

HEC MONTRÉAL

École affiliée à l'Université de Montréal

ÉPISTÉMOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ: MODES D'EXISTENCE DE L'OBJET TECHNIQUE DE CONTRÔLABILITÉ DU CAPITAL

Par

Bruno Bouchard

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Ph. D en administration

Janvier 2014

© Bruno Bouchard, 2014

HEC MONTRÉAL

École affiliée à l'Université de Montréal

Cette thèse intitulée :

ÉPISTÉMOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ: MODES D'EXISTENCE DE L'OBJET TECHNIQUE DE CONTRÔLABILITÉ DU CAPITAL

Présentée par :

Bruno Bouchard

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Hugues Boisvert
HEC Montréal
Président-rapporteur

Richard Déry
HEC Montréal
Directeur de recherche

Alain Chanlat
HEC Montréal
Membre du jury

Olivier Boiral
Université Laval
Examineur externe

Sophie Tessier
HEC Montréal
Représentante du directeur de HEC Montréal

LE SOMMAIRE DE LA THÈSE

«Dans l'existence quotidienne, dans le monde, la structure matérielle du sujet se trouve, dans une certaine mesure, surmontée: entre le moi et le soi apparaît un intervalle. Le sujet identique ne retourne pas à soi immédiatement. [...] nous sommes habitués à considérer le monde comme un ensemble d'outils. Exister dans le monde, c'est agir, mais agir de telle sorte qu'en fin de compte l'action a pour objet notre existence elle-même. Les outils renvoient les uns aux autres pour renvoyer enfin à notre souci d'exister. En appuyant sur le bouton d'une salle de bain, nous ouvrons le problème ontologique tout entier.»

- Levinas, É. (1983) *Le temps et l'autre*, Paris, PUF, p. 45.

La connaissance comptable est un problème théorique. Les théories de la connaissance sont des inventaires raisonnés des méthodes de la pensée pour connaître. La connaissance comptable doit apparaître comme un problème exigeant de toutes les théories. Les sciences comptables le reconnaissent depuis un temps, déjà: il est toujours actuel d'élaborer des savoirs sur les manières de connaître la comptabilité. La question de la Technique, plus singulièrement la question de la *technique du contrôle comptable* est proposée comme fil d'Ariane, comme vigilance première à une épistémologie de la Science, et ici à une épistémologie de la science de la comptabilité, tout court, puis selon une science de la *comptabilité organisationnelle* et du contrôle de gestion. Les concepts de la «technique» et du «contrôle» se sont posés à nous comme l'*archè* et le *telos* d'une démarche de constitution de la connaissance afin de répondre plus judicieusement au cadre d'une thèse en épistémologie des sciences. Le vocable «technique de contrôle comptable» devient une *épistémè* que nous ne cesserons de décliner dans ses *plis* et replis pour examiner, chaque fois, en diagonale, une problématisation de concepts susceptible de la présenter comme un objet d'étude. Plus généralement, l'orientation globale de ces propositions montre cette technique comptable générique comme ce qui affirme la communication des différences du Capital par disjonction qui synthétise, par l'unification de sa dispersion, par la division de sa convergence: elle donne à penser les usages et les transfigurations du Capital en excentrant infiniment ses prédicats et en s'ajustant à l'unité de sens du multiple de tous ses états de nature qui se ramifient d'une même voix, délivrée du Moi, du Monde, d'une seule tonalité qui fait la clameur de l'Être du Capital. Parce que la *technique comptable* est une *ontogenèse* qui débouchera, tardivement, sur le monde de la science, parce que la *technique comptable* est *transductive*, c'est-à-dire qu'elle se dédouble en *s'ajoutant*, en *ajoutant* et en *advenant*, enfin parce que la comptabilité en général *double* le réel, se *double* et se *dédouble* dans l'individu depuis des milliers d'années, nous resterons fidèles à cette *méthode de dramatisation* du Capital dans l'Être, en sa résonance à l'évènement de répétition des *choses* et de différence des *choses*, et de nous s'efforcer, à travers les échos,

les reprises et les variations épistémologiques que nous proposons, de présenter une *ontologie de la comptabilité* en parallèle à une épistémologie comme préalables réflexifs à la démarche scientifique. Notre épistémologie propose des concepts, propose des examens de concepts, propose d'autres regards sur des concepts, mais elle crée surtout des concepts pour le développement de la comptabilité. Nous proposons donc, en quelque sorte, une *théorie par création de concepts*, qui serait de l'ordre de l'*epokhé*, qui jouerait le rôle de mise à distance de ce que fait la pensée scientifique à, ou à partir de, la pensée technologique comptable; une théorie qui servirait ainsi à des opérations de libération, à des actions de neutralisation des idées, concepts et autres emprunts s'inscrivant dans des traditions de pensée fermée, dans des mondes impossibles les uns avec les autres. Cette thèse est, par conséquent, une étude exploratoire qui agence des fragments précaires de vérités sur la connaissance issue d'une volonté de savoir autour de notre objet pour les fondre dans trois formes épistémologiques, formes vues comme contenant une panoplie d'outils de réflexion que nous présentons comme des séries de *propositions de concepts*. Le premier domaine épistémologique propose des rapports classiques entre science et philosophie et une réflexion première sur le contrôle et la technique dans un contexte de comptabilité. Le deuxième domaine traite des représentations de la technique de contrôle comptable dans l'histoire à travers des *cas annalistiques* structurés autour des grandes périodes historiques et débouche sur une anthropotechnique de la *comptabilité* qui tente de faire valoir une ontologie plus appliquée de la *comptabilité* en prise avec le Capital, défini ici comme ce qui est l'*inégal de l'Être*, d'où découle une série de *propositions complémentaires* pour que la science s'inspire davantage d'une épistémologie ontologisante de la *multiplicité* comptable. Ni système hégélien, ni idéalité platonicienne, ni condition formelle du savoir kantien, ni logique opératoire pragmatique, pas de linéarité, unité, identité, mais épistémologiquement une *ontologie de la différence*, celle de la marge, des confins, du dispositif disparate, de la diagonale du sens au non-sens, de la ligne de fuite vers le devenir, du caché, de l'enfoui, du replier à déplier; enfin, d'une mise en lumière de l'élément technique comptable qui fabrique de l'individuation. Le regard épistémologique qui fait écho au regard ontologique proposé est donc celui de la Différence, et du Même, de ce qui «*est l'inachèvement*», celui de l'être et tel que mesuré par la comptabilité dans son rapport au Capital; une attention ontologique inscrite dans une vision de la comptabilité du Capital selon une univocité de l'Être et une équivocité du Devenir, selon l'angle d'une singularité à sa multiplicité, selon une *vue de l'être* et de son *être-exemplaire* qui forgent une *physique de l'affect* qui soumet toutes les figures de l'intelligence à la productivité vitale et infinie de leur fusion, identifiée dans l'expression l'Un-l'Autre, c'est-à-dire un *plan* de l'être qui invente, simultanément, les préceptes et concepts d'un *autre que soi* qui déplacent, dès lors, les saisies de l'Être dans le Capital dans ses mutations actuelles et virtuelles, pulvérisées en *îlots de soi transformés en numéros humanoïdes*, en objets partiels paradoxaux, et en flux de créations d'initiatives de la pensée, tendus entre l'inexprimable

et l'impensable. Il s'agit donc de repérer, dans la pensée technique comptable, quelques-unes de ces traversées qui se résument dans l'invitation du Capital à une expérience *autre* de la temporalité et de l'être ou à l'expérience d'une temporalité autre pour un mode d'être de se différer, de différer de la précédence d'une promesse faite à soi. La comptabilité présenterait le continuum des formes de cette promesse d'être *autre*; elle serait la présentation progressive de cette visée d'un *autre* Capital sans défaire le lien concret de l'axiomatique qui le manifeste. Si l'épistémologie s'intéresse aux voies et méthodes pour parvenir à un *régime de vérités*, si la comptabilité commande davantage une doctrine de l'action pour, enfin, montrer ce que les agents comptables sont capables de dire, de faire, et de techniciser pour contrôler *in fine* les figures numérales d'une *esthétisation de soi* dans le présent comme dans l'Histoire, l'épistémologie et la doctrine de l'action doivent se conjuguer dans une conception de l'être comptable, donc dans une *ontologie* qui puisse énoncer les formes par lesquelles s'ajustent la pensée et l'action, et l'une par rapport à l'autre, et dans le but, non pas de produire au mieux de la connaissance mais aussi, et d'abord, du sens, et des concepts, afin de mettre en rapport des opposés, de faire dialoguer les paradoxes ontologiques de l'Être et du Capital, les paradoxes du management et de la comptabilité, ceux de la transcendance et les paradoxes de l'immanence, les paradoxes de l'univocité et les paradoxes de la multiplicité, les paradoxes de la nature et les paradoxes de la culture, les paradoxes de la figure de soi et les paradoxes de l'objet matériel; enfin, non pas pour déplacer les problèmes du Capital comptable à travers ces paradoxes, les dépasser ou les déconstruire mais pour mieux s'installer en eux, pour mieux parvenir à un agencement ontologique d'un *Apparaître en soi* dans les états du Capital à travers le contrôle comptable et par rapport au monde donné. Dans ce dernier cas, comme l'être comptable, cette part d'Être du Capital, est dans ce rapport à Autrui, comme l'incommensurable altérité est *sans pourquoi*, et qu'elle ne peut être réduite à un sujet *clos* mais à l'autre infini, et en tentant de remontant à la racine ontologique de la solitude de l'Être, seul un rapport avec l'autre et le temps, seule une éthique qui les rassemble est susceptible de montrer les voies de contournement d'une responsabilité collective face au Capital comme *existence*, comme *sortie* hors de l'être; le Capital, comme l'*inaugurale décroison* de l'Être, trouve son ontogenèse du devenir dans la comptabilité, table de conversion anthropotechnique de *points originaires androïdes* les plus infimes de ce que cet outil capture, *contrôle*: être = évènement. Si l'évènement du Capital est l'objet de contrôle de la comptabilité, si l'évènement mesuré, traduit, calculé, enregistré, et archivé, présente et détruit de la réalité Autre; montre et défait l'identité de l'Autre et du Même; donc, si l'évènement comptable du Capital est, par la technique, à la fois objet de pacification et objet d'opposition, par cette coexistence d'Autrui et d'un antagonisme pour soi, le paradoxe de l'Apparaître comptable de l'Autre et de Soi que synthétise les graphies comptables des êtres du Capital loge dans la distance temporelle du Capital selon les échelles comptables qui donnent à penser l'unicité de l'Être et son devenir, condition technique fondamentale de l'individuation. Comptabiliser son Capital, c'est surfacer par des *exercices* un projet de vie entre totalité

de soi et infini pour agir intimement comme si on était seul, comme si un monde donné ou un autre devenait une visée pour recevoir son action, comme si un monde donné devait se soumettre à une *volonté d'avoir*, de contrôler pour être Autre. Ainsi, la *saisie comptable*, le contrôle de ce qu'est devenu un Capital initial est une mainmise technique d'un *maître-à-vivre* qui est d'abord suspension de l'être, pour une *attente*, un retournement technique du Soi sur Moi, mais, aussi, résolution instrumentale d'un encombrement, celui de la part du Capital qui appartient à Autrui, dans son Capital, par l'entremise d'une écriture comptable qui est une restauration d'une égalité à soi, au nom d'un *maître-soi* en phase d'individuation qui craint le mystère de la mort d'un temps fini. Les images comptables proposent une herméneutique du sujet *sans son visage* et sans lendemain dont chaque événement comptable notifié rappelle la *question du temps qui compte: l'urgence, avec ce que j'ai au compte, c'est ma transformation*. Donner sans compter, au terme du temps, finalité du *côte-à-côte*, pour un après-soi qui est une nouvelle transcendance temporelle vers un *moi-toi*, l'ultime *cas de figure* du face-à-face de l'Être au Capital.

Mots-clés: comptabilité, technique, contrôle, capital, épistémologie, ontologie, connaissance, sociologie, philosophie, histoire, anthropotechnique, Être, Avoir, méthode historique, recherche qualitative

SUMMARY

«In the daily existence, in the world, the material structure of the subject is, to a certain extent, surmounted: between the me and the one appears an interval. The identical subject does not return to one immediately. [...] we are used to consider the world as a set of tools. Exist in the world, it is to act, but act so that after all the action has for object our existence itself. Tools send back some to the others to send back finally to our concern to exist. By pressing on the button of a bathroom, we open the ontological whole problem.»

- Levinas, É. (1983) *Le temps et l'autre*, Paris, PUF, p. 45.

Accounting knowledge is a theoretical problem. The theories of the knowledge are inventories reasoned by the methods of the thought to know. The accounting knowledge has to appear as a problem requiring all the theories. The accounting sciences recognize it since a time, already: it is always current to elaborate knowledge on the manners to know the accounting. The question of the Technique, more strangely the question of the technique of the accounting control is proposed as Ariadne's thread, as first vigilance in an epistemology of the Science, and here in an epistemology of the science of the accounting, any court, then according to a science of *the organizational accounting* and the management control. The concepts of the "technique" and the "control" settled to us as the *archè* and the *telos* of an approach of constitution of the knowledge to answer more sensibly the frame of a thesis in epistemology of the sciences. The word "technique of accounting control" becomes a *episteme*, which we shall stop declining in its folds and folds to examine, every time, in diagonal, a problem susceptible to present her it as an object of study. More generally, this generic accounting technique asserts the communication of the differences of the Capital by disjunction which synthesizes, by the unification of its dispersal, by the division of its convergence: it gives to think of the uses and of the metamorphoses of the Capital excentrant infinitely its predicates and by fitting the unity unit of sense of the multiple of all its states which branch out in the same voice, freed from the Me, from the World, from the single tone which makes the clamor of the Being. Because the accounting technique is an ontogeny which will result, late, in the world of the science, because the accounting technique is *transductive*, that is it is divided into halves by being added, by adding and by happening, finally because the accounting generally double the reality, is coupled and is divided into halves in the individual since thousands of years, we shall remain faithful to this method of dramatization of the Capital in the Being, in its echo in the event of repetition of things and difference of things, and to try hard to us, through the echoes, the occasions and the epistemological variations which we propose, to present an ontology of the accounting as reflexive prerequisite to the scientific approach. We propose thus, in a way, in the report of our results, a *theory of the accounting beings* which would be of the order of the epoch, which would play the role of remote putting of what

makes the scientific thought in, or from, the *accounting technological thought*; a theory which would so be of use to operations of liberation, to actions of neutralization of the ideas, concepts and the other loans joining traditions of closed thought, *impossibles* worlds some with the others. This thesis is, consequently, an exploratory study which orders precarious fragments of the truths on the knowledge outcomes of a will to know around our object to melt them in three epistemological forms, forms seen as containing an outfit of tools of reflection which we present as series of proposals. The first epistemological domain proposes classic relationships between science and philosophy and a first reflection on the control and the technique in a context of accounting. The second domain treats representations of the technique of accounting control in the history through cases *annalistiques* structured around big historic periods and uncork in a sociologist and human epistemology of the *organizational accounting* and some management control. Finally, the third domain is an analysis and a reflection-discussion of our reports to assert an ontology of the business accounting which is confronted to the Capital, defined here as what is the uneven of the Being, where from ensues a series of complementary proposals so that the science is inspired more ontologist epistemology of the accounting multiplicity. Neither Hegelian system, nor ideality Platonist, nor formal condition of the Kantian knowledge, nor pragmatic operating logic, no linearity, unity, identity, but epistemological an *ontology of the difference*, that of the margin, the borders, the ill-assorted device, the diagonal of the sense on the nonsense, of the base line towards the future, the hidden, the buried, of to fold up to unfold, of the individuation. The proposed ontological glance is thus the one of the Difference, and the Same, what " is the incompleteness ", that of the being and such as measured by the accounting in its relationship in the Capital; an ontological attention registered in a vision of the accounting of the Capital according to a univocity of the Being and a equivocity of the Future, according to the angle of a peculiarity in its multiplicity, according to the view of the being and its being-copy which forge a *physics of the affect* which subjects all the figures of the intelligence to the vital and infinite productivity of their fusion, identified in the expression One-Other, that is a plan of the being which invents simultaneously precepts and concepts of other oneself than oneself which move, from then on, the seizures of the Being in the Capital in its current and virtual transformations, pulverized in islands of oneself transformed into *numbers humanoids*, in paradoxical partial objects, and in flow of re-creations of initiatives of the thought, tightened between the unspeakable and the unthinkable. It is thus a question of spotting locating, in the accounting technical thought, some of these crossings which amount in the invitation of the Capital to the other experience of the temporality and the being or to the experience of the other temporality for a mode to be to postpone, to differ from the *précédance* (precedent of thing) of a promise made for oneself. The accounting would present the continuum of the forms of this promise to be the other; it would be the progressive presentation of this aim of another Capital without undoing the concrete link of the axiomatic which shows it. If the

epistemology is interested in ways and methods to reach a *regime of the truths*, if the accounting commands more a *doctrine of the action* for, finally, to show what the accountants are capable of saying, of making, and of deploy technical action to control *in fine* the numeral figures of an *aesthetic action of oneself* in the present time as in the History, the epistemology and the *doctrine of the action* have to conjugate in a conception of the being accounting, thus in an ontology which can express the forms by which fit the thought and the action, and the oneself with regard to the other oneself, in the purpose not to produce at best some knowledge but also and at first, the sense and the concepts to put in relationship of the opposite, make have a dialogue the paradoxes of the transcendence and the paradoxes of the immanence, the paradoxes of the univocity and the paradoxes of the multiplicity, the paradoxes of the nature and the paradoxes of the culture, the paradoxes of the figure of oneself and the paradoxes of the material object; finally, not to move the problems of the accounting Capital through these paradoxes, exceed them or deconstruct them but to settle down better in them, to reach better an ontological layout of Oneself to Appear in itself in the states of the Capital through the accounting control and with regard to the given world. In this last case, as the accounting being, this part to Be of the Capital, belongs in this relationship to Others, as immense otherness is without why, and as she cannot be reduced to a closed subject but to the other infinity, and by tempting of going back up to the ontological root of the solitude of the Being, only a relationship with the other one and the time, only an ethic which gathers them may show the ways of bypassing of a collective responsibility in front of Capital as existence, as exit outside the being; the Capital, like an action to *decompartmentalize*, as the inaugural of the Being, finds its ontogeny of the future in the accounting, the table of conversion *anthropotechnological* of points native androids the tiniest of what this tool captures, controls: be = event. If the event of the Capital is the object of control of the accounting, if the moderate event, translated, calculated, registered and archived presents and destroys of the Other reality, show and undoes the identity of the Other one and the Same, thus if the accounting event of the Capital is, by the technique, at the same time object of pacification and object of opposition, by this coexistence of Others and an antagonism for one, the paradox to Seem accounting of the Other one and One than synthesizes the accounting written forms of the beings of the Capital live in the temporal distance of the Capital according to the accounting scales which give to think of the uniqueness of the Being and its future, fundamental technical condition of that will happen the individuation. To Count his Capital, it is to *draw* with *exercises* a life plan between totality of one and infinity to act confidentially as if we were alone, as if a given world or the other one became an aim to receive its action, as if a given world had to submit itself to a will to have, to control to be the Other. So, the accounting seizure, the control of what as became an Initial capital is a technical seizure of *master-for-life* (*maître-à-vivre*) which is at first suspension of the being, for a wait, for a technical reversal of the One on Me, but also instrumental resolution of dimensions on behalf of the Capital which belongs to Others in

his Capital for a restoration of an equality to oneself in the name of master-oneself in phase of individuation which is afraid of the mystery of the death of finished time. The accounting images propose a hermeneutics of the subject without future every notified accounting event of which calls back the *question of the time which counts*. A question which condemns for the wandering while waiting for the *fulgurance* of a marvel of to give. To spare no effort, in the term of time, finality of side by side, for after oneself who is a new temporal transcendence towards one I/You, the ultimate scenario of the encounter of the Being in the Capital.

Keywords: accounting, technical, control, capital, epistemology, ontology, knowledge, sociology, history, philosophy, anthropotechnic, Being, Having, historical method, qualitative research

TABLE DES MATIÈRES

LE SOMMAIRE DE LA THÈSE.....	III
SUMMARY.....	VII
TABLE DES MATIÈRES	XI
LISTE DES TABLEAUX.....	XX
REMERCIEMENTS.....	XXII
PROPOS LIMINAIRES : POSITION DU THÈME DE RECHERCHE.....	XXV
CHAPITRE 1 - INTRODUCTION AUX PROBLÈMES ET DÉLIMITATION DU CHAMP DE LA THÈSE.....	1
1.1 D'une problématisation à une autre.....	9
1.2 Contexte, cadre et arrimage de la thèse avec la recherche comptable.....	22
PREMIÈRE PARTIE : PHILOSOPHIE DE LA TECHNIQUE ET DU CONTRÔLE	30
CHAPITRE 2 - INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE : DE LA VOLONTÉ DE SAVOIR	31
2.1 Entre Aristote, Nietzsche et Foucault: comment faire connaissance	37
2.1.1 La connaissance est désir, plaisir comme volonté de connaître chez Aristote	37
2.1.2 La connaissance, effet illusoire de l'affirmation de vérité comme volonté de puissance chez Nietzsche.....	39
2.1.3 La connaissance ou la généalogie comme volonté de singulariser la vérité chez Foucault.....	50
2.2 Comment faire légitimement connaissance comptable en épistémologie	55
CHAPITRE 3 - LA CONNAISSANCE TECHNIQUE ACTUELLE PAR LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE: LE CAS PRIVILÉGIÉ DES OUTILS.....	60
3.1 En quel sens le <i>prima</i> de la technique sur les outils de gestion?.....	62
3.1.1 Simulacre et normativité pour ou contre la constitution de l'outil	65
3.1.2 Les fonctions de l'outil	75
3.1.3 Finalités, objectifs et portées des instruments.....	81
3.1.4 L'outil est un reflet de l'organisation	86
3.2 Éléments de synthèse sur les outils et ouvertures sur les niveaux de la connaissance	90
3.2.1 Les modes d'existence de la technique pour penser l'espace ontologique de la contrôlabilité épistémique	90
3.2.2 De l'épistémè au dispositif technique: le classement de la connaissance par dispositif épistémique.....	96
3.2.3 Sur la connaissance des outils: de quelques règles de composition aux dires vrais.....	105
CHAPITRE 4 - LA CONTRÔLABILITÉ COMPTABLE: ANATOMIE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIRS POSSIBLES	115
4.1 De quelques orientations sur l'idée de contrôle	119
4.2 Considérations épistémiques dans les discours communs sur le «contrôle»	121
4.2.1 Rémanences et autres rapports spécifiques avec les sens anciens du contrôle.....	123
4.2.1.1 Le contrôle est une matérialité: effets de transmission dans la durée du pouvoir	135

4.2.1.2 Le contrôle comme principe naturel de l'institution militaire	139
4.2.1.2.1 Le camp militaire: vers une spatialisation planifiée des contrôles.....	140
4.2.1.2.2 Le contrôle de l'emprise chevaleresque aux entreprises de guerre monarchique	144
4.2.1.3 Le contrôle de l'organisation fiscale de l'État.....	151
4.2.1.4 Le contrôle et l'organisation juridique.....	157
4.3 Éléments de synthèse sur quelques épistémès du contrôle	162
CHAPITRE 5 - LA TECHNICITÉ COMPTABLE: ANTÉCÉDENTS PHILOSOPHIQUES À LA SCIENCE	173
5.1 L'étymologie ou de quelques origines toujours actuelles.....	179
5.2 Homère : la technique fait cause, de l'existence	186
5.2.1 La technique ou le monde des Dieux comme milieu originaire de contrôle.....	187
5.2.2 La technique, ce qui cause la vie ou cause exigeante d'ordre et de classification.....	191
5.2.3 La technique, ce qui fait être à partir de l'organisation de ce qui est.....	194
5.3 Platon : la technique est bonne et mauvaise pour l'organisation sociale	199
5.3.1 La technique doit relever du bien commun.....	200
5.3.2 La technique est culture parce qu'elle imite l'homme	205
5.3.3 La technique est univocité de l'Être et du devenir.....	210
5.4 Aristote : la technique ou l'extériorité du principe de production de soi	213
5.5 Les sophistes : l'expert ou la technique du mot	220
5.6 La pensée technique chez les Grecs : mot final d'une Raison suffisante.....	223
5.7 Parenté épistémologique entre la pensée grecque et la technique chez Foucault	225
5.8 Le grand intérieur de la technique ou sa dernière grande transformation philosophique moderne	233
5.9 Éléments de synthèse sur les modes d'existence de la technique: de quelques éléments de variations d'une épistémè de la technique à une autre	245
CHAPITRE 6 - ÉPISTÉMOLOGIE ET SCIENCES COMPTABLES: POUR UNE RE-CONNAISSANCE D'UNE THÉORIE ONTO-CINÉTIQUE ET ANTHROPOTECHNIQUE DU CAPITAL COMPTABLE	256
6.1 Éléments de méthode proposée pour saisir une pluralité d'être-comptable-technique au contrôle de l'espace ontologique du Capital	259
6.2 Éléments d'épistémologie, d'interdisciplinarité et de sciences de la comptabilité: des techniques comptables selon une ontologie.....	277
6.3 Éléments de synthèse propositionnelle autour d'un objet de connaissance: de la technique comptable comme analytique des modes d'être du Capital.....	285
6.3.1 Premières ouvertures: du détour par la Technique vers la technique par la Comptabilité.....	288
6.3.2 Re-ouverture iconologique sur acheter-vendre: techniques anciennes de la conservation de soi	290
6.3.3 Les chasses du sens: le délimiter et le rassembler contre le monde qui entoure le Capital	294
6.3.4 Les masques mémoriels du désir vivre: des comptes à la comptabilité.....	298
6.3.5 De l'agencement des vérités du contrôle: une technique agence une pluralité en unité.....	301
6.3.6 Pause intermédiaire: de l'accomplissement métaphysique ?.....	313
6.3.7 La technique comptable-monde en soi, sous contrôle: de l'imaginaire	316
6.3.8 Du trop de réalité: pour un autre perçu technique de la perception de la vie, sociale.....	322
6.3.9 Le contrôle comptable: pour une technogenèse de l'administration des inconscients	328
6.3.10 Matières et formes comptables: re-matérialiser l'organique de la Raison des maîtrises de la désorientation....	338

6.3.11 Différencier, répéter, c'est compter, montrer l'Autre	351
6.3.12 Images comptables versus textes comptables: une technique de la traduction	358
6.3.13 Dernière ouverture: le Nombre Comptable est une invention technique, affecté de secret.....	366
6.3.14 La technicité comme dimension épistémique de tout rapport subjectif au monde comptable	379
6.3.15 La technique comptable comme théâtre de la métamorphose des vérités du Sujet	393
6.4 Éléments de synthèse propositionnelle autour d'un objet de connaissance interdisciplinaire: le contrôle comptable comme cinétique du Capital	420
6.4.1 Premières ouvertures: le Compte-Capital comme point de contrôle ontologique du Contrôle.....	427
6.4.2 Le Contrôle de gestion et les temps modernes comme Mobilisation, Mobilité et Mouvement	447
6.4.3 La pro-portion comme conversion du Capital en Mesure.....	456
6.4.4 De la contrôlabilité: entre-deux ou de l'origine en partage ?	464
6.4.5 Ordre, désordre, contrôle mémoriel rectifiant selon l'Autre.....	472
6.4.6 Vers des êtres comptables mobilisés.....	483
6.4.7 Automouvement ou de l'ontocinétique: le Contrôle de l'être-dans-le-monde du Capital	505
CHAPITRE 7 – SYNTHÈSE OUVERTE: POSSIBILITÉ D'UN MONDE ÉPISTÉMOLOGIQUE DES MOUVEMENTS DU CAPITAL.....	512
DEUXIÈME PARTIE : L'HISTOIRE DES TECHNIQUES ET DES SCIENCES COMPTABLES.....	518
CHAPITRE 8 - INTRODUCTION: ENTRE TECKNÈ ET ÉPISTÈMÈ DE L'INDIVIDUATION DU CAPITAL.....	519
8.1 Pour une problématique de nos problématisations.....	524
8.1.1 Une question de départ pour mieux faire face à la déroutante multitude des faits.....	530
8.2 Rhétorique anthropotechnique et interdisciplinarité: de la médiologie comme principe monographique sur la technique à transmission.....	532
8.2.1 L'idée-force transmise par la comptabilité est un message qui compte, dure, en vérité.....	535
8.2.2 De l'abaque, au manuel d'exercice, au logiciel : des médiums comme mémoires au contrôle	538
8.2.3 Entre l'agriculture, le commerce et l'industrie : des milieux sociaux et techniques qui coindividualisent	541
8.2.4 Entre événement collectif et son inscription comptable : les médiations de l'agent comptable sont des individuations par agencements.....	542
CHAPITRE 9 - ANTHROPOGENÈSE ET TECHNOGENÈSE DE LA PROTOCOMPTABILITÉ.....	546
9.1 Message: entre Nature et contre-Nature	550
9.1.1 Le temps long d'un premier contrôle déterminant : l'organisation de la conduite	554
9.1.2 La Nature : condition de possibilités et d'impossibilités de l'homme technicien.....	556
9.2 Médias: corps-à-corps ou matières organiques et matières inorganiques	558
9.2.1 La verticalité, la main, l'outil : développements primitifs de la maîtrise technique du média.....	559
9.2.2 L'anticipation : imaginer d'avance, des moyens à posséder, à rassembler, à discipliner.....	562
9.2.3 Entre langage et technique ou entre réalité et concept : la graphie est en préparation.....	566
9.2.4 Des pierres aux murs : une graphie comptable dans l'art pariétal ?	569
9.2.5 Le corps comme unité anthropométrique	572
9.2.6 Du corps au pharynx et au langage des mots-nombres	574
9.3 Milieu : la Nature variable/invariable.....	581
9.3.1 Le milieu naturel comme invention nomade de l'homme	582

9.3.2 Le milieu des Mythes: vers un Atlas-Nature des croyances	585
9.4 Médiation: déplier les capacités humaines à nombrer les avoirs naturels.....	586
9.4.1 Éléments postulés des monnaies naturelles comme avoirs à nombrer	589
9.4.2 Remarques préliminaires sur la construction opératoire du nombre	593
9.4.3 Psychogenèse de la formation des connaissances numériques	597
9.4.3.1 Les niveaux de l'action sensori-motrice.....	597
9.4.3.2 Les niveaux de l'action préopératoire	599
9.4.3.3 Les niveaux des opérations concrètes.....	601
9.4.3.3.1 Les conservations.....	603
9.4.3.3.2 Les structures de classification, de relation et de nombre.....	605
9.4.3.4 Les niveaux des opérations formelles.....	606
9.4.4 Technicité et opérations numériques.....	609
9.4.5 Vers la médiatisation du nombre, de la culture et de l'économie des avoirs naturels.....	618
9.5 Synthèse: naissance du Capital humain, naissance de la technique et du nombre	627
CHAPITRE 10 - LE TEMPS DES DEVANCIERS DE LA HAUTE ANTIQUITÉ	631
10.1 Message : maîtriser l'espace agraire.....	632
10.1.1 L'origine technicienne du contrôle économique de la terre : un geste de tri, d'exclusion ou d'expulsion ?	634
10.1.2 L'espace agraire comme donné comptable originel ?.....	637
10.2 Médiiums : des calculi au papyrus.....	641
10.2.1 Les jetons, les cailloux et les calculi : premières unités de compte de l'économie de pâturage ?	646
10.2.2 Calculi, bulles d'argiles et premiers nombres : pour des chiffres de comptabilité	653
10.2.3 Les tablettes de comptes: entre les chiffres et l'écriture	658
10.2.4 Papyrus, ostraca et graphie hiératique : médiums égyptiens.....	670
10.2.5 Autres médiums d'importance : les poids et mesures	674
10.3 Milieux : sol désertique à socialiser par l'économie de l'eau	677
10.3.1 L'économie mésopotamienne : pluralisme et libéralisme.....	679
10.3.2 L'économie égyptienne : une direction pharaonique.....	682
10.4 Médiations : le scribe est l'instrument du politique.....	685
10.4.1 Le scribe est notre idéal type médiateur.....	686
10.4.1.1 Le scribe égyptien : un profil général de sa fonction.....	687
10.4.1.2 Le scribe mésopotamien : autres perspectives	693
10.4.1.3 Le scribe comptable est finalement un médiateur sociopolitique	707
10.4.2 L'harpédonapte et sa fonction contrôle : les révolutions techniques fondamentales.....	711
10.4.2.1 La transposition de l'espace végétal, religieux et politique sur l'espace comptable et vice versa	714
10.4.3 Le scribe, le contrôle et autres cas de figure des avoirs.....	718
10.4.4 Des avoirs en quantité d'origine: mots de la fin en ouvertures.....	735
10.5 Synthèse: Capital-propriété ou les techniques premières pour capitaliser	736
CHAPITRE 11 - LE TEMPS DES CONTINUEURS ET L'ANTIQUITÉ	740
11.1 Message : une liberté à prendre entre le divin et la démocratie.....	745
11.2 Médiiums : interpositions matérielles entre contrôle politique et liberté économique individuelle	756
11.2.1 La pierre de l'horoi	757

11.2.2 La stèle comptable des temples	759
11.2.3 L'écriture et le dessin comptable qu'elle colporte	764
11.2.4 La tablette : aux origines connues du contrôle comptable	774
11.2.5 Le papyrus : pratiques grecques sur support égyptien.....	776
11.2.6 Des poids et des mesures ou le contrôle d'unité pondérale.....	776
11.2.7 La monnaie : objet technique comptable en début de mouvement.....	777
11.3 Les milieux : de l'agriculture aux industries exportatrices	783
11.3.1 Du contrôle archaïque du sol à celui de l'expansion économique	783
11.3.2 Le commerce et la production industrielle de l'artisanat	788
11.3.3 Du temple à la Banque publique	791
11.4 Médiations : l'agent comptable se fait plus libre	795
11.4.1 Du palais mycénien au commerce maritime : un horizon comptable grec en transformation	797
11.4.1.1 La comptabilité de bétail : fixer une image royale dans le devenir économique grec.....	797
11.4.1.2 La comptabilité d'objets précieux ou comment étayer la certitude d'être présent au monde.....	803
11.4.2 La cité et la tentation du scribe.....	811
11.4.3 Les temples : l'exemple delphique de la comptabilisation des rites propitiatoire et des dons d'édifices	816
11.4.4 L'organisation rationnelle du travail agraire : les conditions	818
11.4.4.1 L'exemple du contrôle comptable de la propriété d'Appianus	823
11.4.5 Entre la marchandise, la banque et l'industrie, une comptabilité graphique en constante diffusion.....	826
11.4.5.1 Les archives de Zénon : un cas exemplaire de contrôle comptable de gestion ?.....	828
11.4.5.2 Courtes variations sur la banque : un carrefour de relations monétaires.....	833
11.4.5.3 De la fabrication industrielle : sous quel contrôle ?	834
11.5 Synthèse: le Capital monétaire en formation comptable	836
CHAPITRE 12 - LE TEMPS DES HÉRITIERS DE LA ROME IMPÉRIALE.....	840
12.1 Messages : vers la sauvegarde de la dignitas, au profit de la seule nobilitas ?	842
12.1.1 Conditions fondamentales à l'interprétation des structurations socio-économiques : de la disciplina, à la pietas au princeps.....	844
12.1.1.1 Le sens premier de l'ordre étrusque : la disciplina.....	844
12.1.1.2 La pietas oriente les activités de la communauté domestique.....	847
12.1.1.3 L'influence du princeps sur le développement de l'Empire.....	848
12.1.2 La dignitas et la nobilitas : finalités existentielles de l'action économique ?	849
12.2 Médiums : le rôle central du Codex de comptabilité	852
12.2.1 Les types de registres et leurs surfaces d'écritures	853
12.2.1.1 Le livre en parchemin.....	854
12.2.1.2 Le livre en papyrus	855
12.2.1.3 Graphie comptable comme porteur de symbolique ou sa matière première : encre, encier, etc.	857
12.3 Milieux : de la villae à l'Empire	862
12.3.1 Les tentatives de contrôle de l'ager publicus.....	863
12.3.2 Un premier contexte complexe déterminant.....	864
12.3.3 Vers une augmentation de la rationalité des biens productifs agricoles	865
12.3.4 L'administration publique	866
12.3.5 Le négoce bancaire, la marchandise et l'industrie.....	867

12.4 Médiations : du contrôle de la dignitas au contrôle des territoires	868
12.4.1 L'organisation comptable privée : aux comptes de la villae.....	868
12.4.1.1 Le cas de la pietas à la dignitas comme vecteur de conduite sous contrôle.....	869
12.4.1.2 Revenus simples à compter ou le recours à des agents calculateurs	872
12.4.1.3 Aux origines de la technique du nombre romain.....	874
12.4.1.4 Quelles sont les fins de la comptabilité agraire ?	878
12.4.2 L'organisation industrielle : des calculs rationnels comptables possibles ?	881
12.4.3 Le marchand romain : le negociatore et sa raison calculatrice insidieuse	888
12.4.3.1 Les publicains et l'accroissement indéfini des objets de commerce monétaire	895
12.4.4 Les argentarii : figure type de l'agent bancaire	899
12.4.5 L'État, la bureaucratie et le contrôle-fonctionnaire.....	905
12.5 Synthèse: le Capital-droit d'avoir et de faire valoir ses avoirs.....	909
CHAPITRE 13 - LE TEMPS DES CALCULATEURS DU MOYEN ÂGE	912
13.1 Messages : le risque d'entreprise	914
13.2 Médiums : des papiers commerciaux aux registres de la comptabilité en partie double.....	926
13.2.1 La lettre de change : argent de livre et instrument de crédit	927
13.2.2 Le mémorial comme aide-mémoire.....	930
13.2.3 Les livres voisins de la partie simple et double	933
13.2.4 Brèves variations sur autres médiums.....	940
13.3 Milieux : de la ville à une autre.....	948
13.3.1 De régularités en rationalisations	949
13.3.2 La vie citadine et la nécessité du nombre.....	951
13.4 Médiations : l'agent comptable italien comme figure de l'expérimentateur du Contrôle commercial	954
13.4.1 Opposition active au risque par la technicité comptable : origines italiennes.....	954
13.4.2 En ville : le rôle décisif des écoles de comptabilité.....	957
13.4.3 De l'écriture comptable simple à double : réductions maximales des rapports économiques	965
13.4.4 De la partie double à la comptabilité industrielle : principe circulaire ou causes rectilignes ?	973
13.4.5 Le Nombre précis et organisé comme contrôle vital.....	979
15.5 Synthèse: le Capital marchandise advient en quantité et en numéraire	982
CHAPITRE 14 - LE TEMPS DES INGÉNIEURS DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE.....	984
14.1 Message : le Progrès ou du Mouvement	992
14.1.1 Brève genèse de l'idée du Progrès	995
14.1.2 Brève genèse de l'idée du Mouvement.....	1000
14.1.3 Du mouvement, aux temps et espaces industriels	1004
14.1.4 Le mouvement contemporain ou l'organisation en mouvement	1008
14.2 Médiums : mobilité des figures du «coût» et autres images comptables comme objet-signe entre la machine, l'ordinateur et le capital fixe.....	1021
14.2.1 La machine : courroie idéaletypique de transmission du Progrès.....	1026
14.2.2 De l'horloge au chronomètre : objets de calcul économique du temps.....	1034
14.2.3 Les manuscrits de la comptabilité industrielle.....	1041
14.2.4 Les manuels d'apprentissage et les écoles de commerce.....	1045

14.2.5 L'ordinateur et son réseau de supports médiatiques.....	1049
14.2.5.1 La commutation.....	1050
14.2.5.2 La transmission-virtualisation.....	1051
14.3 Milieux : «Entreprise» ou de la Révolution industrielle.....	1053
14.3.1 De quelques conditions comme cadres à la Révolution industrielle	1054
14.3.2 De la Révolution industrielle aux milieux organisationnels	1059
14.3.3 L'économie du savoir comme le milieu de la virtualité.....	1065
14.4 Les médiations : de la machine au contrôle de la gestion.....	1068
14.4.1 Les ingénieurs : allier la comptabilité à la machine.....	1069
14.4.2 Le contrôle de gestion : un bref état des lieux	1082
14.4.3 Du déséquilibre mécaniste à son contrôle technique comptable: vers des flux en temps réel	1087
14.5 Synthèse: Augmentation des avoirs matériels et du Capital en action sur les avoirs des investisseurs.....	1089
CHAPITRE 15 - LE TEMPS DES SAVANTS DE LA MODERNITÉ	1092
15.1 Message: automobilisation des espérances, des répétitions et des sécurités de la science selon un savoir technique	1093
15.1.1 Contrôle et entreprise : de quelques modalités techniciennes.....	1096
15.1.1.1 Le contrôle organisationnel.....	1097
15.1.1.2 Le contrôle stratégique	1100
15.1.1.3 Le contrôle de gestion	1103
15.1.1.4 Le contrôle opérationnel	1105
15.2 Médiams: entre laboratoires, bibliothèques, bases de données, livres universitaires, revues: les modèles scientifiques	1107
15.2.1 De la technologisation de l'information ou le manque de perception dans les angles morts de ce dispositif	1108
15.2.2 Une technologie incorpore des actes de contrôle multiples, idéologiques et culturels	1114
15.3 Milieu de référence des théoriciens : l'approche sociotechnique	1120
15.3.1 Les fondements	1121
15.3.1.1 Le courant structurel.....	1122
15.3.1.1.1 Le rôle de la technologie selon Woodward	1122
15.3.1.1.2 Le rôle de la technologie selon Perrow	1123
15.3.1.1.3 Le rôle de la technologie selon Thompson	1125
15.3.1.2 Le courant comportementaliste.....	1127
15.3.2 La recherche appliquée : entre relations causales, contingence, objets techniques et contrôle	1128
15.3.3 Biotop de la science: institutions, instruire, éduquer par le social et la technique	1134
15.4 Médiations: comment des savants peuvent agencer les sciences et des techniques	1137
15.4.1 Les fondements	1138
15.4.1.1 Des innovations aux réseaux sociotechniques	1140
15.4.1.2 La traduction.....	1141
15.4.1.3 La recherche appliquée	1143
15.4.1.4 Les techniques comptables : des processus de traduction	1143
15.4.1.5 Le contrôle à distance par la technologie de l'inscription	1145
15.4.1.5.1 La mobilité	1147
15.4.1.5.2 La stabilité	1148

15.4.1.5.3 La combinaison.....	1150
15.4.1.6 Le contrôle par les réseaux des technologies de l'information	1151
15.4.1.6.1 Le contexte.....	1152
15.4.1.6.1 Le corpus théorique	1152
15.4.1.6.3 L'analyse.....	1154
15.4.1.7 Le contrôle (politique) par la technique du nombre.....	1155
15.5 Synthèse : Capital des savoirs sur la technique et l'agencement des avoirs acquis vers un contrôle de la gestion.....	1158
15.5.1 De la méconnaissance à l'importance de la Technique comme sujet d'étude	1159
CHAPITRE 16 – SYNTHÈSE OUVERTE: ENTRE LA NATURE ET LE CONTRÔLE DE GESTION DU CAPITAL, OÙ LOGE L'HOMME QUI COMPTABILISE ?	1163
TROISIÈME PARTIE : DE L'ONTOLOGIE: VERS UNE ANTHROPOTECHNIQUE COMPTABLE COMME CHAMP D'ÉTUDES DU CAPITAL	1180
CHAPITRE 17 - INTRODUCTION: PARENTÉ ÉPISTÉMOLOGIQUE ET OUVERTURES SUR L'HOMME COMPTABLE INCARNÉ DANS L'ARCHIVE ET DANS LA TECHNIQUE.....	1181
CHAPITRE 18 - ÉPISTÉMOLOGIE ET ONTOLOGIE: LE CAPITAL ENTRE TECHNIQUE ET CONTRÔLE	1186
18.1 Le Capital: essai épistémique de mise en contexte avant son ontologie	1189
18.2 Le Capital: Immanence de l'expérience de soi et de l'autre	1205
18.3 Le Capital comme figures inégales d'individuation de l'Être	1210
18.3.1 Cap()tal: une Figure de l'être	1211
18.3.2 Capital de l'Être: Événement, Devenir, avoir pour être selon l' (es)passe-temps comptable	1214
18.3.3 Capital: la comptabilité comme réponse technique d'une ontologie du manque ?	1221
18.4 Synthèse : l'espace de l'Autre est en route comptable vers l'espace de Soi.....	1225
CHAPITRE 19 – ÊTRE CE QUI EST CAPITAL : COMPTES, MESURES ET AUTRES FIGURES NUMÉROÏDES COMPTABLES SONT DES ÎLOTS ONTOLOGIQUES.....	1228
19.1 Le Capital: vers la constitution d'une immunologie comptable ?.....	1237
19.1.1 L'être comptable est un être-dans	1237
19.1.2 L'espace immunologique contrôlé comme force motrice des utopies ontologiques par le Capital	1239
19.1.3 Le projet d'une comptabilité: précipiter le thymos de l'être inégal face à lui-même.....	1243
19.1.4 L'espace, le regard, la lumière de la mappemonde comptable: pour une archéologie de l'intime.....	1245
19.2 Du Capital à l'espace d'exercices de l'Être: de l'ontologie vers l'anthropotechnique comptable.....	1251
19.2.1 L'ontoanthropologie et le regard épistémique comptable: références et inventivités du temps, du crédit et de l'espace.....	1254
19.2.2 Mouvements verticaux, contrôle de soi et invention de ma vie.....	1258
19.2.3 De l'habitus aux exercices à l'entraînement	1260
19.3 Synthèse : La comptabilité est un espace d'habitudes ontologiques à définir par la technologie et l'anthropologie	1267
CHAPITRE 20 – SYNTHÈSE OUVERTE : POUR UNE THÉORIE DES ÉLÉMENTS COMPTABLES VERS DES ÊTRES COMPTABLES.....	1272
CHAPITRE 21 - ÉLÉMENTS DE DISCUSSION: PRIMAT D'UNE L'ONTOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ PARMI LES DISCIPLINES DE LA CONNAISSANCE.....	1282

21.1 Notre sujet revu, notre démarche commentée, brièvement	1285
21.2 Le résultat principal et son implication: l'explication de fond du Capital entre premier et autre commencement.	1288
21.3 Les forces et les faiblesse de notre travail	1290
CHAPITRE 22 - ÉLÉMENTS DE CONCLUSION: L'ÂGE D'OR DE LA COMPTABILITÉ EST DEVANT NOUS ET NON PAS À L'ORIGINE	1295
22.1 De la Comptabilité au Capital: des modes d'existence technique encore à découvrir.....	1300
22.2 De la Comptabilité, genèse d'une exposition, sauf le nom	1312
22.3 Un espace public de reconnaissance altruiste: la comptabilité financière.....	1315
22.4 Less is More: Contrôle et Gestion	1317
22.5 Techniques, arts comptables du Capital: entraînements d'un exerçant immunisé comme maître-du-vivre.....	1320
BIBLIOGRAPHIE	1322

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES OUTILS DE GESTION	114
TABLEAU 2 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS TECHNOLOGIQUES DES ORIGINES DU MOT CONTRÔLE.....	169
TABLEAU 3 :LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES ORIGINES DU MOT TECHNIQUE	253

À Richard Déry et Alain Chanlat

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le résultat de plusieurs années d'enquêtes, de lectures et de discussions avec des personnes intéressées à la question générale de la Technique dans le monde des sciences comptables et de la gestion. Je ne peux faire moins que de les remercier de m'avoir aidé à découvrir, de l'intérieur, au sein même des arcades de la comptabilité, des phénomènes techniques étonnants, souvent fort significatifs et aux conséquences organisationnelles généralement insoupçonnées.

Au chapitre de ma formation, Monsieur Alain Chanlat, partisan exceptionnel et résolu de la participation des sciences humaines au progrès des sciences de la gestion, doit être honoré ici pour avoir été le principal artisan de ma venue dans le Monde des Idées de la Comptabilité. Tel un alchimiste, il a su m'enseigner, plus que tout autre, l'art du composé et de la composition des verbes à travers le fait numérique. D'une formule réaliste à une autre plus intellectuelle, j'ai réalisé mes apprentissages dans l'atelier de cet homme dédié entièrement à ses jeunes apprentis. Pour cette seule conduite, rare, et digne d'un maître d'exception, il faudra bien, un jour, collectivement, reconnaître à ce découvreur de continents neufs, tout le travail réaliser par la force de sa conviction exprimée avec cette seule parole : « Évitions l'enfermement ! ». C'est là un principe espérance qui s'est, depuis, constamment transfiguré dans mes pas et pensées.

Plus que tout autre, une dette particulière me lie à Monsieur Hugues Boisvert, qui m'a soutenu de toute sa persévérance et de son expérience. Parce qu'il a cru à ce projet peu commun, je lui dois entièrement la faisabilité de cette thèse. Malgré ce qu'il pourra en dire, il a constamment guidé mes pas, tant du côté de la pratique comptable que de la théorie, et cela, sans que je néglige l'un pour l'autre. Je dois également le remercier de m'avoir accordé toute sa confiance et une liberté extraordinaire, deux conditions à l'exercice de la pensée qui m'ont permis de voyager à travers plusieurs univers du savoir : une petite pharmacopée, en quelque sorte, certes sans utilité immédiate, m'a-t-on fait remarquer, mais les effets secondaires se manifesteront dans les années à venir. Je veux donc dire ma dette et ma reconnaissance à l'égard de ce professeur qui, fort de sa curiosité et de son désir à vouloir étendre le champ de la connaissance en comptabilité, m'a permis de venir à bout de ma tâche dans les meilleures conditions en aménageant un espace de réflexion inestimable. Enfin, merci, Hugues, d'avoir pris un risque, le risque de participer à cette aventure.

Si la raison instrumentale se fait régulièrement entendre dans les mots et dans les chiffres comptables pour résoudre des problèmes de société, elle induit, néanmoins, chaque fois, d'autres questions qui demeurent insolubles, pour ne pas dire indécidables. Voilà bien une leçon apprise, parmi tant d'autres, de cet autre professeur, Monsieur Richard Déry, un être passionnant et passionné dont le

Verbe, par son seul relief, m'a éveillé à la variété du Nombre Comptable. Avec lui, j'ai appris à poser, diversement, cette problématique insolvable : la comptabilité est le produit social de causalités inconditionnées ! Et puis, comment ne pas reconnaître que, ma passion pour la question de la Technique, de la Technologie et de l'Innovation appliquée à l'analyse de la comptabilité, est le fruit de son influence directe ? Je me rappellerai longtemps la scène suivante : lors de nos premières rencontres, Monsieur Déry grillait, avec humour, sa cigarette si contestée par tous, quand, à demi-sérieux, me balançait, tout bonnement, un autre de ses enseignements hors lieu d'enseignement : « Il y a tout plein de techniques dans la comptabilité, non ? » Déclat et réminiscences autour d'un thème oublié et entendu, jadis, lors d'un premier cours de comptabilité au collégial et contre lequel, étrangement, je m'étais opposé vigoureusement pour son invraisemblance : « la comptabilité est un ensemble de techniques », me disait-on... Cette thèse correspond aux conditions particulières de l'enseignement de cet homme dont la teneur était cette insistance éthique pour que les plus téméraires s'attardent à la pauvreté naturelle des chantiers en friche ou en dérive. Une attitude qui nous conduisait à plonger dans une audace plus aisée en favorisant, véritablement, et plus que certains pourraient le croire, un *esprit d'entreprise*. Grand lecteur d'avenir, disons-le, de ce professeur je me souviendrai d'être là, assis, le regardant diriger avec sérieux et amusement une équipe de rêveurs de ce demain devenu si inaudible dans nos réflexions contemporaines; et baguette à la main en train d'esquisser, dans ses démonstrations, pourquoi, dans l'ordre de la pensée, surtout en science de la gestion, il ne pouvait y avoir d'espoir sans hiver. J'ai donc tiré un grand profit des remarques toujours pertinentes de cet homme et, sans doute plus que tout autre, de sa façon d'énoncer le juste sentiment de la difficulté de la question qui n'intéressait personne, sauf lui, avec tout le poids de son existence. Il avait au moins le mérite de vouloir, à tout prix, la partager avec ses étudiants.

*«La perfection et avec elle la constance des moyens
n'engendrent pas la Domination mais elles la
réalisent. Plus nettement encore que dans le
domaine de l'économie et de la construction, on peut
le reconnaître là où la technique apparaît comme la
source de moyens de puissance non dissimulés – plus
nettement non seulement parce que la liaison entre
technique et Domination s'y découvre avec la plus
grande clarté, mais aussi parce que tout moyen
technique possède en secret ou à découvert une
valeur guerrière.»*

*-Jünger, E. (1989) Le travailleur, Paris, Christian
Bourgeois, p. 236.*

PROPOS LIMINAIRES : POSITION DU THÈME DE RECHERCHE

«La technique fait sens, mais nous savons qu'elle n'a pas de sens donné. Le problème est de saisir comment l'habileté produit de l'intérieur un champ symbolique qui lui est organiquement lié, sans lequel elle ne peut fonctionner, mais qui pourtant ne lui est pas homogène, puisqu'il faut bien distinguer le travail sur la chose, et la signification dans son caractère intentionnel, quand bien même celui-ci ne serait porté par aucune intentionnalité, aucun vouloir dire. Or la technique, elle, distingue. [...] En ouvrant sur des possibles, la technique ouvre sur l'absent [...] Elle n'a ni racines ni fondement ; les différences ne sont pas des natures distinctes, mais un réseau de prises sur des réalités multiples et hétérogènes.»

-Jean Robelin (1998) Les sagesses de l'art : études de technologie sociale, Paris, Kimé, p. 227.

Il est question dans cette thèse de la Technique, du Contrôle et de la Comptabilité. Il est question d'une étude des domaines de la connaissance, sur la technologie comptable, plus particulièrement là où s'inventent des réponses techniques originaires ou s'opèrent des ruptures dans l'ordre du savoir qui font que, sous des singularités diverses, des époques et des collectifs, pensent, en fait, des objets de contrôle comptable différents. Cette étude, de type exploratoire, se donne pour cadre l'épistémologie afin d'examiner un champ d'expérience, parmi d'autres possibles, où des flux d'idées, de principes, de méthodes de la pensée, des schémas de représentation, des théories, des axiomatiques et autres éléments conceptuels de la technique, du contrôle et de la comptabilité, se concentrent, glissent, se différencient ou se déplacent, ailleurs, dans un autre événement du savoir, pour s'agglutiner sur un autre champ d'expérience, jusqu'à fuir vers une surface d'interpellation épistémologique qui en recueillera le sens, un sens à trouver «entre» un événement (déjà) passé et un événement (déjà) engagé dans un devenir de la connaissance qui lui octroie son actualité et sa virtualité. Qu'est-ce que le devenir des sciences comptables, sinon la connaissance de nos procédés actuels de la pensée qui cherche et l'art du savoir de la réinstallation de rapports plus conformes entre des contrôles idéalisés et des capitaux détenus, entre des volontés de "vérités" sur les états transformés de l'argent investi et leurs propriétaires après l'irruption d'un événement démesuré, d'un déséquilibre, d'une insatisfaction, d'un manquement à une promesse suite à l'engagement d'argent ou d'une émotion vive, extatique ou panique suite à une mesure positive ou négative de son capital ? Dans ce cas, si le capital rend si humain le rapport qu'il a avec la comptabilité et son propriétaire, ne devrait-on pas parler de Capital ? Une majuscule qui serait significatif de plusieurs sens à donner au concept de «capital». De plus, que peut faire un propriétaire avec du capital ? Bien des choses. Il peut le transformer en salaire, en immeuble, en matière première, en actif immatériel, en dette à venir, en flux monétaire actualisé, etc. Que peut faire un chercheur avec le concept de «capital» ? Aujourd'hui, il peut le transformer en capital social, en capital intellectuel, en

capital culturel, etc. Enfin, une comptabilité fonctionne de manière à réaliser une sommation de toutes les transformations des capitaux dans le Compte Capital qui est celui des actionnaires ou des propriétaires des capitaux propres. Le Compte Capital, pour ne pas dire le Capital tout court, est un point destinal d'une comptabilité. Nous avons déjà des motifs pour penser ce Capital dans son rapport avec la comptabilité et avec l'homme. L'idée de Capital est de désigner toutes les choses qui se rapportent à l'être humain pour être, ces avoirs pour être, pour être posséder en soi (c'est le sens étymologique du mot «avoir») et accroître ses chances d'obtenir des prestations utilitaires à la fois pour habiter la réalité, habiter dans le monde, s'auto-mobiliser-à-être-dans-le-monde, et pour vivre à la fois une naissance augmentée et revenir vers, revivre des états autonatals, c'est-à-dire parvenir à faire habiter des réminiscences anciennes, primitives, voire enfantines, oubliées. À quoi bon tout s'offrir, tout s'approprier ces choses-avoirs si ce n'est pour être, et être encore, et être encore une fois ce que l'on doit Être ? Une des questions fondamentales de la comptabilité est donc: que, dois-je, faire-pour, cet Être de tous les êtres d'un Capital qui cherchent à avoir ? Autrement dit, comment le produire ? Quel est le sens de cette genèse augmentée de l'Être par la Capital ?

Ce Capital sera donc, pour nous, jusqu'à nouvel ordre, un opérateur conceptuel, utile pour désigner deux modes d'existence; celui des avoirs, et celui des êtres: il nous servira, plus tard, d'élément premier à un théorème anthropologique (dimension qui vise surtout les avoirs) et ontologique (dimension qui vise surtout les êtres). L'ambition d'une épistémologie de la comptabilité est effectivement de mettre au point des théorèmes de ce que l'on peut connaître des rapports complexes, anciens, nouveaux, oubliés, inédits, entre comptabilité et ce pourquoi il y a comptabilité. Ces théorèmes d'aujourd'hui, issus d'hier, prédessinent ce que nous ferons demain pour penser notre science. Bien plus, nous estimons qu'une telle épistémologie est utile si ce n'est pour éclairer, ce pourquoi, et ce pour qui, il y a comptabilité. À l'égard de ce double questionnement, cela revient à dire ceci: quelle est la place dévolue à ces deux buts de la comptabilité par les recherches actuelles en science de la comptabilité ou encore au sein même de chacune des recherches en comptabilité ? De fait, ce double questionnement fuit dans deux directions pour parvenir à tracer un cercle autour d'une même question qui peut devenir un objet d'étude pour une épistémologie en comptabilité: qu'est-ce que l'homme qui comptabilise ? Cette dernière observation est une balise de fond d'un territoire à motifs, à justifications qui doivent être présentées ici pour encadrer la raison d'être de cette démarche doctorale. Voici donc d'autres démarcations qui s'orientent et qui orientent le champ d'expérimentation qui est le nôtre.

Au sein du champ de la recherche en comptabilité, l'homme qui comptabilise serait notre point focal, mais il est aussi notre point aveugle, dépourvu de photorécepteurs de ce qu'il est. Les penseurs, ils ont toujours envie de poser des questions: comment justifiez-vous cette affirmation ? De quelle manière utilisez-vous ce concept ? Ce n'est pas un peu ésotérique ça, non ? Par quelle méthode allez-vous

démontrer qu'il existe, que c'est vrai, qu'il est vrai ? On peut toujours rêver à cette bonne question: avant d'aller plus loin, expliquez-nous cette idée ? C'est ce que nous tenterons de faire ici, avec, en prime, ce que nous pourrions dire de sa portée, de son intérêt, et surtout, en quoi le chemin de l'épistémologie peut nous faire prendre une hauteur de vue pour faire penser autrement la science afin qu'elle se penche sur le fait que, l'homme qui comptabilise travaille souvent pour un autre, un propriétaire de capital, et que l'homme qui comptabilise laisse intact sa liberté; mieux; à chaque calculabilité, à chaque mesure comptable, à chaque écriture, il lui donne, à chaque détour de ses techniques, de nouvelles forces, de nouvelles capacités de maîtrise de soi, de nouvelles raisons-d'être à travers un dispositif comptable qui fonctionne comme un programme socio-immunologique au nom de l'impératif suivant: l'urgence, c'est ma transformation, pour être un autre.

Le rapport comptabilité-capital forme-t-il cet index d'un primum mobile, celui d'un autocontrôle et ses modes d'existence (techniques comptables), qui serait, fondamentalement, une autoformation et une autoélévation d'un moi-propriétaire de capital comme être-dans-le-mouvement du monde en devenir d'Être, d'être Soi, comme un Autre ?

Pourrait y arriver quiconque se détacherait du cercle de résonance du premier plan courbe sur le pourquoi il y a comptabilité, car il gagnerait du temps pour reformuler la conditio humana de la comptabilité pour s'intéresser d'abord à la voix de celui qui veut capturer-contrôler quelque chose avec les mailles de la comptabilité, celui qui veut "savoir" sur quelque chose qui lui propre, sur ce qui lui appartient, sur l'état de ses "avoirs", qui veut connaître "la vérité" des figures comptables de ce qu'il a en propre, en propriété, des "objets existentiels" qui forment son capital. Que cette voix soit celle d'un actionnaire, créancier, ou de tout autre moi-propriétaire d'un capital qui "parle à travers son délégué-gestionnaire", ou celles conjuguées de tous les actionnaires ou de tous les créanciers ou de tous les moi-propriétaires concernés de près ou de loin par une comptabilité, celle-ci se rattache à l'un comme à l'autre; elle en est une extension technique, culturelle, humaine; elle en est un prolongement anthropotechnique: ce qu'on nomme, ici, les comptabilités d'entreprise, elles sont, pour l'essentiel, des systèmes symboliques qui doivent traduire leur capital en des êtres comptables extérieurs qui deviendront des surveillants intérieurs pour favoriser ou admettre l'imprévisible nouveauté d'un état du Capital au-delà des barrières psychiques immunologiques qui sécurisent l'ontologie de l'Être. La comptabilité est un prolongement prothétique d'une intériorité qui cherche un abri sécurisant, apaisant pour la mobilité de ses avoirs. Seule l'épistémologie nous autoriserait à transformer les recherches actuelles pour dégager, synthétiser, montrer en quoi les comptabilités d'entreprise à des fins de contrôle du capital forment un arbre de la connaissance destiné à celui qui en est à la racine. Seule une autocritique de l'épistémologie qui s'intéresse à l'«être qui veut comptabiliser pour connaître» peut ouvrir sur une ontologie du capital comptabilisé. Par conséquent, seule une épistémologie peut poser judicieusement la

double posture de l'observateur qui cherche à connaître scientifiquement ce que cherche à connaître techniquement un moi-propriétaire du capital. Mieux, seule une ontologie de l'être scientifique, qui cherche des vérités sur l'Être du capital qui, lui, cherche des vérités sur ce qu'il est à travers ce qu'il a, peut conduire à des développements du champ de la connaissance en comptabilité qui soit plus proche de ce que nous sommes comme discipline singulière dans le concert des sciences. Il nous faut donc plancher sur une épistémologie de la science "et" de la technique qui mettrait la table à une autocritique par le biais d'une ontologie du capital comptable.

L'épistémologie est utile pour comprendre les chemins théoriques et méthodologiques empruntés par les scientifiques de la comptabilité. Elle sert de référentiel pour expliquer les chemins de la pensée utilisés pour faire-connaître leur objet d'étude. L'épistémologie est une aide conceptuelle pour affiner les théories, pour mieux les situer dans une unité paradigmatique, pour préciser des hypothèses ou pour orienter les efforts de systématisation des critères méthodologiques. Mais, surtout, l'épistémologie peut devenir un formidable appareillage critique en vue de rectifier toute démarche qui concerne, de près ou de loin, le développement de la connaissance comptable. Elle est donc aussi, de fait, ce même outil heuristique qui autorise sa propre critique puisque le mot même, «épistémologie», est polysémique et renvoie à des conceptions très différentes les unes les autres, tout comme le mot n'a pas, non plus, le même sens en anglais qu'en français, etc. Notre enjeu de connaissance doctorale est de se doter d'une épistémologie instruite, d'abord, à partir de la complexité et de la richesse des formes de la comptabilité en général.

À ce titre, c'est dans le «entre» de l'expression «entre modes d'existence de la technique et de la contrôlabilité comptable» que se concentre la maïeutique d'une telle épistémologie. Partant, c'est entre deux sciences, entre deux techniques comptables, entre deux chercheurs, entre deux résultats de recherche en contrôle de gestion, entre deux objets d'étude, enfin c'est dans toutes autres formes d'«entre-deux originaire» qu'elle peut trouver racine pour résister contre les raccourcis de la pensée qui cherche à tisser des savoirs dans le cadre d'un besoin chronique de produire pour produire. Le fait technique comptable lié à son monde du contrôle doit être envisagé comme le fruit d'une intentionnalité absolument originaire, comportant un caractère d'exigence face à la réalité absolument originaire et tout aussi originaire est son mode d'existence et tout aussi originaire est son champ d'expérience axiologique dans l'optique d'une ontologie spécifique. Notre épistémologie tient dans la prise en compte «entre» les nécessités de penser l'objet de la science comptable, qui consiste ici en la création de fonctions, c'est-à-dire dans la constitution de rôles joués par des ensembles d'opérations coordonnés d'usages de signifiant pour se représenter un fragment variable de la réalité; «entre» les nécessités de penser l'objet fondamental du contrôle de gestion et de la comptabilité qui est de créer des agrégats sensibles de toutes les formes transfigurées des capitaux de l'entreprise; et, enfin, «entre» les nécessités pour les praticiens

de la comptabilité et du contrôle de gestion de penser «entre» les variables différentielles et hétérogènes constitutives d'une technique qui agence pour créer des concepts pratiques comme réponses adaptées à la mobilité des états des capitaux. Dans ce contexte d'intermédiation de la pensée épistémologique, de cette posture, on peut mieux dissiper l'illusion selon laquelle la comptabilité n'a pas de compte à rendre à personne sinon à une efficience, à une efficacité et à une économie qui se rapporteraient, in fine, à un marché financier. Cet artifice ne peut se maintenir que sur la base d'un construit technique et de ses effets perceptifs, ceux issus d'abstractions opérées par une certaine science et dans lesquelles les communicateurs et fabricants d'éléments empiriques comptables décontextualisés se rencontrent dans des construits fictifs pour y être établis selon des points de coordonnées mathématisables ou des indices plus facilement manipulables par des formalismes méthodologiques. En ce qui nous concerne, nous faisons le pari d'une éthique des situations qui proposent des modes d'existence d'une technicité comptable déployée en vue d'une mise en rapport étroit entre capital et entreprise, entre un moi-proprétaire et les Autres intéressés à ses avoirs, ces autres de l'échange du capital qui finissent par s'exprimer, tôt ou tard, dans une réalité psychosociale, selon des schèmes psychiques qui sont des représentations de variations de l'être affecté, une individualité à situer à l'échelle d'un niveau de complexité qui serait originaire, de manière primaire, infinitésimale, voire numérale, ou sous forme d'autres affects sous-jacents à un système comptable qui devient, dès lors, une sorte de système de parenté, de la filiation, de coexistences avec moi et les autres. Une comptabilité peut donc représenter un monde pour ceux qui y sont intégrés, et ce monde se donne à penser multiplement avec des points de vue de chacun. Les forces centrifuges des "nombres comptables" qui synthétisent par sériations ce monde ou cet autre, mais les mondes d'un Capital selon des motifs archaïques de la consubstantialité du moi, et de l'Autre, pour incorporer, dans un dispositif visible unitaire, des différences entre les états du capital; évoquent ou délimitent, également, des parapluies symboliques qui forment, au-dessus des têtes de tous les cas de figure du capital, un mini-cosmos, un arc de triomphe, une arche, une clé de voûte qui finit par rejoindre, englober la totalité des êtres de ce monde. Arche, arca, pour coffre, pour archive, pour clé de voûte, mais aussi arché, pour commencement, pour signaler qu'au commencement était le verbe, le logos, mais aussi mandare, qui signifie envoyer, donner un ordre, à soi, ou à un autre qui reçoit une charge, à qui je confie une charge, un ordre de moi. Dans le contexte de ces considérations sur la coexistence d'individus par des nombres comptables qui les résument, la possibilité qu'ils ont d'être-ensemble, d'être en ordre et à leur place face à la position d'un moi-proprétaire du capital détenu, tient dans une polis réformée par des modes d'existence de la technique qui les rendent co-extensibles au capital. Le monde comptable est donc un univers de la connaissance au sein duquel subsistent des modes de coexistence de techniques, amalgamées autour d'un problème de contrôle des objets mobiles du capital qui, lui, in fine, reste soumis à la souveraineté politique de ses véritables propriétaires.

Encore aujourd'hui, non seulement une certaine science de la comptabilité sépare à tort l'individu du capital de ses contextes et de ses interdépendances, mais une certaine pensée technicienne, celle des professionnels de la comptabilité et de la gestion, continue de transformer tous les sujets du capital en objets techniques selon une réflexivité experte qui opère selon le sentiment d'être parfaitement maîtrisés. Mais ce sont tous ces objets techniques, toutes ces opérations techniques, ces outils comptables et de gestion, toutes ces technologies de l'information, toutes ces méthodes de calcul des coûts, tous ces budgets, comptes et comptabilités qui finissent par constituer un ensemble de modes d'existence individués des sujets du capital. En ouvrant les portes de la fabrique du capital qui contribue à inventer un moi-propriétaire, une épistémologie de la comptabilité peut nous donner à voir et à comprendre ce processus de construction du détenteur du capital au sein duquel des tensions subsistent, des morales sont mises à mal, des événements créatifs succèdent à des désarrois, des implosions individuelles arrivent à la suite d'une mauvaise maîtrise de son soi-capital, comme des explosions extatiques peuvent conduire à une redistribution du capital selon d'autres ordres de projet d'entreprise qui peuvent être profitables pour une société. Une comptabilité est en soi une technologie du sujet du capital qui le manifeste, le rend manifeste et qui atteste de son existence, dessine le cours d'une partie de sa vie et implique un travail complexe de sécurisation, éprouvant et risqué de ses avoirs.

De la technologie, et comptable ? Un tel objet, est-ce vraiment raisonnable dans le contexte d'une recherche épistémologique ? Et qui plus est, comme la question de la comptabilité concerne, d'abord, l'individu qui comptabilise, elle est donc, par conséquent, de nature sociale, certes, mais aussi de nature historique voire philosophique : l'accroissement des connaissances comptables se fait-il nécessairement dans cet ordre épistémologique et philosophique ? De la philosophie, certes, pour que le champ de la recherche trouve ses origines épistémologiques dans l'existence de ce pour quoi les hommes comptabilisent; un questionnement qui n'est pas si inintéressant puisqu'il pose, fondamentalement, le problème du rapport de l'être et du temps, de ce pourquoi les hommes s'envoient, à travers des cadres spatiotemporels variés, des notices-en-avant-de-soi pour devenir un autre être grâce à un capital espéré plus profitable. Une telle théorie de l'expérience comptable se soucierait moins de décrire la réalité que de la déduire des singularités propres à la comptabilité, et dans la mesure du possible à partir de la connaissance du fondement de toutes choses, et de toutes ses spécificités ontologiques dans le but de proposer une conception dynamique du lien comptable, fondé sur un capital et vu comme principe d'expansion du social, de soi et de l'être. Du point de vue d'un praticien en action de la comptabilité ou d'un scientifique de la comptabilité, la connaissance comptable n'est pas une édification abstraite, mais problématique, issue d'une première orientation entre un individu et un monde qui figure comme direction; et constituée graduellement par des découvertes axiomatiques, autant de polarités autour de ce pourquoi il y a comptabilité qui situe un être en devenir d'individuation dans une différenciation par la

constitution de la notion d'objet comptable. La connaissance-dans-le-monde-comptable peut devenir autoréférentielle si elle se pose à elle-même des assignations de raisons, d'imaginations et d'entendements. Prenons déjà pour exemple ce personnage conceptuel de l'acte même de «comptabiliser» et voyons une première division théorique de ce concept. Si comptabiliser c'est totaliser un ensemble d'êtres en situation d'imitation du capital, ou encore si comptabiliser c'est fabriquer techniquement une force du capital qui circule entre les individus et les rattache ensemble en produisant du social à leur insu, c'est au moins agencer une multiplicité d'objets en un flux infinitésimal qui part et revient dans la main de celui qui est propriétaire des capitaux: si comptabiliser est affaire de distance convenable entre la dispersion de son capital en d'autres états, et un monde graphique où se sont les optiques et les géocontrôles qui comptent pour faire adopter un point de vue à la raison ou à l'émotion de soi, en quoi cette action comptable parvient-elle à une unité, en un acte unique de la pensée ? Dans un schéma comptable, dans la perception d'une sommation d'un résultat, il y a recherche d'un objet singulier de contrôle qui conduit à une appréciation par le lecteur, celle d'une différence entre l'être dans sa totalité et le message de la rationalité de contrôle: devant cet objet comptable à la fonction de contrôlabilité, voilà un questionnement épistémologique au sein duquel peut se dénouer l'intrigue de l'être qui comptabilise et l'ontologie. Une ontologie qui ne serait pas une théorie de l'objet pour qualifier l'être qui comptabilise, dans ce cas elle serait trop proche des métaphysiques d'autrefois, mais une ontologie qui pose la question du champ d'être du capital, champ ouvert, où peut être puisé, chaque fois différemment, le sens d'être décisif qui oriente toute une problématique du capital qui n'est pas encore posée, déterminée durablement par une science de la comptabilité. L'ontologie est une mise à plat, un territoire neutre à partir duquel un chercheur peut saisir sa propre origine, là même où gît la genèse de son sens de la science comptable, comme le raisonnement est le même pour qualifier un territoire neutre à partir duquel un technicien de la comptabilité ou un moi-propriétaire du capital peut saisir sa propre origine de ce qu'il fait ou de ce qu'il veut.

Derrière les figures modernes du contrôle de gestion et des comptabilités en usage dans les organisations, avons-nous oublié les propriétaires des capitaux (ou ses détenteurs légitimes) ? Que cherche le propriétaire-entrepreneur avec ses capitaux et leurs extensions techniques que constitue la comptabilité ? Il y a une genèse à comprendre entre le dépôt des premières sommes d'argent pour faire projet d'entreprise et les réalités surcomplexes des comptabilités des multinationales voire des comptabilités obscures qui se relaient d'un paradis fiscal à un autre. Il y a une genèse à identifier, à cerner et à révéler entre les premières écritures humaines, des écrits comptables pour l'essentiel, et l'avènement de l'individu, du devenir de l'individuation à travers les petites répétitions des écritures comptables, les petites imitations alphanumériques du réel, les petites oppositions des phénomènes microscopiques de choses hors contrôles et les inventions comptables de sens, ceux propres et issus des

regards posés sur des objets, à ces regards d'objet qui finiront par traverser les êtres et les choses. Dans ce dernier cas, de nombreux indices révèlent que cette première écriture de l'histoire humaine est une écriture de choses, une écriture de décompte de choses multimillénaire qui trouverait assurément une place de premier choix aux origines de l'esprit d'objet, de l'esprit objectif. Pendant des temps immémoriaux, il y a eu des listes de choses, des inventaires de céréales, de bestiaux, etc. Pendant des siècles, l'espace graphique comptable fut l'espace réflexif quasi exclusif pour instituer un décalage entre une attitude cognitive extérieure et propre à l'objet et une attitude cognitive intérieure propre au sujet-auteur-lecteur de l'artéfact. De la conscience de la chose à la conscience-d'autre-chose, il y a tout un circuit complexe à mettre à jour d'une existence humaine qui s'est reconnue d'abord dans la contemplation du donné comptable, pour ensuite se saisir entre conscience de soi et raison. Partant de ces seules lignes de démarcation historiques donc, il y a toute une carte géographique de l'épistémologie du réel comptable qui reste encore à dresser. Cette cartographie pourrait s'élaborer à partir de ce double regard génétique et autour de l'interrogation suivante: est-il possible d'esquisser une forme inédite d'une ontologie de l'équivocité et d'une ontologie de la représentation à partir des spécificités de la comptabilité pour servir de Théorie critique à une conception scientifique inspirée davantage des sciences humaines et sociales ?

Nous estimons que, sous les arcades ordinaires des mots techniques du contrôle comptable, moderne ou antique, il subsiste un fond ontologique impensé. En tout temps, la comptabilité révèle un trait singulier: elle est différence et répétition. Elle indique le surgissement d'une différence dans le réel et répète, à travers le temps et l'espace, ce qui doit être mémoriel. La comptabilité est, par conséquent, une production: elle fabrique des traductions qui sont des imitations du réel et cherche à les répéter, mais elle forge, aussi, souvent dans un même mouvement, des écarts et des équivalences de différences. Elle est donc une médiation technique de l'être entre, ce qui est, et ce qui doit être. Elle fait donc dans l'entredeux, pour ne pas dire dans l'Entre tout court, c'est-à-dire dans la constitution d'une relation à quelque chose d'autre ou à quelqu'un d'autre, pas seulement dans le sens d'une traduction du Capital dans une langue d'accueil, mais dans le sens d'une intensité de la relation à l'Autre, et qui indique à la fois mise à distance de cet autre face à soi, rapprochement vers soi tout en le préservant de l'«assimilation à soi».¹ Dans un schéma psychodynamique de la connaissance qui cadrerait la comptabilité comme un

¹ La notation «Autre» avec un grand «A» nous sera utile pour qualifier, tantôt une chose, tantôt un individu ou un événement, et pour référer à l'un et à l'autre à la fois. Un concept utile pour qualifier un rapport au réel, une relation avec Autrui, une interaction entre une intériorité et une extériorité, etc. Naturellement, nous développerons ce concept épistémologique et nous en peaufinerons les extensions à partir, entre autres, de l'œuvre de Levinas. Autrement, malgré la publication toute récente de l'ouvrage de François Jullien, *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, nous étions déjà en train de travailler sur cette double idée d'«écart» et d'«entre-eux», deux caractéristiques propres à la comptabilité et reconnaissables d'emblée par chercheurs et praticiens comptables. Cela dit, nous compléterons nos travaux avec quelques intuitions fortes de Jullien. Voir Jullien, F. (2012) *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, Paris, Galilée, quatrième page de couverture.

dispositif intermédiaire entre une prison du moi qui entrave la réalisation d'un soi par des capitaux, et le chaos du réel, il y a toute une série de points de vue sur l'être qu'elle médiatise pour faire entendre-raison, et sa fonction médiatrice, malheureusement ou heureusement, précède l'intelligence. Cela revient à dire que l'action technique comptable devance le sens. C'est cette inondation médiatique moderne de l'information comptabilico-financière dans la sphère du management qu'il faut comprendre. Tout le rapport pragmatique et finalisé au monde de la gestion de cette thèse liée au contrôle de gestion et à la comptabilité d'entreprise tient ici: quel est le sens de l'inondation-média-comptable dans l'espace psychique des gérants des capitaux sachant que l'activité technique médiatique d'un producteur comptable précède, lui, le commentateur de l'information comptable qui, lui-même, dans certains cas de médiations, précède le propriétaire des capitaux et finalement, que l'écrit comptable faisant la somme des états de son capital touche un dédoublement de soi comme désir du monde, une dialectique ontologique qui précède la connaissance nouvelle d'un moi-devenu. C'est donc la tension comptable entre la transmission des états du capital et l'espace psychique de son détenteur qui est aussi un enjeu prioritaire d'un éclaircissement sur la contrôlabilité de l'un par l'autre.

Avec l'avènement des premières symbolisations manuscrites, ou plus contemporaines, des nombres aux représentations plus abstraites du langage comptable, que signifie cette mise en mémoire, ce contrôle dans la durée, cette répétition du même d'autrefois et cette différence dans cette lecture d'aujourd'hui ? De la production technique d'un document comptable à son usage, que dire de la forme de contrôlabilité que sous-tend le média même ? Au-delà de l'idée convenue de renseigner un utilisateur, que se passe-t-il à un microniveau ? Pourquoi ne pourrions-nous pas y dégager un jeu ancien et toujours actuel d'exercices à la formation de soi, et en même temps des exercices qui seraient un faisceau méconnu, car à peine perceptible d'expérimentations de sens sur la réalité; des entraînements liés à une absorption d'autres contraintes anthropologiques et ontologiques issues d'un monde extracomptable ? Et si un document comptable était un programme d'exercices de contrôle d'une formation de l'être à travers les images de l'argent, des biens, des dettes, de la dépense, autant de mesures de l'incomplétude de l'être ? Ainsi, dans cette perspective, une proposition épistémique consisterait à présenter l'affirmation suivante: le propre de la comptabilité repose sur l'exercice-de-l'être-au-monde. De fait, cette proposition ne peut être une parmi plusieurs dans le cadre d'une recherche en épistémologie des sciences et des techniques. En effet, l'interrogation épistémologique pose des conceptualisations comme: quel est l'objet de la comptabilité ? Est-ce vraiment le contrôle ? Et le contrôle en exercice ? Et quelle est la méthode de la comptabilité ? Est-ce vraiment la technique ? Et une technique qui s'exerce ? En le disant de la sorte, nous retiendrons aussi le mot «vraiment»: quelle est la vérité de la comptabilité ? Et plus fondamentalement encore, la vérité de l'être comptable ? En effet, l'épistémologie pose l'équation de la connaissance vraie. Quelle est l'utilité de cette science, philosophie ou doctrine qui prétend affronter en

commun des pensées par concepts, de formuler une pensée comptable par propositions et de détourner des conditions traditionnelles à la formulation de connaissances scientifiques vers une distribution nouvelle, vers un espace ontologique apte à dépasser les dualités classiques ou ordinaires du savoir ?

De l'épistémologie pour penser, pour s'inviter à un autre comportement conceptuel, progrès ou phase du développement scientifique requis pour produire une autre optique lumineuse capable d'éclairer cette nébuleuse technoculturelle ancienne et moderne qu'est la comptabilité. En effet, il faut des esquisses de ce type pour penser en quoi cette pratique du comptabiliser configure du narratif avec une géométrie de la sécurité, pour montrer qu'elle suggère une psychologie des hauteurs de l'existence en même temps qu'un ascétisme, celui de vouloir s'abstenir d'un avoir-médiateur, de vivre des manquements à la réalité; essentiel donc pour connaître ces actes d'inspiration ou ces coordonnées-vexations pour une autre action que sont les nombres, les calculs et les mesures comptables, «trois filles issues du chaos» diraient Deleuze et Guattari, des formes de la pensée ou de la création nommées chaoïdes, c'est-à-dire des «réalités produites sur des plans qui recoupent le chaos», autant de tracés sur un champ de forces qui révèlent un ordre, un plan ordonné, une programmation d'incitations à pratiquer des exercices correctifs de soi.¹ C'est cette question comptable de la prise technique sur le réel chaotique à des fins de contrôle qui commande encore des réponses. Une question qui se dresse comme un fil conducteur aux pratiques comptables organisationnelles et qui est encore irrésolue dans ses fondements épistémiques comme dans ses origines, de ce pourquoi on comptabilise selon des justifications humaines, anciennes ou récentes, une interrogation qui se déploie d'une manière toujours plus impérative au fil de la modernisation de cette pratique du comptabiliser. Entre hier, alors que la comptabilité était individuelle, milieu marginal d'un univers du simple compter, puis de l'oikos, du grec ancien οἶκος pour désigner la maison, et sa tenue de comptes de l'à-peu-près des biens d'un groupe d'hommes rattachés à un même lieu domestique de production et d'habitation, dans ce cas nous devrions parler de comptabilité domestique, à la comptabilité nationale des premières Cités-États et des sociétés politiques actuelles, la même question se poserait dans le contexte des organisations modernes afin de déterminer si la comptabilité d'entreprise ou la comptabilité tout court est à définir comme un puissant paradoxe de départ et d'arrivée d'enseignements convaincants de la conditio humana, double point de tension d'un existentialisme de la variété des détenteurs de capitaux qui serait une oscillation permanente entre besoins d'émancipation et exigence de participation à la communauté des possédants; posséder donc pour contrôler in fine «l'inauthenticité avec laquelle le sujet se débarrasse de sa liberté pour jouer le rôle d'une chose parmi les choses, d'en-soi, d'un fait naturel»; un détenteur de capitaux qui voudrait, à travers les techniques comptables, s'inscrire dans le devenir-chose pour faire retour vers sa vraie nature, «sa» Nature, ultime

¹ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, p. 196.

milieu immunitaire, à l'abri de l'erreur d'avoir pu être un autre.¹ Si la vraie histoire de la comptabilité commence il y a quatre ou cinq milles ans, il faut vieillir en pensée pour comprendre non seulement ce qui s'est passé, depuis, mais ce qui pouvait se passer aux débuts de l'écriture comptable, d'être exposé à l'être qui compte, de pouvoir apprécier la forme inédite ontologique de ce qui peut, aussi, apparaître comme une métaphysique de la représentation. Quelle est donc cette nature d'une conscience en éveil, cette conscience inhérente à la vitalité, avec son relief en nombres archaïques, qui déboucha sur un surplus technique de savoirs sur comment préserver sa vie et, plus tard, sur un surplus anthropotechnique de savoirs à mettre en exercices sur comment réussir sa vie sur la maîtrise des choses accessoires, car, aujourd'hui, monter «plus haut dans l'accessoire signifie alors progresser dans ce qui compte le plus.»²

Pour apprécier autrement l'utilité d'une telle thèse de doctorat, voici déjà une première ouverture sur ce phénomène de l'entité-objective-chosiste comptable que l'épistémologie peut révéler comme la chose qui est pour soi, un état du capital qui en même temps ce qui est Être-pour-soi: l'homme ne vit plus, en totalité, dans la nature, mais dans des systèmes d'objets, et cette distinction a été formulée, pour la première fois, dans la pensée grecque antique qui opposait ce qui est par nature, la *physis*, et ce qui est par la technique, la *technê*. Le passage de l'humanité du Néolithique à un monde d'organisations, de la vie pastorale à la vie urbaine, des vieilles cosmogonies à une modernité plongée dans un environnement artificialisé, dans un cadre comme dans l'autre, c'est suivre certainement l'avènement du règne de la technique, mais selon les errements d'une pensée technicienne, selon ses dispersions, selon des expérimentations, des fautes, des mutations, de mauvais calculs, des égarements, etc. Car agir techniquement n'est pas une possibilité logique et ne relève pas d'une structure géométrique ou rationnelle. L'homme s'inscrit dans un rapport de compositions de rapports discontinus avec la technique et, du coup, le chercheur doit ainsi découvrir, de fait, qu'à la racine de ce que nous pouvons connaître, aujourd'hui, en comptabilité d'entreprise, comme une évolution technologique, n'est, en réalité, qu'une nébuleuse d'accidents. Paradoxalement, c'est cette absence d'une conscience claire du règne de la

¹ Voir Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs, p. 69.

² *Ibid.*, p. 62. Dans ce qui précède, la notion d'«exercice» et celle d'«anthropotechnique» sont empruntées à Sloterdijk, philosophe contemporain important, entre autres, sur l'histoire des idées et sur bien d'autres questions susceptibles d'intéresser l'épistémologie et la sociologie des sciences et des techniques en comptabilité. Naturellement, nous avons été à son école et notre démarche s'inscrit dans la sienne (comme dans celles de Deleuze, Foucault et Levinas) pour ce qui est du développement du rapport entre ontologie et épistémologie, d'une part, et ce qui sera notre originalité, c'est-à-dire, d'autre part, de l'urgence de prolonger les travaux actuels en épistémologie comptable et de doter le champ de la recherche d'une ontologie de la comptabilité. Voir, entre autres, et de façon prioritaire Sloterdijk, P. (1987) *Critique de la raison cynique*, Paris, Christian Bourgeois; Sloterdijk, P. (1997) *Dans le même bateau. Essai sur l'hyperpolitique*, Paris, Rivages; Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Christian Bourgeois; Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, Paris, Mille et une nuits; Sloterdijk, P. (2000b) *Règles pour le parc humain*, Paris, Mille et une nuits; Sloterdijk, P. (2000c) *L'Heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Paris, Calmann-Lévy; Sloterdijk, P. (2000d) *Le penseur sur scène. Le Matérialisme de Nietzsche*, Paris, Christian Bourgeois; Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie - Sphères I*, Paris, Pauvert; Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs; Sloterdijk, P. (2007) *Le Palais de cristal. À l'intérieur du capitalisme mondial*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs; Sloterdijk, P. (2007) *Colère et Temps. Essai politico-psychologique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs; Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères III*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs;

technique dans le savoir constitué qui rend toute procédure ou toute normation de l'activité scientifique comptable incomplète et qui justifie une série d'impasses et d'incertitudes face au devenir de ce champ disciplinaire. À l'inverse, une telle posture d'un monde riche, complexe, entrecroisé et dense de techniques au sein des comptabilités en action rend impraticable la vision déformée de l'organisation comme organe contractuel ou comme instance souveraine de rapports sociaux qui parlent par eux-mêmes. Il y a de la technique comptable dans l'organisation mais comment la penser dans son polymorphisme et dans ses métamorphoses discontinues ? Le jeu de la technique comptable se complique parce qu'il est construit sur un étonnant parallélisme: une technique comptable se pense souvent avec un raisonnement sur les capitaux, ou plutôt sur une réflexion des uns sur l'autre. Partant, à lire les discours constitutifs du savoir sur l'organisation, la comptabilité, la gestion et l'économie, tant les discours des praticiens que les discours des scientifiques, en quelque sorte et pour faire court, on ne sait plus si ce sont les capitaux qui raisonnent, ou le raisonnement qui mime les capitaux, d'où précisément cette puissance d'hésitation dans la technique comptable qui se divise en elle, celle de leur commune réflexion. Si les capitaux sont une sublimation des instincts, que peut y faire la culture des techniques comptables ? Se contenter de produire un espace d'expression sous complète domination ? Combien n'est-il pas aisé de penser les capitaux en voulant faire le Bien ? Combien de raisons de se méfier des effets de puissance des capitaux sur la vie économique, sur la vie sociale et sur la vie tout court en prétendant réussir leur aménagement calculatoire technique au nom d'une nécessité naturelle d'effectuation sur le monde ? Si la pensée technique comptable est hésitante sur les moyens à déployer face à l'accoutumance de posséder des capitaux, c'est peut être parce qu'elle reste soumise à l'ambivalence qu'inspirent les zones du sacré de l'argent et à l'approche desquelles les boussoles s'affolent. La Technique serait-elle la réponse immanente à cette recherche d'un principe de réalité face à l'argent faisant intervenir une herméneutique du surréalisme ? Comme on sait qu'il ne peut pas y avoir de réalité sans interprétation de la réalité, qu'elle est donc le sens de cette propension de la technique à exercer une force sur cette métaphysique de l'argent ? Il ne suffit pas de souligner que la mathématisation de l'argent offre des archétypes objectifs offrants en même temps un lieu visible et un lieu intelligible à la technique. Une vision sur la rencontre originale entre la technique et l'argent apporterait une autre compréhension du contrôle ultime. Sans doute qu'il faudra débiter par la main technicienne de l'homme, de celle qui prend, saisie, du geste oublié s'emparer pour posséder. Détenir des capitaux, c'est les recevoir, ou les prendre. C'est ce dernier acte qui nous intéresse. Prendre ne signifie rien en lui-même: il faut identifier un objet de la prise. Mieux, il faudrait trouver l'objet de conquête qui conduit à l'objet de la prise. C'est à partir de cette trame postulée qu'il serait possible d'orienter plus finement la réflexion sur les actions techniques constitutives d'un

Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit. ; Sloterdijk, P. (2012) *Repenser l'impôt. Pour une éthique du don démocratique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.

savoir-prendre. *Pouvons-nous envisager une théorie des techniques de ce pourquoi il y a contrôlabilité des capitaux autour d'une série de savoir-prendre comptables ? Depuis les pillages que l'on retrouve dans la longue histoire de la prise de butin guerrière, que l'on observe la forme moderne d'enrichissement des États que constitue le prendre-fiscal, ou que ce soit les plus anciens systèmes de captations fiscales égyptiens, mésopotamiens et chinois autour d'un paternalisme éclairé au sein duquel «sont apparues les prémices d'une interprétation transactionnelle de la fiscalité» à l'effet que les «taxes seraient le juste prix à payer pour une vie dans un cadre ordonné», l'autorité fiscale de jadis et d'aujourd'hui recourent à des techniques de prises et d'emprises.¹ La question demeure de trouver, là encore, la raison d'être de l'objet de cette prise singulière. Par le seul biais de l'impôt, déjà, on peut être tenté de pencher du côté d'une contrôlabilité d'un projet de société, pour ne pas dire sur l'aspect précis de vouloir maintenir un système de défense des acquis. Si la technique est le propre de l'homme, si la technique est dévoilement de l'être au sens de Heidegger, la pensée technique d'un savoir-prendre serait-elle une attention singulière à la constitution d'un milieu social de vie, à la maîtrise d'un univers im-médiat, à l'édification d'un monde qui ne serait rien d'autre qu'un lieu où habiter ?² Posséder, c'est d'abord prendre. Il faut un objet de la prise pour pouvoir prendre. Donc, il y a un objet visé, un objet de conquête. La conquête de l'être sur le monde entraîne dans son sillage des techniques au service d'un savoir-prendre un "avoir" ou savoir-reprendre son avoir. Il y aurait donc une sorte de mainmise technique au service d'un savoir-prendre du capital au nom du capital. La question à résoudre à ce niveau de la réalité demeure celle de l'archétype de l'objet du capital à conquérir. Ce sont les raisons, les affects ou toute autre vérité qui l'emporteraient sur l'enserrement par ce monde qui n'est pas le sien. Comment de nouveaux champs du savoir portant sur une telle remontée du fond ontologique de la comptabilisation du capital par le chemin de la technique peuvent-ils nous conduire à revoir ou à remettre en question des acquis en sciences de la comptabilité ?*

Interpréter une comptabilité par sa genèse instrumentale n'a rien d'un unique exercice historique, sociologique ou de la seule science pour la science comptable. Dans un contexte d'étude épistémologique, c'est aussi une tâche de la philosophie des sciences et des techniques de renouveler la panoplie des concepts d'une science dénuée, dépossédée de ses forces créatives, de venir lui substituer un caractère probalistique des connaissances en lui et place d'une métaphysique déterministe de la nature positiviste. Branche de l'épistémologie, c'est aussi la tâche d'une philosophie des sciences et des techniques de proposer des réponses conceptuelles face à la mobilité des mouvements de l'ère moderne,

¹ Sloterdijk, P. (2012) *Repenser l'impôt. Pour une éthique du don démocratique*, op. cit., p. 31-32.

² Cette proposition est inspirée d'Heidegger pour qui l'être est condamné à se servir de la pensée pour constituer un chemin vers son monde et l'habiter par le biais du langage, à recourir à la technique comme mode de dévoilement de l'être dans sa vérité; enfin si «habiter est l'essence de l' "être-au-monde"», la «pensée travaille à construire la maison de l'Être» et, «conformément au destin, d'habiter dans la vérité de l'Être.» Voir Heidegger, M. (1964) *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Aubier, p. 155, 157.

face aux turbulences, l'imprévisibilité permanente et au chaos des réalités du capital comptable: les notions de causalité, d'ordre, de loi, de traitement de données et autre axiome de la science idéalisante déductive comptable demandent à être repensées. Le dialogue entre philosophie et science doit être reconstruit, comme au temps où la science n'était qu'une branche de la philosophie. Il appartient peut-être à une épistémologie de la comptabilité de contribuer à ouvrir de tels espaces de discussion en insistant pour faire apparaître les proximités floues, mal comprises et entendues, qui lient la philosophie et la science en un même ensemble de redistribution des concepts du capital comptable. Une répartition qui peut rendre possible, entre autres, l'avènement d'une ontogénétique de la pensée technoscientifique comptable qui nous ramènerait à cette idée encore mal cernée, mal conceptualisée et mal pensée, selon nous, du capital. Des techniques comptables, de mesures et de calculabilités qui, dès leur origine, sont des surfaces réfléchissantes, des plans de coordonnées, c'est-à-dire des positions différentielles qui sont des formes symboliques se présentant sous l'aspect de directives, nous dirait Cassirer, pour produire des objets de représentation; ainsi, les nombres comptables seraient, eux aussi, des «termes numériques» symboliques qui contiendraient «plutôt un ensemble de directives pour le mouvement corporel qui sert à dénombrer» le capital et les configurations de ses sériations possibles.¹ Chacune de ces sériations du capital peut connaître l'aventure des profondeurs où elle exprime une décomposition d'idées primitives, plus proches des affects spinozistes, des affections qui traduisent les passages d'un degré de puissance de l'être à un autre, donc les affections du corps, du détenteur du capital qui cherche à nombre et par lesquelles la puissance de son agir se trouve augmenter ou diminuer; ce sont ces idées de ces affections qui sont devenues des formes symboliques numériques qui peuvent être de nouveau morcelées, mises dans un corps d'idées, dans un schéma explicatif, un carcan d'ordre conceptuel qui doit être retiré-restitué, ensuite, pour reformer le sens d'une personne, d'un événement, d'une chose, ou d'une technique qui impulse ou oriente le mouvement de ce qui est capital. Une graphie comptable comme un budget ou un état financier, même constitué de la conception du nombre chez Cassirer qui le définit aussi comme une forme universelle d'ordre (avec le temps et l'espace), traduit un décalage de la réalité qu'elle cherche à mettre en ordre; elle s'envisage bien plus comme une différence de différences dont le rapport entre ces différences numériques appelle un sens qui va au-delà des énoncés de cette relation. Ces techniques du compter la mobilité permanente du capital font dans la traduction de ses transformations mais il s'agit d'abord d'affronter quelque chose qui n'est pas à la portée de toutes les sciences de la comptabilité: le capital monétaire ou le Compte Capital de l'Avoir des Actionnaires est le lieu d'un devenir plastique et psychodynamique, d'où jaillissent des mouvements ontologiques de l'être-du-capital qui, sans leur contrôle, leur notation, de ce qu'ils en restent, s'évanouissent à vitesse variable et infinie. C'est pourquoi la comptabilité institue un rapport de contrôle; de fait, elle octroie une puissance d'autocontrôle à cet

¹ Cassirer, E. (1972) *Philosophie des formes symboliques*, Tome I: *Le langage*, Paris, Minuit, p. 189, 257.

être-du-capital. Si «auto» est issu du grec ancien αὐτός, puis autós qui signifie, soi-même, ou encore qui s'applique à soi-même, un contrôle du capital est directement ou indirectement un autocontrôle exercé par un moi-proprétaire du capital. Devant cette chose à techniciser qu'il faut comprendre théoriquement, devant ce mouvement virtuel de la monnaie pour l'enregistrer, en garder une trace ou pour montrer les états numériques de la transformation d'un capital, la notion de «cinétique» serait non seulement plus appropriée (que la cybernétique), car chaque mouvement est hétérogène, irréductible à un autre, et il appartient au contraire à l'image que donne la schématisation numérique du capital; un peu à la manière de l'image-mouvement de Deleuze qui nous donne une coupe mobile dans la tête de celui qui pense, réfléchit, lit, raisonne, calcule, ou mesure un état ou un autre du capital, mais l'idée de cinétique nous invite à remarquer que les concepts de la comptabilité et du contrôle ne sont pas donnés dans la comptabilité et le contrôle. Un théorème sur la comptabilité, le contrôle, le capital et la technique s'exprime à travers ce que donne à penser l'image-perception d'un coût, l'image-affection d'une perte, l'image-pulsion d'un profit inespéré ou l'image-action privée du détenteur du capital. Comme on le verra, ces «images comptables» découlent de schématisations que constituent les états financiers, les comptes, l'arithmétique, les écritures, les normes, etc. C'est quand un capital se fractionne, devient multiple, incarné dans des salaires, des marchandises, des véhicules, des placements à l'étranger, des impôts, en notes de frais de représentation; c'est lorsqu'il est rapatrié par la comptabilité ou lorsqu'il se redéploie dans le temps et dans l'espace qu'il faut envisager toute la valeur d'un contrôle cinétique du capital. Autrement, un état du capital fuit en dehors de sa mesure, de sa calculabilité: chacun est une réalité qui passe et qui le déborde. Il faut recenser tout ce qui doit être mobile, détourné, oublié, laissé dans l'ombre, c'est-à-dire le hors-champ, tout ce qui existe et qui reste derrière le technicien, sur les lignes de côté de la mesure du capital, mais qui conditionne le mouvement même de fabriquer des positions comptables. Il existe donc un univers sociotechnique encastré mais inaudible et invisible dans les ensembles techniques des comptabilités d'entreprise et sur lequel se superpose, en surimpression, les effets de la constitution d'un rythme propre à chacun des états de compte du capital, des valeurs dynamiques, des affections, des perceptions et autres représentations mentales qui ajoutent d'autres choses tout en étant retranchées, tout en diffusant des manières de se saisir du capital tout en mouvement, telle une matière vivante selon le sentiment bifurquant d'une démesure de l'être et celui d'une immensité de l'être-dans-le-monde. La comptabilité n'est donc pas une technologie culturelle ordinaire: elle est aussi un ensemble de techniques du capital qui sont des techniques du moi-proprétaire.

Si l'angle de la technique nous intéresse tant, ces pour ces raisons et pour d'autres encore. Si la comptabilité se pose tout aussi bien en technologie d'un soi-en-devenir, celui d'un moi-proprétaire, c'est d'abord parce qu'elle peut également se définir en technologie de la capture, selon le sens pratique de rapatriement-contrôle, de prendre-contrôler le bien de l'autre, ramener chez soi un enrichissement de son

capital, un butin. De manière épistémologique, la comptabilité-capture serait proche de cette idée d'un «procès qui fait converger les termes de deux ou plusieurs séries hétérogènes [débit/crédit, actif/passif, coût/revenu]. Elle qualifie ainsi la manière dont un agencement crée une "zone de voisinage" entre plusieurs éléments hétérogènes, pris ensemble dans un "bloc de devenir» qui les transforme»; une technologie comptable agence des éléments très hétérogènes issus de l'économie, des organisations et de la société pour les loger, les classer dans le voisinage du Compte-Capital, et pour les faire converger dans une pragmatique du devenir-capital.¹ La comptabilité renvoie à un monde technologique de la préhension-contrôle, de la saisie de/sur la Nature, les organisations, l'économie et la société. Une telle technologie est un savoir, un processus du connaître empirique qui a pour modèle l'épreuve. Particulièrement celui de la mise à l'épreuve d'un agencement du disparate au nom d'un devenir. Sous ce cadre singulier, de ce qui est montré synthétiquement dans un compte ou dans une écriture comptable selon un contexte de ce qui est laissé hors-champ, et de celui d'un ensemble de techniques qui va rejoindre, et donner, une sorte de contenu empirique dont l'orientation contrôle-pouvoir du donné comptable le rapprocherait soit de la polis, au sens de la coopération entre parties prenantes d'une même comptabilité, soit de l'idolâtrie des capitaux selon l'ordre de deux porte-parole simple, le débit et le crédit, ou ce que j'ai et ce que je te dois, ou encore selon l'actif-sublimation ou le passif-névrose, c'est sous la surface de la comptabilité qui agence que nous devons porter notre attention; là même où il y a un champ d'expérience pragmatique qui opère dans le raccordement, d'abord du capital et de la société, puis des mouvements monétaires, des mouvements cognitifs des auteurs d'une comptabilité et des mouvements des hommes et des stocks de la modernité mondialisée par une panoplie de technologies (informationnelles, financières, médiatiques) et de leur raccordement; il s'agit également de montrer, entre autres, qu'à la surface d'un plan comptable et dans sa profondeur, qu'il y a là un affrontement entre deux puissances virtuelles cinétiques, deux forces sociales, et de leur deux voix: celle de l'agent comptable qui enquête, qui cherche et qui doit renseigner sur les usages et les transformations des capitaux, et celle des gestionnaires de capitaux et des propriétaires de capitaux qui est plus difficile à saisir, car elle dissimule ses secrets, une force de l'ombre en quelque sorte face à une force de la lumière, celle de la discrétion face à celle de l'éthique; par conséquent celle qui voudrait devenir clandestine face à celle qui doit devenir publique parce qu'elle répond d'un corpus de règles, de normes et de procédures qui ont force de loi. Mais tout ceci n'appartient pas à l'évidence, au langage ordinaire de l'expert-comptable ou en management, et pas encore tout à fait présent dans la recherche disponible; ce type de regard se donne à voir dans l'épreuve, dans l'empirisme des pratiques comptables, et un empirisme à la Hume qui doit incorporer les pratiques des propriétaires de capitaux. Cet empirisme repose sur l'unité d'une réflexion et de son extension, des

¹ Nous empruntons le sens de capture à l'œuvre de Deleuze. Voir particulièrement Sauvagnargues, A. (2003) «Capture», in R. Sasso et A. Villani [sous la dir.] *Le vocabulaire de Gilles Deleuze, Les Cahiers de Noesis*, no. 3, p. 48.

idées, à l'impression jusqu'à l'action, du pouvoir de l'imagination jusqu'à ce qu'une impression se transforme dans la connaissance de son expérimentation. Ainsi, une impression d'un moi-proprétaire émanant dans l'idée d'un capital transformé par le biais de l'expérimentation d'une stratégie, qui rapporte, devrait être considérée sur une base épistémologique, et par l'entremise d'une dimension intelligible qui ramènerait, cette «idée de cette impression dans son épreuve-expérience», dans un registre de pluralité, car une impression ne vient jamais seule: «les idées sont bien les images affaiblies des impressions dans la mesure où l'idée est nécessairement une image (on a envie de dire un calque) ou une copie de l'impression, celle-ci étant liée irrémédiablement à l'immédiateté de l'expérience» et seuls une inscription, une notation, un enregistrement pour faire épreuve commune entre expérience du capital, impression issue de l'expérience du capital et des idées qui en découlent, «doit passer par une inscription durable permettant la pensée par la manipulation de la copie, de l'image ou de la représentation» de ce qui est capital.¹ Il faut donc retenir sur média comptable les idées des impressions de l'expérience du contrôle du capital-argent si l'on souhaite pensée empiriquement un autre champ d'expérience à venir du capital. Mais épistémologiquement parlant, il s'agit de dépasser l'expérience à la fois utilitaire et phénoménale et leurs conditions transcendantes pour privilégier les conditions virtuelles de l'expérience réelle du capital. Une analyse est requise pour réduire l'espace et le temps des choses (comptables enregistrées) du capital et de ses modes d'existence techniques dans le but de rapprocher le clivage ontologique kantien entre matière et durée, intelligence et intuition; un double clivage de l'épreuve comptable qui serait envisageable, dorénavant, comme une différence entre ce qui est virtuel (un espace-temps multiple d'une chose) et ce qui est actuel (un espace-temps propre à une chose), c'est-à-dire une nouvelle façon d'élaborer le rapport entre concept et expérience, se donner une posture plus mobile pour suivre les lignes de fuite d'une impression-idée dans le monde hors-champ de l'expérience d'un capital, hors-cadrage de ce qui se dit d'un coût, d'un budget, d'une stratégie, d'une gouvernance ou d'un contrôle de gestion: tout l'enjeu de la connaissance est de se laisser instruire par une expérience de la pensée différente et non réductible à elle et à ses uniques modalités techniques. De plus, le propre de la comptabilité, qui enveloppe le capital, est de s'étendre au-delà de ses circonstances techniques dont elle est née pour produire, fabriquer à sa façon, des connaissances pragmatiques voire des «vérités» sur les états du capital. La comptabilité tisse aussi, à travers chacun de ses comptes ou état financier, un résultat analytique d'une tentative d'objectivation systémique de la pensée empirique, de la volonté de connaître et de l'action du capital à choisir selon l'optique d'un sens à donner à un projet organisationnel. On retrouve ici un exemple de constitution épistémologique d'un savoir pratique issu de la technique comptable comme épreuve d'un faire-savoir dans un champ de forces. Nous retrouvons ici l'illustration

¹ Brun, C. (2009) «Perception et représentation mentale dans le Traité de la nature humaine» in J.-P. Cléro et P. Saltel [sous la dir.] *Lectures de Hume*, Paris, Ellipses, p. 167-168.

d'un principe de distanciation qui existe chez le praticien même de la comptabilité, un producteur de connaissances pratiques qui peut opérer une volonté de savoir, surtout si elle veut faire l'usage affirmatif de synthétiser la dispersion du capital dans le temps et dans l'espace selon l'expression simple de son unité, selon ce qui apparaît, très concrètement, comme l'effort véritable d'une synthèse disjonctive, celle d'un savoir à la Deleuze, étonnamment, et dont les éléments s'éloignent les uns des autres à force de vouloir les rapprocher.

Outre à travers l'épreuve empiriste, les sciences comptables produisent un savoir qui a pour modèle l'enquête. Toute comme un agent comptable produit de la connaissance pratique qui relève également d'un modèle d'enquête. N'oublions pas que, comptabiliser, c'est rendre des comptes; c'est produire des informations qui renseignent, comptabiliser c'est fabriquer des formes singulières de connaissance pour aviser quelqu'un qui, lui, cherche à contrôler, souhaite obtenir le résultat ce qui a été colligé. Encore une fois, nous devons nous donner une posture double de cette observation: en quoi consiste l'enquête du chercheur qui souhaite savoir quelque chose sur un aspect du travail d'un agent comptable qui fait examen d'une série de faits des usages du capital au nom de quelqu'un qui cherche à savoir quelque chose sur un état du capital. C'est là, à ce niveau de réalité épistémologique, que le chercheur ou l'agent comptable poursuit, au sein même de sa propre manière de connaître, la constitution d'une surface de vérité, d'un plan d'expérimentation visant l'intégration d'un objet du capital, forcément, ou indirectement, ou un autre objet qui serait de l'ordre d'un événement du capital, mais toujours selon le même mouvement de la pensée qui consiste ici à faire porter l'analyse non plus sur la chose du capital, mais sur l'être du capital. Et peu importe sa traduction ou sa transfiguration en nombre, en coût ou en résultat budgétaire: par delà ou en deçà de ce rapport au dire-vrai, au premier plan, c'est de l'Être dont il s'agit, et souvent de l'opposition entre un être et une valeur du capital; tous les êtres, donc l'Être exprimé à travers un capital fait en sorte que ce dernier, c'est tout ce qu'il y a de plus compact, d'engluant ce qui fait l'être, et cette valeur, c'est souvent, là encore, cette intensité ontologique manquante parce qu'objet de désir, parce qu'objet de valorisation; c'est cette autoréduction numérique dans le capital de ce qui manque à l'être pour Être.

C'est donc précisément ce que l'enquête de l'un et de l'autre cherche à faire: penser la différence entre comptabilité et l'objet de la comptabilité qui est le capital-contrôle d'un autre afin de définir ou redéfinir les rapports de l'un à l'autre dans le but de libérer ou rendre plus intelligible cette compacité du capital de l'être. Champ majeur ou champ mineur la comptabilité, peu importe, à ce jour, le mimétisme timide, celui de l'emprunt conceptuel à d'autres disciplines; la précaution confuse entre les nécessités méthodologiques et ce pourquoi on fait de la recherche, réserve ambivalente de prétendre à la science selon des justifications oscillantes entre fascination et exécution de ce qui n'appartient pas à notre champ d'étude, et la modestie obscure des usages obligés de la rationalité revendiquent, en valeurs,

l'objet de la science de la comptabilité, il y a enquête empirique ou expérimental en vue de constituer une identité collective au domaine de la science de la comptabilité qui repose sur un fond de la subjectivité, pour ne pas dire à partir du chercheur-être dans le monde: l'enquête est, chaque fois, aussi, de nature ontologique. De même que la connaissance produire par la science «et» par la technique de la comptabilité: un agent comptable est aussi un être dans le monde qui produit une connaissance utile, certes, ordinaire, normalisée ou banale, mais de type ontologique.

Voilà un front de l'analyse de la science comptable qui se trouve déplacé par l'épistémologie sur des segments des conditions du connaître. Partant, toute science de la comptabilité devrait, tôt ou tard, dans son développement institutionnel, et sous ce cadre singulier de cette positivité ontologique, revisiter la portée de la méthode pour faire connaissance. Bien plus, au sein des discours des méthodes, il faudrait inférer une partie de la connaissance technique sous enquête à une autre partie, qui n'est pas donnée. Nous retrouvons ici l'illustration d'un principe de distanciation que peut opérer une autre volonté de savoir, surtout si elle veut faire l'usage affirmatif d'une critique de sa propre science, celle d'un savoir dont les éléments ne valent que pour les formations historiques où ils prennent place, et dans le présent, au sein même des connaissances techniques ordinaires produites par un dispositif de comptabilité d'entreprise. Toute la question est de déterminer la nature des rapports entre l'enquête scientifique et l'enquête technique comptable, entre l'épreuve de vouloir faire connaître son objet d'étude et l'épreuve de vouloir faire connaître techniquement un objet du capital, plus précisément autour d'une technique de contrôle comptable vue, ici, comme une forme de preuve, de manifestation du savoir, d'authentification du savoir qui obéit au schéma général de l'épreuve et au schéma général de l'enquête d'un point de vue expert, celui d'un agent comptable ou d'un agent contrôleur de gestion. Manifestation d'une volonté, et d'un volonté savoir in fine, en effet; une technique comptable concentre tout un monde de constitution de la preuve pour examen: l'agent comptable produit un savoir pratique, à l'oral ou à l'écrit, après avoir vu, après avoir lu des textes, parce qu'il cherche à documenter ce qui a été fait et dit, parce qu'il veut connaître aussi bien ce qui a été décidé que ce qui a été réalisé; enfin, parce qu'il consulte des auteurs et prend connaissance des discours, ceux des législateurs, des normalisateurs, des politiques générales de l'administration, des conventions, des contrats, etc. et ce dans le but de révéler, de prouver le vrai des états du Capital.¹ Un tel enjeu de recherche n'est pas rien puisque tout savoir empirique constitué par un

¹ Nous définirons plus loin le sens de ce vocable. Pour l'heure, voyons-le comme un opérateur épistémologique utile à court terme pour fabriquer notre propre connaissance selon qu'il renvoie au capital des actionnaires et celui des autres prêteurs et créanciers, et au sens de ce qui est *possession monétaire de soi*. Plus tard, nous conceptualiserons le «Capital» à partir d'une ontologie de l'être, passage obligé si nous voulons parvenir à une ontologie de la comptabilité comme condition première à une épistémologie de la comptabilité. Retenons immédiatement que la comptabilité est aussi une extension technique du capital et, par conséquent, elle consiste à passer le long de l'événement, et de l'être, qui forment l'idée du Capital avec majuscule; une comptabilité qui consiste à devenir, à devenir sa *mémoire* et à loger *dedans* l'événement du Capital, à y demeurer le temps d'une remontée par l'*être*, à le remonter en *dedans* pour témoigner ce qui *est*, à partir de ce qui *était* et en *vue* de ce qui *doit être*. Nous verrons alors pourquoi et comment Capital, Comptabilité et Être, selon un sens spinoziste et deleuzien, parlent d'une même *expression*, d'une même *Voix* sous le double cadrage d'une épistémologie et d'une ontologie. En un mot, le concept de «Capital» sera promu à un rôle ontologique, et comptable.

agent comptable obéit à un archétype de la véridiction et que le savoir scientifique obéit, lui aussi, à un modèle de la véridiction. Pour nous, à ce niveau de réalité, la question centrale d'une épistémologie de la comptabilité pourrait être la suivante: que penser de la vérité scientifique comptable qui se cherche dans la vérité technique comptable des états du Capital ? On ne peut couper le savoir sur l'entreprise, sur la gestion et sur le contrôle de la gestion de son apprentissage technique comptable. La firme est aussi le résultat sociocomptable d'une technologie des usages et des aménagements du Capital. On pourrait objecter que toute la pratique comptable actuelle consiste à réduire l'incertitude en risque calculé par la mobilisation d'instruments pour tenter d'anticiper sur le sujet humain en lui imposant une conduite à l'aide d'un sens commun que constituent les mots de la comptabilité. À ce relativisme sociologique excessif, à cette prétention de ne voir qu'une expertise sociale sur des situations partielles, que savons-nous sur le sens ambigu et polyvalent des phénomènes techniques comptables ? Selon nous, à partir de nous, selon les modes de construction de la connaissance au sein des sciences comptables, de quoi ces dernières sont-elles capables de savoir sur, finalement, ce règne de la technique comptable ? Et puis, qui sait, aujourd'hui, que la comptabilité a été un des premiers dispositifs technologiques de l'humanité ? Le sens de ces phénomènes comptables vient, déjà, de prendre une autre dimension: un tel axe temporel dit, à lui seul, et dans cette mesure-là, que ce n'est pas une technique comme les autres.

La difficulté d'une science contemporaine comme la comptabilité et de sa pensée réside dans son manque de recul dans l'histoire des techniques qui est, pourtant, constitutive de ses objets d'étude scientifiques. C'est là que peut intervenir l'utilité d'une épistémologie qui emprunte à l'histoire des idées et à l'histoire des sciences et des techniques. Les soubassements, ceux des origines de la science de la comptabilité, ne sont pas issus des sciences sociales modernes, des sciences économiques ou de l'économie politique des siècles derniers ou encore moins de la philosophie. De quelles formations discursives relèvent-ils ? Ils constituent encore, à notre avis, un territoire impensé dont l'enjeu consiste à dévoiler les couches successives sur lesquelles repose ce savoir particulier sur l'homme. Partant, à la question centrale de la théorie de la connaissance, une autre branche de l'épistémologie, à l'effet qu'il faut distinguer le «sujet qui connaît et l'objet à connaître», et parce que nous sommes «voués historiquement à l'histoire, à la patiente construction de discours sur les discours, à la tâche d'entendre ce qui a été déjà dit», qu'il soit scientifique ou praticien, on ne peut plus faire de la conscience du sujet comptable le point de départ de la connaissance, car il est ce que cet impensé par lequel il pense fait de lui, mais il ignore, a priori, ce qui lui fait penser son objet.¹ À la question classique, et ancienne, de la science, depuis quel fondement un sujet peut-il connaître le monde, et pour nous, le monde de la comptabilité, de Platon à Kant, de Spinoza à Hegel, et plus récemment de Heidegger à Deleuze, des

¹ Besnier, J.-M. (2011) *Les théories de la connaissance*, Paris, PUF, p. 3 et Foucault, M. (1963) *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, p. XII.

philosophes, mais aussi des scientifiques, cherchent à réfléchir à l'ultime fondement, à l'absolu explicatif de la genèse de toute chose, au nœud originaire au sein de l'intériorité apte à servir de justification à une corrélation entre l'esprit et la vérité, voire entre l'âme d'un sujet et la connaissance. Cette dernière question, c'est une vieille problématique humaine qui, actuellement, constitue un objet de préoccupation à la fois pour la philosophie des sciences, la sociologie des sciences et pour l'épistémologie.

Si la comptabilité technicienne devait occuper une place de choix dans les origines des sciences comptables, il n'y a pas lieu d'entreprendre n'importe quelle histoire des idées ou se lancer arbitrairement dans une épistémologie. D'une telle volonté de savoir et des activités qui en découlent, ce sont de vains efforts, diront certains, à la suite de Nietzsche, de vouloir trouver cette seule origine technique aux savoirs scientifiques comptables contemporains; comme une telle quête ne constituera, tout au plus, qu'une simple volonté de savoir pour d'autres, un simple examen des conditions d'existence d'autrefois d'un savoir d'aujourd'hui, ou un effort épistémique qui comptera pour un seul regard singulier d'en souligner les conditions de véridiction.

Aussi, nous le comprenons, il faut jouer de prudence lorsqu'il y a enquête sur les jeux de la constitution de la connaissance. Tout simplement parce que toute chose est née du hasard, l'attachement à la vérité ultime de la rigueur scientifique ou métaphysique n'est qu'un rapport de force, une tentative malheureuse de domination intellectuelle ou une désespérance de celui qui, enfermé de lui-même dans un nœud gordien, idéalise jusqu'à l'absolu la connaissance ou ne sait plus penser ontologiquement "ce qui est», car, ce «qu'on trouve au commencement historique des choses, ce n'est pas l'identité encore préservée de leur origine - c'est la discorde des autres choses, c'est le disparate.»¹ Voilà une mise au point pour ceux intéressés aux origines d'une discipline, aux chercheurs préoccupés par des questions épistémologiques. Par contre, rien n'empêche d'opérer un parcours historique des concepts fondamentaux qui organisent le savoir, d'entreprendre l'esquisse d'une «biographie des objets scientifiques» et donc de s'inscrire dans une méta-épistémologie.² Nous voudrions participer à ce mouvement qui traite des objets et du contenu des modèles d'objets scientifiques.

L'épistémologie tente de réaliser une radioscopie d'un domaine du savoir, préférablement établir, par une démarche de recherche, ce qui le constitue, non pas uniquement dans la formation de ses éléments identitaires paradigmatiques, mais ce qui le rend possible, comment il fonctionne, qu'elle croyance il génère, comment pensent ceux qui en transmettent les idées; bref, si elle sait se montrer à la hauteur, elle questionnera, en plus, le problème des discontinuités, des failles, celles des négativités et des exclusions de ce qui n'est pas permis de dire et de faire, s'intéressera à ce qui se cache derrière ce savoir,

¹ Foucault, M. (2001) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire» in *Dits et écrits* I, texte no. 84, Paris, Gallimard, p. 1006.

² Voir le développement de ce qui devrait être l'épistémologie d'une épistémologie lorsque celle-ci vise la quête d'une vérité de ce qui fait une discipline; autrement dit comment se développerait un paradigme de méta-méta-épistémologie autour des recherches historiques, comme celles de Foucault, dans Hacking, I. (2002) *Historical Ontology*, Cambridge, Harvard University Press.

ce qui tient de la vérité, du recours ou non aux événements de la science et de la technique toujours singuliers, jamais répétés et répétables, et toujours assujettis à des multiplicités de choses. Une recherche épistémologique offre des méthodes de rectification de la pensée scientifique; elle se propose de déformer les figures conceptuelles établies afin de les valider à la faveur d'un saut en profondeur et montrer, s'il y a lieu, des dimensions à courbures variables de sens qui se superposent, etc.; enfin, une telle recherche est, chaque fois, une opération singulière qui vaut, pour elle-même, car tendue vers un horizon unique de discursivité aux contours instables. Située au carrefour interdisciplinaire de l'épistémologie, de la philosophie des sciences, de la philosophie des techniques, de la recherche historique des sciences et des techniques, de la sociologie des sciences et des techniques et des sciences comptables, de gestion et de contrôle de gestion, notre recherche proposée consiste à une décomposition de toutes les formes emportées par un objectif de montrer la constitution d'un savoir connaître sur un rapport modulable technique/contrôle, un rapport vu comme un point réduit de focalisation, une lentille optique, dirait Deleuze, destinée à en polir le verre pour induire une vision inspirée, mais aussi très utile pour observer les idées, les concepts, les pratiques, les méthodes et les théories qui s'allongent dans des territoires connus, mal connus et inconnus, et se compénètrent, s'affinent et s'enchevêtrent comme autant de rapports différentiels qui déterminent une singularité selon des disparités de sens qui constituent un champ de connaissance possible.¹

Des travaux ont été réalisés récemment autour d'un tel questionnement épistémologique qui, dans notre domaine d'étude, serait énoncé de la manière suivante: pour opérer une mise à distance critique des énoncés établis par la recherche en comptabilité, énoncés qui renvoient à des concepts terminaux, normés, et légitimement reconnus par les sciences comptables, quels sont les processus d'individuation qui se sont noués à des "discours vrais", c'est-à-dire les procédures par lesquelles, dans l'histoire de la comptabilité, des discours de vérité - ceux des anciens registres de compte, des manuels d'apprentissages de la comptabilité, des archives comptables, etc. jusqu'aux discours des scientifiques en comptabilité - s'imposent, transforment, transmettent, informent voire aliènent des sujets et, outre la matérialité, les techniques, les mesures et la calculabilité, par lesquelles des subjectivités se construisent, se travaillent et s'agencent à partir de quel dire-vrai ? Plus précisément, et dans notre cas, toutes ces questions se synthétisent dans un problème général de l'épistémologie dont l'évènement scientifique comptable de contrôle développe les conditions: comment arrive-t-on, collectivement, à faire croire à ce monde-ci du contrôle, celui de la science de la comptabilité, qu'elle dit vraie ? Mais cela ne fait qu'aggraver le

¹ À ce propos synthétique et abstrait, nous aurons l'occasion à maintes reprises de le décliner dans des éclaircissements, des précisions et des illustrations. Nous tenons ce langage pour rester dans le cadre épistémologique qui examine les liens, les logiques et les méthodes employées pour penser le savoir. Les sources principales qui inspirent cette position sont les œuvres de Foucault, Piaget, Deleuze, Bachelard, Habermas, Nietzsche, Spinoza, Simondon et Levinas. En peu de mots, c'est une recherche des formations historiques de ce que nous savons, et pouvons savoir, dans la discipline comptable, particulièrement sur quelques aspects du contrôle comptable. Voir Deleuze, G. (1981) *Spinoza : philosophie pratique*, Paris, Minuit, p. 24.

problème. Ici, en ce domaine scientifique, comme le vrai n'est jamais à lui-même son propre fondement, à ce discours de la vérité se rajoutent d'autres conditions de vérité. De celles qui se rattachent, directement ou indirectement, à certains objets techniques comptables, c'est-à-dire à un monde empirique, technique et comptable dont la particularité est de prendre sur lui la divergence, l'hétérogénéité et la singularité des affaires organisationnelles. Et qui plus est, la chose se complique encore parce que ces activités sont des "affaires sociales", et au nom de qui convient-on de la "nécessité de les maîtriser" ? Pourquoi est-il « nécessaire » de contrôler tout rapport au Capital et au nom de quelle socialité ? Et puis, quel est le sens de cette nécessité ? Un concept utile, selon nous, pour justifier un vitalisme qui traduit ce qui ne peut pas ne pas être maîtrisé, une "nécessité" qui s'oppose à la contingence et qui dit, précisément, que l'argent et l'homme, couple mesuré ou démesuré, n'échappent pas aux lois du réel, qu'ils sont soumis à des "nécessités naturelles" que commandent même, paradoxalement, le sens de leur contraire, c'est-à-dire la liberté d'agir. Les philosophies de la nécessité, que sont le stoïcisme, le spinozisme, le marxisme et le freudisme, proposent une définition de la liberté qui est, elle-même, la nécessité comprise et exprimée en connaissance de cause, une sorte de nécessité intérieure à l'être de la raison inspirée, en retour par des instincts nietzschéens ou des passions spinozistes. Or, dire la "nécessité de maîtriser" les flux externes des achats, des ventes, des crédits, des impôts, dire à qui de droit les flux internes de production, de la rémunération et des conditions de travail, dire et redire la "nécessité de maîtriser" les actifs, les passifs, les événements économiques et autres choses et événements, c'est exposer, tôt ou tard, une vérité. Il est nécessaire de garder une trace, de mettre en mémoire, en archive, de transmettre à travers le temps des preuves d'une transaction, d'un échange, d'un donnant-donnant, du donner-donner : comptabiliser produit la preuve nécessaire d'une réciprocité entre un donner et un donner, un artéfact en raison double, créatrice d'une vérité sur la nature intime de l'objet échangé. C'est même ce moment ancien, où l'homme est devenu un animal de la vérité, par des vieilles formes de contrôle comptable, qui nous intéresse. Le problème est donc de faire une généalogie de ce discours comptable technique de vérité sur l'homme jusqu'à ses formes modernes de discours scientifiques.¹

Mais de quelle vérité parlons-nous ? Heidegger est allé assez loin dans cette direction en disant, dans *L'Être et le Temps* (§44), que la vérité est ce qui advient de la non-vérité; c'est la non-vérité qui est première, utile à l'être-découvrant. Cette seule proposition de principe nous interpelle à plus d'un titre puisque, en suivant ce seul fil de la pensée de Heidegger, le mode d'existence du destin de l'homme est non seulement caractérisé par son dévoilement technique, mais parce que la pensée (occidentale) elle-même, par ses origines, est appropriation, saisie, maîtrise de ce qui ouvre, inaugure, donne à penser; et la question première de cette appréhension de la réalité par l'omniprésence de la technique, c'est celle de

¹ Ces discours prétendent, eux-mêmes, offrir des vérités sur une comptabilité pourvue de règles de véridiction, règles qui sont en fait des pratiques réglées autour d'un objet de révélation ou du juste contenu correspondant à ce qui doit être dit ou pensé.

l'être, et la question de l'être, c'est sa vérité. L'objet, l'objet technique ou l'objet de la technique qui caractérise aujourd'hui la science qui opère par des techniques, c'est un état des choses au sens heideggérien de «Sache» et de «Verhalt», de «chose» et de «relation», un rapport ou un état de ce rapport qui «signifie la relation de la chose, plus précisément, la relation à la chose. Ici, la chose, la Sacheselbst de la philosophie, c'est l'être. Le tournant s'accomplit dans un rapport à l'être, qui est celui de l'homme.»¹ C'est Heidegger qui, récemment, insista pour comprendre que la relation à une chose, autrement dit, la sempiternelle question du sujet et son rapport à l'objet, très caractéristique de ce qu'il y a à connaître et de comment connaître, c'est la relation qui est l'élément différentiel et cette relation, c'est l'être lui-même; la chose est l'être-découvrant qui prend un tournant, le fameux kehre vers la chose qui n'est qu'une simple inflexion de la pensée de l'expérience de celui qui pense en prenant un autre chemin, détourné, jusqu'à une possible direction opposée pour être conduit encore plus avant de cette chose elle-même. Mais ce tournant de l'être vers la chose par un autre chemin, «la Kehre, s'avère plurielle» et cette «pluralité fait son entrée dans l'horizon du tournant», car l'être, à force de se tourner pour connaître, «"accède de manière multiple"» à la chose qui, de ce point de vue, ne fait que paraître.² Grondin souligne que c'est Gadamer qui rapporte l'origine du mot kehre, concept décisif qui fut au cœur de l'ontologie heideggérienne qui n'est rien d'autre qu'une présentation de l'être comme vérité. C'est donc un patois local allemand qui signifie le refus, celui de s'engager dans cette relation à une chose, c'est un acte imprévisible de l'être, incontrôlable; la kehre, c'est le retrait de l'être de lui-même, pour que l'étant se fasse, pour qu'une partie de son être puisse devenir un étant autre; et là, c'est tout ce qui importe: savoir se retirer au nom de la vérité en devenir de l'être.¹ Pour parler cette langue ontologique, il faut reconnaître que l'étant, c'est l'être donné, défini loin de l'être qui, lui, reste dans une antichambre, en retrait, parce que sa vérité est voilée, et elle est à découvrir dans la manifestation d'un étant; comme s'il en était autant avec l'être du capital, caché, en retrait du capital, en attente que l'un de ses délégués, l'un de ses étants, le manifeste, lui procure un être-découvert qui se fondera sur la révélation du monde, ici par l'entremise des modes d'existence de la technique comptable du capital.

Nous voudrions éclaircir rapidement ce qui se dessine ici. Les sciences physiques, naturelles, économiques voire même plusieurs des sciences sociales nomment vérité une chose simple mais très complexe; c'est la réalité objective, ou encore, pour faire plus court dans cette conception classique, la vérité, issue de la réalité, c'est son objectivité. Plusieurs adeptes de méthodes comme instrumentum de vérité croient qu'il est possible, en principe, de découvrir la vérité sur cette base de l'objet, de l'objectivité obtenue par des corpus et des expérimentations contrôlés. Pour l'individu, pour le praticien de la comptabilité, pour le gestionnaire et l'investisseur, il y a toute une série de vérités possibles: des vérités de

¹ Grondin, J. (1987) *Le tournant dans la pensée de Martin Heidegger*, Paris, PUF, p. 25.

² *Ibid.*, 127.

fait, des vérités de droit, des vérités de l'évidence, des vérités visibles, des vérités "nécessaires", etc. Coupons court à toutes ces définitions possibles et allons du côté de Foucault qui a eu le temps d'y réfléchir abondamment: nous dirons, avec lui, qu'elle est une production, elle est aussi un rituel tout comme elle est une procédure réglée ou bien elle est aussi rupture, crise, rapport de force; elle reste soumise à une recherche hasardeuse, aux contraintes multiples, selon des mécanismes et des instances qui sanctionnent le vrai du faux, selon et à travers les techniques utilisées pour l'obtention du vrai et/ou par des statuts de ceux qui savent, ceux des experts, et dont le discours fonctionne comme vrai.² Qui plus est, sa conception de la vérité «a une géographie précise: elle ne se révèle qu'en certains lieux et dans certains cadres. Elle ne peut être énoncée ou proférée que par des sujets qualifiés»: la vérité foucauldienne d'inspiration nietzschéenne «dépend de rituels correctement exécutés, de dispositifs déterminés, de circonstances et de moments précis. Elle suppose un jeu de forces mouvant. En tout, elle doit être réfléchie comme évènement produit que comme nature découverte».³ Comment un scientifique de la comptabilité produit-il ses connaissances vraies ? Comment un comptable produit-il une vérité sur le statut d'un Capital ? Ce dernier cas de figure nous importe, car des «techniques de vérité produisent de la réalité plutôt qu'elles ne la reflètent.»⁴

Contrôler, en comptabilité, est-ce, alors, faire connaître pour de vrai alors qu'il est possible de lui faire dire autre chose ? Justement, lui faire dire autre chose, qu'est-ce que cet autre dire-vrai implique ? Parce qu'elle renseigne ou rend des comptes à un pouvoir qui a des attentes en matière d'une volonté de savoir, parce qu'elle nourrit une politique de la vérité, celle d'un actionnaire, d'un dirigeant, celle d'un entrepreneur ou d'un créancier, une vérité comptable resterait donc assujettie à une souveraineté politique ? Ou encore parce que, in fine, il faut défendre la société, la comptabilité machine des politiques de la vérité au nom d'un pouvoir populaire qui est tantôt un pouvoir public ou tantôt un pouvoir médiatique qui affiche des résultats financiers hors de tout doute raisonnable ? Et connaître comment, selon quelle modalité technicienne, c'est-à-dire selon quelle forme de schématisation propre à une technologie particulière sachant qu'une société «se connaît nécessairement par autoconnaissance et, à travers la connaissance de la société, le sujet se connaît lui-même» ?⁵ Une technologie singulière de gouvernement sociétal ou au service d'un art de gouverner qui est le propre d'une société ? Une technologie singulière de captation du Capital qui serait donc une production sociale puisqu'elle incorpore les vérités qu'une société se donne pour fonctionner pour vrai ? Une technologie singulière d'individuation de soi qui injecte des microdoses de vérité d'une société ? L'expérience du lecteur d'une

¹ *Ibid.*, p. 102.

² Voir ce regard synthétique sur sa conception de la vérité dans Foucault, M. (2001) «La fonction politique de l'intellectuel» in *Dits et écrits* II, texte no. 184, Paris, Gallimard, p. 112 et ss.

³ Gros, F. (2004) «Michel Foucault, une philosophie de la vérité», in M. Foucault, *Philosophie, anthologie*, Paris, Gallimard, p. 18-19.

⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵ Toth, I. (2009) *Liberté et vérité: pensée mathématique et spéculation philosophique*, Paris/Tel-Aviv, Éditions de l'Éclat, p. 9.

preuve comptable tend à se formuler dans un jugement de valeur qui est rarement objectif ou rationnel : parce que toute technologie comptable présente une certaine vision du monde et une échelle de valeurs, le lecteur se trouve confronté avec un système qui n'est pas toujours le sien mais au sein duquel il doit prendre part pour qu'éclate la vérité d'un état du Capital. On pourrait conclure qu'une telle vérité n'est pas dans la description du réel mais dans la pensée de l'individu-lecteur. Mieux, en prenant l'histoire à témoin, on pourrait constater que la vérité d'un Capital est dans la vérité du symbole comptable, que la technique comptable ne fait que réduire le général dans le concret minimaliste mais sacré du symbole-artefact à conserver, ne fait que reproduire un idéal de relation dans un réel à mémoriser, enfin une telle technique ne fait que prendre un virtuel, un infini possible et le traduire dans le fini d'un résultat toujours actuel à forte valeur de réciprocité. Autrement dit, une histoire comptable de ces vérités du Capital tient dans une série de descriptions de l'humain dans la catégorie du temps.

Mais il devient délicat de tirer, en une telle matière, les leçons de l'histoire. La chose se complique lorsqu'on sait que le mot «comptabilité» apparaît dans la langue française au XVI^e siècle alors que, récemment, Minaud, insistait, avec une finesse du détail technique à partir d'une riche documentation historique, sur le fait que les Romains faisaient usage d'une activité humaine raisonnée à partir de comptes et qui s'apparente à cette idée générale de comptabilité.¹ Dès lors, dans le cadre d'une démarche à dimension herméneutique et phénoménologique, on remarquerait que le lecteur romain d'une pièce comptable éprouvait, peut-être, non pas une vérité économique ou objective mais le dévoilement d'une vérité métaphysique de la vie humaine, d'abord celle qui concerne sa vie propre; que le total de ses biens n'apparaît plus comme thème numéral mais dans cette signification qu'il a pour lui-même, et qu'il y a signe d'une ouverture qui donne sur au-delà de ce qui se délimite par les comptes. C'est autre chose qui comptable, c'est cet autre chose relancée par le compte comptable qu'il importe d'essayer de mettre au jour à travers l'histoire; c'est tout ce qui peut se dire de la comptabilité pour quelque chose d'autre que comptable. Si l'histoire de la comptabilité nous amène aux origines de l'écriture, entre autres dans les restes des temples des cités d'Uruk et de Lagash au pays de Sumer, il y a au moins 5 000 ans, et depuis, que nous constatons que de nombreux scribes-comptables ont été les premiers à "faire savoir", à devenir des experts dans un grand nombre de domaines de la connaissance, que peut-on penser ?² Comment pensons-nous depuis ce premier trait comptable sur un plan de notation, sur une surface réfléchissante du compter ? Que devrions-nous penser, et croire, des origines comptables de la mesure, des nombres, de l'écriture, du calcul, et de la raison ? Au sein de la discipline comptable, que voulons-nous, et d'où parlons-nous ? À suivre ces pistes, on s'aperçoit qu'un problème décisif les traverse: en quoi chaque acte

¹ Minaud, G. (2005) *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

² Bonfante, L. et al. (1997) *La naissance des écritures, du cunéiforme à l'alphabet*, Paris, Seuil.

comptable de contrôle serait une représentation du temps, dans sa multiplicité et dans ce qui est nécessaire, dans ce qui est vrai, de ce qui est, pour celui qui a, pour ce qui doit, être ?

Pourquoi comptabiliser ? Pour faire des enregistrements, des classements et des mémoires matérielles ou tenir des discours analytiques et de synthèse sur les états du Capital ? D'une manière ou d'une autre, de la comptabilité générale à la comptabilité analytique, parce que ce verbe renvoie à la fois à un métier de la parole et de l'écriture, il y aura des discours, il y aura des traces, il y aura des formes de discursivité, il y aura cette "nécessité inaudible" de constituer des archives. Convertir les usages du Capital en écritures, la géométrie qui en résulte a peu à dire à première vue: comment arriver à la "faire parler" ? À l'archive, il y a l'arkhè, signale Derrida, ce qui veut dire à la fois le « commencement » et le « commandement », vieille notion oubliée qui coordonne deux principes en un: « le principe selon la nature ou l'histoire, là où les choses commencent - principe physique, historique ou ontologique -, mais aussi le principe selon la loi, là où des hommes et des dieux commandent, là où s'exerce l'autorité, l'ordre social en ce lieu depuis lequel l'ordre est donné - principe nomologique. »¹ Le sens même d'archive, provient de l'arkheîon grec, selon la signification d'une maison, un domicile inviolable, sacré, soit la demeure des magistrats supérieurs, les archontes, ceux qui commandaient.² C'est dans leur maison privée, maison de famille ou maison de fonction, raconte Derrida, lieu de dépôts des documents officiels, qu'ils exercent « le droit et la compétence heuristiques. Ils ont le pouvoir d'interpréter les archives. Confiés en dépôt à de tels archontes, ces documents disent en effet la loi: ils rappellent à la loi. »³ Aussi, le principe archontique de l'archive est aussi un « principe de la consignation, c'est-à-dire de rassemblement » parce que la consignation à l'origine, à savoir la constitution de la preuve écrite, « tend à coordonner un seul corpus, en un système ou une synchronie dans laquelle tous les éléments articulent l'unité d'une configuration idéale. »⁴ Et pour l'archive comptable, quelle est donc la nature de la volonté de savoir qui lui est sous-jacente ? Vaut-elle pour ces mêmes principes ? Imaginons un moment ce jeu du supplément de contrôle accordé à l'archive comptable qui ne consisterait en rien d'autre que l'élucidation de ce qui serait, pour elle, un principe de commencement, un principe de commandement, un principe nomologique et un principe de consignation dans le contexte de travail des travailleurs de la preuve, de ceux qui ont le droit et la compétence heuristique d'interpréter les états du Capital ? L'archive comptable, c'est à la fois la forme exemplaire et la force de la réalité de la comptabilité. Elle est une sorte de discours de la vérité à partir duquel on peut entreprendre une analyse de plusieurs techniques de sécurité et de contrôle qui la parcourt et la forge. Mais encore, avait-elle, selon les époques, d'autres fonctions

¹ Derrida, J. (1995) *Mal d'archive*, Paris, Galilée, p. 11.

² Au sujet de ces magistrats habiles en droit, en politique, en économie et en écriture, voir les précisions de leur organisation sociale et des formes de contrôle instituées entre eux dans Lavedan, P (1931) *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, p. 90 et ss.

³ Derrida, J. (1995) *Mal d'archive*, op. cit., p. 13.

⁴ *Ibid.*, p. 14.

que celles de commencement, de commandement ou de consignation ? Que veut dire le sens de cette archive de comptabilité, ce papyrus datant de 1436 av. J-C. et qui concerne le jour de l'enlèvement du bois à Héliopolis et dont le nom du scribe, Merintpah, figure à travers des types de bois, de planches, de quantité, de redevance, etc. ?¹ Ces notations, ces hiéroglyphes, ces nombres valent plus que leur matérialité; ils «prennent corps dans des ensembles techniques, dans des institutions, dans des schémas de comportement, dans des types de transmission et de diffusion, dans des formes pédagogiques qui à la fois les imposent et les maintiennent.»² Au corps matériel de l'archive comptable, papier, pierre, cuir, disque numérique, il y a un corps social à identifier à travers l'individualisation par la comptabilité, des individuations à qualifier, celles des détenteurs du capital et celles de ceux qui dépendent de ses mouvements de transformation, et un rapport à la vérité à établir dans un ordre du savoir. La position sociale des agents comptables et des différenciations du connaître par rapport à cette volonté de savoir-vrai sont à circonscrire selon les époques et les lieux. Notre recherche, nous voudrions l'entreprendre en cette direction sous des modalités diverses, mais complémentaires, et autour de quelques analytiques de contrôlabilité comptable.

Du contrôle à la technique, quelle comptabilité choisir pour restreindre notre enquête ? On est en droit de penser que le contrôle de gestion, et son corolaire technique exemplaire que constitue la comptabilité organisationnelle, est, plus qu'un autre type, en état de fournir, à une épistémologie, des cadres réflexifs où elle déploie à son aise des exigences propres aux jeux du Capital qui logent au cœur de la comptabilité et qui relèvent des dirigeants et des actionnaires.³ Si le contrôle comptable de la gestion reste le grand enjeu du thème général de la comptabilité organisationnelle ou d'entreprise, il a pour objet de communiquer à qui de droit les renseignements requis pour anticiper les actions, suivre les réalisations et les opérations en fonction des objectifs poursuivis. Pour ce faire, les responsables du Capital doivent déployer des dispositifs techniques, construire une panoplie d'outils de gestion et de comptabilité sur la base d'une expertise solide et, aujourd'hui, selon un contexte social de technologies de l'information. Le corolaire théorique de cette synthèse empirique de ce que peut être un contrôle comptable de la gestion est la nécessité d'étaler toutes ces entités hétérogènes sur un même plan d'égalité pour révéler la dynamique de la communion transversale et sans hiérarchie entre des entités dont la seule singularité identitaire est d'être différente de l'une à l'autre. Nous le verrons, cette technique, ou une autre, relèverait bien plus d'une constitution réalisée à partir d'une «distribution nomade» de ses composantes et que sa fonctionnalité pratique résulterait, là aussi, d'un jeu de multiplicités coordonnées par une raison technicienne, par la liberté, par une matérialité ou par l'action tâtonnante d'un sujet apte à

¹ Pleyte, W. (1868) *Les papyrus Rollin de la Bibliothèque Impériale de Paris*, Leide, E.J. Brill, p. 4 et 7.

² Foucault, M. (2001) «La volonté de savoir» in *Dits et écrits* I, texte no. 101, Paris, Gallimard, p. 1109.

³ Nous définirons plus loin les concepts de «comptabilité organisationnelle» et de «Capital» du point de vue de ces deux groupes d'individu.

corriger toutes ses erreurs. La cellule centrale de cette thèse, cette espèce de lanterne épistémique que nous devons choisir pour faire court et limiter les éclairages, c'est le champ de la comptabilité organisationnelle et, le cas échéant, celui du contrôle de gestion. Mais retenons qu'elle est entièrement vitrée : elle reste en accès ouvert sur l'extérieur. Son faisceau permet donc de voir ce qu'on ne pourrait voir autrement. Retenons aussi que c'est la discipline qui nous individualise depuis nos premiers pas comme expert-comptable praticien en ce domaine; et encore aujourd'hui elle individualise celui sur lequel elle porte ses reflets.

Le XIX^e siècle, ce serait le début d'un âge nouveau pour la comptabilité avec son adaptation obligée à la révolution industrielle, à l'usine, et à la délégation des pouvoir-propriétaire à des administrateurs, étrangers à l'intimité de l'ordre bourgeois d'affaires: il est dit, et il est écrit, et on se raconte entre nous, qu'à ce moment de l'histoire, tour à tour, la comptabilité industrielle, la comptabilité de management, la comptabilité de gestion et, plus récemment, le contrôle de gestion, naissent. Ces faits de la Révolution industrielle et après, ayant valeur de marques évènementielles, devenues des "vérités" du champ de la recherche historique comptable, mais souvent vues comme des transformations continues et "normales" de la comptabilité tout court, sont-elles vraiment destinées à être pensées dans le cadre d'un progrès continu de l'histoire ?

De cette idée de contrôle comptable, celle de vouloir maîtriser le réel économique de la manufacture par une nouvelle comptabilité de coûts, de le réduire au niveau du langage, de le réduire encore au niveau de l'écriture, du classement, du calcul et de l'enregistrement, et dès lors, de parvenir à faire croire, de susciter chez un capitaine d'industrie anglais, français, américain ou allemand, le sentiment d'un "agir-vrai" parce qu'il a eu, entre les mains, la preuve visuelle d'un dire-vrai, que pouvons-nous montrer de précis sur la généalogie des savoirs et des vérités en jeu ? Entre dire-vrai par la comptabilité et faire-vrai par un acte de gestion, entre cette volonté pratique de savoir les composantes des coûts et cette volonté de contrôler la circulation des renseignements comptables, particulièrement ceux des productions alphanumériques qui révèlent des positions du Capital, situations et dispositions capitalistiques sensibles, car vues comme autant de secrets que d'éléments de pudeur ou de censure encore mal compris, nous voici devant un dispositif qui soulève une question qui résume beaucoup de nos travaux à venir: sommes-nous en présence d'un savoir nouveau, tant du point de vue des comptables de ce temps que des scientifiques d'aujourd'hui?

Certains chercheurs diront oui, d'autres diront non. Nous le verrons, les sciences comptables d'aujourd'hui se donnent des régimes de vérité comme les pratiques comptables d'autrefois, surtout celles qui consistaient à tenir les registres de comptes, et qui fonctionnaient bien ou non avec d'autres régimes de vérité.¹

¹ Nous préférons l'expression «régime» pour qualifier à la fois un type d'agencement de la connaissance sur un type

Le propre de l'épistémologie n'est pas de contester ou de susciter une controverse sur la valeur des vérités. Le problème qui la préoccupe n'est pas d'établir de manière néokantienne les conditions de possibilité de cette vérité, ou encore de s'en remettre à l'histoire pour déterminer, chaque fois, ce qui est vrai et ce qui est faux; enfin encore moins de juger valable ou phantasmique des descriptions de faits empiriques. C'est plutôt d'organiser une connaissance autour d'une réflexion sur des événements d'une époque qui renvoient à des énoncés et des descriptions et sur ce qui les rend possibles, plausibles, voire réels et pour quelle multiplicité de singularités ou de dispositifs qui en assurent une cohérence d'ensemble.¹

L'enjeu de recherche de l'épistémologue est de documenter l'inframonde de ces énoncés et descriptions, en deçà de ce qui est dit et vu à une époque, particulièrement les singularités qui rendent ces événements, et pas d'autres, visibles et énonçables.² La question analytique que nous voudrions aborder dans ce cadre est celle-ci: dans quelle forme d'histoire se sont noués, en Occident, des rapports de contrôlabilité/vérité de quel Capital pour Être. Autrement dit, au nom de quoi comptabilise-t-on, calcule-t-on, mesure-t-on ? À ces trois formes postulées d'ensembles techniques de contrôle comptable, nous essaierons de les faire apparaître sous d'autres formes plus pragmatiques, plus culturellement situées; mais, pour chacune, comme sa possibilité ne sera pas définie par sa forme même mais par le contexte qu'elle incorpore et qui dépasse le temps dans la production de l'absolument comptable, de ce pourquoi il faut recourir aux artéfacts mémoriels comptables et selon quel sens temporel de l'être. Et si l'idée de contrôle tient dans une identité du visé, de ce qui est en vue, en quoi peut-elle être une vérité auto-active, perdue dans une continuation cinétique des transformations du Capital mais selon quelle potentialisation autodérivante ? Aussi, à terme, pour aboutir à des propositions sur le contrôle et la vérité, se dessine un plan méticuleux, celui de montrer, en partie seulement, ici, comment des institutions, et d'abord des institutions comptables, deviennent des institutions de contrôle et comment on peut faire une généalogie de la normativité de l'économie et de la société selon l'étude des rapports entre Capital, comptabilité, technique, vérité et individuation de l'Être, et d'autre part, comment la relation technique comptable au Capital fait à la fois sortir de la solitude de l'Être tout en le confinant à cette seule éthique de l'Infini de Soi; une comptabilité qui serait exigence d'un être-exemplaire, car elle est dévoilement, celui d'une différence d'adéquation à une donnée d'origine, de l'être imparfait qui cherche à s'afficher dans les vocables comptables, qui se résument dans ce vocable-idéaltype «Me Voici», relié

d'organisation d'un collectif. Ce concept conduit souvent à identifier une série de pratiques, c'est-à-dire des connaissances liées à des actions orientées, gouvernées ou réglées par elles, qui délimitent tantôt une situation singulière, tantôt un ensemble de dispositions et/ou dispositifs qui agencent ou organisent une institution. Ce mot «régime» nous est soufflé à l'esprit par Foucault, Boltanski, et Thévenot, mais d'autres auteurs seront mobilisés pour lui donner, momentanément, cette couleur, et pour que l'on puisse travailler immédiatement de manière plus adaptée à notre propre objet de la connaissance.

¹ Déjà, avec une telle prise de position, nous partageons, entre autres, des éléments de méthode de Michel Foucault, vu tour à tour comme un épistémologue des sciences humaines, un philosophe des sciences, un historien, etc. Naturellement, dans cette thèse, nous ne voulons pas réchauffer les seules conceptions foucaaldiennes.

² Cette manière de théoriser n'est pas nouvelle. Bachelard, Deleuze, Foucault, Piaget et Debray s'y sont attardés longuement.

anthropotechniquement à cet événement décisif du Capital: «je dois changer ma vie par répétitions et différences du Capital, cette inégalité de mon existence, ce trou dans mon Être que je dois combler, car que je dois devenir un autre...». Le monde de l'entreprise est dangereusement sous l'emprise de ce leitmotiv, celui des détenteurs de capitaux, des propriétaires, des actionnaires, propagateurs de cette ritournelle quasiment inaudible. C'est un peu cela que nous cherchons à faire: montrer que le contrôle de gestion et les comptabilités d'entreprise sont ouverts à la mobilisation infinie de cette cinétique du Capital pour Soi. C'est dire comment nous insisterons plus d'une fois pour mettre en perspective le principe que chaque comptabilité en action est un automouvement et une auto-actualisation de ce Capital aliéné; elle est Contrôle car auto-appropriante parce qu'autocréation de Capital.

La comptabilité industrielle et le contrôle de gestion sont des formations historiques sur lesquelles des discours de la connaissance ont été élaborés. Chacune de ces dimensions historiques de la comptabilité de contrôle désigne des régimes sociaux de production de la connaissance et d'avènement à l'origine d'énoncés dans lesquels elle se trouve liée: lesquels, précisément ? Avec ces régimes pris en considération dans l'élaboration des discours de la science comptable, et même si ces régimes sont contenus par la pensée, ils resteront placés sous le signe de l'éclatement, de la dispersion, de la réflexivité à partir d'autres corpus du savoir et selon d'autres lieux de la vérité; dans ce cadre, les idées sur la comptabilité industrielle, par exemple, apparaîtraient bien différentes en ouvrant les frontières entre histoire et sociologie, entre savoirs connus et connaissances à mettre au jour, entre science comptable et technique comptable: toutes ces idées vacillent dans une circulation sans fin de discours à tenir, sur elles, et selon d'autres justifications qui en interdisent l'entreprise archéologique. Pourquoi, alors, vouloir en ressaisir la dimension historique ?

Parce que l'expérience de la comptabilité est bien plus ancienne que le XIX^e siècle et que, pour comprendre, dans leurs dimensions de rupture, l'émergence de la comptabilité industrielle face aux comptabilités anciennes, comme celle des sciences comptables face aux vieilles techniques de tenue de comptes, nous devons commencer par repérer la structure des différents savoirs d'autrefois dans le but d'en préciser leur singularité, et espérer retracer les points de transformations, ou de restructurations de ce qui apparaît comme la pensée comptable, c'est-à-dire de la manière dont le Capital surgit sous la pression de l'Être, à son usage transcendant ou immanent qui est, du coup, une limite problématique de l'Autre, et que synthétise la graphie alphanumérique comptable: par un point de coordonnée de l'Être où passent un nombre infini de lignes de fuite de Soi vers le paradoxe d'un Autre Apparaître de Soi.

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION AUX PROBLÈMES ET DÉLIMITATION DU CHAMP DE LA THÈSE

«Sans s'attarder à ces délicats problèmes dont une solution sera dégagée plus loin, on retiendra de ce qui précède, au titre d'hypothèse de travail que : 1°) Le comptable a à discriminer certains éléments dans la masse des faits juridiques, économiques, administratifs, fiscaux, financiers et autres qui ont leur retentissement sur la marche de l'exploitation, la consistance économique et la situation sociale de l'entreprise ; 2°) Le rôle de la comptabilité est de synthétiser sous une forme spécifique les éléments retenus par le travail de sélection. Et comme corollaire : 1- L'objet de la comptabilité n'est pas de nature simple ; 2- Toute comptabilisation implique nécessairement connaissance préalable de cette réalité complexe ; 3- Ce stade dernier de la comptabilisation doit résider dans une synthèse sui generis : coordination et unification des éléments sélectionnés. La première investigation s'opère dans les "cantons" qui relèvent du droit, de l'économie politique, de l'organisation industrielle et commerciale, de la discipline financière, etc. C'est là que sont trouvés les éléments premiers de la comptabilité, qu'on peut désigner sous l'appellation de données. Puis intervient une systématisation sur laquelle on aura à revenir, qui constitue la comptabilité à proprement parler : règles, recettes, pratiques d'élimination, d'unification et de condensation. Cet ensemble d'opérations se verra réserver l'épithète de technique. Ainsi donc deux stades dans la genèse de toute comptabilité : a) Travail d'élaboration des données : science; b) Travail de sélection, d'homogénéisation et de construction : technique.»

Penglaou, C., (1929) Introduction à la technique comptable, Paris, PUF., p. 140-141.

En matière de contrôle comptable de la gestion, où finit la comptabilité tout court ? Où commence le contrôle ? Et pour quel management ? Que nous en a dit la science de la comptabilité et la science de la gestion ? De fait, quelle image, de la science, préconiser, afin qu'elle ne rebute personne, et puisse parvenir à quel nouvel objet d'étude pour rester, en phase, avec l'actualité des codes comptables et la terminologie des mondes sans frontière du contrôle de gestion ? Sous ces questions simples et vagues, nous en convenons, il s'agit pourtant de faire entrer ici notre intérêt académique pour le caractère *technique* des phénomènes épistémiques liés à la production de la connaissance sur la contrôlabilité comptable d'entreprise. Cette thèse s'inscrit dans le champ comptable double de l'épistémologie et de l'interdisciplinarité et propose une étude exploratoire autour d'une théorie générale de la preuve du savoir qui s'articule à partir d'une triade épistémologique. Le premier domaine épistémologique propose des rapports classiques entre science et philosophie et une réflexion première sur le contrôle et la technique. Le deuxième domaine traite des images de la technique de contrôle comptable dans l'histoire et débouche sur une épistémologie sociologisante du contrôle de gestion. Enfin, le troisième domaine est une analyse et une réflexion-discussion de nos résultats pour faire valoir l'ontologie formelle et matérielle de la *comptabilité d'entreprise* d'où découle une série de propositions pour que la science s'inspire davantage d'une épistémologie ontologisante de la multiplicité comptable.¹

¹ Un mot, et une direction, déjà, sur ce dernier point qui est l'aboutissement de la thèse. Cette *ontologie de la multiplicité* que nous proposons est moins un appel à réfléchir l'histoire de la connaissance qu'à savoir diagnostiquer des devenirs, c'est-à-dire apprendre à penser le nouveau tel qu'il se crée devant nous, avec des concepts neufs, avec des idées créatrices et qui ne sont

La première question du début, plusieurs chercheurs se la posent aujourd'hui, et plus fréquemment qu'auparavant.¹ Pour cause d'informatisation accrue des organisations, la transformation des «représentations comptables» du contrôle de la gestion a été si rapide qu'elle oblige les universitaires à reconsidérer les liens intelligibles entre comptabilité, organisation et management.² Quelle pourrait être la caractéristique réflexive déterminante de ces relations à repenser ? Ces rapports ne sont-ils pas marqués par le couple technologie/information qui, par essence, et à nouveau, est de nature technique ? De fait, la comptabilité et le management ne constituent-ils pas, depuis toujours, deux *sphères technologiques* ? L'informatique, autre monde technique, précipite-t-elle la communication, l'information, la comptabilité et le management au sein d'un même *réseau technologique* ? Il serait difficile et abstrait de mener cette étude sans analyser en même temps de tels objets techniques susceptibles de devenir des objets de scientificité. De même, nous sommes très loin d'avoir constitué un discours unitaire et régulier sur les techniques comptables et de contrôle.

À la seconde question du début, un chercheur peut avancer aisément sa propre définition du contrôle et déterminer les lieux analytiques où ses processus se déploient.³ Mais il se heurtera à une difficulté de taille s'il veut circonscrire, au sein d'une épistémologie, ce qu'est devenu, avec le temps, le territoire des opérations de contrôle. Et d'ailleurs, qu'est-ce que le contrôle ? Si contrôler c'est «vérifier», «maîtriser», «examiner» ou «mesurer», ne sommes-nous pas, là encore, en présence d'activités techniques

pas encore liés à des modèles ou théories issus du passé, et à s'emparer, non des concepts, notions et idées homogènes du présent, car ils sont des constructions historiques, mais de l'actuel, de l'événement *comptable en train de se faire*, hétérogène, multiple par ses possibles, ses virtualités, et qui semble vouloir durer selon telle ou telle bifurcation de sens, car c'est la durée de quelque chose qui est hétérogénéité persistante, continuellement changeante car liée à un mouvement virtuel d'extériorisation. Il s'agit de suivre la pensée d'un lecteur d'un bénéfice net d'un état financier, produit technique et une extériorisation générée dans la durée, pour constater son orientation entre l'actuel et le devenir selon un jeu d'emboîtements de significations complexes qui se déploient selon des actualisations, des répétitions, des différences et des virtualisations qui sont de l'ordre de l'individuation. Ce rapport à l'épistémologie qui est le nôtre se révélera peu à peu plus significatif lorsque l'on abordera en quoi le Nombre Comptable, les opérateurs arithmétiques comptables, les tableaux financiers, l'écriture comptable et toute autre forme graphique, alphanumérique et de codification comptable octroient des capacités technologiques/ontologiques de contrôle, mais aussi des modes d'être entre logique et ontologie de la technique comptable qui sont des modes de liberté comme abîme à surmonter entre l'homme et le monde (organisationnel), des modes d'individuation autour de la disparition problématique du signe socioéconomique de la réalité au profit de sa transfiguration et de son incorporation au sein d'un *état du Capital* qui est fondamentalement l'expression d'un devenir, devenir comme multiplicité, qui est lui-même ici à la fois l'expression créative dans la pensée face à/et l'illusion objective (qui découle de l'effet de surface d'une graphie comptable) qui recouvrent l'intensité d'une *esthétisation de soi* avant de se révéler, potentiellement, dans un autre devenir du concept de Capital et qui serait un autre état technique/ontologique: celui du *souci des autres*. Bref, nous verrons comment, entre autres, le rapport débit/crédit et le rapport actif/passif, c'est-à-dire ce qui *est à moi* et ce qui *est à toi*, sont des rapports d'individuation de l'homme face à l'homme, et qui traduisent concrètement et expriment assez bien ce dernier schéma épistémique dans une suite plus raisonnée de cette *ontologie de la multiplicité comptable*.

¹ Voir la recherche très illustrative de ce point de vue dans Bourguignon, A. et A. Jenkins (2004) «Changer d'outils de contrôle de gestion? De la cohérence instrumentale à la cohérence psychologique», *Finance Contrôle et Stratégie*, vol. 7, no. 3, p. 31-61. Également voir les origines et les statuts actuels du sens du mot «comptabilité» dans Labardin, P. et M. Nikitin (2007) «Les mots et les choses (de la comptabilité)», *Communication*, 12^{ème} Journées d'Histoire en Comptabilité et en Management, Lille, mars.

² Et d'abord sur les usages des représentations des organisations. Pesqueux, un chercheur connu du champ comptable rappelle cet état général des lieux de cette question: «C'est depuis l'apparition de la grande organisation comme phénomène social suffisamment important que se pose la question de la construction d'un champ de savoir spécifique, celui des sciences des organisations, la grande entreprise en étant la manifestation concrète majeure. C'est l'action organisée dans cet endroit spécifique qui en constitue aussi le matériau empirique et conceptuel et l'enjeu de la création de savoir qui lui est inhérent pose la question épistémologique de l'équilibre à trouver entre «rigueur», «pertinence» et «impact», le positionnement de la création de savoir sur chacun de ces extrêmes conduisant à des savoirs différents. C'est cet ancrage qui permet de distinguer trois visions: la vision fonctionnaliste, (l'organisation remplit des fonctions au regard de sa téléologie), la vision substantialiste (l'organisation est construite sur des éléments constitutifs de sa substance comme des relations – internes à l'organisation quand il s'agit des relations entre les agents organisationnels comme la relation de travail, - externes quand il s'agit, par exemple, d'établir des relations avec des «parties prenantes») et la vision essentialiste (on se réfère alors à des valeurs constitutives de l'essence de l'organisation).» Voir Pesqueux, Y. (2010) «Pour une épistémologie des organisations», *Document de travail*, version 1, CNAM, p. 1.

³ Pour un aperçu des situations organisationnelles classiques du déploiement de ces processus, voir la synthèse de Euske, K.

?¹ Et ces activités de contrôle, d'une manière ou d'une autre, ne renvoient-elles pas à une panoplie de dispositifs qui en assurent la régulation et en transmettent le fruit de chacune d'entre elles à qui de droit, mais sans qu'un individu le sache pleinement ? La diversité des discours sur le contrôle comptable ne rend pas son analyse facile: l'objet même de la comptabilité vacille potentiellement entre des discours sur sa technicité, ses dimensions politiques et sa portée sociologique.² Insister sur le rôle de la technique est cependant pour nous une démarche intellectuelle privilégiée pour en connaître quelques pistes.

Le contrôle comptable de la gestion, science ou technique ? Si cette fonction de l'administration possède son champ académique, ses chercheurs et ses institutions, compte-t-elle pour une science particulière des sciences ?³ Plus largement, serait-elle une science comme les autres, ou pas ?⁴ Des travaux existants, il est possible à un chercheur de repérer l'esprit scientifique, et ses formes normatives de mise en œuvre, dans un horizon large d'approches épistémologiques.⁵ Si la réalité technique est omniprésente, que devrions-nous penser des interfaces sciences/techniques propres à notre discipline ?

Cette thèse vise à contribuer à l'épistémologie de la comptabilité.⁶ Elle tente d'éclaircir les instances de contrôle comptable et de gestion en analysant des constitutions de connaissances à travers lesquelles elles se forment tout en tenant compte que toute description généalogique ou génétique des

(1984) *Management Control: Planning, Control, Measurement and Evaluation*, Boston, Addison-Wesley.

¹ C'est un peu ce que tente de faire ça et là Colasse, B. (2005) «La comptabilité comme "technique qui permet de voir"», in A. Hatchuel et al. [sous la dir.] *Gouvernement, organisation et gestion: l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 169-178.

² Dirmsmith, M. W. (1998) «Accounting and Control as a Solution to Technical Problems, Political Exchanges and Forms of Social Discourse: the Importance of Substantive Domain», *Behavioural Research in Accounting*, vol. 10, Supplement, p. 65-77.

³ Particulière à cause de la relative jeunesse du champ comptable mais aussi pour d'autres raisons comme l'avance Bessire et al. : «Le dernier des risques que nous évoquerons n'est bien sûr pas le moindre : notre communauté scientifique est toujours à la recherche de légitimité. Aujourd'hui l'immense majorité des praticiens de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit ne savent pas vraiment ce que nous faisons et l'immense majorité des membres des autres communautés scientifiques non plus. Le plus grave, c'est que personne parmi eux ne semble en souffrir. Quand des associations de praticiens ou des collectivités territoriales se tournent vers nous, ce n'est que pour faire appel à notre expertise technique. Notre communauté, et plus généralement celle des sciences de gestion n'a donc toujours pas atteint le niveau de reconnaissance sociale nécessaire pour être considérée comme une communauté scientifique à part entière.» Voir Bessire, D. (2009) «L'émergence et la structuration d'une communauté scientifique: le cas de l'AFC depuis 30 ans», *Communication*, Association Française de Comptabilité, Congrès de Strasbourg, 27-29 mai.

⁴ Voir cette question de la scientificité en comptabilité à travers ces contributions en méthodologies de la recherche dans Ryan, B et al. [sous la dir.] (2002) *Research Methods and Methodology in Finance and Accounting*, Londres, Thomson.

⁵ Voir particulièrement le champ des thématiques empruntées à d'autres disciplines dans les publications en contrôle de gestion à compter de la section 2.2 de: Bollecker, M. et W. Azan (2008) «L'importation de cadres théoriques dans la recherche en contrôle», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 15, vol. 2, p. 68 et ss. Voir également cette référence classique et plus générale en recherche comptable sur cette question: Willmott, H. (1983) «Paradigms for Accounting Research: critical reflections on Tomkins and Groves», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 4, p. 389-405. L'étude de Young et Preston pose la problématisation de la théorie comme conditionnement au paradigme scientifique: Young, J. et A. Preston (1996) «Are Accounting Researchers under the Tyranny of Single Theory perspectives», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 9, no. 4, p. 107-111.

⁶ Une posture en recherche développée depuis une bonne vingtaine d'années en comptabilité. Seulement sur le site de l'éditeur Elsevier, au dernier décompte, 1871 articles de recherche ont été recensés en mai 2012 sous le vocable indexical précis suivant: «epistemology accounting». Voir, entre autres, les études significatives et variées suivantes: Chabrak, N. (2005) «The Politics of Transcendence: Hermeneutic Phenomenology and Accounting Policy», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 16, no. 6, p. 701-716; Graves, O. F. et al. (1996) «Pictures and the Bottom Line: The Television Epistemology of U.S. Annual Reports», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 21, no. 1, p. 57-88; Johnson, P. (1995) «Towards an Epistemology for Radical Accounting: Beyond Objectivism and Relativism», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 6, no. 6, p. 485-509; Lukka, K. (1990) «Ontology and Accounting: the Concept of Profit», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 1, no. 3, p. 239-261; Lukka, K. et S. Modell (2010) «Validation in Interpretative Management Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 35, no. 4, p. 462-477; Morgan, G. (1988) «Accounting as Reality Construction: Towards a New Epistemology for Accounting Practice», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 5/6, p. 477-485; Pentland, B.T. (1995) «Information Systems and Organizational Learning: The Social Epistemology of Organizational Knowledge Systems», *Accounting, Management and Information Technologies*, vol. 5, no. 1, p. 1-21; Suzuki, T. (2003) «The Epistemology of Macroeconomic Reality: The Keynesian Revolution from an Accounting point of view», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 28, no. 5, p. 471-517; Truan, F. et H. Hughes (1999) «Tradition of Enlightenment: Philosophical Choice in Accounting Academia,

pratiques réglées des praticiens et des scientifiques doit considérer les limites qui jouent dans ces formations historiques et sociales. Cette recherche révèle sa spécificité par son intérêt à circonscrire les points de rencontre significatifs des savoirs pratiques et théoriques entre technicité et contrôlabilité comptables. Tout au long des chapitres proposés, nous nous intéresserons à la formulation et aux séries de formulation effective des manières de connaître et de le faire savoir, c'est-à-dire de saisir un corps de principes, d'idées, de pratiques de la technique et du contrôle dans son *pouvoir d'affirmation*, dans «le pouvoir de constituer des domaines d'objets», des savoirs, et à propos desquels «on pourra affirmer ou nier des propositions vraies ou fausses.»¹ Dans cette perspective, la comptabilité, en tant que science particulière, trouverait un objet d'étude particulier dans ce concept "technique/contrôle" mais dont la pertinence resterait encore à prouver selon «une ligne nouvelle des faits déjà parfaitement connus en tant que tels - sauf que jusque-là, ils n'auraient pas subi l'effet de ce concept, qui fait comprendre que l'aspect des choses correspondant à cette ligne est commun à toutes».² Bien plus, comme la comptabilité se révèle, d'entrée de jeu, interdisciplinaire, en raison même de sa perception comme un *dispositif de transmission*, capable d'offrir un régime d'actions de maîtrise et de connaissances sur les usages vrais, réels ou potentiels des *états du Capital*, les membres du champ comptable ont déjà pris soin de reconnaître cet objet sous ses aspects économiques, politiques, culturels, cognitifs et esthétiques.³ Par conséquent, méthodologiquement

Journal of Accounting Education, vol. 17, no. 1, p. 23-34.

¹ Voir Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, p. 71-72. Par ailleurs, notons que Foucault fait une distinction entre la connaissance et le savoir. Prenons bonne note de la synthèse réalisée par Revel à cet effet: «alors que la connaissance correspond à la constitution de discours sur des classes d'objets jugés connaissables, c'est-à-dire à la mise en œuvre d'un processus complexe de rationalisation, d'identification et de classification des objets indépendamment du sujet qui les connaît, le savoir désigne au contraire le processus par lequel le sujet de connaissance, au lieu d'être fixe, subit une modification lors du travail qu'il effectue afin de connaître. L'analyse archéologique menée par Foucault jusqu'au début des années 1970 s'occupe de l'organisation de la connaissance à une époque donnée et en fonction de classes d'objets spécifiques; l'analyse généalogique qui lui succède essaie de reconstituer la manière dont le savoir implique à la fois un rapport aux objets de connaissance (mouvement d'objectivation) et au soi connaissant (processus de subjectivation).» Nous verrons un peu plus loin le sens donné par Piaget à la connaissance: ses définitions, contrairement à ce que l'on pourrait croire, complètent et ajoutent aux postures de Foucault. Voir le thème du "savoir" dans Revel, J. (2008) *Dictionnaire Foucault*, Paris, Ellipse, p. 119.

² Cette dernière remarque est de l'un des pères fondateurs de la sociologie qui voyait dans le concept de «société» le maître-mot interdisciplinaire idéal pour fédérer une nouvelle discipline des sciences humaines. Il soutiendra qu'il est requis de trouver un tel concept polysémique pour le revisiter, lui donner une direction de sens nouvelle selon des faits connus mais réorientés, réorganisés. Voir Simmel, G. (1999) *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, p. 42.

³ Nous verrons ce dernier point à travers notre recension des écrits. Nous reviendrons plus loin sur cet objet de la comptabilité et sur ses singularités de l'image financière du visible (aspects esthétiques) et ce qui est visée après lecture d'une information comptable. La notion de Capital, proche, mais en partie seulement, de la conception de Bourdieu qui l'envisageait comme un ensemble de ressources et de pouvoirs dont sont dotés les individus, sera également précisée plus loin. Notre ambition est de parvenir à une conception ontologique du Capital pour la mettre en dialogue, par la suite, avec l'épistémologie, puis, seulement après, avec les sciences de la comptabilité et de la gestion. Pour l'instant, nous entendons par la notion de Capital *des ressources multiformes de l'être humain agencées par lui et constitutives d'un "patrimoine" ontologique*. Ces «ressources» sont des monnaies, des savoirs culturels, des informations, des habiletés, des biens, des pouvoirs, des imaginaires, des capacités cognitives et corporelles d'être soi-même, etc. Vu pour l'instant comme un idéaltype, nous en ferons plus tard un théorème épistémique pour mieux conceptualiser l'idée du capital-argent, du capital-information, du capital-politique, du capital-sociétal, etc. Enfin par l'idée d'«états du Capital», ce concept désigne l'une ou l'autre des facettes du Capital propre à un individu ou à un groupe social. De façon plus concrète, et pour se rapprocher de notre objet, dans un contexte d'entreprise, un état du Capital est toute chose transformée à partir des capitaux-argent ou du Capital, soit les équivalences en choses, personnes et phénomènes d'un Capital transfiguré. Pour mieux travailler, nous devons recourir à un concept plus commode pour nous: les différentes formes que peut prendre des capitaux seront nommées «états du Capital». Le salaire est un état du capital-argent au même titre qu'une machine, un stock ou un rendement financier. Pour discourir de manière plus synthétique, cette notion nous sera d'une grande utilité si ce n'est par l'allègement de l'explication. De plus, cette idée nous servira lorsque nous viendrons pour aborder les différentes positions du Capital qui sont représentées sur un bilan ou un budget. De fait, une comptabilité présente une panoplie d'états de nature de position de capital. Ces états de nature se traduisent tout aussi bien par des vocables connus comme «coût de marchandise», «pourcentage d'augmentation des ventes», «charges fiscales», «budget de voyages», «dettes à long terme», «contribution marginale», «taux d'investissement», etc. La position d'un Capital signifie alors la place, la forme ou la situation de ce capital dans un ensemble de coordonnées d'autres positions de capital au sein d'un état du Capital ou d'une comptabilité. En quelque sorte, sur l'essentiel, nous retiendrons que

parlant, dans le cadre d'une telle recherche épistémologique, il est permis de postuler la pertinence, le réalisme et la légitimité d'un empirisme conforme à une analyse qualitative interdisciplinaire selon Hamel, une démarche analytique qui serait une méthodologie d'une «connaissance de la connaissance», aux dires de Bourdieu, ou encore par une méthode qui serait celle d'une «explication d'une explication» selon ceux de Geertz; enfin, pour Martineau et al., plus précisément, une recherche dont l'empirie serait analysée selon une «méthodologie particulière qui se résume en trois axes fondamentaux: 1) l'interpréter; 2) l'argumenter; 3) le raconter.»¹ Comme nous le verrons, une telle enquête réflexive, sous l'égide du champ de la recherche en épistémologie de la comptabilité, pose la science comptable comme nécessairement historique et de cette démarche seront tirées des produits de la connaissance vus comme autant d'évènements, de faits sociaux ou de données soumises constamment à la réflexion et à la critique.²

Comment les académiciens discutent-ils directement ou indirectement sur les propriétés de ce qui pourrait constituer l'archétype de la technique comptable ?³ C'est là une question, comme nous le verrons, qui est peu banale : elle se complexifie si nous en poussons moins l'interrogation. Que penser de la position de ceux qui prétendent que la comptabilité de management est une *technologie* à part entière ?⁴ Autrement, que dire de l'argument de ceux affirmant qu'elle est bien davantage un «outil» de gestion ?⁵ Devons-nous, dans ce cas, tenter de différencier la part de technicité dans cet «instrument» comptable, de sa matérialité ? Outil ou instrument ? Système technique ou technologique ? De fait, plus largement, comment ne pas avoir le vertige en constatant la diversité des outils de gestion, produite et gérée par la fonction «contrôle de gestion»?⁶ Et ce tournis s'accroît si nous insistons à considérer les pratiques

cette idée de position désigne la *situation d'un capital* ou d'une partie d'un Capital. Enfin, les postures avancées, dans le texte ci-haut, ne sont pas du tout étrangères au champ de la recherche en comptabilité. Sur ce point de l'interdisciplinarité, voire l'étude synthétique de Quattrone, P. (2000) «Constructivism and Accounting Research: Towards a Trans-disciplinary Perspective», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 13, no. 2, p. 130-155.

¹ En temps et lieu, nous nous justifierons sur les considérations épistémologiques et méthodologiques qui donnent du sens à notre analyse qualitative interdisciplinaire de la connaissance techno-scientifique comptable, un type de connaissance qui relève de ce qu'a l'habitude d'analyser, méthodologiquement parlant, et tout aussi bien, la sociologie des sciences et des techniques. D'ici là, voir le collectif sous la direction de Hamel, J. [sous la dir.] (2010) *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan; Bourdieu, P. (1992) *Réponses*, Paris, Seuil, p. 103; Geertz, C. (1998) «La description dense», *Enquête, La description*, no. 6, p. 80 et Martineau, S. et al. (2001) «Recherches théoriques et spéculatives: considérations méthodologiques et épistémologiques», *Recherches qualitatives*, vol. 22, p. 3.

² Sur ce point précis de la dimension historique des sciences sociales en général et à l'effet que les savoirs produits relèvent de la «dynamique des rapports sociaux où rien n'est analysable sans s'y référer», on consultera avec profit d'abord le travail de Passeron puis celui de Combessie. Voir Passeron, J.-C. (1991) *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, p. 358 et Combessie, J.-C. (1996) *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, p. 16.

³ Pour des raisons de communication et de théorisation plus efficace, la notion de «technique comptable» doit être transformée en unité paradigmatique idéaltypique qui synthétisera, dorénavant, une panoplie de techniques comptables, de gestion, de calculs, etc. Elle est un autre concept générique auquel nous devons recourir pour simplifier nos explications. Et nous ne disons pas *simplification et réduction de sa complexité sociale* car l'une ou l'autre de ces techniques dites *comptables* consigne, de fait, une expérience singulière dans un univers social stratifiée, fait de multiples réalités, et que nous ne voulons pas amener, chaque fois, selon des mondanités de la comptabilité financière, budgétaire ou autre. Enfin, parce que le contrôle de gestion est alimenté par des entités comptables et des technologies comptables variées, et que cette fonction assume habituellement la responsabilité du *management des comptabilités*, ce vocable de «technique comptable» devient utile pour traduire une séquence d'actions d'une expérience ordinaire ou spécialisée, une épreuve ou une expérimentation qui est socialement cadrée par une justification comptable ou un de ses dérivés.

⁴ Voir, entre autres, Munro, R. (1993) «Just When you Thought it Safe to Enter the Water: Accountability, Language Games and Multiple Control Technologies», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.4, p.249-271; Robey, D. et M.C. Boudreau (1999) «Accounting for the Contradictory Organizational Consequences of Information Technology: Theoretical Directions and Methodological Implications», *Information Systems Research*, vol. 10, no. 2, juin, p. 167-185.

⁵ Drevet, B. (2008) «Le rôle des représentations sociales au cours du processus de construction d'un outil de gestion», *Comptabilité - Contrôle - Audit*, tome, 14, vol. 2, p. 125-154.

⁶ Merchant, K. A. (1982) «The Control Function of Management», *Sloan Management Review*, été, p. 43-55.

professionnelles du contrôle selon la perspective d'une «expertise», c'est-à-dire, à la base, un «savoir-faire technique».¹

A priori, on peut être tenté d'observer que tout cela ne tire pas à conséquence scientifique : toutes les pratiques comptables sont des techniques, et alors ? En quoi ce savoir expert est-il d'intérêt pour l'épistémologie ? Les appareils, les outils, les systèmes et autres processus comptables, comment peuvent-ils devenir des objets de ce champ d'études qu'est l'épistémologie «à la fois scientifique et autonome, qui constitueraient une discipline séparée, reconnue et dument étiquetée si elle n'était pas par sa nature même essentiellement interdisciplinaire ?»² Si la réalité matérielle concrète, par exemple celle des départements de comptabilité, renvoie à un univers de papiers, d'écritures, d'équipements informatiques et d'ouvrages de lois, de règlements et de références, que faire des acteurs, des gestionnaires, des comptables qui manient ces documents, ces machines à calculer, ces outils de gestion et ces systèmes ? Ici la réponse est simple : qu'ils soient qualifiés d'experts, techniciens ou opérateurs, ils doivent, d'une manière ou d'une autre, faire une activité qui possède, par définition, une forte composante technique. De ces réponses dubitatives passons donc à la question qui s'impose : si la réalité technique domine en comptabilité alors comment cette thèse suggèrera-t-elle d'élucider une problématique épistémologique sur la technicité du contrôle comptable de la gestion et de l'organisation ?

En s'intéressant d'abord, dirons-nous, non à une recherche historique des mentalités ni des comportements mais en tentant de dégager des conditions sous lesquelles des idées sur la technicité du contrôle comptable se forment, à un moment, plus précisément selon des conditions de l'expérience réelle ou de toute expérience possible. Chacune de ces conditions suppose un objet de connaissance qui trouve un faisceau d'explications de sa formation historique et non pas d'un sujet universel ou d'un être transcendantal qui ferait preuve d'une spontanéité de l'entendement. Parmi ces conditions et ces idées sur la technique, nous cherchons à montrer, s'il y a lieu, les stratégies issues de ces expériences et qui se cachent derrière les *normes* qui animent la *comptabilité organisationnelle*, le contrôle de gestion, le management et l'entreprise.³ Plus particulièrement l'indépendance des valeurs qui scandent les usages du

¹ Scapens, R.W. (2006) «Understanding Management Accounting Practices: A Personal Journey», *British Accounting Review*, vol. 38, no. 1, mars, p. 1-30.

² Piaget, J. [sous la dir.] (1967) «Préface», *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. x.

³ Usuellement la comptabilité en entreprise est vue comme un système d'information dont les trois grandes fonctions sont : i) informer une direction à l'aide de rapports et d'états financiers en vue de faciliter la planification et le contrôle des activités; ii) fournir les informations comptables pertinentes à la prise de décision gestionnaire; iii) renseigner les actionnaires, les gouvernements et autres tierces parties à l'aide de rapports comptables synthèses. Des fonctions techniques typiques qualifient cette comptabilité. Par exemple celle de recenser, sous des intitulés de comptes, les opérations relatives aux activités économiques; celle de dresser des comptes-rendus de résultats ou de mesures des objectifs selon des formes numériques, monétaires ou de quantité; celle de calculer des coûts de revient, des prix de vente, des impôts, des marges, des profits, des taux de rendement, etc. L'observation du travail d'un groupe de comptables conduirait un analyste à recenser une série complexe d'actions techniques d'écritures, de mesures, de numérisations, de calculabilités et autres mises en formes de sommation et de médiatisation qui participent à l'établissement d'états comptables synthèses tels l'état budgétaire, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, l'état des coûts de fabrication, l'état financier des investissements, etc. Enfin, le bilan, document comptable terminal d'un cycle temporel, établit la valeur monétaire des actifs, des passifs, des résultats et des capitaux propres. Le bilan, notons-le, est souvent vu comme le point d'aboutissement d'une comptabilité générale qui, elle, peut être liée à une comptabilité financière de trésorerie, à une comptabilité budgétaire, à une comptabilité de gestion, à une comptabilité fiscale, à une comptabilité des stocks, à une comptabilité des salaires, à un audit, etc.

Nous le voyons, il peut devenir difficile de se retrouver parmi les comptabilités utilisées dans l'entreprise puisqu'elles sont souvent nombreuses, interdépendantes, compliquées pour le néophyte et très différentes d'une organisation à une autre. C'est pourquoi nous voulons faire du concept de «comptabilité organisationnelle» un idéaltype ou un outil analytique plus commode pour qualifier d'abord l'ensemble des comptabilités en usage dans une organisation. La comptabilité

Capital et, du coup, rythment la singularisation des normativités des technologies comptables de contrôle. D'une certaine manière, tôt ou tard, nous amorcerons une série d'analyses qui, fragment par fragment, chercheront à constituer peu à peu une morphologie de la volonté de savoir selon une généalogie de la vérité, celle d'un contrôle, et si possible celle qui est partagée et qui se rattache à la technique qui la soutient, parce que cette technique relève d'un *agencement souple* d'un *faire-croire* et ce dernier est assimilable à un dispositif capable d'éclairer la valeur de ces valeurs, apte à faire comprendre la connaissance des conditions et des circonstances dans lesquelles à la fois, ces valeurs, ces normes et ces vérités se sont produites et développées. Par le fait même de cette démarche, nous sommes conduits à repérer quelques origines des croyances en la vérité, d'abord d'un point de vue des acteurs de la comptabilité dans une organisation, puis celle qui apparaît au détour du parcours d'un travail de recherche réalisé à partir des conditions des valeurs d'un savoir scientifique. Par conséquent, surtout dans le cas de ces dernières, la posture historique qu'implique cette référence aux origines nous permettra, entre autres, de relativiser ces régimes de vérité des scientifiques et offrir au champ de la recherche une occasion d'interroger le monde des idéaux de la science qui est la nôtre.

Piaget nous a déjà dit que la connaissance ne peut pas être conçue à l'avance ni être prédéterminée.¹ Une connaissance sur la technique comptable ne se trouve ni dans les structures mentales d'un sujet ni dans les caractères préexistants d'un objet d'étude mais résulte d'une construction tangible et incessante entre l'un et l'autre. C'est ce va-et-vient entre sujet et objet qui conduit à l'"expérience nouvelle" d'une connaissance. Or, comme toute connaissance sur la technique comptable, qu'elle provienne d'un expert-comptable ou d'un scientifique, s'inscrit, chaque fois, dans des logiques cognitives ou conceptuelles d'«élaboration nouvelle», dès lors, «le grand problème de l'épistémologie est de concilier cette création de nouveautés avec le double fait que, sur le terrain formel, elles s'accompagnent de nécessité sitôt élaborée et

organisationnelle est donc *tout ce qui permet de sécuriser, préserver, lier, interfacer, nombrer, mesurer, calculer, traduire, transmettre, archiver, coordonner, raisonner (sur), projeter et contrôler des capitaux, leurs mouvements et les objets dérivés de leurs transformations (ou transfigurations) impliqués dans des conduites d'acteurs interpellés directement ou indirectement par les activités ou les choses d'une organisation*. Cette définition nous sera précieuse par exemple pour réfléchir sur cette idée à peine abordée à l'effet qu'une comptabilité organisationnelle est reliée à d'autres comptabilités organisationnelles du fait même des activités des acteurs d'une entreprise qui sont en relations avec d'autres entreprises. Chacune de ces comptabilités peut transmettre des traces ou des inscriptions des usages des capitaux à d'autres comptabilités. Il est facile de se représenter un immense réseau de comptabilités organisationnelles qui s'étend bien au-delà d'une société, bien au-delà des territoires nationaux. Imaginons un instant toutes les écritures comptables de sociétés comme IBM, EDF, Gazprom, Airbus, HSBC, Bombardier : le réseau des correspondances comptables avec d'autres sociétés donnent le vertige. Imaginons maintenant l'absence d'écritures comptables, l'absence de comptabilité organisationnelle, pire : imaginons l'absence des comptables, imaginons un instant qu'ils prennent tous des vacances en même temps : qu'arrivera-t-il à nos organisations, à nos économies et à nos sociétés ? Déjà, nous espérons que notre lecteur puisse comprendre d'un trait pourquoi l'institution de la comptabilité contribue à nous pacifier, nous permet de vivre ensemble, d'agir ensemble, nous permet de nous faire confiance, de nous rassurer concernant le sort commun de nos *avoirs*, de les sécuriser en les suivant à la trace et, du coup, de les faire circuler entre nous. Cette qualité apaisante de la comptabilité a forcément une contrepartie moins agréable : parce qu'elle contribue à nous mettre, nous, nos représentants ou nos choses, dans des situations relationnelles très variées, et parce que nous sommes loin de nous prétendre vertueux les uns face aux autres, l'orgueil, la force, la folie, la rivalité et bien d'autres sentiments animent aussi les usages de la comptabilité. C'est en cela, par son caractère technique tout aussi bien par son caractère affectif, qu'elle peut vite devenir un engin d'amplification de la mauvaise foi, du ressentiment, et autres velléités humaines. Nous y reviendrons. Retenons pour le moment l'utilité discursive et réflexive de recourir au vocable de «comptabilité organisationnelle». Employé au pluriel, ce concept nous conduira plus aisément à un niveau sociétal pour asseoir nos raisonnements. Ce niveau sociétal n'est pas rien si nous confrontons l'idée de la comptabilité organisationnelle avec celle d'une *comptabilité nationale*. Et cela n'est rien si nous joignons les effets d'une *comptabilité domestique*, expression qui nous est propre pour qualifier les actions comptables, orales, manuscrites et approximatives d'une famille, et les effets de masse encore trop mal connus sur la société de la *comptabilité individuelle*... celle propre à chacun.

¹ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, 3^e édition, Paris, PUF, p. 5.

que, sur le plan du réel, elles permettent (et sont même seules à permettre) la conquête de l'objectivité.»¹ Ou de la prétention des connaissances nouvelles à dire-vrai. Autrement dit, dès qu'une connaissance nouvelle se forme, sa validation, son épreuve avec la réalité commande de l'effectuation, et que, dès qu'elle est confrontée à une réalité, seule une telle expérimentation est susceptible de conduire, soit au principe que, d'une part, cette microformation historique appréhende ou fait voir tout ce qu'elle peut susciter chez un sujet en fonction de ses conditions discursives ou de visibilité comme, d'autre part, elle permet de dire-vrai ou de faire penser comme vrai en fonction de ses conditions d'énoncé; soit au principe de neutralité scientifique de l'objectivité dont l'enjeu resterait la recherche de rôles déterminatifs des énoncés constitutifs de cette connaissance. Habermas précise à sa façon que toutes les théories montrent, à travers l'histoire, un même objet: «la possibilité d'organiser la vie et le destin des hommes», et elles le conçoivent ou bien *scientifiquement*, ou bien *techniquement*, mais toujours *pratiquement*.² Habermas cherche une critique de l'idéologie scientifique et technocratique par une forme d'empirisme et c'est surtout chez Marx qu'il puisera sa principale justification de sa philosophie critique des progrès scientifique et technique. Mais c'est Aristote qui constitue la ligne de départ de sa réflexion épistémologique pour poser le rapport entre *technê* et *praxis*.³ La *technê* aristotélicienne se résume à l'art selon le sens d'une vertu de *l'intelligence pratique* dont l'enjeu de la connaissance est de penser au meilleur moyen de parvenir à une fin en adoptant, à l'objet singulier, et le cas échéant, les données de l'*épistémè*, c'est-à-dire celles issues d'une *intelligence théorique*. Une fois encore, il existerait une relation étroite entre *technê* et *épistémè* puisque ces deux axes de la structuration de la connaissance se complètent.⁴ Pour Habermas, la *technê* ne peut que se décliner sur la *poiesis*, l'œuvre fabriquée, et par conséquent «elle se réifie dans une fin et un objet particuliers.»⁵ C'est l'inverse de la *praxis* qui, elle, cible l'action morale et politique: elle est sa propre fin et perfectionne le responsable de l'acte qui la génère. Si, aux yeux d'Habermas, dans un contexte d'épistémologie politique, la technique reste un moyen de production des capacités de subsistance, la pratique est la cause finale de l'organisation sociale parce qu'elle doit assurer les conditions de la vie morale et ce n'est que par l'observation de l'une et de l'autre qu'est atteinte l'épistémologie.⁶ Le Foucault historien, le Foucault

¹ *Ibid.*

² Habermas, J. (2006) *Théorie et pratique*, 2^{ème} édition, Paris, Payot, p. 9.

³ Habermas, J. (1973) *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, p. 37.

⁴ Il faudrait rappeler ce passage de Polanyi peu connu, croyons-nous, d'un texte éclairant notre domaine : «Dans une perspective historique, ce fait ressort de façon plus nette encore. Il pointe précisément sur la relation inverse de dépendance entre comptabilité et théorie économique : historiquement, la comptabilité n'est pas une application pratique de la théorie économique : c'est, au contraire, la théorie économique qui s'est développée autour du commentaire, de l'interprétation et de la systématisation des concepts de la comptabilité.» Voir son texte sur «La comptabilité socialiste» in Polanyi, K. (2008) *Essais*, Paris, Seuil, p. 287.

⁵ Habermas, J. (2006) *Théorie et pratique*, op. cit., p. 10.

⁶ À sa façon particulière, Bruno Latour repassera par ce chemin de l'épistémologie politique pour suggérer une autre manière de faire de la science parce que le chercheur doit choisir: entre la société et la sociologie, il faut choisir car la sociologie classique ou la sociologie critique ne sait plus quoi faire lorsque le fait social se délite, semble s'associer à la Nature ou se perdre dans les principes du physicalisme. La sociologie de l'acteur-réseau qui souhaite associer des entités humaines et non humaines refoule moins de candidats à la science de la société car les liens entre Nature et Société peuvent former un assemblage viable à la condition de faire entrer en scène la politique, «à partir du moment où elle se définit comme l'intuition» de ce qui permettra de franchir les limites idéologiques d'une science sociologique afin d'intégrer plus de mondes communs, plus d'entités pas forcément sociologiques, l'appel d'une véritable "science de la vie ensemble" car les collecteurs épistémologiques traditionnels qui façonnent le conservatisme d'une science produisent beaucoup trop d'exclusion de nouveaux objets d'étude candidats à l'existence commune. Il faut faire, il faut se doter d'une nouvelle politique pour justifier une actualisation de la science: «Dès lors que le désir d'engagement politique ne se confond plus avec les deux autres tâches [faire du social et faire de la société]; dès lors que le recrutement de nouveaux candidats à la vie collective n'est plus

philosophe et le Foucault épistémologue souhaitent «repenser les formes de l'expérience suscitant controverses et discussions.»¹ Ainsi, la vérité d'une connaissance tient dans l'activité même de libérer de nouvelles formes de pensée à partir d'une pratique concrète, une pratique qui peut être celle d'une action technique. Plus spécifiquement, Foucault souhaite changer d'*épistémè* et interroger, par exemple, le pouvoir, non plus dans sa légitimité, mais «dans son existence et dans ses mécanismes, pour saisir les techniques et les savoirs qui permettent de gouverner les corps et les esprits.»² Et ces techniques du pouvoir sont, entre autres, et d'abord, des actions de contrôle. Voilà une première trame de fonds qui justifie cette thèse. Amplifions là maintenant avec une série de problématisations que nous organiserons autour d'une question de recherche générale qui serait la suivante: **comment suggérer des concepts probants, plausibles, au potentiel herméneutique élevé et aptes à servir les fonctions de la science pour concevoir la genèse d'une connaissance possible des rapports entre contrôlabilités et modes d'existence techniques des comptabilités et pour quelles formes principales du Capital pour être au sein de quel type d'organisation du savoir selon quel régime de vérités ?** Nous expliciterons les tenants et aboutissants de cette question tout au long des pages suivantes.

1.1 D'une problématisation à une autre

Reprenons tout cela en d'autres termes. Mais pourquoi la technique ? Et pourquoi le contrôle ? La comptabilité ne se résume pas au contrôle et à la technique; le contrôle n'implique pas forcément la comptabilité comme la technique n'est pas vraiment un objet de première main pour l'épistémologie ou la sociologie des sciences. Confronté à tous les énoncés possibles de la comptabilité et présents dans une infinité de domaines de la connaissance, et parce que nous nous demandons depuis longtemps, déjà, de quelles règles de formation un grand nombre de ces énoncés relèvent-ils, à un moment donné, ou à une époque, tout en sachant que, de telles règles ne sont ni logiques, ni épistémologiques, ni herméneutiques, mais qu'agencées; et aux origines d'une multiplicité de choses, d'événements et de sujets, tous parties prenantes d'une structuration des savoirs comptables sur des pratiques institutionnelles et sociales, les concepts de la «technique» et du «contrôle» se sont posés à nous comme *l'archè* et *le telos* d'une démarche de constitution de la connaissance afin de répondre plus judicieusement au cadre de la thèse.³

Par une démarche, entre autres, historique, la technique comptable de contrôle est pour nous un objet permanent et le temps ne modifie que sa connaissance. La perception moyenâgeuse de cette technique n'est pas la perception moderne par la science comptable comme elle n'est pas la perception

interrompu, le désir brûlant de détecter, d'accueillir et d'héberger de nouvelles entités n'est pas seulement légitime, il est probablement la seule cause scientifique et politique qui vaille la peine d'être défendue.» Voir Latour, B. (2006) *Changer de société - Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, p. 374-375.

¹ Rajchman, J. (1987) *Michel Foucault, la liberté de savoir*, Paris, PUF, p. 117.

² Monod, J.-C. (1997) *Foucault: La police des conduites*, Paris, Michalon, p. 10-11.

³ Loin d'être arbitraires, obtenus après de nombreux travaux réflexifs et avec le souhait de les valider au sein de cette thèse, nous voulions un type de fin (le contrôle) comme un principe premier (la technique) pour obtenir un potentiel de conception élevé face à une panoplie d'objets comptables et en tenant compte du fait que toute constitution de la connaissance reste liée à un devenir historique.

romaine de l'Antiquité et les individuations de ces expériences ne sont pas les mêmes.¹ Une histoire de cette technique comptable n'est pas une histoire de la science de la comptabilité, mais tout au plus de l'émergence conjointe de celle-ci et de son objet; objet qui reste, croyons-nous cet idéaltype de la technique.

Notre enjeu est donc à la fois unique et pluriel. Dans cette étude, nous souhaitons parvenir à un idéal de compréhension sur le caractère technique de la comptabilité et sa fonction de contrôle. Pour ce faire, nous entendons, d'une part, sur le plan théorique, interroger ce fondement capital qu'est la technicité comptable pour mieux comprendre, d'autre part, sur le plan empirique, comment, à travers l'histoire, la connaissance sur la technique à des fins de contrôle s'organisa pour donner lieu, dans notre modernité, à des institutions de constitution du savoir comptable et des pratiques sociales. Plus particulièrement, en revisitant quelques postulats de la discipline instituée du contrôle de gestion pour en souligner la contingence purement historique de leurs limites, nous proposerons maintes analyses des diverses formes et de discours sur les savoirs scientifiques et techniques, analyses mettant en question, entre autres, les postulats dogmatiques de la rationalité, de l'objectivité et autres dogmes postkantians de la connaissance universaliste, prédictive, économiciste ou purement sociologisant. Cette thèse cherche donc à contribuer aux débats contemporains sur la théorie de l'épistémologie, plus particulièrement au sein du champ de la recherche historique des techniques et des sciences comptables.

Avant de proposer un panorama de savoirs légitimes et de montrer leur spécificité à analyser la science et la technique, une pareille recherche s'inscrit dans un contexte interrogatif beaucoup plus large. La genèse de cette démarche se résumerait ainsi: que sommes-nous, aujourd'hui, comme comptables ? Quel est cet "aujourd'hui" dans lequel nous vivons ? Fruits de l'histoire ou socialités ordinaires ? Si l'on peut dire qu'il y a une société politique, comme il y a une société de droit ou technologique, quel est le sens à donner à une "société comptable" ? Que savoir sur les fonctions sociales de ces professionnels comptables ? Durkheim écrivait que la vie d'un groupe, la vie collective comme la vie mentale de l'individu, était faite de représentations dont chacune des propriétés «a des caractères sans lesquels elle ne serait pas représentable à l'esprit. Par conséquent, du moment qu'elle existe, les choses ne sauraient se passer comme si elle n'existait pas»; mais dit-il, et notons-le, ces caractères sont liés à l'histoire et leur passage au temps présent et futur devient un objet pour les disciplines humaines, car c'est «un lieu commun de la science et de la philosophie que toute chose est soumise au devenir.»² Justement, est-ce que

¹ Nous entendons par «individuation» le sens qu'en a donné Simondon et que reprend Deleuze: la genèse de l'individu et/ou de l'action de l'individu sur lui-même et est à mettre en opposition à l'individu tout fait. L'individu ne doit pas être traité comme un absolu. L'individu est traité «comme une réalité relative, une certaine phase de l'être qui suppose avant elle une réalité préindividuelle, et qui, même après l'individuation n'existe pas toute seule, car l'individuation n'épuise pas d'un seul coup les potentiels de la réalité préindividuelle, et, d'autre part, ce que l'individuation fait apparaître n'est pas seulement l'individu mais le couple individu-milieu». Le lecteur doit saisir que c'est ce dernier concept qui nous importe: un milieu, et particulièrement un milieu sociotechnique, comme le monde de la comptabilité et du contrôle, car il participe au développement de l'individu. Là encore nous y reviendrons car Simondon est un penseur de la technique. D'ici là, voir Simondon, G. (1989a) *L'individuation psychique et collective. À la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, Paris, Aubier, p. 24-25. Voir aussi Simondon, G. (1995) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, Jérôme Million Édition.

² Bouglé, le préfacier de cet ouvrage de Durkheim, explique en quoi ce dernier tendait vers ses derniers ouvrages: aller du côté de la philosophie, comme partie d'une dualité, d'une dialectique devenue nécessaire à l'explicitation des propriétés de la vie sociale. «Or, précise-t-il, selon le célèbre sociologue, partout où il y a vie commune, des effets apparaissent qui dépassent et débordent les propriétés des éléments particuliers: la synthèse est créatrice. Et c'est pourquoi, de même que la connaissance

les sciences comptables demeurent soucieuses de ce devenir ? Le temps travaille les corps sociaux, les institutions, les esprits des chercheurs, l'hétérogénéité de l'action; il y a une diversité de mouvements sociaux à l'œuvre dans les pratiques de groupes de comptable: le cadre sociologique de la connaissance est une chose importante à considérer mais la limite de la connaissance est, en fin de compte, temporelle.

La critique contemporaine de la science, soulignait il y a peu, Ewald, et les questions que nous pouvons adresser à l'un de ses champs disciplinaires, et nos autres questionnements sur ses conditions de possibilité et sur ses rapports avec d'autres structures sociales, ne peuvent oublier la contribution de Foucault à toutes ces questions: parce que non seulement il s'est intéressé au pouvoir et à son instrumentation, le contrôle, mais il a renouvelé la philosophie des sciences; pas «au sens où il aurait élaboré une doctrine», mais de sa propre personne, de sa propre conduite de chercheur, de sa propre pratique du savoir parce que, à la base, au fondement de tout cela, «sa vie est philosophique par sa manière d'habiter le présent, d'en être et de ne pas en être, par l'invention de ses choix jamais programmés, construits et reconstruits, ses décisions sur le risque qu'elles acceptent et revendiquent.»¹ Foucault a montré la voie à suivre. Un chercheur doit savoir comment il pense et comment il commente ce qu'il dit, ce qu'il a voulu dire et ce qu'il aimerait dire en faisant de même avec les discours de la connaissance qu'il interroge, car «commenter suppose aussi que ce non-parlé dort dans la parole, et que, par une surabondance propre du signifiant, on peut en l'interrogeant faire parler un contenu qui n'était pas explicitement signifié».² Mais, sans doute, faut-il aller vers la philosophie et s'y attarder un peu avant de revenir dans le giron de la science étant donné que le signifiant et le signifié conjugués entraînent la pensée à révéler «le trésor d'une signification virtuelle» puisque le commentaire réflexif «se loge dans cet espace supposé» et qu'il «invente entre eux un lien complexe, toute une trame indécise qui met en jeu les valeurs poétiques de l'expression» puisque le commentaire est un acte de traduction et la parole du chercheur qui l'accompagne a le «privilege dangereux des images de montrer en cachant, et qu'elle peut indéfiniment être substituée à elle-même dans la série ouverte des reprises discursives».³ On voudrait essayer ici la réalisation d'une analyse généalogique d'un concept – la technique de contrôlabilité comptable – selon les époques et selon de nouvelles découpses.

Entre histoire, économie, gestion, sociologie, politologie, entre science et philosophie, donc sous un angle à la fois interdisciplinaire et épistémique, prenant l'objet de la «technique comptable à des fins de contrôle»⁴, nous préférons étudier plus largement ses origines dans leurs singularités et leurs pluralités en

de ce qui se passe dans les cellules cérébrales ne nous donnerait pas la clef des représentations individuelles, la connaissance de ce qui se passe dans les consciences individuelles: ici comme là il faut compter avec ce que le tout ajoute aux parties. Nous touchons ici, croyons-nous, un point central de la philosophie de Durkheim. [...] Si Durkheim se refuse, dans l'ordre de la philosophie théorique, à effacer l'originalité de la vie spirituelle, à plus forte raison est-il disposé à en affirmer le prix dans l'ordre de la philosophie pratique.» (p.9-10.) Cette philosophie pratique, et son sens de la synthèse, pouvait être requis parce que l'ordre politique, l'ordre religieux, l'ordre esthétique et l'ordre social avaient des propriétés qui exprimaient autre chose que la seule réalité observable de leurs objets parce la «société n'est pas un système d'organes et de fonction...elle est le foyer d'une vie morale.» Voir Durkheim, É. (1974) *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, p. 14-16.

¹ Ewald, F. (2004) «La philosophie comme acte», *Le Magazine Littéraire*, no. 435, octobre, p. 30. Ce numéro est consacré à une relecture de Foucault, vingt ans après sa mort.

² Foucault, M. (1963) *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, p. XII.

³ *Ibid.*, p. XII-XIII.

⁴ Dans le but d'alléger le texte et d'accroître sa lisibilité, nous donnerons des synonymes à cet objet. Comme le principe sous-jacent à cet énoncé demeure l'étude des rapports entre technique, contrôle et comptabilité, nous utiliserons de temps à autre

suivant les déroulements historiques de multiples pratiques de connaissance selon plusieurs pratiques possibles mais sélectionnés dans des discours et des énoncés à partir de formes d'expérience de contrôle constamment reprises et reconstruites. Le but est de donner une unité à des arguments, à des documents, des références annalistiques, des faits sociaux, des faits historiques et à des interprétations pour permettre à un analyste de saisir rapidement et mémoriser plus facilement nos conceptions. Nous parviendrons à des *épistémès*, à des dispositifs de la connaissance, c'est-à-dire à des niveaux de la connaissance qui sont autant de types idéalisés du savoir construit ou à construire et qui constitueront des schémas heuristiques générant rapidement des représentations mentales unifiées rassemblant une diversité d'évènements.¹ À la fois pourvus de fonction constitutive et de fonction illustrative afin de maintenir l'attention d'un chercheur en reliant les éléments unifiés par des conceptualisations, ces épistémès, dispositifs ou idéaux types tendent de proposer des règles de formation immanentes aux savoirs et vues comme autant de pratiques réglées de constitution. Ces configurations seront résumées dans des tableaux analytiques que nous présenterons et redéfinirons systématiquement pour valider ces règles de formation pour des pratiques discursives que l'on cherche, que l'on produit et qui demandent qu'on les éprouve dans d'autres enquêtes. Ainsi nous devons montrer que, nous-mêmes, nous ne sommes pas imperméables à toute praxis, et que nous refusons de nous placer sous la contrainte d'un ordre muet qui déterminerait une fois pour toutes nos propres savoirs produits: nous ferons une critique de ces éléments synthèses et ces *épistémès* seront revues et analysées selon une posture ontologique parce que c'est le lien entre l'être et le savoir, entre l'être et qui veut savoir, entre la volonté de savoir et ce qui fait la curiosité ontologique de l'être à l'égard des vérités du Capital relayées et révélées par des technologies comptables.

Nous pensons que la comptabilité est une boîte à usages multiples pour la science et qu'elle peut faire l'objet d'une analyse qualitative interdisciplinaire comme l'indique ce collectif de chercheurs: le renouvellement de l'épistémologie passe moins par l'apport combiné des méthodes propres aux différentes disciplines que par «l'objet de l'analyse et celui-ci représente à nos yeux son point d'orgue», car il constitue «le cœur de la "connaissance de la connaissance" qui gouverne» les sciences sociales.² Après avoir posé notre objet dans des dimensions interdisciplinaires, nous montrerons en quoi, nos sciences actuelles, nos langages experts, nos façons de raisonner la technicité de la calculabilité, nos formes d'expérience comptable, nos structures de contrôle connues et autres entités de normalisation comptable, excèdent, dans leur diversité, toute catégorisation, toute schématisation et toute théorisation. Les "conditions" d'apparition sont autres que ces "conditionnés"; ces connaissances, avant bien d'autres choses, méritent d'être l'objet de «recherche historique et non travail d'historien»; il ne faut pas «une histoire des mentalités, mais des

l'expression, «technique de contrôlabilité», «technique de contrôle», «technique à des fins de contrôle», etc. Nous estimons que le sens général de ces énoncés demeure relativement le même.

¹ Nous nous expliquerons plus loin sur ces concepts mais l'un comme l'autre, et surtout l'*épistème* foucauldien, offre «une règle anonyme et historique de construction de l'objet du savoir, qu'il s'agisse de penser le langage, le vivant ou l'échange économique.» Aussi, prenons-en bonne note immédiatement: même si une telle *épistème* repose sur un principe d'anonymat, parce que trop complexe à résumer dans un seul énoncé, nous en donnerons un angle de vue à titre de pédagogie tout en sachant qu'il ne s'agira d'un vocable très limitatif, celui d'une variation de sens d'une singularité qui la dépasse. Voir Gros, F. (2004) «Michel Foucault, une philosophie de la vérité», in M. Foucault, *Philosophie, anthologie*, Paris, Gallimard, p. 13.

² Voir Hamel, J. [sous la dir.] (2010) «L'objet d'analyse comme point d'orgue de l'analyse qualitative interdisciplinaire» in J. Hamel [sous la dir.] *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan, p. 17, 22.

conditions sous lesquelles se manifeste tout ce qui a une existence mentale, les énoncés et le régime de langage»; il ne faut pas une «histoire des comportements, mais des conditions sous lesquelles se manifeste tout ce qui a une existence visible, sous un régime de lumière»; il ne faut pas une «histoire des institutions, mais des conditions sous lesquelles elles intègrent des rapports de forces, à l'horizon d'un champ social»; il ne faut pas une «histoire de la vie privée, mais des conditions sous lesquelles le rapport à soi constitue une vie privée»; bref, il ne faut pas une «histoire des sujets, mais des processus de subjectivation, sous les plissements qui s'opèrent dans ce champ ontologique autant que social.»¹ Revisiter l'apparente évidence d'une forme d'expérience comptable, de savoir technique ou de contrôle, c'est remonter à ces conditions jusqu'à l'histoire d'une pensée «comme telle. Penser c'est expérimenter, c'est problématiser. Le savoir, le pouvoir et le soi sont la triple racine d'une problématisation de la pensée», synthétise Deleuze sur ce que cherchait à faire Foucault, l'épistémologue et l'historien des sciences parce que l'idée de la pensée n'est pas rien et encore moins l'acte qui la constitue, car «d'après le savoir comme problème, penser, c'est voir et c'est parler, mais penser se fait dans l'entre-deux, dans l'interstice ou la disjonction du voir et du parler» d'autant que, penser, chaque fois, c'est «inventer l'entrelacement, chaque fois lancer une flèche de l'un contre la cible de l'autre, faire miroiter un éclair de lumière dans les mots, faire entendre un cri dans les choses visibles»; par conséquent, penser est un verbe constitutif du savoir qui mérite qu'on s'y arrête deux fois: «c'est faire que voir atteigne à sa limite propre, et parler, à la sienne, si bien que les deux soient la limite commune qui les rapporte l'un à l'autre en les séparant.»² De montrer le redoublement de ce qui est dit et rendu visible des choses comptables implique la mise au jour de ces rapports qui sont, entre autres, des rapports de sujétion extrêmement complexes, et qui peuvent être aussi des rapports de forces, de forces entre valeurs, entre désirs, ou selon une autre *typologie des forces*, dirait Deleuze, mais «là encore la typologie commence par une topologie. Penser dépend de certaines coordonnées. Nous avons les vérités que nous méritons d'après le lieu où nous portons notre existence, l'heure où nous veillons, l'élément que nous fréquentons.»³ Bref, si penser voisine le savoir, le pouvoir, le soi et le contrôle, il y a de quoi faire pour ouvrir de nouvelles possibilités de réflexion et d'action dans le champ de la connaissance qui est le nôtre.

Mais d'abord, ce sont les objets produits par la recherche, c'est la recherche historique qui va constituer le levier de notre questionnement permanent. Comme toute notion, selon l'œuvre de Weber, est historicisée, que tous ses éléments sont datés, que «les convictions, aussi fortes soient-elles, doivent êtres

¹ Deleuze, G. (1986) *Foucault*, Paris, Minuit, p. 124. Le rapport à soi comme vie privée est une allusion délibérée de notre part parce que nous pouvons mettre en rapport ce que nous appelons la *comptabilité domestique* et le régime de vérités qu'elle engage, particulièrement si cette comptabilité traite de revenus de dividende; dans ce cas, cette comptabilité appelle un actionnaire, du Capital et le régime des vérités de la comptabilité organisationnelle qui contrôle cet état du Capital nommé «dividende».

² *Ibid.* Par ailleurs, Paul Veyne, historien connu et ancien collègue de Foucault à l'École Normale Supérieure, raconte, ça et là, dans un ouvrage récent, la contrariété et le questionnement permanent de Foucault envers des philosophes et des sociologues qui se refusaient à considérer le «penser» comme un objet d'étude digne de ce nom; *ce n'est pas du vent*, disait-il souvent, car c'est bien un acte, une action; jusqu'à ce jour l'homme pense, et on ne peut pas seulement le réduire à un être cognitif ou social qui pense à peine ce qui est observé scientifiquement ou philosophiquement. Encore moins une action bien humaine réduite à une âme, à un corps ou un être purement transcendantal. Voir Veyne, P. (2008) *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel.

³ Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, Paris, PUF, p. 125.

analysées dans leur contexte historique», toute quête de la vérité d'un savoir par la science, la philosophie, l'épistémologie ou la métaphysique ne peut conduire qu'à une historicité des convictions, exprimées dans une description «de la façon dont on a vu et traité» une notion, un concept, une idée, un principe et cela «selon les époques.»¹ Cette orientation historique qui est la nôtre, jumelée à une fidélité de la tradition épistémologique instaurée par Bachelard, même si elle donne l'impression que nous nous sommes intéressés aux systèmes de pensée technique et scientifique comptables, c'est surtout l'appréhension de la modernité de nos savoirs qui nous préoccupe.² Tout en restant très foucauldien sur le fait que nos concepts d'aujourd'hui sont des *a priori* historiques, qu'ils relèvent de discontinuités, d'événements dispersés, de singularités et de hasards d'autrefois, et qu'ils sont relayés par des dispositifs plus contemporains, nous voulons nous inscrire dans une autre variation épistémologique et nous interroger de manière critique sur le destin social de ces savoirs scientifiques et techniques de la comptabilité.³ Constatons en quoi cette interrogation diffère de nos premières postures mais les complète. D'abord, quel est le rapport entre une science comptable et la société ? Pourquoi cette dernière autorise-t-elle des individus à s'organiser, culturellement, et à fonder une telle institution qu'est la science de la comptabilité: quelle est l'utilité d'une science comptable pour une société ? S'il est peut-être vrai que la technique peut représenter le principe d'un dénominateur commun aux diverses pratiques comptables des experts, en quoi doit-elle intéresser la science à titre d'action, d'objet culturel, de technologies et de socialités ? Quelle est la nature de la relation sociale entre une science et une technique comptables ? Et puis, qu'est-ce qu'une science comptable face aux autres sciences sociales et de gestion ? Un groupe d'individus, des institutions, des pratiques qui reposent sur une visée purement objective ou une action sociale aux conséquences imprévisibles ? Comment une science comptable agit-elle sur la société ? Pour réussir à démontrer qu'une science comptable est à la fois une pratique sociale et un champ culturel singulier, nous devons interpellier, et

¹ Veyne, P. (1999) «"L'histoire ne démontre rien"», in J.-C. Ruano-Borbalan [sous la dir.] *L'histoire aujourd'hui*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 432.

² La position de Bachelard est d'intégrer l'histoire à l'épistémologie. Voyons ce commentaire très synthétique de Lecourt sur cette position: «C'est que l'épistémologie est historique; son essence est d'être historique. Si nous retenons pour première définition de l'épistémologie ce que nous en dit l'étymologie, nous dirons: la discipline qui prend la connaissance scientifique pour objet doit tenir compte de l'historicité de cet objet. Et voici le contrecoup immédiat de cette proposition révolutionnaire: si l'épistémologie est historique, l'histoire des sciences est nécessairement épistémologique.» Lecourt, D. (2002) *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin, p. 9.

³ Inspirée par Foucault, mais aussi par Deleuze, Piaget, Habermas, Braudel, Veyne, etc., nous proposons certainement une analyse historiographique, mais elle est la condition nécessaire à l'exposé d'un regard sociologique sur les sciences et les techniques comptables vers lequel nous aimerions tendre vers la fin de cette thèse dans le but de nous rapprocher, entre autres, des organisations, des théories des organisations et du management. Ce regard sociologique est une autre manière de décrire les conceptions d'un régime de convictions à l'époque moderne sur les vérités de la science et de la technologie comptable. Vouée à une forme d'archéo-généalogie de certains discours scientifiques et pratiques techniques de la comptabilité des temps modernes, et parce que, sur ce point, «les historiens sociologues tirent très bien leur épingle du jeu» à l'effet que «pour eux, la vérité est de montrer les croyances et les représentations que les hommes se sont construites à travers les âges», nous sommes particulièrement intéressés à décrire, là encore, des *épistémès*, c'est-à-dire, et entre autres choses, des ensembles de rapports entre différents types de discours (scientifiques ou techniques), rapports qui ne synthétisent pas une totalité de connaissance pour une époque donnée mais forme un référentiel de singularités pour identifier pédagogiquement ou simplifier un écart, des distanciations, des différenciations, des relations comme des oppositions qui caractérisent un certain nombre de discours. Si faire histoire au double sens de Foucault et Veyne, c'est écrire l'histoire et que, «Écrire l'histoire, c'est conceptualiser», puis théoriser, puis induire ou déduire, l'historiographie repose sur l'étude du travail constitué des historiens et autres producteurs de la connaissance dont l'enjeu peut être, comme il l'a été pour Foucault, «de montrer comment le couplage entre une série de pratiques et un régime de vérité forme un dispositif de savoir-pouvoir». Nous montrerons plus loin comment ce doublet savoir/pouvoir loge tout aussi bien dans une problématisation du contrôle comptable. Voir Veyne, P. (2008) *Foucault. Sa pensée, sa personne*, op. cit., p. 38 et Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 22. Pour la première citation sur les historiens sociologues voir Veyne, P. (1999) «"L'histoire ne démontre rien"», op. cit., p. 432.

découvrir, comment les sciences sociales peuvent s'interroger avec pertinence sur les rapports entre sciences et techniques comptables.

Face à l'immensité de la temporalité de la comptabilité qui remonte jusqu'au fond de l'idée de l'ordre, bien loin derrière l'idée de l'entreprise, au-dessous de l'économie, à côté de l'avènement de la monnaie, bien au-dessus de la tempérance et de la préservation du Bien commun, contre la violence et pour la pacification, il y a de quoi imaginer largement pourquoi et en quoi une recherche historique soit sommée de démêler l'écheveau de ces séries de technologies et de proposer des fils conducteurs pour espérer mettre du sens sur le devenir de la comptabilité comme champ spécifique de la connaissance sur l'homme qui comptabilise. Avec cette thèse, nous voulons illustrer en quoi il ne peut y avoir de véritable compréhension de la réalité comptable sans une connaissance fouillée de son histoire, de sa profondeur temporelle, sans la prise en compte de la condition historique des producteurs du savoir comptable, sans une perception minimale de ces phénomènes techniques d'autrefois qui, à eux seuls, avec les dispositifs qui leur servent de réceptacles, peuvent débroussailler rapidement l'état des lieux des idées scientifiques et techniques disponibles.¹ Comme le précise Busino, il existe une «permanence du passé» des structures du savoir et sa connaissance peut nous aider à comprendre «des systèmes culturels et des structures sociales» d'hier, sous-jacentes à la constitution moderne des savoirs techniques des comptables et des savoirs scientifiques des chercheurs en comptabilité: il y a une historicité sociale requise pour parvenir «à comprendre les ruptures, les discontinuités émergeant à certains moments des relations entre les hommes et la société, entre les caractères et la structure sociale», celle plus particulière entre les comptables et l'économie, entre les chercheurs et les demandes sociales en connaissance scientifique.² Ici, précisément, nous comprendrons davantage pourquoi nous incorporons ce principe de la technique: le savoir technique comptable est antérieur au savoir scientifique comptable et constitue une "permanence du passé" qu'il importe de rappeler dans l'ordre de la connaissance. De connaître, de tenter de faire connaître, de générer une forme de constitution de la connaissance, donc de produire minimalement une herméneutique du sens, maître mot de toute investigation épistémologique, demeure un enjeu de cette thèse, car, en interprétant les structures du savoir à la fois technique et scientifique du passé, c'est une action de faire-savoir, pour nous; c'est une manière de saisir les contraintes institutionnelles, culturelles et sociales actuelles pour nous-mêmes, ou pour des producteurs praticiens et scientifiques et auxquelles la théorisation comptable demeure soumise. Par conséquent, même si cette distorsion historique entre technique et science renverse la dialectique contemporaine des idéologies véhiculant la supériorité de la scientificité sur les autres façons de construire la connaissance, d'autres figures, d'autres représentations sociales d'autrefois viennent hanter la fabrication de la science comptable moderne, viennent engendrer des possibilités nouvelles comme elles

¹ Pour l'heure, donnons rapidement ce premier regard sur l'idée de dispositif, celui de Foucault: «un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales [...], bref: du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments.» Voir Foucault, M. (2001) «Le jeu de Michel Foucault» in *Dits et écrits* III, texte no. 206, Paris, Gallimard, p. 299.

² Busino, G. (1986) *La permanence du passé: questions d'histoire de la sociologie et d'épistémologie sociologique*, Genève, Droz, p. 7.

viennent signaler des difficultés, entre autres parce qu'il existe de «l'inertie qui résulte de l'opposition entre le passé et le présent, entre l'action et la théorie, entre la connaissance et l'action» comptables.¹ Bien plus, comme notre recherche porte sur l'univers technique du contrôle comptable, sur la technologie de la comptabilité au sens premier du terme, elle consiste à étudier comment le contrôle "maîtrise" ou produit une vérité sur une réalité, et se fait obéir : quelle technique de contrôle correspond quel régime de vérités, et pour quel type de pouvoir ? Du coup, par une constatation épistémologique sur l'histoire des pratiques comptables, par l'élaboration d'une forte démonstration des milieux sociaux de l'exercice de la comptabilité et du double rôle des comptables et des chercheurs, nous pouvons avoir, entre les mains, des outils analytiques pénétrants pour justifier l'orientation ou illustrer autant les voies prioritaires de développement du savoir que la délimitation de crises identitaires et autres impasses du champ comptable. Plus particulièrement, nous estimons que la recherche historique comme noyau dur de l'analyse de la comptabilité et de son action technicienne, c'est-à-dire la technicité, peut nous offrir quelques démonstrations en cette direction. Cette thèse vise à en donner quelques exemples.

Conformément à cette démarche de démystification d'une *politique de la vérité* telle que manifestée par une instrumentation de contrôle ou telle qu'exprimée dans des postulats idéalistes, dans des présupposés de la théorie ou dans les dogmes méthodologiques, il est requis de faire appel à la philosophie pour repenser non seulement les controverses et autres effets de pouvoir de ces vérités, mais quelle soit un outil d'analyse selon le sens d'une «incessante réflexion et remise en question de ses propres fondements» et qu'elle puisse servir «la nécessité de repenser continuellement les questions philosophiques à la lumière des problèmes externes» à la philosophie et «auxquels tout intellectuel se trouve forcément affronté dans une conjoncture historique donnée.»² Quel rapport entre la représentation d'un chercheur en comptabilité et l'être des choses ou l'état des choses comptables ? Cette question appelle le champ des problèmes de la connaissance dont le territoire classique d'étude demeure celui d'établir la nature de l'action d'un sujet avec la nature d'un objet. Cette phrase signifie qu'un objet comptable, quel qu'il soit, est toujours débordé par l'action, celle du praticien comme celle du chercheur. Les problèmes philosophiques commencent à s'articuler dans ce rapport sujet/objet et s'intéresser à la "liaison" de singularité des éléments que la connaissance établie a déjà évoqués. Mais pour en rendre compte, soit sous l'angle d'une logique ou celui d'une substance, peu importe, la recherche des éléments fondamentaux doit être intégrée au mieux dans une perspective philosophique de l'entendement voire dans une ontologie génétique. Non seulement, pour Nef, lorsque la philosophie avance ses arguments, l'ontologie est *inévitabile*, mais elle fait *partie intégrante* de la construction de la connaissance; et le raisonnement vaut également pour la science: toute «science est fondée à titre implicite sur une ontologie et tout discours en présuppose une.»³ Sans en faire

¹ *Ibid.*

² Rajchman, J. (1987) *Michel Foucault, la liberté de savoir, op. cit.*, p. 118-119.

³ L'ontologie, résume Nef, peut être vue comme une attitude envers la connaissance ou une discipline. La première concerne un type de regard à porter sur les traits fondamentaux de la réalité, ou concerne un type de recherche d'une justification de croyances premières proches des instincts et liées au langage ou à la perception du monde, etc. La deuxième est une herméneutique de l'existence, une doctrine, une science ou une philosophie première de l'être sur laquelle se réfléchit «la forme profonde du monde» ou encore comme l'étude «des présupposés ultimes de la connaissance», c'est-à-dire que l'ontologie «est une connaissance réflexive de ce qui impose un cadre ou un format à notre connaissance de la réalité, un

un détour absolu, un déterminisme irréfléchi, ou une contingence à notre propre production du savoir, ce point ontologique d'inflexion demeure une orientation à privilégier. Mais d'ici là, de l'historicité des choses comptables en passant par les relations de l'expérience scientifique avec les conditions de la connaissance, revenons sur le fait que c'est la philosophie qui a offert, déjà, signale Maritain, le lieu de débats où «on y considère avant tout le degré expérimental du savoir (où celui-ci se particularise selon les diverses sciences des phénomènes de la nature) dans son rapport avec les degrés supérieurs» du savoir.¹ Faire de la science comptable est une manière de produire de la connaissance par un réductionnisme raisonné de la complexité de la réalité; or cette vieille idée était traitée auparavant par la philosophie, au moment où la science n'en était qu'un rameau; aussi la philosophie ne doit pas faire peur aux chercheurs et à la jeune science de la comptabilité. La philosophie demeure utile en épistémologie, car les adeptes de cette dernière ont besoin d'un outillage critique pour faire retour sur leur production de discours sur la science. Et cette critique philosophique de l'épistémologie ou la critique épistémologique de la philosophie des sciences est importante. À titre illustratif, Hottois propose une réflexion philosophique critique à Richard Rorty, un célèbre penseur de la science, pour «l'absence quasi totale de référence à la technique» et sa conception de la science comme «représentation, la conception théorique ou spéculaire de la connaissance» n'est pas que langage mais logothéorique, un exercice contrôlé de spéculation conceptuelle: «le travail d'exploration technique, physique qui se débat avec la causalité brute et la résistance au réel, sans qu'aucune lumière ni aucun logos ne puissent vraiment le guider, mérite d'être reconnu et respecté en soi».² Mais comment les scientifiques la produisent-ils cette science et d'abord comment l'envisagent-ils ?

Les discours de la philosophie des sciences ou de l'épistémologie tentent de dégager une conception générale de la science et de ses méthodes.³ Ils peuvent signifier une occasion réflexive pour les chercheurs de s'interroger sur leur science et d'en rectifier le développement social et politique. Seulement voilà, quand la science prétend atteindre la Réalité des choses, elle cesse d'être science nous rappelle Atlan, pour devenir une philosophie.⁴ En l'absence d'une représentation philosophique du fait scientifique concret,

discours à partir du punctum caecum de la pensée. Ce point aveugle est ce que la pensée ne peut saisir d'elle-même: tute tentative pour la pensée de se saisir complètement échoue, car il faudrait saisir cet acte même de réflexion, cela à l'infini. Cette impossibilité crée une perplexité, qui est l'émotion intellectuelle propice à l'ontologie, plus que l'angoisse qui projette sur le monde une coloration subjective, celle de l'expérience simultanée de la contingence et de la nécessité - l'expérience de la nécessité de la contingence.» Nous avons choisi de présenter intentionnellement ces derniers concepts pour faire écho à ce que nous disions plus tôt concernant la nécessité comptable de maîtriser le Capital. Ce nœud gordien de la nécessité et de la contingence qui fabrique de l'angoisse est au cœur de plusieurs dualités comptables, comme on le verra plus loin, c'est-à-dire entre l'actif et le passif d'un bilan, entre un débit et un crédit, entre un poste budgété et les sommes réellement engagées, etc. Partant, de ce principe de ce que l'on doit faire et de ce que l'on peut faire avec le Capital disponible, la table est mise pour passer à un niveau supérieur d'analyse: l'interprétation ontologique. Nef, F. (2009) *Traité d'ontologie pour les non-philosophes (et les philosophes)*, Paris, Gallimard, p. 59-61.

¹ On consultera avec intérêt la réflexion pionnière de Maritain dans son chapitre II sur les rapports entre philosophie et science, parsemé de constats sur le motif de ne pas exclure la philosophie, comme celui-ci: «Mais c'est seulement en usant de l'outillage du philosophe, en devenant eux-mêmes philosophes, qu'ils [les scientifiques] pourront donner une solution propre, adéquate, aux problèmes supra-expérimentaux que l'expérience même les contraint d'envisager». Voir Maritain, J. (1932) *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 44, 130.

² Hottois, G. (1998) «La science postmoderne», in F. Gaillard et al. [sous la dir.] *De Richard Rorty à Jürgen Habermas: La modernité en question*, Paris, Cerf, p. 25, 44.

³ Nous ferons plus loin les distinctions qui s'imposent entre philosophie des sciences, histoire des sciences, l'épistémologie et la sociologie des sciences. Voir aussi cette étonnante et stimulante anthropologie de la science de Holton, G. (1981) *L'imagination scientifique*, Paris, Gallimard.

⁴ Voir la critique de l'auteur concernant la téléologie de la science (l'explication par les fins), son réductionnisme qu'il associe volontiers à un matérialisme de l'homme-machine, etc. Atlan, H. (1986) *À tort et à raison. Intercritique de la science et du mythe*, Paris, Seuil.

l'observateur intéressé risque de conclure à un relativisme qui refuserait la pertinence des rapports théorie-pratique. En réponse à cette impasse philosophique, la sociologie des sciences propose des analyses pragmatiques et utilitaires directement liées à une pratique technique comptable. En quelque sorte, «la sociologie des sciences se propose donc de *replonger* l'étude des sciences et des techniques dans la société. Elle tente de saisir les dynamiques sociales qui animent les acteurs scientifiques jusqu'à s'interroger sur les parties les plus résistantes du noyau dur des sciences.»¹ De s'appuyer sur une sociologie des sciences, c'est enrichir le réductionnisme de la philosophie des sciences au seul problème normatif de la justification d'une activité scientifique et c'est aller plus en avant que la recherche historique des sciences qui fait, de la découverte scientifique, un problème spécifiquement temporel ou épistémologique. Une sociologie des sciences peut s'avérer utile pour saisir un événement scientifique dans son sens social total.² Avec cette sociologie en fin de parcours, nous souhaitons introduire un nouveau jeu de notions, d'interdire une seule lecture historique et sans verser dans une philosophie qui nous rapprocherait d'un matérialisme historique trop déterministe.³ Avec la sociologie des sciences et des techniques, nous visons à élaborer des instruments d'analyse qui permettent de penser le contrôle de gestion comme une pratique réglée, spécifique, au milieu d'autres pratiques techniques et au milieu d'autres pratiques scientifiques ou sociales. Nous tentons donc de trouver entre le kantisme des conditions du savoir et les pièges de l'idéologie dogmatique du scientisme, une problématisation ontologique de la réalité sociale pour décrire le savoir sur la technique de contrôle comptable comme une pratique réglée, plus ou moins indépendante, saisissable en sa résistance même, et perméable aux transformations par des pratiques historiquement considérées.

Au-delà de l'approche généalogique et archéologue de Foucault, et à travers l'épistémologie génétique de Piaget, en considérant l'apport de la sociologie critique, et en insistant sur l'analyse des connaissances sur la technique et la science comptable à partir d'une recherche sociohistorique, notre objectif est de produire un examen des pratiques réglées voire instituées ou institutantes du savoir sur la technicité de la contrôlabilité comptable.⁴ Après avoir fait écho à une littérature des sciences comptables,

¹ Vinck, D. (1995) *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, p. 13.

² Holton propose de s'intéresser au moins à l'organisation institutionnelle d'une pensée scientifique en considérant cette posture de départ: «Quand un spécialiste d'histoire des sciences, ou de philosophie, de sociologie ou de psychologie des sciences, procède à l'étude d'un produit du travail scientifique [...] cette étude porte d'ordinaire, pour l'essentiel, sur un *événement*. Nous pouvons distinguer au moins huit aspects d'un tel événement» que nous résumons brièvement et qui peuvent faire l'objet d'une attention de la sociologie des sciences: l'appréhension du contenu scientifique de cet événement à une époque ; l'état des connaissances scientifiques communes dans une période de temps ; la subjectivation de l'événement par un corpus de scientifiques ; les actions privées (se qu'un individu peut faire en dehors de son milieu professionnel), les difficultés personnelles et le vécu du scientifique qui connotent la formation historique d'un événement ; aux actions privées du scientifique s'incorporent des facteurs psychobiographiques que l'observateur tiendra compte pour établir un meilleur rapport entre l'œuvre scientifique et les modes plus personnels de son existence ; l'étude sociologique proprement dite du milieu de travail, des influences des collègues, la nature de la professionnalisation, les modes institutionnels de financement, d'évaluation et d'homologation ; la rétroaction entre intérêt personnel et intérêt public et les causalités sur la connaissance d'entités comme la science-technique-société, science-éthique et science-littérature; enfin, l'analyse logique de l'œuvre examinée. Voir Holton, G. (1981) *L'imagination scientifique*, op. cit., p. 21-24.

³ Si l'épistémologie génétique est une démarche de recherche interdisciplinaire qui vise l'étude de la constitution de la connaissance estimée valable au sens de réelle, intersubjective ou vraie, la sociologie des sciences et des techniques, voisine de l'épistémologie philosophique, est la science qui étudie socialement la production de la connaissance scientifique et technique. Elle s'intéresse aussi aux institutions de la science, aux revues, aux communautés, aux normes, aux pratiques culturelles des chercheurs, etc. Nous préciserons plus loin ces deux orientations de notre démarche. Entre-temps, voir Le Moigne, J.-L. (1995) *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF et Dubois, M. (2001) *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, PUF.

⁴ En un autre sens, cette thèse vise à prendre du recul pour concevoir une théorie générale du savoir sur le rapport technicité/contrôlabilité comptable. C'est par une utilisation critique des savoirs scientifiques produits jusqu'à ce jour par les

nous justifierons en quoi il devient impératif de procéder à des analyses descriptives et interprétatives des pratiques réglées à l'origine d'apparition du savoir pratique de la technique comptable. Par cette démarche, nous nous donnons la possibilité théorique de mieux identifier les conditions inhérentes à une sociogenèse et à une technogenèse de la connaissance dont la variété indexe des multiplicités d'objets du savoir en contrôle. À leur tour, ces multiplicités, qui fonctionnent comme des formations historiques, échappent au règne du sujet autant qu'à l'empire de la structure, de l'objectivation ou de la rationalité scientifique.

C'est ce que vient nous dire en partie l'épistémologie, parce que c'est une science qui questionne «la nature et la validité des connaissances [qui] dépendent étroitement de leur mode de formation» et c'est ce mode qui est l'objet de toutes les attentions, y compris par le biais des «méthodes éprouvées des analyses historico-critiques, sociogénétiques et surtout psychogénétiques (pour ce qui est des stades élémentaires), combinées dans la mesure du possible avec les exigences de la formalisation.»¹ L'épistémologie est propositionnelle et elle a un caractère axiomatique qui traverse les catégories, les niveaux de la réalité, les sujets, les objets; bref: elle ne cherche qu'à analyser le travail perçu comme réel d'une «pensée en marche, qu'il s'agisse de celle des travailleurs scientifiques» comme de cette immense masse d'activités techniques des experts, comptables, teneurs de compte ou scribes anciens.² Autrement dit, dans l'univers humain qui est le nôtre, l'épistémologie génétique nous entraîne à nous intéresser à au moins deux niveaux de problématisation: comment les connaissances se sont-elles rendues possibles et comment les connaissances parviennent-elles à s'accroître en compréhension et en extension.³ Cette démarche est caractéristique des sciences humaines qui se «trouvent traiter», précise Foucault, en tout point «comme leur objet ce qui est leur condition de possibilité. Elles sont donc toujours animées d'une sorte de mobilité transcendante [...] Elles vont de ce qui est donné à la représentation, ce qui rend possible la représentation, mais qui est encore une représentation».⁴

Au XIX^e siècle, déjà, Dilthey présente une des premières tentatives de systématisation d'une épistémologie des sciences humaines.⁵ Les sciences positives, qui avaient cours et dominaient l'idéologie scientifique, non satisfaites de produire une connaissance sur la nature, prenaient de plus en plus l'homme comme objet d'étude. Face à elles, les sciences humaines militaient contre une chosification de l'homme et pour un regard de l'homme sur l'homme. Tout porte à penser que cet événement de l'histoire des idées, jetterait, ici, disons-le, les premiers ancrages des raisons de certaines options culturelles du tournant des sciences comptables vers l'étude des problématiques humaines et sociales de la comptabilité. Autrement dit, si l'observation et l'expérience sont guidées par la théorie, l'avènement des théories sociales en sciences comptables est, d'un point de vue épistémique, à saisir dans le mouvement général plus large des sciences humaines et l'œuvre de Dilthey constituerait un tournant paradigmatique à considérer tout autant que les

chercheurs en comptabilité, d'autres domaines et, rappelons-le, à partir des œuvres de Kant, Hegel, Nietzsche, Marx, Weber, Bachelard, Foucault, Piaget, Habermas, Deleuze et Debray, mais aussi de Latour, Callon, Pinch, Akkrich et autres qu'un tel travail est rendu possible. Retenons que ces auteurs, pour une large part, sont cités dans la recherche en comptabilité.

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique*, Tome 1: La pensée mathématique, Paris, PUF, p. 8.

² *Ibid.*, p. 9.

³ Ce sont les deux questions chères à Piaget qu'il partage en introduction dans l'ouvrage cité précédemment (p. 9).

⁴ Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, p. 375.

⁵ Dilthey, W. (1942) *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, PUF.

travaux d'un Lakatos, Feyerabend, Foucault, Latour, etc. Seulement voilà, qui a pensé à référer à Dilthey alors que tous les autres sont cités régulièrement dans les travaux de recherche en sciences comptables qui incorporent une dimension sociale ? Loin d'être une nouvelle forme d'empirisme, le problème capital des sciences humaines, aux yeux de Dilthey, reste celui du rapport de l'esprit avec la nature. «Dans un esprit nouveau, raconte Gusdorf au sujet de cette œuvre inaugurale de Dilthey, la nécessité était nettement affirmée de donner un statut méthodologique à l'ensemble des disciplines venues élargir l'horizon intellectuel» des sciences de l'homme avec l'arrivée d'une production importante en histoire, en sociologie, en psychologie, en ethnologie, en économie politique, etc.¹ Les sciences comptables sont parvenues, elles aussi, depuis une vingtaine d'années, à réaliser des progrès significatifs de la connaissance en s'appuyant sur la complexité croissante des «constructions de l'esprit» selon les mots de Dilthey. Cet effort collectif sociologique des chercheurs est, lui aussi, en rupture avec les tendances normatives, positivistes et économicistes qu'on retrouve sous des formes diverses et dominantes au sein des sciences comptables. Si Bachelard, sans doute le premier, avec sa notion de rupture épistémologique, a dépassé les «modèles continuistes de l'histoire des sciences», ce qui, du coup, l'autorisait à postuler l'existence de discontinuités entre différents types de savoirs, c'est Foucault qui ira le plus loin en resituant ce principe de rupture dans le champ historique pour en renouveler le sens en présentant un panorama très riche des différences de structures épistémologiques des savoirs sociaux entre l'époque classique et l'époque moderne.² Autrement dit, dans notre domaine, cela revient à affirmer l'existence de structures épistémologiques différentes d'une époque à une autre. Comme la science en comptabilité est le fruit de l'époque moderne, c'est la technique comptable qui reste l'essentiel du savoir constitué par des praticiens d'autrefois et ce, notons-le, sur plusieurs millénaires. Dès son apparition sur la scène de l'organisation sociale humaine, et en considérant cet horizon temporel tout à fait unique dans l'histoire des sciences et des techniques, nous devons donc nous attendre à des structures épistémologiques d'une grande diversité. Cette connaissance pratique, ou technicienne, est tout autant utile et requise à la compréhension des dynamiques épistémologiques d'aujourd'hui, car elle permet d'expliquer, entre autres, les énoncés, les mécanismes, les structures et les schèmes des pratiques réglées qui permettent aux chercheurs de penser leur science, et les techniques objets de cette science. Nous allons donc nous attarder à une réalité particulière de l'épistémologie génétique de la comptabilité, celle de la connaissance sur la Technique.³ Il va sans dire que nous entreprendrons une recherche philosophique, sociologique et historique sur les principes de cette dimension qui reposera sur une analyse de déconstruction/reconstruction de ses possibilités conceptuelles les plus inédites.⁴ Ainsi, nous nous donnerons l'ouverture nécessaire pour saisir pourquoi et comment une

¹ Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, Paris, Belles Lettres, p. 7.

² Robert, S. (1978) *Les Révolutions du Savoir. Théorie générale des ruptures épistémologiques*, Longueuil, Le Preambule, p. 12.

³ Voir la critique de Piaget sur la seule épistémologie philosophique qui a le défaut de spéculer sur ce qu'un sujet d'étude pense et doit faire dans Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique*, Tome 1: La pensée mathématique, *op. cit.*, p. 8-10.

⁴ Pensons que Piaget va, lui aussi, discourir en ce sens puisqu'il conçoit l'épistémologie génétique comme comportant «des recherches essentiellement interdisciplinaires. L'analyse de toute forme particulière de connaissance suppose, en effet, la collaboration» des travaux «des spécialistes de la discipline en question, d'historiens, à même d'en retracer la sociogenèse, de psychologues pour étudier des notions élémentaires de départ, de logiciens», etc. *Ibid.*, p. 10.

technique, de calcul comptable par exemple, est certainement quantitative d'un certain point de vue, mais fondamentalement qualitative, hétérogène, assujettie au virtuel de l'ordre et de la catégorie, formée de singularités incorporées à même sa structure fonctionnelle et logique, et qui change de sens chaque fois qu'elle fait l'objet d'une appropriation ou d'une application à des fins de contrôle. Par le fait même de cette démonstration, nous nous donnons la possibilité théorique de prendre la pleine mesure du conditionnement sociohistorique de la constitution d'une technique comptable, une technique qui est, elle-même, la synthèse de ce multiple. Comment dire plus justement combien le Contrôle Comptable de la Gestion, comme les autres fonctions de l'entreprise, est enfant et héritier de cet acte humain ancien, fondateur du monde qu'est la Technique, lequel, multiplié, transformé et complexifié, continue à être animé, par elle ? Le principe d'association dialogique que nous tenons à instituer par l'intelligibilité à développer des rapports entre Contrôle, Comptabilité, Gestion et Technique, voire entre Contrôle et Technique tout court, loin d'être anodin, est au contraire validé et actualisé par les tensions et les dynamiques évolutives des activités scientifiques.

Bien en deçà des questionnements métathéoriques à l'avènement de la connaissance, notre démarche consistera à effectuer une véritable plongée théorique, à la fois dans les méandres du Contrôle, en tant que concept propre, et de la Technique, elle aussi saisit en tant qu'entité conceptuelle autonome, en réalisant une synthèse de la diversité de leurs perspectives et ramenée à l'unité épistémique de leurs points de rencontre. Pareil effort d'intégration montrera à lui seul pourquoi le rapport entre contrôlabilité et technicité obéit à une double multiplicité composée de termes hétérogènes dont l'une et l'autre se transforment continuellement en présence de l'une ou de l'autre ou avec d'autres multiplicités qui relèvent d'autres formes de l'expérience réelle. Toute la question ici est de connaître ce que le "technictrôle" poursuit comme régime de vérités sous-jacentes à l'équilibre des comptes, à l'atteinte d'un résultat économique, à la surveillance, au maintien d'un pouvoir, à la maîtrise d'une réalité, à l'institution d'une tempérance dans le jugement, à l'individuation d'un propriétaire de Capital, à l'esthétisation de *soi* d'un détenteur de Capital, etc.¹ Aussi, comme il se doit dans le cadre de cet exercice, nous proposons l'étude de plusieurs pistes pour en élucider les significations fortes, significations qui, actuellement, demeurent conditionnelles à des contextes sociaux de production. La métrique comptable ou financière qui s'affiche dans tel dispositif de contrôle n'est qu'une dimension de surface de la multiplicité des dimensions qui s'enveloppent les unes sur les autres selon le principe de couplages et de relations qui s'incarne sur la base de compétences, de savoirs techniques, d'habiletés ou de capacités d'agir : ce sont les modalités de ses distributions, c'est la frontière à la frontière de ses différences qu'il faut dresser en constat, ou le réseau multiple et mutant de ses agencements hétérogènes qui importe d'être montré dans sa singularité, ça et là.

Avec le concept épistémologique de la «multiplicité», c'est-à-dire une forme d'*épistémè*, un espace conceptuel de dispersion, ouvert, tel un archipel complexe des états de passage des entités humaines et non humaines, nous ferons le pari d'un modèle de pensée réellement fécond, d'une méthode d'interpellation

¹ Cette courte interrogation renvoie directement à nos travaux qui sont traduits dans cette thèse.

estimée fructueuse et, à la fois, pleine de *possibilités de finesse*, nous dirait un Michel Serres, et indéfiniment large pour expliquer la synthèse des états de nature épistémique d'une technique, outil ou dispositif instrumental lié à un contrôle organisationnel quelconque.¹ Ce pluralisme de l'hétérogénéité interpelle néanmoins l'univocité de la Technique, au sens de ce qui est le propre de l'homme, car, nous dirait sans doute Deleuze sur cet état de la question, tous «les attributs formellement distincts sont rapportés par l'entendement à une substance ontologiquement une.»² En d'autres termes, en finalité, toute la question de cette épistémologie de la comptabilité doit être ramenée à quelque chose de plus fondamental encore, c'est-à-dire à une ontologie, et nous ferons le pari de poser les bases d'une ontologie de la multiplicité en complément aux fruits épistémiques d'une reconstruction sociohistorique des connaissances scientifiques et techniques comptables.

1.2 Contexte, cadre et arrimage de la thèse avec la recherche comptable

Il est possible, à terme, de construire, si l'on souhaite, à partir d'une telle recherche, une «théorie phylogénétique des structures épistémologiques, c'est-à-dire un système de transformation diachronique et de structures cognitives synchroniques, qui rende compte du passage des formes historiques les plus primitives de la connaissance aux formes récentes plus complexes.»³ En analysant des pratiques comptables d'hier, en en faisant un inventaire critique, en essayant de découvrir des modes de constitution, en soulignant les singularités des résultats de l'action technicienne, en identifiant quelques fonctions sociales, en mettant en parallèles des sociabilités avec des technicités comptables, en insistant sur des niveaux de fabrication scientifique des objets comptables, nous estimons avoir quelques possibilités de saisir des régimes de vérité du savoir d'une époque, ou encore si on veut des préconstruits culturels qui orientent ou conditionnent la compréhension et qui donnent la légitimité, la conformité et l'identité aux postulats, aux axiomes et aux hypothèses de la science comptable contemporaine.

Arrêtons-nous un instant sur l'énoncé de ce travail de diagnostic et revenons à Piaget. Ce dernier est d'avis que la plupart des courants épistémologiques, en finalité, «insistent sur l'idée de nouveautés et en

¹ À sa façon, Serres cherche une *épistémè* comme méthode pour expliquer le passage entre la science exacte et les sciences humaines d'un phénomène donné. Il cherche une méthode de pensée pour réfléchir sur la science tout court. Il ne croit pas que nos catégories intellectuelles pour penser soient pleinement adaptées pour opérer dans le labyrinthe global des singularités constitutives d'un phénomène soumis à un examen scientifique. Un peu comme lui ou comme Deleuze, sur le plan des principes épistémiques, nous voudrions avoir recours à un concept suffisamment plastique pour mobiliser des échelles, des niveaux, des temporalités, des mouvements, des indéterminations, des causalités de causalité, des espaces d'interaction privés d'enjeux ou de rapports de force, un corpus de principes d'économie ou de sociabilité, bref autant de réalités de réalité qu'on voudra pour expliquer en quoi, ici, le passage des réalités ou fragments de réalités, «est rare et resserré [...] Des sciences humaines aux sciences exactes, ou inversement, le chemin ne traverse pas un espace homogène et vide. [...] Ce chemin se prolonge, de voisinage en voisinage, il est, le plus souvent, ouvert. [...] Il existe un chemin, ou il n'existe pas. Et s'il n'existe pas, ce n'est pas chose temporaire, due à nos négligences ou à nos incapacités; nous savons démontrer son inexistence. Un jour, peut-être, nous aurons à penser que Newton a eu de la chance, qu'il a pu passer de la chute des corps à la circulation des planètes, c'est-à-dire du local au global, parce qu'il est tombé deux fois sur un cas d'harmonie, calcul et phénomène. Cette chance ne se présente pas tous les matins. Ce que nous avons usage de nommer la raison, la rationalité, n'est, peut-être, qu'un cas rare. Le rationnel serait un îlot plongé dans le réel. Je l'ai déjà dit et j'y reviendrai. Pour le moment, ce qui m'importe n'est pas l'exercice de science, mais l'exercice de pensée qui consiste à parler d'elle.» Serres, M. (1980a) *Hermès V : Le passage du nord-ouest*, Paris, Minuit, p. 18-20.

² Deleuze, G. (1968) *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris, Minuit, p. 56.

³ Robert, S. (1978) *Les Révolutions du Savoir. Théorie générale des ruptures épistémologiques*, op. cit., p. 12-13.

cherchent le secret en des "dépassements" qui transcenderaient sans cesse le jeu des thèses et des antithèses.»¹ L'épistémologie génétique veut reprendre cette dernière problématique avec un double objectif: d'une part celui «de constituer une méthode apte à fournir des contrôles» et, d'autre part, de justifier l'importance de devoir «remonter aux sources, donc à la genèse même des connaissances».² Autrement dit, l'épistémologie génétique s'intéresse aux fondements d'une pluralité de connaissance «dès leurs formes les plus élémentaires et de suivre leur développement aux niveaux ultérieurs jusqu'à la pensée scientifique inclusivement.»³ Le présent, d'une technique de contrôle comptable, qui est en action dans telle ou telle situation actuelle, renvoie à une origine, mais aussi à une *souveraineté politique* du sujet qui agit, juge et décide avec elle, et dans son actualité, sans savoir d'où elle vient, qu'elle est son histoire, et sans connaître que son usage répété entraînera des transformations sur ce qu'elle sera et sur ce qu'il fera. L'épistémologie génétique peut être utile pour faire valoir autrement ces origines perdues, pour montrer comment les formes initiales de la connaissance sur la technicité de contrôle comptable sont beaucoup plus différentes des formes supérieures d'aujourd'hui et que, par conséquent, la construction des formations historiques contemporaines de la connaissance sont l'objet «d'un chemin bien plus long, bien plus difficile et surtout bien plus imprévisible qu'on pouvait l'imaginer.»⁴

Avec une telle consigne, nous explorerons le thème du contrôle comptable et de ses rapports avec les idées de la technique dans toute une série de directions. Cette thèse est produite dans un contexte académique qui autorise, aujourd'hui, un tel recul pour essayer de fonder une théorie générale sur la construction historico-génétique de la technique de contrôle comptable modelée à des époques par des dispositifs et des discours du moment et aussi par des réactions de la liberté individuelle des agents comptables et des agents scientifiques. À la suite d'une analyse de ces formations historiques, cette théorisation vise à déboucher sur une synthèse de ces connaissances constituées afin d'assoir les bases à une éventuelle ontologie de la technique comptable. Dans le rapport entre une technique comptable et le Capital, nous obtenons une catégorie ontologique susceptible de nous faire mieux comprendre en quoi une comptabilité peut être liée à une *esthétisation de soi* et en quoi une telle *phénoménologie de la perception de ses avoirs* peut s'inscrire dans un autre régime de vérités, celui proche d'une instance éthique, celle d'une présence à soi rejetant au-dehors son centre de la gravité, sur l'horizon d'un ailleurs altruiste qui serait le visage de l'Autre.⁵ Voilà rapidement comment dépasser la connaissance actuelle sur ce pour quoi il y a contrôle de gestion, ce pour quoi il existe une comptabilité organisationnelle qui se rattache aux détenteurs du Capital et qui doivent être rejoints, par la connaissance, dans leur rapport intime avec le Capital. Nous répondons donc à l'impératif de Nietzsche, Foucault et Deleuze: intéressons-nous aussi à ce qui n'est pas dit, mais qui *est*, ce qui existe à la périphérie, ce qui déborde un savoir connu, qui peut constituer une

¹ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, op. cit., p. 6.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁵ Cette double position de l'esthétisation de soi et du regard de l'Autre sont, naturellement, largement inspirée de l'ontologie de Foucault, construite à partir du souci de soi et de l'herméneutique du sujet, et celle de Levinas, particulièrement de sa conception altruiste comme visage. Notre originalité sur cette partie repose sur le croisement de ces deux ontologies que nous superposeront à celles de Deleuze, Sloterdijk et Ricoeur.

genèse, ou pour reformuler des rapports comptabilité/Capital, pour dégager l'emprise du management sur la comptabilité d'entreprise et illustrer concrètement en quoi il appartient à une *technologie de la gouverne* assujettie à la gouvernementalité des propriétaires du Capital, ou encore pour révéler d'autres éléments de contrôle dans d'autres débats et d'autres controverses, ou établir tout aussi bien quelle autre façon d'analyser la technique comptable dans sa relation avec l'individuation d'un agent comptable, etc. Notre synthèse de cette recherche épistémologique tiendra donc dans la délimitation d'une ontologie, celle d'une constatation de ce dont on fait désormais l'expérience dans les vies de nos organisations, et ce que chacune de nos vies met en scène: calculer, compter et comptabiliser le Capital forment des *techniques de soi* et des *arts de l'existence* susceptibles de faire varier à nouveau nos hypothèses historico-génétiques, non seulement pour tenter de connaître pourquoi les hommes comptabilisent depuis une dizaine de millénaires, mais surtout pour examiner quelques conditions contemporaines des stades les plus élémentaires de la connaissance sur cette idée décisive: l'incapacité et la capacité de connaissance d'un détenteur de Capital à l'égard de l'Autre, celui qui n'est pas son autre, et à partir de quoi il y a subordination de l'être au Capital, et non au Bien commun. De tout cela, de toutes ces tensions entre ces contrôlabilités, il y a des régimes de vérité à documenter.

Il y a environ une cinquantaine d'années, dans son *Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité*, Lassèque soulignait l'urgence de s'intéresser à un tel chantier, car la comptabilité portait encore «la marque de ses origines» mais qu'aujourd'hui, elle était «gauchie par des préoccupations juridiques et fiscales.»¹ Non seulement, disait-il, la comptabilité était perçue de manière ésotérique parce que les comptables s'étaient «enfermés dans une technicité trop exclusive», mais surtout, concluait-il, il ne fallait pas «la laisser se fourvoyer dans des impasses par prétention scientifique».² Environ une génération avant lui, un théoricien de la comptabilité, Penglaou, écrivait: «Il y a lieu d'affirmer hautement qu'il serait déplorable que la comptabilité soit seule, parmi toutes les techniques et les sciences à ne pas bénéficier des élaborations spéculatives.»³ Plus récemment, Norreklit et al., soutenaient que le concept de matrice disciplinaire de Kuhn et celui de paradigme utilisé pour obtenir une classification de la recherche en sciences sociales étaient trop simplistes pour rendre compte de la connaissance sur la réalité de la comptabilité.⁴ Ce groupe de chercheurs estimait qu'il est plutôt requis de présenter un rapport entre l'épistémologie et l'ontologie pour établir un principe de validation plus acceptable de nos manières de connaître afin d'incorporer à la fois l'action pratique comptable et l'investigation méthodologique sur cette dernière qui, elle, doit relever de la science et de sa critique.

On le voit, la relation entre la technique et la science est un objet de préoccupation pour des producteurs du savoir en comptabilité. Depuis plusieurs années maintenant le champ comptable génère des discours à caractère épistémologique. Pendant ces années, l'épistémologie du réalisme a dominé la

¹ Lassèque, P. (1962) «Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité», *Revue d'économie politique*, no. 3, mai-juin, p. 314.

² *Ibid.*, p. 325.

³ Penglaou, C. (1929) *Introduction à la technique comptable*, Paris, PUF, p. 20.

⁴ Norreklit, H. et al. (2010) «Towards a Paradigmatic Foundation for Accounting Practice», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 6, p. 735.

pratique comptable et les théories.¹ L'idée centrale était de poser l'information comptable comme un point de départ de la connaissance dans un phénomène du monde réel et tel que représenté par des nombres.² Il est normal de le penser ainsi, et contre l'idéalisme, soutenait Sterling, parce que l'aptitude de nos facultés de connaître à se saisir du réel est une donnée de la nature, et qu'une pensée comptable, en raison même de cette vigueur native, se valide d'autant plus spontanément qu'un phénomène physique est toujours derrière un fait économique et que ce dernier est, tôt ou tard, destiné à être représenté par une action comptable, la seule mesure réelle de ce qu'il est.³ D'autant plus vrai que, précisa Sidebotham, les états d'agrégation comptable de ce phénomène économique sont des reflets exacts de la réalité sous-jacente et non des distorsions.⁴ Nous pourrions continuer à faire écho aux débats de la recherche en sciences comptables en insistant sur la nature et les caractéristiques des structures épistémiques comptables du réalisme, mais aussi du matérialisme, de l'idéalisme, du constructivisme, des limites de la connaissance philosophique liées à ces conceptions idéologiques ou dialectiques, de l'idée du vrai, de la validité, de l'erreur, etc. Retenons pour l'heure que, aujourd'hui, l'horizon de l'épistémologie est large en sciences comptables. C'est aussi au sein de ces débats que nous souhaitons nous inscrire.

Un auteur connu en ce domaine de l'épistémologie ou de la philosophie des sciences, Chalmers, concluait son étude à l'effet que l'utilité de ce type de recherche était de rappeler aux travailleurs d'une science la profonde composante idéologique de leur discipline, car l'une comme l'autre «utilise le concept douteux de science [au sens d'une croyance] et ce concept douteux de vérité qui lui est souvent associé, en général à l'appui d'une position conservatrice.»⁵ Est-ce le cas pour les sciences comptables ? Autrement, est-ce qu'une de ces sciences de la comptabilité s'inscrit en faux contre cette synthèse de Chalmers à l'effet que «rien ne nous autorise à intégrer ou à rejeter des connaissances en raison d'une conformité avec un quelconque critère donné de scientificité» ?⁶ Nous devons, nous aussi, nous interroger sur les buts de nos actions scientifiques, déterminer comment ils ont été atteints et établir la nature des conditions qui agissent sur leur développement. Ce questionnement sur la manière de faire de la science comptable permettrait alors d'«évaluer à quel point ses méthodes lui permettent d'atteindre ses objectifs et juger les intérêts qu'elle sert.»⁷

S'il est acquis que, au cours de ses phases évolutives, il est nécessaire d'établir un corps de connaissances autour d'un dénominateur commun ou d'un axe fédérateur, les sciences comptables ne font pas exception à cette pratique sociale de l'épistémologie. C'est une tâche essentielle que nous essaierons

¹ Abdel-Khalik, A. R. et B.B. Ajinkya (1983) «An Evaluation of The Everyday Accountant and Researching his Reality» *Accounting, Organizations and Society*, vol. 4, no. 8, p. 375-384.; Chua, W.F. (1986) «Theoretical Constructions Of and By the Real», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 6, p. 583-598; Tinker, T. et al. (1982) «The Normative Origins of Positive Theories: Ideology and Accounting Thought», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 7, no. 2, p. 167-200.

² L'un des premiers à développer cette idée est Ijiri, Y. (1967) *The Foundations of Accounting Measurement*, Londres, Prentice-Hall.

³ Sterling, R.R. (1979) *Theory of the Measurement of Enterprise Income*, Lawrence, The University Press of Kansas.

⁴ Sidebotham, R. (1970) *Introduction to the Theory and Context of Accounting*, Oxford, Pergamon Press.

⁵ Chalmers, A.F. (1987) *Qu'est-ce que la science ? Récents développements en philosophie des sciences: Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, La Découverte, p. 266.

⁶ *Ibid.*, p. 267.

⁷ *Ibid.*

d'atteindre à partir du lieu de la compréhension que représente la technique.¹ Notre souci est d'établir nos travaux sur l'exigence dévolue socialement à la comptabilité, tant scientifiquement que techniquement, soit par l'activité de contrôle, multiple, nécessaire et systématiquement omniprésente derrière une majorité d'actions comptables: cette enquête réflexive ne peut se dérouler efficacement que si elle se fonde sur une problématique épistémologique. Seulement voilà: laquelle ?

Synthétiser, critiquer et désigner une épistémologie hybride entre technicité et contrôlabilité pour ensuite la défendre, une épistémologie qui ne tomberait sous l'emprise exclusive d'aucunes en particulier, qui ne serait soumise à aucune juridiction idéologique figée, mieux une *épistémè à produire par nous* qui surajouterait plutôt à tout *savoir constitué*, mais sous les conditions autorisées des sciences de la comptabilité. Le savoir ordonné à un tel univers d'intelligibilité est d'un accès difficile, à moins qu'un tel risque puisse être écarté par une critique de la connaissance qu'une telle *épistémè* aura instituée. Ce surcroît épistémique purement réflexif nous entraînera forcément, nous aussi, nous le disions, vers une ontologie. Parce que l'ontologie est «une science générale des structures, tout comme les mathématiques, mais son ambition est différente: elle vise à connaître les structures profondes de la réalité, les structures ontologiques de ce qui est.»² Là, à ce point de bifurcation, estimons-nous, pourrait se trouver notre contribution au mouvement génétique de la connaissance en comptabilité.

Pour ce faire, en nous appuyant, entre autres, sur l'épistémologie génétique piagétienne, mais aussi sur la méthode de l'archéologie/généalogie de Foucault, sur l'étude des annales historiques de Dumézil et de Braudel, sur les courants récents de la sociohistoire tels que synthétisés par Guibert et Jumel, enfin tout en n'oubliant pas non plus de visiter la théorie critique de la sociologie, celle d'Habermas, certes, mais aussi plus récemment celles de Freitag et de Boltanski pour assoir une distanciation requise avec une sociologie des sciences et des techniques qui vise la description et la neutralité à partir de données principalement textuelles et donc, en parallèle à ces postures, nous nous donnons comme atelier de travail de singulariser une genèse sociohistorique de la technicité de la contrôlabilité comptable et de confronter ces niveaux de la connaissance avec les autres phases de la construction de la connaissance au sein du champ de la comptabilité.³ Naturellement, par cet exercice théorique de confrontation, nous devons, dès à présent, faire des choix pour restreindre nos théorisations. Par conséquent, et pour mieux mettre en lumière le volet de la contrôlabilité, nous miserons davantage sur le savoir lié au contrôle de gestion, un domaine de la comptabilité que nous estimons exemplaire de notre ambition. Cela dit, nous ne refuserons pas d'aborder, le cas échéant, les facettes des autres formes comptables si elles peuvent servir notre propos. Par ailleurs, notre souci à vouloir traiter le savoir génétique (au sens de genèse) est aussi de parvenir à préciser qu'il n'existe pas de commencements absolus, selon Piaget, car «tout est genèse, y compris la

¹ N'oublions pas que la pensée comptable a commencé à s'exercer, de connaître et de comptabiliser, d'acquérir des certitudes de science et de mesure sur les choses et sur les actions humaines, et de réfléchir sur leur cause première avec le perfectionnement de la technique. La connaissance comptable doit se retourner sur elle-même, sur cet acquis ancien et fondateur, et s'appliquer à connaître et à dévoiler le sens de ce savoir technique.

² Nef, F. (2009) *Traité d'ontologie pour les non-philosophes (et les philosophes)*, op. cit, p.295.

³ Voir Guibert, J. et G. Jumel (2002) *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin.

construction d'une théorie nouvelle dans l'état actuel des sciences».¹ Cette dernière position justifie pourquoi nous inscrirons notre démarche dans une recherche historique des techniques comptables.

Avant d'entreprendre cette longue démonstration, formulons une question conventionnelle pour justifier encore autrement une telle réflexion : pourquoi vouloir dégager quelques caractéristiques propres à la technicité de la *contrôlabilité comptable* à partir de l'histoire ? Que répondre immédiatement, sinon que l'invention d'un concept comme «contrôle de gestion» ne crée pas une idée neuve ? Entreprendre pareille analyse, c'est remettre au jour l'intérêt de ses origines. C'est tenter de retrouver le moment primitif où il était pur langage d'action. Avec l'histoire, la compréhension du contrôle comptable de la gestion économique *commence*, pour ainsi dire. Elle commence du moins à un seuil à partir duquel il devient possible de féconder, par une remémoration de l'expérientiel multimillénaire comptable, la modernité des actes techniques du contrôle comptable de la gestion. Seulement voilà, il y a histoire comptable déjà faite, histoire à refaire et histoire à faire. Laquelle choisir, dans le contexte que nous nous proposons d'établir ? Et d'abord, qu'est-ce que l'Histoire ? Question complexe qui, pour les spécialistes de la comptabilité, poserait symboliquement une difficulté supplémentaire : le genre historique inventé par Hérodote, Thucydide, Polybe, Cicéron et Tite-Live fut un tard venu lorsque la comptabilité faisait déjà ses premiers comptes. Si élémentaire que soit l'effort théorique proposé, l'objectif de cette démarche est de *montrer des singularités de connaissance* et non démontrer que, sur l'échelle de l'évolution du contrôle comptable des activités économiques, la Révolution industrielle, période fétiche de la fondation de la comptabilité industrielle à l'origine du contrôle de gestion, n'est qu'une formation historique parmi d'autres d'une histoire des techniques beaucoup plus ancienne qui reposent, entre autres, sur d'autres formes de contrôle. L'universitaire français Bouquin a certainement raison : le contrôle de gestion est loin d'être une création récente.² C'est pour cela qu'il souhaite que le champ comptable élargisse enfin les frontières traditionnelles de la production industrielle du siècle dernier comme point d'origine du contrôle. À la condition toutefois de laisser tomber les critères modernes pour juger la nature du contrôle de la gestion. En tout temps, la comptabilité a toujours eu une fonction quelconque de contrôle: c'est là une hypothèse de travail que nous aimerions nourrir de nos analyses. La gestion est un terme nominatif qui qualifie une forme singulière de l'organisation des activités économiques. De fait, il s'agirait de montrer l'activité économique de l'entrepreneur industriel anglais du XIX siècle ou celles coordonnées par Pharaon ou encore, étonnamment, celles des temples de la Grèce Antique pour illustrer en quoi il y avait déjà, dans l'histoire, des identités et des spécificités propres à des activités de contrôle de nature comptable. En postulant cette condition, nous pourrions tenir des raisonnements intéressants et, peut-être, parvenir à montrer des facettes inattendues du contrôle moderne.

¹ En effet, poursuit Piaget, «soit que la genèse recule indéfiniment, car les phases psychogénétiques les plus élémentaires sont elles-mêmes précédées par des phases en quelque sorte organo-génétique, etc. Affirmer la nécessité de remonter à la genèse ne signifie donc nullement accorder un privilège à telle ou telle phase considérée comme première: c'est par contre rappeler l'existence d'une construction indéfinie et surtout insister sur le fait que, pour en comprendre les raisons et le mécanisme, il faut en connaître *toutes* les phases ou du moins le *maximum* possible.» Voir Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, op. cit., p. 7.

² Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, Paris, PUF, p. 4.

L'interrogation épistémologique générale qu'il convient alors de formuler pour étendre notre compréhension du contrôle dans l'histoire serait celle-ci et correspond en tout point à une question de recherche : ***comment concevoir la genèse d'une connaissance possible des rapports entre contrôlabilités et modes d'existence techniques des comptabilités et pour quelles formes principales d'avoirs pour être au sein de quel type d'organisation du savoir selon quel régime de vérités de quel Capital ?*** Dans cette seconde partie de notre thèse, nous nous donnons pour tâche de continuer l'interrogation de notre problématique générale sur la Technique et le Contrôle Comptables. Cette perspective historique nous aidera à exposer d'autres raisons profondes, pour paraphraser Braudel, à l'effet qu'il n'y a pas *une* action technique comptable, il n'y a pas une action de contrôle et il n'y a pas une opération économique sujette à un contrôle technique, «mais *des* actions multiples et des retours multiples, et des "engrenages" multiples. Certes pas une histoire linéaire» du contrôle comptable, mais des histoires qui bifurquent autant ici que là, et en quantité inimaginable, depuis longtemps, dans les grandes civilisations. En un mot, partout où se sont étendus les mondes socioéconomiques de l'aventure humaine, sans doute y a-t-il eu une forme primitive, ou très élaborée, de contrôle comptable. Qu'est-ce donc à dire que ce retour à la condition de l'homme ? Derrière la variété des traces matérielles comptables, signes de Culture, existerait-il donc un fond ontologique, de savoir-compter, pour contrôler ?

Mais auparavant, nous aurons une première partie qui inscrira notre démarche épistémologique au sein de ce qui serait conforme de nommer le courant philosophique des sciences et des techniques afin de montrer le champ d'étude des connaissances actuelles sur l'idée de la technique et de la science en contrôle de gestion. De tous les cas possibles de connaissance à étudier, nous faisons le pari de sélectionner la littérature sur les outils comptables et de gestion dans le but précis de montrer les premières règles de notre méthode. Nous aborderons cette analytique simple, mais pédagogique, dans le chapitre 3. La vision générale dans laquelle s'inscrit cette thèse de recherche nous incite à croire que ses résultats et ses conclusions seraient incomplets sans une compréhension préalable de l'histoire partagée par les deux maîtres mots de notre objet d'étude, soit les rapports entre contrôle et technique. Par une analyse de textes anciens, nous procéderons à un examen des mots et des discours tenus sur le contrôle, ce qui fera l'objet du chapitre 4, et nous ferons une analyse sur la technique à partir des premiers discours tenus sur elle, en l'occurrence ceux d'Homère, Platon et Aristote (au chapitre 5). Du coup, nous aurons en main une généalogie de la technique de contrôle. Au chapitre 6, nous ferons une critique des structures génétiques produites et établirons les bases théoriques pour justifier en quoi notre objet d'étude devrait être envisageable selon une dimension épistémologique à proprement parler. C'est dans ce chapitre que nous apporterons des précisions conceptuelles pour asseoir notre ambition théorique. C'est aussi dans ce chapitre que notre problématique se constate et se justifie. Ainsi, à notre interrogation générale, nous argumentons pourquoi nous lui adjoignons une question de recherche complémentaire qui se définirait sommairement comme suit : dans l'esprit d'une structuration génétique du savoir, comment, par quelles stratégies et sous quelles contraintes sociales et institutionnelles les agents [comptables] dans l'histoire, ont-ils inventé, perfectionné et faits usage de techniques, comptables, administratives, semblables, similaires ou

différentes, d'une période à une autre, et sous l'égide de quelles valeurs et croyances communes transmises par quel(s) médium(s) et pour quelle(s) forme(s) principale(s) de contrôle agencé selon quel régime de vérités ?¹ Ce cadre d'analyse et de méthode posé, nous présenterons dans la deuxième partie les résultats de nos recherches historiques exprimées sous des formes monographiques. Les chapitres 9 à 14 qui couvrent la période de l'Égypte antique jusqu'à la Révolution industrielle et l'ère moderne du siècle dernier, présentent des éléments de contingence de ce qui a fait ce que nous pouvons savoir sur la technique de contrôle comptable, de ce qui n'a pas toujours été, de quelques thèses et hypothèses constituées par la *concatenatio causarum*, une concaténation pluricausale liée à la causalité du devenir historique qui façonne nos discours de la connaissance comme des a priori historique qui nous poussent à tenir une critique du *dire vrai*, c'est-à-dire à retenir d'abord les règles de la véridiction parce que cette dernière n'en reste pas moins la condition de possibilité de cette critique. Ces formations historiques de la connaissance seront complétées par le chapitre 15 qui posera les bases d'une production scientifique de la connaissance et montrer, en quelque sorte, les rôles joués par les savants en comptabilité, période de l'histoire tout aussi importante. Le chapitre 18 ouvrira une troisième partie sur la possibilité de parvenir ou non à une ontologie de la comptabilité pour dépasser les dispositifs techniques trop souvent compris comme des appareillages sans rapport avec les individus. Plus précisément, nous nous interrogerons sur comment le discours technicien de l'expert-comptable commande, réprime, persuade, organise sur ce qui doit être dit et fait sur les usages du Capital, et le discours sur le contrôle comme point de contact, d'agencement et de conflit entre les règles de la comptabilité et les individus. Enfin, nous évoquerons des discussions et des limites à notre démarche dans le chapitre 21. D'un chapitre à un autre, de l'introduction à la conclusion, le prix de cette différenciation grandissante est une répétition d'idées, mais chaque fois exprimées par des concepts neufs. Cette invitation, à une aventure de réflexion apparaissant en dédales, finira par se présenter comme une méthode d'investigation où le chercheur aura mis, plus d'une fois à l'épreuve, sa pensée, exposé ses argumentations sans l'ambition de vouloir tout systématiser. À terme, il n'y a que le désir unique du chercheur de souhaiter expérimenter son étude dans le but de découvrir l'itinéraire de son raisonnement.

¹ Cette question est largement inspirée des travaux et des problématiques formulés par Debray. Voir, entre autres, Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.

PREMIÈRE PARTIE : PHILOSOPHIE DE LA TECHNIQUE ET DU CONTRÔLE

«Lorsque tous ces papiers convergent, comme ils sont tous superposables et combinables, des domaines qui paraissaient fort éloignés sont, littéralement, à quelques centimètres l'un de l'autre. La résistance des matériaux, la géométrie, l'économie politique, la mécanique et l'organisation du travail sont des domaines épars. Oui, tant qu'on les "idéalisent". Lorsqu'on les a tous transformés en papier, ils se superposent aisément : des cotes, des calculs, des numéros de codes, des salaires horaires, des contrôles qualité, tout cela peut enfin se combiner. Là encore, la pensée technicienne doit peu à la pensée et beaucoup au montage de traces homogènes en tous lieux.»

-Latour, B. «Les "vues de l'esprit", une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques», Culture technique, no. 14.

CHAPITRE 2 - INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE : DE LA VOLONTÉ DE SAVOIR

«En restreignant la nature et l'étendue de la comptabilité à un inventaire de techniques et de procédures comptables, l'on évite de fournir une compréhension appropriée de ces techniques dans le cadre des problèmes auxquels les comptables font face quotidiennement. De plus, cette vision nous amène à faire abstraction des changements économiques et sociaux qui ont un effet direct sur ces problèmes. Enfin, l'on entretient l'idée répandue chez les étudiants et les praticiens que l'enseignement reçu est celui de vérités absolues. Une telle vision constitue alors un frein à l'évolution de la comptabilité.»

-Tremblay, D. et al. (1993) Théories et modèles comptables : développement et perspectives, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. xiii.

Incontestablement, la décennie 90 aura marqué un tournant majeur dans la discipline de la comptabilité de management pour cause d'une évolution des vues inspirées des sciences économiques vers des visions inspirées des sciences sociales.¹ La qualité et la variété des travaux scientifiques publiés au cours de cette période impressionnent à plus d'un titre.² Rien n'est plus exemplaire de remarquer, d'une part, que le développement de la connaissance, sous l'égide de concepts traditionnels en comptabilité de management, tels le processus budgétaire³ et les prix de cession⁴, est toujours très actif, que de distinguer, d'autre part, un nombre croissant de travaux qui entraînent le contrôle de gestion vers de nouveaux domaines du savoir.⁵ De fait, si les démarches académiques d'éclaircissement de la *réalité comptable et de gestion* du contrôle sont aujourd'hui aussi prolifiques, c'est que la comptabilité a su démontrer «qu'elle possède de plus en plus d'assises scientifiques et qu'elle se situe dans le giron des sciences sociales évolutives.»⁶ La scientificité comptable change de mise en forme; de nouvelles catégories d'explication revêtent autant de points obscurs qu'il s'agit d'éclaircir par l'expérimentation; ces points et ces expériences jeteront à leur tour quelque lumière nouvelle sur l'univers comptable et celui-ci recevra en retour quelque clarification nouvelle par l'épistémologie. Pour préciser le savoir scientifique

¹ Barrachina, Ripoll et Gago rapportent comment la recherche en ce domaine était dominée par des analyses économiques selon des perspectives utilitaristes et cognitivistes. Voir Barrachina, M. et al. (2004) «Social Research Evolution in Management Accounting: reflection Using Bunge's Theory», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 15, p. 702.

² Citons seulement, à l'appui de ce propos, l'excellente synthèse de Shields, M. H. (1997) «Research in Management Accounting by North Americans in the 1990s», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 9, p. 3-61. L'auteur montre la diversité des épistémologies et des méthodologies employées dans la production d'une centaine de recherches en contrôle de gestion.

³ Voir parmi cette littérature récente les études de : Bunce, P. et al. (1995) «Advanced Budgeting : a Journey to Advanced Management Systems», *Management Accounting Research*, vol. 6, no. 3, p. 253-266 ; Stark, A. W. (1990) «Irreversibility and the Capital Budgeting Process», *Management Accounting Research*, vol. 1, no. 2, p. 167-180.

⁴ A ce sujet : Colbert, G. J. et B.H. Spicer (1995) «A Multi-Case Investigation of a Theory of the Transfer Pricing Process, *Accounting, Organizations and Society*, vol. 20, no.6. , p. 423-456 ; Lebas, M. (1996) «Comptabilité de gestion et cessions inter-unités : étude des pratiques de 9 groupes industriels européens, *Revue Française de Comptabilité*, no. 276, mars, p. 55-62 ; Tang, R.Y.W. (1992) «Transfer Pricing in the 1990s», *Management Accounting*, février, p. 22-26.

⁵ Voir, entre autres, Ardoin, J.-L. (1994) «Une nouvelle donne pour le contrôle de gestion», *Revue Française de Comptabilité*, no. 257, juin, p. 39-48 ; Lebas, M. (1992) «L'ABM ou le management basé sur les activités», *Revue Française de Comptabilité*, no. 237, septembre, p. 61-66 ; Lorino, P. (1995a) «Le déploiement de la valeur par les processus», *Revue Française de Gestion*, no. 104, juin/juillet/août, p. 55-71 ; Otley, D.T. (1994) «Management Control in Contemporary Organizations: Towards a Wider Framework», *Management Accounting Research*, vol. 5, no. 3-4, p. 289-300.

⁶ Tremblay, D. et al. (1993) *Théories et modèles comptables : développement et perspectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. XIII.

inspiré par les sciences sociales et représenter quelque peu l'horizon singulier de production des disciplines comptables, certainement qu'il serait pertinent de montrer comment chaque groupe de chercheurs est efficace pour maintenir le pouvoir de leur doctrine sociologique ou encore comment certaines sont entrées en crise, comment d'autres peines à se faire connaître, etc. Pour l'instant, notre étude de l'état des lieux doit se limiter à montrer quelques singularités historiques, celles des temps contemporains, celles qui donnent formes aux schèmes de la connaissance disponible sur la comptabilité de gestion et du contrôle de gestion, et particulièrement sur des connaissances liées au monde de la technique. Parce que nous voulons cerner quelque *a priori* historique du savoir lié à un rapport technique/contrôle, nous prendrons du recul par rapport à ce champ, tantôt ce thème de la volonté de connaître sera orienté et saisi dans des recherches déterminées; tantôt il sera traité pour lui-même lorsque nous porterons un regard épistémique global ou pour en révéler des spécificités. Nous tenterons de contourner les évidences et analyserons le contexte pratique et théorique auquel des chercheurs l'associent. Pour préciser autrement l'esprit de notre entreprise, nous ne voulons pas énumérer des habitudes de pensées des chercheurs et des praticiens, ni militer pour reconnaître au langage des capacités à faire des propositions ou tenir des raisonnements logiques mais de tenter d'extraire un nombre réduit d'*éléments de vérité* qui seront ensuite repris ensuite dans les limites d'une *épistémè*.

Cette première partie vise à présenter, avant tout autre, des discours qui tiennent et contiennent des connaissances, des discours qui, tout au long du développement des techniques et des sciences comptables, se sont efforcés de donner une signification sociotechnique à l'événement comptable, préférablement celui de contrôle à connotation instrumentale ou technologique, et particulièrement celui qui semble mettre en question la valeur et le sens de l'action comptable et de répondre à la question suivante: peut-on penser l'expérience comptable selon une dimension technique et pour quel état de nature épistémique de l'idée de contrôle?¹ Partant, nous sommes intéressés à identifier et décrire, s'il y a lieu, quelques soubassements aux théories sur la contrôlabilité et la technicité comptables pour ramener quelques valeurs à leurs conditions historiques et dire de quoi relèvent les croyances admises comme vérités légitimes du savoir sous examen.²

Parce que nous voulons discuter de ces niveaux de réalité hybrides de la technique et du contrôle, et pour cause de cette posture de l'épistémologie, nous devons prendre le tournant de la philosophie comme règle pratique de conduite d'investigation dans le but de mettre au jour un premier découpage des discours tenus par des collectifs de chercheur qui partagent des consensus sur des savoirs.³ Nous

¹ Notre objectif est de traiter la littérature en comptabilité de gestion et en contrôle de gestion, donc le travail des scientifiques, et préférablement, nous retiendrons les travaux mettant de l'avant un objet technique significatif. Mais le contexte global reste celui de l'épistémologie de la comptabilité et au nom de cette contextualisation, le cas échéant, nous empruntons tout aussi bien à cette littérature généraliste pour illustrer une tendance ou servir des fins de pédagogie, de description et d'explication à travers notre analyse.

² Cette forme d'interrogation est typique de ce genre d'étude. Le projet récent d'Hatchuel cherche à établir si les sciences de gestion peuvent, aujourd'hui, déboucher sur un "champ scientifique fondamental", qu'est-ce qui en donne la spécificité, au nom de quoi et comment le perfectionnement des sciences de la gestion bénéficierait à l'ensemble des sciences humaines. Voir Hatchuel, A. (2001) «Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective», in A. David et al. [sous la dir.] *Les nouvelles fondations des sciences de la gestion*, Paris, Vuibert/FNEGE, p. 1-34.

³ De façon plus systématique, et si nous en avons le temps et l'espace d'expression, ce travail se déroulerait de la façon suivante. À travers ce parcours, trois problèmes fondamentaux seraient soulevés. Existe-t-il face à la comptabilité une attitude critique des chercheurs sur ce qu'ils font et sur les moyens envisagés pour dépasser les seuils de leur propre doctrine ? Les choix des cadres de références connus, souvent accusés d'être de simples emprunts plaqués sur un objet d'étude comptable,

accorderons ce statut philosophique à la connaissance recensée parce qu'elle nous conduira vers des problématisations. De ce principe à partir duquel l'histoire du contrôle de gestion devrait se lire, nous serons conduits à voir ces dernières comme «des pratiques discursives ou non discursives qui [font] entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)».¹ Qu'est-ce qu'une connaissance vraie ou autorisée par ce champ scientifique ? L'angle qui sert de forme commune au *dire-vrai* ou au *dire-faux* sera pour nous, dans cette première partie, de nature philosophique. Pourquoi ce rappel de la vérité et pourquoi ce sens de la vérité, non pas du point de vue de la science, mais de la philosophie?

Avant d'aller plus loin, convenons immédiatement d'un point de méthode et de définition. Au mot «connaître», justement, plusieurs lignes de pensée y aboutissent. Avant même de qualifier l'objet d'un tel acte, encore faudrait-il le décrire selon qu'il est reçu par Platon ou Aristote, par les cartésiens ou les empiristes, les philosophes ou les scientifiques, etc. Bref, la définition de la connaissance chez les philosophes est un débat permanent.² Aux fins de notre propos, pour simplifier ces débats et pour mieux justifier la suite de notre démarche, contentons-nous pour le moment de présenter ces formes générales de la connaissance et ce principe: elle est une idée, un énoncé, un raisonnement conceptuel, un élément de logique, une croyance, un mythe, une théorie ou une doctrine qui suscite chez un individu un régime d'actions à l'origine d'un sentiment de conviction et si ce sentiment s'étend potentiellement à plus d'un individu; dès lors, la sociologie, et plus particulièrement la sociologie de la connaissance, cherchera à en dégager le sens social ou celui de la socialité.³ Cette première posture nous sera utile, car plus loin, nous situerons cette connaissance avec la sociologie des sciences et des techniques qui, elle, vise à démêler les objets scientifiques et techniques empêtrés avec des problématiques de droit, de politique, de culture, d'économie, de relativisme, d'objectivisme, d'idéologie et de sociabilité, et ces objets se présentent souvent sous la forme de la connaissance.⁴

Naturellement la question de la connaissance appelle celle de la science. Il est maintenant admis que la comptabilité peut prétendre au titre de science à part entière.⁵ Mais comment l'envisager

peuvent-ils être encore justifiés compte tenu de l'âge de développement institutionnel de la discipline scientifique comptable ? Peut-on défendre cette modernité de la recherche en comptabilité du reproche d'avoir, en évacuant la genèse de la technicité au sein des savoirs légitimes, sacrifié la dimension humaine de la technicité comptable au désir de puissance et de rationalité de l'homme ?

¹ Cette position philosophique de l'idée de la problématisation en contexte d'étude épistémologique nous est inspirée par cette posture de Foucault. Voir Foucault, M. (2001b) «Le souci de la vérité» in *Dits et écrits* III, texte no. 350, Paris, Gallimard, p. 1489.

² Dutant, J. (2010) *Qu'est-ce que la connaissance ?*, Paris, Vrin.

³ Nous avons réalisé une synthèse à partir de positions connues comme celles de Durkheim, É. (1968) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF; Gurvitch, G. (1966) *Les cadres sociaux de la connaissance*, Paris, PUF; Gusdorf, G. (1984) *Mythe et Métaphysique*, Paris, Flammarion; Korsch, K. (1971) *Karl Marx*, Paris, Champ Libre; Lévy-Bruhl, L. (1927) *L'âme primitive*, Paris, Alcan (PUF); Scheler, M. (1926) *Problèmes de sociologie de la connaissance*, Paris, Alcan (PUF); Tarde, G. (1999) *La logique sociale*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

⁴ Voir la mise à jour critique de ce courant et une remise en question de l'épistémologie classique des sciences dans Latour, B. (2001) *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte. Voir également comment la nouvelle sociologie des sciences et des techniques fonctionnent concrètement dans le collectif suivant: Latour, B. et P. Lemonnier [sous la dir.] (1994) *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte.

⁵ Il nous serait facile de présenter un certain nombre d'auteurs connus et faire état de leurs principales argumentations pour soutenir ce point de vue. Considérons plutôt ce long commentaire de Hoskin et Macve. Il a le mérite de présenter une

globalement ? La science, précisent Deleuze et Guattari, «n'a pas pour objet des concepts, mais des fonctions qui se présentent comme des propositions dans des systèmes discursifs.»¹ Même si elle est une idée variée et complexe, elle partage avec la philosophie une attitude, souvent collective, qu'elle se donne face au chaos: sa définition est moins marquée par «son désordre que par la vitesse infinie avec laquelle se dissipe toute forme qui s'y ébauche. C'est un vide qui n'est pas un néant,» c'est-à-dire non pas une forme abstraite et transcendante «mais un *virtuel*, contenant toutes les particules possibles et tirant toutes les formes possibles qui surgissent pour disparaître aussitôt, sans consistance ni référence, sans conséquence.»² Par conséquent, l'attitude scientifique face au chaos est «une vitesse infinie de naissance et d'évanouissement» dont l'enjeu demeure de faire un arrêt sur image sur cette dynamique.³ Partant, la raison scientifique a emprunté des variations de cet état de virtualisation/actualisation, mais historiquement, et du point de vue du rationalisme, il importait de produire des connaissances à portée universelle à partir d'un certain nombre de principes tout en sachant, dès le départ, qu'au-delà, «la structure de l'expérience est la même pour tous, et c'est pourquoi la structure de l'esprit, qui se calque sur celles des choses, est aussi la même pour tous.»⁴ Aujourd'hui, l'évidence irrécusable du principe d'objectivité, fait premier auquel

synthèse de l'évolution historique du champ disciplinaire comptable. De plus, il offre la possibilité de bien saisir cette idée de plus en plus oubliée à l'effet qu'à la base de toute science il y a au moins une technique : «Looking back over the history we have set out here, we discern three implicit themes, each of which poses a fundamental question to the conventional ways in which accounting, the contemporary discipline, has been seen. First, we have from the outset been questioning the widely held assumption, often found near the start of accounting textbooks, that accounting began with the invention of its modern technical base, the double-entry system. Against this view, we trust that it is now manifest that the invention of double-entry was only one important moment in a history that on one hand goes much further back and on the other has undergone fundamental transformation since. Therefore, to begin from double-entry carries two opposed yet complementary dangers. First is the danger that the achievement of technical complexity that double-entry constitutes will be taken for the achievement of theoretical complexity; our point here is that accounting from its first emergence even before the invention of writing was already theoretically complex, never having been just a means of neutrally representing value but instead always an active force constructing power/knowledge possibilities, and supplementing its own power in the process. The second equal and opposite danger is that to begin from double-entry is to overlook or discount accounting's failure for over five centuries after that invention to become the powerful force that it is today. For the evidence is clear that it was only in the nineteenth century that accounting practice moved from social and economic marginality to centrality, and only then that any discernible concern with human accountability – or with the associated accounting-driven practices of productivity, profitability, and performativity – emerged. Our second implicit the great economic breakthrough identified by Chandler was the dynamic new alignment of managerialism with accounting, enabling the invention of the modern business enterprise. But largely because of the technical fixation on double-entry, the theoretical implication of this has been virtually discounted, even as the significant new history of management accounting has become increasingly well-known through the work of Chandler, and of Johnson and Kaplan. That implication is now clear: accounting as modern discipline only became possible with the invention of management accounting, which therefore has both a certain historical and theoretical priority over the modern form of financial accounting. The latter follows in its wake, to become the new financial reporting developed for corporate entities within the increasingly accounting-fixated governmental state of the twentieth century. Our third theme follows inexorably, but a distance, from the first two: that it is not in the least self-evident that accounting is necessarily an applied version of other disciplines. For as we have shown, it was the disciplinary shift in power-knowledge relations – that is, the shift in the invisible technologies of writing, examining, and grading – that decisively enabled accounting to discover its modern power. But at the same time accounting was itself already peculiarly suited to the new disciplinary world since it had long deployed the practices of writing and examining. The implication is that it necessarily inverts history to view accounting as secondary applied version of such disciplines as economics and psychology. [...] Ultimately accounting can have no recourse to any disciplinary form as a firm and unproblematic pure-knowledge basis upon which to ground its claim to intellectual legitimacy. That is to misunderstand disciplinary. It is time to abandon the continuing attempts to prove that accounting is, should be, or can be made into a "pure-knowledge" discipline. Instead, we should begin to reflect upon the overlooked problematic: its significance as a central part of the power-knowledge of discipline.» Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1993) «Accounting as Discipline: The Overlooked Supplement» in E. Messer-Davidow et al. [sous la dir.] *Knowledges: Historical and Critical Studies in Disciplinary*, Charlottesville, University Press of Virginia, p. 45-46, 49. (Nous soulignons)

¹ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 111.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 111-112. Les auteurs ajoutent que, à l'opposé, la «philosophie demande comment garder les vitesses infinies tout en gagnant de la consistance, en donnant une consistance propre au virtuel. [...] La science a une tout autre manière d'aborder le chaos, presque inverse: elle renonce à l'infini, à la vitesse infinie, pour gagner une référence capable d'actualiser le virtuel. Gardant l'infini, la philosophie donne une consistance au virtuel par concepts; renonçant à l'infini, la science donne au virtuel une référence qui l'actualise, par fonctions.» (p.112)

⁴ Blanché, R. (1967) *La science actuelle et le rationalisme*, Paris, PUF, p. 2.

conduit la résolution des connaissances déjà acquises par les membres du champ comptable, traduit la légitimité de la toute première connexion vécue de l'esprit avec les choses comptables. Encore faut-il considérer ce point de vue de nos pouvoirs de connaître selon la quête d'une vérité scientifique, notion encore très indéterminée, mais que la communauté des chercheurs se rend à elle-même. Une bonne partie de la recherche actuelle n'a pas pour ambition d'établir des «lois» ou de prédire «des phénomènes» selon le modèle de la science naturelle mais de mettre en évidence le caractère construit, constitué, rectifié et redressé des phénomènes sociaux avec leur rapport de dépendance avec des croyances, des préférences ou des actions intentionnelles ou non.¹ À trop vouloir se limiter à ce cadre de la prédiction, de la validité, de l'objectivité ou encore à celui de clarifier le problème de la nature de la réalité sociale sous-jacente à une réalité comptable, c'est commettre la maladresse de ne pas accorder de valeur aux jeux de l'esprit sur les choses des techniciens en comptabilité à travers le temps dont leur mode d'existence a pourtant conduit à générer un savoir éclaté qui, même proche de la connaissance ordinaire, devrait pourtant devenir une *conscience du connaître* à prendre en considération, une conscience de connaître au moins une chose: que *ce qui est, est*.²

Les sciences comptables, comme les autres sciences sociales contemporaines, ne peuvent plus «dénier à la philosophie la fonction de comprendre le monde réel par une enquête approfondie des fondements de la pensée et de l'activité humaine», une position qui s'explique également par une lignée réflexive proche de l'épistémologie historique bachelardienne, «laquelle refuse de séparer la philosophie de l'histoire des sciences»; il y a une urgence de reconsidérer cette manière d'envisager la science, car, aujourd'hui, «le positivisme logique ne s'intéresse plus au contexte de découverte mais seulement à la justification des énoncés.»³ La logique des choses voudrait que l'on tente de s'intéresser d'abord, s'il y a lieu, aux courants dominants de la connaissance et repérer ensuite les idées de la technique comptable de contrôle. Il serait facile de montrer quelques contextes historiques d'idéologies néo-kantistes ayant présidés à l'avènement d'une tradition de pensée: le néopositivisme logique conduit aux investigations rationnelles de la scientificité comptable et influence à grande échelle la formation des jeunes doctorants.⁴ Nous pourrions déjà faire un peu d'ordre avec les concepts d'«objectivité» et de «rationalité», thème universel d'un système d'énoncés qui sont des points culminants de variabilités infinies des sciences de la

¹ Nous verrons précisément cet état des lieux. Pour un aperçu plus général sur cet enjeu épistémologique de la manière de faire de la connaissance sociale, voir Corcuff, P. (1995) *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan

² Comme nous le verrons, l'épistémologie ou la philosophie des sciences voisinent la sociologie de la connaissance en comptabilité à la différence près que cette dernière étudie la part de socialité à l'œuvre dans la fabrication collective et les institutions sociales de la transmission de la connaissance. Même si un Habermas soutient que cette forme de connaissance ordinaire est possible dans le cadre même des activités scientifiques et qu'elle donne lieu à une analyse pragmatique, ou encore à une analyse critique selon Callon et Latour de manière à accorder autant de pertinence à l'une qu'à l'autre, même du point de vue de l'acteur rationnel, un Boudon rapporte cette problématique au principe des «bonnes raisons» que les individus avancent pour justifier leur pratique; mais c'est Lynch qui déploie avec justesse et pertinence plusieurs arguments pour qu'on s'intéresse à la capacité d'action ordinaire ou technique des individus à réaliser des opérations épistémiques de premier ordre pour agir en commun: classer, catégoriser, nombrer, abstraire, généraliser, anticiper, planifier, intuitionner, organiser, etc. Voir à ce propos Habermas, J. (1968) *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard; Callon, M. et B. Latour (1991) *La Science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte; Boudon, R. (2003) *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF et Lynch, M. (1993) *Scientific Practices and Ordinary Action*, Cambridge, Cambridge University Press.

³ Monville, A. (2009) «Présentation» in Lukács, G. *Prolégomènes à l'ontologie de l'être social*, Paris, Éditions Delga, p. 8.

⁴ Voir l'exemple de cette forme de socialisation scientifique dans Fogarty, T. (2011) «The Social Construction of Research Advice: The American Accounting Association Plays Miss Lonelyhearts», *Accounting and The Public Interest*, vol. 11, p. 32-51.

nature et des méthodes expérimentales qui sont sous-jacentes à l'épistémologie scientifique dominante en comptabilité et proche du positivisme logique, deux notions qui pourraient tout aussi bien être associées à la technicité et au contrôle.¹ Rappelons que le positivisme logique est, en premier lieu, une attitude philosophique qui décrit comme significatif un énoncé qui peut être prouvé par une expérience qu'il est vrai ou faux.² Il existe donc des attitudes philosophiques qui animent l'esprit scientifique moderne.³ Et cet esprit scientifique moderne, dans son expression la plus scientiste, la plus proche de la physique, de la Nature, celle-là même que les scientifiques cherchent à décoder les lois pour tenter de les retrouver dans et à travers les conduites de l'homme, prenons-le à témoin; allons vers lui; dirigeons-nous vers la valeur décisive qui l'anime, cette *puissance* du vouloir connaître aux yeux de Nietzsche, ce désir de connaître du scientifique, car ce «concept victorieux de la force, grâce auquel nos physiciens ont créé Dieu et l'univers, a besoin d'un *complément*; il faut lui attribuer un vouloir interne que j'appellerai la volonté de puissance.»⁴ Cette volonté n'a rien à voir avec la simple idée de la domination; elle est plutôt une recherche agressive des rapports entre vérité et connaissance, ce qui n'est pas peu dire.⁵

Si la philosophie offre un potentiel de critique de ces valeurs et un potentiel de critique de cette quête de sens de ce qui doit être connu, par la science ou autrement, examinons d'un peu plus près, avant toute autre chose, cette idée de vouloir connaître, trait humain par excellence et qui est, aussi, l'élément clé de l'amorce d'une généalogie de la connaissance.⁶ C'est la position épistémologique que nous nous donnons sur la constitution de la connaissance. Aussi, avant de rentrer dans le vif du sujet, nous devons présenter cette posture. Si nous voulons obtenir une véritable philosophie de la connaissance au sein d'une démarche de recherche épistémologique, nous devons justifier en quoi elle est forcément liée à une philosophie de la vérité qui, elle, en retour, débouchera sur une *herméneutique du sens* à utiliser pour examiner les conditions de discours vrais scientifiques et celles des discours vrais d'expertise comptable de contrôle.

¹ Merchant dresse un portrait sociologique de la connaissance comptable, toujours assujettie aux courants dominants du positivisme en Amérique du Nord et montre toute la difficulté institutionnelle de faire valoir l'intérêt de la recherche interdisciplinaire et des autres épistémologies qu'elle suggère. Voir Merchant, K. A. (2008) «Why Interdisciplinary Accounting Research Tends not to Impact Most North American Academic Accountants», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 19, p. 901-908.

² Dans un cas comme dans l'autre, le principe de vérifiabilité joue à plein dans l'esprit scientifique dans l'éloge de la vérité ou du rejet pur et simple des prétentions conceptuelles, des axiomes, des méthodes et, par conséquent, s'érige contre la métaphysique qui ne peut rien prouver de ses affirmations. Aux mêmes titres, les critiques du positivisme reprocheront son naturalisme et son scientisme puisque ce principe de vérifiabilité en lui-même ne peut pas en toute logique être validé comme vrai ou faux. Pour ces idées et particulièrement celle de la posture d'une attitude philosophique voir Friedman, M. (1997) *Reconsidering Logical Positivism*, Cambridge, Cambridge University Press.

³ Voir ce petit ouvrage oublié de Russo qui démontre que faire l'histoire d'une science c'est faire l'histoire de l'esprit scientifique d'une discipline comme c'est aussi faire l'histoire de la pensée philosophique et, notons-le, la première d'entre elle, c'est la science de la Grèce Classique et l'attitude scientifique ou philosophique était déjà celle «du courant mathématique d'inspiration pythagoricienne puis platonicienne, le courant aristotélicien, le courant empiriste [...] Mais, pour avoir été trop pur, trop aristocratique, pour n'avoir pas fait à la technique une part suffisante, l'esprit scientifique grec s'est privé d'une source féconde de problèmes qui aurait pu l'enrichir et l'ouvrir à des voies nouvelles.» Voir Russo, F. (1951) *Histoire de la pensée scientifique*, Paris, La Colombe, p. 15.

⁴ Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, Tome II, Paris, Gallimard, p. 309.

⁵ Voir la fine analyse de Deleuze sur cette question dans Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 56 et ss.

⁶ La partie qui suivra est importante à plus d'un titre puisqu'elle amorce des positions épistémologiques sur le statut de la connaissance et qu'elle servira de référence importante pour tout ce que nous dirons sur la connaissance disponible dans le champ comptable sur le rapport technique/contrôle et ailleurs, dans les autres sciences humaines et sociales sur le sens du contrôle et de la technique.

2.1 Entre Aristote, Nietzsche et Foucault: comment faire connaissance

Pour esquisser un tel discours philosophique sur ce schème épistémologique, reprenons les pistes de Foucault qui estime que «ce désir de savoir qui est pourtant nommé dans la philosophie pour expliquer et justifier son existence» doit être au contraire abordé et traité en priorité parce que tout homme veut savoir, qu'il soit scientifique ou non.¹ À la fin de cette première partie, comme nous aurons vu comment, un scientifique, un praticien ou, à tout le moins, un *individu qui veut savoir*, dans un contexte où la comptabilité constitue, elle-même, un immense réservoir de modèles de savoir-faire, de faire-savoir et de savoir-être, les singularités morphogénétiques de l'avènement du nombre, du calcul et de l'écriture comptables, font corps avec la nature et les sociétés humaines.²

Mais les nouveaux ordres de réalité que révélera ce travail épistémologique mériteraient l'attention de la philosophie à plus d'un titre et beaucoup plus que nous le ferons ici. Considérons simplement ce cas singulier. Si les connecteurs de base de la comptabilité sont les nombres et les principes de l'arithmétique, rien n'empêcherait de suivre quelques consignes épistémiques d'Husserl pour faire place à cette orientation philosophique étant donné que, très vite, en notre domaine, nous sommes confrontés à des numérotations, à des bases numériques ou nombres de base (*numeralia cardinalia*), à des nombres d'ordres (*numeralia ordinalia*), des nombres de genres (*numeralia specialia*), des nombres de répétitions (*numeralia iterativa*), des nombres de multiplications (*numeralia multiplicativa*), des nombres de fractionnements (*numeralia partitiva*), etc.³ En fait, avance avec prudence Husserl, si l'on souhaite «comprendre philosophiquement d'une manière approfondie l'arithmétique», deux choses sont requises: une analyse détaillée de ses concepts fondamentaux et une explication de ses méthodes symboliques, un double point de vue qui ne doit pas, toutefois, s'enfermer dans une seule philosophie de l'arithmétique mais être lié bien plus à une *théorie générale des opérations*.⁴ Enfin, comme nous le rappellent Deleuze et Guattari, en cette matière de l'épistémologie, ce qui est problématique, «c'est moins le rapport de la science avec la philosophie que le rapport encore plus passionnel de la science avec [...] toutes les tentatives d'uniformisation et d'universalisation scientifiques à la recherche d'une loi unique, d'une force unique, d'une unique interaction.»⁵

2.1.1 La connaissance est désir, plaisir comme volonté de connaître chez Aristote

Le philosophe épistémologue Foucault suggère de mettre en perspective Aristote et les premières lignes de la *Métaphysique*: «Tous les hommes ont, par nature ($\phi\upsilon\sigma\epsilon\iota$), le désir de connaître; le plaisir causé par les sensations en est la preuve, car, en dehors même de leur utilité, elles nous plaisent par elles-mêmes

¹ Voir Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 6.

² Notons que Foucault n'est pas un auteur étranger en comptabilité et en gestion. Pour une synthèse récente sur la question voir le collectif: Hatchuel, A. et al. [sous la dir.] *Gouvernement, organisation et gestion: l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval.

³ Husserl, E. (1992) *Philosophie de l'arithmétique*, Paris, PUF p. 11.

⁴ *Ibid.*, p. 350-351.

⁵ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 118-119.

et, plus que toutes les autres, les sensations visuelles.»¹ Foucault y voit une opération décisive qui porte sur le discours philosophique en lui-même; cet extrait illustre ce qu'est un *opérateur philosophique*, c'est-à-dire les quelques idées qui renvoient au discours en entier, à tout le système conceptuel construit à partir d'un tel énoncé. Au même titre, dit-il, les premières pages des *Méditations* de Descartes forment un *opérateur* parce que, sur elles, repose le propre désir de Descartes de connaître, de parvenir à la vérité selon des raisons de douter; c'est la même chose avec les premières affirmations du *Traité de la réforme de l'entendement* de Spinoza: l'*opérateur philosophique* tient dans le désir de Spinoza d'une vie nouvelle par une remise en question, par une méfiance de l'incertitude liée à la possession des biens, par l'incertitude de la quête d'un bien éternel au profit de la découverte de ce bien dans (le bonheur de) l'idée vraie.² Dans cette lignée de pensée, Foucault invite immédiatement à découvrir les *opérateurs épistémologiques* au sein des textes scientifiques, des opérateurs qui «portent sur la possibilité même du discours à l'intérieur duquel ils sont pris», c'est-à-dire non pas sur ce qui fait le principe d'un axiome, d'un postulat, les mots ou les règles d'une politique éditoriale, ce qui fait la rigueur ou la cohérence; mais bel et bien ce qui rend possible *son existence*.³ D'Aristote, on comprend que l'homme est porté par un désir de savoir, que ce désir est présent chez tous les hommes et qu'il est donné par nature; Foucault comprendra que le célèbre philosophe grec procède à l'établissement d'une preuve par l'exemple, par le cas particulier; une preuve de ce dont on sait qui découle d'un objet singulier et non d'une causalité; aussi, ce cas particulier «se trouve subsumé sous un principe général encore hypothétique; et la vérité du cas particulier établit la vérité du principe général.»⁴ De ce cas singulier à la vérité du discours, Aristote conclut que le désir de connaître est enveloppé entièrement à l'intérieur de la connaissance, les premiers éléments de la connaissance ont déjà repris ce désir, désir qui se pose comme le principe du mouvement de l'action de connaître: «il ne s'agit ni plus ni moins que du bouclage du désir de connaître dans la connaissance elle-même.»⁵ Dans les travaux de la comptabilité, cela revient à dire que le désir d'un chercheur loge au centre de son discours savant et que les positions épistémologiques susceptibles de révéler sa vérité, c'est-à-dire les signes de sa volonté de savoir sont d'abord celles des cas singuliers sur lesquels il insisterait pour faire valoir ses preuves.

Précisons davantage la posture d'Aristote avant de nous rendre chez Nietzsche qui tentera une autre réponse à cet échafaudage du désir, de la vérité et de la connaissance. Le caractère naturel du désir aristotélicien de connaître repose sur un plaisir et des sensations qui, partant, rendent caduque l'idée exclusive ou souveraine d'une connaissance pratique et utile. La genèse d'un désir de connaître est une connaissance sensorielle et cette dernière a longtemps été considérée dans l'histoire de la philosophie comme une connaissance légitime «parce qu'elle avait accès au vrai - aux choses elles-mêmes dans leurs qualités propres»; aussi, dans cette opération de connaître, on pouvait y trouver en soubassement au désir un type de connaissance et également, mais plus difficilement perceptible, une «vérité comme tiers

¹ Cité par Voir Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir, op. cit.*, p. 7, tiré de Aristote (1948) *La Métaphysique*, livre A, 1, 980a21-24, tome 1, Paris, Vrin, p. 1.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 7-8.

⁴ *Ibid.*, p. 8

⁵ *Ibid.*, p. 19.

élément entre le désir et la connaissance.»¹ Autrement dit, ce qu'on voit ou ce que l'on touche est *vrai*. Cette caractéristique biologique du corps est cette composante par nature (φύσει). Ce rapport entre désir et connaissance est un déroulement complexe de stimulations sensorielles et de raisonnements dans l'ordre de la vérité et «c'est là finalement le point le plus important: pour effectuer le passage du désir à la connaissance, il y a, il faut qu'il y ait la vérité».² Un corps ne peut pas croire que ce n'est pas vrai ce qu'il expérimente: j'«appelle "vraie" l'activité qui me fait connaître du réel tel qu'il est.»³ Jusqu'à Nietzsche, dans l'histoire de la philosophie, si le désir a été posé comme un préalable de la connaissance, c'est à cause de la vérité et «c'est à partir de là que se déploie la résolution de chercher à connaître.»⁴ Pour aller plus loin sur ce rapport du vouloir connaître, de la connaissance et de la vérité, il faut prendre à témoin Nietzsche, car c'est par lui que le monde de la philosophie et de la science peuvent prétendre, aujourd'hui, pouvoir s'affranchir de cette volonté de savoir des lois du connaître et des formes de la connaissance.

2.1.2 La connaissance, effet illusoire de l'affirmation de vérité comme volonté de puissance chez Nietzsche

Toute notre démarche dans cette brève section tentera de montrer en quoi une volonté de connaître chez Nietzsche se transforme en une *volonté de puissance*, de celle qui cherche à fonder, entre connaissance et vérité, un rapport de brutalité réciproque, c'est-à-dire proche d'une destruction mutuelle. Foucault estime que Nietzsche arrivera à ce constat effrayant mais combien utile pour la philosophie et l'épistémologie parce qu'il remet tout en question, en ce domaine de la volonté de savoir: cette volonté de puissance tient d'abord dans l'idée de volonté qui «est ce qui dit en voix double et superposée: je veux tellement la vérité que je ne veux pas connaître et je veux connaître jusqu'à ce point et jusqu'à une limite telle, que je veux qu'il n'y ait plus de vérité.»⁵

Pour Nietzsche, il faut une critique sur la volonté de connaître pour mettre à l'épreuve la vérité et découvrir, éventuellement, les alternatives à la vérité pour la vérité. Cette critique est celle d'une philosophie des valeurs. Le premier principe est simple mais important dans sa conséquence: une évaluation de quelque chose «suppose des valeurs à partir desquelles elle apprécie des phénomènes» tout en sachant que «se sont les valeurs qui supposent des évaluations, des "points de vue d'appréciation", dont

¹ *Ibid.*, p. 23-24. Foucault voit la même chose dans tous les textes d'Aristote: «tous ces textes supposent que la sensation et son plaisir ont rapport à la vérité.» p. 24.

² Une vérité pour les raisons suivantes précise Foucault: «- c'est parce que dans le désir, il est déjà question de la vérité, que le désir peut être désir de connaissance; - c'est parce, inversement, le rapport à la vérité est fondamental que le désir de connaissance est déjà en lui-même, à sa racine, de l'ordre de la connaissance; enfin, - c'est parce que le rapport à la vérité les commandes l'un et l'autre, que la connaissance et le désir peuvent n'avoir qu'un seul et même sujet. Le sujet de la connaissance et le sujet du désir peuvent être considérés comme le même, puisqu'ils ont le même rapport à la vérité. La vérité joue donc trois rôles: elle assure le passage du désir à la connaissance; elle fonde en revanche et comme en retour l'antériorité de la connaissance sur le désir; elle donne lieu à l'identité du sujet dans le désir et dans la connaissance.» *Ibid.*, p. 24.

³ De plus, note les auteurs sur cette problématisation: «Demander quel est le fondement ontologique de la vérité, c'est apparemment poser une question d'épistémologie ou, si l'on préfère, de critique de la connaissance.» Voir De Conink, A. et A. Félice (1964) «Le réel conscient, fondement ontologique de la vérité», in Société Belge de philosophie et Société philosophique de Louvain, *La Vérité*, Actes du XII^e congrès des sociétés de philosophie de langue française, Bruxelles/Louvain, 22-24 août, Louvain/Paris, Éditions Nauwelaerts/Béatrice-Nauwelaerts, p. 7.

⁴ Voir Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 25.

⁵ *Ibid.*, p. 209.

dérive leur valeur elle-même.»¹ Aux yeux de Nietzsche, tout le problème de la connaissance est là: il y a une valeur aux valeurs et l'avènement de cette valeur pose le «problème de leur *création*», c'est-à-dire, ici, que l'évaluation va se définir comme «l'élément différentiel des valeurs correspondantes: élément critique et créateur à la fois.»² Par conséquent, ces évaluations dans leurs rapports aux éléments qui les constituent sont aussi des manières d'être, «des modes d'existence de ceux qui jugent et évaluent, servant précisément de principes aux valeurs par rapport auxquelles ils jugent.»³ Cette manière d'être, ici celle du chercheur voire celle de l'agent comptable en mission de faire connaître, demeure l'élément différentiel dont dérive la valeur des valeurs elles-mêmes; chaque manière d'être est la différence instituée de toute origine de quelque valeur jusqu'à un faisceau de valeurs ou inversement, le différentiel constitutif de rapporter des valeurs à ce qui apparaît comme une origine, à ce qui décide de ce qui sera la valeur d'origine. Cela étant dit, Nietzsche ne croit pas à une valeur décrite comme indifférente à sa propre origine, comme il est contre l'idée qu'une valeur serait une simple dérive d'une causalité ou qui serait postulée comme origine, mais tout à fait étrangère aux valeurs mobilisées pour la justifier. Pour lui il n'y a donc pas de principe universel kantien comme il ne peut y avoir un principe utilitariste de la ressemblance, mais un élément différentiel, dans l'absolu un sentiment de différence.

De ce rapport qu'il faut considérer entièrement, chaque fois, dans la volonté de connaître, c'est-à-dire à la fois l'origine des valeurs et la valeur de l'origine, le penseur est, dès lors, en train de faire une *généalogie*. Elle signifie la mise au jour de «l'élément différentiel des valeurs dont découle leur valeur elle-même. Généalogie veut donc dire origine ou naissance, mais aussi différence ou distance dans l'origine.»⁴ Pour Nietzsche, de cet élément différentiel, il importe de retenir qu'il n'y a pas que des positivités; il y a du beau et du laid, du noble et du vil, il y a toute une série d'antinomies à considérer et donc, du coup, de cette généalogie, la critique qui l'érige n'est pas une réaction face à ce phénomène à connaître, mais une *action*, une véritable *création*, «l'expression active d'un mode d'être actif»: cette manière d'être est celle de celui qui cherche à critiquer la façon de connaître mais aussi, de cette conception de la généalogie, «Nietzsche attend beaucoup de choses: une nouvelle organisation des sciences, une nouvelle organisation de la philosophie, une détermination des valeurs de l'avenir.»⁵

Pour connaître, pour savoir comment connaître, on ne peut éviter la *question du sens*. Dans le contexte de la science biologique, physique et des sciences des phénomènes humains, insiste Nietzsche, il n'est guère possible de trouver le sens de quelque chose ou celui d'un événement si nous ne nous questionnons pas sur la nature de la «force qui s'approprie la chose, qui l'exploite, qui s'en empare ou s'exprime en elle.»⁶ La perception d'une chose ou d'un phénomène demeure l'expression d'un jeu de la

¹ Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 1.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 1-2.

⁴ *Ibid.*, p. 2-3.

⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁶ *Ibid.* Deleuze présente ce point précis et utile pour nous dans sa synthèse des œuvres de Nietzsche: «Un phénomène n'est pas une apparence ni même une apparition, mais un signe, un symptôme qui trouve son sens dans une force actuelle. La philosophie tout entière est une symptomatologie et une séméiologie. Les sciences sont un système symptomatologique et séméiologique. À la dualité métaphysique de l'apparence et de l'essence, et aussi à la relation scientifique de l'effet et de la cause, Nietzsche substitue la corrélation du phénomène et du sens. Toute force est appropriation, domination, exploitation

volonté de connaître, d'un jeu de forces qui s'en approprient le sens. La force est, entre autres, mais ici, cet acte du connaître. L'interprétation est une force comme une connaissance sera toujours susceptible d'être interprétée ailleurs dans le flux temporel, elle est liée à des devenirs et à d'autres interprétations, à d'autres forces possibles. Mais aussi, plus fondamentalement, une force c'est une résultante, la résultante d'un jeu de différences.¹ Au même titre, l'histoire d'une chose est un ensemble de volonté de savoir, une succession de forces d'interprétation à l'origine de sa verbalisation, de son identification; cette histoire est même la «coexistence des forces qui luttent pour s'en emparer»: un même objet, un même phénomène «change de sens suivant la force qui se l'approprie.»² L'histoire d'une chose ou d'un phénomène se résume aux discours de la variation des sens. Pour être vraiment comprise, cette histoire exige un triple éclairage, qui porte sur son époque, sa genèse et sur une structure, celle de l'intériorité en communion avec une extériorité qui l'enrichit et la disperse. Bien plus, il n'y a pas un événement, pas une chose, et donc pas un mot, pas un énoncé, pas une phrase et pas une manière de penser dont le sens soit complexe, pluriel, multiple. L'interprétation est en jeu et interpréter c'est la grande affaire de la philosophie et de la science qui consiste à *peser*, à peser avec des forces du connaître; ce qui fait qu'interpréter ou évaluer une chose a autant de sens que de forces possibles pour s'en emparer. Aussi, cette chose, où tout autre objet à connaître n'est jamais neutre; elle est plus ou moins liée à une force. Et plus il y a des forces, étonnantes ou non, qui peuvent amplifier ou diminuer le sens d'une chose, voire en octroyer des valeurs positives ou négatives, plus l'interprétation, pluraliste dans sa nature même, pèse le pour et le contre et que, au final, si l'enjeu est de produire un sens inédit, il est requis que cette interprétation repose sur une nouvelle force, celle qui s'approprie, «à ses débuts, le masque des forces précédentes qui l'occupaient déjà. Le masque ou la ruse sont des lois de la nature, donc quelque chose de plus qu'un masque et une ruse.»³ Deleuze donne l'exemple de la vie qui, à l'origine, a été obligée de mimer la matière ; d'où l'idée qu'un masque est ce qui est une loi naturelle (ou devenu un équivalent) et qu'elle est, foncièrement, un faisceau de valeurs d'une origine, et que sa critique est une généalogie en soi: une force inédite doit emprunter le «visage des forces précédentes contre lesquelles elle lutte», de fait; une force inédite lie un art nouveau d'interpréter et doit donc être aussi «un art de percer les masques, et de découvrir qui se masque et pourquoi, et dans quel but on masque en remodelant.»⁴ Dans notre propos, cela revient à dire que faire connaissance implique de considérer et suivre les volontés de savoir, de s'intéresser à qui, a conduit, à leur existence, à faire sens et contresens pour espérer mettre au jour le différentiel de l'origine, expérience de la découverte qui en est,

d'une quantité de réalité.» p. 3-4.

¹ De différences et de *quantités* dira Deleuze de son analyse nietzschéenne: «Les forces ont une quantité, mais elles ont aussi la qualité qui correspond à leur différence de quantité: actif et réactif sont les qualités des forces. Nous pressentons que le problème de la mesure des forces est délicat parce qu'il met en jeu l'art des interprétations qualitatives. Le problème se pose ainsi: 1) Nietzsche a toujours cru que les forces étaient quantitatives et devaient se définir quantitativement. "Notre connaissance, dit-il, est devenue scientifique dans la mesure où elle peut user de nombre et de mesure. Il faudrait essayer de voir si l'on ne pourrait pas édifier un ordre scientifique des valeurs d'après une échelle numérale et quantitative de la force. Toutes les autres valeurs sont des préjugés, des naïvetés, des malentendus. Elles sont partout irréductibles à cette échelle numérale et quantitative" [*Volonté de puissance*, II, p. 352.] En un mot, une quantité est assujettie à une évaluation qualitative et que la force réside dans la qualité parce que volonté de connaître. Chaque quantité n'est donc pas séparable de ce qui fait sa différence. *Ibid.*, p. 48.

² *Ibid.*, p. 4.

³ *Ibid.*, p. 5.

⁴ *Ibid.*, p. 6-7.

souvent, la dernière phase, le dernier élément de la généalogie. Les degrés supérieurs d'un savoir sont les points de départ pour remonter à l'origine.¹

Faire une généalogie des éléments constitutifs d'une connaissance implique aussi l'action d'évaluer. Pour Nietzsche, de se doter d'une chose, dès le départ, de considérer un objet premier pour s'en emparer par une volonté de savoir, la façon même de le définir implique que cet objet est aussi une force. Un objet est déjà possédé, coloré en demi-teinte par une force qui le préforme: un objet est alors l'apparition d'une force, ce qui entraîne un principe décisif pour le penseur allemand: si un objet est une force alors une force est toujours en rapport avec une autre force et, comme il y a une manière d'être, de présenter cet objet, c'est l'être de la force qui est pluriel, multiple. En un mot, si une force s'exerce sur une force-objet, c'est une domination et cette force-objet est l'objet d'exercice de cette domination; aussi, chez Nietzsche, le concept de force vis-à-vis une force se nomme volonté. Aussi, résume pour nous Deleuze, cette volonté est la *volonté de puissance*; elle est «l'élément différentiel de la force. Il en résulte une nouvelle conception de la philosophie de la volonté», celle qui «s'exerce nécessairement sur une autre volonté.»² Le différentiel est donc une «volonté qui commande à une volonté qui obéit, et qui obéit plus ou moins.»³ Ce principe vaut également pour soi-même. Je rentre en lutte contre une autre façon de savoir lorsque je désire connaître la nature culturelle de la technique comptable. Je peux, dès le départ, envisager cette technique à partir d'un savoir économique ou de gestion. Il peut ne pas m'être facile de passer d'une force à une autre, d'une volonté à une autre. Une volonté n'agit pas sur une matière mais seulement sur le savoir qui existe sur cette matière ou sur la volonté que l'on peut avoir sur ce qu'elle est: une volonté s'exerce sur une autre volonté. Or, comme une volonté veut être obéie, elle ne peut l'être qu'à qui la commande et, dans ce dernier cas, les manières d'être étant multiples, toute la question est de déterminer si la volonté est une ou multiple. Sur ce plan Nietzsche s'oppose à Schopenhauer et à ses célèbres thèses dans *Le monde comme volonté et comme représentation*, parce celui-ci nie d'abord la volonté de connaître, il juge qu'il ne peut y avoir qu'une unité du vouloir alors que Nietzsche soutient que c'est ce dénie du vouloir qui pose l'unité et que, par conséquent, non: toutes les forces ne sont pas égales, tous les savoirs ne sont pas à mettre sur le même piédestal parce que toutes les volontés de savoir font dans la différence. Ce sont des forces qui se rapportent à d'autres, certaines se font obéir et d'autres obéissent, abdiquent; «voilà ce qui nous met sur la voie de l'origine: l'origine est la différence dans l'origine, la différence dans l'origine est la hiérarchie, c'est-à-dire le rapport d'une force dominante à une force dominée, une volonté obéie à une volonté obéissante.»⁴ Cette hiérarchie est liée à une généalogie d'une volonté de savoir et la valeur d'une chose est «la hiérarchie des forces qui s'expriment dans la chose en tant que phénomène complexe.»⁵ Seulement voilà, Nietzsche étudiera beaucoup cette idée de l'origine pour conclure qu'on ne pourra jamais

¹ Nietzsche donne l'exemple de la philosophie chez les Grecs: «La philosophie est grecque, dans la mesure où c'est en Grèce qu'elle atteint pour la première fois sa forme supérieure, qu'elle témoigne de sa vraie force et de ses buts», force autre qu'en Orient mais qui se donne à qui veut savoir comme un objet pourvu de degrés traduisant eux-mêmes une généalogie à fortes composantes de valeurs. *Ibid.*, p. 6.

² *Ibid.*, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 8.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 9.

y trouver une essence exacte de la chose, une forme immobile et absolue, car il est illusoire de tenter de trouver ce qui était déjà là ou «une image exactement adéquate à soi»; c'est en cela qu'il y a ruse de la métaphysique et qu'il vaut mieux s'en remettre à l'Histoire pour y découvrir ceci: il y a *toute autre chose* derrière les choses; elles sont sans essence, et que si c'était le cas, alors leur essence serait «construite pièce par pièce de figures» qui lui seraient étrangères: la raison principale tient du fait qu'une chose est née du hasard et qu'à son commencement on ne trouve que de la dispersion, la disparité avec les autres choses.¹ Ce point à l'effet que l'origine d'une chose tient à ce qui est *disparate* est capital pour comprendre le statut dévolu à la connaissance et à la volonté de savoir chez Foucault.

Ainsi, le point de vue nietzschéen sur la force de vouloir savoir amène Foucault à synthétiser sa position sur ce sujet et à partir de cet auteur allemand. Si une connaissance est construite, cela signifie qu'elle n'est pas inscrite dans la nature, qu'elle ne forme pas le plus vieil instinct humain et que son possible ne tient pas à sa forme.² Ce possible de la connaissance ne relève d'aucune loi formelle.³ Elle tient à un espace de jeu qui n'a, *a priori*, rien à voir avec ce qu'elle est : il y a des instincts, de l'expérience, du savoir, du doute, de la négation, de la déconstruction, des temporalités liées à des errements, de la certitude à un moment donné, mais aussi un sentiment de conquête et, enfin, de la sérénité.⁴ Aussi la connaissance ne tient-elle pas à rien d'énigmatique, à aucune transcendance, à aucun modèle ; qu'elle ne «s'articule pas comme une lecture, un déchiffrement, une perception ou une évidence sur la structure du monde»; à la base les choses n'ont pas de sens caché, d'essence ou obéissant à des lois, etc.⁵ La connaissance relève d'une opération complexe qui commence par une mise à distance d'une chose. Il faut s'en protéger pour espérer s'en différencier, la dévaloriser pour la repenser; il faut à la limite montrer une *méchanceté* à son égard, c'est-à-dire de tout faire pour ne pas se reconnaître en elle et s'en prendre à toute forme d'apparence, et/ou une *méchanceté* vers celui qui connaît la chose et là nous nous opposons à d'autres volontés, à d'autres qui veulent nous faire croire à des apparences; c'est la question du doute qui revient et, sur cet aspect, elle s'oppose à l'utilité, car une connaissance fait dans le pour et le contre, dans une série sans fin: c'est «ce qui constitue indéfiniment la nouveauté de l'apparence dans la percée de l'apparence. La connaissance, c'est bien ce qui va au-delà de l'apparence, ce qui méchamment la détruit, la soumet à la question, lui arrache ses secrets.»⁶ Autrement dit, la connaissance ne peut se donner une apparence comme élément du connaître. C'est le travail qui suscite de nouvelles apparences, le travail qui les fait jouer les unes contre les autres et le travail qui conduit au-delà des unes et des autres.

¹ Foucault, M. (2001) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», *op. cit.*, p. 1006.

² Voir le papier retrouvé il y a peu sur une conférence donnée à Montréal à l'université McGill et publié dans «Leçon sur Nietzsche: comment penser l'histoire de la vérité avec Nietzsche sans s'appuyer sur la vérité» in Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 195.

³ Dans cet ordre d'idée et selon une position très nietzschéenne, Foucault dira de cet attachement à la vérité absolue des scientifiques et à leur méthode qu'il s'agit, de fait, que de «passion des savants, de leur haine réciproque, de leurs discussions fanatiques et toujours reprises, du besoin de l'emporter - armes [des forces de leur volonté de savoir] lentement forgées au long des luttes personnelles.» Foucault, M. (2001) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», *op. cit.*, p. 1006

⁴ Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 196.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 198.

Une connaissance est produite à partir d'un dispositif, mais vu ici comme un support, c'est-à-dire le «support permanent, perpétuel, inévitable, nécessaire», celui «qu'on retrouvera dans les sciences», c'est celui de l'instinct, l'intérêt, le jeu, la lutte, l'animosité, l'inimitié, un raisonnement de pugiliste, un angle de vue toujours inachevé, une volonté jamais fermée sur elle-même; la connaissance produite ne sera jamais adaptée à son objet, toujours de biais. Aussi, l'obstacle au connaître tient dans ce support. Ce qui nous empêche de faire dans le savoir, dans le processus du faire connaître c'est cette fixation sur la racine, qu'il y a une seule origine alors que, lorsqu'on y pense, et qu'on y pense deux fois, une connaissance est toujours une invention. Bien plus encore, la vérité relève du même moule et est une tard venue: une vérité demeure une fabrication culturelle dont l'origine est à trouver autour du IV^e siècle av. J-C.¹ Ici, précisément, la question de la connaissance appelle celle de la vérité: celui qui cherche à connaître souhaite une forme de vérité, il veut une vérité. Mais Foucault, à la suite de Nietzsche, nous demande de nous méfier d'elle puisque le discours que l'on finit par tenir, sur elle, est un savoir qui la «recouvre, et ne cesse, dans son bavardage, de la méconnaître; elle serait à cette articulation inévitablement perdue où la vérité des choses se noue à une vérité du discours qui l'obscurcit aussitôt et la perd.»² C'est donc, trop souvent, le discours sur la vérité que l'on prend pour la vérité. Foucault pose alors cette problématisation: «Qu'est-ce qu'une connaissance qui serait non pas suspens ou mise hors circuit de la vérité, mais lieu d'où la vérité émergerait de façon seconde, aléatoire, non essentielle ?»³ Dès lors, en territoire de l'épistémologie soucieuse de la connaissance, il y a cette invention de la vérité qu'il faut éclaircir. Aussi, de quoi découle cette inventivité: d'un rapport de la connaissance qui chasse l'erreur, qui serait l'expression pure du vouloir ou qui serait de l'ordre d'une loi à identifier ?⁴ Malheureusement, à cause de nos histoires sur la connaissance, à cause de la métaphysique ou de la philosophie, nous nous sommes dotés d'un rapport de droit entre la vérité et la connaissance. Nous avons oublié que les deux idées commandaient, chacune pour soi, ou l'une face à l'autre, une discussion *ouverte*. Nous avons comme construit culturel et historique cette vue de l'esprit: produire une connaissance consiste à produire une vérité. Ce qui fait dire à Foucault que nous nous sommes retrouvés avec une filiation affective avec cet entredeux; il y a une «appartenance d'origine entre la vérité et la connaissance.»⁵ Cette appartenance se décline dans les thématiques suivantes: l'objet de la connaissance, c'est la vérité; si la vérité n'est pas la finalité de la connaissance, alors il n'y a pas de vraie connaissance; enfin, la seule vérité possible est celle qui découle de la connaissance et, par conséquent, la vérité est la vérité de la connaissance. Le différentiel de Nietzsche, ce qui fait son originalité, c'est d'avoir été le premier à défaire ce nœud gordien. Il passera du temps à faire beaucoup d'efforts pour montrer que la vérité va survivre à la connaissance, que la connaissance n'est pas destinée uniquement à la vérité et

¹ Voir en quoi la vérité est une invention sociale, surtout le chapitre II, difficile, abstrait et très logicien mais édifiant dans Jorion, P. (2009) *Comment la vérité et la réalité furent inventées*, Paris, Gallimard, p. 63 et ss.

² Foucault, M. (2001) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», *op. cit.*, p. 1007.

³ Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 199.

⁴ Foucault dresse en fait toute une série d'interrogations qui sont exemplaire de son rapport à la connaissance: «Qu'est-ce que la connaissance du jour où elle est devenue la connaissance de la vérité ? Et qu'arrive-t-il à la vérité du jour où elle a pris naissance et trouvé son lieu de connaissance ? La vérité est-elle un épisode ? Y aura-t-il une fin de la vérité ? Peut-on imaginer ou penser une nouvelle connaissance qui serait à nouveau connaissance sans vérité ? Y a-t-il une vérité de l'avenir ou un avenir sans vérité ? Peut-on raconter l'histoire de la vérité - la fable de la vérité ?» *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 200.

donc, que la vérité n'est absolument pas l'essence ou la réalité secrète du connaître. À cette posture nietzschéenne, raconte Foucault, ni l'homme, ni les choses et ni le monde sont destinés à la connaissance, car celle-ci surgit, elle jaillit au hasard, elle survient sans aucune aide, sans la volonté d'un pouvoir; non seulement la connaissance n'est pas conçue pour la vérité mais parce que, tout simplement, la vérité, elle aussi, surgit, jaillit et toujours à partir de quelque chose qui la précède et qui pourrait être compris comme le «non-vrai», une vérité toujours «précédée plutôt par quelque chose dont on ne peut dire ni qu'il est vrai ni qu'il est non vrai, puisqu'il est antérieur au partage propre à la vérité. La vérité émerge de ce qui est étranger au partage du vrai.»¹

Plus concrètement, Nietzsche apporte les réponses suivantes pour faire face à cette situation, pistes épistémiques empruntées par Foucault et telles que nous les verrons dans la section suivante. Le philosophe allemand présente pédagogiquement cette connaissance non liée à la la vérité comme un *pur vouloir connaître* qui est posé en opposition aux conceptions orientées vers le vrai. Dans la *Volonté de puissance*, Nietzsche précise que la connaissance relève d'un appareillage, plus précisément d'un «appareil d'abstraction et de simplification organisé non pour la connaissance, mais pour la maîtrise des choses.»² Aussi, existe-t-il davantage, non pas un besoin de connaître, mais une nécessité de vouloir «résumer, de schématiser afin de comprendre et de prévenir».³ Face à cette réduction s'oppose un «penchant sublime» de celui qui souhaite prendre les choses dans leur multiplicité, de celui pourvu d'une «moralité audacieuse» (liée à la profanation de ce qui est acquis, en usage, ou posé déjà comme vraie).⁴ En allant encore plus loin, il faudrait parler de l'importance de la «vie, de lutte, de chasse, de nourriture, de rivalité» pour la bonne raison que tous «nos organes de connaissance et nos sens ne se développent qu'au service de notre conservation et de notre croissance.»⁵ Ce qui fait dire à Foucault que c'est après cela, après ce rapport d'une connaissance primaire et sensori-motrice, corporelle; après ce rapport antérieur à toute vérité que se dessine, ensuite, une «connaissance seconde et ascétique»; mais c'est cette dimension de l'ascétisme qui témoigne d'un système représentatif d'incoordination avec les apprentissages latents avec le corps et ses équipements sensoriels; une différence de contenus pas toujours bien admise mais un type de connaissance qui «supprime le point de vue du corps, suspend l'utilité, efface les partialités et les limites, veut tout voir d'un œil égal et sans préjugés. Connaissance qui se veut pure.»⁶ L'ombre de Kant plane sur ces qualités du savant ascétique, sur sa tendance idéologique d'éliminer les passions, les volontés, les pulsions de vie, et les besoins ordinaires de ce pour quoi l'homme veut connaître. À ce niveau, c'est ce savant ascétique contre la vie, et de sa vie, celle qu'il veut préserver contre une autre, une autre volonté, contre une autre façon de croire. Une défense contre des activités subjectives de jugement parce que le réel a ici l'initiative,

¹ *Ibid.*

² Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, Paris, Gallimard, §195, tome I, livre 1, chap. 2, p. 98 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 200. Notons au passage que cette idée est susceptible de nous intéresser en situation comptable: lorsqu'une instrumentation qui renseigne sur les états des capitaux fait aussi dans la maîtrise des choses, dans leur schématisation pour les comprendre plus simplement et les inscrire immédiatement dans un plan, dans une planification, etc.

³ *Ibid.*, §193, tome I, livre 1, chap. 2, p. 97 et cité par Foucault, *ibid.*

⁴ Nietzsche, F. (1912) *Aurore. Réflexions sur les préjugés moraux*, Paris, Mercure de France, §432, p. 336 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 201.

⁵ Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, *op. cit.*, §192, tome I, livre 1, chap. 2, p. 97 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 201.

⁶ Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 201.

une apologie qui s'impose avec autorité à tout homme soucieux d'éviter l'erreur de la pensée et l'échec de l'action; ou encore si l'on veut il est question d'un plaidoyer d'une supériorité de jugement qui élève au-dessus du contingent et du relatif un plan de la raison qui tiendra dans cette tension du nécessaire et de l'absolu et qui, du coup, fera de ce tempérament en déficit de sens une source d'interrogation permanente de ce qui serait la première connaissance. Être pourvu de cet esprit de l'ascétisme c'est une sorte de manière d'être qui absorbe et déploie et sublime toutes les vérités dans la Réalité triomphante de l'ascétique qui voudra bien, par la suite, dispenser sa Réalité dans nos propres régimes de vérité. En un mot, cette pensée est cette résurgence d'un questionnement radical à partir de ce qui est autre que cette connaissance.

Il n'y a donc pas de *connaissance en soi*. Elle est issue d'un *réseau de relations*. La connaissance est une topologie de surface, constituée de singularités nomades, impersonnelles et, à la limite, pré-individuelles. Elle est un *jeu de différences* et c'est à partir de cette recreation constante que la connaissance du monde vaut pour ce qu'elle vaut: ce monde «est essentiellement différent en chaque point; il pèse sur tous les points, tous les points résistent et les résultantes sont dans tous les cas parfaitement *non congruentes*».¹ Pour cause d'un monde aux relations infinies, au-delà des formes partielles de connaissance, en deçà des fragments ce qui est possible de connaître, et outre cette mécanique de la pensée de lier et de relier une relation avec un autre point pour connaître, ces relations sont *inconnaisables* prétend Foucault en résumant la pensée nietzschéenne: il n'y a pas de conscience à l'origine d'une connaissance mais un réseau de relations différentielles et sans fin comme il n'y a pas de pensée initiatrice; cette dernière n'est qu'un effet de ce réseau, qu'une variation.² Le monde est constitué de relations, d'une chose à côté d'une autre, d'une chose qui se rattache à une autre chose, des choses reliées qui réunissent de force plusieurs différences, qu'elles leur font violence pour leur imposer l'analogie d'une ressemblance, d'une commune utilité ou appartenance, qu'elles les frappent d'une même marque.»³

C'est donc très difficile de s'expliquer sur ce que l'on connaît. Tant il y aurait à dire, il n'y a pratiquement rien à en dire de plus. On comprendra mieux le principe de cet hiatus infranchissable partagé également pour Deleuze le spinoziste nietzschéen: l'«art de construire un problème, c'est très important: on invente un problème, une position de problème» à travers ce réseau de relations et le but «n'est pas de répondre à des questions, c'est de sortir, c'est d'en sortir» rapidement, car le «mouvement» des choses se fait, dans ce cas, «dans le dos du penseur» étant donné qu'elles sont liées à des devenirs, «des devenirs qui opèrent en silence, qui sont presque imperceptibles»; ils sont importants, car c'est une «géographie, ce sont des orientations, des directions, des entrées et des sorties» sur la connaissance, sur des problèmes et sur des devenirs de vérité.⁴ Pendant ce temps, devant le penseur, celui-ci s'active à produire des effets de puissance en regroupant des relations sous sa *marque*. Style, subjectivité ou individuation, peu importe pour le moment, mais *marque* d'appropriation et vue comme le vecteur, le *multiplicateur* de chaque relation qui

¹ Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, op. cit., §206, tome I, livre 1, chap. 2, p. 101 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 202.

² Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 202.

³ *Ibid.*, p. 203.

⁴ Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues*, Paris, Flammarion, p. 7-8.

traduit cette volonté à dominer ou à utiliser au moins un de ces éléments à connaître.¹ La *marque* est aussi un *identificateur* de la relation, c'est-à-dire que la marque sert de référence pour les différenciations; elle est une matrice d'identification des différences des éléments d'une relation: la *marque*, l'empreinte, la manière de voir, de faire et de croire sont ce qui fait la traversée d'une connaissance pour être posée comme réalité. Et c'est ici que se redéploie cette volonté de puissance: multiplication et identification autour d'une «représentation qui n'est qu'illusion, et volonté unique qui est toute la réalité.»² Si de nombreuses philosophies tentent de rapprocher le plus possible sujet et objet de la connaissance, Nietzsche désire opérer le contraire «en faisant des produits distants l'un de l'autre et qui ne peuvent être confondus que par illusion.»³ Si dans l'absolu, c'est le sujet et l'objet qui sont les premières illusions à la constitution de la connaissance, au mieux, c'est le périmètre opéré par la marque et la force d'un vouloir, c'est la volonté de puissance et les mots qui la traduisent, c'est l'interprétation et le signe forgé et interprété qui induisent «la violence de l'analogie» parce que le signe est ce qui «maîtrise et efface la différence» alors que l'interprétation c'est une grande force, c'est elle «qui pose et impose les signes, c'est ce qui joue avec eux, ce qui introduit les différences radicales (celles du mot et du sens) sur les différences premières du chaos.»⁴ Le signe qui enveloppe un élément d'une relation aux choses ou d'une chose elle-même n'est pas rien dans les mains du penseur ou du philosophe constatera Deleuze parce qu'il est manié pour créer de la différence, mais une différence critique et créatrice, «donc comme un marteau», ici c'est une *philosophie du marteau*.⁵ Il faut un instrument pour forger un autre outil de la connaissance. L'entendement se construit donc sur le différentiel d'une méthode du savoir à une autre. Aussi, étant donné ce signe comme

¹ Le concept multiplicateur est de Foucault comme celui d'identificateur qui sera vue en dessous. Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 203.

² *Ibid.* Et Foucault, de synthétiser à nouveau de point décisif entre sujet et objet de la connaissance: «a) Le sujet - qui est à la fois le point d'émergence de la volonté, le système des déformations et des perspectives, le principe des dominations, et ce qui en retour reçoit, sous la forme d'un mot, du pronom personnel, de la grammaire, la marque d'identité et de réalité de l'objet. b) L'objet - qui est le point d'application de la marque, le signe, le mot, la catégorie, et auquel en retour on rapporte sous la forme de substance, de l'essence intelligible, de la nature ou de la création, la volonté du sujet.»

³ *Ibid.*, p. 204.

⁴ *Ibid.*

⁵ Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 3. De fait, Deleuze réalise ce clin d'œil à partir de l'œuvre de Spinoza qui, de manière particulièrement lucide, et touchant indirectement l'idée de la technique et de la connaissance, écrivait : «Nous savons maintenant quelle connaissance nous est nécessaire, il nous faut donc traiter de la voie et de la méthode qui nous mèneront à une telle connaissance des choses qu'il importe de connaître. Pour cela, remarquons d'abord qu'il ne sera pas ici question d'une recherche à l'infini; je veux dire que, pour découvrir la meilleure des recherches du vrai, il n'est pas besoin d'une autre méthode pour rechercher la première, et pour trouver la seconde, nul besoin d'une troisième, et ainsi à l'infini : car, de cette façon, on ne pourrait jamais parvenir à la connaissance du vrai ni même à aucune connaissance. Il en est ici comme d'instruments matériels pour lesquels le présent raisonnement est valable. Car, pour forger, il faut un marteau, et pour avoir un marteau, il faut le fabriquer. Ce pourquoi on a besoin d'un autre marteau et d'autres outils, et pour les posséder, il faut encore d'autres instruments, et ainsi indéfiniment. Et par ce raisonnement il serait vain d'essayer de prouver que les hommes n'ont aucun moyen de forger.

Mais, au début, les hommes, avec des instruments naturels, réussirent certains objets très faciles, bien qu'avec difficulté et imparfaitement, et ceux-ci fabriqués, ils confectionnèrent d'autres objets plus difficiles avec moins de travail et plus de perfection, et ainsi, graduellement des travaux les plus simples aux outils. Des outils à d'autres travaux et d'autres outils, ils arrivèrent à exécuter de nombreux et très difficiles ouvrages et sans beaucoup de travail. De la même façon, l'entendement, par sa propre force innée, se forge des outils intellectuels grâce auxquels il acquiert d'autres forces pour d'autres œuvres intellectuelles, et grâce à ces œuvres, d'autres outils, c'est-à-dire le pouvoir de chercher plus avant. Ainsi, avance-t-il par degré jusqu'au faite de la sagesse. Il est facile de voir que c'est le procédé de l'entendement, pourvu que l'on comprenne ce qu'est la Méthode de recherche du vrai et ce que sont les seuls instruments innés dont il a besoin pour en confectionner d'autres qui le conduisent plus avant.» Voir le *Traité de la réforme de l'entendement* (§30-32) dans Spinoza, B. (1954) *Œuvres Complètes*, La Pléiade, Paris, Gallimard, p. 111-112.

mesure de l'interprétation, celle-ci «introduit sur le chaos le mensonge des choses. Et l'interprétation c'est la violence faite au chaos par le jeu chosifiant des signes.»¹

Toute cette démonstration était requise pour montrer vers quoi se dirige Nietzsche: la connaissance est un mensonge. Elle transfigure, elle *distorsionne* la réalité en rabotant ses différences pour leur substituer des éléments de ressemblance. La connaissance ne tient pas à, ne se résume pas et est bien autre chose qu'un rapport de sujet à objet. Cette relation est mensongère puisque le sujet ne voit presque rien de complet dans l'objet, rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de volonté. Un sujet est toujours dans l'impossibilité de définir un objet qui est en soi un monde de relations. Si la connaissance première, la pulsion cognitive d'origine, posée comme antérieure à une volonté du connaître, tient, elle aussi, à une pluralité de relations mais sans sujet et sans objet, toute autre forme de connaissance «est le résultat d'une violence interprétative faussée par la perspective, la domination, le besoin.»²

Par rapport aux modes propositionnels en général sur le statut de la connaissance, la neutralité du sens apparaît ici d'un seul point de vue: de l'idée que la connaissance est un mensonge, Nietzsche va introduire la vérité comme morale et il va concevoir la connaissance comme processus historique avant de problématiser quoi que ce soit sur la vérité. Du point de vue de l'histoire, la connaissance n'est ni uniforme, ni une généralité ni universelle et encore moins personnelle. Du point de vue de l'histoire, le sujet et l'objet sont tout à fait indépendant de l'affirmation, de la négation, d'un mode de certitude subjective ou de possibilité objective: hier, ce qui pouvait être, ce qui pouvait advenir change autant la connaissance que le sujet et l'objet formant une infinité de parties qui se distillent sous un certain rapport de devenir-sujet et de devenir-objet. Demain, ce qu'on savait aujourd'hui sera illusoire.

Aucune analyse scientifique n'est possible si elle ne porte aussi sur les mécanismes de production de la connaissance donnée comme vraie. Qu'est-ce que ce rapport entre science et vérité ? Il faudrait que le dialogue se fasse, non pas entre un sujet et un objet ou entre deux sujets, mais entre les *lignes* du rapport entre vérité et connaissance. Ou plutôt de savoir tracer des lignes pour indexer et marquer qu'il y a une connaissance probable avant l'avènement d'une vérité. Si la vérité est dans l'organisation et l'orientation des dimensions d'une connaissance avant d'être dans les matières génératrices du signe et de l'interprétation, elle relève de l'ordre de la création et elle ne sera qu'un espace géographique inventé sur un mode de connaissance; elle ne sera qu'une épine dorsale repérer, après, tardivement, dans un effet du connaître.³ Foucault conclut que Nietzsche opérera un déplacement important par rapport à la tradition philosophique en positionnant la raison et la racine de la vérité dans la volonté même.⁴

¹ Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 204. Sur cette formulation, précisément, Nietzsche écrira: «Qu'est-ce en somme que la connaissance ? Elle "interprète", elle "introduit un sens", elle n'explique pas (dans la plupart des cas elle est une interprétation nouvelle d'interprétation ancienne devenue inintelligible et qui n'est plus qu'un signe.» Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, op. cit., §197, tome I, livre 1, chap. 2, p. 99 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 204.

² Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 205.

³ «La "vérité" n'est [...] pas une chose qui existerait et qu'il s'agirait de trouver, de découvrir; mais une chose qu'il faut créer et qui fournit un nom pour un certain processus, plus encore pour une volonté de faire violence aux faits à l'infini; introduire la vérité dans les faits, par un processus *in infinitum*, une *détermination active*, ce n'est pas la venue à la conscience d'une réalité ferme et définie par elle-même. C'est un des noms de la "volonté de puissance"». Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, op. cit., §291, tome I, livre 1, chap. 4, p. 287 et cité par Foucault, *ibid.*, p. 205-206.

⁴ Voir l'argumentation synthétique de Foucault sur cette tradition qui place la liberté comme devoir de la volonté et en quoi une vérité demeure libre par rapport à la volonté. *Ibid.*, p. 206.

La volonté n'a pas d'unité de sens mais une *pluralité de sentiments*, dont chacun, tend vers des directions opposées, vers des nostalgies et des devenir selon des conditionnements très complexes.¹ La volonté repose aussi sur une *pensée*, et une pensée particulière puisqu'il renvoie à une *pensée qui commande*.² La volonté appelle également un *état affectif* qui se surajoute à ce complexe du sentir et du penser et prend souvent la forme d'une *émotion de commander*.³ La volonté constitue une attention tendue, un regard occupé à une chose pour juger absolument; c'est une certitude intime d'être obéi et *vouloir* consiste à «commander en soi à quelque chose qui obéit ou dont on se croit obéi.»⁴ Aussi la vérité est à saisir dans les attributs singuliers et dans les déterminations actives, directrices de la volonté et elle ne pourra prendre que la forme d'une contrainte et d'une domination. Ce rapport vérité/volonté est donc une relation violente, un rapport inédit qui «devrait permettre de repenser: i) ce qu'est l'histoire de la connaissance et de la science, ii) quel statut on doit donner à son universalité, et iii) le lien de la science à certaines formes de société ou de civilisation.»⁵ La vérité n'est donc pas une loi, une généralité, une norme, un principe universel, une croyance, le dernier mot d'une justification et encore moins le fondement ultime à une chose: elle est un effet de la connaissance, de ce qui subsiste d'une volonté de connaître.

La vérité est une traduction de la connaissance. Elle est une interprétation violente. La vérité est l'expression d'une violence faite à la connaissance. Elle est donc, «une connaissance déformée, torturée, dominée. Elle est une fausse connaissance. Par rapport à la vraie connaissance, elle est un système d'erreurs.»⁶ Le système d'erreurs, c'est un monde de relations vues comme apparentes: il n'est qu'illusoire, simulacre et ressemblance. Que faire des connaissances laissées de côté pour parvenir à cette vérité ? Quel sort sera réservé à chacune privée de vérité ? Est-il nécessaire de les repenser «pour qu'elles deviennent vraies -, voilà que [une vérité] fait surgir derrière elle un non-vrai. Elle apparaît sur fond d'illusions et comme violence faite aux illusions.»⁷ Dans ce cas, la vérité est quelque chose d'autre puisqu'elle détruit l'illusion de connaître ou encore qu'elle «n'est point véridique au moment où elle s'énonce comme récompense du connaître.»⁸ La vérité est, par conséquent, à saisir à partir du non-vrai et ce sont les grandes catégories que nous pourrions nous donner sur le non-vrai qui fonderaient l'idée de vérité.⁹ La vérité fait donc dans le non-vrai. Tout l'enjeu repose sur la manière de retracer l'histoire de cette vérité, tout le complexe des éléments de la connaissance. Particulièrement dans les éléments qui ne logent pas dans la vérité et qui sont de l'ordre de l'apparence. L'apparence, c'est la connaissance que l'on voudrait qu'elle soit alors qu'elle est ou qu'elle peut être tout autre. L'apparence reste un modèle déformant ou un découpage de formes, comme une imitation intériorisée. Elle est donc un élément du non-vrai, là même qui verra pointer

¹ Nietzsche, F. (1970) *Par-delà le bien et le mal*, Paris, UGE, p. 40.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁵ Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, op. cit., p. 207.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Il faut entendre par là les catégories formulées par Nietzsche et qui sont, au sens de Foucault, «-l'illusion, c'est-à-dire la vérité en tant que mode de connaissance; - l'erreur, en tant qu'elle est violence faite à la connaissance (donc non-connaître) ; le mensonge, en tant que cette non-connaissance (*Lüge*) prétend dissiper l'illusion de toute connaissance alors qu'elle est connaissance.» *Ibid.*, p. 208.

la vérité. Du coup, à force de se faire jour, cette vérité en formation va distribuer et redistribuer l'apparence selon les catégories de l'illusion, de l'erreur et du mensonge: l'apparence, «c'est l'indéfini du vrai. L'illusion, l'erreur et le mensonge sont les différences introduites par la vérité dans le jeu de l'apparence. Mais ces différences ne sont pas seulement les effets de la vérité; elles sont la vérité même.»¹

2.1.3 La connaissance ou la généalogie comme volonté de singulariser la vérité chez Foucault

Foucault va donc découvrir un complexe pulsionnel et d'instinct derrière cette recherche de la vérité et établir un rapport inédit entre un sujet et une vérité: c'est «un rapport de pouvoir qui se noue dans l'extériorité de l'histoire, appuyé par des pratiques et des intérêts sociaux.»² Une connaissance ne peut pas avoir de forme pure comme elle ne va pas de soi. Il faut une méthode pour dégager les conditions d'acceptabilité d'un dispositif à laisser circuler une connaissance et pour suivre les points de rupture qui singularisent ce pourquoi un dispositif-ci est parvenu à faire émerger cette connaissance et pas ce dispositif-là. Une traduction libre de cette position de Foucault donnerait ceci: avec la méthode de la généalogie, on pourrait montrer comment le contrôle comptable et la technique se superposent dans le champ scientifique comptable alors qu'au départ, aux origines de ces concepts ou aux origines de ce champ, cela ne va pas de soi. Il y a tout un jeu de règles qui président à ces organisations du savoir: lesquelles, précisément ?

Pour Foucault, voilà la méthode pour construire le rapport à la vérité: c'est la généalogie qui donne une progression à cette volonté, non pas celle qui fait dans la continuité mais dans la rupture et l'abréviation systématique dans une reprise créatrice des énoncés; une généalogie qui pose la question du sens à la valeur, de l'interprétation à l'évaluation, du sens considéré comme le rapport de quelque chose à la force qui s'en empare et de la valeur comme panorama de ces forces. Foucault voit cette volonté à travers les pratiques et les règles qui régissent et déterminent le discours sur la connaissance. Il voudra diagnostiquer les rapports entre pouvoir, savoir et les conduites dans la société. Cette élaboration de la méthode généalogique constitue pour nous un angle privilégié vers une analyse des transformations et des points de rupture du contrôle, du savoir et des conduites dans les organisations. Foucault voit en elle un travail important de systématisation de détails dans le but de montrer la singularité des événements. Indépendamment des institutions, des cadres théoriques historiques et de toute finalité unilatérale de ce que doit apporter une science historique, à l'encontre de l'histoire classique des sciences qui se donne pour objet l'examen de «vérités positives contemporaines», Foucault mettra à distance les énoncés de ces dernières, particulièrement ceux dits «scientifiques et vrais», pour considérer tous les autres énoncés, l'ensemble des énoncés qui ne sont pas forcément vrais dans le but de saisir, plutôt, «de quelles règles de

¹ Foucault reprend tout ceci selon d'autres formulations qui renseignent autrement la position nietzschéenne sur le rapport vérité/connaissance: «On peut dire aussi bien: -La vérité fait apparaître l'apparence comme illusion, erreur, mensonge [...] - L'illusion ou la racine de la vérité. -L'erreur ou le système de la vérité. -Le mensonge ou l'opération de la vérité.» *Ibid.*, p. 208-209.

² Gros, F. (2004) «Michel Foucault, une philosophie de la vérité», *op. cit.*, p. 17.

*formation ils relèvent tous à un moment.»*¹ Ce ne sont pas forcément des règles formelles mais toute catégorie qui organise un savoir, des pratiques, des perceptions et une volonté. Ces règles forment ce qui «articule *silencieusement et historiquement* notre savoir des choses dans sa dimension d'*existence*.»²

Les règles en question se manifestent dans ce qui fut dit et écrit. Il y a donc un énoncé du savoir à saisir par l'analyste à partir duquel il sera constaté en quoi sa dimension matérielle, d'événement et sa rareté sont des *éléments d'existence* avant que ce savoir soit déclaré comme *vrai*. Ou bien on dira qu'il y a un savoir antérieur à un savoir, ou encore l'on supposera l'existence de formations historiques préalables à la constitution d'un savoir, et c'est dans cette généalogie à l'avènement du vrai ou du faux qu'il importe d'examiner comment, en considérant un savoir constitué et en repérant de quelle manière celui-ci «distribue, selon des modalités historiques (susceptibles de transformations), des positions subjectives, des régimes d'objets, des configurations conceptuelles, il informe des pratiques.»³ Les discours sont composés d'énoncés et leur examen ne relève pas forcément de la linguistique ou d'une étude quelconque du pur langage.⁴ Sans se résumer à un mot, une phrase ou un schéma symbolique délimité précisément, sans non plus s'inscrire dans un rapport de signification capable d'opérer une différence entre signifié et signifiant ou encore entre le mot et la chose qu'il désigne, un énoncé doit être étudié pour la raison pour laquelle cet énoncé est apparu sous cette forme.⁵ Son interprétation relève bien plus de sa saisie du sein d'un réseau d'énoncés et la manière dont il s'articule à des pratiques sociales. Comprenons immédiatement qu'un énoncé de contrôle n'est pas l'expression linguistique d'un sujet réflexif, mais le fruit d'une existence sociale, et pour reprendre le sens de Foucault, il est en soi un *événement*. Qu'est-ce qu'un événement ? Pour l'identifier pleinement au sein de ce réseau d'énoncé, nous devons recourir à sa méthode et sa notion d'*épistémè*.

La méthode repose aussi sur le questionnement suivant: «comment se fait-il qu'à une époque donnée on puisse dire ceci et que jamais cela n'ait été dit ?»⁶ C'est l'archive qui devient le point de mire d'une «grande pratique du discours», car elle pose des problèmes singuliers susceptibles d'être révélateurs des conditions à une organisation sociale donnée: quels sont les types de pratique discursive à une époque donnée, quels sont les rapports entre ces pratiques et quelles sont les transformations instituées potentiellement par ces pratiques ?⁷ Avec la méthode archéologique, il s'agit de traiter un discours passé,

¹ Ibid, p. 13-14.

² Ibid., p. 14.

³ Ibid.

⁴ De plus, note Foucault, «La formation régulière du discours peut intégrer, dans certaines conditions et jusqu'à un certain point, les procédures de contrôle (c'est ce qui se passe, par exemple, lorsqu'une discipline prend forme et statut de discours scientifique); et inversement les figures du contrôle peuvent prendre corps à l'intérieur d'une formation discursive». Autrement dit, un collectif fait usage d'énoncés qui intègrent à la fois ce qui est accepté par lui et refusé par lui. Nous verrons plus loin les discours tenus dans les plus anciens dictionnaires de la langue française, une série d'énoncés validés par le pouvoir (royal) dirigeant. Voir Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, op. cit., p. 68.

⁵ Voir les exemples de l'auteur et autres précisions sur cet état de la question dans Foucault, M. (1969) *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, p. 114, et ss.

⁶ «C'est, en un mot, si vous voulez, l'analyse des conditions historiques qui rendent compte de ce qu'on dit ou de ce qu'on rejette, ou de ce qu'on transforme dans la masse des choses dites.» Voir Foucault, M. (2001) «La naissance d'un monde» in *Dits et écrits I*, texte no. 68, Paris, Gallimard, p. 815.

⁷ Dans le même texte Foucault décrit l'archive de la manière suivante: c'est «d'abord la masse des choses dites dans une culture, conservées, valorisées, réutilisées, répétées et transformées. Bref, c'est toute cette masse verbale qui a été fabriquée par les hommes, investies dans leurs techniques et leurs institutions, et qui est tissée avec leur existence et leur histoire. Cette masse de choses dites, je l'envisage non pas du côté de la langue, du système linguistique qu'elles mettent en œuvre, mais du

archivé comme «un monument à décrire dans sa disposition propre» puis, dans la mesure du possible ne pas rechercher ses lois de constitution mais «ses conditions d'existence» dans le but d'en référer «au champ pratique dans lequel il se déploie.»¹ Foucault cherche à marier la contrainte d'un système et la discontinuité dans l'histoire de l'esprit dont le couple conduit à une individualisation des discours c'est-à-dire à une unité d'énoncés dans l'identité collective (partagés par un grand nombre) mais que chaque individu est susceptible de faire bifurquer, de radicaliser, et de nourrir de critères propres, moins familiers, ou moins collectifs.² Partant, le plateau collectif de la discursivité sociale, le seuil des énoncés partageables que la méthode foucauldienne identifie est nommé *épistémê*.³

En termes plus simples, l'*épistémê* est un point focal d'une mobilisation de l'historicité de *phénomènes de rapport* entre différents discours.⁴ Elle est un cadre de pensée propre à une époque. Elle se présente comme une grille du savoir qui révèle ce qui rend possible (tout aussi bien) un discours scientifique. Par la brièveté des démonstrations foucauliennes et leur densité de sens, l'*épistémê* traduit une méthode d'invention. Réduisant plusieurs systèmes de règles, de normes, de disciplinarisations, de gouvernementalité, de biopouvoir, de mœurs, de mentalités, etc. par un jeu de contractions diachroniques et synchroniques, Foucault vise chaque fois à abstraire d'abord un *jeu de règles*, pour les réduire ensuite à une problématique matricielle. L'histoire de la connaissance consiste alors à déduire, selon nous, la formule constituante, l'*épistémê*, d'un système du savoir. Il n'y a donc pas de téléologies de l'histoire

côté des opérations qui lui donnent naissance.» *Ibid.*

¹ Foucault, M. (2001) «Réponse à une question» in *Dits et écrits* I, texte no. 58, Paris, Gallimard, p. 703-708.

² Foucault précise que, avec sa méthode de mise au jour des éléments événementiels en marge d'un énoncé lié à un discours, l'enjeu reste celui-ci: «rechercher le fondateur, interpréter ce qu'il a voulu dire, détecter les significations implicites qui dormaient silencieusement dans son discours, suivre le fil ou le destin des significations, raconter les traditions et les influences, fixer le moment des éveils, des oublis, des prises de conscience, des crises, des changements dans l'esprit, la sensibilité ou l'intérêt des hommes.» *Ibid.*, p. 703.

³ Ce mot grec renvoie à science, savoir et/ou connaissance. Plus précisément, «on entend, en fait, l'ensemble des relations pouvant unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences, éventuellement à des systèmes formalisés. [...] L'*épistémê*, ce n'est pas une forme de connaissance ou un type de rationalité qui, traversant les sciences les plus diverses, manifesterait l'unité souveraine d'un sujet, d'un esprit ou d'une époque; c'est l'ensemble des relations qu'on peut découvrir, pour une époque donnée, entre les sciences quand on les analyse au niveau des régularités discursives.» Aussi, et ailleurs, dans ses travaux, l'*épistémê* «n'est pas une sorte de grande théorie sous-jacente, c'est un espace de *dispersion*, c'est un *champ ouvert et sans doute indéfiniment descriptible de relations*». Par conséquent, ces critères de méthode «permettent de substituer aux thèmes de l'histoire totalisante (qu'il s'agisse du "progrès de la raison" ou de l'"esprit d'un siècle") des analyses différenciées. Ils permettent de décrire comme *épistémê* d'une époque, non pas la somme de ses connaissances, ou le style général de ses recherches, mais l'écart, les distances, les oppositions, les différences, les relations de ses multiples discours scientifiques [...] Ils permettent en outre de décrire, non pas la grande histoire qui emporterait toutes les sciences dans une seule et même envolée, mais les types d'histoires - c'est-à-dire de rémanence et de transformation - qui caractérisent les différents discours (l'histoire des mathématiques n'obéit pas au même modèle que l'histoire de la biologie, qui n'obéit pas non plus à celui de la psychopathologie): l'*épistémê* n'est pas une tranche d'histoire commune à toutes les sciences; c'est un *jeu simultané de rémanences spécifiques*. Enfin, ils permettent de situer à leur place respective les différents seuils [...] L'*épistémê* n'est pas un stade général de la raison; c'est un *rapport complexe de décalages successifs*.» Voir Foucault, M. (1969) *L'archéologie du savoir* op. cit., p. 250 et Foucault, M. (2001) «Réponse à une question», op. cit., p. 704-705.

⁴ Foucault, concrètement, va établir trois types d'*épistémê* : comme chacune consiste à ce qu'une époque peut penser ou non, i) à la Renaissance, il y a davantage d'interactions entre mots et choses et le monde est vu comme un livre à déchiffrer par des signes; ii) à l'Âge Classique, le langage devient un instrument de la pensée et le langage fait dans la représentation; iii) au XIXe siècle, l'ère des sciences de l'homme arrive comme une rupture et la philologie, la biologie et l'économie politique sont représentatives de la conception discursive de l'homme qui parle et laisse des traces, de l'homme qui vit et de l'homme qui travaille. Or, comme en ce domaine des sciences humaines l'homme qui veut savoir est en même temps l'homme qui observe, ces dernières restent fragiles et ne peuvent que constituer qu'une variation de l'histoire du savoir. Naturellement, Foucault reste silencieux sur les transformations d'une *épistémê* à une autre comme il ne fera aucune théorisation subséquente sur le sens précis à donner à ce concept. C'est une critique régulièrement formulée à son encontre. Nous croyons que cette *épistémê* ou encore ce qui apparaît comme le successeur de ce concept dans l'œuvre de Foucault, le dispositif, mérite plus de développement conceptuel si ce n'est que pas ce qu'il indique dans ses origines grecques. C'est donc dire que nous ne voulons pas nous arrêter aux trois catégories identifiées par Foucault. Nous y reviendrons. Voir Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

comme il n'y a pas de logique successive temporelle d'un concept ou d'une idée: il ne peut y avoir la restitution d'un savoir selon un contenu doctrinal objectif. L'interprétation d'un événement et le diagnostic du détail disparate remplace l'illusion idéaliste d'une découverte génétique, cohérente et pure du vrai. Aussi, l'histoire d'une volonté de savoir se mue en devenir de ce qu'elle rapporte ou non à la pensée: l'*épistémè*, à nos yeux, serait aussi, dans le prolongement des idées de Foucault, ce couplage d'une force vitale et d'événements, une méthode d'une épreuve sélective dont l'enjeu est de choisir, au nom du devenir, les concepts selon leur capacité à relancer les dynamismes de la pensée en les soumettant à des tensions nouvelles, c'est-à-dire à d'autres volontés, selon des régimes de vérité, certes, mais aussi selon des phénomènes du non-vrai ou toute autre considération suggérée par des coups de force théoriques aussi inventifs que créatifs de devenir.

Gros insiste pour montrer en quoi Foucault s'est intéressée à une histoire des formations de vérité comme constitutive d'une histoire de la connaissance, ensuite à des politiques de la vérité et à une éthique de la vérité.¹ Avec sa méthode archéologique, Foucault va jeter un pavé dans la marre de l'histoire classique du savoir: on ne peut pas épurer les théories qui concourent à une vérité en discriminant les erreurs et les concepts erronés en logique, mais seulement décrire les conditions d'existence et de réalité d'un savoir. La problématique tient dans la réalisation d'une archéologie de ce discours de vérité. Ce qui oblige à faire une histoire discontinuiste des éléments matriciels des discours vrais, c'est-à-dire des dispositifs de pouvoir qui relaient une volonté de savoir, et préféablement selon une méthode généalogique: la «généalogie se comprend donc comme une *histoire politique de la vérité*.»² Nous le disions plus tôt, toute cette méthode généalogique conduira à formuler une pensée de la vérité qui sera une production de réalité, une procédure d'assujettissement et, surtout, une technologie. Dans cette direction, la vérité est un réseau énigmatique de répétitions, différenciations, singularisations, contradictions, exclusions et transformations. Dans ce cas, la vérité est liée à certains lieux, selon certaines époques et selon certains cadres: elle «dépend de rituels correctement exécutés, de dispositifs déterminés, de circonstances et de moments précis. Elle suppose un jeu de forces mouvant. En tout, elle est, doit être réfléchie comme *événement produit* plutôt que comme *nature découverte*.»³ Par ailleurs, une vérité ne correspond pas à un énoncé d'un état de fait ou d'un état du réel, car l'inverse qui est vrai. En effet, les technologies de vérité *produisent*, et elles *produisent de la réalité*. Elles n'en sont pas le reflet ni une traduction. Si quelque chose est postulé comme bien réel et vrai selon le sens commun, c'est parce qu'elle est portée, soutenue et produite «par un système de juridiction et de véridiction.»⁴ C'est un tel système qui dessine un individu, qui produit le sens véridique d'être un sujet selon ceci ou cela. Les techniques de

¹ Gros, F. (2004) «Michel Foucault, une philosophie de la vérité», *op. cit.*, 12-25.

² Précisons ce fait important: en s'intéressant au pourquoi et comment des savoirs étaient sous l'emprise de plusieurs institutions politiques, dont l'État et ses bureaucraties, Foucault ne va plus «réfléchir le problème de la vérité depuis le biais de l'épistémologie et de l'histoire des sciences, mais en prenant comme point d'appui historique les pratiques judiciaires.» Naturellement, tout ceci est plein de conséquences sur le statut épistémique de sa recherche, mais disons rapidement que nous ne serons pas très éloignée non plus de cette bifurcation puisque, dans ce travail, notre propre approche généalogique nous conduira à nous intéresser aux pratiques comptables de contrôle comme point d'appui historique. *Ibid.*, p. 17.

³ *Ibid.*, p. 19.

⁴ *Ibid.*

vérité, liées à d'autres techniques du pouvoir, assujettissent, car elles «forment et transforment leur point d'application» que sont les corps, les conduites, les normes et les régularités. Enfin, en étudiant des procédures historiques de subjectivation, Foucault verra un autre rapport à la connaissance et à la vérité: un sujet est aussi apte à opérer des *actes de vérité* depuis un rapport réglé à un discours vu comme vrai: la *confession*, le *souci de soi* et le *franc-parler*.¹ Sans aller trop loin dans le détail, disons rapidement que la *confession* correspondant à une vieille tradition chrétienne qui oblige un sujet à produire «à partir de lui-même et sur lui-même un discours de vérité»; le *souci de soi* est un rapport de vérité de soi à soi à produire à partir d'une œuvre à construire ; le *franc-parler* découle d'une antithèse de la confession et inspirée par la *parrêsia* des Grecs ou la *libertas* des Latins qui signifie la *liberté de parole* et caractérise le régime de parole d'un sage, nommé le *maître d'existence ou de vie* qui tient un discours vrai, celui d'un corps de principes de sa propre vie qui s'éprouve et s'atteste dans sa propre conduite et qui le donne en exemple. Le but est de parvenir au *courage de la vérité* et ce n'est pas sans danger: celui qui tient une parole courageuse, «adresse un discours à l'autre portant leur relation à une limite extrême de tension, puisqu'aussi bien il ne s'agit d'un discours de flatterie mais de mise à l'épreuve»; par conséquent, il y a «mise à l'épreuve précisément parce qu'il y a vérité, et la vérité est réfléchie comme ce qui met un sujet en demeure de se mettre en question.»² N'allons pas plus loin sur cet état de la question.

La volonté de savoir, c'est donc une orientation nouvelle, un nouveau pliage régissant la structure génétique d'une connaissance. La méthode généalogique ou le rapport à la vérité fait voir des notions périphériques par lesquelles la pratique scientifique peut se désigner elle-même, se distinguer des autres pratiques du savoir et délimiter ses objets. Événements, historicités, singularités, forces, dispositifs, *épistémés*, autant de notions différentielles susceptibles d'éclairer autrement les effets des discours scientifiques sur la connaissance et qui nous éloignent d'un certain romantisme de l'histoire des techniques et de la science qui cherchent l'origine de l'origine ou l'origine de la vérité ou l'origine de l'homme qui a su la vérité: la relation d'un sujet à la vérité n'est-il qu'un effet de la connaissance ? Nous comprenons qu'il importe d'étudier les transformations de la compréhension à travers une recherche historique plutôt que de faire une histoire des découvertes de la connaissance. La compréhension n'est pas rien sur ce point, insiste Foucault, car cette manière de comprendre, pour des scientifiques par exemple, est en soi une «totalité collective de règles permettant tel ou tel type de connaissance produite dans une certaine période», une démarche épistémologique croyons-nous, et à la suite de Foucault, qui «n'a guère été étudiée jusqu'à présent.»³

¹ Tels que présentés synthétiquement par Gros. *Ibid.*, p. 20.

² *Ibid.*, p. 24. Notez bien que ce cas de figure n'est pas une situation exceptionnelle qui ne saurait être liée à notre démarche: ce qui est en jeu ici, à partir de cette thèse de Foucault, c'est tout aussi le rapport des scientifiques et des doctorants et leur formation, transformation comme sujet scientifique (au moins), ou encore le rapport entre des comptables qui mettent à l'épreuve des gestionnaires ou des actionnaires parce qu'ils livrent des vérités du Capital et qui sont autant de façons de se mettre ou remettre en question. Est-ce à dire que ces comptables sont pourvus de ce statut de *maître d'existence* ? C'est une problématique intéressante à explorer.

³ Chomsky, N. et M. Foucault (2006) *De la nature humaine. Justice contre pouvoir*, Paris, L'Herne, p. 32.

2.2 Comment faire légitimement connaissance comptable en épistémologie

Il existe un courant de recherche significatif en recherche comptable qui traite des fondements des théories, des assises méthodologiques ou des orientations paradigmatiques.¹ Ces thématiques sont le plus souvent regroupées non pas sous un courant philosophique mais sous le vocable de l'épistémologie ou de la sociologie de la connaissance.² Dans un cas comme dans l'autre, retenons que de nombreuses recherches s'appuient sur des auteurs en philosophie ou encore sur des raisonnements ou des conceptions philosophiques pour traiter plus légitimement l'argumentation de leur analyse.³ Pour Robert, l'origine lointaine de l'épistémologie est à chercher «dans la naissance des sciences de l'homme», d'abord dans les origines philosophiques des sciences, puis, «vers le milieu du XIX^e siècle, pour la première fois de son histoire, [lorsque] l'homme est devenu objet de connaissance scientifique.»⁴ Dans son ouvrage, Fourez débute son chapitre un avec le titre suivant: «Introduction à la philosophie...pour des scientifiques...».⁵ L'auteur présente la philosophie comme une discipline de pensée, fondement de la science et «caractéristique de certaines cultures, comme celle de l'Occident».⁶ Elle permet aux scientifiques de percevoir diverses approches de la réalité et leur offre des justifications pour lutter contre le scientisme qui serait une approche exclusivement scientifique et unidimensionnelle de la réalité. De la philosophie, l'épistémologie tire une réflexion critique envers des savoirs spontanés, pratiques et scientifiques. Aux yeux d'un épistémologue connu comme Dagognet, l'épistémologie prend la science et sa fabrique comme champ d'étude selon trois interrogations singulières.⁷ D'abord, en tenant de situer le regard analytique antérieurement à l'essor d'une science pour en saisir les conditions de possibilité. Cette démarche est largement inspirée par les travaux philosophiques de Kant. Ensuite, parce que la science se pense dans un empirisme social, politique et culturel selon une période donnée, l'interrogation des procédures d'une science en émergence passe par l'examen des fondements historico-dialectiques d'une époque. Cette orientation épistémologique a trouvé son meilleur porte-parole avec Foucault.⁸ Enfin, l'épistémologue doit

¹ À titre d'illustration, la recherche de Rutherford examine la littérature de la science en comptabilité financière et montre que c'est la communauté des chercheurs qui est culturellement prête à emprunter des courants différents du programme classique de la démarche scientifique traditionnelle. Voir Rutherford, B. A. (2010) «The Social Scientific Turn in UK Financial Accounting Research: a Philosophical and Sociological Analysis», *Accounting and Business Research*, vol. 40, no. 2, p. 149-171.

² Le texte de Lowe établit un panorama de cette idée dans Lowe, A. (2004) «Methodology Choices and The Construction of Facts: some Implications from the Sociology of Scientific Knowledge», *Critical Perspectives Accounting*, vol. 15, p. 207-231.

³ L'article de Lovell illustre cette posture régulièrement observée maintenant avec un fort appui aux travaux d'Habermas et de Kohlberg et son travail sur l'épistémologie et la philosophie morales. Voir Lovell, A. (1995) «Moral Reasoning and Moral Atmosphere in the Domain of Accounting», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, no. 3, p. 61 et ss. Pour une réflexion plus élargie sur le rapport entre la philosophie, la science et la sociologie, voir Lazarsfeld, P. (1970) *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, particulièrement la deuxième partie qui porte sur la constitution du langage des sciences sociales, p. 257 et ss.

⁴ Robert, S. (1978) *Les Révolutions du Savoir Théorie générale des ruptures épistémologiques*, op. cit., p. 11.

⁵ Fourez, G. (1992) *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques: Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*, 2e édition, Bruxelles, De Boeck Éditions, p. 11.

⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁷ Dagognet, F. (1999) *Les outils de la réflexion : épistémologie*, Plessis, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, p. 18.

⁸ Dagognet relève dans l'un des premiers travaux de Foucault sur cette question, *La Naissance de la Clinique*, pourquoi la biologie était-elle devenue une science naturelle au XVII^e et XVIII^e siècle alors que ce n'était pas le cas auparavant ? «La réponse de Michel Foucault frappe par son côté franchement épistémologique: il tente de saisir la révolution qui change le «regard» et hâte la venue d'un nouveau système. Il montre que les naturalistes se sont employés principalement à "classer les espèces"; ils sont restés extérieurs à la vie et à sa violence» pour rester concentrés sur des propositions de représentations des êtres: leur discipline allait moderniser «l'ancienne scala naturae avec son arrière-fond théologique (tous les degrés, tous les

évaluer le milieu d'accueil des fruits de la science. En effet, la nouveauté scientifique se fera au prix d'une profonde résistance de la communauté scientifique (qui considérera que quelques éléments lui fera subir d'importantes transformations ou la condamnera à un purgatoire ou à une incorporation avec d'autres concepts pour la minimiser). Il y a donc une épistémologie plus contemporaine qui étudie «toutes ces stratégies du refus, aussi bien dans les traités retardataires - les revues ou articles déformants - que dans la carrière des universitaires», etc.¹ En un mot, elle cherche à examiner au plus près les travaux scientifiques autour de ce principe général problématique: «pourquoi et comment un dogme parvient-il à se consolider?»²

La question épistémologique de l'unité ou non des sciences comptables, et plus particulièrement du contrôle et de la comptabilité de gestion, ne vise pas particulièrement à établir une vocation encyclopédique de la connaissance produite. Elle est liée à toute une série d'autres problèmes comme les états de nature de l'*explication*, ceux de la *généralisation*, de la *justification méthodologique*, du *statut des résultats empiriques*, etc. Par exemple, que dire de la différenciation entre le type d'explication visé par les sciences de la nature et le type propre aux sciences de l'homme ? Et qui plus est, dans le cadre des recherches inspirées par les sciences sociales, le champ comptable commence à peine à s'interroger sur la controverse autour de la nature de la réalité sociale.³ Livet et Ogien constatent qu'une telle problématique interpelle l'ensemble des sciences sociales et se déclinent selon deux conceptions: la première valorise les faits sociaux comme indépendants de nos croyances, préférences et actions alors que la deuxième justifie qu'ils dépendent de ces dernières.⁴ Comme on le constate déjà dans la recherche en comptabilité, la première conception est souvent nommée «réaliste» et la seconde «anti-réaliste». Naturellement, ce genre de débats suscitent une controverse parce que les deux positions appellent la «métaphysique, si, bien sûr, on n'a pas peur du passé plutôt encombrant de ce terme».⁵ Une enquête plus poussée sur la signification de ces concepts obscurs pour la sociologie que sont ceux de l'«existence», «dépendance», «état de choses» sont plutôt nommés «ontologiques» afin de répondre aux impasses de la métaphysique.⁶ Ce débat entre réalisme et anti-réalisme implique de recourir à l'ontologie, car elle traduit toute la complexité d'une série de problématiques dans l'ordre de la connaissance. Seulement voilà, même en considérant ce débat qui a cours au sein du cercle des épistémologues, d'autres penseurs, comme les philosophes et les historiens, critiquent une telle démarche en soulignant, entre autres, que la seule logique ne suffit pas: l'explication historique voire la genèse historique d'un de ces problèmes est trop souvent exclue.⁷ Nous chercherons

intermédiaires auraient été savamment créés).» *Ibid.*, p. 19.

¹ *Ibid.*, p. 21.

² *Ibid.*

³ L'étude suivante fait le point sur un récent état des lieux de cette question: Lee, T. A. (2009) «The Ontology and Epistemology of Social Reality in Accounting According to Mattessich», *Accounting and the Public Interest*, vol. 9, p. 65-72.

⁴ Livet, P. et R. Ogien [sous la dir.] (2000) *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 7.

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir Mulligan, K. (2000) «Métaphysique et ontologie», in P. Engel [sous la dir.] *Précis de philosophie analytique*, Paris, PUF, p. 5-34.

⁷ C'est la position connue d'Habermas et de Ricœur. On peut également regarder le travail de W.H. Dray qui s'est intéressé longuement à cette idée de l'explication à travers sa justification historique. Voir Habermas, J. (1987) *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF; Ricœur, P. (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil et Dray, W.H. (1957) *Laws and Explanation in History*, Oxford, Oxford University Press.

donc à répondre à cette impasse de l'épistémologie en nous inscrivant, entre autres, dans cette dimension historique de la genèse de la science comptable, puis, à terme, dans la perspective ontologique.

Le titre de cette première partie de notre thèse trouve son intérêt dans le principe à l'effet que si la philosophie, pour Deleuze et Guattari, «est l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts», pour Claude Bernard, un des pères fondateurs de la méthode expérimentale et grande figure de l'épistémologie française¹, la philosophie, maîtresse de la *raison*, demeure, avec le *sentiment*, et la métaphysique qui lui est associée, «nos guides indispensables; mais, pour obtenir ces vérités, il faut nécessairement descendre dans la réalité objective des choses où elles se trouvent cachées avec leur forme phénoménale.»² Le constat et la critique épistémologiques de la connaissance que nous ferons dans cette première partie reposent sur le principe qu'il existe une préhistoire à la science et c'est celle de la philosophie. Parce que la science a reçu des renforts de la philosophie avec des maîtres mots comme expérience, rationalité, méthode, objectivité, positivité, etc. Enfin, sur son orientation générale, cette opération de la présentation de la connaissance philosophique de la comptabilité tire son sens à l'effet que science et philosophie sont tributaires d'une conception unitaire de l'Être ou de la Vérité. Mais, dans un cas comme dans l'autre, c'est l'histoire des idées philosophiques ou scientifiques qu'il faut suivre en tant que celles-ci procèdent de techniques de mise en discours spécifiques et qu'elles engendrent des stratégies discursives différentes pour convaincre selon des processus institutionnels subtils, des moyens d'effectuation et des structures d'ordres par lesquels se construit un champ conceptuel.

Cette première partie se décline en quatre chapitres. Le premier s'intéresse aux discours des scientifiques qui ont tenté de concilier un concept clef de la technique et une idée décisive du contrôle au sein d'un même corpus de connaissance. Le deuxième chapitre répond aux impasses du premier et vise à montrer les liens inextricables du savoir et du langage sur le contrôle à proprement parler. Le dévoilement des formes et des enjeux des pratiques du discours autre que ceux connus dans le champ du contrôle de gestion offre une occasion de prendre connaissance des possibles discursifs pouvant nous conduire à des fondements génétiques et épistémiques du concept de contrôle. Dans cette perspective, le travail d'étude appelle une *philosophie édifiante* selon l'expression de Rorty qui serait une mise en discours de formuler les choses autrement que par la seule fin absolue de la possession de vérités: même si nous nous en remettons essentiellement à de vieux dictionnaires ayant reçu l'accord ou la censure de pouvoirs royaux, ecclésiastiques ou académiques, c'est-à-dire des formes de "dire vrai", comprenons que la recherche de la vérité n'est qu'un projet de construction de la connaissance parmi d'autres, car il y a d'autres façons, pour

¹ L'œuvre de Bernard est présentée dans la deuxième section portant sur la philosophie des sciences dans Bitbol, M. et J. Gayon [sous la dir.] (2006) *L'épistémologie française 1830-1970*, Paris, PUF.

² Et Bernard, de poursuivre: «C'est ainsi qu'apparut par le progrès naturel des choses la méthode expérimentale qui résume tout et qui, comme nous le verrons bientôt, s'appuie successivement sur les trois branches de ce trépied immuable: le *sentiment*, la *raison* et l'*expérience*. Dans la recherche de la vérité, au moyen de cette méthode, le sentiment a toujours l'initiative, il engendre l'idée *a priori* ou l'intuition; la raison ou le raisonnement développe ensuite l'idée et déduit ses conséquences logiques. Mais si le sentiment doit être éclairé par les lumières de la raison, la raison à son tour doit être guidée par l'expérience.» Voir Bernard, C. (1963) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Nouvel Office d'Édition, p. 57.

l'homme, de s'instruire et de se transformer.¹ L'histoire du mot contrôle peut nous conduire à l'en-deçà et à la périphérie de bien d'autres réalités ou vérités. Ainsi, une telle étude des énoncés est susceptible de nous conduire non pas vers un vocable de la technique mais celui d'un art, et un art qui demande maîtrise de soi et justice. Devons-nous nous arrêter sur ces termes ? Ils sont possiblement les nôtres comme ils ne le sont pas les nôtres et qu'ils ne ressemblent en rien de connu dans le champ du contrôle de gestion. Toute connaissance, toute histoire de la connaissance, disons-le, est contemporaine. Si nous cherchons à connaître l'outillage conceptuel du moment, celui-ci est lié à un passé, à un tableau historique qu'on sait provisoire.² Et qui plus est, l'importance historique d'un fait de contrôlabilité comptable ou d'une idée technique de calcul de coût ne se reconnaît qu'après coup, par ses suites institutionnelles, par leur réappropriation collective. Parce que l'intelligence humaine se porte d'abord, non à elle-même, ni à un scientifique, mais à une société, et à son histoire, la première évidence d'un principe du connaître trouverait ainsi sa double assise, à la fois dubitative et exploratoire. Le défi réside donc dans une menace de clôture, en premier celle du temps. Voilà vers quoi nous nous dirigeons avec ce chapitre 4: en quoi l'énoncé d'un contrôle est l'objet d'un cumul, comme la constitution d'un stock, et qu'il se conserve selon un espace et un temps et pour autant qu'il sera utilisé au sein de cette topologie. Après avoir parcouru philosophiquement les origines des mots voisins du contrôle, nous ferons de même avec le concept de la technique dans le chapitre 5. Cette déconstruction n'en sera pas pour autant stérile dans la mesure où elle réussira à interroger les orientations majeures des premiers philosophes sur la technique. Ce chapitre met en place

¹ Bouveresse résume que, dans le cadre d'une démarche épistémologique, Rorty propose « d'utiliser le mot « édification » pour caractériser « ce projet de découvrir des manières de parler nouvelles, meilleures, plus intéressantes, plus fécondes ». Comme il l'écrit : " La tentative de nous édifier (nous-mêmes ou d'autres) peut consister en l'activité herméneutique qui consiste à établir des connexions entre notre propre culture et une culture exotique ou une période historique, ou entre notre propre discipline et une autre discipline qui donne l'impression de poursuivre des buts incommensurables dans un vocabulaire incommensurable. Mais elle peut consister, au lieu de cela, en l'activité "poétique" qui consiste à concevoir de nouveaux objectifs, de nouveaux mots ou de nouvelles disciplines de ce genre, suivie de ce qui constitue en quelque sorte l'inverse de l'herméneutique : l'essai de réinterprétation des contextes familiers qui nous entourent dans les termes non familiers de nos inventions nouvelles. Dans les deux cas, l'activité est (en dépit de la relation étymologique qui existe entre les deux mots) édicatrice sans être constructive – tout au moins si "constructif" signifie le type de coopération dans la réalisation de programmes de recherche qui a lieu dans le discours normal. Car le discours édicateur est *supposé* être anormal, il est *supposé* nous faire sortir de notre identité ancienne par le pouvoir de l'étrange, nous aider à devenir des êtres nouveaux." » Voir Bouveresse, J. (2004) « III-La philosophie peut-elle être systématique ? », in *Essai IV. Pourquoi pas des philosophes ?*, Marseille, Agone, p. 81 et Rorty, R. (1990) *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil, p. 396.

² Plus particulièrement, nous nous inscrivons dans cette recherche de la conversation herméneutique qui tente de renouveler les catégories de l'entendement en tentant d'abord de les enrichir. Écoutons Bouveresse de nouveau: « Rorty oppose deux attitudes fondamentalement différentes qu'il appelle « épistémologique » et « herméneutique » à l'égard du langage, de la culture et de la société. Le point de vue épistémologique est le point de vue selon lequel il doit exister en permanence une perspective ultime à partir de laquelle les différentes contributions à la recherche, tout au moins sur un sujet donné, deviennent commensurables et évaluables, un fondement commun et une dimension commune qui permettent de réaliser l'accord le plus large possible entre les participants du dialogue culturel et de réduire les désaccords à un minimum inévitable et sans conséquence. Le point de vue herméneutique « considère au contraire les relations entre les différents discours comme celles de différents fils suivis dans une conversation possible, une conversation qui ne présuppose pas de matrice disciplinaire réunissant les locuteurs, mais où l'espoir d'un accord n'est jamais perdu, tant que la conversation continue. Cet espoir n'est pas l'espoir de la découverte d'un fondement commun qui existe préalablement, mais *simplement* l'espoir d'un accord ou, tout au moins, d'un désaccord excitant et fécond ». Comme l'écrit Rorty, dans une formule frappante : « Pour l'épistémologie, la conversation est une recherche implicite. Pour l'herméneutique, la recherche est une conversation de type courant. » L'idée que l'herméneutique se fait de la culture est celle « d'une conversation plutôt que d'une structure érigée sur des fondations », et « entrer en conversation avec des étrangers, c'est comme acquérir une nouvelle vertu ou un nouveau savoir-faire en imitant des modèles, une question de *phronêsis* [intelligence concrète] plutôt que d'*epistêmê* [savoir] ». On pourrait objecter que, si l'opposition entre la tendance herméneutique et la tendance épistémologique est simplement celle qui existe entre l'espoir d'un accord final et la certitude *a priori* que les bases d'un accord sont données au départ, éventuellement à l'insu des participants, cela ne fait pas une très grande différence en pratique. Mais, pour Rorty, si toute conversation obéit implicitement à la loi de la recherche d'un accord, elle ne doit pas être gouvernée par la volonté explicite de réaliser un accord potentiel dont les fondements sont déjà donnés quelque part sous la forme d'une rationalité commune qui préexiste à l'échange. Il s'agit, en réalité, d'être prêt à effectuer éventuellement, à travers l'échange lui-même, une extension et une modification imprévisibles de cette rationalité présumée commune. » Voir Bouveresse, J. (2004) « III-La philosophie peut-elle

ses propres pistes épistémiques pour interroger, inversement, l'idée du contrôle qu'elles sont susceptibles de contenir. De ces trois articulations principales représentant autant de pistes devant mener à une nouvelle intelligibilité de ce discours sur la technique comptable à des fins de contrôle, même si les représentations que nous aurons construites dessinent et redessinent les *épistémès* en créant des espaces conceptuels où le discours et le réel se révèlent permutables à l'infini, nous tenterons de les résumer et de traduire une problématisation spécifique de la technicité comptable.¹ C'est l'objet du chapitre 6 qui contient notre synthèse de la première partie et une proposition théorique pour parvenir à des reconstructions historiques et génétiques des discours sur la connaissance.

être systématique ?», *op. cit.*, p. 83 et Rorty, R. (1990) *L'homme spéculaire*, *op. cit.*, p. 352, 354.

¹ Dès le chapitre 1, nous ferons le point sur cette idée d'épistémè et tout au long des différents chapitres à venir nous tenterons d'enrichir cette notion qui s'apparente à un idéaltype voire à un dispositif.

CHAPITRE 3 - LA CONNAISSANCE TECHNIQUE ACTUELLE PAR LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE: LE CAS PRIVILÉGIÉ DES OUTILS

«En restreignant la nature et l'étendue de la comptabilité à un inventaire de techniques et de procédures comptables, l'on évite de fournir une compréhension appropriée de ces techniques dans le cadre des problèmes auxquels les comptables font face quotidiennement. De plus, cette vision nous amène à faire abstraction des changements économiques et sociaux qui ont un effet direct sur ces problèmes. Enfin, l'on entretient l'idée répandue chez les étudiants et les praticiens que l'enseignement reçu est celui de vérités absolues. Une telle vision constitue alors un frein à l'évolution de la comptabilité.»

-Tremblay, D. et al. (1993) Théories et modèles comptables : développement et perspectives, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. xiii.

En tout temps, une fonction de vigilance a guidé le développement d'une organisation et assuré sa pérennité. Au cours des dernières décennies, la littérature professionnelle a proposé de nombreuses représentations pour illustrer ces activités de vigile.¹ Ces descriptions gravitaient autour des thèmes suivants : contrôler c'était, disait-on, «observer», «vérifier», «surveiller» et «examiner» les résultats économiques des activités de l'entreprise. Encore aujourd'hui, il s'agit d'une répartition de contenus et d'expression, de voir et de parler du contrôle qui est propre à notre temps. Toutefois, chacune de ces expressions renvoie à des formations historiques. L'épistémologue curieux de ces formations pourrait y déceler des valeurs anciennes, oubliées, mais susceptibles d'en émerger, comme la prudence, la prévoyance, la précaution ou la circonspection.² Même si sa première réaction face à ces découvertes était celle d'une épreuve intellectuelle insurmontable, il s'agirait pourtant de déplacer le regard vers la connaissance philosophique pour en apprendre davantage. Sinon, il constatera, tôt ou tard, une valeur utilitaire qui se déclinerait en une multitude de singularités et qui se résumerait potentiellement dans un énoncé, ancien, selon un principe philosophique connu : celle de la *bonne mesure* des choses et des personnes.³ Il faudrait s'inscrire dans une sorte de diagonale pour rendre compte des possibilités de connaître à travers plusieurs champs disciplinaires et repérer le possible et le réel, établir comment une quête de connaissance fait foisonner des propositions possibles autour de comment des individus sont capables de produire de la mesure de contrôle. Justement : que pouvons-nous raconter d'autre sur ces valeurs instrumentales actuelles qui semblent se dégager de la littérature et en quoi sont-elles susceptibles de nous aider à mieux comprendre notre objet d'étude ? Ce qui est réellement dit, écrit dans des revues savantes, des concepts sont choisis alors que d'autres sont rejetés ou ignorés, contredits ou refoulés. Que pouvons-nous tirer des dispositions d'ordonnancement interne des savoirs sur cet objet de contrôle et de la technique pour notre époque moderne ? Au moins ceci : ce qui est dit et écrit, chaque phrase en somme est

¹ Boisvert, H. et M.-A. Caron [sous la dir.] (1995) *Redéfinir la fonction contrôle-finance*, Éditions Transcontinentales.

² Pour approfondir ces valeurs ou d'autres similaires voir Alquié, F. (2009) *Leçons de philosophie*, Paris, La Table Ronde.

³ Sur ce vieux principe qui implique le contrôle sous le vocable d'ordre, plus particulièrement l'ordre des choses qui se trouve régulièrement en contradiction avec le complexe des désirs, voir le Chapitre III, «Méthodes pour déployer nos forces», de la

«engrossée de tout ce qu'elle ne dit pas, d'un contenu virtuel ou latent qui en multiplie le sens, et qui s'offre à l'interprétation, formant un "discours caché", véritable richesse en droit.»¹ Nous allons nous apprêter à interroger les visions actuelles des membres du champ sur l'activité du «contrôler» avec leurs choix et leurs exclusions, avec leurs propres règles, décisions mais aussi avec leurs limites, impasses; toutes choses qui conduisent à la modification réelle ou possible d'un point de vue sur les outils comptables et de gestion. Et c'est dans ce type de foisonnement que nous pouvons espérer apprendre une autre qualité que celle d'une activité rationnelle par rapport à une fin dévolue habituellement au contrôle de gestion, ou bien une autre vérité que celle d'une activité instrumentale par rapport à un choix rationnel, ou bien une autre volonté de savoir du fonctionnement des outils: c'est dans une combinaison de tout cela que l'on pourra établir comment des règles de compréhension peuvent produire une connaissance nouvelle ou inédite pour être publiée, diffusée.

Comme annoncé en filigrane jusqu'à maintenant sur ce thème, ce qui compte pour nous c'est comment les techniques du Capital produisent de la réalité à travers les singularités du contrôle. À vouloir se comparer avec l'actualité des travaux des sciences sociales sur l'idée de la technique, il y a encore beaucoup à faire pour perfectionner les modèles d'intelligibilité qui incorporent facteurs sociaux, contexte organisationnel, technologies et faits comptables.² Ce constat vaut également pour le contrôle de gestion.³ Les études empiriques en ce domaine sont néanmoins bien amorcées depuis le début de ce deuxième millénaire et le mouvement va en s'accéléralant. Il faut dire à ce propos que le paradigme fonctionnaliste et le positivisme logique ne sont plus les seuls référents épistémologiques légitimes.⁴ Entre normativité et contingence, positivisme et subjectivisme, entre instrumentalisme et technologisme de l'information comptable à des fins de contrôle et de gestion, l'état de l'organisation sociale de la recherche par les thèses

synthèse de l'œuvre de Spinoza de Rovere, M. (2010) *Exister. Méthodes de Spinoza*, Paris, CNRS Éditions, p. 105.

¹ Deleuze, G. (1986) *Foucault, op. cit.*, p. 12.

² Sur cet aspect unique de la prise en charge de la contextualisation socio-organisationnelle de la comptabilité, les travaux sont engagés à l'échelle institutionnelle depuis les années 80 mais les efforts restent timides si l'on tient compte de la production totale du champ comptable. Avec les années, les membres ont toutefois reconnus être à la croisée des chemins, leur position traditionnelle de valoriser exclusivement la domination des raisonnements économico-financiers s'est relâchée. On consultera avec profit cet ouvrage collectif, miroir de l'actualité de la recherche sociale et organisationnelle de la comptabilité, comptabilité prise ici dans son sens large : Hopwood, A.G. et P. Miller [sous la dir.] (1994) *Accounting as Social and Institutional Practice*, Cambridge, Cambridge University Press.

³ Voir l'article synthèse de Kaplan, R.S. (1986) «The Role for Empirical Research in Management Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 429-452. Rappelons que Kaplan est l'un des premiers à avoir invité la communauté à utiliser d'autres méthodes et d'autres cadres théoriques : «We have surveyed and quoted, in previous sections, from many observers of the scientific research process. Despite the differing backgrounds and points of view of these observers, one can hardly avoid noticing that all agree on the need for scientific activity to start with observation and description of phenomena. Given the paucity of detailed, systematic observation and description in the management accounting literature, it seems compelling that we must initiate activities to overcome this serious defect. Cost accounting and management control procedures function in complexe organizational settings. Therefore, our initial effort to observe and describe management accounting practices must capture the richness of the organizational environment. Initially case studies would seem to provide the ideal vehicle for communicating these deep, rich slices of organisational life.» (p. 445)

⁴ Voir, entre autres, les études suivantes qui font le point d'une manière ou d'une autre sur cet état de la question : Arrington, C.E. et J.R. Francis (1993) «Giving Economic Accounts : Accounting as Cultural Practice», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18, no. 2/3, p. 107-124 ; Boland, R.J. (1989) «Beyond the Objectivist and the Subjectivist : Learning to Read Accounting as Text», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 14, no. 5/6, p. 591-604 ; Burchell, S. et al. (1980) «The Roles of Accounting in Organizations and Society», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 1, p. 5-27 ; Covaleski, M. et M. Aiken (1986) «Accounting and Theories of Organizations : Some Preliminary Considerations», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 297-319 ; Gray, S.J. (1988) «Towards a Theory of Cultural Influence on the Development of Accounting Systems Internationally», *Abacus*, vol. 24, no. 1, p. 1-15 ; Laughlin, R.C. (1987) «Accounting Systems in Organisational Contexts : A Case for Critical Theory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 5, p. 479-502 ; Manninen, A. (1996) «The Production of Knowledge in Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 21, no 7/8, p. 655-674 ; Zald, M.N. (1986) «The Sociology of Enterprise, Accounting and Budget Rules : Implications for

de doctorat produites, la constitution des équipes de recherche, le développement en rigueur et en diversité des contenus scientifiques, l'élargissement des méthodes et autres emprunts aux sciences humaines valident le pluralisme épistémologique.¹ Comme dans toutes les autres disciplines administratives, il existe aujourd'hui une *ouverture et une diversité admise* au sein de la communauté envers des discours savants qui traitent de la plupart des domaines où se déploient les pratiques de contrôle comptable.² Un tel renversement de perspective épistémologique entraîne forcément un certain nombre de défis pour notre champ disciplinaire.³ Sans procéder à leur présentation exhaustive, résumons-les ainsi : la légitimité de la connaissance académique en comptabilité financière, en comptabilité de management et en contrôle de gestion, est-elle liée uniquement à cette épistémologie des *sciences sociales évolutives* et, si oui, quelle est la place actuelle faite à la technique dans de tels débats ?⁴

Dans ce premier chapitre, plus concrètement, après une recherche exhaustive pour saisir les rapports technique/contrôle de gestion dans la connaissance disponible, après avoir examiné de près les discours produits et inspirés par les théories des organisations, les technologies de l'information et même la sociologie des techniques, aux fins de notre argumentation, pour cette partie sur la philosophie de la connaissance comptable, nous avons retenus de présenter uniquement la recherche sur les outils comptables et de gestion à des fins de contrôle.⁵ Parce qu'ils nous apparaissaient plus exemplaires, nous avons synthétisé des qualificatifs généraux octroyés aux outils pour esquisser une première catégorisation de la connaissance disponible. C'est en privilégiant le sens global de leurs attributs que nous sommes arrivés à établir un panorama sur cette problématique importante de l'instrumentation.

3.1 En quel sens le *prima* de la technique sur les outils de gestion?

La technique ou les outils ? N'est-ce pas la même chose ? Et la gestion ? De quel type d'organisation ? Comment penser tout cela ou comment les chercheurs les pensent-ils ? Si «l'on ne

Organizational Theory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 327-340.

¹ Voir l'éditorial du numéro spécial de la revue Comptabilité-Contrôle-Audit de Burlaud, A. (1999) «Éditorial: Vingt ans après», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, mai, p. 1-2.

² Dupuis revient sur cette dimension peu abordée dans le domaine de l'épistémologie des sciences et qui est la «question du sens des représentations comptables, et celles des hypothèses sous jacentes à une possible maîtrise de ce sens [et, partant, de cet aspect, donc] il n'existe pas de bonne ou mauvaise méthode, mais seulement des méthodes adaptées à l'étude de telle ou telle question, donc justifiables et justifiées en tant que telles. Là encore, le souci de simplification et de clarification gagnerait souvent à l'emporter sur celui d'une complexification du discours épistémologique superficielle, donc inutile.» Dupuy, Y. (2003) «Éditorial: Entre simplification et complexification», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, vol. 1, mai, p. 3-4.

³ Bollecker et Azan synthétisent les contributions des sciences sociales élargies aux recherches en contrôle de gestion tout en notant que, même si la nature précise et le poids de ces emprunts demeurent inconnus à la grandeur du champ, il n'en demeure pas un fait avéré et qui prend de l'ampleur. Voir Bollecker, M. et W. Azan (2009) «L'importation de cadres théoriques dans la recherche en contrôle», *op. cit.*, p. 66 et ss.

⁴ Abstraction faite de la technique, il y a déjà longtemps que les fonctions sociales de la comptabilité ou des études empruntant des cadres théoriques dits sociologiques ont été abordées sous de semblables épistémologies. Voir, entre autres: Hopwood, A. G. (1988) *Accounting from the Outside : The Collected Papers of A.G. Hopwood*, New York, Garland ; Hopwood, A. G. (1983) «On Trying to Study Accounting in the Contexts in which it Operates», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no 2/3, p. 287-305 ; Hopwood, A. G. (1973) *An Accounting System and Managerial Behavior*, Saxon House, D.C. Heath Butchell, S. et al (1980) «The Role of Accounting in Organizations and Society», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 1, p. 5-27 ; Brown, L.D. et al. (1987) «An Analysis of the Research Contributions of Accounting, Organizations and Society, 1976-1984», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 2, p. 193-204 ; Shields, M. H. (1997) «Research in Management Accounting by North Americans in the 1990s», *op. cit.*

⁵ Nous présenterons les autres types de connaissance explicites de ce rapport dans notre deuxième partie, particulièrement aux

commence à penser, comme l'ont affirmé tous les philosophes, qu'après s'être défait de toutes les idoles qui interdisent une pensée lucide», raconte Rosset, soyons francs et admettons-le : «tous les philosophes en sont restés à leur principe et qu'ils n'ont pas eu le courage de le mettre totalement à exécution, de sorte qu'à les prendre à la lettre, on n'aurait encore jamais véritablement pensé.»¹ Faisons donc œuvre de pensée et méthode philosophique autour de ce premier thème : il n'y a pas d'organisation. Certes, des idées sur elle, mais surtout des idées sur des phénomènes techniques comme des processus, des systèmes, des appareillages emboîtés les uns dans les autres, au sein d'un corps social, et aux ramifications gestionnaires, politiques et économiques qui touchent au rapport entre économies et sociétés. Prenons déjà une attitude critique et un raccourci philosophique histoire de gagner en *capacité à affronter le tragique et à admettre la réalité* selon le vœu de Rosset : tiraillés par des causalités sans doute variées, induits par des nécessités contradictoires, points de tension entre conceptions divergentes, objets de dispute entre utilisations et pouvoirs de surveillance, les outils comptables et de gestion se déploient-ils vraiment selon des justifications rationnelles ou davantage selon des déficits d'instrumentation d'action, selon une pauvreté technique et sociale dans la qualité de mise en œuvre des outils pour appliquer, d'abord, une *stratégie socioéconomique* ?² Mais qui sait ce que peut faire un outil comptable ou de gestion ? D'abord, la philosophie dirait au moins depuis Aristote qu'il est l'acte de la main, mais aussi l'acte de l'entendement, de l'habileté figée.³ Parce que la main vaut tous les outils, et à ce seul titre, elle est signe d'intelligence humaine. Mais c'est parce qu'il est intelligent que l'individu est pourvu de main. La philosophie pourrait immédiatement être utile en allant plus loin avec l'accent mis sur l'échec du taylorisme d'avoir «couper la main du cerveau, la production de l'exécution. La technique est technologie parce qu'elle est douée de réflexion interne.»⁴ Dans le geste technique, dans la pensée, la philosophie y fait aussi son nid depuis longtemps. Elle est d'autant plus requise aujourd'hui, car cette réflexion interne demeure mal comprise au sein des discussions sur les outils comptables, et d'autant plus nécessaire que la technique qui loge au cœur de l'outil n'a rien à voir «avec la pensée de la pensée. C'est une pensée qui repense pour anticiper. Elle suppose une pensée déjà là, cristallisée dans un agir, qu'elle reprend parce que cet agir», celui du comptable, du contrôleur de gestion ou de n'importe quel individu confronté au maniement d'un outil comptable, «a du jeu, qu'il ne fonctionne pas comme prévu, que ses enchaînements sont difficiles. Qu'est-ce que la pensée» tout court ou qu'est-ce que la pensée technique ?⁵ C'est la «rectification de l'agir» nous dira le philosophe Robelin. En quelque sorte, nous commençons à saisir l'importance de distinguer la technique de l'outil, car la première enchaîne le deuxième dans des régimes d'action qui engagent l'individu et qui s'engagent dans des chemins de la pensée qui participent à la rectification de l'agir comptable, de contrôle ou de gestion.

chapitres abordant le contexte moderne du contrôle de gestion.

¹ Rosset, C. (1960) *La philosophie tragique*, Paris, PUF, p. 1.

² Voir les nuances et les réflexions sur l'importance de s'intéresser au couple outils de la stratégie/contrôle de gestion dans le chapitre intitulé «L'épreuve de vérité de la stratégie : sa mise en œuvre. Réalisation, évaluation, ajustement» de Savall, H. et V. Zardet (1995) *Ingénierie du Réseau*, Paris, Economica, p. 260 et ss.

³ Aristote (1956) *Les parties des animaux*, Paris, Éditions Budé, §10, 687, b, p. 133.

⁴ Robelin, J. (1998) *Les sagesse de l'art : études de technologie sociale*, Paris, Kimé, p. 10.

⁵ *Ibid.*, p. 10.

Nous comprenons déjà que, au-delà de la connaissance produite par les membres du champ comptable et de la gestion, il existe un savoir ancien dans le rapport entre le geste et la technique, entre la main et l'outil, et que les deux sont vus comme inséparables. De ce premier lieu d'ambiguïté, car tout n'a pas été dit à ce sujet, nous apprenons que, plus récemment, la technique est liée à la pensée et à l'agir qui contient cette pensée ou une pensée antérieure. Partant, nous pourrions envisager un rapport étroit entre le geste technique et l'outil comptable, entre l'outil, la pensée et la conduite. En extrapolant ce constat, peut-on s'attendre à ce qu'un outil comptable soit la mesure de l'agir d'un contrôle, mesure sous l'influence d'un pouvoir dirigeant qui reste, dès lors, une *mesure politique*, exprimée à travers le geste technique, mais difficilement visible dans la matérialité et dans la symbolique de l'outillage comptable ?

Pour notre discipline et notre champ de la recherche, c'est-à-dire les sciences de la gestion et de la comptabilité, les savoirs sur les outils de gestion sont-ils prompts à annoncer leur avènement par la technique ? La technique, savoir absolu en ce domaine de la science ou totalité enfin retrouvée ? Pour connaître la connaissance autour de l'ambition de maîtriser scientifiquement la comptabilité envisageable selon les instruments de son progrès, mieux vaut délimiter un premier plan de travail sur la littérature disponible selon son caractère technique et sa fonction de contrôle, conjugués et pondérés l'un par l'autre dans le concept des outils de gestion.

Quelle est la signification de la technique en bas de la pile des surfaces réfléchissantes que sont les outils ? Comment surmonter ou neutraliser ce qui ne se dit pas sur la portée de l'outil qui, croyons-nous, est l'octroi d'une capacité de maîtrise de l'aléatoire ? On ne se contentera pas de définir la nature de la science pour justifier la recherche de la vérité de ce qu'est ou doit être un outil mais de questionner les limites du savoir connu, les objets qui lui sont accessibles comme ceux qui ont été oubliés.

Tenons compte immédiatement des discours du *dire-vrai* produits sur le rapport entre technique et contrôle et établissons comment se raconte-t-on, à soi-même, au sein de notre champ, les outils de gestion. Ces discours renferment des pratiques et des règles, certes, mais aussi des propositions, des modèles, des reflets des socialités de collectifs producteurs de connaissance, des institutions de diffusion de savoirs devenus autorisés, légitimés, convenus. Ces textes deviendront, avec le temps, des mémoires de la connaissance et, éventuellement, au sens foucaldien du terme, des archives. Nous sommes donc en pleine *généalogie*.

Mais, pour l'heure, s'il y a primat de la technique sur les outils, c'est non seulement pour annoncer une méthode et des concepts destinés à synthétiser et donc à unifier un savoir, mais c'est pour mieux comprendre et mettre en relation ses objets possibles de contrôle. Ainsi, en quelque sorte, ces deux formes recherchées du savoir doivent, peuvent ou sont à mettre en rapport par intégration l'une de l'autre ou indirectement présenter de manière qu'elles peuvent être dans ses situations de non-rapport, c'est-à-dire des situations de la connaissance où ces deux formes de la technique et du contrôle ne seraient pas reliées et desquelles il faudrait alors examiner en quoi elles dépendent de conditions qui n'appartiennent qu'aux forces qui pourraient s'en saisir. Partant, nous ne pourrions tirer que des constats, des descriptions de singularités sur de multiples choses possibles. Discursives ou non, ces singularités conceptuelles sont des

multiplicités, des amalgames de plusieurs éléments actuels et virtuels; et ces multiplicités sont forcément historiques.¹ Il y a donc de fortes chances de trouver des multiplicités de choses communes aux outils et à leur technicité. Au même titre, nous pouvons établir des points d'inflexion, faire des constats dans les choses connues où apparaissent des multiplicités rares, celles de choses non-vues, non-dites et non-écrites, mais tout aussi importantes selon des points singuliers à considérer, des places vides à combler pour ceux qui voudraient venir agir comme sujet de la connaissance.

3.1.1 Simulacre et normativité pour ou contre la constitution de l'outil

Entre action managériale et action productive, y a-t-il une action collective qui préfigure la normativité d'un outil pour le rendre effectif ? L'outillage de la gestion et de la comptabilité est-il l'expression d'un corps social ou la traduction technique d'un contrôle des capitaux ? Outiller une pratique, est-ce susciter un autre média pour souscrire à une autre simulation d'encadrement d'un rapport économique ?

Dans une multiplicité discursive de la recherche et de tout ce qu'on pourrait établir pour évaluer les mouvements des idées au sein du champ du contrôle de gestion, il y a des discours consensuels comme il y a des *traces* sur des états d'insatisfaction sur la connaissance actuelle. Dans l'introduction de son article sur «Les défis du contrôle de gestion», Déry écrit que les membres sentent l'urgence de repenser les outils traditionnels du contrôle de gestion.² Comment les imaginer autrement ? Sur quelle(s) base(s) ou selon quel nouveau régime de vérités ? Et dans quel but ? Uniquement celui d'une affirmation d'une nouvelle volonté de savoir ? Faut-il vraiment rejeter tous les anciens instruments au nom, ici, d'une constatation par la recherche qu'ils apparaissent désadaptés ? Mévellec lance un avertissement du même genre à la communauté parce qu'il y a un danger de mettre à mal le développement des organisations dans cet accroissement des modèles instrumentaux : fabriquer de nouveaux outils est une pratique qui «consiste à multiplier les modèles de représentations de la réalité sans avoir les moyens de les intégrer pour retrouver

¹ Le constat épistémique de la littérature sur les outils et leur rapport au contrôle de gestion implique cette autre caractéristique méthodologique que nous empruntons à la fois à Foucault et Deleuze. Un outil peut être constitué de mille et une choses et renvoyer à mille et une choses. Réfléchir à une problématisation du rapport technique/contrôle dans le domaine des outils de gestion implique de s'inscrire dans une *théorie des ruptures*, c'est-à-dire une théorie qui va au-delà des séries, des suites logiques et des raisonnements en système clos. En soi un outil est une multiplicité qui peut être l'objet d'autres multiplicités liées à des flux temporels discontinus selon une disparité d'objets porteurs de choix conceptuel, de possibles cognitifs ou théoriques : «Ce ne sont pas seulement des composés de coexistence, elles sont inséparables de "vecteurs temporels de dérivation"; et, quand une nouvelle formation apparaît, avec de nouvelles règles et de nouvelles séries, ce n'est jamais d'un coup, en une phrase ou dans une création, mais en "briques", avec des survivances, des décalages, des réactivations d'anciens éléments qui subsistent sous de nouvelles règles. Malgré les isomorphismes [relation entre deux structures linguistiques] et les isotopies [ensemble de catégories sémantiques repérables çà et là au sein d'un énoncé et pouvant faire l'objet d'une même valeur], aucune formation n'est le modèle d'un autre. La théorie des coupures est donc une pièce essentielle du système. [Seulement voilà, il] faut poursuivre les séries, traverser les niveaux, franchir les seuils, ne jamais se contenter de dérouler les phénomènes et les énoncés suivant la dimension horizontale ou verticale, mais former une transversale, une diagonale mobile, où doit se mouvoir l'archiviste-archéologue.» Deleuze, G. (1986) *Foucault, op. cit.*, p. 30.

² Déry, R. (1996) «Les défis du contrôle de gestion», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 104. Il indique en fait ceci : «Pour qualifier la nécessité, voire même l'urgence, de repenser les outils traditionnels de contrôle de gestion, on parle de "pratique renouvelée", de "pertinence retrouvée", de "reconstruction des outils comptables" et même de "révolution". Soudainement, le paysage du contrôle de gestion se trouve lourdement modifié. Là où hier encore, la logique comptable traditionnelle régnait en maître incontesté, on trouve maintenant un véritable foisonnement de philosophies et de techniques parmi lesquelles se trouvent la comptabilité des activités et la comptabilité stratégique. A la jonction de tout ce bouillonnement, tant théorique que pratique, se trouve une même volonté : contribuer par une information pertinente à la gestion concrète des entreprises d'aujourd'hui.»

une vision cohérente de l'entreprise. Dans ce cas également, l'inefficacité guette.»¹ Voilà une autre ligne conceptuelle qui fuit vers un management vu comme incapable d'intégrer complètement une panoplie d'outils nouveaux: c'est une constatation d'un manque de contrôle à l'intégration ou à l'efficacité. Des dirigeants doivent augmenter les gestes techniques pour incorporer la production divergente d'outils. Ils ont besoin d'une technologie pour fédérer l'activité instrumentale complexe de la gestion. Autre singularité de cet effort de savoir est la création d'outils; elle serait conditionnelle à leur *incorporation* dans des représentations communes de l'organisation. Quelles sont alors ces conditions ? Le management ne peut donc rien faire contre cet envahissement instrumental ? Est-ce là la seule difficulté ? Que savons-nous d'autre ? Au moins que le lien rigoureux entre le singulier de la technique et une axiomatique d'une fonction de contrôle est un sans-fond indifférencié. Rien n'est dit sur la pensée de la technique sinon que c'est le propre de la science de transformer la technologie en idéologie. Où logent la technique et le contrôle dans ce que nous savons collectivement de l'idée générale d'outil de gestion à changer pour le meilleur et le plus efficace ? Il y a déjà ici des propositions, des phrases, il y a ici des énoncés qui s'étagent les uns sur les autres, s'opposent les uns aux autres. Au cumul, en se représentant une sorte de diagonale, il y a des anciennes techniques incarnées dans des outils, qui, eux, sont prêts à être abandonnés, et des nouveaux, condamnés à l'errance, à la mise au rancard s'ils ne sont pas intégrés dans un système de gestion, dans une technologie. Maintenant, que dire de cette inquiétude présente chez les deux auteurs ? Comment, sous cette condition de l'inquiétude, ces deux chercheurs produisent-ils le sens des énoncés sur les outils ? La formalisation des discours de la science sur l'instrumentation de contrôle n'a pas à distinguer chaque fois le possible et le réel mais de multiplier des propositions possibles. Mais plus que tout, ce qui est réellement dit par un chercheur est la *rareté*, ce qu'elle contient face à ce qu'elle nie, les autres qu'elle empêche, ce qu'une phrase rare «contredit ou refoule d'autres phrases»; si bien que nous pouvons envisager un discours caché parce que virtuellement présent.² Cette double inquiétude entre multiplication des modèles de représentation et mise en jeu de l'outillage de contrôle appelle encore la nécessité de recourir à une science de la technique pour y voir clair et, qui plus est, ici, une «technologie [qui] définit alors la philosophie non comme une explication ou un développement du sens, mais comme une fragile invention de la vie, qui n'obéit à aucune logique atemporelle, mais qui se forme comme problématique, au sens le plus immédiat : faire face à des problèmes.»³ Nous reviendrons sur cette idée de se doter d'une technologie comme philosophie pour penser les problèmes de l'instrumentation de la gestion.

Pour l'heure, il existe des vérités partagées entre nous. Par exemple, ce territoire du savoir connu par plusieurs à l'effet qu'un outil de gestion sert essentiellement l'action gestionnaire.⁴ Mais un choix dialectique est fait par Lorino pour mettre en rapport outil et action. Puis, l'argumentation proposée évolue

¹ Mévellec, P. (1990) *Outils de gestion. La pertinence retrouvée*, Paris, Éditions Comptables Malesherbes, p. 9.

² Voir cette lecture de Deleuze sur la méthode foucauldienne de constitution des savoirs dans Deleuze, G. (1986) *Foucault, op. cit.*, p. 12.

³ Robelin, J. (1998) *Les sagesses de l'art : études de technologie sociale, op. cit.*, p. 10-11.

⁴ Lorino, P. (2005) «Théorie des organisations, sens et action : le cheminement historique, du rationalisme à la genèse instrumentale des organisations», in R. Teulier et P. Lorino [sous la dir.] *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise au défi de la connaissance*, Paris, La Découverte, p. 54-71.

vers une autre multiplicité de choses. Le type de management, constitué d'une pluralité d'actions, et propre à un individu, s'appuie potentiellement sur une pluralité d'instruments comptables et de gestion qui renvoient tous à une pluralité d'actions possibles. On le voit, la complexité de l'outil va de pair avec la complexité des expertises des managers et celle de l'action gestionnaire. Dans la connaissance disponible, il n'y a pas de modèle de management qui montre comment concevoir ou utiliser adéquatement un idéal type de l'outil de gestion au sein d'une théorie de la complexité. Partant, la définition même du modèle de gestion ne fait pas l'objet d'une conceptualisation systématique. Cette situation peut s'expliquer si on relaie les propos d'un autre chercheur. Les managers n'arrivent plus à «organiser» leur entreprise parce qu'ils n'arrivent plus à intégrer, dans leur boîte à règles instrumentales, le renouvellement perpétuel des contextes socioéconomiques.¹ L'outil de gestion, sans la vigile permanente des gestionnaires, court le risque d'être rapidement hermétique au renouvellement des contextes d'affaires et de devenir périmé à court terme, surtout si les règles qui l'architecturent deviennent désadaptées par manque d'instance de régulation garantissant leur remise en cause. Encore faut-il qu'un administrateur voit son management axé sur l'époussetage de sa boîte à outils, instruments dont la qualité porte immédiatement à conséquence sur les rapports socioéconomiques.² Mais ce mouvement de systématisation de la pertinence de l'outil renvoie à une technologie et à ses règles. Justement, l'outil est défini ou conçu sur la base de règles et les «règles ne sont rien d'autre que leur capacité réelle à régler des interactions » mais l'écart se creuse entre le statut des règles instrumentales établies par l'expérimentation, qui deviennent alors routinières voire permanentes, et les pratiques sociales qui évoluent au gré des changements organisationnels et qui imposent de nouveaux modèles de gestion et, par conséquent, de nouvelles règles participant à la conception ou à l'usage des outils.³ Dans ce cas avéré, l'outil de gestion ne traduit plus les pratiques de gestion et ne mesure plus correctement les résultats économiques qui en découlent.⁴ Inversement, à force d'être atrophié par ses dispositifs instrumentaux coutumiers, un management, vu ici comme modèle de conduite de l'action organisée, devient moins habile à influencer l'action organisationnelle et moins apte à intégrer des règles acclimatées aux usagers et aux concepteurs de ces outils.⁵ De plus, à cette difficulté s'ajoute, qu'à la longue, une règle instrumentale est déployée dans l'interaction afin de libérer les ressources d'attention d'un acteur et se pose alors comme substitut au jugement : c'est en cela qu'un outil de gestion porte en lui «une logique de contrôle et de maîtrise du fonctionnement organisationnel» mais cet aspect demeure mal compris par les managers et cette incompréhension porte à conséquence sur les employés et l'organisation du travail.⁶ Martin et Picceu montrent en effet que des salariés seuls ne peuvent s'en remettre à une rationalité locale relayée par un outil conçu ailleurs par un gestionnaire à des fins de

¹ Alter, N. (2003) «Mouvement et dyschronies dans les organisations», *L'Année sociologique*, vol. 53, p. 506 et ss.

² Rabardel, P. (2005) «Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir», in R. Teulier et P. Lorino [sous la dir.] *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise au défi de la connaissance*, Paris, La Découverte, p. 251-265.

³ Reynaud, J.-D. (1989) *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, p. xvi.

⁴ Bernard, B. (2006) *Quand des gestionnaires se mesurent. Les indicateurs au centre de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.

⁵ Eymard-Duvernay, F. et E. Marchal (1994) «Les règles en action: entre une organisation et ses usagers», *Revue Française de sociologie*, XXXV, no 1, p. 5-36.

⁶ Boussard, V. (2001) «Quand les règles s'incarnent : l'exemple des indicateurs prégnants», *Sociologie du travail*, vol. 43, p. 533.

contrôle étant donné qu'un processus de contrôle typique «ne prend son sens que réinséré dans une boucle de pilotage articulant les phases de la décision, d'action, d'analyse des écarts, de correction, de nouvelles décisions...», en somme des activités dévolues aux dirigeants et qui portent en elles, là encore, une dynamique de l'action collective.¹ Ce n'est pas l'outil mais la technique qui ouvre des possibles et tend à s'élargir à un plus grand nombre pour rendre sa solution dans l'outil multifonctionnel, surtout du point de vue de l'action. Dans ce cas, la technicité fait dans la *convenance* synthétise Robelin lorsqu'il est question de l'outil.² Mais l'outil inséré dans le travail, l'organisation et le management, il l'est dans un réseau social. S'il renvoie à des dispositifs matériels et informatiques, c'est un réseau technique qui devrait être vu comme un fait social. Le réflexe philosophique conduit plutôt à problématiser cette insertion des technologies dans des usages sociaux qui, eux, en définissent les convenances propres à l'instrumentation de gestion. Dans ce cadre, toute la question réside dans la nature de cet enchâssement des unes aux autres et ce qui justifie quelle vérité de contrôle visée pour quelle extension matérielle et symbolique du geste technicien.

Nous venons de tirer d'un ensemble de propositions, une série d'énoncés pour former à notre tour des propositions synthèses sur le thème des outils et de la gestion. Ces extraits de discours mettent l'accent sur un autre niveau de constitution de la connaissance: l'action des gestionnaires et le marché apparaissent comme des sources cognitives au développement des outils. On peut penser que ce type de fabrication des outils procède et résulte d'interactions entre de telles sources et ce que peuvent les concepteurs d'outils. Mais ce rapport apparaît comme indifférencié et non d'un échange équilibré entre des perceptions distinctes, claires, conduisant automatiquement à des réponses adaptées. Ce prêt-à-penser qu'est l'outil de gestion pour expliquer l'immobilisme des dirigeants apparaît comme un cas de figure dominant. Dans un autre cas, la variable explicative de la désadaptation du type de management et ses rapports aux outils résiderait dans le principe d'un environnement globalisé et perturbé par les technologies et les réseaux marchands.³ Le marché économique internationalisé bouleverse alors les modèles de gestion. Du marché à la société technologique et au management de l'entreprise en réseaux, il y a ce constat général des chercheurs et qui serait le même que celui fait par Boisvert: «malgré la panoplie d'outils créés au cours des 20 dernières années», dit-il, tout comme la comptabilité, «le contrôle de gestion, est actuellement en crise, et les origines de cette crise sont bien connues : mondialisation des marchés, course à la technologie, multiplication des interlocuteurs de l'entreprise, priorité aux problèmes sociaux», enfin, parce que les outils induisent de la stabilité, ce principe de fonctionnement est remis en question, car il subsiste une «impossibilité d'établir des prévisions fiables à long terme.»⁴ Ce qui est révélateur, dans ce commentaire c'est que, malgré une forte augmentation de l'instrumentation, les modèles, du contrôle et la comptabilité de gestion, demeurent en crise. Les causes de cette impasse sont les dynamiques imprévisibles des

¹ Martin, D.P. et C. Picceu (2007) «Outils de gestion et pilotage dynamique de l'action collective», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 10, no 3, septembre, p. 79.

² Robelin, J. (1998) *Les sagesses de l'art : études de technologie sociale*, op. cit., p. 19.

³ Voir les quatre premiers chapitres sur les effets de la révolution technologique sur le travail, l'entreprise et la direction dans Castells, M. (2001) *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, p. 53-414.

⁴ Boisvert, H. (1991) *Le contrôle de gestion : vers une pratique renouvelée*, op. cit., p. 133.

marchés et des environnements socioéconomiques en transformation continue. L'incorporation de ces facteurs dans la structure de l'instrumentation est-elle de nouveau en cause ? Revient-il au gestionnaire de savoir traduire ces éléments dans l'organisation des fonctionnalités de ses outils de gestion ? Comment peut-il acquérir et déployer cette capacité de lecture des transformations des contextes sociotechniques et socioéconomiques ? Étonnamment, peu d'analystes se sont penchés directement et aussi clairement sur cette problématique. Dans notre champ, quelques chercheurs ont emprunté des chemins de traverse d'une sociologie de la gestion pour tenter d'y voir plus clair sur ce sujet.¹ Leur perception aboutit à conférer aux éléments perçus des significations relatives à l'action technique, et à la limite, c'est donc de l'action tout court qu'il conviendrait de partir si nous voulions établir comment des praticiens élaborent eux-mêmes des connaissances techniques sur la constitution des outils. De nouveau, l'action est un thème commun à la sociologie et à la philosophie.²

La comptabilité de gestion, à sa façon, reste un instrument conçu dans le but de *modéliser* le fonctionnement interne des activités d'une entreprise.³ Elle reproduit non seulement le jeu des grands domaines de l'activité organisationnelle, mais tout aussi bien les valeurs, les besoins et les objectifs d'un management. La formulation de ses principes et de ses formes techniques repose sur un modèle conventionné de gestion tel que perçu, appris et intériorisé par les dirigeants.⁴ Tôt ou tard, la réalité va opposer ces forces de changement issues des contextes sociaux et des environnements économiques à cette normativité de l'instrument comptable.⁵ C'est également le constat dressé par Gilbert, pour qui les modèles de gestion actuels, ceux qui sont enseignés et normalisés par l'institution universitaire, ne traduisent plus ce qui peut être observé sur le terrain.⁶ L'instrumentation est fonction d'une représentation de l'organisation et c'est un déficit de son actualisation qui serait en cause.⁷ Quels sont alors les modèles d'entreprise disponibles pour dépasser celui de l'organisation bureaucratique-taylorienne ?⁸ Comme l'a fait remarquer judicieusement Baumard, les organisations «sont des ensembles complexes, qui laissent au hasard, aux contingences inattendues, à l'imprévisibilité une place toujours plus grande que l'entendement commun

¹ Voir le collectif de Maugeri, S. [sous la dir.] (2006) *Au nom du client. Management néo-libéral et dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan.

² Voir les débats sur les statuts de la connaissance à ce sujet dans Haber, S. [sous la dir.] (2004) *L'action en philosophie contemporaine*, Paris, Ellipses ; Livet, P. (2005) *Qu'est-ce qu'une action ?*, Paris, Vrin et Ogien, A. et L. Quéré (2005) *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses.

³ Bourguignon, A. et A. Jenkins (2004) «Management Accounting Change and the Construction of Coherence in Organisation: A Case Study», *Document de Recherche*, ESSEC, mars, no DR 04003.

⁴ Marchesnay, M. (1997) «La convention, un outil de gestion?», *Revue française de gestion*, no. 112, p. 114-123.

⁵ David, A. (1998) «Outils de gestion et dynamique de changement», *Revue française de gestion*, no. 120, p. 44-59.

⁶ «Si l'on ne change pas de modèle de référence et que l'on modifie les procédures de calcul des coûts, alors il n'y aurait là qu'une simple évolution. A l'inverse, si c'est le modèle de représentation de la création de la valeur qui est remis en cause, alors on doit parler de révolution. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit : la valeur créée n'est plus proportionnelle au volume (principe de base de la comptabilité traditionnelle). [...] Le modèle actuel est essentiellement dérivé du modèle taylorien de l'entreprise, modèle qui sépare ostensiblement les fonctions de conception des fonctions d'exécution, qui fait de la spécialisation verticale le pivot de la productivité et, par voie de conséquence, de la profitabilité. Ce modèle considère que le travail d'exécution, le seul à être "productif", donne aux produits leur valeur, et qu'il est de ce fait essentiel de centrer l'ensemble du dispositif de contrôle sur la main d'œuvre directe. [...] **Si les modèles de gestion ne correspondent plus au fonctionnement effectif des entreprises, alors il faut changer la façon de représenter l'entreprise dans le domaine économique et en tirer les conséquences en matière d'instruments d'analyse et de gestion opérationnelle. Telle est la conclusion à laquelle parviennent les critiques de l'instrumentation de gestion.**» Gilbert, P. (1998) *L'instrumentation de gestion : la technologie de gestion, science humaine ?*, Paris, Economica, p. 15. Nous soulignons.

⁷ Maurice, M. (1994) «Acteurs, règles et contextes. À propos des formes de régulation sociale et de leur mode de généralisation», *Revue Française de sociologie*, XXXV, no. 4, p. 645-658.

⁸ Bacharach, S. B. [sous la dir.] *Research in the Sociology of Organisations*, Greenwich, Jai Press.

s'apprête à penser.»¹ Les sciences comptables et administratives ont-elles déjà proposé un modèle de référence alliant sens commun, imprévisibilité et complexité ? En fait, il y a tout lieu de croire qu'un tel modèle, s'il existe, demeurera réducteur. En effet, la réalité de l'entreprise est trop complexe, interactive, fuyante, trop ambiguë : un outil ne peut pas traduire correctement toutes ces contingences. Par contre, pourquoi un outil ne pourrait-il pas procurer des mesures ambiguës ? Cette notion d'«ambiguïté» deviendrait alors l'élément clé à convier à l'explication théorique du modèle de gestion requis.² Aussi simple que cela puisse paraître, l'ambiguïté est le lot de tout acteur organisationnel et sa place serait requise dans un modèle de gestion et ses rapports avec l'outillage.³ Compte tenu de son importance et de sa permanence dans les pratiques, les chercheurs peuvent, comme le suggère Baumard, se donner une conception constructiviste de l'ambiguïté, c'est-à-dire comme étant socialement construite. D'après cette conception, un «événement peut être perçu ambigu ou clair selon la réalité sociale dans laquelle on se situe», dès lors, il est possible de répertorier des catégories d'actions, de jugements et de connaissances qui reposent sur un long processus de construction, processus par tâtonnement qui favorise davantage l'adaptation de l'entreprise.⁴ En matière d'instrument, quelle conséquence pouvons-nous tirer de ce modèle qui propose l'ambiguïté et un caractère constructiviste de la gestion ? L'outil n'est-il pas, en soi, une aide précieuse pour faire face à cette ambiguïté ? Et que dire maintenant de la relation à interpréter entre action managériale et action technique liée à l'outil ? Une nouvelle question surgit alors : comment penser cette détermination de l'ambiguïté comme adéquation à la constitution de l'outil ? Pour Bescos, comme l'évolution des technologies de l'information, la globalisation des économies et la concentration du pouvoir économique ont contribué à changer les vieux modèles comptables et de gestion, qu'il y ait de l'ambiguïté ou non, le réalisme de la fonction Finance commande de résoudre de nouveaux enjeux par un recours plus élevé à l'instrumentation.⁵ Plus les activités sont suivies de près par un outillage adapté, plus des gestionnaires sont susceptibles de répondre plus rapidement à la contingence des activités. Il faudra donc de nouveaux outils pour faire face à l'automation des tâches, à la sécurisation et à la validation des informations, à l'augmentation de la réactivité entre information et décision, à l'accroissement de la qualité de la communication entre les décideurs internes et, enfin, aux nouveaux styles de management.⁶ Ce rapport entre les comptabilités, les systèmes de gestion et les outils est un rapport de médiation réciproque : la gestion appartient à la convenance de l'outil et tout jugement est fondé aussi sur l'outil. Du coup, ce qui apparaît intéressant ici, c'est de montrer en quoi le jugement gestionnaire est susceptible d'être fondé sur des technicités. Et traditionnellement, en philosophie, c'est le jugement que l'on considère comme étant le lieu de la vérité.⁷ Ici, le prédicat d'un jugement est susceptible d'être légitimé par

¹ Baumard, P. (1996) *Organisations déconcertées : la gestion stratégique de la connaissance*, Paris, Masson, p. 44.

² *Ibid.*, p. 44-45. Nous soulignons.

³ Landry, M. (1995) «L'ambiguïté comme outil de gestion», *Revue française de gestion*, septembre-octobre, p. 110-125.

⁴ Baumard, P. (1996) *Organisations déconcertées : la gestion stratégique de la connaissance*, *op. cit.*, p. 45.

⁵ Bescos, P.-L. (2002) «Les enjeux actuels et les compétences futures des membres de la fonction gestion-finance», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 5, no. 4, décembre, p. 11 et ss.

⁶ *Ibid.*, p. 9 et ss.

⁷ Voir, entre autres, l'analyse du cours de 1928 (*Metaphysische Anfangsgründe der Logik*) et celui de 1955-1956 (sur *Le principe de raison*) d'Heidegger, très illustrative de cette question entre fondement des choses, vérité et jugement telle que développée par Mabilie, B. (2004) *Hegel, Heidegger et la métaphysique. Recherches pour une constitution*, Paris, Vrin,

son adéquation à la chose ambiguë ou à la chose technique : la vérité serait alors définie comme adéquation entre la chose et l'esprit. Partant, il ne fait pas de doute que nous avons là un autre domaine de l'homme, un domaine ontique selon une imbrication sociotechnique dans une vision de la gestion prise entre l'aléatoire et toujours plus d'instrumentation pour pallier aux distanciations des rapports sociaux.

Mais qui a analysé le caractère technique de l'agir gestionnaire avec cette intrication des outils inséparables des contextes organisationnels qu'ils contribuent à façonner ? Pour répondre plus rapidement à cette interrogation, on pourrait se fier à cette observation simple de Grimand : les outils de gestion demeurent impensés.¹ Comme l'espace d'expression dans les articles de recherche et les monographies est raréfié, comme la socialisation de nombreux auteurs en sciences comptables et de la gestion apparaît marquée par le pragmatisme étant donné aussi que des auditoires sont en attente de ce type de discours simplifié, voilà autant de raisons possibles de ces raccourcis du «marché», de l'«incertitude», des «modèles en gestion» comme racines explicatives à la constitution d'outils, comme des événements-clé qui permettent ces mouvements discursifs, ces découpages pratiques. Or, l'analyse de ce complexe technologique, car c'est bien de cela dont il s'agit, se développe dans la direction d'un monde ouvert, perturbé et assujéti à l'aléatoire, à la dispersion. Quelles va être la conséquence de cette traduction d'éléments proches d'une idée de la dispersion ? Espace économique "ouvert" qu'est le marché, l'indétermination du devenir qu'est l'incertitude et les archétypes sans fin de la gestion peuvent-ils constitués des énoncés puisés dans la connaissance disponible pour asseoir quelques fondements à la constitution d'une instrumentation pour les besoins en contrôle de gestion ? Pour l'instant nous dirons que ces vocables sont des régularités dans les discours et elles voisinent les règles du champ disciplinaire où elles se distribuent et se reproduisent. En fait, le détail de l'analyse de la dispersion en montrerait plus : l'efficacité de l'outil est fonction de ses usages et particulièrement de ceux liés à la contrôlabilité. Il nous semble d'ailleurs que la reconnaissance explicite de ce caractère de l'outil n'a pas toujours été faite dans les travaux ultérieurs consultés. Bien plus, cette notion cantonnée dans une définition de la dispersion trouverait tout son sens : comme les sensibilités de la modernité obligent l'individu à devenir de plus en plus calculateur ou stratégique, elles correspondent à un contrôle diffus, disséminé dans les phénomènes, les choses et les rapports, mais qui s'affirme selon des lectures actuelles et virtuelles. Le problème du contrôle s'allie à une demande de sécurité des capitaux et à la peur d'autrui. Même si ce contrôle de gestion est privatisé et fragmenté dans une technologie, il reste soumis à un univers axiologique et collectif, aux espaces vulnérables des socialités et aux espaces intimes de chacun de soi, un double espace aléatoire qui contraint les *dispositifs de sécurité* à répartir «toute chose selon un code qui est celui du permis et du défendu [...] Autrement dit, c'est en prenant le point de vue du désordre que l'on analyse de plus en plus finement, que l'on va établir l'ordre – c'est-à-dire : c'est ce qui reste.»² L'outil de contrôle

particulièrement l'introduction à ces thèmes dans le chapitre 1, «L'instauration heideggérienne d'un « dialogue » », p. 19 et ss.

¹ Grimand, A. (2006) «Introduction : l'appropriation des outils de gestion, entre rationalité et construction de sens», in A. Grimand [sous la dir.] *L'appropriation des outils de gestion. Vers de nouvelles perspectives théoriques?*, St-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 14.

² Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 47.

code ce qui est permis pour viser un ordonnancement et ce qui reste de la codification, c'est l'ordre, «c'est ce qui reste lorsqu'on aura empêché en effet tout ce qui est interdit.»¹

Peut-on trouver, dans les articles de recherche, des énoncés discursifs plus proches de l'idée d'outil et du contrôle ? Tenons un propos synthétique pour faire un grand tour sur cette question : l'«ambition initiale, qui est à la base de la conception d'outils, est bien de contrôler et de stabiliser l'action collective.»² Plus spécifiquement, les fonctions centrales de l'outillage sont de «l'ordre de la prévision, du contrôle, de la décision», mais il «leur arrive de se mettre au service d'objectifs autres comme : négocier, persuader, justifier, légitimer, etc.», valeurs assez proches du pouvoir dirigeant.³ Les travaux les plus récents et significatifs en ce sens sont, sans doute, ceux de Jean-Claude Moisdon et ses collaborateurs.⁴ Prenant appui sur une vision inspirée de la théorie des réseaux sociaux, l'entreprise est décrite comme une entité composée d'individus, d'objets, de savoirs, de règles et d'informations. Ce sont ces variables qui, une fois combinées, peuvent donner des synthèses manipulables telles des indicateurs, des tableaux de bord, des programmes de production et autres formalisations de l'activité organisée. Ce dernier thème apparaît important chez ces auteurs : le concept «activité organisée» sert d'unité de référence pour penser la constitution d'un outil de gestion qui est normalement lié à une conception de la gestion. Plus exactement, la notion d'«outil de gestion» est utilisée, par ces auteurs, pour qualifier les situations de gestion qui donnent lieu à un «ensemble de raisonnements et de connaissances reliant de façon formelle un certain nombre de variables issues de l'organisation»; et parmi ces éléments on retrouve les notions phares de quantités, de prix, de qualité ou de tout autres paramètres «destiné à instruire les divers actes classiques de la gestion, que l'on peut regrouper dans les termes de la trilogie classique : prévoir, décider, contrôler.»⁵ Avec cette idée de trilogie classique, on peut y voir une origine présente, une originalité à tout le moins à la conception d'outils. Ici le contrôler voisine le prévoir et le décider ; l'ensemble est un cumul, une constitution d'un stock de significations de ce que vaut, pour eux, et pour ceux qui partagent leur point de vue, l'énoncé court «outil de gestion». La problématique générale de cette monographie de recherche repose sur les liens entre les outils de gestion et l'entreprise qui doit les adapter à son contexte. Les auteurs estiment que c'est dans cette relation outil/adaptation que l'on retrouve concrètement les principales difficultés auxquelles se heurtent les administrateurs dans la manipulation des outils. Les études sur le terrain montrent que les acteurs porteurs d'outils n'en font plus usage de manière normative. La vision des usages, inspirée du modèle rationnel, est devenue irréaliste. Le groupe de Moisdon a donc développé une autre représentation théorique de ces nouveaux rapports techniques: vus tour à tour comme des instruments de repérage, d'incitation et d'apprentissage de l'action collective, les outils de gestion sont assujettis à des actions plastiques de conception parce qu'ils «ouvrent autant à la discussion qu'à la prescription» : la

¹ *Ibid.*

² Moisdon, J.-C. (2009) ««Règles de gestion, outils, organisations» in H. Dumez et J.-B. Suquet [sous la dir.] *Les jeux de la règle. Une approche interdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, p. 160.

³ *Ibid.*, p. 159-160.

⁴ Moisdon, J.-C. [sous la dir.] (1997) *Du mode d'existence des outils de gestion, op. cit.*

⁵ Moisdon, J.-C. (1997) «Introduction générale», in J.C. Moisdon [sous la dir.] *Du mode d'existence des outils de gestion, op. cit.*, p. 7.

recherche sur le terrain produit cette connaissance à l'effet qu'un outil est pourvu de deux fonctions: «*celle qui consiste à normer les comportements et celle qui consiste à créer et propager du savoir -, on peut résumer les évolutions actuelles par une transition du mode d'existence initialement dominant, la conformation, à l'autre, la connaissance et l'exploration du réel.*»¹ Aux discours sur les outils aux fonctions de conformation se superposent, depuis peu, des discours aux fonctions de produire de la connaissance et d'exploration du réel. Le concept «outil de gestion» vient de passer ici d'une description à son observation, de l'institué par la prescription et à ce qui sera institutionnalisable par la saisie par d'autres discours et recherches de cet outil qui renseigne et qui explore. En s'appuyant sur ce constat, qui mériterait ici de plus amples développements, une autre typologie de la connaissance est proposée par Moisdon et son groupe pour qualifier les trois grandes configurations possibles de l'instrumentation : les outils d'investigation des fonctionnements organisationnels, les outils de pilotage de la mutation et, enfin, les outils d'exploration du nouveau. Ces catégories reflètent, selon eux, la réalité organisationnelle contemporaine dans la mesure où, la prescription², l'attribut principal des outils rationnels d'autrefois, celle qui conduisait régulièrement au rejet de l'outil en lui-même par un management ou à son abandon graduel à travers les actes de décision de plus en plus mal assumés par celui-ci, souffre d'un manque de cohérence avec les contraintes actuelles de l'entreprise : les dirigeants sont de plus en plus conscients de la nécessité de lier, symétriquement, construction de l'instrumentation à celle de l'organisation qu'ils sont obligés de poursuivre en parallèle dans le temps et dans l'espace. La référence absolue à une quelconque ordonnance rigide d'une règle instrumentale est une conception qui semble en voie de disparition. En conséquence, sur un plan théorique, il faut parvenir à admettre que vouloir élaborer «un outil de gestion signifie avant tout intervenir dans l'organisation, et les principes d'une telle élaboration sont inséparables de ceux qui structurent les représentations conceptuelles des organisations et de ceux qui règlent les actes de l'intervention.»³ Ceci étant dit, il ne suffit pas de rejeter, du revers de la main, la conception normative d'un outil et qui serait issue d'un modèle ou type de gestion, surtout lorsqu'un ensemble d'activités, «lié à certaines obligations de résultat, dépasse en taille un certain seuil, les nécessités de coordination de l'ensemble et de positionnement par rapport aux performances souhaitées suscitent de façon répétée l'élaboration d'outils formalisés».⁴ Lorsque la taille de l'organisation le justifie, lorsque le nombre élevé d'activités à coordonner est justifié ou parce les situations d'actions urgentes auxquelles ils sont soumis deviennent complexes, des dirigeants auront recours à des outils ayant déjà fait leur preuve, c'est-à-dire des outils depuis longtemps en usage ailleurs et qui, forcément, sont le produit de conventions sociales, car connus et transmis par plus d'un collectif. Aussi, nous devons comprendre qu'un outil de gestion n'est pas nécessairement prescriptif. De l'avis même de Moisdon, un instrument devrait être pensé de façon à

¹ *Ibid.*, p. 8.

² Les auteurs font remarquer l'importance de distinguer une règle, souvent prescriptive, d'un outil. La règle n'est pas toujours formelle et un outil de gestion n'est jamais informel : «il constitue toujours une représentation formalisée d'un fonctionnement organisationnel. Un outil de gestion n'est pas nécessairement prescriptif [même s'il peut l'être très souvent], censé principalement instruire les choix, les orienter ou les évaluer.» (p. 10)

³ Moisdon, J.-C. (1997) «Introduction générale», *op. cit.*, p. 9.

⁴ *Ibid.*, p. 13.

reposer «sur une autre finalité, qui consiste à aider un acteur ou un groupe d'acteurs à raisonner sur les fonctionnements dans lesquels leur action s'inscrit, et à anticiper leurs évolutions possibles.»¹ Autrement, il est possible que la mise en place d'outils de gestion puisse alimenter un apprentissage organisationnel de la gestion mais que le modèle qui en découlera risque alors d'être toujours marqué par l'ambiguïté, celle des relations de pouvoir entre les acteurs dirigeants. Dans ce cadre souligne Moisdon, les outils serviront alors à la seule fin de renforcer le contrôle technique de la gestion à cause de ce rapport de force peu clair entre gestionnaires, surtout dans le cas des bureaucraties professionnelles.²

L'activité gestionnaire elle-même se fait dans un contexte incertain et dans une division du travail, dans des rapports aléatoires et dans des rapports de commandement variables, donc dans des rapports actuels/virtuels et dans des rapports de forme que l'on peut qualifier de *politiques*. Faut-il vraiment rénover les modèles de management pour avoir un outillage adapté à l'ambivalence ? Olson démontrait il y a déjà longtemps l'incapacité d'organiser une action commune pour un groupe d'individus qui partagent pourtant les mêmes intérêts à défendre : il valorisait l'abandon de la croyance d'une action collective par l'analyse des choix rationnels opérés par de petits regroupements d'individus composant un groupe plus large.³ Alter nous a déjà rappelé que l'innovation des rationalisations technologiques, comme l'instrumentation, est à la fois complémentaire et entre en concurrence avec la logique de l'organisation qui est celle de la réadaptation permanente, car les outils stabilisent les modalités de fonctionnement d'une entité alors qu'en même temps ils sont requis pour opérer un redéploiement des ressources en contexte contingent : «C'est bien l'incertitude qui, *in fine*, apporte la compétence et l'autonomie; les acteurs de la régulation autonome [innovateurs] tirent donc parti de manière stratégiquement avantageuse des technologies ouvertes [instrumentales] et contribuent à les inventer.»⁴ Encore une fois, l'incertitude constitue une composante fondamentale du management. Les outils sont alimentés par elle; mais ils s'opposent en même temps à elle parce que la fonction d'un outil est de favoriser l'action utile, immédiate et certaine. En somme, cet utilitarisme est lié à la régulation du capital qui ne demande qu'à croître rapidement et en toute sécurité. Aussi renvoie-t-il à une totalisation de l'effet de puissance des capitaux, à un rapport de domination qui se manifeste à travers des outils partiels, de pratiques instrumentales fragmentaires, là même où des rapports sociaux se constituent sous l'égide d'un régime politique. Dans ce cas, les rapports de pouvoir des dirigeants ne sont pas séparables des rapports partiels instrumentés par les outils, et dans lesquels ils prennent naissance. Depuis au moins Marx, la concentration du pouvoir d'une classe d'administrateurs du Capital, la domination économique qui s'y reproduit et qui reproduit le pouvoir

¹ *Ibid.*, p. 10.

² Moisdon, J.-C. (2000) «Quelle est la valeur de ton point ISA? Nouveaux outils de gestion et de régulation dans le système hospitalier français», *Sociologie du travail*, vol. 42, p. 31-49.

³ Olson, M. (1966) *Logique de l'action collective*, Paris, PUF.

⁴ L'auteur précise que les «les innovateurs participent ainsi activement à la flexibilité de l'organisation et des techniques, à la "réactivité" (la capacité collective à saisir une opportunité de marché, selon les termes du management), à la qualité et à l'adaptabilité des produits. Mais ces actions sont difficilement mesurables parce que leurs objectifs sont flous, changeants et contradictoires. Elles reposent sur les investissements immatériels, lesquels ne peuvent être rapportés à la productivité directe du travail : ils représentent une consommation intermédiaire de services que les outils de mesure de la gestion ne peuvent ni analyser, ni affecter avec précision.» Alter, N. (1993) «Innovation et organisation : deux légitimités en concurrence», *Revue française de sociologie*, XXXIV, no 2, p. 194-195.

du Capital sur le travail, enfin de la concentration du pouvoir politique autour des affaires d'argent, tout cela est connu, certes, mais l'action politique et son fonctionnement dans des rapports sociotechniques incorporés dans les outils le sont moins.¹ Si toute politique de gestion est une disciplinarisation, elle devient une *technologie des conduites*. En ce sens, la politique n'est pas seulement une expression sociale de domination véhiculée par le fonctionnement même des outils, mais elle s'incruste dans les mécanismes des technicités et des matérialités constitutives de l'outil. Naturellement, cette insertion du politique dans les rapports sociaux via l'instrumentation ne se fait pas sans rapport de forces. En effet, la «domination technologique implique la résistance et le détournement, la lutte pour des espaces de liberté. La politique comme formation de puissances d'agir, c'est un apprentissage croisé d'individus hétérogènes à travers des formes d'espace public.»² Cette problématique reste ouverte, celle plus générale de l'outil comme régime d'actions, et celle plus spécifique comme corpus plastique de règles et normes sous un régime politique. Si l'outil se donne à voir comme une règle ou un ensemble de règles ou normes, quel rôle joue une règle en contexte incertain et qu'elle est l'objet politique singulier de l'action instrumentale qui en découle ?³ Faudrait-il discourir plutôt sur les fonctions d'un outil ?

3.1.2 Les fonctions de l'outil

Deux tendances principales et complémentaires l'une de l'autre caractérisent une autre catégorie de la connaissance disponible : la finalité de l'usage d'un outil et la visée du fonctionnement d'un outil sont problématiques et contradictoires. Il est commun de considérer la fonction «contrôle» comme la représentation dominante dans les usages des outils, qu'ils soient de portée stratégique ou opérationnelle.⁴ Plus spécifiquement, les systèmes comptables, informatisés ou non, constituent des *technologies instrumentales de contrôle* à part entière et comptent pour beaucoup d'entre elles.¹ Cette technologie de la gestion tourne donc autour de deux propriétés : un pouvoir-social de faire et un pouvoir-technique de faire face. De l'utilisation à la fonction, les instances politiques fixent les intérêts, affirment sa force d'individuation dans la façon de disposer les choses et annoncent la justification anthropologique des propriétaires des capitaux dans le rapport économique qui oblige à définir l'avoir dans les objets de contrôle des outils. Devant nous s'ouvre le schéma d'une technologie politique qui loge dans les utilisations et dans la culture matérielle et symbolique de l'outillage.

¹ Voir surtout Marx, K. (1953) *Le Capital, Livre troisième*, Tome 1, Paris, Éditions Sociales.

² Robelin, J. (1998) *Les sagesse de l'art : études de technologie sociale*, op. cit., p. 138.

³ De fait, à ce niveau, il y a tout un jeu de distinctions à faire entre les notions de «règle», de «norme», d'«action» et les liens effectifs qu'elles entretiennent avec l'outil et les modèles de management. Livet insiste pour voir dans la norme autre chose qu'une simple valeur car elle impose en tout premier lieu une obligation (morale, juridique, autoritaire, etc.) mais qu'en même temps c'est la norme qui est révélatrice d'un champ de valeurs, celle-là même qui impose un esprit du monde et que, finalement, elle porte que sur des actions. Un autre auteur comme Bouveresse par exemple serait d'une grande utilité pour apprendre pourquoi il faut d'abord suivre une règle dans ses relations avec le problème de la possibilité d'un langage privé et que vue sous ce cadrage, elle appelle l'autonomie d'un groupe d'acteurs fédéré autour d'une grammaire locale. Voir Livet, P. (2006) *Les normes*, Paris, Armand Colin et Bouveresse, J. (1987) *La force de la règle : Wittgenstein et l'invention de la nécessité*, Paris, Minuit.

⁴ Allouche, J. et G. Schmidt (1995) *Les outils de la décision stratégique*, 2 tomes, Paris, La Découverte ; Aoki M. (1994) «Sur certains aspects des conventions dans l'entreprise», in A. Orléan [sous la dir.] *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, p. 281-305 ; Hennart J. F. (1993) «Control in Multinational Firms : the Role of Price and Hierarchy», in S. Goshal et D. Westney [sous la dir.] *Organization Theory and The Multinational Corporation*, New York, St Martin's Press, p. 157-181.

Qu'ils soient informatisés ou non, il est habituel de se représenter le fonctionnement des outils sur la base d'une vision mécaniste.² L'observation suivante de Lorino pose une double interrogation sur cet état de la question : «Les outils de gestion se trouvent aux avant-postes du paradigme mécaniste dans son approche de la réalité micro-économique. [...] Le problème n'est donc pas dans les modalités d'utilisation que dans les concepts mêmes de la représentation.»³ Comment les spécialistes du contrôle se représentent-ils ce qui doit être instrumenté?⁴ La vision mécaniste de la réalité organisationnelle contribue-t-elle au dysfonctionnement des outils du contrôle parce que passéiste ?⁵ De cette représentation inactuelle parmi les schémas à la mode de représentation du monde qui ont cours chez les chercheurs, assistons-nous, encore aujourd'hui, à une manipulation purement mécanique des techniques comptables de contrôlabilité de la gestion ?⁶ La rationalisation décisionnelle comme fonction première de l'outil est-elle une autre expression pratique pour parler de cette vision mécaniste ?⁷ À nouveau, la question se pose : comment reconnaître, sur un plan de la production de la connaissance, qu'une technique instrumentale comptable ou de contrôle est appropriée à une situation de gestion qui, elle-même, serait une réponse rationnelle à un contexte concurrentiel ?⁸ Un agent comptable doit-il déployer tout son arsenal d'instruments, les adapter à une situation économique et laisser le choix aux gestionnaires d'avoir recours aux diverses fonctions de l'un ou de l'autre ou tel qu'il le jugera nécessaire en fonction de sa propre rationalité ?⁹ Sans doute devons-nous distinguer la mise en objets de la gestuelle liée au maniement d'un outil, différencier les conduites de conception des conduites d'utilisation : la fonction incorporée à l'outil n'est pas le même rapport aux choses que la fonction perçue et liée à l'utilisation.

Nous le savons, le contrôle de gestion, comme fonction d'entreprise, n'a plus à être pensé et à être représenté comme une entité strictement comptable.¹⁰ Encore récemment, Bouquin disait qu'au sein de cette fonction, la «comptabilité n'y est qu'un outil parmi d'autres».¹¹ Nos croyances communes à propos de la comptabilité comme instrumentation quasi exclusive de la fonction «contrôle» dans un management sont à revoir. Ce geste analytique est aujourd'hui difficile à poser, car les organisations modernes sont marquées par une «inflation des dispositifs instrumentaux permettant le pilotage de l'action collective»,

¹ Selmer, C. (1998) *Concevoir le tableau de bord : outil de contrôle, de pilotage et d'aide à la décision*, Paris, Dunod.

² Blommfield, B.P. (1995) «Power, Machines, and Social Relations: Delegating to Information Technology in the UK National Health Service», *Organization*, vol. 2, p. 489-518.

³ Lorino, P. (1989) *L'économiste et le manager*, op. cit., p. 84.

⁴ Apec (1996) *Les métiers du contrôle de gestion*, Paris, Éditions d'Organisation.

⁵ Rabardel, P. (1995) *Les hommes et les technologies : approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin.

⁶ Szendi, J.Z. et R.C. Elmore (1993) «Management Accounting: Are New Techniques Making In-Roads with Practitioners? », *Journal of Accounting Education*, vol. 11, no. 1, p. 61-77.

⁷ Vision qui se retrouvait dans un discours institutionnel comme celui-ci, à peu de choses près: Dès 1958, le Comité d'étude sur la comptabilité de gestion de l'Association Américaine de Comptabilité (AAA) définissait celle-ci dans les termes suivants : «[...] the **application of appropriate techniques** and concepts in processing the historical and projected economic data of an entity to assist management in establishing a plan for reasonable economic objectives, and in the making of rational decisions with a view towards achieving these objectives.» American Accounting Association, (1959) «Report of the 1958 Committee on Management Accounting», *The Accounting Review*, avril, p. 210. Nous soulignons.

⁸ Fernandez, V. et al. (1996) «Outils de gestion et espaces concurrentiels des PME», *Revue Internationale des PME*, vol. 9, no 1, p. 79-102.

⁹ Chapellier, P. (1997) «Profils de dirigeants et données comptables de gestion», *Revue Internationale des PME*, vol. 10, no. 1, p. 9-43.

¹⁰ Chiappello, E. (1990) «Contrôleurs de gestion, comment concevez-vous votre fonction?», *Échanges*, no. 92, 4^e trimestre, p. 7-11.

¹¹ Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion*, op. cit., p. 7.

situation théorique doublement problématique, car les acteurs sur le terrain de ces organisations «doivent déduire les attendus comportementaux pour définir leurs stratégies d'action» à partir de tableaux de bord qui regroupent plusieurs catégories d'information comptable et de gestion qui renvoient à un ensemble de dispositifs difficilement identifiables.¹ Pour les dépasser et réactualiser la théorie disponible, la difficulté conceptuelle devient la suivante : jusqu'à quel point faut-il relativiser l'apport des outils comptables dans la représentation du contrôle de la gestion et selon quelle forme théorique ? Avant de s'en remettre à une épistémologie, un paradigme ou à toute autre posture théorique, il faut se demander à quoi sert un outil comptable. Et pour quelle fonction visée ? Dans le cas de cette dernière, l'importance que l'on peut y accorder ne va pas nécessairement dans le sens usuel d'une utilité gestionnaire. Grossissons un peu le trait et considérons la piste suivante. Il a été récemment exposé qu'une comptabilité analytique pouvait servir d'abord des intérêts politiques et être mise au service de la constitution d'un avantage concurrentiel national sous l'impulsion d'une demande d'un État.² Un tel outil n'apparaît pas forcément à la suite d'un besoin pratique. Il peut être intégré aux pratiques gestionnaires par simple mimétisme, emprunt opportuniste ou toute autre exigence normative : ses véritables fonctions seront ainsi révélées ultérieurement. Et puis, une instrumentation donnée, qu'elle soit comptable ou non, doit-elle conduire systématiquement à loger au cœur de l'identité d'une représentation du contrôle ? Bédard résume assez bien cette autre difficulté de penser autrement les pratiques de contrôle en dehors de son champ instrumental parce que quantités d'outils pas forcément comptables fonctionnent selon des finalités de contrôle.³ Ainsi, d'une part, une vision universitaire réduit le contrôle à des instruments et, d'autre part, l'un des fondateurs de la gestion associait le contrôle à des milliers de pratiques, et ce pour tous les acteurs d'une entreprise. Entre hier et aujourd'hui, que s'est-il passé ? Avec les années, de ces nombreuses activités de contrôle, perçues au temps de Fayol, peut-on croire que, plusieurs d'entre elles, ont été agrégées voire automatisées pour être intégrées sinon incorporées les unes aux autres pour finir par former ces instruments modernes de contrôle ?⁴ Par exemple, le tableau de bord ne serait-il pas le résultat historique d'une telle concentration d'actions de contrôle ?⁵ Et puis, comment expliquer que ce contrôle d'hier et d'aujourd'hui était si nombreux et s'exerçait d'autant de manières différentes ? Quelle est la finalité à tous ces contrôles modernes ? Pourrions-nous repérer une représentation commune à cette mosaïque de contrôles ? Autrement dit, l'omniprésence de l'instrumentation en contrôle est-elle synonyme du désir ancien des dirigeants de maîtriser toute action économique digne d'intérêt, toute administration,

¹ Jourré, M. et B. Jourré (2007) «Une approche narrative des outils de gestion», *Revue Française de Gestion*, vol. 5, no. 174, p. 81.

² Ici un tel outil se voit attribué une fonction stratégique selon une perspective très macro. Lemarchand, Y. et F. LeRoy (2000) «L'introduction de la comptabilité analytique en France : de l'institutionnalisation d'une pratique de gestion», *Finance, Contrôle, Stratégie*, vol. 3, no. 4, décembre, p. 83-111.

³ «Il suffit d'ouvrir un ouvrage de management pour découvrir que le contrôle se résume à une liste d'instruments : programmes de travail (Gantt, PERT, CPM), budgets, tableaux de bord, normes et standards, reporting, matrices des écarts, tables d'incidents critiques, ratios, etc. Pourtant, Fayol écrit que "s'appliquant aux opérations de toute nature et aux agents de tous les niveaux, le contrôle s'exerce de mille manières différentes."» Bédard, R. (1996) «Une interprétation trifonctionnelle du contrôle», *op. cit.*, p. 113.

⁴ Guyon, C. (1990) «L'irrésistible mutation du Contrôle de Gestion», *Échanges*, no. 92, 4^e Trimestre, p. 37-42.

⁵ Kaplan, R.S. et D.P. Norton (1993) «The Balanced Scorecard: Measures that Drive Performance», *Harvard Business Review*, janvier-février, p. 71-79.

toute *entreprise* ?¹ La problématique à formuler au sein de ce cadre de réflexion est de savoir si la structure de cette instrumentation traduisait parfaitement bien ces besoins vitaux pour l'action efficace des industriels.²

Revenons à l'observation de Fayol aujourd'hui considéré comme l'un des fondateurs des outils de gestion.³ Il voyait une panoplie d'utilisations possibles des contrôles et des fonctions du contrôle dans l'entreprise. Structuration ou non de l'action selon des besoins précis et selon une logique technologique, peu importe le degré de la problématique ici, nous pouvons facilement imaginer une variété de pratiques pour un seul instrument.⁴ Si nous ajoutons à cela que, d'une organisation à l'autre, et d'un pays à l'autre, les usages culturels d'un contrôle seront assurément différents, nous augmentons la complexité à documenter pour saisir plus finement les rapports représentation/utilisation entre instrument/pratique.⁵ Par exemple, à ce niveau de la connaissance, comment théoriser adéquatement la justification culturelle de la fonctionnalité des outils de contrôle ? À un autre niveau de la connaissance, comment des dirigeants et des contrôleurs peuvent-ils, eux-mêmes, se représenter les conditions idéales à l'utilisation des outils si le facteur culturel est si déterminant et en même temps si difficile à cerner sur un plan rationnel ?⁶ Dressons déjà ce constat : il existe un grand nombre de problématiques non encore résolues entre culture, fonctionnalité adaptée d'une instrumentation et représentation de l'action organisée et leur traduction dans des techniques de gestion.⁷

Des chercheurs ont dénoncé le manque de clairvoyance des chercheurs voire de connaissance pertinente dans l'évaluation des conditions à une conception adaptée des instruments comptables aux acteurs et aux réalités organisationnels variés.⁸ Certains, comme Savall et Zardet, font valoir que la réponse de la recherche à ces dysfonctionnements théoriques et pratiques se trouve du côté des utilisateurs et non des concepteurs parce leurs études sur le terrain rappellent un principe simple: «le service de contrôle de gestion est très instrumenté et les responsables opérationnels peu, pour ce qui est du suivi de leurs actions» ; mais pire, les outils financiers viennent après ce suivi sanctionner l'action et, de façon pernicieuse, la fonction finance des outils «devient l'instrument du jugement a posteriori»; du coup un débats de vérités ou un «jeu de pouvoir souvent pervers s'installe entre celui qui constate les écarts financiers et celui (le responsable de l'unité) qui, connaissant les informations (données)

¹ C'est le point de vue que défend Daniel en montrant avec beaucoup de détails comment Taylor ne faisait que reprendre à son compte ce vieux fantasme des industriels de ne voir aucune barrière au déploiement des techniques de mesures de coût dont l'enjeu fondamental restait la maîtrise complète d'une organisation industrielle. Daniel, N. (1980) *Frederick W. Taylor and the Rise of Scientific Management*, Madison, University of Wisconsin Press.

² Archer, M.S. (1982) «Morphogenesis Versus Structuration: On Combining Structure and Action», *The British Journal of Sociology*, vol. 33, no. 4, p. 455-483.

³ C'est du moins ce qui découle de la longue démonstration de Peaucelle, J.-L. (2003) *Henri Fayol, inventeur des outils de gestion*, Paris, Économica.

⁴ Barley, S.R. (1990) «The Alignment of Technology and Structure through Roles and Network», *Administrative Science Quarterly*, vol. 35, no. 1, p. 61-103.

⁵ Cézard, M. et al. (2000) «L'ordinateur : outil de travail et bien culturel», *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, no. 134, p. 131-152.

⁶ Mumford, E. (1999) «Routinization, Re-Engineering and Socio-Technical Design: Changing Ideas of the Organization of Work», in W.L. Currie et B. Galliers [sous la dir.] *Rethinking Management Information System*, New-York, Oxford University Press, p. 28-44.

⁷ Voir l'ouvrage pionnier sur ces questions déjà anciennes mais toujours actuelles de Schanck, R.C. et R.P. Abelson (1977) *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Erlbaum, Hillsdale.

⁸ Markus, M. et D. Robey (1988) «Information Technology and Organizational Change: Causal Structure in Theory and

qualitatives et quantitatives, est à même d'agir sur les causes d'écarts.»¹ L'utilisateur de l'outil est doublement oublié lors de sa conception et dans la représentation initiale de sa fonction : à la fois par le fabricant de l'outil et par le chercheur qui néglige de s'intéresser à cet objet du lien entre fonction et utilisateur.² La pertinence d'un instrument dépendrait alors de celui qui détient la connaissance empirique appropriée à un secteur d'activité. Un opérationnel serait non seulement le plus apte à interpréter l'information produite par un instrument comptable, mais tout indique qu'il serait le mieux positionné pour le construire, l'organiser en relation avec un contexte et ainsi mieux l'utiliser selon ses véritables capacités fonctionnelles.³ Les comptables, analystes et autres gestionnaires utilisateurs d'instruments accepteraient-ils de permettre, à des opérationnels, de façonner et manipuler ces outils ?⁴ L'intérêt corporatiste des experts n'est pas à négliger dans ce contexte monopolistique et politique de l'instrumentation de gestion. Cette position de recherche de l'utilisateur laissé à lui-même est défendue par Lorino qui y voit même un problème social important, par les conséquences induites par le «profond clivage organisationnel et culturel entre la gestion économique et le pilotage opérationnel» responsable d'un détournement des contrôleurs de gestion «de toute véritable gestion opérationnelle des coûts (aux opérationnels de diagnostiquer les causes des coûts et de définir les actions nécessaires à la réduction des coûts)» et responsable d'un détournement des «opérationnels des outils de costing, jugés trop éloignés de la réalité et destinés à des usages administratifs.»⁵ De la «représentation» de ce que doit être l'outil à l'«utilisation» effective des instruments, ces deux formes de rupture entre le management et les opérationnels font naître non seulement la composante politique mais davantage l'élément culturel : les différences entre groupes professionnels perturbent la bonne entente idéalisée de leurs interactions.⁶ En effet, il existe une disposition professionnelle chez les administrateurs à

Research», *Management Science*, vol. 34, no. 5, p. 583-598.

¹ Ces chercheurs préciseront en fait ceci : «Un autre défaut de l'approche classique du contrôle de gestion est la séparation voire la divergence observée entre les performances qui constatent les écarts en bout des chaînes d'activités : les *contrôleurs de gestion*, et ceux qui peuvent agir sur les leviers intermédiaires en amont (variables d'action) généralement dénommés, quant à eux, les *opérationnels* : chefs de services, chefs d'ateliers, contremaîtres, techniciens, chefs d'équipes, ouvriers, qui sont les véritables *ordonnateurs* de coûts.» Savall, H. et V. Zardet (1992) *Le nouveau contrôle de gestion*, op. cit., p. 32-33.

² Mousli, M. (2008) «Approche exploratoire de la relation cognitive des contrôleurs de gestion et des managers commerciaux face au management stratégique des directions générales : cas de trois sociétés cotées», Communication présentée lors des 7èmes Assises de la Vente, Journée de recherche *Sous le regard du client : réflexion prospective sur la construction de la performance commerciale des organisations*, IAE de Lyon, ISEOR, Manufacture des Tabacs, Lyon 8, 31 janvier-1er février; Savall, H. et V. Zardet (2004) *Recherche en sciences de la gestion : approche qualimétrique, observer l'objet complexe*, Paris, Economica.

³ Kolski, C. [sous la dir.] (2001) *Analyse et conception de l'IHM : Interaction homme-machine pour les systèmes d'information*, vol. 1, Paris, Hermès.; Kolski, C. [sous la dir.] (2001a) *Environnement évolué et évaluation de l'IHM : Interaction homme-machine pour les systèmes d'information*, vol 2, Paris, Hermès.

⁴ Spybey, T. (1984) «Traditional and Professional Frames of Meaning in Management», *Sociology*, vol. 18, no. 4 novembre, p. 550-562.

⁵ Lorino, P. (1997) *Méthodes et pratiques de la performance*, Paris, Les Éditions d'Organisations, p. 312.

⁶ Sous une telle perspective culturelle, en effet, beaucoup de chemin reste à parcourir pour comprendre le lien culture/technique signale Bhimani : «Questions about how management accounting can best respond in technical terms to the "crisis" it is said to be undergoing take precedence over questions about organizational aspects and effects of novel accounting approaches. The roles of behavioural, institutional and socio-cultural forces within enterprises remain largely unexplored in considering new directions for management accounting. Commentators in the field have preferred to ponder over the theoretical need to implement novel accounting methods in pursuit of a potential which as yet remains unrealised. Generally, in documenting possibilities for ameliorated accounting, pressure for technical changes abounds and further justifies itself. Reflecting on the organizational consequences of the implementation of prescribed modern cost management techniques can shed light on more meaningful directions for accounting research in the area. A deeper appreciation can be obtained by not only examining the technical specificity of accounting techniques in practice but additionally, from exploring how they are affected by organizational processes in a wider sense.» Bhimani, A. (1994) «Modern Cost Management: Putting the Organization before the Technique», *International Journal of Production Economics*, vol. 36, no. 1, p. 30.

s'approprier la gestion complète des dispositifs instrumentaux si ce n'est pour la raison évidente que les symboles de leurs langages-expert fécondent les appareillages qu'ils utilisent.¹ De plus, une direction préfère les outils reflétant une stricte gestion économique alors que les responsables de premier niveau des opérations favorisent des mesures et des indicateurs qui dépassent les représentations financières.² Des outils pourvus de ces fonctions de renseignement sur les coûts, produisant strictement des données financières, monétaires ou comptables, entraînent d'autres difficultés importantes comme des formes d'autisme, une incapacité à décoder le réel économique avec la bonne grammaire d'interprétation et la mise à mal du jugement en contexte de grande compétitivité.³ D'un point de vue théorique, comment expliquer cette tendance des contrôleurs à se couper des symbolisations autres que financières, qu'ils se refusent, du moins, à composer avec la diversité informationnelle et qualitative alors même que les décideurs doivent y recourir pour asseoir une décision éclairée ?⁴ Justement, leur métier ne consiste-t-il pas à abrégé cette richesse informationnelle, en modèles de représentation économique simples ?⁵ Pourquoi les données financières dominent-elles la connaissance produite par instrumentation et surtout, pourquoi impressionnent-elles ?⁶ Question de culture ou parce que l'image financière exerce une emprise encore mal comprise sur les choix qui président à l'action gestionnaire ? En effet, comment l'image financière arrive-t-elle à tenir, sous sa *loi*, le regard gestionnaire ?⁷ Autrement dit, comment parvient-elle à enserrer le jugement du gestionnaire entre le monde de l'irrationnel et celui de la rationalité économique ?⁸ Nous sommes d'avis que toutes ces questions demeurent ouvertes parce que les fonctions primitives de l'outil, ce qui pourrait constituer le sens d'une régularité admise entre les membres du champ, souffrent encore de déficit d'espaces discursifs corrélatifs avec l'idée de la technique. Encore faut-il connaître, pour ce faire, sans doute, l'objectif visé ou la raison d'être d'un outil.

¹ Simons, H.A. (1991) *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Paris, Dunod.

² Argyris et Schön voyaient déjà, il y a trente ans, que l'outil de gestion était un artefact matériel/informationnel que l'acteur organisationnel investissait d'un schème d'utilisation qui lui était propre et c'est ce dernier qui fournissait à chacun «sa» théorie de l'action instrumentée. Argyris, C. et D. Schön (1978) *Organizational Learning: A Theory of Action Perspective*, Boston, Addison-Wesley.

³ De plus : «Finalement, les systèmes d'informations, développés par le contrôle de gestion, répondent mal aux besoins des responsables. Ils ne traitent quasiment que les données financières, ce qui les déconnecte de la réalité quotidienne car celle-ci est un univers constitué de signaux multiformes, d'un ensemble d'informations très riches (qualitatives ou quantifiées) et d'unités de mesure très diverses. Cet ensemble de signaux utilisés effectivement pour le pilotage et la prise de décision opérationnelle et stratégique ne peut être résumé et synthétisé par des données strictement monétaires réductrices de la réalité. La prétention des ratios ou des indicateurs financiers à guider réellement la prise de décision se trouve heureusement largement découragée dans la pratique réelle des décideurs. Cette focalisation des outils de contrôle de gestion sur des indicateurs financiers est très dommageable car elle crée une sorte de schizophrénie chez les décideurs stratégiques : d'un côté il y a un système d'informations financières non fiable à ses yeux mais qui l'impressionne, et d'autre part il s'appuie sur des informations diverses non structurées hors comptabilité qui finissent par l'emporter dans la décision qu'il prend. La coexistence de ces deux sources d'information non reliées comporte un risque élevé de non-qualité dans la prise de décisions.» Savall, H. et V. Zardet (1992) *Le nouveau contrôle de gestion*, op. cit., p. 34.

⁴ Roberts, J. et R. Scapens (1985) «Accounting Systems and Systems of Accountability – Understanding Accounting Practices in Their Organisational Contexts», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 10, no. 5/6, p. 443-456.

⁵ Sproull, L. et S. Kiesler (1986) «Reducing Social Context Cues: Electronic Mail in Organizational Communication», *Management Science*, vol. 32, no. 1, novembre, p. 1492- 1512.

⁶ Feldman, M.S. et J.G. March (1981) «Information in Organizations as Signal and Symbol», *Administrative Science Quarterly*, vol. 26, p. 171-186.

⁷ Les deux auteurs cités ci-après font usage de l'expression «inscription devices» pour référer, entre autres choses, à l'idée que nous nous faisons des outils comme dispositifs. Bloomfield, B.P. et T. Vurdubakis (1997) «Visions of Organization and Organization of Vision: The Representational Practices of Information Systems Development», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 7, p. 639-668.

⁸ Nahapiet, J. (1988) «The Rhetoric and Reality of An Accounting Change: A Study of Resource Allocation», op. cit., p. 5-27.

3.1.3 Finalités, objectifs et portées des instruments

La finalité est la même d'un instrument à l'autre, assure Lorino, dans une autre étude: c'est formuler «et, si possible, chiffrer des objectifs, puis mesurer les performances réalisées dans l'accomplissement de ces objectifs».¹ Cette idée de formulation renvoie à celle de régulation. Elle est une forme d'action concertée pour rapprocher le sensible et l'intelligible du gestionnaire.² De fait, le but d'un outil informatique, par exemple, serait non seulement la régulation de tous, pour renforcer le lien collectif³, mais que «les ordinateurs apparaissent comme la dernière forme d'extériorisation du cerveau de l'homme par le truchement duquel les esprits sont enfin interconnectés dans un "collectif pensant"».⁴ Cette position, là encore, s'entend dans le cadre de l'outil informatique qui, lui-même, incorpore potentiellement un ensemble varié d'outils aux finalités multiples. Mais, l'instrument de contrôlabilité, à proprement parlé, que dire d'autres, sur sa visée fondamentale ? Meyer, quant à lui, offre un point de vue qui ne sera pas étonnant dans le cadre de l'analyse de cette littérature: le prix de revient, les ratios, les budgets et le tableau de bord représentent des instruments dont l'objectif principal est de contrôler l'information.⁵ La recherche montre aussi que le secteur industriel importe peu : les outils du contrôle de gestion visent des usages traditionnels de pilotage de l'entreprise par l'information.⁶ Mévellec a déjà écrit qu'il n'est pas simple de répondre à cette question. Les outils sont nombreux et n'ont pas tous la même fonction. De plus, dit-il, «le poids croissant de l'outillage» est certainement «en liaison avec la polyvalence recherchée des machines, mais le poids considérable des investissements technologiques» joue sur leur nombre et état de nature; donc, de ce monde matériel omniprésent dans les conduites sociales, note-t-il, il faut penser que ces nouveaux investissements «ne vont pas sans un important investissement immatériel» comme la formation, le développement des habilités, la mise à jour des expertises, etc. : la difficulté fondamentale est donc de savoir comment «intègre-t-on l'investissement immatériel dans les calculs économiques», un problème qui générera, à son tour, son lot d'instruments nouveaux.⁷ Il y a donc un inframonde organisationnel qui vient frapper à la porte des outils. Qu'est-ce qu'un outil de contrôle des compétences ? Quelle est sa raison d'être du point de vue de la personne évaluée ? L'investissement immatériel est supposé avoir un référent instrumental: lequel ?

L'immatérialité offre une excellente occasion pour penser le sens commun possible d'une finalité de l'outil. Savall et Zardet donneraient raison à Mévellec au sujet de l'accroissement de l'immatérialité et

¹ Lorino, P. (1991) *Le contrôle de gestion stratégique*, Paris, Dunod, p. 1.

² Segrestin, D. (2003) «Les nouveaux horizons de la régulation en organisation le cas des progiciels de gestion intégrés», in G. de TERSAC [sous la dir.] *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, Paris, La Découverte, p. 61-76.

³ Cornoy, M. (2001) *Dans quel monde vivons-nous ? Le travail, la famille et le lien social à l'ère de l'information*, Paris, Fayard.

⁴ Allard, L. et F. Vandenberghe (2002) «L'invention de soi ? Étude de quelques usages expressifs d'Internet. L'exemple des Nets d'Or.», 2001 *Bogues. Globalisme et pluralisme*, Actes de colloque, Montréal, 24-27 avril, p. 10.

⁵ Meyer, J. (1983) *Le contrôle de gestion*, op. cit., p. 10.

⁶ Ducrocq, C. et al. (2001) «Le suivi de la qualité et des coûts dans les entreprises de services : une enquête sur les pratiques et les outils employés par les départements de contrôle de gestion», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 4, no. 3, septembre, p. 89 - 121.

⁷ Par investissement immatériel il faut entendre aussi le développement de la culture organisationnelle, la renommée et tout autre changement sociotechnique dans la structure administrative, etc. Mévellec, P. (1990) *Outils de gestion. La pertinence retrouvée*, Paris, Éditions Comptables Malesherbes, p. 26.

de sa prise en charge obligée par les outils : il existe un monde d'activités qui n'est pas correctement reflété à travers les outils traditionnels, un monde *caché* qui devrait être une finalité basée sur une technique, celle des coûts-performances cachés, seule apte, semble-t-il, à se poser en «véritable outil de mise en œuvre de la stratégie».¹ Ici le sens de l'immatérialité renvoie aux dimensions cachées de l'organisation, particulièrement ce qui lui en coûte sans qu'elle le sache. L'instrumentation du calcul économique comptable peut être renouvelée afin de montrer les dysfonctionnements de ses mesures classiques (les coûts visibles) et les potentialités à exploiter (cerner les coûts cachés et les performances cachées) dans l'entreprise.² Ces réalités *cachées* ne sont donc jamais, par définition, intégrées aux systèmes comptables et de gestion. Pour intégrer ces réalités, seul un système de pilotage stratégique qui comporterait des «plans d'actions prioritaires», des «tableaux de bord socioéconomiques» et des «contrats d'activités périodiquement négociables», tous trois vus ici comme des «outils de management socioéconomiques» nécessaires pour maîtriser les coûts cachés. C'est cette maîtrise des coûts cachés qui devient alors la principale raison d'être des outils de gestion qui, de fait, peuvent alors contribuer à la création d'un potentiel de développement socioéconomique à long terme.³

Sans aller plus loin dans cette direction, nous retiendrons le fait suivant : il y a peu de discours sur le sens générique des finalités de l'outillage en contrôle de gestion dans la littérature récente.⁴ Chaque outil spécialisé peut avoir, en fait, plusieurs finalités (pensons à celles de l'outil budgétaire). Enfin, dans la littérature des praticiens, il serait possible de découvrir de nombreux rapports fins/utilisations d'une panoplie d'outils de gestion.⁵ La limite importante constatée à ce niveau de la connaissance réside dans le manque de formalisation, tant en qualité conceptuelle qu'en quantité de recherches disponibles, quant à la nature d'un outil identifié clairement comme tel par les chercheurs et, par conséquent, sur le sens général de ce que serait son ultime finalité. En somme donc, du côté des finalités, les académiciens accordent des attentions diverses sur des points spécifiques mais sans jamais les relier aux caractéristiques fondamentales de ce que serait le sens générique d'une instrumentation de la gestion.⁶ Le manque de réflexion sur cette visée générale s'expliquerait-il par le fait que nous ne connaissons pas très bien sa nature ? En effet, de quoi est composé un outil comptable ? Est-il cognitif, matériel ou immatériel ? Comment le voit-on ?

Une comptabilité de gestion est tellement complexe que les acteurs organisationnels préfèrent l'ignorer.⁷ Pourtant ils le devraient, croit Brosnan, parce qu'elle est une technologie qui n'est pas au

¹ Savall, H. et V. Zardet (1992) *Le nouveau contrôle de gestion*, op. cit., p. 14.

² Mais cette rénovation passe par un ajout important de nouveaux instruments de gestion qui vont du tableau de bord stratégique aux grilles de compétences en passant par des techniques de gestion du temps. On consultera avec profit l'ouvrage précédemment cité.

³ Savall, H. et V. Zardet (1991) *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, Paris, Économica. Voir plus précisément p. 189 et ss.

⁴ Charreaux, G. et A. Schatt (2005) *Les Publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux*, FARGO : Centre de recherche en Finance, Architecture et Gouvernance des Organisations, Cahier du FARGO no 1050101, 2^{ème} version révisée.

⁵ Chtioui, T. et M. Soulerot (2005) «Quelle structure des connaissances dans la recherche en comptabilité, contrôle et audit ? Une étude bibliométrique de la revue CCA sur la période 1995-2004», *Actes du colloque*, 26^e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai.

⁶ Gosselin, M. (2005) «Un bilan de dix ans de publication dans *Comptabilité, contrôle et audit*», *Actes du colloque*, 26^e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai.

⁷ Brosnan, P. (2005) «La comptabilité de gestion: une technologie invisible», *Travail et Emploi*, no. 103, juillet-septembre, p. 7-20.

service de la gestion puisque son aspect discrétionnaire la qualifie de véritable technologie du pouvoir. La référence à l'expression de technologie invisible a été popularisée par Berry qui voyait les instruments de gestion comme *des auxiliaires discrets*, néanmoins toujours *fidèles au pouvoir* dirigeant.¹ Telle est l'une des avancées originales, de fait, de la première synthèse théorique en langue française. Les idées de Berry pour qualifier la gestion de technologie ont fait largement leur chemin dans la littérature mais elles demeurent citées pour référer à ce premier regard neuf sur la gestion, regard qui tient dans des constats et non dans une théorie systématique.² Pourtant, entre les capitaux, la gestion et le marché, il existe bel et bien une distanciation spécifique qui est comblée par une technologie, mais de quel type et au nom de quelle finalité. Comprenons alors que des outils de contrôle forment une technologie omniprésente dans les pratiques des gestionnaires qui, par ailleurs, passe tellement inaperçue, fait tellement partie des meubles, qu'il peut devenir normal qu'elle soit banalisée parce que routinière, voire tellement incorporée aux gestes experts qu'elle est devenue impensée. Cette particularité de la discrétion de l'outil paraissait décisive pour Berry, d'autant que c'est celui-ci, plus que toute autre composante organisationnelle, qui contribuait de manière remarquable à la structuration du réel, au conditionnement des choix et des conduites. Partant, il voyait dans les outils différents rôles dont les plus importants étaient la réduction de la complexité, la mise en place de processus routiniers de décision, la redistribution de la vigilance, la standardisation des rapports sociaux, etc. Par conséquent, l'examen de la mise en œuvre d'un outillage de gestion devient fondamental pour découvrir cette antichambre du pouvoir. En observant, justement, une telle mise en œuvre, dans une entreprise industrielle, plus spécifiquement les rapports entre le contrôle de gestion et l'outil de la qualité totale, Rousseau et Warnotte concluent que le contrôle de gestion lui-même «est partie intégrante d'une "technologie invisible" contribuant de façon puissante à structurer l'activité des cadres opérationnels en renforçant subtilement leur dépendance vis-à-vis du service fonctionnel».³ Les deux auteurs soutiennent qu'un instrument comptable et la fonction même de contrôle de gestion se confondent avec d'autres éléments d'un système technique qui les englobe et les dépasse. D'où la nature diffuse, et difficilement perceptible, de l'outillage en gestion dans le domaine du contrôle de gestion. Parce qu'il est une *technologie invisible* et, pour cette raison, devons-nous croire, non seulement sa réalité et ses effets immédiats passent-ils quasiment inaperçus, mais cette caractéristique fondamentale expliquerait aussi qu'il serait difficile pour les académiciens de discourir sur les effets subtils induits par ses principaux instruments. Inversement, croit un autre producteur scientifique, c'est à partir d'une instrumentation comptable qu'il serait possible de reconstituer les conduites comptables et de gestion et, ainsi, rendre visible des éléments significatifs de cette instrumentation, tant sur un plan social que politique.⁴ Cette

¹ Berry, M. (1983) *Une technologie invisible : l'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Paris, Centre de Recherche en gestion : École Polytechnique.

² Le cas de la citation obligée est illustré dans ce travail de recherche d'un spécialiste de la technique et des technologies en gestion de Segrestin, D. (2003) «Les nouveaux horizons de la régulation en organisation : le cas des progiciels de gestion intégrés», in G. de TERSAC [sous la dir.] *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, Paris, La Découverte, p. 61-76.

³ Rousseau, A. et G. Warnotte (1996) «Qualité totale et contrôle de gestion», *op. cit.*, p. 87.

⁴ Colville, I. (1981) «Reconstructing "Behavioral Accounting"», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 6, no. 2, p. 119-132.

difficulté de rendre apparents les réseaux sociaux rattachés à des entités instrumentales de contrôle commande une étude plus exhaustive des objets abrégés comme des mesures comptables, des pourcentages, des taux, etc. selon les dernières théories des organisations en vigueur dans la discipline.¹ Enfin, c'est tout ce qui est dans un phénomène de traduction, donc le *représenté comptable* de l'entreprise ou le *traduit de contrôlabilité* qui forme le matériau de cette technologie invisible de l'instrumentation et qu'il faut mettre à jour.² Une théorie de la traduction serait-elle possible ? Cette piste est à explorer avec prudence, car l'activité de traduction est souvent vue comme une activité suspecte.³ Elle est un acte contre nature puisque toute expression experte qui résulte d'une technicité de la traduction est hors de portée de l'acteur qui ne maîtrise pas les codes techniques. Toute la question à ce sujet revient à identifier qui joue des rôles de traducteur, quelles sont les opérations de traduction et quelles réalités sont transfigurées en quelles autres formes. Enfin, cette question reste ouverte, car on ne sait pas encore parfaitement comment une comptabilité organisationnelle traduit la réalité économique : par le biais d'outils ? De normes ? De techniques ?

Même si nous ne pouvons guère aller plus loin sur cet aspect, pourtant stimulant et riche de possibilités conceptuelles, nous pouvons nous demander s'il existe des outils plus importants que d'autres au sein d'un tel ensemble technique.⁴ Une telle hiérarchie pourrait être une occasion de déterminer les efforts consentis sur la bonne catégorie pour établir les raisons d'être ou plutôt sur la classe secondaire de l'instrumentation qui expliquerait, du coup, des limites sur la disponibilité de la connaissance. À en croire les paroles de Mévellec, il semblerait que oui : «on peut dire qu'indicateurs de résultat et de pilotage sont les vrais instruments de la maîtrise des coûts bien que la plupart d'entre eux soient exprimés dans des unités non monétaires.»⁵ Seulement voilà, son commentaire ne vaut-il pas que pour le contrôle des coûts ? N'est-ce pas là un domaine marginal en contrôle de gestion ? Si nous en référons une fois de plus à ce chercheur, certainement pas : cet instrument est un facteur déterminant dans la formulation stratégique, car «c'est par la conjonction des instruments de calcul de coûts, les mesures de performances et les choix structurels que se construit et se confirme une stratégie gagnante»; mais surtout parce que le principal acteur de cette dynamique, le comptable de gestion, a un rôle décisif : «celui de constructeur de modèles.»⁶ Son défi est plutôt d'intégrer des stratégies, de nouveaux modèles d'affaires avec des outils de calcul de coût parfaitement intégrés. Nous comprenons que le choix du bon outillage a à voir avec l'efficacité des

¹ Cooper, R. (1992) «Formal Organization as Representation: Remote Control, Displacement and Abbreviation», in M. Reed et M. Hughes [sous la dir.] *Rethinking Organization: New Directions in Organization Theory and Analysis*, Londres, Sage, p. 254-272.

² Kallinikos, J. (1995) «The Architecture of the Invisible: Technology is Representation», *Organization*, vol. 2, no. 1, p. 117-140.

³ Ce spécialiste de la traduction, de la linguistique et de la littérature a souvent écrit çà et là dans son œuvre pourquoi il ne fallait pas disjoindre le signifiant du signifié, ni l'oral de l'écrit, encore moins le discours de l'écriture sur l'écriture, etc. Voir son commentaire sur l'image et sa traduction métaphorique dans le chapitre 1 (Figures non-figures) de la troisième partie (Organisation Métaphorique) dans Meschonnic, H. (1970) *Pour la poétique*, Paris, Gallimard, p. 101-127.

⁴ La littérature exploitant plus à fond les idées de Berry sur cette technique invisible demeure remarquablement limitée. Nous verrons plus loin que ses idées ont inspiré le nouveau courant de la sociologie des dispositifs de gestion. Pour l'instant, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons passer sous silence cette conception qui mérite d'autres développements conceptuels.

⁵ Mévellec, P. (1995) *Le calcul des coûts dans les organisations*, op. cit., p. 119.

⁶ *Ibid*, p. 119-120.

stratégies.¹ Ce que confirment d'ailleurs, avec plus de précision, Guedj et ses collaborateurs : sans le «grand choix de techniques de gestion qui sont à leur disposition, les managers ne peuvent ni faire la stratégie, ni piloter l'entreprise, ni motiver les collaborateurs.»² Dans le cas contraire, ce sont des frictions sans fin qui se pointent à l'horizon, «provoquées par un contrôle de gestion autocratique ou inadapté.»³ Le management et la stratégie doivent leur pertinence et leur efficacité à l'adéquation de l'instrumentation gérée par un contrôleur. Ce constat, sans doute étonnant, rejoint pourtant celui de Mévellec et d'une certaine littérature professionnelle. Que nous soyons d'accord ou non avec cette position, nous comprenons qu'il y a des outils plus pertinents que d'autres au sein d'un domaine d'activités et au sein d'une direction d'entreprise.⁴ Ils peuvent alors contribuer directement à l'enrichissement des tâches et ainsi participer concrètement au développement de l'émancipation au travail. De cette idée de la pertinence, à notre avis il n'existe pas de documents de recherche démontrant théoriquement ou empiriquement l'importance relative des outils comptables face aux outils de gestion.⁵ Tout au plus pouvons-nous repérer plusieurs articles de recherche valorisant l'apport indéniable de la comptabilité de gestion au gain de performance organisationnelle⁶, au contrôle des réalités intangibles⁷, à la stratégie⁸, etc. Enfin, tout au plus, y voit-on un parti-pris, pour un champ de recherche, ou un champ de valeurs accordées à la pertinence d'une boîte à outils comptables. Dans un autre ordre d'idée, la pertinence de l'outil est fonction de l'utilité de l'information qu'il procure.⁹ L'outillage doit transformer l'information en connaissances exploitables pour la prise de décision. Il importe de distinguer les données informationnelles à capitaliser dans des registres de celles requises pour une interprétation immédiate. Dans ce cadre, la pertinence d'un outil se détermine donc selon sa contribution comme aide efficace à la décision.¹⁰ Grâce à la qualité de l'information véhiculée par l'outil, elle peut également être fonction de sa capacité à susciter le

¹ Ce point de vue est aussi partagé par Cooper. En effectuant une analyse basée sur 23 études de cas, Robin Cooper a voulu connaître de quelles manières sont utilisées les techniques comptables et de gestion pour permettre la mise en œuvre des stratégies d'entreprises japonaises. Cette analyse l'a d'abord conduit à établir un cadre théorique (relativement simple) basé sur six techniques de gestion des coûts : trois sont dites proactives et trois techniques passives. Les techniques proactives sont désignées pour aider à la gestion des coûts des futurs produits. Elles sont donc anticipatrices, elles postulent des conditions pour produire un coût-cible, un prix de cession interne entre les divisions du groupe et pour faire le design de l'ingénierie nécessaire pour construire de la valeur (la technique dite du *value engineering*). Les techniques passives conviennent parfaitement pour aider à gérer les coûts de produits existants. Elles sont le coût de revient, le coût d'un processus et le *coût Kaizen*. On retiendra essentiellement que toutes ces techniques peuvent constituer une relation d'interdépendance, elles peuvent se penser et être utilisées simultanément ou de façon séquentielle : «These techniques begin with target costing which links the customer into the design process and ends with kaizen where existing production processes are made more efficient.» Cooper, R. (1996) «Costing Techniques to Support Corporate Strategy: Evidence from Japan», *Management Accounting Research*, vol. 7, p. 243.

² Guedj, N. et al. (1995) *Le contrôle de gestion : pour améliorer la performance de l'entreprise*, op. cit., p. 24-25.

³ *Ibid.*

⁴ Bancel-Charensol L. et M. Jouglaux (2004) «L'impact des outils de gestion sur le travail en "front office"», *Travail et Emploi*, no. 99, juillet, p. 81-97.

⁵ Il existe une série de grands auteurs qui rappellent cet état de fait depuis Fayol, Taylor jusqu'à un Peter Drucker qui considère la comptabilité de gestion comme irremplaçable au sein des nouveaux défis du management et qui doit absolument rester au fondement du processus décisionnel des managers tant pour les informer que pour les aider immédiatement à établir leur analyse. Voir Drucker, P. (1973) *Management: Tasks, Responsibilities, Practices*, New York, Harper&Row, p. 27.

⁶ Lapsley, I. et E. Wright (2003) «The Diffusion of Management Accounting Innovations in the Public Sector: a Research Agenda», *Management Accounting Research*, vol. 15, no. 3, septembre, p. 355-374.

⁷ Bontis et al. (1999) «The Knowledge Toolbox : A Review of The Tools Available to Measure and Manage Intangible Resources», *European Management Journal*, vol. 17, no. 4, p. 391-402.

⁸ Bromwich, M. (1990) «The Case for Strategic Management Accounting: The Role of Accounting Information for Strategy in Competitive Markets», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 15, no. 1-2, p. 27-46.

⁹ Léveillé, V. (2000) *De l'organisation des données dans les systèmes d'information. Réalisation d'un outil de gestion de données hétérogènes et formelles appliqué à la veille technologique*, Thèse, Université d'Aix-Marseille 3, Aix-en-Provence.

¹⁰ David, A. (1996) «L'aide à la décision entre outils et organisation», *Entreprises et Histoire*, no. 13, p. 9-26.

changement.¹ Cette compréhension de la relation entre un outil adapté et la qualité de l'information produite chez les gestionnaires est déterminante dans la formulation adéquate de la stratégie.² Mais les outils peuvent s'entourer d'un autre monde social et se traduire dans sa matérialité même.

3.1.4 L'outil est un reflet de l'organisation

Les outils sont-ils conçus selon un degré de correspondance avec la structure organisationnelle ou avec des communautés de pratique ?³ Personne ne doutera de la mutation, toujours accélérée, des structures d'entreprise et des conduites des individus. Ce double phénomène touche directement le contrôle de gestion, entre autres en matière de modélisation des coûts.⁴ Il est connu que le contrôle de gestion fabrique des outils efficaces pour accompagner des groupes d'individus et le changement de leurs activités. Quelle est la relation entre structure et outil ? Si les structures organisationnelles changent, c'est parce que les activités principales d'une organisation changent, les technologies bousculent l'organisation du travail et la concurrence relance en permanence le réaménagement des contraintes qui pèsent sur les individus et les systèmes. Analyser une activité et ses coûts de consommation en ressources c'est réfléchir sur le lien fécond entre outils de calcul des coûts, les activités et les structures.⁵ Nous pourrions envisager l'outil comme un mécanisme de coordination, c'est-à-dire l'un des éléments constitutifs de l'idée de structure. Du coup, il doit maintenant être pensé selon des «modèles transversaux caractérisés par la coordination horizontale, la flexibilité, le partage de l'information, la polyfonctionnalité...».⁶ Il apparaît qu'il vaut mieux parler de structures multidimensionnelles face à une conception de l'entreprise éclatée, aux frontières poreuses et donc aux structures malléables et floues : l'entreprise en réseau, l'entreprise virtuelle, l'entreprise transversale, l'entreprise hybride, l'entreprise imaginaire et l'entreprise agile,⁷ autant de nouvelles formes transversales de la structure qui favorise l'émergence d'une nouvelle instrumentation de gestion et qui s'est déplacée vers les «services, les communications et les systèmes de connaissances».⁸ Dans ce cadre structurel transversal, aux «côtés des outils de type administratif ou bureaucratique, des processus fondés sur la communication et les échanges sont mis en œuvre.»⁹ En conséquence, les outils sont utilisés en concomitance avec d'autres réalités sociotechniques pour traduire et refléter ces nouvelles

¹ David, A. (1998) «Outils de gestion et dynamique de changement», *Revue française de gestion*, *op. cit.*,

² Bancel-Charensol L. et M. Jougleux (2003) «Les outils de gestion et de pilotage des équipes de direction des caisses d'allocations familiales», *Revue Recherches et Prévisions*, no. 74, décembre, p. 27-38.

³ Chanel, V. (2000) «Communautés de pratique et management de projet», *Management*, Vol. 3, no. 1, p. 1-30.

⁴ Regnard, Y. (1998) «Pour une approche structurelle des coûts des activités cliniques», *Comptabilité Contrôle Audit*, mars, p. 49-67.

⁵ Godowski, C. (2000) «Appréciation du système de coûts bancaires : plaidoyer pour l'adoption d'un réseau d'analyse basé sur les activités », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, no. 3, septembre, p. 45-71.

⁶ Allouche, J. et I. Huault (1998) «Contrôle, coordination et régulation : les nouvelles formes organisationnelles», *Finance, Contrôle, Stratégie*, vol. 1, no. 2, p. 5.

⁷ Voir les nombreuses références de ces modèles dans l'article cité précédemment, p. 7.

⁸ Allouche et Huault ajouteront à cet enjeu : «Le complexe division-coopération-hiérarchisation est transformé par les dynamiques de *reengineering*, de *lean production* et de travail d'équipe. La prégnance de la fluidité des processus sur la subordination fonctionnelle, le développement de la multifonctionnalité d'équipes de développement, le partage d'informations horizontalement plutôt que verticalement soulignent cette nouvelle élasticité des frontières internes à la firme et l'avènement annoncé d'un paradigme post-bureaucratique.» *Op. cit.*, p. 8.

⁹ *Ibid.*, p. 10.

configurations organisationnelles.¹ Sans rentrer dans le circuit des explications lourdes des transformations organisationnelles, disons que ce phénomène contraint tôt ou tard les contrôleurs à faire évoluer leurs outils de mesure. Mévellec écrit que l'outil comptable «n'est que la traduction du modèle de fonctionnement de l'entreprise», mais ce modèle «se voit régulièrement attaqué sous l'angle technique»; il en découle qu'une telle attaque touche la palette des outils du gestionnaire et qu'ils ne traduisent plus les mutations des structures organisationnelles, car il subsiste «une incapacité à faire évoluer le modèle de représentation de l'entreprise. C'est dans la cohérence extrêmement forte de ce dernier qu'il faut voir la source première des rejets des outils nouveaux.»²

Il existe un décalage entre la morphologie des outils et leur fonctionnement pour cause défaillante de modélisation des structures de l'entreprise et pour Benghozi, surtout pour les outils informatiques, il faut arrêter de penser qu'ils sont un facteur de flexibilité et de coopération.³ En ce domaine, nous assistons plutôt à la coexistence entre un renforcement de la souplesse et une rigidité renouvelée. Le champ comptable s'est exprimé sur cette difficulté à dépasser ce conservatisme de la pensée qui se renforce dans la mise à jour d'un outil à travers des discours, entre autres, ceux portant sur la comptabilité par activité. Pour l'essentiel, ces discours postulent une conception simple de l'entreprise définie comme un ensemble de processus, de flux et d'activités.⁴ Autrefois, c'était la vision classique du modèle d'entreprise qui dominait la construction de l'outillage : «La standardisation des procédés, caractéristique de la bureaucratie mécaniste, correspond évidemment aux outils classiques du modèle traditionnel et taylorien du contrôle de gestion : analyse des coûts, suivis des écarts par rapport aux standards, etc.»⁵ Aujourd'hui, les académiciens ont compris, depuis l'époque des travaux de Kaplan, que des «systèmes de contrôle et de comptabilité médiocrement conçus et périmés peuvent déformer la réalité de la performance industrielle. Tout aussi important : ils peuvent mettre hors d'atteinte les profits promis par les nouveaux processus manufacturiers».⁶ La question à formuler sur cet état de la connaissance est celle-ci : est-il normal que des outils comptables puissent être lents à évoluer étant donné la fonction de contrôle et de conservation des acquis de l'organisation du travail à laquelle ils renvoient ? La recherche demeure peu bavarde sur cet état de la question.

¹ Ils sont « [...] dès lors plus interactifs, moins rigides, moins formels. Ils concernent a) les relations latérales, entre départements sous la forme d'équipes de travail, de *task forces*, de comités de réflexion ; b) les communications informelles qui font référence à toutes les relations entre membres de l'entreprise, les réseaux de contacts, les relations interpersonnelles et les échanges d'information en dehors des cadres préétablis, afin de favoriser la transversalité ; c) les processus de socialisation qui consistent à fortifier, développer une culture organisationnelle grâce à la mobilité géographique, au management des itinéraires de carrière, aux systèmes de rémunération et de récompense.» *Ibid.*

² «Généralement construites sur des hypothèses incohérentes avec le modèle en place, les innovations de gestion viennent s'écraser contre ce modèle dès lors qu'elles entendent toucher à l'une de ses hypothèses fondamentales. Il en est et sera de même pour la comptabilité. Si l'on veut réellement changer le mode d'évaluation économique des entreprises, il faut commencer par obtenir un consensus sur les bases qui constituent le socle du nouveau modèle. Ce n'est qu'à cette condition que les développements techniques ont une chance de trouver un écho favorable et durable dans la boîte à outils des gestionnaires.» Mévellec, P. (1995) *Le calcul des coûts dans les organisations*, op. cit., p. 96.

³ Benghozi, P.-J. (2001) «Technologies de l'information et organisation : de la tentation de la flexibilité à la centralisation», *Gestion 2000*, vol. 2, mars-avril, p. 1.

⁴ Kaplan, R. et D. Norton (1998) *Le tableau de bord prospectif*, Paris, Éditions d'Organisation.

⁵ Meyer, J. (1983) *Le contrôle de gestion*, op. cit., p. 88.

⁶ Kaplan, R.S. (1984a) «Yesterday's Accounting Undermines Production», *Harvard Business Review*, juillet-août 1984. Cité et traduit par Lorino (1989) *L'économiste et le manager*, op. cit., p. 85.

Dans un autre ordre d'idées, Dillard et Burris constatent effectivement que les nouvelles technologies modernes (informatiques, de fabrication, etc.) entraînent des changements importants dans les systèmes de contrôle et dans la structure organisationnelle.¹ Ces «*technologies avancées*» disent-ils, couplées à une dynamique du marché devenue imprévisible, accélèrent la transformation du contrôle et des processus techniques comptables : ces phénomènes conjugués donnent alors naissance à un nouveau modèle structurel qu'ils nomment la *technocratie*.² Cette vision traite de la place démesurée du modèle de la technique dans les systèmes de production, dans l'outillage comptable et de contrôle, dans le savoir-faire des dirigeants, etc. Cette vision idéologique présente la technique comme la seule référence possible à la modélisation des éléments de la structure organisationnelle et, par conséquent, la formation des outils. Sur cet état du savoir, Flichy estime que c'est une culture du résultat qui pourrait en être à l'origine, tout comme la recherche de moyens concrets d'un inventeur ou d'un concepteur qui souhaite voir ses intuitions se transformer en objet technique capable de répondre à un besoin.³ Il invite à relativiser la tradition rationaliste de différents penseurs sur la technique qui séparent depuis longtemps la conception et l'exécution : «Les projets réussis sont le résultat de compromis permanents avec les différents acteurs qui ont des compétences spécifiques et viennent de plusieurs secteurs de l'entreprise. On assiste à un jeu constant de négociation et d'intégration.»¹ Flichy voit donc davantage des jeux de négociation, de compromis d'une innovation technique qui se construit en fonction d'opportunités, d'accords ponctuels voire même de controverses pour la réalisation d'un objet technique comme un outil. Enfin, malgré la présence d'un certain nombre de travaux, nous constatons que les membres du champ ont peu exploré ce domaine des composantes structurelles et de leur rapport avec l'outillage de gestion. Cette direction de recherche demeure importante, car, de manière schématique, jusqu'à maintenant, nous venons de voir que

¹ Dillard, J.F. et B.H. Burris (1993) «Technocracy and Management Control Systems», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.3, p. 151-171.

² En fait, les auteurs se basent sur des travaux existants pour soutenir leur thèse, ceux de Burris, B. (1993) *Technocracy at work*, New York, SUNY Press ainsi que Burris, B. (1989) «Technocratic Organization and Control», *Organization Studies*, p. 1-22. La «technocratie» n'est peut-être pas un terme excessif si on considère les grandes lignes de leur conception théorique. Premièrement, il présente la technocratie comme la forme organisationnelle appelée à succéder à la bureaucratie. La technocratie est le produit d'une restructuration dominée par les solutions techniques pour répondre aux crises économique et managériale. Cette technocratie est en fait le produit d'une idéologie. Elle prône d'abord des valeurs comme l'objectivité, la méritocratie et ensuite, elle cherche à éliminer les conflits et les dimensions politiques qui remettraient en cause l'autorité de ceux qui détiennent véritablement le pouvoir. A partir de ces premières présuppositions, l'objectif des auteurs est de démontrer l'hypothèse suivante : «We argue that the proposals for revitalizing management accounting and control systems are unquestioningly grounded in technocratic ideology, embodying, and perpetuating, the characteristics of technocracy.» (p. 151) Deuxièmement, les experts (dont les comptables) proclament que le temps est révolu où de simples règles formelles venaient définir le processus de prise de décision et les pratiques managériales : c'est la polarisation entre les professionnels certifiés de la gestion et ceux qui ne le sont pas qui, dans les faits, forcent le jeu du développement de la structure organisationnelle. La réalité est devenue complexe et des impératifs technologiques dictent désormais les processus organisationnels : seuls des compétences et des savoirs technologiques peuvent résoudre ces problématiques. D'où le sens profondément idéologique exprimé par Dillard et Burris. L'implication la plus forte de cette idéologie réside donc dans cette croyance en des impératifs technologiques incontournables qui conduiront potentiellement à diminuer toute réflexivité discursive impliquant des normes éthiques et sociales. De plus, selon les auteurs, les experts n'ont aucune idée réelle de la puissance de cette idéologie. Ce qui peut poser de sérieuses difficultés. Aussi, la conséquence ultime, affirment les auteurs en citant le commentaire très explicite de Heydebrand, «is to "turn problems of politics, expertise and administration into problems of cybernetic systems control, the ultimate form of the 'administration of things' "». Enfin troisièmement, le domaine du contrôle de gestion n'est pas épargné par cette rhétorique technique. Les activités et les processus inefficaces peuvent être facilement identifiés par des experts seulement : ils sont les seuls habilités à appliquer des diagnostics et proposer des *technologies avancées* plus performantes pour produire des structures efficaces. Tout autre effort par toute autre personne sera qualifié d'irrationnel et cette personne sera jugée immédiatement incompétente. La mainmise de l'expertise sur les technologies instrumentales du management équivaut à une mainmise sur l'organisation des structures. Reste à savoir maintenant ce que vaut cette idéologie dans l'épreuve de la réalité.

³ Flichy, P. (2001) «La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'Internet», *Réseaux*, no. 109, p. 53-54.

les outils sont perçus comme des facteurs de premier plan de progrès économique et de changement organisationnel. Faisons le point sur ce segment. Au-delà de ces considérations, le rapport entre l'outil convenable à une situation organisationnelle n'est pas clairement compris sur un plan théorique et empirique si l'on tient compte, en plus, de ce jeu ambigu de la divulgation de sa fonction et de sa raison d'être. Que dire alors de ce collectif de discours dont nous venons de prendre connaissance ? Quelle est donc cette technique, technique au principe de la constitution d'un outil et technique au centre du fonctionnement des organisations ? Est-ce la technique de ceux qui savent et de ceux qui l'ignorent ? Est-ce une technique qui est articulée sur des différences de fonction d'entreprise ? La technique instrumentale, la technique de tous parce que le propre du sujet, c'est une technique d'égalité, née de l'égalité des hommes et se déroulant dans un événement de cette égalité. Mais la technique reste un enjeu de pouvoir et de contrôle. La technique est au centre des dispositifs de gestion. Non seulement elle est fortement politique, mais derrière ses façades de rationalité et de performance se cache un *savoir-prendre*, un *dispositif de prises*, deux concepts utiles qui désignent un nouveau jeu de catégories de contrôle possibles autour de propriétés matérielles, symboliques, cognitives et politiques qui renvoient à des ressources et à des forces engagées dans une *épreuve de maîtrise*.² Cette position vaut en fonction de notre souci de découvrir des connaissances disponibles qui mettraient l'accent de manière synthétique sur une définition minimale de l'idée de l'outil et de l'importance de sa justification. Tout aussi bien, il apparaît que toute explication de l'action gestionnaire évoluant dans un contexte instrumental met en jeu une forme ou une autre de régularité des conduites, impulsée par un recours à un outil, consciemment utile, routinier ou agissant sur elles indirectement, ou à l'insu des acteurs. Même si l'action gestionnaire est tout à la fois indéterminée, incertaine, variable et en situation de devenir, elle est perçue par la recherche tout aussi bien standardisée, uniformisée et rendue adaptée sous l'effet d'un rapport à un outil comptable ou de gestion. Mais comment la connaissance peut-elle rendre compte à la fois de cette ambivalence et de la véritable contribution d'un outil plutôt que d'un autre à l'efficacité de l'action ? C'est là résumée rapidement une *volonté de vérité* sur cet élément de la fonction de l'outil. Cette vérité, dirait Foucault, n'est pas une découverte objective des faits, car elle n'est qu'une *production* qui en «maîtrisent les apparitions aléatoires, celles qui font sélection parmi les sujets parlants.»³ Nous sommes d'avis qu'il faut recourir à des fonctions dérivées de l'outil de contrôle, à énoncer plusieurs autres positions, rendre plusieurs autres places au sujet et à l'objet de la technique de manière à rendre plus explicite les rapports entre les procédés mêmes de la formalisation de l'instrumentation et ceux de la pensée normale, naturelle ou sociotechnique. Nous sommes d'avis qu'il faudrait introduire des notions plus adéquates pour en rendre compte, des notions de «tradition, norme, règle, habitude, disposition, routine, capacité, savoir-faire, etc.», des notions, au moins en apparence, plus aptes à révéler des vues génétiques qui président à la fabrication d'un outil, plus aptes à incorporer des vues

¹ *Ibid.*, p. 54.

² Nous empruntons uniquement le thème de «savoir-prendre» à Bessy, C. et F. Chateauraynaud (1992) «Le savoir-prendre. Enquête sur l'estimation des objets», *Technique et Culture*, no. 20, p. 105-134

³ Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, op. cit., p. 39.

réfléchissantes déjà à l'œuvre avant, pendant, et après la conception/utilisation, des vues à trouver dans les aspects individuels et sociaux de la justification pragmatique d'un outil et de son maniement.¹

3.2 Éléments de synthèse sur les outils et ouvertures sur les niveaux de la connaissance

Exceptionnellement, plusieurs faits et mises en contexte méthodologique seront présentés et défendus dans cette première synthèse. La table sera mise, dès à présent, pour toutes les autres synthèses que nous ferons pour chacun des chapitres à venir. L'enjeu, dans cette section, consistera à préciser et à justifier, dès maintenant, puis graduellement dans les autres parties synthèses des prochains chapitres, les raisonnements qui nous incitent à articuler nos constats selon une vision de la connaissance produite par *niveau de réalité* des rapports contrôle/technique, c'est-à-dire par *regroupement des connaissances possibles* sur l'idée générale du contrôle de gestion et d'une composante technique. Cela veut dire minorer un enchaînement envisageable de la connaissance, parmi d'autres, pour créer la nécessité de comprendre ce type de connaissance que le contrôle de gestion produit, à titre de champ disciplinaire, et qui se donne à voir comme une *épistémè*, définie d'abord, rappelons-le, selon le sens de Foucault «comme le dispositif stratégique qui permet de trier parmi tous les énoncés possibles ceux qui vont pouvoir être acceptables à l'intérieur [non] pas d'une théorie scientifique, mais d'un champ de scientificité, et donc on pourra dire : celui-ci est vrai ou faux.»² Ce caractère organisé de l'*épistémè* associée à un classement par niveau de réalité est, par conséquent, une posture conceptuelle retenue à titre de «référence» pour mieux décrire, analyser et expliquer un segment singulier de diverses réalités techniques du contrôle de gestion : la littérature sur l'instrumentation est l'occasion à lancer un premier effort de synthèse en cette direction.³

3.2.1 Les modes d'existence de la technique pour penser l'espace ontologique de la contrôlabilité épistémique

Maintenant, comme le titre de la thèse l'indique, pourquoi ce fil conducteur des modes d'existence de la technique ? Ce n'est pas pour faire un clin d'œil honorifique au titre d'un ouvrage célèbre de Gilbert Simondon, penseur de la technique, mais bien pour indiquer vouloir rester dans le régime de vérités d'une

¹ L'ouvrage suivant donne des connaissances génétiques de première main à cet effet mais sans aborder explicitement la notion-clé de l'outil de gestion. Chauviré, C. et A. Ogien [sous la dir.] (2002) *La régularité: habitude, disposition et savoir-faire dans l'application de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS.

² Foucault entend ici, précisément, par dispositif stratégique, le réseau d'énoncés hétérogènes supportés par des types de savoir, eux-mêmes engagés dans des rapports (de force) rhétoriques pour convaincre. Et d'ajouter : «C'est le dispositif qui permet de séparer, non pas le vrai du faux, mais l'inqualifiable scientifiquement du qualifiable.» Ces rapports de force sont des appels à l'autorité, à la légitimité, aux normes en vigueur dans un champ du savoir, à la logique et à la rationalité, et en même temps, ils s'appuient sur des méthodes systématiques d'argumentation, d'où le caractère organisé de la connaissance produite et possible pour un objet d'étude. Nous devons aller à l'essentiel et couper court à notre analyse inspirée de cette position. Nous enrichirons plus loin cette idée d'épistémè. Voir Foucault, M. (2001b) «Le jeu de Michel Foucault» *op. cit.* p. 300-301.

³ Tout au cours de cette étude sur la littérature existante de notre objet d'étude, nous voulons profiter de chacun de ces espaces de discussion, celui de la «Synthèse», pour en faire un lieu de réflexion plus critique, un espace réservé pour justifier des interrogations ou des apports conceptuels complémentaires, les uns comme les autres amenés comme des apports réflexifs afin de soutenir pourquoi le Contrôle de gestion est, tout aussi bien, une fonction d'entreprise qui concilie le management et la comptabilité et que, à ce titre, il relève d'une panoplie d'éléments qui peuvent se présenter à nous comme autant de «construits organisés», eux-mêmes constitués autant d'agencements et de multiplicités, etc.

épistémologie de la connaissance et indiquer plus formellement dans cette première partie en quoi ce fil conducteur s'inscrit d'abord dans le dynamisme d'une philosophie de l'existence. *Modes d'existence* signifie une méthode et un plan. Cette expression désigne en premier lieu une analytique de l'être et la technique pour en dégager un horizon ontologique pour une interprétation du sens même de l'être technique dans son rapport au problème de contrôle qui se rapporte toujours, non point immédiatement à la question de la gestion, de la comptabilité ou de l'organisation, mais à la condition existentielle de l'homme. Cette expression désigne en second lieu une carte épistémologique que nous suivrons à travers différents continents, provinces et contrées de la connaissance: la question de l'être technique de contrôle n'est alors rien d'autre qu'une radicalisation d'un caractère d'être essentiel de l'individu qui mérite l'attention de la science et de l'épistémologie: la compréhension préontologique de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'être de la technique, de l'être technique et de l'être tout court. Le souhait d'entreprendre une forme généalogique du savoir se paye au prix de cette exigence. L'analytique existentielle, comme on le verra plus loin, a une racine essentielle de la connaissance à offrir, c'est-à-dire de nature *ontique*. Ainsi, d'une certaine façon, cela revient à faire un pari sur la «primauté ontique de la question de l'être.»¹ L'idée d'une telle constitution de la connaissance contient déjà le cursus de l'analytique qui sera développé. C'est par une remontée dans les niveaux de la connaissance. Du savoir concret, pratique et praticien, de savoir-compter, savoir-calculer, savoir-budgéter aux savoirs communs et partagés entre nous sur des objets usuels de la comptabilité, du contrôle de gestion, des outils, des instruments, des systèmes informatiques, des papiers, documents administratifs, archives comptables, tous ces modes d'existence de l'idée de la technique demandent à être interrogés davantage dans le cadre d'une recherche épistémologique: trouver le sens de tous ces modes de la technique sur le mode de la compréhension de l'être. Du coup, à la suite de Heidegger, nous «appelons existence l'être même à l'égard duquel l'être-là [selon cette modalité technique de l'homme] se comporte de telle ou telle manière.»² Pour rester cohérent dans le cadre de cette première partie, certainement que nous emprunterons des idées fortes à Heidegger, mais aussi à d'autres philosophes de l'ontologie, car ce volet est non seulement une condition générale à la pertinence d'une épistémologie des sciences et des techniques de contrôle comptable, mais elle est une voie unique pour accéder à une étude exploratoire du savoir à construire sur «l'existentialité de l'existence», de manière à donner plus de pertinence à l'interrogation philosophique que si elle «est saisie elle-même existentiellement comme une possibilité d'être», c'est-à-dire que son discours fait dans des présuppositions sur ce qu'est l'antichambre de l'existence, l'antichambre de l'être, l'antichambre de l'être technique comptable de contrôle.³ Cette remontée dans les niveaux de la connaissance se fera donc à partir des modalités techniques concrètes du quotidien des activités typiques d'un contrôle de gestion vers ce qui nous apparaît comme le nœud gordien de la technique et du contrôle: ce que le Capital veut dire ontologiquement et ce qu'une épistémologie de la comptabilité pourrait suggérer comme modes d'existence

¹ Heidegger, M. (1964a) *Être et temps*, Paris, Gallimard, p. 29.

² *Ibid.*, p. 28.

³ *Ibid.*, p. 29.

ou comme modalités d'interpellation par la science, ou la technique. On verra plus tard pourquoi le contrôle de gestion et la comptabilité sont des *mondes* techniques qui se rattachent beaucoup plus qu'on le croit à l'argent, aux capitaux des actionnaires ou des prêteurs/créditeurs, certes, mais fondamentalement dans cette idée du Capital qui sera conceptualiser comme ce qui est l'*inégal de l'Être*, expression qui désigne l'équation ontologique comptable la plus significative que nous avons pu formuler. Ainsi, la nécessité, la structure et la primauté de ce qui compose la question de l'*être comptable qui contrôle* sont des éléments ontoépistémologiques tout aussi importants de ce pourquoi il y du contrôle de gestion, de ce pourquoi des individus recourent à des comptabilités organisationnelles. Mais il n'y a pas que cela. Comme le précise Heidegger, il est faux de prétendre ne point s'intéresser à la question de l'être parce qu'il est indéfinissable et qu'il est parfaitement inutile de le faire. Chaque chercheur, penseur ou scientifique l'utilise d'une manière ou d'une autre, comme il l'entend, avec des désignations connues comme sujet, acteur, personne, individu, etc. Cette résistance à définir l'être, son omission et son déni «ont leur racine dans l'ontologie antique elle-même. Et celle-ci, en ce qui concerne les sources des concepts ontologiques fondamentaux», en ce qui concerne les sources des concepts de l'épistémologie classique et ceux de la science contemporaine», l'une comme l'autre, «ne peut s'interpréter, à son tour, d'une façon satisfaisante qu'à la lumière d'un examen préalable et d'une réponse à la question de l'être.»¹ En conséquence, à terme, les questions des modes d'existence de la technique qui devraient être les nôtres sont aussi les propositions que nous pourrions trouver autour des interrogations suivantes: quelle généralité de l'être technique transcende toute généralité générique de la technique, quelle généralité de l'être de contrôle transcende toute généralité générique de la contrôlabilité et enfin, quelle généralité de l'Être du Capital émane ou transcende toute généralité générique du Capital vu comme l'*élément héliocentrique* autour duquel s'organise onto-épistémologiquement les modes d'existence des techniques comptables et de contrôle. Dans ce qui s'affiche dans le tableau 1 ci-dessous, ontologiquement parlant, ce sont des moments du *monde* technique que, en vue éventuelle d'une saisie dans la structure formant l'être-au-monde du Capital, nous éclairons dans ce premier chapitre.² Chacune des cases peut former une série de concepts catégoriaux

¹ *Ibid.*, p. 18.

² Cette idée de «monde» est naturellement empruntée d'abord à Heidegger, puis nous en ferons plus tard des prolongements conceptuels avec l'aide de Sloterdijk, Levinas et Deleuze. Il est utile à plus d'un titre mais d'abord parce que nous devons commencer à jeter des bases conceptuelles pour faire migrer notre réflexion de l'épistémologie vers une ontologie des modes d'existence de la technique comptable. Ce «monde» est un concept nécessaire pour comprendre l'être, et l'être de la technique. Pour être précis et sans vouloir se montrer trop abstrait, nous nous en remettons à la lecture de Levinas pour présenter cette idée heideggerienne du «monde» et absolument pas la notion d'univers, de communauté, d'organisation collective ou de société car ici le *monde* signifie beaucoup plus que l'ensemble des choses que découvre la connaissance: «Comprendre l'être, c'est exister de manière à se soucier de sa propre existence. Comprendre, c'est prendre souci. Comment préciser cette compréhension, ce souci ? *Le phénomène du monde ou, plus précisément, la structure de "l'être-dans-le-monde" présente la forme précise sous laquelle se réalise cette compréhension de l'être.* Si cette thèse pouvait se justifier, la "sortie de soi-même" vers le monde serait intégrée dans l'existence du Dasein [Heidegger désigne l'homme par cette notion difficilement traduisible en français puisqu'elle désigne l'*être ici-bas*, c'est-à-dire un mode d'exister, de se trouver là, dans un moment temporel; l'*ici-bas* c'est le Da, c'est l'événement même qui révèle l'être et qui fait que mon humanité soit la vérité, c'est-à-dire que, dans l'absolu, l'essence de l'homme est dans l'œuvre de vérité et plus tard on verra que l'essence de la technique de l'homme est dans le faire œuvre de vérité] ce terme signifie, car la compréhension de l'être, nous le savons déjà, est un mode de l'existence. La compréhension de l'être sous la forme de "il y va de l'existence" - apparaîtra à Heidegger au terme de ses analyses, comme la caractéristique fondamentale de la finitude du Dasein. C'est donc sur la finitude de l'existence du Dasein que sa transcendance vers le monde se trouvera fondée. [...] L'analyse du Monde devient donc la pièce centrale de l'*Analytique du Dasein*, car elle va nous permettre de rattacher la subjectivité à la finitude, la théorie de la connaissance à l'ontologie, la vérité

de l'un de ces moments de ces mondes possibles de la technique en contrôle de gestion, de même que l'accès à ces mondes nous est accessible par différentes voies discursives et à différents niveaux ontologiques. Les éléments synthèses de ce tableau peuvent également s'interpréter à un niveau plus épistémologique. C'est ce que nous verrons ci-dessous.

Mais revenons sur cette interrogation initiale: pourquoi présenter ce qu'on vient de voir sous l'angle philosophique ? Qu'est-ce à dire exactement, alors que l'on vient de lire des extraits de discours sur le monde de l'entreprise et de la comptabilité ? La place du contrôle, de la technique, de la comptabilité et de la gestion dans le travail de la philosophie sera toujours utile parce qu'elle oblige à réfléchir et à critiquer. La philosophie demande que les points de vue se précisent, qu'il y ait plusieurs éclairages conceptuels sur des aspects litigieux de problèmes fondamentaux. La philosophie de la connaissance est à même d'interroger la *technologie comptable*, c'est-à-dire une forme du savoir directement ordonnée à une action du Capital sur les choses et les êtres humains, et questionner ses états de nature sur l'accroissement du contrôle comme ligne de développement sur les arts de gouverner. Ici la philosophie se présente comme une hypothèse anticipative sur la nature et les rapports internes de l'objet exploré qu'est la technique comptable à des fins de contrôle. Comment le contrôle comptable lié aux outils de gestion peut-il être, en même temps, un axe parmi d'autres et l'enjeu premier d'une recherche épistémologique ? Notre hypothèse est en rapport avec le débat moderne qui est au cœur de l'épistémologie et de la philosophie des sciences: la vérité de quelque chose, et ce que nous pouvons en dire, est-elle ou non en adéquation avec son objet ? La vérité d'un objet d'étude ressemble-t-elle ou non à ce qu'elle énonce, à son discours tenu sur lui ? Et dans ce premier volet sur les outils, quels sont les modes d'objectivation du sujet chercheur selon les axes du savoir, du contrôle et de la technique ?

L'épistémologie génétique ne voit pas très bien en quoi il peut y avoir conformité en tout point entre vérité, discours et objet puisque, à la base, les structures élémentaires de la connaissance mise en place depuis le niveau psychogénétique d'un sujet envers l'objet procèdent fondamentalement par des coordinations d'actions, actions de faire, de penser, etc. toujours tâtonnantes et que le monde immédiat

à l'être. Certes, il faudra commencer par transformer la notion traditionnelle du monde, mais ce procédé n'aura rien d'arbitraire. Ce que Heidegger va mettre à la place de la conception habituelle du monde, c'est quelque chose qui rend celle-ci possible. Procédé de justification qui tient lieu de preuve. Le phénomène du monde, tel que Heidegger le décrit rejoindra ou expliquera l'opinion classique qui ne part pas toujours de phénomènes initiaux ni authentiques. Pour la conscience commune, le monde équivaut à l'ensemble des choses que découvre la connaissance. Notion ontique et dérivée. En effet, les choses, si l'on s'en tient à la signification concrète de leur apparition pour nous, sont *dans* le monde. Toute apparition d'une chose particulière suppose le monde. C'est à partir d'une ambiance que les choses nous sollicitent. Quelle signification donner à cette référence au monde que l'analyse phénoménologique ne doit pas laisser hors de considération ni effacer ? Elle se révèle, à une première analyse, comme étroitement liée avec le *Dasein*: l' "ambiance", ce en quoi le *Dasein* vit, "notre monde", le "monde d'une époque, d'un artiste" etc. Cela nous invite à chercher dans un *mode d'existence* du *Dasein* lui-même le phénomène du monde qui apparaîtra ainsi comme *structure ontologique*. [...] L'ambiance du monde ambiant n'est pas la spatialité nue et abstraite du monde, mais sa référence à l'existence du *Dasein*. C'est un être caractérisé par un engagement essentiel dans un monde, qui peut découvrir un fait tel que l'ambiance à partir duquel une notion infiniment plus pauvre comme l'espace, acquiert un sens. [...] L'être-dans-le-monde [...] est la source de la notion du monde. Et l'être-dans-le-monde [...] n'est que l'articulation de l'être qui résume l'existence du *Dasein*.» On verra plus tard que les choses qui se retrouvent dans un monde et «au milieu desquelles le *Dasein* existe sont, avant tout, objets de soins, de sollicitude [...] ; elles s'offrent à la main, invitent au maniement.» Ce sont essentiellement des choses qui nourrissent le geste technicien parce qu'elles «servent à quelque chose: des haches pour fendre du bois, des marteaux pour marteler le fer, des poignées pour ouvrir des portes, des maisons pour nous abriter etc. Ce sont, au sens très large du terme, des ustensiles (*Zeuge*).» Levinas, E. (1967) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Vrin, p. 88-90.

construit par un sujet dans son rapport avec un objet n'est pas achevé, sur le plan de la connaissance, «ce qui va de soi, notre univers lui-même ne l'est pas davantage, ce que l'épistémologie oublie trop souvent».¹ Au-delà de cette limite de l'épistémologie à l'effet que l'effort de connaître demeure un acte expérimental inachevé, la philosophie peut prendre le relais sur l'idée de la vérité et sur l'incomplétude de la connaissance. Veyne explique que, pour Foucault, de même que pour Nietzsche, James, Austin, Wittgenstein, Hacking et bien d'autres, selon leur propre vocabulaire, «la connaissance ne peut pas être le miroir fidèle de la réalité.»² Autrement dit, la connaissance produite sur les outils n'est pas une traduction juste parce que l'on ne peut reproduire sans interpréter et réduire la richesse de ce qui est observé. De plus, l'objet «outil de contrôle» assujéti à un désir de connaître n'est pas séparable des cadres formels d'énonciation des théories, revues et conceptions cognitives, surtout si la production de la connaissance qui en résulte est soumise à un auditoire pour obtenir cet acquiescement collectif en une vérité avérée. C'est là, à ce niveau, que Foucault fera usage de la notion de «discours» pour parler à la fois, de l'objet et du sujet connaissant, mais surtout de ces cadres qui autorisent ou non ces effets d'annonce. Veyne synthétise cette posture foucauldienne de discourir pour savoir: «c'est la description la plus précise, la plus serrée d'une formation historique en sa nudité, c'est la mise au jour de son ultime différence individuelle. Aller ainsi jusqu'à la *differentia ultima* d'une singularité datée exige un effort intellectuel d'aperception».³ D'une certaine manière, si l'on veut, cette étude sur les outils que nous venons de présenter peut s'apparenter à une description possible parmi d'autres d'une formation historique du savoir en cette période contemporaine. Chacun des discours successifs présentés par des extraits ou des références se retrouve impliqué dans des politiques éditoriales des revues, dans des socialisations multiples des scientifiques, dans l'imaginaire des managers et contrôleurs interrogés, dans l'institution des sciences comptables et de gestion à travers des modèles classiques de conception du savoir sur l'entreprise et la comptabilité, autant d'événements ayant contribué à mettre en œuvre chacun de ses discours et qui forment ce que Foucault nomme un dispositif. L'importance du détail du fait concret issu de la science de la comptabilité et de la technique comptable, l'importance d'en découvrir les variations pour en faire des thèmes d'étude, d'autant que, «ontologiquement parlant, il n'existe que des variations» de ce qu'est l'homme, mais heuristiquement parlant, «il vaut mieux partir du détail des pratiques, de ce qui se faisait et se disait, et faire l'effort intellectuel d'en expliciter le discours».⁴ Mais si un discours met en jeu, autour de lui, une panoplie d'éléments, aussi voudrait-il mieux de parler de *dispositif*. Dans ce cas, nous ne pouvons obtenir de vérité adéquate sur les choses, «car nous n'atteignons une chose en soi qu'à travers l'idée que nous nous en sommes faite à chaque époque (idée dont le discours est la formulation ultime, la *differentia ultima*).»⁵ La seule façon de l'atteindre lorsqu'on veut y réfléchir, c'est de parvenir à l'atteindre comme phénomène, «car nous ne pouvons séparer la chose en soi du "discours" dans lequel elle est enserrée pour nous. "Ensablée",

¹ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, op. cit., p. 110.

² Veyne, P. (2008) *Foucault. Sa pensée, sa personne*, op. cit., p. 14.

³ *Ibid.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 21.

aimait à dire Foucault.»¹ Une connaissance vraie, c'est l'ensemble des grains de sable. Ceux déposés dans un sac ou à un endroit, ce sont ceux déposés dans un discours; chaque grain de sable qui ensable une chose est un élément moléculaire et constitutif d'un discours. Valider une connaissance vraie, c'est ensabler.

Un phénomène est donc toujours singulier, jamais répétable en l'état. Tout fait social, technique, scientifique et historique est une singularité. Il n'y a donc pas de vérités éternelles ou transhistoriques, mais chacune est «issue chaque fois des hasards du devenir, de la concaténation compliquée des causalités qui se rencontrent.»² Ce qui compte c'est de repérer la singularité des événements. Ce qui compte, c'est «de pousser le plus loin possible l'analyse des formations historiques ou sociales, jusqu'à mettre à nu leur étrangeté singulière.»³ Il faut prendre bonne note que ces singularités ont été qualifiées par Foucault, au gré du développement de sa pensée, par discours (conditions du), pratiques discursives, *épistémès*, dispositifs, etc. Justement, croit Veyne, il aurait fallu que Foucault évite la confusion avec le *linguistic turn* qui accablait le monde des idées dans les années 1970, en abandonnant le concept de discours au profit de celui de dispositif, plus fidèle et plus explicite pour traduire sa méthode d'analyse qui est de penser les «choses humaines à travers les idées générales que nous croyons adéquates, alors que rien d'humain n'est adéquat, rationnel ni universel.»⁴ Bien plus, lorsque nous voulons aller au fond d'un certain nombre de phénomènes, on constate «la singularité de chacun et l'arbitraire de tous, et on en conclut par induction à une critique philosophique de la connaissance, et à une constatation que les choses humaines sont sans fondement et à un scepticisme sur les idées générales».⁵ La philosophie est à même de constater que la science ne domine ni le vrai ni le faux. La philosophie peut estimer qu'il n'y a pas de sujet souverain, de fondement à toute chose ou encore de *differentia ultima*. Ainsi, les discours sur des vérités ou de fausses généralités varient d'une période à une autre, mais, selon les époques, des discours passent pour vrais et d'autres pour faux, si «bien que la vérité se réduit à *dire vrai*, à parler conformément à ce qu'on admet être vrai et qui fera sourire un siècle plus tard.»⁶ Même si Foucault voit le passé comme un «vaste cimetière de grandes vérités mortes», il en prélève des échantillons pour en «explicitier le discours et en inférer une anthropologie empirique»; partant, expliciter c'est interpréter ce que des personnes disent et font, c'est chercher à comprendre ce que «supposent leurs gestes, paroles, institutions»; son instrument de travail est donc, sur l'essentiel, l'herméneutique, parce qu'il veut un outil analytique adapté à l'élucidation du sens, le sens des actions et des paroles d'autrui.⁷ Pour celui qui veut saisir ce qu'est un objet technique dans le monde comptable, mieux vaut chercher à comprendre les médiations entre échantillons, discours, opérations, institutions et interroger les types d'outils et les usages de ces technologies liants finalement une formation sociale, une formation historique à partir du problème épistémique de la discontinuité, une histoire entre sciences, techniques, socialités, management, contrôle, Capital, chercheurs et praticiens et

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 22.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

⁶ *Ibid.*, p. 23.

⁷ *Ibid.*, p. 25-26.

qui devrait être analysée dans le champ de la validité et des règles d'usage des concepts selon des mutations, des déplacements, des ruptures, des transformations, et des dispersions. Cela étant dit, plus précisément, comment introduire des scissions qui prennent la forme d'une discontinuité dans l'avènement du savoir sur les outils ?

3.2.2 De l'*épistémè* au *dispositif technique*: le classement de la connaissance par *dispositif épistémique*

Pourquoi l'étude sur la technique, en sciences comptables, a-t-elle pris autant de retard sur les outils ? Sans doute parce que, à la base, la technique est à percevoir à travers l'objet technique qu'est l'outil, et que celui-ci doit être défini ainsi pour attirer davantage l'attention sur l'entrecroisement technique/contrôle. L'a-t-il été vraiment ? Quelles sont les autres vues possibles sur la technique des outils ? Avant de présenter notre synthèse de la littérature sur les outils, et d'introduire notre volonté de prolonger et dépasser ces antécédents, nous faisons le choix de distinguer épistémologiquement la connaissance recensée par niveaux de réalité. Le but de ce choix est de montrer qu'il existe «plusieurs rationalités, différentes façons d'avoir "raison", légitimes bien que différentes, pour rendre compte des données de nos sens», entendons ici d'abord ceux des chercheurs.¹ D'ailleurs, Grawitz voit dans le concept de «niveau» une «notion dynamique» et très utile en sciences humaines pour décortiquer des complexités par nature et pour asseoir, plus solidement, l'étude d'un objet de recherche, surtout que «la notion de niveau appelle implicitement des différences, une *pluralité*»; elle ne fait pas dans la totalité, elle «exclut la continuité dans l'instant, entre tous les niveaux», parce cette position épistémique «implique plutôt l'inférence des niveaux, c'est-à-dire qu'elle doit être conçue sous un aspect *mobile* et *dynamique*.»¹ De cette classification de la *connaissance par niveau*, et parce que nous nous inscrivons dans une recherche de nature épistémologique, nous voulons l'attacher aux origines du mot *épistémè*, repasser par les chemins de Foucault à son sujet et reprendre là même où ce dernier l'abandonna vers le milieu des années 70 pour lui substituer le concept de «dispositif».

Nous disions plutôt avec Veyne, que le rapport au savoir entre (les conditions à un) discours, *épistémè* et dispositif chez Foucault était sensiblement le même, à peu de chose près. D'une certaine manière cette nomenclature traduit un développement intellectuel des idées maîtresses de Foucault, toujours à la recherche de concepts synthétiques sur les péripéties politiques du savoir, les fausses régulations, les phénomènes tendanciels qui s'inversent dans des mouvements singuliers et autres épaisseurs d'événements muets, mais dynamiques. Ces instruments conceptuels ont aidé Foucault à distinguer non seulement des couches sédimentaires marquées par des ruptures spécifiques, mais à différencier une strate événementielle de l'autre, à établir sur quel critère de vérité faut-il s'arrêter pour apprécier l'incidence des interruptions, des oublis, des postures d'interprétation, des idées éparpillées et, finalement, à produire une pensée de la discontinuité qui est devenue un des éléments fondamentaux de l'analyse historique et épistémologique.

¹ Atlan, H. (1986) *À tort et à raison. Inter critique de la science et du mythe*, Paris, Seuil, p. 11.

Le concept de «discours» est lié à ceux d'énoncé, d'événement et de vérité. Parce que la *connaissance* donne lieu à un processus de structuration conceptuelle nommé *savoir*, ce sont les énoncés qu'un discours contient qui semblent apparaître les plus intéressants. Mais, comme ceux-ci sont inséparables des relations qui les ont fabriquées, ce sont ces rapports qui deviennent décisifs. Ces relations forment alors une *archive*. Elle n'est pas ce qu'on dirait d'un texte conservé à ce titre, ou des traces historiques qui nous sont parvenues par miracle, mais le «jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses.»² Si la technique est un énoncé, le jeu de l'apparition/disparition de l'énoncé fonctionne à plein ici, dans cette littérature. Analyser une archive c'est la prendre comme *monument*, c'est-à-dire tout ce qui en explique la permanence à travers le temps, et de cette manière-ci et selon cet événement; c'est donc le décrire dans sa disposition propre, soit l'établir comme une *archè*, et lui donner une méthode d'enquête: *l'archéologie*. En clair, elle tient dans une esquisse d'expérimentations descriptives à partir de discours. Il s'agit donc d'approximations premières, jamais définitives, toujours assujetties à d'autres relations et à d'autres formes de validation. Le discours, c'est un ensemble d'énoncés qui proviennent de plusieurs champs, mais ils sont assemblés de manière à obéir à des règles de fonctionnement présumées communes. Ces règles ne sont pas linguistiques, mais historiques, épistémiques, selon un "ordre du discours" «propre à une période particulière» qui possède «une fonction normative et réglée et met en œuvre des mécanismes d'organisation du réel à travers la production de savoirs, de stratégies et de pratiques.»³ Le discours est à considérer «dans le champ pratique dans lequel il se déploie.»⁴ Il s'agit alors de le saisir dans la dimension de son extériorité, dans le champ social et historique qui le forme. Ce champ sociohistorique est un *espace de dispersion* et l'unité d'un discours tient à cette dispersion, à cet ensemble hétérogène d'envisager un concept comme la technique ou le contrôle. La technique comme discours sur la technique serait une *loi de dispersion*, un référentiel «de différents objets ou référents mis en jeu par un ensemble d'énoncés, dont l'unité se trouve précisément définie par cette loi.»⁵ La question ne se résume pas à celle du sens ou de l'essence de la technique ou du contrôle au sein des outils. C'est plutôt la question des discours portés sur les outils, les instruments de gestion ou sur les opérations techniques de contrôle, «et sur ce qu'ils révèlent de l'époque qui les a tenus. Il n'y a pas de vérité intemporelle [...] une sorte de vérité ultime et cachée que nous finirions par découvrir un jour: la «quête de véracité des sciences est en réalité discontinue, car nous parlons toujours à partir de notre présent, et les vérités que nous énonçons lui sont relatives. Nous ne pouvons nous extraire de notre époque.»⁶

¹ Grawitz, M. (1996) *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 10^e éd., p. 366-367.

² Foucault, M. (1968) «Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie», *Cahiers pour l'analyse*, no.9, été, p. 20.

³ Revel, J. (2008) *Dictionnaire Foucault*, op. cit., p. 39.

⁴ Foucault, M. (2001) «Réponse à une question» in *Dits et écrits* I, texte no. 58, op. cit., p. 711.

⁵ Foucault, M. (1968) «Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie», op. cit., p. 24.

⁶ Ottaviani, D. et I. Boinot (2008) *L'humanisme de Michel Foucault*, op. cit., p. 33-34.

Il ne s'agit pas ici de s'intéresser au sort d'une vérité objective, point focal d'une certitude immédiate, souhaitée ardemment, qui marque fidèlement le profil d'un plan expérimental respectueux des faits, et qui veut durer par elle-même, au nom d'un scientisme ou d'une volonté de puissance. Pour Foucault c'est l'existence d'un *événement* du savoir considéré comme un fait et qui est à saisir *au sein de divers discours de vérité* variant selon les époques. La *valeur* des faits devient importante, «c'est-à-dire la manière dont celle-ci est insérée dans un ensemble de discours, produits d'une époque ou d'un réseau d'énoncés.»¹ La boîte à outils d'un contrôle de gestion est propre à une organisation et à une époque comme le discours savant à tenir sur les tenants et aboutissants de cette boîte: la valeur de vérité de cette instrumentation varie selon qu'un chercheur la déclare comme fidèle à la représentation d'une organisation, qu'un autre discours soutient qu'elle est une contrôlabilité sociopolitique ou qu'un réseau d'énoncés révèle qu'elle est une réduction de complexité socioéconomique. L'enjeu d'une démarche foucauldienne est, entre autres, de traiter des textes de recherche comme des discours et pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire de mettre au jour «des archives différentes», d'établir «des relations complexes qui révèlent le fond commun à partir duquel ils parlent et qui caractérisent une "époque".»² Et cette époque, c'est *l'épistémè*, c'est le moment d'une *épistémè*.

La base commune des ensembles d'énoncés, ce que peut mettre en perspective la méthode d'étude des archives, c'est ce vieux sens grec de science, savoir, connaissance; c'est *l'épistémè*, vieille notion antique pour qualifier ce qui résulte de l'action de vouloir connaître. C'est un concept pratique qui ramasse des phénomènes pour les faire tenir dans un rapport, dans une relation fédératrice entre sciences, savoirs et discours selon une temporalité donnée. Parce qu'un chercheur doit se montrer curieux de ce qui se cache derrière ces discours, savoirs et sciences, il y a sans doute un régime de règles de constitution à mettre au jour et qui peuvent déboucher sur des figures épistémologiques, à des formations historiques, à des pratiques scientifiques, à des systèmes théoriques ou à des régularités discursives. Ainsi, *l'épistémè*, c'est un ensemble de relations. Et qu'on peut découvrir, ou espérer discerner. Qui plus est, parce qu'espace temporel variable et dynamique, *l'«épistémè»* n'est pas une sorte de grande théorie sous-jacente, c'est un espace de dispersion, c'est un champ ouvert et sans doute indéfiniment descriptible de relations».³ En suivant les traces de l'épistémologue, philosophe et historien qu'est Foucault, c'est cela qu'il s'agit pour nous de faire: «il ne s'agit pas de tenter d'instituer une sorte de pensée unique des sciences pour chaque époque, mais plutôt de chercher à comprendre les relations existant entre différents discours scientifiques.»⁴ En un mot, il faut tenter de trouver une règle de composition des discours. Puis, chercher à représenter cette règle et trouver des éléments nécessaires à cette représentation. Enfin, à identifier une méthode du savoir d'un chercheur ou d'un réseau d'énoncés qui vise avant tout à mettre en place une connaissance certaine, capable d'ordonner plusieurs choses entre elles et tenir un *dire-vrai*, c'est-à-dire un régime de vérités.

¹ *Ibid.*, p. 34.

² *Ibid.*, p. 35.

³ Foucault, M. (2001) «Réponse à une question» in *Dits et écrits I*, texte no. 58, *op. cit.*, p.676.

⁴ Ottaviani, D. et I. Boinot (2008) *L'humanisme de Michel Foucault*, *op. cit.*, p. 37.

Coupons court aux démonstrations spécifiques des trois *épistémès* de Foucault que sont celles de la Renaissance, de l'âge classique et de l'époque moderne et allons vers son regard porté sur la notion de «dispositif».¹ Elle nous permettra d'affiner les résultats du savoir de notre propre recherche. Mais avant, formalisons autrement cette posture et considérons ceci. Dans le tableau 1 que l'on retrouvera à la fin de cette section, nous avons résumé l'état des connaissances que nous avons pu constituer avec notre examen des savoirs sur les outils. En quelque sorte, la règle de composition se rattache à la première colonne du tableau 1, que les figures épistémiques de sa représentation sont celles de la deuxième colonne et que la connaissance certaine, *vraie*, validée par sa diffusion/publication, est résumée dans la troisième colonne. De fait, et dans cette perspective d'une pensée commune parce que partagée – ou prétendue telle – nous pourrions également alors suivre cette «organisation du savoir» telle que proposée par Piaget si nous voulions nous rapprocher d'un cadre épistémologique plus classique². Nous verrons dans ce qui suit que les postures piagétienne peuvent compléter les propositions de Foucault. Il serait en effet possible d'observer, dans notre démarche d'étude, plusieurs «domaines de réflexions» ou «épistémès» au sein de cette problématique technique/contrôle des outils de gestion : un domaine conceptuel fédérateur croit d'abord Piaget (qui regroupe les axes structurants de la connaissance et/ou les théories générales)³, un domaine épistémologique interne (par le rôle singulier de chercheurs qui s'approprient un axe fondateur du savoir, critiquent des éléments théoriques existants ou traduisent une manifestation pure et simple d'un cas d'espèce d'une théorie générale)⁴ et un autre domaine de la connaissance à classer dit «domaine épistémologique dérivé» où, à ce niveau, des chercheurs font dévier la portée d'un modèle vers

¹ C'est dans *Les mots et les choses* que Foucault développe ces trois épistémès. Voir la précision sur les usages possibles de ce concept d'épistémè de Viltard, Y. (2006) «L'étrange carrière du concept foucauldien d'*épistémè* en sciences politiques», *Raisons pratiques*, vol. 3, no. 23, p. 193-202.

² Piaget, J. (1967e) «Le système et la classification des sciences», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 1151-1224.

³ Cette première catégorisation correspondrait à la première colonne du tableau 1. La première section «Finalité» pose alors une démarche d'enquête portant sur la raison d'être d'un outil de gestion. Ainsi, concrètement, nous pourrions avoir en main une figure épistémologique pour lancer d'autres raisonnements du genre : est-ce que les finalités des outils de gestion sont régulièrement discutées par d'autres membres des sciences de la gestion ? Dans le cas contraire, que pourrait-on anticiper comme conséquence négative pour la recherche le fait que le motif générique qui impulse l'architectonique d'un outil comptable demeure inconnu ? Par ailleurs, que devons-nous penser des définitions actuellement disponibles de l'outil de gestion ? Devrions-nous le définir en spécialiste de la comptabilité ? en économiste ? en théoricien des organisations ? en psychologue ? en philosophe ? en anthropologue ? Oui, restons à ce niveau de discussion et écoutons comment des acteurs, sur le terrain, définissent leurs outils comptables ou de gestion. Demandons-leur, également, à quoi ils servent, pour quelle fin, au juste ? Nous évoquons ce qui n'est pas dit mais qui peut être soulevé. Nous avons entre les mains une possibilité épistémologique de réfléchir à des théories générales (à constituer) et à d'autres ensembles d'énoncé que nous pourrions regrouper, ou organiser, sous cet axe, ou sous ce niveau.

⁴ Cette seconde position classificatoire de Piaget correspondrait, si l'on souhaite, à notre seconde colonne. Lorsque les chercheurs cités dans la littérature semblaient présenter une caractéristique générique d'un outil, nous l'avons identifiée et retenue à des fins de synthèse. Partant, nous avons regroupé les plus significatives d'entre elles au sein d'une nomenclature dont la règle d'attribution était simple : si, selon ces auteurs, telle caractéristique était propre à la plupart des outils de gestion, pouvions-nous, vraiment, la concevoir comme étant une caractéristique typique à plus d'un outil de gestion ? Nous verrons plus tard que ce choix est moins arbitraire qu'une aide précieuse sur le plan méthodologique. Pour l'instant, le lecteur pourra constater qu'il y a cinq caractéristiques identifiées par la discipline pour cerner la réalité de la «Finalité» des outils, il y en a quatre autres pour qualifier leur «Définition», etc. Ainsi, sous cet angle piagétien, et afin de faire avancer un effort d'épistémologie génétique, nous pourrions entreprendre une théorisation quant à la finalité des outils à partir des cinq caractères énoncés dans cette deuxième colonne. Nous pourrions, autrement, procéder à un autre exercice de réflexion en comparant ce que nous savons sur ce sujet en contrôle de gestion face aux savoirs disponibles ailleurs dans les sciences sociales : pensons seulement à l'anthropologie ou à l'archéologie qui ont pour objet d'étude, entre autres, l'outil, l'instrument. Enfin, nous pourrions vérifier cet état des savoirs avec des contrôleurs de gestion qui pourraient, éventuellement les confirmer ou les infirmer. Sinon, nous pourrions être simplement à l'affût de leur manifestation lors d'une autre étude à venir. Bref, l'important, selon nous, avec cette catégorisation, c'est que nous pouvons verser à la fois du côté de Piaget et de Foucault afin d'être habilité à réfléchir sur quelques fragments connus à ce jour quant à la «finalité», «définition», «dysfonctionnement» ou «enjeu» et de se contenter à réfléchir à l'intérieur d'un ordre conceptuel (dans le cas de la première méta-catégorie de la

l'application à des objets précis ou vers la proposition de nouveaux objets définis par une théorie générale.¹ Devrions-nous poursuivre notre étude dans cette voie ? Cette brève nomenclature des conditions de la connaissance sur les outils de gestion a pour but unique de montrer comment les questions des fondements peuvent être soulevées de l'intérieur même de la discipline, et particulièrement «à l'occasion des crises ou progrès imprévus du savoir.»² Comme nous sommes intéressés par un fondement du contrôle, en l'occurrence celui de la technique, les catégories de Piaget autorisent une présentation des savoirs pour des analyses de fond. De fait, peu importe la classification retenue, le défi du chercheur est chaque fois le même, à cette étape de sa démarche : arriver à dégager les grandes lignes paradigmatiques du savoir accumulé par une discipline pour assurer la consolidation des acquis et l'avancement de la recherche, mais que cela soit fait dans un esprit d'«ouverture, suggère Piaget, et non pas de systématisation en fonction d'une philosophie posée a priori.»³ Si l'on désire parvenir à établir comment des actions de contrôle de la gestion se coordonnent avec des réalités techniques différenciées, il est indispensable d'avoir à l'esprit ce genre de règle et une méthode pour organiser ce que nous trouvons comme savoir disponible. Les suggestions de Piaget sont-elles valables ? Il n'y a pas lieu d'en présenter ici tous les arguments : ce débat dépasse le cadre de cette première déduction analytique. Pour l'heure, d'autres analyses s'offrent à nous dans le cadre de cette recherche doctorale. Chaque point de convergence que présente le tableau 1 mériterait un autre espace de discussion pour apprécier les implications conceptuelles sous-jacentes. Chaque énoncé pourrait être vu comme déterminant un certain rapport à une activité de contrôle. Tantôt «type idéal» tantôt «épistémè» annonçant la nécessité de procéder à une validation ou à une consolidation de ses avancées théoriques avec les autres membres du champ, chacun de ces «caractères» est estimé typique à un phénomène de contrôle. De même, chaque point d'intersection entre chaque niveau du tableau 1 devient tout aussi bien une occasion de croiser deux mondes de raisonnements et ainsi développer la connaissance de l'un et de l'autre, mais seulement à partir des réseaux conceptuels qui les soutiennent. Dans ce cas, donc, la notion de «niveau d'organisation de la connaissance» est certainement utile pour faire une première mise en œuvre, mais elle demeure limitée, peu significative, voire incomplète : celle de «dispositif» d'un savoir donné et possible du champ de la recherche devient pour nous un meilleur outil herméneutique de travail. Il servira à qualifier, par discursivité, une réalité complexe de la connaissance du contrôle de gestion et permettra d'asseoir plus simplement nos raisonnements. Ainsi,

Finalité, ou bien sur «formaliser les objectifs et/ou sur «mesurer la performance», etc.), ou entre deux ordres, etc.

¹ Ce troisième domaine correspond à la troisième colonne du tableau 1. L'argumentaire précédent s'applique à un niveau de réalité plus réduit mais plus concret, pratique, singulier. Enfin, ceci étant dit, et à partir de ce cette «matrice» des savoirs disponibles dans la discipline est justifiable de la manière abstraite suivante : avec elle nous pouvons mieux «dégager les relations de parenté» probables entre domaines ou entre connaissances, à montrer «des relations de complexité croissante» ou de «généralité décroissante», ce qui, finalement, revient, d'une manière ou d'une autre, «à établir des relations de dépendance ou d'indépendance», dans ce cas, cet exercice de réflexion, forcément, «comporte une épistémologie; ou invoquer [...] les caractères plus ou moins abstraits ou concrets du savoir revient [...] à considérer toute connaissance comme tirée de l'expérience ce qui est encore une affirmation épistémologique.» L'un des enjeux d'une discipline reviendrait dans ce cas, à la vue d'une telle matrice-synthèse, à dégager des relations entre les savoirs auxquels elle réfère, à mettre en lumière «la signification épistémologique que ces relations comportent, ce qui équivaut à interpréter l'effort de classification comme une recherche des filiations noétiques», c'est-à-dire les actes et les horizons par lesquels les membres d'une discipline réfléchissent, et pensent dans leurs discours de recherche. (p. 1151).

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

en nous référant à une catégorie ou à une autre du tableau 1, nous pourrions avancer que nous sommes en présence d'un dispositif et/ou d'une variation d'un dispositif ou un segment d'un dispositif. Voyons cela d'un peu plus près.

Foucault fait du dispositif une notion capitale dans son travail.¹ Sans véritablement le définir, Revel souligne que le premier sens apparaît chez Foucault dans les années 1970 et qualifie «des opérateurs matériels du pouvoir, c'est-à-dire des techniques, des stratégies et des formes d'assujettissement mises en place par le pouvoir.»² Foucault ne voulait pas cerner les dimensions idéologiques du pouvoir politique, mais des mécanismes, des appareillages de pouvoir, du savoir, de *disciplinarisation*, etc. Sur cet aspect, croyons-nous, il souhaitait sans doute saisir les rapports wébériens connus entre pouvoir et savoir et en quoi le premier conditionnait le second et vice versa. Qui plus est, l'auteure souligne que Foucault a probablement emprunté la notion de dispositif à Deleuze et Guattari qui, dans leur ouvrage de *L'Anti-Edipe*, l'utilisaient abondamment avec des notions concomitantes comme multiplicités, branchements, flux, etc.³ La définition la plus achevée qu'il en fera remonte à 1977 : un dispositif c'est :

« [...] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques; bref, du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments [...] par dispositif, j'entends une sorte – disons – de formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante... J'ai dit que le dispositif était de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de force, d'une intervention rationnelle et concertée dans ces rapports de force, soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif, donc, est toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent, mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de force supportant des types de savoir, et supportés par eux.»⁴

Le dispositif est, ici, déjà, un ensemble composite qui permet d'individualiser des domaines du savoir, à chaque fois, selon des versions incommensurables de la Raison. La rupture d'une suite d'éléments hétérogènes permet d'en établir une nouvelle. Parce qu'il y a des formes discontinues de pensée. Le dispositif scande des séries et dédouble les niveaux de réalité. Ce sont des mutations, avec des mises en jeu systématiques du discontinu. Là, des types de mentalité, et là-bas, plus loin, dans le temps et dans l'espace, ils donnent lieu à des institutions, à des organisations matérielles requises pour produire des normes et des régularisations. En secret, directement ou par le biais d'*a priori*, le discours, les énoncés, les rapports de force qui s'en saisissent, font dans l'histoire. Le dispositif inclut des formations historiques, des périodicités et donc des actualisations et des virtualités autour des choses, des événements, des conduites politiques et stratégiques, et des savoirs. Nous retrouvons également d'autres thèses similaires chez Deleuze, présentées lors d'un colloque sur Foucault, lorsqu'il distinguait la notion d'actualisation et

¹ Agamben, G. (2007) *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot, p. 8.

² Revel, J. (2008) *Dictionnaire Foucault*, Paris, Ellipses, p. 41.

³ C'est ce qu'il laisse entendre dans la préface qu'il écrira pour l'édition américaine de Deleuze et Guattari de *L'Anti-Edipe*. Voir le reste de l'argumentation de Revel sur l'évolution du terme dans l'œuvre de Foucault, p. 41 et ss.

⁴ Foucault, M. (1977) «Le jeu de Michel Foucault», *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, no. 10, juillet, p. 73 et

d'histoire.¹ On verra également plus tard d'autres prolongements deleuziens sur l'*actuel* et le *virtuel*, vus comme deux multiplicités méthodologiques susceptibles d'ordonner autrement la pensée discursive et représentative: «ce qui change doit être pensé comme une hétérogénéité, qui dure. La durée est une telle hétérogénéité persistante, continuellement changeante.»² Comme le présent de ce qui se dit «est le niveau le plus contracté du passé», cet actuel «n'est que la pointe la plus contractée du virtuel», de sorte que le présent n'est qu'un possible parmi d'autres, formé de multiples éléments liés au passé, au présent et au futur.³ Selon Deleuze la tension entre actuel et virtuel enchaîne une formation historique et un devenir. Ces deux concepts sont deux modalités coexistantes du devenir d'une multiplicité ou dispositif dont les parties se transforment en affectant les unes et le tout. Le dispositif restera donc, pour Foucault, dans ce cadre d'analyse historique, un réseau de discours, de pratiques et d'institutions. Et pour faire plus court encore, c'est le réseau entre des éléments.

Maintenant, si nous préférons la notion de «dispositif épistémique», c'est parce que nous voulons nous servir, à terme, à des fins analytiques et méthodologiques, des *transformations du discontinu* susceptibles d'éclairer autrement un état des lieux du savoir, de différencier des synthèses du savoir d'une période donnée, de développer les pointes les plus contractées du virtuel lié à des éléments de ce réseau, de montrer comment une multiplicité qui se rattache à ce dispositif exige une conversion de la pensée, enfin pour observer en quoi ce réseau d'éléments peut se reproduire dans le temps et dans l'espace sous la forme de connaissances à transmettre ou peut rejoindre une autre multiplicité parce qu'elle serait une virtualisation de l'actualisation de ce dispositif de référence. Les façons de raisonner, de faire-savoir, changent selon les *épistémès*. De même, ces *épistémès* elles-mêmes ne sont pas indépendantes et font corps avec l'histoire, avec tout ce qui peut se transmettre à travers le temps. C'est ici que le dispositif intervient comme réflexion sur la trace, l'archive, la mémoire des savoirs. Nous verrons son importance davantage au sein de nos chapitres de la recherche historique des formes anciennes du contrôle comptable. D'ici là, si nous voulons progresser de l'abandon d'un progrès linéaire et cumulatif des grands récits vers cet autre grand discours qu'est l'*épistémè*, c'est parce que la comptabilité en elle-même est faite, aussi, de bien d'autres choses que des discours ou des énoncés: il y a des opérateurs arithmétiques, il y a des nombres, des calculs, toutes sortes d'opérations techniques marquées par la transformation de figures alphanumériques en d'autres *images comptables et financières*. Ces symbolisations s'incorporent ou se superposent aux discours savants. En quelque sorte, un *dispositif technique* comptable peut devenir l'objet d'étude impliquant un *dispositif épistémique* qui relève, lui, d'un ordre savant.

ss.

¹ «L'actuel n'est pas ce que nous sommes, mais plutôt ce que nous devenons, ce que nous sommes en train de devenir, c'est-à-dire l'Autre, notre devenir-autre. Dans tout dispositif, il faut distinguer ce que nous sommes (ce que nous ne sommes déjà plus), et ce que nous sommes en train de devenir: la part de l'histoire, et la part de l'actuel. L'histoire, c'est l'archive, le dessin de ce que nous sommes et cessons d'être, tandis que l'actuel est l'ébauche de ce que nous devenons. Si bien que l'histoire ou l'archive, c'est ce qui nous sépare encore de nous-mêmes, tandis que l'actuel est cet Autre avec lequel nous coïncidons déjà.» Le colloque est celui de «Michel Foucault, philosophe», organisé le 9, 10 et 11 janvier 1989. Cet extrait est une partie de la communication de Deleuze parue dans: Deleuze, G. (1988a) «Foucault, historien du présent», *Magazine Littéraire*, septembre, no. 257, p. 51-52.

² Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, Paris, PUF, p. 99.

³ *Ibid.*, p. 106.

En remontant dans le temps, en observant seulement la *graphie comptable*, et en constatant avec Descola comment «rendre compte d'une institution par sa genèse conjoncturale» - comme la comptabilité - en ayant recours à des schèmes d'identification comme l'animisme et le naturalisme, le totémisme et l'analogisme afin de mieux «discerner les propriétés des choses» selon des pratiques anthropologiques liées à des techniques, nous pourrions montrer bien d'autre chose que des nombres ou des icônes d'animaux et de céréales pour qualifier le rapport aux quantités: dans les seules cosmogonies animistes ou naturalistes de la Mésopotamie ou de l'Égypte ancienne, il y a aussi des rapports entre «des sujets, humains ou non humains, dont l'identité n'est pas affectée par la réalisation du rapport qui les unit: c'est-à-dire la prédation, l'échange ou le don.»¹ Autrement dit, dans une économie antique, ce qui s'illustre par les formes symboliques *protocomptables*², ce sont bien plus que des productions, des transmissions ou des sécurisations aux fins de mémoire, aux fins de discours, aux fins d'archivation: dans le «don, l'échange et la prédation» et leur possible codification, un scribe comptable prend acte de l'action, de la relation avec les mondes de la Nature sans modifier «par cette interaction ni les propriétés ontologiques de son interlocuteur ni la nature des rapports qu'il noue avec lui» dans toute formulation graphique; il se pose en sujet qui «entérine le sujet» qui tisse des liens qui n'ont rien à voir avec la raison, la force ou la volonté de savoir; mais c'est «dans la production, la protection et la transmission» que les choses commencent à changer: par l'écriture, le dénombrement et la *mise en images*, le sujet scribe «institue un sujet dépendant ou un objet subordonné».³ Non seulement va-t-il fondre le symbole *protocomptable* qui réunit les choses et les hommes (du grec *symbolon*, dérivé de *sym-ballein*, "mettre ensemble"), mais la mise au point lente de l'alphabet qu'il forgera pour en faire un outil à décomposer le continu en fera un désenchanteur des cosmogonies et un inventeur de l'ordre, un éclaircisseur pour nous éclairer nous-mêmes. Le scribe comptable est l'un des premiers agents producteurs du thème de l'ordonnancement, de la mise en ordre des cosmogonies dans le monde animiste des hommes: il va d'abord *mettre en image l'ordre* avant de l'écrire, d'en écrire les codes, ceux de la production, de la protection et de la transmission et ce, dans le désordre de cet ordre-là. Cet ordre, ce n'est pas celui valorisé par Foucault dans *Les mots et les choses* en faisant un clin d'œil à Descartes pour asseoir son *épistémè* de l'âge classique à travers le concept de la *mathesis*, ce n'est donc plus une «histoire de la Raison» nous dirait sans doute Heinz et Latour, à la suite de leur commentaire sur Foucault et en mettant en parallèle l'œuvre de Toulmin, *Cosmopolitis*, et qui soutient que c'est plutôt «une cruelle histoire d'épistémologie politique», de celle qui va *mettre fin* à un ordre cosmogonique, à un ordre naturel, à un ordre social, à un ordre donné puisqu'un «âge de l'ordre» écrase, lamine, domine «ce qui fait sens dans la raison».⁴ La comptabilité, un peu comme l'art de Bredekamp auquel s'intéressent Heinz et Latour, reste une «expérience visuelle» et repose sur un «"médium où la

¹ Descola, P. (2006) *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, p. 533, 535-536.

² Pour qualifier les formes culturelles anciennes qui s'apparentent à de la comptabilité, nous faisons le choix de nous en remettre au grec ancien *πρῶτος*, *protos*, qui signifie «premier», «avant toute chose», «antérieur à», «au début de», pour discuter plus judicieusement sur ces *protocomptabilités* ou ces formes premières, *protocomptables*.

³ Descola, P. (2006) *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 536.

⁴ Heinz, D. et B. Latour (2011) «La prose du monde s'est-elle vraiment interrompue ?» in H. Bredekamp [sous la dir.] *Bildwelten des Wissens*, à paraître. Version préliminaire disponible sur bruno.latour.fr, au 15 novembre 2011, p. 2.

langue réside déjà sur le mode historique et anthropologique"». ¹ L'ensemble image-médium forme, selon nous, une *grammaire* utile pour expliquer l'en deçà et l'au-delà de «ce qu'il est possible, pour chaque collectif, on pourrait presque dire chaque "épistémè", de visualiser.» ² La comptabilité elle-même est donc un dispositif producteur de raisons, de discours et de connaissances, mais selon des abstractions de mots, énoncés, discours, selon une production bien singulière de se représenter les choses. Et au sens technique du terme, les fonctions de sécurisation, mémorisation et de transmission de la comptabilité désignent des *technologies* qui sont de véritables formations sociohistoriques pouvant être vues comme des «plages de visibilité et de champs de lisibilité, de contenus et d'expressions» ³ qui conduisent à des dispositifs plus proches de l'ordre du montage pour rendre visible, plus proches de l'ordre de concepts d'image-mouvement, capables de situer dans une nouvelle perspective des débats concernant le rapport du montage des images financières au plan discursif de ce que doit être l'échange, l'entreprise ou le Capital. En effet, insiste Deleuze, la «chose et la perception de la chose sont une seule et même chose, une seule et même image, mais rapportée à l'un ou à l'autre des deux systèmes de référence: la «chose, c'est l'image telle qu'elle est en soi, telle qu'elle se rapporte à toutes les autres images dont elle subit intégralement l'action et sur lesquelles elle réagit immédiatement.» ⁴ Dans l'univers comptable que nous pourrions décrire, règne des équivalences entre choses, images, actions, matières, capitaux et mouvements, ceux de la perception, ceux de la pensée, ceux des images de soi à travers les images comptables. Il faudra accepter de comprendre ce que sont devenues les *protocomptabilités* d'autrefois, ce qu'est devenue l'histoire, dans la *comptabilité vraie*, des comptables d'autrefois. Nous pourrions le faire en constituant des *dispositifs épistémiques*. Mais pour y voir plus clair dans ces univers comptables d'hier et d'aujourd'hui, si nous voulons mieux approcher les objets d'étude comptables, si nous voulons respecter ce savoir technique aux origines du savoir scientifique, nous devons nous donner une vue similaire sur ce monde pratique, technicien, comptable: nous le qualifierons de *dispositif technique*. L'univers comptable est trop riche, trop complexe et d'une singularité si dispersée qu'il mérite qu'on lui octroie un niveau de réalité qui lui soit propre et que nous nommerons tour à tour dispositif technique, comptable ou de contrôle. Mais de quoi s'agit-il plus exactement ?

Agamben recense dans les dictionnaires les trois sens suivants du mot dispositif: i) un sens *juridique* pour qualifier la partie du jugement qui porte sur la décision versus les motifs qui la justifient, c'est-à-dire finalement le discours qui porte sur la sentence, la loi, la sentence et leurs dispositions; ii) un sens *technologique* pour désigner la disposition des pièces d'une machine, d'un mécanisme ou, tout simplement, pour nommer l'idée d'un mécanisme; iii) un sens *militaire* pour faire écho à une série de moyens ordonnés selon un plan. ⁵ À partir de ses propres travaux sur le pouvoir, l'auteur formule la

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 3.

³ C'est une autre manière de souligner l'idée de l'épistémè de Foucault et telle que présentée sous un angle particulier par Deleuze tout en insistant bien sur ces principes de *l'énonçable* et du *visible* que valorise cette école. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces idées. Deleuze, G. (1986) *Foucault*, Paris, p. 55.

⁴ Deleuze, G. (1983) *Cinéma. I. L'image-mouvement*, Paris, Minuit, p. 93.

⁵ Agamben, G. (2007) *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, op. cit., p. 19.

définition suivante : un dispositif est « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. »¹ Ces caractéristiques peuvent coller à la dimension technique et de contrôle. Si on souhaite s'approcher de la comptabilité, on peut considérer ce type de discours ou encore ceux plus récents tenus sur *le dispositif de gestion* qui est vu comme un substrat matériel/idéal, un média efficace ou chimérique utilisé soit par des experts en management par lequel ils ordonnent, commandent, mobilisent, soit utilisé par des employés par lequel ils donnent du sens aux environnements selon « un ordre dans le flux événementiel des activités » ; dès lors, ce dispositif est tantôt constitué de socialités interactives réifiées dans des technologies, des inscriptions, des représentations, tantôt vu comme ressources stratégiques ou comme pur produit de ce qu'est le travail des managers qui « y investissent les valeurs, règles et principes conformes à l'*habitus* qui est le leur, aux connaissances et « grandeurs » qu'ils ont intégrées au cours de leur socialisation socioprofessionnelle. »² Nous pourrions dire la même chose au sujet des dispositifs comptables. Voilà de quoi il en retourne un peu avec cette idée de dispositif technique pour qualifier le monde sociotechnique de la comptabilité organisationnelle. Nous aurons l'occasion de raffiner cette position première un peu plus tard.

De nouveau, nous voulons travailler, le cas échéant, sur ce rapport entre *dispositif technique* et *dispositif épistémique* pour produire plus judicieusement une matrice de niveaux de réalité à valeur d'instrument heuristique, c'est-à-dire, dirait Touraine, en tant qu'« instrument de recherche et non une méthode d'explication. »¹ L'usage du concept de dispositif technique est pour qualifier le milieu professionnel, la connaissance experte, les opérations techniciennes, le recours à des supports matériels, les échanges entre deux comptables, etc. L'usage du concept de dispositif épistémique est pour qualifier les discours de la recherche sur la réalité comptable.

3.2.3 Sur la connaissance des outils: de quelques règles de composition aux *dires vrais*

Partant, qu'est-ce que les membres du champ des sciences comptables et de gestion voulaient dire, en leur temps, sur les techniques sous-jacentes aux outils de contrôle ? En apparence, la seule condition requise est la reconnaissance des mêmes vérités par ceux qui autorisent la diffusion et la publication de ces savoirs. Aussi, sur le plan des principes, l'appartenance doctrinale, que les auteurs recensés soient fonctionnalistes, relativistes ou constructivistes, met en cause à la fois l'énoncé sur l'outil et le chercheur lui-même. Inversement, les théories présentées par les chercheurs renvoient à des énoncés dont ils sont capables, des énoncés comme signes de leur appartenance à une communauté de chercheurs, à des idéologies et à des compétences du dire et du faire. Si une doctrine lie des chercheurs à certains types d'énonciation, qu'avons-nous trouvé de ce rapport ? Et nous, que pouvons-nous dire pour les différencier ? À cette fin, nous montrerons synthétiquement les avenues et les limites de leur *dire vrai* comme nous

¹ *Ibid.*, p. 31.

² Maugeri, S. (2007) « Travail, dispositif de gestion et domination », *Communication*, XI Journées internationales de sociologie du travail, 20/22 juin, p. 3-4 et ss.

aborderons ce qui nous apparaît comme des déficits du savoir pour accroître cette différenciation. Nous nous demanderons si un «certain nombre de thèmes de la philosophie» ne viendraient pas «répondre à ces jeux de limitations et d'exclusions, et peut-être aussi, les renforcer», car nous sommes liés à eux par notre propre situation de chercheur au sein de ce champ.²

Une simple démarche herméneutique nous incite à postuler dès le départ que le thème philosophique même de la technique est une manière de pensée qui n'a pas été mise en rapport suffisamment avec l'énoncé générique de l'outil de gestion.³ Avant toute chose, il importe d'établir ce premier constat : les membres du champ ont produit, jusqu'à ce jour, une connaissance formelle toute relative quant à la nature et la portée de l'outillage comptable et de gestion. Cela dit, cette connaissance disponible fixe tout de même les problèmes de leur insertion dans les pratiques, leur adaptation aux contextes organisationnels et montre des prémisses mal comprises à l'origine des états de nature des outils et des activités de conception/utilisation des outils. De plus, nous savons, maintenant, que les contrôleurs, comme les gestionnaires, ont une mauvaise perception, ou une méconnaissance, des conséquences réelles des outils de gestion sur les comportements et sur le fonctionnement de l'entreprise. La notion d'«usage» des outils est un sujet d'étude important, mais qui demeure incompris si nous jugeons du peu de potentiel de significations des références conceptuelles recensées. La connaissance révèle que chacun de ces outils est relié à des usages multiples et ce rapport pluriel est, à tout le moins, inconsideré dans sa complexité par la recherche. À ne pas en douter, le deuxième constat à dresser est le manque d'intérêt académique pour un domaine aussi décisif.⁴ En effet, étonnamment, même si de nombreux praticiens voient le contrôle de gestion comme un ensemble de techniques voire un ensemble enchevêtré d'instruments ou de techniques, il importe encore aux chercheurs de réfléchir sur les significations sociales, historiques et épistémiques de cette instrumentation agencée parce que, et ce point de vue est partagé par Lorino, c'est un sujet qu'il faut éclaircir dans les plus brefs délais, car : «Derrière un corpus de techniques et d'outils relativement bien documenté, se cachent des pratiques de gestion très diverses. Or les outils sans les pratiques peuvent se réduire à un habillage technocratique.»⁵ Une étude des outils sans une appréhension des pratiques qui les façonnent et de celles qui en font usage conduirait à une analyse tronquée et aux limites importantes. Inutile, donc, d'insister davantage sur cette dernière observation : peu d'études concilient explicitement «pratiques» et «instruments» dans leur analyse. Un travail de recherche important sur ce thème reste à faire. Le troisième constat à établir est l'existence d'une confusion théorique entre outil, instrument et technique.⁶ Il y a lieu de mettre de l'ordre dans ce domaine des idées, car, discerne Gilbert, concrètement : «en gestion, les défaillances des instruments conduisent rarement à s'interroger sur les techniques qui leur

¹ Touraine, A. (1965) *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, p. 109.

² Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, op. cit., p. 47.

³ Nous verrons dans le chapitre 3 en quoi la technique demeure un objet d'étude de la philosophie.

⁴ À la vue du nombre incommensurable d'outils comptables et de gestion pouvant être recensés dans des manuels de praticiens et d'experts, il demeure toujours étonnant de retrouver si peu de théories générales sur l'instrumentation en sciences comptables et administratives.

⁵ Lorino, P. (1997) *Méthodes et pratiques de la performance*, op. cit., p. 419.

⁶ Une fois encore, sur cette seule question, l'entreprise critique de Foucault ou d'un autre épistémologue montrerait qu'il n'y a pas encore de *fondateurs de discours* sur cette problématisation.

ont donné naissance.»¹ Ainsi, une technique de comptabilité ne doit pas être confondue à un outil. Mais alors, qu'elle est donc la différence ? Dans cette littérature, il n'y a guère de référence théorique sur le sens de la technique. Globalement, très indirectement, sur cette question, notre propre élucidation de sens nous amène à constater que les techniques se présentent ici comme un savoir-faire. Elles renvoient à un savoir-faire qui, souvent, conditionne la fabrication des outils comptables et de gestion. Mais nous n'en savons rien de plus de ce *dire vrai*.

Cette interrogation simple sur le lien technique/instrument n'est qu'une, parmi plusieurs autres, qu'il faudrait éclaircir afin d'apprécier les logiques structurantes dans le rapport conception/utilisation/ des outils de gestion. En somme, un chantier d'études reste ouvert pour préciser la connaissance sur la nature intrinsèque des techniques, des outils et des instruments et pour identifier les singularités et les différences de sens. Comment un agent contrôleur justifie son choix par un impératif instrumental ou par un autre type d'engagement ? La littérature du savoir disponible nous offre des problématiques intéressantes qui exigent toutefois des développements théoriques assez conséquents. Par exemple, en posant l'hypothèse qu'un outil de gestion est la traduction souhaitée d'un ordre organisationnel lié à une spécificité du marché économique, il est primordial pour la recherche d'identifier ses attributs les plus structurants à l'aide d'une catégorisation de son état de nature (entre moyens/fin, entre action/objet technique, pratiques expertes/pratiques sociales, type d'expertise technique/contre-expertise, etc.) et leurs manifestations dans les usages sociaux, les systèmes comptables, les appareillages de contrôle, dans la matérialité des inscriptions, etc.. Ensuite, il faudrait mettre au jour des pistes théoriques pour rapprocher les «systèmes socio-technico-économique, traversés par des jeux d'acteurs en situation de conflits-coopérations», des liens par définition complexes, interpersonnels, marqués par des intérêts antagonistes et selon un milieu organisationnel lui-même caractérisé par «un espace dialectique de contradictions, de tensions explicites et implicites, composé de ressources rares matérielles et immatérielles, ce qui engendre des conflits multifformes, spontanés, permanents et légitimes.»² Ce contexte se pose donc en nouvelle donne au monde de la connaissance, car il «introduit une remise en cause des critères traditionnels de performance et des outils de contrôle sensés mesurer le niveau desdits critères.»³ Le but d'un tel exercice théorique est de montrer une dynamique plus réaliste de régulation des conduites qui s'agencent, s'opposent les unes aux autres à partir des objectifs économiques des dirigeants vus comme consensuels, antagonistes, contestés à court et long terme, sources d'épreuves de force qui sont, dès lors, constamment relayés par une série d'intermédiaires tels les outils de gestion, les informations ou les autres systèmes de communication. Partant, nous pourrions revoir autrement la hiérarchie des outils et leur pertinence, leur amarrage véritable aux contextes et fonctions d'entreprise, les rapports de traduction ou non avec la seule structure organisationnelle, etc.

¹ Gilbert, P. (1998) *L'instrumentation de gestion : la technologie de gestion, science humaine?*, op. cit., p. 135.

² Savall, H. et V. Zardet (2001) «Évolution des outils de contrôle et des critères de performance, face aux défis de changement stratégique des entreprises», Communication, 22^{ème} Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Université de Metz, 17-18-19 mai, p. 2.

³ «Cette remise en cause provient de la reconnaissance d'une double nécessité : un élargissement des critères et des périmètres de la décision de gestion et la prise en compte plus marquée de la dimension conflictuelle de celle-ci.» *Ibid.*, p. 3-4.

D'un autre côté, même si nous venons d'apprendre que les outils sont très utiles à la décision de gestion, nous sommes en droit de demander ce qu'un trop-plein d'outils de gestion risque d'entraîner entre cette régulation des conduites et la formulation de la stratégie et des objectifs économiques. Entre décision, gestion, conduite et régulation, une philosophie de l'action nous aiderait à mieux comprendre en quoi un gestionnaire demeure un planificateur, et qu'à ce seul titre, il a besoin d'un savoir plus, entre autres par un retour de connaissance sur ses propres actions.¹ Bédard propose une piste intéressante à suivre pour de futures recherches et pour éclairer cette problématique des outils : elle dénonce la domination des techniques dans la formation des jeunes administrateurs et la «confiance démesurée dans les outils au détriment des autres dimensions essentielles [qui] les conduit à accentuer la formalisation et la rigidité de leur pensée, à abandonner l'exercice de leur jugement et à mettre un frein à leur créativité.»² Moisdon n'en pense pas moins et accuse, lui aussi, cette fixation éducative sur l'outillage gestionnaire, et particulièrement sur une valorisation plus ou moins explicite de son pouvoir transformateur, celui qui séduit, et impressionne, le premier venu.³ Comment expliquer cette fascination devant les possibilités de l'outil ? Quel est le rôle des institutions d'enseignement et quelle place leur accorder dans des études portant sur les conceptions et usages d'outils à des fins de contrôle ? Si le jeune étudiant a de multiples rapports au temps, et que le temps est l'essence du devenir, une formation technique prolongée dans le temps, c'est, «en définitive, de la nature du devenir» dont il s'agit et, du coup, comment ne pas se rappeler que le «devenir est un enfant qui joue» aujourd'hui.⁴ Comment observer chez les fabricants d'outils les espaces de créativité ou de justification en ces matières de la conception/utilisation ? Ici subsistent des différentiels dans la construction de la connaissance. Des enjeux et des débats sont lancés.

L'essentiel de toute cette connaissance sur l'outillage de contrôle à des fins de gestion reste en développement. En travaillant au sein d'un système scientifique, notre démarche de théorisation de la connaissance est en mesure de fournir des possibilités de développement et des limites aux recherches sur des outils comptables et de gestion. C'est ce que traduit le tableau 1 ci-dessous: tout n'a pas été dit sur leurs états de nature. La première règle que nous avons qualifiée est celle qui se rapporte à la finalité d'un outil de gestion. Nous l'avons conçue à partir d'une analyse d'occurrences, d'indices et autres formes similaires de l'idée de but d'un outil et tels que recensés dans la littérature de recherche. Cette règle de la «Finalité» n'est qu'un aperçu posé sur un dispositif pour en dégager une *strate d'empiricités* et susceptible d'indiquer une certaine coexistence de choses et de mots, de voir et de discourir, de rendre significatif et

¹ Voir la réflexion sur cette notion d'agent planificateur dans l'Introduction générale de Petit dans Petit, J.-L. [sous la dir.] (1997) *Les neurosciences et la philosophie de l'action*, Paris, Vrin, p. 13.

² Bédard, R. (1996) «Une interprétation trifonctionnelle du contrôle», *op. cit.*, p. 109.

³ L'auteur situe cette fascination dans un contexte qui affecte la plupart des milieux organisés : «On assiste plutôt à une prolifération de calculs et de modèles les plus divers, qui s'attaquent à présent à des secteurs jusqu'ici à l'abri des tentatives de rationalisation, comme les institutions culturelles ou encore l'innovation. [...] Mais c'est la signification des outils qui semble avoir évolué. Les organisations elles-mêmes sont entrées dans une phase de mutations accélérées, mettant profondément en cause l'idée d'une stabilisation du fonctionnement par l'instrumentation. Par ailleurs, les acteurs des organisations, comme les intervenants porteurs de ces outils, ont pris la mesure des lacunes et des inadaptations consubstantielles de ces derniers. Les usages, centrés initialement sur la normativité par rapport à un modèle rationnel inatteignable, se sont diversifiés. Instruments de repérage, d'incitation, d'apprentissage de l'action collective, les outils de gestion sont entrés dans une phase de malléabilité, où ils ouvrent autant à la discussion qu'à la prescription.» Moisdon, J.-C. (1997a) «Introduction générale», in J.-C. Moisdon [sous la dir.] *Du mode d'existence des outils de gestion*, Paris, Seli Arslan, p.8.

⁴ De Koninck, T. (2004) *Philosophie de l'éducation. Essai sur le devenir humain*, Paris, PUF, p. 18.

réflexif des contenus et des expressions sur la raison d'être d'un outil. C'est pour nous-mêmes une manière de dire en un court énoncé tous les éléments, toutes les choses et tous les mots qui entrent en correspondance et qui font l'objet de la deuxième et de la troisième colonne, ou qui peuvent faire l'objet d'une autre volonté de savoir la nature de cette finalité, de celle de ce qui n'a pas été dite ou vue par les chercheurs cités. Cette «Finalité» est certainement une forme d'expression d'un dispositif épistémique sur les outils qui définit un champ discursif possible, avéré ou en devenir. On pourrait dire que nous sommes dotés d'un mode schématique pour parler d'une reconstitution des enchaînements de caractéristiques sur cet aspect des outils, et ces caractéristiques sont représentées par les attributs de la deuxième colonne alors que la troisième nous montre les transformations d'une connaissance discontinue parce d'auteurs différents: le passage de l'énoncé «Finalité» aux spécificités de la connaissance validée et autorisée nous montre un certain usage réglé de la discontinuité pour l'analyse des séries d'événements par dispositif. Il y a discontinuité parce que le savoir n'a pas été entièrement déterminé, parce que la reconstitution de ce qui a été observé et rendu par écrit est incomplet ou abstrait, parce qu'il y a des processus inconscients et des intentions oubliées à travers ce que l'on sait, maintenant, sur les outils. Autrement, nous offrons des synthèses spontanées sur les manières décisives de se représenter les finalités des outils. La deuxième colonne permet à un chercheur de s'emparer de quelques fils d'un enchevêtrement des regards disponibles sur ce que d'autres entendent par finalité: entre formaliser les objectifs, mesurer la performance et contrôler l'information, voilà déjà modestement quelques représentations qui entourent et incarnent cette règle de la composition de la finalité. Mais n'y a-t-il pas d'autres possibilités de poser une pensée sur le sujet ? Cette connaissance-ci ou cette connaissance-là de ce qui est représentatif de la manière de regarder une finalité d'outil est, encore une fois, une autre manière de prendre une porte d'accès à un réservoir de connaissances que nous nommons dispositif épistémique. Chacune de ces portes est une ouverture sur une formation historique, celle de l'époque actuelle, et sur un devenir: à ces simultanités du savoir il y a des successions possibles. Et dans le cas où ces *cinq histoires* sur les finalités de l'outil de gestion n'offriraient pas assez de réalisme, ne seraient pas suffisamment explicites sur la portée des usages de l'outil, c'est au devenir des autres volontés de savoir et toujours liées au passé de chacun à qui il faut s'en remettre. Formaliser, mesurer, contrôler, s'adapter et traduire sont cinq modèles à l'œuvre dans la communauté du savoir. Ces modèles sont encore à dépouiller. C'est ce que prétend notre propre démarche épistémologique à la suite de Foucault, Nietzsche et Deleuze. Ils sont toujours des lieux d'expérimentation, des champs d'événements discursifs. Enfin, ils ne sont que les premières instances d'une population d'événements dispersés, les têtes de pont d'histoires de la science, celles des idées savantes sur des techniques particulières qui impliquent une communauté de représentations, des liens symboliques, des jeux de ressemblances et de miroirs sur ce qui fait la portée d'un outil. Ces découpages qui cherchent à représenter les éléments nécessaires et typiques à la représentation de la «Finalité» découlent de notre propre volonté de savoir montrer les choses connues en ordre dispersé. Mais comme l'acte même de la représentation n'est pas bien pris en compte ici, ce sont les mesures, les objets ordonnés, les certitudes attribuées et les jugements vrais qui permettent de saisir des relations pratiques d'identité de

la règle de composition que nous retenir comme autre niveau d'accès à la réalité des outils. C'est le but de la troisième colonne du tableau 1: réduire des choses complexes d'un dispositif en une science des rapports, en une théorie savante de relations empiriques entre les choses qui soutiennent un discours-vrai, par la preuve du détail organisé, par des taxinomies, par des classifications, enfin par des différenciations convergentes afin d'œuvrer à une *science qui dit vrai*. Notre propre voix s'est superposée à celles des autres chercheurs pour déterminer des particularités simples sur les finalités des outils. Pour que leurs raisons nous sautent aux yeux, pour que leurs liens permettent d'identifier de manière pratique les parties d'un ensemble d'énoncés qui sont distribués par des éléments de représentation, enfin pour faire voir simplement et pour faire dire avec évidence, avec bon sens, il faut des formes d'expression et de contenu qui puissent convaincre, illustrer, mettre en action une règle de composition, celle d'une *série de petites vérités*. La règle du «Dysfonctionnement» représentée par une variation possible, c'est-à-dire l'«Utilisation» de l'outil, pose des difficultés à la gestion - sur le plan des connaissances —, car des savants ont reconnu par observations et autres expérimentations, qu'il était le lot des seuls dirigeants et non des opérationnels. Ici il y a deux strates, deux dispositifs épistémiques ou deux niveaux de réalité sur la connaissance disponible qui illustrent simplement pourquoi un outil de gestion fonctionne mal: un champ du discours raconte sans façon que l'outil est l'objet d'un monopole dirigeant et un autre *exprime naturellement* que leur absence chez les cadres de premier niveau entraîne des coûts cachés, des pertes de rentabilité, d'efficacité et de productivité. Ces catégories pratiques peuvent à leur tour se subdiviser en d'autres champs du discours. Mais cette détermination *des visibles et des énonçables* de ce qui illustre la théorie généralisée qui est suggérée dans la première et la deuxième colonne, demeure des stratifications, reste des singularités d'un dispositif épistémique qui peuvent être autant de manières proprement philosophiques d'interroger et de relancer l'histoire ou la science ou la technologie d'un outil de gestion et comptable. Enfin, tous ces vocables pratiques mobilisés par les méthodes de faire savoir sont requis pour que le discours puisse être dans le vrai, dans le champ des énoncés admissibles par une discipline, car les sciences comptables et de gestion excluent de leur giron les énoncés qui ne correspondent pas à leurs critères, à ce qui fait leur identité disciplinaire, à tous ces éléments externes au discours qui relèvent d'une sociologie de la science pour être appréciés. Le discours sur l'outil cherche aussi sa validité en dehors des idées. C'est pourquoi les chercheurs eux-mêmes se constituent à partir de discours de vérité qui sont difficilement séparables de rapports de domination. On comprendra autrement en quoi la vérité sur ce qu'est ou fait l'outil de gestion à des fins de contrôle n'est pas ce que cherche la connaissance, mais constitue son résultat, c'est-à-dire une production sociale, institutionnalisée, dépendante d'un rapport de forces selon des éléments externes aux discours: la vérité de l'outil tient à l'enquête faite sur elle et des conditions de production d'un ensemble de *techniques de vérité* au service de la parole savante afin qu'elle s'adapte aux champs disciplinaires de la gestion et de la comptabilité.

Nous n'irons pas plus loin pour le moment. Nous avancerons des éléments de méthode, d'analyse et de constatation plus systématiques dans chacune des prochaines synthèses de chaque chapitre. Retenons que le tableau 1 est une matrice à multiples entrées sur une réalité. Chacune des cases est une variation de

la connaissance sur les outils. Chacune d'entre elles est, tantôt une vue possible sur un dispositif, tantôt un dispositif en soi, car elle renvoie à des réseaux de mots et de choses, à des stratifications de formes complexes d'expression et de contenu, de même que chaque case peut octroyer un primat radical à l'énoncé qu'elle contient: les formations discursives et les formations non discursives renvoient à des formations historiques. Du point de vue de l'histoire des sciences et des techniques, la théorie des outils de gestion est une production de la connaissance tardive. Par contre, ce qui ne l'est pas, ce n'est pas la science, mais la technique: les théories de la science sont bien postérieures aux théories sur la technique qui débutent symboliquement avec les écrits de Platon. Même si la philosophie de la connaissance est en mesure de nous dire tout cela, même si elle peut nous dire, sur le plan des principes du savoir, comment les chercheurs contemporains se détournent des tentatives de fondation théorique de l'outillage comptable, la philosophie peut se poser en démarche réflexive et théorique pour déterminer comment les sciences de la gestion contrôlent les connaissances sur les objets que sont les outils, pour signifier quel réel pour être l'objet satisfaisant d'une enquête épistémologique et finalement elle invite à sécuriser la science en l'invitant à faire retour dans une complexité qui fonctionne et qui est la formation historique d'une connaissance. Cette invitation peut s'apprécier à travers chacune des cases du tableau 1. Ils sont donc des faits de discours qui méritent d'être analysés les uns avec les autres, dans une profondeur historique ou avec d'autres que notre époque peut produire. Par exemple, ce qui se dégage, d'un trait, selon nous, de manière la plus significative, de ce panorama, c'est certainement l'urgence d'établir l'histoire de l'outillage de contrôle de gestion et comment l'instrumentation comptable et de gestion contribue à ordonnancer la pensée et à servir en même temps d'appareillage mémoriel à la rétention d'informations et de connaissances pratiques, issues de l'organisation et du marché. Qu'est-ce à dire ? L'outil serait-il à la fois un objet technique matériel, et symbolique, *réfléchissant* et mémoriel, car lui-même est un véhicule de connaissances, et inscrit dans l'histoire ? Comment aller plus loin en cette direction inspirée par d'autres recherches disponibles dans d'autres champs du savoir ? De cette littérature actuelle, il y a deux autres réalités essentielles à différencier le plus rapidement et qui sont, jusqu'à ce jour, mal dégagées par les chercheurs : l'une touche à l'utilisation de l'outil et sa relation à la contrôlabilité et l'autre à sa conception et sa relation avec la même contrôlabilité. C'est la trame de fond à partir de laquelle il faut tenter d'en savoir plus. Ce double niveau de réalité de la connaissance mérite que le champ s'y attarde avant toute autre chose, tant l'un comme l'autre posent deux problématiques d'importance. Entre la conception d'un outil de gestion ou comptable et son usage, il y a des éléments de significations à dégager si nous voulons mieux comprendre d'une part, comment un outil «exerce une prise» sur la pensée d'un gestionnaire ou d'un agent contrôleur de manière à l'inciter à tendre vers une rationalité décisionnelle et, d'autre part, en quoi la réalité intrinsèque d'un outil, c'est-à-dire sa matérialité *ordonnée*, incorpore et diffuse (ou, du moins) fait appel à un nombre de données/informations/savoirs/ dont le fonctionnement même de l'outil oblige ces derniers à obéir à un minimum d'arrangements de critères, normes et éléments matériels et immatériels adaptés à un espace organisationnel. Pour traiter de cette double problématique, la littérature examinée reste limitée : il manque fondamentalement une théorie de l'action sociale et de l'action

technique. Une théorie qui accorderait une place significative à la problématique de la «décision de gestion», autre thématique négligée jusqu'à ce jour par la littérature qui, pourtant, en pratique, devient souvent la finalité même de l'existence d'un outil. Bien plus, le contrôle, la technique, la conversion de la comptabilité dans la *grammaire* du management et celle du management dans la *grammaire* de la comptabilité constituent des champs d'intérêt qui ont pour intersection la décision.¹ Pour saisir correctement tous ces enjeux, à la manière de Savall et Zardet, «nous conviendrons qu'il y a décision de gestion lorsqu'il y a arbitrage multicritères prenant en compte différentes facettes de l'entreprise et de leurs logiques d'action.»² En effet, peu d'auteurs font appel à la nécessité d'une théorie de l'action pour asseoir ce double enjeu de la conceptualisation/utilisation de l'outil. L'outil ne signifie rien sans l'action et la décision gestionnaires. L'outil est révélateur de l'individuation technique de l'expérience humaine. Cette individuation signifie que la portée de l'outil, c'est d'abord celle de son fonctionnement, toujours local, situé, lié à des contraintes et fruit d'acteur individuel et collectif ; l'outil est par conséquent lié une capacité d'apprentissage et d'invention, de dialogues et d'interactions, de processus d'identification et de conversions avec les autres et les objets matériels d'un environnement localisé; l'outil est donc à définir avec son caractère dialectique, car le plus souvent, il est produit par le langage qui, dès lors, introduit la fiction, l'intersubjectivité et la critique. Il faut de la nouvelle connaissance pour montrer non seulement le rôle de toutes ces formes d'action dans le développement proprement dit d'un outil, mais tout aussi bien dans la constitution de l'agent contrôleur comme dans celle de son monde environnant. Une telle approche autoriserait une étude méthodique de la façon dont toute médiation technique, comme action, ouvre un nouvel espace de perception et d'opération dans le maniement des outils comptables et de gestion. En même temps, une telle théorie poserait clairement la question du lien entre un élément technique de l'action et la genèse des valeurs émotionnelles ou esthétiques, spécifiques à chacun des modes d'interaction individu/outil comptable ou de gestion. En ce sens, nous comprenons de ce qui a été dit et fait sur le terrain de l'entreprise que la vue d'un outil n'est pas sans effet sur la nature de l'engagement d'un individu pour justifier une action et que l'agencement même des informations, énoncés, narrations, icônes et autres types d'image financière – ici la dimension esthétique – joue sur la capacité de perception de l'agent contrôleur. Pour mieux fonctionner sur un tout mode de divulgation des savoirs, il importerait de travailler sur les croisements perceptifs comme champ d'actions particulières, c'est-à-dire sur les situations où deux activités perceptives de même genre se produisent lorsqu'un agent contrôleur et un lecteur des productions symboliques d'un outil prennent connaissance des informations, des images ou de toutes autres données diffusées par une instrumentation particulière : quelle action perceptive pour quelle action décisionnelle ?

Ainsi, pour l'heure, croyons-nous, cette littérature n'est pas toujours orientée de manière à dégager des états de nature probants de l'idée de contrôle. Comment aller de l'avant alors vers une

¹ Sur cette seule idée de la grammaire comme référentiel de l'action sociale, voir la complexité de la notion et son utilité pour le champ comptable dans Lemieux, C. (2009) *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica.

² Savall, H. et V. Zardet (2001) «Évolution des outils de contrôle et des critères de performance, face aux défis de changement stratégique des entreprises», *op. cit.*, p. 3.

conceptualisation générique de ce qu'est un outil de gestion à des fins de contrôle ? Et de quel contrôle parlons-nous ? C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

TABLEAU 1 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES OUTILS DE GESTION

DANS LA LITTÉRATURE, LES OUTILS DE GESTION ONT POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
FINALITÉ	Formaliser les objectifs	Chiffrer les objectifs
	Mesurer la performance	Abandonner la conception normative
	Contrôler l'information	Produire de l'information pertinente
	S'adapter à l'utilisateur	Lier à une sociabilité selon utilisation
	Traduire son milieu technique pour piloter le changement et explorer le renouveau	Augmenter la polyvalence S'accorder avec les investissements technologiques et aux choix de société
DÉTERMINATION	Représenter la réalité sous forme de raisonnements et connaissances	Traduire par opérations techniques
		Nommer comme preuve du vrai
		Impressionner par l'image financière
	Réduire la complexité	Abréger par quantité et qualité
	Favoriser des automatismes de décision et de comportement	Orienter selon objectifs des gestionnaires Produire des synthèses manipulables
DYSFONCTIONNEMENT	Réguler des rapports sociaux par repérage, incitation, formation	Normer les relations entre service productif et service de contrôle Instrumenter l'apprentissage de l'action collective
	Désuétude ou invisibilité	Risque économique de la prescription
	Accroissement des modèles de gestion	Inefficacité du contrôle
	Inadéquation des modèles de gestion	Instrumentation non conforme aux modèles de fonctionnement des entreprises
		Incapacité à faire évoluer le modèle de représentation de l'entreprise
	Exclusion de facteurs pour diminuer l'imprévisibilité	Stabilisation organisationnelle par l'instrumentation n'est plus de mise Environnements socioéconomiques ne font l'objet d'aucun indicateur
	Conception	Savoir-faire requis
		Difficulté à intégrer des innovations majeures ou des changements
	Utilisation	Monopolisation par les administrateurs
		Raréfaction chez les opérationnels
		Intervention sur les causes des coûts : par les opérationnels en premier lieu
		Incompréhension de l'efficacité et choix de techniques de gestion mal ciblé
ENJEU	Clivage entre gestion économique et gestion opérationnelle	Réalité multifforme et non strictement économique
	Intégrer les uns aux autres	Conjonction des coûts, mesures de performances et choix structurels
	Produire une vision cohérente de l'entreprise	Coordonner une stratégie selon un outillage adapté, négocié et transversal
	Réaligner les processus de contrôle rattachés à un outil sur activité à valeur ajoutée	Redéployer les processus traditionnellement axés sur la main-d'œuvre directe
	Incorporer l'investissement immatériel dans la structure des coûts	Construire des outils spécifiques
		Fabriquer de nouveaux indicateurs de coûts/performances cachés
	Assurer une malléabilité instrumentale adaptée	Élaborer en commun pour favoriser discussion et prescription

CHAPITRE 4 - LA CONTRÔLABILITÉ COMPTABLE: ANATOMIE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIRS POSSIBLES

«Le pouvoir disciplinaire en effet est un pouvoir qui, au lieu de soutirer et de prélever, a pour fonction majeure de «dresser»; ou sans doute, de dresser pour mieux prélever et soutirer davantage. Il n'enchaîne pas les forces pour les réduire ; il cherche à les lier de manière, tout ensemble, à les multiplier et à les utiliser. Au lieu de plier uniformément et par masse tout ce qui lui est soumis, il sépare, analyse, différencie, pousse ses procédés de décomposition jusqu'aux singularités nécessaires et suffisantes. Il «dresse» les multitudes mobiles, confuses inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments individuels – petites cellules séparées, autonomies organiques, identités et continuités génétiques, segments combinatoires. La discipline «fabrique» des individus; elle est la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice.»

- Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 200.

Comme semble le suggérer la dernière phrase de cette épigraphe, la question du contrôle se résumerait-elle à une *technique du pouvoir* ? Si c'est le cas, alors nous sommes engagés sur une piste intéressante et, avouons-le, en tout point conforme à notre étude. Ce que le contrôle et la technique du pouvoir permettent, c'est un autre regard de la comptabilité sur le monde, regard qui s'exprime dans la possibilité de dépasser le lieu et l'instant d'énonciation d'une conception traditionnelle du contrôle de la gestion. Si une philosophie avait à prendre des libertés autour de positions conceptuelles pour cerner d'au plus près le *nomos* sédimentaire de cette technique du pouvoir vue comme une puissance faite d'actualisations précaires d'un vouloir, de séries convergentes et divergentes de volonté et de créations imprévisibles d'un nouvel ordre, c'est dire comment la comptabilité organisationnelle ou le contrôle comptable ne serait tenir dans l'idée d'un régime d'une classification stable du Capital. Dans tous les cas comptables de contrôle, la question philosophique décisive de la constitution de la connaissance est de circonscrire la nature du pouvoir qui est en jeu: est-il, fondamentalement, un *rapport de force* puis, une interaction technique dans le cas de la comptabilité, c'est-à-dire un cas singulier de la mise en œuvre de ce rapport ?¹ Si le pouvoir est aussi un rapport de force, il amène la *question politique*, et celle-ci pose non pas le principe premier de «l'erreur, l'illusion, la conscience aliénée ou l'idéologie; c'est la vérité elle-même.»² La connaissance d'un objet politique serait la référence à la réalité de la connaissance obtenue jugée satisfaisante, car perçue à tout le moins comme véridique. Est-ce une vérité de vouloir connaître la valeur des flux monétaires disponibles ? Le discours d'un dirigeant, celui qui détient du pouvoir parce qu'il

¹ Dans une entrevue peu connue, Foucault amorce une réflexion significative sur cette idée de pouvoir: «le pouvoir n'est-il pas simplement une domination de type guerrier ? N'est donc pas en termes de rapports de force qu'il faut par conséquent poser tous les problèmes de pouvoir ? N'est-il pas une sorte de guerre généralisée qui prendrait simplement, à certains moments la forme de paix et de l'État ?» Voir Foucault, M. (2001) «Entretien avec Michel Foucault» in *Dits et écrits* II, texte no. 192, Paris, Gallimard, p. 152.

² *Ibid.*, p. 160.

enchaine les rapports de force, se constituerait à partir des *discours de vérité* que tiennent, entre autres, les acteurs de la comptabilité. Un pouvoir veut savoir. Un pouvoir gestionnaire veut connaître les états du Capital. Cette courte analyse fait apparaître qu'une *technologie du pouvoir managérial* peut reposer sur les mécanismes de la contrôlabilité comptable qui ont pour objets les formes monétaires et autres du Capital et qu'elle peut s'élaborer sur les régularités spécifiques de production de la connaissance pratique par des activités comptables. De cette *technologie du pouvoir* ou de toute autre technologie de pouvoir, les discours d'une instance politique fondent leur vérité sur un ensemble de gestes, d'attitudes, de mots faisant autorité, sur des connaissances disponibles, autant de manifestations qui leur confèrent leur valeur de vérité. La question est donc comment ces discours comptables et de contrôle de gestion peuvent-ils fonctionner comme des *discours de vérité* et pour nourrir quel rapport de forces et selon quels éléments de mises en oeuvre issus d'un dispositif technique ? En d'autres mots, et dans la lignée des concepts de Foucault, le pouvoir est fortement intéressé à maîtriser l'ensemble des règles selon lesquelles il importe de départager le vrai du faux, car l'enjeu de la maîtrise est d'incorporer des effets spécifiques de pouvoir dans la vérité.¹ Pourrions-nous dire la même chose au sujet du contrôle comptable et de la gestion ? Ce contrôle-ci comptable ou ce contrôle-là financier sert quel régime de vérités ?

Les auteurs classiques en contrôle de gestion parlent-ils de *vérité* ?² Anthony, l'un des premiers auteurs reconnus par le champ disciplinaire, abordait d'abord la notion-clé d'*assurance* produite aux managers par des processus de contrôle, puis adoptera celle d'*influence* des autres membres de l'organisation par ces mêmes processus.³ Au-delà de la rhétorique gestionnaire, par une analyse heuristique plus poussée, nous pourrions trouver des voisinages de «vérité» et de «pouvoir» à «assurance» et «influence». Même Bouquin, autre chercheur connu de la discipline, estimait, il y a peu, que si les dirigeants avaient besoin de savoir (besoin en information) c'était pour mieux anticiper, mieux réagir/agir, à la limite c'était pour exercer les premiers le meilleur rapport de force; une telle activité était «une première mission du contrôle de gestion».⁴ Et plus loin, il abordera, à sa manière, en quoi le contrôle de gestion peut relever d'une technique de pouvoir nommé dispositif: «Construction de dispositifs croisés de cohérence externe et de cohérence interne : les deux missions du contrôle de gestion sont ainsi fixées. Elles se fondent sur l'information.»⁵ Plus récemment, Simons voyait le contrôle de gestion comme un faisceau de processus alimentés par des informations pour permettre aux dirigeants de maintenir ou

¹ Foucault précise de fait que le pouvoir ne peut être efficace sans la vérité et sans ce qui la permet (des techniques de contrôle ?): «L'important, je crois, c'est que la vérité n'est pas hors pouvoir ni sans pouvoir [...] La vérité est de ce monde; elle y est produite grâce à de multiples contraintes. Et elle y détient des effets réglés de pouvoir. Chaque société a son régime de vérité, sa politique générale de la vérité: c'est-à-dire les types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais; les mécanismes et les instances qui permettent de distinguer les énoncés vrais ou faux, la manière dont on sanctionne les uns et les autres; les techniques et les procédures qui sont valorisés pour l'obtention de la vérité ; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai.» *Ibid.*, p. 158.

² Bouquin, H. [sous la dir.] (2005) *Les grands auteurs en contrôle de gestion*, Cormelles-le-Royal, Éditions EMS.

³ Anthony, R.N. (1965) *Planning and Control Systems, A Framework for Analysis*, Boston, Harvard University; Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, Boston, The Harvard Business School Press; Anthony, R.N. (1989) «Reminiscences About Management Accounting», *Journal of Management Accounting Research*, vol., 1, automne, p. 1-20 et Anthony, R.N. (1993) *La fonction contrôle de gestion*, Paris, Publi-Union.

⁴ Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, Paris, PUF, p. 3.

⁵ Nous verrons plus loin comment Foucault traite le pouvoir comme un réseau ou un dispositif. *Ibid.*, p. 4.

modifier des configurations organisationnelles.¹ Sans lâcher la proie pour l'ombre, l'exercice d'une forme d'autorité ou de force est sous-jacent à cette définition. Enfin, sans non plus tomber dans le piège d'une contagion analogique, en prenant l'ensemble des discours des auteurs, nous pourrions continuer à recenser les définitions connues du contrôle de gestion jusqu'à poser cette problématique: les contrôleurs sont-ils des agents de liaison politiques ou des techniciens de la vérité, au service d'un pouvoir dirigeant ?² Si c'est effectivement le cas, alors qu'elle est l'histoire des multiplicités à travers lesquels les agents contrôleurs se sont emparés du droit de juger, du droit de dire la vérité du Capital, d'opposer la vérité comptable à ses propres maîtres; et puis, quand et comment devraient-ils juger la vérité de ceux qui gouvernent les organisations, l'État, l'économie et la société: sont-ils en mesure de le faire ? Enfin, qui, dans le champ comptable et de gestion, peut tenir un tel discours ? Faut-il aller voir ailleurs ? Mais encore, au-delà de ce que les membres du champ entendent par contrôle de gestion, que savons-nous du «contrôle» tout court ? Il ne faut pas sous-estimer la valeur de l'empirie des actions ordinaires de contrôle, d'autant qu'elles sont toujours le fruit d'un développement social; elles sont donc historiques. Il importe de ressaisir la dimension historique de la connaissance sur le contrôle tout court parce que c'est dans l'histoire seulement que l'on peut découvrir les conditions de possibilité des structures des pratiques qui la cernent et des idées que nous pouvons tenir sur elles, qu'elles soient philosophiques, scientifiques ou épistémologiques. Comme le disait dans les années 50 Koyré, cette dimension historique importe parce qu'elle influence l'horizon philosophique des théories scientifiques, car «l'influence des conceptions philosophiques sur le développement de la science a été aussi grande que celle des conceptions scientifiques sur le développement de la philosophie.»³

Cette seconde étude de la littérature réunit ici un ensemble de regards sur la connaissance produite ayant en commun d'être confrontés, directement ou indirectement, au problème d'éclaircissement des sens à donner aux dispositifs épistémiques du contrôle. Son intérêt est celui de vouloir enrichir l'analyse conceptuelle de notre objet, mais en l'abordant, cette fois-ci, à partir d'une littérature sur le problème du mot «contrôle»; en somme, une *grammaire* dont le point de départ demeure le savoir issu des formations historiques. Sans nous y enfermer complètement, et entre autres, nous voulons mettre à l'épreuve autrement l'outillage épistémologique de Foucault en insistant sur l'archive et la généalogie de la vérité du contrôle.⁴ Nous la saisissons, encore une fois, de manière à dégager et examiner des singularités inscrites dans le temps, des phénomènes de la connaissance ayant des dimensions significatives probables du

¹ Simons, R. (1995) *Levers of Control*, Boston, Harvard Business School Press, p. 5.

² Bollecker, M. (2001) «Les contrôleurs de gestion : des hommes de liaison ?», *Revue Direction et Gestion*, no. 188-189, juillet, p.57-63.

³ Cette conférence, «De l'influence des conceptions philosophiques sur l'évolution des théories scientifiques», est publiée dans Koyré, A. (1971) *Études d'histoire de la pensée philosophique*, Paris, Gallimard, p. 253-254.

⁴ Une fois de plus, nous le précisons, Foucault concentre dans sa démarche analytique, méthodologique, et dans sa production même de la connaissance, des outils heuristiques d'*archéologue*, de *généalogiste*, d'historien, de philosophe et d'épistémologue des sciences (humaines) et de la connaissance de première utilité pour l'étude des techniques, des sciences et des savoirs en comptabilité. Toutes ces différentes perspectives que Foucault a données de son œuvre et comment sa propre lecture de Kant, Nietzsche, Heidegger (surtout sur la technique comme on le verra plus loin), Dumézil, Deleuze, mais aussi Bachelard et Canguilhem lui ont interdit de rester cantonner dans une seule discipline. Dans le chapitre 4, nous verrons bien davantage l'utilité des concepts-clé de Foucault comme nous verrons comment les compléter et les déborder.

monde de la technique et constitutives de l'idée du contrôle.¹ Aussi, compte tenu de l'importance de ce volet à notre questionnement, une section entière sera consacrée à des essais de problématisation du contrôle. C'est là une manière philosophique pour nous de poursuivre ce que nous avons entrepris dans la littérature précédente : entretenir la multiplicité de chemins à ouvrir, avoir le souci de l'hétérogène des cas de figure possibles de notre objet, dire en quoi le contrôle managérial ou le contrôle comptable sont des mots mannequins, capables de masquer bien des choses, capables de revêtir d'autres formes.

C'est une évidence de dire que, depuis au moins Kant, la question fondamentale de la philosophie est la question de l'homme et son objectif de connaissance est de parvenir à nourrir les autres sciences de manière à constituer un système d'anthropologie de ce qu'un *individu est, fait, et sait*. Or, cette exigence actuelle de la philosophie est une exigence historique de dire pourquoi l'homme contrôle. Pour ce premier aperçu, convenons d'un point de méthode. Quelle est la manière la plus rapide d'avoir accès à des connaissances sur des formations historiques sur le contrôle comptable, administratif ou de gestion ? C'est par le cas de l'administration souveraine, royale ou étatique du Moyen Âge. Parce qu'il y a là une historiographie de grande ampleur², parce que les administrations moyenâgeuses ont été de grandes productrices de documentations³, et enfin parce que nous pouvons avoir accès à un grand nombre de pratiques assimilables à des technologies politiques.⁴ Fait notable, l'écriture mercantile débute aux XIII^e ou XIV^e siècles selon les pays et traduit des conduites irrationnelles, des gestes incomplets, un manque d'ordre et est difficilement compréhensible, car les premiers marchands européens étaient des colons des bourgs faisant commerce entre l'église et l'état avec moyens intellectuels et matériels limités : conclure des affaires relèvera longtemps de la communication orale.⁵ La comptabilité marchande ou les calculs comptables des changeurs de monnaies ne permettent pas de trouver des rationalités pratiques avant le XVI^e-XVII^e siècle ou encore des mises en ordre susceptibles de nous renseigner sur le sens comptable et de gestion du concept de contrôle. Il faudra attendre les manuels de comptabilité et les traités de technique commerciale de la fin du XVII^e siècle pour voir apparaître un bagage de connaissances permettant la tenue de comptabilité ordonnée.⁶ Nous reviendrons sur ce contrôle comptable marchand du Moyen Âge dans un chapitre subséquent.

¹ Pour un aperçu élargi du traitement de l'idée de contrôle par Foucault voir le collectif suivant : Beaulieu, A. [sous la dir.] (2005) *Michel Foucault et le contrôle social*, Québec, Presses de l'Université Laval.

² Voir la série de colloques *Genèse de l'État moderne* sous la direction de J.-P.H. et les 7 volumes publiés depuis 1985.

³ Mc Kitterick, R. [sous la dir.] (1990) *The Uses of Literacy in Early Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press

⁴ Le développement de l'écrit documentaire dans l'État naissant, comme on le verra, n'est pas lié seulement pour des raisons de fiscalité. La rationalité non plus n'est pas toujours au rendez-vous et encore moins la maximisation économique des revenus d'un pays, d'un roi ou d'un souverain. Mais nous nous intéresserons à cette question de la possibilité ou non de compter sur une technologie politique.

⁵ Behrmann, T. (2006) «Apprendre par l'écriture : les débuts de la comptabilité des marchands dans les villes hanséatiques», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 181.

⁶ Lemarchand, Y. (2001) «À la conquête de la science des comptes, variations autour de quelques manuels de comptabilité des XVII^e et XVIII^e siècles», in J. Hoock et al. [sous la dir.] *Ars mercatoria. Manuels et traités à l'usage des marchands*, tome III, Paderborn, Schöningh, p. 91-129 (article aussi publié en ligne, www.pressens.fr).

4.1 De quelques orientations sur l'idée de contrôle

Foucault, nous le savons, est régulièrement cité dans notre littérature pour ses pertinentes observations sur les liens entre le contrôle et le pouvoir.¹ Ses travaux traitent, sous plusieurs angles différents, des *procédés disciplinaires* nécessaires aux formes d'investissement, à la diffusion et à la durée du pouvoir. Or, de la notion même de «discipline», une conception s'apparentant étroitement au «contrôle», les membres du champ comptable ont tissé, depuis longtemps, des corrélations conceptuelles significatives entre le pouvoir des dirigeants et les divers processus de contrôle requis pour maintenir leur autorité.² Ces significations délimitent un territoire de connaissances particulier à notre discipline, essentiellement sous la forme de modèle théorique, dont le fil conducteur est le suivant : le contrôle est lié intimement au pouvoir et à son instrumentation. Par contre, toujours sous une telle perspective foucauldienne, il faut bien le dire, peu d'études font état d'une réflexion structurée du contrôle à titre de «technique du pouvoir». Et il y en a encore moins d'études pouvant révéler le sens de la contrôlabilité à donner au *dispositif de sécurité*, un autre concept foucauldien formidablement intéressant pour nous, car proche de ce rapport pouvoir/contrôle.³ En effet, à notre avis, peu de chercheurs ont exploité cette piste de la technique, pourtant des plus remarquables pour ce qu'elle peut faire dire à la vérité de ce pourquoi il y a présence d'une écriture, d'un décompte et d'une mesure.⁴ Et c'est là une voie d'investigation non

¹ Armstrong, P. (1994) «The Influence of Michel Foucault on Accounting Research», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 5, no. 1, p. 25-55; Covalleski, M. et M. Dirsmith (1988) «The Use of Budgetary Symbols in the Political Arena : An Historically Informed Field Study», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 1, p. 1-24 ; Covalleski, M. et al. (1998) «The Calculated and the Avowed: Techniques of Discipline and Struggles over Identity in Big Six Public Accounting Firms», *Administrative Science Quarterly*, vol. 43, p. 293-327; Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1986) «Accounting and the Examination : A Genealogy of Discipline Power», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no 2, p. 105-136 ; McPhail, K. (1999) «The Threat of Ethical Accountants: an Application of Foucault's Concept of Ethics to Accounting Education and Some Thoughts on Ethically Educating for the Other», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 10, no. 6, p. 833-866; Miller, P. et T. O'Leary (1987) «Accounting and the Construction of The Governable Person», *Accounting Organizations et Society*, vol. 12, no. 3, p. 235-265.

² Pour être précis et rigoureux, nous devons mentionner que, dans l'ensemble de l'œuvre de Foucault, le terme du «contrôle» apparaît de manière soutenue lorsqu'il se penche sur le pouvoir. Sur le tard, il tentera de le distinguer de la notion de «discipline». Des commentateurs n'arrivent plus à s'entendre quant à la véritable intention de l'auteur face aux deux vocables «contrôle» et «discipline». Foucault a fait l'usage des deux. Dans le cas du contrôle, lors de ses études sur le biopouvoir et sur les institutions de régulation de la folie, il procédera à son extension conceptuelle pour poser l'idée de la pénalité et de la norme comme formes de contrôle social. De plus, comme on le verra plus loin, ses propos sur ce contrôle social font concilier celui-ci avec la formation de la société capitaliste. Enfin, n'oublions pas que l'œuvre de Foucault demeure, dans la systématisation et l'aboutissement de ses principaux concepts, largement incomplète. Sur le lien de proximité entre discipline et contrôle voir Lianos, M. (2001) *Le nouveau contrôle social*, Paris, L'Harmattan, p. 23 et ss.

³ Cette absence d'étude est sans doute liée à la publication trop récente du cours au Collège de France de Foucault sur le sujet de la sécurité et à son appropriation par les sciences sociales. Voir d'abord Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard/Seuil mais surtout l'analyse récente et la mise au point de Bigo qui synthétise d'un trait le différentiel entre «discipline» et «sécurité» chez Foucault. La sécurité c'est pour ouvrir, pour intégrer du complexe et des dynamismes, pour faire circuler biens, personnes et monnaies dans un milieu de vie alors que la discipline est l'inverse: elle enferme, isole un espace, fixe des frontières, démarque par des règles précises et interdit par des seuils. La sécurité c'est donc «un principe de liberté qui va se brancher sur le calcul probabiliste afin que le gouvernement puisse gérer l'événement pour faire exister le milieu de manière dynamique. La discipline est centripète, les dispositifs de sécurité sont centrifuges. La sécurité laisse faire. Elle n'interdit pas. La loi interdit, la discipline prescrit, la sécurité règle "en répondant à une réalité de manière à ce que cette réponse annule cette réalité". La sécurité imagine.» Voir Bigo, D. (2011) «La sécurité en jachère», in P. Artières et al. [sous la dir] *Foucault*, Cahier de l'Herne, Paris, Éditions de l'Herne, p. 327.

⁴ Essentiellement parce qu'une telle technique est liée à la *vérité*, et cette vérité loge dans la constitution d'un savoir au nom d'un pouvoir. Ainsi, «par vérité, entendre un ensemble de procédures réglées pour la production, la loi, la répartition, la mise en circulation, et le fonctionnement des énoncés; la vérité est liée circulairement à des systèmes de pouvoir qui la produisent et la soutiennent, et des effets de pouvoir qu'elle induit et qui la reconduisent. Régime de vérité; ce régime n'est pas simplement idéologique ou superstructurel; il a été une condition de formation et de développement du capitalisme. [...] Il ne s'agit pas d'affranchir la vérité de tout système de pouvoir - ce serait une chimère, puisque la vérité est elle-même pouvoir -, mais de détacher le pouvoir de la vérité des formes d'hégémonie (sociales, économiques, culturelles) à l'intérieur desquelles pour l'instant elle fonctionne.» Voir Foucault, M. (2001) «Entretien avec Michel Foucault», *op. cit.*, p. 160.

négligeable pour mettre en perspective le «pouvoir», l'une des notions les plus complexes et des plus diverses qui soient.¹

En prenant ce concept de « pouvoir » comme pôle de nos interrogations, il est exclu d'espérer épuiser, ici, la richesse thématique de chacune des dimensions de contrôle que nous pourrions en dégager. En fait, avec cette seule notion, nous rejoindrions rapidement l'un des donnés existentiels de toute conduite humaine ; ce qui, bien sûr, nous conduirait à formuler des problèmes de conceptualisation qui dépasseraient le cadre de cette étude.² Néanmoins, nous avons le devoir de prendre acte de la proximité du pouvoir avec les affaires du contrôle pour établir quelques grandes schématisations qui nous seraient directement utiles à la compréhension des phénomènes d'organisation de la nature même du contrôle, et assurément, dans l'esprit d'une meilleure connaissance formelle présumée du contrôle de gestion. D'autant plus que, cet exercice, peut s'avérer profitable pour nous, comme nous le laisserait probablement entendre Russ, pour qui, d'abord, le pouvoir est partie prenante du fait organisé et ce, dans son fondement même, dans le fondement même de la nature humaine, rien de moins : il «convertit en dynamisme vital les forces de mort et de désintégration» et, en conséquence, il «réintroduit du symbolique et de l'imaginaire dans des formations sociales incapables de fonctionner à froid», enfin, dit-elle, le pouvoir, en définitive, se réduirait à une «gestion de la société qui nous conduit aux frontières de la mort et du sacré.»³ Or, qui dit, pouvoir, appelle, en même temps, sa contrepartie opérationnelle ou technique, l'entité nécessaire pour relancer les vellétés d'un pouvoir, c'est-à-dire le contrôle qui se poserait, dans ce contexte des fondements de la nature humaine et sociale, comme, là aussi, une autre forme de lien avec la mort et le sacré.⁴ Ce qui n'est pas banal et ouvre tout un territoire d'interrogations.⁵ Ainsi la question du pouvoir étend celle du contrôle au cœur du complexe pulsionnel des organisations, c'est-à-dire dans ce qui fait l'équilibre vital des groupes organisés.⁶ Partant, il serait stimulant de situer cette *technique du politique* dans la dynamique sociale de l'organisation et d'établir en quoi le pouvoir des dirigeants d'entreprise est conditionnel à une extension technicienne du contrôle et à la qualité de sa mise en œuvre, de sa systématisation et du

¹ Voir la synthèse très révélatrice de cette complexité de Russ, J. (1994) *Les théories du pouvoir*, Paris, Librairie Générale Française.

² Voir le questionnement sur le contrôle social, la pluralité des ordres normatifs et les mécanismes individuels de régulation qui conduisent chacun à intérioriser les prescriptions d'une société ou à s'opposer à la répression et autres formes d'asservissement de Ogien, A. (1995) *Sociologie de la déviance*, Paris, La Découverte.

³ Prenons note avec l'auteur de ce fait oublié : le «jeu de l'imagination accompagne tout pouvoir. L'image, la fiction, le mythe, le symbole, la théâtralisation contribuent ainsi à désamorcer les angoisses. Sans eux, le pouvoir, fonctionnant seul et nu, sans imaginaire, sans symboles ni charge affective, se dissocierait radicalement du sacré. Or nul pouvoir sans quelque retour (conscient ou inconscient) aux puissances du sacré. Même le pouvoir contemporain, déconnecté du transcendant, tente sans cesse de refaire le voyage vers les sources du sacré.» Nous aurons l'occasion de voir plus loin comment la problématique de la technique est elle aussi intimement liée aux mythes et aux croyances. Russ, J. (1994) *Les théories du pouvoir*, op. cit., p. 319-320.

⁴ Ce rapport étrange entre mort et sacré n'est pas négligeable comme nous le verrons plus loin lorsque nous aborderons le savoir sur les techniques vues comme des *techniques du soi* et au service de formes variées d'individuation, c'est-à-dire des manières biologiques, sociales et psychologiques de constituer un individu.

⁵ Dans la mesure où nous estimons concevoir un système de comptabilité comme un dispositif technique de contrôle à part entière, il s'agit d'analyser, dans les journaux, les revues du monde des affaires et l'actualité des finances personnelles, les discussions d'un groupe d'actionnaires ou d'un groupe d'entrepreneurs sur les liens qu'ils ont entre la perception de la comptabilité qui les renseigne sur la valeur du compte capital et la peur, la croyance, l'émotion et les craintes qu'ils ont face à la possibilité de perdre leur mise.

⁶ Cette thèse n'a rien de révolutionnaire puisqu'elle a déjà été posée plus ou moins en ces termes par le livre – inclassable – d'Eugène Enriquez qui, d'une certaine manière, en articule les principaux fondements : Enriquez, E. (1983) *De la horde à l'État : essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard. Voir, entre autres, la deuxième partie qui porte sur le pouvoir et sur l'ordre social.

renouvellement de ses indices comptables et non financiers, indices qui nous apparaissent comme des types d'unité de mesure de ce qui est requis et interdit, des besoins et des punitions, des calculs économiques de la juste mesure de la dépense en Capital et des recettes espérées, etc.; bref, il y a un ensemble de *techniques politiques* qui gravitent autour d'un jeu complexe de la représentation numérique de la Raison du Capital, c'est-à-dire *l'intérêt*: la raison d'être d'une économie du pouvoir affichée par des indices comptables apparaît comme une opération intellectuelle inscrite dans des savoirs issus de dispositions pratiques que sont les «arts d'écrire, de compter, de calculer et de classer». Dans ces univers clos et mécaniciens que sont les bureaux comptables, il y a des transformations matérielles et cognitives qui façonnent des pouvoirs et des capitaux, il y a des liasses et des montagnes de papier sur lesquels de nouveaux mondes sociaux s'inventent, il y a des actualisations et des virtualisations des possibilités d'intervention sur le monde par l'emprise technique comptable de la contrôlabilité politique: ces bureaux, fonctions et groupes professionnels forment non seulement une anthropologie au ras des objets et des gestes constitutifs de savoirs et d'inventions, de langages et d'idées, mais apparaissent comme une fabrique *d'entités de vérité sur les postures politiques du Capital*. Comme on le constate, à travers les travaux historico-épistémologiques de Foucault, nous pouvons déplacer, de façon inédite, la vision du contrôle dans son rapport avec la technique. Seulement voilà, jusqu'où pouvons-nous aller dans cette voie dans l'exercice d'une recension de littérature ?

Pour poursuivre dans ce même ordre de réflexion, dans la première section ci-dessous, à l'invitation de Foucault, nous entreprenons une courte étude sur l'origine discursive du contrôle. Après avoir consulté de vieux dictionnaires, et à partir d'une *analyse généalogique*, nous faisons état des relations anciennes du mot «contrôle» avec des pratiques, des contextes et des réalités sociales. Enfin, le cas échéant, nous opérerons une mise en perspective des dimensions techniques les plus explicites afin de dégager quelques dispositifs épistémiques susceptibles d'offrir des prises philosophiques d'orientation conceptuelle pour des recherches complémentaires.

4.2 Considérations épistémiques dans les discours communs sur le «contrôle»

Le mot «contrôle» est une variable explicative de sa réalité. Il possède un sens qui se raconte, en premier lieu, par son étymologie. Grâce à cette science de la filiation, nous pouvons commencer à répondre aux questions énigmatiques de son *origo*. Ce détour, nous le jugeons essentiel pour notre étude et pour que notre discipline gagne à se rapprocher de travaux de ce genre. En effet, il devrait être d'usage en sciences comptables de faire appel à l'importance des matériaux du langage humain pour édifier certains de ses savoirs.¹ Pourquoi ? Parce que toutes les sciences cherchent à constituer un vocabulaire qui structurerait des théories plus adaptées aux réalités contemporaines. En ce sens, l'étymologie ou la

¹ Un peu comme viennent de le faire ces deux auteurs. Voir Labardin, P. et M. Nikitin (2007) «Les mots et les choses (de la comptabilité)», *Communication*, 12^{ème} Journées d'Histoire en Comptabilité et en Management, Lille, mars.

philologie comme démarche d'éclaircissement des mots peut faciliter la production d'un lot important d'attributs susceptibles de renouveler les catégorisations en usages dans les sciences.¹ De façon plus pragmatique, nous devons rappeler que nous sommes doublement concernés par cette démarche si ce n'est pour la raison suivante : derrière les nombres il faut comprendre que le langage est « consubstantiel à l'organisation de toute société », à l'organisation de tout marché économique, à l'organisation de tout management et de toute entreprise.² Le langage participe nécessairement aux conditions de l'organisation concrète d'un contrôle de gestion. Sans entreprendre une vaste réflexion sur les relations formelles entre les pratiques comptables, les structures du langage, les phénomènes cognitifs et le milieu socio-économique de l'entreprise qui organisent en partie les activités discursives des agents comptables, nous pouvons dire, d'un trait court, comment les concepts répondent d'une double articulation minutieusement organisée : dans une langue des assemblages de phonèmes (un phonème est un segment phonique impossible à découper en une succession d'autres segments) « constituent des énoncés de mots dotés de sens » et ces assemblages obéissent « à des règles de grammaire, syntaxe, vocabulaire, et ces règles obéissent elles-mêmes à des déterminations et « structures » profondes qui restent encore mystérieuses et controversées. »³ La compréhension fine de la mécanique de cette double organisation du concept importe moins que notre intérêt académique à produire un aperçu possible de ces déterminations ; dans cette voie l'histoire du mot « contrôle » ou « comptabilité » pourrait révéler quelques significations utiles, mais celles-ci, faut-il insister, sont loin d'être des vérités absolues et, par conséquent, elles demeurent contestables. Néanmoins, en ce qui nous concerne, et de ce que nous devons saisir, ici, dans cette étude, c'est le fait suivant : en cherchant les modes d'expression des figures anciennes du contrôle, nous nous engageons vers une plus grande compréhension des pratiques langagières qui finissent par devenir, aux dires de Morin, une sorte de *machine socioculturelle* qui organise un monde d'idées et qui s'organise selon des « paradigmes, catégories, schèmes, modèles de penser propres à chaque culture et elle s'engrène donc dans la machine culturelle. »⁴ À nous de dégager, s'il y a lieu, quelques autres niveaux d'organisation des *épistémès* du contrôle pour les besoins de notre étude.⁵

¹ Revel se demande de quelle manière il faudrait restituer ce type d'énoncé, et interroge par le fait même la méthode historique de Foucault de juger un énoncé, un discours, et d'en concevoir des dispositifs : « Une première réponse peut être le projet de se débarrasser de ses scories, de ses contradictions, avec la volonté de lui restituer une cohérence exemplaire ; de restituer un texte essentiel, stabilisé et comme neutralisé. C'est la tâche du commentateur. Elle est nécessaire. Elle est illusoire aussi, puisqu'elle prend le pari de se détourner de l'historicité d'un énoncé. Une seconde réponse peut être de prendre en compte l'ensemble des effets, entendus et malentendus, qui sont comme l'ombre portée d'une proposition ; de ne pas accorder moins d'importance aux contresens et aux traductions abusives qu'aux emprunts littéraires et aux gloses rigoureuses : car c'est à travers les premiers que les textes circulent, qu'ils sont rendus recevables et qu'ils sont transformés, défigurés, et aussi reconnus. » Voir Revel, J. (1997) « Machines, stratégies, conduites : ce qu'entendent les historiens », in D. Franche et al. [sous la dir.] *Au risque de Foucault*, Paris, Centre Georges Pompidou/Centre Michel Foucault, p. 126.

² Morin, E. (1991) *La méthode. Les idées : leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Seuil, p. 161.

³ *Ibid.*, p. 163.

⁴ *Ibid.*

⁵ En fait, il y aurait lieu de faire de nombreuses mises au point sur ce thème délicat du langage et de ses capacités auto-organisatrices pour mieux comprendre leurs liens avec le contrôle. Nous devons reporter à plus tard cette discussion. Nous pouvons toutefois faire partager à notre lecteur ce constat synthétique de Morin : « Ici, l'on peut comprendre que le langage raccorde et entr'active la totalité multiforme et plurielle de l'univers anthropo-social. Le langage est une réalité noologique [qui réfère au monde de l'esprit ou des idées] ; mais son rôle capital dans l'organisation sociale l'immerge profondément dans l'anthropo-sociosphère. En même temps, il s'élève et se déploie dans la noosphère où, étroitement associé/ combiné avec les machineries logique, analogique, paradigmatique, il co-organise les êtres d'esprit. [...] le langage fait partie organisatrice de l'infrastructure tout en faisant partie organisatrice de la superstructure sociale. Dans le premier cas, il co-organise l'être même de la société dont il fait partie. Dans le second cas, il co-organise les mythes et idées. C'est la machinerie universelle de

Qu'est-ce donc que le «contrôle» aux yeux de la population, des spécialistes des mots, et des experts du contrôle, ceux d'aujourd'hui et d'hier ? Une opération technique de vérification ? Un savoir-faire, en partie technique, qui cacherait néanmoins le sens profond de l'idée qu'il faut se faire de l'action de «maîtriser» ? Une technique effective du Pouvoir ? Quoi d'autre ? Examinons les origines du mot et ses significations attestées, par ses nombreux usages dans la langue française, de même que ses extensions conceptuelles les plus immédiates.

4.2.1 Rémanences et autres rapports spécifiques avec les sens anciens du *contrôle*

Ce qu'un dictionnaire, et l'*archive symbolique normée* de chaque mot qu'il contient, autorisent, c'est une pratique émergente, autorisée ou la répétition de la preuve d'une socialité, pratique qui s'exprime dans la possibilité politique de dépasser l'espace institutionnelle de la normalisation grammaticale et l'instant premier d'énonciation d'un mot, désormais soumis au plus grand nombre.¹ Quel est l'engrenage de la normativité de l'expression «contrôle» et son aboutissement dans ces codes de la grammaire autorisés ? Mais quand, conformément à ce que requiert la définition du contrôle, sa signification influe l'individu à son effet qui se sépare d'elle dans l'acte second de son institutionnalisation ? Autrement dit, que dire du rapport entre mœurs, mentalités et pratiques concrètes de la contrôlabilité selon telle formation historique ? Aux dires de Foucault, en cette matière des dictionnaires, de l'archive donc, mieux voudrait partir de «pratiques concrètes et passer en quelque sorte les universaux à la grille de ces pratiques», et ainsi espérer trouver quelques unités paradigmatiques conceptuels ou idéaltypiques selon le sens des *épistémès*.² Le mot «contrôle» est attesté dès 1367. Il a été formé de *contre* et de *rôle*, d'après le sens juridique de *registre*, se substituant ainsi à *contrerole* (1242) qu'on écrivait *contrerooulle*.³ Ce dernier terme désignait alors un registre (rôle) tenu en double, l'un servant à vérifier l'autre (d'où contre) soit le rôle ou encore un autre registre. Le *contre-rôle* était une fonction et un objet matériel sous l'action des officiers d'un souverain. Entre une *obéissance au droit* et un *médium de la preuve*, le contrôle apparaît déjà comme une épreuve d'explicitation d'une force publique. Une écriture de *contrerooulle* est souveraine: elle est une concentration de pouvoirs, de forces, de décisions, de savoirs et d'instructions qui produisent autant de formes de ce qui est admis que de formes d'exclusion. De cette signification ancienne, «vérification de registre», provient le sens moderne du mot (1419). Pour nous la question est de déterminer si le *contrerooulle* est l'invention d'une nouvelle technique de pouvoir, étranger à la tradition gréco-romaine, et

l'anthropo-socio-nooshère...). En d'autres termes, en tenant compte de l'histoire d'une langue et de la culture qui s'y rattachent, les mots du langage finissent par cristalliser un milieu, un imaginaire et leurs usages dans l'action ordinaire sociale et qui, au sein d'un collectif qui en remodèle sans cesse les applications pratiques, influencent profondément le fonctionnement des institutions qui font alors retour au milieu de ces phénomènes sociaux. Ainsi, les mots liés à deux de ces institutions, la comptabilité et l'organisation, n'en sont pas exempts. Un travail de recherche en cette direction consisterait donc à tenter de retrouver les modes d'expression/utilisation de ces mots. *Ibid.*

¹ Nous entendons *par possibilité politique* le fait de pouvoir du Roi qui, en ce temps, était seul autorisé à accepter la diffusion des grammaires de la langue, en l'occurrence les grands dictionnaires encyclopédiques. Un travail plus systématique et plus rigoureux aurait exigé la consultation de plusieurs sources originaires avérées que constituent les dictionnaires d'une langue. Cet exercice dépasse les exigences de cette étude et sera repris ailleurs. Voir Pruvost, J. (2002) *Les Dictionnaires de la Langue française*, Paris, PUF.

² Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, op. cit., p. 5.

³ Rey, A. (1992) «Contrôle», *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, p. 489.

spécifique au XIV^e-XVIII^e siècle, période qui verra apparaître une *gouvernementalité politique*, de celle qui enregistre dans des livres de compte la conduite souhaitée des individus pour l'exercice efficace et durable du pouvoir souverain.¹ Autrement dit, avec cette étude, nous avons la possibilité d'examiner certaines facettes d'un savoir pratique qui serait en même temps un savoir politique. Lequel, précisément, selon quelle vérité recherchée, et relevant de quel type de dispositif technique ?

Le *contreroouille* était à la fois un outil et une technique de correction. Outil dans le sens de correcteur, d'une contre-liste pour redresser une panoplie d'erreurs humaines, de risques de falsification ou de reproductions maladroites à des périodes où, la scolarisation par l'écriture et l'apprentissage de l'écriture, n'étaient pas accessibles au plus grand nombre. Cette double saisie visait la vérification et/ou la production de différences pour rétablir l'ordre d'écriture selon une volonté, une norme, une règle ou une loi. Sur un plan technique, il y avait un contrôle-correction des documents. Sur un plan de la conduite, il y avait un contrôle-surveillance des faits et gestes des premiers auteurs des *rôles* d'énumération, de l'établissement des premières épreuves documentaires. Geste sociotechnique donc qui est au centre d'une généalogie d'une société qui veut s'organiser, qui au cœur de l'administration, de l'État et de ses institutions.

Les registres de compte sont des organisations matérielles sur lesquelles se superposent des organisations sociales du politique. La pratique de l'écriture de *contreroouille* fait d'elle un principe d'exclusion ou d'intégration tout comme elle indique un niveau d'intrication de deux formes normatives: «norme de savoir, énonçant des critères de vérité dont la valeur peut être restrictive ou constitutive; et norme de pouvoir, fixant au sujet les conditions de sa liberté, selon des règles externes ou des lois internes.»² *Technologie de révélation* donc au sens où un ensemble de techniques permet de rendre compte, voilà rapidement le sens des pratiques culturelles qui entourent un registre de contrôle. Une telle possibilité sociale passe par la mise au point d'un objet technique, le registre, qui conditionne la méthode raisonnée des mises en écriture des savoirs visés. L'histoire des objets écrits et des paroles lectrices qui concernent ces formes de contrôle est ici une histoire de l'État soucieuse de reconstruire la réception politique de ces ensembles techniques et ces pratiques d'écriture et de lecture.

Du registre comptable aux archives d'entreprise, notons-le immédiatement, en Occident, ce phénomène de l'écriture comptabilico-commerciale est très postérieur au XII^e-XIII^e siècle, période-clé qui connaîtra un tournant dans la constitution de registres de *contreroouille*, mais selon des usages spécifiques et propres aux organisations religieuses et étatiques; «même si en Italie, qui est la région la plus précoce, les principales compagnies commerciales et bancaires possèdent des livres de comptes dès le début, ou, en tout cas», vers «le milieu du XIII^e siècle. Auparavant, on n'a pas d'archives d'entreprise: la documentation commerciale passe par le notaire.»³ Le registre conçu sur la base du papier, c'est le XIII^e siècle et la «connaissance de l'économie et de la société est transformée par cette évolution documentaire majeure, qui

¹ Nous empruntons naturellement l'expression de «gouvernementalité» à Foucault.

² Macherey, P. (2009) *De Canguilhem à Foucault: la force des normes*, Paris, La Fabrique, p. 72.

³ Menant, P. (2006) «Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer: vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 41.

affecte des pans entiers des relations entre les personnes».¹ L'arrivée du papier a partie liée avec l'arrivée de l'État: «Arrêté, notification, procédure, commandement, assignation, récépissé: sous ses apparences souples et bon enfant, le papier a souvent su s'attirer les faveurs de l'autorité et se changer, sous sa contrainte, en instrument de rigueur.»² Auparavant, une panoplie de transactions ne valait pas la peine de recourir à un acte en parchemin, cher, rare et qui imposait lourdeur et lenteur à la rédaction. Il était majoritairement utilisé pour des questions foncières. Désormais, le registre en papier, bon marché et favorisant une écriture très rapide, est justifié pour une vaste gamme de besoins, surtout auprès des notaires: prêts, contrats de travail, locations de terre et de bétail, ventes de produits à crédit, etc. vont constituer l'essentiel des besoins commerciaux. Mais pendant longtemps, le papier demeure rare et il «est la matière de l'État. Le papier abondant est la matière de l'État de droit, la substance native de la démocratie», une période tardive avec la «naissance du "quatrième pouvoir", celui de "l'opinion publique", c'est-à-dire, comme le découvre le XIX^e siècle, le pouvoir de la Presse», un pouvoir du papier lentement diffusé par les avancées de sa production toujours plus grande «que la logique du pouvoir autoritaire s'est historiquement trouvée infléchie» face à cette montée des sociétés libérales européennes, devenues papivores.³ Par ailleurs, l'écriture domestique, celle reliée à des livres de comptes privés, de familles ou d'inventaires des biens, «elle ne se développe guère avant le XIV^e et surtout le XV^e siècle.»⁴ C'est du côté des souverains et de la lente matérialisation de la valeur monarchique et politique qu'il faut regarder. Philippe Auguste demande des registres pour servir d'aide-mémoire. Saint-Louis, «partant en croisade se fait confectionner un registre qui résume tout ce qu'il est indispensable de savoir sur le royaume pour le gouverner à distance.»⁵ La diffusion de l'écrit documentaire dans les affaires d'État en Europe correspond à des sociétés qui, au XII^e siècle, sont soucieuses d'efficacité dans la gestion de ces premiers appareillages administratifs. Le but du recours à l'écrit est simple et complexe: «il s'agit bien sûr de créer une trace écrite, de classer, et le cas échéant de dénombrer».⁶ Et cette mise au point, c'est l'expérimentation double d'un classement, à la fois au niveau de ses opérations techniques que du *ratio*, des raisonnements tenus sur elles. Aussi, parce qu'un pouvoir étatique ou royal pouvait légiférer à partir de ces pratiques ou sur ces pratiques de tenir registre, nous croyons qu'il y a là un régime de vérités spécifique: le classement comme technologie de la *Raison d'État*.⁷

¹ *Ibid.*, p. 42.

² Biasi, P.-M. et K. Douplitzky (2002) *La saga du papier*, Paris, Société Nouvelle Adam Biro/ Arte Éditions, p. 21.

³ *Ibid.*

⁴ Menant, P. (2006) «Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle», *op. cit.*, p. 42.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 45.

⁷ Nous écrivons Raison avec une grande majuscule pour fédérer à la fois les raisons, les raisonnements, les rationalités, les rationalisations, ce qui est jugé raisonnable, les sens de ce qui est juste, ce de ce qui doit être juste, etc.; bref, les vocables et les valeurs qui gravitent dans le giron de la raison. Aussi, comme dans une certaine historiographie de la comptabilité on fait référence à cette dernière pour parler de «Raison d'entreprise», également parce que des particuliers ont tenu tantôt des livres de comptes (le *liber rationum*) tantôt des livres de raison (le *liber rationis*) pour y concilier des biens, des monnaies, des généalogies, des événements de vie, bref tout événement de la sphère privée susceptible d'être utile pour les héritiers, que chaque livre faisait l'objet d'une transmission d'une période à une autre pour enregistrer d'autres marques de la vie socioéconomique, nous voulons suivre cette généalogie ancienne, respecter cette consigne de la philologie: de rester fidèle au sens ancien de *rationis*, *rationum*, *ratio*. Voir Guibert, L. (1892) *De l'importance des livres de raison au point de vue archéologique*, Caen, Henri Delesques Imprimeur-Libraire.

Le classement attribue une valeur de fin au pouvoir ordonnateur des choses et des conduites. Avec le classement, il s'agit de construire une rationalité politique par une refonte graduelle de l'axiologie du pouvoir souverain. Les changements qui l'affectent sont tout aussi bien liés à des considérants d'ordre matériel, classificatoire, d'écriture et de mise en registre au nom de buts singuliers. L'analyse qui suit tentera de confirmer cette hypothèse. D'abord, signale Menant, il y a deux buts spécifiques que visent ceux qui souhaitent des opérations documentaires: *garder la mémoire de situations et de transactions, et le contrôle*.¹ Dans le deuxième cas de figure, en quelques décennies à peine, les administrateurs vont développer des «procédures fondées sur l'écrit qui permettent le contrôle politique et comptable, interne et externe»: ainsi, «les administrateurs locaux des Capétiens, les baillis et les sénéchaux, et leurs homologues anglais rendent des comptes deux fois par an aux comptables de la cour royale.»² Si le *codex* nous fournit la pièce référentielle symbolique entre l'écriture de l'Antiquité et la lecture médiévale, c'est assuré le *contrerouille*, le registre des comptes et des écritures, qui est la plate-forme de référence à la continuité de la bureaucratie et à la surveillance des affaires de la capitale dans les provinces et dans les régions.

Du mot contrôle, et de contre rôle, c'est, par extension, beaucoup plus tard que ce sens acquerra le sens figuré de *surveillance*. D'ailleurs, dans la langue française, cette dernière acception deviendra dominante.³ Le contrôle, comme pratique de la vérité de ce qui doit être inscrit, tire son partage technique

¹ On distingue clairement deux motivations fondamentales des administrateurs - qu'il s'agisse de ceux des États ou de ceux des domaines seigneuriaux, qui d'ailleurs, nous l'avons vu, ne se séparent guère à cette époque. La première de ces motivations est tout simplement de garder la mémoire de situations et de transactions qui deviennent trop complexes pour la mémorisation personnelle, fondée sur l'échange verbal, soit suffisante - même si celle-ci, *a priori*, reste longtemps préférée à l'écrit lorsqu'elle peut s'y substituer. [...] Deuxième objectif fondamental: le contrôle. Les rois, les princes, les villes libres sont confrontés à partir du milieu du XII^e siècle à la nécessité d'organiser les territoires qu'ils ont rassemblés, et dont les structures existantes - féodales et seigneuriales, fondées pour l'essentiel sur la coutume, la fidélité personnelle, la mémoire individuelle - ne permettent pas d'identifier avec précision les hommes et les ressources et de les mobiliser.» Menant, P. (2006) «Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle», *op. cit.*, p.45.

² *Ibid.*

³ Dans la langue anglaise, le mot n'a pas toujours eu le même sens qu'en français. Il aurait été utile de faire la même étude avec des vieux dictionnaires anglais et d'établir des comparaisons. Ce sera un projet à venir. Entre-temps, histoire de nous mettre l'eau à la bouche, M.J. Mephram, dans (1986) «Accounting Control : An Historical Note», *The Accounting Historians Journal*, vol. 13, no. 1, printemps, p. 103-107, raconte qu'en Angleterre, le terme « contrôle » aurait été connu dès 1179. Son sens référerait alors à une technique de tenue de registre à la Cours de l'Échiquier, technique décrite avec beaucoup de détails par Richard Fitz Nigel dans son *Dialogue de Scarrio* (Dialogue de l'Échiquier) dont une traduction anglaise existe dans Douglas, D.C. et G.W. Greenaway (1953) *English Historical Documents*, Tome II, Lonfres, Eyre and Spottiswoode. Ce système aurait été importé de France, notons-le, avec la Conquête Normande. L'origine du mot serait-elle alors plus ancienne que cette référence du XII^e siècle ?

Mephram cite un autre commentateur, Sir Geoffrey Gilbert (1674-1726), juge de métier (et *legal writer*) qui a décrit minutieusement les activités techniques de contrôle à la cours du Ministre des Finances britannique. Il a d'ailleurs rédigé un traité éclairant sur le sujet : (1738) *An Historical View of the Court of Exchequer, and the King's Revenues*, Londres. À défaut donc de pouvoir en référer aux vieux dictionnaires de langues anglaises, écoutons son témoignage ; il pourra nous éclairer sur les manières dont on pratiquait le contrôle dans l'administration des finances britanniques.

Nous savons qu'il y avait un système de contrôle pour enregistrer la collecte des impôts et un autre utilisé par ceux qui avaient la responsabilité de collecter les impôts (et les autres revenus royaux). Sur cette orientation générale, laissons la parole à Sir Gilbert : «When any Man pays Money into the Exchequer, he pays the Sum to the Teller, and the Teller makes a Bill in Parchment for the Sum so paid, in which is the Christian and Surname of the Party, his Office, and the Day of Payment, and the Sum so paid wrote in Numeral Letters ; this Bill is rolled up and thrown down through a which is notched according to the Sum mentioned in the Bill, viz a greater Notch for (M.) and a lesser Notch for (C.) a lesser Notch for (X.) and so a lesser Notch for single Pounds, and for Shillings and Pence the Tally is but slightly cut with the Knife. Then the Auditor of the Receipt, who was anciently called the *Receptor talliar*, writes a Duplicate upon the Wood of the Tally, of the Contents of the Parchment Bill, and the Sum (which is writ in the Numeral Letters upon the Bill, and is expressed by Notches on the Tally). Then the Clerk of the Pells enters the Bill into his Book, and the Scriptor talliar reads the Tally; the Clerk of the Pells at the same time looking into his Book, to see that his Entry and the Tally agree together ; and then the Chamberlains strike the Tally, that is, divide it into two, and the Tally or the Stock is given to the Party, and the Foil or Counter-part is left with the Chamberlains, and the Bill is carried away and filed by the Auditor of the Receipt. In this Manner of Accounting there are several Things to be observed; First, that the superior *Exchequer*, which charges the Accountant, is perfectly distinct from the inferior *Exchequer*, where the Money is paid in, by which he is to be discharged ; and the Reason of this, that there may be no Collusion to charge or discharge the Accountant for less than what is due ; for if he were to *tott* at the same Place where he

du vrai ou du faux d'une *politique de la vérité* qui loge dans cette autre idée technique d'exercer une action de surveillance plus précise, dans cette idée technique de compter les hommes et les ressources, de les classer et de s'en servir à meilleur escient. Une *politique de la vérité*, car «le plus grand mal d'un gouvernement, ce qui fait qu'il est mauvais, ce n'est pas que le prince est mauvais, c'est qu'il est ignorant.»¹ En un mot, le *contreroouille* est déjà, au XIII^e siècle, un instrument de la délimitation et de classement d'un espace public, juridique et politique. Ainsi, l'action gouvernementale soit être limitée selon ce qu'elle cherche à faire, et c'est particulièrement vrai dans le domaine de l'économie politique, lieu de circulation de la richesse internationale et lieu national de captation des pouvoirs fiscaux: «Possibilité de limitation et question de la vérité, ces deux choses-là sont introduites dans la raison gouvernementale par le biais de l'économie politique.»² À un autre niveau de réalité, nous dirons que le *contreroouille* est déjà un instrument de définition d'un esprit administratif, celui qui préside à la Raison d'État, et place autrement la signification de l'écriture de contrôle: elle fait intervenir un *diagnostic de disciplines* au nom d'une vérité qui est *l'objet du gouvernement* de cette période. Entre *classement* et *gouvernement*, il y a un rapport à la vérité qui mérite d'être explicité: il y a une vérité technique qui croise une vérité politique.

En cette période apparaît le gouvernement. L'extension des vellétés de ceux qui accèdent à l'écrit reste ici à être déterminée avec la force du détail, mais que nous devons résumée ici: selon quelles structures de savoir technique pour quelle époque produisant son modèle de contrôle obtenu par quels *arts de gouverner* ? Partant, comme peu de personnes au Bas et Moyen Âge savaient écrire, comment des officiers administratifs sont-ils parvenus à tenir des registres de contrôle et permettre l'invention d'un autre gouvernement des hommes ?

Si le savoir est relatif à une époque donnée, intéressons-nous à un étonnant procureur fiscal de la fin du XVII^e siècle, Antoine Furetière, devenu, par la suite, abbé et membre de l'Académie.³ Déçu de savoir que le dictionnaire de la langue française en préparation au sein de l'Académie ne contiendrait pas de termes techniques, scientifiques et artistiques, il demanda la permission à Louis XIV pour publier son

pays, there might be a Collusion with the Accountant ; therefore when he pays in at the Teller's Office, the Teller sits apart from the Tally Court, because the Tally is to be charged upon the Teller for the Money ; and therefore it is, that the Auditor takes away the Bill which him in Order to charge the Teller ; and the Chamberlain takes away the Foil for Counter-Talley, in Order to check the Discharge of the Accountant ; for the Accountant must come to the Chamberlain's Office, and get his Tally joined, and that is markt by punching, and sent up by a Messenger into the Pipe, and is there kept by the Pipe, as a Voucher for them, to allow the same in Discharge of the Accountant ; so that as the Tally , and the Counter-tally, check the Discharge of the Accountant before the Account is made up ; so they are Vouchers to the Pipe, in allowing the Discharge to the Accountant.» Dans l'immédiateté, et au niveau de la pratique, les agents de contrôle anglais font de la technique d'écriture un statut à deux problèmes: une structure de l'administration à développer et à rendre compte selon quelles représentations sociales antérieures et extérieures au temps du XVII^e siècle, et selon quelles autres sources, quelles autres découvertes montreraient que l'idée de contrôle est plus ancienne, et sans doute plus proche de convictions intimes de l'homme à vouloir jumeler conformité et vérité. Bref, ici, le savoir comptable est un instrument du pouvoir, il est question, dans ce livre des notations, de contrôle politique, de l'espace d'action politique et de ce qui est susceptible de préoccuper au plus haut point le regard pour un corps social rendu visible: lequel ? Quelle discipline, à travers le savoir comptable, s'empare de quelle conduite quotidienne par le biais de ces techniques de contrôle ? Cité par Mephram, *ibid*, p. 103-104.

¹ Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, op. cit., p. 19.

² *Ibid*.

³ Rattaché à la justice seigneuriale (une délégation du pouvoir royal aux Seigneurs), il représente le ministère public et engage des poursuites, entre autres, au niveau de la basse justice, une cour qui concerne précisément les droits fiscaux, les rentes et autres obligations contractuelles relatifs au seigneur: «On l'appelle fifeal, parceque les Seigneurs haut-Justifiers ont droit de fife, c'est-à-dire, de confiscation à leur profit, & que leur Procureur veille à la conservation de leur fife & domaine.» Cette citation provient d'un autre ouvrage qui a émergé au siècle des Lumières, au cœur d'une activité intellectuelle importante et au carrefour d'une réflexion importante autour de la langue française, autour du sens des mots et des travaux sur la synonymie. Voir Panckoucke, C.-J. (1767-1774) *Le grand Vocabulaire François contenant l'explication de chaque mot confidéré dans les*

propre ouvrage.¹ Le Furetière, ouvrage qui deviendra populaire, mais censuré par le pouvoir, définit le «contrôle» comme un «Registre double qu'on tient des expéditions, des actes de Finance & de Justice, pour en affûter davantage la conservation & la vérité. Toutes les quittances de Finances s'enregistrent au Contrôle Général [...] Le contrôle des exploits empêche bien des antidattes, des friponneries de Sergens [...]»² Du sens d'un objet matériel (ou objet technique, disons-le) au sens militaire en passant par le sens financier et à celui du droit, nous retrouvons, curieusement, dans ce vocable, en une manière, des pouvoirs: ceux-là mêmes qui correspondent aux illustrations des principaux types de domination identifiés par Weber, particulièrement celui lié à la domination légale et au caractère rationnel de la forme de légitimité qu'elle sous-tend. On le sait, Weber préfère le concept de la domination (*Herrschaft*) à celui de puissance et de pouvoir.³ Dans cette conception wébérienne, il y a une certaine charge de contrôle dans l'épreuve de la domination dont la définition est «la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé» qui peut être vue comme un acte technique de pouvoir par lequel une entité dominatrice devient autoritaire lorsqu'elle fait passer par un contrôle organisé méthodiquement des *forces* poussées à leur *limite instrumentale* au nom d'une *efficacité d'action*.⁴ Mais une domination de quoi, face aux yeux du souverain, face à quoi, et à qui, précisément au cours de ce Moyen Âge ? Doit-on revisiter d'abord, conceptuellement parlant, non pas Weber en arrière-plan, mais le premier à parler ce langage, en l'occurrence Aristote, nous semble-t-il, en appui à ce travail d'identification des pratiques avec cette remarque *de ce qu'on doit, comme on le doit, quand on le doit* ?⁵ Dans le monde des idées et de la philosophie, Aristote annonce très tôt qu'un pouvoir doit fournir sa subsistance, veiller sur lui, et assurer son salut. Dans ce cas, un *bien*, une *raison* et une *paix sociale* en sont des traductions et sont à l'horizon probable du sens de ce rapport pouvoir/contrôle, même au cours du XV^e-XVII^e siècle. Il faudrait faire une enquête approfondie plus que nous le ferons ici sur l'histoire de ces trois vocables «du doit», expressions très proches des verbes *debere* et *credere*, c'est-à-dire «il me doit» et «il me fait confiance», plus connues en comptabilité comme étant le débit et le crédit, termes techniques d'une contrôlabilité double, celle des avoirs et des créances.

En fait, de cette définition générique du Furetière, de cette assurance de la conservation et de la vérité, la pratique qui s'en dégage c'est d'abord celle de l'exercice d'un *logos* sur des archives dans l'esprit d'une *pondération*, cette vieille valeur grecque qu'était la *sophrosûne*, c'est-à-dire celle d'une mesure juste et prudente de ce qui fut, d'une *tempérance* autrement dit, soit l'une des quatre vertus cardinales et intriquées à la justice, à la prudence et au courage.⁶ En effet, il est difficile de ne pas voir que cette

diverses acceptions grammaticales, propres, figurés, synonymes et relatives [...], Tome XXIII, Paris, Hôtel de Thou, p. 341.

¹ Gégou, F. (1963) *Antoine Furetière, abbé de Chalivoy ou la Chute d'un immortel*, Paris, Nizet.

² Furetière, A. (1694) *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, p. 331.

³ Guinchard, J.-J. (2006) *Max Weber, vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses, p. 82.

⁴ Weber, M. (1971) *Économie et société*, Paris, Plon, p. 95.

⁵ Plus précisément, selon ses termes, «C'est pourquoi il faut que la partie concupiscible de l'homme modéré soit en harmonie avec la raison, car pour ces deux facultés le bien est le but visé, et l'homme modéré a l'appétit des choses qu'on doit désirer, de la manière dont elles doivent l'être et au moment convenable, ce qui est également la façon dont la raison l'ordonne.» Aristote (1990) *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, III, 12, 1119b, p. 168.

⁶ Il faudrait prendre prétexte à cet énoncé pour référer au texte de la *République* (livre IV) de Platon sur ces vertus et particulièrement celle de la tempérance qui vise à contrer la démesure. De même que nous pourrions saisir le texte de

référence à la vérité cache l'idée d'une retenue, d'une maîtrise pour chercher à dire vrai. La condition de tout pouvoir sur un collectif passe par une maîtrise de connaissance sur ce que veut le souverain. La maîtrise est toujours affaire de commandement et d'obéissance, et l'essentiel pour le gouvernement naissant réside dans la maîtrise de soi et dans la tempérance vis-à-vis de son peuple.¹ Mais, entre le XII^e et le XIII^e siècle, la «programmation, d'abord, est sans doute un point faible de l'État médiéval, et même après l'établissement de budgets écrits, les dépenses continuent régulièrement à dépasser les prévisions et à contraindre à l'emprunt ou à des expédients divers».² Il faudra faire des expérimentations occasionnelles et aller voir plus souvent du côté des marchands en ce domaine.³ La cause occasionnelle de ceci ou cela, à être recherchée et illustrée par l'écriture qui contrôle, est révélée par une raison souhaite efficace. Par exemple, «l'enregistrement du contrat féodal n'a pas forcément une grande utilité pratique, mais il contribue à "la constitution d'un groupe social, c'est-à-dire d'une communauté consciente d'elle-même et veillant à sa reproduction"».⁴ Cette lenteur et cette rationalité naissante s'expliquent parce que «l'écrit documentaire ne succède pas simplement à la mémoire et à l'oralité: écrit et oral se valorisent réciproquement, et certains écrits [...] ne prennent tout leur sens que s'ils sont lus ou commentés publiquement».⁵ Inversement, il y a comme un principe de raison suffisante à l'oral qui se manifeste potentiellement, qui rationalise l'existence ou les choses sous l'impulsion graduelle de l'écriture en les soustrayant à l'emprise du désordre; du commentaire oral donc aux lignes comptables, de la conviction du dire à voix haute aux directives ou aux représentations du monde par la conversation aux descriptions manuscrites de ce qui est, il faudrait «évoquer la notion d'"écriture exposée"», c'est-à-dire une «écriture destinée à la lecture collective» et qui s'articule «avec les écritures documentaires dans l'exécution des desseins de domination et de contrôle politique».⁶ Ces jeux discursifs et documentaires déplacent l'attention du lecteur du registre vers un principe plus fondateur que la cause de ce qui est: la raison. Et ici, précisément, la Raison d'État. Le préposé au registre de *contrerooulle* est en première ligne de cette transformation lente de la Raison d'État. On ne peut se constituer comme sujet de contrôle ou agent

Nietzsche sur la *Naissance de la tragédie* pour construire une connaissance philosophique utile à éclairer notre propos sur les rapports qui rattachent la *sophrosyne* (*sophrosune* ou σωφροσύνη) soit la *tempérance* qui est ce qui permet toute maîtrise de soi, à l'*apollinien*, notion esthétique empruntée à Plutarque qui renvoie à ce qui est caractérisé par l'ordre, la mesure, la maîtrise de soi et son contraire, de l'*hybris* (*húbris*, du grec ὕbris), qui est la démesure, un sentiment déraisonnable inspiré par des passions violentes, à l'autre notion esthétique qui est le *dionysiaque* et désigne la dissolution de l'homme dans le tout de la Nature car il est aussi instable, discontinu, insaisissable, trop voluptueux, inspiré, fougueux.

¹ L'historien Ferdinand Lot précise à ce sujet de la maîtrise de soi et de ce qu'est l'État naissant, ce fait exemplaire: «Le Regnum Francorum n'est pas un État, ou bien c'est un État qui se confond avec la personne même du roi. Le 3 mars 1766, Louis XV, répondant au Parlement de Paris, définissait ainsi la nature de la royauté française: "C'est en ma personne seule que réside l'autorité souveraine..., c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage. L'ordre public tout entier émane de moi; j'en suis le gardien suprême. Mon peuple, n'est qu'un avec moi. Les droits et les intérêts de la Nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'entre mes mains." Louis XV parlait comme eût parlé un roi mérovingien, si celui-ci eût été capable de réfléchir sur la nature du pouvoir qu'il exerçait. [...] Louis XV se reconnaissait des devoirs envers ses sujets». Voir Lot, F. (1968) *La fin du monde antique et le début du moyen âge*, Paris, Albin Michel, p. 372.

² Menant, P. (2006) «Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle», *op. cit.*, p. 46.

³ D'après Menant, l'«art de la prévision budgétaire serait plutôt à chercher chez les marchands, dont le profit repose sur la connaissance des prix sur les différents marchés et l'anticipation de leurs mouvements et de ceux des produits; mais ils n'ont guère laissé de traces de ces pratiques avant le milieu du XIII^e siècle.» *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 47.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.* p. 47-48.

contrôleur sans se constituer en même temps sujet technicien du renseignement, et en même temps comme sujet politique du pouvoir.

La définition précédente du Furetière fait écho au langage ordinaire qui renvoyait aux réalités sociales admises de ce temps du XVII^e siècle. Le Furetière illustre de manière exemplaire ce qu'on retrouvera de semblable dans les autres ouvrages du même genre. Dans le dictionnaire Féraud on retrouve aussi le sens de vérification d'un rôle ou d'un autre registre, mais aussi selon la signification «d'un registre double qu'on tient des expéditions, des actes de finance ou de justice, pour en assurer d'avantage la vérité et la conservation.»¹ Retenons encore une fois au passage la référence à la distinction des vérités pour quelques-uns ou la distinction des vérités pour tous. Le dictionnaire de Diderot & D'Alembert précise, à ce sujet, qu'il y a des registres qui «ne sont point publics -, c'est-à-dire qu'on ne les communique pas indifféremment à toutes sortes de personnes», alors que d'autres, comme les «registres des insinuations, qui sont destinés à rendre public tout ce qui y est contenu».² L'*insinuation* est un thème moyenâgeux important pour décrire la pratique qui assure la publication des actes. Son but est de tenir informée toute personne des transactions et des dispositions pouvant lui porter préjudice, entre autres, dans le domaine fiscal.³ Cet ouvrage de référence de Diderot & D'Alembert recense également les mêmes références du Furetière, avec plus de précisions sur les édits et les ordonnances qui concernent le contrôle des actes ecclésiastiques, actes devant notaire, des amendes, des bans de mariage, des baptêmes, des Bois du Roi, comme de ses domaines, des *Dépens*, des finances, et, notons-le également, des *exploits*. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une «mention qui est faite d'un exploit sur un registre public» et vise un «contrôle sur l'exploit même» qui concerne des affaires juridiques, financières et militaires.⁴ Si, dans ce dernier cas des affaires, nous retrouvons «les ordres et pouvoirs sociaux du vrai titre d'*Économie et société* de Weber, qui étaient des *ordres de vie* qui imposent ses exigences de l'heure à la personnalité des individus, des ordres qui sont des possibilités extérieures d'action et de vie sur la vie des individus, alors nous pouvons enrichir cet état de la connaissance en les considérant pour mieux mettre en exergue ce sens ancien du contrôle et ainsi trouver d'autres points d'appui à des formalisations historiques.»⁵

Si la «domination» peut être définie comme la «chance, pour des ordres spécifiques de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus», ces ordres spécifiques sont souvent des institutions édifiées progressivement par le pouvoir royal, souverain ou politique sur divers «motifs de docilité» et de «pures considérations rationnelles en finalité.»⁶ Les finances royales, le droit et l'armée en sont des exemples éloquents. Mais au cœur de cette édification des institutions, stratégiques pour le maintien du pouvoir, il y a une nécessité vitale de générer un contrôle ne visant rien de moins que

¹ Féraud, J.-F. (1788) *Dictionnaire critique de la langue française*, Tome Premier A-D, Marseille, Jean Mossy Pere et Fils, Imprimeur du Roi, p. 575.

² Diderot & D'Alembert (1751-1765) *Encyclopédie du dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome quatrième, Paris, p. 150.

³ Hildesheimer, F. (1985) «Insinuation, contrôle des actes et absolutisme», *Bibliothèque de l'école des chartes*, volume 143, no. 143-1, p. 160-170.

⁴ Diderot & D'Alembert (1751-1765) *Encyclopédie du dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, op. cit., p. 149-150.

⁵ Hennis, W. (1996) *La problématique de Max Weber*, Paris, PUF, p. 82-83.

⁶ Weber, M. (1971) *Économie et société*, Paris, Plon, p. 219.

l'efficacité de l'action souhaitée par ces *ordres spécifiques* afin qu'elle ne faiblisse point, ou se révélerait inférieure : son orientation vers des considérations rationnelles obligées, ou de raisons qui ordonnent, pour sa mise en œuvre, passe, alors, par la conservation permanente d'une activité technique du renseignement, celle qui, en ce temps, était principalement organisée autour de pratiques visant à tenir un registre matériel des traces.¹ Et cela, au nom du bon fonctionnement de la bureaucratie.

Ce phénomène technique de l'enregistrement documentaire et de l'archivage est loin d'être anecdotique puisqu'il correspond, pour Weber, au *nœud gordien* de toutes les formes de domination qui en coordonne tous les effets, au nom du pouvoir.² De la fin du XVI^e siècle à la première moitié du XVII^e, le développement de la Raison d'État, nous dira Foucault, va commander une connaissance technique sur les forces de l'État naissant pour répondre à sa problématique d'un déploiement d'un dispositif de sécurité, celui «d'une dynamique des forces et des techniques rationnelles qui permettent d'y intervenir», précisément sur celui de l'espace socioéconomique, soit l'espace des populations, et surtout l'espace mercantile qui est celui du territoire national et international.³ L'augmentation de la population et du commerce entre États multiplie les forces d'un État par les impôts et les moyens humains requis pour développer un territoire national et le renforcer. Dans ce dernier cas, il fallait une *technologie politique*. Ce sera, entre autres, celui de la *police*, «au sens qu'on donnait alors à ce mot: c'est-à-dire l'ensemble des

¹ Weber en synthétise le constat sociohistorique de la manière suivante : «Mais toute domination sur un grand nombre d'individus requiert normalement (pas toujours cependant) un état-major d'individus (direction administrative), c'est-à-dire la chance (normalement) assurée d'exercer une action spécifique, instaurée pour réaliser ses ordonnances générales et ses ordres concrets – individus déterminés et obéissant fidèlement. Cette direction administrative peut être restreinte à obéir au (ou aux) détenteur(s) du pouvoir par la seule coutume, ou par des motifs purement affectifs, ou encore par des intérêts matériels ou des mobiles idéaux (rationnels en valeur). La nature de ces motifs détermine dans une large mesure le type de domination. Des motifs, strictement matériels et rationnels en finalité, d'alliance entre le détenteur du pouvoir et la direction administrative signifient une permanence relativement instable de celle-ci.» Ce dernier constat comporte pour nous une dimension importante : le pouvoir reposant sur un contrôle des motifs matériels et rationnels, reste fragile, sinon incertain, car toujours dépendant du détenteur du pouvoir. Ibid.

² Selon un spécialiste de Weber, plus singulièrement; «Dételée dans les transformations lentes des sociétés et du pouvoir, formalisée dans un système inédit de catégories et poursuivie enfin dans la description des modalités de l'agir collectif, la rationalisation de la domination politique par l'État culmine le modèle de l'appareil bureaucratique qui figure un point d'Archimède de l'œuvre de Max Weber. [...] Énigme des constitutions modernes et mystère de la philosophie de l'état : telles sont en substance les composantes du débat qui revient à Max Weber en héritage. [...] Au travers de ces questions, c'est la dualité de l'ancrage propre à la théorie webérienne de la bureaucratie qui est visée. Sur l'une de ses faces en effet, celle-ci trouve à l'évidence son origine dans le projet d'une description des composantes institutionnelles du monde vécu de la politique moderne. Et elle accueille comme horizon la dimension d'une réflexion sur l'aliénation de l'homme par un système durci, sclérosé par le mécanisme de la bureaucratisation. Mais sur l'autre face pourtant, Max Weber persiste à voir dans la bureaucratie l'instrument d'une domination rationnelle. Parce qu'elle apparaît comme le résultat d'un procès de neutralisation de l'autorité, comme la résultante des conflits de pouvoir qui ont opposé par le passé les princes aux ordres et l'Église à l'État. Puis parce qu'elle déploie une logique d'objectivation de la contrainte, en offrant les traits d'une organisation techniquement efficace et extérieure aux conflits qui déchirent la société.» Bouretz, P. (1996) *Les promesses du monde: Philosophie de Max Weber*, Paris, Gallimard, p. 281-283. Nous soulignons. Ce commentaire n'est pas rien, donc, parce que l'examen des hypothèses de Weber sur cette question implique la puissance historique (soit le mouvement même de l'histoire qui transforma la bureaucratie en ses formes rationnelles) qu'il accordait au phénomène : «Cette puissance en effet tient à la convergence de deux logiques qui cumulent leurs effets pour expliquer la naissance et l'expansion de la bureaucratie moderne. L'une s'apparente à une logique de civilisation, qui semble associer les différents registres du progrès humain à un besoin croissant d'administration. Un besoin ressenti à toutes les époques de l'histoire de l'économie, de la domination ou du droit. Un besoin qui fait signe vers l'aspiration la plus universelle de l'homme : la maîtrise et la possession de la nature. L'autre logique est plus directement celle de la rationalisation et s'appuie sur le fait de la supériorité technique de l'organisation bureaucratique par rapport à toutes les autres formes d'administration des choses. En ce sens, elle se relie aux autres composantes de la trajectoire qui décrit la formation du monde rationnel moderne. Aux multiples manifestations de l'extension puis du triomphe de la rationalité en finalité, dans les sphères économiques, politiques et juridiques. Et elle s'interprète comme un procès d'adaptation instrumentale aux conditions du monde vécu. (p. 286). En un mot, et en un seul, aux dires du commentaire synthèse de Bouretz, à l'origine, et dans l'essence même d'une genèse du contrôle économique des mondes marchands, l'aspiration la plus universelle de l'individu, celle de parvenir au contrôle de la Nature, contient-il d'autres clés de notre étude ?

³ Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population, op. cit.*, p. 375.

moyens nécessaires pour faire croître, de l'intérieur, les forces de l'État.»¹ Mais il en fallait une autre, et celle-ci fait aussi écho à la définition du Furetière: une «technologie diplomatico-militaire, qui consiste à assurer et développer les forces de l'État par un système d'alliances et par l'organisation d'un appareil armé.»² Au croisement de ces deux *technologies politiques*, il y avait production de connaissances obligées. S'il y a une histoire des États, en deçà d'elle, il y a aussi une histoire des faiseurs de *livres politiques* du compter, du normer, et du mesurer, une histoire de la géographie de l'écrit ordinaire des biens, des lois et des impôts, de ses mécanismes et matériaux: il y a une histoire des préposés à la mémoire manuscrite au nom d'une Raison et de la nécessité existentielle ou sociale de se rendre mémorables ou immémoriales. Aux rois et autres souverains légendaires, il y a eu des artisans de leur puissance, préoccupés à techniciser la fonctionnalité opérationnelle de cette dernière sur la base de connaissances pratiques. Le rôle technique du contrôle par registre est de produire une telle connaissance utilitaire. En même temps, ce rôle d'écriture neutralise des forces d'opposition et objective, par la contrainte bureaucratique d'une hiérarchisation (de *hieros*, sacré) de ce qui doit être affiché, consigné et maîtrisé, un pouvoir souverain. En quelque sorte, un registre des contrôles militaires, juridiques, financiers, fiscaux ou économiques traduit un procès d'adaptation instrumentale pour le pouvoir face à un espace national à sécuriser et que l'on savait menaçant, fragile, sujet à la violence. Le registre était une réponse technique pour que les forces de l'État naissant puissent se saisir du «couple population-richesse [qui] fut, à l'époque du mercantilisme et de la caméralistique, l'objet privilégié de la nouvelle raison gouvernementale.»³ Dans ce cadre historique de la contingence des forces opposées à cette raison, au sein même de ce mouvement de la bureaucratisation des institutions étatiques, il y a eu bien plus qu'un dispositif de sécurité à mettre en place: il y avait aussi avant, pendant ou après la mise en place de cette sécurisation, un *dispositif de pacification des foules* à développer, porté par des activités de contrôle érigées en système administratif. Au-delà de l'ordre politique, au-delà de la pulsion de mort apaisée, il faut une concorde sur la base de règles de justice dans le cadre d'une convention d'intérêts communs ou d'un seul intérêt général: du latin *pax*, dérivé du verbe *pango*, -ere, qui va prendre tour à tour la signification de «planter», «d'enfoncer», d'«établir», mais aussi d'«écrire», la paix est «quelque chose qui passe par des *mots*, et spécifiquement par des mots *écrits*».⁴ Weber fera allusion au processus de rationalisation capitaliste qui commandait une tranquillité des foules ou un ordre social stable et, surtout, calculable, pour apprécier les chances d'obtenir des prestations utilitaires. Claude Lefort a déjà très bien résumé cette relation et cette conception décisive dans la réflexion de Weber: le pouvoir a besoin de prévisibilité des conduites des foules et ces masses doivent être réduites à des symboliques numériques et faire l'objet d'une calculabilité.⁵ Si la sécurité du

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.* La Caméralistique a plusieurs sens (religieux, politique, économique) mais elle est une doctrine, une philosophie ou une science liée à l'administration d'abord, puis secondaire à la finance, aux biens, etc. On consultera avec profit cet ouvrage insistant sur l'industrie, la naissance de l'État, ses finances, la place du mercantilisme et la nécessité d'en ordonnancer politiquement le développement pour en maîtriser les effets positifs sur une société: Wronski, H. (1884) *Caméralistique: Économie politique et finances*, Paris, Bibliothèque Polonaise.

⁴ Saltel, P. (2002) *La paix*, Paris, Ellipses, p. 7.

⁵ «Ce qui lui paraît déterminant en effet, plus que le développement quantitatif des tâches administratives, c'est leur changement qualitatif, la nécessité dans laquelle est mise la grande entreprise, de quelque nature qu'elle soit (aussi bien l'État)

territoire, de la population et du commerce parvient à construire la Raison d'État, inversement, celle-ci visera à faire retour sur ces trois éléments dans l'optique d'une paix sociale et d'une concorde. À la lumière de ce qui vient d'être dit et de ce que nous verrons plus loin, en marge des dispositifs de sécurité, affirmons de suite la mise en place, çà et là, au XVI^e siècle d'un *dispositif de pacification* qui délimite, de manière dispersée, un espace public de discussion autour d'une organisation matérielle de mise en discours, de conventions, de normalisations, c'est-à-dire un *espace appropriable par chacun pour établir des coordinations plurielles, un espace de propositions de formes d'engagements de l'un et des autres, un lieu de repères entre intérêts individuels et sphère publique, un lieu de rencontres ou de mises en relation d'actants, un espace de sociabilités tissées de justifications, de disputes et de soucis de maîtriser des rationalités et des passions, enfin un espace d'expression de l'esprit critique, de débats, de controverses ou de révélations* qui suscitent des émotions ou des raisons, car il se donne aussi à voir en mots, en nombres en mesures et en calculabilités, certes, mais ces vocables, ces indicateurs alphanumériques traduisent des interactions réelles ou fictives de choses/personnes régies par des diachronies et des synchronies et qui sont en rapport avec des capitaux, des personnes, des technologies politiques et, dans le cas de cette formation historique que nous examinons, une Raison d'État. Pour nous il est clair que le problème population/richeesse du XVI^e-XVII^e siècle et «sous ses aspects concrets: fiscalité, disettes, dépeuplements, oisiveté-mendicité-vagabondage» qui forment l'une des conditions «de formation de l'économie politique», ne peut pas uniquement s'en remettre à une «sorte de "technologie des forces étatiques"». ¹ La foule à calmer, la bonne entente à préserver avec les autres États au nom d'une paix favorable au mercantilisme, ou encore par le biais de l'obligation morale ou militaire d'atténuer les formes d'agression potentielles, mais surtout la réponse sociale à situer l'extérieur ordonné pour tous et l'installer dans un en deçà, dans une intériorité au bord de la morale et de l'humanité, au sein d'une *paix intérieure*, pour espérer chaque fois un mouvement du Même vers l'Autre, toujours au nom de l'Autre à venir, nous dirait Levinas. ² La paix comme but de la vie civile, la *pax et concordia*, «représente la plus haute valeur de la vie politique», selon plusieurs commentateurs de ce temps, dont D'Entrèves, dans son analyse du *Defensor pacis*, Le Bien commun de Remigio, Bartole et son *Traité du gouvernement des cités*, enfin, pour tous ces producteurs du savoir de ce temps, «la question essentielle est donc de savoir comment éviter le fractionnisme et la discorde et maintenir la paix.» ³ En marge, ou au cœur des écrits politiques sur le gouvernement naissant de Dante, Marsile de Padoue, Bartole, Machiavel, Érasme, Thomas More, Luther, Calvin, Bodin, Montaigne, il y a comme une *ultima ratio* pour assigner le sujet à cette *pax*, une assignation qui est le fait de la loi qui le lie à un autre sujet et à une Raison d'État: c'est la bureaucratie.

d'envisager ses activités d'un point de vue strictement technique et d'obtenir une prévisibilité ou une calculabilité aussi exacte que possible du résultat : la bureaucratisation en ce sens est le cadre social le plus adéquat à l'organisation capitaliste de la production et à celle d'une société adaptée aux fins de cette production. L'élimination en son sein des rapports personnels, la subordination de toutes les activités à l'application d'une norme liée à une finalité objective font d'elle un modèle de rationalité économique établi par le capitalisme industriel. Max Weber n'hésite donc pas à formuler un jugement de valeur sur la bureaucratie moderne en déclarant qu'elle est supérieure d'un point de vue technique à toutes les autres formes d'organisation.» Lefort, C. (1979) *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, p. 280-281.

¹ Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 375-376.

² Levinas, E (2001) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 191 et ss.

³ Skinner, Q. (2009) *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, p. 97, 99.

Si la bureaucratie est, depuis des siècles, un organe au service des dominants, en quoi est-ce que ce tournant technique de cette période soit bel et bien celui vers une plus grande prévisibilité/calculabilité ?¹ Écoutons à nouveau Weber sur le «substrat technique de la supériorité de ce modèle d'organisation» de la bureaucratie indique Bouretz : «Précision, vitesse, absence d'ambiguïté, connaissance des dossiers, continuité, discrétion, unité, stricte subordination, réduction des frictions et des coûts matériels et personnels», toutes ces choses et éléments sociotechniques constitutifs d'un dispositif, «tout cela atteint un point d'optimum dans l'administration strictement bureaucratique, et particulièrement dans sa forme monocratique.»² Ceci étant dit, nous pouvons croire, signale à nouveau Bouretz, que l'on peut «alors reconnaître la forme de rationalité qui correspond à cet idéal d'efficacité technique garantie par une structure hiérarchique.»³ Cette structure conditionne le contrôle bureaucratique que représente cette forme de rationalité puisse qu'elle relève d'un ordre spécifique de domination. Or, cette structure nécessite des appareillages médiatiques et des activités de surveillance pour fonctionner efficacement et techniquement : «Derrière chaque acte de l'administration bureaucratique, se trouve un système de « raisons » discutables, à savoir soit une prémisse sous des normes, soit une balance entre des fins et des moyens.»⁴ À nouveau nous pouvons imaginer le rôle des contrôles et de leurs supports matériels dans ces actes administratifs. Imaginons que la tenue des comptes et les activités de calcul sont des pratiques manuelles, anciennes, autant d'occasions de *faire raison* et dont les codes remontent à des périodes antérieures. Et qui plus est, souligne Bouretz, «inclinées vers l'utilité, ces raisons ont alors pour caractéristique de pouvoir être motivées, comme autant de justifications de la présence et de l'intervention de l'État.»⁵ Une norme de contrôle militaire, on le concevra aisément, contient ou renvoie à un principe ou à une panoplie de justifications de l'État. Au même titre, un système de règles fiscales ou juridiques fait écho à des raisons utilitaires qui conduiront un observateur à traiter, du même souffle, les actions des principaux décideurs de l'État qui cherche à justifier et à se justifier. Encore faudra-t-il que cette justification étatique – du moins dans son volet institutionnel ou bureaucratique - puisse se faire à partir de *pièces justificatives* (des documents de contrôle) et que cet observateur veuille bien prendre acte des titres et autres catégories qui figurent sur ces pièces qui, nous le savons maintenant, servaient à prouver ou à offrir un témoignage pratique, concret, utilitaire et, même sous une forme alphanumérique aride, elles étaient toujours justificatrices d'un *bien-fondé*. Ce *bien-fondé*, c'est aussi la séparation de l'institution du contrôle et de l'action assujettie au contrôle. Ce contrôle devait avoir une autonomie de principe pour rendre compte. C'est aussi la séparation avec le pouvoir contrôleur, même si celui-ci s'incarnait dans cette extension

¹ Et inversement ? Peut-on penser que les formes moyenâgeuses des activités de contrôlabilités, c'est-à-dire celles-là même auxquelles renvoient, forcément, les activités de calculabilité en vue d'une mesure exacte du résultat visé, y sont pour quelques choses ? Comment pourrions-nous trouver les pistes d'analyses requises pour apprécier finement ce passage des catégories qualitatives retenues pour faire les contrôles administratifs vers des catégories plus techniques, par le calcul, la statistique et la comptabilité ? Et puis, le monde marchand du Moyen Âge a-t-il tiré profit de cette réalité administrative et comptable ? Nous ne pouvons résoudre cette importante problématique, faute de faits historiques sous la main, mais nous prendrons note de l'observation qui suit car elle contient les faits techniques qui pourraient nous lancer sur une piste prometteuse : quels acteurs du Moyen Âge français possédaient un tel *capital technique* ?

² *Wirtschaft und Gesellschaft*, chap. XI, trad. anglaise, p. 973. Cité et traduit par Bouretz, *op. cit.*, p. 290.

³ *Ibid.*, p. 290-291.

⁴ *Wirtschaft und Gesellschaft*, chap. XI, trad. anglaise, p. 979. Cité et traduit par Bouretz, *op. cit.*, p. 291.

⁵ *Ibid.*

instrumentale. Il est permis de penser que le contrôle technique servait de critique à une Raison d'État naissante, même si ce dernier était une émanation de la pensée politique. Enfin, il ne faudrait surtout pas négliger que, en ce temps, on disait du registre qu'il était le «contrôle». Le contrôle désignait donc, également, un support, ou un *média*.¹ Que penser alors de la constellation de tous les supports matériels de contrôle d'une administration politique, juridique, financière et militaire? Certainement qu'il y avait, hier, un monde singulier *de médias* en construction, ordonné en dispositifs selon des objectifs rationnels et utilitaristes de domestication des populations, des territoires et des échanges économiques et cela au nom de la transmission durable des intentions du pouvoir d'un groupe donné. Dans ce cas, la question intéressante devient alors celle-ci : ce registre matériel était-il lui-même la condition technique *sine qua non* à une transmission bureaucratique du pouvoir ?

4.2.1.1 *Le contrôle est une matérialité: effets de transmission dans la durée du pouvoir*

Ce premier sens du Furetière vu précédemment n'est donc pas étonnant : le contrôle désigne directement l'idée d'un registre. Si nous voulons saisir l'instance de la réflexion administrative la plus représentative de cette période entourant la diffusion du Furetière, c'est-à-dire selon Foucault «dans la pratique même de gouvernement et sur la pratique de gouvernement. En un sens [...] c'est la conscience de soi du gouvernement», il a fallu recourir à des objets réflexifs comme les registres qui n'offraient rien de moins que des temps d'interprétation et de reproduction des significations des consignations.² Traduire, écrire, montrer et diffuser: le souci de l'hétérogène des affaires d'État réduit en une formule utilitaire manuscrite, graphique, et surtout mémorielle. L'insertion de ce registre dans le gouvernement tient, d'une part, à la nécessité de recenser ce qu'il y a et ce qui est sur le territoire national, et d'autre part, de répondre à la forte conscience d'un souverain d'une perte irrémédiable des biens et des revenus, d'où, entre autres, *le développement du problème de la conduction* dira Foucault, et pas uniquement la question de *comment se conduire* dans la vie de tous les jours ou devant le souverain, mais celle de en quoi précisément ce dernier *veut conduire* et ordonne des conduites et en quel sens dans un contexte historique au sein duquel il ne faudrait pas oublier que, «même dans les processus révolutionnaires qui avaient de tout autres objectifs et de tout autres enjeux, la dimension de l'insurrection de conduite, la dimension de la révolte de conduite a toujours été présente.»³ Si le contrôle est un registre, comprenons d'abord que celui-ci demeure au service des grands seigneurs qui «lisaient rarement eux-mêmes, mais ils se faisaient lire des manuscrits composés spécialement à cet effet.»⁴ Comprendons ensuite que, par exemple, à la cour de France, «la tâche d'administrer le royaume était devenue trop complexe pour que des souverains illettrés se reposent, comme par le passé, sur les seuls services de lecteurs et de scribes.»⁵ Graduellement, les secrétaires royaux vont

¹ Média doit être pris dans son sens large, comme objet de diffusion, certes, mais davantage comme objet de transmission. Nous ferons plus loin la distinction entre les deux.

² Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, op. cit., p.4.

³ Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 234.

⁴ Saenger, P. (1997) «Lire aux derniers siècles du Moyen Âge», in G. Cavallo et R. Chartier [sous la dir.] *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, p. 165.

⁵ *Ibid.*, p. 167.

délaisser le latin et recourir à la «cursive vernaculaire pour rédiger des brouillons à soumettre au roi; Charles V les corrigeait de sa propre main et signait les originaux.»¹

Depuis déjà plusieurs siècles, nous nous représentons cette idée concrète du contrôle : celle d'un registre, pourvu d'un système de classification aux fonctions de notations alphanumériques, elles-mêmes conçues pour agir au nom d'une fonction supérieure d'équilibration socioéconomique, voire militaire, des affaires d'État. Nous pouvons déjà croire qu'un contrôle, digne de vérité, n'était pas possible sans la valeur *de vérité* du registre, ce *corps matériel* qui cristallisait, via des symboles organisés par conventions, fusent-elles strictement bureaucratiques, et plus ou moins respectées rationnellement, des éléments vrais, utiles à l'exécution d'autres activités décisionnelles, celles des chefs comme celles de d'autres contrôleurs. Le sens de l'activité de contrôle en ce temps était aussi indissociable de celui de cet objet matériel : voilà ce qu'il ne faudrait pas oublier pour le souverain, et qui doit être écrit. Cet *objet médiatique* devrait-on dire – comme support à la transmission des faits et événements dignes d'intérêts pour le pouvoir – nourrissait, en quelque sorte, l'administration royale d'information vitale. Il transmettait, entre autres, les données fondamentales pour le gouvernement des impôts, la richesse garante de la légitimité du pouvoir. D'un trait, il y a un rapport dialogique entre le registre de contrôle et la souveraineté politique. Depuis au moins le seigneur féodal jusqu'à la constitution des premières bureaucraties moyenâgeuses, l'un comme les autres ont eu recours aux ressources de nombreux individus assujettis dont, entre autres, et surtout les payeurs de rente : le pouvoir royal a toujours organisé – par la force ou autrement - les moyens matériels et techniques d'en assurer un suivi minimal. Charlemagne, même avec une administration rudimentaire, usait d'un système de livres pour obtenir sa part des prélèvements fiscaux réalisés par les comtes des provinces: les sommes d'argent aboutissaient dans la *camera* de l'empereur, dans la chambre dédiée «où s'accumulent en effet les espèces monnayées, les lingots de métal précieux et les bijoux qui sont considérés comme ses biens propres, dont il ne doit compte à personne».² S'assurer que chacun s'acquitte du tribut dû au souverain racontent Menjot et Sanchez Martinez, une contribution volontaire ou forcée devenue nécessaire non seulement pour payer des salaires des administrateurs ou la solde des soldats, mais aussi pour entretenir les murailles, les armes, pour rembourser les charges de dette, etc.: les réseaux sociaux et matériels des consignations fiscales se complexifient lorsqu'on examine comment les administrations financières des villes fonctionnaient sous la gouverne des magistrats et des officiers urbains dont la politique financière reposait essentiellement sur le contrôle de la dette puisque plus de la moitié des impôts était destinée à son remboursement.³ La chose va se compliquer avec le développement des États princiers et monarchiques «qui mirent progressivement en place un véritable système fiscal dont l'établissement ne pouvait manquer d'avoir, outre des répercussions économiques, sociales et politiques, un impact sur les finances municipales qu'il contribua souvent à créer et/ou à consolider» avec une part du

¹ Ibid., p. 168.

² Halphen, L. (1968) *Charlemagne et l'empire carolingien*, Paris, Albin Michel, p. 142.

³ Voir la partie introductive dans Menjot, D. et M. Sanchez Martinez [sous la dir.] (2002) *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*, Tome 3: *Redistribution et utilisation des recettes fiscales*, Toulouse, Privat.

prince qui variait entre 15% et 30% des recettes fiscales prélevées par les villes.¹ Du Seigneur aux premiers États, Weber a bien montré comment, chez l'un comme chez l'autre, le système technique de gouvernement et d'administration de la rente fiscale était organisé plus ou moins formellement pour bien mettre en évidence la vérification des impôts que les paysans libres payaient (surtout) en biens ; ceux que les serfs réglaient de leur travail et personne ; les redevances sur les aliénations de biens fonciers ou celles des successions et des mariages ; les droits de bans sur la forêt et les champs ; enfin les taxes sur les charges transportées sur un territoire ou celles reliées aux chemins et aux ports.² C'est ici une manière simple pour dire comment le pouvoir s'y prend pour s'insérer dans les rapports sociaux, pour marquer les socialités de son empreinte, *pour nous faire*. L'organisation bureaucratique est donc une organisation sociotechnique marquée par le recours à l'écriture et à la matérialité des livres de compte pour *imposer* un pouvoir au sein d'un collectif. Le régime bureaucratique est un dispositif de projection d'images politiques, de ce qui est utile pour faire vivre un pouvoir, de ce qui est requis pour jouir du pouvoir, parce que l'«organisation bureaucratique en forme patriote consiste donc *aussi* à célébrer des croyances [...] L'idéal souverain nous impressionne en inscriptions d'inconscient».³ Normer, réguler, contrôler, malgré eux, parce que des individus sont obnubilés par le rapport aux écritures, restent sans voix face aux modèles écrits proposés par le maître, mais acceptent d'en suivre la lettre et l'esprit. Et dans ce cas-ci, surtout l'esprit de la loi. Du registre des comptes à la pratique de contrôle référentielle, retenons que cette dernière se résume à une procédure «d'autant plus stricte dans ses principes qu'elle a été définie, dès l'origine, comme une procédure juridictionnelle. Et là réside, sans conteste, l'originalité de la procédure médiévale d'audition des comptes.»⁴ Alors que «la procédure antique – grecque et romaine – associe procédure administrative et procédure judiciaire dans un jeu complexe de contrôle, de plaintes et de sanctions, la procédure médiévale, quant à elle, se veut fondamentalement judiciaire»: elle «postule que "les comptes de deniers publics [doivent être] rendus immédiatement à un juge, alors même qu'il n'existe pas de contentieux"».⁵ Si la fonction des officiers contrôleurs des comptes était de défendre les droits du souverain en faisant valoir, le cas échéant, des sanctions, les institutions comptables comme les Chambres des comptes «s'avèrent aussi, et peut-être d'abord, un lieu d'échange et de "transactions sociales et politiques" entre le prince et ses

¹ Sanchez Martinez, M. et M. Hébert (2002) «La "part du prince": contributions et transferts au roi dans les dépenses des villes des pays de la Couronne d'Aragon et de Provence» in Menjot, D. et M. Sanchez Martinez [sous la dir.] (2002) *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*, Tome 3: *Redistribution et utilisation des recettes fiscales*, Toulouse, Privat, p. 295.

² Prenons également bonne note de cette mise au point de Weber : «Le recouvrement de l'ensemble de ces impôts et de ces charges est apparu, à l'origine, à travers le système de la vilicatio [le système de gouvernement et d'administration de la villa romaine], qui constituait le type de seigneurie foncière en vigueur en Allemagne du Sud et de l'Ouest tout comme en France, et qui représentait, d'une manière générale, la forme la plus ancienne de régime seigneurial. Ce système présupposait la seigneurie dispersée : dans l'un de ces manses dispersés à travers tout le domaine, le seigneur plaçait le vilicus [l'administrateur ou l'intendant, aussi appelé bailli – baillif en ancien français] qui collectait les impôts en nature et en espèces des fermiers voisins dépendant du seigneur, et qui devait les inciter à respecter leurs obligations.» Nous avons ici un exemple singulier d'un contrôleur qui avait, on peut le penser, des activités de comptabilité, aussi sommaires devaient-elle être il n'en reste pas moins qu'elles contribuaient à la régulation et au contrôle des conduites. Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 100-101.

³ Legendre, P. (1976) *Jour du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit, p. 267.

⁴ Mattéoni, O. (2007) «Vérifier, corriger, juger. Les Chambres des Comptes et le contrôle des officiers en France à la fin du Moyen Âge», *Revue Historique*, vol. 1, no. 641, p. 33-34.

⁵ *Ibid.*, p. 34.

officiers».¹ En quelque sorte, interroge Mattéoni, ce lieu de transactions comptables requis à la pacification et au contrôle du bien commun, «n'était-ce pas là le prix à payer pour maintenir l'équilibre fragile entre prodigalité princière, intérêt public et puissance souveraine, et surtout faire accepter la construction étatique ?»² Ainsi, conclut Mattéoni, par le biais de leur travail technique de vérification des comptes et par le biais des registres de contrôle, les officiers comptables du Moyen Âge vont-ils contribuer à diffuser un discours sur les Raisons de l'État et sur la défense du bien commun. En un mot, ce livre de sommation événementielle des impôts et payés par exemple n'était pas rien puisqu'il présentait, à son lecteur, ou à son détenteur légitime, le résultat des relations socio-économiques faisant l'objet d'un contrôle vital : il assurait une fonction essentielle à l'entretien des vérités requises au maintien de l'ordre des choses et des hommes selon les vues et vellétés d'une autorité. Maintenant, ouvrons une brève parenthèse pour en présenter une signification théorique plus anthropologique : le médium papier et un contenu graphique constituent une *matière organisée* par une organisation sociale qui, elle, par définition, est une *organisation matérialisée*, par l'apport omniprésent des médias que sont les registres de contrôle qui en assurent les forces de cohésion. Une bureaucratie n'était rien sans l'organisation paperassière, sans le document édité, sans l'écriture des rentes, sans l'identification par mémoire graphique des besoins et, sans la culture matérielle pour rendre justice à l'un des piliers métaphysiques du pouvoir royal, le contrôle des exploits militaires: la raison d'État et la matérialité est un dualisme aussi étroit que peut l'être le droit et le contrôle des actes juridiques.³

Comment retracer plus judicieusement l'histoire de l'artisanat des premières écritures des comptes d'État vers la formalisation de l'organisation bureaucratique ? Il faut retracer à larges traits les étapes de ce lent cheminement vers l'organisation sociale de l'objet technique du registre de contrôle. Et y chercher les lieux d'expression graphique de la vérité. Ce qui est vrai et faux, c'est cet ensemble: ce qui est vrai est noté, ce qui ne l'est pas reste en marge, et il n'a pas droit à existence ou encore son existence est contestée devant le droit ou le souverain: quoi au juste ? En effet, le registre a une fonction sociale et il n'est pas cet outil inerte que l'on pourrait y voir *a priori* : cette fonction documentaire demeurerait liée à des rapports organisationnels stratégiques (de nature fiscale, juridique, militaire). Comme l'a bien compris Debray, un simple petit appareillage comme ce livre d'enregistrement répondait en tout point aux deux versants d'un processus de transmission qui, lui, est révélateur de l'organisation culturelle d'un groupe social par l'objet technique : un rapport étroit au sein duquel se retrouvent le *logistique* et le *stratégique*.⁴ La pérennité des

¹ *Ibid.*, p. 67.

² *Ibid.*

³ Pour ces questions des usages sociaux des premiers registres et, entre autres, pour les détails techniques et les spécificités sociohistoriques de l'avènement du papier, voir cette recherche récente sur l'apparition du papier en Provence et des rapports avec la constitution de l'outil comptable et de gestion: Faye, P. (2008) *Les premières utilisations du papier comme outil de gestion dans l'administration angevine provençale*, Montréal, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, p. 5 et ss. et p. 49 et ss.

⁴ «D'un côté, il y a un travail d'organisation de la matière inorganique : dépôt de signaux sur certains matériaux (tracé de caractères sur une feuille de papier ou gravure d'une information [...]), selon certaines procédures spécifiques. Ce travail produit un appareillage de mémoire (la logistique). De l'autre, il y a un travail d'organisation du *socius* : constitution d'un dispositif antibruit – institution, administration ou corporation. Il en résulte quelque chose comme un vivant non biologique ou un actif inanimé (la communauté créée à cet effet). Ce travail produit un canal d'acheminement (le stratégique). *Techné* et *praxis* se conditionnent l'un l'autre. Leur combinaison fait d'un sens qui parvient à destination l'adjonction d'un travail mort – le support matériel – et d'un travail vivant – l'adressage institutionnel.» Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*,

ordres ordonnés tient dans une institution matérielle de l'archivation parce que le «pouvoir est un fait sauvage, quelque chose comme un fait brut», et qu'à ce titre, «*le pouvoir ne pense pas, mais fonctionne*».¹ Pour fonctionner, il doit savoir, et pour durer, il doit connaître ce qu'il a fait pour subsister.

Le Furetière est naturellement muet sur l'organisation matérielle des signaux ou des tracés qualifiant les activités de contrôle. De même, nous ne savons rien, pour l'heure, sur la formation, les écoles, les normes d'acceptation des préposés aux registres de contrôle.² De même, à ce niveau de réflexion, nous ne pouvons rien conclure des procédures d'enregistrement qui faisaient écho aux règles des institutions et des administrations à défaut de ne pas disposer d'archives ou de recherches détaillées sur elles. Aussi, contentons-nous pour le moment de ce constat synthèse : le livre d'inscription appelé «contrôle» doit être compris dans sa double organisation : une matérialité organisée (support physique, mode graphique d'expression sociale, dispositif collectif de circulation de messages institutionnels, etc.) dont la signification la plus décisive est celle d'une production, une production de savoir/pouvoir, une fabrication sourde du corps social par le politique qui interpelle une organisation matérialisée (code linguistique, institutions, conventions, normes etc.). Mais toute notification de contrôle, au nom de la certitude exigée par les besoins de l'action politique de l'autorité royale, souveraine ou seigneuriale servait, en premier lieu, et particulièrement en cette période qualifiée de «début de la civilisation matérielle» par le grand historien Braudel, l'institution la plus *utile* à l'aristocratie au pouvoir : les activités des militaires.

4.2.1.2 *Le contrôle comme principe naturel de l'institution militaire*

Le Furetière soulignait donc que «Le contrôle des exploits empêche bien des antidattes, des friponneries de Sergens». On pourrait référer à d'autres anciens dictionnaires pour soutenir ce volet. Beaucoup de choses pourraient être soutenues dans cette section. Voici plutôt quelques résultats globaux que l'on pourrait induire de recherches subséquentes en cette matière. D'abord, en tout temps, le mouvement des marchandises dans l'armée et des soldes à verser aux militaires a été considérable. Inutile d'insister pour démontrer comment cette circulation ait pu faire l'objet d'une bureaucratie importante.³ Chacun peut imaginer l'organisation requise pour faire converger soldats, armes et nourritures en même temps et lieux, selon la nature des compagnes militaires ou de toute manifestation militaire souhaitée par le pouvoir étatique ou royal. Par ailleurs, peut-on soutenir que l'on tenait, également, un tel registre afin de contrôler l'histoire des événements de chaque expédition militaire ? Sinon de *l'exploit*, comme semble le suggérer le Furetière ? Du *fait d'arme*, digne de la plus noble hardiesse ? Nous devons répondre à cette

Paris, PUF, p. 126.

¹ Legendre, P. (1976) *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote, op. cit.*, p. 153.

² En fait, à cet effet, et si le temps et l'espace d'expression jouaient en notre faveur, il aurait fallu exploiter la riche bibliographie et des renvoies en note de bas de page de la recherche de Mattéoni citée précédemment.

³ Homo montre avec la force du détail comme l'État romain, déjà, dès le II^e siècle av. J.-C., «aux mains d'une oligarchie décrépite et jalousement fermée, n'a plus les instruments de ses besoins» parce que «la machine gouvernementale traditionnelle se révèle désuète et périmée»: la table est mise pour l'avènement du pouvoir militaire impérial, entre autres parce que les Romains avaient une «haute conception» du sens à donner à une «magistrature suprême», et donc une administration forte, d'autant plus nécessaire que ce pouvoir militaire tirera son autre source de légitimité de sa politique de conquête et de sa capacité à rendre opérationnel «l'élargissement de la zone des armées». Voir toute la partie sur la naissance du pouvoir militaire comme institution fondamentale de l'empire romain de Homo, L. (1970) *Les institutions politiques*

problématique, car elle a des conséquences sur les origines du mot «entreprise». Mais voyons auparavant en quoi le fait militaire aurait servi de modèle probable aux évolutions techniques en matière de contrôle.

L'armée est l'une des premières formes organisationnelles d'importance avec la cité État.¹ Bras instrumental d'un ordre politique, l'armée a servi d'exemple pour organiser d'autres phénomènes sociaux de regroupement pendant des millénaires. Foucault a montré pourquoi le «camp militaire» a été élevé en archétype idéal par nombre d'observateurs de l'organisation des groupes humains.² Ce seul fait du «contrôle militaire» et de ses conséquences sur la modernité via la rationalisation des logiques collectives soumises au pouvoir des institutions mériterait d'autres éclaircissements que ceux que nous nous apprêtons à apporter. Considérons donc les sous-sections suivantes en ayant en tête qu'elles mériteraient plus de développement que nous le ferons ici.

4.2.1.2.1 Le camp militaire: vers une *spatialisation* planifiée des contrôles

À force d'être observé, du camp militaire comme espace d'activités organisées, va surgir des représentations rassemblées sous la forme d'un archétype de microstratégies de surveillance, toutes axées sur une mise à distance systématisée de la dialectique commandement/obéissance. Voilà d'un trait un principe à retenir. Ce milieu singulier de l'armée, nous dit Foucault, aurait contribué fortement à penser l'organisation technique des autres groupes d'individus, c'est-à-dire autant l'architecture matérielle (l'espace physique des bâtiments et des cités) que l'innovation sociale (renouveler l'espace de jeu des pratiques sous contrôle). Ce qui n'est pas peu dire. Toutefois, le point décisif semble celui où, en Occident, une pensée nouvelle va se constituer à partir de cette nécessité d'assurer un contrôle des conduites à distance; ce nouveau type de contrôle d'un rapport de force s'inscrira désormais dans un jeu complexe et entrecroisé de plusieurs systèmes d'action sociale et matérielle. En fait, selon les propos de Foucault, c'est à la fois le discours technique sur l'organisation du camp et la visualisation des rapports organisés entre hommes/matériels qui offrent un double diagramme au pouvoir qui cherche à maintenir ses acquis sur un collectif, mais sans qu'il soit présent physiquement chaque fois. La vie du camp s'emboîte

romaines. *De la cité à l'État*, Paris, Albin Michel, p. 183-185.

¹ Même si on ne compte plus le nombre d'articles de recherche en histoire de la comptabilité qui recensent les innovations techniques comptables et de contrôle au sein des armées de plusieurs sociétés humaines, il n'existe aucune synthèse et aucune réflexion d'importance et globale sur les apports fondamentaux de l'armée à la mise au point du contrôle technique de son administration. Nous reviendrons donc aux propos éclairants de Foucault, seuls disponibles pour faire avancer rapidement nos positions.

² Cette organisation est présentée comme une «[...] cité hâtive et artificielle, qu'on bâtit et remodèle presque à volonté [et dans lequel] le pouvoir s'exercerait par le seul jeu d'une surveillance exacte [...] On définit exactement la géométrie des allées, le nombre et la distribution des tentes, l'orientation de leurs entrées, la disposition des files et des rangées ; on dessine le réseau des regards qui se contrôlent les uns les autres [...] Le camp, c'est le diagramme d'un pouvoir qui agit par l'effet d'une visibilité générale. Longtemps on retrouvera dans l'urbanisme, dans la construction des cités ouvrières, des hôpitaux, des asiles, des prisons, des maisons d'éducation, ce modèle du camp ou du moins le principe qui le sous-tend : l'emboîtement spatial des surveillances hiérarchisées. Principe de l'«encastrement». Toute une problématique se développe alors : celle d'une architecture qui n'est plus faite simplement pour être vue (faste de palais), ou pour surveiller l'espace extérieur (géométrie des forteresses), mais pour permettre un contrôle intérieur, articulé et détaillé – pour rendre visibles ceux qui s'y trouvent; plus généralement, celle d'une architecture qui serait un opérateur pour la transformation des individus : agir sur ceux qu'elle abrite, donner prise sur leur conduite, reconduire jusqu'à eux les effets du pouvoir, les offrir à une connaissance, les modifier. Les pierres peuvent rendre docile et connaissable. Au vieux schéma simple de l'enfermement et de la clôture – du mur épais, de la porte solide qui empêchent d'entrer ou de sortir –, commence à se substituer le calcul des ouvertures, des pleins et des vides, des passages et des transparences.»Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir, op. cit.*, p. 201-203. Nous soulignons.

tels les engrenages d'une énorme machinerie sociale. Au moindre relâchement cette vie se bricolerait selon l'intérêt des dominants les plus forts chez les militaires. Car cette vie porte aussi les forces qui peuvent désorganiser le camp. La vie du camp invente, de fait, ses objets de contrôle, les met en scène et les rend à l'apparence. Les contrôles dans le camp sont, dans l'absolu, indéterminés. Il leur suffit d'être là, des objets devenus des objets d'attention: leur circulation rationnelle et leur conséquence sur l'efficacité de l'action de commandement donnent à penser la vie sociale militaire dans l'ordre du pouvoir exercé par son contrôle. L'un des exemples les plus éloquents et les plus significatifs pour nous est l'incorporation, déjà à l'époque romaine, aux grands domaines de la villa, ce qu'on appelait les grandes casernes d'esclaves, observe Weber. Composées exclusivement d'hommes, la vie et l'organisation sociale de ces casernes de travailleurs aux champs et aux biens artisanaux étaient basées sur celle de la caserne militaire.¹ Pendant des siècles, toute l'entreprise économique des domaines agricoles va fonctionner comme si elle était une branche de l'armée, ou de son extension. La nouvelle dialectique pouvoir/contrôle, issue du camp militaire, permettait donc aux observateurs d'apprendre ou d'être sensibles à la portée d'un nouveau principe d'organisation : l'emboîtement spatial des surveillances hiérarchisées. Nous avons ici une notion conceptuelle forte : à l'organisation d'un lieu par l'enchaînement coordonné de contrôles physiques et visuels va se substituer peu à peu l'idée de l'encastrement d'idées, de signes, de concepts, de mots, de personnes et de choses, positionnés sous une logique de système selon une échelle de valeurs établie à partir d'une estimation de leur importance relative. Cette activité d'enchâssement des positions physiques des hommes, des matériaux et des camps finira par se projeter sur un espace mental où seront naturellement disposés des points cognitifs de contrôle qui seront autant de traductions de relais visuels/physiques du contrôle à l'exercice du pouvoir.² L'Histoire nous dira probablement que cette

¹ Voir ça et là dans l'ouvrage suivant : Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, Paris, La Découverte & Syros. Le lecteur intéressé trouvera des références très riches sur les contrôleurs chargés de voir à l'organisation économique de la villa, de même qu'au bon fonctionnement de ces casernes. De plus, il pourra prendre connaissance de plusieurs démonstrations établissant des liens féconds entre la villa romaine, et son extension féodale, les domaines seigneuriaux : peu de choses les séparaient...

² La plus belle illustration de ce type de contrôle par spatialisation des données est ici, justement, le registre du contrôle exercé par les commissaires à la guerre : l'espace papier est un espace artificiel (donc technicisé) pour raisonner sur des points de contrôle des soldats, de leur réelle présence et de la vie soldatesque en général avec de simples classifications. Prenons connaissance d'un contexte social de cette situation sociotechnique avec le propos de Corvisier: «Les contrôles de troupes sont nés avec le souci non seulement d'être informé de la situation exacte de celles-ci, mais encore, quand il s'agit d'armées soldées, de surveiller l'emploi des fonds qui leur sont attribués. C'est à ce but que répondaient déjà les *pridiana* des Romains. La réapparition des mercenaires au début du XIVe siècle amena rapidement l'établissement d'états nominatifs dressés lors des revues de contrôle et qu'on appela des «montres». Les plus anciennes montres connues datent de Charles V. Si les états de situation ou d'emplacement n'ont d'intérêt que pour l'histoire militaire, les montres s'inscrivent déjà comme une source de l'histoire sociale. Source parfois bien décevante, il convient de le reconnaître. Elles se présentent comme des énumérations de noms, précédés quelquefois de prénoms, sans que l'on puisse discerner le plus souvent s'il s'agit du nom de famille ou d'un nom de guerre. Jusqu'au début du XVIIe siècle, l'unité essentielle dans une troupe fut la compagnie. C'est pour quoi il n'existe que des montres de compagnies. Ces états nominatifs suffirent longtemps aux besoins d'une armée peu nombreuse, où les capitaines étaient personnellement connus de leurs supérieurs et connaissaient personnellement leurs hommes. La levée par Richelieu d'une armée de plus de 100 000 hommes bouleversa complètement les anciennes habitudes. Aux vieilles bandes formées de guerriers à la vocation durable, s'ajoutèrent des régiments nombreux, la plupart éphémères, formés, si l'on en croit les contemporains, de vagabonds de races, de langues et de religions variées. Pour entretenir une armée aussi importante et instable, il fallut mettre sur pied une administration militaire, où le corps des commissaires des guerres joua un rôle essentiel. Les soucis financiers rejoignaient ceux que suscitait le maintien de la discipline. Bien des capitaines s'ingéniaient à tromper les commissaires des guerres en présentant aux revues des passe-volants, ces hommes recrutés uniquement pour la circonstance dans l'espérance de recevoir éventuellement l'argent roi pour les hommes qui manquaient à la compagnie, soit par désertion ou décès, soit plus simplement parce que celle-ci n'avait jamais été complète. La répétition presque annuelle des ordonnances contre les passe-volants pendant le règne de Louis XIV montre combien le mal était profond. Les peines édictées pourtant étaient cruelles. Louvois avait ordonné de couper le nez aux faux soldats et de casser les capitaines fautifs. Les dénonciateurs recevaient leur congé absolu. Mais les dénonciateurs furent très rares, car les délateurs se heurtaient à une solidarité autrement plus redoutable que la justice du roi.» Voir Corvisier, A. (1968) *Les contrôles de troupes de l'Ancien*

position de la coordination d'éléments de contrôle n'est pas nouvelle.¹ Nous sommes d'accord, mais ce qui apparaît nouveau au Moyen Âge, selon Foucault, c'est sa plus grande intériorisation. Nous en avons pour preuve, dit-il, la naissance de la société disciplinaire, cette même société qui a fini par dicter ses lois et ses normes à des individus assujettis à des formes collectives de régulation disciplinaire. Par contre, à un niveau pratique, Foucault annonce que, de plus en plus d'organiseurs, de l'Âge classique, arrivent à raisonner, avec force de détails, sur les contrôles dont la fonction principale consistait à rendre techniquement visible l'espace de circulation des hommes et des choses afin de mieux en anticiper les orientations. Ainsi, le *contrôle méthodiquement réfléchi* allait conduire, par apprentissage et dans la longue durée, à de nouvelles organisations, purement et simplement. Des entités mieux organisées (l'administration de l'État, les prisons, l'asile, l'école, etc.) – mais toujours sous contrôle par le pouvoir – qui devenaient elles-mêmes des instruments du pouvoir ou, pour reprendre la belle expression de Foucault, des *opérateurs* pour la transformation des individus. Selon ce dernier, tout ce contrôle social en formation était aussi le pendant de la nouvelle distribution spatiale de la richesse industrielle et agricole dont les mouvements demandaient des moyens de surveillance adaptés. Le contrôle social va donc se développer par d'autres institutions dont le défi consistera à rendre capillaire le pouvoir par l'intermédiaire de dispositifs de surveillance qui seront autant de systèmes d'individualisation dont l'enjeu sera, comme nous le disions plus tôt, de façonner dans le bon sens, la conduite des individus. En un certain sens, montrer et mieux informer, par des mécanismes matériels et mentaux la surveillance d'un ordre organisationnel, allait, sous l'impulsion du modèle référentiel du camp militaire, étendre et médiatiser plus rationnellement le pouvoir afin de faire porter, à distance, le regard de l'autorité sur le phénomène à contrôler, *stricto sensus*. Sur les longues suites des transformations sociales impulsées par l'évolution historique, l'apercevoir d'un objet de contrôle allait graduellement s'intérioriser aux dispositions des individus, et cela pour le plus grand bénéfice de l'efficacité organisationnelle de la bureaucratie étatique. On peut dire qu'au Moyen Âge, sous l'action des militaires, le contrôle *s'enseigne* à travers elle, car le pilier de l'armée est l'obéissance. La première utilité qui découle d'un comportement mimétique face à l'archétype du contrôle militaire est le suivant : il sert désormais de relais pour reconduire, jusqu'aux individus et aux biens matériels, les *effets* du pouvoir dans la sphère de la société civile. Cette mise en relation de l'effectivité politique au sein des dynamiques matérielles et humaines de l'organisation militaire est rendue possible par la surveillance manuscrite et numérique qui n'est rien d'autre qu'un *acte de renseignement* pour le pouvoir. Un acte de production de la connaissance utilitaire qui, lui, est condition première aux transformations des conduites et des dispositifs matériels de l'armée. En un sens, ce contrôle ce n'était pas une boîte noire impensée, car Pétrarque, sans sa correspondance des *Lettres Familières* écrivait déjà, vers 1350, que «nos armées sont peuplées de voleurs et de brigands [qui] s'en prennent plus souvent à leurs

Régime. Tome 1: *Une source d'histoire sociale*, Paris, Ministère des Armées, État-major de l'Armée de Terre, Service historique, p. 3-4.

¹ Voir l'exemple des Janissaires qui ont fait la pluie et le beau temps dans l'Empire Ottoman, «un corps militaire composé d'éléments étrangers, qui, par son esprit de discipline, exerça une influence profonde sur l'armée turque en lui donnant ainsi sa grande valeur de combat». Voir la thèse de doctorat de 1938 mais publiée intégralement dans Weissmann, N. (1964) *Les Janissaires. Étude de l'organisation militaire des Ottomans*, Paris, Librairie "Orient" Édition, p. 5.

alliés qu'à leurs ennemis», d'autant qu'ils «fuiant avant même de combattre» et enfin, «tout en aimant le mot de guerre ils haïssent la guerre elle-même».¹ Pour contenir les conduites militaires, les dispositifs de contrôle vont s'y développer au point d'entraîner une révolution culturelle (donc technique, forcément) pour ne pas dire mentale, car il y a bel et bien une évolution de son intelligibilité, nous dit Foucault dans *Surveiller et punir*, et elle se voit dans des activités nouvelles et qu'il résume dans cette abstraction conceptuelle : parce que la discipline du corps de l'armée procède à la répartition des individus dans l'espace, parce que cet art de la répartition exige une *clôture*, celle d'un quadrillage, ce n'est qu'une fois que chacun ou une chose occupe une place dans un classement, le point où se croisent une ligne et une colonne que peut apparaître *une calculabilité des ouvertures des actions possibles et des impossibilités d'action*.² Cette calculabilité est à considérer moins dans un langage arithmétique que dans le registre des capacités stratégiques d'acteurs mués par l'intérêt dont il faut orienter la conduite. Désormais, même si le pouvoir royal devient moins arbitraire et autoritaire, un plus grand nombre d'individus peuvent maximiser leurs gains, mais à travers des règles du jeu définies par le pouvoir : les normes. Dans l'armée, ce qui compte, c'est le rang. C'est la norme. La vérité du renseignement normé obtenu par un contrôle c'est la surveillance par une hiérarchisation.

Les nouveaux rythmes du contrôle qui circulent dans les organisations nouvelles comme l'usine évitent désormais l'enfermement obstiné. Progressivement, leurs interiorisations sont extériorisées sur des *lieux de passages normés*, des règles, des lois, et sur des transparences via des compte-rendu, des bilans, des rapports, des comptabilités fiscales ou nationales afin de renseigner le pouvoir, qu'il puisse connaître et se faire connaître; dans le but, finalement, de mieux se connaître. Dès l'Âge classique donc, le pouvoir autoritaire qui s'affichait directement sans trop d'intermédiaires, s'estompe lentement mais sûrement au profit de formes manuscrites de contrôle, des formes qui se pensent et s'érigent de plus en plus en système, puis dans la discontinuité, dans la fragmentation et finalement dans sa multiplication. Un technicien du contrôle peut avoir, à la portée de la main, les matériaux pour penser, autrement, les rapports, les liens, les *ratios* entre les hommes, ou entre les hommes et les choses. Lui ou son supérieur, le Contrôleur général des finances, de l'armée ou celui des affaires juridiques, peut entreprendre, élever, rendre possible de nouvelles conduites par le déploiement de surveillances exactes des situations en cours appelées à se transformer. L'un et l'autre se trouvent dans la possibilité de rendre possible l'impossibilité des actions de pouvoir de jadis. Par la norme produite par l'ordonnance souveraine, la règle, par l'obligation fiscale et les premiers devoirs juridiques, le Moyen Âge européen assiste à la systématisation des contrôles étatiques. À la montée de l'appareil bureaucratique militaire correspond une augmentation du nombre de fonctionnaire-contrôleur de la guerre. Par le biais d'une normalisation accrue, chacun se voit confronté à de nouvelles possibilités de surveillance : qui dit surveillance, dit renseignements, informations.

¹ Cité par Skinner, Q. (2009) *Les fondements de la pensée politique moderne*, op. cit., p. 122.

² Cette calculabilité est fondamentalement une instrumentation d'une pensée, un raisonnement tactique, en définitive, une activité technique qui repose sur des évaluations raisonnées, qualitatives ou quantitatives, quant aux chances de dégager des prestations utilitaires. Voir particulièrement le chapitre 3 dans Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*, op. cit.

Chaque contrôleur a donc en main un fragment du pouvoir délégué, mais un pouvoir qui peut lui permettre de *dévoiler* des pans de la réalité sous des formes nouvelles puisque l'information recueillie, même sous un genre standard et répétitif, peut permettre de réfléchir en dehors même du circuit réglé du donné informationnel concilié au registre. Par des actes forcés de connaissance, l'activité de contrôle étatique arrache, extorque l'information pour la concilier et mieux la réordonner sous des formes rationnelles. Un contrôleur d'une bureaucratie contribue donc à organiser de plus en plus d'éléments d'une réalité qui n'avait justement pas de forme rationnelle, pratique et utile aux yeux du pouvoir. Ainsi, on peut imaginer un contrôleur-militaire, figure archétype de celui qui capte des morceaux de la vie guerrière, le chargé des paiements des soldes, le vérificateur des inventaires, le préposé des marchandises ou des faits d'armes, de produire du sens par le registre des contrôles, d'octroyer de la réalité à ce qui n'avait justement pas de *raison*, à l'aide de sa plume, d'un livre et de calculs, et tout cela dans le but de mieux permettre à son supérieur d'y *voir pour croire-vrai, pour dire-vrai à son maître*.

Reprenons tout ceci. Du camp, aux nouveaux effets de pouvoir induit par celui-ci, le vecteur organisateur des techniques de surveillance qui en découlent serait certainement celui-ci : un principe qui *im-médiatise*. Le contrôle du corps de l'armée est un acte décomposé pour faire un meilleur rapport: la position hiérarchique, le statut des soldats, le mouvement d'un bataillon, la durée d'une campagne, le chemin à parcourir des troupes, les rations militaires et les soldes à payer, tout cela est l'objet d'une mise à plat par l'écriture et le classement qui forge un ordre de la raison qui cherchera à intensifier l'usage du moindre instant, de la moindre dépense, etc. L'encodage des surveillances militaires par les nombres et l'écriture au sein du registre de contrôle génère des habiletés de conceptualisation et de construction de liens sociaux, l'établissement de relations de représentation et des relations politiques de renvoi à qui de droit. L'interprétation des résultats de la surveillance constituera une deuxième étape, ultérieure à l'analyse de la logistique, elle-même ultérieure à la mise en scène visuelle des surveillances. Enfin, le lecteur du registre de contrôle devait aller au-delà de l'information *cartographiée* et utiliser des informations supplémentaires, extérieures au document cartographique afin d'expliquer la portée d'un contrôle. Néanmoins son registre de nombres et de lettres lui permettait déjà de visualiser des liens bruts de proximité entre phénomènes et s'enquérir immédiatement de l'intérêt (respecté ou non) du pouvoir. Du coup, de ces nouvelles techniques de surveillance relevant de ce principe organisateur d'espaces relationnels, et peu importe leur nature exacte, retenons seulement que celles-ci rendaient vraies de nouvelles réalités pour le pouvoir avant ou après délibérations autour du registre de contrôle. En somme, on allait réfléchir chaque fois davantage sur la trace, puis, s'il y a lieu, sur l'événement qu'elle traduisait, et sur sa portée. Pendant des siècles, les ordres militaires ont été des maîtres de discipline, mais encore ?

4.2.1.2.2 Le contrôle de l'emprise chevaleresque aux *entreprises* de guerre monarchique

Revenons encore une fois à la dimension militaire de cette première définition du Furetière : «Le contrôle des exploits empêche bien des antidattes, des friponneries de Sergens». Quelle est donc la

signification à donner au mot «exploit» ? Et pourquoi fallait-il les contrôler ? Si «exploits» avait le sens d'*explois* (v.1200), alors il s'agissait ici, dans sa formule la plus simple, d'une «action menée à bien».¹ Cette «action menée à bien» était une expression employée (jusqu'au XIV^e siècle) dans le sens d'«avantage», «profit», et «rente». Ensuite, par une autre extension, «exploit» indiquait «action d'éclat (accomplie à la guerre)».² Dans cette dernière signification, tout laisse croire que le mot «contrôle» était utilisé pour parler de la vérification des faits d'armes.³ Ou encore, d'un examen des actions menées à bien (comme des travaux d'urbanisation, d'architecture) sous la responsabilité d'un officier militaire. Mais la question à débattre ici est de savoir s'il agissait de contrôler l'exploit dans le sens de gloire militaire, car il y aurait un lien intéressant à établir avec l'origine du mot «entreprise». Constatons.

Pourquoi vouloir contrôler, par la technique de l'écriture, l'héroïsme ? Le risque lié à une déclaration officielle, ici d'un fait d'armes, à tout le moins d'une action d'éclat, entraînait-il une mise en nomination ou une reconnaissance par le pouvoir royal qu'il fallait vérifier, sinon *auditer* à tout prix ? Était-il nécessaire de contrôler les faits de celui que l'autorité politique était contrainte de proclamer, solennellement, figure publique, figure légendaire, héros ? C'est le magnifique ouvrage d'Hélène Vérin qui nous en fournira les clés.⁴ Toute cette problématique du contrôle d'une action menée à bien semble entrelacée avec quelques-unes des origines des mots entreprise/entrepreneur.⁵

De l'«entreprise» il faut y voir, entre autres, une signification renvoyant à l'action risquée, à l'action en tant que risque : c'est, en définitive, une activité finalisée qui se déploie dans le hasard, soit un lieu d'actions qui va devenir un objet de préoccupation, car il va faire apparaître le *Sujet* libre.⁶ L'entreprise est donc une action risquée, par définition, de celui qui décidait d'entreprendre, contrôler avec

¹ Rey, A. (1992) «Exploit», *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 764.

² *Ibid.*

³ Et directement ou indirectement pour le contrôle d'accès à la noblesse par fait d'arme, un privilège qui donnait, entre autres, une exemption d'impôts.

⁴ Vérin, H. (1982) *Entrepreneurs, Entreprise: histoire d'une idée*, Paris, PUF.

⁵ Aussi étonnant que cela puisse l'être, l'auteur écrira sur le lien exploit/entreprise cette profonde réflexion qui mérite d'être présentée car l'entreprise est vue comme une action risquée, et nous savons maintenant que le contrôle est le palliatif privilégié qui lui est le plus souvent opposé, comme un réflexe quasi naturel en fait : «Première étape pour tenter de saisir ce qu'est l'action risquée, l'entreprise : la guerre. La guerre est par excellence l'occasion de se risquer, d'éprouver le risque, de s'éprouver dans le risque. Dans les exigences de la bataille, dans la nécessité pressente où l'on s'y trouve d'agir, s'impose l'idée de l'entreprise comme interpellation de l'individu. [...] Les techniques de la guerre, que Vauban contribue à perfectionner, et en particulier l'amélioration des tranchées qui permettent de se rapprocher de l'ennemi sans trop se risquer, ne sont pas compatibles avec l'épreuve inconsiderée de la valeur personnelle. Vauban, toujours soucieux des vies humaines, va se heurter à ce comportement qui, selon lui, demeure trop fréquent. [...] Le problème qui se pose à Vauban est alors le suivant : comment conduire, dans des entreprises guerrières hautement élaborées, ces Français entreprenants qui se lancent impétueusement dans l'action risquée, sans souci de ce qui adviendra. [...] La bataille est utile pour eux en ce qu'elle est l'occasion de se faire remarquer en se risquant. Nous savons, en effet, que dans les campagnes de guerre les batailles sont la condition de possibilité de se distinguer, d'acquérir la gloire ou un avantage substantiel : argent ou grade, souvent les deux à la fois.» Pour cela, il faut pouvoir réaliser un fait d'arme, un exploit. Or les techniques de guerre de Vauban annulent cette ambition. Le contrôle ou l'audit de l'exploit avait-il pour but de contraindre, également, ce type d'entreprise individuelle ? *Ibid.*, p.37-40.

⁶ A la mémoire oublieuse de notre histoire, rappelons ces origines : «on disait autrefois **emprise pour entreprise, et entreprendre pour entreprendre**. Tenons-nous donc, d'abord, à cet ancien terme. [...] Il semble que dès le XV siècle la signification d'« emprise » se réduise à l'équivalent du latin « *impressio* » : **affrontement, heurt ou combat**. Le même *Littre* rappelle d'ailleurs que «l'emprise à l'écu pendant était un exercice de l'ancienne chevalerie qui gardait des pas ou des passages sur les ponts ou les grands chemins là où les chevaliers pendaient leurs écus et se tenaient prêts à jouter contre tous ceux de pareille qualité qui viendraient toucher cet écu du bout de leur lance.» Ce heurt du bout de la lance contre l'écu pendant ne symbolise-t-il pas le heurt des lances (*impressio*) dans le combat ainsi proposé ? **Emprise, le choc des combattants. On nommait aussi emprises d'armes les jeux militaires des chevaliers. [...] Entrepreneur, le chevalier qui se présente dans la lice pour engager les combats [...]** À côté de cette valeur particulière, l'emprise et l'entreprise ont le sens général d'engagement dans l'action guerrière (« prendre » c'est « agir », et l'action par excellence dans une société féodale est le combat) ; la valeur s'éprouve immédiatement dans le combat, qui est occasion de prouesse,

un minimum de raison certes, mais que les pouvoirs en place tenaient certainement à contrôler. Prenons connaissance de la thèse de Vérin en commençant par ce qui est sans doute à l'origine du contrôle de l'exploit : la hardiesse.

Bravoure, courage, salut ou témérité, peu importe, écrit-elle, la «hardiesse ne peut plus se justifier par la volonté de s'éprouver comme "tenant". Par nécessité logique dira Descartes, elle doit viser la gloire ou le profit. Elle doit devenir le moyen d'être reconnu comme sujet méritant du Roi. Gloire ou profit», c'est selon, mais les deux deviendront, pendant un temps, indissociables à «des fins extérieures, car il convient qu'il y ait des fins séparées de l'objet immédiat de leur réalisation : le risque affronté.»¹ La hardiesse était devenue un moyen pour parvenir à ses fins ; finalité qui était la gloire attestée par le Roi, car attestée comme méritante et valeureuse aux yeux de l'*entrepreneur*. Autrement, la hardiesse ne conduit qu'à une autre finalité raisonnée et raisonnable : le profit. Curieusement donc, gloire et profit se croisent au XIV^e-XVI^e siècle. En 1422, Leonardo Bruni, un chancelier, philosophe et historien florentin écrit, dans son traité *sur le service militaire*, que le soldat doit abandonner «"l'amour de l'argent" comme raison de combattre, car selon lui, "le but d'un soldat doit être d'acquérir de la gloire et non de la richesse"».² Mais la gloire, ou le profit, sont des finalités sociales qui comptent aux yeux de celui qui entreprend, pour le militaire mû par son salut, l'amour de sa cité, mais contre redevance symbolique ou monétaire, sinon pour être reconnu d'une manière ou d'une autre par sa société d'appartenance. Cependant ces fins en soi ne peuvent se substituer au moteur des conduites de celui qui valorise l'emprise, le choix des combattants, le risque affronté, pour être vaincu, maîtrisé. Dès lors, comment croire qu'un Roi ou un Seigneur pouvait garder sous leur contrôle des soldats qui avaient pour réflexe naturel de faire fi de la règle de tenir son rang pour se faire entreprenant ? Dans le cas contraire, si le fait d'armes était valorisé, comment pouvait-on s'assurer de ce véritable résultat d'entreprise qui soit *digne d'intérêt* ? Par un simple registre qui visait à en contrôler l'histoire ? Ce risque affronté, comme résultat de l'*entreprise*, chaque fois, donnait-il lieu à un enregistrement ?

Pendant des siècles, le culte chevaleresque sert de modèle aux militaires et aux citoyens.³ Pour celui qui est habité de l'esprit chevaleresque, entreprendre signifie «aller au-devant de la cause même de cet engagement, de ce mouvement».⁴ Le Chevalier du Moyen Âge de jadis est, en un sens, un *entrepreneur* qui «trouvera dans la cohésion de son être la capacité de « faire face » « sur le champ » à

exploit.» *Ibid.*, 24-25. Nous soulignons.

¹ *Ibid.*, p. 248.

² Skinner, Q. (2009) *Les fondements de la pensée politique moderne*, op. cit., p. 122.

³ Exception faite de la signification récente d'activité économique et généralement associée à la notion d'«entreprise», depuis le XVI^e siècle on rencontre régulièrement une association entre la «conduite de l'entreprise» et la valeur chevaleresque. Alexandre et César servent alors de tuteurs pour les commentateurs de ces périodes anciennes qui associent l'un ou l'autre des deux noms pour qualifier le type d'entreprise. Chevalier de l'Antiquité, Alexandre est décrit, au Moyen Âge, avec les vertus chevaleresques les plus élevés, raconte Vérin : «hardiesse, impétuosité, capacité de saisir l'occasion au vol, rapidité. Dans la typologie utilisée ici, c'est César qui s'assure les valeurs opposées et établies comme telles : raison, réflexion, examen, qui sont les facteurs d'exercice d'une conduite réglée. À travers cette opposition Alexandre-César s'affrontent deux représentations de l'entreprise : celle, féodale, du chevalier-entrepreneur et celle, monarchique, du chef d'entreprise par excellence : le roi.» On verra plus loin comment la question du contrôle se pose pour l'*entrepreneur* et le *chef d'entreprise*... *Ibid.*, p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 247.

l'occasion, épreuve de la force qui le tient un».¹ De ce fait - et là il faudrait trouver tout l'espace pour en discuter plus amplement -, l'entreprise chevaleresque est fondamentalement une opération absolue, insensée, aveugle, hors maîtrise :

«Le plaisir qui jaillit du risque affronté condamne le penser, revendique la fusion du vouloir et du pouvoir comme expressive de l'être même de la chevalerie, perfection de l'humanité. L'épreuve de la perfection exclut le penser [...] L'Aventure ne consacre le chevalier comme sujet que si elle n'est pas une entreprise conduite rationnellement : je ne pense pas donc je suis. Conduire son entreprise est reconnaître la séparation du pouvoir et du vouloir : c'est aussi devenir stratège. C'est aussi devenir facteur de la stratégie monarchique, simple moyen pour cette autre fin : le pouvoir de la couronne. **Alors, l'occasion elle-même, épreuve de la perfection de l'être, il faut la rechercher. On va la quémander dans les couloirs de la bureaucratie monarchique.**»²

Jadis, le risque était et devait être plus fort que la raison. Le contrôle appartenait-il à l'ordre de la raison du *penser* ? L'épreuve de la perfection, dans l'entreprise, valait plus que les moyens pour en assurer la réussite. La consécration de l'entrepreneur se faisait si sa conduite dépassait l'ordre raisonné. Il devait donc se faire stratège, pour mieux contourner les obstacles, y compris les règles sociales respectées ou les objets du bien commun. L'espace public de la communauté devait être tenu informé – on peut le supposer – d'un fait éclatant, inhabituel, marginal, sinon spectaculaire. Enfin, si l'entrepreneur se voyait, entre autres, contraint de quémander son exploit militaire, chez le Roi, la possibilité matérielle du contrôle suffisait-elle à l'autoriser doublement en toute vérité au nom de la mémoire historique ou de la réputation du Roi ? Avec la dernière observation de Vérin, on imaginera mieux pourquoi l'acteur-entrepreneur d'un fait d'armes va aussi chercher à mendier sa ration symbolique : pour qu'on lui reconnaisse hors de tout doute, avant et après, son *action menée à bien*. L'administration royale devait certes voir au contrôle de la hardiesse proclamée par quelques-uns de ses sujets, mais ces derniers avaient besoin impérativement de la médiation opérée par un premier contrôle autorisé. Dans ce cas, qu'advient-il de l'entreprise chevaleresque, caractérisée par aucun effet de retenue ou de maîtrise préalable ? Écoutons Vérin à ce sujet :

«On peut dire autrement : l'emprise-aventure, épreuve immédiate de soi comme noble, **se médiatise dès que le sujet devient sujet de l'État, s'inscrit dans l'État monarchique. Alors l'emprise se change en entreprise, exige une « conduite » (délibération, réflexion, calcul...) du fait même que l'exploit y devient le moyen de la fin et non plus l'occasion de la preuve.** La séparation du pouvoir et du vouloir s'exprime dans la nécessité de la reconnaissance de soi publique, sous la forme de ses signes sociaux : gloire, richesse. En tant que sujet de l'État, l'entrepreneur ne peut faire coïncider pouvoir et vouloir, que s'il conduit ses entreprises dans le champ de la multiplicité des forces sociales et de leur possible usage.»¹

Devenu Sujet de l'État, le Seigneur ou le professionnel militaire reste un chef de la conduite risquée, mais il est aussi ce *sujet contrôlé*, cet entrepreneur ayant reçu son titre officiel, un noble qui, dorénavant, devra faire preuve d'une conduite réglée. L'exploit brut qui découlait du risque affronté par l'entrepreneur a été instrumenté par le contrôle monarchique ou de l'appareil d'État : l'exploit contrôlé est

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 247-248. Nous soulignons.

devenu un moyen pour justifier sa place au sein de la classe sociale la plus haute, mais sous la gouverne préalable du pouvoir. On comprendra davantage cette mainmise des affaires entrepreneuriales par le politique en prenant connaissance des faits suivants. Dans le contexte de la guerre, l'*emprise* valorisée par les sujets du Roi était l'action risquée sans scrupule. Une action risquée, toute téméraire qu'elle pouvait être, c'était la fin des fins de l'*acte entrepreneurial* du genre, l'ultime épreuve : «Le scrupule est ce qui empêche, retient, donnant la possibilité de réfléchir aux effets de son action. Ici l'action la plus risquée est aussi la plus quiète : aucun doute ne la travaille.»² C'était donc, paradoxalement, la motivation totale, la maîtrise et la capacité de contrôle absolu du vivant tournées vers la mort qui, seule, devait entrer en ligne de compte. D'une certaine manière, l'échec était permis à celui qui entreprend, un être qui, au départ, était doué d'initiatives rares et peu communes. L'échec de l'entrepreneur était vu comme un résultat méritant, car lié à l'action d'une *personne qui a osé*. Lacroix remarque, fort à propos, que la notion d'échec est intimement liée :

«À celle d'affrontement, et l'échec ultime n'est que l'impossibilité de toute initiative, la perte de tout pouvoir d'affronter : il a un caractère éminemment personnaliste. L'échec est toujours d'une personne – ou de ce qu'on lui assimile – et la personne c'est ce qui peut se ressaisir, ce qui est capable de *reprises*, ce qui ne doit jamais rester *échoué* quelque part. De ces reprises, l'échec est la source la plus commune. [...] L'échec force en quelque sorte l'adaptation, au sens le plus large du terme il conduit à l'apprentissage. Ou bien, si le but qu'on se propose est trop élevé, il amène à en changer, à viser d'autres fins, à porter l'effort ailleurs. Qui n'a eu que du succès ne se connaît pas et ignore ce dont il est capable.»³

À la lumière de ce texte, la question qui se pose à nous est de chercher à savoir si un grand nombre d'échecs des entrepreneurs a, çà et là, dans l'histoire, amené l'autorité royale ou seigneuriale, à les *transformer* en entrepreneur, c'est-à-dire des valeureux, bien méritants, dont la conduite de départ était toutefois de reposée sur une conduite réglée, donc plus *raisonnable*, finalement d'avoir un but moins élevé, plus rationnel : entre l'échec d'hier et la gloire de demain, que se passe-t-il sur ce qui était valorisé comme but noble, sur la cible transmise, planifiée et qui pouvait faire l'objet d'un contrôle ? Encore une fois, il nous manque des archives, des discours et des connaissances pour aller davantage vers le détail de ce dispositif technique du planifié et du contrôlé, dispositif sans doute encore trop peu connu. En somme : de délaisser l'emprise de la justification individualiste et absolue au profit d'une épreuve sujette aux conventions raisonnées du Roi en matière d'entreprise militaire, c'est toute la question des actions conformes qui se pose ici. Entre prendre l'initiative d'un côté, et reprendre l'initiative de l'autre, c'est se donner le pouvoir rationnel d'affronter le réel, de le mettre conforme à l'épreuve de la raison, enfin de se mettre à l'épreuve par l'épreuve risquée que le pouvoir souverain voudrait toujours voir calculée. De fait et autrement, l'évaluation préalable du risque de l'échec apparaît, après l'exploit, comme un régulateur d'action, confirmant la justesse de vues hardies anticipées. Des vues hardies non conformes à une programmation, à une culture politique de l'action à conformer. En effet, prendre un risque militaire

¹ *Ibid.*, p. 248-249. Nous soulignons.

² *Ibid.*, p. 41.

³ Lacroix, J. (1964) *L'échec*, Paris, PUF, p. 12-13.

demandait la confirmation d'un souverain. En contexte de guerre, le problème du contrôle se posait également lors des sièges du Roi, de ses investissements militaires avec des sujets trop hardis :

«La recherche inconsidérée de l'action risquée est absence de fidélité au Roi, qui conduit l'entreprise; négligence, comme mise en cause des liens qui attachent l'individu à la société à travers son Roi qui la conduit. Ils outrepassent leurs droits en mettant ainsi leur vie en danger quand la conduite de l'entreprise non seulement ne l'exige pas, mais le leur refuse. Ils l'exposent à l'échec en s'exposant à la mort. Le goût du risque, l'épreuve inconsidérée de soi, prend la figure d'une mise en cause du lien social.»¹

L'impétuosité soldatesque était un problème pour le Roi puisqu'elle le menaçait d'échec. Ici, en cette matière, il y avait un manque de scrupule chez les soldats, un manque de souci envers la visée précise du Roi – ou d'un Seigneur – et des autres frères d'arme ayant choisi d'obéir. Le pouvoir royal sur le champ de bataille c'est une action régulatrice qui était «condition de la réflexion, de l'action raisonnée qui permet de saisir le moment opportun, au lieu de se hasarder au risque de se perdre.»² De perdre le Roi, de perdre un chef, de perdre ses compagnons, de perdre son fief, ou pire, de perdre son fait d'armes, d'annihiler le potentiel d'accomplir son exploit.

De ce qui vient d'être dit, la problématique du contrôle de l'entreprise - et de son prolongement technologique qui est transfiguré dans des formes d'écriture et par la nature de la matérialité du registre - se pose en de multiples sens, mais le plus significatif apparaît celui de la mise en œuvre bureaucratique de la rationalité militaire de l'entreprise, c'est-à-dire de la conduite réglée, instrumentée. Ici pourrait s'esquisser une étude relevant la construction sociale et technique de l'entreprise, dans ses rationalités instrumentales, qui ont fini par faire l'histoire des techniques de gestion d'entreprise. Nous ne ferons aucune analyse du genre pour en préciser la portée. Entretemps, présenterons et concluons en quoi, à la fin du XVII^e siècle, l'idée de l'entreprise se manifeste le plus souvent hors contrôle, une pratique risquée que la pensée de l'entrepreneur ne peut pas encore intégrer dans l'ordre de la raison, «qui ne peut plus être perçu que comme une entreprise sur l'ordre établi.»³ Dans ce seul contexte se dégagent les trois valeurs fortes du terme «entreprise» et telles que suggérées par les travaux de Vérin. Comme le verra ci-dessous, elles sont indicatrices, malgré tout, de conduites à organiser, sous contraintes, à rendre conformes :

- «- entreprise : épreuve de la valeur individuelle dans la seule action (le mouvement même de l'action) risquée ;
- entreprise : mise en cause des liens sociaux par outrepassement de ses droits ;

¹ Vérin, H. (1982) *Entrepreneurs, Entreprise: histoire d'une idée*, op. cit., p. 42.

² *Ibid.* Vérin précise : «Le comportement entreprenant est une "entreprise" sur les obligations sociales, sur l'ordre établi, et Vauban a bien de la difficulté à l'expliquer. C'est que toute référence à une finalité extérieure à l'action (ostentation, vanité) est, par définition, impossible. Il ne peut être pensé, puisqu'il échappe à la pensée rationnelle, tant à la relation fins-moyens qu'à celle des causes aux effets qui, ici, sont confondus dans l'irruption de l'acte. Il ne peut être conçu que négativement : il est sans nécessité, sans raison. Fins sociales, langage, pensée se révèlent inopérants; il y a là quelque chose d'irréductible au social en général. La mort de ces hommes n'en demeure pas moins qui, dans sa brutalité, s'impose à chaque bataille; car la pratique est commune, dont Vauban se plaint amèrement dans nombreuses de ses lettres.» La vanité et la hardiesse venaient contrer les actions de l'entreprise militaire rationnelle. Il y avait quelque chose de plus fort que la raison sur l'ordre établi par commandement, par des normes communes à respecter. Reste un problème qui se pose ici à l'observateur de l'idée du contrôle : si le comportement entreprenant de ce temps est une entreprise qui doit se régler sur l'ordre établi, sur des normes sociales, n'y a-t-il pas quelques cas de figures de contrôle social qui sous-tend déjà ces sens anciens d'entreprenant, entreprise et, pourquoi pas, entrepreneur ?

³ *Ibid.*

- entreprise conduite selon une stratégie, par un chef d'entreprise. Conduite est ici rassembler sous un même ordre et diriger selon cet ordre ; ce qui exige de tous une équivalente obéissance. Sous la conduite du chef d'entreprise, le courage doit être le moyen de réaliser la victoire royale. Le guerrier doit être simple soldat, soldat simplement agréé, accordé à l'ordre de la bataille. L'entreprise de guerre est monarchique. Y perdre la vie n'est pas se réaliser comme guerrier, mais se nier comme élément de l'armée, comme moyen de la victoire, seule réalité du soldat. C'est échouer.»¹

Il subsiste donc une contradiction à expliciter : l'action remarquée est la condition indispensable au sujet voulant sortir du rang et il doit la faire notifier par un contrôle royal. De l'autre côté, le Roi cherchera, par des moyens techniques variés, une production maîtrisée d'un ordre des actes d'entreprises militaires. Transformation du hasard en raison par le Contrôle ou obligation de l'action guerrière irréductible à toute activité réglée par le Roi, l'entreprise se développe plus ou moins sous contrôle, mais de plus en plus vers un ordre rationnel imposé, que l'autorité cherche à contrôler par l'entremise même de l'entreprise, entre autres en nommant un *chef d'entreprise*. L'entreprise, une nécessité d'une règle de contrôle comme ultime commandement royal pour l'intérêt individuel ? Les débats sont ouverts. Et les études comparatistes prenant l'histoire à témoin pour éclaircir cette idée du contrôle entrepreneuriale restent à établir. En d'autres mots, à l'apparition de ces trois vocables correspondrait-il une obligation de les mettre en parallèle à des conceptions de contrôle social et politique ? Cette problématique ouvre une porte sur de nombreux chantiers et hypothèses à exploiter. D'ici leur déroulement, Vérin nous donnera cette autre clé de lecture pour espérer en affiner l'argumentation : toujours en tenant compte de ce contexte guerrier et chevaleresque, la conduite sous contrôle est «la valeur qui fait les chefs d'entreprises», c'est-à-dire :

« [...] dans la maîtrise des situations risquées, parce que complexes. C'est dans son exploit que le grenadier a fait surgir une rationalité, a objectivé les relations qu'il avait su concevoir entre les différents facteurs de son action, qui n'étaient donnés que dans une juxtaposition fortuite : au hasard. Ainsi se précise cette notion de conduite, qui vaudra tant pour les entreprises économiques que pour les entreprises de guerre, dans sa relation avec le risque. **Celui-ci n'est pas la simple absence de sécurité, mais bien une situation produite par une forme d'activité qui consiste à assumer la rencontre de circonstances, de cas hétérogènes. Produire un ordre où il n'y avait nulle relation objective, c'est entreprendre au sens fort du terme.**»²

Entreprendre, c'est contrôler. Objectiver, raisonner, c'est contrôler. Faire entreprise, c'est déployer des actions de contrôle. La vérité de cette entreprise est la contrôlabilité. De la notion même d'entreprise, ou celle d'entrepreneur ou de l'action d'entreprise, la relation fédératrice de sens qui les unit pour bien saisir cette compréhension de l'idée de leur contrôle est cette dialectique conduite/risque. Le risque d'entreprise va donc se dire d'une situation fabriquée par des activités sociales et techniques qui visent la production d'un ordre raisonnable, en remplacement de relations subjectives, déraisonnables, trop marquées par l'épreuve de la perfection absolue, rêvée, imaginée en dehors de l'ordre du penser réaliste, parce que le désir d'un militaire d'une puissance sur le monde, couplée à une croyance capable de le

¹ *Ibid.*, p. 42-43.

² *Ibid.*, p. 44. Nous soulignons.

transcender comme sujet, formait la possibilité la plus directe de devenir quelqu'un, d'être; d'être enfin reconnu par les autres. Bref, entreprendre, c'était rendre possible aux soldats, chevaliers et autres officiers de prendre part aux affaires de l'État, car chacun visait la pleine mesure de ce qui était un salut, un bien, un profit ou une gloire à être notifié consigné; à faire en sorte que les signes de leur exploit soient aussi vérifiés, qu'ils ne soient pas isolés des autres signes qui comptent, c'est-à-dire du réel.

Maintenant on peut sortir du cercle de l'organisation militaire en recherchant les possibilités de prévision et de contrôle que fournissent les phénomènes économiques.

4.2.1.3 Le contrôle de l'organisation fiscale de l'État

Pour Legendre, c'est l'économie qui «devient le principal accélérateur de l'histoire institutionnelle» et c'est le progrès économique qui «a constamment favorisé l'action de l'État et, par conséquent, contribué très largement à cette expansion sans précédent de l'Administration.»¹ On peut, dès lors, observer les réactions de cette organisation sociale autour des prélèvements fiscaux réalisés à partir de l'économie souhaitée dynamique et expansive par les souverains. Autour du prince, à l'époque du Bas Moyen Âge, raconte Guénée, se développe le conseil, l'administration judiciaire, l'administration militaire et l'administration financière et, dans le cas de cette dernière, presque entièrement décentralisée, il suffisait qu'un souverain décide d'envoyer des courriers rapides à cheval auprès de tous les baillis, les sénéchaux et autres maîtres de la monnaie pour qu'il s'assure de contrôler les mesures prises à la suite de ses ordres pour administrer les finances locales, les monnaies et les impôts des régions.² Le deuxième sens, donné par le Furetière, nous est plus familier. La manipulation d'argent, particulièrement celle des impôts, des rentes et des autres revenus consacrés aux dépenses royales, a toujours été, du moins dans son essence, une activité d'écriture, de vérification et de copie, une autre activité indispensable pour la continuité du pouvoir et de ses appareils d'État par l'entremise d'officiers des finances dévoués. La seule administration fiscale est riche de péripéties, d'aléas et de pratiques locales, et d'une richesse telle qu'il est difficile de cerner ici, d'un trait, la singularité du contrôle.³ La seule étude de Collins relate avec minutie cette complexité de la collecte des impôts où se mêlent la maîtrise de l'écriture, des auteurs de manuel d'impôt, des usages sociaux d'impôts, à quoi servaient les charges financières pour la région de la Champagne, la spécificité sociologique des soldats envoyés par le roi pour collecter ses redevances fiscales, etc.⁴ Nous nous contenterons de soulever en quoi l'éclairage par l'écriture et la gestion des finances générales deviennent des éléments décisifs d'une politique systématique de cueillette, d'utilisation, d'assainissement et de rendement. Il nous faudrait plonger dans les finances municipales, les justices municipales et les milices municipales pour apprécier la finance étatique dont la naissance et le fonctionnement reposaient sur la division du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire au bénéfice des communes, car l'économie

¹ Legendre, P. (1968) *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, Paris, PUF, p. 35.

² Guénée, B. (1968) «Espace et État dans la France du Bas Moyen Âge», *Annales, Économies, Sociétés*, vol. 23, no. 4, p. 752.

³ Les origines mêmes de l'administration financière et fiscale au Moyen Âge est exemplaire de cette diversité et complexité. Voir Favier, J. (1995) *Finance et fiscalité au Bas Moyen Âge*, Paris, SEDES.

⁴ Collins, J. B. (1979) «Sur l'histoire fiscale du XVII^e siècle: les impôts directs en Champagne entre 1595 et 1635», *Annales*,

moyenâgeuse était une économie des villes, urbaines, et pour faire commerce d'une municipalité à une autre, encore fallait-il se soumettre à des barrages entiers de péages.¹ Mais l'administration financière de l'État était développée, entre autres, sur le contrôle des créances des municipalités détenues par le roi.

Dans la nature même de l'énoncé du Furetière (*des actes de Finance & de Justice, pour en affûrer davantage la confervation & la verité*), l'accent prononcé quant au caractère de préciosité apparaît comme l'affirmation d'une obligation de rendre mémorable et véritable une relation économique. Dès lors, l'on peut assimiler cette double fonction de l'opération comptable à la valeur capitale de l'enregistrement manuscrit dans une société où la confiance, entre possédants, et entre dominants/dominés, n'était certainement pas à son plus haut niveau. Que dire de la confiance qui existait au Moyen Âge entre les individus et comment la nature de celle-ci a-t-elle conditionné des acteurs économiques à transiger, à s'entendre, à produire une relation économique dans la bonne entente ?

Tout passe par l'État monarchique qui «multiplie les registres de copies ou d'extraits afin de conserver la mémoire des lettres et des privilèges expédiés, les listes de toutes sortes, et, surtout, les documents fiscaux - comptes, recensements, cadastres -, moteurs essentiels de la construction de l'État.»² Liées au progrès technique de la mise au point du papier et du registre qui se substituent au rouleau de parchemin, et parce que «l'écriture domestique et l'écriture commerciale, éphémère par nature, n'ont pas bénéficié des mêmes conditions de conservation que l'écriture "royale"», ce sont les «répercussions symboliques de la multiplication de l'écrit (la ritualisation de la transaction et la modification des rapports sociaux qu'elle conditionne)» qui auront des effets durables sur l'ensemble des échanges économiques et leur notification graduelle.³ L'idée de la conservation pose la question du classement et entraîne celle de la thématique de l'ordre. L'idée de la vérité de l'écrit des finances est un ressort essentiel de l'action bureaucratique, une condition du déploiement de l'activité étatique voire de l'activité économique. À ce stade de développement de l'histoire économique et dans ce domaine précis des finances d'État, on peut aisément suggérer que l'activité décisive dans l'avènement de cette confiance en l'écriture de contrôle fut une opération comptable, simple dans son déroulement, mais complexe dans ce qu'elle pouvait induire comme efficacité symbolique : une collecte et une classification de signes alphanumériques dont l'enregistrement matériel donnait des garanties qu'une relation a été réalisée, autorisée, validée et

Économies, Sociétés, Civilisations, vol. 34, no. 2, p. 325-342.

¹ Pendant longtemps les communes ont eu leur propre milice et le chef de la municipalité en était le capitaine. Il faudrait attendre leXIV^e siècle raconte Viollet pour voir apparaître des capitaines distincts du maire. Par ailleurs, il y a eu ni plus ni moins qu'un contrôle royal sur les finances tout azimut des communes pour une raison décisive: « Les finances municipales sont administrées à l'origine par les corps municipaux, puis par des délégués spéciaux qui, à dater de la fin du XIV^e siècle, tendent à être réduits à un seul officier (trésorier ou receveur) ; la responsabilité est ainsi plus ferme et plus sérieuse. Dès le XIV^e siècle, le grand principe moderne de la distinction entre l'ordonnateur et le comptable s'accuse nettement dans les écritures de plusieurs municipalités, et même est expressément formulée (Toulouse, Tours, etc.). Le contrôle royal sur les finances municipales s'accuse un moment sous Saint Louis, est intermittent au XIV^e et au XV^e siècle, et soulève à cette époque de vives réclamations. Il reparaît sous François I^{er} : sous François I^{er} comme sous Saint Louis l'intérêt du roi, créancier des communes, paraît avoir été le principal mobile de la royauté, qui surveille les finances municipales parce qu'elle a un intérêt direct à les surveiller. » Voir Viollet, P. (1900) «Justices, milices et finances municipales au Moyen Âge», *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 44, no. 1, p. 109-110.

² Coquery, N. et al. (2006) «Introduction», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer: vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 20-21.

³ *Ibid*, p. 21.

accomplie; le classement accède au rang d'une technique du savoir qui génère des activités cognitives.¹ Pour préciser tout cela avec la force du détail du savoir historique accumulé à ce jour, il nous faudrait insister sur la *géographie sociale à reconstituer* du fonctionnement des Chambres des comptes, royales, communales et princières et ainsi décrire leur responsabilité eu égard des contrôles des comptables, de leur travail d'écriture et de leur surveillance par registre des domaines fonciers tout en s'arrêtant au cas singulier des contrôles de la *régale temporelle* qui donnait au roi les revenus d'un siège épiscopal vacant, revenus tirés normalement par un évêché de son diocèse, pour ensuite illustrer, de manière exemplaire, les jeux techniques et de pouvoir issus de la hiérarchie entre les *présidents* des Chambres des comptes et les *maîtres* (magistrats comptables ou financiers vus comme des juges), les *auditeurs* et les *correcteurs*, personnages comptables aux origines de l'institution de cette administration financière et mieux établir son rapport à l'économie et à la montée de l'État.² La question de la confiance issue de la note manuscrite est du plus haut intérêt pour le chercheur en contrôle : elle l'amène à s'interroger à la fois sur les conditions de l'avènement d'une *technologie du classement* qui s'empare des méthodes, des pratiques, des normes et des outils pour produire des valeurs du *faire-croire* qui découlent des opérations intellectuelles et des dispositifs matériels. Faire confiance parce que les dispositifs de contrôle des finances souveraines font dans la conservation de la connaissance pratique de ce qui fut et de ce qui doit être. Inversement, la non-confiance peut également traduire la nécessité vitale de recourir à un registre de comptes pour faire une mémoire matérielle qui dure au nom d'une vérité à instituer pour les mémoires humaines oubliées. La *technologie de l'écrit* est une opération du savoir dont la capacité d'archivage autorise la réutilisation des

¹ Voir les précisions plus récentes sur cette activité du classer pour raisonner et agir dans le chapitre 4 intitulé «Classer: de l'archive à l'action» de Gardey, D. (2008) *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte, p. 147 et ss.

² Le coordonnateur de l'ouvrage suivant précise dans l'introduction le phénomène suivant entre les fonctions des comptables d'une Chambre des comptes et les objets économiques sous le contrôle de leur pratique: «En matière de contrôle, leur autorité s'imposait d'abord aux officiers du roi dont elles enregistraient les lettres de provision, recevaient les serments et à l'égard desquels elles pouvaient prendre des sanctions. La Chambre des comptes de Paris avait les prérogatives les plus larges avec une juridiction qui s'étendait à plus de 2000 comptables parmi lesquels figuraient ceux qui étaient en charge de la maison du roi, des bâtiments, du marc d'or, de la guerre, de la marine, de l'artillerie et, au XVIII^e siècle, des ponts et chaussées et des colonies [...] L'autorité des Chambres s'étendait ensuite à tous ceux qui percevaient les impôts royaux, soit les receveurs de la taille – ou du fouage en Bretagne –, les receveurs domaniaux, les receveurs du taillon, les payeurs des principales institutions (Parlement, chancellerie, présidiaux, maréchaussée, Cours des aides quand il y en avait), de la maréchaussée, les trésoriers des mortes-payes et des fortifications. Des variations existaient ensuite selon l'histoire fiscale des provinces. En Dauphiné, la Chambre contrôlait les châtelains et les fermiers des aides. En Languedoc, la juridiction des gens des comptes s'étendait aussi au personnel chargé de percevoir la gabelle [impôt sur le sel, puis le sens de taxe tout court], la foraine [taxe de circulation des denrées] ainsi qu'à celui chargé de l'équivalent (à partir de 1539). En Provence, gabelle et foraine étaient également du ressort de la Chambre, ce qui mettait régulièrement ses membres aux prises avec la population, au péril parfois de leur vie. En 1617, le conseiller François Alby de Bresc, venu installer un bureau de la foraine à Sisteron, fut ainsi assassiné par les habitants révoltés. En dehors de leurs tâches traditionnelles, des missions temporaires étaient confiées aux gens des comptes en fonction des nécessités, confirmant ainsi l'idée que sous l'Ancien Régime les officiers se caractérisaient avant tout par le fait qu'ils devaient être prêts à remplir toutes les missions que la monarchie leur attribuait. Ils ont été ainsi sollicités pour encadrer la mise en place des prélèvements sur le clergé comme les décimes ; s'ils ne sont pas parvenus à en conserver durablement la tutelle, ils ont parfois réussi, comme en Bretagne, à garder le bénéfice des épicés correspondant à ces tâches. Pendant les guerres de Religion, en Languedoc, ils ont reçu la tâche d'examiner les comptabilités des impositions levées sur les biens ecclésiastiques et les comptes des aliénations des biens des églises réformées alors qu'en Bretagne, ils ont contrôlé ceux qui ont géré les biens des protestants qui avaient été saisis. De leur propre autorité enfin, ils intervenaient pour contraindre tous ceux qui avaient perçu des deniers dans l'urgence, qu'il s'agisse des gouverneurs, ou des capitaines de troupes en campagne, à rendre compte devant eux, et constituaient ainsi une instance, fragile, de protection des habitants contre les prélèvements abusifs. La juridiction des gens des comptes était mouvante et variable d'une province à l'autre, et pouvait s'élargir à un extraordinaire, difficile à délimiter, dans les zones affectées par la guerre.» Le Page, D. [sous la dir.] (2011) *Contrôler les finances sous l'Ancien Régime. Regards d'aujourd'hui sur les Chambres des comptes*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France/IGPDE, p. 3-9.

données pour remettre de l'ordre, re-fabriquer de la confiance, redire la vérité: le livre des contrôles est un opérateur de rectification de l'action. Sous surveillance ou ordonnance.

D'un point de vue culturel, cette mémoire manuscrite des comptes étatiques représentait, en quelque sorte, un *dépôt de sens et d'orientation*. Et cela même si les comptes des Chambres par exemple pouvaient prendre du retard dans leurs établissements. Une «réserve de significations», une «forme de contenu virtuel de signifiants» des plus utiles lors de revendications ou de conflits fiscaux, ou lors de besoins en planification des revenus/dépenses et, surtout, à qui de droit: beaucoup de comptables d'une Chambre des comptes étaient des créanciers.¹ Le passé fiscal remémoré par la matérialité d'un registre de contrôle n'est pas rien puisqu'il est le retour d'un *autrefois*, mais au *présent*, pour être dès lors mis au service des *inspirations politiques* et, souvent, pour des besoins économiques à venir. En effet, en temps de paix, propice au commerce et donc aux taxes à l'exportation, aux droits de douane ou à la vente de permis d'exportation et sous l'administration des grands *maîtres des ports et des passages*, en temps de guerre les relations commerciales cessent.² Les matérialités de l'écrit jouent à plein sur les actes cognitifs parce qu'ils renseignent une certaine échelle des pratiques sociales et une certaine conception de la pensée. D'abord sur celles des officiers des comptes eux-mêmes pourrait-on croire.³ Le contrôleur des finances agit comme un mémorialiste perdu dans la foule des fonctionnaires et dans les désirs des souverains, certes, mais son travail d'équilibreur des forces vives et matérielles de l'organisation déploie avant tout, au bout du compte, des relations qui comptent et qui se structurent dans la concrétude des événements selon des dimensions de l'espace, selon le temps des choses et des individus. La mémoire comptable des impôts va ainsi ajouter, à ces dimensions fondamentales, une dimension symbolique supplémentaire: une organisation du signe alphanumérique rationnelle, lentement plus précise et toujours plus posément systématique du temps, de l'espace et de la relation fiscale *par personne*: aux siècles derniers le contrôle économique des impôts prend un sens nouveau dans la mesure où il est désormais soumis à cette condition d'une histoire personnelle. Et ce, malgré le fait que l'écrit relève, en ce temps, d'une économie de la rareté, dépend d'une maîtrise limitée de la compétence aux affaires. Dit autrement, l'État naissant va exercer un droit de reprise de la richesse collective sur ce monde de l'individualisme qui l'envahit de toutes parts: il y parviendra chaque fois davantage par le biais d'une expérience d'individuation du contrôle des perceptions

¹ Il ne faudrait pas négliger la dimension sociale du contrôle sur cette question précise Le Page et prendre «en considération le fait que la Chambre regroupait des individus qui avaient investi dans les affaires des États ou qui leur avaient prêté de l'argent et qui tenaient donc à ce que la lumière soit faite sur la gestion de leurs finances. La question du contrôle n'était pas en conséquence une simple affaire d'épices; elle recouvrait aussi d'importants enjeux financiers.» *Ibid.*, p. 10.

² Cléophas, D. (1847) «Traité et droits de douanes dans l'ancienne France», *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 8, no. 8, p. 466-467.

³ «Vu sous cet angle, on comprend comment la procédure de vérification des comptes, tout en restant une démarche de contrôle, se définit aussi comme une démarche d'évaluation d'un personnel administratif qui doit être constamment «ressourcé» et «purifié». Une évaluation qui peut déboucher sur la rédaction de notes concrètes d'appréciation, à l'image de cette singulière «feuille de notation des baillis de Flandre» de 1385, découverte et publiée par Janine Sornay. Dressée vraisemblablement par les commissaires chargés de procéder au contrôle des comptes, elle est sans complaisance vis-à-vis des baillis, prévôts et autres escoutètes dont les comptes venaient d'être vérifiés. Voici le bailli de Furnes: il est jugé dans cette note *inutilis*. Voici celui de Courtrai: il est écrit face à son nom: *pessima fame*. Voici celui d'Alost: il est considéré comme *pessimus*. Voici encore celui de Termonde: il est dit *infirmus*. Mais, à l'inverse, la feuille de notation reconnaît que le bailli de Lille, messire Olivier de le Steembrugghe, est *bonus et dignus officio majori*, de même que le bailli de Douai, messire Richart d'Auterive, dont l'annotation le concernant précise qu'il doit demeurer en sa fonction (*remaneat*).» Voir Mattéoni, O. (2007) «Vérifier, corriger, juger. Les Chambres des Comptes et le contrôle des officiers en France à la fin du Moyen Âge», *op. cit.*, p. 60.

fiscales. Au total, nous dirons que la fonction de mémoire des comptes fiscaux visait à situer le pouvoir sur sa propre carte économique et à permettre au pouvoir de se situer parmi le monde de la représentation individuelle. L'impôt à payer par chacun est un rappel à l'ordre social de l'État ou du Seigneur d'un gouvernement frugal qui se transforme lentement par le branchement d'une raison d'État à une économie politique: les écrits de contrôle vont participer à cet agencement. L'ordre de la multiplicité humaine de l'économie politique naissante et sa stabilité était aussi constitutif d'un lieu de vérité: le marché. Précisons ce lieu avec Foucault. Le marché donc, «tel qu'il a fonctionné au Moyen Âge, au XVIe, au XVIIe siècle, je crois qu'on pourrait dire d'un mot que c'était essentiellement un lieu de justice.»¹ C'est ce que disait la définition du Furetière.

Justement, revenons à elle et à la figure typique de l'agent contrôleur, celui des finances ou autres fonctions de l'État. Le teneur de compte, à travers la réglementation, *savait* : il détenait alors des vérités. Ce qui correspond tout à fait à la thèse de Leclerc dont l'étude illustre l'idée que l'autorité, pendant des siècles, reposait sur la capacité d'individus appartenant au monde de la culture textuelle à commander le respect et la confiance aux foules, à persuader des lecteurs, par leurs écritures, de leur crédibilité, de leurs effets de vérité : l'autorité énonciative, «c'est le pouvoir symbolique dont dispose un *énonciateur*, un « auteur », d'engendrer la croyance, de produire la persuasion; c'est encore le pouvoir d'un texte, d'un *énoncé*, d'un discours d'être persuasif, d'engendrer la croyance, de se transformer en croyance.»² Un compte fiscal ou contrôle réglementaire est, depuis toujours, un lieu de vérité, un lieu de production de vérité aux connotations de justice. Le Contrôleur général et ses commis représentaient assurément de tels énonciateurs. Les préposés aux comptes fiscaux, malgré la nature sèche des impôts, étaient des *auteurs*. Leur travail et ce pour quoi ils exerçaient cette tâche, faisaient un tout, producteur de traditions, de dogme, de certitude, de confiance. Au nom de quoi ? Du mouvement de foules. De l'ordre social. De la justice. Nous dirions également de son contrôle, de l'un et de l'autre. Mais du contrôle général de la population. La vérité fiscale ou économique comme est un garde-fou du collectif, car lieu de juridiction : la qualité textuelle des énoncés fiscaux, leur qualité technique ou leur qualité sémantique importe peu, c'est le registre qui lie et relie, celui des comptes comme lieu d'assemblage hétéroclite de relations économiques hétérogènes qui fait office de *machine* de vérification et de reproduction de l'autorité juste sur une population à encadrer. Mais surtout, spécifie Foucault, «si l'on veut favoriser la population ou obtenir que la population soit dans un rapport juste avec les ressources et les possibilités d'un État, il faut agir sur tout un tas de facteurs, d'éléments qui sont apparemment loin de la population elle-même».³

¹ Et le philosophe, d'ajouter: «Un lieu de justice, en quel sens ? En plusieurs sens. D'abord c'était un lieu, bien sûr, investi d'une réglementation extrêmement proliférante et stricte: réglementation quant aux objets à apporter sur les marchés, quant au type de fabrication de ces objets, quant à l'origine de ces produits, quant aux droits qu'il fallait acquitter, quant aux procédures mêmes de vente, quant aux prix fixés, bien sûr. Donc, lieu investi de réglementation, tel était le marché.» Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, op. cit., p. 31-32.

² Leclerc, G. (1996) *Histoire de l'autorité : l'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, PUF, p. 7-8.

³ Et l'auteur de continuer : «Il faut par exemple agir sur les flux de monnaie qui vont irriguer le pays, savoir par où ces flux de monnaie passent, savoir s'ils irriguent bien tous les éléments de la population, s'ils ne laissent pas de régions inertes. [...] En tout cas, c'est par tous ces facteurs éloignés, par le jeu de ces facteurs que l'on va effectivement pouvoir agir sur la population. C'est donc une tout autre technique, vous voyez, qui se dessine : non pas obtenir l'obéissance des sujets par rapport à la volonté du souverain, mais avoir prise sur des choses apparemment éloignées de la population, mais dont on sait, par le calcul,

Sous la plume des fonctionnaires et des autres agents comptables, l'opération de contrôle financier des populations renvoyait probablement à un ensemble d'activités techniques relativement diversifiées. Même si nous n'avons pas d'exemples de ces registres, sous la main, pour mieux décrire en quoi consistaient réellement ces pratiques techniques, ces livres et ces parchemins constituaient, à nouveau, des objets techniques indispensables à l'exercice même de ces activités.¹ Le *contreroouille* des recettes aurait-il été *pensable* sans ces artéfacts ? Cette problématique du support d'enregistrement se pose à nouveau dans ce domaine de l'organisation économique. Si nous insistons encore une fois c'est qu'elle est décisive : la maîtrise d'une mémoire matérielle comptable s'est posée comme disposition incontournable à la viabilité, à travers le temps et l'espace, de toute forme économique organisée. L'État ou la bureaucratie royale moyenâgeuse ne faisait pas exception à cette règle de l'organisation. Il faudrait cependant nuancer ce point de vue selon les périodes. Debray rappelle, par exemple que Charlemagne était moitié illettré, mais qu'il convoqua à sa cour les scribes et les clercs qui connaissaient «les secrets du géron dif, de la Cité de Dieu et du calcul. Ils seront ses secrétaires, intendants et ministres. Ces grands esprits seront constructeurs, voyageurs, organisateurs : tout homme d'action.»² Ainsi, l'Empereur a besoin de ces scribes pour rédiger ses capitulaires, inventorier ses domaines, lever les taxes en pays conquis», mais en ce temps et même plus tard, pendant aussi longtemps que l'Europe était «illettrée, morcelée et sous-alimentée, il n'échappait à personne qu'écrire c'est prescrire; instruire, conduire; et transmettre, soumettre.»³ Enfin, il nous est toujours possible d'appréhender autrement la valeur sociale de l'écriture des impôts qui ordonne et des registres de comptes fiscaux comme des activités de contrôle qui leur étaient associées. En effet, l'autre aspect de l'intelligibilité technique du contrôle fiscal était la reconnaissance collective octroyée à l'écriture, soit cette technique à la fois *de revendication d'un droit* et *de symbolisation de l'identité de l'autorité*. L'écriture comptable, malgré sa singularité au vocable limité, vise à présenter quelqu'un ou quelque chose au regard à venir. Dans ce cas-ci, elle est indicielle et/ou indicatrice d'une autorité qui en a la charge. Le teneur de compte, son registre et les écritures forment un ensemble politique reconnu par un collectif. Si tantôt nous pouvons voir cet ensemble incarné le pouvoir politique inversement il nous faut mettre de l'avant la matérialisation du pouvoir pour mieux comprendre ses effets effectifs sur ses desseins et sur la vie du collectif. C'est ainsi que, face à un énoncé verbal aussi célèbre que : «Vous devez régler et payer tel impôt...», le proposé au registre devient le représentant de l'autorité politique et revendique devant le collectif et à sa place sa portion sur la production de la richesse économique et seuls l'écriture et le registre peuvent assurer la traçabilité comme technique de gouvernement des hommes et des choses. Même un enregistrement fiscal, aussi banal soit-il, reste donc le résultat technique et social d'une relation intime avec l'identité de deux interlocuteurs (un souverain et un sujet). Un commis contrôleur en assurait

l'analyse et la réflexion, qu'effectivement elles peuvent agir sur la population. C'est cette naturalité pénétrable de la population qui fait, je crois, qu'on a là une mutation très importante dans l'organisation et la rationalisation des méthodes de pouvoir.» Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population, op. cit.*, p. 74.

¹ Sans repérer des détails précis en cette matière, on consultera, tout de même, avec profit l'ouvrage suivant : Bouvier, J. et J. Wolff (1973) *Deux siècles de fiscalité française : XIX-XXe siècle*, Paris, Mouton/EHESS.

² Debray, R. (1980) *Le scribe*, Paris, Grasset, p. 22.

³ *Ibid.*

socialement et techniquement la médiation. Lorsque le temps est venu de mettre en œuvre la machinerie fiscale, les opérations révèlent d'abord des techniques de *mise en présence* simultanée de l'autorité politique, de sujets économiques, des contrôleurs, du Ministre des Finances, etc. Des techniques de mise en présence qui requièrent des médiateurs tels les registres, les instruments de calcul, les reçus, les langages spécialisés comptables, les teneurs-techniciens, etc. Seulement voilà cette fonction de médiation est, dans les faits, peu connue par nous pour le moment, mais nous devons nous y intéresser de près. N'allons pas plus loin pour le moment.

En résumé, la trace manuscrite d'une valeur fiscale représente une marque de contrôle d'un droit de redevance du souverain, la marque d'une relation contractuelle concrète, la marque d'une identification du pouvoir, la marque de l'exercice de l'autorité, la marque d'une vérité de l'état d'une économie, enfin la marque du producteur et gérant des écritures. Chacune de ses marques, liées à des techniques figuratives et conceptuelles, pourrait interpeler des niveaux spécifiques d'objets d'attention des contrôleurs royaux, de l'institution des Finances et de certains rapports économiques. Cette mosaïque de l'action de contrôle fiscal reste à faire pour illustrer le sens à donner à cette équilibration des deux forces de cohésion collective du temps : le peuple et le souverain. La conséquence pratique la plus immédiate de cette compétence fiscale moyenâgeuse sur la vie économique est certainement son influence sur le contrôle des *affaires*, mais surtout des affaires de droit, celles impliquant de plus en plus de particuliers, des formes d'associations et de corporations. Et si le contrôle de l'organisation fiscale avait constamment, depuis des siècles, voisiné le contrôle de l'organisation juridique ? ¹

4.2.1.4 Le contrôle et l'organisation juridique

Le dernier sens nous apparaîtra sans doute moins évident que les autres. En effet, dans notre discipline, rarement avons-nous pris l'habitude de penser plus fondamentalement cette relation droit/contrôle. Pourtant, si la possibilité nous était donnée, ici, de fouiller l'histoire du droit, nous gagnerions en compréhension sur cette pratique de maîtrise des *actes de justices* soumis techniquement à un double registre d'inscriptions. Nous ne pouvons pas jeter ici un regard sur le geste inaugural d'une

¹ Weber fera remarquer que ces intéressés (des hommes d'affaires, des corporations, le peuple tout court) vont participer en ce temps «à la constatation du droit qui les concerne : les serfs et les feudataires participent aux décisions chaque fois que leurs droits et obligations nés de leur relation de dépendance économique et personnelle sont en question, les vassaux et bourgeois chaque fois que des droits et obligations concernant leur dépendance politique et contractuelle sont en jeu. Cette caractéristique qui dérive à l'origine du caractère militaire des communautés juridiques publiques est, avec la décadence de l'autorité centrale reprise par tous les gouvernements auxquels on a accordé la juridiction ou qui l'ont usurpée. Il est évident que ce système constitue la plus forte garantie à la fois d'une législation autonome et d'une autonomie corporative comme on n'en trouvera plus ailleurs. **La naissance de cette garantie et par là celle de l'autonomie effective accordée aux groupes d'intéressés dans la conformation de leur droit qui est nécessaire pour rendre possible le développement du droit occidental des corporations et celui des formes capitalistes d'association est pour l'essentiel conditionnée par des raisons politiques et de technique administrative. Le plus souvent le souverain est très occupé par des activités militaires et ce n'est que rarement qu'il dispose d'un appareil administratif rationnel pour contrôler ses subordonnés ; de ce fait, il dépend de leur bonne volonté et doit compter sur leur collaboration pour faire respecter non seulement ses propres prétentions mais également les contre-propositions traditionnelles ou usurpées de ses assujettis.**» Il ya là un champ de recherche complet à entreprendre dans ce qui vient d'être souligné : dans le contrôle des mouvements sociaux moyenâgeux aux formes de contre-contrôle qu'ils pouvaient générer, la montée en puissance des entités organisées autonomistes (les corporations d'artisans, les entreprises familiales, etc.) fut facilitée devrions-nous comprendre, entre autres, par la disponibilité de techniques administratives mises au service de l'autorité politique qui pouvait alors être renseignée à distance et ainsi être en mesure de contrôler ces groupes qui allaient contester avec plus de vigueur ses contrôles directs et arbitraires. Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, Paris, PUF, p. 110-111. Nous soulignons.

maîtrise rationnelle de la raison porteuse *de bon sens* et aux origines du droit.¹ En poussant plus loin dans le temps notre enquête, nous pourrions néanmoins établir comment, dans l'Antiquité, déjà, il existait, par exemple, une proximité matérielle et symbolique entre l'écriture comptable et l'écriture juridique.² La courte allusion du Furetière au *registre de Justice* laisse sous-entendre, il nous semble, un droit public qui doit en référer à des normes, elles-mêmes reposant sur la jurisprudence pour régler l'activité juridique qui se rapporte à l'institution étatique.³ En cette direction, la piste à suivre serait celle suggérée par Weber : en ce temps moyenâgeux « l'ensemble du droit se dissout dans la finalité poursuivie par l'administration : le « gouvernement » ». ⁴ Or, précise Legendre, il est plutôt question du *droit administratif*.⁵ La maîtrise de l'espace national, le découpage en territoires juridiques pour diviser le pouvoir, mais pour maîtriser techniquement le pays entier par le biais de relais intermédiaires de rendre compte selon des rouages administratifs, voilà autant de facteurs d'assimilation à la constitution d'une institution élaborée sur un fond historique tissé d'un rapport entre guerre et paix. En France du moins, cet état de fabrication du droit et de son administration entraîne la recherche d'une vérité du droit, celle de « l'ordre social », synthétise Legendre à partir des vues de plusieurs philosophes de cette période (Hobbes, Spencer, Domat, Humbolt, Comte, Le Play, etc.) et qui « s'entend comme un équilibre, dont l'État est le naturel et le principal défenseur. »⁶

Ainsi, dans ce rapprochement du droit et de l'administration, il conviendrait de dégager « les divers moyens de technique juridique avec lesquels la pratique juridique doit opérer. »⁷ Le pouvons-nous ? Croire que l'itinéraire pour faire l'inventaire de ces techniques peut nous permettre de dresser une spécificité de la connaissance sur un tel régime de vérités serait limité sans l'apport philosophique du criticisme juridique, car les « murs des dogmatismes et des conformismes » omniprésents dans les histoires du droit sont à renverser au profit, non pas d'une « quête d'une connaissance du droit qui, totale et parfaite, aurait atteint, en un point de non-retour, le dernier mot de la pensée juridique », mais selon une « réflexion toujours renouvelée qui, dans son champ d'investigation, défait et refait les ordres juridiques afin d'assurer, par le déracinement des dogmes, la compréhension des fondements rationnels du droit. »⁸ L'enjeu de notre étude serait dans ce cas de mettre au jour comment les pouvoirs participaient à la formation de ce droit gouvernemental en orientant ces techniques au nom de quelles qualités formelles pour quelles prescriptions juridiques. C'est là une arène intéressante où il faudrait débattre, entre autres choses, des

¹ Voir les valeurs fondatrices du droit dans le chapitre 1 de Goyard-Fabre, S. (2004) *Philosophie critique et raison juridique*, Paris, PUF, p. 13 et ss.

² Voir le segment des cadres administratifs institués par les Étrusques aux origines de la cité antique romaine, particulièrement autour des curies qui étaient des unités religieuses, militaires, politiques, financières (par le biais des impôts) et juridiques dans Maillet, J. (1971) *Institutions politiques et sociales de l'antiquité*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, p. 131 et ss. Voir également Bresson, A. (2001) *La cité marchande*, Paris, Ausonius.

³ La délimitation du droit public et du droit privé (en émergence) n'est pas aussi tranchée.

⁴ Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, op. cit., p. 28.

⁵ Et ce malgré l'appellation du concept qui remonte à 1889 car l'exemple de la Rome Antique fournit amplement des justifications pour se servir de ce terme, d'autant écrit Legendre que même Durkheim voyait dans le Droit romain une sociologie de l'époque compte tenu qu'il était en soit l'exposé d'une méthode sociale d'organisation. Voir Legendre, P. (1968) *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, op. cit., p. 6 et 8.

⁶ *Ibid.*, p. 247.

⁷ Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, op. cit., p. 42.

⁸ Goyard-Fabre, S. (2004) *Philosophie critique et raison juridique*, op. cit., p. 243-244.

travaux de Weber puisque ce dernier a déjà analysé le rapport entre la formation du droit moderne et le développement du capitalisme sur la base d'un principe de conduites qui touche directement notre sujet d'étude : les moyens à maîtriser socialement et techniquement pour produire «la rationalisation des relations sociales, ligne dominante de l'histoire occidentale, mais aussi horizon spontané de l'activité humaine.»¹ La «maîtrise» d'une rationalité de l'ordre social, est-ce ce qui serait fondamentalement constitutive d'un horizon de liberté de pensée chez tout homme ? Mettre de l'ordre dans les relations sociales, trait fondateur de toute action *naturelle* d'un individu tourné vers son collectif ? Mais, dès lors, le contrôle d'une rationalité, tel qu'il apparaît ici, serait-il ce vocable trop bien connu par nous dans la langue pour traduire une action humaine comptant parmi les plus décisives dans l'avènement du sujet de droit, certes, mais surtout du sujet tout court ? Dans ce cas, le reste ne serait qu'affaire de maîtrise secondaire, selon le domaine d'application, soit celui où des techniques sont mises au service de cette première maîtrise de l'action, celle d'une rationalisation du lien social.

Cette dernière réflexion donne à elle seule une image abstraite de l'expérience du contrôle qui la situe à un stade primitif qui, lui, néanmoins, subit les déterminations des nécessités pratiques de la vie sociale et d'abord celle de la vie moyenâgeuse. En cette matière des principes généraux du droit du Moyen Âge, Kelsen nous invite, là encore, pour cette période précise ou une autre, à mettre au jour le *vouloir* qui s'adresse au *comportement d'autrui*, et puis, le *devoir-être* comme signification à maîtriser pour l'autorité en place et telle que valorisée par elle, et enfin, établir la nature d'un vouloir qui s'adresse au *comportement d'autrui*; ainsi, l'établissement de ce *mouvement volontaire* parce que contraint ou accepté comme naturel renseignait rapidement sur le type de connaissance des *actes de commandement* orientés vers le *devoir-être* idéalisé dans une société.² À cette prémisse d'un fondement du droit ou de cette expérience première de contrôle citée plus haut, peu importe ici l'angle, l'horizon spontané de l'action de chacun, de l'Autre, du pouvoir souverain ou de la société, ou encore en considérant le *moi* de chaque individu dans sa relation au *moi* d'un groupe qui doit alors résoudre un problème d'identité du droit de chacun dans un collectif, la question qui reste à établir pour comprendre la production du savoir juridique par sa contrôlabilité demeure la construction sociale de la légitimation de la procédure par des «systèmes de contacts» qui surgissent lorsque des individus «se rencontrent fréquemment en différentes occasions et entrent ainsi dans une dépendance mutuelle variable dans la mesure où en une occasion c'est l'un des participants» qui institue une interdépendance variable puis, «en une autre occasion c'est un autre qui occupe le haut du pavé ou encore qui dépend de la coopération des autres.»³ Ces systèmes contacts sont

¹ Raynaud, P. (1986) «Préface» in Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, Paris, PUF, p. 7-8.

² Kelsen, H. (1996) *Théorie générale des normes*, Paris, PUF, p. 39.

³ Luhmann estime que c'est grâce à ce réseau de points de rencontre, en personne ou par l'entremise de porte-parole symbolique comme des règles, des normes et des lois, qu'un tel mécanisme de contrôlabilité, de vérification du droit de l'autre et de la différence «fonctionne et peut mener à une restructuration des attentes et ainsi à la légitimation d'une décision [...] On retrouve de tels constellations avant tout dans les relations entre les administrations et les groupes de pression, mais les relations entre les juges et les avocats, surtout dans les petites communautés, démontrent des caractéristiques de ce genre.» Enfin, l'auteur croit que c'est en soumettant les philosophies juridiques à une critique que les sociologies juridiques que l'on pourra mieux dégager les principes de la connaissance du droit qui concourent, dans la longue durée, à une individualisation des personnalités grâce à la différenciation sociale qu'il opère à force de juger, classer, rationaliser l'ordre social. Voir Luhmann, N. (2001) *La légitimation par la procédure*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Cerf, p. 66-67, 244.

aussi ce qui constitue et diffuse le *droit matériel*, c'est-à-dire le droit du bon sens, le droit naturel et traditionnel qui s'affiche selon des dire-vrai et qui s'écrit dans des registres de manière simple parce que rattaché à des choses concrètes. En bref, outre une profonde réflexion sur la relation étroite rationalisation/juridiction, sur le plan des attributs à dégager quant au contrôle d'une organisation juridique, il faudrait tenir compte des conditions sociohistoriques suivantes de la période que nous examinons ici :

«Plus l'appareil de domination du prince et du hiérarque est rationnel et dirigé par des fonctionnaires, plus fortement s'exerce son influence pour conférer également à la juridiction un caractère rationnel à la fois quant à son contenu et quant à sa forme ; il tentera également d'éliminer les moyens irrationnels de procédure et de systématiser le droit matériel. Cela signifie partout et toujours : rationaliser le droit. [...] Toutefois, ces divers pouvoirs ne manifestent d'une manière univoque leur tendance rationalisatrice que là où les intérêts de leur propre administration rationnelle les poussent dans cette voie (c'est le cas du gouvernement clérical du pape) ou encore là où ils sont l'allié de puissants groupes qui ont un grand intérêt à la rationalisation du droit et de la procédure (c'est le cas des classes bourgeoises à Rome, au Moyen Âge finissant et dans les temps modernes). Là où ces alliances n'existent pas, la sécularisation du droit et l'élaboration d'une pensée juridique strictement formelle s'arrêtent dès le début ou elles se voient directement contrecarrées. D'une façon générale, cela est dû au caractère matériel du « rationalisme » des hiérarques et des princes patrimoniaux. Ce qu'ils recherchent ce n'est pas tant la plus grande précision juridique formelle en vue à la fois de calculer les chances et de systématiser de façon rationnelle le droit et la procédure, mais plutôt une formulation du droit qui corresponde le mieux par son contenu aux exigences pratiques, utilitaires et éthiques de leur autorité.»¹

Ces exigences pratiques et utilitaires vont de pair avec des souverains pas toujours lettrés, comme on l'a vu précédemment, et des fonctionnaires assujettis au vouloir du roi, car celui-ci «est le souverain juge; dans la pratique, il abandonne la présidence de ce tribunal au « comte du palais » ». ² En effet, dès le début de l'ère mérovingienne, le Palais sert de cour de justice. Le prince y installe un comte (*comes*), «véritable vice-roi qui réunit entre ses mains la plénitude des pouvoirs administratifs, judiciaires, financiers, militaires.»³ Ça et là en Occident, on trouvera des *comes* muni de pleins pouvoirs pour assurer une autorité souveraine sur des territoires locaux et entre autres pour mieux rendre justice avec l'aide de fonctionnaires tels que le connétable (*comes stabuli*), les référendaires, les chambellans (*cubicularii*), les chambriers (*camerarii*), les gardiens du trésor (*camera*), les sénéchaux, les maréchaux, les huissiers (*ostiarius*), etc.⁴ Il nous faudrait étudier les conditions historico-culturelles de leur existence pour repérer la mise au point des institutions du droit selon l'organisation discursive structurant leurs savoirs pratiques, utilitaires et éthiques constitués autour de leur autorité déléguée. Partant, il nous resterait à identifier ce qui rend possible une connaissance technique juridique vraie et comment elle participe à la transformation des individuations selon ces dire-vrai. L'appareil institutionnel de domination est ici la bureaucratie juridique composée de ces agents contrôleurs qui chercheront d'abord à systématiser le droit dit matériel, c'est-à-dire ce droit naturel formel – celui qui découle de l'*ordre éternel* de la nature et de la logique raisonnable –

¹ Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, op. cit., p. 162-163.

² Lot, F. (1968) *La fin du monde antique et le début du moyen âge*, op. cit., p. 375.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 374.

qui s'est transformé «en un droit matériel dès que la légitimité d'un droit acquis [fut] reliée à son mode non plus formel, mais économique et matériel d'acquisition.»¹ Ce phénomène de systématisation du droit matériel est capital à saisir pour notre compréhension du contrôle : l'élimination, des composantes irrationnelles des procédures du droit naturel, contribuera à l'essor de l'entreprise capitaliste. Ainsi, lorsque des fonctionnaires moyenâgeux furent conduits à faire usage de motifs matériels de plus en plus couramment pour accroître la légitimité d'un nouveau droit économique dit matériel, il y a eu apparition de «constructions artificielles» dans l'ordre de la rationalité et cela sous l'égide de la technique. C'est dans ce cadre déterminant que Weber signalera que, peu à peu, beaucoup d'institutions devront leurs légitimités juridiques à ce caractère matériel et technique des opérations bureaucratiques et qui suscitera un éveil à une perspective utilitariste toujours plus forte : «En les «justifiant» la «raison jusnaturaliste» glisse vers des considérations utilitaristes et ce décalage se manifeste dans le glissement du concept de "raisonnable"».²

Ainsi, au fil de l'histoire qui touche nos observations, le «raisonnable» du domaine juridique perd ses racines avec l'ordre des significations de la Nature et auquel l'Occident lui substituera «implicitement le sens de «rationnel» au sens de «pratiquement utile»».³ En un mot, dans ce monde moyenâgeux gagnant vers ce fait social de se *montrer raisonnable*, et en dépit de leur sens commun, le contrôle juridico-administratif va perdre de son ascendant mythologique et politique autoritaire dans la guerre de rivalité de la règle et de la norme pour faire loi. Cette rencontre de plusieurs problématiques sociales avec le peuple, le souverain, le droit et à ses implications économiques (capitalistes en fait) avec celles du contrôle et des techniques afférentes, posent des questions trop importantes pour que nous nous contentions de ces seules indications. Pour faire une analyse plus exhaustive de cet état de fait au cours de cette période historique, nous devrions alors, préalablement, dégager les trois grandes familles de significations que Weber a accolées au concept de rationalisation, celui-là même qui lui sert d'outil explicatif à l'avènement du droit occidental. La première renvoie à une «maîtrise théorique croissante de la réalité par des concepts de plus en plus précis et abstraits»; la deuxième à une «rationalisation au sens de l'obtention méthodique d'un objectif pratique donné, grâce au calcul de plus en plus précis des moyens adéquats»; enfin celle qui a trait «à l'organisation systématique des moyens du salut dans les “éthiques pratiques”».⁴ À l'invitation d'Habermas, nous devrions nous attarder davantage sur le concept (capital pour nous) de «rationalité pratique» (qui est le troisième sens en fait) qui permettrait le plus d'apprécier les riches composantes de la rationalisation et de ses conséquences au sein de la société occidentale.⁵ Dans ce cadre de réflexion et d'étude, dès lors signalera pour nous Bouretz, nous serions immédiatement conviés à

¹ Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, op. cit., p. 213.

² *Ibid.*, p. 212. Il faudrait commenter la suite de l'argumentaire de Weber pour établir comment ce nouveau droit matériel mettra à la disposition des entrepreneurs de nouveaux moyens techniques (par la règle et la loi) de contrôle de l'entreprise capitaliste sur l'organisation du travail, sur le produit du travail et plus largement sur la liberté contractuelle.

³ *Ibid.*,

⁴ Weber, M. «The Social Psychology of the World Religions» in H.H. Gerth et C. Wright Mills [sous la dir.] (1948) *From Max Weber*, Londres, Routledge & Kegan Paul, p. 293. Cité et traduit par Bouretz, op. cit., p. 105.

⁵ Habermas, J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome I, Paris, Fayard.

réaliser en quoi cette rationalité pratique prend appui sur une notion large de la technique.¹ La triade contrôle/technique/rationalité semble former un archétype dont nous semblons ignorer encore tant de choses. Un peu à la manière de Foucault, il faudrait continuer notre investigation de manière à décrire des techniques liées au droit administratif ou commercial ou encore celui lié à l'émergence du capitalisme et vues comme des techniques de subjectivation qui participent à la vérité juridique de l'ordre social. Nous reprendrons une telle problématique une autre fois.

Nous nous sommes contentés jusqu'ici, et pour une bonne part, aux définitions du Furetière. Afin de bien préciser les choses, d'autres dictionnaires donnent sensiblement les mêmes définitions et font état des mêmes usages, ou un peu plus. Au cours de la même période, du moins jusqu'au début du XVIII^e siècle, Pierre Michelet rapportait, dans son *Dictionnaire de la langue française*, que le mot «contrôle» avait le sens premier de *rationes rationibus adverfae*, c'est-à-dire se disait d'un «examen du reçu de quelque Commis. Commiffion pour être contrôleur. (On lui a donné un contrôle.)».² De plus, l'auteur faisait mention, lui aussi, d'un sens militaire (*attestatio denunciationis*) : le contrôle désignait alors le «témoignage de celui qui contrôle pour le roi, & qui vérifie que l'exploit est valable ; car sans le contrôle l'exploit est nul.»³

Des premières définitions du Furetière, retenons finalement la présence omniprésente du politique dans les caractères ci-dessus mentionnés du contrôle, et ce, par le biais de trois institutions constitutives du Pouvoir : le militaire, l'impôt et la justice. Toute l'ambition de cerner au plus près la connaissance philosophique des discours vrais qui y sont tenus de même que les modes d'être des volontés de savoir qui y sont sous-jacentes reste encore à faire pour parvenir à proposer une typologie unique des modalités techniques de vérification par les contrôles dans la culture moyenâgeuse. Ainsi, nous pourrions sans doute espérer gagner en compréhension sur les efficacités d'un Pouvoir : en s'intéressant à la différence technique de vouloir savoir.

4.3 Éléments de synthèse sur quelques épistémès du contrôle

On a pu observer, ou intuitionner, une sorte de modernité du contrôle dans le chatoiement de quelques références historiques vues sous l'aspect de thèmes philosophiques, mais dont la trame générale, sinieuse, semble éloignée, en apparence, des réalités et des canons de la comptabilité.

Le contrôle est une technique du pouvoir parce que nous l'avons découvert comme une *matrice de vérités politiques*.

¹ Bouretz, P. (1996) *Les promesses du monde: Philosophie de Max Weber*, op. cit., p. 106. Nous reprendrons cette piste dans notre synthèse finale de la littérature.

² Michelet, P. (1769) *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, Paris, p. 482.

³ *Ibid.*, p. 482.

À titre de technique renvoyant à un savoir-classer, le contrôle est apparu comme un tableau de vérités de la Raison, de la Raison d'État. De même, ce contrôle a été envisagé avec le savoir-documenter comme geste inaugural d'une pensée sur les *arts de gouverner*.

En fait, philosophiquement parlant, dans tous les cas, ce que nous venons de constater, c'est une mutation. À des moments dans l'histoire, la répétition technique de tenir les registres des *contrerooules* n'est plus l'objet d'assurer la permanence de ce qui fait l'Un et témoigner de la ressemblance du multiple de ce qui est enregistré, mais celui d'un objet plus abstrait, celui de la fabrication graduelle d'une vibration cognitive, l'interrogation lente de soi sur les matérialités fiscales, militaires ou de l'administration jusqu'à l'éruption d'une *seule clameur de l'Être* qui, elle, s'éveille lourdement selon l'ordre d'une seule vérité pour tous les *étants*, c'est-à-dire pour toutes les formes d'être; tout simplement parce que l'écriture est une action technique de mise en registre de *ce-qui-arrive*, de l'événement, de l'ordinaire, de la surprise d'un fait social inédit, et tout cela au profit d'un lecteur, d'un producteur de sens qui transforme les multiples événements technicisés *en un seul événement pour lui-même*, en un seul acte de la pensée pour l'impossible, le possible et le réel : tel est l'une des vérités décisives de ce lecteur-producteur, qu'il soit souverain, fonctionnaire ou contrôleur; que la pensée qui en émerge se présente comme un rapport absolu avec le *dehors*, avec l'extériorité.

On jugera donc philosophiquement que le contrôle se compose de son temps, ordonnant à la pensée de l'agent contrôleur la capture d'une surface événementielle miroitante, capable d'user d'écritures et de calculs pour attacher, intégrer et *plier* des zones disparates de sens et ainsi inventer une nouvelle donnée de la Raison : l'amalgame de ces sens chemine vers un franchissement commun d'un seuil d'une coexistence, celle d'une pensée qui se situe hors de ces oppositions singulières. Si le contrôle est aussi une pensée issue de l'action technique, dans ce cas le «dehors» devient aujourd'hui une catégorie de l'entendement du contrôle, proche de l'être dans le monde, de l'être en socialité donc. Le contrôle est par conséquent une catégorie de l'ontologie parce que réponse de la pensée à son propre épuisement, c'est-à-dire vers une résignation à se contenter d'une foi ou d'une croyance dans des formes achevées, dans des totalités idéelles ou des intériorités qui se lassent dans des a priori, des êtres du «de-dedans» qui s'installent dans «un monde de captures plutôt que de clôtures» parce qu'ils sont le fruit d'une conquête et moins celui d'une raison.¹

L'analyse de la parenté épistémologique de cette étude sur les sens anciens du mot «contrôle» visait à clarifier un voisinage des approches historiques, sociologiques, contextuelles, comparatives, typologiques et critiques de composantes techniques susceptibles de se démarquer progressivement de modèles explicatifs présentés par nous et qui empruntent au langage de la philosophie des sciences et des techniques. Dans ce qui pourrait être résumé d'un trait sur l'origine du mot contrôle et de ses dérivés, c'est qu'elle porte, en elle, tout un pan de connaissances qui reste à sortir des limbes de l'histoire. De celles qui révéleraient, avec plus de finesse et de profondeur que nous avons pu le faire jusqu'ici, l'avènement du

¹ Deleuze, G. (1988) *Le pli*, Paris, Minuit, p. 111.

contrôle tel un mécanisme à la fois social et technique qui soit parvenu à lier, intimement, à une certaine forme d'exercice utilitaire du pouvoir, un certain type de formation du savoir nécessaire à la pérennité de cet exercice du pouvoir. Dans une pareille démarche, il s'agirait bien sûr de s'attarder à la formation des savoirs comptables et administratifs, donc des savoirs utilitaires et conditionnels à l'organisation matérielle et sociale des principales institutions du pouvoir politique des siècles derniers en Europe.

Pour l'heure, le tableau 2 situé à la fin de cette section témoigne des dispositifs épistémiques que nous avons élaborés à partir de quelques modalités technologiques apparues dans notre étude des origines du mot «contrôle». Rappelons que cet exercice théorique de synthèse vise à classer des niveaux de la réalité sur la connaissance possible, particulièrement pour rendre compte des données issues des sens, des raisonnements, de l'expérience et d'autres formes de volonté de savoir. Encore une fois, nous avons identifié des *lois de dispersion* (les énoncés de la première colonne) pour mettre en perspective épistémologique ces connaissances sur l'idée de contrôle autour du principe qu'il existe différents objets ou référents à rassembler au sein d'un ensemble d'énoncés devenus propices à tenir dans un discours de telle sorte que l'unité de ces derniers se trouve définie par cette *loi* ou cette autre *loi*. Ainsi le vrai sujet, la vérité de l'objet justifiant la tenue d'un discours sur le contrôle n'est pas là, et l'on ne peut le nommer pour soi ni le définir une fois pour toutes, mais seulement par des discontinuités qui conduisent à un autre discours qui répondra un peu, comme en écho, ou pas du tout parce que différent, mais potentiellement voisin ou opposé au premier : l'un comme l'autre peuvent tenir au sein de mouvements singuliers de vouloir faire une histoire des techniques et des sciences du contrôle comptable. Ainsi, sur un plan épistémologique, si nous savons à l'avance que toute connaissance tient dans un discours et que tout discours repose sur un *déjà-dit* qui est, en fait, un *jamaïs-dit*, parce que vu et entendu autrement, chaque loi de dispersion que nous présentons permet d'accueillir chaque moment d'un discours ou d'un autre discours tenu ou à tenir selon une irruption d'évènements (présentés dans des énoncés de la deuxième colonne) et de les qualifier selon quelques variations spécifiques (présentées dans les énoncés de la troisième colonne). C'est en cela que l'*épistémè* est un espace de dispersion, de la loi, à l'évènement jusqu'à sa variation, soit un champ ouvert de relations qui peuvent former, éventuellement d'autres règles de composition, d'autres dispositifs.

Résumons les thèmes de chapitre et synthétisons ce que contient ce tableau. Ces *lois se dispersent* donc selon des micropolitiques et des segmentarités.

En une manière, le contrôle associe la volonté de savoir et la politique. D'abord, celles du souverain, celles de la souveraineté politique. La souveraineté politique est une forme de domestication des êtres sous l'influence technologique des registres de contrôle et qui renvoie chacun à ses limites pour constituer un monde bien à *soi*. Dans cette ouverture aux autres êtres, la différence entre action politique réussie et action politique ratée devient critique. C'est ce que montre un registre de contrôle : la vérité de cette efficace se révèle ou non dans la phrase et dans l'image qu'elle suggère. Si la technique de contrôle qui renseigne un pouvoir qui veut savoir est une forme de vérité, la technique elle-même ne peut trouver son explication ontologique que dans l'histoire de l'ontologie de ce pouvoir.

Le contrôle manuscrit exercé chez l'entrepreneur ou l'empereur est constitué certainement d'intensités désirantes dispersées entre la volonté de production de la société et la production de l'État pour mieux gouverner la première. Le contrôle est alors production technique du politique. Il fait dans la découpe, dans la mise en fragment politique d'un pan de société. Sous sa gouverne, sans qu'il le sache, presque inconsciemment l'agent produit des espaces inédits de schématisation de l'imagination. La révélation de l'homme par l'histoire produite par l'écriture indique que la technique de cette mise à l'écrit fait *survenir*, dans une ère ou une aire où des points de contrôle sont des tensions ou des ressorts de l'action dotés potentiellement d'une capacité interprétative qui doit être vue comme une histoire de la vérité et de sa maîtrise possible ou non par les êtres politiques, mais une histoire toujours partielle, toujours fragmentaire dont les pouvoirs et les entrepreneurs l'appréhendent dans son devenir. Le savoir-classer et les arts de gouverner sont des technologies réemployées dans l'un et dans l'autre pour insuffler une intelligibilité débordant le concept noté dans les registres. Le contrôle écrit est une surface d'inscription où les forces sociales, militaires, juridiques et économiques viennent s'inscrire et prennent une forme collective et politique. L'agent contrôleur code ces forces à partir de quelques flux sélectionnés selon ce qui en constitue la dynamique intrinsèque, le moteur, soit le désir rattaché à une volonté de savoir. Sa pratique consiste à coder des flux de volontés de savoir, à les inscrire, les enregistrer, les amalgamer, les faire plier pour qu'ils tiennent en si peu de concepts et de nombres afin de les rendre plus efficacement au service d'un régime de vérités.

C'est dire que la dynamique des registres de contrôle se nourrit du codage et du décodage, de la mise hors contexte d'une force, d'une déterritorialisation des flux, car le capital-fiscal, le capital-loi, le capital-exploite voire le capital-argent doivent être libres de toute contrainte du contexte, pour produire un maximum de *possibles*, entre autres des raisons, de la Raison d'État, mais aussi de toutes les raisons assujetties à la production d'une utilité des arts de gouverner.¹ Ces arts font retour, inscrits, classés et enregistrés sur une surface maîtrisable et réglée qui permette d'en garder le contrôle et d'en diriger les mouvements. C'est pour cela que les dispositifs techniques de contrôle sont des entreprises démesurées de segmentation. Ils inscrivent les *êtres-qui-comptent* en les segmentant dans une page, un classement ou un document qui est un champ micropolitique qui oriente les significations de la conduite et du langage. Ils inscrivent chaque *être-qui-compte* dans un territoire matériel qui est aussi un territoire social et un territoire de l'imagination prédéterminé qui peut être l'objet d'une normalité normée par le pouvoir souverain. Toute déviance à ce qui doit *être-qui-compte* devient source d'inquiétude pour une vérité qui contrôlera autrement l'être déviant par l'exclusion.

Tentons maintenant un autre discours sur ces discours et visons à connaître autrement ce qui vient d'être dit pour nous rapprocher de la comptabilité et de ses objets. De cette démarche étymologique pour asseoir un peu plus solidement des significations de notre objet d'étude, dans cet ordre teinté d'histoire, nous sommes en mesure de mieux comprendre maintenant cette affirmation forte de Foucault à l'effet que

¹ Nous empruntons le concept de «déterritorialisation» à Deleuze.

chaque examen qui commande une activité de contrôle est ce qui, fondamentalement amène ou «intervertit l'économie de la visibilité dans l'exercice du pouvoir.»¹ Cette économie de la visibilité est pour nous une économie des lourdeurs *pliées* du réel, c'est une économie du signe efficace pour l'action et la pensée. Et, pour notre domaine, l'économie de l'économie du signe tient dans le nombre et les images qu'il suggère. Déjà, autrefois, pour cause d'inquiétude plurielle, un pouvoir dominant, religieux ou civil, cherchait naturellement à occuper l'espace de la sphère sociale des individus. La diversité des activités sociales obligea ce type de pouvoir à se doter de moyens capables de déployer des organisations politiques chaque fois toujours plus efficaces sur la société civile. Or cette efficacité institutionnelle de la domination, impératif propre à toute entité organisée en manque de ressources matérielles, financières et humaines, a connu une accélération de sa rationalité par ce recours à une économie du signe ; des graphies numériques et alphabétiques qui sont graduellement devenues non seulement les marques d'une autorité politique, mais l'autorité même, tant ces formes matérielles étaient les signes *médias* de ce pouvoir qui s'y manifestait, chaque fois. Le contrôle comptable et administratif d'avant l'avènement de la Révolution industrielle servait tantôt un pouvoir marchand ou bourgeois, mais surtout un pouvoir étatique disciplinaire qui, par nature, était à peine visible, car il devait s'exprimer par des appareillages et des rouages multiples et des normes sociales et règlementaires tellement nombreuses qu'ensembles ils ne pouvaient donner à un seul individu une juste mesure de ce qu'il était, dans le cas d'une absence de registres, devant le manque de documents garantissant son influence effective : ce pouvoir étatique d'autrefois «impose à ceux qu'il soumet un principe de visibilité obligatoire. Dans la discipline, ce sont les sujets qui ont à être vus. Leur éclairage assure l'emprise du pouvoir qui s'exerce sur eux.»²

La fonction contrôle, les contrôles, le contrôleur et l'action de contrôler formaient au Moyen Âge et à la Renaissance un dispositif matériel, instrumental et social dont l'objectif était de créer de la *visibilité* pour l'exercice efficace du pouvoir. Le prix à payer pour un tel examen des conduites à l'échelle des institutions a été la mise au point de techniques de comptabilité des rentes et des techniques de codification des actes militaires et juridiques qui se sont peu à peu organisées pour produire un contrôle individuel des sujets qui comptaient aux yeux d'un pouvoir politique. La grande révolution mentale de l'organisation comptable, financière et administrative de tous ces contrôles étatiques (et même religieux) a été, dans la longue durée et à la grandeur des collectifs concernés, le déplacement graduel de la fonction représentative de l'autorité à l'intérieur de la subjectivité (par la montée de la normalisation et des conventions). Plus précisément c'est lorsque le contrôle fiscal a commencé à faire de la représentation, lorsqu'il participa à l'établissement d'un point de jonction entre une personne, un pouvoir et l'entendement, bref entre une chose et un sujet, qu'il y a eu ces «images de choses», ces *idées nécessaires à la raison*, dira Descartes dans la troisième de ses *Méditations métaphysiques*. La pauvreté de la relation numérique ou celle de la calculabilité fiscale inhérente à cette forme de la représentation comptable importe peu dans ce qu'elle comporte d'attributs et qui caractérisent son extériorité : c'est le domaine d'application qui demeure

¹ Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir, op. cit.*, p. 219. Nous soulignons.

² *Ibid.*, p. 220.

circonscrit aux limites de la *conscience* de celui qui prend *connaissance* d'une telle figuration qui importe. Le rapport du modèle de contrôle comptable ou administratif à sa copie d'une réalité fiscale, financière, juridique ou militaire signifiait une *continuité* dans l'ordre du raisonnement, celle d'une réalité qui était désormais différenciée par des niveaux d'organisation variés et réducteurs de son sens originaire, mais significativement visibles. En toute hypothèse, les contrôleurs d'autrefois avaient perfectionné une *mécanique de l'image* susceptible de rendre autrement plus maîtrisable le mouvement des interactions qui *valaient* aux *vues* de ceux préoccupés par l'ordre social, mais surtout de donner *l'impression* de rendre plus contrôlables le déplacement, la mobilité des événements sensibles au maintien du pouvoir. Il fallait, par un ingénieux montage spatiotemporel de catégories et de classifications devenues à la longue des normes/conventions, porter à la connaissance des dirigeants politiques, militaires et autres, des résultats mesurés qui fixeraient un nouvel état des lieux, de nouvelles idées, à tout le moins des *impressions* génératrices d'anticipations pour assurer l'effectivité des plans à venir d'un pouvoir inquiet de sa survie. Même sans une recherche systématique de rationalité, le travail d'un contrôleur, hier, se dévoile à nous comme celui capable de créer un éclairage, utile, vital, et organisé autour de ce principe émanant de la volonté d'un pouvoir de durer : *être vu sans cesse, de pouvoir être vu et voir pour être vu encore mieux, et ainsi mieux voir*. À travers ce mouvement dynamique sont à saisir les régimes de vérité soulignés dans notre étude comme la vérité de faire savoir par la technique du classement ou par la technique de mise en ordre social de ce qui doit être raisonnable pour le plus grand nombre.

Si le contrôle des rentes, de l'exploit ou de la marchandise reste dans l'ordre de l'utilité organisationnelle, l'expression instrumentale et matérielle d'un pouvoir c'est l'activité d'examen de ce qui doit être mis au registre, celle de l'analyse quantitative et qualitative qui sera la technique même du pouvoir, celle-là même qui, aux dires de Foucault, «au lieu d'émettre les signes de sa puissance, au lieu d'imposer sa marque à ses sujets, capte ceux-ci dans un mécanisme d'objectivation», c'est-à-dire une sorte de dispositif technique qui délimite un territoire artificiel de domination et au sein duquel «le pouvoir-disciplinaire manifeste, pour l'essentiel, sa puissance en aménageant des objets. L'examen vaut comme la cérémonie de cette objectivation.»¹ C'est dans l'ombre des registres de comptabilité, de droit et de l'administration militaire qu'il importe d'entrevoir le déploiement de ce mécanisme d'objectivation transformant des conduites de sujets en «objets de pensée». Et l'espace que tend à dominer un pouvoir-disciplinaire, c'est d'abord celui du registre et des graphies alphanumériques qui l'animent : il ne pourrait y avoir une organisation efficace du pouvoir sans une organisation efficace des supports matériels qui en assureraient la viabilité à travers le temps. Le contrôle, dans sa pluralité, pose l'énigme du lieu de la pensée qui cherche à diriger un ordre de choses et de sujets : il se peut alors qu'il faille davantage considérer la spatialité du document comme lieu important de la projection et de l'extension d'un appareil psychique qui s'y cherche une *ratio*. Une rationalité contre une inquiétude, pour une meilleure *emprise*.

¹ *Ibid.*

Quoiqu'il en soit, le rationalisme méthodologique que suggère l'approche philosophique dont nous avons fait usage dans ce chapitre admet plus facilement des parties constitutives du déroulement complexe d'une action de contrôle localisée et datée. Une telle connaissance philosophique qui en découle peut être transformée plus tard en théorie d'une science humaine pour être validée dans l'empirie. Enfin, une fois encore, l'approche philosophique peut cerner les représentations *transdisciplinaires* du contrôle à partir de références historiques et sans oublier en terme épistémologique les effets de la description et de l'interprétation d'un objet de contrôle à étudier. Au sujet de cette référence à l'épistémologie, dans le tableau ci-après, nous avons résumé l'état des connaissances que nous avons pu constituer. Chaque fois que l'on se trouve en présence d'une case, d'une catégorie ou d'une colonne de ce tableau, il s'agit toujours pour nous de pointer des *cas du concept*.¹ Le cas de ce contrôle ou le cas de cet autre contrôle n'est pas premier, mais vous pouvez aller «du concept à la variété qu'il subsume», ou vous pouvez vous diriger à cet endroit dans le cas, «là où, déjà, la pensée a commencé, au plus près d'un cas singulier, de son mouvement.»² Il s'agit donc de trouver dans ce tableau un cas de contrôle qui est un cas-de-pensée qui demeure une variation d'une volonté de savoir, d'une nécessité de connaître. De fait, et dans cette perspective d'une pensée épistémique exprimée sous la forme d'un cas-limite, on peut retrouver dans ce dernier des manières de penser, des *intensités conceptuelles* qui demandent à être défrichées, des circulations intensives de variables à convoquer dans une théorie ou encore on peut faire d'autres compositions conceptuelles en se saisissant de *blocs de cas*, et d'en dégager des virtualités.

¹ Nous empruntons cette dernière expression à Badiou de son étude des productions épistémologiques de Deleuze dont les références sont empruntées par Foucault, rappelons-nous. Voir Badiou, A. (1997) *Deleuze. La clameur de l'être*, Paris, Hachette, p. 25.

² *Ibid.*

TABEAU 2 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS TECHNOLOGIQUES DES ORIGINES DU MOT CONTRÔLE

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DU « CONTRÔLE » A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
FONCTION OPÉRATIONNELLE OPTIMALE	Une dialectique du visuel, ou le jeu de la double vérification	Pointer deux fois dans deux registres différents
		Garder une trace double de l'événement
		Surveiller est pure motion exposée à un regard, entre emprise et surprise
VALEUR POLITIQUE	La conservation et la vérité de la classification	Faire mémoires des activités financières, juridiques et militaires
		Détailler en quoi une hiérarchie de contrôle garde les mystères de l'organisation, cultive le secret et agit comme une corporation fermée
PRINCIPAL RESPONSABLE	Le Contrôleur général	Montrer en quoi le pouvoir de l'agent bureaucrate est un contrôle
ÉLOGE-TYPE	La domination par le savoir-documenter	Décrire comment l'agent contrôleur médiatise techniquement la volonté d'un dominant avec des dominés
		Décider un contrôle consiste à instrumenter un lien entre une instance inférieure et une instance supérieure
		Argumenter sur le culte de l'autorité avec sa manifestation technicienne et déterminer pourquoi l'idolâtrie de l'autorité serait le sentiment du contrôle
FORCE PERSUASIVE	Une logique d'objectivation de la contrainte transmise par l'écriture autorisée	Contrôler c'est transmettre les lois, les règles et autres dispositions administratives par la nature même de cette activité
CIBLE STRATÉGIQUE	Une activité incessante de justification manuscrite de ce qui <i>est</i> et <i>doit</i>	Exposer pourquoi en l'absence de finalité précise un contrôle reste une activité technique de justification
OBJET TECHNIQUE FÉDÉRATEUR D'ACTION	Le registre	Trouver les médiations démontrant sa fonction de table de convergence d'herméneutiques utilitaires et pragmatiques
		Qualifier sa fonction d'entretien des vérités, garantes de l'ordre des choses et des personnes
		Faire valoir une combinaison <i>technè/praxis</i> qui génère un adressage institutionnel

TABLEAU 2 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS TECHNOLOGIQUES DES ORIGINES DU MOT CONTRÔLE

(SUITE)

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DU « CONTRÔLE » A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
FONCTION INSTAURATIVE	L'organisation hâtive, improvisée et <i>artificiellement ordonnée</i> pour produire de la raison d'État	Instituer un contrôle c'est remodeler à volonté l'extension d'un pouvoir s'exprimant par un jeu de surveillances exactes Dessiner le réseau des contrôles qui se contrôlent les uns les autres est la prérogative du pouvoir Organiser c'est fabriquer le diagramme d'un pouvoir agissant par l'effet d'une visibilité générale
PRINCIPE DE L'ENCASTREMENT	L'emboîtement des surveillances hiérarchisées des arts de gouverner	Architecturer des contrôles pour permettre un contrôle <i>intérieur</i>, sur la conscience Rendre techniquement visibles ceux qui comptent et ce qui s'y trouvent Agir par instrumentation sur ceux que les contrôles <i>abritent</i>, donner prise sur leur conduite Reconduire jusqu'à eux les effets du pouvoir par des dispositifs Les offrir à la <i>connaissance</i> d'un pouvoir, pour mieux rectifier leurs conduites Assembler des contrôles pour former un opérateur normatif destiné à transformer des individus
PRINCIPE SUPÉRIEUR DE RATIONALITÉ	Le calcul des accès, des propositions, des concessions, des renoncations comme des inaugurations	Raisonner sur les réalités et leurs possibilités, leurs ouvertures, leurs irréversibilités et les passages permis
DÉFINITION DE L'ENTREPRISE	L'action risquée à maîtriser	Établir des liens possibles entre hardiesse/exploit, des liens synonymes de contrôle technicisé <i>Entreprendre</i> consiste à trouver des moyens pour aller au-devant de la cause même d'un engagement, et pour quelle forme de conduite réglée Opérer une fusion du <i>vouloir</i> et du <i>pouvoir</i> comme double entité rationnelle de perfection Générer un scrupule conduit à la retenue, au raisonnement des effets de l'action, à son contrôle rationnel
CHEF D'ENTREPRISE	Celui qui conduit, rassemble sous un même ordre, et dirige selon cet ordre	Rechercher le type d'épreuve dans l'action risquée d'un acteur qui exige une équivalente obéissance de tous, et/ou des <i>choses</i>

TABLEAU 2 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS TECHNOLOGIQUES DES ORIGINES DU MOT CONTRÔLE
(SUITE)

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DU « CONTRÔLE » A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
FILIACTION ÉCONOMIQUE PRAGMATIQUE	La manipulation des rentes vers des <i>objets/sujets</i> de pouvoir consignés par des notes manuscrites	Faire état des actes qui convertissent les prélèvements en dépenses selon quel ordonnancement d'une autorité
		Inventorier les formes de la confiance produites du traitement manuel de pièce justificative
		Signaler la dynamique des usages utilitaires des enregistrements de nature économique aux fins d'orientation et de production de sens
		Suivre une matrice de chiffres, du mouvement initial d'une vision jusqu'à la vue d'une géographie de relations économiques d'un document comptable qui donne à penser
FIGURE NODALE JURIDIQUE	La rationalisation/instrumentation des relations sociales	Juridiciariser l'horizon spontané d'une activité humaine c'est contrôler ce qui ne sert pas le gouvernement des hommes
		Contrôler la moralité d'une conduite revient d'abord à étendre en réseau le droit matériel
		Contrôler est une production technique de coordinations entre une juridiction et son contenu pratique, utilitaire et <i>justifié</i> d'un pouvoir
		Qualifier techniquement une situation de raisonnable est une activité de justifications d'un contrôleur qui cherche un sens rationnel au sens pragmatique d'une utilité
RÉGIME D'APPROPRIATION SYMBOLIQUE	Une disjonction technique entre sauvegarde et diffusion (d'un pouvoir)	Décrire et traduire une réalité par des contrôles est un moyen instrumental d'étendre l'emprise d'un pouvoir
		Capitaliser et distribuer le contenu des contrôles augmentent les possibilités de moyens de maîtrise
		Démontrer pourquoi un contrôle écrit et/ou chiffré est une action technique d'appropriation

TABLEAU 2 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS TECHNOLOGIQUES DES ORIGINES DU MOT CONTRÔLE
(SUITE)

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DU « CONTRÔLE » A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
PRATIQUE MIMÉTIQUE	La donnée d'un réel <i>copiée</i> , ou la problématique mutilée de l'imitation	L'opération technique de contrôle est une imitation d'une représentation, du langage ou d'une conduite sociale
		Sans mimétisme matériel, manuscrit ou numérique d'un événement, il n'y a pas d'apprentissages efficaces pour augmenter l'efficacité de l'action
		Produire techniquement un contrôle manuscrit/numérique c'est imiter un désir
		L'analogie entre une activité de contrôle et l'objet de contrôle est une ruse technicienne d'un élan vers l'Autre qui se donne à <i>voir</i>
		Contrôler est un désir d'un objet/sujet qui sert de modèle du manque éprouvé et induit une reproduction visuelle, perturbée par le sentiment de son appropriation par l'image qui donne à le penser
		Décrire comment un contrôle agit comme mécanisme mimétique de réduction et d'augmentation d'une réalité
EFFICACITÉ UTILITAIRE	La justification du <i>conciliaire</i>	Au-delà d'une dimension conflictuelle de la rivalité ou de la domination, réaliser un contrôle reste l'essence utilitaire d'un accord recherché entre des choses incompatibles
		Contrôler c'est concilier des processus sociaux et techniques sur la base d'une rationalité de moyens au service de l'utilité
		Produire techniquement un contrôle est un devoir pragmatique qui se <i>justifie</i>
MODÈLE TRADUCTEUR DE POUVOIR	L'examen	<i>Contrôler</i> mobilise des techniques de vigilance et de normalisation
		<i>Contrôler</i> sanctionne et sacralise par un rituel
		Établir la part effective de la visualisation dans la surveillance
		Dégager le mécanisme de traduction d'un pouvoir jusqu'à la mesure d'un savoir recherché
		Examiner est une technique de superposition d'un rapport de pouvoir sur un savoir

CHAPITRE 5 - LA TECHNICITÉ COMPTABLE: ANTÉCÉDENTS PHILOSOPHIQUES À LA SCIENCE

«Avant, conformément à la description de tâches relatives au contrôle interne, le rôle du contrôleur consistait simplement à surveiller le système de comptabilité financière et son sous-ensemble du coût de revient ; le contrôleur veillait à la justesse des données et des registres comptables, produisait les états financiers en temps voulu, déterminait les coûts de revient, contrôlait les coûts et évaluait la rentabilité et le rendement. C'était donc un technicien chargé de surveiller une équipe de techniciens éloignée de la direction, coupée du reste de l'entreprise, indépendante et autonome. L'intégration et la multifonctionnalité qui caractérisent les entreprises les plus dynamiques suggèrent une redéfinition du rôle du contrôleur, qui doit sortir de son bureau et réintégrer l'entreprise.»

Boisvert, H. (1991) Le contrôle de gestion : vers une pratique renouvelée, Montréal, ERPI, p. 259.

Comment saisir, enfin, l'idée de la Technique, dans une intégralité, ou dans une formule générale, qui soit significative, pour notre étude ? Comment savoir ce qu'elle *est*, et *qui* peut savoir ? La première partie de notre travail ne suffisait-elle donc pas, à éclairer, ce double, de notre objet d'étude ? Quel est l'intérêt académique de cette littérature, pour la suite de notre recherche, sur le contrôle ? Une esquisse de clarification conceptuelle sur la technicité comptable est-elle possible, simultanément ?

Il est impensable, pour ne pas dire utopique, de vouloir comprendre la nature du rapport contrôle de gestion/technique sans la profiler sur le fond de l'entendement de la Technique. Depuis le temps que nous évoquons le concept de la «technique», et que nous ne savons pratiquement rien à son sujet, il serait maladroit de poursuivre ce travail sans présenter, et justifier, ses caractéristiques génériques, ses principes premiers et ses autres aspects épistémiques qui la définissent, d'abord, pour certains, comme un idéaltype ou encore, pour d'autres, comme un régime de vérités que nous nous sommes donnés, collectivement, à son sujet. Puis, une fois l'établissement de ces constats synthétiques réalisés, par un état de la question de la technique qui soit de nature à fixer, aussi précisément que possible, les principaux enjeux conceptuels d'autrefois à son égard, et les principales interrogations théoriques modernes tenues sur ses formes actuelles, nous devons exprimer notre intérêt à parvenir, dès cette seconde littérature, à une problématisation de la réalité sociale inhérente à toute technique.

L'intérêt de thématiser la technique par la diversité de ses vecteurs génétiques s'explique, pour une bonne part, par l'urgence de dégager le sens de la transmutation du développement contemporain d'une *comptabilité technologique* dans son rapport complexe avec un monde d'objets de contrôle, certes, mais, bien plus, par le jeu combiné d'au moins deux séries d'événements qu'elle impulse dans la société: la montée en puissance de l'organisation technocratique et celle du management financier. Ce qui se dessine ici porte déjà à conséquence. Outre l'organisation prise comme théâtre institutionnel d'arrière-fond, la

société elle-même devient scène et discours pour notre étude de la comptabilité et son rapport avec le contrôle de la gestion. Avant de parvenir à ces phénomènes, c'est d'abord le durcissement, la mécanisation de la comptabilité qui fait jouer la dangereuse solidarité de l'homme avec l'outil comptable et, par extension, de l'élite gestionnaire avec les collectifs, les organisations et la société, qu'il faut cerner.¹ Mécanisation des fonctions d'entreprise, des relations humaines par la comptabilité, et pourtant, de la vie sociale monte, aussi, des mécanismes comptables; mais on ne sait plus quand et comment ils se retournent contre nous. Que penser d'une société moderne qui mise, plus qu'il n'y paraît, sur l'outil comptable comme agent d'exécution de sa destinée ?

Les analyses et remarques réunies par le présent travail sont traversées par l'acceptation de principe de rendre plus explicite le construit technique de la comptabilité, toujours opaque à lui-même. En effet, que savons-nous de la comptabilité, au-delà de ses définitions courantes qui la désignent comme un système instrumental d'information, d'enregistrement et de mesure ? L'idée d'accéder à l'empirique technique de la comptabilité exige de passer par ce qu'elle a incorporé, par ce qui est déjà formé au sein de ses fonctions. À travers des chemins sur la technique, nous devons tenter rapidement de rejoindre le cœur de l'institutionnalité de ce qu'elle est advenue si nous souhaitons réanimer la portée de ses effets de contrôle sur l'organisation et la société. L'identification des causes de son institutionnalisation nous renseignera, du même coup, sur la nature obscure de l'esprit humain qui anime la comptabilité. Ici, il y a, déjà, l'affirmation d'un point de méthode autour d'une hypothèse de travail: la comptabilité n'est pas qu'un objet technique intermédiaire inerte entre nature et culture ou entre économie et société. C'est en lui-même, de soi à soi, que l'homme comptable est intermédiaire et il est intermédiaire parce qu'il est individuation issue de médiations. Sa caractéristique ontologique d'*être-intermédiaire* consiste aussi que, son acte d'exister, c'est l'acte de médiatiser entre toutes les modalités et tous les niveaux de la réalité hors de lui et en lui-même. L'intermédiarité de l'homme comptable ne peut être découverte pleinement que par le détour de la synthèse ontologique de sa spécificité technique et par la dialectique entre le capital (et son équivalent symbolique) et les justifications individuanes de sa comptabilisation.² Pour l'homme comptable, un tel *être-intermédiaire* s'inscrit dans l'élaboration sociotechnique de faire médiation, certes, et tout aussi bien dans l'intermédiation de l'événement multiple, aux contours ouverts sur le *dehors* et le *dedans*, et traité comme un signe qui appelle le clair et l'obscur. Une obscurité qui puise à coup sûr dans la passivité que la comptabilité génère chez celui qui n'en est que le technicien. Ce seul cas de figure serait, dès lors, la capacité de subir ou de pâtir face à une expression de l'argent qui n'est pas à nous. Elle implique donc une capacité d'éprouver de l'inertie à cause d'autrui, ici exprimée par un statut d'argent qui n'appartient pas à celui qui compte ou qui prend la mesure d'un fait comptable. La comptabilité, c'est l'idée qui vient rompre toute tentation d'appropriation induite. La comptabilité moderne, c'est l'idée qui vient rompre toute tentation de contrôle absolu par le pouvoir de l'argent parce que la comptabilité ne se laisse

¹ Comme cette question demeure fondamentale, on verra beaucoup plus tard son rapport avec le contrôle de gestion.

² Nous convenons aisément que cette posture conceptuelle demeure très schématique mais nous la développerons dans les pages suivantes. À nos yeux, une introduction se détaille lentement sur le plan des principes et des énoncés problématisants.

pas totaliser selon tout le champ de ses possibles: non seulement elle ne peut pas tout circonscrire alors que l'on cherche à lui donner cette fonction, mais elle ne peut être englobée par la pensée contemporaine qui ne sait plus quoi *penser* d'elle, car elle dépasse la seule présence à soi de la conscience puisqu'elle doit être partagée avec un autre, un autre client, un fournisseur, un gouvernement, un créancier. La comptabilité fait donc corps avec la société. Or, puisque le sujet comptable d'aujourd'hui ne peut contenir ce dont il n'a pas l'idée, même confrontée à elle au quotidien, c'est l'interpellation directe de l'homme par la comptabilité qu'il nous faut esquisser. Plus précisément, il faut chercher à révéler la genèse des justifications humaines de ce qui a fait la vie même des premières institutions comptables voire de la civilisation occidentale elle-même qui émergea sous l'impulsion créatrice d'une minorité active, celle de fabuleux techniciens de l'action organisée, en l'occurrence les agents comptables et leurs ancêtres, les scribes. En examinant les attributs génériques de la technique, nous croyons que nous pourrions faire un pas supplémentaire pour comprendre cette énigme millénaire de la comptabilité : comment arrive-t-elle à faire croire au sens des choses ?

Cette orientation n'est pas rien puisqu'elle permet d'envisager l'importance de démêler l'écheveau des traditions à l'origine de la modernité de la comptabilité. La sédimentation comptable, sans cesse enrichie depuis dix milles ans, a cessé d'être compréhensible selon les critères transmis par sa propre réalité technicienne. Aussi convient-il d'aménager l'angle d'étude approprié à notre démarche en dégageant, peu à peu, cette problématisation vers le *pourquoi comptabiliser*.¹ Nous voyons là, dans cette seule formulation d'un problème immense, la plus profonde justification de convenance pour établir en quoi la comptabilité forma, il y a très longtemps, un noyau dur de la Raison et, par là même, toute une tradition occidentale de la normativité de l'économie et de la société. Poussée par ses expérimentations techniciennes, en quoi cette instance vulgaire du nombre et de la lettre a-t-elle fini par inaugurer la confiance voire une nouvelle morale dans l'ordre des Biens ?

Entre les origines comptables du capitalisme et la gestion techno-scientifique calculatoire de la réalité qui caractérise la postmodernité, le sens de la *technicité comptable* demeure toujours insoupçonnée, selon nous, alors que, pourtant, rappelons-le, elle est susceptible de renvoyer à une problématique que soutiendrait sans doute l'ensemble des sciences humaines tant cette technicité est un objet d'étude assez distinct par la complexité, la diversité des analyses et l'étude de l'essence de la civilisation qu'elle est susceptible de contenir. Il sera plus facile, après cela, de discerner immédiatement comment, son étude de l'acte civilisateur s'inscrit dans une *technologie des classifications* qui la situerait d'emblée aux origines de la Raison et de la rationalité. Cette action technique comptable n'est pas rien selon le mode de sa répétition historique: elle est aussi susceptible d'être aperçue comme le moteur de plusieurs *architectures de*

¹ Rappelons à notre lecteur que la comptabilité demeure un dispositif technique de première importance dans le contrôle de gestion. En conséquence, nous voyons mal comment ne pas la prendre comme objet d'étude pour nourrir notre réflexion. L'expression «pourquoi comptabiliser» est directement inspirée du travail connu de Legendre autour de sa question maîtresse de «pourquoi des lois». L'œuvre de Legendre devrait être rapprochée de la recherche en comptabilité dans la mesure où celle-ci constitue le *monde-infra* qui est derrière les constats stimulants sur l'avènement des lois et de la raison. Voir à ce sujet ses huit volumes sur le théâtre de la raison que fut le droit et autre espace dogmatique en Occident et particulièrement cet ouvrage: Legendre, P. (2001) *L'empire de la vérité : introduction aux espaces dogmatiques industriels*, 2^e édition, Paris, Fayard.

transmission de microsavoirs ayant nourris la valeur de l'utilité chez l'homme. Ensuite, ces dispositifs de transmission qu'étaient la matérialité comptable et le geste technique de l'archivage des échanges et des inventaires de biens vont faire marcher les humains non seulement vers des techniques légalistes de l'accord (contrat, preuve, compte, etc.) qui les conduiront au versant de nombreuses institutions (droit, gouvernement, état, etc.), mais ils changeront l'anthropologie de l'action de subsistance vers un niveau symbolique supérieur: celui de l'action de l'intellect, du raisonnement, d'une quête vers un idéalisme économique de qui est *ap-proprié*, efficace, et vitaliste du point de vue de l'existence. L'activité constituante et structurante de cette technique du compter ne puise pas en elle les principes avec lesquels elle organisa le monde. Pour comprendre dans son ensemble son anthropologie, il nous faudrait évoquer immédiatement une ontologie des mœurs liée à la faculté de désirer et les fins d'un *soi*, c'est-à-dire au règne des fins d'un agir sur soi-même selon le sens d'une conquête de soi. Cette remarque introduit du même coup la question du contrôle. Considérée dans sa dimension historique, la *comptabilité antique* nous enseigne l'importance des opérations d'assemblage et de consolidation de ce qui comptait dans la vie pour le maintien en place du Pouvoir dirigeant (politique, économique, religieux, etc.). Le contrôle comptable des animaux, des armes, des céréales, de la fiscalité, du territoire, etc. était requis pour le maintien d'un Pouvoir qui, en retour, utilisait la *technique comptable* pour *fabriquer de la division*; en premier lieu de lui-même, et de ses représentants, de la subdivision qui, de fait, séparait les choses, les phénomènes et les corps sociaux pour espérer mieux les *maîtriser*.¹ Pour ce pouvoir-ci, pour ce pouvoir-là, pour *soi*.

Pourquoi vouloir rapprocher cette chose-là avec celle-ci à travers l'écriture comptable et le nombre dans leur plus simple expression ? Nous dirons pour au moins deux raisons: une mise en ordre du monde et une mise en scène de la puissance de l'être. Voilà vers quoi nous conduit cet intermède philosophique. Réussir à produire une vérité au Pouvoir de l'être à compter de sa propre référence à la vérité absolue, c'est, à l'origine de l'histoire humaine des premières organisations sociales, maîtriser le jeu des forces naturelles dans le monde sensible par le biais technique de l'accomplissement de nouvelles synthèses alphanumérique de *choses*, par additions successives, au prix de la plus grande inégalité des hommes et de toutes sortes de maux, mais avec l'espérance de sérier les droits et devoirs d'individus et mettre de l'ordre social voire moral entre eux. L'affaire de la comptabilité est donc de la plus haute importance pour interroger la problématique de la technique. Dans l'assemblage que nous nommons comptabilité, nous trouvons d'abord cela, la *technique comptable*, par laquelle elle devient un point focal d'une grande richesse pour la recherche en sciences comptables et de la gestion. Si la notion de «technique comptable» peut se poser comme l'unité paradigmatique et fédératrice de ces savoirs à prétention scientifique, elle doit devenir un objet philosophique avant de devenir un objet social avec une distribution nouvelle: la comptabilité ne peut

¹ Le sens de la «division» est emprunté à Legendre qui voyait dans cette problématique une situation double à l'effet, d'une part, qu'un sujet est divisé en lui-même de plusieurs façons face à ses possibilités d'être, y compris en tant qu'être assujéti à un pouvoir qui sépare pour régner, et celui, d'autre part, d'un sujet collectif dont le pouvoir cherche aussi à le diviser en groupe et en petits corps sociaux, un pouvoir diffus dont l'efficacité technique tient dans «un principe de division qui attache» selon une *logique de fiction* qui peut être celle de l'écriture comptable qui décompte les biens à qui de droit, ou qui y aura droit. *Ibid.*, p. 140, 149.

plus s'établir dans la pureté de son champ scientifique traditionnel, mais se confronter à la diversité des savoirs empiriques et à toutes les attentions des sciences humaines, des sciences sociales et de la philosophie.¹

Déverrouiller les rapports de la pensée et du sensible entre les technicités symbolisées, manuscrites ou graphiques du nombre, de la lettre, et de la maîtrise du *Capital* serait l'enjeu décisif de toute la suite de nos efforts.² De cette équation générale posée comme horizon de travail, de son grand potentiel d'équivocité, nous voilà du premier coup, avant même d'avoir commencé, au cœur de la discussion. Avec la comptabilité, nous entrons dans l'intimité du système des institutions qui s'est donné la Raison comme principe d'organisation du Capital. Nous serions tentés de dire, retenez bien cet énoncé contestable: la culture comptable est aussi fondatrice de l'ordre organisationnel, institutionnel et civilisationnel. Petite cause, grand effet. Mais il n'est pas certain que nous pourrions le faire reconnaître dans ce travail. Il n'est pas plus acquis que nous réussirons à mobiliser tous les faits pour en poser le chemin à suivre, pour convaincre en quoi la comptabilité est fabricatrice du regard occidental. Il nous faudrait insister sur la naissance longue de la nature conventionnelle de la comptabilité qui a pourvu des attributions, des inférences, des jugements, des descriptions et des méthodes procédurales à des pratiques économiques tout en les enveloppant techniquement selon des fins sociales et morales. Nous parlons d'un ordre moral parce que l'histoire montre bien qu'il était requis à l'ordre institutionnel.³ Partant, faire cette histoire, ce n'est pas seulement se pencher sur la genèse de la technique comptable et ses effets sur une mise en ordre sociétale et morale, c'est examiner comment se construisent les idéologies sous-jacentes à cet ordonnancement quand change la technique. Au fil des grandes périodes historiques, les façons de faire comptabilité s'élaborent au gré des changements techniques et des utilités successives. Ces différentes façons de faire étaient aussi des façons d'être. Entre changement technique et projet social des usages du Capital, ce dernier reste constamment médiatisé par l'écriture et le calcul: mais pour quelle médiation sociotechnique, précisément ? Avant de répondre à tout cela, commençons au début du chemin du savoir sur la technique.

De la technique, on doit probablement à l'encyclopédiste Diderot l'apparition du mot dans la langue française. En première approximation, il associait la «technique» à un qualificatif de la *critique*

¹ Même si cette question n'est pas nouvelle, malgré l'audace d'un Hopwood misant et militant, dès les années soixante-dix, pour des travaux sur la compréhension de la comptabilité et ses contextes sociaux, le champ de la recherche est toujours en attente d'un mouvement majeur vers une institutionnalisation significative d'une entreprise collective de mises au point de sociologies des comptabilités. Voir Hopwood, A. G. (1974) *Accounting and Human Behaviour*, Upper Saddle River, Prentice-Hall.

² La notion ordinaire de «capital» est polysémique. Nous envisageons le concept de «Capital» comme la notion générique pratique pour qualifier tour à tour les capitaux, les biens, l'argent, un ensemble de richesses, de choses et/ou de valeurs monétaires détenues. Nous emploierons le plus souvent cette notion pour désigner son sens positionnel dans un système comptable, en l'occurrence selon le sens des capitaux des actionnaires, des prêteurs, des profits tirés d'une activité ou selon ses usages par les gestionnaires et ses transformations en d'autres états de nature. Naturellement, nous ne voulons pas nous en tenir à ce seul cadre. Nous voulons mettre en perspective le potentiel opérationnel d'une conception plus "social" du Capital. Par là, nous voulons souligner également les effets, les événements et les autres multiplicités agrégés de la participation sociétale, des normes de réciprocité, de la confiance mais aussi des luttes quant à sa mainmise, des confrontations, des régimes d'épreuve de la domination et du contrôle social que cette notion de «Capital» sous-tend. Mais pour renforcer cette instrumentation du volet social au sein d'une démarche théorique et empirique, nous devons disposer d'indicateurs plus nets et plus précis qui autoriseront alors une meilleure appréhension des évolutions du sens social de cette idée du Capital. Nous le ferons plus loin dans ce travail. Le lecteur interrogatif peut déjà consulter cette synthèse très actuelle sur la déclinaison sociale du capital: Ponthieux, S. (2006) *Le capital social*, Paris, La Découverte.

³ Voir à ce sujet pour un éclaircissement moderne et toujours actuel du lien entre ordre moral et ordre social à travers des catégorisations (comme c'est le cas en comptabilité car elle fonctionne par catégories et conventions) le travail encore mal

artistique qui s'opposait à la morale ou à un idéal.¹ Le décodage généralisé d'une œuvre, d'un objet d'art, d'une mise en scène esthétique s'appuie sur une critique pourvue d'un vocabulaire technique. De cette distinction dans le domaine des arts, en deuxième approximation, une certaine mentalité s'opposait au fait qu'une morale ne saurait être sacrifiée à la technique.² Le temps de Diderot est moral, de son point de vue; et l'industrialisation, de l'expression artistique, n'a pas la même valeur. La véritable axiomatique c'est moralité sur technicité, et non l'inverse. Ensuite, en dernière approximation, Diderot faisait usage de ce concept à titre d'adjectif pour qualifier les procédés des arts et métiers. La technique progresse, produit, propose des codes aux arts et métiers. Depuis, et c'est ce que nous aborderons, le terme a fait recette, particulièrement dans les milieux où les systèmes techniciens se sont élevés «si haut dans la réalité sociale», constate Ellul, qu'ils en sont venus à effacer «le principe même de la réalité».³ De fait, pour ce commentateur célèbre de la Technique, face à elle, nous «sommes en présence d'une idée-force d'une importance décisive», car, dans notre monde moderne des organisations, elle est devenue «puissance, faite d'instruments de puissance et produit par conséquent des phénomènes et des structures de puissance, ce qui veut dire de domination»: ce qui n'est pas peu dire, justement, dans la mesure où elle induit, anonymement, le «contrôle de l'homme par l'homme».⁴ Voilà déjà une série de concepts qui vient de faire une entrée dans la problématique du contrôle. Nous aborderons d'autres dimensions similaires dans ce chapitre.

Nous sommes habitués, presque conditionnés, à une certaine vision, commune, de l'idée de la technologie : c'est un équipement. Pourtant, toute la pensée scientifique sur la technique entretient un jeu dialectique pour en rationaliser l'état de nature. Par la forme d'*épuration théorique* qu'elle sous-tend, par le refus de toute contamination par l'irrationalité, ou de ce qui ne serait pas scientifique, enfin, étant donné que ses partisans l'ont élevée au rang de vertu, ou d'idéologie, et qu'ils doivent voir à la légitimité de ses savoirs, et de ses moyens institutionnels d'expression, la Technologie, à titre de science classique, serait-elle, elle aussi, une structure de domination, garante d'une forme de contrôle social ? La technique appelle le jeu politique des scientifiques, certes, mais le pouvoir tout court puisqu'elle est une force, une puissance dirait Foucault. Cette position, sans doute étonnante *a priori*, serait-elle renforcée, par la conduite stratégique d'acteurs, cherchant à contrôler les savoirs scientifiques technologiques, et les produits techniques qui en résultent ? Peut-on appliquer ce raisonnement dans le vaste champ de la comptabilité et de la finance ? Les technique-savoirs comptables font-ils l'objet d'un contrôle politique, d'une mainmise par un pouvoir dirigeant ?

Chacun est susceptible de retrouver des problèmes, des méthodes et des solutions qui ont des rapports de contrôlabilité avec le concept de technologie. Pour notre part, dans cette littérature, que pouvons-nous découvrir dans les créations singulières d'auteurs sur la technique qui viendraient renforcer

connu de Jayyusi qui remonte pourtant aux années 80: Jayyusi, L. (2010) *Catégorisation et ordre moral*, Paris, Économica.

¹ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, Paris, PUF, p. 24.

² C'est là une position importante à retenir car nous aurons l'occasion d'y revenir lors de nos discussions sur le rapport moyens/fin.

³ Ellul, J. (1977) *Le système technicien*, op. cit., p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 10-11.

cette autre piste, que nous valoriserons, du contrôle, à titre de dispositifs de surveillance et de sécurité ? Trouverons-nous un vocabulaire pour faire de la comptabilité organisationnelle une technologie se présentant comme une structure sociale conçue pour exercer des contrôles sociaux ?

Jusqu'à la fin du XIX siècle, le mot «technologie» est peu employé, mais désigne, graduellement, ça et là, des machines, des outils, ou des procédés de transformation de la matière. Mais d'abord, au-delà de son rapport à la science des techniques, et c'est ce qu'il faut retenir, il y a eu des réflexions sur la «technique», mot dont l'histoire est beaucoup plus ancienne puisqu'elle remonte à plus de deux milles ans. Perrin soutient que c'est Marx, le premier grand penseur moderne qui a interrogé la technique tout en ayant eu très peu recours à ce vocable dans ses écrits : «mais la chose n'en est pas moins visée lorsqu'il s'agit de moyens de production, de moyens de travail, de machinerie. S'il utilise ce terme occasionnellement, c'est sous la forme adjectivée de «base technique», de «caractère technique».¹ Depuis Marx, il y a eu un nombre de grands auteurs modernes, tels Weber, Leroi-Gourhan, Simondon, Habermas, et récemment Hottois et Stiegler qui ont tenté d'accroître ses conditions conceptuelles. Refusons d'emprunter le raccourci de ces travaux plus récents. Considérons plutôt la coutume qui échantillonne les sens de la technique selon des schémas de pensée plus anciens. S'il est d'usage de soutenir que la pensée occidentale moderne doit beaucoup de sa réalité aux penseurs de la Grèce Antique, ce fait est également indéniable en matière de «technique». Pour Castoriadis, de la technique, et nous aurons l'occasion de le vérifier à plusieurs reprises, «langues et cultures contemporaines n'ont à peu près rien écarté de la constellation de significations du terme grec.»² Dans ce cas, voyons cela d'un peu plus près.

5.1 L'étymologie ou de quelques origines toujours actuelles

De la technique donc, en quoi consistent, enfin, ses éléments symboliques premiers, selon quelles significations originaires susceptibles de nous être utiles ? Étymologiquement, le terme «technique» provient du latin *technicus* qui signifie «**maître** d'un art, spécialiste».³ Il a été emprunté du grec *khnikos* «propre à une activité réglée» et *tekhnê* «savoir-faire dans un métier, habileté à faire, manière de faire, moyen, métier». Est-il étonnant, de retrouver, comme premier sens latin, celui de «Maître» ?

Il n'y a pas de rapport à ce type d'acteur moins enfoui dans le passé que celui de maître, pour nous, et pour notre propos. Comment expliquer cette évidence et cette unité même entre maîtrise et technique dont les significations nous apparaissent si lointaines et si proches ? Que dire de la structure d'ordre des faits historiques ayant conduit à cette dénomination ?⁴ Combien de choses fabriquées dans le

¹ Perrin, J. (1988) *Comment naissent les techniques : la production sociale des techniques*, Paris, Publisud, p. 40.

² Castoriadis, C. (1978) *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil, p. 226.

³ Rey, A. [sous la dir.] (1994) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 2091. Nous soulignons.

⁴ Cette seule problématique a été en partie abordée par Heidegger lorsqu'il affirme que le «commencement de notre histoire, c'est le monde grec» mais ce commencement a été oublié à cause de la position foncière au milieu de l'état de la technique des Temps Nouveaux dont la spécificité est de frapper «par avance de son empreinte toutes ses capacités d'équipement», c'est-à-dire les capacités propres «de toute attitude de l'homme»; ce qui signifie, synthétise le philosophe: «la maîtrise pratique de la technique en son déploiement inconditionnel présuppose d'emblée la soumission métaphysique à la technique. Cette soumission en nous va de pair avec l'attitude qui consiste à s'emparer de tout d'après ses plans et comptes pour les appliquer à

passé pour parvenir à faire signe autour de ce concept de «maître» dans le langage grec antique ? Combien de couches culturelles de praxis d'un art ? Combien de développements langagiers oubliés, et depuis combien de temps la référence à «maître» a-t-elle été laissée dans l'ombre ?

La «technique» était affaire de spécialiste, certes, mais celle apparemment d'un sujet en situation de maîtrise, d'un sujet en possibilité de maîtriser quelque chose. On pense d'abord à la maîtrise de la nature. Freitag suggère à ce sujet de s'intéresser en premier lieu au concept d'*ergazasthai* qui exprime un sens ancien d'un agir productif, celui d'une «modalité humaine de participation avec la nature».¹ Sans doute que ce monde des usages et représentations de la nature s'exerçant sur le développement d'une technique n'a pas disparu au temps des Grecs et reste toujours un sujet d'actualité.² Que dire maintenant, aujourd'hui, du sort réservé à cette jolie allusion à la *participation humaine* ? Le régime des sciences sociologiques qui s'intéressent à la technique présuppose largement que ses membres savent distinguer le champ des régularités naturelles de celui des normes sociales. Le vieux problème philosophique du matérialisme ou du statut dévolu aux entités naturelles se pose maintenant dans la notion d'objets techniques et la pluralité des rôles que jouent pour les humains ces divers non humains.³ Est-il pertinent de traiter, hier comme aujourd'hui, une telle entité matérielle ou encore un objet non humain comme un fait social total ? On comprend ainsi l'importance de ces dernières interrogations: la vraie fin de l'objet technique est-elle de satisfaire des aspirations suprêmes, celles par lesquelles un spécialiste voulait s'en saisir en tant qu'esprit, en tant que maître ? Comment explorer, dès ce temps immémorial de la Grèce Antique, et décrire le vaste registre des relations que ces hommes de métier, ces spécialistes, ces maîtres entretiennent avec non seulement leur art, leur *technè*, mais aussi avec les fruits de leur faire, les objets techniques ?

Ce qui est épaisseur de toutes ces fonctions révélées par les sens grecs anciens énumérés ci-haut, chaque fois, c'est le rapport au maître. Le maître est lié à spécialité, savoir, faire, métier. Maître et

leur tour à de vastes périodes, afin de mettre le durable en sûreté, sciemment et à dessein, pour une durée aussi longue que possible.» Faire durée des empires, des civilisations, des organisations et des hommes par la technique «sont des dominations du monde sciemment planifiées pour des millénaires, quand la garantie de permanence est puisée dans *la volonté*, qui voit un but essentiel dans la durée la plus longue possible pour un ordre, le plus grand possible»: la «volonté de conservation, qui revient toujours à la volonté d'accroissement de la vie et de sa longévité, travaille sciemment contre le déclin et ne voit que carence et déficience dans ce qui n'est que de courte durée.» Ce tableau esquissé rapidement met en jeu le contrôle, la technique, la métaphysique qui appelle le temps et la nécessité vitale de l'ordre pour durée, autant de concepts/principes utiles à établir un rapport la pensée comptable et l'outil de la comptabilité comme «"quelque chose s'est ouvert pour nous" (es ist uns etwas aufgegangen)» dirait Heidegger, c'est-à-dire une technique réfléchissante qui est de *l'ouvert*, qui ne cesse de nous déposer, qui nous détermine. Heidegger, M. (1981) *Concepts fondamentaux*, Paris, Gallimard p. 30-31, 37.

¹ «Revenons encore à l'*ergazasthai*, avant d'aborder de front l'apparition d'une dimension technique spécifique dans le contexte du développement artisanal. Ce concept désigne comme on l'a vu une activité participative avec la nature, de forme archaïque, et il faut penser qu'elle rappelle encore l'état ancien d'une société de chasseurs-cueilleurs, un état qui, en Grèce, à travers les poètes (Homère et Hésiode) et les philosophes (tous les présocratiques, et jusqu'à Platon et Aristote, à l'exception peut-être des sophistes), est toujours encore resté « originel » et « fondateur » non seulement dans la mémoire collective, mais aussi dans la structure de légitimation de l'ordre social, juridique et politique de la Cité (ce qui correspond bien d'ailleurs à l'importance qu'a toujours conservée, à travers tous ses remaniements poétiques, philosophiques et politiques, la « mythologie » non seulement dans la littérature, la philosophie et l'éthique, mais aussi dans le système de légitimation proprement sociopolitique). L'étymologie du terme d'*ergazasthai* rend transparente sa signification dont le radical *erg* condense le sens originel, un sens matriciel d'où nous sont venus aussi bien les concepts classiques d'« énergie » (*en-ergeia*), de « genre », d'« engendrement » et de généalogie (*genos*) que des néologismes tels que le gaz argon (a-erg : qui ne produit rien et ne réagit avec rien) et l'ergothérapie (sans parler de tout le discours du Nouvel Âge qui fait le pont et sert de court-circuit entre l'archaïque « puissance d'agir » et les capacités d'« influence » et de « contrôle » postmoderne)» Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, op. cit., p. 341-343.

² Descola, P. (2006) *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

³ Houdart, S. et O. Thiery [sous la dir.] (2011) *Humains non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La

technique sont voisins depuis longtemps. On comprend alors la nécessité de rechercher dans l'histoire la nature de ces rapports de voisinage. Ainsi, depuis des lustres, la question de la technique renvoyait l'homme à un sentiment de possession, de conquête, enfin assurément à une avancée de l'homme dans la réorganisation de la Nature.

Une personne en maîtrise est, d'un certain point de vue moderne, une personne en contrôle, ou encore un être de contrôle. Ici il y va de formes anciennes du contrôle. Ce sont des personnages conceptuels qui nous intéressent et que nous pouvons dégager des sens anciens du mot contrôle. Telle est, en substance, si l'on peut dire, l'interprétation que nous pouvons en faire du thème du contrôle et, disons-le, une occasion d'extraire des silhouettes de ces régions du passé, en commençant par celle du *maître*, puis de la *maîtrise*, ensuite le *maîtrisable*, le *maîtriser* et, pourquoi pas, le *maître-penseur*, le *maître-directeur*, ou encore la *maîtresse*, au sens d'une idée maîtresse, d'un rôle capital d'un concept, etc. Déjà, à ce seul niveau, nous nous retrouvons avec la généalogie d'une autre grammaire sur le contrôle dans son rapport avec la technique. Constatons brièvement de manière exemplaire ce que nous pouvons trouver.

D'abord *maistre*, puis *mestre* (au XI siècle), «maître» est issu du latin *magister* pour «chef, maître».¹ Le terme est, sans doute, dérivé de *magis*, c'est-à-dire «plus», une expression régulièrement employée dans la langue juridique (probablement dans l'optique d'un contrôle) et religieuse. Plus tard, les acceptions vont se multiplier selon les catégories sociales auxquelles ce terme était appliqué, précise le *Dictionnaire historique de la langue française*. Il remplace, de fait, le mot classique *dominus* pour «maître de maison». Dans la Grèce antique, le *dominus* était celui pourvu de «la possession de son propre *oikos* (le domaine ou la maisonnée), ou il avait pu être indépendant ou même maître de serviteurs et propriétaires d'esclaves.»² Le dérivé «maîtrise» exprime la qualité du «maître». Il sera développé, au XII siècle, selon le sens figuré de «perfection dans la technique digne d'un maître».³ Au cours de la même période «maîtrise» aura pour dérivé «maîtriser» avec, comme sens premier, «dominer, gouverner».⁴ Le sens moderne actuel remonte à 1750 et signifie «qui appartient à un domaine spécialisé de la connaissance ou de l'activité.»⁵ Dans une même dialectique de la représentation, comme dirait Ricoeur, *technicus-magister* sont les termes de notre objet d'étude qui connaissaient déjà une superposition des âges les concernant; et partant «il est possible d'expliquer, voire de justifier, le lent glissement du terme des mentalités à celui de présentations dans le vocabulaire de l'historiographie.»⁶

Découverte.

¹ Rey, A. [sous la dir.] (1994) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 1171.

² Freitag référerait davantage à l'artisan pour signaler le rapport au maître, le spécialiste détenteur de la technè, le maître d'un art, et d'abord dans le sens suivant et ancien: maître seulement s'il avait pu gagner en autonomie de subsistance ou, encore davantage, s'il avait pu parvenir à détenir la *praxis* qui «était l'expression de la liberté publique du citoyen qui ne pouvait vraiment s'accomplir qu'en elle». Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, op. cit., p. 342.

³ *Ibid.*

⁴ Il y aurait un important travail à réaliser pour dégager les proximités grammaticales entre cette activité de gouverner, la qualité de ce saisissement de la gouvernance d'une instance et de la qualité de l'acte qui se pose en même temps que la qualité de l'être en position de *dominus*. C'est là un petit circuit de termes susceptibles de nous intéresser grandement il va sans dire. Enfin, nous devrions également jeter un coup d'œil plus attentif à cette idée de « ce plus», à cet ajout ou la présence d'une valeur inédite chez celui qui est nommé chef ou spécialiste.

⁵ *Ibid.*

⁶ Ricoeur, P. (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, p. 292.

Les étymologies, c'est un régime de relations localisables, d'enchaînements anciens, actuels ou, dans notre cas, de connexions logiques qui doit nous rendre plus interrogatifs. Tout laisse croire à un lien de proximité, fort significatif, entre une des origines du mot «technique» et celle de «maîtrise».¹ L'étude, même sommaire, de la philosophie grecque indique, d'ailleurs, que l'idée de la technique fut présentée comme ce qui donne à l'homme les moyens d'être créateur, d'exploiter les possibilités du monde et/ou ce pouvoir d'effectuer ce que la Nature est dans l'impossibilité d'accomplir.² À partir de ce nœud gordien commence le prométhéisme, version idéologique de l'émancipation absolue de l'homme par la technique; une pensée qui fait croire que les hommes ne font plus partie de la nature : ils sont devenus maîtres d'eux-mêmes. L'individu prométhéen fait, pourtant, physiquement partie de la nature, même s'il est immergé dans les relations avec les autres, et ce depuis toujours.³ Ces relations avec les autres, il est vrai, favorisent un enrichissement et un élargissement de l'inventaire des instruments de codage de la nature. Aussi, l'individu prométhéen s'acoquine avec les autres pour s'approprier des contrôles de la nature par la technique. Il y aurait donc un sens universel, un sens sociétal voire un autrui de la technique, car l'on peut «s'apercevoir, en observant un peu attentivement cette technique à travers son histoire, qu'elle a elle-même, dans une large mesure, secrété sa propre *altérité*».⁴ Bien plus, tout indique qu'il y aurait un copartage des désirs de maîtrise.

De quoi est fait cet autrui de la technique ? Comment mieux nommer cet «autre» de la technique ? Sibony posait ce questionnement éclairé sur la genèse et la portée de ce *pouvoir-faire* : «Qu'est-ce qui pousse l'homme à *faire* des choses jusqu'à s'étourdir, puis à déplorer que plus il «fait», plus il se sent dépossédé de lui-même ? – et pas seulement de ses œuvres. Dans tout ce qu'il fait – et où se déploie sa technique – ne fait-il que projeter vers le dehors, vers le réel, ses fantasmes qui le harcèlent ? Et lesquels ? Tient-il tant que ça à maîtriser?»⁵ Le «faire» c'est un *dehors* lié à un *dedans*. Entre intériorisation et extériorisation, il y a de la socialisation, des équilibres, «c'est-à-dire le passage perpétuel d'un état de moindre équilibre à un état d'équilibre supérieur»⁶; entre intériorité et extériorité, les changements de la Nature sont des sources continues d'ajustements, d'accommodations, autant de variations qui construisent des schèmes d'action de maîtrise des objets qui entrent dans la composition des structures mentales, une assimilation qui est l'incorporation *au-dedans* des choses et des personnes du *dehors*. De la capacité de création octroyée à ce technicien ou à ce maître, nous devrions retenir de la technique sa relation avec une capacité d'instituer un *dehors* à partir d'un *dedans* et vice et versa.

¹ Comme le lecteur pourra lui-même le pressentir, la tâche consiste toujours à s'interroger sur nos bases communes, sur ce qui concourt à notre identité lors d'une action ordinaire. À connaître l'histoire des formes originelles de notre vocabulaire, pour s'étonner ou non, de la pertinence de ce que nous faisons, c'est justifier à lui seul pareille interrogation.

² Dès lors, nous pourrions, à partir de cette piste, réfléchir à ce propos tenu à la fois par Descartes et Rousseau : l'homme, maître et possesseur de la Nature. Grâce à la technique ?

³ Voir la synthèse de Flahaut sur ce sujet dans la première partie de son livre «Généalogie de l'idéal prométhéen, Flahaut, F. (2008) *Le crépuscule de Prométhée: contribution à une histoire de la démesure humaine*, op. cit., p. 33-117.

⁴ Ménard, G. (2000) «L'ambivalence du silex. Réflexions sur la technique et son autre», in S. Cantin et R. Mager [sous la dir.] *L'autre de la technique*, Québec/Paris, PUL/L'Harmattan, p. 59.

⁵ Sibony D. (1989) *Entre dire et faire: penser la technique*, Paris, Grasset, p. 7.

⁶ Piaget, J. (1964) *Six études de psychologie*, Paris, Gonthier, p. 10.

Ce premier perspectivisme étymologique nous commande un arrêt pédagogique. Sans doute est-ce à partir d'un pareil rappel de repères oubliés que nous pourrions envisager, entre autres choses, de meilleurs jeux conceptuels pour fonder nos axiomatiques de recherche. À partir des significations premières des mots, il reviendrait plus facilement aux chercheurs en contrôle de composer avec des problématisations élaborer avec ou selon le sens de l'*origine* : «chef», «maître d'une organisation», «faire plus», «perfection dans la technique d'un maître», «dominer», «gouverner», voilà des concepts liés à une *grammaire* de la contrôlabilité.¹

Pourtant, à l'évidence, dans la littérature, sur le plan du sens, tout semble séparer «technique» et «contrôle». Alors que, étonnamment, en insistant un peu sur l'analyse, beaucoup de choses les rapprocheraient. Impression personnelle ou constat objectif ? Quoi qu'il en soit, pour l'heure, retenons que la «technique» fut le mot pratique pour désigner l'idée «maître d'un art» au sens d'un remaniement harmonieux des règles, des moyens et des opérations d'une activité. Mais qui plus est, pour un individu, le pouvoir de dominer, de vouloir dominer un art, un réel, une chose ou une personne, peu importe, autrefois, ces significations impliquaient un prolongement de la main créatrice et puissante, du corps, voire de la pensée, ou un réarrangement de ces derniers avec ou par des éléments techniques. On peut donc, en une formule courte, imaginer ou retenir le sens de la technique en relation avec l'imaginaire d'un individu cherchant à *dominer quelque chose*. Comment et quoi ? Cette formule des moyens et des finalités peut être traduite, à travers l'histoire, dans un concept : le désir ou la magie. Un désir qui entretient la technique comme «prolongement et ouverture. Elle repousse toujours plus loin les frontières de l'humain.»² À partir de ce que nous comprenons jusqu'ici, nous dirons des prolongements *ouverts*, très divers, que les hommes dans d'autres temps tentaient d'harmoniser, de canaliser, de mesurer : des puissances induites du *faire* appelées à devenir *mesurables* (dans tous les domaines) par l'entremise d'activités *réglées*, c'est-à-dire, en quelque sorte, des activités à profondeur de champ de régulation des oppositions et des combinaisons de tous les actants de cette force de l'esprit.³ Idéalement, nous pourrions nous contenter de ce seul principe sans aller plus avant dans notre analyse des origines discursives de la technique : un individu domine ou gouverne d'autant qu'il peut exercer une prise sur une situation grâce à un faire technique et des objets techniques selon son désir ou sa quête fantasmatique de domination. Si agir ou entreprendre une activité de saisie c'est irrémédiablement tenter de gouverner des actions ou des moyens, des personnes, des choses, des forces, des volontés ou des processus quelconques, alors un tel niveau de constatation nous oblige à

¹ Les mots *technicus* et *maître* ont certes perdu ces distinctions au profit de leurs sens modernes. C'est pour cause de ce défaut, et par le désir de vérifier l'état des lieux d'autrefois que nous faisons le choix d'entrer dans la genèse de l'idée de ces termes. L'enjeu était d'exhiber quelques significations fondatrices de manière à mieux capter les altérations de sens dans le cours de l'histoire. Une meilleure prise en compte de ce qui est advenu de ces sens premiers pour effectuer un examen des pratiques actuelles, conduirait à une analyse qui maintiendrait vivant, au prix d'une sorte de recâblage, ce qui fut, jadis, la matière même de l'invention de l'action et du discours sur la technique. Et sur le contrôle.

² Lemieux, M. (2000) «L'autre de la technique. Manifeste contre la fatalité», in S. Cantin et R. Mager [sous la dir.] *L'Autre de la technique : perspectives multidisciplinaires*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, p. 21.

³ C'est là une manière différente (et en synthèse) de reprendre l'idée classique des forces de la Nature face aux forces de l'homme, forces symboliques humaines luttant contre les forces de l'eau, du feu, de l'air et de la terre. Face à ces quatre éléments, depuis Héraclite, il y a là un mieux dire et comprendre comment l'homme déploie des techniques pour mieux s'opposer à eux et ainsi espérer mieux faire corps avec son milieu de vie. Reste à mieux cerner ce champ de forces de l'homme et à y insérer la puissance de la technique telle qu'identifiée par plusieurs auteurs spécialistes de la technique.

rester au seuil de l'organisation de *l'exécution*. Sous cette signification, il faut entendre que, depuis des siècles, dans la moindre de ses entreprises de coordination d'action et de connaissance, l'homme a l'habitude de s'engager *corps et biens* dans des *opérations*. Une opération, c'est l'action d'un pouvoir. C'est même un pouvoir qui induit un effet selon sa nature. Opérer, de son sens latin *operari* (travailler) et de, *opus* (œuvre, ouvrage), il ne faudrait pas oublier le double sens de «produire» et de «déterminer», ou encore celui d'orienter une suite ordonnée d'actes en vue d'effectuer une transformation. De ces antiques sens de réalités d'où les vieux corps étymologiques sortent et où ils rentrent dans les temps modernes, la technique loge toujours au cœur des opérations vues comme des actions intériorisées, c'est-à-dire exécutées symboliquement ou en pensée.¹ Or, même si cette piste théorique peut susciter notre intérêt (et servir éventuellement la cause du contrôle opérationnel), il existe un autre principe, plus indispensable à connaître selon nous : il importe de l'interpeler, car il oriente durablement l'exécution, ou la mise en œuvre d'une série d'opérations. Ce principe n'est pas celui du pouvoir ou d'une quelconque volonté existentielle, mais celui du désir.

Nous le répétons. Entre envie, attrait, besoin, intention, visée et aspiration, nous préférons le terme de «désir» pour mieux mettre de l'avant son sens premier, c'est-à-dire celui qui s'entend comme une envie du corps, comme un corps qui fait dans la consommation et la production, comme un corps tendu vers un objet réel ou idéal. Nous voulons par là réadmettre le rapport oublié de Mauss à l'effet que, en matière de technique, c'est la «technique du corps» dont il est question, car «les possibilités si nombreuses et si variées dont est susceptible cet outil, pourtant universel et placé à la disposition de chacun, qu'est le corps de l'homme, nous continuons à les ignorer.»² La technique est dans le corps et le désir est d'abord celui du corps, car c'est lui qui est en notre pouvoir, car c'est lui que nous pouvons contrôler parce que le désir, «qui se fait jour chez le sujet est l'affect», celui-ci «porte un préjudice à la liberté et à la maîtrise de

¹ Nous pouvons ouvrir une parenthèse pour signaler l'intérêt probable de discourir sur un tel niveau de raisonnement de l'exécution et ce vers quoi cette piste pourrait nous aider à dégager des conceptions inédites. D'abord il faut aller dans le sens de Piaget et admettre qu'une connaissance technique se présente aussi comme une action intériorisée. De plus, et là c'est particulièrement intéressant pour nous, en suivant l'analyse critique de Legendre-Bergeron des travaux de Piaget, les opérations sont vues comme «les *instruments de connaissance* adaptée dont dispose la pensée représentative. Elles ont leur source dans la coordination de l'action (telles que réunir, ordonner, mettre en correspondance, etc.) propres aux *schèmes sensori-moteurs*. Les premiers instruments de connaissance du sujet sont les actions pratiques et matérielles qu'il effectue sur les objets. [...] Elles sont elles-mêmes des actions, c'est-à-dire des transformations d'objet, mais exécutées symboliquement et non plus matériellement ou pratiquement. [...] Les *opérations* ont donc leur source dans l'action. Elles résultent plus précisément de la prise de conscience de l'action propre et de ses résultats matériels sur l'objet, qui aboutit à leur intériorisation sous forme de *représentation*. Leur construction consiste en l'élaboration de nouveaux *instruments de connaissance*, permettant une meilleure interprétation ou compréhension du réel. Elle est liée au processus de l'*abstraction réfléchissante*, c'est-à-dire à l'information que le sujet tire de ses propres actions. Cette *abstraction* aboutit à une *conceptualisation* croissante, reconstruisant et dépassant au plan de la sémiotisation et de la *représentation* ce qui avait été acquis au niveau des *schèmes d'action*» Considérant ce qui vient d'être décrit, nous sommes en mesure de répondre immédiatement au préjugé général voulant qu'en matière de technique, il n'y a que l'exécution qui est interpellée, sans plus. Plus précisément, dans notre discipline d'étude, nous entendons régulièrement cette opinion : le volet «contrôle opérationnel» du Contrôle de gestion est vraiment le domaine le moins intéressant. Nous venons de dire que les opérations ou les actions techniques sur des objets matériels sont la source des possibilités humaines d'abstraire et de conceptualiser. En d'autres termes, les actions techniques forment des opérations qui conduisent à l'acquisition d'une forme d'intelligence. À cet égard, comme nous nous apprêtons à aborder le développement de la pensée sur la technique, en parallèle aux propos tenus par les grands auteurs de la Grèce Antique, ne perdons pas de vue cette réalité. Une réalité opératoire conduisant à une capitalisation du savoir est justifiée puisqu'il a bien fallu que l'Occident se donne des moyens d'accumuler des savoir-faire pour espérer en dégager des visions plus abstraites, plus théoriques, voire même plus scientifiques. Ainsi, le lecteur pourra maintenant comprendre tout le poids de significations que nous souhaiterions pourvoir tout autour de l'expert-comptable, du sujet-technicien, ou mieux du sujet-opérateur. Legendre-Bergeron, M-F. (1980) *Lexique de la psychologie du développement de Jean Piaget*, Boucherville, Gaëtan, p. 138-139.

² Lévi-Strauss, C. (1950) «Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss», in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p.

soi-même» par la raison: il ne reste que le corps soumis aux affects, et parce qu'il constitue le véhicule de réception des affects, lui seul peut faire l'objet d'une attention particulière.¹ Du lien entre l'homme, l'instrument et le produit, il y a un corps qui fabrique et qui désire, il y a un corps dont la main reste l'outil exprimant une extériorisation, une objectivation, un moyen, une fin, un résultat du désir de la propre intervention de l'homme sur un objet de maîtrise.² Cette dispersion du désir entre consommation et production tient aux ruptures, aux pannes, aux ratés, aux intermittences, aux court-circuit, aux distances et aux morcèlements des éléments affectifs du désir lorsque celui-ci est ramené à la production technicienne ou à l'opérateur : toute notre question sera de déterminer si «le désir est machine», mais ici machine technologique.³ La genèse du désir appelle les affects tout comme la partie inconsciente de nous-mêmes. Le désir relève de l'être comme la technique, la productivité machinique usinière de l'inconscient deleuzien et son monde infra de sens, valeurs, signes, phantasmes, devenir et autres multiplicités immanentes de l'être, il n'est rien qui exclut le seuil de l'ontologie. En effet, il nous faut re-souligner la thèse qui veut que la technique présuppose l'affirmation ontologique comme variable explicative. Nous verrons plus loin de plus amples développements sur ce choix théorique du désir. En attendant, la préoccupation que nous formulerons est la suivante : le désir de maîtriser une réalité trouve-t-il son expression la plus achevée dans les formes de la technique ? Passons plutôt aux prochains constats généraux développés par les premiers penseurs grecs de la technique, c'est-à-dire les premiers véritables auteurs de la technique.

En élevant le mot sous les éclairages de ces commentateurs d'autrefois, principalement les philosophes, nous cherchons à le libérer de ses apparences, de ses inégalités dans la connaissance, de sa vérité : ni vrai ni faux, alternative de sens trompé ou perdu, la signification homérique, platonicienne ou aristotélicienne, reste toujours actuelle dans notre volonté de connaître. Le sens de la technique dépend du type de réalité dirait Platon. Propos tautologique ? Et si la réalité humaine n'était qu'illusion technicienne face à la Nature, création des Dieux? Sommes-nous faussaires lorsque nous sommes techniciens ? La «technique» a très tôt été opposée, par Platon, à la *phusis* (nature, physique) et à l'*epistêmê* (savoir). Mais Platon n'est pas le premier à avoir discoursé sur le sujet. De fait, il faut comprendre que les temps homériques ne distinguaient pas encore la *tekhnê* de l'*epistêmê* ; connaissance générale ou culture allait de pair avec le savoir-faire d'un métier. Ce sont les premiers philosophes grecs qui ont entrepris de faire cette distinction : ce «geste est déterminé par un contexte politique où le philosophe accuse le sophiste

XII.

¹ Kant, E. (1993) *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Paris, Flammarion, p. 217, 239.

² Une vieille idée déjà défendue par Aristote qui cherchait à définir le sens de l'acte humain, le seul apte à fabriquer l'homme, c'est-à-dire la *praxis*, qu'il distinguait, comme les autres Grecs d'ailleurs, de la *poiesis*, notion qui renvoie à la création technique d'un ouvrage extérieur au fabriquant, et par conséquent, devenu étranger à l'action, à la *praxis*: la *poiesis* s'oppose à la *praxis* car une fois l'objet technique fabriqué, il n'est plus sous la maîtrise de l'outil, de l'organon. Mais il pouvait l'être sous l'emprise de la main, signe de la praxis en situation de maîtrise et outil suprême des outils: «La main devient griffe, serre, corne ou lance ou épée ou tout autre arme ou outil. Elle peut être tout cela, parce qu'elle est capable de tout saisir et de tout tenir.» Aristote (1956) *Les parties des animaux*, Paris, Éditions Budé, # 687b, p. 138.

³ Jusqu'à nouvel ordre, nous devrions converger vers des conceptions similaires à celles de Deleuze et Guattari qui, depuis longtemps, posaient la notion du *pouvoir désirer* comme une aventure affective, mais nous tenterons de ramener pareilles conceptions dans le domaine de la technicité. Comprenons immédiatement que, pour ces deux penseurs, le désir demeure un processus, un «apprentissage vagabond, il souffre seulement d'être interrompu, et non de ce que l'«objet» se dérobe encore et encore. C'est également en cela qu'il se distingue du plaisir : l'exploration de douleurs aussi relève du désir; non pas qu'on veuille souffrir et y trouver du plaisir, mais il s'agit encore d'un devenir, d'un voyage affectif.» Voir Deleuze, G. et F. Guattari (1972) *L'Anti-Édipe : Capitalisme et Schizophrénie*, Paris, Minuit, p. 34, 50. Voir également la notion de

d'instrumentaliser le logos, comme rhétorique et logographie, moyen de pouvoir et non-lieu du savoir. C'est sur l'héritage de ce conflit où l'*epistêmê* philosophique lutte contre la *tekhnê* sophistique, dévalorisant tout savoir technique [...]» que nous continuons à voir, aujourd'hui, la technique comme un domaine de connaissance illégitime.¹

Cette vieille fracture entre ces deux visions expliquerait-elle, à son tour, le peu d'intérêt des chercheurs des sciences comptables pour une réflexion profonde sur la portée effective de l'entendement à mettre au jour des dispositifs et des outils comptables et de gestion ? Ou encore, de ce qui vient d'être dit, devrions-nous être reconnaissants envers ces sophistes de nous avoir révélé la technique comme «moyen du pouvoir» ? En effet, la technique pourrait-elle, enfin, se définir comme une technique du pouvoir selon le sens de *machination du désir*, c'est-à-dire comme une capacité humaine d'agencer un flux de quelque chose avec un autre flux pour produire un effet évènementiel plus désirable ? Jusqu'à quel point les déclarations des philosophes connus, depuis des siècles, sonnent-elles étranges, aujourd'hui ?

5.2 Homère : la technique fait cause, de l'existence

S'il y a une notion mal comprise et connotée négativement, c'est bien celle de l'*homo faber* et de ses origines. Une réhabilitation du mot technique ne sera jamais totale, soutient Beaune, même si on trouve, en Grèce, «des réflexions, des affirmations et souvent des pensées profondes sur la technique».² Chez les grands auteurs de la Grèce Antique, il n'y a pas eu de théorie sur la technique à proprement parler qui serait celle d'un fabricant, d'un possesseur d'outils ou de la technique tout court. Ce «silence tient aussi à des raisons d'ordre social. Platon laisse à un démiurge-artisan dans le *Timée* le soin de construire [...] à l'autre pôle cependant se tient l'esclave, le véritable "homme-machine"».³ Aussi devons-nous comprendre immédiatement que c'est parce que «l'homme grec "a" l'esclave qu'il peut en partie se passer d'une perception vraiment technique du monde».⁴ Par contre, soutient Beaune, il serait préjudiciable de ne pas tenir compte, «dès l'abord, ces traînées de brume qui enveloppent le phénomène et placent d'emblée dans la douloureuse position d'un déficit du langage qui tient à l'objet lui-même autant qu'au locuteur.»⁵ Or, l'un de ces premiers commentateurs de la culture grecque est Homère, l'auteur des deux premières œuvres de la littérature occidentale que sont l'*Illiade* et l'*Odyssée*. La technique a toujours existé dans les arts ; mais le propre d'un Homère est de porter, le premier, la technique dans un énoncé qui nous soit parvenu et selon une vision nébuleuse, diront certains, mais avec, çà et là, de petits points brillants, diront d'autres. Tant qu'à souligner que nous sommes préoccupés par le sens à donner à une technogenèse propre à une

«machines désirantes» dans Zourabichvili, F. (2003) *Le vocabulaire de Deleuze*, Paris, Ellipses, p. 48 et ss.

¹ Stiegler, B. (1994) *Le temps et la technique*, op. cit., p. 15.

² Beaune, J.-C. (1998) *Philosophie des milieux techniques : la matière, l'instrument, l'automate*, Paris, Champ Vallon, p. 69.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 70.

⁵ *Ibid.*, p. 69.

contrôlabilité, voyons donc cette nébuleuse homérique pour espérer y trouver quelques singularités oubliées ou à redécouvrir.

Pour penser le passé contre le présent, et en faveur d'une conception à venir plus adéquate sur les thèmes qui sont les nôtres, considérons d'abord cette formation historique ou cette autre sur le sens premier des mots. Avant même l'apparition de sa signification grecque, selon la racine indo-européenne (sanskrit) des termes *taksati* (construire) et *taksan* (charpentier), le sens de technique exprimait «construire, fabriquer». Il y a eu aussi «teuchos» qui signifiait «outil, instrument». Castoriadis a vu, dans l'œuvre d'Homère, des passages sur le sens donné à la technique, des sens, en fait, qui exprimaient, tour à tour, «celui de causer, faire, être, amener à l'existence, souvent détaché de l'idée de fabrication matérielle, mais jamais de celle de l'acte approprié et efficace ; le dérivé *tuktos*, «bien construit», «bien fabriqué», en vient à signifier achevé, fini, complété [...]».¹ La grande idée homérique de la technique serait celle d'une instance relationnelle entre homme et Nature, une instance qui finira par être vue comme une instance de capture de l'un et de l'autre, un premier labyrinthe aux sentiers épiques qui bifurquent entre le monde des hommes et le monde des Dieux.

5.2.1 La technique ou le monde des Dieux comme milieu originaire de contrôle

Grec d'Asie Mineure, Homère est un auteur de référence pour ses écrits mélangeant, tantôt la fiction, tantôt l'histoire de son temps. Ses ouvrages interrogent le sens de la culture et la réalité de la société grecque d'autrefois. Ce qui paraît décisif, c'est le sort réservé à la tradition mnémotechnique de la parole vivante qui, vers le milieu du VIII^e siècle av. J.-C. va, par l'intermédiaire symbolique d'Homère, trouver un point de chute au moyen de l'écriture comme moyen de transmission de l'héritage oral des représentations en usage. Il est courant d'admettre que les comparaisons homériques sont un reflet assez réaliste de l'époque du poète. Castoriadis identifie dans l'œuvre d'Homère d'abord le sens de la technique, «celui de causer», et ce dernier sens : «achevé, fini, complété». De l'un à l'autre, c'est l'aventure de la profondeur qui nous attend si nous partons de ces deux portraits anciens.

La structure de la technique homérique agence les motifs de la cause et la pacifie dans la réalisation, dans ce qui la rend viable dans la réalité. L'observation des logiques de raisonnements sur ce plan de la technique se dérègle parce l'être, l'existential, le faire, le faire-être, déjà nous affole. C'est cette mise en variation infinie de l'être que nous devrions inscrire dans le procès d'une sémiotique, assurément désorientée sur la technique homérique, là même où se dessinerait, pourtant, une ligne d'affrontement entre sa perception et son extériorisation au sein d'un corps matériel, en l'occurrence les œuvres fabriquées par des artisans sous l'impulsion de divinités. Il y a, en effet, chez Homère, un possible sans-fond conceptuel qu'on ne peut plus conjurer avec son idée de réalisation comme fruit de la technique, tant son idée de la *cause* nous dépasse à elle seule. De la technique, en suivant le mouvement de la cause, de sa cause, elle devient quelque chose de très singulier : un événement du divinatoire, un événement magique.

¹ Castoriadis, C. (1992) «Technique», Tome 22, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 123.

Nous sommes en éveil face à ces mots étrangers à notre vocabulaire : la surface pure du construit technique, celle de l'art sur un corps matériel ou symbolique, mais plan technique réfléchissant assurément au-delà du geste humain, c'est peut-être ce que la technique elle-même nous cachait de plus profond; qu'il y avait une cause, une autre cause. Une cause strictement humaine ?

Vernant précise que la *technè* s'applique au savoir-faire des *demiourgoi*, celui des métallurgistes et charpentiers, mais également elle est liée aux magies d'Héphaïstos, dieu du feu et de la métallurgie, ou les sortilèges de Protée, un dieu marin, fils de Poséidon, pourvu du don de changer de forme et de pouvoir prédire l'avenir.¹ La technique concerne une réalisation artisanale et un exploit magique. Il n'y a aucune différence entre les deux chez les Grecs vivants à l'époque d'Homère : les «secrets de métier, les tours de main du spécialiste rentrent dans le même type d'activité et mettent en jeu la même forme d'intelligence, la même *métis*, que l'art du devin, les ruses du sorcier, la science des philtres et des enchantements de la magicienne.»² Les *demiourgoi* sont des musiciens de la Nature et des coloristes du jugement divin selon les analyses de Vernat. Leurs délibérations, leurs artisanats, leurs verdicts, leurs promotions du naturel transformé ou du surnaturel se confondent et se conjuguent avec l'infini. Le fabriqué et le fabriquant, c'est *en même temps* que le concept de technique entraîne sa conception sur toutes les dimensions hétérogènes de l'espace humain-divin pour tracer le pourtour d'un monde existentiel où vont pouvoir s'agencer ces positions saugrenues.

Le fabriqué institue la représentation d'une organisation d'une existence, souvent celle d'un dieu dans un corps technicisé, comme le fabriquant défait la représentation mécanicienne d'une technique sans l'homme, sans son existence. Un *demiourgoi* n'est jugeable et ne juge que pour autant que son existence soit soumise à une cause divine : existence et cause se renvoient des sens pour constituer une doctrine de la technique homérique. La technique homérique témoigne de l'existence d'une causalité divine. La technique n'est pas une autofiction même si son narrateur s'appelle charpentier ou forgeron. Les spécificités de la technique homérique empêchent de la nommer rationnellement puisqu'elles mobilisent la *métis*, les ruses du sorcier, la magie. Aux confins de tous les territoires littéraires et philosophiques de l'œuvre d'Homère, il nous faudrait élever un édifice narratif singulier, un propos où tout convergerait vers le magique, les Dieux, les devenirs infinis, des visions du monde proches des cosmogonies d'inspiration entièrement mythique.³ Plus précisément, l'exploration des attributs homériques de la technique appartiendrait davantage au registre de la philologie, une science apte à comparer les cosmogonies en usages.⁴

¹ Vernant, J.- P. (1957) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, vol. 10, no. 3, p. 205.

² *Ibid.*

³ Si le temps et l'espace de description détaillée étaient avec nous, nous pourrions repérer, dans les écrits d'Homère, les structures de conduite technique, c'est-à-dire l'invention technicienne de nouvelles dimensions de la cause existentielle, ou encore l'importance de leur superficie significative dans l'esthétique d'une œuvre fabriquée selon l'ordre d'une science des philtres ou dans le chaos de l'enchantement d'une divinité qui est ou n'est pas d'accord avec le don accordé à un *demiourgoi* ou bien en pouvant mieux observer le degré de profondeur des lignes abstraites qui en découlent et qui deviendront des lignes-œuvre, des lignes-*technè*, des lignes-sortilège ou des lignes-Héphaïstos, enfin d'examiner au plus près dans l'Iliade et l'Odyssée les structures de la conduite technique de tout autre autrui possible et explicatif de la causalité, identifiée par nous, ou ailleurs, par les historiens et les archéologues.

⁴ Une telle aide disciplinaire serait indispensable à une exploitation plus rigoureuse de cette piste de la causalité que nous ne

L'idée de «cause» se trouve, faut-il le rappeler, associée très tôt «à l'ambition de la pensée : rendre intelligible l'origine, la constitution et le devenir de ce qui est.»¹ Peut-on envisager, dans ce cas, ce sens homérique de la technique posée comme *modèle d'explication de l'origine et du devenir* ? Autrefois un charpentier pouvait décrire son œuvre accomplie, le cours de sa réalisation ou se prononcer sur le sort que lui réservera l'avenir sur la base des seuls motifs de ce qui l'a rendue possible, en s'attardant sur un registre simple des causes concrètes ayant conduit à l'élaboration de l'ouvrage en question.² Depuis toujours l'homme d'action module ses rapports avec et par des *causes* et, de ce point de vue, la technique, précise Saint-Sernin, interfère constamment étant donné qu'elle est devenue un état (causal) de choses de l'action :

«Idéalement, l'homme d'action voudrait agir par les causes, c'est-à-dire disposer d'un ensemble de moyens ou de variables de commande dont la maîtrise lui garantirait le résultat qu'il souhaite obtenir. En d'autres termes, il aimerait être placé dans une situation initiale dont il connaisse tous les aspects, et disposer de moyens capables de l'amener à la situation finale souhaitée. Ce cas existe, quand l'action se réduit à la production d'objets selon des méthodes éprouvées. L'artisan ou l'industriel qui maîtrise un ensemble de techniques et qui travaille une matière dont les propriétés leur sont connues obtient à chaque coup le produit qu'ils désirent. La cause est au plus près du geste, du maniement des outils et des machines : elle est plus technique que physique.»³

La cause est technicienne. Un technicien maîtrise les causes de son action productive ou opératoire. Dans l'Odyssée, Homère l'affirme à maintes reprises; la causalité est la nécessité morale ou divine d'obtenir une efficace de la maîtrise technicienne qui se voit dans la qualité de la fabrication, dans le niveau artistique atteint : «De jeunes garçons en or se dressaient sur des piédestaux **bien construits**, et tenaient en leurs mains des flambeaux allumés, pour éclairer la nuit les convives dans la salle.»⁴ Ce construit, ce bien construit, c'est de la technè dont les causes dans l'œuvre des piédestaux sont maîtrisées. Ou encore, dans l'ordre des métiers, une affirmation similaire des causes de la technique dans la

pourrons pas exploiter outre mesure. Néanmoins, nous pouvons déjà noter que des notions comme «ce qui cause», «être», «amener à existence» ou «acte approprié et efficace» et «réalisations» ne suffiraient pas à pénétrer le monde du contrôle et nous convaincre tant elles interpellent, peut-on croire, la condition anthropologique voire métaphysique et non pas nécessairement celle de l'économique. Sous cette dernière condition, et plus particulièrement à partir de la surface, du plan de la causalité, si nous devons en creuser la profondeur, il ne s'agirait plus de se contenter de l'établissement d'une représentation étymologique en deux dimensions (technique/contrôle), cadrée sous la logique économique et celle d'une sociologie préoccupée par le travail, le métier et ses techniques. Plus de profondeur théorique signifie la considération de toutes les significations empiriques, matérielles et magiques de la technique; creuser plus avant les idées homériques, ce serait de revenir à cette idée oubliée de pourquoi les Dieux sont dans la technique et pourquoi les principes de cause et d'existence, comme production/reproduction de la technique, formèrent déjà, aux temps d'Homère, une sorte de code génétique à l'avènement d'une pensée plus étoffée sur la technique. En fait, de telles notions sont pourvues de significations problématiques pour expliquer, autrement, la technique : avec elles un chercheur en comptabilité et en gestion disposerait d'axes d'analyse originaux.

¹ Saint-Sernin, B. (1993) «Causalité», Tome 5, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 142.

² De cette idée de la technique comme modèle d'explication, Loucas-Durie nous propose une belle étude qui met en perspective cette dimension à partir où entre l'artisanat métallurgique, particulièrement sa fonction technique avec la figure mythique de Kinyras, fils d'Apollo et créateur de l'art et des instruments de musique, des outils utilisés par le métallurgiste et Héphaïstos, le dieu métallurge. Elle montre comment Kinyras est un organisateur, un maître de travaux dont la *mêtis*, la ruse de l'intelligence, relève d'une divinité olympienne, Athéna, qui est fondamentalement «une divinité technicienne, étroitement associée à Héphaïstos, qui se sert de l'efficacité magique autant que technique d'un objet, qui peut dépendre de l'art du Forgeron, mais cela dans une intention définie et suivant une manière précise. Comme l'a dit M. Eliade, «Athéna révèle le caractère 'sacré' ou l'origine 'divine' de certains métiers et vocations impliquant intelligence, habileté technique, invention pratique, mais aussi maîtrise de soi-même, sérénité dans les épreuves, confiance dans la cohérence, et donc dans l'intelligibilité, du monde». Le héros qui en est le reflet à l'échelle humaine, c'est Ulysse.» Ulysse, personnage central dans l'œuvre d'Homère. Voir Loucas-Durie, É. (1989) «Kinyras et la sacralisation de la fonction technique à Chypre», *Mètis: Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 4, no. 1, p. 123.

³ Saint-Sernin, B. (1989) *Genèse et unité de l'action*, Paris, Vrin, p. 127.

⁴ Homère (1965) *L'Odyssée*, Paris, Garnier-Flammarion, VII: 100-102, p. 103. Nous soulignons.

formulation homérique suivante : «...les Phéaciens sont de tous les hommes les plus experts à pousser sur la mer un vaisseau rapide», ou bien en matière de fabrication textile, mais cette fois, sous l'impulsion d'une divinité, Homère écrit que, «ainsi leurs femmes sont de toutes les plus adroites au tissage : Athéna leur a donné plus qu'à d'autres l'habileté dans les beaux ouvrages et la bonté du cœur.»¹

Le bel objet fabriqué est une visée dont l'enjeu est qu'il plaise aux divinités. En même temps, le bien construit est un don des dieux qui octroie de la puissance aux hommes, sur la mer ou ailleurs. Le geste habile n'a pas d'intériorité, il n'est pas pure immanence; il s'explique par un rapport à la transcendance, au divin. Le survol herméneutique du champ homérique de la technique nous donne cette image fabricatrice ou cette image magique de la cause chez l'homme. L'homme d'action souhaitant agir par les causes vise la maîtrise de moyens lui donnant accès à l'objet désiré, mais qui doit être bien fabriqué, maîtrisé, qu'il soit exemplaire. C'est face au maniement de techniques que «cause» et «maîtrise» se rapprochent significativement. L'articulation entre «maîtrise», «technique» et «cause» constitue un grand chantier de réflexion à poursuivre tellement ces trois variables peuvent rendre explicable - sous plusieurs angles – l'idée soulevée plutôt dans ce travail de la modération, de la mesure.

Une technique, considérée tel un acte, expert ou surnaturel, depuis au moins Homère, serait-elle, par cette forme d'interpellation, capable de rendre effectivement explicable, dans toutes ses dimensions, la forme causale des mouvements d'une action, de rendre compte des éléments rationnels et irrationnels d'un *état*, de l'état causal d'un mouvement d'un corps matériel, d'une pensée, d'une activité liée à une technique ? La chiquenaude du surnaturel, sur la Nature, celle d'une divinité qui relance ce mouvement-ci plutôt que ce mouvement-là de la causalité, il nous suffit à peine d'un effort supplémentaire dans l'ordre conceptuel pour que tout bascule, et nous entraîne vers d'autres univers de significations. Vidal-Naquet nous apostrophe avec ses longues démonstrations à l'effet que l'archéologie a démontré que, plus d'un bel objet fabriqué, plus d'un objet d'art pourvu d'ornements liés aux divinités et tel que décrit dans les poèmes d'Homère, se retrouvaient dans les tombes mycéniennes, ou encore étaient évoqués dans d'autres écrits que ceux d'Homère, sur des monuments, des pierres tombales, etc. : «Homère est dans ce sens et véritablement le témoin de son temps», car ce qu'il a écrit a été corroboré ailleurs, ce qui, d'une certaine manière, nous autorise à considérer le Grec de cette période «de façon dynamique, non comme un objet, mais comme un champ de forces ouvert» sur d'autres réalités que sur les seules réalités humaines et rationnelles.² Comme le personnage des poèmes homériques ne peut saisir, par le regard et la main, qu'un infime fragment du réel, ce sens de la technique «de causer» apparaissait-il, chez Homère, outre le rapport à la *mêtis*, comme un *moyen d'entendement* de ce qui était au-delà du seuil humain ? La technique comme un moyen d'apprendre de l'intuition, de l'imaginaire et de l'incarnation de l'imaginaire dans le mythe des divinités, premier corpus d'intelligibilité ?

¹ *Ibid.*, VIII : 108-112, p. 104.

² Vidal-Naquet, P. (1963) «Homère et le monde mycénien, à propos d'un livre récent et d'une polémique ancienne», *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 18, no. 4, p. 709, 718-719.

Il y avait forcément une causalité magique dans le faire technique. Mais quoi, précisément ? Homère écrit, dans l’Odyssée, cette phrase forte à cet effet : «Comme un expert artisan entoure l’argent d’une enveloppe d’or, exécutant dans les arts variés que lui enseignèrent Héphestos et Pallas Athéné [autre nom d’Athéna, déesse de la sagesse et de la guerre, mais aussi des artisans, des artistes et des maîtres d’école] de gracieux ouvrages, ainsi lui versa-t-elle [Athéna] la grâce sur la tête et les épaules [d’Ulysse]». ¹ À partir du fabriqué matériel ou du geste expert de l’artisan/artiste, le sens de la causalité tient dans un registre qui dépasse l’homme : nous le redisons, parce que les dieux sont dans la *technè*. Toutes les vertus de l’expert artisan s’expliquent par les bontés divines. Bien plus, cet imaginaire social, observerait Castoriadis, «en tant qu’instituant pose des significations imaginaires sociales» autour de la technique et ses rapports avec les *demiourgoi*, les dieux, la matérialité du bien construit, et que cette histoire est bel et bien celle de la «succession des sociétés», une histoire qui est en premier lieu celle du sujet de l’action technique dans son rapport avec les significations imaginaires sociales de la société Grecque de la Haute Antiquité. ² Portée par les Dieux, et parce qu’ils sont en elle, la technique relève d’une anticipation, celle de la dynamique opératrice de la bonté divine. La mythologie grecque de la technique nous lèguera «deux notions issues de noms de dieux, *prométheia* et *épimétheia*». ³ *Prométheia* signifie à la fois prévision et prévoyance. *Épimétheia* renvoie à la fois à l’oubli, la faute, ce qui est en retard, différé, mais aussi le savoir réflexif, l’expérience, ce qui prend du temps, ce qui est temps différé. Stiegler avance ce qu’il adviendra de ces deux notions de l’anticipation et de la différence temporelle, une observation qui aura des impacts pour notre propos : «Dans la technique moderne, l’anticipation tend à se réduire à un calcul effectué en temps réel, ce "temps réel" est la question de la technique moderne - et il est occultation du temps en tant qu’essentiellement différé, différence, *épimétheia*.» ⁴ Ce temps différé implique le passé, le présent et le futur selon d’autres schémas que la linéarité ou la succession. Ces différents temps sont s’enveloppent mutuellement. Ils sont entrelacés, pliés les uns dans les autres, *montés* les uns dans les autres. Ils sont répétés techniquement aléatoirement, mais sans retour au même, c’est plutôt avec un retour à l’autre dirait Nancy, «du même indéfiniment altéré» un retour à la différence qui est un temps. ⁵ Nous y reviendrons. Prenons maintenant un autre angle.

5.2.2 La technique, ce qui *cause* la vie ou *cause* exigeante d’ordre et de classification

Même si c’est, d’une part, Platon qui sera le premier à mettre véritablement en relation les travaux qui dépendent d’une *technè* avec la *poièsis*, c’est-à-dire la «cause de» ou encore, comme il le stipule lui-même : «Tu sais bien la fabrication (*poièsis*) présente de multiples aspects. Bien entendu, *tout ce qui est cause du passage du non-être vers l’être pour quoi que ce soit*, voilà en quoi consiste la fabrication (*poièsis*)» : de même, ajoute-t-il, en ce sens, «aussi les ouvrages réalisés par tous les arts sont-ils des

¹ Homère (1965) *L’Odyssée, op. cit.*, VI: 230-233, p. 96-97.

² Castoriadis, C. (2002) *Sujet et vérité dans le monde social-historique, op. cit.*, p. 26, 28.

³ Stiegler, B. (1994) *Le temps et la technique, op. cit.*, p. 193.

⁴ Stiegler, B. (1988) «L’effondrement techno-logique du temps», *Traverses*, no. 44-45, septembre, p. 51

⁵ Nancy, J.L. (2001) *Le sens du monde*, Paris, Galilée, p. 190.

fabrications (*poièseis*), de même que les artisans qui les réalisent sont tous des fabricants (*poiètai*)», d'autre part, notons-le, c'est Homère qui l'initie dans l'ordre de la connaissance que nous nous donnerons collectivement sur la genèse de l'idée de technique comme *cause de*.¹ Saint-Sernin nous présente la «causalité» comme un «moyen», mais surtout comme un «outil de connaissance», c'est-à-dire tel un «moyen privilégié de surmonter cette limitation [d'appréhender le réel par les sens chez l'homme] et d'élaborer une stratégie de connaissance et d'action telle que [...] l'esprit puisse avancer des hypothèses touchant la nature dans son ensemble.»² C'est là une autre manière d'aborder la *poièsis*, de ce qui va de la non-existence à l'existence. Le lecteur peut constater de lui-même que la vieille idée platonicienne du *non-être à l'être* est toujours présente, aujourd'hui, malgré de nouveaux habillages. La technique platonicienne relève d'une singularité qui se résume à la vie seulement et la tâche du *poiètai* est de conduire ce qu'il a fait être, de conduire cet élément de vie, et avec et pour autrui. Plus que nous le ferons ici, il faudrait tenter de retracer l'aventure des significations de la «causalité» depuis au moins Homère et son emploi probable ou non dans la sphère des techniques chez les penseurs grecs connus comme Platon et Aristote.³ Un effort d'autant plus souhaitable que, selon Saint-Sernin, de ce phénomène du développement de la causalité, depuis ses origines, nous serions obligés de rencontrer les chemins de la rationalité et ceux, plus larges, de la causalité scientifique ou technologique.⁴ Cette investigation ne serait pas pure spéculation, car nous serions vite confrontés à l'hypothèse forte d'Ellul qui invitait la communauté à considérer, en premier lieu, l'angle historique pour établir comment les techniques ont précédé la science, car elles sont souvent à l'origine des savoirs rationnels ou scientifiques : «Donc, historiquement, ce rapport science-technique doit être inverse.»⁵

C'est à ce niveau que le signalement précurseur d'Homère, à l'effet que la technique est une reprise méthodique, et capitalisée, de l'acquis, qu'il conviendrait de présenter, avec plus d'approfondissement que nous l'avons fait jusqu'ici, en quoi l'usage des techniques, évalué dans la longue durée, conduirait un observateur à constater des formes de consolidation/rationalisation d'un savoir pratique et qui est en soi un monde dense, complexe, marqué par la *métis*, c'est-à-dire par des ruses, des conseils, des stratégies entre des assemblages de choses et d'autres qui étonneraient. Ulysse est la métaphore de cette ruse de la technique, ce qui fait dire à Baudet que, si Ulysse encourt la colère des Dieux, «le technicien ne pouvait aller trop loin.»⁶

¹ Brisson, L. [sous la dir.] (2008) «Le Banquet», *Platon. Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 205b, p. 139. Nous soulignons.

² Saint-Sernin, B. (1993) «Causalité», *op. cit.*, p. 142.

³ Les quatre causes (matérielle, formelle, efficiente et finale) d'Aristote développées dans *Éthique à Nicomaque* sont très connues par la valeur herméneutique dévolue à chacune d'entre elles parce qu'ensemble elles forment le sens général de l'investigation philosophique, entre autres, des causes des objets naturels et des objets ou activités techniques.

⁴ *Ibid.*, p. 143.

⁵ Arrêtons-nous un instant sur cette dernière observation. Ainsi, une science serait aussi définie comme un corpus de techniques. De même, donc, qu'il pourrait être dit que l'usage scientifique de la causalité se fait à partir de la constitution d'un groupe de techniques de mesure et d'évaluation de la réalité empirique. Or, comme ce sont ces dernières qui autorisent de rectifier les expériences par l'appréciation des fonctions instrumentales quant au développement subséquent des concepts scientifiques, il y aurait tout lieu de croire que la matérialisation technique de la science n'est pas un phénomène accessoire. En quelque sorte, la posture homérique nous rappelle en quoi l'extension philosophique (ou scientifique) d'un concept à l'étude devrait intégrer les conditions techniques de sa réalisation dans l'ordre du réel. Ellul, J. (1990) *La technique ou l'enjeu du siècle*, *op. cit.*, p. 5.

⁶ Baudet, J.C. (2005) *Signe de l'humain : une philosophie de la technique*, *op. cit.*, p. 48.

Si ce savoir reste le résultat d'expérientiels de toute sorte, l'observateur intéressé devrait tenter de faire l'inventaire des noyaux durs de ce savoir pratique, constitués de séries toujours plus complexes de causalités.¹ Enfin, en quelque sorte, des commentaires d'Homère, nous retiendrons que la technique est *instructive*. Elle est révélatrice *de ce qui est devenu*. Elle s'incarne dans une réalisation qui est indicatrice de quelque chose, d'un *être*. Ainsi l'homme est au plus proche de ses réalisations, car il en est la Cause la plus profonde, et particulièrement l'Ingénieur, le mécanicien, l'artisan. Mais selon l'ordonnance d'une divinité, d'une force symbolique, d'une transcendance. *L'Illiade* et *l'Odyssée* contiennent les mythes fondateurs de la pensée occidentale et ces œuvres sont interprétables comme «la mise en scène d'ingénieurs, et d'ingénieurs particulièrement efficace», ce qui implique un phénomène passé relativement inaperçu dans l'histoire de la technique: le premier, «le héros de l'Occident fut l'Ingénieur, le Constructeur, l'Habile.»²

Socrate demande à Ion pourquoi il ne s'intéresse pas aux autres poètes qu'Homère: «serait-ce qu'Homère parle d'autres questions que celles dont justement parle en chœur le reste des poètes ?»³ Ion est obsédé par Homère et prétend le connaître mieux que quiconque. Socrate conclut que c'est parce qu'Ion ne possède pas de *technè*, qu'il ne peut procéder par art et science pour juger les autres poètes. Dans ce cas de dépossession, c'est par l'effet d'une puissance divine que son talent peut s'expliquer. Comme c'est le cas pour le technicien, l'ingénieur, l'artiste ou l'artisan. Socrate donne la possibilité à Ion d'être vraiment compétent en une *technè*, et de ne pas prendre les autres pour des dupes parce qu'il serait incapable de faire la démonstration de son art, de prouver la cause de son savoir. Socrate propose donc à Ion: «Si, au contraire, tu n'es pas compétent en un art, mais que ce soit en vertu d'une grâce divine, possédé d'Homère, sans rien savoir, que tu dis sur ce poète quantité de belles choses [...] alors tu n'es point coupable !»⁴ Ainsi,

¹ L'adoption d'une telle position d'étude amènerait à des travaux capables d'éclairer autrement nombre d'idées reçues. Par exemple, au sein de notre champ disciplinaire, nous pourrions avoir en main des moyens intelligibles pour interroger les liens étroits entre les anciennes techniques de comptabilité et d'administration déployées à des fins de contrôle et pour quel rapport-type de causalité eu égard de l'action organisée ? Ensuite, nous pourrions relever qui, dans l'histoire, aurait participé plus que tout autre à une consolidation des savoirs pratiques reliés aux techniques comptables et pour quel effet de diffusion de ces nouveaux savoirs consolidés. Ainsi, de cette position d'étude, une autre question à formuler serait celle de déterminer en quoi certains aspects des sciences comptables (au sens tout court de science) reposeraient sur quelles formes de rationalisation causale et selon quels premiers ensembles techniques. Naturellement nous pourrions nous demander tout au cours de ces délibérations, depuis quand un contrôle de gestion, à partir de ses premiers ensembles techniques comptables, est-il envisageable tel la «maîtrise d'un art» et pour quel principe causal dominant. Enfin, dans une perspective élargie de l'épistémologie des sciences, ce champ d'enquête des rapports technique/science devrait être entrepris dans un maximum de discipline puisque, aux dires de St-Sernin, nous serions mieux outillés intellectuellement parlant pour mieux interpellier le monde des idées occidentales dont la genèse n'est peut-être pas ce que nous croyons mais reposerait sur un large fonds d'action technique et de cette idée encore mal connue de maîtrise des *choses*: «par un paradoxe dont l'histoire des idées est coutumière, l'idéalisme est devenu, en Occident, **une théorie moins de la connaissance que de l'action [...] La réussite de cet idéalisme technologique repose en fait sur un second postulat qui, lui, reste tacite : l'ordre et la connexion des idées est le même que l'ordre et la connexion des choses [...]** Agir par les causes ne signifie pas seulement «agir par les formes», mais aussi «agir par les forces», c'est-à-dire par la cause productrice, en domestiquant ou en utilisant à propos les forces qui habitent les vivants et les choses.» En une certaine manière, pour faire écho aux propos de St-Sernin, une problématique pour un sujet d'étude semblable au nôtre se formulerait de la façon suivante : une théorie idéalisée du contrôle reposerait sur quel type de connexion d'idées de maîtrise, articulées selon quelle connexion de choses et comment pourrions-nous juger de la situation d'un *état* «technique/contrôle» présent dans les interstices de ce double branchement ? Nous revenons à nos idées d'agencement et de réseau. Encore une fois, il faut présenter une problématique dans des termes abstraits si l'on souhaite lui opposer une réalité empirique diversifiée. Enfin, quoiqu'il en soit, plus loin, nous aurons l'occasion d'avancer des arguments pour signaler jusqu'à quel point un contrôle tout court reste une notion fondamentalement historique, nullement réductible à sa dimension économique, si importante et si moderne puisse-t-elle paraître. Saint-Sernin, B. (1989) *Genèse et unité de l'action*, op. cit., p. 127-128. Nous soulignons.

² Baudet, J.C. (2005) *Signe de l'humain: une philosophie de la technique*, op. cit., p. 48.

³ Platon, (1950) «Ion», *Œuvres complètes*, tome 1, #531, p. 58-59.

⁴ Et Ion, de répondre: «La différence est énorme, Socrate! Car il est beaucoup plus beau de passer pour un homme de Dieu !

aucune technique n'apporte un savoir transférable dans un autre domaine. Socrate demande à Ion de lui donner des exemples concrets à cet effet dans l'œuvre de l'Iliade et de l'Odyssée. Aucune *technè*, précise Socrate à Ion, ne peut avoir plusieurs objets. Par là, Socrate veut montrer que c'est par la puissance divine qui s'exerce dans la *technè* et non le talent des hommes: les dieux privent l'homme de l'intellect et il n'est qu'un serviteur, un ingénieur des dieux, une *technè*.

Même si le monde grec est un *monde technique de l'à-peu-près*, que la précision numérique se limite à quelques savoirs géométriques¹ à l'époque classique du temps de Platon et Aristote, la conception archaïque de la pensée technicienne, «dont le souvenir se perpétue dans certains passages d'Homère, d'instruments animés et d'ouvrages vivants»², était liée à une forme de transcendance, de forces surnaturelles ou d'existentialisme avant la lettre. Là encore il faut voir ce qu'Homère, le premier, nous demandait de considérer d'un peu plus près : la technique enseigne la force de l'homme à l'homme parce que les divinités le veulent bien. Plus secondairement, elle problématise le rythme même du corps sous l'influence d'une main, d'une pensée ou d'une entité surnaturelle, du divin; elle produit un savoir selon un temps humain³ et tend à fonctionner avec des éléments du savoir sous maîtrise, estimés stables tant que l'expert ou le devin est concerné; enfin la technique est une mesure de l'homme et une mesure divine, ou elle n'en conserve pas moins une potentialité de «mesure», mesure de l'existant dont le sens de la vie est lié au cosmos.⁴

5.2.3 La technique, ce qui *fait être* à partir de l'organisation de ce qui est

Cette perspective sur la «causalité» est concomitante chez Homère à une autre vue sur la technique et qui serait celle de la Technique comme mouvement ordonnée de ce qui porte à «être», particulièrement

Socrate: Eh bien ! Ion, cette beauté supérieure, nous te la conférons: de devoir à un Dieu, et non pas à un art [technè], tes louanges sur le compte d'Homère.» *Ibid.*, p. #542a, b, p. 72.

¹ Ou comptable comme nous le verrons plus loin dans notre partie historique. Le monde de l'à-peu-près était celui propre aux objets de la Nature dans la pensée grecque, un domaine qui ne pouvait recevoir de raisonnements rigoureux ou de mesures précises. Voir à cet effet, ce texte manquant de Koyré, A. «Du monde de l'à-peu-près à l'univers de précision», *Critique*, n° 28, p. 806-883, repris dans *Études d'histoire de la pensée philosophique*, Gallimard, 1980, p. 341-362.

² Vernant, J.- P. (1957) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», *op. cit.*, p. 207.

³ Vernant insiste pour considérer que l'outil ne possède pas de temps propre mais agit dans un temps humain : «S'il en possède un, c'est qu'il s'agit alors, non d'un outil artificiel, mais d'un instrument naturel, comme le feu, dont la puissance, la *dunamis*, se déploie à travers une durée qui reste pour l'homme étrangère et incompréhensible.» *Ibid.*, p. 207-208.

⁴ De cette pensée de l'a-peu-près et de ce qui en découle, n'oublions pas que l'œuvre d'Homère fait référence à des mesures, à des nombres (ou des éléments de mesure numérique) pour qualifier une répétition, une somme d'effort à l'intérieur d'une action donnée ou encore pour désigner une série de «faits» ou de «moments» constitutifs d'un cycle perfectible et dont l'achèvement marquerait un terme qui ne doit pas être franchi par une action ou une connaissance de plus. Le nombre apparaît comme «ce qui doit être une conséquence de la nuance de perfection dont se teinte une tentative qui a atteint son but, une répétition qui a respecté le rituel.» C'est ainsi que la nuance de perfection d'une action donnée doit être contrôlée par un nombre précis afin, d'une part, de respecter le rituel qui l'accompagne et, d'autre part, de réaliser un accomplissement qui sera le sens ultime à donner à une action. Enfin, il nous serait possible d'ouvrir cette brèche du nombre chez Homère afin de mieux en dégager les renvois probables au monde de la technique. Il nous faudrait sans doute débiter une telle étude avec l'importance dévolue au chiffre 3, insisterait sans doute cet observateur qu'est Germain : «comme régulateur de temps sacrés, 3 tient une place remarquable. [...] Les triétérides, fêtes qui reviennent toutes les troisièmes années, se rencontrent surtout dans les cultes de deux divinités à mystères, Déméter et Dionysos (p.41)». Or, on sait que cette déesse et ce dieu souhaitaient concilier l'homme et la nature sauvage, mettre en relation le multiple et l'un, et finalement faire dépasser la condition humaine sauvage vers une condition plus acculturée, plus proche des êtres dotés de puissance de transformation. Des volontés, qui sont presque semblables à des fonctions, correspondent à la technique, comme on le verra plus loin. Enfin, Déméter était cette déesse nommée Terre-Mère, celle qui dicte, qui porte fruit, celle qui a fait don de l'agriculture aux humains et donc ce par quoi arrive la civilisation. Dionysos est un terme pour désigner un dieu et signifie l'ailleurs, l'Autre, celui qui emmena l'homme fréquenter les puissances du monde sauvage. Germain, G. (1954) *Homère et la mystique des nombres*, Paris, PUF, p. 13.

de ce qui est induit par un métier, c'est-à-dire du fait que l'action technique d'un sujet est de *rendre à existence* ce qui est déjà là. La technique n'est qu'assemblage, agencement de ce qui est dans la Nature. C'est l'achevé, le fini, le complété, mais c'est l'achevé fabriqué, le fini machiné de matières existantes, le complété parce que c'est du mêlé ordonné selon le cosmos et le chaos, selon le vrai et le faux.¹ Cela se comprend par le sens de l'homme de métier qui *fabrique quelque chose*. Est existant l'artiste, l'artisan, le fabricant et est existence l'œuvre fabriquée, une existence toujours unique, formidable parce que mélange du naturel et du surnaturel : «le baudrier pendait sur sa poitrine [celle d'Héraclès]; son ceinturon était en or; de merveilleuses images y étaient figurées, ours, sangliers sauvages, lions aux yeux étincelants, mêlées, batailles, meurtres, massacres. Il ne saurait plus produire un tel chef-d'œuvre, l'artiste, le talent exécuta ce baudrier.»² Le langage homérique sur la technique est soumis à des épreuves et à des usages incomparables, mais qui en définissent leurs croisements perpétuels pour signaler l'avènement d'une *chose nouvelle*. L'œuvre fabriquée a donc deux composantes : l'être et le non-être, puis des singularités entre les deux qui se résument au talent de l'artiste, de l'artisan, celui de la *technè*, par rapport à soi, par rapport aux autres : de la technique donc comme représentant l'incrée qui les précède. Vus d'une autre manière, l'art et l'artisanat incarnent non seulement les formes nouvelles découlant de la transformation des matières, mais ils sont le prolongement de l'Être, c'est la substance de l'Être qui devient l'union même des formes et des matières.

En fait, des présocratiques jusqu'à Platon et Aristote, la question de la substance des choses, ou la question de la substance des Idées issues des activités humaines est aussi celle de la question de l'être.³ Dans cet horizon des temps immémoriaux, pourtant, déjà, l'histoire de ce sens ancien de la technique se confondait avec l'histoire du sens des cosmogonies, certes, mais les Dieux sont parmi les hommes, particulièrement avec les modalités du faire. L'âge homérique n'est pas encore à la métaphysique. Même si nous nous plaçons à souligner, dans les poèmes homériques, les grandes lignes de tout ce qui peut se rapporter au faire, à l'existence et à la technique, nous aurions tort de méconnaître qu'Homère devait aussi beaucoup à son temps. Homère développe dans son œuvre la comparaison entre un événement héroïque et

¹ Il faudrait prendre note à ce propos que ce rapport à la Nature exclut le principe de contradiction et que, en conséquence, Homère ne distingue pas le vrai du trompeur mais ne fait que décrire ce qui existe selon la volonté divine. Voir Fattal, M. (2001) *Logos, pensée et vérité dans la philosophie grecque*, Paris, L'Harmattan, p. 67.

² Homère (1965) *L'Odyssée*, op. cit., XI: 610-615, p. 173.

³ Le lecteur consultera cet ouvrage oublié, il nous semble, celui d'Espinass, A. (1897) *Les origines de la technologie*, Paris, Félix Alcan. Pour sa part Klemm rappelle que cette relation aux Idées est celle de Platon et que les Grecs de son époque étaient préoccupés par elles par comparaison à la technique : «Le « réalisme » platonicien, en particulier, attribue la réalité aux Idées lointaines et immuables et non aux choses sensibles, en qui il ne voit que des apparences, des ombres et qu'il tient donc pour subalternes. Ainsi s'explique, d'une part la place accessoire faite à l'expérience, d'autre part, le rôle au contraire considérable dévolu à la géométrie, dont les concepts confinent au monde des Idées. Cette conception que l'Idée, la Forme sont inaltérables, immuables est encore la raison pour laquelle le génie grec n'a pas été à même d'édifier une dynamique, une théorie du mouvement, à la mesure de la statique mathématique qu'il y a construite.» Voir Klemm, F. (1966) *Histoire des techniques*, Paris, Payot, p. 17. Nous n'avons pas la possibilité de développer cette importante ligne de force qui est celle de réhabiliter, par ce détour historique, la relation du Sujet à l'Objet avec tous ces penseurs d'autrefois qui ont déjà réalisé des avancées conceptuelles importantes sur les rapports entre la technique et l'ontologie. Prenons note des textes du *Sophiste* et le *Parménide* de Platon et la *Métaphysique* d'Aristote : ces deux auteurs témoignent comment, avec la diversité du faire, c'est-à-dire les modalités de l'action de l'être, la logique du déploiement de l'existence finit par prendre le pas sur la question sur l'être. C'est là une dimension décisive pour nous que nous devrions prendre en considération un jour. Pour nous, en effet, potentiellement, à partir d'un pareil cadre d'interprétation et d'étude, l'intérêt premier serait de comprendre la perte contemporaine du sens de la question du sujet-comptable au profit de la logique technicienne qui décline la subjectivité de cet expert. Dès lors, nous pourrions mieux apprécier pourquoi ce regard technique domine nos discours et sans doute pourrions-nous mieux expliquer pourquoi le comptable disparaît dans son action technicienne.

un fait ou un faire de la vie quotidienne, «procédé qui lui permet de rendre le monde épique intelligible à ses auditeurs en faisant appel à leur commune expérience de tous les jours.»¹ Autrement, pour être plus précis, la fabrication artistique, le savoir-faire artisan «ne représente pas l'homme, mais le concept de l'homme.»² D'autant que, les poètes comme Hésiode et Homère, «ont fait des dieux des êtres humains, aux sentiments et aux passions humaines, mais plus beaux et plus forts que les hommes.»³ Enfin, outre la difficulté des traductions, les commentaires d'Homère sur cette question doivent s'insérer dans ce qui fait l'essence de ses textes : la grandeur épique. Retenons que le problème existentiel posé par le «faire» technicien a donc été exprimé très tôt dans l'histoire, comme le rappelle Castoriadis :

«Des deux sens initiaux du verbe *poieō* (*to make* et *to do*), seul le premier (donc: produire, construire, fabriquer) existe chez Homère et presque comme synonyme parfait de *teuchō*. Le troisième: créer, ne surgira qu'à l'époque classique. À ses débuts, la pensée grecque ne peut prendre en considération le *ex nihilo* (incapacité en laquelle la rejoindra en fait toute la philosophie jusqu'à nos jours). Ce qui fait exister autre chose que ce qui déjà était, ou bien est *physis* (et donc l'autre chose n'est pas vraiment autre), ou bien est *technè*, mais la *technè* procède toujours à partir de ce qui est déjà là, elle est assemblage, ajustement réciproque, transformation appropriée des matériaux. Homère ne dit pas de Zeus qu'il fait être un orage de pluie et de grêle, mais qu'il le *teuhei* (*Illiade*), il le fabrique, le produit, l'assemble. Les dieux sont dans la *technè*, ils en sont les possesseurs initiaux (Eschyle, *Prométhée*, v. 506: toutes les *technai* viennent aux mortels de Prométhée). Optique qui restera dominante jusque dans le *Timée*, dont le dieu construit le monde à partir d'éléments préexistants de tous ordres qu'il assemble, mélange, transforme, ajuste les uns aux autres à la lumière de son savoir, en véritable *technitès-démiurge* au sens classique du terme, ce qu'on appelle aujourd'hui «artisan»»⁴

Pour que ce *technitès-démiurge* homérique puisse mélanger du feu et du fer ou de la terre et de l'eau, il lui faut un élan vitaliste: à la réussite technique il fallait un exploit magique.⁵ Ce dieu-technicien, comme Héphaïstos, voit la part divine, la *theia moira*, s'en remettre à une connaissance déjà là comme il ne peut pas y avoir de connaissance utile sans "technique" «ni de pouvoir sans savoir concomitant. Cette rencontre du savoir et du pouvoir fait donc l'originalité de la *technè* homérique et la spécialité du *démiurgos*»⁶ Dans la mouvance des poèmes homériques, nous comprenons que, par la *poiësis*, une technique fait apparaître quelque chose, comme nous le disions plus tôt. Une technique est susceptible de donner une existence à des éléments *in-formes*, dispersés, sans liens apparents. Elle amène à existence lorsque son manieur en assure l'agencement. L'agencement technicisé des matières est une exigence d'étendue chez le manieur de la technique. C'est dire qu'un *demourgoi* re-compose, à partir d'éléments existants, à partir des objets de la Nature : il procède ainsi à un corps œuvré qui, lui, répond de l'existence de son producteur et de choses préexistantes, souvent de choses divines ou supranaturelles. Cette question de la substance des choses, qui serait en même temps la question de l'être participant à l'organisation de ces choses, ne doit pas être rejetée du revers de la main parce qu'elle n'est pas encore tout à fait en place chez Homère ou pour cause d'une pensée dépassée, inactuelle et inadaptée à l'ordre de la réflexion de la

¹ Chamoux, F. (1983) *La civilisation grecque*, Paris, Arthaud, p. 43.

² Grimberg, C. (1974) *De l'aube des civilisations aux débuts de la Grèce antique*, Paris, Marabout, p. 309.

³ *Ibid.*, p. 310.

⁴ Castoriadis, C. (1992) «Technique», *op. cit.*, p. 123.

⁵ Joly, H. (1994) *Le renversement platonicien, logos, épistémè, polis*, Paris, Vrin, p. 222.

⁶ *Ibid.*, p. 224.

modernité. Au contraire. Cette vieille idée homérique de l'existence à partir de la *technè* qui procède toujours à partir de ce qui est déjà là, qui est alors assemblage, ajustement réciproque prend aujourd'hui tout son sens, soutient pertinemment Sibony, au sein de la réalité même de la technique : «Tout procès technique, simple ou complexe, est un transfert de mémoire fragmentée qui vise à nous susciter un autre fragment de mémoire pour prendre le relais de la nôtre, pour à la fois la reposer et la relancer par à-coups. C'est bien ce qui a lieu, mais les à-coups sont violents, les retours brusques ; d'où un certain désarroi.»¹ Un désarroi qui se traduirait par cette peur légendaire éprouvée face à l'apparition d'un objet technique nouveau, face aux changements de technique et de technologie. Une angoisse parce que c'est l'existence qui est interpellée au sein même de l'*oikos*, domaine foncier, unité de production essentiellement agricole et pastorale, unité de base de la société grecque où «l'artisanat domestique peut aussi tenir une place importante», *oikos* résolument technicienne par fonction, même si on «regarde le fer cuire dans le four comme le paysan regarde le blé pousser. La durée de l'opération et le déterminisme du processus opératoire, liés à la force propre du feu, non à une ingéniosité humaine, sont également impénétrables.»² Cela ne veut pas dire que la raison se butait à ce seuil de l'inaccessibilité. Il y avait une forme de rationalité qui se manifestait sur l'objet technique fabriqué.

Entre le IX et le VIII siècle av. J.-C. figure une période historique connue sous le nom d'*époque géométrique* pour qualifier le type de symbolique des fabrications artistiques, principalement la céramique. On trouvera des vases, des tessons, des fragments d'argile «dont le décor est essentiellement constitué par des lignes droites et des motifs géométriques simples.»³ Ces vases homériques étaient les gobelets, les boîtes à couvercle (pyxides) au décor usuel en vernis noir et au motif décoratif géométrique tel le cercle, le demi-cercle concentrique, la ligne ondulée, brisée, le triangle, le losange, le rectangle quadrillé ou en damier, enfin et surtout, note Chamoux, «cette prépondérance d'Athènes dans la céramique géométrique éclipse les autres manifestations de la civilisation matérielle à cette époque.»¹ Athènes s'affiche sur les vases. Espace délimité, étendue calibrée, grandeur, des mesures donc se donnent à voir sur des gobelets.

¹ Au-delà du fait qu'un agent technicien soit en mesure de *déposer* une partie de sa réalité humaine dans un objet pour que cet objet, plus tard, lui rappelle d'autres pans de son existence, et ainsi mieux constater, éventuellement, l'extrême proximité existentielle entre les deux, puisque l'un comme l'autre, à un moment, font *corps*, il existe un rapport très ancien entre technique, choses et la question de l'existence étant donné que, ajoute Sibony, tous les commentateurs anciens en avaient fait la remarque et dont il résume remarquablement les positions fondamentales : «**L'activité technique prend donc sa source dans le désir humain de se transmettre à soi-même en passant par le monde**, de revenir à soi en s'aliénant au monde ; de se transmettre via le réel, en les faisant s'exprimer, des fragments de langues naissantes, des bouts de mémoire qui s'articulent, s'autonomisent, servent d'appui et de retenue. Beaucoup sont allergiques à la technique car ils ne peuvent supporter cette aliénation, ce détour hors d'eux-mêmes, ce détournement qui les ferait se quitter eux-mêmes, et en passer par le dialogue avec du langage « abstrait » (non prononcé par un semblable). Ils craignent d'être entamés par des langues « autres », et de s'y perdre. Il est vrai que quand l'« autre » technique est déjà trop défini, on répugne à dialoguer avec, comme si on était d'avance accablé par le fait que cet autre, cette machine, a déjà dit son dernier mot, même s'il n'est pas prononcé. C'est l'impression que la machine n'inventera rien dans ce dialogue ; qu'il n'y aura pas de surprises. L'étonnant est qu'il y a quand même des surprises, même quand l'avenir de telle machine semble inclus dans son passé. Par ailleurs, dans ce transfert de mémoire, il y a des risques d'enlèvement ; des risques d'être si bien retenu que les mouvements deviennent plus lourds et plus coûteux. **Faire transiter par le réel, par le monde, des choses comme la mémoire, l'oubli, l'effet d'image et de miroir, est une épreuve. Mais après tout, l'homme ne peut dialoguer avec soi que par objets interposés – images, pensées, rappels – tout ce qui fait de la mémoire une source d'appels.**» Sans vouloir faire dans l'anachronisme, arrêtons-nous un instant pour faire une mise en garde. Le simple rappel précédent suffit à convaincre de la qualité d'en appeler de ce terreau des idées d'autrefois. Le déficit ou une méconnaissance de l'histoire des idées peut coûter des lenteurs considérables dans le développement des avancées théoriques d'une discipline. Sibony D. (1989) *Entre dire et faire : penser la technique*, op. cit., p. 16. Nous soulignons.

² Vernant, J.-P. (1957) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», op. cit., p. 208.

³ Chamoux, F. (1983) *La civilisation grecque*, op. cit., p. 38.

La pensée des Athéniens est dans et sur les vases, car les vases illustrés sont des mémoires culturelles des Athéniens. Cette mémoire individuelle et collective transmise à travers la technique de la céramique géométrique peut-elle être nommée autrement ? Ce qui s'exprime sur ces vases c'est ce qui a rapport à la technique. Chaque *technè* qui donne lieu à une poterie, chaque *technè* propre à un *oikos* condense des événements singuliers, incorporels, idéaux, inabordables, divins, magiques, qui ne mettent pas encore le jeu de ce qui sera rendu à existence, de ce qui sera créé. Dans l'affirmation précédente de Castoriadis, notons la présence d'un pouvoir – ici divin – perçu comme présent dans la technique. Puis, ce glissement de sens : un pouvoir obscur, presque inexplicable, serait à l'œuvre dans le savoir-faire de celui qui assemble, mélange, transforme, ajuste des éléments, préexistants, les uns aux autres. Il semble donc, d'une manière ou d'une autre, qu'il y ait une *puissance agissante* au sein d'une technique. En définitive, s'agirait-il, simplement, de l'Être ? Du désir d'un sujet de faire autrement les choses ? ² D'un événement, alors, mais d'un événement inexplicable ?

En résumé, avec le seul cas assez exemplaire des conceptions d'Homère, le lecteur constatera que ce n'est point seulement la situation historique des sens anciens de la « technique » qu'il faut réhabiliter dans notre champ disciplinaire pour y voir avec plus de pertinence ce qui *est en cause*, ce qui fait vraiment *cause technicienne*, ce qui cause des flux de codes, des singularités et des agencements à la fois intérieurs et extérieurs à la comptabilité, au contrôle; c'est de se donner envie d'aller voir ceux qui ont écrit les premiers comment apercevoir l'*en deçà* de ce qui fait *cause première*, et pour nous de ce qui fait *cause première* en technique de comptabilité-contrôle. Comme le fait remarquer Ducassé, que l'analyste, peu importe son domaine, puisse remettre à l'ordre du jour l'universel des sens anciens de la technique comme un horizon originel ou encore entr'apercevoir, à la manière d'un élément de l'arrière-plan d'une pratique, « leur valeur d'humanité, d'humanité complice, ou victime, en tout cas signe d'une initiative technicienne dont elle est exactement complémentaire. »³ En d'autres termes, ce retour en arrière est une occasion pour découvrir, ou redécouvrir, un principe sur lequel nous ne devrions plus insister quant à sa plausibilité : il y a un principe ontologique qui sous-tend une technique. Il faudrait se convaincre, plus souvent, de la pertinence d'un rapport entre technique et individuation.⁴ Même dans un domaine comme la comptabilité, il faudrait se convaincre que « la technique est reliée par nombre de fibres à l'au-delà du rationnel ; au-delà qu'elle vise avec raison, mais dont elle sait qu'elle ne pourra l'épuiser. »⁵

¹ *Ibid.*, p. 40-41.

² Dans une tentative d'éclaircissement d'une technique, il s'agirait plutôt d'établir la présence directe ou indirecte d'un *état-sujet* ou d'un *état-chose*, plus particulièrement au sein de la relation existante entre les éléments de l'un ou de plusieurs de ces états. C'est là un point de vue développé par Sibony. Par ailleurs, que le lecteur ne perde pas de vue cette idée d'état. Un *état* est une notion constitutive de ce que nous appellerons, plus loin, d'une *situation* – c'est-à-dire un rapport objet-sujet lié à un contexte. *Ibid.*, p. 21.

³ Ducassé, P. (1958) *Les techniques et le philosophe*, Paris, PUF, p. 57.

⁴ Cette observation synthétise en partie le travail de Stiegler autour des travaux de Simondon et Leroi-Gourhan qui est un rapprochement entre faits technologiques et faits anthropologiques ou sociologiques. Voir Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, *op. cit.*

⁵ Et l'auteur de rajouter ce constat susceptible de nous intéresser : « La technique n'épuise le jeu des possibles que lorsque, par un coup de force préalable, on a restreint ce jeu, on le coupe de ses au-delà. Du coup, la technique est-elle vraiment assimilable à une « raison calculante » comme le disent (après Heidegger) ceux qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est aujourd'hui un « calcul » ? Qu'est-ce que calculer ? La pensée comme telle calcule aussi à mesure qu'elle avance et change ses façons de compter. » Il y a là, donc, déjà, tout un débat à entreprendre. Sibony D. (1989) *Entre dire et faire: penser la technique*, *op. cit.*, p. 21.

Ainsi, depuis longtemps, nous savons que la technique est à mettre en relation avec ce qui dépasse la rationalité. Pour compliquer un peu plus ce que nous venons de dire, la technique, «comme mode de traitement de notre être au monde», celle-là même qui peut se voir affubler d'une auréole de contrôle, puisqu'elle est, aussi, ce qui «rassure et défend contre l'imprévu», se trouve au cœur même de l'organisation sociale, du moins aux yeux de Platon.¹

5.3 Platon : la technique est bonne et mauvaise pour l'organisation sociale

Dans la formation de l'humanité occidentale qui est la nôtre, notent Gerner et Boulanger, la Grèce a non seulement une valeur singulière, mais, sur le plan technique, «les Grecs ont inventé la géométrie et la monnaie : on se doute de ce qui s'ensuit : ce que nous appelons la raison vient de là.»² De la technique donc, à la géométrie et à la monnaie, aux marchands et à la raison, pourquoi ne pas y voir, du coup, une matrice utile à la compréhension de la genèse de l'épreuve comptable occidentale ?

Le problème d'une raison grecque, estimée suffisante à elle-même après quantité d'exercices autour d'une production à compter, d'une évaluation monétaire ou d'une notification numérique d'un échange économique, ne disparaît pas dans les préfigurations de la géométrie qui s'annoncent, à nos yeux, comme des expérimentations comptables très anciennes.³ Au contraire: ce problème de la raison ne fait que gagner en complexité avec la déperdition de ses origines techniques et comptables dans l'ordre des discours. Comme nous le verrons beaucoup plus loin, apparaîtra plus clairement comment l'expérimentation de la preuve comptable, fiscale, ou monétaire, pour rendre viable l'*oïkos*, a à voir avec ce quadrant de la technique, celui de la monnaie, de la raison, du commerce et du contrôle comptable. Platon nous aidera à cheminer vers une telle analyse.

Selon Goffi, Platon a bel et bien jeté les bases d'une philosophie de la technique, bases qui ont inspiré, largement, notre tradition contemporaine sur la chose et cela autour de trois axes : une évaluation sociale de la technique, une anthropologie de la technique et une ontologie de la technique.⁴ Cette thèse célèbre de Platon semble bien fondée et acquise dans le monde des idées : la technicité (ou son équivalent grec), avec son caractère global ou insignifiant aux yeux de l'homme grec, n'en reste pas moins significatif sur le plan de l'organisation de la Cité pour Platon, car «architecture et urbanisme, construction de navires, engins de guerre, décors et machineries théâtrales, s'appuient sur une *technè* qui a forme de théorie plus ou moins systématique» et qui doit être au service du bien, du bien commun.⁵

¹ Ducassé, P. (1958) *Les techniques et le philosophe*, op.cit., p. 57.

² Gernet, L. et A. Boulanger (1970) *Le génie grec dans la religion*, Paris, Albin Michel, p. 9.

³ Hérodote relate dans ses *Histoires* ce phénomène historique important pour nous : «Ce roi [Sésostriis d'Égypte] partagea le sol entre tous les Égyptiens, attribuant à chacun un lot égal aux autres, carré, et c'est d'après cette répartition qu'il établit ses revenus, prescrivant qu'on payât une redevance annuelle. S'il arrivait que le fleuve [le Nil] enlevât à quelqu'un une partie de son lot [...], lui, envoyait des gens pour mesurer de combien le terrain était amoindri afin qu'il fût fait [...] une diminution dans le paiement de la redevance. C'est ce qui donna lieu, à mon avis, à l'invention de la géométrie, que les Grecs rapportèrent dans leur pays.» Hérodote (1850) *Histoire*, Tome deuxième, Paris, Charpentier Libraire-Éditeur, section 109.

⁴ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, Paris, PUF, p. 32.

⁵ Vernant, J.- P. (1957) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», op. cit., p. 208.

5.3.1 La technique doit relever du bien commun

Dans le premier cas, l'évaluation sociale de la technique, une partie de la pensée platonicienne sur cette question est «basée sur la méfiance envers ceux qui agissent ou, au contraire, sur la confiance envers l'action et ses potentialités.»¹ Cette représentation apparaît contradictoire, il faut en convenir. C'est pourtant d'un seul et même geste que s'établit, aux yeux de Platon, une pensée de la technique comme, d'une part, ce qui est pouvoir de maîtrise de l'action et ses possibilités et, d'autre part, ce qui est opposition entre la subjectivité de l'homme et une objectivité constituée par un «fait technique» qui ne cesse de s'opposer à la «liberté» du Sujet. Autrement dit, la technique possède une utilité envers le bien commun, mais constitue en même temps une entrave à l'épanouissement de l'homme.

Il faut entrer dans le savoir artisanal. À l'origine, relate Joly, à l'époque de Platon, le mot "connaître" «signifie savoir se placer par rapport à l'objet et à l'outil, savoir s'y prendre, s'y connaître; de même l'"art" fut d'abord l'art de la construction, concernant spécialement les ouvrages en bois, charpentes et vaisseaux.»² D'abord Platon n'est pas tendre à l'égard de la technique et des techniciens. La technique est souvent associée, chez lui, au «travail». Or, le travail n'est pas une valeur prisee par les intellectuels grecs.³ C'est le contraire qui est vrai. Platon méprise, à plus d'une occasion, dans ses écrits, ce *Banausos*.⁴ De fait, ce «mépris» du travail manuel apparaît le plus significativement dans son texte sur les *Lois*. Les techniciens et les ingénieurs sont décrits sans éloge et classés dans le bas de l'échelle sociale. Selon lui, l'artisan qui fabrique un objet de bois n'invente rien du tout : «il inscrit seulement dans un substrat, l'essence invariable du meuble qu'il construit. [...] Le platonisme illustre par avance la formule "la forme suit la fonction"».⁵ Le menuisier, le cordonnier, le tisserand, le forgeron et les autres ouvriers ne sont pas aisément acceptés socialement dans la Cité, «tant du fait de leur attachement à la seule matière qu'ils manipulent, que de leur asservissement à des desseins pratico-utilitaires programmés.»⁶ Miquel et Ménard discernent que, ce n'est pas la technique, en tant que telle, que Platon dénonce lorsqu'il présente le rôle de ces artisans, mais :

« [...] les conséquences néfastes que la technique peut selon lui avoir sur la Cité. Si **on la laisse se développer sans frein, prévient-il, elle suscite un « vorace appétit d'or et d'argent » qui détruit le lien social et donne le pouvoir à la seule classe des techniciens et marchands** – que tout le monde voudra sans doute se mettre à imiter... : « Tout homme [sera] prêt, alors, à employer indifféremment les procédés les plus beaux et les plus honteux, s'ils doivent rendre riche » [Lois VIII, 831 et IX, 918 sq.]»⁷

¹ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 52.

² Joly, H. (1994) *Le renversement platonicien, logos, épistémè, polis, op. cit.*, p. 225.

³ Ce préjugé n'est pas partagé par l'ensemble de la population. Le sens du travail de cette période possède tout de même une connotation plus positive.

⁴ Goffi relève que le terme «Banausos», utilisé comme substantif, signifie «artisans» alors que son emploi, comme adjectif, veut dire «méprisable» (p.33). Enfin, Goffi renvoie le lecteur aux textes suivants sur cette attitude malicieuse de Platon à l'égard de la technique : *Phèdre*, 248d, e ; *République*, VI, 495a ; VII, 522b ; IX, 590 ; *Théétète*, 175c, d ; *Lois* V, 743d ; VII, 806d ; VIII, 846c.

⁵ Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès, op. cit.*, p. 23.

⁶ *Ibid.*

⁷ Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, Montréal, Boréal, p. 95. Nous soulignons.

La technique peut pervertir les rapports entre individus. Sa diffusion au sein d'un collectif risque de susciter le désir des hommes d'en prendre possession parce qu'elle octroie un pouvoir d'emprise sur l'action à celui qui la détient ou en fait usage. La technique artisanale va donc au-delà des «arts utiles à la vie», des techniques qui permettent de vivre entre nous, en société.¹ De fait, ces techniques forment le génie créateur issu du vol du feu par Prométhée aux mains d'Héphaïstos et d'Athéna, le feu vu comme le seul moyen d'acquérir la technique et de l'utiliser. Chaque homme a donc reçu potentiellement sa part du lot divin. Par contre, les hommes n'avaient pas reçu l'art politique, qui est ici la «technique législatrice» qui était sous le contrôle de Zeus.² Avant que celle-ci soit distribuée par Hermès, sur l'ordre de Zeus, qui craignait pour la disparition totale de l'espèce humaine, en plus du sentiment de l'honneur, la justice et l'ordre social sont menacés par les imitateurs. Face au bien commun, bien différent est le désir du monde que suscite la *technique qui construit pour soi* dans la mesure où elle se compose d'un ensemble d'objets visibles ou manipulables destinés à non seulement transformer le monde sans l'accord du plus grand nombre, mais à le ramener au Moi: pour jouir du monde il faut le moduler et l'adapter à la structure du Moi humain. Grâce à elle, un individu peut gagner en pouvoir, en tirer de l'argent pour son seul bénéfice. Aussi est-il humainement tentant de s'approprier une technique sur la base d'une simple imitation de ce qu'elle fait ou peut reproduire, ou encore de ce qu'elle donne à voir et à imaginer comme manière de faire autrement une action. Le mimétisme est au cœur de ce projet individuel d'acquérir ou de prendre, à l'Autre, à Autrui, les formes de la technique, que ce soit celles propres à un travail manuel, celles des savoirs d'un ingénieur, celles constatées au sein des activités d'un marchand, etc. La finalité visée par l'imitateur reste ce désir puissant d'en maîtriser l'usage pour la faire fructifier pour son compte. Une technique aiguisé donc, pour Platon, l'appétence de son possesseur ou pire, celle de celui qui n'en possède pas et qui pourrait être prêt à tout pour se l'approprier. Enfin, l'ultime justification de Platon de vouloir en limiter la diffusion sera dévoilée plus tard dans ses écrits. En effet, nous dit Dagognet, «Platon redoute que celui qui aura dépassé les limites des opérations dans lesquelles il est enfermé ne veuille poursuivre sur ce chemin et trancher des questions sociopolitiques qu'il ne pourrait que fausser. Pour ce rôle, il faut l'entrée dans l'intérêt général et donc une solide éducation. L'artisan en est écarté.»³ Ce dernier ne doit pas se mêler des affaires du droit et de la justice et il ne sera savant de son action que dans le cadre de sa profession, et pour autant qu'il s'en tienne «à son seul artisanat.»⁴

En soi, à ses yeux, la technique est aussi un trésor parce que d'intérêt public, mais un trésor néfaste lorsque puisée dans l'ordre marchand, ou du moins lorsqu'elle est déployée dans cette sphère : elle ne sert alors que les intérêts de quelques-uns. Platon se fait porte-parole d'autres personnes de son temps qui croient important de restreindre l'expansion de la technique au sein des activités communautaires. Curieusement, autant peut-elle offrir une forme de contrôle sur l'action pour le bien-être d'un individu, autant des individus attirés par son pouvoir transformateur cherchent à en prendre le contrôle : c'est

¹ Platon, (1950) «Protagoras», *Œuvres complètes*, tome 1, #321d, p. 89.

² Pradeau, J.F. (1997) *Platon et la cité*, Paris, PUF, p. 103.

³ Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, op. cit., p. 23.

⁴ Joly, H. (1994) *Le renversement platonicien, logos, épistémè, polis*, op. cit., p. 227.

pourquoi Platon souhaite que la collectivité s'assure d'en contrôler l'expansion.¹ Ce n'est donc pas en raison d'un mépris simpliste envers la technique que Platon tient ce type de protestation, mais «**par peur que cette activité ne devienne une valeur « en soi »** qui risquerait alors de miner les valeurs, morales et politiques, sur lesquelles il fonde la Cité.»²

Platon ne veut pas de la technique comme valeur fondatrice du développement social et politique. Pourtant, telle est la force de la vie sociale, les ingénieurs, les artisans et particulièrement les marchands s'assignent pour tâche de montrer aux autres sa pertinence si ce n'est pas l'utilité sociale qu'elle leur procure. Du moins vient un temps où ils s'assigneront aussi pour tâche de la *faire croire* utile et indispensable en la mettant en pratique, en la mettant *en forme* de manière à répondre au *bien de tous*. Mais ce qui crée l'inquiétude véritable c'est sa mise en scène répétée dans l'activité humaine. C'est la montée de sa présence, de son importance dans l'activité humaine. Elle conduit l'homme à développer une routine du geste humain, puis cette routinisation peut atteindre la pensée. La technique risque alors, à la longue, de changer elle-même de *forme* : d'action utile elle s'élèverait au rang de la pensée, au rang de valeur. Mélangeant métaphore et ironie sur cet état de la question, Platon réagit, par et dans ses écrits, en souhaitant limiter «l'essor des techniques, en empêchant celles-ci de se développer comme activité autonome, sans référence et sans contrôle axiologique.»³ Si l'axiologie est la science ou la théorie qui pose la problématique des valeurs, il conviendrait de dépouiller cette piste platonicienne de la peur d'une perte de contrôle de la technique en relation étroite avec la vision métaphysique ou morale du technicien d'une part, et avec l'ordre des valeurs défendues par un collectif d'autre part. Du coup, nous serions contraints à problématiser avantageusement ce rapport trouble du contrôle axiologique de la technique : comment pourrions-nous tirer des leçons plus éclairantes en discutant sur la relation axiologie et technologie ? Quelles valeurs servent le mieux le contrôle de la technique ? Au-delà de cet idéalisme, quelles valeurs naturelles contrôlent quelle technique ? Devrions-nous y voir un problème de résonance entre deux valeurs, deux principes, entre le contrôle et la technique ?

Paradoxalement donc, d'après Platon, tous les domaines de l'activité humaine font l'objet de techniques appropriées : «il serait inconcevable que la conduite humaine en général, et notamment la direction des affaires publiques, soient livrées à la routine, l'aventure, à l'incompétence», fait remarquer Moreau dans sa synthèse sur Platon, car «il doit y avoir un art politique, une science de la vie humaine, dans laquelle consiste la vertu de l'homme et du citoyen; et chaque vertu particulière, le courage, la justice doivent avoir le caractère technique d'une compétence.»⁴ La technique est à mettre dans l'ordre de la

¹ Sans vouloir provoquer les choses en notre faveur par des effets de style, indubitablement la question de l'évaluation sociale de la technique chez Platon est aussi celle du degré de maîtrise de celle-ci réparti selon un principe d'organisation qui se pose selon ces trois niveaux de contrôle : la technique comme contrôle de l'action, le contrôle de la technique par un petit collectif et un contrôle de sa diffusion par la collectivité. Encore, le platonisme savait illustrer par avance des questions qui peuvent être les nôtres. Bref, il resterait à réfléchir davantage sur ces thèses platoniciennes pour déterminer comment un principe d'organisation arrive à codifier et à centraliser les attributs de l'un ou de l'autre de ces rapports technique/contrôle. Voir à ce sujet le Protagoras, particulièrement la section traitant des jugements de la conscience collective au sujet du savoir (#352a et ss.)

² Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, op. cit., p. 95. Nous soulignons.

³ *Ibid.*, p. 95-96.

⁴ Moreau, J. (1992) «Platon», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, Tome XVIII, 467.

méfiance aux yeux d'un collectif, car elle ne sert pas toujours le bien commun : essentiellement, aux yeux de Platon, parce qu'elle est une «puissance ambiguë, capables d'effets contraires.»¹ Si le Bien est perçu comme l'objet suprême de la volonté d'un groupe, «il n'est pas assimilable aux objets de la technique», qui ne sont pas des fins, des fins morales pour le salut du plus grand nombre, mais des moyens, des moyens vis-à-vis d'une fin absolue qui est celle du bien vivre, être heureux; aussi la «connaissance d'un tel objet occupe le sommet de la hiérarchie des techniques, elle est l'art souverain ou le point de chute de toute la sagesse, l'art donc qui commande à tous les autres, qui leur assigne leurs objectifs respectifs, mais», soutient Platon, «qui ne peut définir le sien que par la rationalité universelle de l'action, sans référence à aucun domaine particulier d'utilisation, ce qui lui ôterait son caractère absolu.»² Il y a donc un art de vivre, une manière de bien se conduire, un régime du vivre en société «dont la politique constitue l'expression la plus complète, se distingue ainsi de tous les autres arts»; ainsi, parmi eux, l'art suprême ou la technicité souveraine «se propose d'établir un ordre rationnel s'étendant à l'ensemble des activités humaines dans la cité.»³ Ici, à ce niveau, nous devons voir un lien entre compétence technique et justice : la justice est la science du bien. La politique, la raison et la compétence technique doivent viser la justice.

À l'époque de Platon, «l'injustice se voit mieux comme désordre social que comme désordre moral.»⁴ Dans la *République*, le philosophe défend la justice autour du principe que chacun fasse bien son travail, que chacun accomplisse sa tâche dans la cité. L'injustice prend sa signification dans la confusion et la perversion des tâches, d'autant qu'au sein de la cité :

«[...] l'attrait du plaisir, du bien apparent, préféré par ignorance au bien véritable, entraîne le développement d'industries de luxe qui flattent les désirs déréglés et qui sont plus lucratives que le service des vrais besoins, des désirs naturels. La gastronomie fait recette, tandis qu'on se détourne du médecin qui impose un régime salutaire. De **ce divorce entre le service et le profit résulte la corruption de toutes les techniques**, la dégradation des métiers, le désordre des mœurs et de l'économie. Un tel désordre ne peut être évité que si les activités économiques sont sous le contrôle des mœurs, si la sauvegarde des mœurs est confiée à une classe de citoyens étrangère aux activités économiques, au service des besoins particuliers, et vouée au bien commun, à la défense de l'État contre les agressions extérieures et le désordre intérieur.»⁵

Le Bien commun relève de la justice. L'un et l'autre dépendent d'une classe d'individus dont la compétence technique repose d'abord sur la renonciation au patrimoine, ils doivent finir par former une sorte d'«ordre de chevalerie» dans la cité et sont «un exemple de désintéressement et de courage»; ils doivent donc maîtriser une «opinion droite», parvenir à une «connaissance du Bien, et à qui revient la tâche de gouverner la cité»; enfin ils «forment la classe supérieure, celle des magistrats, des gardiens parfaits.»⁶ Le Gardien est un Contrôleur. Le Gardien est un *magister*. Il doit déployer son art, ses *technai* vers le Bien. Le Bien commun est le contour, la configuration d'un événement technique à venir. Le Bien

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.* Nous soulignons.

⁶ *Ibid.* À lire et à relire ces derniers passages, il devient étrange de constater que ces règles idéales d'une catégorie d'individus qui soient au service d'un État de droit et de justice semblent s'appliquer à la fonction sociale des vérificateurs d'aujourd'hui.

commun en ce sens appartient, il est lié, il doit devenir une ligne de la technique, son extension, sa multiplicité. Même s'il s'agit là d'un modèle idéal ou pédagogique, Platon voit dans le Bien l'ultime ordre social à créer, c'est ce que chaque *poiètai* ou magistrat devrait créer et recréer. Le Bien commun, fruit de valeurs, de vertus et de connaissances, c'est le pur événement, celui qui ne peut pas se confondre avec les états de choses, le luxe, le profit.

Platon croit à une limitation axiologique de la technique à partir d'une «limitation imposée par la Raison et par la réflexion morale».¹ Seules la Raison et la Morale peuvent contenir les avancées injustifiées de la Technique. La Technique sans la Raison est vide et la Technique sans la Morale est aveugle. En ce sens, même s'il ne l'affirme pas en ces termes précis, pour Platon, une éthique de l'action technicienne est requise ; encore faut-il qu'elle soit possible et admise au sein du politique voire être totalement dominée par les volontés des autorités de la Cité.

Inversement, dans un texte comme le *Gorgias* (503), Platon fait l'éloge de la technique parce qu'elle est le propre des peintres, des architectes et des constructeurs de vaisseaux : «chacun d'entre eux se propose un certain ordre quand il met à sa place chacune des choses qu'il a à placer, et il contraint l'une à être ce qui convient à l'autre, à s'ajuster à elle, jusqu'à ce que l'ensemble constitue une œuvre qui réalise un ordre et un arrangement.»² Platon la valorise dans l'optique de l'importance capitale qu'il accorde à l'ordre, à l'arrangement, à la proportion. Or, ces trois valeurs sont le propre de ces professionnels, de tous les hommes de la technique qui accomplissent des œuvres utiles à la vie de la Cité. La technique fait davantage corps avec l'ordre, l'arrangement et la juste proportion. Elle s'inscrit dans une production ordonnée, rangée ou justifiée par un milieu social qui l'accueille et l'autorise.

L'homme de bien est celui qui vise au meilleur, qui ne parlera point au hasard, mais en tenant des propos sur un objet précis : «C'est le cas, par ailleurs, de tous les professionnels : chacun, ayant les yeux fixés sur l'ouvrage qui est le sien, ne choisit pas au hasard, pour l'appliquer à l'ouvrage qui est le sien.»³ Ces professionnels ont le mérite d'octroyer un arrangement bien pensé à une entité, d'offrir un ordre de composition qui ne relève pas du hasard, mais de la raison, et de la morale ; c'est en cela qu'ils sont des hommes du bien. Ce fait est méritoire aux yeux de Platon, car c'est là un moyen où l'âme qui, seule, a de la valeur, se réalise : «Quant aux diverses façons dont l'âme est mise en ordre et réalise son arrangement, c'est ce qui s'appelle « légitime » ainsi que « loi », et en conséquence de quoi on parle d'hommes « qui respectent la légalité » et ont une conduite « rangée ». C'est ce qui constitue justice et tempérance.»⁴ Ainsi, c'est précisément l'activité technique des peintres, des architectes et des constructeurs qui relaie la justice et la tempérance. La conscience de ces experts qui font dans le beau, l'harmonie et le bien est légitimée par ces valeurs sociales, celles gravitant autour de l'idée de l'agencement, qui l'habite. Leurs productions seront d'autant plus valorisées si elles parviennent à traduire l'esprit de la justice, de la

Nous devons revenir sur cette piste et sur ce qu'elle implique.

¹ Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, op. cit., p. 96.

² Platon (1950) *Œuvres Complètes*, op. cit., Tome 1, p. 455-456.

³ *Ibid.*, p. 455.

⁴ *Ibid.*, p. 456-457.

tempérance, et ce tout en étant respectueuses du *bien d'autrui*. Si chaque technicien pouvait imiter un technicien juste qui arraisonne le Bien, alors la Cité produirait plus abondamment du Bien commun.

5.3.2 La technique est culture parce qu'elle *imite* l'homme

Dans le deuxième cas, son anthropologie de la technique, il faut aviser notre lecteur à l'effet que sa vision de la technique n'est pas traitée en référence directe avec une relation forte entre l'idée de l'homme et la notion de «technique», mais posée, çà et là, à partir des problèmes de la *justice* et ceux immanents des exercices dits de la *dialectique*. Cette anthropologie de la technique chez Platon est plus particulièrement «basée sur les notions de besoin et de dépendance ou, au contraire, de puissance et d'émancipation».¹ C'est encore une fois une position contradictoire, ou une manière argumentaire de poser la question de la technique. Au centre de celle-ci, on retrouvera cette fois, l'homme, puis l'homme dans sa relation à l'Autre et, enfin, l'homme face au devenir, le sien et/ou celui du collectif. Mais d'abord, retenons ce point de vue connu chez Platon : la technique ne peut qu'imiter quelque chose d'existant, elle ne peut pas créer. Au mieux, la technique imite. Dans le *Cratyle*, Platon fait dire à Socrate que le nom est une imitation de l'objet, les peintures des imitations d'objets : «Voici, dès lors, en premier, ce que je te prie de considérer : l'image de l'homme, se peut-il qu'on en fasse l'attribution à l'homme, à la femme celle de la femme, et ainsi de suite ?»² Ainsi, «Socrate n'a aucun mal à faire admettre à Cratyle que la *vérité* vaut mieux que l'image. Cette volonté du vrai se traduit immédiatement par l'exigence de *non-contradiction*».³ Du coup, sur cet aspect, il «va donc s'agir de s'exercer à cette dialectique qui soumet la persuasion à la démonstration et le vraisemblable au vrai, recherchant en toutes choses la mesure et le lien.»⁴ De l'opinion vraie à la technique qui imite et qui fait dans le vraisemblable, l'enjeu demeure celui de déterminer si la question de l'homme se réduit à l'apparaître. La technique fabrique-t-elle de l'apparence ?

La prémisse de base de cette conception réside dans cette affirmation du livre II de la *République* qui fait référence au fait que toute organisation sociale, telle la Cité, doit son origine aux besoins exprimés d'un groupe : «il y a, selon moi, naissance de la société du fait que chacun de nous, loin de se suffire à lui-même, a au contraire besoin d'un grand nombre de gens. [...] une telle multiplicité de besoins amenant à s'assembler sur un même lieu [...] c'est pour cette façon d'habiter ensemble que nous avons institué le nom de société politique».⁵ Cette définition de l'homme, vu comme un *être de besoin*, «va entraîner : la nécessité du travail, l'apparition des techniques et aussi la division du travail. [...] Platon est ici parfaitement conscient de la liaison entre technique et organisation politique.»⁶ Ainsi, la vie de la cité – voire de l'organisation – ne peut être pensable sans le «travail organisé des artisans.»⁷ L'association entre individus exige un appareillage politique qui, lui, pour bien fonctionner, en retour, a besoin du travail et de

¹ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 52.

² Platon (1950) *Œuvres Complètes*, Tome 1, *op. cit.*, #430b, p. 675.

³ Châtelet, F. (1965) *Platon*, Paris, Gallimard, p. 89.

⁴ Chaix-Ruy, J. (1966) *La pensée de Platon*, Paris, Bordas, p. 204.

⁵ Platon (1950) *Œuvres Complètes, op. cit.*, #369c, p. 914.

⁶ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 33.

⁷ *Ibid.*

l'interaction commune entre ces hommes de la technique. Ces interactions entre eux tissent une stabilité des besoins de chacun par le travail de tous. Ainsi, tous ces métiers servent la cause commune la plus décisive et qui a pour nom le politique : c'est ce qui préside au destin de l'organisation sociale. De nouveau, la capture politique des techniciens au nom des intérêts de tous obligera Platon à se prononcer ou à considérer la culture matérielle qui met en scène les besoins de chacun et du travail pour tous.

Platon (particulièrement dans le *Hippias Mineur*, et dans le premier livre de *La République*) oppose donc, dans un premier temps, les techniques, multiples, face à l'unité d'un savoir qui les regrouperait, soit celle propre à une science, c'est-à-dire finalement d'en référer plutôt à une morale comme instance fédératrice, mais cette morale sera vue par lui comme la science unique des fins, d'une morale qui orienterait l'usage des moyens, et, par conséquent, octroierait du sens aux moyens techniques.¹ Dans ce cas, le moyen technique mobilisé dans le travail est ce qui se dit *juste*, c'est-à-dire de ce qui relève de l'esprit de la justice. Cet esprit de justice traduit donc finalement la morale propre à un groupe. Il faut savoir que la justice platonicienne implique aussi le politique qui, lui, a pour fonction de protéger cette morale et d'en aménager les lieux d'expression. La justice n'est ni une puissance neutre ou ambivalente, encore moins une technique de la parole relative à une fin extrinsèque : elle est ce qui constitue un *bien absolu* pour tous et ce à partir de quoi il convient d'estimer la modalité d'un moyen. Donc, ici, d'une technique.

Le fondement de l'accord au déploiement d'une technique et de la nécessité du travail qui lui est liée repose sur un modèle de justice. Ainsi, en quelque sorte, le jugement technique devrait subir l'épreuve de la justice commune de la Cité : «Dès lors, la production ne doit pas satisfaire uniquement ses propres besoins intérieurs, mais, en nature et en quantité, ceux des gens à qui manquerait la possibilité de satisfaire les leurs.»² Il revient à l'artisan de s'attacher à suivre les exigences de la communauté lors de l'exécution de ses tâches. Seule la commune consent à le recevoir et à lui renvoyer une image de pourvoyeur de besoins collectifs, image de lui en relation au groupe qui lui donnera un autre rapport de valeur à l'outil :

«Alors qu'il n'y a pas d'outil, en aucun métier, pas davantage en aucune sorte de lutte, qu'il suffise d'avoir pris en main pour devoir aussitôt se qualifier, et pas davantage d'outils qui doivent avoir d'utilité pour l'homme qui n'aura ni acquis la connaissance spéciale de ce qu'il est, ni consacré à le manier un temps d'exercice suffisant ! – Inestimable en effet serait alors, la valeur de l'outil !»¹

La connaissance de soi est requise chez l'artisan pour qu'il puisse entreprendre une manipulation *juste* de son outil. Elle est nécessaire afin qu'il puisse trouver le but de ce qu'il fait et de ce qu'il est. Ce but où convergeraient les besoins sociaux identifiés par la communauté. Autrement dit, il faut saisir ici cette vision très normative de Platon à l'effet que c'est la communauté qui doit *ordonner* l'orientation finalisée du geste technique. Inversement, le possesseur d'une technique doit connaître son travail par l'entremise d'une connaissance de soi et par une connaissance des lois et de la justice propres à son groupe

¹ Éditeurs (1993) «Moyen : philosophie», *Thesaurus*, Encyclopaedia Universalis, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 2369.

² Platon (1950) *Œuvres Complètes*, op. cit., #371a, p. 917.

d'appartenance. C'est dans ce contexte que la valeur de l'usage de l'outil doit être appréciée. Ainsi, l'artisan détermine et est déterminé par une société politique et par son esprit de justice. Une culture de la technique relève d'une culture politique et morale. Une culture de la technique est une représentation de l'organisation politique et morale.

Cette triade artisan/connaissance de soi/groupe communautaire articule, dans les grandes lignes, une première perspective de cette anthropologie de la technique chez Platon. Maintenant, examinons de plus près l'autre perspective qui présente la technique comme partie prenante à la création d'une culture matérielle qui se superposerait à une culture de la subjectivation.

Dans le *Sophiste*, Platon présente et différencie des techniques. Il y a d'abord celles dites des «arts de production», c'est-à-dire celles qui «font venir à l'existence des choses qui n'existaient pas auparavant», puis celles propres aux «arts d'acquisition» soit des techniques vues comme des moyens par où l'on «s'approprie par la parole et par l'action des choses déjà existantes et déjà faites».² Goffi croit qu'il y a lieu de voir ici une classification des techniques selon les *opérations* qu'elles permettent. Il semble bien qu'elles soient de deux types : les opérations de création et les opérations d'appropriation.

De la création à l'appropriation des *choses*, la technique réalise ses possibilités humaines au moyen de l'imitation. Dans un cas comme dans l'autre, Platon attribue à la technique une fonction mimétique. Les objets fabriqués, les fruits de la technique sont des reflets, des simulacres, des malversations d'une Idée principielle : ils sont des représentations qui n'appartiennent pas à la vérité et à l'efficacité sociale de la Cité. Les instruments, les outils techniques eux-mêmes sont des images de la Nature, et, en ce sens, ajoute Platon : «il en va de même pour les autres instruments. Une fois découvert l'instrument naturellement adapté à chaque ouvrage, il faut le traduire dans la matière dont on fait l'instrument fabriqué, non pas tel qu'on le veut, mais tel qu'il est par nature. Ainsi, il faut savoir transposer dans le fer la percette qui semble naturellement adaptée à chaque ouvrage.»³

Les *arts de production* reproduisent des états existants – d'ordre naturel - sous des formes *artificielles*, c'est-à-dire sous des genres socialement constitués. La Nature offre le modèle référentiel. Les *arts d'acquisition* sont des moyens de captation, chez les autres, de ce qu'ils possèdent de séduisant. Le désir pour un objet attrayant entraîne le déploiement de ces arts d'acquisition. Reproduire et acquérir représentent chacune une activité complexe dont le principe structurant reste le même : une conduite mimétique pour se saisir d'une chose existante.

Or, comme l'imitation désirante est un attribut de la définition même de l'homme, pour répondre à cette pulsion, ce dernier doit se doter d'un moyen pour répondre à cette envie d'imiter ce que la Nature a à offrir. Seulement voilà, face à ce que lui montre la Nature, l'individu constate ses manques. Il cherche à combler les écarts, à développer les mêmes forces naturelles, à élaborer des moyens pour suivre la mouvance des rythmes de la vie qui l'entoure. L'imitation se traduit donc dans la technique et par la

¹ *Ibid.*, #374d, p. 922.

² Extraits du texte du *Sophiste* de Platon, cités par Goffi, *ibid.*, p. 33-34.

³ Brisson, L. [sous la dir.] (2008) «Cratyle», *Platon. Œuvres complètes, op. cit.*, 389c, p. 203.

technique. C'est par le discours qu'il y a également imitation par la technique. Car le nom de chaque chose imite la nature, et chaque nom «est une sorte d'instrument qui permet, en démêlant la réalité, de nous instruire».¹ La technique est dans le discours qui se superpose à l'ordre naturel, à moins d'utiliser le pouvoir du discours pour trahir le reflet de la Nature et l'œuvrer, la techniciser autrement en vue de répondre à d'autres desseins que celui d'être fidèle à la Nature. En effet, considérons ce commentaire significatif, pour nous, de Platon :

«Il semble bien que le nom Hermès se rapporte au discours et que le fait d'être interprété (*herméneús*), autrement dit, messenger, voleur, baratineur et habile marchand, que toute cette activité relève du pouvoir du discours. Comme nous le disions plus haut, parler (*eírein*), c'est faire usage du discours et le mot Homère emploie souvent : *emésato*, veut dire machiner. À partir de ces deux mots, le législateur nous prescrit, pour ainsi dire, de voir dans ce dieu celui qui a machiné (*mésámenon*) le dire et le discours [et rappelons que « dire » c'est « parler » (*eírein*)] : « Hommes, celui qui a machiné (*emésato*) la parole (*eírein*), nous devrions l'appeler *Eiré-mès* »; et nous, à présent, en croyant enjoliver le nom, nous l'appelons *Hermès*. [En tout cas, *Iris* a vraisemblablement été appelée ainsi à partir d'*eírein* (« dire »), parce qu'elle est messagère.]]²

Hermès, fils de Zeus et de Maia, le plus jeune des Pléiades [les sept sœurs ou les filles de Titan/Atlas] est devenu une divinité du panthéon grec qui a à voir avec le monde de la technique, du discours et des marchands. De fait, il sera vu d'abord comme le dieu de la ruse, du vol, estimé la meilleure *technè* «pour parvenir à acquérir sa part de *timè*, c'est-à-dire son lot de biens et de reconnaissance». Hermès veut des objets fabriqués, de la richesse, des possessions. Hermès, qui n'est pas encore un dieu³, veut se que Apollon, son grand frère, possède en biens et en richesse : il veut l'imiter. En créant la lyre pour lui offrir et le distraire, par ruse, mais surtout, par une lutte de *kratos*, de puissance, le pouvoir, il cherche l'assentiment des autres, celui des dieux; il veut qu'on le qualifie ainsi et, pour ce faire, il est prêt à utiliser la *métis*, de l'intelligence rusée. Avec la *métis*, il passera son temps à opérer quantité de renversements, de changement de positions, d'opinions entre les hommes et les dieux : il effectuera des passages des uns aux autres, des transactions, des échanges; sa conduite restera marquée par la mobilité, l'ambiguïté; il sera alors médiateur, passeur de ceci ou de cela entre les hommes et les dieux; il sera donc le messenger des dieux et en même temps le guide des hommes dans les déplacements hasardeux, sur les chemins de l'incertain. De sa position d'intercesseur, de sa manie à peser le pour et le contre entre le haut et le bas (monde des dieux et monde des hommes) sans rien révéler de sa préférence, on dira de lui qu'il est l'inventeur des poids et mesures, l'inventeur de la fraude et du vol; enfin de cela, il sera l'inventeur d'une nouvelle classe de commerçants dotés de ruses, de perfidies, sujets à s'approprier le bien d'autrui par des *technai* indignes.

Ouvrons une parenthèse. Elle sera importante pour éclairer immédiatement notre propos. Sur cette voie, l'œuvre de René Girard - et son anthropologie - au sein de laquelle il développe depuis longtemps déjà une conception mimétique qui remet, entre autres, au-devant de la scène, un modèle de

¹ *Ibid.*, 388b, c, p. 201.

² *Ibid.*

³ Selon le courant mythologique retenu, Hermès était, à l'origine, un homme qui désira devenir un dieu.

morale/technique ou de justice/technique puisque, dit-il, l'imitation par l'appropriation de ce que Autrui possède entraîne, forcément, chez les protagonistes, des manifestations d'intérêts, certes, mais surtout des conflits de toute dimension dont l'enjeu décisif, soutient-il, est parfaitement résumé par la fameuse parole d'Anaximandre : «D'où toutes les choses ont leur naissance, vers là aussi elles doivent sombrer, selon la **nécessité**, car elles doivent expier et être jugées pour leur injustice, selon l'ordre du temps.»¹ À l'origine des choses, il y a la nécessité. Le bien et le mal n'ont rien à voir dans la genèse d'une technique ou d'un objet technique. C'est de la chose jusqu'à la nécessité, une fois réalité, ou démontrée, que l'une et l'autre seront jugées. Autrement dit, le nouveau, l'inédit, l'artifice ou le *jamaïs vu*, qui découle d'une nécessité utile, culturelle ou simplement et purement anthropologique, attire les convoitises. Dès lors, il y a lutte entre celui qui possède le neuf et l'autre qui le désire plus que tout. Celui qui crée le neuf crée donc aussi le risque de sa perte. Parce qu'il entraîne une injustice chez celui qui ne le possède pas. Cette forme d'injustice nourrit des velléités de toute nature. La technique suscite aussi, il faut bien le dire, la controverse : elle invente non seulement le bien nécessaire, mais devient aussi instrument de la *métis*, loge au cœur de la médiation, de la relation de pouvoir, de la domination de l'autre, etc.

Dans le *Politique*, il conviendrait d'y repérer une classification des techniques selon leur finalité. De fait, Platon s'attarde à exposer deux finalités les concernant. En effet, dans ce dernier texte, Platon juge approprié de réfléchir sur celles qui «permettent de faire quelque chose» et de les différencier de celles qui permettent «de nous préserver de souffrir.»² Mais les unes peuvent être liées aux autres. Des techniques rendent donc service aux hommes pour les aider à mieux vivre. D'autres contribuent à diminuer leurs difficultés dans les activités qu'ils doivent assumer. Dans cet effort de distinction de la fin des moyens, Platon cite, entre autres, l'exemple très éclairant des tisserands : «En plus de ces arts, ceux encore qui sont les ouvriers des outils au moyen desquels s'opère l'œuvre du tissu, il faut penser qu'ils se donneront l'air, au moins à titre d'auxiliaires, d'être les causes du tissu tout entier.»³ Le fabricant des outils du tisserand est-il la fin ou le moyen qui produit le tissu ? L'aide du fabricant au tisserand est-elle ce qui lui rend service ou ce qui lui préserve comme souffrance ? Le tisserand rend-il service à la collectivité par sa production de tissu ou l'empêche-t-elle de souffrir du froid ? Il y des techniques qui conditionnent d'autres techniques. Un fabricant vient en aide à un autre fabricant. Il y a une forme de solidarité entre les fabricants. Y a-t-il une forme de solidarité entre les techniques ? Entre les techniques désignées comme moyens et les autres désignées comme finalités ? De fait, la technique ne peut se concevoir «en dehors d'une dialectique, qui englobe à la fois l'opérateur et les substances».⁴ Platon associe la finalité des techniques à la notion de «cause» et son rapport à l'homme, à l'ouvrier, à l'artiste :

«Que tous les arts qui ne sont pas ouvriers de la chose elle-même, mais qui aménagent des outils pour ceux qui en sont les ouvriers, outils sans la production et la présence desquels jamais l'œuvre prescrite à chacun de ces arts ne se réaliserait, ces arts sont causes adjuvantes, tandis que ceux qui

¹ Girard, R. (2001) *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 35. Nous soulignons.

² Extraits du texte du *Sophiste* de Platon, cités par Goffi, *ibid.*, p., p. 34.

³ Platon (1950) *Œuvres complètes*, Tome II, *op. cit.*, #281c, p. 378.

⁴ Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, *op. cit.*, p. 25.

réalisent la chose elle-même en sont la vraie cause.[...] Dès lors, dans le domaine de l'art causal [...] il est tout à fait naturel d'embrasser sous le nom d'art [...] qui en est dans ce cas qu'une partie, la totalité de ces arts.»¹

La technique utile appartient à un *art causal* qu'il faut valoriser. Et si la causalité technicienne consiste à re-présenter, c'est-à-dire à présenter à nouveau des images du monde, et ici les images de l'homme; les transporter et les reproduire veut dire, tôt ou tard, le faire dans l'ordre de l'intimité de l'homme, de l'ouvrier, du tisserand. En d'autres termes, les techniques qui ne sont pas impliquées directement dans la réalisation d'une production, mais qui participent à la constitution d'un *milieu* favorable de la réalisation d'un objet sont des causes auxiliaires destinées à renforcer ou à compléter la principale cause : le sujet-technicien. Toutes ces techniques ne compteraient alors que pour un fragment de la technique causale par excellence, soit de ce qui traduit l'apport irréductible du Sujet à l'objet fabriqué. Ainsi, poser la question de la technique c'est aussi formuler la problématique de l'être.

5.3.3 La technique est univocité de l'Être et du devenir

Dans le troisième cas, l'ontologie de la technique, celle-ci pose la question de *ce qui est*, soit une perspective similaire à celle d'Homère. La technique se présente ici comme une modalité multiplicatrice de relations entre un sujet et un objet. Elle est ce qui est à mettre en existence par la médiation d'une relation commune, par l'assemblage de leurs attributs, par une union entre la matière et la main. Les propriétés de la matière et les propriétés de l'être fusionnent pour constituer un dualisme actif et qui sera manifeste à travers l'activité technique de conception. Entre une idéalité visée – ou encore pour parler comme Bachelard au sujet de cette idée platonicienne, nous dirons avec lui une *rêverie de la volonté* - et les dispositions des capacités humaines, la technique platonicienne ici est vue comme un moyen de réaliser cet idéal ou qualifie ce moyen de rassembler les éléments requis à la *mise en existence* de la chose souhaitée.² Platon avançait l'idée, dans *Le Banquet*, que les travaux qui dépendent d'une *tekhnê*, constituent des *poiësis* c'est-à-dire la *cause* qui fait passer une *chose* du non-être à l'être - et les techniciens ou professionnels d'une technique sont, en ce sens, des créateurs.³ En effet c'est par la vision préalable, par une projection des choses souhaitées et par l'esquisse des moyens techniques de conception/fabrication de *choses bonnes* que des agents *causent* leur avènement : «ce qui, pour quoi que ce soit, est cause de son passage de la non-existence à l'existence, est, dans tous les cas, une création : en sorte que toutes les opérations qui sont du domaine des arts sont des créations, et que sont créateurs tous les ouvriers de ces opérations.»¹ L'artisan, l'ouvrier ou l'artiste inventeur active la *poiësis*. Aussi est-il ce qui fait la différence. Il est donc l'être de la technique. Donc, il peut aussi devenir ce que la technique sera demain,

¹ Platon (1950) *Œuvres complètes*, Tome II, *op. cit.*, #282a, p. 379.

² Bachelard a fait, çà et là, écho aux écrits de Platon. Dagognet signale que c'est Bachelard, le premier, qui a fort bien vu que, «l'homme qui travaille n'est pas animé par une pragmatique de l'utilité ou de résultat, mais davantage par 'les rêveries de la volonté'». Autrement dit, c'est Bachelard qui a montré comment et pourquoi les puissances affectives d'un sujet s'exercent sur le déploiement d'une technique, ou de sa mise au point, ou de sa création. Voir à ce sujet Bachelard, G. (1948) *La Terre et les Rêveries de la volonté*, Paris, Corti. Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, *op. cit.*, p. 25.

³ Platon (1950) *Œuvres complètes*, Tome I, *op. cit.*, p. 739 et ss. Nous verrons les passages précis de ce texte dans l'extrait ci-dessous de Castoriadis.

ce que ses créations deviendront. Le sens premier à donner à cette ontologie de la technique est, par conséquent, «basée sur la différence, réelle ou non, entre ce qui se fait par nature et ce qui se fait par artifice».² Ce qui se fait, par artifice, est mu par l'anticipation de la chose qui n'existe pas pour servir immédiatement un besoin humain, mais est désirable pour le bien-être. Stiegler observe que, du Ménon à Phèdre, Platon cherche à établir ce qui est à partir des mythes de l'origine des choses et, en ce sens, il ne peut y avoir d'origine que là où il y a du devenir, la question de l'origine ne saurait se poser dans le monde de l'être pur».³ Parce qu'il y a toujours quelque chose qui est, même issu du monde des dieux, «quelque chose malgré tout soit, soit lui-même toujours le même, essentielle identité, il faut non pas franchir, mais endurer un seuil», un début, une forme de commencement ontologique.⁴ Et, dans ce dernier cas, c'est la question que Stiegler adresse à Platon: où «commence(nt), où fini(ssen)t l'homme - la technique?», démarche que Platon a posée comme «l'image d'un mystère à endurer *comme* mystère et au sein duquel il s'agit d'opérer une *distinction*», une démarche requise pour penser l'homme technique originaire «en tant que ce qu'il est en sa nature, *avant* toute détermination par son devenir.»⁵ Dans ce mouvement, il y a un Devenir-objet, la technique ou l'objet de la technique, qui appelle aussi un Devenir-sujet, l'homme de la technique, au nom de l'émancipation de ce dernier. Le Devenir c'est cette question centrale qui pose le non-être à ce qui doit être. Écoutons Castoriadis résumer cette perspective importante de l'implication de la technique dans le devenir de l'être, d'autant qu'Aristote développera une partie de ces thèses de Platon sur le sujet :

«C'est pourtant Platon qui donnera le premier la pleine détermination de la *poiësis* : «Cause qui, quelle que soit la chose considérée, fait passer celle-ci du non-être à l'être» (*Banquet*, 205 b), de sorte que «les travaux qui dépendent d'une *technè*, quelle qu'elle soit, sont des *poiësis* et leurs producteurs sont tous les poètes (créateurs)». Ce que Platon aura ainsi, une fois de plus, semé en passant sera repris et explicité par Aristote: **la *technè* est une *hexis*** (habitus, disposition permanente acquise) *poiètikè*, à savoir: créatrice, accompagnée de raison vraie (*méta logou alèthous*, *Éthique à Nicomaque*, VI, 4); **comme la *praxis*, elle vise «ce qui pourrait aussi être autrement», donc son champ est le possible** (*endéchoménon kai allôs échein*, ce qui accepte en lui-même d'être tout autant disposé autrement), **mais elle diffère de la *praxis* en ce que sa fin est un *ergon* (œuvre, résultat) existant indépendamment de l'activité qui l'a fait être et valant plus qu'elle** (*ibid.* I, 1). Elle a toujours souci de la genèse, considère comme faire advenir ce qui, en lui-même, pourrait aussi bien être que ne pas être «et dont le principe se trouve dans le créateur et non dans le créé», elle laisse donc hors de son champ tout ce qui «est ou advient par nécessité ou selon la nature, et par conséquent possède en lui-même son principe» (*ibid.*). Il y a donc un domaine où le faire humain est créateur: «La *technè* en général ou bien imite la *physis* ou bien effectue ce que la nature est dans l'impossibilité d'accomplir» (*Physique*, B, 8, 199 a 15-17).»⁶

Sous ce regard ontologique donc, la fin décisive de la technique reste l'*ergon*, c'est-à-dire le pourquoi de sa transformation en résultat, en œuvre. L'*ergon* prend son sens et tire son sens des projections de l'être à son égard. L'objet créé, et imaginé d'abord, puisé dans la non-existence, doit être

¹ *Ibid.*, p. 739.

² Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, op. cit., p. 52.

³ Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 111-112.

⁴ *Ibid.*, p. 112.

⁵ *Ibid.*

⁶ Castoriadis, C. (1992) «Technique», op. cit., p. 123-124. Nous soulignons.

appréhendé avec des relations à son sujet créateur. Dans cette conception de la technique, l'homme est mis en relation face à ses œuvres. Ce qui n'est pas peu dire, car un commentateur, comme Goffi voit, quant à lui, dans cet ordre d'idées, un effort de hiérarchisation de la technique dans une philosophie de l'être. Plus précisément, dans le livre X de la République (596a-598d), Platon va définir rien de moins que des niveaux de réalité allant en ce sens de l'être pour classer les techniques de production :

«Trois étages sont distingués, ce qu'illustre l'exemple du lit : a) La forme du lit, une et une seule pour tous les objets auxquels nous donnons le nom de lit. De ce lit c'est Dieu qui est l'auteur ; **c'est le domaine du Modèle** ; b) Les meubles que l'on appelle les lits, qui sont multiples et que fabrique le menuisier, tournant son regard vers la forme du lit. **C'est le domaine de la Copie** ; c) Les images des lits qu'on trouve dans les peintures – et de façon générale dans les œuvres d'art – et qui sont des apparences de lit puisqu'elles imitent les lits fabriqués par les menuisiers et non la forme du lit. **C'est le domaine de l'Apparence.**»¹

Modéliser, traduire, et imiter, c'est fabriquer pour soi. C'est concevoir pour l'Un, du point de vue de l'artisan, de l'individu de la technique. Mais c'est aussi concevoir pour l'Autre, pour son bien-être. Enfin, créer un objet devient un prolongement de soi et cette activité pose le lien entre technique et devenir-être, c'est-à-dire de ce qu'il adviendra de la *chose* modélisée, traduite ou imitée. D'une manière ou d'une autre, elle gagnera le monde des hommes d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, ce qu'un homme de la technique fera, la *chose* constituée ne sera pas sans conséquence. Son faire aura des effets élargis sur le développement d'un collectif. Ainsi, face à chaque *chose* fabriquée, il y a l'homme. Face à chaque chose conçue, l'homme déploie, d'une manière ou d'une autre, trois grandes techniques ou trois sortes d'art : «l'art qui se servira de la chose, l'art qui la fabriquera, l'art qui l'imitera.»¹ L'homme en proie au désir de transférer une partie de lui-même dans une chose à concevoir y lie, en même temps, son devenir. Même sous l'égide de ces trois arts, même anodins à première vue, ils sont des moyens qui poussent un individu à faire ce qui le dépasse, à faire naître les conditions de son dépassement, à élaborer les conditions d'un dépassement de soi à venir.

Sur ces constats platoniciens de la technique, nous pouvons déjà obtenir un bon aperçu sur une manière d'enrichir les idées reçues - sur la technique - dans notre domaine d'expertise. Si la technique platonicienne n'est, dans l'ensemble, guère intéressante à ses yeux, il lui reconnaît une fonction sociale. Et, qui plus est, il estime qu'elle peut élever la condition humaine si son usage reste soumis à la politique. Justement, sur ce point, il faudrait nous attarder pour mieux montrer que l'esprit de justice animant le maniement de l'outil fait également appel à la Raison. Platon voulait que l'ouvrier et l'artisan se montrent raisonnables. Qu'ils raisonnent de manière à faire corps avec la société. Il se demanda quelle répercussion la raison des techniciens de tout acabit pouvait avoir sur le développement d'une communauté. Il est important d'y insister un peu, car le lecteur y trouvera assurément matière à réfléchir à une question ou deux. En effet, Platon se demanda, d'une certaine manière, jusqu'à quel point la raison technicienne avait à voir avec la montée de la rationalisation de la vie sociale. Et plus est, cette Raison propre aux habitudes

¹ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, op. cit., p. 54. Nous soulignons.

du marchand. Le marchand était perçu comme un manieur de techniques, un être qui *nombrait, mesurait et pesait* sans cesse ses affaires. Platon se questionna sur ces facultés de la raison marchande : avaient-elles vraiment pour fonction de faire contrepoids à l'esprit de trompe-l'œil des techniques qui séduisent par leur pouvoir de rendre à l'existence les choses perçues comme faussement nécessaires ? Écoutons-le, une dernière fois :

«[...] et nombre d'artifices du même genre. [...] Mais est-ce que mesures, nombrer, peser ne sont pas révélés, contre ces maux, des secours de la plus élégante espèce, de façon à donner en nous l'autorité, non pas de la chose qui se montre à nous ou plus grande ou plus petite ou plus abondante ou plus lourde, mais à ce qui a fait les calculs, les mesures, les pesées ? Comment en effet le nier ? Mais, sans aucun doute, c'est bien là un travail qui doit être celui de la fonction raisonnante qui existe dans notre âme. [...] la fonction qui met sa confiance dans la mesure et le calcul est ce qu'il y a de meilleur de l'âme.»²

Le nombre, la mesure et le calcul donneraient accès à une forme d'autorité raisonnable sur les choses. Ils enchaîneraient des éléments pour faire autorité grâce à une fonction raisonnante. Contre la mauvaise mimésis, contre les techniques d'imitation injustifiées, contre les périls du Devenir de l'homme, l'autorité du nombre, de la mesure et du calcul peut représenter un garde-fou indispensable. Enfin, il y a dans ces commentaires des hypothèses que l'on aimerait suivre plus avant. Des propositions qui abordent des phénomènes qui nous préoccupent depuis le début : entre la Raison et les techniques, il y a des facteurs de contrôle à explorer d'un peu plus près. Entre nombrer et mesurer, le geste technicien et l'outil, là aussi, illustrent ou révèlent l'existence même d'une chose. Mais d'abord parce que l'esprit du technicien s'y manifeste.

De cette courte réflexion sur les idées platoniciennes, nous comprenons que, en matière de technique, sur l'essentiel, il y a un objet à créer, à produire ou à reproduire et celui-ci tire toute sa signification sur la maîtrise d'une nécessité. La technique est ce qui doit être atteint raisonnablement puisque, d'abord, elle est et doit rester le *donné* d'un collectif. Dès lors, le progrès technique requis pour y parvenir ne peut faire abstraction des rites, de la justice sociale et de la conscience morale du sujet technicien. Finalement, comprenons bien pour une dernière fois que l'objet conçu par la technique est un construit social. Il est le *dehors* d'un *dedans*. Ce *dedans*, ce monde intérieur, est aussi celui de la Technique. Nous apprécierons un peu plus cette dernière position avec les conceptions d'Aristote.

5.4 Aristote : la technique ou l'extériorité du principe de production de soi

Telle que nous l'avons vue précédemment, la *tekhnê* sera, pour Aristote, deux choses : *hexis*, c'est-à-dire un *habitus*, vu ici comme une disposition permanente acquise propre à un individu soit ce qui lui

¹ Platon (1950) *Œuvres complètes*, Tome I, *op. cit.*, #601d, p. 1213.

² *Ibid.*, p. 1215-1216.

donne ses capacités du Faire, et *poiètiké* qui signifie entité «créatrice, accompagnée de raison vraie».¹ Nous verrons cela de près. Mais présentons d'abord ce point important de l'analyse de Goffi qui voit Aristote nous proposer, avant toute autre chose, soutient-il, une anthropologie de la technique.

Dans un passage des *Parties des animaux* (687 a-b), Aristote «analyse la main humaine en ayant manifestement à l'esprit la différence entre fonction et structure ; la main est polyfonctionnelle, elle n'est l'analogue de rien.»² La pensée de la technique est mise en relation avec le geste. Sa signification la plus commune ne peut se ramener exclusivement au statut d'une pure objectivité puisqu'elle est le propre de ce qui fait la subjectivité : la main est le prolongement de l'*hexis*. Ce n'est jamais la technique à titre d'entité autonome et libre de toute attache qui peut répondre aux problèmes des causes ou des besoins de reproduction d'un élément que n'offre pas la Nature : le recours à la technique exige la recherche d'un sens par la pensée curieuse de possibilités nouvelles et que seule la main permettra de réaliser en une forme désirée. S'engager à résoudre une difficulté d'ordre matériel c'est d'abord, pour Aristote, déployer dans l'action rien de moins que la main, car, notons-le, la main «semble bien être non pas un seul outil, mais plusieurs»; en conséquence «elle est, pour ainsi dire, un outil qui tient lieu des autres.»³ Il ira plus loin dans cette direction en associant l'intelligence de l'homme à l'utilité de la main qui, seule, est apte à manier un grand nombre d'outils qui renvoient à autant de savoirs techniques. Or, cette intelligence liée à la technique, c'est la raison.

Aristote reconnaît l'existence d'une forme de rationalité technicienne. Chaque technique se voit accompagnée de *raison vraie*. Une raison est perçue comme vraie seulement si elle est formulée à partir d'un milieu social, un milieu qui, par nature, est le principal référentiel puisque celui-ci contraint durablement un sujet-opérateur à adapter une *tekhnè* pour que la production qui en résultera soit accueillie par le collectif de ce milieu. C'est ainsi, résumera pour nous Stiegler, qu'«Aristote pose que la technique appartient au domaine de la contingence.»⁴ En quelque sorte, la *tekhnè* est une traduction d'un milieu contraignant, milieu qui est aussi celui de la *physis*, c'est-à-dire celui où les divinités exercent leur volonté et là où les hommes vivent sous les préceptes de la vie commune de la Cité.⁵ Aubenque traduit admirablement le sens aristotélicien de la contingence (*to endekhomenon allôs ekhein*) par «ce qui peut être autrement qu'il n'est» : il revient au sujet-opérateur d'envisager ces autres possibles de l'action productrice sous l'égide d'une technique dont le déploiement contingente la réalisation visée :

«Agir et produire, c'est en quelque façon s'insérer dans l'ordre du monde pour le modifier ; c'est donc supposer que celui-ci, puisqu'il offre cette latitude, comporte un certain jeu, une

¹ Plus particulièrement dans : Aristote (1990) *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, p. 282-284.

² Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 36.

³ Cité par Goffi (p. 36) qui relève également ce passage intéressant dans le *Traité de l'âme*, III, 432a : «La main est un instrument d'instruments.»

⁴ Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, Tome 3, Paris, Galilée, p. 277.

⁵ Nous pourrions noter au passage que le rapprochement réalisé constamment en sciences de la gestion entre «technologie et contingence» gagnerait en profondeur et en renouvellement des perspectives si les enseignements aristotéliciens étaient convoqués par simple rappel de l'histoire des idées. Platon et d'autres philosophes ont abordé cette notion. Ainsi, la prudence «comporte une certaine force de l'esprit, une capacité de prévoyance, un degré suffisant de maîtrise de soi et de réflexion préalable à l'action [...] C'est donc une vertu morale, puisqu'elle tend vers le bien concret, le "mieux" dans chaque situation.» Voir Giroux, L. et N. Giroux (2002) *De la prudence, Étude du Charmide de Platon*, Montréal, ERPI, p. v.

certaine indétermination, un certain inachèvement. L'objet de l'action et l'objet de la production appartiennent donc au domaine de ce qui peut être autrement. Or, si la disposition à produire accompagnée de règles s'appelle l'art (*tekhnè*), la disposition à agir (*praxis*) accompagnée de règles s'appelle la **prudence.**»¹

Le principe de la *tekhnè* réside dans le producteur. Pour en faire usage, encore faut-il qu'il soit apte à la prudence étant donné qu'il est à même de rectifier ou remanier l'ordre existant du monde.² Le degré d'incomplétude d'un réel quelconque, perçu par un sujet-opérateur, le pousse à combler l'écart d'abord par une projection autrement achevée d'une situation lacunaire. Pour passer du désir à la réalité, cet imaginaire est soumis à la prudence des moyens. La prudence fournit aussi les règles d'une mise en accord entre les capacités d'un sujet, ses besoins et ce que la Nature est en mesure d'offrir. Ainsi, la prudence interfère entre l'agir et le produire. Elle loge donc au cœur de l'agir et sert d'instance morale au contrôle de l'action.

Comme le discerne Stiegler, cette double action «de la praxis (morale) et production de la *poièsis* (technique) relèvent donc ensemble du domaine de « ce qui peut être autrement qu'il n'est » : il y a ici un rapport à l'espace et un rapport au temps, tous les deux constitutifs d'un milieu de vie, un milieu où vit le manieur de l'outil et dont la prudence qui l'anime devrait normalement le convaincre d'en modifier les états de nature avec modestie ; aussi la Technique au sens large «opère donc un bouleversement de l'ordre des choses quant aux rapports entre nécessaire et contingent – c'est-à-dire aussi, comme nous le verrons, entre réel et possible, et entre être et devenir.»³ Dans ce seul constat, Stiegler estime que nous pouvons déjà découvrir chez cet auteur le grand aveuglement de la modernité qui persiste à vouloir fusionner n'importe comment la technique avec la science et ainsi valoriser les seules révolutions technologiques utiles aux révolutions industrielles et aux avancées profitables de l'économie, grande pourvoyeuse de cette désormais technoscience : pourtant, insiste-t-il, en suivant les préceptes d'Aristote, «ni l'une, la *praxis*, ni l'autre, la *tekhnè*, ne peuvent être des sciences.»⁴ En effet, il y a lieu de prendre acte chez Aristote de ce raisonnement depuis longtemps établi et qui va à l'encontre des idées reçues modernes : la science ne commande pas la technique comme elle ne peut prétendre se substituer à toute morale, à toute praxis, d'autant qu'une réhabilitation du sujet avec la technique force l'incorporation du «temps» comme pôle fédérateur du phénomène de contingence qui régit, à la base, la déclinaison d'une *tekhnè* dans l'activité sociale. Comme la technique aristotélicienne est décrite comme ce qui cherche à moduler la condition existante d'un ordre des choses et qui présuppose sa préfiguration temporelle avec transformation à venir, dans ce cadre «la *tekhnè* concerne toujours un devenir, et s'appliquer à un art [c'est-à-dire à une *tekhnè*], c'est considérer la façon d'amener à l'être une de ces choses qui peuvent être ou n'être pas et dont le

¹ Aubenque, P. (1963) *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF, p. 66. Nous soulignons.

² Ouvrons une courte parenthèse. Depuis des années maintenant nous disons et démontrons comment le comptable typique est un *travailleur de la prudence*. Ainsi, d'une certaine manière, nous commençons à mieux découvrir en quoi les règles techniques comptables seraient tout aussi bien des règles de justification d'une prudence. Le sens de la technique se fait jour autrement ici. C'est là, pour nous, un autre argument qui s'ajoute à notre volonté de développer ce cadre de la connaissance.

³ Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, op. cit., p. 277-278.

⁴ *Ibid.*, p. 278.

principe réside dans le producteur et non dans la chose produite.»¹ En un mot, pour Aristote, fondamentalement, il n'y a «aucune dynamique propre à la technique.»² Il ne peut y avoir de force intrinsèque à la technique. L'autonomie de la technique n'est pas envisageable. Elle concerne toujours un producteur et sa dynamique lui vient de lui et de son rapport à un devenir.

L'homme fait face à des besoins que la Nature ne peut combler. La *tekhnè* est une partie de la réponse à ces besoins. Chez Aristote, la technique demeure soumise à cette *dynamis*. La *praxis* et la prudence (la *phrontis*) constituent deux autres éléments de la réponse à ces besoins. Le sujet manieur des outils et sa communauté d'appartenance (la Cité) représentent également d'autres éléments à tenir compte dans l'équation de la contingence, et du devenir qui en rythme l'articulation spatiale et en inspire l'architecture dynamique. Aussi la technique est une imitation de la Nature, elle reste une «nature moins puissante et, pour tout dire, moins douée. Son analyse sur cet aspect repose sur le principe suivant : «L'art, ou bien exécute ce que la nature est impuissante à effectuer, ou bien l'imité. » (*Physique*, II, 199a)»³ Aristote minimise le sens de la technique par rapport à la Nature au profit de celui qui crée ce qui doit l'être. Pour comprendre autrement cette nuance, il faut convoquer, de nouveau, le *devenir des choses*.

Chez Aristote, souligne Goffi, toute réalité, aussi bien naturelle qu'artificielle, reste entièrement soumise à cette idée du devenir. Or, comme toute réalité est faite de matière et de forme, elle est une chose réalisée, une chose conçue dans un «générateur», une entité qui est «cause de la génération de la forme dans la matière» et cette chose conçue sera le «composé», le composé venu à existence par un générateur.⁴ Il est ce qui fait l'être et le temps. Pour Castoriadis, si «le principe de l'être ou de l'advenir se trouve dans le créateur et non dans le créé», comme le dit Aristote à propos de la *technè*, «le seul «dévoilement» dont il puisse être question, c'est le dévoilement du producteur en tant que source du principe de l'être ou de l'advenir.»⁵ La technique qui crée ou le faire créateur trouve son sens le plus important chez le producteur, ou le détenteur des techniques qui regarde, en songes, l'horizon du temps en tenant compte des matières et des formes de la réalité présente et de sa projection dans le temps.

Castoriadis croit que ce faire créateur par la technique est fondé sur deux présupposés : «il y a du possible, le monde n'est pas épuisé par l'*anankè* ; et il y a *logos alèthès* (disons: vraie raison; et l'absence d'art, l'*atechnia* , est explicitement liée par Aristote au *logos pseudès*, à la raison fausse).⁶ Ces deux préconceptions sont loin d'être sans rapport dans la pensée aristotélicienne sur la technique: «c'est évidemment le *logos alèthès* qui perçoit qu'une chose pourrait être ou ne pas être, advenir ou non», c'est-à-dire la raison du manieur des techniques et, «à un autre niveau, connaissant non seulement le *ce-que* mais le *pour-quoi* , permet à l'agir qu'il éclaire de poser dans le rapport approprié les *protéra* et *hystéra* , les antécédents et les conséquents,» autrement dit la Raison seule, et ses virtualités, peuvent

¹ *Ibid.* Nous soulignons.

² *Ibid.*

³ Cité par Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, op. cit., p. 37.

⁴ Extrait provenant de l'ouvrage *Métaphysique*, Z, 1034a, cité par Goffi, p. 37.

⁵ Castoriadis, C. (1992) «Technique», op. cit., p. 124.

⁶ *Ibid.*

mettre en perspective l'activité technicienne avec les éléments qui la précèdent et ceux qui en découlent ; un rapport antécédents/conséquents «dont il trouve dans la *physis* le modèle à la fois général et spécifique de la production considérée (cf. *Physique*, B, 8, *ibid.*).»¹ Une *physis* qui appelle la «cause» comme notion explicative.

Ainsi, pour Aristote, les choses artificielles ne possèdent pas en propre le principe de leur production. Il importe de considérer les activités en amont et en aval au processus de production. L'art aristotélicien, donc en grec la *tekhnè*, «produit quelque chose, un objet qui n'existe pas, comme la maison ou la statue, ou un état de choses, comme la santé, et par le fait qu'il agrège un ensemble cohérent et efficace de savoir-faire.»² Ce savoir-faire sera également qualifié de ce qui «imite la nature» ou bien ce qui «exécute ce que la nature est impuissante à effectuer».³ La chose artificielle ou imitée peut être un savoir-faire qui renvoie à des causes et donc, la chose imitée peut nous instruire sur les causes. En fait, sur quatre grandes causes : cause matérielle, formelle, efficiente et au sens de cause finale.⁴ Dans un schéma synthèse de ces causes, qui est largement connu et rendu célèbre, on retrouve une large place accordée à la technique et elle y apparaît telle un moyen qui, «à partir d'une matière première ou *cause matérielle* [...], et à l'aide d'un outil ou *cause instrumentale* [...], consiste à produire une forme déterminée (*cause formelle* [...]) laquelle répond au but qu'on s'était fixé (*cause finale*).»⁵

À partir de ce seul schéma à la portée théorique considérable, il peut être envisageable de développer cette notion de «devenir de la technique» pour comprendre des phénomènes liés à notre objet d'étude. Ainsi, nous pourrions mieux mettre en évidence leur dimension symétrique, comme le croirait un Stiegler qui, dès lors, présente ce devenir et cette technique comme un corpus capable de mettre «en évidence un *processus d'individuation technique* à proprement parler».⁶ Dans ce cas, il serait *loisible* de pouvoir situer un certain nombre de techniques propres à notre domaine en cherchant à les situer dans l'esprit de cette subjectivation par la Technique. Nous pourrions alors emprunter largement aux concepts des *tendances techniques* - la notion forte de Leroi-Gourhan -⁷ ou à partir d'un processus sociotechnique

¹ *Ibid.*

² Sérès, J.-P. (1994) *La technique, op. cit.*, p. 25.

³ Du texte de la *Physique* II, 8, 199a, cité par Sérès, p. 26.

⁴ Nous ne discuterons pas outre mesure de cet important apport d'Aristote, connu sous le nom de théorie des quatre causes, ou celle de la quadripartition des causes.

⁵ Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique, op. cit.*, p. 104.

⁶ Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être, op. cit.*, p. 278.

⁷ Pour le célèbre préhistorien anthropologue, tout semble se passer comme si un outil (et plus largement une technique) relevait d'un prototype idéal. Comme si un outil façonné par tel homme, de tel milieu, s'organisait, dans les grandes lignes, comme cet outil produit dans un autre milieu similaire et par un autre homme pourvu des mêmes capacités universelles. Un tel développement technique plus ou moins tendanciel répondrait d'un choix inévitable et limité, car proposé par un milieu. Un milieu qui est d'abord celui de la Nature. Mais bien plus, la manifestation technologique à travers l'objet ou à travers un geste reste similaire parce qu'en accord avec les faits biologiques de l'homme, donc parce qu'en accord avec des traits communs à tous les hommes ; ils induisent alors, forcément, des occurrences en matière de caractéristiques techniques. D'un trait, l'idée générale de «tendance technique» vise à démontrer en quoi les effets d'un milieu extérieur se répercutent sur le *milieu intérieur*. Inversement, un mouvement issu de ce milieu interne chez un individu conduira vers **une maîtrise progressive, donc un contrôle**, ou encore par le déploiement de **séries diverses de prises progressives** sur le milieu extérieur. Enfin, il nous faudrait nuancer avec détails cette conception. Il est requis de s'appuyer sur des faits historiques et des artefacts. Sinon, une forme quelconque de matérialisation d'une technique. Ainsi, à la base donc, et en tenant compte de la longue évolution humaine, le propos célèbre de ce chercheur a été de dire que, parce qu'il a eu à choisir entre l'eau et l'air, entre la natation et la course, l'être vivant a suivi un nombre limité de grandes lignes d'évolution. Cette limitation humaine offre un même principe anthropologique sinon celui d'une disposition universelle qui inscrit l'homme dans un milieu de matière inerte. Aussi, dans cette conception des «tendances techniques» subsiste un déterminisme technique, écologique et

semblable à celui de la *concrétisation* (concept développé par Simondon, autre grand spécialiste de la technique)¹ pour, finalement, illustrer avec une richesse certaine la morphogenèse des objets techniques comptables et de contrôle. L'enjeu serait de démontrer comment les objets techniques d'autrefois commandent encore aujourd'hui de vastes ensembles techniques.² Le processus d'inspiration aristotélicienne d'individuation technique de ces objets comptables et de contrôle préside, çà et là, un

zoologique qui pourrait apparaître inacceptable aux yeux de certains. Mais il n'en reste pas que nous avons accès à des conceptions toniques pour comprendre une évolution technique qui résulte, à l'origine des temps, par un couplage étroit de l'homme et de la matière, un couple originel, fondateur de biens des techniques modernes : on saisira l'urgence de dégager cette genèse pour établir en quoi consistaient les objets techniques fondateurs d'un savoir technique sous enquête, c'est-à-dire en prenant en considération historiquement «la matière inorganique, puisque inerte, quoique organisée ; on comprend dès lors la nécessité d'engager une réflexion sur le sens de l'organisation de la matière en général dans son rapport à l'organisme, mais aussi sur ce qu'on appelle l'organe, qu'il désigne la partie de l'organisme ou l'*organon* en tant qu'instrument technique.» Du coup, nous pourrions mieux comprendre en quoi la technique fait le sujet. Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 61.

¹ Par là il faut également entendre une autre conception anthropologique de la technique qui intègre la temporalité et ses cours évolutifs. Dès les années 50, Simondon nous invitait à développer une représentation d'un temps propre à la technique. Pour fonder une telle théorie, encore fallait-il être en mesure de posséder des outils conceptuels pour formaliser la genèse d'un objet technique perçu, ici, comme une adaptation propre à une subjectivité, à un soi réagissant à un ensemble de fonctions dynamisées et constitutives de la structure de l'objet technique. C'est ce qu'il faut entendre par processus de concrétisation. Plus particulièrement, on retiendra cette définition générale de ce premier concept de «fonction» qui repose sur l'idée suivante : la «spécialisation de chaque structure est une spécialisation d'unité fonctionnelle synthétique positive, libérée des effets secondaires non recherchés qui amortissent ce fonctionnement ; l'objet technique progresse par redistribution intérieure des fonctions en unités compatibles, remplaçant le hasard ou l'antagonisme de la répartition primitive ; la spécialisation ne se fait pas fonction par fonction, mais synergie par synergie ; c'est le groupe synergique de fonctions et non la fonction unique qui constitue le véritable sous-ensemble dans l'objet technique.» (p. 34) L'ensemble des activités de conception de chaque fonction d'un objet technique est au cœur de cette idée. Autrement dit, un objet technique s'organise toujours plus efficacement sous l'impulsion d'un agent qui réagit à l'interaction perçue entre ses fonctions et leur degré de compatibilité. C'est la *force* impulsée ou une forme de *vitalité* accompagnant l'emboîtement des fonctions qui deviendrait le principe même de l'organisation. Par ailleurs, la notion de «concrétisation» sera formulée par Simondon, entre autres, dans l'expression suivante : « Il est possible de chercher à définir l'objet technique en lui-même, par le processus de concrétisation et de surdétermination fonctionnelle qui lui donne sa consistance au terme d'une évolution, prouvant qu'il ne saurait être considéré comme un pur ustensile.» (p. 15) Ainsi, Simondon offre un cadre de réflexion pour comprendre un rapport d'équilibre et de tensions réciproques entre l'individu, un objet technique, ses fonctionnalités et le devenir de cet objet technique dont la nature resterait, pour ainsi dire, dans un état d'incomplétude qui n'aurait pas encore atteint son point culminant de concrétisation. Un objet technique possède une structure dont les fonctions ne sont pas développées également. Pour illustrer schématiquement cette position, pensons seulement à l'objet technique «logiciel comptable» : combien de mises à niveau, d'activités de reconception, de validation et autres transformations doit-il subir pour répondre aux besoins des utilisateurs et des gestionnaires ? Simondon nous dirait assurément qu'un tel objet n'est pas un système informationnel ou informatique mais d'abord la traduction matérielle d'un système intellectuel. Simondon, G. (1989) *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

² Toujours pour faire écho à cet esprit aristotélicien, Simondon va mettre en place, dans l'ouvrage cité précédemment, une série de définitions relatives à la genèse des objets techniques et dont l'intérêt pour nous serait de bien saisir pourquoi nous devons nous intéresser à l'histoire (ou à la genèse) des objets techniques comptables anciens tels les papyrus de comptabilité, les tablettes d'argile, les registres antiques de contrôle fiscal, etc. si ce n'est pour mettre au jour la substance à l'origine de leur organisation, substance que Simondon nommera dans le cas présent, entre autres, «schéma pur de fonctionnement». Prenons connaissance de cette synthèse établie par Deforge pour nous en convaincre rapidement : «L'objet technique phare est la machine, individu technique discernable, avec en dessous les éléments [techniques] et au-dessus les ensembles [techniques] (de la machine). L'objet technique est ce dont il y a genèse, il acquiert sa consistance – son statut d'objet – au terme d'une évolution. L'objet technique est porteur d'un schéma pur de fonctionnement. Le schéma pur de fonctionnement est l'essence même de l'objet. Il reste stable au cours de l'évolution. Il y a une infinité d'objets mais les schémas de fonctionnement sont en nombre fini. Le schéma pur de fonctionnement est exprimable par un schéma théorique qui ne préfigure pas de solutions adoptées et du mode de réalisation de l'objet. Le schéma pur de fonctionnement est à rapporter à l'acte d'invention, c'est une première phase qui va se continuer par l'invention de structures qui vont donner à l'objet sa matérialité. Ces structures vont étre primitivement constituées de sous-structures (d'éléments) d'abord juxtaposées et abstraites, puis l'évolution de l'objet – sa genèse – va se faire dans le sens de la concrétisation, c'est-à-dire que les éléments vont se rapprocher dans une synergie d'effets. G. Simondon parle alors de perfectionnement ou de progrès. Une des lois [...] de la genèse des objets est donc cette loi du passage de l'abstrait au concret, de l'analytique au synthétique. Ici ou là, il parle encore de simplification par la concrétisation, de cohérence, de convergence, de fermeture, de réversibilité et même, si l'on interprète, de miniaturisation. Tout cela évolutivement. Le passage de l'abstrait au concret (avec ses corollaires) est progrès. L'aboutissement du progrès par la genèse est l'objet naturalisé. Quant aux causes, raisons et conditions de l'évolution, G. Simondon y voit le jeu de contraintes économiques, pratiques (techniques), voire ergonomiques. La standardisation intervient aussi par la production de types stables (pour les sous-ensembles). Parallèlement (ou concurremment à des définitions), G. Simondon parle de fonction. Tout objet est un transformateur. Il transforme une entrée en une sortie. C'est la fonction essentielle de l'objet. Fonction essentielle qu'exprime le schéma théorique, et chaque sous-structure remplit une sous-fonction de la fonction essentielle. [...] Un rapprochement avec la phylogenèse fait dire à G. Simondon que tout objet fait partie d'une famille ayant des ancêtres et s'inscrit dans une lignée évolutive dans laquelle l'essence technique reste stable jusqu'à la fin de la lignée par extinction ou naturalisation.» Deforge, Y. (1994) «L'évolution des objets techniques», in collectif, *Gilbert Simondon : une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Albin Michel, p. 173-174.

vaste «système mnémo-technique» qui est lui-même, en soi, un «milieu rétentionnel de l'esprit» dont on négligerait, par contre, la nature anthropologique, certes, mais surtout le pouvoir de la pensée que l'on croit exclusivement rationnel.¹ Autrement, de l'objet technique à l'ensemble technologique qui en découle jusqu'au milieu technique qui en surdétermine les conditionnements, il y a de la vie, de la culture, des soi : il y a des formes nombreuses d'individuation dont la signification première apparaît plus décisive que le seul ordre de la raison. En somme, toute «pensée technique ou tout art, dit Aristote, livre le désir de l'homme à l'infini de ses réalisations.»² Aucun objet technique ne sera parfait pour satisfaire le technicien qui l'a désiré. Berthoud précise que c'est moins le désir qui est infini que l'écart entre l'idée d'un objet parfait et la réalité, «ou encore le chemin, le parcours ou le mouvement qui mène de la pensée technique à sa réalisation.»³

Pour saisir ce passage de la morale aristotélicienne de l'interprétation de l'utile et du prudent à déposer dans la technique comme limites du perfectible, il faudrait recourir à une conception de ce qui permet la réalisation de l'individu, une notion proche de celui de l'individuation. Celle qu'inspire Aristote ? Ces thèses d'Aristote peuvent servir notre propos, mais c'est une conception de l'individu comme médiation, médiateur, passeur, l'individu comme un monde d'affects multiples, passants d'une intercession à une autre et qui font qu'il est un animal politique.⁴ La Métaphysique d'Aristote traite de l'être en général de cette manière selon une ontologie, et c'est l'individu qui est l'objet de tous les savoirs, c'est lui qui est au milieu de tous les concepts et de toutes les idées, c'est encore lui qui au centre de la pensée technique et de l'objet à réaliser, c'est lui, donc, qui doit devenir le «primat méthodologique» nous annonce Berthoud, simplement pour cause «du fait que tous les concepts nécessaires, tels que l'identité et la différence, l'antérieur et le postérieur, la contrariété, le tout et la partie, l'universel et le particulier, l'espèce, le genre et l'analogie, etc. échappent à l'ontologie et entrent sous la section de l'Un.»⁵

Disons-le : Aristote semblait peu considérer la technique. La technique aristotélicienne est une leçon pour nous : le célèbre philosophe la déconsidère parce que les causes «d'un produit sont disjointes et ne peuvent jamais réaliser l'union souhaitée. Du fait de l'éclatement, l'artificiel souffre non seulement d'une incorrigible incohérence, mais d'insuffisance ontologique.»⁶ L'objet technique fabriqué est une multiplicité fuyante. Il n'est jamais le résultat d'une morale qui en institua le devenir. Il n'est donc pas le fruit de la main et de la raison vraie, mais une forme vide, distributive, et non collective : le trait causal ne relève pas d'une loi ontologique. Aussi, le technicien «nous pourvoit de résultats mutilés et même

¹ Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, op. cit., p. 278.

² Berthoud, A.C. (2002) *Essais de philosophie économique: Platon, Aristote, Hobbes, A.Smith, Marx*, Villeneuve, Presses Universitaires du Septentrion, p. 124.

³ *Ibid.*, p. 124.

⁴ Pour ces dimensions, et sur tout pour la notion d'affect, étonnamment, il nous faudra attendre les études de Spinoza qui, en ce qui le concerne, envisageait plutôt l'individu comme «un mode, c'est-à-dire un rapport complexe de vitesses et de lenteurs, et un pouvoir d'affecter ou d'être affecté. Avec cette double détermination modale qui compose l'éthologie spinoziste», nous pourrions mieux renouveler, nous semble-t-il, notre compréhension de cette triple dimension d'une technicité de contrôle : signe, force et puissance. Sauvagnargues, A. (2005) *Deleuze et l'art*, Paris, PUF, p. 66.

⁵ Berthoud, A.C. (2002) *Essais de philosophie économique: Platon, Aristote, Hobbes, A.Smith, Marx*, op. cit., p. 124.

⁶ Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, op. cit., p. 101.

spécieux.»¹ Néanmoins, Aristote a montré depuis longtemps le chemin de la technique vers une préoccupation de ses moyens par le sujet. Sa richesse, dans ce domaine, car il faut lui en reconnaître une, est une philosophie de la chose. Partant, il finira par embrasser plus largement ces conceptions jusqu'à le conduire à une vision de l'économie et des vues pénétrantes sur la chrématistique, c'est-à-dire les «techniques financières d'échange et d'enrichissement, liées elles-mêmes au commerce et surtout à une industrie qui ne connaît pas de limites» dans la fabrication des choses désirées.² Miquel et Ménard nous feront remarquer, pour notre propos que, chez Aristote, «le commerce et l'argent, n'ayant pas de «réalité naturelle», sont dévalorisés du côté des artifices, des réalités «non naturelles». »³ Tous les professionnels travaillant dans la sphère «non naturelle» sont considérés comme des fabricants d'illusions, des imitateurs ne pouvant guère exercer de pouvoir sur la Nature et son ordre des choses. Au premier chef, tous les mécaniciens et banquiers appartiennent à cette classe d'*illusionnistes*, pourvoyeuse de plaisirs condamnables. Cette situation a sans doute prévalu au début de la période classique (IV^e siècle av. J-C.), mais guère davantage, car, plus tard, toute la classe nobiliaire fera du commerce. La vie des grandes cités grecques sera marquée, notons-le, par l'usage des techniques de comptes et de calcul qui, sans doute pour la première fois dans l'histoire et à cette échelle sociétale, ne seront plus le privilège des seuls rois : la marchandise et son décuplement dans des combines profitables s'érigeront encore plus comme références au développement de ces techniques comptables. Outre les marchands et les banquiers, au temps des grands philosophes grecs, un autre groupe de techniciens créateurs d'illusion sera dénoncé : les sophistes. Disons-en quelques mots. Ils éclaireront d'un autre regard notre objet d'étude.

5.5 Les sophistes : l'expert ou la technique du mot

La sophistique mérite notre attention tant la réalité sociale de ces éducateurs professionnels d'autrefois touche à une particularité de la technique : sa discursivité. Les premiers sophistes étaient vus comme des maîtres de la Grèce, qui éblouissaient ou offensaient par le commerce de leur savoir, de leur sagesse : parce qu'ils étaient des hommes d'un pouvoir qui reposait uniquement sur le maniement expert des techniques argumentatives : ils aimaient produire des œuvres politiques par la parole maîtrisée. De fait, les sophistes étaient des maîtres dans deux domaines que nous devons connaître : la maîtrise d'une culture générale et la maîtrise d'une rhétorique (souvent de nature politique) reposaient sur la maîtrise du langage, sur la maîtrise de l'action discursive, élevée tel un art appelle à déjouer la censure philosophique, trop limitée à l'ordre de la raison vraie.

Aristote, comme d'autres commentateurs de la Grèce Antique, voyait les techniques plutôt négativement, malgré ce que nous en avons dit jusqu'ici. Goffi résume la principale motivation d'Aristote à ce sujet dans les termes suivants : ce refus de leur valorisation s'explique parce que les «techniques

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, op. cit., p. 105.

spécialisent et séparent, elles sont irrémédiablement du domaine de l'intérêt privé et du besoin, donc hors du domaine de la citoyenneté».¹ Elle est condamnable si elle est développée ou utilisée en marge de la collectivité. La technique et le professionnel qui la manie doivent être contrôlés tous les deux par la volonté de la Cité. L'existence même d'une technique devrait normalement dépendre de l'organisation de la collectivité et de ses institutions. Cette vision idéaliste était, en partie, conforme au réalisme de la situation de la vie urbaine grecque déclare Vernant : chaque technique était dépendante d'une «structure mentale» reflétant une culture d'appartenance et que l'usage d'outils et d'instruments incluait forcément un «ordre de représentation» qui, lui, reposait sur l'adaptation aux choses autorisées par un collectif grec.² Ainsi, le monde grec des professionnels et des artisans ne se résume pas à des productions selon des directives collectives. Elles donnent à penser, car, à leur sujet, leurs producteurs ne restent pas sans paroles. Les fonctions techniques de leurs pratiques font écho au langage et celui-ci peut provoquer des déformations, voire pervertir l'ordre moral qui doit prévaloir dans les échanges. Aristote et Platon élèvent «l'attitude contemplative ou théorique, sur l'attitude pratique et sur l'attitude productive».³ Contre l'apparence, contre les opérations manuelles, contre la création de quelque chose qui se voudrait distinct de son créateur, la connaissance formelle et le discours rigoureux sont des signes moraux irremplaçables. Or, les maîtres de l'apparence sont-ils dénoncés par ce qu'ils font subir à la morale et à la connaissance vraie : au premier rang, on compte les sophistes.

Ces derniers ont fait du langage leur métier. Ils se disent les artisans des paroles capables de combler les besoins, particulièrement les besoins de l'esprit. Aussi, pour ces grands auteurs, les raisonnements ne relèvent pas uniquement de la Raison vraie : la conscience fausse voisine la parole trompeuse. Si l'argumentaire développé apparaît vrai, la conclusion est souvent fallacieuse. Le sophiste typique est ce technicien du mot qui procède par le retournement contre un individu de son propre argument. Encore fallait-il être habile pour produire ce genre de discours : le sophiste devait être maître d'un art, celui de la compétence, celui apte à dispenser les techniques de la parole. Ces techniques langagières sont mal vues, car elles peuvent être mises au service de l'injustice face aux juges, forger des lois qui ne reposeraient pas sur la volonté d'entités divines ou naturelles, élaborer des arts politiques nouveaux, etc.

Ces techniques sophistiques reposaient sur la maîtrise de la linguistique, de la rhétorique, de la grammaire, etc. Il y avait une forme de *mimésis* chez les Sophistes dans l'esprit d'une imitation, mais une mauvaise *mimésis*, elle-même analogue à celle des artisans : «produire des objets, c'est tenter celui qui veut produire avec des paroles. C'est parce qu'il y a des métiers, avec leur langage, que peut opérer le dernier des hommes, celui qui a fait du langage son métier : le technicien n'est qu'un moindre sophiste».⁴ L'homme dit compétent des mots est un homme de techniques et produit des discours oraux, des objets

¹ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 39.

² Vernant, J. – P. (1988) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», in J.- P. Vernant et P. Vidal-Naquet [sous la dir.] *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Paris, Édition Complexe, p. 39-40.

³ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique, op. cit.*, p. 39.

⁴ *Ibid.*

fabriqués comme peut en produire un artisan. Le Sophiste visant uniquement un enrichissant non naturel est d'autant plus dangereux qu'il ne travaille qu'à éloigner du réel, «sur des images d'images, des simulacres de simulacres», se servant que de connaissances superficielles, de techniques oratoires lâches.¹ Ainsi, en un mot : «technique et sophistique se trouvent toutes deux vouées à la même condamnation : l'une et l'autre n'engendrent qu'un goût immodéré du pouvoir et de la richesse quand on leur laisse libre cours...»²

Dans l'esprit de l'expression «invention ingénieuse», issue du sens grec *sophistês* tel qu'employé par Platon, le sophiste était un expert des mots. Il intervenait dans différentes occasions pour défendre n'importe quelle thèse par des raisonnements subtils. La logique sophistique introduisit à la longue un conflit social de type nouveau. C'est là un phénomène d'importance puisque les sophistes se sont très tôt heurtés à une contestation des penseurs qui, entre autres, refusaient leur emprise sur la culture et, plus particulièrement, leurs conceptions du rôle de l'artifice des mots dans l'ordre de la Cité, surtout quant à leur manière technique de les imposer. À ce niveau précis de ce qui est vu comme une logique technocratique, le raisonnement sophistique enferme et s'enferme sur lui-même. Le poids de cette double action sophistique, celle du développement technique juxtaposant une tentative de domination sociale, constituait un type inédit parce qu'elle se manifestait par des moyens rhétoriques et autres discours experts faisant l'objet d'un quasi-monopole par ces artisans de la connaissance fausse. Ainsi, le sophiste organise un savoir discursif en évacuant le fond moral au profit de techniques qui donneront l'impression que les mots valent pour eux-mêmes, pour ce qu'ils disent, sans plus.

L'intérêt de ce regard particulier sur cette origine de la technique serait de rapprocher cette forme de sophisme ancien avec les attributs de nos discours experts. D'autant que les techniques de la parole des sophistes de la Grèce Antique serviront de *modèles* pour entreprendre l'action pratique qui ne convient pas à un groupe ou qui convient à un groupe de techniciens dotés d'une fausse conscience. En effet, les techniques sophistiques deviennent des archétypes. Elles se posent également comme moteur de l'action des artisans, ingénieurs, banquiers, marchands et autres manieurs de la *tekhnè*. En ce sens, l'action technique du sophiste opère aussi sur des réalités mouvantes du monde de l'à-peu-près. L'action technique organise ces réalités par tâtonnements. C'est pourquoi elle est un savoir pratique dit de simple adaptation aux *choses*. Qu'il s'agisse d'un artisan ou d'un sophiste, n'oublions pas, soutient Vernant, du sens entier que l'on devrait lui donner : une «technique de l'organon».³ Si la technique est au cœur de cette organisation de la connaissance, comment peut-on apprécier l'expert des mots qui se lance dans cette opération de la fausse conscience et du faire-croire ? En tout cas, retenons que cette notion de l'organon renvoie à l'idée d'un «savoir conjectural» soit une «connaissance oblique» sur les *choses*, sur un *milieu* et sur *celui* qui agit.⁴ En un mot, la question de la technique sophistique problématise à sa manière un domaine de la connaissance qui sait faire fi des règles disciplinaires.

¹ Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, op. cit., p. 105.

² *Ibid.*, p. 106.

³ Vernant, J. – P. (1988) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», op. cit., p. 39.

⁴ Ces deux expressions sont utilisées par Detienne et Vernant en référence à la *mêtis*. Cette notion sera abordée plus loin. Detienne, M. et J. – P. Vernant (1974) *Les ruses de l'intelligence : la mêtis des Grecs*, Paris, Flammarion.

5.6 La pensée technique chez les Grecs : mot final d'une Raison suffisante

Au-delà de ce que nous venons de dire sur la technique chez les grands penseurs grecs, nous devons nuancer ces positions à l'aide d'un regard historique qui s'attarde sur les réalités sociales des conditions d'émergence de la technique comme pensée.¹ Cette mise au point donnera au lecteur la possibilité de comprendre cette leçon : pourquoi, à l'origine, l'homme technicien devient sujet collectif de sa propre production technique après une longue période historique et correspondant, de fait, à une dépossession de la technique chez l'homme, à un manque de contrôle humain. De comprendre ce passage entre les Cosmogonies, comme référentiel de la technique à la Nature qui se posera en rapport premier, en rapport objectif/subjectif humain de la transformation de la matière inanimée. Enfin, de concevoir que si, autrefois, le fonctionnement métaphorique des mythes, divinités et autres entités supranaturelles formèrent une architecture symbolique de réalités vraies, conscientes et subconscientes comme conditions incontournables à l'action technique sur le monde, le lien mythique a-t-il ou non disparu aujourd'hui. Par ce retour chez les Grecs, nous verrons comment une Cause Finale, de celle qui n'est pas connue chez le technicien, car elle relève le plus souvent d'une Cosmogonie, devient une Raison suffisante qui contrôle l'ensemble du processus producteur.

Vers le IV^e siècle avant J.-C., la technique est de plus en plus perçue sans l'apport de la composante magique, divine ou religieuse. Vernant parle alors de l'avènement de la laïcisation des techniques. C'est le passage du jeu des forces religieuses à celles de la Nature, de la *phusis* donc. Le technicien, l'expert, l'artisan ou encore le *professionnel d'une technique* comme le nomme lui-même Vernant, doit son succès à l'apprentissage des règles du métier concerné.² Ainsi, «avènement d'une conception rationnelle de la *technè*, laïcisation des métiers, délimitation plus rigoureuse de la fonction artisanale : les conditions paraissent réalisées pour la formation d'une véritable pensée technique.»³ Mais les Grecs n'en sont pas encore là.

Par l'écriture de manuels portant sur des *technai*, par l'élaboration d'une philosophie sur la technique, puis d'une théorie sociale sur la *technè* humaine, de l'insistance à montrer le succès et la puissance des techniques, les Sophistes développent, il est vrai, le premier corpus d'une pensée technique digne d'intérêt. Soulignons au passage qu'au sein de ce corpus de principes, ils envisageaient la notion de l'«action» comme un moyen instrumental issu d'un savoir, celui-ci vu comme une recette pratique et positive. De fait, toutes les «sciences, toutes les normes pratiques, la morale, la politique, la religion seront ainsi envisagées, dans une perspective «instrumentaliste», comme des techniques d'action au service des individus ou des cités.»⁴ Chez les sophistes, une habileté à doter l'homme d'un surcroît de puissance afin de maîtriser, par la dialectique, une réalité incorpore donc une ou plusieurs techniques d'action.

¹ Toute cette partie s'inspire largement du travail de Vernant; deux études qui, selon nous, n'ont guère d'équivalent, à savoir : «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», *op. cit.*, et «Du mythe à la raison. La formation de la pensée positive dans la Grèce archaïque», *Annales*, vol. 12, no. 2, p. 183-206.

² «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», *op. cit.*, p. 205.

³ *Ibid.*, p. 206.

⁴ *Ibid.*

Paradoxalement, la société grecque en général reste cependant fermée au progrès technique : l'exaltation de la technique vaut pour les Sophistes et leurs adeptes. Loin d'être des innovateurs, la technique demeure confinée à un rôle d'adaptation aux choses, ou est perçue comme un prolongement du corps : leur mentalité prémécanicienne stagne alors que les inventeurs de la philosophie, de la science, du politique et de l'art disposaient de l'outillage intellectuel pour rendre à maturité les libertés accordées aux professionnels de la technique de ces périodes. Des administrateurs de projets d'architecture s'appuyant sur des savoirs scientifiques et mathématiques, des médecins utilisant des théories pour soigner, des constructeurs de navires et d'engins de guerre qui, eux aussi, nourrissant leur *technè* avec des théories plus ou moins systématiques; il n'y a aucun doute, des techniques et des techniciens étaient à l'œuvre; de temps à autre on voit apparaître un Archytas, inventeur de la vis, ou un Archimède, perfectionner des treuils et des poulies tout en inventant des propriétés géométriques pour développer une théorie de l'équilibre des forces de l'effet de levier ou de définir, le premier, «la mécanique comme la science permettant de mouvoir un poids donné avec une force donnée.»¹ Il y a eu des constructeurs, des inventeurs, des théoriciens pourvus du souci technique de «systématisation rationnelle, de forme démonstrative, prenant appui sur les « principes »; clarté et précision suffisantes, [...] pour servir à la pratique des métiers intéressés.»² Tous ces essais de mises au point n'agissent pas sur «le système technologique de l'Antiquité pour le transformer» ; ils n'arriveront pas de sitôt à faire changer les «cadres de la mentalité prémécanicienne.»³ Tout au plus, les techniques incarnées dans des navires, machines de guerre ou outils artisanaux procurent étonnement et admiration pour leur aspect bizarre. Aussi, comprenons qu'à ce point précis de l'histoire des idées, qui sera déterminante pour le devenir de la connaissance occidentale, d'aucune façon, «l'idée n'apparaît que, par l'intermédiaire de ces machines, l'homme peut commander aux forces de la nature, la transformer, s'en rendre maître et possesseur.»⁴

Cette limite à l'expansion d'une pensée technique trouve des justifications dans l'existence d'une main-d'œuvre servile, l'inexistence de débouché, pour la production marchande, l'ordre millénaire des valeurs de la contemplation, le culte de la vie oisive, l'omniprésence de la Nature comme grammaire de la justification de tout événement et la haine des Grecs pour tout ce qui relève du pratique, de l'utilitaire, du travail aliénant et de l'artificiel ; de fait, au sein même de cette pensée technique grecque, il n'existait aucun principe dynamique de progrès. Vernant souligne clairement comment un système technique avait sa propre pensée, sa propre raison suffisante; ainsi l'usage d'un outil était en soi un système technique qui mettait en jeu son propre lot de techniques selon des «faits intellectuels solidaires d'une structure mentale en même temps que d'un contexte social»; bien plus, cette structure et ce contexte dépendant d'un ordre de représentations qui conditionnaient l'usage de l'outil selon la contingence suivante : du point de vue d'un

¹ *Ibid.*, p. 209.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 210.

⁴ *Ibid.*

homme de métier, «ce qu'est [pour lui] l'outil, son mode d'action et la nature de cette action, son rapport avec l'objet produit et l'agent producteur, sa place dans le monde naturel et humain.»¹

Soulignons le traité d'Aristote, les *Mechanica*, qui a eu un impact certain sur les ingénieurs alexandrins, particulièrement sur Héron l'Ancien, également mathématicien du 1^{er} siècle après J. – C., auteur du traité des pneumatiques, esquissant des projets de machines mues par l'eau, l'air et la vapeur. La théorie aristotélécienne aborde les questions de la technique des machines selon ce qu'elles valent pour elle-même. Les mécaniques sont des problèmes dont la philosophie doit *rendre raison*. Cette théorie définit la *méchanè* selon un sens proche de celui de la ruse, d'une possibilité ingénieuse «de se tirer d'affaire dans une situation embarrassante, dans une *aporia* [difficulté rencontrée dans une situation pénible, malaisée], et de prendre l'avantage sur une force de la nature qui vous est contraire et supérieure»; cela dit, comprenons qu'il s'agit ici d'une confrontation entre la *technè* et la *phusis*, c'est-à-dire que la maîtrise de la technique sur la Nature relève de procédés «conçus à l'image de la joute oratoire où le sophiste s'efforce de faire triompher contre son adversaire une cause difficile.»² Les sophistes proposaient une dynamique logicienne pour tout ce qui était raisonnement technique.³ La sophistique grecque consistait à proposer une raison du *moins* pour contrôler *plus*.

5.7 Parenté épistémologique entre la pensée grecque et la technique chez Foucault

Notre thèse, selon laquelle la technique est la philosophie première de la science, constitue un rappel des ressources intellectuelles de la tradition de la pensée grecque antique. De nombreux débats et interprétations évoqués par et sur Platon et Aristote sur la technique prennent leur sens sur d'autres aspects que la *tekhnè* proprement dite. Il y aurait des liens complémentaires à faire ici même, entre autres, avec la notion de *logos*, puisqu'elle est la raison, certes, mais, aux yeux des Grecs, elle signifiait plusieurs réalités possibles, mais autour de l'idée d'un *état de choses* comme *opérateur de la pensée* agissant comme une courte argumentation utilitaire, efficace ou logique.⁴ Non seulement cet *état de choses* était-il tantôt *apophansis* et *protasis* chez Aristote⁵, soit la possibilité de tenir un jugement selon une relation symétrique ou antisymétrique, mais davantage, et c'est d'intérêt pour nous, selon un *rapport de proportion*, c'est-à-dire dans l'esprit d'établir une relation d'une chose à une autre et ensuite, notons-le, pour générer une explication des éléments d'un monde donné.⁶ Si la technique est bel et bien cet opérateur des schémas

¹ *Ibid.*, p. 211.

² *Ibid.*, p. 213-214.

³ Rappelons à notre lecteur avec Vernant que la «*technè* du sophiste consiste dans la maîtrise des procédés grâce auxquels les arguments les plus faibles peuvent, dans cette lutte, équilibrer les plus forts, l'emporter sur eux, les dominer». Retenons pour l'instant cette belle idée susceptible de nous intéresser : la technique est un contrôle de procédés... *Ibid.*, p. 214.

⁴ Voir la démonstration et l'illustration de cette interprétation dans les premiers chapitres de Szabo, A. (1969) *Les Débuts des mathématiques grecques*, Paris, Vrin.

⁵ Hamelin, O. (1985) *Le Système d'Aristote*, Paris, Vrin, p. 162.

⁶ Le grand interprète et traducteur d'Aristote, cite Théon de Smyrne, professeur d'école au temps d'Hadrien (70-135 ap. J.-C.) sur cette idée susceptible de nous rappeler les origines comptables du *logos* et de ce rapport à la proportion: «Le mot *logos* est pris en plusieurs sens par les Péripatéticiens, car on appelle ainsi le langage que les modernes appellent oral et le raisonnement mental sans émission de voix; on appelle encore ainsi le rapport de proportion, et c'est en ce sens qu'on dit qu'il y a rapport de telle chose à telle autre; l'explication des éléments de l'univers; le compte des choses qui honorent et qui sont honorés, et c'est dans cette acception que nous disons: tenir compte de quelque chose ou n'en pas tenir compte. On appelle encore *logos* le calcul des banquiers [...] la définition des choses qui en explique l'essence, puisque c'est à cela qu'elle sert; le syllogisme et

d'analyses de la connaissance que nous nous sommes données pendant le déroulement de la recherche de ses origines philosophiques grecques, sans aller trop loin selon plusieurs dimensions du *logos* des Grecs, la technique peut être utilisée pour démontrer d'autres observations proches et voisines de Foucault et ses études sur les régimes de la vérité de la Grèce Antique pour élargir la grille d'enquêtes des dispositifs épistémiques et ainsi obtenir de nouvelles constructions d'objets et de nouvelles problématisations de première main.

Si l'on veut, dans ce contexte, affirmons-le d'un trait : du corpus des œuvres de Foucault il y a peu de recherches sur la philosophie de la technique. L'une des spécialistes de Foucault milite pour que l'on revoie cette posture. En effet Judith Revel soutient qu'il y a une parenté entre Heidegger et Foucault autour de la question de la technique et les *techniques* proprement dites sont à comprendre autour «d'un contre-pied radical» entre les fondements et les croisements d'une critique de l'ontologie et de la technique chez Heidegger à partir de notions clés : celles de «dévoilement», de «fonds», d'«arraisonnement» et de «nature», éléments d'une critique donc qui permettront de fonder «une autre manière (non métaphysique : immanente) de penser l'ontologie.»¹ Sous cette perspective, Foucault va entreprendre plus précisément une réflexion autour des *techniques de soi* «à partir d'une problématisation du rapport à soi qui doit beaucoup à la pensée grecque».²

Il y a bien eu Gerrie qui milite dans sa conclusion pour faire de Foucault un penseur de la philosophie de la technique parce que directement ou indirectement il emploie dans son œuvre une terminologie technologique des concepts comme «système», «schéma», «cadre de référence», «procédure», «structure», «techniques», «institution», «formule», «division du travail», «systèmes des institutions», «systèmes d'exclusion», «matrice complexe», «formes de ritualisation», «formes déployées», «investissements instrumentaux», «strates de pratiques», «systèmes de référence», «machinerie prodigieuse», «construction d'un nouvel état de nature» et un «jeu de règles et de définitions de techniques et d'instruments».³ Delruelle a fait un travail similaire de recension des occurrences du mot «technique» et il croit que c'est d'abord *Le souci de soi*, publié en 1984, qui réfère à la notion de «techniques de soi» et dont l'utilisation repose sur une qualification des conduites selon le sens de *capacité* et de *méthode* de se conduire.⁴ Revel rappelle que c'est effectivement au début des années quatre-vingt que le thème «souci de soi» deviendra un point d'intérêt pour Foucault, mais c'est davantage à la suite de ses études sur la

l'induction». Le syllogisme (raisonnement logique entre deux *propo*-sitions sur des états de chose) et la montée en généralisation/explication caractérisent non pas la seule pensée mathématique mais plus justement, comme on le verra plus loin, le fonctionnement même de la pensée comptable, ancienne et moderne. Voir la référence exacte de Smyrne, T. de (1892) *Exposé des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*, Paris, Hachette, p. 117 ou cité par Tricot dans Aristote, (1981) *La Métaphysique*, tome 1, Paris, Vrin, p. 25.

¹ Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *Tracés. Revue de Sciences humaines*, no. 16, 139. À noter que Foucault préférerait parler «de techniques» au pluriel plutôt qu'au singulier.

² Mais, ajoute l'auteure, «qui ne cesse également d'interroger nos propres pratiques – une manière de penser l'invention de soi (la production de subjectivité) comme une *création*, c'est-à-dire comme une ontologie constituante.» *Ibid.*

³ L'auteur réfère, entre autres, à la version anglaise de *L'ordre du discours* de Foucault pour le recensement de ces concepts. Voir Gerrie, J. (2003) «Was Foucault A Philosopher of Technology», *Techné : Research in Philosophy and Technology*, hiver, no. 2, p. 1.

⁴ En prenant connaissance de ce travail, il est clair que les leçons de Foucault au Collège de France n'ont pas été consultées. Voir Delruelle, E. (2003) «Les techniques de soi chez Michel Foucault», in P. Chabot et G. Hottot [sous la dir.] *Les philosophes et la technique*, Paris, Vrin, p. 243-252.

gouvernementalité présentées dans ses cours au Collège de France à la fin des années soixante-dix.¹ Un autre spécialiste de Foucault, Frédéric Gros, indique lui aussi que le philosophe envisageait la publication d'un ouvrage sur la gouvernementalité antique à partir de la notion de «souci de soi», c'est-à-dire l'*epimeleia heautou* et *cura sui* dans la philosophie grecque et romaine de l'antiquité de manière à parvenir à décrire toute une série de techniques «par lesquelles un sujet construit un rapport déterminé à soi, donne forme à sa propre existence, établit de manière réglée sa relation au monde et aux autres.»² Revel situe l'emprunt du concept de l'*epimeleia heautou* dans le Premier Alcibiade de Platon, notion décisive ici, car elle décrit, de fait, «l'ensemble des expériences et des techniques qui élaborent le sujet et l'aident à se transformer lui-même.»³ Foucault lui-même soutiendra dans *Les techniques de soi* que celles-ci sont d'abord des techniques qui:

« [...] permettent aux individus d'effectuer, seuls ou avec l'aide d'autres, un certain nombre d'opérations sur leur corps et leur âme, leurs pensées, leurs conduites, leur mode d'être; de se transformer afin d'atteindre un certain état de bonheur, de pureté, de sagesse, de perfection ou d'immortalité.»⁴

Foucault tente d'étudier ces techniques de soi en rapport avec un ensemble de pratiques antiques, celles des Grecs de la période tardive jusqu'à celles recensées à travers les principes monastiques de la spiritualité chrétienne des IV^e et V^e siècles en passant par d'autres répertoriées çà et là dans des écrits philosophiques gréco-romains rédigés aux I^{er} et II^e siècles de l'Empire Romain. Chez les Grecs, c'est surtout cet énoncé d'ouverture à ses travaux, l'*epimeleisthai sautou* dont il faut avoir le sens en tête pour saisir plus judicieusement le rapport à la technique, «c'est-à-dire ce "prendre soin de soi", avoir "souci de soi", "se préoccuper, se soucier de soi"».⁵ La technique est donc dédiée à cette construction de soi selon le sens d'une précaution et d'une vigilance. Cette technique compte dans ce que Potte-Bonneville nomme une des *formes de l'Histoire du rapport à soi* qui occupe les derniers travaux de Foucault.⁶ Le philosophe français concevra le soi par «l'emboîtement des perspectives historique, formelle, relationnelle» et la combinaison des trois donne une signification d'une forme de subjectivation.⁷ À ce point, déjà, on peut aborder que le Grec est un technicien de lui-même qui est à saisir comme actualité, devenir et produit d'une histoire dont «l'épreuve de soi-même comme sujet qui pense [...] avec, comme objectif, une certaine transformation du sujet qui doit le constituer, disons: [comme] sujet éthique de la vérité».⁸

¹ Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *op. cit.*, p. 140.

² Gros, F. (2008) «Situation du cours», in M. Foucault, *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 348-349.

³ Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *op. cit.*, p. 140.

⁴ Foucault, M. (2001) «Les techniques de soi», *op. cit.*, p. 1604. Foucault précisera dans ce même texte que, outre les techniques de soi, il y a, en plus, au moins 3 autres catégories de technique qui forment autant de *matrices de la raison pratique*: «1) les techniques de production grâce auxquelles nous pouvons produire, transformer et manipuler des objets; 2) les techniques de systèmes de signes, qui permettent l'utilisation de signes, des ses, des symboles ou de la signification; 3) les techniques de pouvoir, qui déterminent la conduite des individus, les soumettent à certaines fins ou à la domination, objectivent le sujet [...]».

⁵ *Ibid.*, p. 1605.

⁶ Potte-Bonneville, M. (2010) *Foucault*, Paris, Ellipses, p. 81.

⁷ *Ibid.*

⁸ Foucault, M. (2001a) *L'herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 442.

L'epimeleisthai sautou constituait l'un des «grands principes des cités, l'une des grandes règles de conduite de la vie sociale et personnelle, l'un des fondements de l'art de vivre.»¹ Le Même que soi et l'Autre de soi ne sont pas ici des catégories métaphysiques, mais les points de tension d'une opposition entre ce qui est et ce que je dois devenir. Dans cette ouverture de l'être sur le monde, Foucault insiste pour remémorer à qui veut l'entendre ce qu'était le principe moral par excellence et qui domina toute la philosophie de l'Antiquité; il n'était pas celui de prendre soi de soi-même mais d'abord ce vieux principe delphique, le *gnôthi seauton*, une courte expression qui signifiait, littéralement, *connais-toi toi-même*. Or, ce principe n'était pas une abstraction philosophique, mais «un conseil technique, une règle à observer pour la consultation de l'oracle.»² Cette injonction a toujours été liée dans les textes grecs (et plus tard dans les textes philosophiques romains) à ce principe du souci de soi. De fait, ce dernier signifie qu'il «faut s'occuper de soi avant de mettre en application le principe delphique.»³ Autrement dit, le sens de ce conseil technique avant de se présenter devant l'oracle dicta la conduite suivante: occupe-toi de toi-même avant de te connaître par toi-même. L'homme ayant eu le souci de soi, l'homme digne ayant accompli cette quête devint alors plus prédisposé, plus actif vers une autre quête, plus sensible à la distance à prendre de soi-même par rapport à soi, mais seulement à la condition d'accroître sa capacité à s'abriter dans des enveloppes techniques qui se superposent au souci de soi. Ces enveloppes sont ces conseils techniques du soi qui apparaissent à la longue dans la variation et le raffinement de soi. Toutes ces expérimentations de soi convergent vers une esthétisation de soi qui serait l'appropriation de techniques sous l'égide d'une raison à la recherche d'elle-même, un code réglé de conduites comme créateur individuel de sens.⁴ Pour mieux mettre en exergue ce trait singulier, il faudrait en parallèle mobiliser l'analyse de Paul Ricœur qui va en ce sens pour comprendre l'importance du *texte vu et lu* chez les Grecs dans la quête de ce raffinement de soi, car c'est le texte qui va devenir «la porte ouverte au conflit des interprétations du monde»⁵ et se «comprendre, pour le lecteur, c'est se comprendre devant le texte et recevoir de lui les conditions d'émergence d'un soi autre que le moi, et que suscite la lecture»: du texte et de ses techniques d'interprétation, alors, «j'échange le *moi*, *maître* de lui-même, contre le *soi*, disciple du texte.»⁶ Enfin, ce clin d'œil à l'oracle dans le *gnôthi seauton* c'est d'abord le sens grec ancien qui affirme que l'homme ne peut pas être un dieu, ou encore que l'homme connaisse la nature de sa demande avant de s'adresser à une instance du devenir qui lui donnera des indices d'une méthode de conduite. Huit siècles plus tard, note Foucault, ce mouvement de l'intelligibilité de prendre soin de soi-même aura un sens similaire et différent dans une œuvre comme le *De virginitate* de Grégoire de Nysse: «il pense au mouvement par lequel l'individu renonce au monde et au mariage, se détache de la chair et, avec la virginité du cœur et du corps, recouvre l'immortalité dont il avait été privé.»⁷ Là encore, Grégoire demande à chacun de ses fidèles de

¹ Foucault, M. (2001) «Les techniques de soi», *op. cit.*, p. 1605.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 1605-1606.

⁴ Deckeysse, A. (2006) *Éthique du sujet: problématiser à partir de Foucault*, Paris, L'Harmattan, p. 16.

⁵ *Ibid.*

⁶ Ricœur, P. (1995) *Réflexion faite*, Paris, Esprit, p. 57, 60.

⁷ Foucault, M. (2001) «Les techniques de soi», *op. cit.*, p. 1606.

prendre soin de soi-même afin de fouiller dans l'espace de l'âme pour retrouver «l'efficace que Dieu a imprimé à l'âme humaine.»¹ Si le souci de soi incorpore la maxime delphique du *gnôthi seauton*, cette dernière «ne s'y réduit pas» conclut Revel parce que l'*epimeleia heautou* renvoie surtout à un idéal éthique qu'à un strict projet de connaissance, car cet idéal éthique promeut l'idée de faire de sa vie «un objet de *tekhnê*, une œuvre d'art.»²

Une étude systématique des textes impliquant les techniques de soi donne à constater que les utilisations par Foucault des mots «technique», «art» et «production» apparaissent équivalents parce qu'elles aident ce dernier à circonscrire multiplement «un rapport à soi qui passe à travers des pratiques, c'est-à-dire un mode de vie, une manière de conduire sa propre existence; et en même temps [...] impliquent toutes quelque chose qui a à voir avec la dimension de l'invention.»³

Cette idée d'invention ne doit pas être oubliée puisque, si elle est au cœur de la production de soi, elle loge aussi dans la formation du thème de l'herméneutique de soi. D'autant que, s'occuper de soi «est un privilège, c'est la marque d'une supériorité sociale» et, dans une optique qui plus proche de notre sujet, l'«avantage que donne la richesse, le statut» social en somme qui est, là encore, renforcé par cette possession, «se traduit par le fait qu'on a la possibilité de s'occuper de soi-même» de manière expansive et active.⁴ Partant, c'est ensuite et seulement ensuite «où chacun enfin veut affirmer aux yeux de tous la supériorité de sa *vertu (arété)*, c'est-à-dire de ses talents et de son aptitude à gouverner sa vie et celle des autres.»⁵

L'épanouissement de soi par soi n'est donc pas gratuit. Il en coûte en temps et en moyens de subsistance. Et en travail, en *tekhnê*. Le terme seul de l'*epimeleia* n'a rien à voir avec une attitude ou une prise de conscience, mais «il désigne une occupation réglée, un travail avec ses procédés et ses objectifs.»⁶ La remise à l'ordre du jour par Foucault des liens de proximité entre le souci de soi et le connais-toi toi-même est un rappel utile pour ne pas oublier cette vieille pensée toujours actuelle de la philosophie antique qui estimait que le souci et la connaissance de soi formaient «un devoir et une technique, une obligation fondamentale et un ensemble de procédés soigneusement élaborés.»⁷ La visée de soi commande donc des techniques d'incorporation. Ce que suggère Foucault ici c'est l'absorption d'une vérité par un enseignement technique. Cette vérité est assimilée «jusqu'à en faire une partie de soi-même, jusqu'à en faire un principe intérieur, permanent et toujours actif d'action.»⁸ Ainsi, en une manière, le maniement d'une technique à travers une pratique réglée reste celui d'une *pratique de soi* qui «s'identifie et doit faire corps avec l'art même de vivre (la *tekhnê tou biou*).»⁹ Cette utilité de la *tekhnê* se comprend selon un autre niveau lorsque l'on sait qu'«on ne retourne pas une vérité cachée au fond de soi-même par le mouvement de la

¹ *Ibid.*

² Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *op. cit.*, p. 140.

³ *Ibid.*

⁴ Foucault, M. (2001a) *L'herméneutique du sujet*, *op. cit.*, p. 474.

⁵ Robin, L. (1973) *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel, p. 166.

⁶ Foucault évoque les écrits de Xénophon qui font écho à l'*epimeleia* pour «désigner le travail du maître de maison qui dirige son exploitation agricole.» Foucault, M. (2001a) *L'herméneutique du sujet*, *op. cit.*, p. 475.

⁷ *Ibid.*, p. 475.

⁸ *Ibid.*, p. 480-481.

⁹ *Ibid.*, p. 197.

réminiscence; on intériorise des vérités reçues par une appropriation [technique] de plus en plus poussées» par des règles technologiques supplétives.¹

Face aux *productions de soi*, dans la suite de l'idée d'invention de soi par la technique, c'est le texte *L'écriture de soi* qui est à considérer, car il donne un autre regard complémentaire sur les *arts de soi-même*.² Par cette dernière expression, Foucault mise cette fois-ci sur «l'esthétique de l'existence et le gouvernement de soi et des autres», des valeurs décisives dans la conduite de l'individu digne dans la culture gréco-romaine jusqu'aux deux premiers siècles de l'empire.³ Écrire est un travail technique exercé sur la pensée des Grecs. Si autrui se pose en contrainte sur la conduite, l'écriture réglée est un équivalent; elle est une contrainte dans la mise en ordre des mouvements internes de l'âme. À ce titre, l'écriture est une arme utile au combat spirituel. Elle est une mise à l'épreuve de l'âme au service de la pensée. La technique de l'écriture constitue donc une preuve, une indication d'une limite atteinte dans un point d'application d'un mouvement de la pensée: l'écriture devient une épreuve technique de vérité.

Foucault s'appuie sur les œuvres de Sénèque, Plutarque et Marc Aurèle pour soutenir qu'«aucune technique, aucune habileté professionnelle ne peut s'acquérir sans exercice», car chaque art de se conduire, chaque art de vivre, chaque *tekhnê tou biou* ne peut pas être possible ou efficace sans une *askêsis* qui signifie «un entraînement de soi par soi» et écrire, *graphein*, c'est s'entraîner (*gumnazein*).⁴ L'écriture représente un moment décisif dans le mouvement général de l'*askêsis*: «à savoir l'élaboration des discours reçus et reconnus comme vrais en principes rationnels d'action.»⁵ Les exercices de l'*askêsis* sont «autant de médiations inventives, productrices de figures variées de la subjectivité.»⁶ À partir d'une série longue d'observations, Foucault retiendra surtout celles liées à une expression de Plutarque qui synthétise la notion d'écriture dans l'entraînement de soi: l'écriture qui entraîne soi par soi possède une «fonction *éthopoiétique*: elle est un opérateur de la transformation de la vérité en *ethos*.»⁷

L'écriture est une *tekhnê* qui fabrique de l'*ethos* à partir de vérités. Ce qui est plus remarquable encore c'est cette écriture *éthopoiétique* que l'on retrouvait, entre autres, dans les *hupomnêmata*, soit, «au sens technique [...] des livres de compte, des registres publics, des carnets individuels servant d'aide-mémoire».⁸ Dans ce concept technique de l'antiquité grecque, on décelait une idée précise d'une «mémoire matérielle des choses lues, entendues ou pensées» et elle se posait ni plus ni moins «comme un trésor accumulé à la relecture et à la méditation ultérieures.»⁹

Ces *hupomnêmata* n'étaient pas des pense-bêtes sans intérêt ou des supports matériels comme aide instrumentale banale à la mémoire. Au contraire, ne faut-il pas que l'instant de lecture/écriture de ces pièces soit le fruit à partir du lecteur/écrivain, qu'en lui l'infini de l'esthétisation de soi soit interrompu et

¹ *Ibid.*, p. 481.

² Foucault, M. (2001) «L'écriture de soi» in *Dits et écrits* II, texte no. 329, Paris, Gallimard, p. 1234-1249.

³ *Ibid.*, p. 1234.

⁴ *Ibid.*, p. 1236.

⁵ *Ibid.*, p. 1237.

⁶ Potte-Bonneville, M. (2010) *Foucault, op. cit.*, p. 85.

⁷ Foucault, M. (2001) «L'écriture de soi», *op. cit.*, p. 1237.

⁸ *Ibid.*, p. 1237.

⁹ *Ibid.*

recommencé ? Les *hupomnēmata* sont à la fois matériaux de la pensée et cadre réflexif pour des activités techniques à faire régulièrement. Ainsi, «lire, relire, méditer, s'entretenir avec soi-même et avec d'autres, etc.» de manière à faire resurgir le *prokheiron*, *ad manum*, *in promptu*, c'est-à-dire une pensée pratique sous la main, immédiatement disponible, dans l'action; ainsi, à terme, cette pensée doit parvenir à constituer un *logos biothikos*, soit un «équipement de discours secourables, susceptibles [...] d'élever eux-mêmes la voix et de faire taire les passions». ¹ Pour qu'ils puissent être efficaces, pour qu'ils puissent nourrir l'action et le discours, ces *hupomnēmata* doivent être «profondément implantés dans l'âme»; pas de façon accessoire, mais «qu'ils fassent ainsi partie de nous-mêmes: bref, que l'âme les fasse non seulement siens, mais soi.» ² Les livres de compte ou les registres publics qui contiennent des lois, des normes, des règlements voire des budgets d'une cité se posent en véritables relais de matériaux de l'intelligible qui nourrissent la subjectivation à travers des ordres de discours. La fonction essentielle de ces *hupomnēmata* est de capter le *déjà-dit*; elle est de «rassembler ce qu'on a pu entendre ou lire, et cela pour une fin qui n'est rien de moins que la constitution de soi.» ³

De cette fonction, nous pouvons maintenant saisir l'objet visé par chacun de *hupomnēmata* sur un plan à la fois technique et subjectif: «faire de la recollection du *logos* fragmentaire et transmis par l'enseignement, l'écoute ou la lecture un moyen pour l'établissement d'un rapport de soi à soi aussi adéquat et achevé que possible.» ⁴ Il y a donc des *logoi* à réunir pour mieux lier écriture, lecture et constitution de soi.

Sénèque prétend, sagement, selon Foucault, que l'homme ne sait pas toujours grand-chose de lui-même. Il ne possède pas de principe de raison dès sa naissance. Il a besoin d'une aide technique, une aide qui peut être, cependant, à double tranchant: trop lire et rien n'écrire comme trop écrire et ne jamais lire, entendre ou voir condamne cet homme d'excès à s'oublier soi-même. L'écriture qui mesure la lecture, et la lecture qui offre le rythme mesuré à l'écriture, participent à l'exercice de la raison et chassent la *stultitia* qui se définit par «l'agitation de l'esprit, l'instabilité de l'attention, le changement des opinions et des volontés, et par conséquent la fragilité devant tous les événements qui peuvent se produire». ⁵ La *stultitia* est toutefois un détournement de soi qui peut être momentané, une attention déplacée indirectement, mais qui peut faire retour sur soi après une vue aventureuse; dès lors «elle se caractérise aussi par le fait qu'elle tourne l'esprit vers l'avenir, le rend curieux de nouveautés et l'empêche de se donner un point fixe dans la possession d'une vérité acquise.» ⁶ Les *tekhnê* de la production de soi font donc aussi dans la création, le devenir et la nouveauté. Le critère d'évaluation des conduites avec la *stultitia* n'est plus ici le respect de ce qui s'impose comme obligation morale, mais la manière d'inventer, la manière d'être inventée, et le type d'existence renouvelé, impliqué autrement dans la conduite.

¹ *Ibid.*, p. 1238.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 1239.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Reprenons cette ligne directrice: l'écriture des *hupomnēmata* est une pratique technique car réglée, mais de quoi, précisément ? D'abord, du fragment de vie, d'un objet d'échange, d'un fait social, de la chose publique, de l'événement quelconque qui mérite d'être noté, car jugé digne d'attention et, par conséquent, cette écriture demeure celle d'un «art de la vérité disparate», une action technique issue de la volonté, mais soumise à la liberté de saisir la chose lue, dite ou entendue de manière circonstancielle, et cette situation fortuite impulse une singularité de la vérité faite par soi et pour soi.¹ Ce disparate n'exclut pas les tentatives d'uniformisation ou d'unification. L'une ou l'autre est rendue possible par la technique de constitution des *hupomnēmata*. Foucault aborde en ce point la phase décisive de la technique qui concourt à «unifier ces fragments hétérogènes par leur subjectivation dans l'exercice de l'écriture personnelle»; du coup, cette unification du disparate «fait dans le scripteur lui-même un principe d'action rationnelle.»² Ainsi la fusion technique de la disparité des objets sera d'autant plus efficace si le scripteur procède à cet assemblage selon l'expression manuscrite d'une filiation de ses pensées, selon le jeu d'une écriture assimilatrice qui sera scandé par les pensées déjà gravées dans son âme. Si nous regardons en face comment est décrite une telle conversion, nous constaterons qu'écrire est une opération à la fois technique et ontologique, ontologique puisque, fondamentalement, c'est «se montrer, se faire voir, faire apparaître son propre visage auprès de l'autre.»³ Écrire c'est porter un regard, mais c'est un face-à-face avec soi ou avec un autre. C'est donc une opération technique de déchiffrement de soi par soi comme «ouverture qu'on donne à l'autre sur soi-même.»⁴ Avec l'écriture des *hupomnēmata*, outre la constitution de soi, elle s'adresse à l'individu désireux de devenir un sujet «d'action rationnelle par l'appropriation, l'unification et la subjectivation d'un déjà-dit fragmentaire et choisi».⁵ Dans le cas de l'échange autour d'un manuscrit comptable, d'une lettre ou d'une correspondance d'affaires, il est toujours question de soi-même dans ce qui apparaît comme un récit de vie; et davantage sous l'optique de «faire venir à coïncidence le regard de l'autre et celui qu'on porte sur soi quand on mesure ses actions quotidiennes aux règles d'une technique de vie.»⁶

Revel analyse la posture de Foucault sur la *tekhnē* comme étant celle d'un croisement entre un rapport à un soi et un rapport aux autres qui forment, dès lors, une *expérience*.⁷ De ce point de vue, la véritable phase de transformation de l'être humain demeure celle propice à l'expression d'une corporéité ou voire à l'usage d'une matérialité puisque cette *expérience* engage, non seulement une problématisation de modes d'être et de conduite, mais parce qu'elle forge le rapport à soi, «produit - invente, modifie, expérimente de manière inédite, - précisément ce *soi* dont elle a fait sa matière.»⁸ Revel décrit cet objet de la *tekhnē*: c'est le soi, «c'est la matière même de l'expérimentation de la *tekhnē* - et c'en est également le

¹ *Ibid.*, p. 1240.

² *Ibid.*, p. 1241.

³ *Ibid.*, p. 1244.

⁴ *Ibid.*, p. 1245. Sur cet aspect, Foucault réfère aux correspondances de Sénèque à Lucilius, de Marc Aurèle avec Fronton, des lettres de Pline, de Cicéron, etc.

⁵ *Ibid.*, p. 1249.

⁶ *Ibid.*

⁷ Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *op. cit.*, p. 140.

⁸ *Ibid.*

résultat, le produit sans cesse remis à l'ouvrage, modifié, plié à la logique créative d'un devenir sans terme.»¹

Retenons donc cette idée de l'entraînement. De l'entraînement de soi à soi. La pensée de la *tekhnê* antique *entraîne* et *s'entraîne* dans des formations discursives. Avec la *tekhnê*, Foucault cherche donc à «respecter à la lettre, de manière philologique, les mots à travers lesquels la pensée antique s'est dite elle-même, dans un travail sur les sources qui cherche précisément à rendre compte d'un ordre de la pensée qui fut aussi un ordre de discours.»² Partant, c'est en cela qu'il a voulu réaliser une archéologie pour faire ressurgir un système de pensée historiquement situé. C'est ensuite qu'il a souhaité prolonger cette archéologie vers une *généalogie de l'éthique* ou encore vers une *ontologie du temps présent*, ontologie qui débouchera, certes, sur une mise à jour contemporaine du rapport éthique à soi, tout en se servant des sentiments comme matériaux techniques, des modes d'assujettissement comme principes de fabrication d'une intériorité à partir de vérités, d'une forme «d'ascétisme dans un sens très large» comme valeur expérientielle de mise en œuvre de la formation de soi, «que ce soit pour modérer nos actions» ou, enfin, «déchiffrer ce que nous sommes».³ Déchiffrer, c'est s'entraîner à présager, à prédire ce que nous sommes.

5.8 Le grand intérieur de la technique ou sa dernière grande transformation philosophique moderne

Ce tour rapide de ce monde des savoirs anciens est utile pour repérer une frontière généalogique dans une pensée sur la technique qui veut aller vers la modernité, vers le progrès de la nouveauté, voire vers la construction de mondes inédits de la technique. Ce franchissement des limites entre hier et demain est plus facilement réalisable si on retient les observations riches d'un philosophe contemporain qui a, lui-même, non seulement intégré les penseurs cités ci-dessus, mais en a prolongé les travaux dans un esprit du temps toujours actuel. Le nom de Marx, serait, certes, à être évoqué, mais nous retiendrons plutôt celui de Heidegger dont l'œuvre poursuit, en quelque sorte, celle de Platon tout en «cherchant le fondement ontologique de la vérité et de la subjectivité, mais en tenant précisément compte de tout ce que la philosophie, depuis Descartes, nous a appris sur la place exceptionnelle de la subjectivité dans l'économie de l'être.»⁴ Faire mieux avec moins, organiser une conduite au mieux de sa capacité d'adaptation pour un maximum de résultat, une action humaine toujours plus efficace, efficience dans la *dépense d'être*, enfin comment schématiser l'être avec peu de mots pour dire l'essentiel qui compte, autant de traits d'une herméneutique de l'être qui souhaiterait s'en ternir à «l'affairement [qui] se perpétuent sans heurts.»⁵ Et le grand affairement est de parvenir à soi-même, à peu de frais, selon le principe de la répétition de soi dans

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 141.

³ L'expression «ontologie du temps présent» est présente dans Revel, op. cit., p. 141. Pour le reste, voir les développements de Hacking, I. (1989) «L'amélioration de soi», in D. Couzens Hoy [sous la dir.] *Michel Foucault. Lectures critiques*, Bruxelles, De Boeck, p. 258 et ss.

⁴ Levinas, E (2001) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, op. cit., p. 80.

⁵ Heidegger, M. (2012) *Ontologie. Herméneutique de la factivité*, Paris, Gallimard, p. 21.

la différenciation de soi, selon des alignements d'action, porteurs de puissances d'expression et d'interrogation et qui sont soumis dans un constant état d'expérimentation. C'est tout le problème de la vie factive, au sens heideggérien du terme, c'est-à-dire de l'existence, et de la jugée à chaque fois pour ce qu'elle est et de l'explicitier dans la structure de l'être qui, lui, fait l'expérience de lui-même dans les rencontres qu'il provoque. Cette idée de *l'économie de l'être* est certainement dans l'ordre du voisinage du geste technicien, comme technologie individuante qui autorise des déductions du temps à travers la répétition d'exercices acquis pour faire *mieux-être*. Dans l'ordre d'une théorie de la connaissance, qui rapprocherait l'être du temps et dont l'enjeu pour nous, serait de déterminer, à la suite de notre réflexion sur les travaux de Heidegger sur la technique, si la comptabilité ne serait pas cette autre entité technique qui viendrait en aide à l'individu détenteur du Capital à accroître la vitesse de libération de l'être de cette «contamination par le temps, de ce dernier mélange d'être au sein de l'événement appelé à fonder l'être.»¹ Si la question du contrôle, tient aussi, dans cette perception épistémologique comme variable temporelle, parce que mémoire matérielle, parce que cadre spatio-temporel qui transmet, et que l'individu se donne un tel moyen technique comme support matériel ou symbolique comptable pour se reconnaître, pour se répéter et se différencier dans un autre événement, jumelée à la question de la technique heideggérienne qui dévoile l'être, nous obtenons des notions complémentaires pour organiser notre rapport technique/contrôle à l'aide, mais, cette fois-ci, non plus des notions à dominantes épistémiques, mais d'autres plus ouvertes sur l'ontologie.

Dans *Écrits politiques*, Heidegger fait la réflexion énigmatique suivante à propos de l'idée de l'omniprésence moderne de la technique: «Tout fonctionne. Cela est bien l'inquiétant...».² Ce qui caractérise les temps modernes, ce n'est pas un espace social marqué par la rationalité ou la rationalité économique, mais davantage la donation même de la mesure temporelle de l'homme qui s'exprime dans la technique, dans le progrès de la technique; c'est la *position technique dans l'espace de l'être*, espace d'expression d'une ère technique qui est «un mode déjà décidé d'interprétation du monde», un mode d'existence donc qui est au cœur de «ses possibilités propres» et, par conséquent, qui loge au centre de «toute attitude de l'homme.»³ Des Lumières, et de son époque d'une valorisation de la science, de la Révolution industrielle, et de son ère d'entraînement du capitalisme matériel, depuis, l'histoire avance par des impératifs absolus de progresser, d'aller vers un avenir meilleur. Et la cause efficiente, la raison instrumentale qui réfléchit sur les moyens et non les fins, commande de *faire* pour obtenir, pour posséder la chose, et aussi pour devenir: l'être devient alors objets de l'expérience technique, d'autant si ces objets sont des choses et des choses individuelles marquées par l'espace et le temps; et c'est ce rapport «technique et choses» qui est le destin de l'homme moderne, car la technique est ce qui s'accorde avec ou ce qui les attache selon des modalités kantienne de possibilité, d'effectivité et de nécessité, cadre synthétique qui finit par poser la question décisive suivante au sein de l'environnement immédiat de l'être: «Qu'est-ce qu'une

¹ *Ibid.*, p. 77.

² Heidegger, M. (1977) *Écrits politiques*, Paris, Gallimard, p. 258.

³ Heidegger, M. (1981) *Concepts fondamentaux*, Paris, Gallimard, p. 17.

chose ? Est la question: qui est l'homme ?»¹ Si la technique tient aux choses, ces dernières tiennent à une détermination fondamentale: chaque chose est singulièrement caractérisée par l'espace et le temps. Aucune chose n'est liée directement à l'homme; c'est plutôt l'homme qui «depuis toujours saute par-dessus les choses [...] en tant qu'elles nous renvoient nous-mêmes en arrière de nous-mêmes et de notre surface.»² Cette dimension entre les choses et l'homme est un événement inédit dans les temps modernes et il est métaphysique et non pas scientifique, historique ou sociologique: la technique est une aventure métaphysique à identifier d'abord comme un type de relation, raconte Dulau, une péripétie dans la manière d'être, et d'être en relation «à ce qui est, à l'étant; la technique n'est pas un ensemble de choses, d'événements ou même d'actions, c'est plutôt un mode transformé de l'expérience de la présence des choses.»³ Ces choses ne sont pas des outils ou des instruments, comme la technique n'est pas l'indice du progrès historique de la science, même si elle a à voir avec elle; comme elle peut être, aussi, un «rapport à ce qui est présent que par le filtre du calcul, de la mesure et de l'efficacité opératoire», fondamentalement la technique reste un «type spécifique de relation à l'étant, autrement dit, un des visages de la vérité de l'être.»⁴ De même, si la technique a à voir avec la science, c'est que cette dernière est devenue profondément technique et que, pour reprendre une expression de son maître à penser qu'était Husserl, la science ne pense plus, et la technique éclaire ce fait et si elle devient utile pour la science c'est dramatiquement pour prendre une distance avec elle, pour constater, par effet miroir, que la science loge dorénavant dans l'industrie, dans un monde technique, et qu'à ce titre, la science d'aujourd'hui «substitue donc à l'exigence de la vérité, l'exigence de l'efficacité opératoire.»⁵ Bien plus, et selon le sens de ce qui nous intéresse, la technique se fait envahissante, y compris dans le domaine scientifique, domaine qui devrait être interpellé toujours plus davantage par sa composante technique:

«À l'heure de la technicisation intégrale de la présence, l'être ne se délivre que sous le jour des machines et des prothèses, sous le jour de l'efficacité et du rendement, c'est-à-dire sous le jour du calcul efficient et de la prévision rationnelle. À la vérité métaphysique se substitue la validité expérimentale, au bien et au beau, se substituent l'exact et l'utile. À l'incommensurabilité d'une existence formée et structurée par son rapport à l'inutile (le sacré, les mystères, la beauté), se substitue la calculabilité d'une existence orientée et structurée par son rapport à la rentabilité et à l'efficacité. Le désintéressement qui était lié de manière ancestrale à l'entreprise de la science se trouve réinvesti par la perspective d'un calcul et d'une prévision intégrale. [...] Cette substitution est la marque nécessaire d'une histoire de la pensée humaine dont il importe seulement de reconnaître et de s'approprier la nature exacte. L'être et l'étant compris par le seul filtre d'une appréhension technicienne, tel est le destin postmoderne de l'homme occidental selon Heidegger.»⁶

Ne soyons pas de suite obnubilés par ce schéma de la technique qui rappelle trop bien le monde comptable. Plusieurs chemins s'offrent à nous pour discourir sur la conception de la technique par ce célèbre philosophe. Partons de l'objet d'étude le plus important d'Heidegger, soit la différence ontologique.

¹ Heidegger, M. (1971) *Qu'est-ce qu'une chose ?*, Paris, Gallimard, p. 26, 246, 249.

² *Ibid.*, p. 250.

³ Dulau, P. (2008) *Heidegger. Pas à Pas*, Paris, Ellipses, p. 68.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 68-69.

Heidegger va s'intéresser à la philosophie grecque, certes, mais surtout aux présocratiques pour formuler cette distinction de l'étant de l'être. Tous les efforts anciens, traditionnels, pour accomplir une pensée ontologique, ont oublié la question de l'être. Sur le plan de l'histoire de la pensée, et c'est son originalité, c'est ce travail de reconstruction de l'ontologie par Heidegger autour de cette absence de l'être, de cet oubli, de ce néant, de ce rien. Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? Toute la démarche de Heidegger tient à cette interrogation. Toute la question technique heideggérienne tient dans cette équation ontologique. Ce que l'homme est, ce qui fait son essence, c'est ce qui repose dans son *ek-sistence*, notion importante qui ne désigne pas le «concept traditionnel d'existentialia, qui désigne la réalité, en opposition à l'essentia conçue comme possibilité»; elle indique que «l'homme déploie son essence de telle sorte qu'il est le "là", c'est-à-dire l'éclaircie de l'Être.»¹ La notion d'éclaircie n'est pas rien puisqu'elle désigne l'idée d'ouverture de l'être-au-monde. L'homme est, en fait, ce qui adviendra de la marche de l'être dans une éclaircie, dans une clairière. Éclaircie de l'être, en allemand, *lichtung*, du verbe *lichten*, signifie éclaircir une forêt, et au sens de libérer un espace de l'être encore peu connu, une contrée de l'existence «par le jeu du clair et de l'obscur. C'est ainsi qu'une clairière est un espace dégagé pouvant recevoir et renvoyer de la lumière. La *Lichtung* est donc ce qui rend possible toute visibilité et le *Dasein* est le gardien de cette clairière où l'Être s'éclaircit en se retirant.»² L'homme est la clairière de l'Être, de sa marche hors-de-soi vers le monde ouvert: la clairière est le fruit de ses rencontres. Si l'être qui est *là*, est l'homme, dans cette clairière, c'est qu'elle l'éclaire par ce qu'il peut savoir, et au-delà d'elle, c'est un non-monde: l'homme prend connaissance de cette existence lorsqu'il se retire de cette clairière. Le *Dasein*, c'est l'existence, l'existence qui est *là*, telle qu'elle se fait, celle de l'être-là, celui qui n'est pas encore lui-même, mais qui serait cet étant exemplaire «pour qui il y va de son être en tant qu'il a à être.»³ Le *Dasein* donne cours à une analytique existentielle, mais il représente d'abord un «lieu en lequel cet étant qu'est l'homme est ouvert à la révélation du sens de l'être.»¹ Parce qu'elle relève d'une ontologie, cette analytique existentielle refusera l'anthropologie et se concentrera sur l'être, et non l'homme; plus précisément sur la différence ontologique entre être et étant. C'est la différence, justement, entre l'être et l'étant qui nous intéressera plus loin sur le rapport à la technique. Cela revient à dire, pourquoi, *là*, devant, y a-t-il quelque chose plutôt que rien du tout ? Tout l'enjeu consiste à *sauter devant, dans ce cercle*, dans cette clairière, et *comment* faut-il le faire. Plus simplement, l'être, c'est *il y a*, l'étant, c'est ce *quelque chose*. Ce quelque chose, c'est la chose, devant nous, c'est l'attracteur qui nous pousse vers cette clairière, vers ce hors-soi, ou encore c'est un objet jeter à notre regard. L'étant c'est, par exemple, ce papier comptable; l'être, c'est ce *il y a* sur ce papier comptable. L'être, c'est ce pour quoi *il y a* plutôt que rien, ce papier comptable. Ce qui est problématique c'est l'être, c'est donc, pourquoi, *il y a* ce papier comptable: d'où vient-il ? Qui en est le propriétaire ? L'auteur ? Le concepteur ? Et, surtout, pourquoi est-il *là*, devant nous: nous le regardons et nous voilà plonger dans un monde, et dans un monde qui peut renvoyer à d'autres mondes comme celui du mystérieux, de la

¹ Heidegger, M. (1964) *Lettre sur l'humanisme*, op. cit, p. 61.

² Vaysse, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger*, Paris, Ellipses, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 29.

rationalité, de la contingence, de la banalité, celui du marché économique, etc. L'étant c'est la chose, l'Être, c'est ce *il y a là* quelque chose et il ne peut y avoir quelque chose parce qu'elle est là par l'entremise de quelqu'un et/ou parce qu'il y a quelqu'un qui est en relation avec cette chose. La différence ontologique s'explique donc par le fait qu'il y a des choses et la chose elle-même. Il y a d'autres choses, mais il y a cette chose qui implique qu'on s'intéresse à cette chose, et cette chose parmi les choses possibles pose la relation de l'être qui se différencie dans cette relation avec cette chose plutôt qu'avec les autres choses. Autrement dit, l'étant, c'est la présence d'une chose et l'être c'est la *venue en présence*, c'est-à-dire ce pour quoi ce papier comptable est devant moi, qu'il s'est retrouvé en présence de moi: d'où vient-il? L'homme se définit donc en tant qu'existence, en tant que Dasein qui est le concept à retenir pour poser un regard analytique, pour saisir que l'existence c'est le fait d'être hors-de-soi, c'est d'avoir, c'est avoir une structure *ekstatique*, ouverte sur le monde, et cet être-hors-de-soi n'est donc un sujet enfermé sur lui-même. Plus spécifiquement, Heidegger fera du langage la maison de l'Être, parce qu'il est l'instrumentum de traduction/transposition par excellence, car c'est par lui que l'Être «"approche" l'étranger, et l'inquiétant pour l'intégrer à une sphère habitable, compréhensible et habillable avec de l'intuition. Il anime le déplacement vers le monde ouverte en transposant l'ek-stase en enstase.»² Dans *l'Être et le temps*, remarque Sloterdijk, même si on observe une analytique existentielle du temps, il y a une *analytique de l'espace correspondante*, et par conséquent, dit-il, «toutes deux sont à leur tour fondées dans une analytique existentielle du mouvement», programme décisif même si il est difficile d'apercevoir l'aspect le plus originel de cette contribution d'Heidegger: «ses approches d'une théorie de l'aménagement primitif de l'espace, ou ontotopologie.»³ Ainsi, cet espace n'est pas rien, car «la connaissance est un mode d'être de l'être-là comme être-au-monde; elle a son fondement ontique dans cette constitution d'être»; pour connaître, il faut donc que l'être-là habite une clairière qui n'est rien d'autre que l'être-dans-le-monde.⁴ La connaissance c'est l'être-au-monde dans un mode d'être de l'être-là fondé sur une chose. Et c'est ce quelque chose qui franchit le temps et l'espace d'une perception de l'étant pour l'existence de l'être. De fait, toutes les choses, qui sont devant nous, et peu importe, leur état de nature, celles qui sont-là, Heidegger les nomme des «étants». Si l'«être» est une propriété, une actualité, une possibilité voire une vérité, sinon, sur le plan épistémologique, un «schème de catégories», l'«étant» c'est ce qui fait oublier l'être pour le désigner par son étantité, selon un sens exclusif, selon ce qui est le plus étant-probable plutôt que de penser l'Être en tant que tel. Dans tous les cas, en théorie, par la science ou par la métaphysique, on finit par définir l'Être par un étant et on évacue ce qu'il est vraiment, au sens de sa propre vérité. Ainsi, l'oubli «est donc un trait essentiel de la manifestation de l'Être, dans la mesure où celui-ci se caractérise par son demeurer-manquant (*Ausbleiben*) qui fait qu'il ne peut se dispenser qu'en s'occultant, et cela à proportion de la non-occultation croissante de l'étant.»⁵ Autrement dit, à force de le traiter d'acteur, de sujet, de comptable et de contrôleur,

¹ *Ibid.*, p. 29.

² Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 72.

³ Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, op. cit., p. 363-364.

⁴ Heidegger, M. (1964a) *Être et temps*, Paris, Gallimard, p. 83.

⁵ Vayssé, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger*, op. cit., p. 56.

c'est trop d'étants pour lui, ils l'enveloppent en le privant de son Être, on oublie cet Être, et en même temps cet oubli est nécessaire si on veut l'éclairer un peu. Heidegger remarque les Grecs désignaient les choses selon «ce à quoi l'on a affaire dans l'usage de la préoccupation (πρᾶξις). Mais en même temps, au plan ontologique, ils laissaient dans l'ombre le caractère spécifiquement pragmatique [...] Nous nommons *outil* l'étant que rencontre la préoccupation.»¹ Nous sommes entourés de choses préoccupantes pour assurer, sécuriser notre vie. L'enjeu ontologique ici est de révéler le mode d'être de l'outil. Ainsi, «un outil n'"est" jamais *seul*. Il appartient à l'être de l'outil de s'insérer dans un complexe d'outils, qui lui permettent d'être l'outil qu'il est. L'outil est essentiellement "quelque chose pour..."»² Il y a donc des modes d'existence de ce *quelque chose pour...*, par exemple «le service, l'utilité, l'applicabilité ou la maniabilité»; tous ces modes, et d'autres encore, forment un «complexe d'outils» puisque la structure même, de ce *quelque chose pour...*, «contient un renvoi de quelque chose à quelque chose.»³ Ceci posé, l'usage spécifique de l'outil peut prendre un sens supplémentaire. Ainsi, en accord avec «son ustensilité, un outil n'existe pas par son lien à un autre outil», car il n'y en a aucun, comme il n'y a aucune chose qui va «se manifester chacune pour elle-même, à remplir une chambre. Ce qui s'offre à nous de prime abord [...] c'est la chambre; et, à son tour, [c'est elle qui se présente à nous] comme un outil d'habitation.»⁴ Tout l'enjeu devient alors l'identification d'un complexe d'outils comme structure spatiale *avant* que l'un d'entre eux puisse être différencié, expliqué, extirpé de ce complexe et de ce lieu d'habitation. Voilà un début d'une justification de l'importance de l'analyse existentielle de la spatialité pour mettre en perspective une forme de la technique. De fait, comme la technique occupe tout l'espace de la clairière et toute l'attention de l'Être, penser l'homme revient à penser toutes les situations spatiales où celui-ci est confronté à la technique, et plus encore lorsqu'il oppose une résistance face à elle, face aux machines, instruments, calculs, prothèses, programmations, automatisations et autres supplétifs; mais la résistance des résistances s'exprime par le «Logos, c'est la parole, c'est le poème.»⁵ Ce qu'Heidegger «nomme l'être-dans-le-monde ne signifie rien d'autre qu'"habiter" le monde, dans un sens verbal transitif: y habiter dans la jouissance de son ouverture par les accords et les empiètements externes préalables.»⁶

En un trait, aux yeux d'Heidegger, la technique tient dans une relation qui aboutit à la fin de la métaphysique. Au sein des couples habituels pour désigner philosophiquement la technique, soit le couple «théorie et pratique» ou soit le couple «moyen et fin», deux axes qui situent les débats depuis deux millénaires, Heidegger entend bien problématiser cette double perspective selon deux principes qui touchent ici à notre perspective sur le contrôle. En premier lieu il y a l'*entendement* de la technique et toute la variété de ses interrogations est à considérer sous l'angle d'un «plan que l'homme établit et qui finalement met l'homme en demeure de décider s'il veut devenir l'esclave d'un plan ou en rester le maître.»⁷

¹ Heidegger, M. (1964a) *Être et temps*, op. cit., p. 92.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 92-93.

⁵ Dulau, P. (2008) *Heidegger. Pas à Pas*, Paris, Ellipses, p. 126.

⁶ Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, op. cit., p. 364-365.

⁷ Heidegger, M. (1968) *Questions I*, Paris, Gallimard, p. 267.

Rester le maître du plan du développement de la technique dans un temps actuel marqué «par le règne planétaire et cosmique de la technique; celle-ci est proprement la métaphysique de notre temps; son champ [...] encercle la "culture", les beaux-arts, la politique, tout notre discours, savant ou non prévenu, tous nos rapports aux choses, toute l'interaction humaine».¹ Dans cette lignée d'esprit d'Heidegger, Sloterdijk observe que les compositions techniques sont en aggravation vertigineuse dans le monde et dans le hors-soi de l'être, «elles augmentent au contraire le volume de l'extérieur du jamais-assimilable. La province du langage se réduit, le secteur du texte lisible par des machines se développe.»² De ne pas être en situation de contrôle, par manque de mots ou de clairvoyance sur l'environnement technologique, la pensée de l'homme est condamnée à s'en tenir au calcul, «au regard duquel ce qui est s'épuise dans sa disponibilité à toutes espèces de manipulations, de machinations, de planifications.»³ Mais, au contraire, s'il en était capable, s'il osait s'aventurer sur ce chemin de la technique en pensée, il ne pourrait le faire qu'en «régressant en deçà de la métaphysique et de sa figure achevée qu'est la technique [et] s'engage[r] sur la voie secrète et inapparente de la médiation de l'Être.»⁴ En deuxième lieu, aux yeux d'Heidegger, toutes les conceptions philosophiques de la technique donnent une vue «d'un tout du monde technique, il n'est rien qui ne soit ramené à la mesure de l'homme; c'est tout au plus si l'on n'aboutit pas à réclamer une morale concernant un monde technique.»⁵ L'impératif moralisateur serait une instance de contrôle des modes d'existence de la technique. Cette filtration éthique est requise parce qu'il y a une ontologie de l'être à défendre et une ontologie de la technique de l'Être. C'est l'interprétation qu'en donne déjà Heidegger dans son livre phare *L'Être et le temps*. Ce constat découle d'un commentaire de Nietzsche formulé ailleurs sur le rapport philosophique sujet/objet, un rapport ancien dans l'histoire des idées et qui pose toujours la problématique moderne de la technique: l'objet, l'objet de la terre, l'objet de la nature, de fait, partout la «nature apparaît parce que voulue à partir de l'essence de l'être, comme objet de la technique.»⁶ L'objet est un objet de la technique et il est lié à la nature. On peut comprendre cette morale de la technique parce qu'elle prend pour modèle la nature. Mais Heidegger fait une distinction importante dans *L'Être et le temps*, entre les *objets subsistants* et l'outil disponible; ces objets ne «peuvent être rendus intelligibles que comme des modes privatifs (c'est-à-dire décontextualisés) de l'outil, tandis que les relations ustensilaires ne peuvent jamais être construites par l'addition d'attributs de valeurs aux objets subsistants».⁷ L'outil crée ces objets pour l'être et ces relations techniques aux objets déjà constitués ne peuvent rien de plus ajouter à ce que l'être y a déjà déposé. L'outil est fondamental parce que prolongement de l'homme, de son être, et de sa relation avec la nature. Toutes ces choses de la nature, et tous ces objets substituants sont, à la limite, des étants dans le monde, et c'est à partir de, dérivée de ces étants, dans le confort d'une habitude de la pensée

¹ Taminiaux, J. (1983) «L'essence vraie de la technique» in M. Haar [sous la dir.] *Cahier de l'Herne Heidegger*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 263.

² Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 75.

³ Taminiaux, J. (1983) «L'essence vraie de la technique», op. cit., p. 263-264.

⁴ *Ibid.*, p. 264.

⁵ Heidegger, M. (1968) *Questions I*, op. cit., p. 267.

⁶ Heidegger, M. (1962) *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, p. 210.

⁷ Dreyfus, H.L. (1983) «De la technè à la technique: le statut ambigu de l'ustensilité dans *L'Être et le temps*», in M. Haar [sous la dir.] *Cahier de l'Herne Heidegger*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 286.

quotidienne qu'émerge l'intelligibilité calculatrice et logistique, particulièrement dans un contexte de l'*ousia*, d'où sont tirés, cette fois-ci, des étants vus comme outils. Si le concept d'*ousia* est un mot grec très présent dans la philosophie antique, c'est qu'il veut dire «substance» ou «essence», ou encore mieux, il signifie propriété, *ce qui appartient en propre à*, ou encore *l'avoir*, selon que l'on réfère au *Phédon* de Platon ou aux *Catégories* d'Aristote.¹ Également, l'*ousia* chez les Grecs est à la fois ce qu'est l'âme de quelque chose, ce que chaque chose se trouve *être*, dans sa singularité; elle est la Nature invariable, son essence, celle de la création du monde en deux substances: celle d'un Dieu créateur comme celui de la technique, de la matière ou des formes des choses, et celle qui reçoit forme, âme et matière. Aristote voit dans l'*ousia* la relation fondamentale entre matière et forme. Pour Heidegger, l'*ousia* est le *bien disponible*, la *possession*; expression qui le conduit à définir l'étant de l'outil comme une chose disponible présente, libre, sous la main, pour l'Être.² C'est cette perte de l'*ousia*, celle de l'être, de la «compréhension quotidienne de la priorité des choses d'usage, telle qu'elle apparaît dans la métaphysique du sujet/objet de Descartes, qui rend possible le développement de la science moderne», et ce type de science, par la nature de la recherche qu'elle implique, est devenu possible depuis que la vérité a été transformée en *certitude de la représentation*.³ En cette direction de la science, un étant deviendrait une objectivité de la représentation et sa vérité une certitude de cette représentation. Mieux vaut libérer ces «étants de l'objectivation de la représentation en revenant à une compréhension préphilosophique et anhistorique de l'outil.»⁴ L'autre raison de se doter de ce volet réside dans le constat suivant: la description de la place de l'outil dans la structure de l'être est «l'avant-dernière étape conduisant à la Technique achevée.»⁵

Il est difficile de penser la technique sans référer à son essence comme il est encore pire de ne rien penser d'elle, de rester neutre, situation moderne exemplaire puisque c'est le cas de figure du plus grand nombre d'entre nous. Cette réflexion de Heidegger dans son texte connu de *La question de la technique*, repose sur le fait suivant: comment se fait-il que la technique se soit acoquinée avec la science naturelle?⁶ C'est l'histoire qui nous le dira, le montrera selon une simple constatation: c'est pour libérer le fondement de ce qu'est la nature, de ses spécificités, de toutes ses singularités; son bois, son minerai, son charbon; ses ressources, ses énergies, tout ce qu'elle a à offrir: c'est en ce sens, d'abord, que la technique est *dévoilement*.

Le dévoilement qui organise la technique moderne est une pro-vocation (*Herausfordern*) «par laquelle la nature est mise en demeure de livrer une énergie qui puisse comme telle être extraite (*herausgefördert*) et accumulée.»⁷ Ce qui est *requis*, le «requérir», au nom de l'être, c'est ce qui *pro-voque*, c'est cette action qui induit un «avancement» (*ein Fördern*) selon deux sens différents: ouverture et mise au jour; le requérir fait avancer l'Être «en tant qu'il ouvre et met au jour», mais par le biais d'une chose ou

¹ Motte, A. et P. Somville (2008) *Ousia dans la philosophie grecque. Des origines à Aristote*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

² Dreyfus, H.L. (1983) «De la technè à la technique: le statut ambigu de l'ustensilité dans L'Être et le temps», *op. cit.*, p. 287.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Heidegger, M. (1958) «La question de la technique», *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, p. 9-10, 20.

⁷ *Ibid.*, p. 20.

d'une autre chose.¹ Le dévoilement de la technique moderne est une interpellation, une relation forte vers la nature sous la forme d'une pro-vocation. Cette pro-vocation a lieu «lorsque l'énergie cachée dans la nature est libérée, que ce qui est ainsi obtenu est transformé, que le transformé est accumulé, l'accumulé à son tour réparti et le réparti à nouveau commué. Obtenir, transformer, accumuler, répartir, communer sont des modes du dévoilement.»² Ce dévoilement n'est pas arbitraire ou indéterminé, mais le produit de son propre mouvement. Ce qui est requis, ce qui doit être commis «a sa propre position-et-stabilité (*Stand*). Cette position stable nous l'appelons le "fonds" (*Bestand*). [...] Il ne caractérise rien de moins que la manière dont est présent tout ce qui est atteint par le dévoilement qui pro-voque.»³ Par conséquent, et là c'est intéressant comme réponse envers la difficulté actuelle de toujours se questionner entre sujet et objet de la technique: ce «qui est là (*seht*) au sens du fonds (*Bestand*) n'est plus en face de nous comme objet (*Gegenstand*).»⁴ Même si c'est le réel ou la nature qui semble se dévoiler, l'homme ne dispose pas d'une capacité de la non-occultation qui le rendrait apte à faire cette différence, à saisir «dans laquelle chaque fois le réel se montre ou se dérobe. Si depuis Platon le réel se montre dans la lumière des idées, ce n'est pas Platon qui en est cause. Le penseur a seulement répondu à ce qui se déclarait en lui.»⁵ Autrement dit, c'est l'homme qui est pro-voqué, le dévoilement qui commet ce qui est requis le situe déjà dans le fond et «d'une manière encore plus originale que la nature».⁶ Mais à cause de cette originalité, de cette pro-vocation et des indices du dévoilement par la technique il ne peut être lui-même *pur fonds* parce que la non-occultation, ce qui reste à être dévoilé, n'est pas le fait de l'homme. Même s'il répond à la non-occultation parce que «déjà réclamé par un mode du dévoilement, qui le pro-voque à aborder la nature comme un objet de recherche, jusqu'à ce que l'objet, lui aussi, disparaisse dans le sans-objet du fonds», la technique n'est pas purement humaine à cause de cet objet fondu dans le fonds comme elle tient l'homme dans une tâche de pro-vocation, c'est elle qui le rassemble dans une action du commettre, du requérir et pareil «"ressemblant" concentre l'homme (sur la tâche) de commettre le réel comme fonds»: l'appel qui rassemble l'homme de manière chaque fois originelle autour d'une tâche de se commettre comme fonds se nomme Arraïsonnement.⁷ C'est l'appel qui provoque qui arraïsonne et qui permet à l'homme de se déployer *autour* d'une tâche. L'Arraïsonnement est important comme notion par sa fonction *ressemblante* et dont le sens d'un *acte*, d'une *raison* ou encore d'une *science* renvoie à l'action de «suivre à la trace, présenter, mettre en évidence, représenter, exposer», est concomitant à celui de technique, et plus particulièrement selon des mesures d'autorité de la technique comme «interpeller, requérir, arrêter, commettre, mettre en place, s'assurer de...»; l'arraïsonnement, du mot *Gestell* comme notion importante, car de ce terme, on retrouve le *Stellen* au «centre de ce groupe» d'actes qui signifie «arrêter quelqu'un dans la rue pour lui

¹ *Ibid.*, p. 21.

² *Ibid.*, p. 22.

³ *Ibid.*, p. 23.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 26

demander des comptes, pour l'obliger à *rationem reddere*», soit «pour lui réclamer sa raison suffisante.»¹ La technique arraisonne pour demander des comptes, au nom d'une mainmise suffisante pour que la raison délibère *rationem reddere*. Fondamentalement, la technique est ce qui «arraisonne la nature, elle l'arrête, l'inspecte, et elle l'ar-raisonne, c'est-à-dire la met à la raison, en la mettant au régime de la raison, qui exige de toute chose qu'elle rende raison, qu'elle donne sa raison.»² L'arraisonnement, pour Heidegger, c'est aussi le *Gestell*, le dispositif utilisé comme concept pour caractériser l'essence de la technique moderne. Dans ce cadre interprétatif, est dit du dispositif-arraisonnement comme un mode du dévoilement, un mode qui provoque, et fondamentalement un mode qui pro-voque la Nature. La Nature est *mise en demeure* par un dispositif. Le dispositif insiste, et insistera auprès d'elle; l'être veut savoir: la Nature doit lui livrer ses potentialités. Ces dernières seront captées, arraisonnées, saisies pour être emboîtées par un dispositif qui deviendra l'équivalent d'un accumulateur de ces potentialités; il deviendra un objet de stock disponible des possibilités de la Nature. S'intéresser à la Nature, et à son dévoilement, n'est pas rien; elle sert aussi d'écran de fond, de réservoir du fond d'énergies pour l'Être. Le dévoilement poussé de la Nature par la technique conduit vers un aboutissement moderne de la technique: la science. Par principe, la science épouse la Nature, la science de la nature la suit à la trace. La trace formelle de ce recul de la technique dans la science de la nature est un *complexe calculable de forces* et c'est ce complexe d'arraisonnements, de mesures et de calculs que la Physique utilise. La Physique emploie donc des techniques pour faire sa science. C'est par la technique que la science de la Physique oblige la Nature à se «montrer comme un complexe calculable et prévisible de forces que l'expérimentation est commise à l'interroger, afin qu'on sache si et comment la nature ainsi mise en demeure répond à l'appel.»³ Comme la technique est antérieure à la science, c'est la théorie de la Nature, sous l'impulsion de la Physique, dans ce cas de figure, qui va octroyer à la technique son essence de la modernité, c'est-à-dire son dégagement pour en prendre acte, que l'Être s'en éloigne pour constater ce qu'elle est et ce qu'il est; il doit être *en retrait*, pour juger de l'arraisonnement de la Nature; l'essence moderne de la technique est sa puissance rectrice: elle n'est compréhensible qu'après, qu'*après coup*, lorsque l'être s'en retire. Le fond de la Nature et son lien avec la technique est inspiré par l'étude des Grecs chez Heidegger: «Plus tôt une chose s'offre et exerce sa puissance, et plus tard elle se manifeste à nous autres hommes.»⁴ Par un jeu ontologique d'associations, parce que puisée et puissance de la Nature, la technique devient cette «aube originelle [qui] ne se montre à l'homme qu'en dernier lieu.»⁵

Par une théorie ou une autre, il est temps de retrouver le sens de la relation que nous avons avec la technique, d'autant qu'elle est relation, mais une relation si peu visible, si peu claire: ce qui «occulte la technique, c'est son efficacité.»¹ Parce que la technique moderne est la vérité de l'Être, et compte tenu du passage d'une vérité à une autre, c'est-à-dire que, celle de la vérité d'autrefois, chez les Présocratiques, qui

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁵ *Ibid.*

était une chose *ouverte et sans retrait* de l'Être et, une autre, actualisée, depuis Platon, qui est devenue *logique* selon le sens d'un *accord* de l'être d'une *proposition et de la chose*; c'est cette version qui est notre conception moderne de la vérité,² c'est donc parce que la vérité est une structure ontologique du Dasein et qu'elle se dispense en son retrait dans le Dasein que le «propre de l'instrument technique, c'est de s'abolir lui-même dans l'usage qu'on en fait.»³ En quelque sorte, l'engloutissement de la technique ne peut être revu ou corrigé seulement si l'on resitue l'homme dans son rapport au monde, dans la manière de le mettre en mode avec le «statut existentiel et finalement essantiel du monde»; autrement dit, avec une mondanéisation qui permettra d'aborder la technique «comme moment constitutif de la structure ontologique fondamentale de l'être-au-monde, le monde s'atteste à chaque fois comme projeté par l'existant lui-même.»⁴ En clair, il faut penser l'être dans un monde pour entr'apercevoir que la technique fait partie de son Être. Plus précisément, la *mondéité* (*Weltlichkeit*) c'est l'existential qui caractérise le *Dasein* comme être-au-monde. Nous dirons aussi que c'est un *mode d'existence de la technique*.

La mondéité, la mondanéisation et/ou le mode d'existence, en quelque sorte, peuvent servir pour cerner l'implication du rapport entre la technique et une part existentielle de l'Être comme être-au-monde. L'originalité d'Heidegger est de montrer que la compréhension de la technique s'élabore à partir de l'être-dans-le-monde et comme être-au-monde; c'est une ontologie qui va beaucoup plus loin qu'une métaphysique de l'essence de l'être. Une essence heideggérienne est une *présence*, une entrée de l'être «en présence ou le déploiement de ce qui se dispense selon une modalité historique».⁵ La définition de son essence n'est pas une idéalité métaphysique platonicienne, ni le sens d'un possible selon Leibniz et Heidegger n'oppose pas l'essence à l'existence comme le réalise une longue tradition de la métaphysique: l'essence, et ici, l'essence de la technique, «désigne un mode de déploiement ontologico-historial»; du coup, vouloir saisir l'essence d'une technique, c'est «remonter d'un domaine vers sa condition de possibilité historique, elle-même fondée sur l'historialité du *Dasein* et, plus fondamentalement, sur l'historialité de l'Être.»⁶ L'originalité d'Heidegger tient également dans la possibilité d'utiliser des outils conceptuels complémentaires pour apprécier l'idée de la technique à partir de l'être-dans-le-monde, donc de la part de l'Être qui est dans un monde et qui lui permet d'être-au-monde, c'est-à-dire d'advenir comme Être. Ces éléments de son ontologie et d'une ontologie de la technique demandent de distinguer le *concept ontique* du monde du *concept ontologique*. Le premier désigne la «totalité des étants intramondains», c'est-à-dire tous les modes d'être dans le monde; le deuxième qualifie précisément l'*être de l'étant*, mais seulement en ce qui concerne un rapport à un *monde* (et ici un monde au sens ontique soit parmi tous les modes d'être au monde).⁷ Qu'est-ce qu'un monde, de nouveau ? Et qu'est-ce qu'un monde de la technique ? C'est l'être de l'étant, grossièrement résumé à des fins d'illustrations pédagogiques, un monde de la technique c'est une

¹ Dulau, P. (2008) *Heidegger. Pas à Pas*, op. cit., p. 99.

² Heidegger, M. (2001) *De l'essence de la vérité*, Paris, Gallimard.

³ Dulau, P. (2008) *Heidegger. Pas à Pas*, op. cit., p. 99.

⁴ Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, op. cit., p. 27.

⁵ Vaysse, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger*, op. cit., p. 55.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 102.

situation de l'homme de toutes les totalités possibles dans un cadre donné. C'est donc l'être de l'étant qui tire sa signification de la totalité des étants intramondains. Ce langage abstrait est rendu nécessaire lorsqu'on bascule dans le monde de l'ontologie qui tente de qualifier l'être ou l'individu autour de caractères qui doivent devenir des dénominateurs communs pour garantir l'expression commune d'une pluralité de situations innombrables; une ontologie qui se doit de reposer sur des matériaux conceptuels limités, forcément polysémiques, car assujettis à de nombreux usages différents pour nommer l'intimité des possibilités plastiques humaines qui concourent à définir un être comme un homme. Cela dit, la technique est porteuse d'une ontologie. De plus, elle s'accompagne d'un monde, d'une vision du monde qui embrasse large: la technique est destinée à soumettre la Nature à l'ordre de la raison, à permettre sa mainmise, son contrôle, et c'est en cela que tient notre méta-physique des temps modernes. Les conduites de l'homme étant en retrait de lui-même, en partie inauthentiques, étrangères à la Nature, qui ont le défaut, aujourd'hui plus que jamais, de cacher l'Être, de le contraindre à vivre à côté de lui-même, dans une sorte de nihilisme, la technique devient la plus parfaite expression de ce nihilisme. En absence de l'Être, le destin de la technique est donc l'impasse.¹

Si la technique est mainmise sur la Nature à travers son dispositif-arraisonnement, c'est un pouvoir-être-dans-le-monde. La technique est aussi au centre ontologique de la fabrication d'un monde. Le regroupement des techniques dans une techno-logie est, foncièrement, «l'aboutissement de la téléologie occidentale de la rationalité, c'est-à-dire réalisation du projet même de la philosophie», résume Vioulac, car Heidegger lui-même disait qu'elle traduit le «triomphe de l'installation gouvernable d'un monde technoscientifique et de l'ordre social qui correspond à ce monde», une domination qui s'explique parce que l'État, la Science et la Technologie sont des totalités techniques, des mutations de la technique, des transformations de la technique vues comme la réalisation d'une mainmise de la technique sur la métaphysique.² On doit parler d'une domination d'une ontologie de la technique sur le monde. Cette ontologie devrait être théorisée selon un domaine de la technique et devrait portée, outre son application/traduction des origines d'un nouvel ordre social moderne, sur l'ontologie elle-même, d'abord de ce qu'elle advenue, dans un monde de la technique, sur la «révolution ontologique par laquelle s'effectue un renversement de perspective qui dépossède la chair vivante singulière de son essence pour la disséminer dans un dispositif ontique universel et abstrait.»¹ Cette leçon revêt une invitation à une déconstruction de cette différence ontologique de la technique et nous la retenons à plus d'un titre. À la lumière de tous les propos qui précèdent dans ce chapitre, une science de la comptabilité et de gestion est mieux en mesure d'expliquer en quoi consiste l'ensorcellement de l'homme par la technique, en quoi l'objet ou l'homme dépasse toute attraction de la technique, car la vérité de la technique est ailleurs: le sens du «dans» ce qu'il y a, dans ce qu'il y a *dans* l'être comme élément de la technique, de l'être-dans est un fil

¹ Comme Heidegger a étudié l'œuvre de Nietzsche, nous pourrions prolonger ce constat dans la science qui cumule les techniques et les savoirs sur les techniques avec cette leçon qui nous interpelle tous: celui qui fait et accumule le savoir est, tôt ou tard, conduit à une impasse, pourra-t-il y découvrir une issue ? Voir Nietzsche, F. (1964) *La naissance de la tragédie*, Paris, Denoël/Gonthier.

² Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, op. cit., p. 312.

conducteur particulièrement intéressant parce l'être-dans-le-monde, et tout ce qui en découle, *est* ce qui échappe de toutes parts à son propriétaire. Pourrait-on dire la même chose avec une technique comptable ? Que dire maintenant du Capital ? De procéder à sa re-fondation ? Au moins, si c'est le cas, autour de cette question: où sommes-nous lorsqu'une technique comptable nous conduit, sans le savoir, dans une ontologie du Capital ?

5.9 Éléments de synthèse sur les modes d'existence de la technique: de quelques éléments de variations d'une épistémè de la technique à une autre

La Technique, telle que nous l'avons vue, se caractérise par un discours depuis longtemps ancré dans l'histoire de la philosophie. Ce détour historique pour mieux comprendre une origine et la possibilité de la technique ne doit pas faire écran aux significations de sa profonde modernité. En effet, nous voulions montrer en quoi les auteurs considérés précédemment pouvaient nous servir des clés pour problématiser en diverses façons notre propre question de la technique. Nous avons pu discerner l'affinité primitive entre, la magie, le religieux, la Nature, la Cité, le temps, le soi et la technique. Ces phénomènes donnent lieu à des faits de contrôlabilité que nous avons tenté de mettre en perspective telle cette idée d'un maître d'une *technè*, cette autre de la Nature comme objet à dominer ou celle comme instance morale de contrôle de soi par un geste technicien, mais l'idée d'une éthique, en somme, comme celle du Bien commun se pose comme valeur supérieure d'ordonnancement de la technique au sein d'une organisation sociale, ce qui n'est pas sans conséquence pour notre objet d'étude; et, enfin, cette autre idée de l'homme dans un rapport complexe avec la technique, celle d'un technicien de soi sous l'influence ontologique de ses propres techniques.

Ce qui ouvre le plus notre travail d'investigation reste certainement la praxis technique des individus comme raison constituante de soi. De fait, toutes les notions inventoriées précédemment pourraient n'en constituer qu'une seule, retiendrons-nous : un sujet en constitution. La technique a été présentée sous l'angle philosophique d'une anthropologie et d'une ontologie. Les Grecs nous ont déjà dit que la technique fait l'homme et manifeste ce qu'il est. Un technicien artisan ou un devin et son art de faire advenir, mais qui, l'un comme l'autre, pour assurer sa survie, pour se prémunir contre l'angoisse, le destin, pour assurer la morale et la volonté démocratique de la Cité, et sur un plan strictement anthropologique si ce n'est que de vouloir surmonter ses propres limites spatio-temporelles, magicien et ouvrier tenteront, d'abord, de conjuguer diversement des matières, des entités supranaturelles, des désirs, des imitations, des reproductions de la volonté d'une divinité, des obligations sociales et des perceptions des espaces et des temps, d'ici et d'ailleurs. La technique grecque est *eidêtikós*, c'est-à-dire qui concerne la connaissance, celle d'une conscience de la vérité hors du monde de soi. Elle est une eidétique de la liberté et de la contingence à l'action de soi. La liberté se réinvente en acte avec la possibilité de dépasser la

¹ *Ibid.*

finitude de soi par la technique. La technique devient une forme d'arrière-monde pour révéler à chaque raffinement de son action une altérité de l'action de soi au sein d'une *immanence d'une cause de soi* destinée à se convertir en productivité ontologique d'une subjectivité. Le *corps* d'une organisation sociale, comme la Cité grecque, l'État, l'*oïkos*, n'est pas autosuffisant; c'est un corps souffrant, apeuré et dangereux, unique, et aux besoins existentiels singuliers, situations de contingence et de liberté chez les Grecs que Platon voudrait universelles, comme celle des législateurs qui sont requis pour mettent de l'ordre dans ces *corps sociaux* et qui doivent s'assurer que les détenteurs des *technai* verront leurs fabrications, leurs instruments de fabrication et leurs valeurs de fabricants encadrés par la morale, le Bien et la bienveillance des divinités. Sur une *technè*, tout s'accroche et s'inscrit dans son corpus, tout le social, le surnaturel est attiré, surajouté à ses effets puissants qui se résument à une machination ontologique inédite : elle crée des êtres, mais elle crée aussi des événements, des événements utilitaires, des événements sociaux, des événements militaires, politiques, moraux, etc. Il y a donc très longtemps, dès la période de la Grèce Antique, nous observons la *technè* se dire comme une sphère de composites, ou encore comme une synthèse disjonctive si nous voulions reprendre les mots de Deleuze, c'est-à-dire un corps d'éléments agencés et au sein duquel tout se divise, en d'autres éléments, en d'autres agencements, fuyants dans des espaces et des temps différents; des matières sont divisibles en unités et autres matières et proviennent de lieux et de temps disparates; et il y a des peurs qui forment des composés d'émotions qui elles-mêmes sont séparables en sentiments, car des consignes d'Héphaïstos relèvent des lois, des devoirs et des obligations divins qui sont manifestes et disséminés dans la Nature; enfin d'autres événements moraux sont dissociables et sont énoncés par des collectifs et des autorités, des expériences sont différenciables selon qu'elles sont alimentées par des astuces d'Hermès ou des fruits de l'observation, etc.

La *technè* grecque c'est de la filiation, c'est une généalogie d'inscriptions, de mots, de dire, de connaissances dont le point de départ est le non-être, l'inengendré. Le manieur de la *technè* est lui-même fractionné dans toutes ces inscriptions, ces mots, ces matières, à tous les niveaux; il passe par toutes les singularités : une *technè* est une synthèse qui glisse sur l'avènement d'un existant et qui peut se reproduire à coup d'intensités variables, différentes; parce que les événements qui l'accompagnent ne se répètent que rarement : à moins que les dieux en décident autrement. Dans ce cas, le registre du devin devient négation du différent et dévoilement de l'identique: le *pour-soi*, projet technique d'une totalisation de soi est remplacé par le projet mythique d'un monisme du phénomène, rien que le phénomène d'une seule substance, mais du phénomène magique ou divin qui fait apparaître le même, celle d'une conscience de l'artisan, de l'ouvrier ou du manieur d'une *hupomnêmata*, toujours à la recherche d'elle-même, dans ce qu'elle est à partir de ce qui est, et qui se porte sur la vérité du phénomène auquel elle se rapporte.

Certains pourraient estimer que ce programme métathéorique est inutile pour notre démarche voire pour notre discipline. Pourtant, il serait facile de prendre les dispositifs épistémiques recensés et présentés dans le tableau 3 ci-dessous pour refuser la seule rationalité économique des objets comptables et affirmer une dialectique vivante et bien humaine entre l'écriture technique, une lecture du compte des capitaux et la poursuite d'une esthétisation de soi. La leçon nous paraît claire pourtant: la réflexion grecque sur la

technique se poursuit à travers les siècles quant à son rôle et sa conséquence sur la conduite humaine. Les principaux penseurs Grecs nous ont introduits à ce phénomène décisif, aux dires d'Auzias : «La technique prend conscience de sa fonction non naturelle, c'est-à-dire sociale. Elle peut devenir artificialiste.»¹ Avec les Grecs, la technique passe de la Nature à la Culture. Elle est ce fragment humain qui se surajoute à la Nature. Artificialiste au sens où la *technè* quitte le territoire des Dieux, des devins; elle reconstruit son corpus, son corps, tout en reconfigurant le territoire social et moral de sa re-manifestation. Elle peut également devenir ce qui se pose contre l'ordre humain par un pseudo-triomphe de sa modalité artificialiste : rendre trop apparent l'ordre des choses au point de la confondre avec l'ordre humain. La mise en ordre des choses par la *technè* irait de pair avec quel sens précis d'une mise en ordre dans le monde de l'homme ? Quel est le rapport de l'homme à l'artificiel ? Un rapport Technique à la Nature ? Dans ce cas, la culture, et ici la culture de soi qui se développe autour d'un régime de vérités propres à l'ethos, deviendrait-elle le point focal de la contrôlabilité qui serait une conquête de l'homme sur lui-même ? Une *contrôlabilité-conquête* qui se poserait, par conséquent, comme une fonction décisive de la technique ?

Même en tenant compte de certaines mutations historiques et de changements de perspectives, tout l'enjeu autour de ces significations est de savoir si, pour notre domaine, aujourd'hui, les questions changent peu ou prou de sens et de formulation. D'où la possibilité d'une lecture rétrospective de toute cette histoire de la pensée technique selon les fonctions de contrôle qu'elle donne à observer. Les critères qui distinguent les formes de contrôle ne doivent pas être cherchés du côté de la fixité ou d'une fermeture sur ce que nous entendons aujourd'hui par contrôle comptable et de gestion. Dans ce type de démarche épistémologique, de tels critères se révèlent, chaque fois, décevants, inappropriés. Nous croyons au contraire que l'indéfini des critères de contrôle n'implique aucune indétermination, car chaque énoncé de chacun de ces critères se rapporte à un agencement collectif susceptible d'une définition quelconque ou comme condition de possibilité; et que les qualificatifs «comptables» et de «gestion» sont des agencements collectifs de sens plus singuliers de principes techniques ou autres qui ne sont pas de nature managériale ou comptable. Ailleurs donc, dans une autre étude, nous irons voir les chaînes d'expressions que l'idée de contrôle articule de manière à repérer comment ses contenus humains d'abord peuvent être agencés en fonction de ce qui vient d'être dit sur la technique selon des occurrences de principe et des devenir comme événements comptables possibles. Partant, et par la suite seulement, nous nous rapprocherons du monde de la gestion, nous devrions mieux comprendre ce que nous avons vu dans le premier chapitre sur le rapport technique/contrôle. D'ici là, nous avons observé que la manière de concevoir le contrôle est celle d'une série de propositions soulevées et exprimées dans la notion de maître d'une *technè*, d'un art, d'une activité réglée. Mais, elle-même, cette notion de maître n'est pas donnée immédiatement chez les commentateurs connus que nous avons examinés, car elle est tacite ou *cachée*, tantôt sous la forme d'une divinité, d'un devin, tantôt sous la forme d'un impératif moral qui commande d'en devenir pleinement

¹ Auzias, J-M. (1965) *La philosophie et les techniques*, Paris, PUF, p. 8.

possesseur, ou sous la forme d'un impératif naturel qui lui demande de se conformer à ses possibilités, celles de la Nature.

L'artisan voit un plan de contrôle limiter son action, et dont la finalité est liée à l'utilité sociale de fabriquer des objets selon des valeurs conventionnées. Il y a un autre principe ontologique d'un niveau de contrôle à saisir dans les développements évolutifs de la pensée grecque sur la technique : canaliser, réguler moralement la puissance de la technique avec son *habitus*. En effet la puissance de la technique doit être contrôlée, car la *technè* fait dans l'abus, la profusion, l'outrance d'un trop-plein d'être et relève d'une liberté imprévisible. C'est l'être moral, selon une métaphysique donc, qui doit être engagé dans la technique, et c'est la structure de l'individuation qui s'incarne dans une technique pour en définir les limites socialement acceptables parce que dans le «domaine des artefacts, la *tekhnè* est la possibilité de l'arbitraire et de la pire *ubris* [aussi écrit *hybris*, qui renvoie à l'idée de la démesure] de la violence faite aux hommes contre la *physis* [nature, milieu environnant] lorsqu'ils se prennent pour des dieux». ¹ Enfin, une *technè* se contrôle par une téléologie, celle du Bien, et du Bien commun. En ce domaine c'est faire œuvre de défense de soi et de préservation de soi que de chasser les risques, les désirs, les malversations de l'hybris susceptible d'alimenter les objets fabriqués par les artisans ou les reproductions de soi. Connaître la justice et la pratiquer à travers la *technè*, «substituer à une opinion irraisonnée une sagesse raisonnée constitue, pour les cités comme pour les individus, la condition première de leur salut». ² Compte tenu de ces liens, il est sensé d'affirmer que toute technique est à l'origine une technique de création de soi et de l'espace du rapport à l'autre exprimé dans le Bien commun. De manière plus abstraite, nous comprenons à ce niveau de réflexion philosophique qu'à une ontologie de la technique doit correspondre une éthique de la technique. Quel crédit devrions-nous accorder à une telle *épistémè* du Bien comme finalité de contrôlabilité d'une technique ?

Si, comme l'affirme Deleuze au sujet de Foucault, l'on souhaite que cet agencement de choses disparates, ce *pli* qui fabrique du soi ne dérive pas vers un *repli sur soi*, il faut introduire, comme les Grecs l'ont fait, un rapport à l'altérité pour fonder une subjectivation qui demeure un rapport aux vérités de soi. ³ Sur cet aspect, et davantage selon l'optique de la *tekhnè* de Foucault, nous sommes d'accord avec Potte-Bonneville: les avancées conceptuelles de Foucault sont limitées, mais elles sont reprises par d'autres auteurs qui méritent d'être mobilisées pour apprécier cette construction du soi par l'autre, ou encore pour reprendre la belle formule de Ricœur, ce *soi-même comme un autre*. ⁴ Naturellement il existe d'autres auteurs qui sont allés dans ce sens, mais il faudrait envisager de retenir davantage un Levinas et son ontologie de l'éthique pour théoriser plus judicieusement en quoi une technique comptable contribue aussi à une *individuation de l'existence comme sortie hors de l'être*. Mais la référence fondamentale en cette

¹ Le lecteur attentif remarquera depuis un temps que la notation de la technique en grec *tekhnè* ou sous la forme de *technè* est utilisée dans un cas comme dans l'autre. Deux termes équivalents il va sans dire pour nous. Autrement, nous reviendrons plus loin sur l'idée de l'individuation que nous préférons à celle de la subjectivation telle que soulevée par Foucault. Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 194.

² Chaix-Ruy, p. 281.

³ Deleuze, G. (1986) *Foucault*, op. cit., p. 129-130.

⁴ Potte-Bonneville, M. (2010) *Foucault*, op. cit., p. 86. Voir Ricœur, P. (1990) *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

matière reste Heidegger et l'ontologie qu'il nous propose. Deleuze rappelle que c'est Heidegger qui lance les grandes avancées théoriques autour d'une ontologie de la différence en commençant par «la différence entre l'être et l'étant.»¹ Cette *différence*, nommé aussi en français le *ne-pas*, signifie beaucoup plus que le sens de «entre»; c'est selon l'expression *Zwiefalt*, le Pli, et cette différence - ce pli - est constitutive de l'être, et de la manière dont l'être constitue l'étant, dans un double mouvement de "l'éclaircie" et du "voilement". L'être est véritablement le différenciant de la différence. D'où l'expression: différence ontologique.»² Heidegger utilise un concept référentiel, le *Dasein*, pour renvoyer à l'idée d'un lieu, d'un espace, une sorte de clairière en lequel un étant, parmi d'autres possibles, et qui se nomme homme, *demeure* un étant ouvert, ouvert sur le monde, et ouvert à la révélation; et tôt ou tard, à la révélation du sens de l'être. Pour un chercheur intéressé à l'ontologie, il peut disposer du *Dasein* comme un *instrumentum*, celui d'une herméneutique.³ Heidegger laisse l'herméneutique que le *Dasein* sous-tend s'accomplir en lui, pour mieux être conduit à la compréhension de l'être qu'elle institue. Une telle entreprise herméneutique ne se contente pas de fournir une interprétation conceptuelle; elle peut révéler le *dire* et le *non-dit* de ce qui est manifeste et voilà *dans et de ce qui est l'être de la technique*. L'herméneutique comme démarche d'outillage à une ontologie mène sur la piste du comment cette *présence* de la technique (dans ce cas-ci) fut donnée à l'être pour Être. Elle se réfléchit sur un autrefois-devenir de la pensée, entendue ici comme vérité de l'être. Le *Dasein* est donc une analytique existentielle, existentiel avec un «a» pour insister, en premier lieu, sur des structures spécifiques du *Dasein*, celles des raisonnements, des mots, des sens et de l'essence de ce qui se nomment des existentiels. Si le concept «existential» sert à désigner une compréhension que le *Dasein* a de lui-même (que se soit un être sous observation ou un être qui se dit, etc.), le concept d'«existential» désigne plutôt l'analytique produit sur l'existential; c'est le fruit de l'enquête pré-ontologique des conditions d'examen, ou encore c'est le questionnement théorique avant/après sur la compréhension concrète d'un être sur son existence en propre. Si la mondéité est ce dans quoi vit le *Dasein*, il y a donc à la fois une part pré-ontologique et une part concrète d'existence de l'être à identifier. Dans une démarche d'étude ontologique de la technique d'inspiration heideggérienne, il y a une partie de la réflexion qui repose sur la mondéité en tant que concept ontologique-et-existential dont l'objet de son développement est la compréhension de la *structure d'être du monde* dans un rapport avec la technique. En clair, il faut parvenir à saisir l'être-au-monde, celui qui advient, à partir d'un être-dans-le-monde, celui est en voie de l'être. Puis de trouver les existentiels liés à la technique, soit les modes d'existence du *Là*, ce qui est *là*, dans ce monde, concept utile pour décrire un existentiel qui caractérise *autrui*, un *autrui* semblable au *Dasein qui est le mien*; le *Là* décrit les autres et moi, et mon moi n'est pas dissociable des autres. Du *Dasein*, c'est le monde du *On*, de l'être-l'un-avec-l'autre, et le *au-monde* de moi, qui force la mondanéité à connaître. Fait notable dans cette ontologie, la mondéité «n'est d'abord accessible qu'à partir de l'être-au-monde quotidien en son commerce avec les

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 90.

² *Ibid.*

³ Pour le lien plus spécifique entre herméneutique et ontologie, voir le chapitre premier dans Heidegger, M. (2012) *Ontologie*.

outils».¹ Par exemple, lorsqu'on dépose une calculatrice sur un bureau d'un comptable, elle est là. Mais lorsqu'elle est présente, lorsqu'elle est présence, lorsqu'elle est là, et qu'elle ne fonctionne pas, elle s'impose; elle «revêt un caractère d'imposition» qui la «rend non disponible»; elle «revêt un caractère d'insistance» lorsqu'elle manque; elle «revêt un caractère de saturation» lorsqu'elle devient gênante.² En quelques façons, ce sont des attributs qui font non seulement présences, mais aussi désordres comme existentiels pour le *Dasein* et le *Dasein* ainsi occupé, attentionné, là même au «sein de quoi le *Dasein* se tient toujours déjà.»³ Déjà dans un monde. Le monde est ce qui intéresse absolument tout homme. D'un point de vue ontologique, ce monde n'est pas objet, totalité, société ou cadre d'un possible ni contenant d'une réalité, mais une structure relationnelle. Le monde heideggérien est une configuration du *Dasein* comme être-au-monde et celui-ci «existe de telle sorte que l'existant lui est toujours manifesté dans son ensemble, et c'est pourquoi l'on peut dire que le *Dasein* ouvre un monde, est configurateur de monde» et, par conséquent, toute «ouverture d'un monde est ainsi un projet d'être. C'est ainsi que l'art et la science», au même titre que la technique donc, sont deux mondanités différentes d'ouverture d'un monde.⁴ Nous retiendrons que c'est particulièrement le cas commun de la science et de la technique, de la science comptable et de la technique comptable.

Selon ses conceptions issues d'études nombreuses sur les philosophies d'autrefois, c'est l'apparition du monde qui apparaît décisif pour situer l'être de la technique et de ce point de vue, c'est un monde maniable. Son ontologie est relationnelle avec le monde, et ce monde face à son, c'est le sens général de la mondanéisation. Un monde manipulable par la technique qui se comprend mieux lorsqu'il y a l'être-dans-le-monde. Ainsi, un tel apprentissage, dans les faits du savoir, celui des logiques structurantes de la technique et telles qu'entrevues autrefois par la philosophie et aujourd'hui par une épistémologie de la connaissance, devient-il un terreau d'interrogations actuelles et inactuelles sur ce qui est monde et hors du monde : est-ce que des techniques comptables répondent à des *modalités*, à des *mondanités* de conceptions *utiles* pour l'ensemble des individus, pour autrui, pour le *Là* ou pour un seul, mais au nom d'autrui, des conceptions de celles qui seraient indicatrices de manières d'être-au-monde et qui montreraient des étants, particulièrement cet étant de l'agencement des *justes* causes pour soi et pour les autres, ou encore rendraient-elles *vraiment* l'existence à des réalités morales et collectivement acceptables au sein d'institutions comptables ou autres mondanéisations comptables vues comme agencement du Bien commun ?⁵

Herméneutique de la factivité, op. cit. p. 27 et ss.

¹ Vaysse, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger, op. cit.*, p. 103.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 103-104.

⁵ Autrement dit, pour aller toujours dans le sens d'une problématisation, de quelle manière un expert en notre domaine aurait-il la possibilité d'acquiescer un savoir-faire pour saisir jusqu'à quel point les techniques comptables et de gestion qu'il mobilise se présentent comme des ajustements entre sujets/objets, comme des agencements d'utilité morale ou des assemblages donnant du pouvoir d'intervention humaine sur les choses ? En parallèle, de quelle manière un chercheur du même domaine peut-il développer ces pistes conceptuelles à l'effet que ces mêmes techniques organisent quel type d'ordre, d'arrangement, elles donnent lieu à quelle juste proportion symétrique entre les choses et les sujets pour quelle organisation politique ?

L'intérêt de cette section est de déterminer à terme si les grandes questions de la Technique sont toujours les mêmes ou non pour nous. Le tableau 3 résume notre discussion à cet effet. Encore une fois, cette présentation est faite pour interpellier la perspective technique par «niveau» de réalité épistémique. Le défi consiste à vouloir comprendre ces réalités en se demandant comment elles fonctionnent dans le jeu des contraintes d'une situation empirique sous examen. À terme, donc, chacun de ces niveaux peut représenter un outil d'analyse ou de modélisation théorique de manière à pouvoir, éventuellement, dégager ce que les significations anciennes des principes des techniques enseignent ou peuvent encore enseigner aujourd'hui pour notre domaine. Il s'agirait alors de mieux opposer la certitude des anciens de la Grèce classique aux préjugés modernes de nos manques conceptuels à l'égard de la nature comptable de la Technique. La volonté de vérité chez les Grecs de l'antiquité plaide pour une vision de la technique comme autoreproduction de soi et autopropagation de l'autre, c'est-à-dire une représentation conceptuelle de la technique qui ne peut être constituée que de hasards qui fabriquent du soi, de discontinuités qui reconduisent çà et là l'autre dans une vérité de soi, de singularités, d'évènements propices aux discours de soi, et l'écriture de moi et l'autre qui sont autant de fragments de connaissance qui ne peuvent pas s'inscrire dans l'épistémologie cartésienne de l'Unité de la Vérité par la raison; ou dans l'historiographie eschatologique hégélienne et son progrès historique implacable, mais uniquement dans une volonté de savoir qui est celle de «rechercher les différentes scènes où ils ont joué des rôles différents.»¹ Cet autre panorama matriciel qu'est le tableau 3 ne fait pas qu'œuvre épistémique, mais forme un outil heuristique à partir duquel il pourrait être démontré comment les origines d'une Technique, quelle qu'elle soit, montrent, sur l'essentiel, cette entité extraordinaire que les Stoïciens y voyaient : la *technè* est «hexis hodopoiètiké», c'est-à-dire d'abord «un "habitus créateur de chemin"».² Une expression qui mériterait de plus amples explications pour la lier davantage à l'idée d'*ethos* que nous avons traitée précédemment et qui est le fruit d'un agencement de la vérité avec une autre vérité. Nous présenterons d'autres motifs sur cette perspective dans les sections suivantes avec l'idée de l'agencement. D'ici là, laissons-nous sur cet autre élément de problématisation de la technique avec le commentaire de Goffi sur la Technique et ses anciennes significations grecques : elle est *katalêpsis*, c'est-à-dire qu'elle «n'est pas dialectique; elle est catatreptique: elle ne dépasse pas l'objet, elle le retourne.»³ La Technique permet à un individu de saisir, d'avoir prise sur quelque chose, un objet, un soi, ou un symbole, et de le déplacer, le *retourner* pour le transformer. La technique serait donc une préhension, une capture pour agencer autrement ce qui fait obstacle, limite ou contrainte à l'action et à la liberté.

Hier, c'était la Nature qui faisait obstacle et sur laquelle la technique exerçait une mainmise. Dans la Grèce antique, c'est le monde qui fait obstacle, celui des Dieux et celui de la Cité. Si pour Foucault la technique moderne est devenue, tout aussi bien, un dispositif matériel qu'une technologie politique, le sens élargi de gouvernement de soi est celui de techniques de retournement de soi contre soi pour un autre

¹ Foucault, M. (2001) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», *op. cit.*, p. 1007.

² Castoriadis, C. (1992) «Technique», *op. cit.*, p. 123.

³ Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, *op. cit.*, p. 16.

rapport à soi. Le gouvernement de soi est un monde retourné. La *communauté en soi* est le lieu par où revient et repart la technique de la prise à distance de soi et la faculté d'habiter sa subjectivité, donc principalement par le primat de la coexistence des hommes avec des hommes. Toute la question demeure maintenant de trouver en quoi la comptabilité a-t-elle contribué à l'établissement de ce double espace d'habitation de soi et des autres. Nous devons dans l'histoire trouver en ce point la phase décisive où la *technologie comptable*, même archaïque, a eu pour fonction de réaliser une construction architecturale de l'avènement d'un *hors-de-soi* pour un autre. Repérer les scènes sociales du monde exprimées dans le nombre, le calcul ou l'écriture d'un *hupomnēmata* où ses agencements prototechniques primitives ont permis aux hommes d'autrefois de s'y *abriter*, et de se *gâter* eux-mêmes par les *prestations utilitaires* de *cette patrie mobile* que constitue un schéma comptable, celle d'une *habitation de la mesure de l'être*; celle de «l'auto-affection pure» dirait Merleau-Ponty pour faire écho à l'esthétisation foucaldienne de soi qui se mire dans la «présentation de l'énigme du monde», mais pour nous selon l'optique d'un retournement technique de l'un et de l'autre par l'un et par l'autre, car dans l'expérience de soi, le monde nous est plutôt donné par l'invention de soi, celle d'un corps à individuer, celui qui demeure un hiatus entre le visible et l'invisible de nos expériences, un corps qui prend possession de soi par habitude.¹ Or, ce corps a pour prothèse la technique, une technique de création de son propre habitat, celui de *l'atelier de soi* organisé génétiquement de manière à fabriquer une *esthétisation de soi*. Quel est le sens de cet affinement affectif et somatique, indirect et inconscient de soi à travers les institutions technologiques comptables ? Existe-t-il une base conceptuelle plausible de cette irruption d'angoisses d'un soi dans le champ imaginaire de la comptabilité comme horizon du monde d'une *vieille ontologie de la subsistance* dans un rapport avec une *vieille ontologie de l'être entièrement auprès de soi*, celle de plus beau que soi ?

Du Bien, du Bien commun au Beau en passant par soi, quelle tribune pour la comptabilité dans cette philosophie de la technique chez les Grecs ? Parmi les techniques culturelles de la formation de l'homme, dès ses origines, en Grèce ou ailleurs, la comptabilité compte dans doute pour une *anthropotechnique* dirait Sloterdijk, de celle qui permette à un corps de trouver refuge dans l'éducation, la formation, l'apprivoisement, le dressage, de s'y protéger comme de s'y altérer par le confort des choses; parce qu'une telle technique élabore la *plasticité de l'homme* et l'entraîne vers une *sortie* de sa condition matérielle, de sa condition corporelle; c'est une «sortie de l'*homo sapiens* dans "l'ouvert", sur la base d'une sortie dans la *clairière* autour de soi, celle d'une «dé-définition», celle d'une différence ontologique et c'est «à cause d'elle que l'on peut dire de l'homme qu'il forme un monde, dans la mesure où être formateur de monde signifie continuer à écrire le texte du monde.»² La comptabilité est une technique de texte de quel monde ? Comment la technique comptable a-t-elle pu faire advenir l'homme dans le monde hors-de-soi ? En d'autres termes, en quoi la technique comptable participe-t-elle au retournement du *muthos* au *logos* et pour quelle emprise d'un monde nouveau, et retourné ?

¹ Zielinski, A. (2002) *Lectures de Merleau-Ponty et Levinas: le corps, le monde, l'autre*, Paris, PUF, p. 46.

² Sloterdijk, P. (2000) *La domestication de l'être*, Paris, Mille et une nuits, p. 65, 67. L'idée de la clairière et de la différence ontologique sont empruntées par l'auteur à Heidegger.

TABLEAU 3 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES ORIGINES DU MOT TECHNIQUE

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DE LA «TECHNIQUE» A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
RÉFÉRENCE ONTOLOGIQUE DU CONTRÔLE	Maître d'un art	Habiliter à faire l'être Savoir organiser une activité réglée Savoir faire une action efficace Modéliser pour expliquer le réel
MODÈLE ABSOLU DE CONQUÊTE POUR ESPÉRER COMMANDER	Nature	Imiter la Nature est pouvoir d'agir Vaincre les souffrances par la création technique Dépasser les limites naturelles par des supplétifs instrumentaux Inspirer des modèles d'appropriation
FONCTION UTILITAIRE LIMINAIRE	Domination par le faire	Maîtriser une réalité Amener une chose à existence Rassurer et défendre contre l'imprévu Gouverner des rapports entre les choses Octroyer un réel pouvoir Structurer les choses c'est structurer les idées
MILIEU ONTOLOGIQUE INTELLIGIBLE	Disposition et capacité d'instituer pour ajuster l'existence	Produire une subjectivation Révéler l'existence Répondre aux désirs et besoins inassouvis Instrumenter est un mode de traitement de l'Être au monde Traduire et canaliser l'expression de la puissance et de l'émancipation Outiller relève d'un <i>hexis</i> (habitus)
ORGANON MORAL ET POLITIQUE DE L'ACTION MESURÉE	Préservation du Bien commun	Fédérer un déploiement de la technique par la morale Raisonner pour imposer une réflexivité morale sur les moyens Faire la technique avec un esprit de justice et de tempérance Traduire un esprit de justice Savoir réaliser une juste <i>cause</i> Choisir un moyen juste selon une fin juste Agir selon une disposition de la prudence Accepter une surveillance par une organisation politique Discourir avec des mots techniques risque de pervertir l'ordre moral Mesurer, nombrer et calculer comme formes d'autorité raisonnables sur les choses
CADRE DE PRÉDILECTION DU RÉGIME DE FABRICATION DE LA CONTRÔLABILITÉ	Production d'ordre et d'arrangement	Insérer quelque chose dans l'ordre du monde pour le rationaliser Chosifier l'action comme moyen d'un <i>faire être</i> orienté Fabriquer c'est extérioriser une projection de l'Être et d'un Devenir idéalisés Agréger des savoir-faire

TABLEAU 3 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES ORIGINES DU MOT TECHNIQUE (SUITE)

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DE LA «TECHNIQUE» A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
PHILOSOPHIE DE L'IMAGE DE SOI	Le vu et le lu	Lire, écrire, entendre et voir comme médiations inventives de figures de soi
		Lire et écrire sont des contournements de soi et des retournements de l'esprit vers l'avenir
		Mesurer le devenir de soi pour refuser une vérité acquise
		Expérimenter le soi comme technique d'un rapport déterminé à soi
		Écrire pour maîtriser la différence constituante pour assurer la convergence de l'hétérogénéité de l'affection sensible de soi
		Faire une lecture/écriture pour obtenir une pensée pratique sous la maîtrise de sa main
DOCTRINE DE L'EXISTENCE ET DE L'ÉVÉNEMENT	L'élaboration technique et la transformation du sujet	Constituer de manière réglée un sujet éthique de la vérité
		Effectuer des opérations sur le corps, l'âme, la pensée, la conduite et le mode d'être
		Transformer l'être pour maîtriser un état de bonheur, de pureté, de sagesse, de perfection ou d'immortalité
		Écrire c'est mesurer l'agitation de l'esprit face à la fragilité de l'événement
		Noter l'événement digne d'attention est un art de la vérité disparate
		Saisir l'événement pour esthétiser l'existence
LOGIQUE ET MAGIE DE L'INCORPORATION À L'ÊTRE	L'enseignement technique	Absorber une vérité pour soi
		Assimiler une vérité pour en faire partie de soi-même
		Ingérer par la lecture une vérité pour en faire un principe intérieur d'action
		S'entraîner de soi par soi par l'écriture est une amélioration de soi par subjectivation
		Discourir vrai et produire un principe rationnel d'action à partir d'un assemblage de fragments hétérogènes de l'être
		Écrire comme épreuve technique de vérité

TABEAU 3 : LES DISPOSITIFS ÉPISTÉMIQUES DES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES ORIGINES DU MOT TECHNIQUE (SUITE)

DANS LA LITTÉRATURE, L'ORIGINE DE LA «TECHNIQUE» A POUR...	REPRÉSENTATION TYPIQUE PRINCIPALE	PARTICULARITÉ DE LA CONNAISSANCE CERTAINE
VERTU DE L’AFFIRMATION DE SOI	Gouverner sa vie et celle des autres	Produire une capacité et une méthode de se conduire envers soi et les autres
		Fabriquer un soi à travers l'autre selon un devoir et une technique soigneusement élaborés
MÉTAPHYSIQUE DE L’ART DE VIVRE	La transcendance de l'un et l'immanence de l'autre	Faire apparaître l'autre comme entité indispensable à la constitution de soi
		Se doter de règles de conduite de la vie sociale pour maîtriser sa vie personnelle
		Observer une règle technique pour se connaître soi-même
		Techniciser son corps et sa pensée comme pratique de soi
		Écrire comme mise en ordre des mouvements internes de l'âme
		Discourir par l'écriture comme ouverture qu'on donne à l'autre de soi-même
		Faire coïncider le regard de l'autre avec son action par une technique de vie
ESTHÉTISATION DE <i>SOI</i>	Faire de sa vie un objet empirique immanent de la <i>tekhnê</i>	Promouvoir sa vie comme œuvre d'art par le maniement technique
		Inventer sa vie à partir d'une herméneutique de soi
		S'occuper de soi-même avant de s'occuper de se connaître
		Écrire sert la maîtrise de soi par l'entraînement de soi en produisant une fonction <i>éthopoiétique</i>
		Écrire vise à transformer une vérité en ethos
		Établir un rapport à soi dans l'écriture pour techniciser un devenir créatif de soi
		Se comprendre par l'écriture est une opération technique de déchiffrement de soi par soi

CHAPITRE 6 - ÉPISTÉMOLOGIE ET SCIENCES COMPTABLES: POUR UNE RE-CONNAISSANCE D'UNE THÉORIE ONTO-CINÉTIQUE ET ANTHROPOTECHNIQUE DU CAPITAL COMPTABLE

«... c'est à présent l'homme ou l'être-là, dont on dit que tout autour de lui devient monde. Ce que l'on appelle ici le monde est un Um-Welt, un autour-du-monde déverrouillé et privé de ses limites. C'est une circon-stance (Um-Stand) dont on note le plus souvent qu'il lui manque le caractère fixe et droit dans la mesure où elle constitue un horizon devant l'infini. Mais c'est aussi une circonstance à laquelle revient un haut degré de gravité et même un caractère de décision parce qu'en elle, la question de la vérité se pose de manière obligatoire. De la même manière que pour l'animal, l'enjeu des liens à l'environnement est le succès vital, notamment dans les domaines de la nourriture, de la reproduction et de la préservation de soi, l'enjeu pour l'être humain, dans ses rapports au monde est la vérité – le pendant des conditions d'existence des individus et des cultures.»

- Sloterdijk, P. (2000) *La domestication de l'Être*, Paris, Mille et une nuits, p. 30.

L'épistémologie, dont il est question dans cette thèse, jusqu'à présent, mise sur l'étude des techniques *avant* la conventionnelle démarche d'une étude des sciences, car jugée comme préparatoire/exploratoire à toute théorie de la connaissance, à ce type de théorie «telle qu'elle était entendue par les philosophes du XVII^e et du XVIII^e siècle, qui s'étaient préoccupés déjà d'élargir, au contact de la science moderne, les anciennes doctrines sur la connaissance humaine.»¹ Nous venons de voir dans le chapitre précédent d'anciennes conceptions, celles de vieux savoirs sur la technique, toujours actuels et aujourd'hui reclassés selon des corps de principes divers qui, outre qu'ils puissent être à l'œuvre dans plusieurs disciplines, dont la comptabilité et la gestion, permettent à l'épistémologie de remonter les fils d'une *onto-anthropologie* jusqu'aux origines discursives sur l'homme, certes, mais même davantage; vers d'autres champs du savoir qui conduisent aux origines mêmes de la naissance des conditions d'avènement de l'homme, plus précisément autour d'un corpus d'*anthropotechniques*, expression empruntée à Sloterdijk pour spécifier un «théorème philosophique et anthropologique de base selon lequel l'homme lui-même est fondamentalement un produit et ne peut être compris que si l'on se penche, dans un esprit analytique, sur son mode de production.»¹ Ce qui va dans le sens de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent avec, entre autres, la position de Heidegger pour qui, la technique, est un *mode de dévoilement*; soit une «production, une mise à jour de l'étant sur la voie de l'utilisation d'outils de nature logique et matérielle», une idée de production qu'il nous faut mieux documenter sur le plan épistémologique à l'aide d'une question primordiale qui serait alors de connaître «de quelle production est issue l'homme en tant que fait prend une signification inséparable de la

¹ Barreau, H. (1990) *L'épistémologie*, Paris, PUF, p. 13.

question de la "vérité" de cette nature», question centrale qui, pour nous, doit être ramenée dans le giron des techniques comptables.² C'est ce que propose, dans sa couche de fond, ce chapitre: situer une réflexion épistémologique par rapport à la tradition philosophique tout en l'ouvrant aux penseurs contemporains et aux autres sciences de l'homme afin d'expérimenter, nous aussi, une «nouvelle configuration entre l'ontologie et l'anthropologie» des techniques, du contrôle, de la comptabilité et du Capital.³ De là, on aboutit à une définition rapide de notre posture épistémologique selon des interprétations qui dépassent les dimensions des fonctions de contrôle de la comptabilité et ses caractéristiques techniques redondantes. Ce quatrième et dernier chapitre de la partie philosophique de notre sujet vise à intégrer ce que nous avons vu précédemment à travers l'élaboration d'une anthropotechnique du contrôle comptable. Nous proposerons des pistes pour valoriser une *épistémologie ouverte*, plus proche de l'interdisciplinarité de l'objet comptable plutôt qu'une concentration unique sur l'état des lieux de ce que font les sciences comptables pour, ensuite, trouver un logis adapté aux modes d'existence de la technique en contrôle et en comptabilité de gestion. Cette avancée épistémologique sera plus efficace si nous empruntons le chemin de l'ontologie tel que suggéré par cette anthropotechnique. Du coup, nous augmentons d'un cran la démarche généalogique de la recherche des formes de véridiction des modalités de la technique et des finalités du contrôle. C'est ce que nous verrons coup sur coup: quelle vérité de vouloir savoir est fondée ontologiquement dans l'Être du Capital ? Des régimes de vérité sur la technique comptable seront donc explorés dans un premier temps. Puis, d'autres formes de dire-vrai sur pourquoi contrôler par la technique comptable seront investiguées sous la forme de propositions. Ensuite seulement nous proposerons une étude conjuguée de la technique et du contrôle dont les variations possibles se conjuguent dans l'Être du Capital. C'est dans ce segment que nous présenterons *un régime de vérités de la comptabilité de ce qu'il faudrait savoir*, régime qui ne peut qu'exister, comme on le verra, que dans la forme de l'Autre, de l'autre monde que Soi, et de la vie autre. Pour montrer l'urgence de s'intéresser à ces questions, pour étayer davantage ces propositions, nous justifions dès ce chapitre quatre comment il serait possible de faire science, comment il serait nécessaire même, au nom du développement futur d'une épistémologie en sciences comptables, d'interroger la fonction interdisciplinaire de la comptabilité elle-même par des études historiques et une *méthode médiologique* pour révéler pourquoi il y a une ontologie cinétique de la comptabilité à mettre au jour et comment elle demeure une texture technique de relations/médiations beaucoup plus complexes et plus mobiles que jamais: notre nature, exposée au regard de la comptabilité, est dans le *mouvement de ce qui est inégal*. Et l'optique pathologique comptable en grossit le trait entre lumière et vérité.

Voici donc le parcours court que nous entreprendrons dans ce long chemin du chapitre quatre. La comptabilité *machine* le Capital, comme on le verra. Le Capital, qui ne pourra pleinement être

¹ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 18

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 19.

défini correctement qu'en milieu de chapitre, après avoir posé les jalons conceptionnels qui y conduiront, sera considéré comme un objet de la technique ou un objet technique, mais nous le ferons migrer vers un *être de la technique* (entre autres, comptable) qui, à la suite de Heidegger, Sloterdijk, Deleuze et Levinas, entre autres, sera vu tel un *être ontologiquement défini avec un autre être*, comme on le soulignera, également, plus loin; un tournant important dans cette conceptualisation puisque cette étude déplacera notre représentation de l'épistémologie de la science comptable vers une ontologie préalable à une épistémologie comme herméneutique de penser les *conditions d'être* et des êtres impliqués dans les manières de faire des savoirs scientifiques ou techniques.

Autrement dit, dans notre propre conception d'une épistémologie de la comptabilité, celle-ci doit être pensée et théorisée dans sa *facticité*, c'est-à-dire dans notre caractère d'*être*, à partir de notre propre *Dasein*.¹ Cette épistémologie est *là*, et sera davantage *là*, en vertu de notre propre *être* comme chercheur. Le comment de notre être-chercheur ouvre et délimite le *là-épistémique*, le *là-épistémè*, et c'est cet *être-chercheur-là*, qui ouvre et délimite le *là-épistémè* à chaque possible d'un mode d'existence de la contrôlabilité du Capital. Nous dirons donc à la suite de Heidegger que, chaque point de chute de nos propos synthèses que nous nommons «épistémè», matériau référentiel pour parvenir à constituer *une* épistémologie, parmi d'autres possibles, est *factif*. Ce concept signifie «quelque chose qui est articulé, à partir de soi-même, dans un caractère d'être qui est ainsi, et qui "est" de cette façon.»² Et ce qui y conduit, les mots exprimés tout le long pour établir cette série d'épistémè *consiste*, consiste en une certaine expressivité de notre caractère d'être, «une expressivité qui lui appartient en vertu son être», de son être du moment, de notre être parmi d'autres du moment.³ Une fois encore, à ce sujet, nous sommes fidèles à ce qui existait, déjà, chez Nietzsche: «Nous, chercheurs de la connaissance, nous sommes pour nous-mêmes des inconnus - pour la bonne raison que nous ne nous sommes jamais cherchés... Quelle chance avons-nous de nous *trouver* quelque jour ?»⁴

Il y a donc un projet, en nous, autour de ces épistémès, à travers eux et conditionnellement à leur usage ou interprétation, d'établir une ontologie de la différence. Une ontologie qui prendra aussi la forme d'une ontologie pour souligner la multiplicité comptable dans l'unité du Capital de façon à mieux exposer le Capital comme l'objet ontologique de la comptabilité. Partant, en y intégrant le contrôle de gestion et ses bases ontologiques présumées par nous via le vocable d'*autos*, et de la notion d'*avoir* (d'abord au sens comptable en général, puis, au sens de l'*avoir des actionnaires*), nous montrerons comment la logique exemplaire du contrôle de gestion de la maîtrise d'un *avoir* pour un moi-

¹ Nous ne sommes donc pas à l'abri de ce que nous avons souligné à la fin du chapitre trois avec les positions d'Heidegger. Nous verrons plus loin avec Freitag pourquoi la problématique commune des sciences sociales et humaines dans leur projet de faire connaissance rencontre non pas un obstacle épistémologique mais une ontologie impensée devenue condition dérivée et à dériver pour faire de la science. Si Heidegger lui-même, si Deleuze lui-même, si Bourdieu lui-même, si Sartre lui-même, si Ricoeur lui-même, si Sloterdijk ont appliqué à soi les leçons de l'ontologie première de Parménide, nous nous les appliquerons également à nous-mêmes.

² Heidegger, M. (2012) *Ontologie. Herméneutique de la factivité*, op. cit., p. 25.

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ Ce raisonnement vaut aussi pour les autres *chercheurs* de la connaissance technique, ici les *comptables eux-mêmes*, producteurs d'une forme de connaissance en vue de *faire-savoir*. Voir Nietzsche, F. (1971) *La généalogie de la morale*, op. cit., p. 7.

propriétaire des capitaux d'entreprise *ne peut pas être l'objet d'un avoir* puisque c'est de lui, de lui-même, de l'être impliqué, celui de ce moi-propriétaire ou d'un autre, de l'être donc dont il s'agit. Ce seul élément en dit déjà long sur les *avoirs* qui se présentent à soi: ils ne sont qu'une facette d'une dimension photocinétique d'un autocontrôle de ce pour quoi, comme Être du Capital, il *faut changer sa vie*, grâce à la contrôlabilité, grâce à une comptabilité.

Nous misons donc sur un chemin singulier pour faire remonter la généalogie du savoir de la comptabilité organisationnelle à la technique comptable, du contrôle de gestion vers ce pourquoi il faut un contrôle de la gestion des avoirs et des écarts entre avoirs, devoirs et dettes, étant donné que la société ne fait que déménager des capitaux dans les mains des uns et des autres, étant donné que l'Être du Capital s'inscrit dans des mondes en mouvement, et donc dans un être-vers-le-mouvement-du-monde. Il faut un Contrôle parce qu'il y a une Mobilisation Infinie de ce qu'on peut faire et être avec de l'argent ou de son équivalent-vérité comme un être parmi d'autres du Capital. Mais avant de saisir en quoi une comptabilité organisationnelle et son rapport au contrôle de gestion forment deux *nexus* du Capital, au sens de *jonction géocentrique du Capital*, nous verrons ce dernier comme un lieu géocentrique comme un autre géocentrisme épistémique possible, mais avant comme un lieu ontologique, un lieu comme un espace de l'être, comme une demeure, comme ce qui dure, durer, demeurer, et vouloir y demeurer. En sécurité.

Et c'est cette protection de l'en-soi de l'Être, c'est cette *immunité* qui serait un ultime cas de figure de la contrôlabilité ontologique par une technique qui, dans les mains de l'homme, au nom de sa plasticité obligée pour suivre les mouvements de la modernité, serait, fondamentalement, une anthropotechnique. Entre ontocinétique et anthropotechnique du Capital, nous nous occuperons à faire diverger et converger ces deux axes au sein d'un regard comptable *propositionnel*.

6.1 Éléments de méthode proposée pour saisir une pluralité d'être-comptable-technique au contrôle de l'espace ontologique du Capital

En appliquant la célèbre question de Schelling réactualisée dans l'ontologie de Heidegger à notre sujet, nous pourrions nous demander, pourquoi donc y a-t-il quelque chose de comptable plutôt que rien ?¹ En l'absence de la comptabilité, qu'est-ce qu'il y a, ou n'est pas ? Telle devrait être la question fondamentale de ce pour quoi il y a technique comptable. Pourquoi donc des choses sont *retenues* par l'Être plutôt que rien du tout ? La comptabilité contrôlante du Capital, disions-nous au début, ne serait mise en question épistémologique dans son ensemble que si ses difficultés et problèmes échappent à sa propre méthode d'analyse. Nous ne voulons plus répéter l'opinion déjà constituée par la science pour faire connaître les savoirs sur sa spécificité technique qui sont des vérités, mais explorer davantage la possibilité de suivre le *dire-comptable-qui-contrôle*, celui plus proche d'un langage de foi,

¹ Heidegger, M. (1967) *Introduction à la métaphysique*, Paris, Gallimard, p. 13.

d'un langage de fidélité et d'un langage comme *gage d'une créance à qui de droit*, autant de variations d'un dire-vrai fabriquées par la technique, la *technique comptable*. Ces trois caractères du dire-vrai comptable finissent-ils par former l'unité d'une connaissance de vérité ? Le langage technique retenu, les mots experts mobilisés, les écritures comptables utilisées singulièrement, les calculs précis et les résultats financiers choisis à des fins de présentation portent en eux une vérité du réel auquel ils se réfèrent. Et c'est là, croyons-nous, à travers ce que *réalise* la technique comptable utilisée plutôt qu'une autre ou rien du tout, qu'il y a un accès plus près à la vérité. En quoi c'est en elle, celle qui arrête ou retient des êtres pour se manifester que se dit une vérité. La question centrale, qu'est-ce alors qu'une technique comptable, en vérité, signifie quel est l'objet de la technique comptable; ce qui revient à dire qu'elle est la fonction de la technique comptable retenue pour comptabiliser, contrôler, ou une action équivalente. Partant, c'est de là que provient et assure à l'épistémologie de la comptabilité une fonction: montrer comment est créé un concept technique en vérité de quel être ?

On le sait, dans l'univers philosophique du savoir, et nous venons de le voir plus d'une fois dans le chapitre précédent, la technique fait office d'interface ontologique entre les modes d'être, entre des modes discrets et indiscrets. Nous voulons continuer sur cette lancée. Dans cette idée du dialogue parallèle entre science et technique, entre chercheur et praticien, on continuera d'évoquer une coïncidence utopique entre l'un et l'autre. Nous avons donc sélectionné des mondes possibles de la technique susceptibles d'être interrogés par la science au nom de la subtilité singulière de leur accès à un régime de vérités, un régime de vérités qui, ici encore, est susceptible d'être partagé par les praticiens eux-mêmes de la comptabilité et du contrôle de gestion. Il faudrait donc se transporter dans l'étonnement d'un acteur de l'organisation en situation technique de contrôle comptable pour mieux comprendre et méditer sur ses phénomènes qui impliquent souvent des rapports entre argents, calculs et espaces intimes de l'intériorité. Un gestionnaire ou un entrepreneur souhaite voir un compte-rendu comptable de ses activités selon des catégories informationnelles bien précises. Pourquoi ? Sur quelle base décisionnelle ? De quoi relèvent-elles ? D'une unique préoccupation instrumentale ou pragmatique ? Ces énoncés nominatifs, ces *êtres-comptables-retenus* parmi d'autres possibles, sont fabriqués sous l'impulsion de quel aspect technique et pour servir quelle vérité extatique ou panique ? Dans ce cas, la comptabilité de gestion, dans la production de ses comptes-synthèses (résultat net, coût, etc.) serait-elle une technique de l'extase ou une technique de l'inquiétude ou de l'effroi de l'individu engagé dans un état de nature du Capital ? La grande parole de la science commence ici à se faire entendre: pourquoi parlons-nous d'extase ou d'effroi ? Parce que nous avons nous-mêmes fait le choix de présenter des *êtres-comptables-retenus* qui appartiennent au registre épistémologique des modes d'existence de la technique confrontée à un devenir: celle de s'affirmer, grâce à sa force ontologique d'invention et contre la faiblesse immunitaire de l'être humain induite par le manque de Capital. Tout le programme de ce chapitre tient à cela. Parce que Dieu est mort, que les Lumières ne délivrent pas encore toutes leurs promesses via la Science et qu'il ne reste qu'une économie de survie et de vie pour tous, dans l'entourage immédiat de celui qui détient une part de Capital, son monde de sécurité immédiat ne peut

plus être protégé, tout autour de lui, «le cercle de consistance a éclaté, l'enchantement immunitaire de l'ontothéologie classique est devenu inefficace, et notre foi dans le Dieu en hauteur» a, depuis que l'économie tire vers le bas un plus grand nombre d'entre nous, «perdu sa force, son objet, son salut. Car la hauteur est vide», le monde cosmologique est disparu, le mythe gardien disparu de l'horizon; «les hommes aussi sont forcés de glisser hors du maintien de la foi, et mènent dès lors une existence comme en chute libre», ils sont livrés sans protectorat, confrontés au monde étranger, hors de soi: voilà comment expliquer grossièrement des conduites organisationnelles inadaptées, imprévisibles, susceptibles de désorientation, proches de la déviance ou de la souffrance; c'est un tel fond culturel du plus-rien-ne-maintient-la-cohésion-du-monde, qui à décrire de manière plus adéquate parce que source référentielle, selon nous, à l'établissement des contrôles et de ses prolongements techniques, car, fondamentalement, l'«enchantement personnel de la géométrie» qui est souvent le principe ou le leitmotiv de la rationalité gestionnaire est, en plus, «liquidé après l'attentat scientifique contre le cercle protecteur» de tout individu ou acteur de l'entreprise, employé comme détenteur de Capital: les «hommes ne sont plus immanents qu'à l'extérieur».¹ La couleur de ce chapitre est ici donnée, et nous la complétons par cette autre phrase synthétique de Sloterdijk qui rejoint ce que nous développerons sur le contrôle de la gestion, la technique comptable, l'entreprise et le rapport à l'argent que nous préférons appelé Capital: «Il n'y a rien, dans la grande technique, qui n'ait existé auparavant dans la métaphysique.»² Le rayonnement de la vérité du savoir comptable est à ce prix d'ouverture sur l'ontologie, condition fondamentale et incontournable pour saisir que la comptabilité et ses dérivés sont des médias incompris autour du sens profond de ce principe: «Est souverain celui qui peut se faire représenter comme s'il était présent dans son représentant.»³ La délégation technique de cette représentation par le biais des comptes et autres mots standards du vocabulaire comptable est cette *télécommunication du pouvoir* et d'abord celui des détenteurs des capitaux. Engager une réflexion qui s'annonce interdisciplinaire et à un niveau épistémologique appartient à un type de recherche dans le champ comptable devenu nécessaire pour s'écarter d'un rationalisme devenu trop étroit dans les affaires de la science de manière à saisir d'au plus près les enjeux, les évolutions et les mutations de la technique comptable, de l'émergence des technologies de l'information et de la communication et, par conséquent, des transformations des *capacités cinétiques* du contrôle du Capital qui s'incarnent, plus que jamais, dans des *formes de mobilité des délégués ou d'émissaires* des actionnaires et créditeurs et qui renforcent les détenteurs de capitaux à rester *immunisés* contre l'évidence quotidienne de perdre, de manière catastrophique, un Capital *comme être, pour être*. Peut-être parce qu'ils sont contenus dans chaque Nombre comptable, dans son rayon d'action, «dans sa circonférence», comme si chaque propriétaire du Capital, «était réellement présent» dans cette valeur numérique ou alphanumérique, une

¹ Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères II*, op. cit., p. 521.

² *Ibid.*, p. 384.

³ *Ibid.*, p. 592.

présence nombrée, celle «consistant à *rester* auprès de soi-même, et de se faire pourtant valoir en un point éloigné, sur les rayons qui se situent autour de lui.»¹

Pour y parvenir, nous proposons des corpus de propositions regroupés selon des assemblages d'un savoir, parfois inédits, et néanmoins en continuité avec ce que nous avons vu précédemment, mais selon un autre ordre épistémique de découpage, celui des mondes du savoir qui se donnent à voir comme des *îles conceptuelles* régies par des conditions épistémiques qui les font émerger, çà et là, dans la mer de l'incommensurable, dans ce qui peut advenir dans le rien et où chaque monde est souvent vu, par la philosophie, comme un tout de l'être; des mondes *ouverts* qui varient dans le temps selon des discontinuités et que nous pouvons nommer, à la suite de Foucault, des *épistémès*. De la pluralité des approches possibles et des inventions inédites de ces mondes de la connaissance, mieux vaut se représenter ces corpus comme des espaces ouverts, irréguliers, comme des *îles* indique Sloterdijk, car l'«air de l'île rend libre», on peut y construire des *anthroposphères* de façon à donner le «jour à des unités qui s'encadrent elles-mêmes » à travers non pas un groupe d'intuitions ou de métaphores, mais de projections analytiques et «des auto-présentations du type ontologique de l'île sous forme de modèles simplifiés», donc des espaces de vie - qui sont des espaces de réflexivité ici - ouverts, fuyants dans les mystères de ce qui n'est pas possible ou possible, et chacun apparaîtrait «comme l'implant d'un "monde de la vie" dans un monde de la non-vie»; de fait, comme «un biotope dans lequel les symbiotes humains et non humains coexistent en tant que compagnons de serre», serre vue ici comme la clairière de l'Être, c'est-à-dire comme une référence ontologique d'*être-dans*.² Contre le logicisme ou le formalisme, donc contre un système d'objets pour lesquels seules des règles opératoires de commutativité, d'associativité et de distributivité entre concepts éprouvés sont valides, cette primauté d'une conception épistémologique en *lignes de fuite* discontinues et constitutives de ce que peut être la technique comptable vers un monde ontologique ouvert, celui de l'être-auprès-du-monde de l'intelligence humaine qui ne peut pas être pensé comme uniquement un être-en-dehors-de-soi, mais caractérisé par un *refoulement* nécessaire pour ne plus s'intéresser à des éléments environnementaux et au profit d'une plus grande vigilance, toujours croissante, pour percevoir les circonstances fuyantes et globales; c'est le monde ontologique d'un espace mental, d'une pensée, d'un individu, d'un groupe d'individus, d'un collectif, d'une organisation ou d'une société: ces «îles humaines sont des mondes, c'est-à-dire des points de collecte de l'Être» et en elles «se confirment la liaison immémoriale entre éveil et vérité, ou bien entre intelligence et succès. Les îles ontologiques sont des lieux sur lesquels l'ouvert refoule le lié», le déjà-lié, le trop-déjà-lié, le lié-normé, ce que tout le monde sait déjà pour l'exclure de la pensée; dans «le langage phénoménologique, cela signifie qu'ici, l'esprit éveillé émerge de son élément d'hébétude.»³

¹ *Ibid.*, p. 593.

² Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 434-435.

³ Par ces positions, qui mériteraient de plus amples développements, nous voulons déjà prendre le chemin vers l'ontologie et l'anthropologie, surtout pour aller vers ce dernier volet et prendre racine dans le monde des techniques, lorsqu'il advient de l'animalité des hominiens. Écoutons plutôt Sloterdijk sur cet aperçu synthèse, ce vers quoi nous nous dirigeons: «La sphère

Si le temps est une notion qui a été intégrée assez tôt dans la philosophie de la vieille Europe, depuis peu, «l'espace animé réclame à son tour de rentrer dans ses droits.»¹ Kant le savait puisqu'il tenait à ce que la raison soit comprise et expliquée selon l'idée d'une orientation dans l'espace.² Tout, dans ce rapport, entre espace et raison, témoigne de l'état d'exception de la comptabilité: la géographie d'un état-financier n'est pas un lieu quelconque et les raisonnements que l'on tient et tire de sa surface ne le sont pas non plus puisque l'espace de l'un demande à l'autre de l'animer, «et animer signifie ici: engendrer et mesurer.»³ L'approche de la situation humaine de l'espace comptable délimité par la technique nous conduit à soulever ceci: il y a quelque chose de pré-comptable qui devient extatique ou panique face à la vérité de ce qui est affiché et seule une figure de l'une ou de l'autre «produit la clairière elle-même. Dans ce sens, «clairière» et «devenir humain» ne seraient que deux expressions désignant la même chose. Mais il est alors légitime de tenir compte d'une histoire de la clairière».⁴ Une telle histoire, et une telle histoire de la raison ne doit pas être entendue de manière chronologique ni au sens d'une éternelle généralité sur laquelle débouche, nécessairement, là encore, une technique de comptabilité ou tout progrès économique de la comptabilité au gré de ses mutations rationnelles. Il y a lieu de prendre ce chemin double historique par l'ontologie et l'anthropologie pour mieux en perspective ce rapport étroit entre raison, espace, comptabilité, contrôle et technique. De ces racines ontologiques de la raison, de cette clairière vue comme espace, lumière (Lichtung), par Heidegger, c'est-à-dire non seulement l'éclaircie de l'Être, mais la *percée de lumière* autour de l'Être formant une clairière comme ouverture de l'Être, c'est sans doute là qu'il y a à saisir la raison: dans la clairière de l'être, car elle est le propre de l'homme, et en tant qu'elle ek-siste, elle doit veiller sur la vérité de l'Être. En ce sens, elle est appelée par l'Être lui-même à la sauvegarde de sa vérité. Inversement l'Être a en sa garde la raison (de l'homme, et l'homme lui-même) en son ek-sistence. Il est vrai qu'une histoire des techniques comptables aborderait la naissance de la raison parce qu'elle fut un agencement machinique variable dans la longue durée, responsable d'une production de l'homme. Selon l'étymologie de ses origines: de *ratio* à *calculus* en passant par le sens de ce dernier soit *petites pierres à compter*, la *raison comptable* s'inscrit, depuis, dans un rapport de voisinage avec l'homme, l'Être, l'animation, l'engendrement, la mesure, avec une quête du savoir dire-vrai, et enfin, très tardivement, avec la

humaine monte en repoussant ses propres prémisses animales. Être homme, c'est l'incapacité acquise de rester un animal. Dans le mode d'expression métaphysique, cela débouche sur la thèse suivante: nous nous trouvons sur l'île de l'idée qui, par force de son infinitude, refoule à l'arrière-plan la finitude des environnements empiriques. Par conséquent, l'infini serait une enclave dans les circonstances finies; il serait béant vers le haut, comme un abîme, comme une interruption de la vie, laquelle doit pourtant encore porter une vision du plus-que-la-vie. Comprenne qui pourra. Quelle que soit la manière dont on l'exprime: les îles spatiales des êtres humains sont des postes avancés face à l'ouvert. Avec ces propos sur les insulations qui permettent les êtres humains, nous avons versé au démon de l'explicite le tribut indispensable à une théorie contemporaine du fait humain.» Îles possibles d'éveil et de vérité, c'est ce que nous proposons dans ce chapitre, de manière à saisir des mondes d'idée sur les techniques comptables qui fonctionnent d'abord comme des mondes techniques parce que ce sont des mondes produits susceptibles de se *climatiser* eux-mêmes, «par des excédants de vigilance et des circonspections perceptives.» *Ibid.*, p. 436-437.

¹ Sloterdijk, P. (2007) *Le Palais de cristal. À l'intérieur du capitalisme mondial*, op. cit. p. 11.

² Kant, E. (1960) *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Paris, Vrin, p. 77 et ss.

³ Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères II*, op. cit., p. 13.

⁴ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 25.

science.¹ De fait, si *ratio* renvoie à calcul, mesure, proportion, portion et surtout, à une symétrie que Sloterdijk nomme «correspondance» pour signaler un contrôle rationnel de quelque chose adapté à une situation, plus largement, dans «chacune de ces expressions du phénomène *ratio*, l'idée de vérité comme proportion est en jeu. Elle implique l'adéquation des pensées et des actes aux faits et aux situations.»² Nous avons ici d'autres motifs pour laisser plus de place à la philosophie fondamentale pour cerner, à partir d'autrefois, les évolutions plus contemporaines des mutations technologiques comptables et les nouvelles dimensions de la contrôlabilité à l'heure d'une mondialisation et d'une ère post-moderniste. Devons-nous nous en tenir à cette seule finalité interrogative globale ?

Pour l'historien des idées de la science ou pour l'épistémologue, si une discipline est aussi un ensemble de méthodes pour faire parler les savoirs, de les déplacer et de les reconfigurer selon telle pratique culturelle ou tel besoin social, il existe toujours des passerelles pour dépasser ces frontières-méthodes issues d'un tel ou tel découpage disciplinaire offrant, du coup, des possibilités épistémiques nouvelles d'intégrer des connaissances toujours plus vastes. Mais auparavant, il faut une trajectoire, une visée qui dessinera cette cartographie des passerelles à partir d'une intentionnalité de celui qui cherche à savoir. Cette posture ne fait que désigner l'exigence de la pensée du chercheur à élucider les principaux présupposés qui la déterminent et le détermine. Pour les partisans de l'épistémologie, cette dernière posture n'est pas toujours flatteuse: cette forme renversée de l'analyse débouche, du point de vue de la critique, sur un sujet connaissant qui ne peut se retrouver que sur une forme abstraite et dont le portrait global serait celui d'un centre d'arbitrage de ses propres entreprises et dont le défaut majeur est le risque de traiter aussi bien les aspects métaphysiques de la vie et non uniquement les aspects sémantiques des jeux de vérité productifs. En ce domaine de l'argent et de toutes les extases et les peurs modernes, il serait un non-sens de mettre en suspens la pensée et la critique de l'indicible du Capital. Car nous sommes d'avis que la comptabilité est une institution toujours entre parenthèses herméneutiques et nous sommes loin d'avoir pensé ses forces productives et destructives de vie individuelle et collective. Non seulement faut-il également s'appuyer sur les meilleurs penseurs indirects des éléments voisins de la comptabilité, du contrôle et de la technique, mais l'épistémologue doit pouvoir avoir la liberté de choisir les auteurs des thématiques conceptuelles les plus achevées et espérer pouvoir en prolonger les intuitions les plus fortes dans ce qu'il sait et dans ce qu'il cherche à partir de ce qu'il peut.

Il y aurait donc lieu de poser au préalable une *intensification ontologique*³ de la pensée comptable par la technique et ses motifs immanents et ses expérimentations transcendantales à la fois

¹ Y aurait-il donc un lien fécond, et commun, entre raison, science et comptabilité ? Celui d'une *ratio*, comme vérité, et vérité de la connaissance ?

² Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 239-240.

³ Cette idée d'«intensité» est d'abord celle de Deleuze, utile pour qualifier la différence constitutive d'une individuation, utile pour justifier un renvoi aux conditions de l'expérience réelle et non aux conditions kantienne de l'expérience possible. Il y a intensité parce qu'il faut justifier ce qui est au plus près de l'expérience réelle, du corps qui s'individualise d'abord par un usage différentiel de la sensation, préalable à la perception, et elle-même préalable à la raison, voire à la science. Cette expérience est double: celle de l'observateur et de l'observé. Pour Deleuze, il y a quelque chose comme du pré-individuel à comprendre et à théoriser comme seuil originaire à toute une série d'agencements qui concourent à l'individuation. Ce pré-individuel est ce premier principe de la connaissance, ce premier principe à toute ontologie et à tout procès logique du sens à donner aux

chez le praticien et le scientifique de la comptabilité. De la *ratio* à la pensée, de la rationalité à l'effort d'être soi, de l'exercice à une élévation de l'individuation dans le monde grâce au contrôle du Capital, voilà déjà des énoncés d'un cours préparatoire à la dissertation à venir et immédiatement nécessaire ici à la compréhension méthodique de l'établissement d'un cadre épistémique sur une *cinétique*, axe de rotation de la contrôlabilité retenu pour conceptualiser cette qualité médiale du contrôle d'être relatif au mouvement, et plus singulièrement d'un mouvement qui fait retour vers l'être, de la maîtrise pour soi qui est une automédiation, une auto-expérience et un auto-éclaircissement du supportable ou de l'insupportable dans ce que donne à penser le Capital.

Ce fil conducteur est un plan de présentation court et utile pour s'orienter dans ce qui va suivre et il est à retenir constamment en vue de saisir ce qui nous conduira à envisager la comptabilité organisationnelle comme une *technologie d'immunologie*, embrassant un *champ ethnologique d'exercices immunitaires* pour développer le Capital de l'Être, certes, pour ne pas dire un véritable *champ éthologique* à la *morphogenèse des efforts* consentis pour autoréférencer ce qui doit être conforme au Capital, mais d'abord en entraînant des réactions de défense face aux êtres pathogènes du Capital.¹

Se situer en dehors d'un ensemble de jeux du langage rodés des théories connues des sciences comptables est un impératif de l'épistémologie dont le travail est de buté sur les frontières des langages

choses de l'expérience réelle. Cette posture s'explique parce que la comptabilité est objet de perception et de sensation. Si, comme nous le pensons, la lecture d'une donnée comptable peut être une expérience anxiogène, dès lors, sur le plan de l'épistémologie de la connaissance, nous devons penser à un réel antérieur à cette expérience réelle de lecture comptable, à un réel antérieur à cette individuation liée à cette prise technique de la donnée comptable; enfin, penser un tel réel pré-individuel, c'est revenir à la question de l'être, résume Dittmar, «dans sa dimension proto-ontique, c'est affirmer la question du sens de l'être en tant qu'être, en deçà de toute re-présentation, ce qui ouvre un champ de réflexion se situant à l'opposé des philosophies rationalistes, et que l'on pourrait comprendre sur le registre heideggerien de la *Stimmung* : penser le réel avant l'individuation, c'est au fond penser la singularité de l'individu en fonction de ses potentiels affectivo-émotifs, et non le circonscrire dans le cadre étroit de l'individu qui serait composé de parties et de qualités déjà identifiées et figées dans une personnalité monolithique, coupée de la puissance qu'induit la dynamique de la subconscience affectivo-émotive. Penser le préindividuel, c'est au fond retrouver le finalisme d'une liberté ontologique, ancré dans la conception de l'être du devenir, et qui explique que l'on puisse comprendre le monde selon un régime où se conjoignent la causalité et la finalité : "si la connaissance retrouve les lignes qui permettent d'interpréter le monde selon des lois stables, ce n'est pas parce qu'il existe dans le sujet des formes a priori de la sensibilité dont la cohérence avec les données brutes venant du monde par la sensation serait inexplicable ; c'est parce que l'être comme sujet et l'être comme objet proviennent de la même réalité primitive, et que la pensée qui maintenant paraît instituer une inexplicable relation entre l'objet et le sujet prolonge en fait seulement cette individuation initiale : les conditions de possibilité de la connaissance sont en fait les causes d'existence de l'être individué" dira Simondon, auteur proche de Deleuze. Enfin, c'est parce que Kant a fourni des oeillères à l'épistémologie classique en réduisant, entre autres, ces catégories fondamentales de l'être que sont le temps et l'espace en concepts finis, absolus, et conditionnels à la perception du monde. Ces conditions logiques n'ont rien à voir avec les relations spatio-temporelles vécues par l'expérience réelle. Partant, depuis Kant, nous imaginons le rapport aux savoirs selon ce *schématisme extensif*, constate Dittmar, c'est-à-dire selon des relations conceptuelles par-dessus des relations possibles, un double rapport qui finira par donner le sens de la raison transcendante kantienne: «Dès lors, l'espace-temps n'a de sens que comme possibilité d'une expérience transcendante fondatrice et décisive, qui se produit à la fin : il est l'étendue linéaire qui se situe entre la catégorie du monde siègeant a priori dans la raison comme totalité des parties et degrés de la perception, et l'ensemble des perceptions singulières qui varient d'expériences en expériences jusqu'à la fin, moment de l'intuition intellectuelle. Le monde n'est en fait que l'Idée-monde, fondé sur l'espace-temps a priori : il n'est jamais vécu comme tel. Comme le note G. Deleuze, cette opération extensive réintroduit subrepticement une forme classique de la pensée : le finalisme. Or, finaliser la perception, c'est nier sa production dans sa dimension réelle, ici et maintenant, qui la donne comme totalité intérieure vécue. Comment alors affirmer le primat de l'expérience comme source de connaissance si nous l'amputons de son intensité, c'est-à-dire de sa matière, du vécu qui l'anime ?» Dittmar, N. (2011), «Simondon et Deleuze: l'intensité de l'être», *Rubrique philosophique*, 24 juillet, www.contrepontphilosophique.ch, consulté le 24 novembre 2011, p. 7, 8. Pour la citation de Simondon voir dans Simondon, G. (1995) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, Aubier, p. 127. Pour la référence au finalisme de Deleuze voir dans Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 298.

¹ Après une étude soutenue de l'idée de contrôle, toutes nos tentatives d'éclaircissement nous conduisent à déboucher, toujours, chaque fois, sur ce schéma théorique assez achevé de Sloterdijk et de son immunologie générale. Nous en empruntons les intuitions les plus fortes et nous les prolongeons à l'aide d'autres apports d'auteurs proches de notre champ d'études.

disciplinaires ou normés depuis longtemps. Même mieux, l'épistémologie doit être une pensée glissante, celle d'un discours qui s'efface de lui-même en arrivant dans un autre code de concepts. Dans ce schéma abstrait de la connaissance, on ne peut pas faire correspondre la perception et le langage à tenir sur le *perçu*. De fait, dès que l'on souhaite neutraliser les processus linguistiques qui conduisent à la formation de discours constitutifs d'une discipline, les perceptions augmentent considérablement au point d'être obligé d'inventer un nouveau langage. Il y a un trop-plein de la réalité qui déborde l'expression. Cette surabondance des *perçus* par rapport aux possibilités du langage de la science appelle la souveraineté de l'être et sa capacité à passer du logicisme au vitalisme, de l'idéalisme au réalisme, etc.; bref, sans doute selon une utopie autre, d'une intensité ontologique apte à faire valoir que «sa vivacité est indivisible et son énergie interne va plus loin [dans l'ordre de la vérité] que toute objectivation douloureuse.»¹ Et cette ontologie inaugurale, et sa particularité de l'intensité, entraînerait un mode de traitement des problèmes humains comptables dont la vérité ne se ramènerait pas nécessairement aux grilles de la connaissance valorisées par la seule philosophie, car si la vérité fait mémoire, laisse des traces accumulées de sa chasse aux trésors du savoir, c'est parce qu'«elle est ce qui vient qu'en re-venant, elle est retour», celui d'un voyage d'une contrée du savoir à une autre; la vérité d'une volonté de savoir doit donc voyager d'un champ de connaissances à un autre pour constituer une véritable *intensité ontologique* selon un grand nombre de variations possibles, autant celle de l'expérience scientifique que de l'expérience technique comptable réelle, un double champ du savoir, parce que cette même vérité du connaître est «identique à l'être du temps»; elle ne peut donc que durer comme dure le temps de l'être en phase d'individuation par le vouloir connaître et ses méthodes/techniques de production de la vérité de l'Être: et comme celui qui veut connaître, qu'il soit chercheur ou praticien de la comptabilité, *transmet* sa vérité découverte à d'autres, la vérité, et la vérité comptable, scientifique ou technique, semble faire retour, semble un devenir, un devenir approprié à l'usage humain, et cet ajout culturel à l'élémentaire d'une situation comptable élargi l'espace de pertinence acquise qui appelle les faits humains à l'existence; par conséquent, même transfiguré, de la vérité, «son retour est éternel».² En un mot, la vérité d'une connaissance sur le sens à donner à une technique comptable de contrôle reviendra toujours au galop, sous d'autres formes, dans l'être qui veut savoir. Penser la science comme processus permanent du connaître dans le discontinu et la variation de sa vérité dans le dire-vrai nous éloigne d'une épistémologie logiciste trop orientée à privilégier des lois réductrices d'un domaine de la logique à d'autres domaines et nous rapproche d'un *pari transdisciplinaire* qui commandera, en retour, un mode opératoire de constitution de la vérité selon des schémas d'intelligibilité interdisciplinaire.³

¹ Sloterdijk, P. (2003) *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, Paris, Fayard, p. 111-112.

² Badiou, A. (1997) *Deleuze. La clameur de l'être*, op. cit., p. 101.

³ Resweber rappelle cette posture de Foucault sur les nouvelles exigences de la science. Dans *Les Mots et les Choses* Foucault distingue l'*épistémè* de l'analogie où dominaient dans l'histoire les liaisons symboliques, de l'*épistémè* de la représentation, période où s'imposaient les liaisons scientifiques entre les signes, et de l'*épistémè de la finitude*, plus proche du XX^e siècle, et qui voient les significations langagières se substituer au monde réel des choses: «L'*épistémè de la finitude* est déterminée par

En suivant, entre autres, les enseignements de Deleuze et Sloterdijk, nous disons que le régime de vérités que cherche à attacher le scientifique (ou l'épistémologue) avec des objets du savoir comptable devrait se renouveler dans un *mouvement de la variation*, selon une création de nouvelles orientations conceptuelles en tenant compte du vécu *onto-anthropologique*, celui de l'événement scientifique réel qui ne serait rien d'autre que la liaison opérée dans la multiplicité d'une situation comptable, d'une matérialité comptable, d'une technologie comptable réellement à l'œuvre dans un phénomène de contrôlabilité organisationnelle d'un état présent; des mondes complexes donc au sein de laquelle la liaison d'intégration opérée par un scientifique suivra un plan de composition qui relèvera d'une méthode conceptuelle issue de, entre ce qu'il *est*, ce qu'il *peut* construire de discursif sur le réel, et sur les chemins disciplinaires qu'il *veut* bien emprunter selon l'énigme du sens qui l'habite. Là, l'odyssée ontologique de faire connaissance se constitue comme un grand univers ouvert, peuplé de mondes aux lambeaux de langages dont le portrait héliocentrique montre une forme d'expression de ceux qui, finalement, à force de vouloir se situer dans un monde-en-soi ou de se déplacer d'un monde à l'autre, ne détiennent pas la vérité. Chaque monde-vérité est entouré d'un univers infini de mondes au sein desquels d'autres formes de vérité connues ou inconnues existent, et ensembles, tout au plus, elles peuvent former une véracité selon une vue héliocentrique d'un régime de vérités de l'à-peu-près dicibles.

Avec les mondes de la technique, un scientifique comptable doit être encore un explorateur, un expérimentateur: les choses, les personnes et les phénomènes techniques se passent encore tout en hauteur de vu, *entre* les disciplines, et tout en profondeur, et d'abord celle de l'*être comptable* et celle des origines de l'homme et de la technique. Actuellement, au contraire, il réalise le plus souvent une conquête des *surfaces* de la technique comptable, il saisit ce qu'il trouve à la *surface* de la comptabilité organisationnelle, essentiellement de la donnée-effet-miroir du "tout technique", alors que cette comptabilité, comme *technologie culturelle* à part entière, ne fait que glisser hors de la sphère technicienne. Ici, jusqu'à maintenant, la science comptable fait dans l'arpentage de plans et voit souvent la comptabilité comme de la *surface rationaliste* à mettre dans le périmètre étroit d'une seule science. Ce savoir mouliné, ce résultat de la comptabilité scientifique se présente comme une *topologie*, une cartographie économique voire socioéconomique du Capital composée par directions limitées et dimensions limitées, par longitudes et latitudes méthodologiques de la science stricte. C'est

deux caractères essentiels. D'une part, elle ratifie le fait d'une impossible synthèse encyclopédique ou dialectique: la Science Une est morte et ne subsiste que sur le mode de l'esquisse, de l'idéal ou du rêve. D'autre part, elle rattache les productions des connaissances avant tout à leur auteur. Ce qui signifie que l'homme est l'artisan et le bénéficiaire des connaissances qu'il acquiert et que l'unité des savoirs réside dans l'usage qu'il en fait. La problématique de l'unité des connaissances se convertit, à l'époque de la finitude, en une problématique du sens des connaissances. Mais le sens n'est plus donné, pour autant qu'il est construit par l'homme. Lorsque domine la représentation, on peut, en effet, présumer que les savoirs sont constitués par des chaînes de signes, qui renvoient, en dernier ressort, à un réel déjà structuré. En revanche, le modèle de la finitude nous enseigne que les savoirs sont des constructions discursives, qu'ils tressent des écheveaux de significations, qu'ils représentent, non plus le réel, mais le langage que l'homme tient sur le monde. Ce sont ces segments discursifs qui s'organisent ensuite en champs, au gré des proximités sémiotiques et pragmatiques, au gré des usages et des rencontres forcées, soit par le hasard, soit par le génie d'un chercheur original. Les savoirs expriment la façon dont l'homme perçoit son être-au-monde et décide de l'habiter. Au total, si l'unité des savoirs relève du sens des discours et des significations que ces derniers véhiculent, il n'y a pas de transdisciplinarité qui ne s'accomplisse dans un projet anthropologique.» Voir Resweber, J.-P. (2000) *Le pari de la transdisciplinarité. Vers l'intégration des savoirs*, Paris, L'Harmattan, p. 20.

un point de vue épistémologique qui se défend et que le champ comptable défend, mais il appartient à l'usure des grands paradigmes naturalistes, rationalistes ou logicistes.¹ La comptabilité organisationnelle ne mérite pas d'être mesurée, d'être évaluée par des *grandeurs*, mais par des *coordonnées*, qui sont des concepts, des énoncés, des cas, mais d'abord une multitude, des situations événementielles, et là rien n'interdit d'aborder des objets comptables, des sujets comptables voire des êtres comptables dont les *coordonnées* seraient une traduction du souci d'une interprétation circonstanciée de leurs singularités propres, c'est-à-dire selon un autre paradigme qui ordonne l'agencement de la particularisation des énoncés d'un événement comptable avec les changements de contextes, avec les changements de situations sociales des objets comptables, avec les changements de la justification par régime de vérités de vouloir savoir des singularités de ces objets-sujets-êtres et sur lesquels doit statuer une pensée de la recherche par nature interdisciplinaire. Et une telle pensée ne peut s'articuler que par *cas*, des *cas agencés* qui *consistent*, qui fabriquent des propositions de *coordonnées*.² Une technologie comptable est une multiplicité, composée de multiples dimensions et directions, mais elles sont composées d'autant de variables fuyantes vers des espaces et des temps multiples; elle est une multiplicité qui n'est pas que numérique, mais une variation des rapports entre *coordonnées* qui la composent. Une *coordonnée* est liée à un vecteur actuel et virtuel d'intercompréhension de quelque chose à *n* dimensions. Ces dernières sont inépuisables, fragmentaires, fulgurantes, imaginaires, réelles, inconnues, cachées; elles relèvent de plus d'un objet, de plus d'un espace-temps: leur étude se fera mieux entre les choses connues, entre les savoirs conquis, entre les sciences humaines et sociales qui se préoccupent de coupler une approche théorique avec la stratégie opératoire d'une enquête sur les riches dimensions de la technique comptable à des fins de contrôle. Mais là encore, tout cela ne serait qu'une «description topologique» d'une «île anthropogène» avec, toutefois, à la clé, la nécessité de procéder «à une reformulation de la théorie sociale dans le langage des pluralités d'espace»; peut-être à tout le moins, au sein des sciences sociales, à la manière de «l'axiome de Gabriel Tarde: chaque chose est une société - il faut noter ici que les expressions chose et société ne désignent pas seulement le fait que la "chose" est composée de plus petites unités; s'y ajoutent désormais, au sein de chaque structure spécifique, l'extension dans la multidimensionnalité.»³

La philosophie, disions-nous, surtout la philosophie rationaliste, a pour fonction de produire des points d'arrêts conceptuels. Ils ne sont que des *moments finis* dans «cette merveille de l'infini dans le fini» qu'est la philosophie de l'homme parce qu'elle demeure «un bouleversement de l'intentionnalité,

¹ Pour un portrait détaillé de ces trois paradigmes voir Blanché, R. (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*, Paris, Armand Colin.

² Cette posture qui est la nôtre s'inscrit moins dans la direction de l'incontournable Yin que dans la lignée plus récente de ce que soutiennent Passeron et Revel: «À travers la diversité de leurs figures culturelles et tout au long de l'histoire des savoirs et des savoir-faire, les modalités logiques de la «pensée par cas» révèlent une contrainte propre à tout raisonnement suivi qui, pour fonder une description, une explication, une interprétation, une évaluation, choisit de procéder par l'exploration et l'approfondissement des propriétés d'une singularité accessible à l'observation. Non pour y borner son analyse ou statuer sur un cas unique, mais parce qu'on espère en extraire une argumentation de portée plus générale, dont les conclusions pourront être réutilisées pour fonder d'autres intelligibilités ou justifier d'autres décisions.» Passeron, J.-C. et J. Revel (2005) «Penser par cas. Raisonner à partir de singularités», in J.-C. Passeron et J. Revel [sous la dir.] *Penser par cas*, Paris, Éditions EHSS, p.9. Voir aussi Yin, R.K. (1989) *Case Study Research: Design and Methods*, Newbury Park, Sage.

³ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 439-440.

un bouleversement de cet appétit de lumière: contrairement à la saturation où s'apaise l'intentionnalité, l'infini désarçonne son idée» jusqu'à ce que l'homme ou le «Moi devant Autrui» soit «infiniment responsable».¹ Il y a un infini de savoirs possibles devant l'idée de la technique comptable dont l'évaluation par la connaissance devrait finir par conclure à une éthique, celle du savoir, certes, mais aussi celle de la technique, de la *technique en exercice*, qui s'exerce en instance médiale entre le Capital et l'Être. Cette préoccupation abstraite de la philosophie doit néanmoins être orientée vers l'empirisme, vers la doctrine de l'expérience réelle, vécue, certes, mais surtout présente, existentielle, plus singulièrement présente dans l'ethos de l'urgent du moment présent pour offrir un terreau fertile à la connaissance sur la technique et à l'expérience de la science, à la condition toutefois de l'inscrire dans une perspective pluraliste, soutient Deleuze dont le propos suivant lui est directement inspiré par des caractéristiques de l'empirisme formulé par Whitehead: «l'abstrait n'explique pas, mais doit lui-même être expliqué; on ne cherche pas à retrouver l'éternel ou l'universel, mais à trouver les conditions sous lesquelles se produit quelque chose de nouveau (*creativity*).»² Ainsi est abstrait ce qui est mobilisé pour expliquer et on discutera plus précisément en philosophie «d'abstractions telles que l'Un, le Tout, le Sujet, et l'on cherche par quel processus ils s'incarnent dans un monde qu'ils rendent conforme à leurs exigences».³ Face à ce regard d'une philosophie rationaliste, l'empirisme propose une autre voie vers les sciences humaines: «analyser les états de choses, de telle manière qu'on puisse en dégager des concepts non préexistants. C'est que les états de choses ne sont ni des unités ni des totalités, mais des multiplicités.»⁴ Ce chapitre se propose de marquer l'existence et l'action de multiplicités comptables en les rabattant dans le champ double de la technique et du contrôle tout en insistant pour l'on reconnaissance ces états de choses de la comptabilité (facture, PIB, compte, stratégie, nombre, dirigeant, opérateur arithmétique, bénéfice net, expert-comptable, système informatique, logiciel, client, fournisseur, etc.) que nous qualifierons d'*êtres comptables* au sens d'objets sociaux liés à une *cinétique des multiplicités* que nous pourrions davantage valoriser et incarner dans une démarche interdisciplinaire sous forme de collection, comparaison et concertation de singularités pour *faire cas*.⁵ Partant, nous pourrions mieux montrer en quoi un détenteur de Capital est

¹ Levinas, E. (1967) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Vrin, p. 274.

² Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, Paris, Minuit, p. 284.

³ *Ibid.* Deleuze voit ces processus comme la connaissance, la raison, la vérité, la vertu, l'histoire, etc..

⁴ *Ibid.*

⁵ Nous avancerons plusieurs conceptions épistémologiques et théoriques plus loin dans ce chapitre pour démontrer l'utilité et l'urgence pour les sciences de la comptabilité de se doter d'une telle catégorie épistémologique afin de travailler plus judicieusement un grand nombre d'objets d'étude. Par là, nous souhaitons nous attaquer à une problématique devenue insoluble en comptabilité: quelle est la nature de la réalité ? Et plus justement pour nous, quelle est la nature de la réalité sociale de la comptabilité ? La littérature comptable a déjà abordé cette controverse en témoignant de ce qui se fait ailleurs. D'un côté on retrouve les réalistes et de l'autre les anti-réalistes et les deux groupes s'opposent sur l'existence ou la non-existence d'entités comme «qui existe», ce «qui est vrai», un «état de choses», «un état mental», «un état physique», ce qui est «social», et les débats s'amplifient lorsqu'il faut aborder la détermination ou non des éléments qui composent leurs relations. Livet et Ogien parlent alors d'«"ontologiques" les recherches relatives à ces termes centraux. Elles contribuent à spécifier le monde d'existence des objets sociaux.» Nous voulons nous inscrire dans cette démarche de l'enquête ontologique pour asseoir ce qui nous apparaît comme une épistémologie ontologique des *êtres comptables* dont l'enjeu reste celui de mettre en rapport cette posture avec les conditions de la scientificité de la discipline. Voir les débats en comptabilité sur cette question dans la littérature classique suivante: Hines, R.D. (1988) «Financial Accounting: in Communicating Reality, We Construct Reality», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 3, p. 251-261; Morgan, G. (1988) «Accounting as Reality Construction: Towards a New Epistemology for Accounting Practice», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 5/6, p. 477-485; Nahapiet, J. (1988) «The Rhetoric and Reality of an Accounting Change: A Study of Resource Allocation», *Accounting*,

un être-vers-le-mouvement, un mouvement critique de contrôle qui ne peut provenir que d'une autoabsorption de l'être issue des mobilisations du Capital quand celui-ci est *jeté* en avant jusqu'à un point critique. Et c'est là qu'intervient une comptabilité, organisationnelle, individuelle ou entrepreneuriale (spécifique à l'entrepreneur-propriétaire de son entreprise), et ses prolongements techniques dans des mesures et des calculs, dans des spirales d'autointensification du Capital, de transports et de médiations du Capital vers un prochain «tournant» de l'Être, le *kehre* heideggérien, une notion sans doute utile pour nous qui «pourrait être le terme qui désigne la détente du sujet après ses étirements autonatales trop forts. Elle désignerait alors le passage d'un mode d'être prêt à tout à un mode d'être serein en bien des choses.»¹ Autrement dit, si le Capital est lié à une anthropogenèse, qui est celle de son détenteur principal et son monde premier d'appartenance, ce monde reste l'attracteur des masses d'information comptable, et la comptabilité son premier dispositif immunitaire; ainsi, grâce aux qualités immunitaires des techniques de calcul et de mesure comptables, tous les détenteurs de capitaux peuvent accéder «au rang d'unités auto-organisantes qui se conservent et se reproduisent dans un lien constant avec un environnement potentiellement et actuellement invasif et porteur d'irritations.»² Nous reviendrons plus d'une fois sur l'idée que le contrôle et la comptabilité de gestion est à saisir d'abord chez ceux qui en organisent d'abord le système immunitaire du Capital qui est aussi sa souveraineté politique, ceux qui octroient les impulsions à leur design; des énergies primitives qui nous ramèneront vers ce qui doit être *conforme* du point de vue de celui qui veut maîtriser un état du Capital, qu'il soit gestionnaire ou propriétaire du Capital, l'un comme l'autre tend à faire correspondre des multiplicités avec l'autonaissance du sujet, de l'Être qui veut devenir sujet.

De la philosophie à la sociologie, de l'économie à l'anthropologie, de la théorie des organisations aux savoirs techniques des experts comptables, enfin, de l'empirisme aux statuts de l'interdisciplinarité, c'est le substantif «multiplicité» qui sera le fil conducteur à la saisie des *êtres comptables* qui deviendront des conditions prélogiques (préindividuelles) dans lesquelles se déploieront des connaissances, des disciplines, des vérités. Nous développerons en temps et lieu ce principe de la multiplicité autour d'une ontologie des *êtres comptables*, mais, disons rapidement qu'il s'agit d'un «ensemble de lignes ou de dimensions irréductibles les unes aux autres», constituées, entre autres, de coordonnées orientées par une différenciation ontologique qui fait dans la variation du Même.³ Du Même, qui devient un équivalent de l'Être heideggérien et de ses distinctions entre êtres et étants. Vers «l'éternel retour du Même», proposera Badiou, vieille catégorie platonicienne dans le *Sophiste* pour désigner l'un des «cinq "genres suprêmes" qui instruisent un partage équivoque de l'Être», le Même, ici comme vérité de l'Un de la vérité du Tout, c'est-à-dire la vérité de vouloir savoir

Organizations and Society, vol. 13, no. 4, p. 5-27. Pour la question de la technique, sa réalité et son encadrement par la société ou le social, voir l'ouvrage synthèse suivant: Woolgar, S. [sous la dir.] (2002) *Virtual Society? Technology, Cyberbole, Reality*, Oxford, Oxford University Press. Voir Livet, P. et R. Ogien [sous la dir.] (2000) *L'enquête sociologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions EHESS, en quatrième de couverture.

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 189.

² Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 20.

³ Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, op. cit., p. 284-285.

pour celui qui cherche la vérité qui ne peut être le fruit que du disparate, du hasard, mais chaque fois toujours ramener à l'unité de l'individuation de ce chercheur; c'est «le hasard comme *hasard de l'Un lui-même*» qui forme une «doctrine virtuelle de la contingence», car en «définitive, le retour éternel» de la vérité, du Même, «est l'affirmation univoque, déployée dans tous les événements qui auto-affectent l'Être, de sa propre contingence.»¹ Penser le multiple, discourir sur les états de nature réels, vécus ou possibles, d'un *être comptable* interdisciplinaire est donc à ce prix, avant de théoriser de manière opératoire, il faut une allure épistémique, des systèmes d'expédition de la pensée conceptuelle et de réception de ses expérimentations, il faut donc une anticipation épistémologique de la proposition théorique, celle de ramener l'équivocité vers l'univocité qui est, par définition, une «distribution du sens selon le non-sens. On pourra dire: dans tout événement du sens, revient éternellement qu'il fut produit par le non-sens.»² Autrement, nous ne faisons pas dans l'allégorie lorsque nous soutenons qu'un *être comptable*, parce qu'équivoque sur le plan épistémique, est une multiplicité, celle d'une panoplie de singularités possibles, de sens possibles: pour y voir clair, mieux vaut saisir cette multiplicité comme un ensemble de lignes qui sont des foyers d'extensions conceptuelles possibles dans le temps et dans l'espace, des lignes de sens composés de dimensions hétérogènes et irréductibles; bref des groupes de résonance avec celui qui réfléchit, dit, expérimente, fait, et qui sont une «miniature de tout l'anthropotopie» de l'Être chercheur.³ Ce vocable de «ligne», aussi étonnant qu'il puisse être, est un outil herméneutique de première main pour poser tout aussi bien un regard analytique sur un état complexe de la comptabilité et dégager une *logique du sens*. Il permet de s'attarder précisément sur ce qui fait l'intérêt de décrire la comptabilité comme une multiplicité technicienne, c'est-à-dire non pas les éléments qui la composent «mais ce qu'il y a "entre", le *between*, un ensemble de relations non séparables les unes des autres.»⁴ La comptabilité et le contrôle de gestion sont donc composés de *lignes*, de groupes de variables multiples à examiner par segments, par cas constitués forcément par des *lignes fuyantes* et *débordantes* de l'encadrement disciplinaire auquel on ne peut plus se référer, mais des *lignes ouvertes* qui appellent des sciences selon des actualités et des virtualités qui nous laissent disponibles et responsables, devant la provocation du chaos et ses possibilités de mises en ordre. Des cas dont les lignes vont finir par tenir compte d'un ensemble de relations indissociables, car les segments de ces multiplicités sont porteurs, tôt ou tard, de microévénements, des *a-perçus* qui peuvent permettre d'autres savoirs techniques, d'autres pouvoirs gestionnaires, d'autres contrôles donc, des autotechniques, mais aussi d'autres politiques organisationnelles, d'autres technologies politiques comptables, ou encore, à un autre niveau d'examen scientifique, d'autres méthodes d'enquête et

¹ Badiou, A. (1997) *Deleuze. La clameur de l'être*, op. cit., p. 101, 113.

² *Ibid.*, p. 113.

³ Cette expression de l'«anthropotopie» peut être utile en épistémologie pour saisir l'ontologie du chercheur, plus précisément pour indiquer le lieu de vie du chercheur, à la fois intellectuel, social et psychodynamique, défini sur ces bases pour appréhender des caractéristiques ontologiques, anthropologiques et techniques propres au chercheur (et l'équivalent serait acceptable pour le praticien de la comptabilité). Encore une fois, pratique scientifique et pratique professionnelle (technique, par définition) s'interpellent de nouveau à ce niveau de réflexion. Voir Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 440.

⁴ Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, op. cit., p. 285.

d'expérimentation, d'autres problématisations, d'autres cadres conceptuels et d'autres cadres scientifiques ou paradigmatiques.¹ Un segment, une ligne, un cas conçu de choses, d'événements et d'*êtres comptables*, dès qu'on occupe la case de l'épistémologie, ça bifurque dans son actualisation, et ça fuit dans sa virtualisation. Un cas, une ligne, un segment, c'est toujours une singularité dans l'ordre du savoir, celle d'une synthèse séparable en multiplicités selon des relations indissociables entre des *êtres comptables*.

À la dialectique des objets comptables vécus en passant par l'intelligibilité propre des actions comptables de compter, d'écrire et de calculer jusqu'à la géographie organisationnelle des capitaux, exprimée dans les états financiers, les sciences de la comptabilité, depuis ses premières avancées scientifiques, s'exercèrent le plus souvent à partir de savoirs techniques. Notre propos est donc celui de soutenir cette thèse: une épistémologie philosophiquement capable de se défendre elle-même est renvoyée à une critique des objets comptables, à une critique des savoirs scientifiques comptables qui sont liés, en retour, à ces savoirs techniques; en ce sens, soutient à nouveau Barreau, une telle épistémologie «n'est jamais séparable de l'Histoire des Sciences.»² De la philosophie, il faudrait passer par le chemin interdisciplinaire de l'histoire pour faire intervenir un champ de la science qui double le présent actuel de la science. Le présent scientifique n'est concevable que s'il est, en même temps, présent et passé de ses techniques, d'une coexistence du passé technicien du présent de ce qu'est devenue la science de la comptabilité. Aussi, prétend Barreau, à cet effet que l'apparition d'une science, comme celle de la comptabilité, ou encore une révolution scientifique qui entraîne un changement de paradigme, «n'est pas due à des cerveaux meilleurs que ceux qui ont bâti la synthèse précédente, mais à un ensemble de conditions sociales, techniques et culturelles, qui orientent l'attention d'une façon différente.»³ De plus, implicitement ou explicitement accrochée à d'anciennes théories de la connaissance d'inspiration philosophique, la volonté de connaître en science de la comptabilité ne peut pas outrepasser comment ses chercheurs tentent de justifier la recherche de la vérité, les méthodes du connaître et le pouvoir de connaître de ce qui doit être valorisé parmi les objets comptables: telle «est bien la formulation philosophique du problème de la connaissance qui met au premier rang la notion de représentation.»⁴ Et pour nous, cette question de la représentation est celle du préindividuel, du lien entre être et étant, celui de l'homme et de l'Être, de la clairière qui *design* l'être, qui va de la variation des sensations à l'expression d'une *technè* par l'expérience présente-vécue, prioritairement celle d'une onto-anthropologie historique des premiers signes graphiques, des premiers signes extériorisés grâce à la technique, car l'«histoire de l'homme est celle de la technique comme processus d'extériorisation où l'évolution technique est dominée par des tendances avec lesquelles les sociétés humaines doivent sans cesse négocier.»⁵ Si l'histoire humaine est liée à celle de la technique,

¹ Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues*, op. cit., p. 152.

² Barreau, H. (1990) *L'épistémologie*, op. cit., p. 13.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ Besnier, J.-M. (2011) *Les théories de la connaissance*, op. cit. p. 14.

⁵ Stiegler, B. (1996) *La technique et le temps: la désorientation*, Tome 2, Paris, Galilée, p. 9-10.

son devenir l'est tout aussi bien: le «devenir technique est originairement un arrachement, et la sociogenèse est ce qui se réapproprie cette technogenèse. Mais la technogenèse est structurellement en avance sur la sociogenèse - la technique est invention, et l'invention est nouveauté».¹ Il y a là une autre confirmation de la thèse d'Heidegger sur la technique et l'être «du monde à portée de main: qu'en raison de sa familiarité quotidienne dans la clarté non discursive, il porte le trait fondamental de l'être-ouvert»; un monde de la technique dont la main opérante dans l'espace de vie à éclaircir est en avance sur ce qui va de soi, sur ce qui se passe près-de-soi, à l'abri d'un monde ontologique et au sein duquel des êtres multiples participent à des anthropotechniques immunitaires: «toute la draperie du surcomplexe au sein duquel ils se meuvent avec une tranquille vision d'ensemble leur apparaît comme une surface presque lisse à propos de laquelle il semble d'abord inutile de gaspiller le moindre mot.»² Il nous faudrait donc une *interdisciplinarité de la nouveauté technique dans un monde-qui-refoule* pour montrer et théoriser les multiplicités des techniques comptables qui se séparent des phénoménologues ou des sociologues dans leurs rapports à l'individuation. À terme, pour cause d'une meilleure compréhension hors *discipline* de cette technogenèse qui module sans que l'on sache la sociogenèse, par le biais de l'histoire des techniques pour aboutir à une sociologie, certes, mais davantage à une ontoanthropologie des techniques comptables, il s'agirait de déterminer en quoi est-ce que les développements des techniques comptables d'autrefois étaient hypothétiquement en avance sur des pratiques sociales normées, et ensuite seulement identifier en quoi «le changement technique» comptable bouleversa «plus ou moins les repères» de ce qui constitua la culture.³ Dès lors, insiste Stiegler, la technique se pose comme «l'opposé de l'«esprit», de la «civilisation», de l'«humain», alors même qu'elle est le destin de l'homme».⁴

Dans ce cas, est-ce que la problématique de la représentation du passé de la technique, en avance sur la socialité, peut se satisfaire de la philosophie, voire de l'épistémologie de l'histoire, ou encore d'une seule herméneutique de la condition historique de la technicité comptable ?

Nous avons répondu plus tôt que nous ne voulions pas prendre racine dans une seule contrée du savoir pour pouvoir rendre compte de la grande variété des *êtres comptables*, des problèmes de contrôlabilité comptable, des multiplicités de la technique, de la singularité d'un dispositif épistémique et de la panoplie d'événements qui commandent et obligent, notons-le, nos facultés intellectuelles à s'élever chaque fois davantage à un seuil d'intelligibilité toujours renouvelé. On pointera sans doute que, avec un tel point de départ épistémologique, nous sommes confrontés à l'excès de l'excès épistémique. La limite imposée à tout modèle théorique ne peut rien face à ce qui apparaît comme un ensemble de *voisinages* technique-contrôle-comptabilité, des entourages hétérogènes qui débordent les structures conceptuelles et leurs conditions *minima* de significations arrêtées, d'homogénéité. Nous

¹ *Ibid.*, p. 10.

² Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 441.

³ *Ibid.*

⁴ Plus précisément, note l'auteur, le destin de l'homme et la technique sont «noués l'un à l'autre par une relation que Simondon nomme transductive (une relation qui constitue ses termes, où un terme ne peut exister sans l'autre, où les termes sont co-constituants), homme et technique sont indissociables. *Ibid.*

venons de la dire: il y a toujours une machinerie, une technique pour ne pas dire une *mécanologie* première par rapport aux hommes, et à leur réalité sociale. La technique comptable peut faire l'objet d'un discours sur le savoir, mais ce dernier demeurerait *digressé*, dirait Deleuze, «comme une sorte de rhéostat variable» parce que les *êtres comptables* qu'il incorpore «feraient passer graduellement, et inlassablement aussi, le décor par différents volumes, par différents niveaux de perception, par différentes intelligibilités. C'est un matériau inépuisable [...] en ce qu'il revient toujours déplacé.»¹ Edgar Morin souligne lui aussi que l'épistémologie anglo-saxonne, celle de Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend, en passant par Hanson et Holton, a toujours traité la question de la scientificité ou de la rationalité, mais jamais celle de la complexité; c'est plutôt Bachelard «qui a considéré la complexité comme un problème fondamental; selon lui, il n'y a rien de simple dans la nature, il n'y a que du simplifié.»²

C'est parce que nous avons voulu que la Nature devienne un «séjour», ajouterait Gusdorf, que nous avons substitué, «à la donnée brute du paysage immédiat», rien de moins que ce simplifié, soit «une image du monde, c'est-à-dire une ordination en pensée.»³ De la Nature au discours savant sur elle, «l'existant vit, il ne parle pas», soutient Wahl; une connaissance sur l'existence, sur l'expérience vécue, sur ce qui se vit, serait nécessaire en «réaction contre l'idéalisme absolu et contre le positivisme. C'est surtout un effort pour penser l'homme dans sa totalité» qui est requis.⁴

Toute la question de la connaissance à constituer reste celle du problème de l'existence humaine, car si on «ne peut pas fonder une civilisation sur la méconnaissance de la réalité humaine», en retour l'«homme n'est pas une question qui puisse être résolue», même si l'«espace mental de la science, de n'importe quelle science, est encore un espace humain, tributaire des intentions et expressions humaines»; l'interdisciplinarité est de mettre en dialogue avec les «hésitations et les contresens de l'épistémologie» pour opérer une synthèse des recherches de la manifestation humaine, pour s'efforcer de «relever d'âge en âge les thèmes, les schémas, les valeurs dans lesquels s'incarne l'être de l'homme»: le caractère interdisciplinaire des sciences de l'homme est non seulement de mettre en jeu de manière commune la réalité humaine dans son ensemble, mais celui de faire valoir en quoi «l'homme va au vrai de tout son être, et la vérité prend toujours pour lui le sens d'un accomplissement»; c'est donc dire comment «la réalité humaine est une réalité en devenir, c'est-à-dire qu'elle ne saurait donner prise à un savoir définitif»: à la fois pour celui qui veut savoir que l'enquête

¹ Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, op. cit., p. 29.

² Morin, E. (1991a) «De la complexité: complexus», in F. Fogelman Soulié [sous la dir.] *Les théories de la complexité autour de l'œuvre d'Henri Atlan*, Paris, Seuil, p. 283.

³ De manière plus détaillée, l'autour précise: «Un statut de l'expérience devra être mis au point, désignant parmi la multiplicité des aspects et des événements certains éléments stables d'intelligibilité. L'univers du discours revu et corrigé des philosophes et des savants sera la transposition abstraite, au prix d'une épuration millénaire, de cette rudimentaire mise au point de l'existence, grâce à laquelle les premiers groupements humains ont pu mener à bien leur lutte pour la vie. La consolidation la plus rudimentaire de l'expérience suppose le recours à une réalité plus que réelle, qui porte en elle-même sa garantie, et dont la commune reconnaissance fournit aux hommes les premiers principes de l'objectivité. C'est ainsi qu'aux origines préhistoriques, l'épistémologie de la conscience mythique ne comporte pas de science ni de raison, au sens de prise de conscience réfléchie et formalisée d'une dimension du monde.» Gusdorf, G. (1967) *Les origines des sciences humaines*, Paris, Payot, p. 23.

⁴ Wahl, J. (1963) *Existence et pensée*, Montréal, Cahiers A.G.E.U.M., Université de Montréal, no. 8, p. 13.

qui fait l'objet de se savoir, il y a une vérité humaine «qui n'est pas une propriété privée, ni point de départ, mais plutôt une espérance toujours vivante et le foyer imaginaire de toutes les aspirations individuelles qui se renouvellent d'âge en âge.»¹ Depuis l'École de Chicago de l'entre-deux-guerres qui exprima le souhait d'entreprendre des travaux interdisciplinaires autour de la sociologie et de la psychologie behavioriste, depuis l'appel lancé par l'UNESCO dans les années cinquante pour unir les disciplines au même titre que les nations, il y a eu Gusdorf, sans doute le fondateur moderne en langue française de l'interdisciplinarité et ses premiers billets publiés dans la revue *Diogène*, la revue de l'UNESCO, et son invitation large d'entreprendre une pédagogie de la synthèse pour fondre le renouvellement de la connaissance universelle avec l'apport des sciences humaines.² L'interdisciplinarité devient donc une sorte de méthode épistémique, un *instrument de libération* des limites des conditionnements de chacune des sciences humaines, une méthode de formulation de théories de la complexité autour de l'*être humain libéré*, autour de "sciences de la liberté" donc qui finissent par transformer un régime de vérités constitutif du savoir en un dispositif concret «de présence au monde, qui se manifeste à l'épreuve du monde»: une «attitude vraiment positive et expérimentale [qui] permet de concevoir la liberté non pas comme un absolu, comme un don gracieux, mais comme un art du possible.»³ Finalement, des sciences à l'épistémologie en passant par l'interdisciplinarité des sciences humaines, le but des unes et des autres «n'est pas de pure connaissance; il ne s'agit pas de dégager une vérité en esprit qui procèderait à une mise en équation définitive de la condition humaine. Le but dernier de tout savoir est de réaliser un équilibre, d'assurer la mise en place de l'homme dans le monde» tout en sachant qu'il est libre de vouloir savoir ce qu'il veut, ou qu'il est libre de vouloir savoir en conditions.¹

De cette première ouverture pour nous situer et ce que nous verrons plus loin, résumons notre démarche. Dans les parties précédentes, nous nous sommes justifiés quant à l'importance de passer de la forme technicienne (ou experte) de la comptabilité organisationnelle à la forme philosophique. Les postulats de la connaissance et les axiomes sont des tard venus dans la volonté de savoir, car leur

¹ Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, Paris, Belles Lettres, p. 473, 480, 483, 485, 493, 499-500, 501.

² Voir à ce sujet ces articles fondateurs, souvent oubliés dans la littérature sur le sujet: Gusdorf, G. (1957) «Pour une histoire des sciences de l'homme», *Diogène*, no. 17, p. 104-128; Gusdorf, G. (1959) «Sur l'ambiguïté des sciences de l'homme», *Diogène*, no. 26, p. 57-81; Gusdorf, G. (1961) «Projet de recherche interdisciplinaire dans les sciences humaines», *Rapport de recherche*, Paris, UNESCO; Gusdorf, G. (1963) «Pour une recherche interdisciplinaire», *Diogène*, no. 42, p. 122-142; Gusdorf, G. (1966) «Universitas Scientiarum», *Communication*, Conférence de l'Association internationale des Universités de langue française, Liège, avril; Gusdorf, G. (1967a) «From Metaphysics to Metahumanity», *Social Research*, vol. 34, n° 1, printemps, [Reproduction in University Microfilms International (New York), microfilm, vol. 1-37, 1934-70, série: "New School for Social Research"], p. 86-112; Gusdorf, G. (1968) «Éthologie et métaphysique: l'unité des sciences humaines», in J. Poirier, [sous la dir.] *Éthologie générale*, Encyclopédie de la pléiade, Paris, Gallimard, p. 1772-1815; Gusdorf, G. (1968a) «Interdisciplinaire (Connaissance)», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 8, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 1086-1090; Gusdorf, G. (1968b) «Sciences Humaines», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 14, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 767-772; Gusdorf, G. (1976) «Prefácio» in Japiassu, Hilton, *Interdisciplinaridade e patologia do saber*, Rio de Janeiro, Imago, p. 26 (Logoteca); Gusdorf, G. (1977) «A interdisciplinaridade» *Ciências Humanas*, Rio de Janeiro, Gama Filho, v. 1, no. 2, p.13-22; Gusdorf, G. (1977a) «Passé, présent, avenir de la recherche interdisciplinaire», *Revue Internationale des Sciences Sociales*, XXIX, no. 4, pp. 627-648. Pour une argumentation plus étoffée autour d'un projet plus vaste de refondation du dialogue des sciences sociales et humaines, voir, entre autres: Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, op. cit.; Gusdorf, G. (1967b) *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Paris, Les Belles Lettres. Voir surtout sa synthèse récente sur l'interdisciplinarité dans Gusdorf, G. (1989) «Réflexions sur l'interdisciplinarité», *Bulletin de Psychologie*, Tome XLII, no 397, p. 871-885.

³ Cette formulation de voir les sciences humaines comme des sciences de la liberté est de Gurvitch, cité par Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, op. cit., p. 508, 510.

présentation et leur vérification sont entrées dans des phases récentes de la démarche scientifique. La philosophie est antérieure: elle est problématisation et fabrication de concepts. Et elle a une histoire. Entre autres, une histoire philosophique du contrôle comme technique du pouvoir et une histoire philosophique sur la technique. Seulement voilà, la philosophie, en insistant sur le découpage de ces présupposés pour en dégager des éléments abstraits à propositions, n'est pas en mesure d'offrir un véritable système de permutations conceptuelles d'après les rapports spécifiques de la représentation de chacune des sciences humaines: elle ne peut pas toujours fournir des «normes et une méthodologie dignes du grand nom de «connaissance» soulignera Piaget. Quels sont, dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, ces normes et ces critères, et quels sont les procédés de vérification auxquels ils conduisent?»² Tous ces procédés sont requis pour accepter ou refuser les débats autour de la viabilité d'une théorie au sein d'une communauté de chercheurs, et particulièrement l'état de nature de la «justification suffisante pour rallier l'unanimité en faveur de la théorie devenue victorieuse»: mais «la question est beaucoup plus large et plus grave, parce qu'elle est de nature sociologique et psychologique autant qu'épistémologique et qu'elle touche aux racines de nos idéologies» et cela, notons-le, «autant et plus qu'aux conditions de notre activité rationnelle. Ce n'est pas seulement de la «philosophie» qu'il s'agit en fait: c'est d'un ensemble extraordinairement puissant et compliqué d'influences historiques et sociales».³ Il faut savoir se prémunir de l'appel à l'autorité du seul historicisme, piste dangereuse qui contamine nos façons de penser et déjà identifiée par Nietzsche, car capable de détruire «le système immunitaire qui protège la vie naïve de sa propre aptitude à se concevoir comme historique», tout simplement parce que l'histoire offre trop de terrains connus qui conduisent à «des raisons de désespérer d'elle-même», que «l'historicité est le mot de passe philosophique de la dépressivité», car «ce monde historique est un cimetière des enthousiasmes - tous les projets si bien commencés y pourrissent»: ainsi, penser uniquement l'histoire de ce que l'on s'apprête à dire «c'est s'installer dans une situation dans laquelle la vie n'est plus à la hauteur de sa propre réflexivité.»¹ C'est le *devenir qui compte*. Il contient le germe d'*être-autre*, de *faire-autre*, de faire prendre un tournant au Capital et au dispositif immunitaire technique qu'est la comptabilité, et, dans notre posture de chercheur, de dire autrement les choses parce que ce niveau d'étude en épistémologie autorise des formes d'explicitation de passerelles conceptuelles à déposer sur les murs actuels de nos sciences de la comptabilité et de gestion. Voilà exactement où nous nous inscrivons et à partir de quoi nous nous justifions dans ce qui suit.

Lutter contre une histoire de l'appauvrissement et contre les restaurations édifiantes d'une renaissance doctrinaire d'un champ disciplinaire, comment faire, comment s'y prendre lorsque nous constatons le grand nombre d'objets sous la coupe d'une technique comptable et d'un contrôle ? D'abord, croyons-nous, nous devons nous donner un regard synthèse sur eux qui nous rapprocherait

¹ *Ibid.*, p. 510-511.

² Piaget, J. (1965) *Sagesse et illusions de la philosophie*, Paris, PUF, p. 3.

³ *Ibid.*

d'une anthropotechnologie, terme emprunté à Sloterdijk pour désigner toutes les techniques culturelles comptables de formation de l'homme, techniques qui vont de celles des institutions comptables comme celles des langages experts, des modèles de calcul, des normes comptables, des techniques enseignées à l'université et au collège, etc.; enfin, en un mot, «toutes ces organisations, techniques, rituels et autres avec lesquels les groupes humains ont "pris en main" leur auto-mise-en-forme symbolique et disciplinaire» dans le domaine culturel large de la comptabilité.² Une anthropotechnique comptable est donc ce qui pallie au manque de modalité adaptée de l'être à son île ontologique, cette modalité-là et une autre en situation médiale de l'être à quelque chose d'agencé, des multiplicités qui finissent par agencer un ensemble de techniques qui «compensent et élaborent la plasticité de l'être humain».³ En marge et en parallèle à cette position, il serait plus facile historiquement, sociologiquement, onto-anthropologiquement et épistémologiquement de qualifier une méthode interdisciplinaire autour d'une panoplie d'*êtres comptables*, pris au sens d'êtres heideggériens, mais aussi, plus tard, d'êtres sociaux, historiques, anthropotechniques si l'on veut; par conséquent selon des situations présupposées et post-individuantes, et des êtres représentés et aménagés analytiquement selon des ordres de discours, préférablement sous la forme exploratoire de cas pour fins d'évaluations, de comparaisons et de leçons à tirer pour refonder autrement une épistémologie de la comptabilité qui serait plus proche d'une ontologie de la multiplicité comptable de l'être-dans-le-mouvement qui ne serait rien d'autre qu'une ontocinétique du Capital.

Expliquons-nous et jetons davantage les bases conceptuelles et méthodologiques dans ce chapitre pour justifier une recherche interdisciplinaire d'études de cas à dimensions anthropotechniques historiques sur la culture comptable à des fins de contrôle comme préalables épistémologiques aux sciences de la comptabilité qui pourraient, par la suite, mieux prétendre à légitimer une place de choix dans les sciences humaines et sociales qui se préoccupent de sciences et de techniques. Les parties suivantes contiennent des propositions à la réalisation d'une telle démarche. Nous profiterons également de ce chapitre pour planter un chemin de la connaissance, celui de notre propre topologie, notre méthode à tracer des *lignes* entre des fragments du savoir issues des chapitres précédents tout en insistant sur ce qu'on trouverait entre les *lignes* et qui se donnerait à voir comme une série de modèles de propositions de problématisation sur le contrôle comptable et la technique.

6.2 Éléments d'épistémologie, d'interdisciplinarité et de sciences de la comptabilité: des techniques comptables selon une ontologie

Bachelard disait qu'il fallait du temps à un domaine de la connaissance qui souhaitait faire *œuvre* autour de ce qui était son art, sa *technè*, et que son art-iste du moment pouvait vivre des

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 146.

² Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 65.

³ *Ibid.*

malheurs et des doutes pendant longtemps avant de trouver une vérité, sa vérité; il «peut perdre des années à une préparation obscure. Mais la volonté d'œuvre ne s'éteint pas quand une fois elle a trouvé son vrai foyer. Alors commence le *destin de travail*.»¹ Qu'est-ce que notre œuvre commune au sein des sciences comptables ? Est-ce que tous nos essais de la science gravitent autour de l'idée d'une variation d'un sens de *l'homme qui comptabilise* ? Entre art de notre science et art de la comptabilité, y a-t-il convergence aujourd'hui, y a-t-il à l'horizon ce *destin commun de travail* entre experts et scientifiques de la comptabilité, un régime de vérités des états du savoir qui trouve ses racines entre le savoir technique ancien comptable, le savoir scientifique présent et ce que peuvent être, demain, les vérités des techniques et sciences comptables ? Pour aller en ligne droite vers ce destin commun, nous devons nous demander, pour notre part, comment interroger la technique comptable du contrôle. À la lumière de ce que nous avons vu jusqu'ici, comment relancer la science du contrôle et de la comptabilité de gestion vers des espaces réflexifs autour de l'objet comptable pour saisir comment vivent nos rêves de vouloir savoir ? Au même titre, nous devons nous demander dans quel espace vivent les rêves de celui qui prend connaissance d'un objet technique fabriqué, d'un état financier comptable ? Ce sont ces «morceaux de rêve» du propriétaire du Capital issus de sa relation à la Comptabilité, ce dispositif de médiations entre lui et le monde, «ces fragments d'espace onirique» que nous pouvons interpeller pour que nous, chercheurs, ensuite, puissions les juxtaposer «après coup dans les espaces géométriques de l'espace clair» du dire-vrai; ce sont ces «transformations» induites dans l'Être du Capital «qui font de l'espace onirique le lieu même des mouvements imaginés.»² Mouvements, mouvements imaginés, imagination et mobilité du Capital qu'il importe de Contrôler, en somme: voilà un lieu d'ancrage ontologique décisif, selon nous, pour une autre vue sur le pourquoi de l'existence de mondes techniques déployés autour d'un souci de soi, un souci de l'Être du Capital, qu'il soit entrepreneur, créateur ou investisseur: dès lors, le problème épistémologique de la Comptabilité n'est pas d'instaurer un rapport rationnel à qui de droit, ou achevé à soi-même, mais plutôt d'éclaircir/obscurcir un rapport conflictuel, comme on le verra: *se déchiffrer soi-même et renoncer à soi*.

En tant que microthéâtre des sciences, la comptabilité entoure des objets d'études selon des entrées en scène attendues et normées par des autopratiques disciplinaires. Comme partout ailleurs dans les sciences humaines et sociales, l'interdisciplinarité est potentiellement d'actualité en recherches comptables.³ De fait, la comptabilité demeure, actuellement, non seulement un monde économique exclusif, mais un univers social complexe qui doit trouver un nouvel esprit épistémologique, un renouvellement de ses significations si ce n'est, pour se définir, et se présenter, au plus grand nombre,

¹ Bachelard, G. (1970) *Le droit de rêver*, Paris, PUF, p. 43.

² *Ibid.*, p. 195.

³ Voir, entre autres, ces études qui traitent directement ou indirectement de cette nécessité interdisciplinaire: Dillard, J. F. et R. Roslender (2011) «Taking Pluralism Seriously: Embedded Moralities in Management Accounting and Control Systems», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 22, no. 2, février, p. 135-147; McPhail, K. (2011) «A Review of The Emergence of Post-Secular Critical Accounting and a Provocation from Radical Orthodoxy», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 22, no. 5, p. 516-528; Modell, S. (2010) «Bridging The Paradigm Divide in Management Accounting Research: The Role of Mixed Methods Approaches», *Management Accounting Research*, vol. 21, no. 2, juin, p. 124-129.

dans ses rapports avec les organisations, l'économie et la société.¹ À la question d'inspiration kantienne, que peut savoir le champ comptable, que peut-il produire et que peut-il espérer, ce triple volet ne permettent pas de dire ce qu'est la science de la comptabilité, mais seulement ce dont elle s'occupe.² Autrement dit, le problème des limites de la connaissance, celui du devoir et celui des espoirs légitimes de tout chercheur en comptabilité forment un programme de travail neuf des conditions de possibilité de la connaissance lorsqu'il résulte d'un constat qui s'impose: le séparatisme ruineux disciplinaire est une violence faite à la réalité et aux choses qui doit être remplacé par le mouvement même des événements comptables tels qu'ils se font, épisodes de la vie sociale qui sont des *vérités à savoir*, et qui sont déjà tout ce qui convient à penser.

D'où la complémentarité de tous les vocabulaires requis pour produire une connaissance selon l'unité des diverses composantes de chaque événement sous enquête. La science de la comptabilité restera, dans son idéalité éthique, un discours sur des vérités, une critique de ses vérités et une réformation des principes à l'origine de sa scientificité. L'intelligibilité épistémologique de l'interdisciplinarité à l'égard de la science ne propose rien d'autre que cette dernière affirmation, bien au-delà de ses uniques critères de validité opératoires, mais déclinée sur une remise à jour des faits comptables comme faits sociaux, humains, onto-anthropotechniques; d'autant que la recherche, quel que soit son plan d'analyse, son ordre d'intentions problématiques où ses catégories d'expression sont inséparables d'une recherche de la vérité et c'est de la vérité de l'homme; «et si la recherche s'arrête, la vérité se dérobe, car la vérité se trouve dans le sens, dans l'exigence même de la recherche, qui se nie dès qu'elle se croit arrivée.»³ La frontière disciplinaire, l'expérience-limite de la connaissance et la nécessité de procéder à une analyse des résultats de la recherche à partir d'un travestissement du langage scientifique retenu, sont des droits d'initiative qui s'exercent par rapport aux significations suscitées qui, elles, dépassent les schémas scientistes stricts et commandent leur réinscription dans d'autres champs de la connaissance.

En un mot, il ne peut pas y avoir de science comptable autonome si ce n'est au prix d'approximations scientifiques qui deviendront, pour l'histoire des sciences, des artefacts épistémologiques marqués par le sceau d'une méconnaissance, d'une intelligibilité réductrice, d'un obscurantisme ou d'une forme peu avouable de nihilisme. *L'homme qui comptabilise* n'est pas une question de recherche qui puisse être résolue, encore moins par un abus de pouvoir disciplinaire. Face

¹ C'est le constat général que l'on peut tirer aisément des portraits dressés sur les grands auteurs estimés classiques en comptabilité. Voir Colasse, B. [sous la dir.] (2005a) *Les grands auteurs en comptabilité*, Colombelles, Éditions EMS.

² Voir les premières pages de Kant, E. (1944) *Critique de la raison pure*, Paris, PUF.

³ En complémentarité à ce propos de Gusdorf, retenons ce vieux passage de Foucault, toujours d'actualité, et ici, précisément, extrait relevé par Gusdorf: «la connaissance a cessé de se déployer dans le seul élément du savoir pour devenir recherche; en d'autres termes, elle s'est détachée de la sphère de la pensée où elle trouvait sa patrie idéale, pour prendre conscience d'elle-même comme cheminement à l'intérieur d'un monde réel et historique où se totalisent techniques, méthodes, opérations et machines. La science n'est plus un chemin d'accès à l'énigme du monde, mais le devenir du monde qui ne fait plus maintenant qu'une seule et même chose avec la technique réalisée [...] La science disparaît comme mémoire pour devenir histoire, elle n'est plus une pensée, mais une pratique, non plus un cycle fermé de connaissances, mais, pour la connaissance, un chemin qui s'ouvre là même où il s'arrête.» Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, op. cit., p. 498, et p. 493 pour la citation de Foucault, et référencée comme: Foucault, M. (1956) «La recherche scientifique et la psychologie» in Collectif, *Des chercheurs s'interrogent*, Privat-PUF, p. 198.

à un désarroi épistémologique éprouvé envers une limite-disciplinaire, la réponse est une multiplicité scientifique: un agencement de catégories conceptuelles, de modèles, méthodes, techniques de cueillette, cadres d'analyse, etc. qui forment l'idée d'une démarche interdisciplinaire de recherche, ou d'un dispositif épistémique.

Qu'ils le veuillent ou non, qu'ils le valorisent ou non, les spécialistes de la science de la comptabilité doivent composer avec des travaux interdisciplinaires existants, et bien réels. C'est dans ce courant de recherches que nous souhaitons nous inscrire. Constatons.

Bien entendu, la culture de l'interdisciplinarité n'est pas une chose acquise dans notre champ. Merchant vient de justifier pourquoi les recherches interdisciplinaires ne sont pas très populaires chez les académiciens nord-américains: manque de formation, d'intérêt, de pertinence, d'audience, de réception dans les grandes revues, etc.¹ On pourrait ajouter à cela un contexte social de la recherche qui ne prédispose pas à ce type d'expérimentations, surtout dans les sciences sociales, elles-mêmes les plus assujetties à l'interdisciplinarité. En effet, Hamel juge que le nombre d'étudiants inscrits aux études supérieures en sciences sociales est en chute libre un peu partout, le renouvellement des postes à l'université est lent, idéologique et politique, le lectorat des revues et des ouvrages en sciences sociales se rétrécit et les librairies éliminent graduellement leur section des sciences humaines.² Il y a aussi en sciences sociales des impasses, des menaces et des difficultés à repenser les identités disciplinaires.³

Il y a bien des études qui portent sur les traductions de grandes théories sociologiques dans le domaine de la science comptable, comme l'œuvre de Pierre Bourdieu par exemple, un mouvement interdisciplinaire qui débouche sur des interrogations épistémologiques du type de la question wébérienne entre savoir et pouvoir.⁴ Naturellement, toujours dans cette mouvance de l'emprunt aux sciences sociales, nous pourrions faire un arrêt sur les travaux de la sociologie de la connaissance comptable. Elle est requise pour étudier les organisations comme des systèmes de connaissances que sont les systèmes d'information comptable et qui reposent sur des processus de construction de la connaissance, d'organisation, d'entreposage, de distribution et d'application de la connaissance.⁵ Latour est cette autre figure sociologique comptable retenue par Lowe pour montrer sa méthode pour choisir les faits comptables tels qu'ils se font.⁶ On se servira aussi de sa théorie des réseaux sociotechniques pour signaler l'incorporation de la stratégie et de la comptabilité comme un ensemble de relations fragiles plutôt qu'un groupe d'objets insensibles; elles sont instables, localisées dans l'espace et le temps et leur transformation dépend des

¹ Merchant, K. A. (2008) «Why Interdisciplinary Accounting Research Tends not to Impact Most North American Academic Accountants», *op. cit.*

² Hamel, J. (2011) «De l'utilité de la réflexion sur l'utilité de la sociologie», *SociologieS*, Débats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 07 janvier 2012, URL : <http://sociologies.revues.org/3553>.

³ Pour un portrait général sur la science et la pratique de la science, voir la synthèse récente de ces débats dans Dubet, F. (2011) *Dites-nous, François Dubet, à quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, Armand Colin.

⁴ Malsch, B. et al. (2011) «Investigating Interdisciplinary translations. The Influence of Pierre Bourdieu on accounting literature», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 24, no. 2, p. 194-228.

⁵ Pentland, B.T. (1995) «Information Systems and Organizational Learning: The Social Epistemology of Organizational Knowledge Systems», *op. cit.*

⁶ Lowe, A. (2004) «Methodology Choices and The Construction of Facts: some Implications from the Sociology of Scientific Knowledge», *op. cit.*

acteurs qui les prennent en main.¹ Un groupe de chercheurs autour de Josiah vient de produire une étude réflexive sur l'importance de se doter d'un point de vue critique et interdisciplinaire sur le niveau des interactions entre la reddition de comptes et la privatisation.² Non seulement croient-ils en la pertinence de développer davantage de modèles holistiques pourvus d'une grande capacité interprétative de situations comptables complexes, mais ils estiment que les niveaux micro/macro de la gouvernance effective, donc d'une forme de contrôlabilité stratégique, en dépendent. Leur appel milite pour des conceptions interdisciplinaires qui ne se limitent pas à l'Afrique, car en cette matière, toutes les cultures humaines sont concernées. Cette dernière étude illustre un courant actuel soucieux d'incorporer plus fortement l'interdisciplinarité.³ En fait, on pourra jeter un œil d'un peu plus près aux études en histoire de la comptabilité pour obtenir un aperçu des catégories conceptuelles nouvelles qui pourraient faire l'objet d'un croisement plus systématique de fragments disciplinaires divers.⁴ Autrement, il existe passablement d'études qui vont s'inscrire dans des dimensions épistémologiques pour penser un objet plus spécifiquement. Celle de Chabrak s'articule autour d'une herméneutique phénoménologique mobilisée en réponse à la faiblesse de la théorie positive de ne pas pouvoir saisir la construction sociale de la connaissance par les chercheurs académiques.⁵ Enfin, comme nous l'avons souligné en introduction de cette thèse, de nombreux auteurs mettent l'accent sur l'importance et l'urgence de s'inscrire dans ce que Bollecker et Azan nomment des «démarches transdisciplinaires».⁶ De manière plus pragmatique, même les praticiens devront s'ouvrir à ce qui se fait dans les autres domaines. Corffmat et al. viennent de réaffirmer que le contrôle de gestion vit une réelle et authentique mutation : pour faire face à un monde complexe, toutes les connaissances et les compétences doivent se mêler, s'intégrer et se combiner ; tôt ou tard de tels changements vont imposer au contrôleur «d'élargir son bagage technique. Ou, du moins, ne pouvant être un expert de tous les domaines, il devra en connaître suffisamment pour savoir s'équiper et se doter des techniques dont il a besoin pour accomplir sa tâche».⁷ Connaître les finalités, les possibilités et les impossibilités techniques des techniques, voilà le défi qui l'attend, mais cette maîtrise individuelle des limites techniciennes reste conditionnelle à une connaissance préalable des réelles modalités d'action de la Technique sur l'être et sur le tissu social. Voilà la principale leçon transmise par les auteurs que nous venons de voir.

Comme le précisent Houdart et Thiery, c'est beaucoup plus que des objets techniques qu'il faut redécouvrir par les sciences humaines et sociales: les procédures, les règlements, les divinités, les

¹ Boedker, C. (2010) «Ostensive Versus Performative Approaches for Theorising Accounting-Strategy Research», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 5, p. 595-625.

² Josiah, J. et al. (2010) «Accounting for Privatisation in Africa ? Reflection from a Critical Interdisciplinary Perspectives», *Critical Perspectives in Accounting*, vol. 21, no. 5, p. 374-389.

³ Voir les états de nature de cet enjeu évoqués à travers un débat à plusieurs dans Ahrens, T. (2010) «The Future of Interpretative Accounting Research - A Polyphonic Debate», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 19, p. 840-866.

⁴ Une étude assez récente comme celle de Napier présente des tableaux des objets des historiens, objets qui sont très hétérogènes. Voir Napier, C. J. (2006) «Accounts of Change: 30 Years of Historical Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 31, p. 471 et ss.

⁵ Chabrak, N. (2005) «The Politics of Transcendence: Hermeneutic Phenomenology and Accounting Policy», *Critical Perspectives on Accounting*, vol., 16, no. 6, p. 701-716

⁶ Sur le contrôle de gestion, voir particulièrement, voir la section sur la transdisciplinarité dans Bollecker, M. et W. Azan (2009) «L'importation de cadres théoriques dans la recherche en contrôle», *op. cit.*, p. 63 et ss.

⁷ Corffmat, D. et al. (2000) *La mutation du contrôle de gestion*, Paris, Éditions d'Organisation, p. 102.

œuvres d'art, les nanoparticules, les projets d'architecture sont autant de *non-humains* qui jouent des rôles de plus en plus grands dans les actions mêmes des humaines; d'où l'urgence de repeupler les sciences humaines et sociales par des travaux sur l'interdisciplinarité.¹ Les recherches interdisciplinaires portent sur des réflexions disciplinaires croisées pour formuler et penser les problèmes, les objets d'étude et les conditions de traitement des données.² Ces recherches ont pour particularité de produire des résultats qui visent à renouveler des cadres conceptuels pour des chercheurs et des cadres d'action pour des praticiens et, dans les deux cas, c'est pour leur permettre de faire face différemment à de nouveaux enjeux. La rigueur et la pertinence de la démarche interdisciplinaire s'évaluent sur les résultats de la recherche par confrontation aux cadres des disciplines et mise à l'épreuve de leur contenu et de leurs frontières. Et c'est cette mise à l'épreuve du penser et du connaître autrement que par les acquis disciplinaires qui offre un facteur d'objectivation à la quête d'entendement que soutient la démarche interdisciplinaire. Ce défi apparaît immense lorsque le monde de la science et de la recherche se donne à voir «en première lecture comme un ensemble organisé, dont les structures et les objets d'études sont classifiés de manière linéaire et appartiennent à des domaines paradigmatiques bien distincts par leurs concepts, leurs méthodes et leurs pratiques.»³ Tout l'enjeu consiste à penser différents savoirs en mouvement, en dehors des grilles de classification disciplinaires.⁴ Sperber remarque que, au quotidien, entre eux, les chercheurs ne discutent que très rarement de l'idée même d'interdisciplinarité; c'est plutôt le travail sur des problèmes qui les conduisent à mobiliser plusieurs disciplines.⁵ À proprement parler, soutient-il, l'interdisciplinarité doit offrir une réponse à *l'organisation de la science*, une valeur dominante aujourd'hui et qui fait obstacle à la crédibilité de cette démarche. Les chercheurs répondent eux-mêmes de deux manières: ils minimisent ou estiment futile une telle contrainte. Si le discours sur l'interdisciplinarité ne veut pas être opportuniste, il doit être plus pertinent «pour notre compréhension du caractère et du devenir des sciences.»⁶ Cette dernière observation renvoie à l'évolution des savoirs. Or, estime Pestre, la conception moderne d'un champ du savoir est trop restrictive et limitée pour fabriquer la science contemporaine; les régimes de production des savoirs ne sont plus seulement d'origine publique et de nature fondamentale, mais davantage financés par le privé qui commande des biens technoscientifiques et qui déplacent forcément les frontières disciplinaires; par conséquent ce sont d'abord des problèmes qui n'appartiennent plus à la science, mais qui sont cadrés par l'extérieur, par les entreprises,

¹ Voir leur appel en ce sens dans leur avant-propos; Houdart, S. et O. Thiery [sous la dir.] (2011) *Humains non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, op. cit.,

² Hubert, B. et J. Bonnemaire (2000) «La construction des objets dans la recherche interdisciplinaire finalisée: de nouvelles exigences pour l'évaluation», *Nature Sciences Sociétés*, vol. 8, no. 3, juillet-septembre, p. 5-19.

³ Voir, entre autres, sur ce sujet cette mise au point assez complète dans l'introduction de Origgi dans Origgi, G. et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 7 et ss.

⁴ Celui-ci est récemment évoqué en synthèse par des directeurs de recherche de laboratoires connus comme le CNRS en France et qui se sont penchés très récemment autour du passé, présent et futur de l'interdisciplinarité. Nous donnerons la parole à quelques-uns d'entre eux car ils résument beaucoup de positions affirmées çà et là dans la littérature épistémologique sur l'interdisciplinarité.

⁵ Sperber, D. (2010) «Pourquoi repenser l'interdisciplinarité ?» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 19.

⁶ *Ibid.*

les organismes subventionnaires, par les politiques et le droit: la priorité est de mettre l'accent sur une série d'outils interdisciplinaires et en premier lieu ceux concernés par les questions de méthode.¹ Pour Fuller il faudrait inverser la représentation sociale des sciences qui ne sont, au fond, que «des "agencements de ressources" artificiels de la recherche dont la signification métaphysique ne devrait pas être surestimée.»² L'histoire disciplinaire pourrait relever d'une entreprise philosophique pour identifier des sources de l'hypernormativité d'une discipline, entre autres les origines de la mentalité naturaliste pour en diminuer «la portée du phénomène disciplinaire dans l'ontologie de la production de la connaissance.»³ Sans doute, les différents champs de la recherche auront à vivre des sentiments de perte pour espérer «résoudre un problème en commun», point de mire de ce qui se donne plutôt comme transdisciplinarité, seul mouvement d'organisation du savoir capable de se donner les moyens pour «pourvoir à une intégration des perspectives dans l'identification, la formulation et la résolution de ce qui doit devenir un problème partagé.»⁴ Il faut du temps au chercheur et être patient pour l'institution de recherche pour offrir des conditions pour comprendre le langage des autres disciplines, saisir que toutes les autres disciplines en savent plus que notre seule discipline, s'apercevoir que sont la science et la société qui sont devenues des catégories problématiques et enfin faire reconnaître que le savoir est lui-même *transgressif*. Ainsi la tâche de la transdisciplinarité consiste à «inscrire les connaissances dans une visée dialectique qui réalise l'intentionnalité cachée de la recherche pluri- et interdisciplinaire.»⁵ De fait, elle s'oriente vers un objectif plus précis et opératoire: «mettre en forme l'unité matérielle ou formelle, réelle ou supposée, de l'ensemble des connaissances.»⁶ La façon de réaliser cette ambition est de parvenir à dévoiler, «à leur racine, les ultimes principes ou éléments qui les fondent, soit en esquisant le cadre synthétique qui les rassemble théoriquement, soit en indiquant les finalités pratiques qui leur confèrent un sens ultime.»⁷ La proposition «trans» est une invitation en cette direction: trouver les connaissances qui traînent ailleurs, existantes ou probables, objectives ou possibles, dans l'histoire et dans le futur; enfin, un tel travail de composition voire de décomposition peut être opéré sous l'égide d'une épistémologie, qu'elle soit génétique ou dialectique; peu importe, croit Resweber, c'est ce méta-cadre qui peut non seulement analyser les catégories, les normes et les autres équipements mentaux qui produisent des savoirs, mais comment établir ensuite comment ils peuvent intégrer des connaissances disciplinaires, des systèmes théoriques ou des réseaux scientifiques.⁸

¹ Pestre, D. (2010) «L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et valorisation» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 39-56.

² Fuller, S. (2010) «L'interdisciplinarité. La fin de l'image héroïque dans la marche des idées» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 57.

³ *Ibid.*, p. 62.

⁴ Nowotny, H. (2010) «Le potentiel de la transdisciplinarité» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p.89.

⁵ Resweber, J.-P. (2000) *Le pari de la transdisciplinarité. Vers l'intégration des savoirs*, op. cit., p. 61.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 61-62.

⁸ Voir les présentations et les liens détaillés qu'il faut de ces deux pôles de l'épistémologie susceptibles de mieux cadrer une démarche transdisciplinaire, p. 65-90.

Il faudrait réunir plusieurs épistémologies et la fondre dans une seule démarche épistémologique qui, elle, serait envisageable comme un processus de production de discours réflexif, de discours critique et de discours spécifiques, que ces derniers soient inspirés par la sociologie, l'anthropologie ou la philosophie.¹ Il faut donc un éclairage épistémologique pour éclairer un problème qui commande d'être éclairé par ces discours disciplinés qui forment l'interdisciplinarité, d'autant que «la recherche la plus dynamique aux frontières disciplinaires et sur de nouveaux terrains est interdisciplinaire.»² Sans doute est-il nécessaire de revenir au chercheur lui-même, raconte Papinot, car c'est Devereux, dit-il, qui nous a montré pourquoi celui-ci était le premier instrument de construction de la connaissance, qu'il fallait tenir compte de cette *variable* dans la situation qu'il observe et fabrique et que, aucun chercheur ne peut «atteindre le degré d'exactitude et d'objectivité que pourrait atteindre un observateur indivisible.»³ C'est Lakatos qui a signalé que les méthodes fonctionnent comme des théories historiographiques et que c'est à la fois l'analyse des situations problématiques et la manière dont est articulée cette méthodologie théorique à dimension historique qui tissent le véritable contexte problématique de la connaissance scientifique.⁴ Et ici, nous revenons à la posture d'Hamel évoquée en introduction à cette thèse: l'interdisciplinarité est affaire de méthode et d'analyse.⁵ Khoa se propose de cerner justement cette proximité des méthodes d'analyse et des outils de traitement des données partagées par les sciences sociales avec le voisinage des approches historiques, contextuelles, comparatives et typologiques susceptibles de s'inscrire dans une même parenté épistémologique.⁶

Bref, nous venons de comprendre ce fil conducteur: l'interdisciplinarité tient dans des problématisations communes à plusieurs sciences. Non seulement importe-t-il de s'en remettre à l'épistémologie pour *prédessiner* le cadre général interprétatif, mais il lui faut une antichambre: une métaphysique qui est une ontologie. C'est elle qui donne les clés premières des fondements épistémologiques et interdisciplinaires d'une recherche. C'est ensuite seulement que nous devons recourir à une théorie avec au moins un caractère historique pour asseoir une méthode de recherche interdisciplinaire qui conduira directement à une analyse interdisciplinaire. Nous avons non seulement retenu cette leçon, mais nous nous emploierons à la mettre en œuvre dans les parties suivantes de ce chapitre. Mais c'est seulement dans la deuxième partie de cette thèse que nous avancerons une telle théorie interdisciplinaire à dimension historique et anthropotechnique dans l'articulation

¹ Soler, L. (2009) *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses, p. 16 et ss.

² Boix-Mansilla, V. et H. Gardner (2010) «Évaluer le travail interdisciplinaire aux frontières. Une recherche empirique des symptômes de qualité» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 105.

³ Papinot, C. (2010) «Épistémologie de la démarche de recherche en sciences sociales: quel dépassement possible du modèle positiviste ?», in J. Hamel. [sous la dir.] (2010) *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan, p. 222. Également voir ces positions premières du chercheur comme élément de la connaissance produite et cette remise en cause de la «perturbation» de l'expérience de recherche qui ne doit plus être un critère de scientificité dans Devereux, G. (1980) *De l'angoisse à la méthode*, Paris, Flammarion.

⁴ Voir ce constat synthétique dans Lakatos, I. [sous la dir.] (1968) *The Problem of Inductive Logic*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, p. 328.

⁵ Hamel, J. (2010a) «L'objet d'analyse comme point d'orgue de l'analyse interdisciplinaire», in J. Hamel. [sous la dir.] *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan, p. 12-28.

⁶ Khoa, L. H. (2000) *Liens méthodologiques et parenté épistémologique entre les sciences sociales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

méthodologique de notre démarche. D'ici là, en nous rapprochant de la comptabilité et de ses formes de contrôle orientées vers la gestion, pouvons-nous espérer trouver des singularités qui nous permettraient de moduler, d'adapter et/ou de compléter notre compréhension des mondéités, enfin des modes d'existence de la technique des contrôlabilités du Capital ?

Pour l'heure, faisons une plongée dans tout ce que nous avons soulevé au cours des trois premiers chapitres, trouvons-en des variations ou d'autres variations, d'autres différences, et ainsi donnons-nous les moyens conceptuels pour tenter de produire des conditions générales à une épistémologie de la comptabilité.

6.3 Éléments de synthèse propositionnelle autour d'un objet de connaissance: de la technique comptable comme analytique des modes d'être du Capital

Comment *penser* la technique et le contrôle dans la technique comptable ? Nous demandons maintenant non pas, quelle est seulement la nature de la technique, mais plutôt, dans le cadre de cette thèse, quelles sont les conditions métathéoriques de flexion des mots de la technique dans son rapport à l'individu, quelles sont les transformations cognitives et matérielles considérées comme des *phases agencées* et reconnues par le champ de la technique et, partant, quelles sont les liens événementiels possibles entre technique, contrôle, comptabilité et société.¹ Cette multiplication des accès conceptuels à la technique est utile pour déterminer, ensuite, quelles voies emprunter pour mettre, en dialogue ontologique, technique, contrôle, comptabilité, gestion, histoire, événement, *chose*, empirisme et, éventuellement, le raisonnement scientifique. Qu'entendons-nous ici par technique comptable ? En quoi est-elle le

¹ Nous ne voulons pas faire immédiatement un résumé croisé des deux derniers chapitres. Nous voulons dans un premier temps passer à la moulinette de la critique épistémologique quelques concepts, quelques idées fortes, quelques propositions issus de ces derniers chapitres. Pour asseoir cette critique, nous nous en remettons à une analyse interdisciplinaire inspirée surtout par l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la gestion et la philosophie. Voici déjà une première une carte schématique de nos emprunts théoriques afin de situer de suite les chemins interdisciplinaires de notre démonstration. Nous mettrons en œuvre, mais seulement progressivement, notre appareillage critique pour établir notre discours sur la technique comptable. Cette démarche de conceptualisation répond aux consignes maintes fois répétées de Nietzsche, Foucault et Deleuze: une volonté de savoir fait dans la discontinuité, la disparité, *l'ouvert*; c'est du *dispar* dirait Deleuze, et c'est lui qui préside à la différenciation de la connaissance et à sa singularité qui conduit à une multiplicité de propositions qui n'est rien d'autre qu'une synthèse conceptuelle par branchements diffus et ouverts sur l'incommensurable. Malgré qu'il soit possible qu'un analyste averti éprouve un sentiment d'observer des amalgames douteux, des relativismes ou des anachronismes naïfs jusqu'à maintenant, nous voudrions lui rappeler d'être patient, de prendre connaissance de l'ensemble de notre travail et surtout de garder en tête que les états de nature même de la comptabilité, et de leur déclinaison en technicité et en contrôlabilité, exigent une forme de théorisation complexe pour réussir à en saisir les principales problématiques épistémologiques, une démarche d'autant plus difficile que les normes disciplinaires qui régissent les formes légitimes de connaissance ne peuvent pas encore les reconnaître totalement comme des problématiques. Comme il le constatera lui-même, notre posture épistémologique et méthodologique de conceptualisation n'est pas nouvelle : nous nous situons à la confluence de la sociologie compréhensive de Weber, de la nouvelle sociologie morale et politique (ou dite pragmatique de Boltanski, Thévenot), de la sociologie des sciences et des techniques (Callon, Latour), de la sociologie interactionniste (Tarde, Mead, Goffman, Becker), d'une sociologie des imaginaires sociaux et de l'esthétique (Simmel, Adorno, Baudrillard, Lyotard, Mitchell, Didi-Huberman), de la médiologie (Debray, Dagognet, Bognoux, Sicard), de la théorie critique (Habermas, Freitag, Honneth), de l'histoire, l'histoire des annales et la sociohistoire (Braudel, Favier, Dumézil, Elias), du courant herméneutique récent (Gadamer, Ricoeur) et, enfin, selon une ligne de pensée qui ne peut pas faire abstraction d'une critique épistémologique, inspirée de Foucault, Deleuze, Badiou, Levinas, Serres, Simondon et Spinoza, surtout envers le modèle utilitariste des sciences sociales dont l'idéologie contemporaine impose une subordination fonctionnelle obligée pour servir les fins pratiques de l'action et son utilité pour la collectivité. Notre ambition première n'est donc pas de contester cette *nécessité scientifique* des sciences sociales de rendre opératoire un travail théorique mais de vouloir simplement profiter de cette thèse pour réaliser un effort de synthèse d'une compréhension générale, fondamentale et systématique sur un aspect du rapport mal connu entre Comptabilité et Société.

prolongement ontologique de l'homme ? Quelle serait donc cette langue théorique de l'être-qui-comptabilise à la lumière de ce que nous avons observé dans les deux derniers chapitres ? Assurer cette liaison unificatrice non pas seulement entre ces questions, problèmes, mais d'abord selon l'énigme de l'être, ce qui fait que c'est lui qui doit être interrogé ici, dans son rapport à la technique et ce pourquoi il cherche à contrôler quelque chose avec l'outil comptable, c'est proprement l'office du *verbe épistémique* dont la plasticité transdisciplinaire peut non pas trouver une réponse ou une solution, mais élucider, mettre en lumière le principe qui la révèle. Un tel verbe est requis pour élaborer une proposition de principe, pour développer un discours déclaratif qui soit porteur d'assertions, susceptibles d'être vraies ou fausses, discours qui devient une méthode pour faire des avancées conceptuelles dans le but de se convaincre que l'énigme de l'être-qui-comptabilise ne cessera jamais de faire question et de poser problème. Par conséquent, cette métalangue conceptuelle devient utile pour distinguer les connaissances implicites des connaissances explicites dans la formulation répétitive de question et de problème. Ce que nous proposons comme discours épistémologique qui étudie la science et la technique de comptabilité à des fins de contrôle c'est un foyer d'interrogations, un faisceau d'hypothèses (possibles) de travail de conceptualisations, de théorisations et d'expérimentations méthodologiques. C'est la condition générale à respecter avant que la science ne commence, ne se mette en pratique pour confirmer ou infirmer des propositions. Mais sans le pouvoir de rassemblement de l'ontologie, la science qui enquête sur l'homme qui comptabilise est condamnée à des impasses. Un détour est requis par ce champ de la connaissance, car nous estimons que les conceptuelles usuelles ou traditionnelles de la comptabilité (et du contrôle de gestion) qui renvoient directement ou indirectement à l'homme qui comptabilise montrent plus d'une fois en quoi elles découlent de présupposés ontologiques impensés.

De l'homme à l'individu en passant par le sujet ou l'acteur, nous préférons dans ce chapitre évoqué la *question de l'être* pour mieux asseoir de manière fondamentale, ou abstraite, un discours critique éventuel sur l'épistémologie qui passerait ici par une ontologie. Pour être fidèle à notre pensée du début, celle de la variation et de la différenciation d'une philosophie de la science et de la technique qui soit ouverte et topologique (qui agence par agglomérations, archipels d'idées et de principes, par îlots ontologiques), nous emprunterons l'atlas de l'Histoire des idées ontologiques en nous rendant tantôt chez Spinoza, Hegel et Heidegger, tantôt chez Deleuze, Levinas et Sloterdijk, sans compter les ancêtres des uns et des autres. Parce que nous ne voulons pas nous cantonner dans une seule ontologie pour éclairer la technique et le contrôle comptables, nous avons besoin de prendre ce *chemin qui ne mène nulle part*, dirait Heidegger, sauf à l'Être, dans ce qu'il *est*, dans les chemins qu'il peut prendre et qui peuvent montrer ce qu'il *est*, nous ferons donc dans l'ouverture, le recommencement, la spécialisation et la spéculation en vue d'une axiomatisation susceptible de déboucher sur une autre issue, embrasure, puis reprise, relance, ensuite singularisation, confinement, et là encore tripotage conceptuel, argumentation pour, enfin, suggérer un théorème, une théorisation possible. C'est lors de leur synthèse mutuelle, entre technique, contrôle, comptabilité et Capital, présenté un peu plus loin, que nous dégagerons une ontologie générale plus proche

de ce que nous estimons être les *concepts de bataille* qu'il faut agencer ontologiquement en vue de tenter d'approcher ce qu'est l'homme qui comptabilise et ce pourquoi il le fait.

Si le Capital est le point destinal de la Comptabilité et du Contrôle, il ne peut qu'être lié à l'homme qui comptabilise. Il ne peut qu'être relié à l'être, et à son histoire, et sa vérité, puisque, en une certaine manière, la comptabilité raconte l'histoire de ses *biens* et lui présente la vérité de ses *états de Bien* qui n'est rien d'autre que sa vérité. Si nous cherchons à découvrir ce qu'est la *pensée comptable* parce que nous voulons nous rapprocher de l'homme qui comptabilise et que le discours de ce qu'est une pensée trouve ici sa part légitime en philosophie, c'est une pensée ontologico-historiale du Capital qu'il faudrait mettre de l'avant. En d'autres termes, si nous cherchons à remonter aux conditions premières du savoir technique, de ce pourquoi il y a du contrôle de gestion et de la comptabilité organisationnelle, ce n'est pas la stratégie d'entreprise ou la mission ou la gouvernance que nous devons exposer ontologiquement à travers les discours de la science tenus sur ces objets d'étude: c'est l'être-gestionnaire dans son rapport aux capitaux propres, c'est l'être-contrôleur dans sa relation avec l'Avoir des Actionnaires, c'est l'être-actionnaire dans sa traduction avec le Compte-Capital ou encore c'est l'être-propriétaire d'un capital-argent qui n'est que son porte-parole, sa raison d'être, son être tout court. Tous ces modes d'être se résument dans l'idée de l'Être (concept qui qualifie l'ensemble des manières d'être ou tous les êtres). Toutes ces modalités ou ces mondanités (également mondéités au sens heideggérien), ces mondes de l'être ou ce qui caractérise l'*être-au-monde*, en somme, se rapportent à la finalité de ce pour quoi il y a Comptabilité et Contrôle: c'est le Capital.

Le Capital, comme on le verra au cœur de ce chapitre, qui ne peut plus se définir par l'argent, la monnaie ou les capitaux propres. Il importe d'en faire un théorème ontologique pour en délimiter, éventuellement, la portée épistémologique et, s'il y a lieu, la dimension scientifique et technique. Mais d'abord, ce Capital en majuscule, qui recouvre toutes les formes de capital possibles (capital social, capital économique, capital culturel, capital intellectuel, capital monétaire, capital au sens de Marx, des économistes, etc., formes abordées plus loin) est envisageable comme événement, qui désigne chaque fois, à chaque événement, une nouvelle relation à l'Être; c'est aussi le Capital, comme existence, qui le décrit comme cet *étant qui a à être pour qui il y va de son être*; c'est le Capital, comme temporalité, qui est le souci de *l'être-en-avant-de-soi*; c'est donc le Capital, comme question de l'être, et dont l'extension est la plus grande du concept «comptabilité», néanmoins la compréhension la plus petite, qu'il faut valoriser; c'est, par conséquent, le Capital comme *l'être-jeté* (exprimé selon les différents vocables comptables et de la gestion qui traduisent des usages des états des capitaux) comme un projet du Capital-Être jeté au monde; c'est le Capital comme *éclaircie* de l'Être qui désigne donc, fondamentalement, l'ouverture de *l'être-au-monde*; dans ce cas, pour *être-dans-le-mouvement* du monde, le Capital doit recourir à la *technè* comme manière de *faire* (selon le sens de la *poiésis*), de *savoir*, de *faire-savoir*, manières qu'a l'Être de se tenir en équilibre au sein des étants du Capital, des manières comptables, entre autres, de se produire, de produire l'Être; enfin, parce que la Comptabilité du Capital enregistre les mouvements de l'être par des contenus graphiques de ses états qui sont des *contenus de vie alphanumérisés*, parce que la Comptabilité se rapporte

in fine à Soi, et, du coup, parce qu'elle est Autocontrôle, la Comptabilité du Capital est une *autos-bios-graphie*, un dispositif ontologique de Contrôle qui se pose en *dispositif immunitaire symbolique* et dont les écritures, notations, mesures, enregistrements manuscrits pour mémoire sont autant d'*enveloppes rituelles* qui protègent, sécurisent et apaisent le détenteur du Capital qui se voit contraint de jeter ses avoirs dans le monde pour Être. N'allons pas plus loin pour l'instant. Voyons ce que signifie cette technique comptable dans cette métalangue.¹

6.3.1 Premières ouvertures: du détour par la Technique vers la technique par la Comptabilité

En quoi une communauté comme le champ de la recherche en comptabilité répond-elle, et de quoi répond-elle eu égard du monde de la connaissance sur la technique ? Y a-t-il même à répondre aux autres sciences qui ont pour objet d'étude la technique avec ce qui serait l'originalité comptable de la technique ? La technique comptable a-t-elle une *adresse* épistémique à expédier aux autres sciences en cette matière ? Depuis Hermès, insiste Serres, tout est hermétique ou herméneutique; tout message transporté est enchevêtré, parce qu'il doit lutter contre le hasard, le chaos et le bruit de fond; il doit «porter la lumière et la simplicité en des matières composées que nous préjugions»; et, dès lors, pour pouvoir circuler avec toutes ces lourdeurs, nous devons le plier et le replier sur lui-même, jusqu'à en perdre le sens des réalités, d'autant que son transport à travers le temps et l'espace «est la meilleure et la pire des choses, la plus claire et la plus noire, la plus folle et la plus sûre».¹ D'une autre manière, comment la technique comptable est-elle parvenue à transmettre ses messages, de l'information comptable et comment s'est-elle fait connaître à travers le temps et l'espace ? En quelque sort, comment les techniques d'autrefois nous sont-elles parvenues, comme des idées à transmettre, comme des éléments culturels faisant partie intégrante d'une histoire des idées à connaître ? Par *plis* ? Par *plis* hermétiques ou herméneutiques ? La pensée comptable traditionnelle ne reconnaîtra comme légitime qu'une technique rapportée aux seuls objets de la comptabilité et du contrôle de gestion. En dehors de cette discipline et de l'application à ses objets usuels, l'intérêt de s'interroger sur l'idée de la technique apparaît hasardeux. Une interrogation générale de la recherche sur la technique qui, pour certains, restera sans doute étrange, mais proche pour d'autres, pourtant, de ce que nous apprennent les plus grands de nos contemporains (Mumford, Leroi-Gourhan, Heidegger, Ellul, Simondon, et plus récemment Stiegler et Sloterdijk) sur la question technique qui, appliquée à notre discipline, se déclinerait autour d'interrogations telle la suivante qui en précise l'aspect idéaltypique: comment la technique comptable s'exerce, en quel lieu singulier elle se forme et s'actualise; ou encore selon quel moment, quelle interaction humaine et quel espace d'expression événementielle par les gestes et les objets techniques et au nom de quel *arraisonnement* et pour quel *dévoilement* de l'homme qui *compte, écrit, calcul et comptabilise*. Les trajets conceptuels de ces grands auteurs modernes de ce

¹ Ce n'est que plus loin dans ce chapitre que nous ferons converger ce méta-niveau dans les pratiques habituelles de théorisation scientifique et de méthodologie. D'ici là, comprenons que ce premier cheminement *entre* les disciplines guidera par la suite plus finement nos choix interdisciplinaires. Comme dans toute démarche épistémologique, c'est toujours entre les *lignes*, entre les connaissances connues et ce qui peut y être découvert, expliqué, explicité, démontré ou interprété qui justifie davantage sa pertinence.

qu'est la technique ne sont pas séparables de ce qui reste à dire à son sujet, du point de vue comptable. En effet, le domaine de la pensée comptable peut-il proposer une vision de la technique aux autres sciences humaines et peut-il le faire par la contr le vu comme «dispenseur de confort et de donneur de distance», car il proposerait un espace immunisé qui contiendrait un monde, et un monde du Capital ?² Qu'est-ce alors, pour les sciences humaines, la technique, à partir d'un régime de vérités, de l'unité de la norme du vrai de la science comptable ?³ En effet, comment la comptabilité pourrait-elle apporter sa brique à l'édifice épistémique de l'idée de la technique ? Si la science est le lieu des ruptures de ce qu'on sait, la comptabilité, à son tour, offre son pouvoir de questionner sans fin le sens de la technique. C'est ici que nous retrouvons nos réflexions sur la polarité de la technique et du contr le: entre ce que peuvent en dire les autres sciences humaines et les sciences de la comptabilité, comment se servir de cette double contribution pour espérer en découvrir les éléments d'un *pathos* de la technique comptable. La reprise de ses attributs connus, à travers le souffle unique de la contrôlabilité comptable, et son insistance légendaire à rester indéterminée dans l'ordre de l'humain, confèrent à la technique, de fait, une sorte de fonction-limite, en comptabilité, comme on le verra: machiner des objets sociaux comme on enchaîne et assimile un objet, mais machiner, assembler des espaces et des temps au Capital, des *lieux de passage* du Capital et machiner des états du Capital en dévalorisation progressive jusqu'à leur copie, leur mesure, leur rédaction et leur archivation pour cause d'utilités, pour cause de conformité ou de vérité entre eux parce que leur nouvelle interchangeabilité symbolique, soit leur nouvelle mobilité linguistique, et leur nouvelle simultanéité qui s'offre graphiquement et unitairement à la vue, ou leur aptitude à se métamorphoser d'un état à un autre et à se déplacer les uns dans les autres, servent le sens, ou octroie une nouvelle migration du sens des instances ontologiques des *moi-propriétaires* du Capital.⁴

La récente Révolution informatique a extraordinairement changé la comptabilité d'entreprise comme l'avait fait, auparavant, la Révolution industrielle avec le développement de la comptabilité de management. Grand Livre Général en papier, ordinateur portable, réseau de communication, échange électronique de données, facture et ch que numérique, mon tarisation en temps réel de l'administration des choses et des conduites, automation grandissante des fonctions d'entreprise transformées en indicateurs comptables: des années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui, une mutation, profonde, des écritures comptables, des calculabilités, de l'action de contr ler et d'informer par le chiffre, dans la manière même de protéger l'actionnaire et le créancier, annonce un Nouveau Monde social qui s'invente au-delà de notre compréhension scientifique. Les possibilités d'intervention sur ce monde technique comptable ne sont efficaces que si nous pouvons bénéficier d'une vision intégrée, interdisciplinaire et systématique de la question de la technique. Un passage obligé pour faire admettre, dans une démarche

¹ Serres, M. (1992) *Éclaircissements*, Paris, François Bourin, p. 100-101.

² Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sph rologie plurielle - Sph res III*, op. cit., p. 526.

³ Vérit  de la science proche d'une th orie des conditions normatives de la rationalité qu'est la logique, ou une seule norme du vrai comme force de la forme discursive. Voir Engel, P. (1989) *La norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard.

⁴ Outre ces caract res, nous d finirons la notion de «Capital» dans ce chapitre. Pour l'heure, tant que nous n'aurons pas abord  l'ontologie de notre démarche qui en fixe de nombreux aspects, nous la laissons impr cise volontairement.

conceptuelle comme la nôtre, une expérience épistémique de la technique comptable qui, autrement, resterait obscure, étrangère ou indisciplinée. C'est donc, seulement ensuite, que nous nous serons légitimement autorisés à nous demander avec quoi fonctionne exactement ce type de technicité dans l'univers social, et pourquoi il y en a partout en comptabilité et en contrôle de gestion. L'homme, c'est vrai, est une espèce vivante qui est envahissante : parce que la technique est le propre de l'homme, il serait donc normal d'en voir partout. Mais le premier objectif de cet autre travail d'éclaircissement est de comprendre l'action humaine et la genèse des institutions de la technique comptable. Mais encore, pourquoi ce retour aux sources selon un foisonnement multiple de ce qui apparaît aux fondements de l'idée de la technique ? Parce que l'homme a une histoire. Et parce que la comptabilité est liée non seulement à cette histoire, mais aux débuts mêmes de l'homme en voie de socialisation par l'échange.

6.3.2 *Re-ouverture iconologique sur acheter-vendre: techniques anciennes de la conservation de soi*

Acheter, vendre, deux gestes techniques. Sont-ils si éloignés de la comptabilité, du sens que nous voulons donner à *technique comptable* ? Bien plus, qu'arrive-t-il lorsque l'on veut acheter sans avoir les moyens de payer ? On peut toujours contracter une dette. Toute la question est de savoir si cette dette sera remboursée. D'où la comptabilité, pour faire mémoire technique d'une dette ? Or, Nietzsche, le philosophe, nous a sans doute dit le premier, dans notre ère moderne, que le concept *Schulden*, pour *faute*, «concept fondamental de la morale, remonte au concept très matériel de "Schulden"», pour *dette*: entre dommage, douleur et souffrance pour cause de mauvaise conscience, pour cause de culpabilité envers une dette, «du rapport contractuel entre créancier et débiteur, rapport aussi ancien que l'existence», de la dette à la généalogie de la morale, de l'une à l'autre, chacune «ramène à son tour aux formes fondamentales de l'achat, de la vente, de l'échange, du trafic.»¹ La philosophie peut encore nous être utile ici puisqu'elle propose un reflet, un reflet qui montre le sens et «porte à l'expression ce qui est opérant dans l'implicite des différentes pratiques qui composent la vie de la culture» soulève Ladrière; non seulement la philosophie souhaite donner à «l'esprit du temps ses caractères spécifiques», mais tout son appareillage critique, plastique et a-temporel l'autorise à faire preuve de passage ou de rupture avec la continuité ou la discontinuité des idées; c'est cette «volonté de radicalité qui l'anime [et] la tient de façon nécessaire, près des origines.»² À l'origine de ses conditions d'existence, à l'origine de la production des sociétés humaines et, si l'on accepte de suivre l'hypothèse générale développée par Godelier, il faudrait mettre de l'avant les effets de trois technicités anciennes, des actions techniques toujours fondatrices de sociétés et étonnamment proches de la comptabilité, pour en trouver des sources explicatives plus solides : donner des *choses*, vendre des *choses* et garder des *choses*.³ L'histoire des mentalités, sur l'essentiel, reposerait donc,

¹ Nietzsche, F. (1971) *La généalogie de la morale*, op. cit., p. 67.

² Ladrière, J. (1988) «Préface» in A. Crahay, Michel Serres. *La Mutation du Cogito: Genèse du Transcendantal Objectif*, Bruxelles, De Boeck, p. 9.

³ Plus spécifiquement, conclut-il dans un texte synthèse de ses travaux de toute une vie : «Dans nos sociétés, vendre et acheter sont devenus l'activité dominante. Vendre, c'est séparer complètement les choses des personnes. Donner, c'est toujours maintenir quelque chose de la personne qui donne dans la chose donnée. Garder, c'est ne pas séparer les choses des personnes parce que dans cette union s'affirme une identité historique qu'il faut transmettre, du moins jusqu'à ce qu'on ne puisse plus la reproduire. C'est parce que ces trois opérations – vendre, donner et conserver pour transmettre ne sont pas les mêmes que les

selon Godelier, dans l'inventivité de l'homme à conjuguer ces trois techniques pour créer des espaces sociaux originaires, mais seuils encore trop méconnus de l'édifice des sociétés, estimons-nous. Surtout d'un point de vue sociologique et comptable. Des technicités proches de la comptabilité ? Elles sont au moins requises depuis des lustres pour un élément de contrôle fondamental: la conservation de soi. Acheter, vendre, garder des choses, aux débuts de l'histoire, concernent des individus voire une seule personne appelée à subsister; ce sont des gestes sociotechniques liés à cette conservation de soi et la comptabilité, depuis le début de cette histoire de l'échange, en rend compte de multiples façons. Il s'agit bien sûr de beaucoup plus que le principe de droit naturel de Hobbes exposé dans le *Léviathan*. Une conservation de soi qui n'est pas que subsistance, ou la réclamation d'un droit égal sur les choses. C'est fondamentalement la constitution d'un espace de contrôle bien à soi, et ce depuis hier jusqu'à aujourd'hui, depuis le petit commerçant mésopotamien ayant vécu il y a des millénaires jusqu'à la figure de l'entrepreneur moderne ou celle de chacun des actionnaires acheteur, vendeur ou détenteur d'une part en Capital. Cet espace bien à soi de conservation, est caractérisé par un *système immunitaire*, expression de Sloterdijk qui situe ce système dans «l'espace psychique» de l'individu et a la faculté d'être «très sensible et accessible à l'apprentissage.»¹ Acheter pour soi, vendre en retour d'une chose pour soi et pour une expérimentation autre de la conservation de soi; enfin, garder des choses pour s'exercer à une meilleure maîtrise de la conservation de soi sont des conduites techniques placées sous le signe comptable de l'imbrication dense de soi à un mode d'être qui reste à être identifié, moins comme transaction et plus comme sacrement. Ici la technique devient médiale; elle interfère entre les corps et les choses et dans le mouvement d'un corps et le design d'une chose: celui qui souhaite en cartographier les mobilités est contraint à déployer une technique pour en tenir compte. De cet énoncé abstrait, c'est déjà un monde ouvert, très vieux, à comprendre, lorsque le scribe antique désire le fermer, le clore, l'arrêter, le conserver dans l'argile, le papyrus, la pierre ou le bois. Si on voulait comprendre comment se dessine les premières sociétés humaines, il y a à consulter ces premières icônes comptables hors-mythologie de l'acheter-vendre-garder, ces représentations graphiques d'une entité humaine, de celle qui conjugue l'œil et la main; entité que l'on peut nommer pour l'instant la *correspondance*. La technique comptable, il y a fort longtemps, sans aucun doute bien avant l'avènement de la géométrie, s'exerçait intensément à une *géométrie de la correspondance* entre le vendu, l'acheté et le *capitalisé*, c'est-à-dire, aussi, entre soi, l'Autre et ce *pourquoi vitaliste* qui entraînait cet échange-conservation. La technique comptable prit place parmi et à travers les premiers artefacts de l'humanité; elle peut apparaître épistémologiquement comme un dispositif de nomination artefactuelle d'une figure artefactuelle de l'échange qui n'est pas dissociable de la signature performative de l'ontologie: l'ontologie est à mobiliser pour dégager le sens de cette fabrication de

objets se présentent selon ces trois contextes soit comme des choses aliénables et aliénées (des marchandises), soit comme des choses inaliénables mais aliénées (les objets de don), soit comme des choses inaliénables et inaliénées (par exemple, les objets sacrés, les textes de loi).» Voir le premier chapitre représentatif des travaux lancés par Godelier depuis plusieurs décennies dans sa manière de reprendre les classiques (ici le don de Mauss): Godelier, M. (2007) «Des choses que l'on donne, des choses que l'on vend et de celles qu'il ne faut ni vendre ni donner, mais garder pour les transmettre», *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, p. 87-88.

¹ Nous aurons l'occasion de conceptualiser plus loin cette idée de l'immunologie de l'espace mental de l'individu avec le

l'échange marchand. Elle poserait autrement la technique comme une fiction culturelle produite selon une matérialité/symbolicité organisée comme une *machine à écrire* l'échange, une *machine à assembler* la grammaire de l'échange, mais aussi une *machine qui supprime* le trop-plein d'être. Elle lance et engage ses paris à haut risque ontologique dans l'inscription de l'événement textuel de l'échange qui reste une déconstruction machinale du corps propre de l'échange, sa réduction des signifiés, sa désintégration jusqu'à un numéral, mais signe suffisamment puissant pour susciter à sa lecture une agitation éternelle grâce à son média de conservation, grâce à l'instigateur de la note comptable qui enregistre l'acheter, le vendre ou le capitaliser/accumuler au nom d'une *communio sanctorum*. Inscrire l'acheteur sur un document comptable, enregistrer le vendeur, consigner ce qui reste des choses échangées, la technique comptable joue à fond sur pleins de tableaux sociaux, car multimédiatique, multifocale et multiperspectiviste. Mais, dans la modernité, avec le seul exemple de l'écriture comptable comme figure emblématique de la technique de comptabilité, quel est le sens des millions d'écritures comptables fabriquées par les multinationales ? Devrions-nous rappeler cette observation énigmatique de Heidegger face à ce que signifie un débit et un crédit, face à tous ces débits et ces crédits des écritures en partie double, «Chacun est l'autre, aucun n'est lui-même»¹ ? On le voit, de la conservation au contrôle de son espace psychique en passant par le contrôle de gestion, la technique comptable est en mesure de dévoiler des mondes oubliés, négligés, mais qui semblent importants de visiter rapidement.

La comptabilité est notre *méthode du va-et-vient* du vendre, du conserver et du donner. La comptabilité est une traduction technique de l'échange, de ce qui est à soi et à l'autre. Son sens technique est à trouver dans ce qui justifie que l'échange soit à la fois un phénomène naturel et humain, dans ce pourquoi il a valeur de médiation alors qu'il «reconduit toujours à état équivalent de l'état initial».² L'enregistrement comptable des premiers échanges produisit du lien et octroya à l'individuation une portée qui dépassa l'individualité. Les premières écritures comptables permirent l'élaboration du sens. En fixant la pensée dans le média matériel qui dure, elles obligèrent graduellement à formuler, à préciser, à entraîner le développement d'une pensée conceptuelle. L'expression dans l'écriture était donc tributaire de facteurs sociaux de l'échange qui personnalisèrent les tracés graphiques, les notations, et d'abord les numérotations. L'apprentissage de l'écriture comptable des hommes antiques mésopotamiens, Égyptiens et chinois comporta des aspects communs avec celui du vendre et du garder (à tout le moins selon le sens d'accumuler/capitaliser).

Notons tout de suite que ce triple mouvement de donner-vendre-garder *comptablement* ne fut possible que par une ouverture-refoulement dans l'ordre universel du mythe, ouverture elle-même contrainte par la finitude humaine qui cherche à s'élever au-delà de la vie et de la mort et le refoulement lui-même déployé pour refuser le trop-plein d'éléments extérieurs, trop envahissants pour la viabilité de l'espace psychique. De l'échange aux origines des sociétés, l'homme face à l'homme devait fixer les

contrôle. Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III, op. cit.*, p. 9.

¹ Heidegger, M. (1986) *Être et temps*, Paris, Gallimard, p. 171.

² Laupies, F. (2002) *Leçon philosophique sur l'échange*, Paris, PUF, p. 1.

termes selon un ordre temporel conforme aux cosmogonies en usage et selon une obligation morale qui devait être rappelée par l'entremise d'un objet de transmission, une sorte d'objet d'intermédiation : un médium à partir duquel les mobilités des choses et des hommes étaient figées sur une surface réfléchissante, dans l'espace ordonné d'une graphie traduisant des structures sociales naissantes, enfin un espace matériel d'expression qui était à la fois un achèvement et un commencement d'un échange, d'une relation ou d'un rapport social. Depuis, à travers l'histoire, même si la comptabilité favorisa le passage du lien social au lien politique en passant par un lien de pacification de logiques individuelles conflictuelles, les événements comptables se sont succédé à l'échelle des civilisations, marquées par l'échange d'un Capital contre l'échange d'un autre Capital, car voués à la cause publique, à l'espace public, au nom de l'intérêt de chacun qui devenait, du coup, un intérêt public. Mais, en même temps, curieusement, ces événements comptables, parce qu'*extirpés* d'une réalité, parce qu'ils produisent *hors de contexte*, parce qu'ils sont *déterritorialisés*, réduits, modulés, déphasés au nom d'une différenciation structurante, celle d'une qualité des choses transformée en quantité informationnelle plus facilement assimilable, c'est-à-dire au nom de la poursuite d'une individuation obligée de fonctionner par *petites mesures maîtrisées du complexe*, puis par *choix assigné*, «celui qui prend assise ou de l'*Un* ou du *Multiple*, en sorte qu'il a nécessairement un rapport fondateur avec l'axiomatique de la *mathématique*»¹, de sorte que, ensuite, chaque événement comptable restructuré sert de principe de constitution pour un autre événement. Mais ces événements premiers, ceux ayant fait l'objet d'une modulation pour réapparaître dans les codes comptables, se sont anéantis dans la *perte de sens*, résultant d'un déphasage en dimensions distinctes de ce qu'ils reflétaient lorsqu'ils étaient appréhendés pour cause d'un phénomène technique de réduction par écriture-calcul et «qui se produit par disparition problématique, dirait Simondon, toute modulation est disparative»; les véritables échanges, les achats/ventes réels disparaissent, posent problèmes aux opérations psychiques qui vont tôt ou tard se les réapproprier autrement, sous d'autres formes, et pour d'autres contributions à l'ontogenèse du lecteur d'un objet comptable.² Ce qui disparaît peut produire du nouveau. Si la technique de l'écriture comptable est

¹ D'autant lorsque le sensible, le perçu, consiste «dans la constitution de systèmes de *savoir* [comme peut l'être un système comptable] (on dira tour à tour l'ordre, la loi, la mathème) qui sont autant de réécritures, si possible purement relationnelles, de l'expérience sensible, substituant aux "choses" les *fonctions* et leurs arguments.» L'auteur renvoie ensuite à Badiou et son travail sur l'ontologie et le nombre, d'où d'ailleurs la justification de la citation dans le texte ci-haut. Voir Wahl, F. (2007) *Le perçu*, Paris, Fayard, p. 165.

² Ce point de vue est d'abord celui de Simondon, repris par Deleuze. De fait, étant donné que la comptabilité comme technologie résume, traduit et transfigure une réalité socioéconomique selon le médium d'un code alphanumérique, on comprendra mieux ce qui vient d'être dit et ce qui suit: la technique comptable type est un *rapport*, un espèce d'événement *rapporté*, constitué des rapports à l'existence, au temps et à un événement marqué par une *proposition*, celle d'un *jugement d'attribution* pour laisser une trace, pour témoigner d'une saisie du diffus et transmettre selon l'ordre de cette assignation, et ainsi fabriquer de l'*inclusion*, de ce qui a été retenu, noté, consigné, incorporé dans l'être car l'individuation se définit par son unité avec les propriétés qu'elle aura quand elle sera constituée sous la coordination de *systèmes métastables*; et cette *proposition* est cette *proportion* de l'événement, de la partie réduite et simplifiée pour entendement, pour re-structurer un autre événement. Ainsi, le réel lourd qui disparaît au profit d'une vision comptable allégée, nouvelle, entraîne chez l'individu-lecteur d'une écriture comptable ou d'un état financier une «"découverte perceptive [qui] n'est pas une abstraction réductrice, mais une intégration, une opération amplifiante", explique Simondon: la vision en profondeur [...] met en jeu une construction inventive et ajoute une dimension nouvelle, non préexistante [...] C'est en cela que la disparition se révèle problématique et créatrice en même temps.» Nous y reviendrons. Plus loin dans ce chapitre, nous développerons davantage l'idée de l'individuation, celle de l'ontogenèse, des autres postures de Simondon avec la technique dont cette idée de systèmes métastables. Simondon préfère parler de l'individu plutôt que de la personne ou de l'acteur pour méditer davantage sur sa genèse et sur le problème de ce qui le constitue. Il s'oppose ainsi à plusieurs courants traditionnels de la philosophie et de la sociologie qui décrivent la personne, l'acteur ou le sujet comme déjà "consistant en son unité", donné déjà à lui-même, constitué et pourvu d'une identité fabricatrice d'elle-même. L'individu au contraire n'est pas stable pour offrir ensuite sa propre consistance, il n'est pas non plus instable, mais métastable; il relève d'une métastabilité qui n'est rien d'autre qu'une

une modulation de l'événement socioéconomique, elle est une opération disparative du fait que le manque est en même temps une fonction d'apparition de dimensions multiples: la traçabilité comptable indexe ce qui a été mesuré, incorporé et disparu pour offrir d'autres ordres, d'autres variations d'une axiomatique générée par sa lecture-vision. Du fait de l'extraordinaire puissance des comptabilités contemporaines à déphaser les rapports entre économies, organisations et sociétés pour mieux leur adjoindre par la suite, après modulations techniques, un véritable dispositif de connaissances par *images* nouvelles, c'est en cela qu'une technologie comptable autorise la participation du collectif à l'ontogenèse, suscite des opérations psychiques comme résolutions d'une problématique du disparate, du dispersé, des capitaux fuyants dans toutes les directions de l'économie, de l'organisation et de la société; la technologie comptable permet à se représenter l'individuation comme une multiplicité de différenciations dans la conservation de soi. N'est-ce pas là l'une des formes du sens de la technique comptable, de contrôler la multiplicité transformative du Capital dont l'expression numérique comptable, sous la forme d'une image financière, injecte, à chaque fois, du *multiple* dans l'individuation ? Enfin, qu'est-ce donc que l'acheter-vendre-garder dans son rapport à la technique comptable sinon une délimitation-mémoire-conservation symbolique d'un arrière-plan de soi, du replié de soi, réduit, mais significativement disponible en vue d'autres actions à venir selon d'autres plans de soi, d'autres déploiements de soi, d'autres interventions de soi devant l'Autre pour soi, selon d'autres reformatations de soi en vue d'une augmentation toujours plus élevée de l'*explicitation de soi* ? L'explicitation, c'est une action toujours renouvelée de rendre plus claire, précise, dicible et moins implicite la représentation virtuelle de l'Être autre que soi: acheter-vendre-garder sont des expérimentations de cette explicitation. Acheter-vendre-conserver au sein d'une grande organisation moderne est rendu très explicite par la technique comptable. Et si l'*explicitation comptable* était un élément clé pour faire du sens sur ce qu'est devenu le contrôle de gestion ?

6.3.3 Les chasses du *sens*: le délimiter et le rassembler contre le monde qui entoure le Capital

Dans un livre d'une étonnante lucidité, *Chasses Subtiles*, Jünger nous entraîne dans l'univers de celui qui chasse, qui enquête pour prendre à la Nature ce qui lui revient, rendre sa proie pour l'éclat éphémère du trésor qu'elle comporte en celui qui ose prendre; ainsi, arrive, un moment, où l'objet-gibier et le chasseur «finissent par se rassembler; les Anciens le savaient déjà»; et puis là, dans un autre registre, chez les Esquimaux, «le chasseur une fois mort, on brise son canot et ses armes», donc, ses objets techniques, jugés inutiles, parce qu'ils n'ont plus de sens, pour les autres; parce qu'ils étaient d'une telle valeur excessive, «inestimable, comme les rêves des contes, mais seulement, à vrai dire, pour le rêveur, car cette valeur n'est pas convertible en chiffres, en prix.»¹ Une *chasse subtile* pour découvrir le sens profond du Capital sous l'égide des techniques de comptabilité et du contrôle nous conduirait-elle vers ce constat:

définition de l'individu vu comme un milieu d'individuation, milieu qui tient compte de sa biologie, de sa socialité et de ses capacités transformatives (entre autres par la technique), c'est un milieu immanent à son individuation. Ainsi, mieux vaut envisager l'individu subordonné à l'ontogenèse qui désigne à la fois l'individu et le processus duquel il s'origine. Voir Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 254-255.

¹ Jünger, E. (1969) *Chasses subtiles*, Paris, Christian Bourgeois, p. 444-446.

que la proie-Capital ne peut pas être *chiffrée*, voire même offerte en *don*, et dans le sens du fameux don de Mauss, parce qu'on aurait pas encore suffisamment compris que, «dans la plupart des cas», ce sera difficile pour l'*être-qui-chasse* encore dans sa tête, parce que «l'écho se perd vite de ce qui fit la joie ou l'éclat modeste d'une existence», celle rattachée au Capital; le temps et l'attention n'y sont pas, car cet Être du Capital est porté par une *fierté* de la chasse et de la proie perdues, dorénavant transfigurée en une lecture de «noms et de dates» comptables, «comme sur les pierres tombales. Poussières de trophées - le chasseur n'a laissé que son empreinte.»¹ Symboliquement parlant, que reste-t-il de celui qui part à la *chasse du Capital* avec une technique comptable du Capital ? Des traces comptables de cette splendeur d'une fierté rapportée ? Que représentent alors les écritures comptables, les comptes de la comptabilité, toutes ces archives cumulées ? Entre les *écritures de/à* pour signaler un espace-temps, entre noms et dates, livres de compte ou grand livre général, titres des comptes ou titres des objets saisis, *objets qu'a touchés une main*, celle du détenteur du Capital-chasseur, est-ce que «ce sont là des instruments à conjurer les morts», les objets-gibier, le Capital-chassé après un autre Capital-chassé à coups de techniques offensives de calculabilité à tête chercheuse ?² Si la *prise* semble appartenir au tableau de chasse que sont la comptabilité et la contrôlabilité à la cueillette spécifique d'une telle *prise*, doit-on comprendre qu'un moi-propriétaire du Capital n'est mû que par la *chasse de son Bien* ? Un tel *collectionneur* peut-il répondre de ce principe qui le résumerait et le contiendrait: de la chasse-Capital, à travers ses techniques de cueillette, est-ce «en ce seul lieu qu'il a vu, dans la mer des apparences passagères, étinceler la vague sur laquelle se brisait la lumière, et c'est justement là que s'ouvre la minuscule fenêtre par laquelle il perçoit la splendeur de l'univers» ?³ L'épistémologie comme dispositif critique pour faire valoir autrement les démarches de la connaissance scientifique doit opérer une proximité avec le temps, le temps de mûrissement long pour penser au-delà de l'instant, et de manière d'autant plus décisive que le «temps est une réalité resserrée sur l'instant et suspendue entre deux néants»; subtilité de l'a-percevoir à travers les concepts déjà établis, ce temps de réflexion lent «pousse sans doute à renaître, mais il lui faudra d'abord mourir. Il ne pourra pas transporter son être d'un instant à un autre pour en faire une durée» sans un questionnement du *sens* de ce qu'il a à faire, entre-temps, et entre-deux réalités à mûrir dans un spectre à étendre dans l'espace d'expression, jusqu'au non-dit, au mal-compris voire à l'espace inédit ou interdit.¹ Et le sens, particulièrement le sens du détenteur du Capital qui manipule à distance ou directement une technique comptable, donc directement ou directement le sens social de la technique comptable, en quoi constitue-t-il un enjeu de la connaissance comme règle du vrai en sciences sociales et de la gestion ? Et ce sens social, réside-t-il seulement dans le concept de la pratique comptable ? Entre technique et pratique de la comptabilité organisationnelle, un problème décisif de développement de la connaissance ? L'action de l'homme sur les choses fut nommée, il y a longtemps, dans la Grèce Antique, *technè*, et l'action de l'homme sur l'homme nommée *praxis*. En déchiffrant les origines de la *technè*, il devient possible de comprendre le devenir-monde des signes de la

¹ *Ibid.*, p. 446-447.

² *Ibid.*, p. 447.

³ *Ibid.*, quatrième page de couverture.

technique. Seulement après cette sortie du temple, par bifurcation, nous pourrions ensuite, par voisinages, repérer les séries d'action sociale au sein d'un monde comptable, véritable labyrinthe dont les séries infinies de signes de lettres et de chiffres convergent et divergent selon des trames du temps et de l'espace, embrassant ainsi toutes les possibilités de l'échange. De même, en parallèle, nous pouvons nous demander pourquoi, depuis leur genèse, les signes de la comptabilité nous sont devenus si étrangers.

Les événements comptables sont, encore aujourd'hui, inaudibles, invisibles dans l'espace scientifique autre que comptable : ils ont toujours été, et sont toujours, des événements perçus comme *fictifs, artificiels, secondaires, complexes ou chimériques*. Pire, commentateurs, spécialistes, intellectuels, scientifiques ou néophytes préféreront discourir sur l'idée tenace que les origines des nombres ou de l'économie sont mathématiques, voire géométriques. Neutralisés par les historiens de l'économie et par les spécialistes de la Haute Antiquité, les faits comptables d'autrefois sont restés banals, complémentaires à des réalités plus nobles comme le calcul mathématique/géométrique, le marché ou la monnaie. Pourtant, les comptabilités sont tout aussi bien des «dépassements d'extériorités réciproques» que ceux de la «marché» et «monnaie», nous soufflerait à l'oreille Castoriadis, c'est-à-dire des ajustements techniques entre subjectivités humaines, médiatisées, dans le cas de ces derniers, par des actions comptables qui, elles, malencontreusement, demeurent «invisibles, imperceptibles», «comme si [leurs] différentes parties étaient extérieures les une aux autres», car leur signification première réside dans une dimension insoupçonnée, dans la "condition" de la discussion et de l'action en commun pour faire, techniquement, marché et monnaie.¹

Si marché et monnaie sont des formes de communication prédéterminées, entre autres, par des technicités comptables, même à ce niveau de réalité, les signaux, les signes et les symboles issus de ces actions spécialisées ont un registre de valeurs. De la relation marchande d'acquitter, avec de la monnaie, pour être quitte, selon le régime de la preuve comptable, il y a tout un champ de valeurs à identifier, allant des rapports de forces à l'indifférence, un désintéressement envers la routine ordinaire de la notation comptable répétitive qui a néanmoins toute son importance dans ce dernier cas de figure, car, après l'acquiescement, les protagonistes de l'échange se laissent *en paix*. La technique comptable *pacifie*. Elle fabrique un objet qui fait justice, équilibration morale entre les deux parties de l'échange. La fragilité extrême des conventions de respect mutuel déroulées dans une écriture comptable du *je-à-tu* provient du fait que ce procédé, combinant à peine quelques mots et quelques nombres, repose non seulement sur un média, un support d'écriture qui ne peut rien garantir de tel, mais doit s'interpréter à travers des signaux qui viennent de l'homme par l'outil comptable. Dès lors, la technique comptable trace une frontière, mouvante entre l'actuel de l'échange et le virtuel, entre le temps et l'espace, entre l'autre et *moi*, entre l'organisation du sens et le statut problématique d'un état du Capital. La technique comptable propose une *substitution* aux coupures de l'intelligible et du sensible de l'échange, aux ruptures de l'existence et de l'essence, aux différenciations du possible et du réel de ce qui est transigé et enregistré: cette substitution est une synthèse

¹ Bachelard, G. (1932) *L'intuition de l'instant*, *op. cit.*, p. 13.

disjonctive qui incorpore le présent des choses et leur devenir et c'est ce dernier qui suscite cette *puissance disjonctive* qui sépare les choses présentes et les modulent en signes alphanumériques, en images-mouvement et en images-temps; elle forge des états des choses de l'échange avec des propositions sur ces états de choses.²

La technique comptable offre donc ici une réalité et une relativité.³ D'un régime d'actions d'imposer sa volonté à celui de se quitter, la technique comptable met à l'épreuve l'individu face à l'épreuve d'un autre individu. Le souci pragmatique qui s'impose dans l'échange peut s'étendre au registre de l'histoire des formes puisqu'il donnera lieu à une forme d'écriture. Comment faire circuler efficacement de la monnaie sur un marché, faire un marché, ébranler la mauvaise foi ou contrecarrer le non respect des engagements d'une parole donnée avec des images numériques et quelques lettres ? L'effet d'un échange économique est à ranger dans l'effet symbolique de la forme comptable. Peu importe si marché et monnaie sont fabriqués socialement et uniquement par des individus, diront certains, ces derniers laissent des traces de leurs transactions organisées et structurées par des techniques de calcul et de notation. Le marché, la monnaie et la technique comptable ne peuvent pas subsister en tant que dimension autonome de la vie sociale sans l'apport des techniciens qui en structurent les interfaces. Malheureusement, le phénomène humain de ces actes experts est replié dans les régulations irréductibles de l'utilitarisme, particulièrement celui de la calculabilité et de la notation.

Les acteurs comptables sont absents de l'historiographie et confondus avec l'administration, la fiscalité ou le commerce de marchandises. De fait, depuis leur apparition et ce, dès les premières manifestations des regroupements d'hommes sédentaires, les phénomènes comptables n'appartiennent toujours pas au panorama de l'histoire, celui de l'anthropologie ou des sciences humaines en général. Parce que la comptabilité ne compte pas, dans ses rangs, de grands auteurs dans toute sa très longue histoire, et parce que ce temps de latence qui sépare l'avènement des formes primitives de la comptabilité et sa modernité n'est plus acceptable collectivement, seule l'amorce d'études des profondeurs des domaines du savoir comptable, particulièrement celles susceptibles de montrer là où s'opèrent les ruptures qui font que, sous des pratiques singulières et culturellement situées, plusieurs grandes époques de l'histoire humaine ont imaginé des objets comptables différents pour fonder une véritable *anthropologie de l'économie*.⁴ Une telle *anthropologie* mettrait de l'avant ces actions anciennes de vendre, acheter, conserver et, pourquoi pas, donner, et varieraient culturellement avec chaque monde de production et de diffusion comptable. Il naît, de là, selon nous, un changement de perspective qui peut se traduire par un accent sur la comptabilisation plutôt que sur les seuls énoncés comptables. Ainsi, nous pourrions diminuer le surcroît d'attention porté sur la rationalité économique et favoriser le milieu comptable et son bruit

¹ Castoriadis, C. (2002) *Sujet et vérité dans le monde social-historique*, Paris, Seuil, p. 203.

² La notion de «synthèse disjonctive» est empruntée à Deleuze de même que celles d'image-mouvement et d'image-temps.

³ Sur ce seul aspect, l'analyse épistémologique pourrait soumettre le contenu même de ces deux notions à une batterie d'auteurs s'étant déjà prononcés sur ces sujets et par la critique générer une spécificité propre à cette technique comptable.

⁴ Toutes nos intuitions, toutes nos observations, toutes nos recherches, toutes nos interventions sur le terrain, toutes nos pratiques professionnelles convergent en cette direction : la comptabilité reste une anthropologie de l'économie, oubliée, incomprise, insoupçonnable. Combien de mots de l'économie ont comme origine une filiation comptable ? Pensons à coût, prix, demande, offre, client, etc.

ambiant. C'est pourquoi, par l'examen des fondements de la technique, nous estimons pouvoir mieux établir si la comptabilité se limite à n'être qu'un effet d'assujettissement disciplinaire dans le contexte d'une régulation de l'économie ou encore si elle n'a pas quelque chose de nouveau à nous proposer comme regard sur ce que nous sommes. En effet, qu'est-ce donc que *l'homme qui comptabilise* avec des techniques ? Une problématique d'un monde singulier de la technique susceptible de nous faire entrer dans les limites matérielles et immatérielles des techniques, dans les bornes ontologiques et psychoaffectives de «la disposition de fond de l'être qui fait naître en lui, dans une passivité extrême et absolue, ce sentiment de soi qu'est le sentiment de l'existence, dans cette position dont il jouit sur le plan de l'immanence et d'impression de la vie».¹ Donc, si les techniques qui comptabilisent l'homme se ramènent à l'idée d'une somme, d'un résultat synthèse des différences enregistrées, ici d'un Capital, même si cette «position était à tout instant (sinon à chaque fois) "différente", le moi ne peut absolument pas être cet autre que sa passion de vivre, en son caractère transcendantal, ne cesse *pourtant* de le pousser à devenir», à *être* quelqu'un d'autre, à Être Autre parce qu'il doit changer sa vie «d'où les innombrables figures, rôles et "identités" sur lesquels, bien qu'ils ne le satisfassent jamais tout à fait, porte inlassablement son dévolu au cours de son existence».² *Comptabiliser pour être autre*, grâce à la *technè*, grâce aux figures artistiques des nombres qui suggèrent ces autres élégances de l'être ? Comptabiliser parce que réponse technique au désir de Soi, et de sa *réalisation* ?

6.3.4 Les masques mémoriels du désir vivre: des comptes à la comptabilité

La notion de comptabilité est sans doute impossible à comprendre en peu de mots, isolément et abstraitement, rationnellement ou techniquement. En même temps, chaque comptabilité devrait pouvoir se donner telle une singularité ou un absolu puisqu'elle n'existe que pour un *monde technique* et un *pour-soi*, qui est un *pour-moi-en-attente*, celui d'un détenteur de Capital en attente d'être un autre. En ce sens, elle peut référer à une constellation d'inégalités de l'être que nous pourrions nommée Désir. Avec la science et l'art, la technique constitue un des principaux domaines où le Désir se «dissimule derrière les masques de la création, de l'action, de la connaissance et du progrès.»³ Pire, le Désir de fait pas dans la dentelle; il «a pris le masque de l'Absolu. D'un Absolu derrière lequel se cache l'homme seul avec lui-même qui, se détournant de tout Message, se prend pour l'être autorévéléteur.»⁴ Dans ce cas, à quoi bon un tel masque ? Il est un instrument de contrôle, un réservoir-protection contre le temps, contre l'envahisseur de l'extérieur en mouvement et qui rappelle le temps compté; le masque est une barrière de sécurité qui contient la mémoire contre la finitude, contre une «attitude de fuite à l'égard de toute révélation, fuite qui se veut un véritable salut.»⁵ Pas de salut sans être, pas de fuite pour révéler à tous ce qu'on est entre deux temps limites, retenu contre un dévoilement de son être qui apparaîtrait comme une faiblesse ontologique. Le

¹ Audi, P. (2004) *Où je suis*, Fougères, Encre Marine, p. 273.

² *Ibid.*

³ Brun, J. (1981) *Les masques du désir*, Paris, Buchet/Chastel, p. 7.

⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁵ *Ibid.*

premier masque de ce Désir «est celui de l'*homo faber* dont on cesse de nous répéter qu'il est le père de l'*homo sapiens*», le même qui créa la technique.¹ Même si, ici, les expériences du *dévoilement* de la technique comptable, seraient «commandées par une perception captatrice visant à posséder ce qui est découvert avant de la réduire en une poussière fertilisable par l'Inconnu vertigineux», le détenteur du Capital reste souverain de sa politique du Capital, et à ce titre, il utilisera ses techniques comptables comme des promesses: «la politique est une technique de la promesse»: toute technique comptable, toute technique qui laisserait penser directement ou indirectement un gain en Capital reste une promesse qui est loin d'être réalisée et qui risque d'aller rejoindre «significativement le cimetière de toutes les autres promesses que les hommes se font à eux-mêmes, promesses qui ne sont que le Masque des masques du Désir qui les rend envoûtantes. Enfants du Désir, les promesses demeurent à l'image de ceux qui les ont proférées: elles se dévorent elles-mêmes.»²

Le dernier point de vue est à la fois singulier et pluraliste. Il vaut différemment pour plusieurs périodes historiques déterminées. Il vaut aussi selon différemment selon le sens de ce phénomène sociohistorique complexe, selon le sens de plusieurs masques; celui de la production de l'identité par les nombres-signes d'échange, celui de la fabrication du sens de l'échange économique par l'écriture, de sa consignation dans des médiums de transmission et, enfin, selon la signification de l'acquisition, la vente ou la conservation de biens qui se présentent aussi, tout au cours de ces différentes périodes historiques, non seulement comme des désirs, mais aussi, étrangement, comme des *biens de salut*, c'est-à-dire comme des récompenses avec l'assurance d'un salut, des biens nécessaires à la vie existentielle ou spirituelle, à l'assouvissement d'un désir, ou à l'accomplissement de soi.³

¹ *Ibid.*, p. 9.

² *Ibid.*, p. 245.

³ Nous empruntons cette expression à Weber parce que nous voulons souligner la nécessité de revoir les conditions sociohistoriques de l'économie de l'échange en mettant en perspective, entre autres, les biens reliés au salut et à l'économie du don car l'ethos religieux d'autrefois reste dans les structures mentales de l'ethos économique. Ce sont des domaines où les raisons comptables et leurs technicités risquent de différer des significations habituelles. Ces catégories de biens ne relèvent pas d'une calculabilité rationnelle mais interpellent plus directement des aspects du comportement autres que celui marqué par la valeur de l'utilité ou d'une forme quelconque de l'utilitarisme. Weber réfère d'abord au sens de récompenses, «lesquelles dépendent de la nature particulière des biens de salut propres» au puritanisme car pour lui «ce comportement a consisté en une forme méthodique et rationnelle de conduite de vie, qui a - dans des conditions données - ouvert la voie à l'"esprit" du capitalisme moderne.» Plus tard, et ailleurs, «les récompenses portaient sur la "confirmation" devant les hommes, dans le sens d'une affirmation sociale de soi.» Ces récompenses, jumelées aux récompenses plus anciennes qui «portaient sur la "confirmation" devant Dieu, dans le sens d'une assurance du salut», ont, souligne Weber, «favorisé l'émergence de l'"esprit" du capitalisme moderne, c'est-à-dire de son ethos spécifique, à savoir l'ethos de la bourgeoisie moderne». Ainsi, la mobilisation du concept de «bien de salut» jetterait d'autres hypothèses de travail que celle voulant qu'un bien soit régi par les forces du marché. L'enjeu demeure celui de trouver des justifications qui illustreraient pourquoi un individu veut acquérir un bien. Enfin, pour notre défense sur ce point, Barbaras juge qu'il n'y a là rien de très original puisqu'il y a plusieurs siècles Spinoza abordait la notion du bien avec le salut et estimait, lui aussi, ce type de bien comme «périssable» puisqu'il dépendait des fluctuations de l'âme, particulièrement de ce qui était «la cause des tourments l'âme humaine, universellement partagés», une cause qui est à chercher «dans le désir la raison de l'impuissance de l'homme qui le rend changeant, versatile, et toujours aussi malheureux dans sa versatilité. Quoique les hommes ne sachent pas qu'ils se définissent par le désir, ils se confondent eux-mêmes avec leurs biens qui les rendent malheureux, et estiment leur être à la mesure de ces biens. [...] Spinoza oppose plutôt tous les biens périssables, et un autre genre de bien qui ne l'est pas. Ce "souverain bien", pour parler dans le langage de la tradition que Spinoza justement dépasse, est un certain plaisir qui ne peut plus disparaître une fois connu. Or la nature d'un bien est alors telle que sans son instabilité, sans ses variations, le bien n'en est plus un car elles lui sont consubstantielles; en somme, il appartient à la nature d'un bien d'être précaire, de varier, de se déplacer, mais en même temps, il appartient à la nature d'un bien que l'esprit humain se fixe sur lui et y trouve son identité. La compréhension du caractère nécessairement décevant des biens les faits donc comprendre exactement comme ce qu'ils sont; mais cette compréhension est source de réjouissance, de félicité: ce contentement très spécifique constitue le salut.» Pour Spinoza, et là c'est assez intéressant, seule la quantification, la mesure par le nombre ou l'abstraction mathématique est susceptible de donner à l'esprit une possibilité de raisonner correctement car elle forme une idée adéquate et entraîne «un pouvoir décisif dans la conduite de la vie». Rigueur du nombre qui «est aussi principe de vie» car elle lance et relance la puissance de l'entendement. Mieux, la quantité

La comptabilité n'est pas une donnée immédiate à la conscience de tout individu. C'est aussi vrai en ce qui concerne les chercheurs des sciences humaines et sociales. Tout le vocabulaire sociohistorique de l'économie joue comme un écran d'absorption : même s'ils sont présents depuis plusieurs millénaires, les comptables n'ont pas accès à une histoire aussi ancienne. Ils ne possèdent pas encore suffisamment les mots, les discours et les preuves scientifiques quant à leurs rôles dans le développement des cultures. Ils n'ont donc pas conscience de ce qu'ils sont advenus. Pourtant, l'os, la pierre, l'argile, le cuir, le papyrus, le *codex*, le parchemin et le papier comptables sont des données de l'histoire. L'opération symbolique comptable s'est d'abord exercée sur ces matières inertes, techniquement transformées en tables d'inscription ou de modulation des corps sociaux.

Le détour par la technique et l'histoire de son concept s'impose pour mieux faire valoir, éventuellement, les sens de la production symbolique des pratiques du savoir-compter, savoir-écrire et savoir-lire, trois domaines sociotechniques qui se résument dans chacune des représentations sociales numériques de la comptabilité, en l'occurrence dans ce qui pourrait être convenu de nommer le *fait de transmission comptable*, concept utile pour traduire des apprentissages cognitifs qui présupposent tacitement une acquisition collective évoluée de ce triple savoir-faire. Cette triple combinaison technique nécessita une organisation sociale des matériaux d'inscription et des codes pour rendre ces actions de la communication durables dans le temps. Un objet d'étude comptable, qu'il soit une capacité arithmétique et de calcul exprimée dans un stock de marchandises, un actif ou une dette ou bien en vue d'une manipulation de normes reflétées au bilan, est en lui-même révélateur des compétences d'un individu et d'un collectif à un moment historique donné. Chacun est un élément de synthèse de la notification des échanges; un geste d'une importance décisive puisqu'il est l'idéaltype à considérer avec toute la richesse de sa spécificité *a priori* ordinaire, mais fondatrice de cette double réalité sociale que sont devenues les «organisations» et les «institutions» dans l'Histoire. Le développement de ces deux corps sociaux se fait depuis des lustres par le recyclage des interprétations des pièces comptables ou voisines liées aux statuts des différentes formes de capitaux (monétaires, matériels, animaux, esclaves, armes, etc.) exprimées par la manipulation technicienne de la quantification. Même si, depuis longtemps, cette *technique naturelle* simple du dénombrement ne cessa de se démultiplier en techniques particulières d'administration, et en disciplines particulières de la gestion (ou en d'autres domaines), son histoire comme symboles inauguraux de l'administration et de l'organisation n'a jamais surgi dans sa pleine longueur temporelle, n'est jamais arrivée à envisager ses propres finalités humaines et fonctions sociales. Son histoire moderne même s'ensevelit, dramatiquement, exprimons-le clairement, dans les effets immédiats de ses technicités : elle se

algébrique définie par une équation ou une loi propre qui découle d'une idée adéquate est un *rapport déterminé d'une variation* à d'autres quantités variables et, dès lors, «lorsque les biens sont conçus selon une idée adéquate, leur instabilité est conçue en même temps que ce qui les fait varier. L'idée adéquate enveloppe la loi de leurs variations.» La quantité particulière «n'est pour lui une quantité définie que par ce rapport, cette *ratio* qui la rapporte comme variable à d'autres variables.» Ces biens périssables sont proches du sens de nos états du Capital et le souverain bien, vieux concept qui remonte à la Grèce Antique, plus proche du Capital. Bref, cette notion de «biens de salut» ou celle de «souverain bien» peut offrir un nouveau paradigme à une méthode de travail conceptuel qui s'exerce sur le sens à donner à la comptabilité. Voir Weber, M. (1996) *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, p. 112 et Barbaras, F. (2007) *Spinoza : la science mathématique du salut*, op. cit, p. 183-184.

disperse et s'épuise dans les espaces socioéconomiques mondialisés. Une histoire de la technique comptable se veut aussi un retour critique sur les présupposés et les voisinages des comptabilités antiques et modernes susceptibles d'expliquer cet arrière-monde qui en fait une *technique de l'invisible*.¹

Mais cette profondeur de champ historique qui soutient la comptabilité organisationnelle d'aujourd'hui dénote elle-même une extraordinaire utilité: inscrire les éléments comptabilisés dans la durée, faire en sorte que leur communication devienne transmission, qu'ils deviennent pérennes à travers les temps sociaux.² Incorporée à d'autres informations au sein des nouvelles technologies informatiques, la comptabilité organisationnelle est non seulement soumise à un temps réel, temps qui est «la mise en œuvre d'un temps sans rapport avec le temps historique, c'est-à-dire un temps mondial. Le temps réel est un temps mondial. Or toute l'histoire s'est faite dans un temps local, le temps local» qui est celui d'un lieu : l'histoire est liée à un espace délimité d'interactions.³ Dans la mesure où la comptabilité renvoie à une technicité de l'espace réel d'échanges économiques, ou encore dans la mesure où les signes de la calculabilité et de l'enregistrement algébrique n'ont pas à être isolés des objets concrets auxquels ils correspondent, les calculs et les nombres comptables subissent les effets des rapports de dépendance mutuelle avec les personnes et les choses impliquées dans un continuum spatiotemporel servant de matrice à l'histoire d'une organisation, d'un marché et d'une société. La comptabilité elle-même fait dans la délimitation spatiotemporelle. Elle mesure le temps et les événements selon des espaces de circulation du Capital qui sont des espaces sociaux. Cette dimension diachronique et synchronique est cependant, là encore, mal connue sinon oubliée. Cette autre perte de sens donc, comment l'expliquer autrement que par l'inattention sur les concepts qui la portent et qu'elle crée ? C'est en établissant de nouveaux objets pour faire de nouvelles sciences comptables par «des examens encore tâtonnants» que finiront pas émerger de nouvelles «conventions épistémologiques» et c'est cette «expérience de critique épistémologique interne par les nouvelles sciences qui va se révéler féconde»: une telle critique est destinée à examiner également les «conditions de légitimation et d'enseignabilité des "résultats des recherches" dites interdisciplinaires, quel que soit le "complexe de projet" qui les a suscitées».⁴

6.3.5 De l'agencement des vérités du contrôle: une technique agence une pluralité en unité

Il y a une limite à la science lorsqu'elle fait dans l'idéalisme pour monter rapidement un discours pas trop compliqué afin de «mettre le monde des objets entre parenthèses pour n'être plus attentifs qu'à nos représentations.»⁵ Que peut faire la science lorsqu'elle est confrontée à une panoplie d'objets comptables ?

¹ On consultera avec une curiosité certaine cet ouvrage particulier d'un ethnologue qui démontre en quoi les civilisations traditionnelles avaient faites de l'Invisible l'essentiel de la volonté d'être et de durer. Il propose donc une étude ethnographique sur la constitution de la connaissance par ces techniques de l'invisible sur la modalité des techniques qui s'exercent sur l'homme et la matière. Voir Servier, J. (1994) *Les techniques de l'invisible*, Paris, Éditions Du Rocher, p. 26 et ss. pour sa méthode et son épistémologie.

² Cette posture renvoie à la médiologie et à Debray, son principal artisan. Elle est une science sociale qui a pour objet les interactions, passées et présentes, entre technique et culture. Nous reviendrons plus loin sur les thèses de la médiologie pour les fins de notre propos. En attendant voir Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF.

³ Virilio, P. (1996) *Cybermonde, la politique du pire*, Paris, Les Éditions Textuel, p. 13.

⁴ Le Moigne, J.-L. (2003) *Le constructivisme: Épistémologie de l'interdisciplinarité*, Tome II, Paris, L'Harmattan, p. 10-11.

⁵ Serres, M. (1977) *Hermès IV : La distribution*, Paris, Minuit, p. 156.

Là, un contrôleur est noyé sous les papiers de comptabilité, un autre comptable est perdu face aux objets comptables contenus dans une bibliothèque de classeurs, ici un autre circule librement dans un monde électronique dont la comptabilité informatique traite cinq milles écritures comptables à l'heure. En comptabilité, il y a un monde de choses. Ce monde concret, ou un autre, «tel qu'il est n'est pas un produit de ma représentation; mon savoir, au contraire, est un produit du monde en travail de genèse. Les choses mêmes se choisissent, s'excluent, se rencontrent, s'engendrent.»¹ Et ces choses comptables circulent, avec des vitesses très variables, bifurquent sans crier gare, disparaissent au loin; c'est un monde comptable en mouvement de mouvements de choses mouvementées qui animent aujourd'hui une comptabilité organisationnelle. Que peut y faire un regard scientifique, sinon d'essayer de se convaincre avec cette autre formule de Serres: «Le préalable du regard est gommé: j'étais là par hasard, ce n'est pas l'origine vraie. Tout regard sur l'objet n'est d'abord qu'un regard de l'objet lui-même. Une autoapplication où je n'ai rien à faire. Sinon comme objet parmi eux.»² Le monde des objets comptables est d'abord une *affection*. Que le scientifique l'accepte ou le refuse, d'abord il est *affecté* par lui, et débordé par lui, car c'est un monde intelligible, possible parmi d'autres, à ses yeux: la multiplicité est au rendez-vous et, immédiatement, la «connaissance est premièrement terrifiante. Elle se rue vers nous».³ Le monde de l'argent, du financement, des crédits d'impôt à la recherche, les relations avec les fournisseurs, les clients, la surveillance des concurrents à coups de veille stratégique et de recherches documentaires, le management des risques d'affaires, la planification budgétaire, les enjeux politiques de la gouvernance d'entreprise, l'audit des comptes, les assurances, les biens immobiliers dispersés dans trente-trois pays, des débits/crédits, des écritures comptables, des coûts et des salaires en cycles permanents, etc., voilà un monde comptable parmi d'autres susceptibles de se donner qu'il est, un monde qui, même du point de vue du chercheur est constitué d'événements qui accourent en «rafales perceptives [...] Des bruits apparaissent, figures, formes, sur ce fond. Ils paraissent et se retirent, se forment et s'évanouissent, croissent et disparaissent pour se fondre dans le fond».⁴ Comment capturer par la science une réalité comptable marquée par des ordres et des événements chaotiques sinon de souhaiter considérer chacun de ses mondes comme *agencés* «par grands ensembles de fragments, le monde par paquets de formes» ?⁵ Face à une Nature envahissante, il y a eu des fondations, des murs de pierre géométrisés sur le manteau végétal, entre les animaux sauvages et les premiers villages, des fondations de villes, d'autres murs d'une famille à une autre, des espaces regroupés en capitales nécessaires pour contrôler des empires aux limites territoriales et protégés contre l'envahisseur; mais ce sont les déchaînements de la Nature, contre les tragédies qu'elle apporte avec elle qui impose à l'homme son histoire avec le multiple et la dispersion. Aux premières installations humaines le long des fleuves à crue, là, ou là, il y a eu fondation du juger, décider, penser à l'avance si possible contre l'adversité: contre les crues incertaines, contre ces eaux violentes de sables, d'alluvions et de limons qui

¹ *Ibid.*, p. 157.

² *Ibid.*

³ Serres, M. (1982a) *Genèse*, Paris, Grasset, p. 110.

⁴ *Ibid.*, p. 108.

⁵ Serres, M. (1980a) *Hermès V : Le passage du nord-ouest*, op. cit., p. 101.

lavaient les champs porteurs de céréales de vie, une réponse humaine bien modeste, technique, contre ce flux quasi divin qui s'empara du Bien précieux pour le dissiper; enfin, il y a eu, chaque fois, un sens de la tragédie. Une notion importante à saisir dans cette volonté de vouloir s'intéresser à la genèse des savoirs puisqu'elle montre, dans cette origine-nature que, de la tragédie, «quand monte l'eau [elle] est la machine à construire les unités, temps, lieux, actions et personnages»; le tragique n'est pas rien en comptabilité, car ses formes anciennes ont été mobilisées pour *prendre des mesures* dans le but d'édifier des barrages sur ses fleuves ingouvernables et à la merci des mythes; acte technique de mesure-contrôle qui «transforme les multiplicités en unités. L'eau monte encore, voici l'histoire courante. On raconte ce qui se passa et ce qui se passe» «derrière l'historié, derrière le tragique [il y a] la distribution des multiplicités. Blanches de sable, turbulences, tourbe, foule, moisson, à perte de nos comptes»; ainsi, en quelque sorte, «sous la tragédie même, voici la fondation de sable et de paille, les paisibles multiplicités», celles de la Nature.¹ L'art du construire de l'agencement du multiple par la comptabilité peut décoller de ce-là.

Présentons, dans les sections qui vont suivre, quelques axes théoriques en surplomb inspirés des sciences humaines pour parvenir graduellement à cette ambition de présenter diversement la technique comptable. Parmi les principaux axes de développement dont une telle théorie aurait à s'occuper pour systématiser les dimensions sociales de la comptabilité, il faudrait suivre, entre autres, pour en repérer de suite, l'espace réflexif qui rendrait possibles ces recherches, les traces d'un Freitag ou d'un Simmel pour lier, par exemple, une théorie de l'action, une théorie de l'historicité et une théorie de ce qui nous apparaît comme un élément très caractéristique de la technique: l'agencement, il faudrait une théorie de l'agencement, le tout, réalisé à partir d'une démarche herméneutique et d'une conception phénoménologique de l'objectivité visée par une connaissance critique du rapport entre comptabilité et société. Partant, nous pourrions mieux souligner les modalités d'être de l'individu comptable, forcément liées aux modalités d'être de l'objet comptable, pour, ensuite, avec une meilleure méthode, insister plus pertinemment sur les justifications de ce pourquoi ces doubles jeux de modalités sont parties prenantes d'un même procès de différenciation entre subjectivité et objectivité; c'est l'étude des médiations au fondement de ce rapport d'objectivation de cette différenciation qui importe, car, du coup, nous pourrions connaître, par la suite, plus finement, cette ontologisation de la technique comptable ou la technologisation comptable d'un ensemble de socialisations, une double forme d'objectivité postulée et telle qu'appréciée et jugée par un individu comptable en situation technique ou un individu (technicien, chercheur ou autre) en situation sociale comptable. Naturellement, c'est là une visée idéaliste. On se demandera, plutôt, quelles pourraient être certaines des contributions que nous pourrions apporter à cet édifice théorique de manière à mettre en chantier toute une série de notions dans le but de faire surgir la spécificité d'une méthode capable de montrer des ensembles, des niveaux de choses comptables technicisés, leur condition d'apparition, les formes de leur contrôlabilité induite et de leur enchaînement avec les autres catégories

¹ Serres, M. (1983) *Rome. Le livre des fondations*, Paris, Grasset, p. 282-283.

d'action sociale. Avec le domaine des choses comptables technicisées, on devra faire tout aussi bien dans l'anthropologie, la sociologie, la technologie que dans les sciences comptables.

La technique comptable renvoie à des objets d'études suffisamment variés pour mettre en présence plusieurs interactions entre disciplines. Pensons seulement au grand nombre d'entre elles lorsque l'écriture et la calculabilité lui sont adjointes. Le caractère virtuel de ses écritures et de ses calculs peut d'abord éclaircir le caractère problématique de l'idée de ce qu'est cette technique comptable. En considérant les techniques qui traversent l'écriture comptable et le calcul comptable, le champ d'investigation s'élargit lorsque les unes comme les autres participent à la *synthétisation* et à la *réduction* d'éléments différentiels qui trouvent une signification sommaire, mais pleine d'intensités dans le rapport au Capital des propriétaires. La comptabilité, depuis ses origines, forme un domaine de «synthèses passives», régulièrement répétitives, peu significatives *a priori*, mais aussi toujours différentes d'une répétition à une autre, car chaque fois c'est une occasion de penser, expérimenter, problématiser; ainsi la répétition du débit en crédit par l'écriture, la répétition de la sommation de la valeur d'un actif dans la sommation d'un passif est un acte technique de problématisation et d'une telle création problématisante potentielle dépend la vérité du Capital qui est la vérité de ce qui est pensé à son sujet.¹

La comptabilité est un système technique de classement qui produit une archivation, c'est-à-dire une mise en mémoire alphanumérique des transformations des états de capitaux. Ce qui singularise cet espace matériel et symbolique d'expression, c'est la thématique de l'ordre. Et d'abord de l'ordre temporel des échanges. Les solutions techniques élaborées à travers les siècles tiennent dans les documents bilantaires, des dispositifs matériels et d'opérations intellectuelles qui visent la mesure des activités socioéconomiques, l'extraction et la réutilisation des états du Capital écrits et chiffrés. Ce sont des documents comptables qui se présentent a priori comme des synthèses passives. Ils n'en concernent pas moins des synthèses de classement au sein desquels opèrent des phénomènes de convergence à de multiples niveaux de mises en ordre de l'action. Ce cadre étant posé, toute la question est de savoir la contribution de l'action de la *protocomptabilité* et l'action de la *comptabilité antique* au perfectionnement de la technique: avons-nous raison d'aborder ce sujet sachant que la comptabilisation et la pensée entraînerent l'avènement de la *raison* et que la technique est devenue une forme de la raison ? Les techniques comptables, nous le verrons plus loin, constituent l'un des premiers univers de la technique marqués par la mise au point d'une symbolicité organisée. Que dire maintenant lorsque l'on sait que l'action comptable archaïque est, elle-même, plus ancienne que l'origine du mot technique ? Comment définir le statut de la technique antique par rapport à l'usage millénaire d'outils comptables ? Il faudra se résoudre à prendre d'autres chemins conceptuels et accepter une forme de biais interprétatif. Entre ce fait de l'histoire de l'idée de la technique et les premiers balbutiements comptables, il y a eu des pièces d'inventaires, des contrats primitifs du *doit* et de l'*avoir*, des objets matériels et symboliques comptables quelconques qui ont favorisé la contemplation, l'interrogation, le sens des proportions, la quête d'équilibre

¹ Cette notion est naturellement empruntée à Deleuze de même que l'inspiration du raisonnement conceptuel problématique qui suit. Voir Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit.

entre les choses, la mesure, la réciprocité, la confiance, la justice, la morale, la domination, la réflexivité; enfin du raisonnement à partir des interactions de l'échange et traduites dans les écritures comptables, il existe une panoplie d'activités cognitives qui découlèrent de ce geste comptable du classement. C'est cette chaîne immense qu'il nous reste à trouver correctement, animée et vibrante, mais dont l'aspect graphique donne à penser qu'il n'y a beaucoup plus que de la technique ou de petites séries de synthèses passives de l'économie et des échanges marchands.

Jarrige et Morera avanceront, pour nous, cette vision connue par plusieurs : la technique «devient l'organisation de différents moyens en vue de l'obtention d'une fin prédéfinie à sa mise en œuvre. Elle suppose des savoir-faire, sinon des savoirs. La technique ne renvoie pas à une production *ex nihilo*.»¹ La fabrication d'un bien, l'industrialisation d'un procédé artisanal, la technologisation de l'information ne seraient donc pas uniquement des manifestations concrètes du résultat de la mise en organisation de moyens par une technique. Les conditions historiques pour qu'on puisse en dire quelque chose sur son caractère essentialiste, substantialiste ou sur sa genèse montrent que, fondamentalement, la technique «ouvre des possibles nouveaux à partir du réel», ajoutent ces deux auteurs.² La technique *ouvre*. La technique fait des brèches dans l'ordre social établi, dans les normes, dans le réel connu. Il y a une spécificité de l'*ouvert* puisque la technique *va vers*. Et la technique comptable est *ouverte* sur quoi, et *va vers* quoi ? Vers un dehors ? D'une *intériorité* vers une *extériorité* ? Vers un dehors du langage et du faire ? Vers un *hors de Soi* ? L'écriture comptable d'un état du Capital offre-t-elle cette pratique de l'ouvert vers un devenir ? L'écriture comptable, l'affect, le Capital comme signe qui force à penser: mais quoi, en premier lieu ? Cette poussée intérieure, cette disposition contemplative, n'est-elle liée à une joie de la découverte à partir de ce signe du Capital qui fait retour vers *soi* sous une autre forme, et si possible sous une forme amplifiant de ce que peut devenir ce *soi* ?

Il y a lieu d'insister de nouveau sur cet aspect. La technique comptable s'exprime surtout à travers les *faire* et les *dire*. Discours, matériaux et faits comptables sont des objets d'étude possibles sur la technique. Écrire, calculer, mesurer, classer et présenter caractérisent la comptabilisation. Cette dernière est une activité technique qui renvoie à des séries d'actions techniques. Notre tâche, à terme, n'est pas d'étudier la technique, mais d'analyser sa dimension principale, c'est-à-dire l'action l'impliquant dans une situation de contrôle. Encore là, des enjeux philosophiques et métaphysiques sont sous-jacents au problème de définition de l'action qui loge entre sa cause et ses effets. Et cela, une fois de plus, nous oblige à penser l'action «comme un lien entre intentions et conséquences.»³ L'action est une relation d'un quoi à un qui. L'action est un effeuillage de liens possibles entre une panoplie d'objets et des conditions de l'être. L'action technicienne est un monde de liens à découvrir, mais comment discourir sur l'idée seule du lien ? Peut-on espérer en découvrir une série qui aiderait à déceler, à déchiffrer les règles de leur transformation, ou une autre série de liens exemplaires de tous les autres ? Que dire également de l'action

¹ Jarrige, F. et R. Morera (2005) «Technique et imaginaire. Approches historiographiques», *Hypothèses*, no. 1, p. 165.

² *Ibid.*

³ Voir les enjeux épistémiques de la problématisation de l'action avec Livet, P. (2005) *Qu'est-ce qu'une action ?*, Paris, Vrin, p. 9 et ss.

technicienne face à l'individu ? Il y a une relation. Et c'est une singularité. Il y aurait donc, chaque fois, une relation singulière. Est-ce alors, uniquement, un lien toujours singulier, entre intention et conséquence ? L'action technique comptable, comme objet d'investigation, appelle-t-elle, chaque fois, une intention et une conséquence, parce qu'elle en constituerait une interface exemplaire ? Dialectique sur le réel social, rapport de sujet à objet, médiation ou modalité, peu importe, pour le moment, nos choix conceptuels pour qualifier l'idée d'un «lien», d'une «interaction» ou d'une «relation» qui caractérise toute situation technicienne entre un sujet et un objet, la technique peut être considérée, dès à présent, comme un *agencement singulier* susceptible de donner lieu, sur un plan épistémologique et sociologique, à des configurations ontologiques de socialités et d'individuations nouvelles. Pourquoi une telle posture ? Parce que nous avons besoin de signaler de suite cette composante pour avancer et apprendre à connaître les arcades complexes des mondes de la technique. L'agencement, donc, c'est pour rendre compte, des différences façons idéelles, réelles ou virtuelles qu'a la technique de *s'agencer* avec un entourage matériel, symbolique et social selon une grande variété d'actions. Si la technique comptable est un agencement, c'est pour mieux la définir, éventuellement, comme un thème beaucoup plus complexe, c'est-à-dire qu'il s'agit ici d'une multiplicité qui préside un système de liaisons hétérogènes, et jamais connues entièrement à l'avance, entre éléments différentiels.

Voici donc l'hypothèse que nous voudrions avancer pour fixer un premier angle de travail, pour établir le provisoire atelier de conceptualisation de nos premiers pas heuristiques : agencer est un domaine de l'action où la technique comptable exerce, de manière très efficace, quelques-unes de ses redoutables potentialisations. L'étude sommaire d'une technique de calcul, parmi d'autres, révélerait très vite la présence d'une fonction combinatoire de variations hétérogènes, associant gestes, matériaux, objets cognitifs et/ou figures mnémotechniques à travers des devenirs et autres événements singuliers selon des contextes de jugement de possibilités. De cette dynamique actionniste de l'association, de fait, on pourrait ontologiquement soutenir qu'il s'agit d'un *esprit unique qui se lie* d'abord à un *unique objet* comme l'annonçait Giordano Bruno, c'est-à-dire ici une dynamique ou une force nommée le désir, le pouvoir ou la volonté de puissance qui sélectionne et élimine des objets devenus superflus, car l'esprit animé par l'un ou par l'autre s'abstrait avec l'un et «s'affranchit des autres : dès lors, il a tout intérêt à le rendre indifférent aux autres soins et affaires, ou bien à l'éloigner du souci qu'il en peut concevoir; car une activité très agréable en exclut une autre».¹ C'est en imaginant ce qui arrive ou est arrivé ou ce qui peut arriver aux choses singulières que nous mobilisons un sens du possible, un seul sens qui n'est qu'une partie de la pensée du possible. Le but convoité de celui qui agence est toujours singulier, mais il peut relevé de catégories comme celle d'une remise en cause d'un état existant, d'une connaissance, d'une pratique; soit celle de vouloir créer une œuvre ou la persistance hasardeuse d'ouvrir une fenêtre neuve sur une signification d'un phénomène; soit celle d'initier une action inédite, de faire un discours autre ou de faire autrement les choses.

¹ Bruno, G. (2001) *Des liens*, Paris, Éditions Allia, p. 40.

Agencer n'est pas un acte relatif et toujours bizarre ou arbitraire, mais une vérité empirique du point de vue de celui qui agence dans un incessant devenir miré chaque fois dans cette nécessité ontologique de combiner, de métisser, d'harmoniser. Le thème de l'universelle médiation est, croyons-nous, ici, dans le domaine de la technique, l'arrangement, ou celui d'une pluralité de séries de micro-ajustements, celui des effets de composition obtenus à partir d'éléments disparates, mais d'abord, assurément, selon le mot même «agencer», selon le sens premier du très ancien adjectif *gent*, *gente*, pour «noble, beau», puis du latin *genitus*, c'est-à-dire «né», de naître, plus précisément de «bien né», puis selon un sens qui a évolué vers «embellir, parer» et, notons-le, «organiser»; enfin selon cet autre sens de «disposer de façon harmonieuse» ou «rendre gracieux».¹ Agencer pour avoir accès au singulier de la chose technique, et viser à comprendre l'unicité d'un fait technique, d'une œuvre, comme d'une pensée, en est un but significatif. Cette quête de combler l'écart entre un pouvoir-faire à obtenir et l'être inédit selon ce nouveau pouvoir trouve donc écho dans cette poursuite de l'individuation par la pensée technique dont la recherche d'unité va du simple sens pratique à l'esthétique. Ce dernier cas n'est pas si surprenant dans la mesure où il s'agirait de montrer un individu aux prises avec une image financière et ce à quoi renvoie cette image alphanumérique. Il serait facile d'argumenter pour illustrer combien l'image comptable relève d'actions cognitives qui schématisent l'expérience, et singulièrement l'expérience du Capital. Nous pourrions mobiliser Kant à témoin au sujet de ce «schématisme de notre entendement, relativement aux phénomènes et à leur simple forme, [qui] est un art [une technique ?] caché dans les profondeurs de l'âme humaine et dont il sera toujours difficile d'arracher le vrai mécanisme à la nature pour l'exposer à découvert devant les yeux.»² Il y a ici un désir de rappeler le sens esthétique et moral de l'action technicienne, un sens unifié qui, estimons-nous, est pratiquement disparu aujourd'hui et qui mériterait d'être réhabilité, particulièrement dans l'univers de la comptabilité dont la transformation impensée de ses images et de ses mots d'ordre finit par réduire la complexité technologique à des effets de langage sur la seule rationalité économique. Est en cause le statut du savoir empirique comptable, pourtant le fruit d'un incroyable réseau d'agencements, mais trop régulièrement pensé sans son sujet technicien. On ne peut plus faire une investigation de ce savoir agencé sans poser la question de celui qui le juge. Faire appel à ces sens perdus est une manière commode de justifier une réhabilitation d'une théorie du jugement. À travers nos constatations et nos expérimentations, nous devrions pratiquer une transversalité qui renouvelle l'empirisme technique comptable en posant de front la question du rapport entre pratique et théorie du jugement. Du coup, nous pourrions obtenir une occasion de comprendre pourquoi un agent comptable va fuir dans les écritures et s'y confiner, saisir pourquoi des dirigeants vont se complaire dans l'esthétisme des rapports annuels ou des présentations par tableaux comptables impressionnants aux analystes financiers, etc. Enfin nous pourrions espérer mieux interpréter ce jeu pathologique de ce qui doit être visible et ce qui doit demeurer invisible dans une comptabilité organisationnelle. On peut donner une autre interprétation

¹ Ce propos résume une étude sommaire des dictionnaires communs en usage dans la langue française qui soulignent les origines grecques et latines des mots.

² Et de continuer: «Tout ce que nous pouvons dire c'est que l'*image* est un produit du pouvoir empirique de l'imagination productrice». Kant, E. (1944) *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, p. 153.

aux produits finalisés des comptabilités, ces cumuls d'agencements qui finissent par émerger sous la forme d'une image comptable, sous la forme d'une normalisation comptable, d'une stratégie de coûts ou d'une règle budgétaire banale lorsqu'ils sont soumis pour jugement. Une théorie du jugement pour faire valoir les régimes de justification, les compromis avec d'autres valeurs dans l'élaboration mécanicienne des tableaux de bord, des indicateurs de performance; une théorie pour expliquer le partage des émotions et des confrontations à la vue des bilans et des états financiers; enfin une telle théorie serait utile pour mettre au jour les valeurs éthiques face aux manigances, aux injustices de ceux qui réarrangent les schémas comptables pour leur plus grand intérêt à ce que les *vérités comptables* soient harmonieuses et agréables à lire et à entendre. À défaut que chacun des membres du champ comptable ne puisse pas toujours en appeler de la réversibilité propre aux opérations intellectuelles, les agencements que l'on trouve au niveau de la technique, et qui sont pour une bonne part un apport de l'expérience, esquissent ou annoncent déjà les mécanismes de composition qui deviendront opératoires dans plus d'un domaine d'applications et qui permettront d'interroger ces domaines en relation avec la technique, qu'ils soient le domaine des images financières, du jugement ou autres. En d'autres termes, s'il y a au niveau de la technique, élaboration de structures mobiles et variables, on trouve, au niveau même de l'action d'agencer, des processus aléatoires et probabilistes qui concourent à faire de la technique un processus ouvert à plusieurs issues et entrées. Et dans chaque cas, au bout de chacune de ces passerelles *avant* ou *après* l'agencement, on a affaire à un domaine d'application et à une activité constructive de l'individu.

La quête technique de l'homme comptable répond aussi de ces horizons étymologiques ignorés disions-nous. Que cherchent un technicien, un ingénieur, fondamentalement ? Seulement l'unité, le beau, la grâce vécue par l'objet bricolé parfaitement ? Plus près de nous, que souhaite accomplir un comptable avec la mise au point et le développement de ses outils ? Que vise un entrepreneur à la vue du bilan de ses affaires ? Que recherchent les membres d'un conseil d'administration vis-à-vis les produits *hautement technologiques* des redditions de compte à des fins de gouvernance ? Le succès de l'entreprise, son bien-être, son équilibre, l'harmonisation des intérêts de toutes les parties prenantes ? Si agencer c'est également rendre perfectible, harmonieux, c'est le sens de «rendre gracieux» qui mériterait plus d'attention que nous le ferons dans ce travail méthodologique de présentation des perspectives. Avec précision, Casalis rapporte que c'est parce que l'homme «souffre d'un sentiment diffus et non expliqué de culpabilité» à maintes reprises dans sa vie face à la fragilité de l'existence qu'il voit arriver ce sentiment de la grâce comme ce qui est «la parole, la thérapie, le changement radical de climat psychologique qui l'en délivrerait»; qui le libérerait de sa tragédie qui est sa finitude, qui est la mort : face à elle, ou face à tout autre idéal inatteignable, «la grâce serait le verdict inattendu, renversant l'ordre logique des choses et permettant à celui qui en est l'objet de recommencer à vivre comme innocent».¹ Agencer un chiffre d'affaires dont le résultat est inattendu et est reçu dans l'euphorie, n'est-ce pas là un état de grâce ? En un mot, si la technique est agencement c'est qu'elle traduit la réponse humaine entre une incomplétude, une

¹ Casalis, G. (1992) «Grâce», Tome 4, *Encyclopaedia Universalis*, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 618.

faute, une inquiétude ou un manque quelconque lié à un objet expiatoire. Plus le résultat technique répondra à ce besoin-ci ou à cette angoisse-là, plus il autorisera l'apaisement, la consolation, et tout aussi bien un régime d'émotions salvatrices face à la beauté, la joie, le plaisir, la reconnaissance, la récompense ou la rémunération, et plus il permettra, à son manieur ou possesseur, «une nouvelle exigence avec, devant lui, la page vierge d'une vie miraculeusement renouvelée.»¹ Notre démarche méthodologique devra nous permettre de reconstruire la comptabilité tel un complexe de techniques qui enseignent à *soi* le perfectible en offrant l'occasion de renouveler le rapport à sa vérité. Une même démarche qui nous permettrait d'articuler théoriquement comment ce rapport singulier à la technique que constitue la norme comptable est assujéti à des devoirs, des interdits, des droits et autres valeurs autorisées ou prohibées par une société. Cette normalisation a fini par former un savoir justiciable au sein desquels se jouent des rapports de force souterrains dans la mise en ordre de soi et de la société, c'est-à-dire un savoir d'origine très ancienne et indissociable des conditions premières de notre humanisation, tant du côté de l'individuation que de celui de la socialisation. La sécurité et le réconfort générés pour soi avec la technique n'auront jamais eu autant de sens dans ce que nous verrons: la comptabilité propose une gamme complète d'opérateurs qui agencent, d'automatismes et de médiations composés pour attacher des capitaux à leurs propriétaires et pour mettre les intentions de ces derniers en parfaite adéquation avec le réel, particulièrement le réel à perfectionner et dont l'atteinte, la réussite, la maîtrise apparaîtra comme une sorte de grâce sanctifiante, comme un don surajouté à la nature humaine de ceux qui seront parvenus à un ordre de réalité supérieur.

L'histoire des idées traite depuis au moins Aristote toutes ces questions précédentes tel un domaine de réflexion qui se limiterait à deux valeurs: la nécessité d'une *cause première* et la *puissance* de l'être.² À chacune de ces deux catégories l'histoire des idées donne un statut unique tout en ne les soumettant pas aux mêmes argumentations: l'homme est ce dénominateur commun du statut unique et la *régulation* comme la *création* en sont les déclinaisons les plus proches en notre domaine. En effet, la technique, comme nous le verrons, s'inscrit tout aussi bien dans la régulation de l'action et de la connaissance comme elle donne naissance à de nouvelles possibilités de l'individu. D'une autre manière, régulation et création se posent en dialectique dont l'opérateur entre les deux serait l'agencement. Agencer l'être à lui-même est ce mouvement circulaire si cher à Aristote et à toute l'ontologie gréco-occidentale: alors que «le mouvement est la figure même de l'altération, le mouvement circulaire est la figure de l'inaltérable dans l'altération. C'est la figure de l'immuable dans la mobilité. C'est donc celui qui est le plus proche de ce qu'est l'être véritable, l'être qui doit être immobile, inaltérable toujours identique à soi-même, etc.»³ En un certain sens interprétatif, les capitaux sont des figures idéalisées de l'inaltérable de l'être lorsqu'ils sont répétés au sein d'un mouvement par cycle comptable, par circulation. Les formes de management de ces capitaux en action en sont les figures idéalisées de l'altération, de ce qui est susceptible de dispersion, de dégradation.

¹ *Ibid.*

² Voir la mise au point de Castoriadis sur la *Métaphysique* d'Aristote, particulièrement comment la causalité et la puissance de l'être débouche sur l'immuable dans la mobilité, double principe au cœur de l'ontologie aristotélicienne: Castoriadis, C. (2002) *Sujet et vérité dans le monde social-historique*, Paris, Seuil, p. 50 et ss.

³ *Ibid.*

Derrière l'argent comptabilisé, ce qui est affiché *in fine* c'est la figure de l'immuable qui est toujours celle de la vie du possesseur du Capital, de la vie voulue pérenne à travers la forme comptable qui régule et crée de quoi vivre. La mobilité est le risque de vie, de celle soumise de manière irréversible au temps. La régulation est une forme de maintien temporel de cette vie à travers des techniques de maîtrise des capitaux. Puisque des capitaux sont des formes d'expressions de soi, ils en sont des porte-parole, des extensions de l'être. La création est une forme de renouvellement de cette vie à travers des techniques de calculabilité d'accroissement des capitaux ou à travers des techniques de réaménagement pour les rendre plus productifs, féconds. Ainsi, dans l'absolu, les techniques comptables sont assujetties à ce mouvement circulaire de maintenir la vie à travers ses variations agencées, à travers des transformations du Capital qui cherchent à pérenniser la vie et ses nécessités d'épanouissement. Dans le langage des managers, on leur demandera l'équivalent par l'impératif de créer de la valeur aux actionnaires, création qui sera conditionnelle à la régulation par la gouvernance. Nous pouvons anticiper déjà la longue mise en place d'une technologie de l'agencement de l'argent pour assurer le tragique retour du vers-soi, vers la préservation de l'identité d'un individu à soi-même. En conséquence, nous croyons méthodiquement réaliste la possibilité de poser la comptabilité comme une technologie de contrôle d'un dépassement de soi par renchaîner des différences de nature du Capital que le propriétaire voudrait toujours orienter vers le centre de l'identité personnelle.

Notre projet est à nouveau résumé de cette façon: nous voulons expliciter les différences singulières des discours existants sur la technique en nous dotant d'un *a priori historique*, c'est-à-dire un outil discursif qui est un angle de vue de notre temps présent, et que nous nommons, pour l'instant, agencement. Il s'agit donc d'un agencement opératoire, une manière de dire que le geste technicien comptable relève d'une pensée en action, d'une pensée opérative qui fait dans la combine de l'hétérogène, qui mélange des stocks et des clients, de l'argent et du rendement, etc.. Nous nous contentons de déterminer une telle acception de l'idée de la technique, acception qui s'affinera au fil des pages, et sous d'autres formes, sous d'autres états. C'est une manière de commencer à délimiter un premier contour du sens que nous entendons conférer au concept de technique et auquel nous tenons. Pour l'instant, il reste un concept à définir voire, s'il y a lieu, selon le plan de la méthode adopté, à fournir de point d'appui à la constitution d'un idéaltype. Une telle démarche méthodique n'est guère susceptible que d'en proposer un éclaircissement limité. Pour mieux provisionner une telle typification, et pour perfectionner la méthode wébérienne qui l'accompagne régulièrement, nous proposons de travailler, en parallèle, sur des «espaces ontologiques»¹, des lieux discursifs de connaissances formelles qui feront état des caractéristiques typiques

¹ Le problème de la technique est parallèle au problème du sujet individuel et collectif, c'est-à-dire étroitement intriqué et aussi important que le problème du sujet. Il faut s'en remettre à une ontologie de la connaissance parce que cette dernière fera société et que, comme chercheur, nous participons à cette ontologisation de la connaissance. Qui plus est, sur un plan fondamental, il y a une genèse de l'action technique à découvrir à partir d'un sujet individuel ou collectif et, ensuite, il existe une genèse de l'idée-sujet qui resterait à découvrir pour mieux saisir son pouvoir d'effectuation sur la technique. Cet espace ontologique est un lieu de critique de la connaissance au sens habermasien du but d'une démarche sociologique : «qu'elle assume encore une tâche, en plus de son travail pragmatique de science analytico-empirique de la planification, cette tâche sera la suivante : non point rendre visible ce qui *advient* de toute façon, mais **maintenir conscient** ce que nous *faisons* de toute façon, c'est-à-dire façonner et planifier que ce soit en pleine conscience ou de façon aveugle et sans y réfléchir. Une telle sociologie critique devrait justement penser d'un point de vue fictif établi par extrapolation : celui d'un sujet universel de

des abstractions de formes d'association permettant d'évaluer et de comprendre le positionnement sociologique de chaque état de nature d'un agencement selon les différents axes d'un espace ontologique.

La technique comptable est une action du maniable, de l'arrangement; elle est, elle-même, un complexe d'interactions, un agencement de microsocialisations ou de socialités *moléculaires* incorporées les uns aux autres; la technique comptable est donc instituée et institutionnalisante, car elle apparaît comme une *praxis manœuvrée par la société et organisatrice de société à travers l'institution de la comptabilité*. La technique tout court, parce que production sociale d'hybridation de *choses* plurielles et de socialisations croisées, fait, elle aussi, dans l'action de faire régner l'ordre sur ses éléments généalogiques au nom de la précision tatillonne du perfectible propre à l'humain. Agencement ontologique donc, d'un point de vue de la connaissance, parce que la technique est, fondamentalement, le passage à l'acte des possibilités de l'être. La technique est agencement social convaincant, car elle est un mouvement anthropologique ancien d'un acte fondateur de société : métisser la Nature et le Réel pour faire Culture. Nous montrerons, sous différents angles, pourquoi la technique est une forme arrangée de l'action pour adapter l'homme à la Nature. Cet exercice conceptuel est le préalable requis pour expliquer, éventuellement, comment la technicité comptable, sous la production de ses agencements, se pose comme une *grammaticalisation* de l'économie et de la société. Elle les unit et les engage l'une dans l'autre. La modernité de la sociologie économique, depuis Polanyi, parlera d'encastrement de l'une dans l'autre : la comptabilité en est, depuis toujours, le dispositif opérant.¹ Il reste encore à démontrer conceptuellement pourquoi la comptabilité d'entreprise est un concentré technique de l'économie et de la société. Dit d'une autre façon, il apparaît pertinent d'étudier, avec plus de profondeur théorique, les sens sociologiques à donner à la Technique si nous souhaitons convenir, plus tard, pourquoi il subsiste un *principe ontologique de l'agencement* au sein des activités d'un agent contrôleur. Chaque agir technique est susceptible de définir une situation comptable comme un ensemble plus ou moins coordonné de médiations, de systèmes d'habitudes, d'antagonistes et de contraintes selon des schèmes d'action orientés le plus souvent vers une ustensilité favorable à la production d'une contrôlabilité ou d'une calculabilité. Lorsque chaque situation comptable est perçue, appréciée, jugée et comparée par rapport à des normes ou des objectifs, un bagage de technicités, socialisées successivement dans la durée et incorporées, se déploient dans l'appréhension d'une logique d'une situation présente et dans un contexte pragmatique immédiat à une interaction. Nous verrons comment, d'une part, c'est ce principe interactif de l'agencement, ou la *grammaire* de l'action liée

l'action sociale; tandis que la sociologie analytico-empirique, celle qui est immédiatement intégrée au système d'action, doit en tout état de cause ignorer le point de vue de l'acteur. C'est seulement en jouant ce *double rôle* que la **sociologie peut accéder à la conscience de soi** et qu'elle peut se protéger et protéger la société d'une manipulation non critique des choses établies et de sa consolidation (ou de sa transformation) à l'aide de moyens scientifiques naïvement utilisés.» Nous devons donc penser la vie sociale comme vécu ou usages du subjectif et comme déterminations objectives: l'espace ontologique cultivera cette dualité d'une même ontologie. Habermas, J. (2006) *Théorie et pratique*, 2^{ème} édition, Paris, Payot, p. 316. Nous soulignons.

¹ Il faudrait rappeler ce passage de Polanyi peu connu, croyons-nous, d'un texte éclairant notre domaine : «Dans une perspective historique, ce fait ressort de façon plus nette encore. Il pointe précisément sur la relation inverse de dépendance entre comptabilité et théorie économique : historiquement, la comptabilité n'est pas une application pratique de la théorie économique : c'est, au contraire, la théorie économique qui s'est développée autour du commentaire, de l'interprétation et de la systématisation des concepts de la comptabilité.» Voir son texte sur «La comptabilité socialiste» in Polanyi, K. (2008) *Essais*, Paris, Seuil, p. 287.

à ce principe, qui le conduit, tôt ou tard, à rendre possible la technicité de l'inscription du langage comptable dans la gestion et, d'autre part, à rendre possible la technicisation de la gestion dans les symboliques et les énoncés comptables, un double registre de différenciation qui donne lieu à des contrôlabilités organisationnelles diversifiées et complexes au sein d'un ensemble stratifié de positions sociales. Comme nous le verrons, le fil conducteur de la technique traverse cette double interaction de l'agencement entre comptabilité et gestion, agencement qui se décline en de multiples modalités d'actions sociales.

D'un trait, la Technique permet, à un acteur comptable, d'intervenir *efficacement* sur un réel organisationnel, à *prendre prise* sur des combinaisons d'actions devant, elles-mêmes, le conduire à un résultat comptable, résultat qui n'est pas forcément rationnel, mais un résultat quelconque en vue de ce qu'il souhaite en tirer à partir de ce qu'il réussira à agencer de ce rapport au réel, particulièrement à travers des actions de contrôle. C'est pourquoi l'outil de gestion, par exemple, qui lui est consubstantiellement rattaché, ne représente jamais un objet inerte qu'un acteur comptable ou de contrôle utilise rationnellement, ou machinalement, et sans grande réflexivité, pour réaliser une opération : la signification de l'outil dépasse le sens du geste comptable ou de gestion qui en ordonne les virtualités; elle va au-delà d'une production instrumentale d'information. L'outil n'advient comme tel que par l'objet comptable auquel il sert. La technique déployée à des fins de contrôle de gestion relève, là aussi, d'une pensée des plus *organisatrices* ou sein d'une *rationalité de maîtrise*; elle manifeste, en principe, une *action empirique et située d'un état de maîtrise à ordonner*. Enfin, à tout le moins, de manière plus fondamentale encore, la technique produit, pour son manieur/concepteur, le sens pratique d'un espace d'actions possibles. Si une action est liée à une décision réfléchie, ou qui découle d'un motif obscur, peu importe, son intelligibilité repose sur des conditions d'effectuation et résonne avec des actions antérieures.¹ Comprenons immédiatement que la technique comptable n'est pas réductible au modèle de l'action rationnelle. D'un strict point de vue rationnel, nous retiendrons qu'elle s'inscrit dans plusieurs ordres de rationalité. La confrontation de ces ordres, leur juxtaposition, voire leur couplage, relève d'une «expérience sociale» nous dit Dubet, c'est-à-dire un *régime d'actions* sociales possibles parmi plusieurs autres et c'est «le double mouvement de décomposition et de recomposition des logiques» d'un régime d'actions qu'il convient d'analyser pour en extirper des ordres rationnels possibles.² L'analyse des séquences d'un régime d'actions commande de s'intéresser aux conditions de leurs effectuations et à leur antériorité expérientielle, un double aspect qu'une opération qui agence s'emploiera à attacher, à contextualiser avec les milieux concrets d'un régime d'actions. Et ce régime d'actions pour un soi et pour les autres, c'est le

¹ Cette idée de l'antériorité renvoie aux formes de la socialisation. Écoutons Simmel sur cet ordre d'idées : «il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus. Cette action réciproque naît toujours de certaines pulsions ou en vue de certaines fins. Les pulsions érotiques, religieuses ou simplement conviviales, les fins de la défense ou de l'attaque, du jeu ou de l'acquisition de biens, de l'aide ou de l'enseignement, et une infinité d'autres encore, font que l'homme entre dans des relations de vie avec autrui, d'action pour, avec, contre autrui, dans des situations en corrélation avec autrui, c'est-à-dire qu'il exerce des effets sur autrui et subit ses effets. Ces actions réciproques signifient que les vecteurs individuels de ces pulsions et de ces finalités initiales constituent alors une unité, ou autrement dit une « société ».» Simmel, G. (1999) *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, p. 43.

² Dubet, F. (2001) «Rôle et Expérience», in J.-M. Barbier [sous la dir.] *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, p. 75.

nexus de processus vers les êtres, vers l'être, conduisant vers des vérités, des accomplissements, des fabrications, des états des résultats, ceux des positions du Capital.

6.3.6 Pause intermédiaire: de l'accomplissement métaphysique ?

Comme le remarque Badiou, faut-il attendre la fin de l'ontothéologie avant de débiter une déconstruction de la métaphysique par la philosophie dont la tâche «est d'en finir avec le motif de la finitude, et son escorte herméneutique. Le point clef est sans doute de desceller l'infini de sa millénaire collusion avec l'un, et de le restituer [...] à la banalité de l'être-multiple.»¹ Une recherche qui s'intéresse à un unique objet à la fois, une science qui voudrait être une, un cadre théorique qui désire obéir à un seul déterminisme, autant de réactions unifiées, autant de saisie du réel par sa finitude et une finitude de la pensée qui n'accueille pas toujours l'horreur du trop-plein pour ne pas dire ce qui reste de divin ou de Dieu depuis Descartes. Tout, tout discours, toute connaissance, toute volonté de savoir, toute épistémologie, toute science de la comptabilité devrait être initié avec un *fond de l'être* ou un rien. Pourquoi y a-t-il quelque chose de comptable plutôt que rien ? Ce clin d'œil à la fois à Schelling et à Heidegger vise à revenir non pas sur une métaphysique, mais sur une base ontologique du type: «Pourquoi donc y a-t-il l'étant et non pas plutôt rien ?»² Comme c'est aussi la question fondamentale en métaphysique, mieux vaut la faire bifurquer pour l'ouvrir sur une ontologie dont l'ambition est de penser l'être, et ici ce que serait, idéalement l'être de la technique et/ou l'être comptable. L'originalité d'Heidegger est son constat d'une absence du penser l'être dans les métaphysiques d'autrefois. Donc, qu'est-ce que l'être, puis qu'est-ce que l'Être ? La fin de la métaphysique ancienne est arrivée avec l'omniprésence de la technique moderne nous a déjà raconté plus haut Heidegger, et la réalisation même de cette métaphysique par la technique pose la technique comme cette vérité, la vérité de l'être; mais la vérité originelle de la technique doit tenir dans la vérité originelle du *Dasein* et qui est celle de la neutralité d'une *nullité constitutive* qui soit «à la fois "native" et "finale"», ce qui pose la *temporalité comme fondement commun*, le temps seul peut redéfinir la vérité de l'*être-de-la-technique* comme un *être-en-faute*, et un *être-en-faute-de-temps* pour parvenir à une Fin de Soi.³ Une théorie de la technique resterait incomplète si elle ne s'accompagnait pas d'une analyse de la formation de ce qui manque à cet être-en-faute, de la constitution des schèmes d'action orientés vers des équilibres d'un étant inhérents aux individuations et qui se développent dans des milieux sociaux qui dynamisent l'intériorisation de l'extériorité, de l'extériorisation de l'intériorité, qui alimentent un *Dasein*; enfin, de l'ontologie à une sociologie, on dira, pour être plus concret, de l'individu qui, grâce à la technique, vise à l'incorporation des structures subjectives et objectives du réel nous diraient Berger et Luckmann.¹ Ainsi de l'être et des étants, de ces «possibles nouveaux» accès d'un monde à un être seraient des *signatures de sa présence à travers* la technique sur le réel, des marques constituantes d'un domaine, d'un horizon, d'un territoire, d'un espace. Partant de cette possibilisation de l'action par la technique au nom

¹ Badiou, A. (1998) *Court traité d'ontologie transitoire*, Paris, Seuil, p. 19, 21.

² Heidegger, M. (1967) *Introduction à la métaphysique*, op. cit., p. 13.

³ Dastur, F. (1990) *Heidegger et la question du temps*, Paris, PUF, p. 66.

d'un être ontologiquement constitué dans les mondes, dans les mondes sociaux et dans les mondes comptables, le front de l'analyse se trouve considérablement déplacé. Pour réussir à décrire les possibilités et les lois de groupement propres aux effets de la technique sur les mondes comptables, il faudrait envisager de la définir aussi comme ce qui est un micro-univers onto-socialement construit qui tente de faire la synthèse de données d'une réalité, à commencer par celle de la Nature. Cet univers est donc constitué de fragments de phrases, de séries de signes, de jeux instinctifs de propositions et de formulations *sociocomptables* et plus ou moins logiques; et la fonction de la technique comptable est de mettre tous *ces énoncés en rapport*, et d'abord avec un champ spatiotemporel d'objets problématiques; autant de limites à l'action humaine qui deviennent un champ au sein duquel s'ouvre un ensemble de positions subjectives possibles. La technique comptable, une marque territoriale sur l'espace du réel économique qui est en premier lieu celui de la Nature, puis celui des espaces sociaux contraignants qui se retrouvent dans des énoncés constitutifs de la technique de l'écriture et de calculabilité ? La technique fait *trace*. La technique laisse des traces. Enfin, ce réel de la Nature en soi ne saurait ici constituer un concept philosophique tout à fait déplacé pour ce propos. Il est le socle, le sol à partir de quoi nous finirons par dire quelque chose de profond, une *matière* d'expression d'un fondement de la technique.

La technique comptable est protéiforme, visible et invisible, mutante et immobile, abstraite et concrète. Tantôt elle se pose en *milieu*, en théâtre, en espace social de réalisation, d'individuation, tantôt la technique se pose en flux, en processus, en usine, c'est-à-dire en *milieu machinique* et en agent de production. Il ne peut y avoir de rapport simple, binaire, univoque et dialectique avec la technique comptable parce qu'elle comporte et renvoie à des totalités humaines, parce qu'elle est alimentée d'universalismes et de faits sociaux totaux, donc bien au-delà de l'économie-monde ou des organisations; enfin, c'est parce qu'elle est composée de singularités.

Chaque technique comptable est une singularité. Qu'est-ce alors qu'une singularité ? Selon quelle connaissance disponible ? Chaque singularité d'une technique commanderait un savoir en soi. Dès lors, à quelle science devrions-nous nous en remettre pour étudier correctement la technique ? La science qui étudie la Technique est la Technologie. Encore faut-il ne pas s'égarer dans la diversité de ces sciences, donc de ces Technologies, si nous désirons retrouver une certaine unité de sens des techniques qu'elles examinent. Face à la volonté de dégager une signification commune et la plus partagée à donner à la Technologie proprement dite, Beaune fait remarquer qu'il faudra lui livrer un dur combat, tant elle est perçue comme une entité aux multiples personnalités tout en étant, paradoxalement, dépourvue d'identité propre : la «technologie est ce monstre polymorphe dont il faut d'abord casser les expressions, séparer les reflets, dénoncer les miroirs déformants.»² Même si l'heure est à distinguer la technologie de la technique, c'est l'inventaire du pluralisme de la technique comptable qui permettra de former une telle technologie-science.

¹ Berger, P. et T. Luckmann (1986) *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.

² Beaune, J.-C. (1980) *La technologie introuvable : recherche sur la définition et l'unité de la technologie à partir de quelques modèles du XVIIIe et XIXe siècle, op. cit.*, p. 10.

Pour l'heure, n'allons pas plus loin dans cette partie. Nous aurons l'occasion d'en reprendre les développements, mais cette fois-ci en intégrant davantage le contrôle. Le rôle décisif qu'une théorie sur la technique est amenée à jouer dans le processus de connaissance de cette thèse dépend des prudences, des mises en garde et des prétentions critiques suggérées par le chercheur. Il faudra prendre du recul pour établir une connaissance sur la technique qui puisse, à tout le moins, dépasser la dimension instrumentale de l'action et tenter de résoudre, systématiquement, nos contradictions en élargissant son cadrage métathéorique. On ne peut pas nier le poids des traditions comme celles de l'idéalisme, du matérialisme ou du réalisme dans certaines formes de propriétés des discours sur le savoir ni exclure le pluralisme des groupes, des cultures et des sociétés, de leurs visions du monde et des intérêts particuliers dans la fabrication des discours portant sur des individus. Bien plus, il faudra aller au-delà et en deçà des prises de perspectives déterminées par les auteurs du champ d'étude de la technique pour parvenir à fixer, originellement, la Technique avec l'*agir*, vu ici selon le sens similaire à celui de Freitag «en tant que mode d'être du subjectif», une position importante sur la façon de produire de la connaissance sur la notion de l'action parce que c'est «relativement à la valeur ou à la portée ontologique de la catégorie de l'action ou de l'activité comprise dans son sens le plus général que le problème de l'implication ontologique de la technique peut être posé.»¹

Il faudra formaliser davantage cette posture conceptuelle et en faire l'objet d'un certain nombre d'opérations théoriques supplémentaires qui la fondent, plus formellement, à partir d'un contexte sociétal marqué par la complexité et l'omniprésence des *appareillages* : un monde social qui voit le remplacement, de la parole, au sein des organisations, par des dispositifs comptables et administratifs. Ces dispositifs participent au clivage des processus d'intercompréhension et de l'action en transmettant des valeurs instrumentales généralisées. Les dispositifs comptables, comme nous le verrons, correspondent étrangement aux médiums régulateurs fondamentaux des systèmes sociaux que sont l'administration, l'argent et le pouvoir d'Habermas et qui, soutient-il, sont à l'origine d'un changement significatif dans les sociétés modernes: celui du passage de l'agir communicationnel en agir médiatisé.² Plus spécifiquement, on constatera jusqu'à quel point ces dispositifs comptables sont au cœur de ces nouvelles formes de socialité parce qu'ils sont paroles, images et corps mémoriels et qu'ils font aussi dans la transmission pour éviter la *désorientation des rapports qui comptent*: «Des médiums comme l'argent et le pouvoir partent d'obligations empiriquement motivées: ils codifient le commerce rationnel en vue d'une fin avec des

¹ Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, op. cit., p. 329.

² Habermas utilise également le concept d'interactions médiatisées. À la suite de Marx et Horkheimer des années 30, Habermas conceptualisera une théorie de la connaissance liée à une théorie de la société. Il catégorisera des types de connaissance et leurs intérêts correspondants (technique, pratique et émancipatoire) selon différents milieux de l'activité humaine comme le travail (pour la connaissance produite par les sciences de la nature), l'interaction médiatisée par le langage (pour la connaissance produite par les sciences historiques) et la domination (pour la connaissance produite par les sciences sociales critiques ou encore la sociologie moderne dite critique). Autrement dit, pour nous ici le travail renvoie à l'activité technique ou instrumentale d'un sujet travaillant tandis que l'interaction a à voir avec l'agir communicationnel car, à la base, il existe une relation intersubjective médiatisée par le langage. Voir Habermas, J. (1973) *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, p. 44 et ss. Plus tard, Habermas reviendra sur le sujet et constatera que la parole laisse sa place à toujours plus d'automation, de techniques dont l'effet sociétal d'ensemble est une grande production de valeurs instrumentales; d'où la transformation de l'agir communicationnel en un agir médiatisé, pour ne pas dire technicisé. Voir, entre autres, cette récente réflexion Habermas, J. (2003) «Trente ans plus tard: remarques sur *Connaissance et intérêt*», in Renault, E. et Y. Sintomer, Y. [sous la dir.] *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, pp. 93-102.

valeurs quantifiables et calculables, et rendent possible une influence stratégique généralisée sur des décisions d'autres participants de l'interaction».¹ La comptabilité organisationnelle demeure un immense réseau de techniques qui reposent sur une quantité invraisemblable de médium: elle est un monde social d'agir médiatisé d'une ampleur qui mérite d'être connue par une épistémologie de l'interdisciplinarité qui pourrait esquisser plus richement et de manière critique les contours de son régime de vérités, et d'une vérité davantage considérée selon l'optique deleuzienne: la «vérité, qui commence comme synthèse disjonctive, ou expérience de la séparation du présent, s'achève comme injonction mémorielle à toujours recommencer», ou encore que «toute vérité est fin de la mémoire, dépli d'un commencement.»² Parce qu'il y a une disjonction entre l'échange d'un Capital et son inscription, une disjonction entre classer, enregistrer et calculer, une disjonction entre le parler et le voir comptables; la vérité de la connaissance technique est-elle *procédure et mémoire pour médiatiser* «les strates profondes du virtuel» du Capital, car la trace comptable-média serait l'objet-phare de cette «longue mémoire plongée dans le passé intégral comme action permanente de l'Un, celui d'un *moi-propriétaire* du Capital ? Il nous faudrait une ontologie de la technique comptable pour aller plus loin en ce sens et vers celui de ce détenteur de l'*avoir des actionnaires*.

6.3.7 La technique comptable-monde en *soi*, sous contrôle: de l'imaginaire

Nous le disions plus tôt: pour qualifier les modes d'existence de la technique qui *enveloppent* les comptes et le Capital, les univers qui donnent corps et véhicules de transport aux volontés de contrôle, nous avons choisi de parler de *monde*, et d'abord de *monde heideggérien*. Ce sont les manières d'être de la technique qui permettent de saisir cette idée de monde. Mais c'est à travers l'analytique que nous sommes, le *Dasein*, qu'il est possible de travailler ontologiquement avec le monde, car il est fondamentalement l'être-au-monde, l'être qui tend vers, ou qui a la propension de tendre vers le monde; et en ce sens, pour le champ de la comptabilité, ce qui est intéressant, c'est un être qui va vers le monde qui est vu comme effrayé ou ennuyé par des choses rencontrées, des *avoirs* qu'il abandonne au profit de l'être pour lui-même.³ Le monde est une référence pour penser l'existant même du *Dasein* qui est une structure et qui est ce monde. Ce n'est pas un concept clairement défini par Heidegger puisqu'il est resté selon une sens diffus, avec une multiplicité de significations qui se donnent en renvois, les unes aux autres, pour mieux refléter chaque fois et ses multiples sens possibles, des sens en éveillent selon les lieux ou les circonstances des choses.⁴ Une mondanéité est une relation de l'être avec ce monde selon le sens d'une production qui est «fondamentalement décryptage et procède à chaque fois d'une significativité déterminée» parce que l'ultime monde, la Nature, n'est rien d'autre que le chaos, le désordre absolu, l'abîme pour l'homme, car imprévisible et incontrôlable; «de monde il n'y a que par la mise en ordre de ce chaos»; par conséquent, le monde originaire, absolu, est celui «fondé sur, et contre l'abîme. L'originaire est abîme, et ne saurait donc

¹ Habermas, J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 2, Paris, Fayard, p. 200.

² Ce regard deleuzien réfère surtout au travail de Deleuze dans son livre *Foucault*, et le rapport de ce dernier avec la vérité comme volonté de sa voir. Badiou, A. (1997) *Deleuze. La clameur de l'être, op. cit.*, p. 98-99.

³ C'est la thèse défendue par Trovato, V. (2008) *Le concept de l'être au monde chez Heidegger*, Paris, L'Harmattan.

⁴ Biemel, W. (2000) *Le concept de monde chez Heidegger*, Paris, Vrin.

constituer quelque fondement que ce soit, et c'est pour cela qu'une activité primordiale de l'existant est nécessaire pour instituer un tel fonds».¹ Herméneutiquement parlant, si une science est à la recherche d'un fondement du monde pour penser l'articulation d'un modèle théorique, on dira qu'il n'y a pas de fondement, mais de fondation qui se dresse par «l'institution du fond en suspens au-dessus de l'abîme; cet acte de fonder est à chaque fois rendu possible par une configuration spécifique de la significativité qui constitue l'horizon transcendantal de la mondanéité», ce cette relation de l'être au monde.² Voici donc un monde comptable, un sol conceptuel sur abîme pour qu'un être de la technique comptable puisse aller vers ce qui peut lui octroyer de la significativité. Mais quel monde de l'être ? En quoi cette idée d'abîme ou de nihilisme est-elle susceptible de venir transformer des projets de théorisation de l'être d'un monde du Capital ? Cognitive, symbolique, matérielle ou corporelle, parce que synthèse d'expériences exprimant une panoplie d'expériences diverses, la technique comptable se présente souvent tel un *monde en soi*, nous dirons un *milieu social* à part entière, un *milieu social d'actualisation et de virtualisation* de l'action et du langage le plus immédiat – pour ne pas dire médiat – de l'intervention d'un individu sur un milieu.³ En notre domaine, il est probable que la technique comptable présente une intelligibilité capable de tenir à distance son langage expert par son aspect coextensif aux socialités, car elle est une méthode en acte qui rencontre une multiplicité de milieux : si *dire*, c'est *faire*, alors une *puissance d'agir* se déploie à travers un noyau des possibilités sociales des actes de parole.⁴ Mais laquelle, précisément ? Dans notre champ d'étude, assurément une puissance reliée au contrôle.

La technique comptable est un objet de connaissance interdisciplinaire qui s'amplifie et gagne en d'autres perspectives disciplinaires. Continuons notre chemin à rebours et rendons-nous dans les mondes possibles du contrôle.

Contrôler, comme nous le constaterons, c'est *rendre présent*, il est une activité de *rapprochement* dans la durée est un pouvoir absent; c'est rendre réel un pouvoir diffus, hétérogène et aux voies multiples. Les numéraux comptables, les noms des nombres et des catégories comptables, objets techniques phares, concourent-ils à expliquer cet enrichissement des possibilités de l'action de contrôle ? Y a-t-il un sens spécifique ou une valeur singulière à donner à ces numéraux comptables ? Ces numéraux comptables englobent les diverses strates où les vécus sociaux et les vécus techniques comptables sont lisibles selon

¹ Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, op. cit., p. 62.

² *Ibid.*

³ Une technique est liée à un monde social, elle en transmet, en traduit ou en *transporte* des composantes comme elle témoigne des rapports d'un individu ou d'un groupe d'individus avec ce monde social; de fait, la technique est *dans* le monde comme le précise, sur la base d'un principe problématique, Vioulac : «L'omniprésence de la technique dans le monde qui nous entoure est un fait constatable par chacun, mais seule la reconduction de ces caractéristiques intramondaines à l'instance transcendantale de mondanéisation est susceptible de constituer la technique en problème. C'est donc par la voie d'une analytique de la structure existentielle de l'être-au-monde que doit être conduite l'enquête pourtant sur l'époque de la technique.» La mondanéisation, signifie d'abord ce qui est lié au monde, qui appartient au monde. Ici le *moi technicien* constituant, c'est le monde comme objet et le thème du technicien, c'est l'adaptation à la vie, constituante d'elle-même. Autrement, la mondanéisation est une manière phénoménale de constitution du monde, au double sens d'une constitution des objets, donc d'une objectivation, et d'une constitution des facultés de perception mondaine du sujet technicien, d'ordre génétique et constitutif du moi. L'auteur milite pour une appréciation de la problématique de la technique entre ce qui la constitue d'elle-même d'un point de vue ontologique et le monde qui la constitue. Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, Paris, PUF, p. 27.

⁴ Austin fait des actes de parole des actes institutionnels ou conventionnels, relatifs à des socialités normalisées. Ni vrai ni faux, un acte est plutôt réussi ou raté; en ce sens il ne peut qu'être pragmatique. Austin, J.L. (1970) *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

les perspectives du *fait social total*. Ils peuvent changer de sens et de valeur lorsque des pouvoirs les récupèrent et les réactualisent. Ils apparaissent pourtant comme une infinité de choses – formes, figures, ensembles, nombres, fonctions – comptables a priori, sans aucune unification possible de leurs propriétés. Il n’y a pas lieu de faire une négation de cet universalisme ou de ce particularisme du concept de «numéral comptable» pour traduire la grande variété des formes de vie sociocomptables et des jeux de langage humain s’y rapportant. Le *jeu de la multitude et de l’être* est constitutif du langage comptable qui le reproduit et le produit.¹ Le langage comptable fabrique alors des discours sociaux et des fragments de discours sociaux que sont les numéraux comptables. Il le fait avec le nombre et les techniques de calcul qui en sont, souvent, parties prenantes. Les liaisons de l’un et des autres sont, à la limite, des abstractions réfléchissantes, une réflexivité technico-numérique qui reste à définir, mais qui peut être proche, et en partie seulement, sur le plan des principes, de la pensée logicomathématique de Piaget; une pensée «tirée non point des objets, mais des actions que l’on peut exercer sur eux et essentiellement des coordinations les plus générales de ces actions telles que réunir, ordonner, mettre en correspondance, etc.»² Réunir, ordonner, mettre en correspondance sont des formes d’agencement social typiquement comptables. Le langage comptable est animé par des multiplicités de nombres et de techniques, c’est-à-dire autant de variations d’une puissance d’agir; de la constitution d’un agir médiatisé donc, et c’est par l’imagination que ce passage à la puissance s’accomplit.³

Parce qu’une comptabilité est un ensemble de signes, de symboles et d’icônes produisant des catégories d’*images* très variées, une sociologie de l’imaginaire serait également bienvenue au tribunal de l’interdisciplinarité. Elle se veut une «*sociologie des profondeurs* qui tente d’atteindre les motivations profondes, les courants dynamiques qui sous-tendent et animent les sociétés humaines.»⁴ La comptabilité est, aussi, ne l’oublions pas, un univers visuel qui compose des représentations mentales. Une interrogation sur l’iconicité comptable appelle une méthode et une ontologie : existe-t-il un langage des images comptables qui puisse contribuer à une théorie de l’individu ? Badiou soulignait que toute situation engendrant une dialectique de l’Un et du Multiple, de l’infini et du fini, et peu importe s’il en résulte une quantification de *quelque chose*, c’est à un accroissement, positif ou négatif, de la qualité de l’être dont il est fondamentalement question, car «de l’Un on ne peut rien dire sans engager le qualitatif et la force. C’est pourquoi un des objets de ce que nous disons ici est d’établir que le fameux "bond" du quantitatif au qualitatif [...] inclut un effet du Sujet».⁵ S’il y a de la qualité avec les nombres, de la qualité de l’être, il y a

¹ Sous ce cadrage, une technique budgétaire ou de calcul de coût se rapproche du principe du mode de reproduction décisionnel-opérationnel de Freitag qui explique la libération de l’action, de l’idéologie, par le biais d’un *contrôle technologique* du «sens» de l’action qui conduit à le transformer en «information» plus facilement calculable et, par conséquent, soumise à la virtualité des passions et des désirs, en somme aux affects. Nous y reviendrons. Voir la troisième partie in Freitag, M. (1986) *Dialectique et société. Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société*, Vol. 2, Montréal/Lausanne, Saint-Martin/L’Âge d’homme.

² Piaget, J. (1968) *Le structuralisme*, Paris, PUF, p. 18.

³ Ce constat est aussi une forte interrogation chez Simondon qui voyait l’imagination comme une puissance d’invention, surtout celle de la technique. Nous y reviendrons plus loin.

⁴ Legros, P. et al. (2006) *Sociologie de l’imaginaire*, Paris, Armand Colin, p. 1.

⁵ Badiou s’inspire naturellement de la *Logique* d’Hegel et résume ses emprunts à cette équation de la quantification qui se rapporte à une unité, à Un, et qui est le sujet: «Comment de l’Un, et de lui seul, le Multiple peut-il procéder ? C’est une question aussi vieille que la philo, mais elle a toujours eu plus de sel pour qui prétend historiciser le Tout, et non pas seulement en donner la loi d’ordre fixe [...] Hegel va montrer que le Tout est l’histoire de l’Un, que l’espace du multiple est

aussi de la force, c'est-à-dire un principe qui scinde l'unité, sans «le moindre retour sur soi, ni connexion du final et de l'inaugural», car il faut bien *quelque chose* «de quoi pulvériser un univers aussi durablement multiple.»¹ Annoté le Multiple par l'Un scindé constitue une représentation abstraite du jeu de la technique comptable dont le sens se trouve, tout aussi bien, avec des effets du Sujet qui se produisent sur *quelque chose*.²

On est peut-être, ici, en face d'une interrogation plus synthétique: que délègue l'indice comptable à un individu ? Et plus largement, quelle est l'influence des indices comptables alphanumériques sur les socialisations de l'économie ? On peut pressentir que la rationalité économique ne peut seule être mobilisée dans l'expérience critique des états de nature de la technique comptable qui dénombre. D'autant que, si nous interrogeons pourquoi les images indicielles comptables font dans l'*apparaître* et entraînent une illusion naturelle chez l'homme, l'idée de rationalité économique s'éloigne du dispositif schématique comptable dans son rapport aux interprétations des individus. Au spectre de la rationalité il faudrait lui opposer celui des affects, de l'émotion, de l'imaginaire, des images comptables. Y a-t-il une iconolâtrie comptable ? Que pouvons-nous dire des managers qui refusent la *vérité* des symboles comptables dans le compte des profits et pertes, ou des iconoclastes tentés par l'élimination de la *faute comptable*, de celle qui ne doit pas être vue ? Nous devons nous inspirer de considérations diamétralement opposées aux vues habituelles de la rationalité économique. Faut-il se méfier des symboliques comptables, douter d'elles, douter de leur *vérité*, en ce temps de crises financières ? Là encore, nous connaissons mal les étapes de cette évolution possible de la signification des symboles comptables, mais nous ne devons pas les perdre de vue. Il y a là un vaste domaine qui mérite d'être étudié. Par contre, nous pouvons constituer en cours de route un travail sur ces notions: comment comprendre la puissance accordée aux images comptables, à des images qui révèlent des parts de l'imaginaire individuel et collectif ?

Action de l'imaginaire, à la fois singulier et propre à tout sujet, individuel et social, vue comme un «patrimoine représentatif» ou comme «l'ensemble des images mentales accumulées par l'individu au cours de sa socialisation, mais aussi le stock d'images et d'idéations dont se nourrit toute société», l'imagination devient, ici, un objet d'attachement prioritaire pour les chercheurs qui veulent découvrir les significations des imaginaires produites par des technicités plutôt que leurs fonctions.³ L'association entre

l'effet du temps qu'il faut au concept.» Autrement dit, si on voulait faire la démonstration d'une chose comptable, on aura besoin de prémisses qui devront être justifiées par toute une série de nouvelles démonstrations et ainsi de suite de manière indéfinie et, tôt ou tard, il faudra bien rapporter tout cela à quelqu'un et ce qui sera indéfinissable. Il est donc plus commode pour Hegel de signaler que, dans l'absolu, à l'origine d'un système de vérités, il y a un Tout indéfinissable autrement que par des raisons finies, des chaînes de raisonnement qui s'ajoutent dans l'histoire d'une idée ou d'un concept. Pour notre acteur comptable cela revient à dire, entre autres, que si le Capital est une sorte d'exposition de soi de son détenteur, c'est le temps qui construit l'espace de ses multiplicités et le sens de toutes ces ramifications ramené à soi est un absolu qui advient à la contemplation complètement déployée de lui-même. Dans un système comptable qui rend compte des usages de ce Capital, dans les cadres de l'expérience bilantaire des profits et pertes, etc., tous ces comptes et tous ces calculs du Capital forment un réseau de l'Un et ce réseau peut être vu comme le Tout du monde inclassable qui reçoit toutes les entreprises du Capital et les mondanités du Sujet qui s'y projette. Badiou, A. (1984) *Théorie du Sujet*, Paris, Seuil, p. 22-23.

¹ *Ibid.*

² Traduction libre à des fins d'illustration: En divisant un millions de dollars appartenant à un seul investisseur en plusieurs catégories de dépense, chacune est une représentation abstraite qui découle d'un acte technique de distribution dont les effets sont ceux d'un individu sur ce pourquoi celui-ci souhaitait séparer ce Capital: quelle est la nature de cette force de séparation, de ce pouvoir, de cette puissance de l'agir ?

³ Mucchielli, A. [sous la dir.] (2009) «Imaginaire (structures et mécanismes de l') », *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, p. 109.

comptabilité et agir se pose comme une figure de rhétorique destinée à exprimer les variations possibles de l'imagination, elle-même tonifiée par les techniques comptables et les formes alphanumériques de la comptabilité.

Des observations empiriques localiseraient facilement en quoi l'imaginaire serait au rendez-vous proposé par la comptabilité. Elle est liée à l'imaginaire si ce n'est par ses symbolisations qui en sont l'incarnation, certes, tout comme nous pourrions aller dans le même sens que Spinoza, sur l'imagination, qu'il définissait comme une suite de *corps extérieurs* transformés cognitivement en idées que l'on contemple parce que l'imagination est «*image de choses*, quoiqu'elles ne reproduisent pas les figures des choses. Et lorsque l'esprit considère les corps sous ce rapport, nous dirons qu'il *imagine*.»¹ Ces corps extérieurs sont, assurément, des choses, des formes, des réalités socioéconomiques comme des immobilisations, des marchandises, mais souvent ils consistent aussi en des actions ordinaires produites par d'autres, soumises à des qualités sensibles qui, dans le jeu de la pensée, entraînent une dévalorisation du général au profit de la singularité des corps. Spinoza en tirera une critique de ces actions générales ou abstraites en se demandant si, étant donné que notre perception de ces choses produit des «discontinuités imaginaires et arbitraires des «qualités sensibles»», n'est-il pas plus approprié de déterminer si «le point de vue quantitatif permettra seul de rétablir, par et pour l'entendement, la continuité réelle des singularités dans la nature naturée.»² Autrement dit, Spinoza prétend qu'à l'imaginaire qui sépare les corps extérieurs pour leur octroyer une signification arbitraire, propre à chacun, doit lui être opposée une quantification pour préserver le raisonnement sur la singularité des choses, hiérarchiser ses qualités et assurer une cohérence de l'ensemble. Ce pari ontologique tient seulement si la doctrine spinoziste de la composition des individualités (d'une association des entités singulières constitutives d'un individu) est retenue pour sa vraisemblance explicative : si l'individu est à la fois un tout et un ensemble de parties, «ses parties sont des individus, possédant en cela une unité réelle, le tout n'aura qu'une unité fictive, celle d'un agrégat, ou d'une association» : aussi voit-il le tout et la partie «ne différant pas qualitativement se distinguant par conséquent selon la seule quantité.»³ Autrement dit, chaque partie composant un tout est un élément agencé dont la signification intrinsèque liée à une forme de quantification est plus importante que le tout constitué d'un ensemble d'éléments agencés parce que la différenciation est dans une partie, dans une quantité. Ainsi, nous comprenons qu'une détermination quantitative entraîne une hiérarchisation des choses singulières plus utiles à l'entendement. Les quantités appellent des augmentations ou des diminutions. Une chose singulière se définit seulement par les effets qu'elle est capable d'induire, de générer, et non les effets qui définissent une chose. La hiérarchie en question serait donc celle des effets

¹ Plus particulièrement dans «Éthique, II, proposition 17, scolie» in Spinoza, B. (1954) *Œuvres Complètes*, La Pléiade, Paris, Gallimard, p. 377.

² Ramond, C. (1995) *Qualité et quantité dans la philosophie de Spinoza*, Paris, PUF, p. 207.

³ «Car, s'il n'y a de différence que quantitative entre le «tout» et la «partie», une «partie» donnée pourra être le «tout» de «parties» plus petites, et un «tout» donné pourra être la «partie» d'un autre «tout», plus grand. Mais si le «tout» et la «partie» n'ont en commun que la qualité (en ce qu'ils enveloppent l'attribut), nous comprenons pleinement, maintenant, pourquoi, selon Éthique II 37, «ce qui est commun à toutes choses et se trouve pareillement dans la partie et dans le tout ne constitue l'essence d'aucune chose singulière» : L'essence d'une chose singulière est en effet déterminée, comme «rapport», «effort» ou «quantum», du seul point de vue quantitatif.» *Ibid.*, p. 211.

d'une chose. Sans la développer outre mesure, une autre conception du logicisme des nombres comptables est envisageable : les propriétés figées du fonctionnalisme arithmétique de la numérotation comptable peuvent être remplacées par des règles générales qui ouvrent sur d'autres déterminations causales comme le suggère Spinoza. Par conséquent, sans doute devrions-nous réhabiliter également un Cassirer et ses éléments pour une théorie d'une restitution de la généalogie du nombre selon des notions de relation et de structure. Ce qui peut être dit des nombres ne dépend pas de choses extérieures ou matérielles, mais relève, précise l'auteur, d'une raison consciente qui en octroie l'*expansion conceptuelle* et l'expression : «Il semble bien que l'on tienne là de quoi rendre compte de toute l'extension et de toute la généralité du nombre. Repéré comme représentation, entendu comme réalité psychique, le nombre demeure dégagé de toutes les limitations qui pesaient nécessairement sur lui tant qu'il pouvait passer pour l'expression d'existants matériels et de leurs rapports.»¹ Encore une fois, c'est le jeu de l'imagination couplée à la raison qui conditionne l'univers social et individualisé du nombre. Mais Spinoza nous offre une vue enrichie sur le rapport imaginaire et quantification, un rapport ontologique qui demeure, pour nous, une action symbolique ou une pratique signifiante. Produire des images signifie se représenter des entités extérieures, des *corps*, et ces images produisent à leur tour des *effets*, plus particulièrement des *affections*. Imaginer est une variation d'une affection. Ou encore, un effet d'une affectation, ou d'un ressenti par un sujet, et donne lieu à une variation dans l'ordre de l'imaginaire. Il s'agit de se donner un autre niveau d'interprétation de l'action, de l'action technique et de l'action de symboliser des objets : l'une ou l'autre n'a pas à trouver «un lieu d'ancrage extérieur, et dans laquelle d'ailleurs le caractère ontologique du problème se trouve refoulé parce que toujours résolu d'avance.»² L'action reste soumise à des affects. Parce qu'un affect, d'un point de vue deleuzien, est une puissance d'affirmation, et en premier lieu une puissance d'affirmation de vie, de ce qui fait la vie d'un individu. Cette vie devrait être vue d'abord par son caractère de positivité, de ce à quoi peut aspirer tout être, c'est-à-dire la joie: une puissance d'affirmation c'est «s'affecter de joie, multiplier les affects qui expriment ou enveloppent un maximum d'affirmation».³ Cette conception est très proche de celle de Spinoza donc qui considère qu'à l'origine d'une forme d'existence on retrouve une affirmation de la puissance d'être. Il en est de même pour l'action comptable d'imaginer, car «tel est bien l'effet de l'imagination, une projection de notre être sur les choses, qui peut être appelée désir, ou besoin, ou adaptation. Les choses nous impressionnent, à tous les sens du terme.»⁴ Avec ce concept des «affections» et celui des «affects», c'est-à-dire «des états de corps (affections) et des variations de puissance (affects)», nous signalons les insuffisances du rapport aux choses, plus particulièrement avec des objets techniques comme les objets comptables, c'est-à-dire les numéraux, les opérateurs arithmétiques, les modèles de calculabilité, les écritures comptables ou les états financiers.⁵ Les choses sont ressenties par un individu bien avant qu'il puisse en obtenir une connaissance parfaite. Fondamentalement, une affection

¹ Cassirer, E. (1977) *Substance et fonction : éléments pour une théorie du concept*, Paris, Minuit, p. 46.

² Freitag, M. (1986a) *Dialectique et société. Introduction à une théorie générale du symbolique*, Vol. 1, Montréal/Lausanne, Saint-Martin/L'Âge d'homme, p. 75.

³ Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues, op. cit.*, p. 76.

⁴ Guenancia, P. (2009) *Le regard de la pensée : philosophie de la représentation*, Paris, PUF, p. 129.

⁵ Deleuze, G. (1993) *Critique et clinique*, Paris, Minuit, p. 175.

est l'objet d'une rencontre entre le *corps social d'un soi* et un *corps collectif extérieur*.¹ La question est de déterminer comment un individu est *affecté* par un objet comptable, et pour quelle action conséquente. C'est donc aussi par les affections que nous devrions comprendre les rapports aux choses comptables ou aux objets techniques comptables : en dégagant en chacune la cause telle qu'elle se manifeste dans et par l'effet puis dans le cas précis d'une variation de l'effet qui est de l'ordre de l'affection. Des *corps*, des effets, des affections, de la puissance d'être, des notions compatibles avec une enquête sociologique ? Des notions trop proches de la phénoménologie ? Que dire lorsque le Nombre comptable résume tout, le réel, les affections et la puissance d'être ?

6.3.8 Du trop de réalité: pour un autre *perçu technique* de la perception de la vie, sociale

La comptabilité est-elle une science de la mémoire ? Une mémoire technique qui nourrit et renverse la vision ? La science de la réduction d'un trop-plein de réalité exprimé avec efficacité avec des signes simples ? Nous le démontrerons plus loin: le Capital est un monde-en-soi, constitué de choses recherchées, de possessions de biens et autres éléments ayant suffisamment fait l'objet d'attention pour constituer des *avoirs*. Pourquoi ne pas transformer une comptabilité en tableau-espace périodique des éléments de ces avoirs, une mosaïque de temps à vitesse variable pour chaque *avoir* ? Or, tous ces *avoirs* qu'affiche une comptabilité organisationnelle finissent par former une consistance d'un monde dont les significations, les actualités et les devenirs apparaissent en multiplicités combinatoires qui donnent l'impression d'une surréalité, d'une virtualité. Passé, présent, devenir. La Comptabilité plus qu'un autre savoir pratique, parce qu'immémoriale, lie-t-elle le réversible et l'irréversible du temps ? Peut-on faire nôtres les remarques de cet épistémologue qu'est Serres à l'effet que «l'irréversible de l'existence individuelle et la contingence du temps évolutif naissent de la combinatoire», tout simplement parce que la Comptabilité combine la physique des choses et la «chimie du monde et de la vie» et dont «l'algèbre ou la topologie défont ou construisent, en effet, des singularités par nombres et plis, en résolvant le secret que paraît contenir la complexité, mot naïf qui redit plis et nombres. Éléments et permutations forment le puits, la banque, le stock où le temps s'accumule», y compris dans une comptabilité qui, de surcroît, prend note du temps et de sa mesure réelle ou irréal, offre des *topos* sans fin de coordonnées d'action et de réflexions, «en suite irréversible d'où se déploie parfois, selon tels ou tels arrangements, permutations, combinaisons, divers états de choses, toujours différents»: ainsi à «chaque entrelacement, une originalité se lève. Rien ne bat plus ni ne tourne, tout devient autre, donc change et se transforme: la suite des comptes et du temps fuit, alors, irréversible. La combinatoire produit ainsi une flèche: le génome contient le temps,

¹ La notion de «soi» est un concept sociologique qui reprend de la vigueur dans les sciences sociales, particulièrement dans le champ de l'interactionnisme symbolique, une notion popularisée par Mead qu'il envisageait comme l'intériorisation de procès sociaux par lesquels des groupes ou un individu interagissait avec d'autres. Un acteur apprend avec les autres à développer son «soi» comme son acte interagissant est générateur de plusieurs interactions de plusieurs soi. Les «soi» finissent par incorporées des significations sociales, deviennent eux-mêmes des phénomènes sociologiques et génèrent des *événements* sociaux. Toutes ces perspectives offrent un monde de la vie sociale disponible pour l'analyse sociologique qui tente de faire du sens sur les processus de mises en accords ou les conflits qui découlent des interprétations de ce monde qui entoure des acteurs en situation interactive, type de situation qui génère son lots d'affection consciente et inconsciente. Voir Mead, G.H. (1963) *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.

muni de son sens.»¹ Le Capital, le génome d'une vie, d'une économie, de la vie sociale ? Et la Comptabilité, son système immunitaire ? Peut-on penser autrement la comptabilité ? Avant d'imaginer en quoi le fruit d'une autre perception sur la comptabilité, pour en réfléchir autrement les schémas de pensée, entre autres, sur le fait que sa technique agence ou combine; donc avant que cet élément génétique, que rappelle et revisite ici Walh, le *perçu*, devienne un point de départ à une «axiomatique qui en fixe les prescriptions ontologiques», il y a l'indétermination de la réponse ouverte adressée par la société à cette combine de la technique comptable qu'il faudrait poser dans une variation qui ne serait que la nôtre.²

En une période où les sciences sociales sont encore portées à rejeter l'influence de la phénoménologie, notre démarche reste aussi attachée aux grandes questions posées par la sociologie moderne comme l'ethnométhodologie qui en intègre des composantes. Celle-ci considère les «faits sociaux comme des accomplissements pratiques» en tant que réalisation continue des activités concertées de la vie quotidienne selon des procédés ordinaires et marquées par des phénomènes sociaux et leur historicité qu'il s'agit d'analyser à partir d'un point de vue perceptif.³ De même, si l'enjeu épistémologique, théorique et méthodologique reste la compréhension de la technicité et de la contrôlabilité comptables contemporaines, nous devons rester ouverts à une conception phénoménologique de l'action et à une théorie de l'historicité.

Mais cette confrontation oblige à reconnaître la précarité du sujet et de l'objet comptables dans l'histoire. La pensée théorique du chercheur qui veut réfléchir sur le triple lien comptabilité, organisation et société se trouve confrontée à au moins quatre modèles possibles de constitution ontologique de l'objet de la relation sujet comptable et société. Freitag prétend que ce chercheur devra se faire une tête entre l'idéalisme, le matérialisme, deux idéologies «qui ne renvoient l'une et l'autre à une opposition substantielle du sujet de l'objet que pour prendre parti, tantôt pour l'un et tantôt pour l'autre»⁴; à l'opposé on retrouvera une métaphysique synthétique et spéculative de l'être et une théorie des systèmes qui prétendra dépasser l'opposition du sujet de l'objet. Freitag démontre comment chacun de ces types décrit une perspective de la société et de la socialité. Mais qu'aucun ne réussit à témoigner correctement de «ce qu'est fondamentalement la société».⁵ L'explication première tient dans le fait que l'existence même d'une société «implique un mode de cohésion propre qui est en même temps «singulier», «local», «temporel» et «historique»: l'enjeu théorique sera donc de parvenir à saisir la «nature de cette unité où se trouvent fondés en même temps le rapport au sujet à lui-même, son rapport à autrui et au monde, ainsi que le rapport global de cette totalité avec le monde et avec elle-même dans l'histoire.»⁶ Comme il s'agit de la connaissance de la société, des organisations ou des collectifs comptables à mettre de l'avant, l'analyste ne

¹ Serres, M. (2003) *L'Incandescent*, Paris, Le Pommier, p. 342, 344.

² Wahl, F. (2007) *Le perçu*, op. cit., p. 19.

³ La première référence du courant ethnométhodologique est la phénoménologie d'Alfred Schütz (1899-1959), un sociologue d'origine autrichienne qui s'inspira d'Edmund Husserl. Delas, J.P. et B. Milly (2009) *Histoire des pensées sociologiques*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, p. 423.

⁴ Freitag, M. (1986) *Dialectique et société. Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société*, op. cit., p. 39.

⁵ *Ibid.*, p. 40.

⁶ *Ibid.*

peut éviter d'en référer à des événements subjectifs qui ne peuvent aucunement être laissés de côté au nom du prétexte d'une production objective de la connaissance parce qu'il s'agit de servir la science : «il ne s'agit pas seulement alors d'un problème « épistémologique » propre aux sciences sociales, mais d'un problème touchant à la nature ontologique de leur objet.»¹ L'enjeu décisif pour les sciences sociales, et pour nous, demeure donc celui-ci : «tout sujet de la connaissance savante de la société ou du social, on l'a vu, est en effet d'abord, en sa nature même de sujet, un sujet social, et toute la connaissance qu'il peut acquérir sur la société est par conséquent en même temps une connaissance-de-soi-de-la-société.»² Freitag souligne à juste titre que ce modèle connu de la subjectivité posée comme critère aprioriste de la formulation du savoir reste cependant incomplet : le moment subjectif d'un individu – et toute sa subjectivité – ou d'un collectif ne suffit pas comme modèle pour penser la dimension objective des sociétés, les modes concrets, réels et pragmatiques de constitution de la subjectivité et, surtout, l'historicité de ses formes. Plus fondamentalement encore il faut chercher à comprendre chaque moment subjectif dans ses conditions, concrètes de «devenir-à-soi-dans-le-monde».³ Par conséquent, dire la société est une réalité dont le développement ontologique comporte deux moments dans la vie d'un individu qui cherche à penser une société. Le premier moment est celui qui manifeste la société comme «l'ensemble des pratiques singulières, comprises comme des accomplissements concrets ou existentiels» et que ces réalisations, créations et productions «ne peuvent être alors rapportés qu'à des «sujets en chair et en os»».⁴ Le deuxième moment est celui qui désigne toute pratique singulière dont le mode d'existence subjective se rapporte, «directement ou indirectement à la totalité des autres pratiques virtuelles, celles du sujet et celles d'autrui, et qu'elle acquiert ainsi sa propre spécificité catégorielle [...] c'est-à-dire justement sa «signification» propre à l'égard de celles-ci.»⁵ Ainsi, l'identité d'un individu est tirée de son rapport à la société comme l'identité de la société dépend d'un acte d'un individu, plus particulièrement «par la réflexion symbolique de son «sentiment de soi», organique sur «autrui généralisé»».⁶ L'orientation ontologique de l'action technique individuelle ou collective doit trouver d'autres justifications en interrogeant l'histoire des comptabilités et des contrôlabilités.

De la comptabilité sociale et historique donc, et de l'économie dans son rapport avec une société. Là, il y a un autre croisement de contrôle. Bien plus, il y aurait donc un rapport à connaître entre la comptabilité et les affects, préalablement à une économie des affects.⁷ La technique et l'économie, sous

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 41.

⁴ *Ibid.* p. 44.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Écoutons Lordon aborder cette idée *apriori* étonnante des affects avec la sociologie économique : «L'une d'elles pourrait être de déployer systématiquement les effets du concept spinoziste d'affect en sciences sociales. Celui-ci a en effet pour caractéristique d'être construit d'une manière qui rompt avec tout «psychologisme», tout en donnant accès à des faits dont on pressent bien l'importance, mais que l'on a délaissés faute des moyens théoriques de les saisir adéquatement, et de peur (justifiée) de retomber dans la psychologie ordinaire : les faits de la vie passionnelle individuelle et collective. La vie politique, en régime ou en crise, n'en donne-t-elle pas de spectaculaires exemples ? Et les mouvements collectifs sur les marchés financiers, les engouements de consommation, les révoltes salariales, les élans charitables, etc. ? Or la théorie spinoziste des passions aide précisément à saisir tout cela, mais aux antipodes de tout individualisme psychologiste. En particulier, elle livre accès à une compréhension du pouvoir normalisateur des institutions au travers du concept «d'affect commun» à l'aide duquel Spinoza pense d'abord la constitution de l'État. Il me semble en effet qu'au-delà du périmètre de la

l'impulsion de besoins sociaux comptables et de pragmatisme calculatoire, ont fait alliance dans le cadre d'une conception prométhéenne de la vie sociale organisée. Depuis des temps ancestraux, le sublime du marchand, et l'imaginaire technicien du comptable, se croisent et procurent des avancées sociales de l'individuation. C'est par leurs inscriptions alphanumériques des stocks et des monnaies, omniprésentes dans les soubassements des échanges économiques, durant une très longue période historique, que les comptabilités finirent par conditionner une inversion institutionnelle des rapports sociaux : du rapport aux autres, avant le rapport aux choses, notre *modernité comptable* est parvenue à valoriser le rapport aux choses, avant le rapport aux autres.¹ La technique comptable réduit le monde social à des *choses*. Elle le fait depuis des millénaires : pour quel effet de l'histoire sur le développement des mœurs des sociétés ? La comptabilité même n'est pas toujours une *chose* puisqu'elle est régulièrement accompagnée par le commentaire de l'acteur qui en fait usage. Cette activité du commentaire prend souvent appui sur les opérations et les résultats de la technique comptable. En retour, celle-ci cherche à faire passer une réalité socioéconomique dans un discours plus resserré par le nombre, le temps de transmettre ce dernier au sein d'un autre discours plus bavard, celui du lecteur-dirigeant ou du lecteur-actionnaire qui le débordera, jusqu'à un trop-plein d'affects. Les productions de la comptabilité n'entraînent pas systématiquement une indifférence ou une insensibilité. Certains résultats comptables sont sujets à des excès du signifié sur les signifiants alphanumériques comptables. Cette surabondance de la parole discursive est indicatrice de la valeur du signifiant comptable. Comme l'affirme Livet, aux yeux de plusieurs commentateurs, «tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'une grande partie du traitement de l'information que nous recevons et que nous produisons est inconsciente [...] les processus mêmes d'élaboration de nos représentations sont inconscients.»² Un travail sur la catégorisation des émotions et des rapports à l'action tiendrait compte des effets possibles de cette dimension affective incontrôlable. À un autre niveau, le signifiant comptable se présente en une richesse de sens possibles qui interroge la société, au-delà d'elle, malgré elle, sur ce qu'elle veut dire, souvent sans se l'avouer. Il y aurait donc un *refoulé* dans un texte comptable qui se donne à voir. Une comptabilité n'est donc pas constituée uniquement de choses et de relations techniciennes, mais, tout aussi bien, de pratiques et de rapports signifiants; inversement toute action cognitive (telle la connaissance technique) «participe de ce mode d'être de la pratique et des rapports signifiants.»³ Encore

philosophie politique, le *Traité politique* livre les éléments d'une théorie générale des institutions sociales. [...] Si la monnaie en place a la capacité de « faire autorité » et de s'imposer comme le représentant reconnu de la richesse, c'est parce qu'elle se trouve investie d'un affect commun, constitutif de ce que Spinoza nomme « la puissance de la multitude ». Dans la monnaie, comme aurait pu dire Émile Durkheim, se manifeste ainsi toute la « *puissance morale de la société* », et ce rapprochement illustre la force des concepts spinozistes à éclairer certaines des grandes intuitions des sciences sociales. » Lordon, F. (2008) « Spinoza et les sciences sociales », *Sciences humaines*, no. 189, janvier, p. 65. Voir également Citton, Y. et F. Lordon [sous la dir.] (2008) *Spinoza et les sciences sociales. De l'économie des affects à la puissance de la multitude*, Paris, Éditions Amsterdam ; Lordon, F. (2006) *L'intérêt souverain. Essai d'anthropologie économique spinoziste*, Paris, La Découverte.

¹ Voir quelques réflexions en ce sens, mais la comptabilité en moins, dans le petit livre synthèse de Flahault, F. (2008) *Le crépuscule de Prométhée: contribution à une histoire de la démesure humaine*, Paris, Mille et une nuits/Fayard, p. 47 et ss.

² Livet, P. (2002) *Émotions et rationalité morale*, op. cit., p. 98.

³ Ce constat est lié au passage précédent qui porte sur l'évidence préaffective, présignificative et préréflexive d'une conscience commune confrontée à des objets comptables. Voyons d'une autre manière pourquoi l'attention portée sur un signifiant comptable fait événement dans l'action cognitive d'un lecteur et que cet événement ne renvoie pas exclusivement à une rationalité. Premièrement, cette idée de rapports signifiants est celui du sens de la signification donné par Freitag soit celui d'un registre de références utilisées à plusieurs niveaux de réalité d'interprétation pour embrasser à la fois « l'interprétation critico-réflexive de l'observateur extérieur et la « signification » vécue par les sujets des actions sous interprétation [et cela] n'a rien de mystérieux, puisque d'un côté les sujets des actions sont toujours déjà engagés dans l'interprétation de leurs propres

là, ces pratiques signifiantes mériteraient une délimitation analytique pour faire valoir des rapports sociaux singuliers avec la comptabilité technicienne.

La science comptable à perspective économique stricte, rigide, inflexible dans le choix de ses axiomatiques vaut pour une parmi d'autres sciences de la comptabilité. Tel que les membres du champ peuvent aisément la reconnaître dans les productions scientifiques, cette science ou une autre présente de plus en plus de limites, voire n'est plus à la hauteur conceptuelle suffisante pour saisir les multiples formes, les multiples fonctionnalités et les multiples actions des comptabilités contemporaines. Sous la perspective générale sociologique, un chantier collectif est déjà entrepris, mais il ne va pas sans l'orientation que nous souhaitons; il s'agit de commencer une enquête sur les modes institués de la connaissance des pratiques, des technicités, affections, des utilités et de leur histoire à l'échelle individuelle et sociétale. Et ici une place prépondérante sans doute aux affects, car la comptabilité reste soumise aux lois de la parole. La parole qui manifeste l'homme et sa causalité sensible pour qu'il existe. Tout comme le travail médiateur du comptable qui intervient dans les affaires humaines repose sur des règles susceptibles de s'inscrire dans des discours émotifs et dans des arbitrages douloureux. Il serait donc possible de montrer des éléments d'humanités de cette sphère socioaffective conformément à la propre finalité de la comptabilité: trouver à rendre raison. Ensuite, même si la comptabilité est abordée par des régimes d'engagement dans l'action pratique, technique et utile, la vie socioaffective de l'espèce humaine serait requise pour les soutenir, chacun de ces régimes en tant que tels, et seule condition possible et pensable du jeu de leurs relations. Autrement dit, et grâce à l'histoire, même si nous nous donnons une conception de la comptabilité comme *praxis*, soit selon le sens d'un agir en commun à caractère social (et souvent politique) pour faire médiations, comme *poiesis*, soit selon le sens d'une production, de fabriquer, de techniciser, et, enfin, comme *pragma*, soit selon la recherche d'un fait utile comme résultant d'une action, une telle *praxis* qui fait advenir des événements utiles et des productions sociotechniques forment

actions et de celles d'autrui, en tant que cette double interprétation est une condition de la constitution de leur activité en action sociale signifiante, et que d'autre part les « observateurs » ne sont en aucun entièrement « extérieurs ». Tout le problème se ramène donc à une question de degré dans l'ouverture du champ de référence utilisé dans l'interprétation, ainsi que dans la lucidité et la systématisme de la réflexion critique que l'observateur exerce au même titre que les acteurs qu'il observe, mais avec une finalité cognitive plutôt qu'immédiatement pratique. Question de degré, donc, et non pas de nature.» Deuxièmement, si la comptabilité bilantaire se présente comme un lieu de lecture, celui-ci est aussi un lieu du rêve et un numéral comptable est assujéti, lui aussi, à des formes de déplacement onirique. Suivons un instant Lyotard pour nous en montrer quelques pistes de problématisation à ne pas perdre de vue : «On peut peut-être dire que le rêve est articulé comme un langage. Il nous faut accepter que ce mot perde la précision dont la linguistique structurale après Saussure l'avait doté, il ne renvoie plus à une étude de la langue, mais de l'énonciation; c'est notamment la théorie de la signification comme valeur et de la valeur comme entourage paradigmatique et syntagmatique, qu'on doit, sinon abandonner, du moins compléter par une théorie du *sens*; c'est du même coup la doctrine de l'indissociabilité du signifiant et du signifié, c'est-à-dire de la transparence du signe qu'il faut équilibrer par une justification de l'épaisseur du discours. Il faut que le langage dont on se réclame soit un langage « lourd », un langage qui travaille, qui cache, qui montre, métaphoriquement sans doute, mais d'une métaphore cette fois comprise à la manière d'une œuvre. De sorte qu'à première vue le « langage » du rêve paraît n'être pas plus et pas moins que celui de l'art. Il en est au principe, il est peut-être son modèle. [...] il y a la même distance qu'entre le discours et la figure. Espace des invariances là, étendue où se joue la plasticité de choses « vues ». Espace lisible ou audible, étendue du visible (et de l'invisible)», telle devrait être cette autre manière d'envisager la comptabilité comme produit d'une technique *œuvrante* : entre la figure comptable (ou la forme) plastifiant des discours antérieurs à sa production et le discours tenu sur elle par un lecteur, quelle différence de sens est constitutive d'un *écart* ontologique ? Cet écart ontologique serait ici une variation de degré de ce qui est. Nous y reviendrons. Freitag, M. (1986) *Dialectique et société. Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société*, op. cit., p. 25, 361; Lyotard, F. (2002) *Discours, figure*, Paris, Paris, Klincksieck, p. 260.

une nécessité normative très usuelle en comptabilité qui ne peut toutefois pas échapper à l'entrée de l'individu dans cet univers de la causalité.¹

La comptabilité même n'est donc pas une chose inerte parce que son historicité la pose comme institution du lieu et du temps de l'échange marchand qui s'y *encastre* techniquement, à la demande. La comptabilité est une expansion historique du nombre et de la lettre de l'échange dans l'univers social et affectif sous l'impulsion du jeu technique qui autorise des correspondances entre des *réalismes* et des *fictions* d'un individu ou d'une société qui se confirment ou s'affirment avec les objets comptables. Envisagée du point de vue de la condition subjective, l'architecture technique de la rationalité économique que la comptabilité sous-tend nous renvoie aux jeux de la parole et du langage et aux impératifs pour des individus de se différencier dans la représentation et y compris dans la représentation comptable. Lorsque les formes comptables limitent la compréhension de ce à quoi elles renvoient ou donnent à penser, l'action même de symboliser veut dire combler la séparation des mots avec le réel des choses comptables. Un individu ainsi séparé de lui-même n'a pas accès à son image: l'espace socioaffectif de représentation lui offre la possibilité de se ra-conter autrement. L'état de nature technique de la comptabilité est décisif et significatif parce que les mots et les chiffres sont défilés et sont inscrits par la technicité pour refléter ces réalités et ces fictions.

Faisons une pause. Reprenons cette problématique à grands traits de théorie. La comptabilité est en expansion dans l'imaginaire parce que les cas de figure des intervalles mot-nombre sont régis par la

¹ Le mot grec *pragma* peut nous être utile pour comprendre ce principe *de ce qui a été fait*, puisque nous croyons que la comptabilité d'entreprise en répond selon ses dimensions techniques et utilitaires, certes, mais du point de vue d'un sujet comptable en action et de ses affections. La production comptable est une résultante d'un agir qui, lui, relève d'un monde social. Ce qui reste à éclaircir spécifiquement c'est le corrélat intentionnel du *faire comptable*. Cette production est cette œuvre du faire dont nous parle ci-dessous Ricoeur qui se pose en «complexe pratique non dénoué» et le *corps*, celui d'un sujet comptable en action, devient l'organe de ce faire qui, d'abord, dans l'ordre de l'intention, reste un complexe relationnel non instrumental et marqué par les *affectio*. Pour aller plus loin dans pareille recherche, prenons connaissance de cette analyse de Ricoeur : «Je dirai que l'agi en tant que, tel, le *πράγμα* [*pragma*], si j'ose ce néologisme, c'est l'œuvre passivement faite sur fond de monde. Pour analyser correctement cette structure intentionnelle de l'action, il faudrait dire : je fais moi-écrire-sur-le-papier, en se servant du verbe « faire » comme du « to do » en anglais, comme d'un auxiliaire *sui generis* ; ce qui est en dehors de l'auxiliaire, c'est le corrélat intentionnel complet du faire. Une analyse de la structure de ce *πράγμα* [*pragma*] est possible, pour laquelle les excellentes analyses de Tolman ou de certains Behavioristes sont tout à fait utilisables ; à leur suite on peut retrouver dans ce complément de l'agir, dans ce *πράγμα*, toutes les articulations pratiques des signaux, des moyens, des chemins, des ustensiles. L'agir apparaît alors tendu entre le « je » comme vouloir et le monde comme champ d'action, étant bien entendu ici que, en deçà de toute réflexion de l'effort sur lui-même, le « je » n'est à ce stade encore que le dépassement même du vouloir dans les aspects du monde comme champ à œuvrer et comme champ en train d'être œuvré ; mon œuvre à chaque instant se détache en figure sur un monde de l'action qui m'apparaît non pas comme un spectacle, mais vraiment comme un complexe pratique non dénoué appelant à chaque instant une tenue volontaire de moi et de mon corps. Or, dans cette relation pratique à l'œuvre en train d'être faite et au monde comme théâtre de l'action, le corps est « traversé » : ce qui veut dire qu'il n'est pas l'objet de l'agir, il n'est pas *ce que* je fais, mais il est son organe. Cette relation non instrumentale de l'organe à l'agir est celle que nous pouvons surprendre dans les mouvements usuels opérés en souplesse et en grâce. Il faut alors que l'attention se déplace du *πράγμα*, de l'œuvre en train d'être faite, pour se porter sur l'organe dont je me sers. Et cette espèce de surgissement du corps dans mon champ d'intention est très exactement réciproque, contemporain, du surgissement de l'effort lui-même au centre de ma conscience. Et ainsi nous voyons comment le corps nous révèle normalement sa fonction de médiation seulement par son indocilité. C'est à ce moment que le mouvoir, compliqué par la conscience d'une résistance, se réfléchit dans l'effort. Mais en même temps on voit la situation paradoxale au point de vue descriptif, puisque l'action n'a son sens complet que quand le vouloir s'oublie intentionnellement dans son œuvre et que la fonction médiatrice du corps s'efface, se dépasse, se transcende en quelque sorte elle-même dans l'œuvre passivement faite. Et ainsi la réflexion qui doit porter à la conscience claire l'ensemble de la relation « agir-organe-œuvre », est déjà en train de transformer la situation et de rompre la médiation pratique. Dès que je m'aperçois de l'organe de l'agir et dès que l'agir se réfléchit dans l'effort, je suis déjà retombé à un dualisme naissant, la conscience commence déjà de faire retour sur soi dans l'effort, et le corps repoussé comme pôle de résistance est prêt pour être objectivé. C'est pourquoi on ne peut ici que pratiquer une sorte de réflexion sur la réflexion qui laisse pressentir le nœud originaire entre le vouloir agissant, le corps mu et le monde agi.» Ricoeur, P. (1950) «L'unité du volontaire et de l'involontaire comme idée-limite», *Bulletin de la Société Française de Philosophie*, Séance du samedi 25 novembre, p. 6-7.

fiction portée par le discours (ou la perception) sur une comptabilité.¹ L'expression technique d'une action ou d'un objet comptable est une expansion sociale de ses effets et ses possibilités. La comptabilité en action subjective ouvre, constamment, des pistes pour penser, autrement, le lien social qu'est l'échange marchand et c'est en cela qu'elle se donne à voir comme un *milieu* d'interactions actuelles et virtuelles. L'action technique comptable même est souvent un monde d'interactions actuelles et virtuelles. Cette actualisation et cette virtualisation qui appellent les affections s'expliquent davantage dans le cadre d'une traduction de l'action comptable en subjectivité. Un peu dans le sens de la théorie de l'action et du sujet de Caillé qui peut, là encore, servir de modèle pour en établir éventuellement les bases théoriques, le passage du « moi » à « autrui » soit de l'individu à la société devient incontournable, comme celui de la sympathie (moi ouvert sur la société) et l'antipathie (moi fermé ou replié sur lui-même); plus largement un axe vie/mort serait nécessaire pour discourir sur le «mélange toujours instable d'obligation et de liberté»; il en résulterait deux grands types de *rapport à soi* : un intérêt pour soi dit « primitif », rattaché à l'obligation existentielle de la conservation et un intérêt pour soi en situation de médiatisation sociale «par le regard et l'imitation d'autrui (ainsi que par le désir d'en être imité)»; en définitive, il n'y aurait du sujet qu'en action, «de ce qui excède, sans les nier ou les oublier, l'intérêt pour soi, l'obligation et l'aimance, que de ce qui se trouve dans l'articulation du moi, du toi, du nous, du vous, du il et du monde» : la subjectivation c'est de l'individuation, «autrement dit de l'accès à la liberté-fécondité-générativité, à la créativité et à la spontanéité.»² Cette individuation par l'instrument comptable qui doit s'inscrire dans une telle théorie de l'individu et de l'action s'expliquerait mieux à la condition de rappeler, en parallèle, l'importance de se situer épistémologiquement par rapport au contrôle et à l'ontologie.

6.3.9 Le contrôle comptable: pour une technogenèse de l'administration des inconscients

Si la calculette comptable est un objet technique qui libère des fonctions cognitives et opératoires, qu'advient-il du vieil imaginaire lorsqu'il «glisse, en partie, au virtuel, sur la mosaïque moirée des pixels de nos écrans» ?³ Des facultés nouvelles, grâce à la technologie, et des autres, laissées de côté, que dire ? Justement, quelle est la part du non-dit d'origine comptable, s'il y a lieu, qui s'échappe dans un monde hors de contrôle ? Prenons un raccourci et accélérons les propositions: que donne à penser, ou quel est

¹ Un document comptable révèle des marges, des états d'espaces blancs ou libres entre les numéros, entre un débit et un crédit, entre les postes d'un état financier et leurs valeurs monétaires, entre un prix de vente et un coût de revient. Il est donc marqué par des catégories et des discontinuités spatiales de leurs graphies qui maintiennent liés un monde social et des «figures du savoir» (dans l'optique de Foucault qui désigne le savoir comme l'interaction par laquelle un sujet en situation de connaissance subit une modification de la pensée lors de l'action même de vouloir connaître). Tous ces intervalles, toutes ces marges, toutes ces *pauses visuelles ou cognitives* donnent à penser ou à imaginer. Ils sont, en eux-mêmes, incorporées aux numéros comptables et forment des espaces figurés dont les effets de représentation appartiennent à ce qui serait conforme de nommer une *géométrie projective*, c'est-à-dire à tout le moins un espace cognitif de formulation de combinaisons et d'inscriptions de figures comptables ayant un pouvoir référentiel apriori selon des ordres d'affects. Cette géométrie projective est un espace emblématique du potentiel de l'agencement, là où il est question d'expérimenter les règles de la reproduction des affections selon des rapports, des mesures, des évaluations, des contrôles, des rationalités et des devenirs. Enfin, autrement dit, éventuellement, pour mieux réfléchir sur le rapport entre économie et société, il y a une dialectique de l'iconologie comptable à établir en tenant compte de ses surfaces de représentations. Cette condition à la production de la connaissance suffirait à justifier la prise en compte de la socioaffectivité. Voir Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

² Caillé, A. (2009) *Théorie anti-utilitariste de l'action : fragments d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte, p. p. 66-71.

³ Serres, M. (2001) *Hominescence*, Paris, Le Pommier, p. 234.

l'impensé, issu d'une lecture, d'un *voir alphanumérique*, d'un élément visuel comptable ? Nous verrons plus loin en quoi tous ces agencements produits par une comptabilité sont souvent des *schématisations* qui conduisent à des images dans la tête d'un lecteur d'état financier par exemple. Et là, justement, une image n'est pas rien, et encore moins une *image comptable*, pauvre, qu'il faut bien, tôt ou tard, combler, et par quelque chose de *lourd*. Et en matière de gestion-administration, un Legendre nous a déjà invités à nous méfier des belles situations de contrôle et d'ordre, car leur fonction est simple, et d'une grande efficacité d'agir sur nous sans le dire, «pour nous saisir, esthétiquement. Le texte débite ainsi, par morceaux, en termes apparemment sommaires, une doctrine du pouvoir pas naturel, mais surnaturel et surréaliste.»¹ Là encore, le champ d'expérience scientifique doit s'ouvrir, car il peut y avoir des objets d'étude de première main, par exemple, cette loi implicite du propriétaire d'une organisation, de son *ethos* qui circule à travers des formes plus ou moins visibles selon le sens perçu ou inconscient d'un «idéal souverain [qui] nous impressionne en inscriptions d'inconscient», là, dans les interstices, en quelque sorte, un «désir du pouvoir règne en maître absolu» à l'aide de chiffres, mesures, statistiques et autres mots de la technique bureaucratique qui sont des *prêts à-parler*, et «pareil discours, efficace jusqu'au sang, vide la question de la parole.»²

De l'interdisciplinarité donc pour mobiliser ce qu'il y a de mieux en matière de concept psychopolitique, mais d'abord, peut-être, autour d'un point focal, celui de la sociohistoire pour penser les origines du contrôle comptable dans l'avènement de l'administration, une démarche de recherche reconnue et légitime qui implique plusieurs disciplines entre les pôles de l'histoire et de la sociologie. La sociohistoire est une *boîte à outils analytiques* qui emprunte principes conceptuels, techniques de cueillette de données et schémas d'analyse à la fois aux historiens et aux sociologues.³ Plus proche d'une démarche inductive que déductive, ayant un recours privilégié aux archives, aux annales historiques ou à d'autres sources sociologiques de première main, outre son ambition à resserrer d'au plus près une attention sur la reconstruction du passé ou celle des pratiques historiques d'acteurs ciblés, l'ambition de la sociohistoire est aussi de mettre à jour une connaissance, celle des *possibles non advenus* ou en reconstruisant les conditions à l'avènement des institutions au sens anthropologique, c'est-à-dire réaliser une investigation des rapports entre techniques, pratiques culturelles, individus, liens sociaux et institutions.⁴

Depuis sa fonction originelle, celle d'une simple *force* d'éveil, la comptabilité transmet une *leçon*, qui est d'abord une lecture. Le problème peut naître, après, l'événement de cette lecture. Celle de la trace comptable qui se libère, s'envole, décolle tel un *détachement* qui prenait appui sur un support matériel et qui devient un corps, un porte-parole résonateur. Et pourtant, à y regarder de plus près, il n'y a que de

¹ Legendre, P. (1976) *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit, p. 26.

² *Ibid.*

³ Voir la courte revue de la littérature pour comprendre les enjeux de la connaissance de cette science et de sa boîte à outils dans Noiriel, G. (2006) *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte.

⁴ Voilà un premier aperçu vers quoi nous nous dirigeons. Nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sur l'exacte justification de cette posture et sur d'autres courants complémentaires à la sociohistoire pour pallier aux critiques et limites de cette dernière. Voir ce collectif récent sur ces questions évoquées par ces chercheurs et sur la mise en œuvre concrète des pratiques méthodologiques de la sociohistoire dans Buton, F. et N. Mariot [sous la dir.] (2009) *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, p. 2.

l'ordinaire, du factuel, des signes manuscrits de peu d'importance. Tout est dans les apparences avec la technique comptable, tout tient dans les évidences premières; les matérialités de la comptabilité organisationnelle doivent devenir des objets de réflexion, tout comme ses symbolicités ordinaires, les opérateurs arithmétiques, les écritures du débit/crédit, les bilans: on ne peut évoquer le problème de la technique sans que toutes ces réalités soient là, souvent concernées, sinon toujours proches pour nous aider à distribuer nos pensées dans un ordre de succession convenable. À distance, les choses comptables les plus évidentes, quand nous voulons les repenser pour en extirper des questions sur la technique, tout cela peut apparaître sous un jour différent si nous faisons le pari que de nouvelles rencontres conceptuelles se préparent çà et là, au gré des possibilités d'une méthode d'investigation.¹

La comptabilité a-t-elle un sens ? C'est pour nous la plus haute question. C'est de cette démarche méthodologique, pour la dégager tout à la fois et en examiner, dès à présent, sa valeur, que nous devons nous occuper dans cette longue partie. Ce qui est vraiment central et conditionnel dans cette genèse d'une théorie à fonder, c'est l'approfondissement sédimentaire et concentrique du *sens de la technique* (comptable) à des fins de contrôle. Retenons cette consigne, car c'est le chemin d'une géographie complexe que nous prendrons plus d'une fois. En quelque sorte, c'est un parcours obligé pour révéler, à chaque tour, des parts d'ombre du contrôle.

Nous devons donc parvenir au point critique où affleure, à même une forme comptable, une forme de la technique. Si nous devons aborder ce faisceau de problématiques sur la comptabilité dans les pages qui suivront c'est parce que c'est là même, dans chacune de ces lignes que se décidera un autre chemin sur la technique que ce chemin connu de la technique, là même où percera une route inédite d'un monde technique qui vaut par l'unique ouverture opérée par la comptabilité, enfin là même où la technique connue des sciences sociales pourra voir un point de convergence de plusieurs de ses attributs et caractéristiques, ou un point d'émergence d'éléments mal connus, inédits. Voyons cela d'un peu plus près.

Nous pourrions recourir à une théorie générale de l'action et de la société à caractère compréhensif et critique si nous souhaitons saisir, distinctement, pourquoi une technique noue, à la fois, des niveaux ontologique, épistémologique, théorique et méthodologique qui lui sont propres.

Le rôle décisif, qu'une théorie sur la technique du contrôle comptable et de gestion serait amenée à jouer, est en premier lieu directement lié à des emprunts obligés pour cause d'interdisciplinarité aux prétentions critiques d'une sociologie, et idéalement celles d'une sociologie de la technique.² Les conditions de possibilité d'une telle sociologie de la technique impliquent que le problème de l'*action*, et le problème de l'*ordre* (problème important dans notre conception du contrôle) sont incontournables et constituent des présupposés indispensables à toute théorie d'inspiration sociologique.³

¹ Il convient de donner d'abord certaines indications concernant la genèse d'une telle méthode de travail. Nous entendons par méthode l'ordre conceptuel que nous donnons selon notre expérience du sens et notre quête du sens du rapport entre comptabilité et technique.

² Cette position appelle plus précisément des savoirs issus des disciplines qui ont pour objets d'étude l'action et la société. Le cas échéant, ces savoirs peuvent être empruntés aux théories des organisations et aux théories comptables.

³ Alexander, J. (1988) «The New Theoretical Movement», in N. Smelser [sous la dir.] *Handbook of Sociology*, Londres, Sage, p. 84 et ss.

Distinguer les sciences sociales de la philosophie compte pour une des tâches permanentes dorénavant puisque la technique est un thème d'étude commun aux deux champs. À la différence de la philosophie qui est «l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts»¹, la sociologie se présente comme une science et annonce, depuis Saint-Simon et Auguste Comte, son objet : la réalité sociale. Science «du social ou science de la société, c'est ainsi qu'on a toujours défini la sociologie pour la démarquer des sciences avoisinantes, à commencer par la philosophie qui n'est ni scientifique ni empirique», mais encore là : qu'est-ce que le social, car, depuis Durkheim, la sociologie transforme *maladroitement* les faits sociaux en faits empiriques pour ne retenir que leur facticité, et leur choséité; c'est toute la problématique de la réification qui pose les faits sociaux comme des objets que peuvent s'approprier, dès lors, les sciences psychologiques, biologiques et physiques.²

La question sociale de la technique est donc loin d'être résolue sur la base de justifications épistémologiques. Nous pouvons déjà dire qu'une technique est une action, un objet social ou renvoie à des faits sociaux. Fondamentalement, elle reste liée aux choses, elle appartient au monde des objets. Dans ce cas, il faut penser à un monde social des objets, des actions et des faits. Mais encore, selon quelle perspective ?³ Selon une approche des fonctionnalismes, des structuralismes, des culturalismes, des individualismes méthodologiques ou des interactionnismes symboliques ?

L'étiquetage principal d'un tel statut de la connaissance importe peu pour le moment. D'autant que, disions-nous, il importe de considérer ce qui s'est passé du côté de la philosophie de la technique. Soumettre d'abord l'analyse philosophique de la technique comptable à la rigueur de sa preuve à venir par la sociologie c'est pour mieux comprendre la spécificité de l'après-coup philosophique du savoir social; c'est pour mieux assigner, par la suite, à une résidence régionale cette connaissance disponible dans l'optique de mieux intervenir de façon pratique et critique sur le sens social de la technicité comptable. Cet exercice ne signifie donc pas de refuser les raisonnements entre les deux mais de préciser comment rapatrier, s'il y a lieu, des notions ou principes philosophiques du côté des sciences sociales pour en faire des usages sociologiques réalistes et pertinents.⁴ En même temps, une telle théorie sociologique de la technique doit s'appuyer sur une prémisse ontologique.¹

¹ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, p. 8.

² Vandenberghe, F. (2007) «Une ontologie réaliste pour la sociologie : système, morphogenèse et collectifs», *Social Science Information*, vol. 46, no. 3, p. 488.

³ En effet, selon quel regard sociologique et épistémologique devons-nous théoriser la technique? Lisons la réflexion de Vandenberghe qui croit, comme d'autres, depuis Kant, que la logique de la connaissance répond davantage d'une ontologie : «Qu'est-ce que le social? Quelles sont les propriétés distinctives du social? Comment peut-on démarquer le social du naturel? Comment penser le social sans le réifier et sans le réduire? S'agit-il d'un domaine *sui generis*, doté d'une consistance, de lois et de régularités qui lui sont propres ou ne s'agit-il, en fin de compte, que d'une simple sommation ou agrégation d'actes individuels sans effets d'émergence et de supervénience? Le social existe-il relativement indépendamment de nos représentations, de nos actions et de nos intentions et, le cas échéant, que signifie relativement indépendamment? Est-il plus et autre chose qu'une fiction ou une convention communément partagée par les membres d'une collectivité? Peut-on avoir accès au social sans passer par le mental? Existe-il en dehors de l'esprit? Les institutions, les groupes, les classes et les collectifs existent-ils? Disposent-ils d'un pouvoir causal et peuvent-ils agir? Ou ne s'agit-il une fois de plus que des représentations sociales qui orientent certes l'action des individus, mais qui n'existent pas en tant que telles dans la réalité? Voilà quelques-unes des grandes questions ontologiques». Que le lecteur sache que nous reviendrons à plusieurs reprises sur cette idée de l'ontologie. *Ibid.*, p. 489.

⁴ De même, une réflexion philosophique sur la technique propose des principes pour nourrir les débats d'une sociologie de la connaissance qui porterait sur la technicité comptable. Loin d'apparaître comme une philosophie sociale sur la technique, de notre approche, nous devons reconnaître, depuis Hegel au moins, comment et pourquoi beaucoup de discours en sociologie entrecroisent des théories scientifiques, des dénonciations idéologiques, des valorisations dogmatiques, des réflexions

Freitag, il y a belle lurette, avertissait : les difficultés éprouvées par les sciences humaines de se décrire comme science ne sont pas de nature épistémologique, mais ontologique.² L'éclatement de l'unité ontologique de leur objet d'étude, en l'occurrence la connaissance sur l'homme et *ce qu'il est dans ce qu'il fait dans une société*, expliquerait aussi, selon nous, la séparation ontologique de la parole et de l'être comptables, la rupture entre l'expertise comptable, l'action comptable et les *communautés comptables*. Enfin, l'absence d'une ontologie généalogique, qui rapporterait *in fine* la responsabilité morale et politique de la Comptabilité sur le devenir de la Société, condamne le champ de la recherche comptable à se cantonner dans le seul ordre de la connaissance formalisée, alors que l'urgence épistémologique en comptabilité est de développer une science humaine dans l'ordre de l'être, de l'être comptable et surtout de ses *socialités* qui conduisent à des formes singulières d'individuations toujours mal comprises.³

Le *fait technique comptable* conditionne des socialités qui, elles-mêmes, développent des êtres qui «s'y forment par alliance et rencontre», tant avec des objets techniques qu'avec des individus: «entre ces deux niveaux, celui de l'existence qui enveloppe l'individu et celui de l'organe [la technique] qui se perfectionne dans l'individu, apparaît le niveau neutre et directement fonctionnel des êtres individualisés,

épistémologiques et des emprunts certains à la philosophie. Cette situation de crise comme le reconnaît volontiers Freitag est propre «à toute la pensée réfléchie sur la société et l'histoire, que j'associerai à l'abandon d'un rapport critique global à la société et à l'histoire [cette situation de crise] doit alors être envisagée et examinée dans une triple dimension : celle du rapport politique qui a toujours relié le développement des sciences sociales à celui de la société moderne; celle du rapport épistémologique que les sciences sociales ont entretenu avec le modèle de scientificité élaboré par les sciences de la nature, et qui les a toujours mises en déficit ou en crise de scientificité du fait même de leur engagement normatif; et celle, actuelle, du destin de la normativité elle-même en tant que dimension constitutive de la société et de l'existence sociale, puisque, avec l'aide des sciences sociales, elle est maintenant pratiquement et concrètement mise en question par le développement d'une société postmoderne à caractère technologique, technocratique et systémique dans laquelle le concept de norme ne réfère plus à des valeurs synthétiques, mais seulement à des procédures et des procédés immédiatement opérationnels. Or, c'est précisément dans ce moment contemporain de dissolution du fondement normatif de la société que se produit aussi un éclatement fondamental dans le concept même de «sciences sociales, qui va bien au-delà de leur division disciplinaire et de leurs conflits idéologico-théoriques ataviques, qui étaient reliés à la division même des dimensions politique, économique, culturelle, artistique, scientifique de la vie sociale dans la modernité, et à la multiplicité des orientations de valeurs et des intérêts qui s'y projetaient.» Nous souhaitons produire un discours rationnel pour parvenir fondamentalement à préciser la spécificité ontologique de la technique et sa double perspective subjective et collective dans son rapport à ce qui serait une *épistémologie de la comptabilité*. Une analyse systématique est requise pour tenir compte d'une part, des objets de la connaissance proposés par les sciences comptables et administratives et d'autre part, des objets comptables liés à des pratiques individuelles et collectives car ils renvoient à deux niveaux du savoir marquant une singularité de la socialité dans la manière de produire normativement de la connaissance et ils commandent une théorie générale de la comptabilité qui puisse s'appuyer sur une discussion critique alimentée, entre autres, par des philosophies sur la technique. En cherchant à montrer à quel problème théorique cette «technique» comptable doit répondre, nous manquerions de profondeur et de richesse discursive si nous devions faire abstraction des apports d'auteurs connus comme Platon, Aristote, Heidegger, Simondon et Habermas. Voir Freitag, M. (1998) *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Éditions Nota bene, p. 87-88.

¹ Voyons dans un premier temps cette référence à l'ontologie comme une exigence rationnelle de s'intéresser en même temps à une théorie critique de la connaissance au sens de Simmel qui lui préférerait aussi l'expression d'une «analytique de l'entendement». Voir Vandenberghe, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber Lukacs*, Paris, La Découverte/Syros, p. 118. L'enjeu ici est d'établir le *distinguo* entre l'individu et la société, entre l'individualisme et le collectivisme, entre la réification et la réduction; autrement dit quel cadre faut-il octroyer à une sociologie qui s'intéresse vraiment aux socialités : l'ontologie est ce point de départ et d'arrivée, plus particulièrement une «ontologie spécifiquement sociologique qui ne réduit pas la société à une représentation sociale, [...] mais la conçoit dialectiquement comme un ensemble complexe et stratifié entre des positions sociales qui préexistent aux individus et dont on peut dire que, en vertu des effets émergents qui le composent, il existe relativement indépendamment des individus.» Vandenberghe, F. (2007) «Une ontologie réaliste pour la sociologie : système, morphogenèse et collectifs», *op. cit.*, p. 490.

² Freitag, M. (1983) «Ontologie et sciences humaines : réflexions sur la violence de la méthode et le respect de la société», *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 1, septembre, p. 103.

³ Les sociabilités, au sens de Simmel, sont les tendances de vivre en société, les bases de la socialisation, alors que les socialités sont les résultats de ces tendances, les modes de vie de l'être social, ou encore ses qualités. Voir les rapprochements de Simmel sur ces questions avec l'argent, un équivalent comptable, dans son dernier chapitre, le sixième, sur «Le style de vie» in Simmel. G. (1987) *La philosophie de l'argent*, Paris, PUF, p. 545 et ss.

qui se développent par concrétisation.»¹ Pour Simondon, la technique apparaît dans des objets et le mode d'être de ces objets est l'individuation et la multiplicité.² Parce que, pour nous, un état de compte, une facture ou un état des résultats constitue un objet technique qui n'est pas inerte, car produit pour servir l'action et développer un individu selon des voies multiples.

Ainsi, des objets techniques comptables seraient individués de diverses façons. Pour chacun c'est la variation de sa genèse «comme processus de concrétisation et de détermination fonctionnelle qui lui donne sa consistance au terme d'une évolution» qui renforce son individuation.³ Seuls les progrès, les adaptations et autres formes de développement qui seraient constitutifs d'un objet technique comptable pourraient, dès lors, référer au processus de concrétisation par lequel se réalise en lui «la convergence des fonctions dans une unité structurale»; un phénomène génétique impulsé par au moins un individu qui organisera une *résonance interne* de ses parties fonctionnelles au cours de son fonctionnement ou de sa manipulation.⁴ Parce que l'objet technique comptable modifie en retour l'intériorité de cet individu et, par conséquent, que la réalité de cet objet est aussi une réalité humaine; ainsi, à la suite de Simondon, nous pourrions prétendre que chaque objet technique comptable est à saisir, fondamentalement, dans l'ordre d'une ontologie «ontogénétique», concept de l'auteur qui désigne «le caractère de devenir de l'être, ce par quoi l'être devient en tant qu'il est, comme être».⁵ C'est en cela que la genèse de l'objet technique comptable relèverait d'une ontogenèse, c'est-à-dire qu'elle est singulièrement liée à l'avènement, aux événements en cours et au devenir de son être propre dont l'animation reste celle de ou des individus qui évoluent avec lui. Encore faut-il trouver les raisons de cette convergence des intérêts, des justifications, de la créativité et des intuitions qui se manifestent dans l'évolution des structures techniques comme celles d'une comptabilité de gestion, d'un tableau de bord ou d'un contrôle interne d'entreprise. Et de finir par comprendre l'individuation collective (ou transindividuelle) issue des mondes d'objets comptables.⁶

D'une sociologie à une ontologie des techniques donc, voilà un signalement épistémologique parmi d'autres à l'effet que, non seulement la comptabilité peut toujours être l'objet de théories, mais, surtout, qu'elle suffit, par elle-même, à porter une vision du monde faite d'autre chose que de rationalité ou de relations d'agence entre mandatés et mandataires. Le contexte international des problématiques financières récentes justifie à lui seul la nécessité de produire une connaissance à la fois systématique et critique de la comptabilité. Entre ses pratiques, ses dispositifs et ses productions informationnelles, entre

¹ Simondon, G. (2005) *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, Paris, Seuil, p. 226.

² Simondon, G. (1989) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., 19-22.

³ *Ibid.*, p. 15.

⁴ Simondon, G. (1989a) *L'individuation psychique et collective. À la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, op. cit. p. 22.

⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁶ Sans pour immédiatement entrer dans toutes les ramifications de Simondon, partant des liens logiques de son individuation biologique jusqu'à l'individuation vitale en passant par les spécificités de l'individuation psychique et collective, nous pouvons signaler à notre lecteur l'importance de se doter un regard sur le collectif ou des effets du collectif sur l'individuation ou les objets de la technique comptable. À partir des thèses simondoniennes donc, si le vivant est l'être qui participe à son individuation en résolvant des problèmes, si l'individuation psychique est le principe d'un être qui aspire à être un sujet et qu'en ce sens cette individuation est un élément de la problématique du sujet dans son rapport au monde, au-delà de l'expérience de plusieurs séries d'individuations partielles ou de sous-individuations qui ont tendance à montrer que l'être psychique ne peut résoudre en lui-même sa propre problématique, sa résolution passe forcément par une individuation qui transite avec le collectif (nommée individuation transindividuelle) qui aussi une forme d'individuation. Aussi, l'individuation psychique et celle d'un collectif n'existent que l'une par l'autre.

ses organismes de normalisation nationaux et internationaux, entre ses acteurs, ses contextes organisationnels et ses cultures, entre ses langages-experts, ses fonctions socioéconomiques et symboliques singulières, entre les chiffres, les mesures, les opérateurs arithmétiques, les écritures, les normes, les calculs et la matérialité de ses supports et véhiculent de transmission, enfin entre ses symbolisations mal comprises et ses fonctions de contrôle, de mises en mémoire et combien d'autres encore, la comptabilité organisationnelle est un univers social si complexe que seul un principe d'un pluralisme méthodologique, au sens de Simmel, peut servir de guide dans l'exigence «de traiter les positions métathéoriques comme des dimensions analytiques du réel, dimensions qu'il ne faut en aucun cas empiriciser.»¹ Les sciences comptables et de gestion se trouvent à une période de leur développement institutionnel pour abandonner le quasi-monopole des modèles inspirés par les sciences de la nature et adopter un idéal de connaissance rationnelle de la comptabilité qui repose sur un travail d'intégration entre des connaissances empiriques, des synthèses théoriques et des approches critiques de la réalité sociale des formes de la comptabilité. Si la transmission généralisée, en Occident, depuis plus d'un siècle maintenant, à travers l'institution de l'école, des savoirs de la comptabilité, de la calculabilité et de la prévisibilité (qui en découle) fait de Weber l'un des premiers sociologues à avoir vu la rationalité instrumentale être séparée de la conscience éthique, le temps est venu de dépasser le propos wébérien classique sur cette question et d'aller plus loin que l'objet comptable ou l'action comptable, considéré(e) depuis lors, à leur seul niveau individuel et parvenir, à comprendre, également, les effets de la comptabilité sur l'ordre de la société et de l'économie.²

Pour Simmel, à travers son livre, *Philosophie de l'argent*, qui est aussi un traité de sociologie philosophique, le savoir à construire n'a pas d'autres chemins que ceux des multiples catégories requises pour parler correctement d'une réalité qui ne peut s'épuiser d'un seul regard, d'un seul point de vue.³ De même, les sciences humaines, comme la sociologie, ne peuvent éviter les présupposés philosophiques qui sont tout autant multiples et qui sont eux aussi irréductibles les uns aux autres. La connaissance de phénomènes sociaux n'est possible qu'à partir du moment où le chercheur organise le réel à l'aide de

¹ Naturellement ce commentaire vaut surtout pour ce que nous nommerons plus loin les «synthèses théoriques». De plus, nous référons ici au principe heuristique de Simmel qui fonctionne comme un principe dualiste de déconstruction des textes théoriques et de la construction de la théorie. «D'après Simmel, le monde est bien trop complexe pour pouvoir être saisi d'un seul point de vue ou déduit d'un seul principe. Le monde n'est pas simplement la somme de ses parties, il est plus que les diverses théories peuvent en saisir [...] Simmel enjoint au chercheur de concevoir alternativement le monde à partir des prémisses de l'idéalisme et du matérialisme, du rationalisme et de l'empirisme, du holisme et de l'individualisme. De même, il pense qu'il peut être fructueux de se représenter le monde, tour à tour et toujours à titre heuristique, du point de vue de l'unité ou de la pluralité, de la continuité ou de la discontinuité, de la fixité ou de la fluidité des choses. Dans tous les cas, le monde se laisse concevoir à partir d'une multitude de points de vue unilatéraux, chacun projetant l'unité dans l'infini d'un foyer imaginé (le *focus imaginarius* de Kant) et dont aucun n'atteint cependant l'adéquation aux choses. Conséquemment, aucun ne peut prétendre à l'hégémonie cognitive.» Vandenberghe, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber Lukacs, op. cit.*, p. 118-120.

² Voir la partie des préconditions institutionnelles soulevées par Vandenberghe de sa lecture de Weber. Le lecteur averti y verra davantage une comptabilité beaucoup plus puissante et structurante qu'une seule de ses parties, en l'occurrence la calculabilité. Weber lui-même lie dans ses écrits le calcul et la rationalité d'abord à la comptabilité (et au compte capital) et c'est elle qui incarne la condition de notre modernité capitaliste. Vandenberghe, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber Lukacs, op. cit.*, p. 182. Voir aussi sur ce sujet notre partie théorique dans Bouchard, B. (2009) «De la comptabilité ou petite sociologie de la sécurité et de l'affrontement», *Communication*, 3e Congrès de l'Association Française de Sociologie, «Violences et Société», du 14-19 avril, Paris.

³ Voir les lectures de différents contributeurs sur cette idée de pluralisme méthodologique dans Rammstedt, O. et P. Watier [sous la dir.] (1992) *Georg Simmel et les sciences humaines*, Paris, Méridiens Klincksieck

systèmes de catégories, de «prototypes» afin de mettre au jour les structures formelles des relations sociales, indépendamment de leur contenu. Ces structures formelles renvoient à des formes sociales dont l'enjeu est de construire des formes qui synthétisent un type social, c'est-à-dire une expérience, un rapport au monde, etc. Partant, et contrairement à l'un des reproches qui lui est adressé, Simmel ne fait pas dans le relativisme, et encore moins dans le relativisme délirant estime Léger, mais dans un relationnisme tout à fait unique et dont il est l'un des initiateurs, convaincu qu'il était que l'on pouvait parvenir à un principe premier de tout savoir, une vérité de proposition qui ne pouvait se dévoiler que dans sa relation avec d'autres propositions.¹

De Weber à d'autres penseurs du social, nous devons examiner des instruments d'analyse, des cadres théoriques et des résultats empiriques pour situer, d'abord, le sens social de la comptabilité présente dans les organisations avant de saisir, spécifiquement, la dynamique de la socialisation et des identités sociales liées aux technicités du contrôle de gestion. La seule manière pour le chercheur de répondre à ce genre de questions est de se donner quelques bases de travail pour faire apparaître la nature sociale de la comptabilité et de montrer qu'il existe des réalités individuelles qui sont sociales et que, même s'il s'agit d'écritures, de calculs ou de normes comptables, elles sont socialement produites.

Pour commencer, il faudrait admettre que les instruments comptables sont des objets techniques qui n'organisent pas seulement des mesures de résultats économiques ou des décisions gestionnaires: à l'égal du concept, mais, de surcroît, avec des positions numériques qui appellent des valeurs, ils permettent de fabriquer des idées. Comment ? D'abord sur le mode d'une énigme dont le lecteur d'une information comptable glane lui-même les indices. Un mode qui appartient à l'individuation de ce lecteur. Mais si nous devons préciser notre pensée, nous irions encore une fois du côté de Simondon qui nous inspire cette position tirée d'un texte peu connu sur le rapport entre imagination et invention dans les techniques: lorsqu'un sujet est séparé de son objet ou de ses objets, et c'est le cas avec un état des résultats comptables qui renvoie à une panoplie d'*objets distancés* ou d'états du capital dispersé dans le temps et dans l'espace, l'image mentale entre alors en action et elle est vue comme «un faisceau de tendances motrices, anticipations à long terme de l'expérience de l'objet, elle devient système d'accueil des signaux incidents et permet à l'activité perceptivo-motrice de s'exercer selon un mode progressif».² Puis, autrement, dans le cadre d'une autre durée ou d'une autre spatialité, lorsque le sujet est de nouveau séparé de l'objet, l'image mentale, «enrichie des apports cognitifs et intégrant la résonance affectivo-émotive de l'expérience, devient symbole. De l'univers de symboles intérieurement organisé, tendant à la saturation, peut surgir l'invention».³ D'abord l'invention d'un nouvel objet ou la réinvention d'un objet existant. C'est aussi le cas avec des états du Capital: un sujet peut inventer un nouvel état avec un ancien. Puis, il en découle une organisation nouvelle ou une réorganisation du sujet. L'instrumentation comptable participe ainsi de plain-pied à la *théâtralisation* d'un sujet. Pour l'individu, comme pour la société, la comptabilité produit une

¹ Léger, F. (1989) *La pensée de Georg Simmel: contribution à l'histoire des idées au début du XX^e siècle*, Paris, Kimé.

² Simondon, G. (2005) *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, op. cit., p. 275.

³ *Ibid.*

mutation décisive du *moi* et déplace le pôle de ce qui, dans les collectivités et chez chacun, est jugé *intéressant*, ou *obsédant*.¹ La comptabilité est l'instrument de conquête de ces objets de l'image, de ces objets de l'intérêt, du désir ou d'angoisse; et peu importe leur forme : les plus valorisés sont ceux inspirés par des développements et des nécessités ontologiques, eux-mêmes orientés par la priorité *absolue accordée à la vie*.

Des visées ontologiques formant un *équipement* cognitif et normatif tacite sont à l'œuvre dans l'action comptable et particulièrement au travers de la notion d'*épreuve comptable*.² Dans l'expérience

¹ Le «moi» encore une fois utile pour qualifier l'individu, non pas en tant que sujet, souverain et transparent à lui-même, une double conception difficilement tenable à cause de l'exiguïté du champ flou traversé des délimitations poreuses de l'idée de souveraineté (que faire des autres, alors?) et les *réductions* des conceptions de la transparence (quoi dire exactement de vrai et simplement à soi-même sur ce que je viens de voir, ressentir, imaginer ?) ou bien trop linéaire ou bien trop consciente/rationnel d'un sujet qui sait toujours ce qu'il fait. Il existe de meilleurs points de départ comme par exemple, histoire de mieux réfléchir, cette conception étonnante du de Paul de Man parce qu'en ce territoire de l'être, il y a non seulement le moi qui agit mais il y a aussi «le moi qui juge, le moi qui lit, le moi qui écrit et le moi qui se lit» et, par conséquent, la question du moi surgit sous la forme d'un «réseau complexe et déroulant entre une pluralité de sujets possibles» et c'est dans l'objet conçu, produit, construit, dans «l'œuvre que cet épanouissement du moi a lieu». Ou encore cette conception plus actuelle d'une riche collection de contributeurs pour qui le moi est, en synthèse, constitué et fait de sa conscience, de sa mémoire, de ses émotions, qu'il vit dans un rapport au monde ouvert sur la totalité de ce qui le fait, qu'il se construit face au autrui et aux hasards de l'existence, que son attribut normatif le conduit à s'adapter en sociétés, particulièrement celle dans laquelle il vit et, qu'enfin, il est un individu angoissé, qui a peur et qui est assujéti à la souffrance, à la souffrance des autres, à la souffrance des objets, à la souffrance de la Nature et à la souffrance qu'il s'inflige lui-même. Naturellement, nous sommes plus proches de cette conception plurielle du moi qui ne ressemble pas aux rapports idéels de ce qu'il doit être mais à toutes les différenciations qu'il peut avoir, faire et vivre à partir du fait que chacune d'entre elles peut déterminer le contenu d'une virtualité qui elle, à son tour, est constituée d'une multiplicité dont chaque idée peut faire l'objet d'un problème du moi pour l'analyste. Car c'est bien de cela qu'il s'agit comme le disait si souvent Goffman dans son œuvre, particulièrement dans le tome I de *La mise en scène de la vie quotidienne*: le moi est un concept utile pour faire l'interprétation des rôles multiples d'un individu. De Man, P. (1973) «Ludwing Binswanger et le problème du moi poétique» in G. Poulet [sous la dir.] *Les chemins actuels de la critique*, Actes du Colloque de Cerisy- La Salle de 1966, Paris, UGE, p. 63, 67 et Chapelle G. [sous la dir.] (2004) *Le Moi. Du normal au pathologique*, Paris, Éditions des Sciences Humaines et Gardella, E. (2003) «Du jeu à la conversation. Le self comme interprétation chez Goffman», *Tracés*, no. 4, p. 21-42.

² Les situations comptables d'entreprise ne se limitent pas à des activités d'inscription et de production de pièces comptables. Plusieurs d'entre elles sont marquées par des enjeux sociopolitiques, des rivalités et autres types de rapports intersubjectifs. C'est pourquoi la notion d'*«épreuve comptable»* est utile et renvoie naturellement, et entre autres, aux travaux pionniers de Boltanski et Thévenot sur cette idée d'épreuve qui entraîne des justifications et autre sens du juste ou de ce qui doit être juste ou justice. Une telle notion est un outil analytique et méthodologique de première main susceptible de synthétiser et de rendre compte de l'implication de plusieurs mondes sociaux vécus, des engagements critiques et de leurs dispositions, des régimes d'action et des justifications complexes qui sont mobilisés autour d'objets comptables. Sur le plan de l'individuation et son rapport ontologique obligé, écoutons cet extrait d'une entrevue avec Martuccelli: «Si l'individuation se produit donc toujours à l'intersection d'une dimension diachronique et synchronique, encore faut-il être capable de condenser en abrégé, à l'échelle de l'individu, une situation historique et sociale. C'est justement ce que permet de faire la notion d'épreuve. Tout en gardant au premier plan les changements historiques et les inévitables effets du différentiel de positionnement social entre acteurs, elle permet de rendre compte concrètement de la manière dont les individus sont produits et se produisent. Elle restitue au social la consistance qui est bien la sienne, du fait de la diffraction non uniforme des phénomènes et des pratiques. Pour réaliser cet exercice elle est donc particulièrement riche. Les épreuves ont quatre grandes caractéristiques. D'abord, elles sont inséparables d'un récit particulier – celui de la mise à l'épreuve justement – qui est susceptible d'accorder un espace important, et inédit, à l'individu dans la tradition sociologique. Ensuite, toute épreuve apparaît comme un examen, un test (souvent non formalisé) adressé à chacun d'entre nous et au travers duquel s'effectue une sélection sociale. En troisième lieu, le propre de chaque épreuve est de défier notre résistance et nos capacités à nous acquiescer – elle engage ainsi une conception particulière de l'acteur. Enfin, les épreuves désignent de grands enjeux sociaux auxquels sont soumis de manière contrainte les individus – et qui sont donc variables en fonction des sociétés et des périodes historiques. Les épreuves se succèdent et se chevauchent au fur et à mesure que les individus avancent dans la vie. Ils les subissent d'une façon indéterminée a priori et sont contraints de leur donner un sens selon qu'ils s'en sont acquittés ou non. Cette succession ne s'organise cependant pas à l'improviste : au contraire même, peu de choses semblent plus standardisées dans la vie moderne. En revanche, au niveau de la vie individuelle, les épreuves apparaissent comme une suite d'étapes où peuvent s'accumuler les revers du destin ou les réussites de la fortune. Elles sont ainsi un dispositif de recherche permettant à la fois de rendre justice au caractère ouvert de leur issue et de garder en tête le caractère standardisé et séquentiel de leur déroulement sociétal. C'est dire que si l'issue des épreuves est contingente au niveau de l'individu, leur organisation et leur succession ne sont nullement arbitraires au niveau des ensembles socio-historiques. La notion d'épreuve est centrale pour rendre compte de l'individuation en cours (et au-delà d'elle pour devenir un des opérateurs majeurs de la sociologie), parce qu'elle permet de rendre compte, autrement que sous la forme d'une hiérarchisation descendante, de l'articulation entre les transformations structurelles et le jeu des places sociales. Les épreuves sont donc des défis historiques, socialement produits, inégalement distribués, que les individus sont contraints d'affronter. Bien qu'il soit possible d'identifier une grande diversité de mécanismes institutionnels et de registres analytiques potentiels, l'étude doit, afin de rester opérationnelle, se restreindre à l'examen d'un nombre limité d'épreuves, jugées particulièrement significatives au vu d'une réalité historique et sociale concrète.» Voir Martuccelli, D. et G. Lits, (2009) « Sociologie, Individus, Épreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli », *Emulations*, Vol. 3, n° 5, Janvier, p. 4-5. Voir également les synthèses récentes sur le concept d'épreuve dans Breviglieri, M. et al. [sous la dir.] *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica.

individuelle comptable, à travers la vie organisationnelle des acteurs qui l'animent, cette dernière est soumise à une série d'épreuves fondées sur le constat postulé de la mobilisation des normes comptables, des règles de l'organisation, mais aussi des normes de justice, de morales et de la capacité des individus à interpeler différents principes de situation selon différents régimes d'action dont le point de convergence demeure une habileté à la justification, et d'abord à la justification de soi. Les modalités du compter, du calculer et du comptabiliser basculent tôt ou tard vers des dynamiques sociales bornées et orientées par un ordre normatif *sui generis* impulsé par des engagements qui trouvent leur source dans l'infinie plasticité des individuations. Pourquoi compter son argent, ses stocks, son avoir ? Pourquoi avoir peur, à la vue d'un budget déficitaire, ou d'une échéance fiscale ? À une technique du décompte se rattache assurément des justifications et des dispositions d'engagements pluriels, allant des plus conscients au plus instinctifs, irréfléchis, spontanés. Bien entendu il faut montrer ces indicateurs de l'hétérogénéité de l'individu qui comptabilise en l'observant. Telle est la justification de recourir à un angle de traitement inspiré de l'empirisme. Pouvoir révéler le sens des concepts tirés d'une épreuve comptable parce que l'empirisme «traite le concept comme l'objet d'une rencontre, comme un ici maintenant [...] d'où sortent, inépuisables, les "ici" et les "maintenant" toujours nouveaux, autrement distribués.»¹ Les *ici* et les *maintenant* sont des choses du temps liées à une spatialité comme espace d'observation, c'est-à-dire des événements conditionnés par des diachronies et des synchronies qui font découvrir les concepts à l'observateur à partir d'un horizon mouvant, jamais le même, toujours différencié. Détachée du contexte sociocognitif d'où elle naîtra, une technique comptable recevra un champ d'applications et de justifications qui sera coextensif aux événements et aux expériences. La recherche du sens de l'action technique comptable dans l'épreuve doit répondre tout aussi bien de ces conditions d'appréhension.

Contre cet état de choses que constitue un ensemble technique comptable, des réactions de plaisirs, d'angoisses et de protections de soi naissent spontanément. Par une convergence de pressions sociales et d'exigences vitalistes, de structures institutionnelles, et de problèmes techniques, une expérience comptable s'impose au regard de l'observateur, certes, mais à un niveau épistémologie plus élevé cette question se pose: sur quoi se fonde la distinction de cette expérience de vérité avec une autre ? L'opposition entre la nature et le temps scande et tisse l'objet de l'expérience comptable qui vise à vérifier, à contrôler voire à connaître. L'opposition entre ce qui est manifeste et ce qui est annoncé alphanumériquement, comme disparu, mémorise et virtualise l'expérience comptable. Dans ce double jeu d'opposition, l'expérience comptable se mesure au degré d'écart que nous propose tantôt la structure visible de la trace comptable, tantôt la justification discursive de ce pourquoi normativement il faut comptabiliser de cette façon et non d'une autre. Une écriture comptable, un calcul arithmétique d'une dette à court terme est, dans un cas comme dans l'autre, une forme comptable qui renvoie à une expérience sociale. Ce haussement du matériel de l'écriture et des papiers comptables au symbolique et à des catégories de forme crée ici même une marge de manœuvre entre l'individuation et les formes graphiques de l'écriture et de la

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 3.

calculabilité. Appareil de transmutation de réalités hétérogènes par traduction homogène, la comptabilité permettra au comptable d'être un opérateur de sens par sa capacité à produire de l'institué à partir d'une multiplicité socioéconomique incommensurable, c'est-à-dire à faire passer des règles, des savoirs, des dispositifs, des régularités et des rôles dans la singularisation d'une expérience individuelle. Sous chaque écriture comptable, une histoire institutionnelle pour faire société?

6.3.10 Matières et formes comptables: re-matérialiser l'organique de la Raison des *maîtrises* de la désorientation

Il y a beaucoup d'objets matériels et symboliques en comptabilité. On peut les imaginer comme des grandeurs de la technique: ils sont aussi des objets techniques. Cela étant dit, sous l'optique épistémologique, face à eux, nous ne voulons pas d'une causalité du matérialisme dialectique et sa manière trop abstraite et trop absolutiste de concevoir le changement d'un état de choses. Partant, à la suite de Deleuze, nous refusons la voie de la dialectique hégélienne qui tente la synthèse des contraires, avance thèse après thèse sur les passages entre identités et différences des concepts ainsi que son travail du négatif dans l'ordre d'une antithèse qui, de fait, forment une philosophie qui tend vers le mouvement, écrit Deleuze, mais beaucoup trop près d'une fabrication absolue de l'idée même du mouvement; «et même le mouvement de l'infini, mais comme il le fait avec des mots de la représentation, c'est un faux mouvement, et rien ne suit».¹ Comment suivre les objets symboliques d'un flux financier qui se déroule en temps réel ? Selon la vision deleuzienne, un tel mouvement informationnel, qui s'incarne dans un corps spinoziste de choses qui *affectent les voisinages et qui sont affectées par les voisinages*, devient lui-même une rencontre, au point de jonction entre différence et répétition. Différences entre ses objets symboliques-techniques constitutifs de ce qui fait ce flux, et répétition-reproduction entre l'intention de l'émetteur, sa répétition dans la transmission, et sa répétition chez l'individu à qui s'adresse ce flux financier. Entre différences et répétitions, il peut y avoir contradiction souligne Deleuze, et puis on en restera là, si l'on veut; mais pas tout le temps, et là cette situation, tendue à ses opposés, devient intéressante: lorsqu'on tente de dégager la variation d'un *étant* d'un objet, il peut arriver un moment dans le mouvement où sa différence et sa répétition s'incorpore, s'entrelace, ou encore arrive à se confondre. La dialectique ne peut plus être efficace ici pour penser le mouvement même de la pensée, pour le *penser* qui cherche à arraisonner méthodiquement le mouvement réel des choses. Cet état de la connaissance se complique lorsque l'on sait que la volonté de savoir est de faire entrer un jeu d'Idées dans ce qui *est*, dans un état de choses d'un événement présent, et se complique encore lorsque l'on sait que cet événement est en devenir, et que pour le penser, il faut répéter une entité singulière, le même, mais selon des variations multiples possibles, des multiplicités. On évoquera que la rationalité et la raison sont des outils conceptuels utiles et en usages pour déterminer l'événement et les lois du devenir. Deleuze a déjà répondu à ce constat à l'effet qu'ils ne sont que des *représentants*, et des *représentants* issus d'une longue fidélité à Hegel, Descartes et Platon: un

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit. p. 73-74.

tel «représentant dit, "Tout le monde reconnaît, que...", mais il y a toujours une singularité qui ne reconnaît pas, parce que précisément elle n'est pas tout le monde ou l'universel».¹ En croisant l'espace et le temps des choses, des objets techniques, il ne peut pas y avoir qu'un regard de la différence qui s'intéresse en une seule voie intelligible à ce qui est *là*, à l'être-là qui semble vouloir être le *même* dans un lieu. Aussi, «chaque point de vue est lui-même la chose», est objet de l'objet différencié et répété au nom de cet objet de la pensée; autrement dit la pensée devrait dire la même chose de ce qu'est l'objet, elle doit être cet objet; mais parce que penser appelle des Idées, d'autres objets pour penser l'objet, le penser ne peut être que décentré, ailleurs, au gré des autres objets, face à toutes ces choses autres à penser.² Et ainsi de suite, selon un mouvement de la pensée; mais, ce mouvement n'est pas qu'infini hégélien; il s'arrête, et se répète, aussi, dans l'être qui pense: la «représentation a beau devenir infinie, *elle n'acquiert pas le pouvoir d'affirmer la divergence ni le décentrement*. Il lui faut un monde convergent, monocentré: un monde où l'on est ivre qu'en apparence, où la raison fait l'ivrogne»³. Quel est donc ce monde monocentré ? Nous ne pouvons pas refuser toute la connaissance actuelle produite à partir d'un rapport entre comptabilité et raison, ou avec la rationalité. C'est la fonction de l'épistémologie d'en faire l'étude au sein d'un monde lui-même multiple au sein desquels les raisonnements conceptuels fluent et refluent vers des agrégats à prétention différente et répétitive. En parallèle à cette assertion, on comprendra autrement l'ontologie d'Heidegger convoquée à la barre de ce témoignage de la raison: toute l'histoire de la pensée occidentale, depuis Héraclite, Parménide et Sophocle jusqu'à aujourd'hui sont des tentatives pas toujours heureuses de faire paraître l'être humain dans le recueillement du *Logos*, dans la Raison: témoignage en héritage de discours universalistes qui «sont des créatures qui prennent facilement froid dans le courant d'air de leurs paradoxes immanents» parce que la pensée est de constitution globale et qu'elle absorbe aussi, même à micro-doses, pendant qu'elle raisonne, d'autres «figures d'inclusion» pour faire infléchir le mouvement de ce qui se pense par ici et par-là.⁴ Heidegger jugera que, si le *Logos* ne peut pas tout dire, c'est qu'il n'est qu'un étant parmi d'autre, et quel qu'en soit la raison appartient à une *limitation de l'être*, par un *logos* autour d'affirmations comme être/devenir, être/apparence, être/penser et être/devoir.⁵ Mais la raison, voire plus spécifiquement la genèse de la raison, a à voir avec les origines de la comptabilité, et particulièrement avec la matière, la matière argile, papyrus, la peau de brebis, chèvre et mouton pour préparer le *pergamène* ou le *parmanena*, le parchemin de la ville de Pergame, en Asie Mineure (en Turquie), formé en *volumes* puis en *codex*, en livres de compte, en papier du grand livre général, en monnaie symbolique-électronique sur fond matériel-écran. Il y a, non pas un matérialisme, mais de la matérialité, de la matérialisation qu'une anthropologie philosophique peut rendre accessible comme matériau d'inscription et, çà et là sur son espace limité d'expression, «chaque parcelle contient d'abord une pluralité de dispositifs» qui chercheur peut déplier et réarranger pour en révéler la multiplicité, la différence et la répétition d'une fabrication sociotechnique qui

¹ *Ibid.*, p. 74.

² *Ibid.*, p. 79.

³ *Ibid.*, p. 339.

⁴ Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères II*, op. cit., p. 353.

⁵ Voir tout le chapitre quatre et les éléments de la conclusion dans Heidegger, M. (1967) *Introduction à la métaphysique*, op.

ne peut s'obtenir que par la dématérialisation de son support, en pensant surtout à son absence, à sa non-possibilité, à son non-événement.¹ Une épistémologie de la comptabilité aurait-elle, aussi, comme objet, ses supports de transmission ? Selon un sens technique du médium-matérialité ? Chaque forme comptable est un amalgame des valeurs d'information et de techniques. Mais il faut un moyen de transport pour qu'elle puisse être efficace et opérer sa fonction: une matérialité-symbolicité comme porte-parole du contrôle. De nouveau, de quoi s'agit-il, ici, avec cette idée générique de forme, de cette stylisation numérique, de cette symbolisation par normalisation ou de cette imitation infographique d'un objet-support, d'un sujet-matière, du temps de la différence et de la nature qui n'a, comme seul à présenter, que le mouvement ? Le spectateur comptable n'est plus un simple lecteur, mais le possesseur utilitaire de la forme comptable, d'une image qui donne à penser. Une forme conçue par un maître des nombres et des machineries sociales du compter, de l'écrire, du mesurer et du classer, et dont les fruits, issus d'une sorte de *montage d'une fiction*, tôt ou tard, abandonnent les fragments de ces composites à autrui. Mais encore, quel est donc encore une fois le sens de cette forme comptable générique fabriquée ? La forme comptable serait-elle aux choses de l'esprit leur état de rigueur ? Ces résultats technographiques et fictionnels, des bilans de conscience pour des exercices d'individuation afin de recommencer le sens de l'histoire d'un soi selon des variations plus actuelles orientées vers leur devenir ?

Le tableau comptable commence à s'humaniser avec la nécessité mémorielle de s'adresser à soi et/ou à la société avec des médiums de transmission de l'expérience comptable qui traduit l'expérience socioéconomique. Mais cette signification échappe à la prise de conscience de l'agent comptable, tant de l'utilisateur que du concepteur. Cette double situation de clarté et d'obscurité épistémologique de ce pourquoi une comptabilité technicisée s'adresse à la fois à un sujet et à un collectif est révélatrice et conduit à situer dans notre travail le problème d'une analyse génétique apte à saisir les modes de formation les plus élémentaires. Ainsi, ce qui fait une problématique et justifie le différentiel entre concepteur des comptabilités et utilisateur des productions comptables est à restituer hors des répétitions nues, mécaniques et stéréotypées des actes comptables: les résultats de ces activités nous intéressent moins que le mécanisme de celles-ci. Le problème sera alors de coordonner épistémologiquement le sens général des signes extérieurs de ce pour quoi *l'homme comptabilise* et met en jeu la relation fondamentale entre l'ordre et l'organisation de la vie selon des dimensions diachroniques et synchroniques. Il existe un rapport sociohistorique entre formes comptables issues des techniques et ce qui est nécessaire à la vie pour un individu, une organisation ou une société.

C'est donc à travers ce que nous nommons ici momentanément des formes comptables, qui présentent des traits sociologiques et pathologiques particuliers, que peuvent s'estimer des déterminants sociaux qui fournissent les justifications les plus ordinaires ou les plus contradictoires ou ambivalents.² Par conséquent, ces formes comptables relèvent de savoirs spécifiques qu'il importe de théoriser

cit. p. 102 et ss.

¹ Dagognet, F. (1985) *Rematérialiser : matières et matérialismes*, Paris, Vrin, p. 240.

² Nous verrons plus loin comment et pourquoi nous transformerons ces formes en *êtres comptables*.

adéquatement.¹ Nous pouvons déjà commencer sur cet aspect en jetant les interrogations suivantes. Pourquoi ces formes comptables incarnent-elles des techniques anciennes de mises en forme et de calcul, mais toujours actuelles ? Et puis, qu'est-ce qui justifie de contrôler des conduites par des formes ? À quel mot d'ordre renvoient-elles ? Que cherche-t-on lorsqu'on veut contrôler ? Quels sont ces objets d'intérêts, ces obsessions, ces angoisses et ces désirs qui projettent l'homme vers un idéal prométhéen de la maîtrise et de possession du monde qu'incarne la comptabilité ? Mieux : quelle est l'objet décisif de la prise du pouvoir par la *raison technique comptable* sur une réalité sociale à conserver ? Nous disons, pour l'instant, la vie.² Et la comptabilité a sans doute à y voir si on réfléchit à partir de cette phrase oubliée de Deleuze: «La tâche de la vie est de faire coexister toutes les répétitions dans un espace où se distribue la différence.»³ La comptabilisation, une technique vivante de répétition du Capital, et de tout ce qui en dépend, qui exprime le temps propre de la synthèse de différences, de différences dans les usages du capital et les besoins pour survivre ? Préserver la fragilité de la vie implique la répétition d'actions adaptées à cette préservation qui exige des moyens matériels ou des moyens financiers d'acquisition de ces moyens de sécurisation. La technique comptable se fonde dans un discours dont la logique langagière, croyons-nous, est d'instituer des rapports de contrôle en tant que rapports liés à la mise en scène de la vie sociale. En effet, la fonction symbolique des institutions comptables serait donc cela: d'un côté le recours à la technique comme extension humaine en vue de l'utile existentiel, de l'autre des techniques régulatrices de l'accord, ordonnatrices des devoirs contractés et normalisatrices des liens de confiance nécessaires à la paix sociale. Une historicité de la comptabilité révélerait vite en quoi la comptabilité organise la vie depuis toujours. Cette organisation de la vie elle-même doit être comprise à partir d'un thème qui reste encore à développer conceptuellement et pour lequel il n'existe pas d'auteur ou de théorie adéquate selon nous : des *raisons de maîtrise* qui croisent la comptabilité et ses spécificités de contrôle avec ses rapports à la société, et qui en émanent.⁴

De la matière pour ériger un mur de fondation contre l'inconnu, le tragique et là, dans cette enceinte, dans cet espace enclos, du champ des semences comme de la page d'écriture, maîtriser la vie, maîtriser la vie des autres, maîtriser l'homme, maîtriser sa survie, maîtriser les obstacles de la Nature, maîtriser ses limites, maîtriser ce qu'il vendra, maîtriser ce qu'il achètera, maîtriser ce qu'il conservera; toutes ces actions de contrôle de l'homme mettent en œuvre, certes, une conception instrumentale de la raison. Mais il y a plus. Toutes ces conceptions ont un point en commun: elles font de l'être une réalité

¹ Nous empruntons cette idée théorique de Simmel du rapport entre la vie et la forme. Nous la développerons plus loin lorsque le lecteur aura pris connaissance de notre partie historique qui porte sur le lien primitif entre comptabilité et organisation de la vie collective.

² Radkowski, dans son dernier chapitre («La vraie vie est ailleurs») de son ouvrage portant sur le rapport entre technique et économie, soulevait il y a plus de trente ans l'idée que cette raison technique, qu'il associait à l'économie, était un outil au service du pouvoir des désirs de l'homme; elle devait se mettre au service des faiblesses humaines, de la faiblesse humaine universelle : «c'est elle qui nous apprend notre devoir, qui nous met sur la vie de notre destin : veiller, gardiens vigilants, afin de préserver le monde dans son être au monde, de la sauver de la folie destructrice de nos propres entreprises; c'est elle qui nous enseigne le vrai, le seul savoir : qu'il ne peut y avoir de vie, qu'il ne pourra y avoir de vie, sans le respect, inconditionné, plein d'attente humilité, de la vie, de tout vie.» Radkowski, G.-H. de (1980) *Les jeux du désir : de la technique à l'économie*, Paris, PUF, p. 259.

³ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 2.

⁴ Ici nous préférons le concept de raison pour rester fidèle à son étymologie (ratio, calculus, petites pierres à compter) et y associer le *sens du juste* de ce pourquoi maîtriser.

qui est *hors-de-moi*, un objet sur lequel le *moi* est braqué. Quand par la pensée ou la raison technique je me prends moi-même pour objet pour cette saisie *hors-de-moi*, je deviens autre chose pour *soi*. Cette conception instrumentale de la raison est certainement à revisiter en refondant les idées habituelles sur la raison, et par extension, les idées sur la technique. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dresser l'inventaire de ces possibles relations conceptuelles. D'autant qu'il faudra des glissements progressifs de cette notion vers celle de la «rationalité» pour la distinguer hors d'elle-même. La rationalité, signale Boudon, se définit spécifiquement lorsque «l'individu s'efforce de déterminer les moyens les meilleurs et les plus facilement accessibles pour faire face à une situation donnée.»¹ Or, curieusement, la rationalité est souvent traitée exclusivement dans cette optique de Boudon et comme allant de soi, sous l'optique de l'unité, la continuité et la cohérence de ce à quoi elle renvoie. Il existe d'autres formes de rationalité, mais nous ne voulons pas les traiter; nous insisterons sur les raisons, et sur les autres formes du jugement constitutives de ces *raisons de maîtrise*. La dynamique de cette *raison* serait plus proche d'une série de multiplicités de discontinuités, un archipel d'ordonnances éparses, des singularités pleines de devenirs imprévisibles dont l'ensemble contribue à une singularisation d'une restauration de la sécurité.² L'efficace de la faculté de juger n'est pas toujours celle du chemin court, optimal et utile. La détermination devrait voisiner l'indétermination, le raisonnement rompu, l'inhibition et autres impasses de l'action qui sont autant de champs d'articulation possibles du *rationnel de la raison*. Parce que l'objet même de ces formes de maîtrise le commande. La quête de la vérité que cache le désir de maîtrise rencontrera des abîmes, d'autant que cette quête est une propriété du rapport qu'un individu instaure singulièrement avec la réalité. On comprendra l'importance de déployer des technicités pour y parvenir, pour contourner, retourner ou filtrer les observations et la connaissance obtenue afin de retrancher les effets immanents indésirables de l'objet de la quête, et parvenir à une satisfaction joyeuse pour l'être de la raison.

Si l'occasion nous était donnée, nous devrions plutôt nous transformer en théoricien et praticien de la discontinuité pour révéler la singularité des scansions de ces *raisons en situation de prises* sur un monde fluctuant. Il ne faudrait pas alors uniquement les considérer pour ce qu'elles valent autour d'abstractions idéales, sur la base d'une parfaite autonomie: ces *raisons de maîtrise* ont toujours pour théâtre le désordre parce que, même si, aux origines de l'homme «le mythe de l'ordre primordial» était le chaos, le rite moderne «travaille [toujours] pour l'ordre», de celui qui est un «capital symbolique», un «opérateur symbolique», mais surtout une «dramatisation qui impose des conditions de lieu, de temps, de circonstances propices, de désignation de ceux qui inclut ou exclut».³ Il y aura toujours des *raisons pour exclure de soi ou inclure à soi*. Il faudra toujours recourir à des instruments de la raison pour exclure ou inclure avec plus de puissance de la volonté. Ainsi, ces *raisons de maîtrise* seraient liées, entre autres, à des *ordres de vérité*, certes, mais aussi, à des ordres sociaux relationnels, enchevêtrés et agencés les uns

¹ Boudon, R. (2009) *La rationalité*, Paris, PUF, p. 27.

² Le concept même de la «raison» est largement traité et définit plus d'une fois dans cet ouvrage, étonnant par sa diversité et par les raisons de la raison qu'il contient. Naturellement, on n'y retrouvera pas cette conception. Voir Bourdil, P.-Y. (2001) *La raison philosophique*, Paris, Cerf.

³ Balandier, G. (1988) *Le désordre : éloge du mouvement*, op. cit., p. 20, 29.

aux autres et comprenant des ordres de matérialités, d'iconographies, de technicités, d'individuations, d'interactions, de socialisations, d'institutionnalisations et de structurations sociales de transmission de symboles à travers le temps et l'espace. Déjà, du chaos à ces ordres, il y a des commencements, des tentatives de nouveautés dans le monde, de ces ordres diversifiés de grandeurs de la raison, nous voyons encore l'importance de regrouper cette pluralité sous des concepts plus fédérateurs comme la différence et la singularisation.¹ Nous le constatons, pour cause de singularisation, si une maîtrise de type comptable peut s'instituer en dispositif critique de la conscience managériale, il n'est pas toujours possible de déterminer le point de vue où elle prend place, dans un dispositif ou un autre, et où elle devrait se placer dans un ordre ou dans un temps à venir. Tout ce qui se passe dans une situation, l'impliquant, et tout ce qui est constitutif d'une volonté de maîtrise est corrélatif, tout au plus, d'ordres de différence : différence de niveaux de la réalité sociale, différence d'objectif, différence dans l'ordre des moyens, différence dans les calculs, les mesures, les rendements, etc. Bien plus, rien d'humain n'est idéalement adéquat, logique, rationnel ou universel. Cette raison de vouloir savoir qui se cache derrière cette idée de maîtrise n'est donc qu'un discours parmi d'autres que nous voudrions tenir sur l'idée de contrôle, mais sans méconnaître sa différence et la singularité de chaque phénomène de maîtrise auquel il renvoie.

Sachant que nous aurons et ferons nous-mêmes des actes ontologiques de constitution de la connaissance, nous devons rester au service de l'événement de maîtrise comptable et de gestion, de ses détails, des *faire* et *dire* qui le scandent et lui donnent les variations de sa singularité. C'est pourquoi cette idée de maîtrise sous examen nous conduira, sans doute, à constater que le sujet ne sera jamais souverain : il ne peut pas maîtriser le temps et la vérité parce que tout phénomène de maîtrise est d'une intensité variable de différences et jamais pleinement déployée entre un sujet et son objet de maîtrise. De plus, ce

¹ Par singularisation, nous entendons bien davantage le processus irréductible de rendre singulier le dire, le faire et le penser de l'individu qui s'exprimeront toujours en un seul sens pour lui, c'est-à-dire selon l'univocité de son être car l'univocité est une seule voie dernière exprimant tout ce qui est en un seul sens et cela quelles que soient les propositions de codes sociaux, d'engagement sociaux ou de socialités : l'individu est postulé toujours capable de faire varier un champ de possibles selon des ordres hétérogènes qui seront toujours ramenés à la question de son être. Si la question de l'univocité de l'être commence avec Duns Scot et se poursuit avec Spinoza, Nietzsche, Bergson et Deleuze, c'est avec Deleuze que nous restons (jusqu'à nouvel ordre) sur cette question de la singularité car c'est lui qui peut nous indiquer le chemin à prendre pour penser les différences. Sur ce problème Deleuze estime que si l'univocité est ce qui attribue le même Être à tout ce qui est, alors pour penser les différences, la meilleure manière d'en parler c'est à partir de l'univocité elle-même. Depuis Aristote la notion de différence est ramenée à une individuation par la forme, la matière ou à un genre ou une espèce. Par conséquent on obtient un classement des différences qui est toujours hiérarchique et distributif. Deleuze ne veut pas accepter cette rationalisation car elle ne peut pas coller à une genèse explicative de différences. L'être est donc commode pour asseoir son ontologie de la différence parce qu'il l'utilise comme outil heuristique pour référer à tout ce qui se dit, se vit et se pense. Plus tard, en intégrant Simondon et sa célèbre posture à l'effet que l'être ne doit plus être pensé comme substance mais comme relation (l'être *est* relation), le mouvement de l'univocité est traduction reliée au même de ces différences. Ainsi, la singularisation revient donc à parler de l'action de subsumer en un point toute une multiplicité de différences.

Aussi, nous nous opposons aux nouvelles thèses de Martucelli, beaucoup trop balisées en vocabulaires traditionnels, connus, et sécuritaires, de la sociologie pour plaire (encore?) à la sociologie, sur l'analyse des singularisations qui passe par un niveau institutionnelle car c'est au sein des institutions que l'individu se construit par singularité. Théorisant difficilement et trop rapidement sur un nième rappel de situer sa nouvelle société des singularités au sein même des cadres de l'économie, du politique et de la continuité organisationnelle (le rapport individu-entreprise), ce balisement semble nécessaire pour que l'individu vive une épreuve et faire face alors, au-delà de la singularité vécue, à une expérience sociale selon des mécanismes de différenciation sociale. Pour cause d'institution ou de société nous semble-t-il mais ce point reste nébuleux. Les liens entre individus, singularités, institutions et société restent encore à être précisés car nous ne savons pas comment entreprendre une analyse des institutions afin de dégager le cadrage qui se surajoute à ce qui singularise, de même que la vie d'un individu n'est pas toujours constituée que d'épreuves permanentes et d'un régime continu de singularisations qui singularise absolument et obligatoirement. L'individu est-il condamné à être éprouvé (vivre des épreuves), à supporter l'existence par des luttes et des jugements tendant vers des structures ? Enfin, société et singularités sont-ils synonymes ici ? Voir sur toutes ces questions Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 210 et ss.; Combes, M. (1999) *Simondon. Individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, Paris, PUF; Martuccelli, D. (2010) *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.

phénomène de maîtrise est conditionné par d'autres événements qui ne sont pas sous maîtrise. Un tel phénomène relève alors, tout aussi bien, de l'arbitraire comme il est également appesanti par des forces, des affections et des gestes inconscients formant une multiplicité de différences. Expliciter un événement technique de maîtrise comptable sera pour nous une pratique discursive d'interprétation de ce que des agents diront et feront, à comprendre ce que supposeront leurs gestes, paroles, institutions et autres cadres sociaux de ce qui les poussent à maîtriser. L'idée de la *raison* proposera, entre autres, une herméneutique d'explicitation plus riche du sens singulier dévolu à l'objet comptable de maîtrise, car, en notre domaine, le symbole comptable donne à *raisonner*. D'une raison qui serait inscrite dans la richesse du sens et qui rendrait possible l'entrecroisement du point de vue de l'agent sur le maniement technique et d'une quête de savoir pour maîtriser un objet porté par l'avènement du sens.¹ Même par sa polysémie, la *raison* a l'avantage de nous faire percevoir l'*englobant* de la transcendance et de l'immanence lié au Capital et de justifier la conduite de l'individu comme une écriture chiffrée.² Il y a aussi de la *raison* derrière la mesure, le nombre comptable et le calcul. La *raison de maîtrise* ne prend pour nous, en comptabilité, toute sa portée que si nous percevons sa réalité à travers la numérotation comptable.

Il est vrai que nous souhaiterions faire de ces *raisons de maîtrise* des éléments conceptuels relevant d'une technicité de manière à accentuer la caractéristique de la relation dans laquelle est impliqué celui qui veut maîtriser par la technique. Comme annoncé plutôt, cet effort de conceptualisation sur cette seule notion ne suffit pas. Parce que, par exemple, étant donné que les techniques de calcul ne tombent jamais justes, et comme des opérations qui découlent d'un geste technicien obéissent à toute une série de tâtonnements, et d'expérimentations, il y a une irréductible asymétrie qui forme la condition d'une rationalité. La mise en jeu organisationnel du Capital fait du monde comptable un lieu sociotechnique de coordinations entre des projets économiques et des projections d'acteurs impliqués, des projections qui sont des *réponses du fond d'eux-mêmes*, des formes d'individuation que sont des désirs autant que des fantasmes, des peurs ou de toutes autres formes de vérités intimes qui ne correspondant pas toujours avec les usages planifiés du Capital. Néanmoins, à cause du vocable «maîtrise», un *effet de symétrie* lié à une *raison qui se justifie dans l'apologie de son action et dans l'éloge de ses passions* se dessine entre, d'une part, ce qui est planifié ou jugé vital, mais chaque fois à partir de ce qui est singulier, différentiel quant au sens à donner aux actions et, d'autre part, ce qui constitue la forme comptable qui se superpose dialectiquement à cet objet économique, de vie ou *de soi*. Cette ambition de théoriser sur l'idée d'une *de ce qui fait maîtrise et non le maîtriser*, c'est pour donner une extrême fluidité à la construction conceptuelle du contrôle. C'est pour mieux rester diagonal et en parfaite conformité avec la *force active* de ce que nous nommerons, aussi, plus tard, «contrôle». Avec la *raison de maîtrise* nous pouvons absorber une plus grande diversité de l'expérience du contrôle par les souterrains des *êtres comptables*. Aussi parce qu'un

¹ Sur cette question du sens et de l'herméneutique des symboles dans leur rapport avec l'action (ou l'acte) voir Ricœur, P. (1969) *Le conflit des interprétations: essais d'herméneutique*, Paris, Seuil, p. 283 et ss.

² Cette idée de l'*englobant* est de Jaspers et peut être un concept utile pour signaler ce qui à travers la raison «ne fait que s'annoncer. Nous ne le rencontrons jamais lui-même», seulement par le biais d'une chose, d'un événement, d'une personne, de son porte-parole, de son incarnation matérielle ou technique; par conséquent, «tout ce que nous rencontrons, nous le rencontrons en lui», dans l'objet de sa manifestation. Jaspers, K. (1951) *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon, p. 35.

agent de contrôle peut se plier dans une grande variété de déclinaisons évènementielles, mais sans l'engager outre mesure, comme s'il était en retenu, en maintient de lui-même, en position ascétique ou *raisonnable*. D'une certaine manière, on pourrait dire que le raffinement technique de l'agent de contrôle donne en dernier ressort toujours raison à ce qu'il *a*, ou *est*.

La *raison de maîtrise* obéit à un élan vitaliste avant de devenir un calcul comme autodiscipline. Plus ce vitalisme visé en sera proche, plus il aura le caractère d'un autocontrôle comme la calculabilité, la mesure et l'arithmétique exactes. Notons qu'entre cette raison et ce qui l'anime et la technique de ces calculabilités, il y a un usage double de la *raison de maîtrise* selon plusieurs déclinaisons, mais chacune au nom de ces deux dimensions: elle vaut pour la vérité et l'individuation. La raison de maîtrise est cette recherche herméneutique sur l'action technicienne qui concourt à l'unité différentielle en toute dualité, ou de la dualité différenciée en toute unité d'une différence.¹ Ainsi, comment cette *raison* couplée à la technique parvient-elle à fondre dans une même catégorisation unitaire, par exemple celle du «bénéfice net», autant de catégories comptables de l'actif et du passif, autant de catégories différentes de crédit et de débit ? C'est dire que si l'on veut explorer, donc comparer, les diverses voies d'entrée de ces catégories duales (actif/passif, débit/crédit, etc.) qui offrent des vues unitaires tout en renvoyant à un monde hétérogène de choses et de personnes liées aux activités d'une organisation, la dualité individuation/vérité doit se penser dans l'unité de cette raison de maîtrise qui technicise la comptabilité. En des termes plus simples et moins abstraits, sur le plan des principes, retenons que la fonction contrôle de la comptabilité opère sur des permanences que sont la reproduction de catégorisations et par des variations de couples d'information aussi différents que des choses, des personnes et des phénomènes qui s'expriment par l'entremise de séries d'écritures comptables, par le moyen d'autres formes de notations alphanumériques telles que les indicateurs, les termes de l'échange, les normes comptables et budgétaires, etc. Les unes comme les autres traduisent de petits raisonnements techniques dont la *contigüité* octroierait *in fine*, comme nous le suggérerait, sans doute, un Janicaud, une signification beaucoup plus proche de l'être, beaucoup plus proche de ce qu'il a besoin pour se différencier tout en restant lui-même, c'est-à-dire «une puissance du rationnel autocontrôlée et même ouverte aux énigmes ontologiques jusqu'ici les plus méconnues».²

Nous aurons d'autres occasions de traiter ces idées afin de mieux mettre en parallèle ce principe de la contigüité qui «accueille à la fois le jeu des phases de la potentialisation du rationnel et, à la limite de

¹ C'est là une manière abstraite ou synthétique de qualifier le sens général à donner à une écriture débit/crédit, un double enregistrement similaire mais qui renvoie à des catégories de classification différentes; le sens général à donner tout aussi bien à un bilan dont l'actif et le passif renvoient à des réalités très différentes mais dont l'ensemble forme une unité, celle du positionnement des états des capitaux; également le sens général à octroyer à un budget qui montre des postes budgétés en confrontation avec des postes réels, puis des écarts budgétaires qui s'ajoutent pour faire jouer des facteurs d'équivalence et de différenciation, etc. Le lecteur qui maîtrise la base technique de la comptabilité saura nous suivre dans ces méandres. Plus largement, notre intérêt à nous attaquer à l'une des productions les plus significatives de l'action technique comptable, en l'occurrence à toutes ces mises en équation duales qui caractérisent la comptabilité moderne: au-delà de sa justification experte ou technicienne, quel est le sens à donner à un débit qui *équivalait* à un crédit ? Est-il le même que celui de l'équivalence d'un actif total à un passif total ? Et plus spécifiquement, est-il le même entre un coût de revient budgété et un coût de revient réel, entre un objectif économique visé par l'entreprise et le résultat produit par un contrôle de gestion ? Il nous apparaît que, dans tous les cas, cette dualité fabrique l'intérêt individuel, l'utilité publique car elle est une vérité.

² Voir Janicaud, D. (1985) *La puissance du rationnel*, Paris, Gallimard, p. 237.

celle-ci, l'écoute de la différence ontologique. Contigüité n'est pas juxtaposition: il faut y apprendre le voisinage des différences, y épeler la simultanéité des possibles réservés.»¹ C'est là, il nous semble, un propos synthétique qualifiant fort bien un principe de fonctionnement technique du contrôle comptable: le voisinage d'un débit et d'un crédit, ou celui d'un capital budgété avec un capital réellement utilisé, illustre comment un raisonnement technique cherche à lier un contrôle, tantôt à une routinisation, tantôt à une différenciation par comparaison, tantôt à une sélection d'un objet parmi d'autres à des fins d'analyse avec cet objet de contrôle, tantôt à une mise en équation d'une différenciation comme cause explicative d'une variation du contrôle, etc. Dans un cas comme dans un autre, que ce soit de lier un contrôle à une situation permanente afin de rendre constamment effective une cause ou encore de lier un contrôle à une épreuve sélective, c'est poser le contrôle comme objet de volonté, et ce vouloir a, comme objet, la liberté de tout ce qui l'enchaîne. Cette liberté signifie qu'un contrôle est borné par un champ des possibles et un champ du pensable. Le point de convergence serait cette idée de gagner en puissance de la raison mise au service d'une certaine maîtrise de l'individuation. À y regarder de plus près, au-delà de sa trompeuse normalisation ou de son fonctionnement instrumental supposé, chaque objet de maîtrise/contrôle comptable est prélevé techniquement non pas sur des ordres sociaux prévisibles, mais tout aussi bien des hasards, des devenirs, des engrenages complexes, des causalités qui se rencontrent dans le large registre des variations humaines.

Ne doutons point que le contrôle comptable est, lui aussi, un miroir du monde social, une glace à travers laquelle un agent de contrôle y sélectionne un fragment de ce monde tout en s'y mirant. Cette fragmentation illustre le jeu de la pensée qui cherche à faire d'un état du Capital l'objet d'une rencontre avec une expérience à la fois soumise ou non soumise aux catégories préalables du bon sens et du savoir commun. Ainsi, à partir de l'objet de contrôle qui oblige une pensée à faire un arrêt sur image, la pensée s'*individue* peu à peu au contact de l'expérience qui en accompagne le mouvement. Comme cette pensée est orientée le plus souvent vers des plans comptables, grâce aux configurations de l'expérience qu'ils incorporent, et comme ils fonctionnent comme des *tables d'un empirisme* depuis les débuts de l'histoire, un empirisme qui devrait être théorisé à partir, il nous semble, de cette courte expression empruntée à Deleuze et qui nous apparaît parfaitement adaptée à notre sujet et à l'effet que le dispositif comptable serait «une physique de l'esprit et une logique des relations», posture utile pour penser effectivement le réseau des états du Capital et les phénomènes de mesure et de traduction qualitative/quantitative de la pensée comptable².

¹ *Ibid.*, p. 238.

² Une physique ? Une *physique* au sens qu'un bilan, un tableau de bord ou un état de compte autorise une étude du monde de l'entreprise et des lois du capital selon leur variation et leur évolution dans le temps et dans l'espace. La modélisation des systèmes d'entreprise que l'un ou l'autre présente ne retient que les caractéristiques objectales et non celles des êtres vivants. Chaque table comptable offre la possibilité de présenter la taille des valeurs des éléments de structure d'un état du capital qui est au centre d'une modélisation tout en mettant en perspective des caractères possibles des interactions à l'origine des phases des mutations d'un état du capital. Par l'arithmétique, par la rationalité qu'elle suggère, par sa technologie de classification par catégories, etc., il serait facilement envisageable et observable de déterminer en quoi un système comptable se présente également comme un dispositif de relations logiques des états du Capital. Nous y reviendrons. Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, op. cit., p. 228.

Poser cette posture d'entrée de jeu vise à situer un double jeu structural de l'action technique liée à l'acte de la pensée: celui de la filiation sociotechnique de ce pour quoi un individu contrôle, normativement ou intuitivement, et celui de la mise en ordre de la raison, devenue utilitaire ou créative pour organiser le Capital, structurer les états des capitaux et mettre en ordre les affaires de l'économie et de la société. Les actions techniques d'un contrôle comptable comme les écritures ou les comptabilisations budgétaires ne sont pas anodines. Elles forment, à petite échelle, mais, à grande portée sociétale, une *théâtralisation sociale*, car, précise Legendre, sur cet aspect d'une action banale, la «société devient scène et discours» à travers des codages et des écritures ordinaires comme ces comptabilisations, et ses calculabilités associées, parce qu'à chaque fois, dès lors, la société ainsi exprimée dans l'écriture, le texte ou le discours «se construit comme une figure de l'espèce, c'est-à-dire prend statut de fonction pour le sujet. Ainsi, nous avons affaire au théâtre des classifications de la Raison», c'est-à-dire une «Raison foncièrement technique d'abord colportée par le romano-christianisme du Moyen-âge, puis laïcisée et mondialisée par les États de l'ère industrialiste dans la descendance des lumières.»¹ Cette genèse de la Raison technique reste, néanmoins, insiste-t-il, à être interpellée dans un cadre a-historique, plus précisément dans «les conditions structurales du portage de l'humain entre la naissance et la mort.»² Ainsi, au sein d'un contrôle comptable, sous les auspices de la Raison et de la technique, potentiellement, il y aurait, à la fois le jeu tragique de la perte et du salut. Dans un contrôle du Capital donc se déroule, en arrière-plan, une mise à l'épreuve de *soi* qui est, par essence, de nature tragique; cet objet de contrôle est possiblement, et toujours chaque fois singulièrement, une variation parmi d'autres d'un théâtre symbolique de la mort et de la vie. Cette considération n'est pas si surprenante si l'on tient compte que la genèse de l'institution de la comptabilité fut bel et bien un échafaudage de la Raison technique destiné à rappeler l'accès au *pourquoi* propre à la vie et à la mise en ordre normatif des moyens pour survivre face au péril de la finitude de la vie. Encore une fois, toutes ces présuppositions ne peuvent gagner en pertinence que si des résultats des sciences historiques sont appelés comme témoins. Car nous ne sommes pas certains que cette Raison technique se soit essentiellement transmise au Moyen-âge; mais sans doute bien avant.

Nous sommes donc encore dans le voisinage de la raison, mais cette fois de la Raison technique: quelle est la différence avec la *raison de la maîtrise* ? D'abord, rappelons ceci: même si la notion de «raison» n'est qu'une variation d'un événement comptable, nous avons annoncé plus tôt qu'elle est spécifique à la comptabilité, qu'elle est l'un des traits de sa singularité comme dispositif. Ensuite, nous pouvons difficilement nous justifier ici, mais tentons d'un trait d'en poser une différence: la *raison de maîtrise* est la *raison d'un phénomène*, d'un phénomène comptable s'il y a lieu, et la Raison technique rend compte de la création dans la pensée. Toutes deux sont des *intensités ontologiques* qui s'activent sous la poussée d'un signe (comptable ou non), mais la pensée dépend d'une expérience réelle et elle est davantage à saisir dans cette forme individuée. Par conséquent, la Raison technique ou chacune d'autres formes de

¹ Legendre, P. (2001) *L'empire de la vérité : introduction aux espaces dogmatiques industriels*, 2^e édition, Paris, Fayard, p. 8, 12.

² *Ibid.*, p. 9.

raison rattachées à la multifonctionnalité de la comptabilité n'est pas spéculative, scolastique, philosophique ou métaphysique parce qu'elle est liée à l'individuation, à l'expérience réelle vécue; c'est la *loi de l'individu* qui dicte sa consistance, son intensité, les états de nature de ses multiplicités. Autrement dit, l'état de la raison qui nous intéresse dépend de l'expérience comptable: la comptabilité déjoue l'illusion transcendantale qui affuble habituellement la raison.¹ En comptabilité, la Raison technique s'est développée dans d'étonnantes pratiques duales. Des opérations techniques à des fins de contrôle, il en résulte des formes comptables entourant la vie sociale qui sont synthétiquement agencées de façon dualiste. Cela dit, il faut apprendre à dégager les dualismes utilitaires de la comptabilité en action des pluralismes théoriques dont elle peut faire l'objet. La réalité comptable est, en principe, multidimensionnelle. Mais surtout, une bonne part de cette réalité concerne son fonctionnement qui obéit à un principe dualiste technique (débit/crédit, actif/passif, entrée/sortie, de:/@, etc.) de même que la contrôlabilité qui l'accompagne. L'écriture d'un débit et d'un crédit suppose une médiation qui précède et dépasse l'acte technique d'enregistrement. Puis, là encore, cette écriture est relative à une fin: on écrit un échange de capital ou de bien *en vue de* quelque chose. À quoi tient cette circulation double de signes ? L'ordre de ce chantier théorique importe peu pour le moment. Les considérations sur les opérations duales, de débit/crédit par exemple, nous ramènent à cette idée forte de Deleuze de la répétition et de la différence. En effet, pourquoi écrire deux fois le même montant tout en différenciant l'appartenance de chacune des sommes à deux entités différentes ? Est-ce vraiment pour faire *preuve* ? Faire prudence, alors ? De l'actif/passif, du coût réel/coût budgété, etc., que veut dire le sens des nombres répétés ? Quelle est la portée effective de ce *nombre en double* ? Un nombre est un opérateur technique et/ou un fruit de l'action technique qui doit être questionné. Dans ce cas, doit-on s'attendre à un sens strictement technique du nombre ? Le nombre contrôle-t-il ? Si la quantité efface toute qualité pour permettre à l'individu d'inscrire sa différence en lui, en quoi l'aménagement technologique des schémas numériques comptables, particulièrement ceux qui réunissent des oppositions numériques similaires (débit/crédit, etc.), contribue-t-il à lui octroyer une capacité d'affirmation, une différenciation productrice ?

¹ Sauvagnargues nous remémore cette position chez Deleuze qui voyait plutôt l'art comme opposition à toute idée neutre de la pensée parce qu'il est une intensité bouleversante et que la sensibilité produite est une condition à la pensée. Bien plus, souligne Sauvagnargues, et là cette ouverture peut devenir plus qu'intéressante pour nous, cette illusion «procède donc de la nature des quantités intensives, dont on peut maintenant récapituler les trois caractères, tels qu'ils sont expliqués dans Différence et répétition. L'intensité se produit d'abord comme quantité qui comprend l'inégal en soi, même si cette quantité se résout en qualité puisque l'inégal quantité inégalable, apparaît en réalité comme la qualité propre à la quantité. Deuxièmement, la qualité est affirmation, et non contradiction. Troisièmement, cette affirmation est différenciation, c'est-à-dire individuation ou multiplicité virtuelle s'actualisant. [...] Ainsi, l'intensité est d'abord une différence d degré, une quantité; mais cette quantité, irréductible à l'identité du même, est inégalable. En tant que telle, elle se mue en qualité. Le nombre, ordinal avant d'être cardinal, est originellement intensif: la quantité suppose donc une différence préalable. Mais si l'intensité est l'inannulable, il n'empêche qu'elle est mise hors de soi et qu'elle s'annule lorsqu'elle s'actualise.» En cette voie, tout indique que Deleuze emprunte à Hegel ce qui, pour nous, est de première importance: la qualité est une différence, mais le nombre, la quantité ou le nombre comptable l'annule. D'une qualité à une autre, on peut constater deux différences puisque chacune est singulière. Mais cette différence est niée dans la quantité ou encore lorsque la quantité cherche à traduire la qualité. De fait, pour Hegel, «la qualité, produite comme différence, se nie dans l'indifférence quantitative pour que l'être se détermine comme différence; le devenir implique la disparition de l'être dans le néant, et la disparition du néant dans l'être, par quoi ce sont l'être et le néant comme tels qui disparaissent pour laisser place à une véritable détermination de l'être comme différence.» Le nombre, la quantité, le nombre comptable concourent à la détermination de l'être comme différence. De plus, si on suit le raisonnement de Jean Hyppolite et sa lecture d'Hegel, note Sauvagnargues, et c'est le point décisif de tout l'hégélianisme, le «Logos est ce qui pense la non-pensée». Autrement dit, et en quelque sorte, si la raison pense l'indifférence, ce qui ne peut être la qualité, c'est parce qu'elle est confrontée à la quantité. C'est en raisonnant la quantité que la différence de l'être se fait jour, qu'elle est constitutive de l'individuation. Voir Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal, op. cit.*, p.

C'est aussi dans ce passage, exhaustif et dense de Badiou, qu'il faudrait analyser davantage les répercussions du sens de son propos sur les schémas numériques comptables: le nombre «n'est ni un trait du concept, ni une fiction opératoire, ni une donnée empirique, ni une catégorie constituante ou transcendantale, ni une syntaxe, ou un jeu de langage, ni même une abstraction de notre idée d'ordre. Le Nombre est *une forme de l'Être*.»¹ Ce n'est pas un autre propos alambiqué d'un obscur philosophe qui fait dans la métaphysique. Un chercheur, Le Du, l'a récemment démontré: quelque soit notre champ disciplinaire, «nous ne parvenons pas à une définition unique de ce que sont les nombres».² Ce n'est pas simple de tenir un discours unitaire sur le générique numéral. Et encore moins d'expliquer en parallèle le principe de répétition et de différence des nombres dans la comptabilité. Après avoir étudié minutieusement les travaux de Frege, Dedekind, Russel, Peano, Wittgenstein et Cantor, les grands auteurs classiques et toujours actuels sur le nombre, Badiou nous invite à dépasser le signe technique du nombre et y voir ce qui «s'ouvre à la pensée comme découpe formelle dans le multiple».³ Le Nombre est un lieu de l'être en tant qu'être et c'est ce qui lui permet de progresser *dans* la différence ontologique; plus particulièrement là «où le Nombre se donne comme ressource d'être dans les limites d'une situation, la situation ontologique, ou mathématique.»⁴ Dans une épreuve-limite avec la réalité, le Nombre est déployé en appui à un individu pour lui permettre d'être autre, de se différencier, de dépasser son individuation. Le Nombre incorporé dans des calculabilités et des comptabilisations entraîne des variations des possibilités d'être. Toutes ces mutations numériques ne font qu'illustrer la variété du sens qu'un individu peut donner à son action, et ultimement à l'action sur lui-même.

Parce que l'être est à la fois multiple et inconsistant, il demande «avec acharnement l'inscription, dans une situation ontologique remaniée [par le Nombre], de ce qui, traçant la latence inconsistante de l'être, prépare fidèlement la rupture en un point du lieu où il consiste *pour nous*.»⁵ Les nombres dessinent des limites de l'être et apportent, en même temps, des ressources de l'être pour être *autre* selon d'autres consistances de l'être, c'est-à-dire selon d'autres forces, d'autres déterminations. Illustrons cette position conceptuelle. Le nombre qui correspond à la valeur d'un dividende est une forme d'embryon individuante. Il devient, potentiellement, un indice d'une exposition du virtuel de l'être (ce qu'il peut faire avec ce nombre-argent ou ce qu'il peut devenir) et le procès de l'actualisation de l'être (ce qu'il est et ce qu'il sera). De même, un chiffre d'affaires, le nombre d'unités des stocks, le coût de la qualité ou les éléments numériques du calcul du point mort sont autant d'exemples indiquant à la fois l'état de rapports différentiels au sein desquels des individus-lecteurs de ces nombres peuvent virtuellement transformer ce qu'ils font et sont, et actualiser ce qu'ils sont et font en se différenciant au sein d'une situation ontologique remaniée par ces nombres.

321-322.

¹ Badiou, A. (1990) *Le Nombre et les nombres*, Paris, p. 261.

² Le Du, M. (2004) *Qu'est-ce qu'un nombre ?*, Paris, Vrin, p. 84.

³ Badiou, A. (1990) *Le Nombre et les nombres*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*, p. 262.

⁵ *Ibid.*, p. 263.

Une comptabilité et ses numérotations présentent techniquement le monde d'une organisation selon le mode d'une incarnation de virtualités et d'actualités pour un individu-lecteur. D'une autre manière, une fois repérés ces principes de virtualisation et d'actualisation, une fois qu'on a cessé de les considérer comme instance fondamentale et créatrice, que peut-on encore espérer découvrir au-dessous d'eux ? Toutes les catégories comptables, qui se synthétisent dans les nombres et qui y sont attachées, se présentent comme des «quantités intensives», selon le sens qu'en donne Deleuze, c'est-à-dire qu'elles «sont des facteurs individuant».¹ Pour cet auteur, «on apprend dans les choses en fonction de ce qu'elles indiquent elles-mêmes.»² Les nombres sont des indices de choses. Mais plus que tout, une chose a autant de sens pour l'individu qu'il y a de «forces capables de s'en emparer.»³ Outre la force avec laquelle un individu peut avoir le plus d'affinité avec une chose numérique comptable qui lui permet de se développer, que dire du jeu des forces à l'origine des interprétations individualisantes qui est issu des catégories comptables qui se répètent numériquement pour montrer la différence d'un état du Capital ? On sera tenter de dire que, parmi ces forces agissantes, il faudrait compter sur le matériau d'inscription qui les intensifie, les relaie ou qui les fait déborder au-delà de ce qu'elles sont. Une matérialité de l'écriture comptable, celle des nombres, des comptes et de toute autre expression du langage comptable, qui les *enveloppe* selon l'approbation d'autorité qui en fait usage pour son édification et sa conservation. Une autorité qui a toutes les *raisons de maîtrise* comptable du monde de faire converger vers ce support d'inscription le gain-Capital, rapporté dans ce lieu, celui de, de sa consécration éventuelle, virtuelle, à partir de, et dans l'histoire des signes de ses *avoirs* passés, enregistrés, désormais entourés de valeurs prémonitoires, exprimées en signes numériques, ingrédients d'un extraordinaire programme re-naissance, celui d'autocontrôle d'un Capital téléologique, un Capital *destinal* de l'Être. Des états financiers, de ces synthèses de ces emprises sur l'englobant des états du Capital, est né de bâtiment-événement d'une raison de maîtrise, expression pratique que l'on devrait utiliser seulement comme une introduction à un problème, celui du Capital, au problème de sa calculabilité du réel et à sa conquête par une *translatio philosophiae* de l'Être du Capital. Une telle *raison de maîtrise* serait donc envisageable, sur un plan épistémologique de l'histoire des idées philosophiques, non pas dans la *technique de Hegel*, nous dirait Deleuze, celle d'une méthode incomplète de la pensée telle qu'elle est, c'est-à-dire un modèle de raisonnement qui veut prendre place dans le «mouvement de la contradiction» et pas ailleurs; une technique du penser qui cherche trop à «inscrire l'inessentiel dans l'essence, et à conquérir [contrôler] l'infini par les armes d'une identité synthétique finie»; mais une raison de maîtrise à installer dans la technique réflexive de Leibniz pour *raisonner* là aussi *dans* le mouvement, car elle est déjà un mouvement de la pensée «qu'on doit appeler vice-diction; elle consiste à construire l'essence à partir de l'inessentiel, et à conquérir le fini par l'identité analytique infinie», soit un approfondissement de la différence qui devient possible lorsqu'on est confronté à un événement-problème, et plus souvent du type calcul, quantité ou de nombres, car à ce niveau plus qu'ailleurs, on peut voir et

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 317.

² Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, Paris, PUF, p. 239.

³ Propos de Deleuze cité par Sauvagnargues, *ibid.*

comprendre que les *sources extra-propositionnelles* ou *sub-représentatives* qui avoisinent un problème (de calcul) ne sont pas des représentants hégéliens, mais une Idée leibnizienne, c'est-à-dire un «ensemble de rapports différentiels et de points singuliers, sa manière de partir de l'inessentiel», de l'anodin qui est de l'ordinaire, du banal, un événement simple, et c'est à partir d'une chose très commune que l'on peut «construire les essences comme des centres d'enveloppement autour de singularités»: c'est de l'immanence de l'Être que provient l'Idée qui désigne, *design* une enveloppe pour englober une différence d'un nombre.¹

6.3.11 Différencier, répéter, c'est compter, montrer l'Autre

La Comptabilité, comme tout autre domaine d'autoproduction de techniques, fait dans la répétition et la différence. Des différences du Capital et de sa répétition comptable. Nous aimerions dire que le Capital est, en lui-même, différence. Son usage concret dans les affaires de l'entreprise, c'est-à-dire sa *dépense en avoirs* de toute nature, doit cependant s'appréhender autrement, dans un contexte de comptabilité. Le Capital-argent, l'un de ses volets, et ici objet technique, *saisi ou arrêté*, sinon capturé et accumulé par la comptabilité, devient *transsubstantiation* pour mieux circuler, pour mieux se mettre en mouvement dans les «multiplicités sans intégration, il court après leur unité. L'argent ne circule pas tout d'abord pour l'échange, mais pour repérer ou pour fixer les relations. Avant l'échange, il faut ce repérage mobile et fixe. Avant la variation, avant la fragmentation, il faut une puissance tropique.»² Si cette *transsubstantiation* devient une sorte d'événement-essence du Capital-argent, alors il «n'a pas le pouvoir de diversifier, et de se diversifier, sans avoir aussi la puissance de se répéter, identique à soi.»³ L'essence de quelque chose serait donc ce qui ne change pas, mais pourrait constituer l'ultime cas de figure de la différence. Nous préférons dire que l'événement-essence du Capital est comme l'exemple de Deleuze d'une grande musique qui ne peut qu'être recopiée, rejouée, retraduite, mais son essence reste en puissance d'automouvement: c'est «que la différence, comme qualité d'un monde, ne s'affirme qu'à travers une sorte d'autorépétition qui parcourt des milieux variés, et réunit des objets divers; la répétition constitue les degrés d'une différence originelle, mais aussi bien la diversité constitue les niveaux d'une répétition non moins

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 338-340.

² Cette puissance tropique est symbolisée par Serres par la figure de Tarpeia: «Trésor transcendantal et moteur de transformation, tropisme des signes.» Pour comprendre cette idée de puissance tropique, de ce qui donne une direction, et ici une direction de l'échange à l'argent calculé à l'avance, l'argent désiré mais selon un plan fixe convenu, il faut connaître le sort de Tarpeia, fille de commandant qui livra aux Sabins le Capitole, une citadelle qui protégeait Rome. C'est Plutarque qui nous la décrit de la manière suivante: «Tarpedia était la fille du commandant [Tarpeius, un Romain]: elle livra la citadelle aux Sabins, parce qu'elle avait envie des bracelets d'or dont elle les voyait parés. Elle réclama, pour prix de sa trahison, ce qu'ils portaient à leur bras gauche. Tatiüs [général des Sabins en marche contre Rome] lui ayant donné son accord, elle ouvrit une des portes pendant la nuit, et fit entrer les Sabins. Il y a beaucoup d'hommes, apparemment, qui diraient comme Antigone: "J'aime ceux qui trahissent, mais non ceux qui ont trahi [aimer la trahison et haïr le traite]" [...] Tels furent alors les sentiments de Tatiüs à l'égard de Tarpeia. Il ordonna aux Sabins de respecter leurs engagements et de ne rien lui refuser de ce qu'ils portaient au bras gauche. Lui-même, le premier, retira son bracelet et le lança sur elle, ainsi que son bouclier. Tous suivirent son exemple. Frappée par les bijoux, recouverte par les boucliers, Tarpeia mourut sous le nombre et le poids de tous ces objets.» La morale de cette histoire est le dernier volet: l'accumulation, la forteresse des autres, le Capitole, la destruction des murailles, le désir d'*avoir*, surtout, conduit au-delà de la protection (des boucliers), du contrôle; toute quête de bijou-avoir est une quête de *bijoux de la mort*, selon l'expression du poète Simylos, cité par Plutarque. Voir en premier lieu Serres, M. (1983) *Rome. Le livre des fondations*, op. cit., p. 140; puis, Plutarque (2001) *Vies parallèles*, Paris, Gallimard, XVII.1, p. 105-106.

³ Deleuze, G. (1971) *Proust et les signes*, Paris, PUF, p. 60.

fondamentale.»¹ La comptabilité présente cette différence du Capital comme qualité d'un monde, le monde de soi, celui du propriétaire, comme le monde de l'entreprise qui ne fait que répéter le parcours d'un Capital-argent par exemple selon des transformations et des milieux d'expression variés. La répétition comptable du Capital veut dire beaucoup plus que la reproduction du même; c'est en premier lieu selon le sens deleuzien de la répétition, l'idée d'une *même chose à la différence de niveau près*: le Capital-encaisse, le Capital-compte/client, le Capital-immobilisation, le Capital-fournisseur, le Capital-créditeur, «c'est autre chose» que le Capital, «à la ressemblance de degré près. En vérité, différence et répétition sont les deux puissances de l'essence, inséparables et corrélatives» et si la comptabilité répète le Capital dans ses différences de comptes et de tableaux c'est parce que, d'abord, cette répétition est «puissance de la différence, non moins que la différence», non moins qu'une simple différence jugée par sa seule différence d'un Capital transformé. Puissance de la différence du Capital veut dire amalgame de singularités de ses états de nature, et cette puissance s'affirme par les affects. L'affect comme puissance de la vie d'un être, une puissance spinoziste qui est celle de «s'affecter de joie, multiplier les affects qui expriment ou enveloppent un maximum d'affections.»² Des différences d'affections dans les idées qui viennent des idoles-joie du Capital et dans la répétition comptable de ses *avoirs* pour commencer par savoir ce qui manque ou qui est trop contenu dans l'affect d'un propriétaire de Capital, dans la puissance de la vie de cet être. Grâce à la Comptabilité, les corps affectés du Capital se transforment en or ou en pierre, ce qui rapporte et ce qui doit être *compté pour mort*, et en creusant bien, une comptabilité vaut un trésor, du moins elle l'implique, le cache, l'enferme, l'inclut; et en cherchant bien, en elle on y trouvera d'autres cavités, des armoires devenues vides, des valeurs sur ce qui est disparu, inanimé, abandonné, parti sans laisser d'adresse; mais tous ces sens sont clos, enfermés, englobés, enserrés dans des *plis* et *replis* de la réalité qui se présentent de manière trop inaudible lors d'une tentative scientifique de réveil qui se solde, trop souvent, par une opération intelligible vaine.

Pour aborder une autre facette onto-épistémologique de la différence, on peut avancer que le point commun entre différence du Capital et répétition du Capital pose la question du *pli*. Cette question est celle qui concerne l'être du Capital et la pensée sur ce Capital, l'être comptable et la pensée comptable; une problématisation qui cherche à connaître beaucoup plus que le principe de l'incorporation de l'un à l'autre; mais plutôt comment *l'un se plie dans l'autre*, un énoncé qui peut conduire à une ontologie de la connaissance sur la technique comptable dont le principe structurant suivant doit être considéré: «le savoir absolu qui se pense lui-même est la réalité elle-même, purement et simplement.»¹ Une réalité comptable comme une écriture en partie double, un Capital qui se dédouble dans une comptabilité et une comptabilité qui se dédouble dans un dispositif de contrôle, un management qui se dédouble dans la comptabilité et inversement; un actif/passif, un débit/crédit, tout ce qui est contre-rôle, contre-rôle ou contrôle, contrôle d'un budget au réel, d'un écart standard à un écart réel, toutes ces réalités impliquent une réalité et son

¹ *Ibid.*, p. 61.

² Spinoza affirme que l'affirmation d'une puissance tient dans l'origine même de toute existence, tout être tend à être ce qu'il contient en puissance d'être. Voir Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues*, op. cit., p. 76.

double et c'est bien là un «paradoxe, nous dirait Rosset: d'être à la fois elle-même et l'autre.»² Si on suit le raisonnement de Rosset, le je est un autre plié dans le je. Les *avoirs* du Capital de l'autre, l'autre-fournisseur, l'autre-client, l'autre-créancier, l'autre-gouvernement, l'autre être comptable qui fait des affaires avec moi, sont pliés dans les miens. Leurre, duperie, l'événement et son double qui vaut d'abord pour les «phénomènes de dédoublement de personnalité», un double est une *illusion oraculaire* parce qu'il y a une entité-oracle qui annonce «l'événement à l'avance: en sorte que celui auquel cet événement est destiné a le loisir de s'y préparer et éventuellement d'y parer.»³ De déjà connaître l'autre, l'événement qui implique l'autre, et d'y parer, de contrôler, de se contrôler en contrôlant l'autre annoncé dans son propre pli de vouloir contrôler à l'avance: le monde de la comptabilité tient à ces . Dans un événement comptable, il y a la réalité, une réalité en totalité si on voulait commencer à penser, et ce rapport implique la rencontre d'autrui dans les enveloppes de la comptabilité, dans ce qu'elle capte et plie. Dépenser son Capital pour faire entreprise, du point de vue de son propriétaire, c'est une sortie «de soi qui en appelle à l'autre, à l'étranger. La rencontre», du Capital avec le monde, avant qu'il ne rapporte en avoirs-du-monde, «c'est entre étrangers que cela se passe»; et penser à son Capital qui sera disséminé dans autrui «relève de l'irréductible inquiétude pour l'autre» qu'il ne connaît pas; il y a, en quelque sorte, une «vigilance avant l'éveil que le cogito est possible»; ainsi, derrière «la venue de l'humain, il y a déjà la vigilance à autrui. Le moi transcendantal dans sa nudité vient du réveil par et pour autrui.»⁴ Entre un propriétaire de Capital et autrui représenté dans la comptabilité, il y a multiplicité qui est ramenée à l'unité, à l'être, et qui répète l'unité de son être chaque fois qu'il comptabilise pour faire-savoir en quoi consiste la multiplicité de ses avoirs et à la différenciation ontologique de ce qu'ils *sont*, pour l'Être du Capital. Le pli est cette différence; c'est le pli de l'étant et de l'être, mais davantage l'affirmation d'un monde qu'il faut découvrir, car *constitué de séries divergentes*, d'évènements et de choses et les concepts sont les choses et les évènements «mêmes à l'état libre et sauvage.»⁵ Un seul concept d'une ontologie, un seul concept d'une épistémologie de la comptabilité, un seul concept des sciences comptables, peu importe le concept retenu pour qualifier une technique comptable, il est une arme que l'on ne soupçonne même pas; il est dur, résistant, destructeur, chaotique dans l'ordre de la pensée puisqu'il est lui-même cette «violence faite à la pensée» et ce «dès le moment qu'il a accueilli en lui l'infini», dès qu'il peut être saisi par la pensée, il «devient le mouvement même des singularités [...], le mouvement même des choses à l'état libre et sauvage. Il se définit alors comme un tout fragmentaire, découpant de façon consistante et irrégulière une multiplicité finie de composantes hétérogènes»; ce sont ces composantes qui sont aussi des différences et ici des différences du Capital, et ce mouvement du concept libre et sauvage les condense «dans une vibration intensive. En ce sens, on pourrait le dire fragment d'un pli.»⁶

¹ Heidegger, M. (1958) *Essais et conférences*, op. cit., 285.

² Rosset, C. (1984) *Le réel et son double*, Paris, Gallimard, p. 19.

³ *Ibid.*, p. 20-21.

⁴ Levinas, E. (1995) *Altérité et transcendance*, Paris, Fata Morgana, p. 108-109.

⁵ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 3.

⁶ Villani, A. (2003) «Concept», in R. Sasso et A. Villani [sous la dir], *Le vocabulaire de Gilles Deleuze*, Les Cahiers de Noesis, n° 3, p. 57.

Cela étant posé, pour nous, en comptabilité, le problème technique qui nous interpelle, de nouveau, est celui-ci: pourquoi la *répétition du besoin* de s'afficher deux fois, par le Nombre (ou une expression alphanumérique) ? Par exemple, pourquoi ce nombre du débit doit-il équivaloir au nombre du crédit ? Les raisons historiques de l'avènement de la comptabilité en partie double ne peuvent expliquer toutes les formes duales que l'on retrouve dans les comptabilités et ses dérivés. Comment alors concevoir les discours et les pratiques numériques doubles imposés au Capital et à leurs détenteurs ? Restons dans l'ordre de l'ontologie et de l'individuation.

Au-delà de la justification technique de l'expert comptable: pourquoi la somme de l'actif doit être répétée au passif ? Nous estimons que nous mesurons mal la capacité de généralisation de ce *schème de l'équilibration des comptes*. Il pourrait posséder un statut de paradigme pour spécifier la pensée comptable. Il donnerait prise à de nouvelles interprétations du système de classification des catégories. Il serait également un outil d'explication de la *physique empiriste* du Capital induite par raisonnements objectaux et éclairerait autrement les voies de la logique de la connaissance tirée des dualités comptables. Quelle est la *force ou la volonté ontologique* qui cherche à se manifester sous cette double expression ? Intérêt individuel ou intérêt public ? Nous croyons, entre autres, qu'il s'agit à la fois d'une volonté de vouloir connaître et de vouloir sécuriser. Ce sont deux variations possibles d'une quantité double. Une volonté du vrai, mais du vrai, que pour cet échange, enregistré ? Du coup, quel serait le problème de l'origine de ce vouloir ? N'oublions pas ceci: la quantité, c'est de l'inégal dans la qualité de l'être. Plus fondamentalement encore, sous ce cadre, quelle serait la valeur de ce vouloir quantifier doublement ? Comme le relevait déjà Nietzsche dans *Par-delà le bien et le mal* sur un état de la question similaire, «est-ce le problème de la valeur du vrai qui s'est présenté à nous, ou bien est-ce nous qui nous sommes offerts à lui ?»¹ Nous, notre double, l'autre de l'échange, l'autre comme négation de soi, l'autre comme nécessaire à soi; l'autre, transformé en crédit, en passif, une qualité détenue comme nécessaire à sa propre qualité, à son propre actif, à son propre débit; à l'expression de sa propre différence ? Qu'est-ce qu'un bilan équilibré à *double nombre*, pour un entrepreneur, sinon une autre manière d'exprimer ses faits et gestes vis-à-vis de l'Autre, particulièrement d'abord ses vérités d'affaires, et en même temps ses situations ontologiques insatisfaisantes, des projections de lui-même dans un autre registre de vérités, à force d'être contemplées par bilan interposé ? Son entreprise est une aventure fragile. La comptabilité qui s'affiche en double lui offre une forme de pouvoir et de devoir sur la fragilité de son entreprise qui est une différence de son individuation. Le débit et le crédit est le *doit* et l'*avoir* et l'un comme l'autre semble fonctionner autour d'un principe technique qui articule un principe d'extériorité à un principe d'intériorité, une même multiplicité du Logos qui cherche à raisonner sur le non-être, sur le devenir.

Une écriture comptable offre l'occasion de tenir un discours de quantité double sur un échange à l'Autre et une affirmation de soi. À un matériel de fabrication obtenu à des fins d'usages à l'interne comme objet de l'échange, pour faire œuvre d'entreprise, un entrepreneur doit, en retour, s'engager à payer un

¹ Extrait choisi par Rosset, C. (1968) *Textes Philosophiques, Tome II: Philosophie Moderne*, Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique, p. 158.

contrat de fabrication/livraison de ce matériel à un fournisseur externe à l'entreprise, autre qualité de l'objet d'échange. Chaque écriture offre une perspective critique sur le vouloir connaître les termes de l'échange et une perspective généalogique sur le vouloir sécuriser, c'est-à-dire un regard sur les éléments qui concernent la formation effective du contrôle des usages du Capital. Si la perspective critique octroyée permet l'analyse des processus de raréfaction des moyens capitalisés et si la perspective généalogique permet d'étudier leur formation et leur contrôle, c'est parce que cette invention technique du nombre double d'un débit/crédit doit combattre le risque de dispersion et de discontinuité des états du Capital. De l'espace économique de l'échange à l'espace discursif de l'*écriture en partie double*, le protagoniste légitime, soit le mécanicien comptable du récit formé par la comptabilité, initie un programme narratif pour s'opposer à la multiplicité des potentialités d'impermanence, de dissémination et de perte du Capital. Cette technique d'écriture pousse à s'enquérir, à aller voir de ses propres yeux, pour qui de droit, ce qui peut être objet de fragilité de l'édifice d'une entreprise ou d'un individu.¹

Nous venons d'évoquer une autre étude possible de la technicité comptable: est fragile l'usage du Capital en l'absence d'un autre lien de confiance que cette trace double derrière laquelle les choses et les gens réels tendent à disparaître. Et là, où il y a fragilité, raconte Ricœur dans un entretien méconnu, «il y a de la responsabilité [...] l'objet de la responsabilité, c'est le fragile, le périssable qui nous requiert, parce que le fragile est, en quelque sorte, confié à notre garde, il est remis à notre soin.»² Débit et créditer c'est répéter le besoin de se montrer responsable. Répéter le besoin d'afficher le périssable, la fragilité des capitaux qui nous appartiennent en même temps que ceux qui ne nous appartiennent pas, qui appartiennent à autrui. Répéter le besoin de révéler également sa responsabilité envers soi et - pourquoi pas - sa fragilité envers soi. D'un autre côté, la répétition numérique peut signifier tout aussi bien, à la longue, une forme de destitution subjective, c'est-à-dire qu'un individu va se constituer par un autre que soi en s'oubliant: un autre être ou autrui prendrait donc la première place dans l'ordre de la responsabilité exprimée par le jeu technique des écritures.³ Ainsi, même devant un cas de figure du sujet-lecteur d'une écriture comptable impliquant des états du Capital d'autrui qui se répète en débit et en crédit pour tel ou tel besoin, bien au-delà nous pouvons envisager plausiblement qu'à «l'intériorité se substitue une extériorité qui fait exister le sujet hors de soi: le sujet n'existe pas à partir de lui-même, mais à partir de ce qui le tire hors des illusions de l'autosuffisance.»⁴ Par là, nous croyons que d'autres déplacements théoriques sont à opérer si nous voulons produire du sens autre sur la technique comptable. Et sur cet aspect, nous ne sommes pas en territoire absolu de spéculations. La répétition du besoin, c'est une question qui a déjà préoccupé Deleuze, dans sa conception abstraite: phénomène de la carence, «le besoin repose sur une instance qui concerne essentiellement la répétition, qui forme le pour-soi de la répétition, pour-soi d'une certaine durée» parce

¹ Voilà un plan de travail à peine esquissé qui demande plus de formalisation. Il faudrait nuancer ce propos et différencier les quantités doubles avec les notations simples d'une seule quantité. Mais ne perdons pas de vue cette carte d'interprétation possible.

² Ricœur, P. (1999) *L'unique et le singulier*, Bruxelles/Montréal, Alice Éditions/Stanké, p. 49.

³ Nous empruntons l'expression «dstitution subjective» à Zielinski dont le petit livre renferme des positions très fortes sur cette idée, positions qui sont celles de Levinas mais adroitement résumées par Zielinski. Voir Zielinski, A. (2004) *Levinas. La responsabilité est sans pourquoi*, Paris, PUF, p. 55 et ss.

⁴ *Ibid.*, p. 55-56.

que c'est envers soi, dans le temps présent, que l'on répète aux fins de la contemplation, car contempler est une occasion de vigilance qui se développe en champs problématiques actifs.¹ Reprenons: écrire deux fois la même somme d'argent sert le système de responsabilité envers autrui (*je-te-dois-et-tu-me-dois*), le système de contrôle de la fragilité de la construction de l'entreprise et le système du *moi*, un *moi* qui serait dissous si le responsable du Capital ne pouvait faire le lien entre ses *doit* et *avoir*, ses crédits et ses débits; c'est le risque de n'être rien s'il ne pouvait mettre de la *consistance* dans l'individuation, ou encore de l'ordre dans les tentatives répétées d'avoir pour être.

De tout ce que nous venons de dire, il faudrait croiser les dimensions de l'histoire pour amplifier autrement ces postures. Naturellement, tout ce faisceau de constatations ne sont que des présuppositions, un alignement liminaire d'expérimentations conceptuelles afin de cerner graduellement le rôle des nombres comptables au sein d'un monde de la technique. Si la comptabilité se pose en scène primitive ou originaire à l'organisation, nous ne devrions pas nous imposer des obstacles à la compréhension fondamentale des *montages* normatifs, de ce qui est devenu normalisation comptable, standardisation des outils comptables ou toutes autres formes d'axiologie normative, et qui nous ont conduits à ne plus questionner les fonctions *d'enchâssement* ou *d'encastrement* de la comptabilité par ses qualités techniques. Ces *montages* techniques sont des productions symboliques dont l'analyse demanderait de s'en remettre à une dimension de l'esthétisation par la numérotation comptable pour offrir des représentations (ou mieux, des images, mais d'abord des images numériques, comptables, des représentations de quantité) sensibles à l'expérience.² Sous cette perspective, l'ontologie deleuzienne peut de nouveau nous être utile puisque son Esthétique de la Différence suppose une logique de sens singulière, car elle relève d'un *empirisme supérieur*.³ La mise en scène de l'image comptable entre dans la constitution d'un individu par le sensible, puis par la raison, si ce n'est que par des procédures d'identification issues du principe de différenciation que l'image comptable impose. Ce principe en est un de contrôle de la production de discours sur les affaires, sur les organisations et sur les acteurs de cette organisation. Parce que comptabiliser c'est aussi discourir sur ce qu'était, est et sera une organisation. Contrer l'oubli, éviter la faute, empêcher la perte, faire reconnaître son droit, exprimer sa bonne foi lorsque l'on contracte et possède, combien d'autres cas encore pour témoigner de la défragmentation opérée par un expert comptable qui, en regroupant lentement les fragments de la métamorphose identitaire d'une organisation à l'aide d'un montage des pièces comptables, témoignant des mutations des capitaux et des socialités afférentes, favorise une individuation

¹ Deleuze, G. (1968a) Différence et répétition, op. cit., p. 106.

² Cette approche n'est pas nouvelle en comptabilité même si c'est un courant relativement récent. Des travaux existent pour montrer des problématiques sur des perspectives visuelles propres à la comptabilité. Voir, entre autres: Brown, J. (2010) «Accounting and Visual Cultural Studies: Potentialities, Challenges and Prospects», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 4, p. 482-505; Davison, J. et S. Warren (2009) «Imag[in]ing Accounting and Accountability», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 22, no. 6, p. 845-857; Parker, L. D. (2009) «Photo-elicitation: an Ethno-historical Accounting and Management Research Prospect», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 22, no. 7, p. 1111-1129; Quattrone, P. (2009) «Books to be Practiced: Memory, the Power of the Visual, and the Success of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 35, p. 85-118. On retrouve aussi depuis plus longtemps des études similaires sur les aspects visuels des rapports annuels.

³ Le monde de l'art, en fait, pour lui, renvoie à un monde supra-sensible: «Le monde intense des différences, où les qualités trouvent leur raison et le sensible, son être, est précisément l'objet d'un empirisme supérieur.» Voir Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 80.

contre nature. Grâce à la technique d'écriture comptable, la valeur capitaliste répétée ne doit pas se tenir dans un commentaire limitatif absurde. Elle peut être composée comme un objet de représentation qui fonde le rapport aux choses, à autrui et à soi. Parce qu'il s'agit de représentation, à cette répétition des nombres s'ajoute un rapport analogique. En effet, l'écriture en partie numérale double se superpose à une réalité par analogie. Une telle écriture simplifie une réalité socioéconomique à sa plus simple expression, du texte utilitaire et efficace dans les techniques d'enregistrement. Aussi, et insistons sur ce point avec Deleuze, sous ce cadrage théorique, «l'analogie par elle-même est la matière logique de la répétition, et lui donne un *sens distributif*. Mais c'est toujours par rapport à une identité pensée, à une égalité représentée, si bien que la répétition reste un concept de la réflexion», car c'est bien de cela qu'il s'agit depuis un temps: répéter une réalité et la distribuer en débit et en crédit autorise des descriptions critiques et des descriptions généalogiques de ce qui est advenu, de ce «qui assure la distribution et le déplacement des termes, le transport de l'élément, mais seulement dans la représentation pour un spectateur encore extrinsèque».¹ Les catégorisations duales de la comptabilité impliquent donc potentiellement un niveau de réalité analogique et un niveau de réalité numérique. Un niveau de numérisation au sens d'une condition nécessaire pour qu'un phénomène socioéconomique "apparaisse" selon une organisation en séries d'états du Capital, selon une capacité de communication possible entre des séries hétérogènes de positions phénoménales, selon que des qualités phénoménales se développent à partir de positions quantitatives, enfin pour qu'un tel phénomène, soit comparer dans une différence quantitative selon des différences de phénomènes qui se ressemblent et dont l'étude est permise par la mise en équivalence des nombres. La technique comptable pose en contiguïté l'analogique et le numérique d'un état du capital. De la perception du réel à la conception technique manuscrite, de la reproduction comptable à la contemplation des liens d'échange du Capital, les dualités numériques révèlent d'abord l'histoire, chaque fois rejouée, d'un réajustement patient de la Raison d'entreprise avec les individuations qu'elle implique. Mais est-ce bien là résumé tout le sens dual des techniques du débit/crédit, actif/passif, de/@, et toutes les répétitions qu'elles entraînent, si elles sont destinées à faire profiter le *pour-soi*, à le différencier dans le temps à venir ? Sous un tel cadre, tous les dualismes comptables sont-ils, dès lors, des catégories de l'avenir, et non des catégories de l'histoire passée, puisqu'elles impliquent des formes d'individuation ?

Une partie de la réalité sociale de la comptabilité porte sur cette multiple dualité fonctionnelle ou instrumentale dont le principe de structuration conduit à une *unité de vue* qui est très caractéristique de la pensée comptable en action pratique. Cette *unité de vue* est le fruit actuel d'une longue histoire, celle de la condition humaine pour l'abstraction et d'une recherche d'efficace multimillénaire pour contourner les lourdeurs de la réalité individuelle concrète; elle est le résultat social entre la mise en ordre et la nécessité de la puissance, par une synthèse qui, elle aussi, ne pouvait se réaliser que symboliquement; il a fallu que l'ancêtre du comptable recoure à une règle, donc à une création artificielle, pour donner à la condition humaine un autre fondement qu'elle-même: une entité extérieure tel un objet technique (comme le nombre,

¹ *Ibid.*, p. 348-349.

la notation des choses) pour faire participer l'homme à sa réalité transcendante. Une *unité de vue* parce que le comptable fusionne par la technique d'écriture et graphique la *chose* et sa marque, le bilan et le territoire d'exercice du capital, le spectateur propriétaire/gestionnaire et le *spectacle des investissements de forme* du Capital. Cette *unité de vue*, c'est le tableau du bilan selon l'actif et le passif, le tableau de l'état des résultats selon des ventes et des coûts, celui du flux de trésorerie entre entrées et sorties, du tableau de bord, etc., et un paysage du circuit du Capital, c'est l'objet-déjà-là capitalisé et le même objet technicisé par des chiffres et des lettres, enfin, c'est le support/signe (support papier, support-écran, etc.) et la surface/chose capitalisée. Cette *unité de vue* qui offre systématisme, immédiateté et *dévoilement* fait miroiter une impression directe, une réaction spontanée devant une situation de puissance de l'agir ou de son impuissance.¹ Cette pensée qui découle de cette unité de vue se heurte d'abord à la multiplicité des perspectives du Capital qu'affichent une comptabilité organisationnelle dont les signifiants et les signifiés fusionnent par un court-circuit technique qui produit une image comptable d'un état du capital de quelque chose. Les images chiffrées ne se réfèrent pas à un cosmos objectif, réaliste et extérieur à la comptabilité; leur compréhension n'a de valeur première qu'à l'intérieur de la comptabilité et se trouve conditionnée par la structure même de la comptabilité et de ses formes duales. Un actif et un passif sont deux sections d'un même bilan. Un crédit et un débit sont deux sections d'une même écriture. La possibilité de commencer et de finir par n'importe quelle section permet un grand nombre de combinaisons de raisonnements sur l'entreprise et l'organisation du capital. Mais très vite, cette pensée se caractérise par l'extraordinaire liberté que le mot même «image» accorde au lecteur/interprète d'une production comptable. La liberté de l'interprète agit sur l'enchaînement narratif de l'image qui suggère un véritable montage des états de nature d'un capital et de ce qu'on peut en tirer. Le latin, *imago*, désigne «ce qui ressemble», et encore aujourd'hui l'image «acquiert une efficacité née de ces tensions faites de ressemblance et d'éloignement avec son référent» et par conséquent, comme pour Descartes, lorsque cette image est «cette empreinte mentale, cette permanence qui marque l'esprit, une fois évanouies la perception ou l'impression qui en furent les origines, elle ne génère pas moins d'effets.»¹

6.3.12 Images comptables versus textes comptables: une technique de la traduction

Une comptabilité est un espace pictural, l'espace d'un tableau financier qui est un mode de l'apparaître de l'être du Capital et un tel espace «est la mise en œuvre de l'exercice du regard, selon des modalités historiques», celles de celui qui regarde selon la «mise-en-mouvement du regard, précisément sa mise-en-œuvre: son *energeia*. Son *energeia* qui est extase [et qui] vient du grec *ek-stasis*: être hors de soi,

¹ Par dévoilement, nous référons à la longue tradition philosophique depuis Platon pour signaler le sens de la *vérité* comme dévoilement de l'être, comme la découverte de ce qui est caché. Voir plus particulièrement le travail de Janz qui croise le rapport entre dévoilement et symbole depuis Cassirer et qui montre qu'il «existe de nombreuses définitions du concept de symbole: son origine étymologique nous renseigne sur son rôle de médiateur; ses deux acceptions traditionnelles sur sa fonction d'abstraction et son rôle comme signe arbitraire. Dans «La philosophie des formes symboliques», Cassirer brise ce cadre trop étroit en étudiant le symbole jusque dans ses manifestations les plus primitives, contribuant ainsi à sa dispersion sémique. Le symbole est redéfini à l'aide de la métaphore du voile [...] La tâche du philosophe cesse d'être aporétique quand elle abandonne la tentation de dévoiler la vérité pour examiner la texture même du voile, révélateur du principe de formation de la culture, de la pensée et de l'expérience humaine.» Janz, N. (1997) «Le symbole cassirérien entre voiles et dévoilement», *Études de lettres*, no. 1-2, p. 143.

faire sortir de soi, faire changer de place.»² La technique comptable machine des mesures, des échanges, des transactions, des contrats, des monnaies, des stocks et des hommes pour en faire des schématisations qui donnent à penser, qui font des images dans la tête d'un lecteur d'un tableau comptable. Pour Nancy, l'image est le passage de l'idée à la fantaisie; elle est donc un *opérateur* du *entrer-sortir* de la fantaisie, de l'imaginaire; du faire *paraître* et *disparaître*, du faire *mémoire* et *oubli*, car, à travers elle, se manifestent une virtualité et une actualité, sous forme de temps; «le temps du temps lui-même qui fait ouvrir les yeux», le temps d'un arrêt de l'être sur l'image du Capital qui est la sienne avant d'être celle de l'autre; et c'est un sentiment d'une vision qui se partage à peine: l'image qui recèle «l'indice de l'arrêt (la forme, le présent, la représentation) et en même temps l'indice du mouvement (la force, le paraître/disparaître)»; elle finit par demander au regard de s'éclipser pour s'adresser «au fond de l'imagination même: schème du même dans son autre.»³ Il y a donc un Capital-imaginal à penser, idéalement à partir des comptes-imaginal qui y conduisent, imaginal au sens d'une image qui fait un travail de ré-capitulation selon l'optique d'une ontologie de l'imaginaire qui pourrait se décliner dans une mise à distance du Capital de l'image comptable, distanciation qui serait *mise au lointain* dans un jeu conceptuel paradoxal que Fleury nomme *transenna*, ce qui est «claire-voie», une claire-voyance, comme une «sorte de persienne sachant à la fois soutenir l'illumination (en protégeant le spectateur de l'éclat trop vif), et déchiffrer les ciels délavés de ce monde intermédiaire (en proposant à ce même spectateur une grille de lecture)» que peut constituer une comptabilité qui technicise le Capital en vision.⁴ Analytique de ce qui *est à voir*, bien plus, la *transenna* autoriserait un «déchiffrement herméneutique» des formes imaginales du Capital en permettant «la surimpression de différents sens qui forment une grille de déchiffrement, pouvant [...] porter le non de conclusion», de finalité *destinale*: n'est-ce pas là le sens-imaginal de toute comptabilité organisationnelle, de solder les activités de tout un cycle financier dans le Compte-Capital, ultime espace pictural à la croisée du visible comptable ?⁵ Une comptabilité se donne à voir. Et puis, soudain, il y a un chemin-monde dans lequel un lecteur peut entrer et *devenir*, à son tour, acteur. Parce que la conscience est *projection*, elle est aussi *montage* et *réalisation* qu'induisent les flux temporels et mémoriels des objets comptables dont les formes plastiques se coulent, s'écoulent et se moulent à l'individuation du lecteur. La comptabilité est une synthèse des rapports constitutifs des choses du Capital qui s'offre au regard. Mais au regard pour que ces rapports s'éveillent, pour qu'ils appellent ce qui tapisse intérieurement, ce qui tisse l'imaginaire. La comptabilité fonctionne telle est une *technique de vision* qui offre des formes synthétiques sur des réalités socioéconomiques, mais dont l'essence et l'existence, le réel et l'idéal sont brouillées et catégorisées par niveau de ressemblances efficaces et aux significations premières muettes, conditions à l'avènement de la mise en jeu de ces images dans l'imaginaire du lecteur/interprète. Nous sommes, avec ce passage, au cœur même d'une théorie sur la technique comptable comme singularité. Pour concevoir la comptabilité

¹ Sicard, M. (2003) «L'image éclairée», in A. Cambier [sous la dir.] *Les dons de l'image*, Paris, L'Harmattan, p. 145.

² Escoubas, E. (1995) *L'espace pictural*, op. cit., p. 15-16.

³ Nancy, J.L. (2003) *Au fond des images*, Paris, Galilée, p. 147, 178-179.

⁴ Fleury, C. (2000) *Métaphysique de l'imagination*, Paris, éditions d'écarts, p. 641.

⁵ *Ibid.*

moderne selon ses différents niveaux de réalité et son dualisme pragmatique, le pluralisme méthodologique requis doit, également, disposer de manière singulière de cet autre méta-objet de la comptabilité empirique : ses formes synthétiques, leurs processus de mise en images et leur archivation. Ces formes sont fondamentalement des productions techniques. Le nombre, l'écriture, l'état financier, le compte, le calcul, etc. en sont des exemples. Notre effort de théorisation sur la «technique comptable» doit se consacrer à quelques-uns de ces aspects de ce qui s'offre au regard d'un après-spectacle : comme l'action comptable, en finalité, organise la vie, et parce que la vie est à la fois une mobilité incessible et une tragédie universelle, au sens de Simmel, cette vie «est irréductiblement destinée à n'entrer dans la réalité que dans la forme de son adversaire, c'est-à-dire dans une forme».¹ Ce sens veut dire que l'image ou la forme est tout ce qui reste une fois que l'objet ou la vie a disparu, argumentait récemment Dagognet.² Mais nous commettrions une erreur importante en réduisant la portée de la forme à sa signification extrinsèque. Il y a son cadre d'expression, son support, ce qui tient la forme, la délimite et la conditionne. Les relations que nous entretenons avec les formes sont complexes et multiples et c'est le cas avec la *matière première* qui les tisse et leur donne corps. Constatons cet essai de réflexion momentanée sur la chose et ouvrons une parenthèse sur, *pourquoi l'archive comptable*, et en quoi elle peut être une opération technique de préservation, de protection ou de consécration de la condition humaine.

Une comptabilité constitue un objet technique, organisé avec des formes, tendant vers une *déconstruction* de la vie socioéconomique dans la mise en mémoire des choses qui comptent. Et là, nous dirait Derrida, il y a «un pouvoir (une possibilité) et une limite. Mais cette limite, cette finitude, donne le pouvoir et fait écrire, elle oblige en quelque sorte la déconstruction à écrire, à frayer sa voie en liant son "acte", toujours acte de mémoire, à l'avenir promis».³ Cette limite c'est ce qui peut apparaître comme impensable pour un propriétaire de Capital. C'est certainement la perte de son avoir, mais aussi sa propre finitude, sa propre limite face à lui-même, la peur de disparaître sans laisser de traces sur son mystère, plus singulièrement sur ce qui le pousse à faire fructifier son capital. Le sentiment de perte, la peur de la séparation de son argent, l'effroi pour un entrepreneur d'avoir les moyens de réaliser son projet d'entreprise honorablement, mais sans preuve pour en attester, enfin l'anxiété probable de ne pas être en règle avec les parties prenantes de l'organisation entraîne un pouvoir dirigeant à noter ses droits, devoirs et obligations comptables. Cette pulsion de mort fait écrire. Ce pouvoir c'est la mise en forme pour contrer l'impensable. Cette déconstruction, «telle une technique ou une méthode» est au service de ce qui apparaît impossible ou de ce qui pourrait s'annoncer comme impensable, une sorte d'«autodéconstruction dans laquelle l'*autos* ou le *self* ne sauraient se réfléchir, ni se totaliser, ni même se rassembler, se recueillir, mais seulement s'écrire et se prendre au piège de la promesse».⁴ L'écriture comptable à conserver comme mémoire est, *in fine*, pour soi, et idéalement une projection vers autre chose que soi, comme une négation de soi qui lui serait

¹ Simmel, G. (1990) *Philosophie de la modernité 2 : esthétique et modernité, conflit et modernité, testament philosophique*, Paris, Payot, p. 258.

² Dagognet, F. (1984) *Philosophie de l'image*, Paris, Vrin.

³ Derrida, J. (1988) *Mémoires, pour Paul de Man*, Galilée, p. 131.

⁴ *Ibid*, p.132.

impérativement nécessaire comme promesse d'un autre. Complexe est l'ordre des archives comptables, plus simple est de le demander à un entrepreneur pour en comprendre la syntaxe. Ces archives cumulent ce que fut mon entreprise, ce que je fus autrefois, à preuve ces choses que furent mon activité, ma vie. Les archives, pour quel autre intérêt encore ? La réponse demande un champ d'explications pour examiner les fonctions vitales, sociales et psychologiques qu'elles remplissaient dans l'histoire, une histoire de plus de 6000 ans. Déjà on peut dire que la comptabilisation archive pour penser possiblement l'indécidabilité, là où on ne peut que s'engager selon un principe d'espérance, celui d'une promesse, une indécidabilité qui est «celle qui ne se lie plus à l'ordre du *calcul* entre deux pôles d'opposition, mais à l'incalculable d'un tout autre: la venue ou l'appel de l'autre.»¹ La comptabilité archive pour les autres pour rendre justice en cas d'imprévu, mais aussi dans l'ordre de l'enseignement d'un au-delà de soi, dans un avenir de la création même de soi. L'aspect phénoménal et concret de cette affirmation est le caractère sacré de l'importance de ce qui est capitalisé. Pas seulement pour nourrir la gloire du propriétaire du capital, mais pour conserver son mystère et *ce qui le déborde*: peu importe sa forme d'expression, tragiquement son *en-soi* ne peut que devenir un, un soi parmi d'autres pour autrui, et dangereusement, sa révélation possible par l'archive est une impudeur; aussi il y a un double sentiment de perte de soi qui le conduit vers l'indécidable. L'être du pouvoir qu'est un propriétaire de Capital est animé de mystères, est mystère, et donc réfractaire à la lumière sur soi, à la saisie de son intériorité intégrale. L'expression du capital sous la forme d'archive est un *retentissement de soi* dans autrui, là où le monde de soi éclate, là où il est débordé.

La pratique de l'archivage comptable est très ancienne et reste peu documentée. Nous avons personnellement observé des dizaines d'entrepreneurs, propriétaires, gestionnaires et entreprises conserver de manière pathologique tous les documents comptables (chèques, factures, bilans, états de compte, etc.), depuis la fondation de l'activité commerciale jusqu'à son arrêt, sa vente ou sa continuation et cela sur des périodes de dix à plus de deux cents ans. Et interdiction d'accès. Pourquoi cette forme d'archivage, cette obstination et ce caractère privé, sinon pour répondre, tout aussi bien, à des croyances ? Pour quelle croyance décisive ? Bergson voyait dans le recours à la croyance une fonction essentielle soit celle de remplacer l'instinct chez l'homme, car la montée de l'intelligence faisait des ravages sur la condition humaine comme être symbolique: l'élan vital naturel de l'homme devait compenser cette perte par un équivalent symbolique.² Les archives comptables sont des formes précieuses pour l'accomplissement de

¹ *Ibid*, p.133.

² L'auteur fait un lien entre les débuts de la croyance et l'avènement de la religion qui découle de la faculté de fabulation de l'homme: «L'homme est le seul animal dont l'action soit mal assurée, qui hésite et tâtonne, qui forme des projets avec l'espoir de réussir et la crainte d'échouer. C'est le seul qui se sente sujet à la maladie, et le seul aussi qui sache qu'il doit mourir. Le reste de la nature s'épanouit dans une tranquillité parfaite. Plantes et animaux ont beau être livrés à tous les hasards ; ils ne s'en reposent pas moins sur l'instant qui passe comme ils le feraient sur l'éternité. De cette inaltérable confiance nous aspirons à nous quelque chose dans une promenade à la campagne, d'où nous revenons apaisés. Mais ce n'est pas assez dire. De tous les êtres vivant en société, l'homme est le seul qui puisse dévier de la ligne sociale, en cédant à des préoccupations égoïstes quand le bien commun est en cause ; partout ailleurs, l'intérêt individuel est inévitablement coordonné ou subordonné à l'intérêt général. Cette double imperfection est la rançon de l'intelligence. L'homme ne peut pas exercer sa faculté de penser sans se représenter un avenir incertain, qui éveille sa crainte et son espérance. Il ne peut pas réfléchir à ce que la nature lui demande, en tant qu'elle a fait de lui un être sociable, sans se dire qu'il trouverait souvent son avantage à négliger les autres, à ne se soucier que de lui-même. Dans les deux cas il y aurait rupture de l'ordre normal, naturel. Et pourtant c'est la nature qui a voulu l'intelligence, qui l'a mise au bout de l'une des deux grandes lignes de l'évolution animale pour faire pendant à l'instinct le plus parfait, point terminus de l'autre. Il est impossible qu'elle n'ait pas pris ses précautions pour que l'ordre, à peine dérangé par l'intelligence, tende à se rétablir automatiquement. Par le fait, la fonction fabulatrice, qui appartient à

toute une série de rites. L'archivage même est un rituel dont le sens n'est pas seulement lié à la pratique de l'écriture comme nous l'avons vu. Un rite «est un acte qui se répète et dont l'efficacité est, au moins en partie, d'ordre extra-empirique», c'est-à-dire que sa signification va au-delà du monde des pratiques observables.¹ Pour en savoir plus, il faudrait se demander depuis quand les hommes archivent des formes comptables. Tout ce qui pouvait réveiller l'angoisse, tout ce qui menaçait l'ordre, «à savoir par exemple l'insolite, le devenir, l'anormal, tout cela devenait un symbole de ce qu'il a d'irréductible dans la condition humaine. Il était donc naturel que [l'homme] primitif essayât de réagir en repoussant, par un acte symbolique, ces symboles eux-mêmes.»² Ici, un rapport au sacré entre en ligne de compte. Durkheim conceptualise cette notion en misant en premier lieu sur l'idée de séparation, de frontières qui délimitent.³ Plus particulièrement, une ligne de partage entre espace privé et espace public, une «frontière entre l'espace enclos dans le temple et l'espace qui s'étend tout autour de lui, entre les jours ouvrables et les jours fériés, entre les activités ouvertes à tous et celles réservées aux initiés, etc.»⁴ Sachant que les ancêtres des comptables actuels fondèrent l'idée de temple en Mésopotamie et en Égypte⁵, ou encore sachant que ces scribes du temple rouge mésopotamien d'Ourouk vers 3400-3200 av. J.-C. déposaient sur des tablettes d'argile de comptabilité «des signes magiques dont l'empreinte sur les objets constituait une marque de propriété divine»⁶, enfin sachant également que le papyrus d'Ani, un scribe royal de la XVIII^{ème} dynastie (1550-1292 av. J.C.) dont le titre était *Véritable Scribe Royal, Scribe Comptable des Offrandes Divines de tous les Dieux, Chef des Greniers des Seigneurs d'Abydos, Scribes des Offrandes Divines des Seigneurs de Thèbes*, était long de 23 mètres et de 39 centimètres de haut et dont le contenu était un Livre des morts⁷, nous pouvons envisager l'intérêt d'aborder la question des archives par le biais de ce rapport au sacré. La comptabilité, et ses réseaux de papiers, seraient-ils aussi une accumulation de *reliques* ? La comptabilité *archive et sacré* depuis ses origines. Mais avant de voir comment le rite comptable, depuis les fonds de l'histoire, réalise les conditions d'une telle consécration, on peut se demander quelle est la condition humaine qui doit être promue à un tel niveau de dignité supérieure.

l'intelligence et qui n'est pourtant pas intelligence pure, a précisément cet objet. Son rôle est d'élaborer la religion dont nous avons traité jusqu'à présent, celle que nous appelons statique et dont nous dirions que c'est la religion naturelle, si l'expression n'avait pris un autre sens. Nous n'avons donc qu'à nous résumer pour définir cette religion en termes précis. *C'est une réaction défensive de la nature contre ce qu'il pourrait y avoir de déprimant pour l'individu, et de dissolvant pour la société, dans l'exercice de l'intelligence.*» Bergson, H. (1932) *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Félix Lacan, p. 109-110.

¹ Cazeneuve, J. (1958) *Les rites et la condition humaine*, Paris, PUF, p. 4.

² *Ibid.*, p. 7-8.

³ Plus précisément et pour mettre en perspective notre propos: «Les êtres sacrés sont, par définition, des êtres séparés. Ce qui les caractérise, c'est que, entre eux et les êtres profanes, il y a une solution de continuité. Normalement, les uns sont en dehors des autres. Tout un ensemble de rites a pour objet de réaliser cet état de séparation qui est essentiel. Puisqu'ils ont pour fonction de prévenir les mélanges et les rapprochements indus, d'empêcher qu'un de ces deux domaines n'empiète sur l'autre, ils ne peuvent édicter que des abstentions, c'est-à-dire des actes négatifs. Pour cette raison, nous proposons d'appeler culte négatif le système formé par ces rites spéciaux. Ils ne prescrivent pas au fidèle d'accomplir des prestations effectives, mais se bornent à lui interdire certaines façon d'agir; ils prennent donc tous la forme de l'interdit, ou, comme on dit couramment en ethnographie, du *tabou*» Durkheim, É. (1968) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, p. 428.

⁴ Tel que résumé par Tarot, C. (2008) *Le symbolique et le sacré : théories de la religion*, Paris, La Découverte, p. 17.

⁵ Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, Leyde, A. W. Sijthoff.

⁶ Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, Paris, PUF, p. 6.

⁷ Ce *Livre des Morts* se disait dans la langue de l'Égypte Antique le *Livre pour Sortir au Jour*, et le sens du mot «Jour» était celui d'un principe de lumière pour aider un défunt à éclairer et contrer les ténèbres, l'oubli, l'anéantissement et la mort. Un tel papyrus était déposé à côté d'un corps momifié ou dans les bandelettes mêmes de la momie et contenait des écrits funéraires qui étaient adaptés au défunt. Voir Champoor, A. (1967) *Le Livre des Morts: Papyrus d'Ani, de Hunefer, d'Anhai du British Museum*, Paris, Albin Michel.

La comptabilité organisationnelle met aujourd'hui en forme des traces mémorielles d'échanges socioéconomiques dans le but d'offrir, à qui de droit, des artefacts dotés d'une vertu explicative autant qu'ils instaurent une situation de la parole transmutée dans l'écrit qui est de l'ordre de *l'inoubliable*. Pour consacré qu'il soit, ce jugement qui s'affiche dans les scories matérielles de l'inscription de l'échange paraît confirmer les raisons de l'acte de l'échange qui fut à l'origine de ce qu'il bâtissait. Pour compter quoi, alors ? Le projet architectural du tableau de l'origine et de l'ordonnée des listes d'inventaire ou d'offrandes des premières formes de la comptabilité semble avoir été formé pour prémunir ses auteurs contre l'état même que cet édifice allait leur imposer: celui d'une synthèse de la *dispersion*. Dispersés dans l'espace et le temps pour faire offrande, échange, commerce et économie, le Capital et sa rétribution ne se laissent pas aisément séparer. Le fait que la construction et la destruction possible d'une entreprise entraînent une diversité des langues humaines et, avec elle, l'incompréhension mutuelle des êtres parlants, il a bien fallu recourir à une technique de mise à niveau de cette diversité et de sa conservation pour éviter un état général de confusion susceptible de menacer l'organisation même de la vie collective. La vie sociale de l'économie avance et s'efface en laissant des empreintes obligées. Par le biais de la comptabilité qui enregistre, le contenu représentatif n'est qu'une apparence qui est fonction d'un contenu expressif plus profond. La forme d'une conscience est secondaire par rapport à la manifestation de la vie qui se prend à témoin à travers les enchaînements des écritures. Pour saisir cette perspective avec plus d'aplomb, il nous faudrait reconnaître comment une archéologie de l'économie pourrait bien commencer avec les premières gravures comptables sur bois, sur cuir et sur papyrus. L'alignement historique de tous ces artefacts nous donnerait effectivement une curieuse impression d'être confrontés à une étonnante *procession liturgique* des hommes. Au-delà du *clair* et du *distinct* susceptibles d'apparaître dans les écritures comptables et si chers aux cartésiens ou aux partisans d'une rationalité économique absolue, de cette seule posture contestable à plus d'un titre, et voilà que nous resterions avec une connaissance indéterminée. Nous sommes obligés de ne pas évacuer cette question fondamentale considérant que notre définition de la comptabilité renvoie à l'action d'archiver: quel est le sens ultime de la chose représentée, dans une matérialité destinée à une transmission à travers le temps, d'après l'effet qu'il a sur le lecteur ? Et puis, finalement, en tout ceci, et plus largement, quel est le sens de tout ce rituel de production technique de représentations ou de formes comptables ?

La comptabilité peut être vue comme une *croyance en la forme*. Et d'abord celle du bien nécessaire à la vie de l'entreprise et à celle du propriétaire, puis celle du Capital qui cache, maladroitement, une fascination obsessionnelle du toujours plus avec du toujours moins, une double figure calculatoire requise au maintien de la vie de l'une et de l'autre. En effet, un détenteur de capital s'inscrit fondamentalement dans un *processus de dépense* qui est d'abord, pour ce dépensier, un «monde paisible et conforme à ses comptes» dont le dispositif de suivi de ses avoirs serait «commandé par la nécessité primordiale d'acquérir, de produire et de conserver» du capital, mais il s'agit là rien de moins qu'une «illusion commode» générée par la comptabilisation des dépenses en capital face à une situation de l'homme et de la société «vouée à la perte», un danger de mort en quelque sorte qui préside à la dépense

en capital et qui, dans ce cadre, «*constitue l'objet d'une forte attraction inconsciente*» et conduit le détenteur à dépenser avidement pour la «*gloire qui résume ou symbolise (sans l'épuiser) l'objet de la dépense libre*».¹ Qu'est-ce donc que ce désir de vouloir dépenser librement du capital pour un actionnaire ou un propriétaire de capitaux ? Pour mieux faire retour au statut social du détenteur de capitaux ? Afin de mieux obtenir un statut symbolique de la société ? Par la dépense, avoirs, pour être ? Dépenser du capital, est-ce faire retour à l'identité sociale ou existentielle du capitaliste, une identité perdue d'avance ? De ce rapport identitaire à la dépense qui obéirait inconsciemment à une pulsion de mort (ou son équivalent sociologique), n'y a-t-il pas là une sorte de *sanctification* qui se pose comme quête, et non seulement une recherche ordinaire de consécration devant Autrui ? Y a-t-il un lien à saisir entre un détenteur de capital, sa dépense en capital et un rapport au sacré ? À quel *état de grâce* quelconque et absolutiste pourrait prétendre un dépensier en capital ? Si nous pouvons trouver une dynamique de la consécration en mobilisant davantage l'histoire et les faits, pour l'heure, nous retiendrons que la comptabilité est une technique synthétique qui prétend faire connaître des effets par des causes pour, chaque fois, en abstraire la possibilité d'une individuation souhaitée toujours équilibrée, *proportionnée*.

Pensée, symbolisation, artéfact, objet matériel ou symbolique, signifiant et autre entité culturelle possible, la forme comptable est comme les autres formes, c'est-à-dire une configuration temporelle et le produit social d'une histoire : il y manque du sens pour la faire entrer dans une réalité.² La forme comptable résulte, en quelque sorte, de couches sédimentaires d'acquis discursifs et cognitifs, déposées par interactions complexes de socialisation à travers l'histoire pour en établir le sens et les significations. Partant, une forme est «susceptible de préexister à son contenu», qui, dans ce dernier cas, vient d'un individu qui en fait l'interprétation; aussi «cette antériorité temporelle [...], procède d'un grief qui n'est pas de nature esthétique, mais à la fois métaphysique dans son principe et sociologique dans son application.»³ Renouons notre volonté de mettre au jour des codes sociaux invisibles du visible comptable. La forme, dans sa réalité matérielle, symbolique ou cognitive, est chose prononcée, écrite ou fabriquée. Dans toute société, la production de formes donne lieu à une grille complexe d'un état de situation qui ne cesse de se modifier avant et après leur mainmise par des individus. La perception d'une forme comptable situerait un acteur dans une double position : de proximité et de distanciation. De proximité par rapport à l'interaction entre une forme et son contenu qu'elle lui suggère à sa perception; de distanciation par rapport à la forme qui est souvent antérieure à l'événement interprétatif ou perceptif. Pour Simmel, la forme est l'adversaire de la vie puisqu'elle est inorganique et se pose comme une abstraction en dehors de la vie relationnelle individuelle. Aussi, existe-t-il un mouvement social contradictoire entre vie et formes. La vie, c'est de la pulsion, de la création, du désir, des affections et des innovations. Les formes, ce sont des organisations techniques de la vie figée, elles sont à transmettre dans le temps, dans le devenir; ce sont des

¹ Bataille, G. (1967) *La part maudite*, Paris, Minuit, p. 14, 29-44.

² Voir les développements de ces questions dans Augé, M. (1979) *Symbole, fonction, histoire : les interrogations de l'anthropologie*, Paris, Hachette, p. 49 et ss.

³ Deroche-Gurcel, L. (1997) *Simmel et la modernité*, Paris, PUF, p. 142.

règles, des conventions, des normes, des mises en accord : elles encadrent la vie sociale comme elles la reproduisent.

Simmel est l'un des rares à rappeler que la sociologie doit faire retour sur la vie sociale, et la vie tout court, car elle se pose en devenir de nos expérimentations, et plus particulièrement de nos créations techniques. Ce vitalisme, qui justifie le principe de l'interaction chez Simmel, de même que sa synthèse néokantienne de l'opposition entre forme et contenu, pourraient en agacer plusieurs; mais ils ont le mérite de proposer des pistes exploratoires pour développer une épistémologie, une ontologie et un diagnostic de la comptabilité moderne selon des principes de cohérence, de pertinence et de réalisme.¹ La pensée simmelienne, dualiste, dialectique et contradictoire, est un cadre réflexif à considérer dans le contexte de la recherche en comptabilité parce que cette dernière est multiforme.² Simmel traite de la «forme» d'une manière à donner à la comptabilité une prise épistémologique supplémentaire pour aller plus loin sur la compréhension des formes apparentes. Aussi fait-il, de la forme, et c'est là que c'est susceptible d'intéresser notre domaine, ce qui reste de la vie disparue, mais surtout *ce qui est donné* à la socialisation à venir : «Alors que la forme en tant que telle est attachée à l'abstraction et donc à l'universalisation, la vie est liée à l'élaboration formelle individuelle.»³ Si encore il ne s'agissait que de choses, mais c'est également ainsi que nous cherchons notre propre vérité qui est notre vie à venir à travers des formes qui relaient notre manière d'être. Même devant toute la panoplie des formes comptables, nous nous adressons à toutes ces instances inimaginables, voulant apprendre d'elles ce qu'est notre vraie nature et sur quoi nous devons nous appuyer pour nous réaliser, et même s'il s'agit finalement que du travail, et ce que l'on peut vivre dans un contexte organisationnel et professionnel. C'est l'accélération des interactions et les multiples interdépendances qui conditionnent la vie sociale et qui produisent en même temps de nouvelles formes de choix et de liberté individuelle qui embrouillent la ligne entre forme et vie sociales. C'est aussi vrai dans une organisation qui voit les pièces et les formes comptables se multiplier avec le développement des affaires. L'argent, nous dira Simmel, est un grand producteur de formes qui demandent d'être narrées, d'être soumises à la description de l'unité de l'être social, pour que se forment d'autres manifestations de la vie.⁴ De l'argent à la comptabilité, il y a un pas technique à franchir: y a-t-il pour autant une morphologie

¹ Kant opposait la forme de la connaissance et la structure conceptuelle de la pensée à leur contenu et au perçu de la perception. Chez Simmel, résume Vandenberghe, la forme est fondamentalement un principe synthétique de la connaissance ou un principe de structuration du social. De même, elle peut se présenter comme le résultat d'interactions sociales au sein d'objets culturels ou d'institutions. Bien sûr le principe de structuration du social peut devenir un outil d'analyse de premier plan pour des études sur la comptabilité puisqu'elle constitue un univers de formes. Voir particulièrement la dernière partie dans Vandenberghe, F. (2001) *La sociologie de Georg Simmel*, Paris, La Découverte.

² Simmel reste un classique de la sociologie qui doit être redécouvert compte tenu des impératifs de recherche contemporains souligne Vandenberghe dans l'ouvrage cité précédemment.

³ Simmel, G. (1994) *Rembrandt*, Paris, Circé, p. 63.

⁴ Comme le résumera pour nous Stierle: «Les relations sociales dans les grandes villes de la modernité sont des relations abstraites dominées et réglées par la puissance abstraite de l'argent. Simmel, en opposition à Marx qu'il ne nomme jamais, s'abstient de tout jugement de valeur. Il veut saisir, décrire et comprendre. L'argent est pour ainsi dire l'esprit même, l'essence cristallisée de la ville. Abstraction faite de sa valeur matérielle qui dans les systèmes monétaires modernes tend vers zéro, l'argent n'est rien d'autre qu'un système de règles d'échanges pour attribuer les richesses mais aussi pour subvenir aux besoins les plus élémentaires. C'est la grande ville qui par la complexité de ses communications et échanges produit l'argent dans ses formes les plus abstraites, mais dans une autre perspective c'est l'argent qui crée la vie moderne avec son style de temps accéléré – *time is money* –, du travail, des échanges, de la circulation en ville, mais aussi avec sa ponctualité dans l'emploi du temps. Le caractère principal des relations sociales réglées par l'argent est celui de l'objectivité – voir le terme allemand *Sachlichkeit*. Pour Simmel, en cela opposé aussi bien à Marx qu'à Rousseau, l'aliénation du sujet par la division du travail et par l'objectivation des relations sociales n'est ni un malheur ni une injustice, mais un fait à constater. Il est particulièrement intéressant d'observer à quel point le concept de vie, *das Leben*,

comptable de la vie qui découlerait précisément de la technique du compter ? Et que reste-t-il à penser à partir de cela ?

De l'argent au chiffre d'un bénéfice net, il est aussi question d'une forme, fruit d'une fabrication technique et symbolique; une forme collective qui est, en fait, une singularité non seulement socioéconomique, mais, souvent, ontologique, car une forme renvoie à une fragilité immanente qui traduit fondamentalement l'interaction de la vie et de sa forme symbolique : un chiffre comptable peut être perçu comme à l'origine d'un mouvement dialectique multilinéaire qui sert, soit les fins d'un désir individuel et collectif, soit l'anticipation possible de l'échec, individuel et collectif, enfin soit la constatation tragique, réelle ou possible d'une impasse mortifère, ou encore celle d'une ouverture vitaliste inattendue.

Mais la *forme comptable*, envisageable ici comme le résultat d'une production technique possible et d'un investissement de sens, est une dimension explicative parmi d'autres dimensions pouvant être considérées sur la production technicienne comptable. La comptabilité est constituée encore de bien d'autres socialités et s'inscrit dans bien d'autres socialisations. Une de ces socialisations à mettre en perspective serait d'établir pourquoi la comptabilité détache des morceaux visuels éphémères de la vie socioéconomique, des petits blocs rationnels d'une entreprise pour les soumettre à une poussée d'abstraction qui les synthétise et les confie à la sphère privée. Est-ce que la notion de «secret» y serait pour quelque chose ? Levinas écrivait au sujet de l'argent qu'il était très proche de l'individu, «lié à mon secret. Toujours ce que l'on peut cacher (même si sa valeur est d'origine sociale) - il faut donc passer par moi - vivant, sachant où il est caché - pour me le prendre.»¹ Moi et le risque de perte, moi et le mystère, de nouveau. Ramener à l'échelle de la comptabilité cette idée du secret serait cette réalité bien connue: pourquoi la comptabilité organisationnelle fréquente-t-elle le *secret d'affaires* au point de le résumer ?

6.3.13 Dernière ouverture: le Nombre Comptable est une invention technique, affecté de secret

Mystère, ou secret, le chiffre réel d'un profit sur *avoir* ? La cause efficiente du Capital et la raison du Capital s'expriment-elles dans un nombre propre à une comptabilité ? Le nombre utilisé en comptabilité, le Nombre Comptable opère-t-il par exclusion parce qu'il ne dépend que d'un seul geste, celui d'un propriétaire de Capital, dans l'invention ou la délimitation ou la définition d'un objet du Capital, et par conséquent, de l'exclusion des autres ? Donc, ce qui est en cause dans les choses du Capital, le Nombre Comptable répond-il comme une raison ou à ce qui est raison, ou raisonnable, dans les vérités de ce Nombre sur un Capital ? Le mystère fait dans l'inaccessible, le voilé, l'obscur, le non maîtrisable; il constitue l'énigme du moi-pour-soi. Le secret est un être-pour-soi, quelque chose de disponible, d'être à la portée de moi et de quelques autres possibles; il constitue un avoir-entre-pour-soi. En parcourant le seul livre de Hemenway sur le nombre d'or et ses secrets qui touchent à la fois à Pythagore, à la suite de

devient central dans cet essai, avec toute sorte de néologismes composés avec le nom *Leben*. Au *Geistesleben*, vie de l'esprit, s'ajoute le *Verkehrsleben*, vie de la circulation, le *Nervenleben*, vie des nerfs, le *Lebensbild*, image de la vie, la *Lebensform*, forme de vie, le *städtisches Leben*, vie urbaine, la *Lebenssphäre*, sphère de vie, le *Gemeinschaftsleben*, vie sociale.» Voir Stierle, K. (2007) «Simmel, Balzac et la vie parisienne», *Actes du IIIème Congrès de la Société des études romantiques et dix-neuviémistes (SERD)*, du 7 au 9 juin, Paris, p. 1-2.

Fibonacci, aux lois de la nature et à un mystère des Proportions, on peut comprendre que le nombre n'a pas pour seule représentation un regard logique comme Piaget qui en fera une synthèse de la classe et d'une relation asymétrique.² La comptabilité est un secret d'affaires parce que ce sont les rapports des choses qui comptent le plus pour un Capital. Si une partie fait l'objet d'une communication publique, une autre reste privée, en retrait, dissimulé à la vue du premier venu. Si science et raison font partie du nombre de la comptabilité, elles ne le recouvrent pas entièrement pour le définir sous un tel éclairage, et ainsi justifier sa part d'ombre après coup. Pour un Cassirer, les nombres en usages aujourd'hui ne sont pas rien, car ils constituent, avec les mots formes des dates et des lieux, des porteurs «d'un caractère sacré», celui de «l'accent originaire et fondamental de la conscience mythique».³ Le Nombre Comptable est-il lié aux mythes ? Dans une société comme la nôtre, le résultat d'une technicité comptable, qui est manifeste dans une symbolicité ou une matérialité quelconque, est souvent destinée à la sphère privée, et ce bien avant sa distribution dans l'espace public parce que la loi l'oblige, ou encore parce qu'une forme de législation ordonne de remettre le résultat comptable à qui de droit chez les autres acteurs et les institutions de la société. La comptabilité est donc, elle-même, l'objet d'une fabrication contrôlée dont l'accès est limité par des pouvoirs dirigeants, toujours soucieux d'en réguler les effets politiques indésirables, d'en maîtriser les conséquences événementielles aléatoires et d'en atténuer la redoutable vérité, celle suggérée par l'affichage des valeurs des capitaux selon leur véritable classification. On se situe ici dans le cadre d'un milieu à teneur anthropotechnique du secret. Sous chaque secret comptable, une histoire universelle de l'homme ? Mais laquelle ? Des histoires personnelles, mais tenues secrètes contre le risque que d'autres dressent des sépultures collectives s'ils savaient ce qui ne doit pas être vu ? Derrière un secret comptable, expériences décisives, et indices d'aventures absolues ? La multiplicité des informations comptables libres au public rendrait pratiquement inutilisable ce pourquoi on comptabilise. D'abord pour soi, individuel ou collectif, et ses secrets. La comptabilité est donc un dispositif de signalement de disparitions possibles du Capital, de transformations du Capital comme de ses augmentations/diminutions et les unes comme les autres sont liées à ce qui peut être ramené à soi, car la «perte de tout et de tous -permet-elle d'être soi ? La possession de soi tient-elle à la possession des choses et des personnes ?»⁴ Si la comptabilité traite de la fragilité des ontologies incorporées aux usages du capital et loge au cœur de socialités multiples, parce que d'intérêt public, elle devrait faire appel à une éthique; mais, dans un contexte d'exclusion et de mondes privés, une telle morale ne peut donner naissance à rien d'autre qu'à des mœurs personnelles.

La comptabilité est à contempler. Elle forme un *index* de *comment* est le monde du Capital. Les faits du monde appartiennent au problème de leur représentation par le nombre. Or, il subsiste des *problèmes de vie* irrésolus dans cette mise en nombres dirait Wittgenstein, il y a comme une présence de leurs présences dans de l'inexprimable révélé; aussi il «y a assurément de l'inexprimable. Celui-ci se

¹ Levinas, É. (2009) *Carnets de captivité et autres inédits*, Œuvres 1, Paris, Grasset/IMEC, p. 325.

² Hemenway, P. (2008) *Le code secret. La formule mystérieuse qui régit les arts, la nature et les sciences*, Lugano, Evergreen.

³ Cassirer, E. (1972a) *Philosophie des formes symboliques, Tome II: La pensée mythique*, Paris, Minuit, p. 108.

⁴ Levinas, É. (2009) *Carnets de captivité et autres inédits*, op. cit., p. 327.

montre, il est l'élément mystique.»¹ Comme, depuis toujours, depuis les débuts de sa longue histoire, sur l'essentiel, la comptabilité est un objet tabou, interdit ou privilégié, elle fait dans le secret, le mystère. La nature exacte de ce seuil de significations n'est pas nette, ni dans sa forme d'origine ni dans sa forme finale: l'une ou l'autre relève-t-elle plus du sacré que de la technique ? Or, comme il n'existe pas, nous l'avons vu, de dispositifs purement techniques, il s'annonce ici un univers étranger au langage des professionnels de la comptabilité. Et le lecteur persistant de faire une découverte étrange, qui peut intéresser comptables et non-comptables: l'emploi du Capital au singulier évoque et invoque cette individuation qui sert de gage à tout exercice de la fonction managériale, même si le rédacteur-comptable à travers ses techniques scripturaires ne prend pas autrement garde à ce coefficient de singularité introduit par l'emploi du pronom personnel, d'abord celui du propriétaire et qui est aménagé discrètement sous chacune des figures des états du Capital. De même, partout où un individu comptable se sert de la technique, il ne peut être question de la seule équation instrumentale. D'autant que ce plus rigoureux représentant des écritures du Capital, qui sont des écritures de ce qui appartient à qui de droit, donc *à toi ou à moi*, mais toujours à un *moi*, se présente comme un champion du non-moi. S'étant astreint à noter, à calculer, à inventorier, enfin à contrôler, jour après jour, les petits parcours de la quotidienneté du Capital des uns et des autres, peut-il affirmer ne tenir aucunement à ces particularités qu'il sauve pourtant de l'oubli ? Nous trouvons là une dernière confirmation à l'effet que l'intelligibilité d'une technique comptable passe par plusieurs carrefours théoriques possibles. Toutes ces appropriations restent encore à être pleinement articulées les unes aux autres dans un schéma explicatif synthétique. Entre langages et procédures d'exclusion, entre généalogie de la vie organisée et généalogie du capitalisme financier, entre l'archivage des formes et une épistémè du Nombre, entre l'énoncé dual et la quête ontologique qui s'ignore à travers l'expression du Capital, nous devons nous interroger tout d'abord sur une méthode d'investigation qui soit spécifiquement la nôtre, et qui soit singulièrement adaptée à l'objet complexe qu'est *une technologie comptable*, contrôlante de multiplicités.

Une telle technologie fait dans l'invention et dans l'invention des mesures, des calculs et des nombres. Quand est apparu le Nombre à vocation comptable ? En Chine, à Babylone, en Égypte ? Un peu partout dans le monde, de par l'histoire, des sociétés ont tenu des comptes et des équivalents-nombre. Pourquoi ? Comment ? Il existe si peu de réponses partagées collectivement qu'il vaut mieux suivre, encore un peu, cette piste du mystère du Nombre Comptable, expression pratique pour qualifier un phénomène social ancien dont l'apparition aurait sans doute à voir avec des mythes qui nous sont pratiquement inconnus. Par contre, nous pouvons commencer à avancer ceci : les premiers nombres façonnés techniquement l'ont été à des fins d'une *protocomptabilité*. Un autre mot commode pour qualifier les premières formes simples des systèmes de comptabilisation destinés à plus d'une finalité humaine. C'est là l'hypothèse retenue pour notre propos. Et aussitôt le problème de cette section se pose: si l'action technique des nombres est bien l'unité élémentaire fédératrice des premiers dispositifs

¹ Wittgenstein, L. (1961) *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard, p. 106, § 6.522.

comptables, en quoi consista-t-elle ? Quels étaient ses traits distinctifs ? Quelle limite doit-on reconnaître à cette idée de la technique ? Cette unité est-elle ou non identique à celle que les historiens commenceront à inventorier en Mésopotamie, en Chine et en Égypte au sein de pratiques plus manifestes ? L'enjeu central ici est de ne pas projeter dans ce passé des considérations actuelles sur la comptabilité. Des notions comme celle du «nombre» et celle de la «comptabilité» doivent être reconstruites et replacées dans leur contexte historique. Voyons déjà des plans de répartition possibles et des formes spécifiques de regroupements que nous pourrions établir pour éclairer cette surface de la technique qui nous intéresse.

D'abord, il nous faut aller là où une histoire des idées chercherait à décrypter des textes d'histoires de manière à faire apparaître des niveaux de *choses faites et dites* autour des nombres et de leurs équivalents. Associant légitimement des perceptions herméneutiques de l'histoire, comme l'a fait un Foucault ou un Dumézil, il faudrait, collectivement, en plus de vouloir assumer cette liberté de raisonnement académique selon cette perspective exigeante sur les nombres, se convaincre d'oser croiser et mettre en lumière les développements des conditions sociales possibles des développements culturels des technicités comptables par un croisement de travaux divers sur l'économie antique, sur les institutions moyenâgeuses, sur les mœurs des hommes d'affaires à travers les grandes périodes historiques, etc. Une telle histoire dépasserait les schémas économiques habituels, car même si cette seule économie était prise à témoin, il y aurait une occasion de montrer d'autres formes d'unité entre le nombre, la *protocomptabilité* et la comptabilité antique. En effet, comme le releva Braudel, en cette matière, «ce fut d'abord et à longueur de siècles, *l'oeconomie*, le soin, le souci de la maison [...] : soigner les domestiques ou les esclaves, éduquer les enfants, décider des cultures; en général, se préoccuper assez du marché urbain et de sa "chrématistique"». ¹ Chaque période historique et chaque société historique proposent ses propres plans pour esquisser des besoins comptables. À d'anciennes pratiques numériques et comptables, il est requis ses propres histoires, «avec leur autonomie, leur couleur, leur sens particulier. Mais elles jouent [elles aussi] harmonieusement les unes par rapport aux autres. Cristaux aux arêtes vives, mais à travers quoi circule une commune lumière.» ² Des multiplicités comptables se sont sans doute rencontrées, juxtaposées, agencées pour fonder les arcades institutionnelles du nombre et de la comptabilité. Il nous faut donc partir d'une autre constatation. La prise en compte de la rationalité économique et de son histoire récente est loin de suffire. Bien avant de se pencher, d'abord, à un niveau sociétal, sur le développement marxiste du procès de circulation du capital, sur la philosophie/sociologie simmelienne de l'argent ou la rationalisation wébérienne de l'économie, et ensuite bien avant d'établir, à un niveau subjectif individuel, une tentative de compréhension conjuguée de la valeur d'usage/d'échange marxiste, de la valeur-substance de l'argent simmelienne ou de l'action rationnelle aux valeurs wébérienne, il nous faut renoncer pour un bon bout à recourir à ces analyses précédentes. Il y a un raisonnement sociologique d'une observation historique de l'expérimentation au sens plein de cette *protocomptabilité* à tenir. Il est requis d'établir, entre autres, une connaissance génétique sur la dimension prescriptive de ses objets symboliques premiers, en l'occurrence

¹ Braudel, F. (1969) *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, p. 179.

² *Ibid.*, p. 180.

les nombres et leurs fonctions. Pourrions-nous, un jour, collectivement, y parvenir ? En ce qui nous concerne, afin de mieux travailler notre sujet par la suite, nous devons nous donner un point d'attache dans cette historicité avec une catégorie idéaltypique de l'action technique : le Nombre Comptable.¹

De l'origine des nombres, à cette interrogation Maugé posait d'abord cette condition générale: «Quel est notre être ? Notre acte propre, notre vérité ?»² La question des origines du nombre serait à mettre en rapport avec ces dernières dimensions selon cet auteur. La vérité des vérités à leur sujet commande l'expérience et la preuve soutient-il. Ce sont elles qui font de cette vérité première «un acte immanent à l'esprit, dont les virtualités ne s'épuisent que dans l'infinité d'un univers de chiffres», l'être donc comme lieu originaire du déploiement absolu du nombre parce que la réalité physique, elle, finit par se volatiliser et n'offre qu'une mesure limite du nombre.³ Aussi, c'est parce que l'être devient sublimé par l'histoire récurrente de sa conscience que toutes les «tentatives d'exégèse historique nous ramènent à ce cercle fatal [...] : tout est un; l'autre et le devenir sont des illusions, tout coule et nous passons.»⁴ Ce qui peut être critiqué ici est la capacité du sujet d'être l'unité fondamentale absolue à partir de laquelle se produisent les discours sur les nombres. Boll synthétise son histoire des nombres en insistant sur la «perception directe de la pluralité», c'est-à-dire à la «vision globale de l'"espace occupé" par un ensemble d'objets» et qu'un tel univers externe à l'intériorité de l'homme est à l'origine de «deux techniques, qui font désormais partie de son "équipement mental": l'appariement et le recensement.»⁵ Le sujet ne peut pas connaître de lui-même sans recourir à un milieu d'objets qui lui suggérera une *pensée du dehors*.⁶ La pensée du nombre doit alors plonger dans le chaos de la réalité extérieure à un sujet pour s'en extraire. Les techniques de l'appariement et du recensement sont posées comme si l'homme d'autrefois était obligé de les emprunter afin de parvenir à des formes de logique et ainsi mettre la table pour Archimède, Pythagore, etc. Il y eut un autre rapport aux nombres selon bien d'autres visions du monde. Les «nombres, choyés par les mythologies et dotés par elles de significations occultes» ont donné lieu à plusieurs «numérologies» et «arithmomancies» qui ont «longtemps retardé les progrès de la pensée: la fascination spéciale, que les nombres pris individuellement ont exercée sur l'esprit humain depuis un temps immémorial, a été l'obstacle principal à l'édification d'une théorie collective des nombres».⁷ La familiarité de la civilisation occidentale avec la quantification remonte certainement au Néolithique, mais des millénaires se sont écoulés avant qu'elle devienne un enjeu du commerce au Moyen Âge ou un objet d'étude chez des penseurs comme Descartes, Pascal, Spinoza, Hegel, etc. Nous sommes donc loin du sujet cartésien pleinement conscient et maître de sa parole et son écrit sur les nombres qu'est *Géométrie*.⁸ De même, est-ce à dire qu'une histoire du Nombre Comptable

¹ La majuscule est commode pour référer, une fois de plus, au sens générique et typique d'un ensemble simple ou complexe de graphies agencées à des fins de mesure, de dénombrement, de classification, de sériation, etc.

² Maugé, F. (1937) *L'esprit et le réel: dans les limites du nombre et de la grandeur*, Paris, Félix Alcan, p. 12.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 15.

⁵ Boll, M. (1963) *Histoire des mathématiques*, Paris, PUF, p. 8-9.

⁶ Concept emprunté d'abord à Foucault même si Blanchot et Deleuze ont aussi traité de cette idée. Foucault, M. (1966a) «La pensée du dehors», *Critique*, no. 229.

⁷ Boll, M. (1963) *Histoire des mathématiques*, op. cit., p. 13-14.

⁸ Descartes, R. (1637) Livre Premier de *La Géométrie*, « Des problèmes qu'on peut construire sans y employer que des cercles et des lignes droites », in *Discours de la méthode*, p. 297-314 de l'édition originale (Leyde 1637).

devrait faire un arrêt chez quelques penseurs plus anciens du nombre pour y trouver quelques liens dérivés et possibles avec les objets de la comptabilité ? Ainsi, devrait-on étudier un Héraclite, le premier sans doute à poser cette problématique théorique insoluble du Un et du Multiple ? Entre l'unité et la multiplicité, il y a certainement une quête du sens à entreprendre pour éclairer la compréhension des perspectives possibles du Nombre Comptable. Dans ce cas, le point de départ pour interroger le Un serait-il cette notion du Tout, autre réalité du multiple qui serait fondue dans celle du Un ? En effet parce que le Tout «est divisible indivisible, créé incréé, mortel immortel, logos temps, père fils, ordre divin règle humaine. Ce n'est pas moi que vous devez écoutez, mais la parole - qui - recueille. Il est sage de poser en accord le semblable: Un en Tout déploie son être.»¹ Mais possédons-nous là, déjà, la clé de cette boîte un peu magique qui résoudrait le fondement ontologique du Nombre Comptable ? Une telle histoire devrait-elle embrasser la mythologie, l'archéologie, et la philosophie antique ?

Nous dirons assurément qu'elle devra tenir compte au moins d'une dimension anthropologique sur fond historique sans exclure les apports possibles de d'autres courants disciplinaires, par exemple celui d'une anthropologie philosophique, particulièrement celle d'un Gehlen dont les travaux portaient sur l'incomplétude biologique et psychique de l'homme qu'il pouvait compenser par l'invention technique.² Un Gehlen qui a aussi discuté des nombres de cette manière et qui peut être intéressant pour nous: «Nulle réalité ne correspond aux nombres; ceux-ci ne symbolisent nul objet concret, mais des modes d'activités au moyen desquels le sujet subdivise et ordonne la réalité.»³ Cette perspective ajoutée à d'autres et un peu selon le cadre de la méthode de l'archéologie de Foucault, un tel chantier permettrait de réhabiliter l'action du sujet et son milieu tout comme le discours des écritures et la *parole héraclitéenne qui recueille*, celle qui, la première, retient les modalités de l'être, celle qui inscrit, lentement, dans son architecture verbale, le fruit de la tension du Un et du multiple. Mais, par ce choix méthodologique foucaldien, nous voilà face à un «sujet qui *est parlé* de l'extérieur qui prononce des discours et des énoncés dont il n'est pas l'origine et qui sont comme autant de *voix* anonymes profondément ancrées en lui.»⁴ Du coup, advenant ce choix pourvu d'un certain potentiel d'éclaircissement, il serait plus aisé de suivre ce fil foucaldien et reconstruire une pensée du nombre qui devra suivre en même temps les écheveaux de l'écriture, des normes sociales et de pratiques de contrôle selon des *contextes comptables* pour espérer ainsi découvrir, selon le vocabulaire de Foucault, sa vérité, la vérité du Nombre comptable. Dans la nuit des temps, le Nombre Comptable manifestait-il une première *vérité* à l'homme par l'écriture d'une quantité, par l'écriture ordonnée de lui-même, voire par le *prix d'une vérité* qui aurait été «toujours celle d'une réalité méconnue, ou d'accès difficile, ou occultée par des résistances ou des refus»⁵ À qui bon vouloir compter par de petits symboles, de petits marqueurs techniques d'événements, si ce n'est pour les coordonner, les agencer ? Pourquoi, entre le 4^e et le 6^e millénaire avant notre ère, les hommes ont-ils compté ? Et si tôt, dans l'histoire, toujours plus

¹ Voir Héraclite, *Fragments*, no 53, cité par Battistini, Y. (1968) *Trois Présocratiques*, Paris, Gallimard, p. 36.

² Gehlen, A. (2010) *Essais d'anthropologie philosophique*, Paris, Édition de la Maison des Sciences de l'Homme.

³ Mey, M. de (1964) «Anthropologie philosophique et psychologie génétique. Une confrontation de l'anthropologie philosophique d'Arnold Gehlen avec la psychologie génétique de Jean Piaget», *Philosophica*, vol. 2, p. 57.

⁴ Ottaviani, D. et I. Boinot (2008) *L'humanisme de Michel Foucault*, Paris, Ollendorff & Desseins, p. 123.

⁵ Hénaff, M. (2002) *Le prix de la vérité : le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil, p. 15.

ou moins connue des hommes ? Comment et pourquoi ces hommes se sont-ils satisfaits, pendant plus d'un millénaire au moins, du seul Nombre à des fins de comptabilité ?

Passons par un autre chemin pour envisager l'importance de cette problématisation. L'origine des *nombres principiels* suggère Guénon n'aurait donc rien à voir avec le sens des «nombres de l'arithmétique vulgaire, les seuls que reconnaissent les modernes et sur lesquels ils portent exclusivement leur attention, prenant ainsi l'ombre pour la réalité même, comme les prisonniers de la caverne de Platon.»¹ Guénon montre que c'est Thomas d'Aquin, avec son principe de *numerus stat ex parte materia*, qui réactualisa les positions anciennes de Platon et de Pythagore à l'effet que c'est le «nombre qui constitue la base substantielle de ce monde» et, partant, que c'est le nombre qui est «le domaine de l'être individuel humain».² Inversement, une analyse historique à caractère un peu plus anthropologique des nombres prendrait en considération l'héritage des mythologies collectives ou privées qui sont attachés aux usages des nombres. Mais quelle mythologie et selon quel artéfact révélateur des mythes numériques et pour quel lien avec la quantification comptable ? Il y a toujours eu et il y a encore un mysticisme lié au nombre «qui est la croyance à des forces, des influences, des actions imperceptibles aux sens, et cependant considérées comme réelles.»³ D'une autre manière, à défaut de ne pas pouvoir faire état ici de quelques aspects culturels de cette réalité bien appuyés par une littérature conséquente, nous pourrions avancer, avec Boutang, que ces jeux sociaux de la quantité et de la qualité du Nombre Comptable ont à voir avec des *ontologies du secret*, toujours celles «d'une croyance, claire ou obscure en un destin», celui d'un individu, d'une société, ou d'autres *ontologies du secret*, d'autres croyances, toujours sous-jacentes à la justification de discours numérique à tenir, pour lui-même, dans un premier temps, puis d'autres ontologies ou croyances à l'origine de ce pourquoi justifier les discours comptables d'autrefois: cette notion de l'«ontologie du secret» permettrait de mettre de l'avant cette tension entre immanence et transcendance et d'analyser tout un enchaînement d'écritures comptables et de redditions de compte relevées par les sciences historiques; un type ontologique important pour notre discipline et qui serait organisé tel un fil d'Ariane qui commencerait à poser depuis quand, pour des initiés (le roi babylonien, le marchand antique, l'entrepreneur moyenâgeux) de la numérotation comptable (dont le *secret des chiffres* persista longtemps), ce secret provoqua des coupures de lien social avec l'extérieur communautaire.⁴ Enfin, une fois ce travail théorique entrepris, il faudrait parvenir, par la suite, à tenter, malgré tout, de vouloir *comparer le comparable* dirait Détéienne en cette matière historique du secret des nombres comptables d'autrefois par ceux qui l'alimentent⁵ et ce jusqu'à aujourd'hui, car le secret de la comptabilité est encore une chose bien réelle au sein des discours économiques ou de gestion: nous constaterions dès lors, et sans doute, en bout de course, qu'il n'est pas «contradictoire, précise Simmel, que le secret soit tantôt favorisé, tantôt détruit

¹ Guénon, R. (1945) *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, Paris, Gallimard, p. 12.

² *Ibid.*, p. 19, 26.

³ Boll, M. (1963) *Histoire des mathématiques*, op. cit., p. 12.

⁴ Boutang, P. (1973) *Ontologie du secret*, Paris, PUF, p. 23.

⁵ Parce que l'air du temps favorise le travail interdisciplinaire, Détéienne préconise, de fait, la mise en place d'un travail de coopération entre disciplines et entre chercheurs, entre historiens et sociologues, par exemple, «pour autant que chacun participe de la curiosité intellectuelle et de la compétence de l'autre». Détéienne, M. (2000) *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, p. 43.

par la socialisation ; ce ne sont que des formes différentes, où s'exprime son lien avec l'individualisation» et, par conséquent, celui de discours sociaux à tenir sur la société et l'économie.¹ À suivre cette généalogie de l'apparition des nombres comptables dans l'histoire, il y a cette idée de montrer, en parallèle, l'existence d'un *signifiant ténébreux*, qu'il soit nommé mythique ou secret, peu importe, il y a la persistance d'un dessein inavouable qui semble dépasser la seule intention de l'individu lorsqu'il numérise une réalité à des fins de décompte. Il y aurait donc un *nombre façonné par des forces et interprété au-delà de sa quantification* qui ferait résonance avec l'être et son milieu. Si un tel nombre est en relation avec le *soi*, outre son rapport aux mythes et au mystère, il doit être attaché dans le jeu modal de l'être tout en tenant compte du registre du désir inspirant et celui de l'angoisse mortelle, un double tableau susceptible de catalyser le devenir sensible et la figuration du sens de toute épreuve comptable.

Le Nombre Comptable est le résultat produit d'une relation à comprendre entre l'être et l'apparaître, entre le sens et le sensible, entre le conscient et le refoulé, entre des figures sérielles, qui délimitent des territoires imaginaires, et des séries d'actes symboliques, proches des récits mythiques de fondation ou des *schèmes organisateurs* de la vie imaginaire des groupes et des communautés. Cette réflexion conceptuelle se poserait comme un mouvement inaugural de niveaux divers de tension de l'être et de l'action. Puis cette réflexion serait à inscrire ensuite dans les origines des discours comptables, administratifs et marchands, puis dans celles de discours économiques. Ainsi, de ce travail découlerait un premier arrêt important pour saisir la notion de «Nombre Comptable» entre les tensions de l'être et de son action, car nul doute qu'elle apparaîtrait comme une technique qui accomplit des changements, des transformations et des métamorphoses et nul doute que ce nombre opèrerait dans la pensée comme un *convertisseur*, nous suggérerait Malabou, tel un «instrument de structure variable» qui effectuerait «des conversions de régimes ontologiques, symboliques et existentiels: mutation de la métaphysique, métamorphose de l'homme [...] changement de la parole, transformation du regard».² Parce qu'elle opère *dans et sur* la pensée de l'auteur/lecteur du nombre, une telle technique de conversion de tension analogique-numérique et numérique-analogique appartient et n'appartient pas à cette pensée: c'est le dilemme de l'immanence et de la transcendance. Le Nombre comptable, fruit d'une mise en rapport symbolique, dédouble une réalité par au moins un symbole qui n'appartient pas, aux yeux de Cassirer, au domaine exclusif de l'immanence ni au domaine exclusif de la transcendance: sa valeur «consiste précisément à surmonter ces oppositions».³ Un symbole comme le nombre peut à la limite constituer «l'unité de l'immanence et de la transcendance».⁴ La réalisation technique du nombre et ses effets de conversion ne s'appuie pas sur des *choses isolées*, nous dit Cassirer: les nombres simples de l'arithmétique qui décompte sont «les termes d'un système de relations» qui s'obtiennent et qui opèrent sur des

¹ Simmel, G. (1999) *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, op. cit., p. 387-389. L'auteur consacre un chapitre entier à l'idée du secret dans son rapport à la société.

² Malabou, C. (2004) *Le Change Heidegger: du fantastique en philosophie*, Paris, Éditions Léo Scheer, p. 9.

³ Cassirer, E. (1972) *Philosophie des formes symboliques*, Tome III: *La phénoménologie de la connaissance*, Paris, Minuit, p. 422.

⁴ *Ibid.*, p. 425.

«multiplicités infinies».¹ De cette relation bijective au réel, retenons de nouveau l'idée d'une dualité, celle d'un dédoublement de quelque chose issu d'une multiplicité à sa traduction en un ordre symbolique. Cette dualité, comme matière symbolique du nombre, «première en son ordre, où se cache, où se contracte, et d'où surgit la forme», une figure-nombre inédite et qui ne peut pas être encore la propriété de la raison, mais qui se pose comme un espace intuitif et un espace de possibilité, c'est un double lieu de formulation très important pour nous, car il instilla de l'agir organisé dès les débuts de l'histoire humaine des organisations sociales et institutionnelles.² L'intuition, le possible de l'action et de l'être, et leur synthèse dans le nombre-symbole précédèrent largement l'invention de l'écriture. C'est là une expression nouvelle de la numérotation comptable à mettre en perspective. Mais il n'en demeure pas moins que la technique des écritures comptables s'affirma très tôt dans l'histoire comme l'instrument privilégié de ce déplacement de l'intuition, des possibilités de l'action humaine, du sens mythique et du sens social vers des modalités opératoires.

Ainsi les sens sociaux anciens du nombre comptable ne sont pas à exclure non plus. Par exemple pourquoi ne pas interroger cette fonction moderne de vérification ou de contrôle dans le discours historique sur l'apparition de la numérotation comptable ? Pourquoi ne pas débiter avec cette vieille notion, celle de *veille*, pour ne pas dire de *vigilia* ou de «surveillance» au sens de Boutang, «c'est-à-dire de la vie au degré supérieur, dominant d'au-dessus une autre vie».³ Une fonction originale du Nombre Comptable, veillée sur la vie ? De manière plus atténuée et moins spéculative, à tout le moins, nous pourrions y voir une fonction similaire et proche de l'idée de *veille*: la numérologie comptable a-t-elle été développée dans l'esprit de procurer de la *bienveillance* ? Cette piste ne nous apparaît pas si farfelue. Les magistrats grecs du VI-IV siècles av. J.-C., essentiellement des citoyens portés par un mouvement démocratique de charges publiques de courtes durées (la plupart étaient annuelles), étaient obligés de tenir une reddition de compte de leur gestion en plus de voir leur responsabilité morale engagée envers le peuple.⁴ Chacun d'eux était responsable de leur acte devant autrui et devait s'acquitter de leur devoir envers autrui avec un souci du bien commun. Ce devoir et cette responsabilité financière tombaient «sous le coup d'une action publique ou eisangélie. Le compte s'appelait *logos*; les auditeurs des comptes qui avaient à le vérifier étaient les *logistes*».⁵ Leur travail ne consistait pas uniquement de s'assurer que les comptes étaient conformes. Les *logistes* pouvaient demander toute autre information pour justifier leur souci du bien commun. Enfin, tout citoyen pouvait «introduire contre le magistrat déjà jugé sur sa comptabilité une action privée ou publique en raison de ses autres actes» envers la population.⁶ Dans le cas précis de l'action publique, elle «était inscrite au bureau des thesmothètes. Si les thesmothètes la jugeaient également

¹ *Ibid.*, p. 436, 437.

² Boutang, P. (1973) *Ontologie du secret*, op. cit., p. 283.

³ *Ibid.*, p. 285. L'antériorité du nombre comptable sur l'écriture est un fait historique avéré et partagé collectivement. Voir la synthèse récente de Herrenschildt, C. (2007) *Les trois écritures : langue, nombre, code*, Paris, Gallimard, p. 65 et ss.

⁴ Voir particulièrement tout le chapitre sur les magistrats (p. 215-240) Glotz, G. (1968) *La cité grecque*, Paris, Albin Michel, p. 235.

⁵ *Ibid.*, p. 236.

⁶ *Ibid.*, p. 237.

fondée, ils la portaient devant un tribunal populaire dont la décision était souveraine.»¹ La bienveillance, depuis Aristote, Bentham, Scheler et Ribot, est l'acte de tendre vers le bien pour l'autre.² La bienveillance, sous le faisceau de ces penseurs, reste un idéal, un artifice dans le domaine des valeurs. Par contre, n'a-t-elle pas tout aussi bien une origine plus proche d'une raison utilitaire qui nous enverrait au cœur de l'échange, là même où la métamorphose de l'Un et la migration vers l'Autre se révèlent à elles-mêmes ? Enfin, nous le constatons, seule donc une théorie de l'historicité de la comptabilité et de ses effets sur la socialisation rendrait plus compréhensives ses fonctions anciennes. Comme nous savons déjà qu'elles sont à l'origine de plusieurs civilisations, une telle historicité des technicités comptables nous ferait découvrir le sens profond de leur *mission civique*.³ Il nous faudrait d'autres règles d'une méthode sociohistorique afin de montrer comment cette mission atteste de la force des idées et des valeurs des nombres liées à une comptabilité.⁴ Voilà une antichambre, parmi d'autres, à connaître, avant de se convaincre de vouloir rester confiner aux conditions classiques de la rationalisation de l'éthique économique moderne et telles qu'avancées par Max Weber (qui a fait de la comptabilité, notons-le, l'une de ces conditions déterminantes). Avant d'intégrer des vues sur l'économie, ce qui apparaît être au fondement même de la spécificité ontologique de celle-ci, à savoir, là encore, l'action signifiante comptable d'un rapport d'objectivation entre des figures numériques (et leur équivalent), un monde social, une société et un rapport à soi mériteraient un regard plus réfléchi de notre part.

Une telle visée impliquerait un découpage analytique supplémentaire entre un niveau praxéologique et un niveau sociétal.⁵ Que savons-nous du Nombre Comptable, et de sa saisie par la technique, sur le développement des sociétés ? Pour en avoir une meilleure idée rapide, bifurquons vers l'écriture et la raison, deux zones concentriques qui se sont développées sur les bases techniques du nombre et de la *protocomptabilité*. Comme l'écriture «est née sans bruit, comme un simple procédé mnémotechnique, auxiliaire d'une comptabilité déjà séculaire» en Mésopotamie, qu'elle soit devenue,

¹ *Ibid.*

² Aristote (1932) *Rhétoriques*, Livre 1 et 2, Paris, Les Belles Lettres; Bentham, J. (1988) *Principes de législation et d'économie politique*, Paris, Guillaumin; Ribot, T. (1905) *La logique des sentiments*, Paris, Félix Alcan; Scheler, M. (1971) *Nature et Formes de la sympathie, Contributions à l'étude des lois de la vie affective*, Paris, Payot.

³ Voir l'approche culturelle et intercivisationnelle de l'origine des nombres de Menniger, K. (1969) *Number Words and Number Symbols*, Cambridge, MIT Press.

⁴ L'ouvrage récent de Guibert et Jumel démontrent les gains attendus d'une exploitation commune des sources et des analyses croisées entre l'histoire et la sociologie des réalités d'hier et d'aujourd'hui : «Le souhait d'une association entre histoire et sociologie, en certaines occasion, ne constitue pas, selon nous, une simple déclaration de principe. Si les conditions sont réunies, l'union des forces, c'est-à-dire la conjugaison des méthodes et l'ouverture vers de nouvelles pratiques professionnelles nous semblent scientifiquement opportunes. Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition des spécialités car nous ne préconisons pas leur abandon, leurs vertus sont incontestables, mais de collaborations plus ou moins ponctuelles avec une mise en commun des objets d'étude et des procédures. Tout en n'ignorant pas les limites d'une telle démarche, notamment parce que l'identité professionnelle du chercheur se trouve alors mise en question, mais on peut aussi imaginer qu'un même chercheur acquiert des compétences issues des deux disciplines, l'objectif est de faire progresser les connaissances. [...] En socio-histoire, la posture exige de réunir toutes les sources possibles, quantitatives, qualitatives, écrites, orales, iconographiques : rapports ministériels, délibérations de collectivités territoriales, procès-verbaux administratifs et juridiques, comptes rendus associatifs, œuvres littéraires, autobiographies, carnets d'observation, correspondances privées, résultats d'enquête, articles de presse, témoignages oraux, images animées et fixes... La mémoire collective, celle des groupes, grâce au recueil des souvenirs et malgré son imperfection, apporte des connaissances complémentaires et ressuscite les habituels silencieux de l'histoire.» Guibert, J. et G. Jumel (2002) *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin, p. 147-148.

⁵ Puis, il faudrait convenir d'une autre distinction analytique dans la suite de cet exercice pour délimiter comment les pratiques sociales ou les actions significatives comptables sont singularisées et structurées techniquement et, qu'inversement, les organisations et les sociétés ne se réalisent qu'au travers de technicités particulières, comme celles des phénomènes comptables apparents ou dérivés.

depuis le III^{ème} millénaire av. J.-C. «une invention prodigieuse, qui devait, peu à peu, s'universaliser, révolutionner notre esprit et centupler nos possibilités intellectuelles», que penser du rapport du geste technique et du Nombre Comptable avec *la raison qui cherche à prendre sa mesure* ?¹ Le Nombre Comptable a très vite été intégré dans le travail technique de la mesure. Jadis, mesurer, c'était évaluer par le nombre, compter une longueur, un espace, un temps, des choses, des individus, de la marchandise. Puis la mesure comptable s'est intégrée dans des fonctions sociales et des structures de socialisations proches de sa composante technique : fonction et structure de mise en ordre, de régulation, de *modération* et de raisonnement.² Naguère, mesurer, c'était donc établir des *rapports*. Des liens féconds existaient entre comptabilité, «géométrie, nombres, mathématique, monnaie, économie, connaissance et vie sociale».³ Si tôt dans l'histoire humaine le «nombre est le corrélat des idées abstraites, puisque l'on compte les choses en tant que membres de classes, genres et espèces» et que le nombre comptable est un phénomène social décisif dans l'avènement de la pensée classificatoire; exemplaire, mais totalement négligée alors que c'est pourtant la compréhension du sens de cette *figure numérique de la proportion* des classes, genres et autres catégories comptables de classification de l'économie et de la société qu'il faudrait établir, épistémologiquement et sociologiquement, en rapport avec la technique, la société et la comptabilité; c'est, autrement dit, idéalement, parvenir à faire une théorie sociale sur le nombre comptable, d'abord, puis une autre, ou complémentaire, sur cette idée de la *proportion comptable* et établir en quoi ils participèrent à l'avènement d'ordres sociaux.⁴ Car de la mise au point du nombre aux premières expérimentations

¹ Bottéro, P. (1998) *La plus vieille religion : en Mésopotamie*, Paris, Gallimard, p. 41.

² Plus particulièrement, comme nous l'observerons ailleurs dans ce travail, ce sont sans doute les origines des gestes techniques comptables qui ont conduit à un champ nouveau de valeurs allant dans le sens de cette mensuration, régulation, mais d'abord dans le sens de modération et, plus tard, selon le sens d'une rationalisation. Comme le signale les travaux de Benveniste, et que résume Jean Lallot en introduction de chapitre sur la mesure, très tôt dans l'histoire «la racine *med-* désigne des notions très diverses : «gouverner», «penser», «soigner», «mesurer». La signification originelle ne saurait ressortir ni d'une réduction à un vague dénominateur commun, ni d'une agglomération hétéroclite des significations historiques : elle peut se définir comme «mesure» non de mensuration, mais de modération (lat. *modus*, *modestus*), propre à assurer ou à rétablir l'ordre dans un corps malade (lat. *medeor*, «soigner», *medicus*), dans l'univers (hom. *Zeus (IDethen) médéon* «Zeus modérateur»), dans les affaires humaines, des plus graves, comme la guerre, aux plus quotidiennes, comme un repas. Enfin, l'homme qui «sait les *médeia*» (hom. *médeia eidos*) n'est pas un penseur, un philosophe – c'est l'un de ces «chefs modérateurs» (hom. *hégétores édè médontes*) qui en toute circonstance savent prendre les mesures éprouvées qui s'imposent. *Med-* relève donc du même registre que *ius* et *diké* : c'est la règle établie, non de justice, mais d'ordre, que le magistrat modérateur a pour fonction de formuler : osq. *med-diss*, (cf. *iu-dex*).» Voir le chapitre 4 «*med-* et la notion de mesure» dans Benveniste, É. (1969) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tome 2 : *pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit, p. 123.

³ Herrenschmidt, C. (2007) *Les trois écritures : langue, nombre, code*, op. cit., p. 289.

⁴ Nous sommes d'avis que la comptabilité, depuis ses origines, antérieures à l'avènement de la géométrie, produit des formes variées de *proportions* issues de mouvements dialectiques, actionnistes et cognitifs de l'agir et de la réflexivité selon des contextes sociaux de confluences multiples. Ces *proportions comptables* sont, depuis des millénaires, des mises en rapport avec la Nature, des dualités entre ustensilités et actions pragmatiques, des micro-narrations, des procès-verbaux, des récits matérialistes, des mesures numériques, des évaluations raisonnées ou des épreuves de jugement formant un réseau complexe de *mises en relation*, de *mises en rapport* au sein d'un monde comptable qui tend indéfiniment, depuis toujours, à la résolution des interférences entre économie et société. La «proportion» est un thème étudié en philosophie des mathématiques parce qu'il renvoie à une *égalité de rapport*, critère déterminant dans les suites de nombres. De la notion du «nombre d'or» qui désigna, également, à l'origine, cette idée de «proportion», d'abord en géométrie pour qualifier le rapport entre deux longueurs, il faudrait s'arrêter à la période du XIII^e siècle qui a vu naître Leonardo Fibonacci, fils de marchand italien dont son traité comptable, *Le livre des calculs*, expose l'idée de la proportion en arithmétique, ou encore son compatriote Luca Pacioli, célèbre auteur d'un traité en comptabilité qui, quelques centaines d'années plus tard, la surnommait la «divine proportion» non s'en lui accorder une très grande signification; ensuite ces matériaux pourraient être examinés pour comprendre les autres évidences de la proportion dans les théories esthétiques visant à découvrir l'harmonie des beautés du monde et, enfin, tenter d'apprécier le travail de la démonstration de la proportion dans les théories morales dont la plus connue, sans doute, celle de Spinoza et son *Éthique*, ouvrage connu pour être basée sur la géométrie et la proportion qui servent de méthodes de raisonnement : «Le calcul se fait tout seul, relève Barbaras, géométriquement, sous la main, avec une joie sans équivalent, sans appliquer de savoir extérieur, sans investir d'idée reçue. On vient de découvrir la proportion, le ballet universel de la proportion.» La proportion appelle indirectement une idée de maîtrise, de réflexion, de dialectique critique, méthodes de la

culturelles de la comptabilité en Mésopotamie, en Égypte et en Chine, vient s'insérer un développement intermédiaire qui reposerait sur un principe de projection imaginaire, celle d'une activité sociale originelle s'exerçant sur un plan matériel d'inscription, sur une matérialité et à travers des graphies comptables, dessinant et développant lentement des espaces textuels archaïques, mais fondamentalement constitutifs d'un système de justification par catégories, classes, types ou genres; en somme une structure graphique comptable à l'origine d'une pensée classificatoire que l'on pourrait appeler, également, catégorielle, groupale ou rationnelle, mais dont ses *lois propres*, et sa certitude historique, conduisent à la désigner comme l'avènement de la *proportion comptable*, portion ou disproportion de quelque *chose* qui renvoie à une action de fondation de l'idée de *rappor*.¹ Forme géométrale avant le nom, point fixe, longueur d'un point à un autre, série linéaire de symboles ou ligne de signes pour modérer, penser, un *rappor et son utilité instrumentale* est un ordre comptable dans ses sources les plus antiques.² D'abord un rapport à la terre, un rapport à l'agriculture, un rapport à la vie collective, ensuite un rapport à l'évocation mythique, puis un rapport au graphisme numérique et à la surface matérielle de représentation, enfin un rapport à une économie de subsistance et un rapport à la civilisation. Nombrer, jadis, c'était rapporter. Si le nombre écrit, qui en témoigne symboliquement, était une abstraction, alors à l'origine de chaque mise en rapport, il ne pouvait en découler que des *conceptions*, des expérimentations utilitaires de la société. Dans l'imaginaire interpellé par l'image d'une *abstraction* numérique, dans ce jeu de la raison naissante, la graphie technicisée du nombre permettait l'établissement de *constatations* qui, elles, finiront par produire des *suppositions*. La question est alors de comprendre la nature de l'autorité sociale qui investit ces jeux de la pensée et pour quel rappel à l'ordre social. Dans ce cadre, nous revenons sur les rôles des institutions et des pouvoirs/contrôles prescriptifs. De cette hypothèse de l'abstraction permise par une *protocomptabilité* établissant des rapports multiples et stratifiés aux conceptions, constatations et suppositions, il y a là une

proportion qui conduisent à extrapoler dans d'autres domaines, dont la philosophie platonicienne et aristotélicienne en serait des cas connus d'application, l'obtention d'égalité de segments de raisonnements, d'harmonie sensible, du Bien voire de l'intelligence. Même si, aujourd'hui, avec les idées de Piaget par exemple, sur le nombre, nous pourrions retracer plus ou moins bien l'idée de la proportion dans la recherche d'équilibre cognitif d'un individu souhaitant s'adapter, Cléro croit qu'il faut aller plus loin dans l'histoire pour en comprendre les racines : « La numérotation est, en nous et, inextricablement, à l'extérieur de nous, une scansion très profonde qui, probablement, dans l'accès au symbolique, précède le langage lui-même. Platon paraît avoir eu cette conscience dans *Epinomis*, 977c : « Si, de la nature humaine, on éliminait le nombre, jamais nous n'aurions été en rien des êtres intelligents!... Un être animé, à moins qu'il ne reconnaisse le deux et le trois, ainsi que la différence de l'impair et du pair, et qu'il ne soit pas à l'égard du nombre dans une ignorance absolue, ne sera jamais capable de rendre éventuellement raison de ce dont il aura seulement acquis perception et souvenir ». Cette idée de la proportion ou dite de la « juste proportion » est à saisir davantage, croyons-nous, avec une véritable histoire sociale de la comptabilité, seule capable de nous livrer, soulignons-le, l'inventaire thématique des justifications de sa généalogie. Nous constaterions alors que cette idée de l'égalité des rapports est, non seulement une très vieille méthode comptable, mais elle est, encore, croyons-nous, au cœur du métier des comptables d'aujourd'hui... Barbaras, F. (2007) *Spinoza : la science mathématique du salut*, Paris, CNRS Éditions, p. 190; Cléro, J-P. (2004) *Les raisons de la fiction : les philosophes et les mathématiques*, Paris, Armand Colin, p. 51. Voir également Cleyet-Michaud, M. (1995) *Le nombre d'or*, Paris, PUF; Ghyka, M. (1931) *Le nombre d'or*, Paris, Gallimard; Neveux, M. (1995) *Nombre d'or : radiographie d'un mythe*, Paris, Seuil.

¹ Notre raisonnement impliquerait aussi l'idée de disproportion comme condition à l'établissement d'une proportion. Cette dualité primitive très ancienne de proportion/disproportion peut nous être encore très utile aujourd'hui pour apprécier les situations sociales comptables à mesurer techniquement, et moralement. Parce que le sens de la disproportion appelle le jugement sur ce qui peut être estimé juste ou injuste.

² Étonnamment, le travail significatif de Kelles qui porte sur le repérage des formes embryonnaires de la géométrie fait abstraction des racines comptables ou d'une genèse équivalente et proche de la *protocomptabilité*. Il insiste davantage sur la conséquence des outils lithiques et des rituels à base de graphisme symbolique, à partir desquels une série de réflexes cognitifs se seraient développées et que l'on retrouverait au fondement des écrits à caractère géométriques, principalement autour des trois dimensions de l'espace, le plan comme lieu principal d'articulation, les figures géométriques proprement dites et leur comparaisons de grandeur. Keller, O. (2001) « Éléments pour une préhistoire de la géométrie », *L'Anthropologie*, no. 105, p. 307-349.

trame comptable explicative de l'avènement d'un *logos* et d'un ordre institutionnel.¹ Les raisons profondes de l'existence institutionnelle des nombres comptables ont à voir avec le pouvoir. L'institution organisatrice de ce savoir numérique savait que celui-ci était susceptible de produire une opinion politique, mais également le potentiel décisionnel de transformation d'un ordre social. Dans ce cas, si nombrer signifiait *changer la vie*, c'est là encore une fois autre chose et nous devons avoir d'autres plans de travail plus conséquents. Nous pourrions alors mieux argumenter pour signaler comment ce basculement historique d'ordres simples de modération dans le corps social vers des ordres plus complexes de raisons au sein de multiples activités humaines a commencé avec l'extension de la pratique picturale du Nombre Comptable, et à ses spéculations réflexives qui conduisirent à de nouveaux ordres de la société : cette idée de *proportion comptable* a à voir avec la constitution de la représentation et de la naissance du *logos*, période charnière dans l'histoire humaine occidentale qui a vu à la fois les origines d'un ensemble de nombres dessiner des configurations comptables, des listes comptables, des plans comptables, autant de structures symboliques vulgaires néanmoins pourvues de fonctions différenciées utiles à l'entendement.

Le Nombre Comptable est un outil de travail que les membres du champ devraient se donner pour travailler le sujet de la comptabilité. Nous avons montré le terrain de quelques questions qui dépassent les exigences praticiennes habituelles. Les reprendre dans ce travail, c'est ne pas tenir compte des mises au point, déjà anciennes à ce stade, mais de savoir méthodiquement observer la variété des modes d'expression de la numérotation comptable dans sa sociogenèse et sa technogenèse, de reconnaître la solidité potentielle de certains thèmes récurrents. Ainsi le concept de «nombre comptable» reste un type d'évocation de sens, mais dont on ne sait pas grand-chose, sinon qu'il s'exerça tôt dans l'histoire humaine à mettre en relations des choses et des symboliques numériques, des formes de représentations simples que nous situons dans l'ordre de l'idée de *proportions* et une idée fondamentale de l'être que nous situons plus proche des affects, car c'est «en ce sens que le nombre est un «auxiliaire de l'imagination» », qu'il exprime «la nature du mode et de la distinction modale» de l'être au monde, et c'est ce «rapport complexe avec l'imagination» du nombre comptable qu'il s'agit de découvrir en relation avec les classifications du monde et les affects.²

¹ Les formes archaïques de la comptabilité échappent encore à l'espace mental des sciences qui ont pour objet la raison, c'est-à-dire ce *logos*. Pourtant, la mise au point lente et longue d'une épistémè de la comptabilité logea au cœur de la mutation intellectuelle et spirituelle des mythes d'autrefois, mythes qui forgèrent le premier système explicatif des mondes.

² Deleuze interprète l'œuvre de Spinoza sur ce point et résume : «Les affections (*affectio*) sont les modes eux-mêmes [...] les affections désignent ce qui arrive au mode, les modifications du mode, les effets des autres modes sur lui. [...] On dit suivant le cas que sa puissance d'agir ou force d'exister augmente ou diminue puisque la puissance de l'autre mode s'y ajoute, ou au contraire s'en soustrait, l'immobilise ou le fixe. Le passage à une perfection plus grande ou l'augmentation de la puissance d'agir s'appelle affect, ou sentiment de *joie*; le passage à une perfection moindre ou la diminution de la puissance d'agir, *tristesse*. C'est ainsi que la puissance d'agir varie sous des causes extérieures, pour un même pouvoir d'être affecté. [...] Notre puissance d'agir a beau être accrue matériellement, nous n'en restons pas moins passifs, séparés de cette puissance, **tant que nous n'en sommes pas formellement maîtres**. C'est pourquoi, du point de vue des affects, la distinction fondamentale entre *deux sortes de passions*, passions tristes et passions joyeuses, prépare à une tout autre distinction, entre les *passions* et les *actions*.» Du nombre à la comptabilité, de l'imaginaire à l'*affectio*, de la rationalité aux passions, il y a un sens de la technique comptable à dégager en rapport avec cette notion de maître de la puissance d'agir : de cet ordre et de ce pouvoir un sens morale et politique de l'action comptable en découle. Encore une fois : lequel ? Deleuze, G. (1981) *Spinoza : philosophie pratique*, Paris, Minuit, p. 66-68, 70-71. Nous soulignons.

6.3.14 La technicité comme dimension épistémique de tout rapport subjectif au monde comptable¹

C'est aussi dans ce type de cadre général que nous venons de voir que l'analyse de la notion de technique de contrôle comptable peut être restituée : entre une étude des modes techniques de vérification, une analyse des formes de rationalité de maîtrise et une description convergente des techniques de contrôle comme agencements d'individuation. Plus largement, elle trouverait sa juste place à l'intérieur de ce que Foucault nommerait une «ontologie des discours vrais».² Or, malgré l'existence de travaux sur cette dimension, la source ontologique de la comptabilité demeure, croyons-nous, ininterrogée. De même que nous ignorons encore beaucoup de choses sur les raisons profondes des mutations des *épistémès* de la comptabilité. À l'instar de plusieurs autres (Habermas, Bourdieu, Freitag, et plus récemment Vandenberghe), notre démarche précédente se voulait réflexive. Partant de cette position de principes supérieurs aux opérations de la science comptable pour l'interroger diversement dans ses postures techniques nous amène, nous aussi, à formuler cette règle de méthode de développement de la connaissance : tout savoir à caractère culturel, sociotechnique ou social, ou encore «toute sociologie présuppose une ontologie et une épistémologie».³ Ce point est essentiel pour comprendre la suite de la posture théorique que nous proposons. En effet, comme tous chercheurs des sciences humaines et sociales, «qu'ils en soient conscients ou non, les sociologues ont toujours déjà répondu dans leurs travaux à deux questions philosophiques fondamentales. La première question est proprement ontologique : quelle est la nature de la réalité sociale? La seconde est épistémologique : comment peut-on la connaître ?»⁴ Se questionner sur la nature de la réalité sociale comptable demande une posture ontologique. De Kant jusqu'à Husserl, l'ontologie est définie comme une doctrine ou une science dont l'objet est l'étude de tous les objets que la pensée peut construire; il s'agit donc de la manière dont une théorie de l'objet produit par la pensée est constituée et ici, en premier lieu, selon le sens de la pensée du chercheur. C'est donc dire que le statut des objets sociologiques de cette ontologie reste lié aux tentatives d'objectivation du jugement du chercheur. D'une autre façon, ce qu'on pourra dire des sujets techniciens comptables restera soumis à la réduction humaine du jugement de l'analyste.⁵ Sur le plan des doctrines de la connaissance en sociologie, il y aurait deux réponses possibles à la question ontologique : l'idéalisme et le matérialisme. Exprimés

¹ Nous faisons un clin d'œil à Freitag avec ce titre pour partager avec lui et renforcer les aspects normatifs et formels de notre démarche de connaissance. Ce titre renvoie à sa réflexion sur la manière de poser la question de la technique dans la postmodernité et selon cette précision : «J'appelle ici «épistémique» toute dimension qui appartient nécessairement à la structure ontologique du «rapport subjectif au monde», et ceci par contraste avec l'aspect «épistémologique» qui – conformément à la tradition philosophique – renvoie virtuellement et exclusivement à la fonction de vérité impliquée par la dimension cognitive.» Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, op. cit., p. 327.

² Foucault, M. (2008) *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 285-286.

³ Vandenberghe, F. (2000) «Théorie critique ou critique théorique de l'«asociété» ? Dialogue constructif entre Freitag, Gauchet, Habermas et quelques autres», *Cahiers de recherche du Groupe Interuniversitaire d'étude de la Postmodernité*, no. 54, p. 7.

⁴ *Ibid.*, p. 7-8.

⁵ Kant, sans doute le premier, faisait de la métaphysique dogmatique l'erreur humaine fondamentale dans l'ordre de la *faculté de juger*. Il fallait plutôt mettre en perspective le *possible*, le *réel* et le *nécessaire* dans l'ordre de la connaissance et ainsi ouvrir la réflexion ontologique. Cette réflexion s'inscrit à deux niveaux ou selon deux instances : selon une modalité de *l'analytique* qui «est la recherche des conditions de toute réalité» et selon une *dialectique* qui «est une analyse des illusions fondamentales de l'homme, inévitables, réapparaissant toujours». Voir Alexandre, M. (1967) *Lecture de Kant*, Paris, PUF, p. 164, 185-186. Voir aussi sur toute cette question la réflexion fondamentale de Husserl, E. (1950) *Ideen I*, Paris, Gallimard et Husserl, E. (1959) *Recherches logiques*, Tome I, Paris, PUF.

dans des termes plus simples, nous dirons «ou bien la substance du monde social est matière, ou bien elle est esprit.»¹ Il y aurait deux réponses possibles à la question de l'épistémologie : l'individualisme et l'holisme.² Le monde social est composé d'individus ou le monde social est une société.

L'enjeu conceptuel déterminant, outre celui, pour nous, qui est de jumeler une trame démonstrative à une trame de propositions catégorielles au terme de cette analyse des savoirs acquis dans les sciences sociales sur la technique, consiste à faire reconnaître, au sein du champ d'étude de la comptabilité, l'importance de s'inspirer d'une *ontologie de la multiplicité* pour conceptualiser la technique autour d'une réalité sociale sous-estimée jusqu'à ce jour dans le champ comptable : se saisir de la pluralité perceptive du sujet, de la diversité des aspirations de ses modalités d'être et du *désir du multiple* chez l'individu, de ses actions bien humaines du métissage, de sa manie à faire coexister des univers de choses et de personnes sans règle commune, et plus spécifiquement, de son obsession à manier la technique comme principe dynamique de liberté, à utiliser la technique comme *possibilisation de franchissement d'obstacles, de limites ou de contraintes comme la nature matérielle, le corps ou la culture* et ainsi espérer atteinte la conquête d'une liberté d'émancipation ou d'exultation.³ Il n'est pas vain de faire jouer ce sens de la multiplicité et l'hybridation chez l'agent contrôleur d'autant que, paradoxalement, l'idée d'*hybris*, au début de son histoire, référait à la démesure, à l'injustice, à l'excès d'un réel fictionnel sur les lois de la nature ou d'un dérangement de l'ordre des choses par la force (ou la technique). Dans les multiples tentatives de mises en ordre de la vie sociale d'hier, il est vite apparu qu'une quête idéaliste du bien commun et d'une œuvre commune de société exigeaient l'inverse: un homme de la mesure, de la justice, un praticien du réalisme, un régisseur des forces de la nature. L'agent contrôleur fut donc un produit social absolument nécessaire pour dégager un collectif des servitudes de la nature matérielle et espérer conquérir son autonomie à l'égard de celle-ci. Partant la civilisation a en tiré son origine tout comme elle l'a puisé dans les exigences et les instincts de la nature humaine et dans la liberté de choix des individus. Prenant ainsi son point de départ dans la Nature, le Surnaturel et la liberté, la civilisation a expérimenté la multiplicité des actions de contrôle sur elle-même à travers la multitude d'individus contrôleurs l'ayant composée. La mise en ordre comptable des premières structures des relations sociales exigeait du politique pour éviter le dépérissement, les accidents et la débâcle des structures elles-mêmes. Contrôler par la comptabilité et plus tard par l'administration, c'était le seuil critique au-delà duquel les mouvements sociaux devenaient imprévisibles, potentiellement explosifs, aussi c'est dans cette seule prise en compte qu'un agent contrôleur prévoyait le pire et suggérait à son pouvoir dirigeant comment l'éviter. Et par là même, le contrôle des destinées humaines et ses origines comptables, nous y trouvons un autre défi pour

¹ Vandenberghe, F. (2000) «Théorie critique ou critique théorique de l'«asociété» ? Dialogue constructif entre Freitag, Gauchet, Habermas et quelques autres», *op. cit.*, p. 8.

² Vandenberghe estime que si un chercheur croise l'un et l'autre de ces deux axes ontologique et épistémologie, il risque fort bien de se retrouver dans les situations suivantes : la combinaison de l'individualisme et du matérialisme donne une position behavioriste; la combinaison de l'individualisme et de l'idéalisme donne une position phénoménologiste; la combinaison du holisme et de l'idéalisme donne une position structuraliste et la combinaison du holisme et du matérialisme donne une position marxiste. *Ibid.*

³ Nous préciserons toute cette question de la technique comme contournement d'obstacle en temps et lieu au cours de cette seconde étude. Voir tous ces questionnements repris plusieurs fois par Radkowski, G.-H. de (1980) *Les jeux du désir : de la technique à l'économie*, *op. cit.* .

les membres du champ de la recherche. Celui d'établir un rapport entre comptabilité et société au croisement de deux thèmes qu'il faut rapidement commencer à développer : l'ontologie et la multiplicité.¹

L'histoire de l'ontologie la révèle proche d'une métaphysique de l'être ou d'une science des déterminations de l'être en général. Aujourd'hui elle s'analyse comme une «discipline formelle qui traite des objets et du contenu des modèles qui nous permettent d'appréhender la réalité de la manière la plus générale et la plus abstraite.»² Ici, pour l'heure, l'ontologie renvoie à une manière de discourir sur la connaissance et à une manière de se représenter *ce qui est social*. L'ontologie idéaliste postule la préexistence de représentations mentales sur la réalité sociale. Ainsi la pensée d'un sujet présuppose des images, des orientations, valeurs et autres formes de préjugés sur la réalité. Les partisans de l'idéalisme allemand, à commencer par Fichte, Schelling et Hegel, voudront dépasser le kantisme au sein d'un système conceptuel visant à réconcilier la nature et la morale pour fonder une nouvelle philosophie, certes, mais idéalement une nouvelle métaphysique, un nouveau rapport à l'être.³ L'ontologie matérialiste privilégie la matière comme matrice à toute réalité sociale. Rappelons que le matérialisme est un ensemble de philosophies de l'être qui placent la conscience, la pensée, la raison et les émotions comme des effets de structures matérielles. La première structure matérielle à considérer est celle du corps humain, du corps social et des corps en général. D'Héraclite à Diogène, d'Épicure à Lucrèce (surtout), puis, plus tard, et d'abord, à partir de Leibniz, apparaît, dans le monde des idées, un matérialisme éthique qui prônait le retour au réel de la pensée de l'être sur les questions de morale. Schopenhauer viendra pertinemment nous convaincre que la réalité de la matière dépend d'un sujet : un individu puise le sens de la matière, de la pensée, et non l'inverse.⁴ Le découpage proposé conduit à nous rapprocher de Lukács pour qui le point de départ ontologique du social à observer est un *acte*.⁵ Dès qu'un sujet agit, pense, discute, ou interagit avec la matière, la question ontologique peut se poser. De même, dès qu'un chercheur pense pour lui-même ou pense le sujet, la ligne d'affrontement entre le dedans et le dehors, l'organique et l'inorganique, le ici et l'ailleurs, l'actuel et le virtuel, enfin dès que cette *ligne nomade* entre la vie sociale et les choses rend possible une classification infinie des représentations, des signes et des symboles, la relation à l'ontologie peut être justifiée. Le chercheur a son ontologie comme le sujet observé par le chercheur tire son ontologie

¹ Notre sujet d'étude s'inscrit dans cette perspective globale. Ce sont ces deux axes de structuration de la connaissance sur la double réalité de la technique et du contrôle qui sont à décliner à travers et selon un rapport général entre comptabilité, organisation et société.

² Nef, F. (2009) *Traité d'ontologie pour les non-philosophes (et les philosophes)*, Paris, Gallimard, p.

³ Personne ne s'étonnera des références à Spinoza de Fichte dans *La doctrine de la science* (2005, PUF), de Schelling dans *Premiers écrits* (plus particulièrement dans le chapitre sur les «Lettres philosophiques sur dogmatisme et le criticisme», 1987, PUF) ou dans *Exposition de mon système de la philosophie : sur le vrai concept de la philosophie de la nature* (2000, Vrin).

⁴ Voir le chapitre premier dans Schopenhauer, A. (1996) *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, PUF.

⁵ Son ontologie est basée sur une théorie de l'action élaborée à partir d'une dialectique entre téléologie (étude de la finalité) et causalité. Le concept principal reste de l'acte travail car il en fait la clef de l'anthropogenèse de l'être social. Partant, développant graduellement ce qui est convenu de nommer une ontologie réaliste sur le rapport sujet-objet, il se donnera une conception du monde social selon «un réseau infini de chaînes causales dont les multiples interactions confèrent au concept d'objectivité un contenu complexe.» Lukács «fait de l'autonomie ontologique du monde extérieur un pilier de sa réflexion, en soulignant constamment que sans la prise en compte du *das Ansichseiende* (de l'être-en-soi), de l'autonomie et de la consistance objective du réel, au-delà de toute ingérence de la subjectivité, on ne peut pas comprendre la genèse de la praxis humaine.» Ainsi, dans son ouvrage sur *L'Ontologie*, Lukács «ouvre la porte à une théorie de la genèse des affects, en poursuivant la phénoménologie de la subjectivité jusqu'à une théorie de la genèse des valeurs, avec l'objectif de circonscrire la spécificité de l'activité éthique, dont la vocation, à ses yeux, est d'organiser le monde des affects, de les hiérarchiser et d'y introduire de la cohérence.» Voir Tertulian, N. (2009) «L'ontologie chez Heidegger et chez Lukács: phénoménologie et dialectique», Texte du *Séminaire Marx au XXIème siècle, l'esprit & la lettre*, p. 2, 4, 12.

de ses actions. Cette prémisse conceptuelle à l'effet qu'il y a des dimensions ontologiques à saisir de l'autre côté de la seule raison observatrice du réel social devient importante, car, selon cet auteur, il ne peut pas y avoir de discours sur le sujet, l'acteur, l'agent ou l'être sans l'apport des sciences et c'est en cela que le recours à l'ontologie importe afin de mettre de l'ordre dans les modèles du connaître : «Seule la coopération correcte entre l'expérience pratique quotidienne et la conquête scientifique de la réalité peut produire une approche authentique de la vraie nature de l'être.»¹ Une ontologie est une production de la connaissance produite par une praxis (d'un chercheur ou d'un acteur en situation pragmatique) et son rapport à un objet ou à un événement. C'est ce rapport qui compte plus que tout, car autant Simmel, Lukács, Deleuze, Ricœur ou Gadamer, ne croît pas à l'*être* proprement dit, ou comme un objet/sujet d'étude autosuffisant puisqu'il est impossible d'identifier l'ensemble des déterminations d'un être, ou d'un principe absolu et explicatif de ce qu'il est : observé l'individu dans son quotidien ou dans son action antérieure ou future reste et demeurera «une certaine fixation, hautement relative, de complexes à l'intérieur d'un processus historique.»² Dans l'optique interactionniste de Simmel de cette société qui pousse un sujet à rencontrer d'autres sujets et dont la sociologie devrait décrire les différents modes de l'action réciproque pour en établir une forme objective de connaissance, la question de fond sur le sujet est, dit-il : «s'il existe un tel sujet, à quelles conditions a-t-il conscience d'être un être social?»³ À ce questionnement, nous voudrions rappeler position de Deleuze et Guattari sur le modèle de réflexivité à tenir et que nous évoquions plus tôt dans ce travail: abandonnons au plus vite la seule dialectique au profit d'une typologie des multiplicités, car chacune d'entre elles se définit par *n* déterminations et que certaines sont indépendantes d'une situation et d'autres en sont tout à fait dépendantes.⁴ L'être social se pense avec les multiplicités de son unité ontologique.

Or cet être social trouve son caractère sociologique bien davantage dans le processus économique qui surdétermine une bonne part de ces mouvements complexes interactifs parce que le «fait ontologique fondamental de l'être social, le travail», devient un seuil d'analyse prioritaire pour établir en quoi c'est par lui (et indirectement l'économie) que dérivent la pensée, le sujet, la langue et les justifications de l'action utile ou pratique dans notre société technicienne, société marquée par une survalorisation du travail et de l'économie.⁵ Lukács exemplifie le travail comme un espace de structuration sociale parce qu'il est, en lui-même, un processus de socialisation par excellence dans notre société industrielle ou postindustrielle. Un travail est d'autant meilleur pour l'épanouissement de l'homme lorsqu'il s'appuie sur des affections et des techniques adaptées à sa liberté et à sa sécurité. D'autres, comme Freitag, nuanceraient cette prétention en soutenant que le travail n'est qu'un processus parmi d'autres de différencier l'ontologie de l'être social

¹ Lukács, G. (2009) *Prolégomènes à l'ontologie de l'être social*, Paris, Éditions Delga, p. 44.

² Abendroth, W. (1969) *Entretiens avec Georg Lukács*, Paris, Maspéro, p. 17.

³ Et de poursuivre son questionnement : «La société n'est pas dans ces fragments évoqués plus haut en soi et pour soi; elle est déjà réellement dans les formes d'action réciproque – mais quels sont alors les conditions et principes internes, qui font que les individus pourvus de telles pulsions donnent naissance à la société, quel est l'apriori qui rend possible et forme la structure empirique de l'individu, dans la mesure où il est un être social? Qu'est-ce qui rend possible non seulement les élaborations individuelles produites empiriquement, rangées sous le concept universel de société, mais aussi la société elle-même comme forme objective d'âmes subjectives?» Simmel, G. (1999) *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, op. cit., p. 62.

⁴ Deleuze, G. et F. Guattari (1980) *Milles plateaux*, op. cit., p. 602.

⁵ Lukács, G. (2009) *Prolégomènes à l'ontologie de l'être social*, op. cit., p. 46.

voire de poser la société comme le seul espace ontologique possible. En conséquence, «ontologiquement, la « société » apparaît donc comme un « espace de structuration différentielle », non seulement du « sujet » et de l'« objet », mais», insiste Freitag, «de toutes leurs modalités « fonctionnelles » et « historiques » de constitution ontologique. Il n'y a pas, dans une telle réalité, des « traces » de son histoire, elle « est » sa propre historicité advenue et sauvegardée.»¹ Et nous ajouterions: à travers des formes nombreuses de multiplicité non pas en termes de progrès cumulatif ou de révolutions, mais sur le mode de mutation, de métamorphose. Toute société est mutante. Tout sujet est le résultat d'une contagion qui saisit des codes hétérogènes et les met en variation. Depuis le début de la civilisation, le sujet lié à la technique forme une alliance contre-nature pour saisir le code génétique du matériel, le métamorphoser en code sémiotique et les enserrer tous les deux dans un ensemble de parcours de la pensée aux embranchements rationnels et irrationnels selon des carrefours multiples. La technique comptable doit se penser selon des présuppositions ontologiques, puis selon des typologies de la multiplicité, selon des logiques interactionnistes, certes, à la limite, mais, également, selon ces modes de la mutation et de la métamorphose propres à toute socialité : une technicité comptable est, elle aussi, potentiellement mutante, car elle incorpore des codes hétérogènes et les tisse en médiation culturelle nécessaire à l'intellection même de l'objet tout comme, en retour, elle en reçoit les effets.² Techniciser c'est transformer la subjectivité, l'individuation, le sujet; c'est autant transformer la société. Chaque sujet maniant une technique exprime un nœud de références d'un monde social et dans chaque maniement il y a une nouvelle façon de se référer.

¹ Pour Freitag, le rapport à l'ontologie reste celui de considérer la société comme une unité vue comme un mode original et problématique de toute unité ontologique qui prétend poser un état de la connaissance, mais encore faut-il se donner une définition de la société : « La société » se présente ainsi comme une réalité dont la constitution ontologique comporte deux moments (deux moments non pas en « inter-férence », mais en « inter-référence », ou en référence réciproque). D'un côté, la société n'est *rien d'autre* que l'ensemble des pratiques singulières, comprises comme des accomplissements concrets ou existentiels, et ces accomplissements ne peuvent être alors rapportés qu'à des « sujets en chair et en os » (même si la subjectivité propre à cette individuation purement « charnelle » n'est que la condition de leur subjectivisation proprement sociale – voir ci-dessus, dans le livre I, le rapport entre l'objectivation sensible et l'objectivation symbolique). De l'autre côté, toute pratique « singulière » n'est elle-même une pratique que pour autant qu'elle se rapporte, selon son propre mode d'existence subjective, directement ou indirectement à la totalité des autres pratiques virtuelles, celles du sujet et celles d'autrui, et qu'elle acquiert ainsi sa propre spécificité catégorielle (« manger », « boire », « penser ceci ou cela »...), c'est-à-dire justement sa « signification » propre à l'égard de celles-ci. En ce sens, il n'existe donc pas de pratique significative vraiment singulière : il n'y a que des pratiques particulières, déjà spécifiées de manière catégorielle par leurs rapports différentiels à d'autres pratiques virtuelles ; et c'est cette structure de différenciation idéale qui fonde leur concept, c'est-à-dire leur identification ou leur assimilation sémantique à des pratiques analogues du même sujet et d'autrui. Les seules singularités concrètes sont donc, d'une part celle de l'acte de conscience, animal et humain, et d'autre part celle qui appartient à une totalité socio-historique déterminée. L'acte singulier n'est pas en tant que tel un acte social significatif, il est même en tant que tel insignifiant. L'« individu », de son côté, ne possède vraiment son « identité » que par la réflexion symbolique de son « sentiment de soi » organique sur « autrui généralisé » (G.H. Mead, mais aussi, en des termes moins hégéliens, J. Piaget). Freitag, M. (1986) *Dialectique et société. Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société*, op. cit., p. 42-44.

² Dans ce cadre très précisément de la transmutation et de la conversion, Deleuze et Guattari se justifient sur l'importance de transformer cette typologie des multiplicités en une topologie des multiplicités, c'est-à-dire un socle conceptuel dans lequel des notions sont définies selon une axiomatique classificatoire afin de distinguer des concepts continus ou discontinus, des concepts voisins ou des concepts *ouverts*, entre des concepts liés qui semblent partagés une *même métrique*, une même *limite* au sein d'un raisonnement ou d'une situation à classer et des concepts hors limites, dérivés, appartenant à d'autres lieux de raisonnements. L'enjeu consiste à dégager du sens sur les concepts qui subissent des déformations, des changements, des variations et de tenter de voir s'il y a des continuités ou des discontinuités. Mais à la différence d'autres, comme Badiou, il ne s'agit pas pour Deleuze de se confiner à l'intérieur d'un ensemble pour étudier les seuls éléments des rapports entre idées/concepts. C'est ensemble, il faut le construire avant d'en inventorier les éléments. C'est cette construction que nomme Deleuze multiplicité, c'est-à-dire une cartographie dont le but est de trouver ce qui coordonné à quoi et pour quelle variation entre deux points (entre deux idées, concepts, dimensions, etc.) coordonnés. Du coup, une multiplicité reste une variation, une façon d'associer des espaces conceptuels et d'y dégager des espaces à *n* dimensions. Voir la récente mise au point sur ce sujet le chapitre 3 de Martin, J.-C. (1993) *Variations. La philosophie de Gilles Deleuze*, Paris, Payot, p. 191 et ss. Nous n'irons pas plus loin sur ce constat épistémologique. Le lecteur trouvera plutôt dans notre travail ce filigrane de la topologie deleuzienne à travers nos illustrations et des propos plus pédagogiques sur le sujet.

Inversement ce monde de la société ne saurait exister hors du sujet qui l'exprime. La réaction en chaîne que déclenche une technique comptable est une réinvention à chaque instant de soi-même et des autres. D'autant que, et nous pouvons l'imaginer plus que le démontrer pour le moment, l'ensemble des techniques comptables fonctionne grâce à des formes variées de socialités qui relèvent tôt ou tard d'emprunts, de mimétismes ou de quadrillages perceptifs du champ social. Cet état de la situation de la technicité comptable est particulièrement exemplaire avec celle propre au Capital. Selon Hardt et Negri, au contraire de certains préjugés ou d'opinions relevant de jugements de valeur à l'effet que l'argent mène le monde telle une entité autonome face à laquelle les individus n'y peuvent rien, le Capital décompté ou comptabilisé, traduit et transformé par ces techniques du décompte et du calcul «opère sur le plan de l'immanence, par l'intermédiaire de relais et de réseaux de rapports de domination, sans référence à un centre transcendant de pouvoir. Il tend historiquement à détruire les frontières sociales traditionnelles, en s'étendant sur de nouveaux territoires et en englobant toujours de nouvelles populations dans ce processus» : parce que la société est toujours plus profondément transformée, grâce entre autres à la comptabilité des organisations qui compose en partie ce dispositif de relais et de réseaux de domination; du coup le capital fonctionne selon une *axiomatique de la multiplicité*, c'est-à-dire, pour reprendre une définition plus ou moins exhaustive sur cet aspect de Hardt et Negri, tel «un ensemble d'équations et de relations qui détermine et combine variables et coefficients» du Capital mesuré par la comptabilité déclinée en une multiplicité de variables, conditions et causes possibles.¹ Avec la comptabilité et ses réseaux sociotechniques, le Capital à vrai dire, en définitive, est en action selon une conception multilinéaire et c'est cette technologie comptable qui est susceptible de conjuguer en territoires mobiles ce Capital qui se fait envahissant de mondes sociaux nouveaux. Ainsi voyons-nous que le réseau des techniques comptables architecture des milieux sociaux et des dynamismes de contrôle au Capital qui peut, selon un procès de capitalisation, se déplacer dans une multiplicité de situations socioéconomiques en

¹ Sensibilisons de suite notre lecteur à la notion d'«immanence» parce qu'elle est en partie liée à ce regard sur l'ontologie et à la façon épistémologique de développer la connaissance. L'immanence renvoie à l'idée d'être soi-même son principe à tout acte et à la base de la compréhension de toute chose. Cette notion s'oppose à celle de la transcendance qui est de s'en remettre à un principe de causalité extérieure (voire supérieure) à soi pour expliquer et comprendre un phénomène, une action, une chose, etc. De plus, elle ne signifie pas la même chose que la notion du «transcendantal» dont le sens kantien le plus connu est ce qui détermine les conditions de l'expérience. Partant, toute une série de questionnements épistémologiques et ontologiques en découlent. Par exemple, la production de sens, l'émancipation du sujet, la liberté, l'histoire, le pouvoir ou les origines de l'individuation sont-ils immanents ou transcendants ? Prenons bonne note de la signification plus moderne du mot avec ce commentaire synthèse de Misrahi : «Une description rigoureuse de l'existence peut substituer à l'imagination en hauteur la réflexion en intériorité. Le sujet existant devient la source et l'origine du sens et de la liberté ; il est créateur et juge des valeurs, en même temps que terreau d'où peut émerger la conscience authentique de soi. On assiste ainsi au primat de la réflexion et à la redécouverte de la subjectivité comme intelligence et comme existence. La conscience, dès lors, n'est pas la chose, ni la nature, ni la mort, ni la divinité. Pouvoir de négation, mais aussi d'affirmation, elle substitue à l'opposition théologique immanence-transcendance une nouvelle opposition : celle de la réflexion à l'irréfléchi, celle de l'exigence à la facilité. Le sens, la joie, la communication, la liberté sont des œuvres à accomplir et non des immédiats ; ils s'opposent donc à ce qui est simplement donné là. Mais si ce qui est à construire est de l'ordre de l'humain, il est forcément de l'ordre de la réflexion. À la banalité quotidienne et à la servitude personnelle et politique la réflexion opposera un tout autre ordre. Mais ce tout autre ne sera pas transcendant, il sera l'existence même qui d'«à-venir» deviendra présent et présence. Liberté et sens seront alors et conquête et réalité, plénitude d'existence qui sera à la fois dans le temps et hors du temps. La réflexivité existentielle n'aura pas tout égalisé et aplani mais elle ne confondra pas conversion et hauteur, exigence et aliénation, autonomie et extériorité. La nouvelle opposition entre le réfléchi et l'irréfléchi sera celle de l'intérieur et de l'extérieur, de la liberté et de la servitude, de la joie et de l'ennui. Ce qui subsiste de l'ancienne opposition, c'est que le réel est contestable par la conscience : mais ce qui est neuf, c'est que seule la réalité peut se substituer à la réalité, et l'existence accomplie dans sa plénitude à l'existence incomplète et anxieuse. Ainsi seulement les arrière-mondes mensongers sont abolis et l'homme est rendu à lui-même et à son infini pouvoir.» Voir à cet effet Misrahi, R. (1992) «Immanence et transcendance», *Encyclopaedia*

conservant le principe de sa métrique qui est celui de toujours mesurer où il va, toujours mesurer son registre de variations d'états de nature et toujours mesurer ses territoires de déploiement et comme, à l'inverse, il importe de mesurer quand et comment il quitte un territoire d'applications et de transformations de ce qu'il est. À ce monde de l'économie contemporaine, fragmenté, éclaté, divisé, multiple, tout en variations et impulsé par des mutations permanentes du Capital selon de nouveaux codes hétérogènes, il lui faut encore plus que jamais une géographie des comptes pour coordonner ce Capital afflicteur, différentiel et productiviste. Par conséquent, parce qu'il est pris en charge par des comptabilités et des individus, tout projet de planification et de contrôle du Capital appartient à l'ordre de l'immanence, c'est-à-dire qu'un individu ou un groupe d'individus décidera et déterminera les usages du Capital, usages qui peuvent s'opposer aux valeurs d'une société. Aussi, un projet d'investissement du Capital ne fait pas toujours face aux espoirs et aux fatalités de la nature matérielle, des servitudes et des besoins de la société, mais s'appuie sur une calculabilité qui déconstruit des réalités par des mesures régulatrices qui sont aussi des extensions subjectives d'un sujet. Ce projet soumis aux multiplicités qui habitent la subjectivité de son promoteur et qui finissent par imprimer les techniques de calculabilité de leur sceau de leur unité ontologique, ces choses étant comprises dans les grandes lignes, on aperçoit toute de suite la conséquence qui se dégage de l'espace des calculs du Capital qui «tend vers un espace lisse défini par des flux non codés, de la flexibilité, une modulation continue et une égalisation tendancielle. La transcendance de la souveraineté moderne entre ainsi en conflit avec l'immanence du capital.»¹ Le Capital est donc soumis à une calculabilité qui incorpore des multiplicités selon des tables de conversion qui valent pour le sujet détenteur de ce capital. Ces multiplicités sont celles de la pensée de ce sujet détenteur. Cette pensée, elle aussi, comme celle de tout penseur, et au-delà de la rationalité, peut se donner à voir comme une *carte variable* et le problème est de trouver les axes qui en dessinent les contenus. Seulement voilà, aucun «itinéraire n'est préalable à la pérégrination qui en trace le parcours et celle carte elle-même se prolonge uniquement au fil des problèmes que nous rencontrons. Une image de la pensée n'est jamais rien d'autre que l'ensemble des bifurcations que dessine la ligne d'un problème.»² Aussi, en matière de calcul et de comptabilisation du capital, l'acte de pensée travaille «une géographie des problèmes qui entraînent la pensée sur des sentiers divergents. La pensée, tôt ou tard, bute sur des points singuliers, sur des problèmes qui requièrent une nouvelle image, un réseau de cas pour des solutions hétérogènes.»³ Autrement il ne faut plus s'en remettre à la seule causalité des entités extérieures aux sujets pour établir le sens de l'économie et de la société façonnées par le capital : il faut non seulement interpeller l'individu comme individuation immanente, mais tout aussi bien les techniques de comptabilité et les pensées sur ces techniques à titre d'actions sociales. En effet, par elles, par ce triptyque *technique/pensée/action*, parce qu'elles se désarticulent en éléments qui se redistribuent entre plusieurs cas, situations et événements, et parce qu'elles

Universalis, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, Tome XI, p. 951 et Hardt, M. et A. Negri (2000) *Empire*, Paris, Exils Éditeur, p. 396-397.

¹ *Ibid.*, p. 397-398.

² Martin, J.-C. (1993) *Variations. La philosophie de Gilles Deleuze*, op. cit., p. 203.

³ *Ibid.*

restent aussi soumises aux contraintes du *dehors*, elles ne cessent d'aborder de nouveaux territoires cognitifs ou mentaux aux sentiers qui bifurquent, soit un «moment de très haute incertitude au sein duquel tous les possibles se réalisent en même temps selon un réseau de parcours dont la pensée éprouve toute la violence.»¹ Comme il est commun de reconnaître que le capital fait face à nombre d'indécisions, dans chacune, dans le «moment indécidable, la totalité des issues se trace en une image qui divise la pensée sur toute l'étendue de la carte dont un problème est capable.»² La calculabilité du capital devient une sorte d'*événement idéal*, c'est-à-dire un ensemble de singularités qui nivellent tout sous la forme d'équivalences, qui résument l'hétérogénéité en nombres et en opérations arithmétiques, qui construisent des points d'inflexion pour juger des chances de succès d'obtenir des prestations utilitaires, etc., bref il est possible d'y trouver des éléments calculés ou des matières à calcul (qui sont des socialités soumises à des traductions ou équivalences numériques) se présentant comme «des nœuds, des foyers, des centres; des points de fusion, de condensation, d'ébullition, etc.; des points de pleurs et de joie, de maladie et de santé, d'espoir et d'angoisse.»³ De la société vers la calculabilité et la comptabilité, comprenons que chacune des techniques comptables se présente comme un résultat consécutif d'une axiomatique de la multiplicité qui décontextualise, traduit et intéresse l'administration des choses et ses problèmes de coordination des usages du capital. Par l'entremise de ces techniques et des agencements induits par elles, Hardt et Negri dénoncent le problème de la servitude qui intéresse l'ordre économique à travers le capital qui «fonctionne grâce à un décodage généralisé des flux, à une déterritorialisation massive, puis aux conjonctions de ces flux déterritorialisés et décodés», assemblages qui aplatissent hommes et choses ensemble et qui finissent par être synthétisés dans le compte-capital au bilan.⁴ Une fois encore, ce compte-capital au bilan représentera plus tard pour nous un *événement idéal* puisqu'il constitue une situation théorique d'analyse, une situation qui «comprend toutes sortes de déterminations qu'elle fait tenir ensemble, et qui ne tiennent ensemble que par elle».⁵ Le compte-capital est un point d'achèvement, le terme monétaire du progrès d'une entreprise, une fin pénultième d'un cycle de déterminations des usages du capital avant la transmission de son résultat à son ou à leur détenteur.

La réalité sociale et économique des usages des capitaux demeure un fond lié au déploiement d'une géographie des multiplicités que l'on peut découvrir dans une comptabilité organisationnelle, un cadre de la réalité qui reste à définir, dans notre cas, pour en établir les grandes formes possibles de la connaissance, un type singulier de la réalité qui, par définition, est infinie. On l'aura déjà compris, la pensée comptable qui préside à la technicité de la mise en compte et de la calculabilité présuppose des axes et des orientations qui en tracent la mise en œuvre. L'exercice de cette pensée est donc soumis à tout un monde de savoirs et de sens pratiques, à une géographie d'espaces et de temps de l'échange à consigner et

¹ *Ibid.*, p. 204.

² *Ibid.*

³ Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 67.

⁴ Nous reviendrons sur cette fonction d'agrégation du réel économique en synthèse numérique que nous associons volontiers aux vocabulaires de Deleuze et Guattari (flux, déterritorialisation). Hardt, M. et A. Negri (2000) *Empire*, op. cit., p. 396.

⁵ Cette citation est de Deleuze et elle est issue d'un court texte remis personnellement à Jeannette Colombel. Des extraits de ses propos sur l'idée sartrienne de «situation» paraissent dans le texte de l'auteur in Colombel, J. (2005) «Deleuze-Sartre: pistes» in Bernold, A. et R. Pinhas [sous la dir.] *Deleuze épars*, Paris, Hermann Éditeur, p. 40.

à un système de coordonnées organisées autour de la mesure, de la traduction, de la mise en mémoire, de l'archivage et du contrôle de capitaux. Les choses et les activités socioéconomiques mesurées de la réalité sont en *progression scalaire* (du latin, *scala*, qui signifie échelle) dans la logique comptable, c'est-à-dire que leur appréhension numérique permet d'agrandir ou de contracter leur valeur selon une échelle ou des échelles retenue(s).¹ Ainsi le nombre de la quantité des stocks disponibles ou celui du coût de revient est un scalaire. Si la comptabilité obéit à une multiplicité scalaire progressive cela revient à dire que nous pouvons interpréter son organisation technique en l'étudiant selon différentes échelles dont le contenu évolue, mue ou se transforme dans le temps ou devant une problématique: selon les ventes locales, provinciales, nationales et internationales, selon les coûts d'investissement dans le secteur industriel et celui des services à la clientèle, selon le rendement de la division des produits A, des produits B, etc.; selon la période hebdomadaire, selon la période mensuelle, trimestrielle, annuelle, etc.² Si la comptabilité fonctionne par *montage scalaire* c'est, pour nous, une manière commode de référer à la fois à l'idée de l'agencement par les techniques, mais aussi pour aborder ce que nous voyons concrètement d'elle: des plans, des comptes, des tables d'écriture, des surfaces numériques, des durées, etc.: en somme des échelles qui sont des ordres de perception qui amène à les distinguer selon des ordres numériques avoisinant d'autres représentations numériques ou autres d'ordres de représentations, selon des typologies de traduction ou selon d'autres dispositifs sémiotiques selon des espaces variés (marchés, territoire local vs pays étranger, bilans, grands livres des comptes, mondes virtuels des systèmes d'information, etc.). Des choses, des individus, et des événements, sont numérisés de manière spectrale en quelque sorte et ces échelles contiennent des degrés d'appréciation possible. Enfin, qu'elle soit abordée de cette manière scalaire ou d'une autre façon, il nous importe de rester sensible sur la façon dont une comptabilité organisationnelle *absorbe* la réalité sociale et économique des usages des capitaux telle une *force matricielle* dont les panoramas classificatoires sont destinés à nourrir l'effet ontologique de ces usages sur le compte-capital: que cet effet soit, en finalité, celui de nourrir le *pouvoir* de son détenteur ou celui d'affirmer la *dignité* d'un autre propriétaire. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un sujet qui a voulu se hausser au plus haut de lui-même. La technologie comptable serait-elle alors au service d'un pareil paroxysme frénétique ? Avant de traduire une réalité socioéconomique en structures symboliques qu'inspire la comptabilité, il aurait lieu de faire un détour du côté des comptables, souvent confrontés à un ensemble de préjugés et de contingences affectives des propriétaires des capitaux et dont la puissance de propagation se surajoute aux événements à notifier et à consigner. Des événements à comptabiliser et des événements qui influencent la comptabilisation forment un mouvement qui tend vers des devenirs qui dépassent leur captation par les dispositifs comptables, et des devenirs qui se font ailleurs, et selon d'autres

¹ À défaut de ne pas pouvoir disposer d'un autre concept pour qualifier l'extraordinaire variété des échelles de classement d'une comptabilité organisationnelle et du jugement porté régulièrement sur la valeur d'un seul nombre d'une seule de ces échelles selon sa variation en grandeur ou en contraction (vocables qui valent mieux ici que «plus» ou «moins») nous avons retenu ce qualificatif et substantif «scalaire». Ce nom n'appartient donc pas à la théorie des quaternions ou à une autre théorie géométrique/mathématique.

² Une grandeur ou une contraction scalaire est habituellement représentée par un seul nombre. Ainsi un nombre qui mesure tel emploi du Capital (salaires, liquidité, dettes à court terme, véhicules, etc.) serait pour nous un scalaire totalement déterminé par sa mesure qui elle renvoie à des vecteurs de justification qui seront pour nous autant de multiplicités.

procédés évènementiels. Ainsi, chaque technique comptable répond d'une inflexion singulière, d'une série de déclinaisons variables dans une incessante modulation : la connaissance sociale sur la technicité comptable doit faire dans la *multiplicité* évènementielle. Si on sait que la comptabilité est un ensemble de techniques de maîtrise du Capital, cela implique pour nous un effort méthodique de saisir le double mouvement de procession ou de descente à partir de la multiplicité à la source des injections du Capital, soit au plus bas de l'échelle ontologique, un tout premier degré d'évènements qui concerne la nature, au sens aristotélicien selon lequel la nature est en chaque être le premier principe d'activité de celui-ci dans son adaptation au monde et à la réalité sociale; et de conversion ou de remontée vers la multiplicité des techniques de coordination des usages du Capital, soit au plus haut de l'échelle ontologique, celui de la vie intellectuelle et affective, un niveau élevé d'évènements qui concerne la quantification, la mesure, la rationalité, la justification utilitaire, etc., et les sentiments, les émotions posées comme des fins conscientes ou non des actes selon des formes ou des patrons d'activité immanente. Par le biais de l'intelligence, l'affectif et les autres modalités du sujet, n'est-ce pas l'univers économique et social tout entier des évènements du Capital qui peut rentrer dans l'une ou l'autre des techniques de la comptabilité ?

Le réel qui subsiste avant de construire une connaissance sur une technique comptable «est perpétuel mouvement et la vie, elle est l'expérience vécue de ce monde infini. En tant qu'expression de notre rapport originel au monde, l'expérience vécue est première; bien que légitime, la réflexion de l'entendement qui objective le monde vécu est secondaire et dérivé.»¹ La connaissance produite sur le lien entre une réalité sociale et une technique comptable est une «une abstraction objectivante de l'entendement» qui «est inévitable et nécessaire ; seulement elle ne saisit pas l'essence de la vie.»² En effet, le monde social n'est pas une émanation des structures symboliques comme le monde social des techniques ne peut pas se résumer à des structures matérielles. Comment alors éviter le problème de la réification qui consiste à se donner des *objets* et naturaliser l'esprit, et par le fait même comment éviter de «spiritualiser le matériel et ne pas verser dans l'erreur idéaliste de l'émanatisme» ?³ Pour traiter correctement de la technique comptable et éviter les deux erreurs complémentaires de la réification et de l'émanationnisme, il faut recourir à une conception élargie de l'action dans un cadre ontologique.⁴ De plus, à tout le moins, comme l'ambition d'origine des sciences sociales reposait sur des élaborations de connaissance et d'orientation normative réflexive de la société et de son développement historique, nous devons miser sur des capacités d'orientations normatives et synthétiques qui mettent de l'avant l'action de contingence ou de choix de contingence pour aborder la réalité sociale de la comptabilité et de son vecteur de contrôlabilité. C'est le concept intégrateur de la «multiplicité» qui légitimera notre saisie théorique de la réalité sociale et historique de la technique.

¹ C'est la position ontologique de Simmel telle que résumée par Vandenberghe, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber Lukacs, op. cit.*, p. 124.

² *Ibid.*

³ Vandenberghe, F. (2000) «Théorie critique ou critique théorique de l'«asociété» ? Dialogue constructif entre Freitag, Gauchet, Habermas et quelques autres», *op. cit.*, p. 10.

⁴ Nous n'irons pas plus loin pour le moment. Cette position sera développée plus loin.

Nous y arrivons, plus loin, avec une logique argumentaire convaincante : la technique comptable est une action de variation continue. À partir du réflexe propre à un sujet de sélectionner un objet à comptabiliser, à réaliser une calculabilité d'un objet ou à déployer un contrôle d'un objet, il y a des représentations de la représentation des objets qui définissent une singularité de la technicité comptable retenue. D'un choix de convention comptable, par définition collective, à la formulation individuelle d'un numéral comptable pour mesurer une activité économique, le mouvement de l'action technicienne d'un agent n'est plus celui de la structure technicienne ou matérielle (la graphie d'un compte, d'un grand livre ou le modèle d'un état financier) qui s'incorpore dans l'écriture ou la notation numérique, mais le mouvement impulsé par des données figuratives et probabilitaires, et des sensations, des affections et leurs traits irrationnels, involontaires, accidentels, libres, au hasard; ces marques individuelles et collectives, presque aveugles et inaudibles, témoignent donc de l'intrusion d'autres mondes sociaux dans le déroulement de l'action technicienne comptable. Ainsi, d'une comptabilisation d'un impôt reporté à la conception d'un indice d'un tableau de bord, c'est un agencement social très stratifié que l'action technique synthétise, car elle renvoie directement et indirectement à des complexes de socialisation, à des écheveaux inextricables de liens sociaux, très variables dans leurs répartitions et leurs origines (*de et vers* des matérialités, des socialités, des événements, des structures symboliques, etc.). La production sociale comptable (addition, calcul de coût, analyse de rentabilité, un état financier) qui en découle est aussi un processus d'élaboration qui s'inscrit dans un mouvement virtuel des solutions et des actualisations de problèmes très différenciés. D'une autre manière une comptabilité est constituée d'une multiplicité de nombres, d'une multiplicité de traductions du social en codes comptables, financiers et économiques, d'une multiplicité de calculs, d'une multiplicité d'écritures, de sommations, de ventes, etc. : une comptabilité est un dispositif peuplé, composé de multiplicités.¹ L'enjeu théorique demeure d'en comprendre l'intensité subjective, c'est-à-dire la multiplicité appréhendée dans son rapprochement avec une ontologie. Plus décisive encore sera la tentative de conceptualisation des virtualités issues d'une

¹ Comme annoncé plus tôt dans ce travail, la multiplicité est un concept commode pour traiter sociologiquement du problème philosophique de l'un et du multiple. La comptabilité modifie sans cesse les éléments sociaux d'une organisation et que, chaque fois que l'organisation change, elle change sa comptabilité; au même titre que chaque fois qu'un individu comptabilise des stocks, des salaires ou des services, tous les éléments impliqués de près ou de loin changent dans ce qu'ils signifient du point de vue comptable, puis du point de vue comptable jusqu'à leur réalité intrinsèque, etc. Si ce n'est parce qu'une comptabilité traite d'entités d'une grande hétérogénéité, parce qu'elle peut fournir une seule sommation d'un positionnement du capital selon tel état d'un actif ou d'un passif après une panoplie d'opérations arithmétiques, parce qu'elle peut synthétiser dans un bilan unitaire les états du capital selon une période donnée, enfin parce qu'elle aide à penser l'unité du capital dans la multiplicité de ses utilisations et transformations, nous devons aborder théoriquement cette réalité sociale de l'un et du multiple de la comptabilité. Avant d'aller plus loin sur cette idée sociologique, lisons au moins cet extrait de Deleuze et Guattari sur le sujet : «Mais qu'est-ce que ça veut dire, ces distances indivisibles qui se modifient sans cesse, et qui ne se divisent ou ne se modifient pas sans que leurs éléments ne changent de nature à chaque fois ? N'est-ce pas déjà le caractère intensif des éléments et de leurs rapports dans ce genre de multiplicité ? Exactement comme une vitesse, une température ne se composent pas de vitesses ou de températures, mais s'enveloppent dans d'autres ou en enveloppent d'autres qui marquent chaque fois un changement de nature. C'est parce que ces multiplicités n'ont pas le principe de leur métrique dans un milieu homogène, mais ailleurs, dans les forces qui agissent en elles, dans les phénomènes physiques qui les occupent, précisément dans la libido qui les constituent du dedans, et qui ne les constituent pas sans se diviser en flux variables et qualitativement distincts.» Cette libido, c'est tantôt les affects, le désir, l'envie, tantôt l'inconscient, le corps agissant, la socialité, etc. D'autre part, ces deux auteurs précisent qu'une réalité ne vaut pas pour elle-même mais par les événements multiples qui en sont à l'origine, qui l'ont engendrée. Ainsi, pour nous, la perception d'une réalité comptable est infiniment plus vaste et complexe que sa seule perception symbolique, matérielle ou instantanée. Chaque élément constitutif d'une réalité comptable recueille et transmet, directement ou virtuellement, des multiplicités d'actions de tout un monde social tandis que le regard du lecteur d'un objet comptable n'est touché, d'abord, instantanément, que par quelques furtivités. On peut dire que, même à ce moment, chaque furtivité peut être une multiplicité en soi. Voir Deleuze, G. et F. Guattari (1980) *Milles plateaux, op. cit.*, p. 44.

multiplicité comptable parce qu'une virtualité pose les degrés d'un devenir possible : quel est le sens ontologique à donner au devenir-coût, au devenir-profit, au devenir-capital ? Plus particulièrement encore, quel sens à donner à un élément absent du plan comptable, mais sujet à une anticipation ? Que dire du rapport entre un devenir et un élément manquant d'une unité ou d'une totalité perçue antérieurement comme un devenir-capital souhaitable ? En effet, que dire lorsque le profit anticipé n'est pas au rendez-vous ? Un des caractères essentiels d'une multiplicité comptable est que chaque élément ne cesse de varier et de se modifier dans son rapport aux autres éléments.

Reprenons tout cela en une forme plus synthétique et hypothétique. La comptabilité organisationnelle n'est pas seulement une manière technique de segmenter et de se représenter une entreprise par l'intermédiaire d'objets classificatoires. Elle forme un *dispositif de la visibilité*, celui de la multiplicité qu'impliquent la division et la multiplication des capitaux. Chaque action comptable est une solution de maîtrise d'un problème ontologique de monstration d'une variation du Capital, d'un *bien* appartenant à quelqu'un et qui sera toujours inquiet des devenirs de son bien. Pour maîtriser la perte et la dispersion possibles de son *bien à soi*, la comptabilité fait dans le *visible* et rend visible le *problème des convictions* du bon usage des capitaux. De pouvoir faire partager cette conviction au plus grand nombre de lecteurs, c'est divulguer des preuves que les usages sont conformes à un plan qui, par définition, contient des devenirs du Capital. Sur demande, une comptabilité renseigne sur un circuit de l'échange de capitaux ou sur un état des capitaux en offrant la possibilité de suivre les flux de la métamorphose du Capital, même ceux qui ne sont pas perceptibles immédiatement par la raison gestionnaire. Par ses techniques, une comptabilité fabrique des liens insoupçonnés entre des états du Capital. Ces problèmes de traçabilité des mutations du Capital expriment des tendances des multiplicités comptables à mettre en formes des *situations d'invisibilité*, à publier des liens inédits par des codifications abstraites, par des traductions, des opérations arithmétiques de sommations. Cette structure constitutive de la comptabilité organisationnelle à *dévoiler*, à faire remarquer et à faire *apercevoir* la multiplicité des régimes d'engagement des activités de surabondance des capitaux permet à l'idéalisme cartésien des propriétaires de rejoindre l'existence, permet de rendre raison du monde réel et à rassurer sur les risques de *non-présence physique* de leurs capitaux ou de leur *non-existence*. Mais plus que tout, et si l'on accepte de suivre un peu Bergson sur cette piste ontologique, la production d'images financières des statuts des capitaux aurait en plus cette finalité bien humaine: il importe à chaque fois d'expliquer en quoi et «comment l'affection *doit*, à un moment déterminé, surgir de l'image», ici une image comptable du Capital qui *doit* «concourir, en qualité de sentinelles avancées, aux évolutions du corps tout entier», au développement de l'être; bref le facteur sensitif décisif d'un sujet doit advenir face au risque, à la perte voire même plus, face au nihilisme, face au manque donc, et plus précisément face au *manque de soi*.¹ Autrement dit, la comptabilité comme dispositif à images délimite, énonce et offre des pistes à un *manque* de quelque chose, que ce soit dans l'ordre de la représentation ou d'un autre ordre social : en faisant dans

¹ Bergson, H. (1949) *Matière et mémoire*, op. cit., p. 55-56.

l'intermédiation parce que technologie sociale, la comptabilité rassure sur ce qui n'est pas manquant dans les capitaux comme elle propose potentiellement des devenirs à ce qui manque à des événements concrets, idéels et existentiels.

Curieusement, même si le comptable, depuis longtemps, trace des *lignes* de signes en toute direction de la réalité socioéconomique pour en diminuer l'incertitude, développe des incorporations de stocks et d'hommes pour les archiver dans des nombres qui rassurent, s'intéresse aux *surfaces des échanges* pour en synthétiser des traductions quantitatives qui *comptent* dans un monde qui *manque* de confiance, il pallie, depuis toujours, donc, à la douleur possible d'une perte, d'un péril, d'une peur, un objet technique qui est l'écriture comptable d'un état du capital qui reste exposé à l'action des causes extérieures qui menacent de le désagréger. Le scribe-comptable établit, depuis toujours, des rapports inédits entre l'homme et le texte, entre les lettres et les nombres, entre le fétichisme et le Capital parce que le scribe-comptable, de fait, le premier, sans doute, réalisa qu'une réalité ne se totalisait pas, qu'elle n'était ni vraie ni fausse, mais simplement multiple, dans ses causes et ses effets. Parce qu'il offre depuis des milliers d'années de distinguer entre des *genres* de connaissance, qui sont des genres de mesures, de grandeurs, de stocks, de monnaies, d'échange; mais hier, c'était d'autres faits sociaux à consigner selon d'autres structures symboliques comme des *genres* de blé, orge, millet, des genres de vin, bière et alcools divers, des genres d'inventaire d'armes, bestiaux et or, des genres matériels ou des genres sociaux, mais toujours selon des genres de connaissances pratiques, utiles; pourtant, chaque fois, entre jadis et aujourd'hui, nous avons oublié pourquoi la société le propose et il se propose d'être un *technicien du manque*. Rechercher ce qui *manque* à un stock, ajouter à ce qui *manque* à un résultat, combler le *manque* à gagner, certes, mais aussi, il y a longtemps, il lui a été demandé de trouver ce qui *manque* à une idée, de combler le *manque* entre un désir et une réalité, savoir découvrir les moyens matériels, financiers et symboliques qui *manquent* à un projet marchand, bureaucratique ou souverain; le scribe-comptable est l'un des premiers techniciens de l'histoire à comprendre comment fonctionne une *passion*, et lui fournir ce qu'il lui *manque* : un agencement multiple de choses, celui d'une correspondance multilinéaire ou différentielle pour la transformer en *action utile*, une action qui est, d'entrée de jeu, pour lui, un genre de connaissance et qui, à ses yeux, n'est rien d'autre qu'une pratique de pensée destinée à être nommée *raison*.¹ Toutes ces

¹ Bien avant l'apparition des notions de rationalité et de rationalisation, beaucoup plus tardives, l'idée de la *raison* a été l'objet distinctif de la philosophie grecque et du christianisme. Les sciences humaines et sociales ne peuvent plus échapper à expliquer comment s'est déployée la raison à travers le jeu de l'action qui s'est buté aux contraintes matérielles, symboliques et celles imposées par la Nature. Un peu comme le propose lui-même Cléro pour découvrir les fondements philosophiques des mathématiques, dans notre cas, nous prendrions une bonne bifurcation temporelle et on ferait, nous aussi, une étude historique très utile si nous pouvions situer ce *théoricien du manque* avant l'apparition des premiers géomètres. Il faudrait passer plus de temps pour examiner, par exemple, les *ummānu*, les scribes babyloniens et la genèse de leur rapport à l'abstraction primitive, à la rationalité prénumérique et à leurs tentatives de se représenter symboliquement le réel : c'est la question du vrai et du faux qui est aussi posée ici, plus spécifiquement celle de la vérité face au *manque*, c'est-à-dire à l'*absence d'une chose nécessaire*. Du coup, nous pourrions tenter de montrer l'apparition des sous-sols comptables des théorèmes de Pythagore et des autres, les soubassements comptables possibles des axiomes d'Euclide, d'Archimède et des autres, le monde infra-comptable des lois de probabilité de Laplace et des autres, enfin d'exposer ce travail d'historicité comptable par «petites touches» et parvenir «systématiquement à révéler le jeu des renvois entre la langue symbolique» comptable primitive et les origines de la géométrie, de l'arithmétique et des mathématiques. Il existe aussi des fondements comptables de la raison que nous ne connaissons pas. Ces fondements appellent un mode d'existence d'objets dont l'arithmétique primitive, un jeu bariolé de petits essais cognitifs autour d'*équivalences du manque*, introduisit, originellement, une dimension quantitative dans l'être même. Le scribe-comptable, à l'aube de l'histoire, traduisait bijectivement les objets de la Nature en choses symboliques singulières, esquissées entre des certitudes et des incertitudes, des objets manquants qui

catégories du manque renvoient à des rationalités de maîtrise ou à des actions de contrôle. Fondamentalement, l'action technique assemble des objets divers pour aider l'homme à contourner ses limites : il manque d'autres multiplicités ontologiques à l'incomplétude de l'homme. La comptabilité est une de ses méthodes pour le *préserver du manque*. Comme le soulignait Max Scheler au sujet de l'homme et de sa fatalité inéluctable d'*être jeté* dans le monde, d'être obligé de s'y jeté; à chaque pas vers le monde, c'est une ouverture inédite d'être au monde, et c'est une irréversibilité de l'être vers la créativité et l'adaptation obligée au monde : la technique comptable devient une réponse à ce problème existentiel de la fatalité dont la caractéristique générale est de se renverser constamment d'une chose à une autre, d'une intuition à l'esprit, du sujet à l'idée, d'une matérialité à l'action, mais toujours sous une forme, une modalité et une variation différentes.¹ En définitive, si la technique tout court est un agencement de diverses choses, sans lien apparent, sans logique obligée, mais opératoire, tâtonnante, intuitive, raisonnée ou plus ou moins réfléchie, c'est parce que c'est le propre de l'homme technique de faire dans le métissage, d'être dans le multiple à travers des objets intermédiaires entre lui et autrui, entre la privation et l'incomplétude de soi.²

La technique en soi est potentiellement une théorie de la multiplicité. Le pluralisme est une manière bien humaine de penser et la technique, à elle seule, constitue une multiplicité de plusieurs dimensions. Il faudra donc voir, entre autres, du côté de Deleuze, pour établir si, effectivement, la réflexion théorique à construire sur la technicité comptable à des fins de contrôle doit abandonner la dialectique «au profit d'une typologie et d'une topologie des multiplicités». Il resterait donc, par la suite, à déterminer si les manières conceptuelles de poser et de présenter la question de la technique nous

finirent par devenir des proportions, des mesures équilibrées, en définitive des *quantités agencées avec des augmentations et des diminutions de la puissance d'agir sur l'un et le multiple*. De ce dernier principe souligné par nous, le problème de sa résolution demeure tout entier. Il nous faudrait nous tourner vers un philosophe de l'ontologie comme Spinoza (pourquoi n'en serait-il pas un?) qui chercha à unifier, par la quantité, le champ de l'être, «de l'être « absolument impossible » dont le degré de réalité est « zéro » (le néant), jusqu'à l'être « suprêmement nécessaire » (Dieu) [mais aussi l'expression idéalisée du Multiple], en passant par les êtres pourvus de degrés finis de perfection ou de réalité (les choses singulières).» Le lecteur doit comprendre que nous venons de faire l'annonce d'un chantier qui demeurera ouvert; celui de questionner les influences protocountables possibles des fondements géométriques. Toute cette histoire antérieure à l'avènement de la raison de la comptabilité et de ses dérivés comme les nombres et l'écriture est importante donc car la philosophie classique voyait dans la raison rien de moins que «l'instrument» souligne Boudon qui permettait de se représenter le réel tel qu'il est et toute son histoire reposait sur l'étude «de son efficacité [...] Pour Aristote, les actions individuelles et l'organisation de la vie de la Cité relèvent de la raison.» Et depuis, que de tentatives par Descartes, Kant et Hegel de lier raison, action et une forme ou une autre d'efficacité. Ainsi, étonnamment, et comme souligné plus tôt, il faudrait entreprendre une herméneutique de l'Éthique de Spinoza, fils de marchand hollandais qui a vécu à une période riche en naissance d'institutions comptables comme les bourses, les comptoirs, les succursales commerciales, les banques, etc., un contexte socioéconomique qui a eu un effet sur les penseurs hollandais du XVI^e-XVII^e siècles si on suit l'hypothèse de Dibon : «Ce qu'ils demandent à la philosophie c'est [...] une méthode de connaissance et d'action [...], c'est-à-dire une logique qui soit un instrument simple et efficace de la pensée et du discours, une physique qui permette de pénétrer les secrets toujours plus nombreux de la nature [...], une éthique enfin qui donne les principes nécessaires à la promotion d'un ordre [...] dans la cité.» Spinoza travaillera à une philosophie pratique, à une physique de la morale pour opérer le lien entre les sources des idées et leur déclinaison dans les vérités des passions et de l'action. Dans une telle démarche herméneutique, il serait facile de montrer depuis quand et comment la comptabilité fonctionne comme une *physique de la nature*, en même temps comme une éthique du lien social ordonné et aussi comme une très ancienne méthode de connaissance et d'action. D'autres pistes de recherche à explorer dans un autre cadre que cette thèse donc. Voir Cléro, J-P. (2004) *Les raisons de la fiction : les philosophes et les mathématiques*, op. cit., p. 18, puis sur Spinoza voir Ramond, C. (1995) *Qualité et quantité dans la philosophie de Spinoza*, op. cit., p. 17; Boudon, R. (2009) *La rationalité*, op. cit., p. 10; Dibon, P. (1954) *La philosophie néerlandaise au siècle d'or: l'enseignement philosophique dans les universités à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Tome 1, Paris, Elsevier, p. 254. Pour les *ummânu*, voir Ritter, J. (1997) «Babylone – 1800», in M. Serres [sous la dir.] *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Larousse, p. 33-61.

¹ Scheler. M. (1951) *La situation de l'homme dans le monde*, Paris, Aubier.

² Quéau, P. (1989) *Metaxu: théorie de l'art intermédiaire*, Seyssel, Champ Vallon.

permettraient de découvrir des postulats valides et intéressants pour l'analyse de nos données.¹ Mais il ne sera pas facile de synthétiser la technique, tout en faisant le pari d'en faire ressortir les éléments porteurs pour la formalisation d'une approche ontologique du *contrôle technologique comptable* des organisations. Parce qu'en matière de comptabilité dans son rapport de contrôle du Capital, il y a comme une expérience présupposée et primitive de l'être qui comptabilité qui importe d'être identifiée par le biais d'une ontologie.

6.3.15 La technique comptable comme théâtre de la métamorphose des vérités du Sujet

De l'être, de l'Être du Capital comme point d'arrivée de la technique comptable, est-on forcé d'en rester à un concept vide d'individu et de personne, voire d'un sujet et de sa vérité ? Pour conclure sans détour, disons au moins ceci: une épistémologie soucieuse d'elle-même se garde de dire ce qui est vrai. D'autant que la vérité de la connaissance scientifique n'est pas celle de la connaissance commune de la technique et qu'il n'y a pas forcément continuité entre les deux. Pour gagner rapidement en éclaircissement sur la vérité de la technique comptable ou la vérité de la science comptable, on pourra se demander, comme Bachelard, s'il n'est pas requis une *pédagogie* pour permettre à *l'esprit de s'instruire* en transformant en exercice utile le questionnement philosophique suivant: «à quel niveau de la pensée scientifique se fait l'intégration de l'histoire des pensées dans l'activité scientifique ?»² En une certaine matière, c'est davantage une invitation à une histoire des techniques comptables que nous avons formulée dans ce premier volet quant aux savoirs possibles sur la technique comptable. Peut-être plus qu'ailleurs, peut-être plus cette science comptable qu'aucune autre, il y a un problème de la vérité de son histoire, celui de ses approximations, une addition de vérités éparses, dirait aussi Ricœur avec ce principe qu'un chercheur ne doit pas perdre de vue: l'histoire «marche vers moi; je suis la fin de l'histoire; la loi de construction de l'histoire de la philosophie est le sens même de *ma* philosophie.»³ Une démarche historique très tentante aux yeux de Ricœur, car la dimension philosophique propose une originalité profonde et un regard singulier d'une philosophie, mais elle ne devrait pas se terminer avec l'ultime regard d'un chercheur, ce qui mettrait fin au développement de la connaissance: par où terminer alors ? Cette question est plutôt, aux dires de Ricœur, par «où commencer? Par la réflexion même sur la réalité humaine», par des tentatives

¹ De fait, la raison d'être de cette analyse de la littérature sur la technique répondrait de la même ambition que celle de Beaune. Mieux que nous ne puissions le faire, pour le moment, prenons acte de son bref point de vue sur une telle justification : «En quête de ce discours technologique, cette recherche prétend rester fidèle à un impératif fondamental. On veut définir la technologie non par les projections sur les techniques factuelles de quelque présupposé subjectif mais, chaque fois que cela est possible, laisser parler la technique elle-même. Donc n'être, en tant qu'auteur de ce texte, qu'un « sujet anonyme » qui reçoit d'un monde varié un ensemble de messages et de sens qu'il se borne à tenter d'organiser en demeurant à l'écoute de la réalité technique et de ses modes réels, de ses « dire » et, d'abord, de ses « faire » ». C'est donc un travail de présentation des discours qui se voudrait objectif, chaque fois que cela sera possible de le faire. Il va sans dire que ce choix est indicateur de notre travail d'éclaircissement de la littérature qui se poursuit et qui consiste surtout à comprendre, dans cette deuxième partie, un Tout complexe à partir de préconceptions sur les significations des parties de ce Tout qu'est la Technique - voire ce Tout comme Technologie qui serait le type de discours tenu sur la technique – et d'apprécier un tant soit peu leurs interrelations possibles. C'est là une autre condition de pensée qui participe à la définition de notre méta-objet d'étude et qu'il nous faut traiter. Il s'agit alors de générer un groupe de principes sur la technique pour mieux ancrer notre travail d'analyse et d'interprétations des données afin de dégager des significations pertinentes. Beaune, J.-C. (1980) *La technologie introuvable : recherche sur la définition et l'unité de la technologie à partir de quelques modèles des XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, Vrin, p. 9.

² Lecourt, D. (1974) *Bachelard. Épistémologie*, Paris, PUF, p. 185.

³ Ricœur, P. (1955) *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, p. 47.

de «déborder, par l'intérieur en quelque sorte, l'acte de réfléchir, afin de récupérer les conditions ontologiques».¹ L'idée d'une ontologie de la technique comptable est une affaire de forme. Elle suggère que la constitution des niveaux de connaissance et la pensée épistémologique sont des expressions différentes pour désigner une seule et même chose: comment conceptualiser la *relation biunitaire* entre Comptabilité et Capital, Technique et Contrôle, la naissance de l'individu du Capital et son individuation par le Capital, l'homme et son génie technique en comptabilité ? Nous proposons ci-dessous une plongée dans l'abîme de l'arête ontologique de la technique, un long voyage que nous ne pouvons pas éviter au nom de l'aventure du voisinage des modes d'existence de la technique.

Au sein des sciences comptables, dans le cadre d'une approche interdisciplinaire suggérée par une épistémologie pour faire-savoir, et à la lumière de ce que nous devons d'affirmer, un élément de culture individuelle doit être posé pour établir comment incarner toutes ces propositions: faut-il tracer un *chemin technique* jusqu'au comptable ou l'agent de contrôle de l'organisation ? Comment franchir une telle ligne conceptuelle qui se multiplie et se différencie selon les sciences humaines disponibles qui offriraient les meilleurs concepts pour donner au comptable le sens technique de ses singularités induites, c'est-à-dire de ses productions comptables ? Pouvons-nous nous passer du manieur des techniques de contrôle comptable et de gestion ? Dans notre domaine, il serait réaliste d'impliquer plus souvent l'agent comptable dans la recherche, non seulement comme un sujet de la représentation technicienne d'un contrôle, mais comme le centre premier de sa mise en perspective. En fait, la question à ce niveau de problématique serait de savoir si les techniques sont, sur un plan culturel, et fondamentalement, des *techniques individuelles*, des *techniques d'individuation* ou encore des *techniques de soi*.² Plus globalement, existe-t-il une *univocité* de l'être technicien comptable ? Une *univocité* qui du point de vue de l'être comptable se dirait en un seul et même sens de la technique, peu importe les conditions de l'événement qui lui serait lié; il s'agirait que le sens d'univocité soit ramené à l'événement même de l'être. Pour réfléchir dans ce domaine ontologique d'inspiration deleuzienne qui touche à l'être vu comme un champ virtuel se déclinant comme pensée et action, elles-mêmes se distribuant en expression-inflexions constamment actualisées dans l'immanence propre à un seul individu, nous devrions établir cette position conceptuelle: l'individu comptable raisonne

¹ *Ibid.*, p. 337.

² Au sens où l'entendait déjà Foucault, c'est-à-dire : «Le fil directeur qui semble le plus utile pour cette enquête est constitué par ce qu'on pourrait appelé les 'techniques de soi', c'est-à-dire les procédures, comme il en existe sans doute dans toute civilisation, qui sont proposées ou prescrites aux individus pour fixer leur identité, la maintenir ou la transformer en fonction d'un certain nombre de fins, et ceci grâce à des rapports de maîtrise de soi sur soi ou de connaissance de soi par soi. En somme, il s'agit de replacer l'impératif du 'se connaître soi-même' qui nous paraît si caractéristique de notre civilisation, dans l'interrogation plus vaste et qui lui sert de contexte plus ou moins explicite : que faire de soi-même ? Quel travail opérer sur soi ? Comment 'se gouverner' en exerçant des actions où on est soi-même l'objectif de ces actions, le domaine où elles s'appliquent, l'instrument auquel elles ont recours et le sujet qui agit ?» De là il résulte que la médiation du contrôle par la *technique* nous apparaît sous un jour nouveau et stimulant. Elle appelle une considération plus grande des rapports entre le gouvernement des actions individuelles et la maîtrise de soi comme conditions à l'expression d'une technique par un sujet. Autrement dit, comment exercer du pouvoir sur soi-même autrement que par un usage singulier d'une technique comme moyen d'y parvenir? Cette observation renvoie donc à cette nouvelle problématique : l'expert du contrôle comptable exerce quel type de maîtrise de soi à travers le déploiement de ses technicités ? Réalise-t-il ce déploiement ou exerce-t-il ce métier dans le but existentiel de parvenir à mieux se maîtriser ? Maîtriser son existence ? En un mot, vit-il la pathologie de sa fonction, c'est-à-dire le contrôle absolu de son existence, même au travail ? Le lecteur curieux constatera de lui-même que toutes ces questions renvoient à un intérêt de recherche certain que nous résumerons dans l'observation suivante : la mise en œuvre d'une action de contrôle comptable hors de soi correspond-il une mise en œuvre similaire sur la pensée de l'acteur comptable, pensée qui cherche à éviter d'ouvrir les dignes existentielles de l'être concerné? Foucault, M. (1989) *Résumé des cours 1970-1982*, Paris, Gallimard, p. 134.

et agit de manière singulière sur la technique.¹ En réalité, cette conception de l'individu repose sur une thèse plus profonde: une thèse ontologique qui signifie que, dans le pluralisme des possibilités d'être, son agir va dans le même sens de ce qu'il est, que sa division est une conception contingente de l'analyste et que la parole et la pensée cherchent à répondre aux limites de sa propre ontologie. Il faut redoubler une conception épistémologique de cette lecture ontologique si nous souhaitons privilégier un point de vue plus méthodologique du statut des sciences sociales dans notre propre épistémologie. Un individu en situation comptable vit simultanément et successivement des expériences socialisatrices hétérogènes. Par conséquent, il importe de définir cet individu selon le développement d'une «sociologie de la pluralité des logiques effectives d'action et de la pluralité des formes de rapport à l'action.»² Face à soi, face aux autres, et face aux *choses*, il va débattre, expérimenter, tâtonner, jauger des idées, réfléchir, hésiter et assurément connecter des fragments hétérogènes de la réalité organisationnelle au sein d'une technicité comptable en s'*incorporant* à son action et à ses productions comptables. Un enjeu de l'épistémologie est de parvenir à montrer des pistes pour élaborer une théorie de l'action pourvue d'une analyse de la formation des schèmes d'action, c'est-à-dire de l'intériorisation des structures sociales comptables aux structures mentales des comptables et des managers. Même si ce travail théorique peut poser collectivement des obstacles de mises en application, retenons pour l'instant ce potentiel analytique : des agents comptables en situations professionnelles sociotechniques n'incorporent pas directement des structures sociales, mais davantage des «*habitudes* corporelles, cognitives, évaluatrices, appréciatives, etc., c'est-à-dire des *schèmes d'action*, des manières de faire, de penser, de sentir et de dire adaptées (et parfois limitées) à des contextes sociaux spécifiques.»³ Si la technique projette ce qu'elle est dans toutes les directions, qu'elle est nourrie en même temps de toutes ces directions ou relations médianes, qu'elle imprègne les agencements qui sont sous son effectuation, il importe de déterminer quoi d'autre que la raison ou l'affection est susceptible d'occuper le haut du pavé comme opérateur subjectif de la structuration de la technique.

L'objectif philosophique d'une épistémologie de la comptabilité se heurte à plusieurs difficultés, en l'occurrence celle de souligner comment, pour des acteurs de l'organisation, leur accomplissement est assujéti à des «régulations» par une technique comptable qui a la forme d'un agencement social, plus ou moins intégré, car indéterminé, et qui possède une valeur de référence *a priori* parce que norme morale, règle d'autorité politique ou évidence de sens commun qui appellent des sens sociaux, ou des rapports à soi, par définition, imprévisibles. De l'indétermination à l'imprévisibilité, ces lacunes posent le problème «d'une philosophie idéaliste où le rythme des idées et des chants commanderait peu à peu le rythme des choses» et cette continuité recherchée entre technique et conduite technique de l'acteur ne peut se trouver que dans le devenir, dans la durée: «ce qui dure le plus est ce qui se recommence le mieux».⁴ Dans ce cas,

¹ Voir la synthèse très précise sur cette idée de l'univocité de Bergen, V. (2001) *L'ontologie de Gilles Deleuze*, Paris, L'Harmattan, p. 15 et ss.

² Lahire, B. (1998) *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, p. 188.

³ Il est préférable d'envisager, poursuit Lahire, cette intériorisation selon «des modes d'action, d'interaction, de réaction, d'appréciation, d'orientation, de perception, de catégorisation, etc., en entrant peu à peu dans des relations sociales d'interdépendance avec d'autres acteurs ou en entretenant, par la médiation d'autres acteurs, des relations avec de multiples objets dont ils apprennent le ou les modes d'usage, le ou les modes d'appropriation.» *Ibid.*, p. 204.

⁴ Bachelard, G. (1963) *La dialectique de la durée*, Paris, PUF, p. ix, xi.

en multipliant les techniques de comptabilité et de gestion dans une organisation, assisterions-nous à une sorte d'expansion d'aptitudes sociales complexes à travers des régulations et des pratiques sociales normatives vues comme dialectiques de la durée entre techniques instrumentales et techniques sociales ? À notre connaissance, il n'existe guère de recherches disponibles dans notre discipline qui ont fait des mises en relation entre régulations sociales et action technique comptable, d'autant que l'examen des conflits, des négociations et des mises en accord impliquées dans les activités comptables révéleraient les formes les plus générales de la régulation sociale. Enfin l'enjeu problématique décisif pour la comptabilité resterait, à notre avis, et d'un strict point de vue subjectif, celui-ci : quelle action sociotechnique comptable pour quelle régulation ?¹ La régulation est une forme objective de contrôlabilité qui doit faire face à son opposé, c'est-à-dire à une pratique sociale qui soit une forme plus subjective et qui renvoie à un lot d'indéterminations, celles propres à un enrichissement singulier d'un régime de propositions d'individuation, plus particulièrement celui des possibilités multiples de conduite organisationnelle permise par l'usage de chacune de ces techniques comptables.

Le monde de la Comptabilité participe de l'intégralité de la sphère sociale parce qu'elle empreint toute relation organisationnelle en son *épistémologie* même. Siège d'un pouvoir spécifique qui génère des régulations et attise des conflits entre contrôlabilités, et parce que dispositif méconnu de fabrique d'images financières appelées à devenir objets de fétichisme, d'orgueil, de vénération, d'aversion et de peur, la Comptabilité, qui se donne à *voir* et qui induit des effets et des affects, participe à la construction sociale du regard, et forme, ne l'oublions pas, une généalogie inaugurale de la *Raison* d'entreprise.² À cette famille très complexe des images financières, des contrôlabilités politiques et morales, des rationalités économiques et sociales qui se condensent et se résument dans cette notion de Comptabilité, une manière plus prudente d'aborder le problème de son épistémologie serait de céder à l'argument simple qu'il faut d'abord ouvrir la porte exclusive du sens rationnel de ses techniques. Ainsi, la technique comptable afficherait une obéissance à l'ordre de la Raison. Il est louable de croire que la technique comptable puisse se définir à travers un mouvement réflexif de rationalisation définie à partir des formes de symbolisation variées induites par des socialités multiples et telles que produites par des individus en situation comptable. Il peut être défendu le principe que la Technique représente une forme de rationalisation du langage et/ou de l'action d'un individu, ou d'un groupe d'acteurs donné. Les théories abondent pour justifier ce rapport technique et rationalité.³ Et qui plus est, comme les interactions entre les contrôles, les techniques et la rationalité économique vont en augmentation de complexités au sein de la postmodernité freitagienne, il est justifier de prétendre que la technique comptable est aussi une action et/ou une connaissance

¹ Voir la synthèse éclairante de ces enjeux possibles pour nous dans : De Terssac, G. [sous la dir.] (2003) *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Raynaud : débats et prolongements*, Paris, La Découverte.

² Comme annoncée dans l'introduction de ce travail, nous souhaitons, éventuellement, réhabiliter cette vieille notion comptable de raison d'entreprise afin d'en rappeler toutes ses actualités.

³ Sur cette question, il faudrait impérativement que les membres du champ comptable s'intéressent aux travaux de Pierre Legendre sur les origines de la raison – qu'il associe au droit et non à la comptabilité mais qu'il fait déboucher dans notre modernité sur le management, raison qui a eu la figure de l'épistémè des Grecs et celle de la science aujourd'hui. Voir sa synthèse édifiante et provocatrice dans : Legendre, P. (1999) «La technique serait-elle sans Raison ? Remarques» *Quaderni*, no. 38, printemps, p. 43-48. Voir aussi cette autre synthèse sur le sujet : Barthélémy, J.-H. (2005) *Penser la connaissance et la technique après Simondon*, Paris, L'Harmattan.

rationnelle. Dans ce cas, cette action et cette connaissance sont le propre d'un technicien. Nous sommes alors confrontés à ces autres interrogations : est-ce la rationalité ou un être qui constitue la finalité d'une technique comptable ? Pourquoi pas un contrôle ? Le Contrôle n'a-t-il pas pour fonction, lui aussi, de rectifier une visée rationnelle ? Un contrôle comptable ou organisationnel quelconque ne comporte-t-il pas, également, dans sa composition, des éléments issus d'une rationalité ? Le contrôle, fruit d'une action rationnelle, mais technicienne ? Peu importe que les contrôles se définissent selon des processus rationnels de composition et de décomposition d'objets comptables, tôt ou tard ces rapports composables rencontrent un individu en action.

Acteur, sujet, agent rationnel ou technicien ? Comment choisir l'un de ces cas de figure pour rendre explicable l'entité humaine responsable et organisatrice de la technique, du contrôle et de la rationalité ? Pour l'heure, prenons un raccourci et disons simplement qu'il s'agit d'un faux débat : même si l'un ou l'autre de ces concepts renvoie à des épistémologies concurrentes quant à la manière d'envisager une démarche humaine de contrôle, nous les prendrons, pour l'instant, comme équivalents pour asseoir une réflexion plus cohérente sur la question de la technique.¹ Au mieux, nous préférons l'expression plus neutre d'«individu» voire de l'«être» lorsque nous voulons traiter une dimension ontologique. Il est malaisé, pour l'instant, d'assigner un choix définitif parmi ces représentations de l'homme technicien tant que nous n'aurons pas examiné comment entrer dans la conceptualisation de la technique pour elle-même. Aussi, sur ce dernier volet, il ne s'agit pas d'une proposition démontrable, mais l'amorce de l'établissement d'un postulat possible pour ouvrir des horizons de questionnement : nous croyons que ce regard mérite d'être formulé dans la mesure où il implique la raison même du manieur de la technique, une raison difficilement séparable de sa conduite sociale et de ses affections voire difficilement séparable de son être tout court. Cela dit, nous pouvons rendre compte des auteurs des sciences sociales qui ont tenté le coup sur cette question difficile de l'individu comme concept. Partant, ce point de vue sur l'action ou l'acteur implique également une prise de position sur un contexte ou une réalité sociale plus phénoménale, car plus explicative de la subjectivation. Nous dirons que nous sommes plus précisément intéressés par la *différence événementielle*, de celle qui participe à l'individuation.

Qu'est-ce donc qu'un événement ? Refusons la banalité du sens commun donné à ce mot et restons analytiques : la vie sociale du monde de l'entreprise repose sur des «événements». Un événement est indissolublement lié à la vie organisationnelle. La réalité de la gestion et de l'entreprise n'est pas sans événement, comme un événement ne peut rester sans vie. L'événement peut être défini abstraitement comme une valeur qui délimite la vie de l'existence. Ce sens générique constitue un outil conceptuel utile pour asseoir une posture ontologique d'une socialisation. Nous pouvons prétendre qu'un événement se retrouve dans toutes les formes du réel et du vivant. De même, la vie et l'événement s'incarnent en l'individu. L'entrée dans le monde est un événement qui signifie l'entrée dans l'être. Et c'est l'événement

¹ Le lecteur soucieux de cette curieuse prise de position pourra constater notre véritable posture sur cette vue de l'acteur dans notre cadre théorique. Nous voulons penser l'individuation selon des postures de «multitude» ou de «multiplicité» et non au sens simple et strict du terme «individu» comme sujet, acteur ou technicien.

qui, graduellement, sera en relation avec lui, sa raison, sa pensée, son action. Ainsi, du point de vue de Deleuze, cette posture importe à toute véritable ontologie parce que l'identité même de l'être et de son action du penser «se verra donc réactivée à partir du problème de l'advenue du nouveau, de l'inédit, de l'événement défini comme abondant et métamorphique, toujours déjà passé et encore à venir, jamais éteint en sa solution.»¹ Un individu est, en quelque sorte, une synthèse d'événements. La technique fait-elle événement ? Est-elle événement ? La Comptabilité, un monde d'événements du Capital ? Une conception multidimensionnelle de la technique demande de faire de l'expérience d'un sujet, et de ses interactions avec d'autres, un producteur d'événements.

De fait, une technique financière, budgétaire ou de contrôle des stocks en usage dans une entreprise est non seulement le fruit d'une culture matérielle et symbolique donnée, mais sa forme et son contenu s'inscrivent dans la dynamique événementielle de ceux qui lui trouvent une place dans la gestion des activités de l'entreprise. C'est pour cela qu'il nous serait permis de dire qu'une technique de calcul ou comptable quelconque traduit cette double réalité culturelle : elle constitue une mise en objet d'un phénomène social précis en même temps qu'elle est indicatrice de la socialisation organisationnelle où elle trouve place.² Aussi, dans ce domaine de connaissance, doit-il être mis en évidence pourquoi la technique comptable se définit comme un mode particulier de *re-présentation* de l'entreprise. Ce mode d'expression culturelle qu'est la technique devrait être conceptualisé de manière à considérer, entre autres, le rôle joué par le désir d'un individu (un président, un gestionnaire, un contrôleur) de *maîtriser* un «état des choses» (un objectif économique, un marché, un chiffre d'affaires, un coût de revient) anticipé. Désir, désir ontologique, nécessité vitaliste ou habitude culturelle d'un dirigeant selon son statut de conquérir par la *potentia* (puissance) ou la *potestas* (pouvoir) par une technique de contrôle, donc, de nouveau l'ontologie face à cette envie de maîtriser quelque chose proche du Capital. Il faudrait alors s'attarder à dégager, dans la recherche, l'espace de médiation entre un sujet et une mise en objet d'un fragment culturel, et déterminer qu'elle serait cette *place ontologique* occupée par une technique dans l'espace mental comme événement, individualisant, de puissance ou de pouvoir, pour espérer *atteindre, transformer et dépasser* un état de choses.³ De manière plus concrète, le but de la technique décrite comme un construit culturel serait de la révéler comme un dispositif de coordinations. Or, à quel ensemble coordonné d'actions correspond quelle signification culturelle de tel objet comptable ? Et pour quelle transformation de quel état de nature du sujet technicien ? À considérer, sans précision théorique suffisante, le déferlement des techniques en gestion qui bordent, plus que jamais, les actes et les décisions des techniciens et des utilisateurs des techniques, nous risquons non seulement de faire abstraction des singularités qui les sous-tendent, mais de

¹ Bergen, V. (2001) *L'ontologie de Gilles Deleuze, op. cit.* p. 15.

² Voir ces idées développées en d'autres contextes que ceux de l'entreprise dans Warnier, J.-P. (1999) *Construire la culture matérielle*, Paris, PUF.

³ Cette technique, dès lors de nature politique, se définirait plus pertinemment en essayant d'y associer une comptabilité renvoyant à tous ces *états de choses* et ces *états de personnes* possibles au sein d'un dispositif d'alimentation de l'ontologie par le Capital, et du Capital à l'ontologie des dirigeants et des actionnaires. C'est là une façon très abstraite de résumer beaucoup de choses et d'événements qui définissent une organisation selon une structure comptable qui est une composition de multiplicités, celles des socialités dont les ramifications atteignent les autres structures sociales. Nous y reviendrons dans la partie sur le contrôle.

reléguer au rang d'ineptie la place de l'individu ou sa participation effective comme être culturel dans la définition même de cette technicité envahissante. Par conséquent, il devient évident d'aborder ici davantage les dimensions anthropologiques de la technique. Sous ce seul regard, pourtant révélateur de sa nature et néanmoins souvent oubliée, nous le verrons dans les prochaines pages, la technique apparaît déjà comme *compromis* entre un être et sa conduite adaptée, entre un individu et un milieu, entre une fin visée et un usage possible, pragmatique, utile; enfin, vue l'un comme l'autre telle une *construction du Soi*.

Sous ces conditions encore spéculatives, l'urgence est aussi de repérer des concepts probants pouvant être intégrés, éventuellement, à un exercice de théorisation plus systématique pour aider à rendre plus explicable, entre autres, le principe suivant : sur le mode de l'agencement, la Technique *adresse, suggère ou précise* à un agent les marges de l'action possible à l'organisation de moyens. En effet, il faudrait mettre de l'avant, dans l'ordre des idées, pourquoi l'action ou la conduite de l'agent de contrôle est contenue, *retenue*, jugulée, en partie, et également, par les *lois* de la technique, en outre par les techniques qui lui sont propres et qui concourent à son identité : les techniques de contrôle, de contrôle de gestion ou de comptabilité sont aussi faites pour les hommes et le gouvernement des hommes, mais, dans ce cas, nous le comprenons par cet appel à l'ensemble des sciences humaines, les théories de la technique ne se limitent plus au seul champ de l'anthropologie même si son volet culturel le suggère fortement. Depuis des années, nous étudions de près la littérature sur la technique. Nous avons aiguisé notre regard et nous sommes prêts maintenant à s'inscrire dans une herméneutique de la traduction possible de ce monde dans celui du contrôle. Par le biais de ce chemin d'affirmer, interpréter et traduire *l'autre* du langage, nous nous donnons en même temps la possibilité épistémologique de saisir comment sociotechniquement les choses comptables sont nommées par les acteurs techniciens de la comptabilité et du contrôle, selon quelle dicibilité ingénieuse ou normative de principe, selon quel pouvoir dire du Capital et dans quel contexte d'une pluralité de langues ordinaires, disciplinaires ou expertes peut-on entrevoir l'itinéraire à la fois sémantique, culturel et technique de la traduction d'un réel organisationnel en mots de contrôle. Ce noyau de problèmes est lié à la question philosophique de la traduction technique des états de nature du Capital en action et pensée du contrôle. Cette tâche est annoncée, mais elle loin d'être réalisée: on peut la manquer par excès d'interprétation ou par défaut, car le champ de la recherche ne dispose pas encore, selon nous, de grande théorie de la traductibilité comptable. Ce qui est moins évident pour les autres membres du champ comptable, c'est sans doute que le monde de la comptabilité est un monde d'évidence, un monde de la technique incontestable: les formes multiples de la technique comptable finissent par constituer un monde de vérités. Mieux, la technique comptable et le contrôle comptable forment une bipolarité implicite, admise comme vraie et irréductible. Cette bipolarité serait même propre à la dialectique comptable. C'est évident donc, la comptabilité est une médiation manifeste entre technique et contrôle. Rappelons ce mur de l'évidence auquel se heurtent, trop souvent, les chercheurs de notre discipline et qui expliquerait, en partie, le déficit de connaissance souligné plus tôt par nous. De larges pans de l'expertise du contrôle de gestion est de nature technique, et alors ? Pourtant, rien n'est moins évident que l'évidence, suggérerait Gil, car l'évidence est une «intelligibilité vivante», elle est la marque de la vie sociale, voire de la vie, tout

simplement, de celle qui se manifeste à «l'intérieur de la tension vers la vérité»; la vie sociale est une certitude partageable qui entraîne le sens commun d'une expérience : l'évidence est commune et est expérience.¹ Que cela se voit et s'entend dans la langue des experts, dans la *praxis* comptable, dans les représentations sociales des praticiens ou dans les discours professionnels sur les pratiques de contrôle et de comptabilité, la dimension technique de ces réalités concrètes du terrain est présentée, perçue ou associée à l'idée simple d'une évidence indiscutable, à tout le moins à un lieu commun de certitudes admises, conventionnées et plus ou moins stéréotypées. Nous devrions plutôt, collectivement, faire face à tous ces *objets évidents*. Puis, de se convaincre de savoir prendre d'autres regards conceptuels, que le langage commun, ou le vocabulaire expert, pour décortiquer chacune de ces évidences, celles de la technique budgétaire par exemple ou celles propres à la conception d'un outil financier. Les membres du champ comptable devraient s'intéresser aux évidences de ses objets communs puisqu'elles peuvent servir à fonder des recherches scientifiquement valides. Constatons.

Si une expérience banale comptable demeure une évidence, pour l'initié, elle reste individuelle et, en ce sens, «l'expérience est «évidence des objets individuels » et l'évidence des objets individuels constitue « le concept d'expérience au sens le plus large ». Évidence de l'objet individuel et expérience se définissent l'une par l'autre.»² Or l'expérience sociale est un univers complexe de l'activité ordinaire à prendre au sérieux; elle «comporte probablement des épisodes différemment cadrés et appartenant à différents domaines de réalité»; une évidence comptable ordinaire est aussi un modèle social «empêtré dans le cours du monde» et marqué par «des normes culturelles instituées et ces normes construisent des rôles sociaux à partir de ce que nous faisons» d'ordinaire ou d'évident.³ La multiplication indéfinie des variables individuelles de l'expérience technique comptable ne trouve guère de valeurs heuristiques chez les chercheurs, souvent habitués à traiter avec des *théories partielles*, observerait Dubet, coutumiers à ne pas s'accabler d'une *faiblesse des critères de choix* dans l'effort de conceptualisation, accoutumés à abandonner les *ambitions* des sciences sociales classiques; enfin, conclut Dubet, trop de chercheurs dans les sciences humaines et sociales sont convaincus que, peu importe le cadre théorique, «au bout du compte, ce qui paraît dominer aujourd'hui, c'est l'idée de distance de l'acteur au système [...] l'unité de l'acteur et du système n'est plus concevable quand l'unité fonctionnelle et culturelle des sociétés n'est plus acquise.»⁴ Les techniques sont des non-événements, entendons-nous régulièrement. Les techniques comptables et managériales n'ont pas d'essence, de sens générique utile à la science; elles sont opératoires. Invisible ou insensibilisante, la Technique est devenue si omniprésente dans l'univers comptable qu'elle ne semble plus nous interpeller ; ce qui expliquerait, en partie, pourquoi, plus largement, en sciences de la gestion, nous avons pratiquement cessé de nous en saisir afin de la questionner sur ses états de nature. Toutefois, et notre propos jusqu'ici en atteste, la technique n'est pas une entité simple en comptabilité : au discours régulier des praticiens qui dictent, sur la base de leurs actions ordinaires, les caractéristiques de ce qu'elle

¹ Gil, F. (1993) *Traité de l'évidence*, Grenoble, Million, p. 253.

² *Ibid.* L'auteur s'inspire ici des œuvres des philosophes Scot et Husserl.

³ Goffman, E. (1974) *Les cadres de l'expérience*, op. cit., p. 551-553.

⁴ Dubet, F. (1994) *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, p. 14.

est, et de ce qu'elle doit être, essentiellement pour des raisons de pragmatisme ou d'utilitarisme économique, certains discours académiques du champ élargi des sciences sociales vont plus loin que cette concrétude opératoire et opposent, le plus souvent, le caractère *prométhéen des individus* au caractère *matérialiste des artefacts techniques*. De sorte que, finalement, face à la technique, entre ces deux pôles classificateurs de sa réalité, nous nous retrouvons, nous, les membres du champ des sciences de la gestion et comptable, avec beaucoup de discours sur la technique (ou la technologie) qui ne font pas toujours bien ressortir ce à quoi renvoie ces deux tendances. Aurions-nous raison d'élargir le cercle de la quête de la connaissance disponible, dans notre discipline, pour s'en enquérir ? Il serait d'autant urgent de poursuivre la quête de signification, à partir de là où savoir la dénicher, correctement, que les tenants de ces discours de la gestion et de la comptabilité complexifient, plus qu'il n'y paraît, la question de la technique compte tenu du contexte obligé de sa mise en rapport constant avec l'économie, l'entreprise et l'instrumentation des conduites par les règles : les axiomatiques de la technique se sont multipliées avec les axiomatiques de l'économie et de la normalisation jusqu'à s'hybrider à un point tel que les unes les autres ne sont plus guère distinguables. Par conséquent, avec le temps, la production de la connaissance a généré son lot d'obscurantisme. Là encore, c'est sans doute pourquoi nous éprouvons de la difficulté à théoriser sur les principes de ce qui fait ou définit la technique avant toute tentative de la référencer avec une application managériale ou comptable. Un travail d'étude de ses fondements est requis. Des épistémologies herméneutes sont requises, car les structures quantitatives comptables, qui sont incorporées aux techniques modernes du management dans un jeu complexe de traduction, sont devenues des *rationalités de maîtrise* qui alimentent la *logique économique postmoderne* qui se présente, aujourd'hui, comme la seule loi authentique de l'histoire.¹

Les emblèmes de ces rationalités de maîtrise sont connus dans le langage-expert comptable mais ne sont-ils pas des théorèmes faisant du retour de l'information à contrôler un travail de la mémoire qui autorise techniquement l'intégration de l'origine du Capital dans une histoire ? Comment définir, délimiter et produire la connaissance sur les actions sociales des techniques comptables du compter, du calculer, du mesurer, du synthétiser, du multiplier, de la mise en écritures, de la mise en images financières, de la mise en équations, de la reconstruction du monde d'une organisation pour la traduire en nombres, en schémas financiers et en technologies de contrôle, de manière à constituer une nouvelle compréhension adaptée de la Technique dans le champ comptable et de gestion ? Ce problème de l'action technique et de ses spécificités comptables et de calculabilité tient à la façon dont doivent être interprétées les définitions et les significations entre les positions prises par différents acteurs comptables et de contrôle sur ce qu'ils font. Fondamentalement, par la conjugaison de la technique-contrôle, ils accroissent l'une par l'autre à travers un report d'origine du Capital et un report sur sa perte ou son gain qui sera une transfiguration dans un signe-nombre du destin existentiel du détenteur du Capital. Pareille conception de l'action technique comptable et de contrôle mérite plus de développement phénoménologique et psychodynamique, mais pourrait

¹ Voir la longue démonstration historique de Freitag, M. (2008) *L'impasse de la globalisation : une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*, Montréal, Écosociété.

ensuite être utile selon ce mot de Meschonnic à l'effet que l'on ne voit pas encore suffisamment en quoi un signe, et un signe traduit cache des fragilités, des folies et des pertes de soi, d'où l'urgence de penser «l'interaction entre les éléments que la représentation sépare. Et pour cela, il faut voir ce qu'est le signe dans l'ensemble de ses représentations, qui ne sont pas du tout ce que l'époque structuraliste nous fait croire, c'est-à-dire un modèle uniquement linguistique, pour techniciens du langage.»¹ Le rappel de cette position permet de penser les fruits ou les éléments constitutifs de la technique-contrôle en interaction avec une intelligibilité partagée entre les actants et étants responsables de la manufacture des signes comptables vus ici comme des indices de contrôle.

Ce point de vue demeure important dans la définition des critères d'une théorie sociale ou organisationnelle de la technique-contrôle. Mais il est loin de suffire. Comme annoncé plus tôt, il importe de se doter d'un pluralisme méthodologique selon l'optique d'un Simmel ou d'un Parsons pour élaborer des modèles révélateurs des réalités complexes de la technique-contrôle. Nous souhaitons que les membres du champ puissent se convaincre qu'une telle théorie n'est possible que si elle est de nature multidimensionnelle. Et à la condition de recourir à un principe ontologique/épistémologique fondateur qui, souvenons-nous, se résumerait de la manière suivante : quelle est la nature de la réalité de la technique-contrôle et comment, nous, les membres du champ comptable et de la gestion, pouvons-nous la connaître ? D'un point de vue d'un théoricien, la leçon ontologique est chaque fois la même : il ne doit pas ignorer ce qu'il dit, ce qu'il fait, et la manière de dire et de faire sa science selon sa vision du monde. Une vision qui relève aussi d'une socialisation, d'une société. Nous voyons ce rapport entre chercheur, comptabilité et société, parmi d'autres constitutifs d'une traduction de la connaissance en savoir, qui s'appuie sur un fond de société, celui du désordre, de la dispersion possible, de la désintégration du projet d'entreprise voire de la perte du Capital, autant de situations d'un désastre originel annoncé s'il n'y avait pas d'intervention du pouvoir formateur de la langue, sa force poétique et créative nécessaire pour traduire techniquement en *langages comptables* un acte de confiance initial, celui de la délégation d'un fragment du Capital, selon un *sens à récupérer*, à repérer entre un acte d'incursion du Capital dans des affaires et un acte d'extraction du Capital dans ces mêmes affaires. Une contrôlabilité qui relèverait donc d'un effort de traduire une source d'origine en sa relation de réciprocité selon un exemple de traduction qui serait sociotechnique. Ici, une fois encore, entre la relation entre technicité comptable et la société se pose et est susceptible de donner lieu à un autre fragment d'une théorie générale singulière de la comptabilité. Une théorie qui doit s'inscrire dans un registre plus large, donc, et qui reposerait sur une problématique du type: qu'est-ce, qui pousse, des individus à agir de manière comptable ? Pour que le concept de technique-traductrice en contrôle puisse acquérir toute sa teneur significative, la finalité des principaux registres d'expérience des comptabilisations devrait se décliner dans un système théorique visant les principales valorisations sociales des usages du Capital selon le cadre de leur contrôle. Seulement voilà, comme les vastes et complexes systèmes techniques comptables sont soumis à une intégration croissante, à une

¹ Meschonnic, H. (2008) *Dans le bois de la langue*, Paris, Éditions Laurence Teper, p. 37.

organisation de plus en plus singulière et *capillaire*, phénomène qui, avec l'utilisation massive des technologies informatiques et de communications, entraînent un nombre toujours plus grand d'acteurs organisationnels qui se butent à des réalités bureaucratiques (techniciennes par définition) dépersonnalisées et *dépersonnalisantes*; des situations sociales artificielles ayant, pour résultat final, que ces individus voient le sens et les finalités de la comptabilité, encore plus que jamais, devenir hors de portée de leur compréhension. Le monde comptable de traduction des usages sociaux du Capital est un monde indifférencié, un monde non traduit, car cet un monde qui *est*. Ainsi, rien de justifiable ou de conventionnel dans la théorisation sociale à tenir pour incorporer les sens de ce dispositif complexe de la traduction. Faut-il emprunter la voie classique et insister seulement sur l'individu comptable qui y est coextensif à l'être-qui-parle ? La voie poétique alors, plus inédite dans notre champ, et moins on aurait là un personnage comptable qui aura droit à la parole et à ce qu'elle représente dans l'univers de la traduction ? La comptabilité est souvent présente dans les discours et les actions bureaucratiques parce qu'elle est un dispositif de traduction. Elle est imbriquée avec d'autres technicités managériales et sans doute faudrait-il tenir compte de ces deux mondes inséparables, dans les faits. Autre justification possible pour expliquer pourquoi la comptabilité est trop souvent perçue et théorisée avec les technologies de l'information. Mais là encore, ce milieu des technologies n'est pas rien pour nous puisque discuter «des relations, épistémologiques ou pratiques, entre les techniques et d'autres phénomènes sociaux revient en fin de compte à discuter de l'innovation technique et de la mutation sociale.»¹ Si le cadre organisationnel est un paramètre retenu régulièrement en recherches comptables, la structure sociétale et les actions comptables ordinaires le sont moins. Que dire des membres du champ comptable et de gestion face à leurs intérêts à se concentrer sur les rapports entre comptabilité, technique, et la traduction de l'organisation et de la société dans le langage du contrôle de la gestion ? Le sens de ce qui traduit par la machine à réduction du réel que constitue la comptabilité et les finalités du contrôle dans les organisations deviennent-ils de plus en plus hors de portée de l'intelligibilité ? C'est dans cette perspective générale que les *objets évidents* de la comptabilité, vus comme *objets traduits*, doivent revenir en force dans les interrogations collectives et autour de cette trame : qu'est-ce que la Technique, à cet égard, dans sa *différence* avec les mots, les nombres, les calculabilités, les contrôlabilités, les écritures, les états financiers, les phrases des acteurs comptables, les propositions normatives comptables et autres objets ordinaires de la Comptabilité comme matrice technologique de contrôle social ?

Les chercheurs en comptabilité doivent se convaincre de cet immense chantier à développer au-delà des discours usuels sur la rationalité économique : quel est le sens sociologique, politique, voire philosophique de la technique-contrôle selon les univers riches et complexes de la Comptabilité ? Nous l'avons vu précédemment, des ontologies sont requises préalablement aux épistémologies. Depuis Lukács qui, dans l'ère récente, le premier, dans son *Histoire et conscience de classe*, après une reformulation des

¹ Cresswell, R. (1994) «La nature cyclique des relations entre le technique et le social : approche technologique de la chaîne opératoire», in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La Découverte, p. 275.

œuvres de Marx, Weber et Simmel, jetaient les bases d'un projet d'une analyse de la *réification* des rapports sociaux, une *réification* qui avait cours, aussi, chez les penseurs de l'être social qui transformaient en *objets de calcul* leur production de connaissance.¹ Ce phénomène de la réification donne à la conscience du chercheur un statut purement théorique sur la société et, par conséquent, elle est condamnée à subir les lois et les faits des lois de cette théorie. Aujourd'hui, pour Honneth, il y a plusieurs raisons justifiant qu'un chercheur des sciences sociales puisse avoir à l'esprit que cette réification empêche une praxis critique et effective à penser les socialités, d'abord dans leur fondement, puis à partir d'une praxis historique.² Lukács, le premier, sans doute, a valorisé une ontologie sociale autour d'un problème de méthode, celui de la possibilité de la pensée du chercheur et la pensée de la possibilité de la société, une problématisation qui découle de la manière d'analyser l'être social, et ici l'*être-qui-contrôle*. L'instauration d'une discursivité obligée du chercheur sur l'hétérogénéité de la technique et de ses transformations praxéologiques de traduction justifie un temps d'arrêt sur la problématique de la réification au sein des sciences sociales. Est-ce que le social traduit par la technique-contrôle donne lieu à une réification pratique qui se répercute dans les savoirs de notre science ? En effet, le discours commun veut que la réification est une chosification, et particulièrement dans ce cas-ci une chosification que la technique est censée faire subir aux individus, aux organisations et aux sociétés. C'est toute la problématique mise en perspective par Vandenberghe dans sa belle synthèse sur la sociologie allemande : l'homme est-il condamné à être réifié, et qui plus est, par une société objectivée, un passage obligé pour qu'individu et société deviennent des objets d'une science qui prétend à l'objectivité ?³ Comment rompre avec une pensée réifiante ? D'abord difficilement, car depuis Marx, Simmel, Weber et Lukács, et beaucoup, depuis, de leurs continuateurs connus (Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas) et inconnus, «tous se sont efforcés de théoriser, d'une façon ou d'une autre, l'autonomisation aliénée des structures sociales qui caractérise l'avènement de la modernité.»⁴ Aussi, partageons-nous, en partie, cette position de Vandenberghe : il est irréaliste, voire chimérique et vain d'élaborer une théorie à partir d'une analyse critique et d'une synthèse des théories de la réification pour les dépasser et répondre à leurs impasses; tout au plus, seules quelques expérimentations conceptuelles d'une théorie «néo-objectiviste du social qui soit critique, aussi bien au sens kantien qu'au sens marxiste du mot» sont à notre portée.⁵ Par la valorisation d'un cadre multidimensionnel pour penser les technicités comptables qui contrôle par chosification, non seulement sera-t-il requis de réaliser des éclairages

¹ L'être social, une fois chosifié, pourra donc être mesuré, segmenté, différencié selon ses caractéristiques et ainsi être soumis aux mathématiques des sciences de la nature. Lukács, G. (1960) *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit.

² Selon lui, la catégorie de la «réification» ré-émerge des profondeurs de l'histoire des idées car elle s'impose de nouveau sur la scène intellectuelle. Voir les quatre raisons qu'il évoque dans Honneth, A. (2007) *La réification: petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, p. 15-19.

³ L'auteur démontre de manière éloquent que toute l'histoire de la sociologie allemande, grande inspiratrice de la sociologie mondiale, s'organise, depuis Hegel, à partir de tentatives d'une réflexion critique sur la réification, c'est-à-dire à prendre les objets du discours sur la société comme la société elle-même, comme un objet concret; de faire croire que la société est une chose ou un objet et que la critique révèle l'abstraction conceptuelle de ces conceptions, abstractions toujours limitées, souvent dogmatiques. Voir les deux tomes sur le sujet, particulièrement son introduction dans le tome 1, p. 15 et ss.

⁴ Vandenberghe, F. (1998) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification*, Tome 2 : Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas, Paris, La Découverte/Syros, p. 297.

⁵ «Critique au sens kantien en ce qu'elle cherche à déterminer les conditions métathéoriques de possibilité d'une théorie générale de la société, et critique au sens marxiste en ce qu'elle est animée par ce que Habermas appelait autrefois un «intérêt de connaissance émancipatoire». *Ibid.*, p. 298.

dialectiques entre des sociologies de l'action et des sociologies de système, mais aussi d'accepter de penser la réification sociale, c'est-à-dire à «privilégier le point de vue macrosociologique de l'observateur et penser la société dans son objectivité pseudo-naturelle en tant que structure matérielle aliénante qui conditionne les actions des individus en limitant leur marge d'action.»¹ À cela naturellement, il faudrait ajouter un autre modèle d'explication, comme celui de l'épistémologie génétique de Piaget ou celui de la technogenèse de Leroi-Gourhan qui servirait aussi de «principe ontologique, selon lequel les connaissances et les techniques ont une origine «vitale» d'où elles tirent leur raison d'être et leur mode d'évolution.»² Les modes de production scientifique actuels de l'homme comptable qui contrôle ne doivent pas laisser dans l'ombre cette généalogie de la connaissance technique sur la traduction comptable du réel, un principe dont le fonctionnement est non seulement nécessaire à la vie, mais qui apparaît comme étant au cœur de l'institution de la subjectivité. Au cœur, en fait, de l'individuation.

Penser l'être. Penser l'échangeabilité ontologique. Penser le *dédoublement* de l'être dans un *autre*. Penser de vieilles idées comme celle du *Dasein* de Heidegger, la *métamorphose de l'être et de l'étant en leur simultanéité dans la technique*. Comment ne pas occulter leur Différence et respecter leur séparation lorsque la technique est vue comme la fin de la métaphysique ? Comment conceptualiser le dédoublement de l'être dans la technique et imaginer sa production, la technicité, l'action de mise en forme des objets techniques perçus comme des "individus", comme des *êtres*, et éventuellement comme des *êtres comptables* ? C'est la question de l'être technique ou de l'individu technique qui se pose de nouveau à nous.

Répétons-nous pour reprendre le fil de la démarche. Vouloir comparer le semblable ou le disparate en comptabilité et en contrôle de gestion est un geste technique identitaire, mais qui n'est qu'un voisinage technicien parmi d'autres; au même titre que décrire des singularités comme de la *consistance* événementielle est un autre mode d'existence de la technique; éventuellement relier une situation événementielle avec un cadre d'interprétation par un lecteur d'états financiers est un mode d'existence avéré du geste de contrôle comptable qui nous conduit au cœur de l'individu technique. Mais pour *pouvoir-faire* preuve de prudence méthodologique, pour qu'un chercheur se distancie tout en ne pouvant pas se dérober au discours de la connaissance et d'autrui, ou encore pour pouvoir parvenir à produire des analyses sur des objets qui se cachent dans le manifeste, et qui appartient à la science de mettre à jour; l'oubli de l'expérience de la réflexion épistémologique, et de celle de l'ontologie qui la précède, s'y incorpore et qui lui est subséquente, se traduit par l'adoption naïve d'une rationalité restreinte du cadre théorique obligatoire

¹ Faire le pari d'un pluralisme méthodologique revient également à dire de se prémunir contre la chosification méthodologique par la critique de la réflexivité : «cela veut dire privilégier le point de vue microsociologique du participant et défétichiser les analyses objectivistes de la réification sociale d'une part, en interprétant les structures sociales comme les objectivations des individus ou, mieux encore, comme les produits de leurs interactions, et d'autre part, en insistant sur le fait que l'efficacité causale des structures sociales est toujours médiatisée par l'action sociale. Penser la réification sociale et éviter en même temps le piège de la chosification méthodologique, cela suppose que l'on corrige les stratégies objectivistes de la macrosociologie par les stratégies subjectivistes de la microsociologie, que l'on conçoive la société comme un ensemble relativement autonome de structures causales émergentes qui limitent de façon significative l'autonomie des acteurs, mais ne déterminent pas leurs actions, car le pouvoir causal des structures est toujours médiatisé par les acteurs qui, la plupart du temps sans le savoir, l'actualisent dans des situations données. Bref, penser la réification sans hypostasier les structures sociales, cela suppose qu'on reprenne à nouveaux frais le problème épineux de l'antinomie du sujet et de l'objet ou, pour le dire en termes plus sociologiques, de l'action et de la structure.» *Ibid.*, p. 299.

² Schlanger, N. (1994) «Piaget et Leroi-Gourhan. Deux conceptions biologiques des connaissances et des techniques», in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La Découverte, p. 167.

retenu. Avant qu'une rationalité à prétention scientifique fonctionnalise une connaissance formelle dans une expérimentation, nous devons encore rester dans l'antichambre de l'ontologie constitutive du problème de l'affirmation de l'être. Le but visé par cet effort de connaissance est de dégager des capacités *herméneutiques émancipatrices et plastiques* à un pouvoir critique sur la mise au point de l'instrument conceptuel de l'expérience de recherche.¹

Si l'on veut déborder les limites de la définition historique de la technique comptable, une finalité émancipatrice est requise et commande de soumettre une série de propositions de *re-connaissances à l'épreuve du méconnaissable* qui, dans ce dernier cas, est la «ruine de la représentation»; et ce cycle d'analyses qui se place «sous le sigle de l'être-au-monde, ne se mesurant plus à l'étalon du savoir scientifique, accepte de rester problématique et fragmentaire.»² Dans ce cadre, nous revenons à la question centrale de ce chapitre: qu'est-ce que le *penser-comptable*, comment penser, et d'abord *quoi* penser de l'"individu" en *train de se faire* par la technique avec des *choses* qui sont des objets techniques; dans ce cas, dans cette suite événementielle à l'horizon de la technicité, comment penser l'objet technique comptable dans cet autre horizon de la contrôlabilité du Capital par un Sujet à l'intérieur duquel il peut trouver le sens d'une *trace-objet* et être agencé dans un cycle de l'*image comptable* qui est aussi une «projection amplifiante de la tendance motrice» de l'individu avec «l'expérience de l'objet», celui de la comptabilité ou du Capital qui participe à la fabrication d'un individu ?³ Une proposition problématisante qui débouche sur cette interrogation générale: qu'en est-il de l'*Être comptable* ? Le premier lieu de tension à formuler est celui-ci: l'individu est-il à la fois pensée et être ? Comment passer de l'un à l'autre ? Comment articuler les niveaux successifs de la vie, à la pensée, aux objets techniques et aux relations individuelles ? La science comptable comme horizon technologique, de la technique comptable qui crée des formes du Capital et inscrit dans la trace-image la dimension proprement historique des réalités techniques du Capital, de la genèse de la désorientation vers l'ortho-graphe des *raisons* du Capital que trame le Contrôle comme mémoire et configurateur de temporalités, des changements majeurs et mineurs et continus ou discontinus de la ligne géo-métrique du Contrôle qui *affecte* l'actualisation et la virtualisation des possibilités de l'Être, est-ce à ce carrefour singulier que l'on peut *penser l'individu*, qui *s'ordonne*, et en quel *sens*, puis en quel sens du Capital ? Si un Badiou, comme on le verra plus loin, milite pour le dégagement ontologique d'une fidélité à partir d'énoncés *consistants* d'un événement pour l'être, ce qui pose la question du *qui*, si un Deleuze approfondi la création de la pensée de la Différence et de la répétition qui s'organise autour de la nouveauté, ce qui pose la question du *quoi de neuf*, si un Simondon montre les modes d'existence des objets techniques dans le cadre d'une individuation psychique et

¹ Le dernier effort intellectuel de Wittgenstein concernait cette question de la certitude tirée de l'expérience: «On peut dire que l'expérience nous enseigne ces propositions. Mais elle ne nous les enseigne pas isolées, non, elle nous enseigne un ensemble de propositions interdépendantes. Si elles étaient isolées, je pourrais qui sait douter d'elles car je n'ai pas d'expérience les concernant. Si l'expérience est le fondement de cette certitude qui est nôtre, alors c'est naturellement l'expérience passée. Et ce n'est pas, dirons-nous, seulement *mon* expérience, mais encore celle des autres dont je me trouve avoir eu connaissance.» On verra plus loin comment ce dernier cas de figure renvoie au projet de Simondon. Voir Wittgenstein, L. (1976) *De la certitude*, Paris, Gallimard, p. 78.

² Ricoeur, P. (2004) *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, p. 105.

³ Simondon, G. (2008) *Imagination et invention*, Chatou, Éditions de la transparence, p. 186.

collective, ce qui pose la technique comme l'horizon du *comment devenir*, on trouvera aussi un Stiegler qui ajoutera, à ce tableau ontologique, le *temps* comme *tension entre homme et technique*; une temporalité qui, depuis la technogenèse et l'ontogenèse, depuis les mythes de Prométhée et d'Épiméthée de l'être prothétique sans qualité, procède à ce manque, à combler par avancée technique ce défaut d'origine, cette *désorientation originaire*, ce qui pose la question du *transmettre comment, de quoi et pour qui dans la finitude humaine de la perception d'une Totalité et infini* ? Le Contrôle est un horizon temporel qui se décline entre la désorientation originaire et des *orthothèses* selon des géométries ontogénétiques qui se donne à penser comme des flux de mémoire à constituer, déjà constitués, consistants en durée et en espace, et assujettis à des reconstitutions imposées par une finitude de l'être.¹ En conséquence, le Capital peut maintenant apparaître lentement comme la question du *mal-être*, que la *dépense* peut maintenant apparaître comme une épreuve du devenir qui sera vécu comme *non-être*, comme un *devenir-mauvais*: entre le mal, le mal à l'être, le mal-être, la finitude, et le devenir, ce sont des *états à vaincre*, et le contrôle comptable est la preuve ontologique, la mémoire des *négations*, des *affirmations* et des *interrogations* de l'Être. La Comptabilité est donc une relation critique entre l'être et le mal-être, elle est une *géométrie originaire* de la recherche de l'être à travers le problème du danger de mort, de la fin de la vie, du *néant*. De ce dernier point de vue, à lui seul, il y a une justification explicite de ce pourquoi la Science de la comptabilité serait le progrès en vérités de l'interprétation de ce nœud gordien, nœud comptable vu ici comme «une vieille prophétie [qui] promettait l'empire du monde»: à quoi bon comptabiliser si ce n'est pour assurer une conquête de soi, une conquête des mondes pour soi, et que les modalités des techniques comptables favorisaient ce *sentiment d'empire sur les choses* ?²

Pour *qui*, comptabiliser ? Pour *qui*, agencer techniquement les chances de succès de produire des prestations utilitaires par l'entremise du contrôle comptable et de la calculabilité ? La question du *qui* est la question du *sens*. Or, la question du sens est la question de l'événement. La double interrogation du sens et de l'événement est importante puisque la technique comptable agence l'un à l'autre au nom d'une individuation. À nouveau frais, qu'est-ce alors que l'événement et qu'est-ce que le surgissement d'un événement dont le caractère spontané est loin de faire immédiatement sens ? Restons à un niveau ontologique de la connaissance avec Badiou et son énoncé inaugural d'une métaphénoménologie de l'être: «Le nom poétique de l'événement est ce qui nous lance hors de nous-mêmes, à travers le cerveau enflammé des prévisions.»³ Ce concept de «poétique» n'est pas rien pour l'épistémologie, car il réhabilite une bonne part de ce que nous sommes comme êtres connaissants observe judicieusement Bachelard puisqu'il désigne un rêveur détaché des mots de la vie quotidienne et du souci des autres «quant il est vraiment *l'auteur de sa solitude*, quand enfin il peut contempler, sans compter les heures, un bel aspect de

¹ La majuscule de l'expression «Contrôle» manifeste son sens générique, traduit ce qui vaut pour tous les contrôle. Le thème de l'«orthothèse» est emprunté à Stiegler et sera complété et développé selon d'autres conceptions, de même que celui de «reconstitutivité» dont la trame à suivre en complément est celle de la différence et répétition de Deleuze.

² Jünger, E. (1970) *Le nœud gordien*, Paris, Christian Bourgeois, p. 12.

³ Badiou, A. (1992) *Conditions*, Paris, Seuil, p. 100.

l'univers, il sent, ce rêveur, un être qui s'ouvre en lui.»¹ Mais, précisément, cette *pointe poétique*, cette sublimation de l'événement, porte une marque phénoménologique indéniable: la solitude productrice d'images conduit à sa fidélité. C'est ce type de regard événementiel, observe Badiou, qui fonde une fidélité. Ne jamais oublier ce qui est rencontré sans imaginer, c'est se montrer fidèle à nos rencontres, au tissu de l'irréel des partialités de l'imagination qui loge dans la profondeur de notre rhétorique. Cette pointe poétique qui naît de «l'adhésion à un bonheur d'image, reste discrète, secrète [...] C'est de l'orgueil en chambre. Personne ne sait qu'en lisant nous revivons nos tentations d'être poète.»² Lire la comptabilité ou vivre un autre *événement évident en gestion*, c'est donc vivre vraiment ou faussement ce qui ne peut être dit pour cause de fidélité, véracité en somme plus ou moins lointaine d'une sympathie capable de nous rendre admirable pour longtemps. Ainsi, à côté de ces considérations, voyons les événements comme «ce supplément hasardeux à la situation qu'on appelle rencontre», c'est-à-dire cette trame phénoménologique qui se surajoute à ce «quelque chose qui est en excès sur la situation».³ L'événement fonde la fidélité. L'analyse d'une situation technique comptable demande de la saisir selon l'événement du point de vue de l'être en situation. Or, cette fidélité fait dans la *persistance* argumente Badiou; elle est l'action du *continuer*; et dans ce cas, est fidèle ce qui est *rupture continue* selon l'immanence de l'être. Cette question de la fidélité est importante, car elle éclaire la perspective qui nous intéresse: pourquoi comptabiliser, dans la répétition et la différence les événements du Capital ? Pourquoi rendre permanent, continue, le Contrôle du Capital ? Cette continuité de la démonstration de la véridiction des états du Capital par la technique prend une autre tournure avec cette proposition supplémentaire de Badiou: «il est de l'essence de l'événement de n'être précédé d'aucun signe, et de nous surprendre de sa grâce.»⁴ Parce que la vie nous demande de continuer à vivre, par-delà toute prévision, toute tentative de déchiffrement, il n'a nul signe-vrai à attendre; que des intensités neuves de l'être comme fabrication inédite de l'être, comme production ontologique des conséquences. Il y a, d'abord, une intensité d'apparition, et ensuite une nature des conséquences qui, elles, donnent prétexte à faire signe, à faire sens. Pour que des événements fassent sens, pour qu'une entreprise intellectuelle puisse faire sens à quelqu'un ou à autrui, et comme tous les sens de se valent pas, il faudra bien, cette fois-ci, revenir avec Deleuze et le suivre là où ne va pas Badiou, là où le premier prendra un chemin parallèle au concept de «fidélité» du deuxième pour «construire le concept d'affinité avec la chose pour maintenir une théorie différentielle de la pluralité des sens qui donne de l'essence [...] comme rapport d'un sens avec ses conditions d'apparitions réelles.»⁵ En d'autres termes, l'ontologie deleuzienne favorise une bifurcation de l'être, une mutation à partir de ce qu'il est déjà, de ce qu'il est, lui; et une différence de sens constitue une fabrication, celle d'une variation possible parmi d'autres de ce qu'il est, et donc de ce qu'il peut produire à partir de lui. Contrairement à Badiou donc, le sens chez Deleuze n'est pas à découvrir, à être restauré; il est à *produire* selon l'interprétation de Wahl; et

¹ Bachelard, G. (1971) *La poétique de la rêverie*, Paris, PUF, p. 148.

² Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, p. 9.

³ Badiou, A. (1989) *Manifeste pour la philosophie*, Paris, Seuil, p. 89.

⁴ Badiou, A. (1997a) *Saint-Paul, fondation de l'universalisme*, Paris, PUF, p. 119.

⁵ Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 239.

pour nous, ici, avec la technique; dans ce cadre, un peu comme le soutenait Wahl, «le sens est lui-même la machinerie dont use Deleuze pour fonder comme production continue, jamais proposée et jamais figée, tout ce qui se donne comme pensée.»¹ Le sens est donc matrice, *points de coordonnées* de composition de coexistence de devenirs, car jumelé à l'intuition, ils forment une méthode pour éliminer un grand nombre de «faux problèmes, pour poser les problèmes avec vérité, méthode qui les pose alors en termes de *durée*.»² En une certaine manière, l'être de la technique pose méthodiquement ce type de problème en fonction de la durée. Ainsi, pour nous, c'est la technique qui est «productrice aux rencontres de l'aléatoire» et une technique qui «est la mise en œuvre d'une métaphysique, de part en part.»³ La technique est une *force*, une multiplicité de sens des sens.⁴

Nous l'évoquons plus haut, Badiou reste un métaphysicien formidable, idéaliste, pas toujours intéressé à rendre opératoire son ontologie, limité à la réalité positive et insensible à la réalité du négatif: le mal, la souffrance, la considération pour Autrui, la responsabilité sont des exemples d'événements, mais peu marqués par le développement du sens par Badiou lui-même qui ne devait pas y voir une quelconque fidélité. Si nous devons aller plus loin *dans* ce qui *consiste*, il faut, avec d'autres *densités du multiple*, revenir à l'Être selon une dimension qui le préfigure comme le donné insensé du sens, et s'inscrire un peu plus loin, dans l'Événement aux événements, dans le début d'une *théorie du nouage et de l'agencement*. Avec elle, la méthode ici *consiste* à cerner davantage la constitution du rapport au sens, aux compositions de *rapports de forces* qui sont des intensités ontologiques, c'est-à-dire les résultats agencés d'un jeu de différences et de *quantités*, *quantités* définies comme des inégalités de l'individu. De la théorie, à la méthode, aux inégalités de l'individu et aux intuitions qui cherchent à lui dire quelque chose, c'est parce qu'il y a du *problématique*; donc il y a de la *production de l'Être*, et qu'il y a *technique qui fait retour parmi elles*. Pour Deleuze, le *problématique*, c'est-à-dire comment valider une affinité avec la chose, la philosophie du signe pour être nécessaire, de même que la philosophie de la nature si l'effort doit porter sur les conditions génétiques de la pensée; du coup, cette évaluation nietzschéenne oriente la problématique non seulement vers la réalité naturaliste sous-jacente à celle de la pensée, mais aussi vers la vie organique. Aussi, pour rapprocher l'affinité à la chose, il faudra revoir la philosophie du sens qui est une philosophie du signe qui doit incorporer la matière-nature et la forme-vie dans ses principes. Une ontologie de l'être et une ontologie de *l'être comptable* ne seront donc possibles qu'à ces conditions de départ. L'ontologie matérialiste deleuzienne s'inspire ici de la différence entre un objet technique abstrait et un objet technique concret telle qu'observée chez Simondon.⁵ C'est l'œuvre de Simondon qui servira à Deleuze pour traiter

¹ Wahl, F. (1998) «Le cornet du sens», in É. Alliez [sous la direction] *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Paris, Institut Synthélabo, p. 125.

² Deleuze, G. (2002) «Bergson, 1859-1941», in *L'Île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, p. 29.

³ *Ibid.*, p. 126.

⁴ Nous retrouvons la *consistance* de Badiou dans le sens, prélevé sur l'inconsistance, le non-sens. Pour Deleuze il y aura le sens des sens qui résumera la fidélité événementielle et l'affinité aux choses dans le concept d'«essence», concept qui n'a rien à voir avec le substantialisme et qui doit être envisagé comme une *force*, comme une *multiplicité inouï de la chose*, «qui présente avec elle le plus d'affinité.» Voir Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 5.

⁵ Deleuze, G. et F. Guattari (1980) *Milles plateaux*, op. cit., p. 637.

l'être comme une production de l'être, comme une production problématique de l'être, c'est-à-dire comme une individuation.

De la nature relationnelle de la *force*, Deleuze s'intéresse au *pouvoir d'affecter et d'être affecté* par une force, celle de l'affinité à la chose. Ce qui implique que, s'il veut lui-même rester fidèle à la généalogie nietzschéenne et à l'éthique spinoziste, il a besoin de ce rapport entre matière et forme de Simondon relève Sauvagnargues parce que ce dernier estima le premier que l'on comprenait mal la «capacité de généralisation de ce schème *hylémorphique* si on le cantonne à la dimension dont il provient. En réalité, il doit être élevé au rang de statut de paradigme pour la pensée».¹ De fait, son rôle épistémologique est de concilier des déterminations physiques d'une genèse et des déterminations logiques de la connaissance, tout en «garantissant leur articulation; notamment dans l'induction [: ce schème] croise réel et pensée et rend compte de leur couplage.»² Deleuze trouvera dans *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information* de Simondon plusieurs nouveaux concepts comme le problématique, la disparation, le signal, la résonance, la cristallisation, etc. qui lui serviront pour écrire *Différence et répétition*, des notions qui lui permettront de créer le *dispar* sur la base de la disparation de Simondon. Le *dispar* est un concept synthèse pour envoyer à la fois à la disparité et au disparate, c'est-à-dire d'abord à la différence rapportée à elle-même infiniment,³ ensuite disparate pour vouloir mesurer le simulacre.⁴ Le *dispar* est donc ce «point de contact ou d'indiscernabilité, distingué dans un brouillard de "voisinage" ou d'"extrême contigüité", et sur le bord duquel, car il est aussi une profonde faille, "fourmillent" (au sens propre de la fourmilière) de petites différences».⁵ Le *dispar* est donc tiré de la disparation de Simondon. Pour lui, ce concept renvoie à une synthèse explicative du processus de modulation qui est la «manière dont les entités distinctes du moule et de l'argile entrent en résonance, et résolvent leur prise problématique par l'individuation de la brique.»⁶ Emprunté à la psychophysiologie de la perception, ce terme de la disparation «désigne la production de la profondeur dans la vision binoculaire.»⁷ Or, chaque œil possède sa propre image de la réalité, une image bidirectionnelle, d'un œil à l'autre les deux images ne correspondent pas «à cause de la différence de parallaxes», il y a donc une «incohérence des deux images entre elles»; il y a là un champ problématique disparate qui appelle une autre axiomatique, et c'est le cerveau qui sert de modèle

¹ L'hylémorphisme, de *hylê*, matière et de *morphê*, pour forme, est aujourd'hui considérée comme une philosophie propre, ou une théorie philosophique formulée par Aristote, pour désigner tout être, qu'il soit individu ou chose, comme une composition irréductible d'une matière et d'une forme. Voir à ce sujet Aristote (2000) *La physique*, op. cit.; Aristote (1948) *La Métaphysique*, op. cit. Voir l'argumentation de Simondon sur l'importance de s'en servir dans Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Million, p. 50 et ss. Pour la citation voir Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 240.

² Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 240.

³ Deleuze écrit: «Nous appelons disparité cet état de la différence indéfiniment dédoublée, résonnant à l'infini.»

⁴ Ici, c'est d'abord de voir, dans *Différence et répétition*, la disparité comme «l'inégal en soi» (p. 237), ensuite de saisir que l'apparence qui est reproduit, le simulacre, la traduction de quelque chose se mesure par le *dispar*, ici le *fuscum subnigrum*, soit le «précurseur sombre» pour Deleuze, une sorte d'entité pré-individuation, un flash, une fulgurance, c'est-à-dire le premier rebord du fond du vide de Badiou; enfin, cette une teinte, une teinte éloignée du fond du ciel de la pensée sur lequel se détache la lueur de l'éclair idéale et qui sera l'amorce d'une mise en rapport de «séries hétérogènes et disparates» (p. 187). Voir Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit.

⁵ Citation tirée du résumé-synthèse du mot «dispar» dans Sasso, R. et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, op. cit., p. 125. La source première est *Différence et répétition*, p. 330.

⁶ C'est l'exemple le plus connu du schéma hylémorphique. Ainsi, pour résoudre l'insoluble rapport problématique entre forme/matière, entre sujet/objet, il faut penser à l'individuation, à la nouvelle brique d'individuation obtenue. Voir Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 253.

⁷ *Ibid.*

intégrateur: il est la condition de cohérence entre les deux rétines.¹ L'axiomatique de la tridimensionnalité sera utile à Simondon pour considérer la perception de la profondeur qu'est le volume, le volume comme nouveau prétexte à vouloir échapper «aux théories dialectiques de la négativité comme dépassement synthétique d'une contradiction.»² La disparation produit donc «la troisième dimension pour résoudre la disparité.»³ Du concept de «disparation» à celui de «dispar» en passant par celui de la «différence», nous avons sous la main des outils herméneutiques au fort potentiel explicatif des écarts et différences comptables, des productions techniques qui sont autant de problématiques concrètes pour le contrôle de gestion, des éléments d'enquête qui peuvent être revus et corrigés selon leurs dimensions propres, leurs suffisances, permettant de mettre autrement en perspective les types d'équilibre ou les types de rétablissement de l'équilibre du Capital, plus particulièrement selon un processus de restitution opérer par le Contrôle autorisant à la fois la découverte du vrai et la capacité de *cache*r ce que les propriétaires de capitaux veulent cacher, de montrer politiquement ce qu'ils veulent montrer par forces du pouvoir, de nier les *dispar*s et de proclamer une souveraineté politique au nom d'une communauté d'intérêts. Démentir les *dispar*s, c'est favoriser les répétitions, les rabâchages du même, de ce qui ne devrait pas être différent dans sa vérité. La comptabilité répète le Capital et se répète. Pour Deleuze, la répétition est un éternel retour qui «implique la destruction de toutes les formes qui en empêchent le fonctionnement, catégories de la représentation incarnées dans le préalable du Même, de l'Un, de l'Identique et du Pareil»; des cas de figure que nous pouvons voir comme des bénéfices attendus, ces coûts cibles, des coûts standards, etc.; autant de représentations du Capital, de multiples de l'un, des *dissemblables du ressemblant*.⁴ La comptabilité-contrôle répète son rituel, répète la production des états du Capital et répète le Capital qui revient. Deleuze nous dirait alors, sans doute, que cet éternel retour comptable «ne concerne et ne fait revenir que les simulacres, les phantasmes», des images financières en quelque sorte.¹ Enfin, il reste que c'est l'individuation *de la brique*, de l'objet technique qui réunit le modèle et la copie qui devient intéressante (ici l'image-idole d'un Capital-devenir et l'image-budgétaire ce que doit être, demain, ce «capital, donc une image-icône du Capital). Cela ne veut pas dire que la *disparation* fait disparaître le conflit ou la contradiction entre deux termes d'une relation, mais elle l'intègre dans un nouveau système; la profondeur est le produit d'une intégration et fait bifurquer un problème vers un autre niveau par une *opération amplifiante* qui, de fait, crée une dimension nouvelle qui comprend le déséquilibre structurel de deux entités disparates. Ayant lui-même mouliné une philosophie de la nature avec la théorie de l'information de Wiener, Simondon donnera à Deleuze les outils conceptuels pour revoir sa logique du sens, «centrée de manière husserlienne sur la production paradoxale des idéalités dans la pensée, en véritable logique de la

¹ Le parallaxe c'est le perçu modulé, l'effet de la perception d'un observateur lorsqu'il change de position pour voir. Il faudra consulter ce livre important de Žižek, sur cette question qui, là encore, revisite l'épistémologie classique par une série de parallaxes tirées des sciences humaines et de la psychanalyse de Freud et de Lacan (le réel est le même mais différent en fonction de l'emplacement où il est perçu) car un changement épistémologique dans le point de vue de l'individu se traduit dans un changement ontologique dans l'objet lui-même. Voir Žižek, S. (2008) *Le parallaxe*, Paris, Fayard. Pour la citation voir Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 253.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 165.

sensation.»² Traduction pour nous: comment penser deux représentations du Capital, une idéale et une autre réelle qui conduirait à interpréter autrement une rationalité de la sensation induite par un *Capital autre* ? Simondon octroie à Deleuze de nouvelles capacités conceptuelles pour retravailler le rapport entre la pensée et l'individu, la pensée et le sens et la pensée et le signe, et dans ce dernier cas, «la rencontre brutale avec un signe sensible hétérogène, comme création hétérogène, capture de forces.»³

L'individuation doit donc échapper au schème hylémorphique tel que pensé à l'origine par la métaphysique occidentale des Anciens, vu davantage comme un opérateur du substantialisme et qui empêche véritablement de mettre en rapport l'individu et le devenir. Ce schème classique se définit dans «toute doctrine pour qui l'individuation résulte de l'empreinte d'un principe d'individuation extérieur à l'individu matériel, qui s'impose à lui comme un monde.»⁴ Cette posture de la philosophie classique ou des sciences rationalistes traduit un effort pour trouver un principe d'individuation préformé, transcendant à ce qui entraîne l'individuation, en envisageant la matière et la forme (les signes) comme des entités extérieures à l'individu; elles ne peuvent pas tout expliquer, encore moins le devenir de l'individu comme fondamentalement ce procès réel de constitution de l'individuation. Simondon rejette toute considération unitaire, homogène du procès d'individuation; il refuse de présupposer un principe d'une cause formelle extrême à l'individu parce qu'indéfendable au vu du procès réel de constitution de l'individu. Pour y voir plus clair, la convocation de l'histoire permettant de trouver cette clé de compréhension: c'est la cosmologie et sa conception de l'être stable, maîtrisé par le signe, contrôlé par le concept, et qui à s'élever, à se dresser, à se construire autre dans l'ordre de l'univers qui expliqueraient cette épistémologie de penser un être équilibré, formel, de présenter des causes formelles de l'être, et de ses catégorisations à l'avenant. C'est en voulant expliquer cette conception historique que Simondon propose de substituer à une ontologie de l'être stable une ontologie du devenir, une ontogenèse. Et plus particulièrement une ontogenèse de l'individu par la technique.

Le point de départ pour penser l'être en devenir est de le définir comme une *genèse métastable*, un concept de son cru pour cerner un état d'équilibre des transformations «opérant dans un système qui n'a pas encore épuisé sa différence de potentiel, avec l'augmentation d'ordre ou d'information (négentropie) qui peut en résulter.»⁵ Au temps de Simondon, au temps de l'*épistémè* de la représentation par le signe, c'est en voulant intégrer d'abord les théories de l'information du moment avec la physique pour saisir les mutations successives de la matière vers une autre phase d'équilibration dans l'objet technique qu'il se donnera la *profondeur*, un nouveau volume de la vision avec cette métastabilité qui est la *brique* d'une matière et d'un signe, le point de rencontre problématique entre forme et matière, esprit et corps, science humaine et science physique.

¹ *Ibid.*

² Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 241.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 242.

⁵ *Ibid.*, p. 243.

Sauvagnargues emploie une belle formule pour qualifier cette synthèse interdisciplinaire. Simondon développera une extension métaphysique au concept scientifique de la métastabilité qui non seulement «qualifie alors les conditions de toute actualisation», mais va lui donner «une validité pour tous les champs de l'individuation.»¹ Contre l'être stable, Simondon écrit : «en tous domaines, l'état le plus stable est un état de mort ; c'est un état dégradé à partir duquel aucune transformation n'est plus possible sans intervention d'une énergie extérieure au système dégradé.»² Un état stable est une vue de l'esprit en ce qui concerne l'individu biologique comme si ce dernier ne pouvait pas être l'objet de changements issus d'un *dehors* ou d'un *dedans*. La tâche d'une ontologie du devenir est de penser et montrer le fonctionnement des *régimes d'individuation*, de ceux qui sont d'abord impliqués dans du préindividuel, puis ceux propres à la constitution de l'être et enfin ceux qui annoncent une potentialisation de l'être du devenir. Le vocabulaire simondien de la stabilité tient donc dans celui potentiel de l'être, des tensions entre une phase et une autre d'individuation, d'instabilité permanente donc dans la constitution d'un être. Bien plus, c'est l'ensemble des êtres qui devient intéressant et leurs possibilités de transformation qu'ils peuvent induire à chaque être du réel. Dans ce qui est à nos yeux un dispositif physique, social, cognitif, technique, comptable ou biologique, Simondon nous dirait que l'un ou l'autre de ces dispositifs ou une multiplicité d'un dispositif est en équilibre métastable seulement lorsque certaines variations peuvent entraîner une rupture de l'équilibre.³ Ce qui est important à comprendre ici ce sont les points de tension de cette multiplicité et leur potentiel de rupture qui entraînera une différence dans la multiplicité ou le dispositif, une rupture qui lui permettra à l'un ou l'autre de se développer selon son potentiel latent et actuel. C'est dire qu'il y a une multiplicité, une singularité ou plus simplement un système ou une composante de ce système qui est *surtendu*. C'est la tension, le problème, le carrefour des éléments surtendus qui le composent et le tissent en une tension permanente dans l'être qui finit, tôt ou tard, par générer la condition à une augmentation de l'individuation. Cette condition est celle des potentiels, des actualisations et virtualisations, potentiels donc «qui, libérés, peuvent produire une brusque altération conduisant à une nouvelle structuration également métastable».⁴ Le devenir est, par conséquent, l'enchaînement de ces différents états métastables. Le concept d'«équilibre métastable» peut à lui seul indiquer les limites du modèle cause/effet et sa prétention à éclairer logiquement ou linéairement les étapes holistes, individualistes, positivistes ou constructivistes de l'individuation. Ces paradigmes sont utiles à une conception d'un individu stable conditionné ou soumis entièrement par ou à une impulsion externe. Ainsi, la seule conception de l'effet possible est une conception spinozienne de l'effet devenu *affection* qui, elle,

¹ *Ibid.*, p. 244.

² Simondon, G. (1989a) *L'individuation psychique et collective. À la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, op. cit., p. 49.

³ Combes, M. (1999) *Simondon. Individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, op. cit., p. 11.

⁴ Ensuite, Simondon ajoute ceci, un passage important pour notre propos sur la technique comptable dans son rapport avec les états du Capital: «Ainsi, être et devenir ne sont plus des notions opposées si l'on considère que les états sont des manières d'être métastables, des paliers de stabilité sautant de structures en structure: le devenir n'est plus continuité d'une altération, mais enchaînement d'états métastables à travers les libérations d'énergie potentielle dont le jeu et l'existence font partie du régime de causalité constituant ces états; l'énergie contenue dans le système métastable est la même que celle qui s'actualise sous forme de passage d'un état à un autre. C'est cet ensemble structure-énergie que l'on peut nommer être. En ce sens, on peut dire que l'être est un: il est simultanément, couplé à lui-même en un système qui dépasse l'unité, qui est plus qu'un.» Simondon, G. (1964) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, PUF, p. 285.

finir par rompre l'équilibre selon une singularité intérieur/extérieur qui est en équilibre métastable. Ainsi, l'être, parce qu'il est continuellement *affecté* par ce qu'il est et le *milieu éthologique* qui le tisse en états d'états métastables, l'être est métastable. Et de puis ses origines. Un être originaire est un être métastable. L'être métastable porte en lui un potentiel de métastabilité: «il est métastable; il n'est pas un, il est capable d'expansion à partir de lui-même; l'être ne subsiste pas par rapport à lui-même; il est contenu, tendu, superposé à lui-même, et non pas un. L'être ne se réduit pas à ce qu'il est; il est accumulé en lui-même, potentialisé».¹ Cette énergie n'est rien d'autre qu'une «tension entre deux réels disparates»², une énergie définit comme une «relation hétérogène», une *différence* de potentiel à l'intérieur d'un système (que nous préférons nommer multiplicité); c'est un rapport de forces qui résulte d'une «relation de dyssymétrie».³

Ce qui importe ici de savoir c'est que Simondon entend que l'être n'est pas simplement l'être humain. Sa conception touche certainement tous les êtres techniques parce que les *choses* sont, lorsqu'on y songe, des objets de la technique ou des objets pour la technique ou des êtres métastables captés par la métastabilité d'un système technique, qu'il soit mécanique, physique, philosophique ou scientifique. Ainsi, l'être, en premier lieu, est «un ensemble formé de réalité individuée et de réalité préindividuelle».⁴ Pour Simondon, avant de penser les événements de la catégorie de l'être, il y a «celle de l'être qui est une réponse au problème de l'individuation».⁵ La notion d'«être» est une réponse de l'intelligible dans son rapport au problème de ce qui fait l'individu. Pour le penser adéquatement, l'enjeu est d'établir «comment il s'individualise, car c'est l'individuation qui est le support de la validité de toute opération logique devant lui être conforme».⁶ Ainsi, si un chercheur s'intéresse à la genèse de la vérité d'un individu pour en savoir plus, c'est-à-dire ici son individuation, il doit entreprendre une «théorie de l'être».⁷

C'est dire comment, dans une telle théorie de la connaissance, l'individu ne peut pas être traité en absolu. Il n'y a pas de principe premier, mais qu'une primauté, celle de l'Opération d'individuation elle-même, le processus à partir duquel un individu advient. L'individuation n'a pas de principe, mais l'individuation elle-même. Ainsi, sur le plan des idées de vouloir savoir, une telle opération n'est pas la «chose à expliquer»; c'est plutôt «ce en quoi l'explication doit être trouvée».⁸

Le sens de l'individu est relatif. Le relativisme vaut pour une conception de l'individu. Parce qu'il n'est qu'une *phase* de l'être. En fait, même la pensée procède par des opérations d'individuation pour établir des relations nouvelles dans les idées, ce qui implique que le «choix notionnel primitif est investi d'une valeur autojustificative; il se définit par l'opération qui le constitue plus par la réalité qu'il vise

¹ *Ibid.*, p. 284.

² Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 31. C'est l'enjeu de la thèse de Simondon pour transformer son individuation et le définir aussi selon les mots du vocabulaire de l'information: elle participe selon Simondon à l'établissement d'une multiplicité (par le signe, la forme, entre autres) et l'individuation qui peut y advenir; plus précisément, dans ce cadre, l'information «est la signification qui surgira lorsqu'une opération d'individuation découvrira la dimension selon laquelle deux réels disparates peuvent devenir système; l'information est donc une amorce d'individuation, une exigence d'individuation, elle n'est jamais chose donnée [...] elle suppose tension d'un système d'être»; et là il importe d'en prendre note, en quelque sorte, «l'information est la formule de l'individuation». *Ibid.*, p. 31.

³ *Ibid.*, p. 67.

⁴ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 317.

⁵ *Ibid.*, p. 321.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 328.

⁸ *Ibid.*, p. 24.

objectivement.»¹ Par conséquent, et là nous affirmerons quelque chose d'important, la pensée qui souhaite réfléchir sur l'individuation devra être une pensée au plus près de ce qu'elle; c'est-à-dire non pas une pensée déductive ni uniquement inductive, mais *transductive*. La *pensée transductive* trouve sa logique de sens dans le champ événementiel choisi, dans le champ de réalité pour y opérer un champ d'investigation.

Même si nous avons commencé à voir cette notion ailleurs, rappelons avec Château ce qu'est la transduction: elle est ce qui définit un certain type d'opération et en même temps «une structure du réel: celle, à la fois, qui la rend possible et qu'elle engendre».² Pour Simondon, la transduction est en premier lieu :

«[...] une opération, physique, biologique, mentale, sociale, par laquelle une activité se propage de proche en proche à l'intérieur d'un domaine, en fondant cette propagation sur une structure du domaine opérée de place en place: chaque région de structure constituée sert à la région suivante de principe de constitution, si bien qu'une modification s'étend progressivement en même temps que cette opération structurante. Un cristal qui, à partir d'un germe très petit, grossit et s'étend selon toutes les directions dans son eau mère fournit l'image la plus simple de l'opération transductive; chaque couche moléculaire déjà constituée sert de base structurante à la couche en train de se former; le résultat est une structure réticulaire amplifiante. L'opération transductive est une individuation en progrès.»³

La transduction touche donc à plus d'un domaine de réalité, aussi voit-on là, «en germe, toute la compréhension simondonienne de l'être, comme structure et opération»; d'abord la *structure* reste fondamentalement une multiplicité sous tension dans un état métastable et c'est elle, la structure, qui rend possible le développement d'une opération d'individuation et, partant, cette opération est «ce qui divise et répartit, de son propre fait, le réel individué et en réel préindividuel.»⁴ De la pensée transductive à la transduction, nous pouvons déjà faire un premier saut du côté de la technique et mieux comprendre à la fois le schéma de l'individuation de l'homme et celle de l'objet technique. Lisons de nouveau cette mise au point significative de Simondon:

«L'individuation des objets n'est pas entièrement indépendante de l'existence de l'homme; l'objet individué est un objet individué par l'homme: il y a dans l'homme un besoin d'individer les objets qui est un des aspects du besoin de se reconnaître et de se retrouver dans les choses, et de s'y retrouver comme être ayant une identité définie, stabilisée par un rôle et une activité. L'individuation des objets n'est pas absolue; elle est une expression de l'existence psychosociale de l'homme.»⁵

L'être est un individu qui cherche, un être dont la structure l'amène à fréquenter les autres êtres naturels, sociaux, biologiques, cognitifs pour y prendre, pour y saisir, pour faire prise sur ce qui est «la modalité de son être même, l'individuation, et le cas échéant, à y associer sa propre individuation.»⁶ Pour

¹ Simondon, G. (1995) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, op. cit., p. 256.

² Château, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, Paris, Ellipses, p. 111.

³ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 32-33.

⁴ Château, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 111.

⁵ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 60.

⁶ Partant de ce point de vue unique, Château estime, du coup, que un plan épistémologique, il n'est pas possible d'établir une théorie de la connaissance sur l'individuation; ce qui conduirait à une boucle interminable parce que justement Simondon s'intéresse à la connaissance technique et scientifique; plutôt que de «connaissance», il faudra parler de "saisie" de l'individuation». Autrement dit, celui qui veut savoir exprime dans sa volonté un besoin de saisie de l'individuation. Voir ses

penser l'individuation des êtres autres que la pensée, il y a forcément une individuation de la pensée. Le type de connaissance qui peut en être tiré est «une connaissance qui est une opération parallèle à l'opération connue»; elle ne peut donc pas conduire à conclure que nous pouvons *connaître l'individuation*; «nous pouvons seulement individuer, et individuer en nous».¹ Vouloir connaître est une opération, une opération de saisir de ce qu'il y a à connaître et en même temps dans la manière de pouvoir connaître selon des états multiples de métastabilité. Ce qui revient à dire que le producteur de connaissance s'individue et que ce qu'il produit est une opération transductive impossible à connaître dans ce à quoi elle renvoie. Donc, une telle «saisie de l'individuation ne relève pas de la "science" ni de la "connaissance", si ce n'est par manière de parler».² L'individu qui pense n'est pas substance et n'est pas déterminé par un objet extérieur, il n'y a pas «une qualité objective et objectale de l'objet», tout au plus y a-t-il une *pensée réflexive*, mais dans un «rapport de la pensée à elle-même, et non pas, comme telle, du rapport à l'objet extérieur».³ Le rapport à l'objet, c'est un rapport de saisie, de prise de contact; aussi c'est bien davantage un *rapport de communication*, car fondamentalement c'est une «relation d'être à être et non de connaissance»; cette saisie fonctionne alors comme une «résonance interne».⁴ Cette dernière conception est définie par Simondon comme «le mode le plus primitif de la communication entre des réalités d'ordres différents; elle contient un double processus d'amplification et de condensation».⁵ En un mot, vouloir prétendre connaître est une opération parallèle à ce qui se passe, elle est une singularité tirée d'une multiplicité et, surtout, «c'est pour donner une indication restrictive».⁶ Cette indication est tout au plus une analogie qui attribue à la réalité de l'individué et n'elle pas une connaissance disciplinaire quelconque, ni scientifique ni technique, donc; c'est la conversion entre structure et opération qui importe et qui est caractéristique d'un point de vue nommé *allagmatique* par Simondon.⁷ Si l'individuation n'est pas une propriété objective c'est qu'elle reste une opération singulière qui fonctionne dans une multiplicité infinie. Le degré d'objectivité «n'est pas ce qui constitue le problème», c'est le processus opératoire qu'il faut constater et se demander, entre autres, est-ce qu'il est «assez effectif et consistant pour pouvoir être saisi et réfléchi comme constituant une individuation nouvelle du sujet et dans le sujet, quelque chose qui puisse avoir rang d'être advenu, devenu, individué, dans le sujet.»⁸

L'être individué n'est pas un l'être complet comme il y a de l'être qui ne l'est pas encore (l'être préindividuel) qui est dit «non-individué, indéfini, indéterminé, *apeiron*».⁹ L'individuation ne pas être qualifiée de totalité, ou de fait individué total, puisqu'avec un être préindividuel, elle est «comme résolution partielle et relative qui se manifeste dans un système recelant des potentiels et renfermant une

autres développements sur cette posture dans Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 21 et ss.

¹ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 36.

² Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 23.

³ *Ibid.*, p. 23-24.

⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 33.

⁶ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 24.

⁷ Concept tiré du grec *allattein*, qui signifie changer, échanger. C'est un point de vue général sur les échanges et les transformations des états des êtres en d'autres états.

⁸ *Ibid.*, p. 26.

⁹ *Ibid.*, p. 47. D'abord chez Anaximandre, le premier à en traiter, il signifie l'élément de tout ce qui possible d'exister, donc l'illimité, l'infini, l'indéterminé.

incompatibilité faite de forces de tension aussi bien que d'impossibilité d'une interaction entre termes extrêmes des dimensions».¹ Il y a donc en jeu ce que ce commentateur de Simondon appelle une «liaison étroite et auto-entretendue d'une richesse débordante et d'une différenciation interne».² Un être préindividuel est «un être qui est plus qu'une unité»; il est celui «en lequel n'existe pas de phase; l'être au sein duquel s'accomplit une individuation est celui en lequel une résolution apparaît par la répartition de l'être en phases, ce qui est le devenir».³ Ici, dans le système simondonien, le devenir «n'est qu'une dimension de l'être»; plus fondamentalement, sur le plan conceptuel, il est «apparition de phases dans l'être qui sont des phases de l'être».⁴ Le devenir, ce n'est pas l'être, c'est ce qu'il adviendra par l'individuation; le devenir c'est «l'opération même d'individuation en train de s'accomplir» par l'apparition de ces phases.⁵

L'individuation est une «opération de l'être complet»; elle est en soi l'ontogenèse, et c'est aussi par l'ontogenèse que l'on peut «désigner le caractère de devenir de l'être, ce par quoi l'être devient en tant qu'il est, comme être».⁶ L'ontogenèse ne consiste donc pas à résumer la formation des individus. La question centrale de l'ontogenèse, comme sans doute celle de Simondon, lors d'une étude, c'est l'être qui advient, c'est l'opération du devenir de l'individuation. L'ontogenèse est, globalement, «la genèse de tout l'être, l'individu ainsi que son milieu propre et le non-individué, selon la nouvelle répartition de l'être que l'allagmatique de chaque opération d'individuation réalise.»⁷ Par ce terme de l'allagmatique, Simondon en est venue à vouloir qualifier d'un trait beaucoup de choses sur l'individuation et les rapprocher au sein de ce concept qui désigne une «théorie générale des échanges et des modifications des états»⁸ L'allagmatique est aussi défini comme une «théorie des opérations».⁹ Cette idée permettait à Simondon de discourir de manière plus large et plus étendue sur le monde de l'homme et ses rapports avec la culture technique, avec l'individuation psychique et collective. Chateau donne l'exemple simondonien connu de la machine, présentée non pas pour être seulement conçue comme utile ou puissante, mais d'abord comme une «médiation entre l'homme et le monde, un terme relationnel: elle met l'homme en relation avec le monde et lui apporte des informations sur le monde en même temps qu'elle effectue la tâche commandée».¹ Une machine change celui qui la conçoit ou qui l'utilise. Elle induit une communication entre ce qu'elle fut et ce qu'elle sera lorsqu'elle se donne en conception, en fonction, ou lorsqu'elle a pensé comment l'améliorer. L'allagmatique, c'est une manière théorique de référer au monde de médiations entre les opérations et les

¹ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 25.

² Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 48.

³ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 67.

⁴ *Ibid.* Une opération d'individuation conduit à une phase, à une étape de constitution de la métastabilité. Il peut y avoir un individu phasé qui vit simultanément d'autres phases ou l'inverse, ou d'autres en états de préparation observe Marty: «Ce qui caractérise l'être en premier lieu, chez Simondon, c'est d'être comme être phasé. Être qui en second lieu, en tant qu'il est phasé, va continuer de procéder de cette opération d'individuation par déphasage et rephasage successif, c'est-à-dire que l'être de l'individu est devenant. Comprendre l'individu comme être devenant, c'est le comprendre comme devenir dans le même mouvement de devenir et d'être. Le devenir n'est pas devenir de l'être individué, mais devenir d'individuation de l'être, c'est-à-dire devenir de cette opération d'individuation.» Marty, E. (2002) «Celui autre qu'individu. Le voyage de l'angoisse ou l'art de la lisière», in J. Roux [sous la dir.] *Gilbert Simondon. Une pensée opérative*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 40.

⁵ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 48.

⁶ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 67.

⁷ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 48.

⁸ Simondon, G. (1989a) *L'individuation psychique et collective. À la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, op. cit., p. 233.

⁹ Simondon, G. (1964) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, op. cit., p. 261.

structures, entre ce qui se passe dans les opérations et leurs permutations dans les structures. C'est une manière de dire, un mot de la langue, une dimension de la pensée qui s'individualise pour discourir sur un intérêt sur ce qui pourra être dit d'une situation susceptible de définir «le rapport d'une opération à une opération et le rapport d'une opération à une structure.»² Le point de vue allagmatique se penche sur la conversion structure/opération/structure/opération qui peut se montrer effective dans l'analyse. Par conséquent, cette conversion, cette transduction passe par la *relation*, et la multiplicité des relations devient le monde observable à plusieurs niveaux de réalité et impliquant une panoplie d'être en situation de phasage, déphasage, re-phasage, etc. Chaque être indivisé «est devenir, relation génétique à soi-même, parce que résultat d'opérations et opération de soi-même.»³ Et ici, la relation de l'être à soi, ou la relation aux autres êtres de soi, devient donc le devenir, la relation comme «modalité de l'être».⁴

L'être est ici enrichi selon une dimension complémentaire: l'être est être relation à soi-même, être «un certain état de résonance interne».⁵ Le point de vue allagmatique implique l'être en lien avec lui-même, c'est l'être *s'individuant*; un être individué est «devenir, relation, opération, ontogenèse»; une multiplicité d'être à soi qui donne lieu à une étude possible de «l'être individu» et c'est cet individu qu'il faut envisager comme un «domaine de convertibilité réciproque d'opération en structure et de structure en opérations».⁶ Cette manière abstraite de discourir, appliquée à ce qui fait notre intérêt pour Simondon, son *optimisme sans illusion* sur la technique, revient à dire ceci, selon les mots justes de : d'une part «la technique est une cristallisation en structures fonctionnelles des faits, des gestes et des volontés humaines, d'autre part, l'aliénation technique résulte moins du mode d'existences des objets techniques que de l'incapacité des cultures closes à s'approprier l'avenir de l'humain caché dans le processus de concrétisation» des objets techniques.⁷ Cela étant posé, profitons-en pour bifurquer vers le monde culturel

¹ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 11.

² Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 561.

³ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 13.

⁴ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 32.

⁵ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 13.

⁶ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 565.

⁷ Kouassi N'dri, M. (2011) «Gilbert Simondon: un optimisme technique sans illusion», *Rubrique Philosophique*, www.contrepontphilosophique.ch, janvier, consulté le 12 janvier 2012, p. 2. Prenons ici un moment pour dire un mot sur quelques auteurs récents et le rapport général de leur pensée avec celle de Simondon. Écoutons cet auteur nous les résumer et présenter cette idée d'optimisme sans illusion: «À l'opposé de cette conception valorisante de la technique [de la philosophie technoscientifique pour le progrès de la science et des technologies] se profilent un scepticisme et un pessimisme dans lesquels la technique apparaît comme l'ennemie de l'homme et de la nature. Dans cette perspective, certains philosophes dressent une fausse opposition «entre la culture et la technique, entre l'homme et la machine» [selon Simondon]. Ce pessimisme prend la forme d'une détresse chez Martin Heidegger et d'une relative technophobie chez Jacques Ellul. Heidegger assimile, par exemple, la technique moderne au « danger suprême » [dans *Essais et conférences*, p. 36]. L'Arraînement (Ge-Stell), qui est l'essence de la technique moderne, menacerait l'être et l'étant de disparition. Cette menace, selon Heidegger, « a déjà atteint l'homme dans son être. Aussi, là où domine l'Arraînement, y a-t-il danger au sens le plus élevé » [p. 37-38]. Commentant le discours heideggérien sur la technique moderne, Michel Haan constate une détresse qui s'achève dans le cynisme : « c'est pourquoi la menace d'une installation indéfiniment prolongée dans la technique représente pour Heidegger une perspective beaucoup plus sinistre, une menace de mort bien plus grande que toute menace de destruction physique de l'humanité par une guerre atomique » [Haan M., (1983) «Le tournant de la détresse», *Cahier de l'Herme*, n° 45, p.320]. Ellul, quant à lui, disqualifie la possibilité d'une culture technique et d'une coévolution de l'humain et de la technique, tant il perçoit dans le système technicien un moyen de négation radicale de la liberté humaine. Au centre de ces évaluations tranchées, la philosophie de la technique, en sa phase moderne, nous offre une exception dans l'approche du rapport de la technique à l'homme, à la culture et à la nature. Cette exception est le discours simondonien. La réévaluation de la relation homme-objets techniques prend, chez Simondon, la forme d'un optimisme sans illusion que nous nous proposons d'examiner à partir de la problématique suivante: quel est le fondement de la réévaluation optimiste des techniques opérée par Gilbert Simondon ? La réponse est celle de la citation de cet auteur dans le texte ci-dessus. *Ibid.*, p. 1.

de la technique comptable. Nous en profiterons pour amalgamer d'autres thèses de Simondon tout en prenant d'autres chemins ontologiques.

En résumé, nos difficultés conceptuelles pour penser la technicité comptable qui traduit en contrôle une chose originelle et un devenir de cette chose proviennent donc d'une incapacité collective à se convaincre d'un tel intérêt pour espérer en refonder l'unité, c'est-à-dire à pouvoir le faire ou à se mettre d'accord pour délimiter un corps de principes ontologiques traduisant des conditions de réalisation de l'intersubjectivité qui entraîne une *inter-existence* de sens, et propre à la Technique. Elles s'expliquent, tout aussi bien, par un manque d'axiomes épistémiques disponibles et pertinents sur la traduction comptable comme objet de l'interdisciplinarité dans le champ des sciences comptables et de gestion pour élaborer un cadre général d'interprétation permettant de mieux raisonner, déduire, qualifier, analyser et expliquer un phénomène technique comptable selon un contexte organisationnel et sociétal d'un contrôle utile à la vie.¹ Pour Gusdorf, le «mathématicien, le statisticien, le cybernéticien, le biologiste, le paléontologiste, l'économiste ou le philosophe, qui étudient tel ou tel aspect technique de la réalité organique, psychologique ou sociale, ne devraient jamais oublier cette référence dernière à un être humain à l'œuvre dans un monde humain.»² De plus, si le contrôle fait dans l'entre-deux, et possiblement dans l'entre-deux monde ou l'entre-deux langue pour traduire, là encore, l'«examen du génie des langues suppose un ensemble théorique - une théorie du langage. Capable d'en aborder tous les aspects.»³ Ces difficultés à trouver des termes adaptés pour décrire une réalité technique comptable sous-jacente à une situation de management dans le cadre d'une nécessité de traduire l'une dans l'autre ne nous sont pas propres : les disciplines des sciences humaines et sociales sont touchées par ce déficit d'outils conceptuels interprétatifs.⁴ Ces impasses disciplinaires s'expriment fréquemment par des paradoxes ou des contradictions, explique Perrin, des oppositions qui se justifient parce que nous approchons toujours de façon partielle, jamais avec le sérieux d'un acte compréhensif nécessaire pour parvenir à la hauteur de la richesse même des techniques : ce sont plus précisément leurs histoires qu'il nous faudrait articuler les unes aux autres, en premier lieu, pour situer la question de leur fondement ; en deuxième lieu seulement nous serions autorisés à mettre chacune d'entre elles en rapport étroit avec quatre concepts fédérateurs explicatifs de la nature intrinsèque de la Technique, soit en leur qualité d'«artefact», de «connaissance», de «phénomène» et de «symbolique».¹ En suivant à titre d'exemple les indications de cette manœuvre de conceptualisation et d'éclaircissement, dans notre seul champ disciplinaire, nous comprenons, une fois de plus, qu'une histoire des techniques comptables serait un préalable indispensable à l'examen de l'un ou de

¹ Nos recherches actuelles ne permettent pas de trouver une recherche produite à cet effet dans le champ des sciences comptables.

² Gusdorf, G. (1963) «Pour une recherche interdisciplinaire», *op. cit.*, p. 122-123.

³ Meschonnic, H. (2008) *Dans le bois de la langue*, *op. cit.*, p. 91. Voir la suite du raisonnement de l'auteur autour des idées de Humboldt, celles de l'interaction, de la pensée des origines et des évolutions par traduction.

⁴ Becker souligne à sa façon roborative de dire les choses que, ce qui fait défaut, c'est une éthique de la représentation de la société et des faits sociaux : «Représenter la société soulève des questions morales chez les participants, fabricants comme usagers. Ces questions sont de natures diverses : le tort moral des représentations inexactes ; l'impact des techniques ordinaires sur nos jugements moraux ; la recherche, à propos des effets d'une situation, de motifs de blâmer ou d'approuver ; la façon, et c'est lié, dont on classe les acteurs sociaux en héros et en vilains.» Becker, H. S. (2009) *Comment parler de la société : artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, p. 139.

l'autre de ces quatre aspects de leur modernité. Devrions-nous aussi recourir, collectivement, à une anthropologie pour discourir sur les artefacts comptables, à une épistémologie des connaissances pratiques de la technique, à une phénoménologie des événements techniciens et à une sociologie de l'esthétique et des imaginaires symboliques ? Ce projet peut-il être à notre portée au sein d'un corpus épistémé ontologique sur la technicité comptable ? Voici déjà un problème significatif de théorisation des savoirs de la science et de la technique de comptabilité au service d'un contrôle dont la constitution de la connaissance reposerait sur un mode d'investigation qui prendrait compte de relations préalables entre ces domaines parce qu'il «s'agit, en effet, dans l'un ou l'autre cas, d'organisations vivantes en évolution» tout en sachant qu'une «méthode psychogénétique fournit seule la connaissance des paliers élémentaires» et qu'il importe de lui adjoindre une «méthode historico-critique» qui donnera des connaissances d'un niveau supérieur; aussi c'est «uniquement par une sorte de jeu de navette entre la genèse et l'équilibre final» de ce que l'on cherche à savoir «que l'on peut espérer atteindre le secret de la construction des connaissances, c'est-à-dire de l'élaboration de la pensée scientifique.»²

6.4 Éléments de synthèse propositionnelle autour d'un objet de connaissance interdisciplinaire: le contrôle comptable comme cinétique du Capital

Qu'est-ce que le *contrôle comptable* ? Et contrôler quoi, ou qui ? Une chose, ou un être ? Jusqu'où, dans cette thèse en épistémologie, pouvons-nous nous rendre, dans l'ontologie, pour poser la question du contrôle ? Jusqu'à ce qu'une chose soit maîtrisée, absorbée, *englobée*, en nous ? Jusqu'à une vérité ultime, dans des formes de la vérité jusqu'à un seuil, dirait Jaspers, qui permettrait d'«ouvrir notre être aux profondeurs de l'englobant» ? ³ Un contrôle dont le sens fondamental irait beaucoup plus loin que le sens expert d'un contrôle comptable. Un sens dont la généalogie éclairerait autrement un contrôle de gestion et qui serait proche de cette idée d'un contrôle lié à des «forces dont je jouis» et qui ne «ne sont pas des principes librement choisis par moi, mais l'Englobant dans lequel je suis né et qui m'a inclus dans une succession».⁴ De ce *je-enveloppé*, de ce *nous-englobé*, de cette *mainmise sphérique* sur une chose par et *dans* l'Être, peut-on extrapoler l'un comme l'autre, symboliquement du moins, et dans une onto-anthropologie des techniques s'enserrement, susceptible de signaler en quoi une comptabilité enveloppe un Capital pour le protéger, tel un *dispositif immunitaire* ?

Entre le scientifique observateur de la réalité sociale comptable qui note ce qu'il voit, lit et entend, et le scientifique physicien déployant mathématiques et instruments de mesure à valider sur cette même réalité, mais à distance, selon d'autres séries de données, entre science sociale et science physique, il faudrait rappeler le dialogue obligé avec la philosophie, insiste, Merleau-Ponty parce que «tout l'univers de

¹ Perrin, J. (1994) «Pour une culture technique», in R. Scheps et al. [sous la dir.] *L'Empire des techniques*, Paris, Seuil, p. 113-121.

² Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique: la pensée mathématique*, op. cit., p. 15, 23.

³ Jaspers, K. (1951) *Introduction à la philosophie*, op. cit., p. 10.

⁴ Jaspers, K. (1970) *Essais philosophiques*, Paris, Plon, p. 198.

la science est construit sur le monde vécu».¹ En science de la comptabilité, il y a lieu d'ouvrir ce dialogue, car nombreux sont ses objets qui sont antérieurs à l'idée de la science et de la philosophie, plus proches de l'avènement même du mot *sapiens*, vieux mot grec qui ne désignait pas ce sage ou cet homme savant, curieux, davantage d'un «verbe qui signifie: avoir du goût, sentir finement les saveurs et les parfums.»² Avoir du goût, c'est *avoir* par un sens humain, par l'un des sens de l'Homme et cet avoir dépend de nous, ou dépendra de nous, et tout ce que nous aurons eu dépendra de nous, et toute chose globale, et toute chose finira par *être*, être ressentie globalement, du local au global, car aujourd'hui, grâce à science et à technique, nous «voici maître de cela même qui nous tenait en sujétion», de toutes ces «choses naturelles qui ne dépendaient pas de nous»; avec la science et la technique nous «avons», nous avons «porté la main sur les théories de la métaphysique» parce que depuis peu, la maîtrise a changé de cap: alors «qu'hantait la nature, inerte ou vivante, qu'elle dormait, cachée, dans les lois du monde, voici que, pendant le dernier demi-siècle, elle a déménagé, subrepticement, pour prendre place à l'intérieur même de notre maîtrise. Elle habite notre liberté.»³

Au nom d'une science pour la même science, au nom d'une science en dialogue unique avec elle-même, elle finira par constater que le monde, dans lequel elle tient, a changé. Bien plus, il y a des *catégories globales* qui sont des matières premières depuis longtemps par la philosophie et qui mériteraient d'être intégrées par les sciences de la comptabilité pour savoir, pour déterminer si elles peuvent en tirer quelque chose, chaque fois, à chaque saisie d'un concept qui ne serait pas le sien et qui est refuser naïvement au nom d'une justification dogmatique qui n'a plus son actualité. Les sciences de la comptabilité ne peuvent se permettre de s'anesthésier sur l'idée instrumentale du contrôle d'une gestion, d'autant que les hommes d'aujourd'hui sont devenus des «maîtres des plus grandes figures de l'ancienne dépendance: Terre, matière et vie, temps et histoire, humanité, bien et mal...»⁴ Bien plus, il y a un enjeu commun à toutes les sciences et à toutes techniques: même si nous contrôlons plus, même si nous maîtrisons plus l'argent, les flux financiers et le sort des capitaux propres, et que, finalement, «nous tenons en main toutes choses», nous ne faisons que tenir, encercler, ce qui est à vu et à portée de main-technique, et nous ne maîtrisons pas, nous «ne dominons pas nos actes», et à commercer par nos actes du connaître.⁵ Comme le raconte avec justesse Serres, nous voici les «maîtres de la Terre et du monde, certes, mais notre maîtrise même semble échapper à notre maîtrise.»⁶ Notre contrôle véritable est hors-contrôle, tout «se passe comme si nos pouvoirs échappaient à nos pouvoirs, dont les projets partiels, bons, parfois, et souvent conscients, peuvent se retourner en une somme involontairement ou à notre insu maléfique.»⁷ C'est cette part hors-contrôle, hors pouvoir, celle qui lorgne vers cette composante maléfique que nomme Sloterdijk, le *monstrueux*. L'impératif du vouloir contrôler produit en même temps un impératif malveillant, des

¹ Merleau-Ponty, M. (1945) *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, p. 10.

² Serres, M. (1992) *Éclaircissements*, op. cit., p. 243.

³ *Ibid.*, p. 247, 249.

⁴ *Ibid.*, p. 248-249.

⁵ *Ibid.*, p. 249.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

choses inhumaines, car agir selon les *effets de son action qui soit compatible avec la permanence d'une vie humaine authentique sur la terre* est une «dure exigence», de celle que «nous admettions la monstruosité de l'universel devenu concret. Il réclame de nous le séjour durable dans le champ des exigences excessives des improbabilités immenses.»¹ Serres insiste sur le constat que ce sont nos sciences et nos techniques qui ne sont pas assez bariolées entre elles pour penser autrement; ce qui, du coup, devient une impasse dans l'ordre de la connaissance qui nous entraîne vers ces chemins inattendus, vers un «possible enfer global» et tout tient dans le fait que «nos conquêtes vont plus vite que nos intentions délibérées»; ainsi, à «l'accélération de croisière de nos avancées techniques», nos pensées ne suivent plus le rythme.² La science comptable a-t-elle les moyens intellectuels de suivre les avancées techniques de la comptabilité et du contrôle ?³ De faire dans une sorte d'*avant-gardisme* pour prendre les devants sur les chemins de la connaissance avant que des choses désastreuses, monstrueuses ne surviennent ? L'épistémologie peut servir de garde-fou en ce sens.

Entre science, comptabilité, technique, contrôle et philosophie, il y a en premier lieu un dialogue requis entre science et philosophie pour espérer penser le reste; «il y a un dialogue philosophique qui a le mérite d'une exceptionnelle précision» pour délimiter, par exemple, une science sociale d'une science physique: si «dans les polémiques philosophiques, le réaliste et le rationaliste n'arrivent pas à parler d'une *même chose*, on a la nette et réconfortante impression que, dans le dialogue scientifique, les deux interlocuteurs parlent du *même problème*.»⁴ Pour les chercheurs du champ comptable intéressés à notre sujet d'étude, ce *même problème* devrait être, selon nous, ce qu'il faut entendre par contrôle, certes, mais surtout par *contrôle comptable*, sans ses aspects fondamentaux, et de ses dérivés seconds. Un peu comme nous l'avons fait précédemment, afin de mieux travailler à des efforts de propositions d'éléments de théorisation, il nous faudrait considérer cette expression de *contrôle comptable* comme une figure de l'épistémè, retenue pour amalgamer des événements en un événement, pour traduire et résumer, sur une base épistémologique, des variations des formes de contrôle, des différences susceptibles de pouvoir faire comprendre autrement les rapports aux contrôles comptables, stratégiques, administratifs, opérationnels ou d'autres au sein d'une organisation. Des contrôles comptables pour administrer, entreprendre, analyser, ouvrir les voies d'un développement organisationnel qui engage des sommes d'argent et différents avoirs; des contrôles dits *comptables* principalement en raison du fait que, tôt ou tard, ces contrôles sont ou seront liés à des états du Capital, et tous ces états de nature finissent par être agrégés, réduits et synthétisés dans des comptabilités organisationnelles qui fabriquent des contrôles comptables et des contrôles tout courts. Ainsi, en épistémologie, comme nous devons souvent trouver une série de dénominateurs communs pour

¹ Sloterdijk, P. (2011a) «Co-immunité globale. Penser le commun qui protège», *Multitudes*, vol. 2, no. 45, p. 42.

² Serres, M. (1992) *Éclaircissements*, op. cit., p. 249.

³ Dès lors, ajoute-t-il, à chacune de ces avancées techniques, «dès l'annonce que telle ou telle est *possible*, la voici aussitôt quelque part *réalisée*, suivant la pente verticale de la concurrence, du mimétisme ou de l'intérêt, puis considérée, presque aussi vite, comme *souhaitable*, et même comme *nécessaire* le lendemain matin: on plaidera devant les tribunaux si l'on s'en trouve privé. Le tissu de notre histoire se fait aujourd'hui de ces rattrapages immédiats, du possible au réel et du contingent au nécessaire.». *Ibid.*

⁴ Bachelard, G. (1962) *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, p. 1.

embrasser des *mêmes problèmes*, nous pouvons faire courber les discours traditionnels en contrôle de gestion pour faire éclater d'autres vérités communes sur la connaissance, à la condition toutefois de s'assurer de produire une synthèse «dans sa double action d'abstraction et de concrétisation, sans que jamais ne se brise le trait d'union qu'impose le langage, faute de connaître des principes plus unitaires pour *comprendre la réciprocité des dialectiques* qui vont sans fin, dans les deux sens, de l'esprit aux choses.»¹ Mais quelle serait ici la mission d'une telle visée "dialectique" sur le *contrôle comptable* ? Éclaircir la nature des objets comptables à contrôler en tenant compte des temps présents ?

Actuellement, précise Urry, notre modernité est marquée par une redéfinition du concept même de société qui est «surtout utilisé par les puissantes forces "nationales cherchant à modérer, contrôler et réguler ces réseaux et ces flux, aux pouvoirs divers, qui traversent sans cesse leurs frontières poreuses»; ces réseaux et flux de personnes, marchandises, d'objets, d'argents, d'informations et de cultures participent à des «transformations matérielles en passe de refaçonner le "social", et surtout les différentes mobilités qui, par le biais de nos différents sens - voyages imaginaires, transmission des images et de l'information, virtualités et déplacements physiques, sont en train de reconstruire», matériellement», notons-le, donc techniquement, le "social comme société" en "social comme mobilité"».²

Nous proposons dans ce deuxième volet du chapitre quatre de tenir compte de cette caractéristique de la *mobilité* en lui octroyant aussi un sens philosophique, soit le mouvement, mais considérer davantage dans une série de propositions autour d'une *cinétique philosophique du contrôle comptable*. Est cinétique ce qui est relatif au mouvement. Restent cinétiques les mouvements des capitaux en train de se multiplier derrière les prises de vues immobiles opérées par l'appareillage comptable, mais à partir desquelles, grâce à l'appareil technique comptable, justement, un autre mouvement, impersonnel et abstrait, se met en branle; celui de l'image financière technicisée du Capital. Demeure cinétique la pensée même, la pensée du contrôle comptable, d'autant si l'on souhaite, nous dirait un Bergson, considérer la comptabilité comme un *mécanisme cinématographique* producteur d'images qui n'est pas différent du mécanisme même de la pensée puisque, depuis fort longtemps, la «plus vieille illusion» de la pensée conceptuelle est «faite pour agir du dehors sur la matière et qui n'y arrive qu'en pratiquant, dans le flux du réel, des coupes instantanées dont chacune devient, dans sa fixité, indéfiniment décomposable»; une pensée conceptuelle ou comptable qui s'exerce «sur l'image supposée fixe de l'action en marche» demande, à l'entendement, d'intervenir pour tordre «le vouloir sur lui-même», et s'assurer que le Tout, celui «des parties infiniment multiples et un ordre infiniment savant», que suggèrent l'image abstraite, «se remettra en mouvement, et tout se résoudra en mouvement.»³ Ainsi, le concept d'*image-mouvement*, utile conceptuellement parlant pour désigner un Nombre comptable, un résultat net ou un chiffre d'affaires, permettrait de situer, dans une nouvelle perspective, les débats concernant le rapport entre contrôle de gestion et organisation, entre technique comptable et Capital. Un concept d'autant plus précieux qu'il suggère, aussi, en parallèle, la prise en

¹ *Ibid.*

² Urry, J. (2005) *Sociologie des mobilités: une nouvelle frontière pour la sociologie?*, Paris, Armand Colin, p. 16.

³ Bergson, H. (1932) *L'évolution créatrice*, Paris, Félix Lacan, p. 272.

compte, de l'*image-temps* du Capital, une double *image en soi* qui instaure, comme modèle, l'auto-expérience subjective de la perception et de l'action du Capital, auto, au sens de sa propre perception, et sa propre maîtrise du Capital. Ainsi, en cette direction, si *soi-même* renvoie au grec ancien *autós*, nous devons porter une attention plus fondamentale au contrôle comptable selon la signification d'auto-expérience de soi, réflexion qui serait de l'ordre d'une ontocinétique du Capital vue d'abord comme une auto-mobilisation et une autoconservation de Soi.

L'objectif de cette mission d'étude, bien sûr, doit veiller à profiter de cette première partie philosophique de cette thèse pour mettre de l'avant des pistes philosophiques qui pourraient nous conduire vers des élaborations conceptuelles de la science comptable autour de la technique, certes, mais davantage vers des formes généalogiques possibles de véridiction sur le contrôle dans son rapport à la technique. Cette démarche est donc en tout point conforme à la section précédente: en quoi le contrôle devient-il la pierre de touche de la comptabilité, et souvent de la *comptabilité des autres* ? La *comptabilité des autres*, comme on le constatera, c'est le champ comptable dédié aux autres et à *soi-même comme un autre*, c'est-à-dire en quoi un *être comptable* (nombre, pourcentage, coût, salaire, profit, perte, argent, etc.) participe à la fabrication du détenteur du Capital et à une re-visitation de son histoire pour le transformer comme un Autre que Soi. Si le *soi* peut-être vu comme une *propriété de réflexivité* d'un individu, soit «sa capacité de saisie consciente non seulement des objets environnants, mais aussi de lui-même»¹, si «autre» c'est d'abord *dire l'humain de l'homme*, au sens levinassien du terme, soit là même où, dans l'extériorité de l'homme, cet humain se montre, et parce que la «chose à moi ou à un autre, n'est pas en soi», mais dans le monde extérieur à soi-même, «l'être est extériorité: l'exercice même de son être consiste en l'extériorité, et aucune autre pensée ne saurait mieux obéir à l'être qu'en se laissant dominer par cette extériorité»; dans ce cas, en quoi la comptabilité est-elle l'expression d'une extériorité de l'être, et comment le Contrôle devient-il cette *relation ontologique* destinée à engendrer «ce surplus du Bien sur l'être, de la multiplicité sur l'un» ?² Et si la Comptabilité était cette aventure du Bien que l'on nomme ici Capital, une «aventure qu'ouvre la séparation [technique pour être représentée en *dualité comptable* et pour conduire à être] absolument nouvelle par rapport à la béatitude de l'Un», le détenteur du Capital, «et à sa fameuse liberté qui consiste à nier ou à absorber l'Autre pour ne rien rencontrer» ?³ Nier, pour ne pas le reconnaître, ne pas envisager son visage, ne pas voir sur un état financier qu'il y a le visage-fiscal du gouvernement, le visage-fourisseur

¹ De même que l'annotation avec un «S» majuscule du Soi, renvoie aux soi de tous les individus et/ou de toutes les saisies conscientes à travers le temps d'un même individu, ou encore à toutes les variations de la propriété de réflexivité. Carver, S. et M.F. Scheir (1992) «La focalisation sur soi: facteur dispositionnel et facteurs situationnels», in M. Piolat et al. [sous la dir.] *Le Soi. Recherches dans le champ de la cognition sociale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 113.

² D'abord, l'Autre majuscule renvoie à Autrui, à *tous les autres*, à tous les éléments extérieurs à soi et à Soi, à tout ce qui fait Société et Altérité, liant existentiel et fondateur de la réciprocité et de l'éthique du rapport aux autres. Nous ne sommes rien sans l'autre, sans les autres, donc sans l'Autre. L'extériorité de Levinas renvoie finalement à son concept d'altérité. Et le rapport à la vérité sur cet aspect tient aussi dans l'éconcé suivant: «L'extériorité est vraie non pas dans une vue latérale l'apercevant dans son opposition à l'intériorité, elle est vraie dans un face à face qui n'est plus entièrement vision, mais va plus loin que la vision; le face à face s'établit à partir d'un point, séparé de l'extériorité si radicalement qu'il se tient de lui-même, est moi; [...] L'homme en tant qu'Autrui nous arrive du dehors [...] Son extériorité - c'est-à-dire son appel à moi, est sa vérité.» Levinas, E. (1990) *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Le Livre de poche, p. 174, 323, 324-325.

³ Et Levinas, d'ajouter cette matière à réflexion pour nous: «Un Bien par-delà l'Être et par-delà la béatitude de l'Un - voilà qui annonce un concept rigoureux de la création, qui ne serait ni une négation, ni une limitation, ni une émanation de l'Un.

d'une partie prenante surpuissante, le visage-salaire de l'employé; une Comptabilité devenue depuis longtemps un espace interfacial qui a le défaut de montrer l'Autre à son lecteur tout en lui fournissant des motifs ou des affects de se retirer de cette interfacialité. C'est là une conduite anthropologique ancestrale loin d'être nouvelle: depuis «des temps très anciens, l'histoire des rencontres avec l'étranger a aussi été une école visuelle de la terreur.»¹ Comprenons immédiatement qu'il nous faut une phénoménologie et une psychodynamique du soi et d'autrui si l'on veut suivre et creuser ce sillon. Si la Comptabilité est un dispositif spatio-temporel de médias «permettant de s'approprier ce qui est radicalement étranger», c'est-à-dire le Bien de l'Autre, le Capital de l'Autre, c'est sans doute une raison qui explique pourquoi les cultures comptables d'entreprise «ont besoin du masque, comme moyen de rencontrer l'inhumain, l'extrahumain, avec un non-visage ou un visage de substitution qui lui corresponde. Dans l'archaïsme comme dans la modernité, ce qui était visage devient dans la reproduction un bouclier contre ce qui déforme les visages et les nie.»² La Comptabilité est reproduction parce que répétitions et différences. La Comptabilité reproduite se défend face à l'illustration des *corps étrangers* qui s'affichent, face aux *prises et emprises* du Bien à l'étranger, celui venu de l'étranger ou la part de son Bien, de son Capital confié à l'étranger: elle contrôle et s'autocontrôle autour d'une étonnante auto-illusion. La Comptabilité et ses figures alphanumériques financières forment, dès lors, un masque de protection, et ce *masque en papier numéroté*, c'est le «bouclier facial» du détenteur du Capital, celui qu'il «brandit dans la guerre des regards», elle-même assujettie à des mouvements sociaux postmodernes, à des «puissances mondiales que sont l'évacuation et l'altération - où l'on retrouve notamment la déformation par le succès, le sourire durable des vainqueurs, des visages dont les vis-à-vis ne sont plus des partenaires humains, mais des moniteurs, des caméras, des marchés, des assemblées d'évaluation.»³ Depuis des temps immémoriaux, la Comptabilité contrôle en évacuant ce qui n'est pas essentiel à celui pour qui il y a compte et décompte; depuis la nuit des temps connus que la Comptabilité contrôle le trop-plein de réalité en l'altérant, en opérant par «amputation qui nous prive de tout ce par quoi, du plus loin de notre solitude, nous pouvons retrouver le monde. La preuve en est qu'il n'aura été personne pour s'inquiéter de voir ainsi disparaître [...] le "rêveur définitif" que nous n'avons peut-être pas cessé d'être.»⁴ La Comptabilité fonctionne aussi à l'évacuation et à l'altération; elle produit une vision comme *oubli de ce qu'il y a*, elle bloque des perspectives qui viennent s'y perdre et refoule des horizons sensibles au profit d'un réveil démesuré, celui qui est responsable du Capital (le gestionnaire ou tout autre acteur de l'entreprise) ou pire, le réveil de celui qui en est propriétaire; là, curieusement, il «semble qu'on assiste au paiement d'une dette de l'infini.»¹ Parce que la Comptabilité nourrit la faculté de *former des images* chez celui à qui est destinée la production de contrôle comptable du Bien, elle nourrit aussi, soulignerait Bachelard, «la faculté de *déformer* les images fournies par la perception, elle est surtout la faculté de nous libérer des images premières, de *changer* les images. [...] La

L'extériorité n'est pas une négation, mais une merveille.» *Ibid.*, p. 325.

¹ Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, op. cit., p. 205.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 205, 207.

⁴ Le Brun, A. (2000) *Du trop de réalité*, Paris, Stock, p. 20.

valeur d'une image se mesure à l'étendue de son auréole *imaginaire*. Grâce à l'*imaginaire*, l'imagination est essentiellement *ouverte, évasive*.² Il y a là un nœud gordien important qu'il nous faudra tenter de résoudre plus tard en opérant une synthèse propositionnelle entre Technique et Contrôle qui logent dans une Comptabilité qui sera vue comme une anthropotechnique d'une ontocinétique qui crée et nie les distances mobiles du Capital entre soi et autrui. Si le contrôle de gestion est une maîtrise de la gestion qui consiste en une orientation efficace, efficiente et économie des ressources d'une organisation en vue d'un objectif commun, l'action comptable de contrôle est d'abord une pensée liée au Capital, qu'il soit objectif commun ou ressources ou gestion; et cette pensée n'est pas très différente de la pensée des temps d'aujourd'hui, ceux d'une position postmoderne: dès lors, la pensée de contrôle comptable est aussi une pensée qui est prête «à transformer des phrases actives fières» comme celles proches objectifs stratégiques, de performances financières ou d'ordres liés à de la rémunération de capitaux, mais c'est souvent pour les moduler en phrases passives «ou en des tournures impersonnelles» tout en demeurant vigilante pour recueillir «expressément en elle les refoulements, les tourbillons, les vides, les dépressions qui font partie de la spontanéité éveillée par la modernité» ou que l'on nommera événement du risque d'affaires.³ C'est ce va-et-vient du Capital et de ses transformations, ce tourbillon de l'avoir des actionnaires qui est un *avoir-lieu* qui ne trouve sens que sur des *airs accélérés*, ce sont ces spirales maniaco-dépressives du capitalisme, «la marchandise et la monnaie [qui] opèrent un décodage des flux par abstraction» qui force la pensée comptable à toujours plus contrôler, non plus de manières cybernétiques, mais davantage selon sur ce qui est mis en circulation, en mouvement; dès que le Capital est parti, est un mouvement, est en marche autour d'une mobilisation du monde en vue d'une intensification de soi-même comme Capital, l'homme a besoin d'une cinétique pour le rattraper, pour l'autoriser à être en automouvements dans des mondes autogènes qui sont eux-mêmes en mouvement et qui tentent des autoappropriations, des autosatisfactions et des autoconservations, autant de champs d'interventions de la contrôlabilité humaine.⁴

Le Contrôle, le contrôle de gestion et le contrôle comptable sont assujettis à une conceptualisation dans cet état du monde actuel: un monde marqué par des mobilisations infinies. Selon la vue synthétique de Sloterdijk, il est requis, dans l'ordre d'une étude épistémologique comme la nôtre, d'obtenir une «cinétique philosophique», car elle seule peut se poser comme «fondement de l'interprétation des temps présents».⁵ Cette cinétique philosophique concorde parfaitement à notre objet d'étude et nous pouvons nous servir de ses trois axiomes analytiques déclinés dans les cas de figure suivants: i) «nous nous mouvons nous-mêmes dans un monde qui se meut lui-même»; ii) les automouvements du monde incluent et envahissent nos propres automouvements» et iii) «dans la modernité les automouvements du monde

¹ *Ibid.*, p. 21.

² Bachelard, G. (1943) *L'air et les songes. Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Corti, p. 7.

³ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 27.

⁴ Deleuze, G. et F. Guattari (1972) *L'Anti-Œdipe : Capitalisme et Schizophrénie*, op. cit., p. 268.

⁵ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 31.

naissent de nos automouvements qui s'additionnent progressivement jusqu'à entretenir le mouvement du monde.»¹

Dans les segments qui suivent, nous proposons des analyses menées sur l'interrogation de la fonction *dire-vrai* des connaissances produites/à produire du Contrôle Comptable de la Gestion du Capital afin d'établir, pour la science, un certain nombre de conditions ontologiques irréductibles aux règles formelles des études par la science de ce pourquoi et comment l'homme comptabilise. Pour notre part, cette manifestation possible d'une connaissance proposée sur le contrôle-comptable, en train de se faire ou à parfaire dans le vraisemblable doit s'inscrire dans l'épaisseur même de l'existence. Nous proposons donc une étude du contrôle-comptable comme philosophie pratique des Formes intelligibles du Capital. C'est d'ailleurs c'est par lui que nous commencerons notre propos avec un premier regard plus près de ce que nous savons en pratique. C'est un premier volet parmi d'autres que nous préciserons plus loin. Autrement, à travers l'étude de cette notion de mouvement, nous réinterrogerons le contrôle en montrant comment une comptabilité organisationnelle constitue le fondement d'une autocinétique du Capital et devient une adresse ontologique intime à l'*être* du Détenteur du Capital.

6.4.1 Premières ouvertures: le Compte-Capital comme point de contrôle ontologique du Contrôle

Qu'est-ce qu'une organisation ? Une Technique du Capital ? Qu'est-ce qu'un système comptable au sein des organisations ? Un ensemble technologique d'une *autolocalisation de soi*, à travers ce que l'on possède *bien à soi*, dans la Figure Multiple du Capital ? Est-il important d'établir, à nouveaux frais, un rapport conceptuel entre les deux ? Il nous faut une autre ligne de développement qui donne un *aperçu autre* sur l'origine de la comptabilité organisationnelle, du moins son fondement philosophique à la question pourquoi capitaliser-comptabiliser son Bien sinon pour nourrir un art de vivre et de la manière de vivre. Et face au Bien, il y a le Mal, la perte, l'ignorance de ne plus savoir où est son argent, son être: face à ce risque, face à ce risque nihiliste il y a l'illusion réconfortante de l'efficacité des contrôles comptables contre la chute, la disparition; la comptabilité produira alors une *fausse conscience aux effets que tout va Bien*, du cynisme dirait Sloterdijk: le cynisme et le thème de la *vie autre* formeraient-ils, à un métaniveau, cette autre *dualité comptable* oubliée, deux dimensions dérivant à partir d'un même centre, de ce pourquoi un être ne veut pas dépenser, ou qui cherche éperdument, coûte que coûte, à gagner une autre vie sur le capital investi, donc à partir du souci de soi ?²

¹ *Ibid.*

² Ce cynisme est fortement éclairé par ce propos synthétique et utile à notre étude: «Pour la névrose européenne le bonheur est un but et l'effort de la raison le chemin y conduisant. Il s'agit de briser sa contrainte. Il faut dissoudre l'obsession critique du meilleur, pour l'amour du bien dont on s'écarte si facilement dans de longues marches. Chose ironique, le but de l'effort le plus critique, c'est le laisser-aller le plus ingénu.» La comptabilité est une sorte de chemin raisonné vers le bonheur, celui de gagner plus pour vivre mieux. En même temps, la critique de la plus-value en capital, la critique sur les inégalités envers la distribution de la richesse collective par le biais de la fiscalité d'entreprise, la critique sur le mauvais contrôle de la gestion, etc. sont autant de situations de vouloir parvenir à des vérités toutes nues, à l'auto-guérison de grandes blessures au point où la *douleur nous dit ce qui est vrai ou faux*. Il y a donc une fausse vie à dénoncer, à dégager de la vraie vie, celle du détenteur du Capital qui n'est pas concerné par ce qui est faux mais vrai le concernant; il est un *être-concerné* qui a les défauts de sa source oubliée. Autrement dit, la critique comptable est hors-de-soi et conduit, de toute façon, elle aussi, à un bonheur sans les autres. Sloterdijk, P. (1987) *Critique de la raison cynique*, op. cit., p. 16, 18, 19, 20.

Pour cause de la financiarisation accrue du management, la technique de la comptabilité s'objective-t-elle dans le savoir-faire rationnel des managers à organiser les capitaux ? Peut-on envisager que la connaissance commune induite par la comptabilité s'inscrit dans un processus de rationalisation de l'expérience sensible des managers ? Ou encore est-ce que le savoir produit en contrôle comptable est une rationalité essentiellement dialectique, c'est-à-dire en mouvement ? Cette dernière interrogation reste importante puisque nous touchons ici un fond anonyme indifférencié du management et du modèle rationnel des organisations, une double réalité qui, pourtant, selon nous, s'oppose à la captation théorique d'une comptabilité organisationnelle qui fonctionne avec des singularités mobiles, choses, personnes et phénomènes qui passent de l'un à l'autre, qui font des effractions dans l'ordre rationnel, parce qu'elles forment des images anarchiques, souvent imprévisibles, et qu'elles habitent des espaces nomades, donc fuyant vers d'autres *espaces ouverts*, sans enclos ni sous la saisie et la propriété d'une unique rationalité économique.¹ Quel modèle de management et d'entreprise choisir, comme seuil social de discussion, si la comptabilité, dans ce cadre, apparaît comme une technique de collage d'entités de contrôle toujours mobiles, dans les faits, jamais statiquement inscrites au bilan ? L'univers comptable organisationnel reste un univers social, un univers qui, par définition, nous reprocherait Legendre, «reste assujetti à *ce qui fait lien pour l'homme*. Et c'est comme règne de la *loi du lien* – lien de langage, lien logique, lien de Raison, liens indéfiniment tissés, noués, dénoués et renoués – que se déploie dans l'espèce douée de parole l'empire de la vérité.»² Nous sommes d'avis que la comptabilité, outre la production de raisons de contrôle pour faire *corps*, et corps organisationnel, est une technique du lien social.³ Dans son sens générique, elle est une action de liaison sous-estimée au sein des organisations, et particulièrement dans le domaine du contrôle de la gestion. Si la technicité comptable participe à la fabrication de lien social, que devons-nous comprendre précisément de son mouvement général ? Par quoi est-il induit ? Nous croyons que la comptabilité organisationnelle rapproche les réalités de l'entreprise qui compte du Capital, plus précisément du compte nommé «Avoir des actionnaires» ou «Compte-Capital». Voyons quelques contours de cette question qui nous apparaissent plus fondamentaux que d'autres sur cette idée de mise en relation entre Capital et Société.

Quel est le lien entre le Compte Capital et le Management ? Vieille problématique de sociologie économique déjà soulevée, à sa façon, par Weber : «Ce qui compte, c'est qu'une estimation du capital soit faite en argent; peu importe que ce soit par les méthodes de la comptabilité moderne ou de toute autre manière [...] tout se fait par bilans.»⁴ Au bilan figure l'avoir des actionnaires dans un compte ou un poste comptable intitulé ici le Compte Capital. C'est le travail dévolu aux managers de réaliser ces estimations en capital de tout projet, de toute décision, de toute activité organisationnelle et qui tient à cette règle

¹ Cet enjeu, dont l'emblème reste la rationalité limitée de Simon, est abondamment traité dans ce collectif récent: Augier, M. et J. G. March [sous la dir.] (2004) *Models of a Man: Essays in Memory of Hebert Simon*, Cambridge, MIT Press.

² Legendre, P. (2001) *L'empire de la vérité : introduction aux espaces dogmatiques industriels*, op. cit., p. 9.

³ De fait, elle est un corpus technico-fonctionnel ou un dispositif qui participe ou génère plusieurs types de liens. Le rapport à la mesure comptable, qui renvoie à plusieurs techniques du *fait* et de la *preuve*, demeure, pour un bon nombre d'acteurs organisationnels, un rapport à la *vérité des chiffres*. Nous y reviendrons.

⁴ Weber, M. (1964) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, p. 16.

comptable propre à toute action économique : qu'elle «repose sur l'espoir d'un profit par l'exploitation des possibilités d'échange» et que cette action économique (et toutes les autres) viendra se solder dans «le bilan de l'entreprise chiffré en argent à la fin d'une période d'activité [et] devra excéder le capital, c'est-à-dire la valeur des moyens matériels de production mis en œuvre pour l'acquisition par voie d'échange.»¹ Weber se demandera comment, dans le contexte de l'économie et du monde marchand occidental, ce double processus de l'évaluation de l'échange, par une calculabilité, et de sa détermination profitable, ou non, par et au bilan, se renforcent mutuellement, ou deviennent contradictoires. Weber peut nous faire prendre un accès légitime de production de la connaissance en faisant retour sur sa sociologie des rationalités (y compris techniques) selon des voies de rationalisation qui finissent par se résumer, à nos yeux, dans un Compte de Capital. Or cette contribution wébérienne ne nous sera utile que si nous postulons un travail de typification nous autorisant à identifier davantage les techniques comptables comme des configurations spécifiques ne relevant pas d'une rationalité en finalité ou d'une rationalité en valeur, mais d'une action qui *agence*. Comment penser une action technique comptable au plus près de ses nécessités internes sans se plier, pour autant, comme si elles étaient des axiomes souverains, connus, sans abdiquer devant aucune d'elles ? Une théorie sur la technique, dans un contexte de management et des organisations, que dire sinon qu'elle ne doit pas perdre de vue son objet comptable, et ses différenciations sur la notion même de technique ? Et que faire si cet objet comptable possède une dimension historique très significative avec toutes les strates qui l'ont modulée, c'est-à-dire les diverses formations historiques empiricités par des choses et des mots, du visible et du lisible ? Passeron note que les «sciences synthétiques de l'observation historique doivent en effet travailler à une reconstruction *interprétative* du sens des *interactions sociales* qui le constituent.»² Comment faire lorsque le type et le nombre d'organisations aux origines des évolutions de la comptabilité sont susceptibles, dans chaque cas, de faire bifurquer les lois de causation de ce qui rend comptable une pratique sociale ? D'autant plus complexe si on s'en remet à un Tarde qui spécifiait déjà, bien avant l'avènement des théories de l'agence, qu'il «n'est pas vrai que tout lien social soit fondé sur l'idée de contrat ou sur l'idée de service» si le phénomène social à observer relevait d'un «empire de préoccupations juridiques ou économiques.»³ Il faudrait chercher à produire une histoire des différents modes de subjectivation de l'être humain à travers le temps et les cultures en traitant des modes d'objectivation qui transformèrent les êtres humains en sujets économiques, particulièrement à partir des modes des usages du capital par la comptabilité. Et, ici aussi, il est évident que des événements nous échapperont tant un tel travail théorique demeure gigantesque.

Dans sa *Philosophie de l'argent*, Simmel cherche à montrer comment l'augmentation des interactions médiatisées par le marché a conduit à une indifférenciation des agents de l'interaction.⁴

¹ *Ibid.*, p. 15-16.

² Passeron, J.-C. (2006) *Le raisonnement sociologique*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel, p. 91.

³ Tarde, G. (1999) *La logique sociale*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

⁴ Plus précisément : «Partout donc l'immobilité de la possession, qu'elle résulte de son caractère collectif ou de son caractère héréditaire, se révèle être l'obstacle : différenciation et liberté individuelle progressent à proportion de son recul. Dans la mesure où il est le plus mobile de tous les biens, l'argent doit représenter le point culminant de cette tendance : sa possession permet effectivement à l'individu de se dégager, de la façon la plus décisive, de ce complexe de liens émanant des autres objets de possession.» Naturellement, le dispositif comptable, technologie d'intermédiation entre acteurs d'un marché et

Chaque objet comptable monétaire fonctionne comme un intermédiaire qui contribue lui aussi à cette dépersonnalisation de l'interaction. C'est dire comment chacun conditionne lourdement l'*agir médiatisé*, expression habermasienne vue précédemment qui qualifie un sens moderne des rationalités communicationnelles dans un espace public numérisé. Une fois encore, sous cet angle, devrait-on se satisfaire d'un modèle de l'organisation mettant l'accent sur les modalités d'action comptable au sein de l'espace public comme espace de discursivité sociale pour une part, et l'appropriation politique et sociale de l'internet par des groupes de managers d'autre part qui imposeraient des chemins toujours plus courts aux modalités comptables au sein des marchés et des collectivités ? Il faudra bien un jour étudier ce domaine unique de la comptabilité comme dispositif de l'agir médiatisé. Sans doute est-il trop tôt encore pour savoir au juste comment en faire l'analyse. C'est pourquoi, pour l'heure, pourra-t-on utiliser d'abord comment une comptabilité et un contrôle de gestion font des liens pour faire l'entreprise et donc, pour quelle conception de l'entreprise. Méthodologiquement, nous ne devons pas perdre de vue à quoi se rapportent le management et le contrôle de gestion: au compte des profits et pertes. D'une certaine manière, en suivant la piste simmelienne précédente, une pratique comptable fait dans la réification ou dans la dépersonnalisation du sujet parce qu'elle est au cœur de la division du capital par le biais de la régulation technique du Compte Capital. Ainsi, à cause de la comptabilisation des capitaux et des simplifications instrumentales qui découlent des justifications fournies par les preuves comptables matérielles à ses détenteurs, d'un point de vue comptable, la société ou *autrui* se limite à des objets devenus anonymes, à un monde chosifié où «l'on perd de vue la diversité de ses significations possibles dont les autres hommes, ceux-là mêmes que le sujet [comptable dans ce cas-ci] a reconnus auparavant,» : l'alternative à opposer à cette réification peut-être celle de référer fondamentalement à la notion de «reconnaissance», une pratique théorique qui consisterait à «étendre les conditions de la reconnaissance propre à l'interaction humaine au domaine de notre commerce avec le monde naturel.»¹ Ici, à ce niveau, une autre brèche devrait être ouverte: l'étude du rapport entre le silence et le langage des autres au sein de l'expression comptable usuelle.

Non seulement le compte-capital est un rapport aux autres, voire à *autrui* lorsque des milliers d'actionnaires sont concernés, mais toutes une série de créiteurs et de débiteurs, *toujours présents* dans les écritures et les papiers comptables qui sont afférents. Comment expliquer que, en pratique et en théorie, nous n'avons pas à les *reconnaître* ? Levinas voyait cette piste potentielle pour nous, il a un temps, déjà: «On pourrait appeler ontologique la démarche qui ramène les structures anthropologiques à l'économie générale, c'est-à-dire qui la mène au-delà de la partie strictement humaine de l'être.»² Le flot anonyme des autres devient un objet, un objet comptable vu comme une extériorité utile à la constitution d'un savoir qui, lui, va nourrir l'agir gestionnaire. Autrement dit la comptabilité chosifie la relation sociale, qui peut être

instrument de mobilité et de fixation de l'argent, joue sans doute un rôle prépondérant dans ce développement de l'*individualité économique*. Simmel. G. (1987) *La philosophie de l'argent*, op. cit., p. 444.

¹ Honneth cherchera à réhabiliter l'oubli de la reconnaissance de l'autre comme préalable à la production d'une connaissance sociale car c'est une dimension complètement évacuée et qui, pourtant, joue des rôles dans l'interaction sociale contemporaine. Voir Honneth, A. (2007) *La réification: petit traité de Théorie critique*, op. cit., p. 89-90.

² Levinas, É. (2009a) *Parole et silence: et autres conférences inédites*, Œuvres 2, Paris, Grasset/IMEC, p. 77.

marchande, ou autre, dès qu'elle implique l'argent ou la transformation du capital de l'entreprise. Elle fonctionne de manière à permettre à son utilisateur de diminuer la richesse des significations de l'interaction qu'implique un échange économique dans le but d'un garder un résiduel symbolique simple ou un *quantum*.¹ A priori, on pourrait penser ici que l'enjeu reste, depuis Marx, la définition même du capital. Précisions au moins ceci : «le capital n'est pas une chose, mais un rapport social» aux yeux de Marx.² Ce rapport social est *arithmétisé* par la technique comptable. Individu et société se trouvent *divisés, multipliés, additionnés et soustraits* à des marchandises, à des valeurs d'échange, à des prix de marché, à des plus-values relatives, etc. Cette relation entre la rationalisation des cycles du capital et ses effets sur le lien social peut apparaître évidente, mais elle ne l'est pas lorsqu'on tient compte de la technique comptable et des managers. La technique comptable des écritures ou celle de l'élaboration d'un bilan s'attarde à présenter des *quanta* et c'est au gestionnaire ou au propriétaire du Capital de retourner dans l'organisation, dans le marché ou dans la société: l'idée ontologique des autres est *assimilable* par ce retournement de soi, en sortant de soi. Les fournisseurs de matière première, les clients, les fonctionnaires du fisc, etc. forment une condition ontologique à la comptabilité: la valeur supra-subjective de chacun se justifie par la symbolique comptable qui les résume et les fonde dans ce qu'ils sont du point de vue d'un lecteur. La conception lévinassienne de la subjectivité peut non seulement nous offrir des matériaux à une critique d'un cadre sociologique, mais également des extensions conceptuelles plus proches de notre sujet, car son éthique de l'individu est basée sur autrui qui, lui, reçoit de l'autre, des sommations, des injonctions et des normalisations.³ Donc ce qu'on postule ici est que les représentations sur l'entreprise comme élément de dialogue avec la technicité de la comptabilité organisationnelle sont beaucoup plus des chaînons ou des relais dans des processus de causation plus utiles à notre propos, et que ces représentations peuvent être rigoureusement déterminées par des mélanges de causes et de motifs de manière à éclairer un trait singulier de la technique. Par conséquent, nous pourrions parvenir à une série de dédales s'imbriquant les uns dans les autres si l'on admettait suivre d'abord les spécificités de la comptabilité pour asseoir un tel cadre de référence. Afin de prendre toute la mesure d'une telle posture, revenons à ce qui nous apparaît fondamental ici: quel rapport premier à connaître entre l'argent des actionnaires, qui s'affiche au bilan comptable, et l'agir managérial ?⁴

¹ Nous devrions rappeler plus souvent la signification latine de *quantum* qui veut dire «combien» et pas uniquement son sens marxiste ou simmelien. Le *quantum* serait le *combien comptable* d'un échange, d'une mesure, son résultat, son compromis arithmétique, la synthèse d'un calcul comptable.

² Voir la très bonne synthèse sur la question de Papaioannou, K. (1972) *Marx et les marxistes*, Paris, Flammarion, p. 133.

³ Voir surtout à ce sujet Levinas, E. (1972) *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Fata Morgana et Levinas, E. (1974) *Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence*, La Haye, Nijhoff.

⁴ Ce rapport n'est certainement pas celui identifié par la théorie de l'agence ou la théorie des coûts de transaction. Ce rapport ne peut, d'aucune façon, se résumer à une notion aussi sommaire et limitatrice que celle de «contrat». Outre le mot «coût», et encore que sa conceptualisation pose des difficultés épistémiques importantes, nous croyons fermement qu'il n'y a guère d'affinité entre les complexités sociotechniques des comptabilités et les axiomes réducteurs proposés par ces deux courants de l'économie des organisations. Il existe trop de contre-exemples qui viennent invalider et qui vont à l'encontre des hypothèses d'une maximisation du profit de l'actionnaire, ou de celle de l'agent gestionnaire qui vise son intérêt maximal, sans compter qu'il existe quantités de catégories de coûts autres que celles de «surveillance», «d'obligation», de «perte résiduelle», de «coordination» ou «de contrat» qui ont des incidences tellement plus grandes et significatives sur la microéconomie de l'organisation, que ces dernières catégories font sourire les experts-comptables praticiens et expérimentés alors qu'ils sont les mieux placés pour connaître le sort dévolu au gain mutuel, à l'appropriation (effective) de la valeur créée ou aux impasses concrètes de la gouvernance et de la coopération. L'enthousiasme et l'attachement pour cette conception des coûts de transaction et de ses dérivés ne peuvent suffire à résoudre les problèmes d'établissements des coûts et le jeu d'apparat critique

Il y a là, en premier lieu, un *problème d'expression* des capitaux. Le bilan est un point de départ et un point d'arrivée au début et à la fin d'un cycle économique pour toute gestion. Le bilan, si ce n'est pour sa valeur symbolique et historique, ou encore parce qu'il peut être vu comme un objet technique, devrait faire l'objet d'une théorisation parce qu'il est un objet de valeur selon plusieurs dimensions.

Il est commun d'entendre qu'un bilan exprime une objectivité économique. C'est moins une objectivation qu'un objet de la *raison d'entreprise* qui ne se situe ni dans la rationalisation ni dans la seule vision économique, mais dans des rapports sociaux où entrent, à travers le dispositif comptable même, des singularités sur les états du Capital, autant de valeurs monétaires associées à des positions du capital par le biais des postes du bilan qui agissent comme des minorités actives de l'entreprise, dans un espace nomade de délibérations sans propriété ni enclos. On risque alors d'y découvrir des ensembles de réalité beaucoup plus explosifs, des systèmes dissymétriques, des événements en déséquilibres au sein desquels la pensée managériale se forme et s'effectue, c'est-à-dire à partir du langage comptable bilantaire et ce qu'il donne à penser pour le management. Le bilan, réservoir de connaissances synthétiques de ce qui est advenu au sein d'une organisation au cours d'une période donnée, est une structure symbolique très peu significative a priori. D'emblée, à sa vue immédiate, il apparaît une structure qui y est définie par des *ordres de raisons*. Naturellement il s'agit à première vue d'une classification normée et conventionnée entre postes de l'actif et postes du passif. Mais pour un propriétaire d'entreprise et son manager, chacun de ces postes constitue bien plus qu'une application de nomes comptables; chacun renvoie à un petit groupe d'éléments différentiels suivants qu'ils sont de simples raisons de connaître, de simples raisons d'avoir, de posséder (postes de l'actif, calcul du rendement des capitaux propres, etc.) ou de devoir (fournisseurs, créiteurs, etc.), ou encore de simples raisons d'être (poste du «Capital-actions», qui réfère à ce que veulent/êtres les propriétaires et poste de «dettes à long terme», qui réfèrent à ce que veulent/êtres les banquiers et aux prêteurs à long terme). L'ordre des simples raisons de connaître appartient à l'*ordre analytique*, les simples raisons d'avoir à l'*ordre politique*, les raisons de devoir à qui de droit à l'*ordre d'autrui* et enfin, les simples raisons d'être à l'*ordre synthétique*. C'est le dispositif comptable dans sa totalité qui supporte le bilan et c'est lui qui offre au chercheur la possibilité d'analyser les relations sociales et l'affrontement des ordres de raisons. C'est ce dispositif qui sert de méthode d'évaluation voire de méthode d'invention aux gestionnaires et aux propriétaires. Cette méthode d'évaluation qui nourrit les rapports entre éléments du connaître est destinée à servir sa propre suppression pour faire place à la détermination des éléments comme raisons d'être qui, sous l'impulsion d'une méthode d'invention, finiront par relayer et absorber par la synthèse tous les autres types d'ordre. L'ordre synthétique, plus proche des propriétaires de capitaux parce qu'il touche davantage le «Compte-capital», entend bien être la dernière efficace organisationnelle et doit rester la seule méthode constructive de cette structure des ordres de raison. Le bilan est exemplaire de

de la comptabilité qui sont loin de se réduire à de simples questions de contrat, de conflit ou de coopération. Le repérage de l'*infracomptabilité* et de son anthropologie propre dans la codification des conduites permettrait-il de mieux préciser cette approche des organisations ? Voir l'application de quelques-unes de ces prémisses en comptabilité et leurs critiques dans Pham, D. et V. Nguyen, (1999) «Une revue de quelques aspects de la comptabilité positive et de sa critique», *Les Cahiers de la recherche*, no. 661, HEC/Paris.

ce que voulons souligner: la technicité comptable, par ses assemblages et ses sommations, nourrit la prise de décision gestionnaire dont l'une des genèses est à trouver, nous semble-t-il, dans cette structure d'ordres de raison parce que le monde de l'entreprise se dresse dans un bilan, ultime filet destiné à réduire la totalité des phénomènes organisationnels au statut de choses lisibles et mises en rapport avec le Compte Capital. Le bilan peut proposer des lectures transversales d'une réalité organisationnelle, car il est une forme schématisée d'un *horizon de sens* qui repose sur des subjectivations et des socialités, particulièrement celles des investisseurs et des gestionnaires. Voir une structure d'ordres des raisons dans le bilan, c'est examiner le chemin le long duquel des capitaux se sont transformés, sur lequel des éléments organisationnels ont été dissociés et des éléments du marché et de la société assemblés dans des états de compte, c'est donc suivre le chemin des idées des acteurs de l'organisation décomposées techniquement d'après leurs éléments différentiels générateurs de séries et de croisements que sont les comptes d'entreprise qui finissent par former un *nexus* de problèmes et de solutions.

Du point de vue des détenteurs de capitaux, le bilan devient un vecteur d'affects et d'individuations encore très mal compris.¹ Sans compter que les choses se compliquent aux vues de la montée des investisseurs institutionnels au capital-actions des entreprises, toujours plus revendicateurs et agents contrôleurs actifs du management par la gouvernance, et qu'ils représentent des millions d'épargnants. Partant, l'essentiel de l'action des managers découle de ce sur quoi débouche une lecture des positions de capitaux au bilan par les actionnaires, les prêteurs et autres créditeurs. L'état des capitaux ouvre et ferme un cycle de gestion. Du moins selon une perspective symbolique, une contrainte juridique (lois de l'entreprise morale, lois des marchés financiers, lois fiscales, etc.) ou d'un rituel qui laisserait apparaître des mythes pour un temps nouveau aux yeux des gestionnaires, celui de se racheter, de faire mieux, de lancer de nouveaux projets, etc. Bref, la prise de décision qui découle d'une lecture de positionnement des capitaux par leur propriétaire est un événement décisif pour les managers et pour le développement de l'entreprise. Aussi devons-nous bien creuser cette question : qu'est-ce donc que le Compte Capital ?

Le Compte Capital est, lui aussi, jusqu'à ce jour, ce grand compte rester *ouvert* à sa théorisation. Un si petit espace visuel au bilan qui fait portant de *moi*, investisseur du premier jour, un individu *libre et fier*. Un *moi* qui cherche à obtenir, en retour, une plus-value de son capital, certes, mais, tout aussi bien, qu'on lui restitue des promesses de ce qu'il a cru entendre, apercevoir et rêver en plaçant son argent. De tout temps, le Compte Capital et ses équivalents a eu d'autres secrets. Et c'est ceux-là qu'il faudrait porter au plus haut point, à mettre au jour sur ce fond de l'idée de l'organisation. L'expérience de lecture du Compte Capital tient dans un univers de fictions puisque le lecteur rejoint un monde étrange, imaginaire,

¹ Tout cet enjeu réside dans la méthode pour faire connaissance annonce de nouveau Simmel surtout qu'ici, il faut chercher à creuser «sous le matérialisme historique, un étage laissant toute sa valeur explicative au rôle de la vie économique parmi les causes de la culture spirituelle»; la causalité des interactions socioaffectives avec un dispositif comptable est un domaine du savoir à intégrer puisque les formes comptables, comme les formes économiques plus abstraites de Simmel, sont sans doute le «résultat de valorisations et de dynamiques plus profondes, de présupposés psychologiques, voire métaphysiques.» Creuser cette piste revient à faire un pari sur le vitalisme, simmélien et au-delà. Simmel. G. (1987) *La philosophie de l'argent*, op. cit., p. 17.

animé par des étrangers (que sont les cadres ou les autres, membres de parties prenantes ou non, mais en même temps il vit que ce monde est déjà le sien, et tous ces autres états du capital, sont ses créatures, et qu'elles rendent compte à lui-même. Ce sentiment de propriétaire est une chose comme les réactions cognitives qui découlent d'une interprétation de ce Compte Capital avec les choses de l'organisation par les administrateurs ou les détenteurs de capitaux en est une autre, mais dans un cas comme dans l'autre nous pouvons trouver une relation singulière entre une *intérieurité* et une *extériorité* d'après laquelle un lecteur dépasse le donné du Compte Capital, qu'il dit et pense plus que ce qui est montré dans le compte des capitaux propres, qu'à un moment, il va inférer, il va croire que, il va s'attendre à, il va, à la limite, espérer. Un peu à la manière de Hume et de son empirisme, nous mettons la croyance à la base et au principe de la connaissance de ce qui se dit du Compte Capital, et de ce qui en découle.¹ Livré à lui-même, l'esprit de ce lecteur passe d'une idée à une autre au hasard, tantôt suivant un délire, tantôt suivant des principes de la société qui lui imposent des règles normatives, de transition obligée d'un état à un autre ou d'inférence en accord avec la société elle-même.

Autrement, l'usage fantaisiste des principes de la nature humaine devient lui-même un principe d'interprétation des capitaux propres. Le Compte Capital renvoie à un corpus d'images, de discours et d'idéologies, contexte individuel et social complexe qui appelle le fétichisme, l'idolâtrie et des formes mal connues d'iconoclasme. Il est une structure symbolique réflexive qui synthétise l'histoire de sommations en sommations des rapports marchands numérisés, celle des décisions sur l'entreprise traduites en opérations arithmétiques du capital ou d'autres rapports au capital, mais le capital-actions est en mesure de susciter et de faire intervenir toutes sortes de fonctionnements fictifs de relations au Capital dans la tête des propriétaires, et notamment celles d'une causalité qui entraîne le management et les fonctions d'entreprise à devenir des hypothèses d'expansion de l'emprise du capital sur la société. Le Compte Capital ne peut pas être restreint à un *champ unidimensionnel* d'interprétation, ne pas dépendre de ses seules graphies alphanumériques, ne pas relever d'une pure opacité culturelle, ni reléguer ses médias d'expression dans une dimension subalterne. Accessible du regard, rationnel et ludique, une mine d'idées, de théories, de descriptions, de métaphores, de fantasmes, de rêveries et appelant d'autres approches cognitives de sa saisie, le Compte Capital est pourvu d'une iconographie d'une extraordinaire variété. En un mot, on le voit, ce qu'exprime le Compte Capital, le bilan ou la comptabilité est une problématique de l'expression : qu'est-ce qui est montré, révélé, et réellement manifesté ? Il nous faudrait pour bien dire une théorie de l'iconologie dans le sens de Mitchell, une méthode qui sépare l'interprétation, l'expression et les horizons symboliques des représentations, des icônes et autres catégories d'images et ainsi «généraliser plus avant les ambitions interprétatives de l'iconologie en la poussant à considérer l'idée de l'image en tant que telle.»² Du compte Capital, nous devrions témoigner des fascinations toujours renouvelées pour ce procédé singulier de découpage du monde. Enfin, étonnamment, le Compte Capital reste une figure exemplaire de

¹ Voir à ce sujet la belle analyse de Deleuze sur Hume dans Deleuze, G. (1953) *Empirisme et subjectivité. Essai sur la nature humaine selon Hume*, Paris, PUF.

² Mitchell, W.J.T. (2009) *Iconologie: image, texte, idéologie*, Paris, Les prairies ordinaires.

la comptabilité qui, elle, apparaît comme l'horizon de toutes les croyances légitimes possibles pour un propriétaire parce qu'elle délimite le champ de ce qui est possible de *faire et croire* en même temps.

Comment *faire voir* l'actionnaire ou le prêteur de capital au manager ? Il y a là, en deuxième lieu, un *seuil technologique* à franchir. La comptabilité agit comme une structure de lien social entre l'un et l'autre. La comptabilité, l'entreprise et la gestion commencent à faire liens sociaux avec les premières mises en scène des capitaux par des techniques de régulation et de protection du capital. Dès sa mise en œuvre, la comptabilité fait dans la représentation des droits des uns, les propriétaires, aux devoirs des autres, les managers. À la longue, dans la durée de ses usages, la comptabilité contribue à fabriquer le regard des managers posé sur elle. Qu'est-ce alors que le sens social de ce *faire voir comptable* ? Et que savoir des interactions techniques qui en développement les représentations du *croire*, du *faire croire* et autres *croyances* ?

La comptabilité est un espace culturel, construit collectivement; un espace social de participation et de projection pour les détenteurs de capital et ses administrateurs. Outre la signification d'un système de communication entre actionnaires et dirigeants, une comptabilité organisationnelle possède une structure matérielle et une structure symbolique à mettre en perspective avec les retombées intersubjectives des technicités. La question est de connaître le sens social de ce montage matériel/symbolique comptable conditionnel à la production de niveaux de confiance, de droit, de normativité, de désignations catégorielles de relations de personnes ou de choses, etc., et à établir comment ces technicités contribuent à qualifier des relations au Capital au moyen de nos sens sociaux et comment, enfin, arrivent-elles à générer des attentions partagées, des réactions passionnelles ou des épreuves de jugement sur des états sociaux de capitaux différenciés selon les acteurs.¹ Ici les sens sociaux des appareillages techniques peuvent se présenter selon deux dimensions : «comme co-orientation sociale et évaluation des relations sociales. Comment relier la co-orientation sociale et le traitement des relations sociales ?»² Autrement dit, la structure *liante* de la comptabilité aide son utilisateur à s'orienter dans les affaires de l'organisation tout en lui fournissant un guide d'évaluation des relations sociales sous-jacentes aux informations comptables. Si l'action coopérative ou collective entre un actionnaire et un gestionnaire peut devenir un produit de la co-orientation induite par un dispositif comptable, le produit d'un jugement sur les relations est celui d'une coalition politique potentielle entre propriétaire et dirigeant : il ne peut pas y avoir de coopération sans une action micropolitique comme il ne peut pas y avoir ni l'un ni l'autre autour des usages du Capital si un *dispositif de correspondance* ne vient pas réguler l'action conjointe et la socialité de connivence entre les deux.

Mais il n'y a pas de lien social spontané entre un propriétaire de capitaux et un manager. Il est requis un réseau technique de correspondances pour éclairer les positions et les influences des protagonistes avec les usages du Capital. Il subsiste, en théorie, un déficit de confiance, un *manque*, une

¹ Cette problématisation repose sur nos synthèses inspirées des travaux de Conein, B. (2005) *Les sens sociaux : trois essais de sociologie cognitive*, Paris, Economica.

² *Ibid.*, p. ix.

insuffisance de bonne foi qui requiert une prothèse technique pour permettre la mutualité et la réciprocité de l'action conjointe entre les propriétaires de capitaux et leurs fiduciaires. Naturellement, les premiers veulent augmenter la *puissance* des capitaux, tandis que les seconds veulent participer à cette puissance, mais, semble-t-il, davantage à une puissance de réalisation, à une *puissance d'agir* donc, ou encore de croire qu'ils seront les véritables artisans à l'augmentation de la puissance des capitaux.

Pourquoi l'idée de puissance ? Spinoza insistait sur cette expression pour dire l'être de désir, que le désir était l'essence de l'humanité et que le désir était l'humanité même.¹ Inversement le désir crée le manque et c'est à ce titre que le désir déploie la puissance d'exister. L'individu est donc puissance pour déployer son existence et elle est la source de la désirabilité du Capital. Nietzsche abordait aussi cette notion en disant que l'esprit n'était qu'un instrument, la volonté le gouverne et la connaissance était une manifestation de la volonté de puissance, et d'elle, il y a «quelque chose qui veut dominer au-dedans de soi et en dehors de soi. En moi, il y a quelque chose qui veut dominer, se sentir le maître, veut la puissance. Il s'agit de maîtrise.»² Un Janicaud peut nous souffler à l'oreille une synthèse de cette double posture en recourant à l'idée de puissance pour qualifier le lien ou le dynamisme entre technique et savoir à des fins de contrôle.³ Cet auteur voit précisément la rationalité comme le phénomène social décisif qui organise l'expansion de cette puissance. Irréversible, cette *puissance du rationnel*, de fait, conduit la société au bord de l'incalculable : son processus dépasse la volonté humaine. En un mot, son contrôle humain n'est plus assuré. La puissance, c'est donc déjà l'idée de la potentialisation du rationnel qui «dessine une trajectoire» avec les «autres phases potentialisatrices», mais qui, dans notre modernité, de manière spectaculaire, investit «radicalement l'avenir» et là le contrôle de l'homme n'y peut rien.⁴ À défaut de pouvoir obtenir, pour l'heure, une notion plus précise, ce concept de la «puissance d'agir» est mobilisable pour aborder la raison capitaliste, la force des affects et mettre en perspectives les causes et les effets mêmes de la tension entre raisons et passions. Par la suite, nous pourrions comprendre plus nettement le sens social de la servitude dans laquelle se trouvent les managers et l'expérience de l'impuissance morale qu'ils éprouvent avec les arbitrages de contrôle des capitaux.⁵ Déjà on peut mieux comprendre pourquoi le Compte Capital est un objet critique. Ce rapprochement entre les faits technologiques de transmission de la valeur des états de capitaux aux gestionnaires et les ambitions dévolues aux usages des capitaux par les propriétaires est décisif quant aux hypothèses de développement organisationnel qui suivront. L'explication de ce phénomène technique analysera comme un cas particulier le dédoublement des signes du Compte Capital pour un gestionnaire en cherchant à se rapprocher du dédoublement même de *soi* (d'un propriétaire) à travers une fiction qu'est l'organisation en projet. Naturellement, nous le disions plutôt, le

¹ Karoui-Bouchoucha, F. (2010) *Spinoza et la question de la puissance*, Paris, L'Harmattan.

² Blondel, É. (2007) *Nietzsche -Volonté de puissance*, Notes de cours, Université de Paris 1 - Sorbonne, Paris, Éditions Philopsis, p. 9.

³ Janicaud, D. (1985) *La puissance du rationnel*, op. cit.

⁴ *Ibid.*, p. 373.

⁵ Cette tension entre «puissance» et «acte» n'est pas nouvelle puisqu'elle a déjà été problématisée par Aristote (*Métaphysique*, I, 12) et qu'elle a gagné le monde de la sociologie (Balandier, G. (1972) *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, PUF). Nous verrons également plus loin pourquoi le concept de «puissance» peut avoir un sens sociologique lorsque mis en relation avec le sens à venir de la comptabilité comme Raison d'entreprise. Lazzari, C. [sous la dir.] (1999) *Spinoza : Puissance et impuissance de la raison*, Paris, PUF.

sens de «voyez» du résultat du Compte Capital est abyssal. Parce que le profane lecteur, manager ou investisseur, peut être obsédé par un rapport de puissance, par des fantasmes inexplicables ou par des ressentiments, de tels affects constituent des sentiments aussi originaux qu'irrésistibles. Face à ces signes comptables, ces affects se présentent en eux, et peuvent prendre le sens d'icônes. Plus précisément, même abstraits, les signes iconiques sont des représentations analogiques détachées des phénomènes représentés par des usages du capital et ils reçoivent des projections de ces affects. En acceptant de suivre Baudrillard, nous pourrions soutenir que la technique comptable proche du Capital se pose en une abstraction réfléchissante, qu'il s'agit d'une substitution au réel par des signes et, qu'en ce sens, elle est génératrice de modèles du réel.¹ La technique comptable simule. Elle est un simulateur, un appareillage qui tente de faire coïncider un réel sous la responsabilité des dirigeants avec les facteurs du modèle du Capital que la technique de calcul présuppose. D'une autre manière, il est requis une sorte de *technologie du surmoi* qui *règlera* les mœurs et les mystères des propriétaires de capitaux², un système comptable en somme qui régulera les passions et les intérêts individuels des managers/propriétaires, enfin assurément un dispositif panoptique de contrôle des affects qui accompagnera les rationalités instrumentales des uns et les rationalités en valeurs des autres. Une *machine abstraite de quantification et de qualification* sera requise pour fabriquer des agencements génériques de socialité entre le Compte Capital, l'organisation et la société. Si ce n'est pas une *machinerie comptable*, au sens d'un appareillage sociotechnique productrice d'action morale et politique, c'est un diagramme comptable ou disciplinaire. D'une manière ou d'une autre, il faut un *dispositif de traversées* des uns et des autres, ou encore un *dispositif de traduction* des uns vers les autres.

Comment les modes de production du capital par les managers traduisent-ils les modes de consommation du capital par les actionnaires et les prêteurs ? Il faut beaucoup plus qu'un système de communication pour établir ce rapport. La question comporte la réponse en tant que responsabilité éthique pour les managers, et en tant que dérobade impossible grâce à une panoplie de techniques de surveillance des usages de capitaux. Finalement, en troisième lieu, il faudra compter sur un *milieu de techniques* qui traduira et intégrera les justifications de ces capitaux des uns et des autres dans un *corps social*.

Même si la comptabilité demeure une technologie qui expliquera, en partie, les raisons des gestionnaires de se concentrer sur les conditions d'existence de ce *corps social capitalisé* qu'est l'entreprise, il y a un contexte organisationnel de vie sociale qui contribue plus qu'il n'y paraît à fournir une grammaire aux technicités comptables, c'est-à-dire un «ensemble des règles à suivre pour être reconnu, dans une communauté, comme sachant agir et juger correctement.»³ Managers et détenteurs des capitaux appartiennent à ce milieu de vie régie par une pluralité de modèles d'action qui appellent chacun leur grammaire propre. Or cette pluralité des régimes d'action est source de *versatilité pragmatique*, très caractéristique des managers et des agents comptables en entreprise dans le sens de leur intérêt d'offrir une

¹ Baudrillard, J. (1985) *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, p. 10 et ss.

² Nous voulons dire par là qu'il s'agit souvent de bien d'autre chose que de droits de propriété ou de maximisation des profits. Nous y reviendrons. Voir la partie sur «La notion de dépense» de Bataille, G. (1967) *La part maudite*, op. cit., p. 25-45.

³ Lemieux, C. (2009) *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica, p. 21.

vision *moniste* et *continuiste* du Capital. Cette double vision les conduit à être attentifs à ce qui se prolonge d'une action dans le jugement, puis dans une action suivante, et un jugement suivant, etc. Le Capital et le monde des techniques qui octroie les codes gestionnaires et les grammaires de leur action font en sorte que la praxis managériale serait indescrivable en dehors d'eux. Puis, il y a le contexte historique d'une organisation qui influe du passage de l'ordre donné des détenteurs de capitaux aux managers. Un contexte sociohistorique qui préfigure les virtualités des technicités et des socialités qui seront effectivement traduites en réalité et d'autres qui resteront en potentialisation ou qui *fuiront* vers d'autres devenir. Ainsi, la prise en compte de l'hétérogénéité de l'action gestionnaire s'inscrira dans un modèle de l'entreprise qui s'appuiera sur un milieu de techniques comptables.

Les techniques de calculabilité, de comptabilité et de contrôle sont des constructions sociales dont les dispositions appartiennent à des temps et des espaces variés, complexes et très différenciés. Il y a des événements antérieurs et postérieurs à chaque technique et l'analyste devrait en tenir compte. Une technique est le dénouement de quelque chose même si elle est en train de devenir elle-même quelque chose d'autre. Elle s'inscrit dans des événements comme événement qui a lieu, qui a eu lieu, qui passe, qui vient d'ailleurs, qui survient, et qui adviendra. L'analyste devrait tenter de se situer sur ce *plan modal* de chaque technique, sur le schéma des événements de sa confection, de ses conditions d'avènement, et à ses effets sociaux. À observer une action technique, ou un objet technique comptable, il faudrait tenir compte de ses événements passés, et des événements à venir, événements virtuels au sein desquels ils viendront jouer un rôle dans l'identité comptable et managériale, la culture organisationnelle, le politique des détenteurs de capitaux, la morale, le lien social, etc. Saisir une technique par un *milieu*, au milieu d'un avant/après, au milieu d'une dialectique, ou au milieu de niveaux de réalité événementielle, c'est une posture méthodologique et épistémologique pour l'apprécier davantage dans ses dynamiques d'opposition potentielles, dans ses débordements catégoriels classiques, dans ses mécanismes de mobilité, dans ses stratifications différentielles; enfin une lecture des intermédiations épistémiques de la technique est une posture qui renforce notre devoir de faire connaissance autour d'une logique différentielle de constitution de la réalité sociale, là où les formes sociales des champs de la pratique comptable se trouvent structurées selon des modalités différentes d'une technique à l'autre, d'un événement technologique comptable à un autre. Dire que la comptabilité fait dans le *mi-lieu* ou est un milieu social à part entière ou se croisent des entités et des événements variés constitue un cadre privilégié où peut se déployer des fonctions d'intermédiation. La comptabilité est un milieu qui relie bien plus que des concepts d'«actionnaire» et de «manager». Entre la conscience de soi, la prise en main du devenir, la production utilitaire d'une grammaire de l'action sur les usages du Capital et le *penser-à-l'autre*, quelles que soient les différences des entités captées, traduites et fabriquées par la mécanologie comptable, elles ne peuvent exister que par une simplification technique de leur corporéité, une opération instrumentale seule capable de permettre efficacement de les orienter uniformément dans le champ de forces du Capital. Il faut donc que les vendeurs, les clients, les fournisseurs, les employés, les stocks et les immobilisations soient livrés, comme tout machinés, *confectionnés*, de fait comme tout technicisés pour être pragmatiquement utiles à la

consommation de la pensée dirigeante; par le biais, donc, d'un dispositif central de connexions et de distributions d'évènements technicisés, au milieu d'actionnaires et d'administrateurs, au milieu d'une économie et d'une société. Ici, à ce niveau de réalité de ce milieu comptable, peut-être est-ce l'objet le plus singulier d'une telle technologie: de faire jouer simultanément toutes les relations économiques d'une entreprise, avec leurs répétitions et leurs différences de nature, leur décentrement et leur centralisation, de finir par les emboîter les unes dans les autres, et, de l'une à l'autre, de les envelopper dans des idéologies managériales, ou autres formes d'appréciation. Autrement dit, l'engrenage technique de la comptabilité organisationnelle *met le Capital en cercle*, au sens manifeste d'une écriture comptable qui est l'*expression faite à soi-même*, c'est-à-dire ici un *moi-propriétaire*, car, peu importe le vocable, dans une écriture ou dans une autre, ultimement, ce qu'on devrait lire c'est: De: Compte-Capital À: Compte-Capital. Maintenant, sur le plan des principes, de quoi est-il fait cet engrenage pour fonctionner ainsi selon la traduction de milliers d'évènements en *quanta* ?

Que ce soit sous la forme d'un outil de calcul, d'un système d'information, d'un objet numérique ou tout autre appareillage techno-comptable, ces entités matérielles, symboliques ou cognitives qui incarnent une technique ou un ensemble de techniques sont des *corps*, des *corps sociaux*; social parce que produit d'une culture et d'une société, corporel selon le sens d'une «corporité», un concept qui nous serait utile ici pour unifier plusieurs catégories sociales ou ontologiques, complémentaires ou opposées (intérieurité/extérieurité, objectif/subjectif, cognitif/affectif, raisonné/émotif, etc.).¹ Le concept de «corporité» se pose comme une unité référentielle théorique, un outil analytique conceptuel vu comme «le siège de plusieurs tensions» entre un objet technicisé et ses mutations dans le temps et dans l'espace, entre un sujet technicien et ses transformations dans le temps, entre un passé et un devenir.² Entre des administrateurs et des détenteurs de capitaux, il y a une comptabilité organisationnelle qui se présente comme un monde de corps sociaux qui se sont noués autour de la notion de Capital. Même si des corps physiques et matériels comptables traduisent à la fois des technicités et des sociabilités, nous verrons pourquoi, plus loin, ces *corps technique* servent de modèles à l'individuation et sont, par conséquent, des construits sociaux qui impacteront l'action collective. Nous insisterons plus particulièrement sur pourquoi ils relèvent d'une individuation, c'est-à-dire ce que *fait un individu*, ce qui le différencie, comment ses caractères particuliers s'ajoutent à son action et à celle des autres. Une meilleure compréhension de l'organisation du Capital par l'examen des dynamiques d'individuation qui découlent de l'usage des techniques de comptabilité et de calculabilité nous offrirait-elle un accès aux mécanismes génériques qui architecturent l'entreprise comme un monde agencé par la comptabilité ? L'entreprise, une technologie du Capital ?

La vie au sein d'un département de comptabilité peut s'expliquer, entre autres, à partir de l'étude des conduites qui s'y déroulent. De même, il est possible de comprendre le sens social de la comptabilité

¹ Marzano-Parisoli, A. A. (2001) «Corps» in M. Canto-Sperber [sous la dir.] *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, p. 352.

² *Ibid.*

organisationnelle en observant tous les individus qui se rattachent à elle d'une manière ou d'une autre. À partir d'une analyse de ces rapports sociaux qui organisent, de fait, les usages du Capital, pourquoi n'insisterions-nous pas, un peu, pour identifier, en même temps, des spécificités de l'action comme celles des *régulations immanentes* (qui rapportent un objet comptable à une intériorité), des *incorporations transversales de justifications* (vues comme des intermédiations entre des dispositions socialement constituées à travers plusieurs champs sociaux au sens de Bourdieu¹) et des *valorisations différenciées des affects* ? Ces trois familles de l'action désignent des corporéités plus proches d'un *formatage* des intériorités sociales individuelles qui influent sur les réponses techniques. Les normes comptables, les objets techniques comme les bilans, les états financiers ou les modèles de coût sont, entre autres choses, des artefacts cognitifs qui contribuent à la coordination d'actions, à la médiation réflexive; ils fonctionnent comme s'ils étaient des «personnes grammaticales» utiles à la fabrication de liens sociaux.² Ainsi, il n'apparaît plus exagéré de penser qu'un corps technique remplace, en son absence, littéralement, un corps social (acteur, groupe, collectif, société) lorsqu'il y a un nombre toujours plus élevé de situations comptables ou de gestion qui impliquent une utilisation du Capital à travers des espaces et des temps variés. L'objet comptable remplace un propriétaire de Capital ou un agent comptable indisponible. Il y a délégation de lien social dans un objet technique. Tous les acteurs d'une organisation ne peuvent pas être au même endroit et au même moment : pour «ceux qui ne jouissent pas ou peu des avantages associés à l'inclusion» d'une situation, à être parties prenantes d'une rencontre dans un espace et temps donné, «des dispositifs permettent d'assumer les carences symboliques dans l'étiollement des liens sociaux.»³ En quoi un tel modèle de lien social de sa substitution par un dispositif technique finit-il par imposer une *normativité* qui formate ou trame, techniquement, des conduites par délégation ? Dans ce cas, la difficulté du chercheur reste celle de savoir démonter un tel lien technique pour identifier la nature du lien social métamorphosé. Ainsi donc, si un *corps technique* comme le «bilan» ou celui de la «valeur monétaire d'un coût» demeure cette entité interactive adaptée pour *faire intercession* entre des choses, des personnes ou des événements, il s'agit de découvrir, d'une part, sa forme de coordination spécifique, et d'autre part, l'ensemble des formes de coordination organisées auxquelles il se rattache. Toutes ces différentes modalités de coordination sociotechniques dans le champ de l'entreprise finissent par former un monde sociotechnique agencé autour d'un compte Capital.

Le compte Capital, là où s'inscrit l'avoir des actionnaires que ces derniers voudraient voir croître pour en consommer les fruits de leurs bénéfices est un espace ontologique en lui-même et son contrôle réside dans l'identification de la pensée qui en prend connaissance et dans la chose pensée à son sujet.

¹ «Pour lui, un champ n'est rien d'autre qu'un petit bout de monde social régi par des lois et des codes qui lui sont propres : ce sont les lois du «milieu». Les champs journalistique, littéraire ou artistique forment des mondes fermés, avec des règles de connivence qui ne maîtrisent bien que ceux qui en font partie. De plus, un champ est aussi un espace de domination et de conflits. Comme dans un jeu d'échecs, les positions et les valeurs de chacun ne valent pas en soi, mais en fonction des positions respectives des autres.» in Molénat, X. [sous la dir.] (2009) *La sociologie : histoire, idées, courants*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions, p. 229.

² Norman, D. A. (1993) «Les artefacts cognitifs», in B. Conein et al. [sous la dir.] *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, p. 15-34. Le concept de «personne grammaticale» est celui qui réfère aux travaux de Ricœur sur l'identité du locuteur de discours : Ricœur, P. (1990) *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

³ Bouvier, P. (2005) *Le lien social*, Paris, Gallimard, p. 275.

Point de départ technique de tout projet d'entreprise et de sa gestion, il demeure, par la suite, le point focal de toute rencontre des rapports économiques qui se composent et s'agrègent dans des sommations comptables cumulatives et qui révèlent une translation des agencements constitutifs d'un projet d'entreprise. Le compte Capital au bilan est un objet technique et symbolique comptable fort significatif puisqu'il est le point médiateur des délibérations décisives de toute limitation, diminution ou augmentation de la puissance d'agir des acteurs. De ce point de vue, la variation technique du compte Capital est l'expression d'un *possible* parmi d'autres *possibles*, celui d'une possession formelle à venir de cette puissance d'agir, d'un scénario pour connaître un état des lieux *capitalistiques*; chaque variation technique du compte Capital par calculabilité donne à penser aux propriétaires ce qu'ils peuvent faire avec leur argent. Le compte Capital, lié aux calculabilités, génère son lot de contrôlabilités virtuelles des usages de capitaux et de leur causalité efficiente. Le plateau et les décors de cette scène du compte Capital nous donne à voir ces drôles d'effets des artéfacts comptables qui se rapportent tôt ou tard à cet espace d'expression du Capital totalisé : ils cherchent à unir propriétaires et dirigeants aux choses et aux êtres nécessaires à l'existence d'une entreprise.

Si une technique comptable fonctionne comme un objet intercesseur de quelque chose, par rapport à quelque chose ou à quelqu'un, il n'en demeure pas moins que ses constituantes, soumises à des connaissances communes, des convenances et des règles individuelles et collectives, relèvent d'un principe qui fait varier un agencement sur un acte : par exemple, une technique de calcul du bénéfice net s'installe au croisement de réseaux sociaux, managériaux, organisationnels, économiques et, à l'aide d'objets intermédiaires, tend des capteurs, des filtres, des intercesseurs, des échangeurs dans de multiples directions pour mesurer et enregistrer les usages du Capital, c'est-à-dire des contrôles de mobilités de choses et de personnes qui finissent par former un carrefour sociotechnique à haut degré de concentration autour du bénéfice net, un espace tout en images de chiffres et d'événements, un réseau social complexe d'événements qui s'étend sur le sens de ce qu'est l'organisation qui génère ce bénéfice net. La force de la technique comptable qui organise les usages du Capital est à trouver dans toutes ces scènes événementielles en écho, à l'interstice du réel et du discours, dans sa plasticité à transformer nos modes de perception et de compréhension en attirant notre attention sur des portions de ces événements de notre expérience du Capital, en considérant tous ces changements, tous ces passages des mots aux chiffres, à l'action, et des chiffres, aux mots, et à l'action et aux individus et aux choses. Les mots les plus décisifs de l'entreprise reçoivent leur sens structurant, leur puissance d'agir, ou leur non-sens, des chiffres comptables. Les mots et les chiffres sont liés à des actions et à des événements. La comptabilité est cette *technologie du contrôle* des verbes par les nombres et des nombres par les verbes au sein de situations événementielles. Pourtant, nous ignorons encore beaucoup de choses de cette *technologie de contrôles*, particulièrement du point de vue de cette idée de *technologie sociale qui contrôle un savoir ontologique absolu*.

Nous croyons que nous ne savons pratiquement rien sur la portée de l'individuation de la comptabilité définie comme le plus important appareillage social de contrôle au service de la gestion. La comptabilité n'est pas rien sur un plan onto-social : elle hypostasie le bon et le mauvais usage d'un état du

Capital en raison d'être et d'agir. De telles justifications dépendent tout entier des signes sociaux relayés par la comptabilité perçue par un être selon sa vision du monde de ce qui doit être mis en mouvement. En montrant comment et pourquoi les techniques comptables sont des extensions sociales de contrôle des mobilités qui sont souvent des états de nature du compte Capital, nous pourrions, par la suite, faire un pas conceptuel supplémentaire en réhabilitant l'incorporation des propriétaires des capitaux aux dispositifs comptables et détailler en quoi ces derniers se donnent à voir, pour reprendre l'expression de Spinoza, comme des *Causes de soi*.¹ Elles sont des prolongements de la nature existentielle des propriétaires de capitaux. Ces *causes de soi* impulsent les agencements à venir de l'organisation par les technicités comptables, ceux qui seront fabriqués par les gestionnaires pour rendre productif le Capital. L'exploration des prises de conscience et des transformations qui singularisent les justifications du pourquoi détenir du Capital et le faire fructifier, ferait apparaître un sujet individuel ou collectif, un sujet à tout le moins sensible à ses avoirs nécessaires à la production de sa vie et à l'élaboration du sens de son existence. Comment penser aujourd'hui la légitimité de cette détention du capital sur les idéautés normatives défendues à partir du principe d'*avoirs* pour *être* ? Et la technique comptable, une interface entre les deux ? De cette position bien singulière, un chercheur pourrait, dès lors, obtenir un meilleur jeu de significations des justifications sourdes, obscures, qui émanent de ceux qui détiennent des capitaux, et ceux-là d'abord, avant même d'aller connaître l'opinion des managers, ou de cette opinion souvent véhiculée par une majorité d'acteurs organisationnels : la comptabilité n'est rien d'autre qu'un système répressif des récompenses et des châtements. La perception sociale de la comptabilité au sein des organisations relève d'une série de sens commun quant à sa portée effective. Tient-elle à cette seule représentation : un dispositif de contrôle et d'organisation des pouvoirs ? La pérennité de l'entreprise, son développement, et le progrès de la société qui en découle sur le plan de la richesse collective, serait-il à ce prix de tête-à-tête silencieux, entre ce qui est Bien ou Mal ? Tel pourrait être la vision morale du point de vue d'un détenteur de capital. Un système comptable est-il aussi un dispositif moral ou ne serait-il qu'un dispositif de droit ? Que ce soit pour des fonctions de contrôle, de morale ou de droit, le système technique comptable implique les causes profondes de ce pour quoi il y a investissement, et par la suite un management de cet investissement. Ces causes sont liées aux justifications des propriétaires de capitaux. De l'identification de ces causes profondes, il serait ensuite requis de les confronter aux analyses d'un Agamben qui estime que les détenteurs du pouvoir moderne ne sont pas différents de leurs ancêtres : ils ont aussi besoin de gloire, de cérémonies, de liturgies et autres acclamations d'autrui pour les risques assumés par leurs investissements financiers et personnels.²

Toute technique comptable et de contrôle renvoie également, et potentiellement, à une *problématisation de l'existence* puisque la technique est souvent définie comme un supplétif aux limites de

¹ Spinoza utilisait cette expression pour souligner qu'il y avait quelque chose de profondément essentialiste, propre à un être, qui se posait comme une *enveloppe* à l'existence, qu'une réalité ne peut pas être en dehors de soi ; ainsi « I : Tout ce qui est, est ou bien en soi, ou bien en autre chose. II : Ce qui ne peut être conçu par autre chose, doit être conçu par soi. » Spinoza, B. (1954) *Oeuvres Complètes*, op. cit., p. 309, 311.

² Voir Agamben, G. (2008) *Le règne et la gloire, Homo sacer, II, 2*, Paris, Seuil, particulièrement à partir du chapitre deux sur les mystères de l'économie, p. 41 et ss.

l'homme et à son action. Depuis toujours, le progrès de l'humanité est à ce prix : comment faire face aux peines, aux corvées et aux obstacles imposés par la Nature à l'homme ? Une technique comptable ou de contrôle n'a donc de sens qu'en fonction du problème de vie humaine auquel il se rapporte. Or, quel est le problème organisationnel de vie sociale par excellence ? Le maintien de sa pérennité ? Que nous diraient à ce sujet les détenteurs du pouvoir sur de tels problèmes, en l'occurrence les détenteurs de capitaux ? Sans doute d'abord quelque chose proche d'une régulation de la tension entre sécurisation du capital détenu et capture du capital mobile. Puis, sans doute autre chose plus proche de la tentative par l'instrumentation comptable d'éviter la violence. Si le conflit n'est pas le mode premier de la relation intersubjective, il existe, aux dires de Levinas, une tendance sourde à la violence lorsqu'autrui est nié et lorsqu'un individu possédant s'isole des autres: non seulement l'isolement du *moi-proprétaire* et son égoïsme peuvent-ils contribuer à faire le lit de la violence, mais l'«action violente ne consiste pas à se retrouver en rapport avec l'Autre; c'est précisément celle où on est comme si on était seul.»¹ Il sera donc toujours dangereux de refuser autrui et de croire manifestement que le monde est pour soi seul. Une manière d'éviter cette montée en puissance de la violence latente est de distribuer du Capital aux parties prenantes de l'entreprise pour faire fonctionner et faire participer la société. La comptabilité va, dès lors, assurer cette distribution et en dresser les preuves devant autrui. Pourquoi d'ailleurs les propriétaires, et pas les gestionnaires ? Parce que prêteurs et propriétaires disposent de la *souveraineté politique*.

Parce qu'ils détiennent les signes supérieurs de commandement et sont des donneurs d'ordres dans la structuration des techniques de régulation du Capital. Du coup ces dernières font captures, liens, nœuds et filets autour du Capital alors que les signes d'autorité, délégués par gouvernance aux gestionnaires, se transforment en contrats, pactes et autres traités de paix juridico-sociale destinés à sécuriser un espace marchand et souhaité son contrôle des risques qu'il représente. Affirmant le caractère nécessaire de la distinction entre gouvernants et gouvernés, le concept de «souveraineté politique» devient une référence utile pour identifier ce qui vient pallier aux *imperfections* des actes gestionnaires qui travaillent à construire des mondes artificiels autour du Capital. Comme ce surplus d'autorité est également requis dans le cadre de l'incomplétude et de l'imprévisibilité des espaces économiques de l'échange, ce concept présente une valeur heuristique de première main pour expliquer les tensions entre la recherche de la perfection des modèles d'expansion du Capital et la recherche de la prudence au sein des affaires de protection du Capital.

Après un tel détour épistémologique, et seulement ensuite, il faudrait pouvoir parvenir à indiquer, dans une autre suite analytique, quelles différences individuantes produites chez les administrateurs et quelles modalités intrinsèques des techniques comptables participent à l'identité ou à la culture d'un contrôle organisationnel et de gestion et quels sont leurs effets de retour sur la souveraineté politique des possédants des capitaux. En d'autres termes, via des consignes, des règles ou des discours portés par les membres d'un conseil d'administration au nom des propriétaires de capitaux, comment les subjectivités de

¹ Levinas, E. (1994) *Liberté et commandement*, Paris, Fata Morgana, p. 41.

ces derniers croisent-elles celles des managers et finissent-elles par produire des types et des identités de contrôle qui jouent sur l'expansion et sur la régression des déploiements du Capital ? Cette tension entre distension et reculade du Capital est importante, car c'est ici que la comptabilité organisationnelle va rentrer pleinement en action pour relier efficacement les propriétaires et les gestionnaires. Parce que la comptabilité, à l'observer, fait dans les *travaux publics* parce qu'elle appelle et vise des réaménagements de la société, ou encore, pour faire image, elle fait dans la «voirie» de l'entreprise, dans le réaménagement permanent des espaces économiques devenus agencés, dans l'aménagement des espaces privés et publics, dans le déploiement des signaux de circulation du Capital, dans la modulation des vitesses et des lenteurs des actions organisatrices, dans le contrôle des réseaux économiques, dans le quadrillage des zones de marchés à construire, dans les mesures des mobilités et des immobilisations des objets mouvants qui coûtent en Capital : face à ce jeu complexe des méandres d'architecture de l'entreprise par la comptabilité, nous devons dire pourquoi, tous ses comptes, toutes ses petites sommations, et tous les événements qui la formatent, forment un réseau sociotechnique de dispositifs d'embrayage, de démarrage et de limitations de l'action du Capital, de l'action organisée, bref de l'*organisé*. Un monde technique comptable est donc en cela un véritable *organon*.¹

La technique logerait donc au cœur de l'intelligibilité même de ce qui fait organisation de l'action, de la connaissance et des opérations entrepreneuriales au sein d'un planning des usages d'un Capital. Pour s'en convaincre un peu, que le lecteur prenne déjà conscience des avancées conceptuelles qui suivent. Dagognet s'est livré, récemment, à une synthèse impressionnante des représentations que les sciences humaines se donnent, aujourd'hui, de la technique.² Il affirme, à sa manière, qu'elle est directement impliquée dans l'*organisation du progrès*. Or, qui dit progrès dit mouvement. Il entend par là que la technique se caractérise par une succession de *mises à niveau de savoirs et d'actions* réalisées sur une base permanente par des collectifs qui fonctionnent toujours en ordre de marche. Certaines finissent par se démarquer pour faire événement. Elles marqueront alors une étape importante dans le progrès du monde. En définitive, il faut reconnaître qu'une technique travaille à renouveler le monde, à délivrer l'homme de la servitude et à favoriser une universalité culturelle, garante, en principe, d'une meilleure organisation sociale. Toutefois, dit Dagognet, c'est là une prétention. C'est là le contenu vrai désiré par le technicien, idéalisé ; sinon un aperçu sur la technique, moralement acceptable à ses yeux, qui construit un monde meilleur ; cette esquisse mentale du devenir de la technique aurait alors l'aspect d'une croyance, celle d'une espérance souhaitée par-delà ses éventuelles défaillances, ou son inadéquation au genre humain. C'est la vision prométhéenne de la technique. Le Capital donne-t-il donc lieu à cette vision lorsqu'organisé par la Technique ? Toujours selon Dagognet, pour mieux comprendre cette vision de la contribution, à l'organisation sociale, de la technique, il devient impératif de considérer une «définition explicitement ontologisante de la technique», c'est-à-dire la concevoir avec le souci d'une réhabilitation d'un rapport à

¹ Vieux mot grec signifiant «outil», «instrument», popularisé par la scholastique du Moyen Âge à partir des travaux d'Aristote et employé pour qualifier un ensemble de raisonnements logiques. C'est une propédeutique analytique qui fonctionne comme un instrument pour acquérir systématiquement de la connaissance.

² Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, Paris, Armand Colin.

l'homme, avec une conception indissociable du progrès humain selon laquelle, à une micro-échelle, tôt ou tard, la Technique «engendre un « plus » à l'aide d'un « moins ».»¹ N'est-ce pas un principe réflexif propre à une technique comptable : comment faire plus avec moins ? Dans ce cas, devrions-nous avoir davantage recours à un *être-plus* pour décrire une situation onto-comptable du Capital qui renvoie forcément à l'être ? À un *être-moins* alors ? Pourquoi ne pas recourir à la notion d'*être-multiple* pour désigner toutes les possibilités de l'*étant* du Capital ? Ou l'*être-divisible* ? Il y a là certainement une problématique conceptuelle à explorer dans l'ordre de l'épistémologie. Encore faudrait-il ne pas oublier cette perspective ontologique pour mieux délibérer sur le monde comptable qui participerait au progrès de l'entreprise et qui serait un progrès idéalisé de l'humanité. Au même titre, il faudrait également savoir quand et comment les techniques comptables sont susceptibles d'appauvrir le développement humain et social.

Comment rapprocher la technique comptable et une vue probable sur le progrès de l'homme en impliquant la coordination des managers avec les propriétaires ? Pour générer une telle connaissance et la rendre pertinente et disponible aux chercheurs du champ de la gestion, il faudrait conceptualiser pourquoi toutes les causalités efficientes (rendement, performance, efficacité) visées par l'usage technico-comptable du capital doivent se dire *au même sens* que les *Causes de soi*, prises les unes comme les autres dans leur sens unique et dans la seule modalité immanente de ce que veut Être, et Faire, particulièrement pour un détenteur de capital avec son argent. Ce soi devient l'entité psychosociale responsable de l'action de l'individualité.² Si le soi est une structure mentale active régulant des bases de connaissance développées sur des expériences sociales, au-delà de ces processus cognitifs, comment les affects interviennent-ils dans la régulation des conduites ?³ Autrement dit, quel rapport à Soi entraîne la *dépense* en capital pour son détenteur, et de quel rapport à Soi un événement comptable en est-il une affirmation directe, ou non, lorsqu'un énoncé se borne à viser une cause efficiente, sans plus ? De la cause efficiente organisationnelle ciblée par un taux de rendement sur les capitaux investis, pour quel retour effectif et affectif sur les détenteurs de capitaux ? Une fois encore, ce niveau de réalité devrait être pris en compte pour établir jusqu'à quel point une comptabilité d'entreprise participe à la modélisation d'une organisation selon ces domaines psychosociologiques. D'ici là, nous pouvons nous questionner sur comment une technique, quelle qu'elle soit, commande, via la souveraineté politique qui l'alimente, cette idée du toujours *moins* pour l'individu et lui offre, en retour, un *plus*. Ce *plus*, en comptabilité, c'est sans doute,

¹ *Ibid.*, p. 155.

² Une action qui prend souvent celle d'une *lutte de soi contre soi* estime Lahire qui propose justement de se pencher plus sociologiquement sur la culture de l'individu qui passe par des distinctions de soi : «L'espace d'investigation qui s'ouvre ici à nos univers à forte différenciation-autonomisation des domaines ou des sphères des champs de forces différents : une *sociologie à l'échelle individuelle* qui analyse la réalité sociale en tenant compte de sa forme individualisée, incorporée, intériorisée; une sociologie qui se demande comment la diversité extérieure est faite corps, comment des expériences socialisatrices différentes, et parfois contradictoires, peuvent (co)habiter (dans) le même corps, comment de telles expériences s'installent plus ou moins durablement en chaque corps et comment elles interviennent aux différents moments de la vie sociale ou de la biographie d'un individu. Voilà une série de questions, parmi bien d'autres, que ne peut éviter de poser une sociologie qui essaie de ne pas négliger les bases individuelles du monde social, tout en résistant à toutes les formes de naturalisme.» Lahire, B. (2004) *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, p. 735.

³ Pour plus de développement théorique sur la dimension sociologique du soi, voir le collectif suivant : Piolat, M. Et al. [sous la dir.] *Le soi: recherches dans le champ de la cognition sociale*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

fondamentalement, une efficacité d'action. Et quoi d'autre ? Du *plus* de profit, du *plus* de rentabilité ou du *plus* de vente, quel rapport, managers et détenteurs de capitaux, entretiennent-ils avec cette étrange présence de ce que nous nommerons à la suite de Weber la chance d'obtenir une prestation utilitaire accrue à travers cette recherche d'un surcroît de capital, d'un toujours plus d'argent conduisant à nourrir le désir d'un perfectionnement de soi ? À la vue d'un *plus* de capital inattendu, de la réaction à ce gain insoupçonné, est-ce, en même temps, une expression singulière des *Causes de soi*, c'est-à-dire des *généralisations de connaissance de soi* qui s'activent par contingence pour tisser sa propre individuation, sa propre histoire ? Ce *moins*, c'est sans doute dans le registre de la valeur qu'il faudrait le découvrir, celui propre à une organisation matérielle, symbolique, cognitive ou corporelle de l'allocation ou non du Capital. Ce *moins*, c'est le contrôle; ce par quoi se résume le déploiement de rationalités de maîtrise. Le *moins*, c'est le vocable pratique pour qualifier l'axiome de l'utilité égocentrée. Ainsi, le *moins* c'est le geste fondateur d'une universalisation d'une diminution de l'effort d'être au profit d'une liberté plus émancipatoire qui ne concernerait que soi. Enfin, avec le *moins*, c'est l'expression technique d'une dégradation méthodique des moyens capitalisés au bénéfice de la valeur accrue du Capital. En somme, avec la technique dans le jeu du *plus* et du *moins* entre gestionnaire et propriétaire, c'est du progrès, du perfectible. Mais de quoi ? De qui ? Nous disons depuis le début qu'il ne faut pas négliger ce perfectible de soi présent chez les véritables détenteurs des capitaux d'entreprise parce qu'ils détiennent des clés inédites pour pénétrer le monde complexe comptable d'une entreprise. Restera ensuite à documenter ce lien avec le perfectible du monde de l'organisation qui est visé consciemment ou tacitement par les gestionnaires. Mais à travers le sens profond, encore à découvrir, du progrès comptable. Et, éventuellement, par celui du sens plus précis de son contrôle.

Revoyons en synthèse ce que nous venons d'affirmer dans ce segment. Parce que la comptabilité technologique est interpellée avec le contrôle de gestion et le management, nous avons avancé des arguments à l'effet que nous devons nous appuyer sur un modèle pour cerner l'idée d'entreprise. Pour procéder selon une approche ordonnée et sûre, nous avons d'abord lancé un ensemble de démarches raisonnées pour parvenir à ce but recherché. Seulement voilà, nous avons entrepris l'élaboration d'un groupe de propositions de manière à justifier un modèle incorporant la comptabilité comme instance instrumentale entre les gestionnaires et les propriétaires. Nous avons soulevé l'importance d'accorder plus de développement conceptuel au problème d'expression des capitaux et au problème du seuil technologique à franchir pour qu'un propriétaire puisse savoir ce que fait un manager et inversement pour qu'un manager puisse savoir ce que désire un propriétaire. Parce que nous sommes toujours convaincus que l'agir gestionnaire et son contrôle exige une théorisation forte des plans et médiations comptables par la technique. Notre posture n'est pas d'accumuler des savoirs que de savoir travailler pour la suite des parties de cette thèse. Mais il manque encore un ensemble de démarches raisonnées permettant un premier quadrillage plus exhaustif des délimitations de l'idée du contrôle des mouvements des objets du Capital.

6.4.2 Le Contrôle de gestion et les temps modernes comme Mobilisation, Mobilité et Mouvement

Dans son ouvrage sur *Les fondements du contrôle de gestion*, Bouquin relève que, divers «signes, depuis vingt ans environ, montrent que le contrôle de gestion traditionnel rencontre des difficultés.»¹ Parmi ceux-ci, notons le contexte hautement concurrentiel et sa nouvelle dynamique d'intensification; la volonté des dirigeants d'entreprise à réduire les distances spatiales et temporelles entre stratégies et opérateurs; le décloisonnement des centres de responsabilité «attachés à leur territoire» ou des structures d'organisation pour alléger la verticalité hiérarchique afin de rendre plus fluides les processus décisionnels-contrôle; la remise en cause du rôle quasi-exclusif du langage financier au bénéfice d'un élargissement du «flux fondamental de l'organisation» qui est l'information tous azimuts dont l'enjeu décisif reste l'augmentation des «capacités de traitement à la circulation de données qu'exige une situation [...] qui la font entrer dans un réseau d'interdépendances plus ou moins vastes»; enfin, l'efficacité même, du modèle de représentation du contrôle de gestion, remet en cause la comptabilité organisationnelle autour de la problématique du, comment «structurer les flux» d'information et «comment modéliser les flux».² Pour Alter, les modèles de gestion, et leur rénovation passent par une redéfinition de la notion classique de changement: ce «que l'on peut décrire et analyser n'est finalement rien d'autre qu'un flux de transformations, jamais vraiment terminées, jamais vraiment spécifiques les unes par rapport aux autres. Ce flux devient la contrainte majeure du fonctionnement des entreprises» et il explique, aujourd'hui, une normalité entre deux états: entre un *avant* et un *après*.³ L'exemple du changement indique une situation organisationnelle toujours en mouvement «dont les composantes sont de nature hétérogène», des constituantes historiques, contemporaines et futures; cette circulation d'éléments événementiels se transforme en des actualisations et des virtualisations.⁴ Elles sortent du territoire d'intervention du contrôle de gestion et reviennent en le remodelant. Elles concernent des entrées et des sorties de «toute chose (matière, objet, être, entité)» du territoire, un périmètre d'intervention des compétences et capacités en contrôle de gestion, qui «capte et code les flux qui les traversent»: les entrées et sorties des composantes d'un mouvement de tout chose entraînent, «pour la même chose, des changements de fonctionnement, de fonction et de sens.»⁵ Deleuze et Guattari diront de ce double mouvement qu'il y a déterritorialisation, une chose du contrôle de gestion en mouvement hors périmètre, vers un ailleurs, et il y a reterritorialisation, une chose venue d'ailleurs et qui entre dans un monde du contrôle de gestion. Ces concepts insistent sur le caractère ouvert de l'entreprise face au monde et sur le caractère totalitaire du monde dans l'entreprise qui voit dans la nature de ses mouvements de choses et de personnes l'expression d'un dynamisme autre, de facteurs d'équilibres qui n'appartiennent pas en propre à l'entreprise, mais qui lui sont nécessaires. Nous voudrions prendre prétexte à ce procès-progrès des mouvements sociaux, financiers, politiques, technologiques, médiatiques

¹ Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, op. cit., p. 81.

² *Ibid.*, p. 87, 92, 96.

³ Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, p. 119-120.

⁴ *Ibid.*, p. 122.

⁵ Sasso, R. (2003) «Déterritorialisation/Reterritorialisation», in R. Sasso et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, no 3, printemps, p. 82.

et autres pour mettre en scène des contrôles de la gestion selon des mobilités latérales du Capital, ce qui fait qu'il dérive sur une base permanente dans toutes les directions à la fois et ainsi parvenir à faire observer en quoi ces surcomplexités d'accélération-efficacités rendent démodées les *mémoires comptables*, les archives, les enregistrements comptables soumis à des degrés croissants de variations; et cette mémoire de la variation elle-même, qu'est la Comptabilité pour permettre le Contrôle du Capital, est une mémoire de l'être du Capital qui veut devenir un *être-au-monde* par cette nécessité d'être d'abord un *être-dans-le-mouvement-du-monde*. C'est dans ce contexte des mobilités qu'il apprend à être, qu'il s'exerce à devenir soi-même, qu'il se lance dans des opérations du Capital pour s'entraîner à devenir lui-même. L'être du Capital s'exerce à s'autocontrôler en vue de parvenir à quelque chose qui le dépasse, à quelque chose de supérieur à son être et qui lui fera du *bien*. Dans ce cas, le contrôle comptable serait-il une technique d'exercice qui fait un *bien* ? La Comptabilité, un art du Bien ?

L'épistémologie doit aider les sciences du contrôle de gestion à théoriser le contrôle à partir de conceptions critiques sur la mobilisation du Capital. Un tel travail consisterait à en penser fondamentalement la genèse, ses stratifications et les concepts requis pour faire ralentir les mouvements qui le prennent en charge et les mouvements dans lesquels il s'inscrit plus facilement que d'autres. Un tel regard critique doit se situer à un niveau sociétal en premier lieu pour fixer «ce qui nous est le plus proche, c'est-à-dire qui provient de ce que nous avons voulu nous-mêmes», de ce que les individus dans l'histoire voulaient faire de leur monde; ainsi, cette «critique alternative a pour objet de promouvoir une théorie critique de l'être-au-monde [...] pour se situer dans une distance au monde», un positionnement du chercheur face à ce qui se passe selon plusieurs niveaux de strate du tissu sociétal dans l'optique de déboucher, éventuellement, sur le «centre de celle-ci [qui] est constitué par une analytique du venir-au-monde».¹ Nous avons vu précédemment que notre choix de passer par une ontologie était en même temps un refus de s'inscrire dans une analytique qui postulerait que l'homme est déjà-là, qu'il a déjà son monde, qu'il est déjà dans le monde et, en les circonstances, il existe déjà; par conséquent, il serait inutile de revenir sur toutes ces questions. C'est tout le contraire qui nous anime: la genèse de l'individuation est une composante difficilement contournable. Si nous voulons nous rapprocher de l'Être et de son rapport étroit au Capital, si nous souhaitons éclairer les mouvements de l'être vers son contrôle par des anthropotechniques, nous avons besoins de recourir à des prémisses ontologiques déployées autour d'une *maïeutique qui traite de l'arrivée dans le monde de l'homme* par l'autonaissance d'un sujet «et de la production de mondes, et du risque de l'échec des deux efforts», celui de parvenir d'être-au-monde et celui de venir-au-monde, donc, en quelque sorte, d'une mauvaise maîtrise de son avènement-sujet et de son développement-exister-dans-le-monde.¹ Un élément de notre approche dans cette première partie de la thèse repose sur le pari de mettre prioritairement le cap sur l'être. Nous refusons la référence à la seule philosophie existentialiste pour suivre en lieu et place des ontologies connues et ici, dans cette section, plus spécifiquement, celle de Sloterdijk qui est aussi une invitation à la transformation ontologique en quelque

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 14-15.

chose d'autre, plus proche en tout d'une «cosmogonie de l'individu», car «chaque naissance est la chance d'un "lever du monde". La philosophie maïeutique parle de l'effort que les individus qui naissent réellement doivent effectuer pour être là. Ce qui est ainsi mis en discussion soit le mouvement de la vie qui vient au monde.»² La trame de fond est donc lancée: une généalogie ontologique du lien Comptabilité-Capital et Contrôle-Technique serait requise pour la faire reposer sur le mouvement de la vie selon des *autoréalisations humaines* qui s'accomplissent dans le quotidien, selon des *autosatisfactions* qui prennent pied dans des constructions du monde selon lequel le travail d'*exercice sur soi-même*, entre autres, grâce aux moyens des avoirs du Capital, conduit l'être vers des *aspirations*, vers une *hauteur* de vue sur lui-même, vers une *élévation de son moi vers un hors-soi*, de même qu'à une *profondeur* et à une *étendue de ses habitudes*, habitudes qui ne relèvent pas d'un *habitus* bourdieusien et «sa conscience de classe somatisée» à partir d'«agences anonymes et prépersonnelles qui se virent attribuer le rang de souverain répressif», mais davantage selon des conceptions plus anciennes, déjà présentes chez Aristote et Saint-Augustin, plus proches d'une idée de pouvoir expliquer la «possibilité du "capable en nous", sinon même du "bon en nous"», selon nous, selon notre point de vue de ce qui est d'abord vertueux, bon pour nous, en nous.³ Pourquoi toujours compter son Capital ? Pourquoi l'*avoir à l'œil*, le contrôler ? Et l'année prochaine, après un cycle financier, pourquoi recommencer à contrôler son Capital ? Le Capital sert à des exercices sur soi-même et ces exercices sont perfectibles dans l'habitude. L'habitude est *hexis* et *habitus* donc, comme des notions anthropologiques d'une *théorie de l'entraînement*, résume Sloterdijk, qui met de l'avant la *persistance* et l'*augmentation* de l'être afin qu'il se tienne *prêt pour le Bien*, car celui «qui s'est bien exercé surmonte l'improbabilité du bien et faire apparaître la vertu comme une seconde nature. Les deuxièmes natures sont des ensembles de capacités grâce auxquelles l'homme, comme artiste de la virtus, est capable de se maintenir en hauteur.»⁴ En considérant l'idée de sa genèse, la notion de «bien» n'est pas ici un devoir ou une valeur, des significations tard venues, mais fondamentalement le bien vu comme dépassement et qui signifie «faire croire que le merveilleux s'accomplit sans effort», une hauteur de vue qui signale ce qui a de meilleur, c'est le meilleur qui puisse arriver, c'est «le léger, le spontané, le naturel qui se met en marche comme par lui-même.»⁵ Si la notion d'*habitus* est toujours pertinente pour l'incorporer dans des conditions psychodynamiques et matérielles de la technique, dans des considérations «psychophysiques de la possibilité d'une action juste, appropriée et compétente à un haut niveau», l'*habitus* ou l'habitude qui découle d'un entraînement est une notion qui peut dire «comment la disposition à mettre en œuvre le bien, le juste, et l'adéquat peut être incorporée à l'existence humaine» tout en sachant que le bien, le juste et l'adapté «sont des noms désignant l'extraordinaire qui veut se présenter sous l'habit du normal.»¹ Puissance nietzschéenne, ou une autre plus spinoziste, ou l'énergie psychique de l'être, peu importe, l'*habitus* devient une analytique d'une *énergie informée*, de cet *energia*, de *energeia*, cette *force* à

¹ *Ibid.*, p. 16.

² *Ibid.*

³ Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 260, 263, 267.

⁴ *Ibid.*, p. 267-268.

⁵ *Ibid.*, p. 267.

l'origine de l'action, une énergie de l'être qui «porte en elle-même le principe de son autorenforcement. Aucune frontière n'est mise de l'extérieur à son optimisation.»² Les gains en Capital sont donc des moyens que l'être se donne pour se mettre en exercices de parvenir à soi-même, à se rendre au bout de ce qu'il est avec, finalement, des techniques cognitives, corporelles ou autres, mais qui restent des techniques internes au service de ces exercices. En cours de route, il doit se donner des habitudes, qui sont fondamentalement des incorporations techniques d'objets, voire des *avoirs* pour s'exercer avec toujours plus d'efficacité et d'efficience. Ces exercices tiennent souvent dans l'obtention d'une réussite en quelque chose, dans la production d'un élément remarquable qui concerne le progrès de l'être à un autre niveau. Or, une telle théorie d'entraînement de soi pour soi n'est pas rien puisqu'un chercheur disposerait au moins d'une porte d'entrée ou du moins un «concept anthropologique» de ce qui peut faire «l'efficacité des technologies internes qui définit subtilement la tension verticale inhérente à tout domaine de capacité. Elle exprime la manière dont il est possible que ce qui réussit déjà fort bien sente l'aspiration du meilleur et pour quelle raison ce en quoi l'on a une capacité remarquable est pris dans le champ d'attraction d'une capacité encore supérieure.»³ Avoir pour être, avoirs des actionnaires pour augmenter les chances de vie, de rester en vie, de transformer sa vie: détenir des capitaux c'est pour continuer la production de sa vie par ce moyen thymotique (de fierté), tout comme c'est continuer à venir-au-monde, comme si une «théorie de l'*habitus* décrit l'homme, en toute discrétion, comme un acrobate de la *virtus* [...] comme le porteur d'une compétence morale qui transite vers l'énergie de la réalisation sociale et artistique.»⁴ Nous nous retrouvons, d'une certaine manière, avec ce que nous disait Foucault, dans le chapitre précédent, avec l'esthétisation de soi, ou encore, avec son plaidoyer pour que l'on considère les formes inédites qui participent à une esthétique de l'existence: «Ce qui m'étonne, c'est le fait que dans notre société l'art est devenu quelque chose qui n'est en rapport qu'avec les objets et non pas avec les individus ou avec la vie [...]. Mais la vie de tout individu ne pourrait-elle pas être une œuvre d'art ? Pourquoi un tableau ou une maison sont-ils des objets d'art, mais non pas notre vie ?»⁵ Écrire sur le Capital à partir de la comptabilité et du contrôle c'est écrire sur le contrôle comme un autocontrôle de soi, c'est présenter la comptabilité comme une technique de soi et référer fondamentalement au Capital comme une notion de soi. Du coup, la cible essentielle recherchée dans cette actualité de la mobilité par cet ordre esthétique est de déterminer si nous avons affaire à une nouvelle morale. Une morale qui serait un problème de choix personnel. Il faudrait établir aussi, dans le même voisinage, si la raison de ce choix personnel est bel et bien cette «volonté d'avoir une belle vie et de laisser aux autres le souvenir d'une belle existence.»⁶ En admettant que nous puissions nous diriger vers cette orientation, Foucault nous rappellerait, dans ce cas, comment des

¹ *Ibid.*, p. 268.

² *Ibid.*, p. 269.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Dreyfus, H. et P. Rabinow (1984a) *Michel Foucault, un parcours philosophique. Au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*, Paris, Gallimard, p. 331.

⁶ Foucault, M. (2001) «À propos de la généalogie de l'éthique: un aperçu du travail en cours» in *Dits et écrits II*, texte no. 326, Paris, Gallimard, p. 1203.

choses humaines *reviennent* dans l'histoire, car, ici, nous nous rapprochons étrangement d'une morale stoïcienne.¹ Le problème avec le développement du Capital dans les mouvements consiste à choisir des techniques de soi dans le monde pour être-dans-le-mouvement-du-monde. Le Capital est, dans ce cas, un souci de soi de l'être-dans-le-mouvement. La Comptabilité devient l'examen-contrôle de soi-même. Avec la Comptabilité, un détenteur exerce une mainmise qui serait davantage de l'ordre d'un souci de ses conduites, de son éthique, celle d'un soi, donc des relations à soi, et par la suite, de ses relations aux autres. Le grand thème ici, en un mot, c'est en quoi l'épistémologie renseignerait sur la pertinence probable ou nom d'une sorte de morale qui relèverait d'une *herméneutique capitaliste de soi* selon l'élaboration d'une *tekhnê* individualisante d'une esthétique de l'existence. Et puis, ensuite, ou, en dessous, ou auparavant, et/ou, bien plus tard et au-delà, une *tekhnê* de vie, une *tekhnê tou biou*, dirait Foucault, soit une technique de et dans la manière de vivre.² La question reviendrait à choisir des *avoirs pour être, pour être créateur, pour s'inscrire dans des activités créatrices*, et que propose les mouvements de la modernité et de distinguer quelle *technique interne à soi* par rapport à ces technologies de l'existence, «quelle *tekhnê* dois-je prendre afin de vivre aussi bien que je le devrais.»³ Ces remarques appliquées dans le contexte de l'entreprise, ou de certaines d'entre elles, prendrait d'abord le sens d'un gouvernement pour soi, des techniques de soi agencées autour d'un autogouverner, «c'est-à-dire à exercer sur soi-même une maîtrise aussi totale que celle d'un souverain à l'encontre duquel les révoltes ont cessé» pour mieux paraître gouverneur qui gouverne ses sujets.⁴

Seulement voilà, ce mouvement de la vie gouvernée et gouvernante dans l'auto-naissance d'un sujet propriétaire de Capital a un temps limite, un temps-hors-contrôle, de fait; et c'est cette mesure temporelle réduite et fuyante qui est la mesure de la démesure possible du Capital, qui conduit à des excès, des extases ou à des paniques qui peuvent dégénérer ou se reproduire dans des mouvements de conduite d'un faux-semblant de soi, à des emportements autoritaires, spontanés, à une mauvaise *gouvernementalité* sujette à abus, révolte, à une rentabilité maximale, à des accélérations managériales de compresser le temps

¹ Si le Capital est le Souverain Bien, et la Comptabilité est sa technique de mise en ordre, d'harmonisation, l'objet de cette morale, alors, pourrait s'apprécier de cette manière: «Et le Souverain Bien consiste précisément dans cet accord, exprimé de façon redondante par les termes d'harmonie, d'ordre, de convenance. L'accord et l'ordre ne sont pas constatés, ils sont anticipés par la pensée puisqu'il ne s'agit pas ici d'une contemplation de l'ordre déjà réalisé du monde, mais de la perspective des "actions à faire". C'est là que se produit la mutation décisive: dès que l'homme a vu cette suite ordonnée d'action à faire, il l'estime à bien plus haut prix que tout ce qu'il avait d'abord aimé. Le Souverain Bien se détache des objets primitifs du choix, et prend la forme abstraite de l'ordre: c'est lui que l'homme place désormais au-dessus de tout. Cette analyse répond au problème classique du fondement de la moralité. Les Anciens ne la posaient pas en ces termes, mais ne l'ignoraient pas: pour eux comme pour nous, il s'agit de comprendre comme il se fait que, au lieu de constater simplement ce qui est, on en vienne à éprouver le sentiment de l'obligation, celui de devoir faire que quelque chose qui n'est pas *soit*; et ensuite de rechercher ce qui justifie un pareil sentiment.» Muller, R. (2006) *Les Stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin, p. 194.

² Foucault, M. (2001) «À propos de la généalogie de l'éthique: un aperçu du travail en cours», *op. cit.*, p.1209.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 1222. De plus, cet élément du gouvernement des autres par une technologie de soi n'est pas à sous-estimer, insistera plus loin Foucault: «Je crois que les techniques de soi peuvent être trouvées dans toutes les cultures sous différentes formes. De même qu'il est nécessaire d'étudier et de comparer les différentes techniques de production des objets et la direction des hommes par les hommes à travers la forme d'un gouvernement, on doit aussi interroger les techniques de soi. Ce qui rend l'analyse des techniques de soi difficile, ce sont deux choses: d'abord, les techniques de soi n'ont pas besoin du même appareil matériel que la production des objets et son donc souvent des techniques invisibles. Deuxièmement, elles sont souvent liées aux techniques d'administration des autres. Si l'on prend par exemples les institutions éducatives, on s'aperçoit que l'on dirige les autres et qu'on leur apprend à se gouverner eux-mêmes. C'est pourquoi on a une technique de soi qui paraît liée à une technique de gouvernement des autres.» *Ibid.*, p. 228.

et l'espace des activités d'entreprise, un tenir un discours technique d'un mode d'assujettissement et là, dans ce cas, dans un rapport ontologique au Capital, «on parle une langue sérieuse dans la maïeutique, une langue universelle dramatique qui traite de l'inévitable générale»¹, ce temps limité de l'homme qui fait retour sur lui, ce mouvement du temps dans un langage comptabilico-managérial qui annonce à sa suite cette «loi fondamentale de l'anthropotechnique: celle de l'effet autoplastique rétroactif de tous les actes et de tous les mouvements sur l'acteur», et d'abord sur ce détenteur de Capital qui scande le mouvement du management et les mouvements du contrôle de cette gestion.² Il y a un travail du détenteur du Capital qui est à entrevoir dans le langage comptable de la contrôlabilité de gestion qui le met «au monde et lui imprime, par le chemin court [comptable] du se-former par l'exercice, le sceau de sa propre action.»³ Cette langue sérieuse, c'est fondamentalement la naissance du sujet capitaliste moderne, dans tous les sens du terme, mais c'est aussi ce qui renvoie et désigne un «sujet décisif de la modernité», un sujet-proprétaire d'un Capital dont les avoirs lui octroient cette création, cette possibilité de parvenir à ce *telos*: «faire nature».⁴ La sienne, et celle qui ne lui plaît guère, celle qui le menace, celle qui se met en mouvement sans sa permission, sans le consulter, sans sa maîtrise de soi: la Nature. De consacrer sa vie en exercice à vouloir changer sa nature à l'aide d'avoirs, mais aussi la Nature à travers la culture. Ainsi, un *acte sur avoir* du Capital «produit l'actif, la réflexion le réfléchi, l'émotion le ressentant, l'examen de conscience la conscience elle-même. Les habitudes forment les vertus et les vices, les complexes d'habitude forment les "cultures"».⁵ Depuis le Moyen-âge, recense Sloterdijk, des classes d'individus, qui pensent et planifient, sont apparues en toujours plus grands nombres; des marchands, architectes, moines et fondeurs de canons qui suivent les plans des militaires réorganisent leurs pensées en fonction de demain à partir d'habitudes conséquentes: chacune de ces pratiques envers soi est envisageable en «tant que prolongement technique de la pensée»; chacune de ces pratiques, à vitesse lente, intervient avec la puissance d'une technologie de soi dans le cours du monde et instille, lentement, des *effets révolutionnaires*, note Sloterdijk, des effets de rupture au nom d'un autre monde, d'un monde plus *naturel* pour soi; celui que l'homme moderne voudrait construire sur l'ordre ancien de la Nature: vouloir s'inscrire dans une «posthistoire [qui] se glisse par-dessus l'histoire, une "épinature" par-dessus la nature, une postmodernité par-dessus la modernité.»¹ Autrement dit, pour se sentir plus en sécurité, ressentir de plus grandes habitudes de maîtrise autour de soi, l'homme voudrait réinventer la Nature à travers un façonnement d'objets techniques qui, eux, proposeraient ce milieu confortable d'une nouvelle *demeure*. S'entourer d'objets matériels apaisants, se réfugier derrière la brique, le bois et le fer pour mettre à sa main technique la Nature; augmenter sa durée de vie et continuer à s'élever dans le raffinement de soi comme œuvre du bien vivre jusqu'à parvenir à une sorte de *cosmogonie individuelle* qui puisse être satisfaisante-réconfortante, mais ce même souci d'attention sur des habitudes qui y conduisent requiert aussi, après un seuil, du Capital pour mieux y parvenir, il faut se procurer ces

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 16.

² Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 454.

³ *Ibid.*

⁴ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 23.

⁵ Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 454-455.

biens, obtenir tous ces avoirs possibles au cours d'une vie, certes, souvent des objets non humains qui devraient être mieux «représentés ès qualités dans les parlements», dans les enceintes humaines pour qu'ils puissent mieux avoir droit au chapitre de l'expression de soi.² Il y a un éternel retour vers la Nature, via l'économie et la consommation, par le biais d'acquisitions de choses pour notre plus grand contrôle ontologique. Cette vue souffre d'une impasse conceptuelle. Si tout pouvoir part du corps et des techniques internes qui nous entraînent, qu'en est-il du pouvoir du Capital sur les choses que l'on voudrait à l'arrêt, stables, et son contrôle effectif sur la Nature de manière à procurer une existence dans son monde le plus confortable possible? Tout est indéterminé, imprévisible, le plus souvent, en matière d'espérance de gain ou de contrôle des capitaux, par exemple, parce que tout «ne se passe comme on aurait cru parce qu'on a compté sans le mouvement.»³

Et en matière de mouvement, tout se passe autrement que le planifier ou le penser rationnel. Le dialogue entre les interprétations opposées d'un contrôle comptable, les formes de compromis dans les sommes budgétaires disponibles et les thèses prometteuses de la rentabilité d'un projet d'entreprise, enfin le dégagement d'une perspective d'observation systématique d'un contrôle de gestion risque de se heurter à une limite d'interprétation parce que la pensée pratique comptable et la pensée scientifique fonctionnent difficilement avec le mouvement. L'observation clinique de l'épistémologie, à l'aide de nouveaux appareils conceptuels d'examen et de mesure, peut les aider à penser autour du «mouvement» comme un objet fondement susceptible de montrer avec d'autres registres les mondes hors-contrôles. Mais ce dispositif théorique n'est concevable et utilisable qu'après avoir décrit le sens cinétique d'un objet que l'on voudrait penser. Il faut s'efforcer de regarder et décrire une pensée dans le mouvant «qui met en même temps en mouvement quelque chose qu'on n'aurait pas pensé, ni voulu ni pris en considération. Ce quelque chose se meut alors tout seul avec un entêtement dangereux», hors portée de soi.¹ Même si la masse des connaissances s'accroît plus ou moins rapidement sur ce qui se meut, les modes de pensée pratique en contrôle, par exemple, sont des denrées périssables devant le temps plein du mouvement, mouvement financier, mouvement des transactions. Les grandes pensées fabriquées de toute pièce qui font systèmes ou structures ne tiennent pas la distance temporelle. Tout est devenir-fini en ces domaines fermés, tout semble programmation, et les variations de ce qui font l'être humain à travers le temps apparaissent minimisées voire exclues du potentiel explicatif. Elles ont besoin d'être inscrites dans l'Idée d'un mouvement de mouvements, dans la durée, dans le dur, dans la matérialité; elles doivent tenir compte des objets matériels qui cristallisent du temps parce que mémoire-relais de l'expérientiel de l'être et objets mobiles qui circulent. Même si l'empirisme s'efforce de réaliser une observation sans pré-supposé métaphysique, il lui faut, de fait, une ontologie beaucoup plus puissante pour incorporer les sollicitations des systèmes ambiants à son objet d'expérimentation, des systèmes qui, par nature, sont en mouvements. Si un point de vue immanent est adopté, il existe une seule et même substance de l'être, un seul Un qui

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 23-24.

² Descola, P. (2006) *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 533.

³ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 24.

s'organise et se différencie en une multiplicité d'attributs, de choses et d'événements. Il ne s'agit pas ici de liquider tout cadre conceptuel inspiré de la philosophie transcendantale kantienne puisque, jusqu'en une certaine manière, c'est le contraire qui serait de mise, selon Deleuze, mais une nuance importante: «c'est le rôle fondamental de l'Idée qu'il faut mettre en évidence, car [...] c'est par rapport à l'Idée que les facultés accèdent à leur exercice transcendantal en définissant les objets supérieurs du connaître, du vouloir, du sentir»; c'est ce qui suit l'intuition célèbre de Claude Bernard, c'est ce qui advient immédiatement après la fulgurance de l'instant de Leibniz et incarnée dans une première idée; c'est donc cette Idée subséquente qui «est le vrai transcendantal, la condition de l'expérience *réelle*, et non la simple condition de l'expérience *possible*. Ce sont les événements impersonnels et préindividuels qui arrivent à l'Idée qui définissent les conditions où prend forme le monde des concepts, des sujets et des objets.»² Ainsi, pour mieux avoir accès à une Idée-temps, pour penser le mouvement et son rapport à la contrôlabilité comptable du Capital, pour mieux se servir d'une Idée-Être, et éclairer la *conduite à demeure* d'un détenteur d'*avoirs*, enfin, pour espérer obtenir une meilleure contribution conceptuelle à l'Idée-Capital qui se déploierait sur ce principe ultime des choses défaillantes chez l'Être pour être-Soi, il faut subordonner l'épistémologie de la finitude à une ontologie de la multiplicité. Ainsi, nous pouvons mieux rapporter la comptabilité et le contrôle à de nouvelles coordonnées pour penser le temps propre d'une *effectuation discontinue de la comptabilité en exercice*: il faut parvenir à situer théoriquement la comptabilité-contrôle comme appartenant au temps-événement du Capital selon l'angle d'une force, d'une puissance de rupture et de création, qui se relaie d'une chose à une autre, d'une figure numérique à une autre, d'un objet technique à un autre. Tous ces objets, matériels ou symboliques, sont des mémoires, du temps employé qui consiste en ce surplus technique d'expérimentations sur la Nature pour que l'on y loge mieux. Selon Leroi-Gourhan, s'il «est exact que l'espèce soit la forme caractéristique du groupement animal et l'ethnie celle du groupement des hommes, à chacun des corps de traditions doit correspondre une forme de mémoire particulière».³ L'époque présente est désormais peuplée d'un monde mémoriel, de mondes d'objet qui quadrillent et s'entrelacent pour constituer une bonne partie de notre actualité-passé moderne devenue absolument complexe pour cause de peuplements hétérogènes de ces multiplicités mobiles. L'objet technique comptable, facture, budget, coût de revient, est un contenant d'information, un réservoir mémoriel de nos pensées-en-mouvement. L'objet-mémoriel exemplaire reste l'objet informationnel, objet mobile par excellence et qui, à ce titre, meuble l'espace comptable et pose des défis de gouvernementalité de soi tout à fait inédits dans ce monde aux flux informationnels autres que comptables. Une philosophie des objets mobiles montrerait le caractère interfacial de cet objet mobile comptable par les variations réelles de son interprétation, par les variations possibles de ses usages, par les variations infinies de ses interférences avec la réalité, avec les multiples flux humains et, ainsi, justifier, là encore, l'Idée d'une cinétique comptable, de

¹ *Ibid.*

² Gualandi, A. (1998) *Deleuze*, Paris, Les Belles Lettres, p. 46.

³ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 11-12.

recourir à un corpus pour incorporer ces objets matériels, symboliques, informationnels ou comptables, des objets mobiles et en transformations qui se présenteraient mieux comme des *êtres du Capital*.

Pour Sloterdijk, il est clair aujourd'hui que nous vivons dans un monde des non humains, ces choses construites par les techniques de l'homme, que nous baignons dans des événements qui impliquent des non humains et des actions sur ces objets bien réels; aussi, sommes-nous donc «entourés d'une "épinature" faite de successions d'actions, comme une seconde physis, qui échappent à notre pratique "qui fait histoire"»; nous ne nous rendons plus compte de leurs manipulations automatiques, de leurs mises en mouvement routinisées, des «successions automatiques du procès moderne, comme nous le voyons avec un malaise croissant, [qui] atteignent les projets contrôlés»; projets d'entreprise, projets d'investissement, projets budgétés, plans stratégiques, charte de gouvernance, peu importe, tous les projets organisationnels conçus selon une prétention d'une calculabilité/contrôlabilité, même pensés à partir d'une conscience rationnelle ou dominée par la raison, soudain «surgit un fatal mouvement étranger qui nous échappe dans toutes les directions. Ce qui avait l'air d'être un départ contrôlé vers la liberté s'avère être une glissade dans une hétéromobilité catastrophique et incontrôlable.»¹ Voici donc déjà un élément-manifeste pour la mise au point d'un modèle ontologique de l'hétéromobilité du Capital. Du point de vue du contrôle de gestion cela se traduit par la renonciation à théoriser uniquement une rationalité unidirectionnelle ou un pilotage sympathique de l'entreprise, mais d'abord l'hétérogenèse du Capital et ses embranchements fuyants, déjà engagés ou sans engagement, déjà perdus ou errants dans l'optique d'une promesse de Bien, pensés selon des probabilités ou par gageurs issues d'exercices de dépense en capitaux. Comment garder l'œil sur les objets mémoriels comptables pour lire un positionnement de Capital dans l'optique de pouvoir conquérir des mondes socioéconomiques en mouvement ? Garder intacts les mouvements, cibler des espaces marchands à petit et à lourd trafic d'objets circulants, anticipés les scénarios-jeux croisés des transformations du Capital, modéliser les Idées de contrôles dans les Idées de ces transformations, dans les Idées des objets-mémoriels en mouvement, il faut *faire-voir* avant de *faire-savoir* parce que si «l'efficacité de l'action est directe (de moyen à fin)», celle de la décision gestionnaire qui repose sur un dispositif de contrôle de gestion, «elle est coûteuse et risquée; celle de la transformation est indirecte (de condition à conséquence), mais elle se rend progressivement imparable.»¹ Refuser le face-à-face immobile, récuser la simple comparaison entre un élément planifié et un élément constaté pour contrôle, mais toujours tenter d'insérer des objets de contrôle dans des hétéromobilités pour ne pas s'inscrire en faux, pour ne pas prendre des faits accomplis puisque chacun d'entre eux, dans ses aspects actuels, est fondamentalement «une catastrophe naturelle autoréflexive», une lecture qui va à l'encontre du facteur stable, bon, vrai, rassurant, pour soi, pour l'être en retrait, retiré des mouvements du monde. Si un être-contrôleur est le surveillant des confettis d'empire d'un Capital, son détenteur reste l'explorateur du monde par son entremise et celui-ci, ou son représentant-contrôleur est envahi par une *avalanche pensante* lorsqu'il est question de riposter, d'offrir une réponse à cet étalement du Capital dans l'espace et le temps, de réagir par une «réplique

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 24.

mégatechnique» à partir d'une quantité importante de savoirs possibles, susceptibles d'être eux-mêmes mobilisés très rapidement; on comprendra mieux cette définition de l'homme moderne de Sloterdijk à l'effet qu'il est devenu l'*avalanche qui pense*, c'est-à-dire non plus un homme de contrôle non plus «mis en danger par la seule tempête de la vie», mais plus fondamentalement celui qui «met lui-même en mouvement les masses qui peuvent l'ensevelir», à commencer par les masses d'information, les masses de la connaissance disponible, puis les masses d'objets non humains, etc.¹ Le progrès de l'optique cinétique des états du monde doit être reflété dans les théories comptables et de gestion. Des théories plus proches de ces réalités mobiles et définies selon une «dimension cinétique et cinesthésique», cinétique selon ce qui est relatif au mouvement, et cinesthésique selon ce qui est relatif à la sensation d'un mouvement, à la perception de la position des éléments du mouvement selon un regard de l'être. Un contrôle de gestion trouvera donc une terre d'élection de sa spécificité d'agent de circulation des états du Capital si sa conception relève d'une autocinétique pour penser un dispositif comptable qui commence à fonctionner avec du Capital et qui revient au Capital et d'une autocinesthésique pour inclure les habitudes du détenteur du Capital face à ce qui est requis pour les mouvements de sa vie. Partant, nous pourrions mieux dire et mieux faire entendre le *corps* qui détient du Capital, le corps de l'être qui réagit par affects et qui s'entraîne en vue d'une autre image de soi, et tout ce qui regarde cette structure d'un Autre est soumis au nombre, à la mesure, au calcul pour des raisons pratiques de commodités de techniques internes de retournement de ce qui est, structure qui subit dès lors toutes les conséquences qui en dépendent. Si le Capital est cette entité souveraine aux origines des *avoirs*, aux origines de toute chose liée au monde de ce Capital, pour rendre cette part de l'Être plus propre à exécuter les ordres de cet acrobate en devenir-exercice de soi, la comptabilité devient le compas et la craie du gestionnaire-délégué d'un propriétaire de Capital pour tracer, dans l'économie-monde, une réplique de l'économie libidinale du corps-capitaliste, selon l'agencement harmonieux des proportions et des mouvements utiles au Bien de Soi.

6.4.3 La *pro-portion* comme conversion du Capital en Mesure

La comptabilité est invention des formes du Capital, car elle le convertit en propositions. Proposer quelque chose c'est proportionner une multiplicité en une singularité. La comptabilité proportionne des mouvements, du temps, de l'espace, ceux des lieux marchands, ceux des quantités qui expriment des rapports sociaux. Elle proportionne du Capital. L'indispensable hétérogénéité de la mesure comptable renvoie à une quantité, un nombre, une forme, un rapport, à une identité, à une nécessité technique: il *faut pouvoir*, pouvoir déléguer, pouvoir convertir, pouvoir comparer, pouvoir contrôler les relations entre les choses. Sur le plan technique, donc, la comptabilité cherche à établir, depuis des milliers d'années, une *relation à quelque chose*, d'abord celle d'une *juste mesure* des questions de l'existence, une juste proportion à l'origine plus ou moins précises selon des unités corporelles, selon des instruments anthropogènes comme les doigts, le pouce, la paume, les mains, la palme (du bout de l'index au petit doigt), l'empan

¹ Jullien, F. (1996) *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, p. 63-64.

(largeur d'une main ouverte), la coudée, la toise (envergure des deux bras ouverts, environ six pieds), puis par signes, symboles et icônes; par des objets géométriques nommés *calculi* ou par des graphies et autres logogrammes anthropométriques issus de techniques manuscrites, des images-schémas, enfin des illustrations concrètes ou des confirmations numériques à l'effet qu'un Capital fonctionne comme une instance d'un agir médiatisé-mesuré. La mesure comptable substitue l'hétéromobilité et l'hétérogénéité des différents cas de figure, des différents signes du Capital en une multiplicité homogène, en une synthèse agencée de médiations multiples. La mesure comptable est non seulement multifonction, mais surtout multimédiatique. Relation, interrelation, interaction, certes, mais la technique comptable est une médiation pour proportionner, une action coordonnée de branchement d'une différence à une autre, d'une transformation à une autre d'un état du Capital. Ou encore, si l'on veut, l'action technique comptable de contrôle-mesure typique est orientée en vue de produire un sens des *proportions de ce qui est gagné, perdu ou conservé*. Mesurer, de *mensura* et *metior* pour désigner, certes, la portion de blé distribuée aux soldats, et davantage deux expressions qui «qualifient l'action d'arpenter une terre cultivable au pas de son propriétaire», étonnante expression pour générer par la suite des images comme «surface, grandeur, unité, norme imposée, exigence d'un ordre global des choses et des hommes, ultime expression sans doute pour de l'étalon initial qui referme le cycle des opérations sur lui-même pour mieux le produire ailleurs. La mesure suppose d'abord l'Unité de référence.»² La mesure a aussi «quelques affinités avec "métis", cette intelligence technique» chez les Grecs de l'Antiquité «que l'artisanat et la magie ont prise en compte», une *mensura* singulière prise entre *techné* et *poiésis*, couple de deux entités complémentaires qui, ensemble, devaient l'une comme l'autre «définir une philosophie de la mesure, remarque Beaune, par une pensée très astucieuse que constitue la *mêtis*: «d'une part, la mesure rend la démarche illusoire, incapable de s'adapter à la mobilité de l'objet si ce n'est en la réduisant à une trop simple expression "métrique"; d'autre part, elle conserve cette démiurgie "métique" que toute technique porte avec elle comme son expression ludique ou magique, comme une pensée sauvage», hors-contrôle.³ La mesure comptable est une Idée de contrôle. Elle est devenue une croyance causale issue par contrôlabilité-raisonnement dans le but de poser une limite au Capital par la croyance en son contrôle. La mesure comptable pro-pose un *idéal capitaliste* de précision et de certitude d'un mouvement du Capital. Ce qu'elle permet de faire sur la base de son résultat, c'est plus que jouer de prudence ou de rationalité avec un Capital; c'est de le réguler, idéalement, avec *modération*. Contre l'*hybris*, qui signifie chez les Grecs de l'Antiquité, la démesure, l'orgueil, ces derniers lui opposèrent la tempérance, la modération. Une modération pensée à partir de la *moira*, soit le destin, la part du bonheur ou du malheur, le lot de la fortune ou de l'infortune, d'où la portion, fondamentalement celle de la vie ou de la mort; ainsi, l'homme qui veut plus que sa part, veut l'*hybris*, souhaite autre chose que ce que lui offre la *moira*. La Moire, ou Moïra, de *moros*, «n'a pas de visage: elle est le Destin de chacun, la "part" dispensée à chaque homme, le lot qui lui est échu. [...] elle dispense une mesure de vie

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 25-26.

² Beaune, J.-C. (1994a) «L'impossible mesure», in Beaune, J.-C. [sous la dir.] *La mesure*, Paris, Champ Vallon, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 13.

sans intervenir au niveau des actions par lesquelles les mortels se distinguent».¹ D'une autre façon, la *moïra* «n'est donc ni fatalité, ni prédestination: elle fixe des limites à l'exercice et à l'accomplissement de la volonté humaine, elle ne la détermine pas; elle borne la liberté humaine, elle ne l'empêche pas.»² Un sens de la *pro-portion* que l'on disait, autrefois, de la *modération* (pour qualifier aussi une interprétation comptable), largement associée à la liturgie de la Grèce antique, un service public financé et géré par les plus riches et sous l'administration d'un agent contrôleur, le liturge (*leitourgós*), car en ce temps «la richesse personnelle n'est possédée que par délégation de la cité» et il fallait faire correspondre dépense personnelle et dépense publique tout en affichant une dépense personnelle réalisée avec modération.³ Cette modération dans la dépense comptable était, en fait, à la limite, un ordre moral ou selon une conception d'une véracité, la création d'une authenticité, la génération d'une évaluation *juste*, la genèse discursive d'une entente mesurée, la reproduction d'un inventaire raisonnable de biens monétaires, la délimitation d'un état des lieux publics d'une possession personnelle ou la représentation d'une preuve de savoir se montrer raisonnable, etc. Aujourd'hui, cette idée de la modération comptable peut avoir une utilité et un aspect critique fondamental: elle poserait une limite à la liberté des idées sur l'argent et des sentiments actifs qu'il mobiliserait selon «la pleine mesure en deçà de laquelle règne la sauvagerie, mais au-delà de laquelle règne la barbarie», d'où cette *moïra* pas si antique que cela dans ses principes qui rappelle «l'intangibilité de la hiérarchie de l'ordre social», de l'ordre public et son rapport avec «l'expérience des limites et énigme qu'est l'homme.»¹ Ce qui est cause monétaire (ou matérielle) et cause d'un sentiment, c'est-à-dire nous-mêmes, impliquent forcément une *proportion* de l'un et de l'autre dans l'action du Capital. Mais peut-on parler de modération comptable aujourd'hui, ou agir en son nom ? Souvent confisquée par des groupes ou des idéologies, la modération comptable, à la fois individuelle et collective, une double image de soi qui force l'éthique et le politique, pourrait être vue comme une quête de dignité ou d'identité, mais pas uniquement selon un sens technique, creux, celui d'une valeur de contrôle dans la calculabilité du Capital; de fait, au sein même du mouvement comptable, il y a une machination du désir dans le devenir d'un surplus de Capital, bien au-delà de la *moïra*, et dont la frontière-limite est, souvent, par définition, de l'ordre de la tragédie. Dès lors, la question proprement technique se trouve liée à la question méthodologique de l'aménagement du Capital: comment arrivons-nous à *être*, et à *être actif*, et *modéré de soi-même*, au sein des plans comptables ? Un problème de contrôle qui mérite que l'on s'y intéresse puisque c'est la calculabilité qui est concernée derechef, et plus spécifiquement la technique arithmétique, la technique au sens de la *mêtis* des Grecs, une forme d'intelligence et de pensée fondée sur la ruse, l'astuce, la feinte, la tromperie voire le mensonge; on peut la comprendre parce qu'elle opère anciennement au niveau de la nature, de la *phusis*, et de ses objets matériels qui se déplacent dans le temps et dans l'espace; il faut que l'intelligence épouse, se rende semblable à la chose si elle veut permettre à l'homme

¹ Collectif (1990) «Moïra», in *Encyclopaedia Universalis, Thesaurus - Index, L/R*, Paris, Encyclopaedia Universalis, p. 2323.

² *Ibid.*

³ Voir Austin, M. et P. Vidal-Naquet (2007) *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, p. 347. Voir aussi Gauthier, P. (1985) *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Athènes/Paris, École Française d'Athènes, De Boccard, (BCH, Supplément XII).

d'en prendre possession, d'obtenir une mainmise de la *teckhnê* sur le mouvant: on comprend mieux pour la *mêtis* agence l'être et l'apparence des choses, pourquoi elle superpose le monde des Idées sur le monde sensible et pourquoi elle s'intéresse aux choses mobiles, incontrôlables, et non pas à la mesure, à l'esprit de méthode, à la raison, des réalités trop souvent à la merci de la *phusis*.² Parce que la *mêtis* trompe et ruse, c'est dire que, celui qui en fait usage, connaît ou détient une véracité de la chose qui occupe la *mêtis*. Une vérité pourvue d'une fonction du *mentir*, et dont le *telos* est de maîtriser l'objet de l'adversité, ou l'adversaire.

On peut déjà pressentir l'importance d'un domaine de la technique et du contrôle par la *mêtis* au nom de la mesure qui peut ne pas en être une, celui de la comptabilité qui n'est rien de moins qu'un milieu, à mi-lieu entre l'être et l'apparaître, entre ce qui peut être vu, et en même temps dissimulé; si la comptabilité est une *mêtis* du Capital c'est parce que son détenteur a besoin de se faire valoir par son double, par sa dualité, par un autre, par ruse; en rétrocedant son être au nom d'une autre apparence qui le remplace comme le Compte du Capital, il peut espérer triompher sur le terrain de la lutte que représente la gestion sans que la tête soit atteinte. En même temps, cette comptabilité-mêtis a pour fonction de l'exposer à nu tout en le retournant; il s'en détourne en se servant de la comptabilité pour retourner son intériorité vers l'extérieur, elle permet au détenteur du Capital de se retourner soi-même comme un gant selon les habits de la gestion et c'est un management qui est le leurre, l'hameçon, le renard, enfin le modèle de l'opération rusée et qu'à un autre niveau, dissimulé dans une sphère intime ou privée, il a de la technique de mesure du Capital, mesure chaque fois exemplaire des variations existentielles du monde du propriétaire du Capital, plus particulièrement celui des variations expressives du Capital qui fabrique l'homme selon son mouvement intime et qui sont autant de *multiplicités de pénétration réciproque* qui l'animent et le développent.³

La comptabilité est, depuis qu'elle loge au cœur de la genèse de l'idée même de l'organisation, elle-même une mesure de cette organisation; celle d'une traduction technique d'un collectif comme elle est mesure génératrice de régulations de rapports sociaux. En conséquence, une technique comptable génère des effets sociaux mesurés. Elle mesure l'espace social. Elle ordonne aussi les rythmes sociaux par ses unités de mesure spatio-temporelles. La mesure comptable, taux, pourcentage, coût, prix, poste budgétaire, marge bénéficiaire du dernier trimestre, chiffre d'affaires de la dernière semaine, devient un événement prescripteur de temporalité et de spatialité pour les rapports socioéconomiques. Elle fait donc dans l'action de liaison, et dans l'action sociale. Du coup, on serait tenté de déclarer qu'une mesure comptable concerne l'individu, qu'il en est la mesure universelle. Elle serait prescriptive de sa conduite, de son exercice: elle peut lui calibrer des habitudes. Dans ce cas, s'agit-il ici de reconnaître simplement le droit à une communication du social aux techniques de la comptabilité, et vice et versa, pour s'autoriser à

¹ Collectif (1990) «Moïra», in *Encyclopaedia Universalis, Thesaurus - Index, L/R, op. cit.*, p. 2323.

² Detienne, M. et J. – P. Vernant (1974) *Les ruses de l'intelligence : la mêtis des Grecs, op. cit.*

³ Nous empruntons cette expression à Bergson, qui la tient lui-même de Spinoza et qui sera reprise plus tard par Deleuze. Elle diffère de la multiplicité numérique. Elle renvoie à une diversité hétérogène de choses plus ou moins délimitées ou d'éléments agglomérés fugacement à des fins d'explication. Nous reviendrons plus loin sur cette notion de multiplicité. Voir Bergson, H.

structurer des avancées conceptuelles sur cette question de l'action ? Et cette question de l'action comptable doit-elle nécessairement débouchée sur celle des habitudes, des routines, de conduites réglées qui se résument dans la rationalisation ? Sommes-nous, pour autant, au bout de l'Idée de la mesure en supposant que, tôt ou tard, peu importe ce qu'on en dira, les catégories comptables sont des formes de régulation qui se résument à des rationalités qui mesurent ? Prenons un autre chemin épistémique de travers pour revoir cette position d'autorité de la rationalité et surtout de la rationalité économique régulièrement associée à la comptabilité. Dans le langage des acteurs sociaux de la comptabilité, les nombres occupent une place privilégiée. Cette langue parle de nombres positifs et négatifs, rationnels et irrationnels, réels et imaginaires, de numérotation multipliée, divisée, soustraite, etc. Or, qu'est-ce qu'un nombre ? Le fruit d'une opération technique ou un fait social total ? Husserl avançait qu'un nombre est une «quantité d'unités» et c'est d'abord le concept de «multiplicité infinie» qu'il faudrait mettre de l'avant pour dégager plus finement les logiques d'action qui le sous-tendent, mais, encore là, rien n'est gagné, car si les «représentations symboliques de multiplicité forment le fondement des représentations symboliques de nombre», il faut bien admettre que la «diversité de toutes les particularisations de nombre possibles est donc infinie, comme la diversité de tous les degrés de multiplicité possible.»¹ Comment connaître le réel des nombres comptables par le *possible* et la *multiplicité* dans un contexte infinitésimal ? Cette autre problématisation de la mesure numérique peut devenir importante dans la mesure où le concept de «possible» ou celui de «possibilité» appelle l'individuation, le devenir et des méthodes de jugement. Et dans ce dernier cas, ces méthodes peuvent permettre «de faire servir la puissance recombinaire de notre entendement à des fins de connaissance plus que de vagabondage imaginaire.»² Ici la question n'est pas de préciser les catégories comptables en les attachant avec des nombres que d'examiner la façon dont les mesures ainsi formées mettent en relief les nombres et les calculs et *socialisent* les possibilités de s'engager dans le monde du contrôle du Capital selon des régimes d'action différents. Augmenter la précision des mesures comptables par les nombres et la calculabilité ne fait que dévoiler le caractère plastique de ce type de mesure et le caractère fractal du Capital. Chaque mesure comptable offre donc une vision incomplète de la réalité d'un Capital. Les nombres, qu'elle incorpore, ne sont que des projections déformées de ce Capital. Si ce même Capital fait système avec la comptabilité et la gestion, chaque mesure de son état de nature modifie les propriétés de ces dispositifs. De même, c'est la mesure comptable qui propose une représentation des états délocalisés du Capital et une telle interprétation ne doit pas s'en tenir à une simple interprétation d'un type de rationalité. Bien plus, ce déchiffrement serait d'une plus grande importance si l'histoire était mobilisée pour révéler quand se profila ou se découpa les figures de la rationalité par le nombre et comment et pourquoi le *nombre spécifiquement comptable* conduisit vers une nouvelle *pensée de la disjonction*, d'une pensée de l'échange, de l'intermédiaire et du branchement de l'hétérogène dont la structure métrique était tout autre que celle de la rationalité. Une telle préoccupation historique nous

(1967) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF, p. 54.

¹ Husserl, E. (1992) *Philosophie de l'arithmétique*, Paris, PUF p. 17, 272-274.

² Chauvier, S. (2010) *Le sens du possible*, Paris, Vrin, p. 252.

conduirait rapidement à découvrir que cette *pensée de la disjonction* a à voir avec un principe d'objectivation, car, du nombre à la comptabilité, à coups de vestiges, signaux et archives, à force de marteler les matériaux inorganiques des artefacts comptables, il y a eu formation d'une institution: la comptabilité comme machinerie sociale de la mesure d'une mise en rapport préalable des choses pour penser le devenir libre de l'homme contraint. La mesure comptable originaire entre la volonté en émergence et le mouvement des choses de la Nature. L'avènement lent du *logos* à la *ratio* comme commune mesure pour l'esprit qui s'exerce sur les choses à contrôler pour assurer sa maîtrise du temps et de l'espace: une vieille mesure comptable qui, autrefois, conditionnait et sollicitait le travail de la raison. La comptabilité était, jadis, une table de conversion pour joindre à tout le corps comptable des rapports hétérogènes, pour reconfigurer des localisations et des transformations de choses selon des mesures communes destinées à ce qu'une de ses composantes puisse concevoir une autre de ses composantes selon le fonctionnement d'un livre *ouvert*, celui qui comportait une mesure-signe, un pictogramme-mesure, ou encore une *écriture momentanée*, mais rassembleuse d'un *moi* en miettes, un *moi* qui était la justification humaine de ce pourquoi on comptait, mesurait et qui était les choses et les droits appartenant à un possédant, un acheteur, un vendeur, un roi, un marchand, un banquier, etc. D'une écriture-mesure à une autre, d'un inventaire numérique à une autre forme de sommation, ce circuit graphique de captations des biens, droits et devoirs avait une telle importance vitaliste que des sociétés entières s'empressèrent d'y adjoindre une organisation sociale capable de transmettre dans le temps son utilité à l'humanité. La comptabilité comme outil-monde utile à l'édification et à l'émancipation des sociétés ne peut pas tenir dans le seul dispositif architectonique de la rationalité-mesure, car elle est non seulement institutionnalisante, mais elle est une institution de la modulation qui déterritorialise et qui re-territorialise des espaces sociaux de l'échange. Elle prélève, enlève, éloigne de son contexte des choses de l'économie et de la société pour resituer dans un autre milieu herméneutique des *moulages-mesures* de ces choses, espace social d'interprétations qui est celui du voisinage indiscernable des individuations naturelles, des individuations artificielles par la technologie et des individuations cognitives, discursives, réflexives ou d'autres induites par rationalités. Une telle institution de la mesure des espaces et des temps de l'échange serait alors considérée minimalement comme «une forme de "rencontre" dynamique entre ce qui est institué, sous forme de règles, de modalités d'organisation, de savoirs, etc., et les investissements (ou engagements) *dans* une institution».¹ Une telle règle ancienne de notation graphique par colonne de chiffres ou telle norme comptable moderne, peu importe, il peut y avoir plusieurs qui traduisent des formes d'objectivation d'un accord négocié ou imposé; et dans ce cas cette objectivation-mesure est également «un processus permanent qui tend à faire passer des règles [mais aussi], des savoirs, des dispositifs, des régularités, et des rôles, ce que l'on désigne par l' "institué", pour nécessaires et fonctionnels» de l'idée de l'institution.² Ainsi, même si la mesure comptable apparaît comme un instrument de la liberté, celui-ci tient dans une sphère qui est celle de l'institution. C'est à ce titre de la comptabilité comme institution qu'une épistémologie peut

¹ Lagroye, J. et M. Offerlé [sous la dir.] (2010) *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, p. 12.

² *Ibid.*, p. 13.

montrer plus systématiquement à la fois l'intérêt et les limites de la mesure comptable. Partant, c'est ensuite que l'on pourrait étayer la naissance d'une esthétique de soi qui est tributaire à la fois de la position de la mesure face au Capital, et d'un affranchissement par rapport à cette mesure qui, à un moment, entraîne le propriétaire vers autre chose que la *moïra*, et qui peut se rapprocher de l'hybris, du thymos, ou d'un autre telos qui soit le propre de l'énigme de l'Être.

La mise au jour de la naissance des premières formes de mesure comptables, de l'arithmétique comptable jusqu'aux nombreuses institutions modernes de la comptabilité reste à faire. Il ne s'agit pas ici d'établir une simple variante d'une histoire des mathématiques et des premiers éléments géométriques, mais de s'intéresser à la genèse de l'*amplification métrologique*, dirait Dagognet, propre au champ comptable envisagé comme un *champ humain*.¹ La cartographie historique, culturelle, voire philosophique, de la constitution de ce champ des sciences humaines à part entière montrerait bien davantage la comptabilité comme un dispositif de l'homme à l'égard de ses métaphysiques qu'un laboratoire qui prépare uniquement des rationalités mathématiques. Si l'on veut, cette histoire première des *mathématiques comptables* continue d'être un problème intellectuel fondamental de la mesure et dans ce qu'elle qualifie, car, en elle, s'est nouée, croyons-nous, une structure institutionnelle de la confiance et une structure sociale de la pacification comme réponse à la violence inhérente à l'homme, aux groupes et aux sociétés. Depuis lors, depuis les premières expérimentations d'agencement du Capital et de ses équivalents, et à une échelle plus grande, la comptabilité entraîne une puissante, mais inaudible, et imperceptible, mise en ordre mesurée de la société. C'est ici qu'il faut remettre le fil du contrôle: il est un ordre technicisé entre désir de paix et férocité mimétique parce que, de l'un à l'autre, «c'est une crise de l'idée de la vérité, déchirée en elle-même», tout simplement, mais fondamentalement, parce que la mesure comptable est une tension entre ce qu'est l'homme et ce qu'il n'est pas, tension qui demeure incommensurable par-delà toutes les synthèses qu'elle est susceptible d'opérer, car derrière le mesuré numérique comptable on retrouve ces mathèmes ontologiques: *ce qui compte pour moi, ce qui a un prix à mes yeux, ce que j'ai de plus cher, c'est que j'ai une vérité, c'est moi qui ai la vérité, je veux la vérité et, je vous reconnais une vérité, vous avez une vérité donc je ne peux l'empêcher et, enfin, vous avez une part de vérité, mais je ne sais pas laquelle*.² La mesure comptable cristallise une série de va-et-vient, de rapports irréels, de choses non humaines à des rapports humains, constituant ainsi un savoir susceptible de menacer un détenteur de Capital, et là, c'est souvent ce savoir qu'il va fuir, qui va devenir son objet de persécution ou son objet obsessionnel, au sein même de cette activité rituelle de prise de mesure de son Capital, lieu où émerge tantôt une *mimésis*, qui fait comprendre ce que l'autre possède de désirable, lieu même d'expulsion de la violence latente d'agresser l'autre pour son *avoir*, lieu cognitif donc de désignation tantôt de la victime émissaire, tantôt d'un bouc émissaire, mais toujours selon le désir de l'autre, selon des scénarios

¹ Dagognet, F. (1993) *Réflexions sur la mesure*, Paris, Encre Marine, p. 97 et ss.

² Réflexion construite et inspirée de Ricœur, P. (2008) «Le religieux et la violence symbolique», in R. Anspach [sous la dir.] *Girard. Les Cahiers de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 143.

permettant d'empêcher ou de résoudre la crise qui résulte de l'imitation¹; enfin la mesure du Compte Capital, au sein même de cet espace où Weber disait que c'est là que l'homme affronte l'homme selon l'origine événementielle de l'ordre humain², là même où se constitue autre chose que de la rationalité, entre violences faites aux autres et à soi, et le sacré, ce qui fait la quiétude de l'être, sa paix intérieure et sa chance d'une bonne fortune, la chance d'augmenter ses prestations utilitaires. À ce la dirait Deleuze, tout «est rationnel dans le capitalisme, sauf le capital ou le capitalisme», tout simplement parce que du «rationnel, c'est toujours la rationalité d'un irrationnel» dont il est question et l'idée de la rationalité tient dans les *intérêts* et dans la manière dont les gens les poursuivent, en poursuivent la réalisation. Mais là-dessous, il y a des désirs, des investissements de désirs qui ne se confondent pas avec les investissements d'intérêt, et dont les intérêts dépendent dans leurs déterminations et leur distribution même : tout un énorme flux, toutes sortes de flux libidinaux-inconscients qui constituent le délire» possible autour du Capital, cet *hybris* incontrôlable par la seule rationalité.³ Le contrôle comptable s'inscrit au prisme de la défiance dans la réciprocité, pour débusquer l'inconvenant, l'impensé, le non-dit, le dire-faux, les forces inconscientes manifestes, et ce afin de *faire valoir* le filet silencieux et continu du Capital et qui concerne d'abord l'Être. Si la comptabilité vise à faire régner l'ordre dans les affaires marchandes à travers ses mesures d'apaisement et de confiance, dans la cité, dans l'administration gouvernementale, dans l'économie et dans la société, une fois ses technicités découpées en morceaux, une vision neuve du Capital apparaît, car s'il devient public, rien n'est avouable, ajouterait Deleuze, parce que là, en lui et autour de lui «surgissent les véritables clivages: un traitement du désir et du pouvoir, des investissements, des Œdipe de groupe, des "surmoi" de groupe, des phénomènes de perversion... Ensuite les oppositions politiques se bâtissent», entre autres par des choix budgétaires, des projets d'entreprise qui commandent des injections de capitaux et c'est là que tel propriétaire de Capital «prend telle option contre telle autre, parce que sur le plan de l'organisation et du pouvoir, il a déjà choisi et haï son adversaire.»⁴ Un Capital investi cela veut dire aussi un autre type de mesure, celle d'un *désir libéré*, lorsque «le désir sort de l'impasse du fantasme individuel privé: il ne s'agit pas de l'adapter, de le socialiser, de le discipliner, mais de le brancher de telle sorte que son procès ne soit pas interrompu dans un corps social» qui l'empêcherait de profiter au plus grand nombre; il doit plutôt contribuer à produire «des énonciations collectives» selon une «sorte d'essaimage à l'infini», selon l'ordre d'une tragédie, car telles sont les conditions de son exercice: de s'imposer, il s'est imposé, et il s'impose, toujours, sous l'impulsion de la technicité comptable, comme le produit d'une tension ontologique et le produit de conflits entre les hommes, un double niveau de réalité où les forces sociales à l'œuvre sont des multiplicités *ouvrantes* sur l'individuation.⁵ Et ouvrantes dans le sens

¹ Voir, à ce sujet, la thèse girardienne du rapport désir/violence dans cette exégèse Orsini, C. (1986) *La pensée de René Girard*, Paris, Éditions Retz.

² Voir d'abord les sections sur l'appropriation (p. 149 et ss.), puis celles sur le calcul des prestations optimales (p. 155 et ss.), enfin celles sur les conditions de rationalité maximale du compte capital (p. 171 et ss.) dans Weber, M. (1971) *Économie et société*, op. cit.

³ Voir son entretien sur le capitalisme et le désir dans Deleuze, G. (2002) *L'île déserte et autres textes*, op. cit., p. 365-366.

⁴ *Ibid.*, p. 367-368.

⁵ *Ibid.*, p. 373.

d'une *conversion*, celle du passage du je à un autre moi, celle du passage de la première personne à la troisième, de l'individu à l'objet, des choses à la mesure au Capital, etc. Et ce qui est souvent convertit, c'est un événement du Capital en pilier de l'Être, un *être-tiers instruit* à partir d'un état mesuré à un autre, pilier au sens de *colossos*, de ce «qui retient l'idée de que chose d'érigé, de dressé» à l'entrée d'une demeure de l'être.¹

6.4.4 De la contrôlabilité: *entre-deux* ou de l'origine en partage ?

Lorsqu'il s'agit de réaliser ce qu'est la comptabilité, la réalité empirique devient le matériau de l'idée de ce qu'il y a à décompter. Elle se trouve impliquée dans un sens ou dans un autre dans une graphie, dans une écriture qui consiste à faire voir comment chacun des *avoirs* prélevés de cette réalité, traduit, transporté sur ce nouveau cadre matériel d'expression comptable, se trouve modulé, isolé, enfermé, et au nom de soi. Pourquoi un moi devrait-il s'inquiéter d'un stock de céréales, de dettes ou d'un projet budgétaire ? De l'écriture comptable, dès ses débuts, la voilà étrangère à toute une tradition; elle ne valait que pour quelques-uns; aux signes étranges et sans doute déjà étrangement inquiétante aux yeux d'une majorité. Parce qu'elle s'occupa de capter, de ranger-cacher ce qui apparaissait comme nécessité de première main, utile, voire comme une force, et parce que l'écriture fera réapparaître, en tous domaines qui comptent, ces éléments vitalistes, à la base c'est une étrangeté, car elle exclut depuis toujours la majorité; il y a une étrangeté comptable refoulée par la tradition dans des lieux d'écriture précis et marginaux et qui refoule les non-initiés à l'extérieur de ces zones exclusives de notation nommées compte, registre ou bilan: celles du privé, de l'intimité, du rêve, du chimérique, de la folie de la Fortuna. Il y aurait lieu d'y tirer un trait pour y établir une ligne de démarcation ontologique entre le normal et le pathologique, entre le quotidien des transactions et le sublime, entre l'ordinaire de la dépense et le fantastique, entre l'imaginaire et le réel. Comment, et à partir de quoi et quand surgit-il un *tiers élément* de ce dédoublement qui «surgit à chaque fois où les limites entre imagination et réalité s'effacent», chaque fois que le familier peut devenir étrangement inquiétant, entre ce qui peut sortir de l'ombre et ce qui peut éclore comme étrangement angoissant ?² Lorsqu'il y a duplication comptable de choses réelles, matérielles, banales, vient un moment où, devant toutes ces manifestations alphanumériques, on ne sait plus à quoi s'en tenir quant au moi propre du propriétaire d'un Capital. Un moi étranger peut se substituer à un moi de l'instant, qui veut mieux être oublié, et qui peut se transformer en conscience morale et traiter le reste du moi, et ce qu'il représente et qui est représenté à travers le jeu des écritures comptables, comme un objet. Voilà un moi-propriétaire qui délègue, et qui *se transmet dans*, son avoir-Capital à un gestionnaire. Il est dupliqué à travers les objets du Capital. Son absence physique est une *présence vivante* manifeste à travers les signes comptables. Un moi-propriétaire préfère aussi être une *chose représentée* plutôt que constamment se faire face, faire face à ce Visage, à ce caractère étrangement inquiétant. Mais, là encore, à la fin d'un cycle comptable, le

¹ Voir ce chapitre étonnant à plus d'un titre «Figuration et l'invisible et catégorie psychologique du double: le colossos», in Vernant, J.-P. (1966) *Mythe et pensée chez les grecs: études de psychologie historique*, Paris, Maspero, p. 251 et ss.

² Freud, S. (1985) *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, p. 199.

caractère ordinaire d'une chose répétée, fait probablement ressortir un trait étrangement inquiétant de ce moi-propritaire jusqu'à susciter des pulsions intimes pas forcément sous son contrôle. Voilà une des choses très singulières en comptabilité et très difficiles à faire penser correctement: à quoi bon *se répéter* dans une comptabilité ? Et pourquoi un moi-propritaire devenu chose-du-Capital veut-il se fixer, arrêter les mouvements de ses choses à lui ? Ce double est à attacher aux temps les plus originaires. De vouloir fixer le mouvement des choses, de vouloir obtenir l'immobilité d'une chose est le principe au cœur de l'idée ancienne de *colossos*. *Colossos* est un double, de celui qui n'est pas là, mais de celui qui revient, de ce qui est disparu, oublié, de ce qui est *mort* et qui «remonte à la lumière du jour et manifeste aux yeux des vivants sa présence. Présence insolite et ambiguë qui est aussi le signe d'une absence. En se donnant à voir sur la pierre, le mort se révèle en même temps comme n'étant plus de ce monde.»¹ Que veut dire cette pierre qui affiche un signe de quelqu'un pour faire perdurer sa mémoire à travers le temps ? Que dire du sens des archives comptables en argile, une forme de pierre malléable fabriquée pour transporter à travers le temps des signes de choses disparues ? Cette marque matérielle et telle autre et encore cette autre archive-pierre déposées tels ces *colossoi* dans le sol du mouvement de la Nature, il nous faut trouver un sens à ce problème de contrôle, celui du passage entre le monde des vivants et celui des morts, entre le monde des actualités et le monde des souvenirs enfouis, entre le monde de l'être-là et le monde de l'Être.

Le chemin problématique à suivre peut débiter par cet embranchement déjà connu: le *colossos* «apparaît, en tant que double, comme associé à la *psuché* [psyché]. Il est une des formes que peut revêtir la *psuché*, puissance de l'au-delà, quand elle se rend visible aux yeux des vivants»; l'un associé à l'autre interpelle des «réalités comme l'image du rêve, l'ombre, l'apparition surnaturelle.»² Mais c'est l'idée du double qui est à retenir pour mieux comprendre l'idée *double du rôle*, le *contre-rôle* d'autrefois, devenu aujourd'hui le contrôle. Une idée du double déjà pensée par les Grecs, non pas au sens d'imitation ou d'illusion, mais selon le sens d'une «réalité extérieure au sujet», et c'est son apparence même qui «s'oppose par son caractère insolite aux objets familiers, au décor ordinaire de la vie. Il joue sur deux plans contrastés à la fois: dans le moment où il se montre présent, il se révèle comme n'étant pas d'ici, comme appartenant à un inaccessible ailleurs.»³ Ainsi, qu'est-ce que le *double de la comptabilité*, et outre sa signification technicienne, quel est le sens ontologique à donner à la comptabilité en partie double ?

Du principe de l'*arkhé*, de l'archive, et ce pourquoi il y a eu, au début des temps, des archives comptables, si ce *double* veut dire que l'un se garde de l'autre, c'est plus un *mal d'archive* nous dira Derrida qu'il faudrait examiner prioritairement, parce que c'est la question de l'avenir d'une illusion qui est soulevée, celle du signe et du pourquoi on voudrait que l'*arkhé* témoigne, et question «de l'avenir du spectre ou du spectre de l'avenir, de l'avenir comme spectre», parce que la vie se disloque, parce qu'elle ne fera jamais une avec elle-même, qu'elle est condamnée à la *spectralité* dans son affirmation, dans les traces manuscrites de ce qu'elle fut; voilà sans doute pourquoi il y a une structure de l'archive qui soit *spectrale*: le

¹ Vernant, J.-P. (1966) *Mythe et pensée chez les grecs: études de psychologie historique*, op. cit. p. 253.

² *Ibid.*, p. 255.

³ *Ibid.*, p. 256.

Capital se présente en *vérité spectrale* entre trace visible et invisible, entre une multiplicité des langues et une pure perception, pure interprétation de ce morceau spectral de l'archive qui fragmente la vie, plus proche d'une hallucination ou d'une hantise qui «suppose des lieux, une habitation, et toujours quelque maison hantée» ou encore «à quoi tient ce morceau qui résiste à l'explication ? Pourquoi cette insistance sur la partie, le partage, la participation, le morceau ? Et qu'est-ce que cette partition aurait à voir avec la vérité ?»¹ À quoi bon, aujourd'hui, l'enregistrement comptable qui sera gardé, entreposé, transformé en archive papier ou numérique ? Pourquoi comptabilise-t-on pour mémoire, pour l'archivation ? Avec l'archive, il y a une vérité, une vérité matérielle, et elle se transporte dans le temps, dans le mouvement des temporalités; à condition que son support résiste à l'usure du temps. Mais cette vérité matérielle, justement, résistera; son contenu résistera avec son contenant; et c'est une vérité du Capital, pour le détenteur du Capital: une archive comptable enveloppe une telle vérité et le registre matériel témoigne d'une «vérité refoulée ou réprimée», car elle «résiste et *revient*, comme vérité spectrale du délire ou de la hantise.»² Cette hantise, cette obsession de soi, cet autocontrôle par l'archive comptable fait revenir l'Être du Capital dans sa propre vérité spectrale. Avec l'archive comptable, il y a une *vérité matérielle* à mettre au jour. Derrida suggère que, pour «déchiffrer l'archive de cette partition» du Capital, «pour lire sa vérité à même le monument de cette part, on devra prendre en compte une *prothèse*, ce "substitut déformé".³ Cette prothèse, c'est l'archive comme mémoire. Le monumental de l'archive comptable, l'archive comme monument de soi, c'est le dispositif mnémotechnique au sein duquel code, message, support et vérité d'un Capital ne font qu'un. Pour déchiffrer l'archive comptable, il faut donc étudier les bases matérielles de la mémoire d'un état du Capital, et idéalement sa genèse, de la mémoire numérique d'aujourd'hui à la mémoire animale (peau du parchemin), végétale (fibres du roseau pour le papyrus) et minérale (l'argile, la pierre, les métaux) d'autrefois. C'est avec un tel regard historique que nous pourrions mieux justifier cette idée de vouloir rendre monumentale les affaires du Capital, d'en révéler les points de fixation existentielle, d'identifier cette «part de vérité» qui demeure au centre de ce monument-archive, et ce «morceau ou un grain de vérité respirent au cœur du délire, de l'illusion, de l'hallucination, de la hantise.»⁴ La *pensée comptable*, destinée à l'écriture, et à la ré-écriture double du même selon un débit et un crédit, de celle qui tisse l'histoire d'un Capital, est une *pensée trouble*. Pourquoi archiver son Capital ? Pourquoi consulter ses états des résultats des cinq, dix, quinze dernières années ? Qu'elle est la signification de ce geste loin d'être anodin, celui de pouvoir consulter la trace matérielle de son premier dépôt bancaire, il y a soixante-trois ans ? De l'archive comptable disponible en milieu enfermé, à l'accès contrôlé, de savoir qu'on peut y avoir accès, enfin ce pourquoi on voudrait les consulter, c'est «courir après elle là où, même s'il y en a trop, quelque chose en elle s'anarchive. C'est se porter vers elle d'un désir compulsif, répétitif et nostalgique, un désir irrépressible de retour à l'origine, un mal du pays, une nostalgie du retour au lieu le plus archaïque du

¹ Derrida, J. (1995) *Mal d'archive*, op. cit., p. 131, 135-136.

² *Ibid.*, p. 136.

³ *Ibid.*, p. 137.

⁴ *Ibid.*

commencement absolu.»¹ Pour le détenteur du Capital, face à son archive comptable, c'est l'occasion d'un exercice; d'un exercice du silence. Peu importe si je suis privé de la narration. Ce qui importe dirait Socrate, c'est que peut nous autoriser Mnemosyne, la déesse de la mémoire: «exactement comme lorsqu'en guise de signature nous imprimons la marque de nos anneaux, quand nous plaçons ce bloc de cire sous les sensations et sous les pensées, nous imprimons sur lui ce que nous voulons nous rappeler, qu'il s'agisse de choses que nous avons vues, entendues ou que nous avons reçues dans l'esprit.»² Anneau, cylindre-anneau, sceau-cylindre, vieil objet technique de comptabilité pour certifier l'appartenance, l'identification des choses à nous-mêmes, pièce de contrôle en usage à la fois en Mésopotamie et dans l'Antiquité Égyptienne³, une simple marque, un simple trou dans cette mémoire qui suffit à faire oublier tout le reste, car «la signification humaine de l'oubli vient justement des possibilités qu'il offre, des horizons qu'il définit sans cesse.»⁴ La vérité de l'archive comptable est à situer entre mémoire et oubli, un genre d'entre-deux: il s'y dégage une tierce place, celle des agencements et des multiplicités, celle des mouvements et des mobilités, celle des médiations et des intermédiaires; un entre-deux originaire prolongé techniquement, en comptabilité, sous forme de dualité (actif/passif, débit/crédit, etc.), et c'est objet tiers est un *métissage* proche de l'idée de la *paix* pour un détenteur de Capital, «toujours la paix, pour un enfant de la guerre.»⁵

C'est la pensée comptable qui se double *sur* l'archive. Ce schéma ne fait qu'ouvrir le symbolisme du double en comptabilité. Le double de la comptabilité renvoie toujours à une double scène: moment d'une démarche dialectique se développant dans le sens de l'univocité rationnelle du Capital, donc de son usage, et moment didactique ou cathartique pour aider un détenteur de Capital à faire réapparaître le sens refoulé de ce pour quoi l'Être cherche des *avoirs* complémentaires. Et là, dans l'écriture en comptabilité double, il y double entente: un même avoir, un même objet de soi, un même objet envié est partagé entre un créateur et un débiteur. Sans vouloir y voir l'omniprésence d'un mouvement dialectique pour qualifier cette idée de la duplicité en comptabilité et sans vouloir procéder à un inventaire exhaustif, nous nous contenterons de signaler l'importance de réfléchir en premier lieu sur le sens originaire opposé des premiers signes, pictogrammes, nombres, mots et autres graphies *protocomptables* pour remonter au renversement du matériel représentatif de ces *corps* visibles, donc aux images agissantes à une profondeur plus grande dans l'être. La *pensée comptable*, en un mot, serait une pensée de la correspondance. Une pensée qui fait d'abord correspondre une intériorité avec une extériorité. Puis, sur un plan technique d'une personne qui s'exerce, une pensée, dont l'attention va d'un point à un autre. Nous l'avons nommée, précédemment, la pensée *de/à*. Sans doute serait-il plus conforme de la qualifier de *pensée de/@* étant donné la généalogie de l'arobase, d'abord en vogue dans les écritures comptables américaines au XIX^e

¹ *Ibid.*, p. 142.

² Nancy, M. (2008) «Théétète» in L. Brisson [sous la dir.] Platon. Œuvres complètes, Paris, Flammarion, p. 1952.

³ Anselin, A. (2008) «Signes et mots des nombres en égyptien ancien» in B. Midant-Reynes et Y. Tristant [sous la dir.] *Egypt at its Origins 2, Proceedings of the International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt"*, Leuven/Paris/Dudley, Orientalia Lovaniensia Analecta - 172 - Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, Conference at Toulouse, 5-8 septembre 2005, p. 853 et ss

⁴ Gusdorf, G. (1951) *Mémoire et personne. Tome II: Dialectique de la mémoire*, Paris, PUF, p. 308.

⁵ Serres, M. (1992) *Éclaircissements, op. cit.*, p. 47.

siècle (lettre comptable apparue sur les claviers des machines à écrire dès cette période) qui signifiait «at», puis que l'on retrouve dans les livres de compte des marchands florentins dès le XIII^e-XIV^e siècle pour désigner une unité de mesure, tout comme ce sera le cas plus tard en Espagne pour qualifier un *arroba*, soit une unité de poids à comptabiliser pour représenter 25 livres espagnoles (11.5 kg); enfin la source la plus ancienne et crédible à ce jour renvoie au VI^e siècle chez les moines copistes qui voulaient sans doute trouver une efficace au latin *ad* (à, vers) ou encore au «à» «de» en intégrant le «a» dans le rond du «d» et en inclinant la droite du «d» autour du «a» pour former @.¹ Cette pensée comptable établit un rapport, une adresse, fait parvenir un message de/à, c'est une signification tierce qui donne raison, ou un concept qui a l'ambition de restituer cet entre-deux, et cette idée commune, partagée, c'est aussi la question de l'Origine, de l'origine de quelque chose, de ce qui peut être issu de l'entre-deux choses constatées, mais, aussi, des choses agencées sur fond de Nature, une Origine est qui donc aussi celle de l'infini, du devenir: fondamentalement c'est la question de l'intégration, et de l'intégration de ce qui est étranger à soi, qui devrait nous intéresser, car l'«idée d'«intégrer l'étranger » est à la fois d'ordre logique, culturel, politique, physique, métaphysique, voire ontologique: elle concerne le rapport à l'être et aux événements d'être, d'être ici ou là-bas, déplacé ou en place.»² La première tâche consisterait à identifier l'origine, donc dans l'histoire, la nature hybride d'un entre-deux du contrôle. Peut-on parvenir à révéler, avec pertinence, que le contrôle comptable a, à travers les grandes périodes de l'histoire, non seulement engendré, en finalité, des *médiations correctrices* dites objectives, quantitatives ou économiques, mais que ces construits symboliques rationalisations reposaient sur des opérations *subjectives et multiples* ? Les faits historiques peuvent-ils témoigner de la prépondérance de cette subjectivité dans cet *entre-deux* qu'est finalement le contrôle ? Après tout, l'agent comptable ne synthétise-t-il pas, depuis toujours, deux réalités socioéconomiques afin de faire *image comptable* ?³ La deuxième question à se poser se rattache à la première et porte sur le pouvoir effectif de la représentation comptable. En effet, les techniques comptables aux fins de contrôle ne créent-elles pas, depuis longtemps, des «mots et de nombres» qui font *entrer* le marchand dans un système de correspondances symboliques entre ordre économique et ordre social ? Dès lors, le contrôle prend-il, lui aussi, son sens le plus fort, entre ces deux ordres de réalité ? La troisième forme interrogatoire pourrait paraître étonnante. Elle est toutefois loin de l'être. Elle chercherait à savoir, en définitive, si la nature de l'*entre-deux* informationnel, c'est-à-dire de l'action comptable qui consiste à rapporter un phénomène à un autre pour en établir un *différentiel*, à la production d'un *écart* entre un idéal et un réel, celui d'une *distance du souhaitable* à partir d'une position Zéro, une position qui serait celle des *possibilités immédiates* du marchand, entrepreneur ou gestionnaire ? Autrement dit, *entre* les ressources constitutives des possibilités d'actions immédiates du marchand (économiques, matérielles, intellectuelles, etc.) et la distance souhaitée (celle des moyens, de ce qui est requis) pour réaliser en finalité

¹ Ullman, B. L. (1969) *Ancient Writing and its Influence*, Toronto, University of Toronto Press, p. 79 et ss.

² Sibony, D. (1991) *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Seuil, p. 351.

³ Une image comptable vue d'abord comme une représentation mentale, donc à la base individuelle, d'une réalité à caractère socio-économique. Partant, il devient possible d'envisager, également, l'image comptable comme une représentation sociale, fruit d'un collectif.

une *prestation utilitaire* (atteindre ou acquérir un objet désiré, faire usage d'un bien, obtenir un statut social, etc.), ne peut-on y voir, selon toute plausibilité, d'autres *données primitives* du contrôle ? En résumé, et simplement, entre le *possible* et le *souhaitable*, entre un idéalisme et un réalisme, le Contrôle, comptable, ou autre, naît-il ? Une interrogation générale qui est importante: si le contrôle fait dans l'intégration de l'étranger alors celle-ci «pointe le geste de découvrir, qui est le fait justement d'intégrer quelque chose d'étrange qui est "arrivé" jusqu'à nous. L'intégrer ce n'est pas le dissoudre en nous, mais tenir le coup de son irruption, déplacer l'effet de choc, l'effet d'éclats ou d'éclatement.»¹ Parce que l'homme est vite débordé par ses affaires du Capital, grâce à la technique, qui lui assure cette forme de capture de ce qui lui *manque d'étranger*, il tend aussi vers des *fantasmes de mainmise*, vers des passages à l'acte inconscient ou désiré, vers en quelque sorte l'infini de quelque chose autre, qui est sans doute présent chez l'autre, parce que, «lorsque le manque inhérent au symbolique et au désir est ressenti», entrepreneur, gestionnaire, contrôleur, comptable et actionnaire agissent autour d'un entre-deux comme un «manque à combler réellement, techniquement. Le passage à l'acte consiste dans ce comblement: il écrase le fantasme en l'accomplissant», grâce aux nouvelles possibilités d'action qu'octroie la technique comme ouverture nouvelle d'un monde; dès lors, le «passage à l'acte c'est de ne pas supporter l'entre-deux du fantasme ou de la pensée. Le malaise qui s'ensuit tient à ce que le fantasme résiste à se laisser combler avec du réel: il veut maintenir tout son jeu fantasmatique.»² À partir de ce schème, Sibony nous invite à penser plus loin nos «tentations fétichistes» étant donné que les techniques ne sont pas rien: des actes pour se dégager des origines et des actes pour contrer l'infini incontrôlable.³

Du point de vue d'un détenteur de Capital, le contrôle comptable, c'est souvent le rapport entre une *intérieurité* et une *extériorité*, entre ce qui est propre à l'entreprise et ce qui en est pour le marché économique, entre ce qui vaut pour des fins de gestion interne et ce qu'il faut pour des fins de gestion externe. Il faudrait développer le concept d'*extériorité* pour penser à cette idée de l'entre-deux puisque la comptabilité organisationnelle s'occupe de traçabilité des expérimentations du Capital *dans le monde*, et selon différents états des mouvements du monde. Tout aussi bien pour également cerner en quoi la Comptabilité est une *extériorité* à la langue de l'Être du Capital puisqu'elle synthétise, de fait, des multilingues expertes, des connaissances communes, des savoirs étrangers de l'Autre; un composite de différences qui forment cette extériorité-intériorité de l'Être du Capital. Face à l'Autre, face à un intermédiaire, face à un partenaire d'affaires, face à une autre partie prenante pour faire un échange marchand, face à un autre détenteur de Capital, un propriétaire doit s'ouvrir à l'Autre, s'inscrire dans une interaction qui le rapproche de l'altérité. Ce rapport à autrui n'est pas évident à cibler correctement puisque la comptabilité, à travers l'histoire, l'a sollicitée, déplacé et transformé dans son langage. Il y avait une extériorité présente dans les formes archaïques de la protocomptabilité qui arrivait à se faire entendre par le biais des choses de l'échange, des choses d'autrui à inventorier: il y avait des signes comptable à double

¹ Sibony, D. (1991) *Entre-deux, l'origine en partage*, op. cit., p. 351.

² *Ibid.*, p. 398-399.

³ *Ibid.*, p. 399.

entente que l'écriture séparait plus ou moins, même si ces choses pouvaient avoir une signification unique: depuis toujours, en comptabilité, il y a une extériorité qui «*se constate*»; tandis que l'altérité *se construit*», et pas toujours visiblement au sein des graphies comptables nous signifierait sans doute un Jullien.¹ L'Autre de l'échange marchand à consigner dans les registres comptables, l'Altérité comme idéalisme du lien comptable c'est toujours l'Autre dans le bilan, c'est l'Autre-du-passif, c'est ce qui appartient aux autres. Face à cet Autre, l'Autre, ce signe de tous les autres, face à ce *toi*, avec la comptabilité qui fait écran, elle empêche l'altérité de ce *toi* d'absorber un moi-proprétaire, sans s'y perdre, en tentant de lui rendre la possibilité de rester moi. L'Autre est distingué et relié dans une écriture comptable, c'est l'être débiteur ou créancier qui est juxtaposé au moi-proprétaire et son équivalent symbolique. Il y a une extériorité/altérité et une intériorité/existence dans l'écriture comptable. Et toutes ces écritures comptables sont transitives d'un jeu complexe qui se décline, potentiellement, de la façon suivante, à la manière d'une altérité à la Levinas: je prends connaissance d'un stock, acheté d'un fournisseur, d'un paiement, reçu d'un client, chaque fois, «je touche un objet, je vois l'Autre. Mais je ne *suis* pas l'Autre. Je suis tout seul. C'est donc l'être en moi, le fait que j'existe, mon *exister* qui constitue l'élément absolument intransitif, quelque chose sans intentionnalité, sans rapport. On peut tout échanger entre êtres sauf l'exister.»² À un métaniveau phénoménologique, ce cas de figure s'entrevoit d'une autre manière. La partie de l'actif *ignore* la partie du passif. L'une est sans doute pensée trop souvent sans l'autre, ou avec l'autre, mais pour mieux s'en éloigner, l'ignorer. Épistémologiquement parlant, comme en d'autres domaines, le temps est arrivé de «les sortir l'une et l'autre de cette indifférence mutuelle en les instaurant en *vis-à-vis*: de sorte que l'une puisse à la fois dévisager l'autre et s'y dévisager. De l'une à l'autre, c'est ce changement de *cadre* qui, dès lors, de soi-même, donne à penser.»³ Partant, il est possible d'y dégager un écart, une différence. Un écart comme un double qui transparait. À partir du registre, un support matériel qui dure, qui rend pérenne la dessiccation de ce vis-à-vis, cet un et cet autre, ces *colossoi* de l'échange font mémoire, l'une pour l'autre. Un médium papier ou un médium électronique les incarne. La comptabilité participe à leur incarnation. L'archive comptable, le document classé, enregistré pour mémoire, est une incarnation qui fournit au lecteur d'un état du Capital un point de fin-arrivée-départ. Le corps-mémoire constitue lui-même un écart-temps entre hier et aujourd'hui, tout en signalant, à sa surface, de possibles écarts entre une date et une autre, un lieu et un autre, un échange et un autre ou un écart entre cible de chiffres d'affaires et résultats réels. Ainsi, un tel écart peut avoir cette fonction: «il ouvre, en séparant les cultures et les pensées, un espace de réflexivité entre elles où se déploie la pensée. C'est, de ce fait, une figure, non de rangement, mais de dérangement, à vocation exploratoire».¹ On dira, un contrôle-exploratoire. Un contrôle-exploratoire de celui qui s'installe dans la rencontre avec autrui, cet Autre de l'écriture comptable qui signale *comptablement* la présence d'un moi-proprétaire au monde, un monde des affaires qui est un monde de parcours communautaires, là même où le je-Capital se heurte à d'autres je-Capital, où un Soi-

¹ Jullien, F. (2012) *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, op. cit., p. 17.

² Levinas, E. (1983) *Le temps et l'autre*, op. cit., p. 21.

³ Jullien, F. (2012) *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, op. cit., p. 18.

Capital est confronté à des significations sédimentées, déjà, de ce que peut devenir un Moi-Capital. Un moi-propritaire d'un Capital en mouvement ne peut donc circuler ou marcher que sur les chemins de la découverte, que sur les traces d'autrui. Entre deux parties prenantes d'un échange marchand dûment enregistré par un dispositif comptable, le lien entre les deux présentées sous la forme d'une écriture comptable est l'occasion pour la recherche d'examiner au plus près en quoi je-est-un-autre. L'autre de la comptabilité est aussi un je de la même comptabilité. C'est le média, le support matériel/symbolique qui cette révélation du miroir. Le signe-et-le-registre fait mémoire, rend à la vie l'un et l'autre; la matérialité les attire ou les soumet à la lumière le jour de leur utilité; dès ce moment, expérience et pensée se conjuguent pour établir un reflet de leur vitalité ancienne selon une opposition fondamentale du visible et de l'invisible. Le moi-propritaire d'un Capital qui s'affiche indirectement dans un compte ou au sein d'une écriture en partie double, en débiteur ou en créancier, avec ou sans porte-parole, il est *là*, il est aussi l'être-*là*, même à peine visible; mais, surtout, il est «monade en tant que je suis. C'est par l'exister que je suis sans portes ni fenêtres, et non pas par un contenu quelconque qui serait en moi incommunicable. S'il est incommunicable, c'est qu'il est enraciné dans mon être qui est ce qu'il y a de plus privé en moi. De sorte que tout élargissement de ma connaissance, de mes moyens de m'exprimer par le biais d'un Compte du Capital ou de toute autre forme comptable qui renseigne sur ce que je suis, «demeure sans effet sur ma relation avec l'exister, relation intérieure par excellence.»¹ Morale, éthique des affaires, responsabilité sociale de l'entreprise, ce sont des *extériorités* mal ficelées avec cet état de l'exister. Ce sont des tentatives de contrôle cinétique de l'*exister trouble* du moi-propritaire d'un Capital, celui qui n'est pas toujours là, qui n'est présent nulle part, et qu'il n'est pas simple esprit ou simple d'esprit, mais l'Être, par définition hétérogène. Par l'écriture comptable, par l'écart comptable, par le double comptable, le Capital, de l'Être, le diffère, l'Être se tisse de différences de Capital comme il est lui-même différence, facteur différentiel rendant sa présence diffuse en des effets retardés. L'écart comptable, la différence comptable est de nature ontologique. L'espace comptable est un espace mémoriel et c'est un espace humain où le moi-propritaire du Capital fait dans le communautaire cosmopolite pour parler d'une même voix, pour parler tout seul. Ce n'est qu'un présent d'exception. Le reste de son actualité personnelle, même s'il essaie de la mettre en récits selon des usages de son Capital, demeure étrangère à son présent. Parce qu'il ressent, sans doute, que, ce présent doit rester libre, coûte que coûte, car l'immobilisation du présent de son Capital à travers la mémoire comptable rassurante n'est que l'inauguration d'un contrôle insoutenable: celui de la servitude, livré au temps vécu dans la complexité de ses usages et, du coup, de se sentir obligé d'appartenir à quelqu'un, à quelque chose, d'être lié, d'être inséré dans le monde, dans ce monde de l'autre et ce n'est pas là l'expérience personnelle comme affirmation de soi; c'est plutôt dans le présent ouvert, toujours révocable, voué à la décision-indécision, mais néanmoins promulgué par une mémoire comptable selon une autre fonction, celle indicatrice d'existence inaccomplie, de l'objet-réflexion de cette distance et mise à distance matérielle/symbolique de moi à moi-même et de moi au monde selon une venue-au-monde qui

¹ *Ibid.*, p. 31.

s'offre à l'Être comme un soliloque ou un silence criant de l'être. La comptabilité contrôle la mémoire-personne de l'Autre que moi dans une même expérience.

6.4.5 Ordre, désordre, contrôle mémoriel rectifiant selon l'Autre

Contrôler, sur un plan comptable, c'est techniciser le sens du présent. C'est préciser le sens de l'actualité d'un Capital. Une actualité qui se donne toujours dans un rapport à la virtualité de sa condition. Mais la situation présente, elle-même, est fonction d'une attente, celle de l'individu, en fonction de ce qu'il est, tout orienté vers le devenir. Une telle situation événementielle ne peut pas être comprise comme un moment sans structure et sans épaisseur, telle une ligne imaginaire entre passé et futur. Il faut une *chose*, un corps intermédiaire vers lequel se tournent notre expertise comptable et nos inquiétudes de détenteur de Capital, un corps intermédiaire pour combler la distance entre l'ordre et le désordre, le rationnel et le réel, pour offrir un contrat au besoin vital d'une beauté autre que ce moi ordinaire, une quiétude de l'esthétisation graduelle de ce vouloir être autre par l'argent qui exige un ordre de paix, une halte au mouvement perpétuel; un capitaliste est par définition celui qui détient une sorte d'horloge géométrique pour tirer une ligne, une mesure sur l'espace-temps, sur une multiplicité mémorielle, un dispositif géométrique du décompte qui sera toujours, d'abord, l'évaluation d'un progrès individuel sur fond d'incomplétude, un perfectionnement qui est mon actualité personnelle en résonance avec la réalité objectale recherchée dans un temps limite. Contrôler, c'est du présent, du passé comprimés dans l'instant, celui du Capital détaché de soi, et confié à la garde de la mémoire comptable. Le temps hors-contrôle, la mort qui rôde, le mouvement de la vie qui se passe en dehors-de-soi, pourquoi s'en détourner, encore une fois ? Contrôler du Capital, c'est vouloir découvrir du nouveau. Contrôler du Capital, c'est avancer vers ce que, *je, étais*. Mais le prix de la perte de soi, de son état natal primitif, est élevé: il faudra pouvoir se payer les moyens de se détourner de soi, un tant soit peu. Pour mieux le dire, il faudrait trouver des conditions suffisantes à cette connaissance, et par forcément des conditions nécessaires, pour faire valoir le paradoxe de cette incantation de ce que fut, jadis, un détenteur de Capital. La mémoire comptable comme la répétition-contrôle de l'événement de Soi à travers les variations de son Capital est une porte d'entrée problématique parmi d'autres pour y parvenir.

Par quelle doctrine poser cet éternel retour en chair et en Compte du Capital de Soi ? Il nous faudrait recourir à un univers de savoirs pour faire face à cette répétition herméneutique de ce que je suis comme Être du Capital. Le contrôle, le contrôle comptable, lui aussi, peut être matière à une épistémologie de l'interdisciplinarité. Une généalogie du savoir qui remonterait jusqu'à une cosmogonie de l'homme, milieu originaire du chaos et de la mise en ordre premier. Il faudrait faire une longue halte dans l'astrobiologie d'autrefois, c'est-à-dire dans les religions bioastrales qui croisaient des observations des mondes des vivants de la Nature et des mouvements des astres en sachant que, par exemple, chez les Chaldéens, «les astres errants sont vivants, animés et mêmes divins» et les mouvements mêmes de ces

¹ Levinas, E. (1983) *Le temps et l'autre*, op. cit., p. 21.

astres «expriment l'activité des dieux, qui déterminent les événements terrestres.»¹ Des mises en ordres de la nature et des sociétés humaines sont ordonnées à partir du ciel. Un Debray nous inviterait à remonter encore plus loin que le 4^e millénaire avant J.-C. de Berthelot et son astrobiologie pour étudier l'objet mémoriel premier, le *colossos avant la lettre*, et entre autres, l'objet-monument, un objet monumental-mémoriel que l'on nommerait *sacré* parce que «Dieu, c'est - 700 avant J.-C., le sacré, - 100 000: la première sépulture. Sans cet humus, pas de floraison divine.»² Le sens de la classification, de la mise en ordre du réel, de la hiérarchie pour faire pouvoir et contrôle, doit débiter avec les hiérarchies, de *hieros*, sacré. Mais qu'est-ce qui garde une sacralité diffuse si ce n'est que la mémoire-monument ? La mémoire comptable en fait-elle partie ?

Comme les sciences sociales s'occupent de l'ordre et du désordre, comme un Balandier annonce que la modernité fait désordre, car elle est un mouvement additionné d'incertitude, nos sociétés hésitantes et hors de contrôle trouveraient des acquis importants dans les sciences de l'ordre et dont fait partie la science de la comptabilité.³ Imaginons maintenant cette science faire alliance avec l'histoire des mœurs qui s'intéresse à ces arts premiers de la sacralité pour la faire remonter à la préhistoire. Et là, dans la nuit des temps anciens, par sépulture-monument, on apprend de cette dernière science historique que le sacré se niche tôt, pour voir l'aube des premiers hommes, dès que «le seul mammifère qui sait qu'il va mourir veut répondre au défi des constellations.»⁴ Et encore là, dans nos temps plus proches de nous, par archive-mémoire comptable, on apprend de cette science de la comptabilité qu'au XIV^e et au XV^e siècle, comme l'Église contrôle l'économie des rapports entre l'ici-bas sur Terre et l'au-delà des Cieux, chacun est invité à tenir une *comptabilité des dons, des prières ou des indulgences* pour établir la durée des séjours au Purgatoire et ainsi racheter ses péchés.⁵ Religieux et sacré, se voient, comme le religieux et le sacré voient la comptabilité dans l'histoire. Même si on peut apprendre que les scribes d'autrefois étaient des comptables appelés à devenir prêtres, il ne faut pas confondre le religieux et le sacré comme il faudrait distinguer le sacré d'ordre du sacré de communion: le «premier nous parle hiérarchie, respect institution. Il nous vient d'en haut - armée, Église, État - le second nous parle d'effervescence, subversion, fraternité. Il vient d'en bas. L'un est protocolaire et pour ainsi dire préaffecté, l'autre est atmosphérique et circonstancié»; mais il y a un étonnant point commun entre les deux; «l'individu se sent dépassé par quelque chose de plus grand, de plus ancien et de plus durable que lui-même.»⁶ Ce qui dure, ici, c'est le support matériel, celui de la mémoire, plus proche de nous c'est l'archive comptable comme mémoire qui dure au nom d'un sacré clair-obscur. La tablette d'argile comptable était déjà transparente et réceptacle d'un espace de transmission pour y voir s'engloutir un temps que l'on voudrait suspendre au nom de tel avoir pour durer.

¹ Berthelot, R. (1972) *La pensée de l'Asie et l'Astrobiologie*, Paris, Payot, p. 24.

² Debray, R. (2012) *Jeunesse du sacré*, Paris, Gallimard, p. 14.

³ Balandier, G. (1988) *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard.

⁴ Debray, R. (2012) *Jeunesse du sacré*, op. cit., p. 20.

⁵ Chiffolleau, J. (1980) *La Comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome, École Française de Rome.

⁶ Debray, R. (2012) *Jeunesse du sacré*, op. cit., p. 15, 18.

Culture locale que cette tablette-mémoire ou outil mémoriel parmi d'autres outils pour faire revenir ce qui compte le plus ? Tant que la philosophie et l'ontologie peuvent inventer des concepts ici elles peuvent tenir une autre langue pour mieux allier le singulier à un universel supposé. Loin de nous par cette invitation de militer pour une acquisition d'outils analytiques inspirés d'un modèle cybernétique sclérosant d'une mémoire automatique, mais offrir une occasion épistémique de bifurquer à un métaniveau pour saisir, par exemple, le capitalisme sous cette optique de la capture de l'Être dans la mémoire comptable selon une contingence ontologique et discourir sur les rapports connus depuis au moins Weber et Sombart entre la société, le capitalisme et la comptabilité. En suivant le jeu social de la fabrication technique des traces graphiques comptables du Capital, il devient plus aisé de rapporter la connaissance d'un capitalisme en train de se faire par un examen plus aigu, et plus précis, des antagonismes, des rivalités, des illusions, des indignations et des résignations qui poussent à le maintenir en place, encore aujourd'hui, grâce à sa mémoire comptable qui agit comme intermédiaire de pacification, ou à le disloquer en un réseau privé ou coopératif de relations sociales selon d'autres *agirs* médiatisés par des relais mémoriels comptables plus spécifiques. Mais, encore là, ces mémoires seront, elles-mêmes, irréductibles à l'individuation dans sa relation avec le Capital comptabilisé. Il suffit qu'une forme comptable de ce Capital (profit, dividende, liquidité, etc.) provoque un sujet à l'aide de son support par ses appels d'air, qu'elle lui promette l'étrange, le nouveau ou une fiction, que le désir ou la peur *ouvre*, alors, un chemin individuant selon un sentiment ultime de l'aventure de *soi*.¹ Une telle expédition de registres transmetteurs dans le monde marchand peut prendre une allure intime ou clandestine dans la saisie de *soi*, dans un rôle d'inquisiteur, du confesseur, de l'analyste de soi à l'aide d'ordonnances sacrales pour réguler son désarroi. Dans une société de la méfiance et du repli sur soi, il y a une grande fenêtre ouverte encore à expliquer entre l'élan privé et l'élan public que provoque une forme comptable, entre le secret de caresser chaque écu de ses profits et l'orgueil d'afficher ses bénéfices, sa réussite individuelle. L'individu qui compte/contrôle, justement, aura toujours envie de témoins pour revenir transformer de son aventure avec son Capital, encore mieux: de revenir avec les mains encombrées de marchandises. Dans la cour de l'histoire, les sujets de l'antiquité piaillaient plus que d'habitude devant ce déficit d'objets de contentement et leur maîtresse comptable ne clamait pas toutes ses convictions quant aux chemins du calcul à prendre pour y parvenir. Autrefois, sans la comptabilité, les chemins vers soi d'un roi, fonctionnaire ou commerçant eussent cédé à la fadeur de l'être. La comptabilité-mémoire, que tous ces personnages tenaient, même inexacte et approximative, était un instrument d'échelle ordonnée de la présence de *soi* au présent, un *soi visible comptablement*, pouvant, dès lors, être soumis à

¹ Le «soi», encore une fois nous y revenons par un autre chemin, est un concept quasi insoluble dans son articulation épistémologique et philosophique. Nous l'utilisons depuis les références à Foucault, et nous voulons l'utiliser çà et là pour qualifier la complexité des actions et autres modalités d'être qu'un individu exerce sur lui-même selon le sens d'une implication personnelle dans une dynamique d'individuation. Nous sommes proches d'une position connue plus tardivement par nous qui est celle de Descombes dont le texte cité dresse une synthèse très actuelle sur les débats entre le moi et le soi dans la littérature. Du soi, donc, nous retiendrons ceci: «L'enjeu est bien plutôt de reconnaître que ce que nous appelons la conscience de soi s'entend en autant de significations qu'il y a de manières de manifester son implication personnelle dans le cours des choses.» Naturellement, la notion même de conscience est à considérer dans une conception élargie et qui intègre tous les phénomènes d'inconscience, de déficit de réflexivité et de limites cognitives qui, tôt ou tard participent à la constitution de ce qui fait un soi. Voir Descombes, V. (2009) «Reconnaître la diversité des manières de se rapporter à soi», in V. Descombes et C. Larmore [sous la dir.] *Dernières nouvelles du moi*, Paris, PUF, p. 97.

une *géométrie* variable, celle de faire des vérifications, des mesures les plus exactes de soi.¹ Le contrôle comptable, on le voit, peut lorgner, lui aussi, du côté de l'ontologie étant donné que, à titre de dispositif épistémique, il se présente à la science comme une aventure du caractère de l'être, celle d'une *prise* sur la vérité du monde de *soi*, que ce contrôle est une sécrétion de son être le plus profond, celui d'une lutte contre un carrefour de sens, un sens déjà multiple bien avant que son histoire le fige. Que dire d'autres de ces sillons comptables du contrôle qui creusent l'individuation à l'aide d'une mémoire matérielle ? Le matériel dé-formé par la technique est ré-organisé pour servir de mémoire individuelle pour enregistrer l'expérience et prendre note dans sa fonctionnalité même des essais d'adaptation. du coup, la mémoire est temps, est dépôt de l'expérience du temps, une temporalité qui « suppose l'extériorisation, la prothéticité: il n'y a temps que parce que la mémoire est "artificielle", se constituant comme *déjà-là* de puis sa "mise hors de l'espèce" ». ² De l'archive comptable comme mémoire ou objet technique mémoriel, retenons qu'elle est liée au développement de l'humain depuis la naissance de la technique à « partir du déverrouillage préfrontal », la libération et l'extension du cerveau, partant « l'évolution caractéristiquement humaine faisait jaillir un monde technique qui puisait ses ressources hors de l'évolution génétique. À partir de l'Homo sapiens la constitution d'un appareillage de la mémoire sociale domine tous les problèmes de l'évolution humaine. » ³ Le fait décisif ici c'est l'*organisation inorganique de la mémoire* comme un hors-soi, plateforme de l'expérientiel temporalisé mise au point en même temps que le langage, le symbole et la technique; « l'homme et l'outil s'inventent l'un en l'autre, qu'il y a comme une maïeutique technologique », symboliquement donc, toute l'hominisation, même si antérieure à la corticalisation, tient dans l'illustration du *silex*, cet outil de référence, de cette « conservation de l'expérience, de cette *constitution du passé* qu'est ce silex comme enregistrement de *ce qui s'est passé*, conservation qui est déjà, elle-même, comme trace, une réflexion. » ⁴ L'outil est mémoire-contrôle d'une expérience de l'homme. L'objet technique en lui-même est une mémoire temporelle, un état constitué d'expériences passées. Tous les supports d'enregistrement comptable sont des *mémoires épiphylogénétiques*, expression qui renvoie à l'épiphylogenèse qui signifie « accumulation récapitulative, dynamique et morphogénétique (*phylogenèse*) de l'expérience individuelle (*épi*) », ici de ce qui est Capital, et désigne ainsi dans l'histoire humaine « l'apparition d'un nouveau rapport entre l'organisme et son milieu, qui est aussi un nouvel état de la matière », en supposant que si « l'individu est une matière organique et donc organisée, son rapport au milieu (à la matière en général, organique et inorganique), lorsqu'il s'agit d'un *qui*, est médiatisé par cette matière organisée quoique inorganique qu'est l'*organon*, l'outil avec son rôle instructeur (son rôle d'instrument), le *quoi*. » ⁵ C'est ce sens qui ne faut pas perdre de vue: en quoi l'objet technique matériel de nature comptable est ce *quoi* qui « invente le *qui* tout

¹ Merleau-Ponty, dans *L'œil et l'esprit*, ne nous avait-il pas soulignés que l'individu serait toujours un *corps voulant se voir*, parce que mon corps « se voit voyant » ? Et ailleurs, il écrivait cette phrase forte sur cette idée: « Il faut que la vision soit doublée d'une vision complémentaire [...] moi-même vu du dehors, tel qu'un autre me verrait, installé au milieu du visible, en train de le considérer d'un certain lieu. » Merleau-Ponty, M. (1964) *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, p. 18 et Merleau-Ponty, M. (1964a) *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, p. 177.

² Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 181.

³ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, op. cit., p. 24.

⁴ Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 183.

⁵ *Ibid.*, p. 185.

autant qu'il est inventé par lui.»¹ Décaper la pensée technique de sa matière inorganique organisatrice du moi-proprétaire du Capital, gratter le sens-vernis de la surface de la mémoire matérielle pour faire apparaître de l'expérientiel en exercices, affronter le milieu des papiers et des écrans électroniques pour avoir accès au souterrain de ce soi en construction du Capital, résoudre le *problématique* du dedans et du dehors entre la dépense en société et l'homme endetté pour cause de soi, de manque de soi; de toutes les actions mémorielles de l'Être du Capital, et d'autres encore, l'incompréhensible pourquoi comptabiliser aujourd'hui se comprendrait mieux comme réponse d'une *tekhnè* à un défaut d'être, défaut relayé par une prothèse nommée mémoire comptable.

Le contrôle-mémoriel vaudrait pour tous les modes d'existence des objets matériels de comptabilité. Le Contrôle est une tension temporelle de la technique. Un objet de contrôle de type mémoire est un objet temporel. On pourrait même dire que c'est un *être de contrôle* qui est un *être temporel* selon le sens d'une mondanéité de l'Être. Il est toujours sens du passé, car il advient à quelque chose. Il est en même temps une *distance prise et une emprise du temps comme il offre prise sur le temps à venir*. Le contrôle est *prise distante* par rapport au présent. Le contrôle comptable est un exercice de tension de la métastabilité de l'individuation vers d'autres niveaux qui impliquent le temps comme facteur d'évolution et qui interpellent des *avoirs* du Capital qui sont des moyens d'exercice de soi. Chacun de ces objets de contrôle-mémoire comptable a pour fonction de marquer une phase, de laisser une trace dans l'infinitude de l'individuation par le Capital. Cette trace renvoie à la technique mémorielle et à ses modes d'existence matérielle et symbolique. Conçu pour mesurer un temps mobile d'un être du Capital dans l'espace, un contrôle comptable est une forme mémorielle de la technique. Sa tâche consiste à rendre compte des divisions de l'être dans l'événement d'un Capital et de valider les affinités de l'être avec la chose du Capital. Parce que porte-parole autorisé d'un détenteur du Capital, un contrôle-mémoire est donc un *être lent* conçu pour circuler sur une plus longue durée. Pourquoi enregistrer pour le temps à venir un état du Capital ? L'homme est né avec un défaut originel: il est un être fini. Pour gagner dans le devenir de la finitude, il doit parvenir à la conquête du temps. La conquête du temps, son contrôle, commence avec la naissance de la technique, extériorisation fondatrice d'une mainmise inaugurale sur l'être sur la saisie du temps qui passe sans mémoire. Régime de traces des événements du temps pour satisfaire des aspirations d'un groupe, avec l'outil, l'objet technique, le monument et le document, il y a eu déposition des résultats d'exercices anthropologiques dans des matériaux de remémoration parce qu'il y a eu très tôt dans l'histoire une conduite sociale d'une constatation tragique: la dépossession humaine de ses atouts par le temps et la nécessité vitaliste de leur reconstitution dans l'ordre technique, un supplématif mémoriel de longue durée, un corps inorganique d'inscription des expériences d'existence de l'être. Pourquoi ce corps inorganique protocomptable est-il arrivé très tôt dans l'histoire humaine ? Pourquoi une mémoire matérielle du décompte des choses utiles à la vie des milliers d'années avant la naissance du nombre et de la lettre ? C'est un exemple du type de problème à formuler pour éclaircir la généalogie de l'idée de vouloir délivrer un

¹ *Ibid.*

message sur le Capital à travers le temps. Autrement dit, depuis qu'il y a archive protocomptable, pourquoi un événement du Capital doit-il être mémorable ? Ce Capital antique n'était pas l'argent, mais des équivalents existentiels et culturellement différents. De l'archive protocomptable à l'archive comptable moderne, on peut l'envisager tel un objet de protection contre l'oubli, la peur ou pour afficher ses obligations, ses responsabilités. De l'archive comptable, on peut y voir aussi un objet précieux qui rend hommage à une lutte acharnée pour rester en vie, qui donne l'occasion de vivre une fierté issue d'un travail consacré à la réussite ou qui valide un pouvoir sur soi et sur les autres et donne la preuve d'un triomphe contre le risque, la tragédie. L'archive comptable sert aussi à des efficaces opératoires: elle sert de relais à un Capital pour transmettre ses états et ses ordres. L'histoire des archives comptables nous montrerait un objet de mémoire oscillant entre la notation de choses-consignes pour préserver la vie et l'inscription de symboles-espérances pour contrer la mort. L'archive comptable matérialise le requis contre la perte. Elle matérialise l'absence d'un avoir-Capital afin que l'on puisse y croire en lieu et place et en temps et lieu. Moyen de signalement du précieux et de partage du doit et devoir, l'archive comptable exhorte les gardiens du Capital et ses régulateurs à connaître et à reconnaître les *avoirs* en mouvement pour faire valoir les ayants droit de ces *avoirs*. Mais c'est sa genèse, son idée de fonction mémorielle, le moment antique d'une transmutation de l'étrangeté en objet intime, privé, à inventorier, même de manière maladroite, par signes simples, réduits à un simple dénombrement pour nourrir une action de maîtrise qui devrait nous interpeller. On pourrait débiter avec cette question: pourquoi donc cette fulgurance iconique numérique à peine significative pour le non-initié contre l'esthétisation possible d'un ornement autre des tablettes d'argile ou des papyrus de comptabilité ? L'urgence est ailleurs: pas dans le beau qui fait du bien, mais dans le contrôle du bien pour contrer un défaut de l'être. Une histoire qui mériterait que l'on s'arrête longuement sur la fable du frère de Prométhée, le dieu de la technique, de la prévoyance, de celui qui voit devant, et qui est Épiméthée, insiste Stiegler, car c'est ce cas de figure mythique qui traduit une longue tradition de la pensée, celui de l'oubli, certes, mais celui de l'erreur et aussi du partage, de l'avenir, car il est celui qui voit derrière; Épiméthée, celui qui insista auprès de Zeus pour pourvoir en qualité et en défaut les animaux, qu'il ne resta plus rien pour l'homme, condamné à la nudité et à la faiblesse: «Épiméthée n'est pas seulement l'oublieux, la figure de l'étourderie essentielle en quoi consiste l'expérience (en tant que ce qui arrive, ce qui se passe, qui, passé, doit être ruminé), il est aussi l'oublié. L'oublié de la métaphysique. L'oublié de la pensée. [...] commettre la faute, étourderie, imbécilité,» et de la nécessité d'y réfléchir après coup, car il y a un après, la «méditer, toujours trop tard, réflexivité, savoir, sagesse, et *une tout autre figure de la remémoration*: celle de l'expérience. La langue commune grecque enracine le savoir réflexif dans l'*épiméthéia*, c'est-à-dire dans la technicité essentielle qui est la finitude.»¹ L'homme est en faute parce qu'il a été oublié, éloigné de la Nature, des animaux et de leur qualité-limite. Ainsi, c'est cette mise à l'écart de la Nature sur laquelle il faut mettre l'accent dans une histoire des idées pour saisir la mémoire technique comme prothèse; c'est «d'emblée en s'écarter de l'équilibre animal, de la quiétude, écart engendré par une

¹ *Ibid.*, p. 194.

faute originaire, qu'*arrivent* les mortels. Avant l'écart, il n'y a rien. Arrive l'événement accidentel, la faute d'Épiméthée, avoir oublié les hommes. Les hommes sont les oubliés. Les hommes n'arrivent que par leur oubli, ils n'apparaîtront qu'en disparaissant.»¹ Mais c'est surtout un écart par rapport au *kosmos*, à ce que veulent bien montrer les dieux, donc par rapport à un monde divin, ordonné, en apparence; un monde de l'immortalité qui révèle ce rapport mortel: «les mortels sont dans la disparition, disparition inhérente à leur condition, le mourir. Tous les dons divins s'y évanouissent en leurs contraires».² Cette chute de l'être, sa disparition annoncée, cette culpabilité ontologique, cette finitude comme faute originaire «est à l'origine de l'*éris* ("esprit de concurrence, de jalousie, de querelle")».³ L'*éris* humaine est paradoxale, comme la mortalité face à la vitalité, rapport où on y retrouve duplicité, réalité double, être doublé par l'un ou l'autre dans une énigme, des «traits irréductibles de la politique où le conflit comme *concurrence* est le facteur dynamique de la communauté, l'émulation, autant que l'imminence de sa destruction, que diffère la parole.»⁴ Lutter contre, calculer, affronter l'injustice, la parole advient, mais elle reste partielle. Oublié, prématuré, démuné, l'homme étend sa parole sur ce fond d'*éternel retard*; s'il ne maîtrise pas encore cet «art politique que nécessitera le défaut d'origine, qui procédera de leur technicité, c'est qu'il faut d'abord que leur condition s'enracine dans la mémoire»; pas dans la mémoire des hommes; plutôt dans celle des dieux pour leur faire signe, pour leur faire entendre qu'ils sont arrivés à leur point de mortels; ils doivent révéler leur sacrifice de vie par la mort et leur adresser un message durable pour montrer leur disparition: objet mémorable, pierre, temple, de la mémoire durable en adresse, pour le divin, à des fins de contrôle.⁵ Le monde des puissances supérieures, lieu où s'accorde le bien-fondé de la mortalité des hommes, il doit être pensé ou nommé, au moins interpellé pour signaler une disparition et devenir un homme; davantage si l'un d'entre eux se sacrifie au nom de ces dieux, plus à même d'en reconnaître la mémoire. C'est cette «mémoire dans le sacrifice», celle à partir de laquelle les mortels *parlent* aux dieux, c'est cette «participation mémorielle au divin» avec l'objet-monumental, avec la mémoire-mortelle, la mémoire-homme-disparu, une fois transmise, voilà que les hommes agissent autrement: c'est depuis «cette mémoire, dans cette parole, ils *inventent*», ils mettent au point des prothèses que sont les techniques-mémoires.⁶ La limitation par la finitude, le manquant pour être un homme, le raté de la condition humaine, l'accidentel qui a fait l'homme inégalement, c'est de ce défaut d'origine dont il commence. Sur cet abîme, l'homme ne perd pas son temps; il «invente, découvre, trouve (*eurisko*), "imagine" (*mékhanè*) et réalise ce qu'il imagine: des prothèses, des expédients. La pro-thèse est ce qui est posé devant, c'est-à-dire ce qui est dehors, au-dehors de ce devant quoi cela est posé.»⁷ Tout ce qui est hors-de-l'homme importe car fruit de sa condition, de son invention, de sa venue au monde. Cette prothèse, cette mémoire qui le contient et le retient dans ses expériences, cet objet technique l'arme d'une sécurité, le prémunit contre la mort: l'objet technique-

¹ *Ibid.*, p. 196.

² *Ibid.*, p. 197.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 199.

⁵ *Ibid.*, p. 200.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 200-201.

mémoire participe à un dispositif immunitaire. L'archive comptable en argile est posé devant un scribe ou devant un roi, elle est ce vers *quoi*, en dehors de l'un et de l'autre il y a cet être-hors-de-lui: elle complète l'un et l'autre en offrant une extension matérielle humaine à quelque chose de Capital. La mise au point de cette tablette, l'adresse des premiers signes protocountables, l'usage-mémoire de ce pour quoi des hommes veulent qu'elle dure, retenons d'abord qu'elle relève de la «découverte, la trouvaille, l'invention, l'imagination, est dans le récit du mythe le fait d'un *défaut* [...] c'est la *tekhnè* qui est le lot des hommes, et elle est prophétique, c'est-à-dire qu'elle est tout artifice.»¹ La technique comptable en développement est donc une mémorisation. Elle deviendra une anthropotechnique afin de libérer la mémoire humaine. L'homme qui comptabilise se programme dans une extension techno-matérielle de soi-même. Le Capital va venir jouer à plein dans ce régime de mises hors-de-lui en favorisant un contrôle-type depuis les origines de la comptabilité jusqu'à aujourd'hui: face à la finitude humaine, le Capital offre ce qui doit être perçu comme un moyen plus court de porter autrement son attention, par un chemin temporel plus efficace, par une autre programmation du temps. Comptabilité et Capital tissent alors un contrôle existentiel: défendre une vie économisant sa mort.

Depuis ses premières formes protothétiques, une technique comptable ne cesse devenir un *supplément* de l'être. Ce qu'elle met dans le circuit de ses mémoires matérielles, se sont des êtres de contrôle consistant en une extériorisation des programmes du vivant, ce qui va constituer un supplément originaire de vie, supplément qui est différence, et différence, selon Derrida, qui est l'histoire de la vie, et histoire qui connaîtra un coup d'accélérateur par la mise au point de cette idée, de gramma, de *gramma*, de supplément à la parole par le scribe: de l'écriture, comme pro-gramme et programmation, «qui supplée l'origine défaillante», de l'écriture-programme-mémoire qui «puisse néanmoins affecter, du dehors, en son dedans, la parole vive: l'*altérer*.»² La comptabilité, affectée du dehors, de celle qui tente d'aligner les êtres de contrôle au nom de la préservation du Capital, ses écritures la destinent à altérer le *dedans* du Capital, par l'irruption de l'altérité, qui va *littéralement l'infecter*, par l'affect, le ton, le chant, la force des voix présentes, tous «antérieurs au concept», tous originaires aux conditions d'avènement de l'écriture comptable, de son action de mémorisation et de programmation logocentrique.³ La parole du Capital ne peut pas être contrôlée absolument, être à l'abri de toute écriture comptable, être défendue par calculabilité de tout dehors; inversement elle ne peut pas devenir pur langage numéroid, pure arithmétique marchande parce qu'il y a la mort, ultime-limite du contrôle-vivant en comptabilité: la mort de la parole du Capital, en ce domaine, également, «est l'horizon et l'origine du langage. Mais une origine et un horizon qui ne se tiendraient pas sur ses bordures extérieures. Comme toujours, la mort, qui n'est ni un présent à venir ni un présent passé, travaille le dedans de la parole comme sa trace, sa réserve, sa différence interne et externe: comme son supplément.»⁴ Il y a une écriture comptable du Capital qu'il faut comprendre comme parole-

¹ *Ibid.*, p. 201.

² Derrida, J. (1967) *La grammatologie*, Paris, Minuit, p. 442.

³ *Ibid.*, p. 443.

⁴ *Ibid.*, p. 444.

supplément du Capital comme il y a une écriture comptable composée de nombres qu'il faut saisir comme *logogramme*, car elle se donne à *voir au pluriel*.

Nous voulons maintenant nous attacher à une autre dimension à octroyer à cet être comptable qu'est l'être de contrôle qui fait dans la récupération de temps et d'événement. Dans sa forme figurative et de ses ères de propagation, qu'il soit nombre comptable, figure d'un compte comme un poste normé à l'actif, pourcentage d'une règle de rentabilité, on peut mieux saisir cet être de contrôle du Capital comme ce qui est durée-mémoire, qui fait ressentir par sa fonction relais d'un porte-parole de l'absence-présence du moi-proprétaire du Capital, un être de contrôle comme *être-papier-machine* qui est, aussi, ce qui coordonne la pensée, et qui fait voir un moi-proprétaire qui ordonne, et qui dit sans le dire que c'est une «pensée de l'événement dont je propose de la soustraire [...] à une ontologie ou à une métaphysique de la présence» tout en cherchant à concilier «un certain concept de machinalité.»¹ Si le fonctionnement-machine de la comptabilité consiste à soustraire la dimension ontologique comptable d'un Capital, c'est une raison supplémentaire d'y pourvoir au sein de cette étude. De même, si le principe de la *machinalité* est une programmation-chiffre au sein de laquelle toute l'existence d'un Capital à venir doit être *aux prises* et *en prise* et *est prise* dans sa dimension mémorielle épigénétique, c'est une autre justification pour s'y intéresser comme problème de contrôle. Un concept important pour la comptabilité qui *machine un Capital et un Capital qui veut machiner un dehors* et qui pourrait être pourvu des prédicats que suggère Derrida: «une certaine matérialité, qui n'est pas nécessairement une corporéité, une certaine technicité, la programmation, la répétition ou l'itérabilité, la coupure ou l'indépendance au regard de tout sujet vivant».¹ Penser la machinerie de la comptabilité et l'événement du Capital implique l'être de contrôle dans un dispositif cinétique qu'est l'ordre de vérification de la réalité postmoderne, devenant alors objet causal cinétique, voire objet d'une cinétique avant un objet causal, donc issu d'un mouvement de la vie et de la mort, d'un vécu, d'opérations transductives comme programmations de suppléments d'individuation devenues mnémotechnies, devenues des transferts; enfin un être comptable devenu objet de transmission, mémoire de transport à travers le temps d'une volonté, celle de durer pour être, celle de disposer d'une anthropotechnique comme la comptabilité peut repérer les coordonnées topologiques d'un Capital pour Être avec ses défauts d'origine. Dans les êtres de contrôle, on code en individuations la mémoire de quelque chose à retenir. Dans le domaine comptable, cette mémorisation reste proche des états du Capital. Si une volonté devient tension entre choisir et décider, vouloir et agir, cette seule expérience peut se retrouver incorporer dans un être de contrôle qui, dès lors, *me regarde*. Cet être de contrôle, tourné aussi vers le dehors, est altération et altérité.

L'être de contrôle est une mise en scène d'une mémorisation vers l'accroissement du potentiel de *l'être voulant*. Aussi est-il invention de lieux de l'être et lieux de l'être-dans-le-mouvement-du-monde. Si un être de contrôle se donne à voir, ici, et ailleurs, il peut être au service d'un seul lieu concret, d'une simple surface de réflexion, celle d'une ligne de compte, d'un résultat comptable pour un détenteur de

¹ Derrida, J. (2001) *Papier machine, op. cit.*, p. 114.

capitaux qui souhaite se vouloir soi-même sans les autres. Dans ce cas il se rassemble, il peut préférer se réunir seul avec sa Fortuna et peut demander à sa comptabilité de lui créer les lieux de convergence qu'il souhaite sous la forme d'une comptabilité de management qui orientera chaque être de contrôle qui *façonne*; il donnera chair, corps, matérialité, technicité, programmation, répétition, coupure avec les autres à des espaces mentaux jusqu'alors impensables, impossibles, inconscients, de l'ordre des affects et de la psyché. Mais, en comptabilité, il y a toujours les Autres, d'autres êtres, d'autres individus qui sont incorporés dans les affaires d'un soi. Face à un *je comptable*, il y a un *tu*. Surtout le *tu* de l'altérité. Comment en parler correctement ? Pour aller vers cet *autre*, pour qu'un débiteur rencontre un créateur sur une même surface d'expression destinée à l'intérêt public, pour ajouter à cette ontologie de la comptabilité, il faut aller vers celle qui propose de s'intéresser à cet autre volet problématique selon une *philosophie première*, de celle d'un Levinas par exemple.

L'intérêt de Levinas est qu'il refuse la société libérale «fondée sur l'accord des volontés libres», souligne Hayat²; il croit plutôt en une «une société à base consanguine» qui consacre «une adhérence à laquelle *on n'échappe pas*».³ Non seulement s'intéresse-t-il à une conception de l'être altruiste, mais il demeure réaliste et concret lorsqu'il soutient que c'est parce que tout être appelle l'humanité. Mais cette humanité n'est pas forcément positive, idéale; elle fabrique de l'être qui est aussi le mal; ici Levinas y voit le sens du tragique, la tragédie «au-delà de la tragédie, tragédie de la tragédie»⁴; en fait c'est «l'impossibilité absolue de ne pas être, dont la mort même ne saurait libérer.»⁵ La seule voie métaphysique possible est la sortie hors de l'être, et un tel possible ne peut d'aucune façon reposer sur la satisfaction «de l'assurance du sujet libre qui se soutient lui-même, pense et agit par lui-même. L'exigence à laquelle Levinas veut faire droit est plus radicale»⁶: l'unique façon de se libérer, de vivre sa liberté hors de soi c'est «de *briser l'enchaînement le plus radical, le plus irrémédiable, le fait que le moi est soi-même*».⁷ Le problème c'est que l'individu comme un moi-propriétaire de Capital ne pourra pas le faire lui-même, au sens d'un éternel retour vers soi. Hayat juge cet être de Levinas comme celui qu'il ne peut pas trouver cette libération dans son environnement social parce que sa condition d'existence est celle où «tout est égal », où «l'inconnu aussitôt se fait familier et le nouveau coutumier (...) où tout s'absorbe, s'enlise et s'emmure dans le Même»⁸. Les rituels sociaux comme la publication comptable des résultats, un profit astronomique, la sommation de ses bénéfices du Capital n'ont rien à voir avec ce qu'il est et ce qu'il cherche comme Être comme toutes les autres marques de succès public des performances de la fructification de son Capital. Il y a autre chose. Ainsi, l'«exaltation des cérémonies, la magie des solennités», ou encore la «transcendance de

¹ *Ibid.*, p. 114-115.

² Hayat, P. (2009) «Emmanuel Levinas: une intuition du social», *Le philosophe*, no.32, p. 127.

³ Levinas, E. (2000) *Les imprévus de l'histoire*, Paris, Fata Morgana, p. 37-40.

⁴ Levinas, E. (1983) *Le temps et l'autre*, Paris, PUF, p. 29.

⁵ Hayat, P. (2009) «Emmanuel Levinas: une intuition du social», *op. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 127-128.

⁷ Levinas, E. (1982) *De l'évasion*, Paris, Fata Morgana, p. 73.

⁸ Levinas, E. (1982a) *De Dieu qui vient à l'idée*, Paris, Vrin, p. 31.

pure rhétorique»¹ que peuvent devenir les discours comptables sur l'éclat de l'être, «ennuient un sujet renvoyé à soi».² Il y a chez Levinas ce constat simple, mais fondamental: que veut l'Être, si ce n'est que d'être dans le monde, que veut l'Être sinon un désir de libération que Levinas lui-même nomme «relation sociale»: l'être est et doit être dans une *relation à une altérité inassimilable*.³ Toute la question revient à établir la nature de cette relation sociale d'un moi-proprétaire d'un Capital. Autrement dit, qu'est-ce qu'un être-papier-machine comptable sinon le dépôt mémoriel d'un événement-être-du-Capital destiné à un Soi qui est un Autre ?

L'être doit s'adresser à autrui, lui parler; il est obligé de lui parler, de faire corps avec elle. Il faut une ontologie du rapport à l'autre.⁴ Ainsi, d'abord, l'«Être commande en moi les voies de son Apparaître».⁵ Tout comme le verbe de cet Être est «une recherche de l'autre - du salut par l'altérité».⁶ Par conséquent, c'est l'autre qui doit devenir, aussi, l'objet de la pensée sur le Capital et non pas l'être unique propriétaire, «c'est la voie ontologique à emprunter, et, du coup, c'est de la responsabilité au problème, telle est la voie».⁷ Cela signifie qu'il faut penser le *dépenser* du Capital avec une responsabilité, plus proche d'un affect, d'une psyché, spontanée, intime, et sans pourquoi, sans raison apparente, toujours avec le souci de l'autre. L'heure n'est plus à vouloir «combler par la médiation l'abîme qui sépare le règne de l'apparence et le règne de l'être [...] l'âme n'a pas à sortir d'elle-même pour retrouver l'Un dont elle descend».⁸ Il faut cesser de se préoccuper de l'apparence du Même et son «envers toujours possible» vers lui-même ou vers un être, une chose, ici un Capital, car il y a là «une insécurité du rationnel».⁹ Pour qui veut savoir, pour qui voudrait être, pour qui voudrait se servir de la comptabilité pour établir de nouveaux ordres de rationalités mémorielles et défendre des droits de Capital, cet ordre d'accès à l'être est encore trop souvent vu dans sa version kantienne; c'est toujours l'*apparence*, le rassembler de l'être autour de lui-même, qui domine comme pensée. C'est ainsi que l'adéquation de l'apparaître à l'être trouve sa signification dans la «mainmise sur le visible»; elle est pour ainsi dire «la première réussite technique».¹⁰ C'est donc derrière

¹ Levinas, E. (1984) *De l'existence à l'existant*, Paris, Vrin, p. 31.

² Tout comme ce sujet «sujet ne trouvera pas non plus sa satisfaction dans la rencontre d'un autre désir semblable au sien, qui ne le ferait pas sortir de lui-même, ni dans celle d'un être transcendant, quel que soit le nom qu'on lui prête, qui l'aliènerait au lieu de le libérer.», Hayat, P. (2009) «Emmanuel Levinas: une intuition du social», *op. cit.*, p. 128.

³ Levinas, E. (1990) *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, *op. cit.*, p. 111.

⁴ Thierry indique que cette thèse pourrait être contestée dans le cas des travaux de Levinas, mais il estime que cette ontologie est finalement un point de départ pour discourir et aller vers l'autre: «Mais le discours tranchant qui excepte ainsi la relation avec l'« autre homme » de la référence à l'être peut-il jamais s'assurer lui-même d'être sorti de l'ontologie, d'un régime de pensée en quête de l'essence ? Et d'ailleurs pourquoi faudrait-il une telle sortie hors de l'ontologie ? L'effort pour dire l'altérité ne relève-t-il pas toujours de l'aspiration philosophique à découvrir ce *qu'il en est...*, ce qu'il en est en l'occurrence du moi, de l'autre, du mode de relation ainsi en jeu ? Il y aura à préciser en quel sens et pourquoi l'ontologie se trouve, non pas rejetée, mais contestée dans sa prétention à mettre au jour le plus fondamental. Mais il faut tout de suite indiquer que cette mise en question, si décisive soit-elle, ne revient nullement à congédier la réflexion et la mise à contribution de l'ontologie. En même temps que l'effet de rupture produit par une description du rapport moi-autrui tout entière guidée par l'idée d'infini, le texte de Levinas fait valoir une reprise constante de la difficulté soulevée par l'élaboration d'un discours qui ne serait plus tributaire du langage de l'essence. Non seulement ce langage exerce une contrainte dont on ne saurait se défaire par simple décision, mais il constitue aussi, du moins pendant une phase, une ressource pour la pensée qui se mesure à l'expérience d'autrui.» L'ontologie est cette ressource. Thierry, Y. (2006) «Discussion avec l'ontologie (Levinas et Merleau-Ponty)», *Cités*, no. 25, p. 102.

⁵ Levinas, E. (1976) *Noms propres*, Paris, Fata Morgana, p. 7.

⁶ Levinas, E. (2009) *Carnets de captivité et autres inédits*, *op. cit.*, p. 313.

⁷ Levinas, E. (1974) *Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence*, La Haye, Nijhoff, p. 25.

⁸ Levinas, E. (1976) *Noms propres*, *op. cit.*, p. 23.

⁹ Levinas, E. (1982a) *De Dieu qui vient à l'idée*, *op. cit.*, p. 35.

¹⁰ *Ibid.*, p. 174.

l'apparence, derrière le visible anthroponuméroïde qu'il faut porter une attention ontologique des rapports altruistes aux êtres du contrôle comptable.¹

6.4.6 Vers des *êtres comptables* mobilisés

À quoi renvoie un coût de fabrication sinon à un éventail de fabrications qui, à l'échelle de la civilisation, est une réponse à un continuum en mouvement de la Nature ? Inscrit dans une doctrine du produire dans ce mouvement originaire, un Capital a pour objet la mise au monde de son détenteur qui, lui, est invité à être-dans-le-mouvement du monde s'il désire faire profiter ses *avoirs*. Des extensions techniques de son Être sont mobilisées pour suivre les mobilités des états de ce Capital en mouvement. Ce sont elles que nous voulons nommer *êtres comptables*. Dans quel but ? Pour profiter de ce volet philosophique à une création de concepts de nature ontologique, certes, mais que nous voudrions étendre jusqu'à une dimension de l'interdisciplinarité. Nous avons commencé à voir dans les éléments épistémologiques présentés précédemment d'étonnantes opérations pour greffer des segments théoriques qui semblent, *a priori*, incompatibles. Pourtant, l'hétérogénéité conceptuelle est une marque de l'interdisciplinarité. Mais encore, comment la justifier, autrement, comme condition de l'expérience scientifique possible ? Si par interdisciplinarité nous retenons la philosophie comme branche de la connaissance pour réfléchir à cette condition, une fois encore, c'est du côté de Deleuze que nous trouverons des justifications, car un chercheur, tout comme le philosophe deleuzien, doit aussi créer des concepts et donner «aux choses une vérité nouvelle, une distribution nouvelle, un découpage extraordinaire.»² Bouleverser les «répartitions» de la science issues des épistémologies classiques et les «certitudes habituelles en proposant un découpage qui ne s'en tient pas aux clivages ordinaires, mais impose l'invention de nouvelles catégories»; ainsi, en «s'émacipant des catégories ordinaires», la pensée du chercheur «procède par constitution de problèmes: elle se fait création.»³ Une thèse, une théorie, un ensemble conceptuel, interdisciplinaire ou non, tout l'enjeu tient à savoir si on cherche à «valider les distributions reçues et justifier la tradition» ou encore, tôt ou tard, refuser «ce qui a déjà été pensé» et s'efforcer à «penser la différence avec majuscule, Différence qui ne s'instaure plus entre deux états distincts, mais qui devient la condition du nouveau.»⁴ C'est en ce sens que nous devons prendre cette Différence pour objet épistémique et justifier une double différence avec deux enjeux conceptuels correspondants: «au plan méthodologique, *saisir les choses mêmes dans leur être*; au plan ontologique, *nous livrer l'Être*.»⁵ Nous verrons, plus loin, avec plus de détails, cette saisie méthodologique des êtres

¹ *Ibid.*

² Deleuze, G. (2002) *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, p. 28.

³ Voir l'analyse détaillée sur cette posture deleuzienne dans Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 10.

⁴ Ainsi, en quelque sorte, il «s'agit de passer du régime où la pensée se dénature par conformisme à celui où elle exerce son inventivité. La frontière ne passe plus entre vrai et faux, dans l'ordre doxique de la reconnaissance, ni même entre illusion et connaissance, mais entre nécessité nouvelle et reconduction scolaire.» Enfin, dorénavant, la majuscule de Différence signifiera la condition du nouveau. *Ibid.*

⁵ C'est l'un des premiers travaux de Deleuze autour de Bergson et qui va conduire à son célèbre *Différence et Répétition*. C'est là, croyons-nous, que s'amorce durablement sa propre ontologie. Et c'est là que nous voulons, comme lui, accrocher la nôtre pour mieux la faire bifurquer, plus tard vers celle d'une ontologie de la multiplicité comptable. Voir les références exactes de

comptables. Pour l'heure, tentons quelques avancées propositionnelles pour valoriser une ontologie contemporaine sur cette idée de l'*être comptable*. Le concept d'«être», en vue de cette approche interdisciplinaire à venir, est d'abord celui d'une *tension* d'un être hétérogène «qui se déphase et qui développe de nouvelles dimensions selon lesquelles il se structure» par transduction, un développement qui s'effectue à «partir du point d'insertion initial» de ce qu'il est dans un événement et qui opère alors comme une cristallisation, soit qui «gagne dans toutes les directions», d'où chaque mot, nombre, signe, image ou toute chose qu'il implique n'est qu'un élément moléculaire parmi d'autres; «chaque couche moléculaire cristallisée servant de base structurante à la couche en train de se former.»¹ Ce concept d'«être» est tension, mais tension vers un devenir, emportée par ce qui le compose, par ses changements de phases au gré des mouvements qui le transportent. Il s'inscrit potentiellement dans une suite de mutations qui, nécessairement, demande de référer à une théorie des multiplicités, d'une saisie des singularités de ce qu'un être comptable peut devenir étant donné la réalité technique de la comptabilité qui fait dans l'agencement, l'amalgame, dans la transduction. La comptabilité, tout court, est une coupe singulière dans le chaos.² Tout l'effort de pensée théorique devrait porter sur l'établissement d'une synthèse sur cette singularité de l'être comptable depuis qu'elle est première au nom de sa multiplicité à venir.³ Pour passer d'une catégorie philosophique à une autre, pour faire opposition aux catégories épistémiques jugées indépassables comme le couple sujet/objet, le couple temps/espace, etc. et rassembler le divergeant, le disparate, le fragmentaire hétérogène; ou encore, pour pouvoir rassembler l'argent, les devises étrangères, les dividendes, le prêt bancaire, les liquidités à court terme, mais aussi les contrats, les matières premières, les papiers administratifs, les politiques générales d'une comptabilité organisationnelle, les fins de mois, les écarts au budget, le prix de vente à l'étranger, les calculs, les frosses d'une perte financière abyssale, etc.; tout tiendra dans les opérateurs conceptuels retenus pour dresser un tracé diagonal entre toutes ces *choses comptables*. Ainsi, pense de nouveau Badiou, quelles sont donc ces ressources en concept pour penser cette singularité forcément nouvelle, chaque fois ? La technique comptable ne peut produire qu'un noeud gordien, une tension entre l'Un et le Multiple, et en comptabilité, sans doute plus qu'ailleurs, c'est cette diagonale entre l'un et l'autre qui est fondatrice de cette ontologie qu'il nous faut. Reprenons pas à pas l'articulation de Badiou à ce sujet et donnons-nous le droit d'en *parler* autrement, en diagonale pour atteindre notre sujet d'étude. Dans ce jeu du Un et du Multiple, ce qui est impliqué, en théorie, c'est cet être comptable que nous tentons de définir schématiquement ici.

Badiou note que c'est depuis le *procès simultané* opéré par Platon du «devenir-multiple (dans le *Théétète*) et de l'Un-immobile (dans le *Parménide*) que cette tension suscite l'intérêt de plus d'une

Bergson et Deleuze dans l'analyse synthétique de Dumoncel, J.-C. (2009) *Deleuze face à face*, Vallet, M-edite, p. 36. La notation «Être» est utile pour qualifier d'un même trait tous les êtres ou l'Être de tous les êtres.

¹ Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 269.

² Il faudra se montrer patient pour toute la partie suivante car son abstraction est nécessaire pour asseoir un niveau épistémologique à tout le reste. Nous nous emploierons pendant toutes les autres parties et tous les chapitres à venir traduire concrètement ces propositions abstraites.

³ C'est le point de vue évoqué par Badiou sur ce qu'a fait Deleuze et sur ce que quiconque devrait s'exercer à faire. Voir Badiou, A. (2000) «Un, multiple, multiplicité(s)», *Multitudes*, mars, p. 1.

discipline.¹ Ce qui importe d'être retenu, aujourd'hui, c'est la multiplicité qui «s'oriente vers une intuition vitale de l'Un», pas seulement le Un vivant, l'individu qui pense, qui s'individualise déjà avec une matière à penser, mais aussi «vers une fidélité pensante à la "puissante vie inorganique", ou à l'impersonnel», ce qui fait dans le préindividuel, «dans le mouvement propre qui *vient d'ailleurs*» et qui donne, soudain, là, en l'instant, une matière à la pensée.² De fait, il devient primordial de référer à l'Un comme déjà «puissance chaotique» et ensuite faire des analogies sur les modes d'actualisation des singularités. Il faut être plus modeste et mieux faire, mieux dire avec l'évènement. Donc, mieux vaut s'en tenir à un fil diagonal du *multiple-sans-un*, une instance qui doit être «insensible à tout jeu du clos et de l'ouvert, annulant tout abîme entre le fini et l'infini» que présuppose le Multiple et le Un; le *multiple-sans-un* est purement actuel, présent, déjà-là dans l'évènement qui sollicite notre attention, mais toujours «hanté par l'excès intérieur de ses parties, et dont la singularité univoque n'est ontologiquement nommable que par une graphie, soustraite à la poétisation de la langue naturelle.»³ La seule multiplicité qui puisse coller, s'adapter, s'accorder avec la multiplicité de l'être, c'est la «puissance de la lettre», et pour nous la *puissance de la lettre qui nomme* le nombre comptable, la technique comptable et le contrôle comptable. En un mot, ce qu'on pourra dire de la multiplicité propre à la singularité d'un être comptable c'est un cas, penser un cas d'idées descriptives sur un autre cas de la multiplicité; une multiplicité finalement qui n'est rien d'autre qu'une «composition inconsistante de multiples-sans-un»; et ce sont ces *multiples-sans-un* qui vont identifier «la singularité de l'intérieur, dans sa stricte actualité, tendant la pensée vers ce point où il n'y a nulle différence entre la différence et l'identité. Et où, par conséquent, il y a singularité de ce que lui sont indifférents, et la différence, et l'identité.»⁴ L'identité, c'est la catégorie, le classement pour penser, la représentation de quelque chose que l'on plaque sur le réel. Il est inutile de le faire puisque ce qui se dit ou s'écrit pour penser est en soit une singularité *différenciente* par nature. Utiliser les graphies de la langue et du nombre pour penser l'évènement comptable c'est mobiliser les *multiples-sans-un*, toutes multiplicités de ce qui est actuel pour penser; que ce soient les multiplicités du temps, de l'espace, du Capital, de la calculabilité, etc. Écrire sur un cas singulier d'un *être comptable* épousera les mots, les lettres et les nombres que le penseur-chercheur voudra bien utiliser pour faire varier ses multiplicités les unes sur les autres et les unes dans les autres. Et toujours selon un *être* et un *événement*.⁵

Si, pour Badiou, l'*être*, c'est le toujours, et l'*événement*, c'est la nouveauté, qu'est-ce que l'un et l'autre ? Dans la langue philosophique traditionnelle, du grec *ontos*, être, et de *logos*, discours, l'ontologie désigne un discours/science de l'*être* en tant qu'*être*. C'est la posture initiale de Badiou qui provoque, qui rénove la pensée par une étonnante conception: l'ontologie est à trouver dans les soubassements des raisonnements des mathématiques, plus particulièrement dans les théories des «ensembles» de Cantor et de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 4.

⁴ *Ibid.*

⁵ Même si nous nous inspirons de Deleuze et de Foucault pour asseoir cette ontologie à venir, nos emprunts relèvent aussi de Badiou et de son travail encore trop peu connu sur l'être et sur l'évènement dans Badiou, A. (1988) *L'être et l'évènement*, Paris, Seuil.

Dedekind.¹ Partant, il sera amené à défendre plus tard qu'un nombre tout court est un *être*. Même si la philosophie a passé son temps historique à résumer l'*être* dans la figure de l'Un, il est impossible d'y trouver une seule substance, un seul principe absolu, une seule justification qui n'appartiendrait qu'à Dieu; encore moins dans ce cas, des substances, des principes ou toutes autres catégories originelles: l'*Un n'est pas*. C'est là une posture forte, mais importante pour l'épistémologie et la méthode interdisciplinaire par cas indiscipliné. L'expression l'*Un n'est pas* renvoie à l'Un pour le désigner, lui, et lui seul, comme un simple concept opératoire pour la pensée qui cherche à communiquer; le Un est un résultat issu de l'agencement de matière première préalable qu'est le multiple. Ici, le multiple, notons-le, doit *nécessairement* être multiplicité de quelque *chose*, c'est certain, et ce quelque chose, c'est fondamentalement le *vide*; il y a multiple sur *fond de vide* qui, lui, sera configuré, transfiguré, et qui se donne forcément comme multiple. Il est requis une délimitation situationnelle du vide comme déductions, comme élément de diagonal de déduction de *propriétés du rien*, car c'est toujours à partir de *rien* qu'on finira par dire quelque *chose*, des propriétés, du multiple. Il n'y a donc pas à dire sur l'Un parce que ce *rien* ou ce *vide* se présentera toujours comme multiple. C'est là, précisément, que Badiou, intervient, fait dans l'intervallaire, avec la *théorie des ensembles*: Badiou voit le monde comme une structure des ensembles mathématiques; une structure qui ne repose sur rien du tout parce qu'il ne pourra jamais y avoir une théorie des ensembles du monde ou d'un élément du monde: on ne peut pas faire des principes ou remonter aux origines de la vérité pour apercevoir un ensemble des ensembles.² C'est pourquoi disait-il plutôt qu'il ne peut y avoir que de l'inconsistance sur fond de vide, du multiple inconsistent. Aussi vaut-il mieux arrêter de trouver de la consistance plutôt qu'une autre pour ériger l'*être* avec des éléments homogènes ou hétérogènes, et encore moins de chercher à établir un dispositif d'éléments hétérogènes pour refermer cet *être* sur lui-même. Il *est* lui-même le *sujet-cas* de sa propre inconsistance.

Badiou croit à la richesse de l'empirique de Deleuze parce que ce dernier voyait l'empirisme comme une *richesse en problèmes*.³ Ce qui devient intéressant c'est le *gisement* des problèmes, ce qui les fait émerger; mais c'est plus précisément dans l'*insu*, qu'il faut faire, c'est-à-dire dans la singularité des *multiples-sans-l'un*, les multiplicités donc: il faut «écarter tout empirisme spéculatif, et assigner la forme de ces déterminations à leur fondement générique»: le multiple pur qui sera lui-même *fécond en problèmes*.⁴

Dans les problèmes, il y a des singularités. Dans toute préoccupation de la pensée, il y a des singularités. Mais on ne peut pas les regrouper par catégories, par principes, par des classes d'essences qui les regroupent et les déterminent une fois pour toutes. Dans un cas à penser, et dans ce contexte précis d'interrogation/théorisation, il peut y avoir une multiple d'*êtres comptables* mais pas de comptabilité à proprement parler; au même titre qu'il peut y avoir de multiples êtres naturels, mais pas de nature qui

¹ Voir sa théorie du multiple pur inspirée par Cantor autour de sa définition de la notion d'«ensemble»: «Par ensemble on entend un groupement en un tout d'objets bien distincts de notre intuition ou de notre pensée.» Badiou deviendra un passeur et amènera avec lui la théorie mathématique du multiple de Cantor dans l'ontologie. *Ibid.*, p. 49 et ss.

² La théorie des ensembles, le «multiple, dont elle pense le concept sans définir la signification, n'est, pour un postcantorien, ni soutenu par l'existence de l'Un ni déployé comme totalité organique. Le multiple consiste d'être-sans-un, ou multiple de multiples, et les catégories d'Aristote (ou de Kant), Unité et Totalité, ne peuvent servir à l'appréhender.» *Ibid.*, p. 95.

³ Badiou, A. (2000) «Un, multiple, multiplicité(s), *Multitudes*, op. cit., p. 3.

⁴ *Ibid.*

puisse porter un seul sens; il peut y avoir de multiples êtres sociaux, mais pas de société qui pourrait se prêter à une définition, à une classification en tant que telle. Il faut refuser de penser/créer une totalité qui ferait une échappée belle, qui échapperait à ce qu'elle totalise, qui voudrait se définir selon d'autres cadres paradigmatiques. Faire un système conceptuel, un modèle théorique qui renverrait à son unicité, c'est une fermeture, c'est l'enfermer maladroitement sur des concepts alors que tout les déborde. Chez Badiou, c'est l'événement qui empêche une théorie, un modèle, un cadre conceptuel, voire une discipline, de s'autoproclamer comme un Tout. L'événement secrète du nouveau, de l'inattendu, de l'indicible, de l'impalpable immédiatement, des zones d'ombre qui resteront en marge de la pensée, il y a du complexe et de l'éloigné, de l'inaccessible pour *l'être*: l'événement échappe à l'ontologie. Au mieux ou au pire, il bouscule l'être, il devient *intérieur* aux effectuations de vérités de *l'être*; il le contraint, le force sans que *l'être* puisse en avoir la pleine maîtrise, le plein contrôle: l'événement est ce qui se soustrait à l'être. L'événement fait donc dans la soustraction, dans la déduction, le retranchement de catégories, de principes puisque, lorsqu'il surgit sans crier garde, il est imprévisible, irréductible à tout classement préalable. L'événement est hasardeux, nouveau, relève de l'incroyable d'une situation inédite, d'autant qu'une situation, au sens sartrien, «est sous le péril du vide, qui est son être en tant que tel», et face à «l'angoisse situationnelle du vide», il y a la «nécessité d'y parer», de vivre des situations, d'expérimenter par l'événement.¹ Mais celui-ci ne peut pas toujours être recherché, car il advient, et il arrive toujours avec un multiple de multiples qui ne loge que dans la case de la singularité. L'événement, c'est plus pratique que «phénomène» ou «fait social», car il rassemble tout ce qui dépasse la perception et le perçu de la perception. Et là, si on veut, l'événement, celui d'un «site évènementiel donné, est le multiple composé d'une part des éléments du site, d'autre part de lui-même (l'événement); ce site évènementiel est donc un multiple en situation (une situation est toute multiplicité consistante présentée, ou si l'on veut, pour nous, le cadre d'un cas²), un multiple qui reste un élément «au bord du vide, ou fondateur», a-normal donc et qui ne peut compter dans la consistance d'une singularité.³ Autrement dit, «la situation ne donne nul appui pour décider si l'événement lui appartient ou non», son appartenance est «indécidable», car on ne pourra «remonter en deçà de l'événement pour lier ces conséquences à quelque origine fondée. Comme le dit Mallarmé, parier que quelque chose a eu lieu ne peut abolir le hasard de cet avoir eu-lieu.»⁴ Partant, il serait plus facile d'agencer dans l'événement et à partir de tout site évènementiel donné, des ordres interdisciplinaires comme la technique comptable, le contrôle comptable, la comptabilité, les états du Capital, le contrôle de gestion, etc. Et là, on peut mieux les voir arriver, les envisager, les écrire sans justification catégorielle dans la langue poétique d'un cas selon des événements, des singularités toujours irréductibles et qui forcent à penser des manières d'être qui sont nouvelles. L'être est déséquilibré par ce qui advient, par l'événement dont la nouveauté crée des *capacités possibles* d'individuation de l'être.⁵ Nous

¹ Badiou, A. (1988) *L'être et l'événement*, op. cit., p. 109.

² Badiou aura cette belle formule: un multiple, et un régime du compte-pour-un, ou structure», celle d'un cas, de ce que nous pourrions écrire autour d'une vérité de l'être.

³ *Ibid*, p. 542, 556. Voir aussi toute la partie IV à compter de la p. 193 et ss.

⁴ *Ibid.*, p. 223.

⁵ Badiou ne parle naturellement pas d'individuation. Nous le ferons pour ajouter à Badiou et au *soi-sujet* de Foucault en

dirons plus tard que c'est l'événement qui tisse l'individuation par son attribut du hasard, car l'individu devra, tôt ou tard, les expérimenter, les accepter ou les refuser, peu importe: il en restera quelque chose qui le débordera. Ces possibilités constituent ce que Badiou appelle des vérités, car chaque vérité est tissée par le hasard de l'événement; c'est le hasard événementiel qui est la matière-vérité de l'individu.¹ L'événement fait donc l'être. Mieux, l'événement «est toujours un surgissement inouï, qui bouleverse l'ordre du monde et fait jaillir une vérité.»²

Nous retrouvons par voie épistémique détournée le concept de vérité. De la volonté de savoir, de vouloir connaître, de vouloir trouver une vérité pour l'être, c'est, pour Badiou, la *fidélité*; la *connexion* avec l'événement, c'est se montrer *fidèle*, car la fidélité est «le dispositif qui sépare, dans l'ensemble des multiples présentés, ceux qui dépendent d'un événement. Être fidèle, c'est rassembler et distinguer le devenir légal d'un hasard.»³ Faire le ménage dans les multiples, et vouloir prendre ceux qui dépendent d'un événement comptable, par exemple celui du dévoilement des résultats financiers, c'est établir, par cas, quelles sont les vérités du Capital et pourquoi tels multiples sont retenus au nom de quelle *fidélité* à l'événement. La fidélité, c'est le point sensible relationnel de l'expérience individuelle avec le multiple événementiel, «à la dialectique de l'être et de l'événement, dont la fidélité propose une ordination temporelle.»⁴ La fidélité entre dans l'opérateur de l'Un; elle peut être inscrite selon une situation dans un cas qui l'appréhende selon la vérité de l'être fidèle; par conséquent elle est une «opération située, qui relève de l'examen des situations. La fidélité est un rapport fonctionnel à l'événement.»⁵ De l'examen donc, de la vérification, de l'enquête ou de la maîtrise situationnelle. Déjà nous pourrions prétendre avancer ce problème événementiel possible: le contrôle comptable est une fidélité à une vérité du Capital, il est plus que cela, car il est d'abord un rapport fonctionnel à un événement comptable qui contient d'autres multiples, et d'autres possibles fidélités-vérités, dans ce cas «elle compte des parties de situation», qui touchent des inclusions et non des apparences, des *uns-multiples* qui sont *marqués* par une occurrence événementielle qui donne, redonne ou conduit à la vérité.⁶

Avec Badiou, il faut distinguer le savoir, la volonté de savoir et la vérité. De fait, il oppose vérité et savoir. On ne peut pas classer une vérité dans l'ordre du savoir même si on peut avoir une volonté de vouloir savoir au nom de la vérité. La vérité est inclassable; «on ne peut pas collectionner des vérités dans des encyclopédies.»⁷ De fait, il faudrait cesser d'y voir un caractère sacré, absolu, une «illumination: elle est au contraire conçue comme une construction, un travail existentiel qui s'engage à la suite de

suivant les emprunts deleuziens à Simondon. C'est une manière opératoire et conceptuelle de déboucher sur les sciences humaines et sociales pour camper l'interdisciplinarité de la technique comptable de contrôle dans l'ordre de l'homme et de la société, et ce, même si Badiou nous pourfendrait pour ces deux Totalités. Même si, lui-même, résiste mal à cette tentation de faire déboucher ontologie et vérité sur la *fidélité*, c'est parce que nous voulons bifurquer vers l'ontologie de Levinas pour éventuellement faire passer le Bien avant l'être, sans méconnaître la réalité effective de la paix et du mal, de la violence suscitée par le contrôle du Capital, d'autant qu'il y a toujours, nous le disions plus haut, un immense décalage entre une technique qui advient comme événement, et son expérimentation dans la vérité du plus grand nombre.

¹ *Ibid.*, p. 432.

² Garcia, T. (2010-2011) «La fidélité selon Badiou», *Philosophie*, no. 45, décembre-janvier, p. 34.

³ Badiou, A. (1988) *L'être et l'événement*, *op. cit.*, p. 257.

⁴ *Ibid.*, p. 257.

⁵ *Ibid.*, p. 258.

⁶ *Ibid.*

⁷ Garcia, T. (2010-2011) «La fidélité selon Badiou», *op. cit.*, p. 34.

l'événement. Toute la question est là: comment s'assurer de l'être d'un événement, lui donner une consistance réelle sans la figer ?¹ La réponse de Badiou est inspirée de Sartre: la fidélité comme *procédure* par laquelle un être intervient sur un événement; il doit le reconnaître «et en faisant en sorte que les conséquences de l'événement deviennent aussi des événements.»² Ce trait est important pour la conception du rapport vérité-fidélité. Cette série d'emboîtements événementiels traduit un passé qu'il ne s'agit pas de valoriser, mais «d'en affirmer la force en agissant en conséquence.»³ Il faut s'appuyer sur cette *force induite*, il faut faire vivre les événements de l'événement initial pour en produire une fidélité, tisser une vérité pour un *sujet* que Badiou conçoit comme un pur produit de l'événement. C'est l'événement qui fabrique un sujet, puis la subjectivité liée à la vérité. Du coup, il ne peut pas être, il ne peut pas préexister à l'événement. De l'événement donc, «à la fois fondateur et extrêmement fragile, car il doit être affecté pour *advenir*», le sujet doit le reconnaître et l'assumer; autrement l'événement ne compte pas, n'a aucune importance; il ne peut pas être incorporé au sujet et réussir à tisser de l'ontologique. C'est pourquoi nous disions plus haut que la fidélité sépare, examine à partir de l'ensemble des choses qui se produisent, celles qui dépendent d'un événement connu. Et même plus dans le cas où la fidélité relèverait d'une *nécessité morale*: pour un sujet, «quelles conséquences d'un événement lui sont fidèles, lesquelles le trahissent ? Tout ce qui est subjectif tient à l'élaboration de ce choix.»⁴ Autrement dit, comment conjuguer la fidélité à soi-même et aux autres. Ou encore, pour être fidèle, comment de trahisons vécues ? Fidèle sans être servile, mais être fidèle comme recreation, contre les deux extrémités de la courbe de l'infidélité; la trahison méticuleuse et la ressemblance traîtresse: le désastre est aussi un événement. Le désastre est une métaphore approximative du mal. Toute conduite de l'être «comporte, secrète ou déclarée, une philosophie du mal», et le devoir, de la responsabilité donc, «inséparable d'une attitude polémique contre le mal, c'est-à-dire dire de débat et de combat avec le monde et les hommes, trouve sa vérité philosophique et concrète dans la passion.»⁵ Les vérités sont événementielles pour un individu sensible à Autrui. Une telle ontologie de la vérité n'est pas sans intérêt pour l'interdisciplinarité voulant accorder, d'un même souffle, une importance à l'éthique, au bien, au mal, et à la responsabilité qui n'est pas toujours de l'ordre de la fidélité à autrui. Cela dépend de la conception de l'être et de son rapport au champ de l'axiologie. Et à la question suivante formulée par Kierkegaard, «à quel point une vérité peut-elle s'apprendre ?», c'est là une *proposition batailleuse*, d'abord celle de Socrate, exprimée dans le Ménon par Platon autour du principe que l'individu ne sait pas ce qu'il cherche même en prétendant qu'il le sache: la «vérité n'a donc pas à être introduite en lui, elle y est déjà.»⁶ Dans ce cas, nous devons en savoir plus sur cet individu qui ne sait pas

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁵ De plus, ajoute Borne: «Rien ne trahit plus le cœur humain que la réduction de la vie morale à une lutte de la raison contre les passions en vue de la possession d'une sagesse paisible. Otée la passion, il ne resterait de l'homme qu'une plate caricature, une ombre sur un mur. L'immoralité lorsqu'elle va jusqu'au bout d'elle-même poursuit la même dégradation: le propre du vice est d'être sans passion, comme un rituel et une mécanique.» Nous verrons plus loin l'importance de revoir Spinoza sur la question des passions, de l'autre et de l'éthique. De même cette idée du mal, de la fidélité contre la violence de la passion aveugle, a à voir avec les fonctions de pacification et de provocation des *êtres comptables*. Voir Borne, É. (1963) *Le problème du mal*, Paris, PUF, p. 109-110.

⁶ Kierkegaard, S. (1948) *Riens philosophiques*, Paris, Gallimard, p.49-50.

qu'il sait. Nous devons nous donner un autre complément ontologique de cette *vérité incorporée* et passerons surtout par la critique de Simondon contre la métaphysique des Anciens. Cette vérité incorporée tient dans l'individuation. Et dans la technique.

Bien travailler la comptabilité et son rapport au contrôle, pour mieux s'intéresser par la suite à une ontogenèse du Capital à travers l'individuation par la comptabilité, nous avons besoin d'étudier la nature typique d'un objet comptable. Qu'il soit facture, argent, poste d'actif, comptable, système informatique, logiciel, calculs, ratios, coût ou nombre, l'objet comptable sera vu ici, et d'abord, comme un objet technique, à la fois du point de vue de son agencement par phase, de sa fonction individuant, du point de vue de sa genèse avec le Capital, et de son invention par la transduction du Capital, entre autres. On verra ci-dessous comment passer conceptuellement de l'objet technique comptable à celui plus significatif d'être comptable. Une fois cette posture circonscrite, nous discuterons d'une singularité de ces êtres comptables que sont les images alphanumériques ou financières, mais que nous préférons nommer images comptables. Une fois ces étapes complétées, c'est par la suite que nous pourrons mieux comprendre la conception que nous donnons à *ce qu'il adviendra du Capital*, qui est, selon nous, la question décisive de la technique comptable du contrôle. Nous avons précédemment abordé des positions ontologiques sur l'être qui rejettent des problématiques épistémologiques comme le réalisme, le relativisme, le substantialisme voire le constructivisme. Regardons un peu du côté des sciences sociales pour indiquer comment ce champ est en train de converger vers des regards ontologiques qui se recoupent avec ce que nous avons vu jusqu'à maintenant. Du coup, certains membres du champ comptable seront à même de mieux juger l'activité de renouvellement qui a cours dans les sciences humaines et sociales. Un peu comme il a déjà été fait, ailleurs dans la littérature en comptabilité, c'est avant tout le problème de la nature de la *réalité comptable* qui préoccupe plusieurs de nos chercheurs. D'une certaine manière, la même question préoccupe toutes les sciences sociales, mais elles sont assez d'accord pour admettre ceci: la réalité est de nature humaine ou sociale. Cette question demeure irrésolue cependant pour la majorité des sciences humaines dans la mesure qu'elle résume tout le programme du développement de la connaissance d'une discipline: comment solutionner ou éclaircir ce problème de la réalité dite sociale du point de vue des sciences humaines et sociales ? C'est la question à laquelle, déjà, Livet et Ogien ont voulu mettre de l'avant, mais en tentant de jeter une passerelle vers l'ontologie. Leur thèse c'est que le champ des sciences sociales ne vise pas systématiquement à établir des lois ou à prédire des phénomènes pour cerner d'au plus près cette réalité: bien des chercheurs veulent simplement «mettre en évidence le caractère «construit», «constitué», «produit» des phénomènes sociaux, leur dépendance, relative au moins, à l'égard des croyances, des préférences ou des actions intentionnelles ou non intentionnelles.»¹ Ces deux auteurs synthétisent tous les débats et controverses autour du statut de la réalité sociale qui se déclinent selon deux conceptions opposées: ou bien les faits sociaux ont une existence indépendante ou bien les faits sociaux ont une existence dépendante «de nos croyances, préférences, actions intentionnelles ou non intentionnelles.»² Ce

¹ Livet, P. et R. Ogien [sous la dir.] (2000) *L'enquête sociologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, op. cit., p. 7.

² *Ibid.*

qui fait particulièrement débat ici est la notion d'existence ou mieux, le *mode d'existence* de certaines entités dont la discussion peut facilement basculer vers la *métaphysique*. Au-delà de notre position déjà exprimée sur cet aspect avec Badiou, Deleuze et Simondon, il faut comprendre que les sciences sociales estiment que ce *mode d'existence* est une notion insatisfaisante, car de nombreux chercheurs éprouvent encore aujourd'hui une «répulsion spontanée» de vouloir se saisir d'un langage de métaphysicien.¹ Cette controverse de la métaphysique n'est pas reléguée à la philosophie, car elle pose des défis aux sciences humaines étant donné qu'elle s'enchaîne avec des références à l'existence, l'état des choses, la dépendance existentielle, les états mentaux, ce qui est physique, etc. Mulligan propose aux sciences sociales de nommer «ontologiques» ces recherches sociales sur de telles controverses métaphysiques.² Livet et Ogien estiment que cette «querelle métaphysique qui n'a jamais cessé de préoccuper les sociologues, pourraient être amélioré si une plus grande attention était portée à ses termes centraux, c'est-à-dire à l'ontologie.»³ Toute la question revient donc au type d'ontologie mobilisé à des fins de théorisation et d'argumentation. Pour la choisir ou la développer au sein de la sociologie ou d'une science sociale, il y a certainement deux types d'objets à tenir compte. Il y a, d'une part, selon une ontologie substantialiste et matérialiste «des objets concrets, conçus selon le modèle des objets physiques familiers possédant des propriétés causales»; et d'autre part, «des objets abstraits, des sortes d'êtres».⁴ La question de ces modes d'existence d'objets abstraits revient à formuler cet enjeu: la comptabilité organisationnelle est-elle une multiplicité de choses sociales ? Il serait facile de répondre oui à cette interrogation et de qualifier simplement en quoi les catégorisations comptables, les classifications budgétaires, bilantaires, etc. sont des objets sociaux, encore faut-il pouvoir avancer des arguments cohérents. Prenons un exemple. Plus récemment, Livet et Nef proposent une ontologie de la réalité sociale en misant sur la question du mode d'être de la réalité sociale.⁵ À la manière de Simondon, ils préfèrent aborder l'individu par le biais des structures et de ses contraintes propres aux activités sociales en général. Sur la base du déroulement des interactions, ils parviennent à poser et défendre un *réalisme structural*; une doctrine proposant l'étude de modalités de l'interaction sociale en considérant qu'elle possède à la fois une part d'actualité et de virtualité. Nous retrouvons là des formes simples de conceptions déjà traitées par Deleuze. Sociologiquement et ontologiquement, les auteurs posent cette question: comment des activités parviennent-elles à devenir sociales et à faire exister une société ?⁶ Les mêmes préoccupations simondoniennes parcourent leur ouvrage (sans pourtant référer à

¹ *Ibid.*

² Mulligan, K. (2000) «Métaphysique et ontologie», in P. Engel [sous la dir.] *Précis de philosophie analytique*, Paris, PUF, p. 5-35.

³ Livet, P. et R. Ogien [sous la dir.] (2000) *L'enquête sociologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, op. cit., p. 8.

⁴ Ce deuxième cas de figure est le nôtre et celui de Simondon-Deleuze. *Ibid.*, p. 9.

⁵ Livet, P. et F. Nef (2009) *Les êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Hermann.

⁶ *Ibid.*, p. 30. Ou «plus généralement un ensemble de faits sociaux. Il s'agit aussi de comprendre comment à l'inverse sans cette société, elles n'existeraient pas en tant que faits sociaux. Nommons cela "problème de récursivité du social". Un processus récursif est un processus qui, une fois lancé et prenant la forme d'une opération effective, peut requalifier en retour ses propres constituants, en leur donnant de nouvelles valeurs.» Ces conceptions sont proches de Simondon, et même si les deux auteurs ne veulent pas considérer les «faits sociaux» comme «des sortes de briques» qui érigeraient de la société à coups d'aggrégations: c'est, disent-ils parce que ces faits-briques obtiennent «leur statut qu'une fois modifiés par leur intégration dans une société qu'ils contribuent pourtant à constituer.» Il serait, de fait, plus opportun de parler des processus sociaux. Les processus sont des «transformations d'un aspect à l'autre.» (p. 7).

Simondon)¹ et débouchent sur des éléments sociaux en boucle de récursivité qu'ils nomment les *interactants*; leur fonction est de maintenir un réseau social, un ensemble de relations vues comme un processus qui comporte toujours un élément actuel et un élément virtuel, qui, ensemble, forme une potentialité (ou potentialisation) de la réalité sociale. Plutôt que de parler d'une opération d'individuation qui commande d'autres formes d'individuation, les auteurs abordent plutôt ces éléments sociaux au sein d'échange qui se distribuent selon une *typologie des engagements* tels *l'engagement implicite en première personne, l'engagement personnel induit, l'engagement interpersonnel implicite incomplet*, etc.² Se superposent ensuite dans ces différents types d'engagement les régimes actuel et virtuel des processus; et le tout forme des conditions au *processus prendre-ramener*, concept forgé pour qualifier une action dite sociale. Enfin, plutôt que de parler de transduction, les auteurs nomment ce qui est substituable, d'une actualité substituable à son potentiel, le virtuel de quelque chose d'existant. C'est un couple de quelque chose (chasse/cueillette) qui est virtuel par son rapport à son actualité à la condition que la substituabilité des activités sociales remplit les mêmes conditions fonctionnelles que l'autre activité du couple. Un engagement présente ces deux phases de l'actuel et du virtuel. Ainsi, alors que la marge entre ce à quoi nous avons accès directement et ce à quoi nous n'avons pas accès directement se fait sentir, il convient de mettre en place une substituabilité. Cette dernière peut apparaître alors sous forme de d'objets sociaux. C'est ainsi que Livet et Nef expliquent l'apparition des symboles : à travers des différenciations de temps et d'espace dans les interactions, des objets sociaux substituables sont déployés, ils sont à la fois des formes de représentation et des efforts d'explicitation de processus sociaux sous-jacents.³ Bref, ces auteurs montrent comment il est possible de transformer des objets sociaux par des capacités de substitution tout en restant dans l'ordre de la sociologie et de l'ontologie.

Déjà, il y a longtemps, aux yeux de Simondon, il fallait analyser l'actualisation d'une action d'un être sur un objet. L'être métastable, la brique qui résulte du moule et de l'argile, rend compte de cette «Différence fondamentale, cet état d'équilibre asymétrique qui rend compte de la tension du virtuel vers l'actuel et la production de nouveau.»⁴ Entre hier et aujourd'hui, après moulage et modulation, il y a du nouveau possible; entre la vie qui pousse l'être vers demain, et la nature qui lui octroie son présent, l'être est déséquilibré et pour se réinscrire dans un autre état de métastabilité, il lui faut des objets à relais d'individuation de l'être entre devenir et nature; ce sont d'abord des objets techniques. Simondon libère la métaphysique de l'hylémorphisme et génère une conception inédite qui «étend l'individuation matérielle et vitale aux procès d'individuation psychiques et collectifs. La métastabilité, concept transgénérique, permet une éthique de la différenciation, et traite sur le même plan les formations naturelles et les affects politiques.»⁵ Philosophie et science sont faites pour se conjuguer, pour s'entendre et montrer

¹ Voir, entre autres, p. 154 et ss, p. 299 et ss, etc.

² *Ibid.*, p. 166.

³ Voir, entre autres, l'exemple des petites pièces d'argile (comptables et non d'écriture ordinaire comme l'évoquent les auteurs) comme figurations, contrôle de l'intermédiaire et de substitutions, etc. *Ibid.*, p. 306.

⁴ Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, op. cit., p. 244.

⁵ *Ibid.* «Simondon l'étend aux théories de la matière avec l'étude de la cristallisation, et montre qu'elle s'applique aussi bien aux théories de la vie, à l'analyse du milieu intérieur de la membrane, qu'aux formations sociales de la culture. Ce continuisme bergsonien ou même spinoziste qui traite sur le même plan la matière, l'organisme et l'individuation psychique et collective,

communément le devenir des êtres, d'autant que la science s'occupe d'un grand nombre d'objets technique. La physique des systèmes technologiques, leur matérialité comme leur fonctionnement sont aussi utile à l'ontologie que, inversement, «la métaphysique du devenir est requise pour la science contemporaine.»¹ L'ontologie même de Simondon est une métaphysique d'inspiration scientifique et dont les travaux en technologie sont les matières à penser de son œuvre. C'est dire comment les objets comptables sont autant nécessaires et utiles à l'ontologie comme l'ontologie peut permettre aux sciences de la comptabilité de s'individualiser autrement. Le coup d'accélérateur viendra de cette préoccupation des objets d'études comptables vus comme des objets techniques.

La culture des objets comptables est une culture technique. Il existe plusieurs définitions pour circonscrire cette idée de culture.² Chateau synthèse la pensée de Simondon sur la culture technique: elle est un «ensemble complexe des expériences, des habitudes pratiques, des connaissances, des réflexions, qui sont nécessaires pour former une idée adéquate et juste de la réalité technique, ainsi que des valeurs qui y sont liées.»³ Ce sont les modes d'existence des réalités techniques qui importent à Simondon. Par l'idée de mode, on s'oblige à examiner le «rôle essentiel de leur genèse par invention et concrétisation, par rapport à toutes les autres causes et conditions de leur production».⁴ Ainsi, plus prosaïquement, se doter d'un horizon de culture technique, c'est avoir la «conscience de la nature des machines, de leurs relations mutuelles et de leurs relations avec l'homme, et des valeurs impliquées dans ces relations.»⁵ Si le projet est plutôt de valoriser une culture générale pour y réinstaller le sens humain des machines, l'enjeu est le même en comptabilité: réintroduire une conscience des objets techniques, de leurs relations et comment les hommes se constituent avec eux. Seule une ontologie de l'être est susceptible d'intégrer les réalités techniques comptables et leur genèse dans l'ordre de l'invention et de la concrétisation. Que ce soit sous l'angle d'un objet technique comptable ou d'une technicité comptable. La technicité est une *phase* d'individuation fondamentale de l'homme.⁶ D'autant que son étude ne doit pas se limiter aux objets techniques. D'une même façon, une technicité comptable constitue une phase d'individuation fondamentale de l'homme en situation événementielle avec le Capital. Un seul rapport à l'objet comptable ne suffit donc pas comme il ne suffit pas de renvoyer le monde comptable à des objets techniques. Il nous faut à la fois des êtres préindividuels comptables comme d'autres formes d'être en situation de phases d'individuation. Dans cas, pour nous et pour l'ontogenèse comptable du Capital, il est requis d'utiliser le terme d'*être comptable*. Comme nous sommes inscrits dans une dimension forte sur la technique, avant de passer aux conceptions de l'être comptable, précisons ce que l'on pourrait dire de spécifique sur l'objet comptable envisagé comme objet technique. Pour rester cohérent avec les thèses simondoniennes de l'ontologie du devenir, reprenons ses principales conceptions sur l'objet technique pour les faire nôtre.

convient particulièrement à Deleuze.» Et à nous.

¹ *Ibid.*, p. 244-245.

² Voir l'étude complète sur l'idée de la culture dans Cuches, D. (2001) *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

³ Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 27.

⁴ *Ibid.* La concrétisation est une forme d'individuation.

⁵ Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., p. 13.

⁶ *Ibid.*, p. 159.

L'homme ne peut pas être sans les choses. L'homme ne peut pas devenir maintenant. Il ne peut pas être parfaitement individué. Il ne peut pas investir toutes les choses, les individuer, les transformer en êtres de soi, et se servir des êtres dont il aurait besoin pour se faire Être. Il faut du temps, de la durée dans l'assimilation; celle d'objets qui relaient ce qu'il est vers d'autres opérations d'individuation: il lui faut des objets techniques comme Étendue de l'Être, comme un certain rapport de mouvement et de repos de ce qui est et de ce qu'il est. Simondon estime qu'un objet technique résulte d'une réalisation technique et doit se définir de la manière suivante:

« [...] un type de cohérence qui vient des propriétés conférées aux composants en action par le fait que le problème est supposé résolu; une réciprocité d'actions causales et d'échange d'information engagée ou déagée (explicite) entre le tout et les parties en fonctionnement constitue l'objet technique comme réalité possédant un mode d'existence.»¹

Un problème appelle une nécessité d'un usage. Celui d'un maniement d'éléments à agencer en vue de provoquer une relation à la constitution technique d'un tel objet. L'objet agencé verra ses fonctions et ses médiations, ainsi que les usages qui l'interpellent, se développer en fonction de son milieu d'accueil et de réception. Mais au-delà de son utilité, de sa fonction et de son usage, l'enjeu demeure l'identification «de son être même, qui se trouve au terme d'un processus génétique», parce qu'il y a «une genèse spécifique de l'objet technique.»² Ainsi, l'objet comptable est aussi «ce dont il y a genèse».³ La genèse spécifique de l'objet comptable procède de l'abstrait au concret à l'abstrait, c'est une concrétisation et un devenir. Concrétisation comme forme d'individuation dans un rapport immédiat au devenir comme mode d'existence. L'objet comptable *existe* en plusieurs dimensions puisqu'il fait *corps à l'esprit et qu'il est corps et esprit* comme une seule et même *force d'exister*. L'image de l'homme fonde et se fonde dans l'existence de l'objet comptable. Il n'y a pas d'objet comptable en dehors de ce qui est, en dehors de cette image de l'homme dans son extension technique. Ce rapport de convenance entre l'homme et l'objet comptable définit le perfectible de leur existence respective. L'objet comptable est donc relationnel, mais en premier lieu relations à lui-même selon une lignée temporelle, selon le passé de son être, la concrétisation *ralentie* au présent pour offrir un point de contrôle et l'accélération des états d'attente et d'anticipation. L'objet comptable, parce que technique et genèse, est aussi une «unité de devenir.»⁴ Si c'est à partir des critères de la genèse que l'on peut définir l'individualité et la spécificité de l'objet comptable, c'est par son potentiel d'individuation que l'on pourra tenter d'en préciser les caractères de consistance potentielle et de divergence de sa genèse vers l'unité de son devenir. Autrement dit, il y a une suite à l'objet comptable selon sa résonance interne. C'est en essayant de découvrir ses relations fonctionnelles et opératives que l'on pourra apercevoir son potentiel génétique.⁵

¹ Simondon, G. (2005) *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, op. cit., p. 84.

² Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 79.

³ Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., p. 20.

⁴ *Ibid.*

⁵ Il pourrait être utile de recourir à l'analyse proposée par Simondon pour suivre l'évolution d'une réalité technique par trois niveaux d'organisation d'un objet technique: l'élément, l'individu et l'ensemble. Voir le chapitre 2, p. 50 et ss. et le chapitre sur la genèse de la technicité proprement dite p. 159 et ss.

Plus globalement, il existe des relations entre les objets comptables et celles-ci peuvent être qualifiées de transductive. La transduction est une opération de propagation de proche en proche à l'intérieur d'un domaine. C'est une situation événementielle assujettie à des mutations successives et dont la multiplicité qui en résulte s'étend selon toutes les directions de l'être transductif. Chaque élément *moléculaire* sert donc de plate-forme à une singularité en train de se former sur lui, et comme nous le disions plus tôt, «le résultat est une structure réticulaire amplifiante. L'opération transductive est une individuation en progrès.»¹ La transduction en comptabilité y trouverait une place de choix pour circonscrire l'opération d'agencement de plusieurs ordres de réalité hétérogènes entrant en résonance, dans un état financier par exemple, ou encore au sein d'une *image comptable*, comme celle du «bénéfice net» qui est un objet comptable transductif d'une complexité considérable. Dès lors, c'est au cours de cette opération de transduction que ces «réalités incommensurables» adviennent, qu'elles deviennent «commensurables par l'invention d'une dimension qui les articule et par passage à un ordre plus riche en structures.»² Un objet comptable pour être pensée par la transduction, par cette unité paradigmatique du cristal. Parce que, comme pour Deleuze, comme tous les objets comptables sont des événements, «ils sont comme les cristaux, ils ne deviennent et ne grandissent que par les bords.»³

Autrement dit, entre un homme et un milieu, il y a un germe-objet, il y a un germe-individuation, il y a un germe-Capital qui conduira à des individuations. Il y a un milieu de vie qui participe à l'édification d'un individu, d'un être préindividuel, des êtres comptables. L'un comme l'autre s'explique par le milieu qui lui est associé, «mais l'explication n'est pas une d é d u c t i o n : s'expliquer renvoie à l'ontogenèse elle-même, à l'opération de comptabilisation qui produit et l'individu et le milieu.»⁴ Il y a de fait un «milieu associé» qui loge dans les processus d'individuation. Stengers donne l'exemple du texte qu'elle est en train de lire et qu'il appartient à d'autres milieux, à la société en général et que, en ce sens, il «ne deviendra jamais mien : c'est comme "autre", me mettant à l'épreuve, m'inquiétant, me faisant hésiter, que j'ai à le d é c r i r e.»⁵ L'être comptable n'est que pour soi et issu de son seul être. L'individu, l'individu comptable ou l'individuation du Capital est celui qui n'a pas encore été individualisé jusqu'à ce qu'un niveau de concrétisation lui donne une épaisseur. Parce qu'il est *autre*, parce qu'il appartient à un autre, il y a «épreuve, inquiétude, hésitation», des états de l'être qui «signalent moins ici l'amorce d'une opération de comptabilisation que la question de ce que, dans *Qu'est-ce que la philosophie*, Deleuze et Guattari nomment "faculté problématique", pensée déliée d'un rapport au même, autorisant reconnaissance et communication».⁶ Parce qu'il y a des codes sociaux, des symboles, de l'information transmise par des objets techniques, parce que ce monde des signes est partagé par d'autres, et qu'il est étrange, étranger, les «paroles elles-mêmes et les langues, indépendamment de l'écriture, ne définissent pas des groupes fermés qui se comprennent entre eux, mais déterminent d'abord des rapports entre groupes qui ne se comprennent

¹ Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, op. cit., p. 33.

² Godin. C. (2004) *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard, p. 1354.

³ Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 19.

⁴ Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», *Multitudes*, vol. 4, no. 18, p. 56.

⁵ *Ibid.*, p. 57.

⁶ *Ibid.* Pour la citation de Deleuze et Guattari, op. cit., p. 127,

pas : s'il y a langage, c'est d'abord entre ceux qui ne parlent pas la même langue.»¹ Et là, Deleuze et Guattari signalent quelque chose de fort pour nous: le «langage est fait pour cela, pour la traduction et non pour la communication», le monde des signes reflète les autres, les montre autrement, et il en donne quelques indices étrangers.² Stengers précise que Deleuze surtout a refusé d'« étendre à tout système »³ une notion aussi forte que celle de «transduction» par exemple, car l'une comme l'autre des notions ou concepts, «il faut les savoir traiter, et bien traiter, comme des outils. Il n'y a pas d'outil universel; un outil, cela se crée pour un problème, pour un type de problème, par double singularisation : "ce " problème, "cet" outil.»⁴ Il y a toujours de la traduction en comptabilité. Et il y a toujours des problèmes du Capital. Il y a donc toujours des langues étrangères, des langages experts, des langages sociaux ordinaires, des langages de néophytes à la chose comptable: il y a par conséquent de l'autre et de l'autre, des autres en quantité; il y a donc l'Autre, au nom de tous les autres, les autres êtres. Et en notre domaine, c'est le problème de la Dépense qui est décisif, de la division du Capital en d'autres êtres comptables qui en appellent de la traduction/transduction, qui appellent les autres en grand nombre. Problème d'usage du Capital, problème de suivi du Capital, problème de réassemblage du Capital, et selon Deleuze et Guattari, dans ce cas, ce sont des personnages problématiques conceptuels qui ont besoin d'autres images, d'autres personnages conceptuels; surtout qu'il y a sans doute d'autres personnes qui réclament d'autres images, personnages, concepts qui font problème: inventer un être comptable est «comme l'inconnue d'un problème».⁵ Si une solution à un problème, ça s'évalue, il faut le traduire, il faut l'autre; comme un problème, qui se *construit*, il faut tout le milieu, tout l'ensemble solution-problème et ce qu'il en résultera en cours de route, par progression, par coadaptations, c'est-à-dire tout un train de concepts, et sollicitant à venir, à créer».⁶ Dit de manière simple avec Stengers, il y a *quelque chose*, il y a l'Autre, «qui excède la question de l'individu propriétaire de ses attributs.»⁷ Combes formule la question centrale dans l'œuvre de Simondon « Que peut un homme pour autant qu'il n'est pas seul ? »⁸ Il n'est pas seul, car «l'individu humain n'est pas le dernier mot».⁹ Il y d'autres individus, il y a d'autres êtres, il y a des êtres comptables qui forment un milieu producteur de *transindividuel*, le «plus qu'individuel, qui désigne à la fois ce qui est relation autoconstituante du sujet et ce dont la rencontre est l'événement désindividuant»,¹⁰ et c'est cet événement singulier qui, «brise le rapport interindividuel fonctionnel et engendre la nécessité d'une épreuve».¹¹ Entre un être comptable qui est un individu humain et qui est en phase d'individuation, en «autoconstitution (toujours déjà) et désindividuation transindividuelle comme condition d'une nouvelle individuation, se dessine ainsi la place d'une expérience (solitude, angoisse) qui introduit à la question de la spiritualité».¹²

¹ Deleuze, G. et F. Guattari (1980) *Milles plateaux*, op. cit., p. 536..

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 78.

⁴ Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», op. cit., p. 58.

⁵ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 78-79.

⁶ *Ibid.*, p. 79.

⁷ Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», op. cit., p. 58.

⁸ Combes, M. (1999) *Simondon. Individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, op. cit., p. 85.

⁹ Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», op. cit., p. 58.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Combes, M. (1999) *Simondon. Individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, op. cit., p. 66.

¹² Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», op. cit., p. 58.

C'est ce qui manque à Simondon croit Stengers. Et cette question de la spiritualité a été la même interrogation qu'a eue Foucault dans *L'Herméneutique du sujet* «lorsqu'il a nommé spiritualité la forme des pratiques qui postulent que, tel qu'il est, le sujet n'est pas capable de vérité, mais que, telle qu'elle est, la vérité est capable de sauver le sujet. Le problème est : comment ne pas faire de cette brèche une autoroute.»¹ Nous dirons plus loin qu'il faut tenir compte de l'Autre, l'autre individu humain qui devient la limite de soi en même temps que la seule vérité de soi parce qu'Autrui. Et que cet autre individu humain produit des êtres qui sont hors de portée, étrangers, énigmatiques, et qui peuvent être échangés, partagés voire agencer entre *toi* et *moi*, couple d'une grande vérité pour *soi* et l'Autre. Simondon, penseur des techniques, aurait pu s'arrêter là, nous dit Stengers, il «aurait pu, alors, s'adresser non à l'"homme", mais à la multiplicité des techniques en prise sur les questions de devenir et de métamorphose, et non d'ontogenèse.»² Le problème justement est cette multiplicité, et d'abord pour nous cette multiplicité d'êtres comptables. Ainsi, un rapport annuel est un dispositif technique qui, «s'il réussit, "fait penser", "oblige à penser", mais il y a d'autres cas limites qui renvoient à bien au-delà de la seule technique qui sonne à penser, car il «en est de même pour les messages énigmatiques que les guérisseurs "tribaux" déchiffrent dans le sable, avec les coquillages ou le plomb fondu. Et chaque moment, ici et maintenant, d'écriture, de lecture ou de voyance, appelle des concepts qui exhibent une expérience hétérogène».³ Et c'est cette expérience bariolée de composition qui incorpore des êtres comptables qui ne sont pas que des individus humains et qui peuvent appartenir à d'autres milieux et à d'autres et «qui s'affirme telle, non pas une expérience individuelle qu'il s'agirait de renvoyer à son ontogenèse. Pas de genèse, mais plutôt ce que Deleuze et Guattari appellent "agencement"».⁴ Agencer des êtres dans un document comptable impose de penser l'efficace des techniques dans son effectuation, dans ce que donne cette efficacité c'est-à-dire le fruit d'une expérience hétérogène dont l'amalgame n'a pas pour seule référence le technicien ou les seules et exclusives finalités humaines. Les «sciences et les techniques " objectives " impliquent une "prise", la création d'un "avec " irréductible à la figure du cristal individuel croissant dans son " eau mère ".⁵ L'agencement fait avec, avec des êtres de papier, des êtres numériques, avec des sentiments, des vérités et de la spiritualité, mais l'agencement fait avec l'Autre et il indique comment en tenir compte. Parce qu'il y a «d'autres réponses que les productions de convocation, de capture, de métamorphoses qui témoignent activement de ce que les humains ne se font pas tout seuls. Non pas (simplement) un humanisme "sans homme", mais une autre ontologie, une autre anthropologie, d'autres obligations.»⁶ Surtout envers l'Autre, encore plus lorsqu'il s'agit du Capital.

¹ *Ibid.*, p. 59.

² *Ibid.*, p. 59.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* Nous avons vu plutôt ce concept de l'agencement que nous reprendrons ici. Pour mémoire rappelons cette définition déjà citée: «L'unité réelle minima, ce n'est pas le mot, ni l'idée ou le concept, ni le signifiant, mais l'*agencement*. C'est toujours un agencement qui produit les énoncés. Les énoncés n'ont pas pour cause un sujet qui agirait comme sujet d'énonciation, pas plus qu'ils ne se rapportent à des sujets comme sujets d'énoncés. L'énoncé est le produit d'un agencement, toujours collectif, qui met en jeu, en nous et hors nous, des populations, des multiplicités, des territoires, des devenirs, des affects, des événements.» Voir Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues, op. cit.*, p. 65.

⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁶ *Ibid.*, p. 62.

L'utilité herméneutique, et opérative, de ce concept de l'agencement est de s'attarder aux mouvements d'individuation de l'Être par le Capital. C'est une épaisseur de plus, c'est du volume par niveaux d'interprétations que nous nous donnons pour faire des analyses plus singulières et répertorier des inventions et des concrétisations comptables ou non, mais toujours du Capital, particulièrement lorsqu'il est saisi par les technologies comptables. De plus, un être comptable est un être spécifique à une multiplicité comptable. Il peut être social, matériel, cognitif, économique, culturel, numérique, biologique, symbolique, médiatique, etc. L'être comptable est donc un ratio financier, un bilan, un coût de revient, une calculatrice, de l'argent, des opérateurs arithmétiques, un compte en «T», une écriture de journal général, un chiffrier, un comptable, un technicien, un gestionnaire, un contrôleur, un contrôle, etc. Il peut aussi désigner de manière générique le Capital. L'être comptable est aussi un être agencé. Bref, un être comptable est en rapport avec un événement comptable qui, lui, en retour pour être lié à tout autre événement. Autrement, ce qu'on a dit précédemment sur le rapport entre être et individuation vaut aussi pour l'être comptable. Cette distinction, nous la faisons pour mieux saisir, entre autres, au moins cette technicité comptable comme «mode de l'être au monde de l'homme», et un mode singulier pour saisir l'individuation de l'homme à travers une «interprétation génétique généralisée des rapports de l'homme» au monde de la comptabilité.¹ Dit d'une autre manière, l'être comptable peut devenir utile comme concept singulier pour analyser la *phase comptable* à l'œuvre dans le destin de l'homme avec le monde. Cette idée simondonienne est importante pour nous, car nous pouvons théoriquement nous donner un accès dans la genèse à partir de quand, comment, peut-être, mais surtout par quel mode il y a basculement d'une phase dans une phase comptable, par quel mode d'existence un individu entre en phase comptable, en déphasage comptable, etc.

La *phase* simondonienne est «l'aspect résultant d'un dédoublement de l'être et s'opposant à un autre aspect».² La technicité comptable résulte alors d'un déphasage d'un «mode unique, central et original d'être au monde».³ Notre croyons que ce mode est celui du Capital et de ce qu'il peut signifier comme être préindividuel ou comme être déjà individué. Ici, un être comptable de tout ordre, physique, cognitif ou symbolique numérique n'a pas de sens en lui-même, seulement en fonction d'une opération d'individuation qui s'en empare; Deleuze dira d'une force, d'une autre force de cet être ou d'un autre être, qu'il soit phénoménal ou événementiel, etc. Cet être comptable ou encore cet être comptable qu'est le Capital n'a pas d'essence ou d'intériorité propre: son statut est d'être un signe, de renvoyer potentiellement à un autre être, à une tension ou à une force qui le rend manifeste ou qui l'exprime. Toute tentative de discourir plus sur cet être comptable ou cet autre ne conduit à rien sur le plan du sens. Le sens apparaît, il ne peut

¹ Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., p. 154.

² La suite de cette nuance de Simondon indique: «ce sens s'inspire de celui que prend en physique la notion de rapport de phase; on ne conçoit une phase que par rapport à une autre ou à plusieurs autres phases; il y a dans un système actuel de toutes les phases prises ensemble qui est la réalité complète, non chaque prise pour elle-même, une phase n'est phase que par rapport aux autres, dont elle se distingue de manière totalement indépendante des notions de genre et d'espèce. Enfin, l'existence d'une pluralité de phases définit la réalité d'un centre neutre d'équilibre par rapport auquel le déphasage existe. Ce schème est très différent du schème dialectique, parce qu'il n'implique pas succession nécessaire, ni intervention de la négativité comme moteur du progrès; de plus, l'opposition dans le schème des phases, n'existe que dans le cas particulier d'une structure diphasée.» *Ibid.*, p. 159.

³ *Ibid.*, p. 160.

qu'advenir dans un rapport de l'être avec la force/individuation dont il est l'événement. Autrement dit, lorsque l'on peut réussir à faire advenir le sens d'un être comptable, c'est dans un événement d'expression, celui d'une affirmation, qui contient des modes d'être, des phases d'individuation; pour l'analyste ces modes peuvent prendre l'aspect de manières de faire, de dire, de vivre, manières de penser, de compter, de calculer. Un être comptable comme l'agent de contrôle, le technicien, ou encore un gestionnaire, au même titre qu'un état financier ou un coût de revient témoigne de modes d'existence à travers des événements qui sont économiques, organisationnels, culturels, climatiques, imaginatifs, etc.; des événements dont les multiplicités peuvent renvoyer à des différences identifiées comme des valeurs, des nombres, des additions, des sentiments, des croyances, des tracas, des peurs, etc.

La pensée scientifique, technique ou d'expertise comptable vient de se positionner: le niveau ontologique octroie à une théorie, à un modèle ou à un cadre conceptuel la possibilité d'amplifier du consistant à travers un mode d'existence ou un autre puisé dans une multiplicité hétérogène par le signe d'être. En effet, d'abord un signe, qu'il soit témoin ou rapporté à une fulgurance, à une intuition, à une idée hasardeuse, peu importante, une première porte d'entrée pour avoir accès à la métastabilité, avoir surtout accès à la force qui tire ce signe, qui le propulse, qui le fait tourbillonner: le signe affirmé, affiché, ce qu'il est susceptible de communiquer/afficher c'est toujours une différence. Ainsi, ce qui devrait avant tout intéresser une pensée réflexive tient dans l'hétérogénéité des manières comptables de vivre et de penser qui sont mobilisées dans des phases d'individuation pour déchiffrer les sens de ces modes d'existence du ressentir et du discourir. Ici la logique de sens deleuzienne intervient pour ajouter à l'herméneutique de cette quête de sens pour aller du côté de la volonté, celle qui concerne la volonté de savoir, car le sens est une quête de la volonté et non de l'être comptable lui-même, une affirmation de l'être plutôt que juste l'être pour ce qu'il est, une différence, une *contre-effectuation* plutôt qu'une signification; il fait plus dans la différenciation que dans la description de contenu.¹ La contre-effectuation est une rupture face à l'acquis, à ce qu'il y a, pour mesurer la distance entre ce qui se dit et ce que les êtres vivent: il y a illusion par le langage, un décalage; savoir penser c'est fréquenter ces glissements, aller dans les fêlures cachées des êtres comptables par le monde de la représentation discursive. Le rapport au sens est «plus profond que le rapport de causalité, plus profond que le rapport de représentation».² Savoir chercher, savoir penser les êtres comptables c'est opposer aux déterminations imposées par le sens commun, les avis d'expert, les organismes de normalisation, l'opinion normalisée quand au sens donné habituellement à un *reporting* mensuel. De fait, le sens à trouver dans l'affirmation de l'être comptable, c'est ce qui n'est pas dit, ce qui est en dehors des codes; et là, raconte Deleuze, c'est souvent par le non-sens. C'est donc tout ce qui permet d'«en recueillir l'«événement». Son appréhension n'étant jamais isolable du non-sens et de paradoxes, il échappe à la science et à la logique», car sens et événement les dépassent.³ Le sens change selon la force

¹ Deleuze rappelle cet acquis des sciences humaines: «Ainsi, le signifiant, c'est d'abord l'événement comme attribut logique idéal d'un état de choses, et le signifié, c'est l'état de choses avec ses qualités et relations réelles.» Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 51.

² Deleuze, G. (1968) *Spinoza et le problème de l'expression*, op. cit., p. 311.

³ Mengue, P. (2003) «Logique de sens» in R. Sasso et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, no 3, printemps, p. 230.

qui s'approprie l'être comptable et ce sens est toujours multiple et renvoie à la fois à l'élément-signé de l'être à une volonté de savoir.¹ Du coup, pour saisir cette multiplicité de l'être comptable, il faut revenir à l'événement: «l'événement, c'est le sens lui-même, en tant qu'il se dégage ou se distingue des états de choses qui le produisent et où il s'effectue».²

L'être comptable est donc souvent impliqué avec une technique comptable en action, une technicité qui l'incorporera au monde. Une technicité simondonienne se caractérise avant tout par l'emploi d'objets, mais aussi, dirons-nous, par l'usage d'êtres multiples.³ Il y a une technicité propre à considérer, comme signe propre de l'homme depuis ses origines; c'est une «technicité originelle en figure et fond, le fond correspondant aux fonctions de totalité indépendantes de chaque application des gestes techniques, alors que la figure, faite de schèmes définis et particuliers, spécifie chaque technique comme manière d'agir.»⁴ Une ontologie du devenir intervient entre ces deux ordres de réalité pour dégager un mode d'existence de la technicité en lien avec ce fond et qui relèverait d'une éthique du rapport de l'homme au monde alors que la technique comptable, sa figure, dessine des schèmes singuliers de la technicité caractéristique de tous les hommes. À nouveau, l'ontologie simondonienne intervient «entre les deux ordres représentatifs et les deux ordres actifs de la pensée» et a pour fonction de trouver le sens et «de les faire converger et d'instituer entre eux une médiation.»⁵ En complément de ce que Deleuze nous demandait de faire, Simondon exprime en d'autres termes plus simples pourquoi une ontologie de l'être comptable porte aussi sur la genèse de la technicité comptable et de la technicité tout court. Autrement c'est saisir l'événement qui les précède, celui qui leur succède et celui qui les entoure; parce que c'est pour connaître la contribution de la technicité comptable à la technicité en elle-même; c'est aussi pour saisir une problématique ontologique commune: comment une «théorie du savoir et théorie de l'action, en rapport avec la théorie de l'être.»⁶

Si la technicité et la technicité comptable font corps avec le monde, c'est leur dédoublement et leur mode d'existence qui devient aussi un point d'intérêt, particulièrement dans le cas du déphasage de la technicité sous l'influence d'un mode d'être comptable du Capital et de son déphasage en technique et contrôle. Ici, précisément la technique n'est pas opposée au contrôle ni sa négation. L'un peut être pour l'autre son autre, «avec lequel il garde des relations de solidarité et d'équilibre dans la divergence et l'adversité au sein d'une vision d'ensemble du monde, et en tout cas pour ce qui est de son intelligibilité.»⁷ N'allons pas plus loin pour le moment. Nous aimerions plutôt décliner cette conception de l'être comptable

¹ Voir sur ce dernier constat les précisions de Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 4, 97.

² Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 246.

³ Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., p. 158.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Nous empruntons cette précision dans ce couple technique alors que le cas évoqué par Chateau est celui du rapport simondonien religion/technique. Voir aussi la suite du raisonnement de l'auteur sur le lien entre technique et son déphasage dans la science et qui se résume dans ces mots: «la technique [chez Simondon], qui se caractérise d'abord par une prise de distance par rapport au monde et par la constitution d'un univers déraciné de moyens et d'objets détachables et transportables, est en cela même un moyen d'investir progressivement le monde dans sa totalité, universellement, sur le mode de l'objectivité analytique et contrôlée; et en cela elle donne naissance à la pensée théorique scientifique, par déphasage avec la pensée pratique». Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, op. cit., p. 105.

vers une forme communicante complexe vers l'Autre: l'être comptable comme figure, *figurine* du Capital, comme miniaturisation d'un milieu et d'êtres au sein d'un même plan, d'un même cadre, de ce pourquoi on retrouve une panoplie d'êtres dans une *image* comptable. L'écriture est caractéristique de la comptabilité. Dans ce seul monde comptable de l'écrit alphabétique et dans la graphie numérique, il est impossible de recenser un grand nombre d'êtres. L'écriture comptable est une vieille technologie. En ses origines, l'écriture comptable n'était pas uniquement une réaction face à la vie organique et inorganique. Elle est devenue une matrice transductive de la vie sociale. Espérer saisir la vie sur la pierre, l'argile, le papyrus, le codex, sur le papier pour y obtenir quoi ? Une intense foi aveugle qu'un signe annoté puisse produire une signification dans la durée, aussi fugitive soit-elle: un signe est tracé, il y a peut-être une direction, il y a comme un *autre*, et *je continue*. Je continue vers le devenir et son mystère. Outre, la cosmogonie, le mythe, la religion et la magie, elle a été l'une des premières techniques pour découvrir la signification d'un monde confus. L'organisation des signes comptables originaux signale la vie pour la protéger, la faire durer. L'écriture se donne à voir dans le temps, et dans le temps de réfléchir aux contradictions de l'existence.

Il y a une vingtaine d'années environ, Anne-Marie Christin soutenait que l'écriture ne reproduisait pas la parole: elle la rendait visible.¹ Les hiéroglyphes égyptiens, les idéogrammes chinois, et d'autres images graphiques dans l'histoire humaine, indiquent la mise en valeur de l'image devenue texte, et l'influence ou support d'expression. Il y a une *pensée de l'écran*, une sorte de pensée du médium à mettre de l'avant pour voir le jeu du raisonnement de la matière qui donne corps aux figures. L'écriture est très exemplaire de ce fait du bouleversement du support advenu entre le texte et les images, matière à diffusion; ces figures corporelles ou mentales issues du texte dépendent de la façon dont les auteurs, ici les comptables, réinventent ces rapports dans leur production. Ce qu'il faut comprendre ce sont les mobilités des choses du réel vers les mobilités de l'écrit et leur rapport avec les mobilités des images mentales ou corporelles, celles qui se donnent à voir sur un médium. Dans tous ces rapports, il y a le jeu de la communication, certes, mais c'est surtout l'imaginaire et son jeu sublimé par les figures et les écritures dont il faut retenir la pertinence.² De sorte que, toutes ces mobilités, ces images sublimées sont comme étrangères. Il y a comme un fond du déraisonnable, un fond qui est au-delà des règles de grammaire, de la logique linguistique. Un *être comptable* figure. Il a sa place dans les états financiers qui doivent montrer le Capital. L'*être comptable* est un point qui figure une coordonnée de positionnement d'un état du Capital dans le temps et dans l'espace. Il produit et transmet des arrêts sur image de ce qui doit être, de l'état des lieux des transformations des capitaux en réalités organisationnelles réduites, synthétisées par schématisations qui sont présentées sous la forme d'un tableau-bilan-résultat. Par *schématisation*, dans le cadre d'un modèle de l'interaction verbale qui se poserait en complémentarité de principes connus en communication, il faut entendre, à la suite de Grize, un *être comptable* perçu telle une représentation discursive comme processus qui découle de cinq postulats de base: premièrement, il y a dialogisme

¹ Christin, A.-M. (1995) *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion.

² *Ibid.*, p. 32.

comme événement fédérateur des circonstances d'un échange et d'une énonciation au sein duquel il existe potentiellement deux interlocuteurs dans la fabrication du sens; deuxièmement, un postulat de la situation d'interlocution qui insiste sur l'incorporation de singularités comme le temps, l'espace et la finalité d'une action discursive selon un cadre sociétal donné et historiquement situé; troisièmement le postulat des représentations renvoie à un triptyque de mises-en-image qu'un locuteur A peut avoir de lui-même, du locuteur B et de ce pourquoi il y a échange discursif; quatrième un postulat qui appelle les préconstruits culturels qui sont des connaissances socialement normalisées, repérables, organisées et mobilisées à l'avenant pour fournir un cadre d'interprétation des discours; enfin, cinquièmement, un postulat qui précise la construction des objets pour signifier que tous les éléments d'un discours deviennent des objets référentiels de la schématisation et cette dernière, sous ce cadre, ne serait rien d'autre qu'une co-construction entre un locuteur et un auditeur.¹ Si un *être comptable* est envisageable comme une représentation discursive qui devient schématique, c'est parce que l'action même de schématiser demande d'en *savoir plus avant de faire image*. La schématisation renvoie à des «connaissances qui la débordent», elles traduisent des panoplies d'objets qui existent, mais qui ne figurent pas dans une représentation discursive.² Si un *être comptable* est l'objet d'une schématisation, dans ce cas, voyons l'acte de schématiser comme ce qui est la construction d'un «schéma, une représentation sélective et stratégique d'une réalité qui peut être fictionnelle. La notion de schématisation propose une théorie de la référence et du contexte dans le cadre d'une approche dynamique de l'interaction verbale.»³ Un *être comptable* comme le coût des marchandises vendues, la marge bénéficiaire ou le compte des fournisseurs est une schématisation, co-construite entre un producteur et un lecteur, entre un auditeur et un moi-propriétaire d'un Capital. L'être comptable comme schématisation a aussi pour rôle de faire voir quelque chose à quelqu'un; plus précisément, c'est une représentation discursive orientée vers un destinataire de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité.⁴ Mieux vaudrait transformer ce locuteur en *schématisateur*, soutient Adam, et l'auditeur en *co-schématisateur* puisque si l'un se fait des images dans sa tête pour schématiser, celui qui prend connaissance de la schématisation se fait aussi des images de ce qu'elle veut dire ou pouvoir vouloir dire.⁵ De l'écriture comptable à l'affiche d'un calcul d'un bénéfice net, d'un élément budgétaire à une facture-client, d'un bilan à un chèque vérifié avec une conciliation bancaire, ce sont autant d'*êtres comptables* qui contiennent d'autres *êtres comptables* qui forment des situations d'interactions sociodiscursives aux sources de co-constructions d'imaginaires qui sont à l'œuvre dans ces schématisations. Toute schématisation comptable est donc une *proposition d'images*, puisque, si une représentation se définit par «ce qui est relatif à A et B», une image est «ce qui est visible», ce que l'on peut voir dans cette écriture, ce texte, dans cet état financier, dans cette somme de la dette à payer.¹ Est image ce qui découle de la présence d'un *être comptable*, et cette image, ou cette autre, est liée à cet être.

¹ Voir les premiers chapitres de Grize, J. B. (1996) *Logique naturelle des communications*, Paris, PUF.

² *Ibid.*, p. 141.

³ Maingueneau, D. et P. Charaudeau [sous la dir.] «Schématisation», in *Dictionnaire d'analyse des discours*, Paris, Seuil, p. 519.

⁴ Grize, J. B. (1996) *Logique naturelle des communications*, op. cit., p. 50.

⁵ Adam, J-M. (1999) *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, p. 105.

Un *être comptable* est *image comptable* dans son rapport avec lui, dans le sens qu'elle se rapporte à lui. Qu'elle soit de nature comptable ou non, elle se rapporte à l'origine à un tel être comptable. Celui-ci offre le germe d'une transduction à venir. Nous pouvons maintenant mieux dire que l'*image comptable* est issue d'un être de la comptabilité ayant fait l'objet d'une schématisation ou transportant au moins une schématisation. Tel un cristal, l'image se développe à partir d'un élément comptable. Sur l'essentiel, voilà pourquoi nous utilisons l'idée d'image comptable. Par la suite, nous pourrions mieux travailler des concepts liés à cette idée. Par exemple, il y a, du coup, le concept d'image-Capital, celui d'image-affect, etc., ou encore les concepts *image-temps* et *image-mouvement* de Deleuze que nous pouvons revisiter pour les adjoindre à une théorie de l'*être comptable*.² L'image comptable comme *être comptable* donne un accès généalogique aux fondements ontologiques des *figurations* et *défigurations* des formes privées ou pétrifiées de l'identité, de ses figures mouvantes de la représentation de soi ou de ce qui est requis pour une autre représentation de soi, et d'abord de celle du moi-proprétaire d'un Capital.

Mais devant les images-textes de la comptabilité, à même leur lieu, dans leur espace-temps, nous éprouvons, nous vivons fondamentalement la nouveauté, nous adhérons trop à ce neuf de nous-mêmes; d'où l'extraordinaire difficulté d'en prévoir l'enjeu, la fin, de ce pourquoi on *voit*, on *veut voir*, et la concrétude de ce pourquoi on manipule les signes du Capital. Nous sommes obligés d'éprouver quelque chose, de mettre à l'épreuve le regard lorsque ce Capital concerne l'Être. Et pas toujours dans le temps réel, pas uniquement devant la matérialité de ces cartes comptables des coordonnées du Capital nommées états financiers. Mais c'est, peut-être, dans l'ordre de l'invisible, dans cette mise en image graduelle ou spontanée que l'image comptable prend le sens de sa profondeur, le «temps de la *surprise*, du dessaisissement et, donc, à ne pas préjuger trop de ce que nous y verrons.»³ La comptabilité par des productions du Capital en figurines propose à son lecteur un temps de la surprise pour oublier sa condition actuelle. Pour Buci-Glucksmann, dans les temps modernes, cette surprise porte un autre nom; il existe une *folie du voir*, parce que supports, images et techniques forment des artifices qui donnent lieu à des artefacts et à des abstractions, des *abstracts*, il y a là comme un art des surfaces à identifier, à mettre au jour dans l'optique des *topologies fluides* induites par le couple technique/support d'expression, cette longue-vue rhétoricienne qui fait dans le *il mirabile*, *il furore*, *il niente*, c'est-à-dire trois catégories philosophiques esthétiques, voire éthiques, êtres donc, mais être à la fois beaucoup, peu et rien, «être comme une image, un anneau plein de vide qui varie selon les lieux où on le dessine, tout en demeurant toujours un miroir du vide»: tel le zéro parmi les nombres, notre monde est partout image, et à partir de rien, «du rien pour qu'une prolifération infinie (en l'occurrence la suite des nombres) advienne.»⁴ Ainsi l'être qui regarde une image comptable, en pensée, est en position zéro; il se laisse «sentir et non définir», et pour cause

¹ Grize, J. B. (1996) *Logique naturelle des communications*, op. cit., p. 69.

² Pour écrire ses deux livres qui portent ces deux titres, Deleuze réfère à Bergson, surtout à Matière et Mémoire dans lequel le philosophe développe cette idée à l'effet que la matière est un ensemble d'images, que l'image est une existence qui se trouve à mi-chemin entre une représentation et une chose et qu'elle existe en soi, dans l'intériorité de l'être en tout premier lieu. Voir à cet effet ses *Œuvres complètes*, chez PUF, p. 160 et ss.

³ Didi-Huberman, G. (1999) *La demeure, la souche. Appartements de l'artiste*, Paris, Minuit, p. 11.

⁴ Buci-Glucksmann, C. (2002) *La folie du voir. Une esthétique du virtuel*, Paris, Galilée, p. 149.

d'agencement et d'individuation, devant elle, il ne peut pas, il devient difficilement être rationnel, car «il ne se contente pas de la vérité comme le jugement, il aspire plus à la beauté».¹ Une image financière ou comptable est une source mystérieuse pour le contemplateur, parce qu'active de l'instinctuel. Il y a des êtres contempleurs, des sensations, du sentir, des sentiments esthétiques dans ce cadre du tableau comptable. Dans un jeu d'états financiers, il y a en germe comme des formes d'une genèse. D'autant qu'ils sont le fruit d'agencements complexes, d'un métissage des temporalités et des territoires du Capital divisé, ils révèlent une absence de frontières *entre* les domaines, *entre* les choses, *entre* les êtres. Il y a là une unité de vision qui renvoie à des leçons inaugurales, des apprentissages nouveaux, à des focalisations, dispersions et concentrations à nouveau pour rendre l'image de l'être-lecteur à son état premier. De fait, signale Didi-Huberman, il faudrait mettre en premier lieu le temps au centre d'une pensée sur l'image, car nous nous comportons exactement de la même manière devant le temps ou devant une image: dans l'image, c'est du *temps qui nous regard*, car il subsiste une *souveraineté de l'anachronisme*.² L'image est *subjectile*, parce qu'issue de «rapports effectifs, dynamiques, voire affectifs, de la *matière* au support» parce qu'elle fuit dans le temps en même temps qu'elle fait le sujet parce que contenu, mémoire.³ Sa matière, sa consistance, elles produisent une *trace auratique*, concept de Didi-Huberman pour qualifier des faits de main d'homme, la trace, et l'aura, c'est quelque chose que l'image nous apprend, au-delà de ce que nous pourrions en dire.⁴ Dans la *Critique du Jugement* de Kant, son dernier ouvrage portant sur l'esthétique, il précise qu'il y a quelque chose qui va plus loin que la forme. Si le Capital procure des objets beaux, la beauté induite dépasse la forme; elle fait dans le sublime. Au-dessus, en deçà, il y a un nouveau rapport entre image et pensée. Il y a un travail d'individuation du regard sur les images comptables, comment encore faudrait-il en rendre compte ? Tisseron croit qu'il importe de tenter de connaître les mécanismes et les effets sur la vie psychique de cette lecture par des images, surtout celles qui entremêlent textes et dessins.⁵ Pietra estime que l'on trouvera toujours une multiplicité d'images dans une, «quelque chose qui, pour nous, dans la lourdeur de son signifié [...] est à la fois irritant et fascinant.»⁶ Quoi qu'il en soit, même si nous aurions pu développer davantage cette ontologie de l'image, c'est encore ce rapport, avec l'autre, l'étrange, et le temps, et le support, et le rapport entre une singularité et une multiplicité qui reviennent. Enfin, une autre manière principale de discuter de l'être comptable, c'est sa manifestation événementielle sous forme d'un nombre. Le Nombre Comptable est abstraitement une unité signifiante en déperdition et une union en cours d'accomplissement. C'est une perte de sens qui profite. Pour des fins de théorisation systématique, nous devrions en dire plus que ce que nous pouvons faire ici, dire davantage pourquoi les nombres utilisés en comptabilité sont des êtres comptables. Notre ambition est de suivre un peu, mais pas complètement l'outillage de Badiou sur les nombres, car ce qu'il raconte en synthèse vaut pour tous les nombres. Notre

¹ Baltasar, G. (1983) *Art et figures de l'esprit*, Paris, Seuil, p. 97.

² Didi-Huberman, G. (2000) *Devant le temps*, Paris, Minuit, p. 19.

³ *Ibid.*, p. 258.

⁴ *Ibid.*, p. 259-260.

⁵ Entre des traces, des graphes, on retrouve, dit-il, d'abord tout ce qui est l'ordre des mythes anciens des premières opérations symboliques. Tisseron, S. (1987) *Psychanalyse de la bande dessinée*, Paris, PUF, p. 103 et ss.

⁶ Pietra, R. (1992) *Sage comme une image. Figures de la philosophie dans les arts*, Paris, Éditions du Félin, p. 46.

enjeu, ici et ailleurs, sera de trouver ce qui fait la singularité du nombre comptable. Tient-il dans l'énoncé d'un Capital à nombrer ? Dans *Le Nombre et les nombres*, Badiou ajoute à l'entreprise de l'Être et l'événement. De la théorie des ensembles découle une longue suite de rapports être/événement sur une ontologie qu'il avait lui-même qualifiée d'*ontologie en partie double* dans sa *Théorie du sujet*. C'est en prenant, non pas les nombres réels, mais la *théorie des nombres surréels*, définit comme «l'extension tout à fait naturelle au concept de nombre de la vocation ontologique de la théorie des ensembles »¹ qu'il revisitera les «Concepts» que sont les *multiplicités naturelles* avant d'établir ce qu'il entend par l'ontologie du Nombre, concept retenu pour désigner tous les nombres surréels.² Le nombre surréel est une sorte de sur-nombre, ce qui s'ajoute. C'est l'ontologie secrète du nombre, signe de l'Être ou nom du multiple. Le Nombre est une forme de l'Être.³ De cette seule piste, qui reste largement à défricher, le Nombre Comptable, dans sa mesure du Capital, s'enracine comment dans l'Être ? Lorgne-t-il vers ou trouve-t-il un sens existentiel d'une clairière heideggérienne, à partir de ce qui fait l'habitat de l'Être ? L'éclaircie heideggérienne désigne l'ouverture de l'être-au-monde. La clairière, c'est l'Être pour le penser, pour réfléchir son monde. Comme *être comptable*, ou une autre forme, le Nombre comptable invente-t-il l'Être et ses mondes ? L'*être comptable*, comme l'être du Capital, peut être l'expression de ce *souci* pour son Avoir, cet être-en-avant-de-soi comme contre-mouvement face à la déchéance de ce Capital. Or, comme ce Capital est jeté dans le monde, comme il doit s'inscrire dans le mouvement du monde pour se transformer et transformer l'Être, cet *être comptable* est ce souci d'un *être-en-avant-de-soi-dans-l'être-déjà-dans-un-monde* propre à un Capital.

6.4.7 Automouvement ou de l'ontocinétique: le Contrôle de l'*être-dans-le-monde* du Capital

L'entreprise est-elle mouvement, hors contrôle ? Est-elle devenue malade de ses mobilisations à force de ne plus les voir, comprendre; de ne plus avoir la capacité de les maîtriser lorsque ses moi-proprétaires se mettent en mouvement et qu'ils prennent l'initiative, qu'ils deviennent l'agence centrale de leur propre activité autoactivée ? Dans ce cadre, on peut apercevoir un entrepreneur et son Soi cinétique, cet être de l'entreprendre qui s'exerce lui-même à travers un mouvement qui concerne son emprise sur le monde en mouvement et mue par une sorte de moi vers le manque d'être, le désir de désinhibition, vers une course pour échapper à la mort. La comptabilité organisationnelle apparaît comme cette même mobilisation des choses et des hommes qui incarne à la fois l'autocontrôle et la mesure de l'inégalité des réalisations de l'exigence d'être-chez-soi et celle de l'évasion dans le monde pour un propriétaire de Capital. La comptabilité est même ce dispositif cinétique des contraires, ce *perpetuum mobile* qui unit le mouvement singulier du moi-proprétaire, et les choses de sa sphère privée, et le mouvement pluriel des choses du monde extérieur nécessaires à l'ontocinétique de son Capital; elle relie donc «les deux modes de mouvement, l'automouvement endogène et l'hétéromouvement exogène, au sein d'un unique mouvement -

¹ Badiou, A. (1990) *Le Nombre et les nombres*, op. cit., p. 275.

² Et lui rendre sa dignité ontologique. *Ibid.*, p. 134.

³ *Ibid.*, p. 261.

mouvement dans lequel le dynamique est en même temps la désolation» dérive de l'être du moi-propriétaire vers le désert de ses manques.¹ De ce point de vue, la comptabilité organisationnelle serait comme une autoextension de l'espérance de combler les *manques à gagner* et chaque parcelle du Capital dilapidée dans le monde est techniquement rattachée à la sphère d'influence de ce Capital comme si chacune était une patrie mobile de cet *être-à-terre* du Capital. Chaque *corps flottant* de ce Capital qui circule dans le monde mouvant de l'économie et société est *refoulé* vers son lieu d'origine, car il contenait déjà une forme technique de mise à l'abri dès son point de départ par la comptabilité: chaque être comptable qui circule au nom du Capital est un être-à-bord qui revient à son port d'attache, et qui est ici le Compte Capital. Pour se mettre au diapason des temps modernes, il faudrait un apport conceptuel étrange à la comptabilité et à sa science, une entité que «la conscience (morale) intellectuelle s'est opposée jusqu'ici avec succès: une physique de la liberté, une cinétique des initiatives morales.»² Si la comptabilité participe à la fabrication de la confiance, atténue les conflits entre propriétaires et pacifie les voies de l'échange, elle fonctionne comme un dispositif moral et le temps est sans doute arrivé d'admettre que «la cinétique est l'éthique de la modernité», d'admettre que le petit moi du petit possédant d'un petit pécule prenne en charge son propre mouvement «pour s'élargir vers un Soi supérieur qui lui donne en patrie le monde entier des voies rapides et qui lui fait prendre conscience du fait qu'il a vocation à une vie supérieure à l'existence semi-animale du piéton.»³ C'est là une posture qui est ou n'est pas inquiétante. Elle réfère à la doctrine du Progrès des Lumières et, pour la théorie organisationnelle, elle traduit en d'autres termes ce qui a cours selon les vocables de l'efficacité. Ainsi, en une manière très concrète, cette cinétique, c'est de la calculabilité de l'hétéromobilité du Capital dans les mouvements du monde. Elle devient ontologique lorsque l'Être du Capital désire s'inscrire comme être-dans-le-mouvement-du-monde. En un mot, le modèle moderne de la comptabilité et du contrôle de gestion est celui de la mobilisation, et de la mobilisation du Capital. Elle envoie au front tous les *avoirs des actionnaires* et les *avoirs empruntés* aux détenteurs de Capital de l'entreprise. Et tous ces *avoirs* sont impliqués dans des mobilités analgésiques de l'hyper-retour vers le Capital-Mère. Ces *avoirs* sont transmutés en potentiels de vitesse, en forces vives du type casse-brique, chacun d'entre eux porte en lieu le germe d'une autoréalisation de l'*avoir-lieu*, c'est-à-dire d'avoir déjà ce qui est en avant, mobile, et susceptible de rapporter, de revenir, d'être noté dans les comptes et de repartir aussitôt, en êtres du Capital qui s'exaltent, qui se mettent en automouvement de manière à se jeter en avant des événements. Nous sommes donc en train de dire qu'il est requis une théorie critique du mouvement pour penser la science de la comptabilité. Une théorie de la rationalité pour penser la comptabilité serait au mieux une «théorie tranquille du mouvement» ou comme une «théorie silencieuse de la mobilisation bruyante» de l'argent, comptant pour un seul volet du Capital: outre la chance qu'elle peut avoir de s'intéresser au mouvement, «tout le reste n'est que cosmétique rationnelle de la complicité, coup d'envoi, conscient ou inconscient, de trains qui roulent de toute façon, mimésis du processus

¹ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 39.

² *Ibid.*, p. 31-32.

³ *Ibid.*, p. 33, 39.

fondamental dans le processus de la réflexion.»¹ Trouver des moyens conceptuels pour ne pas devenir résigné devant le train comptable qui passe. Une porte d'entrée pour un tel cadre conceptuel serait certainement la suivante: la formule cinétique de la mobilisation du Capital c'est l'«autovalorisation de la valeur», de celle propre à un avoir du Capital et telle que cernée par un moi-propriétaire ou son porte-parole qu'est le gestionnaire «comme production de productivité» du Capital qui est un mouvement valorisé vers plus de mouvements souhaitables.² Le Capital, c'est un mouvement général vers plus de mouvements. Le jeu de la comptabilité, c'est de faire tourner le Capital autour de son automultiplication pour la propre automultiplication de l'autoconservation de l'Être du Capital. Et ce rythme abstrait est pris en charge par les contrôleurs, les comptables et les gestionnaires. Au niveau du contrôle de gestion, parce que fonction d'entreprise proche de la stratégie, de la gouvernance et des actionnaires, non seulement le Capital tourne-t-il en plusieurs sens, selon des hétéromobilisations réelles ou virtuelles, mais il se meut plus vite et avec plus d'intensité pour cause de culture de la décision, de résultats, de suivis et tout autre schéma comptable susceptible de relayer en vitesse un mouvement primaire d'un Capital en mouvement second, tiers, quadruple, etc.; c'est-à-dire selon des multi-usages d'états du Capital pensés dans un même mouvement généré par un investissement. Si le contrôle de gestion est une autointensification du Capital, la comptabilité organisationnelle est de l'ordre de l'autoactualisation du Capital. Le Compte Capital, le compte de l'Avoir des actionnaires possède une caractéristique ontocinétique propre: l'énigme existentielle d'une autoaccumulation primitive. Nous tenterons de répondre à cette position conceptuelle plus loin dans cette section, mais elle signifie rapidement que nous nous retrouverons «au cœur même de la cinétique moderne [qui] est indétachable du secret de la subjectivité» et sa mobilisation dans les mouvements du monde.³ Nous sommes en train de soutenir, avec Sloterdijk, mais d'une manière différente de la sienne, que cette autoaccumulation du Capital est une accumulation des êtres possibles de l'Être, une sorte d'accumulation primitive de la subjectivité. Voilà une instance «aussi énigmatique que révolutionnaire de l'automouvement vers le mouvement», de l'accumulation du Capital pour un autre Soi, pour l'intimité vers la mise à disposition du même Capital pour nourrir les marchés économiques et leurs mouvements.⁴

Les racines du libéralisme économique se nouent-elles uniquement dans les mouvements de ces Capitaux ? Dans l'histoire politique, le libéralisme est conçu par Locke et Montesquieu comme ce qui s'oppose à un contrôle, à un pouvoir absolu, celui de la monarchie, comme ce qui doit limiter-contrôler le pouvoir de l'État par le citoyen et les droits des individus.⁵ Cette idée de liberté et de ses effets, entre autres, le droit de chacun de vivre selon son mouvement dans un cadre de lois en espérant que le commerce développera davantage des rapports de paix entre les individus, et mieux que leurs vertus, est une première couche conceptuelle à déposer sur cette autre idée déjà évoquée plus tôt: la Nature comme

¹ *Ibid.*, p. 47.

² *Ibid.*, p. 53.

³ *Ibid.*, p. 54.

⁴ *Ibid.*

⁵ Pour ces thèses de ces deux personnages historiques, on consultera avec profit Hayek, F. (1995) *Droits, législation, liberté*, Paris, PUF.

mouvement premier.¹ Depuis la naissance de la monnaie, dans la Grèce antique du VII^e siècle avant J.-C., on pourrait y voir un autre premier schéma cinétique en train de se faire. Mais trop lent, diffus, par assez puissant. Plus tard, un Schacht, par exemple, affirmera que l'argent lui-même est le moteur du mouvement de l'homme, comme moteur du commerce, particulièrement envers celui qui se voit investi d'une personnalité-*mana*, mélange de fantaisies conscientes, inconscientes et autres superstitions qui parasitent l'argent et lui octroient des fonctions sensorielles qui entraînent les usages de la calculabilité rationnelle vers d'autres forces cinétiques qui ne sont pas sous le contrôle du *logos*; l'argent est *mana* parce qu'il est un *excitant*, «il déchaîne plus intensément que d'autres objets l'instinct de possession et arrache l'homme à sa passivité.»² Cette vue rejoint d'autres conceptions de l'argent en mouvement ou qui met en mouvement les hommes et les choses, comme celle de Marx, par exemple, pour qui l'argent était «devenu le seul nexus rerum qui lie», l'argent comme nœud de l'échange de toute chose et qui est destiné à faire éclater les mondes anciens.³ En un mot, l'argent est, en lui-même, un Capital cinétique. Sa pratique, l'exercice requis pour sa capitalisation ne fait pas dans la dentelle de la morale chrétienne. Il s'agit d'une expérience inquiétante pour la société, certes, pleine de mondes imaginaires et de mondes privés, aussi proche du *monstrueux* que de l'*extase*. Mais cette cinétique, croyons-nous, débute de manière durable avec l'émergence et la diffusion des pratiques de comptabilité de l'empire romain jusqu'au Moyen Âge dans sa première phase, surtout avec la naissance de la comptabilité en partie double et du commerce autour de la Méditerranée, une comptabilité en vigueur bien avant la publication du *Tractatus XI particularis de computibus et scripturis* de Pacioli en 1494. Il y a eu aussi, selon Sloterdijk, un autre foyer de production de cette accumulation primitive de la subjectivité, celui des monastères du Haut Moyen Âge, cet autre groupe d'importance à maîtriser l'écriture et les *exercices de l'auto-intensification ascétique*, c'est-à-dire un «mouvement autogène vers l'augmentation du mouvement, la concentration sur la concentration, l'immersion dans l'immersion».⁴ Du travail des moines copistes sur le travail des moines copistes, du calcul des biens du marchand florentin sur le calcul mental du mouvement de ses affaires, l'enregistrement de ses monnaies circulantes sur les marchandises circulantes, les points de chute du commerce dans les grands livres comptables, autant de lieux de concentration des subjectivités, autant de relais vers et dans de «multiples mouvements sectoriels vers l'augmentation d'une mobilité autonome».¹ Le calcul de ses biens dans le mouvement de ses comptes au grand livre et l'arithmétique de ses états de compte sur la calculabilité mentale du commerçant développent de l'auto-exaltation de ses chances d'augmenter ses prestations utilitaires, de l'auto-dramatisation de ses marchandises à risque lorsqu'elles se déplacent dans un autre pays, de l'auto-égocentricité de soi puisque *tout se qui compte* se rapporte à soi; toutes ces mobilisations expressives sont des automobilisations de l'échange marchand qui entraîneront des processus industriels et monétaires et dont le mouvement économique deviendra un phénomène cinétique qui sera

¹ Sur cette double question des mouvements, voir Marouby, C. (2004) *L'économie de la nature. Essai sur Adam Smith et l'anthropologie de la croissance*, Paris, Seuil.

² Schacht, J. (1973) *Anthropologie culturelle de l'argent*, op. cit., p. 47-48.

³ Marx, K. (1972) *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales, p. 181.

⁴ Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 55.

imité dans d'autres sphères de la vie sociale. Ce que la modernité octroiera à ce phénomène cinétique, c'est une réflexion accrue sur soi vers l'autre, plus précise, concentrée sur son *paramètre qui est la force*, sur son *contenu qui est la faculté de mouvoir*; des raisons de concentrations de subjectivités modernes marquées par de plus grands *effets d'accélération* jusqu'à un point où, aujourd'hui, «le phénomène de la pure mobilité est devenu expérimentable et pensable».² C'est ce que l'on peut dire de la finance qui emploie des éléments comptables pour penser, expérimenter leur fluidité, souhaitée toujours plus absolue en vitesse d'accélération de rendement du Capital selon des temps réels. Il n'y a pas que la finance qui est touchée par ce mouvement général. Dans l'économie, dans la société, au sein des organisations, on retrouve de multiples formes de cette «volonté d'autoproduction qui s'approprie elle-même» les objets de sa mise en exercice de soi, les objets de son devenir-propriété de soi pour être, et moins populaire, mais tout aussi actuelle, des formes de cette «volonté de puissance (en tant qu'initiative pour imposer une interprétation du monde)», soit des idées de soi, des images du monde selon soi, ou des objets-bien-à-soi que l'on cherche à faire entrer en forces cinétiques dans la tête des gens, dans leur demeure ou dans leur vie quotidienne.³ Volonté d'autoproduction et volonté de puissance sont des situations de la pensée et du mouvant au service d'exercices d'un moi en mouvement pour devenir un autre. De tous les mouvements du monde, qu'ils soient financiers, médiatiques, technologiques, culturels ou sociaux, ils alimentent des systèmes d'exercices du corps et surtout symboliques chez l'individu de manière à mieux réguler-maîtriser les échanges de l'intériorité et de l'extériorité de manière à parvenir à d'autres niveaux de réalité de sa vie. De même, à l'échelle sociétale, aux yeux de Sloterdijk, le grand automouvement du Tout, qui est la caractéristique de notre modernité, est tendu vers toujours plus de mouvements qui se réalisent selon trois tendances. La première, est orientée vers toujours plus de «motorisation, à l'installation d'unités processuelles automatiques et à l'accélération continue de celles-ci»; cette tendance est concrètement la course-poursuite à l'auto-fonctionnement, à l'informatisation, à l'autopilotage, à la nécessité de s'équiper de dispositifs autogènes.⁴ La deuxième tendance renvoie «à l'allègement, à l'analgésisation et à l'élimination des fonctions du sujet trop sensibles, trop lentes et trop orientées vers la vérité»; en d'autres termes, les émotions ralentissent des mouvements alors que les faits objectifs les accélèrent, mieux vaut des objets inertes rendant engourdis les sentiments en renvoyant hors-temps, hors-mouvement, les individus chercheurs de vérités.⁵ Finalement, la troisième tendance est la «suppression progressive des distances et des impondérabilités en concomitance avec l'appropriation stratégique de ce qui est étranger».¹ Se transporter chez l'autre, pour prendre, revenir chez soi, et retourner reprendre, ou encore faire venir l'autre de là-bas immédiatement chez soi, d'un seul exercice du clic. Ces mouvements qui entraînent d'autres mouvements et qui incitent l'être à développer des exercices pour s'inscrire dans cet automouvement du monde constituent un phénomène nommé mondialisation dans telle science ou postmodernité dans telle

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 57.

³ *Ibid.*, p. 58.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

autre, etc. Toujours est-il que c'est ce monde-mouvant qui englobe aujourd'hui l'être-dans-le-monde. C'est ce monde ouvert-fermé qui se traduit dans les comptabilités contemporaines. On peut y trouver des signes manifestes comme l'échange électronique de données en temps réel, les tableaux de bord qui centralisent et diffusent l'information mouvante des états du Capital, etc. Dans les comptabilités des grandes multinationales, les intitulés de compte peuvent refléter symboliquement leur présence-monde, mais surtout, dans tous leurs méandres techniques, il y a ce monde-objet qui est traduit, «codé, rendu immédiatement consommable et déréalisé par des sujets automobiles du système. La déréalisation est le résultat psychosocial de l'"autoréalisation" systématique dans laquelle le concept désuet de réalité se rétrécit logiquement à la fonction résiduelle du non-encore-mobilisé.»¹ Il y a déréalisation du Capital par la comptabilité et la calculabilité pour le rendre plus moléculaire que jamais. Le Capital devient, presque, une réalité quantique pour mieux se superposer sur les mouvements du monde, pour mieux suivre les autoproductions d'un moi-proprétaire qui souhaite s'installer dans le monde comme être-dans-le-mouvement du monde. Le Capital prend la forme d'un espace-temps qui le sépare, et le mouvement en fait une variation de variables suivies par la comptabilité qui les résume dans l'unité d'un mouvement autogène, celui qui se rapporte techniquement, en premier lieu, au Compte Capital. Le Capital est donc soumis à des vitesses variées qu'un moi-proprétaire voudraient voir infinies, en boucles perpétuelles, constituant une barrière psychologique, une sorte de sphère privée, intime autour de lui, telle une serre luxuriante lui permettant de travailler, à l'abri des regards, à une esthétisation de soi, à des exercices pour se changer lui-même. La comptabilité permet de recevoir tous ces états de mouvement du Capital: elle les abrite en les arrêtant par écrits, en les encerclant par des nombres qui mesurent les multiplicités des variations du Capital; elle *machine* donc des signifiés issus des transformations spatiotemporelles du Capital en signifiants dont l'avantage est d'être plus circulants.

Nous venons de présenter brièvement des propositions orientées vers le problème de produire une théorie critique des mouvements qui affectent la comptabilité, le contrôle et le Capital. Il faut penser les comptabilités mobiles d'aujourd'hui. Une voie d'accès à cette modélisation consiste à formuler une critique d'une cinétique du Capital. C'est une manière de saisir notre époque par la pensée qui se nourrit de cette cinétique. Puis, l'interrogation suivante pourrait être celle-ci: qu'elle est la nature de l'automouvement vers plus de mouvement du Capital ? Que peut-on retrouver chez le propriétaire de capitaux ou d'autres d'*avoirs* de propriétaire qui le mobilise, lui, puis son Capital ? Ensuite seulement nous pourrions nous intéresser à la comptabilité comme dispositif de protection, comme morphologie générale de l'espace circulant de son Capital qui permet à son monde du Capital d'être plus *habitable*. Lorsqu'un individu sans argent, sans biens, sans avoirs, les imagine en quantité infinie, il peut se les représenter comme gravitant autour de lui, comme constitutifs de son Nouveau Monde, un monde bien à lui où il fait bon vivre dans l'abondance: tous ces avoirs pour lui accomplissent un monde qui le contienne et le rassure. De même qu'une comptabilité qui annonce un projet budgétaire et la séparation du Capital en projets pour en *avoirs* plus à la fin d'un

¹ *Ibid.*

cycle-mouvement, est inséparable d'une pensée en boucle, en spirale, en tourbillon, mais toujours comme un cercle de/@. Tous ces fragments du Capital engagés dans des salaires, des équipements de production, des immeubles, des voyages, des prêts, des dettes ou des dépenses sont enregistrés et, leur vue, lorsqu'on voit cet argent transformé en signes comptables, on peut les voir comme des corps monétaires du Capital enveloppés d'une couche d'éther, d'une atmosphère symbolique de confiance, de paix, de tranquillité qu'offre la graphie comptable, le compte comptable qui agit comme une boîte de dépôt d'un morceau de Capital, et mise en circuit fermé dans le monde ouvert de l'économie-monde. L'intuition d'un détenteur de Capital, c'est que ce dernier est à l'*abri* avec une comptabilité qui le contrôle et le protège en l'enveloppant d'une sûreté ontologique, elle-même englobée par les garanties des lois, des normes et autres règles qui défendent l'intégrité de son Bien. Ainsi, pour penser une théorie du rapport d'autocontrôle entre Comptabilité et Capital, est-ce que «la totalité moderne peut se débarrasser du mode d'être qui est ontologiquement déterminé par la formule de l'être-vers-le-mouvement» ?² Non. Encore moins les sciences de la comptabilité qui ont pour objet d'étude le Capital qui, aujourd'hui, est impliqué dans des vitesses d'accélération de rendement variables, mobiles et en boucles. L'ontologie est requise pour étudier les bases de ce mouvement du Capital d'un moi-proprétaire et les exercices de la mobilité du Capital qu'il s'impose. Une ontologie pratiquement incontournable pour documenter les fondements épistémiques de qu'est-ce que l'être et le mouvement chez un *Capitaliste*. Avec la comptabilité, c'est un être-proprétaire qui est en dehors de moi puisqu'elle affiche l'objet-Capital sur lequel il se braque. Avec la comptabilité, ce sur quoi un détenteur de Capital se concentre, c'est sur autre chose que lui-même, mais d'abord sur les choses du Capital qui sont devant lui. Un Capital est auto-appropriant et son détenteur s'inscrit dans une autocréation d'autres soi à partir d'autres *choses rapportées* par son Capital. Tous les objets du Capital auxquels on pense, toutes les choses du Capital illustrées par une comptabilité, tous les *avoirs* que l'on pourrait obtenir en retour d'un Capital investi, choses réelles ou choses fantaisistes, entre ces états du Capital et son détenteur, l'Être du Capital en tant que totalité est l'*englobant* qui se manifeste dans ces mouvements. Une extension technique de cet Être, *la comptabilité à soi*, est au cœur des forces du mouvement de son Capital et des rapports de mouvement de ses différents états.

¹ *Ibid.*, p. 59.

² *Ibid.*, p. 61.

CHAPITRE 7 – SYNTHÈSE *OUVERTE*: POSSIBILITÉ D'UN MONDE ÉPISTÉMOLOGIQUE DES MOUVEMENTS DU CAPITAL

«La circulation va dans tous les sens : telle est la pensée nietzschéenne de l'«éternel retour», l'affirmation du sens comme la répétition de l'instant, rien que cette répétition [...] affirmation abandonnée dans son mouvement même – pensée impossible, pensée qui ne retient pas dans la circulation qu'elle pense, pensée du sens à même le sens, de son éternité comme la vérité de son passage. [...] C'est ainsi que la pensée de l'éternel retour est la pensée inaugurale de notre histoire contemporaine, et qu'il nous faut elle-même la répéter (quitte, s'il le faut, à la nommer autrement) : il nous faut réapproprier ce qui, déjà, nous a fait «nous», aujourd'hui, maintenant, ici, le nous d'un monde qui se pressent n'avoir plus de sens mais être ce sens même. Nous comme commencement et fin du monde partout, inépuisables dans la circonscription que rien ne circonscrit- que circonscrit «le» rien. Nous faisons sens : non pas en conférant du prix, de la valeur, mais en exposant le valoir absolu que le monde est par lui-même. «Monde» ne veut rien dire d'autre, rien que ce «rien» que nul ne peut «vouloir dire», mais que tout dire dit : l'être même comme valoir absolu en soi de tout ce qui est : mais ce valoir absolu comme l'être-avec de tout ce qui est, lui-même nu et inévaluable. Ni vouloir-dire, ni dire-valoir, mais la valeur en tant que telle, c'est-à-dire «le sens» qui n'est celui de l'être que parce qu'il est l'être lui-même : son existence, sa vérité. Or l'existence est avec : ou bien rien n'existe.»

-Nancy, J.-L. (1996-2013) Être singulier pluriel, Paris, Galilée, p. 22.

Du contrôle comme un «dire-valoir», de la comptabilité comme «vouloir-dire», de la technique comptable comme la «répétition de l'instant», celui de l'*existence* d'un moi-propriétaire avec son Capital; avec la comptabilité technique, donc, tout se passerait entre *nous*; un entre-deux d'un Capital répété comme une *distance ouverte*, nous dirait ce Nancy, d'où cette comptabilité envisageable comme un *espacement de sens* de ce Capital décompté qui, dès lors, désignerait un *Être-avec* qui s'expose, tantôt à l'un, tantôt aux autres, tel un mouvement ?¹ Le Contrôle comptable mobilisé par les technologies de l'information a le marché économique comme champ d'expérience. Or, ce champ économique est le *monde-avec*; et il faut s'efforcer de resituer la nature des lieux de l'échange pour trouver les mots scientifiques justes et indiquer ce que chaque contrôle comptable *voit, fait et opère* comme rapport à l'économie en mouvement puisque chacun d'entre eux cristallise en miniature dans l'espace du Capital cet espace-monde de l'économie et de la société. De fait, c'est la coexistence des choses de contrôle au sein d'un plan comptable qui devrait être un point d'intérêt à une théorisation. Comment les choses de l'économie tiennent-elles avec les choses d'une organisation avec les choses comptables, et ensemble, sans pour autant être unifiées, mais potentiellement unifiables dans l'idée d'une contrôlabilité générale, celle du Capital ? Toutes ces choses, tous ces êtres humains et ces non-humains, impliqués dans des événements du Capital, comment ces *êtres*, finalement, s'engendrent-ils sans pour autant différer de ce

qui les engendre en vertu de la définition originelle du Capital comme immanence ? Il y a une existence commune à toutes ces réalités existentielles lorsqu'on regarde un plan comptable et l'ensemble de ses ramifications. À l'analyse d'un dispositif comptable, comment ce tout coexiste si aucun Capital ne surplombe ce qui est propre à ce dispositif ? Les choses d'une comptabilité tiennent ensemble parce qu'elles appartiennent à un Tout, à une même Nature qui est le Capital. Les choses d'une comptabilité finissent techniquement par se résumer dans le Compte Capital. Par contre, un élément différentiel apparaît dans ce plan de simultanéité qu'est un jeu d'états financiers qui renferment des sommations et des synthèses de ces choses: celle simultanéité dépend en fait de la vitesse relative des choses inscrites, saisies, captées par un dispositif de comptabilité organisationnel. La compréhension de ce qu'est la technique dans le monde du contrôle est aussi à ce prix de l'établissement d'une filiation, d'une généalogie, de la genèse de son idée de ce pour quoi il y a contrôle: pour suivre un Capital en mouvement. Technique et Mouvement forment un couple en comptabilité qui devrait être repris, en faisant écho sur ce que des auteurs de la technique amorcent, çà et là, sur de nouveaux branchements conceptuels, sur la bifurcation opérée par le mouvement général, pour fonder une nouvelle épistémè. Un Stiegler voit la technique moderne être impliquée dans une «reproductibilité numérique» qui entraîne une industrialisation de la langue par la «compression et l'indexation» permanentes des conduites et, par conséquent, «de faire que le *Je* et le *Nous* fusionnant devienne un *On*, et que le *qui* devienne un *quoi*, ou tende à devenir un *quoi*, c'est-à-dire à *fonctionner* plutôt qu'à *se comporter*, ce qu'Adorno appelle la réification.»² Un Vioulac chemine dans le même sens dans sa synthèse et conçoit la modernité comme la période par excellence qui voit la technique outrepasser les limites de sa configuration ontologique, mais «une telle conception ne saurait rester une simple hypothèse heuristique» dans les tentatives d'élaboration de sa connaissance; la technique «commande une normalisation effective de l'homme, où les modèles sociologique ou psychologique de l'humain deviennent effectivement régulateurs des conduites, où les modèles génétiques deviennent effectivement normatifs, et bientôt productifs.»³ Nous le voyons, il existe de nouvelles catégories conceptuelles pour discourir sur la technique, plus proches des mouvements, des moteurs des conduites comptables, et de leurs coordinations, avec le contrôle de gestion, plus voisins certainement des manières dont est impliqué l'*entourage humain et non humain* des agents comptables et de contrôle, particulièrement les formes d'appréciation dont il fait l'objet. Postulons d'un trait ce qui suit : une comptabilité, c'est de l'inerte, certes, mais aussi c'est de l'organique, c'est matériel, et c'est vivant. La comptabilité est non seulement une réalité humaine, mais elle constitue un monde d'objets techniques bien à elle. De notre point de vue, ce double monde reste à être précisé, tant sur le plan social que sur le plan technique. Pour l'heure, nous avons esquissé l'idée qu'il nous fallait une théorie de l'être comptable autour

¹ *Ibid.*, p. 23.

² Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, Tome 3, Paris, Galilée, p. 308.

³ Que le lecteur sache que les auteurs récents en philosophie de la technique traitent abondamment de cette problématique de la technique qui chosifie la conduite, la même problématique de la réification discutée dans les sciences sociales. Voir la synthèse sur cette question de Baudet, J.C. (2005) *Signe de l'humain: une philosophie de la technique*, Paris, L'Harmattan, p. 43-63. Voir Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, op. cit., p. 313-314.

de ces paramètres. Nous voudrions faire prendre de suite, à notre lecteur, ce chemin inévitable : la comptabilité forme un monde matériel, symbolique et social, qui, couplée à l'informatique, donne l'impression générale d'une accélération de ce quelle véhicule et signifie. À ce niveau de réalité correspondent des formes d'appréciation et de jugement davantage soumises à la contingence de temporalités et de spatialités : l'information comptable contemporaine appartient bien plus à une modalité industrielle selon le sens qu'en donne Stiegler, une formation «*comprise comme signal d'un message dont on contrôle, par un réseau, les temps et les espaces de diffusion*, devenant par là une *marchandise*, et dont la valeur est conditionnée par la *vitesse* de transmission.»¹ Autrement dit, la comptabilité moderne ne donne plus seulement à penser rationnellement les phénomènes organisationnels, elle est soumise à de nouvelles vitesses de diffusion, comme fait aussi dans la potentialisation ou la virtualisation puisqu'elle conditionne toute une série de projections financières, stratégiques, etc. Une comptabilité concerne, appelle et suggère des *objets virtuels*. Et non uniquement une mémoire du passé, ou des histoires anciennes de transactions anodines, comme on le croit à tort. Dit d'une autre façon, des agents comptables socialisent un monde organisationnel en s'appuyant sur le futur : des objets techniques comptables sont mobilisés avec des devenirs. Mais le concept de virtualité devrait occuper une place prépondérante dans le rapport à la technicité comptable pour intégrer les rapports au temps dans l'appréhension de ses dynamismes et dans ses effets sur le déploiement de l'individuation au sein d'une entreprise. Une comptabilité est un monde sociotechnique constituée de virtuels, de socialités, d'évènements et d'objets matériels et symboliques, tous constitutifs des singularités d'une comptabilité. À regarder quelques aspects physiques, matériels et symboliques d'une comptabilité d'entreprise, plus précisément ses bilans, ses budgets, ses états de résultats, ses livres et grands livres, ses compte-fournisseurs, de même que les schémas de calculabilité de coût, de prix, de pourcentage, etc. qui lui sont associés, nous pourrions finir par la voir telle une représentation du monde social de l'entreprise marquée par des actualisations et des virtualisations. C'est là, nous croyons, sur ce double aspect, dans un contexte informatique, qu'il nous faut reconnaître cette catégorie pour penser selon la leçon de Livet : le collectif d'une organisation tel qu'exprimé par un monde comptable reste virtuel, car un «collectif ne peut avoir qu'une existence virtuelle, puisqu'il repose sur des intentions d'action individuelle qui restent ouvertes, des garanties d'intentions (dans la communication) qui restent indécidables.»² Ce dernier point signale ce que peut être une comptabilité organisationnelle présente au sein d'une unité de contrôle de gestion: d'une part, un

¹ Stiegler, B. (1996) *La technique et le temps: la désorientation*, Tome 2, Paris, Galilée, p. 124.

² En prenant pour hypothèse qu'une comptabilité est un construit collectif qui communique du collectif et qui se pose tout aussi bien comme un dispositif de coordinations et de coopérations, dès lors, la virtualisation s'expliquerait dans ce jeu de l'action tel que synthétisé de nouveau par Livet : «Mais c'est justement ce *statut virtuel* qui lui donne sa spécificité par rapport à nos constructions individuelles. Il n'est en effet pas réductible aux contenus complets et décidables de nos intentions d'action et de communication, ni l'agrégation de ces intentions. En effet, ne pouvant clore nos intentions, ne pouvant les garantir, nous devons nous fier à des coordinations d'actions et à des coopérations hypothétiques. Ces coordinations et coopérations sont donc des effets collectifs virtuels, dont nous avons vérifié que nous ne pouvions pas les obtenir par nos seuls moyens individuels, et dont nous pensons constater l'émergence. En même temps, l'ouverture de nos intentions leur permet de se relier à ces effets collectifs. Les intentions d'actions ne sont que des cadres ouverts pour les corrections, les coordinations de l'action avec elle-même. Elles peuvent donc avoir pour repères de ces corrections les situations collectives. Et tant que les corrections des actions individuelles seront en cohérence avec la situation collective telle nous l'imaginons, ce collectif virtuel se maintiendra dans l'existence.» Livet, P. (1994) *La communauté virtuelle: action et communication*, Combas, Éditions de l'Éclat, p. 279.

système collectif chargé de fabriquer des socialisations, et puis, d'un autre côté, un système individuel chargé de fabriquer des actions situées, contingentes et singulières, en rapport avec l'objectif global de contrôler techniquement des capitaux. Ces questions étant posées, maintenant il nous faut les travailler en parallèle et faire converger celles les plus utiles à notre démarche. Une telle recherche s'inscrit dans une perspective visant à prendre en compte d'autres paramètres que l'ontologie ou l'épistémologique afin de leur trouver des points de chute dans le langage des sciences humaines, sociales et de gestion, des principes essentiellement socioculturels, car là est l'urgence, pour contribuer à une connaissance renouvelée des concepts fédérateurs à l'œuvre au sein des contrôles de gestion ainsi qu'à mieux asseoir des positions conceptuelles pour permettre une analyse fine de la Technique et du Contrôle dans leur globalité, et ce sens général est celui qui les décrit comme des entités culturelles, sociales ou humaines. À travers un retour sur l'étude des représentations de la technique- contrôle dans les sciences de la gestion en général, de la nécessité de dépasser les perspectives traditionnelles centrées sur l'influence des technologies productivistes, ou des technologies de l'information ou celles liées à l'importance accrue de l'innovation technologique dans l'entreprise, pour montrer que, à la base, il y a la Technique en progrès, en mouvement de perfectionnement dans les engrenages des comptabilités, du progrès de la science, de l'efficacité, de la rationalité économique et dans les socialités de l'action organisée autour du Capital. Une Technique qui, comme nous l'avons vu, apparaît comme une véritable nébuleuse complexe – en formation depuis des milliers d'années - qui conditionne le développement de tous les dispositifs comptables et de contrôles de gestion. Dans une théorie de l'être comptable, il faudrait démontrer comment les relations technique/contrôle peuvent être appréhendées en termes d'actions de *coagencement* d'une pluralité de modes d'engagement dans des mouvements, particulièrement ceux impliquant des rationalités de maîtrise et ceux liés à un travail de recherche en intelligibilité des transformations du Capital. Une voie à privilégier dans cette démarche de théorisation serait également l'histoire. Un tel chemin vers l'histoire n'a-t-il pas pour mission de nous guider d'un point technique à un autre, d'un point de contrôle à un autre et, dans le meilleur des cas, de nous montrer leur point de convergence ? La mise en évidence de ces formes précoces de représentations, de communications et de langages comptables du Capital, tout en renouvelant de manière positive la problématique du développement technique et social de la comptabilité nous ferait voir, d'une autre manière, les liens étroits entre économies, sociétés, organisations et comptabilités et selon quel contexte général d'automouvement. Mais, au-delà des mutations du capitalisme par le savoir-faire des mécaniciens comptables, au-delà des transformations cognitives et matérielles qui ont façonné les sociétés et les économies par l'écriture, le calcul et le classement comptables, découvrir la genèse du savoir comptable c'est entreprendre en même temps une archéologie de l'assujettissement de l'individu aux *choses de lui-même*.

Même si nous savons, depuis longtemps, et encore plus depuis les travaux récents de Leroi-Gourhan, Simondon, Stiegler et Debray, que la Technique a inventé l'homme que l'inverse, des obstacles entiers par méconnaissance subsistent dans la compréhension des effets d'humanisation entre la production comptable et l'homme. Comme annoncé plus tôt, nous ne voulons pas tomber dans le piège des néophytes

de la chose comptable qui ramèneraient cette question à celle de la rationalité. Tous ces phénomènes liés à une comptabilité technicienne entraînent des effets sur le développement sociétal que nous comprenons mal, d'autant qu'elle génère elle-même des mouvements et depuis longtemps elle lance des mouvements de sociétés. Le jugement à porter sur cet univers technicien doit dépasser le seuil du contrôle comptable à proprement parler, car la technique «est une dimension essentielle, mais cependant partielle ou non suffisante de l'action humaine, et plus largement de toute activité subjective dans le monde.»¹ C'est la complexité sociale de la technique elle-même qui exige d'être inscrite dans un schéma théorique général, synthétique et globalisant; une démarche aprioriste, dorénavant requise, pour qui veut comprendre la modernité de la technicité comptable dans ses spécificités structurelles, différentielles et d'objectivations eu égard de ses orientations historiques fondamentales. Cette condition est requise pour une plus grande formalisation d'une épistémologie de la technique comptable de contrôle qui nous serait propre. On doit cependant formuler cet ensemble théorique avec ce pourquoi il y a une autoliquidation du Capital du type dépense, selon un *topo* du conquérant d'un monde en même temps conquis par ce même monde.

Une dépense d'argent en projets, en avoirs, en entreprise; pourquoi au juste ? Sans doute pour qu'un moi-proprétaire puisse vivre une renaissance. Un résultat comptable peut manifester cette présentification de soi selon un autre moi. Un résultat comptable, fruit d'une contrôlabilité de l'être, est une image chiffrée qui se pose en couverture, en protection à quelque chose de difficilement représentable autrement: moi, propriétaire de Capital, je suis Un dans ce Multiple du mouvement. Les Nombres de la comptabilité sont des traces de l'autodétermination de ce moi-proprétaire à devenir un Soi selon une technologie de grande envergure, d'une grande portée, qu'est le dispositif comptable: elle offre un état d'abandon total de son Capital, le temps d'un mouvement, le temps que les choses vont comme elles veulent, pourvues qu'elles reviennent à leurs intentions originelles, ce pourquoi il y a eu mouvement en capitaux. Cette technologie, de l'espace et du temps du Capital, permet donc à un moi-proprétaire de ramener un être-jeté, son être-jeté, dans les mouvements du monde, dans l'être-là, dans cet espace humain. Une comptabilité, comme technologie unique en soi, rend disponible toutes les réserves d'action, toutes les potentialités, toutes les forces en attentes de mouvement, celles des êtres humains et des non humains, toutes les réserves culturelles et naturelles d'un monde ancien, originaire: celui du Capital et de la primitivité de l'Être qu'il contient et qui le contient. De celui-ci à celui-ci, l'un comme l'autre s'actualise par l'autre dans la «production d'une productivité élargie, dans la volonté d'une volonté qui vise plus haut, dans la représentation de représentabilités accrues, dans la création d'une créativité étendue, bref dans le mouvement vers le mouvement, ad infinitum»; la justification fondamentale de cet état de fait de l'Être réside dans ce qu'est *est*, un être-dans-le-mouvement, et le Capital obéit à cette impulsion parce qu'il est ontologiquement constitué comme être-vers-le-mouvement.² Le Capital est une *mobilisation en général*, c'est-à-dire comme *être-vers-l'auto*. Entre l'être-avoir et l'être-doit, entre l'être-créditeur et l'être-débiteur, il

¹ Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec/Rennes, Les Presses de l'Université Laval, Presses Universitaires de Rennes, p. 325.

² Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, op. cit., p. 78.

y un Être du Capital qui veut se mobiliser, tantôt pour devenir un *être-vers-l'auto-soi-comme-un autre*, et/ou devenir un *être-vers-l'auto-anéantissement-de-moi*. Cette cinétique du Capital n'a donc rien à voir avec la cybernétique, mais doit être recherchée dans et selon la clameur de l'Être qui veut être dans le monde et qui veut le monde dans son être. Nous avons *mobilisé* ces motifs et bien d'autres sont à *mobiliser*, justement, comme mouvement scientifique qui court après des régimes de vérité pour mettre de l'avant cette thèse ontologique du Capital, d'autant que Simondon écrivait, dans les années cinquante: la «technicité est une des [...] phases fondamentales du mode d'existence de l'ensemble constitué par l'homme et le monde.»¹ L'Histoire peut en témoigner encore davantage.

¹ Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets technique*, op. cit., p. 159.

DEUXIÈME PARTIE : L'HISTOIRE DES TECHNIQUES ET DES SCIENCES COMPTABLES

*«Étranger, sur toutes grèves de ce monde, sans
audience ni témoin,
porte à l'oreille du Ponant une conque sans mémoire*

:

*Hôte précaire à la lisière de nos villes,
tu ne franchiras point le seuil des Lloyds,
où ta parole n'a point cours et ton or est sans titre ...*

*"J'habiterai mon nom",
fut ta réponse aux questionnaires du port.
Et sur les tables du changeur,
tu n'as rien que de trouble à produire,
Comme ces grandes monnaies de fer exhumées par la
foudre.*

-Saint-John Perse, Exil

CHAPITRE 8 - INTRODUCTION: ENTRE *TECKNÈ* ET *ÉPISTÉMÈ* DE L'INDIVIDUATION DU CAPITAL

«Ce qui fait l'homme, c'est l'horizon : celui des flots et celui des crêtes, celui qu'on voit et celui qu'on devine, celui du terre à terre et celui du rêve. L'horizon montre à chacun l'échelle et la limite de ses besoins et de ses capacités. Il y a l'horizon qu'on accepte et celui qui recule. L'un est stérile, et il existe. L'autre n'est qu'une idée, et il est fécond. L'un et l'autre ont la relativité de l'esprit et celle de l'instant. En les cernant, ils définissent les hommes et les choses, les ressources et les partenaires. L'intelligence sait élargir le cercle. Il y faut la volonté de créer, qui peut s'appeler l'audace, ou l'esprit d'entreprise. Il y faut aussi cette connaissance immédiate des réalités qui donne la mesure du possible, voire la distance du souhaitable. Ainsi l'horizon s'invente-t-il, aux confins du besoin et de l'ambition.»

-Favier, J. (1987) De l'or et des épices, Paris, Fayard, p. 7.

De cet extrait tiré de l'œuvre de Favier sur l'histoire de l'homme d'affaires au Moyen Âge, ne pourrait-on entrevoir, dans cette parabole, le sens de l'enjeu posé, déjà hier, au contrôle du Capital ? N'y a-t-il pas, dans ces mots étranges, un connu oublié, une familiarité troublante d'une signification perdue du Contrôle, lorsqu'on y songe ? Voilà résumé l'esprit de ce que nous voudrions mieux dire dans les pages qui suivent. Elles appartiennent à cet autre volet d'une épistémologie qui se nomme l'histoire des sciences et des techniques. Ces parties historiques sont rattachées à l'épistémologie et ne constituent pas des études scientifiques. Elles n'ont d'autre objectif que celui de mettre en ses justes perspectives historiques l'idée de la technique du contrôle comptable. Les études de cas que nous présenterons sont davantage des monographies qui recensent des faits et elles tentent de montrer des contextes techniques qui sont autant de moments possibles pour saisir, çà et là, de possibles éléments d'ontogenèse, des occasions théoriques pour tenter d'aller plus loin dans les dispositifs épistémiques, des événements présentant singularités et multiplicités, enfin des matériaux potentiels pour en entreprendre des extensions individuantes et continuer à mettre en perspective ce monde *infra* ancien face à celui de la science comptable actuelle. Toute la question sera de se demander globalement quelles sont les grandes leçons à tirer non seulement de ces événements transductifs, mais en quoi ces derniers peuvent devenir des occasions pour éclairer davantage une ontologie de l'être comptable.

Entreprendre pareille étude, c'est remettre au jour l'intérêt de ses origines. C'est tenter de retrouver le moment primitif où la technique comptable de contrôle était pur langage d'action, pur événement. Avec l'histoire, la compréhension du contrôle comptable de la gestion économique *commence*, pour ainsi dire. Elle commence du moins à un seuil à partir duquel il devient possible de féconder, par une remémoration de l'expérientiel multimillénaire comptable, la modernité des actes techniques du contrôle de gestion. Seulement voilà, il y a histoire comptable déjà faite, histoire à refaire et

histoire à faire. Laquelle choisir, dans le contexte que nous nous proposons d'établir ? Et d'abord qu'est-ce que l'Histoire ? Question complexe qui, pour les spécialistes de la comptabilité, poserait symboliquement une difficulté supplémentaire : le genre historique inventé par Hérodote, Thucydide, Polybe, Cicéron et Tite-Live fut un tard venu lorsque la comptabilité faisait déjà ses premiers comptes ! Faut-il alors *sortir* l'histoire comptable des histoires connues ? Nous ne ferons pas ici œuvre d'historien. Si élémentaire que soit l'effort méthodologique proposé, l'unique objectif de cette deuxième partie serait de *montrer* quelques multiplicités du contrôle et non démontrer que, sur l'échelle de l'évolution du contrôle comptable des activités économiques, la Révolution industrielle, période fétiche comme pas une en ce qui concerne l'annonce de la fondation du contrôle de gestion, n'est qu'un *cas à penser* d'une histoire technique du contrôle comptable beaucoup plus ancienne. L'universitaire français Bouquin a raison : le contrôle de gestion est loin d'être une création récente.¹ C'est pour cela qu'il souhaite que le champ comptable élargisse enfin les frontières traditionnelles de la production industrielle du siècle dernier comme point d'origine du contrôle. À la condition toutefois de laisser tomber les critères modernes pour juger la nature du contrôle de la gestion. En tout temps la comptabilité a toujours eu une fonction quelconque de contrôle. La gestion est un terme nominatif qui qualifie une forme singulière de l'organisation des activités économiques autour des usages des états du Capital. De fait, il s'agirait de montrer l'activité économique de l'entrepreneur industriel anglais du XIX^e siècle ou celles coordonnées par Pharaon ou encore, étonnamment, celles des temples de la Grèce Antique pour illustrer en quoi il y avait déjà, dans l'histoire, des identités et des spécificités propres à des activités sociotechniques de contrôle comptable. En postulant cette condition, nous pourrions tenir des raisonnements intéressants et, peut-être, parvenir à montrer des facettes inattendues du contrôle moderne. La question épistémologique qu'il convient alors de formuler pour étendre notre compréhension méthodologique de la connaissance du contrôle dans l'histoire serait celle-ci : comment *imaginer* les rapports sociotechniques entre les comptabilités, les individuations, les milieux économiques et pour quelles formes principales d'objets de contrôle ? La question tient dans cette conception de l'imagination de ces rapports.

Dans cette seconde partie de notre thèse, nous nous donnons pour tâche de continuer l'interrogation de notre problématique générale sur la Technique et le Contrôle Comptable. Cette perspective historique nous aidera à exposer d'autres *raisons profondes*, pour paraphraser Braudel, à l'effet qu'il n'y a pas *une* action technique comptable, il n'y a pas une action de contrôle et il n'y a pas une opération économique sujette à un contrôle technique, «mais *des* actions multiples et des retours multiples, et des "engrenages" multiples. Certes pas une histoire linéaire» du contrôle comptable, mais des histoires qui bifurquent autant ici que là, et en quantité inimaginable, depuis longtemps, dans les grandes civilisations. En un mot, partout où se sont étendus les mondes socioéconomiques de l'aventure humaine, sans doute y a-t-il eu une forme primitive, ou très élaborée, de contrôle comptable. Qu'est-ce donc à dire

¹ Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, op. cit., p. 4.

que ce retour à la condition de l'homme ? Derrière la variété des traces matérielles comptables, signes de Culture, existerait-il donc un fond commun, et universel, de savoir-compter, pour contrôler ?

Selon Weber, la première et la dernière réplique intellectuelle reviennent à celui qui écrit l'histoire, simplement parce que la «sélection dans l'infinité des éléments déterminants est d'abord conditionnée par le caractère de [sa] curiosité historique.»¹ Ensuite seulement, la qualité de son travail sera fonction de sa capacité méthodologique à expliquer, par des séries de causalité, les facteurs de l'événement en question qui ont eu «une signification générale sous des points de vue déterminés et qui offrent *pour cette raison* un *intérêt* historique».² Ce que Weber entend par «point de vue déterminé» consiste en une sélection préalable de concepts agissants comme instruments heuristiques. Il les différencie de ceux qui sont mobilisés par le chercheur pour établir des illustrations d'un cas particulier. Ce sont ces concepts préliminaires que nous présenterons dans cette section selon deux volets.

Le premier concerne les définitions irréductibles entourant le substrat de ce nous entendons par «contrôle comptable». Nous délimiterons donc dans leur plus simple expression le sens visé par le «contrôle», la «technique», la «comptabilité», la «calculabilité» et enfin, la notion d'«activité économique» et de «prestation utilitaire». Ce noyau dur conceptuel constitue les bases abstraites à partir duquel nous examinerons les différentes significations historiques du contrôle comptable, mais sur lesquels nous marquerons le point lors de notre thèse finale.

Le deuxième volet indique les quatre axes retenus pour saisir plus finement la perspective technique du contrôle comptable. Ils ont pour but de nous permettre d'étudier à la fois le type d'information décisive véhiculée par les supports matériels des instruments comptables, de cerner leur contexte sociotechnique dans lesquels ils se déploient et de discuter des médiations opérées par l'agent comptable qui met en action ce qui précède, c'est-à-dire le «message», le «médium» et le «milieu». Dans ce dernier cas, nous croyons que ce modèle est parfaitement approprié à notre démarche dans la mesure où nous estimons que, l'unité conceptuelle qui nous apparaît le plus significatif est celle d'appréhender notre objet sous l'angle des faits de contrôlabilité comptable, mais des faits qui se manifestent d'abord et avant tout, dans l'histoire, comme des faits de transmission. On verra plus loin l'intérêt de considérer ce concept paradigmatique.

Il est certain que, plus nous avancerons dans le passé, plus nous risquerons de trouver des formes de contrôle comptable bigarrées, pour ne pas dire hautes en couleur, plurielles, et assurément incertaines,

¹ *Ibid.*, p. 298.

² *Ibid.* Comment expliciter ce point de vue important ? Weber donne son célèbre exemple en appui à cette affirmation qu'il nous faut relever et présenter immédiatement. C'est celui de la métaphore où il compare le travail de l'historien au travail d'un juge : «...le juge ne fait jamais entrer dans son appréciation le cours total et singulier d'un acte, mais uniquement les éléments qui sont essentiels pour la subsumption sous les normes. [...] La seule chose qui lui importe est de savoir si l'enchaînement causal entre coup et mort et si l'*habitus* subjectif de l'assassin et son comportement devant le crime exigent l'application d'une certaine norme pénale. Ce qui de son côté intéresse l'historien, par exemple dans la mort de César, ce ne sont point les problèmes criminalistiques ou médicaux que ce «cas» aurait pu présenter, ni les détails du meurtre pour autant qu'ils n'ont pas été assez importants, soit pour «caractériser» la personnalité de César ou bien la situation des partis à Rome – donc pour autant qu'ils ne sont pas des «moyens de connaissance» –, soit pour comprendre les la «conséquence politique» de cette mort – donc pour autant qu'ils n'ont pas été des «causes» réelles. Une seule chose le préoccupe en premier lieu, c'est le fait que cette mort est précisément intervenue en ce temps-là au milieu d'une constellation politique concrète déterminée, et à ce propos, il discute la question qui s'y rattache naturellement : **ce fait a-t-il eu des «conséquences» considérables pour le développement de l'histoire du monde ?**» Nous soulignons. (p. 298-299).

tant ces artéfacts ne sont plus les nôtres et tant ils ne peuvent plus témoigner de leurs usages. D'ailleurs, chacun le reconnaîtrait volontiers - nous les premiers et à la manière d'un Braudel de l'École des Annales discourant sur l'histoire de la France : nous n'avons pas besoin de l'histoire pour découvrir qu'il n'y a pas un Contrôle *un*, mais des Contrôles.¹ Que même, il n'y a pas une Comptabilité, mais des comptabilités ; une Technique, mais des techniques ; des opérations marchandes, des opérations bancaires, des opérations fiscales, des opérations de vérification de comptes, etc. C'est dire que nous avons fait des choix de thèmes pour rendre réalisable ce travail. Les voici.

Dans la première, et la deuxième étude, nous aborderons proprement dit la naissance de la comptabilité et sa fonctionnalité principale : le contrôle. Nous mettrons l'accent sur l'importance de la mensuration de l'espace agraire, un espace qui a été très tôt au centre de la vie des sociétés de la Haute Antiquité. Objet divin, mythique et économique, la terre a été âprement disputée et accaparée par les puissances royales. C'est cette valeur de la terre, objet de convoitise et de calcul fiscal que nous désignons être au centre de l'idéologie de domination que nous nous étudierons dans un second mouvement. Nous croyons être obligés ici de prendre l'espace nécessaire pour montrer la lente et longue évolution d'une chaîne de médiums comptables qui ont fortement contribué à la constitution même de la pensée comptable. Même si les liens entre l'appropriation de la terre et ses médiums sont plus incertains, faute de preuves, nous insisterons néanmoins pour situer le rôle capital du scribe auprès des rois, les détenteurs les plus légitimes de la terre. Ce *temps des devanciers* nous éclairera sans aucun doute sur la parenté étonnante entre ces pratiques et les nôtres, même si 7000 ans les séparent. Mais auparavant, nous aurons consacré une très longue étude au développement humain des capacités technique, de contrôle et de quantification. Pour cela, nous devons remonter à la préhistoire, car cette période représente le moment zéro de la pensée comptable, mais où tout s'amorce et s'attache pour donner le trait universel aux individus de pouvoir sérier le monde. C'est là une conquête unique dans l'histoire, une invention technique aux retombées sans précédent et une conquête de la classification et de la mise en relation par le Nombre qui fonde une vérité étonnante : celle du contrôle. Cette première étude, *Le temps des fondateurs*, annonce les prémisses culturelles, techniques et économiques de ce qui serait conforme de nommer la *protocomptabilité*.

Dans une troisième étude, nous aborderons les pratiques comptables de la Grèce Antique. Encore une fois, malgré une rareté de faits historiques en matière de comptabilité, nous nous attarderons dans ce cas aux conditions sociales des principaux agents économiques grecs. Ainsi, nous pourrions difficilement passer sous silence l'impact qu'a eu la démocratisation et le rôle des mythes divins dans les activités économiques. Ce sera ce double sens d'une idéologie hybridée que nous retiendrons. Delà nous associerons notre réflexion aux médiums ayant été au centre du travail des agents comptables : l'écriture, la monnaie, etc. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de présenter des faits recensés pour montrer

¹ Braudel, F. (1986) *L'identité de la France : Espace et Histoire*, Paris, Arthaud/Flammarion. Le lecteur averti pourra consulter avec intérêt l'introduction et la conclusion de cet ouvrage car elles recèlent des règles méthodologiques et épistémologiques des plus remarquables.

comment les messages transmis par ces médiums semblaient refléter la préoccupation des Grecs à l'égard des Dieux et du devoir de citoyenneté. Sans doute que la forme principale du contrôle comptable dominant était la mise en mémoire des ressources économiques requises pour accomplir son devoir de citoyen auprès de la cité et auprès des dieux. Enfin, nous mettrons de l'avant une étude de cas qui mérite l'attention du lecteur : celle de Zénon, un notable qui a laissé nombre des papiers et des registres comptables qui donnent à penser, étrangement, à un *contrôle de gestion*. Bref, le sens général, de cette partie intitulée *Le temps des continueurs*, témoigne de la ressemblance étonnante avec des pratiques et des schémas de pensée comptable que ceux développés par les Égyptiens et les Mésopotamiens. La difficulté reste pour nous, naturellement, l'établissement d'une certitude hors de tout doute concernant les éléments de continuité et de ruptures entre ces trois civilisations. Nous tenterons tout de même une interprétation et une explication.

Dans une quatrième étude, nous ferons brièvement le point sur la spécificité des principaux acteurs comptables de la Rome Antique. Nommée *Le temps des héritiers*, nous mettrons l'accent dans cette réflexion sur le fait que les Romains n'ont pas été de grands innovateurs en la matière : globalement ils se sont contentés de forger ce qui était nécessaire à partir d'emprunts culturels variés. Les Étrusques, les Grecs, les Juifs et les Phéniciens ont certainement contribué à ce savoir technique. Côté matérialité il y a peu de choses à dire. Aussi, nous nous attarderons sur deux des valeurs qui étaient au centre de la vie des citoyens Romains, du moins ceux qualifiés de possédants, donc d'un type d'agents économiques importants. En fait, il s'agit d'une même mentalité, mais composée de deux valeurs pratiquement inséparables : même si nous ne disposons pas de faits comptables probants pour étayer nos dires, nous pourrions assurément anticiper le pouvoir de la *dignitas* et de la *nobilitas* sur les pratiques et les techniques visant le contrôle comptable.

Dans une cinquième étude intitulée *Le temps des calculateurs*, nous nous intéresserons aux formes de contrôle comptable propres à l'homme d'affaire du Moyen Âge. Le sens de « homme d'affaires » renvoie naturellement au gros marchand négociant, celui qui fait le commerce de tout et à grande échelle. Le petit artisan et le boutiquier sont donc exclus de notre réflexion. Nous verrons comment il y a eu un contrôle omniprésent de l'acte entrepreneurial par l'entremise de la comptabilité. Nous nous appliquerons à décrire son génie pratique à étendre l'information comptable à des modèles arithmétiques et à d'autres instruments utiles au commerce de marchandises dans le but d'accroître, justement, ses capacités de calculs du risque encouru pour chaque négoce. C'est là une autre forme de contrôle comptable et commercial. À une époque où règnent quotidiennement la peur et l'angoisse, cet homme d'affaires rêve d'aventure. Mais il y a une sagesse populaire chez la guilde de marchands que tout le monde tente de suivre religieusement : il n'y a pas d'aventures, pleines de périls, sans une mesure du risque. Voilà le courant de pensée que nous retiendrons. Nous comprendrons alors pourquoi le risque d'entreprise se contrôle par une calculabilité et une comptabilité plurales.

Dans une sixième étude, nous commençons l'étude du contrôle comptable propre à de la Révolution industrielle jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Naturellement, sur ce volet, nous aborderons

la comptabilité industrielle et la montée en puissance de la notion de coût de fabrication. Par contre, étant donné que cette période est particulièrement riche de faits historiques, nous avons dû faire le deuil de beaucoup de ces faits, d'acteurs économiques importants, de pratiques, d'objets et de techniques comptables : entre les fonctionnaires de l'État et les banquiers, entre le rôle de la normalisation et la naissance des grosses organisations américaines, nous avons misé essentiellement sur l'entrepreneur industriel comme principale figure de l'agent comptable.¹ De plus, nous avons été contraints de le présenter plus abstraitement que les agents comptables des autres études. Intitulée *Le temps des ingénieurs*, cette dernière étude vise à mettre de l'avant la genèse des conditions propres à la Révolution industrielle qui favoriseront le délestage de cette responsabilité comptable auprès de l'entrepreneur au profit d'une alliance entre les ingénieurs et les comptables professionnels d'entreprise. Ici le sens moderne de «contrôle de gestion» fera enfin son entrée. Essentiellement, nous nous attarderons sur la prise en charge du machinisme industriel par et dans la symbolique comptable traditionnelle. Nous avancerons alors des faits significatifs pour montrer comment les agents comptables ont développé, durablement, la comptabilité industrielle, sur la base de l'idée de *mouvement*, relayé constamment par les logiques mécaniciennes de l'entreprise industrielle.

Enfin, une dernière étude, intitulée *Le temps des savants*, porte essentiellement sur comment des scientifiques ont produit des savoirs sur la technique pour penser, s'inspirer potentiellement à partir de la connaissance disponible et/ou faire de la science comptable. Naturellement, là encore, nous avons limité nos choix aux grands modèles conceptuels qui nous apparaissent avoir marqué une genèse de cette science dans son rapport avec des modèles sur la technique.

Nous concluons sur cette longue étude conceptuelle en proposant des grilles de lecture synthèse que nous trouverons à la fin des chapitres subséquents. Nous ferons une synthèse pour mettre en valeur l'idée générale de l'archive comptable et des *avoirs* qu'elle transporta au nom d'une *anthropotechnologisation* de l'homme.

8.1 Pour une problématique de nos problématisations

Rappelons notre point de départ. Nous avons, avant toute autre chose, l'ambition de forger un *objet de recherche* dont la fonction consisterait, comme il se doit, à désigner «la formulation du phénomène ou du problème à l'origine de l'étude selon le point de vue qu'épouse son auteur en sa qualité de» chercheur.² Cet objet, nous en avons fait notre question de départ et elle s'énonçait en quelque sorte comme suit : comment, eu égard à des conditions de possibilités de production de la connaissance, l'idée d'une technique comptable de contrôle réunit-elle un nombre suffisant de préceptes épistémiques, pour la penser, plausiblement, comme une *épistémè* propre à un champ problématique donné, c'est-à-dire une

¹ C'est dire que nous nous bornerons strictement aux filiations de la comptabilité industrielle et non à celles reliées à la comptabilité financière et à ses formes dérivées de contrôle administratif.

² Hamel, J. (1997) *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 94.

façon de penser, discourir et de se représenter le monde selon une époque et susceptible de s'étendre à d'autres champs d'application ? Par conséquent, notre objet d'étude était abstrait et générique si nous voulions réaliser une recherche épistémologique avec l'ambition de décrire et révéler à travers un discours en épistémologie de la connaissance la richesse des interactions possibles au sein d'un cadre ontogénétique élargi entre des singularités et des multiplicités, entre techniques et êtres comptables, entre événements et individuations, entre vérités, volontés de savoir et autres dispositifs propres à des activités de contrôle comptable et de gestion. À cette concrétude et à cette abstraction, notre interrogation fondamentale ne change et ce qui précède s'aligne avec notre question de recherche.¹

La vision générale dans laquelle s'inscrit cette thèse de recherche nous incite à croire que ses résultats et ses conclusions seraient incomplets sans une compréhension préalable de l'histoire partagée par les deux maîtres mots de notre objet d'étude, soit les rapports entre contrôle et technique. Par conséquent, cette mise en perspective historique, à partir d'une interrogation forte du rôle de la technique face au contrôle, est pour nous une condition préalable à la mise en perspective du savoir acquis dans la littérature de recherche moderne. Aussi, ce travail s'inscrit-il en ligne droite avec le faisceau des interrogations de notre recherche.

Dans ce type de travail, la première question auquel il faudrait répondre serait la même que celle énoncée par Zimnovitch : «quelle signification peut avoir une démarche historique en comptabilité de gestion ?»² Avant de présenter nos arguments sur le fond d'une telle question, il convient de préciser sous quel angle interdisciplinaire nous voulons pour *penser* des cas.

D'abord, faut-il le noter avec le bon mot de Dumézil, notre étude ne sera pas autre chose qu'une «annalistique», c'est-à-dire un travail de connaissance basé sur des discours historiques et établis par d'autres chercheurs.³ Michel Foucault a procédé ainsi pour établir ses *archéologies historiques* et a déjà écrit à cet effet que, d'une manière ou d'une autre, nous «sommes voués historiquement à l'histoire, à la patiente construction de discours sur les discours, à la tâche d'entendre ce qui a été déjà dit.»⁴ S'agit-il donc de se contenter de produire, nous aussi, un discours, pour faire connaissance ?⁵

Notre ambition n'est pas de se conduire en historien ni même de faire de l'histoire au sens commun du terme. Inversement, il ne s'agit pas non plus de tenir une simple chronique journalistique sur le contrôle comptable d'autrefois. Prise davantage comme une structure catégorielle parmi d'autres, l'histoire est un outil d'approximation de la connaissance au service du cadre explicatif que nous cherchons à établir.

¹ Nous rappelons que celle-ci se décline selon les thèmes suivants: *comment suggérer des concepts probants, plausibles, au potentiel herméneutique élevé et aptes à servir les fonctions de la science pour concevoir la genèse d'une connaissance possible des rapports entre contrôlabilités et modes d'existence techniques des comptabilités et pour quelles formes principales du Capital pour être au sein de quel type d'organisation du savoir selon quel régime de vérités ?*

² Zimnovitch, H. (1996) «L'émergence des coûts standards : 1880-1930. Pourquoi ? Par qui ? Quel enseignement pour la France ?», *Entreprises et Histoire*, no. 13, p. 27.

³ Ewald, F. (1986) «Le message des dieux», in Dossier Dumézil, *Magazines Littéraires*, no. 229, avril, p. 16-21.

⁴ Foucault, M. (1963) *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, p. xii.

⁵ L'excellent article de Parker résume assez bien les principales positions épistémologiques des sciences historiques en comptabilité. Pour notre part, nous présentons plus ou moins formellement trois des écoles recensées par lui : le foucaultisme, le postmodernisme et l'École française des Annales. Aussi bien dire que nous sommes davantage à l'aise avec ces trois postures et que notre propre position serait, dans les faits, un hybride des trois. Voir Parker, L.D. (1997) «Informing Historical Research in

Assurément, elle sera fort utile pour dégager les moments déterminants où les conditions du contrôle comptable se sont systématisées pour engendrer un corpus de savoirs suffisamment critique pour fonder «sa possibilité historique, le domaine de son expérience et la structure de sa rationalité.»¹

Avec l'histoire, ce qu'on voudrait mettre au jour, pour employer, à nouveau, les mots de Foucault, c'est quelques pans de l'*épistémè* du contrôle comptable ; nous voulons faire preuve d'un minimum de méthodologie pour réussir à présenter, avec rigueur, les fondements où les connaissances techniques du contrôle, «enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire qui n'est pas celle de leur perfection croissante, mais plutôt celle de leurs conditions de possibilité», c'est-à-dire celles qui peuvent prétendre donner une forme pertinente à un discours et, dans un tel cas, «ce qui doit apparaître, ce sont, dans l'espace du savoir, les configurations qui ont donné lieu aux formes diverses de la connaissance empirique. »²

Dans notre entreprise de recherche, il ne faut pas croire que l'histoire sera mobilisée pour déterminer des règles de succession d'événements, et *répétables*, ayant conduit au contrôle de gestion. Il est reconnu depuis l'école des Annales maintenant que la recherche historique ne doit pas tendre vers la construction de régularités : les relations causales qu'elle identifie ne se réduisent jamais à une forme de conformité entre événements.³ Selon Veyne, cela s'explique du fait que, non seulement est-il difficile de cerner la pluralité du concret sous quelques logiques conceptuelles que ce soit, non seulement l'historien ne peut avoir accès à la totalité de ce concret d'autrefois, mais en plus, celui-ci devra combler les trous en procédant à une synthèse historique qui «n'est pas autre chose que cette opération de remplissage ; nous l'appellerons rétrodiction [...] Les problèmes de rétrodiction sont au contraire des problèmes de probabilité des causes, ou, pour mieux dire, de probabilité des hypothèses : un événement étant déjà arrivé, quelle est la bonne explication ?»⁴ Weber va dans le même sens et oppose au déterminisme scientifique de la causalité la position suivante : celui qui veut faire de l'histoire doit plutôt se contenter «à rendre intelligible la portée singulière d'une consécution unique» et révéler son importance déterminante dans la quête de compréhension d'un événement historique.⁵

Autrement, à la question de Piaget, en quoi consistent les méthodes d'interprétation et d'induction rétroactive de l'argumentation de l'historien, de cette dernière observation synthèse sur la problématique épistémologique de l'histoire, nous ferons comme il nous le suggère : nous devons répondre par des constats factuels à questions ouvertes, tant la difficulté consiste à savoir quand et où s'arrêter.⁶ Les constats établis à partir de nos observations se termineront donc sur des questionnements multiples et leurs descriptions ne sauraient être autre chose que des réponses temporaires. Mais encore, il ne suffit pas de

Accounting and Management: Traditions, Philosophies, and Opportunities», *The Accounting Historians Journal*, vol. 24, no. 2., p. 111-149.

¹ *Ibid.*, p. xi.

² Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, p. 13.

³ Aron, R. (1970) *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, Vrin, p. 235.

⁴ Veyne indique précisément que le terme «rétrodiction» est bel et bien emprunté à la théorie des probabilités. Veyne, P. (1971) *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, p. 194-195. Pour en savoir plus sur la scientificité historique et sur le problème de la causalité, on consultera avec profit son excellent chapitre «Causalité et Rétrodiction», p. 194-234.

⁵ Une position relevée et résumée excellemment par Raynaud, P. (1996) *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, Quadrige/PUF, p. 42.

⁶ Piaget, J. (1967c) «Les deux problèmes principaux de l'épistémologie des sciences de l'homme», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 1115.

dire que nous présenterons des faits plus interrogatifs qu'explicatifs : nous avons besoin d'un schéma intégrateur pour rendre compte d'une compréhension minimale d'un «fait technique comptable». En effet, même munis de ces précieux conseils épistémologiques sur comment faire Histoire, ceux-ci ne peuvent en aucun cas nous indiquer une structure d'analyse composée de concepts adaptés au dévoilement de notre objet d'étude.

Il ne saurait être question de remettre en doute le savoir acquis de l'historiographie comptable.¹ Dans le cas particulier de notre objet d'étude, difficile est pour nous la contrainte de se satisfaire des modèles théoriques existants. Encore que nous partagions nombre de positions sur les dimensions économiques et sociales du contrôle et de la comptabilité de gestion, ce n'est plus le cas en ce qui concerne la manière de circonscrire théoriquement le phénomène technique qui leur est sous-jacent.

Évitons de procéder à un recensement systématique des méthodologies disponibles en sciences comptables. Schématiquement, à la suite de la typologie proposée par Degos, on peut dire qu'il y a trois grandes façons d'établir des théories explicatives pour faire des études dans l'ordre de l'histoire comptable.² La première consiste à présenter les auteurs comptables et leurs doctrines. La deuxième porte sur les principaux acteurs de la comptabilité et leurs influences. Enfin, la troisième est l'histoire sociale de la comptabilité et sa portée sur les rapports socioéconomiques en général. Il va sans dire que notre choix s'inscrit dans cette troisième option.³

Même si Miller et al. relèvent dans leur synthèse un nombre croissant d'études historiques considérant la comptabilité comme une *technologie administrative* aux conséquences sociales appréciables, à peu près aucune ne suggère une structure conceptuelle forte pour mettre en perspective les caractéristiques essentielles de la technique, éléments par nature très hétérogènes.⁴ Certains chercheurs, nous disent Millet al., vont présenter les *technologies comptables* comme des formes complexes de rationalités se rapportant elles-mêmes à une multitude d'événements et de problématiques des plus hétéroclites. L'accent est alors mis sur la variété des agents et des groupes organisés, allant des corporations comptables aux divers corps d'experts. Ces chercheurs se trouvent alors contraints à une évaluation limitée des impacts directs de cette expertise sur la vie économique et sociale.⁵

¹ Le lecteur intéressé consultera avec profit la documentation suivante : Fleischman, R. K. et al. (1996) «Expanding the Dialogue: Industrial Revolution Costing Historiography», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 7, p. p. 315-337; Gaffikin, M.J.R. (1981) «Towards a Taxonomy of Historical Research Methods in Accounting», *The Accounting Historians Journal*, décembre, vol. 8, no. 1, printemps, p. 22-62 et Miller, P. et al. (1991a) «The New Accounting History : An Introduction», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 395-403.

² Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, Paris, PUF, p. 116 et ss.

³ En effet, comme le résume, brièvement, Degos, dans ce type d'analyse, «on tient compte non seulement de la qualité interdisciplinaire de la comptabilité mais de son interaction avec les systèmes économiques. La comptabilité devient un objet social qui a [alors] une influence sur la société.» Mais cette posture épistémologique simple reste insuffisante tant on retrouve peu de discours de la recherche présentant des guides sûrs en matière de constitution d'un schéma d'analyse reposant sur la technique. *Ibid.*, p. 117.

⁴ Miller, P. et al. (1991a) «The New Accounting History: An Introduction», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 396.

⁵ Plus largement, ces chercheurs feront le constat suivant: «The institutional forces that seek to influence actions and outcomes, whether these be corporations, financial or pedagogic institutions or agencies of the State have also becomes of particular concern, as have the rationales that help to articulate the objects and objectives of particular technologies of calculation, often in relation to specific programmes of government. The pluralizing of terrains of enquiry suggested by these varied themes is a process that has begun only recently, [...]». *Ibid.*

Pour notre part, nous ne pouvons nous contenter de présenter le contrôle et la comptabilité de gestion sous la forme unique de la rationalité : la transmission d'un énoncé, d'une idée, d'une croyance, celle de la pensée de l'entrepreneur ou du dirigeant ou celle des projets économiques d'une organisation ou d'un État, par l'entremise d'une technologie comptable, ne fait pas que dans la raison. Si, comme l'ont pourtant bien souligné Miller et al., la *technologie comptable* implique d'emblée des artefacts en quantité, c'est-à-dire une base matérielle passablement importante pour qu'on ne puisse l'ignorer, l'étude des rapports entre ces objets matériels et les individus révélerait assez vite qu'il y a des idées entrepreneuriales et marchandes qui laissent des *traces* dans les comptes. Sous cet angle, l'examen des livres de comptes, de leur contenu et de leur organisation, n'est pas rien. En poussant plus loin notre raisonnement sur cette manière de voir la matérialité se fondre avec la mentalité d'un agent comptable pour donner naissance à une pratique comptable, on constaterait qu'il y a des *messages* qui *circulent* plus fréquemment que d'autres à travers des médiums spécifiques. La question que l'on doit poser est donc la suivante : quelle est la nature d'un tel énoncé, pour quel support matériel, pour quel fait de transmission à des fins de contrôle et, finalement, pour quel résultat ? Que faut-il contrôler et pour qui ? Par l'entremise de quel support technique ? Selon quel milieu et pour quelle pratique ? Comment ce papyrus-ci égyptien, et là ce mémorial moyenâgeux, et là encore, dans le domaine de l'enseignement théorique, avec ce manuel sur la *Science de Tenir des Comptes de Barrême*, du XVIII^e siècle, comment le support matériel influence-t-il et contraint-il à pratiquer le contrôle de cette manière et non de celle-là ? Comment ces supports sont-ils propres à une époque et pas à une autre et en quoi ont-ils permis ou non telles pratiques comptables plutôt que d'autres ? Il y a des objets techniques, il y a des *êtres de contrôle* qui transmettent à considérer.

En d'autres termes, sur les idées évoquées par Miller et al., il s'agit d'exploiter davantage l'idée du rapport objet/sujet ou matière/forme pour penser que la matérialité comptable, agissant comme vecteur de transmission, a autant d'importance comme «contenant», que le «contenu» de l'idée de contrôle qu'elle véhicule. En conséquence, la prise en compte de la «matérialité comptable» aide à situer, dans le temps et dans l'espace, une culture comptable donnée et la nature du contrôle économique qu'elle révèle. D'ailleurs, ne sait-on pas, depuis longtemps, que l'étude d'une technique conduit à l'étude de la culture qui l'accueille ?¹

Bien sûr, nous pourrions développer un cadre conceptuel à partir de l'invitation lancée par l'historien français de la comptabilité Nikitin, soit celle de s'inspirer de l'«Histoire des techniques» de Bertrand Gilles - œuvre importante dans le domaine de l'Histoire des technologies puisqu'elle a servi de base conceptuelle à nombre de travaux -, qui propose un cadre mettant à l'épreuve une approche systémique de la technique avec l'étude d'une ou plusieurs techniques comptables.² Le modèle de Gilles pose en fait pour nous deux difficultés : son déterminisme et son évolutionnisme.

¹ Espinas, A. (1897) *Les origines de la technologie*, Paris, Félix Alcan.

² Nikitin, M. (1995) «Aux origines du calcul du prix de revient», *Revue Française de Gestion*, mars-avril-mai, p. 56-65 et Gilles, B. [sous la dir.] (1978) *Histoire des techniques*, La Pléiade, Paris, Gallimard. Nikitin dira de Gilles qu'il «oppose de façon classique la première apparition d'une technique et sa généralisation. Il oppose le progrès de la technique et le progrès technique : selon lui, le progrès de la technique est marqué par l'apparition isolée d'une technique et se situe au niveau de la seule réflexion ; en revanche, le progrès technique est marqué par l'entrée de l'invention dans la vie industrielle et se situe au niveau du besoin économique. [En

En effet, il présente une technique comme un système entièrement surdéterminé et chaque système technique succède à un autre, le plus faible cédant tôt ou tard sa place à des éléments techniques qui se surajoutent, créant du même coup un système évolué, plus stable et mieux adapté à son temps et à son contexte.

Avec des postures conceptuelles situées à mi-chemin entre la cybernétique et le fonctionnalisme, son modèle suggère non seulement une explication rationnelle du dynamisme d'une technique par celui d'une autre l'ayant précédée, mais il permet d'interpréter une technique comme partie prenante d'un système technique plus vaste qui, lui, tire son sens profond d'autres systèmes non-techniques : le politique, le social et l'économique constituent autant de systèmes à convoquer au tribunal de l'explication de la raison d'être d'une technique. L'objectif de son projet théorique est essentiellement de comprendre les possibilités de passage d'un système technique à un autre. Les autres systèmes (social, politique, etc.) ne sont mobilisés que pour tenter d'expliquer les conditions à la succession d'une technique à une autre. Ce cadre explicatif a tout pour nous plaire dans la mesure où nous pourrions montrer les rapports historiques entre la technique de la comptabilité simple et celle d'une comptabilité plus évoluée techniquement, en l'occurrence celle de la partie double; on tirerait alors les conclusions qui s'imposent en matière de contrôle et de gestion tout en s'appuyant sur les systèmes sociaux, économiques, politiques, etc.

En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas de défendre ou pourfendre la valorisation de ce modèle systémique et de se prononcer sur le malaise qu'engendrent le déterminisme et l'évolutionnisme. Ce qui nous paraît plutôt insoluble sur le plan épistémologique, c'est que l'explication de la diachronie des ruptures, des mutations et des révolutions différenciées du progrès d'une technique, si évidentes soient-elles, ne nous aide en rien à comprendre comment se débrouiller théoriquement pour établir les connexions avec les autres aspects historiques des systèmes concomitants.

Par exemple, comment montrer le négoce bancaire à Rome - une activité économique importante de notre point de vue - où on voit établir, pour la première fois dans l'histoire, des opérations techniques sur registre, tenues en compte courant pour des particuliers, et choisir les faits historiques pertinents pour établir la convergence du système social et politique et ainsi expliquer l'importance capitale de la comptabilité des banques romaines dans l'avènement d'un règlement légal (le système juridique donc) ayant affecté à plus d'un titre les échanges économiques ? L'inscription d'un dépôt (le *receptum*), une simple marque manuscrite enregistrée dans un livre, jadis le fait singulier de quelques individus adeptes d'opérations de change, a été reconnue, plus tard, par l'institution du droit, comme un instrument utile et nécessaire de règlement des dettes entre particuliers. Ainsi, pour rendre compte du passage entre la singularité de cette pratique comptable et sa généralisation collective, il ne s'agit pas de décrire uniquement les techniques comptables antérieures, reliées à la constitution de lettres de crédit véhiculant

conséquence nous] voulons défendre la thèse selon laquelle des cas de comptabilités industrielles sont apparus ponctuellement pendant plusieurs siècles, mais qu'il a fallu attendre le début du XIX^e siècle pour que cette technique se généralise et s'impose, en réponse aux sollicitations d'un environnement marqué par la révolution industrielle.» (p. 56)

des ordres de paiement, ni d'avancer, au hasard, quelques éléments socioculturels sur les mœurs des premiers changeurs romains et conclure, naïvement, sur la nature interventionniste du droit romain.

Le point décisif, pour la structuration historique de la réalité disait Weber, est la particularité du «fait singulier» dans un ensemble complexe, certes, mais «quelle signification *causale* faut-il au fond attribuer à cette décision individuelle [une action singulière sous examen] au sein de la totalité des éléments infiniment nombreux qui devaient précisément être agencés de cette manière-là et non d'une autre pour amener ce résultat-là, et quelle est la place de cette décision [l'action singulière] dans l'exposé historique ?»¹ En d'autres termes, c'est l'attention accordée, par le chercheur, à la conception de l'unité du fait historique qui révèle la relation à établir entre les éléments à considérer pour la compréhension selon une perspective allant du local au global. Autrement, la notion de système peut, à la longue, comporter un tel nombre d'éléments que la différenciation de la réalité, basée sur cette typologie constituée de systèmes et de systèmes et d'interrelations entre systèmes, nous engluerait dans des explications sans fin, ou fort limitées.

8.1.1 Une question de départ pour mieux faire face à la déroutante multitude des faits

À notre problématique générale, pour faire face à la déroutante multitude des faits sociohistoriques, nous adjoignons une question de recherche complémentaire qui permettrait de pencher vers l'interdisciplinarité et d'organiser dès le départ une structure d'analyse de nos études de cas; et elle se définirait comme suit : *comment, par quel saisie d'un automouvement général, au nom de quel entraînement, par quelles stratégies, devenir, événements ou opérations d'individuation et sous quelles contraintes de quel milieu de vie les êtres [comptables] dans l'histoire, ont-ils transduits, inventés, participés, agencés ou faits usage de techniques pour saisir un Capital, d'une période à l'autre, et sous l'égide de quelles valeurs et croyances communes transmises par quel(s) médium(s) et pour quelle(s) forme(s) principale(s) immunitaire (s) de contrôle ?*²

À travers les grandes époques de l'Histoire, les conditions de persistance du *contrôle comptable* ne se résume-t-elle pas à ce qu'en dit l'historien Favier, c'est-à-dire en une *nécessité technique*, et vitale, d'organiser la *connaissance immédiate des réalités* et qui donnent, à l'Être, *la mesure des possibles* ?³ Il y a convergence entre histoire, genèse, technique et devenir de l'Être chez plus d'un auteur. Comme annoncé, nous nous poserons toute une série de questions secondaires pour chacune des études que nous ferons. L'objectif de cette problématisation seconde est de légitimer le déplacement de notre regard. Nous serons alors à même de décrire avec richesse, rigueur et nuance notre objet dans cette multiplicité des faits historiques.

La première question cherche à identifier la nature hybride du contrôle. Peut-on parvenir à révéler, avec pertinence, que le contrôle comptable a, à travers les grandes périodes de l'histoire, non

¹ Weber, M. (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 291.

² Cette question, naturellement, est largement inspirée des travaux formulés par Debray que l'on abordera ci-après.

³ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, p. 7.

seulement engendré, en finalité, des *médiations correctrices* dites symétriques, objectives, quantitatives ou économiques, mais que ces rationalisations reposaient *a priori* sur des opérations techniques de transmission d'informations par nature, éminemment *subjectives* ? Les faits historiques peuvent-ils témoigner de la prépondérance de cette forme de socialisation dans cet *entre-deux* qu'est finalement le contrôle ? Après tout, l'agent comptable ne synthétise-t-il pas, depuis toujours, deux réalités socioéconomiques afin de faire *image comptable* ? ¹

La deuxième question se rattache à la première et porte sur le pouvoir effectif de la représentation comptable. En effet, les techniques comptables aux fins de contrôle ne créent-elles pas, depuis longtemps, des «mots et de nombres» qui font *entrer* le marchand dans un système de correspondances symboliques via la Capital entre ordre économique et ordre social ? Dès lors, le contrôle prend-il, lui aussi, son sens effectif le plus décisif, entre ces deux ordres de réalité ? Mais selon quel fait, quelle singularité ?

La troisième question pourrait paraître étonnante. Elle est toutefois loin de l'être. Elle cherche à savoir, en définitive, si la nature de l'*entre-deux* informationnel, l'*entre-deux* être, c'est-à-dire de la singularité qui consiste à rapporter un phénomène à un autre pour en établir un *différentiel*, serait composée, à la base, d'une visée anticipatrice, d'une représentation idéalisée et d'un fragment de «réalité». Entre «idéauté» et «réalité», sur quel fond du vide, selon quelle situation événementielle ?

Entre le monde incroyablement vaste de la Contrôlabilité d'entreprise et celui encore plus grand de la Technicité rattachée aux formes de l'organisation économique, nul doute qu'en voulant les croiser sous le dénominateur de leur Historicité, nous devons nous attendre à franchir un univers conceptuel incommensurable. De cette idée générale selon laquelle l'individu a aussi défini son existence et son action par la comptabilité, une historicité du contrôle comptable ne saurait être autre chose que la manière dont les pratiques administratives ont été produites selon des modèles culturels, c'est-à-dire la façon dont des agents économiques se sont donné des moyens techniques pour agir sur leurs propres capacités d'action afin d'en rectifier les avancées compte tenu d'un milieu de vie et de son histoire. Notre historicité à nous serait alors une description – sommaire - de l'état singulier des conditions culturelles de chaque grande période des principales bifurcations des systèmes comptables dans l'histoire, des bifurcations au sens des aléas et des virtualités impulsées par certaines croyances collectives, certains médiums, certains milieux écologiques et une prolifération de médiations sociotechniques propres à un temps et à une mentalité donnés.

À la base, notre projet est des plus élémentaires : nous souhaitons connaître non seulement ce qui a poussé les individus à recourir à la comptabilité pour contrôler des activités économiques, mais aussi pourquoi ils se sont donné des institutions dans le but de faire circuler, collectivement, cette *idée-force* de «contrôler par la comptabilité» et cela, depuis 5000 ans av. J-C. jusqu'à nos jours. De génération en génération, pour une vaste branche de l'humanité, comment expliquer que plusieurs sociétés aient élaboré

¹ Une image comptable vue d'abord comme une représentation mentale, donc à la base individuelle, d'une réalité à caractère socio-économique. Partant, il devient possible d'envisager, également, l'image comptable comme une représentation sociale, fruit d'un collectif.

une panoplie d'artéfacts dans le but de *transmettre* pareil savoir utilitaire ? Pourquoi ont-elles développé des institutions (écoles, règles comptables et fiscales, etc.) pour pérenniser ce savoir économique ?

En ce qui nous concerne, il y a, à la base de cette démarche, une intuition qui anime ce projet d'étude et que nous voudrions expliciter davantage. Au cœur de ce savoir comptable se trouve une *efficacité instrumentale* dont la puissance à moduler les intérêts économiques, donc à individualiser relève davantage de l'ordre de la matière et de l'ordre symbolique. Oscillant constamment dans une logique primaire du plus et du moins, sous toutes ses formes, la comptabilité opère une *mise en image* des variations de rapports forme/matière autour d'un Capital. De mutations culturelles en mutations techniques, la comptabilité s'est trouvée à modifier lentement, mais assurément, les méthodes liées à ces formes/matières. Aussi, comment décrire, et *faire voir*, à notre lecteur, que le «contrôle» se nomme *diversité* ? Et, en même temps, comment le convaincre d'un certain nombre d'*invariants* qui en assure également l'*unité de l'individuation* ?

8.2 Rhétorique anthropotechnique et interdisciplinarité: de la médiologie comme principe monographique sur la technique à transmission

Nous le disions plus tôt, la technique a à voir avec un milieu et avec des groupes d'homme. C'est dans ce sens fondamental de l'anthropologie qu'il faut nous diriger. Mais il ne suffit: d'autres directions herméneutiques sont à prendre en considération pour situer les mouvements, les cinétiques propres aux temps, aux espaces, aux contrôles et autres formes d'hétéromobilité impliquées dans la constitution des anthropotechniques de la comptabilité de contrôle. Comme nous le suggérons, dans le but de produire un maximum de compréhension, la grille d'organisations des études de cas et celle d'analyse retenue pour l'étude interdisciplinaire du volet technique et histoire nous sont fournies par la réflexion stimulante de Debray.¹ Tentons un résumé de ses positions théoriques, très nombreuses, tout en retenant celles qui nous concernent davantage. Mais seules nos études spécialisées pourront montrer pleinement et la pertinence et la force d'évocation de ce qu'il appelle la *médiologie*. Avec lui, nous comprendrons pourquoi la technique comptable est un objet de pensée et le support exemplaire à la pensée. Abordons ce courant méthodique en insistant sur le fait que nous nous donnerons un vocabulaire moins ontologique et plus proche des sciences humaines pour parler de la technique comptable et son monde social ordinaire. C'est lors de notre discussion que nous reviendrons en force dans le langage ontologique pour laisser notre étude sur des ouvertures possibles pour la recherche. En quelque sorte, profitons de cette section pour ramener notre discussion à un niveau épistémologique et théorique plus formel, et simple

Debray est à la tête d'un groupe de recherche ayant publié plusieurs travaux dans le domaine des sciences sociales. Écoutons l'un d'entre eux, Jeanneret, nous entretenir avec des mots simples sur la

¹ Debray, R. (1980) *Le scribe*, Paris, Grasset; (1991) *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard; (1994) *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard; (1997) *Transmettre*, Paris, Odile Jacob; (1998) «Histoire des quatre M», *Les Cahiers de*

nature épistémologique de la médiologie.¹ La médiologie n'est pas une science nouvelle dans le domaine des médias et des communications. Elle est d'abord une méthode d'analyse dont l'objet est l'étude des «faits de transmission», leur promotion, leur propagation et leur retranscription comme condition de la culture et du pouvoir. Dans son principe, la transmission est vue ici comme un *transport de quelque chose dans le temps*. Ce qui la différencie de la communication qui, elle, véhicule quelque chose dans l'espace. La médiologie se présente comme un corpus visant à réhabiliter les impératifs sociaux et techniques de la transmission. C'est-à-dire ce qui peut être inscrit dans une trace, une archive et une mémoire. Plus exactement elle vise une analyse méthodique des interactions existantes entre technique et culture et entre hier et aujourd'hui.² Dans cette direction, on comprend mieux pourquoi l'enquête médiologique vise à identifier en premier lieu les *effets symboliques des innovations techniques* nous dira Debray, avant de les considérer comme les *conditions* culturelles des *tournants* technologiques à l'étude.

Elle est méthode donc, ici. Elle vise l'étude des idées, des actes qu'elles commandent et des objets matériels qui véhiculent ses messages structurants. Elle interpelle ce qui fait mouvement, le message cinétique qui franchit les barrières de l'espace. Transporter un message, une idée, un Capital à travers le temps et l'espace exige une forme d'anthropotechnique proche d'une transmission. La médiologie se veut un examen d'un ensemble de gestes et de choses qui assurent la continuité sociale d'une culture, d'une pratique culturelle. Voulant mettre au jour une sorte de grammaire des interfaces entre les mentalités et les matérialités requises pour *transporter* les valeurs de ces mentalités, la médiologie s'intéresse à cette problématique, somme toute, assez triviale : peut-on établir une généalogie des matières organisées (étude anthropologique et sociologique des artefacts) et faire l'inventaire des organisations matérialisées (un individu ou un collectif ne saurait être examiné sans les objets utilisés dans le temps et l'espace pour y déposer une partie de leur mémoire, de leur apprentissage, de l'expérientiel que l'on nommera culture) ?

Ainsi, la médiologie, comme *méthode du cinétique*, cherche à relier les objets les plus dépréciés, les plus banals, avec les doctrines et idéologies les plus sophistiquées, sans omettre l'un ou l'autre.

L'explication d'un phénomène de transmission – comme peut l'être la comptabilité – s'obtient autant par le primat de la matérialité, de la manifestation concrète de la technique donc, que par l'abstraction d'un principe, d'un langage spécialisé ou d'un argument sophistiqué. La culture à saisir d'un phénomène de transmission ne saurait être autre chose que l'observation de l'action organisée entre un *haut* (la culture de l'esprit, celle du riche) et un *bas* (la culture du pauvre et de ses objets quotidiens). Bref, le fait qui compte, celui jugé le plus décisif, est souvent le *fait inventif*, capable de plier et d'orienter les mentalités. Qu'il soit comptable, économique ou politique, il faut savoir qu'il ne peut perdurer dans l'action collective et son histoire sans *inscription*.

médiologie, no. 6, deuxième semestre, Gallimard, p. 7-24; (1999) *Croire, voir, faire*, Paris, Odile Jacob; (2000) *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF.

¹ Cette courte réflexion sur la médiologie est une synthèse du propos de Jeanneret, Y. (1998) «La médiographie à la croisée des chemins», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 93-104.

² Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, *op. cit.*

Un registre de comptes, une balance et ses poids et mesures, une pièce de monnaie ou une lettre de change donnent à penser la transmission d'un message. Qu'est-ce qui doit être organisé techniquement pour être transmis par ces objets comptables là ? C'est la première considération fondamentale que nous devons retenir. Comment est interprété alors ce qui est transmis et pour quelle action (de contrôle) ? C'est la deuxième considération épistémologique que nous retiendrons de ce premier moment de l'analyse suggérée par la médiologie.

Dans un autre ordre de considérations, pour la médiologie, la pensée technique se fabrique collectivement. Elle ne jaillit pas du ciel des idées et elle n'est pas le propre des seuls intellectuels ou inventeurs de renom. Elle fait davantage dans la logistique : elle fait et se fait dans le *transmettre*, dans le relais, dans les chaînes, dans les relations. Elle suggère même la *mainmise d'un organisateur sur un process* nous dira Jeanneret. Mais l'organisateur ne saurait transmettre durablement sans aide matérielle. Ce dernier ajoutera d'ailleurs : « Faudra-t-il entendre que la propagation des idées se fabrique, qu'elle relève de dispositifs ? Et en quel sens la matière est-elle "organisée" ? »¹ C'est dire que la médiologie ne considère pas que tout est communication spontanée entre les individus. Elle va chercher à la fois à décrire la nature des intermédiaires, les être donc, les transformations alors produites et les distances courtes, directes et indirectes que prennent les messages qui sont relayés par ces intermédiaires. En d'autres termes, qu'est-ce « qui médiatise les actes culturels ? »²

En ce qui a trait à notre objet d'étude de la technique, la comptabilité et son explication ne résident donc pas strictement dans la capacité individuelle d'émission d'un agent comptable. Elle se trouve aussi dans la capacité d'une société à y *faire voir* – dans une optique de contrôle – quelques critères d'ordres. En effet, les acteurs de la comptabilité sont des individus à images économiques. Ils font relayer par elles des facteurs d'alignement des comportements à partir d'une croyance puisée à même celles produites par la collectivité. Cette croyance collective, cette idée-force sociale régule donc, par ricochet, le contenu des interprétations comptables. Il faut comprendre que l'acte de réception de l'information comptable fragmente l'acte d'émission tout en sachant que c'est une croyance collective (une idée-force) qui oriente les actes de construction technique d'un pôle à l'autre de ce circuit de communication. Le cadre sociétal dans lequel évoluent les agents comptables exerce une influence directe et/ou indirecte sur leurs opérations de transmission.

Finalement, avec cette vue générale de Jeanneret à l'effet que, selon ses mots, *la culture est une machine à transmettre*, la médiologie « souligne contre l'anthropologie labile des interactions, et contre la prétendue dématérialisation de l'information, que les sociétés produisent des documents durables, et même que ces documents sont, selon la formule de Foucault, des monuments. »³

¹ *Ibid.*, p. 96.

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 98.

En d'autres termes, l'objet matériel a un sens en lui-même et un processus symbolique en émane et circule lorsqu'un ou plusieurs individus sont en sa présence. Un chercheur doit tenter d'identifier cet objet de transmission en considérant, entre autres, le point de vue des acteurs communicants.

Pour Debray, à un premier niveau de description, cette méthode d'analyse cherche donc à concilier, dit-il, la *tekhnè* et le *socius*, c'est-à-dire, en ses termes, dans une démarche de recherche, de voir à «l'établissement, cas par cas, de corrélations [...] entre les activités symboliques d'un groupe humain (religion, idéologie, littérature, art), ses formes d'organisation et son mode de saisie, d'archivage et de circulation des traces.»¹ Les activités symboliques concernent aussi bien les activités scientifiques que les activités techniques spécialisées comme la comptabilité.

Parmi plusieurs choses, une technique est vue comme s'insérant toujours dans un milieu complexe, composé de technologies, d'individus, d'institutions, de dynamiques économiques et politiques, et de productions symboliques de tout genre. Dans ce contexte, certaines valeurs et croyances *organisent* plus que d'autres la négociation sociale autour d'une technique. Le groupe de Debray cherche par conséquent à déterminer les vecteurs qui engendrent ce qu'ils appellent la *force de l'efficacité symbolique* d'une idée véhiculée par un objet matériel et qui fait changer l'ordre des choses et des gens. Leur objectif de recherche est de mettre en perspective ce qui fait la *puissance d'un énoncé* à travers un fait de transmission, ce qui produit à tout le moins des effets d'autorité, sinon des indices de vérité qui orientent, sur de nouvelles trajectoires, des comportements sociaux.

La compréhension des liens entre cette idée-force et son support matériel est importante, mais elle ne saurait faire abstraction du milieu sociotechnique où se déroule ce fait de transmission ni de l'agent qui réalise les médiations nécessaires entre l'idée et son inscription. En d'autres termes et dans l'objet qui nous occupe, l'étude des manifestations techniques du contrôle comptable dans l'histoire passe, pour chacune des grandes périodes, par la mise au jour d'une *idée-force* que l'on nommera «message», de ses «médiums» qui assurent techniquement sa transmission dans le collectif, des «milieux» sociotechniques qui participent étroitement à la nature de cette structuration, enfin des «médiations» effectuées par l'agent comptable pour rendre possible le contrôle comptable. Avec l'aide de quelques illustrations, nous verrons plus spécifiquement la portée de ces quatre «M».

8.2.1 L'idée-force transmise par la comptabilité est un message qui compte, dure, en vérité

La comptabilité est épigonale. Elle succède, imite son propriétaire véritable. Elle s'incorpore et incorpore. Elle relaie et met en mouvement. Elle se relaie et se met en mouvement en s'incorporant dans des mouvements de société. Qu'est-ce qui se met en mouvement ? D'abord, la société en général; elle est automouvement. Puis, nous nous mouvons nous-mêmes dans ce mouvement général. Il y a ensuite d'autres types de mouvement. Des idées, des croyances collectives circulent pour faire corps social, pour faire culture. Dans une société donnée, à une époque donnée, il y a une mentalité collective, une mœurs

¹ Debray, R. (1994) *Manifestes médiologiques*, op. cit., p. 21.

plus ou moins à l'affiche, un mouvement collectif mue par quelque chose proche de l'idée d'un message somatique, d'une valeur dominante du moment. Partant, il y a donc des automouvements du monde qui incorporent et animent nos propres automouvements et il y a des automouvements du monde qui peuvent naître de nos automouvements et dont l'ensemble compilé, juxtaposé, relance le mouvement du monde. Si l'on veut produire une vue du monde comptable selon son époque, il faut minimalement tenter de la situer dans son mouvement, tout en sachant qu'il est le résultat des initiatives humaines accumulées çà et là, au cours des temps antérieurs. Sous le signe d'un mouvement, les aventures humaines dans les univers techniques et comptables progressent par la scansion de ce motif moral, de ce motif naturel, de ce motif sociétal, etc. Dit simplement, il y a donc un automouvement qui entraîne un mouvement social qui soit spécifique à une époque et à un espace collectif donnés. Pour rester fidèles à la médiologie, ce signe du mouvement, nous dirons qu'il y a Message. C'est cet automouvement symbolique comme moteur des foules, catalyseur d'autres mouvements plausibles qu'il faut chercher à identifier. À la base d'une pratique comptable il y a un *courant de pensée* qui en oriente la structuration générale. Dans notre cas, de nature sociétale ou institutionnelle, ce courant de pensée est propre à un milieu donné et pour un temps donné. Pour chacune de nos études c'est ce qu'il convient d'identifier avant toute chose.

Quels sont les documents, livres de comptes, lettres de change, notes de crédit, textes marchands en tout genre, sous forme de feuilles imprimées et annotées, reliées et circulantes, de main en main, lues et interprétées et qui diffusent une idée générale proche d'une mentalité collective du moment en mouvement ? Ou encore, et inversement, quels sont les objets et les lieux agissants comme des *vecteurs de diffusion*, comme des *canaux* transmettant des symboliques qui ont des effets sur ce *courant de pensée* et qui laisseraient penser qu'il se modifie, peu à peu ? Et puis, sur ce document comptable mis en mouvement et qui se mettra en mouvement, qu'est-ce qui s'affiche "sur" le signe du mouvement qui le porte ? Quel est l'*avoir-phare* dont il apportera, en même temps, le message moteur ?

L'acte comptable en lui-même est une boîte noire. Pour comprendre pleinement la finalité de la forme générale de contrôle qu'il vise, plus ou moins directement, il faut chercher à identifier ce qui entre (l'idée, le courant de pensée) et ce qui en sort (une pratique technique spécifique, une note comptable et ses graphies alphanumériques, une pensée comptable exprimée oralement,...) et s'interroger, dans la mesure du possible, sur le *travail de médiations entre les deux*.

Debray dira que c'est parce qu'il y a transmission d'une valeur forte, d'une croyance qui transforme le collectif, en somme d'un «message» structurant, que les choses changent, durablement, dans le temps. Et ce message est déterminé, pour une bonne part, par la pertinence, voire par le niveau d'efficacité symbolique produite par le travail de «médiation» (ici de l'agent comptable). L'idée à identifier par nous est celle «sous le rapport de ses effets», c'est cette idée qui, une fois transmise, pousse à *faire faire* ; ce qui est mis dans des livres, des articles, des brochures ou des registres (comptables) et qui donne à penser que «des caractères d'imprimerie se métabolisent en mouvements de foule, transformations

d'un état de choses, opérations de force».¹ En d'autres termes, nous cherchons à savoir quelle idée déterminante un agent comptable «met en corps, en scène, en action, un canevas abstrait» élaboré pour quelle émission de signes produisant quelle efficacité dans l'action d'un groupe d'individus.² Il y a des idées plus déterminantes que d'autres qui, une fois traduites dans la symbolique comptable, ont permis à un entrepreneur, banquier ou fonctionnaire-contrôleur de faire progresser un phénomène ou une cause du temps pour ce lieu donné, et qui a porté à conséquence de façon significative, sinon exemplaire. Non que ce faire-là de gestion fût dans l'axe direct de ce dire-ci, lui-même traduisant cette idée forte du moment, nous dira Debray, mais «cette action-ci suppose cette chaîne-là, qui a conduit d'une émission à une transcription, d'une communication d'idées à une communauté d'hommes. »³

Citons immédiatement à témoin deux *messages* que nous avons retenus pour nos études. Ainsi, pour la période de la Révolution industrielle, l'idée-force qui nous apparaît déterminante dans le travail des comptables de cette époque est la captation de l'idéologie du «Progrès». Nous avons retenu plus spécifiquement l'idée intellectuelle du *mouvement*, au sens de la physique des corps, d'abord, afin de renforcer ce trait méthodologique et théorique, certes, mais tout en voulant rester fidèle à cette physique progressive du mouvement pensée à l'origine par Galilée, et matérialisée, concrètement, dans des représentations comptables construites pour suivre le flot dynamique des activités dépendantes du fonctionnement de la Machine industrielle. Par ailleurs, la machine elle-même constitue un vecteur de transmission de la symbolique du «mouvement» puisse qu'elle relaie, dans l'imaginaire de l'industriel anglais, une façon neuve de penser l'organisation économique. Ainsi, les comptables du XIX et du XX siècles s'associeront avec les ingénieurs pour *mettre en inscription* le mouvement de la fabrication mécanisée dans des schémas de calculs et de comptes nouveaux genres. Le but étant d'assurer, en finalité, un *meilleur contrôle* de l'organisation économique des facteurs de production devenus mobiles.

Au Moyen Âge, parmi une grande variété d'idées émergentes, nous avons retenu comme Mouvement général, celui d'une mentalité ayant provoquée, influencée, teintée, selon nous, des comportements décisifs chez les grands hommes d'affaires : le risque de la *grosse aventure*, terme connu et fréquemment utilisé pour parler du négoce à grande échelle (et souvent sur les mers). Le message-mouvement donc est la forte attraction exercée par la *prise de risque de faire entreprise*. Même dans un contexte peu propice au commerce, pour cause d'un christianisme sclérosant et de la montée en puissance des ordres mendiants, le marchand ambitieux rêve d'aventures pour pouvoir rivaliser, en prestige, avec l'aristocratie foncière. Mais pas à n'importe quel prix. Il a la sagesse sinon la ruse de calculer toujours plus systématiquement son risque. La comptabilité en partie double lui permettra grandement d'accroître cette systématisme de la calculabilité du risque. En fait, la mise au point de la comptabilité en partie double était à la fois requise pour lancer l'entreprise de grande envergure comme son usage lancera de façon spectaculaire les projets de prendre des risques calculés-comptabilisés pour lancer des entreprises sur

¹ Debray, R. (1998) «Histoire des quatre M», *op. cit.*, p. 9-10.

² *Ibid.*, p. 10.

³ Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale*, *op. cit.*, p. 24.

toutes les mers du monde. On verra en fait comment les médiations des hommes d'affaires européens ont entraîné le perfectionnement, la généralisation et la diffusion institutionnelle de la quantification et de la comptabilisation via un ensemble incroyablement varié de médiums. La forme générale du contrôle comptable, on l'aura compris, était intimement liée à la mesure du risque encouru de faire *entreprise avec* et à l'*étranger*. La relation marchande intime, de gré à gré, celle des boutiquiers et des petits artisans compte de moins en moins pour le gros négociant moyenâgeux, d'où l'idée de recourir à toujours plus de techniques pour contrôler, à distance, les échanges marchands, devenus impersonnels.

Ainsi donc, en quoi une idée-force, c'est-à-dire, rappelons-le, une valeur sociale du temps, une croyance collective d'époque, possède-t-elle une symbolique pourvue d'une efficacité si adaptée à un contexte pour que sa circulation en soit facilitée ? Du coup, l'observation d'un message collectif transmis dans des dispositifs comptables nous donne l'occasion de réfléchir sur ce qui constitue le pouvoir d'une inscription (ici comptable) sur l'action.

Prenons encore ces deux derniers exemples, différents des deux premiers, mais allant tout à fait dans le même sens.

Pourquoi le livre synthèse et célèbre de Pacioli a-t-il contribué, pour une large part, à la diffusion de l'idée de la comptabilité en partie double, dans tel pays européen, et pourquoi sa généralisation dans d'autres pays a-t-elle été retardée ? Comment expliquer l'efficacité symbolique du contenu véhiculé et transmis sous cette forme de médium (un manuel technique) et là, son inefficacité ?

Dans le deuxième cas, qu'est-ce qui a permis d'engendrer l'efficacité de la diffusion du livre de James Arlington Bennet aux États-Unis, *The American System of Practical Bookkeeping*, et ses 41 éditions et pour quel impact déterminant dans l'enseignement du contrôle comptable dans les écoles de commerce ? D'autres manuels du même genre ont été oubliés après une première édition : pour quelle raison ?

Comme nous pouvons le saisir succinctement, les possibilités d'études et les angles d'approches sont multiples. C'est ce que disait plus tôt Debray au sujet de cette méthode : c'est du cas par cas et les mises en relation appartiennent au chercheur.

8.2.2 De l'abaque, au manuel d'exercice, au logiciel : des médiums comme *mémoires* au contrôle

Le deuxième moment analytique pour expliquer le phénomène technique de la comptabilité consiste à documenter le rôle joué par les infrastructures matérielles d'autrefois dans les processus de transmission du courant de pensée retenue. Il s'agit surtout ici de penser un média comptable comme un objet technique. L'archive comptable demeure l'objet technique matériel le plus exemplaire de toutes les périodes sous enquête. La construction des relations socioanthropologiques aux objets comptables est à comprendre prioritairement en rapport avec l'archive comptable qui incorpore en elle tout un dispositif d'attentes pour être soi et de situations en apprentissage d'être soi. Nous devrions donc insister plus lourdement plus tard sur une analyse théorique des relations entre les êtres humains et les archives pour

faire valoir ce monde matériel qui joue à plein sur le paradigme de l'esprit incarné que peut suggérer chaque catégorie d'archives.

Peut-on faire le choix d'un seul message, qui circulerait d'un médium à un autre, au cours d'une période historique donnée ? Cette volonté méthodologique repose sur la validité des corrélations à établir par le chercheur sur la base de faits historiques probants.¹ Autrement, l'autre mise en garde à l'égard de la sélection de ces faits est de ne pas croire à la pureté de la praxis. L'étude des seules actions d'un comptable ne reposant sur rien de concret serait un peu futile : discourir sur l'unique notion d'un sujet agissant comporte des limites de taille lorsqu'on souhaite interroger une idéologie en mouvement.²

Comme le suggère Debray, il est temps de s'initier à la matérialité des idées. Il ne faut plus exclusivement moraliser uniquement sur des principes, sociologiser sur des activités cognitives ou prophétiser le destin d'une technologie à partir des peurs et possibilités qu'elle suscite. Au message à repérer dans l'acte de diffusion par le *média*, il est important que ce dernier soit pensé pour lui-même ; ensuite seulement il pourra être questionné en rapport avec le message qu'il véhicule. Dès lors, on saisira plus significativement comment et peut-être pourquoi le médium module le message. Le transport par vecteur matériel transforme d'intermédiaire en intermédiaire, le message. Entre ce message qui conditionne une pratique comptable et un support comme le registre de comptes, il y a un agent comptable qui agit en médiateur. Mais en tant que telle, la nature même du médium module le message. À travers un mémorial, des unités de poids et mesures, une monnaie de compte ou une tablette d'argile, l'information diffusée porte les *stigmates* de son support.

Pour Debray, le christianisme ne s'est nullement diffusé par la télévision ou le marxisme par le fil télégraphique, mais ne perdons pas de vue, dit-il, cette clé de compréhension : « Nos ancêtres n'avaient pas les mêmes panoplies, mais ils avaient les mêmes compétences que nous. Les lois de l'histoire, du groupe, de l'échange n'ont pas changé un beau matin, avec l'apparition de l'électricité et de l'électron; ou même, bien plus tôt, du caractère mobile et du papier de chiffon. »³ Une même habilité ou un même désir de communiquer, mais ne disposant pas des mêmes moyens techniques de communication. Ainsi, c'est dire jusqu'à quel point nous porterons une attention au dispositif véhiculaire des signes comptables à travers les âges : le papyrus égyptien, les poids et mesures des trapézistes Grecs de l'Antiquité et les énormes livres de comptes des marchands du Moyen Âge sont autant d'organes de transmission qui ont donné corps aux capacités de contrôle comptable.

¹ La recherche des faits pertinents vaut pour la médiologie car elle « est aussi un repérage d'expérimentations objectives : celles qui mettent en œuvre une analyse comparative exercée. Une même idée, un même courant d'opinion, un même point de vue, une même attention particulière à un nouvel objet, prennent à la surface de la planète des formes diverses, selon les matériaux techniques ou institués rencontrés ici ou là. » Sicard, M. (1998) «Eco-medio, la paire imparable», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 85.

² « Pour comprendre les affaires humaines (les pragmata), force est de s'exiler hors de l'empire des signes pour aborder au pauvre royaume de l'objet, des « machines interhumaines », si tant est que le rapport sémiotique sujet/sujet est toujours médiatisé par du matériel et du physique [...] L'analyse du message ne se suffit pas à elle-même. (Un même signe, de l'espèce indice, icône ou symbole, n'a pas les mêmes effets, culturels et pratiques, selon qu'il est diffusé en chaîne [manuscrit], en étoile[imprimé], ou en réseau [numérique]. » Debray, R. (1998) «Histoire des quatre M», *op. cit.*, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 12.

L'étude des médiums comptables risque toutefois de poser une difficulté. La plupart du temps, et surtout en histoire, les médiums sont passés inaperçus. Souvent invisibles, mais combien important dans l'acte et la manière même de faire savoir, cet *upokeimenon* dira Debray, « ce qui gît en dessous, ce qui ne se montre pas », ce médium donc « n'est jamais donné, il doit être élaboré par des opérations circonstanciées de connaissance. »¹

Cette tâche naturellement nous revient. Perspective peu populaire et pratiquement oubliée par les penseurs de notre discipline, nous devons discourir minimalement pour au moins sensibiliser le lecteur à l'utilité des interfaces matérielles dans les pratiques comptables. Selon Debray, nous avons tort de ne pas lui accorder plus d'attention, car le support est marquant : « Dans la civilisation conçue comme système de production de traces, il ne représenterait pas la force productive ni la source d'énergie, mais la matière première. Ni plus ni moins. »² Dans l'histoire, la Raison, et particulièrement la raison comptable, a pris naissance avec des *galettes d'argile* cuite en Mésopotamie, du *papyrus* en Égypte, du *bambou* en Inde, de la *soie* en Chine, avec des peaux d'animaux nommées *parchemin* un peu partout dans le monde. C'est donc ce critère d'étude que nous nous efforcerons de retenir : lorsque le support change, la graphie comptable change. Alors la symbolique diffusée change et la nature de l'efficacité de l'instrument également. Il faut comprendre et insister pour dire que, par exemple :

« L'idéogramme naît avec l'argile, qui permet de remplacer le poinçon ou le ciseau par le calame (en bois, os ou roseau), à la pointe taillée en biseau, d'où l'écriture *cunéiforme* (en forme de coin, de triangle ou de clou). Langue monosyllabique et agglutinante, le sumérien est cunéiforme. L'akkadien, plus élaboré, et le hittite aussi. [...] Le papyrus permet l'emploi du roseau, plus souple et délié, comme le parchemin, plus tard, permettra la plume d'oie. Passage crucial de l'angle à l'arrondi, du coin à la courbe. Écriture syllabique qui simplifie et allège le système de notation, l'araméen [...] suppose le papyrus, lequel s'enroule en *volumen*, se conserve moins bien que l'argile, mais se consulte et se transporte mieux. »³

Tout l'enjeu consiste à élargir le mouvement d'interprétation de la technique du contrôle comptable et prolonger « la commande matérielle du domaine graphique à l'univers moral et symbolique. L'outil d'inscription modifie l'esprit du tracé, mais aussi les traits de l'esprit d'un temps ». ⁴ Les supports de la comptabilité ont donc quelques résonances dans le monde des mentalités propres à une société et pour une période historique très circonscrite. Comme l'inverse, on s'en doutera, est aussi vrai.

En somme, nous nous efforcerons de montrer les caractéristiques matérielles des principaux médiums et de leurs effets singuliers dans les faits de transmission. Pour réaliser à bien cet exercice conceptuel, nous ferons nôtre cette dernière prémisse méthodologique : la « mise en position 'médium' d'un objet x, qui ne l'est pas par lui-même ni sous tous les rapports, c'est précisément le résultat d'un certain travail d'analyse, le produit d'une procédure 'médiologique' ». ⁵

¹ *Ibid.*, p. 13.

² Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale*, op. cit., p. 196.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Debray, R. (1998) « Histoire des quatre M », op. cit., p. 12. Donc, en une certaine manière, Debray envisage la méthode de la médiologie comme une « activité logique de mise en corrélation d'éléments sans relation apparente, qui produit cette

8.2.3 Entre l'agriculture, le commerce et l'industrie : des milieux sociaux et techniques qui coindividualisent

Cette enquête sur les idées collectives qui transitent par des dispositifs véhiculaires et qui se sont transformées par les médiations des agents comptables cherchera à identifier également la structure générale des milieux socioéconomiques où cet ensemble de transmission prend place. C'est là la visée générale de ce troisième moment de notre analyse du phénomène technique du contrôle comptable.

Dans les faits, d'un strict point de vue des plus triviaux, ces milieux économiques sont de nature sociale et technique. C'est sous cette perspective que le milieu économique sera examiné. Le lecteur saisira en cours de route tous les avantages que nous aurons à interpellier la base matérielle et culturelle des rapports économiques en se concentrant justement sur «les rapports – de filiation, d'alliance ou de tension – entre matière organisée et organisation matérialisée, pour dégager la formation de milieux sociotechniques et apprécier leurs transformations dans le temps : telle est la feuille de route médiologique.»¹

Encore une fois, le courant de pensée choisi et son analyse avec les médiums comptables ne valent que si l'on tient compte de la longue histoire des individus avec leur *milieu*. Celui-ci désigne l'ensemble des rapports entre éléments physiques et humains.

Pour qualifier l'environnement économique et le contexte social dans lesquels les agents comptables ont agi dans l'histoire, nous utiliserons ce concept précis afin de donner de la pertinence au développement général suivant : les rapports entre les individus (le social) sont médiatisés par une quantité innombrable d'interfaces techniques (produit d'une action de l'homme sur la matière ou sur la Nature). Au cours de l'histoire, certains d'entre eux ont été plus vitaux que d'autres. Dans un tel cas, les individus se sont mobilisés pour organiser et tenter de produire en quantité suffisante les biens économiques de première nécessité. Cette production a fini par créer des ensembles économiques comme l'agriculture, l'industrie et le commerce. Pour nous chacun de ces ensembles représente un milieu sociotechnique complexe. De la longue période que nous nous apprêtons à considérer, il va sans dire qu'il y a une quantité innombrable de milieux techniques qui se sont succédé les uns aux autres. Nous tenterons de ne pas trop nous disperser dans la diachronie et dans la synchronie. Pour cela, nous nous procurerons un bon fil conducteur : le rapport aux milieux techniques qui nous intéresse c'est celui qui sera le plus décisif entre biens produits et biens désirés. Autrement dit, nous chercherons à distinguer les lignes de force du milieu sociotechnique où se déroulent les activités économiques qui comptent et qui se comptent.

Donc, notre étude des actes de contrôle comptable gagnera en précision si l'on sait « reconstituer les univers symboliques révolus par le biais des matériaux, objets et appareillages » constitutifs des systèmes techniques et sociaux d'un milieu.² En s'intéressant de près à leurs particularités essentielles,

abstraction raisonnée, paradoxale et méconnue. » *Ibid.*, p.13.

¹ Merzeau, L. (1998a) «Ceci ne tuera pas cela», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 31-32.

² *Ibid.*, p. 18.

nous serons en meilleure posture intellectuelle pour comprendre pourquoi, par exemple, le milieu des foires marchandes moyenâgeuses a été créateur de crédit, pourquoi les ports méditerranéens de l'Antiquité sont devenus des centres stratégiques de distribution et d'entreposage des stocks de nourriture et de biens industriels, enfin, pourquoi les Bourses de la fin du Moyen Âge représentaient déjà des milieux techniques où l'on comptabilisait les valeurs économiques des marchandises et des entreprises sous la forme d'une contrôlabilité matérielle nommée «participation» ou «action». Ainsi, bien au-delà des médias et des messages, il y a impérativement un exercice conceptuel à faire pour montrer ces lieux comme des «enjeux de diffusion, vecteurs de sensibilités et matrices de sociabilités. Sans tel ou tel de ces "canaux", telle ou telle "idéologie" n'aurait pas eu l'existence sociale que nous lui connaissons» sans ces milieux particuliers.¹

Enfin, sans aller plus avant dans cet ordre conceptuel sur le milieu, dans une dernière approximation, nous dirons que cette méthode d'analyse nous donne la possibilité de saisir «l'ensemble, techniquement et sociologiquement déterminé, des moyens de transmission et de circulation» des idées de contrôle comptable selon des géographies économiques spécifiques.² Avec ce troisième niveau de préoccupation, nous pouvons mettre de l'avant l'importance de ce principe capital et qui est énoncé par les mots de Sicard : «Le milieu n'est pas seulement ce qui impose (il y a danger à expliquer trop rigoureusement par les influences du milieu), mais ce qui propose. S'il n'est pas une condition suffisante à la production des idées, il en est une condition nécessaire : si nous n'offrons pas le berceau, les naissances n'auront pas lieu.»³

8.2.4 Entre événement collectif et son inscription comptable : les médiations de l'agent comptable sont des individuations par agencements

Dans ce quatrième et dernier moment de l'analyse de la technicité du contrôle comptable, notre intérêt intellectuel tourne autour de ce principe final : pourquoi en notre domaine «certaines idées deviennent "forces matérielles", et d'autres non ?»⁴ Autrement dit, au total, pourquoi voit-on telle représentation comptable, issue de tel courant de pensée considéré, plutôt qu'un autre ? Plus largement, pourquoi cette idéologie ou cette croyance préoccuperait-elle un grand nombre d'agent économique parmi toutes celles qui dominent les mentalités d'un groupe et d'une époque ? Pour cela, nous avons besoin de procéder à l'étude des médiations par lesquelles «une idée devient force matérielle» nous dit Debray, des médiations qui se donnent à *voir* dans la façon d'utiliser les médias comptables.¹ La médiation serait en quelque sorte le résultat d'un processus complet de transmission comptable. Elle renvoie, pour ainsi dire, à la considération simultanée des rapports entre message, médium et milieu. Et naturellement, l'agent comptable en est le médiateur principal.

L'«agent comptable» est pour nous la figure abstraite - et fort pratique théoriquement parlant - retenue pour désigner tout à tour le comptable, le commis aux comptes, l'usurier, le marchand, l'homme

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 15.

³ Sicard, M. (1998a) «Milieu (culturel) in Abécédaire & Partis Pris», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 278.

⁴ Debray, R. (1997) *Transmettre*, Paris, Odile Jacob, p. 11.

d'affaires, l'entrepreneur, le fonctionnaire, le scribe, le roi, Pharaon, etc. Ce concept sera employé pour référer à celui qui construit, lit ou utilise d'une façon ou d'une autre les médiations comptables à des fins de contrôle.

De la médiation, retenons que c'est la rencontre entre l'esprit en mouvement et le corps à mettre en mouvement. C'est la rencontre d'un travail d'un sujet dont la technique d'écriture est conditionnée par une chaîne d'équivalences dont les signes propositionnels se substituent aux objets réels, humains ou physiques pour former des images mentales qui seront déposées par transduction sur un objet matériel de réception. La chose en soi disparaît au profit d'un objet mental - ici, si l'on veut, c'est aussi un *être comptable* - qui sera traduit pour être déposé sur un support de notation. Mais cet enracinement corporel de la pensée se fait au nom de *quoi* ? Quoi déposé sur une archive comptable ? Le geste technicien doit s'assurer de conserver la mémoire de quel couplage de quoi avec qui ou pour qui ? Ici, dans notre étude, au nom de quelle chose fondamentale y a-t-il médiation comptable ? Nous devons dire ici, entre autres, au nom de l'avoir-objet. Il y a médiation comptable autour des *avoirs* qui forment un Capital. Des catégories d'*avoirs* sont produites par l'opération de l'agent comptable lui-même en tant qu'être en automouvement. Ces avoirs sont clos par le support matériel mais reste ouverts par la circulation de ce média à travers l'espace et le temps. Ainsi, le dispositif utilisé pour simuler et stimuler les mouvements corporels des destinataires des médias comptables est une matérialité agencée à une socialité, celle d'une organisation sociale qui conditionne la nécessité de recourir à l'archive comptable et toutes les autres situations sociales assujetties aux modèles alphanumériques du corps humain, soit les consignes comptables à suivre pour se rapprocher d'une autre variation pour faire de son corps un champ d'exercices bien à soi.

L'étude des médiations comptables à travers l'histoire consiste donc pour nous à mettre en lumière comment ce qui est transmis par un médium comptable (ce qui en sort) démultiplie la possibilité d'action d'un acteur économique sur le monde. C'est aussi insister pour démontrer comment techniquement et socialement la médiation relaie son pouvoir d'action sur le milieu économique. L'examen des médiations caractéristiques d'une époque historique doit également nous conduire à discuter des conditions qui prédisposent un agent comptable à sélectionner effectivement tels signes d'un courant de pensée plutôt que d'autres pour produire des résultats informationnels que nous connaissons comme «prix de revient», «coût», «quantité à vendre», «bénéfice», etc. Enfin, dans ce quatrième niveau d'analyse, il nous revient de faire la synthèse entre le message, le médium et les éléments du milieu qui contribueront à structurer des formes matérielles et immatérielles de contrôle économique.

Les médiations montrent alors les rapports entre objets, entre régions, entre individus, et même entre courants de pensée. On comprendrait ainsi mieux, affirme Merzeau, pourquoi :

« [...] toute technique [comptable, disons-le] engage une médiation active, et tout agir humain passe par une médiation technique. Car la technique ne donne pas seulement du pouvoir à celui qui en use. Elle informe, transforme et transporte sa mémoire et son comportement, son savoir et ses croyances, ses appartenances et ses représentations. L'attention [du chercheur doit porter] sur

¹ Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, p. 14.

l'ensemble des dispositifs inextricablement techniques et humains, qui régulent savoirs, croyances et opinions. Parce que le champ de la *tekhnè* n'embrasse pas seulement nos outils, nos instruments et nos machines à communiquer, mais aussi nos savoir-faire – dont certains, comme les arts de la mémoire, la rhétorique ou le calcul mental, n'informent pas de la matière. Et parce que tous ces agents de la *poiësis* partagent, à des degrés variables, les fonctions d'organisation, de mémorisation, d'affiliation, de légitimation et de normalisation qui fabriquent le corps social.»¹

Ainsi, ce qui doit intéresser le chercheur, c'est l'articulation des facteurs techniques de la comptabilité avec les éléments sociaux de cohésion, avec ce qui fait la valeur des corps institutionnels constitués. À travers ce mouvement, il faut savoir repérer les *avoirs* constitutifs de l'être. Le défi conceptuel consiste à démonter l'organisation graphique d'une comptabilité, en identifier les techniques qui s'y croisent, s'y matérialisent et mettre enfin en perspective comment elles sont devenues le produit d'une adaptation à un milieu suggérant des *avoirs pour mieux-être* et à une mentalité dominante suggérant un motif pour constituer un Capital propice à l'individuation. Le comptable typique du Moyen Âge, l'homme d'affaires, exerce cette activité technique dans un milieu marqué par l'urbanisation croissante, l'organisation professionnelle et universitaire des savoirs et la puissance des ordres mendiants imposés par le christianisme : l'examen de ses médiations démontrerait-il un lien d'enchevêtrement et de négociation entre ces phénomènes sociaux et les facteurs auxquels ils recourent pour obtenir des prestations utilitaires ? Autrement dit, l'idéal recherché est la description des liens sociaux et techniques entre médiums, milieux et message qui ont été tissés par les agents comptables dans l'histoire. Ces liens, aujourd'hui, nous les connaissons sous le nom de «comptabilité d'inventaire», «comptabilité seigneuriale», «comptabilité monastique», «comptabilité en partie simple», «en partie double», etc.

Comme nous le précisons un peu plus tôt, le chercheur doit s'obliger à faire l'examen des «rapports – de filiation, d'alliance ou de tension – entre matière organisée et organisation matérialisée,» c'est-à-dire entre les supports matériels comptables et la nature des activités économiques qu'ils transmettent sous forme d'images financières ou quantitatives à des fins de contrôle.²

Le constat final sur les médiations des agents comptables relève par conséquent de l'habileté de l'observateur à mettre en exergue de petites techniques anodines et ses grands effets sociaux. Encore une fois, et de façon succincte, sur cet aspect méthodologique, nous dirons, avec Debray, que :

« Le programme de recherches qu'implique la perspective médiologique peut se répartir en deux branches. D'un côté, en privilégiant la dimension diachronique, on se demandera par quels réseaux de transmission et formes d'organisation tel ou tel héritage culturel s'est constitué. Comment se sont fondées les «pensées fondatrices» ? Quel milieu physique et mental ont-elles eu à traverser, comment ont-elles négocié avec lui, quels compromis ont-elles dû passer ? [...] D'un autre côté, en privilégiant la coupe synchronique, on se demandera comment l'apparition d'un appareillage modifie une institution, une théorie établie ou une pratique déjà codifiée. Comment un nouvel objet technique fait-il bouger un domaine de tradition ? [...] D'un côté donc, la géomorphologie d'un paysage culturel, de l'autre, sa géodynamique. En résumé, [...] c'est le choc d'éléments hétérogènes qui intéressera l'observateur. [...] Culture et technique bougent ensemble et ne peuvent se passer l'une de l'autre : les sœurs ennemies ne s'entendent pas, mais doivent composer.

¹ Merzeau, L. (1998a) «Ceci ne tuera pas cela», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 31.

² *Ibid.*, p. 31-32.

Ces compromis passent par cette suite de dé- et de re-composition qui marquera une crise culturelle, ou crise de croissance.»¹

Cette approche nous donne l'heureuse possibilité d'explorer le contrôle comptable à travers l'histoire selon le point de vue prometteur d'un «*ensemble matériel, techniquement déterminé, des supports, rapports et moyens de transport qui lui assurent, pour chaque époque, son existence sociale.*»² Les techniques comptables s'interpellent avec d'autres techniques pour constituer un univers de représentation qui n'est jamais seulement technique, mais sociotechnique ou techno-culturel. C'est pour cela qu'il vaut mieux étudier des technicités comptables avec une histoire générale des cultures.

Enfin, en ce domaine neuf en sciences comptables, mais connu en sciences sociales, il sera difficile de se faire théoricien tant que nous n'aurons pas quelques sujets d'application.³ À cause du potentiel explicatif perçu par cette méthode d'analyse du fait transmissible, l'occasion nous est offerte pour la mettre à l'épreuve, avec un objet de recherche fait sur mesure pour elle, croyons-nous.

Dans ce travail, nous serons à la recherche de petites passerelles qui nous aideront à montrer comment dans l'histoire, une idée collective a été captée et remise en circulation, mais transformée par un travail de métissage d'un agent comptable. Puis, qu'est-ce que cela a modifié dans le corps des transmetteurs et des récepteurs, c'est-à-dire dans le comportement des lecteurs des techniciens comptables ? L'organisation graphique et matérielle des supports comptables représente une occasion en or d'entreprendre cette enquête, à notre échelle, si infime soit-elle...

¹ Debray, R. (1997) *Transmettre, op. cit.*, p. 157-158.

² *Ibid.*, p. 17.

³ En effet, faut-il le préciser avec Debray, c'est l'étude de cas qui renseignera le plus sur la portée de cette méthode. Ainsi, « la médiologie générale ne peut trouver son profil théorique qu'à travers et à mesure de ses déclinaisons régionales. L'approche ou l'esprit médiologique consistant à référer chaque domaine d'activité au dispositif véhiculaire qui le soutient, il aura tant d'applications ou de branches que la sociologie ou l'histoire : de la religion, des sciences, des institutions, des cultures, du droit, de l'art, etc. À savoir : comment ça se transmet, diffuse, circule, propage, multiplie, etc ? Sur quel support ? Qu'est-ce que cela modifie et recompose dans le corps des transmetteurs et des récepteurs ? Par quels vecteurs ? Parcours, réseaux, alliances, confluences, débouchés, etc. ? » Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale, op. cit.*, p. 34.

CHAPITRE 9 - ANTHROPOGENÈSE ET TECHNOGENÈSE DE LA PROTOCOMPTABILITÉ

«Je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, ORGANISÉ le plus avantageusement de tous.»

-Rousseau, J.-J. (1974) Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, Paris, Flammarion.

Que pouvait signifier, à l'origine, cette pratique comptable plusieurs fois millénaire de vouloir conserver, sous forme scripturaire, un réel économique donné ? Outre les peintures rupestres, la marque du Nombre, symbolisée sur la pierre, sur le bois ou sur des os, compte sans doute parmi les premiers symboles structurés de l'agir communicationnel humain.¹ Si l'origine du contrôle comptable commence dans cette effectivité, comme nous le croyons, avec une simple opération de dénombrement, c'est dire que l'intention de contrôler numériquement le réel était une chose acquise dès les débuts de l'homo sapiens. Nous parlons ici d'une période qui remonte à plus de 30 000 ans av. J.-C. Qu'est-ce à dire et pour quoi remonter aussi loin dans le temps ? Parce que la question de la domestication de l'être, par la technique et de l'émergence de la numérotation, se pose, d'abord, en cette période de l'histoire. Debray nous invite à réfléchir sur l'idée que cette plage de temps, qui s'étire pourtant jusqu'à nous sous la forme d'un héritage incommensurable, est «immense à l'échelle historique, minuscule à l'échelle géologique», mais nécessaire à rappeler pour qui souhaite voir comment «s'est déroulée, sur un double plan, technique et symbolique, la progressive conquête de l'espace et du temps, autant d'étapes dans la technogenèse de l'humain» et, selon nous, autant de moments décisifs dans l'acquisition des savoir-faire en contrôle au sens large, et ceux propres au contrôle économique et comptable.²

Il est inutile d'esquisser un tableau historique comme aide à l'articulation théorique de notre objet d'étude sans compter sur la préhistoire. Comme nous le présenta si judicieusement Alimen, il y a plus de quarante ans, «dès l'antiquité des hommes remarquèrent, à la surface du sol, des pierres façonnées en forme de haches, dont la véritable signification cependant leur échappa. Ils les crurent tombées du ciel, en relation avec la foudre, et les appelèrent *céaunies* ou « pierres de foudre ».¹ Il y a des milliers d'années, ces silex ne passèrent donc pas inaperçus. Or, que valent ces objets pour notre propos outre leur valeur emblématique quant à l'avènement de l'*homo faber* ? Si la Préhistoire apparaît comme discipline au XIX^e siècle seulement, dans les faits, son domaine d'enquête «cesse quand apparaît l'écriture» pour s'étendre, bien avant, à celui des «*couches archéologiques*, qui se sont constituées par le jeu combiné des agents géologiques et de l'activité humaine, ainsi que de toutes les *traces* laissées par la présence de l'homme

¹ Voir le regard historique de cette première manifestation possible dans plusieurs pages çà et là dans Leroi-Gourhan, A. (1992) *L'art pariétal: langage de la préhistoire*, Grenoble, Jérôme Million

² Debray, R. (1997) *Transmettre*, Paris, Odile Jacob, p. 114.

d'avant l'histoire.»² Il se trouve que la comptabilité ou la *protocomptabilité* est apparue des milliers d'années avant l'écriture. De son passé préhistorique, elle nous a effectivement été transmise sous la forme de trace utilitaire avant la lettre. Encore faut-il dire en quoi la comptabilité nous a légué des traces géologiques qui attestent elles-mêmes d'un long développement technologique et culturel. Et curieusement, ce développement est en partie lié avec l'invention de la pierre taillée, le silex. *Traces et éléments géologiques* propres à un milieu géographique, climatique, biologique et végétal sont les mots-clés qui devraient structurer une démarche de reconstitution des usages culturels possibles des outils-documents de cette préhistoire avec les techniques probables de conception/utilisation des premières formes numériques. Avantageusement pour nous, à cause des liens qui nous unissent à eux, nous pouvons emprunter à la longue durée des Temps préhistoriques pour se saisir de quelques principes conceptuels pour égayer notre compréhension de la naissance de la technique, naissance qui est, en fait, inséparable de celle de l'homme. Il nous faut donc mettre en parallèle la naissance de la technique si nous souhaitons mieux expliquer les premières formes de contrôle du milieu et de l'adaptation de l'homme à ce milieu.

Notre *fil d'Ariane* à nous est composé pour une bonne part du mythe savant que nous nous sommes donné comme collectivité quant à nos origines, rien de plus, rien de moins. Cela dit, même fidèle à un *code de prudence épistémologique*, nous ne pourrions nous empêcher de reconstituer une certaine part d'inconnue à partir d'un historique théorique qui, lui, est collectivement accepté.³ Le préhistorien doit s'en remettre souvent à des objets insolites, à des peintures rupestres et autres artefacts rarissimes pour expliquer le fonctionnement des sociétés d'autrefois. L'ethnologue (traditionnel) cherche quant à lui à entrer en contact avec des sociétés qui pourraient lui offrir l'intégralité et la richesse de leurs structures. Il y a là une convergence d'intérêt et une divergence de méthode, mais l'un et l'autre ont le même objectif : tracer une histoire de l'Homme *sans* Histoire via les artefacts et autres objets techniques dont nous avons hérité.⁴ D'ailleurs, des précédents de ce genre d'association ont déjà eu lieu dans de nombreuses études. Le comparatisme, cette forme d'analyse où les travaux des ethnologues sont mis à contribution par les préhistoriens, et vice versa, est une pratique de recherche courante. L'un de ses plus illustres représentants, André Leroi-Gourhan, a dénoncé la faiblesse de ce genre de tentative, mais sans la rejeter complètement, car, dira-t-il, c'est souvent la seule façon que nous avons pour comprendre notre passé. Autrement, insiste le célèbre chercheur, nous risquons trop la production de comparatismes réducteurs de significations. Cependant, l'ethnologie préhistorique ne se fait pas n'importe comment. Il existe des conditions très rigoureuses. Malgré le respect de conditions minimales, Leroi-Gourhan a déjà écrit, comme mise en garde, cette leçon toujours actuelle : «Le plus grand reproche qu'on puisse faire à un comparatisme

¹ Alimen, H. (1965) *Préhistoire : généralités et méthodes en Préhistoire*, Paris, N. Boubée et Cie, p. 5.

² *Ibid.*, p. 6.

³ Devons-nous le répéter ? Nous ne voulons pas faire œuvre d'historien mais faire état d'un certain nombre de postures conceptuelles (dans ce cas-ci elles sont caractérisées par leurs dimensions historiques) afin de mettre au jour d'autres types de principe organisateur du contrôle et sa relation à la technique.

⁴ Aussi curieux que cela puisse paraître, on le verra, le monde de la comptabilité n'est aucunement absent de cette préoccupation scientifique.

sommaire, est d'avoir paralysé l'imagination scientifique, celle qui cherche non pas à tout expliquer par analogie, mais à inventer les moyens de mise en évidence et de contrôle des faits. »¹

Depuis plusieurs années, nous assistons à un progrès dans les méthodes et dans la qualité de la connaissance produite entre les deux disciplines. La difficulté principale réside toujours dans la construction de l'observation pour établir le processus logique requis et relier ainsi les construits archéologiques aux explications ethnologiques. Par exemple, l'archéologie préhistorique est en mesure de fournir toujours plus adéquatement une profondeur et une explication diachronique aux informations de type (ethno) sociologique. Deux spécialistes en la matière affirment qu'il «n'est pas toujours aisé au préhistorien de reconstituer le geste derrière l'objet. Même s'il peut atteindre les chaînes opératoires et les processus techniques, il ne peut passer directement de ceux-ci à la reconstitution d'une société. Il est donc contraint de revenir à la comparaison ethnographique».² Voilà pourquoi nous appellerons, indirectement, dans nos propositions théoriques de cette étude monographique, des principes et des logiques de raisonnement issues de ces deux disciplines : nous recourons à des faits provenant de brèves études comparatives ethnographie/préhistoire pour saisir quelques concepts clés afin d'augmenter notre compréhension des gestes premiers du dénombrement, sans doute l'activité typique la plus près de ce que nous pouvons entendre par «contrôle comptable». Dans ce cadre très précis, nous examinerons donc le statut du nombre au sein de sociétés traditionnelles et nous comparerons les résultats de travaux de cette littérature avec les rares connaissances que nous avons des artefacts numériques des sociétés préhistoriques. Maintenant la question restera de savoir si la préhistoire et l'ethnologie peuvent répondre à cette courte problématique que nous exprimons – comme outil de travail - sous cette forme synthétique : à l'origine, le nombre relevait-il du hasard, de l'ordre, d'un déterminisme économique, de l'invention humaine, d'une représentation d'un objet, d'une structure sociale ou d'une genèse unique, une *technogenèse* qui lui serait propre ?

Ce qu'il y a de sûr c'est qu'en ce domaine d'interrogation le savoir de ces deux sciences ne peuvent nous révéler, à elles seules et avec pertinence, comment se serait constitué la *technogenèse* et la *sociogenèse* du dénombrement et pour quelle nature organisée du contrôle économique. Autrement dit, ni la préhistoire ni l'ethnologie ne donnent des prises conceptuelles suffisantes sur le principe explicatif fondamental de l'action individuelle, le principe qui nous permettrait de poser adéquatement le lien entre l'action et l'action de *nombrer*.³ En empruntant en plus aux études psychogénétiques et au constructivisme

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964a) *Les Religions de la préhistoire (Paléolithiques)*, Paris, PUF. Cité par J. Garanger et A. Coudart, (1993) «Préhistoire et ethnologie», *Encyclopaedia Universalis*, «Symposium», Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 1006.

² Garanger, J. et A. Coudart, (1993) «Préhistoire et ethnologie», *Encyclopaedia Universalis*, *op. cit.*, p. 1014-1015. De plus et très pertinemment, Leroi-Gourhan écrira dès 1952 que : «L'anthropologie du vivant dispose d'un recul d'un siècle (au-delà tout est squelette), la sociologie voit ses documents se raréfier à l'extrême au-delà du Moyen Âge, la linguistique dépasse de peu la limite de l'écriture, seules l'anthropologie du squelette et la technologie (historique et préhistorique) assurent leur témoignage à travers toute la durée de l'humanité, liant la succession des temps révolus à l'actuellement vivant. Il n'est donc pas excessif de dire que les fondements de l'histoire reposent sur le secteur technologique des études ethnologiques.» Voilà une belle leçon que peut en tirer le champ comptable : il n'est pas superflu de convoquer le secteur de la technologie du compte et du calcul pour comprendre plus finement les fondements de la comptabilité et du monde comptable qui l'accompagne, un univers socio-économique que nous pouvons imaginer comptant parmi les plus riches histoires qui soit. Cité par Garanger et Coudart, *op. cit.*, p. 1014.

³ Sur la seule base de l'ethnographie et de la préhistoire, nous serions donc confrontés à une impasse épistémologique, car si

piagétien, nous serons en meilleure posture pour faire état, très succinctement, disons-le, des processus transformateurs de l'action soit une série de principes responsables de certains niveaux d'organisation de l'action qui conduisent à la formation de la capacité individuelle de nombrer. En un mot, l'examen même sommaire de ces processus transformateurs nous conduira à cerner des phénomènes d'adaptation caractérisés par des degrés toujours plus élevés de maîtrise de l'individu sur ses actions ; comme on s'en doutera, nous avons intérêt alors à y voir d'un peu plus près.¹ En effet, qu'est-ce donc qu'un Nombre ? Ainsi, en concentrant notre attention sur la genèse du nombre et en recourant à ces deux sciences sociales, nous serons mieux positionnés pour établir des parallèles et déterminer en quoi l'ontogenèse (le développement de l'individu) reproduit assez bien la phylogenèse (les stades de développement de l'espèce humaine).²

Ceci étant annoncé, il nous reste à choisir une porte d'entrée pour aborder cette première étude. L'économie préhistorique s'impose à notre conscience comme le milieu le plus propice à l'acquisition du nombre et du calcul comptable. Avant de débattre de cette hypothèse, il faudrait d'abord établir ce que nous entendons par économie. Nous ne pouvons régler ici cette question insoluble, nous en convenons. Mais comme notre discours s'inscrit dans une perspective historique, mieux vaut s'en remettre, pour l'instant, à une définition allant en ce sens. Or, Freund soutient qu'il ne faut pas oublier, même si nous avons tendance à le faire trop souvent, qu'en tout temps, la signification première de l'économie est demeurée inchangée. Son essence se résumerait dans ce cas ni plus ni moins qu'au sens de ses origines : elle est l'activité qui pousse l'individu à l'obligation de vivre de la vie des animaux et des végétaux.¹ Ce point de vue est partagé par plusieurs historiens de l'économie, souvent exprimé par l'expression suivante : l'économie est apparue dès le moment où des hommes se sont regroupés pour vivre ensemble. C'est ce qu'ils appellent l'*économie domestique*. Toutefois, partir de cette période de l'histoire de l'humanité n'autorise pas à faire état de l'apparition de facteurs plus déterminants encore quant au développement des capacités réflexives liées à la technique et contrôle de l'individu sur son *milieu*. De même, ces capacités réflexives ont à voir avec l'invention du nombre.

nous souhaitons : «concilier cette filiation du "connaître" à partir du "faire" avec leurs différences qualitatives, le problème central est alors de saisir le mécanisme même d'une telle filiation avec transformation : or, c'est précisément ce que peut offrir l'étude psychogénétique, tandis que l'histoire ou l'ethnologie comparée ne parviennent à fournir que des relations de succession ou des différences de niveaux, sans atteindre les processus formateurs ni transformateurs. » Piaget, J. (1974) *Réussir et comprendre*, Paris, PUF, p. 5-6.

¹ Nous avons donc opté, outre les deux perspectives retenues, de présenter une infime partie des travaux importants de Piaget sur la psychogenèse du nombre – sans doute la connaissance disponible la plus importante et la plus pertinente pour notre étude - pour espérer éclaircir quelques sens à donner à ces nombres si souvent utilisés en comptabilité et encore mal compris dans leur ensemble.

² De ce rapport d'étude ontogenèse/phylogenèse d'un objet donné, Gusdorf nous rappelle éloquentement que «Dans les deux cas, on retrouve le même finalisme de type animiste, le même égocentrisme, le même phénoménisme [...] Il y a tout de même quelque différence, en ce sens que l'univers de l'enfant demeure à l'état de projet individuel, fort peu systématisé, et comme gratuit ; le petit homme, dont les besoins sont satisfaits à mesure par la providence des adultes, **ne subit pas la discipline et le contrôle des nécessités de l'action. Au contraire, le primitif doit sans cesse lutter pour maîtriser son existence. Son image du monde doit donc présenter un caractère d'efficacité, donner prise avec précision sur le réel.** » Que dire de cette dernière phrase, sinon qu'elle nous rappelle la valeur souvent accordée aux chiffres de la comptabilité ? Comment ne pas voir dans le nombre un construit culturel efficace permettant d'articuler rapidement un lien entre un individu et un réel à qualifier au nom de la survie ? Ainsi, un être primitif constamment préoccupé pour assurer ses besoins vitaux aurait été naturellement conduit à élaborer des représentations marquées des attributs conjugués de l'efficacité, de la précision et de l'utilité de se saisir de ce réel, et non d'un autre. Maintenant, comment montrer que ce Nombre permet d'accroître la précision quant à l'efficacité de se saisir d'un réel ? C'est là un vaste chantier pour le seul domaine de la comptabilité. Gusdorf, G. (1984) *Mythe et Métaphysique*, Paris, Flammarion, p. 98. Nous soulignons.

En effet, le temps où commence l'acquisition de la technicité et des premiers efforts de maîtrise de l'environnement est largement antérieur à celui de l'organisation des premiers rapports économiques attestés par l'histoire classique. Aussi allons-nous renoncer, momentanément, à des observations de spécialistes de la préhistoire comme celles d'un Louis-René Nougier qui prétend, de manière séduisante, que la première économie remonte au Néolithique, entre les premières percussions de galets jusqu'aux formes d'exploitation du sol. Sa thèse défend l'idée que les moyens créés pour nourrir l'espèce humaine est le début de l'économie.² Avant même d'être d'accord (en partie) avec lui quant aux origines de l'économie chez les Australopithèques, premiers transformateurs de la matière, créateurs d'outils et donc, premiers travailleurs, nous devons "décoder" comment ce même Australopithèque est devenu lui-même créateur d'outils afin de mieux établir comment la technique aurait, en fait, contribué largement à ne constituer rien de moins que l'*homo sapiens* pour ensuite, plus tard, participer étroitement à l'avènement de l'*homo scriptor*, lui-même lointain ancêtre de l'*homo comptabilus*.

Comment justifier à nouveau une telle profondeur de champ historique pour notre objet d'étude ? Par une question ouverte, et qui le sera certainement encore longtemps: si pour la communauté des chercheurs la Technique fut créatrice de l'homme, la Technique du Nombre fut-elle, elle aussi, à l'origine, et à sa façon, inventrice d'humanité ?

9.1 Message: entre Nature et contre-Nature

La Nature est pur Mouvement. Astres, végétaux, cycles climatiques, vent, eau, sable et feu, tout élément de la Nature est susceptible d'un ordre de marche dans le monde des perceptions, dans le monde des percepts, des idées à venir. La Nature, un arrière-fond mouvant de la réalité qui réussit à se faire voir et entendre. Par de multiples chassés-croisés, les sciences sociales et historiques posent le sujet au centre du rapport Nature/Culture, rapport absolu auquel les techniques ne sont pas étrangères, mais encore faut-il saisir les zones de leurs déplacements et de leur évolution dans les *machines à communiquer* au sein desquelles nous pouvons encore les *apercevoir*.³ Les médiations techniques, que l'on nomme plus ou moins bien de façon claire, culture, ont depuis toujours eu recours, tôt ou tard, à des objets matériels comme support à leur expression. Il y a donc eu un univers de *choses* qui a servi de réceptacle à l'univers des premiers signes. Mais comment faire de notre mieux pour discuter de la mise en forme originelle de

¹ Freund, J. (1993) *L'essence de l'économie*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 17.

² Nougier, L.-R. (1965) «La préhistoire» in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 9-48.

³ Depuis Mauss, nous disons ce qui est culturel et ce qui se distingue de la Nature est l'expérience qui se caractérise par la modalité. Ce sont des séries de modalités qui donnent le corpus culturel d'un groupe ou d'une communauté. Mais la question du rapport Nature/Culture est toujours en débat entre des partisans qui estiment que les contraintes de la Nature sont subordonnées aux impératifs culturels, d'autres croient plutôt qu'elles ne sont pas déterministes et d'autres estiment qu'il n'existe aucun écart entre nature et culture. En ce qui nous concerne, nous voyons ce rapport comme un construit discursif destiné à éclairer l'avènement de l'homme technicien. Il est donc utile comme outil de réflexion pour montrer la naissance de l'individu qui s'est faite en relation à un milieu, à une scène ou à un décor premier, cette production cosmique qu'est devenue la Terre et que nous appelons Nature. Pour une réflexion profonde sur cette question, on consultera avec profit le collectif suivant : Collectif (2001) «Chassez le naturel... : écologisme, naturalisme et constructivisme», *Revue du MAUSS*, no 17, premier semestre. Voir également Mauss, M. (1950) *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.

ces choses destinées aux arts du transmettre, ceux de la culture ? C'est par ce premier chemin que nous devons passer pour signaler le creuset des premières constructions du Nombre, de la Technique et du Contrôle : ce chemin doit être balisé dans la profondeur du temps historique de la Nature, le premier réceptacle du genre humain.¹ La Nature est donc vue comme moyen, comme signe, comme un multiple, celle d'une somme d'infinités de la spécificité, de l'individualité et de l'hétérogénéité : elle «doit être pensée comme le principe du divers et de sa production.»²

Si la Nature n'est pas collective, mais distributive, que dire de ce qu'elle a en réserve, celle de signaler les phénomènes constitutifs de l'ordre, vers la loi, vers l'être, et bien plus tard vers l'*homo sapiens*, et, par-delà ce dernier, de la société ? Autrement dit, la Nature «est précisément puissance, mais puissance au nom de laquelle les choses existent *une à une*, sans possibilité de se rassembler *toutes à la fois*, ni de s'unifier dans une combinaison».³ Il n'y a pas de l'Un, de Tout, de l'Être parce qu'ils «sont toujours artificiels et non naturels, toujours corruptibles, évaporés, poreux, friables ou cassants», mais il y a d'abord «les êtres *et* il y a le vide, des êtres simples dans le vide et du vide dans les êtres composés», une manière très abstraite de poser l'idée qu'il ne peut pas y avoir d'identité ni de contradiction avec la Nature, mais au plus des «ressemblances et des différences, des compositions et des décompositions».⁴ Le vide est une manière de qualifier l'entre-deux, l'espace vide entre deux êtres qui peuvent se brancher l'un à l'autre, s'agencer pour former des «connexions, des densités, des chocs, des rencontres, des mouvements grâce auxquels se forme toute chose. Des coordinations *et* des disjonctions, telle est la Nature des choses.»⁵ Qu'y a-t-il de plus significativement transmis, sinon la puissance de reproduction du divers, et à un moment dans l'histoire de la Nature, celle de la matière vivante qui s'organise sur la matière organisée de l'inorganique ?⁶ C'est la Nature qui propose, dispose et expose le biologique, l'hominien et les ressources. L'un comme les autres naît dans des milieux déjà composés, dans une multiplicité. La Nature est alors objet d'affirmation qui ne fait aucune distinction, mais fait dans le divers incommensurable du vide et du plein d'êtres. La vérité, ici, tient dans cet entrelacement et cette distribution du vide et des êtres de telle manière que la somme de l'un et de l'autre donne la pesanteur d'une différence, par définition toujours infinie et jamais objet de répétition à l'identique.

Qu'est-ce qui se distribue autour de ce vide, qu'est-ce qui peuple ce rebord et pour quelle déclinaison comme modalité singulière ? Tantôt la Nature distribue des conditions de vie et de survie. Tantôt elle produit des conditions de conservation d'un genre de vie déterminé dans un milieu historique

¹ Voir le Livre I, §215 à partir de la p. 15 sur cette idée des parties d'un tout et du tout de ses parties dans Lucrèce (1954) *De la Nature*, Paris, Garnier.

² Voir cette incroyable lecture de Lucrèce par Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, Paris, Minuit, dans Appendices II «Lucrèce et le simulacre», p. 308.

³ *Ibid.*, p. 308-309.

⁴ *Ibid.*, p. 309.

⁵ Ce vide est celui exprimé par Lucrèce et repris par Deleuze : le mouvement entre deux atomes, la répulsion ou la fusion entre deux atomes tiennent d'abord à l'espace vide qui les unit. *Ibid.*

⁶ Il faut comprendre par là que l'homme est devenu ce qu'il est en produisant techniquement une culture. Ainsi, en suivant Debray : «La perception synthétique du préhistorien rend sa cohérence à l'histoire de l'homínisation, en montrant l'unité paradoxale de l'invention technique et de l'invention sociale. C'est la réussite d'un Leroi-Gourhan que d'avoir pu articuler, le long des millénaires, les deux versants de l'aventure. C'est en quoi son œuvre récapitulative – l'humain transcendant le biologique par la technique – offre une incitation majeure à la recherche ici évoquée.» Debray, R. (1997) *Transmettre, op. cit.*, p. 121.

qui invente. Puis vient un corps constitué, un être agencé qui exprime un effort de perpétuer un mode de vie. C'est la Nature qui offre à l'humanoïde les moyens matériels et organiques afin qu'il puisse de voir, se dire, et se faire homme. À l'origine, c'est la Nature qui s'est d'abord offerte à nos lointains ancêtres comme premier terrain de jeu d'organisation du vivant et de l'esprit. Il a fallu aux premiers hominiens se saisir de la Nature pour, ensuite, *orthographier* l'histoire de l'être.¹ Ces hominiens élargissent la Nature en lui donnant une autre orientation à partir de ses éclats, de ses morceaux de monde, de la décomposition de ses corps, activités de saisissement qui provoquent des accidents, des hasards nouveaux, des expériences de vie. Ainsi, déjà, l'ancêtre de l'homme, même sans le savoir vraiment, a dû aiguïser ses potentialités d'habiletés afin de s'adapter, d'apprendre la précision, l'efficacité et le contrôle de ses actions sur la réalité.²

Avant que l'*homo sapiens* parvienne à exercer des contrôles réfléchis sur la Nature, via la chasse et la cueillette, deux activités considérées par plusieurs commentateurs comme étant des activités économiques, il aura fallu à ses ancêtres des *efforts sur-humains* pour qu'ils tentent de se contrôler eux-mêmes, en se faisant, en se constituant, en devenant des individus humains avec la Nature.³ Nous sommes

¹ Les premiers hommes ont eu besoin d'un supplément pour conserver les acquis de leurs premières expériences, pour en maîtriser les apprentissages ils ont cherché à les inscrire dans des matériaux inorganiques. Ces matériaux transformés constituent ce *supplément* dont parle Stiegler : « Tout supplément est technique et toute technique supplémentaire est un support de mémoire » extériorisant » un programme. Mais tout supplément technique n'est pas pour autant une technique de mémorisation : les suppléments spécifiquement mnémo-techniques n'apparaissent qu'après le néolithique. » Auparavant, il y a une forme de programme génétique qui enregistrera l'adaptation de tous premiers hominiens à la Nature. C'est à quoi nous nous intéresserons dans les paragraphes qui suivent. Stiegler, B. (1996) *La technique et le temps : la désorientation*, op. cit., p. 16.

² Au lecteur curieux d'approfondir cette question qui est la nôtre, nous lui recommandons l'ouvrage trop peu connu de Tinland dans lequel il démontre la proximité Nature/homme par l'intermédiaire de la technique et de sa maîtrise. Une longue démonstration est faite sur des centaines de pages que nous résumons par cet extrait des plus éclairants : « Peut-être est-il préférable d'user de l'adjectif en place du substantif, et de dire que, quels que soient les sens du mot *Nature* et quelles que soient les interprétations auxquelles ce qu'il désigne se prête, il est indéniable que l'homme a rapport au naturel. Ce rapport peut lui-même se lire à divers niveaux et revêtir de multiples formes. Préalablement à toute investigation, pour dégager ces niveaux et ces formes, il se présente d'abord comme rapport au corps [...] ce médiateur placé entre la conscience et le monde [...] Il est indéniable [...] que l'homme a rapport au naturel dans cette mesure au moins où il surgit dans le monde – selon la double dimension de la phylogénèse de l'espèce et de l'ontogénèse de chacun de nous – comme tous les êtres naturels, sur le fond des processus cosmiques qui sont à l'œuvre depuis le commencement – mythique, est-il besoin de le dire ? – des temps. Le corps apparaît ainsi comme le lieu en lequel paraissent les conditions naturelles de possibilités requises pour que surgisse une existence humaine, c'est-à-dire les conditions naturelles à partir desquelles peut venir à l'existence, en son intériorité systématique comme en ses rapports avec les autres types selon lesquels se différencie le fond commun à tous les êtres, la forme humaine. Celle-ci s'organise, comme unité d'une multiplicité excédant les déterminations propres au vivant, à partir d'autres processus informationnels que ceux qui renvoient aux morphogénèses naturelles. Encore faut-il alors mettre en question les modalités selon lesquelles viennent se conjoindre, s'articuler l'un sur l'autre, se nouer en un même mode de l'être, en un même être, l'héritage de la nature et ce qui trouve son principe dans les gestes et les paroles des hommes. Tel est le sens du regard que nous ferons d'abord porter sur le corps sinon humain, du moins humanisable. » Tinland, F. (1977) *La différence anthropologique : essai sur les rapports de la nature et de l'artifice*, op. cit., p. 14-15.

³ Moscovici nous y invite à considérer cette question de la Nature depuis des années déjà car elle est fondatrice de l'homme où nous l'entendons aujourd'hui ; c'est pourquoi, pour « saisir pleinement cette conjoncture, force nous est de réintroduire la nature, l'exigence radicale de la gouverner ». Plus loin, Moscovici ajoutera cette réflexion clé, réflexion dont nous ne pouvons en faire l'économie : « Dans une description cohérente de la genèse de la société, on pose au commencement une humanité dominée par des besoins primaires. Pour apaiser la tyrannie de ces besoins, elle agit sur le monde extérieur. Ce faisant elle le modifie et le transforme parallèlement. Au cours de ce processus, les individus et les groupes nouent des liens économiques, politiques, intellectuels, destinés à leur assurer l'appropriation des biens, la continuité des productions et la pérennité des institutions. Les sociétés qui en résultent se distinguent les unes des autres autant par la congruence de chacune à une configuration particulière des pouvoirs matériels que par la manière dont les classes sociales s'allient et se combattent. L'accord est unanime sur le rôle déterminant des innovations techniques et des forces productives – expressions de ces pouvoirs – dans la succession des formations sociales. À partir de ces prémisses, rien ne permet plus de rejeter le substrat naturel dans la région des êtres passifs et neutres, ni de nier l'ingérence de notre espèce dans son cours ordinaire. Les variations de l'état social dues à la différenciation des contenus et des structures de l'ordre naturel mettent en évidence une évolution de ce dernier aussi perceptible que celle du premier. **Bien plus, l'historicité des entreprises collectives, pour autant qu'elle s'articule avec un renouvellement du monde matériel, des échanges avec lui, apporte et suggère la preuve expérimentale d'une histoire des ordres naturels. Comment l'homme élèverait-il son édifice social à partir du monde environnant sans remplir à son tour de fonction constitutive dans le déroulement des formes et la composition des éléments de celui-ci ? Du fait que son travail s'y enracine et lui impose sa marque, on ne peut minimiser son influence sur les modifications de la nature, ni refuser de voir en celle-ci un lieu où l'humanité à la fois intervient et s'épanouit. [...] Mais on n'en a pas envisagé les conséquences dans toute leur rigueur : l'homme est non pas**

des animaux, de la grande famille des mammifères, de l'ordre des primates, de la petite famille des hominiens, du genre *homo* et de l'espèce *sapiens*.¹ De la complexité qui caractérise la lignée hominienne, nous dirons qu'il a existé plusieurs ordres d'Anthropoïdes (10 millions d'années), de nombreuses familles d'hominien (4 millions d'années) et que l'Homo Sapiens a, au plus, 100 000 ans (à 50 000 ans). À vrai dire, il est difficile de situer la branche de l'*homo sapiens* avec ces autres espèces hominiennes.² Déjà, à l'origine, ce qui sépare un préhominien des autres animaux et des autres primates est une certaine forme de comportement, mais, également, une singularité génétique.³ En effet, il y a plus de vingt millions d'années, la lignée hominienne se différenciait progressivement de celles des anthropoïdes. On croit même aujourd'hui que cette distinction proviendrait du fait que la structure génétique des hominiens se serait développée par mutations successives. Plus particulièrement, cette transformation serait attribuable à des «facteurs sélectifs qui ont permis l'adaptation et la survie.»⁴ Sans chercher à faire état de tous les détails de ce processus, cette notion de «facteurs sélectifs» résume assez bien cette dynamique de la rencontre de l'instinct et d'une fixation, issue des relations entre, d'une part, la vitalité interne de l'organisation génétique hominienne et, d'autre part, du pouvoir d'attraction des formes matérielles. La transformation génétique des hominiens serait donc le résultat des rapports entre les propriétés génétiques de l'hominien et le milieu.⁵

« possesseur » ou « révélateur », mais *créateur et sujet de son état de nature*. C'est assez dire que son dessein n'est pas de s'approprier un univers qui lui serait étranger, auquel lui-même resterait extérieur : il consiste au contraire à accomplir sa fonction de facteur interne et régulateur de la réalité naturelle. » Moscovici, S. (1977) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, p. 14, 16-18. Nous soulignons.

¹ Morin, E. (1973) *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil, p. 16.

² Comme le récapitule Moscovici, avec profondeur, historiquement, l'homme : « nous le retrouvons être un autre animal humain. Notre espèce procède, en effet, d'une lignée d'évolutions, très nombreuses, étrangères à la lignée des primates contemporains. La différenciation des anthropoïdes se situe à la période oligocène, il y a environ quarante millions d'années. Au miocène, vingt millions d'années plus tard, le proconsul était encore l'ancêtre que nous avons en commun avec les chimpanzés et les gorilles. Depuis, ces derniers, à travers le dryopithèque, ont débouché sur le mode moderne d'existence dans la forêt. Parallèlement, avec le ramapithèque, les hominoïdes se sont diffusés, ont pris leur essor. Ils serrent de près le cycle évolutif qui, il y a environ deux ou trois millions d'années, s'est concrétisé en deux espèces d'australopithèques, dont l'une au moins était omnivore et habile. L'homme de Pékin et de Java (*homo erectus*) leur a succédé, cinq ou six cents millénaires avant notre ère. L'homme moderne n'a pas plus de cinquante ou cent mille ans. Les incertitudes ne manquent pas sur la validité de cette chronologie, sur la coexistence des divers embranchements, sur les raisons de leur disparition. A proprement parler, nous ne savons pas quel est l'"ancêtre" vrai du seul héritier du genre, l'*homo* qui s'est lui-même proclamé *sapiens*. » La complexité et l'incertitude des origines de l'homme nous forcent à faire des choix très réducteurs dans notre description. Comme nous sommes obligés de limiter nos propos, nous considérerons la variété de tous ces individus sous deux étiquettes seulement : l'Anthropoïde (les formes les plus anciennes) et l'Hominien (les individus les plus proches de l'espèce humaine). Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, Paris, Union Générale d'Édition, p. 100.

³ Moscovici précise que l'écart qui différencie les premiers hommes des autres anthropoïdes «a, en définitive, autant de racines dans l'ordre organique que dans l'ordre social. Impossible de faire un choix à cet égard, de décider lequel est le plus important : il faut les garder tous les deux, au même titre. » *Ibid.*, p. 33.

⁴ Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, *op. cit.*, p. 33.

⁵ Prenons bonne note, encore une fois, de cette longue mise au point de Moscovici car nous pouvons y voir comment l'architecture de la matérialité, qui repose sur la Nature, donne les formes de nos savoirs en même temps que ceux-ci perfectionnent cette architecture depuis les débuts de l'aventure humaine. Si la Nature est une donnée de l'expérientiel humain, nous devons chercher en quoi elle a pu participer à la formation des mécanismes de production et de distribution des contrôles techniques, et particulièrement ceux reliés aux premiers nombres : « Toutefois, nous sommes plus près de la vérité et nous disposons d'une certaine liberté d'initiative si nous acceptons de voir dans ces connaissances et ces expériences les démarches par lesquelles l'humanité édifie son propre état naturel. Par leur truchement, elle diversifie ses facultés et améliore ses qualités physiques ou intellectuelles, s'attache les forces matérielles de manière inédite, et leur imprime une figure conforme à leurs principes et aux combinaisons dans lesquelles elles s'insèrent à un moment de l'évolution générale. L'observation empirique le prouve, quand elle se porte sur la modification incessante de l'équipement psycho-physiologique de l'espèce ; constamment on voit se renouveler les forces qui contribuent à marquer le contenu du monde objectif et la vision que nous en prenons. **Les lois de notre intelligence, celles de nos savoirs peuvent être datées par les formes de mouvement ou les sources matérielles auxquelles elles se rapportent, puisque les unes et les autres participent de notre nature dès l'instant où elles pénètrent dans l'orbite de notre capacité d'action. Nul partage rigoureux ne saurait avoir lieu entre la nature de l'homme et la *natura rerum*, la nature des choses, et rien ne pourrait les fixer à un stade déterminé et définitif.** Moscovici, S. (1977) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, *op. cit.*, p. 20-21. Nous soulignons.

9.1.1 Le temps long d'un premier contrôle déterminant : l'organisation de la conduite

Entre le grand vide intérieur des hominiens et l'interférence de la Nature dans le déploiement de leur motricité, il y aurait toute une série de synthèses instinct-objet de fixation à inventorier pour révéler les hérédités historiques. Prenons encore un chemin court pour discuter autrement de la jonction des instincts qui transmettent quelque chose de déterminant et de déterminé. Les sens premiers du «contrôle» doivent être interpellés par l'adaptation des conduites à la Nature. Cela n'a rien d'arbitraire ou de subjectif : le comportement humain est en développement bien avant la naissance de l'homo sapiens. Nous entendons par comportement «l'ensemble des actions que les organismes exercent sur le milieu extérieur pour en modifier des états ou pour changer leur propre situation par rapport à lui : par exemple la recherche de nourriture [...], etc.»¹ À ce stade, notre hominien est capable de conduites sensori-motrices, c'est-à-dire d'une coordination des perceptions et de mouvements qui l'entraîne à adopter un comportement. La notion de conduite est donc importante. Elle nous fait comprendre que la coordination des perceptions et des mouvements «aboutit à des intériorisations représentatives, comme dans le cas de l'intelligence humaine ou les actions se prolongent en opérations mentales».² Ainsi, c'est cette structuration, celle tendant vers un perfectionnement sans cesse continu de la coordination des perceptions et des gestes hominiens, qui, une fois intériorisés, participeront au développement des opérations mentales. Après de nombreux comportements mimétiques de toutes sortes, de génération en génération, l'hominien parviendra à transformer ses gestes pour en faire des actions intériorisées, et toujours plus coordonnées les unes aux autres. Chaque fois, chaque action aura le potentiel, de devenir, plus précise, plus détaillée, plus définie, plus déterminée, en somme plus organisée.³ D'où la puissance de ces postures gestuelles, de plus en plus contre-Nature, en un sens, donnant ainsi une «hiérarchie de fondation», avec, au sommet, ce qui est requis, le nécessaire, le maîtrisé, l'ordre, le déjà contrôlé et de l'autre, «les stigmates de l'accidentel, du désordre,

¹ Piaget, J. (1976) *Le comportement, moteur de l'évolution*, Paris, Gallimard, p. 8. Piaget précise encore qu'un comportement est dit de tout réflexe modifiant un tant soit peu les relations entre un organisme et un milieu. «Il en est de même des perceptions, toujours subordonnées à des conduites d'ensemble, effectives ou virtuelles. En un mot, le comportement est constitué par les actions de caractère téléonomique visant à utiliser ou transformer le milieu ainsi qu'à conserver ou à augmenter les pouvoirs que les organismes exercent sur lui.» (p. 9).

² *Ibid.*, p. 7.

³ L'idée-clé à ne pas perdre de vue ici est cette possibilité génétique qu'auront les hominiens à mettre en action des tactiques et des stratégies de positionnement face à la Nature et à ses objets : chaque *comportement offensif et organisé* se traduira, à plus long terme, par autant de *techniques corporelles* que l'on nommera «cueillette», «chasse», «pêche», «jeu», «danse», etc. Il faut préciser que ces techniques corporelles commencent à se tisser entre, d'une part, des postures simples et d'autre part, des mouvements du corps plus complexes et plus coordonnés en vue d'une conquête importante : celle d'une *évasion* du monde naturel. Nous ne savons pas grand chose des techniques corporelles en usage à cette époque, et encore moins aux premières formations du corps d'un organisme hominien traduisant des capacités d'adaptation. Nous soulignons seulement ici qu'entre ces toutes premières postures corporelles et leur prolongement ou leur perfectionnement dans les premières techniques corporelles structurées, même s'il s'est écoulé des centaines de milliers d'années, ces premières ont été capitales dans l'avènement des secondes. Par ailleurs, Marcel Mauss nous avait prévenu depuis longtemps qu'il fallait absolument s'intéresser aux techniques du corps pour ensuite mieux faire le lien avec le monde des objets techniques matériels : «Je dis bien *les* techniques du corps parce qu'on peut faire la théorie de la technique du corps à partir d'une étude, d'une exposition, d'une description pure et simple *des* techniques du corps. J'entends par ce mot les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps. En tout cas, il faut procéder du concret à l'abstrait, et non pas inversement.» Plus loin il en dira que c'est un *art gymnique* où chaque technique a sa *forme*. (p. 367) Et, en ce sens, une telle technique corporelle est «un acte traditionnel efficace» (p. 371) car le «corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps. [...] Avant les techniques à instruments, il y a l'ensemble des techniques du corps.» (p. 372) Mauss, M. (1989) «Les techniques du corps», *Sociologie et Anthropologie*, 3^e édition, Paris, PUF, p. 363-386.

[et où] se concentre ce qui a des accointances avec le règne animal, ce qui est rebelle à la perfection. »¹ L'hominien, en organisant dans la longue durée sa propre conduite, poursuit déjà le meilleur, la cohérence dans la recomposition d'un ensemble d'éléments naturels, rendus alors, chaque fois davantage, plus efficaces et plus organisés. Alors, peu à peu – peut-être vient-il de s'écouler quelques centaines de milliers d'années - se dessine le schéma d'un être de maîtrise. Nous dirons ici un être de contrôle: contrôle de lui-même, contrôle de la Nature, mais contrôle de la relation entre les deux.² L'hominien cherche donc à domestiquer la Nature et perfectionner ce qu'il maîtrise déjà sur elle pour continuer à progresser. En un mot, le stade de la domestication (qui serait, en fait, une forme importante d'*instrumentation*) des animaux et des végétaux est une conquête et la :

« [...] **conquête est la vérité du contrôle.** Conquête de l'homme par lui-même, pour ne pas déchoir dans la bestialité, le matériel. Conquête par le savoir de tout ce qui est censé être ignorant [...] de la nature sous toutes ses formes, en définitive. [...] Conquête veut dire "lutte contre". Dans ces deux vocables est concentrée une idée fondamentale. L'univers, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'homme, lui est hostile. L'Homme y mène un combat perpétuel. L'adversaire est partout et sans merci. Une seconde d'inattention, un relâchement de son effort, et voilà cet adversaire qui reprend l'avantage. Se protéger contre lui, l'emporter sur lui, par là s'expliquent tous les excès et de même se justifient les barrières de l'artifice, de la culture, grâce auxquelles les hommes peuvent isoler leur domaine, se préparer pour porter les coups décisifs.»³

Nous aurions pu insister davantage sur les implications de ce sens du contrôle, celui de l'idée de la «conquête» tout court, et ses relations avec la conquête humaine.⁴ Conquérir, c'est chercher, c'est prendre, c'est changer de direction par des moyens; c'est lutter pour obtenir, c'est être en quête : cette course poursuite, cette en-quête, de tout bord tout côté, est-ce vraiment la finalité humaine du contrôle ? Chaque fois le geste reste élémentaire, mais sert de matériau pour l'édification d'un ensemble toujours plus grand d'actions sous maîtrise, un ensemble d'actions devenu plus stable, plus équilibré tout en étant plus souple, plus adapté et plus adaptable dans une Nature indéterminée. Grâce à l'utilisation de la perception et de la coordination progressive des mains et des pieds, un individu hominien a pu établir dans le temps des liaisons causales toujours plus cohérentes, plus précises et plus efficaces. On assistera plus tard à une évolution de ces actions causales, mieux organisées entre elles et dont certaines se manifesteront dans la structure même de l'outil.⁵

¹ Moscovici, S. (1974) *Hommes domestiques et hommes sauvages*, op. cit., p. 28.

² Plus particulièrement, avec les justes mots de Moscovici, il : «s'agit à vrai dire d'un double contrôle et d'un contrôle redoublé. Vers l'intérieur, en neutralisant la menace de l'animal dans chacun, en renonçant à l'instinct, à la satisfaction intempestive des besoins, en déniaient toute valeur positive à ce qui est naturel, spontané. Le propre de l'homme, ce qui fait sa fierté, est d'arriver à se dépouiller de ce «fonds» qui lui vient de sa propre nature, de se domestiquer, alors que les autres espèces ont besoin d'être domestiquées. [...] Vers l'extérieur, le contrôle porte sur l'animal et le matériel, pour autant que l'homme les met à son service, se transformant en maître et possesseur de la nature, [...]» *Ibid*, p. 24-25.

³ *Ibid.*, p. 25-26. Nous soulignons.

⁴ Il aurait été possible de mieux décrire la marche de l'hominien vers l'homme en discutant des niveaux d'équilibre de l'action sous contrôle qui se sont succédés les uns aux autres. Nous aurions alors été capables d'illustrer plus finement les débuts des étapes de son développement mental qui, faut-il le rappeler est caractérisé par ce principe : toujours plus stable mais aussi toujours plus souple et toujours de mieux en mieux organisé pour s'adapter à son environnement, à son milieu.

⁵ Il existe une deuxième forme de liaisons causales constituées des rapports entre les mouvements des choses et ceux du corps. Convoquons immédiatement Piaget qui indiquera que «la causalité des objets constitue dorénavant un pôle inverse à celui de l'action propre, mais ces deux pôles ne s'opposent l'un à l'autre que dans la mesure où ils sont donnés simultanément ; le monde extérieur n'est donc point encore perçu comme un système d'actions parmi lesquelles peut s'insérer l'activité propre, mais dont l'existence et l'efficacité ne dépendent pas de cette dernière» (p. 224). Ainsi une roche, un galet, une pierre

9.1.2 La Nature : condition de possibilités et d'impossibilités de l'homme technicien

Au fil du temps donc, les ancêtres de l'homme développeront de nouveaux comportements afin de faire face aux obstacles restreignant leur émancipation. La classe de comportement la plus déterminante est sans doute celle des activités techniques. La technique au sens propre du terme participera de très près à cette émancipation de l'individu face au milieu naturel. À l'origine, dans ce contexte d'acquisition des techniques, ce sont les symboles de la Nature qui circulent, c'est Elle qui en accélère les cours, les élimine ou les déverse par flots entiers. Ce qu'il faut saisir particulièrement c'est que le corps de l'hominien appelé à devenir l'*homo sapiens* qui prend forme a toujours été en continuité avec ce qui l'entourait, le milieu naturel étant alors à la fois le lieu d'un environnement extérieur qu'un lieu intérieur. Comme le mentionne adéquatement Sicard, une interprétation d'une technologie moderne doit reposer sur un repère que nous avons trop tendance à exclure : «S'il est banal d'affirmer les profondes transformations que nous, humains, faisons subir à nos propres milieux de vie, il l'est moins de rappeler que nous sommes héritiers de milieux profondément marqués par les êtres vivants qui ont précédé l'arrivée de l'*homo sapiens*.»¹

Parmi les matériaux naturels disponibles, la pierre est d'abondance. Aussi, parmi les premiers outils, il y a certainement le silex, le hachereau ou le biface. Une pierre taillée par percussion n'est pas à proprement parler la technique : elle est une matérialisation relativement élémentaire d'une pensée que l'on dit technique et qui, à cette période, en est tout juste à ses premiers balbutiements. Cette pierre est un outil parce qu'elle porte dorénavant la marque de l'homme : elle n'est plus jetée après usage, mais conservée pour une utilisation subséquente. Cette pierre n'est donc plus un objet inerte parmi d'autres parce qu'un individu y aura *projeté* une intention et un projet ; il lui aura donné, par-dessus tout, une fonction. L'objet fabriqué qui s'intercale entre un hominien et la Nature institue un Nouveau Monde, celui de la technique. Il y a donc environ 4 millions d'années se produisit ce que Leroi-Gourhan nomme le *processus d'extériorisation*, un processus qu'il faut plutôt comprendre, reprend Stiegler, comme une expression de la technique qui elle-même inventera l'homme ; dès cette lointaine période :

«Homme et technique forment un complexe, ils sont inséparables, l'homme s'invente dans la technique et la technique s'invente dans l'homme. Ce couple est un *processus où la vie négocie avec le non-vivant en l'organisant*, mais de telle manière que *cette organisation fait système et a ses propres lois*. Homme et technique constituent les termes de ce que Simondon appelait une *relation transductive* : une relation qui constitue ses termes, ce qui signifie qu'un terme de la relation n'existe pas hors de la relation, étant *constitué* par l'autre terme de la relation. À partir du moment où s'amorce le processus d'extériorisation, un être nouveau apparaît qui s'émancipe progressivement de la pression de sélection en plaçant les critères de sa puissance hors de son propre corps et donc de son enveloppe génétique, développant pour survivre des objets

deviendra peu à peu, pour un préhomien donné, à la fois un organe objectivé de causalité entre le bras, la main, le corps et un ou des objet(s). Aussi, d'une manière générale, Piaget expose que «la causalité consiste en une organisation de l'univers due à l'ensemble des relations établies par l'action puis par la représentation entre les objets, ainsi qu'entre les objets et le sujet. La causalité suppose donc à tous les niveaux une interaction entre le moi et les choses, mais si l'égoïsme radical des débuts conduit d'abord le sujet à attribuer tous les événements extérieurs à l'activité propre, la constitution d'un univers permanent permet ensuite au moi de se situer parmi les choses et de comprendre l'ensemble des séquences dont il est le spectateur ou dans lesquelles il est engagé comme cause ou comme effet.» (p. 275-276). Piaget, J. (1950) *La construction du réel chez l'enfant*, Paris/Neuchâtel, Delachaux/Niestlé.

¹ Sicard, M. (1998) «*Eco-medio*, la paire imparable», *op. cit.*, p. 91.

techniques à travers lesquels la vie se poursuit dans de nouvelles conditions et par d'autres moyens que la vie. Si l'on définit la vie, depuis Lamarck et Darwin, comme une évolution où des formes d'organisation ne cessent de se différencier, de s'enrichir et de se diversifier, à partir de l'extériorisation, le processus de différenciation vitale se poursuit non seulement par la différenciation des êtres vivants, mais par la différenciation fonctionnelle des objets techniques et des organisations sociales qu'ils permettent de constituer.»¹

La technique devient le Nouveau Monde de l'homme parce qu'il est conçu à son image. Faut-il le repréciser : il n'y a pas de rupture véritable entre la technique et la Nature : l'homme en est simplement l'entremetteur au même titre qu'entre la technique et l'homme il y a la Nature. L'outil fabriqué constitue un objet technique façonné à l'image humaine, lui-même image de la Nature : l'outil de silex devient ainsi le miroir même du fait humain.²

Sibony a bien mis en lumière cette donnée capitale : l'essence de la technique est le propre de l'Homme parce elle «est le Transfert (et ses impulsions à trans-faire). Mais l'organe du Transfert est la mémoire ; son outil la représentation ; son phénomène, un travail sur l'image.»³ La technique est en mesure de réaliser des synthèses nouvelles parce qu'elle est une fabrication, une organisation complexe d'éléments ; elle deviendra une mémoire, car elle sera ce dans quoi l'homme dépose des connaissances sur l'expérience de ses actions. De ses actions exercées sur la Nature.

Chaque objet technique matériel, chaque instrument contient, en quelque sorte, des actions coordonnées et cristallisées dans sa structure.⁴ Si l'homme dépose dans l'outil l'expérience d'un faire maîtrisé, inversement, «la technique révèle à l'homme les failles ou lui-même ne se maîtrise pas.»⁵ L'archéologie nous l'a montré : la trace de l'expérience humaine «ou une partie de son expérience demeure dans l'outil. En récupérant son outil, son descendant hérite d'une partie de son expérience.»⁶ La technique peut donc révéler ce qui est sous contrôle – au sein même de la structure de sa fonction organisée - et ce ne l'est pas – lorsque l'objet auquel renvoie la technique devient dysfonctionnel.

Insistons sur comment nous pouvons obtenir un caractère fort significatif de la notion d'«outil». Celui n'est pas qu'une simple prothèse inventée pour pallier au déficit de l'homme face à la Nature. Il est avantageux de le considérer comme le prolongement de la main et du cerveau. Entre l'outil, la main et le cerveau, il faut reconnaître qu'il existe un même fond de continuité et de ressemblances, et le point commun qui les réunit est celui de l'action, plus précisément de l'action sur un *milieu*. Plus les éléments de ce triumvirat se coordonneront les uns les autres, plus précises et mieux organisées seront les actions du

¹ Stiegler, B. (1998) «L'inorganique organisé», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 190.

² Au lecteur étonné de lire ce type de réflexion, nous lui rappelons que nous devons passer par ce chemin afin de dégager des critères fédérateurs de l'étude d'une *technogenèse* : en ce sens, le silex représente l'objet technique emblématique pour situer la série de principes qui ont été avancés précédemment. Parmi ses critères à garder en mémoire, l'énoncé suivant, «il existe une différenciation fonctionnelle des objets techniques et des organisations sociales qu'ils permettent de constituer», peut nous être utile à plus d'un titre.

³ Sibony D. (1989) *Entre dire et faire: penser la technique*, op. cit., p. 216.

⁴ Si nous cherchons à établir un lien avec le contrôle qui nous paraît ici le plus important, nous dirons simplement que ce sont les moyens mobilisés pour réaliser le but visé par la fonction de l'objet technique qui font l'objet du contrôle. Il est alors possible de repérer le fonctionnement des mécanismes d'action sous contrôle et qui concourent à la fois à la structure et au fonctionnement de l'objet technique. En d'autres termes, un objet technique contient, dans sa structure même, sa propre genèse.

⁵ Sibony D. (1989) *Entre dire et faire: penser la technique*, op. cit., p. 38.

⁶ Stiegler, B. (1998) «L'inorganique organisé», op. cit., p. 191.

sujet. Celui-ci deviendra chaque fois plus organisé, car il aura su maîtriser, de multiples façons, chaque niveau de ces coordinations.

En résumé, c'est surtout par la technique que la Nature s'annonça et annonça l'homme, cet homme appelé à sérier le monde. Si l'ancêtre de l'homme était un élément externe de la réalité naturelle, nous pouvons suggérer que la technique (par ses premières incarnation/matérialisation dans les outils) transmettait, en finalité, le propre de la Nature. Mais la technique, à l'origine, était aussi un phénomène interne de la Nature, plus spécialement un *état* de Nature. Indéfiniment diversifiées ont été les modalités de restitution de la Nature, mais des modalités techniciennes selon lesquelles ce qui est humain prend forme, ou reçoit une forme humaine et c'est cependant la Nature qui va en régir pendant longtemps tous les types d'organisation. Tel est, en son fond, l'horizon symbolique – si l'on ose dire – sur lequel se sont inscrits les problématiques originelles de la technique et du contrôle impliquant les premières actions humaines organisées. C'est sur et par la Nature que les grandes caractéristiques de la technique vont s'associer pour développer l'homme. C'est sur et par la Nature que les caractéristiques du contrôle liées à la conquête de l'adaptation de l'organisme hominien à un milieu vont se nouer pour faire évoluer l'homme vers toujours plus d'efficacité. Bref, c'est sur ce fond de Nature que les premiers hommes vont tisser entre eux des formes de comportements et de communication la reflétant qu'ils élaboreront des mythes et des savoirs techniciens de chasse, de pêche et de cueillette, des savoirs dans lesquels le corps et l'outil joueront le premier rôle de l'instrumentation déployée en fonction d'une efficace de survie. Enfin, c'est de la Nature des mythes et de ces savoirs pratiques qu'ils puiseront les signes pour annoncer l'essentiel de vie, et signes parmi lesquels, nous le verrons, se trouvent des formes du Nombre.

Nous venons de voir en peu de mots un processus complexe et que nous retraiterons avec un autre regard dans les sections suivantes. Voyons maintenant pourquoi c'est par le développement de cette *main géomètre* que sera possible l'avènement de la technicité et de ses supports.¹ La même main qui servira, plus tard, de premier instrument comptable.

9.2 Médias: corps-à-corps ou matières organiques et matières inorganiques

Qu'est-ce qui assure le transport d'une symbolique de la Nature dans le temps ? Quels sont les premiers matériaux où se sont manifestées les premières traces numériques et en quoi chacune pouvait être liée à la Nature ? Le Corps humain n'a-t-il pas été ce premier vecteur de transmission ? Le corps et ses membres articulés comme plate-forme existentielle aux dires et actions perçues de la Nature sur l'Homme ? Ce qu'il conviendrait de poser à nouveau d'entrée de jeu c'est que le mouvement technique du nombre

¹ Mieux vaut reconnaître que cette thèse capitale est d'abord celle de Leroi-Gourhan qui en a perfectionné la théorie par ses riches études ethno-paléontologique. Nous y référerons abondamment. Aussi faut-il donner raison à Leroi-Gourhan quant il rappelle que la «liberté de la main implique presque forcément une activité technique différente de celle des singes et sa liberté pendant la locomotion, alliée à une face courte et sans canines offensives, commande l'utilisation des organes artificiels que sont les outils.» Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage*, Paris, Albin Michel, p. 33.

des sociétés primitives (que nous examinerons plus en détail plus loin) commence à l'intérieur d'un mouvement déjà commencé avec l'expérience d'adaptation au milieu naturel et par les tentatives répétées de l'homme de développer ses habiletés techniques. Lorsque les techniques du dénombrement comptable feront leur apparition définitive dans la Haute Antiquité, les hommes auront acquis un premier fond d'expériences en matière de savoir-nommer. Mais cette acquisition chez l'espèce a été rendue possible par l'organisation des supports qui eux ont permis la marge de manœuvre des premières graphies et symboles numériques.

La technicité qui s'extériorise et qui s'intériorise peu à peu en des expériences imaginées, projetées, anticipées, donnera naissance en partie à la pensée abstraite. Cette forme de pensée, nous l'avons vu avec Leroi-Gourhan est l'une des conditions au dénombrement et, on le verra avec Piaget, «toute pensée, si abstraite soit-elle, repose sur une telle mentalisation d'actions et d'expériences possibles. »¹ Toutefois, avant que cette mentalisation anticipatrice du nombre soit rendue possible, il faut comprendre qu'il y aura un long moment encore où nos ancêtres ne distingueront pas très bien les quantités abstraites. Tout simplement parce que les schèmes d'action qui en sont responsables sont encore mal différenciés et insuffisamment coordonnés entre elles. Ils seront obligés de «s'appuyer sur la réalité extérieure pour aboutir à la prévision de leurs résultats et l'imagination proprement dites, c'est-à-dire [...] d'actions devenues réversibles et suffisamment coordonnées pour donner lieu à des compositions susceptibles d'anticipations précises.»² En d'autres termes, l'anticipation associée à des opérations numériques sera précédée de formes d'expériences matérielles variées, puis d'expériences mentales avant d'atteindre des compositions numériques basées sur une anticipation précise. Cela explique pourquoi nous retrouvons des os, des pierres et potentiellement les parois des peintures rupestres, sans oublier le corps humain proprement dit, comme premier support à la numérotation. Ces objets matériels et organiques représentent ce premier ensemble de *médias* sur lequel les premiers hommes se sont exercés à compter.

9.2.1 La verticalité, la main, l'outil : développements primitifs de la maîtrise technique du *média*

Voici une autre trame de fond à ne pas perdre de vue : un ancêtre de l'homo sapiens, un hominien quelconque, a longtemps cherché à se différencier sur le plan vital, jusqu'au jour où il sera biologiquement stabilisé, soit vers 200 000 ou 300 000 ans. Or, et c'est là le point capital, «la différenciation génétique semble s'atténuer au moment même où la différenciation technologique explose.»³

Le squelette d'un Zinjanthrope, de la famille des Australanthropes, découvert en Afrique, en 1959, aurait vécu il y a plus d'un million d'années. Cet Anthropien possédait une déambulation en position verticale. Il était petit avec des bras bien formés par rapport à sa structure corporelle. C'est cependant le degré de verticalité atteint qui retient l'attention des spécialistes : c'est un signe distinctif et très

¹ Piaget, J. (1950a) «La construction du nombre», *Introduction à l'épistémologie génétique : la pensée mathématique*, Tome 1, Paris, PUF, p. 63.

² *Ibid.*, p. 64.

³ Stiegler, B. (1998) «L'inorganique organisé», *op. cit.*, p. 191.

caractéristique du développement de la spécificité humaine.¹ Ce développement biophysique est celui d'une colonne vertébrale dressée qui entraînera l'évolution d'une denture antérieure réduite et d'un trou occipital (dorénavant situé sous la boîte crânienne et non plus en position oblique). En un mot c'est la conversion posturale (qui a duré des millions d'années) qui a permis la réduction du crâne, l'expansion du cerveau et la libération de la main.²

La verticalité amène donc une libération des contraintes musculaires. L'utilisation de la main rend plus apte un individu à survivre : elle libère le crâne de la nécessité d'une denture géante et d'une mâchoire robuste. En conséquence, la face rétrécit et la boîte crânienne augmente vers l'arrière. Ce long processus permet au cerveau de se déployer sous une autre forme.

Du Zinjanthrope jusqu'à l'Homo Sapiens, le fait le plus probant du point de vue de l'évolution cérébrale est la croissance du cortex moyen. Il est assez difficile d'expliquer parfaitement son mécanisme de fonctionnement. Leroi-Gourhan le présente l'édifice cérébral comme étant d'abord un :

« [...] système nerveux [qui] s'enrichit à la fois des connexions avec l'appareil corporel et par la multiplication des possibilités de coordonner, à partir du foyer cérébral, le jeu de ces commandes nerveuses multipliées. Il en résulte, exactement comme pour un dispositif électrique ou électronique, la mise en place de fils de connexion (les neurones) plus ou moins nombreux et réunis à leur aboutissement les uns aux autres dans un appareil d'intégration aux possibilités variables en fonction directe du nombre de connexions.»³

Cette intégration de formes successives de fonction atteindra son point culminant avec le néocortex soit le «dispositif d'intégration motrice et sensitive aboutissant à l'instrument de l'intelligence humaine.»⁴ Retenons de cette courte démonstration que la locomotion n'exige plus la main et que la zone corticale correspondante se développera de telle sorte que la main deviendra elle-même l'*organe* de fabrication. La relation main/cerveau est déterminante : elle libère la parole et l'organisation intellectuelle de la technique.⁵ Malgré l'importance qu'on lui reconnaîtra, le cerveau n'est pas aussi déterminant que la verticalité dans l'acquisition des capacités techniques : il a été développé seulement *a posteriori*, c'est-à-dire avec le progrès de l'évolution pour, ensuite, voir une certaine stabilisation des facultés de son cortex. En effet, avec la corticalisation achevée, les Néandertaliens (de la famille des Paléanthropes) ont un cerveau qui possède un volume sensiblement équivalent au nôtre. Il est en mesure d'établir un but et discerner indépendamment les moyens nécessaires pour l'atteindre.⁶ Du moins c'est ce que proclame Leroi-Gourhan dans ce long extrait, mais capital ici :

¹ La verticalité n'est toutefois pas exclusive à l'espèce humaine.

² Pour plus de détails à ce sujet voir la démonstration convaincante de Leroi-Gourhan au chapitre II et III dans *Le geste et la parole : technique et langage*, op. cit.

³ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage*, op. cit. p. 114.

⁴ *Ibid.*, p. 114-115.

⁵ Leroi-Gourhan est ce premier grand paléontologue, raconte Debray, «qui a observé l'émergence simultanée du système « locomotion/préhension/phonation », disons : l'activité des jambes, de la main et de la bouche – marcher, fabriquer, parler. C'est le tripode de base. Il faut lutter contre notre penchant à séparer la parole de la main et du pied. La main artisanale et le pied ambulant. Quand on oublie la préhistoire, on ne comprend rien à l'histoire tout court.» Debray, R. (2001) *Les Diagonales du médiologue : Transmission, influence, mobilité*, Paris Bibliothèque nationale de France, p. 58.

⁶ Fait à noter, il est notre ancêtre le plus proche.

«L'évolution qui s'est produite entre l'Australopithèque [entre deux et quatre millions d'années] et les Archanthropes [entre 300 000 et deux millions d'années] se traduit, par conséquent, par l'acquisition d'une série de gestes supplémentaire. Cette acquisition correspond à quelque chose de plus qu'une simple addition, car, déjà, elle implique au niveau de l'individu un **taux élevé de prévision dans le déroulement des opérations techniques**. L'Australanthrope, lorsqu'il façonnait un chopper, **entrevoyait déjà l'outil terminé puisqu'il était contraint de choisir parmi les galets celui dont la forme pouvait donner naissance à un chopper**, mais le jeu des possibilités était très large et l'intervention personnelle du fabricant pouvait ne jouer que d'une manière très fruste. Pour l'Atlanthrope, il en est très différemment : la confection d'un hachereau suppose le choix du point sur lequel, dans un bloc, sera détaché le grand éclat dont le tranchant constituera le bord actif du futur hachereau, et de plus un travail d'aménagement secondaire est indispensable pour découper, dans l'éclat initial, une forme qui préexiste par conséquent dans l'esprit du fabricant.»¹

Il y a là un rapport dialectique fondamental qui s'institue entre cet Anthropien et l'outil. La différenciation croissance se fait sous l'influence de l'outil comme l'outil est sous l'influence du cortex. La pratique de la taille du silex est le résultat de ce processus de corticalisation. En retour, l'outil fabriqué intentionnellement devient un miroir pour son fabricant.² Il y voit son image et il y mettra son image. Du coup, le silex devient l'une de ses premières mémoires. Une mémoire-outil qui ne participera, comme le résume la position de Stiegler, à rien de moins qu'à l'invention définitive de l'*homo sapiens* :

«Ou encore : *l'homme s'invente dans la technique en inventant l'outil* - en s'"extériorisant", *technologiquement*. Or, *l'homme est ici l' "intérieur"* : il n'y a pas d'extériorisation qui ne désigne un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Cependant, l'intérieur est *inventé par ce mouvement* : il ne peut donc pas le précéder. Intérieur et extérieur se constituent par conséquent dans un mouvement qui les invente à la fois l'un et l'autre : un mouvement où ils s'inventent l'un *en* l'autre, comme s'il y avait une *maïeutique techno-logique* de ce que l'on appelle l'homme. L'intérieur et l'extérieur sont la même chose, le dedans est le dehors, puisque l'homme (l'intérieur) est essentiellement défini par l'outil (l'extérieur)».³

L'*intérieurité* de l'homme ne signifie rien sans cette *extériorisation* dans l'outil et inversement. Il s'agit de considérer ces deux pôles à la fois, créés en même temps, et appartenant au même mouvement originel. Le lien entre les deux passe par le développement des facultés corticales et l'utilisation d'une main orientée vers un but déterminé. Cette main donne à l'hominien un accès à l'artifice, à l'outil, à la technique, à une première conscience concrète. L'outil, c'est-à-dire en fait la manifestation matérielle de la *technè*, fait l'homme et l'homme fait la *technè*, d'où l'outil. Cette référence de Stiegler, la «maïeutique instrumentale», traduit bien l'idée qu'avec l'objet, le galet, le silex, le hachereau ou le chopper, une *autre mémoire* est constituée, une mémoire seconde, extériorisée. L'homme place dans l'outil ce qu'il sait, un apprentissage, un capital d'expérience élaboré méthodiquement et systématiquement. La raison serait

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage*, op. cit., p. 137-139. Nous soulignons

² Pour sa part, un autre spécialiste de la préhistoire, Nougier, va affirmer qu'à l'apparition des pointes de silex, celles-ci seraient les premiers outils humains et la première manifestation de l'économie préhistorique ! «En août 1967, dans l'île Rusinga du lac Victoria, le Dr. Leakey découvre neuf représentants d'une lignée hominienne plus lointaine encore, des êtres de très petite taille, omnivores : le Kényapithécus. Le 7 décembre 1967, lors du Congrès panafricain de Dakar, il annonce l'invention d'une mandibule massive, très épaisse, de Kényapithécus, dans une argile d'origine lacustre, à éléments très fins. Deux galets, éclatés naturellement, mais avec de nettes retouches d'utilisation, gisent à proximité immédiate. Ces galets d'intrusion, apportés et utilisés par l'homme, ou plus exactement par son ancêtre le plus lointain, le Kényapithécus, représentent actuellement le premier fait économique connu. L'argile pliocène qui les contient serait datée de vingt millions d'années!» Nougier, L.-R. (1970) *L'économie préhistorique*, Paris, PUF, p. 11.

³ Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 152. Leroi-Gourhan dira également que l'outil est une «véritable sécrétion du corps et du cerveau». Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage*,

probablement à trouver dans ce réflexe profondément humain de chercher à alléger les ressources d'attention et d'action que requiert toute activité.

Ainsi, avec cette mémoire technique, l'homme n'a plus à refaire chaque fois le cheminement des intentions, des actions et des expérimentations antérieures ayant conduit à l'élaboration de l'outil. L'objet cristallise ainsi la maîtrise d'une série de connaissance et d'action liée à une fonction.¹ L'Homme se fabrique, se constitue et se développe avec les objets qu'il crée : ces instruments exercent en retour des effets sur l'expansion de ses capacités intellectuelles. L'Homme devient producteur, constructeur, concepteur et organisateur de son milieu par le biais de ses médiateurs techniques. Ainsi, le seul facteur zoologique n'est plus impliqué totalement : une évolution technologique se fait, maintenant, moteur d'humanité. Dès le moment où l'homme a su extérioriser son image, il s'est donné les moyens de se promouvoir lui-même par la fabrication d'objet technicisé. Le lien objet technicisé/homme devient, par conséquent, indissociable.

Par ailleurs, même s'il n'a pas une conscience très développée, l'ancêtre de l'homme dont il est question ici reste animé (potentiellement) d'une *conscience technique* élémentaire, c'est-à-dire «qui n'est cependant pas le simple comportement automatique ou programmico-génétique d'un animal fabricant, il doit y avoir une anticipation. "Conscience technique" veut dire anticipation sans prise de conscience créatrice. Anticipation veut dire réalisation d'un possible non déterminé par une programmation biologique. »² Ainsi, les premiers objets, silex, choppers et hachereaux, avant même leur construction par la main de l'*homo faber*, ont été imaginés (même maladroitement), c'est-à-dire anticipés.

9.2.2 L'anticipation : imaginer d'avance, des moyens à posséder, à rassembler, à discipliner

Comme nous le savons depuis Piaget, l'homme et ses ancêtres ont évolué biophysiologiquement par des adaptations héréditaires qui elles-mêmes se sont doublées, à un moment, d'adaptations non innées ; les processus réflexes s'étant alors intégrés progressivement à des activités corticales de plus en plus organisées.³ Ce n'est que par la suite que l'anticipation, une forme de mouvements intentionnels complexes, s'en dégagera. Précisons que les premières formes de l'anticipation humaine étaient

op. cit., p. 132.

¹ D'un autre point de vue, l'outil constitue un état (ici matériel) plus ou moins stabilisé par l'organisation technique de ses parties constituantes. Ainsi, quand un outil atteint son *niveau de concrétisation*, cela veut dire que les résultats produits lors de son utilisation correspondent aux buts recherchés par sa fonction. Le concept de concrétisation est emprunté à Simondon et est traité en détail ailleurs dans cette thèse. Ce concept peut s'avérer important pour nous parce qu'il pourra nous aider à évaluer la qualité d'une technique comptable et savoir si elle est adaptée à son contexte d'utilisation. Si nous en faisons mention ici c'est pour indiquer l'idée qu'un silex ou un hachereau «est en fait un objet sans mesure intrinsèque; ses normes lui viennent de l'extérieur : il n'a pas encore réalisé sa cohérence interne; il n'est pas un système du nécessaire; il correspond à un système ouvert d'exigences.» Il convient alors de se demander les causes du mouvement évolutif de ce type d'objet technique. Ces causes seraient sans doute à trouver dans l'imperfection perçue de l'outil technique, ce qui entraîne une pensée qui l'envisage autrement, en deçà de sa fonctionnalité optimale et en deçà d'une parfaite adaptation à un contexte culturel précis. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect plus tard dans notre cadre théorique. Simondon, G. (1989) *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, p. 24.

² Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée*, *op. cit.*, p. 160-161.

³ Piaget, J. (1948) *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, 2^e édition, Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé.

immanentes aux niveaux les plus primitifs de l'adaptation et des premières assimilations cognitives, mais un individu ne pouvait pas en prendre acte, en être conscient.¹

L'objet technicisé est un objet de pensée. Pour juger la fonction de l'outil et en inscrire ses critères opératoires dans la matière, il aura fallu qu'un individu projette préalablement le schéma de cet objet qu'il ait été entr'aperçu en son état à venir de complétude. C'est en cela que l'anticipation est rattachée à l'activité d'*extériorisation* dont nous parlions tout à l'heure. Nous avons alors souligné que l'hominien déposait dans l'outil une partie de sa mémoire, c'est-à-dire une partie de lui-même. D'une accommodation visuelle plus ou moins nette et consciente, un individu n'anticipait donc pas que le seul outil en lui-même : il projetait aussi son image, *celle à venir*, celle différente du temps présent, *celle qui accompagne, d'une manière ou d'une autre, l'outil achevé en pensée*. Naturellement ce constant n'est que théorique : l'image projetée correspondait à ce que chaque hominien était en mesure de produire comme produit, à la suite d'un apprentissage relatif aux données du milieu extérieur et à la suite de chaque essai/erreur. Ainsi, l'anticipation de l'outil souhaitable pouvait être un phénomène précédent le tâtonnement ou la taille plus précise de la pierre, du hachereau, de la flèche : comment faire mieux la *chose* capable de mieux assurer l'efficacité des activités répondant aux besoins vitaux ? Au-delà de ce constat abstrait il nous est impossible d'établir comment et le moment à partir desquels il y a eu rétention de données extérieures au mécanisme réflexe de l'appareil cognitif. Stiegler rappelle encore une fois cette proximité entre un sujet et l'outil dans ce raisonnement synthétique :

«Ce qu'on appelle "intérieurité" indique néanmoins le problème d'une *puissance* dont l'extériorisation apparaît être l'*acte* [...] L' "intérieurité" ne serait qu'attente, appel ou promesse de l'extériorisation - *tendance* à l'extériorisation. Or attente veut dire projection et avenir, anticipation. Tout le problème, qui devient ainsi la distension du passé, du présent et de l'avenir, est pris dans ce cercle où **l'outil apparaît à la fois comme résultat de l'anticipation, extériorisation, et comme condition de toute anticipation, l'anticipation apparaissant elle-même comme l'intériorisation du fait originaire de l'extériorisation**. L'extériorisation en tant qu'acte qui est l'horizon de l'anticipation, en tant que geste, c'est [...] le moment même de la réflexivité, de l'affection de soi comme *retour* à soi.»²

Déjà chez le Néandertalien, on a remarqué une expansion des capacités d'anticipation, c'est-à-dire une extension des capacités cognitives traduisant une «augmentation des performances de la prévoyance, de l'efficacité de l'anticipation».³ La prévoyance serait donc une efficacité de l'anticipation. Mais la qualité de cette prévoyance, donc la qualité et l'efficacité de l'anticipation est forcément liée à l'outil. En imaginant l'outil et en procédant ensuite à sa fabrication, une dialectique permanente s'installe entre l'individu et ce qu'il fait, entre ce qu'il a pensé et ce qu'il obtient. Une fois que l'outil sera fabriqué, celui-ci

¹ Voir le chapitre deux de cette étude de Piaget.

² *Ibid.*, p. 162-163. Nous soulignons. Il faudra revenir plus tard sur cet aspect fondamental à l'effet que l'instrument apparaît à la fois comme résultat de l'anticipation et comme condition à toute anticipation. Nous en profiterons pour tirer des conclusions avec le dénombrement et le contrôle, un contrôle qui se dessine aussi comme celui d'une maîtrise (technique) d'un futur souhaité.

³ Stiegler ajoute pertinemment ceci à ce concept d'efficacité de l'anticipation est fondamental à notre réflexion : «L'accès à l'anticipation est l'accès au possible. L'efficacité de l'accès au possible ne réside pas dans l'organisation du cortex lui-même que dans cette organisation en tant qu'elle se reflète dans le miroir du silex qui lui offre une telle efficacité. **Cette efficacité, Leroi-Gourhan la mesure en centimètres de tranchant obtenus par kilo de silex.**»[Nous soulignons] Stiegler, B. (1994)

servira lui-même de plate-forme pour améliorer sa propre structure ; il fournira alors un nouveau point de départ à l'anticipation qui recherchera ainsi une utilisation plus efficace de l'outil. Dès lors, prenons-en note, sous une telle perspective, l'efficacité de l'anticipation constituerait une forme d'**ouverture**, un horizon jamais limité, offrant alors une diversification des possibilités d'action. Autrement dit, pour penser une technique, l'efficacité de sa projection réside dans une inauguration constante de ses possibilités de perfectionnement. L'efficacité serait ainsi le produit constitué de l'action entre ces deux pôles : l'acquis technique (gestes techniques, outils, etc.) et la pensée anticipative d'un individu. En d'autres termes, l'efficacité de l'anticipation est liée à un objet technique. C'est lui qui offre le miroir où l'individu peut envisager le niveau d'efficacité atteint et ce qui lui manque pour une autre efficace. L'objet sert donc d'indicateur : que manque-t-il à l'objet pour qu'il puisse faire ceci ou cela et en mieux ? Chaque fois, l'objet technique agit comme catalyseur et fournit une occasion pour augmenter l'efficacité de l'anticipation. Parce que mémoire et parce que miroir, l'objet technique projette la conscience humaine vers des horizons nouveaux. Il dynamise le développement des facultés humaines. C'est l'essor d'aptitudes cérébrales nouvelles qui va fournir à la technicité un autre pôle catalyseur (le premier étant l'outil). Leroi-Gourhan observe en effet qu'une nouvelle activité humaine va être issue de la pensée technique. Cette activité va s'émanciper graduellement de la lourdeur matérielle des premiers objets :

«Les Paléanthropiens [...] vont assister au premier essor d'aptitudes cérébrales nouvelles qui fournissent à la technicité à la fois un contrepoids et un stimulant. [...] L'intellectualité réfléchie, qui saisit non seulement des rapports entre les phénomènes, mais qui peut **en projeter vers l'extérieur un schéma symbolique**, est certainement la dernière venue des acquisitions des Vertébrés et on ne peut l'envisager qu'au niveau anthropien. [...] tout se passe, sur le plan des opérations intellectuelles "gratuites", comme si le développement croissant des territoires frontaux et préfrontaux entraînait **une faculté de symbolisation toujours plus grande**. Les traces archéologiques de cette activité qui dépasse la motricité technique sont, pour le Quaternaire ancien, difficile à saisir, mais au stade paléanthropien les premiers témoins archéologiques apparaissent. Ce sont les plus anciennes manifestations de caractère esthétique-religieux et on pourrait les classer en deux groupes : celles qui témoignent de réactions à l'égard de la mort et celles qui témoignent de réactions à l'égard de l'insolite dans la forme.»¹

Les premiers objets techniques servent d'amplificateur à la pensée naissante de l'anthropien. La technique matérialisée se verra ajouter une couche de plus en plus épaisse de symboles avec la verbalisation de la mort et du vivant multiforme qui vont accélérer le mouvement de cette pensée en développement. Ce passage précis vers l'acquisition des capacités de symbolisation est capital dans la mesure où on la voit s'exprimer dans le «monument funéraire» qui est tantôt une pierre, tantôt un fragment d'os, mais l'un comme l'autre de ses objets sont issus de la mort. Ces premiers témoins archéologiques d'origine esthétique-religieuse sont ces monuments aux morts élaborés, nous dit Debray, dans le but d'acquérir déjà un sentiment pour «maîtriser l'absence», à tout le moins la «rendre voyante et signifiante».² Entre la perception de la mort et l'envahissement des mondes du vivant, la technique se

La technique et le temps : la faute d'Épiméthée, Tome 1, op. cit., p. 169.

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit., p. 152-153.* Nous soulignons.

² Debray, R. (1999a) «Trace, forme ou message ?», *Les Cahiers de médiologie*, no. 7, premier semestre, Gallimard, p. 27-44.

perfectionne dans toutes les directions afin d'agir comme régulateur de la Nature qui apporte de toute part et en toute imprévisibilité ces réalités de la vie. En résumé, ce dont il a été question ici c'est la communion d'une extériorisation technique physique avec des techniques symbolisantes plus abstraites. Nous verrons plus tard que le nombre appartient à cette deuxième catégorie de la technique. Si nous suivons toujours notre raisonnement, la lignée hominienne voit apparaître avec les Paléanthropiens une possibilité nouvelle de transformer l'objet technique pierreux ou osseux et donc, d'un nouveau lieu de mémoire, mais ayant une forme plus abstraite : la trace symbolique.¹

La trace symbolique instituera un nouveau rapport entre technique/culture. Nous y reviendrons. Pour le moment, sachons que cette idée de l'anticipation, moteur postulé de mouvement de la pensée et de l'action, doit être appréhendée selon cette thèse de Leroi-Gourhan qui :

«Articule les montées conjointes du squelette (la station debout), du cortex (le volume crânien) et du silex (l'outil manuel). Par un rigoureux couplage dont l'observateur contemporain fera bien de s'inspirer, il n'isole à aucun moment les conquêtes techniques des avancées symboliques, la faculté de fabriquer et celle de parler, qui se supposent l'une l'autre, - contrairement au logocentrisme qui, à travers le langage, affirme le symbole comme valeur et monde en soi. Jusqu'au stade assez tardif de la coévolution homme-outil, culture et technique forment un bloc indissociable, constitué par tous les *suppléments de bagage* que le bipède omnivore a ajoutés à son *patrimoine génétique*. Ou si l'on préfère, tout ce par quoi le Proto-cro-Magnon (-100 000 ans) a dû passer pour devenir *sapiens sapiens numericus* (+2000).»²

Retenons pour l'instant que le processus d'anticipation s'améliore et se complexifie avec la multiplication des techniques corporelles, matérielles et symboliques. Retenons aussi le phénomène suivant : la technique est également ce *milieu* où l'homme se construit avec le temps, elle est le «lieu de son enregistrement et de son inscription en même temps que surface de son réfléchissement, de la réflexion qu'est le temps, comme si l'homme lisait et liait son avenir dans la technique.»³ Dans la technique se trouve

¹ Néanmoins, avant d'aller plus loin, il faut apporter une précision importante à l'égard de cette dernière hypothèse soulevée par Leroi-Gourhan. Stiegler va contester cette thèse de l'éthno-paléantologue français en argumentant que le symbolique ne succède pas forcément au technique: «Ce que celui-ci voit venir s'ajouter au physique était déjà là avant la première origine [réflexivité technique] : l'extériorisation technique n'était que la poursuite du mouvement même de la vie. Or on peut dire exactement la même chose à propos de la "seconde origine" [réflexivité symbolique] : il n'y en a pas parce que la différenciation technique suppose une anticipation pleine et entière, à la fois opératoire et dynamique, dès l'Australanthrope, et une telle anticipation ne peut être qu'un rapport à la mort, ce qui veut dire que **l'intellectualité symbolique doit être également déjà là. L'intellectualité réfléchie ne s'ajoute pas à l'intelligence technique. Elle en était déjà le fond.**» Nous soulignons. (Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 171-172) Stiegler s'oppose donc à l'idée que la pensée symbolique serait un nouveau stade du développement corticale. Leroi-Gourhan croit que la pensée symbolique serait déterminé par le zoologique et postérieur à la première réflexivité technique. Leroi-Gourhan se contente de souligner trop brièvement qu'entre le passage de la technique matérielle à la technique intellectuelle, le symbolisme est, dit-il, «l'ouverture d'un monde neuf». Stiegler lui croit que dès qu'il y a eu anticipation et même si la conscience technique qui l'accompagne se réduisait à sa plus simple expression, l'anticipation originelle était déjà liée à une projection de la mort du sujet. Tout ce qui est vivant, tout ce qui débute de conscientisation, tout ce qui lui est limitrophe – par exemple les mœurs autour des techniques de chasse et de cueillette et qui sont probablement antérieures à la fabrication de l'outil - échappe à l'action comportementale, est exclu. L'individu technicien est créé mais il semblerait totalement fermé à ce qui serait extérieur à sa projection technique. Leroi-Gourhan fait du comportement autour de l'objet technique un monde clos, replié sur lui-même et qu'il envisage en opposition à ce qui fait la richesse d'une conduite humaine et qui elle, reste profondément caractérisée par la diversité des expressions liées à l'adaptabilité aux milieux.

² Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 53-54.

³ Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée*, op. cit., p. 163.

le temps (l'avenir) parce que la technique est anticipation. Dans la technique se trouve également le temps (passé) qui résume ses expériences dans la fonctionnalité parce que la technique est aussi une mémoire.

L'évolution (lente) de la technique aura un effet direct sur son concepteur : il se différenciera de plus en plus des autres êtres vivants par l'entremise du non-vivant, avec le maniement, l'agencement et l'organisation de matériaux inorganiques. La technique ne sera plus le prolongement strict du biologique : elle se pensera de plus en plus en *extériorité*, face aux nécessités organiques primaires, et se pensera davantage en décalage dans le temps : grâce à la matérialité organisée qui seule peut assurer un voyage dans le temps, du moins sur une période plus longue que celle de la vie d'un seul homme. Mais d'abord, le symbole écrit et le symbole énoncé verbalement en sont de très bons exemples.

9.2.3 Entre langage et technique ou entre réalité et concept : la graphie est en préparation

Nous avons vu que la technicité apparaît avec les premiers Anthropiens. Si l'évolution de ce groupe a été remarquable, c'est essentiellement pour la raison suivante : lors du passage entre les Paléanthropes et les Néanthropes débute le déverrouillage préfrontal. Le développement de la corticalisation entraîne une conséquence tout aussi importante que celle de la fabrication des outils : le langage. Ainsi, au progrès de la technicité voisine celui du langage. Un langage qui se lie, alors, à la pensée symbolique et la symbolisation sera lié, plus tard, à des phénomènes numériques.

Nous aborderons ici les débuts de cette longue chaîne qui, en «quelques centaines de mille ans au cours desquels technique et langage s'équilibraient dans une évolution cadencée au pas de l'évolution zoologique, l'homo sapiens a établi un équilibre circulaire dans lequel la pensée parlée s'est doublée de la pensée fixée par le moyen de mythogrammes, puis de l'écriture. »¹

Dès l'Australanthrope, un langage, même rudimentaire, semble avoir été développé et utilisé. Quand l'un d'entre eux fabriquait un hachereau ou une pointe de silex, il était également en mesure d'émettre une série de sons primitifs (plus ou moins coordonnés entre eux), ce qui pourrait être interprété comme étant les premiers pas vers l'acquisition du langage. En fait, l'existence d'un lien direct entre l'apparition de la technicité manuelle et le langage est très probable dans la mesure où les deux couples «main/outil» et «face/langage» seraient bel et bien deux résultats de la *conscience technique*. Chaque couple participerait, nous dit Leroi-Gourhan, à la transformation de cette conscience «en instruments d'action matérielle et en symboles sonores» de plus en plus différenciés.² Le développement du langage serait donc en partie (ou totalement c'est selon) lié au mode opératoire de l'action technique. L'ethno-paléontologue précise que la technique et le langage sont :

«Un seul phénomène mental, fondé neurologiquement sur des territoires connexes et exprimé conjointement par le corps et par les sons. La prodigieuse accélération du progrès à partir du déverrouillage des territoires préfrontaux est liée à la fois au déversement du raisonnement dans les

¹ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, p. 260.

² Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit.*, p. 262.

opérations techniques et à l'inféodation de la main au langage dans le symbolisme graphique qui aboutit à l'écriture. »¹

Cette acquisition du langage fut rendue possible parce que la main a été, au cours de l'évolution, *libérée* par la posture verticale. Une main libre qui a eu des répercussions sur le développement cérébral : elle a enrichi chaque fois davantage ses modes d'action. La motricité de la main s'accéléra avec l'outil qui lui prolongera et transformera la dynamique de cette motricité. Ainsi, avec l'instrument, la main sera de plus en plus dégagée de la motricité directe. En conséquence, la face se rétrécira et permettra (à la longue) à un sujet de produire des sons. Ainsi, la main et le langage sont liés. De plus, si le symbole est le produit de la pensée, alors celui-ci est aussi associé aux pratiques langagières. C'est ce qui fait dire à Leroi-Gourhan que le :

« [...] comportement figuratif est indissociable du langage, il relève de la même aptitude de l'homme à réfléchir la réalité dans des symboles verbaux, gestuels, ou matérialisés par des figures. Si le langage est lié à l'apparition de l'outil manuel, la figuration ne peut être séparée de la source commune à partir de laquelle l'homme fabrique et figure. »²

Les témoins techniques de ces formes primitives de langage, nous les avons en partie : ils se trouvent dans les manifestations graphiques que nous avons reçues en héritage. Les nombreuses expérimentations réalisées par la main humaine pour saisir, percuter, briser, couper, modeler, chauffer, sécher, cueillir, chasser, autant d'opérations techniques avec lesquelles l'être humain a fabriqué, produit et consommé les éléments indispensables à sa vie, ont été également le conditionnement des connaissances du langage par un collectif d'individu. Avec le langage l'homme va se donner un nouveau *lieu* pour mettre en mémoire cet acquis collectif. Le langage devient alors une mémoire sociale. La figuration symbolique participera directement à la constitution de ces mémoires sociales. Nous reviendrons plus loin sur l'importance du groupe dans la constitution de ces mémoires, mais auparavant, considérons cet aspect dans la formation du langage.

Dès que le langage se développe, celui-ci reste malgré tout un ensemble fini d'expressions pour rendre compte d'une réalité *a priori* indéfinie et quasi infinie. Il ne peut y avoir un signe et un référent unique et singulier pour chaque objet de la réalité. Le langage est donc «nécessairement et immédiatement la mise en œuvre d'un processus d'abstraction et de généralisation. »³ Cette abstraction est rendue possible par une mise en mémoire. À son tour, cette mémoire est le résultat d'une chaîne opératoire identique à celle qui est constitutive de l'objet technique comme mémoire. C'est ce qu'explique Leroi-Gourhan dans le commentaire suivant : la «technique est à la fois geste et outil, organisés en chaîne par une véritable syntaxe qui donne aux séries opératoires à la fois leur fixité et leur souplesse. La syntaxe opératoire est proposée par la mémoire et naît entre le cerveau et le milieu matériel. Si l'on poursuit le parallèle avec le

¹ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, op. cit., p. 260.

² *Ibid.*, p. 206.

³ Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée*, op. cit., p.175.

langage, le même processus est toujours présent. »¹ Du même coup, si on suit la même logique, il faut voir que l'abstraction qui conduit à la verbalisation et à la symbolisation de la réalité passe aussi par l'anticipation. En effet, l'apparition du langage est rendue possible par une capacité d'anticipation «qui est aussi une capacité de mise en réserve, de mémorisation comme possibilité d'être affecté par un passé qui dure – et c'est pourquoi le mot, comme l'outil, "persiste en vue d'actions ultérieures"».² Le mot est donc mémoire. Son symbole sert de réservoir à la mémoire comme il sert de catalyseur à l'anticipation : temps passé et temps futur se conjuguent de nouveau dans la technicité du mot. D'autre part, le fait qu'un *mot* perdure en désignant différentes situations signifie ici qu'il est une généralisation, une abstraction utilisée au besoin. C'est ce croit également Leroi-Gourhan en observant que les «opérations de fabrication préexistent à l'occasion d'usage et [...] l'outil persiste en vue d'actions ultérieures. La différence entre le signal et le mot n'est pas d'un autre caractère, la permanence du concept est de nature différente, mais comparable à celle de l'outil.»³

Ce que nous devons déduire dans ce qui précède c'est que l'anticipation qui promeut l'expérimentation technique du symbolique est elle-même le produit d'une intellectualisation qui se structurera beaucoup plus rapidement avec l'organisation des rapports sociaux entre individus qui peuvent compter sur le langage comme moyen de communication/transmission. En effet, à partir du moment où le niveau technique franchit un certain seuil de développement, le rapport individu/société prend lui aussi de plus en plus d'importance. Leroi-Gourhan nous rappelle que «la conséquence la plus directe du niveau technique sur le groupe social intéresse la densité même de ce groupe ; à partir du moment où l'évolution intellectuelle crée des valeurs propres à l'homo sapiens, le rapport "niveau technique/densité sociale" devient le facteur principal du progrès. »⁴ En fait, une fois encore, il y a des milliers d'années, la Nature fait œuvre au milieu de ces expérimentations du langage, car c'est la densité alimentaire (sa disponibilité) d'un territoire qui contraint des individus à établir un minimum d'organisation sociale entre eux, une organisation qui se traduit par la coordination de la communication. De fait, parce qu'il y a désormais une nécessité vitale de réaliser techniquement une coordination sociale durant les activités de chasse et de cueillette, un sujet doit trouver les moyens de parvenir à s'entendre avec ses semblables. Ce qui le poussera à penser le *faire technique* différemment selon les circonstances, mais toujours avec cette propension de rechercher une meilleure organisation, une meilleure efficacité. Ici l'organisation sociale et la communication représentent les finalités de cette recherche technique d'efficacité.⁵ Si nous regardons ce

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit.*, p. 164.

² Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps : la faute d'Épiméthée, op. cit.*, p.175.

³ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit.*, p. 164.

⁴ *Ibid.*, p. 206.

⁵ «Aller plus loin, aller vite est une faculté indispensable mais assez simple. En revanche, explorer des sites en vue de trouver des fruits et des proies dispersés dans l'espace implique une diversification et son amplification sur le plan social. Les efforts exigés sont plus importants : la flore de la savane est pauvre, les arbres plus rares offrent moins de refuges, il faut couvrir une longue distance pour l'atteindre et pour la quitter à la tombée du jour. De plus, il faut transporter la nourriture et réunir les moyens artefactuels, à vrai dire peu nombreux, tels que pierres ou bouts de bois. Un individu isolé ne saurait accomplir ces tâches et serait, par ailleurs, une proie toute désignée. Sa force ou les instruments qu'il possède, bâtons et pierres, ne lui seraient d'aucun secours au cas où un félin s'acharnerait contre lui. La seule arme efficace consiste à se regrouper avec les autres membres de la collectivité. Cette coopération est accessoire dans l'attaque, les jeunes et les animaux de petite taille se prêtant à la capture individuelle. La défense et les explorations en revanche exigent un partage des informations, la signalisation des emplacements des charniers ou de futures victimes ; un rassemblement, par sa masse, éloigne les prédateurs

phénomène d'un autre point de vue, nous pouvons envisager le fait social collectif comme très solidaire du *complexe techno-économique*. Le volet économique touche évidemment aux activités d'un groupe d'individus qui cherchent à s'alimenter et à produire des outils.

Aux nécessités du langage, lorsque se mettent en branle les débuts de l'organisation sociale, on peut soutenir qu'aux débuts de la vie communautaire (antérieure à l'homo sapiens) le langage des :

« [...] hominiens est, pour reprendre l'expression du philosophe anglais John Langslaw Austin, performatif. Parler est alors faire, aménager pratiquement les relations communautaires, les échanges avec le milieu et les espèces qui l'habitent. L'énonciation linguistique s'entre-tisse aux actes techniques, biologiques et y adhère, elle participe de la puissance de l'individu sur les forces qui l'entourent, et confère enfin au silence une signification.»¹

Parler c'est *faire* et *faire* c'est aussi *parler*. Pendant les activités de chasse et de cueillette, le langage prend donc tout le sens de sa dimension technique. Simplement parce qu'il faut savoir dire, savoir faire et savoir communiquer les activités techniques de chasse et de cueillette.

À un moment, le niveau de langage dépassera ces activités techniques, particulièrement quand la chasse ou la cueillette ne produiront plus les résultats escomptés. En effet, dès lors la magie et le mythe seront vraisemblablement des réponses plus *utilitaires* face à l'angoisse pour contrer l'incertitude entourant les dysfonctionnements et les échecs répétés de ces activités vitales. Cette préoccupation mythico-religieuse influencera l'imaginaire humain et poussera les hommes à mettre au point une nouvelle technique de communication : un art naturaliste et animalier. Entre ces symboles, ces animaux, ces mythes et l'*homo sapiens* en formation, la Nature et ses états de nature ont participé étroitement à la transformation du territoire mental des premiers hominiens. Maintenant il nous reste un casse-tête à résoudre, car le partage entre Nature/Culture ou Technique/Symbolique apparaît encore incertain. Du silex aux premiers monuments funéraires jusqu'aux premiers pas de l'art pariétal, il nous faut toucher à ces corps de transmission de ces symboles pour nous rendre compte que «tout ce qui touche aux matériaux, formats, couleurs, supports, cadres, espacements, lieux, etc., n'est pas en aval, mais en amont de l'idée. L'intendance précède, car le message est indétachable du médium.»²

9.2.4 Des pierres aux murs : une *graphie comptable* dans l'art pariétal ?

On peut retrouver çà et là dans la littérature sur la préhistoire traitant des premières formes de symbolisme, des indications présentes sur des artefacts, essentiellement des pierres et des os, qui portaient des encoches. La plupart des commentateurs s'accordent pour dire qu'ils témoignent de techniques de comptage. Ifrah fait le point, mieux que nous pourrions le faire, sur les dernières études sur le sujet:

les plus audacieux. La coordination sociale, celle des mâles notamment prend un sens technique.» Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, op. cit., p.122.

¹ Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, op. cit., p. 128-129.

² Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 62-63.

«La méthode la plus universellement attestée dans l'histoire de la "comptabilité", et l'une des plus vieilles aussi, est celle de l'*os* ou du morceau de bois entaillé. Celle-là même qui avait déjà dû permettre bien des fois à l'homme de se tirer d'affaire à l'époque où il ne savait pas encore compter d'une manière abstraite. Les premiers archéologiques connus de cette pratique datent de la période que les préhistoriens désignent habituellement sous le nom d'*Aurignacien* (35 000 à 20 000 av. J.-C.). Ils sont donc à peu près contemporains de l'homme de *Cro-Magnon*. Ce sont de nombreux os, portant chacun une ou plusieurs séries d'entaillures régulièrement espacées, qui ont été trouvés pour la plupart en Europe occidentale. Et parmi eux, un radius de loup muni de cinquante-cinq encoches, réparties en deux séries de groupes de cinq. [...] Il indique même très clairement qu'à cette époque l'être humain était déjà parvenu, non seulement à concevoir les nombres abstraits, mais aussi à les décomposer selon le principe de base. Sinon, pourquoi aurait-on pris la peine de répartir ces encoches d'une façon aussi parfaitement régulière, alors que la pratique de l'entaille, considérée sous l'angle de l'appariement seul, n'aurait donné *qu'une série continue de traits?*»¹

Malheureusement, les constations d'usage de ce genre demeurent très simples. Dans cette première section, nous avons préféré nous concentrer sur ce que nous savons à l'égard du symbolisme pariétal, première grande manifestation organisée du symbolique, dont quelques formes rappellent curieusement des notations comptables. Même si nous sommes loin d'un tel constat, par ce choix, nous serons mieux positionnés pour les prochaines études pour comprendre l'évolution de l'acte scripturaire, un acte technique qui commence probablement son évolution au travers de ces conditions. Contrairement à la croyance populaire, les cavernes où l'on a découvert la plupart des peintures rupestres n'étaient peut-être pas les lieux communs de l'habitat. Elles auraient servi davantage de lieux sacrés, car l'accès de plusieurs d'entre elles était particulièrement difficile.² Ainsi, il est probable que les grottes contenant ces peintures auraient été des sanctuaires.

Techniquement les dessins sont organisés par compositions répétées, mais celles-ci sont séparées par des espaces transitifs de signes et d'animaux prédéterminés. C'est-à-dire que le même ornement est souvent répété. Qu'est-ce à dire ? On trouve régulièrement la présence de grands herbivores, souvent par groupes de deux espèces, mais avec une particularité: l'une est plus importante numériquement. Le cheval revient presque chaque fois. On découvre également, autour du groupe principal, des dessins d'animaux complémentaires : des cervidés ou des bouquetins.³ Enfin, un examen attentif des cavités révèle aussi la présence d'animaux seuls.

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, Paris, Robert Laffont, p 158.

² «Il faut parcourir des centaines de mètres, comme dans le cas de la grotte de Niaux ou celle des Trois Frères. La grotte de Cabrerets constitue un véritable labyrinthe, et demande plusieurs heures pour la visiter. A Lascaux, on accède à la galerie inférieure - où se trouve un des chefs-d'oeuvre de l'art paléolithique - en descendant par une échelle de corde à travers un puits de 6,30 m de profondeur.» Eliade, M. (1976) *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Tome 1, Paris, Payot, p. 27-28.

³ Leroi-Gourhan a fait l'observation de ce fait récurrent dans de nombreuses grottes comme Altamira, Arcy, Lascaux, Comarque, Marsoulas, etc. (en fait dans plus de soixante grottes en Europe et en Amérique) et, pratiquement, à chaque fois, l'organisation de cet art pariétal était reproduit à peu près dans l'ordre. De plus, écrit-il : «Il s'y juxtapose des représentations généralement abstraites de l'homme et de la femme ou, d'une manière plus générale, des valeurs mâle et femelle. Si l'organisation d'ensemble et la répartition des animaux témoignent d'une pensée créatrice singulièrement complexe, la mise en jeu des signes symboliques dépasse de beaucoup l'idée qu'on pouvait se faire de primitifs représentant avec une grande maîtrise artistique leur gibier pris au piège ou succombant par intention sous les sagaies et les boomerangs. Jusqu'à quel point pouvons-nous reconstituer cette pensée? Si l'on ne veut absolument pas remplacer les faits par la trame d'un roman, ce qu'on peut dire au point où nous en sommes n'est pas considérable. Le thème général est évidemment celui de la fécondité. C'est une des hypothèses qui ont été toujours défendues avec celle du gibier envoûté, mais combien de religions ne possèdent pas parmi leurs thèmes majeurs l'alternance ou la complémentarité des valeurs mâles et femelles? **Fécondité et destruction ne sont d'ailleurs pas incompatibles et une métaphysique de la naissance et de la mort sous-tend avec évidence tout l'ensemble figuratif.** [Nous soulignons] C'est là aussi un fait à tel point commun à toutes les religions qu'il paraît banal. Il faut pourtant considérer comme un acquis notable la preuve de l'existence, au Paléolithique supérieur, non pas d'une magie de

Ce qui nous paraît le plus étrange c'est que tous ces dessins ont été représentés et symbolisés avec des points ou traits en regroupement, sans que l'on puisse avoir l'impression que la répartition de ces signes soit le résultat du hasard.¹ Avons-nous ici la preuve de l'une des manifestations les plus anciennes d'un acte de dénombrement ? Sommes-nous en présence de techniques primitives de comptabilité d'animaux, de plantes et d'astres ? Et si comptabilité il y a, alors pourquoi, et dans quel but ? On ne peut pas répondre à ces questions. La seule chose qui soit permise à l'interprétation est de croire à une spécialisation de ces groupes de signes.² Leroi-Gourhan répétera plusieurs fois l'importance de demeurer prudent sur ce genre d'interprétation.

Enfin, l'autre élément que sa réserve de spécialiste lui permet d'avancer est l'idée que les «marques de points ou de bâtonnets à l'entrée, traits en faisceaux et contours inachevés avant les grands motifs, signes élaborés dans les grandes compositions, bâtonnets ou points de la fin apparaissent dans un ordre pratiquement constant dans les sanctuaires que j'ai pu étudier. »³ Ainsi, ces petits ensembles de symboles sont organisés et se répartissent selon une hiérarchie constante. En effet, le recensement et la compilation de leur fréquence statistique les situent en des endroits bien déterminés dans les compositions peintes : ces symboles de points et de bâtonnets sont illustrés au début et à la fin des ensembles picturaux. De nouveau, que pouvons-nous en dire ? Nous ne pouvons certainement pas en soumettre davantage et nous prononcer comme l'a fait Ifrah, moins réservé et beaucoup plus catégorique que Leroi-Gourhan : la multiplicité de ces exemples de points et de traits sur les parois rocheuses «ne laissent planer aucun doute (ou presque) sur leur fonction comptable».⁴

En fait, il est à toute fin pratique impossible d'établir une interprétation pleine de certitude des oeuvres préhistoriques, précise Leroi-Gourhan, car nous serions obligés d'interpréter le contenu de chaque

chasse mais d'une métaphysique véritable.» Leroi-Gourhan, A. (1992) *L'art pariétal : langage de la préhistoire*, Grenoble, Jérôme Millon, p. 155-156.

¹ Il serait plus juste de mettre en relation ces signes simples, des nuages de points, des séries de traits ou des groupes de petits bâtonnets, avec les autres symboles. Leroi-Gourhan a **opéré un classement de ces symboles, qui, d'une caverne à l'autre, semble se répéter** : «Groupe 1 : signes placés au début du sanctuaire, quelle que soit la distance de l'entrée ; Groupe 2 : signes qui sont le plus fréquemment situés avant les grandes compositions d'animaux ; Groupe 3 : signes inclus dans les grandes compositions ; Groupe 4 : signes qui marquent la fin du sanctuaire ou d'une de ses parties»(p.127) De plus, précise-t-il «Si l'on considère maintenant une cavité simple encore, comme Las Chimeneas (Santander), en partant de l'entrée et en allant vers le fond on constate que les signes se succèdent dans l'ordre suivant :

-à l'entrée du sanctuaire, près de deux cerfs (qui sont, statistiquement, avec les bouquetins, des animaux d'entrée et de fond), on rencontre quelques traits gravés ;

-sur deux fortes masses de roche tendre, en raclages sommaires, quelques contours inachevés de croupes d'animaux, barrés de traits en série puis, un groupe de traits verticaux, également raclés ;

-au fond de la salle, la voûte s'abaisse en rideau, laissant un étroit passage au ras du sol. Sur cet écran, on peut voir une série de signes dont les principaux sont deux signes rectangulaires comme à Covalanas, accompagnés de contours inachevés et de traits ;

-derrière l'écran et dans une étroite salle où se trouve une composition de cinq cerfs, apparaît une seconde série de signes rectangulaires accompagnés de bâtonnets ;

-enfin, dans une cheminée qui termine le dispositif on remarque quelques traits.» (p. 127-128)

² Leroi-Gourhan a observé dans la caverne de Covalanas (Santander) que «le squelette de signes est constitué par quatre ponctuations alignées sous le premier ruminant, par deux ponctuations à la fin des figures et par deux rectangles rouges, à l'intérieur d'une niche, en face d'un groupe de traits placés dans la grande composition de biches associées à un unique cheval.» Le chercheur ne peut s'aventurer dans l'explication de ce phénomène : «Cognac (Dordogne) **fait ressortir combien la disposition des signes répondait à des intentions précises. Les signes aviformes, les traits en faisceaux, les mouchetures, les points se distribuent par paquets nettement séparés.** [nous soulignons] Ces deux exemples, empruntés à des cavités très éloignées l'une de l'autre et très différentes dans leur plan autorisent à considérer une spécialisation des diverses formes de signes comme vraisemblable.» Leroi-Gourhan, A. (1992) *L'art pariétal : langage de la préhistoire*, op. cit., p. 127-128.

³ *Ibid.*, p. 129.

⁴ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul, Tome 1*,

partie avec le tout. Sans compter qu'il nous faudrait également l'opinion de l'auteur. Ainsi, ces témoignages d'une graphie inconnue sont le legs des paléolithiques à notre temps : un héritage vu ici telle une *métaphysique symbolisée* sans signification véritable.

Retenons de ces ensembles ornementaux que leur «système de représentation, simple et cohérent, fait jouer l'homme et l'animal dans une dialectique figurative où la vie et la mort s'expriment dans des images d'hommes et de chasse, ce qui n'est que bien naturel. »¹ Enfin, il faut convenir qu'il ne peut être question de repérer dans les tracés paléolithiques les signes d'une «pré-écriture» : il manquera toujours le critère décisif, celui de la linéarisation des symboles assemblés. L'image graphique ne constituerait qu'un support condensant la symbolisation possible d'un groupe de mythe. D'où le terme formulé par Leroi-Gourhan de «mythogramme». Il signifie la forme d'un assemblage sans linéarité de thèmes dont l'enchaînement est à la charge du commentateur. Il ne possède pas de fil conducteur parce que c'est un groupe de symboles animés «par le discours et dont la signification symbolique s'évanouit au même instant que la tradition orale.»² Bref, il ne faudra pas non plus perdre de vue qu'un acte graphique, qu'il soit une transposition symbolique ou non de la réalité, révèle plutôt «que la pensée réfléchie est à même d'abstraire de la réalité, dans un processus d'analyse de plus en plus précis, des symboles qui constituent, parallèlement au monde réel, le monde du langage par lequel est assurée la prise sur la réalité.»¹ C'est dans ce premier contexte qu'il faudrait saisir le sens probable des premières manifestations de symboles ayant eu pour fonction de classer par la quantité. Mais pour aller dans l'interprétation de pareil contexte, il faudra faire le détour vers l'outillage matériel : de la pierre, à l'os au bois en passant par les parois de ces cavernes, ce jeu des codes symboliques repose sur leur présence indispensable, car ce sont les vecteurs matériels de transmission. Ils participent même de près à la métamorphose des coches, traits, points ou bâtonnets représentés, et quelque soit leur fonction, comptable ou non. Voilà l'observation à fonder.

9.2.5 Le corps comme unité anthropométrique

Plusieurs spécialistes issus de diverses disciplines se mettent d'accord pour affirmer que le corps fut le premier référentiel au déploiement de la culture. Nous ne ferons pas exception à cette règle. Pour cela, nous devons faire appel aux études ethnographiques pour circonscrire pourquoi le corps humain fut probablement et pendant longtemps un *média* diffuseur de l'idée du nombre.

Les recherches actuelles révèlent que les membres des sociétés traditionnelles peuvent procéder à un dénombrement et à des comptages sur une base plus perceptive de leur environnement que sur la base d'une calculabilité mentale et totalement abstraite. De plus ces opérations numériques reflètent des pratiques culturelles relativement diverses. En fait, il leur est facile de qualifier des objets, des positions, des mouvements et de caractériser des actions. En effet le corps constitue pour les sociétés sans écriture l'instrument premier de dénombrement. Et encore une fois, la Nature servira de décor à cette pratique.

op. cit., p. 10.

¹ Leroi-Gourhan, A. (1992) *L'art pariétal : langage de la préhistoire*, *op. cit.*, p. 200.

² *Ibid.*, p. 260-261.

Des travaux attestent l'existence de plusieurs techniques corporelles pour compter. La main est aucun doute ce premier instrument, car «tous les peuples de la terre y ont eu recours à un moment ou à un autre de leur histoire».² De telles techniques de comptage sont organisées autour de l'action de la main et des doigts. C'est dire que les principes de base de la numération étaient déjà en puissance *sur le corps*. Même primitivement, les repères numériques corporels ont été importants pour la communication et ils constituaient une mémoire pratique pour contrôler l'expérience ou le témoignage d'une quantification. Guitel croit que si :

« l'homme s'est exercé à compter sur son corps il ne peut atteindre qu'un nombre limité et même assez petit : il opère dans un univers clos, mais à l'intérieur de cet univers il peut pousser assez loin le principe de correspondance et associer à la succession des premiers nombres entiers les noms des doigts de ses mains et de ses pieds et de certaines des articulations de son corps ; ceci exige naturellement qu'il procède dans un ordre rigoureux qui assurera l'unicité du nom qui sera associé à un nombre trouvé, mais il conviendra cependant que le geste accompagne la parole. Aucun souvenir matériel du nombre de poissons pêchés n'apparaîtra, mais la mémoire de l'homme sera sollicitée, c'est elle qui lui permettra de dire si la pêche a été meilleure aujourd'hui qu'hier. À partir du moment où une correspondance rigoureuse sera établie entre les premiers nombres et les noms des doigts et des articulations, il suffira, par exemple, de nommer le coude droit pour que, rééditant les gestes antérieurs, on sache combien de poissons doivent lui être associés. On sent tout de suite qu'un pas important dans l'art de compter a été franchi, bien qu'on ne puisse pas dire qu'une signification numérique s'attache à chacun des repères utilisés sur le corps humain.»³

Malgré tout ce que nous pourrions en dire, avec la seule main comme instrument, à l'origine «l'idée de base de numération devenait véritablement intuitive. »⁴ L'homme avait *entre les mains* la possibilité de développer ce potentiel intuitif et ainsi pouvoir espérer parvenir à un système de correspondance plus sophistiqué.

La main est donc une base choisie naturellement et il ne serait y avoir trop d'explication à fournir sur les raisons pourquoi elle est devenue une référence pour compter chez plusieurs sociétés : la connaissance cognitive du nombre n'est guère possible, dans son acquisition, sans une première manifestation matérielle et la main était *le premier registre disponible*.⁵

Nous connaissons certaines sociétés traditionnelles ayant expérimenté le système digital. Par exemple, «les aborigènes australiens ont les moyens de mesurer et d'indiquer, disons le nombre de jours les séparant d'un événement social planifié, en pointant en différents endroits de la paume de la main. »⁶ D'autres sociétés utiliseront (culturellement) d'autres parties du corps tels les bras, les jambes, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, etc. Chacune de ces parties du corps sert d'unités de mesure. Les individus d'une société de Torrès, en Nouvelle-Guinée, emploieront le petit doigt de la main droite pour qualifier le nombre un. L'annuaire droit pour le nombre deux, le majeur droit pour trois, etc. À six, c'est le poignet

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit.*, p. 270.

² Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul, Tome 1, op. cit.*, p. 10.

³ Guitel, G. (1975) *Histoire comparée des numérations écrites*, Paris, Flammarion, p.22.

⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁵ On n'a qu'à penser ce que nous montrons et ce que nous montre un enfant pour nous indiquer une petite quantité pour croire à la spontanéité de ce geste manuel !

⁶ Dixon, R.M.W. (1980) *The Languages of Australia*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 107. Cité par Crump, T.

droit, huit, l'épaule droite, à treize, le pouce gauche, etc. Chez les Papous de la Nouvelle-Guinée, la séquence est sensiblement la même sauf, qu'après l'épaule droite (pour le huit), les nombres de neuf à quatorze correspondent dans l'ordre aux yeux, à la bouche, aux oreilles et au nez, alors que ce n'était pas le cas chez l'autre peuple néo-zélandais. Avec les Élema de Nouvelle-Guinée, on assiste à une inversion : ils utiliseront le «un» avec le petit doigt de la main gauche, etc.¹

L'étendue de la numération digitale reste cependant, faut-il le préciser, une acquisition relativement tardive : elle devait être probablement accompagnée d'une pratique langagière bien organisée pour désigner tour à tour les parties du corps correspondant à autant de nombres.

Encore une fois, et malheureusement, nous n'avons pas le temps et l'espace pour analyser plus à fond les conséquences possibles du corps de l'homme pris comme unité anthropométrique. Entre l'utilisation des mains et des pieds pour *dire* le nombre c'est le corps sinon la personne tout entière qui procède à la signalisation des rapports entre le multiple et l'unité pour décrire une partie de la Nature. Peut-être faut-il s'en remettre à la situation de ces hommes confrontés simplement à leur quotidien, comprendre leur contexte culturel, écouter leur propos, observer ce qu'ils vivent et ce qu'ils comptent pour en savoir plus et faire le lien avec les premiers stades d'acquisition du nombre ? Cette tâche dépasse notre enjeu.

Pied ou pouce, doigt ou coude, nous retiendrons que l'examen de ces pratiques de compte renvoie à des unités de mesure qui comptent parmi les plus anciennes de l'humanité, car après tout, selon la maxime, l'homme n'est-il pas la mesure de toute chose ?²

9.2.6 Du corps au pharynx et au langage des mots-nombres

Dans les réflexions précédentes portant sur le développement de la main, du cerveau et de la naissance de la technique, l'idée du nombre prend également corps dans ce langage qui naît avec cette technicité en mouvement. L'émergence de la notion du nombre qui série le réel et qui fournit une capacité d'intervention plus précise sur celui-ci est solidaire de cet autre média biologique : l'organe vocal qui diffuse le nombre. Leroi-Gourhan a bien mis en évidence comment tout comportement figuratif est indissociable du langage, «il relève de la même aptitude de l'homme à réfléchir la réalité dans des symboles verbaux, gestuels ou matérialisés par des figures.»³ Par ailleurs, cette effervescence du nombre

(1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op.cit. p. 67.

¹ Voir également tous les autres exemples qu'en donne Ifrah. Ils sont très révélateurs et explicites sur l'ingéniosité humaine à s'organiser aussi simplement. Surtout que des individus de certaines sociétés pouvaient parvenir à représenter sur leur corps jusqu'au chiffre de 100 000. Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 46-62.

² Enfin, si ces mesures sont nommées anthropométriques c'est qu'il a toujours été commode pour l'homme de qualifier un fragment du réel en désignant, par exemple : «la longueur de tout bien au pouce, à l'empan, à la coudée, au pied, au pas ou à la brasse, et il était déjà scientifique d'introduire entre ces mesures empruntées au corps humain tout un système simple de rapports arithmétiques, multiples ou sous-multiples, entiers, ne reposant pas sur des fractions. Ainsi l'empan a quatre valeurs, selon qu'il mesure l'écart entre le pouce ou l'autre des quatre doigts. Mais sa mesure est toujours égale à 1/8 de la brasse, qui mesure l'écartement des bras jusqu'aux poignets, ou aux mains fermées, ou à l'extrémité du médius, ou enfin du médius tendu, bras levé, au sol. Hocquet, J.-C. (1992) «Métrologie historique», *Encyclopaedia Universalis*, op. cit., p. 238.

³ Revenons sur cet aspect capital et insistons sur ce que l'auteur souligne avec force ce principe qui nous touche à plus d'un titre : «Si le langage est lié à l'apparition de l'outil manuel, la figuration ne peut être séparée de la source commune à partir de la quelle l'homme fabrique et figure. [...] Mais alors que les figures verbales, dans les mots et dans la syntaxe, sont comme l'équivalent des

naissant dans la parole humaine se configure simultanément avec un ensemble de représentations et d'outils de codification qui finiront par produire un langage vu ici comme un *outil de capitalisation*, soit un lieu où seront conservées les collections sémantiques d'une langue. En ce sens, il sert d'«entrepôt de traces, le lieu alchimique où la vision relance la création, comme la lecture, l'écriture.»¹ Ainsi, la figure du nombre est langage. Portée par l'appareil d'élocution de tout être humain, le langage agit à titre de lieu de stockage, de lieu de mémoire ; et tel un outil il restitue, dans le temps et l'espace, du comportement figuratif numérique. L'entrée dans le Paléolithique supérieur (vers +/- 35 000 ans) assignera plusieurs faits capitaux au développement de cette logique d'acquisition du nombre et de sa transmission biologique (par la voix) et institutionnelle (la langue) avec, notamment, cette évolution biosociale vers l'*homo sapiens* par le «déverrouillage préfrontal», la «diversification intense ces produits techniques», les «structures d'habitat complexes» et l'«apparition des premiers témoins figurés».² Ainsi, toute cette méta-organisation va de pair avec le dégagement des capacités abstraites. C'est dans ces capacités que l'on retrouvera les aptitudes au dénombrement.

Lévy-Bruhl a consacré plusieurs pages à l'étude des pratiques numériques des sociétés traditionnelles. Ce qu'il nomme la mentalité prélogique expliquerait pourquoi le recours au nombre relève d'un pragmatisme évident. Tournée vers le concret et vers l'immédiat, l'usage du nombre devrait refléter le mode opératoire de ce système de pensée prélogique. De plus, étant donné que la plupart de ces communautés étaient des sociétés sans écriture, on peut se douter que le principal mode de communication des nombres reste, abstraction faite du corps, le langage. Pour Lévy-Bruhl, le schéma général de la mentalité prélogique face au dénombrement serait le suivant :

«Elle a recours à la représentation des mouvements qui ajoutent ou enlèvent des unités à l'ensemble primitif. Elle possède ainsi un instrument infiniment moins puissant et plus compliqué que les nombres abstraits, mais qui lui permet les opérations simples. Elle associe une suite réglée d'avance de mouvements, à des totalités successives, de manière à retrouver chacune de celles-ci, si elle en a besoin, en reprenant la série depuis le commencement. »³

La représentation des mouvements équivaut à l'affirmation précédemment citée de Leroi-Gourhan : le «rythme figuré» vient changer l'organisation sociale et technique des individus.⁴ Et ce rythme

outils et des gestes manuels, destinés à assurer une prise plus efficace sur le monde de la matière et des relations, la figuration se fonde sur un autre champ biologique qui est celui de la perception des rythmes et des valeurs, commun à tous les êtres vivants. Outil, langage et création rythmique sont bien par conséquent trois aspects contigus du même processus.» Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, op. cit., p. 206, 210.

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 64.

² *Ibid.*, p. 215.

³ Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, op. cit., p.208.

⁴ Sur cette question des rythmes, Leroi-Gourhan a cherché à dégager dans cette notion conceptuelle le va-et-vient entre la Nature et les manifestations symboliques et qui marque, au sein d'une réflexion paléontologique, les deux pôles du zoologique et du social, c'est-à-dire «de rechercher, dans toute l'épaisseur des perceptions, comment se constitue dans le temps et l'espace un code des émotions qui assure au sujet ethnique le plus clair de l'insertion affective dans sa société.». Dans ce cadre, il faut reconnaître que l'«intellectualisation progressive des sensations aboutit chez l'homme à la perception et à la production réfléchie des rythmes et des valeurs, aux codes dont les symboles ont une signification ethnique, comme ceux de la musique, de poésie, ou des rapports sociaux. [...] Ces niveaux *physiologique, technique, social, figuratif* donneront ici les grandes coupures à l'intérieur desquelles s'ordonnent les sensations. Les références de la sensibilité esthétique, chez l'homme, prennent leurs sources dans la sensibilité viscérale et musculaire profonde, dans la sensibilité dermique, dans les sens olfacto-gustatifs, auditif et visuel, enfin dans l'image intellectuelle, reflet symbolique de l'ensemble des tissus de sensibilité.» Ainsi, en un mot, la création d'images numériques est à comprendre dans les efforts de l'adaptation d'un corps

figuré apparaîtrait sur les premiers médiums utilisés à des fins de comptabilité : le nombre serait-il le premier lieu du figuralisme graphique de l'humanité ?¹ Ainsi, les langues de ces sociétés connaissent la catégorie du nombre, mais elles l'expriment d'une manière tout à fait différente de celle que nous connaissons. La quantité est d'abord liée à une conception de la pluralité. Les techniques qu'elles utilisent pour annoncer le nombre diffèrent donc des nôtres. Ainsi, pour signifier le pluriel elles recourront à des pratiques langagières très particulières. C'est que nous dit encore une fois Lévy-Bruhl :

«si la mentalité prélogique n'use pas primitivement de la forme plurielle, c'est qu'elle ne spécifie pas les modalités particulières du pluriel. Cette mentalité a besoin d'exprimer s'il s'agit de deux, de trois, de peu ou de beaucoup de sujets ou d'objets, s'ils sont ensemble, ou séparés. De même, elle ne possédera pas de terme général, comme on le verra plus loin, pour "arbre", ou pour "poisson", mais des termes spéciaux pour chaque variété d'arbre et pour chaque variété de poissons. Elle aura donc des manières de rendre, non pas le pluriel pur et simple, mais les diverses variétés de pluriel.»²

À titre d'illustration, citons l'exemple qu'en donne Lévy-Bruhl. La langue des Papous de l'île de Kiwai comporte beaucoup d'affixes verbaux, simples et composés. Leur fonction est de spécifier à un interlocuteur combien de sujets agissent sur combien d'objets selon un moment donné. Le suffixe Rudo indique l'action de deux sur beaucoup au passé. Rumo indique l'action de beaucoup sur beaucoup au passé. Le suffixe Durudo signifie l'action de beaucoup sur beaucoup au présent. Amadurubo indique l'action de deux sur deux au présent. Amarudo indique l'action de deux sur deux au passé. Amarumo est utilisé pour dire l'action de beaucoup sur deux au passé. Ibidurudo indique l'action de beaucoup sur trois au présent. Le suffixe Ibidurumo indique lui l'action de beaucoup sur trois au passé. Amabidurumo indique l'action de trois sur deux au présent, etc.³

Il existe un grand nombre de procédés semblables qui sont employés dans plusieurs sociétés traditionnelles pour exprimer les modalités techniques de la numérotation des choses. L'une des spécificités de leur façon de compter plus d'un élément est qu'on précise :

« [...] quelle pluralité il s'agit : de deux objets ensemble, ou de trois. Au-delà, un grand nombre de langues disent : beaucoup. C'est sans doute pour cette raison que l'on n'a pas rencontré de formes plurielles spécifiées au-delà du triel et du très rare quadri, dans les langues des sociétés du type le

physiologique, technique, social et économique, à l'évolution de l'adaptation de l'*homo sapiens* aux espaces et aux temps de son développement. Curieusement, la comptabilité peut-être vue comme une méta-mesure du temps et de l'espace, donc une traduction sociotechnique d'une évolution historiquement située d'un outil comptant parmi les premières manifestations figuratives de l'espèce humaine. Nous reviendrons tout au long de cette étude à l'importance du temps et de l'espace dans la fabrication de l'outil comptable. Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, op. cit., p. 82-83.

¹ «Il a été parlé plus haut des mystérieuses « marques de chasse » qui sont des baguettes ou des fragments d'os marqués d'incisions régulières. Elles apparaissent peut-être dès la fin du Moustérien et sont en tout cas déjà fréquentes au Chatelperronien. Elles durent jusqu'à la fin du Magdalénien. La signification de ces raies parallèles qu'on trouve aussi gravées sur des plaques de pierre ou sur de gros os est inconnue. On y a vu un système de numérotation du gibier, un calendrier ; il importe très peu dans l'état des connaissances. Pour le peu qu'il paraisse, elles figurent l'intention de répétition et par conséquent le rythme. Dès les plus anciennes figures, les séries de traits ou les cupules alignées sont associées à des symboles féminins, ce qui n'est pas exclusif de la figuration rythmique. Quel que soit le sens des séries de traits, elles signent le premier témoignage vers 35 000 avant notre ère d'une véritable figuration. [...] Les documents sont par conséquent très minces, mais formels : entre le 35^e et le 20^e millénaire l'homme avait sûrement déjà maîtrisé la figuration du rythme.» N'allons pas plus loin mais retenons tout de même le sens de la dernière observation de Leroi-Gourhan : qu'elle implique pour notre objet d'étude ce contrôle de la figuration du rythme par le nombre et pour quelle conséquence sur les premières formes de l'organisation socio-économique ? Voilà un chantier entier de réflexion à entreprendre. *Ibid.*, p. 216-217.

² Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, op. cit., p. 155.

³ *Ibid.*, p. 156.

plus bas que nous connaissions. Peu à peu, au fur et à mesure que les habitudes mentales se modifient dans le sens de représentations moins nécessairement concrètes, la diversité des formes plurielles tend à se réduire au simple pluriel. Le triel s'efface d'abord, puis le duel.»¹

La remarque précédente est intéressante. Ainsi, lorsqu'une société évolue vers des modes de représentations plus abstraits, les formes plurielles disparaissent au profit de ce qu'on pourrait appeler d'une unité du pluriel dont l'une des expressions est la logique des nombres naturels. Comment l'expliquer ? Est-ce que la tendance naturelle de l'esprit humain est de franchir des niveaux différents de capacités réflexives ? Nous comprenons que, d'une société traditionnelle à l'autre, le recours aux nombres varie considérablement. La langue des Botocoudos du Brésil n'a que deux termes pour qualifier le nombre: un pour l'unité et l'autre pour la paire. Pour signifier trois ou quatre, ils emploieront «deux et un». Pour dire plus, ils n'utilisent plus des mots-nombre car ils n'existent tout simplement pas dans leur langue. Ils préféreront plutôt montrer leurs cheveux avec leur main.² L'extension des nombres dans la vie sociale semble donc en partie limitée par le vocabulaire disponible et qu'au-delà d'un certain seuil, une autre technique que le langage soit nécessaire, peut-être un système d'enregistrement, un dispositif ou un appareillage pourvu de mémoire, sinon, à la limite, le recours à une notation graphique ou visuelle. En fait, toutes «les données montrent que la base cognitive du nombre, à ce stade de son histoire, était définie par l'archivage de masse d'objets concrets et non par ce qui, dans l'abstrait, aurait facilité le développement de l'arithmétique.»³ Si nous adoptons cette thèse de Crump, alors la structure du savoir-compter des sociétés traditionnelles est *isomorphe* à la structure qu'elles se sont données de la réalité et elle s'étend à toutes les pratiques numériques. En conséquence, la structure d'un savoir-compter voit son développement être en fait contraint par les ressources linguistiques d'une culture locale. Les techniques de calcul, même parmi celles les plus élémentaires, sont ainsi dynamisées par les ressources de la langue, et c'est pourquoi :

« [...] il devient clair que plus grandes sont ces ressources, plus important est le rôle potentiel du savoir-compter. Il est par conséquent raisonnable de reconnaître que les niveaux du savoir-compter varient considérablement, non seulement d'une culture à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même culture, particulièrement parmi celles qui sont quelque peu complexes.»⁴

Si on résume, autrement, le point de vue de l'anthropologue anglais sur cette question, un sujet n'a pas besoin d'être conscient des propriétés des nombres ou d'une technique aussi élémentaire que celle de déterminer des objets en dualité ou sur un mode unique. Aussi, en «tant que système purement formel les nombres sont indépendants de la réalité extérieure.»⁵ C'est-à-dire que la place des nombres est davantage envisagée comme étant quelque chose d'extralinguistique, qui se passe en dehors de la langue qui elle, possède des mots qui ont de la valeur et des implications. En effet, il faut distinguer l'émergence du

¹ *Ibid.*, p. 159.

² Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, *op. cit.*, p. 30.

³ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, *op. cit.* p. 16 et se référant aux travaux importants de Friberg, J. (1984) «Numbers and measures in the Earliest Written Records», *Scientific American*, vol. 250, no.2, p. 78-85.

⁴ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, *op. cit.*, p. 17.

⁵ *Ibid.*

symbole graphique numérique susceptible de servir de véhicule de transmission de la pensée *symbolisante* numérique.

Ainsi, le savoir-compter est une nécessité culturelle que se donne une société qui en ressent le besoin. Signalons qu'il existe des processus de diffusion de techniques numériques qui peuvent entraîner une société à adopter de nouveaux savoirs. C'est le cas par exemple des Balinais qui ont été influencés par la culture indienne et on sait que la culture indienne est profondément marquée par une pensée numérique très développée : «ce n'est pas par hasard si les Balinais sont des cultivateurs de riz hindous, et qu'ainsi leur religion et leur économie, fondée sur le contrôle méticuleux de l'irrigation fournissent quelque explication à leur obsession des nombres. »¹ Cette dernière observation pourrait nous lancer dans un débat que nous ne ferons pas ici, mais que nous pouvons suggérer : dans une culture donnée, l'obsession des nombres s'étend-elle aux principales institutions et en découle-t-il un contrôle méticuleux sur leur fonctionnement ? S'il semble évident que l'apprentissage des nombres passe par le langage, en retour l'acquisition du langage chez un jeune sujet d'une société traditionnelle est un stade achevé relativement tôt et bien avant qu'il apprenne à utiliser un système numérique quelconque. Cependant ce n'est pas une condition essentielle que d'apprendre à compter avec seulement les techniques transmises. Cela s'explique parce qu'une bonne partie de l'univers numérique est présent implicitement via d'autres mots que des termes strictement numériques. C'est ce qui fait dire à Crump que :

« [...] toute langue, aussi dépourvue de numéraux soit-elle, suffira aux besoins numériques de ses utilisateurs alors même que toute extension de ces besoins pourra conduire à des problèmes lexicaux d'une difficulté considérable. L'adaptabilité d'une langue, confrontée aux exigences lexicales des numéraux, varie énormément. La relation des nombres au langage dépend aussi des buts pour lesquels les mots-nombres ou les processus numériques sont utilisés dans le domaine du langage. »²

En procédant à des regroupements de travaux sur le sujet, Crump a pu constater qu'il existait deux types de mots-nombres dans une langue : pour un usage opérationnel et un usage nominatif.

L'usage nominatif est simple : il fait d'un mot-nombre un adjectif. Il qualifie une collection d'objet et de classe.

L'usage opérationnel désigne surtout des nombres cardinaux sans liens apparents avec des collections, c'est-à-dire qu'il se présente sous une forme quasi-autonome. Le but de cette utilisation des nombres est de les incorporer dans un calcul ou pour désigner une simple comparaison. Ainsi, cet usage est caractérisé par l'emploi simultané de règles régulières, de modèles ou d'algorithmes déterminés.³

Le sens de la cardinalité des nombres témoigne d'un phénomène particulier. Un nombre cardinal ne dépend d'aucun principe d'ordre contrairement à un nombre ordinal qui lui désigne précisément un rang donné. Cela signifie que l'usage d'un mot-nombre possède en vérité que très peu de signification sauf s'il est incorporé dans un processus opérationnel qui le met en relation avec d'autres nombres cardinaux. Cette

¹ *Ibid.*, p. 21.

² *Ibid.*, p.68. L'auteur précise que la difficulté se pose régulièrement lors de la rencontre de deux cultures.

³ *Ibid.*, p. 70.

différence fait dire à Crump que son «usage est essentiellement syntaxique, alors que l'usage des ordinaux est sémantique ou paradigmatic. En d'autres termes, les cardinaux appartiennent à un système logique qui se suffit à lui-même et le problème linguistique est de relier la "sortie" de ce système aux exigences des autres systèmes cognitifs. »¹

Lorsqu'un nombre ordinal est employé, il a une très grande précision en signification, ce que n'indique pas un nombre cardinal. La question qui se pose à nous est de savoir si dans la langue d'une société traditionnelle, utilise-t-on davantage des mots-nombres ordinaux ou cardinaux ? Enfin cette courte réflexion sur les deux grands types de nombre peut nous permettre de nous interroger sur les formes de contrôle que l'un comme l'autre pouvait permettre aux débuts de l'histoire de l'économie de l'homo sapiens. Sur ces seules questions, il faudrait établir une grande quantité de constats : il y a un dialogue étroit qui unit le type de pensée au graphisme numérique et à sa fonction. Or, qui dit contrôle du réel par le nombre figuré renvoie la discussion sur les possibilités de maîtrise du sujet culturel sur un réel donné. L'enjeu théorique passe donc, de nouveau, par la détermination de la valeur d'un contenu pour comprendre le lien qui unit une abstraction et les premiers symboles graphiques du nombre.

Une autre hypothèse veut que la présence relativement limitée des formes plurielles des nombres dans une langue provienne des limites du champ visuel. Le nombre serait d'abord le résultat d'une relation observée entre un sujet et un ou des objets. Est-ce à dire que leur compréhension et l'usage des mots-nombres dans une langue dépendent de ce que les membres d'une société peuvent voir ? Encore une fois nous sommes confrontés aux rythmes et aux sensibilités corporelles face à ce qu'offre la Nature à l'*homo sapiens*.

S'il y a un groupe restreint d'objets qui attire l'attention d'un sujet, celui-ci risque de retenir les propriétés de ce groupe en relation avec le milieu, le contexte et des représentations qu'il se donnera à partir des raisons que ces objets ont d'attirer son attention. Seulement voilà, la faculté de percevoir des quantités est limitée parce qu'au-delà d'un certain nombre il est difficile pour quiconque d'en donner la mesure exacte. C'est probablement la raison qui fait que la langue n'avait pas de mots pour qualifier une quantité avec plus de trois ou quatre. Qui peut promptement distinguer un nuage de dix points d'un nuage en comptant onze ? Au premier coup d'œil, difficile est de faire ce contrôle. Quoi qu'il en soit, il faudrait consulter l'argumentation et la démonstration assez convaincante d'Ifrah dans laquelle il explique comment les vieilles civilisations vont se doter d'un système de numérotation dont la représentation graphique change après le trois, le quatre ou le cinq. Pensons seulement ici qu'en nombre romain, après le trois [III], le quatre devient [IV], le cinq [V] et après le huit [VIII] le neuf devient [IX], etc.² Il serait difficile par exemple d'avouer que nous n'avons aucune difficulté à lire aisément une quantité neuf sous cette représentation [IIIIIIII].

¹ *Ibid.*, p. 81.

² Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 33-41. Nous reviendrons sur cet aspect dans notre étude sur les pratiques numériques des Romains.

La représentation vocale ou visuelle des nombres, à l'origine, n'était donc certainement pas seulement une affaire d'écriture. Dans les sociétés qui ne possédaient pas de système de figuration numérique graphique, d'autres moyens étaient disponibles pour transmettre des nombres, lorsque cela était nécessaire.

Ce tableau ici hâtivement esquissé cherchait à montrer le lien qui reste encore largement à développer entre les premiers pas du nombre et ses premiers outils de transmission, entre les premières symbolisations du nombre, des *marques* et des *images*, et la Nature, soit le premier référent symbolique, physique, biologique et techno-social organisateur. Elle offrira l'architecture originelle *de transmission et de transport* des premiers rythmes spatiotemporels qui organiseront, pour les siècles à venir, les configurations techniques/cultures de la numérotation et de la comptabilisation. Notre objectif était de dresser à grands traits la relation étroite entre le vivant, le technique et la Nature et dégager en quoi le nombre devenait une construction sociale intimement liée à l'un et à l'autre de ces pôles fédérateurs.

Si nous avions disposé de faits probants, nous aurions pu assoir davantage cette intuition (que nous pourrions néanmoins valider dans nos études subséquentes) : un message à transporter par le biais d'un médium et ce médium sont indissociables dans l'analyse, car ils sont constitutifs l'un de l'autre. Dans cette dynamique, le Nombre apparaît comme une abstraction développée au sein d'une pensée cherchant à maîtriser, toujours plus, son action sur le réel de la Nature. Cette idée du contrôle par l'intermédiaire du nombre et son support (corps, langage, etc.) devient plus intelligible si on peut imaginer l'invention du nombre et sa manifestation matérielle/corporelle par une marque qui, elle, en un sens, peut *stocker*, et *condenser* une représentation d'une relation entre sujet/nature, enfin pour mieux la conserver sinon l'enregistrer en vue d'un usage communicationnel futur.

La trame conceptuelle que nous devons garder à l'esprit est le rôle du Nombre, comme acte du langage, comme produit de la pensée technique, comme résultat d'un processus de symbolisation/socialisation, en somme c'est se donner la possibilité conceptuelle de considérer le nombre comme renvoyant à une microtechnique réductrice du sensible perçu de la Nature au profit d'une abstraction cognitive plus signifiante dans l'ordre d'une classification ; de considérer ces caractéristiques sur fond d'une activité du nombre composée de plusieurs opérations possibles. Ainsi, c'est le nombre inscrit potentiellement sur un gourdin, un os, sur la paroi ou inscrit dans un mot-nombre du langage, c'est l'ensemble «image numérique/médium» qui peut *s'entreposer*, se garder et se déplacer dans le temps et dans l'espace. Le Nombre comptable, si l'on peut dire, commencerait à être pleinement compris avec cet arrachement à la Nature par un perfectionnement technique et son incorporation avec son espace matériel d'évocation/inscription. Ainsi, avec cette position conceptuelle nous ouvrons une porte qui pourrait nous conduire loin : l'économie antique n'est pas le début du chemin du nombre, de la mesure des *choses* voire du calcul comptable : il est plutôt une marche tardive dans l'horizon de la préhistoire. Dès lors que nous pouvons accepter cette hypothèse d'étude, nous sommes appelés à faire un autre constat : le Nombre comme première manifestation primitive du dénombrement comptable n'est pas qu'une invention du pur esprit : il faut l'encombrement d'une matérialité et d'une symbolique forte pour en esquisser véritablement

l'avènement et la portée sur une organisation sociale et économique. C'est immerger dans ce premier jeu complexe de médiations que nous pourrions, par la suite, mieux identifier les genèses plausibles des formes importantes du contrôle comptable. Mais à cet encombrement conceptuel, nous devons y entremêler une autre condition lourde et ayant une valeur explicative potentiellement forte : le *milieu* des natures. La Nature. De nouveau.

9.3 Milieu : la Nature variable/invariable

Comme le suggèrent Ferry et Vincent, la Nature était-elle notre code, explicatif de notre culture, matrice génétique de l'homme et, à la source de la vie de l'esprit ?¹ Ce type d'explication rationnelle doit passer par un autre chemin et c'est celui d'une Nature magique, estime Lenoble, car c'est l'homme qui porte en lui ses besoins et ses désirs depuis ses origines et c'est lui qui projette ce complexe fantastique sur la nature.² Cette dimension féérique de la Nature s'explique tout aussi bien par la bipédie et l'«extraordinaire enchevêtrement des formes vivantes conduisant à l'espèce humaine» dont l'état naturel est «fait de mobilité, de glissements, de migrations, de sauts et de voyages. Des amibes aux fleurs, du poisson à l'oiseau, du cheval au singe, l'histoire même de la vie est nomade bien avant que ne le soit celle de l'homme.»³ Diderot écrivait déjà comment «comparer la multitude infinie des phénomènes de la nature, avec les bornes de notre entendement et la faiblesse de nos organes», organes entendus ici comme les instruments de la science et de la physique: il y a là «une grande chaîne qui lie toutes choses» qui ne peut pas être comprise par la philosophie expérimentale des géomètres même si «nous connaissons la distance infinie qu'il y a de la terre aux cieux».⁴ La Nature était, croyons-nous, ce référent symbolique pluriel et le plus structurant des conduites humaines, le Signe le plus décisif qui a été transmis de multiples façons aux premiers hommes qui en ont disposé pour fonder les éléments de Culture. C'est le Signe de la Nature qu'il faut se donner pour mieux comprendre l'origine de l'économie, des sociétés, de l'humanité et des premières expressions comptabilico-numériques. La Nature sera pour nous ce milieu capital, ce milieu des milieux physiques, biologiques et climatiques, bref cette biosphère qui va profondément influencer, çà et là sur l'espace géographique des premières communautés hominiennes, les milieux culturels du Nombre. C'est la Nature, comme premier milieu physique/biologique de l'animé et de l'inanimé qui, jadis, a dosé et filtré les propositions sociotechniques du Nombre faites par les premiers hommes. La problématique d'éclaircissement de notre objet d'étude à ce niveau serait la suivante : quel effet, hier, la Nature a-t-elle eu sur le développement sociotechnique de la numérotation et d'après quelles conditions imposées (mais non déterministes) par cette même Nature sur les projets de mises au point du Nombre ? C'est au travers de cette vaste forêt que nous devrions tenter d'écarter les multiples branchages pour identifier l'interaction

¹ Ferry, L. et J-D. Vincent (2001) *Qu'est-ce que l'homme ? Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, Paris, Odile Jacob, p. 17-19.

² Lenoble, R. (1969) *Histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, p. 40 et ss.

³ Attali, J. (2003) *L'homme nomade*, Paris, Fayard, p. 14-15.

⁴ Diderot (1971) *Textes choisis*, Tome Deuxième, Paris, Éditions sociales, p. 41-42.

des principaux mécanismes de contrôle socio-technico-économique. Une vaste entreprise, une fois de plus, qui dépasse le cadre de ce travail. Néanmoins, tentons d'en dégager quelques principes postulés.

9.3.1 Le milieu naturel comme invention nomade de l'homme

Tout indique que l'espace de circulation fondamental du Signe Nature reviendrait au milieu Nature : êtres captifs, obligés à choisir, à sélectionner le *donné naturel* le plus efficace, seuls les meilleurs individus de l'espèce, aptes à cette sélection, allaient survivre. De fait, si ce milieu constitue la dimension critique de cette sélection naturelle des hominiens les plus aptes c'est surtout parce qu'il les a également contraints à diverger et se diversifier. De ce mouvement, dès les débuts de l'Anthropien, une intelligence sensori-motrice se met en branle : elle est le produit des capacités d'adaptation à la Nature. Si le biologique et l'hérédité sont des conditions obligées de cette évolution, elles sont aussi non suffisantes. Elles ne constituent que la moitié de la réponse : l'autre c'est le Milieu.

Faire référence à une intelligence sensori-motrice, cela ne veut pas dire que l'hominien plie les circonstances du milieu naturel selon ses envies : la Nature conserve ses *états de nature* dirait Moscovici. En effet, pendant des millions d'années, la Nature lui paraîtra invariable. Du moins, pendant cette période, l'hominien n'a pas encore acquis l'intelligence réflexive pour distinguer qu'elle est variable sous certains aspects ; il n'a pas développé les représentations, le langage et les mots pour reconnaître qu'en vérité, la Nature change. Ce qui lui manque surtout c'est la fonction symbolique (ou sémiotique). Elle lui permettra alors, graduellement, de mieux juger les déplacements des êtres vivants, de saisir un peu plus l'immobilisme des objets inertes, de ressentir l'imprévisibilité des forces physiques de la Nature, etc. Il a besoin de cette fonction pour introduire un début d'ordre cognitif dans l'univers et dans son univers.¹ Malgré une *ingéniosité* en marche et en quête d'émergence, la petitesse de son âge mental est ce qui le fait attendre dans l'ombre. Cette forme de handicap (si l'on peut parler ainsi) est aussi la condition idéale pour permettre son émancipation ; celle qui le contraindra à l'audace ; c'est la condition parfaite pour l'inciter à poursuivre des *incursions* chez les autres êtres vivants et inanimés. Aux dires de Moscovici :

« [...] l'homme dominé par cette origine est un être imparfait, rongé par le manque, soumis à la pression et à l'attraction des pulsions biologiques. Comparé aux animaux, si bien adaptés à leur milieu, si complètement équipés pour satisfaire leurs besoins, il est en état d'infériorité, d'inachèvement, condition qu'il lui faut surmonter et dépasser. La même comparaison révèle cependant une supériorité : la capacité humaine de changer, d'atteindre la perfection. »¹

Ainsi, il existe un type d'hominien, parmi le groupe des hominiens, qui possède la faculté unique de changer, de créer, de se créer et, par conséquent, de devenir. Avec la Nature en dialogue comme interlocuteur. À une période que nous ne pouvons situer, une longue élaboration est en cours chez ces hominiens ingénieux : celle de la construction de l'homme. De cette expérience unique, faite d'essais et d'erreurs de vie sur la vie, seule la Nature se pose en juge et en Mère de l'homme à venir. Oui. Aucune

¹ Plus tard, on verra que l'homme aura besoin de cette même fonction pour nombrer.

date ne peut être précisée lorsque commence l'invention de l'homme. Retenons qu'entre ce temps-là jusqu'à ce temps-ci, c'est l'horizon temporel d'une période indéterminée, mais déterminante, pour que l'une, l'espèce préhumaine, prenne conscience de l'autre, la Nature. Nous schématiserons encore notre propos en soulignant que cet ancêtre de l'Homme devra parvenir à se reconnaître dans la Nature, car la Nature est dans l'Homme, et l'Homme *est* la Nature puisqu'il la reconnaîtra ainsi.

Depuis le début des âges, pour se convaincre de sa spécificité, l'Homme cherche à se définir par contraste avec le reste des êtres vivants. L'éruption du genre humain et sa séparation du monde animal, végétal et matériel représentent les deux aspects déterminants de ce que Moscovici nomme «la sortie de la nature, la formation d'un ordre à part, artificiel» et qui constitue, en quelque sorte, une brèche dans l'évolution, parce que «la faculté de parler, d'abstraire, de combiner des moyens artéfactuels s'est introduite par la brèche produite. »² La Nature va changer quand l'hominien et l'homme vont se donner des *moyens artéfactuels* pour en changer l'ordre et la transformer. Ce bilan équilibré entre Nature et Homme perdra un jour sa vitalité harmonieuse quand celui-ci tirera quelques symboles et quelques signes entre lui et Elle. Surtout lorsque les premiers coups de silex se feront entendre.

La Nature fournit donc beaucoup plus qu'un simple réservoir de nourriture ; elle devient, avec l'éveil de l'esprit, le *lieu du sensible* par excellence.

La Nature offre d'abord l'espace d'une scène encore unifiée, un cadre cohérent et sans rupture entre la matière inerte et le monde du vivant. C'est là le seul lieu qui attirera constamment l'attention de l'hominien et qui alimentera en permanence sa curiosité : c'est avec la Nature qu'il apprendra progressivement les méthodes pour en changer les horloges et les cycles afin de les faire coordonner avec ses besoins. Jour, nuit, les saisons, les mouvements des astres, les courses des animaux, le vol des oiseaux, les fleurs et les arbres bougeant sous l'effet du vent, la Nature impose ses rythmes, ses synchronicités. Voilà l'«aube des premières images» dirait Leroi-Gourhan, lieu même d'où émergera le comportement figuratif de l'*homo sapiens*. Ainsi, il nous faut jeter cette base une fois pour toutes : une prototechnique de la numérotation doit être précédée d'une appréhension de quelque chose de plus obscur que le formalisme même d'une encoche ou d'une trace numérique sur gourdin en os, une compréhension de quelque phénomène plus général qui correspondrait aux premières tentatives de vision des formes parties prenantes de la Nature. C'est dans cet incroyable panorama que nous pourrions, par la suite, tenter d'établir le point où un homme d'autrefois a confronté une image numérique organisée de son univers de relation aux objets de la Nature qui sont entrés dans son champ de perception en vue d'un contrôle minimal de la dynamique spatio-temporel de ces objets.

La Nature demeure donc le lieu originel où se trouvent les *objets* qui permettent les premières causalités, les premières actions réflexes et les premiers plans de l'action pratique du contrôle tout court, puis du contrôle par la numérotation.

¹ Moscovici, S. (1974) *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, Union Générale d'Édition, p. 21-22.

² Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, *op. cit.*, p. 8 et 12.

Mais, à cette période fort ancienne, il ne faut pas trop se faire d'illusion sur la capacité de discernement de l'hominien. Pendant longtemps encore, et jusqu'à une période très récente, la Nature restera pour lui un tout indissociable : chaque chose et chaque être occuperont une place en relation les uns avec les autres, sans distinction. Nul individu ne peut encore nommer un artefact, une chose ou un être : le poids de chacun est un poids de nature égale. Au total, en ce temps ancien, la Nature constitue toujours le temps de la pensée zéro. C'est le temps où l'hominien existe dans un état de nature qui est à la même échelle que celui des autres vivants. Par contre, même si la Nature reste immuable, elle se pose déjà comme foyer originel du dénombrement. Elle constitue, pour ainsi dire, une première *donnée protocomptable*, car c'est elle qui offrira aux espèces humaines le décor et les matériaux nécessaires aux premières associations, aux premières différenciations, aux premières recompositions : autant d'actions sophistiquées qui serviront plus tard de soubassements au savoir-compter humain.

La Nature vient d'être définie très schématiquement tel un ensemble d'environnements ou de milieux très variés qui englobent le vivant et la réalité. Mais la Nature peut aussi se définir comme un lieu de médiations, un espace de circulation. Dans cet esprit, la Nature peut avoir comme particularité d'être immédiate à la *bipédicté* de l'hominien. Elle désigne alors un «univers égocentré», c'est là que loge la source ou le «substrat» de la pensée préhumaine spontanée, c'est-à-dire une terre absolue de situations «où l'être, pour ainsi dire, adhère à lui-même sans médiation ni réflexion. »¹ Si l'anthropoïde et l'hominien semblent perdus dans un espace naturel qui les dépasse, la partie qui s'offre à leur champ visuel les invite à un effort initiatique : à chacun de leur pas, il leur est possible d'apprivoiser les limites de leur vision. La Nature devient vite un milieu d'apprentissage à connexions multiples quand s'organise, autour du corps de l'hominien, l'horizon des médiations qui s'étend devant, derrière, à droite, à gauche, en haut et en bas. C'est là une expérimentation peu banale, car «c'est à partir de cette expérience originaire - se sentir "jeté" au milieu d'une étendue, apparemment illimitée, inconnue, menaçante - que s'élaborent les différents moyens d'*orientation* ; car on ne peut vivre longtemps dans le vertige provoqué par la dés-orientation. »² Le *trouble originel* provoqué lors de ses rencontres avec des milieux variés, conduira l'hominien vers l'élaboration de quelques *lueurs de discernement*. Son centre d'attention, même s'il est toujours posé sur l'immédiat, sur la réalité des événements qui s'y produisent, cherche malgré tout des ruses pour différencier ce qui se passe. C'est ainsi que les représentants les plus astucieux de la lignée hominienne entreprennent une longue série de postures corporelles nouvelles et d'offensives sur les vivants et les êtres inanimés. Face à la Nature et à son monde de l'organique et du non vivant, ces hominiens peuvent agir en sélectionnant ce qu'il y a de plus adéquat et répondre ainsi à leurs pulsions vitales.

D'une autre manière, le manque qui affecte cet hominien intelligent le pousse à devenir sensible aux incompatibilités, aux compromis nécessaires, à certaines réalités, lointaines et différentes des réalités immédiates. Les lacunes de ses actions l'incitent à mettre en œuvre des moyens nouveaux pour assurer son

¹ Moles, A.A. et E. Rohmer (1972) *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, p.9.

² C'est ce que croit Eliade: avant que l'homme fasse usage des symboles pour représenter des pratiques religieuses ou mystiques, l'homme marche pour découvrir et se découvrir. Eliade, M. (1976) *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Tome 1, Paris, Payot, p. 13.

adaptation face aux changements qu'il perçoit et qu'il ressent. Doucement et lentement se mettent alors en place, chez l'espèce humaine, des structures d'action plus évoluées. Elles lui permettront d'atteindre des niveaux d'équilibre plus adéquats et toujours mieux adaptés au milieu. En d'autres mots, la structure de comportement gagne en précision. Et c'est dans cette structure de comportement en développement que s'élaborent les actions et les schémas de l'action cognitive qui permettront, à tout homme, d'acquérir la possibilité universelle de compter, et par conséquent de sérier le monde, de le comptabiliser selon ses appareillages culturels et techniques. La Nature offre le terreau fondateur au développement de ces médiations entre niveaux d'actions classificatoires par des signes et des équivalents-nombres.

Ici, il nous faut penser en avant rapidement: le «propre de l'homme, c'est d'abord la course d'un bipède», avec l'*Australopithèque* qui, il y a plus de cinq millions d'années, «descend des arbres, se dresse sur ses deux jambes» et arpente les milieux environnants, plus précisément «les paysages de l'Afrique orientale et australe.»¹ Nature et corps des *Homo habilis* et *Homo rudolphensis* entrent en lutte de différenciation, celle de la distinction entre animalité et humanité selon les «exigences de la marche».² Un million d'années plus tard, apparaît *Homo ergaster*, «un premier homme, mieux adapté encore aux voyages. À peine voûté, il travaille, façonne des outils en fonction de ses besoins de voyageur.»³ Marcher est une action de fabrication de l'homme, une course de la vie qui réalisera *Homo erectus* à partir de l'individu *ergaster*. Ce type *erectus* ne perd pas son temps sur l'échelle de l'évolution: en «l'espace de quelques dizaines de millénaires, le reste de l'Afrique, l'Europe, l'Asie centrale, l'Inde, l'Indonésie et la Chine» sont déjà à sa portée.⁴ Les pas scandent les espaces de la Nature en même temps que ce monde extérieur, étrange, s'installe dans la conduite, dans le monde intérieur et dans l'élaboration des outils. Encore un million d'années plus tard, arrive, en Afrique, selon ce que l'on sait, l'*Homo sapiens*, puis, l'*Homo heidelbergensis*; l'un comme l'autre partent à la conquête du feu il y a environ 700 000 ans pour mieux entreprendre une plus grande spécialisation de la biologie et de la culture technique. Une branche de l'*Homo sapiens* évolue vers l'*Homo neanderthalis*, à travers l'Europe et l'Asie, mais sa marche s'arrêtera sec: disparu «sans héritier».⁵ Grosso modo, pendant quelques centaines de milliers d'années, «seules survivent les espèces les mieux adaptées à l'errance. Seules progressent les techniques de chasse et de cueillette compatibles avec le mouvement. Seuls perdurent les mythologies et les rites donnant sens au voyage.»⁶

9.3.2 Le milieu des Mythes: vers un Atlas-Nature des croyances

La bonne marche de l'humanité à travers les paysages de la Nature n'est plus donnée immédiatement: ils font peur et ils exaltent. Ils s'insèrent dans des *intimités* propres au gré des

¹ Attali, J. (2003) *L'homme nomade, op. cit.*, p. 15.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 16.

⁶ *Ibid.*

déplacements et laissent ressentir des éléments louches. Nuées, neurones, il y a de l'impératif biologique et culturel, «celui de trouver un sens supérieur aux choses, durant notre longue nuit animiste ou idolâtre.»¹ Il y a, çà et là, chez un des ancêtres de l'homme «une compétence générique et génétique au surnaturel», capable de produire des «sons articulés»; enfin au moins des groupes humains «plus ou moins matérialistes» et parmi eux, comme pour aujourd'hui, «aucun ethnologue n'a encore rencontré de société aphone, ni qui abandonne ses morts à même le sol».² De la mort, de la vie qui semble s'élever de ce corps inerte ? «Prendre le Ciel à témoin?», dirait Debray, comme tous les commentateurs du monothéisme religieux l'ont fait pour expliquer cette genèse de l'Homme.³ Parmi les tout premiers textes dont dispose l'historien des idées, ceux à l'origine de l'Ancien Testament, les textes d'Homère ou de Hésiode, il y a une évidence: les Dieux sont déjà là. Aussi, existe-t-il un avant-Dieux. «Méfions-nous, observe encore Debray, le réflexe n'est plus rémunérateur. Le Très-Haut vient de changer d'adresse. Sans doute reste-t-il lumière, feu, flamme (Dieu a la même racine que *dies*, le jour en latin), mais c'est dans notre crâne qu'il s'allume.»⁴ Avec le mythe, lieu de connaissance qui se pose comme la «préhistoire de la philosophie», en ce temps où «le mythe règne sans partage et donc le temps où il n'est pas reconnu comme tel.»⁵ Même si la mythologie est une construction conceptuelle récente autour d'un désir moderne d'opérer un esprit de synthèse à travers le rassemblement de mythes de tous les âges, *l'homme de l'âge mythique* ignore cette entreprise de systématisation puisque, pour lui, «le mythe n'est pas le mythe, il est la vérité même.»⁶ Parce qu'il est là, devant lui, dans la Nature. Il y a invention culturelle du mythe pour mettre de l'ordre dans la Nature perçue comme désordonnée. N'allons pas plus loin car il est difficile de les situer dans cette période de l'histoire. Sachons que cet univers est immense et qu'il donne accès aux cosmogonies qui sont des regroupements de connaissance en vigueur bien avant les théologies et les philosophies de l'existence.

9.4 Médiation: déplier les capacités humaines à nombrer les avoirs naturels

Y avait-il des monnaies végétales en ces temps de la préhistoire comme semble le suggérer Sédillot qui la décrit comme les choses disponibles issues du règne végétal pour nourrir l'homme ?⁷ Comme les «hommes primitifs sont en contact direct avec le monde végétal, le monde minéral, le monde animal», il serait possible d'y apercevoir des objets précieux et des objets d'échange aux fonctions similaires aux monnaies à venir car c'est ce qu'ils ont *sous la main*, «des plantes, des cailloux, des bêtes. Pourquoi n'en feraient pas ces auxiliaires que requièrent leurs échanges dès l'instant qu'ils s'évadent du

¹ Debray, R. (2001a) *Dieu, un itinéraire. Matériaux pour l'histoire de l'Éternel en Occident*, Paris, Odile Jacob, p. 33.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 32.

⁴ *Ibid.*

⁵ Gusdorf, G. (1953) *Mythe et métaphysique, op. cit.*, p. 11.

⁶ *Ibid.*

⁷ Sédillot, R. (1989) *Histoire morale & immorale de la monnaie, op. cit.*, p. 30.

simple troc ?»¹ Trocs, échanges, quantité pour quantité, signe pour un signe équivalent, que dire d'autres sinon que le «règne végétal est à portée immédiate de l'homme», plus que les deux autres ?²

Difficile de faire autrement que de tenir un discours spéculatif: les premiers nombres étaient-ils médiatisés avec des choses de la Nature que nous pourrions nommés ici des *avoirs naturels* ? Un nombre naturel est un nombre entier et désigne un objet comptant pour un. Les nombres naturels sont ceux des *comptines* des enfants: et de un, et de deux, et de trois, etc. Ils sont les premiers nombres développés par l'enfant et par l'humanité. L'ensemble des nombres naturels, noté «N», a, peut-être, sans doute eu à voir avec le dénombrement des éléments de la Nature en mouvement. Et des éléments qui devaient compter plus que d'autres. Il y a là deux mammoths, un deux montré avec les doigts ou les mains. Là-bas a été aperçu trois lions, désignés avec trois signes corporels, *digitaux* ou *manuels*. Nous sommes X en nombre et il y a X en nourriture. Il nous manque Y nourriture pour combler un manque; donc nous n'avons pas assez de chose pour nous nourrir. Pas assez d'*avoirs* naturels ? Comment dire plus que cela et aller plus loin dans cette idée de la médiation avec nos langues savantes actuelles ?

Dans ce dernier bloc, nous chercherons à comprendre comment les premières expressions du nombre se seraient manifestées dans la mentalité primitive en tentant de discourir sur quelques procédés incorporant tout ce que nous avons souligné précédemment. Une démonstration convaincante s'appuierait certainement sur l'utilisation d'artéfacts ou de documents préhistoriques de qualité. N'importe quel historien serait heureux d'examiner les indices d'un savoir-compter ou de découvrir des signes révélant la présence d'institutions numériques. Malheureusement cette situation de recherche idéale est impossible. Outre les fresques peintes et quelques rares objets comportant des encoches qui donnent à penser qu'il s'agit de traces anciennes de numérotation, nos ancêtres ne nous ont rien laissé d'intéressant en la matière.³ Peut-être faut-il croire que ce type de savoir n'existait tout simplement pas. Dans ce cas, la conclusion sauterait aux yeux : il n'y a eu aucun savoir comptable à l'époque de la préhistoire qui soit digne d'intérêt. Est-il juste d'accumuler ce genre d'objection ? Si le nombre a existé, même de la façon la plus primitive qui soit, ne mériterait-il pas l'attention du chercheur qui s'intéresse aux fondements de la comptabilité ?

La mentalité des premiers hommes était certainement différente de la nôtre. Mieux vaudrait parler de différences culturelles plutôt que de croire qu'elle n'avait que peu de richesse. Sans être aussi développée sur le plan technique et scientifique, cette mentalité reposait, pour une bonne part, sur des représentations mythiques. De plus elle avait des capacités à médiatiser des phénomènes entre eux. Maintenant la question est pour nous celle de poser un regard sur cet hominien potentiellement apte à médiatiser des actions participant à la production culturelle/technique du Nombre. Mais comme nous sommes contraints d'examiner l'adaptation des signes avec un milieu, nous devons également examiner cette capacité de médiation avec la mise en place des structures cognitives afférentes. C'est pourquoi, avec la perspective psychogénétique, nous nous attarderons à essayer de comprendre comment un être humain

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Mallery, G. (1886) *Pictographs of the North American Indians - a preliminary paper*, Washington, Fourth Annual Report of

parvient à développer intellectuellement le nombre et les calculs arithmétiques. Ce point de vue peut paraître incongru à ce stade-ci dans notre démarche, mais il ne l'est pas : il cherche à faire le pont entre l'hypothèse phylogénétique et l'hypothèse ontogénétique. En nous attardant à tenter de mettre au jour les grandes structures de l'action numérique d'un sujet, nous serons mieux positionnés (conceptuellement parlant) pour établir des parallèles avec le développement du nombre par l'espèce humaine. On connaît l'importance des travaux de Jean Piaget pour la constitution d'une épistémologie générale sur l'élaboration de la connaissance par un sujet. Il se trouve qu'il a consacré plusieurs recherches sur le nombre.¹ En faisant le choix de recourir à ses analyses, nous pourrions apprécier le rôle capital des niveaux d'organisation des activités d'un sujet dans la formalisation du nombre.

Dans le cadre de ce regard sur la préhistoire, il est possible d'être en désaccord avec une telle approche. Ce qui est supposé primitif demeurera à jamais inaccessible. Alors, comment prétendre atteindre la pensée originelle de l'humanité avec la psychogénétique ? Nous pouvons répliquer que chez les jeunes sujets cette situation ne fait pas exception : il n'est guère possible d'expliquer la complexité des techniques gestuelles, matérielles et mentales qui participent à l'acquisition des facultés numériques. Les analyses et les comparaisons à établir entre les jeunes enfants et les hominiens permettent seulement d'identifier certains mécanismes d'adaptation à un milieu physique ou social. Si nous faisons appel à l'épistémologie génétique, c'est que nous souhaitons caractériser le nombre en vertu de la *réalité vivante* d'un sujet. L'idée est simple, mais pas encore réellement circonscrite en recherche comptable : celle des liens qui se construisent entre un sujet et ses opérations sur le réel et qui rendent l'individu constitutif et lui seul possesseur de la connaissance numérique ou comptable.

Comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, il importe de remonter à la source et montrer les relations à partir du moment où un sujet élabore ses premières actions et ses premières connaissances. Même si *a priori* rien ne semble lier des stades antérieurs aux opérations numériques nous devons chercher à connaître le principe qui les unit. C'est ce que Piaget nomme *la loi de construction* et qu'il faut révéler, c'est-à-dire le système opératoire en sa constitution progressive depuis la première structure d'action jusqu'à celle du nombre.² La connaissance de cette loi a pour objectif d'aborder le sens premier de

the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution, 1882-1883.

¹ Ses travaux, même incomplets, demeure l'autorité en la matière chez des spécialistes en ethnologie ou en sociologie qui se sont intéressés aux nombres. Voir à ce sujet, entre autre, Lancy, D.F. (1983) *Cross-Cultural Studies in Cognition and Mathematics*, New York, Academic Press et les travaux de Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit.

² Piaget relève avec raison que «de cette constitution progressive, la méthode psychogénétique fournit seule la connaissance des paliers élémentaires, même si elle n'atteint jamais le premier, tandis que la méthode historico-critique fournit seule la connaissance des paliers, parfois intermédiaires mais en tout cas supérieurs, même si elle n'est jamais en possession du dernier : c'est donc uniquement par une sorte de jeu de navette entre la genèse et l'équilibre final [...] que l'on peut espérer atteindre le secret de la construction des connaissances, c'est-à-dire de l'élaboration de la pensée» (p.23). Piaget soulignera d'une autre manière les limites d'une théorisation et d'une quête de l'ultime élément de la genèse d'une opération psychologique telle que celle du nombre par exemple ou encore, de la comptabilité. «La grande leçon que comporte l'étude de la ou des genèses est au contraire de montrer qu'il n'existe jamais de commencements absolus. En d'autres termes il faut dire soit que tout est genèse, y compris la construction d'une théorie nouvelle dans l'état le plus actuel des sciences, soit que la genèse recule indéfiniment, car les phases psychogénétiques les plus élémentaires sont elles-mêmes précédées par des phases en quelque sorte organogénétiques, etc. Affirmer la nécessité de remonter à la genèse ne signifie donc nullement accorder un privilège à telle ou telle phase considérée comme première, absolument parlant : c'est par contre rappeler l'existence d'une construction indéfinie et surtout insister sur le fait que, pour en comprendre les raisons et le mécanisme, il faut en connaître *toutes* les phases ou du moins la *maximum* possible.» Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, Paris, PUF, p. 7.

l'existence du nombre dans l'action humaine et ses orientations originaires dans la constitution d'un sujet. Dans la pensée piagétienne, il faut rappeler que logique de construction du nombre ne peut être :

« [...] révélée, ni par ses seuls stades initiaux, ni par des stades terminaux, mais par le processus même de ses transformations. Les stades initiaux ne prennent, en effet, de signification qu'en fonction de l'état d'équilibre vers lequel ils tendent, mais, en retour, l'équilibre atteint ne peut être compris qu'en fonction des constructions successives qui y ont abouti. »¹

Nous chercherons donc à identifier les grandes étapes de cette «loi de construction» propres aux nombres. Nous présenterons les principales composantes des processus de la connaissance et de l'action qui forgent l'organisation intellectuelle et technique du nombre. Cette longue et lente élaboration intellectuelle doit cependant être comprise et interpellée dans le contexte d'une mentalité également en élaboration. Il nous faudra entreprendre une réflexion sur la constitution de la mentalité primitive pour dégager les possibilités et les impossibilités de procéder à des décomptes. Enfin, nous rappellerons que ces conditions de médiations contribuant à la production humaine du Nombre doivent être comprises dans le cadre de l'évolution d'un individu appelé à devenir un être de contrôle, un être poursuivant l'efficacité et enfin, un être de la technique.

9.4.1 Éléments postulés des *monnaies naturelles* comme *avoirs à nombrer*

La *première* monnaie, une plante rare ? Un plante sauvage, à domestiquer ? Cette plante rare, première figure de l'*avoir* à posséder absolument ? Cette plante ou cette autre, premières figures comptables de l'histoire ? Un jour, plus clairement que nous le ferons, cette chose monétaire possible à décompter devra être mieux connue avec les systèmes de transformation des multiplicités qui la comprennent. Chose et multiplicités sans doute appelées à être traduites à travers les premiers supports matériels d'une protocomptabilité. Dans un autre cas, ce sera d'abord pour compter sans graphie manuscrite d'autres choses rares, en faisant signe de la main, des yeux, de la voix ou en montrant à l'autre la chose rare elle-même. Voilà quelques éléments d'un moment zéro, d'un objet zéro, une chose rare, inédite, utile, unique, Une. Des coquillages perdus sur les rivages qui brillent dans le ciel des mythes, des plumes d'oiseaux exceptionnelles de créatures qui n'appartiennent pas au royaume des hommes, dents de lion comme trophées, défenses de mammoth devenues royales ou os de montres inconnus, objets intrigants parmi d'autres pour parures ou objets d'échanges possibles sur fond de Nature, sur fond de meutes d'animaux en course, et hordes d'hominidés en mouvement voulant occuper *mieux* l'espace, donc *davantage*, avec *en plus*, se *pourvoir*, *obtenir* une vie délivrée d'inquiétudes, *avoir autre chose* dans la vie, s'assurer, rechercher intuitivement à mettre en relations des corps périssables avec les bonnes choses au bon moment au bon lieu paisible: débuts arbitraires, parmi d'autres, déjà des devenirs nombreux à l'aube de turbulences que nous cherchons à identifier comme médiations ? Tout ce que nous pouvons dire de ceci ou de cela, c'est que tous les éléments d'une genèse à établir sont partis de tous lieux anciens sur cette carte du

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, Paris, PUF, p.23.

monde nommée Nature, ici. Il demeure futile de mesurer la transformation du message génétique comptable absolu.¹

Espaces, chose adaptée, incorporée dans cet espace ou cet autre, Nature. Comment l'ancêtre de l'homme y retrouvera-t-il son unité dans cet espace multiple aux possibilités d'ensembles du monde qui balaient ce lieu qui tire le *dedans* vers cet extérieur mobile ? Là, il faudrait glisser un petit rameau vers d'imprévisibles événements constitutifs d'un scénario d'un monde ouvert par le corps global de l'homme qui voudrait bien se procurer simplement des objets-monde à partir de techniques locales comme la chasse, la cueillette, la fabrication d'armes, l'agriculture. Les artefacts locaux, les objets naturels sont des objets *jetés là*, devant des hommes, tout autour, et la seule mesure du monde, une mesure globale, rend ridicule cette si minuscule distance des objets aux pieds de ces hommes-*là*; cette mesure du monde de l'homme global, ouvert sur la Nature, «supprime la distance entre nous et eux», les hommes habitent «en eux comme dans le monde.»² Comment maîtriser des lieux donnés aux objets donnés en des temps toujours plus courts tout en habitant ces lieux et ces objets donnés, tout en étant médiatisé avec ces lieux donnés et ces objets donnés ? Par un objet modulable d'appropriation, de captation, d'un objet qui puisse dépendre de nous et y colporter notre main-maîtrisarde ? Une *monnaie* grandeur Nature ? Et en-dessous, technique d'allègement, utile à sa mobilité à venir ?

Que dire des premiers objets d'échange dans l'histoire humaine ? Comment penser le sens des objets fabriqués pour l'échange ? Klossowski pose cette question sur les fondements de la fonction monétaire: dès ses premiers pas, le sujet économique se compose-t-il ou se recompose-t-il selon «*l'aptitude de toute passion à fabriquer son objet*», particulièrement la fabrication d'un objet ustensilaire ?³ Partant, il nous suggère de réfléchir à ce questionnement complémentaire: «Est-ce uniquement pour subsister qu'il fabrique ?»⁴ En tout cas, il les jette-là, devant lui, «*ob-jectus*, ce qui gît, à distance moyenne», devant le corps et sa force», en ses «interventions et pensées.»⁵ Les premiers outils, les premières pierres taillées, les premières lances, les premiers hachereaux, tous ces premiers objets techniques, peut-on les considérer comme des objets ustensilaires de l'échange ? Il y a plus de quinze mille ans, peut-on penser que les ancêtres de l'homme s'employaient à une sorte de commerce d'objets fabriqués ? Dans ce cas de figure hypothétique, peut-on aussi imaginer qu'il y avait une pulsion bien humaine derrière cette fabrique et cet échange, en contrepartie d'une «impulsion renoncée, ou l'aptitude à exprimer cette impulsion, exigerait-elle que dans l'acte de fabriquer des objets ustensilaires se prononçât la valeur de la perte subie au profit de

¹ Il nous faut une consigne pour rappeler ce non-sens d'une recherche d'une genèse absolue. Prenons acte des principes de méthode de Derrida à ce sujet: «Tout d'abord, la genèse, examinée naïvement et le plus formellement possible, réunit dans son concept deux significations contradictoires: celle d'origine et celle du de devenir. D'une part, en effet, la genèse est naissance, surgissement absolu d'un instant ou d'une "instance" irréductible à l'instance précédente, création, radicalité, autonomie par rapport à autre chose que soi; bref, il n'est pas de genèse sans origine absolue, originarité si on l'envisage axiologiquement; toute production génétique apparaît et prend sens par une transcendance à ce qui n'est pas elle.» Derrida, J. (2010) *Le problème de la genèse dans la philosophie de Husserl*, Paris, PUF, p. 7.

² Serres, M. (2001) *Hominescence*, op. cit., p. 180.

³ Klossowski, P. (1997) *La monnaie vivante*, op. cit., p. 48.

⁴ *Ibid.*

⁵ Serres, M. (2001) *Hominescence*, op. cit., p. 180.

l'usage que prescrivent ces objets ?»¹ C'est sous ce rapport de l'efficacité fabriquable qu'il conviendrait d'observer quelques balbutiements d'un *avoir* pour un autre, mais à partir d'un avoir fabriqué, donné, échangé comme équivalent, et un rapport *médiateur* à l'*avoir* fabriqué qui implique autre chose qu'un objet naturel de subsistance.

Sédillot observe que, très tôt dans l'histoire, les Coréens utilisent le riz comme étalon monétaire, les Tibétains les feuilles de thé, comprimées les unes sur les autres pour former de petits blocs, objets d'échange, des communautés anciennes de l'Inde importeront de Perse et de Caramanie (région de la Turquie) une amande amère, rare, pour agir comme monnaie d'échange; plus tard en Éthiopie, le poivre servira d'instrument monétaire; ailleurs en Afrique, le sorgho, le mil, le manioc serviront à la même fin, etc.² On donna une *monnaie naturelle* en retour de quoi, une autre *monnaie naturelle* ou un objet fabriqué ? L'outil pouvait-il servir de *monnaie naturelle* ? Ce rapport donnant-donnant conduisait-il forcément à une évaluation numérique ? Les nombres que l'homme primitif commença à esquisser ont sans doute à voir avec des propriétés des objets de la Nature, objets de relation, de médiations entre les individus car objets de vie et de survie. *Monnaies végétales*, *monnaies minérales* et *monnaies animales* étaient sans doute des objets d'expérimentation de graphies numérales. Langues, outils, nombres et écritures apparaissent plus ou moins en même temps. Réciprocité, redistribution et *commerce* de choses *entre nous* appelaient des structures sociales et des capacités de notation différentes. Il serait, sans doute, plus approprié de souligner que langues et mots-nombre font échos à ces structures et ces capacités mais les entités graphiques développées pour désigner des qualités aux choses et aux êtres restent des paris quant à leur signification véritable, et c'est aussi vrai pour toute manifestation graphique qui suggérerait que nous avons à faire à des équivalents-nombres. Les hommes de la préhistoire parlent des langues depuis plus de cent mille ans et c'est seulement, voilà «cinquante-trois siècles, certains d'entre eux se sont décidés à les écrire.»³ Il y a 3300 ans av. J.-C., la Mésopotamie, l'Égypte, et surtout à Suze en Iran occidental, lieux premiers et connus à ce jour des balbutiements de l'écriture autour d'archives qui contenaient des nombres dits comptables, c'est dire qu'il nous faudra attendre la prochaine étude de cas pour examiner plus systématiquement le lien entre nombre et écriture, puis, entre nombre et écriture comptable avec le support matériel en argile et en papyrus. Par contre, nous pouvons partir de ce marqueur historique pour remonter le temps et établir des constats pour baliser comment est-ce que les choses pouvaient se passer. Deux volets principaux sont à considérer pour parvenir à un essai descriptif limité aux surfaces et interfaces de la capacité technique à nombrer les choses avec l'homme: nous pouvons approcher la phylogénèse de la capacité humaine à nombrer par le biais de l'ontogénèse qui met de l'avant l'expérience du moi de l'enfant qui apprend à compter, et insister sur quelques éléments de cadrage du chasseur-cueilleur devenu fabricant d'outils et paysan. Le lieu médiologique le plus obscur est toujours sous la surface de ce pourquoi il faut noter,

¹ Klossowski, P. (1997) *La monnaie vivante*, op. cit., p. 48.

² Sédillot, R. (1989) *Histoire morale & immorale de la monnaie*, op. cit., p. 30-31.

³ Herrenschmidt, C. (2007) *Les trois écritures : langue, nombre, code*, op. cit., p. IV.

inventorier pour dénombrer; établir pour quelle autre raison que celle de pallier à un manque de contrôle des choses échangées trop rapidement ou trop rarement.

Au Néolithique, la multiplicité de la Nature de désagrège et s'agrège dans la production de la subsistance.¹ Cette capacité de transformation des conditions de vie des hommes de la préhistoire va de paire avec la maîtrise graduelle des techniques qui les transforment en paysans. À travers ces techniques, il y a celles de l'élimination, de la sélection, constatation et expulsion; pour «éliminer toutes les espèces qui pourraient, de leur fertilité sauvage, tuer la plante domestique, fragile. Lesdites mauvaises herbes doivent leur puissance à la sélection naturelle et le blé doit sa faiblesse à cette sélection artificielle qui sert de modèle à Darwin et que pratiquent les éleveurs.»² Traduire ces efforts d'élimination et de sélection entraîne des réactions de protection des graminées utiles: lieux d'entreposage, murs, clôtures. Le Néolithique est donc une période plus intéressante pour nous puisqu'elle annonce l'homme producteur, l'homme entraîné qui s'est doté d'un «coin-à-soi de l'habitat sédentaire en tant que première portion de l'espace où il ait étendu son empire.»³ L'habitation comme lieu de métissage, comme lieu de diffusion dans la Nature d'un espace artificiel et «contrôler la flore et la faune n'est alors rien d'autre qu'une façon métaphorique d'agrandir la maison...»⁴ Ces techniques d'acquisition des choses domestiquées érigent des dimensions intimes et de repli dans ces habitats. Dans cette sphère intime de l'habitat, les choses récoltées sont consommées et évaluées selon la fréquence des appétits et le nombre d'individu qu'il faut nourrir. Décompter ici, c'est enlever, supprimer, ajouter, rogner ce que l'on peut avec si peu. Et puis, il y a le temps, le climat qu'il faut évaluer, selon un cycle végétal complet, de la plantation à la récolte. Enfin, il est encore un peu tôt pour discourir sur l'agriculture et la zone syno-palestinienne «où sont apparues et où se sont progressivement consolidées du X^e au VIII^e millénaire, les communautés sédentaires agropastorales».⁵ Disons simplement que les plantes à graine comme le blé, le seigle, le sarrasin, adhèrent à l'épi qui est un concentré, qui forme une multiplicité, un objet attrayant car efficace, aux graines nombreuses. Un épi qui vaut son pesant d'or. Entre zéro et multiple, mieux vaut cette plante à épi que cette plante à un fruit.

Par ailleurs, un mode de vie nomade continue de s'organiser et il n'est pas forcément limité par l'élevage. Un nomadisme pourvu de risques d'aventure et qui révèle à chaque épopée un manque en défensive, une fragilité humaine en péril face au monstrueux de la Nature. Combien de javelots, de flèches pour se défendre ? Qui transportera le lourd, les outils lourds, les camps, les objets utiles à l'établissement du clan, et combien seront-ils armés, qui transportera le léger, les pièges et les outils offensifs ? Déjà, il y a des distinctions, des différenciations culturelles par techniques, par familles de langues. Redressements, réadressages aux corps par la mise au point de techniques de chasse et cueillette qui font reculer le champ de forces de la Nature, et là il y a un mouvement que nous ne pouvons signaler qu'en une phrase ou deux:

¹ Cauvin, J. (1997) *Naissance des divinités, Naissance de l'agriculture*, op. cit., p. 277.

² Serres, M. (2003) *L'Incandescence*, op. cit., 85.

³ Cauvin, J. (1997) *Naissance des divinités, Naissance de l'agriculture*, op. cit., p. 277.

⁴ *Ibid.*, p. 277-278.

⁵ *Ibid.*, p. 195.

une culture technique d'abord pour nous protéger de cette Nature; «plus nous nous en protégeons, plus nous devons lancer de nouveaux artefacts dans le fil du temps pour nous en protéger plus encore»; pour nous rendre plus forts nous-mêmes mais, eu égard de l'évolution, «notre corps, moins évolutif du fait des artefacts, devenait de plus en plus fragile.»¹ Puis, là, à ce niveau, il faudrait encore tirer un rameau pour lancer un regard sur d'autres choses à compter, à inventorier; tous ces outils de bois, de pierre et de peau d'animal et leur rapport avec le corps de l'homme qui change tout en se fragilisant parce qu'il s'en remet à cet objet technique: «"Ceci est mon corps". Ceci, cet objet; remplace mon corps, vient de lui, sort de lui. Ce marteau, mon poing; ce manche, mon avant-bras; cette roue; mes chevilles, hanches et genoux; cet arc et sa corde, mes muscles tenseurs et tendons...»² Avant d'imaginer ces outils à échanger, ces outils pouvant être perçus, aussi, comme des *monnaies naturelles*, il y a cette extension du corps dans l'objet technique qui est à saisir; un phénomène présent depuis le début de l'histoire de ce *corps ancestral* et dans «toutes les cultures du monde. Ces dernières le découpent en parties, le reproduisent et le dévorent, s'en nourrissent sous toutes les espèces. Sorties des techniques les plus frustres, avatars du corps en morceaux épars»; et c'est surtout, plus tard, tout ce «pain et vin, riz et bière, pierre et bronze, houe et roue», ce que l'on verra en Égypte et en Mésopotamie, tout ceci «se résume en mon corps, le vôtre et celui de tous. De lui tout advient, appareille, se sépare, se spécifie; tout en jaillit comme d'une toujours jeune fontaine. Lui, notre tronc sans branches aux ramilles culturelles.»³ Le tronc, centre égocentré du corps, lieu corporel et donc lieu mental de tout ce qu'on y rapporte pour y être déposé. Le tronc, ce torse, ce buste; caisse de résonance, et caisse comme cassette, cagnotte, comme tirelire pour y déposer quelques médiations, quelques *avoirs* d'une Nature qui nous retourne la *monnaie* de notre *pièce*. Sur la base de quel calcul, de quelle technique *naturelle* du nombre ?

9.4.2 Remarques préliminaires sur la construction opératoire du nombre

Ce segment vise à donner aux lecteurs un aperçu des enjeux qui seront abordés plus loin. Notre intention est de fournir immédiatement au lecteur quelques points de repère.

Commençons notre propos avec le célèbre exemple de Piaget. Il demande ce que peut bien indiquer la proposition suivante : $(1+1=2)$. L'observateur est-il en présence d'une vérité, d'une convention ou d'un énoncé tautologique ?¹ Ensuite, comment cet énoncé se fait-il admettre : il est le résultat d'expériences, il est construit *a priori* ou est-il simplement l'objet d'une intuition ? Enfin, Piaget demande si le Nombre constitue, une notion première ou une synthèse d'opérations logiques. On peut rapidement constater qu'il n'est pas aisé de qualifier le nombre et de discourir sur sa nature.

Faisons tout de même un premier pas : le nombre est habituellement employé très tôt chez un jeune sujet avec les opérations techniques de l'arithmétique élémentaire : l'addition, la soustraction, la division et la multiplication. Quand il découvre ces techniques, le jeune sujet ne peut apprendre à les

¹ Serres, M. (2003) *L'Incandescent*, op. cit., p. 70.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 70-71.

utiliser correctement qu'avec des procédés matériels, le plus souvent par voie écrite, avant d'être intégrées, intériorisées et lui permettre alors de faire des opérations par calcul mental. Par contre, la technicité de cette arithmétique de base dépend pour une large part du rôle capital que jouent la logique du Nombre et les actions du Nombre : qu'est-ce à dire ? Selon Piaget, même si la vérité technique de l'arithmétique n'est pas discutable «autant la question de savoir ce qu'est le nombre révèle donc la surprenante incapacité de la pensée à saisir sans plus la nature d'instruments qu'elle croit cependant comprendre entièrement et dont elle fait usage en presque chacun de ses actes.»² Ainsi, comme il le laisse sous-tendre, comment arriver à comprendre la nature des instruments propres au nombre, comment sont-ils structurés par l'action et la connaissance et quelles sont les formes de son organisation technique lors d'application ?³

Il vaut mieux ici écarter tout malentendu immédiatement. La connaissance numérique que nous cherchons à mettre au jour n'aura de sens qu'avec celle qui nous intéresse en finalité, soit le caractère technique du contrôle comptable. Toute notion de connaissance technique comptable ne saurait relever, au même titre qu'un nombre ou toute autre notion mathématique, d'un quelconque déterminisme propre aux capacités cognitives d'un individu comme il saurait également exclut d'affirmer que l'une ou l'autre résulterait des caractères préexistants d'un objet. L'intelligence du nombre, ou du moins, la construction de l'intelligence du nombre par l'homme s'explique par sa relation avec un milieu, plus particulièrement par une relation adaptée à un milieu. C'est ce lien qui est explicatif et déterminant, non l'individu ou l'objet. Selon Piaget, c'est en fait toute l'intelligence humaine qui est le produit de l'adaptation. Il avancera que l'intelligence *est* cette adaptation. Peut-être faut-il mentionner que la connaissance numérique fait partie de cette intelligence et en conséquence, le nombre serait le produit d'une adaptation.

Comprenons que l'intelligence est constitutive d'une part, d'une *adaptation biologique* d'un homme à son milieu immédiat et d'autre part, d'une *organisation* de connaissance dont la fonction est de structurer un univers supérieur.⁴ L'idée de l'adaptation biologique peut paraître étonnante aussi mérite-t-elle un bref commentaire. On apprendra à découvrir chez un jeune sujet que le nombre et les techniques de calcul sont composés de structures d'actions dites arithmétiques et d'autres dites logiques. Les structures arithmétiques seraient acquises par les actions d'un sujet avec des objets alors que, inversement, et là se situe notre intérêt, les «structures logiques seraient héréditaires en tant que liées au fonctionnement de tout comportement et que rattachées par conséquent à un fonds commun inné, plus ou moins manifeste chez toutes les espèces et particulièrement prégnant chez l'Homme en tant que "raisonnable"».⁵ Les structures arithmétiques seraient donc le produit d'expérimentations alors que les structures logiques sous-jacentes aux nombres seraient une affaire de milieu et propres à un individu. Avec cette dernière réflexion, nous venons de fournir un premier point de repère concernant deux concepts déterminants dans notre étude

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 61.

² *Ibid.*, p. 62.

³ Le point de vue que nous adoptons est celui de considérer les opérations numériques comme autant de *techniques mentales* au sens où chacune réfère à une expérience organisée d'action et de connaissance mais non constituée en tant que telle à l'origine.

⁴ Piaget, J. (1948) *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, 2^e édition, Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé.

⁵ Piaget, J. (1967b) *Biologie et connaissance*, Paris, Gallimard, p. 424. Nous soulignons.

: expérimentation et milieu. Le premier concept implique qu'une partie de la connaissance numérique est obtenue par apprentissage alors que le deuxième renvoie au mode héréditaire de la construction de la connaissance. Même si on les présente distinctement, il faut savoir que Piaget ne dresse pas de mur entre l'arithmétique et la logique comme il juge futile le classement de leurs mécanismes dans des comportements innés et acquis. Dans une analyse il faut considérer les deux à la fois.

Il est vrai qu'il aurait lieu de cerner dans les grandes lignes cette forme de biogenèse de la connaissance sur les nombres afin d'identifier les conditions organiques de sa structuration.¹ Malheureusement, nous n'aborderons pas cet aspect pourtant fort stimulant. Cela exigerait une certaine longueur d'analyse et d'explication que nous ne pouvons nous permettre. Pour en révéler l'importance de s'y intéresser, citons au moins, de nouveau, ce commentaire très schématique de Piaget : «En un mot, les structures logico-mathématiques prolongent ainsi bien plus étroitement qu'il ne semble le fonctionnement organisateur général commun à toute structure vivante, du seul fait que ce fonctionnement est à l'œuvre dans l'action et le système nerveux aussi bien qu'en toute autre organisation [...] ».² Entendons par là dans toute organisation de l'action et de la connaissance chez un sujet. Il serait donc à notre portée de montrer que les opérations logico-mathématiques de la pensée comptable n'appartiendraient, dans l'absolu, ni à l'inné ni à l'acquis, mais aux deux. Sans sauter trop vite aux conclusions, concentrons-nous à traiter de l'opération numérique simple. Notre point de départ consiste à nous limiter à souligner la dynamique de l'action dans l'édification du nombre. Si nous tenons à faire de l'action notre premier matériau, c'est - comme nous l'avons vu précédemment - de l'action humaine que «procède la pensée en son mécanisme essentiel, qui est le système des opérations logiques et mathématiques, et c'est donc à l'analyse des actions élémentaires et de leur intériorisation ou mentalisation progressives à nous révéler le secret de la genèse» des éléments constitutifs des opérations du dénombrement que nous nous intéresserons.³

Avant d'aller plus loin, une autre distinction doit être faite entre un sujet qui éprouve de la difficulté à imaginer des actions liées au nombre et un autre qui n'en a pas. Dans le cas de ce dernier, celui-ci aura atteint des stades avancés de son développement cognitif. Dans le premier cas, le malaise ressenti par un sujet tentant de se représenter une opération numérique provient du fait que ses actions sont mal différenciées et insuffisamment coordonnées entre elles. Le sujet doit alors en appeler à la *réalité extérieure* : les actions recherchées sont, par conséquent, obligées de s'appuyer sur des expériences matérielles pour aboutir à la prévision d'un résultat ciblé. L'homo sapiens de la préhistoire et celui de l'Antiquité auront recours à des objets comme des pierres, des os, des fragments de bois ou encore, des jetons, des *calculi* ou des bâtonnets pour les aider à dénombrer et même à calculer sur la base de

¹ Pour en savoir plus long en ce domaine et sur une troisième source (les deux premières étant l'expérience et le milieu), les structures spatiales, voir à ce sujet, *Biologie et Connaissance*, op. cit. p. 427 et ss.

² Piaget, J. (1967b) *Biologie et connaissance*, Paris, Gallimard, p. 460. D'une autre façon, il dira : «C'est donc par l'intérieur même de l'organisme et non pas (ou pas seulement) par le canal des expériences extérieures que se fait la jonction entre les structures du sujet et celles de la réalité matérielle.» Piaget conclura cette observation en mentionnant qu'entre la psychogenèse et la biogenèse de la connaissance, subsiste «en réalité [une] harmonie "établie" et même très progressivement par un processus qui débute dès les racines organiques pour se prolonger indéfiniment.» Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, 3^e édition, Paris, PUF, p. 74-75.

³ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p.26.

techniques arithmétiques. En conséquence, le dénombrement ne se pose pas ici comme un simple fait de la perception, mais le résultat d'une suite d'actions propres à un sujet. L'expérimentation (en pensée ou via des objets) du nombre va reposer davantage sur une lecture du résultat des actions du sujet plutôt qu'une lecture faite directement sur la variation des faits.¹ Ainsi, en fonction d'un milieu donné, l'objet à compter ou servant à l'expérimentation n'a que peu d'importance : son seul rôle est de servir de support à l'action.² La valeur d'un objet se résume donc à celui d'un indice perceptif.³ Enfin, au point de vue de la technique, nous verrons que, lorsqu'un sujet tente de mettre en correspondance, par exemple, des petites pierres avec des pierres de grande taille, le rôle de ces objets n'est qu'instrumental.

Ces pierres, vues comme instruments, remplissent un rôle important aussi longtemps que les actions du sujet demeurent mal coordonnées. Du moins, jusqu'à ce qu'un sujet obtienne, d'une certaine manière, des progrès significatifs en vue d'une meilleure coordination d'action. Dans ce cas, «leur importance s'efface et ils pourront être remplacés par des éléments de plus en plus symboliques. Il faut par conséquent distinguer soigneusement cette sorte d'expérience fonctionnelle portant sur des "objets quelconques" [...] de l'expérience matérielle qui porte sur les propriétés physiques d'objets particuliers.»⁴ Bref, en un mot, la pensée qui organise mentalement et physiquement les instruments nécessaires à ces actions est caractérisée largement par la technicité.

Dans le deuxième cas, soit un sujet capable cette fois-ci d'imaginer mentalement une série d'opérations au résultat assuré et sans avoir recours à des objets physiques, est un individu qui est devenu capable d'en faire des actions réversibles et suffisamment coordonnées pour donner lieu à des compositions susceptibles d'anticipations précises. La réversibilité signifie chez Piaget, qu'avec les opérations formalisées (le dernier stade de développement de l'intelligence) comme les techniques du nombre, un sujet peut construire des hypothèses puis les abroger puis y revenir en sens inverse au point de départ, car toute modification des possibilités formelles est réversible. Nous verrons plus loin des applications concrètes de l'action réversible.

Pour l'instant, disons simplement que notre analyse de la genèse du nombre se rapprochera de la situation du premier sujet, c'est-à-dire, pour qu'il puisse obtenir et réaliser des actions constitutives des opérations numériques, il devra s'appuyer sur des expériences matérielles pour pouvoir passer ensuite au stade des expériences mentales.⁵ Enfin, ce choix s'explique aussi parce qu'il tout à fait plausible de croire que c'est ce type de situation que nous aurions pu rencontrer aux débuts de la préhistoire.

¹ *Ibid.*, p. 66.

² Nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard : toutes les situations où une notion comptable est impliquée, elle est le résultat d'un système d'actions, le sujet fait des expériences sur ses propres actes plutôt que des expérimentations portant sur les objets. D'autre part, l'objet primitif tel la pierre, le bois ou l'os, n'est donc pas une composante du nombre en lui-même mais seulement un *indice perceptif* des actions d'un sujet.

³ Piaget va distinguer ceci : «quoique expérimental en sa source intuitive, le nombre est ajouté aux objets, et non point extrait d'eux. Il est tout entier dans le schème d'assimilation opératoire. Quant à l'accommodation, elle n'en est pas moins réelle, mais elle n'est pas spécifique par rapport aux qualités distinctives des objets considérés [...] ; elle revient simplement à ceci que [...] l'action empirique ou l'opération réversible aboutira à des combinaisons s'accordant avec les objets eux-mêmes» Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, Paris, PUF, p. 133-134.

⁴ *Ibid.*, p. 68.

⁵ *Ibid.*, p. 64.

9.4.3 Psychogenèse de la formation des connaissances numériques

Le développement du nombre ne saurait être expliqué uniquement sur la base d'expériences mentales. Le nombre dérive certainement d'expériences reproduisant en pensée des actions, mais la difficulté est d'essayer d'expliquer le passage de l'action à l'opération technique de dénombrement. Si nous signifions, à ce niveau, qu'il s'agit d'une opération technique, c'est que Piaget l'a, aussi, décrite comme telle. Considérons pour l'instant la nature de l'activité fondatrice du sujet qui organise graduellement les modifications d'un objet donné. Piaget pense que dans:

« [...] le cas du nombre comme des notions logiques et de l'espace, qui se constituent en relation étroite avec lui, ces actions élémentaires consistent d'abord à réunir ou à séparer, à ranger ou à changer d'ordre, etc., bref à construire ou à défaire des assemblages déterminés. Il s'agit donc de dégager les caractères épistémologiques de ces actions initiales qui sont encore fort éloignées de l'opération rationnelle et de saisir le processus conduisant à ces dernières».¹

Une distinction doit être faite entre les deux niveaux qui se succèdent autour des premières filiations constitutives du nombre. La première est le stade ou la période dite de l'action sensori-motrice. Elle est caractérisée par l'élaboration de connaissances antérieures au langage et aux conceptions représentatives. Le deuxième niveau est le prolongement du premier : il implique le moment où un sujet prend conscience des résultats, des intentions ou des mécanismes d'un acte. C'est le stade où nous retrouvons la traduction de l'action en pensée conceptualisée. Nous verrons dans les prochaines sections comment, à ces niveaux d'action élémentaire, se succèdent le niveau des opérations concrètes et le niveau des opérations formelles. En un sens, c'est avec ces deux dernières étapes que le nombre arrive à un équilibre et qu'un sujet peut alors espérer développer en extension cognitive ses capacités numériques, arithmétiques, voire comptables.

Voyons pour commencer les deux premiers niveaux de l'action constitutifs du développement cognitif du nombre chez un sujet : l'action sensori-motrice et l'action préopératoire.

9.4.3.1 Les niveaux de l'action sensori-motrice

Théoriquement, la structure de la réalité peut se présenter vide de sujets et d'objets. Un tel univers primitif comporterait alors une indifférenciation complète de ses éléments constitutifs. La relation fondamentale donnant naissance à un premier objet impliquant un premier sujet est composée d'un ensemble d'actions. Chacune d'entre elles se caractérise comme une action *égocentrique*. Cette référence à l'égocentrisme signifie qu'un sujet ramène tout ce qu'il peut vers son corps, même sans connaître la nature de l'objet qu'il prend et ce qu'il fait. Pourquoi l'objet est-il rapproché vers lui ? Tout simplement parce qu'il manque de coordination entre ses actions. La simple action de prendre un objet dans les mains indique une action égocentrique : l'objet ramené au corps. Ce manque de coordination entre les actions signifie aussi que chacune d'entre elles constitue un geste fragmenté, isolable, et qui n'a *a priori* aucun lien

réflexif avec une autre action. Même si un sujet est capable de regarder une chose qui se déplace dans l'espace ou de prendre un objet banal, cela ne constitue en rien une coordination d'action. La seule référence commune entre ces actions élémentaires est le corps du sujet. Piaget nomme ce phénomène la centration, c'est-à-dire l'action d'un sujet de rapprocher quelque chose vers lui, se fait tel un automatisme, même s'il ne sait pas pourquoi et dans quel but. C'est à partir d'une certaine évolution de la centration que la coordination d'action s'élabore peu à peu. De cette dynamique de réciprocités et d'assimilations primitives, des actions se voient sous l'effet du sujet, jusqu'à ce qu'il puisse arriver à caractériser certaines d'entre elles comme *moyens*, et de les *aligner* en fonction d'un *but*.² Le simple fait de réussir à coordonner minimalement deux actions en vue d'une fin laisse entrevoir une initiative proprement humaine. Coordonner signifie en effet déplacer des objets et leur assigner une position successive.³ Une action peut se positionner en solidarité avec une autre ou avec plusieurs autres qui lui sont antérieures. Toute action assimile alors un objet à un *schème d'assimilation*. Celui-ci est défini par Piaget comme étant ce lot d'actions antérieures qui se perpétue avec une action qui tente d'assimiler un objet. L'action à proprement parler est donc, dans sa caractéristique principale, une assimilation d'objet à des schèmes existants.⁴

D'un autre point de vue, cette action rattachée à un objet implique non seulement une assimilation, mais un schéma propre à cette action et qui se trouve différencié par l'objet. Un phénomène de plasticité de l'action entre en jeu face à l'objet et cette transformation est tantôt momentanée, tantôt fortuite ou, encore, durable et permanente. C'est dans cette perspective que Piaget signale que l'action constitue, dans sa deuxième caractéristique déterminante, une *accommodation* à l'objet. En d'autres termes, cela signifie que l'action est relative d'abord à un objet et non pas que relative au sujet.

Si l'assimilation et l'accommodation se présentent comme les deux phénomènes les plus déterminants à toute action, on peut tenir compte de l'un sans abstraction de l'autre. Par conséquent, une action est envisageable seulement à partir de la relation existante entre ces deux pôles. Maintenant entre ces deux pôles, plusieurs *formes d'équilibres* sont possibles.⁵ Entre les actions simples et leurs expressions un peu plus complexes, le sujet et les objets se différencient graduellement en affinant les *relations d'échange* entre eux. Néanmoins, au premier développement de l'intelligence ces relations sont de nature matérielle ou physique et non mentale ou symbolique. C'est le niveau de l'action sensori-motrice. Ce niveau de l'organisation de la conduite précise les progrès des fonctions sensorielles et motrices. Ce

¹ *Ibid.*, p. 62.

² Il y aurait lieu dès à présent de faire un parallèle prometteur entre les débuts de la coordination d'action et la fondation de la technicité chez l'homme. Nous l'aurons l'occasion de le faire dans notre chapitre théorique.

³ Piaget ajoute à ce propos que «la coordination des actions du sujet, inséparables des coordinations spatio-temporelles et causales qu'il attribue au réel, est à la fois source des différenciations entre ce sujet et les objets, et de cette décentration au plan des actes matériels qui va rendre possible avec le concours de la fonction sémiotique l'avènement de la représentation ou de la pensée.» Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, op. cit., p.16.

⁴ Il est possible de conceptualiser une multitude de schèmes comme celui servant à réunir, à séparer, à diviser, à multiplier, compter et même, plus tard, à un autre stade, à comptabiliser. L'action assimilatrice, pour employer une analogie de Piaget ressemble à un jugement qui assimile des objets à des concepts, c'est-à-dire à des schèmes opératoires.

⁵ «Au point de départ, cet équilibre est instable, car l'assimilation est conservatrice, tandis que l'accommodation exprime les modifications dont le sujet doit subir le renouvellement continu de la part des objets.» Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 69.

développement est en partie déterminé par une forme de maturation physiologique, une maturation qui est renforcée par une série d'action spontanée ou provoquée. Une longue période d'évolution sera nécessaire pour que ces relations d'échange parviennent à être intériorisées et à être transformées en opérations mentales. Entre-temps, les niveaux de l'action préopératoire doivent être d'abord atteints.

9.4.3.2 Les niveaux de l'action préopératoire

On a vu dans la section précédente que les niveaux de l'action sensori-motrice constituent le premier volet d'une classification conceptuelle exprimant l'idée que l'intelligence du sujet est à ce stade sans langage, sans représentation mentale, sans concepts. Le sens de l'étendue concrète et les relations coordonnant les déplacements et les positions des objets et du sujet sont des aptitudes acquises à ce niveau. Le sujet n'est probablement pas capable d'aucune image abstraite. Seule l'action est l'objet d'attention du sujet.

Au niveau de l'action préopératoire, cette intelligence sensori-motrice reste toujours très présente et continue à se développer. Ici c'est la représentation mentale qui apparaîtra peu à peu dans la conduite. Cette représentation est le fruit d'une construction mentale progressive de l'objet dans l'espace mental réfléchi d'un sujet. L'image mentale d'un objet sera toujours une action adaptée à un milieu, mais sa caractéristique principale est d'avoir la possibilité d'être posée *en différé*. Il faut comprendre par-là qu'un sujet pourra rechercher, dorénavant, un objet par des déplacements invisibles : l'invention et la création de nouveaux moyens d'action, c'est-à-dire ici des actions mentales coordonnées, lui permettront d'atteindre une fin visée sur la base d'une *combinaison mentale* d'action. En d'autres termes, à ces niveaux, le sujet est apte à reconstituer mentalement un objet sans qu'il soit en sa présence.

De ce passage entre une intelligence sensori-motrice et une intelligence que Piaget qualifie de *représentative*, il faudra, encore une fois, une longue série de transformations lentes, mais successives. Lorsqu'un sujet atteint le seuil de cette intelligence représentative, il conserve toujours les schèmes d'action acquis antérieurement, en même temps qu'il en poursuit le développement.

Ce passage vers l'action intériorisée est en fait le stade de la représentation intuitive. Le sujet ne peut pas encore penser : à la limite, il *entrevoit* mentalement l'objet en reconstruisant le jeu de ses relations spatiales et temporelles ; ce qui constitue en quelque sorte l'équivalent de la motricité agissant au niveau d'un raisonnement perceptif. C'est donc dire que les schèmes associés à l'intelligence sensori-motrice ne peuvent pas être encore représentés entièrement sous la forme de concepts bien différenciés et déterminés. Cette situation expliquerait peut-être pourquoi un concept ne peut pas être l'objet d'une manipulation parfaite par la pensée. Entretemps, la pseudo-image du concept entre en jeu dès l'instant où chacune est employée de façon pratique et matérielle et cela, même si, encore une fois, un sujet n'a pas encore une connaissance véritable de leur existence et de leur caractéristique. Les fonctions sémiotiques ne sont pas, pour ainsi dire, complètement en place pour les désigner. Même si le langage et les actions symboliques font leur apparition dès ces niveaux, la prise de conscience de ces actions n'est que partielle et le sujet

éprouve de la difficulté à saisir les propres déplacements de ses actions mentales, car le détail de celles-ci lui échappe toujours.

Par contre, à ce niveau, l'équilibre entre l'assimilation et l'accommodation se stabilise. Rappelons que l'assimilation constitue un concept-clé pour décrire comment se réalise l'intégration par le *schème* de données qui lui sont extérieures. Classer des objets est une assimilation. Le schème au sens de Piaget sert à qualifier le phénomène des coordinations d'action. Il est présent à tous les stades de développements. Ici, dans notre exemple, l'objet classé, est un objet auquel le schème de classification est appliqué est alors assimilé par ce schème. Sérier un objet impliquerait le schème de sériation, etc. Quant à l'accommodation, c'est le concept qui traduisait l'opération de modification des schèmes d'assimilation. Il exprime en fait l'adaptation des schèmes d'assimilation aux particularités d'un objet ou d'un milieu. L'adaptation du schème est l'accommodation. Parce qu'un sujet est maintenant capable de se représenter mentalement un objet, l'action assimilatrice de la préhension cesse d'être immédiate à l'objet. Cela signifie que l'action du sujet peut incorporer la temporalité. C'est en cette manière que l'action assimilatrice voit sa portée s'étendre sur de plus grandes distances cognitives spatiotemporelles. Autrement dit, le sujet est maintenant capable de jugement et d'anticipation. Le même sort va se produire avec l'accommodation : une fois intériorisée, elle agira sur la base de *signifiants imaginés*. Nous voulons dire par là qu'avec des vocables tels «image mentale» ou «symbole de l'objet», l'accommodation procèdera par adaptation de l'action, par une imitation, mais une «imitation intérieure».¹ L'imitation (l'adaptation) intériorisée est cette phase de l'accommodation. Malgré ce nouveau seuil franchi, l'équilibre entre l'assimilation et l'accommodation est loin d'être parfait ; leur direction respective ne s'accorde totalement : l'une est portée vers la conservation et l'autre vers le changement.² Ce phénomène paradoxal peut se traduire par cet énoncé : quand un sujet acquiert la capacité à établir des actions conceptualisées, celles-ci peuvent se penser à la fois, de manière durable (sous forme de prédicats ou de relations), alors dans ce cas c'est la conservation (ou l'assimilation), et se situer dans un contexte spatiotemporel élargi, alors c'est le changement (ou l'accommodation). Au fur et à mesure que les représentations (objets de l'action et l'action elle-même conceptualisés) se développent, des distances entre elles s'instituent (dans l'espace et dans le temps) et leurs composantes (objet de l'action et l'action elle-même) sont ainsi complétées «par des ensembles représentatifs susceptibles d'évoquer en un tout quasi simultané des actions ou des événements passés ou futurs aussi bien que présents et spatialement éloignés aussi bien que proches.»³ Dès ce niveau donc, on voit apparaître, à partir de ce qui vient d'être dit, ce qui sera convenu maintenant de nommer la *connaissance représentative préopératoire*, soit un complexe d'actions qui sera très déterminantes dans la capacité de l'homme pour acquérir le savoir-compter (et comptabiliser). Cela signifie qu'un sujet se constitue cognitivement selon une double structure de coordination d'actions. Premièrement, avec la

¹ *Ibid.*

² «La pensée intuitive et les expériences mentales élémentaires n'en constituent pas moins des systèmes toujours mieux articulés d'actions effectuées en pensée, imaginant, d'une part, la réalité perçue (accommodation imitative) et l'assimilant, d'autre part, à ces schémas intériorisés.» *Ibid.*, p. 69.

³ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique, op. cit.*, p. 23.

structure dite interne, nous assistons à la croissance des phénomènes psychomoteurs reliés à l'organisation mentale des opérations ou des actions logico-mathématiques. Avec la structure, dite externe, des coordinations d'actions qui se font en relation avec les objets, c'est l'émergence de la causalité et ses structurations spatiales et cinématiques qui se mettent en branle.

Le raisonnement qui va suivre va nous intéresser particulièrement, car c'est à ce niveau que s'effectue la jonction entre les expériences matérielles et mentales. Dès ce stade, en effet, le sujet est capable d'établir des classifications, des correspondances, des inférences. En somme c'est également l'expérience causale qui s'annonce à ce niveau de l'action préopératoire.¹

Ainsi, les niveaux de l'action préopératoire constituent l'étape déterminante de la causalité. Un sujet possède l'habileté à procéder à une plus grande coordination de ses actions. Or, comme c'est la phase où apparaissent les images mentales primitives, le jugement et l'anticipation, apparaît également la coordination des actions verbales. Le sujet commence ainsi à développer la fonction sémiotique et cette dernière - produit des développements de l'imitation - est un tournant dans l'acquisition des connaissances et des actions numériques.

Si le sujet ne peut encore, à ce stade-ci, établir des opérations logico-mathématiques indépendantes, c'est que le passage de l'action à la pensée (du schème sensori-moteur à la conceptualisation) est le résultat d'une différenciation excessivement lente et laborieuse (particulièrement en ce qui a trait aux transformations du schème de l'assimilation).² En fait, Piaget préfère affirmer qu'à ce moment du développement du sujet, les médiateurs entre lui et les objets seraient des *préconcepts* et des *prérelations*, à mi-chemin du schème d'action et du concept.³

9.4.3.3 Les niveaux des opérations concrètes

Cette troisième catégorie du développement cognitif est axée sur l'idée que l'action, maintenant intériorisée et effectuée symboliquement en pensée, reste toujours liée aux objets. Schématiquement, Piaget avance qu'à ces niveaux :

« [...] cela revient donc encore à agir sur eux, comme aux niveaux préopératoires, mais en conférant à ces actions [...] une structure opératoire, c'est-à-dire composable de façon transitive et réversible. Cela étant il est alors clair que certains objets se prêteront plus ou moins facilement à cette structuration, tandis que d'autres résisteront, ce qui signifie que la forme ne saurait être dissociée des contenus, et que les mêmes opérations concrètes ne s'appliqueront qu'avec des décalages chronologiques à des contenus différents.»⁴

Il faudra revoir tout cela en détail. Auparavant, récapitulons notre raisonnement depuis le début afin de ne pas perdre de vue les principaux points qui ont été soulevés. Nous nous en remettons aux propos avisés de Legendre-Bergeron :

¹ L'explication causale est conditionnelle aux opérations de dénombrement.

² Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique, op. cit.*, p. 24-25.

³ *Ibid.*, p. 26-28.

⁴ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique, op. cit.*, p. 44.

«**Les opérations sont les instruments de connaissance adaptée dont dispose la pensée représentative.** Elles ont leur source dans les coordinations générales de l'action (telles que réunir, ordonner, mettre en correspondance, etc.) propres aux *schèmes sensori-moteurs*. Les premiers instruments de connaissance du sujet sont les actions pratiques et matérielles qu'il effectue sur les objets. Leur élaboration est liée aux progrès de l'*intelligence sensori-motrice*. Lorsque l'enfant passe **du plan de l'action à celui de la représentation, il doit reconstruire, sur ce nouveau palier, des instruments de connaissance analogues à ceux (*schèmes d'action*) dont il disposait au niveau sensori-moteur : ce sont les opérations.** Elles sont elles-mêmes des actions, c'est-à-dire des transformations d'objet, mais exécutées symboliquement et non plus matériellement ou pratiquement. Elles sont par ailleurs réversibles (i.e. pouvant être effectuées dans les deux sens simultanément) contrairement aux actions pratiques qui ne sont que renversables (i.e. pouvant être effectuées dans les deux sens successivement, sous la forme d'un simple retour empirique au point de départ).»¹

Avant que le sujet parvienne à effectuer efficacement des opérations concrètes, il aura entrepris un processus de décentration. Ce phénomène signifie que les actions ne portent plus exclusivement sur les mouvements entre objets, mais entre concepts. C'est là un signe très caractéristique à l'effet que le sujet est capable d'établir de *vraies* relations conceptuelles.

De façon générale, une relation est un état de fait quand l'une des variables change sous la dépendance fonctionnelle d'une autre. Il faut alors considérer l'effet de leur coordination. Un terme fondateur de l'épistémologie piagétienne vient qualifier ce passage et c'est celui de la structure de fonction. Cette structure fonctionnelle désigne la «dépendance entre les variations de deux termes qui sont des propriétés relationnelles d'objets».² En fait, la fonction est le concept clé que Piaget utilise pour parler du passage de l'action à l'opération.

L'opération reste toujours une action. Sous une forme effective ou mentale, ce type d'action montre deux grandes originalités dont les caractéristiques les rattachent aux actions des niveaux précédents. D'abord l'opération se singularise par rapport à l'action directe simple parce qu'elle est une action réversible. La réversibilité, on l'a vu dans l'extrait de Legendre-Bergeron, est obtenue quand une action inverse est associée et élaborée comme telle en relation étroite avec l'action initiale (ou dite directe). L'exemple type est quand un sujet inverse un ordre ou encore celui de soustraire quelque chose pour réunir à nouveau cette chose au même ensemble. Ensuite, la seconde originalité est celle qui fait que l'opération n'est plus constituée d'une seule action : elle est un groupe d'actions coordonnées à d'autres actions. Cette composition entre actions successives est rendue cohérente par la réversibilité.

Encore une fois, il y a lieu de voir dans l'opération que, cette réversibilité et cette coordination, ne sont rien d'autre que l'expression de l'équilibre entre l'assimilation et l'accommodation. Coordonner les actions de façon réversible, c'est pouvoir obtenir simultanément les processus suivants : accommoder les schèmes à toutes les transformations et assimiler chaque transformation à chaque autre par l'intermédiaire du schème des actions qui les provoquent.³ Auparavant, un sujet n'ayant pas encore franchi le niveau des

¹ Legendre-Bergeron, M-F. (1980) *Lexique de la psychologie du développement de Jean Piaget*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p. 138. Nous soulignons.

² Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, op. cit., p. 29.

³ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 70.

opérations concrètes, il aurait orienté ses expériences dans un seul sens, celui d'un parcours à réaliser et il aurait été confus si on lui avait demandé quelques questions sur le sens inverse de ce parcours. Avec la capacité à faire des opérations concrètes, un sujet peut maintenant tenir compte des deux sens lors de ses manipulations et, de fait, ici, «il est donc légitime de dire qu'en ce cas l'anticipation (orientée dans l'un des sens) et la rétroaction deviennent solidaires, ce qui assure la réversibilité».¹

La réversibilité apparaît comme l'élément clé. Elle constitue une propriété des actions d'un sujet qui se manifeste essentiellement en pensée. En un mot, l'activité cognitive du sujet devient opératoire lorsqu'elle est réversible.

Par contre, il manque un critère : il faut des invariants pour qu'un tel instrument de connaissance, l'opération, soit effectivement réversible.² En effet, dire qu'il faut transformer un état A en un état B, implique que l'état B ne change pas pendant la transformation. Si on modifiait l'état A et l'état B, il ne pourrait y avoir de retour aux états initiaux étant donné leur mutation respective. Une transformation opératoire demeure relative à un invariant et ce dernier constitue, en quelque sorte, un schème de conservation. Au cours des opérations concrètes, il va même se constituer tout un ensemble de schèmes de conservation.³

Voici quelques autres catégories conceptuelles formées par Piaget pour expliquer la construction de ces opérations concrètes.

9.4.3.3.1 Les conservations

À peu de chose près, nous avons mentionné qu'une opération représentait une forme supérieure des régulations de l'action. Un sujet peut expliquer ces régulations parce qu'il est en mesure de justifier pourquoi en recourant (en partie seulement) au processus de réversibilité. Et la réversibilité, pour qu'elle soit possible, nécessite des invariants. Piaget les appelle aussi les notions de conservations.⁴ Même si elles comportent plusieurs types, les conservations ne s'élaborent pas toutes en même temps. Il existe des *temporalités* ou des *décalages* dans leur construction et qui varient d'un sujet à l'autre. L'explication tient au fait que les mêmes opérations logiques s'appliquent à des contenus différents. Comme ces opérations sont solidaires de ces contenus, la réalité oppose une résistance et un sujet peut rencontrer des difficultés à se détacher des configurations d'objets perçues pour ne s'attacher qu'aux transformations en tant que telles.⁵

Les conservations s'élaborent davantage dans le cadre des activités logico-mathématique du sujet. Elles sont à distinguer selon trois grandes catégories.

¹ Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique, op. cit.*, p. 35-36.

² A plusieurs reprises Piaget fait de l'opération un instrument de connaissance.

³ Leur conception ne sera rendue possible qu'avec les structurations logico-mathématique issues des activités d'un sujet. Nous en aborderons quelques aspects dans la section suivante sur les opérations formelles.

⁴ Plus précisément Piaget et Fraisse affirment que, au «niveau opératoire, au contraire, l'enfant admet l'existence d'invariants, qui lui paraît même évidente, et cela parce qu'il conçoit l'action transformante comme réversible. C'est pourquoi les épreuves de conservation nous paraissent constituer le meilleur indice de la réalité naturelle, et non pas seulement logique, des opérations, d'où l'utilité de commencer par là.» Piaget, J. et P. Fraisse (1969) *Traité de psychologie expérimentale*, Tome VII, 2^e édition, Paris, PUF.

⁵ Si nous nous demandons quel est le concept qui se trouve au premier niveau du développement et sert de base d'appui au concept de conservation, c'est celui de l'objet permanent, tel que le sujet le construit lors de la formation de l'intelligence

La première est celle des conservations physiques de substance, poids, volume. Leur acquisition s'effectue dans l'ordre décrit. Ainsi, la conservation physique apparaît graduellement en obéissant à cette succession. Par exemple, un sujet pourra être capable de conserver cognitivement les objets et les relations avec des substances données, mais pas encore avec des objets relatifs au poids et encore moins avec ceux qui commandent des actions et des expérimentations avec la notion de volume.

La deuxième catégorie est celle des conservations spatiales. Elle comprend la conservation des longueurs, celle des surfaces et celle des volumes dans l'espace. Encore une fois, un sujet ne peut les acquérir qu'en les développant dans l'ordre. Il ne pourra pas, par exemple, réaliser des opérations portant sur des surfaces et fournir une explication logique. Il lui aura fallu préalablement qu'il ait intériorisé les objets et les relations à ces objets qui portent sur les longueurs.

Vient ensuite la troisième catégorie et celle-là nous intéresse d'un peu plus près parce que c'est celle des conservations numériques. Essentiellement et de manière très schématique, nous nous résumerons en disant simplement qu'elles reposent sur la mise en correspondance terme à terme selon deux types : la correspondance spontanée et la correspondance provoquée.

La première réfère à cette activité : lorsqu'un sujet «est appelé à évaluer une quantité d'objets donnés au moyen d'objets de même nature qu'il leur fait correspondre : par exemple un joueur posant 4 à 6 billes sur le terrain, son partenaire voudra en mettre autant, et même sans savoir compter, il parviendra à composer une collection équivalente»¹

La deuxième, la correspondance provoquée, intervient quand un sujet n'est plus obligé de mettre en correspondance des objets de même nature, mais plutôt des objets hétérogènes. Le sens de «provoquée» indique que le milieu extérieur vient contraindre un individu. À titre d'exemple, un berger se verra demander de mettre à ses pieds une pierre chaque fois qu'il verra défilé devant lui un mouton.

De ces jeux de correspondance, il n'est pas dit pour autant qu'un sujet va répondre aux situations en ayant un comportement structuré et déterminé en fonction de l'opération de correspondance à effectuer. En fait, un sujet sera confronté à trois stades des comportements différents (ils peuvent s'entrecroiser les uns les autres). Un sujet pourra agir en effectuant : « 1) la comparaison est qualitative et globale sans correspondance terme à terme ni d'équivalence durable 2) la correspondance terme à terme s'effectue, mais elle est intuitive et sans équivalence durable 3) la correspondance est opératoire, qualitative ou numérique et les équivalences des ensembles obtenus sont durables. »²

Il faut donc comprendre ici que la référence aux «conservations numériques» n'indique d'aucune façon qu'un individu possède la notion de nombre. Elle ne fait qu'exprimer l'idée qu'un sujet est capable de réaliser la conservation de correspondance ou d'équivalence de deux ensembles par rapport à une certaine quantité globalement envisageable. On verra plus tard avec les opérations formelles ce qui est requis pour

sensori-moteur»

¹ Piaget, J. et A. Szeminska, (1964) *La genèse du nombre chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 61.

² Dolle, J.-M. (1974) *Pour comprendre Jean Piaget*, Toulouse, Privat, p. 145.

l'activité du dénombrement ou mieux pour le calcul arithmétique. Entre-temps, mieux vaut connaître les structures logiques fondamentales de l'action que sont associées à la classe, la relation et le nombre.

9.4.3.3.2 Les structures de classification, de relation et de nombre

Les termes énumérés ci-haut correspondent à des structures logiques. Elles représentent les formes les plus générales des opérations qui sont en œuvre dans les conservations. Nous le rappelons, ces opérations sont le prolongement de l'action et elles sont « reliées, par une évolution étonnamment continue, à un certain nombre d'actions élémentaires (mettre en bas, dissocier, aligner, etc.) et ensuite aux régulations de plus en plus complexes qui préparent puis assurent leur intériorisation et leur généralisation ».¹

Les structures logiques liées aux classifications concernent le groupement d'objets selon leurs équivalences. Réaliser une classification signifie qu'un sujet procède à l'établissement d'un groupe d'objets à partir de critères communs à tous.² Aussi, retenons qu'une classe se caractérise par deux éléments : sa compréhension et son extension. La compréhension regroupe les attributs identiques aux objets qui la composent. L'extension signifie la conservation de l'ensemble des objets auxquels s'appliquent ces attributs communs.

Les structures logiques de la relation sont identifiées au principe de la sériation. À la classification correspond la sériation. Elle consiste en des opérations ordonnant des objets selon des grandeurs croissantes ou décroissantes. Encore une fois, il est possible de conceptualiser trois sortes de sériation qui correspondent à autant de niveaux successifs : « 1) une sériation globale dans laquelle le sujet ne réalise pas une succession régulière de détail 2) une sériation intuitive qui est caractérisée par des tâtonnements dans l'élaboration, mais le sujet éprouve des difficultés à incorporer des éléments nouveaux dans la série et enfin, 3) une sériation opératoire, produit d'une coordination systématique des relations en jeu. »³ La dernière catégorie est naturellement plus présente dans les opérations concrètes.

Enfin, les structures des opérations concrètes relatives au nombre sont assez complexes à saisir. Nous nous contenterons du résumé suivant. La structure du nombre se présente comme étant :

« [...] une synthèse nouvelle, bien que tous ses éléments soient empruntés aux "groupements" : 1) il retient des classes leur structure d'inclusion (1 inclus dans 2 ; 2 dans 3 ; etc.) ; 2) mais, comme il fait abstraction des qualités, pour transformer les objets en unités, il fait aussi intervenir un ordre sérial,

¹ Mais qui plus est, « les processus rétroactifs et anticipateurs sur lesquels nous avons été conduits à insister constituent les principales de ces régulations et nous avons pu suivre, pour ainsi dire pas à pas, la manière dont s'ébauche d'abord puis se réalise peu à peu cette réversibilité qui représente le caractère le plus général des opérations. Des actions matérielles se coordonnant entre elles, aux régulations permettant leur intériorisation et aux opérations transformant ces régulations en autant de structures mobiles et réversibles, nous retrouvons ainsi, mais avec une netteté peut-être encore plus poussée en ces domaines qu'en d'autres, le tableau évolutif auquel nous a habitué l'examen des données génétiques d'ordre logico-mathématique. » Piaget, J. et B. Inhelder (1967c) *Genèse des structures logiques élémentaires*, Paris/Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, p. 290.

² On ne rentrera pas dans les détails en faisant la distinction entre les opérations identiques, inverses ou associatives ni faire la différenciation des groupements additifs de classes, les vicariances, la multiplication co-univoque et la multiplication bi-univoque des classes. Elle pourrait par contre mieux saisir la structuration de certaines opérations comptables. On consultera donc avec profit le titre cité précédemment Piaget, J. et B. Inhelder (1967c) *Genèse des structures logiques élémentaires* et Piaget, J. (1942) *Classes, relations et nombre*, Paris, Vrin.

³ Piaget, J. et A. Szeminska, (1964) *La genèse du nombre chez l'enfant*, op. cit., p. 190.

seul moyen pour distinguer une unité de la suivante : 1 puis 1, puis 1, etc. (ordre spatial, temporel, ou de simple énumération). C'est alors la synthèse de cet ordre sérial des unités avec l'inclusion des ensembles résultant de leur réunion (1 inclus dans 1+1 ; 1+1 inclus dans 1+1+1, etc.) qui constitue le nombre, synthèse nouvelle et originale, mais empruntant tous ses éléments aux structures plus simples des groupements logiques.»¹

En résumé, avec les conservations numériques, la connaissance du réel passe encore par de nombreuses opérations concrètes. Ainsi, avec les niveaux des opérations concrètes, les structures opératoires logiques sont en place pour passer au processus amenant les opérations à se détacher de la durée et de la spatialité, c'est-à-dire à faire en sorte qu'un sujet soit plus autonome cognitivement parlant du contexte d'action et de ses dimensions causales concrètes et tendre vers cette faculté, très spontanée, de réaliser promptement des «liaisons logico-mathématiques épurées».² Cela n'est pleinement possible qu'avec le seuil franchi des opérations formelles. Alors seulement un sujet pourra réfléchir en faisant abstraction du présent et sera apte à élaborer des réflexions en de nombreux domaines et selon des temps et des espaces différents. Y compris dans le monde de l'arithmétique et des opérations comptables complexes.

9.4.3.4 Les niveaux des opérations formelles

Les opérations formelles sont des opérations abstraites parce qu'elles seront débarrassées, en quelque sorte, de la nécessité de recourir à des objets réels maniables. Ce type d'opérations repose sur des hypothèses ou des propositions décrivant les opérations concrètes et non plus les objets à l'origine de ces opérations concrètes.³ Ainsi, maintenant, il y a chez le sujet ce «pouvoir de former des opérations sur des opérations qui permet à la connaissance de dépasser le réel et qui lui ouvre la voie indéfinie des possibles par le moyen de la combinatoire, en se libérant alors des constructions de proche en proche auxquelles restent soumises les opérations concrètes.»⁴

Avec ce dernier niveau d'action, un sujet peut élaborer des logiques de proposition où chacune est «susceptible de porter sur plusieurs systèmes opératoires à la fois. Seulement il est clair que, psychologiquement, chaque proposition constitue encore une action, coordonnable et réversible, mais purement symbolique et hypothétique. De l'action initiale au système des propositions hypothético-déductives, la continuité est ainsi complète. »¹ Comme on peut l'entrevoir, les implications autour des opérations formelles semblent riches et prometteuses d'explications et d'analyses quant à la structuration des connaissances de type mathématico-comptable. Mais nous nous contenterons dans ce segment d'aborder uniquement les conséquences des opérations formelles sur le «nombre entier», car, en ce seul aspect, il est possible de dégager suffisamment de significations pour envisager la portée de sa dynamique structurante en d'autres domaines.

¹ Piaget, J. et P. Fraisse (1969) *Traité de psychologie expérimentale*, Tome VII, *op. cit.*, p. 146.

² Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, *op. cit.*, p. 51-52.

³ Il faudra reconnaître que ces hypothèses ne sont plus des objets mais des propositions dont le contenu est fait d'opérations «intra-propositionnelles de classes, relations, etc.» Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, *op. cit.*, p. 52-53

⁴ *Ibid.*, p. 53.

D'entrée de jeu, avant que les opérations formelles interviennent, Piaget insiste à plusieurs reprises : il veut nous mettre en garde contre l'illusion d'expliquer la constitution du nombre entier sur la base d'une simple observation descriptive et interprétée sous les canons des méthodes inductives :

«Sans doute est-il l'expression d'actions, mais ces actions sont, dès le départ, assimilation de l'objet au sujet autant qu'accommodation de celui-ci à celui-là. Dès lors, on ne parviendra pas à expliquer les opérations finales, qui constituent le nombre, sans faire appel à cette activité assimilatrice, et l'on devra même, pour restituer aux opérations numériques leur nature de composition réversible, suivre palier par palier l'équilibre progressif qui s'établit entre l'assimilation et l'accommodation toujours mieux différenciées.»²

C'est en partie ce que nous avons fait dans les pages précédentes. Nous retenons de cette longue présentation que le nombre n'est pas abstrait des objets ou de la réalité, mais bel et bien des actions du sujet qui interviennent dans l'expérience concrète ou mentale et qui font que cette expérience puisse se dérouler.

En fait, sur un plan opératoire, le nombre prend appui sur deux structures constituées simultanément l'une l'autre chez un sujet : les structures logiques de classification et celles de sériation. C'est principalement autour de ces deux structures d'opérations que se concrétise une série de nombres entiers.

La nature particulière du nombre entier fait de lui une action de synthèse remarquable : il fusionne la structure opératoire de classe (cardinalité) et de sériation (ordinalité) en un système unique :

«Un nombre cardinal est une classe dont les éléments sont conçus comme des unités équivalentes les unes des autres et cependant comme distinctes, leur différence consistant alors seulement en ceci que l'on peut les sérier, donc les ordonner. Inversement, les nombres ordinaux sont une série dont les termes, tout en se succédant selon les relations d'ordre qui leur assignent leurs rangs respectifs, sont également des unités équivalentes les unes des autres et par conséquent susceptibles d'être réunis cardinalement.»³

D'une manière plus générale, on retiendra que même à ce niveau de la coordination de l'ordinal et du cardinal, ce sont les structures d'ordre et les structures classificatoires qui constituent les deux principaux modes opératoires sur lesquels reposent la plupart des notions de l'arithmétique et de la comptabilité. Ces structures s'affineront avec le temps chez le sujet soumis à leur apprentissage.

En d'autres termes, les étapes de la construction du nombre suivent et passent impérativement par les stades de la classification et de la sériation. Le nombre sera donc défini par Piaget de la manière suivante :

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 70.

² De plus dit-il l'expérience «qui intervient au cours des stades de ce développement ne parle donc pas, interprétée psychologiquement, en faveur de l'empirisme, mais d'une activité opératoire (ce qui n'est nullement la même chose) ; celle-ci s'annonce dès les formes actives et intuitives les plus primitives du nombre et ne se réalise pleinement que dans les systèmes d'opérations d'abord concrètes, puis formelles et axiomatisables.» Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 70.

³ Piaget, J. et A. Szeminska, (1964) *La genèse du nombre chez l'enfant*, op. cit., p. 204.

«Le nombre est [...] une collection d'objets conçus à la fois comme équivalents et sériables, leurs seules différences se réduisant alors à leur position d'ordre ; cette réunion de la différence et de l'équivalence suppose en ce cas l'élimination des qualités, d'où précisément la constitution de l'unité homogène 1 et le passage du logique au mathématique. Or, [...] ce passage s'effectue génétiquement au moment même de la construction des opérations logiques : classes, relations et nombres forment ainsi un tout psychologiquement et logiquement indissociable, dont chacun des trois termes complète les deux autres.»¹

Avec les opérations formelles, les opérations numériques pourront devenir plus complexes. La construction d'une suite ordonnée devient une opération qui peut abstraire ses composantes de la mémoire à partir de gestes concrets. Par exemple, il peut y avoir une abstraction des qualités physiques des actions comme il peut y avoir une abstraction d'un caractère mental et qui réfère à un groupe d'action, de structure opératoire ou de schème plus élaboré. Aussi, Piaget préfère parler d'une «*abstraction réfléchissante*, c'est-à-dire qui transforme la conduite même en la différenciant et par conséquent qui ajoute quelque chose à la qualité ainsi isolée par l'abstraction. »² En d'autres termes, c'est une abstraction qui est construite avec les opérations formelles et qui est constructive parce qu'elle intervient dans la formation de nouvelle action.³ Cette notion d'«*abstraction réfléchissante*» nous donne donc un élément supplémentaire pour démontrer qu'un sujet construit le nombre, qu'il n'est pas donné à lui sur un simple jeu de pensée émanant de l'imagination. Et cette construction est également rendue possible parce qu'elle s'appuie sur ses conduites et ses pratiques passées. Naturellement cette élaboration se fait en liaison étroite avec celle des sériations et des inclusions de classes. Pour une dernière fois, retenons cette remarque finale sur la proximité du nombre, de la classe et la relation :

« [...] la classe, la relation asymétrique et le nombre sont les trois manifestations complémentaires de la même construction opératoire appliquée soit aux équivalences, soit aux différences, soit aux équivalences et différences réunies : c'est en effet au moment où l'enfant, parvenu à rendre mobiles les évaluations intuitives des débuts, atteint ainsi le niveau de l'opération réversible, qu'il devient simultanément capable d'inclure, de sérier et de dénombrer. »⁴

En fait, lorsque le niveau des opérations concrètes est dépassé et lorsqu'une série de mécanismes formels peuvent prolonger l'action de ces opérations concrètes, les opérations avec les nombres vont alors au-delà des perceptions et représentations (d'une collection d'objets) pour s'étendre vers une pure construction mentale. Au-delà des frontières de l'objet en somme. C'est ce qui nous amène à discuter du niveau des opérations formelles et des rapports existants entre le nombre et les structures logico-mathématiques.

¹ Piaget, J. (1964a) *La psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin, p. 154.

² Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 75.

³ «Bref, l'abstraction à partir de l'action est nécessairement constructive parce qu'elle est réfléchissante. [...] elle est constructive en tant que liée à l'élaboration d'une nouvelle action, de type supérieur à celle dont le caractère considéré a été abstrait. Elle est donc essentiellement différenciation et aboutit à une généralisation qui est une composition nouvelle, préopératoire ou opératoire, puisqu'il s'agit d'un nouveau schème élaboré au moyen des éléments empruntés aux schèmes antérieurs par différenciation, et d'un schème plus mobile et plus réversible, par conséquent, plus équilibré.» Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 76.

⁴ Piaget, J. et A. Szeminska, (1964) *La genèse du nombre chez l'enfant*, op. cit., p. 236.

La logique ou ce que nous nomme Piaget les «groupements logiques» constituent le produit «intériorisé et équilibré des coordinations entre actions, coordinations qui, dès leurs formes les plus humbles, présentent des mises en relation entre mouvements successifs, des retours et des détours qui conduiront à la composition, à la réversibilité et à l'associativité opératoires. La logique est donc en germe dès les schèmes de l'activité sensori-motrice et perceptive tout en ne constituant que la forme finale d'équilibre de ces coordinations de départ.»¹ En d'autres termes, il est possible de trouver parmi les premières formes d'activité mentale, un type de dénombrement intuitif et perceptif qui annoncerait les coordinations ultérieures entre le classement et la sériation. Les premiers schèmes de l'action sont donc décisifs aux capacités de structuration numérique.

9.4.4 Technicité et opérations numériques

Essayons maintenant de faire quelques relations entre ce que nous avons vu d'essentiel dans la psychogenèse et sur la technique.

Aux débuts de l'histoire, l'Homme de la pensée sauvage aura posé des actes de pouvoir pour ne pas dire de puissance, actes exprimant, encore maladroitement, un désir d'imiter la Nature. Seulement voilà, la Nature se présente à lui sous de multiples formes. L'acte de puissance, se fonde sur la capacité de l'homme de restreindre la multiplicité des éléments naturels au profit d'une singularité, base maîtresse de la prévisibilité. La pensée indigène ou mythique rapproche tous les êtres de la Nature à l'homme qui y voit alors une certaine parenté. Mais cet homme, confronté à la Nature, est tiraillé entre un sentiment d'identification et de différence.

L'homme tente donc de mettre dans la Nature, malgré tout, un certain ordre, non seulement, par l'entremise d'une pensée capable de classification, mais, également, par l'entremise de la technique, cet élément relationnel par excellence.

À l'origine, ce qui est en germe dès l'hominien jusqu'à l'*homo sapiens*, c'est une capacité plus ou moins manifeste de déterminer, d'être capable de choisir, même confusément, parmi plusieurs modalités, celle qui le conduira vers l'effet recherché. C'est là le prototype typique de la technique.

Une technique s'inscrit dans une activité qui est assez élaborée pour y distinguer les moyens choisis en vue de réaliser une fin déterminée préalablement. Pour rendre opératoire ce but, un sujet va s'engager dans une action et rechercher le succès de sa réalisation. Qu'il y ait inscription de la technique dans un geste corporel ou dans un outil matériel, l'organisation méthodologique des moyens regroupés autour d'une fin constitue une mémoire seconde de l'homme parce qu'un groupe d'actions coordonnées et de connaissance s'y trouvent déposés. L'objet technique tel le silex ou le hachereau vient instruire celui qui le manipule et lui offre, à chaque application, le moyen de contrôler l'effet recherché.

L'une des premières activités de l'*homo faber*, catégoriser les éléments de la Nature, compte parmi les plus importantes. Cognitivement parlant, nous avons vu qu'il lui est possible de sérier ces

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 137.

classifications et de les qualifier en les quantifiant. À dire vrai, comme nous l'avons vu avec Piaget, que la variété des nombres s'institue avec la maîtrise de plus en plus équilibrée des opérations liées aux techniques de classification et de sériation. En effet, le nombre est le résultat d'une abstraction. Celle-ci découle à son tour d'une série d'actions construite. Une abstraction est dite constructive du fait qu'elle est liée à l'élaboration d'une nouvelle action, de type supérieur à celle dont le caractère considéré a été abstrait. L'abstraction liée au nombre est aussi une différenciation qui aboutit à une généralisation. Cette généralisation est à son tour une composition nouvelle élaborée au moyen des éléments empruntés aux schèmes antérieurs par différenciation. Activité visible ou invisible, une opération numérique est produite par un sujet pour faire quelque chose en vue d'une fonction. De cet apprentissage dépend la satisfaction de ce que l'homme attend de lui. L'opération arithmétique devient technique parce l'être humain procède à sa construction selon une manière déterminée et en vue de produire un résultat. Sa caractéristique technique est celle d'avoir été conçue en fonction d'une tâche à accomplir et cette tâche réclame de l'opération numérique, à un certain seuil, qu'il soit manipulé de façon méthodique et systématique. Une technique numérique ne prend donc son sens que lorsqu'elle a été soumise à l'action de ce pour quoi elle a été constituée et employée. En général, une opération numérique est utilisée en vue de la réalisation, d'un résultat, d'une information, d'une connaissance ou bien, plus simplement, pour produire une autre action qui conduira l'homme vers une autre action, etc.

À la lumière de ce qui a été dit dans la section sur la psychogenèse et compte tenu du niveau général de technicité numérique des sociétés traditionnelles, il serait plausible de considérer que la plupart des individus peuvent réaliser beaucoup plus facilement des opérations sur les nombres basées sur des situations concrètes qu'en recourant à un niveau de formalisation plus abstrait. Par exemple, dans la société des Kpelles du Libéria, personne ne pouvait penser abstraitement les nombres, donc être capable d'opérations formelles parce :

« [...] qu'ils n'ont pas d'opérations telles que la multiplication formelle, tant et si bien qu'ils trouvent moins facile de compter douze points disposés en trois rangées de quatre plutôt que disposés au hasard. En même temps, ils n'effectuent presque jamais d'opérations comportant des nombres plus grands que 40, ce qui limite sévèrement les capacités des Kpelles en fait de mesures, particulièrement celle du temps.»¹

Autrement dit, nous penchons vers les thèses de Piaget soutenant que les capacités de l'*homo sapiens* sont universelles et que la spécificité numérique est liée à des facteurs culturels. Ainsi, tout indique que l'homme d'hier avait le potentiel pour trouver des formes matérielles sur lesquelles il pouvait compter et ainsi répondre à des besoins exigeant le recours au nombre. La position piagétienne soutient qu'un sujet ne fait qu'utiliser empiriquement les objets comme simples supports de l'action pour nombrer. De plus, le recours à des objets physiques n'est pas toujours nécessaire, un sujet peut expérimenter *sur lui-même*, «c'est-à-dire sur la coordination de ses propres actions plus que sur les objets sur lesquels elles

¹ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit., p. 56.

s'appuient. »¹ Nous l'avons exprimé à quelques reprises : l'action de nombrer n'est pas déterminée par les seuls objets. Un sujet, par son action, structure des objets selon un schème opératoire, c'est-à-dire s'appuyant sur une longue série d'opérations déjà intériorisées. En retour, ce schème signifie qu'un sujet a assimilé des objets (à compter) sous l'effet d'une double action : réunir et ordonner. Ici, le sens du terme d'assimilation (schème d'actions intériorisées) indique que c'est elle qui ajoute des caractères nouveaux aux objets. Naturellement de tels attributs ne faisaient pas partie des objets avant l'intervention d'un sujet.² Quant à savoir si une expérience minimale est requise pour qu'un individu puisse être capable de concevoir des opérations de classification et de sériation, pour ensuite passer à celles de dénombrement, Piaget nous a déjà dit, sous une forme ou une autre, ce constant général : «Il existe donc une phase intuitive et préopératoire de la pensée, au cours de laquelle l'expérience est nécessaire à la découverte et à la vérification des vérités arithmétiques et une phase opératoire à partir de laquelle la déduction commence à se suffire à elle-même.»³

Le nombre a une origine expérimentale dans l'intuition du sujet (par anticipation), mais il est ajouté aux objets et non pas extrait d'eux. Un sujet représente quelque chose par autre chose, un signifié par un signifiant. Le signifié serait ici non seulement l'animal ou un outil agricole, mais aussi un événement ; le signifiant pourrait être constitué d'une pierre, d'un bâtonnet en bois, un doigt de la main, un dessin, une image mentale ou les mots d'un langage. Nous venons ici d'énumérer quelques manifestations de la fonction symbolique chez l'individu. Piaget la nomme, pour des raisons de rigueur, la fonction sémiotique. En effet, il estime que le symbole ou le signe implique ou non une différenciation assez importante entre le signifié et le signifiant. Ses études le conduisent à conclure que le symbole se définit comme :

« [...] impliquant un lien de ressemblance entre le signifiant et le signifié, tandis que le signe est "arbitraire" et repose nécessairement sur une convention. Le signe requiert donc la vie sociale pour se constituer, tandis que le symbole peut être élaboré déjà par l'individu seul [...] Il va de soi d'ailleurs que les symboles peuvent être socialisés, un symbole collectif étant alors en général mi-signe mi-symbole ; un pur signe est par contre toujours collectif. »⁴

En un mot, la fonction sémiotique est requise chez l'homme pour nombrer à partir du moment où il cherche à représenter un objet, un geste, un événement ou une action par autre chose que les données perceptibles qui se présentent à lui.

Bref, le nombre est pris dans le flux symbolique de la culture et, comme tel, il possède une véritable historicité parce que matérialisé dans une tradition. L'homme a retenu certaines formes pour représenter le nombre et certaines particularités symboliques pour leur performance communicative : il a en somme préféré certaines techniques graphiques plutôt que d'autres.

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 133.

² «C'est ainsi que la réunion complémentaire $1+1 = 2$ ajoute à chacun des objets comptés comme unités 1,1, cette propriété nouvelle de constituer un tout 2.» Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p.132.

³ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique : 1) la pensée mathématique*, op. cit., p. 132.

⁴ Piaget, J. (1964a) *La psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin, p. 149.

L'homme d'hier avait d'abord très peu de motifs pour procéder à des calculs exacts de quantités. Nous devons plutôt croire que c'est parce qu'il était confronté à des problèmes bien précis qu'il en est venu à cette solution technique. Toute technique numérique ne peut, par conséquent, être comprise que sur la base des problèmes que se pose la culture d'une société. La réponse de celle-ci se trouve alors en partie matérialisée dans les instruments utilisés. Et qui plus est, le sens d'un tel instrument ou outil «n'est réellement que dans le geste qui le rend techniquement efficace.»¹

Une technique numérique utilisée dans les sociétés primitives serait donc une structure de renvoi, car elle met en cause d'autres facteurs, d'autres techniques et d'autres comportements qui relèvent de la culture et des institutions symboliques. Parmi ces phénomènes, la pensée sauvage ou archaïque doit être mobilisée de tenter de découvrir ces capacités de médiations du nombre.

Pour découvrir cette forme primitive de vision du monde avec ses rapports possibles avec la pensée numérique ou comptable, comme nous l'avons annoncé, nous avons fait le choix de nous limiter essentiellement aux travaux ethnologiques de trois auteurs reconnus. Ainsi, Lévy-Bruhl a discuté amplement de la pensée primitive et de ses relations avec le nombre. Lévi-Strauss a réussi quant à lui à bien nous faire comprendre que même dans les sociétés traditionnelles, les individus recouraient au principe de la classification et celui du nombre pour qualifier le réel. Crump est un chercheur qui a consacré sa vie à réaliser une anthropologie du nombre.

Au regard du problème de savoir si des sociétés traditionnelles - ou plutôt des sociétés moins avancées techniquement – possédaient sous une forme ou sous une autre un savoir-compter (ou mieux un savoir-comptabiliser), nous aborderons quelques aspects de la pensée archaïque (primitive ou sauvage) en montrant que, si les membres de ces sociétés étaient capables de construire des classifications, sans doute possédaient-ils là une des conditions essentielles à la pratique de la numérotation.

Comment réussir à décrire la mentalité primitive ? Les critères à retenir pour qualifier la mentalité archaïque seraient considérables ; aucun ne pourrait se voir accorder une valeur absolue. Il n'est pas possible de circonscrire exhaustivement ce domaine, surtout si l'on tente de tracer des parallèles avec les débuts de l'*homo sapiens*, car on le sait : «les difficultés viendraient de la délimitation chronologique entre le préhistorique et l'historique».² Lévy-Bruhl croyait que ce qui rendait possible une confrontation éventuelle des différences entre les mentalités des hommes préhistoriques et les sociétés primitives du XX siècle résidait dans le degré d'attention accordée à la nature de l'évolution sociale et à la transformation des traditions. Les sociétés primitives de ce siècle possèdent, selon lui, un *fonds naturel* comparable aux premières sociétés humaines de la préhistoire et, en ce sens, l'observation ethnologique peut aider à découvrir les filiations avec ce qu'il y a de primordial dans la nature humaine. Cela est faisable à la condition de ne pas perdre de vue l'idée à l'effet que «l'archaïsme des "primitifs" actuels ne peut être que relatif, et les comparaisons avec la préhistoire ne sont instructives et légitimes que si elles portent seulement sur des caractères particuliers tels que l'usage d'une technique de la pierre taillée analogue à

¹ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, op. cit., p. 35.

² Cazeneuve, J. (1961) *La mentalité archaïque*, Paris, Armand Colin, p. 104.

celle de l'époque paléolithique. »¹ Dans ce cas, pour nous, c'est aux techniques simples de dénombrement que nous nous réfèrerons pour discourir quelque peu sur le sujet.

Même si les observations de Lévy-Bruhl sont aujourd'hui contestées,² elles servent encore de références et nous les utiliserons pour la raison suivante : elles ont été fondatrices d'un comparatisme ethnologique entre les mentalités de sociétés traditionnelles et modernes tout en abordant sommairement la manière qu'elles avaient de compter. De plus, plusieurs sociologues, anthropologues et économistes se sont référés à son œuvre³ qui révèle une description très détaillée et systématique des croyances archaïques. Enfin, il lui sera reconnu de nous avoir montré jusqu'à quel point cette mentalité possédait une grande sensibilité de l'expérience immédiate, telle une saisie affective directe de l'être sur les milieux. Le dénombrement, on le verra, est aussi concerné par cette manière sensible de saisir le réel.⁴

Nous définirons la mentalité archaïque comme une manière de penser. Reposant sur un ensemble de représentations collectives, propres aux cultures non modernes, la mentalité archaïque est présente, selon Lévy-Bruhl, quand interviennent des formes affectives du surnaturel qui structurent l'expérience humaine. La réalité est appréhendée à partir d'un ensemble de croyances ; des croyances pourvues de forces, d'influences mystiques, de puissances imperceptibles aux sens.

Sur cette position, Lévy-Bruhl rejetait d'emblée les théories de l'animisme et plus encore les thèses du rationalisme sociologique durkheimien qui concevait l'appareillage intellectuel de cette mentalité comme inadéquatement utilisé par ces peuples.⁵ Aujourd'hui, nous dirons que se serait manqué de rigueur et de discernement que de soutenir une telle position. Le problème est le fait que les représentations mythiques n'obéissent pas aux mêmes règles que nos représentations dites rationnelles.

La particularité principale de cette mentalité est qu'elle est *animée* par des «propriétés mystiques» selon Lévy-Bruhl et que ces caractéristiques sont fortement liées les unes aux autres. Comprenons tout d'abord qu'une même importance est accordée autant aux objets vivants que ceux nous appellerons les objets inanimés.⁶ À défaut d'un concept plus révélateur, nous dirons que les relations conceptuelles entre les êtres et les choses se construisent selon la «loi de participation» de Lévy-Bruhl. Nous verrons plus tard que cette précision nous servira. Celui-ci a décrit le contexte dans lequel il fallait interpréter cette loi de participation :

«Le membre d'une tribu, d'un totem, d'un clan, se sent mystiquement uni à son groupe social, mystiquement uni à l'espèce animale ou végétale qui est son totem, mystiquement uni à son

¹ Cazeneuve, J. (1993) «La mentalité archaïque», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 2, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 790.

² Il n'admettra que très tardivement que les sociétés archaïques possédaient effectivement plusieurs types de rationalités alors qu'il prétendra pendant longtemps qu'il n'y avait que des *structures prélogiques* dans l'univers mythique de ces peuples.

³ Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 9^e édition, Paris, PUF ; Lévy-Bruhl, L. (1937) *L'expérience mystique et les symboles chez les primitifs*, Paris, Alcan (PUF) ; Lévy-Bruhl, L. (1935) *La mythologie primitive*, Paris, Alcan (PUF) ; Lévy-Bruhl, L. (1931) *Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive*, Paris, Alcan (PUF) ; Lévy-Bruhl, L. (1927) *L'âme primitive*, Paris, Alcan (PUF) ; Lévy-Bruhl, L. (1922) *La mentalité primitive*, Paris, Alcan (PUF).

⁴ L'apport de Lévy-Bruhl est précieux car il a été l'un des pionniers de la sociologie de la connaissance et l'un des premiers à refuser les interprétations philosophiques des structures de connaissance des sociétés. Malgré les limites de ses réflexions, ses travaux demeurent une référence. Pour une synthèse et une critique de ses apports voir Gurvitch, G. [sous la dir.] (1963) *Traité de sociologie*, Tome II, Paris, PUF, p. 107-109.

⁵ Relevé par Cazeneuve, J. (1993) «La mentalité archaïque», *Encyclopaedia Universalis*, op. cit., p. 792.

⁶ Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 9^e édition, Paris, PUF, p. 76.

âme-de-rêve, mystiquement uni à son âme-de-forêt, etc. Ces communions, dont l'intensité se renouvelle et s'accroît à des moments déterminés (cérémonies sacrées, rites d'initiation et autres), ne s'empêchent nullement les unes les autres. Elles n'ont pas besoin de s'exprimer par des concepts définis pour être profondément senties, et pour être senties par tous les membres du groupe. »¹

Celle-ci est définie comme un principe conceptuel du mode de pensée archaïque qui régit les liaisons et les préliations des représentations sociales. Cette loi est décrite aussi de la façon suivante par Lévy-Bruhl :

« [...] les représentations collectives [...], les objets, les êtres, les phénomènes peuvent être, d'une certaine façon incompréhensible pour nous, à la fois eux-mêmes et autre chose qu'eux-mêmes. D'une façon non moins incompréhensible, ils émettent et ils reçoivent des forces, des vertus, des qualités, des actions mystiques, qui se font sentir hors d'eux, sans cesser d'être où elles sont. En d'autres termes, pour cette mentalité, l'opposition entre l'un et le plusieurs, le même et l'autre, etc. n'impose pas la nécessité d'affirmer l'un des termes si l'on nie l'autre, ou réciproquement. »²

La causalité entre les choses ou les événements ne traduit pas le sens moderne que nous lui donnons. Le contenu d'une représentation est indécomposable dans la mesure où un de ses éléments doit être interprété avec le reste des éléments de cette représentation :

«Une même raison fait ainsi que la mentalité des primitifs se montre à la fois imperméable à l'expérience et insensible à la contradiction dans un grand nombre de cas. Les représentations collectives ne s'y présentent pas isolément. Elles n'y sont pas analysées pour être ensuite disposées en un ordre logique. Elles sont toujours engagées dans des préperceptions, des préconceptions, des préliations, on pourrait presque dire des préraisonnements : et c'est ainsi que cette mentalité, précisément parce qu'elle est mystique, est aussi prélogique. »³

Cela ne signifie pas que ce type de mentalité n'offre aucun concept abstrait. Ceux-ci sont toutefois sous l'influence de la loi de participation. Par exemple, Lévy-Bruhl cite un cas où on a présenté un dessin à un individu appartenant à l'une de ces sociétés en lui demandant ce qu'il pouvait signifier : rien dit-il. Si le dessin est exécuté sur un objet rituel ou reproduit dans un lieu sacré, il possèdera une signification très précise. Un tel dessin va ainsi "participer" «au caractère sacré de l'objet et à sa puissance. Que ce même dessin se retrouve ailleurs, sur un objet non sacré, c'est moins qu'une image. N'ayant pas de signification mystique, il n'en a pas du tout. »⁴ C'est dans cette perspective que doit se comprendre la *généralisation* ou la *systématisation* dans la mentalité archaïque. «L'élément de généralité, s'il existe ne peut être recherché que dans la participation qui s'étend, dans la propriété mystique qui circule entre les êtres, qui les unit et qui les identifie dans la représentation collective. »⁵ Les généralisations existent donc et c'est évidemment la tâche de l'esprit humain de trouver du sens à une existence confrontée à la complexité du réel. Or, il se

¹ *Ibid.*, p. 92.

² *Ibid.*, p. 77.

³ *Ibid.*, p. 114-115. Lévy-Bruhl reviendra sur cette position plus tard en admettant que la mentalité archaïque possède ses rationalités et ses logiques de raisonnements. Il reniera ces concepts fondés sur le préfixe «pré» et particulièrement celui de «prélogique». Voir à ce sujet, Lévy-Bruhl (1949) *Carnets*, Paris, PUF.

⁴ Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, op. cit., p. 127.

⁵ *Ibid.*, p. 141.

trouve que cette capacité abstractive est une condition à la pensée numérique. En conséquence, on peut comprendre qu'il y a lieu de croire que si nombre il y a, le sens sera à saisir dans la participation qui s'étend dans les propriétés mythiques qui circulent entre les êtres et les choses.

Comme l'avaient suggéré Mauss et Durkheim, l'étude de la pensée des sociétés sans écriture passe davantage par un examen des «formes primitives de classification».¹ La problématique générale devient d'abord celle-ci : est-ce que penser signifie aussi classer ? Même si l'homme primitif souhaite représenter des quantités des murs ou sur des objets, il n'est pas dit qu'il recourt à des nombres pour en symboliser le contenu et l'organisation. Il nous faut savoir si la mentalité prélogique est d'abord capable de *conceptualiser* des catégories numériques. Plus simplement, il nous faut identifier si elle est apte à penser le concept. C'est là un problème qu'a tenté de résoudre Lévy-Bruhl. Ainsi soutenait-il :

«il faut et il suffit que les représentations collectives tendent vers la forme conceptuelle [...] C'est quand des concepts suffisamment définis des êtres et des objets se sont formés que l'absurdité de certaines préliations mystiques est sentie et s'impose [...] Plus les concepts se déterminent, se fixent, s'ordonnent en classes, plus les affirmations qui ne tiennent aucun compte de ces rapports paraissent contradictoires. Ainsi, l'exigence logique de l'esprit croît avec la détermination des concepts, qui a elle-même pour condition que les préliations mystiques des représentations collectives s'affaiblissent.»²

D'autre part, selon Levi-Strauss, pour toute pensée et pour toute société, le classement est à la portée de tout être humain normalement constitué et c'est la nature même de l'homme de mettre un ordre minimal dans l'univers.³ Tout type de classement est par nature supérieur au chaos. Qu'il soit élaboré à partir de propriétés sensibles ou non, chaque classement est une étape vers un ordre plus rationnel.⁴ La meilleure manière pour déterminer la présence d'une préoccupation à vouloir différencier des «écarts de signification» au sein d'une réalité homogène consiste à examiner dans quel domaine un individu ou un peuple va établir une «logique des oppositions». Naturellement cette logique de contraste entre termes d'une même famille se trouve fortement liée au système de pensée global de la société en question. Une pratique de classement des choses et des êtres ne signifie pas un recours automatique aux nombres : les tabous en sont d'excellents indicateurs. Par exemple, les individus d'une communauté vont se voir interdire de consommer une plante, mais pas un autre qui lui ressemble. L'élément soumis à l'interdiction l'est pour différentes raisons. La clé de compréhension réside dans la manière dont sont élaborées les relations solidaires entre les termes d'un même système de tabous ; on retiendra que le contenu de ces termes importe moins que les relations entre les termes. C'est dans cet état d'esprit que Lévi-Strauss juge que les rapports entre les hommes des sociétés traditionnelles et le milieu naturel servent ici d'objets de pensée. Les phénomènes dits naturels ne représentent pas ce que l'on cherche à expliquer, mais ils sont ce

¹ Durkheim, E. et M. Mauss (1903) «De quelques formes primitives de classifications», *Année sociologique*, n° 6, reproduit in Mauss, M. (1968) *Essais de sociologie*, Paris, Minuit.

² Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, op. cit., p. 445-447.

³ Nous verrons avec la psychogénétique que le nombre est un complexe d'action et de coordination d'action qui se construit, dans l'absolu, avec les structures logico-mathématiques de la connaissance. Nous aurons l'occasion de voir que dès que l'homme est parvenu à réunir, à séparer, à ranger, à changer d'ordre, à construire ou à déconstruire des assemblages déterminés, il a acquis les structures cognitives ou réflexives capables de lui permettre de nombrer un réel.

⁴ Lévi-Strauss, C. (1967) *La pensée sauvage*, Paris, Plon.

au moyen de quoi on voudra expliquer des réalités qui n'appartiennent pas vraiment à l'ordre naturel, mais à un ordre logique propre à l'homme. Si on reprend l'exemple des tabous, ceux-ci résultent davantage de la place qui leur est octroyée dans un ou plusieurs systèmes de significations. L'organisation produite à partir de leur classification devient un moyen pour une différence. La nature devient un modèle privilégié pour développer la différenciation. Le système de tabous en est un parmi plusieurs autres (classifications totémiques, etc.) qui résultent des tentatives naturelles de la pensée de faire des efforts pour organiser l'univers sensible de manière cohérente.

La pensée des sociétés traditionnelles est donc tout à fait capable de construire des systèmes de classification très bien articulés parce qu'elles font, elles aussi, des analogies, des liens et des rapprochements de plusieurs façons. C'est sans doute ce qui fera dire à Lévi-Strauss que la *pensée sauvage* est semblable à celle des modernes si ce n'est qu'elle se définirait par son énorme ambition symbolique et par une attention très systématique et entièrement tournée vers le concret.

Dans cet esprit, le besoin de spécification concrète ne saurait, nous semble-t-il, s'exprimer plus clairement en ce qui concerne le nombre. Aussi peut-on dire qu'il y a, dans ces langues, toute une série de mots-nombres probablement utiles à cette pratique de classification.

Avec ce que nous venons de voir chez les sociétés traditionnelles, il serait facile de soutenir que ces manières de compter sont très éloignées de celles que nous connaissons en comptabilité et qu'il n'est pas possible d'établir des liens féconds avec notre objet de recherche. De plus, on pourrait avancer que ces techniques sont d'une simplicité telle qu'il est futile de s'y attarder davantage. Si nous avons eu le temps et l'espace pour le faire, c'est en examinant minutieusement les contextes culturels de plusieurs sociétés que nous aurions pu chercher la richesse, les causes et les caractères distinctifs de la quantification, du comptage ou des dénombrements pour contrôler des expériences (mémorisations, etc.).¹ Nous aurions alors montré avec plus de finesse et de pertinence l'intérêt que représente cette mentalité et son ingéniosité à se doter des techniques numérales très efficaces.

Même si nous avons présenté leur mentalité comme une pensée essentiellement mythique et consistant à une mise en forme des êtres et des choses dans l'optique d'une seule unité, la recherche n'est pas encore vraiment arrivée à la définir : l'anthropologie y est parvenue en la désignant comme étant une vocation naturelle chez l'homme. Qu'est-ce que cela veut dire ? La pensée sauvage, selon Lévi-Strauss, représenterait ce qu'il y a de fondamental en l'homme et elle représenterait ce fond qui est placé, en retrait,

¹ D'ailleurs un tel courant et de telles études existent depuis quelques années et s'intitule l'ethnomathématique. On consultera avec profit Ascher, M. (1990) *Ethnomathematics : A Multicultural View of Mathematical Ideas*, Pacific Grove CA, Brooks/Cole ; Closs, M.P. (1986) *Native American Mathematics*, Austin, University of Texas Press ; Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, Paris, Seuil ; D'Ambrosio, U. (1990) *Etnomatemática*, Sao Paulo, Editoria Atica. ; Eglash, R. (1997) «When Math Worlds Collide : Intention and Invention in Ethnomathematics, Science, Technology, & Human Values», Vol. 22, no 1, hiver, p. 79-97 ; Fischer, W.H. (1992) «Review of Etnomatemática by V. D'Ambrosio», *Science, Technology, & Human Values*, vol. 17, no. 4, automne, p. 425 ; Gerdes, P. (1991) *Lusona : Geometrical Recreations of Africa*, Maputo, E.M. University Press ; Goody, J. (1994) *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF ; Njock, E. (1979) *Langues Africaines et non Africaines dans l'enseignement des mathématiques en Afrique*. Document de travail présenté au Séminaire interafricain sur l'enseignement des mathématiques, Mai, Accra, Ghana ; Shirley, L. (1995) «Using Ethnomathematics to Find Multicultural Mathematical Connections», *National Council of Teachers of Mathematics Yearbook 1995*, Reston Va, National Council of Teachers of Mathematics, p. 34-43 ; Washburn, D. K. et D.W. Crowe, (1988) *Symmetries of Culture*, Seattle, University of Washington Press ; Zaslavsky, C. (1973) *Africa Counts*, Boston, Prindle, Weber & Schmidt.

de cette tendance de l'action humaine à se constituer, après un certain stade de développement, vers des formes de pensée techniques et rationnelles plus complexes. Ceci étant dit, la pensée mythique possède des modes d'organisation du réel marqués eux aussi par la rationalité. L'un de ces modes est celui de la classification.

L'intelligence humaine réagit spontanément lorsqu'elle est confrontée à des situations de désordre ou de chaos. Non seulement l'homme d'une société traditionnelle essaie de se trouver une place au sein du monde, mais il conçoit ce lieu en relation avec les autres êtres vivants et avec les forces physiques de la Nature. Ainsi, face à cette diversité, il tend à construire de la cohérence pour donner du sens à ses rapports et à son existence. Les différents systèmes de classement qu'il réalise plus ou moins instinctivement sont en fait des systèmes d'identification. L'agrégation de la diversité en catégorie le conduira à établir des relations entre ces catégories et de se situer par rapport à elles en les intériorisant chaque fois davantage. En d'autres termes, les groupes humains nomment ceci et cela pour réaliser ensuite des catégories, certaines plus importantes que d'autres, créant ainsi des écarts significatifs en elles. De tels classements entraînent des relations solidaires entre les éléments d'une même catégorie et celles-ci finissent par relier les divers niveaux du réel tel qu'ils sont pensés selon les coutumes locales. C'est là une façon de *dénombrer* et d'ordonner la complexité du réel. Ainsi le comptage est associé à une pensée conceptuelle et il participe à ce mouvement classificatoire quand un individu retient une identité unique à partir du cumul des unités d'un groupe de choses. L'identité commune à l'ensemble de choses devient alors le numéral.

Nous l'avons vu, chez les sociétés traditionnelles, le dénombrement ou la quantification reste une dénomination de techniques qui sont, à la base, représentatives, intellectuelles ou conceptuelles. Elles sont employées pour établir des ressemblances, des différences, des contrastes, des supputations, etc. Il y a un classement, un ordonnancement (nombre ordinal) et une identité par le nombre parce que celui-ci assure l'égalité absolue d'unités recensées au sein d'un même groupe, étant donné que c'est la même qui est répétée. Un nombre établit parmi un groupe d'éléments ce qui est semblable, identique, unitaire et le décompte est une accumulation d'unités.

La connaissance cognitive du nombre n'est guère possible, dans son acquisition, sans une trace matérielle minimale. Les travaux ethnographiques révèlent - à l'exception des apprentissages et de l'éducation donnés en ce sens - qu'il n'y a de perception immédiate que des nombres de 1 à 4.¹ Après, la notion de nombre peut devenir très relative et n'avoir que peu d'intérêt de précision pour la pensée mythique.

Les opérations numériques doivent cependant s'observer pour être apprises. Cela veut dire ici être vues, ou encore que des objets doivent être touchés pour réaliser la synthèse perceptive et tactile nécessaire à la structuration d'une opération numérique. Si le besoin se fait sentir pour que des techniques arithmétiques franchissent un certain seuil de précision, alors il faudra que les membres d'une société

¹ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit.

traditionnelle aient recours à des objets matériels de plus en plus sophistiqués. Le corps est l'un de ces instruments.

Enfin, Ifrah résume ce que nous avons vu : dénombrer exige «une technique avancée du nombre, puis, pour la mémorisation et la communication sociale, l'élaboration d'un instrument linguistique (le nom de nombre) – celle d'un système de fixation graphique ne venant qu'à un stade bien ultérieur. »¹ Malgré tout, les mots des nombres naturels (1, 2, 3, etc.) sont, au départ, comme séparés du reste de leur vocabulaire.² Il n'y a pas de règles qui permettent de désigner les mots-nombres ou de préciser leurs rapports lexicaux. D'abord parce qu'ils sont la plupart du temps limités par leur quantité disponible. Ensuite, lorsqu'il n'y a pas de numéraux dans la langue, d'autres mots sont suffisants pour répondre à leurs *besoins numériques*. En fait, la relation entre les nombres et le langage dépend des buts pour lesquels les processus numériques sont utilisés.

9.4.5 Vers la médiatisation du nombre, de la culture et de l'économie des *avoirs* naturels

À défaut d'être qualifiés de grands bavards, nous devons revenir sur ces aspects conceptuels pour insister sur ce phénomène : l'homme qui se fabrique dans le temps est un être qui noue des relations avec un milieu et des symboles tout en cherchant leur maîtrise, tout en cherchant à organiser de meilleures efficacités d'actions et tout en perfectionnant le monde de la technique. C'est en considérant ces trois axes qu'il faudrait dégager quantité de constatations sur l'avènement des opérations numériques conçues et utilisées à des fins de contrôle social et économique.³

Notre ambition était la suivante : nous voulions remonter jusqu'aux procédés de mise en relation, aux milieux fondateurs et jusqu'aux premiers matériaux organiques/inorganiques pour interroger le pouvoir d'attraction qu'avait pour nous et notre discipline la Nature, celle-là par quoi débutait notre histoire et l'histoire humaine tout court. Nous avons débuté notre analyse directement par cet immense réservoir du vivant et du non-vivant dans le but de signaler à quel point Nature avait sculpté, par ses trajectoires nombreuses, l'économie des *forces* que l'homme a dû inventer, organiser, techniciser et contrôler – à médiatiser donc - pour être et se faire être. Partant, c'est la Nature qui offrait le creuset originel de notre objet d'étude. Nous avons vu ça et là, au travers des différentes sections, au moins quatre grandes formes de contrôle, que nous avons jugé décisives, et qu'il fallait aborder : le contrôle par la Nature et/ou le contrôle exercé sur la Nature (et de ses milieux) ; le contrôle par la coordination des actions motrices chez les hominiens ; le contrôle d'une série d'actions et de connaissance via leur cristallisation dans l'objet technique et, finalement, dans une moindre mesure, (mais combien importante !) la conquête du sujet hominien en tant que sujet dans l'ordre d'une maîtrise de ses possibilités hominiennes.

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 9.

² Hurford, J. R. (1987) *Language and Number*, Oxford, Blackwell, p. 4.

³ Tâches immenses à nouveau qui nous contraignent à se limiter à un certain nombre de constats qui demanderaient encore plus de rigueur que nous ne pouvons le faire pour l'heure.

La première forme de contrôle référerait aux premières tentatives de l'anthropoïde et de l'hominien de maîtriser leur environnement immédiat. Nous voulions par-là initier un questionnement à l'effet que l'évolution humaine du principe de sélection, qui conduit à une conquête graduelle des objets sélectionnés (action, environnement, aliments, comportements, etc.) permet à l'évolution culturelle de fourbir (discrètement) ses premières armes en vue de donner libre cours à plus de diversité : la Nature s'efface au profit de la société dirions-nous parce qu'il y a eu une conquête de l'hominien qui s'est faite par l'entremise d'un processus d'adaptation, donc d'un premier contrôle sensori-moteur sur son milieu. Mais la Nature demeure dans l'énigme de la société, de sa constitution : elle persiste toujours à y inscrire ses signes ornementaux et distinctifs. Ce contrôle doit se comprendre et s'interpréter avec la densité du trait de la Nature qui apparaît encore trop obscur. Enfin, il nous faudrait saisir cette idée de conquête de la Nature en affirmant la transcendance réciproque de la nature et de la culture de ces premiers individus si cette dernière nous était plus accessible. Bref, nous retiendrons que les premières tentatives de domination de la Nature se comprendraient davantage en posant l'irréductibilité et l'indissociabilité du lien Nature/Culture.

La deuxième forme de contrôle abordait comment un représentant parmi le groupe des hominiens, un peu plus rusé que les autres, est parvenu à jouer un rôle plus actif dans la maîtrise de ses conduites. L'hominien, on l'a vu, est sans grande capacité : il doit inventer, réaliser et produire des qualités nouvelles à son action. Il ne s'investit plus dans la Nature : il s'investit lui-même. La nécessité de s'emparer de ce que la Nature a à offrir pour répondre aux besoins vitaux facilite l'établissement systématique de pratiques autour de «l'ordonné, l'invariant, le codifié» soient autant de conceptions renvoyant aux nombreuses tentatives pour *normer* l'expérience et témoigner d'une recherche (plus ou moins confuse) de constance et d'adaptation. Si nous pouvons nous exprimer ainsi, nous dirons que ces premières manœuvres vers une *normalisation culturelle* de la conduite à un milieu, reposait d'une part, sur ce qui était essentiel au maintien de la vie et à son adaptation, toujours plus cohérentes, face à la Nature et, d'autre part, à la distinction graduelle de ce qui ne l'est pas. Il y a là, au commencement de cette différenciation, un processus de discernement sensori-moteur qui se met en place et qui sera conditionnel au développement des autres opérations de différenciation. Ainsi, le monde des animaux et des végétaux s'anime de plus en plus dans la diversité aux yeux des hominiens et ils s'y intéressent davantage : non plus uniquement pour une question de nourriture, mais parce que les êtres de ce monde deviennent des exemples à suivre, sinon à imiter. Le monde des objets inertes, lui, l'interpelle probablement, mais, d'une autre manière. Le premier, celui du vivant, bat au rythme des jours et des saisons alors que le deuxième paraît immobile, défiant le temps et toujours prêt à résister. Dans la longue durée, préhominiens et hominiens développeront une capacité à percevoir et à ressentir les similitudes et les différences entre les éléments de ces deux mondes sans pour autant faire véritablement une distinction entre ces deux mondes. Ce n'est que beaucoup plus tard que d'autres individus vont ressentir le besoin de désigner chacun d'entre eux pour mieux les identifier (sinon les classer pour mieux maîtriser leur nature) et qu'ils chercheront eux-mêmes à se définir, à se situer dans ce jeu de symboles. Entretemps, un processus de *codification réflexif et comportemental* se met en branle très lentement.

La troisième forme de contrôle visait surtout à s'initier à quelques aspects des rapports originels entre la technique et le contrôle. La fabrication de l'outil est annonciatrice qu'un certain degré de culture a été atteint avant même qu'on baptise ce processus de «culturel». De telles activités culturelles ont dû exercer, en retour, une action sur les activités biologiques : l'élocution et la graphie (les facultés cognitives) seraient ainsi liées au développement de la technique. Aussi, c'est le contrôle de l'expérientiel, celui de la connaissance et de l'action, qui se dessine à l'arrière-plan de la métamorphose de l'homme avec la médiation de la technique s'exerçant sur la Nature et les choses-*avoirs* qu'elle lui propose. Constamment, depuis toujours semble-t-il, grâce à la technique, l'humanité en dessein et qui progresse, lève les obstacles devant ses propres démarches de plus en plus réfléchies. La refonte de l'espèce humaine, sa recomposition, son expansion, de ses nouveaux rapports avec des forces de la Nature plus objectives (parce que réfléchies) sont conséquents au développement de son capital expérientiel déposé dans l'objet technique. L'action du hachereau, du silex ou la chasse et les activités corporelles qu'elles impliquent – tout comme la cueillette – sont des techniques dont les caractéristiques révèlent aussi les circonstances qui ont incité à recombinaison les éléments du monde physique et humain ; la technique ne fait que résumer (tout en contrôlant l'inscription) cette combinatoire, et en redistribue du même coup, le potentiel transformateur sous la forme de faculté humaine qui s'exprime différemment dans les *technè* et entre lesquelles les hommes se diviseront culturellement.

Finalement, la quatrième forme de contrôle était une façon non seulement d'aborder quelques aspects premiers du concept d'*autocontrôle* mais de montrer jusqu'à quel point l'homme a dû apprendre graduellement à se maîtriser lui-même pour apprendre à devenir ce qu'il est devenu. Nous voulions révéler que l'autonomie du contrôle de soi ou cette valorisation d'un contrôle moins formel pour un *autocontrôle*, et bien celui-ci a commencé, il y a fort longtemps, chez l'humanoïde, lorsque le pied a commencé à marcher, l'œil à épier, la main à saisir l'instrument, en somme dès le moment où des dextérités corporelles ont précédé les dextérités psychiques et donc, que ses capacités de contrôle sont devenues aussi des parties de son être et nous croyons qu'ils en font toujours partie. Des dextérités corporelles aux dextérités psychiques, il y a eu le maniement d'objets matériels qui sont venus interagir dans ces complexes de coordinations multiples que l'individu préhistorique a tenté de mettre en combinaisons chaque fois que son potentiel d'humanité le lui permettait.

Retenons cette dernière image : c'est en tant qu'agent de contrôle de la Nature en formation et soumis à ses expérimentations de son propre contrôle que l'homme a entrepris sa carrière de jeune démiurge : celui d'un ordonnateur obligé de la Nature, pour pallier à ses propres faiblesses ; celui d'un gouvernant auprès des autres espèces animales et des puissances inanimées. L'homme se fera technicien parce que, chez lui, il y a des pulsions qui l'invitent à mettre en œuvre régulièrement son jeu favori : la réordination de la Nature dans le but de mieux l'organiser selon ses désirs.

De la Nature, à l'organisation et à l'efficacité du geste technicien, il y a un même chemin à prendre. Dans la préhistoire, devant l'immensité de la Nature, un Moi se constitue en percevant, en prenant, en classifiant et en faisant des objets. La Nature est un *espace neuf* qui se présente à lui. Ce Moi

a cependant une particularité peu commune : il possède une *curiosité* telle qu'il cherche constamment à vouloir prendre la *mesure* de chaque chose. Mesurer la Nature, l'évaluer, apprendre à la connaître, à l'imiter ; des conditions préalables à ce Moi ressentant de plus en plus le besoin de l'habiter plus *efficacement* tellement il trouve peu à peu les moyens pour en maîtriser les conditions.

Symboliquement et pour faire court à la démonstration, nous dirons que l'hominien a été cet être égocentrique, ce Moi qui s'est fait *Mesureur* de l'Événement. On l'a vu, il se déplace et prend conscience de l'univers qui l'entoure. Les variations et les variations qui se succèdent, et qui sont alors perçues, résonnent de plus en plus en lui. Peu à peu, le *Mesureur* constatera qu'il lui manque des caractéristiques fondamentales : il ne vole pas, ne court pas vite, n'est pas aussi fort que d'autres êtres vivants, etc. Alors le *Mesureur* va intuitivement chercher à obtenir ces autres qualités qu'il n'a pas : il entreprendra des expériences pour combler, à l'aide de moyens, ces manques. Ainsi, comme l'homme possède ce sens particulier de *l'organisation*, il sera apte à combiner toujours plus ingénieusement ces moyens et obtenir ainsi des réponses (temporaires) à ses pulsions.

Quand débute l'intériorisation des premiers objets et des premières actions, nous sommes au temps où des individus commencent à poser de plus en plus de gestes coordonnés pour s'affranchir lentement des contraintes mentales et des obstacles physiques que dresse, devant eux, la Nature. Une série innombrable de tâtonnements débutent chez tous les représentants anthropoïdes et hominiens afin de réussir à se soustraire de ces difficultés. Sur plusieurs millénaires, des préhommes vont chercher par tous les moyens à limiter la *distance* entre les nécessités du Corps et celles de la Nature. Ils vont tenter de rapprocher toujours plus ingénieusement des objets pris à la Nature vers le Corps avec éventuellement un retour de celui-ci parmi Elle. De ces premiers objets, il y a, bien sûr, des aliments pour se nourrir. L'aliment compte parmi les premiers objets de conquête : il y développera des techniques de toute sorte pour s'en accaparer. Si nous avons eu l'espace nécessaire c'est de chasse et de cueillette que nous aurions discuté pour aborder la notion d'efficacité par la médiation de contrôle chez les hommes préhistoriques, car ce sont les premières activités économiques reconnues et le territoire où l'efficacité s'apprend plus vite qu'ailleurs.¹

Avec cette première partie, nous nous sommes initiés à quelques aspects des origines de la technique et sur la préhistoire de ce *savoir-faire*.

¹ Prenons connaissance de ce long extrait très explicite de Moscovici : «La spécialisation des ressources va de pair avec la spécialisation des habiletés ; la continuité de leur emploi, dans un même cadre, à propos des mêmes espèces, conduit à un approfondissement et à une organisation stricte des opérations impliquées. Les chasseurs les cultivent méthodiquement, les condensent en un ensemble compact qui renferme un grand nombre de connaissances, un répertoire cohérent de comportements. On a dit avec raison que "la chasse pour l'homme est faite par les outils mais c'est beaucoup plus qu'une technique ou même une variété de techniques". Le piège en est le cœur. Art suprême dans la chasse, son champ d'expérimentation est très vaste. Visant constamment un nombre restreint de communautés animales, il les a marquées, comme il a marqué les individus qui l'ont façonné. Son moyen essentiel est la capture, dont l'efficacité surpasse celle de l'attaque directe et met en œuvre des moyens complexes, étant données la sensibilité et la mobilité des futures victimes. Pour piéger, il faut concevoir et connaître l'usage des filets, des nasses, de fosses, des trappes, des piquets, susceptibles d'immobiliser l'animal, de l'emprisonner ; il faut prévoir le moment opportun pour l'assommer ou l'empoisonner aux moindres risques. [...] Le piégeage, et les techniques annexes incluent l'attaque et la défense dans une seule action. [...] **Le contenu technique et intellectuel du piégeage porte témoignage du fait que la chasse est d'abord maîtrise de soi, résistance, mais surtout ruse. Ce dernier trait est capital [...]** ; il transforme une position de faiblesse en une position de force et ajoute à l'apparent, au donné, la dimension du simulé et du construit. Moscovici, S. (1972) *La société contre nature, op. cit.*, p. 142-143. Nous soulignons.

Pour que naisse un savoir-faire, aussi précoce soit-il, nous avons vu qu'une forme d'anticipation agissait comme chronomoteur. C'est elle qui semble guider l'orientation et la matérialisation d'un objet désiré autour de moyens appropriés. Nous avons vu que l'outil de pierre, l'un des premiers objets techniques qui nous soient parvenus, compte parmi les premières configurations initiales (avec la cueillette et la chasse) et matérialisées de cette pensée anticipatrice et donc, d'une pensée technique. Ce qu'il faut ne perdre de vue, avec le phénomène technique que nous avons voulu dégager, c'est qu'avec l'outil, il y a eu une réduction des capacités et des ressources d'attention requise. L'homme *s'est libéré* parce qu'il a pu mettre en mémoire une partie de son champ expérientiel. En multipliant les objets techniques, l'homme de la préhistoire a vu, par le fait même, ses tâches de perfectionnement de l'action organisée être chaque fois plus précises, parce qu'élaboré, de fois en fois, à partir de nouvelles séquences d'expériences, qui, un moment, seront *synthétisées* et *déposées* en mémoire dans les objets techniques.

Nous avons vu que le coquillage ou le bâton de bois existe à l'état naturel, mais ils ne portent pas l'empreinte de la main humaine. La technicité qui produit l'outil suppose toujours une *valeur ajoutée*. L'outil n'est «pas seulement le produit d'une intelligence cohérente, mais le produit de cette intelligence intégrée dans la matière et la fonction. »¹ À partir d'un objet naturel, le matériau brut, l'Anthropien va réaliser une matière seconde en extériorisant son image, une image simulée, parce qu'anticipée. De l'objet naturel, il prévoit l'objet culturel. Celui-ci est un objet-mémoire qui synthétise une série d'opérations structurée autour d'une fonction. Mais par-dessus tout, sa conception appelle un acte de transformation du matériau en vue d'une utilisation future et, en conséquence, sa fabrication implique un plan déployé selon une séquence temporelle.² L'objet naturel n'a souvent que peu de durée : il est facilement abandonné après usage. Quant au silex ou au biface, l'un et l'autre exigent un temps pour penser son utilisation future, un temps pour penser la manière de le fabriquer et un temps *conservé* dans l'outil parce que l'instrument en tant qu'espace est un *réservoir de temps*. La technique est le temps. L'outil donc, en son essence première, est de *fixer durablement le maintenant*. L'homme fixe dans l'outil des expériences. Il y fixe le passé de ses expériences. Il y enregistre ce qu'il ne veut pas oublier. Une fois conçu et fabriqué, l'outil va *régir* une partie des intentions humaines. Il va aider l'homme à accomplir ce qu'il a prévu de faire. Déjà l'instrument le conduit à se projeter dans le futur, il lui rappelle un passé, mais toujours activé au présent, lors de la manipulation de l'objet technique. L'outil matériel est donc déjà un *registre* de temps, d'expérience résumée. D'où l'importance, pour nous, d'accorder éventuellement une place importante au phénomène de la matérialisation. Dès lors, dans notre cas, la matérialité comptable pourrait nous livrer d'autres significations que nous ne soupçonnions guère jusqu'ici.

En résumé, retenons que la Nature est d'abord ce lieu de symboles et d'émergence des symboles où va naître l'humanité. Et cette naissance, il y a plusieurs manières de l'exprimer. Nous la résumerons avec cette simple observation : l'homme naît avec la Technique. L'hominien se donnera les moyens de

¹ Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage*, op. cit., p. 132-133.

² Il faudrait consulter davantage Poirier qui montre très bien la différence entre objet naturel et objet matériel technique. Poirier, L. (1990a) «L'homme, l'objet et la chose», in J. Poirier [sous la dir.], *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, Tome 1, Paris, Gallimard, p. 907.

développer son potentiel d'être humain avec l'aide de la technique. Celle-ci se présentera alors comme l'intermédiaire offrant le lien le plus direct entre l'Homme et la Nature. La Technique s'interposera aussi parce qu'elle constituera elle-même la synthèse du lien entre l'homme et la Nature. En somme, la Technique est le *mi-lieu* entre Nature et Homme. Le Nombre trouvera donc sa place dans cette intermédiation. Au sein duquel se trouvent également des tentatives de contrôle de tout ordre et des tentatives que l'homme voudrait toujours plus utiles, concrètes, efficaces.

Le corps représente sans doute une technique très pratique pour compter, mais elle reste un moyen de communication limité et qui est très éphémère. L'homme ne peut pas conserver de façon durable la mémoire des nombres lorsque les opérations numériques se complexifient et se multiplient. Même si le développement des capacités réflexives et celles du langage n'atteignent pas des niveaux élevés d'opérations formelles et abstraites, dans certaines sociétés, des individus peuvent toujours recourir à des opérations concrètes, en s'aidant d'intermédiaires plus commodes comme les cailloux, les coquillages ou des osselets. Enfin, sans vouloir procéder à une description exhaustive des moyens utilisés par les sociétés traditionnelles, nous soulignerons ici que les opérations des systèmes numériques sont nombreuses et constamment expérimentées face aux exigences pratiques de la vie de tous les jours. C'est dire comment ces hommes ont pu tenter et mettre au point plusieurs techniques.

Parmi les sociétés où le pouvoir d'abstraction n'a pas atteint un niveau de complexité élevée, compter et ordonner sont restées des techniques arithmétiques plus ou moins élémentaires. Aux deux extrémités de cette arithmétique rudimentaire, soit l'habileté technique d'une mise en opération d'une suite de nombres naturels, dans presque toutes les sociétés traditionnelles, les opérations de l'addition, soustraction, multiplication et division s'étendent plus ou moins parfaitement à un registre large d'activités sociales. Ce savoir technique dépend de la nature des institutions numériques (cosmologie, rythmes temporels, jeu, économie, etc.) en place, le rôle qu'elles occupent (culturellement parlant) et de leur diffusion.¹ Ce qu'il faut avant tout retenir, nous semble-t-il c'est ceci : étant donné que la plupart de ces institutions du nombre possèdent à la base une structure relativement abstraite, l'emprise et l'influence culturelle d'une société cessent d'avoir un effet déterminant dans leur développement, particulièrement lorsque l'origine d'une telle institution numérique vient d'une autre société et lorsqu'un plus grand effort linguistique est exigé. D'ailleurs Crump pense qu'une fois qu'une telle institution est adoptée et comprise dans les termes d'une culture locale et de sa langue, cette institution :

« [...] se libère presque immédiatement de ses attaches culturelles. De manière quelque peu paradoxale, la langue n'est rien de plus qu'un catalyseur culturel, uniquement nécessaire pour la conceptualisation individuelle, mais ne faisant pas partie intégrante de la base cognitive fondamentale. [...] En particulier, la mesure du temps à l'aide des phases du soleil et de la lune et du mouvement des étoiles explique la diffusion historique des mêmes unités de temps à travers l'Ancien Monde. »²

¹ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit., p. 267.

² Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit., p. 267.

Considérant qu'une institution numérique exige peu de choses d'une culture locale, celle-ci, en retour, n'a que peu de moyens de défense contre elle. L'institution numérique, malgré sa dynamique et le temps requis pour s'élever au rang d'institution, a tendance à s'imposer et à entretenir un discours séducteur et enveloppant, surtout lorsqu'elle a pu démontrer la force de ses raisons opératoires selon des besoins plus ou moins nécessaires d'une population qui, en définitive, fera le choix de l'adopter. Cela est particulièrement vrai dans le domaine économique, religieux, celui du jeu, du temps, etc.¹ En un mot, il est difficile de résister à l'attrait exercé par la puissance de ses démonstrations parce qu'elles apparaissent puissantes et efficaces.

C'est dans le domaine économique que l'incorporation d'une *donnée numérique* étendue aura ses conséquences les plus importantes, car il sera au centre de la transformation du genre de vie des populations. Particulièrement lorsque les nombres cardinaux occuperont une place prépondérante comme supports privilégiés pour suivre la justesse et la probité des échanges. Dans ce cas, des entrées et des sorties seront notifiées si le besoin est. Partant, ce qu'il faut ici saisir c'est qu'avec le temps, grâce au nombre, ces entrées/sorties deviendront de plus en plus indifférenciées. Cela signifie qu'à cette perte de sens se substituera une classification nouvelle, un nouvel ordre de référentiels abstraits et que, par conséquent, à partir de la délibération permise par les supports numériques montrant une telle classification/organisation du donné numériquement décompté, il est probable que d'autres valeurs et d'autres dimensions de la réflexion humaine entrent en jeu. Est-il possible que l'esprit et le sens du *don* si caractéristiques des sociétés traditionnelles/primitives aient été affectés par le passable de nombres ordinaux à cardinaux ?² Quoi qu'il en soit, le cas général d'une distribution de biens est celui-ci : d'une part, la répartition se fait sur la division en parts égales, d'autre part, sur le transfert de quantités fixées :

«La différence entre ces deux modalités est que la première peut se contenter de ne prendre en compte que le nombre de participants, alors que la seconde exige un compte pour chaque attribution séparée, et compter est par excellence un procédé lié aux nombres cardinaux. Bien que le modèle de base considéré ici soit essentiellement économique, la structure qui perdure à travers le processus de distribution est celle aussi presque toujours sociale et politique : une telle intégration est un fait caractéristique des sociétés traditionnelles.»³

¹ *Ibid.*, p. 269.

² C'est là une piste hypothétique qui mériterait d'être examinée de plus près, celle qui indiquerait en quoi les nombres cardinaux élevés à un certain niveau d'organisation matérielle auraient contribué à rationaliser non pas d'abord les biens mais la rareté des substances mêmes qui portaient la vie, au sens où l'entend Rosbapé, des sortes de monnaies sauvages : «Bien loin d'être des préfigurations rudimentaires de notre monnaie moderne, les biens précieux qui circulent dans les sociétés sauvages nous introduisent à un monde totalement disjoint de celui de la marchandise, un monde où la rareté ne concerne pas les biens d'usage courant mais les substances qui portent la vie. [...] Nos analyses ont porté pour l'essentiel sur les animaux et l'on pourrait considérer que nos conclusions ne valent que pour eux, que la question reste entière pour les coquillages, pierres, plumes ou autres objets, tous qualifiés de « monnaie ». Ce serait oublier le fait qu'ils circulent dans les mêmes circonstances – à l'exception du sacrifice – et qu'ils sont les substituts plus ou moins tardifs des animaux [...] Il n'est pas rare que les coquillages, les substituts les plus répandus, portent les marques symboliques des substances vitales ou de la fécondité en général [...] Des effets majeurs peuvent s'ensuivre et en particulier la possibilité de thésaurisation aux mains d'individus dominants. Dans une autre perspective, la distance s'accroît entre le signifiant et le signifié, renforçant la dimension sémiotique des biens précieux, ce qui en fait les éléments potentiels d'un code de communication entre les individus et les groupes qui le partagent.» Rosbapé, P. (1995) *La dette de vie : aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., p. 241, 243-244.

³ Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres : savoir-compter, cultures et sociétés*, op. cit., p. 122.

La leçon à retenir est que les techniques du savoir-compter, appliquées au domaine de l'économie, ne peuvent se comprendre parfaitement que si l'intelligibilité de leur utilisation s'intègre dans l'effort d'une interprétation simultanée avec des rapports sociaux et politiques d'une société. Une telle démarche d'analyse se complexifie quand on sait qu'il n'est pas nécessaire de trouver la présence d'outils de décompte pour connaître si oui ou non un homme d'un groupe culturel est capable de compter. Nous croyons que tout homme possède cette capacité. Latente ou active, cette capacité reste le produit de l'action exercée par lui sur un milieu et des leçons qu'il en a retenues au cours d'expériences, mais des expériences qui concernent la vie de tous les jours. Le domaine économique appartient à la vie quotidienne et si en ce domaine les techniques ont tendance à connaître des développements majeurs, c'est parce qu'on aura cherché délibérément à mettre au point ces techniques pour des raisons diverses. Avant qu'une économie atteigne les proportions d'une rationalité abstraite à cause du nombre et du calcul systématique, un homme juge numériquement l'activité économique en ayant recours à des techniques simples et qui soient en accord avec les pratiques culturelles de sa société d'appartenance. Le nombre rationnel peut séduire une pensée calculatrice, mais celle-ci devra composer avec les mœurs de sa communauté.

Cette culture communautaire reposait certainement pour une bonne part avec la recherche de satisfaction des exigences vitales de la nature humaine : ce que nous nommons aujourd'hui l'économie.

Il n'est pas commode de trouver un consensus sur les origines de l'économie. Qu'est-ce donc au juste que l'économie antique? La survivance individuelle pourrait être qualifiée du plus ancien moment de l'économie. Elle se caractérisait par une démarche de recherche de nourriture et de matériaux nécessaires pour soutenir cette survie. Au sens commun de la littérature préhistorique, la première forme économique apparaît vers la fin du Néolithique. De l'individu Australopithèque au Pithécanthropien, nous sommes en présence de «possesseurs du biface», cette pierre taillée pour racler, frapper, percer et dont la forme en amande ou en goutte d'eau varie au cours du temps pour atteindre des niveaux d'efficacité de plus en plus grands avec le temps. L'économie préhistorique va s'élaborer et se diversifier avec un perfectionnement des techniques de chasse et de cueillette. Mais nous serons encore loin de son perfectionnement rationnel. La civilisation primitive des *cueilleurs-chasseurs* était confrontée à la fois à une abondance des ressources vitales et à une difficulté de se les procurer. Les activités chasseresses, de cueillettes et artisanales caractérisent l'économie des Pithécanthropiens de l'Acheuléen : «L'affranchissement, le progrès et la survie se marquent par des choix. [...] Du marais à l'épieu et à la lance, il y a également choix, et les nouvelles victimes sont, précisément, des espèces de valeur universelle, d'utilisation totale: chair, ossements, défenses, liens musculaires.»¹ En faisant abstraction des circonstances critiques particulières telles la sécheresse, la rareté de plantes, fruits, légumes et gibier, ces premières *sociétés d'abondance* disposaient d'une grande quantité de temps pour se nourrir, s'amuser et explorer. Leur quête de nourriture n'est pas, contrairement à ce que nous pourrions croire, un «labeur continu, la quête de nourriture est, pour eux, une activité intermittente, qu'ils jouissent de loisirs surabondants et dorment plus dans la journée, par personne

¹ Nougier, L.-R. (1970) *L'économie préhistorique*, Paris, PUF, p. 27.

et par an, que dans tout autre type de société.»¹ En conséquence, c'est une activité aléatoire, momentanée, irrégulière, erratique et qui «ménage à chacun sa peine» aux dires de Shalins.

Toutefois, n'en doutons point, c'est une économie qui, malgré l'abondance des temps d'occupation, demeure précaire, discontinue, lente. Ce qui expliquerait probablement le peu de progrès de la condition matérielle/technique de l'homme économique pendant des millénaires. Cette notion de condition matérielle à l'économie de subsistance ici est importante. Comme l'affirme Moscovici, «c'est afin de renforcer leurs rapports avec le monde matériel que l'humanité se différencie et que les hommes se séparent. Mais il ne suffit pas de la constater, il faut encore analyser le processus.»² Or, au cœur de ce processus, on retrouvera la recherche de perfectionnement matériel des outils utiles à ces premières activités économiques. Nous pourrions faire état des phases intermédiaires de ce développement matériel entre les premiers préhominiens et l'*homo sapiens* et procéder à une vaste nomenclature des différentes techniques de chasse et de cueillette ainsi que celles qui sont à l'origine des premières tentatives de l'agriculture, de la domestication et de l'élevage du bétail, mais l'espace nous manque et nous nous contenterons de nous résumer sur cette période en faisant nôtre la réflexion suivante de Shalins :

«La fabrication d'outils, de vêtements, d'ustensiles ou d'ornements, même peu onéreuse, perd toute signification quand ceux-ci deviennent plus encombrants qu'utiles. La construction d'habitations tant soit peu importantes est tout aussi vaine s'il faut les abandonner à peine achevées. D'où la conception très ascétique des chasseurs quant au bien-être matériel; ils se contentent d'un équipement minimum, quand ils ne vont pas jusqu'à se passer de tout équipement; ils préfèrent les petits objets aux grands; ils ne voient pas l'intérêt qu'il y aurait à posséder plus d'un seul exemplaire de la plupart des biens, et ainsi de suite: la pression écologique prend forme singulièrement concrète quand elle s'exerce directement sur vos épaules. Si le produit brut de l'économie des chasseurs collecteurs est bien médiocre comparé à celui d'autres économies, ce n'est pas sa productivité qui est en cause, mais sa mobilité»³

Encore une fois nous sommes en mesure d'apprécier le caractère organisateur et d'efficacité de ces premiers hommes.

N'oublions pas que l'homme, qu'il appartienne à une société primitive de chasseurs ou avancée sur le plan des techniques agraires, possède cette faculté à dénombrer à sa mesure, que ce soit dans la sphère économique – pour partager les parts et évaluer les réserves – ou ailleurs. Le reste est affaire de culture et de matériaux disponibles pour transmettre l'idée d'un dénombrement. Mais faut-il également préciser que le Nombre s'offrait d'abord sans se dire et se manifester dans la perturbation de la Nature et qui s'imposait à l'œil ? Du chasseur observateur d'un troupeau au berger contrôleur d'un cheptel de bête au Néolithique et jusqu'à bien plus tard dans les activités agraires des premières communautés de sédentaires, Jünger constate avec profondeur que, pendant longtemps, longtemps, longtemps, les hommes auront :

« [...] recours à l'œil pour déterminer ce qui leur manque, non pas du nombre exact, qu'ils ignorent, mais d'un certain nombre, d'une quantité, d'une totalité. [...] Une petite lacune retentit sur l'ensemble et sur sa forme. Souvent, le manque est à peine remarqué. Il peut se faire sentir sous forme de

¹ Shalins, M. (1976) *Âge de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, p.53.

² Moscovici, S. (1977) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, op. cit., p. 143.

³ Shalins, M. (1976) *Âge de pierre, âge d'abondance*, op. cit., p. 74-75.

malaise, dont la cause se révèle par hasard, à moins qu'elle ne reste tout bonnement cachée. Si l'Indien guette, la cause en est ce malaise, et non la découverte d'un vide dans la meute turbulente. Avant de percevoir le manque, il l'a senti. Il entretient avec cette bande un contact qui ne doit rien à l'œil. [...] L'Indien apprend à compter, mais il y perd ce contact immédiat avec ses chiens qui lui tient à cœur. [...] L'Indien perçoit quand un chien lui manque, mais remarque plutôt une perturbation de l'ensemble qu'une simple soustraction. »¹

Il est difficile d'imaginer comment nos ancêtres voyaient et pensaient, en cet ordre de la perception/perturbation, le nombre. Sur fond de Nature.

Dans cette immensité historique où nous avons encore tout à apprendre, il est nous néanmoins possible de croire que, dans la nuit constellée de milliers d'étoiles, un homme de la préhistoire les regarde dans leur multiplicité indéchiffrable. Ailleurs, devant un immense troupeau de bisons, de chevaux ou de chèvres, un autre homme constate leur masse. Sur le rivage de la mer un autre homme y remarquera la présence de nombreux oiseaux et portera son regard sur eux, quelque peu fasciné leur nombre changeant au gré du vent. Voilà des situations, des phénomènes qui empoignent l'imagination de l'homme d'autrefois et le menacent, pourtant, devant l'étendue de la quantité, l'énormité, l'amas, la réduction, l'absence ou l'infinité perçue des êtres devant lui. Comment dire à un autre homme toute cette quantité de choses, d'espaces et de temps et qui donnent tant à réfléchir ? La main suffit-elle vraiment ? Le corps ? Combien d'entailles sur gourdin faut-il pour embrasser cet univers-ci ou celui-là, peu importe, cet univers composé d'unités trop grandes pour être contrôlées du bout des doigts ? Pour reprendre la belle formule de Jünger, ce « n'est pas la quantité innombrable, ce n'est pas la distance incommensurable qui subjugué la conscience. Ici la métrologie s'achève, et la poésie commence ».² En un mot, au-delà d'un Nombre Raisonnable, le Mythe pallie la suite de la séquence ordinale. La quantification concrète du réel rencontre une limite dans l'esprit de l'homme d'hier. Non pas parce que l'homme de la préhistoire ne possède pas la capacité de mesurer, mais, plutôt, parce qu'au-delà d'un certain nombre, l'existence même semble en jeu, et la quantité n'est plus alors une question exclusive d'une main géomètre qui en commanderait l'orientation technique, ou donnerait à penser une nouvelle conquête de moyens pour l'apaiser...

9.5 Synthèse: naissance du Capital humain, naissance de la technique et du nombre

Il n'est pas question de Capital au sens propre ici. Il y a comme une *capitalisation*. Un mouvement de mise en assemblage, celui de l'homme et de la technique conjugués. Il y a comme une capitalisation de l'histoire, de l'histoire humaine, celle de l'homme, certes, mais comme chiffre de l'histoire. C'est bien pourquoi, en un sens, il n'y a pas de question spécifique aux techniques du nombre, mais des discours en faveur de ou en défaveur du sens culturel d'une capitalisation des nombres, des séries immémoriales des emblèmes d'un Capital. Il n'est pas question de Capital ici. Mais il y en a une forme atténuée que nous ne pouvons qu'évoquer et non analyser: celle de choses à l'extrémité de l'être propre,

¹ Jünger, E. (1995) *Les nombres et les dieux/Philémon et Baucis*, op. cit, p. 50-51.

² *Ibid.*, p. 86.

l'être en propre d'un devenir; des choses qui l'environnent de chacune de leur effectuation possible, dans la finition de cet être en propre. De ce monde de choses, il y a un complément de soi qui se dessine avec des objets environnants et qui participent à la propriété de la réflexivité en émergence. Avec une insistance délirante, on finirait par souffler qu'il puisse, sans doute, y avoir de petites naissances de son idée, sous la forme de bruissements, et sur un terreau de mésententes assurées entre nous. Penser à fond l'absence de fondement de la vérité de l'Être du Capital reste la seule voie de la pensée: l'être humain, et ce qu'il a, en lui et en dehors de lui, est devenir, et ce devenir est caractérisé par l'action et l'activité de vouloir, une volonté de puissance qui relève d'une pensée abstraite qui inclut l'orgueil, l'excès, l'insolence et la raillerie à l'égard de toutes ces forces naturelles qui, à force de revenir, demande de penser l'homme en dehors de la seule métaphysique de ce qu'il peut être, forces qui nous demandent encore de retirer l'Être, de le soustraire à la Nature et de l'additionner à des forces culturelles, de divines catégories ou assentiments octroyés à l'homme pour sa plénitude ou sa perfection. Quel récit historique illustrerait aujourd'hui, dans la même tradition, un trait de l'homme qui se répète sous cette consigne étrangement proche de quoi peut répondre une technique comptable: la raison du meilleur est toujours la plus forte ? La question du Capital, c'est depuis quand on donne ce qu'on a, que l'on prend ce qu'on n'a pas, depuis qu'on s'est donné de droit d'avoir, de se donner, de donner son corps dans l'objet qui nous le rendra bien, depuis qu'un individu a exprimé des droits sur la Nature, depuis qu'il s'est donné le droit d'en sortir, depuis qu'il a le droit de suspendre le droit de l'autre, le droit à *avoir*. Le Capital, c'est l'inauguration de celui qui a eu la prétention de *voir venir* pour s'en *éprendre*. *Voir, venir*, et savoir comment s'en éprendre, s'entêter, s'en-têter, se *mettre en tête* ce qui importe de ce qui vient. Que vient-il à qui de droit de se mettre à *la tête* de ce qui adviendra dans un certain entrelacement médiateur qui se moquera de moins en moins d'un état de droit sur *avoir* ? Idées à venir, donc, et pour l'instant en souffrance d'explications plausibles. Au commencement de l'humanité, quand les mots étaient rares, que les sentiments étaient confus, que les images étaient complexes, les Nombres avaient déjà (probablement) reçu de l'homme un pouvoir innommé de signifier l'*unité* parmi la pluralité du vivant et de l'inanimé. Si en ce temps reculé, des mots manifestaient déjà l'irréductibilité du Verbe humain, avant même que nos ancêtres parviennent à les symboliser, les Nombres, eux, étaient *déjà à l'œuvre*, en action et en représentation. Engagé dans le mouvement tout à fait spontané de classer la Nature, le Nombre sera très tôt représenté de plusieurs façons. Entre les débuts de l'histoire, c'est-à-dire, ici, au moment où commencent le langage parlé, et l'avènement de l'écriture, ce qu'on a découvert avec cette première partie, ce sont les débuts du déploiement de l'*espace rhétorique du Nombre*, espace fictif pour indiquer que le nombre se construit avec les efforts consentis pour contrôler l'action humaine sur la Nature. Ce concept d'espace est en fait un prétexte pour affirmer rapidement cette idée comptable fondatrice à l'effet qu'il existe un *lieu* de connaissance et d'action, centré sur un Moi et organisé par un Sujet devenu, entre-temps, Technicien : ce lieu est un espace mental où le nombre prend forme et signification. Le Nombre est le propre de l'homme et de ce point de vue, tout nombre devient le produit d'une activité humaine. Il ne serait en être différent de la comptabilité, principalement constituée de nombres et d'opérations arithmétiques. Dès la préhistoire,

l'Homme a créé des symboles, puis des signes pour annoncer à Autrui le *donné quantifiable*. Ces symboles ont été façonnés, çà et là, même sans nom, entre le réel, la perception et la pensée de l'homme préhistorique. Voilà sans doute la première pierre de l'équation à résoudre : le principe du nombre, avant sa figuration par une graphie quelconque, est en action depuis longtemps dans un *mi-lieu* où il s'exerce à développer ses propres lois. Ce *mi-lieu* est l'espace mental que couvre le *jeu de la géométrie de l'œil et du cerveau* de l'Homme. Le nombre se trouve donc au centre de cette danse à trois : entre l'œil, la réalité et le cerveau. C'est-à-dire dans ce qu'il faudrait nommer l'«adaptation à un milieu», une courte affirmation que Piaget désignait comme la définition de l'«intelligence» même. Si le Nombre, comme la Technique, s'est effectivement constitué sous l'action conjuguée de la main et du cerveau, se sont autant d'organes biologiques qui se sont développés et coordonnés sous le poids d'un destin exceptionnel. Ce destin est celui qui a vu les ancêtres de nos ancêtres se séparer du reste du monde des vivants. En effet, avec la main et le cerveau, nos ancêtres ont fabriqué, rien de moins, qu'une identité unique. Dans ce cas, si les développements de la main et du cerveau sont deux conditions à l'avènement de l'homme moderne, le Nombre l'a-t-il été aussi ?

Il est courant d'appréhender les plus vieilles écritures comme étant des numérations comptables en les confinant au rôle de simple aide-mémoire.¹ Conçues pour garder une trace manuscrite d'un échange, d'un inventaire ou d'une quelconque valeur négociée, les écritures en tant que telles n'ont jamais indiqué pourquoi des hommes ont créé de telles pratiques scripturaires et pourquoi ils les ont instituées *entre* eux. Dès lors que l'on accepte d'intégrer à l'explication le support corporel/matériel de cet aide-mémoire et du milieu dans lequel il a émergé au nom d'une nécessité vitale pour un collectif, il devient plus facile de comprendre le génie organisateur de l'homme qui s'est retrouvé à médiatiser tout cela pour fabriquer ces productions comptables. Entre les interventions des premiers préhominiens sur la Nature pour en infléchir les circuits du matériel et du vivant, et l'habileté de l'*homo sapiens* à classer et à mettre de l'ordre dans le chaos de la Nature, des qualités d'intelligence et des capacités langagières se construisent dans la longue durée historique : elles sont requises pour permettre la graphie numérique.² L'efficacité du nombre comptable a d'abord été obtenue à ce prix historique de développement bio social.

Mais attention : il se trouve que le graphisme n'est possible que lorsqu'un individu (ou l'espèce) sera capable d'abstraction. Or, l'abstraction est une faculté qui arrive tardivement dans le développement réflexif de l'homme. Au départ, sous de multiples formes, il y a d'abord eu l'action. L'action humaine actualise les possibilités biologiques (plus tard, les possibilités psychologiques) en satisfaisant les besoins pulsionnels et autres nécessités de l'adaptation à un milieu. Sous cet aspect de la question, il est juste de dire que l'action précède la pensée. En effet, du «point de vue de l'analyse génétique, nous dit Piaget, l'action précède la pensée et celle-ci consiste en une composition toujours plus riche et cohérente des opérations qui prolongent les actions en les intériorisant. D'un tel point de vue, les normes de vérité expriment donc d'abord l'efficacité des actions, individuelles et socialisées, pour traduire ensuite celle des

¹ Tel est du moins l'opinion de Bottéro, J. (1987) *Mésopotamie ; l'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard.

² Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole : technique et langage, op. cit.*, p.262.

opérations et enfin seulement la cohérence de la pensée formelle. »¹ Voilà une observation qui collerait bien à ce que nous vu avec la construction du nombre dans les sociétés primitives. Les normes de la pensée numérique sont donc liées à l'expression de l'efficacité de l'action. L'opération de dénombrement, ici associée à la pensée formelle, serait par la suite le résultat d'une série d'actions individuelles, socialisées et intériorisées par un sujet. Mais d'abord, l'efficacité des actions humaines est requise. Dans un autre ordre d'idée, les opérations numériques, formes d'intelligence particulière comme *moyen* pour s'adapter à un milieu, à un contexte, à un espace et à un temps donné, même dans leurs formes préhistoriques, ne seraient-elles pas, à la base, des *actions d'adaptation*, développées pour contrôler méthodiquement quelque chose ? Le dénombrement est beaucoup plus complexe qu'une simple activité de vérification et d'enregistrement : il est en lui-même, à la base, un acte de maîtrise et de synthèse. Il appartient au monde des expériences humaines visant l'atteinte d'une efficacité. Le nombre est donc le produit d'une série d'actions coordonnées, car le nombre lui-même est une action constituée de nombreuses autres actions. Le dénombrement serait aussi un acte de maîtrise parce qu'il permet à l'homme de s'adapter à un milieu et à un contexte en mettant de l'ordre et en établissant des relations cohérentes. De plus, si l'acte de nombrer, en tant que mots-langues, est un acte de contrôle, il est aussi un acte technique : «langue» et «opération» technique ont été, dans cette étude, identifiées à la technique. Dans ce cas, le nombre est aussi anticipation et mémoire. Le nombre est *pensée*, comme il peut être *instrument*. Il est le produit de la Raison qui est en élaboration comme il est le fait d'un Sujet qui apprend à le devenir. Par la bijection, le sujet procède à des associations, à des relations ou classifications et assemble différentes catégories d'objets par le nombre, qu'ils soient vivants ou inanimés, qu'ils soient nommés *avoirs* naturels ou d'un autre nom. Et cela au nom de la survie, de l'adaptation, de la raison sinon du raisonnable. Le nombre ancien, primitif, peut-on penser, se pose alors comme médiateur entre l'objet naturel et le sujet : il est le produit de l'interaction entre les deux, entre Nature et Culture. Enfin, le nombre primitif, voulu comme élément génétique de contrôle comptable à venir, représenterait, dans le contexte de notre propos, un puissant instrument anthropotechnique, médiateur entre l'Homme et la Nature. La question reste ouverte pour établir en quoi ces premiers essais humains de dénombrement avaient à voir avec cette idée encore mal arrêtée d'*avoir* naturel.

¹ Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique: la pensée mathématique*, op. cit., p. 38.

CHAPITRE 10 - LE TEMPS DES DEVANCIERS DE LA HAUTE ANTIQUITÉ

«Le vrai partenaire de la Terre n'est pas l'entendement, tel qu'il excelle aujourd'hui dans les sciences naturelles surtout, dangereusement et inévitablement devenu une arme à deux tranchants. Il est l'ouvreur, il est le porte-flambeau. Le vrai partenaire de la Terre est l'esprit. Devant lui, la dissolution de la forme et du lien par l'activité de l'entendement ne peut avoir d'autres sens que celui d'un nouvel investissement et d'une prise de possession spirituelle. [...] Il y a d'ailleurs, dans les sciences de la nature aussi, une tendance qui vise à quelque chose de plus que la simple connaissance et que le déploiement de puissance dont elle s'accompagne. Lorsque l'entendement rencontre le phénomène fondamental, il se heurte à plus fort que lui. Il lui faut s'arrêter ; ce peut être ici pour lui un chemin de Damas. Ici seulement, l'instinct qui l'animait trouve le vrai contentement. Car tout désir veut l'éternité. Cela est vrai aussi de la connaissance et de son insatiabilité. Là s'achève le monde faustien.»

-Jünger, E. (1963) Le mur du temps, Paris, Gallimard, p. 308-309.

Un mythe, une *loi*, ou une symbolique collective a, un jour, dès les débuts de l'Histoire, reconnu et désigné, çà et là, dans le monde, un individu chargé de se consacrer à des tâches de dénombrement, de sériations et de calculs pour le privilège d'un groupe ou d'un roi. Vers 8000 ans av. J.-C., cet ancêtre du scribe comptable des principautés du Moyen-Orient façonnait, déjà, croyons-nous, des outils de compte.

En effet, tout indique que, dans la Haute Antiquité, des agents comptables élaborèrent très tôt des techniques de tenue de comptes pour contrôler les trois activités économiques vitales de ce temps : la terre, l'eau et les impôts. Mais encore, de ce premier temps de l'histoire connue, que nous est-il permis de comprendre du caractère organisé de la relation contrôle/technique ?

D'abord que le milieu sociotechnique de l'urbanité naissante concorde avec l'arrivée d'un souverain. Que ce soit en Égypte, en Mésopotamie ou en Chine, il y a un souverain qui cherche à manifester son angoisse ou son désir de domination en se rendant maître de l'eau, source divine de la vie agricole, de la vie économique, enfin de la vie tout court. Toutefois, cette mainmise sur l'organisation agraire et civile ne peut se réaliser concrètement sur la base unique des paroles royales. Très tôt dans l'histoire, chaque souverain ambitieux ne pourra agir efficacement, ne pourra être entendu sans un porte-parole, sans un travailleur du signe qui traduit la voix du puissant : chaque souverain entreprenant aura besoin d'un ouvrier spécialisé, capable de transporter sa parole là où il faut, habile à mettre en mémoire ses ordres, et inversement de se servir des mêmes opérations de transport et de mises en images pour lui

rappeler l'essentiel de ce sur quoi repose son pouvoir effectif ou instrumenté : rendre compte de l'état des surplus alimentaires et des redevances fiscales.

La figure typique de cet agent comptable, le scribe, devient le modèle référentiel pour comprendre les conséquences d'une activité extraordinaire : pendant une période variant entre 2000 et 3000 ans, le scribe développe et manipule un système de signes aux seules fins exclusives de la comptabilité et de l'administration des puissants. Mais qui plus est, outre le travail comptable du scribe, il faut savoir reconnaître son travail de réflexion pour penser les catégories, les classifications et les autres déterminatifs en vue d'organiser et de réorganiser sans cesse ce monde des signes (d'abord numériques). Ainsi, à l'activité de comptabilité se doublait rien de moins qu'une activité de *savant*, si l'on en croit Glasser, qui donne une piste intéressante à explorer : ce travail de perfectionnement technique de l'écriture traduisait peu à peu une production de sens nouveau qui deviendra vite inépuisable et c'est en quoi le scribe comptable va contribuer le premier et de façon rationnelle (au sens où nous l'entendons aujourd'hui) à la modélisation du réel.¹

Ainsi, le *Temps des Devanciers* est le construit théorique proposé pour mettre au jour l'hypothèse suivante : *la technogenèse du contrôle comptable se développe significativement au moment où le scribe est désigné par un pouvoir royal pour contrôler, avec l'aide du Nombre et de la Mesure, l'espace agraire.*

Les rationalisations techniques, économiques et sociales de la terre agricole constituent un faisceau de représentations collectives complexes qui seront plus ou moins instrumentées via le support des mains, des cailloux, des listes primitives de comptabilité, des listes d'inventaire, des tablettes d'argile, du papyrus, etc. En effet, et c'est là l'un de nos enjeux théoriques que nous voudrions argumenter, en retour, il faut prendre conscience qu'en ce temps ancien ces supports matériels de transmission feront subir une orientation technique particulière à l'information comptable qui traduit et montre la transfiguration de ces représentations collectives. Inversement, nous voudrions faire prendre conscience à notre lecteur que cette information comptable aura des répercussions sur ces représentations collectives du moment. En conséquence, notre objectif est de réaffirmer comment nous pouvons produire une compréhension de cette matérialité fondatrice des premiers outils de comptabilité et quel ont été les effets sur l'action de contrôle rattachée à leur maniement, certes, mais aussi sur les désirs de maîtrise plus large des rapports socio-économiques par les souverains de cette période.

10.1 Message : maîtriser l'espace agraire

Lieu et espace dans la pensée. L'espace, l'agriculture, le paysage végétal comme milieu nourricier, il y a des mouvements de territorialisation propres à la faune domestiquée et à la force productive qui aident à penser le devenir compté de l'être. L'Homme dénombre avec des techniques anthropométriques

¹ Glassner, J.-J. (2000) *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, Paris, Seuil.

quand s'amorce, peut-être, l'histoire des premières civilisations sur les bords du Nil en Égypte, du Tigre et de l'Euphrate en Mésopotamie, et du Huang He en Chine.¹

Ces fleuves sont des axes de vie. Tous en mouvement perpétuel, en continuité comme en variabilité, ils sont très tôt perçus comme des entités vivantes. Mythes du Père ou de la Mère des hommes; ils sont, depuis toujours, donneurs de vie des hommes. D'eux jaillit ce qui est requis à la vie matérielle et spirituelle.

La terre, autre source de vie des hommes, particulièrement la terre adjacente à ces fleuves, sera débattue, organisée et centralisée - pour ne pas dire capitalisée - par un pouvoir qui la jugera plus stable donc, plus contrôlable, que les eaux divines, sources du désordre et de l'imprévisible. Mais cet espace des cultures à venir reste un monde biologique des végétaux qui se transforme au gré des saisons: le champ est lui-même en mouvement. Tout l'enjeu des premières organisations humaines sédentaires est de trouver les moyens techniques pour accompagner ce mouvement des eaux qui influe sur le mouvement de la vie aux champs. Ce qui implique des automouvements médiatiques qui puissent suivre à la trace ce mouvement agraire.

En bons observateurs de ces eaux troubles, les riverains deviennent à la longue *experts* en techniques de mesures physiques et mythiques : actes premiers, et bien humains, pour savoir prévoir et juguler les déchaînements. Les Mésopotamiens réagissent plus ou moins comme les Chinois et ceux-ci comme les Égyptiens : «un pouvoir central fort va permettre d'assurer une véritable politique économique ; on pourra désormais, mieux encore, discipliner la crue, en coordonnant les observations nilométriques tout au long du fleuve, en mobilisant des milliers de manœuvres ».² Une même organisation gigantesque d'hommes et de techniques est en train de naître à peu près en même temps dans trois grandes civilisations. La maîtrise de l'eau agit comme une activité fédératrice et structurante du collectif. Ainsi, ce désir vital de maîtriser cette source de vie reste largement à préciser par l'évocation de faits probants, mais autour, nous semble-t-il, d'une question primordiale : l'eau sous contrôle technique et social sert-elle de matrice universelle à l'explication des premières organisations urbaines ?³

En ce temps immémorial où commencent, nous le croyons, la fondation, puis la planification durable d'une agriculture, débute aussi le besoin collectif de recourir aux services de l'un des ancêtres inconnus du Scribe dont la tâche sera d'annoncer à qui appartiendront les rendements. Parlant au nom d'une entité supérieure, il est, le seul, habileté à dire, à peu près ceci, à l'aube de l'histoire de la propriété agraire : en se servant de son index, ou de son stylet, pour *révéler* une marque imaginaire aux paysans, il

¹ Grâce à une main et à un cerveau qui se sont développés en même temps à partir d'un rapport réfléchi avec un environnement hostile, nous mentionnions plutôt que le dénombrement avec la main et le corps étaient une habileté acquise depuis longtemps. De fait, si on s'en réfère à l'œuvre de Leroi-Gourhan, tout indique que, le perfectionnement de ces techniques anthropométriques, aurait évolué avec celui de l'organisation sociale.

² Lalouette, C. (1985) *L'empire des Ramsès*, Paris, Fayard, p. 12.

³ Pour ce faire, nous devrions procéder à une quantité de mises au point et autres démonstrations pour signaler, par exemple, pourquoi la ville est d'abord une création sociale et technique strictement occidentale, mais que dans l'Antiquité les premières collectivités durables avaient toutes comme point commun la proximité d'un fleuve ou d'une mer. Pour mieux apprécier ce rapport étroit entre la ville, l'eau, la bourgeoisie, le pouvoir royal et le commerce, nous renvoyons le lecteur aux travaux percutants de Weber sur cette question. Voir Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 334 et sq., surtout p. 342 et sq.

joindra une parole au geste mesureur : «D'*ici* à *là*, sur cette terre, cet espace devant moi, j'atteste et j'affirme qu'il appartient à ...». Entre *ici* et *là* se trouve, aux yeux de certain, un *espace qui compte assurément* pour qu'on y dépêche, royalement, ce *mesureur*. Pourquoi au juste ? Et quel type de contrôle va-t-il fonder ? Il va délimiter, en fait, *un espace de raison*. La terre profitable deviendra un milieu pour exercer une pensée faite d'abord de calcul, de dénombrement, de mesure.

10.1.1 L'origine technicienne du contrôle économique de la terre : un geste de tri, d'exclusion ou d'expulsion ?

D'un temps géologique à un autre, la Nature modifie ses appareils et impose à chaque révolution de nouvelles règles d'adaptation aux individus. Ainsi, la fin de l'époque glaciaire se produit vers 8 000 ans avant notre ère. L'adoucissement des températures entraîne l'exode du renne vers le Nord. Le *tapis végétal* se modifie : des lichens et des mousses deviennent des steppes herbeuses aux multiples graminées. Très lentement, les saules, les bouleaux et les pins se multiplient. Sur les terres palestiniennes, on trouve en abondance de grandes quantités de blé sauvage. De 6800 à 5000 av. J.-C., la température commence à s'élever rapidement. Mais la grande forêt domine encore l'Eurasie. Par conséquent les steppes herbeuses sont partout présentes : étonnamment même le Sahara est *vert*.¹

Phénomène naturel décisif, l'espace eurasien du sud devient vite peu propice à la chasse : la rareté des ressources oblige les individus à se déplacer. Certains refusent de poursuivre un gibier devenu rarissime. Ils décident de s'établir en permanence sur les rives de rivières, de fleuves et de lacs. Les expériences agraires se multiplient au point de préoccuper l'ensemble d'un collectif.² Au cours de cette période, toujours mal connue, l'homme apprend à maîtriser un nouveau métier : celui d'agriculteur. En une brève formule, résumons ce moment historique avec ce commentaire évocateur de Serres qui, selon nous, en cerne bien la quintessence :

«À ce que l'on raconte, la cueillette, au hasard la chance, précéda le flux homogène de la récolte. [...] Si nous ne savions agir, étions-nous, déjà, exigeants ? Un attrait nous poussait-il à choisir les meilleurs des fruits présents et possibles, refusions-nous, par peur ou dégoût, tels autres, au contraire ? Et, pour les éliminer, séparions-nous les mauvaises herbes, le bon grain de l'ivraie, le mauvais pommier des bons arbres fruitiers... ? En cette sorte de guichet, **tout commence-t-il, comme il est écrit, par un geste de tri, d'exclusion ou d'expulsion** ? Soudain, je le crois décisif et, rigoureusement, radical. **L'élimination, la purge totale ou table rase de toutes les espèces, dans un lieu donné, produit, d'abord, une clairière.** »³

Pour assurer sa propre survie, l'homme a été contraint à maîtriser ses espaces de vie pour y produire de la nourriture. Au cours de ses multiples expériences d'adaptation à ce milieu, un autre phénomène décisif a émergé : l'homme a dû éliminer un espace sauvage pour mieux créer artificiellement

¹ Nougier, L.-R. (1970) *L'économie préhistorique*, op. cit., p. 49-50.

² Sachons toutefois que la collecte de graminées est attestée bien antérieurement à cette période, soit entre 10000 à 7000 ans avant J.-C., selon les espaces géographiques considérés. Steensberg, A. (1989) *Hard Grains, Irrigation, Numerals and Script in the Rise of Civilisations*, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Science and Letters, Commission for Research on the History of Agricultural Implements and Field Structures, Publication No.6.

³ Serres, M. (1993) *Les origines de la géométrie*, Paris, Flammarion, p. 45. Nous soulignons.

un espace neuf, dégagé de toute perturbation végétale, un espace *vide*, en somme. Enfin, un espace libre de ce qui n'était pas requis pour faire germer une quantité multipliée de plantes pressenties comme les plus efficaces, et perçues comme les plus adaptées aux besoins vitaux.

Trier, expulser, exclure ; trois activités complémentaires qui épousèrent un même mouvement de pensée désireuse d'obtenir des réponses à des pulsions de vie. À nos yeux, elles présentent toutes une même finalité : produire une efficacité de l'action. Ce premier niveau de contrôle économique des premières exploitations agraires mériterait-il d'être discuté en mobilisant ces activités de l'élimination, de l'expropriation et de la sélection au nom de préférences biologiques humaines bien arrêtées ? Ces remarques préliminaires tendent à suggérer de prendre sérieusement en considération ces trois activités au sein d'une éventuelle classification des formes de contrôle ayant pu influencer la constitution des contrôles économiques, administratifs et comptables dans l'histoire. Ainsi, nous pourrions aisément concevoir en quoi ces trois activités pouvaient donner prises et emprises sur la moisson.

Avant de parvenir à récolter, sur grande échelle, les graminées sélectionnées préalablement, l'homme a dû expérimenter, sur des espaces restreints, les espèces les plus productives et les plus énergétiques. De ces premières tentatives élémentaires, il a appris à reconnaître l'espace idéal et les moyens appropriés, c'est-à-dire là où la récolte sera bonne sous telle condition de surveillance. Cet ancêtre, cet agriculteur de la Haute Antiquité a donc été obligé d'expurger un milieu sauvage pour y mettre de l'ordre, de la raison.

L'espace agraire s'invente techniquement parce qu'il s'*artificialise*. Face à la Nature, et souvent contre elle, il s'organise, se pense, se planifie ; il se *règle* à tout le moins sur quelque chose d'autre que le simple destin imposé par la Nature : l'espace agraire se règle sur la base d'une intuition pratique, sur la base d'une image mentale ou sur l'élan vital d'un individu ou d'un groupe d'assurer sa survie. Enfin, quoi qu'il en soit, la vie humaine agit et prend prise sur l'espace végétal. Il y a une raison, sans doute polluée de mythes, mais une raison qui, même floue, est littéralement en émergence, car devenue nécessaire pour organiser l'espace agricole. Cette raison des premiers paysans aussi opère par anticipation, par projection ; donc par adaptation. En conséquence, elle finira par toujours mieux faire contact avec cet espace et ce au gré de l'écoulement du temps et du développement technique des actions agricoles.

Ainsi, parce l'espace agraire est, par essence, *fabriqué* par la main technicienne de l'homme, il est *culture*. Voilà donc, comme l'a écrit Serres avec une courte expression pleine d'un symbolisme fort, «en quelque sorte, le point. »¹ Le «point» d'où nous devons, nous aussi, partir pour penser, à notre façon, un lieu initial, là où s'enracineront, pour les millénaires à venir, les techniques du compte et du dénombrement et là où devrait prendre également racine notre discours sur notre objet d'étude.

Dès le départ, il y a un *écart* qui s'institue entre le *souhaitable* et la Nature : le paysan saura assez tôt dans l'histoire pourquoi il veut contrôler la multiplication d'une espèce de végétaux parmi d'autres. Savoir comment multiplier telle plante comestible forme un idéal. Ce savoir-faire représente un *modèle*

¹ *Ibid.*, p. 47.

visé avant la lettre. Ce qui n'est pas peu dire. Avec son style imagé, Serres offre d'autres clés pour comprendre les implications de cette expérience originelle de la reproduction, de la technicisation d'un espace d'action à partir d'un *désiré* :

«Un carré de sol vidé d'où tout le manteau végétal et forestier disparaît, produit, en effet, un brusque écart à l'équilibre dans la vie de la flore, alentour entrelacée. Par cette déchirure ou cette faille passe la prolifération d'une espèce unique donnée, ensemencée là, au vent du hasard. [...] Le problème d'origine ne requiert donc, pour sa solution, que l'opération simple, élémentaire, d'expulsion. Le plus vieux travail du monde humain, l'invention d'un espace local vide, [...] ouvrent une déchirure dans le tissu des savanes, de la jungle ou des forêts du monde, une faille, un écart, comme un bassin accueillant, par où se rue la multiplication exponentielle de l'unité la plus chanceuse ou la mieux adaptée. L'équilibre antérieur se tissait de différences fines, en réseaux croisés liant des multiplicités hétérogènes et complexes, alors que dans la boîte blanche locale ainsi produite, l'homogénéité paraît, prolifique, innombrable, source d'un flux continu et unitaire. L'inondation ne fut pas souhaitée ni attendue, ni le labour exécuté, en vue d'irriguer ou de semer, non, comme toute autre invention, l'agriculture ne commence point par sa propre intention ou sa finalité visée: tout se fit ou fut subi pour le nettoyage et la purification. Les hommes chassent les espèces vivantes d'un lieu donné, parce qu'un parasite, toujours, expulse tous les autres. D'où cette déchirure catastrophique, par où put passer la multiplication du blé, du riz, du millet, selon les climats, les hasards et les circonstances. Soudain se levait une autre inondation, cette aubaine: des stocks de nourriture inespérés. Le parasite humain se multiplie, dès lors, par cette faille à l'équilibre, et, à son tour, inonde le monde. Explosion contre croissance, l'histoire ne va plus opposer que des multiplicités, homogènes comme des écoulements, longues comme des histoires récitées.»¹

L'agriculture naît de la *création et du contrôle graduel des conditions requises pour rendre profitable cet espace vide*. L'homme cherche, à chaque expérience, à tirer des conséquences utiles des espèces végétales à mettre sous sa maîtrise. Homogénéité contre hétérogénéité voilà bien l'essence de ce qu'il recherche. Il lui faut alors projeter ce qui est désirable contre l'élimination de l'indésirable : visions ou valeurs à rendre conformes à la réalité, expériences techniques ou expériences *économiques* à perfectionner, peu importe le type d'action et de connaissance, c'est *le jeu du Multiple et du Un* de toute la pensée qui devient la grande Métrique de l'agriculture.

L'expérience des processus de la multiplication d'une Graminée n'est pas rien, car il est vraisemblable que le cumul de ce savoir donnera à penser les autres expériences rationnelles de l'action humaine impliquant *des plus contre des moins*. Du contrôle de la Graminée comestible la plus fertile par la *techné* agraire, l'individu s'assure de la maîtrise d'un stock de ressources vitales. Cette base première de contrôle de la pousse reproductible n'est pas rien, comme nous le verrons par la suite, puisqu'elle préparera l'organisation d'autres formes de contrôle qui viendront, pour ainsi, comme en superposition à celui-ci : le contrôle du sol suivra comme le contrôle des terres et le contrôle de leurs usufruits viendront y prendre racine pour, ensuite, former un terreau à d'autres types de contrôle économique, politique, technique et social.

¹ *Ibid*, p. 48-49.

10.1.2 L'espace agraire comme *donné comptable* originel ?

Actuellement il nous est impossible de faire appel aux justes faits historiques pour montrer dans quelle direction précise l'espace agraire a été délimité symboliquement avec des *mesures*. La notion d'«espace agraire», prise du point de vue de l'histoire sociale, peut s'imbriquer dans une multitude d'acceptions conceptuelles différentes. Contentons-nous de présenter celle-ci : pour le paysan de la Haute Antiquité, la surface du sol exploitable apparaît de moins en moins indéfinie. Le collectif va y être pour quelque chose : le désir de chacun d'être possesseur de son lopin de terre imposera des limites à l'Autre. L'espace agraire originel deviendra, avec toujours plus de rationalité projetée sur lui, un espace vital *instrumenté* par les conditions sociales. Sous l'impulsion des construits sociaux des communes villageoises, une multitude de moyens technico-économiques expliqueront l'avènement de l'instrumentation de la Nature. Jadis sans frontières, aux contours flous, indéterminés sinon délimités par les marques d'une divinité, les terres sauvages deviennent des terres productives. Elles seront alors très vite l'objet de convoitise puisqu'elles auront une valeur si grande aux yeux de tous, une valeur faite de fécondité, d'abondance, de fortune, de richesse. Les meilleures terres deviennent difficilement partageables tant elles procurent un moindre labeur à l'homme qui en possède une. Elles devront être identifiées à leur maître. Les terres devront être bornées selon deux dimensions, deux plans qui se manifesteront par le résultat technique d'une démarcation. Qu'un arbre ou un fleuve assure cette marque de la délimitation obligée, peu importe ; l'important est de comprendre qu'il y a l'esprit d'une relation, d'un rapport, d'une mesure primitive qui est surajoutée symboliquement à l'étendue végétale. Ici commencent, estimons-nous, avec cette *mesure technique* de l'espace agraire, les premiers pas si décisifs de l'économie rationnelle.

Tout au cours de cette histoire de la Haute Antiquité, là même où les grandes civilisations naîtront, des conflits entre factions, entre groupes rivaux se multiplieront pour l'appropriation de ces sols fertiles. Entre les dominants et les dominés, et particulièrement entre la «domination durable d'un groupe» et la vie sociale de la «commune» se situe le rapport fécondateur d'une comptabilité à venir. C'est en effet sous la perspective de cette double condition des dominants/dominés, en d'autres termes dans le cadre des premières organisations urbaines et du fait politique organisé que la Mesure Comptable, celle propre à la délimitation des terres agraires, celle pour établir la production agricole, enfin celle nécessaire aux ponctions fiscales, s'est constituée pour alors entreprendre une longue histoire qui la conduira jusqu'à des perfectionnements apportés par la ville et le jeu politique des bourgeois du Moyen Âge. Aussi, il faudra tenter d'établir à partir de ce simple phénomène combiné de l'arpentage, du dénombrement des denrées et du calcul des impôts/redevances, un fait décisif sans précédent dans l'histoire de la rationalisation économique : de l'agriculture va se mêler l'action du scribe qui planifie la fiscalité du sol à l'aide de mesures des surfaces exploitables et des quantités produites. Compter la surface, la quantité et l'impôt du sol égyptien ou mésopotamien revient au même : plusieurs mesures comptables s'y croisent, se

superposent et se font échos les unes aux autres. Mais c'est le scribe qui en tire les ficelles pour mieux y faire raison.

Aussi, importe-t-il dès maintenant de discuter de la mesure tout court. Comme l'a bien synthétisé Beaune, dans les conceptions et les usages mêmes des premiers instruments de mesure de l'histoire humaine se trouvent ni plus ni moins que des actes fondateurs de civilisation et de la pensée rationnelle : ils ont scandé et rythmé l'existence humaine sous plusieurs de ses modes : une mesure quelconque a ordonné une modalité physique et mécanique, économique et sociale, juridique et politique, esthétique et historique, sans oublier les modes d'organisation agraire, comptable et fiscale.¹ Ainsi reconnaît l'auteur, les «multitudes significations de la « mesure » peuvent être aperçues à travers son étymologie : si ce n'est distribuer du blé aux soldats, « mensura », « metior » qualifient l'action d'arpenter une terre cultivable au pas de son propriétaire.»² Avec cette seule définition, nous pourrions produire nombre d'implications conceptuelles pour faire jouer le rôle du scribe-arpenteur, surtout lorsqu'il viendra se substituer lui-même aux pas ancestraux du principal exploitant d'une terre agricole : le paysan tout court. Retournons plutôt aux formulations de Beaune qui suggère, avec beaucoup de loquacité, le sens qui conviendrait d'exploiter dans le cadre d'une telle réflexion comptable :

«Cette définition est riche déjà d'implications et de sous-entendus et l'on voit émerger les images qui l'accompagnent : surface, grandeur, unité, norme imposée, exigence d'un ordre global des choses et des hommes, ultime expression sans doute de l'étalon initial qui referme le cycle des opérations sur lui-même pour mieux le reproduire ailleurs. La mesure suppose d'abord l'Unité de référence. Mais comme le pas du marcheur, la mesure est répétitive et c'est alors qu'elle cherche l'instrument associant l'ordre ancien à l'objet nouveau, à l'infini s'il se peut – ou que, soucieuse de sa limite propre, elle fixe des valeurs provisoires de vérité, d'authenticité [...] La racine authentique de la mesure, *mensura* en latin, *metior*, *meto* ou *metor* correspond aux définitions déjà signalées, essentiellement agraires : arpentages, moisson. [...] Lorsqu'on glisse de *metior* à *mensura*, on côtoie en effet *mensis* (le mois, unité temporelle), mais également *mensa* (table sacrificielle et comptoir du banquier), *mens* bien sûr (l'esprit, l'intelligence), enfin *mentior* (acte de mentir).»³

La voie est bien tracée ici pour entreprendre de plus amples discussions sur le sens premier, et second, de la mesure, pour alors mieux en connaître les conditions de son dynamisme intrinsèque et de ces conséquences sur l'action humaine et ses modalités. Ensuite seulement il serait pertinent de discourir sur la mesure comptable pour mieux aller l'inscrire dans le contexte historique des premiers scribes experts de la comptabilité du sol, des denrées et de la comptabilité fiscale des anciennes royautes orientalistes.

Retenons pour le moment que l'action de mesure d'un scribe prend toute sa signification dans une entité de *puissance*, celle de son maître, le roi, le souverain, le chef du clan dominant : cette figure d'autorité ne vise rien de moins qu'à obtenir sa part du sol, des denrées. Que ce soit sous forme d'offrandes ou de redevances, elle souhaite la mesure de ce qui lui revient de droit divin. Mesurer consiste donc à montrer le vrai au sens de la volonté royale, à ordonner pour scander les rythmes de l'action tout en

¹ Beaune, J.-C. (1994a) «L'impossible mesure», in Beaune, J.-C. [sous la dir.] *La mesure*, Paris, Champ Vallon, p. 9-13.

² *Ibid.*, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 9-10.

s'opposant aux rites de la Nature et à la liberté d'un collectif, car la mesure finit par imposer des règles, des normes, des lois à la manière d'un pouvoir arbitraire. Ce qui revient à dire que, depuis le début de l'histoire, l'homme peut trouver, dans la mesure, «des raisons de douter de sa raison autant que de lui faire confiance.»¹ Action de ce qui est, action de ce qui est possible d'un réel face à des obstacles, face à des impossibilités, la mesure comptable de la Haute Antiquité peut répondre des mêmes contraintes, faisabilités et exigences offertes par une réalité économique ou autre. Comment apporter des faits probants pour prendre acte de cette contradiction de contexte au sein duquel peut être déployée la mesure ? À défaut d'espace d'expression dans le cadre de ce court travail, retenons, une dernière fois, cette vue pénétrante de Beaune, observation sur la mesure que nous pourrions associer directement à la mesure comptable tant elle est concernée, elle aussi, par cette essence :

«C'est dans l'ordre technique, sans doute, que cette impossibilité de la mesure qui correspond aussi à sa plus forte nécessité prend toute son acuité, qu'elle propose à l'homme des enjeux, des échéances, des promesses et des limites qui qualifient la manière excentrée sinon excentrique dont cette activité a, depuis vingt-cinq siècles, été reçue et refusée par notre culture. [...] La « techné », la « poiésis » devaient définir une philosophie de la mesure – elles ne parviennent qu'à mettre en évidence ses outrances et ses impossibilités, comme si deux sens de la mesure, conforme à l'étymologie globale et à ce dernier vocable, définissaient son horizon : d'une part, la mesure rend la démarche illusoire, incapable de s'adapter à la mobilité de l'objet si ce n'est en le réduisant à une trop simple expression « métrique » ; d'autre part, elle conserve cette démiurgie « métique » que toute technique porte avec elle comme son expression ludique ou magique, comme une « pensée sauvage » [...] ne mesure-t-on pas, finalement, que des métaphores de l'objet – ou encore pour aller plus loin que Protagoras : toute mesure fait-elle autre chose que se mesurer elle-même ?»¹

Avant de signaler la présence d'une comptabilité érigée en institution, parlons plutôt de l'existence d'une protocomptabilité en émergence dans la Haute Antiquité et qui repose sur un système de la comparaison soit un acte de pensée conventionnel qui renvoyait d'une manière ou d'une autre à sa traduction technique la plus efficace, c'est-à-dire à la notion fédératrice de «mesure». Pouvant être perçue tel un objet technique, la mesure du sol, des denrées ou de l'impôt requiert beaucoup plus que des pratiques de contrôle politique ou social pour la rendre viable : il lui faut une base de référence, un référentiel ou une «commune mesure», dirait Beaune, une commune mesure qui serait en fait un savoir-faire utile, une théorie de la pratique, aussi grossière soit-elle. Toute la question est d'établir alors, comment des scribes comptables sont parvenus à mettre sur pied un tel cadre conceptuel, à mettre en œuvre un système de notions préconçues ou accumulées et normalisées à force de pratiques pour être ensuite exploitées par l'instrument des instruments de mesure proprement dits et rendre commensurable à l'entendement les *mesura* ? Nous ne sommes pas en mesure de discuter sur cette perspective, mais l'interrogation est lancée. Nous devons plutôt nous contenter de formuler quelques autres généralités abstraites.

Nous verrons plus loin comment les scribes étaient des arpenteurs, des preneurs d'inventaire des biens agricoles et des calculateurs d'impôt au service d'un souverain. Mais pour le moment, essayons de

¹ *Ibid.*, p. 11.

dégager hypothétiquement quelques significations de leur action de mesurage. Ainsi, ces formes primitives de mesures comptables en expérimentation visent à substituer à la diversité des phénomènes économiques agricoles des signes homogènes en vue d'un certain type de contrôle. Partant, ce type de contrôle (plural en fait) est s'explique par son rapport à un pouvoir. La délibération à l'origine de ce rapport fiscal moyen/fin de la terre/redevance, est celle d'une pensée politique reconduite par l'action calculatrice du scribe, le porte-parole d'une autorité. Dès lors, dans le camp des scribes qui sont délégués auprès des domaines, la terre est une entité isolable sur laquelle ils peuvent réfléchir comme l'est la production des denrées et comme le sera finalement l'activité du paysan.

Ces agents comptables dictent et édictent les redevances fiscales de chacun. À la longue ils parviennent à les organiser en systèmes, mais en système de contrôle. Ces contrôles donc ne sont pas sans effet sur le villageois. Ils induisent chez le paysan des *comportements contre nature*. Non seulement celui-ci doit-il produire avec peine ce qui est requis pour nourrir sa famille, mais en plus il devra organiser autrement la planification de sa récolte espérée pour payer ses contributions au temple ou au palais royal. La mesure comptable, celle qui sert aux calculs des impôts sur les récoltes, pousse le paysan à introduire un autre mode de relation à la terre : par la contrainte il cherche alors les moyens pour éliminer l'aléatoire, celui des conditions climatiques, celui qu'impose la Nature. Le sol est toujours sous l'emprise d'un mythe ou d'une entité divine, mais l'agriculteur doit s'ingénier à mieux s'adapter aux nouvelles conditions fiscales : c'est à nouveau une question de vie ou de mort. Le paysan libre dans sa tête lui, pour peu qu'il existe, reste encore maître à sa façon du jeu, car il admet que le Hasard participe aux rythmes de son travail sur les récoltes. Le Hasard fait trop bien les choses et aussi est-il le seul signe providentiel qu'il évalue. Quand il sera affublé du statut de paysan asservi, pour cause de prélèvement fiscal obligatoire il ne souhaitera plus que le Hasard donne et ôte, comme bon lui semble... Il voudra, lui aussi, à son échelle, arraisonner la Nature pour la rendre toujours plus prévisible. En un mot, il voudra lui aussi la dominer et la restreindre à son maigre profit. C'est alors une question de techniques.

À partir de ces rares premiers pas de l'économie naturelle, nous venons de poser ici, très arbitrairement, le décor déterminant de ce qui fera le contexte au déploiement de la Mesure Comptable de la Haute Antiquité : transformer la réalité sociale de la vie agraire en une réalité économique rationnelle sous l'action technique du scribe. L'espace végétal apparaît donc, pour nous, comme l'univers opératoire référentiel où s'est déployée, d'abord, et durablement, la rationalité comptable.

Que ces simples *mots métriques*, *ici et là*, même sans nombre entier, aient véhiculé la symbolique d'une morale, d'un droit ou d'un pouvoir agraire, d'un privilège économique ou traduit simplement la prérogative d'un tyran, le scribe-mesureur a transformé l'espace naturel en un espace artificiel, redéfini et réorganisé sur la base de ses pas calculés, en somme d'un calcul fiscal, aussi primitif pouvait-il être. Le scribe comptable va entreprendre, mais discrètement, et tout en lenteur, une rupture dans la vision mythique du monde en lui substituant tout à fait insidieusement, et dans la longue durée, une autre forme

¹ *Ibid.*, p. 12-13.

de rationalisation du monde. Il opérera une *discontinuité* dans l'uniformité traditionnelle des relations sociales d'une collectivité et de leur rapport avec la Nature. C'est ce même calculateur de l'espace agraire qui donnera aux paysans, en mariant la force du nombre et du politique, les règles d'une nouvelle philosophie de l'existence. Pour le meilleur et pour le pire. Ainsi, après son passage, le paysan ne voit plus sa terre de la même façon : elle est envahie par un symbole nouveau, surajouté et très puissant, car *marque* de la volonté du roi, et relayée techniquement par l'activité de contrôle mesurable du scribe : en définitive c'est ce technicien qui déterminera les modalités des relations entre le *doit* et l'*avoir*, le couple fondateur de la comptabilité.

Même schématiquement esquissé ici, le thème de la « mesure comptable en émergence appelle d'emblée les notions d'« instrument » et de « dispositif matériel » capable de diffuser la mesure de ce qui compte.

10.2 Médioms : des *calculi* au papyrus

L'agriculture progresse là où l'eau coule en abondance. Les grandes rivières attirent les hommes et les animaux. Sur les rives du Nil, du Tigre, de l'Euphrate ou du Houang-He, des rendements agricoles supérieurs sont annoncés. La récolte et la domestication des animaux laissent entrevoir de nouvelles possibilités de vie sédentaire. Tôt ou tard, cette terre d'abondance et l'économie d'élevage devront être partagées : justement ou injustement. Peu importe la nature et la mesure du partage, bon ou mauvais, et sous l'effet d'une population croissante, il faudra que tous sachent, un jour, que cette terre fertile deviendra une *propriété individuelle ou souveraine*. Encore fallait-il l'annoncer à une communauté et en désigner la surface par déclaration pour signifier une telle mainmise. La question est de savoir pendant comment de temps la parole a pu assurer cette fonction. Elle a sans doute eu besoin d'une aide matérielle pour y déposer, dans le temps, son contenu. Quels étaient les moyens matériels pour transmettre le pouvoir de cette autorité communale ou celui de l'autorité politique sur cette organisation agricole ? Pouvons-nous déterminer les principaux instruments comptables destinés à contrôler ces nouvelles *formes d'appropriation* ? Nous pouvons nous en remettre aux premiers artefacts comptables recensés dans toute l'histoire.

Ces artefacts sont liés au monde naturel. En effet, que ce soit en Mésopotamie ou en Égypte, la Nature soumet ses matériaux les plus abondants : papyrus, argile et peaux d'animaux. À l'origine, ces surfaces d'accueil avaient vraisemblablement d'autres formes physiques. Leur perfectionnement s'est donc produit en même temps que celui de la graphie.

La Culture du Nombre s'expérimente sur l'espace vide de ces supports, sur ces *lieux* où se pose une *neutralité* nouvelle de l'esprit, une conscience en exercice qui a recours à des moyens cognitifs lourdement chargés par les mythes : création cognitive ou révolution mentale en préparation, une sorte d'*entre-deux* états de pensée agit en continu et comme contrainte dans les délibérations du mesureur-scribe

qui regarde son support de notation. Dans ce va-et-vient de la pensée entre une réalité économique et sa représentation figurative se profilent les contours d'un objet discursif à peine audible. Un scribe cherche à préciser cette représentation tout en maintenant sa qualité d'associativité et de simplicité, en essayant de mettre au point une forme symbolique unitaire et répétitive. Ce processus n'est pas l'activité d'un seul individu, mais le résultat d'une longue durée de réflexion d'un collectif : c'est la possibilité sociale de répéter en augmentation et en diminution la marque bijective qui va finir par libérer lentement le signe-Nombre dans les pratiques scripturaires.

Au préalable, avant même que la trace numérique apparaisse en tant que graphie, des hommes devront s'en remettre à des objets matériels. À des objets plus lourds dont le poids, justement, les incitera très certainement à trouver des équivalents mimétiques. En effet, comment arriver à reproduire, donc à mimer, l'ancien système de dénombrement, par un nouveau qui lui serait fidèle ? Nous pouvons croire à une recherche de continuité si nous considérons l'hypothèse de la permanence du mythe dans l'activité sociale des premières civilisations humaines. Mais même avec l'usage d'objets matériels lourds, des hommes les auront choisis pour leur plasticité, pour leur capacité à mimer ce qu'ils souhaitaient traduire.

Le Mesureur fera alors appel à un objet mimétique c'est-à-dire un objet pouvant correspondre et devenir l'équivalent d'un autre objet. Un simple galet façonné ou une statuette reproduisant une denrée marchandée, une encoche sur un gourdin pour relever le passage du collecteur d'impôt, quelques incisions sur une peau d'animal pour enregistrer un groupe de moutons, des entailles en coin dans l'argile fraîche par un scribe sumérien enregistrant une même quantité d'offrandes offertes à une divinité, toutes ces situations illustrent le *désir d'imiter une préciosité*, un bien acquis, un bétail comme richesse ultime, etc. Toutes ces manifestations mi-symboliques mi-matérielles apparaissent telle une *image dialectique* présente à la fois lors de sa conception et qui le sera aussi lors de son utilisation, car elle s'offrira au regard de son lecteur par l'entremise d'un support de diffusion. Pierre, gourdin, peau, tablette et papyrus sont des supports de réception d'une image symbolique, celle d'une Quantité, celle du Nombre ou celle d'une Mesure, mais cette image doit être comprise avec son support si nous voulons éclaircir le désir exacerbé de convergence et de ressemblance pour un objet mimé et déposé dans l'image.

D'abord une image ancienne du Nombre ou de la Mesure qui n'est pas peu dire : Égyptienne ou Mésopotamienne l'image numérique reste porteuse d'une structure cognitive capable d'évolution. Banale dans sa manifestation matérielle ou symboliquement surchargée par son auditoire d'accueil, chaque image numérique reste le résultat d'une médiation réalisée par son concepteur-scribe entre sa propre posture sociale et ce qu'elle met à l'index, c'est-à-dire l'objet mimé par un symbole. Cette image indexée en somme est déposée sur une *table de conversion*. C'est la base matérielle qui reçoit et incorpore l'image numérique à son corps. Aussi, il ne faut pas douter de l'extraordinaire importance de cette opération : l'inscription de l'image numérique et sa visualisation transforment le sens de l'image pour ne pas dire que le support contribue de façon décisive à convertir l'intention initiale du scribe.

Cette invention sociale de l'image du Nombre s'explique et peut-être se justifie par conséquent par l'importance jouée par le support matériel. Si les membres du champ comptable ont régulièrement le

sentiment que leur discipline apparaît avec la mise au point des premiers comptes marchands ou de nature exclusivement économique, une telle proposition demeure incomplète sans la double considération de la genèse de l'image numérique *avec* son support de transmission. Aux efforts de la pensée d'un scribe pour maîtriser la traduction d'une quantité/mesure physique (économique, fiscale ou autre) en quantité/mesure support-symbolique, c'est son action technique sur le support qui fera franchir les rapports humains délivrés des obstacles lourds de la réalité. Dans ses premiers essais pour y inscrire le Nombre, les *interstices* de la surface d'inscription sont en correspondance avec les symboles qu'elle reçoit. Dans son travail de comptabilité, en somme, le support matériel fait retour au milieu des signes et fait également écho sur ses pensées. Ceci étant dit, le lecteur peut commencer à établir lui-même comment chaque support de transmission d'une trace comptable est en fait une ouverture sur la pensée. La surface d'inscription mésopotamienne ou égyptienne offre à peu près le même effet structurant : elle est une surface de réfraction dont l'onde symbolique franchit la distance de deux milieux, de celui de sa composition/inscription et celui de la pensée de son utilisateur. Les vitesses et les types de propagation de ces images comptables sont toutefois conditionnels à la nature du support et à la culture qui produit ce support et cette image. Un support tel la tablette d'argile ou le morceau de papyrus offre un défi au scribe : il est en fait *l'ouverture neuf d'un lieu*, un micro-milieu où doit s'organiser la temporalité subjective des signes sur un petit espace d'expression. Chaque scribe devra donc pratiquer le ou la *média-action*.

Pour signaler des comportements sociaux, des productions agricoles, des redevances ou des phénomènes cycliques du milieu naturel (les crues, les calendriers astraux, etc.), le support doit être adapté à ces postures de notation. L'une d'entre elles, sans être exclusive, est déterminante : lors des déchaînements de la Nature, les premiers *signes matériels artificiels* qui délimitent la surface des terres arables près des rives s'effacent, disparaissent. Piquets fragiles ou clôture faite d'un herbage taillé s'emportent et changent les repères, des indicateurs plus qu'importants puisqu'ils donnent à penser la proportion des propriétés et des impôts à payer. Prêtres, sages, agrimenseurs ou scribes, enfin, ceux qu'Hérodote nommait les *harpédonaptes*,¹ sont délégués sur place et redonnent, alors, à qui de droit, la terre et ses *médiuns* de délimitation. Chaque année, tout est lavé, arraché, expulsé lors des crues : les céréales qui s'y trouvent encore sont éliminées d'une trompe d'eau. Que restent-ils des richesses et des droits, et pour qui ? Comment en rendre compte lorsqu'il y a une redevance à payer selon le rendement agricole qui disparaît ? Il y a perte de contrôle. Perte de contrôles multiples. Le contrôle des eaux c'est le contrôle économique, c'est aussi le contrôle politique, c'est alors le contrôle des foules comme c'est le contrôle des impôts : on comprendra pourquoi le contrôle comptable ou le contrôle-mesure du scribe doit *prendre corps* pour mieux venir se répercuter *avec efficacité* sur ces autres formes de contrôles sociaux. Les mesures physiques ou les signes-objets déposés sur le sol ne suffisent plus. Le Milieu imposera donc au scribe égyptien ou mésopotamien à rechercher une économie des déplacements : il est facile d'imaginer qu'il ne voudra plus procéder à l'énorme travail de mesure des sols. Le contrôle des eaux sera envisagé

¹ Relevé par Serres, M. (1993) *Les origines de la géométrie*, op. cit., p. 49. A noter que Serres emploie ce nom pour qualifier celui qui agissait comme géomètre ou un mesureur de l'espace agraire.

comme le contrôle du calcul des surfaces et des redevances à distance, à partir de la maison des scribes; ces formes de contrôlabilité seront devenues des nécessités pratiques et concrètes, utiles à l'organisation sociale. Dans le cas de ce dernier contrôle à distance, le scribe comptable est amené à traduire l'*espace raisonné du champ* pour mieux le transporter sur un espace médiatique et ainsi mieux disposer des formes d'appropriation. Dans ce travail, les bornes, les clôtures, enfin les *médiums utilisés* pour encadrer physiquement l'espace contrôlé du sol ne seront pas forcément éliminés : au contraire certains continueront à relayer les limites avec le nouveau *média* de l'harpédonapte : sur une pierre, une peau, un gourdin, sur une tablette d'argile ou sur un papyrus il y a un support qui incorpore des événements circonstanciés à un Milieu. Voilà bien une autre idée maîtresse de l'importance d'un médium que nous chercherons également à développer.

Ceci étant dit, le lecteur saisira mieux pourquoi l'histoire de la comptabilité ne doit pas s'arrêter à constater la nature des entités économiques et le jeu statique des inscriptions. Le registre d'inscription est en mettre en parallèle avec un Milieu et une Mentalité forte. Repérer les dates d'apparition des premiers inventaires comptables ou les taux de taxation des rendements agricoles ne constituent pas le genre de référentiel expliquant le travail du scribe comptable d'autrefois. Il faut aller plus loin. Et surtout du côté de ce qui participe à la matérialisation de la comptabilité antique. Ainsi, un prenant simultanément un média-milieu comptable, nous serons obligés de traiter de leur médiateur, le scribe, et alors saisir au passage que la dialectique visuelle est l'un des modes comptables les plus forts puisqu'il est le type de posture la plus active en vigueur dans l'enceinte des rois, les patrons des scribes. Or, quel est l'effet de ces inscriptions qui se donnent à voir par les chefs financiers de Pharaon ou par Pharaon lui-même, le chef de l'administration ? Ce visible numérique comptable peut-il servir à prévoir le jeu du présent et du lointain à partir de ce qui est et tel qu'affiché par un papyrus ?

Le Milieu est ordre et désordre et il faut des porte-parole pour en rendre compte. C'est le phénomène naturel des eaux imprévisibles qui entraîne les réactions les plus fortes chez les rois, les empereurs et les pharaons : ils demandent aux *harpédonaptes*, les *détenteurs/inscripteurs* d'anticiper les meilleurs moments pour les moissons, car ils peuvent *voir* avec leur document comment contrôler les *forces* (mythiques et physiques) du fleuve. Le Mythe peut également renseigner le Souverain. Mais le document et le scribe amènent des Mesures différentes. Tournons le dos à plusieurs siècles de mises au point du Nombre et de la Mesure et ouvrons schématiquement l'ancre de cette inquiétude de civilisation : la nécessité vitale, celle d'organiser, d'organiser la construction des bassins, des canaux et des digues pour arraisonner la violence des fleuves, est une responsabilité technique qui revient vraisemblablement au savoir-faire acquis de cet harpédonapte et à ses collègues capables de parler le même langage que lui : quantités, mesures et autres volumétries matérielles, sociales et techniques. Le scribe, donc, sage ou savant, arpenteur ou prêtre, technicien agricole ou comptable, administrateur ou dirigeant de travaux d'architecture, cet individu que nous nommerons arbitrairement harpédonapte ou scribe parce que technicien désigné de la Mesure et de la Proportion, à l'origine, est mandaté pour définir l'organisation sociale, technique et économique la plus appropriée, selon la saison, selon les oracles religieux et selon les

désirs des rois pour *voir* à la place des premiers, dans le détail, à l'animation efficace de la vie de la cité État naissante, une animation dont les règles d'action seront étroitement liées à des formes plurielles de contrôle. Ainsi, une fois les prestations utilitaires (construire des barrages, administrer les activités d'irrigation, etc.) arrêtées par les dominants et les actions mises en œuvre par l'harpédonapte pour permettre la réalisation de cette volonté politique, il faut pouvoir saisir au vol ce qui se passe sur les supports matériels, c'est-à-dire que nous devrions être amenés à discourir sur le sens de la série de petits raisonnements en cascades qui s'élaborent, sur la signification des rationalités qui vont graduellement émerger de ces médias et des délibérations sur les symboles véhiculés par ces médias. Autrement dit, notre attention doit être portée sur l'hypothèse suivante : le principe d'une rationalité formelle et produit de la Raison est en construction parmi une constellation de liens pratiques et utilitaires développée par les scribes comptables.¹ Le jugement logique et astucieux est un trait caractéristique chez le scribe comptable et celui-ci n'est pas resté sans conséquence sur les tablettes et les papyrus et dans les collectifs matérialisés que sont les premières villes. Il faut dire que son travail de comptabilité ou d'administration, à tout le moins son travail de surveillance exige – surtout à cette période historique – de conjuguer, dans une même *équation existentielle* représentée par un symbole graphique/matériel, le *désirable* du souverain, l'*entendement* commun de ses collègues, les mythes de son époque ainsi que les conditions sociales de son métier. Partant, de ce point de vue, ce qui apparaît comme le plus ahurissant, c'est la forme de cette équation existentielle qui sera pratiquement la même pendant des millénaires, soit le cas de figure des nombres et mesures de comptabilité. Ou presque.

Cette convergence de phénomènes sociaux et matériels n'a pu faire jusqu'ici l'objet d'une riche histoire, même si nous avons là une modalité théorique qui n'est nouvelle. Il est temps de tenter de démontrer la nature d'un nouveau rapport au monde qui est en train de s'esquisser avec la multiplication des archives comptables dans la haute Antiquité. Ce monde en développement c'est un monde de raisons, de rationalités qui va peu à peu se substituer à la vision mythique du réel. La discipline comptable a donc la possibilité d'éclaircir cette histoire encore nébuleuse puisqu'elle voit ses objets d'étude occuper le premier rang des possibles explications. Ce qu'elle doit parvenir à mettre en lumière c'est comment, entre l'organisation agricole et l'organisation sociale et politique de la cité État, l'action technique originelle du scribe comptable va favoriser le contrôle d'une pensée, certainement, mais davantage l'avènement d'une rationalisation des conduites, condition fondamentale à la diffusion organisée des normes du pouvoir politique, et de leurs contrôles. Mais cette diffusion organisée contient à elle seule une clé de lecture indispensable à la compréhension de cette montée de la rationalisation : le nouveau pouvoir de la Mesure, du Nombre en émergence et de la calculabilité en devenir traduisent un nouveau modèle de pouvoir qui a besoin d'une organisation matérielle pour transporter ses dires et les résultats de sa volonté, condition sociale et technique que ce support matériel insignifiant posant tout de même les accès à sa pérennité.

¹ Voir à ce sujet les thèses étonnantes et nouvelles de Glassner, J.-J. (2000) *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, op. cit.

Voici donc, pour ainsi dire, pourquoi nous allons nous intéresser au pouvoir de la pierre, de l'arbre, de la plante ou de la peau d'un animal.

10.2.1 Les jetons, les cailloux et les *calculi* : premières unités de compte de l'économie de pâturage ?

De cette situation de l'espace agraire qui capte l'attention des puissants, et qui mériterait à elle seule un commentaire plus extensif sur ses effets symboliques chez ce groupe, nous pouvons déjà retenir que milieu fournit quelque chose comme l'occasion d'une *expérience forte*, un lieu d'où jaillissent des formes d'appropriation économiques qui déclenchent en Égypte, en Chine, mais surtout et peut-être d'abord en Mésopotamie, l'expérimentation d'une dialectique de la qualification par la quantification. Or, le décompte et la mesure s'enfuient et perdent leur stabilité, à moins d'en contrôler la fuite vers les rites oraux, à moins d'en inscrire l'opération expérientielle sur un objet capable de résister au temps, agir sur une structure d'inscription capable de durer et de durée.

Des jeux de petites pièces en pierre ou en terres argileuses, destinés à des opérations techniques de dénombrement, représentent, en toute probabilité, le premier médium mésopotamien de comptabilité, exception faite des mains. Il est difficile de trouver un guide plus précieux pour signaler ce que nous aimerions entendre sur cette période. Les commentateurs du temps ne peuvent pratiquement rien nous dire et les historiens spécialistes de ces petits cailloux sont encore trop peu nombreux. Osons tout de même poser cette question : les petites roches ont-elles été organisées en système à des fins de contrôle des termes de l'échange dans un contexte unique d'économie agraire ? Plus largement, des raisons fiscales en expliqueraient-elles leur invention ?

Le recours aux petites pierres est une méthode de compte «universellement attestée», partout et en tout temps, selon les observations de Ifrah. De fait, à partir de ses nombreuses analyses, ce support a été le premier objet artificiel à être construit et utilisé collectivement à des fins de comptabilité, particulièrement chez les Mésopotamiens qui, notons-le, étaient obsédés par la nécessité de tout noter, de tout écrire ; surtout les transactions économiques.¹ Citons le plus récent des auteurs ayant signalé ce fait, Glassner, pour qui les Mésopotamiens avaient cette volonté obsédante d'assigner des formes symboliques durables au «monde enchanté» dans lequel ils vivaient si ce n'est qu'à la seule fin d'être en mesure de conserver une trace des paroles perçues comme signes des Dieux, si ce n'est qu'à la seule fin d'être en mesure de

¹ Et qui plus est, Ifrah rajoute que le sens même du mot calcul «nous renvoie à ce procédé venu du fond des âges. Apparu dans la langue française dès le XVe siècle (Nicolas Chuquet, 1484), le mot provient en effet du latin *calculus* (pluriel: *calculi*), qui veut dire "caillou", et par extension "boule", "jeton" et "pion". Constituant un dérivé de *calx*, *calcis*, le terme latin lui-même est sans doute un emprunt au grec ancien *khaliks*, qui signifiait "caillou" ou encore "pierre à chaux" [...] Et c'est parce que les Grecs et les Romains apprenaient à leurs enfants à compter et à effectuer des calculs au moyen de cailloux, de boules, de jetons, de pions, voire de pierres à chaux, que le mot en est finalement venu à désigner l'une quelconque des opérations arithmétiques élémentaires (addition, soustraction, multiplication, division, etc.). Une étymologie semblable se retrouve en langue grecque: l'expression *pséphos tithénai* veut dire "poser des cailloux", et donc "faire un compte", tandis que *pséphos* signifie à la fois "nombre" et "pierre". On la trouve aussi en langue arabe, où le mot *haswa*, qui veut dire "caillou", possède le même radical que *ihsa'*, qui signifie à la fois "dénombrement" et "statistique".» Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, *op. cit.*, p. 233-234.

maîtriser moindrement l'invisibilité de ce monde en le rendant tout simplement visible, et à portée d'homme.¹

Les cailloux constituaient sans doute un matériau de première main pouvant assurer en tout lieu et à tout moment une expansion spatiale et temporelle d'un mode perceptif de signes divins d'une relation qui méritait d'être conciliée. Les pierres utiles étaient toutefois rares dans le pays élamite. Ce contexte géologique a contraint les premiers scribes à faire usage de l'argile, matériau plus abondant dans cette région. Mais la petite pierre a été l'objet des premiers repères comptables érigés en système abstrait pour prendre le pouls des activités de l'espace économique agraire, d'où la comptabilité elle-même tirerait, peut-être, sa force d'ébranlement fondatrice.

Dans les grandes lignes, dans l'angoisse d'une longue période de mise au point, entre 10 000 ans et 4 000 ans avant notre ère, Ifrah raconte excellemment que :

«Certaines cultures imaginèrent ainsi de remplacer les habituels cailloux par des pierres de dimension variée, en leur attribuant, selon leurs tailles respectives, des ordres d'unités différents. Ainsi, en usant d'une numérotation décimale, on put dès lors représenter l'unité par un petit caillou, la dizaine par un caillou un peu plus gros, la centaine par un plus gros caillou, le millier par un caillou encore plus gros, et ainsi de suite. Et pour figurer les autres nombres, il suffisait de répéter ces "cailloux-étalons" autant de fois qu'il le fallait. C'était là une méthode pratique, mais encore une fois insuffisamment adaptée: comment trouver en effet deux pierres ayant exactement la même taille et la même forme? [...] On a donc perfectionné le système en faisant appel à la terre molle, bien plus commode pour confectionner ce type d'étalon de compte. Et c'est justement ce qui s'est produit en Élam et en Mésopotamie, **aux époques archaïques qui précéderent l'invention de l'écriture et de la notation numérique...**»²

Il faut imaginer, dans cette longue histoire, des petites pierres faire des signes nouveaux vers l'homme avant de faire retour sur l'argile, ce nouvel *espace matériel* de ponctuation où l'expression littérale de l'homme allait, alors, se tenir, pendant des milliers d'années, dans le seul cercle graphique de la comptabilité et du contrôle des échanges. Les tablettes de compte mésopotamiennes, signes sociaux de l'activité humaine s'appuyant sur l'aide technique mémorielle d'un artéfact, allaient se mettre, tout à coup, à témoigner graduellement de l'isolement de l'individu face à l'événement, à l'isoler, de pensée en pensée, lentement mais sûrement, d'artéfact en artéfact, ou du moins de l'éloigner peu à peu de son contexte mythique, de son monde enchanté ; à progressivement l'isoler dans quelque chose qui ne sera plus dans l'ordre naturel des choses identifiables par un corps vivant ou inanimé. Mais cette épreuve de la mise à distance du mythe par le Nombre et la Mesure allait être révélatrice : ce support offrirait au scribe un pouvoir instrumental d'*ouvrir la pensée*, et en même temps d'être constituante d'un nouvel ordre possible des conduites. Il est clair qu'il y a de ce passage entre les pierres de compte et la tablette de comptabilité un autre pas important de franchi vers un plus grand contrôle de l'homme sur son milieu, de la pensée sur l'action à venir. La concentration des signes est une occasion d'organiser autrement les raisonnements. Même si les faits demeurent encore obscurs, il semble subsister de ce passage d'un support simple à un

¹ Glassner, J.-J. (2000) *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, op. cit. .

² Nous soulignons. *Ibid.* p. 234-235.

support plus élaboré, l'annonce d'une nouvelle manière de dire et penser cette technique d'évaluation du *proche* et du *lointain*, d'évaluation de l'apparition et de la disparition d'un intérêt pour des échanges économiques. Mais d'abord, pourquoi recourir à des petites pierres, puis à des pièces façonnées, pour symboliser quelque chose ? Était-ce pour mieux classer une activité économique ? Contrôler un inventaire ? Il est difficile d'extrapoler sur ces aspects spécialisés. La pierre à décompte confirmait le rituel politique ou social de se saisir de la mémoire d'une quantité de denrées ou de biens précieux. Dans le cas inverse, comment un pouvoir communautaire ou d'État pouvait-il s'organiser sur fond d'absence de support utile au classement des affaires précieuses ? La pierre procurait sans doute une information vitale : quantité ou mesure, mais Nombre attestant d'une *présence de faits vécus* face à une violence anticipée en *absence* de faits dénombrés. La petite pierre comptable de l'Antiquité a-t-elle donc canalisé les conséquences dramatiques d'un manque de mesure dans le dénombrement des richesses en faisant *œuvre de témoigner* contre ce sens effroyable (pour un Souverain, un village, etc.) *de l'absence de preuve* ? Dès lors, peut-on commencer à réfléchir sur le fait que cette comptabilité ancienne en émergence trouvait son pouvoir dans la création de l'effet de sens face au vide, face à l'absence de trace ? Il faudrait reprendre cette piste et l'épaissir en arguments pour trouver sa juste dimension. Autrement, il y a quelques décades, des fouilles :

«Ont permis d'exhumer, par exemple à Qalaaat Djarmo, dans le Kurdistan irakien, dans un village néolithique du VII^e millénaire, de petits objets d'argile qu'on a parfois tenus pour des jouets, mais qui semblent bien correspondre à des instruments de comptage, comparable aux cailloux utilisés à cette fin en bien des sociétés primitives, ou encore aux jetons qu'on rencontre un peu partout.»¹

Comment prétendre les saisir dans leur pleine signification sans la voix de leur utilisateur ? Une simple unité de mesure arithmétique de l'échange ? Un monde marchand sans mesure d'équivalence réciproque était-il déjà inconcevable à cette époque ancienne ? Que de tels instruments de comptage aient occupé la pensée des anciens, ce système primitif de comptes formait un ensemble de pratiques auxquelles tant de choses restent à dire. Si rien n'est clairement explicite à cette période encore obscure, à un premier niveau de lecture nous pouvons affirmer qu'il n'était pas nécessaire de posséder une connaissance technique poussée pour élaborer et faire usage de ces instruments de comptage. Le principe de la bijection, c'est-à-dire l'opération cognitive responsable de l'établissement d'une correspondance entre un objet avec une autre unité d'objet, était à la portée de la plupart des Mésopotamiens. La question du statut social du manieur de l'instrument faisait probablement la différence. Si le contrôle des échanges économiques est d'abord un acte de parole, il traduit également un défi lancé à la limitation de la confiance entre deux interlocuteurs. En cela il se pose en principe de réalité garant de la stabilisation de l'échange jusqu'à son terme. Le façonnage des pièces semble avoir nécessité le recours à des conventions. Celles-ci ont dû faire l'objet d'une transmission organisée par un collectif soucieux d'assurer à travers le temps l'usage de ce savoir-faire. Comment ? En créant une école ?

¹ Martin, H.J. (1996) *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, p. 26.

Par ailleurs, en ce qui concerne les possibilités techniques que pouvait déployer l'agent comptable responsable du maniement de ces pièces, la difficulté est encore pour nous de déterminer le pouvoir instrumental réel de ces jetons. Leur forme même pouvait permettre quel type de contrôle comptable ? Insurmontable est la compréhension de ces problématiques. Procédons autrement.

Le temps requis pour leur fabrication et leur standardisation témoigne de l'importance accordée envers la mémorisation numérique de l'objet de ces comptabilités primitives.

Les fouilles archéologiques ont permis de répertorier des milliers de ces pièces d'argile entièrement fabriquées. De formes géométriques, par exemple, des sphères, des billes, des cônes, des tétraèdres, des cylindres ou de simples bâtonnets, les plus récentes datent du II millénaire av. J.-C. et les plus vieilles remontent entre le IX et le VII millénaire avant notre ère.¹ Certains n'hésitent plus maintenant à qualifier d'étalons de compte ou de jetons comptables toutes ces pièces façonnées.

Le fait le plus étonnant n'est sans doute pas la période où sont apparus ces médiums comptables. C'est plutôt que, sur plusieurs d'entre eux, les archéologues ont repéré des signes gravés, façonnés ou sculptés.² Plus particulièrement, «certains jetons sont munis de traits parallèles, de croix et d'autres motifs semblables. D'autres sont ornés de figurines sculptées représentant visiblement des êtres ou des objets de différentes sortes (cruches, têtes de bœuf, têtes de chien, etc.).»³ Quel est le sens de ces signes martelés sur une matière, humide d'origine, mais destinée à être inaltérable ? Ont-ils été conçus sous l'égide d'une norme sociale ou relevaient-ils d'une intention mémorielle, pure et simple ? Produits d'un système de notation individuelle à des fins strictement d'utilité ? Quelle est la signification à donner à ce ou ces dispositifs de transmission ?

L'étendue de temps et d'espace où on les a retrouvés s'étend sur neuf millénaires et sur tout le territoire de la Mésopotamie. Comment procéder alors à des généralisations ? Il est d'autant plus difficile de dire en quoi ces petites pièces de compte étaient le reflet que nous avons peu de faits historiques sur les activités socioéconomiques de la civilisation mésopotamienne.

Continuons l'analyse à partir de leur matérialité. L'anthropologue, et archéologue, Jack Goody, soutient que les jetons en argile se répandirent d'abord dans le Proche-Orient, autour de 8500 avant J.-C. Loin d'être des supports de représentations graphiques très explicites dit-il, même si plusieurs parmi eux contiennent des marques ciselées ou poinçonnées, et même si les faits historiques probants manquent quant à leur fonction véritable de communication (à ne pas en douter, croit-il), Goody affirme – comme la plupart des chercheurs d'ailleurs – que ces jetons ont été employés pour :

¹ Les plus vieux jetons ont été découverts sur les sites archéologiques de Beldibi en Anatolie et de Tepe Asiab en Mésopotamie. Les plus récents à Meggiddo en Palestine et à Nuzi en Mésopotamie. Pour obtenir plus de renseignements provenant du discours archéologique, il faudra consulter, entre autres, les travaux importants suivants: Amiet, P. (1982) «Comptabilité et écriture archaïque à Suse et en Mésopotamie», in A.-M. Christin [sous la dir.] *Écritures. Systèmes idéographiques et pratiques expressives, Actes du Colloque International de l'université Paris-VII*, Paris, Le Sycomore, p. 39-44.; Moore, A.M.T. (1975) «The Excavations at Tell Abu Hureyra In Syria: A Preliminary Report», *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 41, p. 50-77.; Perrot, J. (1966) «Le gisement natoufien de Mallaha (Eynan), Israël, *l'Anthropologie*, vol. 70, p. 437-484.; Woolley, C. L. (1934) *Ur Excavations: The Royal Cemetery*, Londres, Oxford University Press.

² De la forme de plus en plus différenciée des jetons on est en droit de se demander si cette mutation traduisait une innovation en vue d'une plus grande efficacité ou précision des indices des objets de transaction qu'ils désignaient.

³ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 235.

«Représenter les transactions effectuées soit par des marchands, soit dans le cadre de l'économie centralisée de l'État ou du temple - probablement même dans les deux. Quel que fût leur rôle primitif, ces jetons semblent avoir été liés par la suite aux activités économiques qui se sont trouvées incarnées plus tard dans l'écriture elle-même, c'est-à-dire dans les représentations graphiques du langage.»¹

Marchands, prêtres et fonctionnaires semblent avoir été les principaux utilisateurs. Mais qui plus est, ces jetons comptables semblent avoir transmis leurs symboles au futur système graphique de référence du langage que deviendra l'écriture. Sur cette seule médiation de transmission historique de signes comptables à l'écriture, il y a là une passerelle où il y aurait tant à dire, avec ou sans certitude. Il faudrait dire comment ce système de jetons-signes parvint à fonctionner au sein d'un groupe social. Plus spécifiquement, comment pouvait-il communiquer et transmettre du sens indépendamment de la représentation d'un mot de la langue parlée. Pour cela il nous faudrait le concours de l'anthropologie ou de l'archéologie pour nous signaler les niveaux de matérialisation pertinents et de leur évolution technique. En tout cas, nous pouvons ajouter qu'il est peu probable qu'il n'aurait eu aucune signification entre un mot – donné ici sous forme de pictogramme/image – et une chose, ou entre un signe et une idée : bien au contraire. C'est l'avènement des premières listes comptables (des documents d'inventaire) sur tablettes d'argile qui donnera des indications sur le sérieux du travail de conciliation et de raisonnement requis qui accompagna l'acte technique de la mise en écriture. Cette activité de conception comportait en toute probabilité un lourd travail mental d'anticipation puisqu'il fallait non seulement désigner des objets pour en obtenir des surfaces matérielles adaptées aux opérations de transcription, mais les scribes devaient classer mentalement les catégories d'inventaire selon un certain ordre et c'est cet exercice de classification qui, à la longue et à force d'expériences pratiques, supposait un perfectionnement de l'organisation de la pensée sur les catégories, car, avant que l'activité d'enregistrement n'ait lieu, les scribes ne savaient pas toujours à l'avance ce qu'ils allaient calculer/écrire. Mais pour anticiper le matériel requis, pour penser à regrouper le divers sous quelques catégories symboliques, pour pouvoir obtenir un contrôle de la réflexion au nom d'une efficacité de notation (qui pouvait être fastidieuse), enfin pour permettre à la *raison* du scribe de s'organiser sous la contrainte d'une argile qui sèche et de transactions qui n'attendent pas toujours que la main comptable se libère, il est important de prendre tout le poids du *support matériel* dans la possibilité technique (et plus largement social) de stocker des connaissances utilitaires.

L'autre thèse remarquable - et la plus reconnue - qui traite de cette même perspective anthropologique des origines de la comptabilité, et qui est toujours contestée², est celle de l'archéologue Denise Schmandt-Besserat. Cette scientifique a démontré avec ses nombreux travaux que, dès le

¹ Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin, p. 59. On comprendra un peu plus loin que Goody comme Ifrah s'inspire largement des travaux précurseurs de Schmandt-Besserat sur cette question. Voir, entre autres, Schmandt-Besserat, D. (1980) «The Envelopes that Bear the First Writing», *Technology and Culture*, vol. 21, no 3, p. 357-385.

² Voir à ce sujet les remarques de Le Brun A. et Vallat F. (1978) «L'Origine de l'écriture à Suse», *Cahiers de la délégation archéologique française en Iran*, n°8, p. 15-18 ; Lieberman S.J. (1980) «Of clay pebbles, hollow clay balls, and writing: a Sumerian view», *American Journal of Archeology*, n°84, p. 339-358 ; Powell H.A. (1981) «Three problems in the history of cuneiform writing: origins, direction of script, literacy» *Visible Languages*, n°15, p. 419-440.

neuvième millénaire av. J.-C., les jetons façonnées, et sans marques, représentaient pictographiquement des marchandises faisant l'objet d'échanges économiques. Les pièces comportant des marques ou des encoches auraient signifié quant à elles une forme de dénombrement plus abstrait. Tous ces objets auraient donc été conçus dans le but de «symboliser des denrées comptabilisées *en leur donnant l'aspect réel ou simplifié des êtres ou des choses* impliquées (cruches, têtes de bétail, etc.) [...]»¹ Toutefois les pièces incisées, mais non façonnées, auraient appartenues à un autre type d'utilisation et à une autre technique ou pratique culturelle. La première catégorie de jeton – les pièces incisées – ne montre aucune marque particulière tandis que la seconde en comporte plusieurs types.² Le premier groupe de pièce remonterait à plus de 10 000 ans à partir de notre époque, le deuxième groupe – les pièces façonnées – à plus de 8 500 ans.³ Peut-on postuler l'existence d'un système symbolique comptable plus sophistiqué ? Est-il permis de croire que ce perfectionnement matériel était rendu nécessaire pour des besoins plus précis ou mieux, parce qu'on leur accordait plus de valeur ? En effet, comment expliquer que ces pièces aient été façonnées, avec tant d'attention et de minutie pour, ensuite, les cuire à une température estimée à 600°C ? Ifrah juge qu'il faut prouver que les peuples de ces vieilles sociétés avaient effectivement ressenti le besoin d'une comptabilité aussi méticuleuse et, pour ce faire, il croit que le contexte socio-économique devait offrir des conditions allant en ce sens. Conjecture, spéculation ou réalité ?⁴ Schmandt-Besserat va quant à elle beaucoup plus loin en soulignant que ce système de jeton à trois dimensions serait à l'origine de l'écriture sumérienne. Elle fait remarquer qu'aux formes de ces pièces de compte correspondent en tout point aux :

«Mêmes motifs (croix, traits parallèles, cercles concentriques, etc.) que ceux que l'on retrouve effectivement sur les tablettes sumériennes de l'époque d'Uruk en tant que représentations symboliques: le cercle contenant la croix désignant le mouton; celui contenant quatre lignes parallèles représentant le "vêtement"; etc. Conclusion de D. Schmandt-Besserat: les signes de l'écriture sumérienne ont constitué, en somme, les répliques fidèles, en deux dimensions, de ces diverses représentations en relief.»⁵

Peut-être nous est-il permis d'envisager que, si effectivement ces pièces de compte aient pu servir de modèles à l'élaboration d'un autre support qui, lui-même, transmettra une symbolisation graphique

¹ Tiré de la synthèse qu'en a fait Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul, Tome 1, op. cit.*, p. 238. Nous soulignons.

² La proportion des jetons perforés que l'on a retrouvés sur le site d'Uruk est de 46 % mais sur un autre site, celui de Habuba Kabira en Syrie, c'est plus de 80 % qui ont été poinçonnées. Que peut-on dire comme conclusion ? Chaque groupe appartenait à des techniques différentes correspondant à autant d'usage différent ? Mattessich, R. (1987) «Prehistoric Accounting and the Problem of Representation: on Recent Archeological Evidence of The Middle-East from 8000 B.C. to 3000 B.C.», *The Accounting Historians Journal*, vol.14, no. 2, automne, p. 75.

³ Ces pièces ont été découvertes dans plusieurs sites de villes anciennes situés en Israël, Syrie, Iraq, Turquie et Iran. Parmi le premier groupe de jeton, les sites les plus connus sont Tell Mureybet et Tell Aswad en Syrie et Tepe Asiab et Ganj Dareh tepe en Iran.

⁴ En tout cas, les travaux et les hypothèses de l'archéologue ont eu des répercussions dans le champ comptable avec une publication fort instructive du professeur Mattessich (1987) dont nous discuterons quelques-unes de ses observations dans la section suivante consacrée au bulle d'argile.

⁵ *Op. cit.* Ifrah atteste pour sa part sur ce dernier aspect qu'il faut être prudent: «En fait, de telles affirmations, fondées sur une aire géographique aussi vaste, et, qui plus est, sur une période de plusieurs millénaires, supposent une uniformité totale des traditions et des systèmes dans une région dont on connaît pourtant l'extrême complexité. En particulier, L'origine des pictogrammes sumériens est expliqué abusivement par l'existence et la forme d'objets trouvés à Beldibi, Jéricho, Khartoum ou Tepe Asiab, et qui remontent au IV^e, au VI^e, voire au IX^e millénaire. Inutile, donc, de préciser que le raisonnement est spécieux, puisqu'il repose essentiellement sur des éléments qui n'ont probablement jamais eu de rapport avec la culture du pays de Sumer. Néanmoins, l'idée n'est pas à rejeter, à condition toutefois d'aborder la question sur des bases beaucoup plus saines: en étudiant notamment les pièces,

semblable (appelée à évoluer pour cause d'une modification par la nature même de sa surface de notation élargie), alors cela aurait été possible uniquement pour un nombre limité de symboles. Malgré cette quantité réduite de symboles, et si dans l'avenir d'autres travaux venaient confirmer cette hypothèse, «l'idée pourrait donc devenir intéressante, offrant même des perspectives totalement nouvelles: *si elle devait aboutir à une conclusion, elle ferait apparaître ce stade évolutif comme un intermédiaire, peut-être l'un des derniers, entre l'expression purement symbolique de la pensée humaine et la notation proprement formelle du langage articulé...*»¹ Nous sommes de nouveau confrontés aux premiers phénomènes d'empreintes à l'origine de l'écriture et de la pensée rationnelle : des symboles comptables créés vraisemblablement à des fins de contrôle de quelque chose (de la mémoire du moins) ont participé étroitement et très tôt dans l'histoire à la *structuration de l'action et de la connaissance organisées*.

Cette représentation symbolique comptable offerte par les jetons sera déterminante dans la vision du monde des agents économiques : elle va leur fournir, selon Goody, une capacité à étendre «la discontinuité des nombres en insistant sur la localisation visuelle et spatiale qui devient alors susceptible de réorganisations possibles».² Un simple jeton comptable offre déjà une mesure comme une saisie sur le réel. Elle donne alors des possibilités de réflexion du fait qu'elle est le produit d'une abstraction. Ces raisonnements sont en élaboration lors de la manipulation d'un jeton, d'un signe sur jeton ou de leur prolongement sur la tablette d'argile. Comprenons en un mot qu'il est probable qu'une maîtrise de la pensée s'organisa avec cette activité de façonnage et/ou d'utilisation des jetons. Il y a là une montée de l'exercice du contrôle qui s'effectua avec l'organisation de l'argile et des pierres servant de support aux décomptes. Ce développement se fera sur fond de cohue comme on peut se l'imaginer. En effet, l'établissement d'une mesure se présentait, comme nous le disions, telle une saisie conceptuelle relativement difficile d'une mise en ordre sur une multitude. Aussi, plus qu'ailleurs doit s'entendre ici l'intuition connue de Merleau-Ponty : toute mesure humaine est saisie d'une richesse et toute saisie est une *dépossession*, toute prise une déprise sinon une méprise envers d'autres réalités laissées sans mesure : tout dépêchement en vue d'une mise en ordre se fait au prix d'une mêlée générale.³ Cette petite expérience de décompte par jeton apparaît sous cet angle comme très significative : c'est l'épreuve d'une perte du sujet de son rapport riche à une réalité complexe qui produit en retour, néanmoins, un sens nouveau de son action et devenu requis à la poursuite de l'adaptation de son existence et de ses tentations, économiques et autres. Ce petit contrôle comptable a été en mesure d'offrir à l'homme une autre capacité d'adaptation à une réalité perçue comme toujours plus complexe. En un mot, l'opération matérielle et symbolique d'un décompte aussi trivial que celui reposant sur l'usage de petits jetons peut être perçu comme une tentative de conquête sur l'indécidable, l'incommensurable sur la mainmise plus systématique des richesses, une tentative qui nous apparaîtra aujourd'hui comme une tentative (routinière) d'élucidation de l'accès à

non pas en bloc ni sur un laps de temps aussi vaste que neuf millénaires, mais plutôt au cas par cas, site par site, c'est-à-dire en prenant le soin de restreindre à chaque fois le problème à une période et à une aire géographique bien déterminées» (p. 238-239).

¹ *Ibid.*, p. 240.

² Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, p. 104.

³ Merleau-Ponty, M. (1945) *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, p. 345 et ss.

l'être : comment l'avoir peut-il changer l'être et permettre à un sujet d'être plus encore ce qu'il est ? Tant d'autres choses resteraient encore à discuter sur cette seule conséquence, celle qui voit la raison abstraite en marche avec ce jeu comptable niais aux yeux du néophyte. Retenons finalement au moins ceci : les jetons d'argiles auraient participé à l'élargissement des facultés cognitives de l'acteur économique et de l'homme tout court : ce système de stockage des termes de l'échange fut décisif pour la création de nouvelles techniques comptables, en l'occurrence celles liées au calcul arithmétique.

De cette évolution technique du support matériel, du caillou simple à la pièce façonnée, en passant par des variétés de jetons signés, la technique comptable qui s'annonce la plus intéressante pour nous reste celle des pièces d'argile de tailles et de formes diverses, retrouvées dans des *bulles* creuses en terre séchée (*bullae*).¹ Autre médium comptable connexe ? Peut-on parler d'une innovation technique ou plus largement d'une pratique culturelle différente ? Mais plus largement pourquoi vouloir protéger, voire même contrôler, sinon conserver, à l'intérieur d'une enveloppe d'argile, ces mêmes pièces d'argile ? Regroupement d'un trop-plein, classification nouvelle sous influence culturelle, autre stade d'acquisition des facultés abstraites chez l'homme développé techniquement ? C'est ce que nous tenterons d'éclaircir dans la prochaine section.

10.2.2 *Calculi*, bulles d'argiles et premiers nombres : pour des *chiffres* de comptabilité

Même en notre domaine d'étude il nous faudrait dresser le tableau des caractéristiques de la matière «argile» et établir en quoi, dans la Haute Antiquité, elle s'est offerte aux influences culturelles comme, inversement, elle a pu résister par son inconsistance et sa ténacité physique à des manipulations qu'elle ne pouvait permettre. Comment envisager cette entreprise de réflexion alors que les écrits, sur son sujet, demeurent des plus succincts ? Pour l'instant il y a lieu de croire que l'argile a conditionné l'organisation sociale même des activités économiques dont elle assurait la traçabilité. Autre constat abstrait que nous pouvons avancer à la suite des commentaires de Merleau-Ponty sur la matérialité, chaque objet façonné par la main de l'homme va fournir à celui qui la regarde un «donné de l'expérience humaine» avant toute autre chose et il se donne à lire par l'ordre des grandeurs et des formes. Or, justement, les *calculi* et les bulles d'argiles avaient des «caractères ou des propriétés stables», point de départ important à l'élaboration de «constantes perceptives» qui pourront être posées théoriquement dans l'étude d'interactions.² Aussi c'est sous une telle perspective que devrait s'étendre quelque peu une recherche de significations afin de dégager les attributs de ces supports et de leur contribution possible à la naissance des nombres mésopotamiens.³ L'usage de la *bullae* a été authentifié dès la seconde moitié du IV

¹ Schmandt-Besserat, D. (1978) «The Earliest Precursor of Writing», *Scientific American*, vol. 238, no 6, p. 50-59.

² Merleau-Ponty, M. (1945) *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, p. 345.

³ D'autant plus signale Merleau-Ponty que depuis toujours l'homme a tendance à accorder beaucoup de valeur aux formes et grandeurs d'un objet matériel, surtout à considérer comme *vraies* les grandeurs «que nous obtenons à distance de toucher ou la forme que prend l'objet quand il est dans un plan parallèle au plan frontal» - pensons seulement à la tablette comptable d'argile – et c'est sous un tel angle que «nous pouvons en fixer les apparences fuyantes, les distinguer les unes des autres et en un mot construire une objectivité». De ce jeu de manipulation de l'argile pour lui donner des formes et grandeurs de comptabilité qui s'est institué très tôt dans l'histoire, quelle serait donc la nature de l'objectivité dont il aurait été question ? De la *raison* ? *Ibid.*

millénaire av. J.-C. à la fois comme technique et médium pour représenter, selon la thèse de Mattessich, la situation nette d'une personne ou d'un groupement économique dans les sociétés de Sumer et d'Élam.¹ En sommes-nous certains ? Est-ce là la seule forme de contrôle impliquée par ce double système ?

Ifrah nous rappelle que les Sumériens désignaient les petites pièces contenues dans ces bulles sous le nom d'*imma*, «pierre d'argile» : les Assyriens comme les Babyloniens leur donnèrent le nom d'*abnu* (*abnāti* au pluriel) qui signifiait «pierre, objet en pierre, noyau, grêlon, pièce de compte».² Ifrah et de nombreux autres commentateurs qualifieront ces pièces du nom de *calculi*. Nous ferons la même chose. Ainsi, nous éviterons toute confusion avec les autres types de jetons ou de cailloux que nous avons vus précédemment et qui n'étaient pas contenus à l'intérieur d'une telle enveloppe d'argile.

Nous savons que, en Mésopotamie, même sans écriture et sans monnaie, il était possible de notifier la valeur des échanges par l'entremise de *graphes* comptables encore plus ou moins bien compris. Des jetons primitifs jusqu'aux *calculi* de formes diverses, ces pièces traduisaient vraisemblablement des transactions relatives à des produits (céréales, huile, chèvres, etc.), que pouvons-nous affirmer du lien matériel/symbolique qui les unissaient avec celui de la *bullae* ? La matérialisation d'une nouvelle forme d'un principe de précaution, requis contre des forces de désintégration de l'échange économique ?

Les *calculi* des *bullae* mesuraient en moyenne entre un et quatre centimètres tandis que la sphère d'argile était d'un diamètre d'environ 10 centimètres. Certaines de ces enveloppes contenaient les premiers types de jetons que nous avons vus précédemment, c'est-à-dire des petits disques, cylindres, triangles, etc. et dont l'origine remonte à environ 8 000 ans av. J.-C. D'autres contenaient des pièces du deuxième type, celles qui portaient des marques, des incisions ou qui avaient été poinçonnées délibérément. Leur apparition remonte à 6 500 ans av. J.-C.

Plusieurs de ces bulles comptables sont conservées au Musée du Louvres et une soixantaine d'entre elles proviennent de Suse, capitale de l'Élam, située à environ 300 km à l'est du pays de Sumer. Les longues études d>Ifrah le conduisent à défendre l'idée que le :

«Système comptable susien avait consisté à matérialiser les nombres par divers calculi, qui symbolisaient ainsi des valeurs numériques par leur quantité aussi bien que par leurs formes et leurs proportions respectives, chacun étant associé par conséquent à un ordre d'unités relativement à un système de numérotation (un bâtonnet pour une unité du premier ordre, une bille pour une unité du deuxième ordre, un disque pour une unité du troisième ordre et ainsi de suite). [...] [D'autres recherches plus actuelles en Iraq et en Syrie] ont même prouvé que, durant le IV millénaire av. J.-C., le système ne constituait pas l'apanage de la culture élamite, une comptabilité semblable ayant été en usage à cette époque dans toute la région avoisinante et comprenant la Mésopotamie. Des systèmes qui se révélaient ainsi plus archaïques encore que celui des tablettes économiques de l'époque d'Uruk.»³

¹ Mattessich, R. (1989) «Accounting and the Input-output Principle in the Prehistoric and Ancient World», *Abacus*, vol. 25, no. 2, septembre, p. 74-84.

² Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul, Tome 1*, op. cit., p. 241.

³ *Ibid.*, p. 245-246.

Pour l'instant nous connaissons mal la période et les lieux précis quant à cette pratique d'enregistrement.¹ Les spécialistes semblent cependant d'accord pour retenir la thèse suivante : la bulle et ses *calculi* constituent les traces matérielles de techniques de compte associées à des transactions économiques. Ce double ensemble comptable s'inscrit en fait dans un domaine de relations. On accomplirait notre devoir de chercheur consciencieux en mobilisant les attributs historiques les plus appropriés pour qualifier cette interface interne/externe si on pouvait avoir accès à la pleine signification du moment pour établir qu'à ce matériel correspond un ordre symbolique. Or les faits nous font défaut. Sur un plan strictement conceptuel, nous pouvons néanmoins signaler qu'il devait exister toute une série d'effet retour qui s'intercalait entre des bulles, des jetons, des scribes comptables et des relations économiques. Entre cet outil matériel comptable d'autrefois et ce qui devait être outillé, entre ce qui alimentait cet outillage et ce qui motivait l'outilleur comptable, nous esquissons en théorie un «paradigme du tableau à double entrée» suggère avec acuité Debray qui pourrait nous servir à interroger avec plus de finesse les effets sociotechniques de contrôle qui nous intéressent et à partir duquel «*ceci*, en abscisse, désigne une machine ou un médium, et *cela*, en ordonnée, un trait culturel ou une institution.»² Ainsi, c'est sur l'expérience d'un tel questionnement que nous entreprendrions plus convenablement cette matérialisation du *calculi* et de la *bullae* : quel rapport a-t-il existé entre ce qui a été modelé dans l'argile, la manière de le montrer à qui de droit et qui tenait à l'exposer et au nom de quoi, ou de qui ?

Donc, quoi qu'il en soit, la présence de la bulle d'argile comme nouveau média n'aurait probablement pas changé en rien la vocation comptable du premier support qu'elle renfermait. Il y avait une complémentarité, car chaque bulle était utilisée pour marquer les termes d'une seule transaction. La *bullae* était ce qui restait de tangible à la suite d'un échange unique. Par contre, son invention a pu se faire à la suite du vertige provoqué par un manque de contrôle de la multiplicité des jetons devenus nécessaires pour *marquer* une transaction.

Par ailleurs, les formes des *calculi* devaient être conventionnelles et ces conventions symboliques auraient été respectées pendant des centaines et des centaines d'années. Encore une fois, il faudrait trouver des sources historiques pour établir en quoi cette «convention de forme» aurait contribué à schématiser au nom de l'efficacité du fonctionnement d'un collectif une fragilité de l'échange que ce même collectif aurait souhaité mémorable pour garantir la stabilité de ses ordres sociaux.

Sous cet angle du collectif, Mattessich formule une hypothèse qui va même plus loin. Il croit que le principe de la bulle était en tout point semblable à un compte personnel, indiquant l'équité détenue par une personne et sa variation dans le temps. Entre une fonction d'inventaire ou une preuve *documentaire* attestant la nature d'une possession de biens ou de droits, Mattessich déduit que, tôt ou tard, les différentes catégories de *calculi* ont fonctionné, sur le plan technique, comme sur le modèle d'un compte comptable.³

¹ Goody considère quant à lui que ce n'est que vers 3500-3200 avant J.-C. que les premières enveloppes en argile contenant les *calculi* feront leur apparition. (1986 p. 59) Ifrah croit que c'est environ vers la même période tout en faisant état de la preuve à l'effet que nous avons retrouvé des artefacts prouvant que ces systèmes ont été employés en Élam ainsi que dans les pays de Sumer, depuis les alentours de 3500-3300 av. J.-C. p. 248.

² Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 70.

³ Mattessich, R. (1989) «Accounting and the Input-output Principle in the Prehistoric and Ancient World», *Abacus*, op. cit.

Il avance que les *calculi* simples avaient pour fonction de représenter les produits : les formes gravées indiquaient des services et, ensemble, une fois enfermés dans une bulle, ils désignaient alors la position nette d'une personne, d'une communauté ou d'une organisation donnée.

En fait, il croit que chaque ensemble de *calculi* devait être perçu comme un *compte de synthèse*, et non comme l'équivalent d'un bilan.

Ailleurs, Mattessich postulera que chaque *calculi* était lui-même un instrument matériel fort commode : il servait d'indicateur, ou de mesure (de grain, d'huile végétale, etc.). Cette fonction instrumentale l'amène à conclure que le jeu des *calculi* n'avait pas, à l'origine, un sens mathématique abstrait : il serait plus exact de soutenir que cette forme primitive de comptabilité a précédé (et de loin) toute forme absolue de calcul arithmétique. En ce sens, ce rapport nombre/base matérielle devrait être analysé sous des perspectives autres que le seul discours technico-descriptif habituel auquel nous avons droit.¹

Enfin, quoi qu'il en soit, les principaux acteurs économiques qui pouvaient prétendre détenir cette équité étaient les prêtres des temples, les marchands, le souverain, les scribes responsables des magasins du palais royal ou au service de quelques grands propriétaires terriens. Dans cet ordre social, il faut reconnaître que le système des bulles d'argile valait moins que les relations entre chacune d'elles et entre elles et les acteurs *inscripteurs* et les acteurs économiques touchés par les inscriptions. L'idéal serait de tenter d'expliquer ce jeu complexe d'intersections en insistant sur les procédés de mémorisation, les signes qui les traduisaient et qui, indirectement, représentaient des actes de contrôle d'événement. En fait, la surface argileuse élargie de la *bullae* a augmenté les possibilités techniques de véhiculer un signe de contrôle supplémentaire. L'espace étendu de la bulle portait la double marque personnelle de l'agent comptable et l'un de ces acteurs économiques qui pouvait, alors, être elle-même l'objet d'une expérimentation pour obtenir une *rationalité graphique* toujours plus efficace. En effet, à titre d'exemple, sur plusieurs d'entre elles, on verra apparaître une nouvelle trace : celle des sceaux. Elle était la signature du temps en vue d'une plus grande individuation de l'inscription comptable.

Chaque sceau était fabriqué (le plus souvent) à partir d'une pierre ronde, étroite et allongée. Elle était gravée de sorte que, une fois roulée sur l'argile fraîche, le signe distinctif (un animal, une plante, des formes géométriques, etc.) d'une personne apparaissait. Ce sceau servait à conférer un caractère officiel aux transactions.² Dès lors, comment pourrait-on caractériser davantage les relations existantes entre cet outil comptable et l'action décisive de cette attestation et cela, au nom de quel nouveau besoin collectif ? Autrement, que devons-nous comprendre de plus au sujet de cette *innovation* en matière de vérification entre ce nouvel objet informationnel (la forme rendue par le sceau sur le média comptable) et cet objet maniable et individualisé par des symboles empruntés à la Nature ? Le débat est lancé et reste ouvert : comment voir dans l'usage du sceau un nouvel instrument probable de contrôle en vue de faire écho à un

¹ Mattessich, R. (1987) «Prehistoric Accounting and the Problem of Representation: on Recent Archeological Evidence of The Middle-East from 8000 B.C. to 3000 B.C.», *The Accounting Historians Journal*, vol.14, no. 2, automne, p. 77-78.

² Schmandt-Besserat, D. (1980) «The Envelopes that Bear the First Writing», *Technology and Culture*, vol. 21, no 3, p. 381.

autre système de contrôle comptable, jugé, désormais, moins efficace ? Enfin, finalement, quelle était la véritable signification de la symbolique délivrée par le roulement du sceau-cylindre ? Une question d'engrenages. Une façon de dire que le contrôle comptable, peu importe sa nature, peut faire partie d'un réseau plus de contrôle. Un peu d'État, un peu de droit, un peu de justice, un peu de mythe, tous contenus dans ce sceau-cylindre, que dire sinon qu'il venait offrir au moins une symbolique de la confiance, dans un monde qui semblait ne pas en avoir beaucoup ? En tout cas, ce qui semblait en cause dans cette double opération de comptabilité et de certification c'est un même point de contrôle sur la même surface d'inscription qui résultait d'une double réduction matérielle/graphique d'une activité économique et d'un pouvoir d'un acteur-possédant, tous deux soumis à une pensée de plus en plus réfléchissante, instituée et relancée par le passé socio-économique d'une traduction graphique, celle de l'écriture *protocomptable*. Entre l'opération d'attestation du sceau-cylindre et celle de la notation des quantités, ces actions autour de cette mise en inscription s'effectuaient sur une résistance du média argileux qui, en un sens, contraignait les mouvements de contrôle graphique qu'il finissait par autoriser. Comprenons que le support argile se présentait comme un plateau de résistances face aux exercices de la main.

Tout indique que les marchands mésopotamiens en ont fait grand usage. De ces utilisations du sceau-cylindre se dégage une visée commune, nous semble-t-il : sanctionner sur place, et en personne, un accord entre contractants sur l'objet d'un échange, rituel qui annonçait déjà une évolution du document comptable vers une pièce juridique : le contrat.¹ Il est possible aussi que l'un des contractants (ou encore au nom des deux contractants) ait été, le plus souvent, un prêtre-scribe, un agent comptable quelconque ou du moins un détenteur légitime et autorisé à valider l'objet de l'échange. De fait, le lieu où apparaît le plus souvent cette activité d'attestation est celui-ci : l'opération du sceau-cylindre se déroulait sur une enveloppe d'argile – d'abord la *bullae* puis plus tard celle qui contenait elle-même une petite tablette d'argile sur laquelle on retrouvait les véritables données de l'échange. La marque donnait effectivement à penser un processus de contrôle simple, mais combien important pour la protection/production de la confiance : «on faisait alors rouler un ou deux sceaux-cylindres, de façon à sceller le document. En cas de litige l'enveloppe pouvait être ouverte».² Devant ce fait, nous pouvons entrevoir la fragilité matérielle du contrôle comptable permis par un tel objet. En effet, la surface de l'enveloppe d'argile, dont plusieurs reflétaient le contenu des *calculi* et/ou par la suite, dans l'histoire, de la tablette qui se trouvait à l'intérieur, était susceptible de falsification puisqu'il était possible de réhumidifier l'argile pour mieux en changer l'ordre graphique. Or ce contrôle comptable originel – la simple inscription sur une tablette – vers un

¹ Un autre chercheur atteste lui aussi de l'usage des sceaux-cylindres et des calculi à des fins de comptabilité et d'échanges, annonçant le contrat à venir : «On a pu retrouver en Anatolie méridionale, dans des agglomérations du VII^e siècle, des cachets gravés en creux permettant d'imprimer des marques, et des fouilles ont permis d'exhumer, par exemple à Qal'at Djarmo, dans le Kurdistan irakien, dans un village néolithique du VII^e millénaire, de petits objets d'argile qu'on a parfois tenus pour des jouets, mais qui semblent bien correspondre à des instruments de comptage, comparable aux cailloux utilisés à cette fin en bien des sociétés primitives, ou encore aux jetons qu'on rencontre un peu partout. On imaginerait volontiers qu'on ait essayé en de pareils milieux de mettre au point des systèmes de notation graphique plus perfectionnés. Des tentatives de ce genre exigeaient cependant, pour aboutir, des conditions de stabilité climatique et sociale.» Martin, H.J. (1996) *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, op. cit. p. 26.

² Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin, p. 62.

perfectionnement technique se voulant plus efficace – la marque du sceau-cylindre – nous suggère un *homo economicus* toujours prêt à subir ou à faire subir une malversation donnée.

À la longue plusieurs questions se poseraient à nous et qui, pour l’heure, demeurent insolubles : comment peut-on comprendre et expliquer que la forme ovoïdale de la bulle d’argile ne convenait plus aux échanges et aux désirs des protagonistes de voir des signes qui ne transmettraient plus exclusivement des contrôles de quantité ? Que s’est-il passé, sur le plan technique/culture, entre l’abandon de la bulle et la naissance de la tablette, mise au point, elle aussi, et d’abord, pour des besoins de comptabilité ? Faut-il y voir une simple évolution technique d’un même support de communication comptable ?

10.2.3 Les tablettes de comptes: entre les chiffres et l'écriture

L'origine des techniques de compte s'expliquerait en bonne partie par le développement de la vie sociale. L'augmentation des populations, jumelée à une mainmise d'un pouvoir coercitif, sur les comportements pour contrôler les produits de l'agriculture et de l'artisanat, sont deux phénomènes qui auraient justifié le recours à la sériation et à la classification par le nombre.

D'autres opérations économiques, moins documentées, comme celles des échanges marchands ou les nombreuses formes de taxation, seraient également des facteurs ayant conduit les Mésopotamiens à recourir à des pratiques de compte dans le but de ventiler et comparer des situations nettes.

De l'utilisation d'un média comptable, celui des jetons, en passant par la bulle d'argile, et maintenant le recours aux tablettes, indiquerait une même recherche de communication vitale : montrer toujours plus visiblement le détail de l'objet du décompte selon une plus grande efficacité technique de la notation. L'efficacité économique de l'époque ne relève pas encore de délibérations issues d'une lecture de l'ordre empirique affiché des choses et des hommes. Mais il y avait une recherche d'efficacité et c'était en premier celle de l'action comptable et de sa dimension matérielle : comment faire mieux sur le média avec le jeu des inscriptions disponibles ? Ce qui pourrait en partie expliquer la modulation matérielle du support d'écriture. Ceci nous amène à poser une autre hypothèse, à défaut de certitude de faits historiques : le jour où un scribe s'organise pour mettre au point un système graphique pour faire valoir davantage le droit des marchandises à prendre toujours plus d'espace de parole sur cette surface élargie qu'est la tablette d'argile, est-il déjà inscrit dans cette tentative de mise en forme grammaticale de faits hétéroclites comptables, une recherche constante de perfectionnement représentationnel, qui finira par déborder du document, et influencer, à terme, l'ordre même du réel, pour qu'il soit plus ordonné au fait d'écriture ? De la mise en ordre du document au nom d'une plus grande efficacité d'enregistrement, de quel écho cette visée a-t-elle eu sur la mise en ordre du social, de l'économique et du politique ? Questions qui restent ouvertes : nous ne pouvons déduire, naïvement, et d'une manière aussi simpliste, les efficacités sociale et économique de cette efficacité matérielle de la communication, mais nous croyons que cette interrogation mérite une attention. Si nous avons toutes les sources documentaires requises - ce qui n'est pas le cas - il suffirait de suivre, le mouvement de la longue durée des temps historiques de la Haute

Antiquité, c'est-à-dire le fil de la *loi* des médias comptables pour dégager comment un lien économique s'est noué, d'une manière ou d'une autre, entre ces supports de transmission, sa vérification par l'expert du registre des comptes et leurs effets de retour sur les organisations et les réorganisations des activités économiques, et ce, dans l'ombre de cette figure graphique ancienne des lignes de compte. Dans cette direction, la tablette d'argile a certainement contribué à homogénéiser, avec toujours plus de raffinement, les procédures d'enregistrement et, par le biais de leurs effets sur le collectif, sur les espaces de discussion comptabilico-administrative. Avec l'usage de la tablette d'argile à des fins comptables, les peuples mésopotamiens étaient déjà confrontés à ce vieux travail de la rationalisation de la vie tout court.

Le recours au médium de la tablette, traduction matérielle d'un besoin collectif précoce d'une plus grande précision en matière économique ? La tablette, un objet matériel révélateur d'une amélioration de l'organisation des réseaux socio-économiques des communautés urbaines naissantes ? D'un point de vue conceptuel, les techniques entourant l'utilisation des premières tablettes, apparaissent nombreuses et sans frontières si on les juge du point de vue de leurs finalités. Elles sont sans limites parce qu'elles reposent sur un riche tissu social qui, lui, les déborde et les recouvre. Toutefois elles croisent un support médiatique avec la fonction suivante : simplifier et unifier un phénomène en laissant une trace minimale de son expression. La question n'est pas de les identifier, mais de savoir qu'elles se mêlent à celles, entre autres, de la notation, de la classification, du dénombrement et de la numérisation. Hétérogènes au départ des besoins exprimés, ces techniques vont subir les contraintes à la standardisation imposées par ces techniques classificatrices et celles du support d'inscription. Cette dynamique de la superposition de techniques nouvelles aux techniques anciennes proches de la coordination sensori-motrice est bien exprimée par le principe suggéré par Debray : «l'histoire d'une branche technique [...] est l'histoire d'une normalisation progressive.»¹ Enfin, voyons comment des tablettes de comptabilité parvenaient à manifester ou arrivaient à assurer une extériorisation graphique d'une pensée cherchant à s'organiser. Du coup, nous pourrions mieux qualifier leurs fonctions interactives.

Des groupements plus ou moins aléatoires de symboles, au début de leur usage, sur de petits supports, ces pratiques isolées de symbolisation comptable deviendront plus systématiques et, graduellement, elles seront appelées à devenir une référence sociale de premier plan parce qu'étendue à l'ensemble d'une cité et d'une région.

Cette diffusion reste conditionnelle à la mise en œuvre structurée d'un enseignement professionnel. Dans le cas type de Sumer, parallèlement à une montée d'une utilisation massive de tablettes d'argile de petit format, l'enseignement des nombres se généralise nous dit Kramer, mais cette instruction était concentrée en un lieu «qui probablement avait été à ses débuts une dépendance du temple» et qui devint «par la suite une institution séculaire et son programme même prit à son tour un caractère en grande partie laïque.»² Il est vrai que, peu de temps après, une fois la technique des nombres acquise et relativement structurée, la formation des scribes va s'étendre et dépasser le domaine strictement comptable.

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 56.

² Kramer, S.A. (1975) *L'histoire commence à Sumer*, op. cit., p. 35.

Le besoin de mettre en mémoire les sommations des échanges a certainement influencé les Mésopotamiens à étendre ces techniques à d'autres domaines susceptibles de computation. Nous ne savons pas grand-chose sur les premiers pas de cette diversification. Nous savons, toutefois, que le contenu des plus vieilles tablettes comptables voisine la graphie d'actes juridiques, celle de contrat de ventes et d'achat, de location, de prêt, d'adoption, de mariage, de testament, etc. Ne nous demandons pas si, à cette pratique de prendre en compte des territoires voisins à celui de la comptabilité, de mimer les mêmes pratiques d'archivage et de cumul des stocks de tablettes correspondait au même élan, vital, et comptable de vouloir contrôler les conditions de rapports sociaux parmi les plus sensibles. C'est là un trait de l'espèce humaine tout court et il a été démontré, plus d'une fois, dans l'historiographie en général. Bornons-nous plutôt à formuler cette interrogation : des conditions matérielles, liées à la conception et à l'utilisation des tablettes d'argile, mises au service de ces autres activités juridico-commerciales, quelles étaient les conditions sociales qui se superposaient à elles et qui, ensemble, participaient à la fondation de l'institution qui allait en assurer l'héritage, et, en l'occurrence, l'héritage des techniques responsables de la transmission du donné comptable ? C'est là un vaste chantier que nous ne pourrions pas fermer ici.

Constatons au moins ce qui suit. Nous comprendrons que la multiplication de ces documents conduira les Mésopotamiens vers l'acquisition de schèmes de pensée plus raffinés et, à l'usage, chaque fois, plus rationnels. Or, le développement de cette rationalité, particulièrement la rationalité économique, serait lié en grande partie à l'organisation technique de l'information comptable de ces premières tablettes d'argile.

Nous l'avons vu, les jetons et les *calculi* semblaient reproduire le dénombrement de biens stratégiques pour la vie socio-économique. Étrangement, entre 3200 et 3000 ans av. J.-C., les tablettes comptables de cette période comportaient à peu près la même symbolique que celle des *calculi* contenus dans les *bullae*. Le principe qui sous-tend l'utilisation et la confection des tablettes ne serait pas différent de celui de la *bullae*, si ce n'est l'évolution de la morphologie, moins grossière et la forme de numérotation, reproduite avec plus de régularité. Ces tablettes transmettaient pour la plupart, des informations exclusivement comptables et chiffrées. Même en affirmant cela nous ne connaissons pas vraiment la portée sociale des techniques de comptabilité utilisées pour enregistrer une opération économique : était-ce ici pour signifier une vente ? Cette autre, pour un achat ? Et là, une liste de distribution de denrée alimentaire ? Si le caractère typique d'une tablette est un résumé d'opérations de comptabilité, «chaque chiffre commandait une quantité correspondante d'un produit spécifique, distribué à, ou perçu de, ou par, un individu ou une collectivité donnés. Mais, parmi les signes marqués, qu'est-ce qui joue le rôle de l'objet, de la personne, du récipiendaire ou du donateur ? Qu'est-ce qui indique s'il y a encaissement ou livraison ?»¹ Nous n'avons pas toutes les informations nécessaires pour répondre à cette importante problématique du contrôle.

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, p. 99.

Dans le pays de Sumer, il y avait une particularité sociale qu'il nous faut mettre en perspective : cette société ira plus loin que les autres sur le plan de la technique graphique en se dotant rapidement (autour du III millénaire) d'une écriture, peu de temps d'ailleurs, après l'apparition des tablettes comptables (d'Uruk). On ne sera pas surpris dans ce cas d'apprendre que les premières tablettes sumériennes écrites retrouvées (de cette période) sont essentiellement des documents comptables ou économiques. Comme le cite régulièrement Goody dans ses travaux, en «Mésopotamie le premier mot écrit semble avoir été celui du marchand et du comptable, bien que ce soit dans le cadre de l'organisation ecclésiastique de la cité temple».¹ Tradition comptable responsabilité des serviteurs de Dieux ? Il y a une persistance du fait religieux mésopotamien, du rapport de fidélité dictée à la tenue d'une vérité d'un événement vital qui mériterait que l'on place la mémorialisation comptable au sein même de cette interrogation féconde. Découvertes justement dans le temple religieux de la déesse Inanna à Uruk, les tablettes sumériennes exhumées contiennent des formes numériques et des pictogrammes. Destinés fort probablement à mémoriser des mouvements de biens, ces ensembles symboliques évoquent des objets, tels une tête ou une partie d'un corps humain ou d'un animal, un épi de céréale, etc. Ces symboles non numériques étaient probablement destinés à préciser la nature des objets concernés par l'opération économique. Nous avons là une caractéristique tout à fait nouvelle avec cette notation sumérienne et que nous n'avons pas avec les tablettes d'Uruk : elle semble fondée, maintenant, sur une pensée plus précise, mieux maîtrisée, mieux structurée selon la logique du langage articulé.

Les artefacts parlent donc d'eux-mêmes : la naissance de l'écriture sumérienne est liée à une mise au point toujours plus précise de la comptabilité écrite. Nombre et figure illustratrice d'un objet compté se voient. Cependant, même si l'écriture se développe à Sumer, en ce temps, ne perdons pas de vue l'importance des documents comptables (et administratifs, disons-le), trouvés dans les temples et les palais du Tout-Babylone, qui dépassent largement (géographiquement et chronologiquement) l'importance de toute autre forme de textes.²

Dans le vaste pays élamite, çà et là, avec l'augmentation des échanges économiques et la le contrôle de la distribution de biens de consommation (des magasins royaux) au peuple, un surcroît de travail conduisit des scribes à apporter des innovations, mais elles furent mises au point à l'échelle d'un temps long. En effet, un défi de taille se dressait devant eux : comment parvenir à améliorer les dénombrements et les prises d'inventaire, devenus trop nombreux, et de plus en plus complexes, étant donné le volume d'objets en cause ? Qui prendrait le risque de changer l'ordre établi par tradition de cette pratique de la numérotation ? Pourquoi a-t-il fallu des siècles avant de voir des modifications notables dans les techniques d'enregistrement ? Comme le rappelle Ifrah cette difficulté traduisait les limites imposées à l'acte graphique par le support matériel :

¹ Goody, J. (1994) *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF, p. 68.

² Cela est d'autant plus vrai que les trois quarts de l'ensemble des 800 000 tablettes cunéiformes retrouvées jusqu'ici relèveraient de cette catégorie.

«le fait est que, dès cette époque, les desseins et les chiffres couvrent des superficies de plus en plus étendues sur les tablettes. Sur une même plaquette d'argile rectangulaire, que l'on subdivise peu à peu en plusieurs cases délimitées par des bandes horizontales entrecoupées de traits verticaux, on consigne donc désormais les inventaires de bétail, en différenciant les catégories avec toutes les précisions nécessaires (moutons, moutons engraisés, agneaux, agnelets, brebis, chèvres, chevreaux, chevrettes, chevreaux presque adultes, etc. [...]) Et puis, l'on invente le bordereau économique : on écrit désormais sur les deux faces de chaque tablette, en portant au «recto» les détails d'une opération de comptabilisation, et au «verso» le total et les «titres» correspondants.»¹

Les premières tablettes sont petites, carrées ou rectangulaires, et tiennent généralement dans le creux de la main. La superficie même de la tablette impose le développement et le perfectionnement des notations comptables. L'espace d'activité est limité à sa plus simple expression. L'acte d'écriture doit se faire cumulatif. L'espace limité favorise le Nombre, petite graphie fort ingénieuse, susceptible d'expansion à l'intérieur du même espace. Il n'y a donc pas lieu de percevoir cette surface argileuse du point de vue strict de la mécanique comptable de l'entassement par figure interposée d'un patrimoine : elle s'insère plutôt dans un système d'activités marquées de temps à autre par l'interprétation, l'élimination de signes inutiles, l'affectation de signes selon un autre ordre d'organisation, l'oubli, la recherche de symboles nouveaux, mais sans portée institutionnelle véritable, etc. De recherche en efficacité graphique en agrégation de symboles, parce qu'assujettis à un espace de représentation limitée, les agents comptables doivent déployer leur ingéniosité technique dans un quotidien pour espérer mieux capter une réalité économique plus complexe à partir d'une autre organisation matérielle et graphique. Divisées en colonnes avec des cases, les tablettes se lisent, à l'origine, de droite à gauche. L'écriture en formation est traduite à l'aide d'une pointe (un calame). À cause de l'argile, de sa surface et de son maniement, cette écriture tend à être linéaire : elle repose sur une série de symboles formée de lignes droites.

Maintenant, leur contenu pose des difficultés. Exception faite de quelques nombres et de quelques autres symboles apparaissant être des listes d'inventaire, plusieurs autres symboles nous sont encore inconnus. Parmi les plus anciennes tablettes, celles d'UR, d'Uruk et de Djemdet-na_r, la plupart demeurent actuellement indéchiffrables. Beaucoup de prudence et de modestie sont nécessaires en ce domaine, soutient Jean Bottéro, le grand spécialiste de la Mésopotamie, car ce n'est qu'à coup de «renfort de conjectures et d'hésitations» que nous pouvons tirer «quelques modestes et incertaines données sur les opérations comptables» de l'association des symboles numériques et des autres pictogrammes.¹ Les opérations comptables, et les activités techniques qui les caractérisent demeurent encore mal comprises. Raison de plus d'insister sur la nature du médium et à ce qu'il peut médiatiser dans le domaine de ce type de contrôle. En fait, les relations probables entre un contrôle et un médium sont à considérer avec les pratiques d'écriture. L'écriture qui se met en forme ne traduit-elle pas une constellation complexe de microcontrôles de tout ordre, plus particulièrement ceux qui appartiennent aux actions cognitives qui tentent d'articuler une volonté de représentation de l'infini du réel par l'entremise d'un nombre fini, ou raisonner/raisonnable de signes ? Comptable ou non, un événement de quantification est très vite concerné

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 264.

dans ces tentatives de maîtrises des signes. Il regroupe une série d'opérations qui stimule des instances sémiotiques de la pensée qui se cherche, chaque fois qu'elle le peut, des voies de coordination. La méditation via la fonction sémiotique pouvait-elle longtemps écarter l'expression symbolique de la main qui cherchait à ordonner des pictogrammes pour mieux relancer cette réflexion ?²

Avant que l'écriture cunéiforme soit pleinement en usage, il faudra encore compter une longue période pour que cette écriture devienne pictographique. L'explication est que ces ensembles de signes sont encore à un stade très rudimentaire. Chaque pictogramme dépeint un objet, mais en reproduisant seulement des objets physiques, c'est-à-dire des «réalités extramentales» et qui présuppose, chez le scribe, la maîtrise des qualités de cet objet ainsi que «le sens du transfert enregistré. C'est là le type même du problème élémentaire insoluble que nous pose à peu près chacune de ces tablettes archaïques.»³ Ainsi, même en faisant de chaque symbole comptable (un nombre lié à un pictogramme) une simple image d'entité concrète nécessaire à la vie – blé, orge, chèvre, etc., il n'en demeure pas moins, selon Ricoeur et à la suite de Mircea Eliade, que des images aussi originelles «pointent vers un tout autre qui vient se manifester en elles. Ainsi le problème se disperse-t-il entre plusieurs lieux d'investigation et se ramifie-t-il, en chacun d'eux, jusqu'à se perdre dans une prolifération indénombrable.»⁴ L'image comptable pourrait révéler un niveau de discours qui traduirait des préoccupations de contrôle économique comme d'autres niveaux renverraient plus largement à une vision du monde ou à un milieu culturel marqué de riches manifestations du sacré et dont nous ignorons encore tant de choses. À ce stade de développement et compte tenu du niveau des besoins affirmés, il apparaît évident que les symboles employés illustraient quelques fragments du réel économique jugés plus vitaux que les autres. Ils restent à déterminer si les scribes voulaient témoigner d'autres réalités que purement économique. Le symbole de l'arbre, de l'épi, de la tête de boeuf, celui des grains de céréales ou de la main de l'homme contient beaucoup plus de significations, d'extensions conceptuelles, que le signe matériel visualisé. Pensons que ces tablettes se retrouvaient, entre autres, dans des temples religieux et dans les offices des rois. Actuellement il est légitime de le signaler et d'attendre de cette courte analyse une clarification des enjeux socioculturels qui semblent s'y profiler.

Ainsi, même si la pensée (et, pour nous, la *pensée comptable*) se fixe à l'aide de dessins, réalisés à partir d'objets triviaux, nous retiendrons que les facultés humaines devenaient limitées pour mémoriser la signification de tels signes : les scribes mésopotamiens pouvaient-ils développer plusieurs milliers de dessins pour faire part de la richesse du réel ?

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, p. 98.

² Poser cette question c'est demander quel attribut de cette dialectique offre les éléments les plus intéressants pour nous pour mieux saisir les capacités de maîtrise mentale qui font alors écho aux opérations comptables qui se manifestent par les premiers documents écrits. Il faut retenir que ce monde de symboles en formation appartient à des champs de recherche trop nombreux et trop dispersés pour tenir en quelques lignes. Il nous faudrait cependant revenir sur cette articulation pensée/écriture afin de déterminer avec plus de précision les types de contrôles associés aux contrôles comptables qui se sont manifestés dès les débuts de l'écrit.

³ *Ibid.*, p. 99.

⁴ Ricoeur, P. (1975) «Parole et symbole», *Revue des sciences religieuses*, vol. 49, no. 3, p. 143.

Revenons sur cet aspect : le pragmatisme légendaire de l'homme est encore une fois intervenu. Est-ce celui de l'agent comptable ? Les scribes parviennent peu à peu à faire en sorte qu'un même pictogramme «peut se rapporter à d'autres réalités, rattachées à ce même objet par des procédures mentales plus ou moins fondées en réalité, ou carrément conventionnelles, et parfaitement connues et utilisées dans les représentations de l'art [...]».¹ Un phénomène de grande importance va donc se mettre en place avec le développement technique de la pictographie. Le scribe l'utilisera comme relais instrumental et comme le produit de l'extension de ses délibérations. Ses procédures mentales sont canalisées sur des cibles bien précises, mais chaque fois, il n'est pas dit qu'il ne cherche pas à organiser autrement sa description (réductrice) de la réalité de manière toujours plus coordonnée. L'intelligence humaine étant ce qu'elle est, son sens pratique va faire bifurquer les racines de la pictographie vers :

«une volonté délibérée et manifeste de signification à la fois plus généralisée et plus distincte et, par conséquent, une véritable systématisation : les présentations des signes sont uniformisées le plus possible, et non plus laissées à la liberté de l'artiste; leur répertoire est organisé, comme on le voit aux listes qu'en ont dressées les scribes pour leur usage. On a même, à ce qu'il semble, codifié les diverses significations possibles d'un même pictogramme, en les réduisant à un petit nombre, suffisamment définies [...] ».²

Il y a là dans ce paragraphe matière à réflexion. L'espace comptable traditionnel du nombre peut désormais laisser sa place à d'autres symboles. Mais le support de comptabilité reste. Du moins si on considère la fonction originelle de ce support comptable : offrir un *cadre* mobile et limité, mais ici prenant une autre signification (et non une fonction) face au déploiement des autres ordres symboliques qui s'annoncent. Enfin, à ce niveau, une fois de plus, un processus de rationalisation continue de faire œuvre d'organisation entre lien social et lien économique. De quelle nature exactement consistait-il ? Difficile encore une fois de ne pas tomber dans le piège de l'extrapolation. Nous manquons de faits historiques significatifs pour comprendre le passage entre les graphies comptables et les opérations des Mésopotamiens d'agréger leurs milliers de pictogrammes. Néanmoins, nous pouvons toujours reconnaître que ces actions d'agrégation participeront à la constitution de nouvelles opérations de l'intelligence. En intériorisant toujours plus d'actions symboliques, et en tentant de les coordonner matériellement chaque fois davantage, l'intelligence graphique de ces Mésopotamiens atteindra un stade où elle ne s'appuiera plus sur des actions directes liées à la manipulation d'un pictogramme comptable, mais, sur la seule base nouvelle d'un système de notations symboliques complexes. Aussi, à ce sujet, Bottéro va-t-il suggérer une hypothèse qui mériterait une plus longue réflexion que nous pourrions le faire ici. Il considère que :

«si l'on est de la sorte parvenu à construire un véritable système graphique, destiné avant tout à matérialiser et fixer la pensée, on n'a obtenu, **en tout et pour tout, que ce que nous pouvons appeler une écriture de choses**. Le signifié de ces pictogrammes, c'est toujours une *chose*, tel qu'elle est *pensée*, certes, telle qu'elle entre dans un ensemble structuré de visions, de réflexions, de combinaisons, mais, toujours, inévitablement, une *chose*, comme dans les représentations de l'art.

¹ *Ibid*, p. 100.

² *Ibid*, p. 101.

Voilà pourquoi, tout comme dans ces dernières, de tels tableaux peuvent être immédiatement compris par quiconque les considère, abstraction faite du langage articulé qu'il entend et qu'il parle [...] ».¹

La pictographie serait donc, à l'origine, une *écriture de choses*. Cela va comme un gant à la comptabilité, à l'origine probable de ces pictogrammes érigés en système. Il est évident que la représentation de quantité par des symboles graphiques était plus facile que représenter des sentiments. De plus les quantités de marchandises sont, à la base, des entités visuelles : tout le contraire des sons du langage. Peut-être valait-il mieux se doter d'un instrument de notation adaptée et capable de contrôler avant tout ces *choses* dont la valeur était d'une importance vitale ?²

Abordons maintenant la structure de la tablette d'argile qui a été développée vers 2700-2600 av. J.-C.. Elle est entièrement devenue *cunéiforme*. Sa forme apparaît de plus en plus régulière d'une génération de tablette à une autre, et elles ne sont plus tout à fait carrées : elles possèdent des angles arrondis. Relèvent-elles d'un processus de production manuelle ou d'une convention qui en autorise le format ? Dans un cas ou dans l'autre, cette forme reproduite systématiquement dénote une matérialisation qui répond à une organisation sociale structurée. La question est de savoir l'influence de l'école, temple, maison des scribes ou administration royale dans le maniement des tablettes : qui peut savoir ?

Donc, elles continuent à être organisées graphiquement en colonnes. Cette fois-ci apparaissent des phrases (ou l'équivalent) entières. Chacune est gardée à l'intérieur d'une même case. Cette disposition par compartiment a-t-elle été empruntée aux pratiques comptables qui se manifestaient d'une façon similaire auparavant ? Curieusement, le scribe plaçait d'abord les signes dans le désordre pour ensuite les reprendre dans un ensemble selon l'ordre grammatical de la phrase. Cette opération est assez insolite pour le chercheur en comptabilité, car elle correspond en tout point à l'activité de mise en ordre, et de vérification notons-le, d'une réalité empirique économique qui est nécessaire à la production d'un tel état de compte. Ensuite, par l'entremise d'une série de procédés techniques qui a été développée sur une période plus ou moins longue, l'écriture va changer d'orientation (et de sens ?) : de droite à gauche et/ou vice et versa. On continuera néanmoins à écrire sur les deux faces de la tablette. Ainsi, sur un plan technique, la disposition de l'information obéit à cette règle de lecture et d'écriture : la première face de la tablette se lit et s'écrit de gauche à droite et de haut en bas, mais la seconde, elle, demeure inchangée : la première colonne de droite est le point de départ et le scribe déplace sa main vers la gauche pour noter ses transactions.³ Le lecteur en fera autant. Le geste comptable continue à laisser ses *marques* dans l'avènement de l'écriture proprement

¹ *Ibid*, p. 101. Nous soulignons.

² Nous devons retenir un aspect de cette observation de Bottéro auquel nous devrions chercher à répondre dans une autre recherche : entre hier et aujourd'hui la graphie comptable est-elle demeurée à ce stade d'*écriture de choses* et si oui, alors que conclure ?

³ «Ce changement d'orientation est peut-être dû à la façon normale de tenir la tablette dans la main gauche en la penchant automatiquement pour écrire plus facilement, de même que l'on a tendance à incliner légèrement vers la gauche la feuille de papier sur laquelle on écrit. Les signes vont donc s'accomplir naturellement un quart de tour vers la gauche. La perte de leur symbolique originelle et leur déformation au cours des siècles, les éloignant de plus en plus de leur dessin primitif, ont dû contribuer à faciliter cette évolution. Ils sont désormais imprimés et non plus incisés sur l'argile, à l'aide d'un calame de roseau de section triangulaire.» André-Salvini, B. (1992) «Les tablettes du monde cunéiformes», in E. Lalou, [sous la dir.], *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, Brepols, p. 17.

dit. Enfin, dans ce type d'écrits, essentiellement des documents administratifs, fiscaux et légaux, on peut encore croire à la présence simultanée de fonctions comptables, mais les contextes d'utilisation et les finalités de contrôle qui, pourtant, les accompagnent, nous semblent moins évidents alors que c'est le contraire qui en signale les ordres organisateurs.

Fait notable, vers la fin du III millénaire, les tablettes sumériennes vont devenir plus grandes. Certaines peuvent mesurer jusqu'à 30 cm. L'augmentation de la surface d'écriture aura des incidences sur la nature du raisonnement qui y sera tenue.

Une surface agrandie va permettre d'accroître le nombre de colonnes (jusqu'à onze), mais surtout, les scribes pourront y réaliser des opérations comptables et administratives plus complexes, et ainsi synthétiser, sur de plus grands bilans, des phénomènes socioéconomiques plus étendus, dans le temps et dans l'espace. C'est dire qu'une plus grande quantité d'information déposée sur un même plan d'inscription offre un potentiel pour établir des liens nouveaux entre les variables représentées. À l'agrandissement du support correspondrait une augmentation des possibilités d'action. Dans l'absolu, nous pourrions soutenir que l'étendue des échanges, et des périodes de temps considérées, allongent également le potentiel pour contrôler autrement les activités économiques. Comment ? En multipliant les relations par leurs transcriptions se jouent simultanément les capacités diverses d'en contrôler la portée, du passé à l'avenir.

Parallèlement à l'utilisation de ces grandes tablettes, «des petits comptes individuels donnent lieu à de minuscules tablettes dont certaines n'ont que 1,5cm de hauteur.»¹ Que pouvait-on en faire ? Cet utilisateur typique, qui était-il ? Pourquoi une surface d'inscription pour un seul individu ? L'argile sèche rapidement et nous comprendrons que la notation doit se faire sur-le-champ. Le désir d'utiliser de si petite tablette correspondait sans doute à des besoins importants et pour des transactions rapides : était-ce uniquement pour des besoins de contrôle ? On a retrouvé de ces petites tablettes, marquées sur les deux faces ainsi que sur la tranche par une ligne rouge.² Si le recto verso pouvait correspondre à des fonctions précises, quelle était la fonction de la ligne rouge ? Est-ce que cette marque témoignait de l'action de vérification d'un *contrôleur* ? Beaucoup de ces petites tablettes constituaient les archives du devin Asqudum. Il s'agissait d'un ensemble de documents portant le plus souvent sur des livraisons de laine, d'étoffes, etc. :

«Or, il existe, à côté de ces petits reçus, de plus grandes tablettes qui récapitulent les opérations sur un certain laps de temps : dans plusieurs cas, on possède à la fois les petits comptes individuels, marqués de rouge et la tablette récapitulative, qui ne l'est pas. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que le scribe mettait sur les petites tablettes cette marque rouge au moment où il confectionnait le grand compte. Elle signifie donc l'annulation comptable d'un reçu qu'il faut par ailleurs conserver comme preuve de la livraison.»³

¹ André-Salvini, B. (1992) «Les tablettes du monde cunéiformes», in E. Lalou, [sous la dir.], *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne, op. cit.*, p. 17.

² Charpin, D. (1984) «Une pratique administrative méconnue», *M.A.R.I.*, no. 3, 1984, p. 158-159.

³ Charpin, D. (1989) «Corrections, ratures et annulation: la pratique des scribes mésopotamiens» in R. Laufer [sous la dir.] *Le texte et son inscription, op. cit.*, p. 61.

À la fois preuves d'activité économique, objets de vérification, pièces de classement et matières à compilation et à sommation, sources d'un principe de catégorisation pour mieux connaître, sinon planifier, les besoins matériels, même ces petits supports d'argile donnent la mémoire de la valeur du bien requis pour les besoins de l'unité domestique.

Autrement, à défaut d'être conservées, ces petites tablettes (comme les autres, d'ailleurs) étaient jetées aux ordures ou réemployées comme matériaux de construction. Elles avaient donc, pour plusieurs d'entre elles, des significations limitées dans le temps.

Pour Charpin, il est clair que l'on pouvait disposer régulièrement, d'une manière ou d'une autre, les tablettes comptables périmées ou celles ne pouvant plus être suffisamment apprêtées pour permettre l'écriture. Par contre, plusieurs étaient réutilisées, après avoir été réhumidifiées et remodelées. C'est là une pratique qui semble avoir été monnaie courante chez les administrateurs mésopotamiens, car, «contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, il ne suffit pas de se baisser et de ramasser de l'argile par terre pour fabriquer une tablette. En fait, la bonne argile venait de quelques puits, on la transportait parfois à distance, on l'épurait et on la stockait.»¹ C'est ce qui fera dire à Charpin qu'ici, «on a affaire à des archives qui se dévorent elles-mêmes.»²

Un scribe n'avait pas le luxe de prendre son temps et de vaquer à d'autres occupations pendant une séance de notation : il devait calculer le temps nécessaire pour écrire les informations sur une tablette selon une surface donnée. Surtout que cette tablette durcissait en quelques heures à peine. Lorsqu'une opération d'écriture était familière, cela ne posait pas de difficulté. Lors d'événements nouveaux ou lorsque des opérations économiques devaient être ajoutées à un document, un scribe devait se débrouiller et se fier à son expérience, mais surtout il devait anticiper un *espace de risque* pour prévoir tenir compte de ce qui pouvait être ajouté, à l'improviste. En fait, globalement, lorsqu'il était convoqué en dehors de son travail de routine qu'il lui était souvent dévolu, un scribe ne connaissait pas automatiquement le contenu de ce qui lui sera dicté. Par contre, il :

«Devait néanmoins connaître à l'avance la dimension approximative du message, de façon à modeler sa tablette à la bonne taille. On voit parfois la face écrite de façon aérée, puis l'écriture se tasser et le scribe utiliser la tranche latérale avec une écriture minuscule. Le bon scribe est donc d'abord celui qui sait modeler une tablette correspondant à ses besoins. Cette contrainte de l'espace se discerne particulièrement bien dans le cas des textes juridiques. L'habitude, à l'époque paléobabylonienne, était de placer la tablette où le contrat était inscrit dans une enveloppe d'argile sur les marges de laquelle étaient imprimés les sceaux des témoins. Même si le texte jugé le plus précieux était celui de la tablette, on observe néanmoins fréquemment que celui qui était dupliqué sur l'enveloppe était plus explicite, simplement parce que la surface disponible était plus grande.»³

À partir de ce dernier commentaire, des choses seraient à ajouter. Il nous faudrait reconstituer une intelligibilité des causes et des conséquences autour du maniement de cette argile et de cette double forme

¹ *Ibid.*, p. 60.

² *Ibid.*, p. 61.

³ Charpin, D. (1989) «Corrections, ratures et annulation: la pratique des scribes mésopotamiens» in R. Laufer [sous la dir.] *Le texte et son inscription*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 58.

documentaire. Dans un tel schéma d'explication qui reste à dresser, il faudrait insister lourdement sur la matière. C'est elle, finalement, qui influence le contrôle même de l'organisation manuelle de l'inscription qui, elle, à force de contact et de résistance, cherche chaque fois davantage à dégager un nouveau niveau d'efficacité dans la mise en forme graphique. Celle-ci est une activité technique si complexe qu'elle implique la préconception de l'ordre numérique chez un scribe, préconception qui est d'abord celle de la longueur de l'écrit à faire tenir, de la surface d'écriture requise et de l'anticipation de la hauteur des signes.¹

On imagine alors qu'il était donc plus facile de rajouter un complément d'information sur l'enveloppe d'argile plutôt sur la tablette qu'elle contenait. Pour couper court à une longue démonstration qui serait requise, ici, nous dirons que cette augmentation de l'espace d'écriture était aussi une augmentation du potentiel de création de la *raison graphique* de parvenir à un meilleur degré de perfectionnement. En d'autres termes, en amplifiant le volume du support, un scribe se donnait une opportunité d'accroître ses habiletés à tendre vers toujours plus de raison, de rationalité. À un moment, cette innovation technique de l'enveloppe d'argile, conçue pour être ajoutée aux contenus précieux d'une tablette dans le but de mieux contrôler sa valeur, nous pouvons l'anticiper, aura eu des conséquences insoupçonnées. Autre forme de contrôle qui se surajoutait à celle constituée par la tablette graphique, l'enveloppe se voulait une autre forme de sécurité contre toute altération de la tablette originale. Paradoxalement, avec le temps, on peut penser que la première lecture était finalement celle de la graphie externe. Si un doute ou une malversation subsistait, le contenu de la tablette incluse devenait le seul objet matériel utile pour rendre justice. L'enveloppe doublait la surface d'écriture de la tablette et en même temps se trouvait à doubler les possibilités de contrôle. Pour quelle raison alors ? Faiblesse du matériau argile ? Pour cause d'un changement dans les mœurs ? Changement dans les relations contractuelles ? Dans l'appropriation des moyens d'écriture, écriture de compte qui n'était plus le seul privilège des scribes royaux ? Enfin, quoi qu'il en soit, l'enveloppe d'argile nouvelle fournissait l'occasion aux scribes de jouer, en plus, sur les marges.

De ce même extrait présenté ci-haut, il y a aussi un phénomène que nous devons éclairer dès à présent. L'exemple du contrat juridique indique que l'écriture n'est plus utilisée au seul usage comptable : d'autres domaines (mais surtout reliés aux opérations économiques) deviennent objets de ces pratiques graphiques. Ne pourrait-on pas voir des experts du compte qui, à force de pratiques et de perfectionnement des nombres et de leur graphie, ont repris ces apprentissages pour les étendre à un nouveau dispositif de contrôle de relations économiques qu'exigeait, alors, un contrôle plus adapté à un contexte de lois ? Tout porte à croire qu'il s'agit de la même institution de transmission qui, à l'origine, en a eu la responsabilité, en l'occurrence celle des spécialistes de l'écriture du temps. Depuis lors, les scribes se sont spécialisés, mais nous savons que les comptables, administrateurs et juristes faisaient partie en fait du même groupe d'intellectuel et de savant. Les uns comme les autres avaient une façon bien à eux de

¹ Bref il y a là une série d'actions qui interfèrent les unes sur les autres et la diagonale serait encore plus longue à tracer si les actions de vérifications des scribes et les actions de contrôle des dirigeants devaient être incorporées à l'explication.

construire la connaissance et chaque savoir n'était pas encore une connaissance totalement abstraite, formelle, voire logico-déductive : ils ne pouvaient pas encore «s'accommoder au concept abstrait, à l'idée générale, à la loi universelle, leur connaissance était faite de cas concrets, dûment tirés de la réalité, tout juste dépouillés de leurs traits singuliers et comparés en variations mutuelles [...]».¹ Un autre spécialiste, Garelli, va dans le même sens, en soutenant l'hypothèse que cette «difficulté d'abstraire est corrélative de l'incapacité de prévoir. Ainsi s'instaure un équilibre instable subordonné à l' "Ordre" que fait régner la Loi du Prince.»² L'ordre des choses et des hommes obéissait, entre autres, à cette loi de l'autorité.

La planification était la prérogative d'un dirigeant royal. Néanmoins, ce manque de capacité abstractive et la domination du sens pratique des scribes expliqueraient, en partie, pourquoi les premiers stades de l'écriture se sont avérés déjà d'une complexité telle qu'il fallait consacrer un temps important à son articulation correcte puisqu'un même signe pouvait être décodé selon plusieurs significations idéographiques et/ou plusieurs valeurs phonétiques. Ainsi le terme n'est pas trop fort : l'écriture inhérente aux premières listes économiques se déchiffrait plus qu'elle ne se lisait. Délibérations certes autour de représentations graphiques des stocks, mais des stocks qui donnent à vivre puisque richesse. Au total, n'oublions pas qu'il y avait dans ce jeu économique étroit de contrôle des consciences qui s'exerçait. Elles portaient sur les conditions vitales garantes de la survie biologique d'une part, d'une survie économique qui était en fait une survie du politique d'autre part. Enfin, des plans d'action se dessinaient autour de ce simple arrête comptable. Amarrés à cette causalité des nombres et des stocks, ces plans d'action, appelés à subir en même temps les hasards de la Bonne Fortune de la Nature et de la loi des hommes d'un milieu donné, obéissaient aussi à *l'ordre des choses*. Plus précisément, il faudrait mentionner que c'est fondamentalement l'ontologie de ces experts-comptables qui a orienté, de façon décisive, les exercices de la raison utilitaire de ce temps, mais compte tenu des moyens matériels qui en étayaient l'expression la plus minimalisée (pour ne pas dire la plus intime). Nous le constatons, nous sommes ici confrontés à une probable situation originelle de contrôle. Il y a là un instant et un moyen symbolique qui forment une technique, historiquement située, de contrôle qui se substitua à des forces sauvages de la Nature.

Cette pratique de notation d'inventaire sera encore plus compliquée lorsque les scribes sumériens répondront aux mêmes obligations, mais dans la langue de leurs envahisseurs, les Akkadiens. Ainsi, pendant des siècles, avec une formation bilingue, ils établiront des documents en Sumériens et leurs équivalents akkadiens dans une présentation comptables à deux colonnes.³ Non seulement les domaines qui gagnent en importance, et qui doivent impérativement être codés, se chevauchent-ils sur la surface de la tablette, mais les langues différentes, des notations étrangères donc, s'hybrident et se mélangent les uns aux autres en un même lieu d'expression. Agir sur les causes, disposer de nouveaux moyens d'action, voilà ce que pouvait signaler l'écrit comptable, mais le degré de maîtrise changea radicalement, car le mélange nouveau des langues et des signes devait garantir, constamment, le résultat d'une situation nette.

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 68.

² Garelli, P. (1965) «Asie occidentale ancienne», in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 94.

³ Martin, H.J. (1996) *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, op. cit., p. 31.

10.2.4 Papyrus, *ostraca* et graphie hiératique : médiums égyptiens

Passons à un autre régime de support qui correspond en fait à un milieu socioéconomique. Ce détour vers l'Égypte nous rappellera cette règle : pas de transmission comptable sans matière organisée (ici la production sociale d'un support d'écriture) par une organisation matérialisée (le groupe des scribes égyptiens qui doivent leur existence à une administration dont l'essence réside dans l'usage organisé du document). Dans la Haute Antiquité égyptienne, le symbole comptable, symbole premier de l'écriture hiératique, était voué à la disparition sans la présence d'un collectif capable d'en assurer la pérennité et la reproduction technique. Les transactions économiques égyptiennes étaient d'abord l'affaire de l'État. Les scribes notaient, sur du papyrus ou des *ostraca* (morceaux de terres cuites), des ordonnances, des lettres, des rapports, des requêtes, des comptes et des quittances de toute nature ; ces supports associés à des fonctions comptables/administratives formaient des instruments capables d'assurer la transmission et l'exécution d'ordres d'une administration centrale, chargée quant à elle de mettre en valeur les ressources économiques du pays.

La mise en œuvre de ces archives au sein du fonctionnariat ne faisait pas que traduire un ordre économique quelconque : elle incorporait toujours, en arrière-plan, la parole pharaonique. Pharaon était celui de qui relevait tout le système comptable et administratif. La documentation traduisait tôt ou tard ses décisions. Retenons qu'il est le principal donneur d'ordre, le seul véritable dirigeant de l'appareil bureaucratique.

Les scribes transmettaient ses volontés par l'entremise de papyrus en recourant tantôt à l'écriture hiéroglyphique tantôt à son ancêtre, l'écriture hiératique. Le papyrus ici, comme l'argile devrait nous préoccuper. Selon Debray, nous avons tort de ne pas lui accorder plus d'attention, car le support est décisif : « Dans la civilisation conçue comme système de production de traces, il ne représenterait pas la force productive ni la source d'énergie, mais la matière première. Ni plus ni moins. »¹ Comment ne pas croire que la Raison, et particulièrement la raison comptable, a pris naissance avec des *galettes d'argile* cuite en Mésopotamie, du *papyrus* en Égypte, du *bambou* en Inde, de la *soie* en Chine, avec des peaux d'animaux qualifiées de *parchemin* un peu partout dans le monde. C'est donc ce critère d'étude que nous nous efforcerons de retenir : lorsque le support change, la graphie comptable change. Alors la symbolique diffusée change et la nature de l'efficacité de l'instrument également. Il faut donner de l'importance à ce développement conceptuel et insister sur le rôle de la matérialisation. Pour s'en convaincre, considérons le propos suivant :

« L'idéogramme naît avec l'argile, qui permet de remplacer le poinçon ou le ciseau par le calame (en bois, os ou roseau), à la pointe taillée en biseau, d'où l'écriture *cunéiforme* (en forme de coin, de triangle ou de clou). Langue monosyllabique et agglutinante, le sumérien est cunéiforme. L'akkadien, plus élaboré, et le hittite aussi. [...] Le papyrus permet l'emploi du roseau, plus souple et délié, comme le parchemin, plus tard, permettra la plume d'oie. Passage crucial de l'angle à l'arrondi, du coin à la courbe. Écriture syllabique qui simplifie et allège le système de notation,

¹ Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale, op. cit.*, p. 196.

l'araméen [...] suppose le papyrus, lequel s'enroule en *volumen*, se conserve moins bien que l'argile, mais se consulte et se transporte mieux.»¹

À cela donc, il faut tenter de comprendre la pensée pharaonique pour dégager un peu plus les particularités du travail scriptural que le souverain commandait. Mais prenons un autre raccourci pour décrire la structure de cette pensée dont la spécificité est qu'elle :

«Choisis toujours pour les images et signes des réalités naturelles, quitte à les combiner et faire d'une figure un rébus complexe. Chaque partie analysée a un sens naturel, non conventionnel. Le symbolisme pharaonique est naturel, jamais conventionnel, donc vivant. Pour comprendre les sens d'un hiéroglyphe, il faut chercher les qualités et les fonctions de la chose représentée ; si un signe est composé, il faut faire la synthèse de ses parties dans leur sens vivant.»²

Entre l'écriture hiératique, associée à une forme ancienne d'écriture comptable/administrative et l'avènement de l'écriture hiéroglyphique, il existait une symbolique qui a largement précédé la logique du code normé de l'écriture hiéroglyphique.³ La matérialisation et la transmission collectives de la symbolique graphique ne furent pas encore sous la maîtrise complète d'une communauté élargie de scribes. De plus, la Nature a offert pendant une longue période ses ordres de représentation. Il ne faut pas manquer de retenir également que la mentalité pharaonique n'était pas une pensée planificatrice : elle fonctionnait comme si «tout phénomène est un effet réactif. *La Cause est absorbée par une résistance de sa nature et donne un effet par réaction de cette résistance.* Jamais une cause ne produit un effet direct puisqu'elle reste une abstraction tant que la résistance manque.»⁴ L'événement présent était en lui-même un effet du passé. Il y avait un monde commun entre le présent et le passé. Il y a fort à parier que la communion entre le présent et le futur se réduisait à sa plus simple expression. Enfin, ici semble se dessiner la zone culturelle des messages transmis par les papyrus administratifs, celle du domaine des croyances et, disons-le de cette façon, des certitudes subjectives, enfin à terme celle d'énoncés produits de l'activité de contrôle économique du sol, du Nil. C'est là le principe abstrait que nous retiendrons.

Par conséquent, selon la volonté pharaonique, au moment de réaliser l'inscription comptable, pendant une période de temps que nous ignorons, des scribes s'assuraient qu'elle ne devait «pas être lue logiquement comme nos écritures. Elle veut être interprétée.»⁵ L'interprétation gravitait lourdement autour de l'écriture. Toutefois, il semble difficile de croire que la plupart des écrits administratifs auraient été rédigés selon cette orientation pendant toute la Haute Antiquité. Tout porte à croire que les projets de pharaon auraient été notés dans la langue sacrée (par l'écriture hiéroglyphique) alors que la gestion du quotidien ne requerrait pas pareil système d'écriture.

¹ *Ibid.*

² Schwaller de Lubiez, R.A. (1963) *Le miracle égyptien*, Paris, Flammarion, p. 20-21.

³ Nous retiendrons que ces deux formes ont été employées en même temps et qu'il était possible de passer du hiératique à l'hiéroglyphique. Le hiératique, faut-il le préciser, sera abandonné graduellement pour le démotique vers le X^e siècle av. J.-C. mais sera encore utilisé par le clergé.

⁴ Schwaller de Lubiez, R.A. (1963) *Le miracle égyptien*, op. cit., p. 21.

⁵ *Ibid.*, p. 23.

Et puis, c'est sans doute ce point qu'il faudra retenir : l'écriture hiératique sera utilisée pour des besoins en comptabilité et en administration. L'autre, l'écriture hiéroglyphique sera utilisée pour la conception de textes auréolés. En effet, Roccati qualifie l'écriture hiératique d'aniconique et utilitaire tandis que l'autre est de nature iconique et sacrée.¹ D'ailleurs et curieusement, de son aspect pragmatique, après le Nouvel Empire l'écriture hiératique fut employée pour rédiger des textes sacrés. Comment interpréter les premières formes de cette hybridation écriture utilitaire/phénomène sacré ? Est-ce que sa possible rapidité, son efficacité dans la communication, traduisait l'un comme l'autre que le recours à un code simple valait mieux qu'un système de symboles devenu complexe ? Bref, l'écriture hiératique offrait-elle un meilleur contrôle du signe et du temps d'inscription ?

Tentons d'éclaircir un autre point de vue. L'écriture hiéroglyphique, avec ses signes raffinés, était devenue inadaptée aux exigences de la vie courante. La forme matérielle du papyrus, sa fragilité, sa disponibilité, comme son maniement, ont probablement contribué à induire une meilleure organisation des pratiques scripturaires. Déjà rapide et moins surchargée de symbolique religieuse, l'écriture hiératique est une activité qui se déroule non seulement efficacement sur le papyrus, mais comporte un code suffisamment souple et exhaustif pour rendre compte d'un réel extraéconomique. Bref, l'expérientiel développé sur ce support et à force d'être accumulé au sein même de la technique de l'hiératique dynamise ce couple médiatique écriture/papyrus qui lui annoncera ses subtilités objectives sur l'ordre d'un collectif. Dès les premières dynasties, les scribes utilisèrent un pinceau en roseau dont l'extrémité était écrabouillée pour permettre la notation d'indications sur des récipients ou sur des tablettes. Cet instrument a également apporté sa contribution au déploiement des capacités graphiques. L'encre qui doit prendre un peu de temps pour sécher exige une orientation précise de la main. Nous le savons aujourd'hui, les textes égyptiens étaient disposés en lignes et en colonnes et se lisaient de droite à gauche. La question à se poser ici est encore celle-ci : comment cette organisation graphique a-t-elle pu influencer le contrôle comptable ou administratif ? Les premiers supports utilisés, essentiellement le papyrus et le cuir, représentaient à l'origine des matériaux plus ou moins abondants, car il arrivait souvent que les scribes les effaçassent pour les réutiliser. Qu'est-ce à dire ?

Par ailleurs, dans cet effort d'analyse pour montrer l'essor de ces petits contrôles graphiques face au développement des facteurs économiques liés à l'agriculture, il faudrait tenir compte des autres supports médiatiques. Les éclats de calcaire et les morceaux de poterie, les *ostraca*, constituaient des moyens plus économiques pour contrôler rapidement un échange en favorisant une prise de note d'efficace, de main à main, et surtout une mise en mémoire instantanée. Tout indique cependant qu'ils servaient davantage d'outils de travail, de brouillon. Face à celle du papyrus, leur légitimité sociale était probablement des plus atténuées. Également, notons au passage que, dans les écoles de scribes, les tablettes de bois étaient abondamment utilisées pour les exercices scolaires.² Encore une fois le type de support jouait sur son usage social.

¹ Roccati, A. (1992) «Le scribe», *op. cit.*, p.86.

² On a également retrouvé des supports en lin, des récipients, des poids, des pièces de mobiliser et des blocs de pierre et où

Dans ce jeu de supports, n'oublions pas que les besoins de comptabilité, selon Roccati, étaient ce pour quoi on les employait abondamment :

«Il est évident qu'un fonctionnaire comme Kaâper, qui vivait sous la V^e dynastie (vers 2400 av. J.-C.), lorsqu'il se décerne différents titres se référant à sa position de scribe ("scribe de l'administration, scribe du pâturage des vaches tachetées, inspecteur des scribes de l'État, scribes des actes de l'État, scribe des expéditions royales [dans différents pays]"), signale seulement sa capacité de se servir de l'écriture hiératique. Celle-ci était la seule forme utilisée à l'époque memphite pour la comptabilité ; un excellent exemple en est constitué par les importantes archives d'Abousir, qui remontent au pharaon Izézi de la V^e dynastie. Ces archives nous apportent la confirmation de l'existence de nombreux scribes, dont l'organisation hiérarchique suit le modèle des autres services même d'importance modeste et des principes de spécialisation élevée : à côté de la capacité d'écrire celle de compter importe également beaucoup. Il ne faut pas oublier que figurent probablement parmi les scribes ceux qui avaient l'économie en main, ceux qui étaient chargés d'enregistrer les rentrées, de trier les produits et de veiller à la distribution des ressources.»¹

La longue mise au point de l'écriture hiéroglyphique égyptienne semble liée à la comptabilité. Plus particulièrement, son développement semble lié à celui de l'administration de l'État égyptien et du pouvoir de Pharaon :

«Les titres reportés dans les Papyrus d'Abousir semblent se référer exclusivement aux exigences documentaires et à l'utilisation de l'écriture hiératique administrative ; ce qui signale que l'écriture était courante depuis longtemps dans la gestion de l'administration, selon une tradition que l'on peut faire remonter à la fondation de l'État pharaonique. Le même caractère variable de fonctions à l'intérieur de l'administration est attesté par les inscriptions dans les tombes de la vaste nécropole de Memphis, où résidait les proposés à la comptabilité de l'état centralisé.»²

Le terme «hiéroglyphe» est né du nom que les Grecs donnaient aux signes égyptiens : *hieroglyphika* «signes (gravés) sacrés». Ce type d'écriture a à peine changé de forme entre ses débuts, au III millénaire, jusqu'au III siècle apr. J.-C. La symbolique hiéroglyphe est une écriture pictographique où chacun des signes représentait directement l'objet qu'il signifiait, et donc, ce qui pouvait être représenté graphiquement l'était. Lorsque qu'un mot devenait *signe écrit*, il recevait en même temps une forme de pouvoir, car l'écriture était perçue comme un pouvoir à part entière : «Ce n'était pas non plus sans raison que le dieu Thot, patron des scribes et maître des hiéroglyphes, secrétaire des dieux et connaissant leurs paroles, passait pour un dangereux magicien. Car l'écriture d'un mot avait les mêmes pouvoirs que ce mot lui-même, et il en allait encore ainsi, bien entendu, des images qui, selon une très ancienne croyance, étaient douées d'une vie propre.»³ Dans les seules lignes précédentes, nous sommes confrontés à un point

figurait cette écriture administrative et comptable. Notons que l'hiératique sera utilisé, avec le temps, dans d'autres domaines comme les documents mathématiques, des traités économiques et juridiques et, plus tard, religieux.

¹ *Ibid*, p. 87.

² C'est du moins l'observation qu'en a tiré Roccati (p. 87-88) de l'œuvre monumentale de Junker, H. (1929-1955) *Giza*, qui comprend ni plus ni moins que 12 volumes.

³ Martin, H.J. (1996) *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, op. cit., p. 35. Au sujet de Thot, notons également : «Le dieu lunaire Thot résume en lui tout ce qui se réfère à la sphère intellectuelle : créateur des langues et de l'écriture, surtout dans sa variété hiéroglyphique ("parole de Dieu", *mdw-ntr*), mais aussi hiératique (*mdf* "[écriture du] papyrus"), et tout ce qui se reflète dans la langue et dans l'écriture, comme la science et la magie, ou encore des charges auxquelles donne accès le savoir. A l'époque tardive l'image du babouin, animal consacré à Thot, servait à indiquer le mot "scribe". Thot scribe des dieux et "prêtre-lecteur", auteur de livres (surtout de magie), mais il est également investi de la dignité de vizir divin, et ces fonctions ressortent d'une manière caractéristique dans un important récit ramesside qui raconte des épisodes du mythe d'"Horus et Seth", et de son inclusion dans la

de rupture déterminant. Très schématiquement, exprimons-le comme suit : nous savons maintenant qu'aux origines humaines, l'homme s'est fait homme parce qu'il a réussi à incorporer sa vie symbolique à une mémoire technique, sa mémoire vivante à une mémoire artificielle, des pouvoirs des symboles aux contrôles de leur expression, en somme, il a été capable de créer des images douées d'une vie propre, mais maîtrisées par un support d'expression et au sein desquelles il s'est vu, chaque fois davantage, dans le projet possible d'atteindre un nouveau seuil de perfectibilité. C'est ce bagage – la perfectibilité de l'action sociale - relayé par les médias comptables égyptiens qu'il faut, aussi, envisager, à notre échelle de la comptabilité, plus particulièrement sur l'angle de la maîtrise de l'expression, celle du lien graphie/support. Il n'y aurait qu'un autre pas à franchir pour insister sur le caractère de l'efficace, de l'action versus celle qui est liée à la transmission de la mémoire du geste perfectible. C'est là un autre chantier à explorer. Entre-temps, gardons en tête ce dernier constant général et abstrait de Bottéro sur le phénomène de l'écriture de la Haute Antiquité : «Pour qu'il y ait écriture, il ne suffit pas qu'il y ait message....Il faut qu'il y ait système pour transmettre et fixer tous les messages : autrement dit, il faut un corps organisé et règlementé de signes et de symboles, au moyen duquel leurs usages puissent matérialiser et fixer clairement tout ce qu'ils pensent et ressentent, ou savent exprimer.»¹

10.2.5 Autres médiums d'importance : les poids et mesures

L'histoire de la comptabilité est relativement muette sur ce sujet, mais elle gagnerait à s'y intéresser. Il y a trop de proximités entre ces unités de quantification/qualification et leur traduction comptable.² Elles éclairent à leur façon les rapports numériques et leur place dans les phénomènes d'organisation de la vie collective. Mais de plus, qui dit «mesure» signale en même temps une forme quelconque de contrôle. Unités d'équivalence pour le troc, normes de mensuration de l'espace agraire ou échelles dans les systèmes d'architecture des barrages, les poids et mesures de la Haute Antiquité sont aussi des supports fondamentaux, car ils transmettent une information requise à la conversion d'un ordre à un autre. De fait, avec la «mesure», nous sommes au cœur d'un phénomène important de traduction d'un ordre en un autre.

Limitons notre propos à quelques illustrations. Soulignons d'abord le système de la coudée royale égyptienne. Il a été déterminant dans montée de la rationalisation de l'espace agraire. La coudée, celle de 524 mm, divisée en 7 paumes (des palmes en fait) et 28 doigts dont la longueur de la diagonale d'un carré a donné le *remen*, était la principale mesure des champs pour en établir la propriété et le rendement. L'application de la coudée à une figure spatiale (ici le champ agraire) perçue complexe a permis le passage et le maniement d'une figure symbolique, un abrégé d'un univers agraire, vers des lectures nouvelles pour,

scène du pesage du cœur dans le *Livre des morts*. Comme type social Thot est opposé au dieu Ptah, ancien patron des artisans et des arts, qui constituaient également dans l'organisation de l'État une force nécessaire, et qui se distinguaient identiquement de la masse de la population productive. » Roccati, *op. cit.*, p. 88-89.

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, *op. cit.*, p. 60.

² En fait, la métrologie historique est une discipline récente, axée sur l'étude des poids et mesures, qui tente de les replacer dans l'histoire de la société et de l'économie, dans l'histoire des sciences et des techniques de même que dans l'histoire des échanges marchands. On consultera avec profit le petit livre très révélateur de Hocquet, J.-C. (1995) *La métrologie historique*, Paris, PUF.

dès lors, produire à distance des effets de maîtrise sur le premier cas de figure. Aussi, dès l'Égypte ancienne, nous serions à une époque importante pour apprécier comment une mesure, ici la coudée, et son support représentatif – une partie du corps ou son équivalent matériel – laissant dans l'ombre l'objet du signe mesuré au profit d'un autre principe de jugement et ayant un objet symbolique allégé pour pôle fédérateur d'une délibération. Autrement dit, avec la multiplication des poids et mesures, un phénomène d'autonégation s'institue lentement mais sûrement : des substituts remplacent des objets devenus trop lourds ou trop marqués par leur immobilisme. Or qu'advient-il de l'objet offrant une évaluation en poids ou mesure ? Remplace-t-il vraiment son équivalent incapable de circuler dans l'échange ? Était-ce *pour pouvoir exercer un meilleur contrôle, mais un contrôle à porter de main et des yeux* ? Nous posons cette interrogation à ce niveau et cours de cette période historique, car en ce temps s'amorce un changement d'échelle dans l'ordre du raisonnement. Pour connaître la valeur exacte de cet autre principe de la mesure face au principe de la réalité (essentiellement socioéconomique), il nous faudrait aller du côté de l'usage de la coudée et des faits historiques qui lui sont associés. Ensuite seulement nous pourrions voir en quoi, nous suggérerait un Nancy, cette unité de poids ou cette mesure aurait fini par constituer «un acte de responsabilité» voire même «un exposant moral» pour le contrôle des conduites.¹ Par ailleurs, même si les mesureurs-scribes obéissaient à un pouvoir politique arbitraire qui pouvait intervenir dans les valeurs des unités, ne perdons de vue que, dans l'ensemble :

«Il fut longtemps de règle, dans notre culture, de rappeler combien le monde antique était celui de la mesure, et à ce titre plus peut-être qu'à aucune autre devait nous être un modèle (modèle et mesure, modèle de la mesure et mesure du modèle : c'est tout un pan de notre histoire et de notre constitution métaphysique.) Monde la limite bien découpée, monde de l'horizon, de la phronésis, de la mésolès, et du metron. L'hybris était par excellence la démesure mesurable [...] Alors, la mesure est convenance de l'être à lui-même. Elle est son mode, non sa dimension (son mode, son tempérament, son rythme, sa cohérence propres) » Il importe peu que cette interprétation du monde antique soit ou non exacte. Ce qui importe, c'est que nous ayons érigé ce modèle – et qu'il vient à épuisement.»²

De la coudée royale jusqu'aux autres mesures subséquentes, une riche histoire de la modélisation s'y dessine. De ce modèle particulier, réactivable à distance, telle une source motrice incorporée aux supports main, cordelette, bois, pierre ou papyrus de mesure, il y a des effets de mesures et des mesures qui transcendent d'autres poids et mesures et ensemble ils fournissent à un sujet la possibilité d'y déduire un mode d'être. La mesure et le poids de la Haute Antiquité donnèrent donc déjà ce possible technique et rationnel : mieux intervenir sur une réalité économique parce qu'il s'agit d'un acte de contrôle et qu'il découle, du rapport à celle-ci illustré par une quantification, un jugement raisonnable.

Depuis quand a-t-on raison de dire que l'homme est la mesure de toute chose ? En tout cas, au système de mesure agraire correspond un système de comptabilité qui elle peut revendiquer une mise à plat du déterminable, de l'étalon, de la règle ou d'une moyenne des choses afin de mettre de l'ordre à

¹ Nancy, J.- L. (1995) «Démesure humaine», in É. Tassin [sous la dir.] *La démesure*, Grenoble, Revue Épokhè/Millon, p. 257. Nous soulignons.

² *Ibid.*, p. 259.

échelle humaine et de l'humain et ce, depuis les premières mesures agraires de l'histoire des sociétés antiques vivant en bordure de milieux fluviaux. À nouveau c'est le corps, le bras, la main et les doigts qui donnèrent le signal d'une mesure parallèle au dénombrement des richesses économiques. Cette forme de mesure anthropométrique au service d'une mesure de choses rapproche l'être humain d'une fonction médiatique singulière ? Quelle valeur octroyer à ce support vivant alors ? Nancy pourrait nous faire réfléchir autour de ceci : « Cette responsabilité est sans mesure donnée [...] Le Nombre, ici, convertit immédiatement sa grandeur en grandeur morale : la *taille* de l'humanité devient indissociable de sa dignité. »¹ De ce seul extrait synthèse nous sommes confrontés à un certain nombre de pistes à explorer en commençant sans doute par celle-ci : le contrôle comptable par le Nombre, en exercice dès l'origine des premières organisations économiques, répondait-il de ce principe : quelle conversion de quelle valeur pour quelle visée éthique et pour qui ?

Outre ces questionnements sur les valeurs, n'oublions de mettre en parallèle la matérialité. Parmi la grande variété de poids utilisés au cours des millénaires de l'époque pharaonique, le *Beqa* s'est imposé comme l'une des unités de poids (5,6 à 6,6 g) standard. Faits d'albâtre, de marbre, de calcédoine, de jaspe, de basalte ou de granite, ces poids avaient des formes rectangulaires, carrées, cubiques ou coniques. Ceux en métal pouvaient même avoir la forme d'un animal comme le bœuf, la gazelle, le lièvre ou le bélier. De cette matérialité il faut se demander si leur usage et leur forme relevaient de lois ou de mœurs de quelle nature. Ces poids manifestaient-ils, à proprement parler, ces lois et ces coutumes ? Autrement, représentaient-ils des instruments de contrôle conçus par l'autorité politique et si oui, dans quelle mesure ?

Bref, il y a tout un travail de réflexion à faire sur le rapport entre les poids et mesures et le début de leur notation graphique comptable. Parmi eux, lesquels étaient utilisés à des fins d'évaluations comptables et pour quel type de conversion et de contrôle selon quel secteur d'activité ? Les premiers ont servi à quelle fin ? Les autres étaient-ils des formes dérivées des premières ? Les unités (comme la coudée) qui utilisaient des parties du corps humain comme bases premières représentaient-elles les premières marques anthropométriques de la mensuration dont l'évolution s'est cristallisée dans des supports matériels puis des médiums plus symboliques comme l'écriture et le nombre ?

Enfin, une étude plus exhaustive du contrôle comptable de cette période serait incomplète sans un regard obligé sur le rôle, la fonction et la portée de ces vecteurs spécialisés de transmission d'équivalences.

En résumé, dans cette deuxième section, nous avons pu prendre conscience rapidement des premières conditions matérielles à la pratique technique de la comptabilité. Les facilités d'écriture, la disponibilité des matériaux, leur surface, leur emploi technique sont des ensembles de facteurs médiatiques qui orientent dans un sens particulier la nature de pratiquer le contrôle comptable dans la Haute Antiquité.

Sans que nous ayons la possibilité d'affirmer directement, avec force de détails, comment le message collectif de la nécessité vitale de prendre possession et mesure des terres arabes et de les différencier de la vaine pâture se soit réalisé, indirectement nous avons établi pourquoi le médium

¹ *Ibid.*

comptable opère dès la Haute Antiquité une sorte de rupture avec l'Ordre du Mythe, celle qui se manifeste dans la transposition de l'activité agraire et de l'espace agraire dans une mesure et sur un espace restreint, permettant des manipulations et des visualisations donnant accès à des capacités de contrôle nouvelles. D'un support à l'autre et d'une transmission d'une mesure ou d'une quantité à un autre dispositif de transmission, un jeu inédit de mise en Nombre (et plus tard en texte) avec son contexte y émerge dans une procession administrative qui n'est pas sans effets. Cette recontextualisation numérique comptable se redéploie dans de nouvelles mises en ordre et toujours en *vue* d'un meilleur ordonnancement des conduites. C'est donc ici, sur cette surface matérielle, que nous devons davantage réfléchir à la variation du sens du contrôle tout court, celui du contrôle comptable et finalement sur le contrôle organisationnel et le contrôle économique. Un même lieu de réflexion pour plusieurs niveaux de contrôle existait déjà dans la Haute Antiquité. Encore faut-il avoir une bonne idée du Milieu qui a influencé, finalement, ces capacités de coordinations et d'adaptations à des contextes écologiques et culturels qui eux, ont la réputation de changer à une vitesse très lente.

10.3 Milieux : sol désertique à socialiser par l'économie de l'eau

Comme nous le conseille Debray, l'idée même d'un phénomène technique comme la comptabilité doit être saisie, expliquée, du moins nous devons tenter de le comprendre au sein d'un *espace de circulation*, c'est-à-dire celui d'un espace social qui embrasse un espace naturel pour mieux se donner des possibilités explicatives des causes/effets/causes, mais tout en sachant reconnaître que ce «lien causal entre une technique et une culture n'est ni automatique ni unilatéral.»¹ La matrice idéale avec laquelle nous devrions entreprendre une production d'intelligibilité du Milieu et de ses effets structurants à long terme commencerait à se dresser avec la position de Lévy pour qui, en écologie tout court ou en son pendant cognitif «il n'y a pas de causes ni d'effets mécaniques, mais des occasions et des acteurs. Des innovations techniques *rendent possibles ou conditionnent* l'apparition de telle ou telle forme culturelle [...], mais elles ne les déterminent pas nécessairement. C'est un peu comme dans le domaine biologique : une espèce ne se déduit pas d'un milieu. Il n'y aurait évidemment pas de poisson sans eau».² Autrement dit, si un facteur technique se pose en condition d'une mouvance culturelle il ne représente que «la moitié de l'efficace, le milieu faisant l'autre, en sorte qu'on peut dire d'une innovation ce qu'un auteur disait de l'herbe : «elle pousse par le milieu » ».³ Ainsi, de manière variable en Égypte et en Mésopotamie, de ce que pourrions saisir d'un tel contexte, les innovations comptables de la Haute Antiquité sont en partie autorisées par les milieux Nature/Culture qui en filtraient l'adéquation aux besoins des scribes et des gouvernants, d'où ce principe décisif quant à l'usage d'un outil comptable et de son organisation sociale formant un dispositif :

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 88.

² Lévy, P. (1990) *Les technologies de l'intelligence*, Paris, La Découverte, p. 169.

³ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 88.

«la même proposition d'équipement se révélera ici épidémique et là sans conséquence.»¹ Une autre interrogation que nous devrions avoir à la suite de ce qui vient d'être affirmé serait celle-ci : que pouvons-nous savoir en effet des caractéristiques des outils comptables de contrôle soumis à un milieu collectif, réactif, sélectif et qui a l'habitude d'induire le nouveau par et à travers de l'ancien déjà fort bien établi ? Bref, que peut nous apprendre la *loi* du milieu ?

À la fin du Néolithique, lorsqu'apparaît le stade technique des métaux, les premiers Égyptiens et Mésopotamiens se donnent un milieu nouveau, celui de l'industrie en quelque sorte, lorsqu'ils abandonnent peu à peu les solutions opportunistes d'adaptation au milieu Nature au profit d'une nouvelle maîtrise technique du sol et de ses activités. Au premier âge métallurgique, celui du bronze (entre 7000 et 2000 ans av. J-C.) qui voit surgir une série d'innovations techniques en chaîne (roue, joug, araire, maîtrise du feu, céramique, métaux natifs, etc.), il y a déjà des milieux économiques très actifs au Proche-Orient, spécialisés dans l'agriculture et l'élevage. Nul doute que ces activités méritent notre attention tant leurs effets sont devenus plus contrôlables.

Comme nous le signifie, avec profondeur Gauvin, l'alimentation est désormais produite et soustraite en grande partie aux aléas du climat et des fleuves ; ce qui entraîne des réserves extensibles, en fonction des besoins et des possibilités techniques de groupes plus nombreux, et aussi, par une maîtrise inédite des durées selon les espèces exploitées ; par là donc se met en place une administration des approvisionnements d'une saison à l'autre ; enfin, une «montée en puissance de l'humanité face à des contraintes écologiques dont elle va désormais s'affranchir par étapes. Peu à peu va s'opposer à la nature sauvage une portion du sol, d'abord minime, mais sans cesse en extension, travaillée, «civilisée» et refaçonée par l'activité et l'exploitation humaine».² Là, dans ce court processus, s'inscrivent peut-être, et sans doute plus que nous pouvons le croire, les structures mentales d'accueil de la pensée *protocomptable*, celle-là même qui participera à l'ébauche d'organisations agraires. Celle-là même qui sera au cœur des conditions d'émergence de la gestion des premières cités États dont le bon fonctionnement dépendait justement du capitalisme agraire et de ses premières formes de rationalité. Ici, sous la question particulière de ces premiers groupes de paysans et de leur *éthos* du travail, il y aurait lieu d'établir des rapports entre le contrôle politique de l'activité agraire et le contrôle comptable du sol, entre le contrôle exercé sur les tâches du paysan et le contrôle du rendement agricole. C'est Weber qui milita le premier pour que l'on s'intéresse à la mise en relation des mentalités, les techniques d'arpentage et la formation de l'institution juridique de la propriété privée pour ainsi mieux faire jouer les techniques du capitalisme rationnel.³ D'abord l'organisation de l'agriculture de la Haute Antiquité allait de pair avec la maîtrise du débit de l'eau. Ce niveau d'organisation des digues à lui seul était sans doute conditionnel à une organisation plus efficace du sol, elle-même, passée un certain stade d'évolution technique, conditionnelle à l'organisation des rationalisations bureaucratiques et comptables de la vie socioéconomique rattachée à un fleuve.

¹ *Ibid.*, p. 89.

² Gauvin, J. (1997) *Naissance des divinités naissance de l'agriculture*, Paris, CNRS/Flammarion, p. 14-15.

³ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit. .

Retenons qu'un milieu écologique, ici un fleuve et ses berges, a dicté ses lois à travers un milieu collectif : le premier imposa ses pulsions naturelles aux narrations culturelles du second. Au loin, indirectement ou directement, tôt ou tard, un milieu naturel dépose sur les autres milieux et depuis longtemps, depuis «tous les âges techniques, un florilège décousu de rythmes et d'attirances.»¹

10.3.1 L'économie mésopotamienne : pluralisme et libéralisme

Le nom de ce territoire du Moyen-Orient, Mésopotamie, est tiré de la langue grecque et signifie «la terre entre deux rivières». Celles-ci sont, comme on l'a vu, le Tigre et l'Euphrate. Il y a plus de 6 000 ans, à la fin des âges glaciaires et à la suite d'un assèchement de toute la région, cette immense bande de terre se peuple, progressivement, d'hommes venus tantôt du Kurdistan tantôt des montagnes du Zagros. Entre le 6^e et le 3^e millénaire, de ce brassage entre peuples sédentaires et nomades, dans la région babylonienne du Sud, l'activité politique et économique est déjà bien arrêtée, «car, dans une zone d'environ 400 km sur 200, les conditions identiques à celles de l'Égypte: soleil, terre, eau, conduisent à un régime politique absolu et à une organisation collective et contrôlée de la vie économique.»² Si l'on souhaite dire ce que seraient les tendances de l'évolution du rapport contrôle comptable/technique de cette société mésopotamienne, il faudrait nous attarder longuement sur ce qui vient d'être affirmé tout en insistant sur un élément capital : en traitant du rapport propriétés collective/privée nous aurions un autre accès aux singularités de la structure sociale et technique des types de contrôle administratif et comptable en usage.

Des hommes et des femmes se livrent rapidement à la culture de céréales et à l'élevage. Comme il y a peu de précipitations, l'irrigation de l'espace situé entre les deux fleuves s'impose. En fait, l'agriculture par irrigation révélera vite ses avantages indéniables de rendement aux yeux des tribus nomades et semi-nomades.

Au quatrième millénaire, le phénomène de l'urbanisation rapide de la basse Mésopotamie est un fait socioéconomique sans précédent. Il faudra améliorer les techniques agricoles et les moyens de transport pour que la vie collective continue de se développer en satisfaisant les besoins du plus grand nombre. Techniquement parlant, sous l'effet de poussée d'une population plus nombreuse et d'un territoire productif en expansion, l'araire remplace la houe ; le traîneau est délaissé au profit du charriot à quatre roues, beaucoup plus pratique pour transporter le grain, etc. Par ailleurs, la technique du tour de potier et le moulage des alliages à base de cuivre inaugurent l'ère de la production industrielle.

Prospérité nouvelle, nouveaux types de commerce (celui dit de longue distance), voilà deux conditions à l'avènement de la spécialisation d'une partie de la population, d'abord dans l'agriculture, mais aussi dans le commerce, l'artisanat et l'administration de biens, celle-ci étant principalement sous la responsabilité de l'élite intellectuelle que formait le groupe de prêtres.³ Faisons une courte pause et prenons à nouveau le pouls de ceci : la culture socioéconomique mésopotamienne qui se dessine ici est celle de son

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 93.

² Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, Paris, Payot, p. 46.

³ Roux, G. (1985) *La Mésopotamie : essai d'histoire politique, économique et culturelle*, op. cit., p. 71-72.

habitat, car le milieu «n'est pas seulement un vecteur transportant : il est un façonnement intime des cultures, des géographies, des institutions, des politiques, des techniques.»¹ Vers la fin de ce quatrième millénaire, un changement brusque du climat le rend plus sec. Encore une fois, pour montrer comment les Mésopotamiens habitent intimement leur milieu au point que celui-ci rejaillit constamment au milieu de leur conduite, surtout dans leur rapport pour pallier la rareté de l'eau de leur coin de pays :

«On creusera de grands canaux et l'effort collectif que cela implique, ainsi que la distribution équitable de cette eau d'irrigation, va augmenter les responsabilités des grands-prêtres, "maires" traditionnels des villes, et renforcer leur autorité. La diminution des surfaces cultivables va accentuer la différence entre riches et pauvres et inciter les temples à étendre leur domaine. Les villes s'entourent de puissantes murailles, ce qui témoigne de conflits que nous décrirons plus tard certains textes, et les chefs religieux se doublent de chefs militaires et souvent leur cèdent la place. Ainsi sont nées, semble-t-il, les principautés de Sumer et d'Akkad, avec leurs villes fortifiées, leur territoire bien délimité, leurs souverains "vicaires des dieux", leur population de prêtres, scribes, architectes, artistes, artisans, surveillants, contremaîtres, marchands, ouvriers, soldats et paysans, leur société diversifiée, structurée et hautement hiérarchisée.»²

Contrairement à l'économie égyptienne, l'économie mésopotamienne fait preuve d'un certain *libéralisme économique*. Les constants mouvements de populations, les invasions et les migrations stimulent les échanges sociaux et particulièrement les échanges commerciaux. L'instabilité ethnique va entraîner une pluralité des conceptions du monde chez les Mésopotamiens. Leur vie socioéconomique s'anime au rythme des peuples se succédant, surtout dans le Nord et l'Ouest, empêchant ainsi le maintien d'une unité politique stable et définitive. De plus, comme cette région ne connaît pas de frontières naturelles et semblables aux déserts entourant l'Égypte, l'empire mésopotamien est plus sujet à connaître des bouleversements de régime. En effet des cités importantes comme Sumer et Babylone se disputeront et l'une dominera l'autre et vice-versa.³ Cette situation illustre bien le fait que la forme politique ne résulte pas d'une unité territoriale et d'un seul centre administratif, mais des configurations géographiques créées, détruites ou refaçonnées par des cohortes d'ethnies différentes. On comprend mieux ce propos de Sicard à l'effet pourquoi ces mouvements de population se sont sans cesse superposés «aux géographies physiques ou humaines traditionnelles, leurs continents, leur archipels et leur îles. Dans les lieux isolés, les errances abandonnent des enclaves culturelles.»⁴

Les plus grandes cités sont les lieux où l'on retrouve la royauté. Qui dit royauté, dit également lieu des principaux centres de distribution des ressources alimentaires, les centres de l'administration de l'empire et du palais ainsi que des temples.

Dans la vie d'une cité mésopotamienne type, le palais royal voit à la bonne conduite des affaires économiques et politiques. Et à l'intérieur du palais même, on retrouve, autour du souverain, un groupe

¹ Sicard, M. (1998) «Eco-medio, la paire imparable», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 87.

² Roux, G. (1985) *La Mésopotamie : essai d'histoire politique, économique et culturelle*, op. cit., p. 72.

³ Ellul, J. (1961) *Histoire des Institutions: l'antiquité*, op. cit., p. 5. Au-delà du pouvoir et de la force militaire, nous verrons plus tard pourquoi les Mésopotamiens étaient des obsédés de l'organisation et du contrôle.

⁴ Sicard, M. (1998) «Eco-medio, la paire imparable», op. cit., p. 88.

social particulièrement hétéroclite, mais cette caractéristique ne saurait cacher l'importante structure hiérarchique qui existait pour départager chaque classe :

«Des travailleurs de toutes les professions, domestiques, scribes, artisans, hommes d'affaires, cultivateurs, bergers, gardiens de magasins, etc. placés sous la direction d'un intendant. C'est que l'existence d'un domaine royal, aux biens multiples et dispersés, fait du palais royal une sorte de vaste entreprise économique, dont les bénéfices contribuent à asseoir solidement la puissance matérielle du souverain.»¹

La structure du milieu de l'économie mésopotamienne était constituée d'assemblages dynamiques formés de vecteurs climatiques, ethniques, agraires ; une biosphère en quelque sorte qui collait à une sociosphère qui, ensemble, représentait un réel écosystème qui, cependant, pour cause d'un haut degré de technicité, exigeait chaque fois davantage l'apport de travailleurs adaptés, c'est-à-dire des personnes de plus en plus spécialisées et une organisation du travail toujours plus rationalisée. On comprendra mieux alors pourquoi l'accroissement de leur nombre et la diversité de leur production exigèrent une fonction d'intendance : des contrôleurs à l'organisation et à la rationalisation des activités étaient requis. Pour aller plus loin dans cette direction, il faudrait nous en remettre à cet autre principe afin d'orienter nos efforts de réflexion : si une culture mésopotamienne peut se définir «comme une adaptation à un milieu de vie marqué par une certaine stabilité, alors la maîtrise technique est l'une de ces conditions» à l'adaptation à un Milieu de vie.² Que la technique soit celle d'une mesure comptable des rentes, celle d'une mesure de l'espace agricole pour évaluer son potentiel, celle des listes d'inventaire, retenons que l'une ou l'autre de ces techniques de comptabilité «se joue des contraintes du milieu, reconstruit à partir de ses éléments» des logiques de fonctionnement.³

Il est remarquable de trouver déjà à cette époque des logiques commerciales dites *capitalistes* dans les pratiques du roi. Cela en étonnera sans doute plusieurs, mais le roi mésopotamien typique se comporte comme un grand propriétaire terrien, soucieux de ses intérêts. La distinction entre domaine privé et domaine de la couronne n'existait pas vraiment dans les faits. En effet, il souligne:

«Ce produit même d'évidentes confusions entre le domaine royal et l'État, au moins pour les tâches matérielles d'intérêt général. Car, si la distinction peut être claire pour les taxes et impôts, il en va autrement des corvées imposées aux sujets pour le creusement et l'entretien des canaux et rigoles d'irrigation, la construction de routes, les transports, les réquisitions d'animaux de trait ou de bât, de barques ou de chariot, etc. De toute façon, les magasins sont communs, où l'on entasse les revenus tant du domaine que de l'État. Si bien que le roi peut aussi se faire banquier, prêter à intérêt, prendre des participations dans les affaires privées. Grand propriétaire de biens foncier et de bétail, possesseur d'ateliers de transformation, il est aussi grand capitaliste: à tous égards, il joue un rôle important dans la vie économique du pays.»¹

Insistons à nouveau sur cet aspect : pour appréhender cette organisation économique et fiscale de cette période, il nous faudrait établir un index détaillé du sol et des climats pour générer les rapports de

¹ Aymard, A. et J. Auboyer, (1967) *Histoire générale des civilisations: L'Orient et la Grèce antique*, Paris, PUF, p. 126.

² Sicard, M. (1998) «Eco-medio, la paire imparable», *op. cit.*, p. 89.

³ *Ibid.*, p. 89-90.

cause/effet/cause qui s'imposent.² Bref, que ce soit une finalité du destin ou non, nous retiendrons que l'évolution de l'économie mésopotamienne passe par :

«Les changements de régime politique et surtout les invasions, dont les deux plus importantes furent celles des Hittites et celles des Assyriens qui substituèrent à l'économie créatrice et harmonieuse des Babyloniens une forme d'activité rude et destructrice fondée sur une politique de domination, la perception de tributs élevés et les déplacements massifs de population. Dès lors, l'Asie occidentale perd sa prospérité économique, tandis que, plus à l'ouest, sur les côtes orientales de la Méditerranée, se forment depuis des siècles déjà de nouvelles métropoles économiques. La prépondérance va passer à la mer; l'Égypte, située sur la Méditerranée, pourra prendre un nouveau départ, la Mésopotamie, isolée, repliée sur ses fleuves, sera la victime de ce glissement vers l'ouest et sera éliminée des rôles économiques importants.»³

L'eau, et la terre, étaient donc porteuses de valeurs, de culture. Ces deux sous-milieus de la Nature et propres à ce lieu géographique ont accrédité en partie des configurations symboliques diverses parmi lesquelles des activités économiques se sont manifestées, tout comme des activités comptables. Dans une autre étude, il faudrait reprendre cet écosystème complexe des Mésopotamiens pour mieux s'attarder avec plus de systématisation sur les organisations/réorganisations des médias ayant servi aux fins de comptabilité et leur degré d'appartenance à la vie socioéconomique, à cette biosphère/sociosphère.

10.3.2 L'économie égyptienne : une direction pharaonique

Environ 20 000 ans avant notre ère, l'assèchement graduel des steppes entraîne aussi des groupes d'hommes à s'établir sur les terres humides du Nil. Des institutions sociales en passant par les pratiques culturelles jusqu'aux figures divines, l'image du Nil est traduite partout. Elle pénètre et forge l'imaginaire de cette civilisation depuis les tous débuts de la colonisation de ce territoire.

Entre 5 000 et 4 000 ans av. J.-C., les Nilotes font de l'agriculture leur principale activité économique. Sachant produire le blé, l'orge, des fruits variés, des olives, vignes et plantes potagères, ils sauront également domestiquer assez tôt le cochon, la chèvre et le bœuf.⁴ Ces activités économiques n'étaient toutefois pas indépendantes de la même préoccupation que les Mésopotamiens : maîtriser les eaux, contrôler son débit et administrer sa distribution. Nous pourrions établir ici un niveau d'organisation auquel s'en est surajouté un autre : celui de son contrôle économique. Il serait semblable ou presque à

¹ Aymard, A. et J. Auboyer, (1967) *Histoire générale des civilisations: L'Orient et la Grèce antique*, op. cit., p. 127.

² Partant nous pourrions alors avoir droit à la présence des plantes exploitables et aux comportements des animaux qui s'insèrent dans la chaîne sociale et économique. Mais en une autre manière, insiste Debray, prenons note de cet avantage sur pareil travail de conceptualisation : «Outil magnifique ! Traduisez : point n'est utile d'étudier en détail les climats généraux ou locaux, de dresser un catalogue complet de communautés animales et végétales pour comprendre un système naturel. Repérez les végétaux caractéristiques : ils vous donneront le reste. Presque tout le reste. Non seulement le passé, mais aussi – acquis immense – les avènements d'une communauté vivante.» En d'autres termes, quelles ont été les céréales plus essentielles à la vie et à la survie ? De là, se sont organisées des activités de production et de reproduction de ces graminées. Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 94.

³ Maillat, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 49.

⁴ Plus précisément «Sous l'impulsion d'un pouvoir central énergique (pharaon ou oligarchies féodales, selon les périodes), bien secondé par les chefs des quarante-deux "nomes" de l'Empire, les ressources agricoles se multiplient: aux céréales, dont la production est florissante dès les origines, s'ajoutent bientôt le lin, le chanvre; sous le règne de Snéfrou (2700AC) sont couramment récoltées les figues et les raisins dont la qualité se diversifie [...] Les grands joncs du Nil et de son delta sont coupés, fendus, séchés et collés pour en faire des feuilles sur lesquelles on peut écrire: la papyrus.» Enfin, l'économie égyptienne demeure essentiellement agricole. Le commerce et la production industrielle sont des activités relativement marginales. Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines*, op. cit., p. 21.

celui des Mésopotamiens : maîtriser les conditions fluviales de production agricole pour mieux maîtriser les rendements et les rentes, contrôler la distribution des impôts et celle de l'alimentation. Partant d'autres organisations du contrôle peuvent être dégagées : celle de la propriété privée, de la vie urbaine naissante, etc.

La principale distinction à faire avec l'économie mésopotamienne se résume dans ce constat des plus intéressants pour nous : l'économie égyptienne est fortement dirigée et *contrôlée* par Pharaon. À toute fin pratique, ce monopole économique signifie un contrôle souverain de l'ensemble de la vie socioéconomique par l'entremise d'une armée de scribes. Or, Pharaon doit affecter une bonne partie de son personnel au contrôle des activités de l'exploitation du Nil. Même si celui-ci s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres, les conditions agricoles sont sensiblement partout les mêmes, et les problèmes comptables et administratifs sont semblables : ils sont liés à la crue des eaux. Curieusement, le Nil n'a aucun affluent et ne reçoit pratiquement pas de pluie. Or, à date fixe, le Nil grossit pendant près de 100 jours. Les pluies équatoriales d'hiver et les pluies printanières d'Abyssinie apparaissent au début juin et se prolongent jusqu'au début octobre. La crue des eaux va alors submerger les terres agricoles et tout détruire sur son passage. Ainsi :

«Le fleuve ne peut être utilisé que s'il est discipliné: il faut construire des digues pour briser le courant et retenir le limon, des réservoirs pour conserver l'eau en vue de l'irrigation durant la saison sèche, des canaux qu'il faut curer et entretenir pour la distribuer, des machines élévatoires pour puiser l'eau dans le fleuve, des chemins sur les digues, lutter contre l'invasion du sable et contenir les dunes, réglementer l'usage des eaux par les particuliers. Pour construire et entretenir un tel équipement, surtout avec des moyens matériels limités, il faut un énorme travail collectivement organisé: on est ainsi amené à établir une autorité centrale, capable de mobiliser, de coordonner et éventuellement de contraindre les énergies individuelles en vue de l'œuvre commune.»¹

Seule une partie du sol est exploitée directement par Pharaon, mais la superficie sous son contrôle direct demeure non négligeable. La raison qui explique cette juridiction et sa limitation est l'obligation d'y affecter des esclaves en quantité suffisante pour mettre en activité le territoire sous administration, ce qui n'est pas toujours possible. En vérité, Pharaon voit au contrôle, décide, tranche en cas de litige, mais il ne prête guère d'attention à la comptabilité détaillée et à l'administration des opérations : ses scribes lui font part régulièrement des immenses revenus du sol qu'il retire des redevances et des impôts.

Dans les faits, toute la terre lui appartient. Il commande à ses scribes d'intervenir en son nom afin de prélever et redistribuer les ressources alimentaire et financière. Même si elle est exploitée çà et là par de petits possesseurs, ou concédée à de puissants personnages, la terre voit ses fruits confisqués et acquis par Pharaon. Lui seul, sur conseils de ses scribes :

«Procède ensuite à sa répartition et joue le rôle d'un mécanisme régulateur : en principe, il en retenait en nature, à titre d'impôt, 1/5e qu'il distribuait aux prêtres, aux fonctionnaires, à la Cour, à l'armée et dont il gardait une partie dans les magasins de l'État et, quoiqu'il n'y eut pas de castes, c'est lui qui en confiait l'exercice aux personnes choisies par lui et qui en prenait le produit pour le

¹ Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 42.

répartir selon les nécessités économiques, administratives ou financières, au moins théoriquement, car en fait il laissait à l'exploitant une large partie de sa production, comme une espèce de salaire en nature. Ce système, rigoureusement étatiste, entraînait évidemment toute une série de pratiques caractéristiques d'une telle organisation: ainsi, toute la terre était arpentée et divisée, toute la population recensée et, sur ces bases, le sol était distribué entre les familles et les parts d'impôt fixées; le travail, effectué sous la responsabilité du chef de famille, était contrôlé par des fonctionnaires, les redevances centralisées et comptabilisées par les scribes, conservées et distribuées par les magasins d'État; toute une hiérarchie s'élevait ainsi jusqu'à Pharaon, de sorte que les unités locales étaient intégrées dans un mécanisme économique d'ensemble.»¹

Une fois de plus, nous le constatons, la terre sert de creuset au microcosme des contrôles organisationnels de tout ordre. Calculabilité fiscale, mécanisme du quoi et comment et à qui distribuer les ressources, mesure de l'arpentage, vérification des populations productives, mises en œuvre du fonctionnariat : voici, ici, esquisser à grands traits, le système d'allégeances et de commandements qu'il fallait, au gré des opportunités sociales et des conditions imposées par le Nil, contrôler au nom de la pérennité recherchée par les dynasties pharaoniques, et ce, d'âge en âge. Pour assurer ce maintien, pour rendre compte au pouvoir, pour garder un suivi minimum et pour permettre un bon fonctionnement de cette immense machinerie de contrôle agraire, fluvial, social, fiscal, urbain, organisationnel, comptable et administratif, il a bien fallu développer un équipement traduisant une économie de signes, une efficace symbolique. L'histoire des premières productions symboliques égyptiennes et dévolues à cette machinerie de contrôle de Pharaon s'enchaîna sur fond de Nombres et Quantités et Mesures, les premiers signes hiératiques, une fondation symbolique nouée au milieu de l'économie domestique, lui-même dépendant de la géographie égyptienne.

Ce système de contrôle, d'administration et de comptabilisation des activités économiques fonctionnait très bien en période de stabilité. Or, le sol exploitable était une mine d'or et qui en détenait le contrôle pouvait détenir le pouvoir. Inversement la quête du pouvoir donnait accès à la vitalité économique de l'agriculture. Lors des époques sous régime féodal, la centralisation administrative n'était plus de mise : des seigneurs régnaient sur de petites collectivités, le contrôle et la coordination étatiques des activités économiques n'étaient plus requis. La centralisation administrative étant pratiquement détruite, la répartition des produits alimentaires et la responsabilité de l'entretien du système d'aménagement du Nil devenaient caduques.

«En fait, la propriété du sol était usurpée, à la suite de concessions plus ou moins volontaires du roi aux prêtres, aux soldats, aux fonctionnaires; l'exploitation du sol échappait à l'État, les paysans tombaient dans le servage, étaient liés à la terre, soumis à des redevances et à des infériorités caractéristiques de l'état servile; les métiers et les échanges locaux tombaient sous les prises des seigneurs et, une fois satisfaits les besoins des organes centraux des domaines, chaque tenancier assurait sa propre subsistance. À une vie économique organisée à l'échelon de l'état se substituait une activité morcelée et fermée qui affaiblissait la puissance du pays tout entier et compromettait le sort de la population. L'Égypte donne ainsi non seulement un exemple curieux d'organisation économique, mais aussi une illustration précise des rapports qui peuvent exister entre elle et les conditions naturelles, les structures politiques et l'évolution sociale.»²

¹ *Ibid.*, p. 44.

² *Ibid.*, p. 45.

Ainsi, le milieu naturel ne peut tout expliquer : le milieu collectif autorise aussi ses possibilités d'expansion. Dans ce cas-ci, le changement de la classe dirigeante a eu des répercussions sur le dispositif administratif égyptien. Seulement voilà, si on ne s'occupe pas tout aussi bien de ce milieu naturel qui a contraint, à sa manière, un collectif à s'y conformer, à prendre les moyens techniques pour s'y adapter, celui-ci reprend ses droits, les dynamismes de sa biosphère sont des reprises sur le terrain culturel et ils déposent à nouveau leurs plis par-dessus les petits bricolages des hommes. Nous pouvons déjà mesurer la place des scribes, les techniques de comptabilisation des biens économiques et leurs rôles d'administrateurs des richesses de la collectivité dans cet effort d'adaptation à un milieu : dans le cas contraire, le caractère organisé de la culture des groupes subit une désagrégation ou une recomposition qui ne sert pas forcément le bénéfice des hommes. Ils sont la cheville ouvrière de Pharaon, principal dirigeant de toute l'économie égyptienne. Aussi bien que, quand pharaon ne trône plus, donc l'autorité la plus légitime, les scribes ne gèrent plus aussi bien.

Enfin, retenons que l'État a possédé seul pendant des siècles les moyens matériels et les techniques intellectuelles pour résoudre ses problèmes socioéconomiques. Il n'y a pas eu d'initiative privée en cette direction. Néanmoins, l'Égypte ne réalisera pas toutes ses potentialités économiques : elle se repliera sur elle-même, amoindrie par les abus des prélèvements, freinée par la thésaurisation des métaux précieux et enfin, parce qu'elle n'aura aucun partenaire économique d'importance.¹ Quand un Empire est fermé sur lui-même, le milieu collectif devient moins actif, créatif : il se contente de ses possibilités, celles offertes par ses autres milieux, dont celui de la Nature.

10.4 Médiations : le scribe est l'instrument du politique

Comme nous l'avons soutenu dans notre cadre théorique, le défi consisterait à mettre maintenant en relation tout ce qui précède. C'est la visée idéale. Voyons maintenant ce que nous pouvons faire à notre échelle, à l'intérieur des limites de cette étude doctorale et compte tenu des faits historiques disponibles. Ainsi, c'est ce qui converge vers les techniques et les pratiques du travail de l'agent comptable principal de cette période, le scribe, qui nous intéresse particulièrement, et surtout ce qui peut en ressortir pour mieux comprendre pourquoi, la mise en œuvre d'un contrôle comptable ancien, relevait d'un travail de médiation qui allait au-delà du cadre comptable. Dans ce contexte d'assemblage de réalités extracomptable, nul doute que mythes et documents comptables avant la lettre raconteraient, ensemble, que l'organisation du milieu fluvial, celle de la Cité ou celle de l'État, commença par la Multiplication, la soustraction, la division ou l'addition du Un, du Double, d'un Autre qui expliquerait l'Échange, la circulation d'un Bien vital. De cette arithmétique première sont venus s'appuyer des *ratios*, des réflexions; enfin des visualisations abstraites se sont amarrées à ces cas de figure numériques des stocks et des rentes.

¹ Ellul, J. (1961) *Histoire des Institutions : l'antiquité, op. cit.*, p 4-5.

De ce jeu de relations du Plus et du Moins du Un, sans en avoir tous indices factuels, nous croyons qu'il faudrait y voir un lieu, un point de départ utile à l'explication du travail de tissage sociotechnique du scribe, des ordres graphiques où le mot «organisation» est en préfiguration dans le contrôle de la notation des signes numériques. Prenons l'étude Jünger et constatons, à sa manière, ce que semble dessiner ce jeu du Un et son Multiple graphique, ce Un qui «produisit hors de lui-même un analogue», alors «fut créé un semblable, mais aussi un autre, et du double. Dès lors, les difficultés commencent, et des questions surviennent qui ne sont jamais résolues, bien que théologiens, philosophes et mathématiciens ne cessèrent d'y répondre.»¹ Les scribes comptables mésopotamiens et égyptiens firent avancer la première figure du Un vers des directions incommensurables. Eux, jadis, ce sont déjà poser ces questions et en ont étendu les premières réponses sur des millénaires et dans des formes graphiques qui auraient à voir avec cette origine. Mais cette origine, est-ce vraiment le dédoublement du Un, l'obligation de s'intéresser à ce double face à l'Unité ? Quoi qu'il en soit, insiste encore Jünger, à l'origine de ce jeu de la comptabilisation du semblable à l'Un, il a fallu «une première résistance, par la quelle le Un s'est transformé et s'est perdu dans la multiplicité.»² Quelle aurait été la nature de cette résistance ? L'Autre ? Un souverain ? Le fruit de la Terre à partager ?

10.4.1 Le scribe est notre idéal type médiateur

La tentative de cerner en une formule brève les attributs, les rôles et les responsabilités du Scribe de la Haute Antiquité est une opération de haute voltige. L'inégal avancement de la recherche historique sur un personnage aussi important expliquerait en partie cette difficulté à en saisir l'unité. De plus, le scribe égyptien n'est pas celui de la Mésopotamie et les scribes royaux n'ont rien à voir avec les scribes religieux ou les marchands mésopotamiens qui maîtrisaient quelque peu les rudiments des comptes et de l'écriture comptable.

Par ailleurs, c'est être très réducteur de limiter le scribe à un rôle instrumental au service du pouvoir dirigeant. Nous croyons cependant que cette fonction fut décisive à maints égards.

En fait, il n'est pas facile de décrire un personnage aussi complexe et des raisons l'incitant à innover techniquement pour répondre à des besoins de comptabilité et d'administration.

Globalement, les littératures actuelles présentent le scribe comme un membre appartenant à une confrérie de scribes qui vivaient ensemble. Nous ne ferons pas de distinction entre scribes comptables, scribes administrateurs, scribes ingénieurs ou scribes juristes : les frontières de leur savoir technique respectif sont encore trop floues pour la connaissance historique.³

Enfin, compte tenu de l'importance que nous accordons à cette étude, il convient de montrer au moins une fois quelques éléments socioculturels propres au scribe égyptien et d'autres propres au scribe

¹ Jünger, E. (1995) *Les nombres et les dieux/Philémon et Baucis*, op. cit., p. 9.

² *Ibid.*, p. 10.

³ Aussi avons-nous fait du scribe un idéal-type et c'est davantage sur son rôle de technicien de l'action organisée sur lequel nous insisterons pour essayer de dégager le sens global de son action, de ses connaissances et de ses techniques. Encore une fois, nous porterons une attention particulière aux techniques de dénombrement qu'il réussira, on le verra, à perfectionner et à

mésopotamien. Nous pourrions mieux nous représenter leur travail d'expert dans le contexte que nous avons dressé jusqu'ici.

10.4.1.1 Le scribe égyptien : un profil général de sa fonction

Plusieurs commentateurs ont déjà souligné l'importance de la bureaucratie égyptienne. Exception faite de Weber, les études existantes n'ont pas vraiment mis en valeur sa place dans la naissance de cette civilisation. Il est d'autant plus important d'en connaître plus insistera Ellul «que la puissance de cet État et des cadres administratifs était telle que, même lorsque l'Égypte avait cessé d'être une puissance créatrice et de représenter une civilisation vivante, elle restait encore debout et organisée par la seule force de ces cadres.»¹

Cette bureaucratie a été conçue pour servir Pharaon certes, mais aussi pour administrer la régulation des eaux et l'économie fiscale. Cette fiscalité était basée sur une économie naturelle. Le paiement au roi s'effectuait par des contributions en nature. Il y avait, par conséquent, un état de servitude qu'il fallait maintenir, entre autres, par l'entremise d'un devoir de corvée auquel chaque sujet devait se soumettre. La bureaucratie égyptienne contrôlait le travail de chacun. Le scribe était naturellement au centre d'une telle bureaucratie. Comment s'est-il débrouillé et avec quels types de techniques ? En ce qui nous concerne, exception faite des nombres, nous avons peu d'indices sur leur vraie nature. Une seule chose semble assurée et que nous avons répété à maints égards : «il est clair en effet que la croissance de la bureaucratie dépend dans une grande mesure des possibilités de contrôle offertes par les moyens écrits de communication».²

De façon générale, le savoir de transcription des scribes était indispensable à la bonne marche de la bureaucratie, de l'Empire et de l'économie en général. À quelques reprises, des pharaons ont dû abandonner leur trône ; le pays était alors dominé par une coalition d'anciens chefs militaires et prêtres (et même par d'anciens scribes) qui avaient jugé inutile d'entretenir autant de fonctionnaires. Sous ce régime les Égyptiens ont connu de grandes misères par manque d'intérêt à l'administration. Comme le remarquait, si justement, Berlev:

«Un point doit être noté : lorsque les autobiographies des fonctionnaires, pérennisées dans leurs tombeaux, évoquent la bienfaisance de certains particuliers au lieu de ce que l'on pourrait appeler la bienfaisance publique, c'est l'indice d'une période historique "malheureuse", le témoignage de l'existence d'une mauvaise administration.»³

Ainsi, en période de disette ou de crise, on rendait hommage aux rares scribes qui avaient su se tirer d'affaire, même sans contrôle véritable de l'autorité politique, pour permettre à la vie socioéconomique de suivre son destin. C'est dire comment les Égyptiens avaient «besoin d'ordre,

transformer graduellement en techniques principales de tenues de compte et de calculs comptables.

¹ Ellul, J. (1961) *Histoire des Institutions : l'antiquité*, op. cit., p. 5.

² Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 55.

³ Berlev, O. (1992) «Le fonctionnaire», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 111.

d'encadrement, d'autorité si souvent ressenti et exprimé».¹ Dans ces hommages rendus aux scribes décédés, Berlev retient surtout que ces «évocations ressemblent assez aux reportages sur l'héroïsme surhumain déployé par les soldats sur les champs de bataille lorsqu'il est impossible de se prévaloir de succès militaire.»² Pour avoir eu droit à de tels éloges, il fallait bien que leurs pratiques fussent investies d'une aura de puissance quelconque. Comment le qualifier ? La mise en ordre social que semblait accomplir, en finalité, leur travail, gagnait-elle en signification existentielle face aux états chaotiques que leur absence semblait provoquer ? Devant la désorganisation de l'État égyptien en ces périodes de trouble et de lutte féodale pour le pouvoir, le peuple ressentait-il le besoin de s'en remettre aux bonnes grâces pratiques, utilitaires et très concrètes de cet artisan ordonnateur, le scribe responsable de l'économie domestique ? Le peuple est en rapport étroit avec l'État puisque l'égyptien typique est un serviteur corvéable. Il est sous l'emprise de la bureaucratie. Comment imaginer autrement cette nécessité vitale d'enrôler à grande échelle la population pour des corvées relatives aux installations hydrauliques et aux aménagements des terres agricoles adjacentes ? L'Égyptien, d'une manière ou d'une autre, est en relation avec un scribe contrôleur. Partant, de cette simple relation, voyons cette organisation des hommes, des techniques et des outils à un milieu naturel qui importait aux yeux de l'autorité royale, comme l'a constaté Weber : quand pharaon peut se glorifier d'avoir ainsi créé un tel ordre social c'est lorsqu'il est parvenu à «avoir fait connaître à chaque ville sont territoire, il est fait référence [...] aux conditions d'irrigation et aux réquisitions et corvées qui en découlent», donc lorsque l'organisation comptable et administrative est en mesure d'offrir le contrôle de cet ordre.³ Ainsi, Pharaon annonce l'ordre pour le bien de tous, mais c'est le scribe qui l'organise au quotidien. C'est lui qui, en pratique, et sur la longue durée, enregistre et dévoile cet ordre en *images* de stocks, de rentes, de corvées, de mesures, etc.

Disons avec Roccati qu'il est nécessaire de percevoir le rôle social de ce métier d'homme de chiffre d'abord, puis de spécialiste de la lettre :

«L'activité du scribe, comme créateur, inventeur et auteur de perfectionnements de l'écriture, resta primordiale pendant toute la durée du III millénaire. Si l'on fait abstraction de l'utilisation comptable par les administrations, qui ne requerrait pas une grande habileté, la compétence du scribe consistait dans sa capacité de créer, non seulement le texte dans de la composition, mais également l'appareil graphique destiné à le rendre.»⁴

Outre cette courte vue sur la soi-disant simplicité de la compétence comptable – qui fut tout de même la seule en usage pendant des centaines d'années et c'est cette longue rumination sur cet appareil graphique du nombre qu'il put y avoir extension de ce premier dispositif - l'une des tâches du scribe était de développer un système de communication écrite.⁵ Fait à noter encore une fois, le scribe égyptien a pu

¹ Aymard, A. et J. Auboyer, (1967) *Histoire générale des civilisations: L'Orient et la Grèce antique*, op. cit., p. 30.

² *Ibid.*

³ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 154.

⁴ Roccati, A. (1992) «Le scribe», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p.82.

⁵ Dans la longue durée, ce système matériel/graphique de communication s'est imposé par un besoin d'une plus grande rationalité de coordination. En une manière il traduisait une forme d'organisation sociale plus complexe : «La profession de scribe devient, elle aussi, une profession recherchée, demandée par l'administration, et cependant elle se spécialise en une série d'activités sectorielles qui assimilaient le scribe au fonctionnaire. Si, à l'époque memphite, les ordres du Palais étaient, en fait,

perfectionner la graphie hiéroglyphique sur la base d'une graphie hiératique de nature entièrement comptable à l'origine. Le Nombre égyptien a lui aussi servi de *forme* et de mesure originelles, nécessaires à l'organisation minimale de l'ordre. Il était devenu nécessaire pour contrer la matière informe de la Nature et de ses désordres perçus comme mythiques, mais aussi, en toute probabilité, comme chaotiques aux effets inattendus. Le Nombre était le fait d'une activité de classement, une étape préliminaire à l'élaboration d'une organisation des échanges et des mesures plus poussées, en l'occurrence une organisation bureaucratique soit une forme d'organisation des travaux et des installations d'irrigation, de drainage et autres dispositifs d'élaboration de l'eau requise pour l'économie domestique de la terre. Aux tous débuts de l'ère des inscriptions sacrées, le scribe comptable a joué un rôle scripturaire déterminant : il «note ce qui ne se fabrique ni ne se vit normalement, mais ce qui fait l'ossature d'une société urbanisée, pour laquelle le nœud du système végétatif est dans une économie de circulation entre producteurs, célestes ou humains, et dirigeants.»¹ Entre le décompte requis des biens d'une économie naturelle et l'extension graphique et conceptuelle du système d'écriture comptable, la culture de l'organisation égyptienne se dressera, elle aussi, en prenant appui sur un symbolisme comptable, minimal et combinable. Même si un jour un scribe est destiné à se faire écrivain ou commentateur de texte religieux, il n'abandonnera pas de sitôt sa charge d'administrateur portée elle-même par des techniques de décompte et de mesure quantitative, et aux structures cognitives particulières :

«Au cours du Nouvel Empire, la présence du scribe dans la société ne concerne pas seulement, comme précédemment au cours du Moyen Empire, les exigences de l'administration : les scribes se dessinent alors comme un véritable milieu social intellectuel, qui produit de la culture non plus nécessairement pour le compte du Palais, mais pour sa propre "caste" de privilégiés. "Être scribe" prit à ce moment-là une connotation sociale précise, et l'on a vu que les plus grands auteurs de cette période (Ani, Amennakht, Amenemopé) se qualifient précisément comme des scribes. Du reste Amenemopé réaffirme dans le prologue de son œuvre que ses attributions étaient celles de scribe de l'administration, tout comme Inéni et Pentaouret, calligraphes d'importants textes littéraires, étaient scribes du Trésor, ou Qenherkhopshef, copiste et collecteur de manuscrits, était scribe rattaché à la communauté d'artisans de Deir el-Médineth.»²

Ainsi, en plus de leur obligation professionnelle, le métier initial des scribes égyptiens du Nouvel Empire (entre le 1^{er} et le 2^e millénaire av. J.-C.) prend alors, à ce moment, deux directions, particulièrement dans la région de Deir el-Médineth (où l'on retrouve de nombreux scribes) :

«Avec d'un côté les scribes lettrés spécialistes d'écriture littéraire et, de l'autre, les artisans du pinceau proposés aux registres comptables, écrits d'une manière peu élégante, mais de plus en plus rapide et cursive. Cette réalité est mise précisément en évidence par la divergence de plus

transmis oralement, par le truchement de chargés d'affaires (les "messagers") dotés de pouvoirs de décision, la coordination des intérêts est par la suite de plus en plus confiée à des messages écrits, ne serait-ce que pour assurer la validité des communications transmises de vive voix, et il est assuré que l'usage de la communication interpersonnelle écrite tend à se répandre. Les experts du pinceau s'échelonnent sur les degrés d'une échelle hiérarchique inconnue jusqu'ici, et la compétence du scribe devient un ornement d'activités qui possèdent parfois un prestige particulier.» Roccati, A. (1992) «Le scribe», *op. cit.*, p. 91.

¹ Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole : la mémoire et les rythmes*, *op. cit.*, p. 67-68.

² Roccati, A. (1992) «Le scribe», *op. cit.*, p. 99. Un scribe de cette ville mentionnée écrivait même à un autre scribe : «Please send me the text so that I might finish it off in turn (?), See, I'm taking up for myself the pleasure of accounting». Wente, E.G. (1990) *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta, Scholars Press, p. 166.

en plus marquée des tracés : l'écriture administrative prend une allure particulière très rapide et simplifiée, farcie d'abréviations et de conventions, au point de ne pouvoir être déchiffrée que par des personnes exercées ; l'écriture littéraire, elle aussi non figurée (hiératique), est au contraire assez régulière et facile à lire.»¹

Deux faits doivent être considérés ici. La proximité de l'écriture comptable avec l'écriture littéraire et cette recherche utilitaire de l'immédiateté dans l'ordre de présentation en vue d'une production d'efficace causale sur la base de signes comptables. Peu importante pour l'heure la nature de sa spécificité intrinsèque, le symbolisme comptable égyptien doit correspondre à l'organe premier du contrôle, en l'occurrence le regard. C'est par visualisation que la connaissance immédiate de l'ordre des choses et des hommes est produite. Même si on peut croire à un système symbolique très peu complexe, en termes de disponibilité de signes, on comprendra, en parallèle, la nécessité de recourir à une économie de signes pour enregistrer, avec un désir d'efficacité, le vécu du monde administré. Par ailleurs, cet effort d'aller droit à l'essentiel allait de pair avec un effort de perfectionnement soumis à une connaissance technique plus aventureuse, visant une amélioration des moyens graphiques. De ce travail routinier et en même temps de perfectionnement à peine perfectible, il y a un travail de véritables tisserands des scribes qu'il ne faudrait pas négliger, c'est-à-dire celui d'une activité permanente d'adaptation d'une administration à la réalité de la Nature. L'outil comptable égyptien était donc calibré sur le *donné*. Le *donné* immédiat. Un outillage mis au service de Pharaon qui, devant l'administration, la Nature, le Mythe, le Cosmos, l'éternel, l'infini, ou devant la peur du néant, éprouvait la sensation de devoir faire *halte*. Cette *halte*, ce point de dérobade nécessaire pour reprendre le souffle de sa pensée, ce point zéro, là où il n'y avait que du méconnaissable, qu'un lieu mental ou un penser veut faire le point, c'est à ce moment précis, estime Jünger que l'on peut retrouver le véritable antagoniste du Un : «Alors que le Un est existant dans le nombre, le Zéro lui est adjacent, étant un non-existant, sans lequel toutefois le Un et les unités ne peuvent se présenter à nous.»¹ Le Zéro, le rien, le néant, le lieu hors mythologie, ce point de départ d'une inconnue envers qui Pharaon souhaitait faire une halte, lui rendre des comptes, l'un ou l'autre de ces termes signale l'exercice d'un effet de contrôle par la quête d'une mise en ordre nouvelle certes, mais aussi un effet de contrôle sur le Nombre et inversement. En traduction libre cette position abstraite signifie qu'un scribe, au nom de Pharaon, contraignait l'inarticulé pour d'abord en produire une première série graphique classificatoire, celle des unités dont l'organisation pouvait être aisément communiquée par voie de papyrus. Et rappelons-nous ceci : ces séries d'unités furent probablement élaborées de façon plus rationnelle en superposition aux longueurs de la terre et des eaux à contrôler, histoire de donner pleine mesure, mais une pleine mesure de maîtrise de ce qui est, à la base, et c'est ce que nous devons retenir. Dans les premières expérimentations du Nombre et de la Mesure au point de convergence de la Terre et de l'Eau, il y avait là une germination capitale pour le destin de cette civilisation : celle du développement d'une forme de contrôle de la pensée qui chercha à estimer techniquement la valeur ordonnée d'un pourtour agraire et de son activité. Très tôt dans cette histoire de la Haute Antiquité, il n'y avait pas que des Mesures et des Nombres et des premiers

¹ Roccati, A. (1992) «Le scribe», *op. cit.*, p. 101.

Mots esquissés de manière primitive : ils constituaient des thèmes qui allaient *ouvrir* la pensée. Des Mesures et des Nombres de comptabilité qui allaient ouvrir des mots nouveaux par effet de papyrus et autres médias de *pro-portion*. Voilà un point d'inflexion où la pensée se muera en langage manuscrit, le point d'articulation où ne noue la notation de l'utilitaire de l'agriculture avec celle de ce qu'il fallait de littéraire pour l'organisation de la culture. Un point de passage qui était, d'abord, un point de contrôle. Un contrôle de comptabilité.

Avec le temps, le fait déterminant ici est que l'écriture servant à l'administration, malgré une simplification pratique, devient de plus en plus technique et n'est plus à la portée de n'importe quel scribe. D'autre part, il faut prendre note du double rôle des scribes administrateurs/écrivains : la connaissance des écritures pharaoniques cesse «d'être la prérogative des serviteurs de l'état, pour devenir un objet d'étude personnelle et un résultat de recherches.»²

Si les scribes égyptiens peuvent user eux-mêmes des rudiments de l'écriture, c'est qu'ils ont des statuts privilégiés dans la société et sont considérés comme des êtres supérieurs aux autres hommes.³ Exemptés de taxes et d'impôts sous toutes ses formes, ne participant à aucun autre travail que le leur, les scribes voient leur destinée dans les mains du scribe divin Toth, le dieu à la tête d'ibis et, selon la mythologie égyptienne, inventeur de l'écriture. Mais plus généralement, leur statut social provenait de leur compétence, comme technicien :

«La maîtrise du patrimoine graphique et lexical égyptien demandait du reste déjà un gros effort d'érudition. Il est symptomatique que les scribes de valeur se soient attribué des épithètes qui les qualifiaient dans leur habileté : "intelligent quand il pénètre dans les choses [ou "dans les écrits", ou "dans le savoir"] " ou bien "expert en ce qui ne se sait pas", avec une référence claire au caractère mystérieux et occulte des lettres égyptiennes. À la Basse Époque, l'ancien titre de "proposé au secret" désigne en propre l'initié, qui possède la connaissance des mythes et des rituels requise pour être habileté au culte. De la même manière le "scribe de la Maison de vie" devient, de même que l'antique "prêtre-lecteur", une manière de désigner le magicien (en copte *sphransh*).»⁴

Qu'ils soient prêtres, fonctionnaires ou serviteurs lettrés assignés à des tâches spécialisées, ces bureaucrates ont un pouvoir et une influence sur de nombreux aspects de la vie égyptienne et il n'est pas donné à tout le monde d'exercer ce métier. Parmi les privilèges qu'il accordait à ses scribes Pharaon s'assurait de les contrôler. Ainsi il pouvait compter sur une force conservatrice, fidèle par principe, capable de participer à la stabilité de ses intérêts. Enfin, il n'était pas à l'avantage des scribes de livrer au premier venu les clefs de leur savoir ni d'en réduire la complexité :

«Un fonctionnaire devait savoir bien lire et écrire, connaître le calcul, maîtriser les opérations mathématiques, savoir calculer les surfaces, les volumes, avoir des compétences précises d'ingénieur. Il devait exécuter pratiquement n'importe quelle mission, et bien, car les conséquences d'un échec pouvaient être sérieuses, parfois même très sérieuses. [...] Dans le milieu des fonctionnaires, l'enfant (petit garçon/fillette ?) pouvait recevoir les premiers rudiments de

¹ Jünger, E. (1995) *Les nombres et les dieux/Philémon et Baucis*, op. cit., p. 16.

² *Ibid*, p. 107.

³ Gaur, A. (1984) *A History of Writing*, Londres, The British Library, p. 150.

⁴ Roccati, A. (1992) «Le scribe», op. cit., p. 104.

l'instruction à la maison, bien que nous n'ayons pratiquement aucun renseignement sur cette formation domestique. [...] En revanche une chose est établie : la possibilité, dès la IV^e dynastie, de recevoir une éducation dans la Maison des naissances royales rattachée au Palais. Il s'agit donc d'une école de Palais (ouverte seulement aux garçons, bien entendu), où les enfants des hauts fonctionnaires pouvaient être éduqués et étudier aux côtés des enfants de la famille royale. »¹

Au premier examen, le jeune enfant est le fils d'un scribe et celui-ci était à son tour le fils d'un scribe.² Il passera de nombreuses années à l'école des scribes – qui était le plus souvent un temple – pour acquérir les techniques de l'écriture et développer une possible spécialisation. Certes, des habiletés scripturaires seront nécessaires, mais plusieurs d'entre eux devront apprendre les rudiments de base soient la comptabilité, le calcul des impôts et les mathématiques. Cette suite d'apprentissage ne sera que le début de plusieurs autres : lorsqu'un jeune scribe sera assigné à cette fonction ou à une autre, il devra se mettre au service des échanges marchands, computer les données relatives aux opérations agricoles, voir à la coordination et au contrôle de la main-d'œuvre, superviser des travaux d'irrigation, procéder à l'organisation de fêtes et d'événements religieux ou royaux, etc. Le scribe égyptien aura donc à s'occuper de l'ensemble des interactions entre le palais, le temple et le peuple.

Durant les premières périodes de l'Ancien Empire, la « maison de l'enseignement » semble ne pas avoir existé sur une base systématique.³ Les jeunes garçons sont, pour la plupart, éduqués par leur père.⁴ Cela dit, il existait toujours la possibilité pour un jeune égyptien d'une classe privilégiée d'être éduqué dans le palais de Pharaon ou encore de devenir un apprenti chez un vieux scribe.⁵ En fait, si on retrouve un

¹ Berlev, O. (1992) «Le fonctionnaire», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 122-123.

² De cette transmission intergénérationnelle : «On vit cependant se consolider avec le temps la conscience de caste de ceux qui appartenant au groupe des scribes, et plus encore s'ils descendaient d'une famille de spécialistes des lettres. Le privilège des conditions élevées tendait à être conservé dans les mêmes cercles, et d'autant plus si celui-ci était lié à la transmission de connaissances spécifiques. On trouve par conséquent des familles de scribes qui couvrent plusieurs générations, ou bien la fonction de scribe alterne en ligne héréditaire avec celle de prêtre ou de fonctionnaire. Souvent les charges s'additionnent, et il est normal qu'un prêtre soit également scribe des offrandes divines dans le temple. » Roccati, A. (1992) «Le scribe», *op. cit.*, p. 98-99.

³ Janssen, R.M. et J.J. Janssen (1990) *Growing Up in Ancient Egypt*, Londres, The Rubicon Press, p. 70 et ss.

⁴ Pour révéler l'importance accordée au métier de scribe nous considérerons cet exemple éloquent et révélateur : «Nous avons reçu de l'ancienne Égypte un certain nombre de papyrus contenant des recueils suivis de textes didactiques utilisés sous le Nouvel Empire pour la formation des scribes. Ils traitent de divers sujets, et rabâchent à maintes reprises les avantages de la carrière de scribe et les peines et dures épreuves des autres métiers et professions. Entrent dans notre sujet celle de ces effusions littéraires qui mettent en garde l'élève scribe contre les misères de la vie paysanne. Le travail des champs était vraiment très dur, des nuisibles dévoraient les récoltes, les bœufs de labour mouraient/ d'épuisement ou s'enlisaient dans la boue ; mais l'impôt était malgré tout collecté, inexorablement. Écoutons le vieux pédagogue : "Sois scribe. Cela te sauvera du labeur physique et te mettra à l'abri de toutes sortes de travaux. Cela écartera de toi la houe et la pioche, et tu n'auras pas à porter de panier. Cela t'évitera de forcer sur la rame et t'épargnera toutes sortes d'épreuves. Laisse-moi te rappeler l'accablement du paysan quand les fonctionnaires viennent estimer l'impôt de la moisson, alors que les serpents ont emporté la moitié du blé et que l'hippopotame a mangé le reste. La voracité des moineaux vaut au paysan le désastre. Les restes de blé laissés sur l'aire de battage ont entièrement disparu, les voleurs les ont pris. Ce qu'il doit pour les bœufs qu'il a loués, il ne peut pas le payer, et les bœufs eux-mêmes sont morts d'avoir trop labouré et foulé. Or, voilà le moment où le scribe débarque sur la rive du fleuve pour évaluer l'impôt sur la moisson, avec une suite de serviteurs armés de verges et de Nubiens portant des palmes. Ils disent : «Montre-nous le blé!» Mais il n'y en a pas, et le paysan est battu sans pitié. Puis il est attaché et jeté la tête la première dans un bassin, où il est trempé jusqu'aux os. Sa femme est attachée en sa présence, ses enfants sont dans les fers. Mais le scribe commande tout le monde. Celui dont le travail est d'écrire n'est pas taxé : il n'a pas d'impôt à payer. Note bien ça!"» Cité dans et par Caminos, R.A. (1992) «Le paysan» in S. Donadoni, [sous la dir.] *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 32-33. En fait, cette mise en garde du pédagogue est le produit de la fusion de trois textes parus initialement dans Caminos, R. A. (1954) *Late-Egyptian Miscellanies*, Londres, p. 51-247 et 315-316. Nous soulignons.

⁵ Dans une autre oeuvre littéraire nommée communément la "Satire des Métiers" (composée au Moyen Empire vers 2150-1750 av. J.-C.), un scribe, Akhtoy, (ou encore un certain Douaouf ou Douaouf-Khét, on dit aussi l'enseignement de Khét) explique à son jeune fils, Pepi, très réticent à passer autant de temps à l'apprentissage ingrat des chiffres et des lettres, mais que son père décide tout de même à conduire de Silé à la capitale, Memphis, (là même où se trouve le plus grand nombre de scribe) pour qu'il entre à l'école de pharaon préparant aux fonctions de scribe, il lui explique pendant le voyage pourquoi il doit choisir d'être un scribe comme lui, et comme le fut son propre père et, avant lui, son père car la misère guette la pratique des autres métiers : «J'ai considéré ceux qui étaient battus, aussi je souhaite que tu consacres ton cœur aux livres... Le scribe, où qu'il soit dans l'administration, ne souffrira jamais de la misère... Je voudrais que tu aimes les livres plus encore que ta mère, et je mets leur attrait sous tes yeux ; cette profession dépasse toute autre, il n'est rien dans le pays qui puisse lui être comparé...J'ai vu le métallurgiste au travail, à la gueule de

réseau d'école de scribes au Moyen Empire, c'est parce que les premiers Pharaons de cette période historique ont tiré des leçons du passé : avec la chute de l'Ancien Empire et la désintégration de l'administration centrale (entre 2155 et 2060 av. J.-C.) avait disparu également tout le savoir comptable et administratif. L'école des scribes représentait un équipement collectif de transmission d'un savoir estimé vital. Un stock de connaissances et de systèmes de signes comptables y était déposé pour des raisons d'enseignement. Ce fond de savoir était une condition essentielle à l'organisation sociale et économique, mais aussi à de futurs apprentissages et au développement de connaissances plus perfectibles. Plus largement, reconnaissons que l'école de comptabilité égyptienne a fait office, elle aussi, de réserve d'une mémoire collective et comme prolongement sociotechnique et complément vital d'une communauté en voie d'organisation urbaine. En une formule courte de Debray, nous dirons que, dès les débuts de l'école des scribes égyptiens, nous sommes en présence du *support des supports*, un invisible opérateur de transmission du savoir comptable (à l'origine et entre autres) c'est-à-dire un milieu matérialisé, porteur des capacités de perpétuation de l'institution comptable.¹

10.4.1.2 Le scribe mésopotamien : autres perspectives

Il existe peu de documentation pour expliquer le rôle du scribe mésopotamien et ses véritables pratiques en matière de comptabilité. Les recherches actuelles portent essentiellement sur l'analyse des artéfacts qui nous sont parvenus. En conséquence, cette section sera un peu le reflet de ces recherches et nous reviendrons sur les plus vieux documents comptables du monde : les tablettes d'argile.

Il est généralement reconnu que les précurseurs de l'écriture sont les scribes mésopotamiens. Vers 3 000 ans av. J.-C., déjà, et bien avant les Égyptiens, ce sont eux qui auraient inventé l'écriture au sens où nous l'entendons aujourd'hui c'est-à-dire une écriture dite phonétique, celle indiquant n'importe quel concept dans une langue donnée. Contrairement à une écriture par image, qui ne transmet que le contenu d'un message, l'écriture phonétique a l'avantage d'en fixer la forme. Au cours du développement de ce type d'écriture, les scribes mésopotamiens auront apporté plusieurs innovations techniques, vraisemblablement

sa fournaise; ses doigts sont comme la peau d'un crocodile; il sent plus mauvais que le frai de poisson. Le menuisier qui manie l'herminette, il est plus harassé encore que le paysan; son champ à lui, c'est le bois, et sa houe, c'est le foret. Au soir, il est exténué, car il a travaillé au-delà de ses forces; et pourtant, la nuit, il y a encore de la lumière chez lui. Le barbier rase jusque tard dans la soirée; il va de coin en recoin, de ruelle en ruelle, pour trouver qui raser. Ses bras ne doivent pas chômer, s'il tient à emplir son ventre, telle l'abeille qui ne peut manger que dans la mesure où elle travaille...Le maçon qui bâtit les murs? Il supporte la douleur du fouet; toujours au grand air, exposé au vent, il maçonne vêtu d'un simple pagne. A l'atelier, il n'a qu'une ceinture de lotus, qui laisse son postérieur à nu. Ses bras baignent dans l'argile, tous ses vêtements sont maculés, il mange son pain avec ses doigts terreux...Le jardinier porte la palanche, ses épaules ploient sous les charges d'eau, et sa nuque en est vilainement tuméfiée...Le tisserand vit cloîtré dans son atelier; il est plus mal à l'aise qu'une femme en couches; les genoux repliés contre son estomac, il suffoque. Passe-t-il un jour sans tisser, on le bat de 50 coups de nerf, il doit donner un pourboire à son portier pour pouvoir sortir un moment respirer...Le cordonnier, dont le sort est bien misérable, est perpétuellement sous ses cuves à tanner; il lui manque toujours quelque chose, et son sort vaut celui d'un cadavre. Tout ce qu'il a à se mettre sous la dent, c'est son cuir...Vois, il n'est pas de profession où l'on ne soit pas commandé, si ce n'est celle de fonctionnaire: c'est lui qui commande... «Vois, il n'y a pas de scribe qui manque de nourriture et d'avantages au palais royal. C'est sa destinée propre qui le place à la tête de l'administration. Rends donc grâce à ton père et à ta mère qui t'ont mis sur la voie de la seule vraie vie!...»Sauneron, S. (1965) «L'Égypte» in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 134-135. Marrou cite également le même passage et précise : «Les Enseignements d'Akhthoy (titre conventionnel: le même texte est aussi désigné, à la suite de J. Maspéro, (1872) *Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1872, sous le nom de *Satire des métiers*), ont été traduits par A. Erman, *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig, 1923, pp. 100-105 (trad. anglaise de A.H. Blackman, Londres, 1927)sous le titre *Die Lehre des Duaf* : le nom complet de l'auteur a été tantôt Douaouf fils de Kheti (ou Akhti, Akhthoy), tantôt Akhthoy fils de Douaouf.» Marrou, H.I. (1958) *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil, p. 468.

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 7.

dues à une culture florissante et à une organisation urbaine très structurée, concentrée autour du temple et du palais.

Les temples et les gouvernements provinciaux employaient des centaines et des centaines de scribes. Ces tâches étaient des plus variées. Les tablettes retrouvées jusqu'ici révèlent une grande variété de dépôts et retraits, des paiements d'intérêts, des revenus de la terre, des prêts et des transactions mobilières.¹ Les responsables des temples et de la trésorerie royale envoyaient de nombreux scribes dans les différentes régions pour collecter des taxes et des biens pour le roi ou pour des sacrifices.² Nous l'avons souligné plus ou moins en ces termes jusqu'à maintenant : les scribes des rois notent minutieusement les revenus de la terre tandis que ceux des temples enregistrent les produits de la ferme et autres marchandises provenant des récoltes pour ensuite les entreposer dans des entrepôts disséminés un peu partout. Ces derniers effectuaient un travail de gestion d'inventaire qui se devait, semble-t-il, être efficace, car les surplus ou les ruptures de stock alimentaires étaient des situations qu'il fallait éviter à tout prix. Cette précision était d'autant plus requise, que les prêtres-scribes de ces temples, devaient vendre, utiliser ou accumuler cette marchandise. Périodiquement, les scribes des temples devaient tenir un inventaire des biens possédés ainsi que des transactions effectuées. De plus, c'était une fonction et une responsabilité obligatoires étant donné que les rois (du moins à une certaine époque) envoyaient ses propres scribes royaux pour vérifier et analyser les listes d'inventaires des temples ou encore celles des magasins princiers.

D'autre part, il y avait des scribes royaux qui accompagnaient les expéditions militaires. Leur travail consistait à tenir les états de compte des rations et des équipements, en plus de voir à l'enregistrement du butin et des ennemis tués : c'était là des pratiques comptables vitales : essentiellement pour commander le succès de la guerre et nourrir la gloire du roi.³

Comment ont-ils appris leur savoir-faire ? Quand la civilisation sumérienne fut à l'apogée de développement, nous savons que la plupart des scribes fréquentaient une école, la É.DUB.BA soit «la maison des tablettes».⁴ Elle était dirigée par un personnage nommé «le père de la maison des tablettes» et qui était assisté d'étudiants avancés, les «grands frères». Le type de formation qu'un scribe mésopotamien recevait était probablement spécialisé parce qu'un «scribe n'est pas un érudit qui rassemble tout le savoir de son temps; il est un technicien capable de rédiger les connaissances utiles à la communauté professionnelle dont il fait partie.»⁵ Ainsi le scribe était au service d'une profession constituée, une forme sociale de l'institution comptable. La compétence technique de l'écriture, mais d'abord celle de la tenue des comptes et mesures étaient sans doute au centre de l'enseignement, étant donné que, par exemple, lire «un texte en cunéiformes, quelle qu'en soit la taille, c'est nécessairement déchiffrer. Affaire de scribe et de lettré qui

¹ Brown, R. (1905) *A History of Accounting and Accountants*, Edinbourg, Jack, p. 19.

² Chatfield, M. (1977) *A History of Accounting Thought*, Huntington, Robert E. Krieger Publishing, p. 6. et Edwards, J.R. (1989) *A History of Financial Accounting*, Londres, Routledge, p. 25.

³ Gaur, A. (1984) *A History of Writing*, Londres, The British Library, p. 150.

⁴ Quant la civilisation akkadienne succédera à la civilisation sumérienne l'école et le scribe seront toujours présent. On dira alors dans la langue akkadienne que le scribe est le *tupšarru* et l'école, la *bīt tuppi*.

⁵ Garelli, P. (1965) «Asie occidentale ancienne», in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 91.

doit interpréter, choisir en fonction du contexte, affronter l'ambiguïté des signes à valeur idéographique et phonétique.»¹ Maîtriser le langage symbolique des notations n'était pas chose facile.

Nul besoin d'expliquer davantage comment était nécessaire l'école, milieu et support de transmission de cet enseignement technique indispensable pour maîtriser non seulement l'écriture, les nombres et des formes de calcul arithmétique qui existaient déjà depuis longtemps à cette période.² D'autant plus qu'il fallait développer des techniques pour écrire vite et bien : critère d'efficacité pratique constamment recherché, chaque élève devait être à l'aise avec l'écriture étant donné une certaine complexité, surtout avec le maniement du calame, le GI.DUB.BA, un roseau ciselé qui était manipulé de manière à pouvoir illustrer un grand nombre de symboles sur la tablette d'argile. Néanmoins, il ne faut pas croire que c'était une formation exclusivement technique : l'école était spécialisée, mais certainement pas que technique. En effet, à «côté de cet enseignement de l'écriture, il y avait un enseignement oral. Le maître lisait un texte, le commentait, interrogeait l'élève à son sujet; le niveau s'élevait et de véritables discussions finissaient par s'engager entre eux. Car ce serait se faire de l'éducation orientale une image fausse que de l'imaginer strictement réduite à une instruction technique et utilitaire.»³ La culture mésopotamienne en atteste. Mais le maniement de l'écriture et du calcul restait, malgré tout, au centre de l'éducation des scribes, car ils devaient occuper des charges dans l'administration des palais, des temples ou des cités.

Il est assuré, qu'au fil du temps, de nombreuses améliorations furent apportées à cette technique graphique comptable, mais nous connaissons peu de choses sur leur nature exacte. La plus importante d'entre elles est sans doute survenue dans la manipulation du système des *calculi* : vaut-il encore la peine de continuer à déposer des *calculi* dans la bulle comme contremarques à leur symbolisation extérieure ? La réponse technique fut loin d'être un fait accompli : ce n'est que vers 3250 ans av. J.-C. que des scribes feront le choix de ne plus inclure les *calculi*. Entre cette *innovation* et celle qui consistera à reproduire graphiquement les formes des *calculi* sur la surface de l'argile il a pu s'écouler des centaines d'années. La conquête technique de la numérotation comptable sur la tablette d'argile illustre à notre sens qu'elle relevait d'un système de conventions difficiles à changer. Ainsi un nouvel ordre comptable et matériel ne pouvait pas être adopté rapidement à grande échelle, sans remettre en question tout un système de croyances, de comportements et d'organisations sociales qui dépendaient de la valeur octroyée à ce système de comptabilité. D'autre part, il n'y avait plus de raison pratique de garder la forme sphérique ou ovoïde à l'argile : les bulles seront remplacées désormais «par des pains d'argile de forme grossièrement arrondie ou oblongue.»⁴ À ce changement de forme du support de comptabilité, nous pouvons imaginer les

¹ Detienne, M. (1988b) «L'espace de la publicité, ses opérateurs intellectuels dans la cité», in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 46.

² Voir particulièrement le chapitre 12 de Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, Paris, Robert Laffont, p.289-314.

³ Marrou, H.I. (1958) *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil, p. 22.

⁴ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 256. L'auteur rapporte que l'usage de ces bulles ne disparaît pas pour autant avec la popularité grandissante de la tablette d'argile. Il rapporte qu'on «a découvert en 1929 dans la région de Kirkuk, au sud-ouest de Mossul en Irak les ruines de Nuzi, ville urbaine mésopotamienne du II millénaire, une bulle d'argile creuse renfermant des *calculi* à l'intérieur, au nombre total de pièce de 48, et une écriture cunéiforme (en langue akkadienne) à l'extérieur dont le sens était le suivant:[vers 1500] Objets concernant des moutons

conséquences sur les techniques de notation des scribes. Mais préalablement à tout un ordre de considérations nouvelles, posons-nous cette question : quelle était la force sociale responsable de ce changement de forme dans le modelage de l'argile ? Si nous commençons par interroger les aspects d'une meilleure organisation de la matière en vue des besoins toujours croissants d'une notation plus fréquente et/ou plus complexe, nous serions assurément engagés sur une bonne thèse d'étude. Dès lors, il est possible de mieux prétendre en quoi les formes géométriques figurant à la surface des bulles d'argiles allaient devenir de véritables signes numériques, conçus eux aussi sur la base de consensus, puis de conventions socialement partagées par des scribes et des souverains.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici c'est que ces faits se sont déroulés essentiellement à Suse, en pays élamite. Or, nous savons que l'écriture cunéiforme origine de Sumer situé à 300 km plus à l'ouest. Nous avons également soutenu qu'il aurait existé une technique de la *bullae* à Sumer dont le principe aurait analogue à celle de Suse. Ainsi, sur ce support, lorsqu'on examine les nombres sumériens les plus anciens:

«Différents graphismes qui s'y rattachent, il nous semble bien reconnaître certains *calculi*, que l'on a dû purement et simplement "recopier" sur des tablettes d'argile, [...] à savoir: un petit cône, une bille, un grand cône, un grand cône perforé, une sphère, et enfin une sphère perforée. Autrement dit, en prenant la chose à l'envers: -l'encoche fine de l'unité aurait constitué la réplique fidèle, en dimension deux, d'un petit cône d'argile; -la petite empreinte circulaire de la dizaine, celle d'une bille; - l'encoche épaisse de 60, celle d'un grand cône; l'encoche épaisse munie d'un petit trou (chiffre de 600), celle d'un grand cône perforé; -la grande empreinte circulaire (=3600), celle d'une sphère; et, en fin, la grande empreinte circulaire munie d'un petit trou (=36000), celle d'une sphère perforée.»¹

Il faut reconnaître que ces opérations de dénombrement étaient encore un processus fort compliqué et il n'était pas à la portée du premier venu. L'aptitude à distinguer valeurs et quantités par leur *révélation* graphique donnait au scribe une forme de pouvoir sacré. La révélation d'un réel qui compte laisse croire alors que sa fonction consistait à faciliter l'*appréhension*. L'appréhension d'une situation économique existante et l'anticipation d'une situation idéale convergeaient vers une matérialisation; une inscription dont le sens reposait, sans doute, sur un régime d'*appropriation*. Le travail d'un scribe comptable mésopotamien pouvait être vu sous cet angle : révélant l'existant des stocks et des inventaires à un souverain et ainsi le mettre en relation entre un *aperçu* par l'état de compte – l'appréhension de ce qui est – et *perçu* de ce qu'il faut – de ce qu'il doit s'approprier pour maintenir la défense de ses privilèges. En un mot, un scribe et ses registres permettaient à un souverain d'avoir une mesure de son activité de direction. Dans les faits, le scribe et ses pictogrammes comptables participaient à une incroyable révolution sociale : une capacité à conceptualiser en retrait, du moins légèrement en retrait, voire en dehors des mythes et des rites religieux. Un premier socle graphique au service de l'abstraction, de petits pictogrammes coordonnés sur une surface réduite donnèrent à penser dans l'immédiat, par un simple jeu de regards.

et des chèvres: 21 brebis qui ont déjà eu des petits; 6 agneaux femelles; 8 béliers adultes; 4 agneaux mâles; 6 chèvres qui ont déjà eu des petits; 1 bouc; [2] chevrettes. » (p. 243).

¹ *Ibid.*, p. 241.

Il faut préciser qu'à l'apparition des nombres sumériens implique également une série d'autres symboles liés aux nombres. Ceux-ci auraient représenté les biens ou les services de la transaction. À titre d'exemple, pour enregistrer une opération économique impliquant un cheval, sa tête était illustrée à côté d'une figure numérique. Plus précisément, on dessinait le crin vers le haut pour signifier qu'il s'agissait d'un mâle et vers le bas pour une jument. Bref, comme l'espace nous manque, il faudra s'en remettre à la longue démonstration d'Ifrah pour connaître comment, sur un plan technique, les symboles sumériens (et aussi élamites) des *calculi*, se sont développés et combinés numériquement dans le temps.¹

Retenons pour l'instant que la technique des bulles marque une étape importante dans la dissociation croissante du nombre avec l'objet auquel il se rapporte. Cette séparation devient une condition au développement d'une comptabilité plus souple et qui permettra plus tard aux scribes de réaliser des raisonnements nouveaux avec les opérations numériques. Cette augmentation des capacités d'actions arithmétiques confèrera en fait un pouvoir de discernement et de rationalisation accru ; autrement dit, la symbolisation comptable qui se met en place favorisera l'accroissement d'une rationalité instrumentale, elle-même au service d'une rationalité pratique dont l'expansion à travers le temps et l'espace prendra, comme nous l'avons vu ailleurs, plusieurs formes de rationalité en valeurs. Nous discuterons plus loin comment les tablettes d'argile vont effectivement permettre d'accentuer ce mouvement de la Raison.

Récapitulons. Avec Mattessich nous avons vu l'existence probable de deux grandes techniques comptables autour de l'utilisation des jetons d'argile. Il croit qu'il y a suffisamment d'évidences pour avancer que, du premier groupe de jetons, ceux n'ayant aucune marque, on peut y voir l'équivalent des actifs de la comptabilité moderne. D'autant plus que ces pièces sont représentées d'un symbole, le plus souvent étant celui des denrées comme l'orge, la bière ou encore celui illustrant des animaux. Les autres pièces, ceux avec des perforations, auraient référé en fait à des services ou à des biens manufacturés.² De plus, tous ces *calculi* (de formes différentes) constitueraient l'équivalent d'une série de comptes ; le nombre de mêmes jetons représenterait alors la quantité de ce même objet.³ Enfin, il y aurait plusieurs façons

¹ Voir, particulièrement, les chapitres 11 à 13 inclusivement.

² Mattessich, R. (1987) «Prehistoric Accounting and the Problem of Representation: on Recent Archeological Evidence of The Middle-East from 8000 B.C. to 3000 B.C.», *op. cit.*, p. 79. L'auteur va même très loin ici en dressant un parallèle entre les deux utilisations différentes de ces jeux de jetons: «*This separation resembles the distinction between cash items (including receivables, payables, etc.) and non-cash items (inventories, equipment, land, etc.) in double entry accounting of the Italian Renaissance. And since grain and cattle were the payment units or "cash items" of ancient Mesopotamia, the parallel is all the more striking.*» p. 79.

³ Un autre chercheur, Jean-Guy Degos va reprendre à son compte l'argumentation de Mattessich (basée sur sa recherche de 1989) pour signaler que le mode de raisonnement bijectif des *calculi*, basé sur le principe des entrées/sorties, est l'une des trois références de la méthode matricielle, une sorte de structure immanente qui est au fondement même du modèle comptable actuel. L'intérêt de son propos est de dire qu'il vaut mieux apprécier les implications des techniques matricielles dans l'histoire plutôt que de chercher à perdre du temps à trouver des techniques équivalentes. Sur un plan historique, il convient selon lui de tirer les conclusions suivantes sur les travaux de Mattessich : «Grâce aux jetons, la représentation conceptuelle de la dualité est rendue possible. La dualité fondamentale exprime la correspondance bijective d'un événement empirique et sa représentation : de ce point de vue, les jetons mésopotamiens sont aussi efficaces que la comptabilité informatisée du XX siècle. La dualité dérivée n'est pas si directement liée aux transferts physiques, mais chaque actif a un propriétaire et donc une identité, et on peut en déduire des relations complexes comme celle liant les directeurs et les investisseurs ou les prêteurs et les emprunteurs dans le cadre d'une certaine réalité sociale. Toutes ces activités, codifiées et concrétisées par le système des jetons, des liens et des enveloppes, peuvent être facilement décrites par un système de lignes-colonnes de type Leontief, le même repère matriciel pouvant être utilisé pour les opérations internes à l'organisation, pour les relations entre plusieurs entités ou encore pour un système "consolidé" de comptabilité de deux établissements d'une même organisation. Il est même possible d'établir plusieurs niveaux de comptes archaïques : au premier niveau, en quelque sorte analytique, chaque "compte d'actif" semble être caractérisé par une forme de jeton spécifique : les comptes d'actif comprennent, par extension, les droits et les services non corporels ; les jetons de forme tétraédrique gravés semblent représenter une journée de travail. A côté de ces comptes de niveau inférieur, composantes analytiques des coûts, le

d'envisager des pratiques de contrôle : le nombre de *calculi* validant la quantité de biens (ou services) ; leur forme pour la catégorie de bien ; le sceau-cylindre pour la certification des deux protagonistes à l'origine d'une opération économique ; la représentation symbolique des formes et du nombre de *calculi* sur l'enveloppe de la *bullae* comme nouvel instrument de contrôle par la seule vision, etc. Enfin, il ne faudrait pas négliger le rôle et les mœurs du proposé au compte et à la mesure des *calculi* : le scribe était un contrôleur aux techniques efficaces.

Nous le répétons : l'agriculture occupe le premier rôle de la vie économique des Mésopotamiens et elle est la principale préoccupation des responsables de chaque collectivité. Au-delà de l'apport de chaque paysan, ce qui dynamise cette activité économique, ce sont les autres *forces motrices* qui en orientent l'exploitation.

L'une d'entre elles est certainement les compétences techniques des individus chargés de la gestion de l'irrigation, et cela, même si cette gérance «semble avoir été plus facile à réaliser qu'autour du Nil et n'avoir pas nécessité une organisation centralisatrice aussi poussée.»¹ En effet, malgré le peu de choses que nous savons sur ces techniques, il semble évident que les propriétaires fonciers avaient besoin, initialement, d'une ingénierie minimale pour procéder à l'irrigation, puis, et surtout, d'un autre savoir-faire technique pour en assurer la maintenance, le contrôle et l'administration générale. Naturellement, on peut penser que ce contrôle des digues et des barrages ne se faisait pas indépendamment de la gestion des terres publiques et privées, comme de l'organisation sociale en générale. La valeur de la terre est liée à celle de son approvisionnement en eau. Ainsi, il faut comprendre que la :

«Terre, de fort bonne heure, est cadastrée et toute modification dans son morcellement ou son appartenance, dans son utilisation même, donne lieu à un enregistrement obligatoire. Les canaux de drainage ou d'irrigation sont creusés et entretenus, sous la surveillance des autorités, par un système de corvées dont ne peut dispenser qu'un privilège royal. Des bureaux d'études, dirigés par d'habiles ingénieurs, dressent les plans à réaliser, tant des réservoirs à aménager que de leurs émissaires. Des usages codifiés réglementent la répartition de l'eau bienfaisante et punissent les négligences ou les fraudes préjudiciables aux voisins. La loi fixe les conditions du fermage, les obligations du fermier, le partage des dommages causés par les intempéries entre le propriétaire, son métayer ou son locataire, le montant des gages du laboureur, du bouvier ou du pâtre, le prix de location d'un bœuf ou d'un âne, la responsabilité des accidents ou des pertes qui atteignent le troupeau, le salaire d'un ouvrier rural engagé à la journée, etc.»²

deuxième niveau est représenté par les réceptacles d'argile ou par les liens : semblables aux comptes de résultat, ils contenaient des jetons de différentes formes, mais, contrairement au compte de résultat actuel, ils contenaient seulement les comptes réels. Enfin, le troisième niveau est l'accumulation des tablettes ou des coques d'argile dans un endroit spécial d'un temple ou d'une autre organisation. Cet espace physique remplit la fonction du bilan : chaque réceptacle représente une créance ou un droit de propriété, et la totalité représente les capitaux propres. **On peut même, à partir de cette organisation, dire que les mécanismes de la partie double étaient présents.** L'argile crue est malléable et l'argile cuite est dure. En faisant cuire les jetons élémentaires, on obtient des signes qui ont la double qualité d'être stables et non modifiables : ces jetons jouent le rôle de débit. **Avant de les insérer dans une coque d'argile crue, afin d'avoir un contrôle des entrées, on pouvait imprimer leur trace sur l'enveloppe qui joue le rôle de crédit : dans une transaction honnête, le montant des débits (à l'intérieur) est égal au montant des crédits (sur l'extérieur) du système d'enregistrement mésopotamien.** Donc, si l'on suit Mattessich, la première dualité impliquant des transactions relatives au monde physique, et la seconde, dérivée de la première, présentant l'entrepreneur dans ses relations avec ses créanciers et les moyens techniques qui y sont associés, auraient plutôt tendance à montrer que **la technique des entrées-sorties, non seulement existe, mais encore prédomine dans les systèmes comptables antiques sans écriture ni monnaie.**» Degos, J.-G., (1991) «Histoire de la comptabilité matricielle : de l'amnésie à la réécriture», *Revue Française de Gestion*, mars-avril-mai, p. 20. Nous soulignons.

¹ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, Paris, PUF, p. 25.

² Aymard, A. et J. Auboyer, (1967) *Histoire générale des civilisations: L'Orient et la Grèce antique*, op. cit., p. 133.

Pour mener à bien cette administration générale, il fallait des copistes, des greffiers, des bureaucrates : en somme des scribes capables de notifier les faits, d'assigner les ressources, de réglementer les comportements, d'organiser les travaux, de planifier les besoins, de diriger la main-d'œuvre. En un mot, il fallait un type d'administrateur capable d'établir et d'apprécier des mesures d'organisation. À tout le moins, un technicien conjuguant habilement des couples moyens/fins. Nous ne voulons pas réduire le scribe à un simple technicien ou à un opérateur. Mais l'impératif fonctionnel lié à l'agriculture est l'une des étoiles qui le guident dans son métier. En définitive, l'économie mésopotamienne est dynamique, inventive : de génération en génération, les Mésopotamiens perfectionnent sans cesse leur capital technique commercial et les échanges augmentent sans cesse :

«Tout ce qui précède suffit à faire pressentir l'importance, l'intensité, la variété de la vie économique. Y veiller et l'organiser pour la maintenir florissante ainsi que pour y assurer une équitable régularité est considérée comme un devoir essentiel des organismes collectifs. Le culte a en grande partie pour but d'attirer la bienveillance des dieux sur l'activité qui fournit aux hommes leur nourriture et leur bien-être. Propriétaires de domaines fonciers et de trésors mobiliers, produits de toute nature et métaux précieux, temples et palais donnent l'exemple. Ils sont d'ailleurs, directement intéressés à la prospérité générale par les ressources matérielles que la dévotion, la reconnaissance ou l'obéissance leur procurent. Aussi jouent-ils volontiers un rôle d'organiseurs de l'économie. Moins qu'en Égypte, certes, si on considère l'ensemble: on ne trouve pas trace d'économie dirigée et ni le roi ni les dieux ne passent pour propriétaires uniques de tout le sol du pays, dont les cultivateurs ne seraient que les fermiers.»¹

Effectivement, aux différentes périodes de l'histoire de cette civilisation, des cultivateurs ont la chance de devenir propriétaires et même de devenir des marchands. Cette situation a permis aux initiatives individuelles de déboucher sur des entreprises audacieuses dans l'amélioration des méthodes de production agraire ou dans la possibilité d'augmenter les ventes de produits de la ferme. Inversement, on comprendra que ce système économique libéral a eu ses effets pervers. Comme le résume en quelques courtes observations Maillat :

«Le libéralisme de l'organisation aboutit rapidement à un résultat qui se trouve dans la plupart des systèmes libéraux anciens ou modernes: l'inégalité s'introduisit entre les individus, des classes sociales se formèrent à partir des activités économiques et de la possession des richesses, foncières ou mobilières. Les petits paysans tombèrent ainsi, à plusieurs reprises, sous la dépendance des puissants ; une aristocratie d'argent se forma grâce aux activités des sociétés commerciales et financières; les temples, parfois les grands fonctionnaires, à la fois seigneurs fonciers, prêteurs et banquiers, acquirent une situation prépondérante. Cette inégalité se répercuta évidemment dans la société et menaça de l'intérieur sa solidité; aussi l'État, malgré son attitude libérale de principe, dût-il intervenir dans la vie économique.»²

À la fin du IV millénaire, la Mésopotamie s'apprête à vivre des bouleversements importants de leur condition socioéconomique avec le passage à la tradition écrite. De la bulle d'argile à la tablette, non seulement cette *écriture économique* va (lentement) changer la vie des Mésopotamiens, mais elle renforcera et multipliera les capacités des scribes à réfléchir sur leurs pratiques, sur les raisons de leurs

¹ *Ibid.*

² Maillat, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, Paris, Payot, p. 47.

pratiques et sur les manières d'inventer de nouvelles pratiques scripturaires. Barrages à construire, gestion des chantiers, commerce marchand en émergence, tout cela à des répercussions sur les techniques de comptes.

La spécialisation des scribes mésopotamiens va s'élargir avec ces nouvelles notations graphiques. C'est la liste, et d'abord la liste comptable qui sera le fer de lance vers la mise au point d'un système complet d'écriture : elle est le nouvel espace de la lettre à perfectionner. Là où s'exercera un travail de métissage pour mettre en relation une signification construite de la Nature, à la terre, aux impôts du puissant, et aux hommes.

La liste traduit la technique qui consiste à déposer, en plan, des mots, en colonnes, et des chiffres, en ordonnée. Aussi banale peut se révéler cette opération, la petite tablette qui supporte ce type d'inscription constitue pourtant un petit espace scripturaire par où passera la miniaturisation de la narration.

Le scribe mésopotamien ne changera pas forcément sa vocation immédiatement, il sera encore longtemps un technicien préposé aux comptes. Seulement voilà, son travail sur la liste, sur cette petite tablette d'argile le conduira à procéder toujours plus au fractionnement des séquences d'un réel de moins en moins économique. Le droit et l'administration entreront alors dans ses nouvelles prérogatives puisque ces deux institutions en création doivent répondre à des principes d'organisation et de fonctionnement, certes, mais dont les premières activités se devaient d'être notées par les spécialistes de l'écriture.

Les nouveaux symboles qui apparaissent et leur réutilisation pour décrire d'autres fragments du réel les exercent à rendre plus efficace leur capacité à *fractionner* la réalité.¹ Sur ces listes d'inventaires, de stocks et de contenus de magasins ou d'entrepôts religieux, le Nombre reste le serviteur et le guide des raisonnements entre les choses et les individus. Il demeure ce pivot à partir duquel gravitent cependant des problématiques nouvelles. La pensée comptable est encore grande inspiratrice d'expériences inédites. Pensons seulement à la *comptabilité des jours et des saisons*, donc une *comptabilité du temps*, chez les Chaldéens qui les conduiront, peu à peu, à organiser autrement les signes de ces journées qui passent en une arithmétique astrale dont la matérialisation graphique la plus immédiate à nos sens est celle du calendrier. Mais qui plus est, soutient Berthelot, cette aptitude à dresser une telle mesure du temps, de ce premier savoir constitué de mesures astrales, et bien cette astronomie archaïque et balbutiante «est née naturellement de la réflexion sur une agriculture déjà assez développée», une réflexion que des scribes comptables avaient produite à coup de mesure, de calcul, de rente, de rapport, et de proportion.² Le travail du scribe mésopotamien nécessaire à l'organisation de l'irrigation, de l'exploitation économique et aux calculs des rentes était déjà au service des mesures des cycles des saisons pour établir la planification et le contrôle des crues, des semailles et des moissons. Dans le déroulement de temps longs, au gré d'un perfectionnement rationnel et technique de ce savoir comptable, sous de telles conditions de mises au point

¹ Une efficacité qui se comprend également dans l'habileté des scribes à assurer des encadrements multiples, à pousser si loin la segmentation de la réalité économique pour arriver, malgré tout, à combiner ses nombreuses variations sur une surface quadrangulaire : la tablette d'argile.

² Berthelot, R. (1972) *La pensée de l'Asie et l'Astrobiologie*, Paris, Payot, p. 67.

lentes, n'oublions pas que la notation de la durée et l'observation des astres furent parties prenantes de ces expérimentations :

«Grâce au calendrier, les lois mathématiques et le rythme harmonieux des mouvements célestes paraissent se communiquer aux changements terrestres qui en dépendent et spécialement à la croissance, à la fructification, à la mort et à la renaissance des plantes utiles. D'où la nécessité, pour semer en temps opportun et améliorer l'agriculture, de perfectionner le calendrier. Ce genre de recherches suppose opérée déjà la sélection des espèces fixes de plantes, l'élimination des variétés voisines qui fructifient irrégulièrement et à des dates différentes les unes des autres ; travail immense bien des fois séculaire et même millénaire, qui dut se faire à l'époque néolithique à partir du moment où les hommes eurent l'idée de semer les graines au lieu de se borner à récolter celles que la nature leur fournissait ; travail déjà terminé aussi bien en Chaldée qu'en Égypte, quand commence l'ère historique. C'est seulement après la fin de ce travail que débute la seconde phase de l'évolution agricole, pendant laquelle la fixité périodique de la culture des plantes peut suggérer une étude numérique plus précise des rythmes astronomiques. Cette étude supposait l'emploi de l'écriture».¹

À défaut de nous répéter, pendant une bonne période de temps, les tablettes mésopotamiennes représentent strictement des documents comptables, mais certaines présentent une certaine évolution par rapport à l'état primitif d'aide-mémoire d'un donné numérique quelconque : graduellement un groupe de tablettes présenteront l'aspect d'une liste de mots en relation avec une même catégorie. Écoutons à nouveau Goody nous faire un résumé des positions précédentes :

«Ces tablettes portant le détail des noms et des objets conduisent à l'apparition de livres de compte. Une tablette par exemple donne une liste de noms de personnes associés à des nombres qui sont additionnés pour former un total. À ce stade, l'écriture d'Uruk se limite à une série de signes nominaux pouvant exprimer des chiffres, des objets et des personnes. C'est un système qui, comme le remarque Gelb, doit son origine aux besoins propres à une économie et une administration publique. Le pays connaît un accroissement de la productivité dû au système d'irrigation et de canalisation sous contrôle de l'État: le surplus agricole accumulé vient s'entasser dans les dépôts et les greniers urbains, ce qui oblige à tenir une comptabilité des biens parvenant dans les villes ainsi que des produits manufacturés qui en partent vers la campagne. Ce ne sont donc pas les œuvres littéraires, mais les listes d'ordre administratif qui dominent dans l'usage qu'on fait de l'écriture en Mésopotamie ancienne.»²

Ainsi à l'origine, il semblerait qu'il y avait trois *catégories graphiques* importantes : des nombres, des objets et des personnes. Le réseau de médiations qui s'invente ainsi ne se fait pas dans le hasard, mais dans le geste précis et comptable qui a l'habitude de traduire une pensée organisée, réfléchie. Le mot «marchandise» ne va plus seulement se dire, mais se lire avec de plus en plus de précision. Il sera de plus jumelé à de nouvelles perspectives de contrôle puisque soumis à la pensée et à ses ouvertures sur le divers. Comprenons que la montée d'une rationalité économique mésopotamienne était à ce prix lent

¹ Berthelot ajoute ces commentaires plus qu'intéressants et qui situent le jeu complexe des relations/médiations dans lequel était impliqué, de près ou de loin un scribe mésopotamien : «l'existence de sociétés sédentaires et stables où l'on pouvait procéder à cette accumulation de documents écrits à travers des générations successives ; enfin, l'existence d'une architecture urbaine déjà développée et la construction de grands temples-observatoires, comme la Pyramide de Sin à Our et celle de Bel à Babylone, ce qui impliquait des états administratifs, dont l'administration s'appuyait également sur des documents écrits : toutes ces conditions réalisées en Chaldée, comme plus tard en Chine, et qui supposaient elles-mêmes une agriculture déjà puissante. Les Chaldéens d'ailleurs avaient conscience de ces liaisons. **Le dieu Ea aurait, suivant eux, révélé à la fois aux hommes l'écriture, l'astronomie, l'agriculture, les lois, l'art de bâtir villes et temples.**» Ibid., p. 67-68. Nous soulignons.

² Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 151-152.

d'organisation conceptuelle. Le mot devient en quelque sorte la pierre de touche de l'explication du rapport entre le nombre et la société. La tablette comptable se crée toujours dans le besoin de l'administration, celui des magasins et les petits ateliers de la ville et transmette encore des stocks et des trafics. Du poids réel de sa matérialité à l'image abstraite, avec la liste la marchandise est appelée à passer (graduellement) au rang de symbole à faire circuler. Dès lors, sa valeur de représentation sera d'abord une valeur d'évocation, puis une valeur communicationnelle.

Ces marchandises étaient essentiellement des productions agricoles et maraîchères. Les listes comptables traduisaient la nature de ces transactions portant sur des quantités de blé, d'orge, des dattes, des épices et des légumes les plus variés tels «raves, raiforts, concombres, coloquintes, oignons, ail [...] aneth, laitues, bettes, coriandre, safran, hysope, thym, mûres,» des aliments qui, notons-le, étaient pour la plupart cultivés dans les jardins royaux et seigneuriaux pour mieux être capable d'en produire «en quantités énormes (par centaines de milliers d'unités de mesure).¹ Cette situation de production s'imagine avec la quantité d'eau et de terre nécessaire à une telle activité économique à grande échelle. Au travers il faudrait placer les activités de contrôle des scribes. À défaut de revenir sur les mêmes préoccupations, retenons que tout ce travail de croisement des réalités agricoles, fluviales et administratives dans le donné comptable reposait sur un contexte que résume bien pour nous Weber :

«L'irrigation est le fondement de la mise en valeur de la terre : à chaque nouvel établissement humain est liée la construction d'un canal ; la terre est au sens propre le produit d'un travail ; c'est la construction de canaux, construction nécessairement collective, sous quelque forme que ce soit, qui tient ici le rôle que tient ailleurs le défrichement, relativement individualiste, de la forêt primitive. C'est, en dernier ressort, dans ce trait qu'il faut voir la raison économique de la suprématie, ici comme n Égypte de la royauté. Déjà les inscriptions du plus ancien centre de civilisation (Sumer-Akkad) fourmillent de questions de canaux et d'irrigation, et par la suite, dans le Nord assyrien, il n'en va pas autrement. La masse des corvées relatives aux digues et aux canaux, d'un côté, le nombre des inspecteurs royaux, de l'autre, ont bientôt engagé l'ancienne royauté urbaine sur la voie d'une administration bureaucratique.»²

Les techniques d'écriture utilisées pour exhiber la forme mesurée de l'organisation de l'irrigation, des corvées ou de l'administration induisent, en fait, un régime de description qui est un régime de *dévoilement*.³ Ces techniques manifestent les activités du scribe qui met son esprit en marche pour

¹ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 131-132.

² *Ibid.*, p. 132. L'eau et sa distribution pour un sol fertile, comme son contrôle par le Nombre et la Mesure auront, à chaque développement, une conséquence décisive, tant sur le sort réservé aux hommes qu'aux pratiques de comptabilité condamnées à suivre le mouvement amorcé par le contrôle de l'eau : «À la guerre, ajoute Weber, les rois de Babylone et d'Assur – spécialement ceux de cette dernière cité, un État prédateur et expansionniste – s'emparent avant tout, en règle générale, d'une seule chose : de sujets qui doivent creuser ensuite un nouveau canal pour une nouvelle ville et qui sont installés dans cette ville avec des privilèges temporaires en matière de corvées et de redevances, afin d'augmenter bientôt les sources de revenu et de pouvoir du roi. Les rois d'Assyrie de la période des conquêtes mettent l'accent sur le fait que les populations soumises « paient tributs et impôts comme les Assyriens », qui par conséquent sont considérés, eux aussi, comme propriété du roi.» La question qui reste en suspend ici est la suivante : combien de ces sujets furent présentés, d'une manière ou d'une autre, comme actifs ou *inventaires royaux* par les tablettes de comptabilité ?

³ Il nous faudra revenir sur cette période historique qui voit la technique comptable *dévoilée* un rapport entre la marchandise et l'individu. Ainsi, il y aurait un éclairage fécond à faire entre la conception heideggerienne de la technique et ses positions sur le dévoilement. Le philosophe a déjà souligné que la technique est dévoilement et que celui-ci signifie entre autres, qu'il s'agit d'une pro-vocation, «que ce qui est ainsi obtenu est transformé, que le transformé est accumulé, l'accumulé à son tour réparti à nouveau commué. Obtenir, transformer, accumuler, répartir, communier sont des modes du dévoilement.» Voilà des activités qui collent bien à cette réalité comptable, toute naissante qu'elle soit. Heidegger, M. (1958) «La question de la technique», *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, p. 22.

analyser, déduire, synthétiser, simuler, formuler et expérimenter toutes sortes de combinaisons symboliques et scripturaires entre le nombre, l'individu et la marchandise afin de montrer, de révéler à qui de droit les circuits du doit et de l'avoir. Naturellement le support sur lequel il s'exerce joue un rôle orienteur dans ses expériences de pensée.

Il y a donc 5 000 ans environ, l'un des emplois de ces tablettes visait le contrôle des activités de ce qui entrait ou sortait du palais d'un souverain mésopotamien ou d'un temple religieux. Plus précisément, les activités du palais ou du temple étaient contrôlées par des scribes qui enregistraient «les entrées d'impôt, les tributs, la production des domaines et des ateliers du roi ou des prêtres, mais aussi la distribution des matériaux et des vivres aux artisans et aux ouvriers ; ce type d'enregistrement écrit était "formalisé avec rigueur et ordonnancé avec astuce"». ¹ Cette astuce est à considérer sous l'angle du pragmatisme et d'un intérêt pour coder des prestations utilitaires. Il faut se représenter cette vie autour des magasins et des temples pour apprécier la pertinence de développer des pratiques d'enregistrements toujours plus efficaces. Proposons ce regard schématique de l'économie domaniale royale (ou religieuse). Il nous donnera le contexte et un tableau des activités et objets ayant pu faire l'objet d'inscriptions comptables. Nous prendrons du même coup la mesure des interactions que devaient réaliser les scribes dans leur pratique technique. Ainsi, synthétise Weber, chacun des domaines palatiaux mésopotamiens fonctionnait sur le mode d'approvisionnement d'hommes et de marchandises suivant :

« [...] par un nombre considérable de serfs et de dépendants [...] ; par les corvées et les redevances en nature fournies par les sujets [...]. C'est dans la nature des choses : tout comme les pharaons, déjà les rois des cités suméro-akkadiennes durent veiller constamment à assurer, à côté d'une réglementation du travail forcé, la nourriture et la boisson des travailleurs réquisitionnés et les gratifications en nature à leur accorder. Le roi possède toutes sortes de magasins (pour les chariots, les céréales, les bovins, les épices, les trésors, etc.) et d'ateliers. Le roi sumérien fait importer de l'or et le fait travailler dans l'un de ses ateliers pour fabriquer un carquois de luxe ; on extrait des pierres pour produire des statues dans un autre atelier ; enfin et surtout, on prépare tout en régie directe pour les chantiers du roi, et on importe de loin le bois de construction. À l'évidence, le roi a à sa disposition une main-d'œuvre d'artisans installés sur des biens-fonds situés tout autour du château royal et astreints aux corvées. » ²

Il faut voir à ce niveau le haut degré de coordination requise pour administrer les inventaires de nourritures, de matières premières et d'équipements des ateliers. Les aliments et boissons, les magasins et les ateliers, le paiement des rentes et tributs sont des facteurs qui se surajoutent à ce que nous disons depuis le début : les scribes et leurs productions comptables étaient indispensables à l'organisation de cette organisation économique domaniale. Ces scribes effectuaient un travail caractérisé par un réalisme de faits concrets, car non seulement ils étaient confrontés à une réalité matérielle forte (et non pas une réalité monétaire dominante), mais leurs graphies attestaient de cette proximité. Ils étaient :

«Habitué à tenir leurs signes écrits pour un reflet immédiat, un véritable substitut de ce qu'ils consignaient, il leur était beaucoup plus aisé de passer de l'écrit au réel, et du nom à la chose. Aussi

¹ Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 152.

² *Ibid.*, p. 133.

se sont-ils agencé toute une dialectique et herméneutique, qui leur permettait, pensaient-ils, de progresser dans la connaissance des êtres en scrutant et analysant leurs dénominations écrites.»¹

Sur la base de ce réalisme de fait, les scribes mésopotamiens vont ainsi entreprendre tout un programme de réflexion à partir d'une longue suite de substitution graphique : les séries de symboles matériels vont se multiplier, mais toujours sur la base d'objets physiques qui ne seront reproduits qu'avec leur signification concrète, matérielle. Par exemple, la «quantité» sera encore longtemps reproduite selon le code des nombres qui a été développé antérieurement avec les *bullae* soit par des encoches fines, de petites empreintes circulaires, d'une encoche épaisse munie d'une petite empreinte circulaire à l'intérieur, etc. Cependant, c'est dans la catégorie des autres types de symbole qu'il y aura véritable innovation. Parmi ceux qui correspondaient aux marchandises, on retrouvait des images réalistes, schématiques, mais évocatrices telles la tête de bœuf, celle de l'âne, du cochon, etc.² C'est la mutation de ces symboles vers une écriture cunéiforme, plutôt pictographique, qui sera déterminante. Comme le rappelle Ifrah, en pays Sumer vers la fin du III millénaire av. J.-C., mis «à part le cas de quelques "listes de signes", toutes les tablettes sumériennes archaïques contiennent en effet des résumés d'opérations administratives de redistribution ou d'échange, comme on le voit aux chiffres totalisés en fin de document (ou au revers). Toutes ces tablettes sont donc bien des pièces de comptabilité.»³ Bottéro quant à lui soutient que l'apparition de ces *listes*, découvertes au milieu de centaines de documents de comptabilité, indique un phénomène jugé capital :

«Ce sont des regroupements de mots, diversement classés qui ont bien pu servir d'abord de catalogues de caractères, de mementos indispensables pour apprendre et maîtriser les éléments de l'écriture, mais dont la pratique constante ultérieure, largement amplifiée durant le détour de l'histoire du pays, nous apprend qu'elles ont eu pour but, en somme de sérier les objets, de dresser des inventaires à la fois complets, le plus possible, et surtout raisonnés, des multiples secteurs du monde extramental.»⁴

Les listes sont donc associées à des systèmes de classification afin de permettre une meilleure réflexion sur la réalité. Dit en une autre manière chaque liste donne l'occasion d'exercer un type de contrôle sur les corvées, les tributs et autres objets de valeurs. Avec la multiplication des échanges et de leur variété, on imagine aisément qu'il a bien fallu développer un système symbolique suffisamment souple pour en suivre l'évolution. Aussi, ce qu'il faut voir, nous semble-t-il, dans cette progression intellectuelle «notation comptable/catalogue de mots», ce n'est pas le fait que de telles listes soient devenues de «simples sous-produits de l'interaction entre l'écriture et l'économie», comme le remarquait Goody, mais bien parce qu'elles :

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 8-9.

² Il est difficile d'aller plus loin sur l'interprétation véritable d'une tablette portant ces symboles et celui d'une quantité. L'enregistrement comptable fait l'objet d'une vente, un achat, un échange, une distribution ? C'est celui qui tenait le calame qui aurait pu nous renseigner sur le sujet !

³ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 196.

⁴ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 45.

« [...] n'ont pas été une simple réponse à un "besoin" jusque-là resté latent : elles ont marqué un changement important non seulement dans la nature même des transactions, mais aussi dans les "modes de pensée". On désigne les opérations formelles, cognitives et linguistiques auxquelles cette nouvelle technique intellectuelle a ouvert la voie.»¹

En effet, on peut envisager que ces listes ont changé non seulement la manière de représenter la réalité, mais surtout les manières de la penser selon des perspectives plus formelles, cognitives ou linguistiques.

La technique de lecture de ces listes était la même que celle des premières tablettes comptables sumériennes. Il y avait une disposition en colonnes et en rangées de l'information. Le scribe lisait chaque ensemble de haut en bas. Comme on le sait, ce n'est que plus tard qu'ils en arriveront à tourner les tables de 90° et qu'ils les liront de gauche à droite.² Or, nous savons que le principe premier de la symbolisation graphique, comptable ou celle propre au contenu des listes, est une mise en disposition en ordonnée et en origine, «c'est-à-dire linéairement et hiérarchiquement, de manière à assigner à chaque élément une position unique qui définit sans ambiguïté et en permanence sa relation aux autres.»³ L'une des grandes ruptures qu'amènent ces listes comptables dans le schéma de pensées des Mésopotamiens, du moins chez les scribes sumériens, c'est bien bel et bien celle de la *discontinuité* qui se posera de plus en plus en opposition à une pensée religieuse ou mythique qui, elle, est faite de continuité entre tous les objets de représentations. Concrètement, la discontinuité de la pensée que va engendrer ces listes :

« [...] suppose un certain agencement matériel, une certaine disposition spatiale; elle peut être lue en différents sens, latéralement et verticalement, de haut en bas comme de gauche à droite, ou inversement; elle a un commencement et une fin bien marqués, une limite, un bord, tout comme une pièce d'étoffe. Elle facilite, c'est le plus important, la mise en ordre des articles par leur numérotation, par leur son initial puis par catégories. Et ces limites, tant externes qu'internes, rendent les catégories plus visibles et en même temps plus abstraites.»⁴

Liste de mots à l'usage des scribes ou liste comptable d'un inventaire d'un magasin royal, la liste devient plus facile à utiliser, plus schématique, plus conceptuelle parce qu'elle favorise l'activité abstraite. Ainsi, il est donc possible d'obtenir une organisation de la réalité sur deux plans qui soit plus efficace dans sa notation et dans son interprétation. En tout cas plus efficace que l'oralité, car il est maintenant possible pour un scribe de classer l'information «selon un certain nombre de critères séparés.»⁵ De cette mise en ordre, le trait le plus décisif est la bi-dimensionnalité de l'information. En effet, «cette forme symétrique présente une information singulière qui structure, naturellement, des effets de pensée donnés. Les termes mis en colonne et la valeur correspondante n'est rien de moins qu'une relation signifiant la contradiction ou

¹ Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 150.

² *Ibid.*, p. 132.

³ *Ibid.*, p. 133.

⁴ *Ibid.*, p. 150.

⁵ *Ibid.*, p. 162. De plus, Goody précise à ce sujet que : «Je veux seulement dire que c'est lorsqu'on a construit des représentations graphiques qu'on est amené à décider dans une stricte alternative soit d'inclure soit d'exclure quelque chose relativement à une classe ou à un champ donnés; cette manière de procéder peut être à l'origine de problèmes décisifs pour le progrès des connaissances, mais elle est tout à fait étrangère à la situation de l'acteur dans un contexte oral: son champ de perception est moins différencié, plus homogène que celui auquel est soumis le lecteur.» (p. 189).

d'équivalence.»¹ C'est ce qui fait dire à Goody qu'il y a là un premier pas de franchi vers la pensée logique qui trouve sa *raison* dans l'organisation graphique des premières tablettes cunéiformes : «il faut ajouter aussi qu'on s'est mal représenté la nature de ces processus et de ces structures parce qu'on a incomplètement compris que la réduction graphique des concepts de la langue parlée implique (ou du moins favorise) des transformations dans la manière de les mettre en ordre.»²

Qu'arrive-t-il concrètement lorsque des scribes doivent construire pareilles listes ? Ils doivent faire des choix. Élaborer une liste par catégorie d'objet ou par tout autre type de sériation, c'est contraindre la richesse de la langue à se résumer à sa plus simple expression.³ L'inscription de la pensée dans un cadre bidirectionnel entraîne en fait la production d'une rationalité formelle qui repose ici sur les procédures de décontextualisation du réel et de sa recombinaison possible sous forme d'énoncés ou de concepts nouveaux. C'est donc dire que ces fameuses listes, en retour, participent à la transformation des processus cognitifs des scribes. Par conséquent, la liste devient un instrument permettant d'étendre l'activité critique des discours et des phénomènes qui font l'objet de notation.

Si on revient à une perspective sur la comptabilité et le contrôle, on peut avancer l'hypothèse suivante : la graphie comptable des premières listes aura favorisé un approfondissement des capacités d'analyse symbolique en substituant de plus en plus l'examen critique à l'examen empirique simple de constatation. Dresser un inventaire complet des stocks en entrepôt par exemple sous la forme de colonnes (non de la marchandise) et de rangées (la quantité), est un geste simple, mais il aura permis aux capacités réflexives des scribes de rendre chaque fois davantage explicite ce qui est était implicite dans la tradition orale : étendre et poursuivre dans le temps et l'espace l'analyse du donné comptable.

La lecture d'une liste de marchandise compte parmi les opérations simples ayant entraîné toujours plus de rationalité dans les activités socioéconomiques que cherchait à traduire la liste. On peut également imaginer ces listes administratives liées à un processus toujours actif, en arrière-plan, d'affinement des concepts destinés à servir de règle et de norme; des notions qui renvoient à une panoplie d'autres problématiques reliées au contrôle social et à une normalisation large des conduites économiques.⁴

En résumé, Goody nous a appris que, avec l'apparition de la liste, le scribe mésopotamien a réduit «la complexité orale à la simplicité graphique en ressemblant en un tout unique différentes formes de

¹ Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p.11.

² *Ibid.*, p. 109.

³ Même s'il semble plausible que ces listes aient été de nature économique au départ, les scribes mésopotamiens vont les utiliser et les étendre à de nombreux autres domaines. Les premiers traités ou manuels mésopotamiens sont élaborés sous forme de listes. En fait, il existe un traité ou un manuel de ce genre qui a été consacré «à l'une des disciplines "intellectuelles" que les anciens Babyloniens ont explorées: hormis la lexicographie, la grammaire et la philologie, qui procédaient par *Listes* ; la théologie - nous dirons presque la "philosophie ou la "métaphysique - partiellement consignée elle aussi en *Listes* et *Catalogues*, mais beaucoup plus volontiers exposée sous forme de récits mythologiques ; l'astrologie, également pour partie mise en *Listes*, [...]». Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 47.

⁴ Lorsque ce processus de liste arrivera à prendre la forme formelle de contrat entre deux individus, il ne faudrait pas négliger de considérer les réseaux plus étendus de droits et de responsabilités qu'interpellera la tablette écrite (et qu'elle aura pour fonction de contrôler à distance par sa seule matérialité) : ils sont rattachés à l'individu et par conséquent, la liste écrite n'admet plus la participation du groupe familial élargi et les devoirs communs imposés à un individu : il y a différenciation et montée de l'individuation des droits (ou d'une prétention en cette direction) avec le document écrit. En rendant explicite ce qui, auparavant était implicite en matière de droit et d'obligation morale, la liste, codifiée par les termes de l'échange individuel, transforma les rapports entre individus.

relation entre paires.»¹ Dès lors, un tel enregistrement discursif, certes, mais d'abord graphique, d'une catégorie de thèmes, formèrent à eux seuls une sorte d'entité autonome, un concept, et là il «ne dépend plus d'une «circonstance»: il devient intemporel. Il n'est plus solidaire d'une personne; mis sur papier, il devient plus abstrait, plus dépersonnalisé.»² Enfin, finalement, derrière ces procédés utilisés, il ne faut pas obliger le réflexe simple du contrôle qui est sous-jacent à la fonction même des listes : «la reproductibilité des données, élément essentiel de tout développement systématique du savoir; pouvoir reproduire, c'est pouvoir vérifier;» et donc contrôler le réel aussi banal était-il devenait capital pour penser des conduites humaines plus élaborées.³ Nous verrons plus tard des applications comptables de cette idée abstraite du contrôle sur la base de liens plus concis avec le principe de transmission d'une symbolique sociale forte, ici la maîtrise du sol. En attendant, faisons le point sur le rôle social et instrumental du scribe type.

10.4.1.3 Le scribe comptable est finalement un médiateur sociopolitique

Nous l'avons abordé précédemment, l'économie agraire de la Mésopotamie et de l'Égypte est sous le contrôle de l'État. Avant d'aller plus loin, il faut saisir ce fait historique capital : le pouvoir et la renommée d'un monarque lui sont venus moins de sa force militaire que de l'organisation d'activités urbaines et la manifestation de ses richesses, deux phénomènes dépendants étroitement de l'activité agraire et de son appropriation.

Un souverain sera reconnu légitimement s'il peut fournir des exemples de cette grandeur à son peuple. Il fera cette démonstration en érigeant des édifices prestigieux, en offrant des dons aux dieux et, naturellement, par le degré d'ouverture qu'il manifestera à son peuple afin que chacun puisse vivre d'une activité économique minimale.

Pour rendre opérationnelle cette démonstration de force et de puissance, il faut qu'un roi ou un pharaon puisse avoir des administrateurs chevronnés, des lettrés possédants des connaissances techniques variées pour mener à terme de telles ambitions. La volonté souveraine d'entreprendre un projet ne suffit pas : il faut qu'il y ait réalisation concrète, mise en œuvre, preuve à l'appui qu'une action royale succède aussitôt à un discours royal.

Le scribe est celui qui a le mandat de procéder à l'exécution des décisions politiques, militaires, religieuses ainsi que celles reliées aux importants travaux publics, aux lois, aux administrations fiscales, etc. En fait, c'est là le mandat global d'un groupe très hiérarchisé de scribes. C'est dans cette perspective générale qu'il faut voir les conditions du perfectionnement comptables de la Haute Antiquité; une comptabilité qui n'était pas un savoir autonome en soi :

«Les premières écritures connues (cunéiformes sumériennes) entremêlent l'économie et le sacré, les comptabilités et les divinités. C'est ainsi que les tablettes sumériennes les plus anciennes paraissent concerner la gestion financière d'un temple. D'un côté, l'inventaire des stocks (céréales, animaux); de l'autre, les grandes généalogies dynastiques. Cheville ouvrière et médiatrice: celui

¹ Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 135.

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 118.

grâce à qui le pouvoir suprême peut à la fois décompter *ce qu'il possède* et raconter *d'où il vient*, ses deux façons majeures d'énoncer *ce qu'il veut*. Les deux marques ostensibles du pouvoir politique n'ont pas changé depuis Sumer: il édicte les lois et lève l'impôt. Les lois sont toujours peu ou prou l'affaire des dieux, et les impôts affaires de calcul. Partout où se délimite un territoire, s'enceint une cité, se trace une frontière, on peut être sûr qu'il y aura du travail pour celui qui met en forme une origine et pour celui qui sait compter.»¹

Le scribe instrumente l'action de celui qui fonde l'*origine* d'un projet politique. Nous comprenons alors le degré de préciosité qu'il représentait aux yeux d'une autorité. Sans que nous le sachions avec précision, il y a longtemps des lustres le scribe se prépare, sur la base de quelques expérimentations de pictogramme, à devenir un artisan recherché par le pouvoir. Les puissants reconnaissent en lui non pas un technicien, mais un homme capable de *montrer* de grande chose : il traduit la parole souveraine par des actions qui émerveillent les observateurs parce qu'il peut montrer, en retour, sous la forme d'une *image*, des relations, des rapports (quantifiées) qui seraient autrement invisibles à l'œil nu. Comme l'a mentionné ci-haut Debray, un scribe peut dire à son roi ce qu'il possède en compilant des quantités et en tirant des constats sur les stocks, autant de sommations qui donnent à penser l'ordre économique et social. Mais un ordre à mettre en perspective sur fond de mythes et de divinités.

Un scribe est aussi le gardien de la mémoire : celle des dieux ou de l'inventaire des denrées et des biens qui circulent ou simplement celle de l'histoire des ancêtres de son maître, il assemble les symboles de ce qui compte pour permettre les décisions monarchiques. Ainsi, comment ne pas se rendre compte que :

«L'aura du pouvoir rejaillit inévitablement sur lui et l'attire dans le même champ magnétique. **Par vocation et nature, le scribe penche du côté des dieux et des chefs, non des artisans ou des techniciens - alors qu'il n'est que l'un d'entre eux.** Sa pesanteur historique le fait graviter à l'envers, vers les hauteurs. L'écriture a beau naître en même temps que la métallurgie, elle rencontre un sort opposé. Le technicien du feu est bénéfique et maudit, le technicien des signes ambigu, mais béni.»²

La parole du scribe est une extension de celle du souverain. En retour, il est le messager de la ville, des magasins royaux, des paysans : il rapporte tout à l'oreille de son maître. Pouvoir dirigé vers les uns, et, en retour, d'eux proviennent les sources de contrôle du pouvoir. Mais ce n'est pas uniquement de sa relation à son maître qu'il tire son pouvoir. Avec des documents, des papyrus, des tablettes d'argile, enfin peu importe le support, c'est le savoir graphique transmis par ces médiums qui construit son autorité d'expert et sa vénération. Sa parole fascine parce qu'il sait la traduire et montrer des symboles qui détonnent et qui étonnent par la portée de ce qu'elles permettent d'imaginer. Les bilans qu'il élabore attestent d'une précision du réel qu'il n'est pas possible d'obtenir autrement. Le caractère diffus des rendements individuels de l'économie de pâturage est transformé, par une seule somme, en unité significative. Qu'un scribe chargé de la plus haute autorité puisse dire à son souverain, «...voici ce qu'il reste dans les magasins du palais...», «...voici l'état des revenus fiscaux...», «...voici ce qu'il faudrait donner aux Dieux à la prochaine lune...» : sa graphie réalise un dialogue nouveau, étrange, et dont la

¹ Debray, R. (1980) *Le scribe*, Paris, Grasset, p.33-34.

² *Ibid.*, p. 32. Nous soulignons.

nature trouble semble la détacher de la vision mythique du moment, surtout lorsqu'elle est constamment interpellée par cette conversation qui la situe entre une réalité Multiple et la nécessité d'en comprendre, d'un seul coup, la réalité Unique.

Enfin, de tous ces enregistrements et retranscriptions, l'écart qui résulte entre les résultats de sa vérification et les désirs irrationnels de son maître, entraîne l'imaginable ou l'inimaginable vers une discussion aux conséquences politiques. Ainsi, malgré un rituel routinier, l'établissement des rapports de contrôle sur les impôts et sur les inventaires des magasins entraîne la réalisation d'un compte unique qui confine un événement donné, selon un temps donné et un espace donné, à l'espace d'une page donnée. C'est là, pour nous, un signe avant-gardiste d'une rationalisation économique en devenir. Mais le scribe n'est qu'un entremetteur, un transmetteur de cette rationalité. On conviendra qu'un :

«Scribe n'écrit pourtant pas à sa guise. Il inscrit pour prescrire. Il n'est pas celui qui laisse dire, faire, penser; interroge, décrit, recueille. L'écriture n'est pas neutre. Elle ordonne. [...] Mais celui qui écrit, taille ou grave n'est pas celui qui commande. Les ordres ne viennent pas de lui, mais toujours d'un autre: Dieu, Empereur ou Soleil. Lui, il transmet. Mandataire, mais non commandant, inaugural, mais non primordial, le délégué aux Signes n'est que le garde des Sceaux [...] Lapidide, il transcrit sur la pierre les mythes et les nombres, les théogonies et les calculs. Il est là pour répondre à l'appel, mais enfin, ce n'est pas lui qui fait le geste de la demande, le premier geste de l'éternelle demande: [...] L'édification des esprits se garantit par celle des monuments - ce n'est pas d'hier. Le scribe peut trouver les arguments de la première et les plans des seconds. Mais la décision d'exécution ne procède pas de lui.»¹

Premier représentant de l'*homo scriptor*, le scribe comptable reste celui par qui arrive la montée en puissance du pouvoir souverain grâce à ses techniques scripturaires simples de dénombrement, de mesure et de calcul. Ces graphies techniques organisent non pas les comptes et les comptabilités, mais davantage, le *registre des circonstances*, celui que le souverain jugera bon d'avoir en pensée selon une opportunité du moment. Et là, à petite échelle, des microstructurations font leur œuvre. À chaque document au contenu neuf, soumis à l'attention royale correspond un changement, aussi imperceptible soit-il. Il survient au mieux, un perfectionnement, dans l'organisation de la vie sociale, au pire, une réorganisation des rapports socioéconomiques aux conséquences imprévisibles : augmentation déclarée, arbitrairement, des impôts que tous devront assumer de gré ou de force, ou création de nouvelles redevances, des nouvelles formes d'appropriation royales suggérées par les manques constatés au bilan des tablettes, etc. Qu'un nombre ou un mot change sur une liste d'inventaire standardisée depuis longtemps, sur papyrus ou tablette d'argile peu importe, alors un écart est constaté, une *distance* à la norme traditionnelle ou au passé se dessine, enfin un différentiel qui est plus celui d'un jugement à tenir ou d'un raisonnement à formuler pour expliquer. Pour interpréter l'écart. Produire une signification éclairante sur le brouhaha des échanges, sur la différence commutée. Inversement dans ce jeu peu bruyant de structuration comptable, économique et sociale, nous retrouvons un scribe en pleine activité. Debray rappelle que le scribe est un être dont nous n'avons pas encore mesuré tout l'apport, surtout parce que le :

«Scribe n'est pas un homme important parmi d'autres, mais un homme capital, en rapport direct avec la capitale et les capitaux, la ville et les stocks. Il fait partie du groupe de tête de la cité État - ne serait-ce que parce qu'il détient les secrets d'États, à commencer par celui des techniques d'écriture, elles-mêmes liées aux techniques divinatoires. Celui qui tient les comptes et les archives, tient autant à son secret que l'État tient à lui.»²

Le scribe royal tire sa force de la protection du maître comme celui-ci la tire de ses hommes d'écritures et de calcul : «il y a les mémorables et il y a les préposés à la mémoire. L'éphémère de la domination et son immémorial. Ceux qui laissent leurs noms sur le livre d'or et ceux qui couchent sur papier, argile ou papyrus les noms des premiers. Les héros et les artisans de la puissance. Les premiers figurent, les seconds structurent.»³ Les scribes construisent donc, techniquement et symboliquement, la puissance effective des souverains par l'écriture et le calcul. En un autre terme, ils la médiatisent. Bien entendu, malgré la mise au point et l'accroissement des pictogrammes de comptabilité vers des symboles plus évolués, depuis la plus Haute Antiquité, l'objet fondamental du travail des scribes reste la fabrication d'un rapport, c'est le lien, la relation entre un représentant et un représenté. Partant, et toujours malgré une évolution technique lente de la notation, organiser matériellement et symboliquement l'espace d'un média comptable reste une activité invariable mettant en cause, à chaque fois, l'aménagement d'une plate-forme à double ouverture et qui entraîne une conversion : le document médiateur ouvre sur un monde matériel, humain et économique et ouvre un monde mental qui fait retour sur le premier monde. Dans ce jeu de va-et-vient mésopotamien et égyptien, des aperçus numériques quant aux moyens de garantir la maîtrise du sol et des activités économiques qui en découlent peuvent exalter un pouvoir soucieux des différences de ce qu'il gagne et de ce qu'il perd. La trajectoire du symbolisme de l'appropriation des sols fertiles et des canaux passe par des médias comptables qui en assurent la réception et en relaient la course selon une distribution en vecteurs, selon une nouvelle configuration, selon des ordres de recompositions numériques et pictographiques conditionnées par un savoir-faire hérité par tradition et une matière à inscription par nature modulatrice. Ainsi, la réalité agraire et son contrôle vont apparaître dans un autre ordre de mesures : celles du bétail, des récoltes, des rentes, des esclaves paysans, des quantités de canaux, de coudée, etc. La réalité de l'agriculture est alors dépouillée de ses racines au profit de relations notifiées qui rattachent pourtant ce qui fait la vie socioéconomique d'une communauté à cette terre agraire. Il nous faudrait prendre un cliché, un instantané du travail de ses scribes tissant des liens d'évidences du matériel, des hommes et de l'impôt, de cette forme de langage graphique qui va s'imposer et qui en imposera parce qu'il s'imposera dans le langage des puissants, dans l'ordre politique requis, dans l'ordre administratif qui vient en appui à une autorité royale ou cléricale ; bref des relations mettant en cause des territoires, des

¹ *Ibid.*, p. 33.

² *Ibid.*, p. 32.

³ *Ibid.*, p. 8. Ce même auteur pousse sa pensée un peu plus loin au sujet de ce technicien aux écritures dont on méconnaît sa fonction première, sa généalogie historique et son apport particulier aux développements des civilisations. «C'est ce petit sphinx discret - qui s'est appelé tour à tour scribe, aède, sophiste, clerc, lettré, intellectuel - que j'ai eu l'idée d'interroger d'abord. Cette figure à la fois nodale et résiduelle, familière et redoutable de notre culture, il m'est vite apparu qu'elle avait son mot à dire - le mot de l'énigme. [...] Car l'histoire sordide et sainte de l'intellectuel est plus qu'un agrégé de l'histoire profane, c'en est l'algèbre. A la fois le chiffre et la clef du politique. Le hiératisme du "scribe accroupi" guettant, son style à l'arrêt, les ultimes prescriptions de son dieu absent, hiéroglyphe de nos subordinations quotidiennes. Qui s'adresse à son supérieur devra suivre cette voie hiérarchique (de

eaux, des aliments, des hommes et des équipements et réalisées dans une étrange graphie ayant l'aspect d'un système de communication qui s'imposera dans un collectif et qui imposera l'ordre social organisé.

À l'époque de la Haute Antiquité, faut-il insister, la principale technique du scribe au service du politique est l'écriture, mais au début de son histoire une écriture numérique. Cette forme d'écriture est en fait un :

«Outil de pouvoir, manipulé par ses techniciens-lettrés; comme une arme mise au service d'une souveraineté gardant jalousement pour elle seule l'efficacité de signes graphiques déjà bien protégés par leur illisibilité intrinsèque. L'écriture et ses gens: les scribes aussitôt cloîtrés dans le palais royal. En même temps, sur l'atelier des scribes et sur leurs maîtres temporels règne l'autorité absolue des dieux-scripteurs, les puissances divines qui ont imaginé les signes graphiques, dessiné le monde et écrit ses commencements immuables.»¹

Le scribe, sous la protection des Dieux et du Roi, contrôle pour eux la signification des événements décisifs de la vie socio-économique de la Cité. Pour assurer cette domination au nom des dominants, il forge alors dans la pierre, le papyrus ou le bois, à la fois le signifiant et le signifié d'une dignité qui fait dialogue avec une symbolique vitale qui renvoie aux conditions mêmes de la survie de tout un collectif : maîtriser le végétal et son espace d'expansion profitable à la vie.

En définitive, la naissance du scribe a eu lieu à mi-chemin entre l'eau et la terre, le palais et l'agriculture, entre la campagne et la ville, entre le politique et le religieux, entre l'économique et le social. En retour, comme point de convergence et comme *milieu* de naissance du scribe, nous retrouvons le complexe pulsionnel humain tourné vers la maîtrise la Nature, c'est le désir de la conquérir par une avancée technique fondatrice : contrôler l'organisation des terres agricoles et celle de leur domination. Le pouvoir des princes s'est étendu sur ces espaces agraires grâce à un contrôle plural développé en maintes directions par le scribe. Sous une élaboration technique des arpentages, des mesures du travail des corvées, du calcul des impôts et des redevances, n'y a-t-il donc pas quelques significations plus importantes à saisir sous les premières formes d'écriture, les écritures de comptabilité ? Sous la culture du Nombre Compté et Mesuré il y a une autre culture à mettre en accord.

10.4.2 L'harpédonapte et sa fonction contrôle : les révolutions techniques fondamentales

L'exemple, du fleuve harnaché et celui de l'espace végétal organisé, pour la moisson, se répète en Mésopotamie, en Chine et en Égypte.

L'abondance de l'eau, son organisation et sa distribution, l'abondance des récoltes, leur organisation et l'accès, à tous, à un minimum de nourriture, pour vivre, sont des conditions déterminantes à la création d'une cité État.

hieros, sacré). La vérité du prince est dans son maquereau? Chaque homme est prince et maquereau. Un scribe est un État enfermé dans un homme? Nous portons tous en nous un scribe et un État.» (p. 8-9.)

¹ Detienne, M. (1988a) «L'écriture et ses nouveaux objets intellectuels en Grèce» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 13-14.

Les techniques d'irrigation et les techniques agricoles indiquent que l'homme devient de plus en plus possesseur et maître de son milieu économique. En effet, l'activité économique se structure entre le fleuve, l'agriculture et la cité. Écoutons de nouveau Serres nous lancer sur cette première piste d'un contrôle du milieu agraire qu'il nous faut mettre de l'avant, celui de la clairière, créée contre la Nature, il y a ce premier champ d'origine comme point zéro à ne pas omettre:

«Dans la déchirure ainsi pratiquée passent infiniment les chaînes de raison toutes simples et faciles, se multiplient le clair et l'unitaire, le rationnel et le technologique. La constitution d'une étendue lisse que la lumière baigne, non plus comme idéalité, mais comme objet du monde, fait une rupture si considérable dans l'équilibre culturel que, par la faille de l'écart, va se précipiter la multiplication proliférante d'un certain type de cohérence rationnelle [...]: **possession et maîtrise commencent là**. À chaque apparition d'une boîte blanche, un buissonnement croissant de simples remplace l'ancienne multiplicité de complexes équilibrés, explose la reproduction. Crues majeures, donc : les fleuves ; les sacrifices, les rites ; la violence maîtrisée ; les camps retranchés ; les sillons, le riz, le blé ; le nombre des hommes ; les lignes de l'écriture ; les chaînes géométriques ; la forme de l'intelligence ; la rationalisation du monde, la technicité. Notre histoire suit des blancs d'où fusent ces geysers bifurquants.»¹

Ces «blancs» ou ces «boîtes blanches» désignent l'idée d'un commencement. On y fait place nette. C'est le lieu premier d'une nouvelle façon de penser rationnellement un tout à partir de rien. Dans notre cas, deux «boîtes blanches» semblent déterminantes : l'irrigation et l'activité agraire. Là converge, comme le dit Serres, l'ancienne *multiplicité de complexes équilibrés* : une façon intelligible de nommer les débuts arbitraires d'un «ensemble vide» qui se construit par sélection, exclusion, raison. L'harpédonapte devra faire de même, plus tard, avec sa page de papyrus ou sa tablette d'argile ; créer à partir de rien, *ex nihilo*, rien dans l'espace intelligible pour devenir quelque chose : il devra déchiffrer la nature et l'organiser avec des nombres et des mesures.

L'harpédonapte qui expérimente le calcul et le compte à l'origine se trouve au fondement d'un principe de raison, l'un de ceux qui contraignent à tirer du néant quelque chose :

«Que le néant produit l'être devient un résultat pratique et expérimental tout autant que théorique, agricole et militaire, physique aussi bien que géomètre, rationnel et théologal. Voilà le discours de l'origine radicale, en somme, où, très logiquement, disparaissent toutes les racines, événement très improbable et donc porteur d'une surabondante information.»²

Ainsi, des activités qui découlent de ces deux grandes catégories techniques, soit l'organisation de l'eau et celle du sol, des hommes s'exerceront à tirer des leçons et des apprentissages nouveaux qui, jumelés à des questions religieuses et économiques, les amèneront à pousser toujours plus loin cette *raison appliquée*, toujours en expérimentation, en formation.

En Égypte, en Mésopotamie, en Chine, la même exigence pèse sur ceux qui connaissent les rudiments de l'organisation. Le paysan organise sa terre et expulse les mauvaises herbes. Le temple organise les entrepôts des denrées comme il chasse de la vie religieuse tous les parasites menaçant les

¹ Serres, M. (1993) *Les origines de la géométrie*, op. cit., p. 53.

² *Ibid.*, p. 54-55.

équilibres métaphysiques. Le soldat est le représentant du roi et il organise les rapports sociaux et la défense de la terre. Si résistance il y a, le roi délègue ses soldats : ils expulseront les parasites de son espace agraire sacré. Le scribe lui sera au centre de toutes ces activités et sa fonction sera d'en *faire la somme*. Qu'est-ce que cela veut dire ? Revoyons cette longue hypothèse des origines défendue avec des mots évocateurs par Serres et que nous ne pouvons guère passer sous silence, tant la nature fondamentale de l'acte du contrôle semble y être circonscrite avec force :

«Voici la généalogie générale, pour la théorie des lieux en excluant le profane du sacré, Jupiter, dieu des prêtres, découpe le *templum*; dieu de la violence et des guerriers, qu'il faut bien intercaler parce que, déjà, il joue le dieu unique, Mars le ravage et saccage, en expulse les ennemis et, le soir venu, y dessine le *campus*, où la cohorte prévoit le *hortus*; dieu de la production et de l'agriculture, arrivé le dernier, Quirinus travaille au champ, *pagus*, à la suite des deux autres, en supprimant non seulement les mauvaises herbes, mais toutes les espèces. Le travail, comme on se mit à dire, se trouvait peut-être déjà fait, ou par la purification et la violence, les ancêtres du labeur, ou par ce déluge, que nous pouvons indifféremment interpréter comme la croissance exaspérée de la virulence humaine ou naturelle. **Pour le *locus*, au bilan, le *pagus* fait donc la somme terminale du *templum*, du *campus* et du *hortus***: le champ résulte enfin du temple et du camp; il restera longtemps la résidence d'un dieu et l'enceinte ou le bastion de résistance retranchée contre tout envahisseur, dans la suite des traditions historiques: emboîtement des sens et des choses. Mais cette addition aligne des éléments homogènes, parce que, sur ce même lieu, dont le nom change trois fois, tous ceux dont les noms se transforment de même, **prêtre, soldat et paysan, s'adonnent à la même action, l'exclusion**, dont ne se rénovent que l'apparence et le nom : appelée d'abord purification, puis défense, enfin besogne. Culture en somme. Interne, le lieu ne vient que de cette opération centrifuge de blanchiment: issues du champ, les pierres construisent les murs qui entourent les restanques. Hérodote, donc, ne dit pas sans apparence que le paysan reçoit son lieu de l'érosion première du fleuve, puis de l'intervention d'un prêtre : violence, mesure et travail agraire [...]. Ça et là, des boîtes blanches ou bassins déchirent le manteau végétal, surtout dans les deltas et les embouchures. Maintes pièces semblables caviardent le langage: table rase, disons-nous de ces lieux, sans nous souvenir que cette expression décrivait le geste de l'écrivain effaçant, arasant de sa tablette, expulsant excluant toute autre trace avant d'aligner les sillons de ses propres lettres: blanche, cette page désigne, en nos langues, du même mot que le *pagus*, l'espace, de cire ou de papyrus, où naquit, de la même manière l'écriture. [...] **Trois origines en trois personnes en un seul geste, au même instant, sur une même localité: le temple, le camp, le champ, précèdent la page, puis l'espace pur sur lequel on s'adonne aux démonstrations en rigueur, reposant elles-mêmes, en dernière analyse, sur le principe du tiers-exclu. Cet espace virginal, homogène, et isotrope déjà, donc mesurable, devient abstrait parce que tout en fut soustrait ou éloigné, tout y fut arraché ou éradiqué, oui, extrait.**»¹

Les expériences des paysans, prêtres et des soldats se retrouvent-elles sur la page du scribe ? C'est là toute la question, qu'il faudra résoudre ailleurs, plus que nous le ferons ici. Si le prêtre a créé le *templum* comme lieu pour maîtriser le sacré et les risques de violence des dieux, si le soldat a créé le *campus* comme lieu pour maîtriser les ennemis et les risques de saccages, si le paysan a créé le *hortus* comme lieu pour maîtriser la récolte et les risques de la faim, la page du scribe vient-elle traduire et synthétiser en symboles fiscaux et comptables ces conditions préalables à son expertise pour mieux les transmettre sous une forme miniature ? Et ces conditions représentent-elles effectivement des niveaux de contrôle des uns et des autres sur ces réalités fondatrices de la vie socio-économique de la Haute Antiquité ? Sur le papyrus ou la tablette d'argile, derrière les comptes et les nombres, le scripteur fait-il converger des résultats des uns et

des autres en matière de contrôle ? Plus prosaïquement, est-ce que le calcul de la redevance en nourriture est conditionnel au travail du prêtre, du soldat et du paysan ?

Que signifie alors pour le scribe cet espace de papyrus, d'argile, de cire ou de peau d'un animal qu'il a devant les yeux ? Est-ce un espace sous contrôle ? Est-ce la transposition d'un espace communautaire qui est espace devenu privé ? Est-ce vraiment un lieu neuf à partir duquel se recombine, en retour, à la lecture des résultats des impôts, les idées et les expériences des paysans, prêtres et des soldats ?

10.4.2.1 La transposition de l'espace végétal, religieux et politique sur l'espace comptable et vice versa

Tous les espaces, ci-haut nommés, précèdent, en quelque sorte, la page des comptes, et le plan comptable.

Ce qui doit nous apparaître important en premier lieu est moins le calcul technique alambiqué de l'impôt que le contrôle instrumental du rapport qui se fait du champ à la page et qui se déroule dans les bureaux de l'harpédonapte.

Si Hérodote, le grand historien grec, a pu dire que l'Égypte est un présent du Nil, de même nous pourrions dire que la Mésopotamie est une offrande de l'Euphrate et du Tigre et que le Grand Empire chinois constitue un cadeau du Huang He. Mais prenons à témoin l'exemple égyptien, représentatif d'expériences semblables (ou probables) qui se sont déroulées dans les deux autres civilisations. Hérodote a écrit que c'est Sésostris, le premier du nom, qui, il y a plus de vingt siècles avant notre ère, est le pharaon égyptien qui engagea le scribe et lui confia l'édification de son administration. Hérodote ajoute au chapitre 109 du deuxième livre des *Histoires* que :

«Sésostris, disaient les prêtres, partagea le sol entre tous les Égyptiens, attribuant à chacun un lot égal aux autres, carré ; d'après cette répartition, il établit ses revenus, prescrivant qu'on payât une redevance annuelle. S'il arrivait que le fleuve enlevât à quelqu'un une partie de son lot, celui-là venait le trouver et lui signalait ce qui s'était passé ; lui, envoyait des gens pour examiner et mesurer de combien le terrain était amoindri, afin qu'il fût fait à l'avenir une diminution proportionnelle dans le paiement de la redevance fixée. C'est ce qui donna lieu, à mon avis, à l'invention de la géométrie, que les Grecs rapportèrent dans leur pays.»²

Beaucoup de choses restent à dire autour de ce seul passage. Retenons plutôt la riche synthèse qu'en dresse Serres et qui nous donne encore une fois des clés pour comprendre l'enjeu qui se pose à la pensée comptable :

«Lésé, l'agriculteur se déplace et va se plaindre en haut lieu de l'accident dont il vient d'être la victime ; alors, le roi dépêche sur place son harpédonapte pour mesurer de combien son terrain se trouve amoindri : différence, certes, qui se réduit à une soustraction, puisque l'atterrissement ou l'addition constitue ou forme la terre arable même le long de la vallée. Revenu dans ses bureaux, le fonctionnaire calcule la diminution proportionnelle de la redevance fixée : *kata logon*. Voilà l'invention du logos ou de la proportion entre la différence mesurée sur le terrain

¹ *Ibid.*, p. 50-52. Nous soulignons.

² Cité par Serres, *op. cit.*, p. 320.

et celle que le fonctionnaire calcule, pour l'abattement fiscal : voici donc l'échelle, qui, sans paradoxe, prend place dans la légende : comment il faut lire l'origine.»¹

Il faut imaginer la longueur d'un fleuve et la quantité de districts, villes et de leurs administrateurs, tous assujettis au système de contrôle du roi. Le paysan, le courtisan ou le seigneur d'un district avant besoin de connaître la juste proportion des redevances à payer ou non après les crues incontrôlables. En Égypte comme en Mésopotamie, la mise au point d'une mesure par l'harpédonapte contribue à fonder des ordres de raison de toute nature sur le terrain de la culture. De plus, serf, paysan ou autre esclave font l'objet d'une mesure de contrôle du travail et de leur production : autre milieu qui voit des scribes contrôleurs se mettre au travail pour faire évoluer le Logos. Weber a montré comment les contrôleurs de Pharaon, appelés les «taxateurs des colons» voyaient minutieusement à l'application des instructions du souverain. En effet on peut entrevoir la fabrication de la rationalité économique lorsqu'on prend connaissance des faits suivants. Weber note l'importance accordée par un scribe au dépôt, à la fois sur l'individu et sur la propriété, de «numéros sur un cadastre», car chaque lopin de terre et chaque sujet faisant l'objet d'un contrôle numérique serré.² Plus largement ce contrôle doit aussi faire l'objet d'une gestion de la part de chaque dirigeant des villes, districts et villages, du moins sur le sol égyptien : «les communautés sont, par l'entremise de leur chef, responsables solidairement des prestations que le roi leur assigne.»³ Tout le collectif devait alors se partager les risques et les activités et leur principal dirigeant devait mettre sur pied tout un réseau de contrôleurs pour rendre des comptes aux scribes du roi qui, étaient mandatés de vérifier les résultats. De fait chaque dirigeant de fief ou travailleur était contrôlé par l'*idia* qui figurait sur des papyrus. C'est un concept signifiant un lieu d'appartenance de chaque personne. Ainsi chacun devait être en mesure de justifier sa communauté devant un scribe, de «pouvoir indiquer un «domicile», mais cela signifie une communauté à laquelle il est «affecté» et où il est requis, le cas échéant, pour des corvées d'État, faute de quoi son bien, en particulier sa famille échoit au pharaon».⁴ L'*idia* traduisait donc une assignation pour une corvée. Plus tard le système de corvée aux champs évolua vers une plus grande standardisation par réglementation et mesures de résultats : «chaque personne devait mettre en culture 2000 à 2500 aunes carrées de terre en légumes : ces terres maraîchères étaient manifestement très souvent mises en culture en régie directe par le roi. Les redevances des sujets consistaient en céréales, bétail, étoffes et autres produits domestiques.»⁵ En une formule, nous le comprenons autrement, le Logos se développa, par intérêt, par mainmise, par un contrôle, par une mémoire matérielle et graphique en expansion sur les affaires des champs, par le pouvoir de l'Un sur le Multiple, d'un puissant sur les plus faibles.

Des contrôles et des inscriptions comptables ont donc eu cours largement sur les événements socioéconomiques. Or, comme la Nature ne poussait jamais les hommes et le végétal dans la même

¹ *Ibid.*, p. 321.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 160.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 160-161.

direction à la fois, il fallait mesurer l'écart pour mieux l'arbitrer. Serres prétend que c'est Hérodote qui signala l'importance à ce phénomène agrico-comptable : de la diminution constatée par le paysan et le compte qui est tenu par un gabelou (se disait d'un commis chargé de récolter la gabelle, une forme d'impôt indirect) en rapport avec le plan cadastral ; l'activité intellectuelle de ce dernier consistait à reproduire l'accident physique causé par la crue des eaux. En fait cet homme du compte et du cadastre se trouvait à mettre «en communication la nature et la culture, la terre, noire du paysan et la grise de l'administration, la chose et sa représentation, le champ et le plan, le dur et le doux, matériel et logiciel, les sciences physiques et les sciences humaines [...]».¹ Ainsi, cet agent comptable aurait donc opéré toute une série de croisements originels entre Nature et Esprit. Il aurait contribué, à sa manière, à faire franchir à l'humanité un pas de plus vers la raison. Pour se faire, il aura construit des ensembles de relations qui, *a priori*, paraissent tout à fait inoffensives. Mais peut-on être sûr d'un tel apport étant donné que ce personnage est à peine connu par l'historiographie actuelle ? Pour l'instant, à défaut de posséder plus d'espace d'expression et de faits historiques plus synthétiques, des informations supplémentaires, nous nous en remettons aux études de Serres qui croit que ces faits peuvent être réels ou supposés selon le degré de connaissances auquel nous sommes parvenues. En tout cas, quoi qu'il en soit, il semble bien probable que, de ces relations construites entre le bureau des comptables et le champ, entre le paysan et son devoir de corvée, entre les assignations du Roi et leur respect par le soldat ou le fonctionnaire, nous retrouvons cette dynamique importante de la transmission, du transport d'une information à travers le temps via médium interposé, du transport de ces relations quantifiées, qualifiées ; de «ces transports, dont l'ensemble conditionne la mesure, conduisent du pagus à la page, du jardin au tribunal, du champ sur la place publique, du labour à la discussion, de la campagne à la ville, de la victime au roi ou à son lieutenant, et, inversement, du prétoire au terrain ou du contentieux contradictoire au carré de blé, enfin de la loi à la terre et retour.»² Cependant, il y a une autre dimension importante à saisir quant au rôle joué par ce technicien dans l'articulation postulée de ce réseau de relation entre la nature et la culture. En effet, toujours selon Serres, avant que ce pseudo-scribe engendre de telles relations à partir d'un espace abstrait qu'il contrôle et qu'il manipule au gré des besoins de ses maîtres, avant même que son roi déclare la nécessité de réparer les dégâts occasionnés par la crue des eaux, il a bien fallu que ce souverain s'appuie sur une mesure originelle pour décider de partager la terre en lot. Serres prend à témoin, de façon exemplaire, encore une fois :

«Hérodote justement, n'explique pas comment Sésostris fit la répartition première, parce qu'il a voulu, consciemment, dire son origine à partir de la variation. Vagues, approximatifs, les premiers partages n'ont appris la mesure précise, exacte, rigoureuse qu'après ou d'après ces défauts, par le rapport et le logos entre les deux différences qui, en retour, ont pu préciser la position et la forme des lots : la pro-portion précède la portion ; la préposition même où préfixe

¹ *Ibid.*, p. 322. Les membres du champ comptable sont bien positionnés pour entreprendre une interrogation de fond sur cette question seule car elle interpelle tout un faisceau de thèses à explorer. En effet, il faudra interroger le rôle d'intermédiation sociale opérée par la technicité comptable entre cette physique de l'agriculture et cette culture humaine, entre cette physique des objets économiques et cette société qui se matérialise, entre cette physique de l'utilité concrète et ce collectif qui se rationalise, entre cette physique de la réification et cette connaissance illustrée des conduites, enfin entre cette montée de la raison physique et celle de la raison culturelle. En un mot, l'histoire ancienne nous donne à penser la comptabilité comme une charnière entre une microphysique et une microsociologie des affaires humaines.

² *Ibid.*

le dit. Avant la première, la seconde n'accède ni à la justesse ni à la justice. La part et le lot important moins que le rapport, et celui-ci ne naît qu'après qu'ils aient branlé, par les affouillements du fleuve qui coule ou l'écoulement des heures, variables. Le ciel et la terre important moins que leurs variations, leurs différences, leurs défauts, ce qui nous est soustrait de la durée fluente ou de la lise douce, et les efforts humains pour les compenser. La surface moirée de la vallée, l'inondation plate, les changements des astres ou du climat l'important moins que l'espace où se déplacent les paysans courant vers l'administration, les harpédonaptes venant mesurer la corne écroulée [...] La portion importe moins que la proportion, le rapport ou transport dont le substantif – port, de nouveau, importe moins que ses préfixes ou les propositions pro-, re-, ad-, et trans-, c'est-à-dire les relations, qui peuvent parfaitement rester stables par l'instabilité variable de la nature et des usages, des choses, des causes, des substances, des substantifs ou des verbes mis en jeu. Avant que l'harpédonapte ou le paysan ne pensent, ils compensent tous deux dégâts et pertes, en se déplaçant. Le *logos* ne dit pas l'être, mais la relation. L'abstraction ne se produit point à partir de la terre, de la surface unie des eaux ou de la pureté du ciel [...], mais elle naît le long des transports, suivant les relations qui pontent et compensent leurs variations. Elle ne se produit pas plus à partir du cadastre, du plan écrit et dessiné sur la papyrus royal dont la géométrie mimerait, par après, l'exactitude et la juste précision, mais elle naît de transports entre le champ et le grimoire fiscal.»¹

On pourrait conclure sur ce long extrait, car il exprime à notre avis, en plusieurs formules, l'action de contrôler une entité économique. Plus particulièrement, ce qu'on découvre ici c'est le rapport, le rapport qu'il faut construire, celui posant une norme à vérifier avec le réel. L'harpédonapte s'intéresse à la variation comme ses successeurs feront de la variation l'objet convergent de leur pratique. Du coup, nous comprenons comment, l'établissement d'une norme se met en place voire se renforce *a posteriori* par l'effet d'un rapport sur le *logos*. L'expérientiel précède le normatif, mais, que ce soit en matière de contrôle fiscal ou tout autre forme reliée à des activités socioéconomiques, c'est le *rapport* fabriqué par les scribes qui apparaît déterminant sur un collectif, et dans la longue durée. Quand Serres signale que la *portion* importe moins que la *proportion*, cela revient à dire que la norme est secondaire par rapport au réel et ce réel importe moins que les relations qui serviront à compenser le requis à la norme. La raison de l'harpédonapte ne dit pas qu'il faut se préoccuper du réel ou de la norme (la portion et proportion), mais de la relation.

Si nous tentons de tirer des leçons de cette pratique d'un scribe spécialisé dans la mesure et la fiscalité du sol, l'abstraction comptable ne se produit point à partir d'une ponction faite sur le réel, mais elle naît le long des variations, suivant les relations qui pontent et compensent leurs variations. Ainsi, dans la Haute Antiquité se développa très tôt cette habileté de l'établissement du rapport entre normes et réel, au départ donc dans ce cas de figure entre la mesure de la terre et l'assiette fiscale. La prise de mesure est, par conséquent, l'une des activités techniques de contrôle qui importait le plus à l'origine, d'autant plus que sa signification n'est pas rien :

«En français comme dans les langues gréco-latines, le mot mesure désigne exactitude, précision et justesse dans le rapport que les choses elles-mêmes entretiennent avec une règle donnée, mais, en même temps, une modération, toute humaine, que l'on souhaite voir paraître dans les dispositions officielles ou juridiques, et, peut-être, avant tout, une sorte de moyenne, milieu, axe ou centre d'où l'on aperçoit, d'un côté, les avantages et les désagréments, de l'autre, comme au bilan d'une justice. La mesure de la terre originaire traduit-elle ce premier tempérament

¹ *Ibid.*, p. 323-324.

arbitraire ? Justement le texte d'Hérodote raconte la remise venue d'une retenue : le pharaon accepte de perdre l'impôt dont le Nil a pris l'équivalent au paysan ; l'harpédonapte arbitre en mesurant, afin que le cultivateur et le fonctionnaire fiscal, ensemble, s'accordent modérés.»¹

De la mesure à la moyenne au nom de la modération des parties, d'un juste milieu au nom d'un équilibre des faits, du bilan d'une justice en formation dans les opérations numériques, le rapport comptable, en définitive, a eu une portée extracomptable à l'espace agraire que l'on pourrait considérer de considérable à la lumière de ce qui vient d'être souligné. L'espace du médium comptable fit écho à un espace social plus grand, mais jugé équivalent, et ce pour un espace réduit et au nom de son transport dans le temps. La page comptable, sur papyrus ou sur la *bullae* ou sur la tablette était un formidable lieu de conversion : quand le scribe transforma la terre solide en un symbole-fluide, son maître eut accès à un réel à portée demain ; il lui vient un état intermédiaire (comptable) des lieux (économiques) où le substrat d'une mentalité (le Message), sans limites, pouvait se dire selon des principes ou solide, ou fluide ou réel, l'un ou l'autre, indifféremment ou différemment ou infiniment ou en finitude : la Comptabilité par *Calculi*, par Pictogramme, par Nombre, par Mesure, par Corvée, par Rente, par Inventaire, par Magasin, par Atelier ou par Production pouvait suggérer à la fois chacun de ces principes pouvant conduire à une profondeur de pensée encore sans exemple à la Haute Antiquité.

10.4.3 Le scribe, le contrôle et autres cas de figure des *avoirs*

Nous avons voulu limiter cette étude sur les faits énumérés précédents. Nous les avons estimés trop importants pour comprendre les premières articulations du contrôle comptable. Par ailleurs, il faut que le lecteur sache que la période de la Haute Antiquité offre quantité de situations et de personnages qui pourraient faire l'objet d'un exposé. Voici quelques autres références qui auraient mérité toute notre attention.

En Égypte, à l'époque de l'Ancien Empire, le sol a déjà fait l'objet de propriété foncière privée. En contrepartie, le Roi demanda à ses scribes des mesures diverses de ces terres pour établir des contrats privés de cession qui fixaient les termes des redevances, mais surtout les droits de successions du père au fils. De tels contrats traduisaient aussi la valeur en superficie et en sujets corvéables de «dons royaux en terres et en hommes», mais souvent accompagnés de conditions quantifiées, inhérentes aux «transferts de propriétés, par exemple de 200 anoures et d'une prébende sous la forme d'une rente journalière de 100 pains *titulo oneroso*, comme rétribution de services sûrement rendus par un fonctionnaire.»² Parallèlement à l'usage de contrat de propriété, il existait des documents proches de listes d'inventaires, tenus par des scribes et dont la fonction exacte les rapproche des contrats de cession de biens que nous connaissons aujourd'hui. Ce document de papyrus est décrit par Weber comme «l'expression technique lors de cession», c'est-à-dire l'instrument de compte et de décompte des biens. Enfin, retenons ceci : les successions et les cessions sous toutes leurs formes reflétaient à la fois un phénomène social de première

¹ *Ibid.*, p. 325.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 161.

importance, qui exigeait un large recours à des documents comptabilico-juridique, et un phénomène de contrôle économique des ressources par les membres d'une même famille. En une manière, la transmission des biens économiques aux membres d'une même famille commandait des artéfacts pour garder la mémoire de leur circulation dans le temps. À ce propos, Weber formula ce constat plus que révélateur : «les fréquentes unions entre frères et sœurs servaient manifestement [...] à éviter le morcellement de la fortune.»¹ En résumé de cette lointaine période, ne perdons pas de vue ce contexte de travail des scribes comptables : «les domaines et les colons du roi, ses trésors, ses réserves en céréales, ses étables et ses arsenaux constituent, dans l'ensemble des districts, la structure économique de l'État.»²

Au Moyen Empire, au tournant du III au II millénaire, le pays se recompose après des périodes longues d'instabilité et d'anarchie. Pharaon sera reconnaissant et accordera à des scribes le titre de nomarque soit celui d'administrateur royal d'un district. Leur nombre et le temps contribuent à former une noblesse féodale devenue héréditaire de père en fils. Il va sans dire que leurs compétences d'administrateur et de comptable les serviront comme elles serviront l'organisation de leur territoire et de leurs activités. Prenons le pouls de cette réalité fort ancienne et que chacun constate les possibilités d'exercer une forme de contrôle comptable et administratif :

«Les possessions de la noblesse des nomarques, socialement toute-puissante, étaient constituées par de grandes seigneuries foncières, administrées bureaucratiquement, selon l'exemple de l'État, avec des scribes, etc., et formées de nombreux villages avec des paysans astreints au tribut et des travailleurs obéissants à une discipline militaire et répartis en métiers non libres (on rencontre des charpentiers, des menuisiers, des potiers, des forgerons attachés au domaine) en même temps que de troupeaux énormes, se comptant en milliers de têtes), et aussi par des tantièmes et des rétributions provenant des biens des temples et du roi, qu'ils ont à administrer. Ce sont les greniers du domaine – magasins seigneuriaux ou royaux – qui donnent les semences aux paysans ; c'est aux greniers que sont livrées les récoltes ou, le cas échéant, les parts de récolte. En tout cas existe déjà à cette époque le système de l'*uput*, de l'enregistrement du cheptel humain de la maisonnée aux fins d'établir le nombre de têtes astreintes aux corvées (la *capitatio plebeia* dans la langue de l'époque impériale).³

On s'en doutera bien : les scribes ne sont pas soumis aux corvées. Ils sont plus libres, mais ils étaient fort occupés. Par exemple ici, ils devaient contrôler systématiquement l'*ahuit* c'est-à-dire «la part de corvée», une portion d'une proportion de travail dévolue à chaque village : elle dépendait des instructions de ces scribes ou autres intendants qualifiés de royaux.

À l'époque du Nouvel Empire (milieu du II au I millénaire), Weber ne voit aucune nouvelle institution ayant bouleversé l'ordre économique et social. Au contraire, tout le pays égyptien a gagné en rationalité de toute sorte. L'État est plus unifié que jamais, car fondé sur un contrôle systématiquement organisé autour de l'exploitation du sol et des corvées. Ainsi, «les temples sont pratiquement seuls à

¹ «Les noms des grands complexes fonciers qui figurent dans les sépultures des familles de l'Ancien Empire (en Basse-Égypte), observés pendant des générations, montrent clairement la part qu'une habile politique de mariages, assortie d'une consanguinité suffisante, pouvait prendre dans l'accumulation de la propriété foncière.» *Ibid.*, p. 163.

² *Ibid.*, p. 163-164.

³ *Ibid.*, p. 164.

exister comme propriétaires fonciers à côté de pharaon, et qui se transforme, vraisemblablement tout à fait progressivement, en l'État liturgique et bureaucratique de l'époque des Ptolémées.»¹

Autre fait notable de cette période : les districts ne sont plus vraiment administrés directement par la noblesse héréditaire des nomarques. Maintenant dans l'ensemble de l'administration, on retrouve des scribes qui sont, pour la plupart des serfs, spécialisés en écriture hiératique et en comptabilité puisque toute l'administration est «dirigée de façon bureaucratique».² On comprendra mieux leur nombre et leur omniprésence pour des raisons de contrôle si on sait que le travail de tout un chacun était rétribué en nature. Forme ancienne du salaire, pour réussir à pallier cette exigence de la ration alimentaire, encore fallait-il mettre sur pied une organisation comptable, et de magasin et de production pour nourrir tout le monde. Considérons l'exemple d'un oikos, un domaine économique et social tenu par un contrôleur en chef agissant au nom du roi :

«L'*oikos* royal avec ses nombreux fonctionnaires couvre ses besoins (c'est-à-dire ceux du palais et de l'État) en principe par l'économie naturelle. Chacune des administrations des domaines, des temples, des magasins et des constructions a son «état-major» de travailleurs corvéables militairement organisés, dont les rations (alimentaires) sont fournies par les réserves royales ; il arrive aussi qu'elles soient détournées, comme le montrent les arrêts de travail pour protester contre la faim et la non-livraison de la ration. Les comptes des magasins de la cour à Memphis [...] enregistrent les livraisons de farine destinée aux boulangers, manifestement pour un travail à domicile non libre, car ils révèlent ensuite les livraisons correspondantes des boulangers (bien plus de 100 000 pains de munitions en trois mois et, pour un certain type de pain, 480 unités par jour) en tenant compte de la perte à la fabrication. De même sont comptabilisés les sorties de bois d'œuvre pour les bateaux, de cuir (aux chefs des mercenaires), de vêtements à des esclaves noirs [...]».³

Bref, terminons sur cet aspect ce regard égyptien : l'attachement à la terre et le rôle de la comptabilité - sous ses formes primitives comme sous ses formes les plus évoluées - comme relais de cet attachement ne nous ont pas encore révélé tous leurs secrets. De plus cette réflexion devrait se poursuivre selon deux grands axes. Ils correspondent en fait au long développement et perfectionnement des deux institutions les plus importantes qui se sont organisées sur le contrôle du sol, aux dires de Weber lui-même : «1. *le principe de la liturgie* [au sens de service public] ; *la propriété est liée à la fonction dans l'État, le propriétaire est lié à la fonction et à la propriété* ; 2. *l'administration bureaucratique*».⁴

Dans les civilisations étatiques de la Mésopotamie, schématiquement nous dirons que nous pourrions retrouver une même préoccupation du sol et de son organisation. La différence réside dans le grand nombre de temples, de domaines royaux concédés à d'anciens scribes, à une liberté de faire commerce plus grande et cette liberté fut tellement importante que «les grandes propriétés des temples babyloniens, tout comme les propriétés foncières [seront] peu à peu amassées entre les mains du patriciat

¹ *Ibid.*, p. 166.

² *Ibid.*, p. 167.

³ *Ibid.*, p. 169.

⁴ *Ibid.*, p. 180. Nous soulignons.

marchand».¹ Nous nous douterons bien que ces marchands amèneront avec eux des formes de rationalités comptables puisque ces biens fonciers étaient fortement mis en valeur.

Avant de comprendre les rôles joués par cet acteur dominant de l'activité économique, le *tamkârum* et son confrère ou prédécesseur sumérien, le *dam – gâra*, esquissons sommairement quelques aspects du contexte socioculturel mésopotamien.

C'est à partir de ce que Bottéro nomme la «symbiose suméro-sémitique, avec la participation probable, mais indiscernable à nos yeux, d'occupants antérieurs mal connus et de leur héritage culturel, qui,» au quatrième millénaire avant notre ère, apparaît, pour la première fois sans doute dans l'histoire, «une haute civilisation urbaine, complexe et originale.»² On retrouve dans le monde babylonien, un faisceau de faits sociaux convergents montrant une organisation économique, politique et culturelle très structurée. À cet effet, Bottéro indique qu'il y a lieu d'être surpris de ce phénomène. Effectivement, tôt dans l'histoire, on assiste à la création d'institutions, d'obligations et de droits pour favoriser les échanges marchands internationaux. Toute proportion gardée, le commerce international est important dans la mesure où la production elle-même de biens économiques est relativement remarquable. Cette situation s'expliquerait probablement parce que les produits sont le résultat d'un travail très bien organisé et très bien planifié, un peu à l'image des Mésopotamiens, reconnus pour leur sens quasi maladif du détail et de leur propension à tout noter, à tout représenter, à tout symboliser. Sur cet aspect, ils sont supérieurs aux Égyptiens. En fait, cette manie de l'organisation produira aussi un art très développé, très précis pour l'époque, très circonstancié également : un cas exemplaire, l'ancêtre de l'esprit scientifique montrera à lui seul tout leur souci constant de vouloir «ranger, classer et clarifier l'univers» pour arriver, finalement, vers le début du troisième millénaire av. J.-C., à la création d'un système d'écriture «d'abord simple aide-mémoire, mais qui, en peu de siècles, permettra de fixer tout ce qu'exprime le langage parlé et comme il l'exprime et, par là, d'objectiver, d'analyser, d'organiser tout autrement et de propager le savoir, beaucoup plus rapidement élargi et approfondi.»³

Ouvrons une autre parenthèse culturelle afin de pouvoir mieux saisir le potentiel des aptitudes de notre marchand. Leur créativité, leur raffinement et l'innovation dont ils ont su faire preuve pour mettre au point des dizaines de techniques comptables et de gestion sont des valeurs attestées par la production littéraire qui nous est parvenue jusqu'à ce jour: preuve ou questionnement à l'idée qu'ils ont été des devanciers en la matière et que les temps modernes ne seraient qu'à la remorque de ces pratiques millénaires. Bottéro indique avec un intérêt pour nous que cette vieille société mésopotamienne nous a transmis un tel lot de tablettes que :

«quatre cinquièmes à peu près de ce demi-million de documents sont des "papiers d'affaires", traduisant à la fois une extraordinaire passion pour le formalisme (la plupart des pièces de ce dossier sont rédigées, un peu comme nos actes notariés et nos arrêts de jugements, suivant des formulaires rigides et récurrents), et la comptabilité la plus tatillonne de la circulation des biens :

¹ *Ibid.*, p. 144.

² Bottéro, J. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, p. 65.

³ *Ibid.*, p. 65-66.

inventaire de stocks; livres de comptes; d'entrées et de sorties, de paiements, de mouvements de marchandises publiques ou privées; contrats d'achat et de vente de biens fonciers et de personnes, d'emprunt, de mariage, de donation, d'adoption, de mise en nourrice, de prise en service; testaments, litiges et protocoles de jugements... Des lettres d'affaires doublent souvent ces pièces administratives, parfois entre particuliers, le plus souvent entre supérieurs et subordonnés.»¹

Profitions de ce commentaire pour refaire le point sur le travail de médiation opérée par un scribe mésopotamien, étant donné que ce type d'artefact a souvent servi à jeter les bases de la formation de l'écriture. D'abord, le défi consistait à traduire, mais certainement à transcrire une parole et souvent une parole marchande, royale et, comme nous le verrons plus loin, la parole religieuse. Il n'est guère exact de vouloir évacuer cette question d'organisation de la parole en mots, tant la tablette comptable va offrir de plate-forme à l'idée de l'organisation tout court (dans la perspective du raisonnement). En effet, l'étude brillamment consacrée de Goody à cette raison graphique qui a passé par des formes comptables insiste sur «la transcription de la parole qui permet de clairement séparer les mots, d'en manipuler l'ordre et de développer ainsi les formes syllogistiques de raisonnement.»²

Avant toute forme élaborée de raisonnement permis par des signes écrits, il y a eu des quantités numériques au centre du développement de méthode de calcul. L'emploi fréquent de chiffres dans les premiers systèmes graphiques serait plutôt l'emploi de pictogrammes et de signes arbitraires combinés. La notion fondamentale d'action de ces calculs est celle d'un calcul mental préalable, nécessaire à l'organisation de moyens symboliques de représentations matérielles et de graphismes qui ont ainsi été proposés comme base de la forme d'écriture la plus ancienne à savoir la cunéiforme.³ C'est un premier jeu de considérations à retenir avant d'imaginer passer au stade achevé de l'écriture de marchandises et de contrats : «Entre l'écriture par images et celle par sons (phonétique) il y a un saut qualitatif; cette dernière permet, en effet, d'indiquer n'importe quel concept dans la langue même dans laquelle il a été formulé. En d'autres termes, l'écriture par image transmet seulement le contenu d'un message, l'écriture phonétique en fixe aussi la forme.»⁴

¹ *Ibid.*, p. 67-68. Considérons maintenant ces documents et ces techniques en étroitement médiations avec des scribes, des marchands-scribes et autres fonctionnaires-contrôleurs arbitrant les milieux suivants : «Les premiers grands commerçants. Les plus récentes découvertes montrent l'intense circulation des produits qui aboutissent en Mésopotamie : minerais de cuivre et d'étain indispensables pour le bronze, mais aussi pierres précieuses, bois. On découvre l'importance des centres de redistribution, comme Mari ou Ebla. Une des découvertes les plus étonnantes a été celle des tablettes de Kültepe en Anatolie, où en -1950, des marchands assyriens fondèrent un comptoir commercial près de la ville hittite de Kanesh. Cette colonie servait d'intermédiaire entre le royaume hittite et la patrie située à 1500 kilomètres. Les textes fixent les prix, l'organisation des caravanes, le paiement des dettes. On achète surtout or et argent en échange de textile et parfois d'étain. les longues caravanes d'ânes, d'onagres, avec quelquefois des chariots, mais plus souvent l'utilisation du bât, parcourent donc les routes commerciales. Mais on utilise surtout les voies d'eaux avec de simples radeaux d'outres gonflées, de petites barques en végétaux ou en peaux, enfin des embarcations de bois. Ce qui explique l'importance des canaux et des villes comme Mari, aux confluent de routes fluviales. La Mésopotamie ne peut vivre sans l'apport extérieur. Les palais ne fonctionnent que par la circulation commerciale et la maîtrise des routes. Les marchandises qui circulent sont parfois indispensables, comme le cuivre et l'étain, mais aussi souvent des produits de luxe...» Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., p. 29.

² Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 50.

³ Au travers des signes numériques, nous prendrons note «[...] que l'écriture en question n'a pas été d'emblée "cunéiforme", mais linéaire: faite de lignes gravées dans la pierre ou marquées à la pointe sur une plaquettes d'argile... Ces tracés composent des ensembles, généralement assez simples, dont un bon nombre sont de véritables croquis d'objets aisément reconnaissables: têtes ou parties du corps de l'homme ou d'animaux variés, végétaux, ustensiles, profils d'accidents du sol. Leur raccourci et leur stylisation sont dans la ligne de ceux pratiqués, dans le pays, depuis la fin du V millénaire, soit sur la céramique peinte, soit sur les sceaux gravés.» Bottéro, J. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 94.

⁴ Amadasi Guzzo, M.G. (1994) «L'écriture dans l'histoire», *L'Archéologue*, no. 8, août, p. 17. De manière plus spécifique et plus technique, il nous faudrait insister sur le propos de cet auteur pour comparer plus finement les dynamiques qui se mettent en place ici : «L'utilisation successive des signes, en tant que représentations phonétiques, fut sans doute déterminée par

Sans doute le fait suivant doit-il être porté à l'attention de notre lecteur. Les plus vieilles tablettes sorties du sol provenaient des activités d'un temple :

«Le fait que les *Tablettes d'Uruk* aient été localisées dans l'enceinte du grand temple de cette ville, et que ces pièces constituent manifestement des comptes rendus de biens, avec quantités détaillées, puis totalisées, invite à penser que cette écriture avait été mise au point avant tout pour mémoriser de nombreuses et compliquées opérations économiques centrées sur ledit temple, propriétaire et redistributeur, ou exclusif, ou principal, des produits du travail dans le pays. Les dépôts de Djemdetnash et d'Ur sont à peu près exclusivement constitués de pièces analogues, à la seule exception d'un petit nombre de listes de signes, évidemment préparées d'abord pour l'apprentissage, l'entraînement et l'usage des scribes. C'est seulement à partir de 2600 (premières inscriptions royales, et archives "littéraires" de Fâra) que l'usage de l'écriture s'est étendu à d'autres domaines. Autrement dit, l'écriture mésopotamienne est apparemment née de besoins et de nécessités d'économie et d'administration, et toute préoccupation religieuse, ou proprement "intellectuelle", paraît bien devoir être exclue de ses origines.»¹

Qu'elle eût été en exercice dans un temple religieux ou non, la comptabilité n'a pas encore été complètement infestée par cet hôte divin. Elle sert avant tout à des fins de représentations des objets de valeur face à l'exigence contradictoire de libre circulation des biens de vie et de la nécessité d'un système de bouclage territorial de ces biens en mouvement. Ce qui importe c'est le suivi de la multiplication des déplacements d'humains et de non-humains à l'intérieur du domaine religieux. À Suse, au pied des monts Zagros, les premières organisations urbaines et politiques apparaissent en même temps qu'une nouvelle pratique de symbolisation : à la tradition préhistorique de la poterie peinte surgit une comptabilité devenue indispensable à la gestion d'une richesse énorme. Cette comptabilité repose sur la création d'un système partiellement pictographique, concrètement numérique et largement abstrait appelé à devenir cunéiforme et allait être mis en œuvre par une administration sacerdotale. Cet emploi pictographique de l'écriture, dont on trouve la concrétisation achevée dans des listes comptables de types variés, a influé sur d'autres domaines de la communication, mais a prédominé dans celui de l'administration civile et religieuse parce qu'elle permit de réaliser une plus grande quantité de travail et ainsi de mieux contrôler, de mieux centraliser l'activité économique pour mieux l'organiser. De ce contexte religieux ou laïc les tablettes circulent et permettant du stockage d'informations sur les échanges. Elles offrent à leurs utilisateurs une nouvelle potentialité pour la communication humaine. À une microéchelle, il nous faut absolument

nécessité de reproduire des noms propres, de personnes ou de lieux. A ce nouveau stade de l'écriture, les signes furent détachés de l'image reproduite et utilisés en fonction de leur prononciation. A ce stade, se distinguent dans l'usage deux catégories de signes: ceux qui indiquent un mot, dont ils sont originellement la représentation ou le symbole (les idéogrammes ou logogrammes) et ceux qui indiquent un son correspondant à une syllabe (appelés syllabogrammes). Ces derniers sont en général utilisés pour indiquer des éléments grammaticaux: suffixes pronominaux, préfixes de formes verbales, etc. C'est-à-dire qu'ils déterminent la fonction grammaticale du terme et en précisent la prononciation dans la langue utilisés. C'est à cause de cette fonction que ces signes sont appelés compléments phonétiques.» *Ibid.*, p. 19.

¹ Bottéro, J. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 92-93. Dommage encore une fois de ne pouvoir exprimer avec plus de détails comment la matière argile a joué un rôle de premier plan, non seulement dans la mise au point de cette écriture, mais également du degré de maîtrise exigé chez un scribe pour faire bonne œuvre dans cette matière malléable. Partant, il resterait à tenter d'établir des liens entre cette capacité de maîtrise et l'objet graphique comme objet de contrôle : «L'évolution formelle de ces signes a été commandée par l'habitude, bientôt prise (dès 2900, plus ou moins), de remplacer, sur l'argile, le tracé par l'impression, au moyen d'un roseau dont l'extrémité était taillée, non plus en pointe, mais en biseau. Enfoncé légèrement sur l'argile, l'instrument imprimait à chaque fois un trait, dont la partie par laquelle commençait (?) la pression, s'évasait quelque peu: d'où l'aspect claviforme ou cunéiforme. Ne fût-ce qu'en obligeant à décomposer les courbes en droites, un tel procédé a forcément conduit à une stylisation plus poussée, laquelle a été abolie sans tarder tout ce qu'il pouvait subsister de "réaliste" dans les silhouettes primitives des "pictogrammes", et fait de chaque caractère quelque chose "en soi", un pur signe arbitraire et comme abstrait, à quoi nous appliquons le qualificatif d'idéogramme".» *Ibid.*, p. 95-96.

constater ce principe forgé par les études historiques et anthropologiques de Goody : «*Le calcul précis des réciprocités a remplacé, du moins en partie, l'appréciation du degré d'intimité des relations.*»¹ L'absence des parties fut compensée par un artéfact comptable et une graphie dont la jeunesse insista pour s'en tenir à la quantité des biens transportés. La tablette enregistrant un bien et sa relation à un espace de vie contient la détermination particulière de l'espace comptable : le calcul des accès par l'unité. Mais la réciproque est vraie : le calcul des accès par la quantification des biens contient la détermination de l'espace de vie. C'est pour cette raison - et bien d'autres encore - que l'étude du contrôle comptable mésopotamien est particulièrement plurielle, tant nous ne pouvons pas épuiser les sens de ce seul aspect.

Cette logique abstraite du contrôle pouvait se traduire dans les faits suivants : «Les charges s'appliquaient à la terre se divisaient en deux catégories principales: les fermages ou dîmes revenant au temple (ou propriétaire foncier) et les impôts revenant à l'État. Toutes deux donnaient lieu à une comptabilité.»² État et Temple se partageaient les revenus de l'économie. Comprenons une fois ce fait comptable qui n'est pas sans intérêt : «Comme dans le cas de l'économie du temple, la «maison» du palais élaborait des façons complexes pour rester au fait des transactions, en réglant les livres et en vérifiant les comptes; et ces activités avaient un effet de retour sur le comportement linguistique et de façon générale sur la vie sociale.»³ La comptabilité faisait aussi retour dans la vie des fonctionnaires et des souverains, dans la vie des scribes-religieux et des prêtres.

À l'époque que Bogaert qualifie de paléoBabylonienne, le temple sumérien est le centre de la cité parce que lieu de culte, mais aussi parce propriétaire d'une grande superficie de sol cultivable. Participant donc de plain-pied à la vie socioéconomique, une gestion était là aussi nécessaire afin de déterminer les récoltes, les inventaires, les affermages, etc. : «Les fermiers devaient exploiter régulièrement les champs et payer une redevance annuelle, le septième ou le huitième de la récolte, plus tard, sous la IIIe dynastie d'Ur, le tiers. La majorité de la population vivait des ressources des biens sacrés. C'est le dieu qui commerce avec l'étranger [...] par l'entremise du **dam-gàra**, le marchand, qui fait partie du personnel du temple.»⁴ L'examen de la comptabilité des temples révèle les droits de propriété de stocks alimentaires à des particuliers qui sont surtout des scribes du sanctuaire.⁵ Est-ce là un phénomène autorisant à penser les premiers fonctionnements de la banque ? Les premiers titulaires de compte, des scribes ? Il y a lieu d'interroger très sommairement la banque et sa filiation probable avec le temple.

Il n'y a pas encore de preuve qu'au cours cette période il y ait eu vraiment de prêt des semences ou des aliments appartenant à des particuliers à d'autres personnes et qu'il y eut un calcul d'intérêt. Le

¹ Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture, op. cit.*, p. 75. Nous soulignons.

² Goody ajoute à cette observation : «Hammourabi obligea les administrateurs des temples et les éleveurs de bétail du temple de Shamash à venir à Babylone afin de vérifier leurs comptes». *Ibid.*, p. 85.

³ *Ibid.*, p. 83.

⁴ Bogaert, R. (1966) Les origines antiques de la banque de dépôt, Leyde, A. W. Sijthoff, p. 44. Nous soulignons. Ainsi, le marchand de cette période était, apparaît-il, attaché au temple. Cela mérite de plus amples investigations. Il y a lieu ici de trouver un autre temps et un autre espace pour mesurer les implications de ce fait s'il s'avère exact tout en mettant en parallèle les types d'apprentissages techniques qu'il aurait appris des scribes des temples. Est-ce que plus tard, ce **dam-gàra** deviendra un vecteur de diffusion de techniques comptables et de calculabilité utilisées par les prêtres-scribes de ces temples?

⁵ Un fait issu des études de Scheinder, A. (1920) *Die sumerische Temelstadt, Staatswissenschaftliche Beiträge*, Essen, p. 72-79 et cité par Bogaert, p. 45.

premier prêt à être connu aurait été conclu sous le règne d'Abi-sarê entre 1905 et 1895 avant notre ère. Les choses vont commencer à changer quand le temple ne sera plus au cœur des activités de la ville. Le temple ne devient qu'un lieu parmi d'autres d'une Cité qui voit cependant la présence d'un nouveau groupe social se former : des bourgeois libres. En cette période, la Mésopotamie vit ce qu'il conviendrait ici de nommer une forme de libéralisme économique. La propriété privée existait depuis longtemps et elle s'est étendue de plus en plus parce que donnée par largesse royale ou acquise par fermage ou par le droit d'héritage avec les générations. Le commerce maritime d'Ur favorise la création de richesse de particuliers audacieux. Les prêtres ne pratiquaient probablement pas ce genre d'activité économique. Par contre et là c'est un facteur important, sous «la IIIe dynastie, les marchands qui naviguaient vers Telmun ou Magan recevaient les marchandises à échanger du temple de Nanna; sous la dynastie de Larsa, c'étaient des capitalistes privés qui fournissaient les fonds.»¹ Dès la plus Haute Antiquité existait l'occasion de consentir des prêts et donc de trouver la juste formulation technique pour inscrire la relation entre débiteurs et créditeurs avant le nom. La banque servait de relais auprès des marchands. Mais seulement des fonds en nature transitaient par une banque-temple.

Les guerres seront un vecteur important à la conversion des temples pour le commerce de prêts. Devenus eux-mêmes pauvres comme beaucoup d'autres individus, tandis que d'autres s'enrichissaient, les responsables temples ont cherché à augmenter les revenus sous toutes ses formes. Y compris le prêt de surplus, mais monnayant un intérêt. Avec ces nouvelles pratiques financières, les temples ne faisaient qu'imiter ce que des particuliers exerçaient depuis un certain temps. Nous avons aujourd'hui en notre possession de nombreux contrats des premières périodes où les temples babyloniens commencent à les rédiger soit vers 1800 ans av. J.-C., sous la dynastie de Larsa et du roi Abi-sarê. Voici selon Bogaert comment se présentait l'organisation technique typique de ce genre de contrat : la nature et le montant de la chose prêtée, le taux de l'intérêt, le ou les créanciers, le ou les débiteurs, la formule suba-anti (il a pris), la date du prêt et du remboursement; les témoins et l'année du document. L'activité même du rangement comptable opéré ici est celle d'une organisation de l'espace d'inscription en le déterminant en lieux marqués des termes de l'échange, termes en fait marqués à la fois par des différences de valeur entre des humains et des non humains et par la hiérarchisation des activités de comptabilisation. Voici un exemple précis de ce genre de contrat qui était, à la base, un espace matériel, un espace social donc, mais d'abord un espace comptable où se définissait les quantités et les choses, où se passaient les activités socioéconomiques du temps, par la notification d'activités d'exception :

« 7 sicles 2/3 6 grains d'argent (affiné), poids de Mari. L'intérêt, pour 10 siècles, d'un quart (de sigle) augmente. De Samas et (de) Dadâ / Puzur-Mama/ fils d'Illi-idinn [am], au mois de

¹ Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, op. cit., p. 46. Plus particulièrement, Bogaert précise pertinemment «que pendant la période des Cités-Temples, les sanctuaires n'ont pas senti le besoin d'augmenter leurs fonds en les risquant dans des opérations de prêt, toujours hasardeuses, ou bien, que leur organisation ne se prêtait pas à cette activité. On ne trouve même pas de traces de prêts de charité. Nous savons que les rois d'Ur, les temples n'étaient pas organisés pour ce trafic. Ils recevaient des subventions de l'État pour le culte et leur gestion économique et devaient en rendre compte annuellement. C'étaient sur le plan économique et administratif des sortes de départements pour l'exploitation de la terre. Les bénéfices revenaient à l'État. Le temple ne pouvait les prêter pour son propre compte.» (p. 46-47)

Kinunum, le 8 ième jour / a pris l'argent. Au moins d'Abum, / il paiera l'argent et son intérêt. / Par devant Idin- IGI. KUR, / par devant Ea-asraia, / par devant Ishi-Addu, le scribe. / L'année où Zimri – [I]jim / au secours de Baby[lone] est allé.»¹

Dans la très grande majorité des contrats mésopotamiens, un débiteur était redevable non pas à un prêtre ou à un intendant du temple, mais à un Dieu. Samas le dieu du soleil et de la justice sera celui qui sera le plus cité devant témoins et donc, le plus utilisé par les scribes. Ensuite vient Sin (Nanna) le dieu de la lune. La figure divine masculine ne détient pas le monopole de la fonction de créanciers: on recourt à de nombreuses déesses dans plusieurs villes babyloniennes. Enfin, plus rarement, un scribe-prêtre va accepter d'être enregistré comme le créancier agissant au nom d'un dieu.

Souvent, de pauvres paysans ont besoin de lingot d'argent, ou de semailles, quand ce n'est pas de nourriture pour résister jusqu'aux prochaines récoltes. Ils vont alors au temple-banque. Il y a aussi des commerçants dont les besoins en métal précieux représentent environ dix pour cent des cas (l'autre proportion étant des prêts à la consommation constitués souvent d'orge ou d'avance d'autres types d'aliment) :

«En Assyrie, les prêts sacrés avaient presque toujours un but commercial. Les textes mentionnent souvent des biens appelés *ikribû*, mot dont le sens n'est pas encore complètement éclairci. Il s'agit probablement de capitaux provenant d'ex-voto, de dons au dieu par les marchands et que le temple pouvait mettre à leur disposition à des fins commerciales, mais seulement pour un laps de temps limité. Ces capitaux bénéficiaient de certains avantages fiscaux.»²

Le taux demandé, en échange de la bonne grâce des temples, variait d'une cité à une autre. À l'occasion, les mêmes taux étaient appliqués autant à l'orge qu'aux lingots d'argent. La législation royale ne semble pas être intervenue dans certaines régions, ce qui expliquerait les hauts taux d'intérêt recensés. La pénurie de biens en tout genre est aussi une hypothèse à considérer. Cette législation royale, tel le célèbre Code d'Hammurapi, viendra imposer un contrôle des taux et mettre un certain ordre dans les termes de l'échange et dans la normalisation des conduites marchandes.

Le temps était une variable de contrôle incontournable, car il s'affichait constamment dans les actes de comptabilité des prêts. Le temps rythmait donc les termes de l'échange et son inscription allait servir de rappel afin d'éviter les égarements et les hasards désagréables. En d'autres termes, les échéances variaient selon la nature du prêt. Les scribes devaient tenir compte du temps des moissons pour les prêts d'orge et du retour du voyage d'affaires des marchands (dans ce dernier les parties essayaient de prédire le retour du commerçant). Nous ne savons pas comment ils pouvaient procéder aux calculs des périodes temporelles, mais les responsables des temples prêtaient à court, moyen et long terme. Ce genre de financement devait, par conséquent, exiger un fort contrôle des ressources du temple, surtout lorsqu'elles étaient réparties sur un territoire plus grand que l'enceinte du temple lui-même :

¹ Boyer, G. (1958) *Archives royales de Mari VIII. Textes juridiques*, Paris, numéro de document 23. Cité par Bogaert, *op. cit.*, p. 48.

² Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, *op. cit.*, p. 50-51.

«L'octroi des prêts, surtout en orge, a dû se faire dans certains cas par assignation écrite. Nous savons en effet que le temple de Sin à Tutub possédait des magasins dans plusieurs localités de la région. Les contrats furent établis à Tutub et gardés dans les archives du temple tandis que les emprunteurs qui habitaient d'autres localités recevaient le prêt de blé dans le grenier local du temple. Ceci implique qu'un ordre de paiement était adressé par l'administration centrale du temple à l'intendant du magasin.»¹

Le document comptable devait donc, de temps à autre, circuler sur un territoire. Le contrat était une tablette d'argile placée à l'intérieur d'une enveloppe d'argile dans le but de préserver les termes des falsifications. Le contrat était reproduit sur la surface extérieure. Les sceaux des parties étaient ensuite apposés. Ainsi, cette technique du contrat doublé faisait des *Hüllentafeln* des documents plus solides, attestant la promesse exprimée des deux parties. Si le temple pouvait agir à titre de transmetteur de la richesse à qui de droit et sous la gouverne auréolée de divinités, la circulation des pièces comptables qui accompagnaient certains biens des transactions était elle-même en relation avec la circulation de pièces et d'inscription qui se faisaient en grand nombre à l'intérieur du temple. Prenons connaissance du long extrait suivant et demandons-nous si la comptabilité requise pouvait servir à des fins réelles de contrôle de la gestion templière :

«D'importantes archives de temples ont été découvertes, principalement à Nippur, datant des rois kurigalzu II (1351-1327), Nazi-Marutas (1326-1301) et Kadasman-Turgu (1300-1283). Elles prouvent que les temples possédaient d'énormes greniers, qu'ils devaient avoir des centaines d'esclaves. Les terres étaient louées pour le tiers, parfois les deux cinquièmes et même la moitié de la récolte. Ces redevances (*sibsum*) étaient emmagasinées dans des granges, mais il semble bien que les fermiers ont déposé la partie de la récolte qui leur revenait dans les mêmes greniers du temple. Ils pouvaient disposer de ces avoirs au fur et à mesure de leurs besoins. Les temples ont probablement accepté aussi des dépôts de céréales, des postes appelés *massartum* (dépôt). Les graines destinées à l'ensemencement restaient généralement dans les magasins du temple. Chaque client avait à sa disposition un compartiment (*tibku*), où se trouvait son dépôt. C'étaient donc des dépôts réguliers. Les céréales des différents dépôts n'étaient pas mélangées. Un texte nous donne une liste de six dépôts totalisant 1205 *gur* répartis en 6 *tibku*. On y trouve les noms des six déposants et de l'intendant du magasin. Le rôle des temples comme dépositaires de dépôts réguliers de céréales est donc largement attesté pour cette époque.»²

À l'époque néo-assyrienne, vers le 7^e siècle avant notre ère, les contrats sont rares et c'est plutôt des pièces comptables qui ont l'aspect de reconnaissances de dettes auquel nous avons droit. De plus elles étaient beaucoup moins détaillées, plus abstraites.

Un autre pas est franchi, ici, car le temple fait maintenant du crédit au sens commun du terme. Des garanties sont aussi exigées. Par exemple, on demandera à un débiteur de payer l'intérêt et de «fournir un nombre de moissonneurs par *imêr*.»¹ Un *imêr* est une unité de mesure de capacité pour qualifier une quantité d'orge. Enfin, nous pourrions continuer à présenter d'autres faits de l'historiographie des temples mésopotamiens en insistant sur l'extraordinaire réseau des unités, des mesures et autres objets de contrôle qui était attaché intimement au réseau des pièces comptables. En un mot, le lecteur doit être convaincu du rôle précoce de la comptabilité comme technique, non seulement de contrôle, mais comme technique de

¹ Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, op. cit., p. 54.

² *Ibid.*, p. 59.

gouvernement des hommes et des choses. Sur le seul exemple de la banque-temple mésopotamienne, le travail de médiation du scribe-prête concourrait à donner des moyens de gouvernement du monde agraire et du monde marchand. En considérant toutes les époques mentionnées, retenons à ce sujet cette représentation synthèse d'un tel travail d'intermédiation :

«Il est évident que toutes ces opérations bancaires et autres des temples nécessitaient une comptabilité consciencieuse. C'est un fait bien connu que l'écriture cunéiforme a été inventée par les Sumériens pour les besoins de leur comptabilité. Toutes les entrées et sorties de marchandises et d'argent étaient notées sur des tablettes qui comportaient pour les entrées l'objet, la date d'entrée, la provenance de l'objet, le nom du fonctionnaire qui l'avait reçu et la date de la tablette. Les sorties mentionnaient naturellement la destination de l'objet et le nom du fonctionnaire qui l'avait délivré. Toutes ces pièces de caisse furent ensuite régulièrement (p. ex. tous les mois, tous les semestres) classées selon leur contenu (objet, personne, etc.) et inscrites sur des bordereaux récapitulatifs. Les temples tenaient entre autres des listes des prêts qu'ils avaient consentis. Leur comptabilité ne portait pas seulement sur les entrées et sorties effectives, mais aussi sur ce qui était dû au temple. Ils établissaient des bordereaux de leurs créances et par des signes de contrôle: cercles, angles, points, griffés dans l'argile durcie, ils notaient les entrées sur la liste. Ils connaissaient aussi le bilan dont le solde pouvait être positif ou négatif. Les mêmes méthodes de comptabilité étaient employées par le palais et les marchands.»²

Que dire de plus sur le cortège des scribes-prêtres qui était indispensable à l'administration du temple ? La comptabilité était dans les mains de scribes aux statuts différents. Globalement, dès l'époque paléo-babylonienne, le scribe chargé de l'administration des biens sacrés du temple était le *sangû*. Un peu plus tard, au quatorzième siècle, d'autres scribes sont apparus dans certaines cités avec des titres et fonctions précises : «A la tête de l'administration sacrée se trouvait le *qîpu*, le fondé de pouvoirs. Il était secondé par le *satammu*, l'intendant, et un secrétaire à Uruk et par le *sangû Sippar*, qu'on traduit généralement par "prêtre" de Sippar, et un secrétaire à Sippar.»³ Ce court extrait nous montre de façon plus explicite l'étroitesse de la sphère comptable avec la sphère religieuse. Il y a ici une médiation sociale potentiellement féconde en explication que nous ne pourrions passer sous silence.

Étant donné que le religieux était très lié à l'économie mésopotamienne, et compte tenu du fait que la divination était une institution très importante dans la société, nous pensons qu'il serait pertinent d'ouvrir une parenthèse sur certains aspects des modes de pensées religieuses et plus particulièrement sur les formes expressives de la rationalité de la divination. La grande interrogation consisterait à tenter de résoudre la fécondation de cette rationalité par le jeu des comptabilités qui occupaient quotidiennement les scribes-prêtres. Enfin, pour le moment il est préférable de considérer cette interrogation comme une hypothèse de travail.

En cela nous suivrons ici l'interrogation de Jean-Pierre Vernat qui se demandait «quel type de rationalité s'exprime dans le jeu des procédures divinatoires, l'appareil des techniques et des symbolismes oraculaires, les cadres de classifications utilisés par le devin pour trier, ordonner, manipuler et interpréter

¹ *Ibid.*, p. 61.

² *Ibid.*, p. 63-64.

³ *Ibid.*, p. 65.

les informations sur lesquelles se fonde sa compétence ?»¹ Dans cette seule formulation, nous ne pouvons qu'être étonnés d'apercevoir la logique classificatoire de la comptabilité et que nous n'avons jamais cessé de souligner dans cette étude. Avant de débiter notre brève réflexion et afin de dissiper tout malentendu, il faut préciser encore une fois ce fait : il n'est pas incongru de lier religion, économie, transactions marchandes et la fonction de scribe. Comme le rappelle Vernant, avec beaucoup de profondeur, la :

«rationalité divinatoire ne forme pas, dans ces civilisations, un secteur à part, une mentalité isolée, s'opposant aux modes de raisonnement qui règlent la pratique du droit, de l'administration, de la politique, de la médecine ou de la vie quotidienne; elle s'insère de façon cohérente dans l'ensemble de la pensée sociale, elle obéit dans ses démarches intellectuelles à des normes analogues, tout de même que le statut du devin apparaisse très rigoureusement articulé, dans la hiérarchie des fonctions, sur ceux des autres agents sociaux responsables de la vie du groupe. »²

Avec ce qu'il sera convenu de nommer la divination déductive, se met en place, en Mésopotamie, deux phénomènes importants et qui auront certainement, d'une manière ou d'une autre, des répercussions dans le monde marchand et dans la manière dont les scribes procéderont à l'établissement des contrôles temples : les origines de l'empirisme et le passage à une forme de connaissance scientifique et rationnelle.

La divination déductive ne sera vite plus l'affaire des seuls scribes administrateurs, mais d'un autre type de scribe dont le métier est aussi celui de savoir et connaître par l'écriture les choses importantes de la vie du temple : il s'agit du *bârû*. On constatera dans le long extrait qui suit que ses pratiques et ses comportements sont étrangement semblables à ceux du scribe comptable. Les *bârû* étaient devenus :

«Les devins par excellence, les grands spécialistes de la divination déductive et savante. Leur nom accadien, que l'on traduit encore parfois erronément par «voyant», signifie en réalité «examineur», du verbe *bârû* : «examiner, inspecter, observer», sans rien de commun avec la voyance. Il les rattache ainsi à l'acte premier de la mantique rationnelle en général : examiner les présages – pour en tirer les oracles qu'ils contiennent. En sumérien, le plus souvent, dès la fin du IIIe millénaire, on disait MÂS.SU.GÍD.GÍD, dont le sens : «celui qui porte la main au chevreau», montre qu'à l'origine les *bârû* ont été des aruspices. [...] Au IIIe millénaire, le rôle du MÂS.SU.GÍD.GÍD a pu être tenu, *ex officio* ou à l'occasion, par le souverain; mais assez vite, dès l'époque d'Ur III pour les MÂS.SU.GÍD.GÍD, le rôle a été confié à des spécialistes. Par aventure, ces derniers pouvaient cumuler leur office avec une fonction cléricale, mais les deux ne se confondaient pas davantage que lorsqu'il s'agissait d'un tout autre ministère, politique ou administratif, également exercé par tel ou tel devin : «chargé d'affaires du roi», «membre du personnel de la porte du palais», «préfet du palais»... Comme nombre d'autres fonctionnaires et spécialistes, les *bârû* formaient une manière de corporation, avec ses responsables officiels. N'y étaient admis, semble-t-il, que des gens de haute ou «noble» naissance, jouissant d'une totale intégrité corporelle, obligations évidemment créées par le corps des *bârû* eux-mêmes, peu soucieux d'ouvrir à n'importe qui leur mandarinat, au risque de dévaluer leurs privilèges.»³

Nous pourrions soutenir que le pouvoir infectieux de la comptabilité se mesure à sa capacité de s'adapter à un nouvel hôte. Les pratiques de contrôle comptable changent ici de territoire d'exercice. Un nouveau groupe de scribes est attiré au religieux, mais ils conservent leur rôle d'examineur. Le verbe

¹ Vernant, J.-P. (1974) «Paroles et signes muets» in J. P. Vernant et al. (1974) *Divination et rationalité*, Paris, Seuil, p. 9.

² *Ibid.*, p. 10.

³ Bottéro, J. (1974) «Symptômes, signes, écritures en Mésopotamie ancienne», in J.P. Vernant et al. (1974) *Divination et rationalité*, Paris, Seuil, p. 129-130.

même *bârû* donne à penser clairement pourquoi ils seront chargés de déduire : examiner, inspecter et observer sont de vieilles activités qui ont cours depuis longtemps dans les cénacles des scribes dont la raison d'être était cette fonction : décompter, soustraire, énumérer, retenir, retrancher. On le voit, plus largement, les *bârû* étaient responsables d'une sorte de planification et de contrôle des intérêts du souverain et de la destinée de son peuple. Les *bârû* étaient chargés officiellement de faire rendre raison. Mais à partir de quoi ? Ils se sont servis des mythes et légendes comme ils ont *fabriqué*, voire désigné des personnages surhumains responsables du véritable gouvernement de la société. En fait, ici commence très exactement la longue explication conduisant à la divination déductive, une méthode de raisonnement qui conduira à l'omniprésence des présages, phénomènes omniprésents et qui constituaient autant d'obstacles ou de contraintes auxquelles il fallait porter une attention particulière dans la gestion des cités États. Voici ce que nous en dit Bottéro à la suite de ce que nous avons dit sur les personnages mythiques ou surhumains:

«Pour se les figurer, ils n'avaient pas trouvé de meilleur modèle que leur propre pouvoir politique, avec le monarque au sommet d'une pyramide d'autorités subalternées et émanant de la sienne: ils avaient donc transposé ce système à l'échelle surnaturelle pour distribuer leur panthéon et s'en représenter le mécanisme. Comme, directement ou par ses "vicaires", leur roi gouvernait son pays en manifestant ses volontés: en prenant et communiquant des décisions; ainsi les dieux faisaient-ils fonctionner le monde selon leurs desseins, en arrêtant les destinées des êtres, singuliers ou collectifs. Et dans ce pays d'antique tradition écrite, où les décisions du souverain étaient régulièrement promulguées par écrit, les dieux se devaient de fixer et de mémoriser de même l'expression de leur volonté. Comment? Il ne faut pas oublier que le principe fondamental de l'écriture cunéiforme, inventée dans le pays et dont la découverte et le fonctionnement avaient profondément marqué les esprits, c'était la pictographie,... - autrement dit la possibilité de représenter des choses par d'autres choses:... De là est née la conviction que l' « écriture des dieux », c'étaient les propres choses qu'ils produisaient en faisant marcher le monde. Lorsqu'elles se trouvaient conformes à la routine, comme c'était le cas le plus fréquent et le plus régulier, leur message lui aussi était "normal" et atypique, c'est-à-dire qu'il annonçait une décision conforme au train-train: en d'autres termes, une non-décision spéciale, un propos dénué d'intérêt, puisque les choses ne feraient guère que suivre leur marche connue et attendue. Mais, lorsque les dieux produisaient, soit un être non conforme à son modèle, soit un événement singulier, inopiné, excentrique, ils manifestaient par là leur volonté d'annoncer une destinée également inhabituelle, et la présentation même du phénomène a-normal en question - comme l'on décryptait pictogrammes et idéogrammes de l'écriture. **Tel était le fondement de la divination déductive: il s'agissait de lire dans les événements ou les objets singuliers et irréguliers, pour en tirer et déduire les décisions divines touchant l'avenir des intéressés: ou le roi, ou le pays, ou un individu quelconque mis en rapport avec l'objet de l'acte divinatoire... L'acte essentiel de cette procédure, c'était donc une "déduction": un jugement qui, partant d'une donnée, aboutissait à une autre censément contenue dans la première: de l'aspect d'un phénomène sortant de l'ordinaire et qui jouait alors le rôle de *présage*, on tirait, par une façon de discours, la définition d'un segment d'avenir, une *prédiction*.**»¹

Déduire par raisonnement pour mieux contrôler l'avenir, pour mieux prédire. En un mot schématique : la déduction par la contrôlabilité servait la planification. Le travail des *bârû* par le contrôle des décisions divines contribuait à l'anticipation des politiques du roi. Le présent sera fonction de ce qui sera lu dans le présage au nom de l'avenir. Sur le plan encore une fois de l'administration des palais ou des royaumes mésopotamiens, le futur de la vie sociale et la résolution des problèmes socio-économiques

devaient certainement se faire tout aussi bien en fonction des présages. En d'autres mots, le contrôle des activités palatiales s'exerçait vraisemblablement avec et en fonction des prévisions divinatoires. La divination déductive était elle-même une activité caractérisée par un effort de synthèse, un effort rationnel de l'homme dit savant et «à qui est seul donné le *présage*, qu'il doit disséquer, déchiffrer, chercher à comprendre pour en extraire l'oracle : la part d'avenir qui s'y cache, est, en matière de divination, le phénomène majeur en Mésopotamie ancienne, et probablement une des données les plus importantes et les plus fécondes dans la vie "intellectuelle" de ce pays.»² La part d'avenir. La portion d'avenir dans le présent, mais qui se trouve cachée. Il fallait la déchiffrer.³

Revenons sur la place forte du présage. Qu'est-ce qu'un présage ? C'est un signe. C'est un signe qui cherche à s'annoncer. C'est l'indice d'une prévision. Enfin, c'est l'objet qui doit être contrôlé par un *bârû* : «Ou bien celui-ci se trouvait d'emblée à la disposition de l'homme, lequel n'avait, ni plus ni moins, qu'à l'enregistrer et l'observer, avant de l'étudier; ou bien il ne lui était d'abord pas apparent, ou pas disponible et il devait premièrement le rechercher ou le produire...»⁴

Un présage était un humain ou un non humain. Il était la mesure de ce qui devait arriver. Comment prétendre, en effet, s'en saisir, le maîtriser ? Faudrait-il s'étonner du recours à un spécialiste du contrôle lorsque, par définition, un présage est sans limites, qu'il est un défi lancé à la nécessaire limitation de l'homme, qu'il est un appel de l'illimité plutôt que volonté prométhéenne de l'homme qui sait déjà, qui possède déjà ? Le lien simple présage/contrôle déductif traduisait une pratique disséminée çà et là sur le pays élamite qui allait vite passer au régime d'une discipline institutionnalisée :

« [...] la divination déductive de simple observation se présente en Mésopotamie ancienne comme une discipline véritablement encyclopédique : **elle a cherché ses objets – les présages – dans tous les phénomènes observables de la nature, en tous ses ordres : céleste et terrestre, inanimé et animé, animal et humain, physiologique et psychique. Cela ne veut pas dire qu'elle ait exploré tous ces domaines avec une égale curiosité ou simultanément avec le même intérêt. Il ne faut pas oublier, en effet, que la condition première du présage, c'était non seulement son caractère anormal, qui permettait de l'identifier comme présage, mais sa variabilité, sa capacité de se présenter sous des formes et des aspects différents, de chacun desquels on pouvait tirer, par analyse, des aspects différents du futur.** Il n'est donc pas surprenant que les techniciens de la divination déductive aient porté plus d'attention et de soin à observer les êtres les plus riches en singularités et en transformations, les plus «mobiles» - au sens le plus général de ce mot – et traité en parents pauvres des ordres entiers dont la variabilité est moindre par nature, comme le règne minéral, et même celui des végétaux, voire, dans une moindre mesure, des animaux : ils ne sont pas restés hors de l'examen des devins, on va le voir, mais leur pauvreté formelle n'a point permis qu'on leur consacra des analyses très poussées et même de véritables traités indépendants, comme ce fut le cas d'autres objets, de l'ordre des corps célestes et surtout de l'ordre humain. On les a donc de préférence étudiés avec plus ou moins de détails, comme autant de paragraphes ou de chapitres de traités dont le propos était tout autre. »⁵

¹ Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 48-49. Nous soulignons.

² Bottéro, J. (1974) «Symptômes, signes, écritures en Mésopotamie ancienne», in J.P. Vernant et al. (1974) *Divination et rationalité*, op. cit., p. 99.

³ Pourrait-on une seule seconde réfléchir à ce concept de «part d'avenir» ? La sanctuarisation des frontières matérielles du document comptable contenait-elle, sommeillant, cette part d'avenir si indispensable à tout homme qui cherche à s'adapter, à s'organiser pour s'adapter à un milieu ?

⁴ Bottéro, J. (1974) «Symptômes, signes, écritures en Mésopotamie ancienne», in J.P. Vernant et al. (1974) *Divination et rationalité*, op. cit., p. 100.

⁵ Ibid., p. 100-101. Nous soulignons. En fait, ce que nous pourrions apercevoir ici c'est que le jeu du contrôle des présages servait ni plus ni moins à la planification temporelle de l'administration des cités et de la vie sociale. Considérons ces détails

Au nom de la planification vitale nécessaire au roi et au maintien de l'ordre face aux phénomènes divins et mythiques, le moyen de procéder à cette prédiction de l'avenir consistait en une opération de raisonnement portant sur des objets/sujets. L'exercice de vérification de l'état des lieux physiques ou corporels conduit tantôt à une exaltation, tantôt à une exaspération : il se perd comme il se gagne des positions sur l'avenir. Cette comptabilité temporelle sur gage du présent était sérieuse. Mais affirme Bottéro, ce jeu de devinette allait devenir aussi, dans certaines villes, un jeu tout court qui mettait toutefois en relation des choses particulièrement étonnantes, car ce jeu avait été récupéré par un collectif qui l'a associé à une divination populaire :

«Certes, s'y trouvait impliqué un propos de délassément, d'amusement, de plaisir, sous la forme d'une compétition et de la recherche d'une supériorité et d'un «gain». Mais l'issue de cette lutte et l'obtention de cet avantage étaient réservées à l'avenir – objet aussi de la divination. Une telle convergence, pourtant, ne pouvait aboutir à une rencontre que sur le plan de la divination déductive. Comme les adeptes de celle-ci, les joueurs, en manipulant les pièces du jeu (équivalent des «présages»), créaient eux-mêmes les conditions de leur avenir : selon une «règle» définie par avance, ils préparaient eux aussi une façon de cadre dans lequel les dieux pourraient intervenir, manifester leur préférence et l'imposer dans l'une des deux seules issues possibles : le «gain» et la «perte», autrement dit, pour parler la langue du pays : le «désir» et le «non-désir», le Oui et le Non.»¹

Curieusement, nous nous retrouvons au cœur du complexe pulsionnel des hommes. Sur quelques figures du temps et sur quelques figures d'objets/jetons, l'être temporel mésopotamien est pris avec une dualité du temps présent/avenir et c'est le temps qui dure le plus longtemps qui compte le plus, une période de vie qu'il voudrait tant être marquée par une force spirituelle du sacré : comment le guérir lui aussi de la douleur de l'existence dans le temps ? S'agit-il de contrôler le temps à rebours pour rejoindre son destin à cet instant précis et paradoxal du «gain» et de la «perte» qui se jouent sur le désir de maîtriser dans le bon sens un présage ?² Nous venons d'ouvrir dans ce commentaire un autre chantier qui englobe et dépasse notre objet d'étude. Enfin, sur un plan technique et conceptuel, voici comment se déroulait une activité de rationalité divinatoire. Il y a des leçons d'un modèle élargi de contrôle social et économique institué par

relevés par Bottéro : «Dans la nature inanimée, on comptera d'abord les astres et les météores : lune, soleil, planètes, étoiles et constellations, éclipses, pluies, orages, dont l'étude – l'astrologie – attestée encore modestement, dès la première moitié du II millénaire... Le temps lui-même, ou plutôt le calendrier, a servi de cadre à une autre mantique, la chronomancie, fondée, au bout du compte, sur l'idée que tels ou tels moments pouvaient être fastes ou néfastes pour telles ou telles entreprises, telles ou telles divinités s'y trouvant plus ou moins bien disposées envers les hommes. [ex. Si la crue survient au mois de Nisan (mars-avril) – mortalité générale. Ou Si un homme ouvre un puits au cours du mois d'aiar (avril-mai) pénurie de céréales. p. 104 tiré de R. Labat, Un calendrier babylonien des travaux, des signes et des mois, 1965, voir aussi p. 110,192 et suivantes.] Dès l'époque paléo-babylonienne sont connus des manuels qui détaillent le contenu volumineux de la propre disposition du corps des individus, en lui-même, ou dans diverses «marques» accidentelles de naissance. Cette étude a été développée ultérieurement en un traité d'au moins douze tablettes. ... plus de réflexion dans le summa alu. On y trouve, non seulement les rapports de l'homme avec son milieu physique, géographique, matériel, avec son environnement botanique et animal, mais l'examen détaillé de son comportement en d'innombrables circonstances de sa vie de chaque jour : son attitude au lit et pendant le sommeil, au lever, au cours de sa toilette, sa tenue, sa démarche, sa façon de parler, de se conduire en société, ses divers travaux agricoles, arboricoles, hydrauliques; ses rapports avec les dieux et ses façons de prier; ses relations avec ses supérieurs et ses semblables, et en particulier sa vie de famille, jusqu'en ses plus intimes recoins... [ex. Si un homme a les cheveux roux – c'est un chanceux. Si son visage est marqué de traits verdâtres le fisc [le palais] s'emparera de tout ce qui lui appartient, (ou) de ses (seuls) biens meubles.-108] [109-Si un homme a une (marque – de – naissance dite) umsatu sur le coin de son œil, à droite – il aura juste de quoi retourner son bénéfice à son bailleur-de-fonds.]» *Ibid.*,
¹ *Ibid.*, p. 123.
² Voir sur cet état précis de la question l'extraordinaire réflexion de Eliade, M. (1963) *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, p.

un modèle de contrôle des choses et des hommes à tirer, mais que nous ne pourrions réaliser, faute de temps et d'espace d'explication. Néanmoins, que le lecteur découvre ce qui suit avec intérêt :

«La divination a pour objet des séquences de faits particuliers sur lesquels on consulte précisément parce qu'ils sont d'ordre aléatoire; or, à travers les procédures qu'elle leur applique, elle les traite selon une logique générale qui conduit à exclure le hasard de la trame des événements, à supprimer l'aléatoire en interprétant les rapports de succession dans le temps, avec la marge d'imprévisibilité qu'ils comportent, sur le modèle de relations structurelles d'homologie et de correspondance, inscrites et repérables dans un segment d'espace. Pour déchiffrer ces configurations spatiales, la divination retient et isole certains objets auxquels elle accorde une valeur symbolique de microcosme : écailles de tortues, viscères des animaux sacrifiés, figures tracées au hasard sur le sable, étendues délimitées et orientées selon des règles, parties visibles du ciel, aspects du visage et du corps, combinaisons de dés, de coquilles, de cartes. Et, à partir de l'agencement interne de ces objets ou collections d'objets, qui lui apparaissent comme des reflets à petite échelle de l'ordre cosmique totale, elle infère des conclusions assurées concernant des événements dont l'éventualité, qu'elle soit souhaitée ou qu'elle soit redoutée par le consultant, est toujours par définition au départ incertaine.»¹

Il y a deux traits majeurs, indissociables de la mentalité mésopotamienne ancienne, selon Bottéro, qui est sous-jacente à cette forme rationnelle de la divination déductive : la curiosité pour l'univers et la classification par l'écriture. Le premier trait ne nous étonnera guère puisqu'il relativement commun à tous les hommes. Cependant, nous le savons aujourd'hui, le Mésopotamien était un être passionné, mais encore plus passionné s'il pouvait être minutieux :

«Le premier est une tendance indiscutable à la curiosité pour les choses; une propension à les analyser et ranger; une sorte de rationalité qui explique la très archaïque passion de ces gens pour la mise en listes, la classification, les dictionnaires; la prépondérance d'une façon de prosaïsme, raisonnable et lucide, mais terre à terre, et qui refroidit, en quelque sorte, jusqu'à leur poésie et la prive de cette extraordinaire puissance de l'image et véhémence du discours qu'on trouve si couramment chez d'autres vieux Sémites, comme les Hébreux et les anciens Arabes; bref, comme une attitude objective et logique, qui a pénétré même la religion, et dont on n'a peut-être pas encore mesuré la profondeur et la portée. Dans cette perspective, une divination fondée avant tout sur les efforts de l'homme, l'analyse des choses, leur étude en quelque sorte désintéressée et rationnelle, est tout à fait à sa place; même la forme littéraire qu'elle a finalement prise, celle des traités et des listes classifiées des présages, rejoint l'énorme littérature de «mise en ordre » dont les plus vieux témoins sont contemporains des tous débuts de l'écriture.»²

Ce long extrait, nous voulons le justifier pour illustrer comment une culture ayant inventé une forme importante d'écriture sur la base de pratiques de comptabilité s'est donnée en même temps des capacités cognitives de raison et des capacités matérielles de mise en mémoire de cette raison. Une telle

108 et ss.

¹ À la suite de ce passage, nous retrouvons cette précision : «[...] le principe de l'ordre des choses joue le rôle d'une catégorie fondamentale, les notions de cause et d'effet, qui conduisent à l'Idée de relations unilinéaires, segmentaires et pauvres en références totalisantes, semblent beaucoup moins pertinentes que celles d'agencement et d'organisation, qui mises en œuvre dans d'innombrables dispositions orientées et classifications hiérarchiques, se superposant ou se recoupant de multiples façons, aboutissent à des séries sans doute moins fortement cohérentes, mais représentant pour la satisfaction de l'esprit la supériorité de se répondre toutes une identité de structure révélatrice de l'unité ordonnée de l'univers. A travers ces correspondances inépuisables, les phénomènes n'apparaissent pas facilement chacun en particulier la conséquence de ses antécédents, mais très aisément, par contre, tous comme signes les uns des autres. L'auguration des événements futurs à partir de symboles qui les reflètent déjà dans le présent est donc toujours possible, et d'autant plus tentante pour une sorte d'intuition immédiate de l'avenir...»

Vernant, J.-P. (1974) «Paroles et signes muets», *op. cit.*, p. 17.

² Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie, l'écriture, la raison et les dieux*, *op. cit.*, p. 153.

traçabilité, des propos raisonnables qui ont pu être tenus, s'est faite en fonction des possibilités matérielles/graphiques qui ont elles-mêmes jailli sur des capacités humaines de rationalisation. C'est cette superposition de propriétés qui font de ces vecteurs de véritables mesures de protection du rapport au réel, à la connaissance, au Milieu, à la Nature. L'idée de notre contrôle comptable est à saisir, alors, dans la genèse de cette architecture curiosité/peur/classification/argile/écriture/espace/temps. Cette genèse du contrôle comptable est devenue un parasite à ce niveau d'organisation de culture de rationalisation/divination. Il nous faudrait alors, à l'invitation de Serres, élaborer pour les besoins de développement de notre champ disciplinaire, une théorie ou un modèle explicatif qui aurait tous les aspects d'une cosmologie au sein duquel la relation parasitaire comptable serait vue comme la relation sociale primaire, la relation intellectuelle de la rationalisation serait alors jugée plus secondaire.¹ En résumé, donnons-nous à imaginer ce parasite comptable de contrôle et son action d'infestation dans ce dernier théâtre de la médiation technique/culture :

«Le second trait, peut-être le plus radicalement original, de cette même civilisation, c'est justement la mise au point de l'écriture. Il n'est pas imaginable qu'une pareille découverte du feu dans le domaine de la technique, n'ait point révolutionné les habitudes de pensée de ses auteurs : **quand on peut objectiver ce que l'on pense, le fixer en dehors de soi et en garder non seulement une image détachée de soi, mais une mémoire aussi perpétuelle qu'exacte, on ne pense plus comme avant. Et le seul fait d'apprendre seul : en lisant, confère une mentalité propre, tout à fait différente de celle réservée à qui a besoin d'écouter pour savoir : nul autre ne s'interpose, de soi, entre le sujet et les choses.** C'est du reste pourquoi les cultures écrites sont beaucoup plus extraverties et objectives que les cultures de tradition orale, chez lesquelles une «science» à proprement parler est inimaginable. Cette donnée fondamentale, qui rejoint la tournure d'esprit soulignée plus haut, devait déjà orienter vers les choses les Mésopotamiens curieux de connaître l'avenir, et les inciter à lire ce dernier, plutôt qu'à l'écouter.»²

Au total, retenons l'existence d'une extraordinaire montée de la rationalisation économique en Mésopotamie comme en Égypte d'ailleurs.³ Une montée qui va de pair avec celle de l'organisation. La rationalisation de l'organisation commença vraisemblablement sur la surface d'un objet matériel, argile, bois ou pierre, tantôt surpassée et surpassant (par) le geste de son manipulateur, un contrôleur d'image passante.⁴

¹ Serres, M. (1982) *Le Parasite*, Paris, Grasset.

² Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, op. cit., p. 153-154. De l'idée la comptabilité à la constitution de la science, en effet, il n'y aurait qu'un pas à faire pour en discuter. Encore faudrait-il se servir de ces autres éléments révélateurs d'un tel passage, d'une telle médiation probable : «Mais il y a plus. Quelle est la caractéristique de l'écriture cunéiforme? D'origine, elle est pictographique. C'est-à-dire que les signes qui la composent ont désigné d'abord ce qu'ils représentaient : par un croquis pris sur le réel [...] ou réduit à sa plus simple expression, ou par un symbole conventionnel [...] Pour un même signe, la représentation pouvait être démultipliée par tout un système d'associations ou de suggestions [...] C'était en somme, on le voit bien, **une écriture de choses** traduisant immédiatement une sorte de «vision brute» du monde et qui, comme telle, était à peu près totalement indépendante du langage parlé, puisque tous ces signes, simples ou composés, pouvaient être compris par des individus d'idiomes différents et épelés chacun en sa propre langue...» Ibid., p. 154-155. Nous soulignons.

³ Ainsi, «la rationalité de la comptabilité financière» sur laquelle il [Weber] insiste, n'a pas attendu la Renaissance européenne pour se développer. Elle existait clairement dans le monde antique, sa présence en effet était directement liée à l'application de l'écriture aux recettes et aux dépenses des firmes marchandes ainsi que des temples et palais du Proche-Orient.» Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture*, op. cit., p. 181.

⁴ Un jeu simple, maladroitement illustré ici, mais un jeu de décompte des images du réel qui eut cet incroyable effet : l'écriture comptable fut «génératrice d'une conscience plus grande des formes et de la formalisation. Mais cette formalisation, si elle a toujours pour fonction de conserver, n'est pas toujours conservatrice: elle fut la condition préalable du progrès rapide des connaissances qu'ont connu les cinq derniers millénaires, le fondement de tous les développements majeurs dans les domaines artistiques et surtout scientifiques. L'écriture a une importance décisive, non seulement parce qu'elle conserve la parole dans

10.4.4 Des *avoirs* en quantité d'origine: mots de la fin en ouvertures

Il nous faudrait racontée beaucoup plus la naissance de l'idée de l'écriture comptable, au sens ordinaire du thème. Une écriture érigée face à la démesure, celle du Nil ou de l'Euphrate. Une écriture également développée face à la démesure de ce qui crée le trouble culturel dans l'esprit de celui qui doit répondre à la question: comment vais-je vivre ? Écrire les choses, forger une *écriture de choses*, permettre à des scribes égyptiens et mésopotamiens de broder un lien à travers un programme *composé de*, et *entre* des sentiments intérieurs, des capacités matérielles et symboliques d'expression et des choses traduites pour de quoi vivre. Sont-ils prêts à extérioriser et à écrire un sentiment ? Lorsqu'ils le seront, il deviendra la propriété de quelqu'un. Entretemps, en attendant la mise au point technique de l'écriture alphabétique pour ce faire, la souffrance ou l'extase reste à l'intérieur ou s'exprime par d'autres forces vives. Peut-être encore grâce à la chance, la toute première chose, céréale, bétail, ou morceau d'or, a été reproduite par une graphie manuscrite parce que les autres, autrui, et la Nature, ont contraint un artisan du symbole. Après cela, les gens vinrent le voir et lui demandèrent de *dicter*. Depuis ce jour, tout le travail technique du scribe-comptable s'est fait de cette façon: on lui a demandé de dicter et il a parlé. Et depuis, il n'a pas vraiment écrit au sens propre du terme; il a parlé, il a fait parler des choses, il a fait imaginer des choses; il a réussi à faire produire des images dans une *tête dirigeante*, des interférences dans les sentiments intérieurs pour occuper des espaces vides, pour ainsi révéler autrement des nécessités intérieures de combler le fait d'une contrainte extérieure. Que faut-il à une tête dirigeante qui annonce, par la force ou par le rang divin que, matériellement, sa vie est difficile, et qu'elle ose projetée autour d'elle une ombre de mort ? Comment ériger un mur de justifications entre sa tête et cette mort, comment faire parler à sa place quelque chose de si dure qu'elle accueillera toute cette ombre et permettra à cette entêtée de s'éloigner de la mort ? Pharaon, souverain mésopotamien, chefs, *capum*, *caput*, *capitis*, *kap-ut*, tête, têtes couronnées qui demandent qu'on vienne à leur *chevet* pour qu'ils demeurent sains et saufs tout le long de leur course à la *chefferie*; de recourir à un outil palliatif pour ne pas être en reste, pour ne pas que leur règne s'*achève*. Pour ne pas perdre la tête, pour ne pas voir leur capitale tombée dans les mains de l'ennemi ou de n'importe quel de leurs commettants, il leur faut une *chape* de plomb, sur leur contrée, pour lutter efficacement contre toute forme d'adversité liée aux choses qui leur *échappent*; elle doit devenir à la fois *chapitre* et *chapiteau* pour séparer les choses qui s'agglutinent et animer les choses sur une même scène et qui risqueraient de se disperser, de *capituler* devant des mainmises par des forces naturelles. Voilà donc, pourquoi pas, ce bon chef à la tête de son peuple et de toute cette *chapelle* de bons mots issus de *kap-ut*, de «capital» qui s'engagent arbitrairement ici et qui n'engagent que lui en signant une déclaration comptable ou en faisant signer son scribe par le biais d'un sceau cylindre ou d'une main d'un scribe royal. Le «Je» de la déclaration comptable parle au nom des choses, des *choses que j'ai*.

le temps et dans l'espace mais aussi parce qu'elle transforme le langage parlé: elle en extrait et abstrait les éléments constitutifs, elle permet de procéder à des examens rétrospectifs; ainsi la communication par l'oeil engendre des possibilités cognitives nouvelles par rapport à celles qu'offre la communication par la voix.» Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 221.

Or, cette chose utile à la vie de la tête dirigeante, orge, chèvre, vin, esclave, arme ou bijou, n'existe pas si elle n'est pas devant lui. En lieu et place de toutes ces choses gênantes, il y aura une déclaration comptable, et elles existeront au moment de leur déclaration avec un en-tête officiel. L'acte de signature, le signataire désigné, l'attestation en bout de liste comptable, à la fin d'une lettre comptable, au bout d'un compte, c'est là, qu'il y a signe d'une vérité; une vérité qui vaut, dès lors, tout le long de la rétroactivité du document; dès le premier signe, celui du cheval, de l'esclave qui s'est enfuit ou des volumes de grain dans les temples ou greniers, il y a un signe qui dit une vérité. Pharaon ou un souverain mésopotamien fait dire ce qu'il faut *avoir*, fait faire des choses à posséder par ses représentants légitimés par la signature, par l'écriture qui est de nature royale. Un chef et ses pieds, un chef qui voit ses pieds comme ce qui marche à sa place; c'est la figure du scribe accroupi qui le représente et qui a le droit de signer en sa qualité sous-chef, de *kap-ut*. D'autorité royale, donc divine, le scribe égyptien ou mésopotamien se verra octroyer un dieu, à leur tête. Thot, le dieu égyptien, figure emblématique aux sources d'Hermès, dieu grec messenger de tous les dieux, dieu grec de la mesure, des poids, des routes, des carrefours, des voleurs et des voyageurs, est confondu pendant un temps avec Thot lui-même comme dieu des savoirs cachés. Nabû (ou Nebû), dieu mésopotamien de l'écriture, et du savoir, avait comme symbole, le dragon-serpent, conjugaison de la force et de la duplicité, car il lui revenait d'écrire le destin de chacun sur les tablettes d'argile, et ce dès le deuxième millénaire avant notre ère.

Le tableau de l'archive comptable, argile ou papyrus, est la prédication elle-même. La main divine qui en dresse le prédicat est un ajout capital dans l'idéographie comptable; celui d'un sens sacré, présent dans les graphies et leurs morphologies temporelles, spatiales et sérielles. Parcours gauche-droite en-haut-bas sur l'archive, repassages et retours, déplacements des yeux et voilà que surgissent des promesses, celles d'objets sagittaux, des avoirs en quantité, là-même où peut s'arrêter un instant la fuite du sens, découpée par la quantité inventoriée, par la quantité à posséder dans l'inventaire. L'archive comptable typique de la haute antiquité est une adresse des *avoirs* requis pour la survie de la Cité-État. Entre don du Nil ou de l'Euphrate et le Capital techniquement obtenu pour un pouvoir souverain qui consiste à avoir en sa possession des terres utiles pour les unifier en un territoire à protéger, le pouvoir de médiation des scribes repose sur ce Souverain qui veille sur eux et de leur place dans l'administration.

10.5 Synthèse: Capital-propriété ou les techniques premières pour capitaliser

L'harpédonapte dessine un périmètre fiscal sur le sol agraire pour signaler un droit de propriété, un droit de prélèvement. Le scribe mésopotamien note tout ce qui est à échanger ou à récolter ou à confier à qui de droit. Les choses comptabilisées annoncent des droits de regard, des propriétés de la propriété d'un bien, d'un bien-avoir. Puis, les choses s'accumulent et les techniques comptables en formation comme l'écriture et les numérotations accumulent elles aussi des expériences de mises au point qui sont transférées dans l'outillage même. Le contrôle comptable de la Haute Antiquité est déjà caractérisé par la

reproduction du réel sous forme numérique et métrique. En arrière-plan de cette pratique technique bien connue par nous se cache toutefois un phénomène complexe dont nous avons à peine évalué les conséquences: la mise au point d'une raison graphique pratique pour faire valoir des propriétés au droit de propriété.

Reproduire une opération économique sur du papyrus, sur une tablette d'argile dans un codex ou dans un livre de compte est un acte décisif de réformation et transformation socioéconomique. Sur place, sur cet artéfact se trouve la première planche de l'entité organisée par la raison ou mieux, par l'image réfléchie.

La routine du Nombre à compter, à inscrire, signe banal d'une écriture sans saveur, mais fidèle au commandement, ou au jeu de l'échange, sinon signe du génie humain comme objet graphique organisateur de rapports sociaux, elle entraîna le geste rationnel et le développement de la mémoire sociale et matérielle. La multiplication des inscriptions comptables égyptiennes et mésopotamiennes impliquait un effort pour fixer, dans un présent *durable*, ce que l'irréversibilité du devenir ne permettait pas de revoir à nouveau. Les images de la terre, de la fiscalité, de la bureaucratie, des poids et mesures, des inventaires, des salaires et des taux d'intérêt ne représentaient que quelques pictogrammes perdus dans l'immensité d'un territoire, quelques-unes des images enregistrées et projetées par des techniques de comptables travaillant en vase clos, mais elles constituaient déjà, en cette période reculée de l'histoire, l'une des branches principales de l'Arbre de la connaissance, pour ne pas dire une Racine.

Si elle répond immédiatement à cette première valeur humaine qu'est l'utilité, la symbolique comptable de la Haute Antiquité, parce que produit d'une pensée réfléchie, consacre déjà l'importance de la mesure, du nombre, du concept et de la marchandise dans l'*entreprise d'organisation*. L'acte comptable de la Haute Antiquité transforme déjà le réel sociétal en rationnel économique. Voilà comment, dans sa généralité essentielle, comment le pouvoir de la technique du compte augmente la possibilisation des hommes à transformer un réel.

Avec le premier geste d'écriture, déjà l'humanité commence à être habitée par des entités comptables manipulables à volonté. Par-dessus tout, de la prise d'inventaire des prêtres mésopotamiens au bilan fiscal égyptien, l'écriture comptable représente une transposition du temps en espace. C'est le fait capital d'un premier contrôle de l'économie.

Interruption du continue, nécessité d'arrêter la marche des flux et des échanges non vérifiés par les entités célestes et royales, pour établir quelques résultats, quelques valeurs des offrandes et redevances, et ainsi faire le *point*. La *protocomptabilité* de la Haute Antiquité est alors un indispensable outil de planification : il répond au désir de contrôler les biens économiques utiles à la vie, à la survie et à l'autorité symbolique, et ce au moment présent, tout en permettant de faire un pas en avant ou en arrière, dans le sens des deux autres temporalités. C'est en cela que la surface de l'artéfact se présente comme un lieu de réfraction des désirs et des angoisses, au beau mi-lieu des temps qui comptent pour produire une gestion du complexe pulsionnel, comme une table de conversion des affects.

L'écriture comptable est le passé ou donne à penser au passé pour mieux préparer l'avenir économique et social, mais au présent. L'écriture comptable qui se déploie sur la tablette ou sur le papyrus transforme le temps des productions économiques, en espace, de compte. Le temps de dresser une classification. Avant de passer à l'étape de la rationalisation. L'espace du compte ne s'écoule pas : il sert de réservoir au temps. Autrement dit, la loi comptable de la périodicité, celle qui réapparaît à chaque cycle, par ses sommations mensuelles ou annuelles, entreprend le triomphe de la continuité des stocks et des redevances, mais sous des masses de notation en discontinuité. Ces données matricielles sont alors *matières à raison* pour le scribe, le roi, le prêtre ou pour pharaon. Dans la Haute Antiquité, la technique de comptabilité est un instrument plural au service de plusieurs acteurs, de plusieurs contrôles. Si le scribe, le roi, le prêtre ou un pharaon change, le document comptable reste et demeure, un temps, inébranlable. L'un peut donc passer la main à l'Autre. La dynamique de transmission restera la même, ou presque. La réduction de plusieurs réalités, ramenées à un dénominateur commun d'un binaire tel celui de l'entrée/sortie, du gain/perte ou du oui/non qui renvoie, lui, à l'augmentation des possibilités de la raison, est un phénomène d'une telle importance que nous ne pouvons oublier le rôle précoce joué par la comptabilité antique qui, sous cet angle, s'est affirmée comme condition décisive à la multi-médiation de la vie sociale. Déjà un instrument *multimédia*, la comptabilité ? En tout cas, elle a réussi à être utile en plus d'un domaine et à étendre ses effets là où il est pratiquement impossible de la voir : quand la comptabilité antique donnait à penser, par ses formes matérielles, et ses formes graphiques, les limites du Cosmos c'était au grand bénéfice du Logos.

Les dieux des scribes mésopotamiens et égyptiens, Nebû et Thot, auraient-ils été des prédécesseurs de Prométhée, Dieu de la technique ? Le thème de la mythologie grecque nous est utile pour signaler l'acte comptable et son pouvoir instrumental sur les hommes : celui d'une technique de classification et d'ordonnancement du chevauchement permanent des perspectives qui comptent le plus et qui entourent les échanges vitaux : nourriture, impôt, soldat, pouvoir politique ou religieux. La mise au point des perfectionnements de l'acte comptable va faire du scribe, du fonctionnaire, du marchand ou du souverain un organisateur plus rationnel. Si Prométhée est le héros qui a osé revendiquer le pouvoir démiurgique jusque-là réservé aux dieux, le geste technique comptable instille, dans l'esprit de cet organisateur, l'idée (consciente ou non) qu'il a pour tâche première d'organiser la vie du palais, de la cité, du royaume. Que ce soit pour des raisons vitales, religieuses ou strictement économiques, il doit prendre à son compte la mise en œuvre, l'exploitation et l'amélioration de la terre et des produits de la terre. Avec le recours à une graphie comptable, il pourra mieux élargir les horizons et multiplier les possibilités, car l'organisateur aura, désormais, affaire ici à une perspective temporelle spatialement transcrite. Au-delà de la simple notation des quantités et du nom du payeur d'impôt ou d'intérêt, l'espace du document comptable raconte l'histoire du temps et de l'opération économique qui, en vérité, ne font qu'un ; une histoire du monde concentrée, là, sur quelques centimètres carrés.

Si la confiance entre deux individus doit être préservée, si le pouvoir d'un souverain doit être maintenu, si les réserves de grain des temples religieux doivent être assurées à un niveau minimal, alors jusqu'à

quel point l'image comptable, concentrant les trois temps, tente-t-elle d'arracher la vie à la mort ? L'image comptable tente, redisons-le, de remporter une victoire sur le temps éphémère. Au cœur même du présent, l'image comptable, aussi simpliste soit-elle, fixe le souvenir pour le faire accueillir par des mémoires qui décident. Grâce à cette image, un scribe ou tout autre opérateur économique peut suivre, à nouveau, les traces de ce qui fut une présence. Si ce désir d'accrocher le temps humain sur l'espace comptable est en soi une conquête existentielle qui mérite une attention particulière, il faudrait y consacrer plus de temps que nous ne le ferons ici. Car c'est là une invention technique dont l'efficacité lente a passée inaperçue : la graphie comptable de la Haute Antiquité traduit infinitésimalement le passage du sentiment de dépendance à une mentalité d'affranchissement. La graphie comptable, au cours de manipulations infinies, ouvre la première des formes de pensées nouvelles pour créer des extensions conceptuelles, des distorsions entre le pensé et le réel. Le principe directeur, derrière ces pratiques, est simple selon nous : le désir de l'homme de sortir de son enveloppe existentielle. Jadis, peut-être, elle était encore trop fortement incorporée à une Nature et à un Cosmos trop hasardeux.

Le fil d'Ariane qui permettra de sortir de cette prison, à la base temporelle, était donc, peut-être, autrefois, cette notation de quantité des denrées alimentaires et des impôts. Ces deux informations sont vitales pour le souverain, car elles décident de la vie et du pouvoir et de son contrôle de la vie enracinée dans l'Eau et la Terre. Ce pourquoi on les note ce n'est pas seulement pour en figer les quantités dans une sorte d'instantané pictographique vide d'économie non fondée : c'est pour contrôler tous les *avants* et à tous les *après* de ce qui, autrement, est emporté par le devenir.

Si les impôts et les stocks alimentaires comptent plus que tout, alors leur notation devient les cadres à l'intérieur desquels se déroule l'attention de l'existence humaine de ce temps. Et où il est possible de voir jaillir, de temps à autre, de ce document comptable, le mystère d'un surgissement, celui d'une pensée nouvelle...

Des *Avoirs* pour le pouvoir, des impôts et des stocks alimentaires ou d'armes, en fondation d'une multiplicité à additionner en piles de pont à dresser par coordonnées comptables sur l'Empire à venir, celui d'une civilisation. Le discours de l'archive comptable dit et redit dans le sens de l'histoire et du devenir de Chaldée, de Suze, de Babylone, d'Alexandrie, de Memphis ou du Caire. Le nombre comptable, c'est le chiffre du sens de ces avoirs selon cette temporalité et ces spatialités. L'espace recouvré, à partir des berges fluviales, compose la blancheur d'une mesure fiscale, une lumière artificielle pour éclairer le *qui* du *droit à avoir* selon sa mesure; source d'énergie humaine pour étalonner les villes, pour les enceinte là-même où celui qui prend droit de récolte sur les Autres impose sa loi par une constellation de symboles comptables qui s'étendent par sentiment d'empire sur l'univers connu. Fonder une Capitale, fonder le droit de propriété, fonder le droit, fonder l'art du trésor de guerre, fonder toute capacité de conservation du Souverain et de sa politique, c'est fonder des signes royaux sur des supports à partir de tout ce qui bouge et qui a de la valeur pour la vie, la survie, la défense, l'offensive et l'appropriation.

CHAPITRE 11 - LE TEMPS DES CONTINUATEURS ET L'ANTIQUITÉ

«Ceux qui vivent à la cour des rois sont exactement comme les jetons de la table à compter. C'est la volonté du calculateur qui leur fait valoir un khalkos ou un talent»

-Polybe (210-128 av. J.-C.) Histoire naturelle, V, 26.

Dans la citation précédente, Polybe, le célèbre historien grec, fait probablement allusion à Solon, grand homme d'État (640-558 av. J.-C.) qui consacrera à Athènes la suprématie du marchand et de ses privilèges. Sinon, il réfère à un *antigraphe*, à un *économiste* royal, un *basilicogrammate*, un *dioecète*, un *eclogiste*, enfin à un agent comptable royal, ce calculateur avant le nom, mais indispensable à un quasi-roi comme Solon pour le déploiement et l'organisation de son pouvoir. Des pierres à compter aux *calculi*, disions-nous, constituaient ces étonnants instruments ovoïdes pour l'établissement d'une valeur traduisant une relation économique. Ces jetons de compte anciens vont aussi fonctionner, à l'époque grecque, mais avec un autre outil de mesure plus manifeste, c'est-à-dire cette étrange surface d'accueil : ils sont distribués sur des tables de calcul selon des ordres numériques, ordres normés culturellement dont l'origine précise nous échappe. Ce sur quoi nous devrions insister c'est le sens de cette augmentation de la calculabilité grâce un objet matériel : la table à compter organise mieux l'esprit, augmente la rationalité de la décision et ouvre à nouveau les *possibles*. En fait, le Hasard y prend davantage *corps*, sous la forme d'une relation numérique mieux calculée. En augmentant le registre des combinaisons numériques plus organisées, la table à compter crée une nouvelle ouverture à la délibération calculatoire. C'est celle d'une orientation plus *ciblée* de l'esprit, plus apte à l'anticipation de facteurs incertains : la table à compter favorise une nouvelle relation au monde. Néanmoins, elle sera longtemps plus divine qu'arithmétique ou marchande : la prise de décision qui s'institue à partir de cet objet matériel sera davantage assujettie à une surdétermination d'une volonté des Dieux qu'à une simple utilité économique. La table à compter constitue, de fait, un espace intermédiaire pour penser autrement la relation au monde du pouvoir politique. Cet espace n'est pas régi par de simples règles numériques, mais autorise bien plus un échappement d'une pensée plus confiante. Il permet à son calculateur d'ouvrir d'autres horizons d'activités sur l'épreuve matérielle de la réalité du *doit* et de l'*avoir*. Le représentant du calculateur, l'agent comptable, assis derrière la table à compter, contrôle des relations anciennes et peut aussi, maintenant, en suggérer de nouvelles. Elles seront naturellement conditionnées par le milieu culturel, par ses effets de contingence. Or, quelles sont les mœurs dominantes chez les Puissants de la

Grèce Antique ? Si l'agent comptable prend ses ordres du Calculateur, ce dernier s'en remet à quel rapport transcendant ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit en ce temps de l'histoire. Son supérieur reste soumis aux hasards décidés par les Dieux. Il est continuellement bousculé de hasards imprévisibles, incontrôlables. La table à compter, à coup d'intermédiaire-jeton, viendra, de manière à peine audible, lui offrir une possibilité de mettre de l'ordre dans ce tumulte de l'indécision marquée de l'aura divin. Même si cet apport reste infime, il tentera opportunément d'ordonnancer toujours en mieux sa conduite des affaires. Il les fera *saisir* de plus en plus souvent par le nombre, le calcul, et surtout, par un nouvel étalon de mesure : la monnaie.

Ces tables à compter s'affichent telle une structure d'aide. Du moins, c'est ce qu'elles donnent à voir. Mais elles représentent beaucoup plus que cela. Chacune est le résultat d'une structure de raisonnement posée et inscrite à même la surface de la table en bois ou en pierre. Les symboliques gravées ou peintes sont des prédéterminations, des aides à une organisation plus rapide de la pensée. Elles fournissent des occasions à perfectionner des délibérations opérationnelles, certes, mais d'abord des délibérations, et des délibérations qui s'opèrent à partir de la surface de la table à compter. La table et ses symboliques composées de lignes, de cases et de *valeurs numériques* quelconques finiront bien par jouer un rôle sur la mise au point de différentes rationalités. Que dire maintenant de l'effet des jetons ou *calculi* manipulés à la surface de la table à compter ? Ils se superposent aux signes de la table à compter et de tels enchaînements vont entraîner, là encore, un meilleur penser efficace. À l'accroissement des capacités mentales des agents comptables, permis par les permutations nouvelles générées par l'ajout de cet instrument de calcul, en filigrane, de nouvelles mœurs prennent forme subrepticement, lentement, à peine perceptibles elles s'instituent dans l'espace mental à partir de l'objet même des décomptes de la table à compter, c'est-à-dire entre ce pourquoi on y recourt et la valeur (économique ou autre) d'un rapport voulu plus précis. Il y a donc la constitution d'un lien entre deux choses plus agencé par les signes. Enfin c'est là une relation numérique calculée appelée à devenir toujours plus contrôlée, plus abstraite, et plus utile à force de répétition et d'expérimentation.

L'exemple de la table à compter est illustratif du type perfectionnement de la matérialité utilisée à des fins de contrôle comptable dans la Grèce Antique. Lequel exactement ? Parlons plutôt d'une longue chaîne de contrôles qui s'étendent au sein des principales institutions de cette période. C'est d'abord un système d'engrenages de contrôle économique de toute sorte. C'est cela qui doit être montré par le biais de grandes esquisses pour comprendre, dans un deuxième moment, la spécificité du contrôle comptable grec. Cet exercice d'entendement devrait s'amorcer dès le moment où une telle table à compter fut autorisée à franchir les enceintes royales des palais. En fait, dès le moment où les techniques de comptabilité royales seront utilisées chez les citoyens. Malheureusement il n'y a guère de faits historiques qui peuvent aider à en établir les premières articulations intelligibles. Il faudra prendre d'autres chemins que celui de la seule histoire comptable attestée jusqu'à ce jour. Celui de la monnaie en est un, puisqu'elle apparaît durablement au cours de cette période. Comme on le verra, la monnaie est un objet matériel qui cristallise néanmoins une série de conduites quant à son usage le plus décisif. En effet, la période où

régnaient Solon vit apparaître cet étrange médium en métal dont la prétention nouvelle était de remplacer le troc. La monnaie constituera, pour la suite de l'histoire jusqu'à nous, et il importe d'en prendre acte lors de cette étude, une sphère délicate des sentiments humains où s'enflammera l'essence *de l'unité comptable moderne*, c'est-à-dire cette «valeur monétaire comme unité de compte». Le passage du nombre issu de différents systèmes à son incrustation sur une petite pièce de comptabilité qu'est la monnaie va, par le fait même, produire des formes toujours plus organisées et rationnelles de registre des comptes.

Mais comment expliquer le cynisme de Polybe rencontré dans l'épigraphie du début de ce chapitre envers la monnaie, c'est-à-dire envers ceux qui, selon la valeur du *calculi* qu'ils inspirent, se voient octroyer une valeur matérielle à leur âme ? La monnaie et le calcul de sa division et multiplication représentaient-ils des phénomènes nouveaux si perturbateurs de traditions qui, face à leur pouvoir perçu ou pressenti, allaient faire perdre la vertu des hommes, sinon leur contrôle sur leur conduite raisonnable, ou le contrôle des dominants sur les hommes non libres ? Méfiance des rois pour cette chose qui leur échappait encore ou folie des hommes grecs épris de ces piécettes dès leur apparition ? Symbole d'autorité ou instrument de liberté ? La monnaie, *matière à comptabilité grecque*, nouveau mécanisme de production et de distribution de contrôle des affaires humaines, celles qui se déroulent en dehors des enceintes royales, et au profit de nouveaux circuits de l'échange privé ?

En considérant les jeux de la monnaie, de l'homme grec probablement obnubilé par son pouvoir d'attraction et d'amélioration des conditions de vie, Aristote dira que plusieurs d'entre eux sont aux prises avec la «subversion chrématistique qui détache la richesse de la propriété, arrache la monnaie de sa condition de médiation, soustrait l'échange à la loi de l'équivalence pour en tirer profit», résume, pour nous, Alliez, qui se demande, lui, si au cours cette période historique, le maniement instrumental de la monnaie a fini par produire un mercantilisme «qui substitue l'intérêt à l'unité sociale du besoin», dans ce cas l'intérêt individuel devient-il, depuis l'Antiquité Grecque le «réfèrent naturel du signe monétaire ?»¹ Autrement dit, la monnaie est-elle devenue le porte-parole de l'intérêt de la personne dont le maniement et le calcul la coupe des autres, de l'unité sociale du besoin ?

L'usage et la quête de la monnaie semblent venir gonfler les ambitions de pouvoir de liberté de l'homme grec. Paul Veyne rappelle que les «Grecs ont inventé les mots de cité, démocratie, peuple, oligarchie, liberté, citoyen.»² On le verra, en considérant les rapports entre la liberté et le type d'économie de marché des Grecs, on sera obligé de traiter des liens entre la comptabilité, la démocratie et l'univers des Dieux. Mais d'abord la notion de liberté est à mettre en parallèle avec celle de devoir. L'homme grec a des devoirs envers son groupe d'appartenance. La question est de savoir quand va-t-il abandonner ses devoirs au profit d'une liberté individuelle pleinement assumée. Lorsqu'il fera du commerce ? Lorsqu'il aura les moyens techniques de calculer ses affaires lui-même ses affaires ? Le prix à payer pour gagner cette liberté entrepreneuriale consiste-t-il en une perte de contrôle du clan, de la communauté sur l'individu ? Cette perte de contrôle communal sur les destins d'un collectif s'appréhende-t-elle dans l'ordre de

¹ Alliez, É. (1991) *Les temps capitaux : récits de la conquête du temps*, Tome 1, Paris, Cerf, p. 31.

² Veyne, P. (1983) «Les grecs ont-ils connu la démocratie ?» *Diogène*, no. 124, p. 3.

l'économie domestique ? Si nous acceptons de suivre cette hypothèse de l'avènement de la monnaie comme fauteur de troubles sociaux, comment qualifier avec plus de rigueur et de richesse historique cette montée de l'individualisme grec qui, par cette traduction de l'intérêt personnel dans le circuit monétaire, va s'arracher graduellement des traditions anciennes grâce à, non pas uniquement à cette nouvelle possibilité de calculabilité des chances de succès de cumuler de la richesse, mais à l'obtention d'une plus grande liberté d'action sur soi, et sur les autres ? Fallait-il être libre de sa personne avant de pouvoir avoir les moyens de compter réellement sur la monnaie ? Pour l'homme grec, «maîtriser son destin» ne représentait-elle pas une ambition préalable à considérer par nous ?

Avec l'apparition de la monnaie, l'économie grecque se transforme, il est vrai, mais peut-être pas de la manière que l'on s'imaginerait. De mauvais présages semblent désormais planer sur l'*oikonomia*, traditionnellement régie par la valeur d'usage : la circulation monétaire devient la source potentielle d'une richesse illimitée, de celle qui dépasserait de loin les besoins économiques des usages quotidiens. C'est là un fait nullement anodin, pour Aristote, car déjà le «mauvais infini» qui entoure l'argent «hante l'organicité du corps politique en déréglant le postulat de l'échange entre équivalents».¹ La monnaie va-t-elle vraiment bousculer l'équilibre de la *polis* ? La monnaie ne vient-elle pas plutôt au secours d'un individu, citoyen ou esclave, qui aspire, maintenant, à toujours plus de liberté dans la cité ? À un plus grand nombre d'individus souhaitant participer aux débats de la *dèmos* ? Inversement, son succès et sa diffusion large sont-ils issus du processus de démocratisation des institutions politiques ? Les principaux agents comptables grecs, ici des fonctionnaires, des banquiers et des marchands, se sont-ils contentés d'expérimenter uniquement des équivalences techniques entre calculs de monnaie ou entre ces équivalences/conversions et leur transcription dans des registres de compte ?

Encore une fois, nous ne pouvons nous astreindre à discuter de la mécanique économique des jeux comptables et ainsi dégager quelques finalités de contrôle comme aides à la seule administration. Autrement dit, pour produire une signification forte du jeu complexe de la Comptabilité Grecque et de sa fonction première de Contrôle, il faut tenter de répondre à ce phénomène décisif et aux répercussions incommensurables : pourquoi voit-on de plus en plus d'individus s'accaparer de ce savoir-faire de la mesure numérique des comptes, jadis l'apanage des seuls rois ? Comment expliquerait-on cette forme de *démocratisation* qui a fait œuvre, même en ce domaine de la comptabilité ? Devrions-nous nous en étonner ? Partant, comment pourrions-nous situer ce phénomène d'accès à la connaissance technique comptable au sein d'une *machinerie sociale* plus complexe de contrôle ?

La Grèce antique, moment et lieu de naissance de la démocratie, est aussi le milieu et la période où se déroule une lutte existentielle ; entre les traditions et l'espérance autre de richesse, suscitée par le pouvoir symbolique de la monnaie, celle propagée par Gygès, roi de Lydie et popularisée par Solon avec ses lois socioéconomiques, le cumul de monnaie, à sa façon, va *faire croire* à la possibilité de soustraire

¹ *Ibid.*, p. 32.

l'homme servile de la *Domination*. La monnaie et le savoir-compter qui l'accompagne sont-ils de nouveaux moyens de contrôle du destin individuel ?

Précieuse conquête si elle en est une, car, la liberté, au temps d'Homère (VIII s. av. J.-C.), n'est qu'une idée vague. Le roi, les chefs de tribu ou de clan (les *gérontes*) et autres grands propriétaires terriens, ceux-là mêmes qui se disent pourtant «les gens de bien», soumettent depuis des siècles les autres individus. La plèbe, au pire l'esclave au mieux le petit fermier qui va grossir la clientèle d'un noble, reste soumise et dépendante. Le paysan semble se tirer mieux d'affaires, mais encore ; il est loin d'être libre. Ces petits fermiers, toujours endettés pour cause de famine ou de mauvaise récolte, vivent à peu près dans les mêmes conditions de servage que les esclaves. Ils ne possèdent à proprement parler rien du tout, sinon celle d'une conscience : ils rêvent sans doute, de temps à autre, d'une lutte pour la justice. Ils attendent un signe encourageant des dieux. Ou encore, ils imaginent un moyen économique comme l'artisanat ou le commerce à l'étranger pour améliorer leurs conditions d'existence. Mais ces conduites restent soumises à la volonté des divinités. En même temps ils tiennent beaucoup à la sécurité que procure un travail agricole nourricier et celle garantie par la puissance militaire des maîtres. Tenir ces positions sans les dissoudre signifie beaucoup plus qu'une contradiction intenable. C'est là néanmoins une vision porteuse de destin : la vie économique grecque s'épanouit dans le champ du nécessaire, celui de la protection d'un Dominant, mais elle se développerait mieux, pourrait-on penser, et plus rapidement sans doute si une symbolique démesurément audacieuse pour ce temps, révélait à chacun les chemins d'une liberté à conquérir, en marge des circuits de contrôle social et économique imposés par le poids de la tradition. Une tension permanente se trouve probablement (et hypothétiquement) à la base d'une mutation de la conscience de nombreux peuples grecs : dans un espace physique et mental rempli d'hostilités diverses, une future classe de possédants commence à naître, en songes, entre deux maux. Cette intention, rarement dévoilée et toujours mythique, car valorisée ou contredite par un signe, une manifestation des Dieux, s'institue lentement dans les gestes et les mots opprimés et qui se résumeraient à ce principe de vie souhaitée autre : comment espérer vivre comme un *citoyen de biens*. Oui, mais où ? Dans les campagnes, dans les villes naissantes, près des ports de mer ? Faute de terre libre, justement, faudra-t-il partir dans les colonies comme paysan, et revenir dans la Mère patrie, plus riche, mais comme commerçant ?

Les hommes grecs démunis ont compris depuis longtemps : il faut être citoyen pour être riche et riche pour être libre. Qui dit riche ou citoyen dit aussi propriétaire de la terre. L'agriculture, une fois de plus, est le milieu sociotechnique le plus important. Mais le sol grec ne se prête pas beaucoup à l'agriculture capable de produire de gros rendements. Or, comment peut-on parvenir au statut d'homme riche ou d'homme libre si on ne possède pas de terre, ou pire, s'il n'y a plus de terre disponible ? Peut-on vraiment se faire marchand et espérer accumuler des richesses plus qu'il en faut pour répondre aux besoins domestiques ?

Nous verrons, dans cette troisième étude, quelques conditions socioéconomiques ayant favorisé ou non l'essor de la classe marchande. Nous avons fait le choix de nous attarder sur cette idée pour commencer à réfléchir sur le commerce. Nous dirons également quelques mots sur les types de production

industrielle et nous chercherons à connaître s'il y a eu des mécanismes ayant pu favoriser la formation de formes quelconque de contrôle comptable dans ces deux secteurs d'activités : c'est là le but visé de notre segment sur la médiation. À ce niveau, il mettra l'accent sur les relations possibles entre la liberté, la monnaie, l'agriculture, le commerce et les agents comptables les plus typiques de la période grecque. Autrement nous questionnerons, ça et là, l'utilité pour les principaux agents économiques de recourir ou non à des formes plus rationnelles de contrôle administratif et comptable.

11.1 Message : une liberté à prendre entre le divin et la démocratie

Il n'y a pas de même modèle d'homme grec. Et ce Grec, peut-il être uniquement un Grec économique ? Cheminant de l'enfance à l'âge adulte, tout au long d'un parcours mouvementé, pour devenir homme grec, conforme à l'idéal de l'homme accompli, que dire de ce qui le transporte, sachant que le contexte social et culturel «est soumis à des changements incessants» ?¹ Si on fait le pari de s'intéresser d'abord au plus englobant, d'un trait, c'est le monde des dieux, qu'ils partagent avec l'homme grec. Ces dieux «ni éternels, ni parfaits, ni omniscients, ni tout-puissants; ils n'ont pas créé le monde; ils sont nés en lui et par lui; surgissant par générations successives», et leur transcendance est «relative: elle ne vaut que par rapport à la sphère humaine. Comme les hommes, mais au-dessus d'eux, les dieux font partie intégrante du cosmos.»² Il n'y donc pas de rupture entre le mondain et le divin, au contraire: c'est le mouvement de l'un à l'autre qui compte sur bien d'autres. L'appréhension du monde et la quête du divin s'interpellent d'un même mouvement. La revendication de la liberté prométhéenne est sans doute un signe des temps de la Grèce Antique. Une liberté dont le sens ne signifie rien en ce temps s'attache à faire preuve d'idées, à apparaître comme vues de l'esprit, mais aussi en tant que condition du monde et de la raison. Elle donnera à l'homme grec des indications positives pour la maîtrise souhaitable de sa vie. La morale de cette histoire grecque et comptable pourrait être en effet être le mot fameux d'une politique à l'échelle individuelle : il y aura une pression obsédante pour le gouvernement de sa vie. Ainsi, la démarche fondamentale consisterait à renoncer à l'ambition d'une économie qui expliquerait tout, pour embrasser plutôt une forme d'*économie de la liberté* qui se situerait entre le laisser-aller marchand du riche propriétaire terrien et l'esclavagisme ; abandonner les spéculations des historiens en comptabilité sur la pauvreté des avancées techniques comptables pour accepter, comme fondement premier, une anthropologie de la liberté.

Pendant une bonne partie de l'histoire de la Grèce Antique, le droit d'initiative éventuellement reconnu au citoyen grec, fait sans précédent face à la prérogative du seul pouvoir royal, demeurera assujéti à la norme extrinsèque d'une vérité divine : les dieux sont un cosmos déterministe de l'action entrepreneuriale. Vegetti raconte cette anecdote, cité par Aristote dans *Des parties des animaux* (I, 5), au

¹ Vernant, J. P. (1993) «Introduction», in J.-P. Vernant, [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 9.

² *Ibid.*, p. 13.

sujet du vieux sage Héraclite qui s'adressait «à des visiteurs étrangers qui s'étaient arrêtés sur le seuil en le voyant se chauffer devant son fourneau, invita ces derniers à entrer sans crainte : ''ici aussi, dit-il, il y a des dieux''». ¹ Ce commentaire illustre le caractère, le contexte religieux de l'homme grec, qui lui est si typique. C'est l'autre trame de fonds à considérer pour organiser quelques idées autour des conduites des agents économiques ayant eu recours à des formes parmi d'autres de contrôle économique et comptable.

Avant toute discussion sur la nature de ces conduites économiques, administratives ou comptables, il importe de mettre l'accent sur une mentalité dominante. Nous ferons l'effort de mettre en lumière, dans un premier temps, comme il se doit, «les exigences morales de la pensée commune, ou pour dégager des croyances religieuses les vues diverses qui y sont incluses». ² Une fois encore, dans une telle démarche d'historiographie, il serait réducteur de récuser tout recours aux mentalités déterminantes comme points de repère pour mieux interpréter le sens des pratiques comptables de cette période. Nous pourrions mieux saisir le sens des pratiques plutôt étonnantes, comme celles illustrées dans les études magnifiques d'un Bousquet sur les comptes de Delphes, célèbre temple religieux. ³ Lorsqu'on sait que le temple était probablement le prototype de la banque, qu'il employait un grand nombre de «gardiens de la fortune du Dieu» - ici des agents comptables, il serait difficile de faire abstraction de la portée de cette manifestation divine, symbolique pourtant largement retransmise dans l'intitulé de comptes comme «Offrandes», «Frais de déplacement d'un tel religieux», etc. ⁴ Par ailleurs, il serait également fâcheux de passer sous silence l'extraordinaire révolution opérée par les aristocraties du VI^e siècle av. J.-C. qui chassèrent la plupart des tyrans qui régnaient dans de nombreuses cités grecques. En prenant le contrôle du fait politique citoyen, en instituant un régime plus démocratique, ces élites ont contribué à libérer l'économie et à accorder à de nouveaux acteurs d'entreprendre de nouvelles activités marchandes. On aura compris que cette liberté d'entreprise a également contribué à une démocratisation du savoir comptable, un véritable trésor jadis privilège des seuls rois et temples religieux.

La richesse *idéelle* de l'homme grec qui n'a rien serait d'être un homme libre. Voici, énoncé, en peu de mots, le grand rêve des opprimés et le début de la grande aventure grecque : la liberté en parfaite alliance avec la démocratie. C'est là un événement social aux multiples rebondissements symboliques, d'abord athénien certes, mais qui aura un rôle décisif dans l'expansion de l'économie grecque :

«Au VII^e siècle, par suite de la colonisation, des progrès de la population dans les villes et dans les ports, de la croissance du commerce et de l'artisanat, il se constitua un *dèmos* urbain plus compact et mieux organisé que celui des campagnes, qui sut se donner des chefs, lutter ainsi contre les Eupatrides et finalement leur imposer une sorte de partage des pouvoirs. C'est de ce compromis que résulta la *polis* démocratique où s'exprime excellemment le génie de la Grèce.» ¹

Phénomène d'un nouveau genre et fer de lance d'un prodigieux accroissement des connaissances dans plusieurs domaines, cette liberté, celle qui donne à tout citoyen la possibilité d'entreprendre ce qu'il

¹ Vegetti, M. (1993) «L'homme et les dieux», in J.P. Vernant [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 319.

² Robin, L. (1973) *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel, p. 33.

³ Bousquet, J. (1988) *Études sur les comptes de Delphes*, Athènes, École Française d'Athènes.

⁴ *Ibid.*, p. 160.

veut, pourvu que cela soit en accord avec les lois de la cité, amène un élargissement des conditions d'existence. Ce phénomène touche directement le monde économique, car «il n'en reste pas moins que se crée alors un véritable marché méditerranéen, entraînant un accroissement de la production et un développement des techniques, sinon de production, du moins administratives et financières. »² Avant d'exploiter plus à fond cette filière de la liberté associée à l'expansion économique des cités grecques, il vaut la peine d'insister sur une condition préalable à toute interprétation de ce développement des techniques de production, administratives et financières : la symbolique déterminante qui draine la vie des Grecs à l'époque classique, ce n'est pas l'agriculture ni le politique, mais les dieux. C'est la nébuleuse divine qui fécondera l'appréciation morale des conduites, cette propension des Grecs (libres) qui sera au cœur de leur quotidien. Par quoi se caractérise la relation entre un Grec et une entité divine ? D'abord, selon Vernant, il faut avoir à l'esprit que ces dieux sont éternels, parfaits, omniscients et Tout-Puissants dans l'imaginaire grec. Cette vision est cohérente avec l'histoire des mythes : les Grecs croient qu'ils ont participé à la constitution du monde.³ Il n'existe pas de coupure ou de rupture entre les hommes et les dieux. Les uns comme les autres se confondent et fusionnent dans les paroles et dans les échanges. Par ailleurs, étrangement, aucun homme ne peut prétendre se dire l'égal de l'un d'entre eux. Un Grec peut se dire fils, ou proche parent d'un dieu, mais sans plus. Les hommes restent soumis aux dieux : ils doivent les servir, mais pas de manière absolue : la servitude est pour le barbare, le métèque ou l'esclave, pas pour le Grec.

Ne perdons donc pas de vue l'existence d'un lien de dépendance très fort entre l'homme grec et les divinités. Quand il regarde un phénomène dont il n'en comprend guère la pleine signification, c'est alors un dieu qui s'y manifeste. Outre cette cosmogonie qui pénètre les mentalités et les institutions, l'effervescence religieuse qui s'en inspire contribue à l'expansion de la juste conduite, contre la violence de l'arbitraire et au profit d'une liberté de mouvement et d'esprit chaque fois plus étendue. Une pratique religieuse qui va également avoir son influence sur la naissance du Droit et, plus largement, à l'effort collectif «de réflexion morale, orienter des spéculations politiques qui s'en inspirent».⁴ Nous comprendrons mieux que, pour tout projet, pour toute initiative, en affaire comme dans la vie publique ou privée, chaque citoyen grec, digne de ce nom, doit obtenir l'assentiment d'une divinité s'il désire accomplir, avec succès, une activité, une entreprise, une épreuve, un destin. Les Grecs interpellent continuellement le monde des dieux. Celui-ci reste toutefois éloigné de celui des hommes. Car, abstraction faite de cette dépendance mythologique, les Grecs agissent en sachant que c'est à eux que revient la responsabilité d'assumer leur autonomie. Ils doivent, par conséquent, se débrouiller :

¹ Festugière, A.-J. (1993) «Grèce», *Encyclopaedia Universalis*, vol. 10, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 788.

² Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», in J.P. Vernant, [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 61.

³ Les Dieux «sont nés en lui et par lui ; surgissant par générations successives au fur et à mesure que l'univers, à partir de puissances primordiales comme Chaos, Béance, et Gaia, Terre, se différenciait et s'organisait, ils résident en son sein. Leur transcendance est donc toute relative ; elle ne vaut que par rapport à la sphère humaine. Comme les hommes, mais au-dessus d'eux, les dieux font partie intégrante du cosmos.» Vernant, J.P. [sous la dir.] (1993) *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 11-12.

⁴ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, p. 79.

«Pour que le succès couronne ses efforts, dans la paix comme dans la guerre, pour acquérir richesse, honneur, excellence, pour que la concorde règne dans la cité, la vertu dans les cœurs l'intelligence dans les esprits, l'individu doit y mettre du sien; à lui de prendre l'initiative et de poursuivre l'ouvrage sans ménager sans peine. Dans tout le champ des choses humaines, c'est l'affaire de chacun d'entreprendre et de persévérer pour réussir. En accomplissant sa tâche comme il convient, on a les meilleures chances de s'assurer la bienveillance divine. »¹

Entre «résignation» et «initiative», sur la surface réfléchie d'ordonnances morales et religieuses qui induisent et prônent la recherche de l'*epimeleia* (un contrôle vigilant de soi), on retrouvera là la scène centrale où se jouent les comportements grecs, selon les circonstances et selon les classes sociales. Ainsi, se dire initiateur d'une activité, dans un secteur de la vie ou dans un autre, cela est possible à la condition de se conformer à autrui et à sa réputation de citoyen. En effet, l'honneur et la gloire sont des choses trop importantes pour qu'un Grec risque une offense publique à sa propre dignité et perdre ainsi la face pour avoir voulu se faire aventurier, particulièrement dans le commerce ou dans un autre trafic économique malveillant. Celui qui est déshonoré et qui ne peut prouver le contraire ou «faire payer l'outrage à son offenseur renonce, en perdant la face, à sa *timè*, à son renom, son rang, ses privilèges. Coupé des solidarités anciennes, retranché du groupe de ses pairs, que reste-t-il de lui ?»² Il n'existe plus. Il est socialement exclu de la cité.

Doit-il alors quitter sa mère patrie ? Est-il condamné à se faire marchand, sur les mers étrangères, ailleurs ? Sinon, autrement, est-il possible pour un Grec, qui n'a rien perdu de son honneur, d'étendre sa gloire et sa réputation en prenant l'initiative de faire lui aussi commerce sur les mers du monde ? Le cumul de richesse sera-t-il pour lui un signe honorable ? Comment réaliser ce cumul ? Devra-t-il avoir recours à une comptabilité privée pour contrôler son ascension prestigieuse de citoyen ? Il peut toujours imiter la vertu des aristocrates qui, outre l'acte de naissance en faisant foi, se mérite et elle se mérite «par la valeur au combat et [surtout] par l'opulence du genre de vie», de celle que l'affiche en public et au public.³ Aller à la guerre implique déjà d'être riche, car il faut payer ses équipements. Aussi, d'une manière ou d'une autre, il faut être riche : mais comment acquérir pareille richesse ? Mais ce désir d'appropriation ne va pas de soi. Il est même contre nature sociale, car la parade et la démonstration de son opulence – et des comportements hédonistes qui l'accompagnent - est condamnable comme l'a bien dégagé Vernant :

«Le faste, la mollesse, le plaisir sont rejetés ; le luxe proscrit du costume, de l'habitation, des repas ; la richesse est dénoncée, avec quelle violence ! Mais la condamnation vise en elle ses conséquences sociales, les maux qu'elle engendre dans le groupe, les divisions et les haines qu'elle suscite dans la cité, l'état de *stasis* qu'elle provoque comme par une sorte de loi naturelle.»⁴

Malgré cette sanction morale du collectif les Grecs se donnent toujours plus de moyens politiques, militaires et juridiques pour acquérir toujours plus de libertés (morales?) afin d'accumuler toujours plus de richesses, d'autant qu'elles se substituent graduellement aux traditions :

¹ Vernant, J.P. [sous la dir.] (1993) *L'homme grec*, op. cit., p. 15.

² Vernant, J.P. [sous la dir.] (1993) *L'homme grec*, op. cit., p. 25.

³ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 79.

⁴ *Ibid.*, p. 80.

«La richesse a remplacé toutes les valeurs aristocratiques : mariage, honneurs, privilèges, réputation, pouvoir, elle peut tout procurer. Désormais c'est l'argent qui compte, l'argent qui fait l'homme. Or contrairement à toutes les autres « puissances », la richesse ne comporte aucune limite : rien en elle qui puisse marquer son terme, la borner, l'accomplir. L'essence de la richesse, c'est la démesure ; elle est la figure même que prend l'*hubris* dans le monde. [...] Qui possède veut plus encore. La richesse finit par n'avoir plus d'autre objet qu'elle-même ; faite pour satisfaire les besoins de la vie, simple moyen de subsistance, elle devient sa propre fin, elle se pose comme besoin universel, insatiable, illimité, que rien ne pourra jamais assouvir. À la racine de la richesse, on découvre donc une nature viciée, une volonté déviée et mauvaise, une *plenoxia* : désir d'avoir plus que les autres, plus que sa part, toute la part.»¹

Vernant situe ce phénomène socioéconomique au VI^e siècle av. J.-C. et c'est face à ces formes de la déraison que s'esquissera un idéal d'une plus grande justice, d'une valeur plus sage : la *sôphrosunè*, faite de «tempérance, de proportion, de juste mesure, de juste milieu.»² Nous revoici en train de faire référence à des termes que nous avons vus dans notre précédente. Commettrions-nous un anachronisme ou une fausse affirmation en voulant y voir des logiques comptables sous-jacentes à la montée de cette raison du juste et de la tempérance ? Seule une étude approfondie des origines de cette *sôphrosunè* pourrait nous conduire à explorer cette piste. Entretemps, nous devons croire que ce tableau déjà vu de la proportion, de juste mesure et de juste milieu change chez les Grecs : c'est une autre société et un monde de Raison différent qui se découvre.

Dans l'Athènes démocratique du IV^e siècle av. J.-C., il y a tout de même concurrence et lutte entre citoyens libres pour l'obtention de la gloire et de la renommée, certes, et chacun veut s'illustrer pour être accepté par Autrui ; chacun désire qu'on parle de lui, de ses exploits, de ses mérites comme de ses largesses et de ses générosités à l'égard de l'amélioration des conditions de vie dans la cité. Cette valorisation passe-t-il systématiquement par une contribution économique à Autrui ? L'enfant, la femme et l'esclave ne peuvent pas rechercher cette reconnaissance ou entreprendre quelque chose au service d'une renommée. Le citoyen libre seul bénéficie d'une liberté de pensée et de mouvement. La liberté de pensée dans la *polis* constitue un événement si décisif que nous devons y revenir et, dès lors, insister sur son principal moyen d'expression : la parole. Selon Vernant, ce qu'implique le fonctionnement même de la *polis*, «c'est l'extraordinaire prééminence de la parole sur tous les autres instruments du pouvoir. Elle devient l'outil politique par excellence, la clé de toute autorité dans l'État, le moyen de commandement et de domination sur Autrui.»³ Pourrait-on en dire autant dans le domaine du contrôle bureaucratique, économique, comptable ? Peut-on prendre prétexte à ce constat pour dire quelques mots sur l'existence probable d'une comptabilité orale, mais si difficilement démontrable par manque d'artéfacts ? Nous y gagnerions à coup sûr étant donné que la prise de la parole par le plus grand nombre pour traiter des affaires de la cité a été pour les Grecs une véritable révolution mentale. La prise de parole est l'affirmation

¹ *Ibid.* p. 80-81.

² *Ibid.*, p. 81.

³ *Ibid.*, p. 44.

d'un individu dans une communion avec Autrui. Ainsi s'établit le rapport aux autres et aux idées dans l'acte oral.

Parallèlement, à cette quête de reconnaissance publique, il faut comprendre que chacun reste l'égal de l'autre lorsqu'il participe aux activités de son groupe d'appartenance ou des affaires de la cité. Donc, il est assez difficile d'acquérir un pouvoir d'une quelconque façon, surtout un pouvoir politique, sinon un pouvoir symboliquement supérieur à celui des autres, si ce n'est par la force de persuasion de la parole. Une parole qui, naturellement, fait écho à une divinité, mais au sein duquel le public s'élève, en arrière-plan, démocratiquement en juge, car il s'est substitué au pouvoir arbitraire des rois d'autrefois :

« Cette puissance de la parole – dont les Grecs feront une divinité : *Peitho*, la force de persuasion – rappelle l'efficacité des mots et des formules dans certains rituels religieux, ou la valeur attribuée aux « dits » du roi quand il prononce souverainement la *thémis* ; cependant, il s'agit, en réalité, de toute autre chose. La parole n'est plus le mot rituel, la formule juste, mais le débat contradictoire, la discussion, l'argumentation. Elle suppose un public auquel elle s'adresse comme à un juge qui décide en dernier ressort, à main levée, entre les deux partis qui lui sont présentés ; c'est ce choix purement humain qui mesure la force de persuasion respective des deux discours, assurant la victoire d'un des orateurs sur son adversaire. »¹

Alors, comment s'y prendre pour accroître, autrement que par les mots, sa visibilité sociale, car c'est bien là l'enjeu de l'homme public grec ? En dehors du domaine public, dans l'espace privé, l'individu reste un être de totale liberté ; il est libre de toute initiative qui n'engage que lui et ses actes. Mais il reste à l'écoute des murmures des Dieux. Ainsi, d'un côté, il y a l'homme politique, ou, pour reprendre la célèbre formule d'Aristote, l'homme grec est un animal politique (*zôon politikon*), seul être capable de vivre dans une organisation humaine supérieure (la cité) et de posséder cette qualité d'être gouverné et de gouverner, mais, de l'autre côté, ce même homme peut aussi posséder, si tel est son rang, la qualité de faire bon usage de l'*oikomikè*, soit la connaissance ou le savoir de l'*oikonomia*, qui désigne « l'art de bien gérer son *oikos*, son domaine, et ce que nous appelons l'économie, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes concernant la production et l'échange des biens matériels », mais un *oikomikè* qui reste fortement intégré à la dimension *sociale* et à la dimension *politique* de la cité et qui emploie des hommes non libres.² Dans la vie qui gouverne l'*oikomikè*, y retrouve-t-on des formes de contrôle rationnel, allant du contrôle du travail des esclaves et de leur production jusqu'à l'utilisation d'une comptabilité élémentaire dont la finalité reste l'équilibre de l'*oikonomia* ? La religiosité, nous le disions, omniprésente, recèle le caractère diffus de

¹ Dans un cadre encore plus large il faut bien saisir, note à nouveau Vernant : Toutes les questions d'intérêt général que le Souverain avait pour fonction de régler et qui définissent le champ de l'archè sont maintenant soumises à l'art oratoire et devront se trancher au terme d'un débat ; il faut donc qu'elles puissent se formuler en discours, se couler dans le moule de démonstrations antithétiques, d'argumentations opposées. Entre la politique et le logos, il y a ainsi rapport étroit, lien réciproque. L'art politique est, pour l'essentiel, maniement du langage ; et le logos, à l'origine, prend conscience de lui-même, de ses règles, de son efficacité, à travers sa fonction politique. » *Ibid.*, p. 44-45.

² Mossé, C. (1993) « L'homme et l'économie », *op. cit.*, p. 31. L'auteur rajoute fort à propos que c'est « précisément ce qui rend périlleuse la tâche de l'historien qui veut tenter de replacer l'Homme grec dans un contexte économique, et de déceler, derrière l'homo politicus des philosophes, l'homo economicus, celui qui produisait, échangeait, gérait, voire spéculait, dans l'intention, pour les uns, d'accumuler des biens et de la fortune, pour les autres, d'assurer leur subsistance quotidienne. Les sources dont nous disposons sont fragmentaires et ne nous permettent pas non plus de reconstituer de façon précise les différentes activités économiques qui caractérisaient le monde des cités grecques. Mais encore et surtout parce que, ne séparant pas ces activités de ce qui était tout un mode de vie dont elles étaient, dans leur diversité, partie intégrante, les Grecs n'ont pas éprouvé le besoin de les décrire. Ou plutôt, ils ne se sont attachés à décrire que la seule activité qui, avec la guerre et la politique, leur

l'expérience grecque du sacré. Il faut compter sur elle pour interpréter ces activités comme les autres. Hestia est la divinité qui protège la prospérité de la vie familiale. Elle est toujours présente dans la maisonnée. Pour avoir le mot juste, il nous faudrait établir les rapports précis entre l'observance des rites culturels associés à Hestia (ou à une autre divinité) et l'administration du domaine familial. Planifier et développer économiquement les activités agricoles et artisanales se faisaient sous la crainte perpétuelle d'une puissance divine. Étant donné le polythéisme anthropomorphe grec, peut-être devrions-nous parler d'un ensemble de divinités, aux figures plurifonctionnelles et dont les pouvoirs pouvaient s'étendre à plus d'un aspect des activités économiques. Si nous en avons la possibilité, il est certain que nous devrions insister auprès d'Hermès, une divinité liée d'abord aux espaces ouverts et aux routes et aux échanges et parce qu'il est l'un des dieux fondateurs du commerce et de la communication entre les hommes. Héphaïstos est le dieu de l'artisanat, de la fabrication industrielle, de la boutique, de la forge, et donc, des espaces fermés, lieux de transformation et de création et constitués par la technique. En mêlant sa femme à l'affaire, Aphrodite (et non Athéna), on comprendrait beaucoup mieux la mentalité grecque de voir dans l'objet technique le signe d'une re-production *artificielle*, mais puissante, de la Nature. Enfin, et d'autres comme *Tuchè*, la divinité de la Fortune, *Eirène* pour la Paix de la polis et *Dikè*, celle de la Justice et garante des valeurs éthiques dans les rapports sociaux et économiques de la cité. Au reste, dans ce vaste domaine du divin et du religieux, et dans ce mouvement même de la multiplication des divinités correspond une démocratisation des anciens privilèges religieux réservés, jadis, aux membres du palais royal (de l'ère mycénienne). Plus précisément, avec le temps, en marge de la cité et à côté du culte public soit le culte officiel et *publicisé* par l'Assemblée, un peu partout émergent chez quelques individus, des groupes ou des associations qui valorisent un culte religieux ou divin, mais ils ont la caractéristique d'être fondés sur le secret, le mystère, sur l'initiation aux volontés d'un Dieu. De fait ce culte du secret qui relève d'un processus d'individualisation «définit une religion du salut personnel visant à transformer l'individu indépendamment de l'ordre social, à réaliser en lui comme une nouvelle naissance qui l'arrache au statut commun et le fait accéder à un plan de vie différent.»¹ Nos deux symboliques sociales déterminantes, le divin et la liberté qui se conjugue dans le *dèmos*, sont bien mises en relation dans cette dernière affirmation. Cette plate-forme fondamentale aux mentalités grecques, on peut le penser, a eu des effets jusque dans la manière de faire des activités administratives, comptables et économiques.² Comme l'évoque avec pertinence Vegetti, individus libres et dieux sont des concitoyens, c'est là la forme forte de l'identité de l'homme grec et elle caractérise parfaitement bien le marchand, l'industriel et le riche

paraissait digne d'un homme libre, c'est-à-dire le travail de la terre.» (p. 31-32).

¹ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 53.

² À titre d'illustration, Vernant fournit l'exemple de l'administration juridique : «Plus généralement, on observera que toute magistrature conserve un caractère sacré. Mais il en est à cet égard du politique comme du juridique. Les procédures religieuses qui avaient à l'origine valeur en elles-mêmes deviennent, dans le cadre du droit, introductrices d'instance. **De même, les rites, comme le sacrifice ou le serment, auxquels les magistrats restent soumis à leur entrée en charge, constituent le cadre formel et non plus le ressort interne de la vie politique.** En ce sens, il y a bien sécularisation.» C'est à se demander si les comptables et contrôleurs des grandes organisations bureaucratiques d'autrefois (et des corporations professionnelles d'expert-comptable modernes) ont remis ce ressort interne, ce serment, un rite quelconque : à revoir. Nous soulignons. *Ibid.*, p. 52.

propriétaire terrien.¹ Aussi voit-on partout, dans toute cité, statues et temples religieux en abondance. Les comportements liés à la fréquence des temples, propriétés communes des citoyens, «s'identifient avec le corps civil ; c'est là un temps fort de sa cohésion, puisque l'unité des citoyens est ainsi cimentée, qu'elle est ainsi garantie par leur rapport commun avec la divinité.»²

Par ailleurs, pour illustrer, de notre point de vue, l'étroitesse des rapports entre la religion, la liberté et la cité démocratique, écoutons tout de suite Vegetti nous entretenir sur l'administration de ces temples et de son contrôle, entre autres, financier, histoire de donner un aperçu à notre lecteur de ce qui s'en vient :

«C'est pour cela que les fonctions sacerdotales, les collèges de prêtres (*hiereis*) qui administrent les temples et gouvernent le culte, ne peuvent pas être considérés comme des rôles professionnels permanents et des structures séparées du corps civil. Souvent, les charges sacerdotales, tout comme les magistratures, sont attribuées par élection ou au sort, et, du reste, les magistrats de la *polis* eux-mêmes, tels les archontes athéniens et les éphores spartiates, remplissent directement des fonctions sacrées. Mais, même lorsqu'il existe des sacerdoces héréditaires [...] les prêtres sont, quoi qu'il en soit, soumis au contrôle public de la polis : trésoriers du culte et de la propriété divine, donc commune, ils doivent rendre compte de leurs actes à la ville au terme de leur mandat, qui est de toute façon temporaire et révocable.»³

La cité grecque forme un ensemble organisé particulier, un cosmos, où l'homme libre et les divinités s'harmonisent si chacun de ses composants peut montrer sa valeur, sa fonction et même la portion de pouvoir/contrôle qui lui revient sur l'autre. Et vint un temps où la *sôphrosunê* jouera pleine son rôle de pondération, de médiateur dans la nécessité de rendre à qui de droit des comptes pour montrer le juste :

«Où se trouve alors l'égalité ? Elle réside dans le fait que la loi, désormais fixée, est la même pour tous les citoyens et que tous peuvent faire partie des tribunaux comme de l'assemblée. Auparavant c'était l'« orgueil », la « violence de cœur » des riches qui réglaient les rapports sociaux. Aussi Solon, tout le premier, se refusait-il à obéir, à se laisser « persuader ». Maintenant c'est la *dikê* qui fixe l'ordre de répartition des *timai*, ce sont des lois écrites qui remplacent l'épreuve de force où toujours les puissants triomphaient, et qui imposent leur norme d'équité, leur exigence d'équilibre. La *homonoia*, la concorde, est une « harmonie » obtenue par des proportions d'autant plus exactes que Solon leur donne une forme quasi numérique : les quatre classes dans lesquelles sont répartis les citoyens et qui correspondent à une gradation d'honneur sont fondées sur des mesures de produits agricoles : cinq cents mesures pour la plus haute classe, trois cents pour les *hippeis*, deux cents pour les *zeugites*. L'accord des diverses parties de la cité a été rendu possible grâce à l'action des médiateurs – les classes intermédiaires –, qui ne voulaient voir aucun des extrêmes s'emparer de l'*archê*. Le nomothète, la loi qu'il promulgue, sont eux-mêmes l'expression de cette « moyenne proportionnelle » qui donnera à la cité son point d'équilibre. Le développement de la pensée morale et de la réflexion politique se poursuivre dans cette ligne : aux rapports de force on tentera de substituer des relations de type « rationnel », en établissant, dans tous les domaines, une réglementation fondée sur la mesure et visant à proportionner, à « égaliser » les divers types d'échange qui forment le tissu de la vie sociale.»⁴

Des produits agricoles jusqu'à leur portion mesurée pour payer jadis des redevances au Seigneur, il semble y avoir toujours ce même fil comptable qui se poursuit maintenant jusqu'à dans le

¹ Vegetti, M. (1993) «L'homme et les dieux», *op. cit.*, p. 337.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, *op. cit.*, p. 90-91.

développement de la pensée morale et de la réflexion politique qui fonderont une réglementation rationnelle basée sur la mesure et la juste proportion : question d'équivalence entre les termes, ou entre les interlocuteurs d'une relation. Les faits probants pour explorer cette direction de recherche nous sont encore trop obscurs pour en dire davantage. Mais en une manière, les vieilles évaluations fiscales, les inventaires et autres mesures quantifiées de marchandises et redevances ont longtemps figurées sur les archives des palais mycéniens, les seules écritures dignes d'attention et, sans doute, le premier référentiel à l'avènement de la *ratio scripta* des Grecs, les premiers registres fiscaux révélant des droits économiques qui seront par la suite graduellement transformés en une gigantesque jurisprudence, une masse de documents nécessaires à la formulation des lois. Ainsi le fonctionnement de la cité, outre une référence constante au cosmos, est aussi le résultat social d'une normalisation, d'une codification qui prend entre autres son envol dans l'idée d'une *mesure des choses*, un phénomène mesureur si propre à l'esprit visant le juste loin d'être anodin puisqu'il prendra de l'ampleur avec une forme de libéralisme économique qui sera provoqué par l'invention de la monnaie, sa codification et ses justes mesures :

«Comme M.E. Mill l'a indiqué, c'est dans le cadre de cet effort général de codification et de mesure qu'il faut situer l'institution de la monnaie au sens propre, c'est-à-dire de la monnaie d'État, émise et garantie par la Cité. Le phénomène aura les conséquences économiques que l'on sait : sur ce plan il jouera dans la société grecque comme un facteur de profonde transformation en l'orientant dans le sens du mercantilisme. Mais au départ, par sa signification sociale, morale et intellectuelle, l'institution de la monnaie s'intègre à l'entreprise d'ensemble des « législateurs ». Elle marque la confiscation au profit de la communauté du privilège aristocratique de l'émission de lingots poinçonnés, la mainmise de l'État sur les sources de métal précieux, la substitution aux blasons nobiliaires de la frappe de la Cité ; c'est en même temps le moyen de codifier, régler, ordonner les échanges de biens et services entre citoyens par l'intermédiaire d'une évaluation numérique précise ; c'est peut-être aussi, comme M.E. Will le suggère, une tentative d'égaler d'une certaine façon les fortunes par distribution de numéraire ou modification du taux de la valeur, dans avoir recours à une confiscation illégitime. Sur le plan intellectuel, la monnaie titrée substitue à l'image ancienne, toute chargée de puissance affective et d'implications religieuses, d'une richesse faite d'*hubris*, la notion abstraite du *nomisma*, étalon social de valeur, artifice rationnel permettant d'établir entre des réalités différentes une commune mesure et par là d'égaler l'échange en tant que rapport social.»¹

La recherche de l'*homonoia* est une conquête importante puisqu'elle va impliquer «la reconnaissance, dans le corps social comme dans l'individu, d'un certain dualisme, d'une polarité, d'une polarité entre le bien et le mal, la nécessité d'assurer la prépondérance du meilleur sur le pire.»² Cette orientation des mentalités vers la production de mesure et d'équilibre va triompher en fait dans plus d'un domaine des activités grecques, allant du savoir juridique jusqu'au savoir scientifique de l'époque, sans compter les cas de figures rhétoriques utilisés en vue d'une réflexion pleine de sagesse. Dans ce mouvement de saisie des justes équilibres sociaux et de pensées, étonnamment, Vernant signale un vieux texte d'Archytas, un homme d'État reconnu comme *pythagoricien* et dans lequel cet auteur :

¹ *Ibid.*, p. 92-93.

² *Ibid.*, p. 93.

«Montre ce que la pratique des échanges commerciaux, leur nécessaire réglementation par voie de contrat ont pu apporter à la notion d'une mesure des relations sociales évaluant exactement, conformément aux principes de l'égalité proportionnelle, les rapports entre activités, fonctions, services, avantages et honneurs des diverses catégories sociales. « Le calcul raisonné (*logismos*), une fois découvert, écrit Archytas, met fin à l'état de *stasis* et amène la *homonoia* ; car, de ce fait, il n'y a plus *pléonexia* et l'*isotès* est réalisée ; et c'est par elle que s'effectue le commerce en matière d'échange contractuel ; grâce à cela les pauvres reçoivent des puissants, et les riches donnent à ceux qui en ont besoin, ayant les uns et les autres la *pistis* qu'ils auront par ce moyen l'*isotès*, l'égalité. » On aperçoit bien ici comment le rapport social assimilé à un lien contractuel, et non plus à un statut de domination et de soumission, va s'exprimer en termes de réciprocité, de réversibilité.»¹

Un courant démocratique pénètre les qualités de ce *logismos* qui a pu avoir un effet sur la condition citoyenne : faire un égal de l'autre, sans considération de fortune, et même, dans l'absolu d'une vertu, que chacun puisse avoir les mêmes droits lors de sa participation aux débats de la vie de la cité : «Tel est l'idéal d'*isonomia* qui envisage l'égalité sous la forme du rapport le plus simple : 1/1. La seule « juste mesure » susceptible d'accorder les relations entre citoyens c'est l'égalité pleine et entière. Il ne s'agit plus alors, comme précédemment, de trouver l'échelle qui proportionne les pouvoirs au mérite».²

Si la ville archaïque grecque est petite, la participation de tous les citoyens aux décisions est favorisée et devient obligatoire. Comme de plus en plus de gens délaisse le dur labeur des champs pour venir à l'agora écouter les discours publics, la cité prend de l'ampleur. Un problème se posera rapidement : qui possède la citoyenneté et qui peut prétendre aux affaires de la communauté ? Le modèle athénien, le plus caractéristique, affirme qu'il faut qu'un enfant naisse de père et mère athéniens libres. C'est là une limitation importante dans le cas d'Athènes, car le rapport homme libre/esclave est de un à quatre.³ Et encore, à l'époque classique, l'homme libre doit posséder les moyens financiers d'exercer la fonction principale qui lui est dévolue : faire la guerre. C'est donc dire que le travail aux champs, à l'atelier artisanal ou celui des services publics des cités est le lot des esclaves, et des femmes, en partie.

Nous verrons, plus loin, comment cette fonction guerrière du citoyen a été déterminante dans la mise sur pied de l'économie des cités et particulièrement en ce qui a trait à la production industrielle.

Prenons soin de noter également que le citoyen-guerrier devait s'assurer d'avoir au moins les ressources financières suffisantes pour pouvoir à son armement. Comme le décrit très bien Canfora, «la notion de citoyen-guerrier s'identifia avec celle de possédant : le guerrier potentiel devait jouir de revenus (le plus souvent fonciers) susceptibles de lui permettre de s'armer à ses propres frais.»⁴ Sur ce dernier fait historique, devons-nous y voir, une fois de plus un autre domaine, une autre piste pour découvrir un type de contrôle comptable tenu par ces riches propriétaires fonciers pour pourvoir à ces équipements : il fallait capitaliser de l'argent pour participer à cette entreprise chevaleresque : mais comment ?

La guerre avec les Perses commande une énorme industrie guerrière et beaucoup de ressources économiques, mises en commun - mais produite individuellement -, c'est-à-dire, pour l'essentiel, mises au

¹ *Ibid.*, p. 94-95.

² *Ibid.*, p. 95-96.

³ Canfora, L. (1993) «Le citoyen» in J.P. Vernant [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 150.

⁴ *Ibid.*, p. 151.

service d'une flotte de guerre permanente et de l'équipement des *hoplites*, les citoyen-guerriers. On imaginera l'organisation administrative requise pour l'industrie des chantiers maritimes, la gestion des milliers d'esclaves qui y étaient employés comme dans les nombreux ateliers de fabrication d'équipements militaires. De cette organisation sociomilitaire, on retiendra, comme point d'origine que :

«L'exaltation des valeurs de lutte, de concurrence, de rivalité s'associe au sentiment d'appartenance à une seule et même communauté et à une exigence d'unité et d'unification sociales. L'esprit d'*agôn* qui anime les *géné* nobiliaires se manifeste dans tous les domaines. À la guerre d'abord : la technique du char a disparu avec tout ce qu'elle impliquait de centralisation politique et administrative ; mais le cheval n'en assure pas moins à son possesseur une qualification guerrière exceptionnelle ; les *Hippeis*, les *Hippobotes* définissent une élite militaire en même temps qu'une aristocratie terrienne ; l'image du cavalier associe la valeur au combat, l'éclat de la naissance, la richesse foncière et la participation de droit à la vie politique. Sur le plan religieux ensuite : chaque *genos* s'affirme maître de certains rites, possesseur de formules, de récits secrets, de symboles divins spécialement efficaces, qui leur confèrent pouvoirs et titres de commandement.»

La guerre, la navigation, l'industrie, toujours un plus grand nombre d'*hoplite*, voilà quelques autres conditions vers vont contribuer à une extension de la citoyenneté, cette forme première de démocratie qui entraînera, forcément, dans son sillage, la naissance d'un État, mais surtout l'avènement d'un empire maritime, une nouvelle contrée libre pour de nouveaux trafics économiques. Les cités seront les nouvelles places d'affaires. Elles remplaceront les officines monopolistiques des palais royaux d'autrefois.

Enfin, même si un citoyen-guerrier semble égal de droit et de privilège avec un autre, il subsistera dans les faits malgré tout, entre eux, une répartition inégale des biens économiques. Outre l'expansion de l'économie par le commerce maritime, l'agriculture reste dominante et le marché des esclaves est d'une importance capitale dans l'économie des moyens mobilisés : les hommes non libres forment une main-d'œuvre qui inhibe toute tentative d'augmentation de la rationalité de l'organisation du travail et des ateliers industriels par le biais d'un contrôle comptable plus efficace. Néanmoins, pour nous, si nous avons en main les artefacts pertinents, la question principale serait de chercher à savoir si les Grecs ont tenté de produire plus rationnellement des excédents agricoles (principale activité économique de l'époque) en dépassant pour une large proportion les besoins domestiques et pouvant, dès alors, permettre à une économie de marché d'émerger et d'induire des conduites de calculabilité comptable à l'échelle du collectif. Plus précisément, dans cette quête possible de surplus agricole (ou commercial ou industriel, mais dans ces deux derniers l'exception n'aurait pas confirmé la règle), est-ce que les Grecs se seraient servis d'un instrument comptable pour les aider à contrôler l'appropriation de ce qui était requis pour la guerre ou combien il fallait accumuler de nourriture pour les festins collectifs et les grandes fêtes religieuses : le chef de famille a-t-il été contraint à tenir une forme de comptabilité ? Aurait-elle pu servir de vecteur à l'organisation d'un domaine pour aligner plus efficacement les comportements vers la production de viande et de vin en quantité ? Il ne faut pas ici négliger ces aliments. Ces deux productions fournissaient des nourritures symboliques très importantes à la vie sociale. L'une comme l'autre étaient

des signes de grands privilèges, surtout la viande, une nourriture sacrée et régulièrement offerte aux temples lors de rituels. Dans ce cas, la mise sur pied d'une telle exploitation d'animaux domestiques était-elle en accord avec l'ordre *naturel de la vie heureuse*, et juste, de l'*oikos* ? Le don de viande était-il proportionné à une bénédiction divine ?

Enfin, la chrématistique aristotélicienne pourrait-elle apparaître, pour nous, comme un guide sûr pour interpréter à partir de quel seuil l'économie domestique ne pouvait plus être qualifiée de *naturelle*, mais résultait «plutôt d'une sorte d'expérience et de technique (*technè*)» nouvelle, parmi lesquelles pourrions-nous inclure la tenue de compte et son potentiel de contrôle économique nouveau ?¹

11.2 Médiums : interpositions matérielles entre contrôle politique et liberté économique individuelle

Dans la cité grecque, tous aspirent à réaliser l'idéal d'une vie commune régie par des *lois*. Au changement de registre politique de l'époque archaïque vers le merveilleux IV siècle, à ces nouvelles lois qui font leur apparition, à cette utilisation d'un nouveau vocabulaire public et libre correspond une nouvelle mentalité, de nouvelles mœurs et un développement économique d'une nouvelle ampleur puisque des délibérations deviennent cette nouvelle nourriture d'esprit qui se notent, s'écrivent, donc relayées par une écriture qui, souvent, s'affichent en public à titre de publicité : les lois deviennent publiques à ce coût matériel de l'écriture et d'un mur d'affiche. L'ordre nouveau de la Cité et l'ordre du monde socioéconomique qui s'y rattache prennent ainsi pour nous la forme d'une problématique sociale explicitement posée en ces termes : la Cité grecque typique assiste à une désacralisation graduelle du savoir politique au profit d'un accroissement des faits individuels de parole et d'écriture. Ainsi, au déploiement d'un certain nombre de médias liés à l'écriture, de leur appropriation par une plus large couche de la population, les Cités vont, dans la durée, vivre une plus grande capacité de rationalisation de la vie sociale et économique.

Fait notable, parmi les médias servant à l'inscription des lois écrites, on retrouve à l'âge classique des *tablettes* de bois et d'argile, comme supports de transmission, sinon des *stèles*, plus accessibles pour chacun et faites de grosses lettres sculptées et toujours disposées dans un espace public.² En plus de légiférer en matière de droit de propriété et du statut des biens économiques, la cité tient pour une prérogative importante son droit de battre *monnaie* et de régler la métrologie du calendrier des rituels religieux ainsi que celle des *poids* et *mesures* servant au commerce. Sans compter la *rhétorique* et la

¹ Aristote, *Politique I*, 1256 b40s, cité par Alliez, É. (1991) *Les temps capitaux : récits de la conquête du temps*, op. cit., p. 32.

² Chamoux nous donne une piste intéressante : non seulement la variété de ces lois touchait à une quantité innombrable de phénomènes, y compris des secteurs économiques, mais tout «acte du citoyen peut intéresser la cité qui, en la personne de ses législateurs, intervient dans des domaines les plus divers. Elle se préoccupe moins d'ailleurs d'édicter des principes que de prévoir des mesures pratiques pour résoudre un problème précis. Ainsi la cohérence de ces mesures n'est-elle pas toujours parfaite. [...] Les Grecs classiques [...] n'ont pas cherché à unifier systématiquement l'ensemble de ces textes disparates.» Ainsi, il n'est pas étonnant de ne pas rencontrer des textes législatifs à caractère économique en plus grand nombre qui nous auraient permis d'en connaître plus sur les activités des principaux acteurs de ce domaine. Quand le médium répond à son contexte d'utilisation... Chamoux, F. (1983) *La civilisation grecque*, Paris, Arthaud, p. 262.

sophistique qui, par l'analyse raisonner qu'elles pouvaient induire, se posent chacune ni plus ni moins qu'en «instrument de victoire dans les luttes de l'assemblée et du tribunal», mais comme dans les affaires aussi, de même que dans le droit fiscal et dans les autres manifestations importantes de la vie économique.¹ Cette évocation brève de quelques médias singuliers visait à sensibiliser notre lecteur sur cet enjeu : en eux, entre eux et parmi eux débutent et se terminent des jeux comptables anciens de signes et là, soudain, dans leur interstice se préparent dans la routine de nouvelles médiations dont il faudra tenir en compte, un jour.

En effet, par exemple, tout indique que la naissance même de l'alphabet grec porte l'aura de cette longue préparation qui s'est déroulée dans les entrailles des supports d'argile de la comptabilité du Moyen-Orient et qui a été pendant des siècles, patentée comme ci et comme ça par les Phéniciens. Plus précisément, entre les archives d'inventaire que constituaient les tablettes mycéniennes des palais royaux (elles devraient nous rappeler quelque chose vue dans la partie précédente) et les registres de bord des marchands phéniciens, on ne peut qu'être, à nouveau, frappé par cette proximité des jeux comptables dans ce mode médiatique de notation/transmission. Mais bien avant, il nous faut parler de la plus ancienne et de la plus importante activité économique : l'agriculture. Nous n'avons pu trouver qu'un artefact matériel de contrôle à fonction non exclusivement comptable, mais digne de l'idée technique de maîtrise que nous tentons d'éclaircir : la pierre de l'*horoi* hypothécaire, comme moyen de pouvoir et de contrôle de la terre. Nous discuterons des stèles (également en pierre) d'un sanctuaire célèbre, Delphes : de magnifiques documents comptables qui ont été révélateurs, non seulement des dépenses et des recettes, mais de la vie même du temple et de son rôle social dans la cité grecque.

Enfin, nous ferons quelques commentaires sur les origines de la tablette d'argile utilisée par les premiers Grecs, sur la fonction politique des poids et mesures et sur l'aventure des premiers pas de la monnaie.

11.2.1 La pierre de l'*horoi*

La répartition du sol a toujours été un problème social de première importance. Que ce soit par successions, par de rares achats et ventes ou par la force, à l'époque archaïque, l'acquisition des terres et la diffusion de leur contrôle par leur nouveau propriétaire devaient passer par un dispositif véhiculaire compris par tous. Même si nous connaissons peu de choses quant aux techniques exactes utilisées pour en établir la valeur, les redevances et les cadastres, nous savons cependant que cette répartition était l'affaire du groupe de spécialistes, des magistrats géomètres qu'on appelait les *géonomes*. Personnage expert des plus importants, il était un type d'agent contrôleur des mesures de l'espace agraire sujet à transaction. Son travail consistait à valider techniquement, juridiquement et symboliquement les paramètres et l'accord entre les parties. Mais nous ne savons guère d'autre chose à son sujet. Néanmoins, son rôle semble similaire à celui que nous avons découvert chez les harpédonaptes égyptiens.

¹ Vernant, J.-P. (1962) Les origines de la pensée grecque, op. cit., p. 45.

L'administration et la mesure des droits de l'exploitation des terres se montrent une fois de plus comme décisives dans la perpétuation de la richesse économique. Comme nous le disions, le petit paysan semblait se tirer mieux d'affaire que l'esclave, mais il était contraint à verser environ cinq parties de sa récolte sur six en redevances. S'il ne pouvait payer son dû ou encore dans le cas d'un emprunt pour avoir le droit d'exploiter une terre, il était contraint de contracter une dette. De là découle probablement la pratique de l'*horoi* hypothécaire à rembourser. En fait, que cette dette relevât d'un emprunt, d'une protection ou d'un devoir de servage, la matérialité même de l'*horoi* octroyait aux riches propriétaires terriens un *instrument* de contrôle très puissant : cette pierre diffusait un symbole quelconque, mais annonçait à Autrui leur droit et leur pouvoir sur une terre. L'*horoi* hypothécaire était une borne-limite placée sur la propriété du petit paysan. Comme la plupart des Grecs de cette période étaient illettrés, cette pierre, aux formes variées, communiquait, par sa seule présence, que ce fermier était redevable à un *hectémoré* ou *sixenier*. L'*horoi* signifiait qu'il devait à un autre qui avait le droit de recevoir. L'*hectémoré* était un puissant propriétaire terrien qui, via ce support rocailleux d'enregistrement d'un privilège, se voyait reconnu du fruit d'un engagement conventionnel. Une fois cette pierre déposée sur le sol elle n'était plus jamais discutée. *Moyen de publicité*, l'*horoi* diffusait à la population le signe du privilège de l'*hectémoré*.

Le pouvoir de contrôle de cette borne-limite était probablement renforcé par la marque d'un scribe. Était-ce la marque d'un géomètre ? Nous n'en savons rien. On sait cependant qu'il y avait régulièrement un signe gravé. Nous ne sommes pas en mesure de dire en quoi il consistait au juste. Peu importe, l'*horoi* en tant que tel, exhibait au public un pouvoir de contrôle économique, certes, mais celui d'abord d'une responsabilité partagée, entre un débiteur et un créancier : le public analphabète pouvait comprendre alors que, pour l'un des contractants, cette pierre sacrée, était coercitive et obligeait : pour l'autre, l'*horoi* était un médiateur capital pour voir au respect dû à son titre et à son pouvoir de richesse. En d'autres termes, le signe gravé sur l'*horoi*, par delà l'ordre graphique conventionnel, venait mettre en correspondance deux significations. La première est celle d'une pratique scripturaire primitive attestant un indice individuel d'un rapport d'appropriation : la marque du puissant.

La deuxième signification est celle d'une technique de communication communale qui annonce à tous ledit devoir des parties.

Enfin, sans nous étendre davantage, nous retiendrons que cette technique avait moins une valeur juridique qu'une valeur symbolique de sujétion, interprétée selon les représentations sociales propres à chaque coin de pays. De plus, cette technique devait cristalliser, par le positionnement même de la pierre, un travail de mesure, d'évaluation, assurément de certification d'un droit, ou d'une forme contractuelle ayant fait l'objet d'une sanction par *juste* mesure.

Sachons que la population en général était hostile à cette forme de contrôle : par sa seule présence, elle y voyait une pratique immorale, car la terre, le bien le plus précieux, la terre des Dieux, rien de moins, elle portait alors le symbole attestant une consécration humaine, une reconnaissance autoritaire, plus

particulièrement «l'idée d'un pouvoir, et spécialement d'un pouvoir sur des êtres humains.»¹ N'était-ce par là une technique de contrôle d'un groupe d'humain allant à l'encontre de la volonté divine ?

Avec la démocratisation des cités, même en campagne, les paysans pouvaient voir dans la matérialité de l'*horoi* un moyen de contrôle plus en plus contre nature. Du moins, chez les nouveaux citoyens, le symbole probable d'un contrôle économique ancestral à contester.

11.2.2 La stèle comptable des temples

La pierre comme matériau d'inscription fut longtemps à la mode dans l'Antiquité. La tablette, la façade des temples, les bas-reliefs des bâtiments royaux ou le monument funéraire en ont témoigné régulièrement. Mais ce goût immodéré des peuples du Proche Orient et des premiers Grecs pour la *chose* témoignait des besoins importants de manifestations vitales : entre les registres signalant la vie (les inventaires de nourritures) et les pierres tombales gardant la mémoire vivante des défunts, l'enceinte sacrées des temples et des palais servit de support annonciateur, moins pour signifier l'histoire événementielle de certains individus que l'histoire des hommes tout court, de leurs façons d'être, de vivre des relations marquées par une vie spirituelle au sens le plus général du terme : les diverses religions, l'ascétisme, le mysticisme, le paganisme, les croyances naturelles et autres mythes divins. En fait, de cet univers du mythe – dans notre cas c'est celui de la mythologie grecque – qui engloba la majeure partie de l'histoire en cours de plusieurs sociétés antiques, nous devons dégager pourquoi la pierre fut le porte-parole de ce cosmos, un objet interprétatif, mais perçu comme équivalent, référentiel, et pouvant être introduit dans la réalité de l'espace humain. En ouvrant cette porte, nous entrons dans les artéfacts et ce cosmos. Pour les besoins de notre propos parlons uniquement de Delphes - un cas exemplaire - le sanctuaire le plus important des Grecs. Très tôt dans l'histoire, il fut le centre géographique du monde et servit de prototype à de nombreux autres temples dans tout l'Empire. La raison en est bien simple : les deux aigles envoyés par Zeus, de chaque côté du disque terrestre, s'étaient retrouvés, en même temps, à Delphes.

Au VI siècle av. J.-C., son administration est confiée à une association de douze peuples, l'*amphictionie*. Le nombre élevé de chapelles votives, sites prestigieux qui commémorent l'accomplissement d'un vœu, entraînent une quantité inimaginable de dépôts d'aliments, de valeurs monétaires et autres pièces symboliques précieuses (offrandes en argent, or, ivoire, etc.) comme les statues. Le flux de ces dons, leur gestion et la vie socioéconomique même du temple étaient confiés à des agents qui tenaient toutes ces *comptabilités* : les naopes.

Les artéfacts qui nous sont parvenus (pour la plupart du IV siècle av. J.-C.), outre ceux témoignant de la prise d'inventaire de ces biens, concernent essentiellement les modalités du travail de construction et

¹ L'apparition de l'*horoi* hypothécaire est attestée dès le V siècle mais la question demeure, comme le soutient Gernet : «Comment la tradition a-t-elle pu l'instituer ?» Gernet, L. (1968) *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, François Maspero, p. 369.

de reconstruction des bâtiments, et de leur prix de revient. Il faut dire que, à la suite des guerres et du tremblement de terre de 373, le sanctuaire subissait des dégâts considérables.

Nous préférons l'utilisation de «stèle» au sens générique pour qualifier les nombreux monuments monolithes (colonne, cippe, pierre plate, mur) qui transmettaient ce type d'information comptable. La graphie est en grec et elle disposée par colonnes et par lignes, tantôt serrées tantôt distancées. Faite de chiffres et de lettres, des espaces sont laissés libres, de façon volontaire, pour pouvoir faire des inscriptions dans le futur. Enfin, la nature de la graphie varie selon le type de matériau utilisé (marbre, calcaire, etc.) : l'efficacité de la mise en inscription varie selon la dureté de la pierre. Pourrait-on un moment imaginer l'influence de cette résistance sur le travail d'énonciation graphique ?

Ce que nous retrouvons de remarquable dans ces comptes, c'est non seulement les lieux où ils sont exposés, à la vue de tous, mais le fait que les naopes ont fait converger, vers différents médiums, des données comptables éparses et telles que nous les connaissons (salaires, coûts, etc.), avec des faits divers, liés aux mœurs des Grecs, et particulièrement avec les décisions prises par le magistrat le plus important de la cité : l'archonte. Ainsi, sur l'espace matériel des stèles les naopes y inscrivaient, en quelque sorte, les faits de la cité, ceux du divin et ceux de la réalité culturelle, avant toute chose. À la vue de tous, par l'intermédiation de ces stèles, le public pouvait juger, être en mesure d'exercer un contrôle social des activités et des offrandes, un contrôle qui prenait sans doute la forme d'une attitude morale. De même que les Dieux : ils étaient en mesure d'en prendre acte, eux aussi. Affirmations anachroniques que ce constat, observations à l'historicité douteuse ; là n'est pas la question : il faut retenir que de pareilles stèles s'offraient au regard, s'affichaient à tous les visiteurs du sanctuaire ; elles donnaient envie qu'on s'y arrête, un court instant, même désintéressé il était possible de recevoir un signe des activités du temple.

Monstres d'immobilisme les stèles comptables de Delphes ? Que dire de cette immuabilité signifiante avec si peu ? Vuailat nous inviterait à prendre à revers cette illusion de l'esprit et à considérer cet état de la question : pareils monuments

« [...] n'existent-ils pas pour autant par les mouvements qui se créent autour d'eux que par les directions qu'ils désignent ou les bonds de l'Histoire qu'ils célèbrent ? Comme les gonds d'un battant de porte, comme les charnières d'un couvercle d'un coffre dans un grenier, les monuments nous livrent l'accès à des trésors insoupçonnés. Ils mettent en communication des espaces (ou des temps).»¹

Il manque des sommes pour compléter les travaux du temple. Des donateurs souhaitent se faire connaître par leur contribution. Les naopes s'organisent pour faire connaître l'état de la situation des ressources pour plaire aux Dieux. Les murs des comptes révèlent la circulation des avoirs d'autrefois et des avoirs requis dans l'avenir. En d'autres termes, il arrive à la vie des Grecs de s'emballer comme celle d'autres peuples. Ça et là des mouvements sociaux s'échappent, s'accélèrent et deséquilibrent risquent de se rompre, si rien d'est su par le commun des mortels : «les portes claquent. Toute la charge des tensions

¹ Vuailat, P. (1999) «La dynamique des points fixes», *Les Cahiers de Médiologie*, no. 7, 1^{er} semestre, p. 145.

internes se concentre sur les monuments, vilebrequins de l'Histoire, qui n'ont rien vu venir.»¹ La pierre à inscrire, même de nature comptable, et surtout au sein d'un temple religieux, est un exutoire par où s'épanche un souci, si ce n'est un tourment, ou une profonde angoisse. La pierre comptable était-elle la seule à pouvoir encaisser des tensions reliées aux offrandes, à l'organisation de Delphes ? Il fallait bien chercher à apaiser au moins le monde des Dieux. Et les Grecs n'en doutent point. Agrandir le champ de nouvelles actions, assister à de nouvelles réactions, voilà que la pensée grecque risque de s'affaiblir à de force de découvrir des rapports nouveaux, des proportions nouvelles, des raisons nouvelles : «le citoyen de l'ancienne petite cité s'interroge sur l'attitude à prendre ; il se sent dépaysé et comme égaré. Il se replie alors sur lui-même ; il pense à son salut intérieur ; il demande qu'on lui dise le but de la vie, qu'on lui propose un idéal, dans la poursuite duquel il retrouverait, pour son propre bonheur, la liberté perdue».² Il peut alors se rendre au temple et demander à un Dieu, aux divinités d'être entendu : la tradition, le rituel en hommage à la providence rassure. Mais elle apaiserait bien davantage si le public pouvait savoir qu'un tel culte fut offert au temple en retour d'un signe protecteur. Ce don du citoyen pouvait se manifester selon plusieurs modalités, certaines d'entre elles pouvaient mieux être représentées sur l'une ou l'autre de ces stèles comptables. Ceci étant dit nous devons tenter de comprendre au-delà de la simple notation comptable ou de don ou de loi pour mieux apprécier le sens d'un tel phénomène d'écriture, de cette écriture que des Grecs tenaient à rendre publique et conçue comme sacrée :

«Lorsqu'à leur tour des individus décideront de rendre public leur savoir par le moyen de l'écriture, soit sous forme de livre comme ceux qu'Anaximandre et Phérécyde, les premiers, auraient écrits, ou que Héraclite déposera dans le temple d'Artémis à Éphèse, soit sous forme de *parapegma*, inscription monumentale sur pierre, analogue à celles que la cité fait graver au nom de ses magistrats ou de ses prêtres (des citoyens privés y inscriront des observations astronomiques ou des tables de chronologie), leur ambition ne sera pas de faire connaître à d'autres une découverte ou une opinion personnelle ; **ils voudront, en déposant leur message [...], en faire le bien commun de la cité, une norme susceptible, comme la loi, de s'imposer à tous. Divulguée, leur sagesse prend une consistance et une objectivité nouvelles : elle se constitue elle-même comme vérité. Il ne s'agit plus d'un secret religieux, réservé à quelques élus, favorisés d'une grâce divine. Certes, la vérité du sage, comme le secret religieux, est révélation de l'essentiel, dévoilement d'une réalité supérieure qui dépasse de beaucoup le commun des hommes ; mais en la livrant à l'écrit on l'arrache au cercle fermé des sectes pour l'exposer en pleine lumière aux regards de la cité entière ; c'est reconnaître qu'elle est en droit accessible à tous, c'est accepter de la soumettre, comme le débat politique, au jugement de tous, avec l'espoir qu'en définitive elle sera par tous acceptée et reconnue.**»³

En tenant compte d'un tel contexte, naturellement, pour nous, il s'agit davantage de ce qui a été donné, et par qui, ou de ce qui manque ou de ce qui a été fait pour permettre aux activités du temple de fonctionner et de se développer. Ce type de manuscrit comptable visait-il à normer, à dresser ou à favoriser une forme de contrôle social de la conduite et du devoir ? La trace comptable qui atteste des dons/offrandes ou des dépenses s'affiche elle aussi au public élargi des citoyens. Elle n'est pas uniquement réservée aux prêtres et aux seigneurs. Même revêche cette forme d'écriture laisse également

¹ *Ibid.*, p. 149.

² Robin, L. (1973) *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, op. cit., p. 353.

³ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 48-49. Nous soulignons.

présagée une réalité supérieure comme message, elle cherche à faire réfléchir pour induire une réalité ou une conduite qui dépasserait le sort du commun des hommes.

Les historiens l'admettent : sans ces pièces comptables, il aurait été difficile de connaître le rôle capital joué par ce temple dans la vie des Grecs et dans la culture religieuse. Lorsque la comptabilité est *gravée* dans l'espace monumental elle vise à faire témoigner au-delà de l'instant, dans la durée, et pour le bien commune du plus grand nombre, des actes de ce qui est indispensable. Pourquoi figer dans le temps pareille écriture ? Sans doute pour marquer des rythmes. Vraisemblablement pour permettre au plus grand nombre de prendre le temps pour suivre une activité qui se déroule loin d'eux, dans un autre espace d'action que l'espace public. Une manière indirectement de figer des regards. En prenant en considération cette dernière remarque de Vuailat, nous serions effectivement conduits à nous interroger sur ce phénomène de transmission en posant la problématique du temps : «tout compte fait, nous sommes moins face à des abus monumentaux prémédités, qu'à des cas de flagrants délits d'excès de vitesse, contrôlés de justesse a posteriori – mais il y a de toute façon prescription».¹ Autrement dit une transmission comptable grecque vaut dans le mouvement des foules pour marquer le balancement de ce qui fut fait en un lieu et de ce que le public doit savoir, et, indirectement, pour qu'il sache ce qu'il devrait faire (d'où le caractère normatif).

Pour Bosquet, l'observation de plusieurs pierres laisse croire que la série des comptes n'est pas uniforme. Leur publication sur pierre est due à des «décisions prises à des moments différents, pour des dossiers divers, et avec quelque arbitraire, pour ne pas dire capricieusement» dans certains cas.² Certaines des plus importantes indiquent que plusieurs personnes ont travaillé une même écriture, mais la disposition graphique de celle-ci devait rester uniforme, car tel était l'une des tâches d'un maître d'atelier.³ Les ouvriers chargés de sculpter les inscriptions comptables, les lapicides, travaillaient sous les ordres de ce responsable de la gravure et des naopes. Ils pouvaient prendre plusieurs semaines pour produire leurs documents comptables. Par contre, la nature du support et la graphie des *comptes de contributions* illustrent qu'ils «ont été inscrits presque sur le moment, sur des marbres «alcméonides» aux moulures rabattues, dressés à la suite pour constituer le *mur des comptes*.»⁴ Faits probants, tous ces marbres voisinent d'autres plaques en calcaire, mais les premiers :

«Montrent tous des écritures différentes, sûr critère qui permet ou interdit les rapprochements matériels, et en tout cas ne peut en rien nous servir pour classer les textes dans le temps : plusieurs ouvriers, d'âges différents, d'habitudes différentes, ont eu à graver d'année en année, sans attendre plus d'un an ou deux. Ce qui se comprend : on a voulu afficher le plus rapidement possible les listes de donateurs, pour inciter les suivants à autant de générosité.»¹

Et là, sur d'autres stèles, pour marquer le caractère solennel d'un événement important, on affichera, dans le marbre, lui-même supporté par un morceau de chéneau remployé et à être installé sur le

¹ Vuailat, P. (1999) «La dynamique des points fixes», *op. cit.*, p. 149.

² Bosquet, J. (1988) *Études sur les comptes de Delphes*, *op. cit.*, p. 34.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

mur des comptes, une indication que l'on répétait à l'effet pourquoi les *naopes* étaient revenus au temple sur l'ordre formel de l'assemblée internationale, l'*amphictioni*.² Sur une autre plaque, la stèle indique que «le secrétariat de l'Amphictionie semble avoir décidé de faire afficher les premiers comptes (Damoxéros et la suite) qui relatent la reprise des travaux [du temple]». ³ Décisions administratives et directives politiques pour la confrérie des *naopes* voisinent les intitulés de comptes constitués du nom des donateurs en offrandes religieuses.

Nous pourrions procéder à une présentation descriptive de nombreux autres faits reliés à la mise en inscription qui ont été dégagés par l'équipe d'archéologues de Bousquet. Nous concluons plutôt en signalant dès à présent comment les stèles étaient des transmetteurs hors pair, car matériaux et supports signes vitaux de ces temps. Le caractère inaliénable du matériau était nécessaire pour résister aux intempéries, car les stèles devaient être accessibles au public *en tout temps*. Une fonction matérielle d'autant plus nécessaire qu'il fallait laisser savoir à chacun où en étaient les finances du temple. Comme il y avait une affluence composée de plusieurs sociétés culturelles, toutes impliquées dans la gestion du temple, tous pouvaient prendre conscience des origines des donateurs, mais surtout d'être tenus informés de l'urgence de remettre en état les édifices, tout en continuant de servir les besoins des serviteurs des dieux. Parce que les contributions économiques étaient rares, parce qu'il fallait diriger de gros travaux et réaliser de gros ouvrages qui commandaient main-d'œuvre, transport et matériaux en quantité, il fallait faire la *publicité* des revenus et des dépenses à des fins, entre autres, de contrôle collectif et divin.⁴

Mur, bloc, tablette ou monolithe vertical orné de nombres, ces supports de preuve avaient une *valeur monumentale*. Quelle en était donc la nature exacte ? Pourquoi ces supports et non des moins résistants comme le bois, la peau, etc. ? De notre point de vue à nous, et nous qu'il est légitime de poser une telle interrogation, était-il question de vouloir assurer une maîtrise de quelque chose, mais aussi une maîtrise dans le temps de ce quelque chose, pour ne pas dire sur le temps ? Difficile à dire à ce stade de notre réflexion. Tentons tout de même une interprétation de ce que nous comprenons et à partir de ce que nous avons vu ailleurs : ces pierres recueillaient les indices derniers d'un geste manuel d'un tailleur, un geste lent, lourd et difficile qui répondait sans doute à une valeur sociale importante. Ces traces étaient les derniers fragments symboliques d'un hommage, ou d'une offrande, ou d'un culte, d'une obligation morale, etc. Transformer en monument qui dure des sommes d'argent, des ressources naturelles et alimentaires, des esclaves ou des rentes, des dépenses ou des revenus, chaque compte de marbre, de grès, de granite ou d'ardoise permettait, en finalité, à un collectif de vivre ce phénomène, un phénomène commun à plus d'un monument : celui «d'engager les opérations symboliques qui le doteront d'affections nouvelles, remettant en circulation des représentations nouvelles.»⁵ C'est là une formule pratique que nous devrions garder à

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 32.

³ *Ibid.*, p. 35.

⁴ On reviendra plus loin sur la nature de cette comptabilité étonnante et qui nous paraît assez extraordinaire pour l'époque. On insistera sur la valeur des données comptables transmises et médiatisées entre elles par les *naopes* au nom de ces contraintes économiques, collectives et religieuses.

⁵ Bertho-Lavenir, C. (1999) «Suivre le guide ?», *Les Cahiers de Médiologie*, no. 7, 1^{er} semestre, p. 157.

l'esprit pour tenter de mieux comprendre ces formes de contrôle comptable. D'autant plus que, par nature, une graphie comptable reste un mouvement tournant d'une vie sociale que l'on arrête un instant et que l'on dépose sur un support qui lui repose sur un fond d'immobilisme imposé par des institutions ou des traditions anciennes. Avec la fabrique grecque du monument de pierre nous pouvons davantage prendre le pouls de ce mouvement tournant sur fond d'immobilisme en mettant de l'avant ces siècles de pratiques scripturaires qui offrent, en fait, de la constance à un collectif, celle d'une persistance à mettre en circulation des traditions de comptabilité pour, à travers le temps, espérer créer ou changer l'ordre des choses et des hommes qui comptaient. Voyons maintenant comment cette mise en ordre/remise en ordre va prendre de l'ampleur à une échelle humaine réduite à l'individu avec l'écriture tout court.

11.2.3 L'écriture et le dessein comptable qu'elle colporte

Un peu comme nous l'avions vu dans l'étude précédente, l'écriture reste le principal dispositif véhiculaire des signes comptables grecs. Cette forme d'écriture d'origine comptable et administrative restera pendant longtemps, chez les Grecs, ce médium au sens d'intermédiaire entre le monde des hommes et celui de la pensée. Elle est dans le même souffle l'appareillage technique d'inscription, celui privilégié par le politique et le religieux pour exprimer l'état des lieux des ressources. Pour être convaincu d'un certain nombre d'idées sur ses capacités de contrôle, il importe de remettre en contexte cette forme d'écriture marchande en insistant particulièrement sur les origines de l'alphabet grec. Nous y découvrirons un contexte culturel similaire des usages, sinon une même continuité d'application que les écritures égyptiennes et mésopotamiennes.

À une certaine époque de l'ère mycénienne, soit celle se situant entre 1350 à 1200 environ av. J.-C., il est à peu près certain que, l'écriture alors en usage, était celle dite du «linéaire B», elle-même issue, apparemment, d'un remaniement du «linéaire A».¹ Leur nom dérive de l'aspect même des lettres qui composaient ces deux systèmes d'écriture : des caractères présentaient des formes très schématisées, disposées sur une ligne horizontale.

Le système dit du «linéaire A» reste toujours indéchiffrable. Nous savons toutefois que cette écriture était utilisée principalement à des fins de comptabilités et de prises d'inventaires.²

Le type «linéaire B» montre une écriture syllabique. C'est elle qui servira plus tard de canevas à la langue grecque. À côté des signes ayant valeur de syllabes - comme dans les écritures cunéiformes - on employait d'autres signes qui avaient une valeur idéographique et déterminative. Cette écriture se lisait et s'écrivait de gauche à droite. Les mots formés étaient séparés par des ponctuations. Le «linéaire B» fut déchiffré par un dénommé Ventris. Un travail systématique de comparaison d'écriture le conduisit à remarquer que plusieurs tablettes créto-mycéniennes comportaient des consommations grecs. C'est ainsi qu'il arriva très tôt à repérer les mots *to-so* et *to-sa*, correspondant au grec masculin de *tosos*, signifiant «dans la

¹ Ces deux formes d'écriture tirent leur origine de la civilisation crétoise, très dominante jusqu'à la mainmise des Mycéniens sur la Crète et sur la région environnante.

² Les fouilles archéologiques ont révélé que le linéaire A était employé dans les sanctuaires religieux et chez certains

quantité de» et du féminin *tosa* «combien».¹ Nous serions en droit de poser à ce niveau cette question : le «linéaire B» a-t-elle été, à l'origine, une graphie comptable ?

Il semble assuré qu'une forme d'écriture ait été utilisée bien antérieurement aux deux types du linéaire. Vernant constate un monde grec ancien tel qu'évoqué par les tablettes mycéniennes qui : «s'apparente, dans beaucoup de ses traits. Aux royaumes du Proche-Orient qui lui sont contemporains. Un même type d'organisation sociale, un genre de vie analogue, une humanité voisine se révèlent dans les écrits en linéaire B de Cnossos, Pylos, ou Mycènes, et dans les archives en cunéiforme trouvées à Ugarit, à Alalakh, à Mari, ou dans le Hattusa hittite.»² Il est même possible que cette écriture, composée d'hiéroglyphe, ait côtoyé le linéaire A. Les Crétois auraient eu recours à une écriture hiéroglyphique entre 2000 et 1660 av. J.-C. et destinée à un système de comptabilité de la bureaucratie des palais royaux. Ifrah évoque à ce sujet les travaux de l'archéologue britannique Arthur Evans (1851-1941), réalisés sur les sites de Knossos et de Mallia et qui ont permis de découvrir :

«de nombreux pains parallélépipédiques et tablettes d'argile (vraisemblablement des actes comptables donnant les détails d'inventaires, fournitures, livraisons ou échanges), couverts de chiffres et de signes hiéroglyphiques (dessins plus ou moins schématiques représentant des êtres ou des objets de toutes sortes); signes dont le but était de noter des quantités correspondant à différentes sortes de denrées comptabilisées. »³

Ces tablettes crétoises témoignaient, encore une fois, d'une administration structurée qui avait su mettre en œuvre des méthodes de contrôle du mouvement de marchandise artisanale et de denrées alimentaires qui reposait sur «un système complexe de scellés sur argile, apposés sur des chiffres, des jarres ou des portes de magasins», permettant ainsi «de contrôler les entrées et sorties de biens et de denrées dans les magasins palatiaux. »⁴ Le plus étonnant ici est peut-être moins de retrouver une forme connue de contrôle sur argile par le scellé, jadis pratiquée en Mésopotamie pour ce type d'opération économique, que la proximité des ressemblances de cette écriture comptable crétoise avec la numérotation hiéroglyphique égyptienne et hittite. Existerait-il donc une relation filiale comptable entre ces ancêtres des Grecs, et les Égyptiens ? Et pour quelle raison ? Tout cela reste encore à découvrir.

En un mot, le «Linéaire B» est la forme d'écriture à l'origine de l'écriture grecque et il était employé dans ses débuts :

«Presque exclusivement dans des notes et des comptes rédigés par des fonctionnaires du palais, qui, vraisemblablement, l'avaient aussi créé pour répondre aux exigences inhérentes à leurs tâches -, soit toujours resté pour l'essentiel limité au cercle des compétences et des fonctions de ces "bureaucrates". Ce statut restreint et spécialisé de l'écriture doit être mis en rapport non seulement

particuliers.

¹ C'est ainsi qu'est née également l'hypothèse (controversée il va sans dire) que le linéaire B, n'aurait jamais été une langue d'origine crétoise mais une forme archaïque du grec.

² Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 5.

³ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 433-434.

⁴ Poursat, J.-C. (1993) «La Crète Antique», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, vol. 6, p. 757. Il y aurait lieu de discuter des conséquences et des raisons de ces formes de contrôle économique. Nous devons y revenir éventuellement.

avec le caractère relativement compliqué du système Linéaire B en tant que tel, mais aussi et surtout avec le rôle particulier qu'assume, dans la structure socioéconomique mycénienne, l'instance centrale, le palais, et qui suscite l'apparition de fonctions administratives et comptables spécialisées, elles-mêmes créant et utilisant l'écriture comme leur instrument particulier et exclusif. Ce n'est probablement pas par hasard que le Linéaire B disparaît avec la chute des palais mycéniens et la fin de l'organisation sociale dont ils étaient le centre. »¹

Les origines anciennes de l'écriture grecque à des fins de contrôle comptable mériteraient d'être discutées largement, mais signalons plutôt l'importance sur la diffusion de ces pratiques d'écriture lors de la chute de cette organisation palatiale, des nouveaux regroupements sociaux qui se doteront, dorénavant, des techniques d'écriture :

«Lorsqu'au XII siècle avant notre ère la puissance mycénienne s'écroule sous la poussée des tribus doriennes qui font irruption en Grèce continentale, ce n'est pas une simple dynastie qui succombe dans l'incendie ravageant tour à tour Pylos et Mycènes, c'est un type de royauté qui se trouve à jamais détruit, toute une forme de vie sociale, centrée autour du palais, qui définitivement abolie, un personnage, le Roi divin, qui disparaît de l'horizon grec. L'effondrement du système mycénien déborde largement, dans ses conséquences, le domaine de l'histoire politique et sociale. Il retentit sur l'homme grec lui-même ; il modifie son univers spirituel, transforme certaines de ses attitudes psychologiques. L'effacement du Roi a pu dès lors préparer, au terme de la longue, de la sombre période d'isolement et de remise en place qu'on appelle le Moyen Âge Grec, une double et solidaire innovation : l'institution de la Cité, la naissance d'une pensée rationnelle.»²

À la sortie de l'écriture de l'enceinte s'opère une montée de l'organisation urbaine et de la rationalisation. Une pensée neuve apparaît avec l'expression de la pensée rationnelle et une pensée qui aura pour caractéristique d'être exprimée de plus en plus sur des médias d'écriture. La vie politique grecque sera quant à elle marquée, maintenant, par des débats publics. L'espace public, la discussion libre et la conciliation des débats contribuent à cet accroissement de la rationalité. Ainsi, Vernant observe que, «au lieu des anciennes cosmogonies associées à des rituels royaux et à des mythes de souveraineté, une pensée neuve cherche à fonder l'ordre du monde sur des rapports de symétrie, d'équilibre, d'égalité entre les divers éléments qui composent le cosmos.»³ La symétrie, la relation, la mise en rapport, la recherche d'équilibre ou l'établissement de liens d'égalité ne peuvent que nous rappeler les origines des actions et connaissances chez les premiers scribes mésopotamiens et égyptiens. Aussi un des noyaux durs explicatifs de cette origine de la Raison grecque réside dans les attributs que nous pourrions dégager de cette relation ancienne comptabilité/écriture. Les artefacts existants témoignant du Linéaire B sont ni plus ni moins que des «inventaires annuels rédigés sur briques crues, qui eussent été sans doute effacés pour resservir si l'incendie des palais ne les avait, en les cuisant, conservées.»⁴ Grâce à ces tablettes, il nous est possible aujourd'hui d'interpréter une partie de l'organisation sociale mycénienne structurée autour du palais et tel que devait la concilier les scribes. La plupart des auteurs s'accordent pour qualifier d'économie palatiale la concentration par le Roi des ressources de son domaine et telle que relatée par ces briques d'inventaires.

¹ Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 163-164.

² Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque, op. cit.*, p. 6.

³ *Ibid.*, p. 7.

⁴ *Ibid.*, p. 17.

De ce que nous comprenons, il semble vraisemblable que c'est par l'entremise du travail d'écriture de ses scribes qu'un Roi arrivait à assurer, à relayer voire à contrôler les conditions concrètes de sa souveraineté, rien de moins :

«Par l'intermédiaire de scribes, formant une classe professionnelle fixée dans la tradition, grâce à une hiérarchie complexe de dignitaires du palais et d'inspecteurs royaux, il contrôle et réglemente minutieusement tous les secteurs de la vie économique, tous les domaines de l'activité sociale.»¹

Entre l'agent contrôleur préposé aux écritures d'inventaires et l'agent contrôleur pouvant être perçu comme digne vérificateur royal, un travail spécialisé de mises en organisation des biens royaux fut requis. Outre la tradition orale de commandement/vérification, un système d'écriture venait en complément à celle-ci ou s'inscrivait à l'intérieur d'un dispositif social de contrôle plus vaste. La particularité de ce système de notations était à tout le moins de permettre à la fois la communication et la transmission des valeurs matérielles et humaines disponibles. De fait, nous pourrions nous donner cette expression, une *comptabilité de disponibilité*, pour travailler (plus tard) à ces prémisses que nous ne pourrions pleinement articulées ici et qui touchent à une *mise en catégorie des objets détenus*. Inventaire, description des unités, listes des biens ou des redevances à recevoir, il importe de faire un pas conceptuel de plus pour qualifier ce type de comptabilité. Pour discuter de cette hypothèse sous l'angle comptable, l'activité d'enregistrement des *choses* capitales à recenser suffit à justifier le recours à cette nomenclature pour mieux en assoir, éventuellement, les principales prémisses de contrôle, eu égard à des faits historiques tels que ceci :

«Les scribes comptabilisent dans leurs archives ce qui concerne le bétail et l'agriculture, la tenure des terres, évaluées en mesures de céréales (soit taux de redevances, soit rations de semences), - les divers métiers spécialisés avec les allocations à fournir en matières premières et les commandes en produits finis, - la main-d'œuvre, disponible ou occupée, - les esclaves, hommes, femmes et enfants, ceux des particuliers et ceux du roi, - les contributions de toute sorte imposées par le Palais aux individus et aux collectivités, les biens déjà livrés, ceux restant à percevoir, - les levées en hommes à fournir par certains villages pour équiper les navires royaux en rameurs, - la composition, le commandement, le mouvement des unités militaires, - les sacrifices aux dieux, les taux prévus pour les offrandes, etc.»²

Que reste-t-il ? Quel est l'état général des magasins ? Des choses nécessaires à la vie, au pouvoir, à la guerre et aux Dieux, comment ce système d'archives relançait-il le destin du Souverain quant à ses desseins en fonction d'une description de *ce qu'il y a* ? La fiscalité était-elle la mesure idéale de contrôle pour accroître ses possibilités ? Ou pour se défendre contre des forces naturelles le contraignant au désordre, à la désagrégation, à la disparition ? Encore une fois, il y a lieu de redire qu'au monopole des richesses économiques correspond un monopole des usages des notations comptables qui, elles-mêmes, faisait partie d'un vaste réseau d'échanges dont la nature variée et l'étendue forçaient de recours à de tels moyens graphiques. Ce double monopole était celui d'une mainmise royale sur la distribution et la production des biens économiques :

¹ *Ibid.*, p. 18.

² *Ibid.*

«Il semble que l'administration royale ait réglementé la distribution et l'échange comme la production des biens. Par l'intermédiaire du Palais qui commande, au centre du réseau, le double circuit des prestations et des gratifications, les produits, les travaux, les services, également codifiés et comptabilisés, circulent et s'échangent les uns avec les autres, liant ensemble les divers éléments du pays.»¹

Instrument d'enregistrement répondant à des besoins de codification et d'unification, cette fonction de la comptabilité mycénienne impose elle-même une comparaison immédiate avec les comptabilités du Proche-Orient. Vernant, comme Weber d'ailleurs, fera remarquer que l'économie rurale de la Grèce Ancienne n'a rien à voir avec celle des sociétés fluviales de Mésopotamie et d'Égypte. Il n'y a guère eu de travaux d'assèchement, d'irrigation ou d'entretien des canaux qui ont commandé une administration et une comptabilité constitutive d'une bureaucratie centralisée. Les traits de cette pratique comptabilico-administrative qui rattachent la société mycénienne à cette civilisation proche orientale s'expliquent en partie par l'institution militaire. C'est particulièrement vraisemblable dans le cas des Hittites : «Autour du roi, la grande famille hittite rassemble les personnages les plus proches du souverain. Ce sont des dignitaires du Palais dont les titres soulignent les hautes fonctions administratives, mais qui exercent aussi des commandements militaires.»² Il faut reconnaître ces fonctionnaires de haut rang détenteurs de compétences de comptabilité et d'administration. Seulement voilà ils ne sont pas des bureaucrates, mais des serviteurs du Souverain dont la seule raison d'être consiste à manifester par l'écriture et la parole sujettes au commandement et au contrôle la confiance qui leur a été confiée par le Roi, «partout où sa confiance les a placés, ce pouvoir absolu de commandement qui s'incarne dans le monarque.»³ Une fois posée que l'écriture comptable tient lieu de et vaut pour l'organisation d'une telle hiérarchie d'agents contrôleur, que la perception sensible que nous pouvons avoir des archives d'inventaires vaut pour l'idée ou le principe d'organisation des contrôles, nous pourrions entrer alors dans le détail des opérations qui permettraient le passage de la comptabilité à la hiérarchie, mais qui sont appelées en face d'une hiérarchie singulière qui n'a rien de semblable avec ce que nous connaissons :

«Aussi, constate-t-on, dans le cadre de l'économie palatiale, à côté d'une division souvent très poussée des tâches, d'une spécialisation fonctionnelle avec une cascade de surveillants et de chefs surveillants, un flottement dans les attributions administratives qui se chevauchent, **chaque représentant du roi exerçant par délégation, à son niveau, une autorité qui dans son principe couvre sans limitation tout le champ de la vie sociale.**»⁴

En théorie, la mise en exercice voire même les perfectionnements possibles du Linéaire B s'expliqueraient par un contexte où chaque surveillant pouvait notifier effectivement un grand nombre de détails, même parmi les plus étonnants, étant donné cette relative liberté administrative de concilier ce qu'il croyait l'être. En un mot, le travail d'application du Linéaire B à des fins de contrôle comptable ne

¹ Vernant à cet argument cet éclairage significatif à plus d'un titre : «Royauté bureaucratique, a-t-on pu dire. Le terme, qui a des résonances beaucoup trop modernes, souligne un des aspects du système que sa logique conduit à un contrôle de plus en plus rigoureux, de plus en plus poussé, jusqu'à noter des détails qui nous paraissent insignifiants.» *Ibid.*, p. 19.

² *Ibid.*, p. 20.

³ *Ibid.*, p. 21.

⁴ *Ibid.* Nous soulignons.

répondait pas à une structure bureaucratique rationnelle, mais à la compétence et à la subjectivité d'un surveillant. Nous verrons à la section portant sur les médiations comment l'organisation comptabilico-administrative mycénienne était constituée d'un ensemble de caractéristiques reposant sur la spécificité géographique de la Grèce ancienne et sur le trait culturel du fait d'arme, une conduite défensive visant à la préservation du trésor royal. Ainsi, les Grecs auront-ils été soumis aux faisceaux de ce système d'écriture, mais aussi, et surtout aux effets de celui importé par les Phéniciens.

L'apport des Phéniciens au développement de l'écriture grecque semble avoir été tout aussi décisif. Non seulement furent-ils de grands inspireurs pour la classe marchande grecque, notamment en techniques mercantilistes, mais qui plus est, l'alphabet grec lui-même aurait été inventé, pour une bonne part, par les marchands phéniciens, exception faite des voyelles.¹

Dès le III millénaire av. J.-C., le peuple sémite des Phéniciens faisait déjà du commerce au large de ses côtes. Entretenant des rapports étroits avec l'Égypte, la Phénicie n'était pas libre toutefois d'entreprendre tout ce qu'elle voulait. N'ayant jamais constitué une grande puissance militaire, elle subira tour à tour les dominations répétées des Assyriens, des Grecs et plus tard des Romains. La Phénicie a connu un moment de répit, autour du XIII siècle av. J.-C., histoire de prendre l'espace nécessaire au développement d'une économie profondément libérale. Mais retenons des Phéniciens la structure organisationnelle de leur réseau colonial et les composantes de sa grande industrie qui l'alimentaient. Semblables à une grande entreprise industrielle aux succursales multiples (les comptoirs), ils étaient obligés de recourir à des techniques de comptabilité pour contrôler cette multitude de transactions se déroulant un peu partout en Méditerranée.²

En fait, quatre siècles après son développement, l'écriture comptabilico-administrative phénicienne va apparaître dans le monde grec vers la première moitié du VIII siècle av. J.-C.³ L'alphabet adopté par les

¹ Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Armand Colin, p. 49-50.

² Trois phénomènes auraient contribué à la nécessité de recourir d'une manière ou d'une autre à de telles pratiques scripturaires : la commercialisation, la fabrication et le paiement des impôts. Vers le X siècle av. J.-C., le fonctionnement des comptoirs coloniaux était basé sur une utilisation intense des échanges directs par le troc. Ces transactions n'étaient jamais réalisées à la légère. Comme les Phéniciens étaient des négociateurs avisés, ils ne devaient pas être insensibles entre le coût en ressources pour fabriquer un produit (et/ou le transporter) et la valeur exigée à la vente pour y trouver son compte. Avec la quantité de marchandises et des arrêts, avec la diversité des biens appartenant soit au capitaine du bateau soit à ceux qu'il représentait à titre de courtier, voilà autant d'actes de vente et d'achat différents qu'ils fallait bien concilier à quelque part. Ensuite, deuxièmement, leur industrie brillait à fabriquer «en série» des articles à bon marché. L'entrepreneur artisan phénicien travaillait ainsi pour le marché des comptoirs et des caravaniers. Étant donné que tous ses produits trouvaient facilement preneurs, il ne cessait de fabriquer pour les uns et pour les autres. Il adoptait en conséquence sa production à la clientèle. Les plus gros artisans, c'est-à-dire les propriétaires d'atelier, devaient s'assurer d'avoir sous la main des moyens de contrôle pour ne pas perdre leur mise, d'autant plus que, pour pouvoir réaliser des grandes séries de produits, ils devaient se devoir de garder un suivi sur ce qu'ils devaient déboursier pour acquérir les matières premières et les esclaves ainsi que pour établir les prix de ce qu'en demandaient les propriétaires de navire pour les vendre. De plus, troisièmement, les frais de douanes, les impôts et autres formes de taxes nécessitaient autant de calculs que d'imagination forçaient le marchand phénicien à se demander comment techniquement il pourra tenir compte de toutes ces obligations fiscales à la fois de son pays et de celles des autres pays où il devait se rendre. Voilà autant de phénomènes socio-économiques suggérant la nécessité de posséder et de maîtriser quelques rudiments techniques comptables pour se retrouver dans toutes ces opérations arithmétiques requises. Enfin, ce sont également autant de conditions possibles ayant conduit à l'invention d'un système de notation plus efficace pour les marchands : le temps requis traditionnellement pour inscrire des transactions avec une écriture de type hiéroglyphique ou par le linéaire A était inutilement compliqué pour un commerçant dont le temps lui était certainement précieux.

³ En plus de plusieurs artefacts marchands découverts jusqu'à ce jour, il existe une bonne documentation diplomatique et juridique en écriture alphabétique phénicienne qui remontent, de fait, entre le XII siècle et le XIV av. J.-C. Mais bon, on ne réglera pas entièrement le lien fondateur entre le phénicien et l'alphabet grec. Plusieurs hypothèses sur plusieurs origines sont actuellement discutées. On consultera avec profit le texte synthèse de Sznycer, M. (1977) «L'origine de l'alphabet sémitique», in Cahiers Jussieu, *L'espace et la lettre*, numéro 3, Paris, Union Générale d'Éditions, p. 79-123.

Grecs à ce moment est dit le phénicien à 22 signes.¹ Plus précisément, l'alphabet complet fut mis au point par les Grecs eux-mêmes vers 730 av. J. – C. et ce à partir de l'alphabet consonantique des Phéniciens. C'est-à-dire qu'ils :

«Réemployèrent les signes des consonnes avec la même valeur et quasiment le même nom et créèrent des signes pour leurs voyelles. Pour ce faire, ils utilisèrent le graphisme et la nomination de certains signes consonantiques phéniciens et en changèrent la valeur : l'*aleph* (arrêt glottal) devient A (*alpha*), le *hê* (aspiré) devient E (*epsilon*) ; dès lors, consonnes et voyelles disposèrent de signes autonomes.»²

Pour un tour rapide et significatif de cette pénétration de l'écriture phénicienne dans la culture grecque, faisons appel à ce commentaire très nuancé de Lombardi qui en appelle au monde marchand et à l'*utilité* de l'écriture phénicienne :

«Le lieu de la transmission première se définit, donc, comme un contexte de rapports étroits, continus et quotidiens entre Phéniciens et Grecs, et, plus précisément, des Grecs de provenances et destinations différentes. Si l'on prend de même en compte le fait que la diffusion géographique de l'alphabet dans ses variantes, diffusion importante et vraisemblablement rapide, semble suivre les lignes des principales "sea-trade-routes" archaïques, on peut en tirer le modèle plausible d'un contexte commercial de transmission, carrefour international de rapports et d'échanges impliquant Grecs et Phéniciens, et aussi l'exemple de canaux et de véhicules marchands de diffusion. Même si un tel modèle ne doit pas être conçu d'une manière trop rigide et exclusive - il ne faut pas négliger, par exemple, le rôle qu'ont pu jouer dans la diffusion de l'alphabet des phénomènes comme la colonisation et l'artisanat -, il apparaît cependant assez pertinent, à la lumière de ce que l'on peut entrevoir des réalités du VIII^{ème} siècle; ce qui rend pertinente aussi la thèse d'un rôle significatif joué par les "marchands" dans l'introduction et la diffusion de l'écriture alphabétique.»³

Gardons en mémoire l'hypothèse forte du «contexte commercial de transmission» et celle des «véhicules marchands» comme éléments propagateurs d'un mélange alphanumérique venu féconder une autre langue, une autre culture, car autre *milieu*. De cette situation sociale de transmission par les activités des marchands phéniciens, nous ne savons, pour le moment, rien d'encore significatif pour cette période du X-VIII siècles et encore moins sur la technicité comptable. Tout au plus a-t-on longtemps soutenu qu'ils avaient assigné des valeurs numériques aux lettres de leur alphabet. Or rien, aucun artéfact, ne peut confirmer cette piste. Il est plus probable de croire que «les inscriptions phéniciennes et araméennes exhumées jusqu'ici ne révèlent qu'une seule catégorie de notation numérique n'ayant strictement rien à voir avec les lettres numérales.»⁴ Pour l'heure, considérons cette couche inférieure de la population où nous retrouvons des marchands étrangers à la vilaine réputation et n'ayant aucun rapport avec la tradition séculaire de l'économie domestique des Mycéniens. Grâce aux voyages, aux villes portuaires, aux comptoirs marchands, grâce à leur bateau, pareils véhicules de transport apportèrent des savoir-compter et

¹ Selon l'historiographie classique, on doit son introduction à Cadmos, le fondateur de Thèbes. Il aurait apporté seize lettres de Phénicie. Palamède, héros de la Guerre de Troie, dont les anciens disaient de lui qu'il était l'inventeur des nombres, des unités de poids et mesures, en aurait ajouté quatre de plus. Le poète Simonide de Céos, aurait ajouté quatre autres lettres (mais beaucoup plus tard).

² Herrenschmidt, C. (1999) «Écriture, monnaie, réseaux : inventions des Anciens, inventions des Modernes», *Le Débat*, no. 106, septembre-octobre, p. 49.

³ Lombardi, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne, op. cit.*, p. 168-169.

⁴ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul, Tome I, op. cit.*, p. 547.

des savoir-écrire nouveaux et ce près à une circulation hors palais. Les Phéniciens jouèrent probablement un rôle capital dans la démocratisation de ces savoirs marchands de cette ancienne raison grecque avant le nom qui, comme on le verra, sollicita de nouvelles avenues d'émancipation, il faut entendre par là l'acquisition d'une plus grande autonomie économique, *utilité* oblige.

L'écriture phénicienne sur registres d'inventaires, de stocks à charger ou à décharger selon ports visités, celle comprenant des numéraux utilisés à des fins de comptabilité et de correspondances commerciales pour mesurer des quantités de marchandises, constituait en réalité un ensemble de pratiques inhérentes aux activités industrielles et commerciales des Phéniciens, mais elles étaient marquée par une pratique privée.¹ Du moins cette écriture comptable n'était plus exclusivement réservée à des catégories de professionnels (scribes) ou de groupe d'utilisateurs privilégiés (les souverains, ses courtisans et les bureaucrates). Le point capital est que le marchand phénicien a certainement contribué à diffuser, dans les comptoirs grecs, ses pratiques scripturaires libres de toute autorité religieuse ou royale. Ce chantier, fort intéressant pour nous, et immense, reste ouvert à des développements futurs, mais affirme pour nous de nouveau Lombardo, dans les phases initiales de l'expérience scripturale grecque, il faut savoir reconnaître le «domaine des transactions économiques» des marchands, car il «semble y avoir une importance primordiale, dans la mesure où on lui attribue très souvent un rôle premier et fondamental dans la lecture des processus d'introduction et de diffusion de l'écriture alphabétique, qui aurait trouvé là son champ prioritaire et privilégié d'utilisation et de fonctionnalité.»² On ne peut échapper à cette *utilité*. Dans cette considération de routes commerciales gigantesques parsemées d'endroits précis à retenir pour des visites marchandes aux transactions assurées d'avance, un marchand phénicien était confronté à une difficulté de mémorisation du *doit et de l'avoir*. Il devait respecter des engagements et posséder un contrôle sur ses inventaires, savoir livrer/cueillir la bonne quantité de quel stock de quel lieu à un autre, connaître les conditions des géographies maritimes pour se rendre sans risque à ses comptoirs connus de lui seul : un aide-mémoire aux multiples fonctionnalités il ne pouvait en faire l'économie.

Maintenant, pendant que nous y sommes, nous devons dire quelques mots sur la symbologie d'affaires, c'est-à-dire la symbolisation scripturaire du commerce pour notifier les opérations économiques. D'entrée de jeu, à travers la portée de l'écriture grecque dans le développement des idées, du moins pour ce qui est de ses origines, il faut reconnaître les limites de ses significations tout en ne minimisant aucunement la pertinence de sa lecture par les agents économiques :

«Dans ce domaine, l'écriture ne semble pas exercer des fonctions complexes et «sophistiquées» : elle n'est pas l'instrument de pratiques systématiques de "collecte", de communication, de conservation et d'élaboration de données nécessaires à des choix et des interventions

¹ Le savoir comptable maîtrisé par un individu et non par des scribes appartenant à une bureaucratie royale est un phénomène qui a sans doute eu des précédents chez le marchand mésopotamien mais son véritable statut reste encore incertain : outre le souverain se comportant en entrepreneur à part entière, nous ne savons pas si le marchand typique était au service d'un souverain ou libre d'exercer une activité commerciale.

² Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture», *op. cit.*, p. 159-187. Malgré tout, précisons tout de même que la production graphique de type économique ou comptable s'estompe chez les Grecs et devient assez secondaire par rapport à la production littéraire et du politique. Lombardo croit que cette situation «tient aux limites à la fois technique et opératoires, mais surtout conceptuelles et structurelles» dans la pratique documentaire du champ économique. (p.162)

économiques; elle ne contribue pas non plus à développer des intérêts et des attitudes en vue de l'analyse statistico-économique. »¹

Même une telle forme de symbolisation comptable ne semble pas avoir suscité une rationalisation poussée des pratiques commerciales. Traces à des fins de mémorisation ou de contrôlabilité de l'action marchande, la *syμβολα* d'affaires avait une fonction d'*utilité*. À cet effet, l'analyse de la documentation comptabilico-administrative de Lombardo l'amène à conclure que trop de choses restent confuses pour expliquer sa véritable fonction utilitaire. À un premier niveau, il n'est pas permis de généraliser et de croire que la pratique comptable d'enregistrement par écrit des gains et des dépenses, ou des entrées et des sorties, ait été diffusée rapidement :

«C'est à une diffusion relative de ces pratiques que pourrait renvoyer le modèle de gestion de l'*oïkos*, défini comme *attikè oikonomie* par le Pseudo-Aristote et attribué par Plutarque à Périclès, qui consiste à vendre en bloc toute la production agricole et à acquérir ensuite, petit à petit, sur le «marché» tout ce dont on a besoin. Modèle très important, selon P. Spahn, qui, dans un travail récent, voit se produire dans l'Athènes du V siècle av. J.-C., de profondes transformations économiques dues à la diffusion rapide de l'emploi de l'argent et au rôle central qu'y assume le marché urbain. C'est alors que seraient apparues des exigences, attitudes et pratiques nouvelles, trouvant leur expression théorique dans une véritable doctrine économique de la *Huashaltung* d'origine sophistique, révolutionnaire par rapport à la tradition paysanne : doctrine centrée sur l'idée de "rationalité économique" et sur la nécessité et la pratique du calcul comptable en vue principalement d'une gestion optimale des entrées et des sorties financières. À en juger pourtant par les rares indices documentaires dont nous disposons, il ne me semble pas que l'emploi systématique d'écritures comptables ait pénétré d'une façon sensible le monde des paysans-propriétaires attiques – monde "majoritaire", et pas seulement du point de vue numérique - ; ce sont surtout les rapports de dette et de crédit qui semblent y trouver une expression plus ou moins significative dans des pratiques scripturales, et non pas seulement dans la forme purement privée des inscriptions de dette. »²

Le contrôle de la dette et du crédit donna lieu à des pratiques scripturaires marquées par la relation du Souverain à un individu qui lui était souvent assujetti. On peut penser qu'il en était de même pour tous ceux qui relevaient d'une autorité palatiale ou plus tard de celle de l'*oïkos*.

Mais selon Lombardo les écrits commerciaux les plus significatifs, ayant l'apparence de marque de nature privée, et qui nous sont parvenus jusqu'à présent (datant du VI et du V siècle av. J.-C.), représentent ce qu'il appelle dans un bon anglais les *trademarks*. Souvent brèves et peu explicites, elles n'en constituent pas moins, pour nous, des *images* importantes qui laissent croire à des formes primitives de contrôle comptable de production industrielle :

«ce sont des inscriptions courtes, tracées surtout sous le pied des vases peints d'exportation (principalement attiques), qui, à la lumière des conclusions ressortant des analyses minutieuses récemment présentées par A.W. Johnston, peuvent être considérées dans leur grande majorité comme l'œuvre de marchands qui se rendaient dans les ateliers de céramique et passaient des commandes, en marquant parfois un vase pour signaler le modèle choisi. **Ces "marques expriment donc une pratique d'écriture directement utile au déroulement d'un certain type d'activité commerciale : l'écriture, de façon générale, apparaît comme un instrument de repère, de mémorisation, et de vérification dans le rapport, plus ou moins occasionnel**

¹ Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture» *op. cit.*, p. 162.

² *Ibid*, p. 181-182.

ou habituel, entre commerçant et atelier artisanal, et entre le moment de la commande et celui de la remise de l'objet, plus ou moins éloigné et dans le temps et dans l'espace.»¹

Pratiques techniques familières de classification en contexte de production industrielle, et pourtant fort anciennes de cette écriture comptable témoignant de l'activité d'un marchand, nous serons moins étonnés encore en prenant connaissance de cette autre analyse de Lombardo :

«Ces spécifications, elles-mêmes le plus souvent abrégées, se réfèrent, par exemple, au nombre des vases, évidemment du même type que le vase marqué, quelquefois avec le nom de ce type et parfois même avec l'indication du prix; au caractère composite du stock commandé, toujours avec le nombre des pièces; ou encore aux différents types de vase commandés avec l'indication de leurs nombres et de leurs prix respectifs. Dans ce dernier cas, la liste a tendance à suivre un ordre décroissant selon la valeur unitaire des différents types de vase. Il s'exprime ici une fonction fondamentale de l'écriture : la mise en ordre de données hétérogènes, dont la présence dans une pratique scripturale aussi condensée et aussi elliptique renvoie vraisemblablement à l'existence, dans le monde des activités commerciales, de pratiques d'enregistrement et de comptabilité relativement répandues. On peut en effet affirmer que la valeur des trademarks comme indices de l'utilisation de l'écriture dans les pratiques commerciales ne doit pas être restreinte au commerce des vases peints. Car on peut supposer, en tenant compte aussi des chiffres relativement bas des stocks commandés, que ces vases ne devaient normalement constituer qu'une partie d'un chargement commercial et ne faisaient probablement pas l'objet d'un commerce spécialisé. Pour ce qui est de l'innovation technique et intellectuelle, les aspects les plus importants des trademarks sont, à mon avis, la présence de chiffres et d'indications de prix. J'ai déjà parlé du premier aspect; je me limiterai ici à souligner que les trademarks attestent, à partir de la première moitié du VI^{ème} siècle l'emploi, dans le contexte des activités commerciales privées, de systèmes, parfois expérimentaux, de notations chiffrées, tandis que, dans les inscriptions "publiques" de l'époque, les chiffres apparaissent toujours écrits en lettres, et c'est seulement à partir du milieu du VI^{ème} siècle environ que l'on y constate l'emploi de chiffres proprement dits. On est donc en droit de se demander si le contexte des activités et des rapports commerciaux n'a pas constitué, pour ainsi dire, le premier ou du moins l'un des premiers laboratoires où ont surgi l'exigence et l'idée des notations numériques, et où ont été expérimentées plusieurs possibilités de réalisation dans le cadre de l'instrument alphabétique : on aurait ainsi créé, en première instance, vraisemblablement une technique rapide et elliptique de représentation graphique des chiffres, en rapport immédiat avec la caractéristique principale des trademarks, ensuite aussi, peut-être, une technique "efficace" d'enregistrement et de calcul comptable.»²

La quantité, le prix, le client/producteur des stocks commandés sont autant d'éléments informationnels qui circulent à même la marchandise : le vase, le bol en somme la production de la poterie participe à la dispersion de ces marques dans les ports commerciaux tout en contraignant l'inscripteur à condenser ses points de contrôle sur la surface disponible. Ainsi, la notation numérique ou la lettre voisine les termes de l'échange. Ensemble ils formèrent une forme comme une d'expérimentation de la graphie comptabilico-administrative soit une autre occasion de mettre au point des espaces de développement du couple lettre-nombre. Ces expérimentations, même limitées à une petite échelle, se déroulaient sous une forme de contrôle matériel et c'est là un point à retenir, une fois de plus : la surface d'inscription offrait peu de marge de manœuvre. D'autant plus que chaque pièce de poterie ne constituait aucunement l'usage premier de ce genre d'annotation. Enfin, l'autre fait intéressant pour nous reste que ce type d'écriture

¹ *Ibid.*, p. 176. La référence de Johnston qu'en donne Lombardo est *Trademarks on Greek Vases*, Warminster, (1979) Nous soulignons.

² *Ibid.*, p. 177-178. Nous soulignons.

véhiculait une forme de mise en ordre des termes de l'échange depuis l'atelier de production. D'après les analyses de Lombardo, les indications de prix des produits sont déjà attestées dès le V siècle av. J.-C. Dans les graphies les plus apparentes il pourrait s'agir «de prix exigés, négociés ou payés lors du rapport entre le marchand et l'artisan au Céramique», mais par-dessus, et là il faut retenir ce fait, ces prix «expriment directement l'introduction de la monnaie dans le commerce des vases et dans les pratiques et les techniques scripturales qui en relèvent, et impliquent une dimension plus ample de ce phénomène dans le monde des activités commerciales. »¹ Il y aurait beaucoup de choses à dire dans ce qui vient d'être dit au sujet de l'apparition des prix calligraphiés et la diffusion de cet autre médium qu'est la monnaie. Remettrons-nous en une dernière fois à Lombardo pour faire la synthèse sur le sens final à donner à la fonction médiatrice de l'écriture :

«Par rapport à ces phénomènes, dans un domaine scriptural vraisemblablement limité, pour l'époque archaïque, à des pratiques très peu formelles, avec fonctions et efficacité toutes "privées" et "immédiates" (qui vont des inscriptions de propriété aux trademarks en passant par les listes de marchandises), on peut identifier des transformations qui se situent sur deux axes ; d'une part, l'émergence de pratiques d'écriture de type comptable, plus ou moins complexes et systématiques (depuis les inscriptions de dette jusqu'aux écritures employées sur les navires de commerce et jusqu'aux registres bancaires), **ou s'expriment des exigences nouvelles ou plus complexes de gestion et de contrôle ; d'autre part, l'émergence de pratiques scripturales, concernant surtout les rapports d'obligation financière, relativement formalisée et pourvue d'une reconnaissance sociale et, sous certains aspects, juridiques (reconnaisances de dette, *hóroi* hypothécaires, contrats écrits et, à certains égards, écritures bancaires).** C'est là, à mon avis, que se réalise une fonctionnalité différente de l'écriture, appelée, dans un certain sens, à compenser et à neutraliser le caractère socialement anonyme, la "volatilité" et "l'invisibilité" des rapports d'obligation monétaire. C'est là que s'expriment, dirais-je, des exigences qui sont, pour l'essentiel, internes à la communauté sociopolitique, c'est-à-dire issues du rapport entre un tissu socioéconomique à bien des égards "traditionnel" et les nouvelles possibilités ou nécessités produites par la diffusion, dans ce tissu même, de l'emploi de l'argent.»²

Avec ce type d'écriture pénétrant l'univers marchand grec, les pratiques comptables à venir seront typiques de la situation phénicienne qui en influencera en partie les cours : *privées* et *immédiates*, à portée de main, de marchandises qui circulent, le contrôle scriptural en développement obéira à une autre échelle humaine du savoir compter.

11.2.4 La tablette : aux origines connues du contrôle comptable

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pu déterminer pendant combien de temps et jusqu'à quand les Grecs ont utilisé la tablette de pierre, de bois et d'argile. Par contre nous savons que leurs ancêtres en ont fait grandement usage. Aussi, compte tenu des sources que nous disposons, nous présenterons ici la genèse de l'utilisation de ce média. De là, une fois, encore, il n'y aurait qu'un pas à établir pour réaliser des liens significatifs avec les pratiques des Mésopotamiens et des autres peuples du Moyen-Orient qui ont eu recours aux mêmes supports de tenue de compte.

¹ *Ibid*, p. 178-179.

² *Ibid*, p. 186-187. Nous soulignons.

Même avec des techniques administratives modestes, nous savons aujourd'hui que les Mycéniens avaient obtenu une «organisation palatiale très poussée, devinée à la lecture des tablettes et qui n'est pas sans évoquer celle des grandes cités mésopotamiennes.»¹ Nous avons aujourd'hui de nombreuses tablettes qui font état de listes de personnes, souvent des domestiques au service des princes, habitant le palais royal et qui se rendaient à l'un des magasins ou entrepôts pour y chercher du matériel ou de la nourriture. Une forme de contrôle des ressources et des personnes était exercée par le biais de ces listes. Les tablettes retrouvées dans le palais mycénien de Tirynthe représentent des listes faisant état des quantités de matériel et d'objets divers entreposés dans les magasins tels les vêtements, les vases, les équipements militaires, le nombre de charriots disponibles, etc. D'autres tablettes révèlent jusqu'à quel point de nombreux villages étaient entièrement soumis à l'autorité administrative d'un palais. La plupart étaient des états de compte indiquant les marchandises données aux ateliers du palais tel des peaux de boeufs, de la cire, des fibres textiles ; les parts de la production des forgerons et des contributions diverses des vassaux aux rois. En un mot, le contrôle des biens fabriqués était exercé en concomitance avec le contrôle de la production agricole.

De plus, il n'était pas rare de voir un roi mycénien contrôler lui-même l'exploitation de ses terres, que le sol de son empire soit exploité avec efficacité afin de pouvoir en retirer le plus de biens possibles. Pour se faire, il

«Faisait procéder à des inspections, non pour interdire la constitution de grandes exploitations, mais pour s'assurer les plus hauts revenus. Ses agents, comme cet Axolas dont une tablette de Pylos nous a conservé le nom, devaient aller de village en village relever dans les labours et sans doute dans les vergers qu'elles étaient les terres improductives, ruinées ou simplement dévastées par les hommes ou par les éléments. En effet, le roi prélevait un tribut sur les récoltes : nous avons des listes d'impositions en peaux de boeufs, en cire, en produits textiles; et peut-être nos tablettes sont-elles souvent des états de taxes prélevées en grains sur certaines propriétés.»²

Ces tablettes rendent compte de cette forme d'organisation socioéconomique comme des formes de mesures du pouvoir. En conséquence, on peut penser à l'existence d'une catégorie de lettrés responsables du contrôle des productions et, à la limite, étant donné la difficulté d'exploiter des moissons en abondance sur cette terre rocailleuse, la recherche d'efficacité des rendements devait être l'une de leurs responsabilités administratives. Pour donner un aperçu conceptuel de toute l'ampleur de cette transmission de contrôle/gouvernement d'efficacité, il nous faudrait rejouer le développement de l'institution de ce groupe de comptables avant la lettre. Ces agents comptables étaient au service d'une administration dont la structure sociale reflétait une organisation relativement complexe et riche sur le plan technique. Qu'il suffit de constater ce qui suit :

«Les palais disposaient d'un personnel nombreux de scribes. Ils ont rédigé les tablettes d'argiles incisées au stylet, puis séchées, que nous avons retrouvées; ils dressaient des états, tenaient une comptabilité, peut-être un cadastre. Ils possédaient une technique bureaucratique assez développée, ils avaient le sens de la mise en page, rédigeaient souvent les textes suivant une disposition

¹ Mossé, C. (1992) «La Grèce Antique», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, vol. 10, p. 792.

² Bourriot, F. (1965) «La Grèce», in L.-H. Parias, [sous la dir.] (1965) *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 168-169.

typographique qui faisait ressortir l'essentiel. Quelques historiens pensent même que certaines tablettes de compte comportaient deux textes parallèles, et qu'elles étaient ensuite brisées suivant une ligne prévue : des deux parties, l'une était remise au débiteur ou au créancier, l'autre gardée dans les archives, de sorte qu'en cas de contestation, il suffisait de rapprocher les deux tessons et, par la correspondance des cassures, on pouvait authentifier le texte ou démasquer le faussaire. Certes, cette technique n'était pas sans faille et les scribes n'étaient pas tous aussi habiles les uns que les autres.»¹

Ici nous sommes en présence d'un cas exemplaire d'un contrôle comptable réalisé à même la morphologie du support d'inscription. Même après une fort ancienne mise au point, ces fossiles rébarbatifs remplissaient une fonction vivifiante : l'équilibre des pouvoirs, celui de l'Un, et celui de l'Autre. En attendant une graphie comptable capable de prendre plus de poids chez un plus grand nombre d'individus, de tels rapports physiques se trouvent redoublés de la loi du plus riche, et du plus fort. Reste maintenant à établir avec plus de détails comment la tablette a pu offrir une fonction d'incorporation aux Grecs, en leur prêtant sa pérennité pour diffuser dans le temps quelques fragments de leur culture propre.

11.2.5 Le papyrus : pratiques grecques sur support égyptien

Nous savons aujourd'hui que les banquiers athéniens de l'époque classique faisaient appel à deux types de registres de compte. Il semblerait que la plupart d'entre eux étaient conçus avec du papyrus égyptien. On qualifiait ces documents d' «éphémérides». Ils représentaient l'équivalent du journal des comptes : les opérations de change étaient inscrites par ordre chronologique. Dans d'autres types, les *trapedzikita grammata*, on retrouvait les comptes proprement dits. Outre cet aspect de leur fabrication matérielle, nous ne savons pas si le papyrus fut utilisé à grande échelle.

Sans vouloir répéter ce que nous avons signalé auparavant à son sujet, insistons une fois encore sur ce médium : les papiers de Zénon, homme d'affaires grec au service d'Appolonios le grand contrôleur des finances du roi Ptolémée, constituent un ensemble d'archives comptables célèbres que nous discuterons dans la section sur la médiation comptable. Comme il exerçait ses activités en Égypte, nous comprendrons que le recours à ce support allait de soi. Nous nous attarderons également sur un autre ensemble de documents de ce genre : les archives de Heronimos, des papyrus qui révèlent, eux aussi, des pratiques de contrôle étonnantes.

11.2.6 Des poids et des mesures ou le contrôle d'unité pondérale

Comme nous l'avons fait remarquer dans l'étude précédente, il faudrait consacrer une section complète au système complexe des poids et mesures grecs, d'autant plus que chez ce peuple, les «autorités civiles s'attachent à les définir pour la commodité des échanges et la loyauté des marchés.»² À cette forme de contrôle exercé par le collectif, nous pouvons croire que les autorités politiques des cités possédaient des outils formidables pour réguler des échanges.

¹ *Ibid.*, p. 175.

² Chamoux, F. (1983) *La civilisation grecque, op. cit.*, p. 263. À noter que cette sous-section est largement inspirée par les travaux de ce chercheur.

À Athènes, nous savons que la magistrature employait des *métronomes*, des contrôleurs responsables de la probité des poids et mesures étalons. Dans d'autres villes, on retrouve toute une série de contrôleurs comme les *agoranomes*, les surveillants du marché qui vérifiaient et utilisaient les poids et mesures ; les *sitophylakes*, les commissaires aux grains et les *épimélètes*, les inspecteurs du port commercial qui voyaient au travail des changeurs présents, les premiers *trapézistes*, ceux-là même qui deviendront des agents comptables importants au service des banques athéniennes entre autres.

Les archéologues ont découvert de nombreuses unités étalons pour constituer les unités de capacités, longueur, volumes et de poids. Nous savons que ces mesures reposaient sur des rapports décimaux et sexagésimaux (ces derniers venaient sans doute de l'Orient, et particulièrement de la Mésopotamie).

La mesure des grandes distances était la *strade* soit 600 longueurs de pieds (comme un pied mesure de 0,27 m à 0,35 m nous obtenons une distance comprise entre 162 et 210 mètres !). À la *coudée* grecque (1 pied et demi), cette mesure de longueur se divisait (comme en Égypte) en doigts, ici au nombre de 16, les *dactyles*. Nous pouvons imaginer qu'en ce domaine, ce n'était pas la seule unité de longueur qui était employée dans le cadre d'un commerce international. Il fallait voir la difficulté posée aux calculs de l'agent économique des ports avec le recours par les marchands des mesures étrangères comme le *parasange* perse valant lui 30 *stades* (plus de 6 km), etc. Vouloir étudier en profondeur le passé grec de ce système métrique serait capital, mais ici sans grand autre intérêt par manque de faits plus nombreux et probants. Nous aurons la chance de nous reprendre plus loin dans d'autres études.

Enfin, les exigences des pratiques commerciales favoriseront des systèmes au détriment des autres, surtout dans le domaine monétaire très proche, finalement, de celui des poids et mesure. Ainsi il serait important de connaître ce voisinage matériel de l'équivalence par la mesure des corps, car ; ici «qu'il s'agisse de simples unités de compte (comme le talent ou la mine) ou de monnaies réelles (comme la drachme ou l'obole), les noms des unités monétaires étaient ceux des unités pondérales correspondantes.»¹

11.2.7 La monnaie : objet technique comptable en début de mouvement

Le Nombre Comptable trouve un médium d'accueil de valeur en Grèce. Il figure sur une surface dont les axiomes sont valeurs au réel fuyant, tragique, divin. La valeur monétaire, autrefois, avait la forme de lingot anonyme constitué d'un métal quelconque. Le Rider a tenté de comprendre le besoin fondamental éprouvé par les hommes grecs du VI^e siècle av. J.-C. de transformer cette masse en une monnaie frappée et portant le signe d'une autorité.² Herrenschmidt s'intéresse aux mêmes raisons historiques, mais en mettant l'accent sur l'autre face de ces piécettes et aux formes géométriques qui préfigurent les nombres.³ De fait, beaucoup de commentateurs contemporains ont suivi l'explication désormais classique d'Aristote, formulée dans sa *Politique* (1257a) à l'effet que la valeur d'une monnaie

¹ *Ibid.*, p. 263.

² Le Rider, G. (2001) *La naissance de la monnaie*, Paris, PUF.

³ Herrenschmidt, C. (1999) «Écriture, monnaie, réseaux : inventions des Anciens, inventions des Modernes», *op. cit.*

était garantie à la fois par le nombre et le symbole d'autorité qui lui validait et légitimait l'inscription du numéral. Du coup, la millénaire activité de la pesée des lingots ne serait plus un fardeau : la convention politique qui entourait la monnaie allait favoriser son usage et les échanges marchands.¹ Le Rider est d'avis que la confiance en une monnaie signée d'une autorité royale ne s'est pas réalisée dès son apparition. Au contraire étant donné que nous connaissons depuis longtemps ce phénomène étonnant : pendant des années les marchands grecs ou les marchands présents dans les ports grecs ont continué à peser les monnaies pour ainsi mieux contre-contrôler leur véritable cours en fonction du poids. Une innovation matérielle prend un temps à être acceptée par un collectif. Surtout que la monnaie grecque commandait de nouvelles conduites, de nouvelles attitudes, surtout en matière de savoir compter en tenant compte de plus en plus de la valeur numérique affichée par cette pièce-ci et non par celle-là.

Nous devrions prêter immédiatement une oreille à cet autre argument formulé par Aristote qui faisait valoir la relation entre la monnaie et le respect de la justice par chacun. Cette forme de respect était garante de l'évaluation des services rendus par chacun, services qui fondaient la vie sociale. Le dénominateur commun capable de permettre la comparaison entre services respectant les droits du collectif était cette *nomisma*, la monnaie, terme qui a la même race étymologique que *nomos*, la loi. La monnaie était signe de loi et, en ce sens, elle pouvait engendrer une mise en ordre respectueuse de la loi de la vie collective. En suivant plus avant cette piste, la *nomisma* est alors le fait d'une loi, d'un État, lui-même instrument des citoyens appelés à délibérer sur ses usages. À ce niveau précisément, la plupart des commentateurs montrent l'avènement de la nouvelle pièce de métal comme le résultat d'une quête depuis longtemps amorcée par des gouvernants afin de rendre plus commode leurs... opérations comptables. C'est la raison la plus pragmatique. Secondairement il y a eu par la suite une association avec sa valeur comme loi. Le Rider n'accepte pas facilement cette thèse puisque les Mésopotamiens ont été confrontés aux mêmes difficultés administratives et ils n'ont jamais eu recours à une monnaie signée. La clé de compréhension réside pour lui dans cette idée de monnaie signée. Aussi estime-t-il l'argument classique de la vanité, de la célébration d'un roi ou d'un mythe construit sur la représentation animale comme plausible, mais ce fait ne compte pas de façon exclusive.

Sa thèse est plutôt la suivante : au nom d'un contrôle comptable s'apparentant à une forme de contrôle social à une plus grande échelle, l'État a été contraint à s'afficher, car il devait étendre ses bras administratifs dans un nombre toujours plus grand de domaines de la vie collective, car ainsi l'exigeait à un moment l'assemblée citoyenne : l'État était alors condamné à augmenter ses revenus et, par conséquent, à calculer toujours plus rationnellement ses profits sur le commerce qui se devait d'être le sien en exclusivité et contre toute intervention des autres cités marchandes. Face à la concurrence, il fallait faire sinon préparer la guerre et cette entreprise exigeait de grandes richesses pour l'équipement. De fait, l'État, pour

¹ Comme nous l'avons vu rapidement précédemment, en Mésopotamie des barres d'argent (surtout) d'un certains poids étaient utilisées par des souverains, des templiers et autres grands négociants pour mesurer des échanges et effectuer de gros paiements. Fait notable, l'anonymat caractérisant ces lingots mésopotamiens expliquerait, selon le Rider, que leur fabrication ne relevait pas du contrôle absolu d'une seule autorité. Du coup la question est de savoir pourquoi la Grèce offre-t-elle le premier cas d'un contrôle économique total sur la frappe de monnaie. Une autre piste intéressante pour nous car il fallait forcément une administration et un contrôle comptable de la fabrication et du nombre de pièce à mettre en circulation.

répondre aux besoins de ses institutions naissantes (la justice, l'administration et l'armée professionnelle), aurait procédé à un triple contrôle des opérations monétaires correspondant à autant de contrôle pour calculer un profit important. Voilà qui justifierait la naissance d'une monnaie standard et sous le contrôle politique d'un État et/ou Souverain.

Premièrement, l'État aurait voulu prendre le contrôle de la production de pièces métalliques en promulguant une loi déterminant quel numéraire pouvait avoir cours sur son territoire. Les possédants et tous les marchands détenant des monnaies étrangères durent échanger lingots et autres pièces par des opérations de change, processus au cours duquel l'État exigea une rente élevée liée à l'opération de conversion. Cette uniformisation avait un coût pour les uns et engendra un profit pour l'autorité politique.

Deuxièmement, toujours selon Le Rider, l'État se serait assuré de se procurer des métaux à faible coût pour produire des monnaies dont la valeur nominale était fixée à un seuil bien supérieure à son coût de revient. Au contrôle des coûts (de l'exploitation des mines par des esclaves) il découla un autre profit élevé réalisé lors de l'émission des monnaies.

Enfin, troisièmement, l'État était le mieux placé pour contrôler les manipulations des alliages, des formes et des poids des monétaires, et ce en fonction de ses intérêts marqués par l'apport de gain facile et immédiat. Que l'on pense à l'alliage du célèbre électrum (une monnaie composée d'un mélange d'or et d'argent) frappé en Lydie qui a connu de grandes variations dans ses dosages. Face à l'argent, dix fois moins cher que l'or, la composition originelle de 70% d'or pur et 30% d'argent donna vite à penser à son fabricant-émetteur-contrôleur qu'il pouvait en être autrement : même en inversant les proportions, il était possible d'obtenir la même couleur, la même forme, le même poids et la même signature du Roi. C'était l'art de faire de l'électrum avec profit. Loin d'être incongrue, une mise en scène de contrôle économique semble s'être profilée derrière les opérations des premiers monnayages avec pièces signées.

Autrement, la monnaie, dès ses débuts, se présente comme un instrument de compte des plus utiles pour fixer les prix et comparer les valeurs des biens économiques. Comme instrument d'échange, elle a mis d'abord aux Grecs de favoriser des transactions plus complexes que le simple troc. Enfin, comme instrument d'épargne, c'est-à-dire comme capacité à *conserver* la valeur économique dans le temps (permettant aux Grecs de ne pas consommer immédiatement leurs biens économiques), la monnaie a entraîné un accroissement rapide de l'accumulation des richesses et, du coup, les inégalités sociales. Cette triple fonctionnalité instrumentale de la monnaie traduit assez bien les nouvelles organisations de la vie sociale, particulièrement celle ayant trait à la plus grande liberté accordée aux citoyens, une liberté leur permettant d'avoir des opportunités étendues de s'enrichir. La plupart des historiens s'entendent sur la Lydie comme le lieu où apparaît, pour la première fois, la frappe d'une référence métallique marquée d'un signe étatique. Utilisée en fait vers le VII^e siècle av. J.-C., la monnaie aurait été inventée aussi pour des besoins pratiques. En effet, avec ce moyen, l'État pouvait plus facilement payer ses soldats et ses serviteurs et s'assurer d'un plus grand contrôle de ses richesses et de leur redistribution.¹

¹ Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance, op. cit.*, p. 48.

Ce sont essentiellement les cités grecques qui l'adopteront et en assureront la diffusion dans toute la Méditerranée. Les Grecs ont immédiatement vu dans la monnaie le «signe de l'indépendance politique».¹ Aristote lui-même associait l'invention de la monnaie aux nécessités nouvelles de l'échange économique dans son livre I du *Politique*, particulièrement en ce qui avait trait aux exportations et importations entre pays. N'oublions pas ce qui a été souligné précédemment : dans un autre écrit, celui-ci, nous dit Mossé : «tiré du livre V de l'*Éthique à Nicomaque*, met au contraire l'accent sur l'aspect de la monnaie comme instrument de mesure de la valeur des biens échangés, indispensable pour maintenir l'égalité dans les relations de réciprocité au sein de la communauté civique. »² La monnaie devient un médium de mesure commune à la valeur des *choses* correspondantes. Objet matériel «commode par son caractère maniable et portatif, commode aussi par le caractère impersonnel qu'elle donne aux transactions», l'utilisation de la monnaie pour le Grec est révolutionnaire parce qu'elle peut devenir en soi «une opération entre deux entités abstraites, l'acheteur et le vendeur, qui n'ont pas besoin de se connaître. »³ La monnaie qui circule devient dans ce cas précis un média traducteur de la raison unissant deux échangeurs qui peuvent ne pas se connaître et, dès lors, faire confiance à un objet commun : la liberté d'entreprendre dans l'anonymat est facilitée et relayée par ce médiateur métallique. Le troc, les raisonnements traditionnels de l'économie naturelle, la culture entourant l'échange d'un bien agricole contre un bien artisanal négocié pour une égale valeur représentent des réalités des termes de l'échange qui évolueront tel un langage inférieur face à la percée de la monnaie dans les usages. Par cet exemple et d'autres encore, doucement la monnaie grecque va opérer des points de rupture. Elle va constituer un *point-médiat* d'une extraordinaire efficacité. Elle réussira à faire faire des économies de langages, à faire tenir ensemble à la fois son détenteur et le pourquoi de sa détention, l'échangeur et l'objet de l'échange, un sujet et l'objet de son échange, etc. En somme, la monnaie signée saura capter les esprits et participer à une forme de dressage nouveau des conduites. Maintenant, pour être en mesure de bien suivre cette série d'engrenages, il faudrait avoir le temps de recenser la longue chaîne qui va de l'édification graduelle des institutions démocratiques aux techniques d'accumulation du capital selon de nouvelles libertés d'entreprendre commerce afin d'exercer des emprises nouvelles sur des désirs anciens et nouveaux.

Distanciation, dépersonnalisation de l'échange, mais augmentation du potentiel de création monétaire dans les jeux économiques par la calculabilité nouvelle permise par ses valeurs numériques, L'objet-média métallique qui naîtra vraiment chez les Grecs porte une forme de paternité : celle de l'ouverture toujours plus engagée, de l'esprit de l'acteur économique manieur de monnaie, vers la récurrence infinie des marchandises et autres biens qui viendront lui proposer de nouvelles courses, de nouveaux circuits de l'échange et surtout, de nouveaux moyens pour faire plus avec moins. La monnaie comme objet de médiation niveleur donnera le goût aux Grecs des cités portuaires d'entreprendre des combinaisons toujours plus hétéroclites de services et de biens : la richesse économique ne se résumera

¹ *Ibid.*

² Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 51.

³ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, *op. cit.*, p. 17.

plus exclusivement par le nombre de têtes de bétail, mais par des quantités métalliques fractionnelles par le numéraire au profit d'une recomposition rationnelle pouvant permettre d'en accroître le nombre.

Dans les faits, prenons note de sa circulation effective. Elle est restée limitée jusqu'au V^e siècle av. J. – C. On la retrouvait uniquement dans les lieux de son émission. La monnaie athénienne restera la plus crédible. De bon aloi, la finesse et la probité de son poids, la drachme est frappée de l'effigie de la Chouette du Laurion, région où se trouvent les mines d'argent de l'Empire qui servent à sa production. Athènes garde le contrôle absolu sur sa monnaie et interdit les altérations de sa devise. Cette propension à protéger sa valeur et à la faire reconnaître dans la durée fut loin d'être secondaire, car, après la Chute de l'empire athénien, la chouette du Laurion continua à primer dans tous les ports de la Méditerranée pendant des années. C'est là un bel effet de transmission.

Enfin, nous conserverons à l'esprit ce dernier mot d'Alliez : «L'invention de la monnaie comme unité de compte, moyen de circulation, *metron* et *meson*, serait déterminée par la croissance de la cité en ce qu'elle rend nécessaire le commerce lointain afin de remédier à l'impossibilité de l'autarcie collective, condition sine qua non de la liberté et de l'autonomie politiques.»¹ En d'autres termes, les responsables de la cité, les acteurs marchands et banquiers de ces villes portuaires et, de fait, cette autarcie exercée par un collectif, finiront par apprécier les avantages de cette nouvelle unité de compte, une unité de comptabilité mise au service d'une mainmise rendue nécessaire par le fatras des obligations de la dépense publique, des obligations du citoyen chargé de faire la guerre et le don aux Dieux, des obligations d'un collectif qui souhaite faire concurrence aux autres cités. Avec sa taille naine, la monnaie signée glisse plus facilement entre les doigts. Ceux du changeur des ports qui voit son travail comptable gagner un brin d'efficacité lors des opérations de contrôle. Ceux du marchand qui, face à une aventure déraisonnable, tente le coup après un calcul sur abaque, car il imagine son gain. En une schématisation, voyons la monnaie naissante comme un nouveau moyen de circulation et comme un nouveau vecteur de circulation des objets marchands : la monnaie permet d'obtenir une forme de contrôle çà et là. Son usage et sa diffusion s'accélérent avec la croissance de la ville portuaire. La monnaie grecque rayonne sur le commerce lointain, car l'étranger sait qu'il peut la remettre aisément en circulation dans les villes où les Grecs font des affaires. Les milieux communs de sa circulation donnent à penser sa sûreté par l'usage : l'ordre économique y est facilité par la confiance qu'elle suggère.

Même si les historiens peuvent bénéficier des sources importantes de Hérodote, Thucydide, Polybe, Diodore, Stabon, Tite-Live et que les philosophes peuvent compter, eux aussi, sur des documentations de première main, à travers elles, il y a peu de références utiles pour connaître davantage les inscriptions comptables et leur support.

Nous savons que tout, chez un agent comptable grec, pouvait servir de plate-forme à l'établissement d'un compte. Sa condition d'usage était simple : chaque support devait durer un peu. Comme cela était le cas chez les Mésopotamiens et les Égyptiens. Mais quelle relation décisive fut créée

¹ Alliez, É. (1991) *Les temps capiteux : récits de la conquête du temps*, op. cit., p. 34.

entre ce préposé aux comptabilités et son support de pierre, sinon de marbre, et là, cette simple piécette et pour quelle capacité de contrôle ? Le poids, le format, la qualité de la surface d'inscription, la délégation des signes politiques aux graveurs qui martèlent les comptes sont des facteurs qui jouèrent autant que le travail des agents comptables modelant leur support par des coupes et des tailles précises, des collages de compte, des lignes et des colonnes qui, elles, finirent vraisemblablement par mieux assurer la présentation des échanges. À tout le moins un ensemble de sujets/objets qui participaient tantôt à un grossissement déterminé des nombres et des lettres des comptes à être diffusés en public, tantôt à une miniaturisation des termes de l'échange privé, entre citoyens consentants. Nous devons retenir abstraitement à la lumière de ces faits la nature intrinsèque des médias utiles aux contrôles comme étant profondément culturelle. Ces médias étaient à la fois restrictifs et créateurs de situations d'échange.

Là, le format du support est signe d'une normalisation, parce que tradition, et ici, l'agent comptable lui donne sa particularité pour un meilleur maniement. La forme est aussi *contrôlée* par la cité, le religieux ou la représentation collective, mais c'est de la responsabilité de l'agent comptable de la conformer et d'y exprimer ce qui compte ou de s'assurer de faire entendre à qui de droit ce qui est exprimé par le contenu, et forcément par la forme du support. Tout le monde reconnaît, de loin, la forme de l'*horoi*, ou la tablette de marbre, de couleur, parmi les autres, en calcaire, sur le *mur des comptes*. Le poids et l'aspect général de la pièce métallique de cette cité grecque, même sans valeur d'unité de compte, donne déjà à penser l'autorité politique et la conformation. Comme nous l'avons vu dans l'étude précédente, même chez les Grecs, tout indique l'importance de la forme du support comme un indice premier de contrôle social, politique ou religieux. Pourquoi ces *naopes* du temple de Delphes, sous le règne de tel archonte, utilisèrent-ils du calcaire à répétition, puis, soudain, du marbre ? Alternance esthétique ou célébration nouvelle aux yeux de tous ? Comment expliquer cette pierre des comptes de la ville, exposée en public, qu'elle soit si solide et, en même temps, si fragile parce que friable si altérée dans le mauvais sens du signe arrêté par la communauté ? Les qualités matérielles du support requises par les agents comptables grecs étaient diverses parce que la nature du contrôle, chez eux, différait non seulement selon les usages, mais aussi selon les milieux et les coutumes.

Dès lors, l'utilisation de ce médium-ci, et non de celui-là, se structurait selon les moments de comptabilités, selon l'acteur-type et selon ce pour quoi il fallait contrôler les comptes. Si, pour échanger sur les marchés publics, la *monnaie-denrée* et la *monnaie-objet précieux* valent de moins en moins, c'est parce que, maintenant, ce marchand phénicien refuse de repartir avec une cargaison de denrées qui rempliraient ses cales en guise de paiement ; cet autre sait très bien que ces miniatures objets d'orfèvrerie avec cette figure animale ou de divinités sont peu monnayables à l'extérieur de cette cité. Liberté de l'usage, efficacité dans son transport et vitesse de circulation de la monnaie sont des qualités qui contaminèrent sans doute les esprits et les conduites, et vice et versa. L'aloi de ces pièces était sous l'autorité politique. C'est là un gage suffisant pour en faire commerce. De celle-ci plutôt que de celle-là puisque cette autorité apparaissait plus crédible, plus forte et plus riche que les autres. Athènes en fut l'exemple typique. La monnaie grecque a-t-elle fini par prendre le devant sur la pensée politique qu'elle

véhiculait ? Serions autorisés à soutenir l'importance du médium «monnaie» comme véhicule de reproduction d'une charge affective, ici celle de la *polis* et du religieux ?

11.3 Les milieux : de l'agriculture aux industries exportatrices

Le relief du pays est un obstacle aux relations et au développement économiques. Aride en été, rude en hiver, peu de terres cultivables et aucune ressource minérale d'importance, la Grèce Antique est une région rocailleuse et hostile aux activités économiques à grande échelle. Son relief rocheux est pénétré par la mer en mille et un endroits. Ce n'est toutefois pas une contrainte géographique importante : un navigateur trouvera en ces creux autant d'occasions pour y faire halte ou poursuivre sa route jusqu'au prochain. La mer redresse le charme de ce pays de pierre. Cette mer nourrit l'imaginaire grec depuis les tous débuts de son histoire : elle est ce par où arrive le monde et ses mystères. Elle donne à penser. Les Grecs rêvent de la conquérir, la posséder, elle et ses secrets. Y ont-ils vu l'horizon de leur liberté, celui d'une loi ?

La domination politique, militaire et économique des mers n'est pas encore à l'ordre du jour : à l'aube de leur histoire, peu de Grecs rêvent de vivre de la mer. La terre est, à l'époque archaïque, au centre de la vie sociale et économique des Grecs.

Des établissements humains apparaissent dès le V millénaire dans ce qui sera le pays des Hellènes. Vers la fin de l'âge de bronze, des envahisseurs, venus sans doute d'Anatolie, se mêlent aux populations locales. L'arrivée, de temps à autre, d'étrangers ne change rien, cette Grèce en formation vit repliée sur elle-même. Vers 1580 av. J.-C., un grand nombre d'individus d'origine inconnue, mais que les archéologues nommeront les Mycéniens (de l'acropole de Mycènes au nord-est du Péloponnèse), viennent s'établir. Ils se démarquent des autres ethnies par leur intelligence. Invasions, combats et compromis politiques entre les différents clans sont autant de phénomènes qui distribuent le véritable pouvoir entre les groupes qui luttent constamment pour assurer le contrôle de leurs territoires. Mieux vaut naître alors dans un *génos*, la famille élargie d'un clan, et seule détentrice des privilèges terriens. Nous comprendrons pourquoi l'exploitation du sol sous l'autorité d'un *génos* est, et sera pendant des siècles, la principale activité économique. Les secteurs commercial et industriel sont des activités relativement secondaires par rapport à l'importance de l'agriculture.

11.3.1 Du contrôle archaïque du sol à celui de l'expansion économique

La possession du sol est pratiquement la seule forme véritable de richesse. Mais plusieurs n'ont pas la chance d'avoir leur lopin de terre. Les plus pauvres, du moins ceux qui le peuvent, s'expatrient dans l'espoir d'obtenir des terres à exploiter, donc d'espérer une vie meilleure. D'autres tentent de se faire engager à l'étranger, chez des artisans, ou deviennent mercenaires au service de puissances ennemies. Ce phénomène de dislocation de la communauté domestique est arrivé assez tôt dans l'histoire de la Grèce.

Par contre, la plupart des commentateurs s'entendent pour dire qu'il est difficile d'évaluer la période que durera la domination clanique sur les terres cultivables.

On sait cependant que la perte du pouvoir politique et économique de ce régime de possédants s'explique de plusieurs façons. Abordons l'une d'entre elles, plus fondamentale que d'autres dans l'évolution de l'histoire grecque : l'expansion des techniques militaires.

En effet, nous mentionnions auparavant que, à cause du nombre grandissant de la population urbaine, les classes moyennes des cités en émergence valorisent le rôle du citoyen-guerrier, l'*hoplite*. Le nombre d'*hoplite* requis augmentant fortement pour les besoins des campagnes que se livraient les villes, une petite économie industrielle se met en place même, si elles sont dépourvues de ressources matérielles d'importance. Les ateliers des cités innovent et perfectionnent des équipements rendus alors moins coûteux en ressources matérielles. Sans rentrer dans les détails techniques de l'équipement, disons que les *hoplites* sont équipés pour résister efficacement aux chars des grands nobles fonciers. De ce premier mouvement de militarisation, le fait qui doit attirer notre attention est la révolution économique qui se mettra en branle avec le développement des techniques militaires étendu à l'artisanat certes, mais surtout, aux navires de guerre.

En effet, avec cette nouvelle industrie, les artisans des villes portuaires pourront déployer de nouvelles compétences et consacrer éventuellement plus de temps à la bonne *marche de leurs affaires personnelles*. Lorsque les bateaux militaires grecs chasseront du même coup la piraterie des mers, ces artisans trouveront l'occasion rêvée de mettre au point des produits pour l'exportation. Ainsi, parallèlement à la baisse de la tyrannie exercée par les chefs de clan sur l'espace citadin, certaines villes portuaires grecques commencent à planifier le potentiel commercial maritime avec le monde connu. Même si quelques aventuriers marchands se mettent rapidement à leur compte pour faire des affaires avec les Phéniciens et les Lydiens, ils ne sauraient constituer l'explication du virage économique qui se met en place à cette époque (surtout avec le commerce maritime).

La colonisation des terres avoisinantes amorcée auparavant par ceux qui ne voulaient plus vivre sous la tutelle de tyrans a engendré, entretemps, une production agraire capable de surplus considérables. Comme ces expatriés n'ont jamais souhaité rompre leur relation avec la mère-patrie, l'abondance des matières premières produites tels, le blé et la laine, va engendrer un trafic important d'exportation vers les cités grecques comme, en retour, la petite industrie de biens de consommation exportera ses biens fabriqués vers ces agriculteurs.

Malgré ce début d'effervescence commerciale, la richesse foncière demeure, autour du VII^e siècle av. J.-C., la plus importante et surtout, la plus honorable. Sur un plan social, l'exploitation de la terre reste très rattachée aux coutumes de la tradition. La stabilité de son pouvoir économique, jumelée au mythe perspicace à l'effet qu'être propriétaire de sa terre permettait d'approcher l'homme idéal de l'homme libre, faisait de cette richesse foncière l'étalon de mesure pour juger toute autre activité économique. La nouvelle richesse mobilière des villes n'atteint pas la conscience des nobles dont les préjugés les éloignent de toute activité industrielle ou commerciale. Une telle situation persistera tant et aussi longtemps qu'ils ne

ressentiront pas le besoin de refaire leur fortune, discrètement. D'ailleurs la plupart des nouveaux riches sont étrangers à l'aristocratie (terrienne). Mais les dirigeants de cette classe dirigeante ne pourront pas les ignorer longtemps. Ils devront compter éventuellement avec les revendications que leur inspire leur réussite matérielle. Le sentiment de puissance des riches marchands les entraînera en effet à défier l'ordre traditionnel et à prendre part, eux aussi, aux nouvelles affaires économiques. Pour plusieurs d'entre eux, la structure sociale et l'autorité du *génos* leur paraîtront inadéquates parce qu'inadaptées aux conditions sociales et politiques transformées par les activités de l'économie commerciale.

La Grèce se dirige graduellement vers un partage des terres et l'abolition des dettes, phénomène accablant s'il en est un (chacun devait la rembourser souvent pendant sa vie entière). Retenons cependant qu'au VIII^e siècle, l'activité agraire sur le principe du *génos* domine largement et ce n'est pas le cas de la sphère des activités marchandes. Elle doit être envisagée, à l'origine, tel un :

«Univers diversifié et multiforme, où coexistent plusieurs modèles opératoires et socioéconomiques (le commerce - *prêxis* aristocratique dans ses différentes expressions et articulations, mais aussi le commerce - *érgon hésiodique* [...]), et où le statut des marchands, leurs activités, leurs exigences, leurs intérêts, n'apparaissent pas, dans l'ensemble, saisissables dans une dimension uniforme, ni, à plus forte raison, spécialisée, technique et professionnelle.»¹

Le marchand grec est l'acteur économique le plus susceptible de nous intéresser. Seulement voilà, tout indique qu'il ne répond à aucun idéal type dominant. Ce phénomène juge Lombardo ne manque pas d'être indicateur de la relativité de la spécialisation du marchand. En effet, il semble ne pas avoir insisté outre mesure sur le développement sophistiqué de techniques de production et de commercialisation. Dans ce cas, nous pouvons tenter d'en apprécier l'importance sur les techniques de comptabilité et de calcul. Cette perception significative s'explique par un état de faits divers. Le premier est la moins grande importance accordée au contrôle économique absolu du sol productif. Le deuxième repose sur une diversification des activités économiques et résulte des échanges internationaux. Ceci étant posé, il nous faut présenter ceux reliés aux caractéristiques des milieux sociaux et économiques de la période archaïque.

Il s'agit toujours de lire un certain panorama de faits historiques bien ramassés dans le cours de leur évolution et ainsi mieux prévoir les lignes de force du développement du contrôle économique et ses formes dérivées comptables avec la meilleure des probabilités quant à ses vraisemblances. Ainsi le pouls vital de ce tableau nous sera largement inspiré par les travaux encore trop méconnus de Weber.

Weber a également réalisé une synthèse remarquable sur les conditions d'exploitation de l'agriculture des Grecs vivant à l'époque de la naissance de cette société. Ce premier milieu de vie et d'économie ne s'est pas spécialisé outre mesure dans des cultures précises parce qu'elles auraient été jugées plus rentables. Il faut compter sur le type de technique de production utilisé pour comprendre les possibilités de rendement. Or la technique reste assez primitive et elle n'a guère évolué par la suite :

¹ Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne, op. cit.*, p. 171-172.

«Un araire (très longtemps en bois), le bœuf comme animal de trait, le dépôt des semences dans le sillon, le binage et le sarclage des champs, la faucille et tout au plus la planche à battre comme instruments de récolte entraînent une forte intensité en travail et, les possibilités de défrichement étant épuisées, permettent difficilement à la culture des céréales de déplacer son centre de gravité de l'économie naturelle vers le marché, ce même à l'époque de l'Antiquité tardive où les prix des céréales sont élevés.»¹

Les produits de l'agriculture ne peuvent pas encore parler le langage des calculs économiques rationnels que l'on noterait. Pour l'heure cette réalité ne peut prendre forme et valeur qu'à l'intérieur des interrogations posées par cette dureté du travail, ce labeur exigeant une forte concentration de travail. Il y a une difficulté humaine et technique au dégagement de surplus susceptible d'être vendu avec profit au marché. Cette situation laisse présager l'inutilité de recourir à des formes manuscrites de rationalités comptables pour encadrer des productions systématiquement destinées au marché. Dans ce cas, quelles sont les productions susceptibles d'être mises en marché ? Weber demande de tenir compte des biens suivants : l'alimentation est caractérisée par la consommation du pain, du lait, du fromage et de la viande chez les riches nobles ; la laine et les peaux trouvent des débouchés importants pour l'habillement populaire ; le commerce de biens précieux (la raison première de la fortune des possédants) se résume aux métaux précieux et aux outils ; l'élevage regroupe la famille des chèvres, moutons, porcs et bœufs (l'élevage de chevaux sera éventuellement très important pour des besoins militaires).² Outre les rythmes de vie de la communauté domestique, animée par des nobles ou des rois dont le seul souci économique est le «maintien de l'intégralité de leurs possessions lors des héritages», les villes vont voir leurs structures juridiques et politiques évoluer vers un stade supérieur avec la progression de l'économie monétaire :

«avec la progression de l'économie monétaire, le communisme familial total des origines cède le pas à une conception de la relation comme association visant au gain ; le calcul distinct des dots et biens adventices issus des achats des individus, la propriété des femmes sur les biens apportés dans la communauté – comme en Orient (et à l'inverse de Rome) s'imposent peu à peu [...] la question apparaît ici et là de savoir si le fils ne pouvait pas réclamer sa part dès le vivant de son père [...] La fortune semble de plus en plus résulter de l'activité de gain des membres de la famille, et c'est ainsi que s'effondre la base de l'ancien patriarcat domestique.»¹

Comment contrôler, donc, l'intégralité de leur fortune lors des héritages ? Capitalisation ou distribution ? Comment calculer ou assurer une juste part à un ou à des fils ? L'activité de la course aux gains est une solution. Elle va entraîner l'abandon d'un mode de vie communautaire au profit d'un autre forcément plus libéral. C'est alors que l'économie monétaire se mettra de la partie. Ainsi, avec l'entremise d'une *comptabilité orale* et/ou d'une *calculabilité mentale*, phénomènes comptables possibles lors de l'ère patriarcale, la monnaie et le calcul de son gain (pour en obtenir davantage) exigeront des phénomènes similaires, voire légèrement plus évolués. À son tour, le projet d'héritage est souvent menacé en l'absence d'un fils méritant. Tout le monde est à l'affût du noble sans héritier. Dans ce cas, les rescapés sont récupérés dans la clientèle d'un voisin, d'un plus riche ou d'un plus fort. Ce point de capital puisqu'il offre des possibilités de comprendre d'autres types d'action de contrôle des richesses. De plus,

¹ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 193.

² *Ibid.*, p. 193-194.

au niveau de ce fait social, il faut savoir que, en période d'abondance de terres, il y a «au départ identité entre partager la terre et partager la liberté commune ; c'est seulement la rareté des terres et la différenciation de la propriété qui créeront la clientèle noble.»² Qu'une loi naturelle astreigne le démuné à une longue conquête pour arracher un lopin de terre, nous pouvons le concevoir, mais il convient de se représenter également les conduites défensives de ceux qui ne voulaient rien céder. Dans cet ordre chronologique des événements va alors apparaître le mouvement social du servage au sein des communautés domestiques : les nobles mettront la main sur une main-d'œuvre corvéable à demande. Pour le chef patriarcal et ses officiers en chef, nous pouvons les admettre dans une fonction au sein de laquelle ils exerceront sans grande formalité technique des activités de surveillance. D'autres, dépossédés de la terre, plus chanceux, trouveront refuge dans les villes, idéalement celles situées près des ports. Ces cités, curieusement, montrent à peu près toute la même organisation sociale : divisées en tribus, puis une division par clan qui «deviendra ensuite une division purement administrative et militaire de l'État.»³ Corrélatif du précédent, s'étendant par nappes au gré du développement des besoins économiques et militaires, l'organisation administrative est un tissu constitué de l'unité fonctionnelle d'un communisme clanique : il serait intéresser d'étudier la diffusion des pratiques et des conduites de cette caste et leurs voisinages isomorphismes avec les débuts rationnels de l'appareillage administratif. Cette trajectoire organisationnelle et le travail administratif annoncent la *polis*.

Les premières localités sont des villages avec çà et là des murailles. Elles n'ont cependant aucune enceinte fortifiée. Autour il y a des terres réparties sur la base d'un droit coopératif qui est celui de la commune. Il faut cependant appartenir à une communauté de guerriers. Un souverain guide ces militaires et voit à toucher un *témenos*, «un prélèvement du domaine du roi» sur les champs exploités. De cette communauté villageoise (*dèmoi*) à une cité plus importante, plus structurée, la *polis*, une période de temps s'écoule, marquée par des mainmises du sol et sa redistribution selon un principe qui montre toujours un degré élevé de contrôle, d'après Homère : «1. terre que le prince attribue aux membres de sa maison (Eumée) et 2. part de terre du guerrier en tant que tel.»⁴ Cette forme communale du contrôle des richesses va commencer à changer avec la constitution de la *polis* qui se produit, «selon toutes les apparences, à la suite de la pénétration d'éléments de la civilisation orientale introduits par voie maritime et de l'implication des régions côtières dans la navigation transmaritime.»⁵ Avec la mer arrivent le commerce étranger et les idées nouvelles. Les Grecs débute passivement des affaires avec les monopoles des Orientaux, mais cette passivité est marquée par une recherche systématique d'un gain calculé. Voici l'amorce d'un phénomène percutant : ce commerce avec des étrangers se «transforma peu à peu en un commerce autonome, lequel déboucha sur des expéditions guerrières outre-mer, sur des occupations permanentes [...] et sur une expansion coloniale».⁶ C'est à partir de cet échange culturel profond et le rang

¹ *Ibid.*, p. 194-195.

² *Ibid.*, p. 195.

³ *Ibid.*, p. 196.

⁴ *Ibid.*, p. 199.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 201.

octroyé au commerce et à la visée militaire que se définiraient d'autres rapports à notre objet d'étude. C'est à partir de cette double interrelation milieu/culture qu'il conviendrait d'attacher des fils à une histoire plus systématique de la comptabilité grecque. La complexité de ce rapport et les complicités souterraines entre entités techniques de calcul des gains et autres moyens instrumentaux de faire commerce se voient mieux si on ajoute les faits suivants : le développement des campagnes militaires associées à cette expansion géographique sera le trait le plus caractéristique des cités portuaires grecques. Autrement dit, selon Weber, le développement du particularisme guerrier des villes constitue «le tournant décisif de l'histoire sociale grecque.»¹ De fait, croit de nouveau Weber, nous avons trop tendance à oublier que la vie de la polis était profondément influencée par les préoccupations guerrières et tous ses dirigeants et administrateurs devaient s'assurer d'organiser les moyens pour se défendre, surveiller les velléités des autres villes et favoriser l'enrichissement pour équiper les militaires.

C'est sur ce fond que la tradition historique de la position de force du chaque souverain et de son château fort s'affaiblit. Le devoir militaire demande une plus grande participation en nombre de soldat, d'équipement et, par conséquent, de ressources économiques. C'est là l'affaire de toute la polis. À ce déplacement de cette autre forme de contrôle, celui de la force, correspond un déplacement du pouvoir politique vers «les citoyens paysans qui pourvoient eux-mêmes à leur équipement.»² Il y a ici des degrés d'intégration à saisir qui correspondent notamment à des degrés de cristallisation du statut du paysan libre cherchant les moyens économiques de s'enrichir pour s'équiper en arme et armure. Nous pouvons observer une fois encore une position propre à exercer chez cet acteur économique des contraintes structurales participant à des motifs de conduite de contrôle économique rationnel, mais un acteur livré à la contradiction et à la division contre lui-même, étant donné la tradition de l'*oïkos*. La ville portuaire changera ses mœurs. Cette ville devient le milieu de la «politique». À ses origines, les souverains s'y réunissent de plus en plus pour cause de commerce. Ainsi, maintenant, «ils n'ont coutume de visiter la campagne, leurs bergers et les esclaves et clients qui ont reçu des terres, qu'à des fins économiques.»³ Même si le centre de gravité de la nouvelle économie est en ville, cela n'empêche pas les puissants de renoncer aux sources de l'économie naturelle. Seulement voilà, ils le font notamment pour des raisons de contrôle économique. Cette affirmation est renforcée du fait de l'importance d'une organisation du travail reposant sur des esclaves. Inutile d'insister sur la motivation des esclaves et de la nécessité de les encadrer, les nourrir et l'obligation de les remplacer de temps à autre. Le domaine de chaque souverain, comme nous le verrons plus loin, fonctionnait plus ou moins comme une petite entreprise...

11.3.2 Le commerce et la production industrielle de l'artisanat

Que ce soit sous une forme comptable ou administrative, le contrôle économique des produits fabriqués représentait-il une pratique étendue au IV^e siècle av. J.-C. ? Nous sommes en droit de nous

¹ *Ibid.*, p. 202.

² *Ibid.*, p. 203.

³ *Ibid.*, p. 205.

interroger sur cette question étant donné la présence d'industries. Contentons de discourir sur cette époque classique qui, comme nous le savons, est celle qui connaîtra la plus grande expansion commerciale de toute l'histoire de l'Antiquité grecque. Pour ce faire, il vaut mieux connaître, d'abord, les conditions favorables ou les obstacles à la production industrielle. Nous pourrions mieux évaluer par la suite comment les produits manufacturiers se mélangent pêle-mêle aux autres activités commerciales et aux intérêts personnels des marchands.

Si le lien à la terre a revêtu une importance aussi vitale pour l'homme grec, c'est aussi parce qu'il y subsistait une dimension politique, spirituelle et religieuse entourant sa vie socioéconomique. Dans ce contexte, il n'était pas bien vu d'avoir une autre activité que le travail aux champs. C'est dire comment pouvaient être perçus les autres métiers. C'est l'artisan qui reste la principale figure de l'activité industrielle grecque. Si on s'en remet à Xénophon, l'artisan et les fruits de son travail sont condamnables. Dans certaines villes, on ira jusqu'à défendre aux citoyens de pratiquer le métier d'artisan.¹

Perçu comme un exercice qui ruine le corps et l'âme les métiers exigeaient tellement de temps qu'il en restait très peu pour les loisirs et les amitiés. Le statut social de l'artisan n'est cependant pas aussi facile à établir. Nous n'avons pas de documentation concernant ses revenus et ses représentations élaborées par les philosophes demeurent paradoxales. À l'époque classique, la *technê* en générale est tantôt hautement valorisée tantôt dénoncée. Autant l'«art de la politique est considéré comme une technê», autant Sophocle célèbre l'ingéniosité technique et autant Platon place les artisans sur le même pied d'égalité que les cultivateurs (après les philosophes et les guerriers) tout en dénonçant leur travail «qui affaiblit le corps.»²

Il était préférable de laisser ces activités aux esclaves et aux étrangers. Ainsi, il apparaît qu'il fut difficile de s'enrichir avec le travail artisanal. En effet, peu de conditions sociales favorisaient la production à grande échelle. Par exemple, à Athènes, même si l'industrie de la céramique gagne en importance et en nombre d'unité produite, la quantité d'ouvriers spécialisés reste relativement basse (environ quatre cents travailleurs céramistes au V siècle).³

Le sort réservé au gens de métier n'a pas toujours été celui qu'on lui donne, à l'époque classique, dans les principales villes du pays :

«Dans les poèmes homériques, les *dèmiourgoi* apparaissent comme des spécialistes qui se rendent d'*oikos* en *oikos* pour offrir leurs services contre une rétribution alors évidemment en nature. Ils étaient donc étrangers à la communauté que formait la cité naissante. Il faut aussi penser qu'en partie ce de que nous appelons le travail artisanal se faisait alors au sein de l'*oikos*. [...] les étoffes étaient également filées et tissées à la maison pour la maîtresse de maison et ses servantes. Certains métiers cependant allaient très vite devenir le fait d'artisans spécialisés : le travail des métaux en premier lieu, celui de l'argile, celui du cuir et aussi, dans les cités maritimes, la construction de navires. Et puis, bien entendu, le travail de la pierre et du marbre lorsque les cités commencèrent à élever des monuments religieux ou publics et les ornèrent de bas-reliefs et de statues.»⁴

¹ Relevé par Mossé. *Ibid.*, p. 39.

² Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., p. 70.

³ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», op. cit., p. 40.

⁴ *Ibid.*

On peut voir dans ce dernier extrait que les produits de consommation courants étaient fabriqués à même le personnel de l'*oikos* et pour les besoins uniques de l'*oikos*. On peut alors comprendre la difficulté à faire naître une production industrielle dans les principales villes grecques : la plupart des domaines étaient autosuffisants. De plus, pratiquement aucun citoyen grec ne rêvait d'être un artisan ou le propriétaire d'un atelier de fabrication. La majorité des artisans étaient des métèques et des esclaves. Néanmoins c'est tout de même leur travail et les activités commerciales qui, à un moment, feront vivre plusieurs habitants de ces grandes villes :

«Industrie et commerce avaient d'ailleurs conservé dans la Grèce du V siècle une allure modeste. La main-d'œuvre était bon marché, le matériel rudimentaire, les bénéfices, peu élevés; dans ces conditions, la fabrication se répartissait en une multitude d'ateliers où un patron occupait un nombre restreint d'ouvriers. C'est à la fin du V siècle seulement qu'on verra se constituer des fabriques occupant plusieurs dizaines de travailleurs. Il faut prêter aux quartiers "industriels" des grandes villes du monde hellénique un aspect analogue à celui qu'ont encore aujourd'hui, en Turquie et même en Grèce, les rues des «bazars», où se succèdent les devantures largement ouvertes des chaudronniers, des cordonniers, des tisserands, des tourneurs de bois. Deux industries cependant réclamaient, soit une installation un peu plus considérable, soit un personnel plus important : les constructions navales et les mines [...] »¹

Nous verrons dans la section médiation pourquoi la production industrielle était peu profitable. Du moins en Grèce. Cela ne signifie pas pour autant l'absence absolue d'une comptabilité industrielle aussi archaïque eut-elle été. Le lecteur doit prendre connaissance d'un obstacle susceptible d'avoir enclin les Grecs de ne pas y recourir : l'esclave.

D'ici là, n'oublions pas ce trait du commerce économique de la cité portuaire reposant sur l'échange de produits artisanaux. Ceux fabriqués en ville et, plus secondairement, ceux fabriqués en campagne, dans les domaines des seigneurs. Ne pensons pas toutefois que le commerce fut une activité économique pratiquée à grande échelle. D'abord parce que le milieu géographique ne s'y prête pas. Le milieu ralentit le désir d'entreprendre. Du coup les chances d'augmenter les gains rapides ne sont pas avantages pour tous les biens. Ainsi, seuls les objets de luxe «qui, en raison de leur prix élevé, peuvent supporter les énormes frais de transport.»² Le coût du transport, plus particulièrement l'organisation matérielle et humaine qui est requise pour la distribution laisse songeur plus d'un entrepreneur.

Alors, quelle est l'industrie viable pour quelle forme de commercialisation et de quel produit pouvant dégager de lourds gains bruts ? Les métaux précieux, l'ambre, les tissus rares et quelques objets de fer et de poterie peuvent gagner l'intérêt de marchands. Parmi les citoyens libres des cités, peu d'entre eux exercent le métier de marchands. Le monde marchand n'est qu'une «mince couche de possédants. Il en résulte que l'inégalité croissante des fortunes est, dans l'Antiquité, la condition de l'essor du commerce. Mais cette inégalité des fortunes [...] s'accomplit selon des modalités et dans un sens très précis : la civilisation antique est une civilisation esclavagiste.»³ Le progrès économique passe par une augmentation de la rationalité entre les deux manières de combiner le travail libre et le travail non libre. En un mot, sur

¹ Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne*, op. cit., p. 155-156.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 66.

³ *Ibid.*, p. 66-67.

une progression rationnelle de la division du travail qui est d'abord imposée par une autorité politique dominante. Entre un État et une bourgeoisie qui s'enrichissent, il leur faudra développer également une autre institution : le temple et ses opérations bancaires.

11.3.3 Du temple à la Banque publique

Au V siècle avant notre ère, les activités des temples grecs étaient limitées au domaine religieux et à une animation locale de la commune. Rapidement cependant ces sanctuaires seront des lieux où s'effectuera une série d'opérations bancaires. Par exemple, dès 454, le gouvernement athénien rapatrie 5000 talents accumulés dans le temple d'Apollon vers l'Acropole. Pour plusieurs commentateurs c'est l'indice de la naissance de la banque centrale du gouvernement. Le facteur déterminant est le transfert des richesses vers le temple dans le but d'accumuler des ressources financières suffisantes pour faire face, dans le futur, à une éventuelle crise sociale ou militaire. Des liens étroits semblent exister entre le milieu des temples qui agissent, d'une certaine façon, comme un réseau de succursales aux services des cités et des possédants. Voyons ce qu'il en est.

Les contraintes capables de favoriser des actions bancaires et propres à contribuer à l'administration de la cité et des militaires n'ont pas, le plus souvent, à prendre la forme de règles explicites de nature économique : elles sont inscrites dans les procédures institutionnalisées réglant, ici, l'entrée dans le jeu des comptes bancaires. Et du fait de leur nature originelle, le temple donne à penser ces contraintes qui ont à voir avec le sacré. Il faudrait saisir comment à mesure que les ressources spirituelles collectivement accumulées s'accroissaient dans les temples, portées par les prêtres elles octroyaient un droit d'entrée dans le sanctuaire qui était alors marqué du sceau d'une protection, d'un sentiment de sécurité offert par les Dieux. Partant, nous pourrions en appeler des commentaires d'Aristophane, d'Aélius Aristides et autres observateurs de la vie des temples qui ont souligné l'importance dévolue à la *sécurité des dépôts*. Milieu sous contrôle donc, si les gestes des Dieux pouvaient en plus donner à penser cette sécurité, à faire croire que des dépôts pouvaient faire l'objet d'une bienveillance, dans ce cas nous pourrions imaginer différemment, du moins avec plus de symboliques fortes, comment les temples «mettaient leurs coffres et leurs chambres fortes à la disposition de leurs fidèles.»¹

Le lecteur attentif doit comprendre pourquoi ce sont des dimensions religieuses qui permettent aux teneurs de compte des sanctuaires de faire fonctionner le système symbolique proposé pour l'enregistrement des dons, des dépôts et des prêts. Elles s'imposent à eux avec toute la force d'une contrainte à la fois logique et sociale, propre à cette période historique. Une étude sur les comptabilités bancaires de cette civilisation ne peut par conséquent en faire l'économie. L'expérience de la transcendance qui s'active dans les temples nous renvoie à un réseau de sanctuaires agissant comme un

¹ Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, op. cit., p. 130.

milieu qui va filtrer les possibilités et impossibilités en matière de transactions et d'annotations de ces transactions.

La demande pour effectuer des dépôts semble suivre en fait les plus anciennes pratiques de dons et d'offrandes. Avec la montée du commerce et des villes, ces dépôts sont probablement l'objet des activités des possédants et des administrateurs de la cité. Les dépôts et la trace qui les accompagne s'accroissent avec la montée des possibilités d'enrichissement par le commerce et les guerres, avec la liberté citoyenne et une perception des cieux et des horizons, favorables à l'économie monétaire.

Par là, en ce sens, le temple est le fondement d'une collusion implicite entre les déposants et entre les prêtres. En d'autres termes entre des acteurs qui sont le produit de conditions et de conditionnements semblables parce qu'ils sont issus d'un milieu social commun. Avec au moins cette différence pour ce qui est de notre sujet d'étude : chaque temple-banque est un milieu propre, celui d'une expérience pratique de la transcendance du groupe de prêtres-banquiers, de leur manière d'être et de faire les opérations bancaires qui s'annoncent. Nous sommes d'avis que le lecteur ne doit pas oublier cette vraisemblable certitude à l'égard de chacun de ces agents de contrôle : chaque prêtre sollicité pour un dépôt/prêt trouve dans la conduite de ses semblables la ratification et la légitimation de sa propre conduite au sein de ce temple dévolu à tel Dieu, de sa propre conduite qui, en retour, ratifie et, le cas échéant, vérifie, la conduite des autres, et sa conduite face à la conduite des autres. Si chaque temple-banque est un milieu propre où s'exercent des conduites singulières, il est un lieu de surveillance de ce qui se passe, étant une maison d'un Dieu ; il est alors une sorte de milieu de contrôle moral des richesses, à tout le moins un bâtiment qui matérialise le mythe plural de l'invisible mentalité grecque.

Si les temples d'Héra à Samos, d'Apollon à Delphes, d'Athéna Lindia à Rhodes et celui d'Athéna Aléa à Tégée se spécialisent dans les opérations de dépôts et dans des activités de conservation d'objets précieux, ceux d'Apollon à Délos, de Zeus à Olympie, d'Artémis à Sardes, d'Athéna à Priène et le sanctuaire d'Artémis à Halicarnasse prêtent des fonds à intérêt.¹ Des documents comptables nous révèlent aujourd'hui l'existence de telles transactions et combien d'autres activités connexes. À titre d'exemple, les temples d'Olympie et de Héraia, le sanctuaire d'Apollon à Didymes, ainsi que celui situé à Delphes, fabriquent des monnaies et sont autorisés à frapper chaque pièce de leur effigie, ou celle d'une entité représentant une divinité.²

Nous pouvons imaginer le langage des prêtres, celui qu'ils étaient contraints d'employer pour désigner les séquences d'actions objectivement orientées vers une finalité de contrôle de ces transactions/fabrications monétaires. Les propos les plus efficaces n'étaient certainement pas dominés par des valeurs de désintéressement de la chose religieuse. Leur sens pratique lié à ce phénomène monétaire résultait assurément des modifications durables opérées par l'éducation religieuse. Ces dispositions qu'ils actualisaient restent inaperçues, nous confirmerait un Bourdieu, aussi longtemps qu'elles ne passent pas l'acte, préférablement dans ce cas-ci dans un acte d'inscription. Voilà sous une autre forme l'aperçu à

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 131.

dégager de l'*ombre* des écrits de ces sanctuaires. D'autant plus que le complément logique, de cette centralisation des économies monétaires, était une centralisation des pratiques de notation. Bogaert fait observer que les artefacts comptables produits par les trésoriers et les naopes delphiques révèlent qu'ils étaient devenus «d'habiles changeurs» : nous constatons aujourd'hui qu'ils «notaient soigneusement les bénéfices réalisés au cours de leurs opérations de change.»¹ La question consiste maintenant à tenter de rattacher la préciosité de ces annotations à l'obligation de tenir des comptes *justes*. Une justice de l'enregistrement des sommes de quelle nature ?

Ceci étant affirmé, sachons aussi que les temples grecs n'étaient pas vraiment des banques à part entière. Néanmoins ils signalent les avancées des futurs banquiers. Bogaert croit plutôt à des activités occasionnelles et relativement secondaires, car, à l'origine, les prêts ont un caractère humanitaire.² Les dépôts sont enregistrés comme un paiement fait à une banque, mais ils sont rendus sur demande.

L'avènement des banques arrive avec la montée en puissance des monnaies signées. Prenons le temps de prendre connaissance de ce riche extrait de la belle synthèse de Bogaert et nous aurons fait un pas de plus dans l'élaboration du décor grec des possibilités comptables :

«On a trouvé à Halicarnasse un statère d'électrum d'Ephèse datant du VII^e siècle et portant la légende « Je suis le signe de Phanès ». Pour plusieurs auteurs, ce Phanès serait le premier banquier grec. **Cette opinion est en rapport avec la théorie de l'origine privée et commerciale de la monnaie, théorie qui est encore très vivante.** On croit en effet que ce sont des particuliers, des commerçants, des banquiers ou des changeurs lydiens ou ioniens qui ont eu les premiers l'idée de marquer les globules d'électrum qui circulaient comme moyen d'échange, de façon à ne plus devoir en vérifier le poids et le titre lorsque ces pièces repasseraient entre leurs mains au cours de leur circulation.»³

L'hypothèse de l'initiative privée quant à la transformation du lingot ou du globale en monnaie signée est de nouveau évoquée. Si elle s'avère fondée, cela voudrait dire que cette pratique venue d'un particulier traduit le produit de l'incorporation des structures sociales du temps, ou des tendances du monde en vigueur à un moment donné. Cette piste n'est pas contradictoire avec celle que nous évoquions à l'effet de la prise de contrôle par l'État des moyens de fabrication et de *commercialisation* des monnaies.

Limitons-nous à ce simple constat pour le moment. Prenons conscience de l'existence de ce milieu religieux-bancaire et de cette catégorie d'agents comptables qui, comme nous le verrons, incorporera un nombre plus étendu de trapézistes, ces changeurs des ports appelés à devenir eux aussi des banquiers.

En Grèce, d'une cité à l'autre, d'un temple à l'autre, dans ces lieux privilégiés par la société, outre des écrits politiques et philosophiques, il y a, aussi, transmission d'un *programme de comptabilité* qui se fait d'abord au nom de la visibilité publique. Du moins la comptabilité de ce qui compte collectivement s'affiche, au minimum, en public, dirons-nous. Le corps des connaissances des activités de gestion publique qui résume lui-même les activités des services urbains est unifié et traduit dans des comptes

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 132. Nous soulignons.

collectifs afin que le peuple *surveille* les administrateurs. D'une société qui s'urbanise et qui encourage, au nom de la guerre, des dieux et de la démocratie, une économie de circulation monétaire, avec l'introduction préalable de l'écriture phénicienne marchande transmutée au contact de la culture locale, la maîtrise individuelle de l'enregistrement comptable se développe et gagne le grand nombre. Mais cette dernière vague d'entités de comptabilité est à envisager comme celle qui revient sur la précédente et annonce celle à venir. Les notations mycéniennes ont constitué un terreau fertile au même titre que les pratiques d'écriture provenant de Phénicie comme les pratiques de comptabilité et de calcul Grecques vont influencées profondément celles des Romains. Le milieu de vie et les conditions économiques des Mycéniens ont apporté leurs séries de contraintes filtrantes. Ces derniers ont offert une manière d'être dans le monde qui ne peut être passé sous silence. Une façon de dire qu'un agent comptable grec pouvait être affecté par une chose très éloignée, ou même absente, mais immanente et participant du comptable dans lequel il était engagé. Il faudrait se convaincre une bonne fois pour toutes jusqu'à quel point tout agent comptable/contrôleur grec fut lié à son Milieu par un rapport direct, de contact, qui est une manière puissante et structurante de rentrer en relation avec ce qui l'affecte, ce qu'il fait, et avec ce qu'il compte et pourquoi il l'annote de cette manière-ci et non de celle-là. C'est dans cette voie, nous rappellera Debray, qu'il faut distinguer que la tablette, le papyrus ou la monnaie signée reste un *système médiatique* : «Si le médium est dynamique, le milieu est rétrograde, incoerciblement. C'est un palimpseste à trames lourdes de pulsions et de narrations, de frayeurs et d'espoirs [...] déposés par tous les âges techniques, un florilège décousu de rythmes et d'attirances.»¹ Le Milieu grec est celui esquissé à coup de petites ouvertures pour voir passer les états les mieux adaptés au jeu des contrôles économiques, administratifs et comptables.

La hiérarchie des activités socio-économiques à mettre sous forme de comptes se limite à des domaines précis. Aux circuits de l'échange qui couvrent dorénavant la Méditerranée, aux besoins militaires qui commandent dettes, crédits et appropriations monétaires, quand les propriétaires fonciers perdront l'initiative économique au profit de la classe marchande, des temps financiers nouveaux, des espaces de commerce neufs et des acteurs économiques nouveaux forment cette nouvelle matière comptable à remémorer. L'agriculture trans-*paraît* toujours, d'une manière ou d'une autre, dans les comptes des banquiers du port et dans les offrandes divulguées. Elle demeure l'activité économique qui alimente la Mer, la Ville et les Dieux. Mais aussi, maintenant, même en moins grand nombre, les fruits de la fabrication industrielle et de leur commerce inter-cité.

Dans la masse grandissante des faits d'inscription qui traduisent de plus en plus des droits et de l'administration, le compte reste une *référence*. Une référence de contrôle pratique de l'action sociale. Résultat compact d'une série d'activités de fabrication, de construction, de distribution ou de donation, les nombres de quantité et de valeur monétaire sont toujours des notes marginales qui orientent, malgré tout, la conduite grecque des acteurs sociaux, religieux et économiques. Comme ils peuvent agir sur leurs mentalités. Que la marque des naopes, des trapézistes, des propriétaires fonciers, des marchands ou des

¹ Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, op. cit., p. 93.

archontes soit déposée sur l'horoi, la stèle, la tablette, la monnaie ou dans l'éphéméride, le *compte fait système*, avec d'autres, et ensemble, ils constituent toujours des *tables d'orientation*. Tableaux, planches à calcul ou tablettes, ces tables constituent des agrégats d'une intention individuelle, d'un projet collectif, d'un contexte donné organisés selon un milieu culturel et technique qui les rendent possibles, ou qui conditionnent telle ou telle forme de pratiques comptables. Retenons, à l'inverse, la vraisemblance des improvisations de chaque agent comptable en matière de notation et de calcul qui ne vont jamais sans une certaine présence d'esprit, un esprit du temps qui est celui du collectif, comme l'esprit d'une certaine forme de *pensée en situation*, nécessaire pour évaluer, sur-le-champ, la contingence de l'action ou du geste à accomplir. La contingence d'une situation, donc du milieu, change lentement les mœurs de ceux qui y habitent. Voilà le petit modèle abstrait à retenir. À titre de conclusion, citons une observation qui a le mérite de poser la genèse du milieu grec qui nous interpelle à plus d'un titre :

« Dans le même ordre d'idées, les hellénistes ont pu observer que le milieu mycénien du XII^e siècle avant J.- C. n'avait pas fait « grandir » la notation linéaire phonétique de la pensée. Il a confiné l'invention dans le clos royal, aux mains d'une caste de scribes, à des fins de contrôle bureaucratique. Le milieu athénien l'a recueilli, quelques siècles plus tard, et transformé le procédé d'archivage des secrets dans l'enceinte palatiale en moyen de publicité des lois et d'égalité civique sur l'agora. [...] **Chaque milieu prélève celle des inventions qui sera pour lui pertinente et qui le déstabilisera le moins.** »¹

La culture mycénienne est d'origine orientale, voire mésopotamienne. Les traditions de l'Orient et celles de l'Occident ont des origines communes, soutient Gusdorf, surtout en matière de système astrobiologique.² Par système astrobiologie, il faut entendre ici le milieu des astres et le milieu des êtres vivants. Aussi, prenons note une bonne fois pour toutes que « l'horizon mental de la culture grecque respecte les grandes lignes du schéma astrobiologique. »¹ Cette culture présuppose tout un arrière-plan de conceptions relatives aux rapports de l'homme grec au monde des dieux et au monde de la démocratie qui se dessine dans tous les esprits.

11.4 Médiations : l'agent comptable se fait plus libre

En suivant les axes d'analyses proposées par notre modèle technique/culture, nous devons maintenant tenter de comprendre son application dynamique à la période grecque en insistant sur le phénomène suivant : en quoi les signes, ou mieux, les *images comptables* élaborées diversement, seraient à ranger dans un même effet symbolique, celui des mentalités dominantes chez les Grecs, car ce sont elles qui finissent par agir comme matrices structurantes des techniques d'inscriptions. Dans cette autre étude interprétative, nous cherchons à faire valoir les impératifs de la transmission et leurs conséquences structurantes sur l'activité sociale liée à l'éphéméride communication d'une information comptable/administrative à des fins de contrôle. Naturellement, nous devons nous contenter d'esquisses

¹ *Ibid.*, p. 90-91. Nous soulignons.

² Gusdorf, G. (1962) *Signification humaine de la liberté*, Paris, Payot, p. 57.

pour présenter les formes qui nous apparaissent les significatives et les plus caractéristiques de cette période historique. Nous allons insister, donc, une fois encore, sur certains modes de production et de diffusion des actes de comptabilité les plus probants, tout en tenant de dégager les mouvements sociaux et techniques ayant conditionnés l'élaboration des dispositifs gérés par les principaux représentants grecs du contrôle.

Nous voulons donc offrir à notre lecteur une autre manière de comprendre que l'offre innovante pour faire progresser le Contrôle par la Comptabilité chez les Grecs ne fut pas un jeu de pur esprit. La logique statistico-mathématique, celle qui est régulièrement identifiée lors des analyses des comptes grecs par les historiens de la comptabilité, ne représente que peu de significations si elle n'est pas rattachée à cet effort collectif de participation à la mise au point des techniques de contrôle et de comptabilité.

Chez les Grecs, ces mises au point sont le produit d'un milieu social lourdement chargé d'imaginaire et de mythe. Leur poids est bien plus lourd que toute allusion spéculative sur la variable explicative classique, celle de la rationalité économique. Ainsi, une comptabilité des comptes de la ville d'Athènes ne reposera pas sur les mêmes méthodes et n'aura pas les mêmes répercussions socio-économiques que celles utilisées dans les grandes villes phéniciennes. Cette même comptabilité urbaine n'aura pas non plus les mêmes effets de sens si elle est transmise sur le Mur des comptes ou sur le papyrus réservé à quelques dirigeants. Le changeur phénicien qui crie sur un quai du port d'Athènes son taux d'intérêt pour les prêts n'aura pas la même portée sur les marchands que celui qui fait circuler ses tarifs, par écrits, à travers toute la ville.

Plusieurs centaines d'années avant l'époque classique (V siècle av. J-C.), la cité et le temple sont les deux domaines décisifs à partir desquels l'agent comptable grec le plus typique décline sa production technique sur des médiums de pierre, de terre et de métal. À ces supports, celui-ci a attribué des fonctions bien précises, selon les situations de contrôle dont il devait servir les fins. De *supportare* qui signifie «porter», le support n'est pas seulement ce qui est banalement en dessous d'une écriture comptable, d'une *image économique ou monétaire* ; il témoigne d'une *tension* entre ce qui porte et ce qui est porté. Dans le champ de la comptabilité grecque, cette tension support/message n'entre pas dans les mêmes rapports, les mêmes proportions, les mêmes mesures selon que l'agent comptable use de pierre, de monnaie, de cuir ou de papyrus. Insisterons-nous donc jamais assez sur cette question centrale : les qualités du support ne sont pas les mêmes, les techniques d'inscription varient en fonction du type de surface matérielle. Il y a une culture matérielle à présenter en marge d'une étude des comptabilités en usage. Les qualités de production et de diffusion de l'information comptable dépendent de la qualité de la matérialité dans une large part. Ce qui devrait retenir notre attention, ici, ce sont les interactions entre support et techniques de mises en compte et de calculs comptables. Mais cela sera difficile, car nous ne disposons guère d'Annales spécialisées sur ce thème. Nous reviendrons plus loin sur cette limite. Nous tenterons, tout d'abord, dans cette section synthèse, de cerner le caractère équivoque, mais tout de même explicite, de certaines

¹ *Ibid.*

pratiques techniques qui font davantage écho à cette relation entre l'agent comptable, son contexte, les mentalités dominantes et son travail d'intercesseur pour rallier ces réalités autour d'une finalité de contrôle.

Peut-être est-il perçu comme un notable, un membre du clergé ou comme simple fonctionnaire du gouvernement d'une cité État, peu importe, l'agent comptable grec le plus typique avait, d'une manière ou d'une autre, pour fonction dominante, d'exécuter de plus en plus *librement* les opérations reliées à la circulation des biens économiques. Malgré le questionnement que nous pourrions inaugurer dans plusieurs voies à la fois, il existe, à notre avis, un nombre de médiations produites par le travail de certains agents comptables qui mérite davantage l'attention du lecteur. Dans l'ordre, nous aborderons quelques aspects de la communauté domestique ancienne et récente, ceux des activités du temple, de la cité, et du commerce. Enfin deux études de cas exemplaires d'un contrôle comptable de l'administration, rappelant étrangement la modernité de notre discipline, sont présentées et analysées sous la perspective conceptuelle retenue.

11.4.1 Du palais mycénien au commerce maritime : un horizon comptable grec en transformation

Pour bien asseoir les particularités du Milieu grec et celles des événements anciens, appelés à être transformés en symboles de comptabilité, commençons par une présentation des interactions fortes entre vie politique et vie économique des Mycéniens, entre les conduites des premiers Souverains de l'époque archaïque et les objets motivants leurs activités économiques. Nous y découvrirons des agents comptables parvenus à un certain degré d'accomplissement dans leurs pratiques. Pour en illustrer toute la portée, nous devons livrer les sujets et les objets impliqués par et dans leur démarche ainsi que par et dans leurs résultats de comptabilité.

11.4.1.1 La comptabilité de bétail : fixer une image royale dans le devenir économique grec

C'est le lien avec la Nature, que celui qui liait les troupeaux d'animaux par ce qui devait être composé, juxtaposé en signes pour être offert au regard inquiet du Souverain mycénien que nous devons saisir ce premier sens de la mise en rapport comptable, au lieu de s'emparer d'idée d'un décompte simple, absolu, et vide de signification.

En effet, comment qualifier, autrement, le dénombrement simple qui consistait à établir la valeur économique parmi les plus importantes aux yeux d'un souverain mycénien ? Cette valeur, c'était d'abord celle du bétail. L'enjeu, là encore, était de parvenir à une composition comptable ordonnée des bêtes possédées. Même si nous sommes à l'époque de l'origine de la culture grecque que nous associons souvent à la nôtre, ne méprisons pas ce lien comptable à rapprocher avec la Nature. Chaque tête de bétail *comptait*. Chaque animal représentait bien plus qu'un actif : il était la vie. Il permettait la survie. Sa possession donnait du pouvoir. Aussi, était-il souhaitable de tenir informés les possédants de leur pouvoir, de leur trésor, enfin de leur troupeau. Tentons de comprendre les manœuvres consistant à protéger voire à augmenter leur nombre. La première d'entre elles est une manœuvre comptable. Un acte de comptabilité

qui se limitait sans doute à une prise d'inventaire. Il donnait lieu à une liste de stocks. Avec la recension des bêtes possédées et leur enregistrement, c'était tout un champ économique qui s'ouvrait, à commencer par une composante politique et quasi militaire : la richesse d'un souverain, sa renommée et son prestige étaient fonction du nombre de tête possédé. Or, ce rayonnement venait aussi parce qu'il pouvait *faire commerce*. Autrement dit, comme le bétail représentait une *monnaie d'échange* de premier plan, la relation entre les différentes entités nécessaires à la constitution et à la régulation de ce *système monétaire* marqua les rapports de contrôle.¹

La question analytique se poserait alors en ces termes : comment un domaine de l'agriculture aussi étroit – le compte rendu du nombre de mouton, volaille, cheval, etc. – a-t-il réussi à préoccuper tant les scribes palatiaux pour qu'ils élaborent une écriture numérique consacrée exclusivement à cette catégorie ? Qu'ils aient bricolé plus ou moins bien avec l'aide d'artefacts une *machine* à *regarder* l'inventaire du bétail, ou mieux, à le faire paraître selon la volonté royale, la dispersion géographique du cheptel, d'une part, et l'incertitude permanente concernant le sort réservé aux hommes par les divinités, d'autre part, comptent pour deux des phénomènes ayant pu contribuer à développer un système symbolique capable de procurer une *vision sur le milieu*, ou un *sentiment de la possession* pour espérer maîtriser les aléas de la vie qui, par définition, génèrent un sentiment de dépossession, de désorientation, bref un *sentiment de vide*. Rédiger un inventaire des animaux possédés sur une tablette d'argile peut être une réaction bien humaine d'un souverain préoccupé par l'état des lieux, ici l'état des bestiaux, ces richesses de vie, de survie et de prestige. Dans le brouhaha continu des affaires du palais, là où la stridence entendue des besoins envieux des courtisans sema des désordres possibles, enfin compte tenu d'une hiérarchie de servants qui se conjuguait au bruit d'une guerre lointaine à venir, il fallait bien répondre à la méfiance et à la peur par une *image de quantité*, image alphanumérique vue telle une *source d'ordonnancement*, créant potentiellement une réponse rapide à la confusion des événements. Osons une formule différente pour faire entendre la raison économique qui se profile derrière cette pratique de tenue de compte. En effet, nous devrions percevoir cette *comptabilité de bétail* comme le résultat des arts anciens du *bâti visuel* des échanges de biens économiques : le signe d'une bête liée à un Nombre compose la matière première à l'édification plus raisonnée d'une vie socio-économique. Entre les vieilles pratiques d'une codification par pictogramme et celles du dénombrement, en présence de véritables artefacts, nous devrions songer à les interroger avec les convenances d'époque, avec l'organisation sociale de la vie palatiale et aux probables impératifs d'un souverain désireux de contrôler le comment *vont les choses* précieuses de son royaume. L'œil du scribe mycénien tentant, du regard, de s'emparer de ce qui existe réellement sur le territoire agraire, aurait tenté, à coup d'inscriptions définissant des inventaires, de justifier les *à qui de droit* les allées et venues du bétail sur le royaume.

Si nous avons sous la main plus de faits historiques que ceux qui sont disponibles actuellement, il nous faudrait relancer les interrogations fortes de Cauvin sur les débuts de l'exploitation du milieu agraire

¹ Ce constat vaut aussi pour les petits possédants.

en insistant sur les révolutions qu'elle entraînera sur la culture grecque et sur les mentalités.¹ Nous pourrions sans doute faire correspondre l'agriculture grecque avec une évolution culturelle soumise toutes deux à l'influence de divinités. Il nous resterait alors à enchaîner la première économie agricole, les rituels païens et la révolution des symboles (avec un intérêt pour ceux qualifiant des marques de contrôle comptable). Aux stratégies de subsistance que nous pourrions dégager à partir de l'étude des sites archéologiques et des documents architecturaux, technologiques et rituels, il faudrait passer du temps sur les symboles des chefs, des seigneurs et des rois mycéniens reliés aux phénomènes de domination des activités de domestication des céréales et des bestiaux. Une domination qui serait sans doute reliée très fortement à la sphère des divinités. Puis, aux symboles utilisés pour marquer la domination des propriétés, des personnes et des fruits de l'agriculture. Voilà encore du travail à faire pour éclairer davantage les liens réalisés par les scribes des palais mycéniens qui ne se rapportaient pas au hasard, mais à des raisons socio-économiques de tout ordre et à des justifications de nature mythique.

Le Souverain mycénien typique vivait pratiquement en réclusion. Si la vie palatiale était refermée sur elle-même, la richesse se trouvait à l'extérieur des enceintes : le bétail à soi, et le bétail des autres. Le bétail des autres laissé sans défense était toujours un objet de conquête. Guerroyer contre son voisin était une chose, avoir les moyens de le faire, et avoir les moyens de redistribuer le butin en étaient d'autres. Cette expansion souveraine des stratégies prédatrices de survie du pouvoir et de contentement des membres du lignage royal devait s'accommoder d'une organisation minimale pour contrôler les rentes et les devoirs de corvée. Comment ? La première constatation que nous devons faire est celle du rapport entre le contrôle de la terre et la royauté. Entre autres, c'est ici que nous devrions tenter de découvrir les origines de contrôle de l'horoi pour mieux les mettre en perspectives.

En effet, « nous savons par le témoignage même de Solon qu'avant sa réforme, des [horoi] étaient plantés en bien des endroits de l'Attique ».² Ainsi, un Souverain pouvait-il accorder des droits ou des corvées à ses commettants qui allaient exploiter alors une activité agraire sur les terres royales. Gerner est d'avis que la véritable fonction de ces bornes de contrôle des droits, dettes et autres redevances des temps anciens, surtout celles en usage à l'époque archaïque, reste à élucider. Seul ce que nous connaissons de son utilisation lors de l'époque classique peut nous aider à réfléchir sur ces origines plus anciennes, mais seulement dans une perspective hypothétique.

Étant donné une terre grecque, par nature et depuis longtemps, inaliénable, l'horoi désignait à la fois le sol comme propriété, de tel possédant, mais aussi renvoyait à une obligation contractuelle qui ne concernait que les personnes. Que chaque borne concernait des dettes ou des redevances à régler à un débiteur, rien n'est encore établi en ce domaine, mais il est difficile d'admettre que la terre bornée ait vraiment changé de sens. Une borne était une marque de pouvoir. La libre disposition de la terre n'était donc pas un fait avéré. À moins que le commerce du bétail et de la terre fût autorisé par les us et coutumes. Ce sera le cas à la période classique et au-delà. Le rapprochement que nous nous autorisons

¹ Cauvin, J. (1997) *Naissance des divinités, Naissance de l'agriculture*, op. cit.

² Gernet, L. (1968) *Anthropologie de la Grèce antique*, op. cit., p. 360.

reste la fonction de la publicité de la borne : à la sujétion politique qui y était attachée et affichée, une collectivité prenait alors note des signes réalisés par des scribes à l'effet que telle ou telle terre «était marquée d'un « stigmat »». Que cette signification se soit effacée très vite il n'y a pas à en douter : très vite en effet, une fois le déclenchement opéré, la terre entra vraiment « dans le commerce ».¹ On peut apercevoir un autre niveau d'étude qui est introduit ici. En poursuivant cette piste, Gerner nous suggère de ne pas oublier l'administration qui fut requise pour superviser le respect des horoi. En effet, que penser du travail des scribes assignés à cette tâche de surveillance ? Que dire des registres des horoi ? Ont-ils été tenus ? Nous n'en savons pas grand-chose. De même, dit-il, avant même de considérer l'aspect administratif, le premier thème à développer serait «celui des substrats « religieux » qu'on peut reconnaître, à l'époque historique encore, dans une certaine notion de la pierre. Le symbolisme de la pierre plantée dans le sol est universel, et les intentions bien entendu, en sont multiples.»² Dans l'ordre de cette perspective, des propos, du genre de ceux de Platon, tirés de son texte sur les *Lois* (VIII, 843 et ss.), devraient être mobilisés pour éclairer cette origine religieuse avec le sens de sa première loi, celle de l'agriculture qui serait aussi, par le fait même, celle de Zeus, le «protecteur des limites» : «Que personne ne déplace les limites de la terre, que ce soient les limites qui le séparent d'un voisin qui est son compatriote, ou que sa propriété soit bornée par la frontière du pays et qu'il ait, d'un côté, un étranger pour voisin.»³ Platon parle que les Dieux sont pris à témoin dans le bornage et le respect des bornes :

«Que chacun, tenant cela pour être réellement la même chose que de remuer ce qu'on ne doit pas remuer, veuille entreprendre de remuer le roc plus gros, pourvu que ce soit n'importe quelle pierre plutôt qu'une toute petite, celle qui marque la limite, consacrée par un serment dont on a pris les Dieux à témoin, entre une terre amie et une terre ennemie : des serments qui ont consacré ces petites pierres, l'un a en effet son témoin dans le Zeus protecteur des hommes de la même famille, l'autre dans le Zeus protecteur des étrangers, et, quand on réveille ces deux Divinités, ce réveil s'accompagne d'inimitiés on ne peut plus belliqueuses ! En outre, celui aura obéi à la loi sera déchargé de toutes les peines qui en découlent ; mais celui qui l'aura méprisée soit sujet à une double pénalité : l'une, la principale, qui vient des Dieux, la seconde, qui lui est infligée par la loi.»¹

Il fallait respecter la pierre faisant office de limite. La pierre délimitait les zones de pâturage. La pierre était placée à un endroit bien calibrer par le préposé aux contrats, une fonction importante puisqu'elle se faisait en prenant les Dieux à témoin. Bien plus, l'horoi devenait les yeux mêmes des Dieux. Chaque pierre était aussi un moyen de contrôle des divinités sur les hommes.

Le rapport aux Dieux serait un rapport à considérer pour comprendre le plus justement possible les actes comptables mycéniens. Considérons un exemple. Un peu comme il le faisait avec le contrôle du sol agraire par l'horoi, chaque souverain se dotait d'un ensemble de moyens pour exercer une mainmise pérenne sur son cheptel, car il formait, aussi, le fond d'héritage à léguer. Or, ces moyens n'étaient pas que techniques ou matériels. Une tenue de compte, tout hypothétique qu'elle fut, ne suffisait pas à établir un contrôle légitime de ses avoirs auprès de son clan. Il ne suffisait pas de savoir la vraie nature économique

¹ *Ibid.*, p. 368.

² *Ibid.*, p. 369.

³ Platon, (1950) *Œuvres complètes*, Vol. II, La Pléiade, Paris, Gallimard, p. 941.

des biens à léguer aux fils d'un roi. D'abord parce qu'un scribe devait travailler sur la base de l'action royale la plus décisive. Cette action impliquait les rapports entretenus entre un Roi et les Dieux. Chaque scribe voyait son travail soumis, à distance, à l'action du souverain la plus légitime comme étant celle qui «paraît proche des dieux par ses succès au combat et la justesse des sentences qu'elle a rendues en cas de litige.»² Son autorité et le contrôle de ses administrations économiques, juridiques et militaires variaient selon les besoins qui, eux, étaient essentiellement, notons-le, «fonction de l'ampleur de la menace de la guerre extérieure.»³ Ce principe de l'action souveraine, partagée entre le respect des Dieux (et leur justice) et la bataille, ne doit donc pas être trop isolé d'une tentative de compréhension des artefacts comptables de l'époque mycénienne et archaïque, ou vice et versa. Nous reviendrons sur l'importance de cette organisation défensive plus loin dans cette section et de l'importance de tenir une liste comptable des armes. Notons pour l'instant que ses références religieuses, qui finissaient par aboutir sur des principes de justice, lui venaient de la tradition. Elle était la seule source du droit légitime de l'époque archaïque. Mais pour rendre justice, le Souverain mycénien ne délibérait pas seul. Pour augmenter le prestige de ses décisions, il demandait l'assistance d'un conseil des anciens. C'est là un fait décisif puisque ces conseillers étaient choisis parce qu'ils étaient proches des dieux. Ainsi, il arrivait que des décisions de ce conseil portèrent sur la redistribution de terres, animaux, etc. Naturellement, nous pouvons penser que des scribes assistaient cette magistrature. Mais comment ? La seule chose que nous pouvons supposer dans le cas des palais où vivait une communauté d'importance, il put y avoir un travail d'écriture plus ou moins organisé avec l'aide de supports. Si c'était le cas, et bien l'élément à souligner est de savoir comment ce travail portait la marque, d'une manière ou d'autre, de ces délibérations teintées de l'esprit des divinités. Car cette instance divine faisait, là aussi, office de facteur de surveillance.

Le bétail, marque du riche, objet de convoitise et signe de force, une tenue de compte axé sur son inventaire permettait au Souverain d'envisager matériellement l'avenir en des temps difficiles. Les Dieux jouèrent un rôle dans cette anticipation, mais aussi, sans doute, les registres d'inventaire qui y étaient en usage. Ce dernier cas de figure explique pourquoi nous disons de cette anticipation qu'elle pouvait reposer sur des considérations matérielles telles le nombre de bêtes, etc. Sorte de réserve à plusieurs titres, le bétail devenait stratégique en cas de guerre ou de campagne exigeant un approvisionnement en nourriture. Des guerres remportées, précisons qu'un souverain exigeait et obtenait «des parts supérieures de butin, des cadeaux occasionnels, des cadeaux des parties à l'occasion de décision de justice (qu'il préside souvent).»⁴ Parts et cadeaux étaient probablement enregistrés sur des tablettes d'argile dans certains cas, puisqu'une partie de ces biens allaient prendre le chemin des magasins du palais. Ils constituaient ainsi les réserves pour pallier aux besoins de la vie palatiale et aux imprévus.⁵ Discuter du contenu des tablettes

¹ *Ibid.*, p. 941-942.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 197.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Cette composition de biens à notifier va subir un changement qualitatif important lorsque les communautés villageoises de l'Attique verront leur développement prendre la direction de la *polis* «à la suite de la pénétration d'éléments de la civilisation orientale introduits par voie maritime et de l'implication des régions côtières dans la navigation transmaritime.» Nous verrons cela plus loin. *Ibid.*, p. 199.

comptables mycénienes que représentaient ces listes d'inventaire reviendrait à revenir sur ce qui a permis l'énoncé d'un nombre dans la culture mycénienne, à tout le moins d'une quantité, d'une catégorie de bien matériel ; ce sont ces conditions d'apparition qui peuvent le mieux signaler significativement la validité de leur véritable effet symbolique de désignation. Dans la mesure de nos possibilités, et à la lumière de ce que nous pouvons en savoir, la discussion de ces réalités comptables passe par ce que ces nombres et mots renvoient à leur référent. Ces référents étaient d'abord le monde de l'agriculture, mais surtout le bétail, les Dieux, le clan et la guerre. Les liens comptables mycéniens seraient à peu près, pour l'essentiel, la conformation à ces référents, leur contenance et leur mouvement sur la perception des biens économiques. Là se tisse un réseau de liens comptables qui nous sont encore inconnus, mais que nous pouvons imaginer ainsi : à l'harmonie des mœurs mycénienes, selon le désir de la bonne fortune, selon les sympathies entre membres du clan, les listes d'inventaire et le calcul des parts sont contrôlés et font contrôles par quoi les hommes d'un clan sont liés aux autres hommes du même clan, et les bêtes aux bêtes, mais aussi les bêtes aux hommes.

Ceci étant dit, maintenant il faut voir une autre de ces conditions, à savoir l'apport culturel de l'homme grec. Pratiquement, ce point de vue n'apportera rien à la connaissance du mouvement comptable qui s'amorce en dehors des enceintes des palais mycéniens si nous faisons abstraction au statut juridique de l'individu car c'est ce statut qui nous renseignera le mieux quant à ses possibilités d'engranger des activités économiques significatives. Cette est une question importante puisque l'homme grec ne se définit pas par référence à un modèle ou un seul cas de figure, à savoir celui d'un souverain. Le véritable statut de l'homme grec est à découvrir dans sa participation matérielle à l'armée, rien de moins. Encore fallait-il qu'il en ait les moyens économiques. C'est l'agriculture et le nombre de bêtes détenues qui seront elles-mêmes les conditions économiques requises à cette contribution de l'équipement militaire.¹

On comprend la nécessité de détenir des capitaux pour espérer y contribuer ou en être un membre à part entière. L'armée est une forme d'organisation qui attire fortement les individus en quête de pouvoir et de gloire. Elle commande aussi des ressources matérielles très importantes. Aussi, plus l'apport en armes d'un individu est significatif, plus en retour, il peut espérer des faits d'armes dont la symbolique marquera les imaginaires collectifs. Voilà un véritable motif structurant une organisation économique. Pendant une période de temps que nous ignorons, c'est le Roi qui fournit les équipements militaires. Ces équipements sont conservés dans des magasins du palais et un inventaire comptable est systématiquement réalisé à chaque entrée/sortie. De fait, il serait plus juste de dire que celui qui détient la richesse, des troupeaux de bêtes, possède aussi les moyens de les défendre puisque leur possession donne aussi les moyens militaires de se défendre. Maintenant, disons un mot sur le milieu, là où se situaient les palais

¹ Tout cela ouvre la porte à de longues discussions que nous aurons, sans pouvoir vraiment conclure, essayé de présenter dans cette courte section et qui aurait mérité plus de faits quant à l'importance du bétail comme *monnaie sauvage*. Cette expression devrait être remise au goût du jour dans notre domaine pour mieux affiner notre compréhension des pratiques comptables mycénienes. Nous croyons que cette vue ne soulèverait guère d'objections sérieuses en insistant sur l'effort d'interprétation à faire, ensuite, pour mettre en rapports cette *monnaie sauvage* aux anciennes pratiques comptables. Le lecteur intéressé consultera avec grand intérêt l'ouvrage suivant : Rospabé, P. (1995) *La dette de vie : aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte/ M.A.U.S.S. .

mycéniens. Contrairement, à ce que l'on pouvait imaginer, la plupart étaient construits, non pas à la campagne, mais sur les bords de mer.

La monopolisation des échanges, de même que les lieux où on retrouve les plus riches possédants, sont l'affaire des rois des châteaux forts des côtes. Ce fait est à noter, car la plupart des hommes grecs seront longtemps exclus «de toute participation à la civilisation de cour» de ces châteaux donnant sur la mer.¹ Ceux-ci doivent plutôt subir des prélèvements et des humiliations, de sorte que leur véritable participation à l'organisation sociale des châteaux forts ne peut en tout cas s'expliquer «que par un violent effort, imposé par la corvée à une population rurale totalement dominée militairement par ces châteaux forts.»¹ Le contrôle de cette population et du travail corvéable, comme des productions agricoles, se fait à partir de la spécificité de chaque château fort. Dans ce contexte, on retrouve un souverain qui consacre la plupart de son temps à préparer la guerre et à surveiller sa clientèle, et ses esclaves.

Mais il regarde aussi la mer de temps à autre, car ce milieu lui envoie des signes, à coup de voile et de bateaux marchands qu'il aperçoit à l'horizon. La main-d'œuvre corvéable peut aussi en apprécier les passages. Eux aussi peuvent imaginer de connaître ces terres lointaines. Ils sont tenus informés du trésor que contiennent certains navires phéniciens. C'est déjà une matière à une ambition, celle de plus de liberté. Une liberté qui s' imagine par un meilleur sort économique. Des marchands étrangers s'arrêtent le long des côtes grecques et ouvrent des comptoirs marchands. Ils offrent plusieurs objets précieux. Lorsque le trafic augmentera, le souverain voudra, un jour, asseoir plus efficacement sa domination économique avec le commerce outre-mer. L'objet précieux va se substituer au bétail comme vecteur d'accroissement de la richesse et comme nouvel indicateur de ce qui devrait être pris en charge dans les registres de comptabilité.

11.4.1.2 La comptabilité d'objets précieux ou comment étayer la certitude d'être présent au monde

Il y a ce premier constat à faire : l'esprit militaire du souverain mycénien l'entraînera vite dans des expéditions guerrières outre-mer pour faire main basse sur des butins composés d'objets précieux. Première question : en quoi ce contexte de conquête peut-il nous aider à expliquer, en gros, les innovations techniques comptables des Grecs, et autres vicissitudes du contrôle économique qui leur sont liées ? Il vaut mieux s'y arrêter, car c'est la trame de fond qui portera l'économie monétaire de l'époque classique. Une ville comme Athènes sera administrée suivant des préoccupations de défenses et d'offensives militaires afin de permettre des possibilités d'enrichissement économique. De plus, soyons-en conscients, c'est la même trame qui dessinera les pourtours des initiatives privées des marchands grecs.

Chaque souverain est d'abord un commandant militaire. Chacun possède également quelques compétences d'organisateur de la vie socio-économique. S'il n'a pas toujours les moyens d'obtenir, militairement, des butins, il peut diriger des entreprises faites de nombreuses activités commerciales. Très tôt dans l'histoire, aux contacts avec les étrangers, ou pour répondre aux nécessités quotidiennes en biens

¹ *Ibid.*, p. 200.

utiles aux repas royaux et aux services religieux, le souverain type commandera, un changement d'activité économique pour certains esclaves, choisis en fonction de leurs habiletés d'artisans et capables de produire des objets en poterie et en métaux. Ceux-ci s'installent alors de plus en plus près des châteaux forts. Du palais, les administrateurs du souverain s'assurent du contrôle des productions et des distributions de ces premiers *biens industriels* élaborés vers le X^e siècle av. J.-C.. Leur échoppe, comme leur maison, sont des lieux de production économique et ils contribueront assez vite à élargir l'agglomération des cités portuaires. À la longue, on le comprendra, de nouvelles couches sociales viendront faire concurrence aux monopoles des souverains : la mer contribuera fortement à créer cette brèche, mais aussi de la part des camarades de guerre des souverains qui, campagnes maritimes aidant, se mettront à rêver à la possession personnelle des butins que sont les objets précieux et rares. Ainsi donc, des acteurs économiques divers, mais nouveaux, sont liés diversement, mais ils sont tous soumis aux lois du Milieu, à commencer par celui de la mer. Ce sont là les ouvertures premières par lesquelles se jettent liens comptables propres à ce niveau de réalité.

Mais pour compléter les pièces de ce puzzle, n'oublions pas que les trésors des souverains, des objets de poterie fine et de métaux précieux, cette matière première dont les inventaires et leur circulation donnent lieu à leur équivalent sous la forme d'annotations comptables, seront le fruit, pendant longtemps, de leurs relations guerrières/marchandes avec les grands États orientaux.² Encore une fois, ce coin du monde, à plus d'un titre, vient insuffler des pans de culture dans les interstices des objets matériels/symboliques qui viennent alors articuler le réarrangement des conduites des Mycéniens.

L'histoire de ce commerce d'objets précieux et de ce pour quoi des scribes en garderont de précieux renseignements ne prendra pas son envol le plus significatif avec les initiatives d'artisans osant défier les mainmises royales et partir des affaires à leur propre compte : des artisans affranchis, certes, le feront, mais c'est surtout des compagnons d'armes, des mercenaires et des nobles militaires ayant livré des batailles au nom des souverains qui finiront par considérer ceux-ci comme des membres égaux à eux. Voilà le trait social décisif à saisir. À la vue des richesses, il y a une justice distributive en gestation. Elle sera efficace et décisive pour le destin de l'économie de marché lorsqu'il y aura justice entre les proches du roi par le calcul des parts. Puis, tôt ou tard, ils voudront obtenir les mêmes privilèges, les mêmes habitats, les mêmes terres et les mêmes organisations sociales entourant la vie d'un domaine. Ils voudront bénéficier du même confort matériel et avoir les moyens d'alimenter en bêtes les repas et les rituels religieux pour mieux les entourer de fastes et de splendeurs. Cela est dit pour ne pas oublier cette condition au développement de pratiques de contrôle économique de toute sorte.

Ceci étant souligné, il s'agit maintenant d'ajouter une autre pièce au puzzle du milieu de vie où s'exercera le contrôle des biens. Pour Weber, le phénomène s'explique aussi parce qu'un roi, prêt à prendre le risque de gagner des butins en dehors de ses terres, donc d'aller guerroyer, était condamné à perdre le contrôle de ses hommes et de la distribution des équipements militaires : «le roi des châteaux

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 203 et ss.

forts s'embarquant en expédition devient purement et simplement roi de l'armée, parce qu'il n'est pas le seul – comme en Orient – à contrôler les bases économiques de l'armée, son équipement et son entretien, et donc son commandement.»¹ Le roi devient un roi d'armée et sa prérogative s'arrête là. Ceux qui amènent des équipements militaires sont des chefs. À défaut d'avoir la maîtrise de toutes les ressources économiques requises à la constitution matérielle des armées, le roi devra partager les butins avec la noblesse guerrière qui l'accompagne : la capacité de fournir de l'équipement militaire donne un droit de regard sur l'engagement et le partage des trophées. C'est sous ce double rapport de domination, celle du souverain et celle de la noblesse guerrière, que la ville, puis l'État seront organisés, c'est-à-dire à partir de cette coalition, une coalition forcément hiérarchique.

Cette noblesse militaire aspira à la possession de domaine matériellement organisé comme les châteaux forts. Naturellement chaque domaine doit être alimenté en richesses, en esclaves, en nourritures et surtout en objets précieux, car ceux-ci serviront à la fois au commerce et pour la satisfaction de besoins de prestige. Chacun de ces nouveaux prétendants aura la volonté de préserver ses acquis. Chacun ressentira le besoin de recourir à un organe perceptif de manière à l'aider à reconduire l'acquis consommé. Un souverain ou un noble sentait en effet le besoin contrôler ses possessions, de lutter contre la disparition injustifiée de ses possessions, ou encore souhaitait étendre son action jusqu'au lointain, celui des circuits économiques. Nous pouvons croire qu'une comptabilité d'inventaire de biens ait pu participer, çà et là, à cette catégorie de système visuel utile à l'orientation d'un chef qui ne peut pas toujours s'en remettre aux manifestations divines.

Mais avant d'aborder cette problématique du milieu urbain et de son développement par la multiplication des domaines, comprenons que les expéditions maritimes coûtent cher et qu'elles vont se substituer au commerce passif avec l'Orient : «À côté du roi se trouvent à présent [...] d'autres lignages [...] Ils partent en guerre à ses côtés et à leurs propres frais et, donc, délibèrent avec lui, partageant le butin et ses considérés comme participant à la domination politique du peuple.»² Ces butins sont composés des produits issus d'une industrie de luxe : bijoux, coupes, trépieds, chaudrons, pièces d'orfèvrerie, armes ouvragées, lingots de métal, tapis, tissus brodés, etc. Il faut les compter et les distribuer en proportion selon le nombre de frères d'armes. Comme nous le précisons, ces objets ne sont pas rien. Chaque membre de la noblesse a intérêt à concilier leur nature précieuse, sous la forme d'un inventaire manuscrit, et cela même si les stocks logent dans des espaces d'entreposage considérés comme des magasins, des emplacements dévolus aux trésors. Ces objets étaient naturellement sous bonne garde étant donné qu'ils représentaient des :

«Symboles de pouvoir, instruments de prestige personnel, ils expriment dans la richesse un aspect proprement royal. Ils forment la matière d'un commerce généreux qui déborde largement les frontières du royaume. Objets de dons et de contre-dons, ils scellent des alliances matrimoniales et politiques, créent des obligations de service, récompensent des vassaux, établissent jusqu'en pays lointain des liens d'hospitalité ; ils sont aussi objet de compétition, de conflit : comme on les reçoit

¹ *Ibid.*, p. 204.

² *Ibid.*, p. 205.

en présent, on les gagne les armes à la main ; c'est pour s'emparer du trésor qu'on monte une expédition guerrière, qu'on détruit une ville, Ils se prêtent enfin, plus que d'autres formes de richesse, à une appropriation individuelle qui pourra se perpétuer par-delà la mort : placés à côté du cadavre, comme « appartenances » du défunt, ils le suivront dans son tombeau.»¹

C'est dans un tel contexte qu'il faudrait nous arrêter pour étudier la rationalité particulière à cette forme de contrôle d'inventaire et ainsi faire évoluer notre histoire dans cette direction des actions de maîtrises des symboliques personnelles du pouvoir. L'image des catégories de biens transcrits par l'écriture du Linéaire A des tablettes mycénienne devrait s'interpréter à la lumière de cette histoire de la circulation des biens précieux, détenus par un petit nombre d'individus, de ce pourquoi ils revêtaient une valeur et pourquoi le contrôle était en relation avec la maîtrise des symboles du pouvoir, du prestige personnel, du commerce, du don, etc. De même, il faudrait insister lourdement sur le rapport des objets précieux à la mort, à leur appropriation vitale et des motifs qui conduisaient chaque noble à mettre la main sur les plus précieux d'entre eux. Vernant mentionne l'importance, pour nous, aujourd'hui, de connaître le contenu de ces tablettes tenues par les scribes mycéniens. Tout simplement parce que leur témoignage nous permet d'avoir accès à l'organisation sociale typique du palais mycénien. On a là, d'ailleurs, dans ces images graphiques qui ne sont pas immédiatement cohérentes, tout un aperçu problématique qui marque la tension de cette pratique ancienne de comptabilité entre ce schéma utilitaire de la conversion d'une organisation sociale en symboles conçus pour témoigner de leur importance et de leur forte signification quant au besoin d'avoir un registre pour établir une direction aux événements en période d'incertitude. On saisira, à travers ce qui suit, le travail des mises en relation opérées par ces fonctionnaires. Est-ce que la comptabilité des quantités de biens est le point auquel ces agents partent, et reviennent, à travers le long circuit des annotations et des contrôles visuels ? Voici ce qu'elles nous racontent ces vieilles tablettes de compte mycéniennes. Les liens comptables réalisés par les scribes de cette époque ancienne ont été fonction, comme le on le verra, de la variété des objets précieux et des puissances.

Le roi porte le titre de wa-na-ka, c'est-à-dire l'*anax*. Il excède assurément son autorité sur le travail des scribes par l'entremise de l'obligation de le tenir informé. Particulièrement, raconte Vernant qui a étudié ces tablettes comptables, on peut y lire que son autorité «paraît s'exercer à tous les niveaux de la vie militaire : c'est le palais qui règle les commandes d'armes, l'équipement des chars, les levées en hommes, l'encadrement, la composition, le mouvement des unités.»² Qu'il y ait eu lecture pour un contrôle rétrospectif, rapprochant prévisions et utilisations des biens militaires, ou simples notations pour tenir à jour des durées, des lieux et des nombres d'hommes déplacés, il est moins fâcheux de tenter de qualifier la véritable nature de la dynamique de contrôle assujetti à des besoins administratifs que de prendre conscience du document pour garder une mémoire et permettre un suivi des circulations

¹ Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 22-23. L'auteur souligne l'importance qu'il y avait à distinguer la nature des biens. Peut-on croire que cette distinction était réalisée par les teneurs de compte ? En effet, les *Ktēmata* étaient des «biens acquis par l'individu et dont il [avait] la libre disposition – en particulier sa part de butin -, et des *patrôa*, biens rattachés au groupe familial inaliénables.» *Ibid.*

² Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 23.

matérielles et humaines de la chose militaire. Face à un environnement hostile, variable et complexe à mesure que les divinités s'annoncent çà et là, il était vital de disposer d'un système d'inventaire différencié des moyens matériels et humains permettant la réalisation des dispositifs militaires souhaités.

Telle que signalée par les tablettes de comptabilité, l'organisation la plus étonnante des contrôles reste celle de la vie religieuse. En effet, Vernant revient sur ce fait : les tablettes sont des objets d'inscriptions de mesure des activités et des temps religieux, elles indiquent que l'*anax* contrôle «avec précision le calendrier, veille à l'observance du rituel, à la célébration des fêtes en l'honneur des divers dieux, fixe les sacrifices, les oblations végétales, le taux des offrandes exigibles de chacun suivant son rang.»¹ La *préciosité* du temps divin et des offrandes faisait l'objet d'une *comptabilité des rythmes et des sacrifices*. Ces entités précieuses, avec le respect affirmé, voire affiché des rituels qu'elles imposaient, méritaient des preuves de leur réalisation effective. Cette réalité, une fois encore, échappe au langage économique, mais il y a là, en arrière-plan, des phénomènes comptables et de contrôle, comme la fixation de taux, la mesure, le dénombrement, des horizons pluriannuels ayant la forme de plans, des aides à l'administration courante du religieux, etc. Le religieux était un phénomène organisationnel d'une telle ampleur en cette période qu'il fallait bien y consacrer des techniques de suivi pour en scander les exécutions à la grande satisfaction des divinités. Ces tablettes étaient-elles des comptes-rendus à offrir à ces mêmes dieux ? Nous n'en savons rien, pour ainsi dire. Quoi qu'il en soit vraiment, au cours de cette période remontant à environ un millénaire av. J.-C., nous retrouvons un besoin culturel de maîtrise de la chose la plus précieuse : l'horizon temporel religieux était une réalité si décisive qu'elle avait, selon toute probabilité, une influence directe sur une autre forme de maîtrise qui était vitale aux yeux des grands acteurs économiques du temps : celle de l'horizon le plus propice aux campagnes militaires. Temps, religion, guerre et moyens du religieux et de la guerre allèrent de pair. Enfin, pour faire court à ce propos, on retiendra l'importance capitale pour chacun des membres de la noblesse de se procurer, par la force, ou l'échange des objets précieux, ou de denrées, des biens précis pour payer le taux des offrandes exigibles.

Cela nous amène à reposer cette question : les tablettes mycéniennes servaient-elles de fiche de contrôle des actions du roi pour justifier ses responsabilités militaires ? religieuses ? Mais alors devant qui ? Il est possible d'envisager une telle aide de com-*mémoration* car un roi était obligé de se justifier devant les éphores, ou devant l'équivalent des ancêtres. Beaucoup de choses demeurent encore inconnues sous ce regard, mais il vaut la peine d'illustrer la fonction de contre-contrôle des éphores, des magistrats nommés pour contrebalancer les conduites du roi (et plus tard du sénat). Cette surveillance se comprendra mieux en rappelant la fonction du roi :

«Que tous les neuf ans les éphores imposent à leurs deux rois, en scrutant le ciel dans le secret de la nuit pour y lire si les souverains n'auraient pas commis quelque faute les disqualifiant pour l'exercice de la fonction royale. On pensera aussi au roi hittite qui abandonne en pleine campagne la tête de ses armées si ses obligations religieuses nécessitent son retour dans la capitale pour y accomplir, à la date voulue, les rites dont il a la charge.»²

¹ *Ibid.*, p. 23-24.

² *Ibid.*, p. 24.

Va pour le ciel comme milieu de contrôle des activités royales, mais encore ? Pourquoi voit-on sur les tablettes des renseignements qui dictaient la ligne de conduite des rois ? Ces pièces écrites servaient-elles également l'examen des éphores ? En fait, le roi les faisait-il tenir pour montrer, le cas échéant, des preuves ? Des documents écrits pouvaient-ils contrebalancer, autrement, l'arbitraire de l'interprétation du mouvement des astres ? À titre d'exemple, une comptabilisation des offrandes pouvait-elle pallier aux mauvaises constatations des fonctionnaires, délégués par les éphores pour rechercher des preuves supplémentaires de malveillance ? Il est difficile pour le moment de valider pareilles interrogations, faute de pouvoir trouver des faits probants. Quoiqu'il soit, la tablette des offrandes, des taux, des dates religieuses semblent être au centre l'organisation du travail des scribes de manière assez importante.

À l'appui de ces hypothèses de comptabilisation des événements religieux, il importe de considérer, encore une fois, l'importance dévolue à l'organisation militaire et à l'organisation des artisans autour du château fort mycénien à l'époque du Moyen Âge grec.

Des tablettes de Pylos mentionnent que des compagnons d'armes d'un roi, des *te-re-ta* (ou *telestai*) ont bénéficié d'un *temenos*, terme réservé au seul privilège du *wa-na-ka* et désignant la possession, la passation, le don ou encore des obligations rattachées à la «terre, arable ou en vignobles, offerte, avec les paysans qui la garnissent, au roi, aux dieux, ou à quelque grand personnage de ses services exceptionnels, de ses exploits guerriers.»¹ Il conviendrait de voir une complexité du régime foncier. Celui-ci devait se démarquer non seulement dans le vocabulaire, mais aussi dans les faits et dans la longue durée. Il y avait sans doute des nécessités d'avoir, sous la main, un document attestant la passation ou la possession pleine et entière d'une terre et de ses travailleurs. Ou encore un document pour valider un contrôle de son usufruit. Enfin, le recours à une tablette était une preuve d'un acte de maîtrise à tout le moins des services et prestations associés à la terre confiée de droit ou de sang.

La terre était en soi un objet précieux. Il existait deux grandes façons différentes de tenir compte du type de contrôle économique de la terre. Divisée en lot, une *ko-to-na*, la terre, était sous l'administration technique de scribes qui devaient, lors de dons, déterminer la parcelle royale et la nommée *ki-ti-me-na ko-to-na*, car terre devenue privée; c'est là aussi un titre qui signifiait ce qui a été approprié par un autre, et en ce sens, il fallait la différenciée dans les archives des *ke-ke-me-na ko-to-na*, terres «rattachées au *damos*, terres communes des *dèmes* villageois, propriété collective du groupe rural, cultivées suivant le système de l'*open-field* et faisant peut-être l'objet d'une redistribution périodique.»² De fait, Vernant prétend que ces deux formes de tenure du sol renvoyaient à une polarité plus fondamentale qui, pour nous, s'avère significative. Il y a, d'une part, le territoire du palais, celui de la cour et de tous ceux qui en dépendent et, d'autre part, un monde rural, constitué de villages ayant une relative autonomie. Ces «*dèmes* villageois» disposent, en fait, d'une partie seulement des terres et contrôlent, conformément aux traditions et selon l'ordre de la hiérarchie des dirigeants, «les problèmes que posent, à

¹ *Ibid.*, p. 25.

² *Ibid.*

leur niveau, les travaux agricoles, l'activité pastorale, les relations de voisinage.»¹ Ce sont des faits qui nous ont été transmis, encore une fois, par les anciennes tablettes comptabilico-administratives mycéniennes. Nous y apprenons l'existence d'un personnage, le pa-si-re-u, le *basileus*. Il est un seigneur, nommé maître de l'un de ces domaines ruraux collectifs, et donc, vassal parce que dépendant du roi (l'*anax*) qui lui demandait, en retour, des comptes : «Ce lien de vassalité, dans un système d'économie où tout est comptabilisé, revêt aussi bien la forme d'une responsabilité administrative : nous voyons le *basileus* surveiller la distribution des allocations en bronze destinées aux forgerons qui, sur son territoire, travaillent pour le Palais.»² Que ce soit cette activité économique de l'artisanat villageois de la commune ou l'artisanat royal de l'*oikos* du roi, à l'époque mycénienne, l'un comme l'autre faisaient l'objet d'une comptabilité royale.³ Une large part des activités artisanales étaient consacrées à la production d'équipement militaire. De ce terreau de production et de comptabilisation des armes (autre catégorie des objets précieux, il va sans dire), il faudrait y dégager ce phénomène social qui fait retour sur lui : la substitution des armes de combat traditionnelles vers des armes en fer et des javelots en bronze, de même que la montée de la discipline et du combat en formation serrée (notamment du combat d'hoplites) participent, étonnamment, à l'organisation toujours plus rationnelle des États qui commencent à connaître, alors, une expansion politique. Ce milieu politico-militaire favorisera «le développement de l'« activité de gain bourgeoise » qui aboutit à élargir la couche de ceux qui sont économiquement capables de financer leur panoplie.»⁴

Résumons : autour du château fort mycénien, nous retrouvons des établissements d'artisans qui travaillent pour un roi ou un seigneur. Ils produisent des biens militaires, mais aussi des biens précieux, des biens inspirés, entre autres, par ceux obtenus des échanges et des conquêtes militaires à l'étranger. Lentement plusieurs de ces établissements deviendront commerçants : dans la longue durée, les produits artisanaux seront de plus en plus produits *librement*.⁵ Weber signale que l'époque homérique connaît déjà les maçons, les charpentiers, les menuisiers, les fabricants de chars, les orfèvres, les artisans du bronze, de la corne, du cuir, les potiers, etc. Donc, les faubourgs naissants autour de l'artisanat adviennent en même temps que le démantèlement graduel de l'organisation palatiale. Pour être plus précis, on dira que le château fort typique disparaîtra au profit d'un camp militaire dont la disposition et l'administration relèvent des compagnons de l'armée d'un roi devenu un, parmi eux. Le temps et l'espace nous manquent, mais il faudrait parler des conséquences d'une organisation des alliances militaires que Weber nomme le processus de synœcisme pour indiquer que la «classe des guerriers se constitue en souveraine de la cité État» grecque naissante.⁶ La ville, et particulièrement la ville portuaire, devient donc un centre politique,

¹ *Ibid.*, p. 27.

² *Ibid.*

³ On apprend même dans le propos de Vernant que c'est le tout économique qui faisait l'objet d'une comptabilité minutieuse.

⁴ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 207.

⁵ Nous pouvons croire que ces premiers commerçants étaient probablement au service de l'État mycénien ou d'un *anax*. Weber affirme à cet effet : «on peut considérer que, dans la première époque grecque, les artisans fabriquant des objets nécessaires à l'État étaient organisés et taxés de liturgies, comme les *fabri* à Rome.» *Ibid.*

⁶ Pour l'indiquer avec plus de précision en intégrant un facteur religieux de première importance il faut accorder une place à cet autre propos de Weber qui nous renseigne sur la mise en forme des cités qui seront à administrer. Cette administration aura pour objet premier des activités militaires et religieuses : les fonctionnaires seront chargés de tenir compte de ces deux

mais surtout elle est appelée à devenir le centre économique par excellence avec la création du marché. Commerçants, artisans, nobles et étrangers vont lancer des formes économiques qui seront amplifiées par le marché urbain, vu par Weber, comme «un signe de souveraineté» et à c'est à ce titre, dit-il, qu'il faudrait envisager la ville comme le marché tout court.¹ Le commerce grec des villes deviendra très vite très actif et il n'attendra pas la naissance de la monnaie pour devenir dominant. En fait, comme nous l'avons abordé plus haut, le développement de l'économie monétaire est antérieur à l'invention de la monnaie. Les échanges internationaux vont gagner en importance.

Enfin, si lacunaire que soit notre information, comme condition préalable à l'émergence de cette ville marchande et du trafic international opéré par les Grecs, n'oublions pas le *damos*, la commune, même après l'abolition du contrôle royal, verra ses organisations sociales et économiques emprunter aux techniques administratives du palais. De plus, ce qu'il convient d'établir c'est que l'organisation urbaine qui se met en place va devenir un milieu de diffusion des techniques d'échange empruntées des Mycéniens, des Crétois ; des techniques fort anciennes qui ont tout l'air d'avoir été elles-mêmes empruntées aux cultures orientales comme la Mésopotamie, l'Égypte et la Phénicie. Parmi elles on retrouve des techniques de calcul et de tenue de compte. À ce titre, pour faire le point sur ce phénomène de transmission entre palais royal et économie de marché de la Grèce Antique, nous devons rappeler tout cela avec la synthèse suivante :

«L'organisation du Palais avec son personnel administratif, ses techniques de comptabilité et de contrôle, sa réglementation stricte de la vie économique et sociale présente un caractère d'emprunt. Tout le système repose sur l'emploi de l'écriture et la constitution d'archives. Ce sont des scribes crétois, passés au service des dynasties mycéniennes, qui, en transformant le linéaire en usage au palais de Cnossos (linéaire A) pour l'adapter au dialecte des nouveaux maîtres (linéaire B), leur ont apporté les moyens d'implanter en Grèce continentale les méthodes administratives propres à l'économie palatiale. L'extraordinaire fixité de la langue des tablettes à travers le temps (plus de 150 ans séparent les dates des documents de Cnossos de Pylos) et dans l'espace (Cnossos, Pylos, Mycène, mais aussi Tirynthe, Thèbes, Orchomène) montre qu'il s'agit d'une tradition maintenue dans des groupes strictement fermés. Aux rois mycéniens, ces milieux spécialisés de scribes crétois ont fourni, en même temps que les techniques, les cadres pour l'administration de leur palais.»²

Ces milieux royaux, mais spécialisés, où travaillaient des scribes mycéniens, de même que le savoir-faire des commerçants étrangers comme celui des Phéniciens, furent des facteurs dynamiques au développement de cadres sociotechniques pour la comptabilité et le contrôle administratif des villes. Ainsi, d'un trait, même sans connaître littéralement leur véritable nature instrumentale, nous pouvons entrevoir des comptabilités anciennes qui ont été parties prenantes au phénomène de contrôle économique suivant :

sphères de la Grèce naissante : «Les châteaux forts isolés sont démantelés (ou cessent d'être le siège de seigneurs politiques), les lignages sont « intégrés » dans la commune [...] Mais, dans l'Antiquité, le synœcisme signifie surtout la création d'une armée divisée en tribus et leurs subdivisions, afin de faire face à l'état de guerre permanent, qui, selon le droit international grec (qui ne connaît pas la paix « éternelle » entre villes non alliées et qui la rejette parce que, d'un point de vue religieux, les serments « pour l'éternité » sont dangereux), passe depuis cette époque par l'état normal. Le synœcisme ne signifie pas nécessairement l'abandon absolu de toute résidence rurale, mais l'existence, concurremment, voire prioritairement à celle-ci, d'une résidence urbaine, puisque la ville est le centre politique.» *Ibid.*, p. 208.

¹ *Ibid.*

² Vernant, J.-P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, op. cit., p. 29-30.

«Pour les monarques de Grèce, le système palatial représentait un remarquable instrument de puissance. Il permettait d'établir un contrôle rigoureux de l'État sur un territoire étendu. Il drainait pour l'accumuler entre leurs mains toute la richesse du pays, il concentrait sous une direction unique des ressources et des forces militaires importantes. Il rendait ainsi possibles les grandes aventures en pays lointains pour s'y établir sur des terres nouvelles ou pour aller quérir au-delà des mers le métal et les produits qui faisaient défaut sur le continent grec. Entre le système d'économie palatiale, l'expansion mycénienne à travers la Méditerranée, le développement en Grèce même, à côté de la vie agricole, d'une industrie artisanale déjà très spécialisée, organisée en guildes sur le modèle oriental, le rapport apparaît étroit.»¹

Ainsi, pour faire court, prenons en ligne de compte que, à la chute de l'empire mycénien, à la disparition de l'*anax*, il y a ni plus ni moins que l'abolition de toute trace monopolistique «d'un contrôle organisé par le roi, d'un appareil administratif, d'une classe de scribes.»² Du moins ce dispositif de contrôle propre à un palais va disparaître pour faire place à une forme d'écriture alphanumérique qui finira par constituer un bien collectif. Vernant résume pour nous ce fait historique de première importance :

«un fait de civilisation radicalement autre : **non plus la spécialité d'une classe de scribes, mais l'élément d'une culture commune.** Sa signification sociale et psychologique se sera aussi transformée – on pourra dire inversée : **l'écriture n'aura plus pour objet de constituer à l'usage du roi des archives dans le secret du palais ; elle répondra désormais à une fonction de publicité ; elle va permettre de divulguer, de placer également sous le regard de tous, les divers aspects de la vie sociale et politique.**»³

Par la force des forces, le scribe comptable est appelé à *sortir* du palais. Dans ses bagages, il amènera son savoir-faire. Lui, comme le noble, seront contraints à les mettre à la disposition du public. La vie commune organisée des villes grecques fut rendue possible, aussi, disons-le, grâce à ces instruments organisateurs comptables. La diffusion élargie des savoirs administratifs et comptables au plus grand nombre est un phénomène qui enchaînera ces derniers autour de la planification des enceintes de la ville. Ils seront les *portes d'accès* à la constitution ville grecque. Le pouvoir politique d'une ville va devenir un *objet précieux*. Entre l'édification de la ville et l'administration du pouvoir politique, beaucoup de travail reste à faire montrer le rôle des scribes dans leur rôle *de lieu* de la vie civile. En ville, les scribes vont lier davantage : il y a tout un tissu collectif à agencer.

11.4.2 La cité et la tentation du scribe

À l'époque archaïque, plusieurs petites cités sont donc disséminées sur un vaste territoire. Si chacune constitue une société relativement complexe, il faudra attendre un certain temps avant de voir apparaître une administration publique. En effet, comme cette administration représente une institution de premier plan, la formation d'un groupe de fonctionnaires spécialisés sachant lire, écrire et calculer est fondamentalement un phénomène culturel exigeant la réunion de conditions sociales, économiques et politiques. Dans ce contexte des origines de l'administration publique, notre intérêt repose sur la

¹ *Ibid.*, p. 30.

² *Ibid.*, p. 31.

³ *Ibid.*, p. 31-32. Nous soulignons.

compréhension de l'immixtion de la comptabilité comme aide au contrôle de cette forme antique de la gestion.

La richesse économique des cités est en fait toute relative. Non seulement l'activité commerciale et la production industrielle se limitent-elles, à leur plus simple expression, mais les finances publiques sont pratiquement inexistantes : à l'époque archaïque, les dépenses communautaires sont assumées par chaque maître de *génos*.

Là où nous avons recensé, dans les administrations égyptienne et mésopotamienne, quantité de spécialistes en techniques administratives et comptables à une époque assez ancienne, il subsiste, autour du X^e siècle av. J.-C., une faiblesse réelle de l'appareil étatique ; ce qui signifie que le pouvoir politique et économique demeure entre les mains d'une aristocratie terrienne, qu'aucun système de règles ou procédures d'envergure établit par une (seule) autorité royale ne peut s'opposer à leur volonté, «donc rien ni personne ne pouvait entreprendre de limiter ou de contrôler l'arbitraire.»¹ En un mot, outre l'organisation palatiale des souverains Mycéniens, plus tard à l'époque archaïque grecque, il n'y a pas encore, au sens de Weber, d'État rationnel reposant sur le fonctionnariat expert et sur le droit rationnel, conditions essentielles – elles valent aussi pour l'Antiquité où l'on retrouve une forme de capitalisme - au commerce lucratif autonome privé, type d'économie pouvant, alors, bénéficier aux acteurs entrepreneurs une libre jouissance et procurer un usufruit stable et supérieur ; conditions sociales liées à des conditions matérielles et techniques, entre grâce à des techniques rationnelles de calculabilité du risque économique. Si ces conditions ne sont pas réunies, alors, dit Weber, l'économie de marché ne peut guère tenir, on retrouve dans l'histoire le même état des lieux lorsque le pouvoir est dans les mains de plusieurs chefs de clan :

«Or, ni à l'époque de la polis grecque, ni dans les États patrimoniaux d'Asie, ni, enfin, dans ceux que connut l'Occident jusqu'aux Stuart, une telle réalité ne put être garantie. La justice d'équité naturelle exercée par les rois [en cette période les chefs de clans] produisait, avec ses remises de peine, de constantes **perturbations dans les estimations de la vie économique** [...]».²

Le succès économique est lié à des estimations du risque économique. Celui-ci sera réduit si des aides institutionnelles sous forme de règles et de lois contribuent à diminuer les zones d'incertitude. Le défaut d'institutions productrices de normes à l'époque archaïque enlevait toute possibilité d'un contexte économique viable pour le plus grand nombre. Weber souligne d'un trait comment le fonctionnariat expert et le droit rationnel représentent des constructions sociales ayant exigé, depuis la Haute Antiquité, maints développements. L'élaboration de l'administration publique devient pour nous un objet d'étude à examiner sommairement puisqu'elle pose une condition importante à l'expansion du commerce privé. De plus, il est utile de mentionner que ce dernier prendra davantage son essor avec l'invention de la «personne» au sens juridique du terme. En un mot, si nous souhaitons produire une signification forte du

¹ Aymard, A. et J. Auboyer, (1967) *Histoire générale des civilisations : L'Orient et la Grèce antique*, op. cit., p. 260.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit. p. 297. Nous soulignons.

possible usage d'une comptabilité privée chez de simples citoyens Grecs, l'apport de ces deux institutions doit être mis en perspective.¹

Il va de soi que nous ne pouvons aborder en détail l'extraordinaire importance du développement du droit dans la Grèce Antique pour le développement des affaires marchandes. Nous devons limiter notre propos à l'évocation d'une étude désormais classique dans le genre. En effet, Gernet a été l'un des premiers à réfléchir à partir du mot «*hubris*» signifiant tantôt «acte de violence», tantôt «démensure» et comment ce terme a conduit les Grecs à penser le «délit» et la «peine».² Jadis, lorsqu'un individu commentait un délit c'est l'ensemble des membres d'un *gènos* qui étaient impliquaient, tant du côté du *gènos* d'appartenance de l'offenseur que celui de l'offensé. L'idée de «souillure» domine les rares commentaires historiques. Ce sentiment appelait alors à la vengeance et une vengeance exprimée d'un fort esprit religieux. Seulement voilà, lorsque les structures familiales du *gènos* se désagrègèrent la notion de «délit» resta un fait social marquant et les premiers nobles responsables de l'organisation des premières cités vont très vite associer la responsabilité de l'acte à un seul individu. Apparaît alors la notion de «responsabilité personnelle» et des «peines individuelles» sont promulguées. La répétition des cas force la constitution d'une jurisprudence chez les membres délibérants sur la vie de la *polis*. Il faudra mettre sur pied un travail continu d'enregistrement des cas. Il faudra constituer des archives. Il faudra instrumenter l'administration juridique. Le scribe qui maîtrise l'écriture et le nombre est requis en grande quantité.

L'instrumentation de l'administration publique et la diffusion des lois reposent sur le travail de précision des scribes. Il faut attendre la période de l'Athènes démocratique pour noter une bureaucratie rationnelle allant en ce sens. Entre-temps, des scribes sont de plus en plus à l'œuvre dans l'administration de la cité, mais ils travaillent aussi à d'autres activités.

D'abord, il faut le reconnaître, plusieurs cités grecques vont demander à leurs scribes d'écrire sur des stèles des lois et des comptabilités publiques. Loi et finance se voient dans l'espace public puisque ces stèles ont fonction de *publicité*. Même si cette pratique inaugure un autre rapport aux affaires de la cité, elle ne va pas de soi puisque, pendant longtemps, des commentateurs feront l'éloge des «lois non écrites», une ironie prononcée face «aux interdictions inverses proclamées par les premières cités démocratiques quand elles lancent des malédictions contre ceux qui voudraient effacer les lois écrites, en marteler les lettres, briser les stèles dressées, dans la Prytanée ou exposées aux yeux de tous.»³ L'extrême préciosité des écritures, soulignée par les magistrats responsables des administrations politiques et

¹ Au lecteur doutant de la nécessité de relever ici au passage ce fait historique et de ne pas croire à l'obligation de sa convocation pour comprendre la montée des pratiques grecques de comptabilité au sein des marchands, nous devons rappeler cette observation classique de Weber qui n'a jamais été contestée : «Le besoin d'une administration permanente, rigide, intensive et prévisible telle que le capitalisme – non seulement lui, mais indéniablement lui par-dessus tout – l'a historiquement créée (il ne peut exister sans elle) [...] De même que, à son stade de développement actuel, le capitalisme requiert la bureaucratie – bien que l'un et l'autre soient issus de racines historiques différentes, - de même celui-là représente le fondement économique le plus rationnel grâce auquel celle-ci peut exister sous sa forme la plus rationnelle parce qu'il lui permet, par la fiscalité, de disposer des moyens financiers nécessaires.» Weber, M. (1971) *Économie et société*, op. cit., p. 230.

² Gernet, L. (2001) *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce : étude sémantique*, Paris, Albin Michel.

³ Detienne, M. (1988b) «L'espace de la publicité, ses opérateurs intellectuels dans la cité», in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 64. Nous soulignons. Le terme «Prytanée» désigne un édifice au sein duquel se retrouvaient des prytanes, c'est-à-dire des magistrats de certaines cités grecques. Il servait donc à des usages politiques et religieux.

religieuses, est, à elle seule, une ligne de direction de recherche qui mériterait une grande attention de notre part : ici le but consisterait à révéler le caractère religieux ou mythique des écrits sur pierre et insister sur le rapport entretenu entre ces entités et le scribe type qui laissait souvent des traces comptables dans ses écrits. D'autre part, sur le plan politique, il est possible de considérer l'hypothèse de la souveraineté de ceux qui autorisent les écritures : les altérer reviendrait à récuser leur pouvoir. Ainsi, à ce niveau précis de l'importance de la trace rendue monumentale, il serait futile à vouloir traiter ce phénomène dans un sens strictement utilitaire; les tâches d'administration et de comptabilité des scribes municipaux qui affichent leurs résultats – voire des politiques budgétaires, des taux de redevances, etc. - ne doivent donc pas être interprétées dans le cadre d'une raison pratique relevant d'une logique économique. Des scribes comptables ont produit des comptes. Plusieurs ont été dressés en public, particulièrement à Athènes. Mais nous devons essayer d'y voir plus clair. Il nous faut en savoir plus sur les conditions sociales générales entourant le travail des scribes si nous souhaitons apprécier, même indirectement, le monde des médiations dans lequel ils effectuaient leur travail.

Prenons, d'un coup, toute l'ampleur de cette réalité avec cette observation, très évocatrice, et issue des recherches de Détienne :

«Dans la mesure exacte où afficher, publier, mettre sous les yeux de tous signifie une rupture consciente et sans facilités avec les manières de gouverner plus secrètes, plus réticentes à voir grandir le nombre de citoyens actifs – actifs à voter, à rendre la justice, à vouloir examiner les affaires communes. La décision d'entrer dans l'écrit est dans les cités assez nette pour amener certaines d'entre elles à légitimer l'autorité d'un type d'homme que sa compétence technique et professionnelle va mettre pour un temps à égalité avec les plus hauts magistrats. Personnage qu'il faut bien appeler scribe, avant qu'il ne cède la place au secrétaire et ne disparaisse devant la montée des greffiers. Le scribe avec sa coloration égyptienne.»¹

Le scribe grec savait compter à l'origine. Telle était sa première fonction publique. Puis, il devient une arme du politique. Il sera, en quelque sorte, lui aussi, juge du politique. Mais un juge technique, un magistrat de l'équation alphanumérique. Le scribe est, à l'époque classique, un porte-parole de l'assemblée politique délibérante. Seulement voilà, le scribe grec se voit confier le rôle de rendre techniquement possible l'accès du plus grand nombre aux décisions politiques. Le scribe lie le public au politique par l'épreuve budgétaire et fiscale.

Une série d'événements surviennent pendant l'époque d'or de la Grèce athénienne. Ils contraignent le gouvernement de la cité à faire preuve d'imagination dans l'organisation des finances, leur distribution et leur contrôle. La nouvelle démocratie, l'abondance inespérée des mines d'argent de Laurium, la monnaie et les guerres commandent le développement ou le perfectionnement des capacités arithmétiques, des unités de poids et mesures et de nouvelles méthodes plus efficaces pour enregistrer les nombreuses transactions des revenus et des dépenses pour les militaires, l'éducation, les besoins religieux et les formes d'assistance publique.

¹ *Ibid.*, p. 64-65.

Il est un temps où Athènes ne peut plus soumettre ses volontés au pays voisin et exploiter leurs ressources. Il faudra trouver ailleurs les revenus nécessaires au bon fonctionnement de ses institutions. C'est là un phénomène déterminant qui aura des répercussions sur le développement de pratiques de calculabilité plus mercantiles et, probablement, le recours obligé à un plus grand contrôle des opérations économiques, car il faudra dégager des surplus :

«Le IV^e siècle voit donc se développer à Athènes un début d'organisation fiscale et s'accroître les prélèvements sur les plus riches. Comme il n'est pas question pour ceux-ci de réduire leur mode de vie traditionnel – bien au contraire, le luxe privé, si nous en croyons les sources littéraires, mais aussi les témoignages de l'archéologie, ne cessent de s'affirmer –, il faut bien songer à trouver de nouvelles sources de revenus. Le prêt maritime à des taux usuraires en est une. Mais il implique que l'on dispose d'argent liquide, c'est-à-dire de surplus. Autrement dit, même si l'on ne conceptualise pas le rapport entre accroissement de la production et accroissement des revenus, même si l'on songe d'abord à augmenter le nombre d'esclaves plutôt qu'à perfectionner les techniques de production, de fait, cependant, c'est à produire plus qu'on aboutit. Certes, il faut se garder de généraliser à partir d'indications fragmentaires. Mais il y a l'incontestable réveil de l'industrie minière dans le troisième quart du IV^e siècle. Il y a le développement non moins réel des activités du Pirée, qui oblige la cité à accorder une plus grande attention aux affaires commerciales, et à prévoir une procédure plus rapide pour les affaires concernant l'*emporion*. **Il y a, peut-être plus significatifs encore, l'importance accrue des magistratures financières et le rôle que sont appelés à jouer à la tête de la cité des "techniciens" des affaires financières comme Callistratos, Eubule et surtout Lycurgue, chargé de la *diokèsis*, de toute l'administration de la cité, véritable régisseur n'hésitant pas à traduire devant les tribunaux les concessionnaires de mines malhonnêtes ou imprudents. Il faut mentionner aussi ce reproche répété par les orateurs de la seconde moitié du siècle : le désintérêt grandissant des citoyens pour les affaires privées, de leurs *idia*.**»¹

Le scribe grec de l'époque classique se trouve lié à la finance, au droit, à l'économie citadine et au contrôle des contrôleurs. D'abord, sur le plan organisationnel, nous pouvons dire que la ville avait, au III^e siècle av. J. –C., un groupe d'agent comptable chargé de veiller aux finances publiques : «C'était la Cour de Comptes des Dix, appelée aussi Cour des Logistes. Ses fonctions consistaient à vérifier les comptes de receveurs publics et, le cas échéant, à traduire en justice les comptables indélicats. En seconde instance fonctionnait une organisation de réviseurs, appelée Collège des Euthymes».² Le scribe reste un homme et donc il est un être de désir. Étant donné qu'il détient le plus souvent les clés de l'ordre public, qu'il maîtrise un savoir-faire précieux, enfin étant donné qu'il détient un pouvoir par ses techniques, il peut être tenté d'usurper ses fonctions.

Il est presque certain que l'appareil gouvernemental ne pouvait administrer correctement et efficacement sans l'aide d'un système de comptes relativement élaboré. Il devait permettre d'organiser des contrôles des activités et des préposés. Quelle était sa nature exacte ? Que savons-nous des opérations techniques ? Peu de choses, en vérité. Des pratiques budgétaires semblent attestées dans plusieurs administrations et ce sont elles que l'on retrouve, en fait, en plus grand nombre.³

¹ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 60.

² Resiser, J. (1937) *L'organisation du contrôle et la technique des vérifications comptables*, Paris, Dunod, p. 2. Cité par Vlaeminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, *op. cit.*, p. 33.

³ Costouros, G. J. (1977) «Development of an Accounting System in Ancient Athens in Response to Socio-Economic Changes, *The Accounting Historians Journal*, Printemps, p.38-39.

Pour le moment, nous pouvons guère nous prononcé davantage. Les médiations sociotechniques les plus probantes se résumeraient à ce que vient d'en dire Mossé. Nous conserverons en mémoire le fait que les autorités politiques athéniennes ont accordé une plus grande considération vis-à-vis le commerce marchand.

11.4.3 Les temples : l'exemple delphique de la comptabilisation des rites propitiatoire et des dons d'édifices

Le scribe devait lier le ciel, les dieux, le sacré et les argents. Commençons par poser ce schéma général. Il y a chez ce peuple, cette conscience primordiale du *hiéros*, mot grec qui veut dire «sacré» et dont l'origine indo-européenne signifie «fort». C'est, à la base, une croyance en des divinités, et dont les ancêtres, étaient des puissances surnaturelles qui habitaient des lieux mystérieux (forêts, sources, grottes, montagnes).¹ Donc, en une certaine manière, le sacré :

« [...] s'est territorialisé, se trouvant ainsi associé aux lieux «forts», déterminés par des frontières précises, de la manifestation du surnaturel : ces lieux, désormais consacrés au culte des puissances qui y séjournent, se transforment progressivement en sanctuaires (*téménoi*), lesquels peuvent abriter des temples dédiés à ces mêmes divinités ou bien délimiter d'autres espaces de dévotion».²

Le citoyen, le notable ou un personnage royal qui vient au temple cherche le pardon des divinités, ou son accord ou ses faveurs. Et ils sont plusieurs à rechercher la même chose. Il y a une énorme richesse de biens qui convergent vers les temples. Écoutons une fois de plus Vegetti :

«Le rite propitiatoire – un acte individuel et collectif qui peut, et qui doit, s'avérer efficace si on l'effectue correctement, selon la procédure établie par la tradition, dont on suppose qu'elle est appréciée par la volonté divine à laquelle elle s'adresse – consiste surtout en une offrande votive, que l'on accompagne d'invocations et de prières. Pour les Grecs, cela peut comprendre des dons de richesses, de libations, ou d'édifices du culte prestigieux ; mais au cœur du rite, demeure toujours l'offrande alimentaire, le sacrifice animal. Selon les divinités et les milieux sociaux, le sacrifice, comme nous le verrons, peut prendre des formes différentes : quoi qu'il en soit, il exprime que le groupe humain renonce à une portion de ses ressources alimentaires les plus précieuses, qu'il offre aux puissances divines, lesquelles devraient ainsi être apaisées par le «soin» que l'on prend d'elles et se montrer par là même bien disposées à l'égard des hommes.»³

Nous savons peu de choses sur les pratiques de tenues de comptes des offrandes et des dons. Tout indique cependant que les dons en argent comptabilisés à Delphes, étaient considérables. Les dons en nature étaient aussi importants, mais plutôt encombrants, souligne Bousquet, car il fallait monnayer tout cela.⁴ Les Apolloniates d'Illyrie donneront 3 000 *médimmes phidoniens* d'orge soit 3000 boisseaux que les comptables devaient comptabiliser, puis vendre au détail.

Au IV siècle av. J-C., un tremblement de terre eu des conséquences importantes sur l'activité technique des *naopes*, des trésoriers et autres agents comptables préposés aux activités du temple. Étant donné une prospérité des cités à son plus bas, les administrateurs du site demandèrent aux *naopes* d'être

¹ Vegetti, M. (1993) «L'homme et les dieux», *op. cit.*, p. 324.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 325.

⁴ Bousquet, J. (1988) *Études sur les comptes de Delphes*, *op. cit.*, p. 123.

créatifs dans le rassemblement et surtout, sur le contrôle de l'utilisation des fonds. Non seulement ils s'occupaient de la comptabilité du temple proprement dit, mais également de celle «des bâtiments de service, hangar, ateliers, nécessaires au bon déroulement des travaux : stockage hors chantier de la pierre, du bois, du plomb», enfin, tout ce qui était relié de près ou de loin aux travaux de réfection et/ou de construction des édifices religieux du temple.¹ Un mot sur la fonction technique des *naopes*. Ils travaillent sur les chantiers ou encore ils sont en voyages pour faire des achats. Ils ne prennent aucune décision politique. Ils contrôlent et donnent uniquement des ordres financiers et comptables. Ils dépendent de l'Amphictionie, l'autorité politique, «qui leur donne des instructions générales et les laisse opérer dans le détail, quitte à contrôler leurs comptes, lesquels seront rendus publics.»² Le mandat de contrôle des *naopes* est de s'assurer de la reconstruction du temple et du paiement des travaux et des dépenses connexes.

La belle étude de Bousquet sur les comptes des deux douzaines de sculptures commandées pour les travaux de réflexion du temple delphique d'Appollon est significative.³ La plupart de ces comptes sont des stèles en pierre qui représentent des notes de paiement : le contrôle des dépenses et du suivi des travaux réalisés dans deux ateliers d'artisans d'Athènes est assurée par l'écriture et le calcul des valeurs du marbre, des salaires des artistes et des manœuvres, du transport et des échafaudages pour l'installation des statues. Là on voit le total de l'encaisse des trésoriers en argent attique, à la fin des travaux, à la fin du printemps 335, puis au début du printemps 333, fin du printemps 331, etc. La valeur monétaire est inscrite sur des colonnes en talents, en mines, en drachmes et en oboles. Ensuite y figure la somme totale des prélèvements. On retiendra les nombreuses opérations de change requises pour payer les entrepreneurs et les autres fournisseurs. Comme le temple recevait des monnaies venant d'un peu partout, les calculs de conversions pouvaient poser des problèmes. Bousquet nous dit que, lorsque les comptables de Delphes étaient confrontés à des monnaies d'étalon dites éginétique, corinthien ou attique, à des dariques ou des philippes, ils «appliquent les rapports numériques qui leur sont familiers. Mais avec les espèces qu'ils voient rarement, ils sont désarmés et prennent, soit un taux connu comme l'attique qui servira d'intermédiaire, soit la balance du changeur... ou bien mettent la drachme de Rhodes, le stratère d'Abydos ou de Cyzique dans leur tiroir sans chercher pour le moment à ne rien préciser par écrit.»⁴

D'autres stèles rappellent que vers la fin de l'archontat de Dion, plusieurs naopes partent pour Sicyone et Corinthe avec un architecte pour acheter des grumes de cyprès.⁵ Ils visiteront six entreprises pour se procurer des lots de 1 à 4 pièces. Ils notent le coût de transport jusqu'au temple (500 drachmes). Les Sicyoniens ont souhaité être payés avec de l'or. Les naopes ont demandé aux trésoriers du Temple l'équivalent et ont reçu des philippes et grand avantage, le poids, plus léger que l'argent était propice pour de longs voyages.

¹ *Ibid.*, p. 44.

² *Ibid.*, p. 112.

³ Bousquet, J. (1988) *Études sur les comptes de Delphes*, op. cit., p. 103-109.

⁴ *Ibid.*, p. 109.

⁵ *Ibid.*, p. 117.

Finalement de tels comptes étaient présentés avec leurs nombres, mais par la graphie de l'alphabet, du moins nous dit Bousquet, «dans les comptes gravés sur pierre et présentés dans toute leur exactitude au dieu et aux hommes.»¹ Le but était naturellement de contrôler autrement les erreurs et les confusions dans la communication. Arrêtons-nous et n'allons pas plus loin dans les exemples détaillés de ce genre. Globalement les comptes étaient tenus avec énormément de minutie et devaient respecter les directives, mais dans la pierre même, observe Bousquet, sous l'égide d'une telle préciosité transparaissait la «personnalité du comptable».² Derrière tous les calculs et les opérations de change, les comptables maîtrisaient, de fait, une technique de notation qui leur était propre à chacun : «on a pu distinguer dès le début plusieurs regroupements très reconnaissables, par leur présentation matérielle (support), leur graphie (différentes sortes d'écriture *stoichédon*), et enfin leur rédaction, leurs langages techniques, soumis d'ailleurs à des variations perpétuelles, y compris les variations dialectales. »³ Par ailleurs, chacun était conscient de l'importance de son travail et de sa publication. La graphie transmettant ses calculs devait être sans reproche. La fraude était donc impensable, car il n'est «pas possible qu'on ait «décidé d'afficher sur des stèles au beau milieu du sanctuaire, avec une certaine solennité, à la vue des pèlerins et chez le Dieu [...], une comptabilité défectueuse et approximative. »⁴ Pour ainsi dire, les Dieux ne voulaient certainement pas être trompés, induits en erreur. Peut-on imaginer leur colère ?

Les études archéologiques et philologiques d'un Bousquet sont de celles que nous devrions examiner de plus près. Il est vrai qu'il est intéressant d'observer les faits comptables dans le détail et pour une fois que nous avons sous la main une étude complète de comptes grecs, nous devons conclure brusquement en disant que, d'une certaine façon, il y avait des opérations techniques de comptabilité mises en oeuvre pour administrer des activités d'une institution capitale en Grèce Antique : le temple. Lui, aussi, comme le temple mésopotamien, sera appelé à jouer un rôle de banque. La question que nous devons laisser en suspens est donc celle du lien entre religion, banque et contrôle financier. Un autre chantier à poursuivre pour concilier les gracieux discours des religieux et ceux qui *affichent* un savoir vétilleux, fait de Nombre, de Mesure et de Calcul.

Voyons maintenant le cas de la communauté domestique.

11.4.4 L'organisation rationnelle du travail agraire : les conditions

Les choses parfaites sont liées à une action parfaite. La production agricole grecque, passé le seuil des besoins de la communauté domestique, allait demander une meilleure organisation du travail. Pour ne pas être lié à des productions trop déficientes, le propriétaire terrain doit exercer, d'une manière ou d'une autre, des contrôles sur ces activités économiques. Mais ce contrôle doit respecter une autre condition de contrôle, tel est l'emboîtement à considérer : être maître de sa liberté, assumer pleinement sa citoyenneté. Pour être citoyen honorable, il faut posséder la terre. Même si les Grecs n'obéissent plus à la tyrannie d'un

¹ *Ibid.*, p. 146.

² *Ibid.*, p. 145.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

seul homme, ce n'est pas le cas pour l'esclave qui ne peut obtenir le statut de citoyen. Sa liberté à lui, pour ainsi dire, est davantage un espace mental. Ces esclaves peuvent être paysans et plusieurs d'entre eux le sont, contrairement à d'autres qui sont relégués au titre d'artisan. Les esclaves paysans ne sont pas nécessairement reliés à l'exploitation de la grande propriété. Certains exploitent un coin de terre monnayant une rente. Un système de perception de ces redevances doit être mis en place. Autre cas de figure : il arriva qu'un grand propriétaire terrien confie la gestion de ses terres à un esclave. Par conséquent, il se voit octroyer la responsabilité de voir aux contrôles des activités agricoles. Outre le propriétaire terrien, voilà un acteur du contrôle exemplaire de ce type d'activité économique.

Selon Mossé, cet intendant devait, non seulement connaître l'ensemble des techniques agraires, mais il devait prouver son habileté à répartir adéquatement le travail entre les ouvriers, à planifier les activités et à dégager les bons rendements : cette tâche de régisseur lui était donnée parce qu'il savait raisonner, parce qu'il savait mieux maîtriser les événements autour de principes organisateurs :

«Organiser la façon la plus rationnelle le travail des esclaves et l'ordre dans lequel se déroulaient les différentes opérations agricoles. De fait, beaucoup plus que de la "découverte de quelque procédé apparemment ingénieux pour cultiver la terre", c'est cette organisation rationnelle qui permettait au grand propriétaire d'obtenir de ses terres des rendements meilleurs.»¹

Ainsi, on peut entrevoir indirectement que la croissance de la richesse des propriétaires fonciers pouvait provenir d'une exploitation plus rationnelle de leur domaine à la condition d'avoir sur place un personnage (en fait un esclave, un métèque, un homme de main ou le propriétaire lui-même) agissant comme *contrôleur* des activités agricoles. Ainsi, un grand propriétaire «de parcelles dispersées en confiait la mise en valeur à des esclaves de confiance qui versaient à leur maître, la récolte achevée, l'*apophora*, en nature ou en espèces [...]».² Comment était calculé l'*apophora* ? par écrit ou par un simple coup d'œil ? Lorsqu'un esclave-intendant présentait les résultats de la récolte, s'assurait-il d'en tirer avantage ? Existait-il un moyen de contrôler les activités du régisseur ? Il est difficile de répondre correctement à ces questions par manque d'informations. Ce que nous pouvons faire pour en apprécier autrement l'esprit du contrôle économique, c'est mettre en parallèle à ce qui vient d'être dit avec la situation générale à l'égard du sort réservé aux produits d'exploitation. Si on en croit les analyses établies par Mossé à partir de son étude de l'*Économie* de Xénophon, «on ne voit pas que la bonne gestion du domaine ait comme fin une quelconque ambition de réaliser un profit en commercialisant les produits du domaine. La récolte de grains, de vin et d'olives est destinée à être enfermée dans les réserves de la maison [...]».¹ Pour l'esclave-intendant, le lien de contrôle à considérer en finalité, c'est de réunir les moyens nécessaires de façon à constituer d'abord les réserves alimentaires de l'unité domestique.

En considérant comme plausibles les observations de Xénophon, le contrôle de la production se faisait selon ce qui pouvait être requis pour vivre durant les périodes sans récoltes. Les quantités souhaitables de denrées alimentaires étaient évaluées par le propriétaire : il connaissait, par expérience, la

¹ Mossé, C. (1966) *Le travail en Grèce et à Rome*, Paris, PUF, p. 70.

² Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 36.

nature du rendement normal d'une récolte et ce que lui et sa famille consommaient, c'est lui qui décidait des fêtes à venir, donc des besoins en nourriture supplémentaire, etc. Enfin, il n'est pas dit que les produits de l'agriculture ne pouvaient pas être vendus à profit. Plusieurs propriétaires grecs spéculeront sur les prix des denrées lors de période de grande rareté. C'est ce dont témoigne encore une fois l'*économie* de Xénophon : il «révèle déjà le souci de réaliser un profit, et pour accroître ce profit d'organiser le plus rationnellement possible le travail à l'intérieur du domaine.»²

C'est donc dire qu'effectivement, à partir du IV^e siècle av. J.-C., le propriétaire d'un domaine peut faire usage d'un ensemble de moyens lui permettant de *tirer profit* de ses activités économiques. Seulement voilà, les échanges économiques issus du domaine foncier n'impliquent pas une instrumentation comme le bénéfice calculé par l'entreprise d'une comptabilité écrite. Le régisseur pouvait évaluer, à vue d'œil, l'entrepôt des denrées ou procéder à un dénombrement simple des contenants de nourriture.

Mais la distribution des liens de contrôle de cette activité économique dépend d'un horizon culturel beaucoup plus vaste. Ne l'oublions pas, la vie économique des propriétaires fonciers dépend d'abord de dimensions religieuses et des institutions politiques et autres. En fait, les éléments de l'économie sont intriqués à travers la parenté, le mariage, les classes sociales, les associations totémiques et autres rites de la vie collective. C'est du moins l'avis de Polanyi. L'économiste observe que, fondamentalement, dans les échanges économiques, la :

«Réciprocité exige une réponse adéquate, non une égalité mathématique. En conséquence, les transactions et les décisions ne peuvent être regroupées avec une quelconque précision du point de vue économique, c'est-à-dire selon la manière dont elles influent sur la satisfaction des besoins matériels. Les chiffres, s'il y en a, ne correspondent pas aux faits. Quelle que soit la signification économique d'un fait, il n'existe aucune façon d'évaluer son importance relative.»³

À l'époque archaïque, même si la classe marchande s'organise et que la monnaie commence à peine à faire son apparition, la véritable mesure de la richesse est encore loin de se résumer à un pur calcul comptable. Le troc sera longtemps la principale *monnaie d'échange*. Cette situation se comprend quand on sait que, pour la classe moyenne, de façon générale, la mesure de la richesse s'est toujours établie sur la base des biens agricoles suivants : le premier groupe, le plus riche, est composé de ceux qui sont capables de récolter cinq cents boisseaux de blé ; ensuite ceux qui peuvent s'offrir un cheval ; le troisième groupe d'hommes *riches* correspond aux paysans libres et capables de posséder au moins un couple de bœufs ; enfin, la dernière catégorie touche ceux qui peuvent travailler, gagner un salaire et disposer d'une autonomie relative.⁴ Pour le Grec de cette période, une calculabilité se dresse à *vue d'œil* s'il souhaite mesurer rapidement la richesse d'un individu. En un mot, pendant une bonne période de temps, l'activité

¹ *Ibid.*, p. 36-37.

² Mossé, C. (1966) *Le travail en Grèce et à Rome*, op. cit., p. 70.

³ Polanyi, K. (1974) «Aristote découvre l'économie», in K. Polanyi, et C. Arensberg, [sous la dir.] *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse, p. 100.

⁴ Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne*, Paris, Payot, p. 60.

comptable, toute archaïque qu'elle soit, est affaire de regard. Elle s'évalue sur *les choses*. Sur les choses détenues que l'on voit.

Cette situation est relatée, sous un autre aspect, par Homère qui raconte qu'autrefois, la valeur marchande d'un homme ou d'une chose se calculait, non pas en argent, mais en fonction de la valeur de l'animal le plus utile et le plus précieux de l'époque: le bœuf. Cet animal constituait une unité de compte. Toutefois, à cette période, au VIII^e siècle, une habitude nouvelle va s'établir dans les mœurs de l'échange de produits agricoles : l'acheteur et le vendeur vont faire appel à des métaux précieux tels le fer, le cuivre et l'or. Ces morceaux de métal avaient la forme d'une arme ou d'un lingot. Cependant, leur manipulation, leur découpage et leur transport étaient très peu commodes. Il faudra attendre le VII^e siècle pour voir apparaître ce qui deviendra la monnaie. Entre-temps, tout le territoire grec sera occupé et détenu par de riches propriétaires. Cette situation sera à la fois une contrainte et une chance pour l'expansion de l'économie.

Au reste, nous l'avons déjà souligné, des régions entières de la Grèce condamnent de nombreux individus à partir : il n'y a plus de terre disponible :

«On déjà évoqué la *sténochôria*, le manque de terres qui contraignait une partie des membres de la communauté civique à se lancer sur les mers, à la recherche de terres nouvelles. Mais outre que ces expéditions, souvent organisées par la cité avec l'approbation et les conseils du clergé delphique, supposaient un minimum de connaissances maritimes, la dimension commerçante ne pouvait être absente. D'une part, il s'agissait de se procurer certaines matières premières dont les Grecs étaient pauvrement pourvus, le fer et l'étain en premier lieu. D'autre part, l'établissement de Grecs en Italie du Sud, sur les rivages de la Gaule ou de l'Espagne, en Égypte ou en Syrie, sur les bords du Pont-Euxin, ne pouvait pas ne pas entraîner un développement des échanges, qui, n'en existaient pas moins.»¹

Avec le phénomène de la *sténochôria*, il est difficile d'évaluer si le départ de beaucoup de paysans grecs a atténué le développement rationnel de l'agriculture. Par ailleurs, il faut se demander si cet exil forcé a retardé le recours à des techniques de prévisibilité économique chez les propriétaires fonciers. D'un autre côté, il est difficile de déterminer si, effectivement, ce phénomène a agi comme un moteur important du développement commercial. Au V^e siècle av. J.-C., bien des régions et des cités, nous dit Hatzfeld, se caractérisent avec le travail du sol comme principale activité économique.² En fait la question n'est pas de savoir quand émergera le commerce maritime ou quand la rationalité comptable de l'agriculture sera nécessaire, mais qui le fera, pourquoi et comment allait-on être obligé de compter par l'entremise de supports matériels et pour quels nouveaux types de contrôle exercé. Partant, il nous faudrait faire le lien soit avec les surplus dégagés, soit avec les Grecs obligés de quitter le pays, soit tout autre phénomène social nous mettant sur la piste de l'expansion économique de l'agriculture et selon quelle aide instrumentale à la décision. Malgré le manque de faits détaillés à cet égard, nous pouvons nous donner des représentations précieuses avec cette mise en contexte de Mossé :

¹ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 49.

² Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 151.

«Si donc l'existence d'un commerce maritime grec à l'époque archaïque ne saurait être contestée, deux problèmes d'importance se posent à son propos : quels en étaient les promoteurs, et quelle place tenait ou allait tenir la monnaie dans ce commerce ? La première question a suscité des réponses souvent contradictoires. Pour les uns, et l'exemple évoqué plus haut du père d'Hésiode pouvait en être l'illustration, le commerce était le fait de marginaux, paysans accablés de dettes, cadets exclus de l'héritage familial, qui, faute de pouvoir vivre du produit d'un domaine foncier, se lançaient sur les mers, avec l'espoir de réaliser du profit, en vendant cher ce qu'ils s'étaient procuré à bas prix. Pour les autres, en revanche, et là encore Hésiode pouvait être invoqué, qui invitait Persès à prendre la mer pour écouler les surplus de sa récolte, faire du commerce impliquait d'une part la possession d'un navire, d'autre part une cargaison à échanger. Les premiers "commerçants" ne pouvaient de ce fait qu'être ceux qui détenaient la puissance dans les cités, des gens qui vivaient à la fois des revenus de leurs terres et des profits que leur assurait la possibilité de disposer de surplus. »¹

Il y a là tout un enchaînement de médiations à considérer : de la terre aux parias de la terre devenus des marchands animés de l'espérance de faire un gain, du navire comme outil de conquête à la constitution des stocks, des rencontres avec des marchands étrangers – dont les Phéniciens qui maîtrisent nombre de techniques de tenue de compte et de calcul – à leur retour dans la cité comme puissant, le paysan-marchand doit se débrouiller pour contrôler toute une nouvelle série d'événements dont, entre autres, sa nouvelle entreprise de commerce de surplus agricole. Il doit y avoir chez lui quelque chose de ce qu'il doit lier autour de sa réussite économique. Ce quelque chose est un peu le contexte général que nous venons de citer : ses structures mentales baignent dans ce climat culturel et il y a des effets sur les mains de celui qui doit compter son profit.

Tout semble indiquer que les grands événements du commerce maritime se sont déroulés d'abord à l'époque archaïque, et donc dès ce moment nous pouvons voir le centre de gravité de l'hellénisme économique se déplacer tranquillement en dehors de la sphère des traditions et de l'économie agraire. Il n'est pas étonnant de retrouver des esclaves comptant parmi les premiers commerçants sur mer. Le citoyen, le propriétaire terrien traditionnel et le magistrat de la cité méprisaient ce type d'activité économique pour différentes raisons. Enfin, redisons-le, les liens féconds du commerce maritime grec sont des liens familiers, apparentés à l'agriculture. Il n'y aurait qu'un pas à franchir pour affirmer que c'est là l'aboutissement d'une évolution normale de l'économie agraire. Les choses agricoles sont ordonnées en telle façon qu'elles se situent dans une certaine ordonnance réciproque, telle qu'est possible, comme un flux continu, un passage progressif vers le commerce maritime. Tel est l'archétype à considérer pour poursuivre notre réflexion de manière à mieux justifier la présence ou l'absence d'une instrumentation comptable chez les acteurs contrôleurs. Jusqu'à l'époque classique, nous venons de souligner pourquoi il n'était pas vraiment utile de recourir à une comptabilité rationnelle et manuscrite au sein même d'une communauté domestique. La *calculabilité* et le contrôle des activités productives ont pris plutôt la forme d'une organisation rationnelle du travail chez les propriétaires qui désiraient dégager un pécule supplémentaire.

De l'agriculture au commerce maritime, il y a donc toute une série d'intermédiaires à dégager si l'on veut éclairer davantage ce propos. Ce point de départ d'une nouvelle activité économique est

¹ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 49-50.

intéressant dans la mesure où des marginaux poussés par la nécessité peuvent désormais y participer. Le calcul rationnel économique, celui basé sur une évaluation monétaire, n'est toutefois pas encore la première préoccupation de ces premiers marchands. D'autres calculs importent davantage, surtout ceux d'évaluation du risque : quand prendre la mer et dans quelles conditions ? Le temps est un objet de calcul. Peut-on vraiment le maîtriser par le biais d'une anticipation, de manière à jouer de ruse avec lui ? Le temps appartient aux divinités. Un lien est fait entre la perception/anticipation du temps, le navire et la cargaison. Un lien qui se forge lentement, mais sûrement, à partir d'autres formes de rationalisations. Sans les discuter outre mesure, faute d'espace, disons seulement que ces formes s'organisent autour de la trame suivante : «les navigations demeuraient soumises aux caprices des vents et des tempêtes, il pouvait aussi bien être source de profits qu'entraîner la ruine de ceux qui s'y livraient.»¹ Le rôle central de soi, donc de l'individu, les stocks, et le gain, appellent d'autres habitudes de pensée.

11.4.4.1 L'exemple du contrôle comptable de la propriété d'Appianus

Si nous considérons une époque plus tardive, nous avons alors des cas très précis qui illustrent bien comment pouvaient se pratiquer des formes simples de comptabilité et de contrôle. Présentons un cas de ce genre. Le lecteur pourra y retrouver des pratiques anciennes qui paraissent si actuelles.

Aurélius Appianus, un conseiller important de la ville d'Alexandrie (250 av. J.-C.), possédait une immense propriété dans la région de Fayum, un semi-oasis situé à l'ouest du Nil, à environ 60 km au sud du Caire.² Son cas est particulier, car le nom «Héroninos» est célèbre : il correspond à des archives de gestion des plus divers (des papyrus), c'est-à-dire des milliers de lettres (des correspondances sur les affaires économiques et administratives), des listes de compte, des états financiers, des listes d'inventaires et des factures (ou reçus) qui ont été retrouvées dans les ruines de l'ancien village de Theadelphia.³

Le nom Héroninos est celui de l'administrateur qui a été chargé, pendant 19 ans (268-249 av. J.-C.) de voir à la gestion d'une large portion des activités de la propriété d'Appianus. La majorité des documents retrouvés porte son nom et sa signature : on peut penser qu'il les a écrits et lus sinon son nom était cité comme fondé de pouvoir. Plus tard, c'est son fils, Heronas, qui lui succédera comme *phrontistes*.

La propriété d'Appianus était différenciée sur la base d'une série de trois catégories de culture agricole qui correspondait à autant de production différente. En fait, on retrouvait des champs aux formes variées et qui étaient essentiellement des vignobles et des plantations fruitières. Chacune de ces catégories était considérée, sur un plan comptable et administratif, telle une *division d'entreprise*. Il y avait donc trois divisions qui correspondaient à trois grandes unités de production et elles étaient désignées sous le nom de *phrontides*. Chaque unité portait le nom de *phrontis*. Chacune était administrée sur une base permanente

¹ *Ibid.*, p. 50.

² Toute cette partie est un résumé de la seule recherche que nous avons pu trouver à Montréal sur le sujet, soit celle de Rathbone, D. (1994) «Accounting on a Large Estate in Roman Egypt», in R. H. Parker et B. S. Yamey [sous la dir.] *Accounting History*, Oxford, Clarendon Press, p. 13-56. En fait, Rathbone lui-même a réalisé un condensé de ses principaux travaux publiés originellement dans Rathbone, D. (1991) *Economic Rationalism and Rural Society in Third-Century A.D. Egypt: The Heroninos Archive and Appianus Estate*, Cambridge, Cambridge University Press.

³ Jusqu'à ce jour, seulement la moitié de ces documents ont été traduits mais nous avons une bonne idée sur la manière dont la

par un intendant qui maîtrisait la plupart des techniques de calcul et de comptes de cette époque. Cet administrateur était également le représentant direct du propriétaire : c'est lui qu'on nommait le *phrontistes*. Héroninos était donc le *phrontistes*, l'administrateur en chef de la *phrontis* située à Theadelphie.

Tous les *phrontistes* formaient la communauté des *phrontistai*. Il faut préciser que les membres de ce groupe entretenaient des liens étroits. Non seulement communiquaient-ils régulièrement, mais il arrivait qu'un *phrontistes* soit nommé responsable d'une autre *phrontis* en plus de la sienne et cela pour plusieurs raisons: remplacement, formation, nouvelle unité de production ne commandant pas la présence à temps plein d'un *phrontistes*, etc. Par exemple, Héroninos a été nommé pendant un certain temps *phrontistes* de l'unité d'Herakleides tout en restant l'un des responsables des comptes et de la gestion de l'administration centrale.

La propriété d'Appianus avait donc une administration centrale. Elle était située dans la cité d'Arsinoe, une capitale régionale, et elle était gérée par un conseiller de cette ville qui consacrait à Appianus la moitié de son temps comme *phrontistes*. Même s'il était chargé des opérations de l'administration, il n'était pas le principal dirigeant : son travail était supervisé par un *directeur général* du nom d'Alypios, probablement le principal interlocuteur d'Appianus lui-même.

Nous savons aujourd'hui que la moitié des lettres d'Héroninos provenaient et étaient destinées pour cette administration centrale. L'autre moitié concernait des échanges entre les différents *phrontistai* de la propriété. De ce groupe, Eironaios, le *phrontis* d'Euhemerie, qui était adjacente à celle de Theadelphie, sera le principal correspondant d'Héroninos. De plus, il semble bien que plusieurs comptes dont se servait Eirenaïos aient servi de modèles à ceux d'Héroninos.

L'une des tâches principales d'un *phrontistes* était de tenir les livres sur la consommation des produits par les propriétaires, les gestionnaires et les employés. Comme la propriété ne pouvait pas assurer son autosuffisance, elle se voyait contrainte d'acheter les aliments et d'autres biens de première nécessité. En retour, elle vendait ses surplus de production comme les olives et le vin. Il y avait également des transactions entre les *phrontides* et chaque responsable enregistrait les mouvements d'entrée et de sortie de marchandises.

Le *phrontis* de Theadelphie était spécialisé dans la production de vin. On peut imaginer que le travail de comptabilité d'Héroninos avec son système de compte était principalement structuré autour de cette activité de production. L'une de ses tâches en tant qu'administrateur était de voir à l'organisation de la main-d'œuvre et au contrôle de leur travail. Cette fonction de surveillance dépendait du type de travailleur. Les *oiketai* constituaient le groupe de personne rattaché leur vie durant au domaine. Ils recevaient un logis, quelques rations de blé au cours du mois et un peu d'argent pour l'achat de vêtements. Les *metrematiai* étaient, quant à eux, engagés à contrat pour un certain nombre d'années. Un salaire en argent leur était versé sur la base d'un taux qui variait (considérablement) selon la température, la qualité et le rendement des récoltes.

propriété d'Appianus était gérée et contrôlée.

Heroninos tenait un compte au nom de chaque travailleur et il notait ce que chacun recevait en marchandise, en denrées, salaires ou avances. Il faut savoir que son travail de comptable se faisait dans le contexte d'une économie monétaire naissante. Le troc, le crédit, l'utilisation de la monnaie, l'achat, la vente de produits et les transactions bancaires représentaient, à la longue, des activités complexes qui nécessitaient de recourir à des registres. Le matériel employé était alors des rouleaux de papyrus.

L'administration centrale gérait directement la logistique du transport des marchandises qui se faisait par l'entremise de chameaux, d'ânes et de bœufs. Elle voyait à la planification et au contrôle de la distribution des cargaisons au sein de ses unités de production comme à l'extérieur, sur les marchés. Ce système permettait également de faire circuler rapidement les ordres, les commandes, les factures et les reçus de marchandises. Ainsi, les délais pour combler les besoins en outils ou en main-d'œuvre étaient fonction de ce système de communication. Ce *contrôle de gestion* exercé par l'autorité centrale permettait d'obtenir une meilleure efficacité de la mise en marché des récoltes et des productions. La vente dépendait des meilleures conditions (demande, prix, etc.) estimées par la direction. Ainsi, l'administration centrale annonçait-elle de temps à autre aux *phrontistai* quand et à quel endroit il fallait envoyer leur surplus. Rathbone croit que la qualité de cette gestion était fonction d'un système de comptes assez sophistiqué pour cette période gréco-romaine, car celui-ci était conçu pour une finalité bien précise : mesurer la rentabilité de chacune des unités de production.¹

Son analyse des comptes utilisés par Heroninos l'incite même à croire à l'existence d'un rationalisme économique relativement avancé chez ces preneurs de décision. En effet, la propriété fonctionnait vraiment comme une entreprise et tout indique que l'administration se servait de la comptabilité pour tirer des avantages économiques des transactions. Sans aborder toute l'argumentation technique du jeu des comptes que Rathbone présente, nous dirons simplement un mot sur quelques aspects généraux de leurs caractéristiques.

Les comptes d'Heroninos étaient regroupés selon quatre grandes classifications. Dans la première, on retrouve les comptes les plus nombreux. Ils étaient les relevés mensuels soumis par Heroninos à l'administration centrale d'Appianus. La deuxième catégorie comportait plusieurs comptes différents. On pense que le *phrontistes* s'en servait comme journal général, c'est-à-dire qu'il y enregistrait les opérations quotidiennes comme les ventes de vin, les paiements, etc. Ils auraient été conçus pour un usage personnel et, contrairement à la première catégorie qui montrait un caractère standardisé (par la forme et la récurrence), leur architecture était le résultat de besoin spécifique. Le troisième groupe était probablement des *comptes de synthèse*. L'administrateur devait les employer pour concilier des sommations ou des comptes intermédiaires. Ils étaient probablement nécessaires pour l'aider à préparer les relevés mensuels.

¹ Aussi s'élève-t-il contre les positions anthropocentriques et connues dans le champ comptable soient celles de Finley, de Mickwitz et de Ste-Croix sur l'idée à l'effet que les pratiques gréco-romaines de tenue de livres ne constituaient qu'un ensemble d'enregistrement de revenus et de dépenses des plus banals étant donné que ce type de compte ne pouvait que refléter une pensée économique peu évoluée ! Finley, M.L., (1975) *L'économie antique*, Paris, Minuit; Mickwitz, G. (1937) «Economic Rationalism in Graeco-Roman Agriculture», *English Historical Review*, vol 52, p. 577-589 ; Ste. Croix G.E.M. (1956) «Greek and Roman Accounting», in A. C. Littleton et B. S. Yamey [sous la dir.], *Studies in the History of Accounting*, Londres, Sweet & Maxwell, p. 14-74.

C'est également dans cette troisième catégorie qu'on retrouve les comptes de chaque travailleur et dans lesquels on enregistrait leur salaire, leur consommation, etc. Enfin, la quatrième catégorie semble avoir été des comptes qui servaient d'aide-mémoire. Ils auraient été utilisés par le *phrontistes* pour effectuer des calculs.¹

Tous les administrateurs avaient une obligation de rendre compte. Aussi, étaient-ils contraints de tenir une comptabilité exacte, car chaque mois les comptes mensuels devaient fournir le résultat de toutes les transactions. Les comptables de chaque unité de production devaient donc y consacrer du temps; ils devaient fournir la preuve d'une utilisation efficace des hommes et des animaux de fermes, de même que pour les transactions en argent et en produit. Par exemple, chaque *compte de synthèse* était organisé de la façon suivante. On enregistrait tous les éléments de revenus en argent (*logos argurikos*) puis toutes les dépenses selon trois autres classifications. La première désignait ce qui avait été dépensé pour les champs, les vignes ou les plantations d'olives. La deuxième comportait l'argent remis en salaire (*opsonia*) et la troisième montrait les dépenses en taxes et impôts. À la fin, une opération d'addition/soustraction venait établir le solde qui servira de balance d'ouverture pour le prochain mois. Il y avait donc un grand compte général pour chaque type de production : un pour le blé, un autre pour l'orge, un pour la production de fèves, pour la vesce (une fève), les lentilles, pour la production de graines de semences pour légumes et foin, de l'huile végétale, de vin, de vin sûr et de peaux brutes. Chacun de ces comptes faisait mention de la balance du mois précédent, des débours et des acquisitions/productions, puis une sommation des inventaires était faite pour dresser le relevé mensuel.

Maintenant, comme le soulève Rathbone, la question centrale consiste à déterminer la raison d'être de ces comptes mensuels.² Nous pouvons avancer qu'une hypothèse, sans plus; nous n'avons pas de preuve directe quant au but véritable de leur utilisation. Laissons la parole à ce chercheur nous entretenir sur la synthèse de ses analyses à ce sujet :

«My conclusions are that, although direct evidence is lacking, monetary profitability probably was calculated, but the main purpose of the accounting system was to provide a check on the efficiency of production on the phrontides as measured in monetary terms. [...] Their concern, however, seems to have been far more with the one crucial element of profitability which the estate was most able to influence, namely the accounts were intended to be an aid to the maintenance and improvement of the cost-effectiveness of production in the future. »¹

Voyons maintenant d'autres éléments commerciaux en mouvement.

11.4.5 Entre la marchandise, la banque et l'industrie, une comptabilité graphique en constante diffusion

Les Phéniciens étaient des commerçants puissants. Ils étaient des modèles du genre. L'ont-ils vraiment été pour les Grecs ? Ils étaient présents sur toutes les mers et ils étaient décrits comme les hommes de toutes les marchandises. Y compris les objets précieux. Ils suscitaient le désir partout où ils

¹ Rathbone, D. (1994) «Accounting on a Large Estate in Roman Egypt», *op. cit.*, p. 19.

² *Ibid*, p. 40.

allaient. Et surtout, les hommes soumis rêvaient de posséder leur liberté et leur puissance. Comment s'y prendre pour leur ressembler ? Bien plus, comment ces Phéniciens, et les autres étrangers commerçants venus faire commerce dans les villes portuaires de Grèce, amassaient-ils une fortune en si peu de temps, et cela sans même posséder de terre ? Des interrogations, des ruminations et des occasions rêvées de faire la même activité. Voilà une autre trame de fonds à considérer. Si pousse moins le questionnement, il y a toute une série de réalités matérielles et techniques qui est à mobiliser. Si on ne peut fabriquer soi-même la marchandise en quantité, quelle ruse employaient-ils ces marchands pour l'acheter là, et la revendre là-bas ? Suffit-il de savoir acheter et vendre ? Et puis, comment faire pour s'y retrouver avec toutes ces monnaies qui circulent ou lorsqu'il n'y en a pas ? Comment établir des équivalences ? Quelle valeur accorder à un acheteur n'a que des lingots de métal pour payer ? N'y aurait-il pas, dès lors, au-delà des manières de commercer, une sorte de pont tendu de la marchandise vers sa *représentation calculée*, vers le savoir-faire requis pour cumuler et distribuer avec profit un objet à commercer ? Le Grec, qui n'est pas citoyen, a-t-il le droit de posséder ce savoir, ce savoir encore sacré et traditionnel des scribes des cités et des temples, à l'aube de l'époque classique ? En tout cas, les étrangers ne s'en formalisent pas outre mesure.

Plusieurs Grecs veulent parler le langage de la marchandise à vendre. Il est donc nécessaire de connaître, tôt ou tard, l'art du commerçant, un en tout cas aussi précieux que celui des Phéniciens, pour qui veut commercer avec esprit et prudence. Comment contrôler ce lien entre esprit, prudence, risque, marchandise et mer ? Il ne s'agit pas de savoir vendre selon cette valeur monétaire et acheter à cette autre valeur, mais d'abord savoir si un échange par le troc est acceptable. On échange quelle chose contre quelle chose ? Quel est le lien à faire entre les deux ? Il faut médiatiser les deux offres : sur quelle base ? Comment faire, donc, pour que chaque transaction soit, un jour, non plus acceptable sous l'égide d'une morale quelconque, mais favorable à la richesse ? La chose n'est pas si simple. Les hommes dépossédés de la Grèce archaïque sont donc loin d'être des marchands auxquels le flux des marchandises se présenterait sous la forme d'une *équation comptable*, technique rendant immédiatement intelligible les forces et contre-forces, accélératrices ou destructrices de richesse.

Le *savoir comptable grec*, celui qui sera à l'œuvre lorsque le commerce aura fait son entrée dans les mœurs, est principalement composé de techniques capables de garder la trace des mouvements physiques des biens, de calculer des intérêts et des taux de conversion des monnaies. Il est donc marqué par l'apparition à grande échelle de la monnaie. C'est cet objet qui sera traduit dans la comptabilité manuscrite. Avec elle, l'activité de contrôle comptable va changer. Son avantage est sa légèreté, sa mobilité et son efficacité symbolique : elle porte une lettre et une effigie qui indiquent un poids, une mesure et une valeur, «supprimant ainsi les pesées de contrôle et les contestations» face à la valeur des lingots traditionnels de métal.² Avec l'introduction de la monnaie dans les affaires, les termes comptables de l'échange ne nécessitent pas nécessairement le recours à des techniques précises de calcul. Du moins

¹ *Ibid.*, p. 40-41.

² Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne, op. cit.*, p. 57.

pas avant un certain temps. Les doigts, l'abaque et l'écriture suffisent pour inscrire et mesurer les quantités. Plus tard, l'expansion commerciale, le développement des mathématiques et le recours massif aux monnaies par le plus grand nombre de citoyens seront des facteurs importants qui interviendront dans le recours à des techniques arithmétiques plus sophistiquées afin de faire plus rapidement la conversion des poids et mesures et calculer les intérêts financiers.

Aussi la comptabilité constituée de graphies financières commence-t-elle à apparaître de manière décisive avec la monnaie. En effet, observe Lombardo :

«On peut considérer comme un facteur important de ces développements la diffusion de l'emploi de la monnaie frappée et de l'argent, qui introduit un style différent, une complexité et une dynamique plus grandes dans le monde des activités commerciales et en même temps un élément d'articulation et de médiation entre ce monde et les réalités socio-économiques et institutionnelles de la *polis*. »¹

La monnaie médiatise. La monnaie se pose en objet de contrôle de l'échange, un contrôle de sa valeur. La monnaie va introduire de nouveaux liens entre le monde, la vie de la cité et les institutions. Sa force viendra de sa diffusion. Avec ce thème, nous ouvrons tout un champ d'études. Allons plutôt à l'essentiel avec le cas de Zénon. Il est assez exemplaire de tout ce que nous venons de dire.

11.4.5.1 Les archives de Zénon : un cas exemplaire de contrôle comptable de gestion ?

Si nous avions eu le choix, nous aurions consacré une bonne partie de cette section à Zénon de Caunos, l'un des administrateurs principaux d'Apollonius, le ministre des Finances de Ptolémée II, roi d'Égypte d'origine grecque vers III^e siècle av. J.-C.² Il nous a laissé des milliers de papiers administratifs et comptables dans lesquels nous pouvons mesurer ses qualités techniques de *contrôleur* d'activités économiques de production et de gestion. Il faut savoir d'entrée de jeu que Zénon fut au service d'une administration royale, publique et qu'il fut un commerçant lors de ses loisirs. Il y a chez lui un cas de mélange des genres.

En fait, il s'agit de papiers qualifiés par les chercheurs de personnels. Ceux d'un Grec venu chercher fortune en Égypte, conquise par Alexandre le Grand. Justement, parce qu'il s'agit de papiers personnels, on voit le lien entre l'accaparement individuel de ce savoir pour des fins individualistes. Comme Zénon était à l'origine un fonctionnaire préposé au contrôle, peut-on dire que c'est par eux qu'est arrivée la diffusion collective du savoir compter ? C'est sans doute un facteur parmi d'autres. Les marchands étrangers y sont aussi pour quelque chose.

En gros, ces artefacts révèlent son entourage immédiat et les pratiques sociales et techniques de son appartenance à une bureaucratie agraire chargée de contrôler les réseaux d'impôts et de redevances au nom du roi grec qui siège à Alexandrie. En consultant les merveilleuses études de Claude Orrieux, sans faire de mauvaises analogies anachroniques, nous avons le sentiment étrange de lire une étude de cas en

¹ Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture», *op. cit.*, p. 186.

² Notons également que Zénon avait aussi ses propres affaires personnelles. Son expérience d'agent contrôleur aussi dans le commerce capitaliste de cette période.

notre domaine qui nous est familière.¹ En effet, on s'aperçoit très vite que Zénon fait du contrôleur administratif et comptable. Mais le travail de contrôle de Zénon pour le compte d'Apollonius ne peut pas se comprendre pleinement sans le contexte des rapports qu'il entretenait avec toute une série de scribes agissant également comme *contrôleurs*. Pensons seulement (à la suite d'Orrieux) à l'antigraphe, le secrétaire aux comptes, adjoint de l'économe royal ; au banquier royal, le fonctionnaire responsable d'une banque de nome (province égyptienne) ou de village chargé des opérations du Trésor et recevant des comptes de dépôts privés ; au basilicogrammate, le scribe royal responsable des écritures publiques à l'échelle d'un nome ; au cômogrammate, le scribe, secrétaire de village ; au rôle du dioecète, le ministre chargé des finances royales ; à l'éclogiste, le contrôleur des comptes royaux, dépendant du dioecète ; à l'économe, le fonctionnaire chargé de gérer les finances royales à l'intérieur d'un nome, assisté d'économistes locaux, dépendant du dioecète ; au contrôle indirect assumé par l'épistolographe, un des membres de l'entourage royal chargé de la correspondance officielle ; à l'hypodioecète, l'adjoint du dioecète chargé de surveiller la gestion des finances royales dans plusieurs nomes ; à l'hypomnématographe, la personne de l'entourage royal qui avait la responsabilité des archives ; le *praktôr*, une sorte de vérificateur huissier chargé du recouvrement des dettes publiques et privées ; le *receveur*, le fonctionnaire chargé de la perception des revenus royaux, sous le contrôle des fermiers d'impôts ; le sitologue, l'administrateur chargé de la gestion d'un grenier public et enfin, au sitomètre, l'individu chargé de mesurer les céréales. Sur la base de cette courte description, le lecteur imaginera comme il l'entend l'incroyable structure du contrôle organisationnel développé à cette période. Ce qui reste à établir c'est de savoir si une telle structure était présente dans les autres administrations publiques de l'empire grec. Quoi qu'il en soit, il y a là, déjà, dans ce contexte très complexe, des liens de contrôle lancés par une panoplie de contrôleurs qui ont charge d'atteindre les éléments de contrôle liables. À travers les différents titres des personnages chargés de l'administration et de la comptabilité, nous pouvons croire à toute une série de techniques de notation et de calculs arithmétiques élémentaires selon des fins de contrôle liées aux impôts et aux redevances. Comme le précise Orrieux, le travail de Zénon s'apprécie non seulement dans le contexte de cette structure organisationnelle, mais dans le travail de médiation qu'il réalise dans sa comptabilité, car le compte est au centre de toute son organisation :

«Pour comprendre la méthode archivistique de Zénon, il faut se placer au centre du dispositif qui est le compte : en amont ou en aval s'articulent presque tous ses papyrus. Le but visé est, comme sur un navire en pleine mer, de faire le point : on arrête mentalement le déroulement continu d'une activité donnée pour en chiffrer les résultats, puis changer de cap s'il est nécessaire. Un compte est donc daté par définition : on découpe conventionnellement une période quelconque pendant laquelle seront prises en considération toutes les opérations enregistrées, et seulement celles-ci.»²

¹ D'ailleurs, dans cette section, nous sommes redevables entièrement à cet auteur pour l'ensemble des propos qui y sont tenus. Orrieux, C. (1985) *Zénon de Caunos, parépidémos, et le destin grec*, Besançon/Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon/Les Belles Lettres et (1983) *Les papyrus de Zénon*, Paris, Macula.

²Orrieux, C. (1985) *Zénon de Caunos, parépidémos, et le destin grec*, op. cit., p. 58.

Le «compte» représente la pierre angulaire de tout le système de gestion de Zénon. À titre d'illustration, Orrieux fournit deux exemples qui sont assez édifiants.¹ C'est le cas de deux dossiers sur lesquels Zénon a arrêté lui-même la décision et a vu à sa notation comptable. La première situation est le prêt accordé en 259 av. J.-C. à Philon, le grand panetier du palais d'Apollonios à Alexandrie. La deuxième opération est un bail conclu la même année «au nom de la *dôréa*.» Lors de la journée de la transaction le compte a été débité des sommes en jeu. Des actes contractuels ont été rédigés, rendus publics et conservés par un tiers. Ensuite, les versements faits en monnaies ou en nature selon les termes prédéfinis aux contrats et ont été inscrits «dans les livres de caisse ou de magasin, au vu d'un ordre à forme épistolaire, et le bénéficiaire signe à chaque fois un reçu daté rappelant l'objet de la transaction.»² Chaque fois qu'il y a eu une opération de paiement, une forme de contrôle comptable fut employée : un signe arithmétique était ajouté pour indiquer le mouvement (à la hausse ou à la baisse) de la dette. Dans le cas de Philon, tout porte à croire que ce dernier a fait des remboursements par des prélèvements sur son salaire et portés au compte d'Apollonios. Sur le plan de l'organisation technique, voici comment s'effectuait un contrôle comptable typique des pratiques de Zénon :

«Le document appelé compte (logos) est un relevé des écritures courantes. Il débute en reproduisant les données stipulées initialement dans les pièces attestant les obligations des parties, et se poursuit en énumérant dans l'ordre chronologique les entrées et les sorties, sans omettre leur affectation particulière qui permettra éventuellement de se reporter à des documents extra-comptables. Il s'achève sur une balance. Si celle-ci est négative, intervient alors un "troisième homme", chargé de l'apurement des comptes. Ce n'est pas un juge, mais un procureur, qui représente les intérêts du patrimoine dont il assure la défense. Deux méthodes complémentaires vont être utilisées : le contrôle interne et les recoupements externes. Les secrétaires conservent en effet deux catégories de pièces justificatives, comptables et extra-comptables. Chaque item est vérifié, puis coché dans la marge, où seront notés désaccords ou erreurs. Les comptes conservés par Zénon furent tous ainsi vérifiés. »³

Le contrôle des comptes s'effectuait en recourant à «deux comptabilités parallèles et un troisième homme». Le premier système comptable relevait de la responsabilité de toute une série de commis ou de *contrôleurs* responsables des biens qu'ils devaient *gérer*. C'était, affirme toujours Orrieux, ceux qui avaient le mandat de voir à la bonne marche de la trésorerie et ces individus étaient des banquiers, des cassiers, des chefs de celliers, de greniers, d'entrepôts, d'ateliers d'écuries ou d'étables. Le deuxième système comptable constituait le résultat de ceux qui occupaient un rôle quelconque dans la production, le transport, la commercialisation ou la consommation et qui devaient transiger avec quelques-uns des commis précédents. Ils se trouvaient ainsi débiteurs ou créanciers et tenaient, eux aussi, un registre de ces échanges. À des périodes indéterminées, on pouvait concilier ces deux comptabilités : le contrôle de responsabilité était alors possible par un tiers. Cependant, cela ne signifie pas que Zénon n'était pas en mesure de vérifier lui-même le cours de ses opérations. Il intervenait qu'en dernier recours, c'est-à-dire lorsque l'un de ses administrateurs lui signifiait que la procédure judiciaire était inévitable pour régler une

¹ Que nous résumons ici. *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

dette ou une redevance. Pour se faire, il exige des bilans, des documents de synthèse ou la preuve matérielle par document :

«L'information ne se limite pas aux données conjoncturelles introduites dans les relevés antagonistes. Zénon se fait remettre la correspondance archivée par ses secrétaires (commandes, devis, factures, rapports, etc.) et un registre de ses ordres. Il consulte ses brouillons et agendas. Il a reçu régulièrement de ses collaborateurs directs à la tête de l'exploitation des états nominatifs (listes des terres affermées, des paiements, des emprunts, etc.). Il obtiendra du titulaire du compte contesté une copie de ses pièces justificatives (contrats, reçus, bulletins d'expédition ou de réception, inventaires, etc.). Un apurement des comptes (*dialogismos*) est donc possible en permanence. »¹

Vers 260 av. J.-C., les premières pièces des archives nous montrent Zénon en contrôleur et chargés d'affaires en Syrie-Phénicie où règne une guerre. Durant cette mission officielle, il rencontre pendant quatre ans des militaires et des financiers.² Sa mission est de faire un va-et-vient entre la capitale et la Syrie-Phénicie et «d'informer son maître directement sur les problèmes financiers posés par la proximité des opérations militaires. Sans être fonctionnaire, il a pour tâche de mener à bien de délicates négociations officieuses. Or le dioecète [le ministre des Finances] avait son mot à dire sur le ravitaillement et les autres dépenses de la flotte et de l'armée.»³ De ces événements, les papiers de Zénon font état de la stratégie administrative et comptable qu'il dégagera de ses expériences, «la stratégie du point de vue de l'intendance en somme.»⁴ Zénon profitera de cette fonction pour entreprendre des affaires personnelles, même s'il doit voir en même temps aux besoins domestiques ou économiques de la maison alexandrine du dioecète. C'est comme cela qu'il achète des esclaves et comptabilise cet achat sur une pièce de papyrus en présence de six témoins. Voici la description minutieuse de cet artefact, assez révélatrice des pratiques techniques de notations (surtout lorsqu'il s'agissait des documents contractuels) :

«L'acte a été reproduit en double expédition, le texte intérieur ayant plié et scellé à part. Trois sceaux adhéraient encore au papyrus lorsqu'il fut retrouvé, l'un représentant la tête d'Héraclès, un autre une déesse ailée tenant un sceptre. C'est ce qu'on appelle un beau document, pour la forme du moins. L'intitulé obéit à la règle qui impose de mentionner, d'abord l'année de règne [...], puis le prêtre des cultes dynastiques et la prêtresse canéphore («porte-corbeille») d'Arsinoé, qui donnaient leur nom à l'année («éponymes»). »⁵

Les divinités sont dans les parages. Des symboliques fortes témoignent du caractère solennel du papier en question. La façon de débiter un l'écriture d'un tel document montre des phénomènes sociaux décisifs en vogue à cette époque. Dans le cas qui va suivre, assez caractéristiques de la société ptolémaïque, le document pouvait être révélateur du phénomène suivant : le contact intime autorisé par l'écriture était une façon de faire tomber les barrières entre les statuts, entre les fonctionnaires et les administrés, les employeurs et les employés, entre Grecs et Égyptiens. Voici un brouillon préparé par Zénon où se mélangent ces familiarités, les techniques de paiement, de mesure, de remboursements, de droits, de contrôle, etc. :

¹ *Ibid.*, p. 59.

² Orrieux, C. (1983) *Les papyrus de Zénon*, op. cit., p. 41 et ss.

³ *Ibid.*, p. 42.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 43.

«Au dioecète Apollonios, Théopropos, théore de Calynda, souhaite le bonjour ! En l'an 38 (248/247), mon fermier Théron a obtenu de la cité par adjudication la fourniture du vin pour la panégyrie qui a lieu chaque année à Kypranda. J'ai moi-même fourni le vin à sa place, 84 métrètes à 10 dr le métrète, ce qui fait 850 dr [empruntés au taux légal, car, Théron n'ayant pas de garantie, j'avais servi d'intermédiaires lors de l'adjudication]. Sur cette somme, les trésoriers Diophantos et Akisios m'ont remboursé 600 dr et ont bloqué les 250 dr restantes, alléguant que toutes les cotisations n'avaient pas encore été acquittées. J'ai traduit les trésoriers devant le stratège Motès et l'économe Diodotos en réclamant des 250 dr [et l'intérêt]. Les trésoriers Diophantos et Akrisios ont exigé qu'un décret spécial soit voté pour les y autoriser, prétendant que sans un décret spécial ils ne sont pas habilités à verser la totalité de la somme.»¹

Ce qu'il faut retenir ici dans ce genre de document c'est le jeu des contrôles entre financiers et l'intervention des cités dans la vie économique. D'un autre côté, un ministre comme Appollonios devait donner l'exemple et s'acquitter lui-même des taxes navales et des droits de douane à qui de droit, surtout en ce qui concernait l'exportation d'esclaves et les offrandes et cadeaux personnels qu'il recevait. Zénon a dressé un long papyrus qui contient le descriptif de deux cargaisons reçues à Péluse et transportées ensuite sur des péniches jusqu'à Alexandrie. Zénon devait s'assurer dans ce cas de classer la marchandise en fonction des droits de douane et de faire les calculs des frais à payer. Ainsi, pour deux petits pots de viande de chèvre la taxe était de 4 dr, 7 demi-jarres de miel théangélien pour 84 dr, etc. À la fin de l'état de marchandise, il y avait une récapitulation avec distinction quant à la valeur des produits «sur lesquels les droits de moitié, du tiers, du quart et du cinquième étaient calculés. S'y ajoutaient pour chaque marchandise, inscrite à gauche du texte, la taxe navale [...] et l'octroi (sur les marchandises quittant Péluse vers l'intérieur)».²

Les recherches d'Orrieux sont remplies d'autres scènes semblables où Zénon déploie des habiletés techniques assez variées pour faire correspondre les obligatoires fiscales, les calculs d'intérêts et les budgets avec autant d'approches séparées et différentes de contrôle opératoire ou de direction des finances.

Zénon, même comme cas de figure assez singulier, n'aurait pas trahi l'hellénisme aux dires de ce chercheur.³ Nous concluons maladroitement cette trop brève réflexion par ce commentaire significatif de la traduction comptable révélée par de nombreux papiers de ce notable de l'Antiquité :

«Le «bricolage économique» - j'emploie ce mot en opposition avec les techniques modernes de l'économie de marché - est par nature accessible aux membres des deux communautés [les étrangers et les Égyptiens], à cette différence près que les étrangers possèdent une avance considérable. Même si les recettes utilisées sont empiriques, leur savoir-faire est rationnel, adapté aux réalités économiques et au but recherché, la maximisation du profit, comme je l'ai suggéré au chapitre IV. L'économie monétaire imposée à l'Égypte - en fait plus qu'en droit - était étroitement liée à la fiscalité en argent. [...] Du côté des Égyptiens s'exerce une double contrainte : d'abord trouver de l'argent ou des cautions, d'autre part penser en termes d'argent le produit futur juridiquement exigible. [...] Du côté des étrangers, la prévision en termes monétaires est une habitude plus ancienne, et la ferme des impôts n'est pas une nouveauté. Ils sont toujours mieux armés pour tirer parti des institutions fiscales. »⁴

¹ *Ibid.*, p. 53.

² *Ibid.*, p. 57-58.

³ «En matière économique, son horizon n'est pas moins borné que celui d'Aristote. Fidèle à l'éducation traditionnelle dont il assure, en bon évergète de village, la diffusion dans son oasis, il est imbu des présupposés d'une ethnie encore sûre d'elle-même, qui déprécie le marchand et l'homme à outil.» Orrieux, C. (1985) *Zénon de Caunos, parépidemos, et le destin grec*, op. cit., p. 280.

⁴ *Ibid.*, p. 284-285.

11.4.5.2 Courtes variations sur la banque : un carrefour de relations monétaires

Fait étonnant, souligne Lombardo, même si c'est dans les opérations bancaires que le rôle de la technique de l'écriture apparaît le plus important, on ne peut extrapoler et croire que l'écriture a créé directement la banque grecque (de dépôt et de prêt), mais «du moins constitue-t-elle la condition essentielle à son apparition et à son fonctionnement. Elle y assume, en effet, un rôle toujours plus étendu et plus diversifié».¹

Ces pratiques scripturales s'interpellent dans la notion de *diagraphé*. Pour l'époque classique, juge Lombardo, la technique principale est celle reflétée par les livres de banque (*trapezitika grámmata* ou *grammateíon*). Ce chercheur signale les plaidoyers du Pseudo-Démosthène, Contre Calippe et Contre Timothée où l'on peut observer «une pratique d'enregistrement et de calcul comptable systématique, extrêmement attentive et minutieuse, bien qu'empirique et «traditionaliste», probablement exceptionnelle par rapport aux habitudes de l'époque. Ce n'est pas par hasard que la banque grecque, fille de la monnaie frappée, se développe entre le Ve et le IVe siècle av. J.-C. à partir de l'activité des changeurs de monnaie, les *argyramoiboi*».² Le contrôle technique de ces agents comptables se borne essentiellement à concilier des dépôts et des paiements pour des marchands. Mais ce phénomène de notation est surtout caractérisé par des médiations sociotechniques qui font que :

«La banque grecque naît et se développe donc dans un secteur et dans des contextes socio-économiques où les activités et les rapports présentent un caractère primaire de quantification, mais aussi d'hétérogénéité, de mobilité, et, dirais-je, de marginalité sociale, dans le sens que les mécanismes sociaux traditionnels de mémorisation, de témoignage, de vérification s'y trouvent relativement inopérants ou inefficaces. C'est ici que l'écriture, et avec elle les chiffres, viennent remplir des fonctions spécifiques d'enregistrement et de comptabilité, mais aussi, dirais-je, de garantie: garantie, peut-être, d'abord seulement «psychologique» (je rappelle que le dépôt en banque s'effectuait sans que la présence de témoins fût nécessaire, par le simple enregistrement sur les registres bancaires), mais aussi, par la suite, juridique, du moins dans une certaine mesure.»³

Si nous suivons toujours l'analyse de Lombardo, nous retiendrons que la représentation monétaire graphique est moins le besoin le besoin de créer «des instruments d'information pratique pour l'utilisation des monnaies dans les circuits du commerce international» que «l'expression d'exigences extraéconomiques».⁴ Néanmoins dit-il :

«Cela n'exclut pas la possibilité de repérer un lien solide entre monnaie et situations scripturales du domaine en question. En effet, la diffusion de l'emploi de la monnaie frappée semble constituer l'arrière-plan de l'apparition, dans la sphère des rapports socio-économiques, de pratiques d'écriture nouvelles et importantes. Leurs expressions les plus complexes et les plus significatives sont probablement les registres et les documents bancaires, d'une part, et le contrat de prêt maritime, de l'autre, mais elles apparaissent tout d'abord dans la documentation sous la forme de reconnaissances, d'enregistrements et d'inscriptions de dette. Les documents les plus

¹ Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture», *op. cit.*, p. 183.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 183-184.

⁴ *Ibid.*, p. 185.

anciens de ce genre sont les inscriptions sur plaquettes de plomb de Corcyre, datées des environs de 500 av. J.-C., qui présentent une structure formelle standardisée et assez simple : nom du créancier au datif, avec sa subdivision civique d'appartenance; nom du débiteur au nominatif; reconnaissance de la dette (*opheilei*); montant de la dette exprimé quelquefois en chiffres, parfois en lettres, vraisemblablement avec référence implicite à l'unité monétaire courante; noms des deux témoins. En raison du caractère schématique de ces documents, et des problèmes que pose l'identification typologique du site de leur découverte, il est extrêmement malaisé de saisir avec précision la nature et les contextes opératoires et socio-économiques des rapports qui s'y reflètent [...], ainsi que l'efficacité et la signification spécifique de la pratique scripturale. Il est bon, pourtant, de souligner que ces documents attestent pour la première fois une utilisation de l'écriture relativement formalisée, et en quelque sorte donc, socialement reconnue, dans la sphère des rapports socio-économiques privés; et il me semble important que ce phénomène se produise dans le champ spécifique de la dette, et en particulier de la dette monétaire.»¹

Les banquiers étaient, pour une forte majorité d'entre eux, des marchands, non pas des Athéniens, mais la plupart d'origine étrangère, généralement des cités ioniennes. Ces trapézistes exerçaient le métier de prêteurs d'argent et de changeurs. Une autre de leur pratique technique de contrôle consistait à vérifier l'authenticité des monnaies «qui leur étaient remises et, faisant le change manuel, fournissaient de la monnaie de leur ville en échange de monnaie étrangère (ou inversement). Mais, dès l'instant où l'extension de l'Empire athénien favorisa les grandes opérations, les plus riches des trapézistes et des collubistes cessèrent d'installer leur table (trapeza) sur les marchés; ils prirent boutique et devinrent de grands banquiers.»² Par leurs opérations de crédits, ils donnèrent alors une impulsion puissante aux transactions commerciales. Au-delà des biens agricoles, les biens industriels occupaient-ils une place enviable dans ces échanges ?

11.4.5.3 De la fabrication industrielle : sous quel contrôle ?

Mossé avance que l'historiographie montre encore une fois Solon comme le premier à faire appel à la main-d'œuvre étrangère des artisans.³ Ils n'étaient pas libres, mais travaillaient aux côtés de leurs maîtres dans les ateliers d'armements et sur les chantiers de constructions publiques. Mossé indique que les activités artisanales sur lesquelles nous sommes le plus renseignés sont celles qui ont été sous le contrôle de la cité, car elles figuraient dans les comptes publics :

«De nombreux comptes en effet nous ont été conservés, qui permettent de suivre d'assez près l'organisation du travail. La décision d'entreprendre la construction d'un bâtiment public, religieux ou civique, dépendait en effet d'un vote de l'assemblée du peuple. Une commission d'épistètes établissait le cahier des charges et concluait une série de contrats particuliers avec les entrepreneurs. Après quoi, le devis descriptif ou *sungraphé* était soumis à l'assemblée. S'il était adopté, on désignait un ou plusieurs architectes chargés de coordonner les différentes opérations.»⁴

¹ *Ibid.*, p. 179-180.

² Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, op. cit., p. 15.

³ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», op. cit., p. 41.

⁴ *Ibid.*

Si on se fit à la rémunération des artisans engagés sur les chantiers de construction publique l'architecte recevait un salaire à peine plus élevé que celui des artisans. Cette uniformité des salaires se comprend mieux lorsqu'on interpelle le contexte suivant :

«Elle traduit le fait que le travail n'était pas conçu comme une activité mesurable en tant que telle, et productrice de biens, mais comme un "service", et ce n'est pas un hasard si le même terme, *misthos*, désignait le salaire rétribuant une activité publique, y compris le service militaire, et un travail productif, et si les montants de ces différents *misthoi* étaient sensiblement voisins, variant au maximum du simple au triple : de trois oboles pour le salaire du juge à une drachme ou une drachme et demie pour celui du prytane ou de l'architecte.»¹

Nous pouvons saisir qu'il n'y avait pas une comptabilité utilisée à des fins d'augmentation de la rationalisation des ressources et de la force de travail. Une fois de plus, le rapport à la cité et au collectif semble déterminant dans le calcul des coûts de salaire et de leur importance relative dans une saine administration budgétaire.

Mossé a souligné que les artisans étaient engagés dans l'industrie de l'armement. Composée d'étrangers, l'industrie militaire grecque s'est développée autour de techniques de fabrication comme la métallurgie, le bois taillé, des équipements en cuir et l'argile pour les besoins alimentaires (vases, pichets, etc.).

Pour la plupart des fabriques, tout au plus comptait-on une dizaine de personnes. Le contrôle le plus important devait être celui du travail. Les activités de contrôle économique reflétaient probablement la nature des activités artisanales : le maître-artisan ou le propriétaire de l'atelier voyait lui-même à l'organisation du travail, à l'achat des matières premières et à la vérification de la production au gré de ses envies et de ses humeurs.

Le besoin d'un contrôle comptable ne semble donc pas avoir été nécessaire. Ce commentaire de Hatzfeld donne des indications sur les raisons possibles d'une faiblesse du contrôle comptable dans le milieu industriel et dont :

«[...] les conditions de l'industrie influent nécessairement sur celles du commerce. D'abord le fabricant était souvent vendeur, et débitait lui-même les produits de son travail. Ensuite les mêmes raisons qui favorisent la petite boutique. L'industrie, avec ses faibles capitaux, son personnel restreint, son matériel rudimentaire, fabriquait en petites quantités; la production en série est à peu près inconnue à cette époque où chaque ouvrier reste un artisan; pas de stocks, ne partant pas de vente en gros, mais seulement un commerce de détail. Sauf le trafic des grains, par les frais et les risques qu'il comporte, écarte les petits marchands, et l'on voit se développer dans les villes maritimes une classe de gros importateurs, que la cité surveille, et dont elle réprime avec les tentatives d'accaparement. Ce commerce morcelé n'en était d'ailleurs pas moins actif; dans le seul port du Pirée, l'impôt de 2% sur les exportations et les importations rapportait, au début du IV^e siècle, après une guerre et une crise politique, environ trente talents, ce qui représente un mouvement total de plus de dix millions de francs-or. En pleine guerre du Péloponnèse, on voit affluer dans ce port les denrées de toute la Méditerranée, et les esprits chagrins déplorent de voir Athènes prendre ce caractère de marché cosmopolite qui sera, un siècle plus tard, celui de presque toutes les grandes villes du monde grec.»²

¹ Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», *op. cit.*, p. 41.

² Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne, op. cit.*, p.156.

La surveillance se passe donc de l'écrit graphique structuré. La quasi-inexistence de ces comptes industriels pourrait s'expliquer par le fait que l'industrie (le commerce) va souffrir pendant longtemps d'un discrédit. Nous avons vu plutôt pourquoi il était mal vu pour un individu d'affaiblir son corps pour des travaux de ce genre. Enfin, nous retiendrons que les gros travaux industriels (les services publics tout comme les mines et les chantiers maritimes) impliquent de grandes dépenses et ils sont décidés par des collectivités, et non par ce que nous pourrions nommer des industriels. L'artisan, le marchand spécialisé dans ce type de bien ou l'entrepreneur répond l'un comme l'autre aux besoins collectifs et non à ceux des citoyens qui peuvent trouver à la propriété des esclaves capables de fabriquer ces produits.

Même si les places publiques deviennent les centres du commerce urbain où l'on retrouve les denrées alimentaires et les produits artisanaux, chaque cité cherche d'abord son intérêt pécuniaire dans la place qu'elle occupe sur les principales routes maritimes. Chaque cité façonne des politiques fiscales et administratives appropriées pour favoriser le passage des navires dans ses ports.

Qu'elles soient initiées ou non par des étrangers, les activités commerciales qui se déroulent sur les quais se font dans l'esprit d'un véritable choc des civilisations. Là s'apprennent sans doute les différentes manières d'échanger des marchandises, d'utiliser telle technique d'équivalence de troc, d'acquérir de nouvelles méthodes de poids et mesures, etc. Du moins, sur les quais, tout ceci se fait avec une certaine liberté d'action. Une liberté qui est somme toute nouvelle. De plus, toute cette vie socio-économique se déroule sous l'auspice des divinités. Les puissances divines, dispensant largement toutes *choses*, et par la faveur de certains intermédiaires comme la monnaie, l'écriture, la tenue de compte, le stock d'objets précieux qui peuvent être mis dans l'échange, parviennent enfin à lier à elles des choses inférieures en les influençant. Voilà l'autre forme de rationalisation qu'il faudrait convoquer aux formes de rationalité comptables que nous avons l'habitude de traiter. Du moins, nous la supposons fort plausible.

11.5 Synthèse: le Capital monétaire en formation comptable

Fait marquant décisif, sans doute: un petit *calculi* de métal devient support média en valeur numérique et en valeur de capital. Une petite manifestation de nombres à compter voisine des formes métalliques et des visages sacrés, des symboles souverains. Le nombre comptable se décompte en objets concrets réels, en pièces trébuchantes. Des monnaies aux registres grecs de la tenue des comptes, ça prendra du temps avant que les signes monétaires voisinent des quantités et des avoirs matériels, mais la possibilité technique se met en place. Pour ainsi dire, le capital monétaire débute: avec des valeurs comptables ? Il faudrait considérer l'histoire des agents comptables grecs sur une période de dix siècles. D'une culture à la fois unifiée et diverse par ses communautés urbaines, la société grecque a été marquée par des tensions, des guerres et des menaces de l'Étranger et des éléments de la Nature, mais cela ne l'a pas empêchée de développer une vision du monde dominante et originale. Elle a su marier la foi religieuse et une idée de l'égalité individuelle. Cette union s'est faite en respectant le cadre des règles du groupe

social d'appartenance. Déjà cette tension entre l'individu et le groupe porte le germe d'une démocratisation du savoir comptable au profit du plus grand nombre voire une *désacralisation* étant donné le caractère légendaire des scribes et des agents comptables dans l'institution politique et religieuse.

Le contrôle comptable grec a été utilisé de manière significative à des fins d'administration des revenus et des dépenses publiques. Il en a été de même en ce qui concerne les temples religieux, étroitement associés à la vie des cités. Par la suite, on a vu comment il a été employé à des fins privées : la dette et le crédit semblent avoir été les deux éléments de gestion comptable. Dans une moindre mesure, et davantage sur le plan technique, avec la montée des monnaies, la comptabilité a été pratiquée pour des opérations de contrôle des changes. Du point de vue des trapézistes qui faisaient commerce de monnaie, nous pourrions croire que les écritures comptables étaient orientées en fonction d'une gérance, ici d'une gérance des risques de change. De quelques cas isolés, surtout étrangers, nous pouvons croire en une utilisation des comptes pour administrer de vastes domaines agraires. Autrement, d'un point de vue industriel, les responsables de la construction des édifices publics et religieux de même que les chantiers maritimes ont eu recours à des pratiques de comptabilité dans l'optique d'un contrôle général des activités. Enfin, nous avons vu que la graphie des marques de commerce dans l'industrie des vases et des pots de terre cuites montre les débuts d'une information rationnelle de quantité et de prix.

L'intérêt visé par ces pratiques comptables est autant ceux de la cité et des dieux que ceux d'une classe marchande qui s'est substituée à l'aristocratie terrienne vers l'époque classique. Naturellement la nature des principales prestations utilitaires visées a suivi ce mouvement : du bien commun aux offrandes religieuses, des formes comptables ont été déployées pour accroître la richesse foncière et monétaire.

Mais l'absence de monnaie n'avait pas empêché le prédécesseur du grec, le crétois et même le mycénien, de signifier déjà, par l'écriture comptable, la valeur de son capital, qui se montait, par exemple, à trois bœufs. Avant la création de la monnaie, la quantité physique des biens était la mesure la plus comptée. Et il n'était pas seulement question de marchandise : on comptabilisait aussi les hommes. Il faut comprendre ici que l'homme soumis, souvent l'esclave, restera longtemps un bien qu'on comptabilisera et sujet «aux règles et aux procédures relatives à la propriété, qu'il s'agisse de vente, de location, de vol, d'accroissement naturel, etc.»¹ C'est grâce à lui entre autres, comme *actif* productif, par son travail dans les palais, aux champs ou dans les ateliers, qui donne prétexte à de nombreux propriétaires de ne pas mobiliser à tout prix des techniques pour calculer avec précision ce qu'ils leur en coûtent pour être riche, au-delà des besoins de l'*oïkos*.

Le Bien, entité appelée à devenir substance quasi universelle de la liberté, interpelle un mélange de déterminations encore indéterminées par les hommes de ce temps. Les techniques comptables, curieusement, pourrait être l'une de ces déterminations : elles appellent l'écriture comme marque sacrée et signe monumental d'une moralité objective offerte au collectif. Plus tard cette écriture, jadis moyen de

¹ Finley, M.I., (1975) *L'économie antique*, Paris, Minuit, p. 77.

publicité de la polis, sera celle produite par l'écrit marchand ou par le signé monétaire qui réunira l'un comme l'autre deux individus seulement qui veulent le pourtant le Bien.

Entre le passage du collectif à l'individuel, le contrôle comptable ne vise pas du jour au lendemain une calculabilité maximale. La pensée grecque est d'abord sensible aux menaces de la Nature qui pèsent sur l'action humaine. L'hoplite qui va sur les champs de bataille perdue d'avance, l'archonte qui voit la démocratie de sa cité menacée, le capitaine marchand qui s'embarque sur les mers incertaines représentent des phénomènes qui placent les Grecs en situation d'épopée et de tragédie. S'ils espèrent des retournements possibles, ils sont aussi très conscients des périls. La figure légendaire grecque, le héros, demande donc assistance. La ruse et le courage ne suffisent pas : en dernier recours, il ne faut pas recourir à la stratégie ou à la technique, mais à la divinité. Aristote en témoigne allègrement dans *Éthique à Eudèmes* (VIII, 2, 1247a) : dans la finalité de la rationalisation grecque de l'action, l'art de la stratégie voisine le hasard et «à la *techné* de venir compenser la *tuché*, mais elle ne peut l'exclure.»¹

La quête possible de rationalité économique par l'instrumentation comptable n'était donc pas absolue. Le caractère incertain des *entreprises* économiques faisait entrer en ligne de compte un grand nombre de facteurs sociaux et religieux que les Grecs ne pouvaient évaluer avec précision, calcul numérique.

L'alphabet a certainement été l'outil nécessaire à la démocratisation du savoir. Et cela a été vrai, il nous semble, pour ce qui est du savoir comptable. Continuateurs d'une tradition orientale millénaire, nous retiendrons de cette période de l'Antiquité combien il a fallu de temps et de conditions pour que cet instrument devienne la propriété du peuple. Mais encore une fois, l'acquisition de pareil instrument d'écriture et de compte n'était pas destinée à servir une qualité supérieure qui aurait été l'intelligence ou la ruse. La valeur d'exigence des Grecs est le courage, l'*arété*. Au-dessus de cette fermeté d'âme, il reste peu de choses crédibles. Par contre, il fallait que les exploits les plus admirables pour le salut de tous ne disparaissent pas dans l'oubli, et particulièrement dans la mémoire des divinités. La guerre certes, mais des chefs d'œuvre comme les bâtiments publics et les temples devaient attestés des contributions hors de l'ordinaire. Les murs allaient servir de *preuves*. Et pourtant, le souvenir d'un noble avait-il besoin d'être fixé sur un monument ?² Sa contribution monétaire ou des offrandes alors ? De ces comptes rendus qui s'affichent aux yeux de tous, phénomène comptable déterminant, est-ce là, en finalité, la marque d'une leçon politique ou d'une leçon morale ? Le contrôle visé par la publicité des comptes est-il politique ou éthique ? Et pourquoi cette durabilité du matériau d'écriture des comptes ? Est-ce parce que l'avenir appartient aux Dieux ? Des divinités qui pourront toujours juger comment les hommes ont toujours cru qu'elles constituaient leur référence suprême ? Tant de questions qui restent en ouvertures à tant de façon de croiser l'idée de contrôle. Nous retiendrons, en conclusion finale, ce dernier point de Schaerer qui pose la problématique principale comme pôle référentiel à l'amorce de ces futures recherches : «les dieux,

¹ Une observation judicieuse et fort bien relevée par Jullien, F. (1996) *Traité de l'efficacité*, op. cit., p. 55.

² Chamoux n'en pense pas moins mais il croit que le vrai héros, le plus digne de ses exploits n'avait pas à voir son nom et son geste inscrits dans la pierre : sa vraie réputation aurait circulé oralement de génération en génération, comme il en avait toujours été ainsi dans la mythologie grecque. F. (1983) *La civilisation grecque*, op. cit., p. 307.

maîtres absolus du ciel et maîtres relatifs de la terre – de cette terre qu'ils abandonnent pour une part à la liberté de l'homme – forment une hiérarchie de puissances, dominée elle-même par Zeus et enveloppée par l'univers. Les hommes, de leur côté, exercent sur la terre la maîtrise relative de leur liberté, et sur le ciel la maîtrise plus relative encore de leur piété [...] La maîtrise divine, qui s'exerce de haut en bas, et qui est une maîtrise de domination, l'emporte de beaucoup sur celle des hommes, qui s'exerce de bas en haut, et qui n'est qu'une maîtrise de sollicitation et de gratitude. »¹

¹ Schaerer, R. (1958) *L'Homme antique et la structure du monde intérieur d'Homère à Socrate*, Paris, Payot, p. 9.

CHAPITRE 12 - LE TEMPS DES HÉRITIERS DE LA ROME IMPÉRIALE

«Seuls sont à plaindre ceux qui, vivant dehors de l'Empire, ne peuvent bénéficier de ses bienfaits. Grâce à vous, le monde est devenu la patrie commune de tous les hommes. Le barbare, comme le Grec, peut aller où bon lui semble. La Cécilie, les déserts d'Arabie et d'Égypte, les plus escarpées des montagnes, les régions des grands fleuves sont désormais accessibles et sans danger. Partout l'étranger est bien accueilli. Il suffit d'être citoyen romain, il suffit d'être l'un de vos sujets. Chacune de vos entreprises justifie le mot d'Homère qui déclarait que la terre appartient à tous. Vous avez embrassé l'étendue de tout le globe, jeté des ponts sur les rivières, frayé des routes aux pentes des montagnes, peuplé des lieux solitaires et amélioré les conditions de la vie en faisant régner l'ordre et la loi. Partout vous avez construit des gymnases, des fontaines, des temples, des usines, des écoles et l'on peut dire que l'humanité qui se débattait dans la douleur vit à présent, grâce à vous, dans des conditions salubres et prospères. Les villes rayonnent de grâce et de splendeur et l'univers entier est comme un jardin soigneusement entretenu.»

-Aelius Aristide, IIe siècle apr. J.-C.

Dans le grand pays italique, on retrouve une péninsule montagneuse dont la partie sud n'est qu'à peu de distance de la Grèce. Plusieurs centaines d'années av. J.-C., la Sicile fut colonisée par les Grecs. Ces nouveaux venus, paysans pour la plupart, exploitèrent ces terres fertiles et exportèrent massivement des denrées alimentaires en direction de leur Mère patrie. Symbole premier des échanges économiques à venir entre la Grèce et la grande Rome, les Romains hériteront, en fait, de beaucoup d'autres pratiques culturelles grecques. Dans ce cas, posons-nous la question de fond : les techniques comptables romaines les plus typiques ont-elles été influencées par celles des Grecs ? Que penser des sources anciennes du *codex accepti et expensio* et des *adversaria*, deux types de comptes recensés dans les écrits de Cicéron ? Une compréhension claire du monde comptable romain nous échappe encore, en partie : la recherche historique n'a pas colligé avec signification une documentation qui paraît pourtant abondante.¹ Une chose paraît certaine, selon Giardina, le genre anthropologique romain est lui-même partagé entre pouvoir et contrôle, un genre sociétal qu'il fallait bien organiser et concilier par écrit puisque l'exercice des armes, la discipline des camps et la manière d'utiliser l'armée commandaient retenue et sagesse, une conduite davantage structurée par «l'observation scrupuleuse de la *pietas* et de la *religio*».¹

De ce que révèle la littérature comptable, dans sa généralité essentielle, pendant presque un millénaire, peut-on effectivement croire qu'il n'y ait eu aucune innovation technique comptable majeure ? C'est ce que croit un auteur reconnu comme Ste. Croix pour qui, en matière de tenue de livres, les Romains auraient introduit deux innovations relativement mineures : la sommation systématique des dépenses

¹ C'est l'œuvre récente de Minaud qui nous apparaît, à ce jour, la synthèse la plus complète. Voir Minaud, G. (2005) *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*, op. cit.

courantes et un transfert plus rationnel des informations d'un compte à un autre.² Sur le plan du contrôle, nul doute que, de telles pratiques, dénotent une certaine minutie dans le traitement informationnel des activités économiques et une propension à agir de façon plus organisée dans la gestion des revenus.

Même si ces perfectionnements peuvent paraître secondaires, n'avons-nous pas là, pourtant, deux grandes techniques de contrôle capables d'augmenter le potentiel de rationalisation des moyens en vue d'accroître les chances de produire des prestations utilitaires ? C'est ce que pense, en une certaine manière, Chatfield : ces deux façons de faire romaines auraient permis d'augmenter la détection de pertes pouvant être causées par les fraudes ou l'inefficacité.³ Diminuer les risques et accroître la rationalité économique constituent pourtant les thèmes d'une thèse contestée par Edwards. Selon lui, la seule nouveauté de la comptabilité romaine a été l'augmentation des possibilités de maximiser la protection des actifs plutôt que leur pleine utilisation rationnelle.⁴ Qui croire, sinon, que dire de plus ?

Pour tenter un éclaircissement sur ces aspects connus de l'histoire comptable, nous devons revenir sur l'idée à l'effet que les Romains seraient les principaux héritiers de la culture grecque. Que ce soit d'un point de vue religieux, social, économique, artistique ou intellectuel, il y a eu, il est vrai, une hellénisation de la vie culturelle des Romains.⁵ Ce fait est à considérer pour comprendre que l'intellect des Romains consistait à élaborer des concepts sur les idées d'autres cultures. Dans un tel cas, est-ce que les Grecs ont été les seuls à influencer la pensée des Romains ? Les Étrusques ont joué un rôle important. Mais pas autant qu'on pourrait l'imaginer : ce constat vaudrait aussi en qui a trait aux Grecs. Pourquoi donc ?

Malgré ces influences certaines, les Romains sont demeurés eux-mêmes. Certes, ils se sont approprié des valeurs chez l'un et chez l'autre, mais la mentalité romaine représente un état d'esprit tout à fait unique. Dans ce grand jeu de métissage culturel, quel courant de pensée issu des mœurs romaines retiendrons-nous pour étayer notre réflexion sur le contrôle économique ? Contrairement à ce que nous avons fait jusqu'ici, nous pourrions choisir entre cinq sources principales, toutes aussi importantes les unes que les autres : la *disciplina*, héritée des Étrusques a profondément influencé les Romains en faisant d'eux des individus excessivement pragmatiques et très organisés ; la *pietas*, fondement métaphysique de la piété et du dévouement pour une cause supérieure et cœur de l'action du Romain ; la *dignitas*, fondement du sens de l'honneur du noble (assise donc de la *nobilitas*) et importante finalité morale dans le choix des activités économiques romaines ; le *princeps*, entité supérieure incarnée par un personnage principal, souvent l'empereur, et qui signifie qu'il n'est que le premier parmi ceux qui, en principe, sont ses égaux, en dignité, mais il est ce envers quoi s'aligne les institutions (surtout administratives) romaines ; enfin, la *nobilitas*, valeur fondatrice de la société hiérarchique romaine et de son élite économique, intellectuelle, politique et, plus tard, religieuse. Finalement, nous nous attarderons davantage sur la *dignitas* et la

¹ Giardina, A. (1992a) «L'homme romain», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 7.

² Ste. Croix G.E.M. (1956) «Greek and Roman Accounting», in A. C. Littleton et B. S. Yamey [sous la dir.], *Studies in the History of Accounting*, Londres, Sweet & Maxwell, p. 33 et ss.

³ Chatfield, M. (1977) *A History of Accounting Thought*, Huntington, Robert E. Krieger Publishing, p. 14

⁴ Edwards, J.R. (1989) *A History of Financial Accounting*, Londres, Routledge, p. 29.

⁵ Aymard, A. et J. Auboyer (1956) *Histoire générale des civilisations: Rome et son empire*, Tome II, Paris, PUF. Particulièrement, les pages 175 et ss.

nobilitas, les deux valeurs les plus importantes, selon nous, surtout pour interpréter l'orientation générale des activités économiques romaines et leurs possibles rationalisations par le contrôle comptable et son organisation à portée juridique. Dans la mesure de nos moyens et des références recensées, l'étude des formes comptables romaines reste conditionnelle à une mise en perspective de ces deux valeurs.

Enfin, le lecteur comprendra qu'il nous sera difficile d'étayer les rapports entre cette mentalité et la comptabilité : les faits comptables significatifs sur un plan culturel sur cette interrogation sont, à toute fin, inexistantes. Tout simplement parce que, pendant longtemps, surtout chez les marchands, les «chiffres, tout d'abord, se communiquent avec les mains sans mot dire avec un étranger, dans le vacarme du marché ou discrètement sous le pan de la toge.»¹ Nous procéderons par déductions et par l'aide d'hypothèses d'analyse. En exposant le contexte socio-économique de la Rome Antique, en insistant sur le comportement des principaux acteurs économiques, nous pourrions appréhender plus ou moins indirectement ces liens.

12.1 Messages : vers la sauvegarde de la *dignitas*, au profit de la seule *nobilitas* ?

Le Romain devient un personnage pluriel. Il devient toujours plus difficile de trouver un modèle d'homme en prise avec une ère du temps qui le *normalise*. Mais le Romain, c'est Rome. C'est parvenir à appartenir à la grande Rome. La course-poursuite, c'est donc de devenir citoyen de Rome. Cette *civitas* n'est pas donnée à tout le monde: il faut tenter de l'obtenir, il faut partir à sa conquête, et seulement si on peut en être digne. Il faut pouvoir gagner en *dignitas* pour obtenir la marque la plus décisive à l'«intégration du citoyen dans une collectivité contraignante, c'est son inscription au census.»² Le census est un classement à la fois égalitaire et hiérarchique, qui donne un «statut personnel juridiquement parfait» et autour «de la sphère relativement étroite du droit privé, se répartissent, comme en cercles concentriques, les divers domaines de la participation aux activités communes de la cité: religieuses, financières, militaires, politiques enfin, au sens étroit du terme», un sens issu de census qui qualifie la «participation aux délibérations, aux prises de décisions, aux charges des magistratures, etc.»³ Derrière l'unification du territoire et de la langue, par delà l'unité administrative et juridique réussit grâce à une hiérarchie de fonctionnaires spécialisés, de la domination politique à la relative intégration culturelle des peuples de l'Empire, en ce temps de l'Antiquité récente, l'économie basée sur l'expansion de la conquête doit autant sa raison d'être à l'idéologie romaine d'un impérialisme, basé sur le culte de l'empereur, à la vie citoyenne qu'à la dévotion extrême du Romain et la protection démesurée de sa dignité.

Le langage d'action du Romain typique, c'est par des *énoncés supérieurs*, des valeurs transcendantes qu'il en parle ; et pourtant, elles ne sont pas données d'entrée de jeu. Ce que l'économie

¹ Minaud, G. (2005) *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*, op. cit., p. 349.

² Nicolet, C. (1976) *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, p. 71.

³ *Ibid.*

lui permet d'entreprendre, il n'est pas dit qu'il s'y risquera. Le gain financier et sa multiplication par des techniques abstraites de calcul et d'écriture sont subordonnés aux valeurs qu'il défendra souvent au prix de sa vie. Même si la mentalité romaine le prédispose à faire de lui un être de contrôle, de minutie, préoccupé par une conduite rationnelle exemplaire, ce n'est pas à titre de sujet comptable, ni de l'intérieur de ce langage numérique déjà en place, sans doute, que cette représentation se manifeste le mieux : ce qu'il valorise n'est souvent visible et audible que par un autre jeu de signes.

Remettre au jour les origines comptables romaines, c'est passer obligatoirement par une évaluation des significations qui concourent à la méticulosité quasi pathologique du Romain à tout vouloir organiser tout en enregistrant ce qui est requis à l'organisation d'un phénomène jugé pratique et utile. L'incroyable quantité des codes, normes, règles et droits, résumés en *digesta*, c'est-à-dire les recueils des décisions administratives, fiscales et juridiques des jurisconsultes, ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres de cette phobie. Une forme de *crainte* incite non seulement à la constitution systématique de ces évangiles de règles d'action, mais ils permettent de la juguler, après coup, une fois en leur possession. D'autre part, toutes ces écritures visent à établir les directives qui serviront un meilleur contrôle d'un domaine du collectif Romain dans le but d'accroître, en finalité, la grandeur du peuple. Le digeste de Frontin sur le service des eaux, l'ouvrage de Vergèce sur la manière de gérer l'armée ou encore les *Agrimensores* sur l'efficacité de l'arpentage révèlent tous un degré élevé de détails techniques et de conseils pratiques quant à l'organisation et au contrôle des règles et des opérations. En définitive le succès de l'Empire romain dépendait de sa capacité à contrôler et à administrer d'immenses territoires. Mais comment expliquer ce sens de l'État, de l'administration, de ce contrôle comptable et administratif le plus décisif de cette période : crainte ou devoir ? Héritage transmis ou impératif culturel typiquement romain ? Moyen pour les riches de maîtriser les circuits de l'échange monétaire pour mieux s'enrichir ou, «plus subtilement observe avec intérêt Grimal, *celui d'accroître la considération qui vous entoure*» ?¹ Sachons-le immédiatement : les riches romains fréquentent l'État pour ses charges de gestion qui sont profitables à plus d'un titre. Partant, sur une certaine période, la «richesse devient la forme la plus accessible, tout compte fait, de la gloire.»² Plus tard, avec une comptabilité privée aidant les riches à être jugés sur ce qu'ils possèdent, donc avec une technique de tenue de comptes capable de mesurer, aux yeux du collectif, la gloire de chaque possédant, il y a un fait social des plus troublants, nous semble-t-il, ici : si une comptabilité romaine pouvait donner une image d'une gloire que chacun recherchait coûte que coûte, a-t-elle contribué à faire inverser la valeur quant aux moyens de l'acquérir ? En effet, Grimal constate que, plus tardivement, il y a une «gloire qui s'achète, plus qu'elle ne se mérite.»³

Enfin, notre principale interrogation sur ces aspects se résumerait à ceci : pourquoi l'État et son organisation et le prestige de son organisation seraient-ils derrière cette pratique viscérale de l'écriture technique et principalement dans le domaine du droit, de l'administration et de la fiscalité ? Et nous,

¹ Grimal, P. (1986) *Ciréron*, Paris, Fayard, p. 10. Nous soulignons.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

sommes-nous concernés par ces trois catégories d'activités ? Ne sont-ils pas des secteurs que nous devrions exploiter plus à fond afin d'augmenter notre réflexion sur le contrôle comptable ?

Une chose est certaine, nous devons auparavant nous donner cette base première, celle que nous présentons ci-dessous et, par-là, espérer connaître un peu plus ce sur quoi pourrait reposer la nature de l'*artifice comptable* romain. Grimal, comme d'autres chercheurs, va insister pour que tout phénomène social romain à l'étude n'évacue pas ce trait culturel si décisif : «La société romaine est éprise du paraître, de ce que l'on appelait alors la *dignitas*, fondement de la hiérarchie sociale.»¹

12.1.1 Conditions fondamentales à l'interprétation des structururations socio-économiques : de la *disciplina*, à la *pietas* au *princeps*

À l'origine, le Romain moyen du Latium n'était pas très intelligent. Pendant des années l'historiographie l'a présenté sous les traits doubles d'un paysan et d'un guerrier. Il n'en est pas moins vrai que ces deux cas de figure illustrent parfaitement bien les deux grandes institutions (la paysannerie et l'armée) traditionnelles de la Rome. Aux origines modestes de la *culture* du Romain, les historiens opposent cependant ses qualités d'être discipliné, pragmatique, efficace, courageux et pourvu d'un sens particulièrement bien développé de l'organisation. Plus que partout ailleurs, ces qualités se sont manifestées principalement dans les activités administratives des villes et du territoire. Comme le présente si bien Giardina, malgré le fatras de distinctions psychologiques qu'on tenterait de faire : «pour nous rapprocher du type romain, nous devons nous rapprocher de la ville.»² Si l'architecture, les travaux publics réalisés par des entrepreneurs et les services urbains administrés par des fonctionnaires juridico-comptable révèlent les domaines où nous devrions trouver notre intérêt à discourir sur ces comportements précis, nous devons au préalable nous intéresser aux Étrusques, les fondateurs et premiers administrateurs, en fait, des cités romaines. Selon Le Glay et al. la culture étrusque gravite autour de son organisation sociale urbaine et d'un dynamisme tel qui donne à penser combien elle représentation une «civilisation matériellement et techniquement évoluée.»³

12.1.1.1 Le sens premier de l'ordre étrusque : la disciplina

La civilisation étrusque, la civilisation indigène de l'Italie antique la plus spectaculaire et la plus brillante, léguera aux Romains leur *sens profond de l'organisation*. Diversité de pratiques très structurées certes, mais aussi uniformité et converge de ces activités en un domaine : ce groupe culturel valorisait les métiers reliés à la fondation des villes, au maintien de son ordre et de son administration.

Vers le VIII-VI siècle av. J.-C. les villes de L'Étrurie du Nord (et plus tard Rome et les villes avoisinantes) sont pour la plupart autonomes et relèvent du contrôle absolu d'un Roi étrusque. Chef militaire, politique et administratif, chaque gouverneur princier d'une ville appartient à un *système royal* de

¹ *Ibid.*

² Giardina, A. (1992a) «L'homme romain», *op. cit.*, p. 13.

³ Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine*, Paris, PUF, p. 15.

dirigeants qui seront renversés par une autre aristocratie étrusque, celle des Lucumons. Ces derniers regroupent alors les villes en fédérations, elles-mêmes sujettes à une confédération administrée par un magistrat nommé une fois l'an :

«Une structure de cité implique bien sûr des institutions politiques et sociales. D'abord gouvernés par des rois (*lucumons*) entourés de faisceaux, symboles de leur pouvoir, et parés d'insignes bien connus (la couronne d'or et le sceptre surmonté de l'aigle), les peuples étrusques leur substituèrent au V^e siècle des magistrats annuels ou *zilath* (en latin *praetores*) ; ce qui bien entendu fait penser à la succession politique de la royauté – république qui se passa à Rome dans les premières années du V^e siècle précisément. Quant à la société étrusque, elle est patricienne et quasi féodale : avec d'une part une classe de nobles qui constituent l'oligarchie des *principes*, c'est-à-dire des notables qui détiennent le pouvoir dans les cités, jusqu'à ce que la plèbe rurale en ait forcé les portes, d'autre part une immense classe servile, les esclaves pouvant devenir affranchis et, une fois affranchis, se rattacher à la clientèle des grands.»¹

Ces groupements administrés, et les savoirs techniques qu'ils présupposent, tirent en fait leurs racines d'une relation fondamentale entre la tradition commerciale des Étrusques et leur royauté envers les Tables de la *disciplina*.

Des structures sociales initialement égalitaires, l'affirmation politique d'un petit nombre d'individus provoque, vers le milieu du VIII^e siècle av. J.-C., la sujétion de plusieurs communautés étrusques. Ces dominants (les *Lucumons*) sont déjà nommés les *principes* ou les *reguli* dont l'autorité s'exerce au moyen des liens gentilices de la *fides*, et d'une nouvelle organisation de la propriété, fixée par une technique qui deviendra par la suite célèbre dans l'Empire : les bornes, les fameuses *limes* romaines.²

Au contrôle du sol et à la maîtrise de la cité et de ses activités économiques commerciales et industrielles, outre la recherche active de modèles politiques et de techniques externes (chez les Grecs surtout) pouvant servir à augmenter le prestige et le pouvoir de l'aristocratie à la tête des cités, les *principes* usent de tous les moyens pour contrôler le métal précieux, la production d'objets de luxe, les routes terrestres et maritimes, la voie de l'ivoire, de l'ambre, etc. ; des moyens qui étaient déjà au service des rois des palais orientaux et que les Étrusques se seraient appropriés.³ En d'autres termes, si l'aristocratie «investit l'essentiel de son prestige dans la sphère privée» en prenant le contrôle des objets précieux, c'est qu'elle tient à exalter sa puissance, idéalement en la montrant aux dieux et en la manifestant dans l'organisation des cités; une valorisation du luxe et du beau et de l'ordre, mais au nom d'une démonstration du pouvoir qui était conditionnelle au respect de la *disciplina*.⁴ Celle-ci représente «la science se rapportant à l'action humaine dans ses rapports avec l'existence des dieux», valeurs et doctrine certes, mais science du religieux «au centre des règles qui fixent la naissance, la vie et le fonctionnement de la cité. Comme le droit augural romain, la *disciplina* dessine les limites de la cité (*pomerium*) et "libère" les espaces destinés aux *templa* des principales divinités.»⁵

¹ *Ibid.*

² Massa-Pairault, F.-H. (1992) «Étrusques (Art et archéologie), *Encyclopaedia Universalis*, Tome 8, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 1037.

³ *Ibid.*, p. 1038.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Nous retiendrons, avant toute autre chose peut-être, que l'ensemble «de cette science est rédigé sous forme de livres sacrés (*libri fatales*, *libri rituales*, etc.) qui traitent des destins et de l'organisation des cités, de leurs limites, de leurs principaux sanctuaires et des principes de division du corps civique.»¹ Manuel de contrôle moral et religieux du comportement et du contrôle technique de l'organisation urbaine, il y aurait tant à dire de cette *disciplina* et de son influence future sur les acteurs économiques romains. Tenons-nous-en à ces dernières observations :

««Pour les Étrusques leur religion est *révélée* ; elle l'a été par des prophètes dont le principal est Tagès. Elle est donc une religion des livres [...] : des livres sacrés qui consignent une fois pour toutes la religion en fixant les prescriptions qui touchent le rituel et fixent la vie des états et des hommes (*libri rituales*), la manière d'interpréter le tonnerre et les éclairs (*libri fulgurales*), l'art et la manière d'observer les entrailles des victimes sacrificielles (*libri haruspicales*), la science nécessaire à la conduite de l'homme dans l'au-delà (*libri acheruntici*), le tout constituant une science, la disciplina Etrusca. C'était donc, on le voit, une religion très ritualiste [...]»²

Il nous faudrait insister sur ce qui se passait dans cette forme de révélation par les livres. Également il faudrait nous attarder sur ces normes que l'on devait suivre de manière ritualiste. Partant, on serait en mesure de mieux se demander jusqu'à quel point l'organisation administrative romaine a été influencée par l'importance de garder un suivi, de pouvoir suivre de manière ritualiste la norme ou une forme quelconque de *disciplina*. Les rapports socio-économiques des cités paraissent ainsi placés sous l'influence de cette *disciplina*, c'est-à-dire, en fin de compte, une institution religieuse ordonnatrice de comportement, et placée bien au-dessus du pouvoir de l'aristocratie. Faudrait-il y voir une forme absolue de contrôle du pouvoir dirigeant étrusque ? La manifestation matérielle de la puissance de la *disciplina* (principalement par l'architecture et les plans urbains ordonnés) se comprend mieux si on convient que, du fond des âges, le caractère religieux romain lui-même est venu légitimer le pouvoir d'organisation matérielle sociale et économique des villes et des territoires. L'influence religieuse du pouvoir qui contrôle, oriente et structure les activités sociales et productives n'est pas rien, nous dit Werner dans son analyse du pouvoir monarchique romain : depuis toujours, dans cette société, toute «forme de force contraignante requiert, pour durer, une justification ou "légitimation" par le surnaturel.»³ Entre le pouvoir donc et son pendant premier, le contrôle, il y a un entre-deux religieux étrusque fondateur en partie de la discipline d'organisation, des Étrusques aux Romains. La question demeure toutefois en suspend : comment la *disciplina Etrusca* a-t-elle pénétré (ou contribué aux) les institutions romaines ?

Avant que l'Étrurie ne devienne qu'une province parmi d'autres, au sein de l'Empire, sous l'emprise de la *disciplina* et bien au-delà de cette obligation à construire des temples et des monuments religieux sous ses commandements et sous ses rituels exigés, les Étrusques vont étendre les principes de la *disciplina* dans l'élaboration d'un immense réseau routier, dans l'assainissement du sol de nombreux petits villages ; ils vont construire en fait ce qui est utile à la vie de la cité *disciplinée* : des égouts aux aqueducs en passant par les citadelles et les enceintes de pierre. Ce sont là des démonstrations sociotechniques qui

¹ *Ibid.*

² Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine, op. cit.*, p.16.

³ Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, Paris, Fayard, p. 95.

s'inspirent peut-être pas exclusivement des Livres de la *Disciplina*, mais cette vision de l'espace à organiser influencera celle des Romains. Tout ce qu'on vient d'énumérer comme manifestation matérielle et sociale des normes de la disciplina, non seulement vont-ils les reproduire, mais les Romains conserveront beaucoup d'autres manières étrusques de *faire* les choses, particulièrement en ce qui concerne les techniques de drainage et d'irrigation des terres que les agriculteurs romains sauront apprécier.

12.1.1.2 La pietas oriente les activités de la communauté domestique

Les Romains tireront avantage de toutes ces connaissances étrusques et cela à plusieurs niveaux. Néanmoins, l'intégration des règles de la *disciplina* reste obscure. Mais, de ce sens aigu et légendaire romain de l'organisation, nous savons qu'il était très orienté vers une dimension religieuse.

Un Romain croit en une seule réalité indiscutable : son destin est entre les mains d'une divinité, une *force supérieure* ; enfin, une *puissance extérieure* qui guide sa destinée. Ce dont il est question ici, en ces multiples sens, c'est la signification probable de la *pietas*.¹ Elle signifie une forme de relation pieuse, et très captive, vis-à-vis les dieux et la famille, particulièrement envers les parents. En fait, la *pietas* est ce sentiment excessivement profond qui fait reconnaître et accomplir tous les devoirs envers la famille, les parents, la patrie, les dieux, les projets de la communauté, etc.

La vertu du citoyen se mesure au respect qu'il accorde à la *pietas*. Si elle est garante de la bonne entente entre les citoyens, et entre les relations qu'ils entretiennent avec les dieux, la *pietas* est également garante de la richesse de Rome. Comprenons que, dans le cadre du foyer familial, c'est le maître qui a le pouvoir de disposer des biens économiques, mais il est limité, si l'on veut, et entre autres, par son rapport à la *pietas*. Vers la fin de la domination de l'Empire romain, tous les riches reviennent à leur villae, à la paysannerie à leur devoir envers la *familia* car le Romain typique, rappelons-nous, est et restera un soldat et un paysan. Un phénomène décisif insiste à maintes reprises Weber : «la restauration de la paysannerie est le premier pas vers la décadence du monde antique», monde ancien qui se termine lors de la Chute de l'Empire.² Ainsi, nous aurions tort d'oublier que Rome est constitué d'un «État de paysans conquérants ou, mieux, une cité État paysanne.»³ Nous verrons tout à l'heure que cette donnée est importante, car elle touche de près l'un des acteurs économiques principaux : le grand propriétaire terrien. La vie économique productive de sa villae, si elle est séparée de la vie économique de la famille restreinte, devrait être interprétée en tenant compte de la contrainte de la *pietas*. En pourrait sans doute en dire autant du contrôle comptable en opération dans les villae : comment a-t-il pu composer avec cet ethos de la vie familiale tout court, de la vie professionnelle du maître des lieux, du travail de direction de la clientèle et des esclaves ?

¹ Barrow, R.H. (1962) *Les Romains*, Paris, Payot, p. 5 et ss.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 64.

³ *Ibid.*, p. 68.

12.1.1.3 L'influence du princeps sur le développement de l'Empire

Si la *pietas* est une des caractéristiques principales pour qualifier le comportement du citoyen romain, le *regnum* serait le terme exact pour qualifier ou «exprimer l'État, celui qui se cache derrière *status* (*regni*). Ce mot a désigné l'État comme institution, comme idée et comme réalité territoriale».¹ En fait, cette notion vient de *regere* qui signifiait à l'époque «régler», «gouverner» et était particulièrement employée pour désigner à la fois la durée du gouvernement de l'Empereur (auparavant, celle d'un roi) et l'espace administré sous l'autorité, disait-on, d'un *princeps*.

C'est cette dernière expression qui était utilisée pour parler du chef et véritable responsable ou fondateur de l'État. Il signifie «le premier», celui à partir duquel tous les autres dépendent de lui. Le terme «princeps - nous avons vu précédemment son origine étrusque - changera de sens et désignera celui dont la «victoire représente la fin de l'égalité de principe des élites politiques romaines : la fin de l'aristocratie et le début de la monarchie.»² Autrement dit, avec lui, avec son incarnation dans la figure de l'Empereur, se termine la fin de la République et c'est le début de l'Empire. Le princeps désigne celui qui est à la tête du gouvernement : c'est le principal dirigeant. Nous pouvons constater dans la littérature antique, soutient Werner, que ce «concept» à l'ère monarchique est régulièrement associé à l'organisation administrative comme à l'ensemble de l'organisation militaire qui doivent lui rendre des comptes. À l'orée du III^e siècle av. J.-C., Rome est un État et ses institutions deviennent stables et elles sont prêtes à répondre à une expansion territoriale sans cesse grandissante. Rome va donc faire des affaires au Sud : ses contacts se multiplient avec les Grecs, mais aussi avec tous les peuples méditerranéens. Cela ne se fera pas sans heurts, car les intérêts économiques et politiques carthaginois, qui dominent alors sur tout le bassin occidental, rentreront en conflit avec ceux des Romains : «De là va surgir entre Rome et Carthage un conflit qui par sa durée, son acharnement, les moyens mis en œuvre et l'implication successive de presque tous les riverains de la Méditerranée, a pris les dimensions d'une crise de mutation décisive pour l'Occident.»³ Dès lors on comprendra pourquoi les Romains vont rechercher celui capable de faire et de garantir la paix, de les conduire, de les diriger et de contrôler les autres peuples : l'Empereur sera vu comme celui seul capable de «discipliner la paix» selon la formule de Virgile. L'Empereur Auguste inaugurera le principat romain.

N'en disons pas plus pour l'instant au sujet de cette figure centrale dans la vie des Romains. Nous verrons plus loin, avec plus de détails, son rôle dans l'administration civile et militaire, de même que sa place symbolique dans les activités économiques. Notons seulement que, à l'origine, ce terme «exprimait encore l'idée du *primus inter pares*, celui n'est que le premier parmi ceux qui, en principe, sont ses égaux

¹ Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, op. cit., p. 146 et ss. Le reste du paragraphe est un résumé des travaux de l'auteur sur cette notion.

² *Ibid.*, p. 147.

³ Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine*, op. cit., p. 72..

en dignité.»¹ Naturellement les autres, les exclus, mais les plus dignes d'entre eux, étaient des nobles. Par contre, tous les nobles veulent se rapprocher du *princeps* et pour cela, ils doivent gagner en *dignitas*.

Dans ce contexte d'une course aux statuts pour plaire au *princeps*, sinon pour espérer devenir à son tour *princeps*, la *nobilitas* serait sans doute la valeur suprême qu'il faudrait immédiatement opposée au travail des agents comptables : elle serait révélatrice de ce pourquoi des techniques de comptes sont déployées pour rationaliser les chances de produire des prestations utilitaires aux nobles. Pourrions-nous réussir à faire cette démonstration ?

12.1.2 La *dignitas* et la *nobilitas* : finalités existentielles de l'action économique ?

Comme le résume adroitement Werner, lorsque tous les citoyens n'en auront que pour l'empereur, le *princeps*, lui-même le plus haut dirigeant de l'État ; du *regnum* qui en est le cadre d'action, «d'où vient l'esprit qui doit animer les meilleurs ? d'où vient leur légitimité inhérente ?»² De la *dignitas*. Et ces meilleurs, ce sont les nobles, l'élite romaine.³

La *dignitas* désigne l'état d'esprit qui fonde la valeur et l'honneur du noble.⁴ À l'époque républicaine, chaque noble «possédait une dignité qui lui était propre ainsi qu'à sa famille, et des droits y afférents» : l'endroit par excellence où elle s'exprimait le mieux était dans le *mérite politique*, une qualité et une capacité d'esprit collectif qui étaient jugées sur leur apport concret à la grandeur et à la souveraineté du peuple romain.⁵

Un noble qui héritait de la *dignitas* de sa famille devait donc prouver ses propres mérites politiques à la face de la République. Pour Werner, et contrairement aux Grecs, plus qu'«une noblesse de sang, c'était une noblesse de rang, attachée à remplir ses devoirs envers la *res publica*» qui caractérisait le Romain et il n'était guère possible d'y passer outre : «pas de dignité politique sans activités, sans office élevé et sans appartenance au Sénat.»⁶ En un mot, pas de dignité sans des actions manifestes dans l'appareil d'État.

En fait, et ceci est très important pour nous, la *dignitas* est le «bien le plus élevé d'un noble, plus important pour lui que sa vie.»⁷ Et là nous devons bien souligner qu'elle n'est pas un idéal de tous, mais de chacun. À chacun sa dignité. À chacun sa gestion de sa dignité. Mais plus que tout, chacun devait la préserver, la maîtriser contre des phénomènes pouvant lui porter atteinte. Une fois de plus et sous une autre forme étonnante, nous pouvons la représenter comme un objet de contrôles pluraux par chacun, selon son talent, ses compétences, ses moyens. Écoutons Werner sur ce passage éloquent :

¹ Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, op. cit., p. 148.

² *Ibid.*, p. 168.

³ Sachons immédiatement que, dès l'époque romaine, et pour un millénaire durant, la *noblesse* romano-chrétienne aura le *monopole du pouvoir direct*, sur les affaires, l'armée, l'appareil d'État, la vie culturelle et intellectuelle, même religieuse, et cela jusqu'aux XII-XV siècles, dans toute l'Europe. *Ibid.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 168.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 168-169.

⁷ *Ibid.*

«Chacun est responsable de soi-même tout en cherchant l'aide divine ; chacun doit défendre les droits que lui confère sa naissance, l'honneur de sa gens (lignée) et surtout son honneur à lui, de même que chacun doit « vivre » sa mort dans la dignité. Celui qui ne défend pas sa dignité de toutes ses forces la perd inéluctablement – et, pensait-on, à juste titre. Hans Drexler cite le cas de Lépide, l'un des hommes du second triumvirat, qui se jette aux pieds de son rival Octavien vers lequel se tournent ses soldats, et qui l'implore de lui laisser la vie sauve et ses propriétés : « il fut privé de sa dignité qu'il ne savait pas défendre »[...]. »¹

Comment pouvait se défendre une dignité ? La dignité perdue ne pouvait jamais se retrouver. Perdre sa dignité c'était perdre le contrôle de sa vie.² Inversement, tout ce qui peut être employé pour la manifester le sera. Aussi, tout noble doit non seulement constamment la défendre, mais aussi l'afficher «jusqu'à l'ostentation.»³ Ainsi la *dignitas* est liée à la qualité de l'être, dans son attitude et son comportement social et économique, tout comme dans le paraître, mais encore faut-il avoir des moyens économiques pour l'afficher :

«Cette dualité, typiquement romaine là encore, a une origine double : d'une part, **il fallait être riche**, remplir les conditions minimales du *census* (contrôlée par les deux *censores*) pour être admis au sein des classes supérieures, celle des *equites* et celle des *senatores* ; d'autre part, depuis la création de leur magistrature (collégiale comme celle des consuls), les *censores* ne classaient pas seulement la fortune des *cives* selon cinq catégories d'imposition, mais veillaient aussi d'office aux bonnes mœurs des hommes prétendaient à une *dignitas*, dans leur vie familiale comme dans leur vie publique. Ce *regimen morum* (gouvernement des mœurs), spécialement attentif à la vie des membres du Sénat, donc de la *nobilitas*, a permis aux *censores* non seulement de rayer des rangs sénatoriaux des membres indignes (à cause de leur *ignominia*), mais encore de les remplacer grâce à la *lectio senatus* (choix des nouveaux nobles, ainsi que reconnaissance de leur nouveau rang après vérification). **Tant et si bien qu'ils ont protégé la dignité du Sénat et de ses membres en surveillant leur comportement, y compris en les empêchant de s'engager dans des activités ou des professions défendues aux sénateurs, comme le commerce.** En revanche, la richesse foncière était autorisée au *nobilis* tout comme la possibilité de s'enrichir massivement, voire honteusement, à travers le gouvernement d'une province. »¹

Un riche propriétaire terrien devait compter ses sous pour espérer en accumuler suffisamment lors du contrôle fiscal des *censores*. L'objectif de cette quête de richesse était clair : être sur les rangs de la noblesse romaine. Comment ? Peut-on déjà voir ici l'importance d'avoir une tenue de livres pour faire au moins l'inventaire de ses biens ? Et puis comment pousser plus loin l'organisation de la quête de la richesse pour parvenir à la classe supérieure, celle des *equites*, ou mieux celle des *senatores* ? Le contrôle des moyens était bien entendu requis. Mais encore ? L'État, par l'entremise de ces agents contrôleurs, les *censores*, déployait lui-même un contrôle fiscal selon cinq catégories d'imposition pour vérifier le classement des nobles. Mais qui plus est, ces mêmes agents contrôleurs avaient le mandat de surveiller les mœurs de la vie familiale et de la vie publique de ceux qui recherchaient la *dignitas*. Au contrôle fiscal se surimposait un contrôle moral : la *dignitas* représentait-elle alors la finalité recherchée par le travail de cet agent contrôleur et par le noble ?

¹ *Ibid.*, p. 170.

² Une fois de plus donc, il nous faudrait tenter de découvrir si les techniques de comptabilité visent en effet à répondre à une fonction de contrôle dont l'objet n'est pas forcément de nature économique ou administratif ou comptable. Nous verrons plus loin pourquoi la comptabilité romaine privée a pu être au service de la *dignitas*. Dans cet autre cas possible et exemplaire, depuis le début de notre parcours le lecteur sera à même de le constater : la comptabilité instrumente une variété d'objets à des fins de contrôle.

³ *Ibid.*

Nous pouvons déjà anticiper que le commerce et l'activité marchande ne furent pas le lot des nobles.² Sur ce seul aspect, nous pourrions discourir longuement sur les possibilités et les impossibilités que la comptabilité ait été mobilisée dans le secteur commercial par les nobles. Sur de telles interprétations, ne perdons pas de vue que la *dignitas* «a été le moteur social par excellence du monde romain» et c'est elle qui a conduit à la *personnalisation* ou non d'une activité économique plutôt qu'une autre.³

Nous reprendrons plus loin cette réflexion sur le rôle du noble dans l'économie et dans l'administration publique. Gardons en mémoire que, sur un fond de *disciplina* et de *pietas*, le *princeps*, la *nobilitas* et la *dignitas* constituent les facteurs déterminants à la répartition du pouvoir public et économique et, forcément, de leur contrôle. Partant, pratiquement toutes les combinaisons romaines de pouvoir/contrôle pourraient être discutées sous cet éclairage (de la République jusqu'à la chute de l'Empire). Plus largement, nous avons là des pistes importantes pour l'étude des registres de comptes. Enfin, cette recherche des racines mentales de l'action de contrôle de l'acteur économique typique nous fournit ici une typologie stimulante, croyons-nous, pour analyser les pratiques comptables.⁴

On ne peut guère se tromper en avançant que la pensée du Romain est fortement influencée par un sens pratique et utilitaire. Cette valorisation des choses concrètes et sa passion pour la terre poussent le Romain à croire que l'organisation de la Cité reste le meilleur instrument pour fonder la paix et la civilisation.

Sans aborder le détail des techniques de construction des aqueducs, des fontaines, des jardins, des temples, des ports, des bains et des théâtres ni celles de leurs techniques d'organisation administratives, un Romain éprouve de vives satisfactions dans la recherche d'aménagements pratiques, matérielles, et ostentatoires, pour la vie sociale et l'ordre.

Durant la période de la Rome Impériale, on observera cette systématisation des dirigeants à procéder rapidement à la création de villes dans tout l'Empire. Sur la base de méthodes de planification claires et bien définies, une organisation hors pair des ressources du milieu va conduire immédiatement à l'édification d'une cité et à son administration où qu'elle soit et selon les mêmes méthodes de contrôle, mais toujours en fonction d'un contrôle étroit opéré à partir de Rome.

Retenons encore une fois que l'emprise d'une force supérieure sur l'action du Romain donne une connotation particulière à ses conduites. Contre toute règle et contre toute loi, lors d'une manifestation de cette force, le Romain peut devenir très entreprenant dans de nombreux domaines. À condition toutefois qu'une telle entreprise se fasse à travers une maîtrise rationnelle de l'intérêt individuel – qui trouvera son

¹ *Ibid.*, p. 171. Nous soulignons.

² On verra plus le travail de vérification de ces *censores* et de leur fonction administrative dans l'État romain. Ils agissaient vraiment comme des contrôleurs d'opérations économiques et fiscales.

³ *Ibid.*, p. 172.

⁴ En réalité, tant que nous n'aurons pas accès aux artefacts d'origine et à d'autres faits relatés par les romanistes, il sera difficile de discuter de tous les aboutissants selon cet éclairage. Dans notre cas et dans cette étude, nous nous donnerons davantage des balises et des points de repères voire des conditions préalables à l'interprétation des faits comptables que nous souhaiterions reprendre ailleurs, les thèses principales que nous suggérerons ici.

aboutissement dans la *dignitas* - au bénéfice de la chose publique et de la place occupée dans son animation – d'où l'importance d'être un noble prestigieux et capable de l'afficher.

Donc de l'ordre, pour ne pas dire de ses traditions paysannes, qui le condamne à la retenue, à l'attente et à la discipline de la patience requise pour vivre aux rythmes des récoltes et des semailles, pour ne pas dire de ses traditions militaires qui lui demanda d'observer une discipline du pas et de groupe, le Romain est caractérisé par un contrôle continu de son action. Ce qui fera dire à Montesquieu que Rome, finalement, «n'a cessé de faire des entreprises qui exigeaient de la conduite.»¹

Des rangs de la noblesse, Auguste contribuera étroitement à l'organisation d'une hiérarchie de fonctions pour la noblesse. Il «voulut aussi réformer la société romaine suivant trois principes nouveaux : le retour à la morale des Anciens, le renforcement de la cohésion sociale, le service de l'État.»² Il plaça l'administration au centre de cette réforme. Rome en devient le centre nerveux. De tout l'Empire, de trois continents, il fallait transmettre le requis et l'indispensable par et pour les comptes de Rome. Peut-on seulement, une fois, imaginer l'extraordinaire *machine* à transmission qui fut mise sur pied ?

12.2 Médioms : le rôle central du Codex de comptabilité

Il y a d'abord les mains et les doigts et les mesures anthropométriques selon des chiffres romains, eux-mêmes empruntés, entre autres, aux Étrusques.³ Comment étudier la vie des signes numériques de la main commerçante qui communique mais qui transmet mal ? Il faudrait prendre un espace pour discourir sur la fonction médiatique de la main qui compte, tant elle était importante chez ces acteurs économiques romains. Concentrons-nous plutôt sur des supports matériels.

Que serait la traduction comptable typique d'une conduite correcte du Romain, digne, mais efficace, et qui est au service d'une création de richesse économique ? Les formes d'appropriation sous les régimes agraires, donc le cumul d'actifs fonciers, constitueraient-elles les prestations les plus importantes à être maîtrisées par la comptabilité ? Dans le cadre du patriarcat de la *villae*, l'appropriation qui revient exclusivement au maître de la *familia* le contraint-il néanmoins à rendre des comptes à autrui, c'est-à-dire au roi (à l'empereur) et à ses fonctionnaires ? Le fait-il pour son propre compte ? Pour celui de sa *dignitas* ? Comme les Romains sont des gens méticuleux, nous avons retrouvé des documents comptables dont l'annotation est très précise, cohérente et processive à excès.⁴ Nous oserions dire une fois encore, mais plus directement qu'elle donne l'aspect d'être très ritualiste. Pratique marquée d'une vieille tradition étrusque issue de la *disciplina* ? Le banquier, le commerçant, le propriétaire terrien possèdent des manuscrits pour compter et comptabiliser, mais beaucoup de citoyens romains en possèdent également. Nous ajouterons que la possession d'un tel livre de comptes était vraisemblablement un devoir moral imposé (par l'impôt,

¹ Montesquieu, C. (1964) «Grandeur et décadence des Romains», in *Œuvres Complètes*, Tome 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 120.

² Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine*, op. cit., p. 18.

³ Gullberg, J. (1997) *Mathematics: From the Birth of Numbers*, New York, W.W. Norton, p. 39 et ss.

⁴ Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 29.

en fait, au nom du service public) à tout bon citoyen digne de ce nom. L'historien Vlaemminck signale que Cicéron (106-43 av. J.-C.) dans ses *Verrines*, propos sur le préteur Verres, en s'adressant à la Cour, constate : «Juges, s'écrie Cicéron, voici un fait nouveau que vous allez découvrir : nous entendons parler d'un homme qui n'a jamais tenu de livres comptables.»¹ Cette anecdote est-elle révélatrice de l'importance accordée au manuel comptable dans la société romaine ? Existait-il un rite comptable, aux connotations anciennes religieuses ?² Pour espérer répondre à cette question et à bien d'autres, même partiellement, surtout en matière de comptabilité, nous le disons depuis le début, «nous ne pouvons pas ne pas rencontrer et traiter la notion connexe, sous-jacente, de la matière.»³ Discuter des capacités de contrôle comptable chez les Romains ne peut, une fois encore, faire l'économie de la matière comptable romaine. Mais attention affirmera pour nous Dagognet, même en notre domaine, «nous allons effectivement la croiser, sans rien accorder au matérialisme, quelle que soit sa forme, alors que nous fêtons, en revanche, la richesse de ladite matière. Nous souhaitons revaloriser le substrat, ce qu'on considère comme un simple véhicule ou un porteur, alors qu'il lui arrive de conditionner.»¹ La matière conditionne ce que l'on y fait à sa surface. Pour les activités d'écriture comme la comptabilité, les Romains avaient recours à certains types de matériaux, mais le papyrus et le parchemin dominaient. Encore une fois, comme la documentation de recherche est relativement muette sur la nature des supports, nous nous bornerons à discuter de quelques aspects reliés à la nature du *Codex* et à sa condition d'inscription.

12.2.1 Les types de registres et leurs surfaces d'écritures

Du document principal utilisé par chaque grand propriétaire terrien, le *Codex accepti et expansi*, on retrouvait les recettes et les dépenses de la famille, comme celles de l'exploitation agricole de la *villae*. L'esthétique comptable de par sa graphie expose une même évolution en ce sens des entrées/sorties depuis les moments fragiles et religieux de la plus Haute Antiquité. Pièce maîtresse comptable auquel s'ajoutaient, selon le cas et selon les activités économiques, d'autres registres : les *tabulae*. L'un comme l'autre de ces registres secondaires venait secouer, voire déchirer la synthèse graphique du *Codex accepti et expansi* : se lève donc par ce dédoublement matériel, s'amplifie donc une séparation physique qui mettait en évidence la carence des moyens visibles de contrôle efficace, l'impossibilité d'une même et unique représentation comptable. Le plus important était sans doute l'*adversaria*, un brouillard dans lequel on enregistrerait les transactions à mesure qu'elles se faisaient. Le contenu de ce registre était ensuite retranscrit dans le *Codex* et résumé, avec une économie de signes, soit sous la colonne de l'*accepta*, les entrées, soit sous la colonne de l'*expensa*, celle des sorties. Ces *codex*, on peut imaginer leur fabrication à partir de papyrus, le *charta*, ou de *membrana*, le parchemin.

¹ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, Bruxelles/Paris, Treurenberg/Dunod, p. 34. Il cite en fait les travaux du grand historien italien de la comptabilité Melis, F. (1950) *Storia della Ragioneria*, Bologne, Cesare Zuffi, p. 362

² Si nous insistons sur cet aspect c'est qu'il y a encore trop peu d'études qui se soient véritablement penchées sur le rite secret dévolu encore aujourd'hui au monde de la comptabilité et de la finance. Il y a ici, nous semble-t-il, une autre thèse à explorer pour approfondir cette question centrale en comptabilité : pourquoi depuis toujours les sociétés persistent-elles à comptabiliser loin des regards ? Le cas de Rome pourrait être exemplaire.

³ Dagognet, F. (1985) *Rematérialiser : matières et matérialismes*, Paris, Vrin, p. 221.

Outre les tablettes de cire, et pour certains documents précieux où on pouvait utiliser des matériaux plus solides comme l'ivoire, les tessons, le cuir ou des tissus, les Romains étaient confrontés à des difficultés quant à la disponibilité et au maniement des supports comptables. Encombrant, lourd, et fort dispendieux, le parchemin était néanmoins très employé par les Romains et avec lequel ils «entretenaient des correspondances suivies, délivraient des reçus, rédigeaient des actes publics et privés de tout genre, prenaient des rendez-vous, tenaient des comptes et des registres» des plus variés, etc.² Comprenons que l'esprit romain était possédé par ces besoins, des besoins de satisfaire ce qu'il était : besoins de suivi, de rencontre, de droits, de comptabilité, d'ordre. Pourquoi autant d'énergie d'écriture et de calcul et de ténacité exercée sur et envers des supports reconnus peu maniables et dispendieux ?

Sans doute que le paraître de la *dignitas* devait jouer un rôle probable : l'écriture révèle, elle montre ses relations nobilitaires, les faits marquants de la vie familiale ; le document sur lequel figurera les sommes prouvant la richesse économique d'un *possessor* a beau ne pas faciliter sa tenue, on pouvait s'en contenter dans l'intimité, mais il ne sera pas fabriqué avec n'importe quel matériau, car un noble devait l'afficher à qui de droit, ou franchir la première étape publique de sa publicité : l'achat chez un commerçant, grand fabriquant de la rumeur publique.

12.2.1.1 Le livre en parchemin

L'origine du mot, *caudex* («tronc d'arbre») désignait les tablettes publiques et seulement par la suite les livres de parchemin, particulièrement les premiers livres privés de comptabilité. En fait, rappelle Paoli, c'est à partir des tablettes de bois et de cire que le codex reçut sa forme :

«on gravait les caractères dans la cire au moyen d'un long fragment de tige de roseau effilé et pointu, dit *stilus* ou *graphium* ; l'opération s'appelait *arare* ou *exarare*, proprement labourer, tracer ou creuser un sillon. Plus tard, le roseau est devenu un poinçon de métal, d'os, d'ivoire. L'extrémité opposée du style portait une petite spatule ronde ou plate, qui servait soit à effacer quelque une des lettres tracées, soit à restituer à la surface de la cire son égalité primitive».³

Même si les Romains employaient régulièrement les tablettes de cire pour faire les comptes, les billets, les lettres brèves, les notes, les quittances et les brouillons de correspondance, le codex de comptabilité est et sera très tôt un document unique, constitué de parchemin. Combien d'agents économiques l'ont utilisé seulement chez les propriétaires terriens ? Nous ne le savons pas, mais nous pouvons dire qu'il devait devenir pratique et être concrètement pratique, surtout pour le grand besoin de

¹ *Ibid.*

² Paoli, U. E. (1960) *Vita Romana : la vie quotidienne dans la Rome Antique*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 298.

³ *Ibid.*, p. 306. L'auteur décrit ailleurs comment était fabriqués ces supports qui étaient à l'origine utilisés largement pour compter : «On tassait la cire à l'intérieur légèrement concave de la tablette dont les bords étaient relevés, de manière à la faire bien adhérer. D'habitude, on assemblait plusieurs tablettes au moyen d'un cordonnet passant à travers des trous pratiqués sur le bord, et les *cerae* [littéralement tablette de cire] étaient dites *duplices*, *triplices*, *quadriplices*, *quinquiplices*, etc. selon le nombre des tablettes de bois qui les composaient. On les distinguait également par les noms grecs de *diptycha*, *triptycha*, *polyptycha*. L'ensemble de plusieurs tablettes s'appelait à l'origine *caudex* ou *codex*. Chaque tablette était enduite de cire sur ses deux faces, sauf pour le diptyque, dont seules les parties intérieures étaient garnies de cire, ce qui lui donnait l'aspect d'un livret, les deux faces externes jouant en quelque sorte le rôle de couverture. Sur la première, certaines gravaient leur nom.» (p. 305-306). Donc, l'ancêtre du codex comptable en parchemin était un codex de tablette de bois et de cire. Nous savons que ce type de codex circulait sous les bras d'intendants, de fonctionnaires ou de comptables. Compte tenu du nombre limité de tablettes de bois qu'il était possible de lier et de transporter, nous pouvons douter qu'un riche propriétaire terrien très digne

l'administration romaine, obligée d'en user quotidiennement et systématiquement ; dès lors on comprendra mieux les qualités physiques qui le rendirent attrayant, car il eut finalement une présentation qui :

«Consista lui aussi pendant longtemps en une bande enroulée sur elle-même. Une innovation d'une importance décisive dans l'histoire du livre fut introduite le jour où quelqu'un pensa plier la peau en quatre et à rogner ensuite les plis, de façon à en former des cahiers (*quaterniones*). Cousus ensemble et réunis sous une couverture (*codices membranei*), ces cahiers formaient alors un livre d'un aspect très semblable au nôtre. Les faces rugueuses (côté poil) se touchaient, et de même les lisses (côté chair). Ces dernières, de couleur plus claire, se prêtaient mieux à l'écriture, mais en fait on pouvait écrire sur les unes et sur les autres, ce qui présentait un grand avantage par rapport aux feuilles de papyrus. Ces *codices* de parchemin apparurent sous l'Empire, et la première mention que nous en possédions date des Flaviens. Mais en dépit de leurs avantages, leur prix élevé limita fortement leur diffusion. Aussi l'emploi traditionnel et mal commode des rouleaux de papyrus et même de parchemin persista-t-il pendant toute l'époque romaine.»¹

Comme les codex de parchemin pliés étaient très coûteux, ils étaient des objets de luxe qui devaient attirer l'attention de ceux qui cherchaient les marques matérielles ostentatoires. Il devait être plus commode de concilier une comptabilité avec ce support étant donné sa plus grande résistance, sa maniabilité et sa surface d'écriture plus adaptée (côté chair, clair) à une utilisation de sa double face (côté poil).

Enfin, Paoli nous apprend que même le codex en parchemin résiste au jet spontané de la main qui annote. Par ce biais et ce média précis, le codex a lié ensemble un certain nombre d'agents comptables (propriétaire foncier, noble, fonctionnaire, etc.) à des codes, à des réseaux et à des dimensions plus immatérielles, des symboliques qui se transfiguraient comme des forces dans des formes, numériques ou littérales, des forces allaient de pair avec les besoins vitaux du temps. Le codex de parchemin utilisé à des fins de comptabilité ne peut se réduire à une simple matière inerte : les dits et écrits comptables qu'il transmettait assuraient la perpétuation d'une convention sinon d'une tradition. Il était un aide-mémoire si on veut, mais aussi un engin de transmission dont la nature conditionnait la forme de la force symbolique à transmettre. Et cette force : était-elle composée d'un alignement de signes *accepti et expansi* sur la mesure de la *dignitas* ?

12.2.1.2 Le livre en papyrus

Les Romains qui tenaient des comptes dignes de leur nom ne voulaient probablement pas se contenter du papyrus égyptien (le *amphitheatrifica charta*), jugé par tous trop rugueux : les fibres végétales produisant des surfaces d'écriture inégales et, on s'en doutera, des plus désagréables pour la clarté et l'ordonnancement des propos et des nombres. Une fibre mal aperçue par le teneur de livres et la marque du stylet bifurquait vers une autre forme. Peut-on imaginer la difficulté d'écriture pour noter et répéter quantité de nombres romains en petit caractère ? La forme même des chiffres romains était-elle justifiée par l'usage fréquent de ce support raboteux ? Spécifions déjà ceci : «les chiffres romains sont non pas des

qui devait se rendre à Rome pour discuter affaires, ne circulait pas à tous les jours avec un *quinquiplices* sous le bras...

¹ *Ibid.*, p. 301.

signes servant à effectuer des opérations arithmétiques, *mais des abréviations destinées à notifier et à retenir les nombres*. Et c'est pourquoi les comptables romains (et les calculateurs européens du Moyen Âge après eux) ont toujours fait appel à *des abaques à jetons* pour effectuer des calculs.»¹ Le codex de papyrus fait partie d'un jeu qui comprend le plus souvent un abaque à jeton qui lui transmet alors un nombre. Entre la surface revêche de ce type de papyrus, l'abaque et les origines grecques et étrusques des chiffres romains, il y aurait tout un travail de déblayage à faire pour faire entrer les conditionnements matériels à l'explication romaine comptable.

Pour une fois qu'une technique mécanique les intéresseront vivement, peut-être justement pour répondre à des besoins énormes de comptabilité et d'administration, les Romains n'allèrent pas sans laisser imposer : plus tard ils perfectionneront les procédés de fabrication du papyrus pour le rendre parfaitement lisse. Des fabriques sont constituées pour produire un haut volume de papyrus, les *officinae*. Les Romains vont ouvrir des magasins qui lui seront entièrement consacrés : les *horrea chartaria*.

Même s'il existait des diverses qualités, et malgré son prix élevé, les nobles recherchaient, vraisemblablement, le papyrus estimé le plus léger, le plus uni. Paoli nous indique qu'avant Auguste, la feuille la plus fine était appelée *hieratica*, puis, après lui, après ses grandes réformes administratives, chacune prendra le nom de l'Empereur, l'*Angusta*, la *Claudia*, qualité la plus haute de papyrus qui contrastait avec la plus grossière, la *charta emporeutica*, soit le papier commercial, nullement utilisé pour l'écriture, mais pour l'emballage.² La *charta emporeutica* a-t-elle servi à des fins de comptabilité pour avoir eu droit à cette dénomination de «papier commercial» ? Pour l'heure nous n'en savons rien, mais nous devrions creuser la question afin de distinguer les agents économiques et les achats de quelle qualité de papyrus. Une précision : pendant longtemps l'activité commerciale fut très mal vue par les nobles.

Dans les techniques d'organisation de l'écriture, on notera avec un certain intérêt que, pour tous les types d'écriture, seule une face du codex en papyrus se prêtait à l'écriture. Rarement on utilisait le revers, «sinon par expédient» note Paoli qui observe aussi, étrangement, que «des fragments de textes de grands poètes portent au verso des comptes de ménage ou des notes de caractère domestique.»³ Noblesse d'une écriture d'un côté, la littérature, de l'autre, une tenue de compte estimée sans doute essentielle, mais qu'il fallait maintenant cachée ? Lorsqu'un papier était écrit sur ses deux faces, il était dit *opisthographum*. Les livres de comptes étaient-ils de ce type ? En tels cas, que signifiait ce jugement d'opinion porté sur un *Codex accepti et expansi* ? Le statut du devoir de citoyenneté s'en voyait-il amoindri ?

Si les *tabulae* n'étaient pas constitués d'*hieratica*, le chef de famille ou son teneur de livres devait racler le papyrus avec une sorte de peigne en ivoire ou avec un coquillage. La notation des nombres de comptabilité ne pouvait supporter la bifurcation imposée par des fibres mal placées, elle ne pouvait être dans l'erreur. Le statut du papyrus était alors celui de *charta dentata*. Que valait-il alors dans la démonstration matérielle et graphique, opération de vérification, mais sans doute aussi une démonstration

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, op. cit., p. 455.

² *Ibid.*, p. 299.

³ *Ibid.*

obligée de l'ostentatoire du noble, devant les vérificateurs du *cens* ? À défaut de ne pas avoir de registre en *Claudia* ou en *Augusta*, la raclure par le peigne imposée à la *charta dentata* était-elle visible ?

Autrement, depuis les premiers usages du papyrus à des fins de comptabilité, il est difficile d'expliquer le passage au *codex*. Auparavant, les comptes étaient-ils tenus sur un rouleau (*volumen*) que l'on déroulait au gré des transactions ? En ce qui nous concerne, nous n'en savons rien. Nous savons néanmoins qu'un tel rouleau était fabriqué à partir d'un nombre restreint de page de papyrus (une vingtaine), collées les unes aux autres. On imagine la difficulté qu'il y avait à écrire lorsque le document restait enroulé aux deux extrémités ou bien quand il fallait le laisser traîner par terre. Paoli laisse entendre que ceux qui recouraient à ce système préféraient «acheter des pages détachées et les faisait-on assembler par la suite, une fois remplies, par un habile brocheur ou colleur (glutinator).»¹ Le *volumen* de comptabilité était-il alors conçu après notations ? L'absence de glutinator qualifié ou la non nécessité de recourir à ses services et le faire relier soi-même représentent-ils deux phénomènes ayant pu expliquer le recours au *codex* de papyrus ?

12.2.1.3 Graphie comptable comme porteur de symbolique ou sa matière première : encre, encrier, etc.

Dans les deux études précédentes, nous nous sommes longuement attardés à l'écriture comptable et à sa vertu transmissible qui arrivait à traduire, transcrire, transposer et transporter une parole vive et pleine, voire préoccupée par le compte de l'essentiel à la vie et à la survie, pour ainsi être communiquée à qui de droit ou à soi (chez le Grec) et pour une maîtrise de soi. Poursuivons cette réflexion, en quelque sorte, en prenant la direction, cette fois-ci, de la matière responsable de mise en forme.

L'*atramentarium* était le pendant obligé du support d'écriture, tout comme le *calamus*, le petit roseau taillé en pointe. De forme très variée, l'encrier était souvent constitué de deux récipients cylindriques assemblés l'un à l'autre, muni chacun d'un couvercle et contenant dans lequel on retrouvait une encre faite de suie de résine ou de poix, de lie de vin ou de noir de seiche, mais toujours combinée à des substances résineuses.² Une encre qui devait néanmoins posséder la double qualité d'être suffisamment persistante, pratiquement indélébile, mais aussi, d'un autre côté, et pour certain cas, pouvant être effacée à l'aide d'une éponge imbibée d'eau : même un teneur de compte devait, à l'occasion, être capable de «passer l'éponge», une vieille expression qui signifiait déjà effacer ce qui ne pouvait paraître, ne pouvait être. Enfin, les Romains recouraient également à une encre rouge pour mettre davantage en perspectives des titres importants.

Avant de conclure relevons un dernier phénomène important relié à la nature de ces supports comptables. En cas d'erreur, en cas de prises de notes rapides, mais illisibles, il y avait certes cette possibilité de passer l'éponge. Or, en quoi, en pareille situation, la nature du médium aurait pu influer sur un comportement et une attitude de manière à rectifier, à induire une conduite plus rationnelle lors

¹ *Ibid.*, p. 300.

² *Ibid.*, p. 302.

d'opérations d'écriture ? Voici une observation pertinente de Paoli qui nous donne à penser qu'il devait y avoir une forme de délibération plus lente et plus longue :

«[...] ces exécutions sommaires ne pouvaient se produire dans l'antiquité, pour deux motifs évidents ; parce que papyrus et parchemin, on l'a vu, coûtaient cher et qu'il fallait y regarder à deux fois avant de détruire des matières si précieuses : et aussi pour la raison matérielle que déchirer papier ou parchemin n'est, pour qui n'a pas des mains robustes, rien moins qu'aisé. Alors, si l'on voulait détruire l'écrit avec son support, on jetait le tout au feu ; sinon, on avait recours à l'éponge déjà mentionnée : ou le feu ou l'eau.»¹

L'entrée dans le collectif passe par une matière résistante. L'objet comptable, brisé ou abandonné, retient en raison de sa singularité : l'objet similaire, neuf et intact, glisse vers le même usage uniforme alors que l'ancien, à tout prix, a de l'être écarté. Ce même objet, ce papyrus ou ce parchemin, une fois devenu inutilisable pour un trop plein ou un effilochage, a perdu sa valeur d'échange du teneur de livre à la conscience du teneur de livres : sa valeur d'usage vient de disparaître. Fort à propos, un Dagognet ne nous rappellera jamais assez l'importance d'un objet d'utilité, une fois jeté : «Justement, délivré de ses rôles, ne se met-il pas à exister pour lui-même, dans sa concrétude ? Ne nous dévoile-t-il pas une sorte d'architecture interne ? N'allons-nous pas reconnaître aussi en lui tout le caché qui le soutenait [...] ?»² La concrétisation du parchemin ou du document comptable en papyrus renvoie à son niveau d'organisation technique et à son efficace. La concrétisation correspond à un stade de développement, dans le sens d'un perfectible, dans le sens d'un réel ajustement parfait entre les besoins d'un individu et la fonctionnalité de l'objet technique. Elle peut devenir un outil d'analyse pertinent pour apprécier le rapport anthropologique entre l'homme et l'objet matériel technique. Autrement, c'est une façon de juger de son efficacité réelle par rapport à une efficacité souhaitée : entre les deux subsiste une «marge d'indétermination», nous dirait Simondon. Celle-ci correspond aux exigences structurelles, et fonctionnelles, propres et irréductibles de chaque objet technique, ici de chaque support médiatique de comptabilité romaine.³ Enfin, la question du «support destiné à l'abandon» est d'intérêt puisqu'elle serait indicatrice du comment l'idéal type d'un comptable se caractérise par des actions de détournement des limites du média d'inscription, du comment il s'est ingénié à le débarrasser de ses fonctions successives, toujours contraignantes, mais toujours annonciatrices des voies de détours, des *lois de la sinuosité* à respecter un jour en vue d'une réappropriation/réadaptation. Dans le cas présent, à l'arrière-plan des mentalités des agents comptables romains, se dessinent peut-être des désirs ou des envies inauguratrices d'un nouvel usage, d'un autre médium qui délivrerait les leurs des épreuves de la rugosité, de la lenteur, du feu ou de l'eau. Ce qui serait déjà une révolution technique, et culturelle.

Eau, feu, encre, papyrus et parchemin ne feraient qu'une seule et même *chose*. Ils rentreraient, aux yeux de Dagognet dans une catégorie référentielle de premier plan, celle dite quasi-ontogénétique, tellement ces éléments auraient à voir avec la primitivité : éléments de la Nature, ils forment matières à

¹ *Ibid.*, p. 304.

² Dagognet, F. (1997) *Des détritits, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*, Plessis, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, p. 74.

³ Simondon, G. (1989) *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit.

Culture, ils représentent la trame même de l'univers, dirait Dagognet, particulièrement celui de l'humain.¹ Et sans doute est-ce là une condition *sine qua non* qu'il faut répéter sans cesse : le papyrus est une fenêtre, un cadre, pour y voir un passage de l'ordre comptable du temps, mais ce *cadre* a exigé un champ d'expérience là où il y a eu l'influence d'un milieu, les offres de matériaux d'une Nature. Le papyrus intime l'ordre d'inscription. Il donne la règle des premières avancées numériques et des arrière-plans à la pensée. Il fait donc, à sa manière, reculer le trop-plein, le trop-divers. Il impose une limite à l'expression comme il constitue lui-même une limite du développement technique des médias d'inscription de l'époque. Sur fond de tradition, on comprendra que les Romains ne pouvaient pas rejeter aisément ce matériau d'écriture.

Mais pour apprécier ce type de texture des supports d'écriture et les raisons de sa déroute, de ce pour quoi elle sera déroutée vers d'autres fonctions, il faut savoir apprécier la forme, la mise en forme du texte qui l'accompagne. Nous aurions tort, une fois encore, d'oublier à ce propos le moyen corporel de garder des scories symboliques d'une activité économique, de reléguer aux faits divers la surface matérielle d'un codex : au contraire le principe de discussion est celui de l'acteur cherchant tacitement toujours à mieux superposer une surface idéale au réceptacle végétal. À ce niveau s'exerce la plus profonde, l'inaltérable dimension d'expression d'un espace à trois dimensions. L'encre vient, en effet, faire une différence *marquante* entre une trace et l'empreinte, entre la surface réceptrice et le préposé à l'écriture, entre la position de la forme d'une quantité de marchandises et l'extension que ce teneur de livres peut faire subir à un espace économique au moyen de cette notation comptable.

Le stylet de l'agent comptable trempé dans l'encre va instituer l'image comptable ou fiscale comme *trace privée* ou *trace publique*. Face à lui-même ou face au fonctionnaire chargé de récolter les impôts, l'un comme l'autre rivalisent autour des jets d'encre numériques où il y a une telle puissance de démonstration des avoirs et des devoirs, d'accords avec l'intelligence et les conventions romaines, que chaque document comptable illustre les grands chemins du savoir économique et du pouvoir politique, que la somme des échanges se conclut par la consolation de croire que chaque propriétaire terrien vient d'avoir la mesure de l'enjeu de son aventure. Le véritable teneur du registre-papyrus romain rêve à de prodigieuses aventures, tant spirituelles que politiques. L'entreprise économique est d'un intérêt second. La manifestation de ses activités économiques demeure néanmoins fondamentale s'il souhaite avoir accès à la perfection de la *dignitas* ou de la *nobilitas*. La trace des opérations économiques vaut son poids de signification symbolique. De même, dans cet ordre, donnons-nous avec Tisseron cette clé d'interprétation pour se saisir d'une manière du rapport important entre matérialité optique et support matériel d'inscription comptable : «L'empreinte n'est que l'attestation d'un passage. Elle ne résulte pas du désir d'inscription, mais seulement de la mise en contact fortuite d'un objet avec une surface réceptrice. Au contraire, la trace atteste le désir qu'a eu celui qui l'a laissée de réaliser une « inscription »»² L'empreinte comptable romaine c'est la marque en creux ou en relief, laissée par le stylet et l'encre sur la surface papyrus. La

¹ Dagognet, F. (1997) *Des détritits, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*, op. cit., p. 76.

² Tisseron, S. (1996) *Le mystère de la chambre claire : photographie et inconscient*, Paris, Flammarion, p. 46.

trace comptable romaine désigne la suite d'empreintes que laisse le passage de la main et de l'esprit de l'agent inscripteur. Cette trace de comptabilité c'est la marque laissée par une action quelconque. Laquelle ? Là serait notre question. S'il est légitime de penser que la comptabilité romaine s'inscrivait sans doute avec la sphère d'un désir, au sens de Tisseron, il apparaît, sous cet angle, qu'elle met, par là même, son identité en jeu. Laquelle et son quel type de désir ? Pour quelle forte raison un propriétaire terrien, un noble ou un fonctionnaire va-t-il consacrer autant d'énergie, de labeur et de lutte contre un matériel d'inscription qui résiste, et qui risque de lui gâcher le travail ? Entre l'âme du Romain et l'*atramentarium* il y a une individuation en exercice de chaque côté du calame. Ainsi s'affirme une nouvelle valeur du rapport support/écriture/agent. Au-dessus du petit roseau taillé en pointe, il y a un espace libre, mais cette extrémité pointe vers le teneur de registre et l'affirme à l'autre extrémité dans un espace limité par la surface réceptrice connue des Romains : l'encre est ce corps sensible et fluide qui déposera l'intention du premier sur la possibilité du second.

Ceci étant posé, maintenant, que dire de l'identité de la comptabilité romaine qui manifeste un désir ? Collin nous renseignera un peu avec cette définition adaptée à notre propos : «Le désir désigne tout mouvement qui nous porte à rechercher la jouissance ou la possession d'un objet.»¹ La possession idéale du citoyen romain, la terre ou la *nobilitas* ? Le Romain désire gagner en réputation, disions-nous, d'abord en *dignitas* et sans doute plus encore. Si démesurés peuvent apparaître les moyens en mouvement pour l'obtenir, sa forme rationnelle, et raisonnable, s'expriment aussi dans le répertoire comptable : l'écriture traduisant la quantité des stocks, des esclaves, des inventaires et des productions extériorise la tempérance et la volonté de puissance, un obstacle comme une liberté affranchie de tous les déterminismes, enfin des chemins économiques contournables et incontournables pour parvenir à ce que cherche à dire cette écriture des comptes. Ou ce que peut représenter ce papyrus de comptabilité. Cette double action, la quête économique d'un désir et la tempérance proposée par les écritures comptables, confère à la composition comptable, qu'elle soit numérique ou alphabétique, d'immenses possibilités : l'élargissement du monde de soi est une conséquence, mais la consécration pour le Romain possédant, de la *nobilitas*, est l'élargissement de la conscience qu'il peut espérer de lui-même.

Le Romain typique, le citoyen romain riche, possède une comptabilité telle une grammaire de l'existence. Par tradition elle impose ses lois, mais l'agent comptable a la possibilité de s'en affranchir. Son émancipation commence dans le jeu de l'encre. Si la couleur de l'encre et la forme des graphies ont servi déjà d'*agents intérieurs* chez lui ou chez son patron, c'est, reconnaissons-le, d'une manière inconsciente.

Le comptable romain le plus distinctif, quel qu'il fût, n'a pas eu seulement à éduquer ses yeux sur la trace d'encre elle-même reposant sur fond de *volumen* ou de *codex*, c'est sa raison, surtout, qu'il devait rendre capable de peser la couleur et la forme des graphies comptables sur leurs subtiles balances, de développer tous ses moyens pour qu'au jour de la naissance d'un document comptable, celui-ci ne fut pas

¹ Collin, M. (1978) *Désir et Raison*, Paris, Hatier, p. 7.

seulement en mesure de recevoir des impressions extérieures (et, à une échelle légère, parfois, d'en susciter d'intérieures), mais aussi d'agir comme force déterminante.

L'artéfact comptable romain a d'abord été un objet technique particulièrement précieux pour un agent comptable qui avait la responsabilité d'y faire traces. Or, une trace, même la plus banale, convergeait çà et là, mais toujours vers la réalisation d'un désir. Tisseron a réuni pour nous ces éléments de sens dans cette expression révélatrice : «Ce désir est celui de rester éternellement présent dans l'objet sur le modèle de ce qu'on ressent – ou de ce qu'on a ressenti – de la présence de l'objet en soi.»¹ La *dignitas* reste à l'arrière-plan dans l'écriture comptable du noble et ces notations, même grossièrement matérielles, agraires ou monétaires s'alignent sur le modèle de ce que le noble ressent lorsqu'il s'adresse à sa raison d'être. L'uniformisation des esprits et des comportements plus que du respect des particularismes indigènes alimentent l'organisation administrative des villes nouvellement conquises. L'uniformisation reste présente dans les documents comptables qui sont organisés sur le modèle de la volonté du *princeps*.

L'entrée dans le collectif des nobles et de l'aristocratie des administratifs de l'État est un acte individuel, car à chacun le mérite de sa *dignitas*. Ce phénomène typiquement romain implique tôt ou tard, chez l'aspirant à la noblesse, une émotion. Une émotion qu'il doit transfigurer. Si la trace n'est pas la finalité absolue recherchée pour faire œuvre durable de cette émotion qui attend d'être matérialisée en public (par des manifestations ostentatoires en fait), dans le domaine strict comptable, l'émotion est de passage et «fonctionne de la même façon en induisant le désir d'inscrire dans une trace définitive le lien intense qui a uni le sujet à l'objet de son émotion.»² La trace comptable, peu importe sa nature, est une encre mise en forme de manière à maîtriser, dans l'attestation graphique, une telle union, temporaire certes et comptant une parmi d'autres, mais qu'une telle union existe dans une forme matérielle qui rassure, apaise, tempère le mouvement pour en réaliser la manifestation absolue.³

Tout document comptable romain et tout style d'écriture comptable romaine sont liés à l'histoire romaine et au milieu de Rome, celui d'un district, celui de l'Empire romain. Le couple support/écriture prend ici naissance de cette façon et là, d'une autre façon, mais parmi d'autres formes qui, le plus souvent, constituent un ensemble social cohérent. La création individuelle d'une mise en page comptable se greffe

¹ Tisseron, S. (1996) *Le mystère de la chambre claire : photographie et inconscient*, op. cit., p. 46.

² *Ibid.*

³ Le désir romain le plus typique chez ceux qui auront recours à des pratiques de comptabilité semble donc résider entre la valeur de la *dignitas* et celle de la *nobilitas*, titres sociaux donnant accès aux plus honneurs. Ces valeurs se vivent sous la forme d'émotions qui demandent à incarner et relayer pour éviter la décomposition des mouvements qui les portent. L'écriture est une forme de contrôle de ces mouvements. Elle a donc la fantastique capacité de permettre une forme de projection de ces valeurs et de les relancer, modulées, aux regards du lecteur d'états de compte. Par conséquent, Tisseron nous inviterait à accepter ce principe abstrait pour mieux réfléchir sur les conséquences des formes graphiques incarnées de la comptabilité romaine : la trace comptable mettrait donc «en scène un fantasme d'inclusion réciproque : du sujet dans la trace (toute trace est une forme de signature) et de l'objet dans le sujet (c'est parce qu'un objet était présent dans le sujet, sous la forme d'une émotion, que le désir de trace est advenu). Toute trace atteste à la fois la possibilité pour le **sujet de contenir l'objet** de son émotion et le **sentiment très vif d'être contenu dans l'objet** qui a accompagné cette émotion.» Nous soulignons ces passages car nous pourrions dégager des pistes pertinentes en matière de contrôle comptable : pourquoi une trace comptable ne **contiendrait-elle** pas le total des monnaies détenues tout en étant rassuré que ce compte à la banque romaine est le sien, d'être son soi ? *Ibid.*, p. 46-47. Nous soulignons.

ainsi sur le style de chaque auteur dont elle tire une part de sa substance. Cependant, chaque style baigne dans un univers culturel qui en ordonne les effets de composition.

Nous nous sommes limités à présenter que ces thèmes dans cette section des médiums. Comment, encore une fois, avec ce regard singulier sur les supports, pouvons-nous faire comprendre à notre lecteur que, même pour l'agent comptable romain, il existait une *matière à écrire le compte* avec laquelle il a été contraint d'exploiter tôt ou tard des écritures nouvelles, fruit de longues adaptations au support choisi. Comme les possibilités d'écritures comptables sur parchemin, papyrus, cire ou poterie sont limitées à plus d'un titre, il devait redoubler d'effort pour contrôler l'extériorisation progressive de sa pensée comptable dans l'acte de mise en mémoire graphique. Peut-être n'avons-nous pas suffisamment insisté sur cet aspect capital : il y a dans cette extériorité graphique un travail technique d'orientation de l'acte comptable qui est directement liée à la qualité du matériau d'inscription. Même si l'écriture comptable romaine se présentait sous la forme de texte et de nombre (romain) qui n'ouvrait qu'un espace restreint pour la réflexion d'un agent économique, cette connaissance alphanumérique, même à la fois fragmentée et linéarisée par des opérations techniques de notation, doit s'interpeler avec son médium. En principe, dans cette optique, nous pouvons mieux apprécier les limites matérielles d'un *codex* ou d'un *adversaria* qui forcent à une échelle lente les agents comptables à bricoler des innovations graphiques plus efficaces et plus adaptées. Dans les faits, tant que nous ne disposerons pas d'études ou d'artefacts probants, il sera difficile d'extrapoler sur la nature de ces changements techniques dans la tenue des comptes.¹

Enfin, peut-être aurait-il fallu également insister pour faire état du passage d'un *nombre comptable* de l'abaque au *codex*. Il y a là un rapport de parenté que nous aurions dû éclaircir dès l'étude sur les pratiques bancaires grecques. Car, en vérité, il y a transmission de symboles numériques de la table à jeton au registre des comptes.² Un jeu de va-et-vient existait entre la table à jetons et un médium de comptabilité, depuis les Grecs jusqu'aux Étrusques, les prédécesseurs des Romains.³ De plus, il nous faudrait rajouter l'importance des monnaies dans ces relations calculs/écritures pour avoir un tableau plus complet. Bref, les principaux supports matériels de la comptabilité romaine, à défaut d'être d'une parfaite plasticité, commandaient aux agents comptables de faire preuve de prudence et de précision dans le geste graphique.

12.3 Milieux : de la *villae* à l'Empire

Des paysans et des montagnards, d'origine latine et italique, parviendront à faire de l'espace des *Sept collines* entourant Rome un lieu idéal et sûr pour communiquer aisément avec les autres peuples du

¹ D'une autre manière, sur le plan de la recherche cela offre un avantage : cette unité de formes comptables apparaît plus facilement lorsqu'on ne s'y trouve pas immergé. Nous voyons mal les caractères identiques de tout ce qui nous entoure en présence d'artefacts mais nous reconnaissons sans peine un style ancien. Si bien qu'on imaginerait volontiers qu'une telle unité est le fruit d'un travail en commun où se perd l'individualité de chacun et l'invention personnelle.

² Sur cette seule relation sociotechnique entre le registre et l'abaque il y aurait eu matière à réaliser une étude complète.

³ Nous y reviendrons tout de même un peu, plus loin, en insistant sur la nature technique des opérations arithmétiques de l'abaque.

Nord, de l'Est et du Sud. Bien des siècles plus tard, dans le but de protéger sa communauté et pallier ses faiblesses économiques, sociales et techniques, Rome part à la conquête des territoires environnants. Face à certaines cités latines, Rome va faire la guerre au prix de lourds sacrifices. Avec d'autres, au contraire, elle forgera des alliances. De ces conflits et de ces coalitions dépendent le sort des dynamiques agricoles, commerciales, industrielles, financières et étatiques.

12.3.1 Les tentatives de contrôle de l'*ager publicus*

Au temps de Romulus la terre appartient aux rois et à leurs compagnons d'armes les plus fidèles. Tantôt occupée par des clans (*gentes*) et répartie en unités plus petites (*familiae*), la terre n'est pas seulement la propriété exclusive des riches : il y en a une bonne part (l'*ager publicus*) qui reste à la disposition de la plèbe. Cette terre publique sera cependant l'objet de nombreuses disputes entre patriciens et plébéiens. La noblesse saura en profiter avec la complicité de l'état et des administrateurs nobiliaires.

Autour du IV^e siècle av. J.-C., s'accélère les succès pour regrouper des parcelles du sol agraire et urbain (surtout l'*ager publicus*) sous le giron d'une appropriation par les *gentes* (qu'on appellera plus tard le patriciat.) Si le centre de l'économie romaine repose sur l'exploitation agricole, il s'agit d'une organisation économique sans capital. Les fermiers propriétaires disparaîtront graduellement et deviendront simples métayers. Avec les esclaves, le bétail et les récoltes ils constituent le capital des propriétaires. Weber suggère l'expression technique de la «sujétion héréditaire» pour qualifier le rapport du paysan au seigneur, car le paysan fait partie de l'exploitation, tel un actif, et est vendu ou acheté avec elle.¹ Toutefois, pareille acquisition ne se fait pas sans heurts. Rome ne veut pas permettre l'entassement de plusieurs lots de terre dans les mains d'un seul homme. La bourgeoisie citadine s'oppose à la noblesse rurale pour ce qui est du statut de la *dignitas* qui est en fait l'enjeu véritable, sans compter les créanciers urbains qui retrouvent rarement leur argent quand un grand propriétaire rachète une ferme en quasi faillite.

Par ailleurs, les nécessités militaires appellent quantité de paysans et une grande proportion d'entre eux n'est plus forcément sous le contrôle absolu de cette noblesse. La population, elle, se méfie de tous ces propriétaires qui ne souhaitent pas exploiter le terrain cultivable, mais en faire un objet de vantardise.

On parviendra à fixer une limite maximale à la possession individuelle (125 hectares). Dorénavant, les plus riches propriétaires devront faire preuve d'ingéniosité pour acquérir l'*ager publicus* ou diversifier leurs activités d'investisseurs vers des domaines moins valorisés socialement, mais certainement plus lucratifs. À quel risque ! La tentative de contournement la plus importante demeure sa contestation quasi permanente dans les arènes politiques. Une manière subtile de procéder à leur contrôle. En effet, les plus riches propriétaires dépensaient leur temps à remettre en question les bien-fondés de ces lois coercitives. Toute la période républicaine sera d'ailleurs marquée par ces débats.

¹ Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 117.

Même s'il y a de l'opposition et des soulèvements populaires, pour limiter la concentration des terres, les grands domaines continuent de se développer par appropriation. Pour freiner l'emprise, des patriciens et des sénateurs, de nombreuses lois agraires seront proposées et votées.

Après chaque guerre ou campagne militaire, au retour des soldats, plusieurs vétérans demandent des terres à leur retour, de l'outillage, des troupeaux et des esclaves. Les possédants protestent, car cette forme d'indemnité est aléatoire et coûteuse : il n'existe aucun contrôle possible à cet égard et chacun se replie dans une position de défense. Toutes ces transitions d'après-guerre accablent plusieurs d'entre eux à la ruine. À ce seul niveau, nous pourrions une fois encore l'extrême importance de conserver des livres comptables prouvant les droits de richesse et de propriété. Enfin, des bouleversements économiques se préparent et :

«Cette mutation de l'économie agricole, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, n'est cependant que la conséquence d'une transformation plus profonde : la culture et l'élevage qui étaient au début de la République la base essentielle – sinon unique – de l'économie romaine, passent désormais au second plan. La crise du dernier siècle de la République marque le triomphe du capitalisme commercial sur l'économie rurale : la production agricole elle-même, nous l'avons vu avec Varron, s'est adaptée aux nouvelles structures et vise avant tout le profit. La «force motrice» qui a provoqué l'évolution du système économique et modifié ses structures ne peut être recherchée ni dans les techniques qui n'ont pratiquement pas changé, ni dans l'accroissement de la population, ni dans le mouvement des idées; la force propulsive qui a commandé les variations de l'économie romaine est avant tout le changement politique profond dû aux conquêtes romaines.»¹

Nous disons dans notre première étude que la conquête est la grande vérité sans doute la plus sous-estimée du contrôle tout court. La conquête de nouveaux territoires, au nom d'un contrôle de richesses, a naturellement exigé, en parallèle, une formidable quantité de contrôle de toute sorte pour maîtriser la circulation de ces richesses provenant de trois continents vers la grande Rome. L'administration des cités fut le principal instrument de contrôle social, politique et économique. En retour, de Rome il fallait revoir les politiques souveraines, politiques largement orientées vers l'administration de l'Empire naissant. Le tableau général que nous pouvons avoir de cette administration nouvelle «ne doit faire oublier ni sa fragilité numérique (quelques dizaines d'hommes par province) [des dirigeants], ni ses faibles moyens, ni ses brutalités.»²

12.3.2 Un premier contexte complexe déterminant

À l'époque républicaine (de 509 à 31 av. J.-C.), l'expansion des guerres était motivée par un souci de défense. La conquête économique des pâturages et des villes était un objectif bien secondaire. Aussi, comme Rome avait peu de connaissance rationnelle de sa force militaire, à défaut d'être renseigné par un contrôle administratif, le Sénat détestait l'idée des aventures risquées pour conquérir et dominer un autre peuple. En fait, pour des soucis économiques, la prudence, le pragmatisme et la diplomatie motivaient

¹ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit., p. 55.

² Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine*, op. cit., p. 210.

d'avantage les Romains à recourir à de nombreux traités commerciaux. Ces ententes leur permettaient d'obtenir, malgré tout, une zone d'influence certaine dans les régions concernées.

Le goût du lucre que développeront graduellement les Romains privilégiés s'accentuera avec la chute de la République et la montée du régime absolutiste des Empereurs. Des premières grandes conquêtes militaires, le nombre de victoires sans grande résistance s'accumulant, une politique d'annexions de territoires, l'asservissement des vaincus et le pillage de leur richesse seront autant d'événements déterminants qui vont faire de Rome le nouveau centre de commerce de la Méditerranée, surtout après la destruction de Carthage et Corinthe. Cette situation générale est requise pour comprendre qu'après coup, «le caractère maritime de toutes les régions de l'Empire, la dispersion des centres de production, la multiplication des centres de consommation, le désir d'exploiter les régions conquises sont autant de facteurs qui poussent au développement du commerce.»¹

Venant de l'Orient, les Étrusques étaient à l'origine un peuple industriel et commerçant.² Du moins en maniaient-ils les rudiments de base qu'ils perfectionneront avec les besoins des cités naissantes du nord.

Les Étrusques lègueront d'abord aux Romains un ensemble assez complexe de techniques agraires : ces derniers y verront une occasion de tirer des ressources économiques plus grandes de l'agriculture. Cet apport culturel ne sera pas sans importance : de ces techniques pour mieux contrôler l'exploitation de la terre, elles permettront éventuellement aux Romains «d'ajouter aux petites cultures primitives (fèves) la culture du blé, de la vigne et des arbres fruitiers, attestée au VI^e siècle. Les limites des grands domaines tendent à se fixer, la culture se substitue à l'élevage. Le grand domaine (fundus) a un centre, la villa, où réside la famille avec auxiliaires, clients et esclaves.»³

Les techniques d'exploitation des terres arabes ne constituent qu'un héritage de *savoir-faire* parmi ceux que les Romains recevront de ces *étrangers*. L'apport étrusque principal était, en fait, un ensemble de pratiques, techniques et nouveaux outils utiles à l'organisation de l'espace tout court : la cité, les routes et la terre comptant parmi les principales surfaces à structurer en premier lieu.

12.3.3 Vers une augmentation de la rationalité des biens productifs agricoles

Les sénateurs et les membres des aristocraties locales ont vite compris qu'il valait mieux délaisser la culture des céréales, qui nécessitaient beaucoup trop d'espace pour des rendements modestes, pour celles de l'olivier et de la vigne.

Même si les membres de la classe moyenne pouvaient toujours espérer posséder leur lopin de terre, ce type de production ne pouvait être entrepris que par un très riche propriétaire, seul capable de faire face aux coûts très élevés des équipements et pouvant attendre plusieurs années avant une première récolte rentable.

¹ Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 72-73.

² Ellul, J. (1961) *Histoire des Institutions: l'antiquité*, op. cit., p. 212.

³ *Ibid.*, p. 215.

Ce changement va diminuer le rôle du paysan libre dans l'économie commerciale : il ne sera plus un producteur, mais seulement un consommateur. Cela est d'autant plus vrai qu'il peut se procurer des céréales venant des colonies pour moins cher que ce que lui coûterait une exploitation égale à sa consommation.

Le changement de production des domaines n'est pas rien puisqu'elle représente une mutation de leur conduite et d'une pensée économique qui se fait plus calculatrice. Beaucoup d'entre eux auraient eu conscience d'exploiter chaque partie de la terre selon la manière la plus indiquée, c'est-à-dire la plus efficace possible. Du moins c'est ce que nous pouvons tirer des écrits de Caton le Censeur. Dans un manuel qu'il a écrit à son fils, *De re Rustica*, il indique comment doit se faire l'administration de ses domaines et ce qu'il faut observer chez d'autres. Ce recueil a été conçu dans le but de lui donner des conseils sur la meilleure façon de mettre en valeur les domaines afin d'en tirer un grand profit. D'ailleurs, au chapitre deux, on retrouve l'importance accordée aux opérations de contrôle des comptes: «On fera le compte de la caisse, du grain en magasin, du fourrage, du vin, de l'huile; on tiendra note de ce qui est vendu, de ce qui est payé, de ce qui reste à recevoir, de ce qui est encore à vendre.»¹

12.3.4 L'administration publique

Comme l'ont écrit Amouretti et Comet : «Lorsque naît le Principat augustéen en 27 av. J.-C., le nouveau régime inaugure pour le monde méditerranéen la première et unique période de son existence où il est politiquement unifié.»² L'unification politique autour du princeps entraînera un cadre technique original dont le cœur est constitué de la bureaucratie. Disons-en quelques mots et réservons-nous la section médiation pour décrire les faits administratifs et comptables les plus probants en matière de contrôle.

Il serait approprié de parler, en premier lieu, d'une unification linguistique de la langue et de l'écriture latine, clament Amouretti et Comet, du moins comme langue officielle de l'administration.³

Les cités et les peuples conquis seront sous une juridiction administrative et une armée de fonctionnaire sera requise.

L'abondance des codes administratifs témoigne à elle seule d'un réseau structuré de codes, de règles et de normes de toute sorte. Il faut dire que l'organisation territoriale à gérer au II siècle était de cinq millions de km². De l'action de cadastrer des terres à planifier/contrôler, en passant par la délimitation des célèbres routes romaines jusqu'aux ponts et aux routes fluviales, le mérite de l'administration sera sans doute le développement d'un système de communication basé sur la poste. Il était nécessaire pour acheminer les ordres juridiques, fiscaux et militaires.

¹ Vlaeminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p.34.

² Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., p. 75.

³ *Ibid.*

12.3.5 Le négoce bancaire, la marchandise et l'industrie

En ce qui concerne l'économie romaine de l'époque royale (de 754 av. J.-C. à 509), le bœuf et le mouton ont longtemps été considérés littéralement comme les deux instruments de l'échange. L'extension de la population vers le sud de la République va permettre aux Romains d'entrer en contact avec des étrangers utilisant abondamment des monnaies grecques et phéniciennes. Il semble assuré que les Romains aient hérité des Grecs l'utilisation d'un étalon monétaire, l'as, un lingot d'airain du poids d'une livre (*aes grave*).¹

Les banquiers ont longtemps eu leur place d'affaires autour du Forum. Des opérations de change, de négoce, de crédit, de financement sont omniprésentes avec le développement rapide de l'activité économique. Étant donné l'immense capital qui était sous leur contrôle, les banques ont toujours été dans les grandes décisions de l'industrie naissante et du commerce.²

Les principales activités commerciales et industrielles étaient le vin et les amphores, l'huile et les pressoirs, les céréales et la céramique, les mines et autres matériaux requis pour les routes, les ponts, les aqueducs et le bâtiment.

À nouveau, nous profitons de l'occasion du cas romain pour refaire le point : la compréhension des technicités comptables dans l'histoire ne saurait éviter la question du milieu technique. Une société aussi impériale que Rome a d'abord établi sa puissance économique sur un territoire, un espace physique, humain et à partir duquel Nature et Culture se sont montrées ensemble dans les activités techniques, et, en ce qui concerne notre propos, dans les activités techniques liées à la production de biens économiques.

L'espace romain n'a jamais été neutre. En paraphrasant Beaune, nous dirons que «l'histoire, les guerres, l'État l'ont taillé, haché et hachuré à coups de lois, décrets, et d'abord de traditions féodales et religieuses.»³ Aux débuts de son histoire, Rome était une toute petite région agricole : le Latium. C'est l'accroissement des relations avec l'Étrurie, pays du nord et déjà très riche en activités industrielles, qui génèrera une profonde modification de l'économie naturelle. Puis, l'élargissement de la pénétration commerciale des colonies grecques installées dans la Péninsule Sud et en Sicile surajoutera à cette dynamique économique. Seulement les bronzes étrusques firent naître les industries de la céramique. La diffusion des monnaies grecques sur son territoire modifia les comportements et fit apparaître de nouveaux acteurs économiques. Et qui plus est, diront Amouretti et Comet, l'innovation et la lente concurrence du livre de parchemin obligèrent à la constitution et à l'exploitation de grands troupeaux de veaux et d'agneaux.⁴ Ainsi dit fort à propos Beaune, le milieu d'une société est d'abord *matière* à réflexion, elle «est porteuse de signes, d'empreintes», une matière faite de marques partout «visibles, du paysage « extérieur », physique au paysage « intérieur » (habitat, objets du quotidien et jusqu'aux gestes et aux

¹ Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, op. cit., p. 22.

² Mais il semble que ce soit essentiellement les sociétés de *publicains* qui étaient les principaux bailleurs de fonds des banques. Nous verrons cet aspect dans la prochaine section.

³ Beaune, J.-C. (1998) *Philosophie des milieux techniques : la matière, l'instrument, l'automate*, Paris, Champ Vallon, p. 13.

⁴ Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., p. 90.

corps des hommes qui vivent sur lui, en lui).»¹ Maintenant tout le défi théorique pour nous serait de réussir à montrer la traduction du milieu sociotechnique romain dans les registres de comptes des agents comptables. Or, comme il nous faudrait aussi révéler les caractéristiques symboliques de l'orientation donnée à ces mêmes comptes par la traduction des mentalités les plus valorisées chez les Romains (la *dignitas* et la *nobilitas*), l'enjeu théorique devient, pour nous, l'analyse et l'illustration de cette double traduction dans les mises en relation technique des agents comptables romains et qui se donneraient à voir sur les supports.

12.4 Médiations : du contrôle de la *dignitas* au contrôle des territoires

Une dignité, une noblesse, une piété, enfin, une discipline de l'action d'une part, et d'autre part des registres de comptes agricoles, bancaires et nationaux : il faut de cela, et de tout, pour faire l'identité d'un monde comptable romain. Partant, et notre démarche jusqu'à ce jour en atteste, l'inventaire des marchandises et des monnaies ne suffit pas à justifier entièrement la constitution d'une représentation comptable d'un contrôle économique de ces éléments. Nicolet nous étonnera grandement avec ses portraits d'un monde financier et fiscal si complexe et si important que cette histoire comptable reste à faire, tant elle dépasse cette période temporelle pour déboucher sur le Moyen Âge jusqu'à l'époque de la Révolution industrielle.²

La montée du commerce sur fond d'un tissu politique impérial recouvrant nombre de comportements sociaux et un milieu de technologies industrielles peu développé sont deux phénomènes fondamentaux qui démultiplient les possibilités de correspondance entre *codex* et valeur noble, entre contrôle, comptabilité et technicité marchande et administrative et leur organisation matérielle.

La variété des cas de figure de l'agent comptable romain fait de lui un expert qui étend son champ d'action encore plus loin que l'agent comptable grec. Il n'innove pas vraiment certes, pour cause d'héritage grec, phénicien et étrusque, sur le plan des techniques de compte et de calcul, mais il en systématisera l'usage. Son originalité est toutefois ailleurs : que ce soit dans la peau du marchand, de l'industriel, du noble ou du fonctionnaire, cet agent préposé à la comptabilité prépare le terrain de son successeur moyenâgeux. Donc, ce qui est important, ce n'est pas les comparaisons que l'on pourrait faire à partir de l'apport original du comptable romain au corpus des connaissances et des techniques comptables.

12.4.1 L'organisation comptable privée : aux comptes de la *villae*

Tout Romain, digne de ce nom, tient compte de la *pietas*, cette puissance spirituelle qui l'englobe et qui marque son rapport à la *familia*. Le père de famille met de l'avant cette prérogative de l'autorité

¹ Beaune, J.-C. (1998) *Philosophie des milieux techniques : la matière, l'instrument, l'automate, op. cit.*, p. 13

² Nicolet, C. (2000) *Censeurs et publicains : économie et fiscalité dans la Rome antique*, Paris, Fayard.

incontestée (*pater familias*) qui se définit comme le droit de juger, une sorte de tribunal domestique. À titre de chef, il est envahi par ce devoir dans son rapport à la vie publique, dans tout ce qu'il entreprendra, y compris les activités économiques, profitables. Telle devrait apparaître cette première mise en scène. Celle d'une valeur morale que nous croyons être cette *pietas*, fondée et toujours fondatrice de la *familia*, la *gens*, et le *patronus*. La refuser, nier son pouvoir supérieur, exposerait le Romain au plus grand malheur. Le Romain sait depuis la nuit des temps que la *pietas* est ce qui l'unit à un Autre. La *pietas* est fondamentalement une relation morale qui est partagée.¹ Code de conduite, code de déontologie, la *pietas* exerce une forme de contrôle social envers le Romain et envers ses relations sociales.

Il est difficile, cependant, d'apprécier jusqu'à quel point, dans les affaires marchandes, la *pietas* se conjugue à la rationalité économique des Romains. Cette force morale agissante vient diminuer l'importance de la valeur d'un contrôle économique par la comptabilité. En autres termes, une pratique de contrôle économique exercée par un propriétaire terrien ne reposait exclusivement sur un calcul abstrait.

Si Rome était au début de son histoire et de son expansion un État de paysans conquérants, le propriétaire terrien devient un acteur économique de premier plan pour les besoins de notre étude. Détenteur de la *pater familias* et animateur de la *pietas*, c'est le rapport de ceux valeurs aux activités de la *villae* de son possédant que nous devons mettre à jour pour produire un minimum de clarté dans les pratiques privées de comptabilité.

12.4.1.1 Le cas de la *pietas* à la *dignitas* comme vecteur de conduite sous contrôle

Sens religieux ou non, portée économique réelle ou non, ancienne tradition ou toujours présente à l'Empire, la *pietas* reste un impératif de conduite pour l'homme romain. En fait, un Romain va transformer la crainte qu'il ressent lorsqu'il est assujéti par ce sentiment qui le transcende en principe d'action. En tout cas, s'y soumettre, c'est accepter d'être associé à elle. On retrouvera alors un Romain épris du sens d'un devoir : celui de répondre à l'appel d'une vocation. Cet esprit d'obéissance deviendra une source importante pour l'imposition de l'autorité et on la retrouvera abondamment dans l'esprit des lois et dans cette propension à tout écrire.

Autrement, à l'origine, la *pietas* s'interpelle davantage à partir des deux grandes vocations : le Romain typique est à la fois un agriculteur et un soldat. Travailler sans relâche est son destin. Si un malheur s'abat sur ses récoltes, le Romain se résigne et il doit *attendre* les signes du destin. Si un grand propriétaire terrien tient, à jour, son registre de denrées à vendre au marché avec profit, même s'il acquiert une «terre publique du peuple romain» (*ager publicus*) en faisant la démonstration aux autorités qu'il a la capacité économique pour l'exploiter et la mettre en valeur avec profit, toutes les mesures de contrôle de ces opérations dépendraient, pour une bonne part, de sa relation à la *pietas*. Cette valeur morale le sert

¹ Grimal rappelle qu'elle est un lien, «c'est-à-dire un ensemble d'obligations morales, reconnues et acceptées des deux parties – par exemple un devoir de protection réciproque. Soutien. Par les soldats redevenus civils, des candidatures présentées par l'ancien chef devant les comices ; inversement, patronage et défense du soldat assumée par le chef, en cas de procès ou de difficulté financière grave – tout ce code de déontologie non écrit, mais scrupuleusement respecté, aboutit à la formation de groupes de pression nombreux et souvent redoutables, qui faussent le jeu des institutions.» Grimal, P. (1986) *Ciréron, op. cit.*,

bien puisqu'elle ne pourrait se soustraire entièrement à la satisfaction d'un amour-propre, la *dignitas* qui, elle seule, touche en finalité aux fondements mêmes de la vie sociale. Pendant des siècles, les ancêtres de ce propriétaire terrien - comme il en était encore de même pour lui à la période impériale - devaient patienter, espérer recevoir un signe. Or, pendant le délai imposé par le destin, et par le bon vouloir d'une divinité, chaque paysan romain avait le réflexe de chercher à mieux se préparer pour être prêt lorsqu'un signe lui dicterait sa conduite. Cette anticipation pratique de l'action décisive était une façon de contrer les effets (négatifs) de ce *hasard qui se faisait attendre...* Aussi cette préparation consistait-elle à faire les choses avec ordre et à rythmes lents. En conséquence, à la longue, et pour tout un ensemble d'autres raisons, la routine et le respect moral de la patience qu'elle requiert, devinrent sa règle de conduite. En fait, cette règle d'action rattachée, en premier lieu à son métier de paysan, est celle des:

«Semailles, germinations, moissons se succèdent dans un ordre que rien ne peut troubler. Le rythme de sa vie est le rythme de la vie des champs. Et s'il est un jour amené à la politique, ce sera pour y défendre sa terre, ses produits ou le travail de ses fils. L'expérience a plus de valeur, à ses yeux, que les théories spéculatives. Ses vertus sont l'honnêteté et l'économie, la prévoyance, la patience, l'application au travail, l'endurance et le courage, la confiance en soi, la simplicité et l'humilité devant ce qui le dépasse.»¹

La confiance en soi, la force et l'endurance sont d'autres traits propres à son comportement de paysans et à son comportement de soldat. De ce deuxième métier, l'agriculteur y amène une compétence particulière, tirée de son premier métier : *il sait comment être habile avec ses mains et être efficace dans l'action.*² Si l'ordre, l'organisation et les rythmes lents sont des caractéristiques tirées de son rapport conjugué à la terre et à la *pietas*, nous comprendrons mieux ce commentaire de Degos : l'organisation technique de la comptabilité romaine est la première qui intègre les cycles du temps.¹ Les divers enregistrements comptables, journaliers, contenus dans les *adversaria* (et les *ephemeris*), étaient systématiquement reportés aux calendes du mois (au premier jour) dans les Codex. Une écriture comptable typique de l'activité économique de la *villae* était donc rangée selon des temps ordonnés et précis. Au jour dit, une séance formelle d'écriture avait lieu. Comment expliquer cette tenue de registre rigoureuse, méthodique ? Y avait-il recherche d'une information pouvant permettre une calculabilité rationnelle ?

La *villae* était un centre important d'activité économique, soit pour répondre aux besoins de la communauté domestique sous la responsabilité du propriétaire foncier ou encore pour répondre à une partie des marchés des principales villes. La bonne tenue scripturaire des richesses et des biens était non seulement un impératif collectif, mais ces registres de comptabilité étaient indispensables au fonctionnement de l'empire. D'autant plus indispensables que le fondement de la République représentait cette opération de contrôle dont nous n'avons pas encore pris tout le poulx : le *census*. À quelques

p. 13.

¹ Barrow, R.H. (1962) *Les Romains, op. cit.*, p. 7.

² Cette adresse manuelle et ce sens pratique sont employés au service des besoins militaires et civils. Des fossés, des routes, des remparts, des camps, des caniveaux, et autres travaux publics sont construits solidement, et rapidement. L'architecture des premières réalisations montrent en effet cette marque caractéristique du pragmatisme romain. Et que dire de l'administration de ces cités. Nous aborderons cette question plus loin.

variantes au cours de l'histoire, il constitua une opération consistant tous les cinq ans à calculer le capital détenu par chaque citoyen, surtout par les propriétaires fonciers. Le but visé était de classer la richesse du propriétaire et calculer alors son assiette fiscale. Ces données étaient enregistrées par des censeurs sur d'autres registres de comptes, les *tabulae publicae*, et elles étaient envoyées à Rome pour y être centralisées et consolidées. Nicolet fera même mention de déclarants de registres comptables qui ont été vérifiés à l'auteur de trois cent mille aussi tôt que le III^e siècle av. J.-C. ² Nous avons souligné plus haut l'importance du classement fiscal pour les avancées dans les rangs de la noblesse et des charges administratives. Là, à ce niveau, nous comprenons l'intérêt de s'attarder au milieu du domaine privé. Ce tissu socio-économique donnera des indications quant aux conditions des médiations comptables opérées par le propriétaire, ici le principal agent comptable.

Si la *pietas* anime la vie de la *villae*, chaque propriétaire – surtout s'il est un noble – sait que sa valeur aux yeux de son réseau d'amis passe par la nature et la grandeur de son domaine. Aussi cela pose-t-il problème lorsqu'un fils d'un citoyen propriétaire foncier ne peut trouver sa part dans l'héritage paternel. Dans ce cas, ce qui lui reste c'est de combattre «à l'armée pour obtenir sa propre terre et devenir citoyen de plein droit. Ici réside le secret de la force expansive de Rome.»³ Ce cas est exemplaire d'une situation d'étude que nous devons garder en mémoire : le contrôle de l'entité économique la plus importante de l'antiquité romaine : devenir soldat, recevoir pour ses services une terre, retourner paysan, gagner l'estime rattachée à la détention de ce bien, voilà qu'une comptabilité peut se mettre en marche sous ces lumières qui en guideront les pas. Partant, le lecteur est en mesure de refaire le chemin inverse pour apercevoir la finalité citoyenne du contrôle comptable exercé dans la *villae*.

Plus tard, les choses vont se compliquer. Les conquêtes viendront changer la donne de la vie socio-économique, influencée par une organisation du travail qui jouera sur l'intérêt de tenir compte de manière plus serrée les comptes de la *villae* : ces guerres par la conquête «visent la chasse à l'homme et la confiscation de terres, destinées à être exploitées dans de grands domaines affermés et arrentés.»⁴ Non seulement les terres conquises devaient faire l'objet d'un contrôle administratif et financier par l'État, mais celui qui souhaitait affermer une de ces terres devait payer des redevances.⁵ Cependant, la course militaire de l'aristocratie pour le gain de nouvelles terres et de nouvelles réputations (accroître la *nobilitas*) allait connaître un dénouement décisif lors de la Deuxième Guerre punique. Un coût énorme en soldats et forcément en paysans. Les campagnes italiennes se vidèrent. Le travail aux champs devait tout de même continuer :

«La réaction que suscite le mouvement des Gracques décide définitivement de la victoire du travail des esclaves dans l'agriculture. Dès lors, seuls les propriétaires d'esclaves supportent l'élévation

¹ Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 30. Nous soulignons.

² Voir les commentaires et démonstrations de Nicolet dans ses études conciliées dans Nicolet, C. (2000) *Censeurs et publicains : économie et fiscalité dans la Rome antique*, op. cit. .

³ Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 68. Naturellement, précise Weber, cette «situation cesse avec les conquêtes outre-mer : celle-ci ne sont plus régies par les intérêts de la colonisation paysanne, mais par l'exploitation des provinces au profit de l'aristocratie.»

⁴ *Ibid.*, p. 69.

⁵ Il nous faudrait plus d'espace pour réfléchir à cette double organisation comptable.

du niveau de vie, du pouvoir d'achat et des surplus. Non pas que le travail libre ait entièrement disparu, mais les entreprises esclavagistes restent le seul facteur de progrès. Pour les agronomes romains, il va de soi que le travail des esclaves est le fondement de l'organisation du travail. L'incorporation dans le monde romain de grands territoires continentaux (l'Espagne, la Gaule, l'Illyrie, les pays danubiens) renforça de façon décisive la signification du travail non libre pour la civilisation romaine. Le centre de gravité démographique de l'Empire se déplaça vers l'intérieur des terres.»¹

Jadis, la grande Rome, et plus tard au temps de la République, la puissance des Romains vient de leur localisation le long des côtes. Maintenant, c'est l'inverse : le centre de gravité qui déplace la civilisation romaine vers l'intérieur des terres pousse les citoyens romains à tenter de devenir une société entièrement agraire. Ce centre de gravitation aura des répercussions sur la diminution des capacités de maintien des richesses des Romains qui devaient trouver des moyens pour pallier à cette forme d'effritement : la comptabilité pouvait-elle répondre à des propriétaires qui étaient, maintenant, éloignés, *perdus* les uns face aux autres dans un espace de circulation à des échelles continentales inconnues, jusqu'alors ? Weber rapporte cet autre fait capital : la civilisation romaine :

« [...] s'étendit à un énorme espace économique, mais où, même après des siècles, elle ne put, de loin, assurer la circulation des biens et la satisfaction des besoins par une économie monétaire, à la manière de ce qui s'était fait sur les côtes de la Méditerranée. Si, ainsi qu'il a été dit, le commerce interrégional antique ne représentait, même sur les côtes, qu'une pellicule mince et qui allait s'amincissant, à plus forte raison les mailles du réseau commercial devaient-elles se relâcher substantiellement à l'intérieur des terres. Là, les progrès de la civilisation par voie de la division libre du travail grâce au développement d'un commerce intensif étaient, en l'état, une impossibilité absolue.»²

Le sens pratique du possédant ne l'abandonne pas. La survivance passe par des trafics et des trafics d'influence et de personnes.

12.4.1.2 Revenus simples à compter ou le recours à des agents calculateurs

En général, ce n'est pas le maître qui administrait directement le domaine. Il confiait l'exploitation à des colons, moyennant une redevance, ou à des intendants agissant comme des contremaîtres.

Dans le premier cas, un propriétaire accordait (par des contrats de 5 ans) la gestion d'une de ses terres à des colons qui, notons-le, n'étaient pas des esclaves, mais de petits paysans démunis. En retour ces *colons* s'engageaient à payer des redevances en argent, en travail ou en produits. Tout indique que le contrôle de ces rentes reposait sur un système semblable à celui qui prévaudra au Moyen Âge : une remise d'une quantité fixe ou une part variable selon la valeur de la récolte. Beaucoup des propriétaires auraient opté pour un loyer fixe annuel en argent, une technique de contrôle des revenus plus pratique et plus efficace. Ils n'avaient alors qu'à enregistrer la valeur à verser pour un *lustrum*, terme qui désignait le contrat de cinq ans. Au besoin, un propriétaire indulgent pouvait tenir compte des phénomènes naturels ayant entraîné des mauvaises récoltes : il fallait alors trouver des façons pour calculer des *remissiones*, c'est-à-dire des réductions des loyers. Enfin, dans le cas du loyer variable fixé selon la valeur des récoltes,

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

nous avons peu d'information, mais on devine le recours à un système technique d'évaluation pour contrôler la valeur économique et calculer la rente à verser.

Dans le deuxième cas, le propriétaire confiait à un esclave ou à un affranchi la direction du personnel et le contrôle comptable des récoltes. L'un de leurs buts consistait à obtenir, chaque année, de meilleures récoltes. Un riche propriétaire pouvait nommer un ou plusieurs contremaîtres-teneurs de comptes. Les esclaves affectés à cette tâche étaient appelés *calculones*, tandis que les affranchis ou les hommes libres pouvaient prétendre au titre de *calculatores* ou de *numerarii*. Plus rarement, lorsqu'un propriétaire en avait les moyens, il engageait un maître de calcul dont le nom, *calculator*, désignait celui qui pouvait enseigner les techniques de l'abaque portatif (tablettes de bois et de cire noire) ou de l'abaque à jetons.¹ Retenons toutefois que le terme *calculator* n'était pas réservé seulement pour dénommer le maître en calcul et en comptabilité : il était également octroyé aux principaux responsables ou dirigeants de la *villae*. Des "super contremaîtres" ou des administrateurs qu'on appelait aussi les *dispensator*.

Abstraction faite des maîtres de calcul, les teneurs de compte étaient très recherchés. Le plus gros contingent aurait été formé de *calculones* (les esclaves), souvent des commerçants ou des teneurs de comptes étrangers, capturés par des militaires ou achetés par des marchands romains. Leur grande rareté obligeait les propriétaires à payer un prix fort pour les obtenir. Plusieurs de ces *calculones* provenaient donc de peuples plus évolués sur ce plan que le furent les Romains. On peut penser, entre autres, que des Grecs, des Juifs et des Phéniciens faisaient partie de ces esclaves.

Même si nous savons peu de choses sur le travail technique de ces agents comptables, les propriétaires qui les employaient s'en remettaient aisément à leur qualité de calculateur dans le contrôle de leur dépense. À titre d'illustration, Juvénal, un poète latin (vers 130 –60 av. J.-C.) qui, s'en prenant régulièrement aux mœurs corrompues des Romains, soulignât cette importance presque démesurée et écrivit dans ses Satires : «Il calcule, et il remue le derrière. Qu'on mette là les jetons, que les esclaves viennent avec la table [à compter] : tu trouves cinq mille sesterces, en tout. Fais maintenant le total de mes travaux.»² Nous pouvons imaginer qu'un propriétaire typique n'avait pas intérêt à maîtriser lui-même les techniques de calcul et/ou qu'il préférerait s'en remettre à des agents comptables. Par contre, il faut signaler que les propriétaires faisaient tout pour protéger (sinon contrôler) cette compétence rarissime :

«Pour profiter des aptitudes commerciales de leurs esclaves, les Romains inventent toute une série de moyens judiciaires qui permettront à ceux-ci de représenter leur maître dans de multiples opérations juridiques. Nous en signalerons les deux principales modalités : d'une part, le maître qui a placé son esclave à la tête d'un commerce terrestre, qui lui a confié la direction d'un navire de commerce ou qui lui a donné ordre (*jussus*) de conduire une affaire déterminée, assume par là même toutes les conséquences des actes juridiques conclu par lui; il est tenu pour le tout et peut être poursuivi aux lieux et place de l'esclave par une action en justice nommée *institoria*, *exercitoria* ou *quod jussu*, suivant l'hypothèse envisagée. D'autre part, le maître qui désire utiliser les services de son esclave tout en limitant les risques lui confie une masse de biens appelée «pécule», (*peculium*), qui constitue un capital sur lequel les tiers peuvent compter, lorsqu'ils passent un acte juridique avec l'esclave. Le tiers qui a contracté

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 506.

² *Satire IX*, 40-43.

avec l'esclave peut alors poursuivre le maître jusqu'à concurrence de la valeur du pécule; bien mieux, si le maître a été enrichi par l'opération juridique accomplie par l'esclave au-delà de la valeur du pécule, il peut être poursuivi par le tiers dans la limite de son enrichissement.»¹

Nous avons dans ce seul extrait toute une série de conditions illustrant les possibilités de vérification, des enjeux comptables d'un contrôle déficient et des limites à la calculabilité rationnelle des gains. Il y avait donc une menace permanente qui planait sur ces agents comptables, car ils étaient redevables à plus d'un titre. Leur maître devait voir minutieusement à ce que le *jussus* ou le *peculium* soit contrôlé le plus efficacement possible. En retour ces agents comptables devaient mener à terme les conditions. Sinon, à leur retour à la *villae*, ils pouvaient leur en coûter la vie.

Il faut croire en la possibilité que la tenue de compte et le calcul par abaque ne constituaient pas les deux seules techniques utilisées par les *dispensators* ou les *calculones* pour orienter rationnellement les opérations économiques.

Les techniques des poids et mesures pour les échanges étaient, au début de la République, un ensemble de techniques qu'on utilisait couramment. En effet, le prix des choses était évalué en livres et en onces de métal. On employait surtout les lingots de bronze comme unités de mesure. Ainsi, même si dans les échanges, le troc restait largement dominant, un administrateur d'un domaine devait donc connaître les opérations de vente et d'achat qui se faisaient par la technique de la *per aes et libram*, «par l'airain et la balance», c'est-à-dire qu'il devait s'assurer que tous les fragments de métal étaient effectivement payés ou reçus. Plus tard, au VI siècle :

«Les instruments d'échange se perfectionnent : à l'*aes rude* succède l'*aes signatum*. L'*aes rude* était le lingot de cuivre qu'il fallait peser pour chaque transaction et dont il fallait apprécier la pureté avant de s'en servir. Servius Tullius est le premier à faire poser une empreinte officielle sur le lingot et à en faire un *aes signatum*. Il n'a pas inventé une véritable monnaie, mais seulement donné une estampille légale, contrôlé la sincérité, l'intégralité du métal utilisé par les particuliers et les commerçants, mais sans en garantir aucunement le poids : sa valeur était donc déterminée à la suite d'une pesée.»²

Quand Rome devient la ville de tous les trafics et attire des marchands étrangers de pays plus évolués sur le plan des techniques commerciales, mieux valait alors que le teneur de livres du domaine foncier se rendant sur les marchés puisse savoir transiger avec adresse et connaître les techniques d'équivalences (ou les ruses) pour juger les monnaies étrangères. Auparavant, avant que ces intendants soient aptes à manier de telles méthodes, il aura fallu qu'ils maîtrisent au minimum le dénombrement romain, l'activité centrale aux opérations de médiation comptable.

12.4.1.3 Aux origines de la technique du nombre romain

A l'origine, peu avant la fondation de Rome, il semble bien que la manière de compter et d'évaluer les fortunes de chacun consistât à un dénombrement des têtes d'animaux possédés. L'origine exacte de la

¹ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit. p. 56-57. Voir aussi à ce sujet, Finley, M.I., (1975) *L'économie antique*, op. cit., p. 79 et ss.

² Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit. p. 48.

mise au point des nombres romains demeure incertaine. Néanmoins, selon les thèses d'Ifrah, les symboles connus comme *I*, *V* et *X*, ne sont pas romains, mais seraient très antérieurs aux écritures et à l'alphabet. Plus particulièrement, cet usage et les valeurs correspondantes à ces symboles numériques seraient venus naturellement à l'esprit humain (celui des Étrusques, sans doute) par la pratique de l'entaille.¹ Selon ce chercheur cette *arithmétique primitive* était en fait à la portée de tout paysan souhaitant procéder à un dénombrement minimal. Cette technique comportait des limites : le champ perceptif d'un individu est capable de juger d'un seul coup d'œil une notation numérique comportant au plus quatre signes (quatre traits ou hachures). Au-delà, il semble bien qu'un individu soit obligé de recompter chaque entaille. Ifrah croit que cette contrainte a incité les ancêtres des Romains en la matière à faire en sorte que, après :

«Quatre traits semblables consécutifs, il a l'idée de modifier la facture de la cinquième encoche pour que la série des traits demeure reconnaissable du premier coup d'œil. Avec le nombre cinq, il crée donc ainsi une nouvelle unité de compte [...] [Cette gravure] conduira donc obligatoirement aux mêmes solutions, que ce soit en Afrique, en Asie, en Océanie, en Europe ou en Amérique.»²

Au premier temps de la création de Rome, les capacités techniques de compter sont très limitées. En cette époque, celui qui dénombre quelque chose «obtient alors une représentation d'autant plus intuitive qu'elle correspond, graphiquement, à la disposition même du pouce par rapport aux quatre autres doigts de la main.»³ Au nombre dix, *X*, on peut imaginer qu'il origine d'un doublement du symbole en *V* et qu'il correspond aussi au doublement des mains. Ces représentations graphiques de compte digital se développeront lentement. On notera qu'il n'y aura jamais plus de quatre symboles numériques d'une même classe. La technique romaine d'enregistrement a fait du nombre 5 le rôle d'une base auxiliaire ; il est employé comme un principe additif et soustractif, du moins sur le plan de la notation graphique. Puis, ce système sera étendu (avec des besoins nouveaux) pour garder par écrit des nombres plus grands. Voici un long exemple qu'Ifrah propose pour nous aider à comprendre le développement graduel de ce principe de base cinq :

«Revenons à notre berger, qui, après avoir dénombré ses animaux et les avoir recensés suivant diverses catégories, désire maintenant transcrire sur une planchette de bois le résultat de ce *décompte*. Au nombre de 144 animaux se répartissent comme suit : 26 vaches laitières, 35 vaches stériles, 39 bœufs et 44 taureaux. Pour indiquer l'un de ces nombres, celui de ses bœufs par exemple, la première idée qui lui vient à l'esprit consiste à marquer ceci, en "recopiant" simplement les traits consécutifs figurant sur son bâton : **IIII V IIII X IIII V IIII X IIII V IIII X IIII V IIII**. Mais il s'aperçoit rapidement qu'une telle *notation cardinale* est assez fastidieuse, puisqu'elle fait intervenir l'ensemble des unités successives de chaque nombre considéré. Pour contourner la difficulté, il songe alors à une représentation de type *ordinal*, bien plus commode et plus abrégé que la précédente. Pour les nombres de 1 à 4, il adopte d'abord une notation cardinale, en notant successivement ceci : **I II III IIII**. Il ne peut pas faire autrement, car pour indiquer, par exemple, qu'un trait est le troisième de la série, il doit marquer deux traits avant lui afin que la place qu'il occupe apparaisse effectivement comme le troisième. Mais il n'en va pas de même pour le nombre 5, représenté par une forme particulière, celle d'un "**V**" par

¹ Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, Tome 1, op. cit., p. 464.

² Ibid.,

³ Ibid.

exemple, qui sert précisément à distinguer le cinquième trait des quatre précédents. *Aussi ce "V" se suffit-il à lui-même et dispense-t-il de transcrire les quatre traits qui se trouvent gravés avant lui sur la taille* ; au lieu d'indiquer ce nombre par la notation **IIIV**, il suffit donc d'écrire : **V**. Dès lors, le nombre 6 (un trait après le **V**) se transcrit simplement **VI** (et non plus **IIIVI**), le nombre 7 (deux traits après le **V**) : **VII**, et ainsi de suite [...].¹

On peut croire que, longtemps après avoir développé ce raffinement technique, d'autres auront alors indiqué, en reprenant cet exemple, pour transcrire le décompte des 26 vaches laitières, le symbole le suivant : **XXVI**. Pour les 35 vaches stériles, l'usage aurait été **XXXV**, pour les 39 bœufs, **XXXVIII** et pour les 44 taureaux, **XXXXIII**. Enfin c'était là ce qui nous entendions par principe additif. Plus tard, pour des raisons pratiques et de commodité, un autre souci d'abréviation de la notation graphique des nombres se fera sentir. Le chiffre quatre est alors illustré de la manière suivante **IV**, le chiffre neuf, **IX**, etc. C'est le principe soustractif.

Même si, en lisant les énoncés ci-haut, l'hypothèse d'Ifrah semble manquer de rigueur quant à la solidité des faits historiques pour étayer son propos, il signale pour sa défense que l'étymologie même du vocabulaire latin renforce cette prise de position. En effet, l'action de «compter» veut dire en latin : *rationem putare*. Le sens de la notion de *ratio* va plus loin que celui de *compte*, il signifie aussi *rapport*.² Il semblerait que chez ces Latins d'alors, ce sens référerait (initialement) à la pratique de l'entaille, car la technique de compte établissait (par une série de traits) une correspondance élément par élément et donc, un *rapport* était ainsi créé entre la chose dénombrée et la chose notée. Le terme de *putare*:

« [...] signifie proprement: enlever, retrancher par excision, dans une certaine chose, ce qui s'y trouve de superflu, ce qui n'est pas indispensable ou même ce qui est nuisible ou étranger à cette chose, mais en laissant subsister ce qui apparaît utile et sans défaut ; mais il s'emploie surtout, dans la pratique, pour dire tailler un arbre, élaguer. D'où le sens de "tailler un compte" ou "réaliser un compte par excision"».³

Mais il faut ici considérer le sens précis du terme *rationem putare* pour mieux apprécier les conséquences de la technique qu'il sous-tend car :

« [...] dans l'opération de compte que décrit l'expression *rationem putare*, si le terme *ratio* est le fait de représenter chaque chose à compter par un trait correspondant, l'action que définit *putare* consistera, elle, dans l'entaille faite avec un couteau sur une baguette pour réaliser matériellement le trait ; autant de choses à compter, autant d'encoches taillées dans la baguette, par excision évidemment, *en retranchant du bois une petite portion superflue*, selon la définition de *putare*. De la sorte, *ratio*, c'est l'esprit qui met en rapport chaque objet avec un trait ; *putare*, c'est la main qui taille le trait dans le bois.»¹

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le contenu de cette dernière observation. Pour l'instant, continuons notre présentation sur l'évolution de la technique du dénombrement et du calcul. Au sujet de ce dernier point, il n'était pas possible pour les Romains de réaliser des opérations arithmétiques avec ce type de technique scripturaire. Il a fallu faire usage d'une autre technique pour rendre opératoire la

¹ *Ibid.*, p. 467-468.

² Selon l'étude exhaustive de Yon, M. (1933) *Ratio et les mots de la famille de Reor*, Paris, et cité par Ifrah *op. cit.*, p. 469.

³ Gerschel, L. (1960) «Comment comptaient les anciens Romains ?», *Latomus*, n° 44, p. 386-397, et cité par Ifrah, *ibid.*

symbolisation de ces nombres : l'abaque fut l'instrument tout désigné.² Il est possible que la technique de l'abaque romain soit issue directement des pratiques des *calculatores* étrusques, qui en faisaient grand usage, ou alors, qu'elle soit simplement un emprunt aux Grecs. Enfin, nous ne savons pas non plus le moment de son apparition. Nous connaissons cependant son organisation technique.

Munie de division en lignes parallèles, la table de calcul comportait des lignes peintes ou gravées qui séparaient les différentes catégories numériques romaines. De manière générale, chaque colonne indiquait une puissance de dix. En allant de droite à gauche, la première colonne représentait les unités, la seconde les dizaines, etc. La numérotation se faisait en plaçant des cailloux ou des jetons : «pour faire figurer par exemple le nombre 6 021 sur les colonnes de l'abaque, il fallait donc placer dans chaque colonne autant de jetons identiques qu'il y a d'unités dans chaque ordre envisagé, soit 1 pièce dans la première, 2 dans la suivante, "rien" dans la troisième (absence de centaines) et 6 dans la quatrième. »³

Sans aller plus à fond dans les détails techniques des quatre opérations arithmétiques, nous dirons en simplifiant que les calculs s'effectuaient sur l'abaque par un jeu complexe de déplacement des jetons : la donnée de base de l'opération était représentée sur la table et par un jeu de retenues (comme la technique d'un calcul manuel sur papier) on mettait graduellement, plus haut ou plus bas sur l'abaque, les premières pièces correspondant aux premières computations. Plus tard, avec la technique de l'abaque de cire noire, ce processus de retenues sera plus explicite et du même coup, fera de ce type d'abaque, un instrument plus efficace, car, après chaque calcul, il suffisait d'étendre à nouveau uniformément la cire sur la planche à compter.

Retenons simplement que la maîtrise technique était difficile et elle exigeait du temps. Chez l'apprenti *calculator*, la formation était longue et peu d'entre eux avaient l'opportunité d'en saisir tous les aspects. Volonté du maître ou abstraction technique complexe ? Ifrah observe que le système numérique romain était «inutilement compliqué, non opératoire et comportant de la sorte un archaïsme de pensée caractérisé. »⁴ Plus particulièrement, ses études l'amènent à conclure que «les chiffres romains sont non pas des signes servant à effectuer des opérations arithmétiques, mais des abréviations destinées à notifier et à retenir les nombres. Et c'est pourquoi les comptables romains ont toujours fait appel à des abaques à jetons pour effectuer des calculs. »⁵

Le Nombre et le Calcul, venus de l'étranger ou étranger aux Romains, à l'origine, ont été systématiquement appliqués aux activités d'exploitation des terres. Grâce au parchemin, au papyrus, à l'abaque et à un *calculatore* d'origine étrangère, des informations quant à la nature des biens matériels et de la richesse en général ont pu être transmises. C'est là un portrait typique d'une situation sociale où la comptabilité était organisée pour répondre à la fois au besoin d'un *possessore* et à ses devoirs envers

¹ Gerschel, *ibid.*

² Le mot abaque vient du latin *abacus* (possiblement du grec *abax*, *abakos*) «qui désignait un certain nombre de dispositifs ayant pour caractère commun de présenter une surface plane (tables, buffets, dressoirs, etc.) et servant soit à différentes sortes de jeux, soit à la pratique du calcul arithmétique.» Ifrah, *ibid.*, p. 491.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 455.

⁵ *Ibid.*

l'État. À une microéchelle, nous devrions considérer les techniques de minimisation et autres tactiques ou procédures de condensation des réalités sociales et économiques propres principalement aux activités des villas en fonction des possibilités matérielles, réduites, rustres et véloces des codex parcheminés. Partant, nous aurions en main une règle méthodologique forte pour amener ce regard anthropologique des propriétés de l'artéfact comptable vers une interprétation des écritures dont l'ensemble matérialité/symbolisation alphanumérique condensait des mœurs, autant celles des conduites économiques que celles expliquant pourquoi le registre pouvait devenir un objet fiscal ou juridique. En d'autres termes c'est là un fil conducteur à ne pas perdre de vue, considérant que, depuis le début de l'Histoire, jamais l'humanité ne s'était trouvée devant une telle quantité d'informations et de connaissances fiscales, monétaires ou d'inventaires. Jeux d'écriture, d'abaque et de mesures variées, ceux des propriétaires terriens, des fonctionnaires, des censeurs, des administrateurs financiers ou militaires, la richesse matérielle et monétaire est si précieuse à servir l'intérêt de tout et chacun qu'il importe d'en suivre la trace. Reconnus comme des êtres très pratiques et très organisés, les Romains ne veulent rien laisser au hasard, ou si peu s'ils sont en mesure d'agir contre les forces surnaturelles. Et c'est bien là un trait national des Romains selon le Polybe qui, discutant de la valeur de la générosité afin d'apprécier leur conscience communautaire, s'attardait à faire état des générosités des rares d'un Scipion Émilien : «A bon droit, cette conduite, paraîtrait belle partout. Mais à Rome, en outre, surprenante, tout bonnement parce que personne n'y donne de bon gré à personne rien de ce qui lui appartient [...] Tous font preuve d'une rigueur extrême dans les questions d'intérêt.»¹ Chaque monnaie et chaque objet de valeur, chaque dépense et chaque revenu étaient des activités où le nombre servait de repères. Chaque Romain digne de ce nom dénombrait ce qu'il pouvait et comme il le pouvait.

12.4.1.4 Quelles sont les fins de la comptabilité agraire ?

Il est difficile d'établir avec certitude la nature exacte des pratiques instrumentales qui mettaient en interactions les possibilités de l'abaque et celles d'un *codex*. Sans doute que les nombres n'étaient jamais enregistrés seuls, sans raison, sans contexte d'application, mais encore ? Nous savons que les écritures reliées aux biens économiques étaient importantes parce que, tôt ou tard, un propriétaire terrien était tenu de montrer son registre pour respecter ses *obligations fiscales*. Les propriétaires avaient le devoir d'élaborer un *état financier* qui indiquait l'ensemble de leurs propriétés et de leurs dettes. Mais l'hypothèse la plus forte à valider est celle-ci. Ces possesseurs aux actifs ancestraux pouvaient se mériter un plus grand statut civil et nobiliaire, avec les droits et privilèges correspondants, mais ils étaient conditionnels à leur capacité à montrer une croissance de la valeur de leur propriété : est-ce que cet accroissement se traduisait par une tenue de livres rigoureuse qui permettait un meilleur contrôle des actifs et des revenus de l'exploitation ?¹ Même si ce type de documentation est relativement, l'historiographie ne s'est guère intéressée à faire état des contenus précis en publiant des études probantes à cet effet. Nous

¹ Cité par Aymard, A. et J. Auboyer (1956) Histoire générale des civilisations: Rome et son empire, op. cit., p. 141.

manquons donc de faits significatifs pour aller plus loin dans cette direction. Ceci étant soulignant, nous pouvons convoquer ce que nous avons souligné plus haut pour tenter d'éclaircir quelques aspects.

L'image principale d'un propriétaire terrien dans la société romaine était celle d'un rentier. Que pouvait-il faire d'autre pour augmenter sa richesse économique ? La société nobiliaire ne pouvait accepter qu'il se comporte comme un entrepreneur ou un banquier. Par contre, l'esclave pouvait espérer, lui, entreprendre de telles activités lucratives. Écoutons Weber nous dire pourquoi un noble pouvait indirectement y trouver son compte :

«En premier lieu, il savait apprendre à l'esclave un travail manuel, et, lorsqu'il ne le louait pas à un tiers, il l'autorisait soit à produire en indépendant pour le marché, soit à louer lui-même sa force de travail, soit, enfin, le laissant tout simplement libre, à exploiter lui-même sa propre affaire. Mais, dans tous les cas, il lui prélevait un impôt – nous sommes ici en présence d'un artisanat économiquement libre, mais personnellement non libre. De deux choses l'une, alors : soit l'esclave possédait lui-même certains fonds, soit le seigneur lui en prêtait (*peculium*), afin qu'il puisse monter un commerce ou exploiter une petite affaire d'artisan. L'intérêt personnel manifesté par l'esclave, et qui était par là éveillé, avait, selon Plinie, comme résultat que le seigneur lui garantissait aussi la liberté testamentaire.»²

Plusieurs phénomènes sont à dégager ici. Premièrement, un propriétaire semble exercer un certain contrôle des savoir-faire requis pour entreprendre des activités industrielles (artisanales). Deuxièmement, il contrôle la force de travail de l'esclave et peut l'exploiter économiquement par l'entremise d'une location à un tiers. Entre un contrôle plausible des compétences techniques et de la liberté accordée à un esclave pour des activités économiques, plusieurs situations mitoyennes sont envisageables, mais nous retiendrons que, dans chaque cas, il est vraisemblable qu'un noble touchait un impôt ou une rente quelconque. La question est de savoir comment ce noble arrivait-il à contrôler ses redevances : de gré à gré, de mémoire, par la tenue d'un registre ? De nouveau, toutes ces situations étaient certainement envisageables. C'est dans ce contexte général qu'il importe d'interpeler les usages plus structurés d'une tenue des comptes avec registre. L'organisation des comptes et le désir d'en contrôler plus ou moins systématiquement les droits et les obligations rattachées aux notations pouvaient dépendre de la compétence ou de l'intérêt pour l'écriture comptable du propriétaire, de la présence d'un esclave spécialisé ou de la quantité des activités économiques, etc. Enfin, les activités commerciales ou artisanales de l'esclave pouvaient être très limitées, soutient Weber, mais également celles du propriétaire terrien si cette condition du milieu n'était pas présente : «Aucune ville importante ne se trouvait à plus d'une journée de

¹ Edwards, J.R. (1989) *A History of Financial Accounting*, op. cit., p. 28.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit. p. 154. Une note importante ici de Weber concernant la possibilité ou l'impossibilité de gérer les coûts d'exploitation d'une entreprise tournée vers le marché : «A Rome, de la même manière, la guerre est un phénomène quotidien. **C'est que les esclaves n'étaient peu chers qu'en période de guerre, et qu'ils devenaient au contraire extraordinairement chers en période de paix.** Face à ce matériel acquis, selon les circonstances, à très haut prix, le seigneur avait le choix ; soit il encasernait l'esclave, ou bien il le nourrissait lui et sa famille. Dans le second cas, il fallait donner aux femmes une autre occupation qu'aux hommes, et conséquence de quoi le **seigneur ne pouvait pas alors spécialiser son exploitation, mais devait entreprendre dans plusieurs branches qu'il mettait en rapport dans le cadre de son unité domestique. Si, malgré tout, il la spécialisait, alors le moindre décès d'un esclave devenait absolument fatal.** Il faut enfin ajouter à cela l'absence d'un intérêt propre proposé à l'esclave ; ce n'était qu'au prix d'une discipline tout à fait barbare qu'était extorquée la quantité de travail qu'un ouvrier libre accomplit aujourd'hui haut la main... La grande entreprise employant des esclaves fut par conséquent la rare exception. Dans toute l'histoire, on ne la vit apparaître à grande échelle que lorsqu'un absolu monopole dans la branche concernée existait.» (153-154). Nous soulignons.

voyage des côtes. La campagne à l'arrière de cette mince bande côtière était certes concernée par le marché, mais cet arrière-pays n'avait aucun pouvoir d'achat, étant figé dans l'économie naturelle.»¹ La vitalité économique d'un domaine et plus spécifiquement la production économique d'un surplus destinée à un marché était conditionnelle à la présence d'une cité. C'est là un phénomène urbain se présentant tel une indication précieuse pour analyser certains comptables de ces agents économiques : où était située la *villae* de ces teneurs de codex ? Parmi ceux qui exploitaient leurs activités agricoles et artisanales près des villes, la recherche serait-elle en mesure de recenser une comptabilité plus organisée, plus rationnelle, et axée sur le gain espéré des ventes sur le marché public ? Si cette dernière hypothèse se validait, comment pourrions alors qualifier cette comptabilité : un instrument d'aide à l'administration d'un domaine ? Par ailleurs, étant donné le peu d'acheteurs citadins de produits de première nécessité, parce que les habitants étaient trop pauvres ou parce que la plupart possédaient des domaines autosuffisants, comment dégager d'autres perspectives pour interpréter ce à quoi renvoyaient les comptabilités des *villae* ?

Si les nobles romains recherchaient l'aisance et le confort, la villa en compagnie ne leur suffisait pas s'ils avaient les moyens de vivre autrement : la *villae urbanae* était requise dans la ville ou les villes, surtout si un riche patricien y exerçait ses activités. Même un Cicéron en comptera jusqu'à neuf. En sachant que chaque villa devait pourvoir à ses besoins si ce n'est que par la présence des esclaves qui nécessitaient de quoi vivre, celui qui en possédait plusieurs devait assurément se donner un moyen administratif ou comptable de contrôle de l'ensemble des unités domestiques. De nombreux nobles tenaient effectivement registre des biens à consommer par les membres de la famille qui vivait dans toutes ces maisons. À ce jeu de registre opérant comme un système de référence de la disponibilité de la richesse économique, il faut compter les nombreuses missives du propriétaire qui traduisaient des ordres (d'achat, de vente, de vérification, de demande d'information, etc.) qui circulaient d'une *villae* à l'autre. Le maître allait alors faire sa correspondance et sa comptabilité dans la *bibliothèque* ou *zothèque*. Nous ne sommes pas en mesure de réfléchir davantage sur ce milieu précis d'écriture et de lecture. Il serait essentiel éventuellement de tenter de dégager les rapports entre la tenue de livres et la zothèque comme centre domestique où s'y concentrait la culture. Sachons également qu'esclave pouvait assister ou exercer lui-même la charge de comptable, mais pas forcément avoir le droit de le faire dans ce lieu, seulement là où il pouvait et là où il lui était permis de compter.

Quoi qu'il en soit, rappelons que, sur un plan technique, les transactions étaient enregistrées dans un *adversaria*, terme le plus fréquemment utilisé pour qualifier le type de document que l'agent comptable a toujours devant soi (c'est l'ancêtre du *brouillard*, le livre de commerce du Moyen Âge utilisé pour noter les opérations marchandes à mesure qu'elles se font). C'est donc un document dans lequel figurent initialement les transactions qui seront ensuite reportées dans le livre principal, le *tabulae*. Il est possible que, plus tard, ce même livre ait été divisé en deux sections pour former le *codex accepti* et le *codex expensi* dans lesquels on indiquait les revenus dans le premier et les dépenses dans le second.² Cette

¹ *Ibid.*, p. 156.

² Il est à noter que plus tard, les banques romaines auront un livre dont le principe est semblable en plus d'avoir un *liber*

organisation matérielle des pratiques d'écriture ne signifie pas le développement en cours d'une comptabilité en partie double, comme le croient, sans doute à tort, certains chercheurs. Enfin, cette question ne semble pas encore tout à fait bien résolue. Concluons ici avec cette remarque de Vlaemminck dont le contenu renvoie aux discussions amorcées depuis le début de cette deuxième partie de notre thèse:

«Une autre raison a fait croire, à tort, que les Romains employaient la partie double. Le compte "capital" occupait une place importante dans leur comptabilité. Cela s'explique par le fait que les patriciens romains ne s'occupaient pas eux-mêmes de la gestion de leur patrimoine, mais faisaient gérer leurs biens par des *curatores calendarii*, qui étaient les plus habiles parmi les esclaves. Ceux-ci devaient rendre compte de leur gestion. Il est évident qu'ils enregistraient ce que leur maître leur avait confié (credidit) et ce qu'ils avaient remboursé (dehabet). **Mais nous sommes là en présence d'une comptabilité de gestion qu'il est impossible de confondre avec le système de la partie double.**»¹

Une fois encore nous sommes confrontés à cette piste : les comptabilités – ici romaines – antiques servaient-elles déjà à répondre à des besoins de contrôle de gestion ? De nouveau, il ne suffit pas de répondre par une intuition ou un sens commun qui pousserait le lecteur à y voir une tautologie : il faut mobiliser des faits et procéder à une analyse qui tenterait d'en montrer la vraisemblance. Nous reviendrons sur cette discussion.

12.4.2 L'organisation industrielle : des calculs rationnels comptables possibles ?

De l'activité de fabrication artisanale, présente dans la plupart des exploitations agricoles romaines, les biens produits couvrent les besoins de la *familia* et une partie est revendue aux marchés. C'est là un facteur social intéressant pour apprécier le sens d'une rationalité économique, celle propre à la *production industrielle en vue de la vente* note Weber, car, partant, la question décisive à poser est celle-ci : «l'industrie a-t-elle accès au marché ?»² Le marché comme finalité de l'appareil de production peut laisser croire à des formes de délibérations d'une rationalité assujettie à des formes de contrôlabilité de la part des responsables de la fabrique. Amouretti révèle que l'archéologie a mis au jour, dans l'ancien Empire romain, «des exemples précis d'une production standardisée orientée vers la vente» ; par conséquent «ils nous obligent à faire une analyse beaucoup plus fine des variations de la production selon les régions à travers ces cinq siècles. »¹ Particulièrement en ce qui concerne, on peut l'imaginer, le mode d'organisation du travail et la quantité de main-d'œuvre et de matière première utilisée. Voyons maintenant, avec plus de détails nous rapprochant de notre objet d'étude, comment nous pouvons interpeler les manifestations probables d'une comptabilité proche des activités industrielles.

Le monde industriel romain reposait essentiellement sur l'artisanat. À l'apogée de l'Empire, on comptait jusqu'à une dizaine de milliers d'entreprises, fort modestes, il va de soi : la plupart n'employaient que quelques ouvriers. Fait étonnant ou non, nombreuses étaient les entreprises constituées en groupes organisés. C'était même un trait caractéristique de ce type d'organisation romaine écrit Jean-Yves Morel :

rationum, un livre de compte pour chaque client, où les données du livre général étaient classées.

¹ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 37. Nous soulignons.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 142.

l'existence «des constellations de petites officines gravitant autour d'une manufacture un peu plus importante.»² Des petites entreprises *fournissent* aux grandes manufactures, faisant aussi, notons-le bien, dans la distribution et la commercialisation et ce, souvent, dans tout l'Empire. Y avait-il des pratiques de contrôle liées les unes aux autres entre divers lieux de production, de commercialisation et de distribution? Achat et vente de marchandises brutes ou semi-finies entre entrepreneurs et artisans impliquaient-ils déjà un système de contrôle de coût ? Assurément un échange d'information. De personne à personne. Sous quelle condition ?

Dans une petite achoppe, par l'entremise d'échanges verbaux ou par un jeu d'écriture et de marques numériques rudimentaires, le propriétaire achète et vend selon la tête du client et du bien à fabriquer. Dans les grandes manufactures, des traces matérielles étaient probablement requises étant donné que la majorité de leurs propriétaires possédaient ces installations parce qu'ils étaient motivés par le gain. Or, comme elles consommaient beaucoup d'esclaves et de contremaîtres, un minimum de contrôle de production était nécessaire.

Redisons-le : l'activité économique industrielle ne comptait pas parmi les plus importantes. Plusieurs contraintes empêchaient l'expansion organisationnelle de l'entreprise de production. L'absence de progrès technique (de fabrication) et l'emploi massif d'esclaves expliqueraient en partie cette situation socio-économique. Sous ces conditions, le contrôle économique devait être sensible et la production de bénéfice des plus périlleux selon Maillet, car la grande entreprise n'était pas avantagée sur le plan des coûts par rapport à l'exploitation artisanale, avec dix fois plus de main-d'œuvre elle ne pouvait espérer produire dix fois plus avec des «coûts de production [qui] seront les mêmes».³ De plus, dit-il, le contrôle de la production était conditionnel aux difficultés posées par les communications à distance et les transports des produits qui dépendaient de l'extérieur. Le milieu conditionne plus qu'il n'y paraît sur la possibilité de mettre sur pied l'entreprise industrielle. Pour en prendre la pleine mesure, prenons connaissance de ce constat très évocateur de Weber : «Les routes romaines tant vantées, pas plus que la poste romaine, ne portent un commerce qui rappellerait, même de loin, la situation moderne. Les différences de rentabilité sont énormes entre les produits continentaux et ceux que l'on obtient au bord des voies d'eau. La proximité des routes romaines, dans l'Antiquité, n'était pas considérée comme un avantage, mais comme une plaie : elles apportaient avec elles les cantonnements militaires et la vermine : c'étaient des voies militaires, non des voies commerciales.»⁴ Ce qui rendait pratiquement inutiles la création de larges marchés et le calcul des marges. Enfin, cette dynamique se comprend mieux quand on sait que «les

¹ Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., 84.

² Morel, J.-P. (1992) «L'artisan», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 288. «Un texte de Diodore de Sicile permet d'entrevoir l'organisation d'une de ces industries, la métallurgie de Pouzzoles à la fin de la République. Le fer importé à l'état semi-brut de l'île d'Elbe est dans cette ville acheté par "certains personnages" (nous n'en saurons pas plus à leur sujet). Ceux-ci font fabriquer à "une foule de forgerons" des objets de fer de toute sorte, armes, équipements, outils, selon des "types" bien déterminés. Après quoi, les grossistes qui ont précédemment vendu le fer se chargent d'exporter les produits finis "dans le monde entier". Avec cette séparation rigoureuse entre fabrication et commerce, entre capital et travail, nous sommes à l'opposé du véritable artisanat tel que nous le concevons habituellement. Nous le sommes aussi dans la mesure où ces cohortes d'ouvriers travaillent selon des modèles imposés soit par les grossistes, soit par les patrons de l'officine, mais, de toute évidence, sans initiative, et dans des ateliers plutôt qu'à domicile ou dans des échoppes. » Morel (p. 271-272.)

³ Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 77.

⁴ Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 66.

Romains ont toujours préféré investir leurs capitaux dans l'agriculture ou l'usure et ce fait rendait impossible l'existence d'entreprises ayant la supériorité que donne la disposition de capitaux abondants.»¹

On comprendra que le détenteur de capitaux romains n'est pas été intéressé à transférer ses capitaux dans l'entreprise industrielle. Mais ceux qui le faisaient ne s'improvisaient pas entrepreneurs et administrateurs du jour au lendemain : ils ne pouvaient pas ouvrir un atelier de fabrication comme bon leur semblait.

Tout simplement parce que l'artisanat, la production manufacturière et la rémunération d'un travail en salaire étaient des phénomènes fortement réprouvés par l'élite romaine. Pour un Cicéron ou un Sénèque, rien n'est plus vulgaire et plus opposé aux véritables qualités de l'homme libre que le travail manuel de ce genre. En fait, la culture romaine interdisait à l'homme sensé de pratiquer une activité manufacturière. Inversement, tout entrepreneur, s'y réputé était-il par ses exploits d'entreprises industrielles, dès qu'il tentait d'appliquer son expérience pratique à d'autres domaines et même aux arts libéraux, il se voyait tout de même signifier socialement sa non-appartenance à la noblesse et à la citoyenneté. Autrement dit, sa *dignitas* pouvait être en jeu. Enfin, il existait, malgré tout, une forme de corporatisme chez les entrepreneurs industriels. Il participait à une forme de régulation des membres. Finalement, une *pietas* ou son dérivé l'obligeait vraisemblablement à remettre en question des projets risqués, d'où une difficulté supplémentaire à mettre en œuvre ce genre de production économique.

Malgré de telles embûches, Morel rappelle qu'on ne peut «qu'être frappé par l'immense quantité de biens manufacturés qui y ont été produits, échangés, consommés», car il y a eu des manufactures importantes, surtout à Rome.² L'existence de ces entreprises romaines fut rendue possible parce que, justement, dans ces officines et sous notre perspective, les travailleurs n'étaient pas des personnes, mais des «instruments interchangeables». Les esclaves abondaient et leurs tâches corvéables faisaient l'objet d'un premier contrôle technique pour les rendre «parcellaires, répétitives, contraignantes. Dans la céramique, la métallurgie, le textile, etc., fleurissent à certaines époques et dans certaines régions des entreprises qui emploient une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée, fabriquant en série des produits destinés à une commercialisation massive, façonnées selon des critères de division du travail et de standardisation qui abaissent au maximum la qualification requise et le coût de revient.»³ Situation organisationnelle vue en d'autres temps ?

Nous voudrions être plus explicites sur les rapports entre l'idéal de ce contrôle économique type et la matérialité comptable requise. À défaut d'artefacts plus explicites, encore une fois, présentons d'autres faits proches du contrôle économique du travail individuel, de ses coûts et de quelques autres médiations sociotechniques vraisemblablement construites par les entrepreneurs romains.

¹ *Ibid.*

² Morel, J.-P. (1992) «L'artisan», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 267.

³ *Ibid.*, p. 271. Un peu comme l'avait souligné précédemment Maillat, Morel estime que l'un «des facteurs qui grèvent le plus lourdement le prix de revient des produits est le coût des transports par terre. [...] Aussi la plupart des artisans romains ont-ils un territoire commercial très restreint [...]». (p. 288).

Suétone, historien et archiviste d'Hadrien, a été fasciné par l'esprit d'entreprise de ces maîtres artisans et surtout de Quintus Remminus Palémon dont il vante certaines qualités. Morel raconte, au sujet de cet *homme d'affaires romain*, qu'il était un ancien esclave du textile qui a su bâtir une grande fortune, grâce à ses ateliers de confection, des *officinae promercaleium vestium* «dont on peut calculer la production à plusieurs dizaines de milliers de pièces de vêtement par an.»¹ On peut se douter que ce Palémon, une fois qu'il a eu les moyens de sa notoriété, et parce que sa *dignitas* l'y empêchait, ait confié à d'autres la gestion de ses fabriques. C'était d'ailleurs la pratique en usage chez cette bourgeoisie manufacturière romaine. Une bourgeoisie qui tentait, elle aussi, de rejoindre tant bien que mal les rangs de la noblesse. Nous pouvons croire que ce Palémon avait su mettre en place les dispositifs requis pour un contrôle administratif par gérance. Une administration contrôlante nécessaire pour surveiller les activités de ses intendants. Nous savons que chacun de ces nouveaux hommes d'affaires s'efforçait en effet de confier :

«À des gérants, à des prête-noms et à des hommes de paille la direction d'officines dont il peut retirer une part non négligeable de ses revenus. Ces gérants (*institores, praepositi*) sont des personnages clés de l'artisanat romain. Esclaves ou affranchis, ils font fructifier par la manufacture ou le commerce les sommes (pécules ou prêts) que leur remet leur patron. C'est notamment par leur intermédiaire que les grands de ce monde peuvent accéder sans compromission à des sources d'enrichissement que leur *dignitas* leur interdit en principe. Comme le dit Crassus, qui s'y connaît, "tout doit être régi par les esclaves, et ceux-ci par le maître lui-même".»²

À ce jour, nous connaissons mal le travail technique de ces «contrôleurs», ces *institores* et autres *praepositi* dont nous imaginons la présence ou l'utilité possible d'un instrument comptable minimale à portée de main, ou à portée de voix. Un ordre de contrôle, manuscrit ou oral, se posait comme condition à la production d'un revenu. Une comptabilité ou une technique simple de calcul des coûts de l'argile, des tissus bruts ou des esclaves, encore trop peu connues, mais hypothétiquement nécessaires pour des gérants et des nobles qui, indirectement, recherchaient de meilleures positions économiques. L'enrichissement des propriétaires devait s'organiser d'une manière ou d'une autre. Mais bien plus, l'homme de paille méritant du noble se voyait octroyer de temps à autre une faveur jugée capitale à ses yeux : obtenir le droit sinon les moyens de démarrer sa propre petite officine.

Par ailleurs, nous savons que ces agents comptables avaient la responsabilité de contrôler, en premier lieu, la division des tâches afin que ces dernières «puissent être accomplies par une main-d'œuvre peu qualifiée, sous la conduite de quelques techniciens auxquels revient la coordination des équipes ; et sur des cahiers des charges si précis qu'ils réduisent les artisans au rang de simples exécutants.»³ Dans les grandes organisations manufacturières, le codex pouvait contribuer à concilier les besoins en main-d'œuvre. Mais encore, des cahiers de charges : que contenaient-ils ? Un objet médiateur entre l'artisan, son contrôleur, la manufacture, la production et le propriétaire ? L'organisation du travail demeure une piste

¹ *Ibid.*, p. 276.

² *Ibid.*, p. 277.

³ *Ibid.*, p. 281-282. Cette fonction de contrôle était fondamentale en fait nous dit à nouveau Weber. Une difficulté à l'établissement à une plus grande échelle de ce genre de fabrique : «la présence d'esclave : en effet, le capital humain devient un gouffre dévorant dès l'instant où la vente stagne, et, exigeant d'être entretenu, il est "dévorant" au sens strict, et donc d'une tout autre manière que ne l'est le capital fixe. Le matériel servile était d'ailleurs particulièrement fragile et exposé aux risques ; lorsqu'un esclave mourait, cela signifiait une perte. » Weber, *op. cit.*, p. 153.

privilegiée si l'on désire mieux tenter de comprendre le contrôle organisationnel de l'entreprise industrielle romaine. Le type de produit fabriqué, les conditions de marché et la commercialisation représentaient d'autres facteurs susceptibles d'influencer le contrôle.

Si le petit artisan est condamné à rester chez lui ou à travailler dans son arrière-boutique, encore une fois le grand propriétaire d'une manufacturière «qui veut exporter, une augmentation sur place du nombre de ses ouvriers ne résout pas le grave problème du transport. Il est plus facile de déplacer les hommes que de transporter les choses, et la vraie solution est la mobilité de la main-d'œuvre.»¹ Ainsi, toujours selon Morel, l'établissement de filiales «plus proches que la maison mère des clients potentiels semble avoir été un phénomène beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imaginait naguère encore.»² Ces phénomènes indiquent donc que le coût de la main-d'œuvre a été un facteur très secondaire dans l'établissement des coûts de revient. C'est ce que nous raconte Morel, dans ce long extrait ; on pourra voir le facteur décisif dans l'établissement de la marge bénéficiaire que les entrepreneurs industriels réalisaient :

«Si l'on tient compte des coûts de production, les gains de l'artisan sont des plus modestes comparés au prix d'achat du nécessaire. Des renseignements plus détaillés peuvent être puisés dans l'édit du Maximum de Dioclétien. On peut en retenir la faible incidence de la main d'œuvre dans le prix de vente de nombreux objets, et, corolairement, la modestie des revenus des artisans face au prix de vente de ce qu'ils fabriquent. C'est ainsi que, sous Dioclétien, le prix de la tunique de lin de la meilleure qualité est de dix mille deniers, alors que le tisserand de lin le plus qualifié est payé, nourriture en sus, quarante deniers par jour de travail effectif (le fait qu'il s'agisse de maxima ne change évidemment rien aux rapports entre ces chiffres). Un ouvrier briquetier touche, toujours nourriture en sus, deux deniers pour façonner quatre briques, lesquelles se vendront environ vingt-cinq deniers. Le moins cher des manteaux de laine grossière coûte trente-trois salaires journaliers d'un tisserand de cette même laine, et une dalmatique de soie peut coûter jusqu'à une vingtaine d'années du salaire d'un tisserand de soie. On voit les bénéfices considérables que l'employeur peut retirer du travail de ses ouvriers, mais aussi combien est faible le pouvoir d'achat de ces derniers. Dans les classes populaires, le vrai pouvoir d'achat est aux mains de ceux qui touchent régulièrement des sommes modestes, mais sûres, à savoir les militaires. Il n'est pas surprenant que l'archéologue recueille plus d'objets manufacturés, ou identifier plus de produits alimentaires importés, dans les camps militaires que dans les cellules des esclaves ou dans les échoppes des artisans.»³

Que rajouter de plus à ce que vient de nous dire Morel ? Retenons ces dernières constatations sur le monde industriel romain qui nous enverront vers des perspectives à considérer dans l'avènement ou non des pratiques comptables.

Premièrement, l'État ou les villes ont souvent contrôlé les productions et les prix. Cela impliquait donc des contraintes particulières aux administrateurs de ces fabriques.

Deuxièmement, il était fréquent que l'activité artisanale se rattachât directement à une villa : «Ainsi, dans la villa de Martres-Tolosanes (près de Toulouse), existait un atelier de tissage employant 200 à 300 esclaves, qui augmentait le rendement du domaine.»¹

Troisièmement, gardons en mémoire que les Romains n'ont pas réalisé de grandes innovations techniques de production. En fait, «pas plus que les Grecs, ils ne songent à mettre au point des machines.

¹ *Ibid*, p. 289.

² *Ibid*.

³ *Ibid*, p. 290.

Les techniques artisanales leur suffisaient et leur contact avec l'Orient leur permet de perfectionner celles qu'ils pratiquaient depuis longtemps.»² Ce refus de rechercher plus rationnellement les techniques de production pour augmenter le rendement est illustré par le contenu de cet exemple, assez représentatif de la situation générale qui prévalait, alors, au sein de la mentalité romaine :

«Nous touchons ici un des aspects de ce refus du progrès technique dont on accuse l'Antiquité classique, et qu'il serait du reste très injuste d'exagérer, telle est la quantité d'innovations qui se succèdent de siècle en siècle. **On tend, notamment au sein de l'État, à favoriser le plein emploi, voire le suremploi, aux dépens de l'investissement et de la rentabilité.** Comme un inventeur présentait à Vespasien une machine qui eût permis de hisser à peu de frais des colonnes sur le Capitole, l'empereur le récompensa assez grassement, mais déclina son offre, au motif qu'"on devait le laisser nourrir le menu peuple": *sineret se plebiculam pascere.* »³

Toujours au sujet de cette troisième contrainte, même si la plupart des industriels préféraient s'en tenir à la force ouvrière, il y a eu des exceptions. Et puis, cette valorisation du travail manuel trouve, peut-être, aussi, sa signification dans le fait très simple que les ouvriers faisaient l'affaire, à bien moindres coûts symboliques et de réputation :

«Certains patrons - ceux-là mêmes que nous avons précédemment qualifiés de grands entrepreneurs - tentent d'éviter l'emploi massif d'ouvriers peu qualifiés. Ils investissent en équipement tels que les pétrins mécaniques de Vergilius Eurysaces ou les grues relativement perfectionnées de Haterius Tychicus et de Luceius Peculiaris, déjà nommés. Mais l'orgueil justifié qu'ils en conçoivent montre peut-être la rareté de ce comportement. Économiser la main-d'œuvre grâce aux machines n'est guère dans l'air du temps, pas plus qu'il ne le sera encore dans la première moitié du XIX siècle...»¹

La machine ne remplaçait pas l'ouvrier. La technique de production machinique se limitait à sa plus simple expression au sein de la vie de l'usine. La disponibilité d'une comptabilité rationnelle ne pouvait même pas être utile pour changer cet ordre social. Une main-d'œuvre servile offrait le facteur de production susceptible de dégager une *marge sur vente*. Autrement dit, il n'était guère nécessaire de recourir à une forme comptable de contrôle des coûts pour rationaliser à outrance l'exercice mental d'une maximalisation des facteurs de production.

Enfin, quatrième, l'agriculture reste incontestablement la principale activité économique car, en ces temps, malgré tout difficile pour la plupart des Romains, n'est-il pas normal d'assurer d'abord leur subsistance ?

Cela étant, l'activité manufacturière restait intéressante pour les familles aristocrates de Rome. Surtout si elles pouvaient générer des profits intéressants, alors ces propriétaires n'hésitaient pas à se lancer astucieusement dans la mise sur pied de manufacture. Compte tenu des risques élevés que représentait cette activité aux yeux des Romains et de l'intelligentsia, seul et uniquement le profit élevé pouvait attirer l'aristocratie vers la production industrielle. Mais, pour tempérer le préjudice possible à la *dignitas*, elle savait choisir le bien à fabriquer :

¹ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit., p. 78.

² Aymard, A. et J. Auboyer (1956) *Histoire générale des civilisations: Rome et son empire*, op. cit., p. 153.

³ Morel, J.-P. (1992) «L'artisan», op. cit., p. 283. Nous soulignons.

«C'est surtout pour la fabrication des briques et des tuiles que nous sommes renseignés à cet égard : une fiction curieuse fait en effet que cette production, l'*opus doliare*, est assimilée par les Romains à une activité agricole, peut-être parce qu'elle est liée à l'argile, donc à la terre. Par conséquent les aristocrates n'hésitent pas à l'avouer, et impriment leur marque sur ces produits.»²

Qu'avait-il de plus honorable que le rapport à la terre ? Une fois acquise une tolérance du collectif eu égard aux activités industrielles, les nobles n'hésitèrent pas à étendre leur signe ostentatoire sur ces morceaux de terre, sur chaque brique, tuile, vase, etc. D'autant plus que, autrement, les nobles ne disposaient guère de visibilité durable, publique. L'Empereur se manifestait en buste, sur les places publiques, ou de profil, sur les monnaies. Son apparition publique était de l'ordre de la cérémonie. Son image portée par l'objet de sa représentation, support de rituel, et en même temps signe de pouvoir, celle du Princeps. Belle pratique de communication qui laisse songeur. Un noble aspirait-il en faire autant ? Difficile à dire. Mais faire apparaître ses propres signes statutaires sur des objets industriels allait dans le même sens : se faire voir, se faire *re-connaître*, manifester une forme de pouvoir : celui de la réussite ? Ces faits historiques des produits manufacturés avec des emblèmes privés sont aussi attestés par Amouretti et Comet qui précisent même que :

«Il faut remarquer qu'à l'époque romaine, les officines qui produisent massivement des matériaux de terre cuite sont particulièrement développées. Manifestement, elles représentent une source d'enrichissement pour les propriétaires, avec les amphores, les sigillées, mais aussi ces tuiles plates à rebord, les *tegulae*, ou les briques, les éléments de chauffage pour les hypocaustes, les *tubuli*. L'originalité de la période qui nous concerne n'est pas la technique de fabrication, mais la production et l'organisation de masse. Ceci contredit les lieux communs sur le manque d'organisation rationnelle ou les faibles motivations économiques à cette époque. Dans certains secteurs, même les nobles savaient voir leur intérêt, et on a là des productions standardisées, à bas prix pour l'acheteur.»³

Les grands ensembles productifs étaient sans doute l'exception. Morel raconte que la principale préoccupation de l'artisan n'était pas de parvenir à constituer une gigantesque entreprise industrielle des plus profitables. C'était plutôt de savoir s'il pouvait être artisan et espérer être considéré, un jour, comme un citoyen romain à part entière. L'artisan typique n'avait aucune *dignitas* digne de la *nobilitas*. Il était plutôt considéré comme un sous-homme. Ainsi, lorsqu'un artisan parvenait à réussir comme homme d'affaires, il s'assurait de multiplier ses activités dans des secteurs plus nobles et il se gardait bien de dire qu'à l'origine, il était un *homme de métier*. S'il était toujours propriétaire d'une grande fabrique, il affirmait, du coup, qu'elle représentait si peu de chose par rapport à ses principaux intérêts, présents dans d'autres secteurs, dont la production agricole et ses biens connexes. Il n'était pas facile de diversifier ses activités.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 277.

³ Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, op. cit., p. 86. De la brique aux amphores donc. L'accroissement de la production viticole «est le fait de grands domaines, qui comme à la période précédente mais sur une beaucoup plus grande échelle, ont besoin de fabrications massives d'amphores ; les ateliers sont souvent situés dans le domaine lui-même, mais il existe des officines qui manifestement desservent plusieurs villas. Ainsi, à Sallèles d'aube, on a retrouvé un véritable complexe avec une carrière d'argile, un quartier artisanal et 13 fours. Ils n'ont pas tous fonctionné en même temps ; mais un seul à la fin du II siècle pouvait contenir 600 amphores par cuisson et sa production mensuelle pouvait dépasser les 30 000 exemplaires. Avec deux ou trois en activité en même temps, on voit l'importance de cette production. Les amas d'amphores et les fours trouvés récemment en Égypte nous confirment l'extension de la fabrication

Mais certains prirent le chemin direct pour devenir des hommes d'affaires à plein temps. D'autres artisans resteront confinés à leur échoppe : le prix social était trop élevé. Encore fallait-il connaître la réputation de l'homme d'affaires romain pour pouvoir apprécier à juste valeur son statut.

12.4.3 Le marchand romain : le *negociatore* et sa raison *calculatrice* insidieuse

C'est dans un contexte caractérisé par l'incertitude politique et des moments de grande exaltation guerrière que le marchand romain devait apprendre à faire son nid. En homme avisé, il est déjà préoccupé par la conjecture des événements, ceux qui modelèrent le plus la destinée de l'Empire. Aptitude à planifier le meilleur dans le cadre du pire, elle constituait en soi une définition du *negociator*. Il devient avec cet état du social, c'est-à-dire tout à la fois, une mentalité, des cadres politiques, des conquêtes, et notamment une civilisation économique axée sur le développement de la terre agraire. D'où un domaine d'appréhension de cet agent contrôleur avec une considération forte de ces *interférences*, le passage de ce milieu à un autre devrait être normalement le fond sur lequel nous voudrions plus de lumières. Pour reconstituer moindrement son cas de figure, nous pouvons gauchir une première explication : le marchand romain passait son temps à trouver des *voies sûres* pour son commerce. Les moyens retenus ne relevaient pas de la rationalité, mais davantage de la tactique et de la perfidie. À travers un contexte socio-économique où une administration fiscale exigeait l'impôt à payer en numéraire, un marché de consommation de biens plus ou moins vigoureux selon les périodes et les cités, un commerce maritime dont l'indice élevé de naufrage faisait peur, enfin dans le contexte d'une âpre concurrence pour être le premier arrivé sur un nouveau marché, malgré cela le marchand romain n'était pas condamné à l'impuissance et n'avait rien d'un opportuniste de petite envergure.

Il ne visait pas une simple gérance des conditions de subsistance : il recherchait le profit sous ses multiples formes. Le commerçant romain ne faisait pas n'importe quoi et n'agissait pas à n'importe quel moment : sa conduite était déterminée par quelque chose qui le dépassait. Le possible commerce s'opposait à un réel qui n'était pas celui auquel on s'attendrait, un réel qui forçait l'engagement aussitôt la pensée marchande prise dans l'équivoque et l'analogie métaphysiques. Avant de faire affirmer les droits des simulacres transcendants comme attestation joyeuse de la puissance du marchand à mieux contrôler ses affaires, revenons sur le contexte général quant à l'importance de la figure du *negociatore*.

Pendant plusieurs siècles, le mouvement d'expansion du territoire romain favorise la convergence de beaucoup de commerçants étrangers vers la grande Rome. L'essor commercial de Rome s'explique en bonne partie grâce à eux. Ils ont certainement exercé une influence sur la guilde des marchands dits romains. Pour Imbert, il ne semble faire aucun doute, c'est «de ces étrangers que les *negociatores* romains apprirent les techniques commerciales et bancaires auxquelles leur activité agricole première ne les avait guère préparés...»¹ Des apprentissages techniques se feront dans un brassage des cultures. Ce phénomène

massive d'amphores.» (p. 85).

¹ Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit., p. 63.

est largement conditionné par un milieu, un tissu socio-économique précis : les activités commerciales portuaires.

Au III siècle avant notre ère, les *negociatores* romains sont partout présent dans l'ensemble des ports importants de la Méditerranée. Leur activité s'intensifia vers 125 avec une importante activité commerciale vers l'Orient. L'abondance des échanges ne signifie aucunement concurrence et faible taux de rentabilité, mais l'inverse : chaque grand commerçant réalise des affaires excessivement rentables. On peut comprendre qu'il n'était pas nécessaire de tenir une comptabilité de coût élaborée ou un contrôle comptable serré quelconque. D'abord parce qu'ils sont devenus des acteurs incontournables de la vie socio-économique romaine, ensuite parce qu'il était facile pour eux de s'enrichir de plusieurs manières. En effet, de façon générale ils étaient responsables de la plupart des importations vers la capitale. Toutes les astuces, tactiques et stratégies leur étaient permises pour rivaliser d'ingéniosité entre eux afin d'importer d'abord les produits des provinces comptant parmi les plus luxueux. Ensuite l'enjeu consistait à s'assurer la mainmise sur les rares biens d'exportations comme les vins, les huiles, les différentes catégories de vases, etc.

Justement, que savons-nous de ces techniques et de ces stratégies ? Durant cette longue époque, c'est le propre du marchand romain de s'organiser comme il pouvait en s'aidant de techniques de ruse au nombre indéfini. Garnsey et Saller estiment que, en matière de stratégie, ces Romains ne recherchèrent jamais à planifier les moyens à organiser pour générer une productivité commerciale et industrielle élevée «grâce à des investissements massifs de capitaux et des économies d'échelle.»¹ La quête du gain est une affaire d'opportunité, au cas par cas, et non une entreprise systématiquement organisée autour d'une calculabilité graphique. C'est à la vue d'une proposition, au sentir d'une demande exprimée que le marchand typique anticipe vaguement son gain. Il se peut qu'un contrôle de la calculabilité ait été mis de l'avant de manière plus soutenue lorsque des marchands s'organisaient en société – *societas* – qui, elle, en plus d'être soumise au droit des associations, exigeait des clarifications numériques pour que chacun puisse être tenu informé des opérations commerciales. Nous disposons de peu de faits historiques documentés quant à ces pratiques de divulgation d'information. Pour Garnsey et Saller, face à ce regroupement juridique de personnes, la question centrale est de tenter d'identifier si un des membres d'une *societas*, «quand il passe un contrat avec un tiers, a le statut d'agent indépendant ou s'il agit pour le compte de ses associés. Dans le droit romain, [...] il n'engageait que lui-même ; il pouvait recouvrer certaines sommes auprès de ses associés en engageant une action contre la société, mais celle-ci était ensuite automatiquement dissoute.»² La confiance, une forme quelconque de surveillance, enfin le jeu de l'autocontrôle envers chacun des associés était indispensable pour éviter l'annulation de la *societas*.

Pour cause de stratagème et de fourberie, justement, le marchand romain n'a pas la cote auprès de la population et des nobles. Enfin, nuance. Le marchand qui fait grand commerce (*magna mercatura*), celui qui voyage et qui importe de grandes quantités de marchandises utiles, peut mieux défendre et

¹ Garnsey, P. et R. Saller (1994) *L'empire romain : économie, société, culture*, Paris, La Découverte, p. 104.

² *Ibid.*, p. 107.

justifier son gain. Des facteurs d'atténuation jouent contre sa condamnation sociale comme le courage, les risques qu'il affronte, le nombre de voyages par bateau, l'expérience de l'étranger ou du barbare : des valeurs qui, curieusement, lui font gagner des amitiés de toute sorte. Par contre, les revendeurs de détail s'en tirent plutôt mal. Ces petits marchands qui exercent cette profession (*tenuis mercatura*) sont perçus comme trompant continuellement son client : on refuse d'entendre sa parole malicieuse. Parce que tout le monde sait qu'il achète sa marchandise des mains des grands marchands. Face au citoyen romain, il ne peut justifier un gain mesuré selon des risques perçus comme peu convaincants. Le prix d'une petite marchandise prend de la valeur selon le risque des affaires qui s'exprime dans les commentaires, selon ce qu'on sait de la rareté des produits, selon l'habileté rusée du petit revendeur. Depuis l'Antiquité grecque, la population condamne systématiquement les petites activités commerciales rapides, surtout lorsque le marchand n'est pas le producteur du bien. Celui qui fait *tenuis mercatura* n'a besoin que d'une *comptabilité mentale* simple : prix d'achat et prix de revente. Sa technique n'est rien d'autre que ce sens du dénombrement : il suffirait de souligner rapidement qu'elle se limiterait, dans le cas le plus typique, à une «comptabilité orale», orientée vers un repérage visuel des quantités et selon ce que les acheteurs du marché public étaient prêts à entendre. Cela étant, cette position ne remet pas en question l'usage possible d'un instrument comme une balance pour peser des lingots de métal ou celui d'un calcul mental pour convertir troc et monnaie. Giardina nous dit que la réputation du marchand romain s'est affaiblie avec l'apparition du marchand étranger. Sa langue, ses mœurs et la couleur de sa peau, voilà autant de facteurs qui, jumelés à autant de manières différentes de montrer un esprit sournois et insidieux, retenons-le bien, faisaient que «la confrontation avec les figures dynamiques des marchands engendrait d'inévitables tensions psychologiques, la réaction au gain incontrôlable fixait un schéma mental où l'*ethnos* différent pouvait se définir à partir de certains défauts irréductibles.»¹ Il faudrait repérer la ville côtière pour établir quel marchand étranger y descend le plus souvent pour apprécier ce sens de l'échange. C'est dire que ce métissage des cultures marchandes brouille toute tentative d'éclairage de la compétence comptable proprement romaine du marchand qui est susceptible de se servir des techniques disponibles. Il est plutôt requis de travailler avec cette dynamique interculturelle.

Même si les marchands romains étaient partout présents dans l'Empire, les plus avertis d'entre eux, ceux qui désiraient faire fient des éthiques accaparantes de ceux qui jugent sans savoir ce qu'il en coûte pour transporter les biens, recherchaient systématiquement les lieux les plus *sûrs* pour engendrer des activités profitables. Le milieu *fabrique* de la confiance. On ne veut pas aller n'importe où. Il y a donc des endroits précis, susceptibles de laisser croire au gain. La ville leur offrait cet espace d'espérance et de rentabilité sous plus grande maîtrise, enfin, la grande ville. Il s'agissait d'être dans le métier un certain temps pour apprendre que l'information y circulait mieux. Le milieu citadin était bien meilleur transmetteur des offres et demandes que la région continentale. Autrement dit, les opportunités de gain étaient multipliées selon la qualité et la rareté de l'information. Bien plus, le calcul du gain pouvait être

¹ Giardina, A. (1992) «Le marchand», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 305.

annonceur d'abondance si le gros marchand réussissait à contrôler l'information économique et politique. Dans la ville, ils pratiquaient dans de bien meilleures conditions leur jeu favori de prévisibilité, c'est-à-dire l'anticipation des marchés. Mais la chose n'allait pas de soi. Il fallait s'assurer de vérifier et valider tant bien que mal les rumeurs et autres nouvelles transmissent, en premier lieu, par des confrères membres d'un même réseau d'amitié. De plus, il valait mieux, si on en avait les moyens, avoir ses propres courriers, ou encore avoir des amis bien placés. Le gros marchand ne restait donc jamais inactif. On peut imaginer le temps qu'il consacrait à organiser et à entretenir l'information circulant entre fournisseurs, courriers, politiciens, concurrents, etc. Ainsi, chez le gros marchand, si technique comptable il y a, pour l'apprécier, pour l'appréhender dans une logique de situation, elle doit être mise en relation avec ce réseau d'information à contrôler à tout prix avec l'aide de tous ces intermédiaires. Par exemple, même si l'important commerce du blé était contrôlé par des magistrats, rien n'empêchait un revendeur de spéculer sur les facilités ou les difficultés d'approvisionnement. La différence entre celui qui tirait parti de la vente de blé et un autre qui n'arrivait pas à faire ses frais se résume au réseau d'affaires ou celui des courriers qui informent le maître seul. Dans les faits, lorsque les magistrats annonçaient publiquement les quantités des arrivages de blé, le marchand avisé avait déjà ajusté ses prix de vente, ses stocks à partir donc de la qualité estimée de son contrôle de l'information obtenue avant l'annonce.

À ces raisons s'en ajouteraient d'autres pour montrer un système complexe de rouages de contrôle des activités économiques du marchand romain le plus intéressant, soit le grand négociateur citadin. Mais l'une d'entre elles reste le lien planification/contrôle des facteurs de conjonctures, une double action qui se faisait sous l'aura de quelques signes du destin à percevoir impérativement pour le salut des affaires, et de l'individu. Si les affaires dépendaient du commerce maritime (ce qui était pratiquement le cas pour tous les marchands d'importance), le gros négociant était très préoccupé par toute une série de présages reliés au climat et aux mouvements des astres. Le marchand romain cherchait, en effet, des indices dans ces domaines cosmologiques pour établir et *calculer* en quelque sorte ses chances de produire des prestations utilitaires. Prenons connaissance de cette observation importante de Giardina sur la relation de l'homme d'affaires avec des phénomènes astronomiques, nous en dégagerons ensuite un constat général sur l'idée de la médiation :

«Dans son passage de son *Histoire naturelle*, Pline l'Ancien oppose le savoir du paysan, qui ne connaît rien en astronomie (*indocilis caeli*) et cherche dans la terre les signes des changements du climat, au savoir du marchand, qui scrute les phénomènes astronomiques et découvre dans le ciel, avec sa raison insidieuse (*cura insidianti*), les signes d'un avantage à saisir. À un savoir qui tire des indices de ce qui s'est produit (les feuilles mortes sur le sol qui annoncent l'automne) s'oppose un savoir qui anticipe (à partir du mouvement des Pléiades) ce qui est sur le point de se produire (18, 225 sq.). Nous retrouvons cette dernière image, des siècles plus tard, dans l'édit sur les Prix de Dioclétien, à propos de ces trafiquants qui ont "l'esprit troublé par l'inquiétude et qui tentent de deviner, y compris à partir des mouvements des astres, les vents mêmes et les perturbations atmosphériques" (prol., 10, 2).»¹

¹ Giardina, A. (1992) «Le marchand», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain, op. cit.*, p. 310-311.

Le milieu maritime, l'arrivée des marchandises par bateau, les légendes des mers sont autant de variables à convoquer à l'explication de l'administration des affaires du gros marchand. Si la route maritime vu du port se perd à l'horizon des flots, elle y rencontrera tôt ou tard le ciel qui disparaît derrière la ligne de vision. Sa *cura insidianti* est une pensée perfide soumise malgré tout aux aléas, simultanément objets premiers d'investigation et signes providentiels de celui qui risque gros. Le hasard du ciel et des mers peut-il prétendre à une neutralité, à une objectivité chez cet homme de la raison ? Les disparités du hasard cosmologique demeurent incontrôlables et sont incessamment relancées par la profusion d'indices des vents et des astres qui se provoquent les uns les autres. Contrairement à d'autres, le commerçant ne désire pas attendre passivement le signe du destin pour entreprendre ses projets : il décide plutôt de le provoquer en spéculant sur les conséquences éphémères des manifestations de l'un ou de l'ensemble de ses signes. Que le Romain typique soit caractérisé par un comportement pratique et fort bien organisé, le marchand souhaite structurer, avec son action utilitaire, le futur, car il ne peut attendre le calme des eaux et la chaleur rassurante du soleil d'été pour agir ou pour juger des conditions favorables à faire commerce. Sans compter que, ne l'oublions pas, dans son esprit, dans l'essence de ce qu'il sait faire :

«le métier de marchand était marqué par la compétition : l'avantage imprévu, la saisie de l'occasion favorable (les grecs l'appelaient *kairos*), l'habileté à faire de la faiblesse des autres sa propre force étaient autant d'éléments qui le rendaient comparable au plus compétitif des métiers : celui de l'athlète. Protagonistes de luttes sans fin dont le dénouement comportait toujours une marge inquiétante et imprévisible, athlètes et marchands pouvaient également apparaître comme les interlocuteurs privilégiés des devins ; le mécanisme fuyant du succès réclamait l'utilisation des techniques les plus élaborées du surnaturel. **La ruse du marchand s'accomplissait surtout dans l'inclination naturelle d'une intelligence douée pour la prévision, qui permettait de connaître avant les autres le changement des situations, la surabondance ou la rareté des marchandises, les bonnes récoltes et les disettes.** »¹

Le plan d'affaires est inspiré de la Nature. Le plan d'action est de l'ordre du devin. La maîtrise des situations d'affaires reste liée à une mécanique mentale de l'anticipation, une instance naturelle, propre chez celui qui fait dans l'imprévisibilité permanente des récoltes, des arrivages ou de la confiance entre partenaires. Le prix qui sera annoncé au comptoir situé près du port reflète le long dédale de toutes ces délibérations. Le marchand romain a donc déjà, lui aussi, une relation particulière à la planification, au temps. Sa conscience du temps demeure dépendante d'une vision cosmologique du monde. Le ciel sert de guide parce celui-ci appartient à une mythologie qui structure la pensée romaine selon l'époque considérée.² A ce milieu métaphysique englobant s'ajoute celui du temps des astres, du temps climatique ou du temps de circulation des navires, enfin un milieu temporel plural conditionné lui aussi par l'espace géographique entre les ports, entre les villes marchandes. L'une des contraintes au commerce romain à grande échelle est le transport, c'est-à-dire le coût, certes, mais surtout le temps requis pour transporter les marchandises. Le temps devient alors un objet important de calcul. Le temps requis d'un objet qui circule sur les routes terrestres ou maritimes romaines se pense alors en termes de *mouvement de distribution*. Le

¹ *Ibid*, p. 309. Nous soulignons.

² Un important travail consisterait, justement, à réfléchir sur la conception romaine du temps cosmologique et la vision marchande sous son influence.

mouvement distributif est un composé d'espace/temps. Le gros marchand romain a de nombreuses activités et quantité de *choses* en mouvement : de l'information, des courriers, des marchandises, des argents, des esclaves, des bateaux, des prêts. La question se pose à nous : comment fait-il pour suivre tous ces flux ? Est-il obligé de concilier tout cela par écrit et, si oui, en évalue-t-il la valeur économique pour chaque élément ? Transporte-t-il avec lui ses rouleaux de papyrus ? Fétichisme ou déterminisme mythique, le temps, plus particulièrement les jours, les semaines et les mois deviennent rapidement marqueurs d'activité, des *unités de compte* à considérer dans la technique de l'arithmétique marchande romaine. Dans cette dynamique où tout circule, c'est sans doute au fur et à mesure, soit par pure opportunité, que le grand marchand saisit au cas par cas la portée d'un prix ou d'une information, qu'il peut évaluer, mesurer, classer ou catégoriser l'une ou l'autre des choses qui transitent dans son giron et qu'il pourra, à terme, y projeter ses gains potentiels. Enfin, nous ne savons pas vraiment jusqu'à quel point ce raffinement fut poussé avec l'aide de l'écriture et de la numérotation, mais le jeu de l'anticipation, l'usure, les intérêts et les impôts à payer exigent déjà du marchand romain de savoir habilement combiner par intuition, par des techniques ou par un art des affaires qui repose sur son expérience, le passé, le présent et ce avec l'avenir de ses activités économiques. Face au mouvement spatiotemporel des marchandises, alors il y a un temps, une durée à calculer, une période de transaction que le marchand aimerait préciser, mais il n'y a pas de temps ou de durée dont on soit sûr, alors il n'y a pas de mouvement qui vaille :

«Dans ces lieux de marché sillonnés par mille mouvements confus que Démocrite adopta comme métaphore du mouvement des atomes qui produisent les vents, le marchand donne également la preuve d'une intelligence spéciale, qui consiste à arrêter à son avantage l'instant qui passe. La raison du marchand est une raison qui brode sur le temps, qui voit au-delà : ce n'est pas un hasard si son bénéfice sera également désigné par une expression comme *captare pretium*, qui exprime précisément la "saisie" rapide et judicieuse du prix favorable. Une autre expression est liée à cette dernière, elle aussi significative : *captare annonam*, qui indique la spéculation sur la hausse des prix en temps de disette, naturelle ou artificielle (saint Ambroise, *Sur les devoirs des clercs*, 3, 6, 42 et 44.).»¹

Le marchand typique romain cherche à contrôler le temps par la prévision d'un bénéfice, le *captare pretium*. Si le papyrus ou le codex des comptes de marchandises est ici bien plus qu'un ustensile, encore y a-t-il des liturgies du négoce qui s'activent, superposées aux matériaux, poids, mesures et formats de la chose à échanger. Affirmé à la verticale de l'objet inerte probable qui sert de registre au suivi du mouvement des marchandises, un temps transcendantal est projeté dans la formation d'un prix profitable. Le profit *calculé* était donc au rendez-vous. Le temps était de la partie. Le temps venu d'un ailleurs, impulsé par une instance auréolée, commandait une affectivité lourde pour espérer en assurer la mainmise, pour assurer la mainmise sur des affaires rentables.

Il existe peu de sources documentaires attestant comment cet agent contrôleur pouvait faire usage de l'abaque ou de tablettes de cire pour établir avec plus de précision ses prix. De fait, sous un autre angle, on peut saisir les médiations comptables probables à partir d'un autre fait historique avéré. Comme les activités commerciales des gros marchands étaient très lucratives, les liquidités étaient telles qu'il leur

arrivait régulièrement d'avancer des fonds aux nobles, aux patriciens, aux villes, etc. On peut imaginer aisément que de telles sommes ne se fondaient pas dans le seul décor de la confiance. Tenaient-ils, comme les grands propriétaires fonciers, une comptabilité bien organisée, pour garder la trace de tous ces actes de prêts ? Comment contrôlaient-ils leurs créances ? À la vue ? Par simple réminiscence ? On peut en douter : une telle coupe subjective face au poids de l'épaisseur objective du document contractuel et des règles procédurières que valorisait la société romaine renvoient à un schéma mental et affectif qui ne pouvait guère être présent entre un créancier et un débiteur. Ce qui est sûr à l'heure actuelle c'est que cette nouvelle activité financière était plus efficacement contrôlable lorsqu'il y avait des regroupements de marchands : «partout, ils organisent leur profession, forment des associations (*conventus*) privilégiées, dirigées par des maîtres (*magistri*) et chargées de défendre leurs intérêts professionnels.»² On peut voir dans ce fait une autre forme d'agent contrôleur : des *magistri* agissant comme gardiens d'un ordre, d'une organisation d'experts de la marchandise et de la finance. Mais une fois encore on peut croire que le contrat écrit et numériquement notifié pour qualifier a précédé ces associations. Comme l'habitation précède l'habitant, comme le hameau précède le roi, ou la terre, le paysan, le matériau précède la possibilité de faire association marchande commune. Un ordre de la matérialité semble aussi surplomber le destin des groupes organisés des marchands romains. Une corporation c'est le «fait de former corps», c'est un «ensemble de personnes organisées en corps», et surtout, notons-le, une *personne morale créée par une charte*. À cette parabole de la transcendance du Texte et du Nombre déposée en fines couches sur papyrus, une ombre, une encre rassurante jette le droit, le droit des *societas*, les associations juridiques commerciales du temps. Patterson établit la nécessité de remonter jusqu'aux origines des Douze Livres développées dans l'ancienne culture étrusque pour comprendre la genèse de la corporation commerciale romaine.³ Transsubstantiation de la *disciplina* en contrat, à tout le moins d'une contingence en nécessité, la chair et l'esprit d'un groupe en codex porte le droit en allié ou sert le contrôle de l'État, ou amène tout un chacun dans la dépendance de la responsabilité de l'autre. Le contrat à l'origine d'une *societas*, c'est aussi la mise sous surveillance de l'une face aux autres. Garney et Saller suggèrent que la vraie question est :

«De savoir si un des commettants de l'association (*societas*), quand il passe un contrat avec un tiers, a le statut d'agent indépendant ou s'il agit pour le compte de ses associés. Dans le droit romain, contrairement au droit anglais, il n'engageait que lui-même ; il pouvait recouvrer certaines sommes auprès de ses associés en engageant une action contre la société, mais celle-ci était ensuite automatiquement dissoute. Inutile d'insister sur l'inconvénient de ces règles pour les relations commerciales. Des amendements importants furent apportés à la fin de la République, portant sur

¹ *Ibid.*, p. 311.

² Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit., p. 64.

³ Patterson, J.L. (1983) «The Development of the Concept of Corporation from Earliest Roman Times to a.d. 476», *The Accounting Historians Journal*, vol. 10, no. 1, p. 89. Par ailleurs, précise Patterson, il serait plus évocateur de saisir la montée de l'idée de la corporation romaine avec la notion de *corpora* : «In fact the concept of corpora, from which corporation developed, is originally one or Roman natural science instead of jurisprudence. The general theory of corpora is rooted in the Stoic philosophy concerning nature. The general theory asserts that all objects which appear as separate things possessed an inner spirit, called a species or spiritus, which made that object into a separate body, or corpus. Although the spiritus was that cohesive force which gave the material object its identity, it was also thought capable of being independent of the material, or substratum, that composed the object.» (p.90-91) N'allons pas plus loin. Le lecteur intéressé, celui qui nous a suivis jusqu'ici, pourra saisir notre intérêt à poursuivre plus tard cette piste de la matérialité, de la Nature et son avancée vers le monde des mythes, capable d'expliquer, lui aussi, l'orientation de l'économie romaine et du sens octroyé aux activités commerciales par les acteurs importants de l'époque.

deux types de sociétés – reflétant leur importance accrue. Une société d'adjudicaires (*publicani*) passait pour avoir le statut d'une quasi-personne civile ; elle avait des biens communs et des fonds communs sur lesquels un tiers pouvait revendiquer. Par ailleurs, tout membre d'un groupe de banquiers pouvait être poursuivi pour un contrat établi par un autre membre. Cependant, on ne fit sous le Principat que des progrès mineurs vers l'idée générale qu'un contrat établi par un associé engageait aussi les autres associés.»¹

Nous verrons ci-après comment les publicains ont institué des rapports particuliers dans la sphère de la comptabilité et pourquoi plusieurs d'entre eux sont issus, à l'origine, de ces sociétés de *negociatores*. Enfin, retenons que l'évolution technique du droit commercial romain fut très modérée, car «les milieux commerciaux n'exerçaient pas de fortes pressions sur les autorités juridiques pour rompre avec les traditions bien établies de comportement économique.»² Le pôle magnétique qui faisait converger cette évolution du droit des *societas*, les traditions économiques, les calculabilités de la raison astucieuse du gros marchand négociant et le *codex* comme registre des échanges et code existentiel *sui generis*, parce que facteur unifiant d'une culture plurielle de contrôle, reste le milieu de l'agriculture. Celle-ci est encore la principale activité créatrice de richesse dans tout l'Empire. Fait notable relevé par Garnsey et Saller, l'esclavage agricole va peu à peu créer «la possibilité de revenus conséquents grâce à une meilleure exploitation de la main-d'œuvre. Les investissements étrangers et l'immigration donnèrent un coup de fouet à l'agriculture [de plus] les exigences fiscales du gouvernement central constituèrent à la fois un stimulant et un facteur de limitation crucial.»³ Du régisseur responsable de la surveillance des esclaves, du registre tenu des rendements agricoles et des impôts à verser par la *villae* jusqu'aux besoins du gouvernement romain dont le souci était de maintenir les *infrastructures* matérielles et financières de l'armée, de l'administration et de la cour des nobles, selon le sujet traité sur les marchands, tout se tient souterrainement avec l'agriculture ; il faudrait poursuivre plus amplement l'effort en reliant tous les éléments les uns aux autres pour démonter et reconstruire l'idée du contrôle économique, sans oublier d'accorder une place de choix à l'aura iconographique du *volumen* ou codex des comptes, le calepin des notes manuscrites du négociant ou le polyptyque de planchettes rectangulaires recouvertes de cire, l'un comme l'autre Réceptacle de la Révélation de la Raison marchande, de sa Raison insidieuse (*cura insidianti*) orientée vers le *captare pretium*, de la saisie rapide d'un avantage à maîtriser pour le salut de son bien par le Signe, la Lettre, le Nombre. Comment ne pas croire au Nombre, au compte, au contenant ?

12.4.3.1 Les publicains et l'accroissement indéfini des objets de commerce monétaire

Nous l'avons vu précédemment, l'aristocratie foncière a joué un rôle important dans la vie économique. Présents dans l'ordre sénatorial, les grands propriétaires terriens bénéficiaient de privilèges de toute nature dans la vie sociale. Ils ne voyaient personne, omis le peuple, prétendre à leur richesse. Hélas, l'administration de l'Empire, toujours en expansion vers des territoires toujours plus éloignés, requiert, autour du II siècle av. J.-C., des personnes compétentes, détentrices de savoir techniques et

¹ Garnsey, P. et R. Saller (1994) *L'empire romain : économie, société, culture*, op. cit., p. 107.

² *Ibid.*, p. 109.

³ *Ibid.*

capables de tenir des registres d'inventaires, des listes de tribut à recevoir, d'impôts impayés, des gens aptes à gérer les travaux publics à titre de régisseurs délégués, des pourvoyeurs habiles à coordonner l'approvisionnement de Rome, tout simplement parce «les magistrats de la Cité ne suffisent plus à la gestion d'un État qui a crû démesurément.»¹ C'est à partir de ce niveau de perspectives générales que nous situerons arbitrairement le rôle des *publicani*. Leur ancienne fonction d'administrateur et de comptable mise au service de l'État annonce déjà les débuts de l'aristocratie financière romaine.

Leur histoire véritable commence non pas, comme on le croit souvent, avec le commerce de marchandise, mais d'abord avec celle de l'ordre équestre, celui des chevaliers. À l'origine, ces individus se disaient des citoyens capables d'acheter des chevaux pour faire leur service militaire. S'ils n'ont pu trouver de place - et de pouvoir - dans le système étatique au retour de campagne c'était parce que les sénateurs voyaient en eux une éventuelle menace, eux qui commençaient à se rapprocher des milieux commerciaux. C'est comme cela qu'en temps de paix les chevaliers débutèrent de petites affaires, allant du convoiement de fonds à la perception de redevances. D'une certaine manière, ils se mirent à exercer des activités de *contrôleur* au profit de nobles et du gouvernement. Par la suite, sachant tirer de nombreux bénéfices de leurs connaissances des affaires privées et publiques, à défaut de pouvoir trouver un statut dans les rangs nobiliaires :

«Ils se portèrent adjudicataires des marchés de travaux publics, de fournitures aux armées et aux flottes; ils affermèrent les redevances des domaines de l'État. Comme soumissionnaires ou comme percepteurs, ils eurent la haute main sur le financement, l'administration et l'exploitation des *publica* sous toutes leurs formes. Ils se considérèrent bientôt comme un corps autonome, celui des publicains, [...]»²

Les *publica* ou les *publicum* représentaient des sociétés par actions mises sur pied pour remporter les offres de l'adjudication des impôts. De telles organisations étaient nécessaires pour réunir les capitaux suffisants, car il fallait verser d'avance le montant des sommes à recouvrer. Transfert d'une ambition d'un groupe vers le Principat, transfert d'une valeur économique suggérée en soumission, transfert d'un document matériel avec une matérialité optique, celle d'une encre affichant l'échange de bons procédés, enfin, en retour, il y a transfert d'une *sacralité* dévolue aux publicains, transfert nommé *translatio studii* et *militiae*. Les publicains devaient donc mettre sur pied un système d'enregistrement des comptes et d'information pour se faire payer ensuite par les contribuables assujettis à leur contrôle. Il va sans dire que ces activités étaient des opérations périlleuses, car les publicains assumaient seuls les risques face à des événements incertains et face à des individus toujours récalcitrants sous la contrainte comptable de la fiscalité. Déjà ce rapport aux risques est significatif d'un contrôle obligé : que pouvons-nous en dire ? Qu'ils ont au moins appris à diversifier le risque de leurs affaires, forme subtile d'atténuation et néanmoins belle croyance d'une incertitude sous maîtrise mal assurée chez ceux qui faisaient des échanges monétaires sur trois continents.

¹ Richardot, H. et B. Schnapper (1965) *Histoire des faits économiques jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz, p. 32.

² Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, Paris, PUF, p. 23.

Pour l'heure, nous devons nous contenter de quelques généralités. Au temps de Cicéron, les sociétés de publicains seront très importantes ; elles se diversifieront et leur pouvoir va même s'étendre considérablement, car, au cours de son règne:

«Ce sont elles qui consentent des prêts à l'État et aux collectivités publiques, qui financent le développement des installations portuaires, la construction des routes et des ponts, le transport d'Asie et d'Afrique des céréales et de l'huile nécessaires à l'approvisionnement de Rome; ce sont elles qui assurent le transfert des soldes des troupes cantonnées par tout le monde méditerranéen et qui avancent au Trésor les fonds nécessaires à ces soldes; ce sont elles qui soutiennent l'effort par lequel Rome se couvre d'édifices utiles et somptueux au premier rang desquels ces basiliques pareilles à celles qu'avaient élevées les rois (*basileia*) de l'Orient, dont Rome, avaient pris l'héritage [...]»¹

Quel rapport y a-t-il entre la grande proposition spéculative d'un financement et les enregistrements pratiques des revenus sporadiques - mais bancaires, tout de même - qui ont fait le succès des publicains comme administrateurs ? La technique des comptes et des calculs était sans aucun doute la science pratique, là où l'art abstrait d'une mission publique, soit celle qui engage des capitaux, trouvait une validation inespérée. Constamment, au sein même des activités de financement des publicains, le compte à payer à un service public et le compte à recevoir d'un service public sont doublement relatifs, et se disent l'un par rapport à l'autre, et tous par rapport à un mode existant, c'est-à-dire par rapport au réceptacle matériel et à la graphie comptabilico-calculatrice qui dressent les codes d'un *ethos* publicain. Autrement dit il y a là, concrètement, les deux sens de la variation de la puissance d'agir publicain, une puissance de contrôle : la diminution arithmétique de cette capacité est une privation face à l'État, son augmentation en gain est une privatisation du bien d'autrui face à la société civile. Objectivement, donc, est contrôlable ce qui augmente ou favorise la puissance d'agir des Publicains, également est contrôlable ce qui la diminue ou l'empêche en partie : à condition toutefois d'afficher ces cours monétaires et métaphysiques qui varient pour que ces changeurs de biens en monnaies - et inversement - puissent en être conscients. Pour pallier les risques de ruptures induits par la cacophonie des langues étrangères, des engagements non respectés, des droits oubliés, des attentes des uns face aux autres, des discontinuités dans les approvisionnements et autres ratés dans l'administration des fermages à travers l'espace, l'écriture du doit et du recevoir se posait assurément en matrice de l'universel publicain. On imagine en effet la présence probable d'un système de contrôle administratif reposant sur des tenues de registres pour aider à la viabilité de ces sociétés commerciales aux activités diversifiées.²

Une place d'affaires mérite d'être soulignée pour apprécier autrement le rôle des publicains au sein de la vie socio-économique romaine :

«Les basiliques romaines étaient des centres d'activité financière. Les chevaliers et tous ceux qui faisaient le commerce d'argent y échangeaient entre eux des renseignements sur la solvabilité de leurs débiteurs; ils s'y communiquaient les listes de clients défaillants; ils y spéculaient et agitaient comme de nos jours dans les bourses de valeurs. Le taux de l'intérêt y

¹ *Ibid.*, p. 24.

² Jusqu'à maintenant, nos recherches sont demeurées vaines pour connaître les principaux aspects des pratiques techniques comptables.

était débattu; et si un chevalier désireux de monter une entreprise cherchait des associés, si quelque commerçant était en quête de capitaux frais, c'était dans la basilique qu'ils étaient sûrs de mener à bien leurs combinaisons.»¹

Encore une fois, le *milieu* réunit et définit en souterrain l'organisation des êtres. L'origine de ces *basilica* (ou *basileia*) est d'abord celle de la *basilikê*, très ancienne notion grecque employée pour qualifier le «portique», c'est-à-dire le «lieu de discussion» ou encore le «siège même de l'archonte-roi à Athènes». Chaque *basilica* romaine était en fait un grand édifice situé près du Forum qui servait à la fois de tribunal et de centre d'affaires.² Le droit, sinon le sens de la justice et le commerce se croisent en un même *lieu de culte*, lui-même adjacent au marché de la grande Rome. Lieu de tous les trafics, de toutes les combines, mais aussi lieu protecteur et protégé par le sens du juste et des conventions anciennes respectées par les membres présents de cet ancien ordre de la chevalerie, la *basilica* se définira à la longue comme un centre pour débattre du flux des questions monétaires. Pourvue d'une architecture recherchée que ses initiateurs voulaient prestigieuse, pouvant transmettre des signes distinctifs, chaque basilique était un milieu sacré sur lequel reposait une infrastructure dont le sens historique est à trouver dans ce que nous pouvons savoir de la culture de la Grèce Antique. Le mot grec *basilikê* «est le féminin de l'adjectif *basilikos* «royal» [terme signifiant lui-même «petit roi»], et cet adjectif est tiré de *basileus* pour «chef, souverain».³ Les affaires financières des *publicani* se déroulent sous l'auspice d'une vieille symbolique devenue, peut-être, une réminiscence active. Le publicain n'était pas n'importe qui et il ne tenait pas à passer pour le dernier des parvenus, mais il se disait, raconte Campbell, le représentant du Souverain : lui payer un tribut, une rente ou une redevance, aller le rencontrer à la *basilica* ou que son nom soit soumis aux échanges de ce lieu, c'était reconnaître avant toute autre chose la souveraineté de l'Empereur.⁴ Bien plus, le lieu inspire terreur et respect, pouvoir divin et obligation de faire acte. Si un individu était incapable de régler son dû, un publicain, après un contrôle de sa capacité de payer, pouvait lui avancer les sommes. En fait, il convertissait une taxe publique en dette privée. Il calculait alors un taux d'intérêt – souvent usuraire – et enregistrait les termes du remboursement avec beaucoup d'ordonnancement et de minutie, aux dires de Campbell. De cette manipulation des symboles de taxes et d'impôts, un réseau de comptes s'affiche sur registre, un réseau de *basilica* se développe entre les associations de Publicains, enfin la mobilité des Publicains fait communiquer des lieux d'échange de par l'Empire.

Cette dernière observation nous servira de conclusion. Nous avons vu plutôt schématiquement pourquoi cet acteur économique pouvait être considéré comme un agent comptable important. Seulement voilà, les sources documentaires sur les techniques financières ou fiscales qu'il employait ne sont pas très accessibles. Les milieux et les conditions économiques évoqués ici donnent quelques représentations qui, une fois jumelées avec ce que nous avons dit ailleurs, laissent sous-entendre certaines relations et quelques

¹ *Ibid.*

² Ce n'est que vers le V^e siècle que le terme sera utilisé pour désigner des églises chrétiennes. Étonnamment, le parallèle reste à faire pour éclaircir ce lieu chrétien et ses origines qui faisaient écho depuis des siècles aux *vendeurs du temple*, une expression qui mériterait d'être revue, ou réactualisée.

³ Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 189.

⁴ Campbell, A. D. (1986) «The Monetary System, Taxation, and Publicans in the Time of Christ», *The Accounting Historians*

comportements en matière de contrôle comptable et administratif. Les activités financières des publicains peuvent constituer un monde d'étude en soi, en marge du secteur bancaire romain, un autre domaine singulier où des techniques de comptabilité furent utilisées à grande échelle.

12.4.4 Les *argentarii* : figure type de l'agent bancaire

Mettons les choses en perspectives. Les activités financières, même si elles se développèrent vigoureusement en liaison avec le commerce, la levée des impôts et l'exploitation des provinces, nous dit Maillet, elles ne donnèrent lieu qu'à une organisation technique bancaire assez rudimentaire. Ces activités étaient assumées soit par des particuliers isolés çà et là, soit par les sociétés de publicains, et ce sans grande «spécialisation entre les opérations financières et les activités commerciales.»¹ Imbert précise que les opérations de base des banquiers romains dits les *argentarii* sont la «vente, l'achat, l'échange des monnaies étrangères, hellénistiques notamment, [...] : c'était là une source de profits sérieuse en raison de la grande variété des monnaies qui leur étaient présentées. Mais très vite, les *argentarii* se lancèrent dans d'autres opérations, surtout les trois suivantes : spéculation, usure, crédit.»² Les *argentarii* parlaient de commerce, ils parlaient de liberté de produire, d'acheter et de vendre des services de mesure de monnaies. Les déviations, les désordres, les risques de perte devaient être aménagés, réduits par l'écriture et le nombre, être rendus compatibles avec la diversité des ambitions, des peurs et des phobies des banquiers, petits ou grands. Mais le mode de régulation des affaires des *argentarii* s'interpelle par leur habileté à soupeser des métaux, à manier la scie de leur découpe, à calibrer la balance des poids et mesure.

À l'origine donc, avant l'introduction de la monnaie, des agents comptables pesaient et fractionnaient des lingots de métaux pour en faire des *paiements*. Plus tard ce lingot se nommera l'*aes signatum* et portera un sceau de l'État (au V^e siècle av. J.-C.). Voilà la matière première à organiser pour l'instaurer dans l'échange et le faire respecter sur la base de l'attestation d'une forme métallique fabriquée, jaugée, bien métérée par une main contrôlante, car point de vraie liberté d'interprétation sur la valeur des lots sans la marque d'un banquier attitré. Le métal limé, cassé ou segmenté à coup de scie, malgré la marque du Souverain, était l'incarnation d'une évolution technique lente qui était néanmoins en accord avec une organisation sociale du commerce et un ordre politique.¹ Agent contrôleur de la société romaine, très tôt l'État fit appel à eux pour dépister les métaux trafiqués et les fausses monnaies et retirer de la circulation de ce qui risquer de miner littéralement la richesse de ceux qui désiraient posséder. Plus le métal précieux gagnait les places d'affaires de la grande Rome, plus le rôle de surveillance des *argentarii* devenait capital. Lorsque les lingots et les barres d'or deviendront monnaies, surtout au temps d'Auguste,

Journal, vol. 13, no. 2, p. 133.

¹ Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 80.

² Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, op. cit. p. 65. Au sujet de la pratique de l'usure, qui était une activité technique importante chez les *argentarii*, Dauphin-Meunier raconte à ce propos : «C'est la nécessité de solder des troupes en Orient, où l'on était habitué aux pièces d'or, et la possession de l'Espagne, riche en gisements de métal précieux, qui modifièrent la politique monétaire des Romains et du même coup firent naître en eux le vice de l'usure.» Conquérir un nouveau territoire amène des découvertes dont l'ivresse invite à mimer l'éclat, les ressemblances s'imposent plus vite que les différences : l'ivresse monétaire carbure au gain facile, à la vue de l'abondance chez l'Autre. Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, op. cit., p. 22.

non seulement leur statut juridique sera plus élevé et leur rôle de surveillant deviendra précieux pour les nobles, mais leur puissance financière augmentera considérablement. Appelés à passer de commis à marchands de pièces, désireux de devenir des *negociatore* tout en n'oubliant pas leur attache étatique et leur passé templier, « groupés en corporation à but professionnel et religieux, les *argentarii* étaient au surplus placés sous le contrôle du préfet de la ville ; ce pouvoir de contrôle devint un pouvoir juridictionnel sous Hadrien.»² Il s'agissait de changer de matérialité, de passer du cuivre à l'argent et à l'or, pour activer un plus grand nombre de convoitises, pour augmenter les contrôles, pour faire institution. L'étalon or romain est allé plus loin que l'on le pense.

La pesée se pratiquait encore au début du III^e siècle et se faisait sur une base régulière lors d'opération de vente et d'achat. Il y avait sans doute un calcul numérique et/ou métrologique rudimentaire à la base de ces techniques de pesée, mais, malheureusement, nous disposons de peu de détails précis. On peut penser que ces techniques étaient assujetties, chaque fois, au jeu de la *négociation à vue* entre les parties. Les manipulations monétaires de ces commis banquiers de fortune avaient sans doute tendance à réduire l'analyse technique à celle de la seule production d'un gain et à sa répartition vers d'autres affaires puisqu'ils exerçaient commerce. Enfin, il semblerait que les manieurs de métaux à escompter commencèrent à calculer de la vraie monnaie métallique romaine «que lorsque, sous l'influence des Carthaginois, les Romains eurent fait frapper des pièces dans les ateliers de Campanie.»³ Face aux difficultés de précision et de quantification des métaux à découper pour répondre à des besoins de contrôle de paiements, les réponses viendraient, une fois encore, des étrangers. Les effets de la conquête se sont aussi répercutés sur leurs activités. Ce tri opéré d'un élément technique plutôt qu'un autre et issu d'autres cultures fait osciller les pratiques d'évaluation entre adaptation et création. Cet essor vers un nouveau système d'axiomes sera concrètement marqué par une manipulation rendue plus facile par la standardisation des formes monétaires, la présence d'emblèmes et de numéraires. Une enquête rapide conclurait à une certaine complexité de mise en équivalence pour réussir à convertir les monnaies. Les *argentarii* avisés devenaient indispensables pour transformer la valeur des pièces venues d'ailleurs, à peine connues des petits marchands. Entre le local et le global, les banquiers romains médiatisaient l'étrangeté en une succession d'images plus communes à ceux qui recourraient à leurs services. Mais le domaine principal de leur pratique et ce qui expliquait la raison d'être des *argentarii* comme acteurs socio-économiques importants étaient les opérations techniques de paiement en numéraires. Concrètement, dans les faits, ces *argentarii*, étaient donc, à la base, des experts techniciens qui :

«se bornaient à des opérations simples : ils étaient surtout des caissiers, recevant les dépôts à vue de leurs clients, pour le compte de qui ils faisaient ensuite des paiements ou des recouvrements, sur un ordre que l'on pourrait assimiler à un chèque s'il avait été transmissible ; ils assuraient les transports d'argent d'un lieu à un autre et permettaient ainsi à un commerçant de se procurer des fonds dans n'importe quelle place où son banquier avait un agent. C'est

¹ *Ibid.*, p. 64.

² Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, op. cit., p. 26.

³ *Ibid.*, p. 22.

beaucoup plus rarement qu'ils faisaient des ouvertures de crédit à but commercial, et la société par actions restait le seul moyen pratique pour réunir des capitaux.»¹

Agent transmetteur, opérateur des réceptions/distributions des flux monétaires, ce petit personnage trouve son sens décisif entre le codex des comptes, l'unité monétaire et la pièce métallique elle-même : les quantités gravées ou peintes et tous les indices qui accompagnent une communication comptable forment un *code*, mais le code n'est pas tout. La mise en acte d'un signe lié à un paiement ou à un recouvrement était, là aussi, conditionnée par sa mise en mémoire, sa mise en registre, par ses procédés matériels d'inscription : la marque monétaire devenue trace comptable ne pouvait garder pour elle-même le monopole du sens. La question demeure celle de l'opérativité déployée par ce commis bancaire pour assurer le *passage* du *quoi* au *comment* pour *qui* ou *pourquoi faire*. Balance, scie, métal, monnaie, codex, ordre écrit sur papyrus, contrat de société, le lieu de la *tabernae* (l'espace boutique) contenant de transport de fond, ce sont autant de conditions matérielles du *comment*, de l'opération de contrôle des comptes de paiement/recouvrement. Cet ensemble matériel guidait la forme des signes, l'évolution technique des codes d'inscriptions aux comptes. Le choix d'une découpe, d'une pesée, d'une évaluation, d'une mise en page-volumen, l'espacement des nombres et des colonnes de mots, la qualité du papyrus choisi, produisaient aussi des effets de sens, certains types de visualisations plutôt que d'autres, entraînaient certaines habitudes de lecture/penser plutôt que d'autres, prédisposaient des conduites socio-économiques à venir. Sous l'impulsion de conditions matérielles donc, les *argentarii* assuraient la transformation des obligations en équivalents monétaires et auxquels se superposait la transmission d'un *doit* et *avoir* à qui de *droit*, c'est-à-dire finalement une simple médiation écrite/numérique de compensation qui permettait, pourtant, une circulation de plus en plus *allégée* dans l'espace et le temps de l'*aes signatum*, des monnaies, des marchandises, des projets publics, des impôts, du pouvoir impérial, etc.

Ce rôle éminent de la compensation s'apprécie dans sa pleine valeur lorsqu'on sait que le principe d'achat au comptant de biens fonciers exigeait des comptes et décomptes d'argent en grande quantité. L'affermage par l'État, des domaines et des impôts devenus de plus en plus chers, incita au regroupement de capitaux et de domaines agricoles pour mieux être en mesure de remporter non seulement les *auktiones* (ces ventes aux enchères de l'affermage), mais de racheter des domaines pour les transformer en de grandes entreprises agricoles spécialisées qui exigeaient des exploitations de pâturage extensif, parce que de loin – malgré tout – «l'investissement le plus rentable (parce que le moins coûteux et le moins sensible à la difficulté à se procurer de la force de travail).»² Dans ce jeu de transactions aux capitaux élevés, la caution technique et juridique des *argentarii* était nécessaire. La constitution de ces sociétés bancaires par capitaux n'allait sans être sous le contrôle de l'État. Ceux-ci, faut-il le rappeler, exerçaient leur métier en milieu urbain. Les propriétaires terriens devaient se rendre en ville pour conclure des marchés de ce genre. La ville romaine était le principal milieu de l'économie monétaire et du développement du droit comptable des transactions bancaires. Des fonctionnaires et une partie de l'aristocratie du Principat étaient envoyés

¹ Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, op. cit., p. 81.

² Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, op. cit., p. 346.

dans chacune des villes d'importance pour voir, entre autres, au bon déroulement du paiement des rentes et des processus de fermages. Les contrôles politiques, administratifs et bancaires relayés tour à tour dans les mains des *argentarii* vont contribuer, indique Weber, à façonner à la ville continentale (et non à la ville portuaire) «un caractère "bourgeois", orienté vers l'activité économique pacifique sur le marché.»¹ Le gouvernement jouait un rôle central dans les possibilités commerciales de la monnaie, du marché et de ces banquiers. Prenons connaissance de ce commentaire de Richardot dans lequel il signale que l'État tentait de contrôler les comptabilités de ces *argentarii* par des effets de conventions défendues par des magistrats :

«Après sa victoire sur Pyrrhus, en 272, et l'annexion de l'Italie du Sud, Rome a pu affecter une partie du butin à la frappe d'une monnaie d'argent. Dès lors, les banquiers, ou *argentarii*, vont jouer un rôle grandissant dans les affaires. Des pièces étrangères sont mises en circulation par les pérégrins, et ils pratiquent le change. Les commerçants ont des créances à recouvrer, ou des dettes à payer, sur d'autres places, et ils forment progressivement tout un réseau de correspondants pour se charger de ces opérations. [...] et avec les fonds de leurs clients, ils s'y livrent avidement à l'usure. Tous ces services ou spéculations leur laissent d'énormes bénéfices et, en dépit du contrôle de leur comptabilité par les magistrats, suscitent des plaintes contre leur cupidité et leur malhonnêteté. Vers le milieu du IIe siècle, la constitution en société des plus importantes banques ne fait qu'accroître leurs moyens d'action.»²

À la longue, la manipulation de la monnaie des autres donne à penser, sinon à faire croire, à ces futurs banquiers, qu'il pourrait s'agir, un jour, du maniement de leur propre argent. L'appropriation haletante, pour soi-même, de ce métier, jumelé à l'accroissement de la capitalisation des entités bancaires, entraînèrent un peu plus loin les fins de contrôlabilité de l'État, du niveau de confiance de la société à leur égard, de tout un milieu en général.

L'originalité de la vie économique romaine tient plus aux conditions dans lesquelles elle se développa qu'aux productions elles-mêmes. Cette conjoncture est donc marquée dans l'histoire par un ensemble de décalages et d'instabilités politico-économiques responsables de plusieurs dévaluations des monnaies. Ces changements sociaux forcèrent les *argentarii* à perfectionner leurs techniques d'évaluation, de mesure et de contrôle des changes. D'abord ils essayèrent de s'en remettre à leurs réseaux d'informateurs pour connaître la valeur des cours dans l'Empire. La qualité du contrôle de l'information avait des répercussions directes sur la qualité du calcul numérique des changes. Ainsi, il était d'usage que si le calcul était trop complexe ou que le risque apparaissait élevé, un changeur refusait la monnaie suspecte et, par conséquent, rendait caduque le pourquoi de la transaction.³

Globalement, en ce qui concerne la technicité bancaire romaine, tant celle des opérations de change que leurs inscriptions comptables, les *argentarii* auraient emprunté beaucoup au savoir des Grecs,

¹ *Ibid.*, p. 374.

² Richardot, H. et B Schnapper (1965) *Histoire des faits économiques jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 31-32.

³ Ce type d'observation est traduit à plusieurs reprises dans l'historiographie de la grande Rome : «La monnaie d'empire était tellement dépréciée, observe S.J. De Laet, qu'au milieu du IIIe siècle, les banques alexandrines décidèrent de commun accord de refuser désormais de la changer. Un papyrus de l'an 260 contient un décret du stratège d'Oxyrhynchos, dont nous donnons la traduction : «Les autorités romaines ayant constaté que les directeurs des banques tiennent leurs établissements fermés et refusent d'accepter la divine monnaie impériale, je me vois forcé de contraindre par décret tous les banquiers d'ouvrir leurs comptoirs et d'accepter toutes les monnaies et de les changer, sauf les faux jetons et les pièces détériorées.» De Laet, S.J. (1943) «Alexandrie et l'organisation du crédit», *Revue de la Banque*, no 4, 6, 7. Cité par Vlaemminck, op. cit., p. 38.

surtout concernant les techniques de crédit. Par le fait même, il ne faut pas croire que ces agents comptables soient restés sans originalités. L'une des innovations techniques déterminantes des Romains est celle qu'a clairement identifiée Weber. Les opérations de consignation, de dépôt, de retrait, de virement et de petits crédits vont faire en sorte que, dans la durée, s'y développera :

«Pour la première fois des opérations en compte courant au sens où nous l'entendons encore aujourd'hui, avec le dépôt (*receptum*) et sa reconnaissance comme moyen de règlement des dettes par l'intermédiaire du banquier. L'objet de ces opérations, toutefois, était, là encore, de mettre à disposition un moyen de règlement financier qui fût non équivoque et sûr, le monnayage de l'argent n'étant apparu que tardivement et la quantité frappée étant, de toute façon, fonction du butin rapporté par les chefs militaires. Un tel sous-développement de la situation monétaire romaine permet, dès lors, de comprendre le plus simplement du monde que le *receptum* et l'*actio receptitia* – qui ne pouvait être imputée qu'au solde du compte courant – aient eu une telle importance et que la comptabilité des banques ait abouti, à Rome, à une réglementation légale unifiée. Il est question dans les livres des *argentarii* romains d'actif et de passif, mais ces termes n'y ont pas le sens qu'ils ont dans la comptabilité moderne. Chaque client avait, à son nom, un livre de compte particulier dans lequel on faisait figurer les opérations créditrices ou débitrices (*acceptum ferre, expensum ferre*). Ces enregistrements fournissaient une preuve de ce que le règlement avait eu lieu. Pour le reste, nous n'avons conservé que trop peu de documents comptables venant des *argentarii* pour être à même de nous prononcer plus précisément. »¹

Pour la première fois, l'ouverture d'un compte, opération répétée avec d'autres semblables pour faire système organisé, phénomène sociotechnique témoignant d'une formation plus rationnelle d'une institution bancaire toujours en formation, marqua l'arrivée d'un véritable moyen de règlement financier qui, quelle que soit la distance qui sépare un acteur économique de ses objets de possession et d'obligation, le chemin de la perception à la représentation de la confiance liée à ces biens et devoir reste toujours présente, toujours actuelle, et toujours sous surveillance des gardiens de ses droits. Ce moyen financier tire son sens par sa montée en généralisation au sein d'une institution qui l'invente et le légitime. Il assure par là de la continuité de la vie psychique du déposant qui peut vaquer à ses activités dans l'espace et dans le temps. Cet acteur sait en plus que son compte courant concilie et consolide la valeur précise de sa position financière. Fait notable, le compte courant tient dans un registre individualisé. Le document comptable devenait une preuve juridique. Le remplacement probable du *volumen* qui conciliait à peu près n'importe quelle transaction de tous les particuliers par le petit *codex* du compte d'un seul individu, fait de celui-ci un support privilégié, un objet précieux dans lequel le déposant s'y retrouvait, s'y regardait, un document qui devenait un *lieu de reconnaissance*. Un phénomène qui a déjà eu des précédents historiques, mais l'époque romaine va connaître un déploiement à grande échelle de cette pratique du compte individualisé. Partant, on peut imaginer pourquoi, à la longue, le contenant de papyrus ou de parchemin bénéficiera, non seulement du nom de «compte», mais de la *sacralité* du contenu; pour faire en sorte que croire au *codex* et croire aux *écritures* devinrent du pareil au même. Le contrôle comptable prend, peut-être, alors, pour la première fois, la pleine signification de son juridisme, mais à la condition de considérer l'outil matériel qui seule condition la mémoire des événements transactionnels. Le compte comptable romain a sans doute

¹ Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 278-279.

subi alors un transfert des affects de son dépositaire, c'est-à-dire comme réceptacle d'une symbolique projetée par son déposant, des ambivalences affectives qui caractérisent tout rapport au *sacré*. Même devenu sans équivoque dans la précision des termes et des quantités, le compte courant reste un lieu du savoir, un lieu de la révélation, un lieu de sécularisation et de sécurisation, un autre espace symbolique, voire métaphysique se superpose, un genre d'halo originel qui n'appartient qu'au détenteur du compte, que lui seul peut *voir*. Du moins, la valeur de l'écriture au compte d'un particulier devenait moins équivoque nous dit Weber, ce qui toutefois, par cette seule marque graphique, venait, comme toute écriture, suscité l'univocité dans les délibérations du possédant.

La proie de la monnaie sonnante et trébuchante se tasse donc peu à peu pour l'ombre du *codex* comptable. La ligne de compte devient *équivalente* d'un tas de monnaie porté au débit ou au crédit. Le livret de compte individuel remplace des fortunes et des dettes. L'écriture, légitimée par le droit d'en appeler pour défendre sa position comptable, donnera une nouvelle poussée aux circuits des échanges. Autres médiums, autres façons de compter pour le marchand et le patricien et autres manières de contrôler leurs activités. À partir de la comptabilité romaine des *argentarii*, parce qu'elle constitue le milieu matériel, technique et symbolique qu'il faut appréhender pour dégager une intelligibilité de la pensée économique, il nous faudrait poursuivre plus avant notre réflexion pour établir les rapports entre l'avènement du carnet de compte comme mutation technique et symbolique et l'appréciation de la valeur de quel nouveau lien socio-économique préempté par l'obéissance à ce petit objet matériel. Malheureusement, le temps et les faits historiques probants nous manquent.

Marchands et banquiers romains formèrent une classe d'acteurs impliqués dans plusieurs états de nature comptables dans lesquels des contrôles divers interféraient afin de tramer la spécificité toute romaine de leur puissance et de leur pouvoir socio-économiques. Ces états de nature comptables reposaient sur des médiations fortement marquées des propriétés *de la causalité par soi*, c'est-à-dire qu'au-delà d'une organisation plus formelle et plus précise de l'écriture et de la distinction numérique, les attributs qui les exprimèrent se confondaient ontologiquement avec le caractère substantiel du *negociatore*, du publicain ou de l'*argentarii*. Pour la première fois sans doute, nous avons à notre disposition des documents, des artefacts et des faits historiques qui révèlent que la différenciation contenu/contenant des attributs comptables de ce groupe d'acteurs ne s'oppose pas à l'unité ontologique de ces derniers et de leur milieu de vie qui en dresse les influences culturelles : au contraire, pratiques, techniques et objets matériels en sont une traduction. Chaque signe numérique ou alphabétique est la cause même de ce qu'ils sont. La figure typique du marchand romain peut être qualifiée comme celui qui interprète l'échange économique et son effet comme une sanction, celle venue d'une instance qui le dépasse, et la cause comme une loi individuelle, mais morale, comme une cause finale procédant par commandement, interdit, et déviance.

Ce sens de la retenue et de l'audace, du respect obligé des institutions romaines à la possibilité de rogner un peu en marge pour son intérêt personnel trouve un équivalent à un autre niveau sociétal avec l'organisation bureaucratique de l'État responsable, elle aussi, du contrôle des masses monétaires et ce au nom de son profit, au bénéfice de l'Empereur et de la classe nobiliaire. En effet, comme les nobles ne

pouvaient exercer directement commerce et affaires bancaires, ils touchaient plus ou moins à leurs fruits par l'entremise d'une armée d'administrateurs et de bureaucrates qu'ils espéraient diriger pour obtenir tout de même la respectabilité, sinon les contrôler pour servir leurs fins.

12.4.5 L'État, la bureaucratie et le contrôle-fonctionnaire

Nous n'apprendrons rien de nouveau à notre lecteur : qui dit pouvoir politique dit aussi contrôle social. Notre enjeu, dans dernière section, est de tenter de repérer quelques conditions générales à la médiation du contrôle administratif et comptable avec, d'une part, les autres types de contrôle susceptibles de les influencer et, d'autre part, des éléments de mœurs et de contexte du milieu socio-économique romain comme vecteurs possibles à leur configuration. Pendant des siècles, donc, la noblesse a été l'incarnation même de la chose publique. La magistrature n'était pas le seul groupe où on les retrouvait. À vrai dire, les plus hautes fonctions de la bureaucratie romaine leur étaient dévolues. Voilà le principal fil conducteur à suivre.

La paix dans le territoire arrive avec la prise du pouvoir par le *princeps* et de la force militaire qu'il déploie. Si la piraterie et les désordres sociaux se dissipent et favorisent les activités économiques, le mérite en revient à l'administration publique, instrument de régulation, institution de justice sociale développée pour maîtriser les résultats des conquêtes militaires : soumission des cités et rente fiscale.

Il nous faudrait longuement insister sur le nombre de personnes employées dans l'administration selon les périodes historiques et signaler à coup d'organigrammes complexes les structures hiérarchiques. Force serait de constater les nombreuses ramifications d'un contrôle bureaucratique omniprésent, plural et excessivement bien organisé, faut-il le rappeler. Quelle a été l'ampleur de cette bureaucratie à l'époque de l'Empire, par exemple ? Werner cite l'anecdote suivante, très exemplaire de cette *seconde armée* au service de l'Empereur : «le seul département des bains publics et des aqueducs occupait, semble-t-il, près de cent mille hommes.»¹ Peut-on imaginer, dès lors, le nombre impressionnant de contremaître, régisseurs, magistrats et autres bureaucrates chargés d'en assurer le fonctionnement, tant le plan des opérations que sur le plan de l'administration ? La question que l'on pourrait se poser est simple : Rome pouvait-elle se passer de contrôleur bureaucratique ? Il y a eu un phénomène décisif, croit Werner, qui changea profondément le visage de la bureaucratie romaine : «Lorsque le butin des conquêtes cessa de nourrir la guerre qui, dorénavant défensive, coûtait de plus en plus cher, apparut le revers de la médaille : la nécessité de payer l'armée et l'administration par des impôts de plus en plus écrasants.»² Les cités, leurs magistrats et les citoyens en voulaient aux nobles travaillant dans l'administration, aux militaires et aux autres fonctionnaires qui étaient exemptés de payer l'impôt : «L'Empire avait ainsi instauré une profonde division des hommes : d'un côté, ceux qui supportaient le fardeau de la vie publique, tout en étant de plus en plus exclus de sa gestion ; de l'autre, ceux qui contrôlaient, sous l'autorité du princeps, cette gestion

¹ Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, op. cit., p. 187.

² *Ibid.*

militaire et administrative.»¹ Pour notre part, du point de vue qui nous intéresse, il y a certainement eu un autre phénomène (culturel ?) aux répercussions certaines sur les pratiques de contrôle administratives et comptables. D'abord celui des réformes administratives et militaires des empereurs Gallien (253-268) et Aurélien (270-275) qui amorcèrent le mouvement :

«Ces réformes ont vu le jour à une époque de fer, après les désastres du III^e siècle causés par des attaques de l'extérieur, une crise économique et les ravages d'une soldatesque s'amusant à massacrer les empereurs qu'elle venait d'élire. C'est pour défendre les empereurs et l'Empire contre ces maux que l'administration civile **fut soumise jusqu'aux moindres détails au modèle et à la discipline militaire**. L'administration civile s'appelait désormais *militia* – on la désignait parfois comme *militia civilis* ou *inermis* (sans armes), pour la distinguer de la *militia armata* [...] En signe de ce service, le fonctionnaire arborait à la manière des soldats le ceinturon, *cingulum militiae* (en grec : zone).»²

L'administration publique a donc été sous l'emprise de la discipline militaire.³ Le fonctionnaire qui portait le *cingulum* se distinguait du fonctionnaire civil.⁴ Les nobles étaient nommés pour occuper les plus hautes charges de l'administration. Tous *luttaient* pour les titres prestigieux, et l'accaparement du pouvoir public, et légal, de contraindre les autres Romains.⁵ Or, parmi les deux plus importants *honores* (le *comes* et le *dux* qui deviendront plus tard le comte, et le duc) que recherchaient les nobles, le *comes* était le plus illustre. De plus, il faut le dire, cette charge constituait le point cumulant de la véritable l'épine dorsale de l'administration civile et militaire. En effet, si l'on s'en remet à la généalogie établie par Werner :

«Le *comes* était au début, étymologiquement, celui qui « accompagne » un magistrat ou un préfet de province et qui lui sert de conseiller. L'empereur Claude avait recours, lors de ses voyages, à un *comes Augusti* comme conseiller juridique. Sous Marc Aurèle apparaît un collège (*comitatus*) de *comites* aux tâches militaires : ils forment autour de l'empereur, au moins jusqu'au règne de Septime Sévère, une sorte d'état-major général. Constantin reprend l'institution du conseil des *comites*, des confidents auxquels il confie des missions de contrôle dans les provinces (*comites provinciarum*, aux compétences judiciaires). Le *comes Orientis* devient, au IV^e siècle, une institution importante et durable. On note une fréquence accrue de l'emploi du titre, qui, même de façon purement honorifique, est fort recherché en raison des privilèges et avantages fiscaux qu'il comporte. On retrouve des *comites* en fonction à trois niveaux hiérarchiques, à la Cour comme dans les provinces : le *comes portus* surveille les ports, le *comes formarum* le réseau des aqueducs, le *comes commerciorum* les échanges aux frontières. [...] Au niveau le plus élevé, les *comites consistoriani* sont les membres du consistoire qui entourent le princeps en conseil ; les principaux sont le *quaestor sacri palatii* pour la justice, le *magister officiorum* à la tête de la Cour et de l'administration centrale, le *comes rerum privatarum largitionum*, « ministre des Finances », aux larges compétences (le titre provient des largesses impériales distribuées aux troupes). »⁶

¹ *Ibid.*, p. 188.

² *Ibid.*, p. 189. Nous soulignons.

³ C'est là un fait qui aura des conséquences sur toute l'Europe et dans de nombreuses organisations étatiques moyenâgeuses. Ainsi, en ce qui concerne la militarisation des organisations étatiques, elle n'est «ni médiévale, ni moderne, ni contemporaine : elle est romaine.» *Ibid.*, p. 190.

⁴ Werner précise que «le fonctionnaire civil met le ceinturon au moment de sa prise de fonction, et il doit y renoncer quand il prend sa retraite [...] La perte de la fonction avec la dignité qu'elle confère (*cinguli privatio*) était une des sanctions graves, avec la confiscation des biens et l'exil.» (p. 190.) Ici encore, la *dignitas* et la *nobilitas* étaient l'enjeu de la conduite.

⁵ Werner croit que c'est la quête de la *potestas publica*, le pouvoir régulier lié à une fonction et à la compétence, qui est la clef de voûte de tout l'appareil administratif. C'est ce qui faisait courir les nobles (p. 226 et ss.). Entre le pouvoir et le contrôle, cette recherche systématique de la *potestas publica* ferait l'objet d'une étude à part entière.

⁶ *Ibid.*, p. 303-304.

En quelque sorte et sans vouloir faire de mauvais jeu de mots, le comte fut, à l'origine, une expression pour désigner une fonction de contrôle et nobiliaire des plus prestigieuses. Exception faite de cette classe des *comes*, la bureaucratie romaine a eu à son emploi une quantité incroyable d'administrateurs chargés d'une plus grande organisation rationnelle des revenus et des dépenses.¹ Cette organisation appela naturellement à la mise au point de plusieurs pratiques budgétaires. Ainsi, à titre d'exemple, à l'époque républicaine (de 509 à 31 av. J.-C.), le territoire est divisé en douze provinces et un gouverneur est nommé pour être le grand responsable de la collecte de taxes, une perception effectuée elle-même sous la supervision de quelques préfets (*praetorian*), les représentants financiers de l'empereur et/ou du Sénat.² Au IV^e siècle, un groupe de magistrats, les *censors* contrôlent les comportements (susceptibles d'être répressibles) des nobles et administrent une portion des finances et des impôts. Les débours et les recettes sont l'affaire des *quaestor*, chargés de la gestion de la trésorerie, de la solde des soldats et du contrôle des livres de comptes de l'État.³ Sous leur direction, les scribes trésoriers établissaient les écritures quotidiennes dans des livres semblables à celui de l'*adversaria* de la *villae* et, chaque mois, une sommation des comptes était réalisée et portée dans un registre rassembleur, également nommé le *codex*.⁴ Autrement, en dehors des domaines financiers, des politiques d'urbanisation jusqu'à l'utilisation des techniques de drainage systématique de marais ou des barrages d'irrigation, plusieurs fonctionnaires aux titres divers sont chargés du contrôle des activités d'exploitation du sol. Ils doivent contrôler des *centuries* soit la délimitation de la terre en lots de 20 *actus* de côté (710 mètres) pour une superficie totale de 200 *jugères* (50,512 ha), mesures du sol conciliées dans des registres et sur des cartes, mais qui, sur le terrain, se matérialiseront par des levées de terre, murets de pierre, chemins ou fossés de drainage.⁵ Des marques matérielles établies par deux unités de mesure : «le *decumanus maximus* d'est en ouest et le *cardo maximus* du nord au sud. À partir de ceux-ci on traçait des traits parallèles et équidistants : les *limites*.»⁶ L'Histoire semble ici se répéter.

¹ César va être très préoccupé des finances mais Auguste instituera le budget annuel afin de mieux coordonner les activités de collecte d'impôts et que les dépenses soient dans une même proportion que les revenus.

² En fait, Chatfield croit que l'administration romaine de cette période ne pourra jamais mettre sur pied un système de contrôle interne efficace pour voir à la bonne marche du système fiscal. Chatfield, M. (1977) *A History of Accounting Thought*, op. cit., p. 13.

³ *Ibid.*, p. 12.

⁴ Enfin, tout un système complexe de vérification et de contre-vérification était en usage parmi les différents groupes d'agents financiers. Une autorisation écrite et une commande officielle et en bonne et due forme étaient requises avant qu'un déboursé devienne effectif.

⁵ Prenons note de l'intérêt sensible des Romains à se représenter le territoire par des marques matérielles dans le but de montrer à Autrui qu'il avait été borné et, en conséquence, il était maîtrisé et, du coup, en possession, sous l'autorité d'une personne autorisée. Le territoire romain qui compte est un «monde clos» nous disent encore une fois Amouretti et Comet : «Depuis Trajan au II^e siècle, le limes devient synonyme de frontière matérialisée. Selon les régions elle est constituée de forts de bois avec un fossé et une palissade, ou d'un véritable mur, comme le mur d'Hadrien en Grande-Bretagne. Dans l'Est, en Syrie, en Afrique, il fallait se défendre contre un ennemi qui se déplaçaient facilement. Le limes est alors une vraie zone avec des routes et des forts, des points d'eau, que l'archéologie a permis de repérer. Sur tout le parcours de ce limes sont stationnées des légions, tandis que se développe une mise en valeur du sol. Au-delà du limes, c'est le monde barbare.» *Ibid.*, p. 78.

⁶ *Ibid.*, p. 78. Une armée d'arpenteurs est requise pour organiser un territoire qui fait presque cinq millions de km² au II^e siècle. Ce sont les *agrimensores* : en utilisant un outil, la *groma*, un équerre avec quatre fils à plomb, ils multiplient les visées, les repères et les bornages pour se saisir du territoire et l'enregistrer. Des *agrimensores*, des *comptables* du contrôle territorial ? Ils feront certainement leur chemin en ce sens : des «bornes plantées de mille en mille pas (1480 m)» qu'il fallait compter jusqu'au nom de l'empereur qu'elles portaient et «la distance de la borne au chef-lieu dont il fallait aussi garder registre, voilà pourquoi, pour 100 000 km de longueur, l'État romain a eu besoin de ce type de *vérificateur*».

Sur le chemin de l'histoire de l'administration romaine s'étendent, depuis les organisations publiques mises en place par les élites étrusques jusqu'aux systèmes budgétaires et juridiques, jusqu'aux systèmes des poids et mesures qui en sont l'expression matérielle, des valeurs dominantes qui se sont mélangées aux usages et aux instruments en usages et rendus nécessaires pour servir le bien-fondé de l'administration, celui d'un pouvoir, et le plus important est sans doute celui incarné par la figure du *princeps*. Ce titre, c'est celui du noble romain qui dirige les élites administratives. C'est lui, le Premier, l'Empereur, qui octroie les charges. C'est donc lui qui contrôle les élites, qui les juge selon une dignité méritée ou non. Pour mieux saisir toute la portée de ce phénomène sur le contrôle organisationnel de l'administration publique, il faudrait nous attarder longuement au cas de Constantin le Grand (306-337), l'empereur grand responsable de la médiation de la nobilitas à l'appareil administratif. C'est surtout lui, insiste Werner, qui transforma ces nobles en *militia* :

«désormais, celui qui voulait gouverner l'Empire en entrant au service du *princeps* devait prêter serment (*obsequium*) ; ce service était réglé selon une discipline militaire, et ses membres étaient obligés de porter le *cingulum militiae*, le ceinturon des officiers. Or ces hommes ne s'appelaient pas milites (simples soldats), mais *nobiles*. La *nobilitas* qui gouvernait l'Empire sous le princeps formait une *militia* constituée de l'ensemble des hauts fonctionnaires, et celle-ci n'avait donc rien à voir avec les milites, ou soldats, *Militia* est la clé de la structure politico-militaire de l'État romano-chrétien, aussi bien dans le monde romano-byzantin que dans le monde franc ou dans l'Occident post-carolingien. L'intégration de cette élite romano-gallo-franque dans l'État du princeps chrétien est capitale dans notre patrimoine historique. Or elle apparaît en toute évidence si l'on comprend que les institutions latines les plus importantes – *princeps*, *nobilitas*, *militia*, associées à *dignitas*, *honor*, *potestas* – formèrent un système étatique cohérent, comme nous le montrent de nombreux textes.»¹

Il y a beaucoup de travail d'analyse à faire pour présenter tous les liens qu'a opérés l'Empereur depuis Constantin le Grand. En effet, l'Empereur fut l'intermédiaire responsable de plusieurs croisements de chaînes causales de contrôle organisationnel. Weber nous demande également de nous interroger plus longuement sur la discipline militaire qui pénétra l'administration publique, phénomène qui aura des conséquences sur les siècles à venir, surtout auprès des futures élites européennes : il nous demande de chercher à mieux comprendre le sens à partir du moment où les fonctionnaires civils continuèrent à porter le *cingulum militiae* : «Nous en savons la cause : la 'militarisation' de l'administration romaine, qui a soumis les fonctionnaires à une organisation et à une discipline militaires, mais qui n'en a pas fait des soldats.»²

Les nobles vont constituer un immense bassin de connaissances administratives. De fait, «ils conservèrent des siècles durant le quasi-monopole du savoir» rationnel.³ Ce phénomène sera déterminant dans l'histoire. Dans ce cadre administratif de droit exclusif à diriger les hommes et à contrôler des populations entières, l'Empereur et les nobles «prétendent non seulement au monopole du pouvoir, mais aussi, en toute logique, au monopole du savoir, qui ouvre la voie aux carrières du pouvoir.»⁴ On pourrait

¹ Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, op. cit., p. ii-iii.

² *Ibid.*, p. 211.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 210.

ajouter à cela, également, un monopole du contrôle le plus décisif dans les affaires économiques et sociales. Il y a là tout un jeu de vases communicants de contrôle du savoir, des pratiques administratives, des impôts, de l'armée, de l'économie et de la vie citoyenne.¹

Enfin, si nous restons muets sur les ensembles techniques comptables de l'administration étatique c'est beaucoup plus par manque de faits significatifs disponibles. Nous avons examiné beaucoup de littératures sans trouver de synthèses pertinentes sur cette question.

De toute manière, le bureau, l'*officium* du noble, n'était pas le milieu de vie le plus déterminant. Werner insiste dans sa conclusion : son vrai milieu était la terre et «dont il pouvait être un gestionnaire assidu ou du moins un visiteur surveillant ses régisseurs».² Tel est son horizon marquant. Et sur le contrôle, nous pouvons nous figurer que le noble avait mille et une occasions d'écrire, chez lui, mais dans une activité qui reproduisait, en quelque sorte, ses fonctions administratives :

«Ce que les Romains appelaient *otium*, en entendant par ce mot le temps laissé libre par les affaires publiques (*negotium*), était un repos laborieux dans lequel on consommait annuellement des rouleaux et des rouleaux de papier. L'administration du patrimoine familial, à laquelle tout *paterfamilias* s'attachait avec un soin scrupuleux, en exigeait aussi beaucoup et occupait des secrétaires, des comptables, des employés qui passaient leur journée à écrire. Aussi les grandes familles employaient-elles à cet effet un certain nombre d'esclaves commis aux écritures...»³

N'est-ce pas là une bien belle porte de sortie pour laisser s'écouler un savoir administratif et comptable sous contrôle monopolistique ? La *villae* comme centre de transmission de la connaissance comptable ? Les réponses se feront attendre. D'ici là, sachons au moins que le titre ancien de *paterfamilias* que possédait chaque noble propriétaire d'un domaine commandait de transmettre à ses fils les savoirs qui permettaient de préserver, voire de maîtriser l'essentiel d'une réputation, c'est-à-dire de ce qui faisait la vie tout court.

12.5 Synthèse: le Capital-droit d'avoir et de faire valoir ses avoirs

Entre comptabilité et produits agricoles des domaines, le droit du commerce s'active. Entre les conquêtes et la distribution des butins, le droit à la richesse d'active. Entre une administration naissante et une armée tranquille ou active, un droit fiscal s'active, se perfectionne et conduit à accroître les usages privés des comptabilités. En quelque sorte, un autre type de Capital s'organise: celui du droit, du droit individuel de propriété de détenir des avoirs sous plusieurs formes. Et les espaces pour s'enrichir sont immenses. Entre 50 av. J.-C. jusqu'à 235 apr. J.-C., l'Empire Romain domine trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Représentons-nous, d'un trait, l'administration requise pour contrôler ce Milieu, gigantesque s'il en est un. Mœurs, langues, et cultures étrangères sont des phénomènes qui contribuent à

¹ Encore une fois, il y a un réseau complexe de contrôlabilité à tenir en compte pour situer les dispositifs techniques de la comptabilité et de la calculabilité romaines. Un autre chantier à compléter pour mieux arrimer les pièces de toute cette machinerie sociale de contrôle.

² Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, op. cit., p. 510.

³ Paoli, U. E. (1960) *Vita Romana : la vie quotidienne dans la Rome Antique*, op. cit., p. 308-309.

nourrir l'imaginaire romain. La signification première du *savoir comptable* romain doit être découverte dans ce *métissage* culturel. Partir de ce réseau interculturel, considérer l'exploration de ces mondes et de leur délimitation impériale par l'administration publique et militaire, c'est comme s'engager dans un univers technique comptable complètement neuf. Parce que la technicité comptable romaine est une hybridation, une constellation d'outils de tenue de compte, d'écriture, de mesure, de calcul et de dénombrement venus de là et d'ailleurs. L'Univers technique comptable romain est constitué d'un héritage multiculturel venu d'ailleurs. De plus, les rouages du contrôle comptable romain des principales activités économiques sont liés étroitement à des dispositifs de contrôle collectif de nature administrative, politique, juridique et culturelle. En fait, la comptabilité romaine ne pourra jamais être définie, entendue et stabilisée dans quelques cas de figure conceptuelle. Mais elle a été régie par un idéal. Un idéal, comme on l'a vu, qui n'avait rien à avoir avec la constatation d'une efficace économique de l'utilisation de ressources.

D'abord, une attention toute particulière devrait être accordée à ce jeu de va-et-vient entre la bureaucratie et le domaine de la *villae* du noble. Une vision de l'administration publique faisait écho à une administration privée. Au sein de cette dialectique nobiliaire de la tenue de livres, il y aurait lieu de trouver plus de significations que nous avons pu en faire jusqu'à présent sur les significations fortes de l'originalité des pratiques comptables romaines. L'Empereur était le principal dirigeant à qui les fonctionnaires et les nobles devaient respect, obligatoire, responsabilités professionnelles et privilèges. La compréhension pleine et entière du contrôle comptable de l'appareil étatique trouverait sa raison d'être chez les besoins et les envies exprimés par chaque *princeps*.

Puis, à une vision instrumentale des médias comptable comme le *codex*, l'*adversaria* et le *tabula* devrait s'opposer un discours sur le pouvoir effectif des valeurs hautes des Romains, et de leurs conséquences pacifiantes sur le potentiel de la puissance rationnelle des graphies transmises par ces supports. Ainsi, ce serait déjà un excellent début pour nuancer l'hagiographie classique qui, sous une version simple, fait de la comptabilité romaine une représentation plutôt angélique : la pauvreté de l'innovation technique des Romains en la matière est à reconsidérer. Là où il apparaît important de se pencher, c'est plutôt les raisons dernières qui motivaient les Romains à tenir systématiquement des comptabilités. C'est là que l'on trouverait leur originalité. Par exemple, pour suite à notre analyse, si la dignité valait plus cher que la vie même d'un noble, combien *coûtait-elle à l'achat* et quel était le prix de son développement économique ?

Ensuite, l'étroitesse des rapports entre comptabilité et droit apparaît sans doute pour la première fois à l'époque romaine, du moins dans sa généralisation à grande échelle. Droit, fiscalité et budget se voient étroitement. Le livre des comptes, en tant que tel, devient le *point de contrôle* de l'État sur les redevances fiscales et les droits aux paiements. Ce registre va servir grandement les capacités de lieu du fonctionnaire. L'accumulation d'archives comptables et administratives sera d'ailleurs un trait distinctif de cette période historique. Elles forment tout un réseau de surveillance, certes des faits administratifs en général, mais aussi de ceux qui sont soumis aux impôts et à la vérification des censeurs. En parallèle à ce

système matériel, n'oublions pas que c'était un devoir pour le chef de famille de tenir ses comptes. Pour l'ambitieux et le noble, cela comptait d'autant plus. Sa vie tenait à ses livres, à cette preuve matérielle de ce qu'il avait, de ce qu'il était. Si cette tenue des comptes de la villae était un devoir, c'était aussi un droit à respecter. Un droit que voulut l'État. Que la quête de prestige exigeait. Le legs romain le plus précieux à la modernité, le droit, a été rendu possible grâce au développement à grande échelle de l'organisation socio-économique la plus importante de ce temps : l'État romain. Ce n'est qu'en Occident qu'on retrouvera ce type d'État rationnel, le seul dans lequel le capitalisme moderne puisse prospérer et dont le premier exemple est celui de Rome. Cette forme organisationnelle rationnelle romaine reposait déjà sur un fonctionnement expert et un droit rationnel.¹ L'élément déterminant à saisir, nous dit Weber, et dont l'administration romaine en fut le reflet, c'est la *rationalisation de la procédure* élevée au rang d'institution. Des procédures, des règles et des normes pourvues d'une connotation administrative forte, car il fallait procéder à l'organisation et établir l'ordre d'un territoire de plus de cinq millions de km² (au II siècle). La rationalisation de la procédure, voilà qui pourrait être un trait distinctif de ce que fut aussi la comptabilité romaine, et son originalité. Voilà sans doute le principal effet du lien comptable forgé par les acteurs décisifs de cette époque. Effet aux conséquences innombrables pour la suite de l'histoire.

¹ Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 356-357. Notons avec Weber qu'avec l'effondrement de l'Empire (la période historique où règneront les empereurs romains) le droit tombera dans les mains des notables des Italiens du Nord, proches des grands marchands vénitiens et florentins ainsi que dans celles des universités.

CHAPITRE 13 - LE TEMPS DES CALCULATEURS DU MOYEN ÂGE

«Deux marchands veulent changer ou barater leur marchandise l'un à l'autre. L'un a drap, l'autre a poyvre. Celuy du drap veult vendre l'aulne 12 soulz a change qui ne vault que 10 soulz argent content, combien luy doit vendre l'autre la livre de poyvre qui ne vault que neuf soulz argent comptant?»

-Jehan Certain (1485) Kadran aux marchans.

Pendant un millénaire entier, un groupe extrêmement hétérogène, appelé les «gens d'argent», a cherché à s'extraire des règles et des contraintes de la tradition paysanne et artisanale. De la fin de l'Empire romain jusqu'à l'aube de la Renaissance, comment caractériser, en une seule formule, en un seul idéal type, la diversité des marchands européens, banquiers, nobles et autres individus attirés par le *gain* ? Au Moyen Âge, les comportements entourant la couverture des besoins domestiques sont en pleine mutation : ils ne seront plus liés exclusivement à la vie agricole. La *spéculation* économique prend définitivement racine et s'érige en système à travers les mœurs des *gens d'argent*. Pour nous, comme pour la plupart des historiens, l'homme d'affaires de ce temps est fortement caractérisé par ce *sens du risque à mesurer son gain systématiquement*.¹ Les significations fortes du contrôle comptable de cette période sont à mettre en perspective en misant d'abord sur cette conduite/mentalité : la systématisation de l'évaluation sociotechnique du risque. Cette attitude et cette pratique nous apparaissent d'une telle familiarité, aujourd'hui, que le lecteur verra l'occasion ici de connaître quelques ramifications moyenâgeuses susceptibles de les éclairer.

En attendant de rentrer dans les détails, que ce lecteur prenne note de ce choix : nous aborderons comment le marchand le plus ambitieux de tous et le plus précautionneux de tous, l'Italien, sera confronté à une augmentation des échanges et à une concurrence qui l'inciteront à se doter d'une formation intellectuelle hors pair : il mettra sur pied des Écoles de commerce pour apprendre à lire, à écrire et à compter. La matérialité rattachée à ces trois activités devient centrale dans notre explication : elle colporte, sinon elle diffuse, enfin elle sert de véhicule conditionnel, à sa façon, à la systématisation de ce sens du risque plural à mesurer. Malheureusement, nous devons nous limiter à présenter quelques pratiques d'apprentissages des facteurs entourant notre objet d'étude et traiter surtout de la matérialité des registres dits du mémorial, de la comptabilité simple et double. Nous laisserons - à regret - tomber un grand nombre d'autres médiums comme la monnaie de compte, l'assurance, etc. qui, à leur façon, ont aidé les marchands à contrôler le risque d'entreprise, d'autant que ces outils ont eu des effets non négligeables sur la tenue des livres de comptabilité.

¹ Comme le résumera pour nous Balard : « Quoi de commun entre les précurseurs itinérants des X et XI siècles, les marchands ruraux colportant les produits de l'agriculture et de l'élevage et les Italiens, véritables chefs d'entreprise, s'appuyant sur un vaste réseau d'agences et de succursales, sinon chez tous le sens du risque calculé dans la recherche du profit ? » Balard, M. (1992) « Avant-propos » in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, *Le marchand au Moyen*

Nous verrons donc plutôt schématiquement comment les médiations, construites par les principaux agents comptables du Moyen Âge, ici principalement les hommes d'affaires, ont favorisé l'accroissement de la rationalité des moyens socio-économiques dont ils disposaient. Auparavant, nous aurons pu observer comment les marchands les plus ingénieux vivaient dans le milieu sociotechnique par excellence du Moyen Âge : les villes. Là si trouve une complexité qui se donne à penser autrement, des rationalités de tout ordre. Là, on murmure plus fréquemment qu'ailleurs, des *rumeurs* qui représentent autant d'incitations pour l'aventure du profit, autant d'occasions qui alimentent l'imaginaire du gros marchand, mais elles seront acceptables seulement si elles peuvent être contrôlées avec la circonspection d'une calculabilité. Ce réflexe presque naturel de mesurer le risque d'une *entreprise* prend d'autant plus de signification que le gros marchand vit, nous dit Baland, « dans un drame de conscience permanent, le gain est-il légitime? Le salut éternel est-il possible pour un marchand soucieux de gérer sa fortune et son âme? »¹ Confronté à cette morale religieuse, comment l'homme d'affaires calcule-t-il alors son risque ? En effet, sous la pression du christianisme, face à la montée des ordres mendiants dans toutes les grandes villes européennes, le marchand médiéval est et restera longtemps un homme religieux avant toute autre chose, mais saura-t-il se convaincre de rechercher son salut éternel à même la *bonne tenue* de ses registres de comptes ? Comment expliquer que, plusieurs d'entre eux, aient tenu des comptes *au nom de Dieu et du Profit*, c'est-à-dire une sorte de *comptabilité de l'au-delà*, selon le bon mot de Chiffolleau ?² Toutes ces références et comptes ouverts, au nom de Dieu, d'un organisme de charité, de l'Église, etc. ne constitueraient-ils pas, plutôt, le fruit d'un effort méthodique de recoupements afin de pouvoir mesurer, au quotidien, par la preuve matérielle, le risque encouru par le marchand face à ses chances d'obtenir une vie éternelle après la mort, à tout le moins de pouvoir bénéficier d'un court séjour au Purgatoire ? Le contrôle économique de l'activité entrepreneuriale par la comptabilité était-il consubstantiel à un contrôle comptable des économies du marchand au profit des œuvres de Dieu qui devaient, d'une manière ou d'une autre, en profiter ? Entre le royaume des cieux, la naissance du purgatoire, l'avènement de l'urbanité et l'expansion géographique du commerce, n'obtenons-nous pas là les axes centraux à partir desquels nous devrions mieux conjuguer le sens profond de la technicité comptable médiévale de ces Grands Calculateurs devant l'Éternel ? Voilà des problématiques étonnantes qui recevront des réponses bien ancrées dans cette période de l'Histoire.

Âge, Paris, SHMES/Cid Éditions, p. vii.

¹ *Ibid.*

² On consultera avec intérêt, cet ouvrage, trop peu connu, sur le rapport à la mort, des marchands moyenâgeux, et de leur désir de contrôler leur existence après la vie, mais en procédant à cette maîtrise de leur vivant. Voir Chiffolleau, J. (1980) *La Comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome, École Française de Rome.

13.1 Messages : le risque d'entreprise

Au-delà de la ville, lieu marchand par excellence, et son marché public local prisé par tous les commerçants de l'endroit, c'est l'aventure ou le péril. Par-delà l'enceinte, c'est le risque. Cette prise de risque, c'est aller ailleurs, c'est physiquement se mettre en mouvement pour transporter ses marchandises. Par route ou par mer, se rendre là-bas, c'est vouloir vivre au péril de sa vie. Cette vie d'aller voir ailleurs, c'est le risque, dirons-nous ici, le risque d'entreprendre, cette volonté de vouloir prendre et se faire prendre au jeu, surtout si celui-ci est calculé à l'avance. D'autres termes seraient peut-être préférables, mais comme nous nous rapprochons de l'entreprise, nous dirons que l'automouvement général ici est cette idée de risque.

Ceux qui fabriquent et vendent autour de leur place d'affaire où accourt une clientèle locale sont des artisans, des boutiquiers, des prêteurs sur gages, des paysans, de petits revendeurs. L'homme d'affaires lui, au sens où nous l'entendons, est celui qui voit son aire de préoccupation commerciale s'étendre aux marchés étrangers ; c'est celui-là même dont les pensées sont tournées vers des marchés anticipés comme profitables, et qu'il lui faut conquérir, seul ou associé avec d'autres prêts à mettre quelques monnaies d'or dans l'aventure, mais pourvu qu'ils ne soient pas tous seuls à prendre les risques : un collectif divise toujours plus efficacement le risque de la mise.¹ On peut comprendre que, lorsqu'un risque d'affaires peut s'évaluer par un calcul comptable, il devient plus attirant pour un investisseur appelé à en assurer un fragment. Seulement voilà, l'homme d'affaires, le gros négociant, l'ambitieux, celui qui, en fait, nous intéresse, est déjà cet individu qui accepte de prendre le risque de marchander... en dehors de sa ville. Ce qui n'est pas peu dire.

Commerçant de tout et de rien, importateur et exportateur, jouant aussi le rôle de banquier, tel est le portrait court de ce bourgeois en puissance. Dans les faits, il transige toute marchandise digne d'intérêt, mais son comportement se distingue surtout par son désir d'aventure, et son vif esprit d'*entreprise* : deux qualités requises pour espérer réaliser de grandes prestations utilitaires des plus diverses.² Encore fallait-il, pour l'entreprenant, savoir compter et calculer son risque !³ Disons tout ça, autrement, et d'un seul trait, avec les mots de Braudel, des termes que nous serons appelés à nuancer dès cette première section :

«Une mentalité nouvelle se met en place, celle en gros du premier capitalisme encore hésitant d'Occident, ensemble de règles, de possibilités, de calculs, art à la fois de s'enrichir et de vivre. Jeu aussi et risque : les mots clefs de la langue marchande, *fortuna, ventura, ragione, prudenza*,

¹ Dans cette étude nous traiterons exclusivement du grand marchand, celui maniant de gros capitaux et faisant du commerce à l'international. Aussi, allons-nous le nommer tantôt « homme d'affaires » tantôt « marchand ».

² Nous préférons ce dernier terme (pour mieux qualifier un idéal-type, rappelons-nous) à celui de profit ou gain économique car, au Moyen Âge, le calcul arithmétique de la rentabilité maximale n'était pas tout, même si celle-ci était importante. On le verra, la recherche d'un statut social, la quête de respectabilité, les dons obligés à l'église et la démonstration publique sur l'art d'être économe représentent des prestations utilitaires car elles faisaient l'objet de calculs et de comptabilités de tout genre et de tout type (calcul mental, évaluation intuitive, la comptabilité de marchandise, de main-d'œuvre, etc.).

³ Un bref commentaire sur l'origine de ce mot, mal connue toutefois, car encore contestée de nos jours. Il y a néanmoins une hypothèse qui semble faire l'unanimité. Elle conduit à présenter le « risque » de *rescum* «ce qui coupe» d'où «écueil» puis «risque que court une marchandise en mer.» Le risque, un concept longtemps utilisé pour qualifier le commerce maritime de marchandises et ses probabilités de succès ? Pourra-t-on, un jour, mieux comprendre sa place effective dans les activités de comptabilité comme référence littérale et numérique de l'inventaire des marchandises perdues ? Rey, A. (1992) «Risque», *Dictionnaire historique de la langue française, op. cit.*, p. 1813.

sicurtà, délimitent les risques contre lesquels il faut se prémunir. Bien sûr il n'est plus question de vivre au jour le jour à la façon des nobles, en haussant ses recettes tant bien que mal au niveau de ses dépenses, celles-ci menant le bal. Ensuite, adviennent ce qu'il faut ! Le marchand sera économe de son argent, calculera ses dépenses selon ses revenus, ses investissements d'après leur rapport. Le sablier est renversé dans le bon sens. Il économisera aussi son temps : déjà un marchand de dire *que chi tempo fa e tempo aspetta, tempo perde*. Traduisons, abusivement, mais logiquement : *Time is money*.¹

De cette langue marchande, des jeux d'esprit et des techniques utilisées pour mettre en œuvre la rationalisation de cette *fortuna, ventura, ragione, prudenza, ou sicurtà*, le marchand médiéval va en parallèle se donner de puissants moyens de prendre cette place symbolique – et nullement négligeable – en Occident : il contribuera plus que tout autre à l'enrichir et ce, sur tous les plans ; c'est lui qui contribuera le plus au détachement de la civilisation occidentale des autres grandes sociétés. Des éléments de conduite d'une calculabilité qui finira par alimenter en rationalité tout un réseau souterrain de la culture occidentale. Pour Racine, le marchand de cette période est parti loin tellement qu'il avait été méprisé jusqu'ici, de « l'exclu au parvenu, tel pourrait être synthétisé le destin du marchand au Moyen Âge. »² À ce bourgeois débutant en société, retenons l'importance symbolique des exploits rattachés à l'*esprit d'entreprise*, concept clé qui veut dire « cet *appât du gain* qui pousse les marchands du haut Moyen Âge à affronter les dangers qui les menacent à tout instant tant sur terre que sur mer. Ne pas hésiter à aller au-devant des risques, voilà ce qui distingue le grand marchand du marchand plus humble, plus encore que le volume d'affaires ou le type de marchandises commercialisées. »³ Le grand marchand qui vise le gros profit c'est l'homme d'affaires dont la conduite est marquée par l'entreprise, c'est-à-dire d'abord par l'emprise sur un ensemble de techniques déployées pour répondre à son appât du gain. Il faut prendre conscience de ce fait : au Moyen Âge l'entreprise était constituée d'un ensemble de moyens matériels et de personnes soumis à des pratiques systématiques de calculabilité, simples ou complexes peu importe celle que l'on pourrait considérer : l'important est ici de savoir que l'une comme l'autre était utilisée avec minutie pour établir, tôt ou tard, un contrôle du risque d'une opération socio-économique. Nous verrons que la calculabilité comptable était un archétype décisif dans ce désir viscéral de contrôler les conditions d'une activité économique, mais elle ne formait pas l'exclusivité de l'instrumentation mobilisée à cette fin.

Une première lecture de ce *risque à contrôler* implique quelques faits socio-économiques à considérer immédiatement. Sur terre, les hommes d'affaires se regroupent « en caravanes, pour pouvoir mieux se défendre contre les risques de la route. Sur mer, très tôt, ils divisent les risques, et les contrats de «colleganza» à Venise ou de «commenda» à Gênes ne concernent qu'une partie des affaires que les

¹ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, op. cit., p. 452-453.

² Racine, P. (1992) «Le marchand, un type de la société médiévale», in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, *Le marchand au Moyen Âge*, Paris, SHMES/Cid Éditions, p. 1. On comprendra plus la teneur de ce bref propos en considérant la réputation du marchand de l'Antiquité : son statut social était en deçà de la plus grande qualité reconnue à l'esclave, au pauvre ou même à la vermine !

³ Et cette propension à établir des mesures du risque d'entreprendre prend toute signification lorsqu'on sait, nous résume Racine, que « le marchand exerce son activité au milieu d'une société et d'une nature hostile [...] La mer est pleine de périls pour les marchands qui connaissent mal les conditions de navigation, qui doivent faire face à la tempête sur des navires souvent mal armés pour le gros temps. Si les conditions naturelles, aussi bien en Méditerranée que dans les mers du Nord, se révèlent souvent hostiles, les pirates et pillards de toute sorte, notamment en cas de naufrage, ne sont pas moins redoutables. La terre n'est pas moins sûre, avec les seigneurs brigands, ou les simples détresseurs à la recherche d'une bonne fortune. [...] Face à ces dangers qu'ils n'ignorent pas, les marchands s'organisent. » *Ibid.*, p. 2.

marchands confient à des navigateurs, en multipliant ainsi les accords pour limiter éventuellement les pertes. »¹ Entre mer et terre, l'organisation technique pour contrôler les risques est différente. La première réside dans des mécanismes de défense physiques, millénaires chez les marchands. La deuxième est plus abstraite, mais néanmoins plus importante pour les besoins de notre discussion. Le commerce par navigation nécessite de lourds investissements en capitaux. Comptabilités, assurances maritimes et abaquages interfèrent entre eux et forment une panoplie d'instruments de contrôle calculé du *risque*. Pour tenir un discours plus précis, il faudrait tenir compte de ces techniques administratives et juridiques en quantité innombrable. Nous y reviendrons.² Retenons pour le moment l'idée de l'expansion géographique maritime du commerce et de la place importante occupée par la comptabilité pour mieux maîtriser à distance l'échange marchand distant, les termes temporels de règlement de comptes, le réseau international des comptoirs et filiales, etc. Cette comptabilité fut à ce point la colonne vertébrale de l'empire du gros marchand qu'elle était objet de convoitise, car perçue comme le secret à découvrir, la clé responsable des bonnes affaires. C'est son accaparement par le plus grand nombre, sa diffusion un peu partout en Europe et son perfectionnement technique jusqu'à sa forme achevée en partie double qui auraient constitué des conditions décisives au déploiement du capitalisme occidental selon Weber. Dans l'extrait suivant, il insiste lourdement pour faire valoir le rôle déterminant de la contrainte exercée par le milieu – sur la dynamique des activités économiques en fait – qui fait retour sur la pensée entrepreneuriale et sur l'usage des techniques venues en support à son prolongement rationnel :

«En Chine et en Inde, les coûts énormes de transport frappant le trafic intérieur prononcé de ces régions constituaient nécessairement un frein extraordinaire pour la classe de ceux qui étaient à même de faire des bénéfices dans le commerce et qui avait la possibilité d'organiser, sur le capital des commerçants, un système capitaliste de travail ; en Occident, en revanche, le fait que la Méditerranée soit une mer intérieure et la richesse des réseaux fluviaux favorisèrent un développement opposé. Encore ne faut-il pas non plus surévaluer ce facteur. La civilisation de l'Antiquité fut une civilisation côtière par excellence. Les possibilités de trafic, grâce aux conditions offertes par la Méditerranée (bien différentes de celles des mers chinoises assaillies par les typhons), y étaient très favorables et, cependant, aucun capitalisme n'apparut alors. Même à l'époque moderne, le développement capitaliste fut bien plus intensif à Florence qu'à Gênes ou Venise. Ce fut dans les villes industrielles de l'intérieur que naquit le capitalisme, *non* dans les villes du commerce maritime occidental. Parmi les facteurs favorables, il faut aussi évoquer les besoins guerriers – non en tant que tels, mais les besoins que la nature spécifique de la guerre a créés auprès des armées occidentales –, et les besoins de luxe – mais là encore, pas en tant que tels. [...] En dernière analyse, ce furent l'entreprise permanente rationnelle, la comptabilité rationnelle, la technique rationnelle, le droit rationnel, qui engendrèrent le capitalisme, mais encore ne furent-ils pas seuls ; il fallait que s'y adjoignent en complément un *mode de pensée rationnel*, une *rationalisation de la manière de vivre*, un *ethos économique rationnel*. »³

Entre la comptabilité rationnelle et les autres formes de rationalité relevées par Weber, nous constatons comment elles ont pu prendre davantage leur essor dans les villes plutôt que dans les campagnes. Envisageons donc encore une fois dans cette étude ce lien capital que nous cherchons à mettre en

¹ *Ibid.*, p. 3.

² En fait, pour ne pas trop alourdir notre propos, il faudrait les résumer dans l'expression suivante : l'écriture. Le lecteur jugera par lui-même plus loin : le marchand typique passait son temps à écrire, à donner des ordres, imposer des règles de tenue de compte, etc.

³ Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 371-

perspective : le *milieu*, ici le milieu urbain, conditionne les projets d'entreprise, les contrôles de ces projets d'entreprise, de même qu'il contraint les hommes d'affaires à développer et à adopter telle pratique de calculabilité plutôt qu'une autre. Ceci étant dit, nous devons reprendre en sens inverse ce que nous disions des mentalités : le mode de pensée rationnel de l'homme d'affaires moyenâgeux, la rationalisation de sa manière de vivre de même que son *ethos* économique - marqué par la rationalité - illustrent bien l'attitude calculatrice de ce dernier, cet homme qui regarde avec envie le noble et ses richesses et qui, par défi, ou par dépit d'être relégué au rang d'homme des affaires (dont l'activité reste toujours condamnable par la société), voudrait l'imiter, lui ressembler : pour l'afficher en public, il se fait économe de son argent, surtout dans sa vie privée qui le sollicite constamment. Les affaires de la maisonnée sont réglées de la même manière : ne pas oublier de calculer toute dépense et de la mettre en relation avec un revenu. Ce double contexte, public/privé et entreprise/maisonnée, campe, à lui seul, les éléments culturels structurants et explicatifs de la conduite parcimonieuse du marchand. Cette conduite toute en retenue, à la longue, et par effets de transmission de génération en génération, conditionnera plus que nous serions susceptibles de le croire cet *ethos* économique rationnel signalé par Weber, celui qui teintera les logiques de l'entreprise permanente à venir.

L'homme d'affaires italien, plus que tout autre, a réuni autour de lui des ensembles techniques rationnels (des appareillages de production industrielle, des comptabilités, des règles juridiques, des modèles arithmétiques, etc.) qui l'ont aidé à mettre sur pied cette entreprise rationnelle dont parlait Weber, c'est-à-dire cette organisation de moyens capables de durer dans le temps et au sein de laquelle, le plus souvent, ses acteurs avaient recours à une comptabilité rationnelle dite de la partie double pour mieux les distribuer là où se trouvait le gain le moins risqué. À l'échelle d'un temps long, et un peu partout en Europe, cette sphère de la rationalité a eu des conséquences sur les rapports sociaux, car, «en divisant les fonctions au sein de l'entreprise et en infusant dans les milieux non producteurs de la société l'intéressement personnel au développement, l'homme d'affaires du Moyen Âge a fait franchir au monde économique une barrière : celle que constituait la limitation individuelle de la capacité d'action.»¹ L'entreprise moyenâgeuse mobilisait de plus en plus d'individus et capitaux. Cette double articulation, la conjonction de cette réalité économique et sociale, enfin l'emboîtement de l'un avec l'autre a donné à penser autrement les moyens requis pour aller au-delà de l'effort individuel. Les agencements comptables étaient en mesure d'offrir toujours plus de puissance à un seul entrepreneur. Un collectif, de ressources financières, matérielles et humaines, pouvait être constitué pour accroître les possibilités d'intervention sur un environnement qui, jadis, offrait toute sorte de *résistantes*. Une telle convergence de moyens était conditionnelle à une supputation de l'ensemble des risques de chacun de ces moyens. Le lecteur peut déjà apercevoir comment la comptabilité moyenâgeuse se profilait çà et là dans ce type d'évaluation comme possibilité technique essentielle à celui qui souhaitait nourrir son désir de conquête économique.

372.

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 12.

La nécessité du commerce maritime, les gros capitaux requis pour la construction de navires, la contrainte religieuse et l'obligation d'associer d'autres familles à la *grosse aventure* donneront le coup d'envoi à ce phénomène d'*entreprise* du contrat d'association.¹ La spéculation inhérente à cette organisation contractuelle, toujours plus structurée par le calcul et l'écriture des comptes, atteint son point culminant lorsque le patrimoine de l'entreprise familiale put être évalué systématiquement. Dès lors, la spéculation caractéristique de cette période, celle de la longue tradition du flair, de la méfiance et d'une gestion à vue, fut peu à peu rationalisée, selon l'expression de Weber, pour se transformer et prendre l'apparence d'une instrumentation extériorisée, soit pour prendre la forme juridique de *titres négociables*. Le risque de la *grosse aventure* – expression pour qualifier le commerce maritime international – allait être calculé sur ces parts. L'imaginaire débordant de l'entrepreneur de jadis était dorénavant convié à converger sur les facteurs comptables et économiques entourant la détention de ces actions. De fait, il faut préciser que ces titres furent élaborés entre autres pour être *vendus* à des étrangers.

L'apport de capitaux par des membres extérieurs à la famille instigatrice de l'entreprise rendra indispensable le recours à des techniques de calcul et de contrôle comptables. Seul l'Occident connaîtra la transformation de l'entreprise familiale en entreprise à capitaux détenus en partie par des *étrangers* à la famille, et seul l'Occident aura recours, au même moment, à une comptabilité rationnelle. Cette technique comptable (surtout celle dite de la partie double) favorise l'évaluation systématique du risque à partir de la consolidation des résultats des activités commerciales de leurs effets sur le compte capital. Enfin, reconnaissons-le, l'aide d'un droit rationnel naissant va contribuer à l'accentuation de ce phénomène typiquement occidental dont on n'a pas encore fini d'évaluer toutes les conséquences : la séparation entre l'unité domestique et l'unité économique de l'entreprise familiale traditionnelle.

Il a fallu beaucoup de temps pour voir cette activité entrepreneuriale se définir avec l'apport de capitaux venant d'étrangers à la famille. De même, l'innovation comptable de la partie double capable de révéler rapidement le bénéfice de la mise des étrangers va prendre du temps à s'étendre à toute l'Europe dans la mesure où cette technique fut considérée comme un secret d'affaires. Cependant, entre le XI et XIV siècle, l'*entreprise*, comme objet de calculabilité autonome et entité séparée juridiquement de l'unité familiale, était bel et bien une réalité, particulièrement en Italie. Au cours de cette période, l'entreprise représentait déjà une entité abstraite dont le risque global (synthétisé dans l'évaluation du patrimoine) pouvait être contrôlé techniquement, à distance, et au-delà de la dialectique de l'action directe de l'achat/vente. Celui qui fournissait les capitaux n'avait plus à être présent sur un navire ou faire partie de l'équipe de la grosse aventure. De chez lui ou de sa place d'affaires il prenait la mesure de son risque à partir d'une évaluation comptable de sa part dans le patrimoine eu égard à des informations nouvelles qu'il recevait de temps à autre. Ainsi, où qu'il soit, par simple réception de missive, il était rapidement en mesure de se faire une idée d'un projet et calculer le potentiel de gagner des gains. Cette anticipation du

¹ La banque, l'assurance, les contrats commerciaux comme l'emploi de nouvelles comptabilités trouvent leur perfectionnement dans la mise sur pied des sociétés commerciales.

risque par la calculabilité du compte capital a donc été un fait historique déterminant dans le contrôle économique des activités entrepreneuriales.

Autrement, pour comprendre cette propension de recourir systématiquement à la calculabilité, signalons que les rapports socio-économiques de cette période étaient marqués par une vive concurrence et que chacun imitait rapidement l'autre ou cherchait à tout prix à obtenir le moyen qui octroyait à l'autre un avantage. Vers le XII^e siècle nous dit Favier : «On n'achète plus ce qu'on trouve parce qu'on le trouve, et l'on ne vend plus ce qu'on transporte parce qu'on l'a trouvé. À la nouvelle échelle de ses relations, l'Homme d'affaires apparaît, qui prévoit, qui réagit, qui cherche, qui choisit. Il prend ses responsabilités. Bref, il décide. »¹ Ainsi, à cause d'une certaine concurrence, le marchand ambitieux était forcé d'agir plus rationnellement. Il était contraint de planifier ses *entreprises* par tous les moyens. Tôt ou tard il était conduit à faire usage de techniques de prévisibilité toujours plus sophistiquées, de celles qu'il pouvait connaître à travers des discussions, au cours de ses voyages. Or la question de l'entreprise était le plus souvent pour chacun la question de la valeur du risque : pour chaque geste qu'il faisait, pour chaque décision, chacun se demandait si ces dernières actions contribueront à faire connaître son risque, mais aucune réponse n'était possible si les finalités liées à la nature du risque n'avaient pu être clarifiées. Toutefois, ce que serait cette vertu ne pouvait être identifié que si sa possibilité pouvait être éclairée par les conditions de la vie présente de chaque marchand. Or sa vie présente, c'est-à-dire sa vie familiale comme sa vie de marchand, était l'objet d'un constant calcul.

La raison marchande est depuis toujours liée aux principes de la calculabilité. Définie plutôt, rappelons-le, comme un ensemble d'activités variées d'estimation d'un ou de plusieurs effets probable d'un phénomène sous examen, la calculabilité définit l'homme d'affaires. Au Moyen Âge, cette faculté sera élevée au rang de vertu. Attitude mentale d'abord, parole réflexive ensuite, puis pouvant être représentée par le geste de la main traçant des équations marchandes de précision, la calculabilité moyenâgeuse était entièrement orientée vers l'évaluation multidimensionnelle d'un avantage profitable. Aussi, on comprendra que le comportement de l'homme d'affaires ne s'appuyait pas uniquement sur une technique de calcul.² Il serait plus juste d'affirmer que c'était un état d'esprit et une manière de vivre rationnellement. Considérons ce qui suit pour s'en convaincre sous un autre angle.

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 8.

² Nous devrions nous étendre sur ce seul sujet pour faire état de toutes les techniques de ruses et autres tactiques commerciales développées par des générations de marchands pour produire des prestations utilitaires et ce, sans calcul précis, mais sous l'égide d'une *raison calculante* omniprésente. En effet, ce n'était pas tous les commerçants qui étaient capables de calculs rationnels d'ordre arithmétique mais la plupart savait combiner des facteurs hétérogènes pour se donner une lecture d'une position économique. Voilà un peu le sens qu'il nous faudrait retenir de l'idée générale de l'esprit calculeur du marchand moyenâgeux. Enfin, gardons à l'esprit ce commentaire précieux de Sombart à l'effet que l'homme médiéval en général savait à peine compter : «Dans la sphère économique, cette insuffisance intellectuelle se manifeste par une aptitude peu développée pour le calcul, pour la mesure exacte de grandeurs, pour le maniement adéquat de chiffres. On retrouve cette infériorité jusque chez le marchand. Au fond, on ne tenait pas du tout à être "exact". C'est une idée spécifiquement moderne que les comptes doivent nécessairement être exacts. Étant donné la nouveauté de l'estimation numérique des choses, et celle du mode d'expression numérique, les hommes de l'époque précapitaliste se contentaient, dans leur description des rapports de grandeurs, de données tout à fait approximatives. Tous ceux qui ont eu à consulter des comptes datant du Moyen Âge ont pu s'assurer que la vérification des sommes donne des nombres différant totalement de ceux inscrits par les auteurs de ces comptes. Ceux-ci pullulent en effet d'erreurs de calcul dues pour la plupart à des fautes d'attention. On peut presque dire que l'intervention des chiffres dans les différents articles d'un mémoire ou d'un devis constitue la règle. Il est certain que les hommes d'alors devaient, tout comme les enfants, éprouver de très grandes difficultés à retenir des chiffres plus ou moins compliqués, même pendant un temps relativement court. » Sombart, W. (1966) *Le bourgeois*, Paris, Payot, p. 21.

Weber a longuement insisté sur le fait que, à toutes les époques de l'histoire, la fièvre d'acquisition du «gain sans scrupule» s'est développée dans plusieurs cultures et ce, sans aucune norme morale.¹ Avec la création des sociétés commerciales à capitaux ouvertes à l'étranger, cette tendance se démultipliera : semblable à la guerre et à la piraterie, «le commerce libre s'est souvent révélé dépourvu de frein moral dans ses rapports avec les étrangers ou avec ceux qui n'appartenaient pas au même groupe. Cette «morale pour l'extérieur» permettait en ce cas ce qui était interdit avec des frères.»² Avec les étrangers, donc, la morale importait peu dans le calcul du gain. Par contre, comment expliquer cette morale entre proches ? De l'unité domestique traditionnelle ? Du contexte religieux, soit la culpabilité légendaire véhiculée par le christianisme depuis le IV^e siècle ? Enfin comment expliquer ce paradoxe : le manque de contrôle moral à l'étranger et sa présence marquée dans les affaires locales ? Écoutons une fois de plus Weber nous donner quelques clés susceptibles de nous aider à mieux cerner cette idée d'un contrôle moral :

«En tant qu'«aventure», l'acquisition capitaliste a été un phénomène familier dans toutes les économies monétaires, pour ceux qui faisaient fructifier l'argent, que ce soit par les *commenda*, la ferme des impôts, les avances de l'État, le financement des guerres, les cours princières ou les fonctionnaires. L'état d'esprit de l'aventurier qui se rit de toute limitation éthique a donc été universel. La brutalité consciente et absolue de l'acquisition s'est retrouvée dans un rapport extrêmement étroit avec le conformisme le plus strict et le respect de la tradition. Toutefois, avec l'effritement de celle-ci et l'insertion plus ou moins complète de la libre entreprise dans la société, cette nouveauté n'a été ni justifiée moralement ni encouragée, mais seulement *tolérée* comme un fait. Fait tenu pour éthiquement indifférent, voire répréhensible, mais malheureusement inévitable. Ce fut là non seulement l'attitude normale de tout enseignement éthique, mais aussi – chose importante – le comportement pratique de l'homme moyen à l'époque «précapitaliste», en ce sens que l'utilisation rationnelle du capital dans une entreprise permanente et l'organisation rationnelle capitaliste du travail n'étaient pas encore devenues la force dominante qui détermine l'activité économique. Cette attitude fut justement l'un des obstacles majeurs auxquels s'est partout heurtée l'adaptation des hommes aux conditions d'une économie selon l'ordre capitaliste bourgeois. En tant que style de vie déterminé, surgissant drapé dans une «éthique», l'«esprit du capitalisme» eut à lutter tout d'abord contre cette façon de sentir, de se comporter et de réagir aux situations nouvelles que l'on appelle la *tradition*. »³

À l'époque précapitaliste, cette morale d'affaires, issue de la tradition familiale, apporte effectivement son lot de contraintes à l'expansion de l'entreprise rationnelle, mais elle constitue, du moins pour nous, une variable à considérer dans le jeu des calculabilités du risque. Prenons le cas suivant pour s'en convaincre. Weber signale l'œuvre importante et méconnue de Leon Battista Alberti, auteur d'un ouvrage en quatre volumes sur l'art de tenir sa maison, le *Trattato della famiglia*. Il y fait mention que l'argent du ménage est *nervus rerum* et qu'il est impérieux de le gérer avec beaucoup de soin. Cette règle familiale ancienne vaudra, aussi, pour les grandes entreprises, seules dignes d'une *nobile e onesta famiglia* et d'un *libero e nobile animo* car elles coûtaient moins de travail de la part du maître que les plus petites organisations commerciales. De ce constat un peu rapide et sous réserve d'analyses plus précises, nous devrions garder en mémoire cette règle de contrôle minutieux des argents de la famille, car elle a un

¹ Weber, M. (1964) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op. cit., p. 59.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 59-60.

équivalent dans la gestion des capitaux de l'entreprise. La grosse entreprise italienne est familiale à plus d'un titre, d'autant qu'elle est administrée sur la base de cet esprit de tradition et d'un conformisme à la retenue. À l'étranger, loin du réseau local d'affaires, loin de l'influence de la famille, rien n'oblige à respecter les us et coutumes locales. Face à un contexte religieux coercitif, les Italiens seront plus tolérés s'ils se spécialisent dans le commerce de la laine et de la soie (souvent sous la forme d'une d'entreprise manufacturière), jugé d'intérêt public, mais Alberti invite, là aussi, dans ce domaine d'affaires permissif, le chef de l'entreprise à «*observer un train de maison ordonné et rigoureux, c'est-à-dire proportionné les dépenses aux recettes.*»¹ C'est ce que cet auteur de la Renaissance nomme la *santa masserizia*, expression qui résume le principe de la *tenue d'un ménage*, mais applicable aux activités comptables de l'entreprise.² De plus, notons-le bien, cette règle de conduite, la *santa masserizia*, était régulièrement accompagnée d'une sagesse des affaires - qui n'avait rien à voir avec la religion, nous dit Weber -, connue sous le nom d'*industria*, sorte de valeur promouvant l'application au travail, l'assiduité, voire la précision, et ce si possible dans l'ensemble des activités économiques de l'entreprise, et, entre autres, dans la tenue proportionnée des dépenses et des recettes.³

On peut déjà imaginer que cette minutie du détail trouvait un écho dans une organisation matérielle nécessaire à l'expression de la précision des dépenses et recettes. Peu de cas sont aussi exemplaires que celui de Francesco Di Marco Datini, marchand de Prato, une ville italienne près de Florence où on a découvert, il y a quelques années, une quantité inimaginable d'*artefacts administratifs et comptables*, signes probants de ce rationalisme ayant eu cours à la fois dans la sphère familiale et dans celle des activités commerciales.⁴ Et quelles archives. Celles-ci comptent plus de 500 grands livres de comptes, plus de 300 contrats d'association, plus de 400 contrats d'assurance, plusieurs milliers de documents d'affaires tels des connaissements, des lettres d'avis, des contrats, des billets de change, des lettres de crédit, des chèques, etc., et, enfin, 150 000 lettres, toutes classées selon l'une des huit principales filiales de Datini : lorsqu'il quitta Avignon (en 1382) pour retourner définitivement chez lui et qu'il «*créa sans coup férir une maison mère à Prato, ainsi que des succursales à Florence, Pise et Gênes, à Barcelone et à Valence, et enfin à Majorque et Ibiza*», elles étaient «*toutes dirigées sur place par ses propres associés ou fattori, mais contrôlées par sa plume infatigable.*»⁵ Dans l'une de ses remarquables conclusions, Favier

¹ *Ibid.*, p. 55. Nous soulignons.

² Toute indique que cette notion serait venue de l'éthique monastique nous dit Weber.

³ Comment ne pas être étonné des origines anciennes de ce mot et de sa fréquentation avec la sphère comptable ? En effet, il apparaît clair qu'une étude sémantique sur le terme d'«*industria*» dégagerait des significations pour notre discipline, surtout en sachant, maintenant, qu'il est un ancien «terme de finance». Doublement plus intéressant puisqu'une telle étude pourrait nous donner l'occasion de saisir autrement le sens de «comptabilité industrielle», une expression familière dans notre champ. En attendant pareils travaux, prenons brièvement connaissance de ce qui suit. Le mot «*industria*» signifiait autrefois «activité secrète», puis, beaucoup plus tard, «application». *Industria* est, en fait, dérivé d'*industrius*, expression traduisant le sens d'«actif, zélé». L'adjectif est, entre autres, formé de *in*, pour «dans» et de *struere*, pour *structus* signalant «disposer, arranger, préparer». Ainsi, au «XIV s., il désigne également l'habileté à exécuter quelque chose [...] Par extension, le mot prend le sens de «profession comportant une activité manuelle et demandant une certaine ingéniosité» (1467), sorti lui aussi d'usage, sauf dans la locution plaisante **coupable d'industrie** «activité délictueuse». Le mot a été employé pour désigner toute activité productive (1543) et, à l'époque classique, s'est spécialisé comme terme de finances (1690), appliqué au travail du fermier, au commerce d'un marchand ; c'est de ces valeurs que procède le sens moderne.» Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 1019.

⁴ L'ensemble de cette brève réflexion sur Datini provient d'une courte synthèse des travaux historiques de Origo, I. (1959) *Le marchand de Prato*, Paris, Albin Michel.

⁵ *Ibid.*, p. 10. Nous soulignons.

écrivait, pour qualifier le marchand moyenâgeux, qu'il vit d'esprit novateur et de monnaie, certes, mais plus particulièrement : «L'homme d'affaires vit la plume à la main.»¹ Ainsi, le cas Datini n'était-il pas unique. Dans toute la correspondance de ce dernier, toutefois, rien n'est plus révélateur, rien n'a plus d'importance que la façon dont il contrôlait les dépenses d'argent : avec *grande modération* et *bon escient*. Comprenons ici que ces valeurs orientaient non seulement les activités commerciales, mais surtout, à la base, les dépenses de la maisonnée. Et plus largement, des valeurs participaient à l'équilibre de la vie familiale. C'est ce que révèlent bien d'ailleurs les manuscrits comptables de Datini : la vie professionnelle, culturelle et privée s'annote, s'écrit, se calcule et se mélange l'une avec l'autre aux affaires économiques de ses entreprises.² Bref, c'est sans doute aussi en l'une de ces directions que nous devons apprécier l'intelligibilité du mode de pensée rationnel, la rationalisation de la manière de vivre, enfin un sens important de l'*ethos* économique rationnel de l'homme d'affaires.

Ce qu'il y a de sûr c'est que les innovations techniques comptables prennent leur envol à la Renaissance, même si plusieurs d'entre elles sont mises en œuvre vers le treizième et quatorzième siècle. Ce fait est à mettre en parallèle avec celui-ci : le marchand de la Renaissance accumule des capitaux fabuleux, surtout ceux qui exercent leur métier dans ces milieux nouveaux que sont les villes italiennes du Nord. La Renaissance devrait être examinée de près pour apprécier le rôle significatif du marchand qui se posait vraisemblablement la question suivante en permanence : que faire de tout cet argent ? La réponse a souvent été de l'investir dans l'acquisition d'un statut social toujours plus prestigieux. Son statut est, au XVI-XVII siècles, encore aussi méprisé par la population, les autorités religieuses et les classes nobiliaires.³ Alors, est-ce une réponse à cette culture de rejet que de vouloir investir dans les arts ? Les arts

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 427.

² Notés sur papier lettre ou sur registre comptable, les événements publics et privés s'hybrident étrangement, selon nos standards habituels, mais tout à fait naturellement pour un Datini. Il vaut la peine de prendre un instant pour signaler jusqu'à quel point l'information sur le budget de l'entreprise de Datini croise celui de sa maisonnée, que le calcul des coûts d'une marchandise voisine le calcul des coûts en nourriture et vêtements de l'ensemble de son unité domestique. Vouloir interpréter le sens du contrôle des affaires économiques c'est tenter de comprendre en même temps celui du contrôle exercé par les traditions familiales sur ces activités comme c'est aussi tenter de comprendre le contrôle de la vie morale et sociale de la famille. En d'autres termes, il faut saisir qu'il n'y avait pas de séparation rationnelle, comptable, financière, budgétaire, économique ou informationnelle entre ses entreprises et sa vie privée ; ce qui était, du reste, pas si unique en soit mais une pratique d'une contrôlabilité quasi généralisée à l'échelle européenne au cours de cette période précapitaliste. N'oublions pas les deux valeurs du marchand moyenâgeux que nous avons soulignées tout à l'heure, elles dictaient, en une certaine manière, les rapports aux livres de compte : la «modération», donc la réserve, la retenue, la mesure et la pondération ; et le terme «bon escient», c'est-à-dire avec discernement, avec *raison*, avec *savoir mesuré*, pour mieux connaître le plus sciemment possible une situation qui engage des ressources ; des valeurs relatives certes, mais, somme toute, assez significatives d'une propension obsessionnelle au contrôle. Ainsi, illustre Origo, dans le cas de Datini : «Une ou deux fois par semaine, un mulet chargé des lettres des époux [Datini], du linge lavé à Prato, de la volaille, des œufs et des légumes de la ferme, faisait la navette entre Prato et Florence ou Prato et Pise. Cela donne à cette correspondance un accent direct et vivant ; elle contient de plus quantité de petits détails familiers que nous nous attendrions plutôt à trouver dans des lettres des XVIII et XIX siècles. Francesco envoie à sa femme des instructions minutieuses sur la tenue de son ménage ; Margherita, de son côté, lui rend compte de ses moindres actes et lui prodigue des conseils judicieux. Enfin, bien des paroles qui, s'ils avaient vécu ensemble, n'auraient été que dites par les deux époux dans des moments d'exaspération, ont été écrites par eux noir sur blanc. [...] Cette correspondance contient tant de détails sur la vie quotidienne d'un marchand toscan et de sa famille, qu'il nous semble presque avoir vécu dans la maison de brique, massive et carrée que fit construire Francesco à son retour d'Avignon pour éblouir ses concitoyens par son opulence. Il la défendait si jalousement qu'en son absence il défendait qu'on ouvrit les portes sur rue avant que sa femme ne fût levée. Nous apprenons également quels vêtements portaient Francesco et Margherita ; combien ils leur avaient coûté ; ce qu'ils mangeaient et buvaient ; le nombre de leurs domestiques et de leurs esclaves et combien peu ils en étaient satisfaits ; ce que Francesco avait dépensé pour doter sa fille illégitime, acheter un cheval, marier une servante engrossée ; ce qu'il consacrait à la nourriture, aux cadeaux, aux aumônes ; comment il se rendit en pèlerinage à Sigma ; les remèdes qu'il prenait en cas de maladie ; sa fuite à Bologne avec toute sa famille pour échapper à une épidémie de peste. Mais par-dessus tout, cette correspondance nous renseigne sur Francesco et Monna Margherita eux-mêmes.» Origo, I. (1959) *Le marchand de Prato*, op. cit., p. 13.

³ On verra plus loin pourquoi on détestait encore au Moyen Âge le marchand et ses activités de profit. Même si l'Église a

aimés de l'aristocratie ? Montrer enfin sa puissance dans l'apparat ? Gagner sa reconnaissance sociale, était-ce un projet digne d'une dépense sans intérêt ou une autre manière, détournée, de diminuer son risque d'*entreprise* en recherchant l'aval du plus grand nombre ?

La Renaissance, c'est cette courte période où l'«indépendance» gagne les esprits des individus, tant dans la «recherche et le culte de la fortune, l'individualisme artistique ou religieux, le nationalisme, la curiosité érudite, le recours aux textes qui libèrent de la glose, du rite ou de la routine, l'amour du luxe et de la chair, bref de la vie, sont des manifestations diverses de cet unique esprit de liberté. »¹ L'homme d'affaires ne peut-il trouver là un contexte culturel favorable à sa cause, c'est-à-dire à sa profession ? En retour, comment participe-t-il à l'avènement de ce contexte culturel ? Durant tout le Moyen Âge, le marchand a tenté de se faire une réputation. Il n'était pas facile de faire commerce contre une opinion publique condamnant ce vil métier. À la Renaissance, l'aversion et l'animosité contre l'homme d'affaires s'estompent, effectivement. Cependant, dans cette recherche de considérations prestigieuses, la volonté de faire valoir sa puissance se matérialise d'abord dans les bienfaits dispensés aux églises et aux pauvres : l'édification de son statut se mêle à la foi et aux églises qu'ils financent largement. Mais nuancions ce fait. Pour la plupart des marchands de cette période, «leurs préoccupations religieuses ne représentaient qu'un aspect d'un univers mental et éthique riche et mûr, et structuré de façon à la fois solide et souple.»² Chaque gros marchand vivait selon d'un ethos structuré par l'omniprésence d'une rationalité des conduites. Aussi l'homme d'affaires visant l'obtention d'une honorabilité quelconque respectait-il la plupart des obligations religieuses, mais les traitait comme des contraintes parmi d'autres et à partir desquelles il fallait composer. Néanmoins, sur cet aspect important du contrôle social de sa conduite qui forcément l'influencait dans les formes de contrôle qu'il élaborait, gardons en mémoire le trait caractéristique suivant de cette période historique : malgré l'influence de l'Église et de ce qu'elle prônait comme conduite, de ce qu'elle était en mesure d'offrir comme modèle de comportement, «À côté de la conception de la vie et de l'action quotidienne du clergé et des nobles, sans leur concours, et quoique sur un mode relativement

condamné le marchand pendant des siècles, il serait pertinent d'examiner, au cours de la Renaissance, la montée en puissance de la *mercantilisation* de l'Église. En effet, c'est là un fait à considérer si l'on en juge d'après le propos de Faure qui observe que, dès « le second quart de siècle, la papauté, installée à Avignon (où elle restera jusqu'en 1378), donne l'exemple d'une puissance à la fois financière et culturelle ; vers elle convergent les monnaies, et les grands créateurs passionnés d'Antiquité. A la mort de JEAN XXII, en 1334, le Trésor pontifical renferme peut-être 25 millions de ducats, produits par les vacances de bénéfices, les annates, les réserves, les expectatives, les dispenses et les appels, inventés par l'esprit fécond des hommes d'affaires italiens. "Jamais je ne suis entré dans le palais du Pape, dit un contemporain, sans y trouver des clercs occupés à compter des pièces d'or qu'on voyait amassées en monceaux devant eux sur des tables." » Faure, P. (1986) *La Renaissance*, 8^e édition, Paris, PUF, p. 15. Les raisons de cette grande activité financière de l'institution religieuse chrétienne sont nombreuses, mais jamais elle ne semble avoir atteint un degré aussi élevé de rationalisation et de capitalisation systématiquement recherchée qu'au cours de cette période. Enfin, nous imaginerons aisément pourquoi l'organisation comptable de cette institution serait susceptible de nous intéresser. Malheureusement l'histoire détaillée reste à écrire sur cette bureaucratie administrative et comptable. D'autant que nous savons peu de choses sur des questions essentielles : comment étaient formés ces clercs proposés aux registres ? Comment utilisaient-ils les techniques comptables ? Quelle était leur structure hiérarchique de contrôle des responsabilités ? du système de contre-vérification des annotations des redevances ? etc. L'autre grande question serait certainement d'essayer de trouver un équivalent au gain des marchands ou du moins de tenter de valider pareille hypothèse. Par la suite, elle pourrait guider l'enquête concernant le lien à établir avec le souci d'un risque quelconque. Enfin, il faudrait mettre l'accent sur ce rapport entre les hommes d'affaires et l'administration religieuse et essayer de déterminer jusqu'à quel point les savoir-faire techniques de ces marchands ont pénétré les pratiques administratives et comptables des clercs et vice versa.

¹ *Ibid*, p. 10.

² Tenenti, A. (1990) «Le marchand et le banquier», *op. cit.*, p. 222.

mineur, le marchand avait élaboré la sienne propre, qui jouissait d'une autonomie suffisante.»¹ Ce commentaire de Tenenti nous invite encore une fois à considérer en premier lieu les mœurs privées du marchand, les pratiques sociales de sa maisonnée pour mieux prendre le pouls de son action entrepreneuriale. À la Renaissance donc, le marchand se rapproche du monde religieux, pour se donner bonne conscience et donner des argents pour les bonnes œuvres de l'Église, mais sans plus. Outre cette propension à être toujours systématiquement économe, à agir avec grande modération et à imposer à sa famille de se comporter avec retenue, l'ethos du marchand rejoint la conception de la vie quotidienne du clergé sur un point : l'utilisation ce se qui devait être fait du temps.

En fait, cette relation au temps et à la dépense du temps remonte à une autre époque. Davantage que ses prédécesseurs, l'homme d'affaires du Moyen Âge considère le temps comme une richesse et un objet de calculabilité fondamental au contrôle du risque de ses entreprises. En fait, un peu partout en Europe, c'est le discours religieux sur ce sujet qui les influence et qui les inspire : «sur l'inconsistance de la durée humaine et sur la fragilité radicale de sa dimension temporelle, non seulement les marchands croient au caractère précieux de chacun de leurs instants, mais ce canevas leur sert à construire leurs fortunes matérielles et à élaborer leur canon de vie.»²

Le raisonnement sur la perception du temps à la Renaissance était simple. Si le corps humain est une âme et un corps, alors sa mesure la plus précieuse en serait le temps, un temps limité que Dieu a donné aux hommes pour le travail et pour trouver leur salut éternel, car c'est le temps qui change le corps, l'âme, et le cumul des bonnes actions. C'est pour ces raisons existentielles que l'ensemble de «l'activité marchande du bourgeois est soumis, écrit Tenenti, à une autoprogrammation continuelle visant à l'emploi, non seulement calculé, mais intensif, de ce devenir que chacun se forge de cette manière. Plus l'utilisation du temps est complète et dense, plus chacun se réalise, en donnant précisément le maximum et le meilleur de lui-même.»³ L'homme d'affaires meuble tout son temps en sachant bien le calculer. Le calculer lui procure donc un sentiment de pleine réalisation. Calculer son temps c'est exister. De la même manière, contrôler son temps c'est maîtriser son existence. Connaître ce qu'il fait de sa durée commerciale le conduit à penser le meilleur de lui-même. Face au temps rare et qui n'appartient qu'à Dieu d'en décider, il doit donc vivre et travailler de façon ordonner, il doit régir ses activités professionnelles avec l'aide d'instruments de mesure et autres indices temporels (calendrier, période de paiement, durée des traversées maritimes, etc.) pour espérer maîtriser cette terrible incertitude existentielle, surtout que le clergé lui rappelle que ce n'est pas à lui de décider de son usage ultime, mais Dieu.

Plus prosaïquement, calculs et comptabilités à la Renaissance intégraient le temps d'une manière ou d'une autre. Les échanges du gros marchand entraînaient rarement un débours ou une encaisse immédiate. En fait, chaque échange en soi avait une valeur selon l'échelle du temps. Mieux que nous pourrions le faire, prenons connaissance de ce long et précieux commentaire de Tenenti, nous aiguillant, à

¹ *Ibid.*, p. 223.

² *Ibid.*, p. 225.

³ *Ibid.*, p. 226.

sa façon, sur les comportements et les mentalités de contrôle du temps marchand dont l'objectif consistait aussi à vouloir mieux maîtriser le risque d'affaires :

« Cette vision dynamique de la durée empruntée au monde marchand se retrouve dans les papiers que s'échangeaient ceux dont l'activité était entièrement consacrée aux affaires. Pour commencer, il ne leur apparaît plus pardonnable de faire des comptes sans les accompagner des dates exactes des opérations correspondantes ; d'abord parce que l'essentiel est de saisir tout de suite le rapport entre les mois qui courent et le gain que l'on réalise : il ne doit pas y avoir, est-il écrit non sans ironie, d'années de dix-huit mois. Un autre rapport que l'on s'emploie à saisir de mieux en mieux est celui qui relie le mouvement des marchandises et des navires et le temps qu'exige le réinvestissement des capitaux que l'on en retire au fur et à mesure. Manquer d'utiliser le temps utile et opportun pour conclure une nouvelle affaire équivaut en effet à stériliser les sommes investies : cet éventuel temps mort engendre une perte sèche et l'arrêt du gain. Une des maximes de la pratique marchande de la Renaissance – même si elle n'est pas propre à la Renaissance – est de tout faire pour ne pas avoir d' "argent qui dort", pour reprendre la formule courante, elliptique et parlante. La mentalité du marchand est scandée par ces images qui illuminent comme des éclairs la continuelle et incessante recherche des revenus. Gaspiller le temps et les occasions n'est absolument pas admissible, et, réciproquement, "la sollicitude est mère des richesses". De manière analogue, l'attente erronée et improductive d'une affaire est un acte qualifié de "bestial", c'est-à-dire contraire à toute rationalité marchande : un objet de mépris. Le marchand perçoit très bien la loi inexorable du temps, qui est la dimension à la fois du gain souhaité et de la perte redoutée. Son cours implacable lui fait donc apparaître le temps comme ce qui dévore le profit, quand le résultat positif de l'investissement se fait attendre outre mesure. En conséquence, plus un crédit vieillit et moins il a de valeur. Mais, de même, plus les affaires stagnent et plus le marchand périlite : "nous sommes comme morts", écrit par exemple Andrea Berengo D'Alep à l'automne 1555, quand son attente de la soie à acheter se révèle vaine. »¹

Retenons notre souffle pour ne pas exploiter, dès cette section, cette piste prometteuse du refus du temps mort. Pendant tout le long Moyen Âge, malgré des profits et des trafics plus ou moins élevés, les prestations utilitaires réalisées étaient loin d'être obtenues à rythme régulier, selon des périodes temporelles continues. La vie de l'opérateur économique, surtout le marchand de la Renaissance qu'on croirait riche de confort et de stabilité est, aux dires de Tenenti, « assez dramatique », car :

« La confiance dans ses forces et l'emploi hardi de ses capitaux sont fort loin de lui assurer le succès. À la conscience profonde et structurée de la valeur du temps s'unit la tension constante pour dominer les distances, pour tirer des bénéfices des rythmes de l'afflux des marchandises et éviter les embûches de toutes sortes qui surviennent inopinément. La Fortune n'est pas une représentation purement allégorique pour le marchand : elle est un enchevêtrement d'aléas qu'il sait bien ne pas pouvoir maîtriser et qu'il ne se satisfait plus d'affronter avec le seul recours à Dieu – dont il n'hésite pas pourtant à reconnaître le pouvoir souverain. »²

La quête de la Fortune moyenâgeuse est un chemin périlleux. La Fortune elle-même devient réalité à condition d'avoir recours à quantité de contrôle pour espérer maîtriser cet enchevêtrement d'aléas qui la conditionnent. Donc, pour nous, ce marchand est ce *calculateur* et il l'est devenu par nécessité d'adaptation à un milieu aléatoire et à son histoire familiale : pour contrer la peur, la dépense superflue, l'angoisse, l'achat inutile d'un bien domestique, les mers déchaînées, les brigands, les dictatures monarchiques, la variation imprévisible des monnaies, les distances géographiques, les temps morts, le

¹ *Ibid.*, p. 226-227.

² *Ibid.*, p. 227.

trop-plein de marchandise, le discours religieux inhibiteur, le risque de se retrouver en enfer, etc. Comportement économique ou manière d'être en famille, il est bon d'être calculateur aux débuts du Moyen Âge. Homme avisé, rusé, avide, égoïste, individualiste, mercenaire ; peu importe comment nommer ce calculateur, celui-ci cherche coûte que coûte les moyens, attitudes ou techniques matérielles pour augmenter ses chances de réaliser un gain dans un contexte qui ne le favorise pas. Ce gain c'est aussi la chance de réaliser une vie pleine, occupée, bien méritée. En un mot, le marchand du Moyen Âge est l'exemple typique d'un contrôle économique qui se donne d'abord à voir, littéralement, comme l'expression d'une métaphysique.

13.2 Médiums : des papiers commerciaux aux registres de la comptabilité en partie double

L'homme d'affaires médiéval est un homme de *lettres*. Sa plume est son outil le plus utile et le *papier commercial* représente le support nécessaire pour résumer ses affaires avec ordonnancement. L'activité du courrier représente à elle une activité importante de contrôle à part entière. Les ordres, les calculs, les façons de vendre et d'acheter, les indications pour se rendre à une foire avec telle marchandise et les demandes d'information sont des écritures que le marchand gribouille à la va-vite et elles constituent autant de formes d'emprise sur son activité commerciale, autant d'indices de mesure de qu'il veut ou de ce qu'il vise, des marques numériques et alphabétiques utiles à la surveillance des résultats ou à la délimitation d'un plan pour une affaire. Le lecteur aura compris qu'il serait souhaitable d'entreprendre cette section avec un effort d'attention particulier sur la matérialité des médiums utilisés par l'homme d'affaires pour y *lire et calculer* sa mesure du risque, en l'occurrence toutes les catégories de papiers commerciaux, fortement en émergence durant cette période. Objet matériel précieux pour rendre compte des activités de contrôle économique-comptable, le «papier commercial» demeure un artéfact exemplaire d'un dispositif complexe de transmission d'ordres, de règles, de raisonnements, d'affirmations contractuelles, de petites arithmétiques commerciales et autres demandes de microcontrôles ; des contenus facilement transportés par sa mobilité et si indispensables à celui dont la place d'affaires était plutôt définie par un réseau de comptoirs, d'entrepôts et de boutiques. Ce que l'on appelle, communément, le *papier commercial* était composé en fait d'une variété de matière, allant du parchemin, au papyrus en passant par du vieux papier de chiffon espagnol, etc.¹ Nous interpellons très succinctement l'un des représentants les plus typiques de cette notion, soit la *lettre de change*. Nous verrons brièvement en quoi était-elle impliquée dans une fonction de contrôlabilité parmi les plus décisives.

Nous insisterons, par la suite, sur un type de document manuscrit, c'est-à-dire le registre qui est un peu l'ancêtre des grands livres de compte soit le *mémorial*. Document ayant été en usage bien avant l'avènement de la comptabilité simple, nous dirons un mot sur la nature de ce support et comment ses

¹ Comme nous avons vu précédemment les caractéristiques scripturaires de ces matières, nous n'insisterons pas davantage dans cette étude.

premières fonctionnalités matérielles ont pu avoir des effets probables sur le développement de l'organisation alphanumérique comptable qui, nous nous en doutons, s'est rationalisée graduellement pour aboutir tantôt à une graphie manuscrite plus complète et précise, tantôt à une annotation comptable ou une comptabilité plus différenciée, donc plus sujette à permettre l'établissement de contrôle comptable distinct et qui, par conséquent, pouvait faire retour sur les tentatives de perfectionnement des annotations.

Des types de registre de la comptabilité simple, nous insisterons également sur ceux propres à la tenue de la comptabilité en partie double. En fait, nous tenterons de situer cet objet matériel en relation avec un autre objet matériel. L'importance des écoles de comptabilité nous oblige à faire une place de choix à quelques faits historiques reliés à l'apport des manuels d'apprentissage, dont celui de Pacioli, reconnu, sans doute à tort, comme le père de la comptabilité en partie double. Le lecteur pourra saisir en quoi il existe une relation forte entre le manuel et l'école comme vecteurs de transmission des techniques de comptabilité et de contrôle économique.

Enfin, nous ferons un bref commentaire sur les autres médiums ayant pu jouer un rôle dans la transmission de la nécessité de maîtriser le risque d'affaires, observations générales qui mériteraient certainement une plus grande attention et de plus larges développements, ailleurs.

13.2.1 La lettre de change : *argent de livre* et instrument de crédit

La lettre de change a fortement contribué à renouveler les possibilités d'action de l'homme d'affaires. Entre autres, en élargissant ses options de contrôle du risque de ses entreprises, on s'en doutera bien. Et d'abord, ici, du contrôle des échanges commerciaux internationaux. Parce que ladite lettre faisait en sorte que le marchand pouvait augmenter la précision du calcul du risque. En effet, il pouvait faire échange de marchandise sans pour autant partir ou repartir avec des coffres chargés de pièces susceptibles d'être mises à risque sur les routes. De plus, comme le commerce de monnaies était une activité importante, le besoin d'un instrument adapté a vite été requis. Surtout que la conversion des nombreuses monnaies en circulation ou le paiement en de multiples devises étrangères constituait, tout simplement, un problème de calcul. Encore une fois, calcul et risque se voient à travers l'espace d'inscription de la lettre de change.

Comme le marchand recherche aussi, lorsqu'il le peut, l'efficace matérielle, des trucs pour s'alléger des lourdeurs de la vie commerciale, la lettre de change s'imposant d'elle-même, comme moyen de paiement, mais d'abord comme instrument de compensation. Elle était devenue obligatoire lorsque, sous la pression religieuse qui interdisait l'intérêt sur l'argent, l'homme d'affaires devait souvent faire du crédit pour réussir un échange profitable. Nul doute que la lettre de change a été une réponse matérielle (ou technique) ayant contribué à augmenter, de fait, la rationalité des échanges marchands, ou encore, concrètement, à faire gagner de l'argent sans risque et sans trop de peine.

Braudel signale que, sur une place d'affaires, le plus souvent lors des foires, «papier et comptant jouent l'un par rapport à l'autre pour fixer le cours de la lettre de change [on pouvait en faire commerce] à

un prix plus ou moins élevé en argent liquide. Que le comptant abonde, le papier s'apprécie, et inversement. »¹ Plusieurs lettres seront annotées tel un contrat à terme, avec des taux de change selon différentes places bancaires, le type de monnaie, de quel compte tiré la somme. Certaines montrent, après la signature de son premier porteur, des séries de calcul arithmétique, tel un espace brouillon disponible pour ajouter pertinence et précision à cette forme de petit contrat. Partant, le lecteur pourra apprécier le fait qu'une lettre soit régulièrement produite à partir de, et/ou concilier avec les registres de comptabilité. Elle représentait, en quelque sorte, une extension matérielle de ces registres pour l'homme minutieux, pour celui qui souhaitait garder une trace des lettres en circulation, des lettres à recevoir et à expédier.

Petit retour en arrière. Au haut Moyen Âge, l'économie est fermée, repliée sur elle-même. Le rôle de la monnaie comme moyen de paiement est relativement secondaire, elle est, à dire vrai, très peu en usage. Du moins, en ce qui concerne la monnaie européenne. Mais ce n'est pas le cas du *nomisma* byzantin (nommé aussi l'*hyperpère* et le *besant*) et du *dirhem* musulman qui jouèrent à l'époque un rôle de valeur refuge prépondérant chez ceux qui avaient les moyens de posséder des monnaies. Au XIII^e siècle, avec l'augmentation de la population urbaine, la donnée économique est changée par cette donnée sociale. Les échanges et les besoins se font grandissants parmi les villes. Les pays européens, pour ne pas dire les grandes villes européennes, reprennent alors la frappe d'or et d'argent. Les monnaies se multiplient. Leur valeur nominale et leur poids aussi. Il devient vital, pour l'homme d'affaires, de pouvoir gérer cette diversité monétaire et de voir de près aux valeurs de ces pièces qui fluctuent dramatiquement. De sa propension constante pour supputer les risques et profits, voici comment il se donnera, progressivement, une position plus confortable avec la lettre de change, selon de Roover : dès ses débuts, cette lettre n'était rien de moins qu'«une convention par laquelle le donneur [...] fournissait une somme d'argent au preneur [...] et recevait en échange un engagement payable à terme (opération de crédit), mais en un autre lieu et une autre monnaie. Tout contrat de change engendrait donc une opération de crédit et une opération de change, toutes deux intimement liées.»² La lettre permettait à deux individus de faire *entendre* à distance leur devoir et leur droit économiques à même un papier normé, justifié par conventions à force d'usages. Pour l'un et pour l'autre, un tel intermédiaire octroyait une possibilité nouvelle, celle de contrôler différemment, selon des espaces et des temps disjoints, des opérations économiques.

Le Goff nous dit que la lettre de change était cette feuille volante qui véhiculait, au gré des réseaux d'affaires, jusqu'à quatre ordres différents : payer l'objet d'une opération commerciale ; transférer des fonds ; obtenir ou accorder du crédit et réaliser un gain financier potentiel en jouant sur les différences et les variations du taux de change d'une ville à l'autre.³ Preuve matérielle de l'objet d'une transaction, garantie physique face au risque, pièce juridique, parole d'un marchand faite corps, induisant un déchiffrement rassurant et assuré par l'austérité d'une écriture monétaire exprimée dans un espace réducteur de significations, la lettre de change servait d'acte de foi. Pierre d'angle à l'édification d'une

¹ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, p. 119.

² Cité par Le Goff, J. (1969) *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Paris, PUF, p. 31.

³ *Ibid.*, p. 32.

nouvelle forme de commerce, avec de l'animal ou du végétal est ce par quoi la pensée calculatrice se construit et avec quoi l'on peut construire, en *durabilité*, ces nouveaux circuits de l'échange. Tantôt faite en parchemin, tantôt constituée de papier de bois ou de chiffon, cette lettre, et d'autres semblables, doivent circuler souvent à dos de cheval, ou être consignées dans un espace précieux au sein de la capitainerie d'un navire pour permettre à l'un des auteurs de devenir lui-même l'architecte de sa réussite financière. La lettre donc, c'est du repiqué miniature d'une affaire beaucoup plus grande. Fragile, volatile, individualisée, le commandement comptable qu'elle supporte par l'écriture doit être considéré de manière rétrospective, il faut se représenter l'instant de la première prise de contact entre cette lettre et la plume et l'objet de l'écriture de change : le pourquoi de l'ordre, les mesures préalables, les calculs sur abaques si nécessaires, la consultation des soldes des comptes du correspondant, l'évaluation du risque de l'ordre d'accorder un crédit, etc. ; face à la feuille blanche donc il y a délibérations, raisonnements, raisons et leurs chevauchements termineront leur course dans les plis du papier. Ensuite seulement, il nous faudrait considérer minutieusement l'expérience scripturaire qui est en mouvement sur ces surfaces, expérience qui fait écho à des affaires à régler, ou réglées, donc sous contrôle, à condition toutefois que leur transmission soit bien assurée.

Forme de contrat, chèque ou facture avant le nom, la lettre de change offrait des usages spécialisés. Sa transformation technique pour mieux répondre à d'autres fonctions de preuve matérielle comptable prend sa source non seulement dans ses usages voulus chaque fois plus perceptibles, mais aussi là où on pouvait la trouver, là même où l'on travaillait : elle était réceptionnée à la boutique, au grenier, à l'atelier, au port, à la foire ou à la banque, du moins dans le bureau – ou sur le bureau - des registres de compte pour y être insérée, de temps à autre, à travers les pages d'un livre de comptabilité, ou empilée et déposée en paquet avec des espèces sonnantes. Nous devrions avoir un attachement à la mise sous plis de cet écrit et du lieu où s'effectuait cette opération pour apprécier son sens communicationnel, certes, mais aussi juridique, économique, administratif et comptable.

Peut-être est-ce sur ce dernier point, la comptabilité, comme élément focal du cumul de ces fonctions rationnelles que nous devrions insister. L'historien Le Goff rappelle que de ce développement multifonctionnel et même au-delà, «il est évident que de telles opérations devaient aller de pair avec des progrès d'ensemble de la comptabilité.»¹ La lettre de change ne faisait donc pas seulement office de contrat entre des parties ou d'ordonnance autorisant une activité économique. Elle a été au début un document de comptabilité. Elle devient ensuite une forme de *papier monnaie* qu'il convenait de garder précieusement, avec le grand livre des comptes, le cas échéant. Définie par la suite, ça et là, par différents vocables la désignant plus ou moins comme une monnaie scripturale, la lettre de change avait reçu, dans la langue allemande, le nom de *Buchgeld*, c'est-à-dire *l'argent de livre*.² Faut-il y voir un autre signe de sa relation étroite aux registres de compte ? Comment esquisser une analyse pour démontrer une autre forme

¹ *Ibid.*, p. 33.

² Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin, p. 414.

de modalité d'un contrôle comptable ?¹ Papier lettre comme guide d'une conduite régulée, prothèse d'une mémoire marchande naturellement défaillante, drôle d'objet construit par une main et une arithmétique, forme dure d'une calculabilité assujettie à la maîtrise du respect d'une obligation, cet *argent de livre* a bouleversé, à son échelle, la technicité de la tenue des comptes, et à plus grande échelle, l'organisation sociale et mentale des activités de l'homme d'affaires. La page en plan monétaire fut une invention non négligeable pour réaliser un nouvel *échafaud* pour relier le risque dans le temps et dans l'espace marchand moyenâgeux en train de se transformer. Soudain, grâce à elle, et à sa circulation via les navires de marchandises et les cheveux des courriers, cette juxtaposition vulgaire d'écritures commerciales et de chiffres comptables tenant sur un bout de papier chiffon rendit plus proches l'espace et le temps lointains des échanges. La lettre mettait en mouvement du contrôle. Manier du papier c'est toujours rassurant. Lire les termes et les valeurs de l'échange, c'est sécurisant. Que dire maintenant, de cette opération manuelle simple, mais de grande portée existentielle : feuilleter la page inamovible d'un registre de comptabilité, au contenu thésaurisé, incorruptible par l'Étranger, spatialement délimité par son maître à penser, source ultime d'entendement et de sécurité émotionnelle...

13.2.2 Le mémorial comme aide-mémoire

Pendant des siècles, des aristocrates, de riches propriétaires terriens et quelques gros marchands tiennent une comptabilité faite de notes consignées sans ordre précis. Elles contiennent essentiellement des indications manuscrites relatives aux achats et aux ventes, ou encore aux créances et aux dettes. Elles tiennent dans un registre, une forme de *codex* nommé mémorial. Ce qui vient d'être énoncé, c'est le contenu le plus typique de nombreux registres du genre. En cela ils reproduisent une organisation graphique qui renvoie à des techniques de notation connues auparavant dans l'histoire. Des mémoriaux, plus évolués sur le plan technique, vont faire leur apparition un peu partout en Europe et aucun phénomène culturel ne les relie si ce n'est celui qui le rédige qui éprouve des besoins nouveaux pour en changer la composition. Ceux-ci vont être organisés de manière à faciliter le repérage des opérations de caisse et des inventaires.² Cette forme de *comptabilité mémorielle*, qui est plus ou moins rationnelle, a pour nous moins de vertu pour expliquer un contrôle exact des échanges que celles d'une exigence vitale, celle d'un corps matériel comme gage de légitimité et de pérennité, celle d'un *lieu sûr* contre la fuite anonyme des stocks, contre la perte incontrôlable du temps, l'exigence vitale contre la dégradation de la richesse, contre l'appauvrissement, enfin contre la mort.

¹ Pour s'en convaincre rapidement, les tableaux de quelques grands maîtres s'avèreraient utiles pour bien décrire cette proximité matérielle, comptable voire même mentale entre le teneur-marchand du registre et les lettres. Le célèbre tableau de Marius van Reymerswaele (1509-1567?), *Les Deux collecteurs d'impôts*, montre assez bien la disposition de lettres de change empilées sur des courriers, d'autres tiennent entre les pages des livres comptables, enfin d'autres se perdent parmi les monnaies. La lettre de change avait aussi comme milieu d'appartenance les livres de compte. Elle peut donc être envisageable telle une extension *médiatique*, ou bien une extension matérielle et scripturaire d'un compte. Sous cet angle, dans ce cas, nous pourrions dès lors la considérer comme la reproduction d'un contrôle recherché dans la perspective d'une manifestation d'un droit ou d'une assurance pour diminuer un risque.

² Capron, M. (1993) *La comptabilité en perspective*, Paris, La Découverte, p. 11.

Au début du Moyen Âge, la maîtrise de l'écriture est le lot de certains privilégiés «et ses supports, essentiellement le parchemin, à la rigueur le bois, étaient rares, coûteux et d'accès presque impossible au commun des mortels.»¹ L'organisation technique typique du mémorial consistait à une série d'écritures effectuées sur la surface d'un document parcheminé, reproduisant ainsi les opérations économiques quotidiennes, sans plus. Mais, avec le mémorial, le sens légendaire d'*écriture comptable* va prendre ici tout son poids, son poids de lettres. L'homme d'affaires ou le tenancier d'une grande exploitation agricole note, comme il le peut, et dans un régime symbolique qui est le sien propre, ce qui lui apparaît important, tout simplement. Les pages des plus anciens mémoriaux que nous avons montrent un fort contenu de faits descriptifs, exprimés par de longues écritures. Le responsable de ce type de registre n'était donc pas préoccupé au développement d'une classification rationnelle des enregistrements. Ainsi, leur forme graphique a longtemps été caractérisée par un «style descriptif, épistolaire, générateur de perte de temps et d'espace sur le papier, fastidieux à composer et à relire.»²

Le mémorial est un objet ancien qui avait ses traditions. Difficile de changer d'un trait ce pour quoi il est si utile. De petites innovations, à peine perceptibles, développées avec une lenteur proche de l'inaltérabilité, ont contribué néanmoins à différencier l'information contenue dans le mémorial. Par exemple, un agent comptable notait un achat de drap à crédit à un même endroit selon deux dates différentes : une pour l'achat et l'autre pour le paiement. De fait, par expérience, il anticipait déjà le circuit comptable de l'échange : c'est pourquoi, lors de l'enregistrement de l'achat il laissa un espace libre pour y inscrire, plus tard, la date où le vendeur sera bel et bien payé en bonne règle. Mais l'une des poussées vers un esprit toujours plus novateur est celle du prix d'un mémorial : le parchemin coûtait. La rareté de l'objet matériel invite à être économe sur l'étendue des enregistrements, particulièrement lorsqu'il s'agissait de répéter la contrepartie d'une précédente écriture. La cherté y était pour quelque chose, mais aussi la rugosité de sa surface d'inscription qui forçait le trait, qui poussait la plume à prendre cette tournure et non celle-là parce que sa graphie n'était pas adaptée ou encore risquait d'entraîner des erreurs de notation. Encore une fois nous allons nous répéter : il ne faut pas sous-estimer la nature matérielle de ce mémorial parcheminé qui avait une manière bien à lui d'absorber le mouvement de la plume marchande et laisser à sa surface des lignes matériellement conditionnées. Également, dans tout ce gribouillis, il ne faudrait pas sous-estimer le type de vision qu'il pouvait procurer, particulièrement en ce qui concerne le regard scrutateur du marchand qui cherche à contrôler instantanément une position comptable, comme le décrit Degos : lorsque «l'opération était définitivement réglée, l'ensemble de l'enregistrement était barré d'un trait oblique.»³ Si l'écriture avait son importance, le trait oblique aussi, pour attester, une fois pour toute,

¹ Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 34.

² *Ibid.*, p. 37-38.

³ *Ibid.*, p. 38. À titre d'illustration, Degos donne quelques références parmi les meilleurs artefacts disponibles aujourd'hui. D'abord, dit-il, en ce qui concerne cette pratique de l'oblitération manuelle d'une transaction complétée, aujourd'hui on «connaît de nombreux mémoriaux de ce type. Le plus ancien date de 1211, c'est un fragment d'un livre d'un banquier florentin anonyme [...]. On peut citer aussi le livre de Detacomando, dont les écritures datent de 1241 à 1272 ou les comptes du banquier florentin Riccomano Jacopi, de 1272 à 1277, pour le pôle italien. Pour l'Europe occidentale, les livres de comptes allemands des XIV et XV siècles se présentent comme les livres italiens. On peut citer l'exemple du livre des drapiers de Nuremberg, les Holzschumler, entre 1304 et 1307 ou ceux des frères Wittenborg, marchands de Lübeck entre 1329 et 1360.»

la réalisation effective des termes de l'échange. Avec le trait prenait fin un risque encouru. La barre libère donc des ressources d'attention. Mais cette lourdeur et cette répétition et ce barbouillage, et l'inconfort possible de celui qui regarde finirent sans doute par jouer sur le sens d'un changement technique dans la manière de tenir le mémorial. Finalement, si chaque ligne de compte forme une «image», c'est aussi vrai pour ceux qui tiennent sur une page : l'ensemble dessine une *image comptable*. Ces images de parchemin d'un maniement facile, étant donné qu'elles permettaient de plus en plus de jongler avec des objets abstraits, étaient probablement ennuyeuses à la longue avec ce système d'équivalences et d'oppositions suggérées par les barres obliques. Sans doute faudrait-il s'arrêter plus longuement sur le spectacle d'une telle chose triviale qui donne pourtant à voir et à agir. Le rendu pictural de la barre oblige possédait ses significations propres et sa valeur ajoutée en matière de contrôle, mais aussi un rythme pour penser à induire un autre efficace.

Considérant les activités des hommes d'affaires des XIII-XV siècles, qui devenaient nombreuses et diversifiées, il fallait tôt ou tard trouver à organiser autrement la matérialité/symbolicité de leur tenue de compte. Les mémoriaux de Tölner (1345-1350), des Rutinger (1383-1403) ou de Pisz (1421-1454) présentent des regroupements spécialisés, des catégories d'écriture témoignant d'un désir de consolidation par champ d'activité, de nom de client, etc. Par exemple, le mémorial d'un drapier lyonnais inconnu (1320-1323) montre des créances regroupées par nom de débiteurs.¹ Pour aller au plus court, prenons acte de la synthèse dressée par Degos quant à l'évolution technique et matérielle des mémoriaux :

«L'étude comparée des différents mémoriaux montre que dès le début du XIV siècle, les négociants ont éprouvé le besoin de faire un classement analytique plus ou moins approfondi dans les livres de comptabilité et de ne plus se contenter d'une simple mémoire. Le livre de la compagnie des Ugolini de Sienne (1249-1263) est un mémorial qui contient déjà les prémisses de la comptabilité des comptes courants. Celui de Simon de Rikelike (1313-1326) contient à la fois une comptabilité privée et une comptabilité d'exploitation de fermes et métairies dispersées dans 11 communes flamandes. Il a toutes les caractéristiques d'un livre d'inventaire et d'un grand-livre. Le mémorial de l'abbaye de Saint-Trond (1249-1272) tenu par l'abbé Guillaume de Rijkel va encore plus loin, c'est véritablement un grand-livre de comptes, rédigé périodiquement dans un esprit de synthèse, et comportant des récapitulations périodiques. Inéluctablement, les mémoriaux médiévaux se modifient et s'achèvent, comme la pensée de leurs auteurs, vers la comptabilité en partie simple.»²

À la longue, pour le teneur de mémorial épris par le temps d'écriture, la transmission numérique des quantités de marchandises et d'argent suggérait lentement, mais assurément, la piste d'une autre efficace lors de chaque trait de plume, un changement d'élément symbolique : de l'achat à la créance ou d'une créance à une autre ? La *dématérialisation* du texte mémorial faisant office d'écriture fut une opération longue, nécessaire pour libérer la pensée du poids des lettres abondantes, en vue d'en accroître l'organisation, la mobilité, pour qu'un marchand ou autre tenancier démultiplie ses possibles, ceux reliés à l'action et à la décision, avec un registre devenu livre de synthèse du flux des marchandises, des monnaies, des devoirs et des obligations. Aller au plus court, au plus vite sur cette surface parcheminée

¹ *Ibid.*, p. 39.

² *Ibid.*

ralentissante, parce qu'ondulatoire, raboteuse et rêche, et pour ne plus avoir une mémoire matérielle trop livresque, mais computationnelle, l'espace d'expression finira par passer du côté d'un registre de comptabilité en partie simple, puis double.

13.2.3 Les livres voisins de la partie simple et double

De la comptabilité moyenâgeuse dite en partie simple ou double, on n'en voit que la silhouette numérique, quelques lettres regroupées çà et là, des lignes, ratures, etc. Lors de sa mise sous pli, pourtant, le compte à dresser, celui qui est encore dans la tête du marchand, se profile devant un décor blanc, qui sera soigneusement imaginé et muni de repères à numérotter. L'observation attentive d'un vieux registre du genre conduirait à percevoir une certaine familiarité de cette succession d'*images marchandes* que sont ces comptes organisés tantôt en inventaires, tantôt en récapitulations. Mais à y regarder de plus, l'aspect physique de ces manuels serait étrangement similaire à un mémorial estimé plus ancien. Même dispositif original donc, ou à peu de chose près. La différence réside dans le type d'approche devant le décor blanc de la page. Les affirmations des historiens soulignant une plus grande exactitude de la comptabilité simple et double et leur rôle de preuve plus rationnelle ne suffisent pas à faire reconnaître leur valeur historique.

Même si l'utilisation du mémorial durera au moins jusqu'au XIX^e siècle, vers le XIII-XIV siècles, en général, un peu partout en Europe, mais particulièrement en Italie du Nord, les registres de comptabilité seront organisés peu à peu en partie simple ou double. En fait, il s'agit d'un développement technique qui sera plus ou moins long, et inégal. Nous verrons davantage dans la section sur la médiation les caractéristiques de l'une et de l'autre. Disons pour le moment que cette spécialisation des comptes, car c'est de cela qu'il s'agit à la base, se raffine en concordance avec le type de livre utilisé qui joue le pendant matériel, offre un miroir à l'exercice de l'expression comptable. De fait, il serait important de dire que le registre de comptabilité en partie simple – surtout celui de la comptabilité conçue en partie double par les marchands italiens – n'est plus un simple registre que l'on pouvait laisser traîner, à la vue de tout le monde. Règle générale devrait-on dire, il devient d'une préciosité maladive, un précieux dont on ne se sépare plus, et si possible réservé au travail privé, éloigné des regards indiscrets. La valeur secrète de ces types de registre gagnera en mystère. C'est à se demander si ce n'est pas à ce moment précis que le livre de comptabilité va prendre tout son sens métaphysique : il invite le marchand à faire de sa vie quelque chose qui doit être jugé, mesuré, limité, et de sa pensée, une mesure, une limite, une raison raisonnable qui s'exercerait au nom de valeurs supérieures. Et ce, dans chaque affaire de vie. Pour Le Goff, il n'y a qu'à voir les plus vieux d'entre eux pour s'apercevoir que les marchands étaient beaucoup plus attentionnés, méthodiques et plus appliqués dans l'écriture ; mais d'un autre côté leur nombre augmentait, la comptabilité s'éparpillait : livres des succursales, des achats, des ventes, des matières premières, des dépôts de tiers, des ouvriers à domicile et, surtout, sans oublier :

«Comme l'a souligné A. Saporì, le « livre secret » où était consigné le texte de l'association, la participation de ces associés dans le capital, les données qui permettaient de calculer à tout moment la position de ces associés dans la société, la distribution des profits et pertes. Ce

« livre secret » demeurait l'objet des principaux soucis et c'est lui qui a été le mieux conservé jusqu'à nous.»¹

Les livres se multiplient pour mieux en spécialiser les comptes. Un système de livres se dresse pour traduire l'expression d'une autre organisation du suivi des échanges marchands. Il est étonnant de constater dans l'historiographie comment on peut faire des liens étonnants entre les types de registre comptable spécialisé et leur fonction, des fonctions d'entreprise : chez certains gros négociants italiens il y a des livres pour la comptabilité d'inventaire, la comptabilité de vente, de banque, des ouvriers/matelots, etc.² Mais le plus surprenant, c'est ce livre secret qui faisait assurément écho aux autres livres de comptabilité. Le livre secret, objet fétichiste tant les soucis le concernant étaient grand, constituait à lui seul un lieu de rendez-vous, un mi-lieu de dialogue vital pour les associés, enfin un média transmetteur fondamental du *droit moral* de chacun et de ses attendus et rendus. Comment pourrait-on expliquer cet *écart matériel*, cette *marge de registre* aux affaires courantes ? Comment connaître l'inspiration sinon l'imagination des associés projetée/reçue, puisée à même les éléments de cette matière inerte, mais surchargée symboliquement, à forte consonance de ce qui capital ? Parmi l'encre parcimonieuse, à travers le parchemin de qualité utilisé, sous la protection du cuir de la couverture, par la force les verrous de sûreté interdisant l'accès au premier venu, compte tenu de la qualité de lisibilité des graphies personnalisées des parts de chaque actionnaire, de l'expression recherchée des courbes des nombres des sommes investis, de l'aura perçue des seuls associés autour des résultats économiques transcrits sur ces pages rayonnantes d'or, enfin, à la lumière du haut degré de conservation/préservation de ce type de livre secret, le risque d'affaires de l'entreprise commune est en *lieu sûr*. Il demeure, en toute croyance, soumis à la portée rassurante de ce livre. Sous le message calibré et supputé par les membres d'un collectif, se trouve un objet transmetteur qui condense les mises en accord et fabrique, dans le temps, du consensuel, atteste dans la durée d'un point de ralliement d'une culture partagée, d'une culture d'affaires commune.

Le livre secret fut sans doute l'objet de multiple contrôle. Mise en scène d'un *corps* économique, rappelant par-là les éléments de confiance et les anciennes figurations des premières discussions autour d'un projet d'affaires, ce petit registre était aussi ce sur quoi pivotait un monde entier de rationalités privées nécessaires à l'atténuation, à la supputation et la mesure numérique du risque de tous.

La multiplication des registres chez le marchand moyenâgeux témoigne de l'introduction d'un nouveau découpage de l'espace des signes comptables. De même ces signes seront-ils introduits dans de nouveaux mouvements de rationalisation. Chaque livre à simple entrée/sortie centralise de nouvelles structures d'appréciation du risque marchand. Pour ainsi dire, on se mit à décentrer le mémorial de jadis. Certainement pour cause d'un accroissement des activités commerciales, mais parallèlement pour faire

¹ Le Goff, J. (1969) *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, op. cit., p. 33. Fait significatif à noter, constate encore une fois Le Goff, dans ce jeu de registre qui commence à se complexifier, une forme de contrôle budgétaire fait une apparition solide chez les marchands, ancrée désormais de plus en plus dans les mœurs, et à même les livres de comptabilité : «Mais l'usage d'établir un budget s'est répandu. Toutes les grandes firmes ont bientôt un double jeu de registres pour les comptes ouverts à leurs correspondants à l'étrangers : *«compto nostro»* et *«compto vostro»*, équivalents de nos comptes courants et rendant encore plus aisés les règlements par compensation, par un simple jeu d'écritures sans transfert de numéraire.»

² Un jour, nous croyons que nous devrions tenter de faire la genèse des fonctions de l'entreprise moderne tout en n'oubliant pas le rôle de ces registres de comptabilité spécialisée.

face à des désirs vitaux d'assurer un contrôle plus efficace des opérations comptables pour faire meilleur écho au contrôle des échanges. La matière à écriture qui se décuple ainsi fera néanmoins barrage à la préciosité du temps du marchand : combien peut-on manipuler de registres pour avoir les idées claires ? Quelle est la limite humaine acceptable ? Le marchand qui les adule tant au point d'en ouvrir des quantités, d'en parsemer un bon stock dans son petit office, ne risque-t-il pas de s'y engloutir lui-même ? Ce qu'un marchand peut gagner en information précise sur ses comptes pour en estimer plus raisonnable le risque se payait certainement au prix fort d'un maniement alourdi, d'une lenteur d'action. Pouvait-il tout déléguer à un commis ? Était-il en mesure de le rendre *comptable* devant lui ? N'en fallait-il pas plus pour imaginer une autre technique d'enregistrement ? En tout cas, certains commenceront à ramener toutes les récapitulations des comptes au sein d'un seul registre : le grand livre général des comptes. Toujours est-il que ce *journal* est souvent associé avec la comptabilité dite en partie double.

En résumé, quand le passage d'un livre à un autre donnait à penser furtivement à l'inutilité de ce geste de l'entre-deux, quand le multiple livresque ne suffisait plus à convaincre, l'homme affairé tentait de développer les techniques fines d'un raccord par écriture directe plutôt que de s'en tenir à une bibliothèque de comptes. La qualité des éclairages des comptes dispersés, l'attention systématique portée aux modèles numériques réduits au cas par cas, transaction par transaction, donnent une voix à l'écarté plus qu'à l'écartèlement de ses affaires. De telles situations et combien d'autres suffisaient à faire basculer l'objet matériel vers le sujet souffrant, désireux de manipuler plutôt un objet apaisant. Il est exact de dire et redire que le jeu des comptes suscite, à de multiples niveaux, l'économie. Il faudrait prendre l'habitude de ne jamais sous-estimer l'économie des moyens matériels dans la compréhension de l'économie des signes comptables. La période du Moyen Âge nous fournit l'occasion expérimentale la plus exemplaire.

Alors donc, avant l'avènement de la comptabilité en partie simple, le mémorial était la mémoire matérielle d'un changement de l'ordre des moyens à mettre sous anesthésie, à inscrire dans un plan temporel. Afin d'accroître la qualité du repérage de chacune de ces variations, le mémorial a été divisé par lui-même pour fournir de nouvelles surfaces pour de nouveaux plans spatiotemporels.¹ Techniquement, le livre utilisé pour cette comptabilité en partie simple était semblable au mémorial. À la surface des pages, c'est là que tout se passait. Capron voit le changement technique des écritures comme celui du passage en de longues narrations vers une notation plus concise, caractéristique de la comptabilité en partie simple dont le contenu précis s'explique à partir d'une période où lorsque les marchands « eurent à enregistrer à part certains comptes de correspondants, et à ouvrir des comptes de valeurs, tels que les comptes de marchandises, et non plus seulement des comptes de personnes. »² Sous cette forme, nous savons que les

¹ Vlaeminck donne à ce sujet l'exemple évocateur suivant : « Lorsqu'on étudie, notamment à travers leurs comptes, le fonctionnement des grandes entreprises du Moyen Âge, les Bonsignori, les Datini, les Peruzzi, les Medecis, etc., on demeure frappé de la manière efficiente avec laquelle ils organisaient et administraient leurs vastes entreprises, comportant fréquemment de nombreuses succursales et agences. Il est donc naturel de penser qu'au fur et à mesure que les affaires devenaient plus complexes et que les cellules d'activité se multipliaient au sein des formes, leurs dirigeants et leurs comptables sentaient la nécessité de suivre de plus près et d'une façon plus méthodique ces activités. D'où l'apparition de comptes toujours plus nombreux et plus méthodiquement tenus, à mesure que s'accroissait la complexité de l'affaire. À la fin de l'évolution, le total de ces livres deviendra considérable. » Vlaeminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 59.

² Capron, M. (1993) *La comptabilité en perspective*, op. cit., p. 12.

plus anciens registres (XII siècle) ont été tenus sur une seule colonne (disposition dénommée "à sections superposées"), ce qui, observe Capron, «avait l'avantage d'économiser le parchemin».¹ Par la suite, dit-il, «on retrouve de nombreux comptes simples avec deux colonnes (disposition dite à Vénitienne) qui constituent, malgré un coût supérieur en parchemin, un progrès matériel important et une clarification répondant à la fois à la complexification des transactions et aux exigences des clients.»² Face à ce progrès matériel, doit-on insister sur le progrès de la graphie qui s'en suivit ? Sur le progrès de la qualité des délibérations de celui qui regarde les comptes de haut ? De celui qui se voit offrir une vue plus panoptique que jamais ? Mieux valait dépenser une forte somme pour gagner plus d'espace d'expression alphanumérique et ne plus avoir à endurer l'empilement de petits signes qui finirent par former des symboliques embrouillées, parce qu'elles pouvaient mettre en péril les affaires en cours : à la longue elles devenaient risquées.

Giovanni Piccamiglio, un homme d'affaires génois du XV siècle, comptabilisait ses opérations dans des registres de très grands formats, comportant chacun 120 feuillets.³ Le plus lisible, d'entre eux, qui nous est parvenu, donne à penser qu'il faisait partie d'une suite, car les soldes du livre précédent ont été reproduits à la page 3, et les écritures se rapportaient très souvent à son devancier.⁴ Les écritures nouvelles se nouaient aux anciennes. Malgré l'obstacle de la limite du matériel, une relation de continuité des affaires était maintenue par ce jeu de reconduction des comptes, des devoirs et obligations. L'écriture comptable liait les manuels entre eux. Le marchand Piccamiglio tenait néanmoins un livre hors séquence, un *manuele*, également souvent cité, qui était une sorte de brouillard général. Il avait fonction de porte d'entrée aux autres livres de compte. Destiné à prendre acte, sur le vif, d'un échange, sa conciliation au compte correspondant était remise à plus tard. Parce que les autres livres devaient être tenus avec beaucoup de minutie et avec une calligraphie qui ne pouvait induire en erreur le marchand génois. Enfin ce dernier tenait également de tout petits registres, «des cahiers de notes pour les changes ou telle affaire particulière mais, finalement, tout est reporté sur ce livre».⁵ Le *manuele* centralisait la diversité des sources. Il devenait d'avoir pareil outil de transition, car le marchand y portait chaque jour un grand nombre d'écritures. Ce qui l'explique c'est, entre autres, parce qu'il avait passé à un autre rythme, parce qu'il délaissait le commerce de marchandise pour celui de l'argent. Ce Piccamiglio est, au sens de Heers, des plus représentatifs «du négociant génois qui, de plus en plus, néglige les opérations commerciales pour la banque. Fidèle image, en somme, de l'évolution de toute la cité.»⁶ Finalement, toujours avec l'exemple de Piccamiglio, celui-ci déposait ça et là, à travers les pages de son *manuele*, des feuillets de papier aux dimensions variables, de simples billets, ordres de paiement, de virement et des lettres de change.⁷ Un registre de compte s'analyserait mieux avec une attention accordée aux papiers connexes.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Heers, J. (1959) *Le livre de comptes de Giovanni Piccamiglio homme d'affaires génois (1456-1459)*, Paris, SEVPEN, p. 9.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 339. C'est là l'état dans lequel on a retrouvé ce livre – et combien d'autres.

D'une autre manière, nous rappelle Vlaemminck, un livre de compte est en soi le lieu d'une expérience, la possibilité même de procurer une avancée technique, toujours en relation avec le monde des activités économiques auxquelles il se rattache :

«Ces livres de comptes nous restituent, en quelque sorte, l'ossature de l'entreprise, chacun d'eux correspondant à un centre d'activité, de mutations ou de frais. Le jour où l'on en sera arrivé à tenir note soigneusement de tous les moyens d'action, de toutes les activités, de toutes les mutations, ainsi que de leurs résultats positifs ou négatifs, et que l'on en retirera la synthèse dans le compte Capital, on aura abouti tout naturellement à la partie double, qui apparaît ainsi comme l'aboutissement nécessaire d'une organisation rationnelle transposée sur le plan comptable. »¹

Le maniement en cascade des livres donna des occasions aux marchands de les permuter jusqu'à aboutir à des formes nouvelles de synthèse des comptes. Et là, ne l'oublions pas, la trace matérielle est révélatrice de ce fait : la nature du contrôle comptable des activités marchandes de l'entrepreneur, basé traditionnellement (sinon symboliquement) sur le «compte», change, lors des regroupements rendus nécessaires par l'apparition de comptes toujours plus nombreux. Une rationalisation s'est alors effectuée par simple effet de consolidation des signes et des matériels :

«D'une part, on comprit que pour avoir une vision nette de tous les éléments du patrimoine et de leurs variations, il fallait grouper les éléments de même nature dans de larges comptes distincts. D'autre part, on réalisa assez vite que toute mutation dans la consistance ou la valeur du patrimoine avait nécessairement un point de départ et un point d'arrivée et retentissait simultanément sur deux comptes. D'où le grand principe de la partie double : à chaque débit doit correspondre un crédit et vice-versa.»²

La compréhension de cette vision nette des éléments qui faisaient varier le patrimoine des capitaux investis s'est édifiée en cherchant une classification idéale des comptes, en voulant s'y repérer efficacement d'une page à l'autre, d'un registre à l'autre, c'est aussi en souhaitant l'heure juste du risque associé à une affaire sur les capitaux que l'avènement d'une nouvelle technique de tenue de compte, la partie double, fit une apparition durable, essentiellement par la transformation de la comptabilité de recettes et de dépenses (propre à la partie simple) en une comptabilité en patrimoine. Recherche d'efficacité dans l'écriture, désir d'un aperçu immédiat du risque encouru des capitaux et une dématérialisation (moins de registres), enfin des pratiques empiriques constituent des phénomènes sociotechniques qui ont participés de près au développement du grand livre général des comptes, celui d'une comptabilité tenue en partie double. C'est de cette petite routine de systématisation des comptes, orientée vers raison pratique, vers l'émotion d'une utilité que se trouve le sens fort de ce principe technique «d'enregistrer toutes les valeurs composant le patrimoine d'une entreprise dans des comptes régis par les règles mêmes que la nature des choses oblige à adopter pour les comptes correspondants. La pleine compréhension de ce principe est la clef de la comptabilité moderne.»¹ Aux stocks de marchandises semblables, aux achats fréquents par un même client étranger, aux dépenses récurrentes pour les expéditions maritimes, le marchand va tenter d'en regrouper la nature dans le jeu d'écriture d'une entrée pour une sortie et pour un

¹ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 59.

² *Ibid.*

effet d'ensemble sur la position économique des parts détenues par chacun des associés. C'est une autre manière de faire valoir ce principe des *images de papier* d'un maniement rendu plus facile. Ainsi s'est introduit dans l'imaginaire du marchand une nomenclature empirique en tout point conforme à sa réalité des échanges, des intitulés de comptes créant une logique des identités susceptible de lui donner meilleure emprise sur une *personnalisation de ces affaires* courantes. Ces images de papier étaient donc celles des valeurs portées aux comptes, les signes mathématiques inscrits sur chaque page dédiée à un compte et qui donnait la possibilité de se faire une représentation. Sans doute, parmi ceux-ci, le devenir-signe de la valeur nette (débitrice ou créditrice), celui qui devait se rapporter au patrimoine, c'était lui là qui, à la base, était estimé, soupesé, confronté aux autres puis inclus à terme dans le devenir-pensée du risque d'un marchand, de ce qu'il était obligé de faire, dans le futur, pour accroître et protéger son bien. Le risque d'ensemble devait être fragmenté en ses unités de compte pour permettre de mieux agir localement, sur une affaire capricieuse, pour mieux la maîtriser. C'était par conséquent la page des totaux de chaque compte qui renseignait d'abord le plus utilement. Mais bien plus, la confection de cette image sensible, celle du total ou de la position nette d'un compte, devenait un acte intelligible, préparait le terrain d'expression d'une représentation, d'une émotion, enfin d'une décision relative à une marchandise, une monnaie, un financement ou aux activités d'un comptoir de foire.

Pour profiter de cet avantage technique, comment penser, en tout cas, d'une manière aussi systématique ? Il n'a pas été donné à tout le monde d'avoir un accès facile à ce savoir. Encore fallait-il avoir la possibilité de mettre la main sur des registres pour voir comment faire. La diffusion de cette pratique de la partie double sera des plus relâchée :

«L'Europe aura entre temps connu et plus ou moins adapté les inventions italiennes: assez lentement, il faut bien le dire, et autant par méfiance que par le sentiment d'un moindre besoin. À la fin du XVe siècle, il est bien des comptes tenus à travers l'Occident par les hommes d'affaires et leurs employés. Il n'est pas encore, hors des sociétés italiennes, de système comptable de rendre compte en permanence de la situation économique d'une entreprise. »¹

Les artefacts matériels recueillis à ce jour semblent l'attester : les techniques de la comptabilité en partie double étaient d'origine italienne. La question est de savoir comment s'est transmis ce savoir de la tenue de compte capable de contrôler avec continuité la situation des capitaux de l'entreprise. Pour notre part, pour espérer y répondre adéquatement, nous estimons qu'il serait très réducteur de ne pas considérer l'importance des écoles de comptabilité de l'Italie du Nord, de même que le rôle capital des premiers manuels techniques de la comptabilité en partie double : ce sont autant de vecteurs qui ont contribué de façon décisive à la transmission de ces nouvelles idées. Lorsque nous évoquons la comptabilité en partie double il est courant de référer à celui qui, dit-on, en est l'instigateur : Luca Pacioli (vers 1447-1517) n'en est malheureusement pas l'inventeur. Si ce moine franciscain s'est fait connaître, c'est avant tout parce qu'il a été l'auteur des deux premiers traités de méthodologie comptable modernes qui ont connu une large diffusion. Certains soutiendront que c'est parce qu'il a été le premier à briser le secret qui entourait cette

¹ Fourastié, J. (1968) *La comptabilité, op. cit.*, p. 58-59.

technique qu'il a obtenu sa postérité, car, en son temps, il faut bien le dire, personne ne voulait donner les clefs conduisant aux meilleurs profits et aux meilleures décisions d'affaires.²

Hors école de comptabilité, point de salut, certes, pour le marchand italien. Mais plus largement, la propagation de la comptabilité en partie double n'aurait pas été possible, sur le long terme, sans le secours du livre. Il fallait bien un corps médiateur pour réunir les techniques nouvelles, les calculs novateurs et l'intérêt fasciné du marchand désireux de protéger ses argents par simple jeu comptable. La particularité du traité de Pacioli réside dans le fait qu'il a été le premier traité *de tenue de livres à être imprimé*. Plus particulièrement c'est avec la *Summa de Arithmetica, Geometria, Proportioni et Proportionalita*, imprimé à Brescia et édité en 1494, qu'il devra sa renommée. Une réputation acquise à coup de transmission d'un traité reproduit. L'autre livre d'importance de Pacioli, faut-il le préciser, était beaucoup plus un traité de mathématique que de comptabilité : *De divina Proportione*, paru à Milan en 1498, dont le sous-titre, plutôt étonnant, est : *Oeuvre nécessaire à tous les esprits perspicaces et curieux, où tout amateur studieux de philosophie, perspective, peinture, sculpture, architecture, musique et autres mathématiques, rencontrera une très suave, sublime et admirable doctrine, avec diverses questions de la science la plus secrète* !³ Tout cela pour dire que Pacioli n'était pas un comptable. D'ailleurs le but de son manuscrit la *Summa* ne visait aucunement à présenter les rouages de la comptabilité. Il désirait avec cet ouvrage mettre à jour les connaissances mathématiques connues de son époque, tant dans leurs aspects théoriques que leurs applications pratiques : «Parmi celles-ci, la tenue des comptes de marchands fait l'objet de la neuvième partie: *Particulares de computis e scripturis*.»⁴

Même si Pacioli n'était pas un comptable à proprement parler, il n'était pas non plus un érudit déconnecté de toute réalité. Il a même connu de près les techniques comptables et arithmétiques dont se servaient les marchands de son temps. En effet, il a été précepteur des enfants d'un riche marchand vénitien, Antonio Rompiani (ou Antonio de Rompiasi, c'est selon). Il y exerça son métier d'instituteur pendant six ans tout en se frottant, très concrètement, aux problèmes du monde de la marchandise. Plus tard, il écrira «qu'il avait notamment voyagé, sur des navires commerciaux, pour le compte de son employeur. Il avait donc une connaissance intime du milieu commercial et de ses préoccupations.»⁵

Au fond, Pacioli a tout simplement rédigé et documenté, avec des exemples tirés de la pratique, le contenu technique de la comptabilité en partie double déjà en usage à son époque. Il a probablement été le premier à réaliser une synthèse sur le sujet. Mais une synthèse qui a réussi à trouver un *corps preneur*, un objet de transmission, capable de franchir le temps et l'espace et indiquer à celui qui voulait savoir comment mieux contrôler son compte-capital par une lecture permanente de sa valeur.

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 320.

² Stevelinck, E. (1970) *La comptabilité à travers les âges*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, p. XI.

³ Tiré de l'italien par Fourastié, J. (1968) *La comptabilité*, op.cit., p. 56.

⁴ Lemarchand, Y. (1993) *Du dépérissement à l'amortissement: enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*, Nantes, Ouest Éditions, p. 47

⁵ Ibid.

13.2.4 Brèves variations sur autres médiums

Au départ, une comptabilité moyenâgeuse est en accès libre, et libre d'emploi, comme bon le croit celui qui tient registre. Autrement dit, un marchand se débrouille comme il peut et comme il l'entend. Aussi, et jamais nous ne pourrions insister suffisamment sur cet aspect, le contrôle comptable en ce temps ne représente pas une boîte noire qu'il faut identifier à partir des seules arcades des comptes susceptibles d'être observés en examinant de près des livres de comptabilité. Il y a une série de médiums qui mériteraient notre attention tant ils sont intervenus pour participer à cette conduite de la contrôlabilité. Mais nous devons malheureusement les mettre de côté. À leur façon, les poids et instruments de mesure, les monnaies, les abaques, les assurances représentaient des objets techniques qui relayaient des symboliques liées de près ou de loin à ce fil conducteur du contrôle du risque. D'autant qu'ils étaient susceptibles de transmettre des informations utiles à la comptabilité, à la calculabilité et au contrôle marchand sous bien des formes. Tenons-nous-en, malgré tout, à quelques constatations d'usage, histoire de prendre le pouls sur ce potentiel de recherche à entreprendre.

Prenons à nouveau le cas des poids et mesures.¹ Mais attention : au Moyen Âge, cette notion doit être comprise, en plus, comme tout ce qui peut servir de *monnaie d'échange*. Autrement dit, outre les fonctions d'évaluation normalement dévolues à la mesure, au Moyen Âge tout peut être assujéti à une mesure : cheval, quantité de travail, lettre de change, telle longueur de champ, monnaie factice, etc. À la limite du raisonnement, ce sont des unités d'évaluation qui traduisent la culture d'un groupe, des conventions, des rapports sociaux, ou mieux des rapports de pouvoir parce qu'elles relevaient souvent des autorités politiques. Rhétorique du politique, instrument marchand, dispositif d'un faire-savoir qui ne sera jamais indépendant d'un faire-croire aux yeux de celui qui achète sous ses conditions numériques, un système de poids et mesure fera respecter l'État, la liberté de commerce ou la croyance en une persuasion

¹ Nous devrions accorder énormément d'importance à ce médium de transmission des termes de l'échange, traduits dans des unités variées puisque l'économie monétaire moyenâgeuse est restée bien fragile pendant des siècles. C'est le troc qui était de mise un peu partout selon les périodes. Dès lors, on comprendra l'importance de disposer d'un ensemble de mises en équivalence. Ainsi, Braudel décrit des situations très significatives, dignes de son anthropologie historique du marché sur cette question et, pour forcer un peu le trait quant à l'importance du contexte de la rareté de la monnaie métallique, nous avons retenu cet exemple américain plutôt qu'un exemple italien, à des seules d'illustration exemplaire : « Dans tout le continent américain, les marchandises s'échangent fréquemment contre des marchandises. Les concessions féodales ou semi-féodales des gouvernements coloniaux sont un signe de rareté des espèces sonnantes. Des monnaies imparfaites jouent donc naturellement leur rôle, morceaux de cuivre au Chili, tabac en Virginie, « argent de carte » au Canada français, *tlacos* en Nouvelle-Espagne. Ces *tlacos* (d'un mot mexicain) sont comptés pour un huitième de réal. Ce sont de petites monnaies, créées par les détaillants, propriétaires de ces boutiques dites *mestizas* où l'on vend de tout, depuis le pain et l'alcool jusqu'aux étoffes de soie de Chine. Chacun de ces boutiquiers émet des pièces divisionnaires, à sa marque, en bois, en plomb, en cuivre. À l'occasion, ces jetons s'échangent contre de vrais pesos d'argent et circulent dans un petit public ; certains se perdent, tous se prêtent à des spéculations souvent sordides. S'il en est ainsi, c'est que la monnaie d'argent ne comporte que de grosses pièces qui, au vrai, passent par-dessus la tête des petites gens. En outre, chaque flotte qui gagne l'Espagne vide le pays de son métal blanc. [...] Force est bien de se contenter du système défectueux, presque une monnaie primitive. » Enfin, le lecteur aura compris que la vraie monnaie ne circulait pas beaucoup, trop accaparée par les riches et les souverains, donc que les modes de paiement, à cause de leur rareté, devaient s'inventer au gré de l'échange entre vendeur et acheteur. Mais cette situation socio-économique de bric-à-brac et de troc sera un moteur de développement social, certainement, mais aussi moteur d'innovation technique dans le domaine de la comptabilité. Reprenons la suite des propos de Braudel et revenons avec un exemple de notre homme d'affaires italien : « C'est, sans doute, dans cette foulée de cette tradition de troc que les spécialistes du crédit que sont les Génois du XVI^e siècle imaginèrent de faire, des foires dites de Besançon où se réglaient les lettres de change de l'Europe entière, de véritable *clearings* avant la lettre. Un Vénitien, en 1604, est stupéfait par les millions de ducats qui s'échangent à Plaisance, le siège de ces foires, sans que finalement apparaissent autre chose que quelques poignées d'écus « d'or en or », c'est-à-dire de monnaies effectives. » Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, op. cit., p. 392-393.

juste des modalités de l'échange. Mais bien plus, au Moyen Âge, chez celui échange de tout à peu près à n'importe qui peut en avoir les moyens, un tel système pouvait convaincre rationnellement de la validité des conditions de la transaction, car il contenait synthétiquement en lui-même toutes déterminations qualitatives des possibilités de faire commerce. Il faudrait néanmoins nuancer cette affirmation : c'était là un système de contrôle, de fait, qui était entièrement défini ou redéfini à partir des intérêts d'un marchand. Cela est d'autant plus vrai, et en même temps d'autant plus problématique, qu'à cette période, il y avait des milliers de mesures et d'unité de poids ; un joyeux casse-tête pour les hommes d'affaires qui devait prendre les moyens pour s'y retrouver, sinon pour contrôler ces systèmes de contrôle de prix et de quantité :

«Dans la société médiévale, pour un même prix, on peut avoir une quantité variable de marchandises, selon les rapports de force entre le vendeur et l'acheteur ou entre le seigneur et le paysan. Le diamètre et la hauteur du boisseau peuvent être modifiés arbitrairement, et la manière de mesurer son contenu («comble» ou «ras») fait l'objet de négociations. Le vendeur de grains au détail tente de réduire le diamètre du boisseau et de mesurer «ras» : son client souhaite qu'il mesure «comble». Witold Kula [1984] rapporte les luttes autour des mesures qui opposaient les différents pouvoirs, les villes, les seigneurs, le clergé tenant à maintenir leurs étalons respectifs comme symbole de leur autonomie par rapport à l'autorité royale. Mesurer est un attribut du pouvoir, hier «arbitraire», aujourd'hui de nature «technique».¹

Pour que le symbole du poids et de la mesure soit aussi exact que possible, il fallait presque être sur place pour voir la manipulation de la marchandise à quantifier. Sur place, sur la place du marché, la quantité pure envisagée initialement, de celle que l'on aurait pu inscrire, à distance, dans un registre comptable, ou dictée à un commettant parlant au nom d'un marchand, ne peut en pratique ne jamais être atteinte dans le cours du processus de manifestation des intérêts entre un vendeur et un acheteur. Les unités ne sont distinguées entre elles que numériquement, elles ne correspondent pas forcément à la juste proportion de ce à quoi elles renvoient. À ce niveau de négociation donc, encore une fois, les affaires sont à risque. Malgré tout, malgré ses défauts d'imprécision, un système de poids et mesure vise à en atténuer les effets menaçants. Monnaies, monnaies de compte, boisseaux, marchandises, et combien d'autres types de mesure vont être employés pour engendrer un «aller de soi», une injonction implicite pour que le nécessaire marchand se fasse entre deux individus. Cela étant, ne passons pas sous silence l'un des instruments de mesure les plus importants du temps : l'abaque.

En 1673, Molière, dans son *Malade imaginaire*, donne à Argan la possibilité de faire une démonstration comptable à l'aide d'un instrument de calcul. Argan s'amuse à faire et à refaire sans cesse le compte de tous les remèdes prescrits par son apothicaire. Le total du coût des médicaments, soit soixante-trois livres quatre sols et six deniers, a été réalisé avec la même table à jetons que celle que nous avons identifiée dans nos travaux sur l'Antiquité grecque et romaine. L'abaque était un instrument encore très en vogue jusqu'au XVIII^e siècle. C'était une façon plus précise de mesurer la valeur à consentir aux objets de l'échange. Inversement, c'était un moyen précieux de mesurer un risque encouru, du moins de rappeler ce qu'il allait en coûter. Enfin, que sa présence physique appelle chaque fois le marchand à s'en servir à bon

escient. Chez le commerçant moyenâgeux, la tenue de livres ne consiste pas à inscrire seulement des nombres correspondants à des quantités ou à des échanges. Tôt ou tard, il doit faire une addition ou une soustraction avec des unités de compte avec lesquels il est peu habitué de transiger. L'écriture et la bonne entente ne peuvent suffire à tout. En fait, le calcul arithmétique commercial caractérise aussi les activités du marchand (surtout italien).

Les calculs des achats ou du total des crédits consentis à un individu s'effectuaient d'abord «*a get*». C'est ainsi que l'on appelait l'échange marqué par l'usage de la technique des jetons et de la table à compter. Compter avec un type ou un autre d'abaque n'était pas un signe dénotant un archaïsme ou un manque de compétence chez celui qui en pouvait réaliser de calculs mentaux. Au contraire, l'abaque exigeait un maniement très compliqué pour faire des opérations aussi simples que des additions ou soustractions. Que dire, par exemple, de ce passage révélateur de Montaigne dans ses essais : «Je suis né et nourri aux champs parmy le labourage ; j'ay des affaires et du ménage en main depuis que ceux que me devançaient en la possession des biens que je jouis m'ont quitté leur place. Or, je ne sçay compter ny a get ni a plume.»² Peu de gens avaient accès au savoir calculer par abaque, savoir calculer qui se fera de plus en plus par un calcul à plume, c'est-à-dire réalisé directement sur le papier à l'aide d'un calcul mental.

Le calcul à *plume* n'était pas non plus d'un usage généralisé chez les marchands d'Europe. Particulièrement conservateurs de nature, ils étaient très hésitants à se départir de l'abaque au profit d'une technique de calcul arithmétique basée... sur des nombres arabes. Il faudra attendre des siècles avant que le calcul écrit et l'emploi exclusif de chiffres arabes se substituent à la tradition de la table à compter (ou de l'abaque) et à la notation romaine des nombres. On croira à la véracité de l'abaque, comme aide à la décision : cet objet se donne à voir et ceux qui en reconnaissent le maniement et qui peuvent suivre le déroulement du calcul, à ceux qui peuvent se servir, à partir d'une mémoire matérielle, du résultat qu'ils n'ont qu'à reproduire par écrit. Aussi, comment pourrait-on croire en la vérité de celui qui calcule devant nous à partir de rien, d'aucun objet si ce n'est de sa propre imagination ? Comment savoir, ce qu'il prétend évaluer, si c'est vrai ? Et ces rôles de nombres : d'où viennent-ils ?

Entre ces mystérieux calculs reproduits par écrits à partir d'une main dont les doigts se mettent à danser les uns sur les autres en lieu et place du déplacement des jetons et l'assurance millénaire d'un abaque enchaînant harmonieusement des sériations véritables selon la bonne tradition romaine, le lecteur devrait bien noter le changement culturel d'un changement d'appareillage de calculabilité.³ Au Moyen Âge, nous assisterons à la transformation d'un instrument matériel lourd, l'abaque (ou une table à jeton quelconque), au profit d'une matérialité si légère – l'encre – que le calcul à plume résultera d'une opération dont la partie la plus vivante se déploiera à peine au fil des pages : l'agilité remarquable de

¹ Bagla-Gökalp, L. (1998) *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, p. 9.

² Relevé par Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, op. cit., p. 341.

³ L'espace d'expression manque pour expliquer la genèse de ces nouvelles formes du comptage qui aura forcément des conséquences importantes, non seulement en termes d'interprétation du risque par le marchand italien qui sera l'un des premiers à faire usage de la notation arabe et de la calculabilité à plume, mais parce qu'elles vont changer les techniques manuscrites de la tenue de compte.

l'esprit qui compte sera très peu vue dans les quelques traces d'encre où se mélangeront nombre et lettre. Depuis la chute de l'Empire romain (au V^e siècle) jusqu'au XV^e siècle au moins, la main était restée instrument du compter. Il semble bien que, du plus petit marchand au plus gros, tôt ou tard, l'usage du calcul digital se pratique pour toutes sortes de raisons utiles. Bède le Vénérable, un moine anglo-saxon du VII^e siècle (673-735) écrira un livre qui exercera une influence importante en de nombreux domaines intellectuels de l'Europe médiévale. Intitulé *De ratione temporum* (De la division du temps), un des chapitres devait être particulièrement utile aux marchands qui étaient limités dans l'usage de ce type de calculabilité puisqu'il les concernait. L'a-t-il été vraiment ? Nous n'en savons rien. Nous savons seulement que ce chapitre, *De computo vel loquela digitorum*, littéralement, *de la manière de compter et de parler au moyen des doigts*, contenait les rudiments de base, accessibles à quiconque désirait posséder l'habileté à dénombrer et à communiquer des quantités. Ainsi, écrivait-il :

«Quand tu dis "un", fléchissant le petit doigt gauche, tu le places dans l'articulation médiane de la paume. En disant deux, tu infléchis le suivant en le plaçant au même endroit. Quand tu dis "trois", tu plies de la même façon le troisième. Quand tu dis "quatre", tu lèves du même endroit le petit doigt. [...] Lorsque tu dis dix fois cent milles, tu mêleras les deux mains en insérant les doigts les uns dans les autres.»¹

Un livre, une fois encore, voilà un autre objet de transmission d'utilité manuelle que l'historiographie comptable devrait se saisir pour ne pas faire l'histoire de son commerce, mais bel et bien celle des idées techniques qu'il recensait, du pourquoi elles étaient contenues dans cet ouvrage et comment celui-ci a-t-il circulé d'un milieu à un autre et pour quel effet de diffusion chez les marchands. Beaucoup plus tard, on retrouvera, étonnement, des indications semblables, et très détaillées sur le plan technique, dans la *Summa de Arithmetica* de Luca Pacioli (1494), y compris de nombreuses illustrations. Y a-t-il eu relaie matériel des idées de Bède le Vénérable ? Nous ne pouvons pas nous prononcer sur cette question (qui pourrait s'avérer importante). Enfin, autre fait curieux, un dictionnaire persan du XVI^e siècle, le *Farhangi Djihangiri*, fait une description du calcul digital, très frappante de similarité là aussi avec celle de Bède le Vénérable, et cela à neuf siècles d'intervalle : «Pour le nombre 1, il faut baisser l'auriculaire [de la main droite]. Pour le nombre 2, il faut joindre l'annulaire à l'auriculaire. Pour le nombre 3, joindre aux deux doigts précédents celui du milieu [...] ».¹ Calculabilité anthropométrique donc, la gestuelle des doigts à des fins d'évaluation marchande fut non seulement l'une des plus vieilles techniques servant à la mesure d'un échange, mais elle était encore largement en usage en Occident comme en Orient durant tout le Moyen Âge. Au cours de cette dernière période toutefois, la technique sera beaucoup plus complexe, car elle se développera de manière à faire aussi aux lettres de l'alphabet. Sans nous étendre davantage sur cet aspect, concluons cette note sur le calcul digital/communication des mots avec cette dernière observation de Bède le Vénérable qui, dans son ouvrage, après avoir élaboré effectivement un système de correspondance entre les lettres latines et les nombres entiers, souligna : «Pour dire à un ami Caute age (fais attention!) en présence de gens indiscrets ou dangereux, fais-lui avec les doigts [signes avec les gestes

¹ Cité par Ifrah, *Ibid.* p. 133.

successifs correspondants aux nombres de ces lettres de ce propos] et, conclut-il «Si tu veux être plus secret encore, tu peux même lui envoyer ces nombres par écrits.»²

Autrement, c'est Gerbert d'Aurillac (qui deviendra pape sous le nom de Sylvestre II en 1003) qui est à probablement parler l'un des premiers à introduire, en Europe, les chiffres indo-arabes en empruntant d'abord, aux Arabes d'Espagne, un abaque assez complexe, perfectionné à vingt-sept colonnes et sur lesquelles on y déplaçait des jetons qui portaient, sur la plupart d'entre eux, des marques, celles qui indiquaient les neuf premiers chiffres.

Mais auparavant, pour mieux saisir la petite révolution que déclenchera sans doute ce pape curieux de tout avec ses nombres arabes, il faut d'abord remonter au début du IX^e siècle et avoir en tête qu'un calife abbasside, al- Ma'mun, alla fonder dans la ville de Bagdad une grande Académie de savoirs et de connaissances : la Maison de la Sagesse. L'une des activités principales des savants de cette période est d'établir des contacts avec d'autres savants étrangers, dont ceux de l'Inde. Il va sans dire qu'une des activités de la Maison consiste en la traduction de manuscrits jugés les plus intéressants. Un grand mathématicien de l'Académie, al-Khwarizmi, traduira et concevra trois œuvres importantes sur la base de manuscrits hindous qu'il aurait eus en sa possession : un premier, très connu à cette époque, *Livre concis du calcul de l'algèbre et d'almuqabala*, sera vite suivi du *Livre sur l'addition et la soustraction* et enfin, d'un autre, celui dit du *Livre de calcul indien*. C'est ce dernier qui fera l'objet de nombreuses études et diffusions dans le monde arabe d'abord, et ensuite, en Europe, principalement en Espagne vers le XII^e siècle. À Tolène, on retrouve à cette époque des érudits, des traducteurs et des compilateurs d'œuvres arabes qui apporteront, de fait, à la culture latine, l'un de ses prérequis nécessaires à son émancipation future, en l'occurrence le calcul indien, celui-là même qui sera à la base du développement des mathématiques occidentales. Ils auront donc conçu, entre autres, des traités de mathématiques (quoiqu'assez élémentaires) qui seront perfectionnés ensuite par les *maîtres algoristes* (d'après le nom du mathématicien iraquien d'al-Khawarizmi), c'est-à-dire des professeurs qui enseignèrent, notons-le bien, surtout l'arithmétique commerciale et la tenue de compte dans les écoles de comptabilité du nord de l'Italie, et ce dès le XI-XII^e siècle. Nous verrons plus loin l'apport sociotechnique de ces maîtres algoristes aux savoirs comptables.

Retenons d'ici là que ces maîtres d'école devaient donc être, non seulement des dispensateurs de savoir de calcul, mais des instruments d'éducation du contrôle du *risque des affaires*. On leur demandait d'éduquer uniquement les fils des marchands qui les engageaient autour d'une mission simple : où étaient les affaires risquées, il fallait montrer comment déployer les rudiments pour être apte à se saisir des termes de l'échange. Phénomène en somme sans doute rendu possible par le travail préalable des savants espagnols qui apportèrent des moyens de transmettre via des ouvrages des connaissances précieuses pour le marchand dont le métier reposait sur des calculs de toute nature. Ainsi, à ce sujet précis, un postulat s'impose : il ne pouvait y avoir de transmission sans le rituel d'une tradition de traduction. De même, il ne

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 141.

pouvait y avoir de traduction d'une langue en une autre sans l'organisation sociale d'une transmission d'ouvrages originaux, donc sans une institution – semblable à la Maison de la Sagesse – de lettrés capable de garantir le temps de traduction. C'est dire l'importance d'admettre le jeu des influences culturelles de transmission contre le catéchisme d'un autre acte de foi, celle de la seule rationalité économique, trop souvent entendue comme variable explicative du développement de la comptabilité. Plus précisément, c'est une série de petits *montages chronotransmetteurs* semblables à ce que nous venons de faire (trop) rapidement qu'il conviendrait d'identifier et d'interpréter pour produire d'autres aperçus du contrôle comptable moyenâgeux en relation avec d'autres réseaux de contrôle qui en alimentent les conditions de possibilité. Parce que de tels montages finissent par constituer autant de *moyens de maintenance*, des dispositifs capables de faire durer, dans l'espace et le temps, un ensemble de connaissances souhaité permanent chez les marchands, préoccupés par la pérennité de leurs affaires. En un mot, un savoir conservé par écrit et qui peut être repris pour un enseignement offrait une bonne assurance.

Justement, de cette idée, peut-être est-il nécessaire d'en glisser un mot et de la présenter comme un type particulier de médium, transmetteur du sens d'un risque d'affaires bien compris, bien négocié, et sans aucun doute bien calculé. En effet, au Moyen Âge et à la Renaissance, aucune autre époque ne fut si révélatrice du rôle des contrats d'assurance. Document négocié de gré à gré, objet de consensus donc, le contrat d'assurance était une autre manière de se prémunir, surtout contre le risque de la grosse aventure. Sa matérialité, sa graphie, sa personnalisation et sa fonction de protection ne sont que quelques-unes des caractéristiques qui ont contribué à faire de ce nouvel instrument de contrôle, un objet technique adapté au commerce maritime incertain. Laissons toute la place à Tenenti, qui va nous expliquer le contexte de son usage et surtout, comment avec celui-ci le marchand gagne un niveau supérieur de rationalité de ses affaires :

«L'assurance constitue un grand recours que le marchand a créé à peu près *ex-novo* à partir des treizième et quatorzième siècles, mais qui ne s'implanta réellement qu'à partir de la Renaissance. Tous n'assurent pas toutes leurs marchandises et encore moins pour le montant intégral de leur valeur : de même, la fréquence des "assurances", n'est pas la même sur toutes les places. Elles représentent cependant, à côté de la conception vécue et professionnalisée du temps, un second pilier, essentiel, de la vision et la pratique du commerce pendant la Renaissance. L'assurance est un mécanisme qui est désormais utilisé pour équilibrer à la fois un excès d'insolence dans le défi aux risques et un excès de confiance en Dieu. On a certainement conscience que l'habileté personnelle et celle des associés sont une des meilleures garanties de réussite ; d'autre part le progrès apparaît continu dans l'exercice d'un métier appris en général dès l'enfance. Mais en inventant l'assurance, et surtout en y recourant de plus en plus largement, le marchand de cette époque démontre sa maturité, puisqu'il tire de la logique même du profit assuré par l'assurance une solide garantie contre la diminution de ses gains.»¹

L'assurance était devenue, surtout chez les grands commerçants italiens, à la fois un objet de calcul et un objet sur lequel ils pouvaient compter. Mais bien plus, l'assurance fut un véhicule privilégié pour transmettre les règles de droit en formation. En effet, chaque rédaction d'un contrat d'assurance

¹ Tenenti, A. (1990) «Le marchand et le banquier», *op. cit.*, p. 227.

établissait un jeu de négociations spécifiques qui apportaient un lot de lois, de devoirs et de responsabilités entre les parties.

Enfin, comment continuer une réflexion riche de potentiel explicatif dans un champ aussi fécond selon nous ? Les motivations humaines et les conditions sociales qui ont participé à l'élaboration de la comptabilité en partie double sont nombreuses, complexes et très anciennes. Tous les points, tous les facteurs, tous les phénomènes socio-économiques que nous avons abordés jusqu'à maintenant dans ces études sont autant de maillons à cette longue chaîne évolutive qui connaîtra un tournant avec la comptabilité en partie double. La difficulté qui se pose à nous est de montrer significativement les liens entre le contrôle, la matérialité et la partie double. Néanmoins, essayons de retenir ces quelques leçons sur la portée collective probable des médiums utilisés à des fins de comptabilité et à leur principal porte-parole : le marchand lui-même.

Même s'il existait peu de lettrés et de gens qui savaient compter au Moyen Âge et qu'il fallait avoir beaucoup d'argent pour faire tenir ses livres par quelqu'un qui s'y connaissait, pendant des années l'information quantitative était communiquée oralement et vérifiée en personne. L'introduction de l'abaque, l'arithmétique et la complexité des échanges ont amené un vif intérêt à notifier par l'écriture les comptes et les calculs.¹ Les hommes d'affaires vont se doter d'écoles de gestion (qui étaient d'abord des écoles de comptabilité) et publieront quelques traités techniques sur le sujet.

Cependant, les marchands vivent dans un monde, somme toute, assez fermé, malgré leurs apports importants aux communautés et malgré le fait qu'ils transforment profondément leur société par leurs écrits et dont la traduction en pensée et en mots voisine les environs. Sur les plans des idées, leurs manuels techniques et leurs registres de compte n'intéressent presque personne, et pourtant.

Comme le note encore une fois Tenenti, il « n'est certes pas sans signification que, dans le monde occidental, au point de vue conceptuel et théorique, la sphère de l'économie se soit affranchie beaucoup plus tard que celles de la politique, de la religiosité elle-même, ainsi que de la philosophie et la science. Pour avoir ses Quesnay, ses Smith et ses Ricardo, celle-ci a dû attendre la fin du dix-huitième siècle, et elle ne comptait, au seizième siècle, personne qui pût être comparé à Machiavel ou à Copernic. »² Ce monde marchand était-il donc capable d'exprimer collectivement ses pratiques, de faire valoir ses exigences, de diffuser ses idéaux par le biais des seuls livres ?

Pourtant les hommes d'affaires ont eu un savoir-faire technique de première valeur qui a pris forme dès le douzième et treizième siècle et qui connaîtra beaucoup de succès à la Renaissance et même au-delà. L'une des raisons pouvant expliquer cette absence de la pensée marchande dans la sphère de la connaissance serait peut-être due au fait « les prises de conscience des opérateurs économiques se dessinent comme en sourdine, sous des formes idéologiques atténuées, pétries de lucidité, mais sans rien d'explosif. »³ Les marchands ne sont pas des littéraires. Ils ne vont donc pas constituer eux-mêmes un

¹ Chatfield, M. (1977) *A History of Accounting Thought*, op. cit., p. 20.

² *Ibid.*, p. 223.

³ *Ibid.*,

capital culturel en écrivant leur propre biographie ou des traités sur l'art de faire des affaires et des calculs comptables. Pourtant, la Renaissance représente une période faste pour les autobiographies de tous genres.

L'intelligence marchande est un pragmatisme qui s'incarne autrement. Elle ne tient pas spécialement à faire entendre son originalité et sa nouveauté par des spéculations conceptuelles à travers les médiums les plus en vogue en ce temps. Le marchand de la Renaissance agit différemment et :

« [...] se borne à forger avec ténacité son autosuffisance et se contente d'une insertion de prestige de mieux en mieux établie dans une société où il avait depuis longtemps implanté de solides racines. [...] Sa formation culturelle et professionnelle, par ailleurs importante, est cependant structurée de manière à ne pas rechercher – et, en fait, à éviter – les prises de position théoriques et la confrontation intellectuelle. Deux éléments ultérieurs concourent de manière indirecte, mais sensible à ce profil apparemment modeste des exigences des marchands. D'abord, la méconnaissance archaïque de longue durée – ou la connaissance trop atténuée et réticente qui suivra – des activités économiques, et en particulier des activités commerciales et financières, dont nous avons déjà parlé. Mais également l'atmosphère de stagnation relative qui, avant l'affirmation des conflits du seizième siècle, domine assez largement le quinzième, où les tensions couvent, mais sont dominées par la recherche du compromis, par la tendance à une sorte d'harmonie et par le désir de la coexistence pacifique. Un comportement analogue n'est-il pas également fréquent dans les générations humanistes contemporaines, qui avaient pourtant en main un outillage mental plus agressif, au moins potentiellement – ou étaient sur le point de reprendre possession ? »¹

Si les représentations comptables des marchands ne sont pas transmises par des voies prestigieuses comme le livre savant, beaucoup de ses principes se propagent dans le milieu socioculturel par leurs comportements et leurs manières de penser la société. On notera surtout nous signale Tenenti les «maîtrises progressives et organisées du temps, de l'espace et du risque», mais ils ne sauraient constituer «les seuls piliers du monde commercial», surtout de la Renaissance : « mais elles en indiquent déjà la solidité et l'autonomie particulière. Les autres supports apparemment plus traditionnels sont constitués par la structure de la famille et par l'image que les opérateurs économiques proposent et imposent d'eux-mêmes dans le contexte social. »²

Enfin, nous signalions précédemment que la mentalité marchande, sa calculabilité et sa comptabilité étaient à la base d'un mouvement important de la rationalisation de l'économie et de la société. D'une manière ou d'une autre, derrière les rationalisations économiques, il est possible de découvrir une panoplie importante de techniques reliées à des fins de contrôlabilité marchande. Nul doute que les livres et les écoles ont constitué des vecteurs importants de diffusion de cette pensée comptable. Mais nous ne pourrions mieux cerner la portée de cette transmission d'idées dans le milieu socio-économique du Moyen Âge et de la Renaissance que l'a faite Tenenti. Écoutons-le et donnons-nous une perspective globale pour aborder cette dimension :

«On a déjà noté que le marchand s'était forgé entre le quatorzième et le quinzième siècle les instruments fondamentaux de son action grâce à l'élaboration d'un noyau de techniques nouvelles qui constituaient son patrimoine intellectuel propre. Son écriture elle-même se différenciait souvent de celle des copistes et des autres milieux cultivés. Sur le plan de l'instruction, en plus de la lecture et de l'écriture, il apprenait normalement les rudiments des

¹ Tenenti, A. (1990) «Le marchand et le banquier», *op. cit.*, p. 224.

² *Ibid.*, p. 228.

mathématiques, ainsi que ceux de la géographie et du droit. On a observé par ailleurs qu'il notait sans cesse ses acquisitions et ses progrès, comme s'il avait été inspiré par le goût d'une formation continue. Et ne sont certainement pas négligeables les contributions qu'au cours de la Renaissance ses exigences et ses expériences apportèrent à la comptabilité, à la cartographie et à la géographie, à l'astronomie même, ainsi qu'à la navigation ou à la science financière. Son apport à l'organisation de la culture générale doit être entendu de la manière la plus ouverte et la plus souple possible. Dans quelle mesure, par exemple, la pression indirecte de son milieu en pleine expansion a-t-elle contribué à promouvoir l'usage des langues vulgaires ? Et ne doit-on pas à sa rigueur de plus en plus souvent traduite en chiffres le développement de l'habitude de l'esprit de précision jusqu'alors si faible ou si peu répandue ? Son utilisation quotidienne des mesures et des calculs ne put-elle pas développer les attitudes collectives sur ce plan, même s'il n'est pas facile de démontrer leur influence directe sur la vision mathématique du monde ? On a souligné que le nombre fut de toute manière un instrument d'action au service d'intérêts commerciaux avant de devenir un moyen de compréhension pour la science. Le remplacement des conceptions anthropomorphiques ou semi-magiques par une manière de penser de plus en plus rationnelle fut dû, au moins en partie, à l'affirmation de la vision marchande prise au sens le plus large.»¹

Vision mathématique ou vision comptable du monde : pour quelle différenciation ? Il y a, ici, une exigence herméneutique qui reste encore à circonscrire autour d'un grand nombre de fils à croiser d'un corps comptable mêlé qui rend cohérent le texte d'un capital qui circule sur fond d'un grand Atlas. Il y a une genèse de l'échange marchand qui est à saisir dans la subtilité des fils comptables qui l'attachent et qui le rendent *possible* avant de le dire *réel*. La possibilité comptable d'un capital, plus vrai que nature, plus libre dans sa course pour le rendre *surréal* ? Sans doute, mais aux rythmes d'un Milieu qui originent de partout et qui fuient partout.

13.3 Milieux : de la ville à une autre

Il nous faudrait discuter amplement de la *vie matérielle* qui prévalait au Moyen Âge. Une telle étude nous amènerait directement aux logiques des entreprises capitalistes en émergence au cours de cette période. Mais nous passerons outre sur les activités socio-économiques propres à l'alimentation, au logement, au vêtement, à l'industrie du luxe et des outils pour nous en tenir aux milieux qui ont vu naître ces productions : nous examinerons les cadres des villes.² En Occident seulement, on trouve une *liberté urbaine*, un univers autonome et condition propice à l'esprit d'entreprise, nous dit Braudel, un lieu libre de mainmise à l'origine où l'État se construit, un milieu tellement générateur d'activités – surtout d'activités rationnelles – qu'il y verra naître la civilisation occidentale ; enfin la ville est un espace qui donne lieu à toutes les expériences économiques et sociales.³

Entre le X et le XIII siècle, cette courte période moyenâgeuse est profondément marquée par l'agitation et l'instabilité. Il faut dire que la population vit pauvrement. Elle reste encore, pour la plupart, soumise aux caprices des seigneurs et des nobles. C'est là un contexte où le désarroi, la peur et l'angoisse accablent ceux et celles qui ont perdu la foi face aux autorités civiles et militaires. Inversement, ce sont des conditions idéales à l'essor de la foi chrétienne. Dieu ne reçoit plus les doléances humaines dans les

¹ *Ibid.*, p. 244-245.

² Il y aurait tant de choses à dire et à montrer sur ce seul volet. Le lecteur intéressé pourra consulter le travail fabuleux de Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, op. cit.

³ *Ibid.*, p. 449 et ss.

seuls monastères, abbayes et autres lieux saints isolés : les prêtres vont là ou accourent, maintenant, les malheureux cherchant sécurité, proximité et fraternité, c'est-à-dire, en ville. L'homme médiéval est surtout un citoyen qui va donc vivre en rapport étroit avec Dieu.

La cité devient le lieu de rendez-vous par excellence : prêtres, marchands et démunis s'y précipitent pour s'écouter les uns les autres, et pour rêver de jours meilleurs ; certains à Dieu, d'autres à la noblesse, et beaucoup d'autres à leur Bonne Fortune. La ville devient le siège de l'Église et les seigneurs aiment y parader. Mais, par-dessus tout, la ville devient le centre du commerce et de l'industrie.

Plus tard, dans le domaine financier, les agglomérations urbaines organiseront «l'impôt, les finances, le crédit public, les douanes [...], les métiers, inventent ou réinventent le commerce au loin, la lettre de change, les premières formes de sociétés marchandes et de comptabilité ; inaugurent aussi, et vite, leurs luttes de classes.»¹

En effet, chaque ville est pratiquement une société culturelle unique et inégale, une société métropolitaine partagée du *dedans* et du *dehors* : entre tensions et guerres statutaires de toute sorte, c'est-à-dire une recherche pathologique de statut social entre riches et pauvres, entre nobles et bourgeois, entre les principautés des seigneurs, bref entre tous ceux qui n'appartiennent pas à telle ou telle citoyenneté, et de telle ville.² Il y avait une guerre symbolique de statut entre communautés citadines. De cette autarcie, pourtant, la municipalité moyenâgeuse occidentale sera le terreau fertile de la mentalité du capitaliste. Comme la ville rapproche tout, instaure des proximités de tout genre entre les hommes et les choses, comme elle appelle un haut niveau d'organisation des rapports socio-économiques, une série de rationalisations nouvelles prend racine dans ce jeu culturel de cohérence et de parenté. Avec une «concentration d'hommes, de maisons proches, souvent jointives, la ville est, pour Braudel, une anomalie du peuplement», un phénomène social nouveau et vecteur «de processus, avec d'évidentes régularités.»³ Des régularités sociales et techniques variées qui devraient, d'une manière ou d'une autre, faire l'objet d'un contrôle civil, politique et économique. Le milieu de la ville impose de manière concomitante ces contrôles. Plusieurs acteurs, animateurs de la vie citadine ont besoin de ces formes collectives de contrôle. Surtout l'homme d'affaires.

13.3.1 De régularités en rationalisations

Comme la ville médiévale requiert, de l'extérieur, un approvisionnement permanent en moyens de subsistance, elle doit payer ses importations à coup de productions industrielles et d'activités commerciales. Encore faut-il que tout ceci soit présent dans une ville et qu'il y ait une organisation de ce marché hybride intérieur/extérieur. Il y a là une réciprocité naturelle ou rationnelle.

¹ *Ibid.*, p. 451.

² C'est là un fait négligé rappelle encore une fois Braudel : «Ces villes sont les premières «patries» d'Occident et leur patriotisme est certainement plus cohérent, beaucoup plus conscient que ne le sera longtemps encore le patriotisme territorial, lent à paraître dans les premiers États.» *Ibid.* On peut comprendre, autrement, pourquoi l'homme d'affaires qui s'aventurerait à l'extérieur de la ville devait se prémunir avant tout contre toute une série de préjugés et de difficultés socioculturelles.

³ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien, op. cit.*, p. 423.

L'activité économique des cités devient vigoureuse. Il y a un marché, une bonne population, des produits, de la monnaie. Mais la ville est un espace restreint qui favorise plusieurs fois l'échange de tout et de rien.

Le citadin est un homme emmuré, entassé ; il est contraint à inventer et à s'organiser. Voilà la loi de ce milieu. La proximité urbaine n'entraîne pas que des sociabilités et autres amitiés : chacun n'ignore pas ce que fait son voisin. Il ne faut pas être dupe : l'envie et la cupidité sont des valeurs discrètes, mais adulées. Les idées, nombreuses et très diverses, voyagent bien ; elles se communiquent rapidement et les jeux de l'échange marchand se tissent, se nouent et se délient au fur et à mesure que les moyens et les ressources deviennent abondants ou rares. À la ville, beaucoup d'occasions sont offertes pour travailler, boire, manger, dormir ou acheter et vendre des choses essentielles, d'autres superflus.

On peut dénicher un petit boulot ici et là, mais, suprême envie, on n'appartiendra jamais à la noblesse ou à l'aristocratie. L'homme médiéval peut-il espérer un jour obtenir cette gloire prestigieuse qui entoure le statut des riches et puissants de son temps ? Une chose le tracasse : en cherchant les moyens pour devenir riche, et lorsqu'on le devient, alors est-il possible d'espérer recevoir la même reconnaissance sociale ? Peut-être pas, mais les plus audacieux essaieront. Alors dans ce cas, comment devenir riche ? En ville, le métier de marchand suscite beaucoup d'intérêt et de fascination.

Cette aptitude se comprend aisément quand on sait que le citadin médiéval veut, autant que Dieu le permette, se donner une autre existence que celle de paysan. Faire «grand commerce» de marchandise fait rêver : l'aventure, la connaissance d'autres pays, d'autres langues, la rencontre de l'étranger et, bien davantage, cette facilité à accumuler de l'argent pendant que le marchand ne travaille pas ! Le lieu du rêve, c'est la ville.

C'est toutefois risquer de recevoir les foudres de son entourage : en ville, le marchand a la même réputation que le vilain, le manant ou le dernier des hommes. En privé, ce risque ne représente rien pour l'homme médiéval quand il va au marché local : l'activité bruyante, l'attrait des produits étrangers, l'argent qui circule bien et vite font rêver. Jour de marché, de nombreuses opportunités sont perçues, du moins en songes, pour qui sait en comprendre les forces et les faiblesses. L'idéal reste l'activité des gros marchands : tenir boutique, fabriquer sa marchandise ou l'acheter ailleurs, faire le commerce d'argent, détenir une propriété foncière, avoir des participations dans le commerce maritime, obtenir (malgré tout) les bonnes grâces de certains nobles, etc. Que faut-il donc pour exercer avec art ce métier ?

Tout le monde sait qu'un bon patrimoine est insuffisant : il faut voir un marchand compter sur un banc, utiliser un abaque, écrire des caractères précieux dans de grands livres mystérieux pour reconnaître là un savoir inconnu pour la plupart, mais qui semble être une condition au contrôle des *grosses aventures*.

La ville est le lieu par excellence des rumeurs, des angoisses, des incertitudes quant aux maladies, aux guerres, aux nouveaux impôts, aux manques de ravitaillements ou de capitaux : pourtant, le grand marchand doit connaître ces événements avant tout le monde. Il doit parvenir à contrôler l'information qui circule.

Ensuite, il désirera connaître l'effet de chaque événement potentiel sur son avoir, son patrimoine financier. N'est-il pas normal alors de recourir à des instruments de calcul et d'écriture afin de mesurer le probable et de raisonner sur l'avenir ? Est-ce pour cette raison qu'il tient des registres de comptes et des correspondances assidues ? Entre rumeurs et peurs, même non fondées, n'entraînent-elles pas des exercices de rationalisation des conditions commerciales ?

Le métier de marchand au Moyen Âge fait imaginer. Mais redisons-le : tout le monde le déteste. Il porte le statut de misérable et de vilain, car on n'admet pas encore qu'un homme achète des biens à un prix pour le revendre plus cher avec profit. Comment justifier un pareil écart de prix ? Par les risques de marché ? Ou de guerre qu'il encourt ?

En tout cas, pour l'homme de sens commun, il est difficile d'admettre que, pendant le jour du Seigneur, lorsqu'il voit tous ces marchands à l'église et qui, sans travailler, font de l'argent avec le commerce de l'argent, c'est inacceptable. Favier a bien résumé cet état d'esprit : « Dans la postérité intellectuelle d'Aristote, on notait que l'argent est en soi une chose stérile. L'argent ne produit de richesse que par l'effet du travail, non par l'effet du temps. Car le temps est à Dieu, et l'argent créé par le temps est, au sens propre, dérobé à Dieu. S'approprier le fruit du temps, c'est le péché d'orgueil par excellence. »¹ Le temps marchand des villes était-il une première rationalisation (du temps divin) capitale, et conditionnel à d'autres formes de rationalisations économiques ? En tout cas, le temps est précieux et il faut le compter.

13.3.2 La vie citadine et la nécessité du nombre

Il semblerait que l'homme médiéval avait plusieurs obsessions. Celles du nombre et du symbolisme comptaient assurément parmi les plus importantes. Peut-on juger, à ce stade-ci, de l'importance de ce double trait culturel, dans l'avènement de la comptabilité et de la calculabilité marchande ? Voyons quelques aspects autour de ces deux obsessions.

Dans la ville, il y a mouvement incessant des biens et des personnes. Le nouvel arrivant a vite le vertige face à un tel tourbillon. Il apprend la diversité des personnes et la variété des choses. Il doit se repérer. Il sera, tôt ou tard, contraint à classer, catégoriser, saisir les événements et s'y adapter. Entre autres, la vie de la ville va déclencher chez lui un recours fréquent au dénombrement, au compte et au calcul de toute nature. Des pratiques de calculabilité simple, mais sans doute nécessaire lorsque la condition à la participation du plus grand nombre du jeu favori de la ville se résume à ce seul mot : l'argent. Comment le multiplier, et facilement ?

Abstraction faite du vol, il reste l'acquisition d'une mentalité de marchand et ne courir qu'après l'*avaritia*, la cupidité. Et le principal vice du marchand, on le reconnaît déjà à cette époque, est cette propension au calcul sous toutes ses formes.

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 240.

La ville *contamine* tout le monde : chaque citoyen a développé ce souci de compter. Mais pas autant que le marchand. Cette pratique marchande du calcul imprègne les mentalités citadines plus d'un titre nous a dit Roussaud :

«Au point de transformer les rites du contrôle social et ceux de la justice autant que la vision de l'au-delà et la pratique religieuse. Tout est ratio dans une ville marchande ; le citoyen doit agir *ragionevole* après comptabilisation et déduction logique ; mais la *ragione*, capacité de comprendre le passé, d'analyser le présent et de prévoir l'avenir, implique aussi un ordre de l'univers, donc une mesure du temps.»¹

La ville dispense donc le nombre, la mesure, l'ordre et le temps. Le marchand citoyen est un rusé et un astucieux : il va se les accaparer et les réunira sous le giron de sa pensée comptable, rendue forcément plus calculatrice par ces nouveaux jeux des rapports citoyens.

Ce qui semble sûr maintenant pour les historiens c'est que l'image, l'icône religieuse et l'écriture possédaient aux yeux de l'homme médiéval des formes diverses de pouvoir. Dans ce cas, posons tout de suite la question : est-ce qu'un livre comptable se voyait aussi octroyer un tel pouvoir ? Était-ce un pouvoir de vérité divine ou sacrée ? Un pouvoir juridique dans ce cas ?

Que ce soit par les images, les icônes ou les écritures, c'est l'ensemble des symboles qui fascinent l'homme médiéval.

Pour lui, face au visible, tout symbolisme n'est que la trace de l'invisible. La signification des choses est à découvrir dans l'imperceptibilité des éléments. En effet tous les hommes de cette période ressentent toujours le même sentiment de stupeur ; la vraie réalité n'est pas celle que l'on voit et il faut la chercher dans les signes du destin, ceux qui *accompagnent* les signes visibles. C'est pourquoi des historiens diront au sujet de l'homme médiéval qu'il est un perpétuel déchiffreur. Mais ce comportement se comprend : il vit dans un univers symbolique nouveau, inhabituel, riche comme jamais, et maintenant il est forcé de s'arrêter, de consacrer du temps à détecter des signes dans l'espoir d'y voir sinon de faire apparaître le surnaturel, la dimension corolaire à ses lubies et phobies. En d'autres mots, l'homme médiéval ne croit fermement que la «vraie réalité» reste cachée à l'homme mortel qu'il représente. Comme l'a fait comprendre Le Goff, il se place donc en état de grande dépendance vis-à-vis les clercs et les savants en symbolique. Le marchand fait-il partie du lot ? Il est difficile de répondre à cette question, mais l'homme médiéval est fasciné par le nombre. Laissons ici, à nouveau, toute la place à Le Goff qui nous résume l'évolution de ce trait culturel de cette manie à calculer :

«Puis, de plus en plus, sous la pression de nouveaux besoins de la société (comptabilité du marchand, du seigneur, des États naissants), de la diffusion des mathématiques [...], **c'est le nombre exact, scientifiquement manipulable par le calcul, par les opérations arithmétiques qui prend le relais de cette fascination. Une mode, une manie, une passion de l'arithmétique, enflamme l'homme du bas Moyen Âge. Il introduit même la folie arithméticienne dans le domaine de la religion : dans les testaments on demande des messes par centaines, par milliers, par dizaines de milliers, l'arithmétique des indulgences**

¹ Roussaud, J. (1989) «Le citoyen» in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 194-195.

et le calcul affolé des années de purgatoire qui soulèveront la colère de Luther créent ce que Jacques Chiffolleau a appelé "la comptabilité de l'au-delà".»¹

Il faudrait donc étudier plus longuement cette autre thèse de Le Goff qui soutient l'hypothèse que la naissance du Purgatoire - ce troisième *lieu* après l'enfer et le paradis – a permis de croire en l'immortalité ou en la résurrection pour ceux qui avait été tenté de pêcher (prêter de l'argent, faire le commerce de marchandise avec des profits élevés, etc.). Une manière abstraite de se donner un lieu pour calculer à l'avance ses chances de gagner son ciel. Lorsque le nombre marchand décide de faire corps avec la présence religieuse dans la ville, nous pouvons nous attendre à une forme conditionnelle d'un contrôle économique qui fera que, la naissance du Purgatoire :

«Découle d'une façon ou d'une autre de la bourgeoisie [...] le modèle s'ancre solidement dans des structures socio-économiques [...] Ce qui change encore avec le Purgatoire, le rendant possible et l'accueillant, ce sont des habitudes de pensée, un outillage intellectuel qui font partie du nouveau paysage mental. Avec le Purgatoire apparaissent de nouvelles attitudes à l'égard du nombre, du temps et de l'espace. À l'égard du nombre, car le Purgatoire va introduire dans l'eschatologie un calcul qui n'est pas celui des nombres symboliques ou de l'abolition de la mesure dans l'éternité, mais au contraire un comput réaliste. [...] La création du Purgatoire réunit un processus de spatialisation de l'univers et de logique arithmétique qui [...] va régir les relations entre les comportements humains et les situations au Purgatoire. On mesurera proportionnellement le temps passé sur terre dans le péché et celui passé dans les tourments du Purgatoire [...] Cette comptabilité se développera au XIII^e siècle, siècle de l'essor de la cartographie et du déchaînement du calcul.»²

Avec les besoins et l'argent des marchands, il est vrai, les instruments de navigation et de cartographie se perfectionnent rapidement. Mais plus que tout, face aux nécessités de calculabilité des villes, des espaces, des temps et des cieux, le fait décisif du marchand médiéval, trop méconnu encore, est la mise sur pied des écoles laïques, destinées à la formation de leur propre enfant à ces *nouvelles arithmétiques*. Or, il se trouve que, les objets de calcul et d'écriture, de tout ce qui méritait d'être compté, communiqué et transmis, convergeaient, pour une bonne part, dans les livres de compte.³ Nous verrons dans la section médiation comment la ville, le rôle symbolique du nombre et la nécessité de tout calculer se déploient par et dans l'école de comptabilité des marchands (italiens, essentiellement).

¹ Le Goff, J. (1989) «L'homme médiéval», in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 39. Nous soulignons. Au sujet de cette comptabilité du purgatoire, nous devons y revenir ailleurs afin de montrer que le purgatoire a été une entité spirituelle *favorable* à l'expansion des activités marchandes. Étant donné que faire commerce était considéré comme un péché vénal important, le marchand pouvait toujours racheter son âme et aller au paradis mais à la condition de séjourner au purgatoire sous des conditions qui pouvaient exiger certains calculs de temps et d'argent ! La référence de J. Chiffolleau est (1980) *La Comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, op. cit.,

² Le Goff, J. (1981) *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, p. 306-308.

³ On aura sans doute l'occasion de découvrir à plusieurs reprises comment l'activité des marchands s'est répercutée dans plus d'un domaine. Si Le Goff croit qu'avec la Naissance du Purgatoire arrive un bouleversement intellectuel capital avec la spatialisation de la pensée qui juge de proportions et de calculabilités nouvelles, on montrera entre autres qu'il en sera de même avec l'écriture. Mais en attendant, il ne faudrait pas perdre de vue cette piste que nous comptons exploiter dans une étude ultérieure : celle des instruments de navigation et de leur structuration possible par la pensée marchande ou comptable et pour quels impacts sur les contrôles économiques des activités marchandes maritimes.

13.4 Médiations : l'agent comptable italien comme figure de l'expérimentateur du Contrôle commercial

Entre le milieu du quatorzième siècle jusqu'à la fin du seizième siècle, la Renaissance est l'expression retenue pour qualifier la période marquant une affirmation puissante du *modèle de l'homme* et de l'expression de ses valeurs dans les domaines des arts, des lettres et de la vie sociale. Un modèle *laïque* de l'homme qui s'oppose et se radicalise face au modèle *religieux* de l'homme médiéval. Le mouvement de la Renaissance prend sa source dans les villes États du nord de l'Italie et s'étendra par la suite à travers toute l'Europe. Or, à la même période, dans cette région, des Italiens développent et perfectionnent une série de techniques commerciales et financières qui leur permettent d'amasser, plus que tout autre, des fortunes gigantesques. Nous estimons que ce marchand de la Renaissance est parfaitement incarné dans la Figure de l'Italien.

Dans cette dernière section, nous présenterons des faits de contrôle les plus typiques de cet homme d'affaires. Ils constitueront autant de modes d'accès pour comprendre la nature de ses activités commerciales. Ils seront vus également comme des facteurs intermédiaires influençant de près la notion de risque d'affaires. Dans cette dernière partie de l'analyse, nous sommes naturellement confrontés à des limites importantes. Comment trouver les bons faits parmi tous ceux qui mériteraient notre considération ? Ici, plus qu'ailleurs, le sens méthodologique d'étude de cas annoncé en introduction à cette partie historique prend tout son poids. Nous devons sélectionner des faits acquis et reconnus par l'historiographie comptable, tout en tentant de conceptualiser des centres de gravité à partir desquels le papier commercial, le mémorial et le registre étoffé de la comptabilité en partie double ont été au centre d'une organisation du contrôle du risque ; dans ce dernier cas, nous devons conceptualiser des perspectives, mais tout en respectant les faits historiques reconnus. Il est nécessaire de procéder ainsi, d'une part, par manque d'étude sur la matérialité comptable et sa valeur culturelle, d'autre part, pour présenter à notre lecteur en quoi ces supports matériels offraient une *meilleure acoustique* à l'annonce d'un besoin de maîtrise des jeux du commerce. De plus, ce sera une autre bonne occasion pour le lecteur de considérer la nature des passerelles élaborées entre la matérialité des instruments d'inscription des siècles récents et la constitution *technologique* de la comptabilité moderne.

13.4.1 Opposition active au risque par la technicité comptable : origines italiennes

L'intermédiation comme fonction de la comptabilité entre l'homme d'affaires et le risque serait certainement très significative si nous pouvions nous attaquer aux conditions historiques et sociales et de son avènement. C'est la démarche empruntée par ceux qui sont convaincus d'une vision évolutive de la chose. Malgré quelques cas d'exception, Degos ne croit pas qu'il y ait eu continuité entre la comptabilité

antique et la comptabilité médiévale.¹ Les hommes d'affaires italiens ont-ils eu accès à un héritage de savoirs comptables ?

Nous ne savons rien des techniques comptables en usage entre le V^e siècle et le bas Moyen Âge. Toutefois, il existe des thèses à l'effet que les Arabes, au Xe siècle, auraient influencé les Italiens du Nord en transmettant leur savoir technique qui était, semble-t-il, assez élaboré.² C'est là une piste à considérer sérieusement. Les marchands italiens n'ont pas été soumis à la seule culture romaine. Entretien de nombreuses relations commerciales avec l'Occident, les Arabes ont écrit des guides pratiques sur les arts du commerce à l'intention de leurs associés italiens. Les grandes villes comme Venise, Gênes et Florence ont été des Milieux d'interception de ces arts parce que les commerçants de ces villes voyageaient et s'arrêtaient longtemps, entre autres, dans les principales villes de l'Orient. L'un de ces ouvrages, celui d'al Dimisqi, conçu vers le XI^e siècle, s'intitulait : *Le livre relatif aux beautés du commerce et à la connaissance des bonnes et mauvaises marchandises et des fabrications que les trompeurs commettent sur elles*. Nous savons que les Arabes pratiquaient depuis longtemps les techniques suivantes : l'achat à crédit, le paiement par acompte, l'établissement de contrats de société et diverses autres techniques pour transférer des fonds d'un endroit à un autre, etc.³ La comptabilité comme valeur médiatrice rendait possible un grand nombre d'échanges dont les termes se décomposaient dans le temps et dans l'espace. Nous savons que les Vénitiens faisaient commerce à Alexandrie dès le IX^e siècle. Les marchands de Pise et de Gênes étaient partout en Orient dès le XI^e siècle. À en croire, Renouard, cette thèse de métissage des cultures et des savoirs de part et d'autre reste à être validée par plus de faits, ce qui n'empêche pas de poser cette hypothèse au sujet de ces techniques ou :

«Méthodes, au demeurant, il est probable que les Arabes les aient inventées eux-mêmes. Les grands commerçants caravaniers de La Mecque les avaient empruntées sans doute au monde syrien et égyptien, c'est-à-dire au monde oriental héritier des formules de l'antiquité hellénistique. Pourquoi ne pas penser, dans ces conditions, que c'est de ce monde byzantin que sont venues, simultanément ou successivement, ces techniques aux Arabes, même avant l'Hégire, et aux Italiens, lorsqu'ils entrèrent en contact étroit avec Constantinople, Venise et les ports campaniens, les premiers ? [...]»⁴

Arabes et Italiens naviguent sur le même bassin méditerranéen. La prise en compte de la Méditerranée comme milieu, la logique de positions des marchands occidentaux en Orient et des marchands orientaux en Occident est une double question qui doit être prise en compte dans l'analyse historique. Il reste à faire l'inventaire des médiations spécifiques qui se sont produites sur le plan de cet

¹ Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 32.

² Renouard, Y. (1949) *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, p. 27.

³ *Ibid.*

⁴ Renouard ajoutera plus loin cet autre argument : «Il n'en reste pas moins des ressemblances évidentes entre le droit maritime byzantin de la Loi rhodienne et le droit maritime italien du XI^e siècle et surtout, on le verra, du XII^e siècle, comme entre l'organisation corporative de l'industrie byzantine et celle de la future industrie italienne du XII^e siècle. C'est sur ces analogies que se fonde Mickwitz pour penser qu'il y a eu, dans tous ces domaines, influences plutôt que coïncidences; il aurait pu faire état également des analogies particulières entre les constructions navales et l'architecture religieuse à Venise et à Constantinople. L'ensemble de ces faits porte à croire également que les institutions et techniques commerciales, que nous constatons dans les ports italiens de la fin du XI^e siècle, proviennent de Constantinople avec laquelle ces ports entretenaient déjà des relations et que seule l'absence fortuite de textes byzantins nous empêche de le prouver. C'est par l'intermédiaire de Constantinople que les formes de l'économie de l'Orient antique se seraient transmises à l'Italie médiévale.» (p. 30). *Ibid.*, p. 28.

échange entre cultures et sur le plan de leur traduction technique, puis de leur matérialisation/symbolisation dans les documents comptables. C'est là une vision idéalisée de l'immense travail à faire. Une exigence qui ne peut pas être remplie ici. En tout cas, au début du Moyen Âge, ces techniques orientales convergent, se superposent ou fusionnent plus ou moins avec les pratiques occidentales. Au premier plan, elles vont finir par être reliées à une forme de comptabilité manuscrite dont la forme type est «concrétisée par la réduction d'un mémorial, c'est-à-dire d'un registre unique, descriptif, chronologique, qui traduit surtout, mais pas exclusivement, les opérations avec les tiers en débit et en crédit.»¹ Le cas italien est assez exemplaire de ces pratiques. À l'examen de ces mémoriaux, les dépenses courantes des marchands apparaissent plutôt désorganisées, «ce qui est légitime en l'absence de normes de comportement, notamment publiques. On trouve assez souvent des enregistrements en forme d'articles qui se dispensent d'analyse.»² Le rapport qu'entretient le marchand italien avec son mémorial est davantage celui d'un *escrivain* dont le travail se résume à celui d'une mise en mémoire des faits jugés importants. Les échanges et les obligations se contrôlent par la rédaction de petits textes descriptifs. C'est un *journal*. Peu importe ce qui est écrit : le mémorial agit comme *agent de diffusion*. Il est en contact direct avec le comptable, qui est un marchand. Mais à partir de là, rien d'est réglé : entre étude anthropologique des contenus techniques des catégories comptables et études historiques des circonstances, analyses sociales des contextes ou examen des mœurs liés aux conditions de la production et de la diffusion de l'information d'un mémorial, les modalités du partage entre les nombres et les lettres, entre le risque et la nature du contrôle justifiant la mise au registre, enfin la vaste gamme des possibilités d'articulation entre vie intime et vie économique du tenancier d'un mémorial, voilà l'exploration mécanique à entreprendre. Nous sommes autorisés à signaler seulement l'existence de positions symétriques entre ce registre et celui qui le tient. Elles doivent être définies dans le détail par l'histoire comptable, mais nous lui recommanderons qu'elle organise ses travaux pour cerner la logique de l'annexion : le rapport marchand/mémorial fut caractérisé par quelle invention de causalité et d'influence sur cette fonction de l'intégration de l'un par rapport à l'autre. Autrement dit, il faudrait documenter ce jeu de miroir entre l'*escrivain* et son précieux livre des comptes. Le travail à faire, mais que nous ne pouvons pas faire est de connaître comment un marchand a su découper de multiples façons des réalités commerciales ou autres pour en extraire les aspects à mettre en relation autour d'un contrôle et/ou d'un risque. Ce travail est à faire dès l'apparition des mémoriaux puisse qu'ils contiennent des marques considérées comme une lecture sociale d'un événement. Voilà pour notre impératif de méthode pour ne pas craindre les généralisations pour dégager le rôle de tel facteur médiateur du lien contrôle/risque.

Donc, le mémorial italien a pu être fécondé par des influences orientales. À un apport culturel révélant des techniques plus complexes devrait correspondre une organisation plus complexe de la surface d'inscription du mémorial. Peu de temps après, en effet, à :

¹ Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité, op. cit.*, p. 39.

² *Ibid.*

« [...] ces premiers mémoriaux succèdent des mémoriaux évolués qui contiennent un embryon d'analyse ; on essaie d'opérer une classification des « comptes » selon leur nature réelle ou personnelle, on essaie de classer les biens, de distinguer les biens et les frais. Ces nécessités, déjà pressantes, le sont d'autant plus que le commerçant, le banquier, l'abbaye ou enfin l'armateur ont plusieurs succursales ou établissements géographiquement distincts. »¹

Le commerçant cherche le gain là où il peut le trouver. À cause de la géographie, il devra consentir à payer et à être payé dans le temps. Il conclut donc beaucoup de transactions à crédit. Pour éviter la dispersion, pour suivre à la trace où il est et où il va, il doit agencer des catégories de termes d'affaires, rapatrier des informations précises, agencer des dettes, aménager des paiements différés, coordonner des monnaies, enfin il a le devoir d'*annexer la différence et l'épar*. Il doit faire quelque chose envers un sentiment, mais un sentiment immensément structurant sur le plan technique : c'est le sentiment *de perte*. La préciosité, les commentaires marqués par l'incertitude tenus en marge des comptes, les longs descriptifs pour justifier avec la force du détail un simple échange de marchandises, la peur qui assaille en permanence l'homme médiéval, enfin le fait qu'un marchand passe systématiquement une écriture dans ses registres comptables – faite en *ligne de compte* – lorsqu'il y a une naissance ou un décès, sont autant de faits qui le rendent réactif par rapport à la possibilité de perdre quelque chose. La grande diversité de ses tentatives de maîtrise repose sur une étonnante similitude de pratique scripturaire : la projection d'une graphie comptable entre le risque de la perte et la Raison, permettant de lire l'un en fonction de l'autre. Voilà la trame de fond à partir duquel le marchand expérimente pour espérer trouver les meilleures formes d'enregistrement, de celles qui pourraient lui permettre de sauver du temps et de l'argent. Et de mieux le rassurer. Et de mieux raisonner. Plus il commerce, plus il passe son temps à écrire. Cette activité lassante finira par donner lieu à une autre organisation graphique : il y aura mise au point de la comptabilité en partie simple et double. Enfin, dans l'immense domaine des relations à établir entre le marchand italien et la comptabilité et le risque et le contrôle, les analyses historiques gagneraient en théorie et en généralisations à passer par le milieu de diffusion des savoirs comptables : l'école. Les comptabilités italiennes du Moyen Âge seront plus organisées et plus structurées que celles des autres cultures occidentales, selon nous, lorsque les marchands italiens (plus que les autres, donc) mettront sur pied de véritables écoles professionnelles de commerce.

13.4.2 En ville : le rôle décisif des écoles de comptabilité

La peur. L'homme médiéval est un homme qui vit dans un climat constant de peur. L'homme d'affaires, celui qui fait dans la *grosse aventure*, dans le commerce avec les *étrangers*, semble défier la peur. Comment y arrive-t-il ? En se donnant des techniques pour la contrôler ? Il y a un lien qui transcende les générations du Moyen Âge et c'est la peur.² Or, le cadre principal des obligations de l'institution sociale est d'appriivoiser cette peur par la transmission de la connaissance.¹ Toute la question nous concernant est de trouver les bonnes justifications de la mise sur pied précoce des écoles de

¹ *Ibid.*, p. 40.

² Delumeau, J. (1978) *La peur en Occident, XIV – XVIII siècle*, Paris, Fayard.

comptabilité dans l'italien du Nord autour du X^e siècle. La peur a-t-elle à voir avec cette fondation ? Un équivalent alors, tel le risque de commercer ?

Tout commence par le Nombre. Nous avons vu jusqu'ici que le Nombre rassure puisqu'il révèle une croyance. Celui qui maîtrise les vérités du nombre marchand peut être un homme riche. Cela est une réalité de la ville moyenâgeuse. Cette frénésie pour le nombre du citoyen médiéval va prendre une tournure d'un véritable phénomène social qui n'est pas encore saisissable dans ses effets de chaîne jusqu'à ce jour : la création d'écoles de comptabilité.

La comptabilité et la calculabilité arithmétique sont devenues indispensables aux hommes d'affaires. Que l'on considère immédiatement ce long extrait de Favier qui synthétise des enjeux autour de médiations sociotechniques diverses, mais vitales :

«Tenir soi-même ses comptes, lire tout seul ses lettres, c'est le **début de la prudence** qui garantit le secret des affaires, quelques modestes qu'elles soient. À Florence, à Gênes, à Venise, on attend un peu plus de l'école qu'à Toulouse, Marseille ou Leipzig. Alors qu'en France et en Allemagne, l'enfant passe à l'école la fin de sa petite enfance, les marchands italiens y maintiennent leurs fils jusque vers quatorze ou quinze ans. **C'est dire que l'apprentissage du calcul ne s'en tient pas aux quatre opérations : il s'étend même à l'algorithme, autrement dit à une arithmétique du raisonnement analogique. Les techniques de comptabilité au terme de cet apprentissage,** dispenseront les hommes d'affaires italiens du recours à des comptables de profession. On aura un clerc aux écritures, mais la responsabilité de l'organisation des comptes et de leur tenue restera au maître des affaires et à ses proches. L'un des facteurs durables de la supériorité des Toscans, des Vénitiens et des Génois sur les marchés à terme – Bruges, Londres ou Barcelone – **sera leur capacité à compter eux-mêmes.** Établir les intérêts composés et leur capitalisation, juger des taux d'escompte des effets commerciaux, calculer l'adéquat d'échéance unique d'un ensemble d'obligations venant à échéance à des termes différents, telles sont souvent les clés de la spéculation. Force est aussi, pour l'homme d'affaires, de se retrouver dans les nombres complexes et les fractions. Songeons à cet écu «couronne» de Louis XI qui «taillé» en 1474 à raison de 72 pièces par marc d'un métal à l'aloi de 23 7/8 carats – l'or fin est à 24 carats – pour une valeur légale de 30 sous 3 deniers tournois, soit 363 deniers. Pensons encore à ce «guénar» d'argent taillé en 1389 à 74 au marc d'un métal à l'aloi de 5 deniers 12 grains – 5 1/2 sur 12 deniers – d'un argent qui n'est même pas le fin, mais l'argent «le roi» à onze douzièmes : autrement dit 5, 5/12 de 11/12. Heureux est-on quand même lorsque les tailles font référence au même marc! **Le marchand qui doit, au premier change, se mette en quête d'un comptable est évidemment mûr pour perdre en l'affaire son bénéfice s'il trouve l'expert, et pour se faire gruger s'il ne trouve personne.»**²

Le nombre, l'arithmétique, la comptabilité et le raisonnement analogique, des domaines techniques à plus d'un titre d'explication de contrôle des termes de l'échange marchand, vont dominer l'enseignement de ce corps d'expertise. Pour répondre aux besoins des fils des marchands, des écoles de commerce se multiplièrent un peu partout, mais d'abord en Italie. De plus, sous l'influence marchande, ces écoles italiennes étaient ou furent associées ou complétées, selon Roussaud:

«Au moins dans les métropoles, par des écoles d'abaque, vrais collèges techniques. [...] Plus concrètement, les écoles urbaines adoptent la langue vulgaire, proposent des lectures pratiques, forment une écriture peu soucieuse d'élégance, mais rapide et lisible (la *scriptura mercantesca* diffusée dans les villes toscanes du début du XIV^e siècle en témoigne [...]), proposent parfois (ainsi à Bruges vers 1370) des cours de langues modernes et apprennent surtout à bien "nombrer".»³

¹ Delumeau, J. (1989) *Rassurer et protéger*, Paris, Fayard.

² Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 71-72. Nous soulignons.

³ Roussaud, J. (1989) «Le citadin», op. cit., p. 174..

La technique de l'écriture traduit l'exigence du temps compté et de la communication calculée. Écriture *de choses*, de comptes et d'*intérêt*, ses qualités sont d'abord mécaniques, car tel est l'exigence matérielle pour l'organisation comptable des supports. A-t-on idée du mouvement de la main imposé par le parchemin ? Quelle est la valeur symbolique des médiums comptables sinon l'utilité, la raison pratique et l'efficacité d'écriture de ce qui doit être transmis et compris par un jeu limité de signe ? Le respect dû à cette obligation de maîtriser ces rudiments devenus de plus en plus complexes nécessitait que les fils de marchands italiens aillent à la *scuole d'abaco*, pour apprendre le métier du calcul marchand.¹

Précisons que ces écoles dites de l'abaque désignaient le plus souvent des écoles de comptabilité. L'élève la quittera vers 12-15 ans pour perfectionner ses connaissances au comptoir familial, ou chez un autre marchand, dans une autre ville, ou dans un autre pays. En 1345, on retrouve à Lucques plusieurs écoles publiques d'abaque. En 1452, trente-sept marchands milanais demandent au duc qu'il finance l'enseignement de la comptabilité pour leurs enfants. À Florence c'est plutôt le contraire qui est observé, les *botteghe dell'abaco*, c'est-à-dire les «boutiques de calcul» sont des institutions privées, entièrement financées par les marchands eux-mêmes.²

L'école était donc le lieu de tous les arts de la médiation comptable. Les jeunes Italiens apprenaient d'abord les techniques de lecture et d'écriture. Puis, ils devaient maîtriser les techniques reliées à l'*abaco* (ou *abbaco*), c'est-à-dire, pour l'essentiel, l'arithmétique et ses applications aux calculs mercantiles et bancaires. Retenons qu'il y a eu un manuel d'abaque capital qui en inspirera plusieurs autres et qui influencera fortement l'enseignement comptable dans plusieurs villes italiennes : c'est le célèbre *Liber Abaci* du Pisan Leonardo Fibonacci et qui date de 1202. Lemarchand, a décrit les principales techniques contenues dans ce manuel :

« [...] l'emploi des chiffres arabes, les quatre opérations, les fractions, les problèmes de vente et d'achat, les règles de répartition des profits entre associés, les opérations de change, les progressions, les racines et enfin la proportionnalité. Les auteurs suivants modifient progressivement le modèle, pour accroître la part des opérations financières et commerciales. Progressivement, le mot *abaco* ne désigna plus que les calculs commerciaux et la comptabilité, le terme *algoritmo* se substituant à lui pour l'arithmétique générale. »³

Il faut indiquer que le succès de Fibonacci tient, entre autres, par le fait qu'il a su illustrer son enseignement avec des exemples pratiques, surtout - et là ce fut un événement capital – surtout sur la

¹ Benoit cite aussi un chroniqueur de Florence, Giovanni Vilani qui a écrit, en 1338, «[...] les enfants apprenant l'abaque et l'algorithme dans six écoles étaient de mille à douze cents.» Pour une ville qui, à l'époque comptait cent mille habitants, c'est une proportion qui est exceptionnelle. Benoit, P. (1989) «Calcul, algèbre et marchandise», in M. Serres [sous la dir.] *Éléments d'histoire des Sciences*, Paris, Bordas, p. 201.

² L'enseignement est donné par des maîtres engagés personnellement par les marchands. On dit d'eux qu'ils sont des maîtres *dell'Abbaco*. Chacun se perçoit comme un artisan au statut particulier. Il gagne d'ailleurs beaucoup plus que tous les autres type d'artisan. Tous n'ont cependant pas cette chance. Pour pouvoir accéder à ce statut et à ce salaire, un jeune enseignant doit réussir à ce faire admettre dans le groupe restreint de professionnels qui vivent uniquement de ce travail de mathématiques et de calcul marchand. N'est pas maître *dell'Abbaco* qui veut. Benoit signale qu'à «la fin du XV siècle un Florentin, Luca Landucci, définissant les hommes "les plus nobles et les plus valeureux" de sa ville, place parmi eux, à côté de Cosme de Médicis, sept artistes et deux évêques mais aussi deux maîtres de calcul. » *Ibid.*

³ Lemarchand, Y. (1993) *Du dépérissement à l'amortissement: enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*, Nantes, Ouest Éditions, p. 45-46.

technique des nombres arabes. En effet, cette technique a été tardivement adoptée par les marchands européens.¹ Aussi, peut-être vaut-il mieux le souligner avec Renouard, Fibonacci a appris son métier :

«à Bougie où son père tenait la douane pour la République de Pise le calcul à la mode indienne ; il s'y intéressa, s'y perfectionna au cours de voyages commerciaux qu'il fit en Égypte, en Syrie, en Sicile ; et il publia en 1202 son *Traité de l'Abaque* où il emploie la numérotation par position, les neuf chiffres arabes et le zéro. Les neuf chiffres arabes étaient déjà connus, mais peu utilisés en Occident ; l'introduction du zéro, par contre, constitue une nouveauté capitale : le zéro permet d'employer utilement les neuf chiffres et d'exprimer aisément des quantités pratiquement infinies, ce que l'abaque ne permettait pas de faire.»²

Le zéro est en soi un médiateur : il sera au cœur de l'amoncellement de nouvelles manières de calculer. Il apportera une plasticité supplémentaire à la notation comptable et au raisonnement du marchand. L'introduction du zéro est certainement une innovation technique qui aura d'autres conséquences extraordinaires dans les pratiques comptables en favorisant un contrôle plus rationnel, sans compter les autres conséquences inimaginables sur l'économie et la société. Les perfectionnements techniques du zéro passeront d'abord par les maîtres d'*abaco* italiens qui seront fascinés par le jeu intellectuel permis, dorénavant, par les nombres arabes. Ils prendront leur temps libre pour expérimenter des modèles nouveaux de calculs et les appliquer aux problèmes du commerce. Voyons quelques aspects de ces nombres arabes qui méritent d'être soulignés. Commençons avec ce nombre étrange qui a tant fasciné ces professeurs de comptabilité : le zéro.

L'introduction du zéro en Occident pose déjà un lien fécond avec origines. La révolution du zéro commence d'abord par cette prétention à symboliser le néant, le vide, le rien du tout, mais par un signe sur papier et parchemin. L'origine du zéro est nébuleuse et mal connue. Le groupe de savants hindous et leur nombre élevé de pratiques spéculatives sur ce qui faisait la valeur des nombres a été un des facteurs (un autre serait les religions indiennes) ayant fondé son existence. Dans certains ouvrages de doctrine bouddhique, on peut découvrir comme explication que l'idée du zéro représente d'abord un principe : celui d'une substance évoluant dans le passé, le présent et le futur et qui devient «autre» chaque fois qu'elle passe d'un état à un autre. Un tel changement est vu et est envisageable seulement comme une de l'altérité de l'état de forme et, en aucune manière, de l'altérité de la substance même. Pour l'instant, retenons que le zéro commence avec l'existence d'une notation construite à partir d'une valeur de position. En effet, le zéro est lié à un système de numérotation positionnelle. Cela veut dire qu'une place conventionnelle fut constituée pour donner un *signe* différent pour désigner les dizaines, les centaines, les milliers, etc., mais toujours sur la base des mêmes signes d'unités (de un à neuf). À l'origine, le zéro aurait désigné le vide d'une case (d'un abaque, d'une planche à jeton, d'un tableau à case tracé sur le sable, etc.) que l'on nommait *çûnya* (vide) et *kha* (espace).³ Le trouble du zéro, pour l'homme médiéval, est donc, par conséquent, l'idée de faire entrer le *vide dans les nombres*. C'est là tout le défi qu'a représenté, pour un certain temps, le zéro

¹ On verra plus tard pourquoi.

² Renouard, Y. (1949) *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Âge*, op. cit., p. 77.

³ Le concept de «chiffre» va signifier pendant des années le zéro. Lorsqu'on référerait à cette notion de «chiffres arabes» celle-ci désignait dans l'esprit de l'époque l'introduction du vide parmi les nombres.

aux yeux de ces professeurs d'abaque. Ajoutons que, pour l'esprit chrétien du Moyen Âge, c'est là quelque chose d'impensable. Jünger rappelle pertinemment que le signe du zéro indique la *présence d'une absence*, mais d'une absence qui a toujours été présente :

«Le vide de la planche à calcul, celui qui s'interpose entre toutes grandeurs dénombrables, a toujours été là; par l'introduction du Zéro, il a reçu nom et dignité, on lui a reconnu valeur positionnelle. À l'entendre, on dirait qu'il ne s'est presque rien passé, mais cela suppose un tour de force fondamental. On a découvert un point végétatif sans lequel il n'y aurait ni racine, ni rameau, ni fleur, ni fruit. »¹

Une valeur positionnelle donc, ultrasensible à des possibilités de médiation des jeux du commerce inédits puisque, dorénavant, le zéro *affiché*, autorisera des combinaisons de raisonnements nouveaux. La fonction combinatoire du zéro n'est pas une conquête aisée. Comment arriver à faire croire que le vide deviendrait l'action graphique d'un calcul d'une non-action et que l'action et la non-action conjuguée «font que le nombre, comme le temps, se prête à des opérations d'un type nouveau» ?² Le zéro va permettre au système des nombres de connaître des possibilités nouvelles de calculabilité par une souplesse que n'avaient pas les nombres romains. D'une certaine manière, le zéro agira dans l'habileté des marchands à mesurer et à exprimer plus rapidement n'importe quels accroissement et diminution de valeur, de biens, de marchandises, d'argent monétaire, etc. Sa force réside donc dans sa fonction, celle de n'être rien d'autre qu'une position (technique) qui devient très utile quand vient le temps de marquer une puissance dix ou cent ou mille. Le zéro sera alors le reflet d'une technique précieuse de précision. Elle accompagne discrètement un marchand en lui permettant d'user de figures numériques nouvelles, des images plus rationnelles et que peu de personnes pourront se vanter de maîtriser.³ Les nombres deviendront, par conséquent, plus *manipulables* par l'entremise de nouveaux raisonnements et de nouvelles techniques algorithmiques.

Le zéro génère cette possibilité de construire des combinatoires numériques originales en fournissant des expressions comptables et économiques à une pensée marchande qui n'en demandait pas moins. En effet, les maîtres de comptabilité mettront à l'épreuve ce potentiel numérique. Bien plus, ils appliqueront à d'autres domaines leurs expérimentations. C'est du moins ce que nous révèlent les livres de comptabilités et de commerce qu'ils écriront :

«Ce sont des connaissances mathématiques très sommaires à nos yeux qui constituent le tronc commun de tous ces traités : opérations élémentaires sur les nombres entiers et les fractions, règle de trois. Leur enseignement pose cependant des problèmes dont certains, difficiles à apprécier, tiennent à la nouveauté du propos. L'ignorance des signes plus, moins égal ne semble

¹ Jünger, E. (1995) *Les nombres et les dieux/Philémon et Baucis*, op. cit., p. 23.

² *Ibid.*, p. 19.

³ Cette pratique connaîtra sans doute plus de succès avec la diffusion en parallèle du papier et des livres de comptes : «La quasi-impossibilité d'opérer en chiffres romains a rendu nécessaire, pendant des siècles, le recours à l'abaque et au calcul par jetons. Ces pratiques sont encore celles de la comptabilité publique de la Renaissance. Déjà l'arrivée des chiffres arabes avait apporté des modifications sensibles, l'opération était posée, mais inscrite sur de la cire, du sable ou de la poussière, les résultats intermédiaires étaient effacés à mesure, il n'y avait pas de retenues. La diffusion du papier en Occident, donnait à l'écriture un support bien meilleur marché que le parchemin, bouleversait les conditions matérielles du calcul mais aussi toute une pratique des opérations. Les chiffres sont posés, les résultats intermédiaires maintenus, de nouvelles mises en forme des opérations deviennent possibles, donc de nouvelles pratiques opératoires.» Benoit, P. (1989) «Calcul, algèbre et marchandise», op. cit., p. 202

pas avoir été un handicap fondamental pour l'enseignement ; en revanche, l'absence de nombres décimaux multiplie l'emploi des fractions lourdes à manier. L'effort pédagogique est certain. Les chapitres commencent par l'exposition d'une "règle", c'est-à-dire qu'ils fournissent une méthode susceptible de résoudre un type de problèmes. Après la règle viennent les exemples numériques, du plus simple au plus complexe. La notion de démonstration est totalement ignorée d'hommes qui recherchent avant tout à édicter un algorithme efficace. Malgré les efforts des auteurs, le niveau mathématique exigé pour appliquer à la marchandise les leçons des manuels semble ne pas avoir été atteint par tous les marchands. À plusieurs reprises Nicolas Chuquet insiste sur les difficultés du calcul et propose des règles "simples et brèves", recettes qui consistent à remplacer les divisions par une série de médiations, soit à trouver des rapports simples entre les unités de compte et de mesure. Francès Pellois recommande l'emploi de simplifications qui demandent "moins de fatigue".»¹

On se rend compte que ces nouvelles connaissances mathématiques, basées sur l'introduction graduelle des nombres arabes, ne sont pas facilement assimilables. Le pragmatisme des affaires est encore une fois une règle à respecter.

De manière générale et sauf exception, pour la plupart de ces nouveaux ouvrages d'enseignement, ils contiennent en premier lieu un chapitre ou deux sur une arithmétique conçue pour répondre aux problèmes marchands. Une calculabilité qui s'oriente par cette maîtrise des chiffres arabes, leur calligraphie (plus facile et plus rapide), puis par les opérations d'addition, de soustraction, de multiplication, de division et de leurs preuves. Techniquement parlant, dans ces manuels, les *nombres rompus* (les fractions) sont abordés avec les mêmes opérations arithmétiques. Ensuite, de larges sections sont consacrées aux poids, mesures et aux opérations de change. À ce niveau intervient également la technique de la règle de trois, particulièrement pratique pour déterminer, par des opérations de conversion, si une activité économique proposée dans un autre système de mesure est profitable ou pas. Puis viennent les sections du manuel où les méthodes propres au maniement des monnaies et des métaux précieux sont présentées et discutées.

En fait, les contenus des chapitres des principaux manuels d'enseignement correspondent beaucoup plus à «un tronc commun de connaissances jugées indispensables à la formation du futur marchand.»² Par exemple, dans presque dans tous les manuels il est question de déterminer, en finalité, la valeur des marchandises à partir des techniques du troc :

«La question est simple, il s'agit d'échanger des produits en utilisant la monnaie comme unité de compte permettant d'évaluer leur prix. Un exemple donné par le Compendion de l'Abaco consiste à changer des draps valent 3 florins la cane contre de la laine à 16 florins le quintal. Mais la question se complique du fait que le marchand propose son produit à un prix évalué "argent comptant", c'est-à-dire en numéraire, il entendait donc le "survendre", en demander un prix plus élevé au cours d'un troc. À une époque où les espèces sont rares et où les moyens de remplacement, comme les lettres de change, ne touchent que le grand commerce international, l'usage du numéraire se paie. Nicolas Chuquet, véritable mathématicien pourtant, passe en revue tous les cas possibles en espérant que "nul ne sera déçu". Il pousse parfois le souci pratique jusqu'à déconseiller l'opération en certains cas.»³

¹ *Ibid.*, p. 208.

² *Ibid.*, p. 204.

³ *Ibid.*, p. 209.

L'algèbre semble donc avoir été bien utile aux affaires. En dépit d'une apparition de ses règles dans certains manuels *algoristes* - mais qui auront vite tendance à se référer de moins en moins aux problèmes de la marchandise – le type de raisonnement qu'elles sous-tendent semble bien nécessaire pour apprendre les trucs du métier :

«Lorsqu'au XV siècle, M^e Benedetto expose 26 problèmes d'algèbre de type marchand, 8 concernent le change, autant les voyages, 6 des calculs de prix ou de quantités de marchandises et les alliages, le calcul des salaires et le change font chacun l'objet d'un exemple. La pratique commerciale est toujours présente à des degrés différents. Dans un manuscrit, sur 39 problèmes, 20 sont marchands, dans un autre 20 sur 44. À côté de ce rapport direct, les nouvelles techniques commerciales créaient pour le marchand, comme pour le mathématicien, des conditions nouvelles. L'évolution de la comptabilité, en particulier de la comptabilité en partie double, qui exige que chaque entrée soit compensée par une sortie et inversement, a pu largement favoriser le développement du concept de nombre négatif. En règle générale, les arithmétiques marchandes ignorent les nombres négatifs, ils sont inutiles pour expliquer les fondements mathématiques aux opérations commerciales simples. [...]»¹

Il n'est pas étonnant qu'en ces temps, où les jeux de l'échange internationaux dominent, le problème des prix est le problème concret le plus abordé dans les exemples d'opérations de ces traités. Surtout quand on sait qu'il y avait des quantités de monnaies et de taux de change que les marchands devaient contrôler sans arrêt :

« [...] le change fait partie du travail quotidien du marchand d'une certaine envergure. Mais les "affaires" nécessitaient des compétences supplémentaires. Sous des titres divers, *ligar*... c'est-à-dire allier l'or et l'argent, *faire le sou de fin*, ou autres dénominations, les manuels de calcul décrivent des activités très pratiques portant sur les métaux précieux. La fabrication d'espèces nouvelles demandait que du métal précieux soit porté dans les ateliers monétaires pour être refondu. **L'autorité publique – en France le roi, en Italie la cité – offre un certain prix d'achat du métal. Il est très important pour le marchand de savoir s'il a intérêt à y porter son or ou son argent, quelles pièces il doit faire fondre et quelles pièces il doit garder. Il doit être capable de calculer le titre de l'alliage contenu dans la monnaie, déterminer le sou de fin,, c'est-à-dire la quantité de métal précieux contenu dans une pièce dont il sait le titre, savoir composer un alliage d'un titre spécifié. Certains vont même plus loin, les conditions techniques, l'usure des pièces faisaient qu'elles ne pesaient pas toutes le même poids. Chuquet indique le moyen de calculer le poids des pièces qu'il faut envoyer à la monnaie en gardant les plus légères pour soi. Opération totalement illégale, mais sans doute répandue.**»²

En conclusion sur cette section des écoles de comptabilités, on prendra note que tous ces manuels de comptabilité et de calculs destinés au commerce étaient *écrits en langue vulgaire* «et non plus en latin comme l'essentiel de la littérature scientifique antérieur et du temps» dira Benoît, car ces langues - comme le français, par exemple - n'étaient pas encore fixées.³ Par contre, ces manuels auront des répercussions importantes. En effet, le milieu intellectuel d'alors s'intéressera au travail de spéculation de ces professeurs de comptabilité et de commerce. Plus particulièrement en ce qui a trait au savoir *algoriste* que l'on y retrouve. Les scientifiques emprunteront alors les logiques et les problèmes d'algèbre pour les transcrire

¹ *Ibid.*, p. 217. En fait, Chuquet va demander à ce que, dans les équations algébriques, on considère «comme une dette la racine négative d'une équation».

² *Ibid.*, p. 210.

³ *Ibid.*, p. 202.

dans des ouvrages sérieux (en latin), mais en laissant tomber les applications marchandes. Cela se comprend quand on sait le statut social du commerçant de l'époque. À quelle fin véritable était destiné chacun de ses manuels, aux dires des auteurs ? Benoit résume cet état des lieux :

«Chuquet voulait appliquer la science des nombres au commerce et Jehan Certain désirait que son livre soit "guide, enseignement et declaration a tous marchans de bien savoir compter...". Quant à Borghi, il écrivait son ouvrage pour les "jeunes gens destinés à la marchandise". Le souci d'une pédagogie pratique est affirmé dans la plupart des traités.»¹

Souci utilitaire, application pratique au commerce, fidélité à la main qui les nourrissait, peu importe ; ce qui importait le plus pour eux était simple : chaque maître de calcul construisait des algorithmes marchands nouveaux, comme s'il s'agissait d'expériences qu'ils pouvaient réaliser librement, et tel un jeu libre d'esprit, ils trouvaient satisfaction lorsqu'ils les ajoutaient à leur manuel, mais à la condition de passer un seul test à leur diffusion livresque : que «la validité [des algorithmes marchands] se mesure à l'efficacité.»²

L'école de comptabilité loge en ville, au centre de tous les trafics. L'école de comptabilité était un milieu de rassemblement. Un lieu de diffusion et de transmission des arts du commerce. Cette elle qui, de façon oblique, tout en se plaçant sous l'autorité morale et technique des maîtres de l'abaque, a fourni contre la peur de perdre les *secrets de famille* les éléments d'une véritable *sociologisation* de la comptabilité. La panique, le sentiment de confusion d'une information économique venant de toute part, l'émotion d'un profit, les sentiments d'appartenance à un groupe familial puissant, voire les émotions dirigées en groupe contre une autre famille de marchands à la vue des livres de compte de l'affaire à conclure avec l'autre sont des émotions qui sont prises en charge et/ou dynamisées par l'instrumentation comptable. L'École montre aux petits-fils des hommes d'affaires, mais sans le dire en ces termes, en quoi la calculabilité marchande et la tenue des comptes sont des aides à empêcher une dégradation des conditions cognitives individuelles du *raisonnable* par les émotions. La comptabilité, tout court, face à l'homme médiéval constamment soucieux et inquiet, permet de maintenir cette résistance aux émotions et ouvre des perspectives renouvelées de raisonnement de contrôle du risque d'affaires. Ainsi, les prestations utilitaires pourront mieux s'évaluer lorsque la comptabilité de chaque marchand lui donnera la possibilité de mieux maîtriser le lien entre valeur de l'échange et résistance à l'émotion de débordement. En montrant une réalité marchande remplie de calculs, de mesures, de monnaies, d'écritures, de Raisons, de ruses, de cartes maritimes, de contrats, de lettres de change, de crédit, de stocks, etc., l'école introduit l'élève à une capacité à penser la médiation entre les *choses* de l'entreprise comme un double dépassement de l'acte entrepreneurial, d'une pensée critique qui réduit les objets de risque au contrôle comptable et calculé, et d'une pensée intuitive qui n'accepte d'objets de risque que si elle les arrache à la peur. Bref, c'est là une architecture abstraite qui mérite d'être davantage documentée par des travaux de toute sorte. Tout simplement parce que ce type d'école moyenâgeuse a offert une panoplie de *théories pratiques* de la

¹ *Ibid.*, p. 202.

² *Ibid.*, p. 221.

représentation de l'entreprise. Des théories composées à l'origine de différents corpus comptables. Voyons d'un peu plus près quelques-uns d'entre eux.

13.4.3 De l'écriture comptable simple à double : réductions maximales des rapports économiques

Voici trois thèmes très riches qui nécessiteraient de nombreux développements. Nous avons retenu quelques phénomènes, présentés de façon fragmentée, mais néanmoins porteurs de changements significatifs dans l'histoire.

Nous pourrions dire que, depuis ses origines, le négoce repose sur des opérations simples d'addition et de soustraction. Entre la vente d'un bien agricole ou artisanal sur un marché local, sa présence dans une boutique ou dans le fond d'une cale d'un navire ou, plus abstraitement, que ce soit par le biais de sa représentation symbolique via une notation monétaire qui circule d'un registre comptable à un autre, ces situations désignent autant de lieux d'interrogation pour le marchand qui, chaque fois, en pose comme problématique l'articulation entre ces deux façons duales de se mettre en cause : le *quoi avec qui*. L'attribution des termes de l'échange n'est pas une opération théorique dont décide le marchand, c'est le travail pratique qu'il voudrait être le plus constant des situations dans lesquelles il brasse des affaires. Son enjeu consiste donc à faire des attributions au quoi avec qui l'objet même de ses pratiques d'écriture. Lorsqu'il peut écrire, lorsqu'il s'attarde à faire preuve de minutie – ce n'est pas toujours le cas – l'homme d'affaires italien rapporte un terme de l'échange économique à autre chose qu'à lui-même. Il le rapporte à une contrepartie. À l'autre de la relation. C'est là un travail de *mise en cause*. La comptabilité est donc un intermédiaire entre deux réalités à mettre en cause, pour les mettre en rapport : elle vient après avoir décidé ce que le teneur de livres voulait relier. Par l'entremise de la graphie comptable portée au registre des comptes, le marchand se donne des représentations des opérations commerciales qui vont de la plus simple à la plus complexe. Maintenant, si nous souhaitons mieux apprécier le contexte historique de la mise en place de la comptabilité en partie simple autour de cette idée de simple transport de quelque chose d'un terme de l'échange à un autre (stock avec date, crédit avec débit, paiement avec untel, etc.), nous devons reculer dans le temps pour dire quelques mots sur les seigneuries du bas Moyen Âge. Non seulement il y avait une grande utilisation de mémorial, mais elle a pu servir de relais de transmission de pratiques comptables auprès des hommes d'affaires italiens. Ce fait historique n'est pas négligeable pour notre propos. D'une part parce que ces seigneuries ont sans doute fonctionné comme des organisations économiques semblables aux domaines romains – que nous avons traités dans l'étude précédente – et d'autre part parce qu'il y a eu des seigneuries qui ont appartenu à l'Église. Capron fait remarquer la nécessité de ne pas négliger l'expertise comptable détenue en usage pendant des siècles parmi toutes les organisations religieuses chrétiennes : à titre d'exemple les moines des abbayes ont joué un rôle essentiel dans la tenue de ces documents et la transmission de cette connaissance comptable.¹ Nous avons également cette piste, celle des croisades (1096-1251), période qui a vu une extension du crédit et de la

¹ Capron, M. (1993) *La comptabilité en perspective*, op. cit., p. 11-12.

prospérité des ordres militaro-religieux : les Templiers, entre autres, auraient innové sur le plan de l'organisation matérielle du mémorial.¹ Or, ces derniers étaient des banquiers qui circulaient à cheval dans toute l'Europe. L'Italie n'a pas été évitée.

Donc, le rôle des intendants et des régisseurs de seigneurie consistait là aussi à utiliser le mémorial comme principal support de comptabilité. Comme condition sociale décisive à l'urbanisation des cités européennes, leur approvisionnement par les produits agricoles des seigneuries apportait aussi, probablement, son lot de pratiques à établir des équivalences comptables pour marchander. Du moins, c'est une hypothèse. De toute manière, peut-on croire que personne n'aurait vu un mémorial entre les mains d'un de ces régisseurs ?

Ce fait historique nous paraît important dans la mesure où l'organisation seigneuriale, religieuse et laïque, était très hiérarchisée et sujette au contrôle du maître, au contrôle des régisseurs et au contrôle comptable comme instrument de leur domination sur les productions agraires et la vie sociale. Le grimoire de l'exploitation a certainement joué un rôle important de transmetteur d'ordre et de mémoire. Ici la mesure du *risque d'entreprise* a été davantage une mesure des redevances fiscales à payer par les commettants d'un seigneur – plus accessoirement une mesure des stocks contre le vol ou la pénurie –, même si, plus tard, il est possible que le risque d'entreprise en ait été bien étant donné que la seigneurie fonctionnait comme une véritable entreprise. En effet, on connaît une série d'agents comptables dans l'histoire de la seigneurie moyenâgeuse qui ont eu recours à une *comptabilité seigneuriale* afin de contrôler toutes les activités économiques responsables de la rente du propriétaire. Présente dans un grand nombre de pays européens, la seigneurie type fut exploitée et administrée à un moment de l'histoire au sens d'une entreprise, c'est-à-dire orientée pour qu'une partie de la production agraire soit vendue au marché. L'administration du domaine est sous la responsabilité ultime du seigneur. Les rois pouvaient posséder plusieurs seigneuries. Dans un tel cas, les exploitations royales d'une même région étaient rassemblées en *fiscs* et placées sous le contrôle d'un magistrat, un *judex*. À chacune de ses visites, à raison de trois ou quatre fois l'an, le *judex* avait le mandat de contrôler la moindre dépense et l'utilisation des ressources matérielles et de la main-d'œuvre.² Le mandat de ce contrôleur royal en est un de surveillance, et de conseil ; il doit rendre compte à son maître de la qualité de l'administration effectuée par chacun des tenanciers, les administrateurs responsables de chacune des seigneuries. Chaque domaine seigneurial était placé sous la responsabilité d'un intendant, un *major* ou un *vilicus*. C'est lui qui était responsable du contrôle de l'exploitation, il en tenait les livres comptables, car il devait en rendre compte avec précision au *judex*. Enfin, l'administration royale avait institué un autre système de contrôle : tout le travail de ces agents comptables était aussi vérifié par des *fonctionnaires* experts : les *missi dominici*. Envoyés

¹ Capron écrit que leurs «monastères devinrent des forteresses, où les valeurs étaient en sécurité, et des établissements de crédit : les Templiers devaient tenir un compte exact de leurs recettes et de leurs dépenses et pouvoir justifier de la gestion des biens à la moindre requête. Les comptes des clients étaient tenus d'une manière identique à celle des comptes de banque aujourd'hui. Innovation importante : ils prirent l'habitude d'arrêter les comptes périodiquement, trois fois par an, au moment des échéances des fermages, et de reporter à chaque échéance le solde de l'arrêté précédent. Il s'agissait là d'un véritable compte courant : au débit figurent les sommes dues par le client ; au crédit, ses versements, le solde seul étant dû. Les écritures étaient enregistrées chaque jour dans un journal, puis reportées dans des grands livres.» p. 12.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 118.

extraordinaires du roi ou de l'empereur, ils se déplaçaient au domaine pour régler des différends importants ou juger des méfaits.¹ Naturellement, le mémorial pouvait, au besoin, servir de pièce à conviction pour recréer les événements.

Dans cette organisation seigneuriale, particulièrement dans les domaines privés (et non religieux), insistons un peu sur la figure de l'agent comptable principal, soit l'administrateur connu sous le nom de *major* et responsable du mémorial. Weber signale qu'on l'appelle aussi *bailli* ou *baillif*.² Nommé par un seigneur pour collecter les impôts en espèces et en nature, il devait prendre tous les moyens pour faire respecter ces obligations auprès des différents commettants, tant pour les serfs que pour les individus plus libres qui devaient payer des redevances à un seigneur. Dans les faits, il collectait les impôts, les enregistrait et les remettait directement à son maître. D'une manière ou d'une autre, le *bailli* a dû éprouver le besoin de garder une trace comptable de plus en plus précise des droits et des redevances, surtout lorsque la seigneurie se comportait en entreprise, avec des activités de production, de ventes et de consommation (pour répondre aux besoins de la communauté domestique du seigneur). Des mémoriaux illustrent cette préoccupation. Ils indiquent aussi l'usage d'une écriture descriptive. Bref, comme nous le disions plus tôt, ils formèrent un corpus précis d'une technicité marquée par beaucoup d'énoncés qualitatifs pour représenter les détails des termes de l'échange. Sur l'échelle temporelle, leur usage précédente celui de la comptabilité en partie simple.

Nous passerons pour l'instant sous silence l'administration des domaines détenus par l'église. La différence avec les seigneuries laïques réside dans le fait que l'église ne connaît pas de problème de succession. Les administrateurs religieux n'ont donc pas à composer avec les droits et les demandes d'héritiers exigeants. De plus, leur gestion était de loin supérieure à celles des domaines privés. Weber parlera d'une administration beaucoup plus rationnelle que celle des propriétés privées. Il faut dire que le seigneur était loin d'être un administrateur et encore moins un agriculteur responsable. Non, le seigneur reste un guerrier. Il n'était :

«Donc pas en position de gérer lui-même son exploitation rationnellement; dans la mesure où, d'une part, il lui était impossible d'incorporer à son budget des recettes fluctuantes, et où, d'autre part, il continuait de dépendre de la fixation traditionnellement des impôts qu'il réclamait de ses tenanciers, il avait par conséquent, tendance à parvenir à un compromis avec eux.»³

Ainsi, il n'avait aucune préoccupation évidente à vouloir une gestion serrée et permanente des coûts et des revenus de l'exploitation. Son intérêt n'était pas de savoir ce que coûtaient les choses (et les hommes), mais comment elles rapportaient. Weber croit que la chute des domaines seigneuriaux s'expliquerait par une double cause. La première cause vient de l'intérieur même de la vie de la seigneurie. Il y a eu ce qu'il nomme des *formes de pression* résultant de forces économiques : «Elles se manifestèrent dans les possibilités de vente et les intérêts à la vente qui s'offraient à la fois aux seigneurs et aux paysans,

¹ *Ibid.*

² Weber, M. (1993) *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 101.

³ *Ibid.*, p. 97.

et dans le constant *élargissement du marché des produits agricoles* que permettait l'économie monétaire.»¹ En effet, comme les villes deviennent plus peuplées et que les besoins alimentaires sont en croissance constante, l'idée de faire du vrai commerce devient une évidence chez les aristocrates un peu fauchés voulant accroître leur richesse. La deuxième cause semble avoir été l'intérêt de la bourgeoisie pour la terre seigneuriale vers le XII et XIII siècle.² Exit le seigneur et accueil du bourgeois capitaliste qui voulait se prendre pour un seigneur. Échange de lieu de rayonnement comme échange de milieu. La question qui se pose à nous ici est de déterminer ce qui s'est passé dans les effets de transmission des pratiques comptables entre la venue des hommes de confiance des seigneurs au début de l'histoire du marché citadin et, plus tard, le départ de l'homme d'affaires italien pour les anciennes *villae* romaines, les anciennes seigneuries royales perchées au haut des collines de la Toscane, etc. Donc, quelle a été la nature de cette double mise en contact, pour créer quelle nouvelle intersection dans les façons de faire de tenue de livres ?

Les écritures comptables deviendront plus techniques avec un usage plus grand de la monnaie. Le développement parallèle de l'écriture comptable et commerciale avec l'emploi du numéraire coïncide en effet avec une monétarisation forte des marchés et des échanges. Vers le XII siècle, et peut-être pour la première fois depuis la bureaucratie romaine, l'Europe, et l'Italie particulièrement, verront l'émergence à grande échelle d'un système de communication, en usage un peu partout – surtout en ville –, et fondé sur l'écriture et le calcul, condition générale qui aura des conséquences importantes sur le développement technique comptable à venir. Aussi, c'est parce qu'il y a eu transmission collective de ce type de système, c'est-à-dire qu'il y a eu institutionnalisation d'une organisation lettrée sur les échanges et le négoce que des marchands ont pu sans saisir et relancer les expérimentations comptables par lesquelles pouvait s'effectuer le commerce de marchandises toujours plus régulé, toujours plus rationalisé grâce un contrôle toujours plus précis des coûts et des prix. Comme le signalait Weber, le capitalisme apparaît là où les besoins d'une communauté sont couverts économiquement par des activités techniques régies sous le principe de l'«*entreprise*, quelle que soit la nature du besoin ; plus spécialement, une exploitation capitaliste rationnelle est une exploitation dotée d'un compte capital, c'est-à-dire une entreprise lucrative qui *contrôle sa rentabilité de manière chiffrée au moyen de la comptabilité moderne*».³ Cette comptabilité sera en mesure de fournir à l'entrepreneur l'information requise pour le calcul des prix, d'un projet ou pour mesurer le risque du patrimoine. La comptabilité et l'entreprise seront fortement utilisées par les Italiens

¹ *Ibid.* p. 121.

² *Ibid.* p. 122. «L'intérêt du capital pour l'investissement foncier se manifesta, là encore, dans un sens hostile à la seigneurie dans la mesure où la tendance des classes capitalistes à placer leur avoir nouvellement acquis dans la terre – de manière à accéder, par là même, à la classe de standing privilégié qu'était celle du grand propriétaire terrien –, aspirait à ce que le terroir fut délivré des contraintes du groupement féodal.» Enfin Weber signale aussi que l'État pouvait trouver son compte avec la chute du système de la seigneurie car il pouvait ainsi multiplier la perception des impôts et uniquement pour son seul profit. Contentons-nous de souligner pour l'instant que l'éclatement du régime seigneuriale, qui s'explique par plusieurs facteurs, va permettre l'émancipation de cette main d'œuvre servile et la liberté de mouvement. On verra plus loin que la ville est cet endroit où se dirigeront plusieurs ouvriers agricoles. Retenons finalement que l'une des conditions à la base de l'éclatement de ce système de production féodale est ce que Weber a identifié comme étant l'entrave faite aux intérêts des seigneurs à la vente de leurs produits agricoles sur les marchés urbains par une bourgeoisie citadine, nouvellement apparue et qui militait pour la création d'un marché libre du travail.

³ En fait, Weber ajoute à cette définition «et de l'établissement d'un bilan (qui ne fut requis, pour la première fois, qu'en l'an 1608 par le théoricien hollandais Simon Stevin). Il est évident qu'une entreprise économique particulière peut être l'objet d'une orientation capitaliste à des degrés très divers.» Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., 296-297. Nous soulignons.

comme instrument de contrôle pour la *grosse aventure*. La distance, le financement requis par capital-actions pour construire les navires, enfin tous les documents comptables requis pour transporter quelque chose informationnel de l'un à l'autre de ces documents, il y a de nouvelles médiations comptables opérées par une série d'agents au service des marchands propriétaires d'entreprise qui entraîneront d'autres rapports aux affaires, et éventuellement d'autres rapports à la comptabilité. Ce phénomène entraînera donc des conséquences importantes pour l'écriture et les techniques de comptes, comme le précise Lemarchand :

«Une comptabilité auxiliaire est tenue sur le navire par le capitaine ou le subrécargue, elle est destinée à l'enregistrement des dépenses aux escales, des ventes à destination, de l'achat de la cargaison de retour, ou encore des modalités du troc. Au retour, les résultats sont transférés dans les comptes d'opération de la société, ouverts au sein de la comptabilité de l'armateur, c'est cette intégration qui pose les problèmes techniques que nous avons choisi d'évoquer.»¹

Le navire à gouvernail signifie une certaine libération de cette servitude - onéreuse - à la route, à la circulation fluviale interne ou celle au plus près des côtes. Des capitaux lourds exigés pour la grosse aventure commandent des techniques de crédit, de comptabilité plus rationnelle et des contrats de société. De plus, on ne saurait oublier cette autre gestion, celle du temps – en relation étroite avec l'espace - qu'il fallait bien contrôler par écriture et par des techniques quelconques de tenue de compte :

«Jusque-là réservée aux audacieux, et à des risques rarement commerciaux, la haute mer s'ouvre aux navigations normales. Et celles-ci peuvent s'affranchir des interdits qui – plus longs en Baltique qu'en Méditerranée, mais toujours trop longs – faisaient renoncer aux traversées hivernales et contraignaient les armateurs à calculer l'amortissement de leur capital flottant sur la seule «belle saison» [...] Et n'oublions pas le temps du marchand qui, pour ses trafics à long rayon, se heurtera moins à cette morte-saison où force était de payer quand même loyer et personnel, mais où dormaient les stocks, les capitaux et les transactions.»²

Tout ceci donc, aux dires de Lemarchand pose des problèmes techniques d'intégration à la comptabilité. Les trois conditions les plus citées, pour expliquer l'évolution des techniques de comptes vers des formes toujours achevées, sont celles que résume De Roover : le développement du crédit, la naissance des sociétés commerciales et le contrat de mandat.³ Nous abordons ici, avec ces trois facteurs, les médiations qu'il fallait entreprendre et qui sont liées à la comptabilité en partie simple. Des trois, le crédit est probablement le facteur le plus important.

Le crédit est lié aux opérations commerciales, mais aussi aux prêts usuriers, un domaine où le crédit connaîtra une popularité certaine. Le marchand qui ne désire pas se lancer dans des expéditions commerciales à l'étranger, parce que trop risquées, préfère augmenter son capital avec le commerce du prêt d'argent à intérêt, surtout que, tout le monde, à cette époque, avait besoin d'argent. Vlaeminck nous résume le processus qui a conduit de la conciliation du crédit vers la comptabilité en partie simple:

¹ Lemarchand, Y. (1990) «Les comptes d'armement revisités», in *Comptabilité et pluridisciplinarité*, Actes du 11^e congrès de l'Association Française de Comptabilité, Saint-Maur, Mai, p. 223.

² Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 47-48.

³ Roover, R. de, (1937) «Aux origines d'une technique intellectuelle: la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double», *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 9, no. 43, p. 172 et ss.

«De ce fait, les commerçants furent forcés de tenir note de leurs créances et de leurs dettes afin de connaître leur situation exacte vis-à-vis des tiers. Ils commencèrent donc par enregistrer, l'une après l'autre, toutes les opérations qui n'étaient pas effectuées strictement au comptant. Plus tard, ce mémorial primitif évolua insensiblement vers la partie simple lorsque les négociants, ou leurs comptables, se mirent à enregistrer à part certains comptes de correspondants d'abord et, ensuite, certains comptes de valeurs tel que le compte de marchandises.»¹

Naturellement il y a eu cette réponse de conjuguer toujours au mieux la contrainte spatiotemporelle de l'échange monétaire. Mais, surtout, ce que l'on vient d'apprendre c'est que, à l'origine de cette comptabilité en partie simple, ce sont des *comptes de personnes* que l'on retrouve et qui font, forcément, l'objet du contrôle le plus important des commerçants puisqu'ils induisent immédiatement un processus d'identification. Face au sentiment de perte des créances consenties ou à respecter, la pratique comptable a fini par *personnaliser* des comptes. Puis, à l'ajout de cette nouvelle catégorie de compte, est venue la nécessité pratique, de distinguer, toujours plus, les comptes de personne des comptes de *choses*. Ensuite, le sens de l'efficacité du marchand le conduira à distinguer un véritable compte de caisse. Un compte qui serait, en quelque sorte, un intermédiaire entre les choses et les personnes. Un compte intermédiaire qui affiche un produit net de la position économique des échanges en cours. Le grand intérêt si l'espace de discussion nous était accordé serait de montrer, pas à pas, le monde autonome des délibérations marchandes qui commencent à s'organiser autour des modalités affichées du compte de caisse naissant. Tout un monde de relations compose un réseau dont l'unité n'est sommable que par les inscriptions de ce compte. Son examen constant a donc fini par produire des agglomérations de contrôle de toute nature. Ainsi, la comptabilité en partie simple, ce fut des séries hétérogènes, de plus en plus solidement nouées, polarisées, orientées en réalités stables que sont les comptes de personne, de chose et de monnaie. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas, selon toute vraie probabilité, le seul compte de caisse qui en serait à l'origine : il faudrait compter surtout sur la personnalisation des comptes.² Elle engendra de meilleures mobilités de la pensée marchande sur ses affaires. Elle amena plus de rationalité entre les personnes et les choses. Bref, elle participa, elle aussi, à cette évolution vers la comptabilité en partie simple. Ainsi, tout indique que le compte de caisse à proprement parler serait apparu :

«Qu'à la suite d'une certaine évolution du mémorial primitif, qui ne contenait que des opérations de crédit. Sans doute, certains mémoriaux, et notamment celui de Simon de Rikelike dont il sera question plus loin, contiennent quelques postes de recettes-dépenses. Mais il s'agit de mémoriaux en évolution vers la partie simple. La vraie caractéristique des mémoriaux primitifs est de ne mentionner que des opérations de crédit. [...] Le compte caisse, à l'époque des Croisades, était si peu traditionnel, qu'on ne le signale que chez les commerçants qui, ayant dépassé le stade du mémorial primitif, en étaient arrivés à tenir un plus grand nombre de livres. D'ailleurs, si réellement le livre de caisse n'avait jamais cessé d'être en usage, comment se fait-il que les plus anciens documents comptables que l'on ait retrouvés du Moyen-Âge, soient tous des comptes de créances et de dettes, c'est-à-dire des comptes de personnes ?»³

¹ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 44.

² Vlaemminck s'oppose à Fourastié sur ce point. Voir Fourastié, J. (1968) *La comptabilité*, 11e édition, Paris, PUF, p. 36 et ss.

³ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 45.

Les sociétés en nom collectif joueront également un rôle dans le perfectionnement technique de la comptabilité en partie simple. Rappelons que ces sociétés étaient des entreprises à durée déterminée. On les mettait sur pied pour des opérations de commerce maritime afin de rassembler les capitaux nécessaires et pour diminuer les risques marchands. Après une expédition ou un voyage, la société était dissoute et on devait avoir les moyens techniques de bien compter les bénéfices. Mais la société créée temporairement ne pouvait pas répondre aux plus ambitieux :

«Lorsque plus tard les sociétés prirent une forme permanente et se livrèrent à des opérations de plus en plus vastes, il est évident qu'on ne pouvait plus se contenter de connaître la situation envers les tiers. Pour pouvoir effectuer périodiquement des répartitions de dividendes, rembourser un associé désireux de se retirer et procéder à une liquidation, il fallait connaître d'une manière régulière la consistance du patrimoine tout entier et procéder, notamment, à des inventaires périodiques. C'est ce que les anciens documents nous démontrent en même temps que le rôle important joué par les sociétés commerciales dans le perfectionnement de la technique comptable.»¹

La comptabilité en partie simple pourra mieux répondre à ce besoin. Mais c'est surtout la comptabilité en partie double qui favorisa une lecture des positions économiques selon la demande d'un associé. À la condition, toutefois, qu'elle soit minutieusement tenue. Nous reviendrons à cette idée de la comptabilité en partie double comme instrument de synthèse des positions économiques.

Enfin, dernier facteur : le contrat de mandat. Il est un contrat de commission. Il donne lieu à une plus grande préoccupation pour tenir un registre de près. Avec cette pratique scripturaire plus ou moins permanente, nous avons là, d'abord, ce contrat qui l'impose, c'est-à-dire un document manuscrit qui traduit le rôle de celui qui était le délégué du groupe pourvoyeur de capitaux. Au Moyen Âge, il arrivait que l'on confie à un tiers l'administration d'une activité commerciale et il était normal qu'il rende des comptes à qui de droit, souvent un homme d'affaires très riche. Celui notait et contrôlait en retour les résultats de son mandataire. Ainsi la comptabilité en partie simple (et les documents afférents s'y rapportant) était de plus en plus valorisée parce qu'il y avait des *collages* de comptes de personnes et de marchandises, jugés fort pratiques pour leur vérification parallèle. Le mélange des uns et des autres ne posait plus de cas de conscience. Le mémorial ancien cesse donc d'être peu à peu un lieu d'écriture désorganisée : il deviendra même une surface vierge où le marchand pourra toujours plus facilement y projeter une autre organisation graphique rationnelle avant même le premier coup de plume. Il saura un peu plus comment y travailler, comment anticiper les espaces d'inscriptions et les catégories, etc. Le désir d'ordre sera sans doute aussi un des moteurs de cette organisation rationnelle des comptes. Mais il y a également les variations des autres composants du patrimoine qui pourraient expliquer cette orientation vers la comptabilité en partie simple. D'abord, il faut savoir que le compte Capital :

«Figura dès l'origine comme une dette de l'entreprise et cela, encore une fois, en vertu des impératifs juridiques. En effet, ce n'est pas la comptabilité d'un commerçant, mais la comptabilité des sociétés qui donna naissance au compte «capital». Ce compte apparaît d'abord dans les

¹ *Ibid*, p. 47.

registres des «compagnies». Celles-ci, par suite de l'extension de leurs activités, se sont trouvées dans l'obligation de suivre de près les mutations des différents aspects du capital intégré dans l'exploitation. D'où l'apparition du compte caisse, d'abord, ensuite des comptes de marchandises, de matières premières, d'immeubles, de dotations de succursales, etc. La synthèse ou, si l'on veut, la somme algébrique de ces mutations indiquait la dette de la compagnie à l'égard des associés. Cette synthèse est le compte Capital. Donc, toute diminution du Capital diminuait la dette de la personne morale «entreprise» et toute augmentation accroissait cette dette. Lorsqu'on se mit à ventiler ces mutations du capital pour les analyser dans les comptes de Résultats et qu'apparut le compte de Profits et Pertes, les frais et les charges devaient apparaître aussi sous la rubrique *dare* (débit), puisqu'ils diminuaient le capital, donc la dette, tandis que les profits augmentaient la dette à l'égard des associés et figuraient donc normalement sous l'intitulé *avere* (crédit), les associés devant «avoir» ces bénéfices. Le compte Capital, qui doit juridiquement figurer au passif dans la comptabilité d'une société, continua à y être maintenu dans les autres comptabilités, au début, sans doute, par une analogie non fondée avec les comptes des «compagnies» et plus tard par suite de la vision de plus en plus nette de l'autonomie de l'entreprise vis-à-vis de son entreprise.»¹

Le fait marquant de l'avènement de la comptabilité en partie simple est un jeu de compte érigé en système, «comportant plus d'ordre et de méthode, en même temps qu'un plus grand nombre de livres.»² Chaque livre convient à un lieu, à un temps, à un lieu (comptoir, succursale, etc.) à un groupe d'activités, à une personne, etc. Enfin, vient un moment où, chez certains commerçants italiens, ces livres étaient d'un nombre considérable.

Le marchand typique est envahi de papiers, de lettres de change, de livres de compte. Il s'est sans doute demandé un jour si c'était encore du texte qu'il devait avoir sous les yeux pour rendre compte de toutes ses affaires. Sans compter que tous ces documents écrits voisinent pêle-mêle, des contrats d'association, des correspondances sur les affaires domestiques, des monnaies, des monnaies de compte, des abaqués, des livres de méthodes commerciales, etc. Le registre de la comptabilité en partie simple est ici employé comme matériau pictural, au même titre que l'écriture et le calcul graphique, l'agent comptable lui conférant une dimension plastique à part entière puisqu'il exige de lui qu'il se plie autrement à ses besoins techniques. D'autant plus que les capitaux et l'amortissement sont concernés de près. Cette réorganisation a bouleversé en fait la hiérarchie entre utilités et techniques. L'écriture s'est numérisée et la calculabilité a gagné en raisonnement structuré. Bref, le moment de l'histoire où les marchands italiens seront arrivés à tenir note minutieusement de tous «les moyens d'action, de toutes les activités, de toutes mutations, ainsi que de leurs résultats positifs et négatifs, et que l'on en retirera la synthèse dans le compte Capital, on aura abouti tout naturellement à la partie double, qui apparaît comme l'aboutissement nécessaire d'une organisation rationnelle transposée sur le plan comptable.»³ Cette rationalisation dans la tenue de comptes divers s'est accentuée jusqu'à obtenir une «vision nette de tous les éléments du patrimoine et de leurs variations».⁴ Vision donc pour comprendre d'un coup d'œil le compte Capital ; c'est

¹ *Ibid.*, p. 62-63. Nous aimerions rappeler à notre lecteur cette autre lecture des significations des logiques de classement des comptes avec le commentaire de Vlaemminck : «Les termes *débit* et *crédit* proviennent de ce que les comptabilités tenues en latin au Moyen Âge, on employait *debet* (il, le titulaire du compte, doit) et *credit* (nobis) il nous prête. [...] *Credit* est la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe latin croire ou prêter (le mot français «créance» a conservé le double sens de croyance et de prêt.). La corruption de *debet* en *débit* renforce la preuve étymologique de l'extraordinaire influence des comptes de dettes et de créances ; elle prouve que cette influence fut assez puissante pour traverser les siècles et pour imposer aux comptables d'aujourd'hui un langage dont ils ont oublié le sens primitif». (*Ibid.*, p. 63).

² *Ibid.*, p. 59.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

une des finalités recherchées. Pour y arriver, les marchands expérimentent un principe évident qui s'offre à eux : « toute mutation dans la consistance ou la valeur du patrimoine avait nécessairement un point de départ et un point d'arrivée et retentissait simultanément sur deux comptes. D'où le grand principe technique de la partie double : à chaque débit doit correspondre un crédit et vice-versa. »¹ Il y a ici à ce niveau une médiation opérée par le marchand entre un point de départ et un point d'arrivée et cette médiation est une méthode qui aide à repousser l'incertitude entourant non seulement les termes de l'échange en question, mais celle qui risque d'affecter le patrimoine. De cette médiation il y a méthode de raisonnement parce qu'il découle une interrogation frontale sur les objets de la double écriture. Dans l'absolu, la position du juste milieu entre les deux objets de l'écriture comptable serait l'effet sur le compte Capital, mais cette zone médiane est aussi occupée par le marchand qui en tire les lignes de compte : c'est lui qui finit par faire œuvrer les intermédiaires mobilisées dans la technique de la partie double.

Ainsi, la relation d'affaires entre interlocuteurs se *chosifie*. Ils sont dorénavant *matière à écriture et à calcul*. Ainsi, l'homme d'affaires italien est poussé à créer des *entités abstraites* : les comptes et les catégories de comptes. Ce sont des *modèles de relations* qui correspondent à des structures syntaxiques et numériques. Elles entraînent des conséquences commerciales encore mal évaluées aujourd'hui. Ces conséquences peuvent être résumées dans l'unité de la problématique suivante : comment faire plus avec moins ? C'est là un seul modèle de médiation qui fait jouer de manière complexe le rapport technique/économie/comptabilité/société, donc cause contre cause.

13.4.4 De la partie double à la comptabilité industrielle : principe circulaire ou causes rectilignes ?

Nous l'avons souligné plus ou moins en cette manière dans la section précédente : le milieu socio-économique moyenâgeux du XIV^e siècle va connaître des crises de toutes sortes. Ceux qui possèdent les grandes fortunes restent l'aristocratie rurale, « plus riche de terres et de redevances dévaluées que de liquidités disponibles pour l'entreprise économique. Lancer des flottes, organiser le mouvement des frets, jouer du crédit sur les ventes à terme et sur les remplois de profits, tout cela commence à échapper à l'investisseur individuel. »² Mais une fois ce mouvement économique reparti, les besoins de contrôle comptable suivent en parallèle les organisations économiques :

« Que les affaires prennent de l'envergure, que les responsabilités se hiérarchisent, et voilà que la tenue de livres procure à la fois au gestionnaire les moyens de sa justification et au patron ceux d'un contrôle permanent. Si le stock s'élargit, s'il se répartit entre plusieurs magasins, nul ne songe plus à gouverner les réassortiments d'un seul coup d'œil. Quant à l'état de la caisse, il ne laisse pas deviner qui a payé et à qui l'on a payé. Dès lors que l'homme d'affaires met un caissier à la tête de son numéraire, savoir ce que l'on serre au coffre chaque soir est fort suffisant. Au moment où les affaires prennent cette ampleur, l'état de la caisse et celui du stock ne donnent plus, à eux seuls, une vue complète des situations et des opérations. [...] De même, les prévisions de fabrication ou d'approvisionnement, le recouvrement des créances et le remploi des bénéfices, l'immobilisation des capitaux et la spéculation sur le marché, tout cela ne saurait se fonder sur un simple "journal" des entrées et des sorties. »³

¹ *Ibid.*

² Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 189.

³ *Ibid.*, p. 318.

En fait, les marchands cherchent d'autres spéculations profitables, certes, mais d'autres sûretés matérielles, symboliques voire d'autres croyances rassurantes pour y parvenir. Ils souhaitent un réemploi des argents qui n'exigera pas forcément d'eux un supplément d'activité. Et c'est aussi vrai dans le domaine de l'administration des comptes. La nomination d'un caissier est certainement une chose importante. Cette situation nous conduit à prendre un autre chemin d'une autre origine du gestionnaire moderne. De responsable d'une caisse, il le sera aussi pour le livre correspondant, puis, un jour, on voudra qu'il s'occupe lui-même de l'activité génératrice de sa caisse : gérant, administrateur, intendant, directeur de succursale, enfin un vaste mouvement de spécialistes de la gestion (comptable ?) se mettra en branle avec l'apparition de ce petit caissier. Mais cette situation n'est rendue possible que par la présence d'un livre des comptes qui le *surveille*. Par ailleurs, l'innovation technique de ces marchands qui veulent investir leur temps ailleurs est une série de dualités comptables: la division des comptes en deux parties, le débit à gauche et le crédit à droite ; la passation des opérations en deux sections, un crédit et un débit ; l'existence de deux registres, un mémorial pour les enregistrements chronologiques et un grand-livre pour les récapitulations analytiques ; l'existence de comptes de tiers (clients et fournisseurs) représentant des personnes et l'existence de comptes de valeurs (caisse, immobilisations) représentant des biens ; l'opposition entre les comptes de bilan permettant de décrire la formation du patrimoine et les comptes de résultat permettant de décrire la formation du revenu.¹ Enfin, à ce stade nous aurons à l'esprit que peu importe la nature des comptes, maintenant les techniques de mise en compte «obéissent à une hiérarchie prédéfinie et permettent d'enregistrer n'importe quel type d'opération [...] Pour résumer, la comptabilité en partie double suppose au minimum l'existence d'un double critère d'enregistrement, L'utilisation universelle d'un jeu de comptes et plusieurs possibilités de recoupement.»² Depuis les comptabilités en partie double des trésoriers municipaux de Gênes, tenues dès 1340, les plus anciennes jusqu'à ce jour, un nombre considérablement élevé d'études de cas serait à relever pour faire état de notations graphiques variées, mais, finalement, elles vont dans le sens de ce que nous avons dit précédemment. Nous porterons notre intérêt ailleurs.

Pacioli, nous le savons, n'a fait qu'une synthèse d'un savoir existant. Par contre, son ouvrage aura des conséquences puissantes puisqu'une série d'événements ont assuré une transmission de son œuvre. Sur ce sujet, pour nous l'enjeu serait de répondre à ce questionnement : quels ont été les effets de mouvements sociaux de la diffusion de sa publication ? C'est par là qu'il faudrait examiner de plus près comment s'est fait la transmission. Et de chercher à comprendre pourquoi la comptabilité en partie double, comme technique a fini par se standardiser, a fini par unifier les comptabilités occidentales. C'est là un travail entier impossible à entreprendre ici.

La comptabilité en partie double doit aussi son succès à sa pratique quotidienne. De plus, le secret qui l'a longtemps entouré a certainement contribué à vouloir se l'approprier. D'ailleurs il est assez

¹ Nous avons repris la nomenclature proposée par Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 48.

² *Ibid.*, p. 49.

exemplaire qu'elle fût nommée pendant des siècles, dans le reste de l'Europe la «méthode italienne». Enfin, insistons encore un peu sur la question : cette comptabilité doit son origine à un principe d'écriture qui se répond à lui-même, qui finit par expliquer ce qui lui a donné son impulsion : la vision de la variation du patrimoine, qui est le point de départ et le point d'arrivée ; ou mieux le capital du marchand, c'est le marchand lui-même qui transite par le capital pour atteindre la société, un capital qui traduit la possession, le désir, la peur et la vitalité de devenir quelqu'un par quelque chose.¹ Pour contrôler ce capital, le marchand italien a déployé une organisation technique de ses comptes. Voici une traduction technique de ce contrôle du Compte Capital :

«[...] la comptabilité à partie double doit son nom au fait que chaque article du Journal donne lieu dans le grand-livre à l'inscription de deux postes ou parties, dont l'une se met au débit et l'autre au crédit [...] Il faut encore que le montant porté au débit soit égal à celui passé au crédit et que toutes les sommes soient exprimées dans une même unité monétaire servant de commune mesure [...] L'observation intégrale et rigoureuse du principe de la dualité des inscriptions est une condition *sene qua non* [...] Il ne suffit donc pas que les comptes se présentent en deux colonnes, une pour le débit et l'autre pour le crédit, c'est-à-dire qu'ils sont tenus *alla veneziana* [...] Une autre caractéristique essentielle de la partie double consiste dans le fait que le grand-livre contient un jeu complet de comptes, c'est-à-dire des comptes impersonnels aussi bien que des comptes personnels. C'est un corollaire du grand principe de dualité... Dans toute comptabilité à partie double se rencontrent cinq catégories de comptes : les comptes de personnes, de valeurs, de déboursés, de résultats et de capital. Ces comptes s'emboîtent parfaitement les uns dans les autres et leur balance, reflétant l'équilibre du débit et du crédit, synthétise les résultats. La comptabilité à partie double est un système bien défini qui n'admet aucune dérogation aux règles qui en sont le fondement. La plus grande prudence s'impose donc avant d'affirmer qu'elle est appliquée dans tel ou tel cas déterminé [...]»²

La rigueur de l'application du principe de la dualité des inscriptions traduit une activité de découpage linéaire simple sur une réalité marchande beaucoup plus riche. Sa répétition, sa persistance, sa courte représentation, enfin la production d'une inscription finissent par instruire son *inscripteur*. Comptabiliser selon la partie double c'est instruire une preuve. À ce stade, les techniques d'argumentation de la relation d'échange pour sa justification se synthétisent dans ce qui est écrit et nommé entre un débit et un crédit. La comptabilité est *la* preuve. La comptabilité en partie double tire sa force parce que tous les événements commerciaux entrent dans l'une ou l'autre des cinq catégories de compte. En ce sens, cette comptabilité devient, effectivement, un véritable outil de vision. En un mot, la comptabilité en partie double est la véritable rétine du marchand : elle donne à *voir*. Et plus que les autres comptabilités. Elle couvre mieux l'horizon des échanges. Elle porte au visible ce qui est invisible à l'œil nu. Elle fait voir le simple du fatras des livres auxiliaires, le proche des succursales lointaines, le paiement dans neuf mois d'untel, etc. À toutes ces fonctions de la vision, n'oublions pas que celles-ci se mêlent aux activités sociales de la vie domestique du marchand, aux jeux politiques, aux enjeux stratégiques face à la concurrence, à l'amitié entre associés, et enfin, surtout, ne l'oublions pas, à l'émotion procurée par le

¹ Sur cette équation existentielle, le lecteur consultera cet ouvrage très négligé de Simmel, G. (1987) *La philosophie de l'argent*, op. cit. Il pourra, par déductions, arriver à ce genre de constatations qui finissent par apparaître, après cette lecture, comme une évidence.

² Roover, R. de, (1937) «Aux origines d'une technique intellectuelle: la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double», op. cit., p. 180.

plaisir ou la peur de l'image comptable, l'image synthèse du compte Capital, comme synthèse du labeur et de la Bonne Fortune.

La comptabilité en partie double, faut-il le rappeler, est porteuse de la modernité du contrôle de gestion. En effet, notre thèse depuis le début est de démontrer comment la comptabilité a toujours eu cette fonction. C'est encore plus vrai au Moyen Âge.

Si on retrouve des manufactures de vêtements, d'armement et de monnaies dès le XIII siècle, pouvons-nous y trouver des comptabilités manufacturières ou dites industrielles ? Même si la production industrielle n'était pas l'activité dominante, l'expertise de la tenue de livres commerciale servira à jeter les bases d'une calculabilité de coût de fabrication.

Cette comptabilité était tenue dans des livres auxiliaires et ce dès le XIII-XIV siècles. Elle n'était pas séparée des autres, mais simplement différenciée d'elles pour des raisons de commodité. La situation se réglée par un livre dédié à cette activité. Et pour bien d'autres raisons sans doute. Mais qui plus est, dans ce métier risqué de la marchandise raconte Favier, et parce que c'est un métier à part entière :

«C'est aussi pour lui-même qu'il doit pousser l'analyse des situations et des mouvements. On ne choisit pas à l'aveuglette les investissements qu'impose le marché du crédit, non plus que ceux auxquels conduit l'observation des achats sa de la clientèle et de leur tendance. Ce n'est pas à l'aveuglette, non plus, que l'on établit les prix de vente. Trop cher, on vend mal: le marchand n'est pas seul sur la place, et il le sait. Pas assez cher, on vend à perte et on se ruine. Or la détermination rationnelle des coûts exige que l'on intègre dans le calcul des éléments aussi divers que le prix réel d'un achat à terme, le salaire d'un ouvrier ou d'un voiturier, l'amortissement d'un outillage ou d'un entrepôt. La chose n'a rien qui puisse nous étonner, le besoin d'une comptabilité analytique se fait en premier lieu sentir dans le domaine économique où la complexité des financements suit celle des chaînes techniques de fabrication : l'industrie drapière.»¹

L'industrie lainière de Florence et sa grande réputation circule partout depuis 1200. Le marchand engageait des artisans et les rémunérait à la pièce ou leur versait un salaire déterminé. Parmi les archives les plus anciennes que nous ayons, il y a cette série de livres de la société Del Bene dont les plus vieux remontent à 1318. Leur particularité principale réside dans le fait que les dépenses manufacturières étaient enregistrées selon les mêmes techniques que la tenue de livres commerciale.² L'un des livres, le *libri delle lane*, contenait le calcul du matériel utilisé pour les productions, entre autres la laine brute. D'autres montraient les salaires versés : un pour les teinturiers, le *libri dei tintori*, et un autre pour les autres ouvriers, le *libri dei lavoranti*. Lorsqu'une certaine quantité de vêtements était produite, on transférait alors le total des coûts enregistré dans le journal général. Ainsi, en additionnant le coût de la matière première, la laine, un calcul obtenu à partir du livre des achats, on ajoutait les salaires des ouvriers et des teinturiers pour établir ensuite le total du coût des produits fabriqués.³ Retenons toutefois l'inexistence de compte distinct dans les *livres commerciaux* où un système de jeu de compte aurait permis de calculer directement les coûts de production.

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 319.

² Kogima, O. (1995) *Accounting History*, Tokyo, Moriyama Shoten, p. 163.

³ *Ibid.*, p. 164.

À son usine de laine de Prato, près de Florence, Datini avait établi plusieurs livres d'une comptabilité industrielle et qui comprenait un journal des opérations quotidiennes, un journal des salaires, un journal des payés d'avance, un journal des achats et un autre pour les ventes. Le livre des salaires était tenu de manière à y enregistrer les salaires à payer pour chaque étape de la production.¹ Non seulement tenait-il compte des sous-produits, mais, étonnamment, l'ensemble des coûts du traitement de la laine est suivi à chaque étape de son processus. Par ailleurs, il serait difficile de rester avec une idée surfaite : le calcul du coût de fabrication à partir de différents éléments ne s'est pas inventé comme ça, en rupture avec l'histoire technique qu'il traîne forcément avec lui. Prenons connaissance des exemples donnés par Favier et jugeons comment il était acquis pour un marchand de calculer l'idée d'un prix coûtant dans son rapport à un prix de vente à partir de ce qui était estimé important. Source possible de la calculabilité du prix de fabrication ? Un prix de revient commercial, sans doute, mais dont la conception reste étonnante :

«Le drapier toulousain Jean Lapeyre ne manque pas, dans les années 1435, d'enregistrer ainsi chaque achat et chaque vente. Il va jusqu'à calculer le bénéfice qu'il tire de l'opération, ce qui anticipe sur une prise en compte des profits et pertes qui ne sera effective qu'au jour où elle entrera dans la recherche de l'équilibre des différents comptes. Au moins peut-on penser que Lapeyre a ainsi le moyen de gouverner ses achats, d'estimer les occasions de profit, de juger fournisseurs et clients. Et cela lui évitera de s'encombrer à nouveau d'une marchandise qu'il lui faut vendre à prix coûtant pour alléger son stock:

Draps d'Angleterre.

Andieu del Portz: 7 cannes de drap demi-pers.

Coûte.....1 écu 10 gros.

Vendu le 18 septembre 1436, en or.....2écus 1 ½ gros.

Profit.....9 ½ gros.

Johan de Cassals: 1 canne 3 palmes de drap garance.

Coûte.....2 écus 9 gros.

Vendu 1 canne 3 palmes le 12 mars 1435.....2 ½ écus.

Aucun profit.(p.333)

[...] Lapeyre aura compris qu'il ne fallait plus commander de drap garance à Johan de Cassals. Un siècle plus tôt, les Florentins Duccio di Banchello et banco Bencivenni vont beaucoup plus loin dans leur analyse de l'entrée de quatorze charges de laine anglaise achetées à Milan, le 20 mars 1339, de Niccoletto Liono:

9 charges de laine d'Angleterre. Pesaient à Bruges les 9 sacs: 11 *kiovi*. À 15 marks le sac, ils valaient 91 livres 16 sous 8 deniers sterlins, soit en livres de gros de compte la somme de :

58 l. 13. 8 d.

5 charges de laine d'Angleterre, de Charchamono, marquées K. Pesaient à Bruges les 5 sacs: 6 *kiovi*. À 13 ½ marks le sac, ils valaient 45 livres 18 sous sterlins, soit:

29 l. 6 s. 4 d.

Coûtent les 14 chargent, en dépenses faites à Bruges jusqu'à la mise en chariot 15 sous 3 ½ deniers de gros tournois, soit:

1 l. 9 s. 4 d.

Coûtent pour dépenses de Bruges à Milan 13 florins, soit:

19 l. 15 s. 3 d.

Somme pour le tout: 1076 florins d'or 10 gros de Venise, soit:

109 l. 4 s. 10 d.

Coûtent, que nous avons donné pour le 16 pour 100 au terme de quatre mois:

17 l. 1 s.

Soit au total: 1244 florins d'or 10 gros, soit:

¹ *Ibid.*, p. 165.

126 l. 5 s. 10 d.
 Posé qu'il *doit avoir* au folio 131:
 À Milan, pour:
 Péage de Côme: 22 l. 15 s. impériaux.
 Mener les laines du Bourg à la Cité: 5 l. 5 s.
 La "chaîne" et mettre les laines à couvert: 9 s. 4 d.
 Hostelage à Milan: 1 l. 8 s.
 Peser les balles à Milan: 7 s.
 Voiture de Milan à Lodi: 7 l.
 Un enfant qui a tenu les balles de Milan à Lodi: 12 s.
 Péage de Lodi: 7 l.
 Un enfant qui a tenu les balles de Milan à Lodi: 12 s.
 Péage de Lodi: 7 l.
 Billet et chargement à Lodi: 16 s.
 Location de bateau de Lodi à Venise: 15 l. 8 s.
 Péage à Pizzighettone: 13 l. 10 s.
 Péage au pont de Pizzighettone: 6 s. 8 d.
 Billet: 2 s. 8 d.
 Péage à Crémone à 10 s. la somme sur 14 ^{2/3} sommes:
 7 l. 6 s. 8 d.

peser et billet à Crémone: 6 s.
 péage du pont à Crémone: 7 s. 6 d.
 péage à Bresello: 2 l. 2s.
 péage à Borsello: 1 l. 8 s.
 péage à Guastalla: 4 l. 4 s.
 péage à Isollo: 3 l. 9 s.
 péage à Borgoforte: 1 l. 6 s.
 péage à Mantoue: 5 l. 13 s.
 Somme toute de ces dépenses: 91 l. 17 s. 8 d. impériaux, soit:
 5 l. 14 s. 11 d.

Et coûtent les dépenses que fit Ambrogio entre Venise et Bologne, pour:

Aller à Modène et retourner: 10 gros.
 Six sacs pour envelopper les balles: 2 s. 3 d. de gros.
 Guide et pilote: 2 gros.
 Vin aux emballeurs à Bologne: 1 s. 4 d. de gros.
 Venir de Bologne à Venise: 1 s. 1 d. de gros.
 et donné à Bartolo pour courtage de la Laine: 2 s. 4 d. de gros

Total: 9 s. 10 d.

Somme: 132 l. 10 s. 8 d. de gros.

Soit: 133 l. 1 s. 9 d. *manca*.

Quand on fait le compte avec les deux Florentins à qui leur livre de marchandises "doit donner" 133 livres pour des laines achetées 88 livres à Bruges, on voit ce qu'une telle analyse apporte à l'homme d'affaires appelé à choisir ses places d'approvisionnement et ses itinéraires. [...] S'il entend ne pas arriver à sa destination finale avec une marchandise que son coût rende invendable sur un marché particulièrement concurrentiel, le négociant ne peut écarter la rigoureuse discipline d'une comptabilité analytique. De chacun de ses choix, il le sait, dépend la fortune ou la ruine. Le compte des marchandises fait donc très vite figure de compte parallèle à celui de la caisse. Tout comme la caisse, le stock, à mesure qu'on le traite comme les clients et les fournisseurs, prend son autonomie par rapport à l'entreprise. L'équilibre est ici le même, et l'on voit mal qu'un drap vendu à crédit puisse être porté en "doit donner" au compte d'un client et ne pas l'être en "doit avoir" au compte de marchandises. Là encore, nulle volonté d'inversion

illogique, mais une vue très capitaliste du stock, qui ne s'identifie plus à la personne physique du marchand, mais doit rendre des comptes aux associés propriétaires.»¹

Ces remarques trop rapides appellent évidemment des commentaires et des justifications. Le lecteur en trouvera dans la prochaine étude. Le plus important maintenant est de souligner que des formes de comptabilité industrielles *coexistaient* avec des comptabilités tenues en partie simple ou double. Ces comptabilités coexistantes se partageaient les activités économiques d'un marchand ou de son entreprise. Celle-ci portait souvent sur plusieurs secteurs d'activité. L'entreprise se partageait en zones successives dans le jeu des registres de compte. La fabrique s'étend autour du centre de l'entreprise telle une succursale. Par contre, la division du travail qui régnait commandait sans doute des découpages comptables correspondants, de même que la distribution des produits fabriqués exigeait de tenir compte des frais d'expédition. Par-dessus tout, la fabrique sera le milieu où la comptabilité trouvera un terroir pour y étendre sa rationalité. Parce que le contrôle des stocks, des matières premières et des travailleurs va le réclamer. L'univers de la fabrique est une activité qui nécessitera aussi plusieurs niveaux de coordination et d'organisation de ces coordinations. On peut croire que les comptes finiront par être dressés de manière à suivre ces organisations. Aussi, chaque inscription comptable pourra offrir une occasion de mieux penser comment aligner plus efficacement les termes des facteurs de production qu'elle traduit.

Avec la comptabilité en partie double et industrielle, donc, le marchand n'est plus face à lui-même, mais il y voit mieux les autres et les stocks. Les mondes comptables qui s'affichent à lui ne sont plus des mondes de dettes ou de crédit. La comptabilité commence à être remplie d'entités bizarres, des intermédiaires, des entités hybrides «personne-chose», des mixtes de monnaies, des mises en chose de personnes par de petits effets de réification, des mises en personne de choses par des effets de personnalisation : enfin le couple chose/humain se mêle comme jamais avec la comptabilité en partie double, uni par des médiations activement voulues par le marchand pour faire de meilleurs rapports entre des *règles et des cas*, entre des enchaînements raisonnés et des arguments émotionnels, enfin pour mieux poser les critères de débats, les critères entre ce qui fait le risque et son contrôle, entre ce qui anime le marchand et l'éteint, entre ce qui lui donne goût à la vie des affaires et ce qui peut porter atteinte à sa mort. Voilà le portrait de l'idéal type invariable que nous donnerons, modèle susceptible de fournir des explications de ce qui s'est passé avec l'introduction de cette comptabilité du compte Capital.

13.4.5 Le Nombre précis et organisé comme contrôle vital

L'homme médiéval a un rapport existentiel avec le nombre parce qu'il le découvre et l'ignore. Parce qu'il est séduit pas son pouvoir d'action et qu'il ne s'explique pas son pouvoir de création, particulièrement celui de la création de richesse. Le nombre est la matière première de la comptabilité, le

¹ Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, op. cit., p. 333-335.

symbole de sa manifestation. Dans le jeu des écritures, aux yeux du marchand médiéval, le nombre possède une fonction de contrôle. Lequel ? Cela dépend de quelle façon il est utilisé pour justifier un acte.

Le nombre se mêle donc aux techniques de comptabilité. Les techniques comptables propres au mémorial, à la comptabilité en partie simple ou double ne peuvent avoir de sens qu'en fonction des besoins, des comportements et des activités des hommes d'affaires. Nous retiendrons que le marchand médiéval est un accumulateur de richesse. Il mesure avec soin chacune de ses dépenses : il garde le contrôle sur chacun de ses deniers. Une pratique qui correspondait probablement à cette nouvelle éthique de l'accumulation. Si son temps doit être occupé, ce n'est pas pour faire comme l'aristocratie dont la valeur et sa reconnaissance sociale passait doublement par un temps à dissiper sa richesse et à *montrer* ce qu'il avait acheté : «Dépenser sans tenir compte de ses revenus réels, c'était un signe de noblesse et de générosité. Le marchand de son côté ne peut qu'être calculateur et économe, il doit accumuler de l'argent et dépenser avec intelligence ses revenus en escomptant un bénéfice.»¹ Avec cette augmentation de richesse, les marchands de la fin du XIII siècle et du début du XIV siècle vont vouloir contrôler beaucoup plus que leurs propres affaires. C'est l'époque où va se développer le corporatisme marchand. Dans un grand nombre de villes européennes, ils arriveront à être représentés comme la principale classe dirigeante de ces gouvernements locaux. Même si leur nombre est peu élevé, ils prendront le contrôle de quelques institutions citadines : «Ils emplissent les conseils municipaux, mènent une politique fiscale à leur avantage, contrôlent la justice et la législation locales.»² Par exemple, en Italie :

«Nulle part en Europe la corporation des marchands n'a atteint la puissance économique et politique qu'elle avait acquise dans les villes d'Italie. Nulle par l'activité marchande commerciale n'a attiré une aussi large couche de la population. Un voyageur de passage à Venise peu avant la Grande Peste de 1348 en arriva à la conclusion : "Le peuple tout entier n'est composé que de marchand". On disait aussi des Génois : "Un Génois, c'est-à-dire un marchand. De telles appréciations sont exactes dans la mesure où ce sont précisément les gros négociants qui donnaient le ton à toute la vie économique, sociale et politique des villes d'Italie. La profession de marchand y était moralement réhabilitée, et Jacques de Voraigue, archevêque de Gênes [...] comparait le marchand au Christ en personnes. Il arrive sur le navire de la croix pour donner aux hommes la possibilité d'échanger les biens terrestres éphémères contre les biens éternels. La richesse a perdu son sens négatif, car, selon les dires de Jacques de Voraigue, les patriarches bibliques et le Christ lui-même étaient riches.»³

Il est vrai que, à l'origine de du capitalisme, ces marchands se distinguent par leurs comportements et leurs caractères. Ce n'était pas le cas dans toute l'Europe. Ils sont dynamiques, pleins d'idées, entreprenants et ils ont aussi cette belle qualité qui sait encore séduire, l'entregent, mais aussi, ils sont reconnaissables «par leur impudence, leur égoïsme et leur désinvolture vis-à-vis de toutes les normes patriarcales de l'époque.»⁴ Malgré tout, il y a ce rapport à l'Église qui est omniprésent dans la conduite des affaires marchandes et en cela, la religion institue une éthique sur l'art de faire des affaires : la question du

¹ Gourevitch, A.J. (1989) «Le marchand», in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 278.

² *Ibid*, p. 285.

³ *Ibid*, p. 290.

⁴ *Ibid*, p. 288.

contrôle rationnel des activités n'obéit pas toujours à des règles de calculs. Considérons sans faute ce point de vue :

«Le Florentin Paolo de Certaldo a composé dans les années 1460 un recueil d'instructions où les préceptes pieux se mêlent aux conseils purement pratiques. Il accorde une grande importance à la correspondance d'affaires. "Dès que tu reçois des lettres, dit-il, lis-les et, en cas de nécessité, prends sans tarder des dispositions adéquates, envoie un courrier si ces lettres portent sur un problème d'achat et de vente. Mais ne transmets pas les lettres d'autrui que l'on t'a confiées avant d'avoir réglé tes propres affaires, car ces lettres peuvent contenir des renseignements nuisibles pour toi, et tu ne dois pas rendre service aux autres pendant que tu vaques à tes propres affaires". Paolo Certaldo exprime l'éthique commerçante avec une grande précision. Il faut savoir gagner de l'argent, mais il est encore plus important de savoir le dépenser correctement et raisonnablement. Les mots clés de son œuvre, comme l'a noté un historien, sont : "laborieux", "opiniâtre", "tenace". Certaldo est convaincu que la richesse que l'on gagne par ses propres efforts vaut mieux que celle que l'on obtient par héritage. Certaldo, comme les autres marchands qui écrivaient au XV siècle, était un homme religieux. Mais en quoi consiste sa religion ? **L'enfer menace les imprudents, et, dans la mesure où il est impossible de ne pas craindre la mort, il faut y être constamment préparé, c'est-à-dire tenir toutes ses affaires dans un ordre parfait et, avant son trépas, régler ses comptes avec Dieu et avec ses compagnons.** Pour Certaldo, les devoirs de l'individu à l'égard du Créateur sont à mettre sur le même plan que toutes les obligations du marchand. Il est peu probable que les contradictions entre les exigences de la vie quotidienne et les idéaux religieux et éthiques échappent au regard du marchand écrivain, et oscille entre ces deux pôles, sans en faire, se pendant, un drame : il règle implicitement le conflit au profit de la conscience mercantile.»¹

Il y a sûrement ici matière à réflexion supplémentaire concernant la comptabilité. Voici à notre avis une hypothèse qu'il faudrait exploiter davantage avec ce qui vient d'être dit. En effet, on évoque des facteurs économiques pour expliquer le perfectionnement comptable : et s'il y avait aussi une explication religieuse déterminante ?

En effet, s'il était capital, voire existentiel, pour un marchand de mettre en ordre toutes ses affaires et tous ses livres de comptes pour trouver son salut devant l'éternel, alors pourquoi une telle pratique ne serait-elle pas explicative par exemple des tentatives répétées pour d'obtenir une comptabilité rationnelle ? Oui. La filière religieuse serait une question à creuser et qui ne serait peut-être pas aussi farfelue qu'elle en aurait l'air. Tout comme celle de la problématique du contrôle : le vif désir d'avoir sa place au royaume des cieux expliquerait-il cette manie à tout classer et à contrôler tous les aspects dans la conduite du commerce marchand ? Concluons cette partie sur le marchand médiéval et ses mœurs en prenant connaissance de cet exemple édifiant et révélateur de tout ce que nous avons dit :

«À cet égard, arrêtons-nous un instant sur un seul personnage assez caractéristique, le drapier flamand Jehan Boineborke, mort aux alentours de 1286. Ce patricien de Douai n'avait reculé devant aucun moyen pour accroître ses revenus. Les petits artisans et les ouvriers qu'il exploitait impitoyablement n'étaient à ses yeux que les instruments bons à extraire du profit. Boineborke, en même temps qu'il les dévalisait et les ruinait, les humiliait de toutes les façons, les outrageait, se moquait d'eux, ne leur reconnaissait aucune valeur humaine, tirant parti de la totale dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de lui. Le chercheur qui a dépouillé les archives de Boine Broke écrit à son propos : "C'était un homme d'argent qui n'aspirait qu'à s'enrichir ; tel était le seul but de son existence et il y subordonnait toutes ses pensées, toutes ses paroles, tous ses actes. L'immoralité et le cynisme des moyens auxquels il recourait et qui allaient jusqu'à la fraude, au vol et à l'extorsion de fonds, ne le troublaient nullement. Il

¹ *Ibid.*, p. 295-296. Nous soulignons.

obéissait à un principe : ne jamais payer ses dettes et s'approprier ce qui ne lui appartenait pas ". Les gens et les circonstances ne l'intéressaient absolument pas. Boineborke se comporte comme un tyran déchaîné, comme un "véritable bandit industriel", conclut l'historien qui souligne que ce drapier était bien forcé de s'avouer que dans l'autre monde son âme était déjà promise au châtimement ; conformément à ses dernières volontés, ses héritiers indemniseront ceux qu'il avait dépouillés au cours de son existence.»¹

De quel instrument utile avaient-ils recours pour établir *qui doit et qui doit avoir* ? Enfin, nous concluons cette trop brève section par cette simple note de l'historien Jeannin à l'effet que, au total, cette propension à la mesure du risque interpelle : «marchandise, comptabilité, mentalité plus quantitative, et finalement élaboration d'une vision mathématique du monde : il y a loin, il y a de larges zones d'indétermination d'un bout à l'autre de cette chaîne, mais tout se tient. Le nombre est instrument d'action au service des intérêts avant de devenir moyen de compréhension pour la science. De la transformation qui tend à substituer un mode de penser rationnel aux conceptions magiques, l'essor de la classe marchande est l'agent à la longue le plus efficace; mais à un rythme très lent. Rationalisation de l'existence si l'on veut [...]. »²

15.5 Synthèse: le Capital marchandise advient en quantité et en numéraire

Temps décisif de la montée de la marchandise en Capital d'affaires. Monde marchand, monde de la marchandise. Monde international où la marchandise circule comme jamais, mais à risque, monde comptable également en expansion. Un monde comptable marqué par la graphie monétaire de plus en plus omniprésente. Et assujettie à la calculabilité. Le calcul de la monnaie et de la marchandise entraîne tout un univers de calculabilité. Calculer le risque, calculer le gain, calculer la hardiesse, calculer sa conduite, calculer le temps, calculer son patrimoine ou calculer les chances d'obtenir sa place au paradis, le marchand moyenâgeux est un calculateur né. L'homme d'affaires médiéval étendra à plusieurs sphères de la vie sociale la pratique de la *calculabilité*. C'est là une manière de dire que les *technologies comptables* développées au Moyen Âge ont rempli d'intelligence créatrice des régions, des libertés, des sciences, des mythes, des agricultures, des manufactures, des modes de pensées, le capitalisme, etc. : toute une modernité économique en avance s'y loge, toute une modernité sociale occidentale, marquée par la science et la technique s'y dessine sous leurs arcades de la mesure, de la rationalité, du nombre et du calcul. Avec la comptabilité moyenâgeuse, nous pouvons apercevoir, sans doute pour la première fois, des images économiques et sociales de nos rationalités conquérantes.

Largement commenté par les marchands, le compte Capital s'est livré à eux sous la forme d'une image numérique précieuse, génératrice d'émotions. Largement commentée, l'image du compte Capital a construit le cosmos du monde commercial : vint un moment dans l'histoire, en effet, où elle l'a ordonné - beaucoup plus que l'on peut le penser – et l'a orné. Sans le compte Capital, sans son calcul, sans son

¹ *Ibid*, p. 287.

² Jeannin, P. (1957) *Les marchands au XVI siècle*, Paris, Seuil, p. 134-136.

appareillage comptable pour en générer les effets de synthèse, il n'y aurait eu qu'angoisse et épouvante chez l'homme d'affaires. Destinée à créer de rassurantes solidarités entre les comptes de personnes, de valeurs, de déboursés, de résultats et de capital, la comptabilité en partie double – la technique la plus achevée – éloigne la peur du risque, de l'incertitude et des autres valeurs inquiétantes. En fait, cette comptabilité et la calculabilité produisent tout de même une forme d'effroi : il serait celui engendré par la vision des comptes et des résultats calculés, celui d'un inévitable déterminisme. La lecture d'une information comptable pouvait devenir une prison du psychisme.

Activité de défense de celui qui veut prendre en main le contrôle de sa propre intimité, la tenue de compte ne se pose pas seulement dans les termes de l'économie de l'entreprise, mais aussi dans ce qui fait l'existence même d'un individu. De cette concurrence entre l'économie et l'ontologie, la première est sortie gagnante : plus proche du nombre, plus proche de l'échange marchand simple – vendre et acheter –, plus proche de l'utilité et plus évidente aux yeux de tous, le lien économie/comptabilité ouvre en plus un espoir d'amélioration des conditions matérielles de subsistance. Fascinantes pour les marchands, la comptabilité avait de quoi *ré-enchanter* les chances de succès de leurs activités économiques. Plus la comptabilité est devenue rationnelle, plus les objets comptables devenaient des objets de commentaires précis, ouvrant la voie vers des tentatives commerciales jusque –là laissées dans l'ombre parce mal verbalisées, mal comprises et mal évaluées, donc plus risquées. Autrement dit, par la force des choses et dans la longue durée, les comptabilités participent à la prise de conscience. Elles ne décrivent pas un monde économique, bancaire, monétaire, financier ou purement commercial : elles construisent des modalités d'intervention se voulant plus logiques afin de mieux *faire prise* sur ces mondes. Maintenant, nous estimons qu'il y a un fait qui est trop souvent passé sous silence et qui, pourtant, avec la période moyenâgeuse, est assez considérable : les images comptables produites se sont emparées de plus en plus des représentations des marchands teneurs de livres. Si la comptabilité et la calculabilité ont pu aider un homme d'affaires italien à recréer sans cesse ses entreprises, elles n'ont pas été sans effet sur lui. Elles l'ont tout aussi bien façonné et transformé. L'ontologie fut touchée par elles. C'est le grand chantier à poursuivre. Si la page d'un mémorial ou d'un journal général fut un *objet d'expérience*, c'est l'exercice de l'œil qui conduisit le marchand vers des zones de questionnement nouvelles. Au sein d'un tableau complexe de nombres et d'annotations de marchandises, de monnaies et de tiers, le regard a formulé non seulement des formes conceptuelles inédites de la Raison, mais aussi des conduites expérimentales originales, des savoir-être lentement élaborés, mais assurément catalyseurs du monde des valeurs à venir.

CHAPITRE 14 - LE TEMPS DES INGÉNIEURS DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

«- L'autre jour, monsieur Taylor, vous avez déclaré que le mécanisme de la direction scientifique pouvait être utilisé pour le bien et pour le mal et que pour l'une ou l'autre utilisation, il était un outil puissant ? [...]

–Le mécanisme de direction scientifique est une puissante machine, monsieur. Quand une locomotive et les voitures ou wagons qu'elle tire roulent sur les rails, alors tout va bien et le résultat est heureux ; la locomotive est une machine qui exécute quelque chose de bon ; mais si elle quitte les rails, alors elle provoque une catastrophe. Or, si le mécanisme – je ne parle maintenant que du mécanisme de la direction scientifique, monsieur le président – or, si ce même mécanisme est utilisé par des personnes sans scrupules, s'il n'est pas utilisé en respectant la philosophie du système, alors il peut produire des maux immenses. Mais ce n'est plus de la direction scientifique. C'est exactement comme si on laissait vagabonder une locomotive dans des rues pleines de monde en disant : "Laissons-la aller". Vous voyez que l'on peut utiliser le mécanisme pour faire le bien ou le mal.»

-Taylor, F.W. (1957) «Déposition devant la Commission d'Enquête du Congrès américain (1912)», La direction scientifique des entreprises, Paris, Dunod, p. 292-293.

Gustave Courcelle-Seneuil est reconnu depuis peu comme l'un des pionniers de la gestion des entreprises.¹ En 1854, dans son célèbre *Manuel des affaires*, il expose méthodiquement, dans le chapitre V intitulé *Du prix de revient et des profits*, les techniques minimales à acquérir pour intervenir efficacement dans les opérations de fabrication : «L'entrepreneur éclairé doit s'efforcer de savoir exactement ce que lui coûte le service économique dont il s'acquitte, et le prix qu'il en retirera. La connaissance du prix de revient des objets qu'il fabrique ou des services qu'il rend doit être la base de tous ses calculs, de tous les raisonnements sur lesquels il peut fonder ses opérations : c'est donc sans contredit celle qu'il lui importe le plus d'acquérir et de posséder.»² Il est facile d'imaginer cet entrepreneur français, anglais ou américain obligé de rentabiliser les lourds capitaux nécessaires pour financer les machineries de son usine. Le calcul du service économique industriel selon la technologie comptable du prix de revient est à l'origine d'une mutation considérable de la pensée entrepreneuriale : de cette calculabilité industrielle viendra se greffer un réseau complexe de connaissances empiriques, une réflexion toujours plus étendue sur le problème de l'organisation des moyens de production prendra l'aspect de dispositifs de mesure et de contrôle, une vision des affaires tributaire d'opportunités contingentes qui se développera peu à peu en une véritable *méthode* de l'administration. Dans son registre de compte, l'entrepreneur industriel du XIX^e siècle doit pouvoir colliger, lire sinon voir ou encore extirper, comme il le peut, l'information comptable pour calculer le prix de revient afin de se donner une *connaissance plus mesurée*, enfin, à tout le moins, dans le but d'obtenir une rationalité comptable supérieure à celle élaborée, jadis, à partir d'une simple

¹ Ribeil, G. (1996) «Un pionnier oublié de la gestion des entreprises, Courcelle-Seneuil», *Gérer et Comprendre*, juin, p. 44-53.

² Courcelle-Seneuil, J.-G. (1855) *Manuel des affaires*, 1^{re} édition, Paris, Guillaumin, p. 188. Cité par Ribeil, p. 49.

comptabilité générale en partie double. Cette forme comptable du coût et du prix à l'unité est devenue indispensable en ces temps de l'histoire, marquée par l'organisation économique industrielle et l'obligation de faire progresser les capitaux investis. Mais le défi est grand de combler ce qui sépare un lecteur d'état comptable de prix de revient et sa capacité d'agir directement sur les véritables facteurs de production. Sortir du fatalisme économique de ce qui adviendra des produits usiniers, construire une pensée rationnelle de l'agir à partir de ces nouveaux registres comptables propres à l'industrie, croire à une pensée administrative située différemment dans les espaces et les temps organisationnels selon les états des marchés, surtout d'une pensée des corps productifs industriels et de leur valeur économique qui se donnent à voir telle l'apparence cognitive d'une virtualité qui laisse à un lecteur/penseur le sentiment que cette comptabilité industrielle naissante n'est que pur mouvement de l'esprit, celui d'une combinaison de termes qu'il suffit de recombinaison ou modéliser indéfiniment selon tel ou tel paramétrique pour établir un critère de décision économique optimal, voilà l'intelligence nouvelle à maîtriser en ce temps historique qu'il nous faudra expliciter.

Avec cette technique dite de la comptabilité industrielle, nous nous retrouvons au cœur du capitalisme occidental au sens wébérien du terme : elle est déployée en vue d'une recherche du profit rationnel, c'est-à-dire un profit légal car *calculé* avec *justice*.¹ Liée à la rationalisation de la technique comptable et à celle de la justice en droit, l'émergence du rationalisme économique occidental s'explique par la capacité de l'agent comptable de cette période, en l'occurrence l'entrepreneur et plus tard l'administrateur qui entrera à son service, à adopter des formes techniques évoluées dans sa conduite des affaires (qui, elle-même, est liée à sa conduite rationnelle de la vie de tous les jours). Dans le cadre quotidien de l'entreprise, l'usage de cette technique plus rationnelle de la comptabilité n'était pas rien. La maîtrise de la relation coût/revenu et de son calcul constant se posait comme condition première au contrôle des opérations manufacturières, puis, nous l'oublions, comme condition première au contrôle tout court de l'administration de l'entreprise industrielle et, enfin, comme condition première au contrôle de la rentabilité des capitaux.

Le maniement obligé de cette calculabilité, telle était, selon Courcelle-Seneuil, la situation technique prioritaire à considérer au sein de ce nouveau métier des affaires : celui de l'administrateur-contrôleur, ici un type d'agent comptable entré au service de l'entrepreneur. Un entrepreneur qui devait être, lui aussi, un autre type d'agent comptable, car c'était de cette technique que découlaient, disait Courcelle-Seneuil, tous les raisonnements rationnels sur lesquels il concevait ses opérations commerciales et industrielles. Cet entrepreneur devra, un jour, laisser les guides de ses affaires, car il sera appelé à se transformer, à devenir, tour à tour, un administrateur dirigeant, puis un investisseur-actionnaire. Ce cas de figure nous est donc important à considérer. C'est l'administrateur-contrôleur qui prendra le relais des fondateurs des grandes entreprises industrielles. Bien plus, nous dit Courcelle-Seneuil, l'introduction de la machine dans l'entreprise commandera toute une panoplie nouvelle de coordinations, d'organisations et de

¹ Weber, M. (1996) *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard.

contrôles et cet avènement nécessitera de recourir à des managers professionnels toujours plus nombreux. L'administrateur-contrôleur est la résultante culturelle d'une longue chaîne d'effets et de causes qui découlent de l'esprit de Progrès et de changement qu'incarne la machine industrielle et la nécessité de son organisation sociale et économique. Encore fallait-il l'inventer et la faire fonctionner. Encore fallait-il y adjoindre des travailleurs selon une efficace chaque fois redéfinie par des mesures établies à des fins de surveillance et de sanction. Ici, déjà, court, en filigrane, l'idéologie du Progrès. Mais cette idée de Progrès, d'où vient-elle ? Est-elle le fruit d'un ingénieur, d'un entrepreneur ou encore d'un philosophe, digne représentant de ce qui est convenu de nommer le Siècle des Lumières ou bien, tout simplement, le résultat normal des modifications économiques des sociétés européennes de la fin du haut Moyen Âge qui sont à l'origine de notre modernité ?

Le développement de l'usine fera tache d'huile dans plus d'une société, mais pas au même rythme. Ce nouveau phénomène économique qu'est l'industrie à grande échelle entraînera, forcément, la gérance de la machine - et de ses productions - à transformer, du même coup, la comptabilité générale et, inversement, entraînera la comptabilité à transformer cette intendance des ouvriers et des engins. Cette transformation comptable ne s'est pas faite du jour au lendemain. Dans la longue durée, face à un environnement industriel mal connu et mal régulé, des ingénieurs de chez Du Pont de Nemours et de chez General Motors suggéreront, littéralement, un nouveau *montage comptable* afin d'augmenter la précision des contrôles de la circulation des ressources, des personnes, des temps et des espaces économiques. En effet, la question comptable de la Révolution industrielle appelle au renfort la pensée de l'ingénieur. Le défi est de taille pour l'entrepreneur : il voit ses marchandises circulées selon de nouvelles dimensions à la fois spatiales et temporelles. Avec la machine, tout va vite, et les produits vont loin. Coupons court les détails des faits historiques précis. Résumons-nous : cette mobilité des choses, des personnes et des perceptions du temps et de l'espace marchands sera dynamisée non seulement par le mouvement même des machines, mais – et sans doute beaucoup plus que l'on pourrait l'imaginer - par un esprit entrepreneurial de plus en plus imprégné par la croyance collective du Progrès. Voilà exprimé, en peu de mots, le fil conducteur que nous suivrons dans cette dernière étude. Quel que soit le constat théorique à dresser sur la naissance du contrôle comptable et de gestion de cette période, la technicité comptable déployée à la fois par les entrepreneurs, les ingénieurs et les premiers administrateurs de l'entreprise capitaliste moderne occidentale, nous expliquerons pourquoi il importe d'aller rencontrer le Progrès et ses variantes, ce nouveau terroir cognitif de la pensée marchande et comptable.

Lorino nous a déjà mis sur cette piste : le corps des connaissances issu des machines «fonde l'intelligibilité théorique et l'efficacité pratique» de l'organisation mécaniste et de la comptabilité analytique : encore faut-il trouver les faits historiques pertinents pour établir l'emboîtement de ces véritables significations entre la machine, l'entrepreneur et la technicité de la comptabilité industrielle.¹ A priori, cela ne devrait poser aucune difficulté : l'Histoire comptable de cette période est remplie de cas

¹ Lorino, P. (1989) *L'économiste et le manager*, Paris, La Découverte, p. 48.

exemplaires. Après tout, l'exemple typique abonde ; celui d'un entrepreneur anglais en train de lire des comptes de matières premières en même temps que des correspondances de fournisseurs de pièces mécaniques ; un autre qui calcule la valeur économique d'un produit manufacturé à partir d'éléments comptables est une évidence dans la littérature ; un administrateur qui suggère au propriétaire de se lancer dans la production de biens standardisés est un fait historique anodin rencontré un peu partout en Occident de l'ouest au début de ce siècle ; enfin, le portrait d'un entrepreneur américain des années 20, obsédé par le perfectionnement de l'organisation du travail liée à la machinerie de production industrielle dans le secteur de l'aciérie, n'étonne plus le chercheur averti.¹ Pourtant, nous avons encore intérêt à nous y pencher d'un peu plus près si nous souhaitons examiner les cadres sociaux de la possibilité du contrôle comptable de cette période. En effet, quel est le point en commun de toutes ces situations représentatives d'un moment fort de l'avènement de la comptabilité analytique, et plus tard, du contrôle de gestion ? En fait, comment le savoir-faire, de ces agents comptables, est-il parvenu à eux, depuis celui, en vigueur au Moyen Âge, surtout lorsque les techniques de la comptabilité en partie double ont commencé à intégrer le mouvement de la machine industrielle pour passer, alors, à un autre registre de comptes, celui de la comptabilité industrielle ?

Malgré le génie pratique des entrepreneurs anglais, américains et français du XIX siècle en matière de gestion et de comptabilité, il leur faudra du temps pour que la plupart d'entre eux parviennent, sur le plan technique, à une arborescence de comptes détaillés entre coûts directs et indirects et l'organiser efficacement pour mesurer une fabrication industrielle. Mais cette mise au point technologique de la comptabilité analytique et budgétaire a fait l'objet d'attention en ce sens, et ce, bien avant cette période. En effet, il y a eu des précédents au cours du Moyen Âge. Ce sont toutefois des cas isolés. La fabrication textile de ce célèbre marchand de Prato, Francesco Datini, était gérée, dès le XIV siècle, à partir d'une comptabilité qui montrait les coûts de chaque étape du processus.² Jean-Philippe Vilain XIII, Conseiller d'État et Grand Bailli de la ville de Gand, aux Pays-Bas autrichiens, voulut réformer, en 1771, le régime pénitentiaire dans le but de créer une meilleure organisation socio-économique de l'institution. C'était là un objectif possible à condition de mettre en place un contrôle comptable de toutes les activités en insistant

¹ Celui-ci sait que la quantification et la machine forme un objet d'étude qui fut particulièrement important pour l'un des précurseurs de l'industrie moderne : Charles Babbage (1792-1871) mathématicien et théoricien de l'organisation industrielle britannique. Babbage a été un auteur cité jadis par quelques chercheurs en histoire de la gestion et de la comptabilité, un auteur dont l'œuvre reste néanmoins encore méconnue et qui ne semble plus trouver grâce aux yeux des jeunes savants d'aujourd'hui. Pourtant c'est Babbage qui fera du machinisme industriel l'élément central à tout développement économique. L'ouvrage cité ci-dessous propose rien de moins qu'une analyse fine dans la manière d'organiser des productions mécanisées dans les manufactures anglaises. Il relate, entre autres, comment, pendant une dizaine d'années, à la suite de nombreuses visites d'usine et de fabrique, il a su rassembler en une synthèse l'ensemble de ses observations sur les meilleurs processus industriels pour réaliser un calculateur des facteurs de production. Enfin, le lecteur curieux y découvrira un court traité d'économie politique, soit la juste expression de ce temps pour qualifier la formation des prix, le fonctionnement des marchés, le rôle de la monnaie, et surtout l'organisation interne des entreprises. Le lecteur perspicace prendra également bonne note des motifs de Babbage pour faire du savoir technique la principale source de la prospérité. Conforme à l'idéologie progressiste de son temps, nous savons aujourd'hui qu'il a fait des discours publics pour l'institutionnalisation d'écoles d'ingénieurs qui faisaient alors défaut en Angleterre. Ils étaient, à ses yeux, les seuls capables d'assurer le développement économique du pays. Babbage fut donc l'un des premiers auteurs à discuter de la division du travail en distinguant conception et l'exécution, à chercher des moyens pour réconcilier les intérêts des ouvriers et des entrepreneurs en mettant de l'avant un système de partage du profit entre capital, travail et habiletés des ouvriers mais à la condition toutefois que tous ces facteurs puissent s'organiser de manière toujours plus perfectible. A nos yeux, déjà, un Babbage était un auteur progressiste et pionnier du management moderne. Voir Babbage, C. (1963) *On the Economy of Machinery and Manufacturers*, Londres, C. Knight.

² Origo, I. (1959) *Le marchand de Prato*, op. cit.,.

sur la nature des coûts de revient. Il fit construire une prison modèle où des prisonniers exerçaient un métier *productif* dans les ateliers de la prison. L'historien Stevelinck estime que Vilain XVIII avait développé des modèles de comptabilités industrielles, de «celles où la matière première est suivie de proche en proche en quantité et en valeur, qu'elle transforme en produits semi-finis ou en produits manufacturés, et où le bénéfice à la vente peut être calculé fabrication par fabrication, les frais, notamment les salaires, ayant été calculés et répartis par sections. »¹ En 1773, même si la Fabrique Royal des Tabacs du Roi D'Espagne avait cumulé des coûts totaux de production très bas, de l'ordre de 2 990 822 réaux et que, en 1775, ses revenus s'établissaient à 95 538 000 réaux, soit 32 fois les coûts estimés de l'année, on s'étonnera d'apprendre que les administrateurs royaux cherchaient, malgré cette rentabilité élevée, à perfectionner les techniques comptables pour augmenter l'efficacité des contrôles comptables et de gestion de la production : de l'un, pour empêcher le vol en mesurant toujours plus étroitement les quantités, de l'autre, pour diminuer les coûts des activités reliés à la manipulation de feuilles de tabac brutes.² On pourrait multiplier encore les exemples de ce genre. Ces faits révèlent un phénomène qu'il faudrait opposer à un mythe tenace : la genèse de la comptabilité industrielle ne saurait être entreprise à partir de la Révolution industrielle du siècle dernier.

Toutefois, que s'est-il passé, au cours de cette période précise, pour qu'il y ait eu généralisation de cette pratique comptable singulière, transmission et donc institutionnalisation ? C'est là tout l'enjeu qui reste à être éclairci par l'histoire comptable.

Par où faudrait-il débiter pour mettre de l'ordre sous un tel regard ? Le mot «industrie» est déjà une excellente porte d'entrée. D'autant, nous dit Dagognet que, le «monde usinier dans son ensemble n'est pas entré vraiment dans la culture philosophique» et, par conséquent, l'usine et sa réalité sociale ne font pas encore l'objet d'un travail réflexif systématique sur ses véritables ressorts explicatifs de la condition humaine, tâche doublement plus difficile, car ce monde «est généralement vu comme dangereux, inhumain et destructeur. Avec son énormité barbare - l'enfer – il applique empiriquement, grossièrement, des procédés technico-scientifiques, qui lui permettent d'inonder le marché de ses produits indifférenciés, standardisés.»³ De ce point de vue, aussi, il ne peut guère y avoir de savoir crédible rigoureux. Insistons tout de même un peu. Reprenons l'interrogation de Dagognet autour de l'industrie : pourquoi et comment ? La présence de la machine au sein des systèmes de production expliquerait-elle tout ? Alors, qu'est-ce que la Machine ? Quel est le rapport entre machine et comptabilité industrielle ? Dans ce cas, pour les besoins de notre enquête, notre question serait donc la suivante : quelles ont été les tactiques des agents comptables pour faire évoluer la comptabilité en partie simple et double vers une comptabilité analytique de gestion autour des *effets machines* sur le management ?⁴ Voilà l'interrogation principale pour le volet appliqué. Maintenant nous devons poser des questions de fond plus importantes. Certes il y a eu le travail

¹ Stevelinck, E. (1996) «La comptabilité industrielle au XVIII^e siècle», *Gérer et Comprendre*, février, p. 51.

² Carmona, S. et al. (1997) «Control and Cost Accounting Practices in the Spanish Royal Tobacco Factory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 5, p. 411-446.

³ Dagognet, F. (1995) *L'invention de notre monde. L'industrie : pourquoi et comment ?*, Fougères, Encre Marine, p. 13.

⁴ Ces derniers étaient essentiellement, comme nous le précisons plus haut, des commis comptables, des industriels, des entrepreneurs, les premiers d'administrateurs d'entreprise moderne et des ingénieurs.

des machinistes, puis, plus tard, celui des ingénieurs et sur lesquels nous ne reviendrons jamais assez. Mais les conditions sociales et les idéologies du temps y sont sans doute pour quelque chose. En posant une hypothèse d'étude en ce sens, nous croyons pouvoir repérer des causalités différentes de celles connues en histoire de la comptabilité pour expliquer l'émergence du contrôle de gestion moderne.

Dans les faits, à la Révolution industrielle, pour vendre à prix fort ou pour accaparer la plus-value des travailleurs, de telles situations n'exigent pas de l'entrepreneur de recourir à une forme complexe de comptabilité rationnelle – telle la comptabilité industrielle – pour gagner davantage en marges bénéficiaires. En effet, les entrepreneurs se voyaient offrir «au gré des circonstances, une place à prendre, un secteur à exploiter plus profitables que d'autres. Choisir, pouvoir choisir, même si le choix est en fait assez restreint, quel immense privilège ! ».¹ Perçus comme ayant une valeur économique approximative encore *in-forme* dans l'esprit du capitaliste, mais assurément suffisante dans leur forme intuitive, les facteurs de production seront, un jour, transformés rationnellement en données comptables pour mieux *informer* la décision industrielle, pour mieux faire voir à l'entrepreneur les brèches du marché et les niches à occuper. Mais aussi, sinon davantage, une fois que le marché sera perçu comme instable ou trop concurrentiel par l'entrepreneur qui y perdra, alors, ses repères traditionnels et la vivacité de son action : une situation «intolérable parce que le risque conjoncturel repose sur ses épaules ; à supposer, par exemple, qu'il soit propriétaire des métiers à tisser, il lui faut les passer en compte sans pour autant qu'il puisse, en cas de conjoncture défavorable, jeter les tisserands à la rue. »² En pareil cas, non seulement cherchera-t-il à conserver sa main-d'œuvre qualifiée, une denrée rare, mais le capital fixe et le paiement des redevances d'intérêt forcera l'entrepreneur à poursuivre «la production même lorsque la conjoncture est défavorable», ce qui, par le fait même, l'obligera tôt ou tard à trouver des marchés stables, mais «pour pouvoir trouver un marché stable, il lui faut pouvoir produire à un coût moindre que par les techniques traditionnelles de l'industrie domestique ou de la sous-traitance commanditée. »³

Le coût moindre passera un jour par les promesses vertigineuses de la production-machine des mêmes biens que ceux produits par des artisans. Mais le défi sera de taille : une fois que les capitaux seront réunis pour acheter une machine, que faudra-t-il faire ensuite ? La première préoccupation n'est pas celle de savoir diviser le travail entre le peu d'artisans qui resteront, mais de *suivre la valeur de l'argent dans la machine*. Autrement dit, une fois que l'argent sera transformé dans un ensemble de rouages en fer dont on ignore tout, quelle garantie obtenir pour d'abord en récupérer toute la mise ? C'est la projection comptable qui servira de caution et de technique de sécurité des capitaux.

À ces difficultés de prévision comptable s'ajoute la nécessité de déployer autrement la calculabilité comptable compte tenu d'une dispersion dans le temps et dans l'espace de la nature même du marché économique à desservir par une offre forte de tissus, de poterie, de bière, de métaux usinés, etc. Comment alors gérer un capital fixe de plus en plus immobilisé dans de lourdes machines face à une

¹ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, op. cit. p. 496.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 186-187.

³ *Ibid.*, p. 187.

demande toujours en mouvement vers le haut ou vers le bas ? À la suite de tels investissements, comment l'entrepreneur réussira-t-il à vendre à faible coût selon une demande du marché perçue comme incertaine ? Devra-t-il planifier ses rythmes de production qui, forcément, doivent être en cadence continue pour espérer baisser ses coûts, et l'entraîneront vers l'obligation de maintenir une vente continue ? Cette façon de faire ne commande donc une administration, rien de moins. Une administration qui prendrait prioritairement la forme d'un contrôle. À ce constat, un Fayol dirait que si, «dans une entreprise métallurgique, par exemple, le minerai entrant à l'usine est l'objet d'une réception par le service technique ; les produits usinés sont soumis au contrôle du service commercial avant leur mise en vente. Chaque service surveille ses agents. L'autorité supérieure a l'œil sur tout.»¹ Le travail industriel discontinu était le lot des artisans : le monde usinier de l'entrepreneur le contraint à organiser le travail en mode continu. D'autant qu'il doit avoir l'œil sur tout. Mais cette forme d'organisation ne sera possible que par l'ajout d'agents contrôleurs. En effet, ajouterait Fayol, «lorsque certaines opérations de contrôle deviennent trop nombreuses, ou trop complexes, ou trop étendues pour pouvoir être faites par les agents ordinaires des divers services, il faut avoir recours à des agents spéciaux qui prennent le nom de *contrôleur* ou d'*inspecteur*.»² Par la suite, et afin de permettre à l'entrepreneur d'avoir une image globale des contrôles opérés par une hiérarchie d'agents attirés à cette fin, il jugera plus efficace de passer par la comptabilité. Comme le soulignerait une fois encore Fayol, «au point de vue comptabilité, il faut constater que les documents nécessaires arrivent rapidement, qu'ils donnent une claire vision de la situation de l'entreprise, que le contrôle trouve dans les livres, dans les statistiques et les diagrammes de bons éléments de vérification et qu'il n'existe aucun document ou statistique inutile.»³

Tôt ou tard, l'entrepreneur industriel devra décomposer ses systèmes usiniers en unités comptables de temps, de quantité et autres valeurs numériques économiques. C'est ce perfectionnement technique qui conduira à la réalisation d'un nouveau *montage* de la comptabilité d'entreprise. Immobilité du capital dans l'équipement industriel, rythmes de production de masse variable et, enfin, face à la nécessité d'une vente constante des biens produits, ces phénomènes constituent des illustrations d'un déterminant plus structurant encore que les aléas de quelques facteurs de production. En effet, ce sont là des symptômes d'une évolution rapide de l'organisation industrielle tout en flux dynamiques que les entrepreneurs devaient apprendre à contrôler avec des outils comptables mieux adaptés, les seuls pouvant offrir des vues synthèses immédiates et explicites de ce jeu de circulation rapide des marchandises et des hommes. Entre la production artisanale des siècles passés et l'utilisation massive de la machine à vapeur, la réalité de la fabrique changea à un point tel que les enregistrements comptables des entrées/sorties ne comptaient plus dans le contrôle de ce qui était requis maintenant pour faire tourner l'usine : non seulement les banquiers et les commanditaires se précipitaient-ils aux portes de l'entreprise pour voir leurs capitaux coulés dans quel type de machine fabuleuse ou dans quel atelier gigantesque, mais surtout c'était parce qu'ils souhaitaient

¹ Fayol, H. (1962) *Administration industrielle et générale*, op. cit., p. 134.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

être rassurés par les bilans que leur présentait l'industriel et constater de visu que les choses se déroulaient efficacement. Comment pouvaient-ils suivre le rendement de leurs capitaux, transformés en équipements usiniers, autrement que par l'entremise d'un budget, seul outil de mesure adéquat et adapté ? Encore fallait-il que l'entrepreneur lui-même puisse se servir d'autres instruments comptables pour mesurer à la fois tout ce qui était transformé et ce qui concourait à cette transformation. Justement, comment comprendre cette «force du continu», cet impératif du mouvement perpétuel entre force ouvrière et machine ou encore cette lutte contre les temps morts, les espaces inoccupés dans l'usine ou ce désir de combler, avec régularité, les marchés vacants ? Qu'est-ce qui, sur le plan comptable, servait de relais et/ou concourait à cette volonté entrepreneuriale d'asseoir des régularités durables entre les facteurs de production ? Sur quel principe premier devait donc s'orienter, en ce temps, le développement de ces instruments comptables ? Pour mieux y répondre, mieux vaut aborder une perspective de la conduite des hommes d'argent de cette époque. Ainsi donc, qu'est-ce qui faisait courir, en effet, les investisseurs et les banquiers, habitués pendant des siècles à mettre leur argent dans les biens immobiliers et autres lopins de terre, dorénavant fascinés qu'ils étaient, disions-nous, par l'industrie et sa machinerie ? Si c'était, encore une fois, l'esprit du temps, le facteur décisif, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, la croyance dans le Progrès ?

L'agent comptable du XIX^e siècle devait s'initier à un tas de réalités économiques inédites : nouvelles formes d'organisation du travail, cadences des machineries de production, élaborations de pratiques calculatoires axées sur la réalisation de modèles de rentabilité et, enfin, inventer des contrôles sur la base d'une métrologie des coûts de capitaux pour garantir les investissements industriels. Possédait-il toutefois toutes les compétences techniques pour faire face à ce défi ? N'avait-il pas intérêt à surveiller les machines, le plancher de l'usine et le travail des ouvriers ? Le préposé à la comptabilité en partie double devait-il s'associer aux machinistes et aux ingénieurs pour jeter les bases d'un corps de connaissance alliant formalisation mathématique et langage administratif et, ainsi, espérer mieux faire écho à ce milieu mécaniste complexe ? Et s'il y avait une loi fondamentale de la mécanique, comme signe premier de la Révolution industrielle, au centre de ce double système de référence, c'est-à-dire comme base commune à la « donnée comptable de la production » et à la « donnée informationnelle sur l'organisation » et à la base de l'édification de la fonction «contrôle» dans la gestion moderne ? Cette loi ne serait-elle pas, dès lors, l'amorce idéale pour exposer comment les registres comptables de la partie double se sont transformés sous ses principes ? Chez les agents comptables de cette période, il y a eu une mutation dans la manière même de penser la comptabilité d'entreprise. Cette nouvelle intelligibilité se devait d'épouser sinon d'être entraînée ou être activée par les mentalités dominantes de cette période. C'est ce rapport de proximité entre la pensée comptable du moment et l'esprit du temps marqué par le Progrès qui conduira, peut-on croire, à produire une information comptable mieux adaptée pour contrôler l'«équilibre» des «mouvements» des facteurs de production.¹ Si cette piste de réflexion se trouve fondée, d'où vient cette loi de la mécanique ?

¹ Que le lecteur avisé en soit immédiatement avisé : ces deux concepts, «équilibre» et «mouvement» logent au coeur du vocabulaire du contrôle de gestion moderne. En effet, à travers les pratiques de langages qui lui sont propres, ils sont

L'hypothèse de travail que nous voudrions développer se formulerait dans les thèmes suivants. Les expérimentations techniques comptables du siècle dernier, liées à la systématisation du recours au calcul du coût d'un bien fabriqué, véhiculent, chacune à leur manière, cette valeur naissante et propre à la modernité occidentale de cette période : l'idée du Progrès. Qu'il soit d'inspiration mécanicienne, cartésienne, ou issu des révolutions scientifiques et techniques des Lumières, le Progrès reste l'idéologie dominante de la société industrielle, d'autant qu'elle prétend étendre son modèle de cohérence dans les diverses sphères de la société humaine. La pensée comptable et marchande des XVII-XIX siècles n'a pas été épargnée par ces courants idéologiques. Nous nous attarderons plus longuement sur un élément singulier de ce courant de pensée : celui de l'idée du *mouvement*. Le mouvement serait, selon nous, comme ce qui se présente le plus adéquat comme *modèle de référence* pour expliquer un fondement décisif de la perception subjective des agents chargés d'élaborer l'instrumentation de la comptabilité industrielle à venir. L'enjeu théorique consiste à montrer ici, à partir d'une recension variée de plusieurs littératures, comment, d'une part, la comptabilité industrielle, puis son dérivé le plus immédiat, le contrôle budgétaire, se sont développés en référence à cette idée progressiste du mouvement et, d'autre part, à déployer nos arguments afin d'illustrer en quoi le contrôle de gestion moderne reste encore «animé» par cette même croyance collective.¹

14.1 Message : le Progrès ou du Mouvement

Disons immédiatement d'un trait : l'automouvement prend ici sa pleine mesure et il est réaliste de le faire débiter avec l'idéologie du progrès. Le titre ci-dessus, avec sa référence au «mouvement» qui, lui, renvoie, du moins dans le langage savant, à la notion connue de «changement», ne traduit pas suffisamment l'idée plus complexe du Progrès, grande idéologie recouvrant plusieurs réalités ou série de croyances hétérogènes innombrables, tant ce vocable fut repris par nombre de commentateurs. Le Progrès est cette grande inspiratrice du mouvement industriel des XVIII-XX siècles. Elle est aussi la même, croyons-nous, qui anime toujours nos coutumes actuelles en matière de management contemporain. Le Progrès prend la forme de plusieurs concepts connus en notre domaine. Il s'incarne sous des noms comme «efficacité», «économie», «création de valeur», «réingénierie», «gestion du changement», «amélioration

exprimés par une variété de thèmes comme efficacité, standard, budget, etc. (pour l'équilibre) et de processus, système, flux économique, etc. (pour le mouvement). Comme on le verra plus loin, il ne s'agit pas d'une association conceptuelle purement opportune mais des marques sociales du temps présent.

¹ Partant, il nous sera plus facile de justifier pourquoi le couple contrôle/mouvement peut devenir un outil d'analyse hors pair. Puis, il sera également pertinent de décliner ses significations vers d'autres outils conceptuels tels celui du concept de «compte-mouvement», particulièrement utile à la description de quoi répond une comptabilité de gestion. Ainsi, entre autres, il permettrait de mieux situer, dans une nouvelle perspective théorique, les interrogations de la recherche concernant la logique du montage des coûts/prix/volume face au plan de coupe budgétaire ainsi que la question du rapport entre l'état du coût de fabrication et son appropriation durable par l'entrepreneur ou l'équipe du management. Enfin, disons que c'est ce vers quoi pourrait nous diriger cette dernière étude. On pourra en apprécier les tenants et aboutissants dans ce qui suit. Bref, cette dernière étude serait normalement destinée à faire état des conditions historiques de la diffusion de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion. Comme c'est là une histoire désormais bien connue et bien documentée depuis les études de Kaplan, Lorino, et plus récemment de Bouquin, nous ne voulons pas répéter tous ces faits inutilement. Nous préférons plutôt tenter de nous attarder au lien culture/techniques comptables et de contrôle et insister sur les faits sociaux probables, indicateurs de leur transmission.

continue», etc. En clair, l'idéologie du Progrès rejoint en tout point une représentation singulière qui fédère tous ces leitmotifs : elle instille la quête d'un mouvement continu des modifications organisationnelles, depuis les débuts de l'entreprise industrielle jusqu'à celle des entreprises contemporaines.

La question de la mentalité collective n'appartient ni d'abord ni uniquement aux décideurs ou aux penseurs de la société civile ; elle appartient à la pensée qui se donne à voir et à entendre, donc à tous. Et c'est sans doute pourquoi le Progrès ne peut que se trouver, quand il y va du *mouvement qui l'anime*, à demeure. En quelque sorte, il loge là où on retrouve des acteurs qui tiennent des discours teintés d'une vision du monde qui connotent des finalités de changement espéré.¹ Une fois encore, cette réalité *supra*, qui prédestine certaines conduites sociales, celle de «Mouvement» dans la sphère du Progrès se pose comme une figure essentielle du *faire comptable* de cette époque moderne, c'est-à-dire qu'elle se retrouve au cœur des pratiques de la comptabilité de gestion. En même temps, le «Mouvement» est cette réalité *infra* qui se trouve relayée dans l'esprit du dirigeant par les médias déployés aux fins d'un contrôle de gestion moderne. Du moins c'est là la thèse que nous défendrons. Cette position va dans la direction d'un Balandier pour qui c'est «une description du monde différente qu'il convient à présent de produire, dans laquelle la considération du mouvement et de ses fluctuations l'emporte sur celle des structures, des organisations, des permanences.»²

Nous sommes également d'accord avec un auteur comme Alter qui estime que les organisations d'aujourd'hui «se définissent bien plus par leur *mouvement* que par leurs règles de fonctionnement et de rapports sociaux», bien plus par des mouvements très peu ordonnés que par des rationalités toutes faites, enfin bien plus par le Mouvement propre à la vie au sein d'une entreprise qui soit, fondamentalement, un résultat d'un «flux permanent» de micro-innovations ordinaires, souvent insoupçonnées et jamais programmables, et qui génèrent des plans et des opérations éphémères, des initiatives locales inédites et des visions sans emprise sur le réel économique; ceci c'est compter sur l'imprévisibilité des flux tendus émanant de l'engagement et de l'envie, de l'apaisement et de la lassitude, de la remise en ordre et de la déviance chez les acteurs ; cette dynamique de vie sociale ou encore, si l'on veut, ce Mouvement général de la transformation quasi permanente des dispositifs organisationnels table, par conséquent, bien plus sur des croyances érigées tantôt en dogmes, tantôt en leitmotifs suffisamment mobilisateurs pour engendrer des nouvelles pratiques socio-économiques collectives, que sur un pilotage rigide, statique et technocratique de l'organisation.³ C'est donc dire que c'est davantage ce Mouvement général – que certains nommeront, sans doute à tort, dans le cas de l'entreprise, «changement» - qui charrie, pêle-mêle,

¹ Le discours sur l'idée d'idéologie change dans notre modernité avec une distinction fondamentale entre les notions d'idéologie et utopie. Aux yeux de Mannheim, il est plus conforme de parler de plusieurs idéologies concurrentes puisque notre période les accueille telle qu'elles se donnent à travers l'histoire et autres phénomènes transmissibles, et c'est en cela que les idéologies sont des «idées situationnellement transcendantes (qui dépassent la situation), qui ne réussissent jamais de facto à réaliser leur contenu» (p. 128.). L'utopie est révolutionnaire dans son essence car meilleur agent de transformation sociale par l'ouverture des possibilités de l'éclatement rapide d'un ordre social donné. Enfin, l'une comme l'autre résident dans toute activité sociale et dans toute conduite, mais souvent à l'insu des acteurs eux-mêmes. Voir Mannheim, K. (1956) *Idéologie et utopie*, Paris, Rivière.

² Balandier, G. (1988) *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard, p. 10.

³ Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.

des cultures et des pratiques de contrôle de toute sorte et qui finissent par constituer le noyau dur d'un véritable archétype de contrôle organisationnel.¹

Mais cette idée de *Mouvement* est liée à celle du Progrès.² En une seule expression, celle de Taguieff, nous dirions, avec lui, ce premier commentaire afin de situer, de suite, notre lecteur : «Le culte de l'avenir et la foi dans le Progrès (imaginé comme la somme de tous les progrès) représentent les deux piliers sur lesquels repose la religion civile des Modernes.»³ L'un comme l'autre appelle la Marche en avant de nos sociétés et de nos espoirs en elles. C'est une invitation collective à poser le regard vers l'horizon des temps futurs. Ou celle de lever les yeux vers le ciel. L'un comme l'autre dynamise la pensée vers la réalisation d'un monde meilleur. Avenir et foi se conjuguent pour inciter à mieux dépasser les oppositions, les antagonismes et autres luttes de toutes sortes au nom de cet au-delà progressiste. Bref il y a cette représentation collective, aux contours encore mal définis, de l'évolution qui souffle, en finalité, dans l'arène sociale de la lutte pour la vie. Avenir et foi dans le Progrès vont former un nouveau moteur de l'Histoire. Ils définiront, de fait, les nouveaux cadres sociaux de la pensée qui présideront à la constitution de nombreuses normes sociales.

Cette forte croyance à l'effet que le temps change pour le mieux et que les hommes préparent, malgré tout, un destin plus espérant pour tous, sont des croyances puissantes qui animent toujours notre quotidien, et le quotidien des entreprises. Mouvement et Progrès sont, en réalité, inséparables. Leur synthèse prend aujourd'hui, dans l'entreprise, la forme connue du management stratégique, celle de l'efficacité, ou encore celle de la création de valeur, la satisfaction de la clientèle, le *reingeniering*, les cercles de qualité, la gestion du changement, les ISO, etc. Toutes ces visées managériales peuvent se définir comme des finalités progressistes. Il est juste d'affirmer que de telles pratiques managériales tendent à s'organiser rationnellement pour s'adapter aux flux des temps marchands, à la dynamique des espaces économiques, à la mobilité des choses et des personnes qui, elles, soulignons-le, circulent dans une entreprise sans plan précis ; il y a donc des flux que l'on voudrait stables dans la planification des activités, mais qu'ils ne le sont pas dans le réel. N'est-ce pas là, en même temps, tout le paradoxe du contrôle de gestion ? On dit du contrôle organisationnel moderne qu'il représente un dispositif de prévision et de suivi

¹ Qu'il y ait dans une organisation donnée du changement et du mouvement, cela ne se démontre pas : cela se voit et peut se comprendre dans la clarté de l'évidence. De fait, depuis Aristote au moins, le mouvement ou le changement est «manifeste par induction», c'est-à-dire par un recours à l'expérimentation généralisable. Mais aux dires d'Aristote, il appartient à la philosophie d'élaborer d'abord et avant tout la «juste notion du mouvement» car celle-ci pourrait mieux expliquer celle de changement. De fait, toute la conception de la Physique d'Aristote constitue une seule et même théorie du mouvement. Sa thèse est à la fois simple et complexe : le mouvement est le principe le plus général et le plus important de la nature. Sans la prise en compte de ce principe premier, la Nature n'existerait pas. D'une certaine manière c'est la définition même du monde qui s'identifie avec le mouvement. Dans l'ordre des idées à examiner, le mouvement est le premier phénomène à être dégagé. C'est même le fait premier que doit constater la science car, en finalité, le mouvement est impliqué lorsqu'elle doit rendre compte, sous peine de ne pas se bien comprendre elle-même. La théorie aristotélicienne du mouvement est l'antécédent fondateur de la physique puisque, à la fin du XVII^e siècle, Newton pose les principes mathématiques de la philosophie naturelle de la physique en expliquant le système du monde à partir de l'idée de mouvement. Que dire maintenant des travaux de Galilée sur cette question. De même qu'on pourrait en dire tout autant de Descartes qui, dans les *Principes de la Philosophie*, plaçait l'étude du mouvement en tête de la science de la nature, et donc de sa conception du savoir savant sur le monde. Enfin, entre Galilée, Newton et Descartes, il y a là une brochette de penseurs qui seront associés de près à la révolution des mentalités qui s'est produite lors de la période dite des Lumières. Voir Aristote (2000) *La physique*, Tome 1 et 2, Paris, Vrin.

² L'usage de la lettre majuscule, dans un cas comme dans l'autre, qualifie l'idée de plusieurs types de mouvement ou de progrès.

³ Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès*, Paris, Librio, p. 5.

des moyens mis en œuvre pour produire des résultats attendus et correspondants. Autrement dit, toute la question est de savoir comment redéfinir le «contrôle de gestion» comme fonction d'entreprise qui vise à instrumenter un pouvoir gestionnaire de manière à l'aider à *maîtriser une situation* pour la conduire dans un sens voulu alors que tout phénomène organisationnel est, par nature, alimenté par des flux a-centrés et imprévisibles ? Par conséquent, comme les situations organisationnelles sont des états de nature instables, parce que drainés par des mouvements incessants d'argent, de contraintes budgétaires, de compétences et d'incompétences, de rationalités économiques, de limites à la rationalité cognitive, de personnes, de choses, de contraintes concurrentielles, d'opportunité d'affaires à saisir dans l'instant, etc., que penser, alors, de la capacité effective de cette *Maîtrise*, qui est l'offre de service par excellence proposée par le contrôle de gestion aux managers ?

14.1.1 Brève genèse de l'idée du Progrès

Le problème du progrès se présente d'abord sous un aspect historique. Celui-ci pose, depuis ses origines, les conditions d'une fin morale, d'un idéal vers lequel tendent des efforts de perfection jusqu'à les élever en une vision universelle de l'homme. Voir *devant*. Car progresser c'est voir dans le futur ce que nous voulons être. Rêver à demain. Parce que progresser c'est rêver ce que nous sommes dans la suite des temps. Considérer un déroulement du monde selon une temporalité linéaire : tout simplement parce que le Progrès est une espérance du souci de l'humanité dans un temps à venir et à construire dans la lenteur des problèmes humains. De fait, l'idée de Progrès se décline en plusieurs cas de figure qui illustrent la destinée future de l'homme et de ses créations. Depuis les Lumières, le genre humain s'active à rationaliser le destin au profit de la marche même de la civilisation, voire de l'histoire universelle et de ses valeurs humanistes. Bref, tout le monde en Occident, ou presque, se met, dorénavant, depuis la fin tardive du Moyen Âge jusqu'à ce jour, à croire en une vision de l'avenir qui rapprocherait «l'humanité d'un point de perfection, ou que celle-ci s'avance, dans l'histoire, vers son achèvement ou son accomplissement. Croire au Progrès, c'est imaginer le devenir orienté vers un but. C'est aussi postuler que toute progression est porteuse d'amélioration.»¹ Le Progrès est lui-même une allégorie à réaliser au nom d'un rêve donné a priori comme insensé. De la *croyance*, donc, à la base de toute pensée progressiste. Puis preuve de raison, ensuite recours à l'autorité pour convaincre : autant de conditions préalables à l'édification matérielle et cognitive du Progrès. Il s'agit ici des règles institutionnelles de départ à la transfiguration d'une volonté en actes et conduites progressistes ou en sciences et techniques nouvelles. Le Progrès, c'est donc l'état de l'autre vie souhaité que ce que propose le réel actuel. Croire au perfectible : faiblesse ou hardiesse du genre humain ? Cette question résume à elle seule pourquoi l'idéologie du Progrès est aussi une véritable métaphysique : la relation horizontale de l'homme à son semblable se justifie par une référence verticale à une Espérance toute puissante et parfaite. En tout cas, c'est le propre de l'homme de croire à quelque chose qui le dépasse. Progresser, c'est espérer l'avènement

¹ *Ibid.*, p. 6.

d'une réponse définitive à une limite humaine qui fait obstacle. C'est toujours aveuglément croire que l'homme peut changer les choses, qu'il peut changer. Or, comme l'homme moderne se qualifie de *homo sapiens sapiens*, l'homme qui sait qu'il sait, que dit-il de ce qui le *transporte*, souvent à son insu, c'est-à-dire de cette mentalité qu'est le Progrès et qu'il peine à nommer la présence dans son activité quotidienne ? Ce qui lui fait défaut, c'est une croyance immanente à l'existence bien réelle de son monde immédiat et une capacité intelligible de l'apercevoir étant donné qu'il en est entièrement subjugué. La Science et la Technique lui offriront un début de réponse : si la pluralité des consciences devient incompréhensible, la réalité d'autrui est par essence celle d'un fait qui, lui, peut mieux s'abriter sous les arcades scientifiques et techniques des Lumières, car elles prétendent posséder, désormais, les permis pour jouer avec les significations humaines d'aujourd'hui.

Les œuvres des penseurs offrent habituellement des occasions d'analyser la présence des idéologies dominantes. La période des Lumières ne fait pas exception à cette règle épistémologique. Taguieff relève que toutes les philosophies de l'histoire significatives qui s'écrivent, dès le début du XVIII^e siècle, sont des thèses qui puisent à même l'idée de Progrès et toutes sont des interprétations de ce même fil conducteur : «D'où les représentations ordinaires du sens de l'histoire comme ligne droite ou comme voie unique indéfiniment montante qui prendrait inévitablement l'humanité, sujet de l'histoire embarqué vers le mieux, pour le meilleur et sans le pire.»¹ La marche ascendante du temps, prendre le chemin en avant, suivre la ligne du destin, s'inspirer des images de la vie comme des images-mouvements, voilà autant de représentations sociales de cette autre facette du Progrès que l'on résumerait ici comme l'émotion de la perception d'un développement continu vers la domination désirée des conditions menaçant une existence précaire. En finalité le sort perçu à venir de cette précarité du genre humain synthétise la portée des projets progressistes : rendre plus adaptée la nature humaine à la longue durée, une nature humaine qui, dans sa composante inconsciente, n'a pas totalement renoncé à l'immortalité. La faculté bien humaine de perfectibilité se pose comme loi fondamentale qui régirait la marche naturelle de la civilisation. C'est elle qui commence, surtout à la période des Lumières, à s'inscrire avec le plus d'efficacité symbolique dans les mémoires collectives que forment des objets et des savoirs (livres, machines, astronomie, etc.), car ils sont de puissants réceptacles au cumul des expériences et des connaissances humaines. Cette même conception progressiste gagnera naturellement les premiers véritables scientifiques de cette période. En effet, la plupart d'entre eux baignent dans un esprit du temps, dans des discours collectifs qui portent, en filigrane, la trace suivante : de la science il y a ce «caractère cumulatif» qui séduit et émerveille par la variété de connaissances produites, de cette accumulation du savoir nouveau qui «constitue à la fois la preuve irrécusable de l'existence du progrès, la condition déterminante de tous les progrès et le modèle du Progrès pris au sens absolu, centré sur la certitude que la condition humaine, voire la nature humaine, est en voie d'amélioration.»²

¹ *Ibid.*, p. 6-7.

² *Ibid.*, p. 7.

De fait, c'est le monde des idées en général du XVIII, jusqu'au début du XX siècle, qui postule que toute explication de l'action humaine met en jeu une régularité des conduites qui évolue vers un mieux-être. Cette vue de l'esprit en est bien une, car elle ne correspond en rien à l'observation réelle des conduites humaines qui se caractérisent aussi par la variabilité, l'indétermination, la déviance, l'intéressement individualiste, etc. Néanmoins, beaucoup de commentateurs croient à une forme de *mécanisme*, sous-jacent à ces conduites imprévisibles, une sorte d'entité explicative, la seule à même de fournir des justifications proches d'une vérité incontestable. Bien plus, on se servira de cette vision du monde qu'est le mécanisme comme seule vérité régulatrice, tôt ou tard, d'une bonne action efficace. De Bayle aux Encyclopédistes Diderot et d'Alembert en passant par des Turgot, Quesnay et autres Condorcet, on voit chez eux le souci d'établir des liaisons entre tous les objets du savoir qui expliqueraient les phénomènes sociaux par des phénomènes physiques.¹ Pour comprendre ce fait fataliste et propre aux progressistes, Taguieff insiste assez bien sur le principe structurant de cette vision du monde - de beaucoup de penseurs de l'époque² - pour que nous puissions y découvrir un premier ordre d'explication : une conception qui finit par exclure de toute théorie et de toute histoire «la contingence et le hasard, l'incertain et l'imprévisible, ceux qui [...] la voient sous l'angle de la seule nécessité la soumettent en réalité au destin. Le nécessitarisme des Modernes ressemble fort bien à un néo-fatalisme.»³ Encore faut-il envisager comment ce néo-fatalisme, qui semble être le propre des Modernes – y compris les dirigeants d'entreprise –, puise sa source dans la religion chrétienne et dans le messianisme qui l'accompagne. C'est ce sur quoi nous porterons notre attention pour mieux expliciter l'origine du Progrès, mais auparavant, redonnons une place aux mots justes de Taguieff sur la portée des schémas de pensée des Modernes qui agissent selon l'ordre d'une destinée :

«Ce qui est remarquable, c'est que volontaristes et néo-fatalistes, comme en deçà de leurs désaccords, **puisent de concert dans le fonds de la culture progressiste**, dont ils privilégient la représentation d'une marche vers le mieux, **les uns croyant pouvoir imposer souverainement au devenir la norme d'amélioration**, les autres reformulant la **vieille maxime de sagesse appelant les humains à suivre le destin, à accepter l'idée d'une marche inéluctable** de l'histoire, dont les humains pourraient cependant connaître les lois, et par là, pourquoi pas, **intervenir dans l'ordre de succession des événements**, pour leur plus grand profit. D'où l'oscillation permanente, chez ceux qui croient à un sens unique et mélioratif de l'histoire, entre la résignation pieuse et le **désir de maîtrise**, entre la posture attentiste de ceux qui se contentent d'être portés par le temps heureusement fléchi et l'impatience de ceux qui, **sur le modèle de l'action technique, veulent prévoir, diriger ou infléchir le cours de l'histoire sur la base d'une connaissance de ses 'lois'**».⁴

¹ Voir le riche chapitre sur les Encyclopédistes et sur cette question dans Delvaille, J. (1969) *Essai sur l'histoire de l'idée de Progrès jusqu'à la fin du XVIII siècle*, Réimpression de l'édition de 1910, Genève, Slatkine Reprints, p. 607 et ss.

² A titre d'exemple, il faudrait prendre à témoin Auguste Comte et ses travaux, des plus explicites sur cet état de la question. Ainsi, pour ce célèbre inspirateur de la science, l'Histoire des hommes a un sens «et nécessairement un sens unique» qui pose «la marche de la civilisation [...] selon une série d'oscillations, inégales et variables, comme dans la locomotion animale, autour d'un mouvement moyen, qui tend toujours à prédominer. [...] Il est évident que l'action de l'homme sur la nature dépend principalement de ses connaissances acquises quant aux lois réelles des phénomènes.» Comte, A. (1908) *Cours de philosophie positive*, Paris, Schleicher, 48^e leçon, tome IV, p. 213 ; 49^e leçon, tome IV, p. 266.

³ Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès, op. cit.*, p. 7-8.

⁴ *Ibid.* p. 8. Nous soulignons.

Plusieurs commentateurs s'entendent sur des origines pré-modernes de l'idée de progrès.¹ Parmi les pistes historiques considérées, il y a celle de la «religiosité problématique», aux dires de Taguieff, piste sous-estimée pour comprendre l'avènement du Progrès, mais fort révélatrice s'il en est une.² Comme la plupart des schémas mentaux des penseurs du Moyen Âge sont d'inspiration religieuse, l'idée de progrès machiniste n'en est pas exacte. Au contraire : elle présuppose une «vision biblique d'un temps linéaire», c'est-à-dire de cette croyance qui lui est antérieure et vue en une suite d'événements du destin à venir, de cette conviction sociale à une projection dans le futur d'un au-delà salvateur, ou encore pour l'homme ordinaire de croire que le chemin obligé du pèlerin est d'aller droit devant lui, vers le paradis ou vers Dieu ; enfin il s'agit d'une croyance qui pose séquentiellement le temps de vie, le temps de la mort, puis la vie éternelle : c'est là une linéarité temporelle qui sera reprise dans l'œuvre influente de Saint Augustin et celle moins connue de Joachim de Flore qui, dans ce dernier cas, est ce penseur qui a posé l'arrivée du Saint-Esprit comme annonciateur du Troisième Âge ; en conséquence «le sens de l'histoire est donc celui de la révélation progressive de l'Esprit» - et de l'Esprit saint surtout -, c'est dire que la Révélation a une histoire qui s'écoule dans le temps et selon un «temps fléché», quasi divin, d'où le sens de l'œuvre de Flore qui invente le «mythe d'un âge d'or du futur, un âge terrestre, caractérisé comme une époque d'abondance et de liberté, sous le règne de la justice et de la paix.»³ Autrement dit, la mentalité des Modernes, qui est déjà en formation au XVIII^e siècle, est celle d'un temps à venir qui annonce à tous un autre Soi. La marche du temps invite au meilleur : c'est le destin et la volonté de Dieu qui en commandent les rythmes. Demain, donc, en y pensant aujourd'hui, est l'annonciation d'une Action de grâce. En une formule rapide et efficace, Taguieff, ramasse les discours des auteurs religieux d'autrefois sur cette vision progressiste de l'histoire humaine ; ce propos va comme suit :

«Anticipation, promesse, attente : l'espoir de l'établissement du royaume de Dieu sur la terre oriente l'existence humaine. La dimension utopique de cette vision futurocentrique peut se traduire par l'apparition paradoxale d'une 'nostalgie de l'avenir'. Ou s'interpréter comme une sécularisation de l'eschatologie chrétienne : le progrès enveloppe en effet la position d'un but, d'une fin.»¹

La nostalgie comme finalité de l'existence humaine donne lieu à une forme de l'organisation de l'expérience qui va au-delà de chaque situation. Elle entraîne la continuité du mouvement de recompositions des conduites et favorise la production d'une cohérence de l'expérience aux différentes activités qui affectent le futur.

La genèse de l'idéologie du progrès doit beaucoup à l'empreinte de la pensée religieuse chrétienne. À l'opposé de cette pensée, dans l'Histoire des idées, on retrouve une conception plus

¹ Voir la magnifique synthèse de Gusdorf sur les acteurs et commentateurs des temps des Lumières : Gusdorf, G. (1972) *Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières*, Paris, Payot.

² Le lecteur attentif aura compris que nous gardons en référence principale ce petit livre de Taguieff qui est en soi une synthèse remarquable de l'évolution socio-historique de l'idée de progrès. À défaut d'avoir trouver mieux, nous nous en remettons à ses développements tout au long de cette section.

³ *Ibid.*, p. 12. À la suite du travail de Mircea Eliade, *Le Mythe de l'éternel retour*, Taguieff fait état lui aussi que la conception du temps linéaire n'est pas le lot de toutes les sociétés : plusieurs à travers l'histoire partageaient une vision cyclique du temps, une perception en boucle qui «suppose répétition et retour éternel», donc le même état de nature qui reviendra, l'être qui est condamné à revenir à ses états antérieurs.

naturaliste ou matérialiste - qui se dessine en parallèle à cette mentalité progressiste —, mais elle ne peut avoir toute la puissance de l'espérance portée par le divin : «L'idée du progrès a un fondement messianique; sans ce fondement elle devient idée d'évolution naturelle.»² Le retour de l'entité élue fait office de grand inspirateur du temps en boucle fécondant le mieux et le meilleur à chacun de ses passages. Pour être plus précis, l'on dira que c'est grâce à la sécularisation du messianisme, et une place plus grande dévolue à la liberté et au désir d'abandon des règles de conduite existantes, qui en formuleront les bases structurantes. À la clé, on retrouvera l'idée d'une Rédemption. Celle-ci sera entièrement incarnée dans la conception d'un progrès infini du perfectionnement de l'homme. Savoir attendre, savoir attendre un nouvel Évangile, telle une nouvelle utopie. Cette chimère sera alors celle d'une Histoire à venir. L'Histoire de l'humanité de demain «où est promise la venue de l'«âge de la perfection», autrement dit de «l'Évangile éternel» ; c'est là une utopie revendiquée par plusieurs commentateurs et discutée amplement tout au long de la fin du Moyen Âge, des visions utopistes concurrentes en fait dont le contenu – similaire d'un cas à l'autre - ne perdra en rien l'idée du Progrès de l'homme entre les hommes, une représentation qui prendra, plus tard, l'aspect d'un «principe d'ordre du cours de l'histoire, donc comme un instrument de connaissance, et, à ce titre, comme le dogme fondamental d'un *savoir* qui *sauve*, d'une doctrine de délivrance, disons une nouvelle gnose.»³ Transmutation du religieux pour un leitmotiv magico-mystique, principe Espérance, nouvelle branche *du croire* sous la forme de la constitution d'un savoir plus organisée, peu importe sa dénomination, il n'en demeure pas moins une permanence du *faire-croire* qui loge au cœur prospectiviste du temps des Modernes. Mais, insiste tout de même Taguieff, et prenons-en bonne note, le «croyant gnostique est celui qui croit qu'il sait, alors que le croyant religieux sait qu'il croit.»⁴ En une formule courte, nous avons ici en main l'idée forte à l'effet qu'une croyance en la connaissance acquise devient, désormais, le moteur de la vision du monde des modernes. Croire qu'il faut savoir pour être, croire qu'il faut lancer des chantiers d'élaboration de connaissances scientifiques et techniques, sous l'égide des Lumières, apparaît comme une nouvelle forme de transcendance. Ainsi, la culture idéologique progressiste va se rapprocher beaucoup plus d'une gnose que d'une forme forte et dérivée de la religion. En quelque sorte, seul le savoir construit est en mesure de surdéterminer la conduite humaine. Partant, Taguieff formule cette question de manière à en faire un schème invariable, explicatif de la mentalité structurationniste chez le partisan du Progrès, depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'ère moderne :

«Croyant qu'il sait l'essentiel de ce qui est à savoir, le croyant gnostique est convaincu que ce savoir à force de réaliser son statut, ou, en termes modernes, de donner un sens à sa vie. Il croit que son savoir suffit à lui dicter ce qu'il doit faire et ce qu'il lui est permis d'espérer, ainsi qu'à lui dévoiler ce qu'est l'homme. La gnose progressiste fonctionne donc à la fois comme une ontologie (de la nature à l'histoire, tout est en progrès), une anthropologie (l'homme est l'être perfectible), une morale (l'homme doit vouloir le progrès et y contribuer) et une religion (par le progrès, l'humanité se sauve).»⁵

¹ *Ibid.*

² Berdiaeff, N. (1946) *Essai de métaphysique eschatologique*, Paris, Aubier/Montaigne, p. 234.

³ Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès, op. cit.*, p. 14 -16.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

L'image de l'homme d'aujourd'hui sera figée dans cette conception. De fait, l'imaginaire utopiste du Moderne se confondra avec un optimisme technicien et une vision prométhéenne d'une humanité en devenir de puissance. Du coup, cette humanité à réinventer sur le croire-savoir «doit se traiter elle-même comme matière première d'un travail d'auto-transformation, impliquant la maîtrise rationnelle de la procréation» de Soi par Soi.¹ Bref, l'homme moderne est confronté à un nouveau devoir dans le domaine de la connaissance : aller vers le mieux, le meilleur et le préférable pour son salut d'être mortel. En clair, c'est un appel fabuleux à la suppression des limites humaines avec, à la clé, «l'élimination du vieillissement et de la mort elle-même. Et aussi la perspective de la création d'un homme amélioré dans toutes ses facultés. Revanche finale, victoire totale de Prométhée.»¹ Mais aller vers le mieux, le meilleur, le perfectible, n'est-ce pas, en même temps, autant de tentatives de *contrôler les moyens* afin d'y parvenir ? Bien plus, de contrôler les moyens avec précision ? Au fond, la grande inconnue demeure sans doute cette simple question : l'homme moderne tente-t-il de contrôler le Progrès ?

Cette section visait à aiguiller rapidement le lecteur sur l'esprit du temps le plus singulier à l'origine de la Révolution industrielle. Mais le segment le plus décisif – selon nous - de l'idéologie collective du Progrès qui pénétrera l'intérieur des murs de la fabrique, c'est le mouvement. Cette idée de la mobilité des choses au nom de l'efficacité reste également au cœur de l'entreprise moderne.

14.1.2 Brève genèse de l'idée du Mouvement

On ne pourra pas discuter de mouvement au sens strict. Comment rendre compte de cette notion complexe et incommensurable ? En effet, le «mouvement» n'est pas facilement saisissable et descriptible. Il faudra prendre des pistes abstraites et des détours inhabituels pour examiner sa substance hétérogène et ses principes. Que le lecteur ne s'étonne donc pas de lire un éclatement de significations dont les applications avec notre objet d'étude ne se feront pas immédiatement. À terme, il faut espérer qu'il aura compris que le mouvement n'est pas aisément repérable, décodable, parce qu'il n'est pas fixé ni figé dans une seule langue disciplinaire : ce défrichage difficile devient une première exigence d'éclaircissement conceptuel.

Mais qu'introduit-il de nouveau, le mouvement, dans l'ordre de la pensée et de la conduite ? Qu'est-ce qui fait du mouvement un trait essentiel de cette période historique quant à la nature du contrôle comptable ? Ou encore d'où vient à la comptabilité budgétaire et de gestion cette dynamique de précision de la décision chez le dirigeant et celle de la vision des affaires de l'usine pour que l'on l'enseigne dans l'ensemble des écoles de commerce ? On le verra, le mouvement dans la comptabilité, c'est avant toute la mobilité des figures comptables. On parlera aussi d'un mouvement perçu dans et entre les images financières, de celles des traits de coûts à celles des diagrammes des plans budgétaires, d'un mouvement facile à percevoir par l'entremise des images électroniques comptables des tableaux de bord, etc. Les images comptables forment des entités abstraites manipulables donc mieux manœuvrables entre elles et,

¹ *Ibid.*, p. 117.

dans un tel geste, là encore, il y en acte une pensée en mouvement. Les images comptables deviennent par conséquent des entités alphanumériques qui se forment et se détachent des qualités sensibles des choses et des personnes qu'elles représentent, mais restent liées aux cadres sociaux de la perception du mouvement général de la vie organisationnelle à laquelle elles appartiennent.² Il y a mouvement, car, aujourd'hui, la présentation de l'information comptable en temps réel exige une continuité et une oscillation de ces formes alphanumériques. L'image comptable présente des formes et celles-ci oscillent dans le temps lorsqu'elles font l'objet d'une reproduction dans la durée. C'est pourquoi une image comptable véhicule de l'information ou des représentations. De plus, elle possède cette qualité d'être combinable avec d'autres. Pour bien parler du mouvement donc, il faudra aborder des notions abstraites comme celles de *transport*, de montage, de spatialité perceptive et spatialité représentée, etc. ou des notions plus familières comme les plans comptables, les lieux de production, les marchés de la consommation, la navigation Internet, etc. qui sont autant de types d'espace où sont situés tous les corps, ici tous les mobiles comptables, et où se déroulent tous les événements selon des temporalités multiples. On doit prendre au sérieux les affaires de circulation et de locomotion des données comptables et financières et ce à quoi les renvoient.

Mais de quel mouvement s'agit-il ? Pour y répondre, il faut faire retour sur l'idée de mécanisme.³ Le mécanisme signifie la transposition, dans l'ordre de la pensée, de l'explication de la réalité d'après les lois des mouvements matériels ou physiques. Dans l'histoire des mentalités, il suggère une nouvelle rationalité dans l'explication des phénomènes de la Nature en recourant à des figures abstraites pour représenter l'idée du mouvement. De l'apport de Galilée, il nous faudrait longuement nous attarder pour montrer son influence capitale. Disons au moins ceci, schématiquement : la révolution de l'intellect moyenâgeux, déchaînée par Galilée, provenait de son principe de la relativité du mouvement : celui de rendre, pensable, une description du mouvement en tant que tel, indépendamment de ses causes, de ses effets et des objets matériels impliqués. Cette idée galiléenne toute simple est pourtant à l'origine de la mathématisation du mouvement et des premières formes conceptuelles de la cinématique, c'est-à-dire le domaine des études de la mécanique qui s'intéressera, plus tard, à la compréhension technique du mouvement. Difficile est de dresser un tableau des faits historiques complets sur les avancées théoriques de cette idée dans les sphères intellectuelles : depuis la Renaissance jusqu'aux Lumières, on se résumera et on «insistera, dit Balibar, sur le statut ontologique bien particulier dont jouit le mouvement depuis Galilée : ni chose, ni propriété des choses, le mouvement est un *état*. »⁴

Bien avant notre ère, exception faite des doctrines atomistes de Démocrite, Épicure et Lucrèce, nous retrouvons, à plus d'un titre, l'utopie intellectuelle du perfectionnement des conditions humaines par

¹ *Ibid.*

² Nous verrons plus loin des précisions plus importantes sur l'idée d'image et ses qualités. Ces pistes nous sont, entre autres inspirées, par les travaux de Gervereau, L. (2000) *Les images qui mentent. Histoire du visuel au XX siècle*, Paris, Seuil.

³ Comme nous le disions un peu plus tôt dans cette étude, il aurait fallu d'abord faire grand étalage des concepts d'Aristote sur la physique.

⁴ Balibar, F. (1993) «Mouvement», Tome 15, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 863. Cette notion d'«état» est devenue, avec les années, une généralisation rationnelle et autonome de l'idée de mouvement. De qualifier un mouvement par la notion d'«état» ouvre une possibilité conceptuelle d'établir un discours raisonné sur ses principaux attributs. C'est là une manière efficace de poser les principes singuliers de la mobilité le concernant.

la valorisation d'un modèle mécaniste. Ce référent fut posé à la fois comme mouvement d'élucidation du dynamisme et comme source de contrôle absolue. Autrement dit, il suffit de raisonner sur les mécanismes de la Nature pour s'en rendre maître et possesseur. Remettons-nous-en à Rouvillois pour cristalliser rapidement les fondements de ce rêve millénaire : «Depuis l'Antiquité gréco-latine, c'est en effet l'avancement du *savoir*, et, parallèlement, du *pouvoir* qu'il donne sur la nature, qui ont porté l'homme à penser son histoire en termes de progrès.»¹ Cette avancée du savoir est synonyme d'une quête de sens dans la perspective d'un mouvement de l'esprit humain vers la constitution d'un surplus d'organisation de la connaissance qui donnerait lieu à un surplus de pouvoir sur les choses. Seulement voilà, cette façon gréco-romaine de réfléchir prendra un tournant majeur avec les travaux de Galilée. En effet, en réfutant le dogme de la place de Dieu au centre de l'univers, la destruction galiléenne du Cosmos des Anciens par une intelligibilité mécaniste «ne transforme pas seulement telle ou telle manière de penser, telle ou telle façon de voir ; elle impose une nouvelle pensée de la pensée. »² La réduction de la réalité cosmogonique au géométrique mécaniste conduira progressivement de nouvelles mentalités à substituer les propriétés de l'espace géométrique antique à celles du réel présent et, par conséquent, l'espace au temps : dans le mouvement, seules changent les relations spatiales relatives de deux objets. Sur cette lancée, la révolution scientifique aura, au XVII^e siècle, précédé l'exigence mécaniste d'un monde meilleur : plus tard, les politiciens et les économistes en seront les porte-parole privilégiés.³ Mais, à ne pas en douter, c'est avec le perfectionnement des techniques et la Révolution industrielle que va augmenter la valeur sociale du mécanisme. Entre les théories utopistes du monde-machine, de l'animal-machine, de l'homme-machine ou de la machine arithmétique (de Pascal) et celles plus réalistes, mais émergentes, de l'astronomie, de la physique, des mathématiques ou de la biologie, ces savoirs «évolutifs» prolongent et accentuent rapidement la *mécanisation* de la pensée intellectuelle. Lorino a déjà vu, chez Cournot, grand mathématicien et physicien du début du XIX^e, l'un de ces penseurs décisifs - avec Comte - à vouloir dégager une vision synthétique du progrès des connaissances allant de l'organique au mécanique.⁴ Cournot estimait un manque de clairvoyance de l'esprit humain dans ses intuitions pour interpréter les élans vitaux des organismes vivants : il fallait leur substituer le calculable, le logique. Auteur, d'ailleurs, d'un mémoire sur le mouvement d'un corps rigide soutenu par un plan fixe, ce professeur d'analyse et de mécanique recherchera les rapports de symétrie entre la connaissance de l'objet physique et celle de l'objet social, en s'attaquant, entre autres, à l'économie, pour y fonder une *mécanique rationnelle des faits économique*.⁵

¹ Rouvillois, F. (1996) *L'invention du progrès*, Paris, Kimé, p. 21.

² Gusdorf, G. (1969) *La révolution galiléenne*, Tome 1, Paris, Payot, p. 220. Voir son excellent chapitre sur la «Machine», p. 219-235.

³ Lenoble, R. (1957) *Histoire de la science*, La Pléiade, Paris, Gallimard, p. 485 et cité par Gusdorf, *op. cit.*, p. 221.

⁴ Lorino, P. (1989) *L'économiste et le manager*, *op. cit.*, p. 49 et ss.

⁵ Compte tenu d'une certaine postérité de l'œuvre de Cournot dans le champ de la pensée économique et de la place de ses conceptions dans la théorie microéconomique des organisations, nous ajouterons ici cette vue générale, condensée par Lorino. Elle permettra au lecteur curieux de suivre immédiatement cette idée de mouvement dans ce registre conceptuel et des premières représentations de sa traduction concrète dans un domaine qui nous concerne. Ainsi, écrit Lorino, la «mécanique économique se construit dans le temps de la mécanique : l'échange est instantané; les lois de comportement sont stables ; elles sont continues et ignorent les ruptures : l'atomisation du marché et sa fluidité fondent la continuité mathématique des fonctions de prix, d'offre, de demande ; enfin, les lois sont réversibles : une transformation et la transformation inverse (l'aller et retour) se font sur la même courbe. La réversibilité est d'ailleurs cohérente avec les hypothèses de conservation : la dissipation et la création, sources d'irréversibilité (puisque le monde «d'après» dissipation ou «d'après» création n'est pas

Ainsi, la mécanisation de la pensée savante est un processus cognitif qui valorisera la réflexion de la cause à effet ; entre corps et choses certes, mais chaque fois davantage, de la cause à effets entre choses et choses. En multipliant les raisonnements entre faits physiques, les penseurs seront naturellement conduits à penser et à construire, entre autres, des machines. Parmi elles, on ne peut faire abstraction que «l'horloge est bien "la machine clé", symbole des "autres" en même temps que moyen de représenter, de figurer ce qui existe : par excellence, elle sera l'image inspiratrice»¹. Encore faut-il savoir pour quelle raison. C'est à partir d'un objet technique aussi banal que l'idée «s'impose dès lors que l'horloger est le répétiteur de l'action divine ; l'habile ouvrier refait en petit ce que le Créateur réalisa en grand à l'échelle du ciel.»² Entre la domination de la théologie comme première référence de la représentation du monde et l'avènement de l'épistémologie scientifique de Galilée, l'horloge se pose en intermédiaire tout désigné. En effet, l'horloge transmet le passage d'un temps (divin) à un autre (humain). Mais elle fait aussi plus que cela : son mouvement même commande une autre organisation du temps social et, du même coup, une autre forme de pensée, une pensée plus rationnelle puisque soumise au calcul du temps et à son emploi. Ce qui fera dire à Gusdorf que la montre apparaît «comme le prototype ou l'archétype de la civilisation technique» : non seulement le temps des jours et des saisons devient un temps géométrisé (donc technique), mais sa projection sur un cadran circulaire indique symboliquement comment le «chronomètre est l'âme régulatrice de la civilisation : sa diffusion est une condition indispensable de la concentration de toutes énergies, de tous les pouvoirs et de toutes les activités.»³ Le temps mécanisé est un temps abstrait et surtout infiniment divisible. Du temps créateur sous la seule responsabilité de Dieu, l'unique détenteur du temps, l'Occident, à la période des Lumières, se dotera d'un temps producteur, c'est-à-dire une perception du temps devenu subordonné, dorénavant, au mouvement de ses conditions de normalité mécaniste. Le temps mécanique est un temps calculable. Il est ce premier jalon, en somme, nécessaire pour mieux capitaliser le temps de travail et permettre de «concevoir le mouvement comme quantité, le temps de travail est la réalité (Dasein) quantitative du travail.»⁴ Du mouvement quantitatif et mesuré dans le travail, le mouvement se matérialisera sous une forme évaluable en quantité : la machine de production.

La corporation des horlogers délèguera d'ailleurs l'un des leurs pour faire avancer concrètement l'idée du mouvement mécanisé dans le monde économique. L'horloger Kay est ce technicien important dont le travail d'ingénierie n'a jamais dépassé le seuil de la postérité. On retiendra plutôt celle de son ami affairiste, Richard Arkwright, marchand rusé, astucieux ; un calculateur comme pas un et reconnu comme le «père du système usinier» à venir. Il est le co-inventeur - sinon uniquement le financier - avec Kay, de la *waterframe*, soit la célèbre machine à filer le coton et actionnée par la force hydraulique.⁵ Machine

assimilable au monde «d'avant») ne font pas partie de la «mécanique des faits économiques» ». Les notions d'échange, d'atomisation et de fluidité dynamisent le sens d'une continuité alphanumérique à comprendre sous des principes de réversibilité. Elles donnent des concepts révélateurs d'une dynamique comptable à interpeller autrement que par des aspects connus mais peu significatifs comme l'enregistrement, le langage des chiffres, etc. Nous y reviendrons plus loin. *Ibid.*, p. 54.

¹ Rouvillois, F. (1996) *L'invention du progrès, op. cit.*, p. 25.

² Gusdorf, G. (1969) *La révolution galiléenne, op. cit.*, p. 224.

³ *Ibid.*, p. 325.

⁴ Marx, K. (1965) *Œuvres Philosophiques*, La Pléiade, Paris, Gallimard, p. 280.

⁵ Index, (1993) *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, 217.

symbolique, elle incarne dans la littérature de la recherche le coup de départ à la course de la mécanisation de la fabrique.¹ La machine industrielle est une traduction matérielle de l'esprit de progrès et d'un désir d'un mouvement continu de production. Elle devient la nouvelle forme de puissance et de richesse. Prenons bon acte du travail de Kay et faisons une dernière analogie sur sa conséquence matérielle la plus immédiate : avec cette machine, la *waterframe*, on allait produire plus de fil que n'en pouvaient utiliser les tisserands. Un nouveau *déséquilibre* que l'entrepreneur anglais fût appelé à contrôler. Comment réguler l'offre et la demande industrielles ? Comment l'entrepreneur pouvait-il se doter d'outils de management adéquat pour arbitrer les équilibres requis entre coûts, prix, et volume ?

Le thème du progrès est lié à une prise de conscience de la réalité humaine au travail à travers un premier réseau de machinerie chez l'entrepreneur industriel. Dès lors, à ses yeux, en sus du savoir-vendre et du savoir-comptabiliser, le rapport entre le travail et la machine devient un objet de préoccupation de premier ordre et tous les instants. Bien plus, le couple travail/machine deviendra une entité complètement autonome pour les agents comptables ; à force de calculs on abstrait et on déracine tout. Mais seulement lorsqu'il y a projection comptable dans la perspective d'un développement temporel et spatial.

14.1.3 Du mouvement, aux temps et espaces industriels

Avec l'industrialisation, sous l'égide des idées du Progrès, la société vit un phénomène décisif pour son avenir : le transfert des activités économiques du cadre domestique vers des organisations spécialisées autonomes. La production en chaîne remplace celle de l'atelier et de ses artisans. Écoutons Dagognet nous expliquer cette révolution silencieuse :

«L'ouvrier ne représente jamais qu'un "moteur" de faible puissance, qui se fatigue vite ; on lui a donc substitué, à lui comme à l'animal -, un dispositif d'"exponentialité" [...] En conséquence, distinguons bien la machine de l'outil qui copie seulement le geste de l'homme, celui de la main, alors que l'engin ne s'inspire plus de notre corps et s'engage dans des actions qui le dépassent»¹.

La machine joue alors un rôle selon une direction nouvelle : la gestion de la quantité va prévaloir sur celle de la qualité. Elle tasse l'intuition et le génie pratique de l'artisan et du petit boutiquier et exige, en retour, des mesures standardisées économiques. De même que la machine fait diminuer la durée du travail, modifie les activités ouvrières, augmente la productivité et peut améliorer la rentabilité des capitaux, de même que la machine nécessite de nouvelles pratiques de gestion économique de longue durée. La machine ne peut être viable qu'économiquement parce qu'elle relance l'économie traditionnelle de la fabrique dans des horizons inconnus et risqués. De la présence même de la machine au centre de l'usine, une instrumentation complexe de rapports va se développer entre elle, le capital, le travail, l'entrepreneur et le marché. Cette instrumentation appelle d'abord une comptabilité qui sera une autre modalité technique que celle limitée de la technique d'inscription au journal général des entrées/sorties puisqu'il importe de reproduire les éléments précédents. Une telle comptabilité réalisera un découpage

¹ Voir le contexte social anglais et européen de cet avènement dans Dobb, M. (1969) *Études sur le développement du capitalisme*, Paris, François Maspero, p. 135 et ss.

dont chaque partie sera la reproduction d'une scène de l'usine dont l'activité mettra en mouvement tantôt l'usage des capitaux ou les opérations du travail tantôt la conduite de l'entrepreneur ou la variation des états du marché économique. Par-dessus tout, la petite machine industrielle jouera devant le public des agents comptables avec ses jeux d'ombres et eux devront noter ce qu'elle produit et reproduit au même titre qu'ils finiront eux aussi à *jouer* devant elle. Rien d'étonnant à conclure momentanément que le mouvement de la machine touche au type même du montage comptable qu'il faudra réaliser pour produire et reproduire un registre industriel des comptes.

Ainsi, le mouvement mécanique de la machine entraînera, dans son sillage, une accélération des temps productifs et créera un réseau plus large d'agents économiques nécessaires à l'approvisionnement et à la vente des biens produits. L'enjeu de gestion, qui se dessine ici, tient dans la coordination de la mobilité des personnes et des stocks tout le long de ce vaste réseau régulé par le mouvement de la machine. Pour assurer adéquatement ce nouveau rôle de surveillant de ces coordinations, l'entrepreneur devra prendre les moyens pour contrôler à la fois l'entrée et la sortie des flux marchands industriels. Toute la question se résume alors à cette interrogation : pourra-t-il encore longtemps assumer seul cette fonction de contrôle ?

La figure de l'entrepreneur ambitieux des siècles passés est révolue. Face à la puissance perçue de la machine et ses promesses de richesse rapide, il délaisse l'atelier et ne tient plus à faire appel aux services de l'artisan. Encore faut-il que l'acquisition d'une machine trouve un écho favorable dans le calcul de son capital financier. L'enjeu ici est de taille pour l'entrepreneur : il doit transformer son capital en machine et contrôler les usages et les rentabilités à venir de son capital devenu fixe. Comment rapprocher ce monde productif nouveau de la machine industrielle, irradiant dans toutes les directions organisationnelles sinon par des techniques inédites de contrôle de son capital qui doit être transformé en objets circulatoires comptables ?

Aux côtés des machines qui le séduisent, l'entrepreneur se fait industriel. Les conditions technologiques de la machine industrielle le poussent à changer ses activités. Il ne peut plus être à la fois avec les fournisseurs, les clients et en même temps se retrouver sur le plancher de l'usine en train de donner ses directives. Il n'a plus de temps et il ne peut pas être partout à la fois. L'incorporation de la machine à vapeur n'arrange pas les choses puisqu'elle augmente le rythme des échanges et oblige l'entrepreneur à inventer des techniques de gestion à distance.² De plus, comme cette machine doit fonctionner en continu pour être rentable, la vie en usine reposera bien plus sur des activités d'agencement, d'addition, de juxtaposition et de permutations de faits industriels qui se déroulent inégalement selon des temps et des espaces économiques imprévisibles. Aussi rien ne peut être créé par la seule autonomie de la machine. Des hommes sont nécessaires pour agir en intercesseurs dans les phénomènes de productivité et dans l'espace d'activité de ce Nouveau Monde usinier. À cette frénésie quantitative que vivent les agents

¹ Dagognet, F. (1995) *L'invention de notre monde. L'industrie : pourquoi et comment ?*, op. cit., p. 93.

² Voir le cas exemplaire de Samuel Slater, un entrepreneur de l'industrie du textile qui a dû ajuster souvent des habitudes d'administration et d'encadrement au début du XIX siècle. Tucker, B.M. (1981) «The Merchant, the Manufacturer, and the Factory Manager: the Case of Samuel Slater», *Business History Review*, vol. 55, no. 3, p. 297-313.

comptables doivent s'ajouter des bornes financières afin de réguler l'ensemble des flux des biens et des personnes. Voilà ce que découvrira l'entrepreneur ambitieux : un tourbillon sans fin de flux tendus innombrables auxquels il lui faudra trouver des réponses comptables et de gestion inédite.

La production de masse qui découle de l'industrialisation provoque des déséquilibres dans les organisations des offres et des demandes. Dorénavant, l'esprit d'invention est requis pour engendrer des contrôles de toute sorte de manière à faire face au jeu complexe des producteurs anonymes qui agissent sur des marchés anonymes et de plus en plus distants. En quelque sorte, il y a une organisation administrative et comptable à développer, signale Guillaume, autour de cet enjeu : «Donc, au total, quadriller l'espace physique et le temps et y insérer les individus, mettre des hommes ou des objets dans des cases, établir des dichotomies (normal, anormal, etc.) relève de la même opération : définir une distance entre des éléments, une distance physique ou une distance abstraite, continue ou discontinue.»¹ Autrement dit, il faut se doter avant tout d'une «gestion de l'espace social» de l'organisation usinière sur la base d'un déploiement de «métriques diverses».² Nous voyons déjà ici les signes de la modernité dont l'esprit particulier invite à substituer «la «distanciation à l'immédiateté» : elle «met les données chiffrées au cœur de la gestion [...] des rapports sociaux pour traiter d'une diversité de situations en les ramenant à des principes communs.»³ C'est là l'efficacité requise dans l'agissement administratif de l'entrepreneur pour réussir à suivre la mobilité des acteurs économiques et des choses selon un nouvel ordre de présentation simplifiée par l'entremise des données comptables.

Les pratiques usinières étendues dans le temps et dans l'espace généralisent ouvertement le désordre en cas d'absence de contrôle à distance. L'entrepreneur est vite submergé dans l'excès de sens chaotique du donné marchand au fur et à mesure que les échanges se multiplient. La manière de combattre ces sous-interprétations et ces surinterprétations de ses ventes, de ses prix et de ses coûts est de porter ses ressources d'attention limitées sur cette broussaille de nombres, certes, mais qui le renseigne rapidement et lui permet de connaître précisément ce qui en soutient l'essor. La première solution pour l'établissement de contrôles adéquats de ces mouvements marchands revient à une limitation de l'information rendue possible par l'usage d'un code simplifié, des termes simples et des chiffres pour dégager une vision intégrée des relations causales entre éléments événementiels reliés à un compte d'enregistrement. La seconde solution consiste à réaliser un arrêt périodique des résultats de production par l'intermédiaire d'un état du coût de fabrication, un système qui reste à être développé autour d'une transmission du *donné comptable*, mais ordonné selon une production plus systématique d'images temporelles et spatiales des activités de l'usine. Seulement voilà, la comptabilité générale de l'entrepreneur ne lui offre pas automatiquement cette possibilité technique : il faudra développer d'autres outils de mesure à force d'essais et d'erreurs.⁴ Du besoin grandissant de connaître le coût de revient des produits fabriqués au calcul

¹ Guillaume, M. (1978) *Éloge du désordre*, Paris, Gallimard, p. 103.

² *Ibid.*

³ Bagla-Gökalp, L. (1998) *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte, p. 8-9.

⁴ Sur cette question voir la partie historique du chapitre un de Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion*, op. cit., p. 13 et ss.

précis des volumes/coûts/bénéfices estimés, en passant par la nécessité de recourir à un outil de planification comme la comptabilité budgétaire pour mieux encadrer les cadences de la machine, enfin face à l'accentuation des besoins de recourir à des techniques de contrôle comptable plus raffiné, l'entrepreneur – et plus tard le manager professionnel – ne dispose pas d'un dispositif comptable qui reproduirait le mouvement général de l'usine, mais un système qui diffuse une vision statique du mouvement des stocks, de la force du travail et du circuit de l'allocation des capitaux.¹ À la suite de sa mise en développement, la comptabilité industrielle en devenir va finir par décomposer et recomposer numériquement le mouvement spatial des éléments de la production industrielle par rapport à des périodes de temps précises. Elle aura l'extraordinaire avantage de susciter une analyse plus sensible de ce que l'entrepreneur fait, de ce qu'il peut faire et de ce qu'il devra faire selon des temps et des espaces économiques planifiés.²

L'usine est un nouvel espace *sociomatériel*. Elle a la particularité de déployer ses ramifications bien au-delà de son enceinte physique.³ Son fonctionnement relève d'une organisation des ressources en fonction des machines, du temps-machine, voire même du temps tout court. L'usine industrielle constitue un lieu où s'exprime la vie sociale d'un collectif. Elle étire la vie des gens de la bourgade où elle loge. Bien plus, elle exprime tout l'espace social qu'implique l'origine de ses facteurs de production. L'usine, celle qui compte vraiment, se met en branle en fonction d'une vision entrepreneuriale orientée vers des contrées lointaines : Amérique, Europe, là se trouve l'eldorado des marchés prometteurs. C'est du moins le cas de l'industriel anglais et américain du XIX^e siècle. Plus des marchés sont à conquérir plus la production sera élevée et plus vite les investissements des capitaux-machines seront rentabilisés.

La machine redessine les *plans d'action classiques* de l'entrepreneur que sont les tactiques d'achat et de vente. Elle les élargit dans le temps et dans l'espace. Avec la machine, l'Usine fonctionne de ses mouvements de marchandises, de ses échanges incessants et de ses activités continues. Ce qui apparaît déterminant avec l'arrivée de la machine c'est l'accélération du rythme de ces activités, échanges et circulation de la marchandise. C'est pourquoi l'administration de l'entrepreneur s'inscrit dans un cadre opératoire de dilatation spatiale et de contraction temporelle. La machine force à ouvrir de nouveaux marchés, à aller faire des affaires dans des territoires de plus en plus éloignés. Les manières de faire les choses sont sujettes à des cadences toujours plus accélérées. Ce changement radical du cadre spatiotemporel oblige les agents comptables à s'investir dans des pratiques diversifiées de maîtrise de

¹ Quail, J.M. (1997) «More Peculiarities of the British: Budgetary Control in US and UK Business to 1939», *Business and Economic History*, vol. 26, no. 2, p. 617-631.

² Johnson, H.T. (1978) «Management Accounting in an Early Multidivisional Organization: General Motors in the 1920», *Business History Review*, vol. 52, no. 4, p. 490-517.

³ André Gorz notait judicieusement que : «Pour exister et pour durer, une entreprise industrielle a besoin non seulement de machines, de matières premières et de main-d'œuvre; elle a besoin tout autant de pouvoir calculer à l'avance ses coûts, prévoir ses débouchés, programmer sa production, ses investissements et amortissements. Elle a besoin, autrement dit, de rendre calculables les facteurs dont dépend la rationalité économique de sa gestion. Et ces facteurs sont non seulement internes à son fonctionnement mais également externes, c'est-à-dire déterminés par son environnement politique, juridique, administratif, culturel. Plus le capital immobilisé est important et plus sa rentabilisation demande de temps, plus importante devient pour l'entreprise la prévisibilité et la fiabilité des conduites de ses salariés mais aussi du gouvernement, des administrations et des tribunaux [...] La conduite de l'entreprise ne peut être conforme à la rationalité économique que si toutes les sphères de la société et la vie des individus elle-même sont conduites de façon rationnelle, prévisible et calculable.» Gorz, A. (1988) *Métamorphoses du travail – Quête de sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée, p. 47.

l'espace et du temps. La comptabilité industrielle, grâce à une présentation des coûts, permettra aux dirigeants de suivre les sinuosités du contexte social de vie de l'Usine et d'en accompagner les réseaux tentaculaires d'expression sur les différents marchés économiques en faisant apparaître des formes comptables particulières, chacune conçue pour répondre à un contexte spatiotemporel spécifique. Elle créera la justification rationnelle de tout ce qui renforcera la puissance de l'entrepreneur sur ses interventions dans les nouveaux ordres d'échanges économiques, ordres marqués par des temps et des espaces de toute nature. Cette technique de contrôle en constitution va unifier moins le tissu usinier qu'elle ne le sculptera au profit de l'entrepreneur ou des actionnaires, d'où l'organisation industrielle, sous la dépendance de son infrastructure comptable. Avec cette dernière, on le verra plus loin, les temps et les espaces d'activités de l'entreprise vont s'uniformiser, se standardiser, se prêter davantage à une calculabilité comptable précise. Par contre, l'usine perdra sa richesse culturelle dans l'expression comptable, dans une Image financière où les seules exigences de l'intérêt particulier s'en dégageront, ou s'y projeteront.

14.1.4 Le mouvement contemporain ou l'organisation en mouvement

L'histoire de l'entreprise industrielle de ce début de siècle, particulièrement celle qui débute après la Deuxième Guerre mondiale, est marquée par une permanence des transformations organisationnelles. Ce qui va devenir le lot quotidien des organisations modernes jusqu'à ce jour sera l'étude et la mesure de «la situation de passage entre deux formes de définition des activités et de leur coordination.»¹ Entre le temps et l'espace d'expression de l'action humaine qui en conditionnent le développement et la diversité, et nos habitudes d'activités de gestion plus contemporaine, il n'y a pas de rupture, mais une véritable communauté de nature. Autrement dit, depuis toujours, c'est d'abord le temps et l'espace de l'action que doivent organiser ces agents comptables. En effet, temps et espace à coordonner servent de matières premières à la gestion. La fonction du management est de combiner une activité organisationnelle avec, fondamentalement, une temporalité selon une spatialité donnée. Puis de rendre communicable le fruit de cette combinaison, c'est-à-dire, plus exactement, d'exposer (pour ainsi dire) *au-dehors* du cercle de délibération de l'agent –, et ce à des fins de contrôle et de coordination - les opérations possibles de l'action de chacun afin de les concilier avec les espérances et les plans. Le management, dans son essence, consisterait alors à décomposer le devenir singulier de toute activité ou phénomène socio-économique (selon ces attentes en question) en une série de mesures, règles ou normes voulues stables, idéalement inscriptibles sous une forme numérique afin d'être présentées de manière à fonctionner comme des prises de vue, des coupes immobiles sur des réalités choisies et de mieux nourrir la décision de gestion. Ces microreprésentations se déclinent donc sous des vocables concrets tels «objectifs», «taux de rentabilité», «norme», etc. Dès lors, elles tombent dans l'escarcelle de la spéculation cognitive. Chaque gestionnaire imagine alors les états de nature changeants de l'organisation à partir de ces cas de figures

¹ Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, op. cit., p. 119.

informationnelles : par cet exercice ils deviennent nécessairement *mobiles* puisque soumis au jeu de la pensée et de la délibération; ils sont transformables aussi parce que chacun se dynamise selon la finalité qui en élabore la fonction, enfin c'est là une virtualité présupposée ou à tout le moins un *mouvement abstrait* présent dans chaque délibération portant sur un objet informationnel. Nous le voyons, il y a du mouvement dans les têtes, dans les corps et dans toutes les directions où s'expriment les réalités d'une organisation.

L'attribut décisif du management moderne est son rythme précipité. Il porte moins sur la découverte de quelques vérités immuables derrière tous les changements survenant dans le temps et dans l'espace économique de l'échange qu'un affinement de meilleurs instruments d'orientation et de contrôle à être déployés de manière à mieux faire face au déferlement incessant des données observables et à leur fugacité. Ce management moderne ne peut donc pas se réduire à une activité d'encadrement désirée comme impérissable et intemporelle. Des afflux de circulation informationnelle l'accablent comme jamais : des projets en extension dans le temps et dans l'espace ou autres contraintes spatiotemporelles toujours croissantes affligent les dirigeants quant au choix de situations sujettes à l'allocation de leurs ressources d'attention. Le va-et-vient de l'information quotidienne les entraîne dans des cadencements toujours plus rapides et moins contrôlables. Des flots d'objets informationnels rapides – systèmes en temps réel, Internet, réactions des marchés boursiers, médias du direct, etc. – tissent, autour de ces agents, une mosaïque de réalités appelées à changer sans avertissement, selon des motifs, des raisons ou des obligations de *précipitation*.

Cette circulation *extérieure* de représentations symboliques liées à des choses, des gens et des événements a sa contrepartie *intérieure*. Le monde intérieur des professionnels du management est aussi façonné par une hâte agitée, rendue inéluctable. Il doit répondre par une fabrication de connexions cognitives à ce monde extérieur. Cette fabrique de symboles cognitifs, elle aussi, relève d'une mise en mouvement de la pensée à partir d'objets réflexifs que peuvent devenir les représentations symboliques soulignées ci-dessous. Ainsi, la pensée managériale contemporaine en vint à constituer des mesures hétéronomes, reflétant l'influence de ce double milieu.

Le mouvement, au sens strict, se définit comme un changement de position de quelque chose par rapport à un système de référence de coordonnées de l'espace.¹ Pour notre domaine d'étude, ce système de

¹ Aristote (particulièrement, aux sections V, 2, 226a, 24 à 32) nous inspire cette posture avec ces observations sur la catégorie des «qualités sensibles» versus la catégorie de la «quantitative». Elles forment avec le lieu (l'espace) le domaine propre ou exclusif du mouvement, du moins dans son essence. Les qualités sensibles sont d'abord des qualités physiques qui affectent un corps donné et qui sont perceptibles à nos sens. Le changement selon la quantité s'exprime dans un registre donné de diminution ou d'augmentation. Aristote (2000) *La physique*, op. cit., p. 143 et ss. Un Pierce, dans son célèbre ouvrage *Symboles, signaux et bruit : introduction à la théorie de l'information*, rappelait à juste titre jusqu'à quel point la notion de «communication» était aussi ancienne et universelle que celle de «mouvement», et dénonçait du même coup le peu d'intérêt pour cette dernière et l'embarras ressenti par tous les commentateurs d'Aristote jusqu'à ce que Newton la plaça au centre de ses interrogations sur la physique et dont les célèbres lois furent tirées. Mais les notions newtoniennes de «force», de «masse», de «vitesse» et d'«attraction» sont issues de son étude des idées aristotéliennes du «mouvement», mais principalement autour de celles-ci, conclura Pierce : «Aristote a défini le mouvement comme étant l'accomplissement, aussi longtemps qu'il existe à l'état potentiel, de ce qui existe à l'état potentiel. Dans la notion de mouvement, il faisait entrer l'augmentation et la diminution de ce qui peut être augmenté et diminué, de ce qui apparaît et de ce qui disparaît, et aussi de ce qui est en cours de construction. Il parla de trois catégories de mouvements, compte tenu de l'intensité, de la nature et du lieu. En réalité, il trouva, ainsi qu'il le dit lui-même, autant de types de mouvements qu'il y a de significations du mot «est» ». Pierce, J. R. (1966) *Symboles, signaux et bruit : introduction à la théorie de l'information*, Paris, Masson et Cie/Sofradel

référence peut prendre la forme d'un objectif stratégique et de son plan de mise en oeuvre, une cible visée des ventes et un programme de gestion des ventes, l'énoncé d'un chiffre d'affaires attendu et un budget espéré, un ratio à respecter et une structure financière, etc. De fait, tout mouvement est le mouvement d'un objet préalablement défini dans une expérience sensorielle. De fait, il y a une perception sensorielle lorsqu'il y a un acte de voir, d'entendre, de sentir ou ressentir des émotions et, du même souffle, les actes *intérieurs* qui en sont les contrecoups. Il y a donc un changement d'état de nature ou altération des qualités sensibles. Bref, il y a présence d'un *différentiel* d'état de nature lorsqu'il y a mouvement. Voilà le niveau de constatation fondamentale qu'il nous fallait atteindre pour pouvoir analyser plus finement l'une des dimensions du mouvement.

En déclarant que le mouvement est une perception qui résulte de comparaisons de positions successives, nous cherchons à ramener sa conception à une perception de *rapports*. Fondamentalement, ce n'est pas la sensation cognitive qui nous importe, mais l'idée de mouvement comme comparaisons de rapports, c'est-à-dire par l'analyse d'un espace parcouru selon un intervalle de temps d'un état de nature d'un objet. C'est par une telle idée abstraite du mouvement que nous pourrions dire en quoi une activité organisationnelle donnée s'est mue au sein d'un plan trimestriel sous cette forme successive, au sein d'un marché économique selon telle progression statistique ou au sein d'un processus selon telle nouvelle procédure pour tel groupe d'acteurs de telle filiale. Bref, vouloir considérer le mouvement ou le changement organisationnel, c'est comparer des rapports différenciés.

Dans les faits, disons-le, il faudrait reconnaître davantage la portée d'une sensibilité différentielle dans le travail des managers. Son étude révélerait d'abord la nature des qualités sensibles voire des sentiments immédiats de variation et de différence. En d'autres termes, à la base de toute considération sur le mouvement, il existe assurément une sensibilité différentielle qui ouvre d'abord la porte des rapports sentis. Ainsi elle se présenterait telle une origine première des rapports pensés. Il y aurait donc lieu d'adopter une approche phénoménologique pour en considérer les articulations conceptuelles lors d'une analyse des mécanismes sous-jacents à une compréhension par un acteur organisationnel d'un changement donné.

D'un autre point de vue, un manager est confronté à «une longue liste de changements [qui] n'en finit pas. Elle ne peut se finir, parce que le changement est constant, et que chacune de ses composantes interagit avec d'autres. [...] Cette succession de changements [...] provoque une sorte de dilution de la rationalité organisationnelle.»¹ Afin d'atténuer cette perte, il se servira, disions-nous, de représentations symboliques pour garder une trace de ces flux transformationnels afin de mieux intervenir sur leur orientation. Les mots comme les figures comptables font office de porte-parole de ces mouvements en cours. Ces mots et ces composantes alphanumériques deviennent eux aussi des énoncés mobiles que l'on déplace dans des ordres de discours.² Elles sont donc entraînées à leur tour dans des mouvements

Éditeurs, p. 2.

¹ Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, op. cit., p. 125.

² Sur cette question de l'énoncé mobile et de la constitution des formations discursives, le lecteur lira avec un intérêt assuré ces pages encore trop peu connues de Michel Foucault. Voir Foucault, M. (1969) *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 140-

cognitifs/discursifs. Cela étant posé, nous comprendrons mieux pourquoi les managers contemporains sont confrontés à des *mobiles extérieurs*, ici vus comme des mouvements symboliquement perçus à partir de la matérialité et de la corporéité des individus et des choses et que peuvent leur révéler des sensations visuelles, et à des *mobiles intérieurs*, ici vus comme des mouvements de la pensée à l'égard de variations continues d'objets cognitifs qui se modifient selon le champ des valeurs et les capacités de symbolisation de chacun. Il y a donc un double niveau de mouvement à considérer. En un mot, chaque gestionnaire doit constamment travailler avec des *entités mobiles*, d'une manière ou d'une autre. Mais les entités immobiles n'existent guère si n'est que dans l'ordre du discours, sous la forme d'un énoncé ou d'une représentation symbolique et vu tel qu'unité constitutive du discours : encore faut-il y voir une conception purement analytique qui n'a rien à voir avec ce que peut faire un acteur avec un énoncé.¹ Par ailleurs, encore faut-il pouvoir organiser ces mots ou ces entités mobiles afin de concevoir des discours ou des actions réflexives. Là encore, ces vocables devraient être soumis à des efforts de coordination spatiotemporelle, efforts qui entraîneront tôt ou tard à les mettre en mouvement, à les faire circuler, enfin à tous le moins de les rendre mobiles. Ces mots ne sont pourtant, à la base, que des *représentants* du réel organisationnel. Ils sont détachés, voire arrachés de leur contexte. Du coup, ils peuvent apparaître *immobiles* lorsque considérés chacun pour soi. L'exemple le plus illustratif reste, dans notre domaine, le cas de la valeur de l'énoncé du prix de revient, tel que produit par un contrôleur : que va-t-on en faire ? Il faudra forcément le remettre dans les jeux du langage et du discours des acteurs organisationnels. Mais que représente-t-il ? A priori une forme stabilisée d'un modèle économique selon un découpage spatial et temporel. Mais la réalité à laquelle elle renvoie est dynamique. Donc, comment ne pas croire à la certitude des plans comptables nécessaires à une gestion des risques, sachant qu'ils peuvent s'élaborer sur des énoncés immobiles alors que ceux-ci renvoient à des flux de transformations ? Cette tâche de coordination d'entités stables et immobiles s'avère particulièrement difficile étant donné, synthétise Alter, que, ce que le management peut décrire et analyser, n'est rien d'autre «qu'un flux de transformations, jamais vraiment terminées, jamais vraiment spécifiques les unes par rapport aux autres. Ce flux devient la contrainte majeure du fonctionnement des entreprises, bien plus que le ''changement'', parce qu'elles ne disposent plus d'état stable».² Si les organisations n'ont plus d'état stable, alors les mots du discours des dirigeants devraient en rendre compte de manière plus précise. Seulement voilà, comme le management tire une partie de sa légitimité de la fonction contrôle, celle-ci nourrit constamment les dirigeants avec des mesures dont la

148.

¹ Le sens de cet énoncé doit être vu ici selon la conception foucaultienne : «Aussi banal qu'il soit, aussi peu important qu'on l'imagine dans ses conséquences, aussi vite oublié qu'il puisse être après son apparition, aussi peu entendu ou mal déchiffré qu'on le suppose, un énoncé est toujours un événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser. Événement étrange, à coup sûr : d'abord parce qu'il est lié d'un côté à un geste d'écriture ou à l'articulation d'une parole, mais que d'un autre côté il s'ouvre à lui-même une existence rémanente dans le champ d'une mémoire, ou dans la matérialité des manuscrits, des livres, et de n'importe quel forme d'enregistrement ; ensuite parce qu'il est unique comme tout événement, mais qu'il est offert à la répétition, à la transformation, à la réactivation ; enfin parce qu'il est lié non seulement à des situations qui le provoquent, et à des conséquences qu'il incite. Mais en même temps, et selon une modalité toute différente, et à des énoncés qui le précèdent et qui le suivent.» *Ibid.*, p. 40.

² Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, op. cit., p. 119.

caractéristique principale est d’offrir une image figée dans le temps et dans l’espace d’une facette organisationnelle donnée.

Les membres d’une direction d’entreprise sont donc confrontés à un dilemme important : leur métier consiste à réaliser des *coupes immobiles*, par le biais des mots et des images comptables, dans les plans de l’action à réaliser et dans les résultats à produire afin d’en tirer des mesures d’évaluation et cela compte tenu d’un milieu caractérisé par un flux de transformations imprédictibles. En conséquence, la gestion moderne reposerait sur la connexion d’un flux organisationnel avec un autre et ce travail de médiation serait alimenté par des énoncés.¹ Au cœur de ce travail se trouvent donc des actions réflexives importantes de contrôle et de coordination. La gestion s’appuiera, certes, sur l’aménagement d’outils et de dispositifs capables d’aider les managers à comprendre le passage entre deux états de nature d’une activité organisationnelle ou d’un phénomène socio-économique. Mais elle exigera que les managers *réveillent* les entités discursives immobiles pour qu’ils se mettent de nouveau à *parler* selon l’ordre perçu de ces flux de transformations. L’enjeu est donc ici de bien saisir que ces *représentants* comptables, financiers, économiques, sociaux ou managériaux qui se donnent à voir, a priori, comme des mots et des chiffres statiques, témoignent, en fait, d’un double phénomène en mouvement : celui de la pensée du manager qui cherche à décrire un flux de transformation et celui de «l’évolution constante des logiques et des procédures de travail qui représente, en elle-même, la nature de la transformation décrite.»²

Nous comprenons que le management doit donc déployer ses *artifices de contrôle* sur les flux de transformations attendues et réelles.³ En contexte hautement informatisé ou non, peu importe les dispositifs et autres appareillages instrumentaux d’aide à la décision gestionnaire ou de surveillance, ils sont tous, à la base, des construits culturels et non pas uniquement le fruit d’actes logiques ou entièrement rationnels.⁴ Face à une forme organisationnelle voulue ou désirée permanente et inaltérable par ses dirigeants, la gestion ne peut que se poser, en réalité, qu’en devenir, toujours en train de se faire, se défaire et être recomposée au gré des opportunités présentes et à venir.⁵ En ce sens, la gestion est un acte progressiste. Seulement voilà, en bonne partie à cause des dispositifs et appareillages instrumentaux dont ils se servent pour espérer y voir plus clair dans les affaires quotidiennes, les managers restent souvent prisonniers de leurs outils de mesure, car, le plus souvent, ils n’en tirent que des coupes immobiles, des *arrêts sur image*, ils ne perçoivent, a priori, que des informations statiques des activités économiques ou une représentation d’états stables de phénomènes constants.⁶ En d’autres termes, ces mesures, ratios ou taux constituent des instantanés comptables ou financiers, découpés techniquement sur les modulations temporelles et spatiales liées à des activités économiques. Par contre, ces gestionnaires font progresser

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Reynaud, J.-D. (1988) «La régulation dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome», *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, no. 1, p. 9-17.

⁴ Strauss, A. (1991) *La trame de la négociation: sociologie qualitative de l’interactionnisme*, Paris, L’Harmattan.

⁵ Mendras, H. et M. Forsé (1983) *Le changement social*, Paris, Armand Colin.

⁶ Friedberg, E. (1993) *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l’action organisée*, op. cit.

leur organisation lorsqu'ils s'emploient à utiliser ces énoncés de manière à trouver une meilleure efficacité, valeur ou performance.

Les managers font face à des obligations d'agir en permanence et leur action, pour être efficace, commande une perception restreinte du réel économique. Aussi, cette perception est-elle sélective : elle est dirigée le plus souvent sur ce qui porte à conséquence ou sur ce qui a un intérêt immédiat. Qui plus est, les managers agissent, en finalité, avec l'obligation d'une préservation, au mieux d'une augmentation du capital. En quelque sorte, les gestionnaires doivent recourir à des mesures et autres éléments synthèses, le plus souvent issus de l'ordre de la symbolique alphanumérique pour à la fois faire progresser le capital tout en lui assurant une certaine stabilité par le souci de préservation. Ces énoncés comptables, qu'ils soient présentés sous la forme d'un écart budgétaire, d'un pourcentage des ventes ou d'un coût de revient, sont, dans l'ordre de la perception aprioriste, caractérisés par une image atemporelle et a-spatiale. Le privilège du stable (la mesure tirée du réel) sur l'instable (c'est-à-dire ici le réel organisationnel tel qu'il se déroule au quotidien avec sa dose d'imprévisibilité habituelle), ou encore, si l'on veut, de l'immobile sur le mouvement, résulte de sa qualité de servir de point de repère immédiat pour recentrer l'agir gestionnaire. Autrement dit, un professionnel du management travaille mieux avec des mesures statiques pour justifier sa décision.¹ C'est là une habitude ordinaire aux yeux des chercheurs qu'il importe néanmoins d'approfondir sur le plan de sa signification profonde. Ainsi, serions-nous contraints à apprécier d'une autre manière ces coupes stables du réel organisationnel que sont les symboliques comptables, ces instantanés qui ne sont rien d'autre, à la base, qu'un aperçu fragmenté du passé ou du devenir d'un facteur économique. Le cumul de ces énoncés comptabilico-administratifs que sont les mesures, taux, normes et règles produit un système qui définit les limites de l'action de chacun des acteurs. Or, nous dit, Adler, ce système est condamné à rimer avec dysfonctions.² En effet, précise-t-il, le mouvement de l'action organisationnelle évolue à des «rythmes différents, selon des techniques de gestion et des logiques d'acteurs variables, et dont la rencontre provoque des conflits de temporalités.»³ Ces «dyschronies» traduisent les situations de travail qui n'évoluent pas au même rythme. Le problème donc est que les différents énoncés informationnels «n'évoluent ni au même rythme ni selon les mêmes logiques d'apprentissage. L'ensemble provoque des rencontres non synchroniques entre les éléments. Ces rencontres créent des problèmes de fonctionnement ou d'évolution globale : elles sont des dyschronies.»⁴ Du coup, en considérant davantage une telle hypothèse de travail, nous serions immédiatement appelés à se saisir des limites de concevoir exclusivement le mouvement des choses et des personnes par l'intermédiaire d'une conception mal assumée d'*entités stables comptables* au sein d'un dispositif d'aide à la décision. Le mouvant organisationnel, c'est-à-dire la dynamique des flux organisationnels, renvoie à plusieurs niveaux de complexité en matière d'interprétation. Aussi se perçoit-il très mal par le seul recours à sa traduction statique par les comptabilités d'entreprise.

¹ March, J.G. (1991) *Décision et organisation*, Paris Dunod.

² Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, op. cit., p. 188 et ss.

³ *Ibid.*, p. 188.

⁴ *Ibid.*

Maintenant, que penser des effets induits par la production effrénée d'énoncés informationnels tous azimuts par le biais des nouvelles technologies de l'information ? L'un des grands enjeux qui concernent le travail de gestion en contexte hautement informatisé, c'est, selon nous, cette quasi-illusion chez l'acteur décideur d'espérer agir avec précision et certitude en croyant recomposer les flux des transformations organisationnelles sur la base stricte de l'afflux continu des *immobilités comptables ou financières* (indicateurs, ratios, pourcentage, taux, etc.) présentées en temps réel. Le tableau de bord en est l'illustration la plus probante. Celui-ci présente un ensemble d'informations sur des facteurs clés de manière à offrir une vision synthèse pour l'action gestionnaire. C'est une technologie d'information, de communication et d'aide à la décision qui tente de représenter tant bien que mal les résultantes de plusieurs flux de transformation. Le tableau de bord prospectif (Balanced Scorecard) est conçu de manière à évaluer la performance globale de l'entreprise selon un axe financier (rendement des capitaux, rentabilité, liquidité), un axe client (fidélité, part de marché), un axe processus interne (système innovant, de maintenance) et un axe dit d'apprentissage organisationnel (écart quant à l'amélioration constante de la performance).¹ Même si un tel instrument peut avoir l'avantage d'offrir de l'information plus qualitative sur des dimensions stratégiques ou sur des causes de la performance, il ne peut pallier à l'impasse des faits, événements, choses et personnes qui s'organisent de manière dysharmonique. Au contraire, de telles rencontres non synchroniques entre éléments organisationnels «opèrent autant sur le plan des dispositifs techniques et de gestion que sur le plan des investissements réalisés par les acteurs, que sur le plan de leurs représentations, ou de leurs sentiments.»² Un tableau de bord est donc susceptible d'afficher des signes de ces dyschronies. Même si la raison intervient dans la coordination de ces dyschronies traduites et affichées par le tableau de bord, elle ne peut impulser, à elle seule, ces éléments de la prise de décision. Le problème qui se pose est le suivant : ces cas de figures alphanumériques ont pour fonction de susciter la réflexion, mais, dans les faits, dans le feu de l'action opportune, c'est le plus souvent l'émotion ressentie qui découle de leur lecture, ou alors des préférences individuelles qui se manifestent davantage, ou bien encore une mise en cause de la subjectivité de l'agent contrôleur qui s'enracine au niveau des préjugés : il y a une subjectivation qui est manifeste lors d'un premier niveau d'organisation d'un discours sur ces énoncés.³ Tout simplement parce que c'est la sensibilité d'un sujet qui est interpellé devant un espace pictural : la subjectivité est l'écart entre un espace de la perception et un espace pictural donné.⁴ Aussi,

¹ Kaplan, R.S. et D.P. Norton (1996) *The Balanced Scorecard*, Cambridge, Harvard Business School Press.

² Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, op. cit., p. 188-189.

³ Nous défendons toujours l'idée des images alphanumériques comptables comme une catégorie particulière d'image et en ce sens elle «constitue, selon Wunenburger, une réalité propre, forme un monde autonome et consistant, qui a ses propriétés, ses conditions d'existence, ses lois de transformation, ses effets spécifiques. Les images forment, en effet, des ensembles vivants qui se structurent, se transforment, interagissent, et par là sont à même de solliciter notre attention, d'aiguiller nos affects, d'infléchir notre pensée.» Les images orientent donc nos affects vers des sentiments indéterminés à l'avance. Mais qui plus est, dans un premier temps, c'est l'émotion qui occupe toute la scène discursive : la raison est une tard venue. Par ailleurs, cette position conceptuelle s'inspire aussi, entre autres, des thèses de Livet sur l'émotion et la rationalité morale qui, d'abord, selon nous en découle, et ce bien avant toute forme de rationalité économique. La rationalité économique est un moment de connaissance largement subséquent. Nous aurons largement l'occasion de nous expliquer sur cette question. Voir Wunenberger, J.-J. (2002) *La vie des images*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 7 et Livet, P. (1995) «Évaluation et apprentissage des émotions» in P. Paperman et R. Ogien [sous la dir.] *La couleur des pensées*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 119-143 ; Livet, P. (2002) *Émotions et rationalité morale*, Paris, PUF.

⁴ Escoubas, E. (1995) *L'espace pictural*, Fougères, Encre Marine.

parce que ce sont des images qui sont *lues* par la «mise-en-mouvement du regard».¹ Également parce que la plupart des actions de diagnostic à poser impliquent l'incertitude et le risque. Enfin parce que la plupart de ces dyschronies qui caractérisent les mouvements organisationnels forment d'abord une représentation impressionniste.

L'émotion suscitée par l'image comptable diffusée à l'écran ou sur papier n'est donc pas négligeable puisqu'elle s'impose, elle aussi, dans l'ordre décisionnel, comme mouvement de l'imaginaire qui fait écho au réel. En conséquence, la technologie de l'information n'y changera rien, la perception du réel de l'entreprise reste sous l'emprise de facteurs individuels au même titre qu'elle demeure sous l'influence forte des dispositifs administratifs et comptables. Les mouvements socio-économiques de l'entreprise ne peuvent donc pas se recomposer cognitivement sans une réinterprétation affective. La prétendue objectivité des mesures comptables demeure alors des plus contestables. Par contre, il y a là de nouvelles significations à mettre au jour pour comprendre les enjeux des *images cinétiques de la comptabilité* produites par la technologie d'aujourd'hui. Nous tenterons d'en présenter quelques-unes dans la section sur la médiation.

Les organisations modernes se voient offrir de nombreux outils de gestion grâce aux technologies de l'information. La difficulté est de déterminer s'il est encore possible de penser simultanément la raison d'être de la technique comptable et de contrôle de gestion en relation avec le développement phénoménal de ce monde technologique. En effet, comment pourrait-on suivre avec intelligibilité leurs incessantes transformations ? Pour Guillaume, le monde organisé subit actuellement les contrecoups d'une Technique impensée, phénomène social sans précédent dans la mesure où, maintenant, elle est non seulement libératrice de lourdeurs de l'action humaine, mais sa vitesse de libération dépasse notre capacité d'entendement, nos outils conceptuels ne peuvent suivre cette transformation générale, d'autant qu'elle est mue par un progrès qui résulte «d'un procès d'accumulation (du savoir et des bases matérielles et financières) voué en tant que tel à une croissance exponentielle. [...] Tandis que l'homme et les institutions sociales changent, certes, mais d'un pas à peu près égal. La collision est donc inévitable. Les horloges du monde ne sont plus synchrones.»² En un mot, nous n'avons peut-être pas acquis en notre domaine d'étude le vocabulaire nécessaire pour suivre les trajectoires structurantes de ces technologies à travers les conduites comptables. Pourtant, le procès d'accumulation de bagages experts et de connaissances scientifiques est particulièrement significatif dans le domaine des techniques de transmission du savoir comptable et de gestion. Seulement voilà, collectivement, nous éprouvons du mal à en parler sous l'angle du concept du mouvement et de ses implications théoriques. Un chercheur doit s'efforcer de reconnaître que les objets comptables (nombre, pourcentage, taux, nom de compte, etc.) produits par les technologies de l'information n'ont pas, à proprement parler, de *positions fixées* une fois pour tout. Ils ont d'abord une *direction* et une *vitesse*. En effet, il faut parler de leur information plus significative que le sens premier de leur position affichée sur un document. La notion «d'espace pictural»

¹ *Ibid.* p. 15.

² Guillaume, M. (1999) *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie, p. 11-12.

pourrait être utile afin de montrer en quoi l'information comptable prendrait place dans un milieu vu ici comme un espace phénoménologique complexe. Si chaque objet comptable reste l'appropriation d'un sujet, celui-ci l'interprète selon un ordre explicatif qui se veut une orientation pour agir sur la situation ou le phénomène que chaque objet décrit compte tenu d'une certaine exigence temporelle pour agir. Par conséquent, les technologies de l'information jouent un rôle sans précédent d'accélérateur des possibles de l'action gestionnaire. En effet, elles augmentent le nombre de catégories informationnelles et multiplient donc, directement et indirectement, les variétés possibles des pratiques professionnelles. À ce niveau d'affirmation, les éléments cognitifs des lecteurs se trouvent étroitement associés aux thèmes des objets comptables diffusés par les technologies. Celles-ci dynamisent alors les possibilités de progrès et de rationalisation dans l'utilisation des capitaux et des personnes selon des modalités transformationnelles incommensurables. Dès lors, une fois encore, on peut mieux saisir pourquoi la triple relation organisation/technologie comptable/acteur s'inscrit durablement et multiplement dans le mouvement.

L'illustration la plus spectaculaire du mouvement réside sans doute dans la tentative de *mise en image en temps réel* des flux de transformation organisationnelle. L'accélération de la transmission en temps réel rendu possible par la technique repose, elle aussi, sur un désir humain du pouvoir, sur ce désir bien humain d'agir sans attendre, ou encore sur cette croyance de l'homme de pouvoir donner *prise* à ces capacités technologiques de manière à ce qu'elles fassent corps, sans délai, avec le mouvement réel des personnes et des choses de manière à atteindre l'objet du désir. Mais bien plus, le gestionnaire rationnel typique souhaiterait, assurément, pouvoir aligner cette accélération du progrès technique avec les «opérations intellectuelles», c'est-à-dire avec une autre forme de mouvement, ici les mouvements cognitifs de la pensée, de façon à prendre des décisions instantanées : ces dispositifs cognitifs/technologiques que nous élaborons via les outils de gestion informatiques ont cependant le désavantage d'opérer en même temps une «*dénudation méthodique* de nos capacités psychiques.»¹ Autrement dit, la pensée en gestion s'en remet de plus en plus à des aides mémorielles extérieures pour fonctionner dans la logique opératoire de l'efficacité. Ces aides prennent la forme d'objets techniques. Le mouvement de la pensée repose donc, en partie, sur des relais techniques externes. Ainsi, plus la matérialité des technologies de l'information se développent plus elles se posent en aide à la décision. À terme, la conséquence semble prévisible : l'agent comptable se verra plus enclin à se servir davantage de ces aides informationnelles pour établir ces analyses tout en renonçant à se servir pleinement de ses capacités déductives qui exigent un temps long de délibérations.

Face à cette accélération du progrès technologique, les savoirs théoriques et pratiques comptables et de gestion avec lesquels nous travaillons aujourd'hui apparaissent de moins en moins conciliables avec une réflexion de fond qu'il importe de faire pour enrichir des modèles référentiels susceptibles de mieux cerner les mouvements perpétuels des milieux organisationnels. Ce défi disciplinaire est important et s'annonce difficile dans la mesure où la reproduction des mouvements des hommes et des choses de

¹ *Ibid.*, p. 14.

l'organisation en temps réel est de plus en plus artificialisé et de moins en moins bien compris, tellement les fonctions intellectuelles des managers sont «dopés par des artefacts incorporés» au sein des logiciels d'aide à la décision.¹ Derrière le phénomène social de l'avènement des technologies de l'information, ce qui importe d'être distingué, c'est l'urgence de développer une réflexion conceptuelle sur les infrastructures matérielles et leurs performances circulatoires et leurs effets sociaux qu'elles induisent et qui les alimentent. L'enjeu principal est la détermination des dispositifs et des phénomènes les plus structurants, ceux qui font véritablement «progresser» les réseaux, qui les reconfigurent et qui les transfigurent, réseaux techniques, sociaux et mentaux qui servent de terreau aux technologies de l'information. Coupler des réseaux de comptes comptables, agencer de nouveaux flux informationnels, traduire en temps réel des transactions de ventes, diffuser les cours boursiers avec le prix des matières premières, réorganiser selon des besoins ponctuels de chaque gestionnaire des tableaux de bord, voilà autant de nouvelles *réalités permutables* qui se fédèrent autour d'une notion nommée «commutation».

Si l'on souhaite mieux comprendre cette transition historique du contrôle comptable jusqu'aux portes de notre modernité, et qu'incarne parfaitement bien les technologies de l'information, nous devons étendre la signification de la «commutation» à tout ce «qui permet d'établir, de maintenir, de modifier et d'interrompre des relations entre éléments d'un ensemble quelconque», c'est-à-dire à tout ce qui permet de transformer un phénomène comptable ou de gestion, voire un phénomène sociotechnique tout court «en un réseau actif, d'accélérer son évolution ou son auto-organisation», d'en réguler les mouvements techniques, sociaux ou mentaux qui l'animent et qui se développent dans la croyance d'un développement d'un progrès de l'action humaine.²

La «commutation» constitue, selon nous, une excellente amorce à l'établissement d'un cadre théorique probant pour éclairer le contrôle comptable moderne de ce temps. Ce concept ouvre la porte à une théorisation qui met de l'avant une riche explication hypothétique du mouvement propre aux types de réseaux qui alimentent les dispositifs comptables et de gestion du contrôle. La «commutation» décrit bien la logique de la permutation des genres, celle de la constitution rapide d'une mosaïque informationnelle hétérogène. À la clé, on retrouve cette activité connue désormais du copier/coller. Mais attention : ce n'est de la simple information qui est assemblée par la commutation. C'est d'abord une forme de connaissance picturale que des dirigeants se donnent sur de l'action organisée. Beaucoup plus que la constatation du sens copier/coller, ce qui serait convenu de nommer «fait commuté» se constitue comme un point de condensation à l'intérieur d'une atmosphère cognitive, mais dont l'évidence du geste rend imperceptible sa signification profonde. Le concept de commutation a le mérite de résumer le déroulement de la pensée de l'acteur organisationnel d'aujourd'hui : des raisonnements courts, fragmentés

¹ A ce sujet, et en complémentarité à ce qui vient d'être énoncé, Guillaume ajoute, à juste titre, cet aspect très anthropologique de la conduite humaine, y compris celle des gestionnaires et des contrôleurs : «En attendant que l'homme mis à nu par la technique soit ainsi artificialisé, il reste plongé dans un monde à plusieurs vitesses. Si les techno-sciences et les réseaux ne cessent de s'accélérer, les processus de formation de l'esprit humain, la lecture, la création, une grande part de la vie psychique quotidienne, resteront soumis à des horloges lentes – et cette lenteur devient même le véritable luxe.» *Ibid.*, p. 15-16.

² *Ibid.*, p. 19.

qui se connectent/déconnectent constamment face à des objets hétérogènes. Partant, il apparaît plus aisé de comprendre le mode dominant de l'entreprise moderne qui est celui de la coordination permanente des mobilités induites par le mouvement des personnes et une perception accrue de la circulation des choses dans l'espace marchand. À son tour, ce contexte organisationnel de coordinations est surdéterminé par l'augmentation des acteurs intéressés aux activités d'une entreprise et par un nombre élevé de relations contractuelles. Enfin, cet environnement d'entreprise est à son tour profondément dynamisé par une concurrence qui entraîne un rétrécissement des marges de manœuvre et financières et, par conséquent, qui force les managers à accroître les niveaux d'organisation des coordinations. Que proposent donc les technologies de l'information aux agents comptables si ce n'est qu'un découpage alphanumérique des phénomènes économiques ? Les produits de ce découpage forment des entités informationnelles qu'il convient, par la suite, de *commuter*, de manière à dégager de meilleures pratiques de coordination. La dissociation des éléments d'un phénomène économique par l'entremise des technologies de l'information est un fait historique de première importance. Cette logique de séparabilité, avant même l'usage de l'informatique, était, soulignons-le, dans les esprits des premiers experts de la comptabilité industrielle et du contrôle de gestion. L'usine ou la comptabilité générale était l'une comme l'autre perçue telle une boîte noire. Aucun agent comptable ne parvenait à suivre le mouvement des facteurs de production à travers les écrits de la comptabilité générale. Il était difficile d'estimer des coûts, de contrôler des cadences ou établir avec précision les seuils de rentabilité adéquats. Justement, à des fins de contrôle comptable et de gestion, il fallait pouvoir séquencer chaque mouvement de chaque facteur de production significatif pour mieux connaître les effets de coordination à assumer. Du coup, avec les éléments comptables tirés des premières comptabilités industrielles, surtout à l'époque du début du siècle, nombre d'agents comptables pouvaient les agencer de façon à obtenir des mesures plus précises. L'introduction de l'ordinateur dans le travail de comptabilité ne fut rien d'autre qu'une accélération technique de cette *activité commutative* déjà en vogue dans les pratiques comptables des entreprises américaines et anglaises.

Avec les années, le cumul de ces activités de découpage de phénomènes organisationnelles en petites images comptables (mesures, ratios, écarts budgétaires, indicateurs de performance, etc.) a engendré une panoplie de pratiques d'agencement de ces entités composites et composables. Le monde moderne des gestionnaires s'est, par conséquent, retrouvé avec une capacité technique inédite, celle d'examiner avec précision, diversement, sur un plan comptable permutable, le passé économique, la situation actuelle des objectifs et l'avenir stratégique de leur organisation.¹ Ainsi, le «savoir commuter» est une activité technique qui n'est qu'un autre détour culturel d'une recherche d'un meilleur contrôle en vue de mieux faire écho à l'esprit du temps.

Le présumé de la commutation apparaît ici comme une méthode technique de contrôler le risque d'affaires. Elle est aussi méthode adaptée pour face à au *progrès* des besoins en information que pose un environnement économique concurrentiel et complexe. L'attitude commutative des agents

¹ Lebas, M. (1991) «Comptabilité analytique basée sur les activités, analyse et gestion des activités», *Revue Française de comptabilité*, septembre, p. 47-63.

contrôleurs est en accord avec le monde actuel des technologies de l'information et le climat des idées propice à leur développement. Au-delà de son caractère opératoire ou technique, elle équivaut à privilégier une réalité objective avec une autre afin de produire une nouvelle relation symbolique ou informationnelle. Ce choix n'est pas sans conséquence pour notre domaine d'étude. Commuter tel ou tel symbole de comptabilité avec tel autre est une action fondatrice d'un rapport symbolique à être soumis à un raisonnement. La relation conceptuelle ainsi créée par assemblage continu/discontinu, purifiée des scories des langues historiques liées à la formulation des deux symboles commutés, devient un moyen de connaissance. Commuter dans un sens comptable ou dans un sens social deux mesures économiques revient à se doter d'une capacité d'objectivation.

Face à des états financiers, un agent comptable peut commuter l'information qu'il a devant les yeux de manière réversible. En effet, il peut couper/coller des données sur les échanges économiques selon des directions spatiotemporelles opposées. Il peut donc faire revivre le résultat mesuré d'une relation marchande où l'écart budgétaire maximal visé pour l'année prochaine selon tel secteur géographique. Il n'a qu'à prendre des valeurs numériques et les recombinaison de manière à réaligner des symboliques alphanumériques pour faire valoir un mouvement de croissance ou de décroissance d'une quantité. Il peut mettre en opposition les dépenses et les revenus sur une feuille de papier et un lecteur éventuel est attaché à en percevoir le mouvement général des affaires. Il s'agit donc de se convaincre que, si dans la circulation comptable de l'information, on peut apercevoir la fugacité des nombres, noms de compte, ratio, taux, écart, monnaies, soustractions, additions et des gens et des choses et des dates et des lieux, ces représentations symboliques ou images comptables sont assujetties au mouvement de la réalité socio-économique et ne sont pas en corrélation réciproque sur un strict plan statique. Succession kaléidoscopique, ces objets comptables sont des images-mouvement et non des images-surface et elles sont un matériau caméléon qui se prête parfaitement bien à l'activité de commuter.

L'unité de ces significations diverses liées à commutation se résumerait alors à cette formulation : un agent comptable peut modéliser autrement les mots d'ordre de la direction de son entreprise en *commutant* autrement des réseaux d'affaires qui s'expriment dans le langage des comptabilités d'entreprise. Cet agent n'a qu'à *entremêler, plier ou rapetisser* les signes des différents niveaux d'organisation de ces comptabilités pour indiquer des mouvements différents dans le jeu complexe des lectures et délibérations. Parmi ces mots d'ordre, aujourd'hui, on recense les termes de l'efficacité, de la stratégie et de création de valeur aux actionnaires. Tous ces termes, nous le disions, sont des vocables animés, peut-on penser, par l'idéologie du progrès. Il y a dans l'usage de ces mots des automatismes de pensée qui entraînent les agents comptables à ne plus réfléchir sur les prémisses idéologiques qui président à leur présence. C'est pourquoi la vision progressiste de l'action managériale va de pair avec ce moyen nouveau pour y trouver les meilleures micro-modélisations de l'action : savoir-commuter les bons réseaux de personnes et de choses, afin de fabriquer une dimension changeante et protéiforme de la représentation comptable de ces rapports, peut permettre d'espérer gagner en profit. Autrement dit, présenter autrement l'organisation de l'information comptable sur un papier ou à l'écran par le biais de commutation inédite

peut susciter chez le lecteur une capacité perceptive autre. Elle pourrait alors développer et décliner à l'infini ce principe de mouvement de la représentation comptable. Cette variabilité étant liée aux déplacements optiques et cognitifs du lecteur ou aux mouvements des médias utilisés (information temps réel, mise à jour périodique de logiciel, etc.), elle s'explique aussi par les nombreux agents comptables qui ont aussi travaillé sur la parcellisation et l'émiettement, enfin sur la dilution des fragments de plusieurs réalités socio-économiques. Un agent comptable joue donc de la commutation avec ou sans technologie de l'information. Son activité est d'agir de manière divisionniste ou pointilliste, diluant et contractant la perception du mouvement des flux de transformation d'un management et d'une entreprise. En bout de course, il produit des construits comptables dont les éléments les composent et les décomposent sans cesse. De fait, le mouvement de son action est de suivre le mouvement du management et de l'entreprise. Or, le renouvellement de ces construits comptables appelle un nouveau *montage* comptable qui repose sur l'activité de commuter. Inversement, chaque grande manœuvre commutative des dispositifs comptables et de gestion entraîne son lot de réalignement des coordinations de couples personne/chose. On peut y voir une dialectique conséquente de la *causalité comptable* sur le jeu des acteurs et sur la circulation des choses.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'agent comptable commute. Il fait du *montage*. C'est là un sens que nous devrions retenir. C'est le sens de cette mise en image financière de l'entreprise autour de la commutation infinie des circulations de personnes et de choses qu'il faut mettre de l'avant pour entreprendre une nouvelle explication de ce phénomène. Ce sens, aux dires, déjà, d'un Bergson, serait conforme avec l'ère du temps technique que nous vivons et qui est marqué par le principe du cinématographe, soit celui qui répond d'un progrès de la pensée moderne devenue bricoleuse. C'est ce cinémascope, sans doute la première machine à traduire le mouvement même de la pensée, qui caractérise la nôtre et qui est susceptible à nous la faire comprendre davantage :

«Et tel aussi celui de notre connaissance. Au lieu de nous attacher au devenir intérieur des choses, nous nous plaçons en dehors d'elles pour recomposer leur devenir. Nous prenons des vues quasi instantanées sur la réalité qui passe et, comme elles sont caractéristiques de cette réalité, il nous suffit de les enfiler le long d'un devenir abstrait [...] Perception, intellection, langage procèdent en général ainsi. Qu'il s'agisse de penser le devenir ou de l'exprimer, ou même de le percevoir, nous ne faisons guère autre chose qu'actionner une espèce de cinématographe intérieur. On résumerait donc tout ce qui précède en disant que le mécanisme de notre connaissance usuelle est de nature cinématographique.»¹

Cela vaut également, croyons-nous, pour les capacités d'anticipations des agents comptables. La sensibilité et l'entendement des projets futurs de l'entreprise prennent aussi leur sens lors d'un processus de montage des vues comptables qui s'alignent par l'entremise des technologies de l'information. Bien plus, les technologies de l'information répondent du même schématisme cinétique que cette machine à projection. Ceci étant postulé, on comprendrait mieux l'importance de la notion de discernement des agents comptables et de leur difficulté à faire distinguer chez eux et chez les autres acteurs de l'entreprise

¹ Bergson, H. (1998) *L'évolution créatrice*, 8^e édition, Paris, PUF, p. 305.

«perception et imagination» ou «réalité et fiction» lorsque confrontés à des productions comptables et de gestion que sont les états financiers, les tableaux de bord ou les rapports de gestion. Si cette piste s'avère plausible, l'enjeu consisterait à expliquer de quelle manière la conception du monde de l'entreprise des agents comptables se trouve liée par le mouvement même de l'alignement des images des personnes et des choses présentées sous forme de données alphanumériques.

N'allons pas plus loin pour l'instant sur cette délimitation du mouvement. Pour l'heure nous voulions offrir au lecteur l'aperçu d'un éventail possible de pistes conceptuelles sur cette idée maîtresse du progrès. Nous aurons l'occasion de discourir davantage sur le mouvement machiniste, ses prolongations sur les schémas de pensée, sa *traduction comptable* et, enfin, ses conséquences organisationnelles en matière de contrôle. Nous montrerons plus loin comment les agents comptables sont parvenus à diviser progressivement les activités de la fabrique en représentations économiques sur la base des principes de continuité et de discontinuité, suggérés d'abord par la machinerie industrielle et la circulation des biens sur des marchés éloignés. Avant que cette *technicisation comptable* du mouvement prenne effet dans la logique de la comptabilité en partie double, des apprentissages seront nécessaires. Les agents comptables du début du siècle devront d'abord faire une lecture récurrente des traductions économiques de cette idée du mouvement sur les lieux de travail : la machine et l'horloge constituent des médiums représentatifs du relais de cette lecture répétée. À partir d'un recours incessant aux lectures de la causalité du machinisme, des traductions de leurs manifestations variées prendront la forme de symbolisations qui seront mises au point dans le but de les *relayer* plus efficacement dans les livres de comptabilité. Le lecteur le constatera de lui-même, la machine et l'horloge illustrent bien, selon nous, ce phénomène d'incorporation du mouvement et de l'esprit du temps progressiste dans la comptabilité industrielle. Naturellement, cette construction sociale et technique qu'est la comptabilité industrielle se fera également avec l'aide de deux *médiums comptables* d'importance : les registres de compte et les manuels techniques de comptabilité. Nous en discuterons brièvement. Plus tard, c'est l'ordinateur qui prendra ce relais multimédiatique de la transmission des attentes socio-économiques envers le Progrès des agents comptables. C'est là le programme de ce que nous verrons dans la section suivante.

14.2 Médiums : mobilité des figures du «coût» et autres images comptables comme objet-signe entre la machine, l'ordinateur et le capital fixe

Sous l'égide de l'idéologie du Progrès, le monde industriel est-il devenu un univers de signes à perfectionner ? La comptabilité industrielle est-elle devenue un système de communication incorporé au système de production pour améliorer le produit du rapport homme/machine ? Est-ce que cette comptabilité (plus tard le contrôle de gestion) peut se définir comme un ensemble de codes conçus pour traduire les états de nature du mouvement des hommes, des marchandises et autres phénomènes organisationnels de mobilité ? Si le Progrès est né de la discussion et de la confrontation d'idées, la

Machine ne saurait mieux matérialiser cette confiance en la raison, la science et la technique. Qui dit machine industrielle dit, de notre point de vue, coût et contrôle rationnel des capitaux. À l'aube de la Révolution industrielle, déjà, le cœur de la question de la machine de production est de faire coordonner de nouvelles techniques de calculabilité de ses coûts d'acquisition, de rentabilité et de fonctionnement. Le déploiement de ces techniques sera fédéré par une loi capitaliste qui elle-même fécondera les débuts du management professionnel : l'obligation d'atteindre les exigences de l'actionnariat en matière de maîtrise du progrès de la valeur du capital par une maîtrise correspondante des moyens capitalisés. Dès lors la comptabilité industrielle sera engagée dans sa reproductibilité machinique et capitalistique.

L'idée de Progrès s'envisage comme un concept fédérateur d'une histoire des mentalités. En effet, le Progrès demeure le résultat de processus sociohistoriques qui, eux, sont au cœur du développement culturel de l'Occident depuis les Lumières. De plus, cette culture occidentale de Progrès est inextricablement liée avec la naissance de l'entreprise industrielle et moderne. Or, quels sont les médias présents dans l'entreprise industrielle et moderne et agissants comme vecteurs de transmission du Progrès ? Plus particulièrement, quelle expression matérielle de ce processus idéologique est-elle propre au contrôle comptable de cette période ? Pour mieux illustrer le rapport général entre progrès, entreprise et le contrôle comptable et de gestion, il est nécessaire de procéder à un examen séparé de quelques médias de transmission des schèmes sous-jacents à cette idée de Progrès.¹

Aujourd'hui, il est d'usage de qualifier le progrès comme le fruit du développement et du rayonnement des informations et des connaissances. Or, l'une comme l'autre circule à travers des médias de toute nature. Nous l'avons vu plus d'une fois jusqu'ici : un média est composé d'un matériau qui possède une assise, une assiette ou un socle qui permet d'ancrer tout en l'orientant un composé symbolique, de le rendre charnel, ou corporel. La transmission d'une information ou d'une connaissance est indissoluble du poids physique des objets et matériaux qui en garantissent la diffusion. De fait, elles traversent non seulement le temps et l'espace, mais les appareils responsables de leur transmission fonctionnent en les comprimant comme jamais dans l'histoire. Aussi les frontières des unes et des autres perdent-elles de leur netteté. Une certaine forme d'exaltation face au Progrès passe donc par le *poids* et la *quantité*. Cette double perspective quantitative et corporelle de la transmission des informations et des connaissances prendra, au cours de notre modernité, des dimensions parfois imposantes et se traduira par une débauche et une prolifération de matériaux divers de transmission. Autrement dit, le développement de l'information et du savoir s'est fait avec une perte de repères entre leur frontière respective de même qu'en même temps il y a eu une émergence d'un brouhaha de médias au point où, aujourd'hui, on n'arrive plus à distinguer les d'objets informationnels des objets dits manipulables (dont la particularité première, nous le verrons plus loin, est de faciliter le mouvement). Cela étant posé, un peu imaginer facilement l'intérêt pour les membres du champ du contrôle de gestion d'opérer cette double distinction.

¹ Le lecteur attentif comprendra que nous ne pourrions faire état d'un inventaire complet des dispositifs médias liés de près à la diffusion des mentalités progressives en vigueur depuis le siècle des Lumières. Néanmoins, les médias retenus permettent mieux, selon nous, de saisir les conditions de développement du contrôle de gestion moderne où étaient confondues ses déterminations actuelles, de manière dissociées et opposées.

La surface d'écriture, la solidité du lieu d'inscription ou la massivité du matériau qui assurera une *pesanteur* d'une mémoire dans l'épreuve du temps : tout cela permettra à une action comptable d'acquérir un corps, une chair, une histoire. Grâce aux médias technologiques de notre modernité, le propre des éléments informationnels et cognitifs, rendus dé-spatialisés et dé-temporalisés par l'architecture même de ces objets transmetteurs tels l'ordinateur ou le fax, est qu'ils peuvent être détachés de toute organisation sociale particulière et être reliés à une infinité d'autres selon d'autres cadres spatiotemporels. Dans notre domaine d'étude, des technologies informatiques et logicielles, des instrumentations, des outils de gestion de tout acabit et des symboliques comptabilico-administratifs valorisant des idées progressistes sont devenus omniprésents; en même temps, curieusement, ils ne sont de nulle part, comme ils ne sont guère plus liés à aucun acteur organisationnel en particulier ou à aucune culture d'entreprise en particulier : à la limite du raisonnement, tout ce monde comptable contemporain se chevauche et se télescope. L'ordinateur est venu tout changé. Dorénavant, on retrouve une diversité de réseaux socio-économiques qui alimentent les plates-formes technologiques des schémas comptables et de gestion. Dans ce jeu complexe d'indifférenciation des signes comptables et de la gestion au sein d'une même mosaïque informationnelle, nous perdons de vue le sens juste de ce que signifie ce nouvel environnement technologique de transmission. Nous sommes rendus impuissants à saisir théoriquement l'arrière-plan de l'échange électronique des signes comptables. Si nous souhaitons aller de l'avant en cette direction, nous devons revoir le rôle des intercesseurs matériels et symboliques qui relancent sans cesse, et souvent malgré notre compréhension, le mouvement informationnel comptable dont le rythme est devenu indivisible. Bien plus, nous devons conceptualiser pourquoi ce mouvement informationnel de gestion ne peut changer qu'en se transformant en un autre mouvement informationnel, en un autre mouvement tout court, bref en changeant d'état de nature il change d'autres états de nature de mouvement informationnel qui lui sont liés et finira par changer son état de nature initial.

Notre étude du mouvement dans les affaires comptables et de contrôle organisationnel nous demande donc de nous intéresser aux médias les plus explicatifs de leur réalité actuelle. Rappelons qu'un média a pour fonction de déplacer dans le temps une symbolique ou un message quelconque. Encore une fois c'est lui qui insuffle le sens que va prendre, ici, le mouvement. Les relations à l'objet médiatique sont rarement repérées intellectuellement alors qu'elles conditionnent l'assimilation de l'expérience humaine au registre des mentalités ambiantes et vice et versa. Pensons à l'horloge comme objet technique médiateur et sa fonction de facilitation de l'action de compter le temps. De fait, montre ou horloge, peu importe, les diverses pièces qui composent cet ingénieux mécanisme ont été adaptées à partir d'une conception galiléenne du mouvement. En effet, serions-nous étonnés de découvrir que le développement mécanique de la montre est lié à un contexte sociohistorique dominé par un esprit progressiste initié par Galilée. L'œuvre de cet illustre scientifique avant la lettre va remettre en question plusieurs mentalités ou habitudes de pensée de son époque qui ont cours depuis des siècles. L'avènement des travaux de Galilée a eu naturellement des répercussions sur la manière de concevoir le mouvement. Aux yeux de Balibar, l'occident est passé d'une conception aristotélicienne du mouvement comme «acte de ce qui est en

puissance en tant que tel» (*Physique*, III), à une conception galiléenne, le «mouvement est mouvement et opère comme mouvement, en tant qu'il est en relation avec des choses qui en sont privées» (*Discours concernant deux sciences nouvelles*), «trois siècles de pratique de la mécanique [...] nous masquent la difficulté qu'il y a eu à identifier le temps, et non l'espace, comme paramètre fondamental de la description du mouvement.»¹ Aristote affirmait que le mouvement est latent ou pure anticipation. Il réside dans le potentiel de l'action humaine. Galilée soutenait l'hypothèse d'un attribut de la relation entre deux choses en déplacement dans le temps. Il estimait que la valeur du mouvement était à considérer à partir des spécificités intrinsèques des conditions de la relation, puis en fonction du temps. L'histoire moderne des machines et des montres commence avec cette conception théorique. Plus que tout, le modèle mécaniste tire son intelligibilité du temps qui le porte. En effet, la profonde signification de la machine industrielle se trouve dans le degré d'attention portée par l'agent comptable à l'intermittence, à la cadence, aux rythmes, à la longueur des rouages, à l'expansivité des possibilités mécaniques sur l'organisation, à la diminution de la durée du travail manuel qu'elle procure à l'administration des heures-machine, bref à toutes les réalités du fonctionnalisme temporel propres à l'usine. Le modèle mécaniste (comme vision du monde), inspiré par l'observation répétée du fonctionnement des machines, trouvera un domaine privilégié d'expansion de ses applications sociales dans l'organisation manufacturière. Il atteindra sa pleine utilité chez les dirigeants de l'entreprise industrielle en tant que donateur d'une intelligibilité, susceptible de s'étendre à tous les facteurs de production. La vision managériale de l'entreprise définie comme un ensemble de rouages mécaniques, inspirée par le souci d'utilité immédiate des gens d'action, n'est plus à être justifiée.²

Cette conception mécaniste du management et de la comptabilité est donc caractérisée par une recherche du meilleur mouvement possible entre deux objets donnés au départ pour immobiles. Aujourd'hui, l'aboutissement de cette modélisation donne lieu à des pratiques langagières qui gravitent autour de plusieurs vocables. Rentabilité, efficacité ou performance, peu importe leur expression exacte, les uns comme les autres traduisent l'idée d'une recherche d'une meilleure organisation rationnelle des moyens de production. La question de la rationalité économique est alors posée à travers ces mots progressistes.

Même si l'expression n'a pas cours dans notre champ, nous pouvons dire du *mécanisme comptable* qu'il est, lui aussi, marqué du sceau de l'utilitarisme. Il repose sur le souci évident de maîtriser les enchaînements, l'enchaînement du temps, de l'espace, de la matière, des hommes, des nombres avec le management et le marché. Dans cette recherche du *mieux-faire* progressiste, il en résultera de petits appareillages, de petites *machineries comptables* que nous nommerons le budget de fabrication, l'état du coût des marchandises fabriquées ou tout autre dispositif comptable organisé de manière à diffuser le suivi des mouvements des hommes et des choses au sein de la production et des autres fonctions de l'entreprise.

¹ Balibar, F. (1993) «Mouvement», Tome 15, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 864.

² Le lecteur intéressé prendra connaissance des notes bibliographiques à ce sujet dans Morgan, G. (1989) *Images de l'organisation*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval/Eska, p. 409-417.

D'une autre manière, un état financier se décompose en une série d'opérations qui se succèdent lentement de l'une à l'autre puis plus rapidement si un lecteur le désire voire en un clin d'œil si bien qu'elles semblent se produire en même temps tellement les différentes figures comptables semblent parfaitement coordonnées. Si un état financier est souvent la synthèse d'un livre de comptes, celui-ci devrait mériter toute notre attention, car c'est à sa surface que prennent place, entre autres, les effets de la machine, donc les effets de son mouvement, ou encore le temps et l'espace comme données premières au Progrès du développement des capitaux. Le livre de compte met en action cette succession d'opérations selon un rythme plutôt lent. L'ordinateur les fera passer à une vitesse supérieure.

Le représentant le plus typique de l'entrepreneur, l'industriel anglais, apprend la comptabilité des coûts de fabrication mécanisée sur le tas, sur le plancher de l'usine ou dans des manuels techniques. Toutefois, en ce qui concerne ces derniers, l'apprentissage des comptabilités de coûts de fabrication n'est pas garanti pour autant. De célèbres théoriciens anglais de comptabilité, les Malcolm, Mair, Hamilton, hésitent à promouvoir, dans leurs livres de comptabilité générale, une autre connaissance, radicalement différente de celle qui est relayée depuis des générations en génération : la manière italienne de tenir les comptes en partie double à des fins de *mémorisation et d'observation des règles marchandes* ou la manière hollandaise de produire des *instructions comptables pour connaître* appartiennent à des pratiques enracinées dans les structures mentales depuis tellement d'années qu'il n'est pas certain de trouver un auditoire attentif.¹ Autrement dit, les auteurs qui écrivent des manuels scolaires comptables peuvent, à la limite, faire quelques extrapolations et mettre, au goût du jour, la possibilité de recourir à un registre de comptes spécialisés en production. Un tel registre serait présenté aux apprentis comptables comment enregistrer et contrôler un plus grand flux de matières premières, main-d'œuvre et marchandises produites mécaniquement. Bref, ce n'est donc pas demain la veille que l'on retrouvera des théories pratiques d'une comptabilité industrielle dans les *classiques* de la comptabilité générale. Au XIX siècle, l'organisation de la comptabilité, en partie simple ou double, donne encore à penser à l'industriel que seules les entrées/sorties de marchandises sont à noter.

Cette seconde section veut montrer à la fois l'urgence de toutes ces questions, souligner la faiblesse de l'historiographie comptable de la période industrielle (pourtant la plus documentée à ce jour), et la nécessité de procéder, face à cet important phénomène historique de *l'industrialisation de l'esprit des agents comptables* de cette période, à une réévaluation de l'activité de contrôle comptable dont la fonction première ici en est une de *projection*, concept fédérateur qui renvoie tout aussi bien au *montage* d'éléments comptables qu'à une *réalisation* (ou mise en scène iconographique) d'une communication financière qui n'est, dans l'absolu, rien d'autre que la matérialisation d'un flux temporel, une symbolique où les autres flux ou mouvements organisationnels, représentés sous forme d'objets alphanumériques, «se coulent, s'écoulent et moulent», en retour, le matériau des décisions managériales.²

¹ Kogima, O. (1995) *Accounting History*, Tokyo, Moriyama Shoten, p. 365.

² Cette position s'inspire des thèses originales de Stiegler sur la technique et le temps in Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, op. cit.

14.2.1 La machine : courroie idéaletypique de transmission du Progrès

Depuis la roue, les moulins à vent, l'imprimerie et le moteur, de fait peu importe sa forme matérielle, la Machine posséderait, pour certains, la vertu de libérer l'homme d'un travail avilissant. Mais encore, quoi d'autre ? Que représente donc une machine ? Une perspective anthropologique lui accorderait la qualité de cristalliser des expériences humaines antérieures. En effet, elle serait vue comme une mémoire matérielle qui contiendrait, dans son architecture et sa fonctionnalité, le fruit d'expérimentations antérieures. Elle constituerait alors une synthèse de tous les essais et erreurs des accomplissements d'une fonction machine. La machine extérioriserait le monde interne, projetant un sujet en dehors de lui-même. Or, un sujet n'a pas toujours conscience de ce qu'il peut y transférer, encore moins de ce qu'il peut véritablement y voir. Qui peut prétendre trouver dans la machine le miroir de ce qu'il est ? Pourtant, c'est bien l'un des regards que l'on peut tenir sur elle.¹ Seulement voilà, il n'est pas évident et un tel discours repose sur des arguments visant à montrer son aspect clair-obscur. Pour notre part, notre position doit être celle-ci : la machine fonctionne toujours comme une interface entre le caché et le dévoilé. Sa détermination intelligible est au prix de ce double sens.

Cycle, cadence, rythme, circuit, enfin le mouvement des appareils industriels de l'usine donne à réfléchir. La Machine est l'expression humaine d'une action forte contre les forces de la Nature. Elle est une action qui, fondamentalement, traduit une lutte pour l'existence. Du moins contribue-t-elle à fixer les espérances de cette lutte en vue d'une «maîtrise de la vie» observeraient Laloup et Nélis.² Ce constat ne suffit toutefois pas à fonder les bases des raisons humaines de recourir aux machines industrielles. De fait, c'est là tout le défi qui s'offre à nous : repérer le sens décisif de l'avènement des machines dans l'entreprise. Comme le signale Chazal, si la machine peut se définir comme une interface entre l'homme et le monde, la signification de ce rapport n'est pas simple dans la mesure où il est «difficile et laborieux de démarquer le porteur de signes du système de signes alors que le plus élémentaire rationalisme l'exige.»³ On entend par là un rapport complexe et indissociable entre homme, machine et monde. Une machine, vue ici comme ce système de signes, est inventée et naît «corrélativement à la conscience du monde extérieur *et* du monde intérieur» de son instigateur.⁴ Il existe une relation culturelle entre un entrepreneur industriel (ou un ingénieur) et une machine de production. Si pour l'un comme pour l'autre *parler d'une machine c'est dire quelque chose de quelque chose à quelqu'un* il y a, de fait, une forme «d'arrachement sémantique», une opération d'extirpation du réel «qui convertit le signal [une entité sensible captée par une intention signifiante] en signe et l'introduit dans la sphère de la signifiante», d'où le sentiment général à l'effet qu'une machine est *autonome* par définition.⁵

¹ Le lecteur curieux de cette perspective gagnera rapidement en conviction en prenant connaissance d'abord de l'œuvre de Leroi-Gourhan. Voir la bibliographie ou les œuvres citées antérieurement dans cette partie.

² Laloup, J. et J. Nélis (1957) *Hommes et Machines : initiation à l'humanisme technique*, Paris, Casterman, p. 98.

³ Chazal, G. (2002) *Interfaces : enquêtes sur les mondes intermédiaires*, op. cit., p. 106.

⁴ Borella, J. (1989) *Le mystère du signe : histoire et théorie du symbole*, Paris, Éditions Maisonneuve & Larose, p. 131.

⁵ L'auteur précise sa pensée dans cette formule utile pour notre compréhension : «L'arrachement sémantique, dès lors qu'il opère invisiblement le captage d'une entité sensible, déchire en deux le tissu de la réalité non-signifiante, pose les êtres du monde dans leur objectivité et révèle à la conscience, sous la forme de l'invisible activité pensante, l'existence de sa propre

C'est dire jusqu'à quel point la machine est liée subjectivement à un agent contrôleur. La machine est *dans* son langage comme elle *est* aussi son langage, son monde intérieur, car partie prenante à la définition de sa conduite en entreprise. Quelle leçon pouvons-nous tirer de là ? Il existe une causalité subjective entre l'action de la machine industrielle et l'action de l'agent contrôleur. En faisant également nôtre la remarque de Bachelard, nous retiendrons, pour notre besoin d'éclaircissement, cette prudence analytique et cette obligation de questionnement : « Il faut surveiller le symbolisme dans ses extensions, ce qui finalement conduit, par récurrence, à le surveiller dans ses racines. »¹ Il y a, du reste, une observation étroite à élaborer entre les formes dérivées des significations d'une machine industrielle et son opérateur/concepteur et vice et versa.

De la machine à vapeur au chemin de fer, des cardesuses-fileuses aux hauts-fourneaux, peu importe la nature de tous ces objets machinistes, ils se présentent comme des objets médiateurs entre les hommes et l'utopie progressiste de la Révolution industrielle, animée par le diktat suivant : le monde n'est plus à contempler, mais à être transformé grâce à la puissance de la machine. L'objet machiniste n'est pas pure matière façonnée, dirait sans doute Beaune, mais c'est devenu un « langage qui parle sa structure, sa fonction, mais qui dit surtout comment être soi-même tout en étant autre, en s'affrontant à un donné, individu, société, animal, matière, en lequel l'homme projette sa propre « figure » à ses risques et périls ». ² La machine est donc un *objet discursif* qui se réfléchit sur les consciences et qui reflète le genre humain à part entière. Comme toutes les questions sur l'origine, c'est dans les caractères internes de l'organisation technique d'une machine, dans le pourquoi de la fonction opératoire entre ses éléments et dans les principes qui forgent son unité que l'on découvrirait, sous le langage spécialisé, un autre sens à donner à la relation homme/machine. Du coup, il devient évident de justifier pourquoi la machine est un objet d'étude chez les penseurs des sciences humaines comme il est acquis qu'elle l'est chez les penseurs des sciences de la nature. À ce titre, dans le cas ou dans l'autre, la machine loge depuis longtemps au cœur des discours sur la technique. Formant de plus en plus une sphère intelligible à part entière, la pensée technicienne augmentera en popularité avec l'avènement des machines dans l'usine. Cet état de fait se mesurera particulièrement avec le travail de publication des ingénieurs depuis le début du siècle.

Le progrès de la technique des machines est caractérisé par une tendance des ingénieurs à ramener les phénomènes de production à leur cause immédiate. Cette tendance nous amène à réfléchir sur ce qui constitue sans doute le cœur de la Raison industrielle : la recherche de causalité coordonne l'acte rationnel de l'ingénieur. L'idée de progrès chez les responsables de la machinerie industrielle se résume donc, sur l'essentiel, à l'examen permanent de séries de causes immédiates *de telle chose avec telle chose*. Elles sont les objets premiers de toutes les attentions. Les objets causaux sont issus de l'évaluation technique des causes/effets les uns sur les autres entre machine/travailleur/coût. Leur optimalité ou leur rendement économique représente un défi praxéologique de tous les instants. En d'autres termes, et cela vaut pour les

réalité.» *Ibid.*

¹ Bachelard, G. (1953) *Le matérialisme appliqué*, Paris, PUF, p. 156.

² Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 89.

principaux représentants des agents contrôleur de cette période, leur sphère des pratiques est caractérisée par une raison en action sur les principes de la causalité. Telle est la condition décisive de la marche triomphale vers la perfection dans l'usage des machines industrielles : trouver les causes pratiques et immédiates des dysfonctionnements mécaniques (et plus tard mécanistes lorsqu'il sera question de structure organisationnelle) et procéder à leur redressement. Dès lors, les managers et les contrôleurs se voient dans l'obligation de considérer ces problèmes-machines comme un horizon de sens qui délimite une bonne part de leurs pratiques.

L'obtention d'un fonctionnement organisationnel mécaniste par une parfaite synchronisation des machines de production et des hommes devient la pierre angulaire sur laquelle repose la coordination des rapports socio-économiques. Le management de l'entrepreneur industriel exige un fonctionnement sans défaut de ces machines dans la longue durée, quitte à les perfectionner toujours plus pour assurer un développement stable de ses affaires. Cependant, le jeu réel de la production ne saurait être de cette nature : l'imprévisibilité règne dans le processus décisionnel de l'industriel/manager. Il subsiste une conviction chez lui à penser autrement ces coordinations des relations socioéconomiques pour espérer atteindre, malgré tout, un fonctionnement organisationnel sans défaut, du moins sans entrave majeure. De cette croyance, retenons cet autre point de vue, nous précise Taguieff, à l'effet que «le temps à venir fera automatiquement advenir le meilleur. Insistons sur cette automaticité présumée du temps régi par la "loi du progrès", en ce qu'elle a pour principale conséquence psychologique la stabilisation d'une attente confiante au sein du "temps qui passe", qui portant porte-ruine et destruction.»¹ La longue durée déstabilise les systèmes perfectionnés et autres constructions organisationnelles. C'est également le cas pour l'organisation interne des machines qui, dans un tel cadre d'instabilité perçue, est toujours *en projet* dans la tête de ses responsables, car projetée dans le temps. S'en remettre au futur progressiste c'est d'abord transformer le temps à venir d'un projet en espace mental «pour mieux déployer le mouvement, le maîtriser [...] et, en retour, puiser en celui-ci le sens de *ce qui arrive*.»² À partir de ses symbolisations manufacturières originelles et des raisons d'être de son apparition au sein d'une entreprise économique, le sens décisif du développement de la machinerie industrielle se résume dans l'idée d'une pensée ingénieuse qui s'emploie à expérimenter, tantôt à tâtons, tantôt de manière plus systématique et studieuse, les transformations possibles de son mouvement et de leurs extensions matérielles, économiques et managériales. Même si, aux yeux de l'ingénieur, le mouvement machine consiste en un schéma de pensée dont le principe premier est le raisonnement du déplacement d'un objet donné selon un autre rapport d'objet donné, dans ses préoccupations quotidiennes, on retrouverait également la présence d'une attention particulière pour une conceptualisation autre d'un mouvement de la machine selon un développement matériel imaginé plus achevé. Ainsi, il serait juste de prétendre à l'existence de plusieurs niveaux de

¹ Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès*, op. cit., p. 100.

² Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 88.

représentations mentales du mouvement machine chez des agents comptables selon une permanence des estimations variables de perfectibilité.

Depuis le siècle dernier jusqu'à aujourd'hui, rien dans le réel de l'entreprise ne peut s'appréhender durablement selon des ordres de stabilité des jeux de l'échange entre les hommes et les choses. Toutes ces chaînes d'interaction sont soumises, en fait, aux jeux du hasard. Néanmoins, il semble qu'une croyance en l'atteinte d'une forme de stabilité relationnelle entre des hommes et des choses anime la vision de l'agent comptable, surtout lorsque celle-ci reste soumise largement à une croyance du Progrès prometteur. Face à la machinerie industrielle, un agent comptable agit sur la base d'un principe espérance et y projette des plans et programmes pour en parfaire la fonctionnalité sociotechnique. Il y a chez lui une contemplation à peine audible de la machine qui s'enchaîne avec une vision personnelle d'un avenir radieux. Cette attitude méditative et calculatrice est partie prenante de la vision du capitaine d'industrie typique d'autrefois - comme celle du dirigeant moderne, une «vision extatique du progrès infaillible et irréversible.»¹ En effet, l'agissement de ces acteurs repose sur cette persévérance en l'évolution durable des choses. C'est cette évolution linéaire progressiste qui donne à croire à une stabilité des structures organisationnelles. Un mouvement stable des affaires est dès lors rendu possible en la croyance des fruits attendus par le mouvement même de la Machine. Plus l'entrepreneur, l'ingénieur ou le comptable participera à la modélisation des mouvements des équipements machines dans le sens d'une linéarité exponentielle, plus l'illusion d'une croissance stable, mais soutenue, alimentera les espoirs en la science et technique de gestion des machines et de ses produits. Cette gestion se discute comme s'il n'était plus guère possible d'échapper à la fatalité et aux pesanteurs des déterminismes économiques et sociales du progrès et de ses effets régénérateurs sur les composantes de l'entreprise.

Étourdi par les merveilles que la machine accumule, admiratif devant tant de nouvelles manières de faire du commerce, l'agent comptable de cette période jouit des commodités nouvelles que la machine lui apporte, mais en même temps il éprouve, ajouterait dans ce cas-ci un Dubreuil, une sensation d'être «attiré par une force mystérieuse, à laquelle il ne peut résister, et qui l'entraîne sans qu'il sache où il va.»² Qu'il soit extatique devant une machine qui remplace un ou des travailleurs, ce sentiment ne l'empêche pas d'éprouver une inquiétude à peine dicible, un questionnement sourd quant à la manière de répondre à sa présence par une administration adaptée. Cette contemplation et cette vision idéalistes de la machine finiront par peser sur le langage comptable et de gestion au même titre que d'autres contraintes d'ordre social. Gardons à l'esprit qu'il y a une fabrique nouvelle du regard de la gestion et de la comptabilité qui est en cours. Celui-ci tire son sens avec la présence même de la machine sur le plancher de l'usine, car c'est elle qui relaie et recrée, quotidiennement, les attentes des agents comptables.

La machine industrielle est illustrative des progrès de l'esprit humain. Elle représente en soi le fruit d'une expérience scientifique et technique nouvelle. La machine de production apparaît comme un objet récepteur des assimilations mentales multiples découlant des expérimentations de cette

¹ Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès, op. cit.*, p. 101.

² Dubreuil, H. (1956) *Des robots ou des hommes ? L'œuvre et l'influence de l'ingénieur Taylor*, Paris, Grasset, p. 7.

technoscience. À travers les discours des ingénieurs et des managers, la machine subit les fruits consensuels de leurs délibérations. Elle devient une mémoire externe qui cristallise les avancées du progrès de l'ingénierie, du management et de la calculabilité comptable. Si du point de vue de l'entrepreneur la possession d'une machine industrielle peut faire avancer la bienveillance à l'égard de son statut social, d'un point de vue du sociologique, depuis plus d'un siècle maintenant, elle continue de modifier considérablement le paysage de la vie en société. Dans la littérature récente des sciences historiques, la machine sera identifiée à la marche même de l'Histoire moderne.¹

Nous disions plus tôt pourquoi la machine était au cœur du fonctionnement de l'entreprise industrielle. L'observateur averti nous dirait sans doute qu'elle se trouve plutôt au carrefour de plusieurs relations socio-économiques. L'organisation de la vie quotidienne de l'usine est en fait une activité de médiations de *réseaux*.² Une machine de production dynamise l'activation et la réactivation de plusieurs réseaux d'individus et de choses. En d'autres termes, beaucoup d'objets et de sujets voient leur fonction et leur activité sous l'influence directe ou indirecte de la machinerie industrielle. Ce simple rappel à l'ordre définit d'une autre manière la tâche des acteurs qui nous intéressent. La formule courte consisterait à dire que l'agent comptable de cette période, plus que tout autre, est un *lieur*.³ Il doit lier le plus parfaitement possible la Machine avec l'ensemble de ses parties prenantes. Ainsi, l'entrepreneur doit prendre le *liable* d'une machine et l'attaché au capital. L'ingénieur doit reconnaître le nombre de *liables* et tous les rattacher à la perfection. Le manager doit contrôler le *liable* et le coordonner avec l'homme de l'organisation et le marché. Enfin, le comptable doit identifier et calculer les deux grandes causes de *liabilité* d'une Machine : mesurer la connaissance acquise pour chaque rapport/machine avec les projets de l'entreprise et évaluer l'*appétit* d'un acteur donné pour un de ces rapports. Ce dernier cas de figure est important. Sans connaissance ni affection pour un projet, un objectif ou un taux, ou encore si l'on veut, sans délimitation technique du périmètre comptable ni juste mesure du désir, de l'intérêt ou de la volonté pour une activité économique d'un individu, il n'est pas possible pour un comptable de lier cette *réciprocité existentielle* par un lien calculatoire qui puisse convaincre et faire contact avec le réel. On le voit bien, il y a une anthropologie de la machine à mettre de l'avant si on souhaite mieux interpeler le travail de médiation des acteurs. La machine est donc appréhendable selon d'autres dimensions relationnelles que celles habituellement présentées dans l'histoire classique de l'ère industrielle.

Produit essentiellement occidental, la Machine est une interface qui appelle de nombreux liens culturels.⁴ Ceux-ci prennent place dans un système complexe d'échanges de signes progressistes. Mais ce Progrès, inhérent au milieu capitaliste, avait des significations fortes pour l'homme d'affaire d'autrefois ; il

¹ Martin, D. (1995) «From Mechanical Engineering to Re-Engineering : would Taylor be Pleased with Modern Management ?», *Journal of Management History*, vol. 1, no. 2, p. 38-51.

² Cette position va dans l'esprit de celle de Caron qui signale que, pour retracer l'histoire d'un système technique, «il convient de combiner deux approches : reconstituer le réseau des interdépendances entre les filières techniques ; analyser les relations entre la demande sociale et les évolutions technologiques.» Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 269.

³ Voir les développements de Bruno sur les conditions théoriques du concept de «liable» in Bruno, G. (2001) *Des liens*, Paris, Éditions Allia, p. 36 et ss.

⁴ Friedmann, G. (1936) *Machine et Humanisme : la crise du progrès*, Tome 1, Paris, Gallimard.

était devenu un véritable mythe, un mythe suscitant une véritable profession de foi qui n'allait pas être sans conséquence : « Cette foi constitua le fondement [...] à l'idéologie démocratique capitaliste promettant biens et bien-être terrestres ». ¹ La question de cette foi et de ses rapports avec la puissance technique perçue de la machine est cruciale pour l'explication de l'avènement du capitalisme industriel. Ce qui se joue finalement ici, particulièrement sur le plan des effets de diffusion des symboliques de la Machine industrielle sur l'esprit de l'entrepreneur ou de tout homme ému devant son pouvoir insoupçonné, c'est l'enjeu métaphysique qui s'y trame en arrière-plan. Celui du statut de l'âme dans ses rapports avec la création d'un corps artificiel inédit, la Machine de Production, pourvu d'une puissance incommensurable, d'un pouvoir qui va au-delà du seuil de la capacité humaine, un fabuleux objet susceptible d'accomplir des désirs humains depuis longtemps rêvés. ² Et qui plus, ce fait probant d'une mentalité collective, fait social qui annonce l'homme moderne, l'homme entouré de techniques (et de sciences), c'est-à-dire ici une mentalité du Progrès qui se traduit par l'avènement matérialiste d'un corps de métal perçu comme parfaitement autonome, va inspirer l'imaginaire productiviste par sa seule forme *animiste* ; le semblant d'autonomie de la machine donnera une prise de possession du réel qui paraîtra décuplée. ³ La Machine, en contexte organisationnel, permet, dès lors, de penser les facteurs de production selon les principes d'un *monisme*. Ceux-ci s'inscrivent dans la matérialité même des matières nécessaires à la constitution et au fonctionnement de la Machine. Autrement, penser la machine industrielle va conduire de plus en plus les entrepreneurs, administrateurs et ingénieurs à ne plus recourir majoritairement à des principes extérieurs à cet appareillage, ni a fortiori à un référent transcendantal ou surdéterminant. Le Sujet passe donc au second rang : les nouveaux plans de l'entreprise se dressent à partir de l'Objet technique. La Machine devient en soi un objet d'étude et de calcul. La machine est donc là, au centre de la gestion, et son poids grandissant dans les affaires commande que l'on soit de plus en plus attentive à son fonctionnement, et à son développement. Pour ce faire, le modèle référentiel pour en déployer efficacement toutes les fonctions et les évolutions, ce qui sera étudié et calculé par les agents comptables, c'est son rapport au temps et à l'espace. ⁴

Premièrement, le schéma temporel sert de premier point de repère pour la comptabilité et le management pour contrôler tout ce qui découle de la machine industrielle. Plus spécifiquement, ce qui suscite l'attention des agents comptables, ce sont des séries de petites entités temporelles. Les mots « heure-machine », « jour de production » « date », « semaine » ou « mois » apparaissent comme des signes inoffensifs alors que c'est à partir d'eux, entre autres, que s'organise la comptabilité industrielle, le management, l'organisation du travail, de la production, etc. En somme, en y apportant un regard plus

¹ Morin, E. et C. Wulf (1997) *Planète : l'aventure inconnue*, Paris, Mille et Une nuits/ARTE, p. 5.

² Folliet, J. (1950) *L'avènement de Prométhée : essai de sociologie de notre temps*, Lyon, Chroniques Sociales de notre temps.

³ Friedmann développe longuement ce point en de multiples regards. Voir Friedmann, G. (1945) *Problèmes du machinisme*, Paris, Éditions Sociales Internationales.

⁴ A l'évidence le lecteur pourra déduire de lui-même les raisons qui expliquent en quoi le temps des cycles économiques fait peser sur l'ingénieur, le comptable et l'entrepreneur-dirigeant une contrainte constante qui les oblige à calculer et contrôler des heures-machine selon des rendements toujours plus élevés. La machine opère dans un cadre spatial dont l'entourage matériel et social traduit à la fois la volonté de l'entrepreneur et la nécessité de leur optimisation grâce à un redéploiement incessant des salariés, des stocks et des produits finis sous la forme de modélisations comptables.

attentif, nous constaterions que les vocables liés au temps constituent une des bases de la *grammaire* de la comptabilité et de la gestion. De la façon de ce à quoi ces entités temporelles renvoient, elles finissent par agir telles des *multiplicités primitives*, c'est-à-dire des ordres de succession de toute sorte, exprimés sous des formes alphanumériques. Deuxièmement, le schéma spatial est l'autre *référentiel premier* utilisé par les agents comptables. Fondamentalement, il est une mise en ordre de «coexistences» entre entités diverses (entre travailleurs, entre travailleurs et machines, entre travailleurs, machines et matières premières, entre travailleurs, machines, matières et consommateur d'un marché donné, etc.). Ces deux schémas forment la matrice d'arrière-plan qui concourt à aider directement les agents comptables à entreprendre la programmation des unités de production, du travail et des diverses coordinations requises. De même qu'ils influencent directement les pratiques de management et de contrôle. La présence de la machine au sein des premières organisations industrielles a donc exigé de réactualiser ces schémas diachroniques et synchroniques.

Au cours des derniers siècles, il y a eu des machines qui ont été plus déterminantes que d'autres. Machines à vapeur, à piston ou à turbines, machine de Newcomen, de Watt ou de Parsons, de tout ce brouhaha d'innovation chez les uns et chez les autres, c'est finalement les *technologies de la vapeur* qui seront en plein essor à la fin du XIX siècle. En effet, ces connaissances spécialisées pouvaient conduire à fabriquer de gigantesques machines pour les besoins des centrales électriques et à peu de frais. De plus, les machines à vapeur étaient de moins en moins encombrantes (chemin de fer, navire, etc.) et fonctionnaient avec toujours «moins de bruit, sans trépidation ; le couplage des alternateurs en parallèle était facile, la mise en marche aisée et le couple moteur constant. L'absence de tout graissage intérieur permettait d'appliquer la resurchauffe.»¹ Une efficacité et une économie en somme qui n'étaient pas négligeables. Plus tard, les techniques hydrauliques vont être confrontées aux techniques de la thermodynamique. Elles constitueront alors une *technologie des moteurs*, un groupe complexe de savoir-faire à l'origine d'une véritable révolution sociale puisqu'elle répondra à plusieurs nouveaux besoins de société par des solutions diversifiées :

«Celle du moteur à vapeur directement branché sur le mécanisme, celle du moteur à gaz, celle du moteur électrique, associé à une machine à vapeur ou distribué depuis une centrale, thermique ou hydraulique, celle enfin du moteur à essence ou diesel, derniers-nés des moteurs à combustion interne. Vers 1900, la concurrence entre ces différents procédés se déroulait sur tous les fronts : le moteur à explosion n'a pas encore triomphé de la machine à vapeur et du moteur électrique dans le domaine de la traction automobile ; le moteur électrique n'a pas encore triomphé du moteur à gaz dans le domaine de la petite industrie ni de la machine à vapeur dans la grande ; la locomotive à vapeur était à son apogée et le tramway électrique n'a pas encore entièrement éclipsé le tramway à vapeur ; le moteur électrique commence à peine à bouleverser l'économie domestique.»²

L'idéologie du Progrès trouve aussi son vecteur de propagation dans les machines et les moteurs. En quelque sorte, le monde usinier de la fin du XIX et du début du XX siècles prolonge et parachève ce dogme du Progrès au sein même des améliorations matérielles et techniques des machines. Cette quête

¹ Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, op. cit., p. 86.

² *Ibid.*, p. 87.

d'amélioration continue postule en parallèle la poursuite du perfectionnement des taux de production et de rendement. Cette visée d'un meilleur avenir productiviste et technologique reste un but à atteindre chez les ingénieurs. L'intérêt pour un tel objectif implique une constante préoccupation de ces derniers pour les états présents et anticipés du bon fonctionnement des machines. Or, c'est cela qu'il nous faut considérer : cette pensée de l'ingénieur qui se fixe naturellement sur les dysfonctionnements mécaniques au moment où ils surviennent. Elle se concentre sur ce qui est actuel, mais aussi sur comment mieux répondre aux difficultés de demain. Le Progrès, et plus particulièrement le progrès technique des machines industrielles, même s'il reste, à la base, «sous la forme d'un pressentiment de l'avenir, est surtout une conscience du présent.»¹ Quiconque en est habité associe cette vision à son savoir-faire. C'est dire jusqu'à quel point une fixation sur le présent peut constituer, en fait, ici, l'expression directe et la plus immédiate d'une croyance en un progrès des choses, mais dans la vie de tous les jours, dans son métier, dans son expertise. Elle traduit aussi le désir d'une mise en œuvre immédiate de visées futures sur tel objet ou sur tel appareillage ou sur tel dispositif. Voilà ce sur quoi nous devrions nous attarder davantage : le primat du présent sur le passé et sur le devenir est un phénomène progressiste et particulier au management moderne.² Il a à voir avec la nécessité de garder, sous examen et de manière permanente, les conditions requises au bon fonctionnement quotidien de la machine industrielle, conditions parmi lesquelles on retrouve une lecture anticipatrice des variations du marché économique. De plus, la machine constitue un actif dont l'investissement est tel qu'il exige une attention de tous les instants présents quant à sa rentabilité. Le contrôle de la gestion suppose donc déjà un recours massif à la *durée*.

Pour l'ingénieur responsable de la performance des équipements de production, la *répétition du même* est, à ses yeux, à la base de tout. Assurer la répétition des enchaînements mécaniques est non seulement sa fonction, mais aussi elle constitue, de son point de vue, la seule garantie possible d'une bonne marche de l'usine. Aussi l'ingénieur (ou son patron, l'entrepreneur industriel) va-t-il s'inquiéter dès lors que toute initiative, toute innovation dans l'organisation des états des moyens nécessaires au fonctionnement de la machinerie risquerait de faire dévier les équilibres programmés des cadences qui, eux, modulent de manière importante les autres composantes de la structure de l'entreprise. Bien plus, sa disposition à faire progresser le niveau technique ou productif des équipements mécaniques, sous son contrôle, ne dépend des actions qui confinent à l'habitude : l'ingénieur se nourrit du pouvoir de répétition des machines. C'est par elle que le quantitatif de l'apprentissage débouche sur une qualité du management. Le mouvement temporel des rythmes de la machinerie industrielle est un objet de tourment pour l'ingénieur. Taux de rendement de l'heure-machine, quantités produites par jour, coût de la vapeur ou de l'électricité, etc. ; ces signes répétitifs représentent autant de mesures du mouvement des appareils. Ces indicateurs finissent par constituer des *nombres du mouvement* des machines. Toute la question est de

¹ Gusdorf, G. (1971) *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, p. 332.

² Sur cette question, on reliera avec grand intérêt l'ouvrage de March et Simon, particulièrement le chapitre où sont traitées les limitations dans la connaissance des processus et pourquoi, en situation complexe, ce n'est pas l'optimisation qui est recherchée mais la satisfaction, au moment présent, d'avoir progressé. Voir March, J.G. et H.A. Simon (1974) *Les organisations*, Paris, Dunod, p. 165 et ss.

déterminer comment des agents comptables se sont débrouillés pour se repérer, en gestion, à partir de considérations économiques sur la répétition mécanique pure et simple des mesures comptables-machine. Des mesures du mouvement des machines, ces acteurs ont le désir de passer au qualitatif, d'améliorer à la fois le statut économique de l'usine que leur propre existence. Encore là il y a progrès. La mesure-machine en heure, en quantité ou en coût de fonctionnement enchaîne une intention chez l'industriel selon laquelle il sait qu'il se modifiera en accomplissant son devoir d'administrateur des capitaux simplement en faisant passer les quantifications en qualifications décisionnelles. C'est cette corrélation entre le mouvement machiniste et la durée exprimée en quantité qui nous conduira à discuter, plus loin, en quoi la diachronie et la synchronique animent, au premier chef, les calculs propres à la comptabilité et au contrôle de gestion.

14.2.2 De l'horloge au chronomètre : objets de calcul économique du temps

Le temps et la machine ne sauraient être dissociés. Dans l'histoire des techniques, l'un ne va pas sans l'autre. Ainsi, aux yeux de Beaune, il «existe une unité structurelle des croisements du sens puisant aux ressources du temps, nœud primordial et décisif des signes et des images. Le temps est à la fois sujet et objet des techniques, des machines : l'horloge se situe au creux des relations.»¹ Avec la machinerie industrielle apparaît un souci de calculer le temps. La durée est une donnée immédiate qui alimente le management industriel. Qu'est-ce que la durée sinon qu'il s'agit d'un mouvement, «qu'il s'agit d'un « passage », d'un *devenir*, mais d'un devenir qui dure, d'un changement qui est la substance même.»² Horloge, chronomètre, machine à pointer, cédule, registres des comptes journaliers ou mensuels, etc., voilà autant d'objets matériels qui appellent de nouvelles relations au temps dans la gestion de l'entreprise industrielle. Ces objets impliquent des modes d'emploi du temps qui font retour dans des pratiques administratives désormais mieux orientées vers la recherche systématique de progrès dans l'organisation des facteurs de production industrielle. Chaque objet de mesure du temps dans l'entreprise diffuse aussi des symbolisations du Progrès. Bien plus, le temps «ne mesure le mouvement du monde que *parce qu'on le mesure lui-même*, parce que des hommes ont appris à conquérir en lui la substance encore aléatoire de leur éternité mobile.»³ Cette substance ou encore cette quête de vivre éternelle n'est rien d'autre que la voie choisie ou la finalité existentielle retenue pour s'épanouir, s'accomplir, et se perfectionner.

Au Moyen Âge, le temps est précieux pour le marchand, il le sait et en tient toujours *compte*. Déjà, le temps - et le temps du marchand notamment- se particularise, s'individualise et s'autonomise par rapport à la volonté de Dieu, seul maître des horloges et la Mesure temporelle parfaite jusqu'à lors. Tout au cours du Moyen Âge, le temps va devenir ni plus ni moins qu'un objet de mesure pour les hommes. Il ne sera plus la prérogative du seul être divin. L'horloge fait son apparition au cours de cette époque

¹ Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 131.

² Deleuze, G. (1966) *Le bergsonisme*, Paris, PUF, p. 29.

³ Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 131.

historique. Plus particulièrement l'horloge monumentale, celle installée dans des bâtiments religieux ou civil. Beaune rappelle que, des horloges monumentales apparaissent, vers le milieu du XIV^e siècle, dans les cathédrales de Strasbourg, York, Reims, Besançon, Berne, Dantzig etc.¹

La perception du temps chez l'industriel entrepreneur n'a pas changé depuis. Sans techniques de mesure du temps, il verrait les rouages de son installation se gripper. Autant les jours, les semaines et les mois apparaissaient abondamment dans ses registres comptables, du moins au début de la Révolution industrielle, autant les heures, les minutes et les secondes, celles qui s'affichent sur les horloges et les chronomètres des surveillants, viendront prendre une place importante dans sa comptabilité des coûts, reléguant ainsi les premières catégories temporelles à la comptabilité générale. Dorénavant, la comptabilité industrielle épousera davantage les cadences des machines de production.

Depuis la cloche des monastères en passant par le beffroi jusqu'à cette célèbre horloge des usines, le temps a toujours manifesté sa présence dans l'imaginaire marchand. Non seulement s'est-il lui-même donné des médiums pour en connaître la mesure exacte, mais la présence symbolique de l'horloge dans l'enceinte de l'usine contribuera, d'une certaine manière, à changer les rythmes de l'organisation du travail et des temps économiques de production. En fait, depuis que l'horloger a asservi le temps, la mesure mécanique a créé une nouvelle réalité calculable. Avec l'horloge, l'industriel peut à l'avenir dissocier le temps humain de l'unité domestique du temps de la fabrique. Du coup, il se trouve à accentuer l'idée que le temps économique est un temps indépendant des autres. Il réussit à convaincre ses employés de cette situation lorsqu'il fait la démonstration que le monde est un mouvement de séquences temporelles, mathématiquement mesurables et qui doivent être rentables car les clients, les fournisseurs et surtout les banques prêteuses ne peuvent guère attendre.

Le contrôle du geste de l'ouvrier est certainement important. Son harmonisation avec le rythme de la machine l'est encore plus. Toutefois, même si les politiques de recrutement, le recours aux institutions (le droit, etc.) et à l'autorité traditionnelle de l'industriel «ont été des formes de contrôle largement utilisées, c'est l'appropriation du temps et du rythme de travail par l'employeur qui est au cœur de l'organisation moderne.»² Encore une fois, la séparation des lieux de vie familiale de l'activité économique est déterminante dans la fixation du temps de travail par l'entrepreneur :

«Le contrôle, c'est d'abord le contrôle du temps. C'est pourquoi l'horloge a symbolisé [profondément] les premières usines. L'homogénéisation et la standardisation du temps ont permis de regrouper les activités des salariés sous un même toit, où le besoin de coordination mettait un terme au caractère individuel du rythme de travail. Pour l'ouvrier, la perte d'autonomie commençait par celle du contrôle de son temps : c'est aspect qui a suscité le plus de luttes et de résistances. [...] Avant l'industrialisation, en l'absence d'un temps standard et universel, la question était de savoir à qui appartenait la mesure du temps. [...] Avec la multiplication des horloges et la standardisation du temps, le problème fut réglé. L'employeur ne revendiquait plus l'exclusivité du droit de mesurer le temps : il s'appropriait directement le temps de ceux qu'il

¹ Et, ajoute-t-il : «Ces horloges sont de complexes microcosmes, comportant souvent plusieurs cadrans indiquant le temps moyen terrestre mais aussi le temps solaire «vrai», les mouvements de la lune et ses éclipses, les fêtes religieuses, des tableaux allégoriques mais aussi des jugements, personnages automates (animaux, anges) qui, à l'heure dite, viennent rappeler aux hommes leurs devoirs mais aussi leur rigoureuse fatalité.» *Ibid.*, p. 153.

² Braudel, F. (1979a) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les jeux de l'échange*, op. cit., p. 19.

employait. Dès le transfert de l'activité de l'atelier artisanal à l'usine, le temps devient le point focal : au lieu de se rapporter à un travail défini, la rémunération se fait en termes d'unités temporelles (à l'heure, à la journée, à la semaine), donnant à l'ouvrier l'impression de vendre son temps. »¹

Il nous faudrait discuter bien plus longtemps encore des conséquences du mouvement temporel introduit par l'horloge (et plus tard par le chronomètre). Il aurait fallu décrire l'accaparement de cette symbolique de l'efficace qu'est le temps compté par l'entrepreneur et sa traduction concrète dans des horaires de travail, des durées de fabrication, etc. Puis, nous devrions insister plus lourdement, et dès à présent, sur la traduction de ce temps mécanique des appareillages de production dans les registres de comptes. Les quantités fabriquées par heure d'utilisation machine ou encore le nombre de pièces fabriquées sur une chaîne pour une journée de travail se calculent et s'inscrivent peu à peu dans des documents connexes aux registres de compte traditionnels. Nous verrons plus à fond dans la section finale de cette étude comment l'agent comptable est parvenu à adapter ces mesures de temps mécanique avec l'organisation graphique de la comptabilité traditionnelle. Nous constaterons alors que c'est avec Taylor, au début du siècle, que tout se joue sur le plan de la diffusion institutionnelle de ses travaux, quand il exposera l'avantage de circonscrire, par des calculs, la chronographie du travail (temps pour chaque pièce et taux de salaire horaire) et la mettre en relation avec l'ensemble des processus de la fabrication. Mais il faut, pour mesurer l'ampleur de cette révolution taylorienne, insister et se tourner d'abord vers l'objet matériel qui a commencé à diffuser, dans les modes de pensée de l'entrepreneur, cette idée du temps transformable en coût : l'horloge.

Derrière la mise en forme des extensions organisationnelles de l'horloge et de ses usages économiques, il nous faudrait reconnaître un phénomène décisif qui lui est antérieur et qui, dans le contexte d'une étude de la portée du Progrès, une succession de phases, d'ères ou d'âges, autant de vecteurs possibles d'une temporalité appelant une «progressivité du savoir», une accumulation de biens culturels inscrits dans un devenir voulu orienté vers la quête de sens et d'intelligibilité. Face à la mesure du temps, l'homme a toujours agi de manière à prendre en charge l'ordonnancement de la réalité selon l'ordre d'un devenir présumé. De fait, l'usage courant de l'horloge et de la montre fait surgir une chronométrie nouvelle du rapport de l'homme et sa perception du réel ; un changement d'échelle temporelle qui a son importance puisque le citoyen va vivre dans un «''univers de la précision'' qui, selon le mot de Koyré, se constitue à la place du ''monde de l'à-peu-près'' dans lequel l'humanité avait jusque-là fait résidence.»² Derrière cela se cache une certaine forme de pensée, une certaine image inédite de l'homme, une nouvelle prise sur le réel par la mesure-machine :

«Tel est l'enjeu du siècle. La mutation qui affecte l'idée de vérité fait que désormais la recherche de la vérité s'identifie avec la conquête d'un ordre de Grandeur, ou même le gain d'un degré dans un ordre de mesure. Dès lors les savants, engagés dans cette conquête de l'approximation, ne songent plus que l'exactitude en question détourne leur attention de toute autre ouverture à une réalité étrangère aux schèmes restrictifs de la science nouvelle. [...] La rationalisation de l'espace-

¹ *Ibid.*, p. 20.

² Gusdorf, G. (1969) *La révolution galiléenne*, op. cit., p. 321.

temps sous les espèces de la chronométrie et de la topométrie rabat la plénitude de la réalité dans le champ de la seule axiomatisation physico-mathématique. [...] Pour que puisse être menée à bien cette neutralisation de l'espace mental, il a fallu éliminer toutes les significations non réductibles aux disciplines de calcul. [...] Le problème de la mesure du temps est un problème essentiel pour les savants et les techniciens du XVII et du XVIII siècles ; comme il est désormais lié au développement même de la civilisation».¹

Socialement parlant, c'est la ville qui donne le coup d'envoi à un usage fréquent du temps calculé. La forte concentration des personnes et la nécessité d'une coordination pratique des rapports font en sorte que l'emploi du temps est plus précis que celui des gens de la campagne. La vie sociale citadine impose le recours obligé à des coordinations chronologiques. Aussi faut-il comprendre que le «temps de la ville est un temps social dont le repérage devra être plus précis à mesure que la vie sociale s'organise et se différencie. Les clochers des églises, les horloges [...] permettent à chacun de vivre à l'heure de tous.»² La montre est une miniaturisation de l'horloge. Fruit d'un progrès technologique, elle est adaptée au citoyen appelé à se déplacer. Ainsi peut-il transporter le temps social qui est celui de sa communauté d'appartenance. L'horloge et la montre représentent les prototypes par excellence «des machines modernes, où toutes les pièces sont précisément réalisées pour produire un résultat exactement contrôlé.»³ Ici un paragon de la rationalité occidentale s'élève chez l'esprit mécanicien. L'utilisation d'engrenages nécessaire à la mesure du temps reposait sur une visée de la pensée qui cherchait à obtenir un effet précis, et entièrement maîtrisé. C'est ce schème, quelle combinaison de rouages pour quelle précision de la mesure et par quels moyens de contrôle, qui impulsera la manière de faire, qui changera la relation au Faire chez ceux qui font dans la connaissance scientifique et technique. C'est là un principe du penser à ne pas oublier.

L'Horloge, puis la montre, apparaissent comme le prototype de la civilisation du Progrès. La montre est un cas d'espèce puisqu'elle se porte à soi et est d'un usage pour soi. Elle est appelée à devenir un objet central aux délibérations rationnelles. Ce sera particulièrement le cas chez l'entrepreneur industriel. Comprendons que le «temps qu'elle mesure est un temps géométrisé : le cycle concret des heures du jour et des saisons de l'année se projette uniformément sur le cadran circulaire, partagé en divisions égales et abstraites, que parcourt un indicateur mobile animé d'une vitesse aussi régulière que possible.»⁴ Cette relation objectale à une mesure homogène et spatiale du temps n'est pas sans intérêt. Non seulement la montre participe à une utilisation jugée plus efficace du temps, mais surtout que sa fonction la plus décisive «est de substituer au flux des impressions de la conscience un système de repérages homogène et quantifié.»⁵ Si le rapport à ces types de chronomètre et les principes de la pensée qui les sous-tendent appartiennent à des expériences essentiellement marquées par une nouvelle sensibilité, celle du mécanisme, ce qui est déterminant ici c'est cette *raison mécaniste* qui permettra de s'ouvrir sur d'autres cultures du savoir connaître et du savoir-faire :

¹ *Ibid.*, p. 323.

² *Ibid.*, p. 324.

³ Combie, A. C. (1959) *Histoire des sciences de Saint Augustin à Galilée*, Paris, PUF, p. 189.

⁴ Gusdorf, G. (1969) *La révolution galiléenne*, op. cit., p. 325.

⁵ *Ibid.*

«Le mécanisme, en tant que forme de pensée et de civilisation, pourrait se définir comme **cette substitution du signe à la chose signifiée** ; la réalité de l'homme, celle du monde et celle de Dieu, **en tant que significations agies ou réfléchies, se réduisent à ce qui se trouve sur le cadran de la montre et en dessous de ce cadran**. L'Humanité industrielle, dans la voie de la rationalisation du travail, finira par déchiffrer sa loi sur le chronomètre de Taylor. [...] L'horloge, la montre ne sauraient être tenues pour responsables de la barbarie mécanicienne [...] Mais l'ordination dans le temps, la programmation de toutes les activités sociales caractérise déjà le XVII^e siècle ; l'administration se systématise, elle contrôle des secteurs de plus en plus nombreux et étendus de la vie nationale. [...] Un réseau de déterminations serrées tend à axiomatiser le jeu des rouages du gouvernement et l'existence même de chacun des individus. **Il est clair qu'un agencement social complexe, et un fonctionnement précis d'institutions compliquées, n'étaient possibles que dans la mesure où l'unité de temps harmonisait des conduites dispersées dans l'espace. Le chronomètre est l'âme régulatrice de la civilisation ; sa diffusion est une condition indispensable de la concentration de toutes les énergies, de tous les pouvoirs et de toutes les activités.** [...] Vers 1500, la plupart des villes ont une horloge publique : mais un seul centre de l'heure ne suffit pas pour une grande agglomération. La diffusion des indicateurs de temps, horloges et montres, est la condition même de la rationalité introduite dans les activités politiques, administratives, techniques et économiques.»¹

La diffusion des indicateurs de temps au plus grand nombre et ses usages individualistes, voilà l'essentiel à retenir. Le temps compté est une réalité nouvelle. Surtout le temps compté pour Soi. Il est, de fait, cette chose signifiée, réfléchie, c'est-à-dire un objet de projection de la réalité humaine. Bien plus, sous le cadran du chronomètre, il y a de l'effet sur la conduite humaine. Sous le cadran, ou, si l'on veut, derrière, il y a un monde de délibérations et de constatations chez le détenteur de la montre, toutes marquées ou en voie de convergence vers une série de réductions, de concentrations, voire de capitalisation : à la longue, à force de raisonner, les détenteurs de montre parviennent à des réductions du flou, de la perte, du complexe, du pouvoir du religieux, du mythe comme unique critère de la décision ; à la longue il y a des diminutions de l'incertitude par simples déplacements de l'action dans le temps, il y a de meilleures coordinations entre éléments disparates parce que séparés dans l'espace-temps, il y a des concentrations d'éléments divisibles et calculables, rapprochements du diffus, assemblages de parties simples d'un tout ; enfin il y a capitalisations des efforts, de l'expérientiel, des ressources d'attention et des espace-temps qui prennent la forme de rationalités nouvelles. Le calculé, le standardisé ou le normé, sous la coupe du temps, se pose en base première à une régulation, à l'ordonnancement de mouvements sociaux. De la montre donc, de sa simple lecture il y a tout un monde social en projet. Le temps à compter conditionne la programmation de l'activité sociale et économique et administrative.

Si la montre fut pendant des années un bel objet, elle fut aussi l'archétype de ce qui était à la mode: le Progrès. La montre en soi était le parfait exemple de la transmission des valeurs du Progrès. C'est donc cette possibilité d'être à la mode, d'être dans le vent des événements qui comptent et sans doute pour des commodités de compter un temps devenu précieux chez les plus affairés que la montre fut un média hors pair, un objet pour l'action, puis, très certainement ne l'oublions pas, un *lieu* pour faire le point, un espace pour penser ou une sorte de *plate-forme* de conceptualisation. La montre est envisageable

¹ *Ibid.*, p. 325-326. Nous soulignons.

comme un espace de réflexion sur la situation d'un sujet et de son action à venir, de ses rencontres successives ou de ce qu'il pourra contrôler autour de lui.

Ce qui devrait nous intéresser ce sont les éléments culturels d'arrière-plan au chronomètre qui participent aux processus d'enrichissement sociocognitifs des relations à la rationalité, plus particulièrement à la rationalité économique. Gusdorf a eu, à ce sujet, cette formule éclairante :

«Désormais, les civilisations occidentales, capables de compter le temps, savent le prix du temps. Pour elles, le temps, c'est de l'argent, valeur suprême de l'ordre capitaliste. Au contraire, les civilisations orientales demeurent à l'âge d'avant les horloges. C'est-à-dire que pour les Africains et les Asiatiques, longtemps encore, le temps ne compte pas, ce qui signifie qu'on ne compte pas le temps. L'existence vécue se déploie selon ses rythmes propres, sans accepter la discipline du chronomètre. [...] Pour l'Occidental moderne, il y a désormais une éthique et une ascèse de l'emploi du temps, c'est-à-dire que chaque existence, à force de lutter contre le temps pour gagner du temps finit par se développer à contre temps. L'exactitude est la politesse des rois, et la hantise de tout un chacun.»¹

Autrement dit, le temps à compter est un temps technique. Il finira par être contre-nature lorsqu'il se mettra à dicter l'ensemble de la conduite de l'homme occidental. D'un autre côté, le sentiment de précision qu'il évoquera dans plus d'une sphère de l'activité sociale se transformera, chez plusieurs d'entre nous, en une véritable fixation quant à l'émotion que pourra procurer la quête de l'exactitude.

Le chronomètre ou son équivalent reste un objet de sens commun qui va néanmoins contribuer fortement à des exercices de catégorisation et de conceptualisation de toute nature. La montre contribuera fortement à ancrer de nouvelles représentations sociales sous la forme de raisonnements associés à la mesure temporelle et telle qu'elle se voit. En effet, la montre reste une surface diffusante. Et réfléchissante. D'une certaine manière c'est même la réduction du temps à l'espace d'affichage qui est novatrice, c'est-à-dire à l'espace d'inscription du temps selon un ordre graphique calibré. Le mouvement temporel ne se divise qu'en changeant de nature d'un chiffre à l'autre, d'un espace d'inscription à un autre et cet espace parcouru se trouve infiniment divisible, décomposable et recomposable parce qu'homogène. Une fois le mouvement temporel mesuré ou noté, il est possible d'établir sa trajectoire, puis la découper en positions dans l'espace horaire et faire correspondre celles-ci à des catégories de l'instant. Ainsi, le temps peut facilement se distribuer selon un passé ou un avenir et lui faire correspondre des événements. Sous cette perspective, on découvre alors une succession de positions temporelles immobiles. En finalité, la vue générale qui s'en dégage c'est un temps homogène et abstrait, qualificatifs qui en font un temps spatialisé. L'équation réside donc dans ce qui peut se dire, se faire ou se penser entre deux intervalles de temps homogènes, unités temporelles qui se prêtent bien au calcul rationnel voire à la rationalité tout court. Ainsi, le temps à compter est là, à la frontière matérielle de l'aperception. Il se meut dans l'espace divisé, à la fois sur et *sous* le cadran de la montre ou de l'horloge, entre le sensible et la synthèse conceptuelle, porteur d'une spontanéité empirique et qui est celle d'une délibération rationnelle pour établir le type d'action à entreprendre. Le chronomètre, par ce qu'il véhicule, c'est-à-dire l'ordre d'une médiation,

¹ *Ibid.*, p. 326.

conditionne d'abord les options de l'action. Cet objet marqueur est particulièrement favorable à l'action technique, celle qui est déployée en vue de l'obtention d'un résultat contrôlé et bien précis :

«Et cette technicité-là prend parfois la couleur du temps : son essence répercute dans des machineries paradigmatiques ou concrètes un ordre des choses qui exprime la mobilité des objets selon des normes régulières. Il ne s'agit pas seulement des horloges, montres et chronomètres concernés, mais de tout un ensemble mécanique [...] selon des fréquences, des régularités, des instantanés, l'ensemble des attitudes temporelles pratiques ouvrant sur une connaissance formalisée. [...] À cet égard l'horloge n'est pas une machine aussi "spéciale" qu'il y paraît ; elle participe au contraire [...] à un ensemble technique assez homogène et rigoureux ; celui, pour simplifier, des Mécaniques, c'est-à-dire des machines qui proposent à l'homme un "projet" : exprimer son action selon l'*ordre du Monde*, de la manière la plus directe, la plus normale possible. Les Mécaniques en question ont une commune exigence. Transformer le temps en espace, c'est la solution première, au moins associer étroitement ces deux structures, pour mieux déployer le mouvement, le maîtriser».¹

Concilier le temps et l'espace, confiner le temps à l'espace, c'est se donner une capacité de raisonner le mouvement.² Une capacité de le contrôler. Beaune ici associe le temps à la machine. Elle sert de relais au temps, d'une durée à l'autre. Elle participe à ses réalisations par son fonctionnement dans le temps. L'auteur nous invite à laisser tomber le sens étroit de la machine qui renvoie à une entité matérielle. Il suggère de repérer une autre signification, celle d'un Plan qui vise, chaque fois, l'action directe, immédiate. Un Plan enchaîne l'homme sur l'ordre des moyens en vue d'une production. Toute machinerie en somme serait un plan. Sociale ou technique, la *machinerie* désigne tout d'abord un positionnement de la pensée face à la possibilité de pouvoir contrôler une activité en mettant l'accent sur la surveillance et la vérification d'éléments de non-conformité à un programme. De la Machine donc, il conviendrait de passer à une vision plus abstraite qui réponde des mêmes principes : Machineries ou Mécaniques comme paradigmes c'est selon. De la montre enfin, il conviendrait de passer aux attitudes temporelles qu'elle induit. Mais des attitudes qui seraient toujours tributaires d'indicateurs du temps.

Cette dernière position nous interpelle puisque toute une panoplie d'indicateurs temporels feront leur apparition avec la mise au point des outils du management et du contrôle de gestion en passant par l'ordinateur et qui, à lui seul, sera porteur et diffuseur d'une grande quantité de marqueurs de temps, de rythmes, de régularités, etc. L'espace d'expression de la comptabilité industrielle finira par enfermer le temps des machines et du travail dans des indicateurs symboliques, les réduisant à ses propres normes de calculabilité et de calendrier. C'est là, déjà, un horizon important du mécanisme scientifique qui préside au management taylorien. Toutefois, le taylorisme n'a guère pu connaître de succès de diffusion sans l'aide de matériels didactiques capables de le rendre opératoire. C'est à ce niveau d'interprétation que l'apport de l'enseignement de la comptabilité industrielle prend tout son sens.

¹ Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 86, 88.

² Ne plus passer son temps à refaire la même chose, à entreprendre les mêmes actions, à faire la même routine est un phénomène rendu possible par une automation de l'activité coutumière. Les machines et autres objets matériels prennent donc en charge des fonctions. Ils libèrent des individus de leurs tâches familières et ceux-ci peuvent employer leur temps d'une autre façon. C'est en ce sens qu'un objet technique *capitalise* le temps. Par la disposition même de la machine dans l'interaction humaine et par sa localisation au sein d'un ensemble plus vaste, le temps se trouve donc spatialisé.

14.2.3 Les manuscrits de la comptabilité industrielle

Un livre de compte typique de comptabilité industrielle offre à lui seul au chercheur une vue synoptique de notre modèle conceptuel du mouvement. Il illustre le développement progressif de la catégorisation du mouvement des machines et des marchandises sous des formes abstraites. La comptabilité industrielle s'intéressa aux étapes des flux productifs, donc aux *mouvements* en amont et en aval de la production. Historiquement la comptabilité industrielle permit à l'entrepreneur et au manager de se préoccuper des causes de ces flux, c'est-à-dire vers l'amont de leur déclenchement afin de mieux apprécier les décisions qui déterminèrent la qualité, la quantité et le prix de revient de l'offre des biens et services de l'entreprise. À cause de sa forme livresque et de l'architecture lignée des comptes liés aux activités productives, le registre de la comptabilité industrielle incitait à présenter l'information des flux sous des aspects abstraits, clairs et précis. Il en découla des changements dans la manière d'interpréter ces flux. L'abstraction progressive du monde visible de la production industrielle et la réduction de ses flux à certaines catégories comptables a également conduit la pensée managériale à manier autrement les faits palpables de la réalité immédiate de l'entreprise. C'est dire jusqu'à quel point le processus de catégorisation comptable du mouvement des machines et des stocks a conduit à une étroite interdépendance entre le raisonnement abstrait et l'expérience concrète.¹ En d'autres mots, il y a eu des conséquences créatrices importantes lorsque des pratiques instituèrent de distinguer le registre de la comptabilité industrielle du registre de la comptabilité générale.² L'avènement de ce phénomène fut rendu possible par l'existence et la permanence d'une condition matérielle, voire médiatique. La comptabilité industrielle et, plus tard, le contrôle de gestion, n'ont pu se transformer en pratiques courantes dans les organisations sans un travail d'interprétation et sans une technique de lecture : la disponibilité d'un livre des comptes en règle seul était en mesure de restaurer, à la demande, la plénitude du sens des affaires industrielles et de l'orientation à leur donner.

Il y a eu des relations significatives entre un entrepreneur et un registre dédié à une comptabilité industrielle. Sur un plan strictement théorique, on peut supposer qu'il y a eu un enrichissement de la qualité de la prise de décision. La présence et l'usage de registres comptables voués aux calculs des coûts de production donnèrent lieu à des processus de délibération nouveaux au cours desquels se mettra en place une rationalité propre à ces registres, générant de nouvelles prises de contrôle sur les activités économiques. La question qui se pose est de connaître ce qui a pu se constituer au fil des rapports entre un agent comptable (ici, rappelons-le, les figures typiques de l'entrepreneur, de l'ingénieur ou du contrôleur) et ces registres matériels et ce qui fut provoqué par la présence d'effets de transmission de ces médias.

¹ Pour mieux estimer la portée du développement de la catégorisation comptable analytique, le lecteur intéressé consultera avec profit l'article de Fioleau, B. et P. Mévellec (1995) «Calcul des coûts : les sources de la normalisation», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 86-92.

² A cet effet, l'article de McLean illustre éloquentement comment des agents comptables de la société charbonnière anglaise, Tanfield Moor Colliery, utilisèrent graduellement les registres des coûts industriels pour innover en matière de contrôle organisationnel et ce dès le début de la Révolution Industrielle. Voir McLean, T. (1997) «Agent's Reputation, Accounting and Costing in Organisational Control Structures», *The Accounting Historians Journal*, vol. 24, no. 1, p. 1-23.

La Révolution industrielle est toujours définie comme le moment privilégié d'une nouvelle ère pour plusieurs théoriciens comptables, dont les célèbres Johnson et Kaplan.¹ Ceux-ci croient généralement que, étant donné la révolution managériale provoquée par la mise au point de la comptabilité industrielle, le succès du développement de la profession tient dans cette innovation technique. Cependant, si massive, si envahissante, si novatrice soit-elle, la diffusion de la comptabilité analytique n'est pas et elle ne peut pas être, à elle seule, la seule explication de ce succès auprès de l'entrepreneur industriel. À l'origine, faut-il le rappeler, elle n'était qu'un compte d'exploitation, puis une série de livres auxiliaires à la comptabilité générale. Ce qu'il nous faut saisir c'est que ces livres ont eux-mêmes une histoire. Elle est d'abord celle de l'agent comptable qui les tenait. Puis de l'histoire de l'organisation où ces registres ont été tenus, ensuite celle du secteur industriel, celle de tel pays, etc. Enfin, c'est à leur contact que l'agent comptable réfléchit selon sa culture propre et c'est en travaillant quotidiennement avec les registres de comptabilité simple ou double qu'il modifiera peu à peu la nature de ces comptes afin de traduire les activités industrielles en des composantes comptables simples, recomposables au gré des demandes de calcul.

Malheureusement pour nous, rares sont les études qui s'intéressent à la culture et à l'histoire liée à la matérialité de ces brouillards de comptabilité, assurément jugés sans intérêt si l'on en juge par leur valeur historique perçue. À l'heure actuelle, nos recherches ne nous ont pas permis de repérer un nombre suffisant de faits significatifs à ce sujet. Tout au plus peut-on supposer, en regroupant divers détails constatés çà et là dans la littérature, un ensemble de caractères matériels, plus ou moins proches de ceux des registres de la comptabilité générale.

D'une envergure hors norme pour un livre d'écriture, ces registres pourraient atteindre jusqu'à 70cm de long, 45 cm de largeur et 15 cm de hauteur. Constitués de feuilles lignées très épaisses, pour une recherche de durabilité, ces registres étaient reliés cuirs. Colonnes nombreuses, écriture à l'encre et au plomb, ratures, et marques multiples de vérification, la minutie de l'écriture, la précision de l'alignement des chiffres, autant de facteurs matériels qui nous donnent une idée du soin apporter à l'ordre, à la classification et à la spécialisation des comptes de stocks, de produits en cours, de matière première, des salaires, etc.

De fait, nous ne pouvons guère avancer de pistes probantes quant aux conditions sociales de la matérialité de ce type de registre, tout au plus ce qui suit. Vers la fin du XVIII siècle, en Angleterre, l'usine anglaise reste une affaire familiale. Les frères et les fils du propriétaire sont ses principaux collaborateurs. Souvent, l'usine est située à quelques pas de l'unité domestique de l'entrepreneur. Fait notable donc, l'usine anglaise typique possédait des bureaux ou encore, une *counting house*, lieu privilégié où travaillaient le propriétaire, ses fils ou des commis chargés de la correspondance et de la comptabilité. Crouzet mentionne qu'un Français qui visitait l'une de ces maisons (rattachée à une filature) à Manchester en 1835 notait que dans «une salle basse de nombreux commis inscrivent les entrées, les sorties de marchandises; les comptoirs sont encombrés de paquets, de paniers remplis de bobines chargées de cotons

¹ Johnson, H.T. et R.S. Kaplan (1991) *The Rise and Fall of Management Accounting*, op. cit.,

filés, d'échantillons de cotons en laine. C'est là que travaille la partie intellectuelle de la maison.»¹ Déjà, on notera dans ce passage la conciliation des mouvements de marchandises. De plus, il faut constater l'environnement matériel des registres comptables. On peut imaginer que les agents comptables exercèrent leur métier dans un milieu riche d'information, de décisions, de marchandises, de choses, de personnes, etc. Il y a des mouvements d'information, de personnel et de marchandises à tenir compte pour mieux se débrouiller dans tout ce brouhaha. Retenons particulièrement que ces agents comptables se servaient de toute une série de *médias-papier* à mettre en relation avec les registres de compte : des correspondances, des lettres de change et de crédit, des monnaies, des connaissances, des feuilles mobiles contenant bilans et calculs, etc. Ils ne sont donc pas *seuls*, face à face avec leurs livres, et confinés dans un endroit isolé de toute activité industrielle. Mais les registres restent des plates-formes centrales de conciliation et de contrôle de l'activité. À cela, ajoutons ce fait : cette quantité de papiers d'écriture et de calculs, augmentant proportionnellement avec les activités industrielles, demanda certainement une plus grande organisation de la documentation et, du même coup, une recherche d'efficacité dans les techniques d'enregistrement en elles-mêmes. Si la *counting house* donne à penser un micro contexte pour produire des efficacités nouvelles dans la tenue de livres, retenons qu'il y a des activités hétéroclites de communication de toute sorte qui y règne et là, en ce lieu d'inscription, ce n'est pas vraiment l'enjeu de la matérialité. Celui-ci tiendrait davantage à la possibilité de calculer des rentabilités et d'en établir des mesures précises à des fins de contrôle par le management. Si ce besoin était, il y aurait sans doute un appareillage matériel correspondant. Or, la question est donc de déterminer à partir de quand la comptabilité analytique fut véritable au service d'un contrôle des coûts.

Bouquin nous rappellera à juste titre ce réflexe irréductible chez la plupart des agents comptables de rattacher les coûts aux registres de la comptabilité établie en partie double : les premiers efforts pour dresser une comptabilité des coûts commencèrent tranquillement vers «la fin du XVIII siècle en Grande-Bretagne, dans les années 1820 en France. Les efforts portent alors sur l'organisation de la saisie et du traitement comptable des coûts. Ils s'orienteront progressivement, en fait à partir du XIX siècle, vers l'analyse des coûts communs à plusieurs productions (les coûts indirects). »² La saisie, la classification, le regroupement des items de coûts, voilà quelques indices. Le passage vers l'analyse est une autre chose. Ce qui importe de saisir ici c'est l'organisation graphique de l'enregistrement des coûts. Une fois que toute cette masse de papier a été enregistrée et classée dans les comptes appropriés, encore fallait-il répartir la part comptable des items conciliés à chaque lot de production par des calculs et des distributions de valeurs économiques. Fallait-il créer un autre jeu de livres de comptabilité pour réaliser ces calculs et cette séparation technique ? Cet aspect nous échappe encore. Voici ce que nous pouvons avancer. En Angleterre, aux États-Unis, en France et en Allemagne, entre le XVIII et le XIX siècle, nous savons que de nombreux entrepreneurs distinguaient déjà la comptabilité industrielle (la *factory accounting*, la

¹ Crouzet, F. (1996) «Dirigeant d'entreprise pendant la Révolution industrielle : dur métier!», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 135.

² Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion*, op. cit., p. 15-16.

Fabrickbuchhaltung) de la comptabilité financière, *financial accounting* et *Handlungsbuchhaltung*). Par contre, comme nous le mentionnions, nous avons peu d'études historiques sur des expériences d'entrepreneurs qui ont réalisé graduellement cette séparation matérielle. Cela aurait eu son importance. Nous aurions pu établir comment le réseau de comptes reliés à l'entretien, au fonctionnement et à l'amortissement d'une machinerie industrielle est devenu le résultat d'une pratique de contrôle chez tel ou tel entrepreneur. Ou encore nous aurions décrit le réseau des comptes en *amont* des processus de fabrication : dans le cas du textile, les comptes d'achat de coton, de tels fournisseurs, local ou étrangers, etc. Nous savons que, en 1855, dans les célèbres usines de textile de Lyman Mills en Nouvelle-Angleterre, les administrateurs s'assuraient du contrôle de la production par le coût de la matière première, de la main-d'œuvre selon la variété de produits à fabriquer, un coût directement délivré et inscrit dans les livres tenues en partie double.¹ Dans les enregistrements, nous pouvons constater que les agents comptables se sont attardés peu à peu à indiquer tous les coûts directs reliés à l'utilisation et à la réception du coton par exemple. Enfin, le cas de ces usines est souvent cité dans l'histoire de la comptabilité de gestion, car on croit que les pratiques comptables basées sur le calcul des coûts ont été ensuite largement diffusées chez d'autres industriels de la région, etc.

La comptabilité analytique apparaît assez contemporaine des principes techniques et scientifiques de l'organisation du travail. Matériellement parlant, il ne semble pas qu'à la fin du siècle dernier, il y ait eu une pratique généralisée pour séparer la comptabilité industrielle de la comptabilité générale : pour l'industriel typique, l'une comme l'autre sont constitutive d'un même jeu de registre. Sans doute faudra-t-il attendre la grande organisation industrielle américaine pour voir cette pratique devenir une pratique reconnue pour son apport spécifique au management. Mais là encore, la venue des managers professionnels et l'augmentation de la complexité des technologies seront des conditions qui favoriseront aussi cette différenciation des supports de diffusion traditionnelle.²

En résumé, et à la suite de Pollard, nous pouvons soutenir momentanément cette thèse par défaut : à la fin de la Révolution industrielle, la comptabilité de coûts n'était pas manifeste chez le plus grand nombre d'entrepreneurs anglo-saxons.³ Aussi n'était-elle pas immédiatement utile comme guide de la gestion. Ce peu de souci pour l'établissement comptable de la structure de coût de fabrication s'expliquerait par l'importance des taux de profit. Ainsi, les bénéfices du compte d'exploitation pouvaient à eux seuls servir d'éléments de calcul à l'investissement. Il n'y avait donc pas encore une nécessité – rentrée dans les mœurs – de dissocier les comptes de capital et d'exploitation. Par ailleurs, une autre

¹ Johnson, H.T. (1972) «Early Cost Accounting for Internal Management Control: Lyman Mills in the 1855», *Business History Review*, hiver, p. 466-474.

² C'est ce que nous raconte Bouquin dans l'observation suivante : «Avec le mouvement lancé par Taylor et ses disciples, le système d'information comptable, préfigurant la double fonction de ce qui deviendra le contrôle de gestion, servira à la fois à éclairer les décisions économiques et à canaliser les comportements dans l'entreprise. Pour ces usages, les dirigeants ressentirent le besoin de systèmes d'information plus développés : pour les informer eux-mêmes du bon déroulement des actions confiées, mais aussi pour informer ceux à qui ils en vinrent à déléguer progressivement.» Cette sophistication ne concerne pas seulement la technique des méthodes de calcul : l'organisation matérielle du système d'information comptable compte tout autant. C'est néanmoins ce déficit de faits qui nous serait utile à combler. Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, op. cit., p. 15.

³ Pollard, S. (1964) «Fixed Capital in the Industrial Revolution in Britain», *Journal of Economic History*, vol. XXIV.

condition sociale pourrait expliquer la quasi-absence de registres comptables entièrement dédiés à une comptabilité de coûts lors de la période de la Révolution industrielle. L'entrepreneur avait toujours le réflexe d'analyser son activité commerciale. Aussi, il n'y avait pas toujours le temps de mettre en ligne de compte le capital fixe et son taux de récupération. Ainsi Capital et Revenu Commercial pouvaient-ils être fort mal distingués. Enfin, au mieux peut-on croire à une adaptation graduelle des registres de la comptabilité commerciale aux spécificités de l'activité industrielle. Dans les cas extrêmes, par exemple, lors de récession ou d'un autre phénomène pouvant expliquer la baisse de la demande de biens industriels, certains étaient plus incités à la surveillance des coûts.

14.2.4 Les manuels d'apprentissage et les écoles de commerce

Les écoles de commerce de la fin du XIX et début du XX siècle érigées à des fins d'enseignement de la tenue de livres furent, en quelque sorte, le siège de la connaissance comptable et leur principal dispositif de transmission institutionnel. L'autre étant, là encore, d'une certaine manière, l'institution qu'est le livre savant, ici en l'occurrence les manuels d'apprentissage de la comptabilité. Ces constats valent tout aussi bien pour la comptabilité industrielle et le contrôle de gestion en voie de développement. Ainsi, les concepts et valeurs de consensus et les données et expériences empiriques nouvelles finissent par converger et se transmettre via ces deux appareillages de transmission.

Des écoles de commerce dispensant la comptabilité analytique et ses équivalents, il y en a d'abord eu dans le monde anglo-saxon, surtout en Amérique. L'important n'est pas de faire la recension des enseignements sur ce sujet et de comparer Harvard, Wharton, etc. Comprenons d'abord que ces contenus leur venaient *du dehors*, des manuels écrits souvent par des professionnels en la matière, et de la pratique privée. Il faut voir dans ces écoles un instrument de transmission intelligent et sensible à la régulation consensuelle de ce qui était perçu comme le bagage minimum commun et utile à l'établissement de ces pratiques. Là était également le Progrès : éliminer le trop-plein, le sans intérêt, le rejet des vieilles traditions comptables devenues obsolètes face aux besoins de mesure des rentabilités, etc. L'école de commerce demeure une expression idéologique des milieux financiers et industriels de cette période. Même si une école donnée a un esprit maison, elle participe de cette idéologie progressiste et contribue à un certain esprit public, donc dynamise les mentalités collectives. Elle traduit en mots et en images des valeurs et des principes du Progrès et cherche à faire partager aux étudiants cette vision du monde des entreprises. L'école de commerce typique de la période du XIX-XX siècle va fabriquer la foi, l'autorité, la fidélisation envers cette idée de développement des affaires pour le mieux, de l'efficacité pour enrichir, enfin du perfectionnement progressif de l'entreprise. À tout le moins en tout cas l'école de commerce va induire cette habitude de pensée, va exercer d'une manière ou d'une autre ce genre d'influence. Voilà pour l'école comme agent transmetteur.

Nous l'avons maintes fois abordé précédemment, le livre est un objet transporteur d'images du monde. Le manuel qui renferme la base des techniques de comptabilité possède aussi cette fonction. Plus

particulièrement, ce type d'objet s'insère dans des relations d'apprentissages, donc pleinement intégré à l'action de l'apprenti comptable ou de l'étudiant. Un tel objet, rédigé sous l'égide de la science et des techniques du management, est un instrument des actes de transmission de cette connaissance.

Selon Degos, entre 1850 et la Seconde Guerre mondiale, «il est difficile de distinguer les grands innovateurs, qui sont souvent plus des institutions que des individus».¹ Un Vlaemminck voit, pour la même période, «une efflorescence de livres de comptabilité d'une rare indigence, tant technique que théorique».² Par ailleurs, dit-il, d'un autre côté, on assiste à la publication de quelques travaux isolés «de toute première valeur, proposant des conceptions neuves et hardies, d'une profondeur de pensée qui les hisse au niveau des meilleurs ouvrages économiques ou d'organisation scientifique.»³ Dans ce dernier cas, les universités, les organisations professionnelles de comptables, d'ingénieurs et d'hommes d'affaires y sont sans doute pour quelque chose. Avec l'ordonnance de 1673 de Colbert débute l'histoire de la législation sur la tenue des livres comptables du monde francophone. L'un de ses protégés, Claude Irson, responsable (avec Jacques Savary, faut-il le souligner) de plusieurs manuels en la matière, utilise alors le mot «bilan» en remplacement de «balance» afin de «caractériser les situations comptables annuelles. Pour lui, le bilan est un état qui sert à jalonner les écritures de l'entreprise, période par période, non pour en dégager la richesse, mais pour valider les opérations précédentes et empêcher les falsifications des enregistrements antérieurs».⁴ Sorte d'état des lieux de la variation du patrimoine selon une synchronie forte, graduellement, le bilan sera imprécis pour la décision de l'entrepreneur dans la mesure où la mécanisation imposent des rythmes temporels d'information financière beaucoup plus courts. De plus, des techniques de calcul fondées sur la notion de «dépenses» et de «revenus» doivent se rajouter au compte «exploitation» pour tenir compte des coûts reliés à l'accélération de la production. Les auteurs ont-ils un autre état financier à proposer ? Des auteurs proposent-ils des techniques pour calculer des prix de revient, devenus plus indispensables que jamais ? L'entrepreneur industriel est-il contraint de se mettre à jour en ce domaine par des manuels ? Des successeurs de Pacioli, comme Tagliente, Manzoni et Cardan (de son vrai nom Cardono) qui publièrent des ouvrages synthèses sur la *Science des Comptes marchands*, celui du néerlandais Ympyn a été le plus connu et le plus diffusé en Europe.⁵ Dès le XVI^e siècle, outre les études sur les techniques d'utilisation du mémorial, du journal, de l'inventaire et du grand livre, il invite les marchands à ne pas hésiter à créer des livres spéciaux pour y concilier des opérations particulières.⁶ Samuel Ricard, l'un des grands auteurs comptables français, conseillait à ce propos, en 1709, dans sa longue introduction de plus de 50 pages de son livre intitulé *L'art de bien tenir les livres de comptes en parties doubles. À l'italienne, etc.*, de se donner le droit de travailler avec :

¹ Degos, J.-C. (1998a) *La comptabilité, op. cit.*, p. 25.

² Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité, op. cit.*, p. 149.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁵ Le titre de la version française (ouvrage paru la même année, en 1543, que l'original) est assez significatif : «Nouvelle instruction et remonstration de la tresexcellente science du livre de compte, pour compter et menez comptez, à la manière d'Itallie... Translatte a grande diligence d'Itallian en Flamang & dudit Flameng en François par la vefve de feu Jahan Ympyn».

⁶ Degos relève qu'il y est fait mention de livres propres aux dépenses de la famille, un autre pour les copies de lettres expédiées, un pour enregistrer les **frais de marchandises**, etc. Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité, op. cit.*, p. 70.

«des livres aydans ou soulageans, savoir : le livre de caisse, le livre de banque, le livre de réception et de vente de marchandises, le livre des copies, des comptes courants que l'on envoie, le livre des traites et remises, le livres des frayz, le livre des ordres qui sont donnés par les commentants, le livre des copies des lettres de change, le livre des copies des lettres missives, le livre des ports de lettres, le livre des numéros; on peut avoir encore d'autres livres soulageans.»¹

Que cette initiative de multiplication de registre soit attestée (et autorisée) par des directives d'auteurs de comptabilité connus, ou qu'elle découle tout simplement d'un besoin pratique, c'est le cumul de petites méthodes d'organisation matérielle qui participe peu à peu à la création du corpus des techniques pour comptabiliser les coûts. Ainsi, c'est comme cela qu'on apprend qu'un professeur de comptabilité du Maine, Thomas Turner écrit en 1804 dans son ouvrage *An Epitome of Bookkeeping by Double* qu'il est rendu tout à fait inutile d'employer à la fois le mémorial et le journal pour la mise aux ordres des écritures : ce serait déjà un bon pas pour améliorer l'efficacité des comptables dit-il.² Enfin, contrairement à ce qui a pu se passer dans les pays européens :

«Les Américains ont rapidement éliminé le mémorial de leur système pour conserver le journal et le grand-livre et ils ont largement diffusé dans leurs écoles professionnelles le raisonnement fondé sur la partie double. Ils ont aussi, très tôt, laissé le soin aux institutions d'organiser la diffusion des connaissances. Privé de la longue chronologie historique et culturelle dont ont bénéficié les Européens et les Méditerranéens, ils n'ont jamais véritablement hiérarchisé la théorie et la pratique. Les auteurs américains, dans la plupart de leurs livres, mélangent harmonieusement les considérations terre à terre et les envolées abstraites, ce qui est loin de nuire à leur efficacité. Plus que sur le vieux continent, on a l'impression qu'aux États-Unis la comptabilité est le produit d'une activité sociale, semblable à beaucoup d'autres et aussi honorable et qui n'a pas connu le jugement négatif des nobles, du haut clergé et des clercs de haut vol.»³

Bouquin rappelle à juste titre que c'est la France et l'Allemagne et non l'Angleterre et les États-Unis qui ont été les premiers pays à enseigner la comptabilité industrielle sur la base de manuel technique très élaboré, comme celui de Jean-Baptiste Payen, ingénieur et manufacturier français qui publia son *Essai sur la tenue des livres d'un manufacturier* à Paris, dès 1817; ou encore celui de Edmond Degrange Fils, *La tenue des livres des maîtres de forges*, Paris, en 1824 ; enfin celui de Godard-Desmarets et son *Traité général et sommaire de la comptabilité commerciale* (1827), etc.⁴

Les Britanniques n'ont pu prendre connaissance de ce savoir par l'entremise de manuels basés sur des expériences qu'en 1887, avec le livre d'un ingénieur électricien (et propriétaires de plusieurs entreprises spécialisées dans la traction électrique) et d'un comptable (celui-ci ayant travaillé pour le premier), celui de Émile Garcke et de John M. Fells, (1887) *Factory Accounts, Their Principles and Practice*, Londres, Crosby, Lockwood & Son. Il y a bien eu le *The Depreciation for Factories*, de Ewing Matheson, publié

¹ Cité par Vlaeminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, op. cit., p. 139-140..

² Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, op. cit., p. 90-91.

³ *Ibid.*, p. 92.

⁴ Bouquin (1997) en énumère plusieurs autres en exposant l'originalité technique de chaque manuel. Par exemple, il souligne le livre de Godard-Desmarets qui «fait figure de pionnier de ce qui deviendra le *process costing*, comptabilité des industries à production en continu [...] Le célèbre *Manuel des affaires* de J.G. Courcelle-Seneuil (1^{re} éd., 1855) – il publiera un cours de comptabilité en 1869 – expose les grandes lignes des principes de calcul des prix de revient des manufactures (3^e éd., 1872, liv. II, chap. VI, § 4, p. 262-276) et montre, en s'appuyant sur l'exemple d'une filature de coton, les obstacles que créerait l'usage du compte unique "marchandises générales" du négociant. Il énumère les enseignements tirés d'une comptabilité fiable (coûts et performances des processus, consommations, comparaison des coûts des machines, etc.)», etc. *La comptabilité de gestion*, op. cit., p. 22-23.

en 1884, mais il ne fut guère diffusé. L'année 1885 correspond à la publication d'un manuel important aux États-Unis, le *Cost of Manufactures* de H. Metcalfe.¹ Bien que déjà pratiqué dans les faits dans les *counting house* du XIX siècle, et malgré quelques références sur des calculs de coût de fabrication, Mévellec constate que le coût complet ne fait l'objet de discussion dans la littérature qu'au début de ce siècle, lorsqu'aux États-Unis, sous le vocable de «coût idéal», sir Hamilton Church publie sa théorie.² Church, qui a connu un certain rayonnement avec ses écrits, voyait la technique du coût idéal comme une méthode indispensable pour analyser la rentabilité marginale d'un produit. Ce coût devait intégrer dans un calcul quatre composantes de base que l'entrepreneur ne pouvait plus négliger : les matières premières, la main-d'œuvre directe, les charges indirectes d'atelier et surtout la fraction requise des charges d'administration et de distribution.

De ces œuvres marquantes et reconnues comme telles, il est difficile pour un chercheur de repérer les auteurs qui ont eu un impact direct dans l'évolution des pratiques de comptabilité industrielle par la diffusion des techniques qu'ils ont préconisées. Il faudrait recenser tout ce qui a été écrit et identifier les réseaux institutionnels, les auteurs et autres généalogies documentaires puis entreprendre une étude comparée pour établir ceux qui ont récupéré leur enseignement technique chez un tel ou de telle pratique. Seulement entre 1800 et 1900, on a pu dénombrer, précise Vlaemminck, 727 auteurs comptables et 1172 ouvrages publiés.³ Retenons, pour le moment, son commentaire évocateur, soulignant la contradiction entre les manuels dont les auteurs prétendent atteindre la scientificité de l'administration et ceux, plus opportunistes :

«Cette littérature est de valeur extrêmement inégale. Si, à partir de 1860, un puissant effort est fourni en vue d'élever la comptabilité à la hauteur d'une technique vraiment scientifique, d'en dégager les principes, formuler les règles de base, améliorer les procédés et simplifier les méthodes [...] on doit aussi déplorer la commercialisation de la comptabilité dans le sens moins noble du mot. Innombrables sont les auteurs de troisième rang, qui mirent en circulation des livres aux titres charlatanesques, ayant le plus souvent pour objectif inavoué de faire sortir les auteurs de l'ombre où ils végétaient justement.»⁴

En conclusion on dira, avec Mévellec, que le besoin d'information sur la rentabilité du produit industriel ne se découvre pas uniquement en consultant un manuel technique, mais du contact quotidien d'une organisation économique qui tend vers la diversification de la production : «Mais cette diversification rend d'autant plus problématique la mise en relation (traçabilité) des charges indirectes et des produits et d'autant plus onéreux le traitement de l'information nécessaire.»¹ Cette traçabilité renvoie au travail de médiations des agents comptables de ce temps : comment construire un réseau matériel et

¹ Encore une fois, Bouquin (1997) prend soin de préciser que l'apparition de ces deux «ouvrages sont généralement présentés comme les premiers traités portant sur la comptabilité industrielle *moderne*, notamment parce qu'ils présentent des systèmes précis de suivi des flux de matières et de travail et parce qu'ils traitent de l'imputation des frais indirects. D'autres publications, plus ou moins clairvoyantes ou cohérentes, les avaient précédés. [...] Lorsque le capitaine Metcalfe exposa son système en 1886 devant l'American Society of Mechanical Engineers, un homme se leva pour en contester certains aspects et indiquer qu'il pratiquait lui-même depuis dix ans selon des principes voisins chez William Sellers & Co. Il s'appelait Frederick Winslow Taylor.» *Op. cit.*, p. 23-24.

² Mévellec, P. (1995) *Le calcul des coûts dans les organisations*, Paris, La Découverte, p. 9. Church, H. (1914) *The Science and Practice of Management*, New York, The Engineering Magazine and Co.

³ Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, *op. cit.*, p. 149.

⁴ *Ibid.*

technique sur les coûts à partir des facteurs de production industrielle tout en tenant compte de ce qui en coûte pour administrer la fabrique mécanisée ? C'est une fois encore notre problématique du mouvement qui refait surface. Une des réponses technologiques à cette question viendra de l'ordinateur. C'est ce que nous verrons dans la section suivante. Néanmoins, concluons rapidement sur celle-ci : les ouvrages de Taylor et de Fayol, deux ingénieurs de métier, auront certainement des influences déterminantes dans le développement du contrôle comptable et de gestion.² De même que, la publication et la large diffusion au sein des écoles de commerce et des facultés universitaires des études de cas de Dupont de Nemours et de la General Motor au sujet d'expériences en matière de contrôle des coûts sont autant d'exemples importants qui mériteraient un large traitement de notre part. À défaut d'avoir pu repérer d'études probantes sur la nature de la transmission institutionnelle de ces ouvrages et de leurs conséquences sur le développement des savoirs de notre discipline, nous devons simplement noter au passage

14.2.5 L'ordinateur et son réseau de supports médiatiques

L'ordinateur fascine et est porteur de cette utopie progressiste de l'ubiquité (donne le sentiment à l'utilisateur d'être partout présent en même temps). Proposer un système théorique de relations entre le Progrès et l'avènement du contrôle de gestion moderne suppose de lui intégrer une considération générale sur le monde matériel qui l'entoure et qui conditionne son développement. Nous devons dire en quoi l'ordinateur, première figure de sa matérialité des trente dernières années, et le contrôle de gestion se coproduisent mutuellement au travers de leurs médiations. Nous ne devons donc pas discourir sur l'histoire de l'ordinateur, mais sur le développement informatique du contrôle comptable et de gestion. Le déchaînement de la technologie de l'information exige, dans cette courte étude, davantage un travail de conceptualisation autour d'une fonction technique fondamentale : la commutation.

Si la comptabilité est un enjeu oublié de la mobilité, l'ordinateur ne fait que l'amplifier. En effet, l'ordinateur permet des délocalisations et des désynchronisations des informations issues des activités réelles de l'entreprise tout en participant étroitement à des réaménagements techniques de ces valeurs informationnelles selon des besoins variés pour d'autres espaces et d'autres temps organisationnels. À la contraction de l'espace marchand répond une pulvérisation des temps organisationnels classiques. L'ordinateur efface l'espace traditionnel pour faire commerce et contrait la consommation d'information en temps réel. La comptabilité et le contrôle de gestion n'échappent pas à cette difficulté de coupler les réflexes, les machines, les temps et les espaces économiques. Désormais l'un comme l'autre est embarqué dans une intelligence mécanique qui fabrique d'abstraites liaisons unissant divers points comptables de l'étendue du marché visé. Maintenant la véritable tendance est de parvenir à se servir des outils du contrôle de gestion afin de faire plus avec moins, de faire plus vite en peu d'interactions. Si la périodicité annuelle était le temps comptable le plus exemplaire pour assurer une certitude et une stabilité de la

¹ Mévellec, P. (1995) *Le calcul des coûts dans les organisations*, op. cit., p. 9.

² Nous ne pouvons pas aborder tous les ouvrages plus récents, spécialisés dans l'un ou l'autre des domaines du contrôle de gestion, qui ont connu une large diffusion et ce pourquoi ils ont connu autant de succès (pensons seulement au Horngren, au

décision gestionnaire, l'ordinateur participera de près à le transformer en une périodicité horaire, celle du temps réel. Cela ne peut être possible que grâce à la fonction commutative de l'ordinateur.

Depuis ses origines, depuis son application au domaine de la comptabilité d'entreprise, l'ordinateur a été utilisé comme une machine à calculer. Avec le développement des logiciels, il devenait un commutateur c'est-à-dire une machine capable d'établir des liens homogènes dans un environnement de données hétérogènes. En ce sens, cet équipement permet à un utilisateur de concentrer des catégories d'information issues de dispositifs, de phénomènes et de pratiques sociales dispersées. L'ordinateur, couplé à un logiciel, refaçonne à volonté la cartographie qui rend compte de la mobilité des porte-parole des choses et des personnes.

Dans cette section, le plus important est de tenter de répondre à la même interrogation que celle de Guillaume : laisser tomber les considérations générales et descriptives des technologies qui sont liées à l'ordinateur pour s'en tenir à une tentative de dissertation de ce nouveau média dans son «unité conceptuelle».¹ Tout processus d'information et/ou de communication lié au contrôle de gestion avec un ordinateur met en jeu, selon l'auteur, deux fonctions distinctes : «- la recherche, l'établissement, le maintien, le réarrangement de liaisons entre éléments d'un ou plusieurs ensembles. C'est la fonction de *commutation* ; - la transmission, selon ces liaisons, d'une information séparée de son support habituel. C'est la fonction de *transmission-virtualisation*»²

14.2.5.1 La commutation

L'ordinateur est l'objet technique qui donne toute la puissance à cette fonction. Guillaume définit formelle la commutation selon cette perspective générale : «Cette fonction regroupe toutes les opérations qui permettent, en amont, pendant, ou en aval d'un processus de communication ou d'information, de rechercher, d'établir, de maintenir, de modifier ou d'interrompre les liaisons entre les éléments pertinents pour ce processus.»³ Nous retiendrons donc qu'elle constitue, à la base, une opération de transformation de liaisons. D'autres supports, comme le papier, la documentation, toute forme de papier commercial, l'imprimante, le téléphone, etc., peuvent participer à la constitution de ces *liaisons*. Ainsi, l'ordinateur et sa fonction commutative sont à considérer selon le réseau des médias qui les lie.

Avec les progrès dans le secteur des technologies de l'information, l'ordinateur a vu ces possibilités commutatives s'accroître de manière exponentielle :

«En étendant son fonctionnement de l'espace des nombres à celui des textes et des images, l'ordinateur donne naissance d'abord au traitement de texte, puis à l'hypertexte et à l'hypertexte document. En dotant un texte ou une image de «nœuds» qui sont autant de liaisons potentielles, on le prépare à la commutation avec d'autres documents. Si on étend cette commutation à différents serveurs informatiques, on peut relier les hypertextes entre eux pour obtenir...le Web, sorte d'hypertexte mondial qui a constitué la véritable naissance d'Internet pour le grand public.»⁴

Garrison, Anthony, Kaplan et Johnson, etc.). Les études manquent à cet effet.

¹ Guillaume, M. (1999) *L'empire des réseaux*, op. cit., p. 43.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 51.

⁴ *Ibid.*, p. 52-53.

N'allons pas plus loin pour le moment. Nous verrons plus tard comment le milieu où se développera cette fonction commutative sera l'espace virtuel élaboré par l'ensemble des réseaux sociotechniques qui se raccordent à l'ordinateur.

14.2.5.2 La transmission-virtualisation

Guillaume voit dans cette expression le sens d'une fonction de l'ordinateur proche du sens de «télécommunication». De «télé» à «cyber», le sens visé par les utilisateurs de ces expressions reste le même : donner le sentiment de pouvoir agir à distance. Un ensemble d'attributs techniques est à l'origine de la fascination pour l'ordinateur : séparation de l'information de son support d'ordination et insertion sur un support plus adapté et «permettant une diffusion spatiale plus aisée» ; l'abolition apparente de la distance ; facilité de transport ; économie des déplacements, etc. Ainsi, aux yeux de Guillaume, des possibilités techniques sont à considérer avec la présence directe ou indirecte des personnes ; elles seront tôt ou tard toujours parties prenantes aux phénomènes de transmission :

«Par nature également, les télétransmissions sont partielles et l'information/communication en coprésence est évidemment plus complète : elle contient de l'implicite (codes gestuels, attitudes héritées culturellement et apprises progressivement), de la confiance, de la convivialité [...] D'ailleurs, plus les téléactivités se développent et se banalisent, plus la coprésence devient essentielle, désirable, décisive... ou, au moins, complémentaire. Inversement, la coprésence donne souvent une importance excessive à des facteurs affectifs qui brouillent l'analyse objective. En tout cas, la télécommunication ne doit pas être considérée comme un avatar incomplet, un succédané de la coprésence. Elle est simplement *autre, à la fois moins, mais parfois mieux que cette dernière.*»¹

Autrement, la présence de l'acteur influence les usages sociaux des télécommunications. Leur présence est mieux adaptée à des situations complexes de communication ou qui mettent en jeu une dimension symbolique autre que ce que pourrait transmettre un dispositif. Maintenant, histoire mieux saisir les caractéristiques des nouveaux médias, susceptibles d'envahir l'environnement de travail des agents comptables d'aujourd'hui, prenons connaissance de cette longue réflexion comparative de Guillaume :

«Deux grandes familles de médias se superposent donc, s'hybrident et parfois s'affrontent. Les médias modernes sont les médias irradiants (diffusion à partir d'un centre) faiblement commutatifs (livres et journaux, cinéma, radio et télévision). Ils restent faciles à contrôler puisqu'il suffit de contrôler un centre d'émission. Ce sont des médias *temporels* au sens où Husserl définit un objet temporel comme constitué par un usage qui *s'écoule avec le temps*, comme dans le cas de la lecture [...] Cet usage se *tisse* par conséquent avec la conscience du temps qui s'écoule : il y a *isochronie* entre le temps de la conscience et celui des médias temporels. Les nouveaux médias, post-modernes, sont les médias commutatifs (téléphone, ordinateurs et réseaux, hypertextes). La commutation qui donne une puissance singulière à la communication/information distancielle (c'est l'essentiel de l'apport d'Internet et du Web) est sans conteste le principal moteur des évolutions actuelles. Les médias ne sont plus *temporels*, leur usage ne s'écoule généralement pas de façon continue, car les possibilités techniques proposent ou imposent des interruptions, des liaisons nouvelles, des choix (par exemple, entre temps réel et temps différé). Les médias

¹ *Ibid.*, p. 47-48.

commutatifs ne respectent plus la temporalité de la conscience humaine, il lui imposent au contraire de multiples *dyschronies*.»¹

Le fait marquant de ce qui vient d'être exprimé est la situation temporelle offerte dorénavant à l'utilisateur de l'ordinateur : il peut travailler en temps réel ou selon plusieurs temps différés. Branché sur Internet, l'ordinateur offre un accès à des espaces de contenus venant d'un peu partout. Ainsi, l'ordre social spatial diffusé, peut-être le fruit d'un amalgame de cultures diverses, comme la multiplicité des rapports au temps, risque d'engendrer de nouvelles syntaxes de pensée chez l'utilisateur. En considérant l'évolution technologique de la page-écran de l'ordinateur, on peut dire que l'abandon de l'espace perspectif unitaire et du temps séquentiel (isochronie) de la lecture linéaire transforment les usages socio-économiques de la communication/information. Maintenant il reste à établir le contexte de cette transformation appliqué à notre sujet d'étude.

En résumé, l'objet média, typique de cette période de temps historique, diffuseur de l'idée de progrès, va être, en quelque sorte, peu à peu, contrôlé. Puis, il changera de *statut*. Il va passer de simple objet à celui d'instrument médiatique, incorporé ou incorporable à l'action de l'agent comptable typique de cette période. La première rencontre avec la machine industrielle, était marquée par l'exploration, l'ajustement technique et calculé et ce de manière à en prendre la mesure au regard des «nouveaux bienfaits» susceptibles d'être apportés à l'entrepreneur. Peu à peu cette exploration sera guidée par d'autres idées progressistes, davantage liées à l'amélioration continue des coûts en capitaux, via d'autres instruments médiatiques comme les registres de coûts et des manuels, histoire de rentabiliser des investissements dans un temps raisonnable. Cette exploration dans le monde des machines industrielles par le biais des premières connaissances pratiques comptables permettra de constituer un répertoire fonctionnel associé à l'objet-machine, dans lequel il sera possible, par la suite, à l'entrepreneur, d'aller puiser de nouvelles capacités de contrôle de gestion. Comme nous l'avons fait depuis le début de ces études, notre propos est de renseigner notre lecteur sur un sujet négligé jusqu'ici : ici comme ailleurs, l'agent comptable est impliqué dans une forme de lien social tissé d'objets médiatiques, autant de véhiculent qui transportent une ou des symboliques associées de près ou de loin à des mentalités dominantes d'une époque donnée. L'avènement du contrôle de gestion moderne a pour condition une nouvelle conscience scientifique et technique. La spéculation conceptuelle liée à des raisonnements précis, une catégorie de la perception du progrès, intéresse au premier chef les acteurs économiques. Cette détermination et coordination de la pensée qui mesure et calcule les décisions économiques à prendre reste une prise en charge d'un objet matériel (chronomètre, registre de comptes, ordinateur) par une conscience unitaire qui le transfigure en une entité conceptuelle soumise à de nouvelles précisions. Et c'est bien de cela qu'il s'agit : la pensée qui mesure et calcule ne peut se repérer que d'après d'autres corps médiateurs. Progrès, rationalité économique, mobilité de la marchandise dans le temps et l'espace et efficacité des moyens de production sont liés ; la précision descend d'abord des objets porteurs du Perfectible et progresse du même pas que les sciences et techniques dont elle exprime l'action coordonnée.

¹ *Ibid.*, p. 55-56.

14.3 Milieux : «Entreprise» ou de la Révolution industrielle

Pour être mieux en accord avec ce Temps des ingénieurs, le premier univers à considérer hautement serait l'entreprise moderne. De fait, il nous suffirait d'y insister exclusivement pour assoir avec efficacité notre analyse. Après tout, n'est-elle pas le phénomène social le plus important de cette période ? Mieux vaut aborder les conditions sociales, économiques et techniques à son avènement. Nous serons mieux outillés pour en débattre par la suite.

Les milieux sociaux et techniques sous le régime de la seule Révolution industrielle sont nombreux et complexes. Si, comme le pense l'historien Caron, plus qu'à n'importe quelle autre période, les technologies de la Révolution industrielle ont participé étroitement à la définition des rapports sociaux de la modernité, on dira qu'à chaque ensemble de techniques, propres à un secteur industriel, correspond une structure sociale et une organisation économique particulières.¹ Or, étant donné le nombre important de secteurs industriels à considérer, nous aborderons dans le même sens que la plupart des commentateurs de cette période historique : il est vain de vouloir s'en tenir à une étude exhaustive des éléments constitutifs de la Révolution industrielle. Tout simplement parce que ce n'est certainement pas du fait de tel ou tel progrès particulier, ajoutera Caron, mais du fait, au contraire, d'un ensemble indivisible, un ensemble très complexe d'interdépendances entre milieux techniques et milieux sociaux et des libérations réciproques que chaque milieu, par son développement historique, fruit de sociabilité et de théories scientifiques progressistes, avait créées pour l'avantage d'autres milieux socio-économiques, etc. Le lecteur averti aura encore vu ici que la Révolution industrielle, un monde unique en soi, ne se décrira pas selon un ordre quelconque de la production et de l'échange; il ne pourra donc pas être stricto sensu un simple processus économique issu de quelques mécaniques industrielles. Voilà ce que nous poserons comme description avant d'aller plus loin dans la modernité, jusqu'à aujourd'hui, avec une présentation de l'organisation et de la virtualité, deux des univers probants à l'exercice du contrôle de gestion.

¹ En ce sens, soutient-il, le «changement technique modifie, en effet, la composition des ventes et des achats d'un secteur à l'autre et, par conséquent, la structure de la production. [...] La technologie construit le social d'une autre manière. L'émergence de chaque système technique entraîne la construction d'un nouveau système de production et de qualification et la disparition progressive du système précédent. Au fur et à mesure que se développe le changement technique apparaissent des tâches nouvelles, de conception, de fabrication et de maintenance des objets et des installations, des formes nouvelles aussi d'organisation du travail et des entreprises. Les qualifications évoluent selon une double logique de diversification et de spécialisation. Certains des nouveaux savoir-faire viennent se greffer sur des pratiques antérieures. D'autres, au contraire, se substituent purement et simplement aux savoir-faire anciens, comme ce fut le cas du tissage mécanique au cours de la première révolution industrielle. D'autres, enfin, sont entièrement nouveaux et créent des qualifications inédites, c'est-à-dire de nouveaux métiers. Les pratiques propres à chacun d'entre eux se construisent selon un processus d'apprentissage et aboutissent à des codifications, écrites par des ingénieurs ou des techniciens au contact de la réalité quotidienne de l'activité productive.» Nous insisterons jamais assez sur cet aspect fondamental : la comptabilité industrielle qui se perfectionne et qui se diffuse chez les entrepreneurs américains et anglais à la fin du XIX^e siècle est au cœur de ce processus technique. En dialectique, non seulement elle montre, par l'entremise de ses perfectionnements logico-mathématiques la diversification et la spécialisation de l'organisation du travail et de la gérance issues des mutations des systèmes techniques de production, mais elle contribue directement à influencer l'orientation de ce développement technique en suggérant, par des représentations économiques, de meilleurs moyens, sinon des possibilités, d'améliorer l'efficacité des facteurs de production et de la force de la travail. Du coup, la comptabilité industrielle, dans sa présentation des valeurs des unités économiques, s'institue implicitement, c'est-à-dire en arrière-plan, dans la prise décision conduisant à l'établissement d'un «processus complexe de hiérarchisation des métiers en fonction des tâches accomplies», dès lors, ces «hiérarchies vont se trouver elles aussi, peu à peu, d'une façon ou d'une autre, codifiées par la construction d'une échelle de rémunération» une classification qui sera particulièrement utile à une comptabilisation plus rationnelle des coûts de main-d'œuvre, et par conséquent, d'une forme de contrôle importante de l'organisation du travail. Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle, op. cit.*, p. 19 et ss.

Car l'économie industrielle est toujours perçue comme une immense zone entre production et consommation, caractérisée par des actes de vente et d'achat. C'est là une vue générale qui ne correspondrait pas tout à fait à la vision anthropologique des acteurs de cette période. L'économie industrielle est davantage perçue comme un territoire de l'échange, pensé davantage par l'entrepreneur comme le lieu où tout commence et recommence observe Braudel, ce sont là les deux *mondes* du capitaine d'industrie qui est constamment préoccupé par les *débuts* et les *fins* d'un cycle marchand ; sans compter sur la présence d'un troisième monde qui s'y glisse à la vitesse de l'éclair, mais imperceptiblement note l'auteur, et c'est celui de l'échange calculé de ces cycles des débuts/recommencements ; ce troisième monde mental est donc «un ensemble qui tend obstinément vers un équilibre routinier et n'en sort guère que pour y revenir, elle est la zone du changement et des novations.»¹ Partant, nous sommes en droit d'affirmer que la *vision comptable* de l'échange calculé d'un cycle de production industrielle n'a jamais servi à penser abstraitement l'échange économique, mais à agir sur lui, au gré des possibilités de prestations utilitaires envisageables par un entrepreneur. Ainsi, sortir d'un cycle veut dire concevoir d'autres échanges marchands. Cette sortie calculée est source de changements et de nouveautés dans l'art de faire des affaires. Néanmoins, nous dit Braudel, l'innovation entrepreneuriale, qu'elle soit de nature industrielle, managériale ou comptable, peu importe, elle vient de l'échange marchand, plus précisément du mouvement de la marchandise, acceptée ou refusée par le consommateur. Depuis, qu'est-il devenu du mouvement de la marchandise ? De son effet sur la manière de tenir les affaires sous la sphère de l'échange calculé et de ses traductions comptables contemporaines ? Quelle nouvelle forme a-t-il prise aujourd'hui et par quel véhicule de transmission privilégié ? Avec l'avènement de la machine, le temps économique ne change-t-il pas dans l'ordre de sa notation comptable ? Entraîne-t-elle une accélération des échanges ? L'avènement de la comptabilité industrielle est-il simplement une traduction rationnelle de cette accélération des échanges entre production et consommation ?

14.3.1 De quelques conditions comme cadres à la Révolution industrielle

La Révolution industrielle indique une modification radicale des modes de production et de consommation au tournant du XVIII et du XIX siècle.² La technicité industrielle, qui est alors en plein développement, apparaît, en dernière analyse, comme un processus de transformation des institutions sociales, politiques et culturelles.

Les individus et les groupes qui travaillent aux technologies des mines, de la forge, du textile et l'ingénierie des chemins de fer vont, de concert avec le personnel impliqué dans l'innovation des instruments financiers des banques américaines et anglaises, former des milieux de diffusion d'une vision du monde progressiste : la Révolution industrielle se donne donc à voir, auprès des agents économiques de ce temps, comme la systématisation de l'expérience technique portée à grande échelle. C'est là le contexte

¹ Braudel, F. (1979a) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les jeux de l'échange*, op. cit., p. 11.

² Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, op. cit., p. 11.

social général à considérer si nous souhaitons entrevoir comment la comptabilité va accompagner cette évolution du tissu social et technique propre à l'Occident.

La Révolution industrielle forme un espace-temps historique qui nous place dans un nouveau contexte socioculturel pour l'expression comptable à des fins de contrôle. En défendant cette posture, nous nous situons dans la lignée des travaux d'un Beaune qui analyse cet événement de la montée de l'industrialisation comme une révolution culturelle qui se décline en trois sens bien distincts, mais complémentaires : «révolution de la méthode et de la pensée ; révolution dans l'infrastructure sociale des actions ; révolution dans notre rapport aux choses et notre rapport à nous-mêmes, à nos repères symboliques et imaginaires.»¹ Le lecteur averti est de nouveau sensibilisé à la nécessité de dépasser les cadres économiques traditionnels. Comme l'écrivait Braudel, l'histoire économique devrait toujours diviser l'espace de l'échange, particulièrement celui d'une *économie-monde*, puis le temps historique, car «l'espace, source d'explication, met en cause à la fois toutes les réalités de l'histoire, toutes les parties prenantes de l'étendue : les États, les sociétés, les cultures, les économies... Et, selon que l'on choisira l'un ou l'autre de ces ensembles, la signification et le rôle de l'espace se modifieront.»² Le sens à donner à une économie et à une culture des agents économiques d'un temps historique s'inscrit dans un milieu saisi à la fois dans ses dimensions écologiques, géographiques, sociales, etc. La signification de l'expression de l'économie-monde de Braudel s'appuie d'abord sur l'idée d'un espace, celui d'un «fragment de l'univers, un morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique.»³ La Révolution industrielle est-elle le fruit d'une économie-monde que nous pouvons dégager à des fins d'analyse ? La partie du monde, l'espace d'expression économique à considérer, serait pour nous celui qui est partagé entre l'Angleterre et les États-Unis. Le juste entendement de notre sujet d'étude commanderait de s'intéresser non seulement au monde usinier pour lui-même, mais tout ce qui est en mouvement par sa vie culturelle qui s'échange, d'inventions et de socialisation interreliées, puis, en considérant des conditions générales propres à ce double milieu anglo-américain tels les grands espaces de l'Amérique, l'agriculture anglaise, la montée démographique dans tout l'Empire britannique, le développement du commerce au loin, la multiplication des transports intérieurs (chemins de fer, etc.), la division du travail, les marchés régionaux, nationaux et internationaux, etc. Ces perspectives spatiales et sociales furent des conditions structurantes de la Révolution industrielle et formèrent un faisceau de facteurs explicatifs de l'avènement des contrôles des personnes et des choses en mouvement.

Le milieu naturel joue sur le regard. La Manche, le pas de Calais, la mer du Nord deviendront des barrières psychologiques pour les Anglo-saxons lorsque la France cessera de considérer l'Angleterre comme une de ses provinces vers le XIV-XV siècles. L'éloignement de Londres face à Paris, Amsterdam, Venise, Florence et même Rome, de même que les hasards de la mer et cette propension des Britanniques

¹ Beaune, J.-C. (1998) *Philosophie des milieux techniques : la matière, l'instrument, l'automate*, op. cit., p. 203.

² Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, Paris, Armand Colin, p. 12.

³ *Ibid.*

à se défendre en permanence face aux éléments extérieurs à leur île, cette propension à développer des réflexes d'insulaires soumis à la menace constitue autant de facteurs à l'origine de la cohésion nationale des Anglais. Repoussés chez eux, isolés, les Anglais finiront par s'en faire une Raison. Aussi allaient-ils valoriser, avec une sensibilité plus aigüe, l'espace, le territoire par la :

« Mise en valeur du sol, des forêts, des landes, des marécages. Dès lors, ils ont été plus attentifs aux frontières dangereuses de l'Écosse, à la proximité inquiétante de l'Irlande, aux préoccupations inspirées par le pays de Galles [...] Enfin l'Angleterre a gagné à sa pseudo-défaite [face aux autres sociétés européennes] d'être ramenée à des proportions modestes qui, par la suite, devaient être beaucoup plus favorables à la formation rapide d'un marché national.»¹

Cette caractéristique de l'espace anglais a certainement joué diversement sur l'envolée de la puissance de la Révolution Industrielle. Braudel rappelle que le mot «révolution», apparu pour la première fois en 1688 dans la langue anglaise, est emprunté au vocabulaire des astronomes, mais le terme fera recette «qu'après la publication, en 1884, des *Lectures on the Industrial Revolution*, cours qu'Arnold Toynbee avait professé à Oxford, en 1880-18881, et que ses élèves publièrent 3 ans après sa mort.»² Au-delà de ce fait anecdotique, il n'en demeure pas moins que peu de commentateurs réussissent à s'entendre, aujourd'hui sur le sens à donner à cette idée de Révolution industrielle. Entre des définitions abusives ou d'autres plus timides, Braudel rappelle l'importance d'intégrer la notion d'espace géographique et des gens qui l'habitent tout en tranchant en faveur d'une vision plus complexe ; cette révolution demeure un phénomène social compliqué qui repose sur des principes du monde des vivants, tous marqués par le mouvement des systèmes et des hommes, le mouvement lent et rapide des choses, le mouvement des idées et des innovations techniques :

« Mais lorsqu'il s'agit de phénomènes sociaux, le rapide et le lent sont indissociables. Il n'y a pas de société, en effet, qui ne soit constamment partagée entre des forces qui la maintiennent et des forces subversives, conscientes ou non, qui travaillent à la briser, et de ce conflit latent et de longue durée, les explosions révolutionnaires ne sont que les manifestations volcaniques, brèves ou brutales. Abordant un processus révolutionnaire, le problème sera toujours de rapprocher le long et le court terme, de reconnaître la parenté et leur indissoluble dépendance. La Révolution industrielle, qui surgit en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle, n'échappe pas à cette règle. Elle est à la fois une série d'événements vifs et un processus évidemment bien lent. Un jeu sur deux registres à la fois. La dialectique du temps court et du temps long s'impose donc, quoi qu'on veuille.»³

L'espace géographique et écologique de l'Angleterre et de l'Amérique appartiennent naturellement au registre explicatif des temps longs, registre le plus négligé dans la convocation des faits

¹ *Ibid.*, p. 303. L'auteur précise de plus, à ce sujet, ce point de vue particulièrement éclairant : « En même temps, la rupture avec le continent se double, en 1529-1533, d'une rupture avec Rome qui aggrave encore la « distanciation » de l'espace anglais. La Réforme, comme l'a dit avec raison Namier, c'est aussi le langage nationalisme. L'Angleterre l'adopte de façon brusque, puis se jette ou est jetée dans une aventure aux conséquences multiples : le roi devient chef de l'Église anglicane, il est pape en son royaume ; la confiscation et la vente des terres de l'Église relancent l'économie anglaise ; et ce qui la relance plus encore c'est que les îles Britanniques, longtemps au bout du monde, à l'extrémité de l'Europe, deviennent après les Grandes Découvertes un point de départ vers les mondes nouveaux. L'Angleterre ne s'est certainement pas détachée du vieux ponton de l'Europe délibérément, avec l'intention de mieux s'ouvrir sur le monde, mais le résultat est bien celui-là. Avec en plus, souvenir du passé, gage supplémentaire de séparation et d'autonomie, une hostilité à l'égard de l'Europe trop proche et que l'on ne saurait chasser de ses pensées. »

² *Ibid.*, p. 463.

³ *Ibid.*, p. 465.

historiques. De plus, selon ce que vient d'en dire Braudel, il suffit d'un rien, d'une simple invention technique pour créer une irruption dans l'ordre des traditions pour en transformer radicalement les habitudes. Les conditions explicatives de l'avènement de la Révolution industrielle ne sont pas de nature causale ou linéaire : «toutes les novations et mêmes les discontinuités de la fin du XVIII s'insèrent, en Angleterre, dans un *continuum* historique, à la fois antérieur, présent, puis subséquent, un *continuum* où discontinuités et ruptures perdent leurs caractères d'événements uniques et décisifs.»¹ Autrement dit, l'âge d'or de la Révolution industrielle forme un nœud gordien où se nouèrent des mouvements sociaux et technologiques, mouvements qui sont toujours les nôtres aujourd'hui.

Le Progrès, la science et la technologie qui soufflent tout le long des mouvements qui animent la Révolution industrielle «rend nécessaire et possible une rénovation des moyens de transport. Désormais, il va falloir transporter comme on produit, par masses.»² Le territoire anglais s'impose et impose son ordre de marche. Aussi, faut-il déchiffrer que «l'aire commerciale anglaise s'est étendue ; sa navigation s'ouvre sur le monde et le monde se répercute chez elle. Un monde où elle voit des dangers, des menaces et même des complots.»³ D'où, disons-nous, ce repli sur soi, d'où cette chance unique de s'occuper de leurs affaires, entre eux et pour eux seuls. Cette question du transport devient décisive dans la compréhension de la Révolution avec l'accroissement des échanges internationaux qui accentuent l'abandon des moyens de circulation traditionnels, «trop lents ou trop réduits. La métallurgie lourde et la machine à vapeur fournissent, l'une le matériel précis et résistant dont on a besoin, l'autre, la force motrice qui relaie la force animale et la force humaine, devenues dérisoires, en regard de la tâche à accomplir.»⁴ L'aménagement des canaux intérieurs pour permettre une meilleure navigation jusqu'à Londres, jusqu'à la mer, de l'Europe à la Méditerranée jusqu'aux Indes, puis l'aménagement de routes carrossables, ensuite les tracés des chemins de fer sont autant de défis posés à la Nature, mais nécessaires à la constitution de marchés locaux, bases premières des marchés nationaux qui préparent la production en volume du commerce international. Cette trame de fond tisse le décor de la navigation à vapeur en même temps que celui de la motorisation des ateliers des entrepreneurs locaux ambitieux ; c'est là un théâtre donc propice à la transformation du célèbre négociant anglais en transporteur, du marchand anglais en industriel. Espace d'expression anglais ou espace d'expression de la première économie industrielle, celui-ci et celui-là se trouvent à être délimités par le télégraphe et par un service de transport du courrier, deux types d'organisations sociotechniques qui participent à l'élargissement du domaine géographique du grand commerce.

Une autre condition liée au milieu est celle des sources d'énergie, matières au cœur de la montée de l'industrialisation de l'économie. La Révolution s'interpelle, pour plusieurs raisons, avec cette véritable pesanteur de l'histoire des techniques de propulsion, amorcée bien antérieurement au XVIII siècle. En Angleterre comme ailleurs, entre le XV et le XVII siècles, les individus disposent de leur force musculaire, celle des animaux, du vent, de l'eau et du charbon. Éléments naturels disponibles en grande quantité, le

¹ *Ibid.*

² Lefranc, G. (1959) *Histoire du commerce*, Paris, PUF, p. 83.

³ Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, op. cit., p. 303.

⁴ Lefranc, G. (1959) *Histoire du commerce*, op. cit., p. 83.

vent et l'eau alimentent des objets issus d'une première révolution mécanique : les ailes d'un moulin à vent et la roue à eau fournissent cette puissance supérieure à l'effort humain et animal. Le moulin à eau va jouer une grande importance dans la croissance économique européenne tout au cours du Moyen Âge : «Il ne dépend pas des irrégularités du vent, mais de l'eau, en gros moins capricieuse. Il est plus largement diffusé, en raison de son ancienneté, de la multiplicité des fleuves et rivières, des retenues d'eau, des dérivations, des aqueducs qui peuvent faire tourner une roue à pales ou à aubes.»¹ L'eau offrait un mouvement régulier d'approvisionnement. Elle pouvait être contrôlée par des digues et des barrages. Un milieu riche en voies fluviales qui, jumelé à la créativité des usages de la roue hydraulique, donnait alors à voir des machines telles celles dédiées à l'animation de pilons broyeurs de minerai, de céréales, pierres à poudre, ou encore d'autres du genre de ces «lourds martinets qui frappent le fer à forger, les battoirs énormes des foulons à drap, les soufflets des forges. Et aussi des pompes, des meules à aiguiser les couteaux, des moulins à tan, et ces derniers-nés : des moulins à papier.»² Les premières villes industrielles apparaissent près des cours d'eau. À l'eau, il faut accorder une place à un autre ingrédient naturel : le bois.

En effet, là où on retrouvait du bois accessible à peu de frais, là même des individus étaient-ils en position pour en tirer des usages pratiques qui préfiguraient le mouvement technique de la Révolution industrielle, à commencer par la fabrication des moyens de transport, les rouets, les roues des moulins à eau, les pompes, les pressoirs, les instruments aratoires, etc. Écoutons Braudel nous rendre compte de ce fait historique d'une grande importance :

«L'omniprésence du bois a pesé d'un poids énorme. L'Europe, si bien partagée du point de vue forestier, en a tiré une des raisons de sa puissance. En face d'elle l'Islam, à long terme, a été miné par la pénurie de ses ressources forestières et leur progressif épuisement. Sans doute, seul devrait nous intéresser ici le bois qui, en brûlant, se transforme en énergie pour le chauffage des maisons, les industries à feu, les fonderies, brasseries, verreries, tuileries et ateliers de carbonisation, plus les salines qui utilisent souvent la chauffe. Mais, outre que les disponibilités de bois à brûler sont limitées par les autres usages du bois, ceux-ci commandent largement la fabrication de tous les instruments producteurs d'énergie.»³

Du bois au charbon de bois, voilà de quoi alimenter de nouvelles façons de fabriquer des objets d'usage courant. Mais la découverte, vers 1600, d'une énorme réserve de *charbon de terre* dans la région de Newcastle en Angleterre constitue le fait événementiel phare à la modernisation industrielle de l'Angleterre, car il sera la matière première la plus appropriée à l'alimentation d'industries très énergétivores.⁴ Pensons à la fabrication de sel à partir d'eau de mer chauffée, la fabrication de plaques de verre, celle d'objet en terre cuite, etc. Ainsi, la constitution d'un bilan énergétique à peu de frais était vitale pour lancer un mouvement de développement industriel. C'est le charbon de terre, abondant en Angleterre, qui va y être pour quelque chose, d'autant qu'il importe de comprendre que «l'énergie, à cette époque, *ne se transportait pas*. Le manque d'énergie a été le handicap majeur des économies d'Ancien

¹ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, op. cit., p. 308.

² *Ibid.*, p. 311.

³ *Ibid.*, p. 317-318.

⁴ Braudel souligne que la production de charbon de terre atteindra deux millions de tonnes uniquement pour le site de Newcastle vers 1800. *Ibid.*, p. 323.

Régime. Le moulin à eau moyen, c'était cinq fois le rendement d'un moulin à bras actionné par deux hommes, une révolution.»¹ Braudel n'ose se prononcer sur le décuplement de la machine alimentée au charbon de terre par rapport à ce moulin à eau. On imaginera le tout avec un nombre d'une grande puissance inégalée. L'Angleterre était riche en cours d'eau et en charbon de terre, contrairement à d'autres pays européens. Mais ces conditions ne suffisent pas à tout expliquer ce contexte anglais. Il en existe encore une bonne panoplie. Insistons une autre de ces conditions, parmi les plus décisives.

Le progrès technique anglais était le fruit d'aucune grande originalité. En effet, vers le milieu du XVI siècle, l'Empire britannique tient essentiellement à une question de territoire et de mainmise sur des contrées éloignées. De fait, elle était bien loin derrière l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France en matière de capacité industrielle. La technologie anglaise était un amalgame de techniques importées d'un peu partout. Ce qui peut expliquer la puissance et la pérennité de la révolution industrielle anglaise tient à un phénomène sociotechnique encore trop peu connu. À l'importation de quantité d'innovations techniques :

« [...] l'Angleterre lui a donné une amplitude jusque-là inconnue : **le grossissement des entreprises, l'importance des bâtiments, la progression des effectifs ouvriers atteignant des dizaines, parfois des centaines d'individus, l'énormité (relative) des inventaires qui se chiffrent par plusieurs milliers de livres alors que le salaire annuel d'un ouvrier est seulement de l'ordre de cinq livres – tout cela est vraiment nouveau** et signale l'ampleur de l'essor qui travaille l'industrie anglaise.»²

L'administration des grandeurs, du volume et de la quantité, c'est ce trait d'originalité qui annonce un changement important dans l'usage du temps des entrepreneurs. Une conduite nouvelle des affaires est exigée autour des mastodontes de fer et de vapeur qui requièrent des investissements considérables et une production qui soit conséquente. Ces *stratégies du plus* traverseront naturellement l'Atlantique et trouveront du répondant chez les entrepreneurs américains, confrontés eux-mêmes au gigantisme de leur territoire continental.

14.3.2 De la Révolution industrielle aux *milieux organisationnels*

Vers la fin du XVIII siècle, l'Angleterre voit apparaître ses premiers véritables industriels, c'est-à-dire des dirigeants dont la responsabilité est de voir aux meilleurs agencements possibles entre des lieux sociaux où se trouvent des machines mues par une source d'énergie (moulin à eau ou moteur à vapeur) et des travailleurs. Même s'il existe encore de nombreux ateliers familiaux tenus par un intendant travaillant pour un marchand, l'*usinier* ou le *factory master* sera désormais à la tête d'un lieu de production spécialisé et centralisé : l'usine-entreprise. Des filateurs de coton en passant par les maîtres des forges jusqu'aux potiers, verriers et brasseurs, la grande ville (et principalement Londres), restent un marché de consommateurs et de capitaux, condition essentielle pour ces industriels en devenir.

¹ *Ibid.*, p. 328.

² Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, op. cit., p. 477-478. Nous soulignons.

Pour tout dire, ces entrepreneurs anglais étaient avant tout des organisateurs hors pair, inégalés dans le genre ailleurs en Europe. Ils possédaient le sens de savoir combiner des facteurs de production avec des contraintes financières. Sans rentrer dans l'histoire personnelle des rares entrepreneurs qui ont connu véritablement le succès commercial (tel Richard Arkwright et l'invention de la *water-frame* soit sa machine à filer le coton qui était actionnée par un moteur hydraulique), disons seulement que, de façon générale, «les industriels qui réussirent surent exploiter commercialement des technologies qui changeaient rapidement, avec un souci constant d'améliorer la qualité de leurs produits et d'en abaisser les coûts.»¹ Ce qu'il faut voir ici c'est que la fortune des industriels anglais est conditionnelle à une combinaison efficace d'une maîtrise des techniques de production, de commercialisation et de comptabilité. Ce territoire de la connaissance pratique des affaires alla constituer, à lui seul, un véritable milieu de pensée et d'action.

Cette qualité d'organisateur et de marieur de techniques ne se trouvait pas chez n'importe qui : elle était l'exclusivité de l'entrepreneur, car les cadres d'entreprise ne constituaient pas encore une catégorie d'administrateurs spécialisés. L'usine reste donc une affaire familiale. Il n'y a pas encore de séparation entre des associés passifs, comme pourvoyeurs de fonds, et un *gestionnaire* qui aurait eu le mandat de faire fructifier le *capital-actions*. Les frères et les fils du propriétaire seront les principaux collaborateurs du chef d'entreprise. En plus du mécanicien général, responsable (souvent) de la construction et de l'entretien des machines, on y retrouve aussi les contremaîtres, des anciens ouvriers promus pour leur qualité de chef, de discipline et d'autorité. Comme le signalait Weber, le sens technique de l'industrie est celui de la transformation des matières premières, son intérêt historique commence «dès le moment où la production excède les besoins domestiques.»² Dès lors les biens fabriqués doivent être distribués dans un autre espace économique que le comptoir ou l'échoppe du petit fabricant : l'offre de biens industriels sur le marché local, régional ou étranger est une condition sine qua non.

Si, depuis le Moyen Âge, le secteur industriel a connu divers type d'organisation économique (les corporations, le *travail à prix* où l'artisan amène ses produits au marché, le *travail à prix mandaté* où les outils et la matière première sont livrés par un commanditaire, etc.), c'est par l'*ergastérion*, l'atelier *séparé du domicile* de l'ouvrier, et depuis le XVIII^e siècle devenu propriété exclusive de l'entrepreneur, qu'il faut saisir l'importance de l'*appropriation de l'installation*, donc des lieux, et des moyens, et des temps de production.³ En un mot, l'entrepreneur *achète* l'espace de production, le temps de travail et les machines ; il les éloigne du *pathos* familial et il obtient, du coup, le plein contrôle du mouvement de l'entrée/sortie des facteurs de production d'un lieu privé.

L'entrepreneur anglais est l'un des premiers à être propriétaire de l'atelier, des petits outils, des matières premières, des grosses machines de travail et des sources d'énergie mécanique. Il a été l'un des premiers à les faire coordonner avec des travailleurs libres et en un même lieu de fabrication. Dans cette

¹ Crouzet, F. (1996) «Dirigeant d'entreprise pendant la Révolution industrielle : dur métier!», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 133.

² Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 140.

³ *Ibid.*, p. 144-145.

nouvelle organisation des hommes et des techniques, l'élément crucial dans l'avènement de la fabrique moderne est l'initiative de l'entrepreneur qui «consiste à travailler avec un capital fixe, parce que le compte de capital est alors indispensable» au calcul des moyens nécessaires pour engendrer rationnellement des prestations utilitaires.¹ La clé est donc la manipulation technique du compte capital. De là, l'entrepreneur se donne une petite ingénierie économique indispensable pour ses plans d'appropriation et de développement de l'installation usinière. Point de départ et point de retour, le compte capital donne aussi à penser les possibilités économiques de mécanisation de la fabrique. C'est là un mouvement intellectuel à considérer dans la mesure où la traduction comptable d'une machine commence probablement avec un calcul du coût du capital fixe. En fait, le compte capital donne un pouvoir instrumental extraordinaire à l'entrepreneur anglais : il y aura fabrication mécanisée et une activité économique rationnelle à condition qu'il puisse tenir des comptes sur elles. Même si les moyens techniques du calcul demeurent imparfaits, la nécessité de calcul est importante pour déterminer les coûts de capital requis pour l'achat d'une machine et, ensuite, secondairement pour le calcul d'un gain. Enfin, bien entendu nous dit Weber, dès le moment «où le commerce s'est effectué au travers de sociétés, il est devenu nécessaire d'entretenir une comptabilité précise afin de pouvoir faire les bilans.»² Analyser l'industrialisation du plancher de l'atelier artisanal de jadis et des phénomènes de contrôle induits par la présence de lourd équipement de production c'est ouvrir à nouveau la *question des milieux* comme cadres référentiels de délibération et de structuration des pratiques entrepreneuriales. Mais ici avec de nouveaux paramètres : de nouvelles techniques comptables et de gestion annoncent une autre conquête du temps et de l'espace et celle-ci s'opère en coïncidence avec les écoulements des produits des industries qui force la réalisation de synthèse nouvelle dans le savoir-vendre et savoir-compter. Avoir de gros moyens financiers ou s'en remettre à une source monétaire qui appartient à d'autres pourvoyeurs sont d'autres conditions importantes qui poussent l'entrepreneur anglais à contrôler, d'une manière ou d'une autre, l'intérêt des capitaux en concomitance avec le circuit sociotechnique nouveau des temporalités et des spatialités de ses facteurs de production privés.

Apparaît bientôt la discipline du travail. Elle permettra le «contrôle de l'uniformité du produit et de la quantité fabriquée.»³ L'usine devient un *lieu de surveillance*. L'importance d'un contrôle direct et serré est requise parce que la maîtrise du rythme et de la durée de la production commence par la discipline des corps. En effet, Bagla-Gökalp note que, dans les premières usines textiles, «le maître fileur, dont le travail était simplifié suite à la mécanisation, a vu sa fonction de surveillance l'emporter sur le reste» : lui, comme les autres contremaîtres des mines et de la métallurgie, développeront des techniques de contrôle variés pour pousser les ouvriers au bout de leur capacité.⁴ Une capacité souvent dictée en finalité par le calcul du compte capital.

¹ *Ibid.*, p. 186.

² *Ibid.*, p. 246.

³ *Ibid.*, p. 192.

⁴ Bagla-Gökalp, L. (1998) *Sociologie des organisations, op. cit.*, p. 18.

Résumons et gardons, présent à l'esprit, que la fabrique s'est développée en parallèle avec l'artisanat et c'est l'apport de capital fixe qui fut décisif. Plus particulièrement la forte somme d'argent investie par l'entrepreneur lui permettait de mécaniser «la reprise d'installation seigneuriale ou coopérative» de fabrication artisanale et s'assurait en même temps que la production prenait la «direction du marché» et cela à partir d'«une initiative privée.»¹ Mais qui plus est, indiquera Weber :

«Cela étant, la spécialisation du travail et la discipline au sein de l'atelier créèrent une condition préalable favorable, voire constituèrent une incitation à une utilisation accrue et une amélioration des machines. Des primes étaient proposées à la construction de nouvelles machines. C'est des exploitations minières – de l'activation de l'eau par le feu – qu'est parti le principe de ces machines, reposant sur l'utilisation de la vapeur comme force de poussée. **L'utilisation de la machine, c'est la traduction au niveau économique de l'apparition d'un usage régulier du calcul.**»²

Le calcul deviendra la pratique la plus exemplaire du développement de l'entreprise familiale vers la constitution des grands groupes organisés modernes. Le principe vaut à la fois pour la société britannique, allemande, française et américaine. Le noyau dur des caractéristiques générales à ce développement repose, outre la propension de recourir au calcul, à une transformation des ateliers artisanaux et du travail personnalisé vers la naissance d'une unité de production qui se déclinait ainsi :

« [...] 1) l'impossibilité pour toute entreprise d'influer sur les conditions générales du marché (prix, production) ; 2) la capacité technologique du chef d'entreprise capitaliste (celui-ci est souvent un ancien artisan) ; 3) une relation directe et personnelle entre le chef d'entreprise (et surtout ses contremaîtres) et chaque ouvrier ; 4) une relation étroite entre la rémunération et l'effort personnel de chacun.»³

Naturellement, aucune de ces caractéristiques, nous dit Cotta, ne sera d'actualité pour justifier la naissance de la grande entreprise moderne. Par contre elles furent nécessaires à sa mise en place. De fait, ces caractéristiques évolueront vers trois directions décisives aux conséquences «complémentaires et définitives» selon Cotta.⁴ La première est l'accroissement de la dimension des entreprises. Celle-ci s'opère à partir et au travers «d'un processus continu de concentration croissante dans l'espace national d'abord, puis, assez rapidement, international. Ce mouvement est absolument général».⁵ Il s'explique par l'obligation de procéder à une concentration involontaire, «due essentiellement à l'élimination d'un certain nombre d'entreprises à l'occasion de crises périodiques, à l'aptitude inégale des entrepreneurs [et] à la plus ou moins grande opportunité des choix de production».⁶ Ce mouvement s'explique aussi, à une période plus tardive, par une concentration volontaire propre à un pays donné. Entendons par-là une perception des risques de faillites chez les entrepreneurs constatant l'inadéquation de leur appareillage de production aux conditions du marché (saturé, concurrentiel, etc.), autant de conditions d'évaluation du marché qui «provoquent ce qu'il convient d'appeler le passage d'un capitalisme de petites unités à un capitalisme de

¹ Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, op. cit., p. 197.

² *Ibid.* Nous soulignons.

³ Cotta, A. (1979) *Le capitalisme*, Paris, PUF, p. 97.

⁴ Ce qui suit est inspiré des travaux de Cotta, p. 98 et ss.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

grandes unités (qui s'opère, en gros, de 1860 à 1940).»¹ Enfin, une autre phase de concentration serait celle initiée par le développement rapide des firmes multinationales. Celle-ci se caractérise par une concentration mondiale des échanges, par conséquent c'est aussi celle des moyens de production. La deuxième direction explicative de l'avènement des milieux organisationnels modernes demeure la complexité croissante des modes de gestion. En effet, selon l'analyse de Cotta, et de bien d'autres commentateurs, l'évolution des «méthodes de décision et des systèmes administratifs de gestion constitue, à notre sens, l'innovation majeure de cette seconde moitié du siècle.»² Ces méthodes seront elles-mêmes marquées par une approche stratégique, mais passive, de la production, de manière à faire plus au moindre coût ; ensuite par un redéploiement des dispositifs de gestion vers la production d'information sur autrui, sur les environnements de l'entreprise ; enfin vers un recentrage des «méthodes de calcul optimal des choix dans l'entreprise à l'analyse stratégique.»³ Finalement, la troisième direction de l'évolution des caractéristiques de l'unité de production industrielle réside dans l'accentuation de l'intensité des conflits sociaux de toute nature. En effet, l'entreprise devient le siège des conflits entre les actionnaires, les dirigeants, la classe politique, les législateurs et les employés.

Chaque milieu organisationnel sera donc le fruit d'une histoire et de la culture propre à sa société d'appartenance. Pour expliquer la montée des grandes organisations, Verley montre qu'il y a eu un mouvement de fusions dans l'industrie britannique dans la dernière décennie du XIX siècle.⁴ Que ce soit pour des raisons comme l'adoption de techniques de gestion et de production de masse ou à cause d'une concurrence accrue, ce mouvement de concentration va de pair avec une augmentation de l'épargne des classes moyennes et la promotion du progrès industriel par des cabinets de courtage spécialisés dans la vente d'actions. Une autre vague de fusion survient dans les années vingt, conséquente aux difficultés des entreprises «des secteurs anciens, affrontés à des débouchés en rétraction du fait des handicaps sur les marchés extérieurs que la politique monétaire de retour à la parité d'avant-guerre de la livre sterling leur occasionnait, alors que leur appareil productif tendait à souffrir d'obsolescence.»⁵ Parmi les autres facteurs socio-économiques, notons au passage les énormes dettes de nombreux industriels qui incitèrent ces derniers au regroupement, l'abandon des conduites managériales héritées du siècle précédent qui consistait en une faible centralisation administrative et une concentration élevée des membres de l'unité familiale aux postes du directoire, la création de holdings pour procéder à des alliages entre entrepreneurs pour mieux résister à la baisse des prix et, enfin, grâce à des conseils de managers américains, chez les grands groupes, il y a eu une évolution de la gestion vers une structure multidivisionnaire, mieux adaptée à l'entreprise industrielle moderne.⁶ En quelque sorte donc, le milieu organisationnel anglais a eu ses spécificités propres à la culture des entrepreneurs britanniques et de leur compréhension des phénomènes

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 101.

³ *Ibid.*, p. 104.

⁴ Verley, P. (1994) *Entreprises et entrepreneurs du XVIII siècle au début du XX siècle*, Paris, Hachette, p. 180 et ss.

⁵ *Ibid.*, p. 181.

⁶ Voir Verley pour ses exemples de telles proximités entre la Imperial Chemical Industries et la Dupont de Nemours des Etats-Unis, etc. *Ibid.*, p. 183 et ss.

socio-économiques. Au même titre que le milieu organisationnel allemand mériterait droit d'être cité ici, car très exemplaire de la montée en puissance du capitalisme organisé socialement et technique. Il était marqué par une mainmise oligopolistique de quelques entrepreneurs tout au plus, et qui, dû pour des raisons historiques (marché intérieur presque entièrement fermé sur lui-même), avait la particularité d'un haut niveau de concentration horizontale et verticale, «formant de puissants groupes organisés, les Konzerne, qui prédominaient dans les charbons, la chimie, l'électricité, la sidérurgie», jusqu'au point où on observa dans cette culture entrepreneuriale, plus qu'ailleurs, la création de véritables cartels qui, «contrôlaient, en 1907, 90% de la production de papier, 74% de la production minière, 50% de celle de l'acier, 48% de celle de ciment, 36% de celle du verre [...] l'État allemand les a favorisés, les considérant comme un facteur de développement de la puissance économique du pays.»¹ Donc, pendant des années, l'entrepreneurship allemand sera marqué par le gigantisme des organisations et la forte relation de proximité des groupes industriels et des banques. Ce milieu organisationnel n'avait, par conséquent, rien à voir avec celui de la culture la plus immédiate, soit la culture française. Si cela était possible, nous accorderions un peu d'espace à sa spécificité pour souligner que les grandes entreprises naissantes en France étaient caractérisées par un capitalisme familial, l'apport politique d'un capitalisme financier et, surtout, le nombre incroyable d'ingénieurs aux postes de direction : «Les dirigeants salariés y étaient aussi plus souvent des ingénieurs que des commerciaux ou des gestionnaires. [...] Mais, les entreprises françaises avaient un degré d'ouverture sur l'extérieur plus faible, et surtout, à la différence des Britanniques, elles n'existaient guère dans les secteurs de produits de consommation courante.»²

Le milieu organisationnel américain c'est d'abord celui de l'avènement de la multinationale. Pour réussir la pénétration des marchés étrangers, les Américains vont implanter des filiales de manière à faire fabriquer les produits proches des zones de consommation. C'est là un trait essentiel qu'il convient de souligner, car, contrairement aux Britanniques, les entrepreneurs américains ne feront pas le choix premier de produire pour exporter en grande quantité. L'implantation était le fruit d'une étude de la géographie de proximité par rapport aux États-Unis, ensuite à la suite d'une étude des réglementations douanières. Le Canada, très protectionniste, sera le premier lieu d'importance de localisation des filiales, suivi par la Grande-Bretagne qui, dans ce dernier cas, permettait d'exporter dans tout l'Empire britannique. L'entreprise multinationale américaine typique faisait des investissements à l'étranger pour, d'une part, accroître plus efficacement ses parts de marché par une meilleure allocation des ressources dans la structure requise des facteurs de production ou, d'autre part, pour mieux s'approvisionner. Verley rappelle que sa mutation la plus significative est un passage d'un réseau gigantesque de vente (aux États-Unis) à la responsabilité confiée d'une gestion pleine et entière d'une production à l'étranger. Cette particularité managériale chez la manière de penser de l'industriel américain était déjà chez lui une seconde nature puisque, faut-il le souligner, la «grande taille et la diversité du marché américain avait en effet déjà soulevé

¹ *Ibid.*, p. 187-188.

² *Ibid.*, p. 194.

des problèmes de coordination comparables à ceux que les multinationales allaient affronter.»¹ Avec le temps, chaque filiale étrangère développa un management et une politique générale d'administration toujours plus autonome. Le siège social allait s'occuper des grands objectifs économiques et de la coordination des activités entre filiales. Les managers locaux s'occupaient de l'amélioration continue de la production et du perfectionnement des produits. Enfin, entre les deux guerres, la filiale étrangère passa à une phase en se mettant à prendre directement le contrôle d'autres entreprises étrangères.

C'est dans ce cadre général (assez succinct, reconnaissons-le) que l'entreprise capitaliste occidentale ne cessa d'évoluer. Elle finira par constituer en soi un milieu de vie à part entière. Depuis la révolution industrielle anglaise, elle n'a jamais cessé de voir croître son rôle et son pouvoir sur la société. Depuis la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à la crise pétrolière des années soixante-dix, les rythmes du changement technique et scientifique de l'électrification du territoire, du transport, des systèmes de communication et des autres types de mécanisation allèrent jouer des rôles prépondérants dans l'alignement du management vers une systématisation du perfectionnement des structures organisationnelles, des stratégies, de la recherche et de l'innovation.² Enfin, depuis les années quatre-vingts jusqu'à ce jour, sur fond des technologies de l'information et des communications, l'organisation économique à but lucratif est davantage perçue et analysée comme un milieu en réseaux.³ L'entreprise est envisageable comme un groupement d'unités d'affaires. Elle extériorise une part croissante d'activités non reliées au métier fondateur de l'identité organisationnelle. Entre une volonté d'accroître l'intégration verticale ou une autre philosophie qui repose à s'en remettre entièrement au marché afin de pourvoir à tous les besoins, les managers modernes concoctent des relations contractuelles de toute nature, allant d'alliances stratégiques à la sous-traitance, des manières différentes de contrôler le risque d'affaires en réduisant l'incertitude. Mais cette quête effrénée du milieu organisationnel actuel d'un rapprochement vital avec des clients, des fournisseurs, des financiers, des actionnaires, des technologies, de l'approvisionnement et de l'information entraîne, de fait, un déplacement des frontières traditionnelles de l'entreprise : l'allègement des structures pousse à une redéfinition du travail des managers à partir d'un environnement inédit, celui de la virtualité générée par la science et la technologie de l'information et du savoir.

14.3.3 L'économie du savoir comme le milieu de la virtualité

Les médias, les intelligences, les messages et les pratiques des contrôleurs de gestion moderne habitent, en quelque sorte, depuis peu, dans un Nouveau Monde, latent, mais dynamique, un monde encore nébuleux, mais puissant noyau de changement : celui de la virtualité. En effet, ce que nous nommons désormais le «virtuel» entraîne une telle vague de fond qui met en cause bien plus que le domaine de

¹ *Ibid.*, p. 213.

² Chandler, A.D. (1988) *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Économica.

³ Pour bien présenter la nombreuse littérature sur cet état de la question, nous invitons notre lecteur à commencer avec ces travaux pionniers en la matière que sont Ouchi et Williamson : Ouchi, W. (1980) «Markets, Bureaucraties, and Clans» *Administrative Science Quarterly*, vol. 25, no. 2, p. 129-140 ; Williamson, O. E. (1994) *Les Institutions de l'économie*, Paris,

l'informatique, il forme aujourd'hui à lui seul un univers neuf à mettre sous enquête. Qu'est-ce donc que la virtualité ? Elle est d'abord un phénomène de déréalisation et de reconceptualisation sans fin d'une entité. Par-dessus tout, elle exprime une poursuite de l'hominisation selon de nouveaux cadres. Le contrôle comptable et de gestion y trouve un nouveau terreau qu'il convient d'analyser dans ses grandes lignes.

La virtualité a à voir avec l'économie du savoir. Celle-ci se démarque par l'importance accordée à la connaissance, au savoir et à l'information comme moteurs de nos économies modernes. L'entreprise n'est pas du reste puisqu'elle doit y faire face si elle veut gagner des avantages concurrentiels dit-on. Des dirigeants s'en tireront encore mieux s'ils savent exploiter la meilleure connaissance disponible selon des situations organisationnelles qui, par nature, sont très ambiguës et demandent une approche de résolution de problème teintée par des démarches virtuelles.¹ L'œuvre de Baumard est exemplaire à cet égard. L'auteur fonde son propos sur une idée maintenant convenue chez les grands débatteurs du domaine de l'économie du savoir : l'existence d'une articulation et d'une transition entre modes de connaissance comme un savoir-faire en mouvement qui seul permet aux managers de dépasser ces situations mal délimitées. Dès lors, se demande-t-il, peut-on affirmer l'existence d'une dynamique particulière de la connaissance dans des *situations déconcertantes*. Selon le raisonnement économique nouveau, la question à poser devient celle-ci : quelle forme de connaissance est plus apte qu'une autre à dégager une rationalité des moyens et des ressources qui soient plus efficaces ? Plus largement, l'enjeu, convient Baumard, reste encore un questionnement permanent pour connaître la nature des mécanismes du passage d'un mode de connaissance à un autre. Le commerce électronique et les échanges multimédiatiques ajoutent à l'obscurantisme des territoires des expertises et augmentent la difficulté à reconnaître les justes compétences à la résolution de problèmes organisationnels qui commandent une prise en compte multidisciplinaire. Par le fait même, il y a une augmentation considérable des options de modélisations possibles pour résoudre un problème selon telle ou telle expertise. Cette offre complexe des alternatives génère, sur un plan théorique, quantité de manières de faire. C'est là que se pose également la question de la virtualité.

Nous n'insisterons pas outre mesure sur les caractéristiques de l'économie du savoir. Contentons-nous de signaler que le cyberspace est appelé à devenir «l'épicentre du marché, le foyer de la création et de l'acquisition des connaissances, le principal milieu de la communication et de la vie sociale. L'Internet représente simplement le stade de regroupement de l'humanité qui succède à la ville physique.»² Comme la ville, le cyberspace est un espace public de discussion, de rencontres, d'offres de projets de toute nature, un espace de socialisation, des marchés économiques, des centres de diffusion, etc.³ Bref, nous traiterons plutôt du cas de la virtualité qui se présente tel un nouvel environnement qui conditionne les rapports et les usages que des agents comptables peuvent avoir, désormais, avec lui.

InterÉditions.

¹ Baumard, P. (1996) *Organisations déconcertées : la gestion stratégique de la connaissance, op. cit.* .

² Lévy, P. (2000) *World Philosophie*, Paris, Odile Jacob, p. 57.

³ On consultera avec profit l'ouvrage synthèse de Foray, D. (2001) *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.

Les technologies de l'information forment un univers à part entière. Elles forment une problématique nouvelle en gestion : les entités mobiles circulant dans un cyberspace. Toutes les composantes impliquées de près ou de loin dans les échanges marchands sont transformées en porte-parole numérique et viennent prendre place dans des réseaux de l'informatique. Ces porte-parole numériques finissent, pour beaucoup d'entre eux, par constituer une entité informationnelle comptable ou financière. De fait, cette entité se présente à l'écran telle une *image mobile*. C'est elle qui servira de *matière première* à des usages de composition et de reformulation d'une information par l'intermédiaire de l'ordinateur et d'un logiciel. Du coup, l'espace-écran (ou écranique) devient en soi un *milieu* où un agent comptable peut parvenir à y insérer assez bien une *image économique* d'une vente locale dans l'image du chiffre d'affaires national, puis dans celle dans l'international, finalement, grâce à la mobilité des porte-parole numériques, à organiser en graduations statistiques un micro espace, mais celui-ci reste une traduction d'activités des ventes qui elles, dans les faits, forment un macro-espace, celui du marché mondial des ventes réelles. De l'un à l'autre de ces espaces, un agent peut délibérer à distance et imaginer nombre de scénarios possibles en vue d'une meilleure optimisation. Tout cela est rendu possible grâce à quelques clics de souris. Mais encore, que cache cette activité du copier, coller et zapper d'une image comptable à une autre ? Un espace d'interaction virtuelle.

Nous distinguerons, avec Lévy, le virtuel comme «ce qui existe en puissance et non en acte», c'est-à-dire comme quelque chose d'envisageable qui peut tendre vers une actualisation et cela «sans être passé cependant à la concrétisation effective ou formelle.»¹ Voilà l'état d'esprit que conditionne, entre autres, un rapport à l'espace-écran que peut avoir un agent comptable. Lire un état financier selon tel scénario des ventes ou selon un autre qui vient d'être produit par une reformulation informatique est, à la base, une activité de délibération sans fin effectuée à partir de ces modélisations comptables. Jouer sur les paramètres de ces modélisations par le biais de l'informatique est devenu un jeu d'enfant. Chaque changement peut générer, chez le lecteur, toute une série de nouvelles représentations. Lors de cette délibération, ce même lecteur *s'éloigne* de l'actualité pour imaginer d'autres manières de faire, demain, d'autres manières de concevoir une entité dans l'avenir. Sa pensée virevolte. Elle est donc en mouvement, sans arrêt.

Le virtuel s'oppose à l'actuel parce que celui-ci est tel qu'il se donne à voir, à toucher, à exister ; il est déjà constitué. Il en est tout autrement selon Lévy du virtuel, car il est :

«Comme le complexe problématique, le nœud de tendances ou de forces qui accompagne une situation, un événement, un objet ou n'importe quelle entité et qui appelle un processus de résolution : l'actualisation. Ce complexe problématique appartient à l'entité considérée et en constitue même une des dimensions majeures. [...] *D'un côté, l'entité porte et produit ses virtualités* : un événement, par exemple, réorganise une problématique antérieure et il est susceptible de recevoir des interprétations variées. *D'un autre côté, le virtuel constitue l'entité* : les virtualités inhérentes à un être, sa problématique, le nœud de tensions, de contraintes et de projets qui l'animent, les questions qui le meuvent sont une part essentielle de sa détermination.»²

¹ Lévy, P. (1995) *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, p. 13.

² *Ibid.*, p. 14.

Nous montrerons plus loin les tenants et aboutissants de cette position. D'ici là, concluons rapidement à l'effet que le cyberspace est un monde virtuel qui conditionne le renouvellement des métiers ou encore la transformation des métiers de l'information de plus en plus relationnels, intellectuels et immatériels. De plus, autre particularité, à la longue, l'usager perçoit que ce monde rayonne de nulle part, qu'il n'y a pas un centre, mais des pôles d'activités communicationnelles, enfin que l'habitué développe un appétit certain pour l'interconnexion.

En résumé, dans cette section, nous avons tenté de qualifier à coups de grands traits les milieux les plus significatifs de cette période historique. Naturellement, ces milieux, contrairement à ce que nous avons vu dans les études précédentes, présentent un niveau de complexité élevé. Les uns comme les autres posent, chacun à leur manière, des enjeux à la transmission des phénomènes comptables et de contrôle, eux-mêmes sous l'influence d'une idéologie collective qui les structure et qui se structure (aussi) par eux. Enfin, nous l'avons répété à plusieurs reprises, la notion de milieu agit aussi comme moyen de la transmission. Transmettre le goût du progrès signifie également convertir, à être transformé pour chacun par l'entremise d'intermédiaires, de moyens, de *chemins transfrontaliers*. Bref, on ne peut pas penser ce segment de l'histoire du contrôle comptable hors société industrielle, sans référer à la mécanisation ni la science progressiste, sans ces supports de la mémoire, sans ces milieux d'appartenance. Le lecteur attentif aura compris que la jonction de ces deux versants, entre les phénomènes communicationnels de faire partager l'idéologie du Progrès dans le monde des affaires et la constitution d'un milieu socio-économique prédisposé à accueillir ce référent symbolique collectif que commence à se nouer le problème du contrôle comptable moderne. C'est ce que nous tenterons de discerner dans la section suivante.

14.4 Les médiations : de la machine au contrôle de la gestion

En s'appuyant sur les registres de la comptabilité en partie double, au dernier siècle, les agents comptables ont cherché à appréhender au sein de leur propre registre de codification la *mise en mouvement* des facteurs de production industrielle, de manière à espérer mieux les coordonner, certes, mais surtout mieux contrôler les dynamiques. Or, il va s'en dire, ces registres comptables de la partie double ne pouvaient suffire à cette visée. Il leur fallait produire un nouveau type de contrôle comptable des intrants et des extrants du système usinier industriel. Un nouveau contrôle comptable de la production industrielle rendu nécessaire pour assurer, à un certain niveau d'activité, un réajustement adéquat des ressources et une régulation optimale de la coordination des facteurs de production et autres éléments hétérogènes, tous plus ou moins perceptibles en mouvement dans le temps et dans l'espace. Voilà donc, décomposée en des termes simples, une opération de transmission comptable qui relèverait de la fonction à venir du contrôle de gestion. Maintenant toute la question consiste à déterminer comment les entrepreneurs industriels, les ingénieurs, les managers et les contrôleurs ont-ils incorporé les éléments requis à cette transmission.

Enfin, le véritable enjeu à éclaircir, là encore, resterait l'étude fine des effets culturels des dispositifs matériels ou les déterminants techniques des mutations comptables en matière de contrôle des coûts, des volumes, des budgets et des bénéfices, donc finalement, pour cette époque, tout ce qui serait significatif et en interaction entre culture et technique chez les participants à ces opérations de transmission. Sur ce point, comme le lecteur le constatera lui-même, beaucoup restera à faire dans un cadre de travail que celui-ci.

14.4.1 Les ingénieurs : allier la comptabilité à la machine

En ce temps où l'ordre industriel ne progresse qu'à grand coup de rationalisation du procès de travail, la rupture avec les équilibres traditionnels de l'artisanat se produit lorsque l'entrepreneur introduit la machine pour contourner le pouvoir d'organisation du travail des métiers des artisans eux-mêmes. Au-delà du fait qu'elle soit signe de progrès technologique, l'adoption d'un tel système mécanique n'est pas rien dans l'esprit de l'entrepreneur, presque forcé de devenir ingénieur à ses heures. Son autonomie, ses engrenages, ses pièces, son architecture en processus constituent un schéma général qui donne à penser la machine comme un modèle technique. À ces conceptions *linéaires*, par sa présence même, la machine relaie, dans l'imaginaire entrepreneurial, un rôle prédominant au temps dans la mesure où seule la continuité de celui-ci peut expliquer celle de la machine ; c'est là une conception progressiste fondamentale. Si l'écoulement du temps n'est pas la seule *cause* à considérer pour expliquer l'introduction de la continuité/discontinuité dans la gestion de la machine à vapeur, la rationalisation recherchée par l'entrepreneur repose sur des concepts inspirés par le temps/machine : l'efficacité, la simplicité, la partie d'un tout et l'unité de la mesure. Ainsi, toute réflexion sur le progrès de ses affaires industrielles s'appuie sur un schéma de gestion dominé par les idées d'unification, de rationalisation et de mécanisation. L'administration entrepreneuriale doit, dorénavant, se concentrer à ordonner et à aménager l'usine conformément aux besoins de la machine en matière d'intrants et d'extrants.

D'une certaine manière, l'entrepreneur industriel du siècle dernier a le nez collé sur ses machines. De son bureau, il les voit s'agiter selon ses prévisions financières. L'agent comptable, quant à lui, ne quitte jamais des yeux son livre de comptes, trop affairé à enregistrer les va-et-vient de ce qui entre et sort de l'usine. En suivant bien l'histoire, il est aisé de constater que l'un et l'autre représentent le même personnage. Or, l'ère des machines qui se lève à l'horizon du management naissant manifeste sa présence par un souci de tenir compte de leurs flux temporels. Par-dessus tout, sachant que les cycles des machines ne sont jamais continus, l'agent comptable doit assumer la mobilité et les ruptures que comporte le fonctionnement quotidien de ces machines par des séries concordantes et symétriques d'images comptables, seules capables de pallier à la gestion des contraintes des investissements lourds en capitaux. Il faut donc un véritable *film comptable* des événements pour assurer le suivi – une forme de continuité – du mouvement imprédictible des machines. La comptabilité devient alors un montage de miroirs successifs des activités mécaniciennes, là même où l'entrepreneur vient se perdre ou confirmer la nature de

ses prédictions et les autres emblèmes de ses visées progressistes. C'est là une première médiation à révéler entre agent comptable, machine et progrès.

En contexte de fabrication mécanisée, l'entrepreneur anglais, français ou américain utilisera, pendant un long moment encore, le système comptable relié au bilan traditionnel. Seulement voilà, on peut se douter que, pour les plus ingénieux, c'était une instrumentation qui mesurait plutôt mal l'activité industrielle réelle. La machine commande une administration économique beaucoup plus rationnelle. D'autant qu'il y a la concurrence qui commence à pointer son nez. D'autres fabricants envahissent les marchés avec des produits industriels toujours mieux conçus et à meilleur prix. Dans les secteurs traditionnels, les processus de mécanisation du textile, de la poterie, de la bière et des petits outils en métal ne pourront plus figurer sans autre explication dans l'information sur le rendement des capitaux propres des industriels. L'architecture comptable de ce temps ne peut s'adapter entièrement à la présence des machines.

Bientôt, dès le XIX siècle, surtout en Angleterre et aux États-Unis, de nouveaux schémas comptables s'élaborent de manière à épouser les nouveaux lieux physiques que sont les usines mécanisées. Ainsi, avec la nécessité de constituer un entrepôt des matières premières en grand volume, des agents comptables créeront ou perfectionneront les comptes d'achats et de variations des stocks. De l'espace toujours plus réservé pour les expéditions de biens finis, il faudra tôt ou tard tenir un inventaire comptable des quantités et de leur valeur économique. Cet inventaire sera particulièrement utile aux responsables de la production. Des frais de fonctionnement nouveaux pour la machinerie, son entretien, la main-d'œuvre requise, la distribution des produits fabriqués, leur vente ; même en respectant les exigences des techniques de la comptabilité en partie double, l'agent comptable doit dorénavant traduire cette nouvelle organisation industrielle en ouvrant distinctement des comptes pour ces nouvelles charges et pouvoir y enregistrer plus facilement des échanges marchands devenus plus fréquents. Enfin, la présence même d'une grosse machine industrielle contrainte à une division naturelle du travail. L'organisation ouvrière doit s'adapter physiquement à la matérialité et à l'organisation spatiale déployée par l'entrepreneur pour favoriser l'efficacité des opérations de production. De ces îlots de travailleurs dispersés ça et là, l'industriel aura tôt ou tard envie de connaître ce que lui en coûte chacune de ces activités. Le registre des comptes des salaires calculés en fonction des temps productifs et de quantités produites sera de plus en plus détaillé, histoire de mieux refléter les coûts de production. La machine industrielle sera donc à l'origine non seulement d'un nouveau système d'organisation des comptes, mais aussi d'une nouvelle réflexion sur la comptabilité d'entreprise. C'est là une traduction directe de l'incorporation de la machine dans l'activité industrielle.

Historiquement, les modèles français et américain de gestion des compagnies ferroviaires s'élaboreront autour de la coordination de l'administration et des finances de l'exploitation de la machine à vapeur, l'un des cas de figure les plus probants de la place de la machine au sein de nouvelles formes d'entreprise économique. Là comme ailleurs, disons-le, l'essentiel des pouvoirs résidait dans les mains d'une nouvelle communauté d'administratifs : les ingénieurs. Dans un contexte de moral et de politique

issu des Lumières faisant de la Science et du Progrès les seuls garants de l'amélioration de la vie en société, les ingénieurs étaient préoccupés par une utilisation efficace des machines. Cette recherche d'efficacité reposait sur l'obtention d'un rythme régulier des machines, d'où l'intérêt de procéder à une panoplie de calcul de coût/volume/bénéfice pour aider à la maîtrise économique de ces appareillages. Mais bien plus, affirme Bagla-Gökalp, les «machines ont servi de métaphore pour penser l'homme, l'organisation, l'univers. L'ingénieur est devenu la figure centrale d'un monde social caractérisé par le processus de rationalisation.»¹

Nous le verrons, le débat pratique sur les fins de la machine industrielle a pour corollaire un débat sur les moyens comptables : après la question *pourquoi* vient la question *comment*, ou plutôt les deux questions cohabitent et viennent à s'entremêler chez les ingénieurs et les entrepreneurs qui seront vite confrontés à une difficulté de distinguer les niveaux d'analyse. Si l'entrepreneur peut avoir cette caractéristique de remettre en question la pertinence de son système productif, des esprits concrets comme ceux de l'ingénieur et du comptable se préoccuperont des méthodes et des programmes comptables pour justifier l'investissement des capitaux dans les machines. Ces méthodes et des programmes déboucheront naturellement sur la mise au point technique du contrôle de gestion moderne. Ce nouvel optimisme envers les rénovations des systèmes comptables anciens fait cause commune avec l'optimisme progressiste au service de l'utilitarisme social, cette idéologie égalitaire de pouvoir répondre à des besoins de consommation de base. Mais il faut voir au-delà de ce seuil d'émergence du savoir comptable à venir (celui de la comptabilité industrielle, de la comptabilité budgétaire, etc.). Ne négligeons pas la fonction pédagogique de la machine présente dans l'usine, elle-même soumise à l'empire du progrès. La machine est une *semeuse* d'idées. Son observation finira par imposer d'autres vues dans les discours de management.

Le contrôle de gestion est une construction historique, sociale et technique. Il est d'usage de faire valoir son apparition à la suite de la réorganisation des techniques de gestion induite par le taylorisme. Mais cette philosophie de gestion n'est qu'un référentiel commode à utiliser dans la littérature pour justifier rapidement son histoire. Une telle posture a le défaut de nier de larges pans des contextes sociohistoriques antérieurs à la formulation de l'Organisation scientifique du Travail par Taylor. D'ailleurs, en référant à la plupart des études économiques sur les conditions d'émergence de la Révolution industrielle du siècle dernier, celle de la concurrence qui est souvent soulevée dans les travaux en comptabilité ne peut pas expliquer à elle seule l'élaboration graduelle de la comptabilité industrielle, elle-même vue comme le préalable technique à l'avènement du contrôle de gestion. La croissance démographique, l'insuffisance d'une main-d'œuvre qualifiée, l'absence d'industrialisation dans les secteurs des produits de grande consommation, la présence d'un marché d'exportation, l'insuffisance de l'offre des produits de l'agriculture ne sont que quelques-unes de ces autres conditions qui entraînèrent que le calcul précis des «besoins en capitaux, les niveaux de l'épargne, l'organisation et le prix du crédit apparaissent

¹ Bagla-Gökalp, L. (1998) *Sociologie des organisations*, op. cit., p. 25.

comme secondaires.»¹ Il y a un milieu anglais, puis un milieu américain, enfin des milieux socio-économiques qui ont autorisé la possibilité de contrôler la gestion par la comptabilité vers la Seconde Guerre mondiale. Et dans ces milieux, il y avait en exercice toute une panoplie de techniques au service des artisans et des premiers entrepreneurs européens et américains. C'est là le point focal à considérer avant toute chose. Une technique simple, le plus souvent manuelle, impliquée dans une production artisanale donne à penser chez celui qui assume cette unité économique. C'est lorsqu'il y a eu un changement novateur dans le perfectionnement d'une technique liée à une production artisanale que les choses vont se mettre à accélérer vers une mécanisation plus grande, voire vers des pratiques de contrôle comptable plus étoffées.

Il y aurait un réseau de changements technologiques à faire et à documenter pour expliquer l'arrivée de l'industrialisation dans un secteur d'activité donné. Considérons un moment l'exemple de Caron à cet effet :

«Dans l'industrie textile, dynamisée par une demande interne et externe en forte croissance, la mécanisation fut le résultat des déséquilibres au sein du processus de production : lorsque le tissage réalisait une avancée technologique, la filature devait trouver les moyens d'une adaptation à une rapidité d'exécution accrue et vive versa. Ce fut le cas, au XVIII^e siècle, de la navette volante et du métier à filer. La première de ces inventions créa un déséquilibre au profit du tissage, la seconde au profit de la filature, jusqu'à ce que soit mis au point, dans les années 1840, le métier à tisser métallique.»²

Le milieu de l'artisanat s'épanouit avec la disparition des règles corporatistes et des privilèges. En Hollande et en Grande-Bretagne, dès le XV^e siècle, des individus innovent sur le plan technique en prenant conscience de l'importance de mieux contrôler les procédés de fabrication et les produits. Pour ce faire, le changement technique ne se pense plus de manière opportuniste, mais il est conçu plus rationnellement, c'est-à-dire que des artisans commencent à réfléchir de façon systématique par l'entremise d'une anticipation de ce qui est requis pour obtenir des procédés industriels efficaces.³ Ici le technique se pense en liaison avec la production et les critères économiques. On peut déjà dire qu'il existe de fortes interactions entre la technique de production et la technique de contrôle de la production. Autrement dit, toute signification naît de l'interaction de l'homme et du monde social et technique. Bien plus, dans ce cas-ci, toute signification nouvelle, en matière de technique de production et de sensibilité aux coûts de production, naît de l'interaction entre un homme et un monde technique, social et économique, dans l'interaction entre des hommes d'affaires et des hommes de métier et des appareillages techniques de production.⁴ Interactions, incorporations et médiatisations sont des catégories d'action réciproques entre

¹ Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, op. cit., p. 468.

² Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, op. cit., p. 18.

³ «La dynamique de cette recherche reposait sur une bonne perception des dysfonctionnements des techniques en place et mettait en œuvre le savoir d'ouvriers ou d'artisans qualifiés. De plus, la circulation de l'information au sein de ce milieu, dans un cadre aussi bien européen que national s'est intensifiée. Les innovations furent de plus en plus rapidement connues et diffusées, malgré la volonté de les tenir secrètes.» *Ibid*, p. 14.

⁴ Toujours à titre illustratif, Caron montre bien ce réseau de connexions et l'importance d'en tenir compte comme explication historique pertinente. De cet exemple de l'évolution des techniques de l'artisan textile, il conclura : «Ces percées sectorielles se sont progressivement combinées pour former un véritable système. Il fallut adapter des machines productrices d'énergie – qu'il s'agisse des roues hydrauliques ou des machines à vapeur – aux exigences d'une industrie textile qui, tout en se mécanisant, devait maintenir la qualité de ses produits. Ce ne fut que très progressivement qu'elle pu adopter la machine à

des agents économiques et de l'univers qui les entoure. Ces liens sont rendus possibles par de nombreux intermédiaires, porte-parole ou interfaces. Par conséquent, si l'espace nous était disponible, c'est à un inventaire de faits historiques portant sur les interfaces construits et développés à des fins de contrôle de l'organisation industrielle typique qu'il nous faudrait faire avant de monter l'autre réseau des interfaces fabriquées par les agents comptables pour mettre en place les cadres sociaux du contrôle de gestion et de sa diffusion.

Une histoire des médiatisations comptables et de contrôles comme véritable enquête sur les intermédiaires à l'origine de la maîtrise des structures de l'entreprise industrielle, puis de la comptabilité industrielle, enfin du contrôle de la gestion de la grande entreprise, voilà ce que nous pouvons à peine esquisser (du moins comme intention) ici.

Les idées progressistes, la machine, le marché éloigné, un esprit plus calculateur, la temporalité sont les points voisins où le Mouvement charrie pêle-mêle des décisions, des phénomènes, des choses et des personnes engageant la formation de l'équipement industriel. La comptabilité industrielle, puis le contrôle budgétaire et enfin le contrôle de gestion, s'érigeront dans et à partir de ce mouvement institué par les premiers agents comptables qu'étaient les industriels entrepreneurs et les ingénieurs. Aussi, l'un comme l'autre reste, à la base, le résultat de *plans de machine*.

La machine industrielle de production était, au siècle dernier, ce qui était au plus profond inscrit au cœur de l'entrepreneur ou de l'ingénieur, comme le signe d'un destin meilleur à venir, comme le seul vrai gage de la puissance : c'est l'homme désireux tout entier qui s'est gravé dans les rouages de la Machine, et celle-ci est son miroir, sa traduction, à son image. Mais lorsque l'entrepreneur ou l'ingénieur veut toucher à la machine, à son rythme et à son temps de fonctionnement pour la rendre plus perfectible, non pas en relation adaptée avec les hommes, mais avec les capitaux, c'est là que commence la maîtrise quotidienne de la gestion de l'usine. Dès lors des systèmes de défense se dressent : de la machine elle-même, de la technique qui la constitue, des ouvriers, de la concurrence, etc. Entre la Machine industrielle, la Matière première et le Marché, l'on revient aux mêmes réductions, aux mêmes possibilités premières de calcul, celles du temps dans l'espace puisque c'est cette équation qui est au centre de cette triangulation, celle qui forme le souci premier de l'entrepreneur. Le lecteur peut déjà comprendre qu'il est insuffisant de ramener la machine à sa fonction économique ou sociale pour discuter de son ergonomie.

Ici nous ne sommes plus à donner des détails sur les spécificités des machines utilisées dans les brasseries, les usines de poteries, de verre, de farine, de charbonnage : nous voulons parler de toutes les machines pour faire court et aller à l'essentiel. Disons aussi la même chose au sujet de l'espace de travail en usine, l'espace de commercialisation, celui de la distribution, l'espace des marchés, des bourses, etc.

vapeur. Il fallut, de la même manière, permettre à la nouvelle sidérurgie de livrer des produits d'aussi bonne qualité que la sidérurgie ancienne. Mais le signe le plus clair de l'achèvement du processus de mise en cohérence fut l'émergence d'une industrie mécanique autonome, capable de fabriquer pour les autres secteurs des machines à vapeur et surtout des machines-outils. Les industriels et les techniciens de ce nouveau secteur avaient des origines diverses. Il s'agissait soit de sidérurgistes, soit de fabricants de machines hydrauliques, soit d'ouvriers hautement qualifiés qui avaient fabriqué les machines textiles dans les entreprises de ce secteur, soit enfin d'artisans horlogers. Ces entreprises furent capables de construire les premiers engins de transport à vapeur, dont les locomotives. Ainsi le système a-t-il trouvé sa cohérence.» *Ibid.*, p. 18-19

Ce qui compte c'est de se donner l'expression de «espace organisationnel» pour référer à tous les cas d'espèce de l'espace. Aussi, nous ne voulons plus parler du temps de production, du temps de travail, du temps du rendement des capitaux empruntés, enfin bref des temps organisationnels, mais du Temps comme une construction sociale, politique, technique et économique qui a cours dans les activités de l'organisation industrielle. Entre le temps et la machine, il y a des ouvriers et un ingénieur ou un entrepreneur qui fabrique des images, des images comptables qui effectuent la symbiose de cette relation. Ces images qui prennent la forme de coût/volume/bénéfice ou une autre forme incorporent beaucoup plus que le mouvement d'une machine et du temps. La machine, rappelle Beaune, c'est d'abord «une manière d'être, de penser, de vivre et sur ce plan [...] tout espace machine structuré par sa propre production d'information et de puissance possèdent les vertus d'une technique.»¹ L'ingénieur responsable de l'équipement industriel pense, réfléchit, met en action son expertise qui est aussi un choix de vie, appelle des valeurs et projette des calculs de manière à rendre viable la machine sous contrainte, enfin il surveille ses fonctionnements chaotiques, il reste sensible à toutes les conditions des systèmes matériels et humains qui l'entourent. C'est la convergence qu'il opère lui-même (ou l'entrepreneur) de la conduite ou de la dynamique erratique et imprévisible de l'un ou de l'autre de ces phénomènes sous surveillance qui gouvernera pour une bonne part la genèse sociotechnique du contrôle comptable à ce point de l'histoire. Le temps est incorporé à la fois maintenant et plus tard à la définition des unités de calcul et des langages de maîtrise qui régissent, dans l'esprit de l'ingénieur/entrepreneur, l'évolution de ces phénomènes. L'espace organisationnel est également incorporé à la fois ici et là-bas à la définition des unités de calcul et des langages de maîtrise qui régissent la régulation de ces phénomènes. La forme comptable ainsi donnée sous forme de «coût» ou de «revenu» va restaurer, en synthèse, la relation du sentiment de puissance désirée et l'acte entrepreneurial. C'est là une signification abstraite qui se cache derrière la comptabilité industrielle ou le contrôle budgétaire. Dans un cas comme dans l'autre, il y a des nombres, c'est donc *ce chiffre budgétaire ou comptable du mouvement selon l'avant et l'après* qui importe d'être vu comme le fil directeur du travail de médiatisation. Ou encore du nombre qui rend compte de la modulation entre deux états de nature d'un facteur de production : c'est ce *différentiel* qui nourrit les politiques de contrôle. Dans cette logique, l'esprit de l'ingénieur s'informe de la genèse qui est à l'origine du choix de la machine industrielle, donc d'une idée progressiste propre à l'entrepreneur et exprime sa difficulté à qualifier cette machine-réceptacle d'une intention, d'un projet, d'une vision ou d'un désir d'être moderne. D'autant que la machine concrétise une vue de l'esprit entrepreneurial résolument tourné vers le devenir. Ainsi, aux yeux de Beaune, la machine industrielle, au fondement de sa signification, «définit un enjeu prospectif : fournir un accès nouveau aux expressions de la durée, décrocher les alliances trop faciles de l'espace et du temps qui organisent notre sphère rationnelle, exploiter la dimension psychologique des techniques pour retrouver à travers elles quelques schèmes de notre culture.»² Cette culture moderne est marquée par le

¹ Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, op. cit., p. 30.

² *Ibid.*, p. 44.

Progrès. La machine ne met donc pas en scène des phénomènes sans signification. De même, l'ingénieur, le principal metteur en scène, s'occupe de choses fondamentales.

Pour aller dans cette voie explicative à l'aide de cas concret, il est évident que nous accorderions beaucoup d'importance à un grand nombre d'ingénieurs (pour la plupart), tels Arnold, Fowler, Halsey, Lane et Metcalfe, des Américains ; et des Britanniques comme Garcke et Fells, Lewis, Liversedge, Mann, et Norton, tous des pionniers et des promoteurs de la comptabilité industrielle.¹ Il aurait fallu accorder de longues pages à Hamilton Church en questionnant comment son ouvrage *The Science and the Practice of Management*, publié en 1914, a contribué à diffuser les arguments en faveur de la mise en œuvre d'un système comptable permanent de mesure des coûts selon une analyse quotidienne du rendement des machines de production.² Ou encore de l'anglais Battersby, sans doute l'un des premiers à exposer clairement les conséquences managériales à l'établissement d'une comptabilité de coûts dans un ouvrage qui date de 1878 et intitulé *The Perfect Double Entry Book-keeper (Abridged) and the Perfect Prime Cost and Profit Demonstrator for Iron and Brass Founders, Machinists, Engineers, Shipbuilders, Manufacturers, etc.*³ Tous ces ouvrages étaient des traductions de l'expérience professionnelle de ces ingénieurs. Ils étaient des sommes de tous les efforts d'appariement de la comptabilité à la machine. Leur diffusion dans des écoles assura une forme importante de transmission de ces idées nouvelles. Les milieux de diffusion étaient donc de première importance à la popularité de ce savoir-faire. À en croire Hoskin et Macve, l'influence des ingénieurs dans le développement de la comptabilité industrielle est fondamentale et cet apport devient véritablement significatif avec l'Académie militaire de West Point.⁴ Aussi proposent-ils de revoir la position traditionnelle de l'histoire comptable qui octroie à l'armurerie de Springfield et aux sociétés de chemin de fer comme la *Western Railroad* (dont le siège social était également situé dans la même ville) le rôle de pionniers en matière de comptabilité de coût de revient. Leur hypothèse de travail consiste plutôt à révéler les faits liés au réseau social des diplômés ingénieurs de West Point dans les entreprises du XIX^e siècle. Ce sont eux les véritables agents transmetteurs de ce savoir technique élaboré

¹ Fowler, G. L. (1888) «Estimating the Cost of Foundry Work», *Transactions*, vol. 10., p. 390-397 ; Garcke, E. et de J. M. Fells, (1887) *Factory Accounts, Their Principles and Practice*, Londres, Crosby, Lockwood & Son ; Halsey, F.A. (1893) «Cost of Manufacture», *Transactions*, vol. 15, p. 627-628 ; Lane, H.M. (1896) «A Method of Determining Selling Price», *Transactions*, vol. 18, p. 221-226 ; Lewis, J. S. (1896) *The Commercial Organization of Factories*, Londres ; Liversedge, A.J. (1890) *Engineering Estimates, Costs and Accounts*, Londres, Crosby Lockwood ; Mann, J.J. (1891) «Notes on Cost Records : A Neglected Branch of Accountancy», *The Accountant*, août-septembre, p. 619- 621 et p. 631-637 ; Metcalfe, H. (1885) *Cost of Manufactures and the Administration of Workshop*, New York, John Wiley & Sons ; Norton, G.P. (1889) «Textile Manufacturers Bookkeeping», *The Accountant*, juillet-septembre, p. 404, 414, 420-421, 429, 447, 454, 486-487.

² Church, H. (1914) *The Science and Practice of Management*, New York, The Engineering Magazine and Co.

³ Nous croyons utile de présenter les objectifs définis par Battersby pour employer ces systèmes de livres axés sur le calcul des coûts : «Systems of book-keeping and prime cost indispensably necessary to the successful working of a business. They lie at the foundation of a sound business; they regulate and control all its details, and demonstrate the final result. The system of book-keeping enables a man at any time to know his exact worth, the nature of his assets and liabilities, the gains or losses in detail, and how they arise, the amount of his expense or outlay on any particular undertaking, or under any head of account or branch of business; he can compare his expenditures for similar objects during different periods, and he can analyze the results. [...] It is an effectual check against fraud and errors, which are easily concealed by a defective system.» Battersby, T. (1878) *The Perfect Double Entry Book-keeper (Abridged) and the Perfect Prime Cost and Profit Demonstrator for Iron and Brass Founders, Machinists, Engineers, Shipbuilders, Manufacturers, etc.*, Manchester & Londres, John Heywood, p. 4. Cité par Wells, M.C. (1982) «Taylor's Contribution to Cost Accounting: A Comment», *The Accounting Historians Journal*, vol. 9, no. 2, p. 72-73.

⁴ Pour mieux démontrer que cette institution fut un lieu de transmission important, les auteurs précisent que, de cette institution, a émergé, entre autres : « a meticulous pedagogic system was devised by Sylvanus Thayer in the Year after 1817, a 'grammatocentric' system based on ubiquitous written archives and examinations utilising mathematical grading. » Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1988) «The Genesis of Accountability: the West Point Connections», *Accounting, Organizations and*

au sein de cette académie. Curieusement, un directeur de l'institut, Sylvanus Thayer (1817-1833) fut envoyé à l'École Polytechnique de Paris pour fonder aux États-Unis une Académie à partir du même cursus scolaire. En fait, cette influence française et la nature technique du savoir enseigné dans les classes doivent être considérées en interaction avec la formation des étudiants qui fit l'objet d'un contrôle disciplinaire excessivement strict.¹ Et c'est cette particularité qui fera dire, aux auteurs, que, à la longue, l'intériorisation de cette discipline de fer a eu des répercussions importantes: « at West Point a new breed of knowledge and power experts was created, a breed who lived and breathed accountability as well as technical skill and who, by the 1820s, were in a position to export it into the socio-economic world beyond.»² De la France à l'Amérique, il y a un Fayol, l'École des Mines de Paris, Polytechnique, puis un Taylor, et il y a ce contrôle des corps et de l'esprit militaire pour un meilleur enseignement d'un savoir comptable tout en retenu à West Point, autant de nœuds à partir desquels il serait nécessaire d'ériger des histoires autonomes pour mieux les synthétiser et révéler tous le travail comptable de l'ingénieur pour aboutir à ses catalogues pédagogiques, matières cognitives complexes, tissées à même le plancher des usines et des fabriques.

Fayol, cet ingénieur français, à y regarder de loin, ne mériterait aucune considération dans cette étude. En effet, à croire le contenu de la littérature historique, Fayol est un personnage presque absent du panorama des pionniers en la matière. Bouquin juge cependant que, à la limite, des spécialistes estiment que la comptabilité de gestion a hérité d'une représentation de l'entreprise de la pensée de Fayol, c'est-à-dire une entité pyramidale et mécanique qui consomment des ressources et qui fournit des prestations et c'est là «un enseignement qui a trop souvent cru puiser sa légitimité scientifique dans une approche étroitement technique, et donc superficielle.»³ Fayol devient important dans la mesure où sa doctrine a été enseignée à de nombreuses générations de comptables par l'entremise de ses Politiques générales d'Administration qui finirent par féconder indirectement les pratiques du terrain et les écrits scolaires. Il y a environ un siècle, Henri Fayol, formulait cette observation : la comptabilité est l'organe de vision des entreprises, elle permet aux dirigeants de connaître à tout instant «où l'on est et où l'on va».⁴ Pour cet illustre théoricien, la comptabilité était indicatrice de positions économiques de l'entrepreneur industriel. Fayol mentionnait dans son discours sur l'administration que la comptabilité était ni plus ni moins qu'un «puissant moyen de direction». C'était donc, pour faire suite à l'exposé qui l'a rendu célèbre, un

Society, vol. 13, no 1, p. 38.

¹ Il vaut la peine de souligner jusqu'à quel point le contrôle des performances et des travaux des étudiants avait été étendu. Ce directeur rendit obligatoire la tenue d'un registre comptable pour chacun de ses étudiants : »Section XI of The Regulations, 'Pay and Accounts' [...] required that every cadet keep a Check Book recording 'every article he may purchase on credit. This book shall be examined by the Superintendent and if found correct shall be a voucher to the Treasurer for the liquidation of the debt'. No cadet received his pay direct. It was credited to his individual account kept by the Treasurer who also noted all debts, and wrote in addition 'proper receipts...kept on file in his office for all moneys paid by him on account of any Cadet'. This in itself was an extraordinarily grammatoicentric system where no-one in theory, while a Cadet, dealt in specie; all transactions were done in writing. And Thayer, scrupulous to the last, guaranteed that accountability should be reflexive, covering the Treasurer too, in due process. For, by regulation (p.26) 'Any Cadet will be permitted to inspect his accounts on application for that purpose in office hours'. A sense of specifically financial and economic accountability was therefore one more dimension of the experience Thayer's graduates took with them. » *Ibid.*, p. 49.

² *Ibid.*

³ Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion, op. cit.*, p. 60.

⁴ Fayol, H. (1979) *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod, p. 4.

instrument important de prévoyance, d'organisation, de commandement, de coordination et de contrôle de l'administration industrielle et générale. Autrement dit nous dirons, avec nos mots, que c'était un *instrument de synthèse* remarquable pour gérer une entreprise. D'un autre point de vue, Fayol voyait la comptabilité comme une des six fonctions classifiant les opérations de l'administration.¹ La fonction comptable a ainsi été distinguée de la fonction financière. Cette dernière avait pour tâche la gestion des capitaux et elle devait offrir en permanence, à l'administrateur ou au propriétaire de l'usine, l'état de la situation financière. Par contre, il est resté silencieux sur la nature plus précise d'une comptabilité de coût et de ses objectifs. Si nous poursuivons sur la dimension du contrôle maintenant, Fayol a été très explicite sur ce cinquième élément de la fonction administrative. Il a été défini dans des grandes lignes comme ce qui «consiste à vérifier si tout se passe conformément au programme adopté, aux ordres donnés et aux principes admis. Il a pour but de signaler les fautes et les erreurs afin qu'on puisse les réparer et en éviter le retour. Il s'applique à tout, aux choses, aux personnes, aux actes.»² Programmes, ordres, principes, fautes, erreurs, les choses, les individus et les activités, autant de phénomènes fédérateurs à partir desquels vont s'exercer une variété incommensurable d'opérations de contrôle, fruits de métissages hétérogènes. Marier des éléments incompatibles à première vue, associer le disparate et l'utile, forger des relations de prévoyance, industrialiser la mémoire de l'entrepreneur/administrateur afin de le guider dans la prudence de l'ordonnancement des facteurs de production, tels sont les unités de sens des opérations de contrôle à mettre en scène pour réfuter le hasard, l'incertitude et le risque.

Pour Fayol, le contrôle s'interpelle avec les autres grandes politiques du management. À des fins explicatives, Fayol croisera ces opérations de vérification avec les autres fonctions de l'administration et de la comptabilité. Par exemple, au point de vue de la fonction comptable, le contrôle se borne à s'assurer que les «documents nécessaires arrivent rapidement, qu'ils donnent une claire vision de la situation de l'entreprise, que le contrôle trouve dans les livres, dans les statistiques et les diagrammes de bons éléments de vérification et qu'il n'existe aucun document ou statistique inutile.»³ Ces documents constituent des interfaces qui autorisent l'exercice même du contrôle comptable, puis du contrôle de l'administration. Autour de ces intermédiaires, essentiellement autour des registres de compte, il est donc question du langage comptable, administratif et de l'ingénieur ; il est aussi question des signes, des outils, des machines, des institutions d'enseignement que l'agent comptable tissera des liens indispensables entre une administration et une organisation industrielle, entre un entrepreneur et des capitaux, des liens vitaux à la cohésion de la vie socio-économique de l'usine. Enfin, si on peut dire un mot également du point de vue de la fonction financière, le contrôle est vu par Fayol comme l'aptitude de maîtrise qui «porte sur les livres et la caisse, sur les ressources et les besoins, sur l'emploi des fonds, etc.»⁴ En interprétant ce qui vient d'être dit, le contrôle comptable selon Fayol l'ingénieur doit *voir* à ce que les pièces manuscrites soient

¹ Les autres étant la fonction technique (production, fabrication, transformation), la fonction commerciales (achats, ventes, échanges), la fonction financière (recherche et gérance des capitaux), la fonction de sécurité (protection des biens et des personnes) et enfin, la fonction administrative (prévoyance, organisation, commandement, coordination et contrôle).

² *Ibid.*, p. 133.

³ *Ibid.*, p. 134.

⁴ *Ibid.*, p. 133-134.

disponibles en temps et lieu, qu'elles soient le résultat de modélisations de ce qui est en mouvement et qui doit être régulé, documenté ; il est alors question de circulation, de distribution et de transmission de l'information économique à qui de droit. Les liens entre comptabilité, machine, capital et individus deviennent eux-mêmes des objets de contrôle. Bref, il est impératif de fabriquer la juste adéquation d'une infrastructure transmissive entre les dispositions propres à d'une direction d'entreprise et un dispositif comptable qui est, par nature, social, ingénieuriste, culturel et technique.¹ Mais plus que tout, retenons que le contrôle, sous le fayolisme, doit contribuer à la production d'une *vision éclairante*. Pour produire cette fabrication du regard managérial, Fayol affirmait l'importance de mesurer l'efficacité d'un contrôle à partir de deux critères : fait en temps opportun et accompagné de sanctions. Le principal danger d'un contrôle inefficace et même néfaste pour une organisation proviendrait de son ingérence aveugle dans la direction et l'exécution des opérations. Écoutons-le d'ailleurs sur cette question importante :

«Cet empiètement constitue la *dualité de direction* sous son aspect le plus redoutable : d'un côté, le contrôle irresponsable et cependant pourvu du pouvoir de nuire parfois dans de larges limites ; de l'autre, le service exécutif qui ne dispose que de faibles moyens de défense contre un contrôle malveillant. La tendance du contrôle à l'empiètement est assez fréquente surtout dans les très grandes affaires, et elle peut avoir les plus graves conséquences. Pour la combattre, il faut d'abord définir d'une manière aussi précieuse que possible les attributions du contrôle en indiquant bien les limites qu'il ne doit pas franchir ; il faut ensuite que l'autorité supérieure surveille l'usage que le contrôle fait de ses pouvoirs.»²

Le contrôle doit être médiatisé avec une autre source de contrôle de manière à faire un *contre-rôle* qui soit profitable contre les abus de pouvoir. Le bon contrôleur est celui qui saura faire preuve de compétence face à ses outils qui sont au service du pouvoir, de montrer une indépendance impartiale face au contrôlé, d'être capable de jugement, de tact et il doit posséder un sentiment fort du devoir. En finalité, donc, le contrôleur de Fayol serait, à nos yeux, celui qui oppose les conséquences visibles – par l'intermédiaire de la comptabilité définie plus haut comme l'organe de vision – de deux séries d'images comptables, celle des résultats obtenus, finalisés, finis, et celles des résultats projetés, anticipés, possibles, selon des variables impossibles à définir, à prévoir, donc infinies. Le temps est le montage, comme la technique en est aussi le montage au même titre que la comptabilité d'entreprise est également le montage de ce mouvement entre des images comptables finies et des images possiblement infinies. Le budget en est la traduction la plus concrète.

Taylor, l'ingénieur américain, aura des influences certaines sur le développement technique du budget et de la comptabilité de gestion. En fait, c'est l'ensemble de ses études qui auront des répercussions directes et indirectes. Inversement, les systèmes comptables en vigueur joueront sur ses délibérations. D'une certaine manière, il sera dans des situations interactives avec les milieux comptables. On dénoncera le peu de cas fait aux écrits comptables de Taylor, étant, pour la plupart, demeurés non

¹ L'organe de vision comptable est un organe de transmission, le dispositif d'enregistrement et de diffusion de l'information comptable, les livres de comptes, sont des médiations entre le milieu de l'entreprise et les dirigeants : ils ont fonction d'outil. En voulant nuancer ce qui vient d'être dit, nous dirons plutôt qu'il y a des dispositifs techniques, des moyens de circulation techniques (des outils) et des objets techniques. La surface d'inscription d'un livre comptable, d'un document statistique, d'une facture sont des dispositifs techniques au même titre que l'écriture, le nombre, le calcul, l'image financière.

² *Ibid.*, p. 135.

publiés.¹ Et pourtant, déjà, un commentateur du début du siècle, Chapman, démontrait que la théorie taylorienne de la direction scientifique des entreprises fut rendue possible grâce aux développements de la comptabilité des coûts industriels.² Un autre auteur très réputé, Evans, notera en 1911, dans un livre intitulé *Cost Keeping and Scientific Management* : «Scientific shop management and accurate cost keeping are inseparable. Scientific management cannot exist without accurate costs.»³ Wells a fait remarquer la persistance de Taylor à vouloir relier la technique de calcul, l'objet de calcul d'un coût, particulièrement en ce qui concerne les coûts indirects, et la nécessité d'en dégager une explication pour mieux éclairer les principes d'une bonne gestion.⁴ Ce dernier cas de figure est capital : Taylor, c'est le cas, de le dire, s'ingénie à donner le vrai contrôle effectif des opérations industrielles au management en leur fournissant un système de médiations comptables de la dynamique des coûts des activités :

«Son système vise, comme il l'a écrit lui-même, à «retirer le contrôle des mains de l'atelier pour le rendre à la direction», c'est-à-dire à fournir à celle-ci une visibilité totale de l'activité. Si l'objectif de Taylor n'était nullement de développer les systèmes comptables, il fut conduit pourtant à parachever la comptabilité industrielle, qui devient l'instrument d'une analyse très raffinée des coûts, décomposés en opération élémentaires selon des principes toujours en vigueur aujourd'hui dans de nombreuses entreprises. Dans les industries de main-d'œuvre et d'assemblage auxquelles s'intéressait Taylor, l'important était d'optimiser les tâches élémentaires qui conduisaient au produit final. L'attention se porta sur les opérations plus que sur l'optimisation des flux, et la priorité comptable se détourna insensiblement du produit pour aller aussi vers la tâche. Avec le taylorisme, si la comptabilité interne gagne en complexité, elle change surtout de forme. En effet, dans une organisation où toutes les tâches répétitives sont soumises à des normes de temps et de consommation, il n'est plus nécessaire de calculer tous les mois combien ont coûté les produits, mais d'identifier les anomalies, les écarts par rapport aux normes. Pour que ceux-ci soient utiles à connaître, il faut qu'il soient reliés à des responsabilités et connus à temps pour intervenir. La comptabilité ainsi conçue met donc en évidence la notion de *responsabilité*. C'est là une avancée fondamentale vers ce qui sera bientôt le modèle de base du contrôle de gestion, où tout repose sur la notion de centre de responsabilité.»⁵

L'ingénieur Taylor perfectionne l'interface technique comptable qui fera passer le contrôle de l'outil par l'ouvrier au contrôle de la machine par la direction. Il réinvente les formes traditionnelles de contrôle du travail productif par l'entremise d'un réagencement de la décomposition des coûts de main-d'œuvre et de l'heure-machine. C'est là que se développe, dans toute son extension, l'univers intermédiaire par où transiteront les premières formes comptables du contrôle de gestion moderne. Avec

¹ Cité par Bouquin (1997 : 30) qui donne les références suivantes à ce sujet : Copley, F.B. (1993) *Frederick W. Taylor, Father of Scientific Management*, 2 vol., 2^{ème} édition, Londres, Routledge-Thoemmes et Chen, R.S. et S.D. Pan (1980) «Frederick Winslow Taylor's Contributions to Accounting», *The Accounting Historians Journal*, vol. 7, no1., printemps, p. 17-35. Mais il y a lieu de noter l'existence des sources suivantes des travaux de Taylor sur la comptabilité de gestion, travaux que nous n'avons pu malheureusement consulter : Taylor, F. W. (1886) «Comments on "Shop-Order System of Accounts"», *Transactions*, vol. 8, p. 440-468 ; Taylor, F.W. (?) «Cost Keeping under the Taylor System of Shop Management», Document non publié, S.C. Williams Library, Stevens Institute of Technology, Hoboken, New Jersey ; Taylor, F.W. (?) «Bookkeeping under the Taylor System», Document non publié, S.C. Williams Library, Stevens Institute of Technology, Hoboken, New Jersey.

² Chapman écrira précisément que le : «business management was getting more scientific, and because a certain development in Cost Accounting had rendered measurements possible which were not possible before.» Chapman, S.J. (1914) «Accounting in Relation to Economic Problems», *The Accountant*, novembre, p. 623.

³ Evans, H.A. (1911) *Cost Keeping and Scientific management*, New York, McGraw Hill, p. 7.

⁴ Wells, M.C. (1982) «Taylor's Contribution to Cost Accounting: A Comment», *The Accounting Historians Journal*, vol. 9, no. 2, p. 71. Ce commentateur citera même Taylor sur la question de la nécessité de construire des coûts précis pour être utilisés dans : «setting the selling price of an article and to determine the amount and source of profit for the different products manufactured.» Taylor, F.W. «Cost Keeping under the Taylor System of Shop Management», *op. cit.* p. 1.

⁵ Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, *op. cit.*, p. 11-12.

les interfaces techniques qu'il propose, des objets comptables deviennent des unités normatives comme nouveaux critères de décision. Ce sont elles qui serviront de références à l'évaluation des dysfonctionnements des facteurs de production en même temps qu'elles deviendront les références à la réussite ou non des responsabilités confiées à des managers. En quelque sorte, assure Bouquin, il est pertinent d'affirmer que la «comptabilité taylorienne, dite en coûts standards ou en coûts préétablis, est donc un système d'informations spécialisé, permettant certes de payer les primes gagnées par les ouvriers, mais surtout d'informer les dirigeants des causes des écarts survenus, des responsabilités mises en jeu et des conséquences monétaires induites.»¹ Taylor crée le lien entre les opérations, le coût de travail et la direction d'entreprise ; l'information comptable détenue par les dirigeants réagit sur l'ouvrier, fait retour sur sa tâche et sur le sens des responsabilités des contremaîtres et des directeurs. Nous sommes bien là au cœur d'une autre fonction d'interface. Le lien entre l'ingénieur et son milieu usinier qu'assure l'outil comptable de calcul des coûts n'est donc pas un lien à sens unique. L'ingénieur crée le lien entre le monde machine, les ouvriers et la direction qui, en retour, agit sur lui. Les métiers de l'ingénieur créent leurs outils de contrôle de la production autant que les outils réinventent ses expertises. Les uns et les autres se solidarisent.

La comptabilité des coûts est donc l'interface technique proposée par Taylor entre un dirigeant et le milieu de l'usine. C'est ce milieu qui sert alors, plus largement, de *matière première* qu'il s'agit de façonner autrement par l'outil de contrôle en question. Autrement dit, ce milieu est l'objet premier que *façonne* l'outil taylorien. On peut comprendre alors toute la difficulté d'en opérer une réelle réorganisation. Comme toute matière première, l'usine est un monde technique et social qui offre de la résistance, une dureté, une rigidité ou au contraire une relative souplesse, des fragilités et des résistances incontrôlables du côté des ouvriers. Tout cela constitue autant de contraintes pour Taylor à la mise en forme qu'il recherche dans l'activité technique comptable. De ce point de vue, disons-le, l'outil comptable d'évaluation des coûts par rapport à des standards est un artifice antimonde social des rapports naturels, mais néanmoins nécessaires pour l'ingénieur s'il veut parvenir à contourner ou briser ces différentes contraintes :

«La comptabilité fut donc l'outil majeur de cette forme élémentaire de contrôle de gestion qu'ont connue les entreprises de la fin du XIX siècle. La complexité s'y accroissait et ne permettait plus de diriger la main-d'œuvre par vision directe. L'organisation du travail préconisée par Taylor, qui allait faire faire un immense bond en avant à la productivité, permettait de recentraliser le contrôle en le changeant de forme, en le confiant à un ensemble complexe de procédures surveillées. Le système d'information comptable fournissait le modèle économique de ce fonctionnement. Les dirigeants pouvaient donc agir de loin sans éprouver le besoin de déléguer leur pouvoir de décision. Ils venaient, bien au contraire, de le recentraliser. On restait donc dans une forme élémentaire de contrôle de gestion, puisqu'il s'agissait de bien d'organiser la performance et de la piloter, mais à travers la prescription de tâches élémentaires qui laissait peu de marges d'initiative. C'est le franchissement d'un nouveau degré dans la complexité qui va provoquer l'émergence du contrôle de gestion tel qu'il est connu aujourd'hui.»²

¹ *Ibid.*, p. 12-13.

² *Ibid.*, p. 17.

Le monde des machines de production surdétermine les outils comptables de Taylor, de même que le monde ouvrier qui gravite autour des appareillages. Il suffirait de montrer plus finement ici comment chaque outil de contrôle des quantités, des coûts et des tâches est calqué sur ce double univers, que c'est l'ingénieur ou le contrôleur en chef qui dote un management de ces outils en les adaptant ou les inventant à partir de ces milieux de fer et de vie. Du coup, les formes comptables qui ont prouvé leur efficacité et la pertinence de leur usage demeurent et font preuve d'une constance dans le temps. Ce fut le cas avec les perfectionnements apportés par Taylor. C'est pourquoi on le reconnaîtra comme l'un des pionniers du contrôle de gestion moderne :

«Il peut sembler paradoxal de faire de Taylor un des pères du contrôle de gestion : son système ne visait pas à déléguer la décision, il s'y opposait par sa nature même puisqu'il parcellisait les tâches ; il s'adressait à l'atelier et pas aux cadres ; enfin, en prévoyant huit types de contremaîtres fonctionnels, il diluait la responsabilité. Or, on associe volontiers le contrôle de gestion à un mode de direction qui délègue à des cadres pour, en retour, les tenir individuellement responsables de résultats. Cependant la généalogie est bien là ; Taylor a rendu le contrôle de gestion possible en résolvant des questions d'organisation qui auraient fait obstacle à tout progrès du management, et en faisant naître des systèmes comptables d'information qui lui sont indispensables. Il a tout fondé sur la séparation de la préparation du travail et de son exécution, source du développement des fonctionnels dont les décennies suivantes feront grand usage. Il a créé le principe d'exception, où le chiffre se substitue à la surveillance du chef, qui n'intervient que pour corriger lorsqu'une anomalie persiste.»¹

La comptabilité de gestion, «parvenue à maturité grâce à Taylor», observe Bouquin, «que s'est immédiatement fondé le contrôle de gestion».² Nous retiendrons que dans ce contexte progressiste, il y a une variable-valeur à retenir et sur laquelle «repose la gestion ainsi décentralisée et le contrôle de gestion qui en devient l'outil : la recherche de l'*anticipation*»; c'est elle qui «va permettre de rationaliser tous les choix économiques, elle va aussi fournir la base dynamique du processus de la délégation de l'autorité et de son contrôle.»³ Taylor médiatise donc machine et coûts pour en faire bénéficier des utilisateurs, montrer ses productions numériques:

«Il indique certes que l'information comptable doit être rapide (il dénonce les chiffres post mortem), uniforme et cohérente pour permettre des comparaisons. Mais Taylor sait que la spécification concrète de tels critères est relative : tout dépend de ce qu'attend l'utilisateur. Donc de l'emploi qu'il compte faire des chiffres, emploi qui gouverne la pertinence de leur contenu, comme celle du délai de leur obtention. Pour Taylor, quatre utilisations semblaient récurrentes sur une base mensuelle : pour la direction de l'usine, la connaissance des coûts de fabrication des objets fabriqués ; pour la direction générale, la comparaison des coûts des entités avec ceux des mois précédents; pour la direction commerciale, les marges sur les commandes traitées le mois passé ; pour l'audit, les recoupements permettant de détecter les probabilités de fraude.»⁴

Inscrire méthodologiquement des nombres comme marqueurs de coûts et évaluation immédiate, incessante, et portée sur les coûts de fabrication qui conduira, dans son principe fondamental, «petit à petit à améliorer l'outil» comptable et «la façon de s'en servir, les perfectionnements apportés par les uns étant

¹ *Ibid.*, p. 13-14.

² *Ibid.*, p. 24.

³ *Ibid.*

⁴ Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion, op. cit.*, p. 97-30.

repris par les autres, qui à leur tour y ajouteront quelque chose... Le progrès technique est *cumulatif*, *régulier* puisqu'il ne dépend à peu près que de la quantité d'actions effectuées, et *perpétuelles*, aussi durable que l'activité elle-même. »¹ Une sorte d'individuation collective en quelque sorte, pousser, en partie, par les sociétés et les économies occidentales à trouver les moyens d'accompagner, de supporter, voire de subir le changement provoqué par la généralisation de la mécanisation de la production et de son organisation.

14.4.2 Le contrôle de gestion : un bref état des lieux

Nous avons vu, ailleurs, qu'Anthony était considéré, depuis les années soixante, comme étant l'un des derniers pères du contrôle de gestion moderne.¹ Le mérite d'Anthony est-il celui d'avoir été le premier à penser théoriquement le contrôle de gestion comme le produit d'un fonctionnement *mécaniste* ? Anthony aurait-il été le premier à procéder, en se servant du mot «contrôle de gestion» comme un concept phare, à une conceptualisation pour abstraire et résumer, dans un langage académique, les nombreuses activités techniques de contrôle que les organisations avaient mises au point depuis des années ? En fait, l'élément qui nous apparaît le plus intéressant chez lui est la prise en considération de l'appareil budgétaire vu comme «instrument de planification». L'esprit techniciste s'en dégage et – c'est surtout cet aspect qu'il faut retenir – n'en reste pas moins un *état d'esprit*, un raisonnement irréductible à la recherche d'une *explication mécaniste* de la planification d'entreprise et, de fait, imputable alors aux techniques elles-mêmes, celles qui sont mobilisées dans l'exercice budgétaire. Ce cas singulier de l'instrumentation de la planification par l'outil budgétaire qui est sous la responsabilité de la fonction contrôle de gestion représente un cas exemplaire d'une conviction largement partagée par de nombreux théoriciens et praticiens des cinq dernières décennies et fondée sur une vision de l'avenir de l'entreprise : celle du progrès perpétuel. Une vision d'un développement organisationnel vu sans cesse plus efficace, mais, pourtant, c'est là perception enthousiaste qui relève davantage de la croyance en un pouvoir – perçu sans contraintes effectives, chaque fois – des dirigeants et des gestionnaires sur leur degré de maîtrise du *plan*, des projets, de la stratégie ; enfin sur un tel degré de contrôle de l'environnement qui irait jusqu'à suggérer une forte mainmise déjà effective sur la conduite des employés et sur le mouvement de la concurrence. Bref, de l'instrumentation jusqu'à l'esprit technicien qui font rêver de stabilisations durables des dispositifs techniques et arrangements sociaux d'une entreprise, il y a aussi, en plus, cette idée d'une confiance en une vision constante du progrès qui, ensembles, donnent à penser un recul infini des frontières de l'entreprise jusqu'à présumer à des possibilités illimitées de développement et de transformation. Ainsi, derrière l'idée qui consiste à croire que, l'obtention d'une cohérence et d'une proximité obligée entre la stratégie et les activités quotidiennes des opérationnels, passe par une fonction managériale de mesure et d'évaluation quantitative qui assurerait la fédération des processus requis pour décliner la stratégie dans des dispositifs techniques, on retrouve en arrière-plan cette valeur forte d'un progrès technique – rien de moins – qui, par

¹ Rouvillois, F. (1996) *L'invention du progrès, op. cit.*, p. 423.

l'intermédiaire de ses cas de figure les plus attirés que sont les objectifs de l'efficacité, de l'efficience et de l'économie des couples ressources-finalités, valorise en parallèle un progrès organisationnel (sinon moral ou à tout le moins de justice, ou encore d'équité entre partenaires sociaux) par le biais de l'appareillage de gestion et de stratégie, un *progrès qui bénéficie à tous* et qui est plus ou moins bien résumé par cette appellation moderne de «création de valeur». Ceci étant dit, reste maintenant à savoir si le progrès technique, que semblait présupposé indirectement Anthony et ses continuateurs du modèle fonctionnaliste-mécaniste, était constitutif d'un réseau de surveillance et de contenance au service de l'efficacité ou du bien-être de l'ensemble des acteurs sociaux d'une organisation, ou des deux à la fois. Inversement, il faudrait dans cet exercice relever les recherches qui ont démontré que cette même chaîne fonctionnaliste de processus de contrôle était aussi capable de produire de la déstabilisation organisationnelle, des dysfonctionnements voire des menaces graves aux mythes et croyances qui animaient cet idéal du progrès. Ainsi, ce monde mécaniste du contrôle de gestion perfectionné théoriquement par Anthony demeure, pour nous, un univers conceptuel où régnait la technique, vue ici et traduite davantage comme un moyen efficace de contrôler, une entité instrumentale qui pouvait justifier les arguments de l'utilité et de l'effectivité de l'obtention rapide et progressiste d'une maîtrise de l'entreprise. Encore faut-il pouvoir démontrer cette fonction de stabilisation de l'organisation par les techniques utilisées.

L'obtention de cette coordination se fera à partir d'une même représentation économique : la réponse technique sera le *coût*. Cette réalisation technique, justement, supposait, à la base, un découpage temporel et spatial des flux économiques nouveaux, induits par la mécanisation de l'usine. Le développement d'une calculabilité rationnelle et systématique a marqué les mœurs des marchands de la Révolution industrielle. Or, non seulement la machine est le «résultat économique» d'un calcul rationnel du capital fixe, comme le prétendait Weber un peu plus haut, mais la comptabilité en partie double devra être développée pour contrôler les conséquences organisationnelles de l'utilisation de la machine afin d'en rendre compte aux détenteurs des capitaux : en augmentant les catégories de temps et d'espaces, la comptabilité analytique offrira un système comptable de mesures élaborées alliant unité de temps, unité de lieu, unité d'action organisée pour le plus grand profit du capitaliste industriel. Au XIX siècle, l'entreprise industrielle commence à être une véritable boîte noire pour la comptabilité générale. Les flux physiques engendrés par l'incorporation d'une machine à vapeur sont traduits en flux financiers, mais cette transformation monétaire se limite à leur détection et à leur classification. Une fois que ces facteurs de production ont franchi l'enceinte de l'usine, l'agent comptable de jadis perdait la représentation comptable de leur transformation. C'est le moment clé à partir duquel nous voudrions partir pour montrer les médiations sociotechniques qui ont été déployées par les agents comptables pour fonder les bases de l'expertise des contrôleurs de gestion. Dans cet effort, il s'agit pour nous de mettre en action ce qui a été souligné dans les sections précédentes.

¹ Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, op. cit. .

Contrairement à l'impression générale véhiculée par la littérature, le calcul des coûts en milieux industriels constitue un ensemble de techniques plus anciennes que celles que l'on recense au XIX siècle, tant dans les manuels techniques que dans les artefacts comptables.¹ Par contre, il est vrai que ces livres et ces registres témoignant d'expériences concrètes, plus nombreux et plus accessibles aux chercheurs, aient pu laisser croire à des «progrès spectaculaires de la comptabilité de gestion, entre 1880 et 1914, qui ont engendré, pour sa fortune comme pour sa stagnation, le contrôle de gestion classique» observe Bouquin.² Il faut cependant savoir reconnaître que «c'est avec la Révolution industrielle que de véritables systèmes de suivi des flux internes aux usines se construisent», mais toujours sur le principe de la partie double.³ Cet effort intellectuel se fera chez les agents comptables, contraints à suivre les «progrès des processus techniques» qui conduisent forcément «à perfectionner les systèmes comptables à la fin du XIX siècle, et le taylorisme leur donne une impulsion finale. Le système de contrôle financier créé par Du Pont et GM ne sont rien d'autre que l'extension de cette évolution hors de la limite de l'usine. »⁴

Nous devons toutefois à nouveau nuancer cette utilisation des techniques des comptabilités industrielles en émergence au siècle dernier. L'analyse de Degos le porte à conclure que la comptabilité en générale :

«Semble frappée depuis 1850 d'un étrange immobilisme et sa révolution copernicienne est encore à venir. Bien sûr, elle a su utiliser toutes les ressources des mathématiques modernes, de la physique, de l'informatique, des techniques de communication, mais ses références sont restées, à peu de choses près, les mêmes : les comptables communiquent avec le commun des mortels par l'intermédiaire d'états appelés bilans, compte de résultats et annexes et ils travaillent entre eux à l'aide de comptes, fondées sur le principe de la partie double. »⁵

D'apparitions récentes, tant en Amérique qu'en Europe, après 1930 surtout, les techniques variées du contrôle budgétaire, du prix de cession interne, de l'analyse de rentabilité, etc. vont, après la Seconde Guerre mondiale et sous l'impulsion des techniques de la recherche opérationnelle, se raffiner et se généraliser – surtout par le biais de l'université – afin de permettre au contrôle de gestion de prendre son envol institutionnel.⁶ En Europe, raconte Meyer, le coût de revient et le contrôle budgétaire essaient dans quelques entreprises, mais ces techniques sont mal utilisées et peu connues des dirigeants. Enfin, «la Seconde Guerre ne change pas grand-chose; après la reconstruction est peu favorable au contrôle de gestion : produire est plus important que son prix».⁷

Comme l'a déjà souligné Garner, on peut comprendre qu'il n'y a pas vraiment eu une nécessité de développer un système de comptabilité, axé sur la mesure des coûts, pour aider l'administration à faire de

¹ On pourra consulter, avec profit, les études suivantes: Garner, S.P. (1954) *Evolution of Cost Accounting to 1925*, Montgomery, University of Alabama Press, (chapitre un) ; Perragallo, E. (1938) *Origin and Evolution of Double Entry Bookkeeping : a Study of Italian Practice from the Fourteenth Century*, New York, American Institute Publishing Company, (chapitre quatre) ; Roover, R. de (1941) «A Florentine Firm of Cloth Manufacturers», *Speculum*, vol. 16, no. 1, janvier, p. 1-33.

² Bouquin, H. (1996) «Pourquoi le contrôle de gestion existe-t-il encore ?», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 97-100.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Degos, J.-C. (1998a) *La comptabilité, op. cit.*, p. 25.

⁶ Meyer, J. (1983) *Le contrôle de gestion*, Paris, PUF, p. 5.

⁷ *Ibid.*, p. 6.

meilleurs choix : avant le début de ce siècle, la plupart des propriétaires dirigeaient eux-mêmes leur entreprise et ils n'avaient guère besoin de techniques sophistiquées pour connaître le comportement des coûts de production.¹ Voilà un cas qui mériterait plus d'attention ici. Ensuite, cet autre cas, il faudrait nous arrêter au cas exemplaire de Henry Lawrence Gantt, un ingénieur médiateur qui va proposer, en 1915, une méthode d'analyse des coûts fixes qui vise à ne faire supporter aux «productions que la quote part de charges fixes qu'elles ont consommées, et non pas à répartir systématiquement tous les coûts constatés sur une période entre les productions qu'on y a faites. C'est la technique dite de l'imputation rationnelle»²

Le cas Dupont de Nemours à lui seul mériterait également plus d'attention. Aux yeux de ses dirigeants, la gestion devenait complexe à cause de «la multiplication des activités différentes, de la diversification, demandait une totale restructuration de l'organisation et de la chaîne d'autorité»: la délégation d'autorité appelle en retour la responsabilité individuelle du délégataire. Celle-ci s'entend comme l'acceptation d'être jugé sur ses résultats.»³ Peu à peu, cette structure de contrôle, par supervision directe et reddition de compte, fera place à la structure divisionnelle dont le contrôle est autre:

«Ce qui domine la conception et la configuration de l'organisation, c'est l'idée que la performance et l'abaissement des coûts dépendent de la capacité d'une entreprise à traiter un paradoxe fondamental : optimiser la routine tout en préservant l'évolution. Cela exige de résoudre deux problèmes. D'un côté, dans le fonctionnement courant, optimiser la circulation des flux physiques. D'un autre côté, préserver la capacité d'innovation. La question est ici réglée par la création d'une direction générale à même de coordonner les politiques et les décisions des managers et se concentrant sur cette seule mission. C'est cette théorie, ou ce paradigme, qui, d'ailleurs laborieusement, vont en septembre 1921 conduire Du Pont à la structure par divisions, une des clés de l'émergence du contrôle de gestion moderne...et du développement de cette entreprise géante.»⁴

En quelque sorte, les médiations structure-contrôle que l'on voit pointent ici annoncent la recherche de modèle organisationnelle pour traiter l'information comptable correctement. C'est naturellement une problématique qui intéresse la naissance de la fonction contrôle de gestion. Ainsi, face à cette longue expérimentation d'une recherche d'un optimum entre délégation, contrôle et flux informationnel, la question demeure: «comment ajuster la coordination verticale par la ligne hiérarchique et la coordination transversale résultant de la nécessaire complémentarité des divers spécialistes ?»⁵ Parmi les outils médiatisés pour rendre compte de la concurrence dans les financements, les rendements, les emprunts, le ROI occupe un cas de figure important:

«Dans ces deux entreprises à lourds capitaux investis que sont GM et Du Pont, où les impératifs de rentabilité sont pressants, un même concept financier va être dominant : le ROI (return on investment), ou taux de rentabilité des actifs, ou encore taux de rentabilité économique. Il s'agit d'un ratio qui rapporte le bénéfice d'exploitation au total des actifs d'exploitation (ratio A/B). Les variantes en sont nombreuses. On explique généralement que le ROI fut inventé en 1912 (ou 1915, selon les auteurs) chez Du Pont de Nemours par un de ses cadres financiers, Donaldson Brown,

¹ Garner, S.P. (1954) *Evolution of Cost Accounting to 1925*, Montgomery, University of Alabama Press.

² «L'imputation rationnelle consiste à n'imputer les coûts fixes aux produits qu'au prorata du ratio entre le niveau réel de fonctionnement et le niveau normal.» Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion, op. cit.*, p. 15.

³ *Ibid.*, p. 20.

⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁵ *Ibid.*, p. 23.

ingénieur électricien de Du Pont en 1918 et, en 1921, de General Motors, dont il organisa le cg. Et sa pyramide du Roi est toujours un des classiques du CG.»¹

En parallèle à ces nouvelles avancées techniques, le processus du contrôle de gestion va prendre un autre tournant technologique avec la mise au point de la planification et du système de suivi budgétaire. Entre 1906 et 1910, des acteurs précis, le conseil de direction générale de Du Pont, «avait généralisé la pratique des budgets, de rapports mensuels confectionnés à partir des données quotidiennes sur les ventes, les salaires, les volumes produits et les coûts de fabrication des différentes unités.»² Un groupe de managers pouvait «suivre des états mensuels de trésorerie en réel et en prévisionnel sur un an»; les managers des 40 usines disposaient détenaient en plus des «statistiques physiques sur les consommations et les productions des différents processus, ce qui leur permettait de suivre leur propre efficience et de la comparer à celles des autres unités.»³

Dans le cas de la General Moteur, une entité monstre à la suite de la fusion avec plusieurs constructeurs d'automobiles comme Buick, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet, Cadillac, et autres fabricants de pièces, l'enjeu de médiations pour le contrôle est du même ordre, avec la mesure du temps comme nouveau flux à incorporer:

«Dès 1923 chez GM, les budgets commerciaux annuels étaient mensualisés et saisonnalisés pour servir de référence permanente, et les analyses des lois de comportements des coûts permettaient d'ajuster les budgets des charges au niveau de l'activité mensuelle constatée, si elle différait de la prévision : c'est là ce qui porte le nom désormais de budget flexible. À partir de 1924, les agents envoyaient tous les dix jours au siège l'état des commandes et des stocks; les parts de marchés étaient suivies dans les immatriculations mensuelles. Dès 1925, les écarts entre prévisions et réalisation ne dépassaient pas 1%. Le système était organisé et entretenu par une chaîne de *comptrollers*, présents dans les divisions, hiérarchiquement dépendants des directeurs des divisions et fonctionnellement reliés au comptroller central, situé à la direction financière.»⁴

Bref, nous l'avons déjà souligné ailleurs, nous ne partageons pas l'idée dominante à l'effet que la comptabilité de management ait été élaborée avec l'expansion des systèmes de production des usines anglaises et américaines lors de l'apogée de la Révolution industrielle.⁵ Il y a eu des expériences un peu partout à travers le temps et l'espace. Le développement de la comptabilité de coût de revient s'inscrit dans ce mouvement, dans le mouvement progressiste selon Johnson et Kaplan.⁶ Ses connaissances et ses

¹ Une innovation réelle qui porte sur deux aspects importants. «D'une part, la modélisation. La gestion du ROI renvoie à deux dimensions fondamentales, celle des marges sur ventes, celle des rotations (ventes/actifs), c'est-à-dire de la valeur à investir en matériels, stocks, crédit aux clients, trésorerie, par franc de vente. Alfred Chandler, qui fait quasiment du ROI le signe de la naissance du contrôle de gestion, a remarqué que ce ratio juxtapose deux critères que les entreprises avaient jusque-là employé alternativement : la marge, critère des industriels, la vitesse d'écoulement de l'argent investi, critère des distributeurs. Il combine l'efficience dans l'usage de l'outil de production avec celle de la coordination des flux.» Ibid., p. 25-26

² Ibid., p. 27.

³ Ibid.

⁴ «L'organisation voulue par Sloan et Bown chez General Motors marque une époque nouvelle dans la conception de la direction des entreprises, celle de la "responsabilité décentralisée avec contrôle centralisé", où la décentralisation s'opère sans perte de contrôle grâce à des processus d'anticipation, de fixation d'objectifs et de moyens, de suivi pour corriger les dérives, processus sans cesse appuyés par des systèmes d'information largement, eux aussi, tournés vers l'anticipation. Ces processus forment ce qui s'appellera progressivement le Contrôle de Gestion. Sloan et Brown peuvent en être considérés comme les inventeurs, si, dans ce domaine, un tel mot peut s'envisager.» Ibid., p. 28.

⁵ En ce sens, nous ne partageons pas les thèses d'un auteur réputé comme Littleton, A.C. (1933) *Accounting Evolution to 1900*, New York, American Institute Publishing Compagny, p. 320 et ss. mais davantage celles d'un Garner, S.P. (1954) *Evolution of Cost Accounting to 1925*, Montgomery, University of Alabama Press qui croit justement que cette pratique de calcul des coûts est beaucoup plus ancienne.

⁶ Johnson, H.T. et R.S. Kaplan (1991) *The Rise and Fall of Management Accounting*, Boston, Harvard Business School Press.

techniques ont été perfectionnées par les pratiques des administrateurs et des ingénieurs, préoccupés par la recherche d'efficacité. Selon ces célèbres auteurs, et en accord avec leur modèle, la grande majorité des techniques actuelles étaient déjà en place dans les entreprises dès les années 20.¹ Hopper et Armstrong ne sont pourtant pas de cet avis.² Le contrôle comptable n'est pas la conséquence d'impératifs technologiques ou d'un déterminisme technique quelconque. En tout temps et à toutes les grandes périodes du développement du capitalisme, les marchands, les entrepreneurs et les dirigeants ont expérimenté des moyens pour contrôler d'abord et avant les processus du travail. Ce sont les conflits sociaux qui sont intriqués dans les changements historiques des facteurs de production qui, de concert avec des institutions comme l'état et les syndicats, contribuent à structurer les contrôles comptables et organisationnels.³ De plus, le progrès technologique ne doit pas être considéré de façon évolutive, comme le laisse entendre, à plus d'une reprise, Johnson et Kaplan, mais de façon discontinuée. Enfin, il est vrai que les technologies comptables peuvent incorporer des rapports sociaux, mais elles produisent davantage une culture dont le déterminisme taylorien et le progrès technique ne seraient que des cas, des exemples plus connus selon Salerni.⁴

14.4.3 Du déséquilibre mécaniste à son contrôle technique comptable: vers des flux en temps réel

Des filateurs de coton en passant par les maîtres des forges jusqu'aux potiers, verriers et brasseurs, la grande ville (et principalement Londres), reste un marché de consommateurs et de capitaux, deux conditions essentielles pour les industriels. Et elles sont importantes pour notre compréhension. Le travail à l'usine est effectué avec les moyens de travail de l'entrepreneur et, conformément à cela, il exige une discipline d'atelier. Par le fait même, l'entrepreneur cherchera à contrôler les autres facettes des activités productives. Particulièrement si l'industriel désire répondre à une plus grande demande du marché : dans ce cas il devra augmenter les investissements dans l'atelier d'entreprise et ceux-ci prendront la forme d'un capital fixe plus important qu'il faudra gérer efficacement.⁵ Ce qu'il faut voir ici c'est que la fortune des

¹ Aussi: «By 1925 virtually all management accounting practices used today had benn develop: cost accounts for labor, material, and overhead; budgets for cash, income, and capital; flexible budgets, sales forecasts, standard costs, variance analysis, transfer prices, and divisional performance measures. These practices had evolved to serve yhe informational and control needs of the managers of increasingly complex and diverse organizations. At that point the pace of innovation seemed to stop.» *Ibid.*, p. 12.

² Hopper, T. et P. Armstrong (1991) «Cost Accounting: Controlling Labour and The Rise Of Conglomerates», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 405-438.

³ «Systems of control both entail costs and provoke characteristic forms of resistance which, under competitive conditions, render them increasingly ineffective as means of capital accumulation. These contradictions build into crises of control, especially in times of economic recession, and this leads to a search for new systems of controlling the labour process, either directly or through its management. [...] Standard costing systems were pioneered as an aspect of the fragmentation ans deskilling of craft labour, which had hitherto resisted employers' attempts at intensification through piecework payment systems. Once the American industrial engineers had gained control over working methods, it became possible for them to make "scientific" decisions on the pace of work, and to issue these in the form of standard costs.» *Ibid.*, p. 433.

⁴ Salerni, D. (1987) «Le pouvoir hiérarchique de la technologie», in J.F. Chanlat et F. Séguin, *L'analyse des organisations : une approche sociologique*, tome II, Montréal, Gaëtan Morin, p. 175-191.

⁵ Pour tout dire, ces entrepreneurs anglais étaient avant tout des organisateurs qui possédaient un sens aigu de savoir combiner les facteurs de production et répondre ainsi aux exigences de leurs bailleurs de fonds. Mais ce n'est pas tous les industriels qui peuvent se vanter d'avoir connu la fortune. Sans rentrer dans l'histoire personnelle des rares entrepreneurs qui ont connu le succès, disons seulement que, de façon générale, «les industriels qui réussirent surent exploiter commercialement des technologies qui changeaient rapidement, avec un souci constant d'améliorer la qualité de leurs produits et d'en abaisser les coûts.» Crouzet, F. (1996) «Dirigeant d'entreprise pendant la Révolution industrielle : dur métier!», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 133.

industriels anglais est conditionnelle à une combinaison efficace d'une maîtrise des techniques de production, de commercialisation et de comptabilité.

Sur une base technique en quantité et en prix ? De la nécessité de recourir de plus en plus à une gestion planifiée de production, donc, de son contrôle, les futurs industriels anglais et américains devront également maîtriser l'approvisionnement, la distribution et le capital fixe requis. Dès lors, une bonne partie du travail de l'entrepreneur consistera à contrôler les espaces des *demandes et des responsabilités interdépendantes* afférentes selon un ensemble de *périodicités diverses* et irrégulières que commande une organisation planifiable des activités industrielles. Or pour calculer toutes ces incertitudes liées à ces nouveaux rapports d'espace/temps organisationnels - une condition fondamentale à leur contrôle -, la mémoire de l'entrepreneur doit en partie s'objectiver et pour cela, il doit trouver des instruments pour synthétiser techniquement toutes ses activités industrielles à partir du seul système d'information qui soit certain : la comptabilité.

Ainsi, le mouvement de la machine industriel change radicalement le comportement de l'entrepreneur. Les temps et les espaces de production et d'échange des biens de consommation le contraignent à prendre toujours plus systématiquement en compte les données de la comptabilité générale, mais de les analyser techniquement d'une autre manière : il doit contrôler l'activité industrielle et le rendement de ses facteurs de production : les obligations reliées au capital fixe l'y contraignent. Une comptabilité industrielle naît graduellement pour suivre étape par étape, pas à pas, le cheminement des facteurs de production et de la force de travail, mais selon une perspective du temps présent, du temps passé et d'un temps futur. Le but étant de rendre les activités industrielles prévisibles pour une rentabilité également prévisible des capitaux propres.

Dans les gestes de l'entrepreneur, des spécificités techniques de ces différents temps, de leurs représentations dans les actes de contrôle de l'entrepreneur et plus tard, dans ceux des premiers administrateurs. Il nous faudrait insister davantage sur les autres espaces à considérer pour bien mettre en lumière les réflexions pratiques de l'entrepreneur dans son analyse des causalités nouvelles que suggère la mécanisation.¹

Si l'entreprise industrielle et moderne est caractérisée par l'omniprésence d'un rapport au mouvement, que dire de sa présence à travers les médiums de cette période et pour quelle pratique de contrôle comptable ? Tous les mouvements jugés utiles dans l'entreprise semblent (une fois traduits dans le langage comptable) constituer un mouvement unique et une unique action. Du moins c'est là l'impression qu'un agent comptable peut avoir à la vue d'un état financier ou d'un ratio : l'image comptable du bénéfice net vaudrait alors mille mots, représenterait mille relations d'affaires. Une telle analyse du mouvement «présent» à travers le fonctionnement de la comptabilité et du contrôle de gestion

¹ On s'attarderait alors à démontrer comment les conditions à l'exploitation mécanisée commandaient l'existence de marchés sûrs (espaces de ventes), d'un réseau d'approvisionnement (espace d'achat) et de capacité d'extension minimale (la coordination des facteurs de production du lieu de l'usine). Autrement, on aurait pu montrer aussi, comment en Angleterre par exemple les premières industries s'installèrent en dehors des centres urbains pour éviter les droits et revendications des corporations d'artisans. De plus, l'usine devait être installée près de l'eau ou du charbon, premières sources énergétiques.

de cette période exige de mettre de l'avant un certain nombre de vecteurs du Progrès. Parmi ceux-ci on retrouve certainement le temps. Si l'axiologie demeure le lieu de réflexion de la détermination des valeurs, sous un tel angle, il serait légitime de se demander si le temps fut élevé au rang de «valeur» par l'esprit utilitaire comptable afin de faire écho au machinisme usinier qui imposa ses rythmes. C'est à un semblable et progressif dégagement des figures du temps des Le temps-machine va-t-il constituer la trace la plus immédiate du progrès dans le langage des agents comptables du début du siècle ? Ne devient-il pas la nouvelle base de référence à une nécessité nouvelle de calculer tous les coûts du monde de l'usine ? La qualité technique du mouvement, qui est l'objet de maîtrise de l'agent comptable comme de l'ingénieur, est posée en apparence selon des ordres de grandeur, selon les nombres, selon le lieu et le temps de l'échange, etc. On l'a vu précédemment avec Taylor : le monde comptable migre vers un contrôle à distance. Une évolution se produit quand «les dirigeants se trouvèrent devant la nécessité de commander à distance des entreprises complexes, soit par leur taille, soit par la diversité des opérations effectuées.»¹

Entre la comptabilité d'autrefois et le contrôle de gestion, il y a un sens de l'ordre et du désordre qui les sépare. Tout le monde reconnaît que la comptabilité est synonyme d'histoire des échanges ou de mémoire des transactions économiques. Traditionnellement, et depuis toujours, elle assume la continuité des affaires, des services ou des États. Son architecture exprime la relation au passé et les contraintes actuelles de l'organisation à laquelle elle se rattache. Bien plus, une comptabilité normalise des conduites. Elle impose donc une conformité et un code de pratiques. Elle transmet donc des valeurs qui régissent des conduites individuelles et collectives et ce depuis la mise au point de son organisation graphique. Plus largement, la comptabilité en partie double constitue un héritage qui délimite et réactive un ordre tout en effaçant les lourdeurs de la réalité qu'elle traduit pour ne retenir que les moments fondateurs des activités dont elle tire sa légitimité, son identité et sa pertinence sociale. En un mot, depuis longtemps, la comptabilité ordonne. Elle affirme des permanences par lesquelles un management est établi dans sa finalité, son ordonnancement et sa marche en avant. En un mot, la comptabilité industrielle en émergence aura un rôle d'autoconservation, d'entretien ou encore de préservation du capital selon l'étendue et la durée de son usage.

14.5 Synthèse: Augmentation des *avoirs* matériels et du Capital en action sur les avoirs des investisseurs

L'usine n'est pas rien, elle est une permutation technique du commerce, elle est une substitution à la rente foncière; sa mise en scène se déploie selon un enchâssement de discours administratifs de type coût de production, coût des biens usiniers, coût des immobilisations, coût des marchandises; autant de

¹ «Probablement conscients des risques qu'ils couraient à devoir s'éloigner du «terrain», ils semblent avoir été sensibles au besoin de trouver des systèmes qui permettraient de diriger de plus loin tout en ayant mieux le contrôle. La direction à distance pouvait s'envisager selon deux modalités. Soit par la délégation des responsabilités à des personnes comptables de leurs résultats, soit par l'instauration de règlements, de procédures, de normes assurant la conformité des comportements.» Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion, op. cit.*, p. 10.

mots en devenir d'entreprise moderne, autant d'énonciations qui disparaissent et qui apparaissent sous d'autres formes organisationnelles, particulièrement sous l'aspect d'avoirs matériels. Il faut aussi machiner des actifs pour faire reposer l'entreprise moderne. Il faut les capitaliser et savoir les capitaliser. Il y a une Révolution de l'industrie comme un théâtre du rêve, un théâtre d'apparence pour les investisseurs tranquilles qui se laissent gagner par le mouvement du progrès. Ces rêves prennent la forme de budget, de comptabilité utile à la gestion interne. Un Capital monétaire est en action sur ce rêve d'un monde meilleur, d'un monde financier meilleur et prometteur pour les banquiers, rentiers et propriétaires fonciers. Le rêve de l'industrie et du progrès est gardé en éveil par la trace de l'interruption comptable; elle intervient pour prendre la mesure de ce mouvement et l'inscrire dans un réalisme calculateur: mon avoir industriel me rapporte-t-il bel et bien un avoir monétaire conséquent, c'est-à-dire qu'il soit à la hauteur de ces nouveaux risques ? Chaque coût, chaque image comptable mobile de ce qui en coûte d'être à distance et peut présent dans les affaires industrielles peut alors être considérée comme une réaction de contrôle contre les éléments économiques fuyants de la réalité en train de se faire. Un enjeu central de cette période historique est de parvenir à faire comprendre l'élaboration technique de la représentation comptable de l'entreprise industrielle à travers les mœurs de cette époque. Comment imaginer, sur le plan comptable, les flux industriels marqués par la continuité dans l'esprit progressiste de cette période ? Dès lors que l'on considère que l'essentiel du contenu progressiste chez l'entrepreneur industriel du siècle dernier consiste à un ensemble de valeurs exprimées dans des vocables machinistes/fonctionnalistes et comptables, du même coup les autres valeurs, celles de l'organisation sociale des artisans ou des ouvriers, celles des institutions politiques, enfin celles des relations humaines tout court, risquent fort d'être mises de côté puisqu'elles ne peuvent guère être contenues implicitement dans une action projective et utilitaire, type d'action qui est le propre de toute idée de progrès. La comptabilité industrielle eut un impact important sur le management. Elle est venue pallier des déficits sensoriels. Fruit d'une sélection d'un nombre de réalités de marchandises et de personnes en mouvement qu'il fallait arrêter dans des mesures quantitatives et dans des comptes dynamiques, elle favorisa une meilleure perception des logiques industrielles et productives. Comme on sait que la perception d'un milieu devient consciente à condition de percevoir moins, de ne retenir des choses organisationnelles que les aspects utiles, par son caractère très dépouillé, la comptabilité de gestion resta productrice d'images fidèles d'un milieu complexe. Ici la perception consciente de l'équipe de managers était liée à l'action comptable sur le mouvement, c'est-à-dire en manipulant des modèles de coût à l'interne qui cristallisent des parcours de choses et de personnes perçues dans l'espace, et non pas à une quelconque contemplation stratégique. Comment plaider pour ce sixième sens chez les spécialistes de la comptabilité de gestion, la «représentation du mouvement» dont les schémas comptables mémorisent des parcours de facteurs dans l'espace économique de l'entreprise ? C'est ce dispositif de la comptabilité de gestion qui permet de dresser des cartes d'efficacité, d'efficience et d'économie, de trouver des raccourcis quant à l'emploi des ressources ou de calculer des distances relatives d'espace et de temps d'utilisation des capitaux.

Présentons plutôt quelques lignes de force sur ces aspects, nous essayerons ensuite de montrer brièvement qu'à ce réseau d'interdépendance «technologie et sociabilité» du siècle dernier correspondait une forme d'interdépendance «comptabilité industrielle» et «société industrielle».

Pour Caron, il est clair que la technique liée à l'industrialisation est une construction sociale dont la plus probante démonstration repose sur les opportunités saisies par quatre types d'acteurs pour en changer l'évolution.¹ En référant à la plupart des études économiques sur les conditions d'émergence de la Révolution industrielle du siècle dernier, on pourra se rendre compte que la condition de concurrence qui est souvent soulevée dans les travaux en comptabilité ne peut pas expliquer à elle seule l'élaboration de la comptabilité industrielle. La croissance démographique, l'insuffisance d'une main-d'œuvre qualifiée, l'absence d'industrialisation dans les secteurs des produits de grande consommation, la présence d'un marché d'exportation, l'insuffisance de l'offre des produits de l'agriculture ne sont que quelques-unes de ces conditions qui entraînent que «les besoins en capitaux, les niveaux de l'épargne, l'organisation et le prix du crédit apparaissent comme secondaires.»² L'exemple du textile illustre cette centralisation/décentralisation de la gestion par des effets de désynchronisation de la production industrielle et le marché et le management.³ Ainsi, il faut adapter, médiatiser le management, le financement des machines, les coûts de fabrication, adapter des machines énergétiques, fruits du progrès par excellence, aux exigences d'une industrie, d'un marché, et des consommateurs. Dans l'esprit du progrès, progrès social ou technique, «lorsqu'il s'agit de phénomènes sociaux, le rapide et le lent sont indissociables», car dans une société, il n'y a pas de «forces qui la maintiennent et des forces subversives, conscientes ou non, qui travaillent à la briser»; de ce conflit latent et de longue durée, les explosions révolutionnaires ne sont que les manifestations volcaniques, brèves et brutales.»⁴

¹ *Ibid.*, p. 14.

² Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, op. cit., p. 468.

³ «Dans l'industrie textile, dynamisée par une demande interne et externe en forte croissance, la mécanisation fut le résultat des déséquilibres au sein du processus de production : lorsque le tissage réalisait une avancée technologique, la filature devait trouver les moyens d'une adaptation à une rapidité d'exécution accrue et vive versa. Ce fut le cas, au XVIII^e siècle, de la navette volante et du métier à filer. La première de ces inventions créa un déséquilibre au profit du tissage, la seconde au profit de la filature, jusqu'à ce que soit mis au point, dans les années 1840, le métier à tisser métallique.» Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, op. cit., p. 18.

⁴ Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, op. cit., p. 465.

CHAPITRE 15 - LE TEMPS DES SAVANTS DE LA MODERNITÉ

*«Le pouvoir disciplinaire en effet est un pouvoir qui, au lieu de soutirer et de prélever, a pour fonction majeure de «dresser»; ou sans doute, de dresser pour mieux prélever et soutirer davantage. Il n'enchaîne pas les forces pour les réduire ; il cherche à les lier de manière, tout ensemble, à les multiplier et à les utiliser. Au lieu de plier uniformément et par masse tout ce qui lui est soumis, il sépare, analyse, différencie, pousse ses procédés de décomposition jusqu'aux singularités nécessaires et suffisantes. Il «dresse» les multitudes mobiles, confuses inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments individuels – petites cellules séparées, autonomies organiques, identités et continuités génétiques, segments combinatoires. La discipline «fabrique» des individus; elle est la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice.»
Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 200.*

En tout temps, une fonction de vigilance a guidé le développement d'une organisation et assuré sa pérennité. Une fonction de production de l'information qui est une forme d'appropriation, une forme technique de vouloir obtenir, d'avoir pour connaître. Nommée «comptabilité» ou «gestion» ou «contrôle», elle valait pour la production technique informationnelle des objets économiques à mesurer pour connaître leur statut, voire leur vérité. Que dire maintenant de cette fonction perçue par la science ? Que la science exerce elle aussi une fonction de vigilance et sa production de l'information vise à connaître: la recherche scientifique est une forme d'appropriation. La production scientifique de la connaissance sur des objets économiques à contrôler par l'usage d'un corpus sur la technique s'inscrit dans quel mouvement et produit qu'elle type de médiation ? La médiation typique est sans doute ce qui conduit à une vérité découverte sur un sens technique ou technologique ici que l'on voudrait transmettre. Un rapprochement est à faire entre fonction de vigie par la technique comptable et fonction de vigie par la science comptable sur la base commune de la constitution d'un régime de vérités. Au cours des dernières décennies, la littérature professionnelle a proposé de nombreuses représentations pour illustrer ces activités de vigile.¹ Ces descriptions techniciennes gravitaient autour des thèmes suivants : contrôler c'était, disait-on, «observer», «vérifier», «surveiller» et «examiner» les résultats économiques des activités de l'entreprise. Au cours des dernières décennies, la littérature scientifique a proposé quelle représentation de la technique pour s'intéresser à quel objet de contrôle comptable et de gestion ? Vigilance, contrôle: science ? Contrôle, technique: recherche ? Qui fait de la science sur la technique comme recherche sur le contrôle ? Justement, que pouvons-nous raconter d'autre sur ces valeurs actuelles qui semblent se dégager de la littérature de la science et en quoi sont-elles susceptibles de nous aider à mieux comprendre notre rapport technique et contrôle ? Le mouvement de convergence des subjectivités sur lequel nous misons, parmi d'autres possibles, est celui, limité, à ce qui peut faire courir des scientifiques à transmettre savoirs élaborés à partir de théories sur la technique pour les médiatiser avec des objets comptables de contrôle.

¹ Boisvert, H. et M.-A. Caron [sous la dir.] (1995) *Redéfinir la fonction contrôle-finance*, Éditions Transcontinentales.

Partant, qu'est-ce qui peut conduire des acteurs de la science à élaborer un champ scientifique spécifique au contrôle de gestion ? Quelle forme du savoir ou quelle science de la technique est engendrée par ces intérêts pour la place de la technique dans le monde de la comptabilité et de l'organisation ? Nous suivrons en gros l'apport des scientifiques pour traiter les manifestations et les dimensions essentielles de la technique dans le champ large du contrôle et de l'organisation. Nous allons nous apprêter à interroger les visions modernes des membres du champ du contrôle de gestion sur l'activité technique du «contrôler». Nous ferons un examen des principaux corpus théoriques mobilisés et rendus disponibles pour réfléchir sur les possibilités scientifiques de se servir de concepts sur la technique. Les processus d'apprentissage de la technique pour l'homme arrivent ici à une sorte d'échéance en ce temps présent, et au niveau des grands systèmes sociaux et politiques que sont les mondes de la science, ils ne peuvent être décrits ici que dans les expressions autodidactiques de notre propre monde d'appartenance.

15.1 Message: automobilisation des espérances, des répétitions et des sécurités de la science selon un savoir technique

Les sciences comptables s'inscrivent dans des autoréférences. La Science de la Comptabilité, pour bien dire, vient de se mettre en mouvement. Des scientifiques s'entraînent. Ils se mettent en formation. C'est la rencontre entre le paysage de la comptabilité et l'amalgame d'un groupe et des éléments d'une institutionnalisation de la recherche, particulièrement la mise en mouvement de la science dans les salles de réception des chercheurs en comptabilité et contrôle de gestion. L'inflammation paradoxale de la technique en science et de la science en technique peut être recommandée pour l'imitation obligée de faire comme les autres courants de la science administrative qui se jette elle-même dans le mouvement de la science et de la société. La Science de la Comptabilité est augmentation d'une mobilité autonome des chercheurs du champ comptable qui souhaitent développer leur propre mouvement de la science. Ils se donnent des exercices d'autointensification de se mettre en marche collectivement pour faire-savoir; besoin sociétal autogène d'accumulation de subjectivités, certes, et de technicités ici, une exigence sociale qui tend vers l'accumulation du savoir scientifique et c'est elle et lui qui organisent la recherche, c'est-à-dire qui entraînent et qui s'entraînent comme mobilisation cognitive. Partant, que pouvons-nous nous répéter à nous-mêmes, pour transmettre, pour examiner des littératures et continuer à faire science ? Nous rapportons la science d'hier dans la science d'aujourd'hui. Voici un rapport de cette connaissance technique sur la connaissance technique et de la connaissance de recherche sur la connaissance technique qui forment un mouvement parmi d'autres et qui participe à la normalisation de notre science de la comptabilité et de gestion. Dans notre champ du champ des sciences comptables, qu'est-ce qui nous met en mouvement de manière plus spécifique avec la technique et le contrôle ? Nous croyons que le thème même de «contrôle» ou de «contrôle de gestion »est susceptible de générer en soit une sorte

d'automobilisation d'une communauté de chercheurs autour de ses objets identitaires. Automobilisation pour mettre en mouvement une production de la science.

Déjà en 1964, Luneski déplorait ce que beaucoup de commentateurs dénoncent encore aujourd'hui : depuis que le terme existe, la communauté des sciences administratives et comptables ne peut s'entendre sur un consensus pour préciser la signification du mot «contrôle».¹ L'universitaire français Bouquin explicite cette difficulté de la manière suivante : beaucoup de chercheurs se sont éloignés des pratiques concrètes du terrain, c'est pourquoi ils ont contribué à faire émerger des systèmes de contrôle aux effets pervers et aux significations nébuleuses; aussi, dit-il, pourquoi et comment ces systèmes dysfonctionnels «ont-ils pu s'installer dans les habitudes ? Et durer aussi longtemps ? Pourquoi existent-ils encore ? Que vont-ils devenir ? Se réformer ?»² Le contrôle, le contrôle de gestion, scientifique et technique, entraîne un collectif vers ce mouvement de la scientificité. Rentrons directement dans ce mouvement général.

Cette déficience dans la compréhension de ce qui fait la substantialité du contrôle commence certainement avec cette tradition scientifique du champ administratif de faire écho aux définitions les plus populaires et les plus légitimes. À partir d'elles, les académiciens tentent, alors, dans un ultime effort de saisie conceptuelle, de les enrichir, de les faire évoluer pour aboutir, finalement, à une autre définition à partir de laquelle ils proposeront de nouveaux schémas. La source intellectuelle de ces nouveaux *jeux d'esprit* proviendrait d'une abstraction formulée par Robert Anthony, popularisée dans les années 60 «pour fédérer l'ensemble des processus qui permettent de rendre cohérents la stratégie et la pratique quotidienne à travers la délégation de couples ressources-finalités (dits souvent couples objectifs-moyens), donc à travers de nécessaires mesures économiques.»³

Effectivement on doit au professeur Anthony de Harvard un ouvrage qui a fait date dans les annales de la recherche. Il a été l'un des premiers à définir le contrôle de gestion comme un «processus par lequel les managers obtiennent l'assurance que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente pour la réalisation des objectifs de l'organisation.»⁴ Depuis ses débuts universitaires, en fait, il défend l'intérêt de cette fonction négligée. Anthony mérite donc le titre de pionnier. Selon lui il n'y a pas de doute : la fonction «contrôle» constitue le point de départ pour concevoir les systèmes de planification, puis l'ensemble des systèmes de surveillance, et non l'inverse. En cette direction, le contrôle de gestion prend forme. Il se définit par la jonction entre la planification stratégique et le contrôle opérationnel.⁵

Anthony a gagné en réputation parce qu'il a été le premier à inscrire le contrôle de gestion à l'intérieur d'un cadre conceptuel cohérent et systématique. Il a soumis ses conceptions à l'épreuve de la

¹ Luneski, C. (1964) «Some Aspects of the Meaning of Control», *The Accounting Review*, vol. 39, no. 3, p. 592.

² Bouquin, H. (1996) «Pourquoi le contrôle de gestion existe-t-il encore ?», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 98.

⁴ Anthony, R.N. (1965) *Planning and Control Systems, A Framework for Analysis*, Boston, Harvard University, p. 17. La traduction française est de Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion*, *op. cit.*, p.17.

⁵ Il signalera plus particulièrement que le contrôle de gestion constitue une pierre d'assise incontournable dans le design organisationnel : «The management control system deals with the ongoing opération of the whole enterprise. It must encompass all parts of the enterprise so as to assist management in determining that the parts are in balance with one another. The central function of a management control system is motivation ; the system should be designed in such a way that it assists and guides operating management to make decisions and to act in ways that are consistent with the over-all objectives of the organization.» Anthony, R.N. (1965) *Planning and Control Systems, A Framework for Analysis*, *op. cit.*, p. 113.

critique du paradigme dominant de cette période soit le paradigme fonctionnaliste. Ainsi, faut-il savoir reconnaître que cette façon d'organiser le réel du contrôle était en accord avec cette pensée intellectuelle de ce temps. Précisons, avec Séguin et Chanlat, que le fonctionnalisme a longtemps dominé la théorisation des organisations.¹ On doit à Malinoski ce concept pour qui la «fonction» est, à la base, le rôle que les éléments sociaux jouent au sein des sociétés ; elle est par conséquent intimement associée à l'étude des besoins biologiques primaires ou dérivés.² Le fonctionnalisme inspire des conceptions *vivantes* d'après les schémas de la biologie. Séguin et Chanlat récapitulent ses idées en expliquant que les «lois sociales ont donc leur origine dans les besoins biologiques des individus.»³ En 1965, Anthony s'inspire de cette vision biologique du penser le contrôle comme un système fonctionnel. En effet, dès les premières pages de son œuvre fondatrice, on remarque aisément son invitation à distinguer la notion de «système» de celle de «processus».⁴ De la même manière, dit-il, ces concepts doivent se différencier comme l'anatomie de la physiologie. L'anatomie est une structure et la physiologie est un ensemble de processus reliés à des fonctions. Par exemple, un système digestif facilite le processus de la digestion. Cette lecture biologique du contrôle lui est donc très utile pour faire passer ses idées centrales, entre autres, celle-ci : le système doit faciliter la mise en œuvre d'un processus, il représente ainsi un *moyen* par lequel un processus existe. Un système de contrôle servirait, en définitive, de cadre instrumental, à un processus de contrôle qui reste, notons-le, le point focal d'Anthony et c'est ce dernier qui doit être bien compris en système pour une meilleure adaptation à un contexte organisationnel. Sans aller plus avant dans cette discussion, signalons seulement que cet auteur n'a pas exploité outre mesure cette métaphore biologique. Il faut dire qu'elle appartenait à un temps. Étonnamment, sa conception la plus significative va rester prisonnière, en fait, d'une perspective issue de schémas de l'ingénierie.

Anthony recourt à la notion clé de «processus». Il l'utilise comme un *matériau premier* pour illustrer le *dynamisme mécanique* des systèmes de contrôle. Du moins, à le lire, il semble évident que le sens qu'il en donne n'est pas très éloigné d'une connotation mécaniste. Plus particulièrement, il est possible d'apercevoir ce trait lorsqu'il envisage le contrôle sous l'angle d'un problème technique qu'il faut résoudre en sachant choisir les bons processus. En effet, si Anthony envisage l'objectif d'un «processus de contrôle» comme une tentative de minimiser l'écart existant entre les intérêts individuels et ceux de l'organisation, le processus se fait alors *moyen*. Sa fonction instrumentale est conciliatrice ou médiatrice d'intérêts. En interprétant un peu plus librement l'objectif qu'il donne à un processus, celui-ci se présente bien plus comme un *objet cognitif* (ou comme un matériau discursif) dans les débats entre agents organisationnels dont le travail est de rendre opératoire, via un système d'information, l'évaluation quantitative et qualitative des réalités hétérogènes de l'entreprise qui sont souvent de nature divergente.⁵ Le processus devient, sous un tel angle, un invariant fédérateur. Il peut alors revêtir plusieurs formes.

¹ Séguin, F. et J.-F. Chanlat (1983) *L'analyse des organisations : les théories de l'organisation*, op. cit., p. 8 et ss.

² Malinoski, B. (1968) «La théorie fonctionnelle», *Pour une théorie scientifique de la culture*, Paris, Maspéro, p. 140 et ss.

³ Séguin, F. et J.-F. Chanlat (1983) *L'analyse des organisations : les théories de l'organisation*, op. cit., p. 8.

⁴ Anthony, R.N. (1965) *Planning and Control Systems, A Framework for Analysis*. Op. cit., p. 4 et ss.

⁵ Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, op. cit., p. 37.

Cette position rejoint celle exprimée également par la lecture qu'en fait Bouquin. À partir de ce matériau conceptuel de «processus» nous dit Bouquin, Anthony ne faisait qu'exprimer ce qu'on pouvait en voir et en comprendre facilement à l'époque, c'est-à-dire «le fonctionnement correct de l'outil alors en vogue : le cycle budgétaire et, plus largement, la planification.»¹ Ses efforts initiaux de conceptualisation portaient donc sur la signification du cycle budgétaire pris comme *instrument de planification*. Au cours de cette période, Sharma observe qu'une grande quantité de textes de recherche en contrôle présentent la budgétisation comme «an important tool that helps three important aspects of the management process, viz. planning, coordinating and controlling. It helps in planning and crystallizing expected future achievements in monetary and physical terms.»² En se représentant les ressources et le flux de leur transformation dans leur seule dimension éconómico-comptable, Anthony ne se comportait pas différemment des autres académiciens, d'autant plus qu'il était convaincu d'une chose, et elle lui paraissait incontestable : la mesure monétaire représentait le seul dénominateur acceptable pour évaluer et relier, dans une même unité métrique, les intrants aux *outputs*.³ Ces mesures monétaires supposaient deux préalables : la quantification et la standardisation, deux critères essentiels à l'établissement de calculs et de raisonnements économiques. Dans chacun de ces cas, nous pouvons les envisager telles des activités instrumentales qui obéissent à des règles techniques se fondant, elles-mêmes, sur un savoir empirique. Cette forme d'appréhension du contrôle n'est pas étrangère aux contenus techniques des livres de comptabilité de cette période : le fonctionnement des instruments était privilégié au détriment des questionnements de fonds. L'effort pratique de conception exigé à cette période reposait essentiellement sur l'optimisation des moyens déployés au service du contrôle organisationnel et de gestion.

Nous montrerons, dans ce qui suit, en quoi la typologie traditionnelle de classification du contrôle (stratégique, de gestion et opérationnel) possède ou non des traits significatifs pour expliquer cet esprit techniciste, ce progrès de l'efficacité par une meilleure instrumentation ou tout autre phénomène technique vu par une perspective actuelle sur le contrôle.

15.1.1 Contrôle et entreprise : de quelques modalités techniciennes

Examinons de plus près les cas de figure classiques du contrôle de gestion. Cette étude ne doit pas nous faire oublier le contexte singulier dans lequel un contrôle prend forme, c'est-à-dire avec la vie organisationnelle des rapports sociaux propres à chaque entreprise. Néanmoins, il existe un langage commun, voire convenu, et largement partagé, pour présenter le contrôle de gestion comme une fonction d'entreprise qui recouvre à la fois le contrôle organisationnel, stratégique, managérial, comptable et opérationnel.

¹ Bouquin, H. (1996) «Pourquoi le contrôle de gestion existe-t-il encore ?», *op. cit.*, p.98.

² Sharma, S. (1988) *Management Control Systems*, New Delhi, Tata McGraw-Hill Publishing, p. 134.

³ Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, *op. cit.*, p. 78 et p. 115.

15.1.1.1 Le contrôle organisationnel

Dans notre discipline, dans son sens le plus large, le «contrôle» est généralement perçu comme un élément de la structure qui concourt à l'ordre organisationnel.¹ Plusieurs commentaires de différents chercheurs convergent pour montrer la nécessité de rénover cette perception d'une autre époque.² Encore faut-il savoir comment substituer une autre représentation à cette vision traditionnelle du contrôle organisationnel nous dit Dermer : celle-là même qui, toujours pertinente, positionne comme une extension de l'autorité, tel un mécanisme producteur d'un consensus formel, consensus conditionnel à la stabilité de l'entreprise.¹ Ce même auteur propose une conception qui ne fasse plus abstraction de l'autonomie exercée par les individus et leur capacité à créer eux-mêmes des formes de contrôle de leur activité. Sur cette base de l'acteur, le contrôle s'étend toujours à l'ensemble de l'organisation. Dermer envisage ainsi le contrôle comme une propriété intrinsèque à tout type de rapport social. Qu'une direction soit d'accord ou non pour déléguer cette responsabilité, un groupe d'individus génère un consensus entre ses membres et impose des formes d'autorité par des techniques de contrôle souvent informelles. À partir de ce constat exemplaire, Dermer fait remarquer qu'il faut étendre le concept de contrôle non seulement à l'ensemble des sources assurant la stabilité des structures d'une entreprise, mais également aux sources de changement, quelles soient propres aux individus, aux concurrents ou à tous autres facteurs environnementaux, enfin celles capables d'agir à tout moment sur l'ordre organisationnel souhaité. En conséquence, en prenant plutôt comme variables explicatives, les individus et les facteurs de changement, un observateur a la possibilité de mieux comprendre véritablement les dynamiques du contrôle au sein des organisations et à ne plus croire à ce préjugé tenace : le contrôle relève exclusivement des dirigeants et des gestionnaires.

Cette affirmation, plutôt schématique, mais évocatrice, nous semble-t-il, avait pour but de positionner l'organisation comme premier champ d'action du contrôle au sens générique du terme. C'est aussi le cadre général le plus souvent mentionné dans la littérature pour situer l'idée de contrôle de gestion. La compétence experte d'un contrôleur est alors conditionnelle à sa compréhension de ses capacités d'action selon telle ou telle réalité organisationnelle. Autrement, la gestion d'entreprise ne serait qu'un domaine (important, certes) organisationnel parmi d'autres possibles où un contrôleur peut exercer ses habiletés. Inversement, lui et tout autre agent comptable ne peuvent pas non plus prétendre au monopole du contrôle au sein d'un domaine ou de l'ensemble de l'entreprise. D'une autre façon, ce qui se dégage de la littérature et du sens général du contrôle c'est que sa problématique relève d'une pluralité de rationalités. Pour commune qu'elle soit dans la pensée des chercheurs, la typologie classique auquel nous nous référons ne fait pas explicitement écho, pour l'heure, au monde de la technique. Dans les faits, après examen de plusieurs conceptions du contrôle en relation avec l'entreprise, ce qui est apparaît comme une évidence, c'est plutôt que le monde technique se donne à voir dans l'unité d'une même réalité discursive, celle de la *rationalité pratique*, quelque soit la nature des actions et des expertises mobilisées. Cet invariant

¹ Dermer, J.D. (1988) «Control in Organisational Order», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 1, p. 25-36.

² Machin, J.L. et al. [sous la dir.] (1983) *Perspectives in Management Control*, New York, Macmillan, p. 22 et ss.

conceptuel de la «rationalité pratique» ne se présente pas chaque fois sous cette facette. En suivant les formulations proposées par Weber, cette forme de rationalité se caractérise par la conjonction d'un agir rationnel en finalité avec un agir rationnel en valeur.² Le contrôle d'un élément de la structure organisationnelle répond d'une rationalité pratique au sens d'une conduite méthodiquement organisée de l'expertise comptable et/ou de gestion autour d'une mobilisation de moyens divers. Gardons pour plus tard les développements de cette position et considérons plus spécifiquement le contexte des pratiques de contrôle.

Si une structure organisationnelle peut se dire telle une entité médiatrice reliant l'affirmation des buts de l'entreprise aux conséquences opérationnelles recherchées, il pourrait en être de même pour le contrôle, et la technique. Sans procéder à une recension exhaustive de la littérature, considérons simplement ces quelques raisonnements reconnus.

Etzioni propose la définition suivante du contrôle organisationnel : son but «est d'assurer l'observation des règles et l'exécution des ordres.»³ Il concerne une série d'opérations d'analyse de résultats selon un registre de règles attendues. De fait, un responsable procède à des études d'évaluation de la symétrie entre les règles visées et les règles effectives au sein des équipes et des fonctions de l'entreprise. Le même examen symétrique vaut pour les plans édictés et leur réalisation. De plus, il se fait selon la prévision des moyens et des personnes nécessaires. Ce qu'il faut se souvenir, note Etzioni, c'est que cette confrontation entre un idéal et un réel est une pratique pouvant comportant plusieurs actions portant sur plusieurs objets, personnes et phénomènes. Aussi, par la nature même de cette pratique de confrontation, un acteur organisationnel a la possibilité de réaliser lui-même une variété infinie d'étude de symétrie des règles et des ordres. Nous nous trouvons donc devant un contrôle organisationnel qui, dans les faits, renvoie à des acteurs, mais ce sont leurs activités techniques d'analyse qui retiendraient l'attention, centrées sur des évaluations quantitatives et qualitatives de normes, prescriptions et résultats obtenus.

Bouquin quant à lui va le définir de la manière suivante : il est perçu comme l'ensemble «des références retenues et promulguées par les dirigeants pour orienter les processus qui organisent et relient les décisions, les actions, les résultats affectant l'organisation.»⁴ On voit tout de suite une différence de taille par rapport à la première définition : la référence à l'action est secondaire par rapport aux nomenclatures et à la responsabilité des administrateurs. Cette fixation sur les recueils et la conciliation

¹ Dermer, J.D. (1988) «Control in Organisational Order», *op. cit.*, p. 26-27.

² Nous aurons l'occasion à plus d'une reprise de définir et expliquer ces types de rationalités. Nous insisterons sur leur nature et de leur incorporation mutuelle dans cette autre type de rationalité pratique afin d'avoir sous la main un outil conceptuel heuristique de première main pour étudier la dynamique culturelle et technique des phénomènes de contrôle. De plus, au fur et à mesure que le lecteur progressera dans l'analyse de cette littérature, il sera à même de découvrir, pas à pas, le lien fort entre la rationalité pratique et la technique. Surtout, dans cette progression en compréhension nous lui indiquerons comment la littérature arrive à faire état que, outre l'action technicienne, au sein des pratiques concrètes de contrôle subsistent des valeurs qui relèvent d'une rationalité normative ou d'un système de principes répondant au sens commun des gens ou de l'action ordinaire entre personnes, un monde communément partagé de références collectives et marqué par un savoir moral-pratique qui, malheureusement, est souvent passé sous silence dans nos analyses. Weber, M. (1971) *Économie et société*, *op. cit.*, p. 22-23, p. 28.

³ Etzioni, A. (1971) *Les organisations modernes*, Bruxelles, Duculot, p. 125.

⁴ Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion*, *op. cit.*, p. 25.

manuscrite des ordonnances prend toute sa signification avec cette seconde observation de Bouquin : «D'ordinaire, bon nombre, sinon la totalité, de ces références sont matérialisées par des dispositifs formalisés, manuels de procédures, circulaires, notes de service, règlements.»¹ Comment interpeler ce contrôle déployé dans des rapports matérialisés ? La mise en texte et en nombre des circuits entre décisions, actions et résultats contribue assurément au recentrage des représentations collectives sur les finalités socio-économiques de l'entreprise. Mais quelque part, les commandements des dirigeants rencontrent des *artefacts* pour en assurer le relais et qui sont des objets techniques. L'opérationnalisation du contrôle organisationnel réside ici dans la capacité des acteurs à objectiver les directives des administrateurs dans des construits techniques ou d'en faire la figure symbolique d'un modèle technique. À la limite de notre raisonnement sur cet état de la question, nous pourrions convenir d'un ensemble de techniques et d'artefacts comme production d'un système de représentations culturelles. Ces représentations culturelles seraient la capacité des membres de l'organisation à dégager un tel type de savoir empirique.

Même s'il est d'accord avec le fait que le contrôle se manifeste de plusieurs façons dans une organisation, Simons associe plus volontiers le contrôle organisationnel avec les systèmes d'information.² Ceux-ci ont l'avantage de suivre les activités ordonnées par les programmes et les structures développés pour réaliser les objectifs. Simons propose donc une série d'arguments à partir de son point de vue sur les systèmes de contrôle de gestion : «management control systems are the formal, information-based routines and procedures managers use to maintain or alter *patterns* in organizational activities.»³ Les procédures et les routines sont des termes abstraits pour qualifier les plans, les budgets et les systèmes de suivi des activités spécialisés. La production d'information devient importante, dans la mesure où elle donne, aux gestionnaires, une capacité accrue «to communicate plans and goals, to monitor the achievement of plans and goals, and to keep informed and inform others of emerging developments.»⁴ Le sens du contrôle prend toute sa force lorsque ces systèmes «are used to maintain or alter patterns in organizational activities.»⁵ Le contrôle organisationnel s'incarne dans une technologie de l'information. Directement ou indirectement il s'exerce via plusieurs ensembles d'artefacts, de données informationnelles, procédures, routines d'action, etc.

En une certaine manière, cette perspective de Simons ne serait qu'une version moderne de la définition donnée par Tannenbaum en 1964 : le contrôle organisationnel se rapporte à «tout processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes ou une organisation de personnes) détermine ou influence de manière intentionnelle ce que d'autres personnes feront.»⁶ Entité abstraite, physique, symbolique ou

¹ *Ibid.*

² Simons, R. (1995) *Levers of Control*, op. cit., p. 5.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ L'auteur ajoute ce point des plus intéressants: «Desirable patterns include not only goal-oriented activities [...] but also patterns of unanticipated innovation [...]». *Ibid.*

⁶ Tannenbaum, A.S. (1964) «Control in Organizations: Individual Adjustment and Organizational Performance», in C.P. Bonini et al. [sous la dir.] *Management Control: New Directions in Basic Research*, New York, McGraw-Hill, p. 299. Cité et traduit par Bouquin (1997a) op. cit., p. 25.

cognitive, le «processus» se présente à nouveau comme une *boîte noire* dont l'activité ou le dynamisme contraint l'action d'un individu. Pourrait-on qualifier cette boîte noire de phénomène technique ? Cela serait probable si on suit le raisonnement de Hofstede pour qui le processus est un «élément (une personne, un groupe, une machine, une institution, une norme) [qui] affecte intentionnellement les actions d'un autre élément.»¹

Enfin, de ces constats généraux, il est possible de tirer une série de typologie pour classer les principales manifestations du contrôle. La plus célèbre d'entre elles est sans aucun doute la catégorisation proposée par Anthony : le contrôle de gestion est à distinguer du contrôle opérationnel et du contrôle stratégique.² Ces catégories renvoient à des niveaux différents de planification, phases auxquelles correspondent des instrumentations par processus propres à chacun de ces contrôles.³

15.1.1.2 Le contrôle stratégique

Boisvert définit le contrôle stratégique comme «la formulation d'objectifs à long terme ou d'une mission pour l'entreprise et en l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pour les atteindre.»⁴ En quoi consiste exactement cet exercice de formulation d'objectifs ? Allouche et Schidt rappellent que la stratégie en gestion a pris forme dans les années 60 en adoptant des outils d'analyse et de décision, une instrumentation dérivée de l'économie industrielle et des théories du marketing.⁵ Depuis lors cette instrumentation stratégique s'est multipliée à une vitesse vertigineuse. Le contrôle stratégique se limiterait-il à une boîte à outils spécialisés dans la mise en œuvre opérationnelle des stratégies liées à la mission ? Pas si on en croit l'interprétation donnée par Brechet et Mévellec : le contrôle de gestion s'occupe, lui aussi, au même titre que le management stratégique à, non seulement d'assurer le couplage entre la stratégie et les opérations, mais en procédant directement à l'organisation effective du déploiement des stratégies internes et externes.⁶ L'instrumentation n'est pas celle concernée puisque les responsables du contrôle de gestion vont procéder à cette organisation par une capacité à définir la stratégie et la décliner en opérations pour ensuite en améliorer et en apprécier la performance, tant qualitativement que quantitativement. Par contre, les auteurs accordent une très grande place à ce travail qui relève du contrôle de gestion et qui consiste en la modélisation de l'entreprise. Dans cette activité il s'agit de «réfléchir au renforcement du couplage entre les choix de couples prestations/marchés et les pratiques de gestion au

¹ Hofstede, G. (1977) *Contrôle budgétaire : les règles du jeu*, Paris, Éditions Hommes et Techniques, p. 13.

² On reviendra plus tard sur les caractéristiques de chacune de ces formes de contrôle.

³ Il faut néanmoins noter cette curiosité : les ouvrages subséquents d'Anthony montrent des centaines de techniques différentes liées aux calculs et à la comptabilité mais en aucun moment, nous semble-t-il, il définit ce qui fait la qualité d'une technique de coût ou sur les façons d'apprécier les qualités d'une instrumentation. De plus, en aucune manière, croyons-nous, Anthony a relevé la signification technique de la comptabilité ou témoigné explicitement de sa relation instrumentale avec le contrôle. Même que, en analysant ses écrits, il a semblé récuser toute association entre le contrôle et une vision technicienne. A tout le moins, il a semblé combattre les analogies mécaniques comme celle de la métaphore désormais connue du thermostat, vu comme un instrument de mesure et de contrôle. Depuis Anthony, R. N. (1957) «Cost Concepts for Control», *The Accounting Review*, avril, vol. 11, p. 229 jusqu'à Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, Boston, The Harvard Business School Press, p. 8.

⁴ Boisvert, H. (1991) *Le contrôle de gestion : vers une pratique renouvelée*, op. cit., p. 35.

⁵ Allouche, J. et G. Schmidt (1995) *Les outils de la décision stratégique*, Tome 1, Paris, La Découverte, p. 4 et ss.

⁶ Brechet, J.P. et P. Mévellec, (2000) «L'articulation de la stratégie et du contrôle de gestion : l'apport de la modélisation en termes d'activités et de processus», *IX Conférence AIMS*, Montpellier, 24-25-26 mai.

travers de la construction des processus de gestion et des processus d'information qui les accompagnent.»¹ Ainsi, le travail instrumental de modélisation concerne cette construction de processus, mais une construction qui doit composer avec la facette technique des pratiques de gestion et avec un phénomène d'organisation induit par les stratégies :

«Toute stratégie externe se décline en stratégie interne et se déploie au travers des opérations tactico techniques qu'elle recouvre et, pour parler simplement, au travers des pratiques de gestion. Les stratégies combinent des pratiques et cette combinaison doit être organisée et auto-organisatrice, organisatrice des stratégies décidées et auto-organisatrice de stratégies nouvelles.»²

Le contrôle de gestion va contribuer à cette dynamique stratégique en organisant et en informant un management sur les conditions de mise en œuvre et la validité des choix effectués face à la performance des processus par lesquels la stratégie se réalise.

Bouquin explique plutôt en ces termes le contrôle stratégique : il est «formé des processus et systèmes qui permettent à la direction d'arrêter et d'ajuster les choix des missions, métiers, domaines d'activité et facteurs clés de succès.»³ Une fois de plus, la dimension instrumentale se juxtapose à la stratégie pour décrire l'idée d'un dispositif au cœur duquel se trouvent la mission et les facteurs clés de succès. Bouquin estime que la «fonction» du contrôle stratégique alimente bien plus le sens du strict contrôle que nous aurions tendance à lui donner : c'est plutôt celle qui consiste à finaliser d'abord, puis piloter ensuite des choix stratégiques et de les *postévaluer*.⁴ Ainsi, en tant que maîtrise et organisation des données informationnelles se rapportant aux stratégies, les manœuvres du contrôle stratégique ne sont pas limitées à une observation passive de l'environnement : bien plus que l'activité traditionnelle des responsables du contrôle de gestion, ce qu'ils pensent de la structuration des couples hommes/choses compte «parmi les facteurs de réussite des stratégies, les choix qui touchent à l'organisation interne sont très importants.»⁵ D'autres ont entrepris depuis longtemps cette réflexion sur ce rapport important entre le contrôle stratégique interne et l'organisation. Cammann et Nadler préfèrent parler de stratégies de contrôle de gestion.⁶ Les contrôleurs et les dirigeants doivent choisir entre deux grandes catégories de stratégies. La première concerne les stratégies de contrôle dites «externes». Mais attention : elles sont orientées de manière à mesurer, et uniquement par la quantification, la performance des acteurs organisationnels. C'est sur ce type de performance qu'il faut déployer une stratégie de contrôle. Ainsi, l'évolution de la performance de chacun déterminera la rémunération ou la sanction à imposer. Ces stratégies sont nommées «externes». La deuxième catégorie représente un ensemble de stratégies visant la responsabilisation et la motivation des individus. Ces stratégies «internes» portent essentiellement sur une évaluation qualitative des apports aux succès et au bien-être de l'organisation. La thèse des deux auteurs est de prétendre à une utilisation postérieure de l'information produite par un système de contrôle de

¹ *Ibid.*, p. 2.

² *Ibid.*

³ Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion*, op. cit, p. 59.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Cammann, C. et D. A. Nadler (1977) «Le contrôle de gestion : externe ou interne ?», *Harvard-L'Expansion*, été, p. 65-82.

gestion pour en faire des stratégies de contrôle plus performantes. Le choix de chacune de ces stratégies dépend de «l'influence du système sur les individus et les arbitrages que les dirigeants doivent effectuer dans le cadre de chaque stratégie de contrôle.»¹ La connaissance des estimations chiffrées, ou tout autre savoir utile produit à partir d'un système de mesure comptable et d'indicateurs financiers, interpelle des activités d'expertises.

Bouquin le soulignait tout à l'heure : l'opération de mise en œuvre du contrôle stratégique passe par le système de pilotage. En effet, il constitue régulièrement le référent employé pour discuter du volet organisé et organisateur du contrôle stratégique. Lorino le borne simplement de la façon suivante : c'est «piloter la performance économique de l'entreprise».² L'activité «piloter» veut dire «guider» l'organisation avec l'aide d'un ensemble relativement complexe de dispositifs. Ces actions d'orientation et ces processus sont structurés de manière à répondre correctement à la nécessité vitale de mesurer des résultats économiques. En d'autres termes, nous pouvons envisager les pratiques de contrôle, la conception des systèmes d'information et les activités techniques qui assurent le fonctionnement instrumental de ce pilotage stratégique comme autant d'actions organisées et systématisées en vue d'une production d'indicateurs pouvant fournir des capacités de maîtrise de l'entreprise à un management. Écoutons à nouveau Lorino préciser sa pensée sur le sens de ce pilotage :

«[...] c'est déployer une vision globale de cette performance (le profit, la part de marché, le revenu) dans des règles de décision et d'action concrètes au niveau de chacune des entités agissantes (équipes, services, directions, divisions) qui la composent. Le pilotage est donc avant tout un problème de déploiement : le déploiement d'un objectif global, d'un projet collectif, dans des modalités de décision et d'action concrètes.»³

Par contre, cette problématique de déploiement au sein d'appareillage de décisions est rarement posée en ces termes juge Lorino. Trop de consultants et de gestionnaires élaborent et prennent pour définitivement acquis un système de pilotage de la stratégie conçu à partir d'une vision mécaniste. Le pilotage stratégique ressemble dans ce cas à un simple dispositif de transformation d'intrants en extrants, beaucoup trop modélisé et trop rigide pour mettre en équation une stratégie qui apparaît alors de manière entièrement déterministe. Le construit du pilotage et la rénovation de ses moyens importent guère une fois que seul le rendement qu'il affiche compte aux yeux de ses utilisateurs. C'est pourquoi dit-il, de façon simpliste, «les outils dont ils ont besoin sont donc, avant tout, des outils de mesure des intrants et des extrants, permettant de vérifier la conformité de l'action [...] à la norme [...]»⁴ Sous cette conception réductrice de la réalité des complexités effectives du contrôle, le modèle de pilotage mécaniste «est un modèle d'allocation. Il a une mission métrologique : mesurer intrants et extrants, fournir une «image fidèle» du rendement de la machine.»⁵ Pour pallier aux faiblesses de cette conception mécaniste, l'auteur

¹ *Ibid.*, p. 66.

² Lorino, P. (1995) *Comptes et récits de la performance*, Paris, Les Éditions D'Organisations, p. 47.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

suggère plutôt d'envisager un modèle de contrôle stratégique inspiré, non plus de ce modèle strict de la mesure, mais d'un modèle du diagnostic.¹

Enfin, beaucoup d'autres problématiques pourraient être traitées ici pour présenter la nature technique et la fonction organisatrice du contrôle stratégique. Par exemple, il aurait été intéressant de tracer des parallèles entre cet ensemble technique que constitue la comptabilité de gestion et les raisons pour lesquelles elle doit, selon Bouquin, se rapprocher directement du contrôle stratégique : l'objectif pratique serait de mieux prévoir les conséquences économiques des décisions, de gérer le futur et d'intervenir dans les projets et leur structure de coûts.² Nous aurions pu accorder plus de place à Simons qui avait quant à lui un modèle complet pour comprendre les différents niveaux de contrôle intervenant dans la démarche stratégique.³ On retiendra cette position de Bouquin : «le contrôle stratégique s'appuie sur le contrôle de gestion, qui peut lui fournir matière à vigilance [...]. Il lui reste cependant à permettre aux dirigeants de comprendre les signaux transmis par le contrôle de gestion».⁴

15.1.1.3 Le contrôle de gestion

Si on s'en remet aux travaux de Chandler, le contrôle de la gestion fut rendu possible par l'existence préalable d'activités stratégiques.⁵ Cette fonction d'entreprise serait alors venue assumer la cohérence entre les opérations à court terme et les projections économiques à long terme. Ce qui fera dire à Bouquin : «sans stratégie guère de contrôle de gestion digne de ce nom.»⁶ En fait, pour cet universitaire français, même en présence d'énoncés stratégiques, le contrôle de gestion ne pourra permettre «aux dirigeants de déléguer les décisions que si des structures ont été construites qui répartissent les rôles et les responsabilités. Il reste alors à animer ces structures en déterminant les processus de management qu'elles servent.»⁷ Après seulement le contrôle de gestion pourra prétendre à sa réalité.

La première chose à dire au sujet de ses constituantes est que le contrôle de gestion est absolument «indissociable de l'évolution de la comptabilité, dont, aujourd'hui, il tente de se démarquer.»⁸ Il n'est

¹ Lorino souhaite que le spécialiste du contrôle dépasse la fabrication de simple mesure instrumentale, qui délaisse la boîte à outils pour une démarche plus proactive : «Au plan pratique, les méthodes et les outils utilisés par l'entreprise pour étayer son pilotage changeront profondément de nature : face aux sciences de l'optimisation (modélisation complexe, recherche opérationnelle), souvent fondées sur une vision "substantive" et technocratique du pilotage, se développera de plus en plus le recours à des méthodes heuristiques (méthodes de diagnostic, identification de problèmes, jeux collectifs autour de modèles de simulation...) : «La recherche heuristique, qui s'applique aussi bien à l'information non numérique qu'à l'information numérique, affirme Simon [Simon, H.] est le principal outil de résolution des problèmes humains». Il faudrait à cet égard méditer l'intérêt croissant des entreprises pour certaines techniques de gestion japonaises, que leur rusticité théorique semble parfois appartenir à des recettes de cuisine : arbre d'Ishikawa, matrices Taguchi, éviteurs d'erreurs poka yoke[...] ne faut-il pas y voir le symptôme d'une migration progressive, de l'algorithmique complexe de la rationalité substantive vers les heuristiques simples de la rationalité procédurale ? » *Ibid.*, p. 117.

² Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion, op. cit.*, p. 90.

³ Simons, R. (1995) *Levers of Control, op. cit.*

⁴ Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion, op. cit.*, p. 60.

⁵ Chandler, A. D. (1992) *Organisation et performance des entreprises : les USA*, Tome 1, Paris, Éditions D'Organisation.

⁶ Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion, op. cit.*, p. 18.

⁷ *Ibid.*

⁸ Voici un bon point pour apprécier autrement les relations étroites entre la technicité du contrôle de gestion et ses origines communes avec la comptabilité de gestion, comptabilité vue aujourd'hui comme une technique du contrôle de gestion : «Ce fut, en effet, lorsque les progrès de ce que l'on appelle désormais la comptabilité de gestion permirent de mesurer la performance économique, ses causes, de la modéliser et de la relier à l'intervention de personnes responsables que le contrôle de gestion moderne put émerger, par le biais d'une recomposition des structures que le savoir-faire comptable rendait possible. Cette généalogie est aussi le handicap majeur dont souffre le contrôle de gestion : il s'est sans doute trop laissé lier à la donnée comptable, de sorte que ce que l'on appelle maintenant la crise de la comptabilité de gestion devient aussi sa crise à

toujours pas facile de faire la distinction entre le contrôle et la comptabilité. Tantôt dit tour à tour processus, dispositifs ou fonction, le contrôle de gestion est présent d'une manière ou d'une autre dans les activités des dirigeants et des agents comptables. Il est ce qui oriente les «décisions, les actions, les comportements pour les rendre cohérents avec des objectifs à long terme et moyen terme, et qui s'appuient sur des systèmes d'information.»¹ Comment ne pas croire à une forme de régularité instrumentale des appareillages et à une rationalité plurielle d'une démarche technicienne chez un contrôleur ? Dans cette optique, la technicité du contrôle de gestion vient créer une *distance* entre le passé, le présent et l'avenir de l'entreprise et des individus qui la composent. Comme le réel organisationnel semble insaisissable dans son immédiateté, un idéal est requis pour en penser sa pérennité et son fonctionnement. La régularité instrumentale et la démarche experte d'un contrôleur indiquent donc à première vue ce *recul* entre l'idéal et le réel du projet d'entreprise, un *éloignement technique* en fait suggéré par le système d'information et les mesures des résultats par rapport aux objectifs. Plus que tout, peut être devrions-nous commencer à voir ce fameux système d'information - présent dans la plupart des définitions du contrôle de gestion – comme l'aboutissement d'une démarche intellectuelle repliée sur elle-même, une démarche nécessaire pour mener à bien la multitude de projets de modélisation des indicateurs, mesures, coûts, etc.

Ce point de vue n'est pas si inhabituel qu'il y paraît : il correspond encore à celui de ceux qui croient que le contrôle de gestion est un «processus par lequel les managers influencent leurs collaborateurs pour qu'ils appliquent la stratégie, et ce, selon des modalités qui se veulent les plus rationnelles possible.»² Même s'il existe des définitions plus contemporaines, cette approche classique est toujours aussi dominante nous disent Bescos et al. : elle considère le contrôle de gestion comme «un processus par lequel les dirigeants de l'entreprise s'assurent que les moyens sont utilisés de manière efficace et efficiente pour atteindre les objectifs fixés.»³ Les finalités de l'efficience et de l'efficacité appartiennent à la sphère de la rationalité économique. Elles exigent des modélisations des relations causes-effets des activités productives.

Actuellement, l'esprit général dans la communauté de chercheurs est celui de croire que le contrôle de gestion ne peut plus se définir par des techniques de mesure comptable au service de l'efficience, de l'efficacité et de l'économie des ressources. Anthony attendra les années 80 pour proposer une autre définition : le «contrôle de gestion est le processus par lequel les gestionnaires influencent les autres membres de l'organisation pour implanter les stratégies organisationnelles.»⁴ *A priori*, cette caractérisation a quelque chose de familier avec beaucoup d'autres que nous connaissons. Bouquin croit que sur cette dernière position l'auteur américain ne fait que suivre la pratique réelle des organisations, car le contrôle de gestion prétend être le «garant d'une *logique économique*, il doit la rendre *cohérente avec la stratégie* (ceci

lui. Lié à l'avènement du management moderne tel qu'on le concevait au début du siècle, il était fatal que le contrôle de gestion fût aujourd'hui soumis aux ardeurs rénovatrices.» *Ibid.*, p. 5-6.

¹ *Ibid.*, p. 7.

² Fiol, M. et A. Solé (1999) «La double nature du contrôle de gestion», in L. Collins [sous la dir.] *Questions de contrôle*, Paris, PUF, p. 49.

³ Bescos, P.-L. et al. (1995) *Contrôle de gestion et management*, op. cit., p. 22.

⁴ Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, Boston, The Harvard Business School Press, p. 10. Traduit et cité par Bouquin, H. (1996) «Pourquoi le contrôle de gestion existe-t-il encore ?», op. cit., p.98.

est plus récent), il s'emploie donc à articuler des *processus d'ensemble* (des "configurations") plutôt que le détail des opérations.»¹ Ainsi donc, entre les premières conceptualisations d'Anthony et les travaux pertinents d'un Bouquin, le contrôle de gestion a l'ambition d'une fonction à part entière, d'être le domaine reconnu pour son expertise de mise en œuvre de la stratégie. Si l'on poursuit sur la lancée de l'argumentation de Bouquin, de techniques qu'il était, le contrôle est devenu un monde de processus, un groupe de configurations complexes liant ensemble structure et management ; enfin il est un amalgame de différentes architectures organisationnelles et qui font systèmes entre elles.² On comprendra pourquoi Boisvert soutient que le contrôle de gestion n'est plus

«Un outil réservé à la direction qui lui permettrait de surveiller les activités, les gestionnaires et les employés et par lequel elle communiquerait les seules données qu'elle jugerait bon de communiquer. Le contrôle de gestion s'adresse maintenant à tous – direction, gestionnaires et employés –, car gestionnaires et employés acquièrent de nouvelles responsabilités. Le changement se situe autant au niveau de l'outil que de l'attitude. Le contrôle de gestion dont nous observons l'émergence s'appuie sur la comptabilité par activités, elle-même en plein développement.»³

En résumé, l'un des chantiers de rénovation des conceptions du contrôle de gestion passe un préalable de taille soit l'innovation en matière de pratiques comptables. Cette thèse est largement défendue par Savall et Zardet qui soutiennent que l'instrumentation comptable doit être construite de manière à être comprise par les acteurs opérationnels, les seuls capables de contrôler la prise de décision opérationnelle.⁴

15.1.1.4 Le contrôle opérationnel

Le contrôle opérationnel est souvent présenté comme le pendant du contrôle stratégique. Il touche les domaines des activités quotidiennes ou à court terme. La littérature fait régulièrement état de la juste connaissance requise pour un contrôle de gestion efficace des relations entre les phénomènes économiques à long terme et le court terme des opérations de l'organisation. Guedj et al. jugent qu'il «ne doit pas y avoir de rupture entre le contrôle de gestion stratégique et opérationnel. Ils sont fondés sur les mêmes techniques et partent des mêmes données.»⁵

Bouquin préfère (1991) le terme «contrôle d'exécution» parce qu'il «est formé des processus et des systèmes conçus pour garantir aux responsables que les actions qui relèvent de leur autorité seront, sont et ont été mises en œuvre conformément aux finalités confiées, tout en dispensant ces responsables de piloter directement ces actions.»⁶ Cette dénomination est plus fidèle à la délégation de l'autorité. Les responsables opérationnels doivent exécuter des ordres qui ne relèvent pas d'eux. Mais ils n'ont aucun

¹ Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion*, op. cit., p.18.

² N'est-ce pas là une vue abstraite, mais pratique pour regrouper, sous certaines catégories conceptuelles, la multiplication des techniques, des instruments et des méthodes dans le domaine du contrôle ?

³ Boisvert, H. (1991) *Le contrôle de gestion : vers une pratique renouvelée*, op. cit., p. 257.

⁴ Savall, H. et V. Zardet (1992) *Le nouveau contrôle de gestion*, op. cit., p. 28 et ss.

⁵ Guedj, N. et al. (1995) *Le contrôle de gestion : pour améliorer la performance de l'entreprise*, op. cit., p 25.

⁶ Bouquin, H. (1991) *Le contrôle de gestion*, op. cit., p. 34.

pouvoir réel sur le pilotage et l'orientation des activités. En ce domaine, le contrôle d'exécution est «fait pour piloter par automatisme».¹ Il y aura donc une forte composante du contrôle qui serait programmée.

Meyer préfère lui aussi une autre domination : «Le contrôle de régularité ou de conformité s'attache au respect de certaines règles ou procédures déterminées. Il peut prendre la forme d'un contrôle comptable : concordance entre les enregistrements et les documents ; d'un contrôle des existants : concordance entre la réalité et les enregistrements, etc.»² Le contrôle opérationnel en est un de vérification de la normativité des instructions et des processus formels. Même s'il s'exerce dans le domaine de la comptabilité, il n'y est pas confiné pour autant. Par contre, on notera à nouveau son importance dans la conciliation des pièces comptables et de sa présence constante dans la bonne marche des activités de comptabilisation. L'ensemble des contrôles de conformité comptable au cours d'une période donnée est sans doute incalculable, mais au total, ces pratiques routinières signifient quelque chose. Meyer répondra qu'une telle ossature a son utilité, «une utilité pour un contrôle de gestion [qui] est indéniable.»³

En fait, Bouquin est d'avis qu'il ne faudrait pas mésestimer la place occupée par la comptabilité de gestion dans les faits de contrôle opérationnel ou d'exécution. La gestion à court terme engage des activités routinières qui peuvent faire l'objet d'une programmation par l'entremise de techniques d'algorithmes. La raison évoquée est une raison d'efficacité et de pragmatisme :

«Le contrôle d'exécution comporte des automatismes dont la raison d'être se trouve **dans le souci qu'ont les responsables de la bonne organisation de ces tâches**, sans qu'ils souhaitent pour autant les surveiller ou les piloter eux-mêmes, ni les laisser à l'initiative ou à la créativité des subordonnés. Ces **automatismes sont conçus pour garantir qu'une même tâche sera effectuée de manière constante**. En d'autres termes, il s'agit ici de limiter la phase de décision à la simple **reconnaissance d'une situation**. Une fois celle-ci identifiée, il ne reste qu'à lui appliquer la procédure prévue.»⁴

Revoyons tout cela autrement. Comment la technique a-t-elle pu définir et structurer ce domaine de l'administration dont l'évidence et l'unité nous paraissent si proches et si lointaines ? Voilà l'interrogation forte que nous nous donnons comme point de départ à cette première étude de la littérature. Nous cherchons ici à identifier les liens construits par les membres du champ entre le monde des idées de la technique et celui du contrôle de gestion. D'emblée, il serait facile de présenter la stratégie de positionnement des chercheurs pour justifier leur *désintérêt* face à cet objet, et particulièrement pour ce qui est de la seule question de la technique. Pourtant, l'absence d'intelligibilité sur la technicité est bien perçue par les membres du champ. Par exemple, Dent soutient que «the multi-faceted interplay of accounting with organization's cultural and technical systems is under-researched.»⁵ L'avertissement lancé par Hopwood, il y a plusieurs années, tient toujours : la compréhension que nous avons de la comptabilité en général découle «from a relatively unproblematic technical perspective.»⁶

¹ *Ibid.*

² Meyer, J. (1983) *Le contrôle de gestion, op. cit.*, p. 51.

³ *Ibid.*

⁴ Bouquin, H. (1993) *Comptabilité de gestion, op. cit.*, p. 165. Nous soulignons.

⁵ Dent, J.F. (1991) «Accounting and Organizational Cultures: A Field Study of the Emergence of a New Organizational Reality», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no 8, p. 705-732.

⁶ Hopwood, A. (1983) «On Trying to Study Accounting in the Contexts in which it Operates», *Accounting, Organizations and*

D'une autre façon, une étude comme celle de Bhimani, bien représentative d'un courant accordant la primauté quasi exclusive aux rapports sociaux, défend l'idée inverse : il s'agit de ne pas accorder trop d'importance aux éléments techniques au détriment de facteurs organisationnels ; comme ces derniers sont nettement plus significatifs, ils éclairent davantage le sens des dimensions techniques que l'inverse.¹ Son raisonnement ressemble à d'autres du même genre et s'appuie sur l'hypothèse suivante : il est reconnu que la comptabilité de gestion est un processus structuré par un large groupe de facteurs comportementaux, politiques, institutionnels et socioculturels. Par conséquent, le renouveau de la connaissance comptable passe par un abandon des approches fondées uniquement sur l'analyse technique des techniques. Dans notre travail d'analyse, nous devons renoncer aux travaux axés exclusivement sur la dimension sociale. Ceux-ci, même en invoquant un aspect technique du contrôle, le réduisent plutôt à sa plus simple expression. Nous rejeterons aussi les travaux éthérés sur la technique, du genre de ceux d'un Haka et de ses collaborateurs, une étude, assez exemplaire, de nombreuses autres. Dans ce cas particulier, les auteurs visent une mise à l'épreuve des meilleures techniques disponibles pour accroître l'efficacité des processus budgétaires liés à la gestion des capitaux, mais on ne sait pas comment les chercheurs les définissent et cernent la portée de la technicité sous-jacente, son état de nature, etc.²

15.2 Médiums: entre laboratoires, bibliothèques, bases de données, livres universitaires, revues: les modèles scientifiques

Que produit la science sinon des vérités et de la connaissance inédite encapsulées dans des modèles ? Que représente un modèle ou un corps de connaissances systématiquement organisées en dispositif ? Comme dans toutes autres disciplines, le champ comptable, et particulièrement le contrôle de gestion, possède des institutions propres, comme des facultés universitaires, de groupes de chercheur, des revues scientifiques avec des comités, etc. Nous ne ferons pas le tour en détail sur ces aspects, même si on peut déjà savoir que des dispositifs de production de la connaissance scientifique donnent lieu à des configurations institutionnelles variées en matière de médias de transmission. Là n'est pas l'enjeu, de fait. Il y a plus urgent à dire sur le phénomène de transmission qui caractérise la science. Nous nous limiterons, non pas aux médias-livre et aux médias-revue - qui seraient surtout ceux que nous citons en notes de bas de page, mais aux objets de la connaissance qu'ils transportent car ils deviennent, eux-mêmes, des objets d'opérations médiatiques, amplifiés et répandus par le travail des scientifiques. Ce qui est donc médium de

Society, vol. 8, no 2/3, p. 290.

¹ Bhimani, A. (1994) «Modern Cost Management: Putting the Organization before the Technique», *International Journal of Production Economics*, vol. 36, no. 1, p. 29-37.

² Haka, S.F. et al. (1985) «Sophisticated Capital Budgeting Selections Techniques and Firm Performance», *The Accounting Review*, vol. 60, no. 4, p. 651-669. On consultera d'autres recherches semblables: la majorité d'entre elles évaluent l'efficacité de l'outil et font état des caractéristiques techniques dans un langage technique comptable: Klammer, T.P. (1973) «The Association of Capital Budgeting Techniques with Firm Performance», *The Accounting Review*, vol. 48, avril, p. 353-364. ; Klammer, T.P. (1972) «Empirical Evidence of the Adoption of Sophisticated Capital Budgeting Techniques», *Journal of Business*, juillet, p. 387-397 ; Moore, J.S. et A.K. Reichert (1983) «An Analysis of the Financial management Techniques Currently Employed by Large U.S. Corporations», *Journal of Business, Finance and Accounting*, hiver, p. 623-645. ; Scapens, R.W. et J.T. Sale (1981) «Performance Measurement and Formal Capital Expenditure Controls in Divisionalized

transport, ce qui est médium scientifique sur médium technique de transmission, c'est un modèle scientifique ou une théorie qui contient des savoirs organisés. Du coup, si chaque objet de la connaissance qu'une théorie scientifique devient une mémoire médiatique, nous nous contenterons de le définir comme un espace public et médiatique de la représentation. Par conséquent, nous évoquerons plutôt les travaux qui ont donné lieu à des modèles et ce sont ces modèles comme médium qui sont intéressants parce qu'ils diffusent à travers le temps institutionnel de la recherche une panoplie d'éléments de nature technique.

15.2.1 De la technologisation de l'information ou le manque de perception dans les angles morts de ce dispositif

Les discours scientifiques sont des corps solidaires qui portent les traces d'un passé formateur et d'une somme d'événements qui transforment la réalité des sciences comptables à travers le temps. Cette incorporation de l'espace/temps d'expression scientifique dans la représentation de la réalité technique devrait faire immédiatement un cas d'école exemplaire avec les technologies de l'information.

La recherche révèle assez régulièrement que les organisations vivent des phases d'intégration toujours plus poussées de leurs systèmes d'information de gestion.¹ Pourtant, en notre domaine, l'étude connue de Shield montre qu'entre 1990 et 1997, sur les 152 articles de recherche publiés par des Nord-Américains dans les six plus grandes revues scientifiques internationales, sept articles seulement abordent les technologies de l'information avec une dimension du contrôle de gestion.² Comment expliquer un tel état des lieux alors que le contrôle et la comptabilité de gestion sont touchés par cette révolution technique depuis les débuts de l'informatique en entreprise ?³ Manque de théories explicatives, de méthodologies appropriées d'analyse ?⁴ De telles études relèveraient-elles davantage des chercheurs en système d'information que des chercheurs en comptabilité et en contrôle de gestion ?

À toutes ces interrogations, nous devons également soumettre notre lecteur à cette problématisation plus fondamentale : de quelle façon les concepteurs d'outils de contrôle de gestion ont dû prendre au sérieux la complexité des médiations que demande la création d'un univers d'informations diversifiées au sein des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ? D'entrée

Compagnies», *Journal of Business, Finance and Accounting*, automne, p. 389-419.

¹ Boisvert, H. (1996a) «L'émergence du contrôle de gestion intégré», *Gestion*, vol. 21, no.3, septembre, p. 92-96.

² Shields, M. H. (1997) «Research in Management Accounting by North Americans in the 1990s», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 9, p. 3-61. Les sujets les plus importants étant la rémunération, le budget, la mesure de la performance, les prix de transfert, etc.

³ En effet, en prenant connaissance de certaines études, on pouvait espérer que le mouvement était bien engagé sur cette voie. Pensons seulement à celles de : Bruns, W.J. et F.W. McFarlan (1987) «Information Technology Puts Power in Control Systems», *Harvard Business Review*, vol. 65, no. 5, septembre-octobre, p. 89-94 ; Herremans, M. et al. (1991) «Impact of Automation on Cost Accounting», *Accounting and Business Research*, vol. 21, no. 82., p. 147-155 ; Simons, R. (1995) «Use and Misuse of Information Technology», *Levers of Control*, Appendix B, Boston, Harvard Business School Press, p. 183-195.

⁴ Dans le champ des technologies de l'information en général, les débats méthodologiques et épistémologiques sont des réalités de la recherche. Des travaux comme ceux de Hirschheim, R.A. (1985) «Information Systems Epistemology: An Historical Perspective», in E. Mumford et al. [sous la dir.] *Research Methods in Information Systems*, North-Holland, Elsevier Science Publishers, p. 13-36; Robey, D.(1996) «Diversity in Information Systems Research: Threat, Promise, and Responsibility», *Information Systems Research*, vol. 7, no. 4, p. 400-408 et de Weick, K.E. (1990) «Technology as Equivocal: Sensemaking in New Technologies», in P.S. Goodman [sous la dir.] *Technology and Organizations*, San Francisco, Jossey-Bass, p. 1-44, en attestent éloquemment. Nous verrons plus loin que les recherches sur ces thèmes sont amorcées mais il n'y a pas encore d'études qui se démarquent au point de se positionner comme référence théorique

de jeu, Jeanneret nous dirait que plus le lien avec les NTIC et un domaine d'application «est affiné, moins il est élucidé ou étudié», car rarement «avons-nous conjugué un tel état d'excitation relativement à la technique avec un regard aussi distrait sur son histoire».¹ Cette observation introductive de Jeanneret nous est utile pour relever immédiatement le nombre et la divergence extraordinaires des sujets de recherches disponibles dans le domaine des NTIC en comptabilité et information de gestion et la nécessité de les discriminer immédiatement autour de cet autre enjeu soulevé par cet auteur : «Ce qui est le plus difficile à trouver», y compris dans notre domaine, nous semble-t-il, «c'est une initiation raisonnée et synthétique aux grands questionnements à partir desquels le rapport entre dispositifs techniques et socialisation des savoirs peut être formulé – et donc adopter une posture culturelle devant ces innovations».² Nous proposons donc un parcours dans cette littérature orienté vers cette posture.

Bouquin et Fiol viennent nous rappeler que la montée en puissance des technologies de l'information ne vient aucunement augmenter l'efficacité et la performance du contrôle de gestion : au contraire.³ En ce domaine, il semble perdurer un aveuglement. Face à la vitesse de l'information à digérer instantanément, face à l'accent mis par les contrôleurs sur la collecte, la transmission et l'analyse très sommaire des données, le contrôle de gestion est en train de transformer les managers en exécutants, pourvus du seul intérêt de réduire les coûts. Jumelé à la puissance informatique, le contrôle de gestion perd ses responsabilités de fiduciaire, d'intercesseur entre la stratégie et les opérations et d'aide à la décision selon tous les contextes d'entreprise (et d'abord ceux requérant du contrôle interne). Même en contexte technologique et informatique, praticiens, académiciens et chercheurs «continuent, les uns les autres, à proposer des mesures d'écarts entre ce qui est demandé aux managers (l'atteinte des objectifs) et ce qu'ils produisent (les résultats obtenus).»⁴ En finalité donc, les outils informatisés convergent toujours vers ces vieilles pratiques de contrôle par l'analyse des écarts. Praticiens, académiciens et chercheurs semblent plus qu'avant ne jamais prendre «en compte ce que 'ça demande' aux managers pour donner les résultats attendus, c'est-à-dire l'épuisement de leurs réserves sur le plan physiologique, psychologique, voire éthique, pour ne pas faillir, la perte de sens au travail, les choix éprouvants face à de multiples dilemmes, l'engluement dans des doubles contraintes.»⁵ Ces dimensions humaines constituent des dimensions qui ne sont pas vraiment traitées dans la recherche.

Il y a bien l'étude d'Ansari et Bell qui souhaite montrer le contexte culturel comme variable explicative décisive de l'action inhérente à la comptabilité, elle-même vue comme médiation entre les managers et les objectifs économiques de l'entreprise (traduits dans la stratégie, les opérations et les mesures de performances visées).⁶ Encore là, la technologie de l'information n'y est pour pas grand-chose

significative.

¹ Jeanneret, Y. (2007) *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Villeneuve, Presses Universitaires du Septentrion, p. 14.

² *Ibid.*, p. 17.

³ Bouquin, H. et M. Fiol (2007) «Le contrôle de gestion : repères perdus, espaces à retrouver», *Communication*, 28^{ème} Congrès de l'Association Française de Comptabilité, 23, 24 et 25 mai, IAE de Poitiers.

⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵ *Ibid.*

⁶ Ansari, S.L. et J. Bell (1991) «Symbolism, Collectivism and Rationality in Organisational Control», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 4, no. 2, p. 4-27.

puisque la culture organisationnelle va jouer un rôle de critique vis-à-vis l'adoption de toute nouvelle pratique ou équipement comptable qui mettrait en péril les modèles de contrôle existants et considérés comme performants et tolérables par les acteurs : «Accounting/control systems, it seems, are not uniquely fashioned by either the environment, technology or power distributions in an organisation.»¹ Néanmoins, soulignent-ils, certaines pratiques comptables et équipements technologiques ne peuvent pas être imposés à un milieu organisationnel, car ils sont exposés aux contraintes et aux filtres de la culture locale et de sa rationalité qui lui est propre. Fusionnée avec la puissance de l'informatique, l'action propre à l'«écriture comptable» et l'«action organisée» qui marque toutes les activités de l'entreprise apparaissent sous une nouvelle et unique forme que Boland et O'Leary nomment les nouvelles technologies graphiques (*technologies of inscription*), c'est-à-dire un assortiment de techniques numériques, alphabétiques et organisationnelles qui, une fois combinées, augmentent considérablement le potentiel des pratiques de gestion et des activités économiques.² C'est à partir de cette prémisse, très générale, que Boland et O'Leary annoncent, dans un premier éditorial, les motifs justifiant une nouvelle revue scientifique, l'*Accounting, Management and Information Technologies*. Voyons de plus près ces motifs : ils illustrent bien, à eux seuls selon nous, les principaux enjeux et défis de la recherche sur ce thème qui touche de près nos préoccupations.

C'est en souhaitant mettre en relief la nature des interactions entre, d'une part, les technologies de l'information des systèmes comptables et de contrôle et, d'autre part, le management et la stratégie, que les responsables de cette revue estimèrent le temps venu de consacrer un journal entier à un phénomène technologique remontant aux années cinquante.³ Employé au pluriel, le vocable «techniques» indique que la «comptabilité» et le «management» constituent bel et bien *des techniques* à part entière. Le mot «technique» ici n'est pas employé par Boland et O'Leary au sens d'objet physique ou matériel, mais comme une forme de savoir pratique. Elle est un type de connaissance portant sur comment les choses peuvent être partagées, apprises et répétées.⁴ En outre, disent-ils, nous oublions qu'une technique est en soi une invention sociale, malléable et façonnée diversement lors de son utilisation. Ce sont ces différents usages sociaux qui vont déterminer ses potentialités, comme ses limites. Enfin, Boland et O'Leary définissent la technique propre à la comptabilité et celle de la gestion de la manière suivante :

«In viewing accounting as a technology, we portray it as a generalized process of "giving an account," or of making a representation of ourselves and of our institutions. Any repeatable, learnable set of practices for defining an entity of interest by creating methods for observing, classifying, recording, and reporting about its states or relationship are accounting technologies.

¹ *Ibid.*, p. 24.

² Boland, R. et T. O'Leary (1991) «Technologies of Inscribing and Organizing: Emerging Research Agendas», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 1, no.1, p. 1. A noter que nous avons traduit l'expression «technology of inscription» par «technique graphique». Elle est plus proche de l'esprit des auteurs, et, comme eux, nous nous sommes basés sur les travaux de Goody pour franciser cette expression. Voir à ce sujet : Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin, mais surtout Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.

³ Plus précisément: «The principal point of leverage for this agenda is the recognition that information technology and its relation to organizing is not something that just arisen in the last three or four decades. Forms of organizing, systems of accounting and control, and practices of management had long been based upon information technologies when general purpose computers were first applied to organizations in the mid-1950s. » *Ibid.*, p. 1.

⁴ Pour leur prise de position sur le sens de la technique, Boland et O'Leary s'appuient en fait sur les travaux de Brooks, H. (1980) «Technology, Evolution and Purpose», *Daedalus*, hiver, p. 65-81.

In viewing management as a technology, we portray it as emerging from early practice into a codified, institutionalized body of methods for intervening upon and attempting to plan and control social and economic relations. Programs of research in management are too often obsessed with the problems of the manager. We encourage a break with that obsession, and hope to instate a questioning of how the technology of management has come to be shaped the way it is and how its practices operate through information technologies to affect the lives of us all.»¹

Selon d'autres positions avancées par Boland et O'Leary, chacun de ces domaines de l'administration comporte un grand nombre de technologies. Et c'est particulièrement le cas en comptabilité, et ce depuis longtemps. Il est d'ailleurs temps que les *technologies* de classification, de codification, d'enregistrement, de mémorisation et de sélection de *la donnée alphanumérique* comptable soient reconnues en tant que telles. Et ces technologies ne sont pas anodines : elles affectent directement les formes de management. Ces technologies finissent par constituer des agrégats de résultats informationnels qui influencent, dans la longue durée, le développement des pratiques de planification et de contrôle des objectifs économiques et financiers. Plus particulièrement, toutes ces technologies comptables, toujours mal comprises, constituent à la base des techniques graphiques qui reposent en permanence sur des techniques graphiques fondamentales que sont l'écriture, les nombres et le calcul. Toutefois, pour ces deux auteurs, l'importance d'examiner de plus près ces dernières techniques graphiques, afin de mieux cerner les méandres sociotechniques de la comptabilité et des formes de contrôle auxquelles elle donne lieu, trouve sa justification dans l'histoire.

Jeanneret, cité plus haut, serait sans doute du même avis. L'examen de l'histoire de l'écriture et ses effets potentiellement observables sur une conduite sociale nous forcerait, aujourd'hui, à nous interroger sur cet enjeu de premier plan : «l'invention d'un nouveau procédé technique, permettant une forme inédite d'inscription matérielle des productions culturelles, suscite-t-elle un progrès des pratiques culturelles elles-mêmes ?»¹ Globalement, la comptabilité était une technique scripturale impliquée très tôt dans les échanges commerciaux, les relations contractuelles et les rapports supérieur/subordonné. De plus, ce fait est moins reconnu affirment Boland et O'Leary, mais la technique comptable a participé de près à l'émergence de plusieurs formes d'organisations et, en ce sens, elle a véritablement contribué à forger des relations socioéconomiques de contrôle très spécifiques entre dirigeants, administrateurs et bureaucrates. Depuis le début de l'histoire humaine, de fait, qu'il existe une relation de causalité entre écriture comptable et organisation, car elle est la première forme de rationalité économique. Mais encore, que dire d'autre de cette comptabilité qui permet le contrôle rationnel de l'action dirigeante aujourd'hui ? Quelle conséquence sur la société occidentale d'une telle coévolution ? Pour Boland et O'Leary, la structure des organisations modernes a à voir avec les prémisses des techniques graphiques de la comptabilité d'autrefois. C'est le point de départ de leur ambition théorique : le choix de technologies graphiques comptables influence le développement d'une organisation. Les deux auteurs encouragent d'autres chercheurs à travailler sur cette mise en relation entre des actions de toutes les parties prenantes propres à une organisation et celles liées

¹ Boland, R. et T. O'Leary (1991) «Technologies of Inscribing and Organizing: Emerging Research Agendas», *op. cit.*, p. 3. Nous soulignons.

aux techniques graphiques comptables à des fins de contrôle. Car ces dernières possèdent, depuis toujours, une puissance rationnelle inédite: celle de présenter simultanément, sous forme de synthèses, des réalités socioéconomiques complexes. Bien plus, aujourd'hui, l'informatique accentue formidablement la vitesse de fabrication et la pertinence de tableaux informationnels comme outils d'aide à la décision. Ils constituent dorénavant le point de chute matériel des technologies du management et de la comptabilité. D'où l'urgence de construire, le plus tôt possible, de nouvelles connaissances sur le rapport écran de contrôle/technologies, jugent Boland et O'Leary, car «changing our technologies of inscription changes the kinds of persons, organizations and worlds that are possible, and changing our practices of managing changes the categories, classifications, and coding available for making representations with information systems.»² Le point de vue de Boland et O'Leary montre rapidement des questions générales qui touchent à notre objet de recherche. Par-dessus tout, le mérite de leurs propos d'éditeurs est de nous faire prendre conscience de l'importance de penser la comptabilité et le contrôle de gestion comme des *technologies*. Qu'elles soient immatérielles, cognitives ou symboliques, il existe un ensemble de technologies dont le pouvoir est démultiplié et transformé par l'informatique. Encore faut-il connaître les effets de ce pouvoir. C'est une autre zone grise de la recherche : il y a un déficit du regard sur cette dimension.

L'étude de Bloomfield et Coombs montre une tentative de conceptualisation du pouvoir proprement dit dans sa relation avec les usages des ordinateurs dans les organisations.³ Elle indique que les technologies de l'information contribuent à la fois à une centralisation et une décentralisation du pouvoir et du contrôle. La vision classique à l'effet que l'ordinateur est une technologie matérielle qui renforce le pouvoir des acteurs dominants est remise en cause au bénéfice d'une conception sur des dimensions symboliques et disciplinaires des systèmes d'information qui traversent une organisation. En interprétant le contrôle «as an instance of power relations, rather than as a property or a thing, we have been led to examine the relationship between the creation of information systems and changes in the practices and professional knowledges of groups of actors.»⁴ La démonstration des chercheurs porte sur la mise en perspective que le contrôle comptable et de gestion n'est pas renforcé chez les acteurs dominants même si c'est là la volonté affichée par le groupe de managers professionnels en ayant un recours plus important avec les NITC. Cette double forme de contrôle relèverait davantage des degrés de *compréhension* des utilisateurs qui, elle, est la seule variable explicative de leur conduite qui tend à la longue vers des situations d'autocontrôle.

L'étude de Robey et Boudreau va dans ce sens : contrairement à ce que nous pourrions croire, il est loin d'être certain que les technologies de l'information sont de véritables déterminants dans les changements des pratiques gestionnaires et dans la transformation des organisations.⁵ En passant en revue

¹ Jeanneret, Y. (2007) *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, op. cit., p. 28.

² Boland, R. et T. O'Leary (1991) «Technologies of Inscribing and Organizing: Emerging Research Agendas», op. cit., p. 2.

³ Bloomfield, B.P. et R. Coombs (1992) «Information Technology, Control and Power: The Centralization and Decentralization Debate Revisited», *Journal of Management Studies*, vol. 29, no. 4, juillet, p. 459-484.

⁴ *Ibid.*, p. 479.

⁵ Robey, D. et M.C. Boudreau (1999) «Accounting for the Contradictory Organizational Consequences of Information Technology: Theoretical Directions and Methodological Implications», *Information Systems Research*, vol. 10, no. 2, juin, p. 167-185.

plusieurs études empiriques sur la question, les auteurs relèvent plusieurs contradictions entre les recherches et à l'intérieur même des contenus de recherche publiés concernant les variables retenues. Ils proposent plutôt des approches théoriques qui mettraient de l'avant une axiomatique qualifiée de «logique de l'opposition» pour évaluer plus correctement les conséquences des technologies de l'information. Contrairement à une logique de la détermination, une logique de l'opposition expliquerait mieux le changement organisationnel en identifiant les forces véritablement à l'œuvre dans la promotion des changements. Quatre approches théoriques sont évaluées et proposées : l'approche sociopolitique des organisations, l'approche de la culture organisationnelle, l'approche des théories institutionnelles et, enfin, l'approche de l'apprentissage organisationnel. Ainsi, en quelque sorte, pour comprendre avec plus de richesse les changements dans le domaine du contrôle organisationnel et de gestion, il importe de réussir à mettre au jour les forces opposées au sein d'un contexte social vu comme un milieu complexe au sein duquel les technologies de l'information n'en constituent qu'une composante.

Plus récemment, Granlund et Mouritsen soulignaient le manque de recherches véritables et pertinentes sur les conséquences directes des technologies de l'information sur les pratiques comptables et de contrôle de gestion.¹ L'examen de la littérature sur le sujet indique plutôt que la recherche «is often about Internet applications, e-business solutions, telecommunication etc. It is accounting information system (AIS) researchers that study accounting and IT [Information Technology] in explicit terms: they operate in the middle ground between the fields of accounting and IS/IT [Information System].»² Plus particulièrement, l'attention des chercheurs porte sur les transactions comptables électroniques, les registres comptables, les pratiques de vérification des systèmes comptables et, enfin, le contrôle de gestion est abordé de manière plus secondaire. Sur l'essentiel donc, les deux auteurs conviennent que le contexte des études disponibles : «there tends to be a lack of questions such as how precisely technology drives management control logic, and how management control problems drive information technology solutions».³

La comptabilité et le contrôle de gestion tiennent une partie de l'identité dans les technologies de l'information. Et, en premier lieu, nous venons d'apprendre qu'il y a encore une bonne part d'obscurité en elles. Bien plus, l'esprit de la recherche, et les regards portés sur elles, demeurent obscurs. Ce sont les rapports de proximité entre les technologies et les contrôles qui restent à être inscrits dans le clair et le distinct. Chaque technologie semble donc exprimer une organisation de contrôles, mais obscurément, confusément, puisque, même si elle peut être décrite simplement, le monde des contrôles organisés, lui, est infini, inépuisable. Faisons un pas de plus en cette direction avec la section suivante.

¹ Granlund, M. et J. Mouritsen (2003) «Introduction: problematizing the Relationship Between Management Control and Information Technology», *European Accounting Review*, vol. 12, no. 1, p. 77-83.

² *Ibid.*, p. 78.

³ *Ibid.*, p. 79.

15.2.2 Une technologie *incorpore* des actes de contrôle multiples, idéologiques et culturels

Nous avons vu depuis le début que l'approche théorique et méthodologique retenue influence le regard de la recherche porté sur le rapport technologie/contrôle. Symons défend l'hypothèse suivante : changeons effectivement notre regard et choisissons des concepts inédits qui révéleront la complexité de ce rapport, et d'erechef avec le concept clé de l'«évaluation», qui est l'action fondamentale qui se trouve au cœur de chaque acte de contrôle de l'organisation.¹ Omniprésente depuis la conception jusqu'au fonctionnement du système technologique du contrôle de gestion, cette notion sert de fil conducteur à l'auteur pour montrer comment chaque technologie de l'information représente, concrètement, une mosaïque d'actes de contrôle.

Une *technologie*, au sens large, désigne une variété de techniques et de pratiques spécialisées permettant la régulation des activités d'un domaine particulier dans l'entreprise, un système dont l'objectif, assure Symons, est de contribuer à la standardisation et à la rationalisation des activités économiques.² Ici, le contrôle organisationnel serait un système technique, comme le serait le contrôle de gestion. De cette position, l'auteur préfère plutôt s'en remettre au sens des propos du théoricien connu, Jacques Ellul, et présenter la technologie comme une *organisation* composée de processus qui assignent «"appropriate tasks to individuals or to groups so as to attain, in an efficient and economic way, and by the coordination and combination of all their activities, the objectives agreed upon."»³ Cet énoncé constitue une caractérisation décisive, car une technologie de l'information doit être conçue en tenant compte de ses effets, des impacts sur la vie organisationnelle qui, malheureusement, ne sont pas toujours perceptibles directement. Cela revient à dire qu'elle a de nombreuses répercussions, mais que les plus importantes sont celles qui structurent étroitement les relations sociales, et particulièrement celles liées au flux de production, annonce Symons. D'ailleurs, à ce sujet, il dénonce l'attitude générale que nous avons envers les technologies de l'information sur le manque d'ouverture sur les conduites sociales qui peuvent constituer un potentiel de contrôles inédits. En effet, nous avons tort de ne pas les considérer comme des *forces productives* de premier plan. Plus largement, la communauté de chercheurs sous-estime le nombre d'innovations et de processus techniques nouveaux que ces conduites sociales créent et organisent dans les *marges* des réalités connues et pourtant invisibles de l'organisation.

Pour mieux critiquer les conceptions usuelles de la «technologie», Symons a recours lui-même à une définition au caractère pédagogique : elle est un ensemble de techniques d'évaluation capables de contrôler de multiples façons la nature du travail, c'est-à-dire que, considérée de cette façon, une technologie offre aux analystes et utilisateurs une capacité de *maîtriser* plus efficacement les moyens employés pour accomplir leur travail. L'intérêt d'une telle vision réside non seulement dans le fait que le contrôle d'entreprise et du management est une technologie multifonctionnelle, mais parce qu'elle permet

¹ Symons, V.J. (1993) «Evaluation and the Failure or Control: Information Systems Development in the Processing Company», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.1, p. 51-76.

² *Ibid.*, p. 72.

³ *Ibid.*, p. 70.

de pousser son pouvoir explicatif plus loin. Un système de contrôle pourrait être bien adapté si les experts savaient interpréter le concept clé de l'«évaluation» selon deux dimensions : l'évaluation formelle et l'évaluation informelle. L'une comme l'autre formerait ainsi une vue complète sur le sens du contrôle.

La conception des systèmes d'information s'appuie faussement sur la vision des choix rationnels. Ce modèle postule que l'acteur est rationnel, ce qui n'est pas le cas dans les faits concrets de tous les jours. On le présente comme étant bien informé, alors que c'est l'inverse qui prévaudrait. Ainsi, il est en mesure de réduire l'incertitude et d'effectuer des choix pour obtenir un maximum de contrôlabilité des activités. L'acteur est un être plein d'incertitude : comment prétendre, dans ce cas, inhiber une bonne part de cet état de nature ? Les chercheurs partisans de cette école ont tendance à pécher par excès, juge Symons. L'expérience accumulée des études sur le terrain met en évidence les limites de cette conception et même de l'application des méthodes liées à cette vision. Ce modèle sert trop souvent de relais à l'idéologie qui soutient pouvoir faire converger tous les «processus d'évaluation» de la réalité vers une même structure formelle de raisonnements, structure sur papier qui est pourtant loin d'être adaptée à cette réalité. Symons ne nie pas la nécessité de recourir à des formes de rationalité pour concevoir et repenser les technologies de l'information, car il faut un minimum de formalisation pour permettre aux contrôles d'être efficaces. Il va même défendre la primauté de la formalisation rationnelle sur les aspects informels ou socioculturels. En revanche, il refuse que la réalité de l'entreprise se définisse et soit «contrôlée» sur la base de rationalisations. Il propose donc une conception qui s'appuie sur des méthodes interprétatives et inspirées de la philosophie postmoderne de l'action. Les discours postmodernistes font de l'incertitude, de l'instabilité et de l'hétérogénéité des conditions à tout système d'action. Symons associe ces attributs aux systèmes de contrôle, de là :

«Calls for increased individual initiative and a more flexible response to changes in knowledge, along with the multiplication of centres of problem-solving and decision-making imply that an effective organisation has to be able to tolerate a high degree of unpredictability within itself. Attempts to monitor what every subordinate is doing all the time tend to be counter-productive ; attempts to make the activity of others predictable necessarily routinise, suppress intelligence and flexibility and turn the energies of subordinates to frustrating the projects of at least some of their superiors.»¹

Pour ce chercheur, une «action» produit des effets souvent opposés aux intentions initiales de l'acteur. Or, si l'action instituée est aussi un schème symbolique, et comme toute production symbolique peut produire chez un autre acteur à une perception contraire, c'est dans cette optique que l'auteur croit que «the formal is continually shadowed by the informal.»² Les procédures formelles d'évaluation et les interprétations informelles deviennent ainsi les deux facettes d'une même action de contrôle. Elles n'ont pas à être séparées lorsqu'il est nécessaire de comprendre un acte de contrôle. Il y a donc, par conséquent, une relation dialectique qui devient « a valuable tool for planning and implementation of information system.»³ Ce que propose Symons se résume finalement à deux choses. D'abord, que plus d'experts

¹ *Ibid.*, p. 54-55.

² *Ibid.*, p. 55.

³ *Ibid.*, p. 52.

pensent à utiliser cet outil de raisonnement lors de la mise en œuvre du contenu et des formes techniques des technologies de l'information. Ensuite, que les théoriciens valident ce modèle et renoncent, pour une fois, à se servir exclusivement du modèle de l'acteur rationnel, trop abstrait et idéologique : la réflexion sur les technologies ne s'en porterait que mieux.

Le succès des technologies de l'information ne s'explique pas par les avantages économiques ou de rationalité qu'elles procurent. En comptabilité, personne ne remettrait en question leur utilité tellement les spécialistes ne jurent maintenant que par elles. Quel comptable ou contrôleur s'opposerait à l'informatisation des systèmes comptables ? Ce succès provient également d'un certain nombre de discours, ceux des concepteurs, des fournisseurs de matériel informatique et des médias en général. Entre le discours et la pratique, les impacts réels des technologies de l'information ne sont pas toujours ceux espérés. Il se pourrait alors que technologie de l'information rime avec idéologie. Il est reconnu que l'idéologie technique liée à l'informatisation est chose courante et s'avère excessivement permissive si l'on en croit Wolton, car, à la base, «elle combine les trois dimensions de toute idéologie : par les fantasmes sur la société de l'information, elle véhicule un projet politique ; par sa dimension naturellement anthropologique, elle constitue un système de croyances ; par ses enjeux économiques, elle est une idéologie d'action.»¹ Cette observation générale s'est déjà fait entendre dans notre domaine. En voulant connaître l'utilité réelle des technologies de l'information comptable, McKinnon et Bruns concluent que les arguments évoqués pour les implanter sont contestables dans les 12 entreprises manufacturières étudiées.² La valeur dominante qui préside aux choix d'acquisition et de mise en œuvre est une certitude - pour ne pas dire une croyance - de la nécessité de rester à la fine pointe des derniers progrès technologiques. Le matériel informatique joue un rôle important dans cette exigence d'être à l'avant-garde. Mais il semble compter moins que l'opinion des dirigeants qui croient en l'obligation de *brancher* tous les gestionnaires. Le critère de choix le plus souvent invoqué est d'ailleurs l'augmentation de la performance des gestionnaires. Sur l'essentiel, la technologie de l'information est portée par l'idéologie suivante : favoriser les synergies entre les managers et leurs rapports avec l'information de gestion. Pour McKinnon et Bruns, le choix d'une technologie informatique repose sur une double illusion : les besoins réels des utilisateurs et les spécificités de l'organisation. Ils sont très secondaires lorsqu'une direction a pris la décision de changer son "parc machine" par de nouveaux équipements, perçus comme plus performants et plus profitables. La conséquence est plutôt dramatique. De nombreux gestionnaires refusent en effet de s'y adapter et/ou d'y consacrer tout le temps requis pour en faire l'apprentissage. Une fois le système implanté, ils exploitent

¹ Wolton, D. (1997) *Penser la communication*, Paris, Flammarion, p. 239. Particulièrement, ces trois dimensions se comprendraient mieux avec la situation déjà rencontrée par les chercheurs en contrôle si on met en parallèle cet autre commentaire de Wolton : «La demande en matière de communication dépend pourtant de l'environnement social et culturel, et rien ne dit qu'elle rencontrera l'offre de service. L'histoire fera peut-être apparaître d'autres besoins, réclamant d'autres moyens que ceux offerts par les techniques de communication. Donc, rien, *a priori*, ne garantit que la nouvelle demande de communication trouvera sa satisfaction dans l'offre de technique et de services actuels. C'est un exemple typique de fuite en avant technologique ; puisqu'il existe une crise de la communication entre les individus, les milieux sociaux, les générations, on postule que l'offre de plus en plus performante des techniques apportera les éléments de réponse. C'est toujours la même idée caractéristique de l'idéologie technique : *confondre performance technique et performances humaines et sociales.*» (p. 241).

² McKinnon, S.M. et W.J. Bruns (1992) *The Information Mosaic*, Boston, Harvard Business School Press, p. 190 et ss.

rarement l'ensemble de ses potentialités. Enfin, s'il y a un certain désintérêt face à cette technologie, c'est que les gestionnaires connaissent des voies alternatives pour obtenir l'information désirée. Que ce soit du point de vue comptable ou financier, la plupart du temps, une fois ces technologies implantées, l'information produite n'arrive pas toujours à temps. C'est sans doute là une lacune importante. En effet, l'information économique semble rarement pertinente pour le contrôle de gestion et, curieusement, nous disent Mckinnon et Bruns, elle manque souvent d'exactitude. On peut imaginer les conséquences sur la qualité du contrôle des pratiques gestionnaires.

Dans les années 80, des chercheurs croyaient que les technologies de l'information allaient renouveler les relations sociales, générer de meilleures performances économiques et produire des bénéfices élevés.¹ De cet excès de confiance et d'utopies, Orlikowski estime plutôt: «In betting their hopes of organizational transformation on information technology, many of these commentators rely heavily – perhaps too heavily – on technological determinism.»² Cet auteur ne croit pas à la transformation des organisations modernes par des *lois* technologiques. Exception faite des études réputées de Hirschhorn et Zuboff, Orlikowski se désole du manque d'études démontrant avec arguments et faits pertinents les impacts positifs des technologies de l'information sur les principales composantes organisationnelles dont, au premier titre, le contrôle de gestion.³ Les résultats de ses travaux dévoilent:

« [...] the mediation of work processes by information technology augments and extends existing mechanisms of control, while reinforcing established forms of control, creating an integrated information environment which has contradictory implications for forms of organizing and control. It facilitates decentralization and flexible operations on the one hand, while increasing dependence and centralized knowledge and power on the other.»⁴

Toujours selon les résultats de son enquête, cette technologie informationnelle n'augmente pas vraiment la flexibilité organisationnelle et elle ne diminue en rien les formes bureaucratiques : «we see the emergence of technical control, and the augmentation of personal, social, structural, and cultural control through electronic mediation.»¹ Ce dernier constat est toutefois nouveau et intéressant : le contrôle organisationnel est intégré aux médiations électroniques. De fait, il est préférable de penser le contrôle par l'entremise de médiations multidimensionnelles soit informationnelles/communicationnelles/électroniques. Bref, c'est dans ce mouvement fort de conceptualisation que l'auteur affirme l'irréversibilité de la technicisation du contrôle.

Cette expérience de recherche l'amène à conclure sur un autre point important. La technologie de l'information en place est construite de façon à refléter le contrôle organisationnel. Dans le cas étudié, les

¹ Voir, entre autres, Applegate, L.M. et al. (1988) «Information Technology and Tomorrow's Manager», *Harvard Business Review*, novembre-décembre, p. 128-136; Drucker, P. (1988) «The Coming of the New Organization», *Harvard Business Review*, janvier-février, p. 45-53 ; Huber, G.P. (1984) «The Nature and Design of Post-Industrial Organizations», *Management Science*, vol. 30, no. 8, p. 928-951 ; Miles, R.E. et C.C. Snow (1986) «Networked Organisations : New Concepts for New Forms», *California Management Review*, vol. 28, no. 3, p. 62-73.

² Orlikowski, W.J. (1991) «Integrated Information Environment or Matrix of Control ? The Contradictory Implications of Information Technology», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 1, no.1, p. 10.

³ Hirschhorn, L. (1984) *Beyond Mechanization: Work and Technology in a Postindustrial Age*, Cambridge, MIT Press et Zuboff, S. (1988) *In the Age of The Smart Machine*, New York, Basic Books.

⁴ Orlikowski, W.J. (1991) «Integrated Information Environment or Matrix of Control ? The Contradictory Implications of Information Technology», *op. cit.*, p. 10.

participants recourent à elle pour coordonner leurs efforts avec l'entreprise. Chaque fois que l'un d'entre eux entre en relation avec le système, il est, en fait, en présence des éléments du contrôle organisationnel qui lui permettent cette coordination. Non seulement le contrôle participe-t-il alors à contraindre l'action de ce lecteur, mais, selon Orlikowski, ce sont les techniques de contrôle intriquées dans cette technologie qui étendent leurs *effets de contrôlabilité* jusque dans la conscience de chaque utilisateur : «By influencing cognition, technical control mechanisms become closely aligned with mechanisms of ideational control which shape the assumptions and mental models that workers draw on to understand and accomplish their work.»² À en croire Orlikowski, l'avantage positivement perçu du contrôle induit par l'informatique doit être relativisé. Il y a un combat à livrer contre les idées reçues. Ce n'est pas l'augmentation des contrôles de la performance qui décidera du succès d'une technologie. La supervision directe du travail et le contrôle de plusieurs systèmes de production s'effectuent via une «surveillance électronique» et cette vérification passe inaperçue le plus souvent. Ce sont ces conséquences qui doivent être mesurées. Il est donc inutile de s'en remettre aux critères d'autrefois pour juger de la qualité du contrôle et du contrôle des résultats économiques. Et Orlikowski insiste : le contrôle traditionnel, ses représentations et ses processus s'intègrent de plus en plus aux programmes d'information. Il est donc nécessaire de porter une attention particulière à ce niveau bien précis. L'auteur prétend même que ces schémas techniques deviennent maintenant une référence de premier plan pour interpréter la dimension sociale des effets de contrôle sur l'organisation et la gestion. Ce qu'il ne dit pas, toutefois, c'est le poids qu'il faut accorder à l'automatisation des procédures de contrôle vis-à-vis des autres formes de contrôle. L'acteur organisationnel n'a-t-il pas le potentiel d'innover, à tout moment, en matière de contrôle ? La recherche de cet universitaire est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle met un bémol important aux discours sur la transformation positive des organisations par cette technologie. C'est un mythe de croire qu'il en serait ainsi.³ L'auteur écrit : «Speculation about technological transformations of organizations, by and large, ignore the motivations and interests of managers who will need to be instrumental in enacting such a changed world.»⁴ Ensuite, soutient-il, il est faux de prétendre à une décentralisation du contrôle au profit des opérationnels. C'est l'inverse qui est vrai : la technologie de l'information favorise une institutionnalisation et une réification du contrôle organisationnel et de gestion. Particulièrement, «we see the emergence of an integrated information environment as well as a matrix of control.»⁵ Et justement, sur ce point précis, n'est-ce pas là une nouvelle ruse de la technique ? Celle de nous faire croire qu'une technologie instaure un nouvel ordre de contrôle à l'échelle de l'organisation ? Des croyances aux mythes, le fait culturel doit-il être convoqué à l'explication ?

¹ *Ibid.*, p. 32-33.

² *Ibid.*, p. 34.

³ L'auteur conclut effectivement sur cette question : «Most of the current discussions downplay the tremendous difficulties associated with successfully implementing organizational change. Organizations typically display inertia through their established routines, institutionalized practices, and taken-for-granted assumptions that inform and reinforce the status quo. Reorientating and restructuring production processes under such conditions is not only difficult but also risky.» (p. 39).

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Robey et Azevedo dressent un même constat : peu d'études démontrent que les technologies de l'information participent étroitement aux changements organisationnels.¹ Pour comprendre comment des structures organisationnelles (les processus de contrôle en font partie) évoluent sous l'influence de ces technologies, ils sont d'avis que seule une analyse culturelle peut apporter une réponse satisfaisante. L'avantage de cet examen est double : d'une part il encourage l'étude des *artefacts* matériels – des objets techniques – du système à partir des significations socialement construites par les utilisateurs et, d'autre part, il propose les concepts requis pour interpréter le rôle complexe joué par ce système dans la régulation et la mutation des structures organisationnelles et leurs effets sur les activités socio-économiques.² La culture est définie par eux comme les significations sociales octroyées aux objets matériels et symboliques et aux pratiques. Étant donné le nombre et la complexité des moyens d'expression de la culture organisationnelle, «information technology's social consequences are indeterminate because technology has both material and socially interpreted properties. Information technology is more "interpretative flexible" than other technologies, which allows its developers and users to "reinvent" even its material properties during use.»³ Cette dernière posture apparaît intéressante. En effet, en poursuivant sur ce raisonnement, Robey et Azevedo avancent, avec beaucoup de pertinence :

«An important insight gained from a cultural understanding of technology is that the *same* material technology can acquire *different* meanings in different cultures. The same application of information technology may symbolize deskilling and control of clerical workers in one setting, and upskilling and worker liberation in another. Cultural analysis can account for these different interpretations by tracing the development of values and assumptions pertinent to the technologies.»⁴

De ces considérations, il est possible de mieux juger les interprétations des utilisateurs et des concepteurs quant au sens - socialement construit - des propriétés du système. Un tel cadre théorique donne au chercheur la possibilité de mieux situer les pratiques de contrôle avec le contexte culturel de l'entreprise. Ce faisant, l'observateur constatera que, «at best, cultures are changed through emergent processes, over which managers and other stakeholders exert only partial control.»⁵ L'étude de Robey et Azevedo donne à concevoir le développement et l'utilisation de ces technologies comme des activités culturelles, continuellement influencées par les interprétations des acteurs. La spéculation autour des projets rationnels est, du coup, atténuée : les formes de formalisation des processus ne sont en effet pas toujours de mise lorsque la variable culturelle est impliquée dans la mise en œuvre. Ce qui ensuite nous amène à considérer de plus près que les technologies ne sont pas des *agents de changement* à part entière. Elles n'ont donc pas à être traitées par la recherche comme des outils de transformation détenus exclusivement par des concepteurs omniscients. Elles jouent certes un rôle dans le changement d'une

¹ Robey, D. et A. Azevedo (1994) «Cultural Analysis of the Organizational Consequences of Information Technology», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 4, no.1, p. 23-37.

² La notion de contrôle de gestion est abordée indirectement dans cette recherche.

³ *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁵ *Ibid.*, p. 34.

organisation, mais il est difficile d'en mesurer les impacts réels, étant donné qu'elles se fondent dans l'ensemble de la dynamique sociale.

Insistons sur ce dernier point : les rapports entre les artefacts matériels et l'interprétation des acteurs représentent des aspects théoriques révélateurs dans une démarche de compréhension des faits de contrôlabilité d'entreprise. Nous verrons dans la prochaine section que la discipline a déjà abordé ce territoire de la connaissance.

15.3 Milieu de référence des théoriciens : l'approche sociotechnique

La science baigne dans un milieu de savoirs. Voilà ce qu'il nous faut qualifier. Comment ? Ce milieu de la science, c'est son écologie cognitive qui a la forme d'îlots de la connaissance, des archipels conceptuels dans un océan commun pour toutes les sciences d'où ces îles émergent. Le devoir de la science est de cartographier ces archipels qui existent et de les traduire dans une revue de la littérature. Des savoirs-archipels existent donc avant d'examiner en quoi le temps de la science érode les rivages de ces îlots, fait disparaître graduellement leur sol, usé, en déperdition graduelle dans la mer du savoir. De quel îlot faut-il partir pour parler l'ère du temps que sont les technologies de l'information ? De manière grossière, on pourrait soutenir que le mouvement de la recherche vers les technologies de l'information est lancé depuis que la notion de la «technique» est arrivée dans le milieu des chercheurs par le biais d'un modèle conceptuel ou d'une média-théorie qui a servi de *corps réfléchis* pour développer la science des techniques en comptabilité. L'on comprend qu'il n'y a pas eu une science de l'instantanéité des technologies de l'information comptable. Il a bien fallu un milieu susceptible de fonder une expérience globale et hétérogène du phénomène des techniques dans la recherche en gestion et en comptabilité. Et ici, c'est un *milieu de la connaissance* qu'il faudrait considérer comme lieu du devenir asservi au mimétisme d'une pseudo-objectivité de la science des techniques. Sans vouloir montrer ici tous les laboratoires et la vie ordinaire de la science, les expériences conceptuelles d'écriture et de réflexion et les ateliers physiques des universitaires qui se sont adonnés à cette tâche de fabrication, restons dans cette voie structurelle à l'effet que ce milieu de vie s'est transposé dans le milieu de l'écriture: par une déconstruction des articles scientifiques il serait possible de référer à ces milieux sociaux des scientifiques. Les textes deviennent donc ici des milieux qui renferment des objets conceptuels limités qui sont autant de lieux virtuels qui rendent possible l'apparition des formes de la technique et du contrôle, leurs interactions et leurs métamorphoses continues. L'espace scientifique comptable devient, de fait, la forme globale constituée par les émergences dynamiques mêmes de ces champs du savoir, de ces milieux de renfermement. En intégrant la dimension du temps de la transmission de ces objets du savoir, pour limiter notre propos, nous nous en remettons à la transposition de l'imaginaire de la technique associée à l'entreprise de la fabrication dans les éléments conceptuels de la gestion et de l'organisation. Sur les bases de la recherche en

épistémologie, nous proposons de ne traiter ici que de l'approche des théories de l'organisation dite ici «sociotechnique».

Le concept d'«entreprise» est au cœur de la réflexion de toutes les sciences administratives. La comptabilité de gestion n'est pas épargnée.¹ Depuis le papier fondateur de Golembiewski, jusqu'aux travaux pionniers de Butchell et al., les sciences comptables ont recours de plus en plus aux théories des organisations pour faire avancer la connaissance.² Les grandes écoles en ce domaine qui mettent de l'avant la technique sont l'approche de l'acteur-réseau et l'approche sociotechnique.³ Nous verrons d'abord cette dernière puisqu'elle est bien antérieure à la première. Dans sa monographie sur les cadres de référence construits à partir des théories des organisations, Macintosh a identifié la «technique» comme un élément décisif pour le développement de la discipline.⁴ Selon lui, l'intérêt des membres du champ remonte à la fin des années soixante-dix. Les premiers travaux se sont appuyés sur les théoriciens en organisation bien connus que sont Woodward, Perrow et Thompson.⁵ Il est d'usage de catégoriser ces auteurs et leurs modèles sous le nom de l'école sociotechnique. Présentons leurs principales thèses. Nous aborderons ensuite des études de recherches qui se sont inspirées de leur corpus conceptuel. Nous essaierons alors de dégager des épistémès fécondes sur les liens techniques/contrôle.

15.3.1 Les fondements

Chanlat et Séguin regroupent ces théories très connues selon deux courants: les structuralistes et les comportementalistes.⁶ Les premiers cherchent à connaître les effets de la technologie sur les structures organisationnelles. Les seconds tentent de comprendre ses effets sur le comportement des acteurs. Nous conserverons cette typologie pour notre discussion.⁷

Disons-le de suite : il n'y a aucune similitude de sens entre technique comptable et contrôle comptable dans cette littérature des théories de cette approche. En effet, d'un côté, le contrôle est présenté plus ou moins explicitement comme un élément de la structure organisationnelle⁸ : c'est ce contrôle

¹ Sathe, V. (1978) «The Relevance of Modern Organization Theory for Managerial Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 3, no. 1, p. 89-92.

² Butchell, S. et al (1980) «The Role of Accounting in Organizations and Society», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 1, p. 5-27; Golembiewski, R.Y. (1964) «Accounting as a Function of Organisation Theory», *The Accounting Review*, vol. 39., no. 4, p. 333-341.

³ Voir l'excellente synthèse comparative de ces deux approches dans Kaghan, W. et G.C. Bowker (2001) «Out of Machine Age?: Complexity, Sociotechnical Systems and Actor Network Theory», *Journal of Engineering and Technology Management*, vol. 18, p. 253-269.

⁴ Macintosh, N.B. (1994) «Technology and Interdependency», *Management Accounting and Control Systems*, New York, John Wiley & Sons, p. 111-124.

⁵ Il existe un bon nombre d'études en notre domaine, mais plus ou moins intéressantes, qui s'appuient sur ces auteurs : Bruns, W.J. et J.H. Waterhouse (1975) «Budgetary Control and Organization Structure», *Journal of Accounting Research*, vol. 13, no. 2, p. 177-203 ; Hayes, D. C. (1977) «The Contingency Theory of Management Accounting», *The Accounting Review*, vol. 44, no. 1, p. 22-39 ; Daft, R.L. et N.B. Macintosh (1981) «A Tentative Exploration into the Amount and Equivocality of Information Processing in Organizational Work Units», *Administrative Science Quarterly*, vol. 26, p. 207-224 ; Daft, R.L. et N.B. Macintosh (1978) «A New Approach to Design and Use of Management Information», *California Management Review*, vol. 20, no. 1, p. 82-92 ; Macintosh, N.B. (1981) «A Contextuel Model of Information Systems», *Accounting Organizations and Society*, vol. 6, no. 1, p. 39-53 ; Waterhouse, J.H. et P.A. Tiessen (1978) « A Contingency Framework for Management Accounting Systems Research», *Accounting Organizations and Society*, vol. 3, no. 4, p. 413-428.

⁶ Chanlat, J.F. et F. Séguin (1987) *L'analyse des organisations : les composantes de l'organisation*, Tome II, Montréal, Gaëtan Morin, p. 7-8.

⁷ Les chercheurs en contrôle puisent indifféremment à l'un et à l'autre. Ils ne font pas cette distinction.

⁸ Ainsi, selon nous, toujours de manière tacite, le contrôle est postulé comme un contrôle organisationnel tel un idéaltype qui embrasse toutes les formes de contrôle.

organisationnel qui est associé avec le système technologique principal de l'entreprise (souvent l'appareil de production). De l'autre, le contrôle est présenté comme partie intégrante d'un système technique. Enfin, le contrôle est également envisageable selon une double dimension : technique et sociale.

15.3.1.1 Le courant structurel

En sciences administratives, la «technologie» est souvent vue comme un facteur de contingence. La contingence renvoie à l'idée générale d'une situation de gestion ou organisationnelle (contingency) qui, elle, est un phénomène ou fait contextuel saisi par opportunisme et dont il faut tenir compte. Perçue et postulée telle une variable indépendante, des chercheurs ont voulu comprendre les effets de la technologie sur des composantes structurelles et sur le fonctionnement général d'une organisation. Leur postulat de base est une opposition à l'existence d'une structure qui soit préférable à d'autres.

15.3.1.1.1 Le rôle de la technologie selon Woodward

Cette universitaire anglaise a certainement été l'une des premières à mesurer les causalités de la technologie (des systèmes de production, faut-il le préciser) sur les arrangements structurels d'une entreprise.¹ La structure organisationnelle dépend des spécificités techniques du processus de production. Sur l'enjeu fondamental à saisir immédiatement, les études en comptabilité reposent essentiellement sur l'application de ce principe : plus une technologie de production est complexe plus le niveau d'autorité ou de contrôle sera proportionnel.² Indirectement, le contrôle organisationnel est fonction de la technicité des appareillages industriels. Ainsi le niveau de contrôle comptable à exercer est du même rapport que la nature complexe d'un appareillage de production qui commande une grande vigilance des coûts de revient, de maintenance, d'heure-machine, etc. Autrement dit, la nature du contrôle comptable est conditionnée par un milieu technique, ici celui de l'équipement industriel.

Elle a rassemblé, dans une étude touchant 92 entreprises, une série de composantes structurelles tels les niveaux hiérarchiques, les processus de contrôle, le degré de formalisation des procédures, etc., et des données financières comme la rentabilité, les ventes, les parts de marché, etc. Elle a d'abord cherché à mesurer ces variables avec onze types de technologies différentes. Ces catégories technologiques ont été par la suite réduites à trois, c'est-à-dire la technologie de production «à l'unité», «de masse»³ et «en continu».

Elle découvre des corrélations identiques avec les deux cas limites. Le niveau de complexité technique des organisations qui utilisent des systèmes de production à l'unité et d'autres misant sur les systèmes en production continue montre la formation d'une structure plus *organique*, flexible. Le contrôle a donc tendance à être de cette nature. En conséquence, cette structure est beaucoup moins mécaniste et

¹ Woodward, J. (1965) *Industrial Organization*, Londres, Oxford University Press.

² Woodward, J. (1958) *Management and Technologies*, Londres, HMSO.

³ Woodward réfère à la production en série ou par lot.

bureaucratique que celle encadrant une *production de masse*. Dans ce cas, le contrôle est très détaillé, pourvu de nombreux systèmes et s'avère très instrumenté.

Les deux premières technologies commandent aux administrateurs d'innover sans cesse, alors que la structure bureaucratique freine les décisions de changement et inhibe la créativité et l'originalité. Si ces mêmes raisonnements valent pour le contrôle, nous dirons que dans le cas des entreprises utilisant des technologies «à l'unité» ou «en continu», les instrumentations de contrôle comptable et de gestion ne sont jamais rigides : ils doivent être remis en cause sur une base permanente étant donné le niveau d'adaptation exigé par la fabrication d'un bien unique ou par lots. Dans le cas d'une organisation produisant des biens de masse, les cadres et les spécialistes techniques sont réfractaires à toute rénovation des processus et des outils de contrôle. En fait, ce n'est qu'en 1970 que Woodward va découvrir le rôle capital du contrôle.¹

En effet, à cette époque, elle constatera ceci : certaines technologies laissent plus ou moins de liberté pour structurer le pilotage des activités et cette difficulté de la délégation de la prise de décision responsable est révélée par les processus de contrôle. Entre autres, constate-t-elle, parce que la nature et la fréquence des décisions à prendre et à mesurer sont différentes d'une technologie à l'autre. En reprenant sa typologie des trois états technologiques, Woodward tente ainsi d'expliquer la planification et le contrôle. La planification est faible et le contrôle est très personnalisé (supervision directe) dans les systèmes de production unitaire. Dans l'organisation à production continue, une structuration mécanisée du contrôle prend directement sa source dans la technologie de production. Même si les processus de contrôle sont plus technocratiques et formalisés, dans le cas des organisations de production de masse, cette technologie génère elle-même un potentiel de résolution plus important : le registre des décisions, pour la plupart programmées, gagne un plus grand nombre d'intervenants. Le potentiel de résolution des problèmes est plus élevé.

Enfin, nous retiendrons les propos de Bouquin qui estime que l'utilisation des travaux de Woodward par le contrôle de gestion se limiterait à ses conclusions : «la structure d'une organisation ne dépend pas directement de sa technologie, mais des exigences ou des choix que laisse celle-ci en matière de processus de contrôle.»² Les processus de contrôle comptable et de gestion sont-ils des facteurs de contingence ? Pour ce faire, que connaître des autres théories de la contingence ?

15.3.1.1.2 Le rôle de la technologie selon Perrow

L'intérêt pour les thèses de Perrow provient de deux choses selon nous : sa définition de la technologie et sa conceptualisation des mécanismes de contrôle et de coordination avec la technologie et l'organisation.³

Son modèle a eu le mérite d'être suffisamment large et abstrait pour être appliqué à plusieurs cas de figure. Tel un idéaltype, Perrow définit la «technologie» de la façon suivante :

¹ Woodward, J. [sous la dir.] (1970) *Industrial Organization, Behavior and Control*, Oxford, Oxford University Press.

² Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, op. cit., p. 78.

³ Perrow, C. (1970) *Organizational Analysis: A Sociological Review*, Belmont, Wadsworth et surtout «A Framework for the

«Par technologie, nous entendons les actions qu'un individu exerce sur un objet, avec ou sans l'aide d'outils ou de procédés mécaniques, dans le but de provoquer un changement sur cet objet. L'objet ou la matière brute peut être un être vivant, humain ou non, un symbole ou un objet inanimé.»¹

Le sens de la technique adoptée par Perrow le rapproche de la composante sociale de ce courant lorsqu'il voit dans la technologie une série d'actions individuelles visant la transformation d'un objet ou d'un sujet. Pour Perrow, plus une technologie est routinière, plus une organisation est structurée. Inversement, plus une organisation a recours à des technologies non routinières, plus il y a de chances qu'elle possède une structure organisationnelle flexible. Les variables structurelles déterminantes qui agissent sur la nature de la technologie utilisée sont, *primo*, la part d'autonomie et de responsabilité accordée à des groupes (par l'entremise de règles) pour réaliser les objectifs, *secundo*, le pouvoir effectif des groupes pour contrôler les buts de leur unité et les stratégies opérationnelles sur lesquelles ils peuvent exercer une influence déterminante, *tertio*, le niveau d'interrelations entre les groupes et, enfin, *quarto*, la volonté et les engagements fermes des groupes pour prendre en main la coordination de leur travail.

Sur la base de cette matrice, Perrow forge une typologie qui fera date. Maintenant, voyons comment se décline théoriquement la notion de contrôle à travers cette typologie des quatre technologies.

Il montre que la technologie la plus routinière est plus efficace à travers des processus de contrôle et de coordination standardisés. On la retrouve alors dans des structures formelles et très centralisées.

La technologie qui ne fait pas l'objet de routine est présente, de façon générale, dans une organisation aux structures décentralisées ; une forte interaction existe entre acteurs et le niveau de formalisation est réduit à sa plus simple expression. Le contrôle s'effectue davantage dans le nombre élevé d'ajustements mutuels requis dans ce contexte technologique. De plus, la décentralisation favorise l'octroi de responsabilités à l'exercice de formes de contrôle localisées.

Entre ces deux extrêmes, Perrow voit des organisations qui ont recours à des *technologies dites individualisées ou artisanales* (craft technology) et d'autres à des *technologies expertes, savantes ou dites de l'ingénierie* (engineering technology). Dans le premier cas, l'organisation met l'accent sur la résolution directe d'un problème par une connaissance fondée sur l'expérience d'un acteur. Nous imaginerons ici une structure et un contrôle fortement décentralisés. L'acteur est à la fois un agent structurant et contrôlant d'abord sa pratique puis indirectement les éléments de la structure décentralisée qui touchent sa tâche. Dans le deuxième cas, l'organisation considère cette technologie comme un construit permanent, c'est-à-dire que des variables multiples interviennent dans son développement à tout moment ; elle se pose donc en *work-in-process*. La structure sera alors plus centralisée afin de regrouper les décisions liées au développement technologique, mais elle maintiendra une bonne dose de flexibilité par l'entremise d'une formalisation très réduite. En conséquence, le contrôle organisationnel relève à la fois des projets (et des

Comparative Analysis of Organizations», *American Sociological Review*, avril, p. p. 194-208.

¹ Perrow, C. (1967) «A Framework for the Comparative Analysis of Organizations», *op. cit.* Traduit par Chanlat, J.F. et F. Séguin, *op. cit.*, p. 7.

responsables de projets) et des politiques générales qui fédèrent cette forme de centralisation de la décision gestionnaire.

15.3.1.1.3 Le rôle de la technologie selon Thompson

La troisième contribution majeure est celle de Thompson.¹ La particularité principale de sa conception est celle-ci : une technologie commande une stratégie précise pour contrôler voire réduire l'incertitude. À chaque grande catégorie technologique se rattachent des composantes structurelles bien définies. L'autre originalité de Thompson est sa conception des systèmes sociotechniques ouverts sur leur environnement. C'est cette ouverture qui introduit de l'incertitude à la fois dans les systèmes techniques et dans l'organisation du travail. Le contrôle, une fois encore, est envisageable indirectement comme l'un des éléments de la structure.

La classification qu'il propose est somme toute assez schématique. Elle vise dans les faits à intégrer, elle aussi, un maximum de technologies qui ont cours dans les organisations complexes. Pour l'essentiel, il a constitué trois grandes familles conceptuelles de technologies. Chacune interpelle des relations causales et des interdépendances organisationnelles qui lui sont propres. Chaque technologie est naturellement fortement sous l'influence de cette idée d'ouverture sur le monde. Les relations et les pratiques – comme celles propres au contrôle – sont conceptualisées en incorporant ce facteur de l'incertitude.

La première technologie, nous la nommerons la "technologie de l'enchaînement" ou "technologie séquentielle" (*long-linked technology*). C'est un système technique dont l'intrant va devoir suivre des étapes déterminées pour ensuite être transformé en extrant. Les composantes de la technologie créent l'*interdépendance séquentielle* entre les activités transformatrices. L'organisation des techniques commande des procédures et des règles standardisées et répétitives. Ces instructions et ces normes (administratives) seront elles-mêmes suivies dans un ordre prédéterminé. Leur mise en œuvre et leur application requièrent beaucoup d'efforts de coordination et de contrôle. L'incertitude commande davantage le recours à des stratégies de coopération comme autre moyen de contrôle. Autrement, le contrôle stratégique de l'incertitude se fait, d'une part, sur les événements précédant la première activité liée à l'intrant et, d'autre part, sur ceux générés par la production de l'extrant. L'exemple de la technologie propre aux chaînes d'assemblage l'illustre parfaitement bien. Il faut alors s'assurer de la qualité de l'approvisionnement et de la logistique dans la distribution selon les objectifs stratégiques visés.

La deuxième est la "technologie médiatrice" (*mediating technology*). Une «interdépendance conciliatrice ou dite séquentielle» est de mise entre le processus technologique de transformation et deux ou plusieurs unités qui n'ont pas directement de liens entre elles. C'est la technologie qui réunit, d'un côté, des entités propres aux intrants, et, de l'autre, des entités propres aux extrants. Thompson donne l'exemple de la banque. La technologie générale bancaire se définit alors ainsi : l'organisation séquentielle de ses

¹ Thompson, J.D. (1967) *Organizations in Action*, New York, McGraw-Hill.

moyens techniques est pensée de telle sorte qu'elle génère des dépôts (intrants) et accorde des prêts (extrants). La structure organisationnelle sera alors développée pour refléter et répondre simultanément aux transactions standardisées propres aux intrants et aux extrants.

L'incertitude à contrôler stratégiquement est liée à la planification de la séquence des ressources communes. Dans l'exemple de la banque, il faut contrôler l'emploi de l'argent selon une planification du *risque client*, c'est-à-dire celui du service à rendre et au degré de fidélité d'un client déposant et emprunteur.

Enfin, la troisième, celle de la technologie que nous nommerons «complexe» (*intensive technology*), traduit une organisation de moyens techniques qui va conduire à une «interdépendance de réciprocité» entre un input et un output. Les extrants d'une unité seront les intrants d'une autre. Cette technologie est présente dans les organisations possédant de nombreuses ressources, mais dont seul un nombre limité peuvent être combinées en un temps et en un lieu donnés. L'hôpital est l'exemple typique.

Le contrôle de l'incertitude dépend des caractéristiques de l'entité et des facteurs de contingence.¹ L'ajustement mutuel représente une réponse de contrôle stratégique importante. Il reposera sur une base forte de flexibilité, condition nécessaire pour faire face à toute situation contingente.

En résumé, de ce premier courant, on retiendra que les systèmes de contrôle sont soit des composantes ou encore sont eux-mêmes des technologies, matérielles ou abstraites. Le contrôle organisationnel et le contrôle de gestion sont modélisés en tenant compte des milieux techniques de production ou l'organisation des activités productives.

En général, la technologie, particulièrement celle propre à l'organisation industrielle, a été vue par ces chercheurs comme un déterminisme responsable du comportement de nombreuses composantes structurelles. Il s'agissait alors d'observer, par exemple, la structure de l'appareil de production pour comprendre les conditions de conception d'un processus comme le contrôle de gestion ou la comptabilité considérés comme des éléments d'une structure organisationnelle et reflétant le fonctionnement de ces technologies.

Autrement, les auteurs abordés ont associé plus ou moins les composantes du contrôle à la «technologie» dont le sens général reste celui de système technique.

La technologie a donc été employée comme variable pour décrire une réalité de cause à effet entre fonctions et composantes organisationnelles. La dimension sociale est abordée indirectement par les notions de travail, tâche, etc.

Bref, l'interprétation du contrôle doit se faire ici à partir d'une position conceptuelle qui le soumet bien davantage à la contingence de la structure organisationnelle.²

¹ L'auteur écrira : «The intensive technology is most dramatically illustrated by the general hospital. At any moment an emergency admission may require some combinaison of dietary, x-ray, laboratory, and housekeeping or hotel services, occupational therapies, social work services, and spiritual or religious services. Which of these, and when, can be determined only from evidence about the state of the patient.» *Ibid*, p. 17.

² Nous avons à peine abordé les implications de la théorie de la contingence. En appui à ce mouvement théorique, soulignons, entre autres, parmi les travaux précurseurs, ceux de Blau, P. M. et R.M. Schoenherr (1971) *The Structure of Organizations*, New York, Basic Books ; Burns, T. et G.M. Stalker (1961) *The Management of Innovation*, Londres, Tavistock Institute ; Duncan, R. B. (1972) «Characteristics of Organizational Environments and Perceived Environmental Uncertainty»,

15.3.1.2 Le courant comportementaliste

L'un des objets de cette approche, disions-nous, était l'évaluation des effets de la technologie sur les attitudes et les pratiques des acteurs.

Ici, dans ce deuxième courant, l'accent est mis plus directement sur la composante sociale d'un phénomène technique.¹ Dans le courant précédent, les conceptualisations correspondaient à une théorie des organisations au sens usuel du terme. Maintenant, l'individu remplace la structure comme *variable* explicative.

Le courant comportementaliste désire tenir compte simultanément du système technique et du système social, les deux étant postulés indissociables. Historiquement il s'est développé en réaction à deux visions opposées. La première, issue des activités des ingénieurs industriels du début du siècle, prônait les impératifs économiques des facteurs de productivité. La nature des propos gravitait autour d'une augmentation constante de la rationalité du travail et des systèmes productifs : «la machine et plus généralement la technologie tend à occuper la place prépondérante» dans cette forme d'activité discursive.² La deuxième vision est le fait des nombreuses contributions de sociologues et de psychologues. Pendant des années, ils vont définir l'entreprise comme un groupement d'individus «qui décident d'avoir recours à la technologie lorsque celle-ci leur permet de mieux satisfaire leurs intérêts.»³ Or, si la première vision percevait l'individu comme un obstacle aux efforts de modélisation technico-économique, la deuxième de son côté estimait la technique comme une contrainte à l'activité socio-économique des individus. Comment les partisans, de l'approche sociotechnique, ont-ils résolu ce dilemme ? A priori, de manière très simple. Selon Boisvert, il s'agissait d'entreprendre «*la conceptualisation de l'organisation comme un système*» et de s'assurer de «*l'optimisation conjointe des systèmes sociaux et techniques de l'organisation.*»⁴

Des premiers travaux de Walker et Guest, qui révèlent les effets de la répétition, de la cadence des machines de production de masse sur le travailleur, jusqu'à l'étude de Blauner sur le pouvoir d'aliénation de différentes technologies, en passant par la célèbre étude de Trist sur les effets des technologies sur les besoins sociaux des groupes, l'école sociotechnique va s'intéresser aux conditions posées aux organisations par les systèmes techniques et aux liens sociaux qui en découlent.⁵

William Foote Whyte est l'un des premiers à suggérer l'étude des organisations selon la notion d'«interaction», c'est-à-dire en tenant compte des contacts personnels, des tâches, des sentiments et les

Administrative Science Quarterly, vol. 17, septembre, p. 313-327 ; Hage, J. et M. Aiken (1969) «Routine Technology, Social Structure and Organizational Goals», *Administrative Science Quarterly*, vol. 14, septembre, p. 366-376.

¹ Rappelons que nous ne faisons que suivre le découpage arbitraire proposé par Chanlat et Séquin. Les trois auteurs que nous venons de présenter sont également identifiés au mouvement sociotechnique.

² Boisvert, M. (1980) *L'approche socio-technique*, Montréal, Les Éditions Agence d'Arc, p. 23.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Blauner, R. (1964) *Alienation and Freedom: The Factory Worker and his Industry*, Chicago, Chicago University Press ; Trist, E. L. et al. (1963) *Organisational Choice*, Londres, Tavistock Institute ; Walker, C. R. et R.H. Guest (1952) *The Man on the Assembly Line*, Cambridge, Harvard University Press.

éléments matériels de l'environnement organisationnel comme la technologie.¹ Silverman voyait en lui le premier chercheur souhaitant comprendre la frontière entre relations humaines et leurs effets sur un milieu technique et vice et versa.² L'étude exhaustive de Boisvert sur l'approche sociotechnique converge vers ce principe synthétique : chaque technologie représente une condition structurante à tout système social organisé et que, par conséquent, sur un plan conceptuel, il est possible d'envisager la technologie comme un «outil de changement social».³ Une technologie, au sens large du terme, instrumente de plusieurs manières les rapports sociaux. Inversement, les rapports sociaux favorisent ou limitent les développements technologiques.

Le rapport au contrôle tient dans les constats globaux à tirer du management des systèmes sociaux et des systèmes techniques. Dès les débuts de l'histoire de cette approche, à la suite de Whyte, il s'agissait de contrôler un système technique pour contrôler un système social, d'autant que le comportement et les motivations étaient vus comme des produits de la technologie.⁴ Autrement, c'est par déduction que le contrôle organisationnel se donne à penser à partir des interactions entre les deux systèmes et au niveau des facteurs de contingence propres à la structure.

Enfin, résumons cette approche en retenant ceci. Au début des années 80, cette théorie présentait un certain attrait pour l'analyse du design organisationnel. Des chercheurs avaient sous la main des modèles mettant en perspective les rapports sociaux et les systèmes techniques impliqués dans la constitution d'éléments de la structure organisationnelle et avec lesquels pouvaient être associées les comptabilités et les formes de contrôle de la gestion. En proposant de concilier le social et la technique sur un même plan, cette approche oblige l'académicien à considérer simultanément «l'organisation comme un outil de transformation de matières premières en produits finis» et l'organisation «comme un ensemble complexe de relations interpersonnelles justifiées par le travail. Ce faisant, elle ouvre la porte à la considération des apports les plus marquants de l'ingénierie et des sciences sociales.»⁵ Voyons comme ces apports complémentaires à ces conceptions initiales se sont déclinés dans des domaines voisins du contrôle de gestion.

15.3.2 La recherche appliquée : entre relations causales, contingence, objets techniques et contrôle

Le champ des théories organisationnelles offre une panoplie de schémas conceptuels à des fins d'application très diversifiées. Les construits des chercheurs en contrôle et en comptabilité reflètent cette diversité.⁶ Par conséquent, nous sommes d'avis que cette hétérogénéité des sujets d'étude ne nous autorise

¹ White, W. F. (1959) «An Interaction Approach to The Theory of Organizations», in M. Haire [sous la dir.] *Modern Organization Theory*, New-York, Wiley, p. 155-183.

² Silverman, D. (1973) *La théorie des organisations*, Paris, Dunod, p. 88.

³ Boisvert, M. (1980) *L'approche socio-technique*, op. cit., p. 72-73.

⁴ Voir la synthèse réalisée par Silverman sur cette question. Silverman, D. (1973) *La théorie des organisations*, op. cit. p. 89-90.

⁵ Boisvert, M. (1980) *L'approche socio-technique*, op. cit., p. 199.

⁶ Dans le champ comptable et du contrôle de gestion, il existe des travaux théoriques qui avancent des conceptions basées sur les fondateurs des deux approches que nous avons vues. Sur l'essentiel, ces travaux appréhendent les organisations comme un ensemble de variables qui forment, entre elles, des relations causales plus ou moins cohérentes. Le contrôle organisationnel et les systèmes comptables sont vus comme des ensembles plus ou moins cohérents entre eux et avec les autres ensembles de variables.

pas à procéder à une classification formelle significative de cette littérature. D'autant que les cadres théoriques de ces recherches s'appuient sur d'autres théoriciens que ceux habituellement rattachés aux théories organisationnelles de la contingence. Ce constat s'applique aux recherches que nous aborderons ci-dessous: il n'y aucune expérimentation conçue exclusivement à partir de l'approche sociotechnique. Dans la mesure du possible, nous avons choisi des études de recherche plus appliquées et illustratives de ces travaux et nous avons tenté de dégager les aspects les plus pertinents issus de l'application des concepts de cette école à un ou des phénomènes représentatifs d'un contrôle de gestion.

L'étude théorique de Tiessen et Waterhouse mise sur la conceptualisation d'éléments théoriques complémentaires à la théorie de la contingence et ses composantes comme la «technologie».¹ Ces auteurs estiment que la théorie de l'agence et la littérature classique de la théorie des marchés apporterait des concepts additionnels des plus appropriés pour comprendre la comptabilité de gestion.² Les chercheurs se donnent l'objectif de former une classification pour mesurer les conséquences d'un contrat, postulé comme étant conditionné par la structure organisationnelle, sur le contrôle et l'information. La technologie est considérée ici comme une entité très abstraite. Tantôt elle peut indiquer les systèmes de comptabilité, tantôt elle réfère au système de production, etc. Ainsi, dans le cas des entreprises où les environnements sont prévisibles, lorsqu'il y a des technologies dites routinières (avec tâches standardisées), la relation contractuelle aura tendance à être très différenciée et détaillée. Le contrôle comptable exigé sera plus imposant et systématique. À l'opposé, lorsque l'environnement d'une unité organisationnelle est soumis à l'incertitude, il y a une présence plus accentuée des technologies non routinisées. En pareille situation, il est préférable de ne pas s'en remettre à une logique de contrats précis. Le contrôle passe par une relation contractuelle de confiance, de gré à gré. C'est sous les conditions d'une incertitude environnementale modérée (en présence d'une technologie routinisée, mais qualifiée de modérée elle aussi) que le contrôle organisationnel sera le plus efficace, c'est-à-dire qu'il comportera le moins de dysfonctionnements ou de

Au-delà de leur diversité, les systèmes comptables et de contrôle sont caractérisés par la manière de structurer le travail des agents contrôleurs et des autres acteurs de l'organisation : une équipe de managers doit-elle favoriser les comptables ou des pratiques de contrôle centralisées par le management ou décentralisées au bénéfice de tous les acteurs ? Cherche-t-elle à contraindre les comptables et les autres acteurs selon des règles et des normes strictes de contrôle ou se fie-t-elle à leur capacité d'autonomie et de responsabilisation pour leur accorder une marge de contrôle sur le travail, les activités, le rendement, etc. ? Bref, comme nous l'avons vu précédemment, les choix qui sont faits au niveau de la division et de la coordination des domaines de contrôle comptable et administratif conditionnent l'influence des différents acteurs sur la structure, le degré de centralisation/décentralisation des décisions gestionnaires, les buts poursuivis, etc. Ces travaux théoriques et comptant sans doute pour les plus exhaustifs sont ceux de : Bruns W.J. et J.H. Waterhouse (1975) «Budgetary Control and Organization Structure », *Journal of Accounting Research*, vol. 13, No. 2, automne, p. 177-203; Chapman C.S. (1997) «Reflections on a Contingent View of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 2, p. 189-205. ; Chenhall R.H. (2003) «Management Control Systems Design within its Organizational Context; Findings from Contingency-based Research and Directions for the Future», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 28, n° 2-3, p. 127-163. ; Chenhall, R.H. et K. Langfield-Smith (1998) «The Relationship Between Strategic Priorities, Management Techniques and Management Accounting: An Empirical Investigation Using a Systems Approach», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 23, no. 3, p. 243-264. ; Covalleski.M.A., et al. (1996) «Managerial Accounting Research : The Contributions of Organizational and Sociological Theories», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 8, no. 1, p. 1-35. ; Fisher J.G. (1998) «Contingency Theory, Management Control Systems and Firm Outcomes: Past Results and Future Directions», *Behavioral Research in Accounting*, Supplement, vol. 10, p. 47-64. ; Gordon L.A. et D. Miller (1976) «A Contingency Framework for the Design of Accounting Information Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 1, n° 1, p. 59-69. ; Gordon L.A. et V.K. Narayan (1984) «Management Accounting Systems, Perceived Environmental Uncertainty and Organization Structure: An Empirical Investigation», *Accounting, Organization and Society*, vol. 9, no 1, p. 33-47.

¹ Tiessen, P. et J. H. Waterhouse, (1983) «Towards a Descriptive Theory of Management Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 2/3, p. 251-267.

² Partant du principe que la théorie de la contingence offre un point de vue limité sur les rapports complexes entre la structure du contrôle organisationnel, l'environnement et un système de comptabilité de gestion vu comme une technologie, les auteurs appuient leur affirmation en observant - eux aussi - le peu de recherches effectuées en comptabilité sous l'égide de la théorie

risques pour l'entreprise. Il est question ici d'une comptabilité de gestion adaptée, mieux conçue sur mesure. Même si le thème semble porteur, nous le voyons, l'articulation des schématisations contrôle/technologie des auteurs a pour finalité d'être soumise aux liens contractuels formulés par la théorie économique, sans plus.

L'étude de Rouchon, Pérès et Tessier propose à la fois un schéma d'interprétation de facteurs de contingence susceptibles d'agir sur la nature de l'appropriation d'outils comptables et une première tentative de validation de leur modèle par des études de cas longitudinales.¹ Le premier niveau d'appropriation est minimal et consiste en l'acceptation et le respect des normes vues comme facteurs de contingence et comme sources de contrôle au déploiement des outils. Le deuxième niveau suppose que les outils comptables servent la décision gestionnaire et sont utilisés pour légitimer et justifier des éléments de la structure organisationnelle. Enfin, le troisième niveau souligne en quoi les outils sont soumis à l'incertitude parce qu'ouverts et tournés vers des acteurs externes à l'entreprise dans une optique de communication. Dans ce cas, le contrôle de l'information financière est fonction de la contingence issue des auditoires. Les premiers entretiens engagés permettent de conforter les idées développées dans cet article, mais ils laissent entendre que les facteurs de contingence «doivent être complétés et doivent intégrer des aspects psycho-cognitifs. En effet, l'appropriation des outils comptables et financiers semble dépendre aussi du profil de l'acteur qui les initie ou les utilise (formation, âge, ancienneté dans sa fonction, caractère,...)»²

La recherche de Germain, au regard des travaux portant sur la contingence du contrôle de gestion et sur un échantillon de 83 entreprises de 10 à 200 salariés, indique que les pratiques de mesure de la performance – ici la notion de contrôle par l'outillage - sont reliées aux caractéristiques des entreprises et, plus précisément, à leur environnement et leur taille.³ Mais l'auteur souligne d'être prudent dans l'interprétation des résultats «du fait du caractère déclaratif des données collectées, il se peut qu'il existe un écart entre les discours et la réalité pour les indicateurs des outils de pilotage, les pratiques en matière de décentralisation structurelle ou la perception des caractéristiques de l'environnement.»⁴ Finalement, il est vraisemblable que «des facteurs d'ordre humain, non intégrés dans la recherche, contribuent également à la différenciation des pratiques en matière de mesure de la performance.»⁵ À ce sujet, Germain émet «l'hypothèse selon laquelle des éléments comportementaux, tels que le style de décision par exemple, pourraient avoir un impact sur la manière dont la performance est mesurée par les entreprises.»⁶

La nature des relations causales entre le contrôle, la technologie de l'information et l'environnement externe, est recherchée par Ewusi-Mensah. Son analyse de la littérature l'amène à

de la contingence.

¹ Rouchon, S. C. et al. (2006) «L'influence des facteurs organisationnels et stratégiques sur l'appropriation des outils comptables et financiers», *Revue Management & Avenir*, vol. 3, no. 9, p. 127-140.

² *Ibid.*, p. 138.

³ Germain. C. (2004) «La contingence des systèmes de mesure de la performance: les résultats d'une recherche empirique sur le secteur des PME», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 7, no. 1, mars, p. 33-52.

⁴ *Ibid.*, p. 49.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

s'opposer aux recherches qui conçoivent des systèmes d'information d'un point de vue technique et strictement interne à l'organisation.¹ Son argument principal est le suivant : il faut considérer les perceptions qu'ont les gestionnaires de l'environnement externe et mesurer leurs effets sur les systèmes de contrôle de gestion. En s'appuyant sur les travaux d'Emery et Trist, l'auteur définit l'organisation comme un système sociotechnique ouvert.² Il juge cette théorie suffisamment réaliste pour expliquer concrètement comment le système social et le système technique rattachés aux systèmes d'information sont influencés par l'environnement externe et comment ces mêmes systèmes peuvent, en retour, agir sur la perception des gestionnaires. Ewusi-Mensah propose donc un modèle sociotechnique pour intégrer la dynamique de l'information sélectionnée dans l'environnement externe et sur laquelle les décisions stratégiques de la direction sont basées. Sur le plan méthodologique, il cherche à déterminer la qualité de la décision des administrateurs en se servant d'une classification des interactions contrôlables, partiellement contrôlables et incontrôlables entre une organisation et les *états* de nature de son environnement.³ Avec une telle typologie, il estime pouvoir parvenir à décrire rapidement comment le contrôle de l'organisation peut être exercé sur cette information «to take advantage of opportunities or to minimize or contain the full effects of the environmental contingencies and constraints on the organization's actions.»⁴

À cette première catégorisation du contrôle, l'auteur élabore une autre classification pour caractériser l'information inhérente aux trois types de contrôlabilité. Ces critères sont la qualité de l'information, sa disponibilité, sa valeur, son impact sur la prise de décision, son implication dans les interactions organisationnelles, les stratégies de recherche de l'information, le temps de réactivité, l'horizon temporel considéré et, enfin, les sources de l'information. C'est ainsi qu'il postule que, par exemple, dans un environnement dit contrôlable, la qualité de l'information sera élevée et peu risquée sur le plan de la fiabilité ; elle est générale, régulièrement disponible, sa valeur élevée, etc.⁵ À la suite de quelques applications pour ce seul critère, Ewusi-Mensah affirme être en mesure de valider plus facilement les paramètres requis pour élaborer efficacement le design des systèmes techniques de l'information.

D'autre part, l'environnement externe, partiellement contrôlable, se fonde, quant à lui, sur la capacité d'obtenir un mélange équilibré de diverses informations sur des facteurs bien cernés par une direction et, sur d'autres, moins bien compris ou documentés. La planification des changements sera plus hasardeuse. Elle affectera rapidement le déroulement des activités opérationnelles.

¹ Ewusi-Mensah, K. (1981) «The External Organizational Environment and its Impact on Management Information Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 6, no. 4, p. 301-316.

² Ici les travaux en question sont ceux que l'on retrouvera dans : Emery, R. E. et E. L. Trist (1969) «Socio-Technical Systems», in F. E. Emery [sous la dir.] *Systems Thinking*, Harmondsworth, Penguin, p. 281-296.

³ En fait, pour être plus précis dans notre commentaire, l'auteur nous dit que les termes de cette nomenclature sont empruntés à Ein-Dor, P. et E. Segev (1978) «Organizational Context and the Success of Management Information Systems», *Management Science*, juin, p. 1064-1077.

⁴ Ewusi-Mensah, K. (1981) «The External Organizational Environment and its Impact on Management Information Systems», *op. cit.*, p. 304. De plus, pour aller dans le sens pris ici par le concept de contrôle, l'auteur nous dit qu'il appartient à la perspective de la théorie cybernétique et telle que définie par Otley et Berry : «a process of ensuring that the organization is adapted to its environment and is pursuing courses of action that will enable it to achieve its purposes.» Otley, D.T. et A.J. Berry (1980) «Control, Organization and Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 2, p. 231-244.

⁵ L'environnement est dit dans un état contrôlable lorsqu'une compréhension claire peut être obtenue des facteurs influençant les opérations. Il est alors relativement facile d'anticiper les phénomènes extérieurs pouvant modifier ou non le déroulement de ces activités.

Enfin, l'environnement devient incontrôlable lorsque l'incertitude entoure la majorité des facteurs externes à l'organisation. Le niveau de compréhension requis, pour décoder l'information disponible et la complexité des événements qui s'y rattachent, rend impossible l'exercice d'un contrôle adéquat.

Du modèle Ewusi-Mensah, nous constatons que l'approche sociotechnique est intégrée à sa modélisation. Tout au plus, peut-on saisir, çà et là, les références de cette école dans ses analyses sur la contingence de l'environnement et sur la technologie du système d'information. Sa typologie des rapports entre les environnements contrôlables, partiellement contrôlables et incontrôlables ainsi que les qualités de l'information apparaît stimulante. Mais nous comprenons qu'une recherche se limiterait à dresser un inventaire de caractéristiques spécifiques à ces trois cas d'espèce et nous concluons à un jeu fort restreint de validation. Nous retiendrons finalement que ce chercheur proposait deux choses : une démarche sociotechnique appliquée pour penser la contingence du système d'information comptable et un outil conceptuel pour qualifier les comportements des décideurs face à ce système technique.

Les travaux de Mia et Chenhall ont aussi révélé que la dimension technique des systèmes de comptabilité de gestion devrait être pensée en tenant compte des environnements influençant directement le travail des gestionnaires.¹ Encore là, la théorie idéale concilierait les techniques des systèmes d'information et les rapports sociaux impliqués pour leur fonctionnement. C'est pourquoi ils sont d'avis que seul paraît pertinent le paradigme sociotechnique pour comprendre avec finesse les comportements des utilisateurs et leurs relations avec la technologie. Aujourd'hui, la plupart des organisations se développent dans un contexte permanent d'incertitude élevée. Elles doivent aussi s'adapter continuellement à la complexité des progrès technologiques. Ces deux facteurs influencent plus que jamais les environnements de travail des individus et ceux des marchés économiques.² Ce qui n'est pas sans conséquence sur une structure organisationnelle et sur un système d'information. La recherche de Miller et Friesen démontre que ces deux facteurs contraignent les gestionnaires à ne plus recourir exclusivement aux données produites par le système d'information de leur organisation. Cette information technique devient, à la longue, routinisée, abstraite et strictement financière : elle perd en pertinence. De plus, un temps considérable est nécessaire pour apprendre à utiliser un système qui, en plus, subit constamment des modifications. Enfin, c'est le niveau d'incertitude perçue par les managers qui est déterminant : il va influencer le choix des procédures administratives et des mesures comptables requises. Elles seront alors intégrées, dans le meilleur des cas, au système d'information de gestion.³ En

¹ Mia, L. et R.H. Chenhall (1993) «The Usefulness of Management Accounting Systems : Functional Differentiation and Managerial Effectiveness», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18, no. 1, p. 1-13.

² En examinant moindrement ce type de littérature, il semblerait que ce soit Miller et Friesen qui ont été les premiers à parler de la nécessité de développer de nouveaux modèles pour décrire les nouvelles dynamiques organisationnelles qui découlent des mutations produites par l'innovation des technologies informationnelles. Leurs travaux semblent s'inscrire dans la continuité de l'école sociotechnique. Miller, D. et P. Friesen (1980) «Archetypes of Organizational Transitions», *Administrative Science Quarterly*, vol. 25, p. 269-299.

³ L'article de Jones cherche aussi à savoir, à partir d'une perspective de la contingence, comment la technologie informationnelle permet aux gestionnaires d'agir et si elle contribue vraiment à influencer la structure organisationnelle. L'article se situe dans ce courant de recherche de la conciliation sociotechnique et système social. Il fait état des résultats de sa recherche empirique visant à connaître la nature des changements survenus dans les systèmes de contrôle comptable dans les deux ans suivant l'achat d'une entreprise par ses dirigeants. Sa problématique principale consiste à savoir pourquoi et comment ces gestionnaires sont parvenus à changer leurs perceptions quant aux rôles et à l'importance des systèmes comptables de contrôle. Plus particulièrement, il a constaté que ces administrateurs propriétaires utilisaient ces systèmes à des

conséquence, nous aurons à l'esprit que le changement technologique global et la concurrence jouent sur le choix technique des systèmes de contrôle. L'idée de recourir à l'approche sociotechnique repose sur le postulat suivant : une organisation interagit efficacement avec un environnement hétérogène et imprévisible si elle accentue sa différenciation interne et met en place en permanence des procédures de contrôle adaptées. Elle y parviendrait davantage si nous savions reconnaître la juste proportion de la dynamique sociale et celle de la technique qui entrent dans la composition de ces procédures.

Dans le domaine de la recherche descriptive en matière de coût de revient, Thomas remarque, dans sa recension de littérature, l'absence de modèles théoriques adéquats pour permettre l'interprétation du réel apport des responsables des services de production.¹ L'auteur part donc de la problématique suivante : l'utilisation de rapports quantitatifs sur les coûts entraîne chez ces gestionnaires des comportements irrationnels. En aucune façon, ils permettent l'optimisation des décisions de production. En fait, ce sont plutôt les modèles normatifs comptables qui les empêchent de découvrir les sources et les causes réelles des écarts de coût. À l'aide de méthodologies et de théories inspirées de l'approche sociotechnique, l'auteur va élaborer un modèle de contrôle cybernétique. Lui aussi est d'avis que seule cette école peut fournir les moyens de connaissance nécessaires pour *cartographier* les relations (sociotechniques) de cause à effet des problèmes de production. L'analyse sociotechnique elle-même devient alors un outil pratique aux mains de ces responsables. Avec elle, ils peuvent désormais compter sur un outil de diagnostic. Ils obtiennent ainsi une vision réaliste des interactions requises pour le fonctionnement des réseaux de communication et d'information. Dans le but d'assurer un meilleur contrôle opérationnel des coûts, ces responsables pourraient mettre en place ces processus informationnels de manière à inclure les besoins des acteurs et les composantes technologiques des systèmes de production.

Dans cette recherche, nous remarquons une allusion assez succincte aux principaux concepts sociotechniques.² Disons que ce modèle conceptuel intègre le paradigme sociotechnique en accordant une place relative au design organisationnel, au coût de revient, au système d'information de gestion et aux systèmes de contrôle organisationnels.³ Il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse et la discussion des conclusions de l'auteur : il s'est contenté d'infirmer, ou de confirmer, des hypothèses plus ou moins secondaires reliées à la problématique sociotechnique.

fin très précises : pour faciliter le changement dans la structure organisationnelle et dans les attitudes des employés en vue d'une amélioration de l'efficacité et de la rentabilité. En fait, Jones remarque que plusieurs «accounting techniques continued to be used but the manner in which they were applied altered. These changes indicated a move towards improving matching between Accounting Control System and organisational contexts which was consistent with contingency theories.» Jones, C.S. (1992) «The Attitudes of Owner-Managers Towards Accounting Control Systems Following Management Buyout», *Accounting Organizations and Society*, vol. 17, no. 2, p. 151.

¹ Thomas, M.F. (1989) «An Application as Socio-technical Systems Analysis to Accounting Variance Control Theory» *Journal of Management Accounting Research*, vol. 1, automne, p. 149-156.

² L'auteur mentionne que sa thèse de doctorat contient un modèle plus complet.

³ Pour résumer autrement sa démarche, Thomas se justifiera, avant de présenter sa méthode de recherche et ses hypothèses, en affirmant que : «The successful applications of Socio-Technical Systems Analysis (STSA) to Organizational Design and Management Information System design, to solve the same problems, suggest that STSA may be helpful in understanding and resolving the problems we see at our level of control system theory. The second section, then, uses STSA to analyze a simple production process, and design a control system for it. The result is a cost variance reporting system radically different than our current theory recommends.» *Ibid*, p. 151-152.

En résumé, le lecteur constatera de lui-même que la recherche appliquée en notre domaine accuse un retard quant au niveau d'intégration de la composante sociale avec la composante technique qui, ici, le plus souvent, renvoie aux systèmes comptables et à divers processus de contrôle. Autrement, il restera sans doute sur son appétit de vouloir mieux saisir la spécificité des technicités et des contrôlabilités comptables au sein de ces théories sociotechniques.

15.3.3 Biotope de la science: institutions, instruire, éduquer par le social et la technique

Dans ce programme de la science, on peut entendre un lieu propice à faire recherche, voire à tirer des *épistémès* pour des études épistémologiques. Espace incubateur, la science se développe sur la base de connaissances techniques et de connaissances sur la technique. Ici, les partisans de l'approche sociotechnique examinent une variété de technologies et leurs effets possibles sur la structure organisationnelle. Dans ce courant, le contrôle de gestion est perçu plus ou moins directement comme une entité du contrôle organisationnel et comme une composante de la structure. C'est la nature de ce contrôle, vu telle une entité autonome, mais en relation causale avec d'autres variables organisationnelles et facteurs de contingence, qui est le plus souvent associée, selon divers degrés, à la technique. De plus, les références principales à la technologie tiennent aux systèmes informatiques et aux appareils de production industrielle. Le double regard technique/social repose sur des conceptions simplifiées pour qualifier le sens d'un contrôle de la gestion. Là encore, il se dégage un manque de réelle définition du système comptable en tant que système technique à part entière. Le système social quant à lui est montré selon le principe d'un comportement. Sous ces conditions générales au sein desquelles semblent prévaloir des emprunts aux théories sociotechniques plutôt que de réelles exploitations et applications de ce bagage conceptuel mettant de l'avant le rapport technique/contrôle, nous pouvons procéder à un travail de classification des savoirs disponibles de manière à tenir compte de cet état des lieux de la recherche.

Malgré le peu d'intérêt à exploiter toutes les facettes et leur potentiel analytique, les théories issues de l'approche sociotechnique conservent leur pertinence. Elles permettent d'étudier des relations entre information comptable et structure, entre structure et environnement et, enfin, entre technologies, processus de contrôle et environnements externes. Elles appartiennent à l'histoire de la science et sont susceptibles de servir à nouveau la science par différents chemins épistémiques. Dans cet horizon de réflexion, il est dès lors plausible d'interpeler une série de raisonnements à tenir sur elles pour se servir de modèles aptes à expliquer des rapports entre technique et contrôle. Les emprunts à cette école des théories des organisations peuvent faire l'objet d'une classification par niveau d'organisation de la connaissance en misant sur les *épistémès* issues des pères fondateurs de cette approche. L'épistémologie de la science formulée à partir de théories sociotechniques est donc en mesure de produire des niveaux de la connaissance de sorte que chacun d'entre eux peut se poser en archétype suggérant une riche interdépendance entre des choses, des personnes et des techniques organisationnelles dignes d'intérêt pour le développement des sciences comptables et de gestion.

Comme nous l'observons, en contexte de production unitaire, par exemple, il existerait un niveau d'organisation d'un contrôle particulier : à quelle forme de personnalisation exactement renvoie-t-il et qu'en est-il sur le plan de la conduite sociale ? Comment en rendre compte dans les termes des acteurs tout en restant fidèles aux principes technologiques de l'approche selon Woodward ? En extrapolant, en quoi un ensemble technologique de production unitaire implique-t-il un ensemble technique de contrôle et pour quelle forme socialement agencée ? Voilà des problématiques qui résument le premier niveau d'organisation de la connaissance présenté dans le pourquoi cette *épistémè* pourrait être intéressante sur le plan du développement du savoir comme le point de départ à l'articulation de la composante sociale du contrôle. Nous pourrions faire ce pari pour toutes les formes de contrôle organisées sous le vecteur des contextes technologiques selon Woodward. Mais seule des expériences de recherche pourraient en révéler plus judicieusement les implications sociales.

Tous les savoirs de chaque discipline évoluent. Ils se développent, se transforment et se subdivisent en fonction de la perception de la réalité des chercheurs, de leurs créations conceptuelles et des inventions. Comme ailleurs, dans le champ comptable, cette tendance évolutive est justifiée par le fait que bien des systèmes économiques et des conduites peuvent être décomposés pour être mieux différenciés. Du moins, c'est le regard que notre métier d'universitaire nous oblige à produire. Woodward, Perrow et Thompson fournissent à notre discipline des manières de penser le contrôle selon des contextes technologiques. La grande idée reste celle de déterminer pourquoi un type de contrôle va de pair avec un type de technologie et quel facteur expliquerait le lien vraisemblable de cause à effet qui semble les réunir. Mieux vaut alors déconstruire les rouages de ces machines sociales et de ces machines techniques du contrôle pour discourir sur des états de nature plus petits, sur des mécanismes régulateurs plus réduits et espérer établir de meilleures relations conceptuelles d'ensemble. Des trop grands jeux d'ensemble que nous avons observé dans la recherche autour d'éléments de macrostructure, nous militons pour que les facteurs de contingence soient examinés à petite échelle, au niveau des microactions, des micro-événements, des micro-choses et au niveau des technicités et contrôlabilités les plus élémentaires afin de saisir les multiplicités qui font bifurquer les rationalisations et les contextualités d'un contrôle de gestion. C'est là une manière de dire que nous ne pouvons nous embarrasser d'un courant théorique qui nous conduirait à voyager dans les macrostructures, car la modernité des organisations est profondément marquée par une permutation permanente de changement d'échelles d'appréciation, tantôt en rupture, tantôt en inversant son angle d'appréhension de la réalité : ce qui est perçu comme un phénomène de contrôle local devient global et vice et versa. Nous pourrions, certes, nous servir de cette idée de milieu comme incubateur de la science pour signaler cette idée de rupture ou encore de toute idée d'un *cadrage* qui ne soit pas vu uniformément. Nous ne voulons pas être partisans de l'idée qu'il suffit d'un cadre unique pour saisir une contrôlabilité et une technicité.¹ Nous sommes d'avis que, étant donné la nature

¹ La notion de «cadre» (ou *cadrage*) est une autre façon, selon nous, de découper la réalité du contrôle comptable et de gestion en différents domaines et chaque domaine en différents niveaux d'intégration. Elle est empruntée à Goffman selon le sens d'une construction parmi d'autres de la réalité. Ainsi, toute expérience de lecture d'un dispositif comptable, toute activité discursive autour d'un élément comptable s'inscrit potentiellement dans plusieurs cadrages, dans plusieurs traductions. Un

agencée d'un contrôle de gestion, la considération d'une ligne ou d'un élément de cette ligne, estimé local, c'est-à-dire propre à une situation de gestion ou à un groupe d'individus ou d'appareillages technologiques de tel secteur, peut devenir une interaction, une connexion avec d'autres points de la ligne, avec d'autres multiplicités d'éléments humains et non humains : en déplaçant une temporalité ou un élément d'un processus de contrôle dans un autre espace, l'élément localisé ou, sous contingence, devient collectif, et s'ouvre sur d'autres environnements; il est dès lors porté par un devenir-autre. Cela ne veut pas dire pour nous que les distinctions opérées jusqu'ici entre facteurs de contingence, contexte technologique et type de contrôle n'ont pas de sens. Nous disons plutôt qu'ils sont en réagencement permanent, en reconfiguration continue, qu'il existe une possibilité théorique de les envisager davantage comme des phénomènes actuels et virtuels et, enfin, qu'il y a lieu de dégager davantage les conditions de création d'un contrôle de gestion. Même si des routines d'actions stabilisent et rendent interdépendantes des éléments de contrôle par le contexte technologique qui les supporte, nous savons, au moins depuis Deleuze, qu'une situation de répétition complexe – comme peut l'être un équipement technologique de production – ne se laisse pas réduire à une répétition mécanique ou matérielle : elle entraîne plutôt des déplacements, des décentrations, des différences sociales, techniques et bien plus encore.¹

Cette deuxième section d'analyse de la littérature a fait part d'un certain nombre de considérations théoriques. La notion de contrôle comptable et celle de contrôle de la gestion sont présentes, mais pas de manière très explicite. Tout au plus renvoient-elles à des perspectives sur le contrôle organisationnel.² La connaissance produite montre que plusieurs caractéristiques du contrôle peuvent être associées à des phénomènes sociaux. Jusqu'ici, reconnaissons-le, peu d'études ont permis une clarification des principes pouvant expliquer, éventuellement, les liens de proximité entre la technique, la gestion, la comptabilité et le contrôle de gestion. La raison principale de cet état des lieux apparaît évidente : le corpus théorique de l'approche sociotechnique n'a jamais été utilisé dans sa totalité. Il a été, le plus souvent, fusionné avec d'autres corpus. Aussi, notre travail de classification des notions utilisées s'en trouve relativement limité. La technologie apparaît néanmoins comme un concept clé. Les autres facteurs identifiés par la théorie de la contingence sont pratiquement absents des études considérées.³ Du travail de recherche reste à faire pour conceptualiser les systèmes comptables et de gestion comme des systèmes sociotechniques et pour conceptualiser d'autres dimensions sociotechniques du contrôle de la gestion. Entre autres choses, le développement de l'axe des outils de contrôle pourrait être centré sur cette double tension afin de mieux valider l'amélioration de la performance globale d'une organisation. Pour ce faire, il importe de construire un jeu d'interfaces sociotechniques qui relaient et qui sont alimentées par un réseau des règles, les normes,

cadre délimite les représentations de la réalité. Il aide à comprendre l'organisation des perceptions et à justifier l'influence de la nature des engagements et des conduites. Voir Goffman, E. (1974) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit.

² Nous verrons dans la revue de littérature sur le contrôle comment le contrôle organisationnel est considéré comme un domaine du contrôle de gestion.

³ Pour un tableau plus complet sur ces facteurs et sur leurs relations possibles avec le monde de la comptabilité, on consultera Birnberg, J.G. et al. (1983) «The Organizational Context of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 8, no. 2/3, p. 119 ; Macintosh, N.B. (1994) *Management Accounting and Control Systems*, New York, John Wiley & Sons, p. 111 ; Otley, D.T. et A.J. Berry (1980) «Control, Organization and Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 2, p. 242.

les coordinations, les coopérations, les conflits et surtout, par les différents niveaux de responsabilité, depuis la direction générale jusqu'au personnel de base et cela de manière transversale entre les différents secteurs d'activités de l'organisation et tout le long de la chaîne intrants/extrants. Ainsi, pour mieux répondre aux principes de la théorie sociotechnique et aux facteurs de contingence qu'elle sous-tend régulièrement, il importe de reconceptualiser systèmes et outils comptables et de gestion selon une architecture sociotechnique de manière à incorporer la manière dont elle rend compte des objectifs individuels et collectifs, des moyens mis en œuvre comme ceux qui auraient pu être mis à la disposition de qui de droit, des indicateurs de résultats qualitatifs, quantitatifs et financiers, etc.¹

En conclusion, il y a un potentiel à exploiter avec cette théorie. Nous offrons quelques axes pour montrer les acquis théoriques et en prolonger les conceptions. Ce travail inachevé de perfectionnement de cette forme de connaissance s'explique par des facteurs historiques. Au moment où la discipline du contrôle comptable et de gestion s'organise et s'institutionnalise, l'école sociotechnique connaît une relative popularité ailleurs dans les sciences de la gestion. Dans les années soixante-dix, les membres du champ comptable avaient bien d'autres intérêts et préoccupations théoriques : cette jeune science comptable était confrontée au difficile choix des objets d'étude. De plus, les corpus issus des sciences économiques étaient plus attrayants et apparaissaient, sans doute, plus crédibles que les paradigmes issus du courant des relations humaines. Autrement, au cours de cette période, soit les années 70-80, la montée de l'informatique allait offrir non seulement un nouveau corpus théorique, mais un nouveau milieu technologique suffisamment riche et prometteur pour penser la comptabilité, le contrôle, et le contrôle de gestion à l'intérieur de cette sphère technologique nouvelle et inédite.

15.4 Médiations: comment des savants peuvent agencer les sciences et des techniques

Le temps des savants actuels en comptabilité a vu apparaître une étonnante nouveauté. Ce sont les savant eux-mêmes qui sont devenus des médiateurs décisifs dans la mise au point de vérités dans l'ordre de la connaissance technique. De fait, ce sont des savants qui ont utilisés des travaux sociologiques et anthropologiques d'observation de scientifiques en action pour médiatiser de nouveaux modèles d'observation d'êtres techniques, qu'ils soient humains ou non humains. Ici, plus qu'ailleurs, nous devrions nous demander ce qu'est la science comptable qui s'intéresse aux techniques et en quoi des scientifiques combinent-ils des lois générales et relationnelles du monde. De fait, de tout ce qui serait possible de dire et de souligner en ce domaine, pour gagner en efficace, nous nous contenterons de nous orienter peu à peu vers les anthropotechniques en misant ici sur l'examen de deux ordres de phénomènes qui interfèrent pour ne retenir que les règles de leur intersection: une sociologie qui cherche à expérimenter les techniques au nom de la science.

¹ L'exemple du principe de l'instrumentation du tableau de bord stratégique de Savall et Zardet est une illustration pratique de cette possibilité de théorisation plus complexe entre dimension sociale et technique. Savall, H. et V. Zardet (1991) *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, op. cit., p. 65 et ss.

Les fondateurs de cette approche de la sociologie des techniques ne plaçaient évidemment pas au centre «de leurs préoccupations l'entreprise ou l'organisation, constatent Amblard et al., leur préférant une réflexion d'ensemble sur l'émergence des faits scientifiques et les réseaux qui les portent, *ils n'en suggèrent pas moins une théorie permettant de lire les systèmes d'action organisée*» des sociétés commerciales.¹ Dans la mesure où le champ a déjà envisagé les processus comptables et de contrôle comme des systèmes d'action organisée, il est tout à fait réaliste d'adopter ce point de vue pour cerner le dynamisme des réseaux techniques propres à ces processus déployés et régulés par les responsables du contrôle de gestion.² Comme nous le verrons dans cette dernière section, des académiciens du champ des sciences comptables ont déjà dépouillé cette théorie afin d'analyser les systèmes comptables comme des réseaux. Auparavant, nous présenterons de manière distincte les fondements conceptuels de cette approche afin que notre lecteur puisse en apprécier la portée et sa pertinence pour les objets d'étude comme les nôtres.

15.4.1 Les fondements

Nous ne dresserons pas un tableau exhaustif des nombreuses conceptions de cette approche. Nous nous limiterons à quelques perspectives utiles pour notre propos.

L'examen des conditions de production de la science, ainsi que de celles qui poussent des acteurs à se concerter pour produire un changement ou une innovation technique, a été l'objet premier des études de Callon/Latour. Principaux représentants de cette école, ils ont reçu un riche accueil de la part de plusieurs communautés scientifiques. Cet intérêt vient sans doute, d'une part, des contradictions épistémologiques et méthodologiques que cette théorie a su surmonter et, d'autre part, de son puissant pouvoir explicatif des réalités techniques (et/ou scientifiques).

En effet, il y a plusieurs années maintenant, ils invitèrent les observateurs à laisser tomber l'étude d'une technique déjà élaborée ou d'une science déjà constituée. L'important, disaient-ils, n'est pas de s'attarder aux mécanismes de leur fonctionnement logique *a posteriori*, mais plutôt de *suivre une technique telle qu'elle se fait*, et la science telle qu'elle s'élabore, sur le terrain concret de leur constitution.

Sur cette seule position théorique, l'observateur sera conduit à abandonner plusieurs apriorismes connus en technoscience. En effet, par exemple, peu importe la part de subjectivité ou d'objectivité qui participe au contenu d'une science ou d'une activité technique, c'est le sort d'un *énoncé* qui compte, mais en tenant compte d'abord de *son histoire et de son hétérogénéité*. L'«énoncé» signifie l'action d'énoncer ou de déclarer quelque chose comme il est le concept qui renvoie au sens d'une formule exprimant quelque chose. L'énoncé devient non seulement la matière à observer sur le terrain de la science et de la technique de ce qui se dit ou de ce qui s'écrit, mais il devient l'entité conceptuelle qui participe à la fabrication d'une technique ou d'une science. Le travail d'un observateur sera de montrer les conditions de

¹ Amblard, H. et al. (1996) *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, p. 128. Nous soulignons.

² Sur l'idée des systèmes d'actions voir Boland, R.J. et L. R. Pondy (1983) «Accounting in Organizations: a Union of Natural and Rational Perspectives», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 2/3, p. 223-234 et Jones, T.C. (1992) «Understanding Management Accountants: the Rationality of Social Action», *Critical perspectives on Accounting*, vol. 3, p. 225-257.

sa *mobilité*, c'est-à-dire son passage d'un acteur à un autre, ou d'un objet à un autre. La description de la circulation d'un énoncé entre des acteurs, celui d'un coût de revient par exemple, donne une occasion unique à l'analyste de voir comment chaque acteur va le modifier en *fait* et/ou en *artéfact*. Les clivages classiques de l'épistémologie des couples sujet/objet et culture/nature ne tiennent plus. L'hétérogénéité des alliés humains et non humains mobilisés pour construire un *fait technique* ou un *artéfact* rend ces différenciations caduques. Pour ces raisons, et bien d'autres encore, cette approche est novatrice pour Amblard et al. qui soutiennent : «Il ne semble pas abusif d'évoquer à son propos qu'elle marque la naissance d'une nouvelle école théorique qui peut être qualifiée indistinctement de sociologie de la traduction, de sociologie des réseaux technico-économiques (sociotechniques), ou bien encore de sociologie de l'innovation.»¹ Encore faut-il saisir l'intérêt épistémologique de retenir, pêle-mêle, cette hétérogénéité d'individus et de choses pour procéder à l'analyse d'une forme particulière d'activité technique.

La tentation est certes inévitable de voir dans cette dernière distinction un retour à peine dissimulé de l'antique dualité des pensées et des choses, celles-ci servant de moyens d'expression de celles-là. Mais comment ne pas admettre que connaissance et matérialité sont effectivement convoquées pour donner *corps* aux dispositifs techniques comptables ? En ce qui concerne notre domaine d'étude, comment ne pas voir le contrôle de gestion comme une longue chaîne d'assemblage, faite de savoir et d'objets techniques, de comportement stratégique et d'action sociotechnique ? Le défi de rendre compte de cette façon une réalité comptable est urgent signale Miller : en comptabilité comment un analyste peut-il parvenir à décrire rationnellement la multiplicité des acteurs, agents, pratiques, outils de gestion, instruments comptables, notations alphanumériques ainsi que celle des idées des plus hétérogènes qui forment et construisent, dans le temps, les processus de contrôle ?² Nous croyons que cette approche offre une théorie taillée sur mesure pour répondre à cette problématique.

À l'origine, Callon/Latour (et un groupe non négligeable d'anglo-saxons, faut-il le mentionner) désiraient discourir théoriquement sur les processus effectifs qui participaient à la fabrication d'un fait scientifique ou d'un fait technique. Une intention loin d'être banale puisqu'elle posait des difficultés conceptuelles majeures. Ils arrivèrent vite à un consensus : il fallait faire place au *réalisme*. Ne plus parler de la technique et de la science à partir d'un fauteuil ou d'une littérature, ne plus considérer les raisonnements logiques ou les éléments abstraits des réflexions d'un technicien ou d'un scientifique : il était temps de rendre compte de l'univers complexe des choses, des lieux, des instruments, des situations, des événements, des acteurs et de leurs pratiques pour faire ressortir les apports de ces entités, à la vérité concrète du réel vécu, à la matière première inhérente au fait technique.³ Donc, pour saisir le travail concret d'un scientifique ou d'un expert-technicien et leurs rapports avec leur production technoscientifique, l'observateur devait se déplacer, aller sur le terrain et *voir la science ou la technique en*

¹ Amblard, H. et al. (1996) *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, op. cit. p. 129.

² Miller a posé le même genre d'interrogation que nous. Miller, P. (1997) «The Multiplying Machine», *Accounting Organizations et Society*, vol. 22, no. 3/4, p. 355.

³ Latour, B. (1995) *La science en action*, Paris, Gallimard, p. 14 et ss.

train de se faire, c'est-à-dire dans l'interaction, les discussions, les conflits, les accords, dans les situations de maniement d'artefacts, d'instrument, etc.

15.4.1.1 Des innovations aux réseaux sociotechniques

Contentons-nous, pour le moment du moins, de présenter quelques postulats des premiers travaux reliés au monde de la technique. Le lecteur appréciera rapidement les effets de conceptualisation porteurs à partir des tentatives opérées, avec les années, pour mettre au point ce modèle.

Le champ de l'innovation constitue le berceau des premières études ayant conduit à la réalisation de ce cadre conceptuel. Par la suite, c'est ce constat théorique qui lancera des chercheurs vers de nouvelles intelligibilités : les propriétés des innovations structurent le succès ou l'échec de l'exploitation économique d'un nouveau savoir technique. Les compétences de l'innovateur ne peuvent tout expliquer, pas plus que la structure organisationnelle en place. L'étude des pratiques innovantes les plus efficaces révèle qu'elles reposent sur une mobilisation importante de *choses* et sur une rhétorique cherchant systématiquement l'*appui de collaborateurs*. Voilà les deux aspects décisifs à considérer. Il y a un rapport indissociable entre le contenu technique d'une innovation, ceux qui sont intéressés par le projet et ceux qui doivent être parties prenantes à la réussite de l'opération. Le développement et la constitution de l'innovation portent sur une mise au jour obligée des objets techniques dans les faits de conception et des processus que vont négocier des acteurs, une négociation qui va accroître la capacité du dispositif de l'innovation «à traduire les besoins, aspirations, objectifs supposés de tous ceux qu'il se doit d'intéresser.»¹ Il y aura alors construction d'un vaste réseau de relations individus/objets.

L'avantage de cette conception de l'innovation par le «réseau» est double. D'une part, cette abstraction conceptuelle permet à l'observateur de suivre l'innovateur qui tente «d'augmenter la prévisibilité des éléments associés» et/ou constitutifs de l'innovation, et, d'autre part, elle lui offre la possibilité de constater comment un innovateur va «irréversibiliser peu à peu les choix passés», c'est-à-dire que l'observateur est en meilleure posture pour expliquer pourquoi un innovateur doit composer avec ce qui a déjà été décidé et mobilisé dans l'innovation.² Dans ce dernier cas, l'observateur se conduit à envisager les techniques choisies comme des stratégies. Vues sous cet angle stratégique, les techniques sont dès lors utilisées dans le but d'étendre et de consolider le *réseau* propre à cette innovation. Ainsi :

«Dans ce modèle, l'innovation est donc un processus sociotechnique au sens fort du terme, car chaque décision sur les contenus techniques engage une définition de ce que sont les entités (humaines ou non humaines) intéressées ou à intéresser, des problèmes qui se posent à elles, et de la manière dont on peut les résoudre. Ces décisions ne sont pas prises à l'aveuglette : une part importante du travail de l'innovateur consiste à se donner des représentants ou des porte-parole de ceux qu'il lui faut intéresser [...]»³

¹ Akrich, M. (1994) «Comment sortir de la dichotomie technique/société. Présentation des diverses sociologies de la technique» in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, p. 126-127.

² *Ibid.*, p. 127.

³ *Ibid.*

Le «réseau» est central dans cette école. Il représente l'unité conceptuelle phare pour décrire et expliquer les dispositifs techniques.¹ Le «réseau» représente un construit intellectuel composé d'individus et de choses, d'événements et de lieux : chacune de ces entités devient un intermédiaire par rapport à une autre. Le «réseau» est donc une longue chaîne d'intermédiaires bigarrés. La force de ce concept réside dans sa capacité à montrer les liens noués de nature hybride (objet/sujet) d'un fait technique.

Autre avantage épistémologique : il minimise les catégories conceptuelles anciennes, comme l'individu et le groupe, l'action et la pensée, etc.² À l'origine, la notion de «réseau» a été pensée dans le but d'éviter un découpage réducteur des éléments participant à l'élaboration d'un fait technique (ou scientifique). Ainsi, commente à nouveau Akrich:

«Alors que le système se présente comme un assemblage d'éléments plutôt passifs qui, à partir d'une perturbation externe, réagissent de façon mécanique les uns sur les autres, le réseau est constitué d'éléments dont le degré de passivité/activité est susceptible de varier au cours du temps, et qui sont dotés a priori d'une capacité de recomposition des liens qui les attachent les uns aux autres et par lesquels ils s'entre-définissent ; [...] Enfin, ni la technique, ni le social ne jouissent d'une position d'extériorité par rapport au réseau, ce qui interdit de se poser la question du déterminisme de l'un par l'autre : [...]»³

L'analyste qui utilise le concept de «réseau» n'a donc plus à se soucier à départager épistémologiquement la partie sociale de la partie technique. Ce qui devrait d'abord le préoccuper c'est la «traduction» d'un énoncé sous une autre forme.

15.4.1.2 La traduction

Tantôt envisagée comme un principe méthodologique, tantôt comme une position épistémologique, la «traduction» désigne la recomposition d'une symbolique informationnelle, ou factuelle, dans un autre cadre de référence, mais sans que l'opération en dénature le sens original. Ce qui revient à dire qu'un énoncé (scientifique ou technique) doit *franchir* l'espace et durer dans le temps. Pour cela, il a besoin de l'action des autres : celle des acteurs certes, mais aussi du trafic d'influence des éléments non humains. Ces actions, fort nombreuses et imprévisibles, transforment, chacune à leur manière, un énoncé. De même, des matières, des phénomènes et autres objets inanimés viennent conditionner l'appropriation d'un énoncé par un acteur. Or, comme un énoncé, et particulièrement un énoncé technique, est souvent l'objet d'une diffusion auprès de plus d'un acteur (parce qu'il s'inscrit pratiquement toujours dans un collectif), c'est la transformation d'un énoncé mobile dont il s'agit d'éclaircir les conditions. Autrement dit, pourquoi et comment arrive-t-il à circuler ? Comment passe-t-il d'une main

¹ Il faut prendre note que le concept «réseau» n'est pas employé par les partisans de cette approche uniquement pour comprendre le sens d'une innovation.

² En fait, l'importance accordée au «réseau» n'enlève pas la possibilité à l'analyste d'en référer à l'action et à l'activité. Il convient toutefois d'établir des corrélations entre un certain nombre d'actions, d'activités et d'artefacts qui formeront un *réseau sociotechnique*.

³ Akrich, M. (1994) «Comment sortir de la dichotomie technique/société. Présentation des diverses sociologies de la technique» in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des techniques, op. cit.*, p. 127-128.

à une autre et pour quelle transformation ? Comment est-il relayé d'une chose à une autre et pour quelle mutation ou nouvelle bifurcation vers quel autre acteur ou chose ?

L'imprévisibilité de l'action pose une difficulté importante à tout effort de théorisation. Sans doute moins, toutefois, que celle-ci : comment reconnaître ceux qui saisiront ou non l'énoncé pour le transformer ? C'est là une question particulièrement sensible, nous dit Latour, car, si l'énoncé n'est pas repris, il sera «restreint à un point de l'espace et du temps [...], mais s'ils le reprennent, ils peuvent le transformer jusqu'à le rendre méconnaissable.»¹ Nous le voyons, il existe un risque de modifier complètement le sens original de l'énoncé. Pour résoudre ce paradoxe, un agent technicien ou scientifique doit respecter deux conditions, note Latour. Premièrement, il faut procéder à un recrutement précis de porte-parole, c'est-à-dire les représentants (symboliques) des humains et des non humains susceptibles de contribuer le plus à la fabrication du *fait* technique (ou scientifique). Deuxièmement, il s'agit de contrôler tant qu'il est possible de le faire leur *comportement* afin de rendre leurs actions plus prévisibles. Et l'opérationnalisation de ces deux conditions passe par la «traduction». En d'autres termes, la «traduction» est un ensemble d'opérations sociotechniques destinées à faire converger des réalités hétérogènes. Au sein d'un projet de conception d'un système technologique comptable, par exemple, l'observateur porterait son attention sur la sélection, par les concepteurs, des représentants des humains et des non humains les plus significatifs pour la réussite du projet. Puis, ce même observateur porterait son attention sur les degrés de maîtrise de ces représentants et comment, sur le plan sociotechnique, les concepteurs vont les arranger les uns aux autres afin d'obtenir une compréhension plus exhaustive des rapports qui les unissent.

Dans son sens général, Latour définit la traduction par «l'interprétation donnée, par ceux qui construisent les faits, de leurs intérêts et de ceux des gens qu'ils recrutent.»² Cette interprétation des intérêts résume l'originalité de cette approche parce qu'elle indique à l'analyste un point de méthode important : c'est la justification liée à l'intérêt de telle chose ou de telle personne à faire partie d'un projet technique qui devient l'action d'appropriation, de circulation et de transformation d'un énoncé. Amblard et al. font remarquer que les opérations de traduction sont considérables et qu'elles ne concernent pas uniquement le passage d'un ordre symbolique à un autre, mais «toute forme de recomposition d'un message, d'un fait, d'une information.»³ Ainsi, en schématisant beaucoup, une «traduction» est une relation symbolique. Callon et Latour décrivent cette relation comme un *mouvement* «qui lie des énoncés et des enjeux *a priori* incommensurables et sans communes mesures».⁴ Seule l'étude d'un cas précis peut montrer concrètement l'existence des différents niveaux de recomposition symbolique d'un énoncé et souligner la convergence des éléments hétérogènes pour former un réseau d'alliances entre des entités humaines et non humaines.

Enfin, retenons que la «traduction» trouve sa pertinence dans la boîte à outils méthodologiques de l'analyste : elle l'incite à être sensible aux opérations d'intercommunication, de ce qui se produit dans

¹ Latour, B. (1995) *La science en action*, Paris, Gallimard, p. 260.

² *Ibid*, p. 260-261.

³ Amblard, H. et al. (1996) *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, op. cit., p. 135.

⁴ Callon, M. et B. Latour [sous la dir.] (1991) *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, p. 32.

l'interaction, de ce qui varie dans un rapport, c'est-à-dire particulièrement les actions qui sont requises à l'efficacité d'un réseau sociotechnique.

Même si nous n'avons pas épuisé l'ensemble des postures fédératrices de cette théorie, nous n'irons pas plus loin pour l'instant. Nous profiterons des conceptions des chercheurs en comptabilité pour apporter d'autres développements à ces premières positions.

15.4.1.3 La recherche appliquée

Les recherches présentées ci-dessous accordent une place importante à une notion trop rarement discutée en notre domaine : celle de l'*inscription comptable*. Chaque inscription synthétise des techniques, des choses, des personnes ou des phénomènes. En une certaine manière, elle est le concept pivot qui les réunit. La thèse de ces chercheurs est simple : une «inscription comptable» traduit, et signifie, plus que ce qu'elle représente *a priori*. De plus, derrière elle se cache le sens profond d'un *contrôle de l'action à distance*. Le «réseau» et la «traduction» peuvent expliquer comment ce contrôle fonctionne par des intermédiaires qui finissent par être transformés sous d'autres formes intermédiaires alphanumériques, devenant eux-mêmes la «matière première» du contrôle de l'action économique.

15.4.1.4 Les techniques comptables : des processus de traduction

Dans une première étude, Robson cherche à saisir théoriquement le potentiel du concept de «traduction» appliqué aux techniques de la comptabilité.¹ Son hypothèse principale gravite autour de l'idée suivante : une comptabilité est le résultat d'un processus de traduction d'un contexte social. La «traduction» est vue par lui comme une opération langagière qui crée des équivalences et des complémentarités entre des entités qui, elles, sont au point de départ, très différentes. La traduction renvoie au processus «which often pre-existing accounting techniques, and their associated roles, are articulated discursively, in ways the construct individuals and groups "interests in those techniques", and may subsequently provide motives for producing changes in accounting.»² Robson voit donc ce concept favorisant l'établissement d'un éclairage tout en finesse sur cette problématique importante du champ comptable : qu'est-ce qui permet à un système de comptabilité de gestion de rester connecté, durablement, à ses environnements ? Et comment arrive-t-il à être connecté à ses milieux tout en s'adaptant à chacune de leurs modifications ? Pour montrer les avantages de cette approche, Robson évoque la nécessité de dépasser les descriptions techniques traditionnelles de la comptabilité pour la concevoir comme un processus de traduction :

« [...] understanding of accounting as a technical process of neutral representation is somewhat limited. [...] Accounting techniques depend upon procedures of measurement, classification and recording that can be applied to a domain of activities. [...] The activities, objects and events that

¹ Robson, K. (1991) «On the Arenas of Accounting Change: the Process of Translation», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 547-570. Il fera l'examen de ce concept par une application à la formation de normes comptables anglo-saxonnes.

² *Ibid.*, p. 550.

accounts record in this way are not actually money or numbers. The Balance Sheet representation for Plant and Equipment is not the object in itself, it is the outcome of particular method of categorizing, measuring and inscribing that set of objects. The process may be generally described as a process of translation; objects, exchanges and relations are made equal to financial quantities.»¹

En fait, le changement comptable ne peut s'expliquer uniquement sur la base de cette seule notion. Tout en faisant de la traduction un élément central, trois concepts complémentaires sont requis pour construire un tel modèle. Ils sont empruntés à la théorie des réseaux de Callon/Latour.

Le premier est désigné par Robson comme le processus de *problématisation comptable*. Ce sont les partis pris des groupes d'acteurs, leurs objectifs et leurs intérêts. Ils sont traduits dans et par les procédures des techniques comptables et de calcul.

Le deuxième concept est celui des rationalités théoriques ou économiques. Il regroupe une variété de connaissances, d'idéologies et d'objectifs qui donnent du sens aux institutions politiques et économiques. Ce sont des discours qui circonscrivent un champ ordonné d'objets, d'opérations et de relations. Ces dernières notions sont des intermédiaires et des flux. Ces entités délimitent un territoire discursif à l'intérieur duquel l'argumentation rationnelle des orateurs se développe. Un chercheur détermine les éléments humains et non humains qui composent ou non la pertinence d'un discours économique rationnel. Dans un tel cadre, on se rendra vite compte, dit-il, que l'apparence de rationalité économique provient de l'incorporation de nombreux éléments du système comptable dans le discours, c'est-à-dire que les activités techniques et les objets comptables participent étroitement à la traduction des éléments requis pour obtenir cette argumentation rationnelle.

Enfin, le troisième concept est celui du système formé par les techniques comptables proprement dites. Ce système est celui des mesures, des classifications par catégories, d'enregistrement et de calcul: «In this sense accounting may be understood broadly as a system of monitoring, classifying, recording and measurement techniques that is couched in the technical and professional discourse of economic representation, rational planning, control and decision making».²

Le système comptable et ses techniques traduisent ainsi toute une série de discours sur les activités de l'entreprise par des figures alphanumériques simples. Robson croit au pouvoir explicatif de cette théorie. Pour une fois, reconnaît-il, le champ comptable disposerait d'un modèle lui permettant de suivre la portée réelle d'un système de comptabilité au sein de l'organisation et même au-delà. Comme le suggère Lowe, la comptabilité comme le contrôle de gestion sont des boîtes noires que nous comprenons encore mal au même titre que, dans ce contexte de recherche sur ce qu'ils sont, l'organisation reste aussi une boîte noire tout comme la société puisque cette dernière n'est pratiquement jamais définie par la recherche en sciences comptables.³

En résumé, retenons que les techniques comptables sont au centre des processus de traduction :

¹ *Ibid.*, p. 551.

² *Ibid.*, p. 552.

³ Lowe, A. (2000) «Accounting Information Systems as Knowledge-Objects: Some Effects of Objectualization», *Working Paper Series*, no. 67, University of Waikato, août, p. 1 et ss.

« [...] the role of the accounting technique is translated into the policy discourse as a particular technical "problem" or "failure" that should be addressed. New or modified forms of accounting monitoring, measurement and surveillance techniques can subsequently be articulated as a solution. The interest in the accounting technique is translated into the terms and objectives of the policy discourse, to stimulate action or change in the accounting domain in the name of that discourse and its associated rationales and objectives.»¹

Enfin, la position de Robson face au contrôle organisationnel et de gestion est la suivante : le contrôle est envisageable sous l'angle du contrôle comptable et rendu possible par les techniques de mesure, de classification, etc. De plus, il n'est pas exercé en temps réel, mais différé : chaque contrôle comptable subit non seulement des étapes successives de traduction, mais il se construit et devient opérationnel par des objets techniques interposés.

L'étude de Lowe souligne également l'intérêt théorique de cette approche de la traduction de cette école sociotechnique pour la comptabilité.² Elle a le mérite de réhabiliter le monde des objets qui doivent être considérés comme des constructions sociales et dans lesquelles des individus y ont déposé des fragments de ce qu'ils étaient. Il en va de même pour les objets comptables. Munro voit lui aussi les technologies des systèmes comptables comme des *délégués* des acteurs.³ Ils traduisent le savoir-faire et la volonté des acteurs de l'organisation. Ezzamel montre une dimension appliquée de ce concept de la traduction en faisant valoir comment s'incorporent les revendications de deux groupes dans le budget d'une université.⁴ Il décrit l'enrôlement des arguments des protagonistes dans et à travers les données comptables et budgétaires. Chua insiste également pour montrer que les chiffres comptables sont au cœur des controverses des organisations et qu'ils en traduisent ou résument une bonne partie.⁵ Ils sont également une forme de traduction des stratégies rhétoriques et autres inscriptions discursives formulées par des experts qui, dès lors, fonctionnant tel un acteur-réseau, contribuent aux changements de la comptabilité.

15.4.1.5 Le contrôle à distance par la technologie de l'inscription

Jusqu'à quel point est-il possible de concevoir, sur le plan du raisonnement conceptuel, que des techniques de quantification comptable peuvent servir d'intermédiaires à l'exercice d'un contrôle à distance ? C'est là la problématique du second projet théorique de Robson.⁶ Cette fois-ci, il ne cherche pas à discourir sur la «traduction», mais sur le produit de la «traduction» soit l'«inscription».⁷

¹ Robson, K. (1991) «On the Arenas of Accounting Change: the Process of Translation», *op. cit.*, p. 552.

² Lowe, A. (2000) «Accounting Information Systems as Knowledge-Objects: Some Effects of Objectualization», *op. cit.*, p. 9, 20 et ss.

³ Munro, R. (1999) «Power and Discretion: Membership Work in the Time of Technology», *Organization*, vol. 6, no. 3, p. 429-450.

⁴ Ezzamel, M. (1994) «Organizational Change and Accounting: Understanding the Budgeting Systems in its Organizational Context», *Organization Studies*, vol. 15, no. 2, p. 213-240.

⁵ Chua, W.F. (1995) «Experts, Networks and Inscriptions in the fabrication of Accounting Images: A Story of The Representation of Three Public Hospitals», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 20, no. 2/3, p. 111-145.

⁶ Cette dimension du contrôle à distance est sommairement évoquée par les études de Munro, Ezzamel et Chua citées précédemment.

⁷ Robson, K. (1992) «Accounting Numbers as "Inscription": Action at a Distance and the Development of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 17, no. 7, p. 685-708.

L'étude de Robson repose sur la démonstration de cette thèse principale : la comptabilité est constituée de *séries d'inscriptions* capables de générer de l'action à distance, particulièrement de la contrôlabilité à distance. En effet, il serait possible d'orienter et de contrôler, en partie, ces actions par l'entremise de traces graphiques. Abstraitemment parlant, elles constituent des symboles qui représentent des humains et des non humains.¹ Concrètement, Robson les décrit comme des représentations graphiques et matérielles comme l'écriture, les nombres, les listes et les tableaux statistiques, économiques ou comptables. Enfin, cette notion d'«inscription» est étroitement liée à celle de technique, car cette dernière est conditionnelle à la matérialisation de la première. En ce sens, une «inscription» peut être définie en relation à toute technique «of "marking" an object or event that is to be known – writing, recording, drawing, tabulating. "Knowledge" in this formulation is an outcome of the practical procedures of inscription of the technologies for inscribing the world.»²

Inutile pour l'instant d'aller plus loin dans l'énonciation de ce type de caractéristiques. Toutefois il est important de souligner que si les *technologies de l'inscription* jouent des rôles prépondérants dans la production de la connaissance professionnelle comptable, le nombre occupe, à lui seul, un rôle déterminant. La pensée de l'auteur se résume autour de l'idée que le nombre agit comme un opérateur technique au grand pouvoir de structuration de l'action et de la connaissance. En fait, c'est lorsqu'il est associé à des concepts comptables simples qu'il prend toute sa valeur et sa force d'«inscription». L'association du nombre et de la lettre entraîne alors une catégorie conceptuelle puissante : elle indique à un observateur pourquoi son implication dans des interactions entre individus la transforme en objet de négociation, de coopération, de transaction ou de contestation. De plus, ces assemblages de nombres et de lettres forment également ce qu'il sera convenu de nommer des «porte-parole». Tôt ou tard ces inscriptions comptables sont le porte-parole des actionnaires, des prêteurs, des fournisseurs, comme elles sont le porte-parole des intérêts, de l'équipement, etc. En s'attardant à l'étude de leur dynamique, un observateur peut réaliser l'inventaire des éléments humains et non humains qu'elles représentent et qu'elles contribuent à modifier parce qu'elles *déplacent* des fragments de leur réalité d'un endroit à l'autre, d'un temps à un autre ou encore elles invitent des acteurs à procéder à des transformations de ces éléments constitutifs de ce que sont ces inscriptions. D'une autre manière, leur interprétation, leur manipulation, leur distribution et leur transformation en un autre état de nature que celui de la comptabilité génèrent donc des effets au sein de l'organisation, ou ailleurs. D'où le sens accordé à cette notion d'action à distance.

Tant sur le mode de sa constitution que sur celui de son utilisation, chaque combinaison alphanumérique ne constitue aucunement une représentation neutre du réel.³ Au contraire : son maniement

¹ Robson insiste pour que nous puissions ne pas oublier cette opération de traduction du réel. La réalité socio-économique est complexe et les symboles comptables ne sont que des représentants de certains éléments de cette réalité. Mais ces éléments transfigurés dans le langage comptable, une fois réunis, forment un corpus de connaissances qui permet l'action à distance: «If knowledge is oriented towards acting upon a remote setting, then it is produced and sustained not by "true" correspondance but by its power in securing long-distance control, through the provision and maintenance of networks for the gathering, transmission and assimilation of *inscriptions*. **Inscriptions translate the elements of the context.**» *Ibid.*, p. 691. Nous soulignons.

² Robson, K. (1992) «Accounting Numbers as "Inscription": Action at a Distance and the Development of Accounting», *op. cit.*, p. 689.

³ «While distance in this formulation is the fundamental problem for action and control, it is also a source of "power" that

par un acteur la rend, par nature, très subjective. Surtout que les gestionnaires s'en servent régulièrement, non pas comme aide à la décision, mais comme instrument de pouvoir, note Robson. Même si les inscriptions comptables sont créées pour établir des cadres d'action, délimiter un périmètre de relations, représenter graphiquement la causalité des mesures de contrôlabilité, etc., c'est l'activité sociotechnique de l'acteur qui les construit et qui leur donne leur première finalité ou raison d'être. Et c'est ce premier jeu de construction qui doit intéresser le chercheur. Une fois encore, c'est le rôle de l'expert comptable et ses techniques qui participent à la raison d'être et aux développements des inscriptions alphanumériques qui se posent en sujets d'étude d'une raison sociotechnique de contrôle en train de se faire.

Si les inscriptions alphanumériques ou les *quantifications* comptables sont populaires, pratiques et efficaces, estime Robson, c'est qu'elles possèdent trois caractéristiques particulièrement séduisantes pour le travail du contrôleur : elles sont à la fois *stables*, *mobiles* et *combinables* entre elles. Ces trois qualités, empruntées à cette école, ne sont pas négligeables puisqu'elles forment, également, les axes centraux du raisonnement de l'expert comptable.¹ C'est du moins l'hypothèse de Robson. Un comptable combine entre elles des inscriptions. Il les mobilise et les fait circuler au sein de l'entreprise et dans d'autres milieux organisés. Finalement, il s'assure d'en parfaire la forme socialement comprise et acceptable pour un certain nombre d'utilisateurs, d'où la qualité de la stabilité de cette représentation dans le temps et dans l'espace. Cette forme matérialise ou symbolise le plus souvent, en notre domaine, une réalité comptable sous contrôle. Dans un certain sens, le comptable se trouve à *stabiliser* cette forme comptable au bénéfice d'autres alliés ou partenaires intéressés par les éléments liés à cette forme. Par ailleurs, comme le contrôle de l'action à distance peut se réaliser au niveau de ces trois propriétés, voyons comment l'auteur les situe dans le contexte de la comptabilité.

15.4.1.5.1 La mobilité

Les inscriptions sont *mobiles* dans le temps et dans l'espace. Sous l'action d'un acteur, elles ont la possibilité d'être déplacées d'un cadre d'application à un autre, d'être renvoyées à d'autres acteurs ou d'être associées à des objets, des ressources, des biens matériels, et vice versa. Ce caractère dynamique des inscriptions donne des emprises aux acteurs qui souhaitent contrôler à distance des réalités auxquelles elles renvoient.

En s'appuyant sur l'histoire, Robson montre cette pratique ancienne de circulation d'objets symboliques et de leurs effets à distance sur les choses et sur les personnes.² Jadis, aux périodes de la naissance de l'écriture, un scribe dénombrait des stocks de céréales situés un peu partout sur un territoire royal, convertissait la quantité de ces biens en jour/consommation par l'entremise de pictogrammes, et

those who act upon a setting through power/knowledge are distanced from that setting. Inscriptions provide a means of distancing oneself from the actions that they enable.» *Ibid*, p. 691.

¹ Sur ce dernier point, Robson réfère surtout aux travaux de Latour en le citant abondamment : (1989) *La science en action*, Paris, La Découverte ; (1988) «The Politics of Explanation», in S. Woolgar [sous la dir.] *Knowledge and Reflexivity*, Londres, Sage; (1988a) *The Pasteurization of France*, Boston, Harvard University Press ; (1986) «Visualization and Cognition», *Knowledge and Society*, p. 1-40.

² Dans cette longue partie, Robson s'emploie à traduire l'approche de la sociologie des sciences et des techniques de Callon et

cette symbolisation se retrouvait sur une tablette d'argile qui pouvait être déplacée dans l'espace et dans le temps. Hier, déjà, une double mobilité s'opérait. Lors de l'enregistrement, le scribe procédait à un déplacement technique, des lieux physiques des inventaires à l'espace graphique de la tablette à l'aide une traduction ou d'une re-symbolisation des stocks. Puis, la nouvelle graphie, devenant plus malléable, pouvait être combinée, plus tard, à d'autres symboles, ou être simplement *déplacée* dans le temps et dans l'espace par l'entremise de son support. L'écriture devient alors plus facilement combinable et incorporable à d'autres formes de symbolisation. L'histoire de la comptabilité n'a fait que répéter cette pratique scripturaire de rendre des réalités plus mobilisables et mieux soumises aux raisonnements et aux services d'autres efficaces de l'action. Depuis ce temps ancien, les comptables traduisent et participent au réaménagement des réalités socioéconomiques. Ils forgent de nouvelles symbolisations destinées à d'autres utilisations. Les comptables copient et recopient ces symboles d'un support à un autre, les mettent en relation entre eux, etc. : depuis toujours les comptables rendent *mobiles* les choses et les personnes.

Ainsi, comprenons que l'inscription est le produit d'une décontextualisation. Elle est un objet graphique dont l'une des propriétés structurales est sa plasticité qui provient de la décomposition de l'écriture en lettres et en nombres dans le temps et/ou dans l'espace. En conséquence, retenons cette observation forte de Robson sur le sens plus contemporain de la graphie comptable et ses conséquences sur l'action des autres :

«The mobility of accounting reports remains strongly attached to the use of "writing". Company accounts inscribe productive processes, labour, transactions, machines, buildings, cash flows, and loans, dispersed spatially and temporally but given a form by the text. Shareholder, financial analyst, employee, creditor, tax inspector or consumer can assess activities he or she cannot otherwise see, and act in turn upon the "organisation", which has been rendered visible through accounting calculation, by selling or buying shares, voting the directors out, formulating wage claims, asking the courts to "wind up" the company, constructing tax demands, or switching to alternative products.»¹

Les comptes de la comptabilité deviennent des objets de contrôle des processus de production, du travail, des transactions économiques, des machines, des installations, etc. Ils finissent par former une organisation alphanumérique offrant des objets de première main à une calculabilité économique et stratégique d'un nombre varié d'acteurs. Le capital-actions est envisageable comme une agrégation d'objets de contrôle. Les taxes et les impôts offrent également une capacité de contrôle à la société sur les organisations et les citoyens. Enfin, retenons que Robson voit davantage le potentiel théorique de cette première qualité des inscriptions comptables qu'un concept réellement opératoire.

15.4.1.5.2 La stabilité

La seconde propriété de l'inscription est celle de la stabilité. La signification générale proposée par Robson est celle-ci : les inscriptions doivent être reconnues par leurs utilisateurs. Le contrôle à distance par le plus grand nombre d'acteurs passe par un espace médiatique commun dans lequel les

Latour et l'histoire de l'écriture comptable afin de montrer la pertinence et l'adéquation de cette approche.

inscriptions sont symptomatiques d'une régulation du lien social prenant ici l'apparence d'une norme comptable. La stabilité implique une relation durable entre une inscription et son contexte. Chaque inscription comptable possède une constance, une permanence, une réalité durable qui lui est propre, car elle est soumise à un consensus social, à une contrainte normative du langage partagé. Elle doit être capable de résister à sa détérioration ou à son altération au gré des mutations sociales. La stabilité doit présenter la qualité inaltérable d'un signifié. Par sa pertinence et sa signification utilitaire aux yeux des acteurs, cette caractéristique de la stabilité renvoie aux règles ou aux conventions qui relient une inscription mobile à son contexte social et économique.

Ces *conventions* ayant fait l'objet de traductions sont souvent accompagnées par des inscriptions numériques: «each column is related to a base of ten that increases from right to left ; there are nine symbols for quantity and one for zero making up all numbers (which are widely recognised) ; +, -, x, /, =, indicate mathematical operations or relations.»² De plus, la normalisation, la standardisation et l'harmonisation comptables représentent aussi des phénomènes liés aux conventions. Organisés et régularisés par des instances gouvernementales et professionnelles, ces liens sociaux normés, une fois traduits et transformés par une symbolisation numérique et autre processus liés aux efforts graphiques de normalisation permettent à différents acteurs de la scène financière de mieux communiquer :

«Profit and loss accounts and balance sheets may show some national, and even intranational, variation in ordering, terminology, and precise rules of calculation and content, but, even putting to one side the international usage of Arabic numbers, most financial statements within the western economies share many common features of layout and substance, and are probably recognisable to most users.»³

Enfin, autrement, la notion de stabilité devient importante pour permettre la comparaison entre états financiers. À travers le signe alphanumérique comptable, il n'y a pas d'accès immédiat au réel économique, mais un simulacre qui suggère néanmoins les moyens de son contrôle. Nous suggérerions, dès lors, que l'état financier est devenu, pour le gestionnaire, l'actionnaire ou le dirigeant, une forme de contrôle social et économique du capital, des investissements et des intérêts.

Jumelée à la mobilité, la stabilité donnera la capacité à un utilisateur d'aller d'un *lieu à un autre* via un rapport financier. Par les bilans normés il se déplacera d'une organisation à une autre, etc., à la condition, néanmoins, que l'inscription comptable se fasse rassurante, qu'elle soit fiable, donc, stable, car reconnue, conventionnellement, par la règle qui préside à sa construction. De cette confiance dans la stabilité d'une inscription comptable est tirée l'idée générale d'un contrôle à distance sur l'organisation et sur la société des éléments humains et non humains.

¹ *Ibid.*, p. 695.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 696.

15.4.1.5.3 La combinaison

Les inscriptions sont combinables. C'est la troisième propriété. Elle signifie qu'un acteur peut accumuler les inscriptions, les agréger, les mettre sous forme de tableaux, les recombinaison avec d'autres pour obtenir de nouvelles relations «and calculate "norms" through which to compare the settings to be influenced in accordance with his or her specific objectives, aims or ideals.»¹ Dans une certaine mesure, un acteur peut augmenter l'efficacité d'un contrôle à distance en faisant jouer un nombre d'inscriptions suffisant pour octroyer des capacités d'adaptation. La force du nombre prend toute son ampleur sous cette propriété. En favorisant le passage de la qualification à la quantification, en permettant la combinaison d'éléments hétérogènes, les nombres deviennent la *matière* parfaite pour créer de nouvelles relations causales, de nouvelles chaînes de raisonnement :

«Similarly, by the use of ratios, equations and functions such disparate concepts and entities as, for example, time, voltage, money, acreage, or population can be combined and analysed to establish new relations. Rather than assert that there is some consistent "essence" denying the addition of things that are different, we can acknowledge that numbers can be implicated in the creation of new categories of "object" or "entity" that arise from the "play" of mathematical transformations.»²

Un état financier constitue l'exemple type d'une combinatoire multiple. De la réalité initiale et complexe des nombreux objets, événements et individus intervenant dans le fonctionnement d'une entreprise au cours d'une année, le Nombre favorise leur traduction, les condense et les agrège pour les faire circuler à plusieurs niveaux de symboliques sociales et économiques. Aussi est-il possible d'apprécier, grâce à l'examen des nombres, cet autre concept abordé plus haut : la traduction. Les nombres contenus dans les comptes des bilans sont autant de réalités traduites des échanges, des produits finis, des dettes, des prises de participation, du matériel de production, de la main-d'œuvre, des matières premières, etc. : «they are not discriminating the difference between these entities, they are asserting that they have identical qualities, in this case a concept of economic cost or value. Furthermore, these qualities can be combined and thus reduced.»³

Pour Robson, les activités techniques dans l'art de combiner des choses différentes, facilitées par les nombres comptables, sont des conditions essentielles dans la détermination et la traduction d'un profit ou d'une perte comptable. Non seulement la combinaison est au centre du travail du comptable d'entreprise, mais elle devient une opération capitale dans la mesure où le produit final qui en découle a une portée sociale fondamentale. Par exemple les analystes financiers et les administrateurs de fonds d'investissements ont en main des documents à partir desquels ils peuvent confronter des résultats financiers entre entreprises, entre secteurs industriels, etc. À leur tour, ces derniers utiliseront des éléments de ces états financiers pour les combiner et construisent leur propre jugement. Ces combinaisons prendront la forme de nouveaux ratios, de calculs statistiques, de moyennes de secteurs, de comparaisons

¹ *Ibid.*, p. 697.

² *Ibid.*, p. 698.

³ *Ibid.*

dans le temps (passé et futur), etc. Ainsi, pour eux, une forme de contrôle à distance existe aussi. Par le biais du bénéfice par action ou du ratio cours/bénéfice, ils peuvent suivre et *contrôler*, d'une certaine manière, les décisions de l'organisation en les sanctionnant par des achats ou des ventes de titres.

Enfin d'autres acteurs de la scène économique peuvent entreprendre de nouvelles combinaisons avec l'information comptable d'une organisation et à des fins de contrôle. Les vérificateurs externes, les représentants de la fiscalité gouvernementale et le bureau de la statistique entreprennent une série de transformations, de traductions et d'associations de tous genres pour produire des données macro-économiques ou statistiques qui permettront des pratiques diverses de contrôle – un contrôle politique, juridique, fiscal, etc.

En conclusion, avec cette approche, Robson croit en une meilleure compréhension des situations de contrôle. Les activités de mobilisation, de stabilisation et de combinaison de l'acteur comptable montrent la non-neutralité des nombres comptables. Des représentations sociales en sont issues et elles en changent la perception, l'action et la décision chez les acteurs d'une organisation. Elles constituent une forme de *connaissance première* à laquelle il faut s'intéresser, comme chercheur, non dans son produit brut, qui est l'information, mais dans la manière dont elle a été constituée, sur la base de technologies d'inscriptions et de rapports sociaux de son interpellation, de sa discussion ou de sa critique; dans ce qu'elle donne à penser à agir : ces conditions générales font passer l'information en connaissance. Ce sont les raisonnements déductifs qui représentent, pour Robson, l'activité combinatoire par excellence, car, en s'inspirant des propos de Latour, il est d'avis que chacun «offer the greatest potential for acting not only upon one remote setting, but many others at the same time.»¹ Chaque combinatoire est donc un ensemble d'intermédiaires et ces éléments empruntent à différents contextes.

Enfin, ce que ne dit pas Robson, mais ce que défend cette école, c'est que chaque combinatoire peut se faire «réseau» et chaque réseau a des ramifications en des temps et des espaces variés. Et c'est par l'entremise de l'un des porte-parole de ce réseau qu'il est possible de considérer simultanément les individus et les éléments non humains impliqués dans un réseau ou dans une combinatoire.

15.4.1.6 Le contrôle par les réseaux des technologies de l'information

L'objectif de l'étude empirique de Bloomfield et al. est de comprendre l'utilisation effective d'un système de gestion des ressources (Resource Management Systems) mis en place dans les hôpitaux britanniques pour établir les coûts des activités médicales et pour favoriser une saine gestion de ces activités.² Afin de rendre possible cette interprétation, les chercheurs vont s'intéresser, dans un premier temps, au processus de construction de ces systèmes.¹ D'où la préoccupation centrale de l'étude d'accorder autant d'importance aux éléments technologiques qu'aux rapports sociaux. Ce monde sociotechnique pouvait être compris plus facilement par les méthodes et les théories de l'«acteur-réseau».

¹ *Ibid.*, p. 701.

² Blommfield, B.P. et al. (1992) «Machines and Manœuvres: Responsibility Accounting and the Construction of Hospital Information Systems», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 2, no.4, p. 197-219.

Elle seule était capable, selon les auteurs, de leur procurer une flexibilité intellectuelle suffisante pour mettre judicieusement en communication le social et le technologique.

15.4.1.6.1 Le contexte

Sur l'essentiel, chaque système d'information doit recevoir des données provenant des diagnostics établis. Des coûts standards seront associés à chacune des données. Par exemple, le calcul des coûts de prestation sera fait à partir des jours d'hospitalisation, des médicaments, du nombre de rayons X, les types de traitement requis et autres ressources nécessaires à ces traitements. Les données produites par ce système seront par la suite utiles pour contrôler des dépenses, mesurer l'efficacité et optimiser l'emploi des ressources.

À partir de ce projet, l'objectif des chercheurs est de documenter la nature des interactions entre les pratiques et les représentations des médecins et des gestionnaires impliqués dans les équipes formées pour construire ces systèmes.² Cet objectif de recherche se justifie de lui-même : selon eux, la littérature n'a jamais abordé les processus impliqués dans la construction et la reconstruction des systèmes et des procédures comptables et budgétaires. Ce qui fait que la discipline a toujours eu comme représentation: «the information technology associated with these procedures has been treated rather as a given; yet the issue of what is regarded as a technical matter (e.g., the specific configurations of hardware and software) and what is social (e.g., the reporting practices to be set in place), as well as the relationship between them».³

15.4.1.6.1 Le corpus théorique

Ce système d'information de gestion est d'abord considéré par Bloomfield et al. comme une *technologie sociale*. Les négociations et les renégociations entre les médecins et les gestionnaires font de cette technologie une production sociale à part entière. Ce sens se comprend davantage dans la mesure où elle est incorporée directement dans l'organisation sociale des ressources humaines et matérielles. En fait, c'est la considération des pratiques sociales et des artefacts techniques participant à la matérialisation du système qui fait effectivement de ce dernier une *technologie sociale* à part entière.

L'approche de la sociologie des sciences et des techniques a été retenue parce qu'elle donne aux chercheurs la possibilité de décrire comment le système d'information dont il est question ici peut être étudié *tel qu'il se fait*, c'est-à-dire dans l'action concrète des participants et des éléments mobilisés, depuis

¹ Ils ont analysé le développement de trois systèmes dans trois hôpitaux différents pendant trois ans.

² Plus précisément cette problématique est définie dans ces termes: «Who makes decisions, what is conceived of as a decision opportunity, over what areas decisions are made, how information is produced, understood, and distributed in an organisation, how information flows and decision points produce and reproduce patterns of authority and power are among the issues that tend to be neglected in conventional analyses of responsibility accounting.» *Ibid.*, p. 199.

³ De plus, ajoutent-ils, : «These social constructions and reconstructions are a most crucial issue, since we are analyzing the attempt to establish elaborate and detailed accounting systems for management control where few have previously existed. Putting accounting and budgeting systems into place is not simply a matter of designing systems that have the support of senior managers. There is a dialectical process whereby structures are modified and transformed in the process of design, implementation, and use ; human action, contingency forces, and power relations both produce, and are produced by, accounting and information systems and structures. [...] Our method is to examine how accounting and budgeting are

sa conception jusqu'à son implantation. Elle donne ainsi l'opportunité, par le biais de l'acteur-réseau, d'étudier plus d'une causalité à la fois. Le concept de «traduction», quant à lui, fait accéder les chercheurs aux réseaux ; ils peuvent mieux comprendre la nature de la circulation d'une idée ou d'un objet et réfléchir sur les conditions de sa transformation. En étudiant directement les processus de fabrication des faits, et des artefacts requis, pour l'élaboration du système, les auteurs évitent le clivage des déterminations techniques et sociales du système d'information. Ce sont, comme nous l'avions précisé plus haut, les deux déterminations qui participent à la fois à la constitution d'un fait ou d'un artefact. Donc, le sens général de l'acteur-réseau est celui d'un *actant qui stabilise* un réseau. L'«actant» est une notion commode pour désigner ou bien un individu, un groupe ou une chose contraignante pour l'action. Dans cette étude de cas, chaque système d'information sera le produit d'alliances entre des individus, des groupes et des entités non humaines comme des équipements, des logiciels, etc. La notion d'«actant» se pose en invariant pour mieux articuler le formalisme des raisonnements à tenir et de la combinaison de choses à mobiliser autour du caractère dynamique et transformateur de la longue chaîne d'éléments qui conditionne leur porte-parole délégué dans le réseau. Pour rendre opérationnels ces systèmes et répondre aux objectifs du ministère de la santé britannique, les responsables devront, aux yeux des chercheurs, enrôler les meilleurs actants possibles :

«The implication of this for our understanding of information systems in the Hospitals in Britain's National Health Service is that for a Resource Management project to get off the ground and be sustained requires a network to hold together – including both the human and nonhuman elements – and if one or more elements break away or fail to cooperate the whole may come under threat or even fall apart. For example, if doctors decide to ignore Resource Management, then a network can hardly be built. Similarly, if a central database for Resource Management, or the hardware on which it runs, fails to produce consistent results then again the network of which it is part-and-parcel may begin to dissolve as people become sceptical or lose faith in the system. In other words, the balance in a network is dynamic and in the limit, always precarious.¹

Un des avantages conceptuels importants de cette école est celui de fournir l'occasion à un chercheur de considérer la construction du système comptable et budgétaire autrement que par les discours économiques et mathématiques usuels. Comme ce système comptable et budgétaire sera intégré à cette technologie de l'information, un chercheur dispose des outils théoriques adéquats pour mettre en relief les composantes sociales et techniques constitutives des faits comptables et budgétaires, d'où la possibilité de nuancer le discours économique et ses éléments sous-jacents. Sous cette perspective sociotechnique, il est permis d'anticiper ces composantes comptables comme des fabrications sociales qui empruntent à des quantités d'objets variés de même qu'elles sont aussi le résultat collectif – comme tout autre fait sociotechnique - «an interlocking complex of groups, organisations, and individuals in which some are trying to control the behaviour of others – or, more subtly, trying to get them to control their own behavior.»²

defined, talked about, modified, redefined, developed, and implemented in an organisational context.» *Ibid.*, p. 200.

¹ *Ibid.*, p. 202.

² *Ibid.*, p. 202-203.

Enfin, cette approche donne également aux chercheurs la possibilité de contourner un obstacle épistémologique de première importance. En effet, elle peut leur permettre de traiter simultanément des phénomènes sociotechniques globaux et locaux. Elle dépasse ainsi les obstacles souvent contradictoires des méthodes classiques de la connaissance que sont l'holisme et l'individualisme méthodologiques.¹

15.4.1.6.3 L'analyse

Nous ne ferons pas état des longues descriptions et constats produits par cette recherche. Allons à l'essentiel. Concrètement, Bloomfield et al. documentent la diversité des interprétations des principaux intervenants dans ce projet technologique. Particulièrement, ils se concentrent sur celles qui ont été faites pour dresser des ponts entre l'ancien système d'information - qui se résume à un processus comptable et budgétaire traditionnel - et celui maintenant envisagé avec les technologies de l'informatique. Il est inutile de préciser jusqu'à quel point ces représentations sont nombreuses. Chaque hôpital a une culture locale, une histoire et des pratiques spécifiques qui contribuent à accroître cette diversité :

«One source of heterogeneity amongst the Districts has been due to the very nature of the process of designing and writing large computer-based information systems. The fabrication of these systems involves the specification and interconnection of hardware; analysis, specification, and implementation of software – with all the assorted groups of specialists (project managers, systems analysts, programmers, management consultants, etc.) that this implies. To this we should add the training of staff and the bringing together of different groups and individuals (e.g., from management, medicine, finance, pathology, radiology, nursing and medical administration); all in order that information on hospital activities can be gathered and processed into a suitable form in accordance with locally negotiated objectives.»²

Dans ce jeu complexe d'échanges de points de vue et de négociations, l'enrôlement des acteurs et des éléments non humains requiert des traductions. C'est le moyen privilégié pour faire de ces entités, des alliées :

«Thus, to enrol an information system requires the expansion of an actor-network to include the artefacts or machines as well as all the necessary technical people – from the computer engineers to the electricians responsible for putting in the cabling that will interconnect the machines, from the systems analyst who are made responsible for inputting data in an accurate, coherent, and consistent manner. Enrolling an information system requires an these and numerous other allies to be enrolled too.»³

Bref, les auteurs concluent que cette approche donne l'occasion de dresser un portrait des débats et des négociations pour ensuite établir, par exemple, la part de responsabilité des acteurs, l'autorité, la

¹ Plus concrètement, les auteurs décrivent cette position de la manière suivante : «Secondly, the structures, contingencies, and power relationships that surround Resource Management are not set within the context of a model that struggles to hold in balance the volatile mixture of structure and action. Indeed, in the actor-network perspective, structures and contingencies are seen parts of the discursive moves by which actors attempt to enrol each other to the cause or problem being tackled. This cuts across any simple attempt to differentiate between so-called "micro" and "macro" level analyses of social reality ; for example, in arguing about what should be done or what someone's interests are at the seemingly "micro"-level, actors frequently invoke ideas about the nature of reality (natural, social or both) – that is, at the "macro" –level. Furthermore, in terms of our fieldwork we contend that at each site where RM has been undergoing fabrication the groups involved have had to negotiate the boundary between the technical and the social – that is, between structural features seen to determine what is and is not technically possible, and the organisational actions/practices necessary for Resources Management.», *Ibid.*, p. 203.

² *Ibid.*, p. 208.

³ *Ibid.*, p. 215.

contrôlabilité, la qualité des évaluations sur les conditions requises et surtout, les effets de l'information générée par le système sur les pratiques du management et des médecins. Autrement dit, la technologie comptable et de gestion à implanter n'est pas donnée d'avance : elle est en premier lieu l'objet de contestation et de controverse. Ce qui, du reste, conduit ces universitaires à défendre l'idée que la couleur locale de chaque hôpital et l'hétérogénéité des actants mobilisés pour construire des alliances servant les intérêts des divers groupes justifient pourquoi il est normal de retrouver différentes versions d'un système d'information qui, au départ, avait été vu comme *unique*, c'est-à-dire un même système avec les mêmes modalités techniques pour tous les hôpitaux.

Nous retiendrons enfin cette dimension reliée aux jeux de pouvoir. L'arbitraire de la direction et les intérêts des groupes peuvent avoir des conséquences directes sur la performance économique si les questions reliées à l'implantation d'une technologie de contrôle ne sont pas débattues équitablement. En un mot, le fait politique «organise» la conception sociale d'un projet technologique comptable et de gestion. De même qu'une technologie peut servir de relais à un contrôle politique susceptible d'être exercé à distance sur les individus.

15.4.1.7 Le contrôle (politique) par la technique du nombre

Finalement l'article de Rose propose un cadre théorique pour mesurer les conséquences sociales des techniques de quantification.¹ Il cherche à démontrer que les *techniques du nombre*, principalement la comptabilité, le calcul arithmétique et le calcul statistique, sont constitutives du fait politique. Elles représentent ni plus ni moins que des instruments de pouvoir capables de contrôler de nombreux rapports sociaux.

Le pouvoir d'une organisation (gouvernement, entreprise, association, etc.) peut donc devenir celui d'un *pouvoir calculateur et calculé*.

Illustrant ses arguments théoriques par une étude historique de la société américaine et de ses institutions comme l'école, Rose tente de démontrer que la démocratie requiert non seulement une population capable de dénombrer et de calculer, mais des discours contenant des nombres, soit des programmes d'action qui accordent une place importante aux représentations numériques.² Cette hypothèse vaut également pour les entreprises et les organisations sociales.

Pour Rose, si le gouvernement américain est parvenu à *contrôler*, en partie, ses citoyens, en disciplinant leurs conduites, c'est d'abord par l'entremise des nombres et des centres de calculabilité qu'il a pu le faire à une telle échelle. Au même titre, une direction d'entreprise va contrôler les rapports sociaux à partir du principal centre de calculs de l'organisation, en l'occurrence le département de comptabilité.

¹ Rose, N. (1991) «Governing by Numbers: Figuring out Democracy», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 7, p. 673-692.

² Il relève, entre autres, l'incorporation du nombre dans plusieurs techniques de quantification et donc «numbers are integral to the technologies that seek to give effect to democracy as particular set of mechanisms of rule. Democratic power requires citizens who calculate about power, and numeracy and a numericized space of public discourse are essential for making up self-controlling democratic citizens.» *Ibid*, p. 675.

S'appuyant sur les réflexions de la sociologie des sciences et des techniques, Rose avance cette hypothèse : pour réussir à exercer le pouvoir par delà les événements et les groupes, il est nécessaire de garder des traces de leurs manifestations et de les mobiliser au besoin par l'intermédiaire justement de ces mêmes traces. Le nombre *réduit* alors ces réalités et rend possible leur inscription dans des formes standardisées. De telles inscriptions peuvent ainsi être transportées puis agrégées, comparées, compilées et calculées de diverses façons. Du coup, de nouvelles conduites de pouvoir et de contrôle peuvent être développées à partir de ces manipulations, combinaisons et transformations.

Ces centres de calculabilité centralisent les informations socioéconomiques d'une société (ou d'une entreprise) et les fonctionnaires (ou les comptables) ont pour tâche de représenter, sous d'autres formes symboliques, l'information qui compte, et qui est décisive pour le pouvoir :

«Techniques of inscription and accumulation of facts about "the population", the "national economy", "poverty" render visible a domain with a certain internal homogeneity and external boundaries. In each case, the collection and aggregation of numbers participates in the fabrication of a "clearing" within which thought and action can occur. Numbers here delineate "fictive spaces" for the operation of government, and establish a "plane of reality", marked out by a grid of norms, on which government can operate.»¹

D'une certaine manière, la comptabilité est un ensemble de techniques graphiques – qui renvoient néanmoins à des raisonnements logico-arithmétiques - visant la mise en mémoire des faits organisés d'entreprise. Elles sont, selon notre point de vue, des techniques figuratives qui participent étroitement à l'aménagement des espaces de pensée structurée par les deux axes propres à tout acteur politique : la décision et le contrôle.

Bref, de cette étude, nous comprenons que l'approche sociotechnique utilisée semble porter en son sein d'autres dynamiques explicatives. Elles pourraient révéler autrement le sens encore mal compris des nombres comptables. Nous estimons que ces petits objets symboliques représentent les matériaux sans doute premiers d'un pouvoir de la comptabilité, lui aussi, encore mal connu, au sein de ses effets d'organisation du management, et de ses éléments de contrôle. Jusqu'à maintenant, il va sans dire, cette théorie sur la technique semble offrir les outils conceptuels les plus intéressants pour la poursuite de notre recherche. Non seulement s'inscrivent-ils, parfaitement bien, dans le cadre de notre problématique, mais nous sommes en présence de concepts au fort pouvoir explicatif. En effet, cette approche nous donne l'opportunité théorique de faire appel à la fois aux acteurs, aux objets techniques matériels et immatériels, aux choses, aux actants à distance, à des temps et à des lieux différents pour comprendre la constitution d'un phénomène technique d'un contrôle de gestion. De plus, avec les concepts fédérateurs de cette théorie, tout indique que nous pourrions interpellier, dans un même mouvement, les outils de gestion, les technologies de l'information, les pratiques professionnelles et les productions matérielles du contrôle de gestion. En effet, en s'inspirant de cette école, beaucoup d'*actants* pourraient être identifiés pour ensuite être convoqués à l'explication des calculs comptables, traductions et autres modélisations technico-économiques de l'entreprise et du management. L'originalité de ce modèle nous conduirait à refuser la

séparation disciplinaire entre le social et le technique, ou le culturel et l'instrumental. Mais qui plus est, ce modèle nous permettrait d'accéder à de nouvelles positions conceptuelles pour décrire et expliquer le contrôle de gestion. Vu autrement, sous cette perspective, un dispositif technique comme un système d'information comptable traduirait un ou des *réseaux sociotechniques* qui vont le soutenir ou lui résister. En ce sens, il peut être analysé comme un dispositif d'intéressement, donc pouvant être envisagé comme un réseau (ou encore selon plusieurs réseaux) auquel participent ou souhaiteraient participer, des acteurs de toute nature. Cette vision théorique d'un agencement entre objets et acteurs *intéressés* à un système de comptabilité ou à un processus de contrôle fournit, au chercheur, un regard étendu quant à la compréhension des liens qui unissent un système ou un processus à ceux qui le mobilisent pour faire entendre leur intérêt. La théorie du réseau est intéressante pour montrer des acteurs en relation avec des systèmes techniques producteurs d'information comptable. Elle aiderait à identifier les points de rencontre ou de conflit entre un objectif économique et les intérêts des acteurs qu'il suscite selon des contextes de contrôlabilité. Enfin, comme elle a déjà cours dans le champ de la recherche en comptabilité et en gestion, cette théorie inciterait à examiner avec intelligibilité les riches dynamiques des opérations de contrôle avec le contexte culturel qui en ordonnent les contraintes.

Si l'analyse technologique se limite, souvent, à la description d'un objet technique et à un constat sur ses propriétés intrinsèques, si l'analyse sociologique d'un objet technique se contente de discourir sur les milieux dans lesquels il se déplace et sur lesquels il produit quelques effets, l'analyse sociotechnique a le mérite de permettre à un chercheur du champ comptable de se placer à l'endroit précis où un agent comptable procède concrètement à des mises en forme technico-économique selon un milieu organisationnel qui supporte et oriente socialement ses construits techniques.

Dès lors, comment être plus précis pour signifier que cette approche nous invite à la considérer plus que toute autre ? Étant donné le caractère novateur de cette approche, notre démarche analytique de classification des concepts clés met l'accent sur la synthèse des traits spécifiques recensés selon une variété de réalités sociotechniques applicables aux raisonnements à tenir sur le contrôle de gestion. De nouveau, cette matrice a valeur d'instrument heuristique, c'est-à-dire, dirait Touraine, en tant qu'«instrument de recherche et non une méthode d'explication.»² Nous avons tenté de qualifier correctement les domaines conceptuels fédérateurs, les domaines épistémologiques internes et dérivés³, de présenter des strates de «positivités» théoriques et des «empiricités» du contrôle qui agissent, pour notre lecteur, comme des épistémès plus proches de ce qu'est la comptabilité, des formations sociohistoriques pouvant être vues comme des «plages de visibilité et de champs de lisibilité, de contenus et d'expressions».⁴ Parce que la comptabilité se donne à voir, parce qu'elle est un dispositif d'énoncés et de visibilités, elle forme un savoir

¹ *Ibid.*, p. 676.

² Touraine, A. (1965) *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, p. 109.

³ C'est la nomenclature de Piaget telle qu'exposée lors de notre première synthèse.

⁴ C'est une autre manière de souligner l'idée de l'épistémè de Foucault et telle que présentée sous un angle particulier par Deleuze tout en insistant bien sur ces principes de *l'énonçable* et du *visible* que valorise cette école. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces idées. Deleuze, G. (1986) *Foucault*, Paris, p. 55.

constitué d'agencements de choses et de personnes.¹ C'est ce que nous voudrions commencer à soutenir dans la conclusion qui suit. Nous n'élaborerons donc pas davantage sur les tenants et aboutissements de cette approche de la sociologie des techniques puisque nous reprendrons cette analyse dans notre cadre théorique qui, naturellement, repose sur ces conceptions conceptuelles.

15.5 Synthèse : Capital des savoirs sur la technique et l'agencement des *avoirs acquis* vers un contrôle de la gestion

D'un trait, il nous faudrait parler encore d'un Capital intellectuel produit par des chercheurs à partir de savoirs techniques. On pourrait dire simplement que la science comptable concourt à la constitution d'un capital intellectuel pour le devenir du développement de ce champ d'étude. Vouloir connaître est une forme d'appropriation qui donne lieu à des acquis, des *avoirs* pour un collectif. Naturellement, il reste encore beaucoup de choses à connaître, à acquérir. La science comptable actuelle est donc un type de Capital de l'Être qui est, lui aussi, marquée par la carence, la privation, l'inégalité dans la répartition de ses exercices sur certains *avoirs-à-connaître* plutôt que d'autres. Dans le domaine de la technique comptable, il y a eu, en quelque sorte, une distribution des savoirs à mettre en exercices, il y a un capital intellectuel assez actuel qui fonctionne comme un bruit de fond pour des recherches à venir. On veut bien dire et montrer que le scientifique médiatise des savoirs en comptabilité et se soucie des êtres de la technique mais que pourrait-il tirer des théories actuellement disponibles dans son champ disciplinaire ? Ne doit-il pas renoncer à ces objets désuets, sans signification pour l'utilitaire scientifique ? Malheureusement, à la lumière de cette profondeur historique qu'est l'avènement même de la technique, la comptabilité technicienne continue à perdre sa singularité à force de subir des contrecoups, des frottements et des transports dans l'ordre de transmission du savoir scientifique. Le social, à l'inverse, semble vouloir la maintenir en vie contre vents et marées. Quand les sciences comptables entreprennent d'analyser le contrôle de gestion, elles n'ont jamais affaire à des phénomènes semblables les uns les autres, et provoqués par un nombre restreint de faits récurrents.² Le monde des organisations dans lequel plongent les sciences comptables n'est pas seulement un monde de chiffres, d'arithmétiques, de calculabilités et d'écritures, mais un monde d'événements sociaux et techniques incommensurables, impliquant du Capital et au sein desquels un contrôle de gestion, ou un autre, se configure, s'advient, se modifie et s'agence comme phénomène structurant à partir de ses possibles, de ses actualités comme de ses virtualités. Le projet de compréhension actuel en direction d'un sens plus riche de la technique par les sciences comptables et

¹ Nous aimerions rappeler à notre lecteur que cette idée d'agencement n'est pas nouvelle en sciences comptables et de la gestion, particulièrement dans le contexte de l'approche de l'acteur-réseau de Callon et Latour. Un auteur comme Cooper en faisait état dès les années quatre-vingt-dix. Nous aurons la chance de présenter plus loin nos conceptions qui sont différentes des siennes et qui se posent en complément aux positions similaires de Callon et Latour. Voir Cooper, R. (1992) «Formal Organization as Representation: Remote Control, Displacement and Abbreviation», in M. Reed et M. Hughes [sous la dir.] *Rethinking Organization: New Directions in Organization Theory and Analysis*, op. cit. et Cooper, R. (1995) «Assemblage» Notes, *Document de travail*, Centre for Social Theory and Technology, Keele University.

² Voir la mise au point de ce collectif qui propose des interrogations, des questionnements et des problématiques dans un domaine où, selon les auteurs, dominent habituellement les outils et les techniques plus que les réflexions : Collins, L. [sous la

administratives tend à montrer un retard épistémologique. Cette étude de cas ne visait pas à défendre la vision instrumentale *stricto sensu*, voire totalitaire et impériale, souvent accolée aux techniques par les technophobes, ou à réaffirmer le caractère libéral et progressiste de la technique dans le contrôle de gestion, position contraire à la précédente et défendue souvent par les technophiles. Dans le contexte moderne d'une transformation technologique des organisations qui s'accroît sans cesse, donc dans un monde de techniques de plus en plus complexes et imbriquées les unes aux autres, il devient urgent pour les sciences comptables de questionner, avec des modèles conceptuels adaptés, ce *Nouveau Monde* technologique. De fait, il y a urgence d'examiner de plus près pourquoi la technique liée à une comptabilité comble toute distance, touche à la profondeur des motifs de l'action, fabrique des médiations entre humains et non humains; de déterminer comment une technique comptable noue des devenirs, des vécus, institue de la réflexivité entre le monde d'une organisation et le Moi d'un gestionnaire ; enfin de documenter tant que les chercheurs pourront le faire au nom de quoi une technique comptable, de la plus simple à la plus complexe, fusionne des propriétés de choses et de personnes; devient elle-même *fusion* de l'œil et de l'événement actuel ou virtuel impliquant une activité organisationnelle; *fusion* d'une planification, d'un projet, d'un désir et d'une contrôlabilité, d'une réalisation et d'une satisfaction, réelles ou virtuelles; *fusion* d'un individu et d'une société, *fusion* d'un Moi et d'un événement socioéconomique qui advient; bref, dans l'absolu, finir par se demander, collectivement, un jour, pourquoi la Technique Comptable *fait vivre*, fait vivre dans la Société, fait vivre à même ce qu'est une Société, que nous sommes emportés par elle : pourquoi ceux qui l'emploient ne font qu'un avec ce qu'ils désirent ? Ainsi, tout le reste ne serait qu'organisation, qu'organisation du Capital, qu'agencement de son contrôle.

Le chantier de la recherche reste donc ouvert pour comprendre ce que la technique liée à un contrôle de gestion sous-entend, ce que les techniciens du contrôle ne disent pas et qui est pourtant présent dans ce qu'ils disent, dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils font faire aux technicités comptables au nom de la gestion. Si la technique manipulée par des agents contrôleurs a un sens, il y en a d'autres à découvrir en thématissant les fondations de ce qu'elle est et les prolongements qui supportent et poursuivent les mots et les actions de la technique. De quel socle problématique la Technique est-elle redevable ?

15.5.1 De la méconnaissance à l'importance de la Technique comme sujet d'étude

Dissipons d'autres malentendus probables. Notre intention n'était pas de procéder à un inventaire des techniques comptables et de gestion. Nous ne poursuivions pas non plus l'objectif de dresser un bilan des instrumentations et des savoirs experts en contrôle. Nous cherchions encore moins à valoriser les conditions idéales à l'exercice d'un contrôle purement technicien. Cette étude visait à rendre compte d'une situation de connaissance qui nous apparaissait paradoxale : dans la plupart des discours des praticiens et des chercheurs, ne présuppose-t-on pas systématiquement le caractère technique de la comptabilité et/ou du contrôle de gestion, comme un état de fait, comme un *donné* du réel sur lequel il n'y

a pas à revenir ou discuter et que, par conséquent, il n'existerait aucune raison pour en penser les principes ? L'expertise, technicienne par définition, aurait-elle cette faculté de se penser elle-même, à l'intérieur même de ce qui la borne, c'est-à-dire un ensemble de référents techniques ?

En comparaison avec d'autres disciplines, avec ce qu'il a appris jusqu'à maintenant dans cette étude, le lecteur attentif constatera que le champ dispose de peu de connaissances significatives sur les rapports fondamentaux technique/contrôle, et encore moins sur la signification générale de la technique tout court. La Technique reste une notion et une réalité mal connues. Pourtant, elle se manifeste en permanence dans le monde de l'entreprise, en gestion comme en comptabilité. Si nous avons l'habitude de reconnaître que les techniques des comptabilités et des contrôles d'entreprise articulent des contraintes économiques à des fins de renseignement, nous reconnaissons moins qu'elles combinent, également, des nécessités matérielles et immatérielles à des besoins sociaux et que ces combinaisons finissent par former des agencements technico-culturelles. Lorsque des agents comptables, par l'entremise de techniques, **travaillent** sur les données économiques, les processus de contrôle, les activités à valeur ajoutée ou sur l'expression administrative des besoins des gestionnaires, ils produisent et/ou transforment à la base rien de moins que les rapports entre acteurs organisationnels. Les agents comptables et de contrôle travaillent sur des «équivalents» sur des porte-parole, sur des inscriptions comptables. Ils traduisent fondamentalement des relations sociales dans des régimes symboliques diversifiés. La comptabilité de gestion est un régime symbolique. C'est-à-dire qu'elle est constituée d'un nombre de termes génériques qui fonctionnent comme des catégories conceptuelles et symbolisantes qui donnent des «équivalents» de mises en relation entre choses, en ce sens ils vont former une sorte de *grammaire de base*, sous la forme d'un dispositif, partagée par plus d'un acteur organisationnel pour communiquer des données, des rapports, des liens, des agencements entre entités. Manier, computer, assembler ou transformer ces équivalents alphanumériques constituent des objets et des actions qui participent à l'agencement des liens sociaux en situation de contrôlabilité. Voilà un premier constat que nous dressons des limites de la connaissance actuelle dans notre champ.

D'un autre point de vue, celui du chercheur, il lui serait possible de discourir sur la culture des pratiques professionnelles des agents comptables, du management ou de l'organisation à partir d'une étude des *technologies comptables et de contrôle*. Pour ce faire, il lui faudra abandonner, en partie, le discours techniciste qui se borne aux seuls éléments statistiques et économiques et choisir plutôt les processus qui concourent à transformer une réalité en une traduction jugée *équivalente*. Dans ce cas, vers quel autre type de discours devrait-il se tourner pour construire une théorie explicative de la dimension technique et ses prolongements culturels qui apparaissent ici faire défaut ? Il nous faudrait lui suggérer de remonter aux sources anthropologiques de la technique afin de s'appuyer sur des conceptions qui présentent la technique comme travaillant à renouveler le monde, à le délivrer de la servitude, à favoriser l'idée d'une expression culturelle, etc. Ensuite, seulement, nous pourrions lui conseiller de passer à une considération plus nuancée des scènes sociales de l'expression technique, puis, enfin, de se munir de pareils fondements conceptuels pour examiner de plus près les situations concrètes de l'économie d'entreprise et ses

manifestations comptables.¹ Autrement dit, nous aussi, nous devons nous donner, avant toute autre chose, une autre vision conceptuelle de la technique que celles que nous avons recensées. Voilà un deuxième constat que nous inspirent les limites de la connaissance de cette littérature.

Qu'avons-nous appris de l'action technique proprement dite ? Dans le geste technicien d'un agent comptable, il faut pouvoir y voir, avant toute autre considération, et savoir reconnaître, avec les mots justes, en quoi la main, la pensée et l'outil (comptable et de gestion) sont inséparables. Cette position peut surprendre, mais elle se retrouve ailleurs, dans d'autres littératures; elle est présentée comme l'abécédaire même de la technique. Nous démontrerons plus loin dans cette thèse les relations décisives qui les unissent. Entretemps, même si la littérature comptable demeure pratiquement muette sur cet aspect, il est facile de postuler une première série de représentations allant en ce sens : que ce soit lors d'une analyse financière ou pendant l'adaptation d'un logiciel comptable aux besoins des individus d'une entreprise, le geste technicien et la pensée technicienne s'agencent là encore; l'action et la réflexion arrangent au mieux pour aider un management à *mettre à l'épreuve* une réalité donnée, à *éviter* les obstacles qui s'opposent à l'expression d'un désir, à *convertir* l'architecture d'un processus de contrôle pour déployer de nouvelles rationalités, etc. Le seul examen sommaire de ce couple geste/pensée chez un comptable ou un contrôleur donnerait à un chercheur une occasion d'évaluer les *forces de l'agencement* à l'œuvre dans une technique, celles contenues dans les événements, car se sont les événements qui rendent le langage possible, celui qu'exprime, ne l'oublions pas, la technique.² Dans une description inspirée, il faudrait montrer avec détails ce type d'événement postulé dans le sens de l'effectivité d'un agencement. La technique possède cette propriété événementielle de favoriser le croisement et, par conséquent, de participer de près à des métissages de plusieurs éléments hétérogènes. Parce qu'elle est langage, discours, donc action et réflexivité, la technique comptable est événementielle, car elle est expérience du sujet de l'hétérogène et du temporelle. En effet, une technique comptable touche non seulement à la spatialité des choses et à la temporalité des phénomènes, mais elle appelle une pluralité de temps divers, une multiplicité dont l'enjeu est de concevoir la portée de chaque point de disjonction d'un avant et d'un après, d'un entretemps ou d'un temps qui se sépare d'un autre temps et y constater les rapports de variations. Si une technique de contrôle s'interpelle par le biais de l'événement, l'événement s'inscrit dans le temps qui est le propre d'un technicien pensant et agissant. En mobilisant la circulation des entités humaines et non humaines selon des espaces et des temps, bien des activités techniques de contrôle ne seront plus perçues comme isolées de tout et valant pour leur statut d'entités autonomes. Dans ce cadre de perception, les activités de contrôle

¹ Avec un tel bagage de principes et de concepts fédérateurs, nous pourrions nous-mêmes revenir avec plus de pertinence sur les défaillances des réalisations managériales mal contrôlées, dénoncer la faiblesse des structures sociales d'une organisation ou démontrer les dangers du progrès de la seule rationalité économique ; ce sont autant de représentations que donnent à penser les productions d'un contrôle de gestion qui reposent sur une connaissance fine de l'expertise technique mobilisée. Partant, nous pourrions mieux convenir pourquoi une considération plus riche de l'apport de la technique dans les affaires humaines pose d'emblée la question de son éthique.

² Le lecteur impatient d'en connaître plus sur cette idée importante du langage comme événement consultera les belles pages de Deleuze mentionnées ci-après. Retenons également cette courte définition qu'il donne à l'événement et que nous faisons nôtre : «On ne demandera donc pas quel est le sens d'un événement : l'événement, c'est le sens lui-même. L'événement appartient essentiellement au langage, il est dans un rapport essentiel au langage; mais le langage est ce qui se dit des choses.» (p. 34) Voir, entre autres, Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 212 et ss.

apparaissent davantage comme des activités collectives. À leur tour, celles-ci peuvent être «agencées» sur la base de techniques des plus diversifiées. Mais d'abord, il faut réussir à convaincre sur la pertinence de cette position. Comment, en effet, ces techniques prennent des formes sociales, collectives, subjectives, temporelles et événementielles dans un environnement riche de multiplicités de choses et de personnes; comment elles relèvent d'agencements qui agissent à distance, tacitement et parfois à long terme, qui agissent sur les attitudes individuelles des managers, y compris sur les conduites techniciennes des agents contrôleurs ? Voilà un troisième constat d'un défi conceptuel important qui s'offre à nous comme réponse aux limites du savoir disponible.

CHAPITRE 16 – SYNTHÈSE *OUVERTE*: ENTRE LA NATURE ET LE CONTRÔLE DE GESTION DU CAPITAL, *OÙ* LOGE L'HOMME QUI COMPTABILISE ?

«De même que la description d'une chose s'épuise dans le nom qui en désigne l'indescriptible réalité, de même la description de son lieu, pour se heurter au même problème de caractérisation, s'épuise dans l'information peu renseignante de son lieu propre: assurant qu'il est ici et non ailleurs mais s'en tenant nécessairement là [...] Le réel existe mais il est impossible de préciser quel; de même ici existe mais il est très difficile de préciser où.»

-Rosset, C. (1979) L'objet singulier, Paris, Minuit, p. 23.

L'histoire de la comptabilité, polymorphe et polyvalente, insaisissable parce que parvenue jusqu'à nous de manière fragmentée, éparpillée en autant de lieux d'expression et de signes relais pour approcher des mondes du savoir qui, pendant six millénaires, a accumulé d'étonnantes connaissances, des connaissances historiques peu audibles sur des connaissances techniques, bancaires, commodées, ordinaires, aux structures pas très significatives, mais discrètes, voulues pendant longtemps privées, dans la lignée d'*actes de vérité* justifiant la mise en jeu de l'ombre à la lumière, dans la réalité, de ce qui est *disparu* et de ce qui *doit apparaître*, selon des *surexpositions* par le Nombre de *choses* plurielles, *utiles* à la vie. Depuis des lustres, nous nous devons à la vérité d'un élément comptable, fut-il vrai, faux ou imaginaire. L'archive comptable *agrandit* cette vérité de cet élément parce qu'elle en prolonge le temps, elle autorise la multiplicité des regards par grossissement de son signe indiciel. Une archive comptable réalise le cadrage de plus d'un élément, de plus d'un acte de vérité. À quoi bon se donner tout ce mal de mettre en archive quelque chose condamnée à une *sentence* qui nous dépasse, qui relève d'une *loi* non écrite, humaine, universelle, une loi qui dicte ce qui *doit être* ? Que donne-t-elle à entendre cette loi sinon une vérité pour les temps à venir, une vérité jugée si utile pour qu'elle doive emprunter un transport temporel ? Des actes de vérité donnés à qui de droit ou perçus comme des *maîtrises de la limite*, seuil respectueux de ce qui *est*, de ce qui *a*, *là*, pour l'*être-là*, limite-seuil d'un réel *désigné* grossièrement par des proportions numéroides et autres bruits de quelques syllabes, une mesure comptable qui est produit technique, utile à la *mise en question*. La comptabilité produit du questionnement puisque sa lecture est une hésitation, une confusion des genres qui forme le bond d'un moi vers un autre lieu, un moi qui ne peut pas se laisser enfermé face au trop peu de liberté perçue par cette lecture empiriste. La Comptabilité est une chose technique, matérielle, symbolique, certes, mais la Comptabilité est plus qu'un bouclier-archive contre l'oubli, la mauvaise intention ou la prédation; elle une *force* de l'homme qui l'entraîne à servir d'un *effet de levier*, à lever une *opposition alternative* à ce qu'il *a* et à ce qu'il *est*; la Comptabilité offre des saisies, des mesures, des lectures, des pensées qui se surajoutent au silence des choses possédées et décrites

sur une archive, des alternatives aux non-*a*, aux non-*être*, à ce qui *doit-être là*, coûte que coûte. L'archive comptable est dépôt, consigne, *auto-graphe* de choses qui se disaient en moi, à mon passage, et maintenant j'aspire à d'autres hôtes, d'autres *avoirs*, et je suis prêt à leur offrir, en échange, tout ma *superbe*, ma superbe thymotique qui est mon hospitalité la plus fière. La Comptabilité-archive est regard à retardement de l'homme posé sur lui-même pour être pensé comme un *sujet* à venir. La Comptabilité est *chose*, *force* et *regard* qui forment non pas un rationalisme pragmatique mais un alchimisme étrange, où se mêle la description des *avoirs* du *doit-être*, la *conservation à demeure* de ce *doit-être*, la prolongation de son *idéauté* vers le devenir, la fascination de ce qui peu affecter ce *doit-être* par accident, hasard ou Bonne Fortune, l'inquiétude d'une transformation de ce *doit-être* en *devrait-être*; un *doit-être* fantasmagorique qui appelle tous les autres *doit-être*, c'est-à-dire tous les autres *avoirs en tête* qui octroient soudainement un surcroît de puissance au geste et à la raison; du point de vue épistémique, l'histoire montre la Comptabilité selon un alchimisme étrange qui donne en plus une liberté au tâtonnement avec l'insistance de ses motifs sériels par les nombres, cette structure inaudible de sens, manuscrite, interrompue, séparée, répétitive de survivance qui reste soumise au risque de disperser mes points de vue sur mes possessions, mes *avoirs* nets de *devoirs*, au risque de les perdre et de me perdre. La Comptabilité fait donc dans les coordonnées. Elle télégraphie à l'avance la programmation du gouvernement de soi et des autres. La Comptabilité a *dressé* l'homme dans l'avenir. Elle lui a fait parvenir une adresse pour qu'il aille changer ses habits de scribe en linges de fonctionnaires, marchands et savants de la comptabilité, pour qu'il entre dans une maison de l'être avec ses loques et en ressorte grandi d'une luxure thymotique. La Comptabilité a adressé une promesse à l'homme: fautes de lecture appropriée, ne te laisse pas *avoir* par un *algébrisme* abstrait source d'égarements; une fois la dette reconnue à autrui, réinvente ce que tu possèdes, pense à la contradiction de ce que tu n'as pas, ordonne ta conduite à travers les choses que tu as bien en main, tu finiras par trouver beaucoup plus qu'une langue du calcul pour y mirer une expérience thymotique; dans un même Livre des Comptes, tu y observeras un *Traité des sensations*, un *Traité des libertés*, un *Traité des machinations*, un *Traité de la physique des idées*, etc. Il y a des conditions primitives sur lesquelles se fonde une Comptabilité en exercices. Nous les connaissons mal.

C'est à ce type d'éléments encore mal pensés par la recherche qui doivent devenir l'objet d'attention future d'une épistémologie. L'archéologie comptable n'est pas qu'une archéologie du frivole. Il y a une révolution de l'efficacité symbolique comptable à plusieurs reprises dans l'histoire. Comment une simple graphie de moutons, orges, or et monnaie a-t-elle pu modifier le cours des choses ? L'étude des médiations matérielles qui permirent à un symbole comptable de s'inscrire, de prendre forme sur l'espace tangible, se transmettre et circuler pour perdurer dans un collectif d'individus reste encore à faire. Entre l'histoire des techniques d'écriture, de numérotation, d'arithmétique primaire et autres pratiques anthropologiques de l'archivage pour transmission et l'histoire de la nature, de l'agriculture, des cités-États, des institutions fiscales, juridiques, commerciales et des sciences de la mesure et de la ratio, il y a des zones sensibles où se croisent à merveille les *artefacts* comptables et leurs dispositifs de transmission, ceux qui nous sont restés et qui sont les nouveaux *avoirs* de nos scientifiques. Comme nous le disions plus

tôt, dans la première partie de cette thèse, avec Derrida, de l'artéfact, il fallait passer à l'archive, pour *arkhè*, expression étymologique clé où se superpose indissociablement un principe ontologique de commencement et un principe nomologique de commandement. Commencement, c'est la mise en mouvement de quelque chose, commandement, c'est la mise en ordre de quelque chose. Si l'archive comptable traduit, elle aussi, une sorte de pouvoir de consignation, au sens d'un espace de rassemblement de signes dont la forme générale qu'ils tissent donne à penser un même corps de réalité selon une synchronie et selon une même plaque tournante pour un dispositif qui vient faire signes, qui vient se rapporter, qui vient se mettre sous séquestre, l'archive comptable franchit le temps comme une adresse pour demain qui nomme, ordonne, commande et fait commencer quelque chose. Quelque part, dans l'inachevé, c'est à nous de répondre à cette adresse, d'offrir une écoute ou un éveil à ces signes de choses mortes, consommées, disparues ou rendues inutiles. Autre justification parmi d'autres de me les transmettre à travers le temps, autre justification de les faire transporter sur le dos d'une fidèle archive pour que *là*, sur cet espace de vie, au moins, dans le pire des cas, que quelqu'un puisse suivre la sérialité d'un deuil de choses d'autrefois qui m'ont *élevé*. L'archive comptable, pièce maîtresse d'un jeu de comptabilité, est un objet de transmission encore mal compris puisqu'elle fait corps avec les individus et leurs choses qu'elle incorpore au nom de leurs vérités, au nom de l'ultime vérité qui se rappellera de ses hôtes à la mort accomplie, lorsque l'archive deviendra épitaphe, de celle qui puisse faire porter le deuil de ce qui *a, été*, ce qui était autre *état natal*; un deuil en effigie alphanumérique pour que d'autres le porte jusqu'à un cri du splendide de cette culture du manque et de la perte.

L'archive comptable, pendant longtemps un des meilleurs miroirs des choses humaines les plus utiles à la symphonie de la fabrique de l'homme par la technique des *contes*, possède la propriété de se rapporter à soi, à la vie, à la mise en lumière de ce qu'elle porte à coup de signes graphiques; l'archive est *autos, bios, photos, graphein*. L'archive comptable du marchand italien ou de l'entrepreneur anglais de la Révolution Industrielle incarne cette *technique autobiophotographe*. L'archive comptable peut me surprendre dans sa lumière. Un désir insondable m'anime pour que j'y grave des sillons durables dans l'argile, le bois, la pierre, la peau ou l'espace numérique infini de mes choses de vie. Comme la figure d'un exemple de choses qui me concernent, comme si je n'avais pas encore les mots je note au passage ce que je vois en présence, c'est-à-dire le nombre de leur présence, je voudrais au moins jeter quelques écritures d'un échange d'une histoire dont je suis l'auteur et qui se donnerait plutôt à penser comme une microstructure aphoristique et sérielle: je lirai plus tard chaque énoncé comme une pensée juvénile, je la développerai par des espacements, des déplacements qui me sont suggérés par les nombres qui l'accompagnent. Chaque écriture comptable, chaque élément comptable d'un état bilantaire-archive remet en question la liberté de ma pensée qui, dès lors, ne peut être obtenue que par déconstruction de cette structure aphoristique et sérielle. Du coup, cette métrique singulière m'octroie une capacité de maîtrise qui m'oblige à ordonner ma liberté à la responsabilité envers l'*autre*, l'autre *avoir, être*, autrui ou société. L'*autre* de la comptabilité, ce qui part de l'archive comptable et ce qui revient, ce qui décolle en mouvement et ce qui revient en mouvement vers l'archive, cette monnaie donnée et rendue ailleurs et cette marchandise reçue en retour et

entrepasée autour de soi, ce remboursement de dettes expédiée et confirmée par l'archive et cette quittance reçue, enregistrée et consignée sur l'archive; l'autre de la comptabilité, c'est le tour à tour, c'est ce qui fait le tour de l'archive, c'est l'avoir en alternance, c'est l'alternative du devoir, c'est l'alter-ego, c'est ce qui est coextensif de l'archive, cette chose à qui porte mon adresse, ma personne, mon être, qui dresse quelques propriétés de mon ontoanthropologie.

Dans et à travers ces dernières études de cas, disons-le, ce sont des systèmes de représentations incomplètes qui les constituent. Ils qui n'avaient pas d'autre but que de sortir de «l'impasse où nous mènent les mots et les choses» de nos discours convenus, dirait Bachelard; il s'agissait moins d'un inventaire historique que d'une interprétation problématisante pour faire comprendre, pour mettre en lumière des configurations, des faits anthropotechniques et autres situations culturelles à travers lesquels des hommes de plusieurs périodes historiques ont cherché à décrire, à raisonner et à orienter, dans des espaces économiques et sociaux, le cours de l'histoire qu'ils vivaient.¹ Ces études portent sur des dispositifs de transmission élaborés par des époques d'activités comptables singulières. Elles étayaient en quoi l'écrit comptable en lui-même est médium, que la comptabilité, comme mesure du monde, est médium historique de la synthèse de l'idée de l'administration et des organisations développées autour de l'écrit comptable et que, à titre de technique des transports, la comptabilité peut faire l'objet d'une science des transports, d'une science sémio-cinétique politique dirait pour nous Sloterdijk de ce qui s'est avéré Capital pour développer l'individuation: il y a des «déformations et des décalages» à identifier comme «résultats du lien entre le texte [comptable] et le transport» car le sens d'une chose du Capital «ne va pas de pair avec un changement de désignation, mais aussi avec un changement de position, c'est-à-dire avec un décalage de situation dans l'espace géographique et politique».² La maîtrise, la domestication de l'être comptable est affaire d'espace et de transport dans le temps qui offre un nouvel espace et c'est cette différenciation qui peut être vue aussi comme «un phénomène de transport» entre deux espaces et c'est pourquoi un Capital passe aux mains des archivistes comptables, parce qu'il est colossos, monumental, il devient document, transfiguré en médium de transport, seul capable d'indiquer à travers le temps l'espace où l'on veut aller.³ L'idée de Capital appelle une philosophie de la survivance au sein d'une société de conservation. C'est dans la mesure même de renfermement des avoirs de ce Capital inscrit dans l'archive qu'une société s'est donnée des moyens importants pour ériger un tel monument monumental, pour cadavériser le corps d'un Capital qui comptait; c'est donc pour une non-indifférence fantasmatique qu'une société a somatisé ce rapport à la mort du précieux resté vivant dans les esprits grâce au relais-médium de l'archive. Si une société reproduit au sein de l'archive comptable sa stratification interne de ce qu'elle a de plus Capital, que dire d'autres à cet effet ?

Les hommes de ces périodes historiques ont demandé aux techniques voisines de la comptabilité de se régénérer pour mieux figurer les nouveaux espaces d'expression des sociétés du moment. L'histoire de la comptabilité apparaît avec la Nature et poursuit son aventure actuelle avec des formes informatiques

¹ Bachelard, G. (1962) *Le rationalisme appliqué*, op. cit., p. 146.

² Sloterdijk, P. (2006) *Derrida, un Égyptien*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs, p. 51-52.

³ *Ibid.*, p. 53.

des plus sophistiquées de l'espace numérique. De fait, on pourrait réduire cet axe en soutenant que les formes anciennes de la comptabilité furent avant tout associées à un espace agraire, puis à un espace urbain de la Cité-État, ensuite on la retrouve au cœur du pouvoir romain et de ses espaces institutionnels, c'est-à-dire au centre du pouvoir administratif, celui du droit de la justice, puis dans l'espace souterrain et mystérieux de l'intériorité du marchand moyenâgeux où on retrouve ici le lien plus étroit qui unit les formes anthropologiques et technologiques des emblèmes comptables de l'entreprise moderne. La comptabilité fut espace d'écriture, là même où l'homme regarde, imagine, passe en coup de vent, revient, échange, déplace, calcule et pense. Mais la comptabilité est aussi un carrefour en mouvement, un échangeur de choses, un lieu ordonné d'un chaos d'espaces de l'échange; elle est un atlas d'autres mappemondes sur les manières de faire habiter les nouveaux et les anciens mondes mêlés des transactions, des possessions, des ambitions. Voilà quelques motifs pour faire valoir une histoire des techniques dans une épistémologie de la comptabilité. Philosophie de l'histoire et science de l'histoire des techniques auraient pu se croiser davantage ici: pourquoi avoir choisi et annoncé des études de cas à caractère historique ? Nous avons besoin de débroussailler ce panorama multimillénaire. C'est un premier moment, un premier essai de cueillette de données. Tout cela reste en devenir.

Nous avons besoin de données factuelles, descriptives, proches de notre objectif de mettre au jour la technique comptable au rang de concept épistémologique fondamental et de ses extensions anthropologiques vers la contrôlabilité, la cinétique, l'immunologie et des pluralités spatiales qui permettent aux choses, aux individus et aux événements de coexister au nom d'une pratique rigoureuse, maîtrisée, d'un exercice ontologique permettant à un détenteur de Capital de se former et de s'élever lui-même vers ce qu'il est, vers ce qu'il doit *avoir* pour *être*. Y sommes-nous parvenus ?

Comment résumer au mieux la polymorphologie de la comptabilité et de son indéfinie déclinaison dans les cinéplastiques de l'être qui comptabilise ? Serions-nous capable de signaler en peu de mots cette longue historicité en insistant sur ce trait significatif, parmi d'autres, d'un *espace ouvert*, de la comptabilité comme *Ouverture*, celle d'une ligne de fuite vers l'événement d'un premier commencement, réservoir d'un entr'aperçu originaire, celui impliquant Regard, Parole, Espace ? La comptabilité offre une *vue*, un *dire* et une étendue purs sur le Mouvement. La comptabilité *est* vision, dialogue et intervalle de formes en mouvement, de figures mobiles, de déplacements de la décidabilité vers des interruptions multiples et des métamorphoses permanentes de l'homme engagé dans un mouvement entre *être-là* et *être-un-autre*, ailleurs. À travers les âges, la comptabilité se présente comme un espace d'inscriptions, mais un espace prolongé de l'*être-hors-là*. Elle est un espace réel mais virtuel des échanges rendus commensurables, là même où l'échange éloigné devient le prochain échange d'intérêt, là même où un itinéraire d'un échange s'invente rationnellement ou moralement à travers un réseau d'échanges qui se tissent en pensant. Elle délimite des mouvements *donnant-donnant* entre deux êtres qui ne sont pas forcément présents dans le même espace et dans la même durée. La comptabilité borne des synchronies et des diachronies de choses détenues ou à détenir. Elle synthétise l'espace-temps d'un échange qui suppose le retour au même, à une situation initiale entre débiteur et créateur; elle est mémoire jusqu'à ce qu'un rapport de dette avec l'autre

soit quitte. Quoi de plus précieux, en effet, que cet échange marchand transcrit, traduit, holomorphe ? Holomorphie au sens qu'elle désigne un fragment d'espace qui a la même forme que son tout: dans ce cas, de quoi parlons-nous, de qui parlons-nous, d'où parlons-nous au juste ? Espaces des échanges, des rapports sociaux, des liens d'affects: que dire d'autre sinon que ce retour de l'échange en une chose, en un accessoire qui doit servir le confort, l'intériorité de l'être, est un retour vers l'espace de la Nature transformée, technicisée ? Comme la vie, parce qu'histoire, temporelle, artéfact et archivation, la comptabilité affirme la primauté de l'être et de la mémoire sur les choses: elle finira par consacrer le triomphe des émotions et des raisons sur le cours naturel des choses car, parce que technique, elle réussira à faire naître l'homme, sur le cours naturel du monde. De quelle façon ?

La Nature, mère de la technique, ou l'homme inventeur de la technique ? La Nature, concept, objet d'étude des sciences comptables ? Science naturelle, science physique ou la Nature, comme objet de la science comptable ? La Nature est pourtant une réserve de richesses. C'est un entrepôt où s'accumulation des *avoirs* en liberté. Elle a bien voulu faire sortir quelques arpents de bonne terre à exploiter. Mais il fallait faire quelque chose avec l'eau torrentielle qui irriguait ces terres; il fallait la maîtriser, aussi, en y envoyant l'homme de la mesure. À un certain socle de l'histoire, dans un face-à-face, l'homme-Nature et l'homo faber se sont fait face, et nous pourrions débiter notre commentaire à ce niveau, mais le fond métaphysique de l'inégal de l'homme est la Nature. L'homme façonné par un milieu, dispersera-t-il alors ses *nouveaux points de vue* sur des matériaux à compter ? Mais ces matériaux à compter ne sont-ils pas les objets de la Nature ? Du champ à la page du collecteur d'impôt, pour quel regard sur ce qui est à transporter sur cette archive ? L'homme fabrique la technique comptable et se fabrique par la technique comptable. Mais depuis quand ? La Nature, c'est du pré-objectif et c'est du sous-objectif, c'est la chose informe et l'esprit de la chose qui se cache sous elle, qui la porte et la transporte par le véhicule du *muthos*. Il faut une analyse de la fascination des choses de la Nature. Il faut ensuite une analyse des choses qui allument les feux de l'envie. Vastes chantiers mais nous les résumerons en signalant qu'il y a déjà là un système d'attraction et de captation par l'œil, la biologie humaine et l'intimité. Bien plus nous dirait un Sloterdijk, il y a là un organe bien humain et c'est la mémoire qui ne fait que véhiculer et transporter le besoin d'une union permanente entre un sujet et un objet. Mémoire humaine versus la mémoire de la technique du nombre et plus tard, l'archive comptable comme produit de la technique et autre mémoire: ici, beaucoup de choses se mettent en place. Il y a un couplage de l'homme mémoriel et de la matière mémorisable à mettre en rapport plus que nous le ferons. Il y a un milieu intérieur qui entre dans un milieu extérieur par le biais de la dynamique de la technique comme réservoir mémoriel des expérimentations. L'objet technique est prolongement de cette mémoire entre sujet et objet. L'objet technique matériel qui est en voie de construction est une matière qui fonctionne comme un peu ce lieu de la mémoire intérieure. Contre la perte de cette mémoire, comme l'oubli, il y aura dépôt, incorporation de ce devenir-nature. Du coup, à un moment de l'histoire, aux débuts de l'histoire de l'homme antérieurs à l'avènement de l'écriture, il y a déjà quelque chose de présent chez l'homme, quelques dispositions biologiques qui le poussent à connaître, et même davantage; on dira autour de ce leitmotiv inconscient: «Complète-toi toi-même». Il y a

un *complément de soi* à acquérir. Un complément à disposer, dans son intérieur, comme un bien, précieux, qui va agir comme un moyen technique de complément de soi-même. Ce qui sera hébergé, ce qui sera incorporé, relevé dans le monde et ramené vers soi, c'est l'élément vital, existentiel, mais aussi, c'est l'exception, l'élément enchanteur, celui qui appelle son appétence. Ainsi, la chose introjectée dans son intériorité sera une base fictionnelle à la conduite: les premiers éléments constitutifs de la sphère de l'intime qui sont les mêmes qui fabriquent et révisent l'histoire de l'individu forment ce que nommerons cette première sphère du Capital. Mot maladroit, certes, mais une façon de dire que les nombres comptables, les premières quantifications/classements, les mesures de sol qui sont issus d'objets environnants deviendront *autocontagieux*; ils formeront une couche de sédiments cognitifs sur lesquels d'autres éléments viendront se *capitaliser*, former un bagage technique et culturel de moyens d'individuation. Un Capital qui, sur le plan analytique, nous conduit à le désigner comme le lien entre un soi et la conscience. Un Capital comme propriété de la réflexivité qui caractérise un soi. Nous pourrions certainement le décrire comme un type de Capital intellectuel, immatériel; mais c'est plus que cela. Ce Capital des premiers savoirs humains est une structure cognitive de connaissances, de reconnaissances et de réservoirs mémoriels d'expérimentation sur des managements de symboliques comptables simples comme les nombres dont la fonction est s'assurer l'adaptation et la régulation de l'expérience sociale à un milieu de vie qui fait constamment retour sur cette structure du soi en fabrication. Capitalisation *sur* des savoir-faire, enregistrement des retours d'expérience, explicitations des symboles numériques de dénombrement de stocks, de biens nécessaires à la vie, à la défense, aux nécessités royales; des connaissances pratiques, utilitaires, au cœur de la formation des premières organisations sociales que furent les villes et les cités-État; mais des représentations, des perceptions traduites qu'il fallait mettre sur des archives pour conservation, pour être mises à disposition: il y a là une forme d'autocapitalisation d'éléments issus de situations entre les hommes de la Haute Antiquité et la Nature qui participeront aux développements de dispositions anthropologiques. Voilà abstraitement énoncé ce que nous visons à rendre dans l'analyse par problèmes, par argumentations problématisantes pour faire valoir cette première généalogie des artefacts comptables. Un tel questionnement suppose qu'il n'y a pas de lumière naturelle de l'esprit comptable mais des dispositifs d'élaboration. La tablette d'argile et le papyrus sont des objets techniques de transport et de transformation. Aussi, cette Nature et ce champ agraire ne seront près de l'esprit du nombre que seulement il y a des gnomons, des pièces d'argile, en tout cas, des organisations sociales comme celles des sciences et des appareillages pour transmettre mesure, impôts, etc.

Une *comptabilité naturelle* peut-elle être possible ? La main va décompter ce qu'elle désignera dans la Nature. La main comptera sur la Nature pour inventer un système numéral sur un corps. Mais, comme la technique, la fonction sémiotique et le langage arrivent ensemble au seuil de l'humanité, mieux vaut indiquer l'improbabilité d'une voix qui commence à nombrer, aussi petit soit le chiffre. Le *qui* et le *quoi* nous importe peu, signalons seulement l'horizon d'une voix comptable en formation. Voyons un commencement d'une protocomptabilité orale comme maïeutique instrumentale pour un devenir du nombre porté par la voix. La parole orale des premiers nombres de l'Histoire, nous n'en savons rien. Il y

avait une protocomptabilité orale probable, sans doute en vigueur çà et là, dans les territoires occupés par des hominidés, c'est-à-dire un effort sonore pour dédoubler deux ou trois choses. On peut extrapoler qu'elle était sans doute mieux entendue que les premières manifestations manuscrites des nombres à des fins de décompte et d'inventaire. Tablettes d'argile d'abord mésopotamiennes, il y a environ 3300 ans av. J.-C., pourvues de pictogrammes mélangeant choses de la nature et nombres, puis produits et mesures de la Nature et nombres, elles permettaient de prolonger des discussions et de donner la chance de dissiper les malentendus. Objets de dialogue, objets mémoriels, objets de vérité, il en a fallu de l'entêtement et de la bonne volonté pour favoriser entre quelques-uns ce moyen de se faire entendre et de *faire entendre raison*. Mais avant, il y a eu ce mur de couronnement ou d'enfermement des petites pièces géométriques, les *calculi*, pour compter: les bulles d'argile. Le prêtre, le sage, celui qui deviendra scribe, savait une technique du décompter, de l'inventorier, du pliage d'argile pour consigner des formes minérales géométriques dans une enceinte sacrée, dans une sphère authentifiée par des signatures de vérité des sceaux-cylindres. Décompter, inventorier, gestes archaïques comptables liés à une autre pratique corporelle technique: l'observer, premier sens comptable inséparable de l'interpréter. Observer, interpréter, décompter, façonner des *calculi*, les faire jouer dans un amphithéâtre minuscule, la bulle d'argile, espace de jeu, espace d'arrêt de la pensée, espace de fondation d'un langage et d'un code écrit qui entourent les calculi, les données de choses précieuses, propriétés de quelqu'un. Des *calculi* à la surface des bulles, symbolisations graphiques des formes des calculi, reproductions techniques des formes géométrales comme démonstrations numérales d'une vérité, elles finiront pas excéder le langage des nombres comptables, excéder toute langue d'inventaire, de classification, de description, toute langue de démonstration: les premières images numérales et de choses font plonger le prêtre, le sage, le scribe et le propriétaire dans le monde qui s'appelle par le langage tout entier. La bulle d'argile et les premières graphies numériques inventent des langages et des mondes. Lesquels précisément ? Ici, pas de valeur de fait, pas de valeur de droit disciplinaire: rien qu'un objet d'étude ouvert. Mais il y a une bulle, et il y aura une tablette d'argile, une bulle mise à plat pour des raisons pratiques sans doute. Là, c'est une valeur spéculative, postulée, qui penche du côté de l'anthropotechnique.

Sphère, ou *bullae*, bulle d'argile, première enveloppe mésopotamienne pour confiner, rassembler des *calculi*. Nous n'aurons jamais le sens précis de sa fonction. Mais nous pouvons encore la voir, aujourd'hui, saisir un peu de quoi il en retournait. Sphère, média comptable, toutes ces bulles d'argile retrouvées, aux sources probables de la tablette d'argile; du rond au plat pour une meilleure efficacité de la main qui était déjà en action depuis plus longtemps pour nombrer à vue les choses à désigner à l'autre. Bulle comptable, sphère donc, *sphaera*, *sphaîra*, vieille référence à une longue tradition dans l'histoire des idées pour qualifier une entité métaphysique qui enveloppe, un lieu et son horizon courbe, un lieu et la courbe céleste au-dessus de ce lieu; espace astrobiologique pour décrire l'espace céleste qui se décode et s'interprète avec les mouvements des saisons, des cycles végétaux et des migrations d'animaux; double lieu où l'hominidé est en résonnance. Espace Nature, la terre comme sphère, les étoiles comme sphères, mais aussi, *spheara*, comme mot pour désigner la bipolarité entre monde extérieur et monde intérieur; sphère

pour décrire l'*aura* autour de la tête de l'homme en formation; sphère pour qualifier le monde mental, l'habitation psychique, symbolique, métaphorique de celui qui en occupe le centre en songes ou en pensées. Hominidé nomade, démarche dans la Nature, de ce corps, de ce centre, de cette surface constituée de tous les points naturels situés dans un rayon de vue, en haut, en bas, à droite, à gauche, devant et derrière lui, il y a comme une sphère symbolique éclairée par la lumière-témoin des sens. Premier lieu de captation, premier espace courbe qui saisit et dans lequel il sera saisi des choses, des végétaux, des animaux, des pierres, au-delà c'est un non-lieu; c'est hors de portée de ce centre et de sa surface réfléchissante. Corps humain, premier objet technique, première *table* à compter, ou simplement pratique culturelle d'une surface à échelle numérique pour faire valoir une valeur de choses. Du passage du corps aux petites pièces d'argile mésopotamiennes, nous ne savons rien de vrai. Suppositions, ces formes arrondies des *calculi*, premiers objets préhistoriques durables pour décompter, constituent des artefacts aux surfaces réfléchissantes d'une re-qualification de la Nature.

De la Nature que nous voyons désormais, difficile de dire les images qu'autrefois on en avait. Nous parlerons des artefacts et des fresques un autre jour. Sur elle, des techniques du nombre interviennent. Comment ? Par quelle image ? Il y avait des être locaux, nomades, mais locaux, inscrits dans une chasse, une cueillette, mais une lutte contre la mort, un dialogue pour une Nature plus conciliante, des tentatives pour s'y adapter, et se mettre d'accord avec elle. Et puis après ? L'histoire de nos connaissances part d'elle. Husserl nous dira que toute connaissance part du fait que nous marchons sur le sol terrestre, *dans* la Nature. Déplaçons-nous et allons voir.

De quelle origine de la spatialité naturelle, une protocomptabilité en formation peut-elle être le nom ? C'est une improbable réponse qui nous attend. Mais il y a une origine de cette spatialité. Comme il y a une origine de la corporéité de la nature au sens des techniques et des sciences de la nature. Quel est le sens de cette existence de l'être dans la Nature qui se perd dans le sens de cette existence de la Nature ? Nature, unité synthétique, et quoi par la suite ?

Comment compulser le dossier des origines ? L'ancestral, c'est de l'exotique, à défaut de témoins vivants. Il n'y a que des cadavres pour parler. Rapprocher technologie et archives archaïques comptables, c'est rapprocher une mécanique et une cosmogonie, un monde d'accessoires banals et l'essentiel mystique d'une conduite réglée. Avant l'argile et le cunéiforme, il y a un larynx et une langue tournés vers les étoiles. Ce qui n'est pas dans le programme génétique de l'homme trouvera son prolongement dans la technique, toute conduite réglée d'abord pour se défendre contre la Nature, pour agir comme une défense supplémentaire à l'adaptation, pour fonctionner comme un surcroît artificiel au dispositif immunitaire. De la génétique aux premières petites vérités sans apparences des symboliques sérielles cunéiformes, bien avant Dieu, Abraham et les Saintes-Écritures de l'Ancien Testament, il y a la Nature sur laquelle il faut compter comme Espace de tous les automouvements. Cosmos, Mythes, Cieux et Dieux Multiples comme espaces de mises en scène de la Nature et de l'homme sont matières à vues plus réfléchies. Cartographies de points d'étonnement, un, deux, trois parmi eux sont choisis pour devenir des êtres étranges qui détonnent. Croire tantôt à l'Un d'entre et plus que les autres, à un Être, ce n'est pas *surnaturel* mais

humain. Entre Cosmos et Mythes, il y a un espace de fabrication de l'humanité. Entre la Nature et l'homme, il y a un espace de fabrication de la technique. Entre Cosmos et Mythes, il y a des quantités de choses qui ont été transmises aux hommes. Entre la Nature et l'homme, il y a eu autant de transmission de choses ayant servies à la mise au point de la technologie humaine de l'ère préhistorique. Il y a et il restera des choses cachées depuis la fondation du monde.

Peut-on croire à une *comptabilité astrobiologique* ? Celle du domaine cosmique et de l'ordre vital ? Pourquoi ne pas faire de ce déchiffrement un acte de prises, d'emprises, un acte de possession par dénombrement comme chemin quasi-intuitif de la réalité à la réflexion ? Nature et espaces d'humanisation, terre et surfaces d'atmosphère, des milieux climatiques qui diffèrent, et voilà la vie sociale. La vie humaine, affaires d'espaces naturels et de formes de flores, de faunes, de contours d'horizons courbés, de labeurs et de mesures de l'irrigation, des impôts-prélèvements et du stockage ? Oui, mais l'œil voit autre chose que les formes matérielles, il peut interroger l'Invisible. Il atteste moins que la preuve écrite mais il met à l'épreuve la fabrication des ontologies à venir. Mythe et métaphysique forment des doctrines astrobiologiques conçues à partir de l'observation des mouvements des astres, un examen qui fournit une unité synthétique du cosmos à la réflexion humaine et que peuvent dévoiler des rapports numériques simples, mais cohérents. Le Ciel est à voir par-delà la luminosité des astres, de la Lune et du Soleil puisqu'il est à la fois un exemple et une source à la vérité. Et derrière, il y a des dieux, en certain nombre, qui commandent aux hommes des conduites, qui ordonnent des devenir aux êtres et aux choses. Évaluer les mouvements circulaires des astres c'est techniciser un archétype, celui d'un devenir qui offrira d'autres matrices à une raison pratique pour établir des calendriers, autres points numéraux pour agencer les mouvements humains et biologiques. Le Cosmos, causalité ontologique et immuable de la répétition, monde supérieur qui gouverne les mouvements des mondes inférieurs, il y a là cause première, principe fondamental à tout mouvement, à leur mesure, à leur quantification/classification. L'astrobiologie offre un devenir intelligible au monde comptable. Il y a un archétype mythique à recenser et à revoir pour montrer une pensée humaine qui se met en mouvement, imitant la circularité de la causalité astrobiologique. Bien avant Pythagore, bien avant Homère, il existait des savoirs astrobiologiques, niveau fondamental à l'établissement d'une connaissance sur les premiers mouvements numériques. Entre le Cosmos et le Mythe, il y a un lieu tiers, fondateur de l'homme, lieu qui interroge la mort et la vie. Lieu temporel et lieu spirituel. Mort et vie viennent selon la même modalité: celle de la Nature, berceau de la technique, de la culture et de la différenciation de l'homme face aux animaux.

La Nature et ses objets naturels, des données à compter ? Arbres, animaux, fleurs, pierres à silex, mouvements stellaires, espaces écologiques, indices primitifs d'une pensée sauvage en transformation ? Objets d'objectivation sans fin, matériaux incorporés pour une extériorisation dans la technique des facultés d'assimilation de ces objets. Par extériorisation, il y a protection parce qu'il y a répétition; il y a succession cumulative de l'objet assimilé dans la structure d'une technique, qu'elle soit matérielle ou immatérielle elle fait mémoire et culture. La technicisation par classement et inventaire de la flore, de la faune et des pierres magiques qui traînent et que l'on ramasse, forme des protections, des prothèses. La

technique est prothétique. La technique invente l'homme parce qu'elle le protège et l'homme se protège de la Nature parce qu'elle lui fournit des espaces et des choses mortifères. Les objets-Nature sont à posséder comme les objets-Nature créent de la dépendance. La Nature, c'est l'ancienne catégorie de la totalité intelligible et c'est toujours la nouvelle catégorie à mettre au jour comme élément génétique de la connaissance comptable et de l'action technique comptable. La Nature, c'était déjà le bilan équilibré de nos rapports avec la réalité. Voilà l'élément clé de la première théorie de l'agencement de la technique, l'agencement de l'espace et du temps que domine et que règle un accord entre l'homme et la technique. La vie, la constitution des espaces d'expression sur des espaces naturels sont des manières différentes de parler des situations qui donnent des structures cognitives exploratoires qui ouvrent ce qui est perçu en cause dans un espace de représentation. Un espace double où des choses naturelles s'y trouvent et qui interpellent le regard, la curiosité, voire un désir-proximité sinon un désir-appropriation. Il y a une référence à une spatialité pour octroyer, aussi, un sens à une protocomptabilité. Il y a un vitalisme pré-géométrique, pré-topologique à dégager par des signes séparateurs, par des signes ordonnateurs, par des signes classificateurs de rangs, par des signes pré-numéraux ou équivalents qui accompagnent la vie nomade, et la vie, naturellement. Êtres apeurés, êtres égocentrés, que pouvaient éprouvés les premiers hommes à l'aube de l'humanité consciente sinon des formes d'autosatisfaction, satisfaite d'avoir trouvé des choses qui allaient devenir des histoires de formes, des histoires de signes et des histoires de langages, autant de fils de l'histoire humaine pour entraîner l'hominidé à élaborer des espaces intérieurs. Voilà ici un topos, un *topos* originel, sans doute, plus en tout cas qu'un autre en valeur métrique, puisque cette pensée spatiale *de/à* de l'être à la Nature tient un premier rôle dans le transfert, dans la transférabilité entre espace extérieur et espace intérieur. Mais nous ne pouvons pas connaître comment un homme de la Haute Antiquité opérait tout cela du seul fait de se saisir d'une idée, croyance, et opinion pour s'emparer d'une technique et d'un réseau lié à cette transférabilité pour s'y exprimer et qui contribuaient à constituer ce sujet. Car le dispositif de transmission qui comprend par exemple des scribes et des souverains participe à l'élaboration de ce qu'il transmet par médias comptables, en lui affectant un territoire, une durée, un programme et une organisation bureaucratique. De ces temps anciens, jusqu'aux temps modernes, la différenciation la plus significative se résume à quoi ?

La modernité, c'est le mouvement en vitesse. Qu'est-ce qui peut arriver au *donné comptable* lorsque les espaces d'expression se multiplient et qu'il circule en *vitesse* ? Temps et espaces comptables sont compressés. Le *donné comptable* devient vitesse. Grâce aux technologies de l'information, le *donné comptable* peut faire l'objet d'une mobilisation infinie. Toute la question est de *savoir* si le *donné comptable* est victime d'une mobilisation infernale. Mais qui peut savoir ? Ici, les savants. Ici, commencent littéralement les sciences comptables. Si la vitesse tue, qu'arrive-t-il au *donné comptable* transporté par la vitesse informatique, le donné qui ne peut pas être saisi au vol, compris, étudié, assimilé, mis à distance pour être mieux vu ? De mauvaise décision, des crises financières, des scandales comptables ? Les savants se mobilisent-ils autour de ces questions technologiques informatiques du premier intérêt ? De fait, ils s'automobilisent les uns les autres avec les savoirs produits les uns les autres.

Ils automobilisent les professionnels de la comptabilité et de la contrôlabilité pour mettre sous analytique certaines dimensions techniques. Une critique en mouvement parmi eux s'inspire d'une sociologie des sciences et des techniques pour suggérer de penser la comptabilité en réseaux sociotechniques, composés d'entités humaines et non humaines. Est-ce suffisant pour générer des modèles théoriques comptables pour agir en sentinelles afin de prévoir les dangers d'une révolution cybernétique du *donné comptable* qui ne ferait plus l'objet d'aucune emprise véritable ? En ce temps hypermoderne de l'hypersphère, les savants et les techniciens de la comptabilité sont-ils prêts à plancher sur une théorie cinétique du donné comptable, celui que nous appelons «être comptable» pour le rapprocher d'une ontologie et d'une anthropologie philosophique posée en ouverture première à une science humaine de la comptabilité ? Et puis, c'est aussi le moment dans l'histoire de la comptabilité de parler de technoscience comptable. De quoi s'agit-il au juste ? D'un trait, on dira que c'est le temps des savants qui s'entraînent sur des savoirs techniques pour espérer parvenir *fièrement* à gagner en légitimité, en crédibilité, en popularité médiatique, surtout à travers le mouvement de la scientométrie et de ses indices de citation.

La comptabilité organisationnelle est devenue un objet d'étude par la science. La puissance technique de la comptabilité organisationnelle est démultipliée par l'informatique. Dans la postmodernité ou l'hypermodernité, la comptabilité organisationnelle est une technologie de la simulation puisqu'elle est animée par des mouvements permanents d'actualisation et de virtualisation. La technologie de l'information, science des techniques, se superpose et s'entrecroise avec les sciences comptables. D'où l'intérêt de discourir sur l'idée d'une technoscience comptable. L'informatique, nouveau dispositif médiatique contemporain, prend le relais des registres de comptabilité industrielle. Les sciences comptables, particulièrement celles qui s'inspirent des sociologies des sciences et des techniques, sont en train d'abandonner graduellement les théories des organisations dites de l'approche sociotechnique qui avaient cours à l'apogée des organisations industrielles au siècle dernier. Il y a donc des épreuves éliminatoires du vocabulaire scientifique comptable. L'impatience et l'inquiétude devant le futur des sciences comptables accentuent la régression vers une amplification pathologique des techniques méthodologiques, particulièrement celles qui isolent le plus, celles qui *pro-portionnent* les mouvements des objets à connaître, celles qui rendent atemporel le *donné comptable*; et c'est encore mieux s'il se présente comme a-spatial. En effet le *donné comptable* est ici l'objet trouvé par une science dans le monde de la comptabilité. Plus une science le séparera de sa temporalité, plus elle fera de même avec sa spatialité, donc exit le devenir et le milieu culturel du donné, plus le refuge dans la méthode qui oblige à le réduire, à le fragmenter, à le détacher de son mouvement, plus le savoir à constituer sera une résultante de ces opérations. Aussi serait-il pertinent, éventuellement, de mettre en rapport les techniques scientifiques et leurs modes d'accès avec les techniques comptables. Mais il y a l'informatique. Un monde de techniques. Un Virilio nous met en garde depuis plus de vingt ans maintenant: il s'agit d'une bombe informatique.

Les sciences comptables continuent de produire des savoirs sur les technologies informatiques. Notre inventaire dans cette étude de cas est limité. Fidèle à Nietzsche, Deleuze, Derrida et à Foucault, en

matière de production de savoirs, ce qui importe, c'est tout ce qui n'a pas encore été dit et trouvé en marge de ce qui a été dit et trouvé. Avec la médiologie, ce qu'elle nous suggère, c'est de s'intéresser à la vitesse. L'information comptable actuelle est vitesse communicationnelle selon une autoactualisation et selon une autovirtualisation. Cette *vitesse d'entraînement* est obtenue par la technique informatique. Les comptabilités organisationnelles informatiques sont surexposées. On les voudrait totales et globales, toutes en boucles. L'informatique est un espace sidéral, c'est-à-dire sans contour, centre, sans fin. Le *donné comptable* est réduit à un *point*, celui d'un signe de code dans une banque de données. Que vaut ce point à une époque où on assiste à un changement médiatique, la substitution de la géographie du papier des comptes à un espace virtuel d'expression, de modélisation, de commutation entre *points comptables*. Il faut une machine panoptique du donné comptable, partout et maintenant, puisqu'il est assujéti à la mondialisation comme peut l'être l'investisseur qui compte. Mutation globalitaire du *donné comptable* en *point* de contrôle va de pair avec les marchés financiers mondialisés. Les délocalisations globales affectent les conservations du donné comptable: elles sont transformées en délocalisations à la demande de points de contrôle du capital monétaire planétaire. Avec l'informatique, il n'y a pratiquement plus de différence entre le dehors et le dedans: le moi-proprétaire est encore plus qu'avant un être topologique. Déterritorialisé et redéterritorialisé, le *donné comptable* circule mieux s'il devient un point moléculaire à communiquer instantanément par des faisceaux optiques lumineux. Hypercentre médiatique virtuel, l'ordinateur-serveur crée une désertification de l'espace d'expression traditionnelle des humains et des non humains. Le cybermonde comptable est un œil technique sur les *avoirs* matériels et économiques qui fonctionne mieux par désynchronisation, délocalisation et dématérialisation dans le but de faire apparaître des microsavoirs pour la raison pratique pour qu'ils soient rapidement transformés en produits et services à plus haute valeur ajoutée. L'avoir monétaire, l'avoir matériel, l'avoir-dette, c'est du fluide; ce qui compte, c'est la fluidité des capitaux: les milieux économiques ne sont plus des places du marché de l'échange mais des espaces à marché. À dire vrai, il n'y a plus de place financière, il y un espace financier. De même, les places à documentation comptable dans l'entreprise sont appelées à devenir des bibliothèques-zéro. Il y a de nouveaux espaces comptables et ce sont des cyberspaces. Comment le contrôle a-t-il pu se transfigurer autrement par un autocontrôle plus rapide, un automouvement cinétique toujours plus vite ? Par la vitesse. La compétition va vite. Il faut de la vitesse pour garder le contrôle sur le fluide de ses avoirs monétaires placés en compétition.

Les savoirs scientifiques qui prennent des savoirs techniques et informatiques ont-ils produit des constats cinématiques sur ce monde comptable des papiers qui est en train de passer à la trappe de l'histoire ? Ce dont il est question ici dans l'histoire qui se construit c'est la propulsion incontrôlable des événements du monde comptable et l'émancipation illimitée du capital monétaire dans tous les espaces sociétaux où il peut prendre racine et *rapporter* à la vitesse de l'éclair à son moi-proprétaire. Tout est propice à investissement: particulièrement l'avoir immatériel. Il fait plus que doubler la valeur ajoutée des biens matériels: il entraîne un moi-proprétaire à croire davantage à un monde imaginaire. Marché des biens ou marché de la simulation parce qu'il y a du capital intellectuel qui attire, peu importe, la mondialisation

entraîne les moi-investisseurs à calculer leur espérance de gain autrement: ils veulent un rendement *dromosphérique* dans un monde fluide, expression connue de Virilio pour qualifier ce qui est en *course* (*dromos*), en course-poursuite. La vitesse, c'est de l'imprévisibilité à l'état pur: on ne sait pas quels sont les effets sur les humains et les non humains lorsqu'elle aboutit ou fait aboutir un *donné comptable*. Une science de la comptabilité tenterait-elle sa chance pour se saisir d'un tel objet et le faire aboutir dans un véritable savoir cinétique qui serait un appel à la résistance ? Résister savamment contre l'idée de résignation de l'accélération temporelle, montrer comment savoir résister contre le sens du temps réduit de l'analyse di donné comptable et insister pour produire des savoirs sur des outils pour faire apprendre aux comptables à développer un meilleur jugement professionnel sur des comptabilités de la vitesse. Si cela ne peut pas faire l'affaire des adeptes des sciences économiques, alors qu'ils sachent qu'il y a un besoin en connaissance pour une économie politique de la vitesse comptable. Il faut des théories cinétiques sur des êtres comptables rendus dromosphériques. De fait, ce sont les sciences comptables qui doivent participer à cet effort collectif de production d'un tel capital intellectuel destiné à d'autres savants: le sens caché de l'augmentation des *avoirs* des actionnaires, c'est la capitalisation par des vitesses souhaitées constantes et élevées. L'augmentation du capital monétaire, c'est l'accélération, c'est le fantasme d'une vitesse-lumière qui rapporterait tout, d'un coup: de l'argent gratuit en abondance, jusqu'à la mort.

Quelle est la nature de la transmission par vitesse ? C'est l'émergence d'un accident total par manque de médiations adaptées entre le média, le milieu et le message que l'on a sur ce que l'on ne sait pas. La caractéristique principale de la transmission comptable par vitesse est la faiblesse de sa contrôlabilité. Comment se fait un contrôle de vitesse ? Par mesure ? Avec un radar policier ? La mesure scientifique est-elle apte à le faire ? Voilà une épreuve. Pour l'heure, tout indique qu'il y a une absence de preuve. Avec l'informatique, il y a une révolution dans les transmissions comptables. Non seulement la comptabilité devient réseau mais ce qu'elle mesure l'est également, de l'entreprise au capital monétaire. Et le réseau sociotechnique en progrès, c'est la mise à plat, c'est l'uniformisation, c'est la fragilité des infrastructures de transports et d'enregistrement et de leur inadaptation technique dans le temps; enfin, le réseau sociotechnique comptable, c'est en même la compétition des vitesses des avoirs matériels, symboliques, cognitifs et monétaires. La vitesse est liée au Capital, à son acquisition. Une vitesse vaut pour chaque état du Capital. Il y a une vitesse-avantageuse pour ce client comme il y a une vitesse-menace pour un autre client. Il y a une vitesse-fournisseur comme il y a une vitesse-charge, une vitesse-coût. La comptabilité organisationnelle est un milieu complexe de vitesses variables. Une vitesse comptable, c'est une relation entre des phénomènes humains et des phénomènes qui impliquent des non humains. L'autre intérêt pour la science de *capitaliser* la vitesse comme objet d'étude, c'est la relativité qu'elle pose entre un humain et un non humain, entre le temps et l'espace. Combien de relativismes comptables sont en attente d'être produits ? Il y a assurément un relativisme technique à établir avec en tête l'idée que les actes de vérité qui conduisent à des informations exactes ne sont pas définitifs; ils constituent une approche progressiste, une sorte de constructivisme d'un élément comptable susceptible d'être remis en question autant de fois qu'on s'en saisit. Le milieu des vitesses comptables est essentiellement provoqué par le

moteur informatique et ses véhicules de transport. Mais toutes ces vitesses sont aussi relayées et redynamisées par le milieu de l'organisation, le milieu du secteur industriel et la mondialisation comme milieu global. La technique comptable est donc, aussi, une technique dromosphérique; elle est devenue une technique de course.

Faut-il voir la comptabilité actuelle comme un milieu *spatial* pur ? Se prête-t-elle à être pensée comme un réseau de petites étoiles dans un ciel ouvert à l'infini ? Tant ce cas, il faudrait que les savants s'attaquent à un gros morceau de savoir à produire: fonder une autre épistémologie de la connaissance qui serait plutôt de l'ordre du géocentrisme ou de l'héliocentrisme. Une épistémologie géocentrique ferait du Capital le centre d'un univers d'espace-temps, neutre, toujours immobile, et autour duquel tournent tous les autres avoirs comptables et tous les autres êtres comptables. Une épistémologie héliocentrique ferait de l'Être le centre d'un univers comptable car c'est lui qui veut briller de mille feux, de milles variations lumineuses par ses manières d'être avec différents avoirs en sa possession. Et si une science de la Comptabilité était une *figure de mesure partielle* d'un monde mal connu qui gravite au sein de mondes qui restent encore largement à connaître et qui, pour l'heure, sont à peine délimités par une juridiction de la complexité ? Qu'est-ce que la science sait de tous les espaces d'expression des éléments comptables ? Il y a des constellations de choses à connaître en comptabilité et cet univers du savoir à produire est en expansion avec le Big Bang informatique. Et peut-être même, à l'invitation de Whitehead, dans le sens d'une cosmologie, de fluctuations quantiques et de mythologies re-pythagoriciennes, de phénomènes physiques et d'irréversibilité de l'entropie réelle; donc d'autres univers conceptuels pour explorer de nouvelle mesure de l'information-vitesse d'un monde clos à l'univers infini. Sans doute trouverait-on de l'utilité à recourir à l'épistémologie pour se représenter un espace héliocentrique, un espace postcopernicien selon l'horizon circulaire d'une ontologie comme espace intérieur qui arraisonne le Capital, centre de gravité à partir duquel on devrait débattre si les hypermédias lumineux que sont les nombres numériques comptables qui délimitent le fouillis des paysages aléatoires du Capital sont fixes, mobiles, morts, vivants, lointains, proches. Si jadis il y avait une sorte d'astrobiologie comme univers discursif pour adapter un être qui compte le vivant avec son milieu, en quoi serait-il ridicule d'utiliser des concepts proches de l'astrophysique pour qualifier et quantifier plus exactement la portée du *donné comptable* qui fonctionne comme un *neutron* à travers un réseau d'optique à électron-lumière, à vitesse élevée. Il y a bien une particule sub-atomisée du Capital qui circule dans l'univers d'un cybermonde. Un agencement de ces particules formerait un isotope plus facile à étudier. Mais un donné comptable libre dans l'univers virtuel de l'informatique vu métaphoriquement comme un neutron libre, comme on le sait, est caractérisé par son instabilité et finit par se désagréger. Un tel regard en train de forger l'idée de ce que pourrait être ce neutron comptable libre serait également conduit à prendre bonne note de comment naît un vrai neutron libre: il est produit par des opérations de fission et de fusion nucléaires. Avec cette image forte, en contexte de vitesse, d'informatique et d'imprévisibilité, on jugera quand même nécessaire d'essayer de contrôler un élément comptable qui serait appelé à circuler librement. Surtout que toutes les organisations

sont engagées dans une guerre de l'information. Militarisation de la comptabilité ? C'est pourtant ce que faisaient les Souverains de la Haute-Antiquité en confinant les scribes et leurs archives dans leur casemate.

La science se trompe-t-elle lorsqu'elle prétend que c'est l'informatique qui change la communication de l'information comptable ? C'est un savoir qui en vaut un autre. Nous préférons comprendre que l'informatique comprend différents véhiculent de transports de l'information et que l'informatique, un dispositif sociotechnique, fait dans la transmission. Avec les technologies de l'informatique, un moi-proprétaire subit une dérégulation systématique de l'information comptable, surtout dans le contexte de distribution, de traduction et d'exposition. C'est particulièrement plus évident dans le domaine du contrôle de gestion avec les tableaux de bord. Sur cet espace-écran, tout est commuté, connecté, annexé, agencé; l'information indicielle est assemblage et chaque indicateur de performance se comporte comme s'il fonctionnait comme un petit média de transport. La particularité de ce petit média, c'est qu'il est immatériel. Interface entre le support matériel de l'écran et l'information qu'il transporte, ce cas de figure de l'indicateur de performance est encore plus que jamais assujetti à l'image qu'il projette dans la tête de son lecteur. Bien plus, l'image financière elle-même du portrait d'un état du Capital qu'elle transporte est encore plus paradoxale car elle se situe à la fois dans la réalité, un cybermonde et dans l'imaginaire. Une telle image financière est une image comptable qui est liée dorénavant à des flux plus mobiles, et, surtout, elle est moins alourdie par l'alphabet pour n'être plus qu'encadrée par un seul énoncé; aussi se présente-t-elle davantage par la seule figure du nombre. De l'image comptable à l'image financière, il y a un constructivisme formidable à avancer pour mettre au jour les concepts judicieux qui expliqueraient en quoi le passage de l'un à l'autre est une construction sociotechnique de l'éloignement radical du réel au profit d'une libération de tous les possibles qu'elle peut signifier et signaler. La science comptable doit produire des savoirs à l'effet que tous ceux qui ont du capital monétaire à gérer se figurent le réel auquel ils s'adressent lorsqu'ils perçoivent. Il y a donc dans la perception d'une image financière du réel compacté comme jamais puisqu'il la déborde: ses interprétations en font la preuve. Mais l'image financière qui circule en vitesse doit subir l'épreuve de sa stabilité: l'est-elle ? Pas en contexte informatique puisque son exposition rapide est vite effacée par une autre image financière qui la suit, la voisine avec une grande proximité, voire la percute pour fusionner et produire une autre image. La science comptable doit donc aller plus loin que la théorie sociotechnique pour apprécier en quoi une image financière se confond avec son dispositif médiatique indiciel, la dynamique de son apparaître et l'occultation du réel alphabétique de l'image comptable. En quelque sorte, avec l'image financière, il y a non seulement le déclin de la comptabilité et ses techniques traditionnelles, mais aussi le déclin de la figure du sujet compensé par un retour puissant de l'imaginaire. Un imaginaire souvent hors contrôle.

L'imaginaire comptable ou l'imaginaire issu de la comptabilité et de la finance consiste-t-il à de l'irrationalité dans la pensée scientifique comptable ? Devant l'image financière ou devant un hypermédia immatériel qui se présente lui aussi comme une figure, comment une science comptable peut-elle rester neutre et objective ? Sommes-nous encore dans une ère de production de la connaissance où le primat du rationnel doit dominer ? Pourtant la technique est un objet d'étude de l'anthropologie qui ne fait pas

nécessairement dans le rationnel tout azimut. Les images sont étudiées par des sociologies et des psychologies sérieuses, très rationnelles, mais elles sont aussi étudiées par l'art, la philosophie et les théoriciens de l'esthétisme. Que dire maintenant du langage poétique de Bachelard qui n'a cessé de produire des images sur les objets les plus saugrenus ? Les images sont des percepts mais elles sont aussi des concepts. Comment les sciences comptables peuvent-ils réenchanter le monde du savoir comptable sachant maintenant que les techniques comptables font dans la production d'images depuis des lustres ? La mécanique informatique était-elle la clef pour réhabiliter les origines magiques de la technique, et donc, de la technoscience comptable ? De la philosophie romantique du Muthos à l'électromagnétisme producteur de l'image financière, une épistémologie rigoureuse et ouverte, impossible ?

**TROISIÈME PARTIE : DE L'ONTOLOGIE: VERS UNE ANTHROPOTECHNIQUE
COMPTABLE COMME CHAMP D'ÉTUDES DU CAPITAL**

*«L'aiôn [c'est-à-dire la durée de vie qui nous est à
chacun impartie, l'existence en tant qu'elle est limitée
par la mort] est un enfant qui joue en déplaçant les
pions: la royauté d'un enfant.»*

- Héraclite (1986) Fragments, Paris, PUF, p. 446.

CHAPITRE 17 - INTRODUCTION: PARENTÉ ÉPISTÉMOLOGIQUE ET *OUVERTURES* SUR L'HOMME COMPTABLE INCARNÉ DANS L'ARCHIVE ET DANS LA TECHNIQUE

«Toutes les enquêtes ont en commun de faire un pari sur le temps.»

-Schwartz, O. (1993) *Le Hobo*, Paris, Nathan, p. 269.

Tout au long de notre dernière partie, portant sur des regards historiques possibles de quelques formations anthropotechniques selon diverses périodes, notre enjeu a été le suivant: dans un cadre de discours sur la connaissance, est-il *vrai* que, avec la comptabilité, selon sa double dimension technique-contrôle du Capital, nous pouvons avoir accès à des dispositifs d'exercices d'instrumentation de soi qui sont autant des autoformations de gestes transformateurs, des autovalidations de révolutions réelles de l'individu vers d'autres formes d'individuation, des accès à des dispositifs qui sont aussi des codes pour réfléchir l'être dans le devenir selon des autofictions de vouloir vivre, comme un autre, dans un ailleurs que ce moi topologique qui me contrait et me gêne dans la liberté de me transformer ? Voilà ce que nous avons là, croyons-nous, dans un document comptable, dans ce discours comptable typique, l'archive; c'est que nous avons c'est ce qui la précède et ce qu'elle introduit, par la suite. On pourrait dire de l'archive comptable, pièce phare du discours plié, dans son exorde, que c'est la scène d'un théâtre de l'homme qui a lieu ailleurs, mais ce document, support corporel, c'est une genèse d'un ascendant des choses du Capital qui gouvernent l'individu, de l'individu qui s'exerce dans et à travers l'archive, pièce à conviction qui est discours de vérité, celui de l'individu propriétaire de l'archive. L'œuvre technique de la comptabilité, la mesure sur support matériel, n'est pas là pour fabriquer directement des hommes, ni pour prendre acte à tout ce qu'il leur manque. Ce construit est un petit outil, secondaire dans la vie des hommes, mais utile pour les tempérer, les pacifier, les obliger à évaluer les rapports aux êtres, à juger du prix à payer pour contrevenir aux conséquences de sentiments agressifs; ce qui devient fondamental, c'est son effet-miroir qui manque de mots de science parce que, chacun, donne à penser non pas un rationalisme modeste mais un chamanisme, du sanskrit de *Shramana* qui signifie celui qui veille à la transmission de la connaissance à travers une pratique centrée sur la méditation, le recueillement, le retrait des activités ordinaires d'un groupe pour signaler de ce qui doit être sacrifié, abandonné, éliminé, soustrait ou ajouter, majorer, élever, redresser. Du document comptable émanerait donc, depuis des millénaires, une sorte de *sortilège de la vérité de ce qui compte*, celle du libre arbitre et de la marge de manœuvre par rapport à soi.

Dans l'optique d'un rapprochement avec les sciences humaines, par le biais d'éléments sociohistoriques, nous avons formalisé des études de cas pour mettre de l'avant le caractère anthropotechnique de mondes comptables qui se rapportent à l'homme et qui valent d'abord pour sa condition. Il a été question ici de l'homme qui comptabilise ou de l'homme qui fait comptabiliser voire de

l'homme qui réfléchit sur la comptabilité. Si l'épistémologie nous a été utile dans la première partie de cette thèse pour tenter de montrer que l'unicité du Capital converge dans un *point de vue spatial* à partir duquel je me le représente sous toutes ses formes mais que je ne peux représenter ou exprimer dans le même espace technique parce que j'appartiens à un autre espace en devenir, c'est l'expérience vécue, à vivre et qu'il faut vivre qui m'appelle dans d'autres espaces avec de nouveaux avoirs et c'est le privilège de mon langage comme détenteur d'une part de ce Capital qui m'invite dans la contrôlabilité des moyens nécessaires à mes entraînements et qui oriente les éléments comptables afin qu'ils deviennent automobiles et qu'ils reviennent vers moi, après un séjour dans le monde pour m'offrir un autre point de vue sur les espaces d'exercices de ma condition. L'intérêt de cette deuxième partie est d'illustrer en quoi, à travers l'histoire, un moi-proprétaire est infiniment responsable devant Autrui. Les contextes sociaux, économiques et politiques sont autant des *au-delà* qui rattachent la comptabilité à l'homme et à Autrui. Entre ces mondes et l'homme, la comptabilité inventa ses formes. Toutes les comptabilités à travers l'histoire témoignent de la mise au point technique de cas singulier pour faire figurer des états du Capital. En tant qu'œuvrante dans le monde éloigné de soi et en distance temporelle, parce que technicienne, une comptabilité permet à l'homme d'assurer le chez soi de l'être séparé de ses biens, *avoirs*, propriétés, appropriations, enfin, de son Capital en somme. Par le chemin de l'histoire, nous voulions représenter une sorte de socioanthropologie de la comptabilité et identifier différents marqueurs d'une délimitation d'un monde comptable qui devenait lui-même un tracé nu dans la désignation d'un espace de jeu de la forme d'un Capital avec elle-même, espace d'expression grâce auquel seulement elle pouvait se constituer et se signifier sans se laisser capter d'avance par ses signes, ses comptes, les signes monétaires, de marchandises, etc. L'individu est libre de suivre d'autres indices. L'être séparé de ses choses comptabilisées peut s'enfermer dans l'intériorité des choses elles-mêmes et ignorer les indices des formes comptables. Mais dès qu'il actionne ses avoirs pour être, dès qu'il s'expose par le biais de ses choses du Capital, son action l'expose à Autrui. Or, ce sont les institutions d'Autrui qui ont permis l'exercice comptable. À partir de là, plein de situations analytiques restent à établir pour comprendre les enjeux de la transmission comptable et inscrire des paradigmes formels d'une ontocinétique susceptibles de devenir des éléments à une épistémologie de la comptabilité.

Compter la Nature, inventorier les champs de céréales, calculer l'impôt à payer, calculer un prix de revient industriel ou discuter d'un modèle de la technique dans l'ordre scientifique et de sa transmission à travers les institutions de la publication universitaire, chaque fois une forme de Capital thématise en structure discursive et en agencement d'un savoir ce qui est genèse de celui qui l'exprime; et chacune de ces formes comptables aboutit en théorie et en pratique à un système singulier d'objets d'un Capital. L'enroulement-déroulement d'un système de spirales alphanumériques comptables joue toujours à plein sur un même principe technique: offrir une voie pour le regard. Le regard de celui qui possède, de celui qui lit ou de celui qui fabrique une écriture est toujours l'objet d'une délégation de sa présence livrée à l'espace comptable et chaque forme comptable, nombre, calcul, taux, profit, quantité de monnaie ou d'animaux, peu importe, induit dans son automouvement ce regard sous influence. Il y a donc une correspondance

univoque à saisir chaque fois entre des éléments picturaux et des moments élémentaires de l'affectivité au sein d'un système d'écriture qui prend place dans un espace matériel d'expression comme unité paradigmatique. Si nous voulons par la suite procéder à une thématisation qui objectiverait les arts techniques comptables en paradigmes plus formels qui objectiveraient les rapports de transmission comptables, il nous faudrait idéalement établir un véritable catalogue des consciences ontologiques des hommes qui comptabilisent pour espérer établir les attributs authentiques des formes de Capital d'un monde intérieur autonome, celle d'une subjectivité qui n'est absolument pas éloignée des formes du Capital. Mais il est difficile de reconnaître que la comptabilité est un espace central de l'individuation, en termes d'émission et de discussion de messages sur ce qui compte sans avoir accès à toutes les mentalités, aux commentaires mêmes des récepteurs, choses pratiquement impossibles à obtenir ici. Celui qui, tout en vivant dans un monde, ou dans un autre monde, selon un temps donné, s'initie à *sa technologie comptable, en vit et participe à des luttes en dehors de lui-même*, voilà un axiome purement intellectuellement d'une tentative de produire de la connaissance par les sens, mais peut-on y trouver, tout de même, quelques fondements d'une maïeutique qui, à force de procéder par récurrence des nombres, des comptes et des écritures de soi, élargissant et approfondissant chaque fois cette maïeutique, pourrait-elle contribuer à montrer comment *accoucher* de soi-même pour devenir un *autre plus perfectible* ? Car à quoi sert, argent, animaux, céréales, prêts, marchandises, navires, propriétés sinon à signaler la puissance de l'être, le désir, l'indépendance, la liberté ou la peur, l'injustice, l'angoisse du manque, l'obtention périlleuse d'un sentiment de se rassurer pour se mettre à l'abri, etc. ? Si l'argent est l'échangeur universel du Capital-*avoirs*, la comptabilité a la faculté de les convertir en choses, valeurs et événements, autant d'objets utilitaires qui comptent aux yeux de celui qui tient registre. Peut-être la question analytique à résoudre pourrait-elle être : pourquoi l'homme a-t-il commencé à *écrire*, à écrire-comptabiliser des choses utilitaires ? Et quel est plus précisément ce rapport à soi et à l'écriture-comptable de choses utiles dans le développement humain et social ? J'écris la comptabilité dans un rapport à soi ou pour un autre parce que l'organisation des mots-nombres me procure des expériences de ma survivance, de ma propre vie, des interrogations sur les contradictions de l'existence. Un autre enjeu analytique consisterait donc à montrer, concrètement, cette prétention à l'effet que la comptabilité est non seulement instrument de survie, de lutte contre la mort, de découverte de la pure conceptualisation du signe monétaire et sa portée métaphysique, de production *informatisée* de toutes les valeurs des états d'un Capital, instrument de mise en forme et qui *in-forme* en donnant corps et preuve aux *biens existants*, de mises en images aux frontières du matériel et du conceptuel de la voix d'un détenteur de ces biens ; donc, un ensemble de dispositifs qui traduisent chacun une anthropotechnique d'auto-exercices et d'auto-connaissances de soi. L'accumulation de biens, la mise en archives des transactions et propriétés, les formes de l'échange, vouloir multiplier des avoirs sans avoir à recourir aux objets eux-mêmes mais à leurs images, à leurs éléments picturaux délégués, signes de leur dématérialisation et de leur permutation plus efficace, n'y a-t-il pas, sous-jacent à ces raisons d'usage de la comptabilité, un principe de contrôle qui relèverait d'une impulsion anthropologique qui l'incite à l'exploiter sa nature bipède, à faire valoir son être-dans-le-monde, à ce qui le pousse à l'extension hors-de-

soi, à la conquête d'un espace relationnel qui est un espace vital pour manifester son être et y trouver matières à se transformer dans une voix plurielle, mais toujours la même dans son projet anthropologique de se faire entendre ? Appliqué à la gestion, ce constat a pour objectif la maîtrise des performances économiques de l'organisation qui repose sur des consommations de capitaux et d'avoirs, d'en anticiper les usages puis d'en suivre les résultats en fonction des objectifs poursuivis. Ces objectifs sont ceux des détenteurs de Capital. Quels sont-ils sinon de dire au moins qu'ils sont *propres à, nos propriétés, qui nous caractérisent, des traits ontologiques qui nous déterminent comme tel ou tel individu* ? Le contexte socioéconomique des différentes époques et des différentes organisations marchandes, bancaires, étatiques ou entrepreneuriales montre la nécessité anthropologique d'un contrôle à distance dans le cadre d'une transmission: celle de maîtriser des propriétés pour permettre à des propriétaires de s'approprier leur nature. Dans ce cadre, doit-on immédiatement comprendre que, en tout temps, le contrôle comptable a eu comme fil conducteur ce principe anthropologique d'aider techniquement à l'appropriation d'une *seconde nature* ? Une *seconde nature* qui serait ce qui doit advenir de ce moi-frustré, de celle qui consisterait à ce que l'on peut se donner, ou se fabriquer, en remplacement d'une *première nature* ? Un contrôle comptable dont l'analyse des compositions des quantités, des coûts, des revenus et des rendements répondrait d'une cinétique optimisée pour transformer le plus rapidement possible la première nature en seconde nature ? Un contrôle comptable assujetti à une programmation en boucle à travers le rituel de rendre compte, l'établissement des calculs prévisionnels de marges, de résultats et de notification des prix et des coûts liés aux prestations utilitaires de l'appropriation-réappropriation de ce qui m'est propre, de ma propriété, de mes propriétés, toutes soumises à mon projet d'être un autre, un contrôle comptable donc qui serait un automouvement, celui d'un autoentraînement pour me transformer dans l'espace d'une vie, donc dans l'urgence ?

Avec le développement lent des protocomptabilités, sommes-nous à même de parler de révolution dans le domaine de l'homme ? De manière plus épistémologique, y a-t-il de la place pour la comptabilité dans une histoire revisitée de l'humanisme ? Question étrange, sans doute, mais si on inverse la question, on obtient quelque chose de plausible en matière d'intérêt de recherche en épistémologie: si la comptabilité est aussi une pensée de l'homme, y a-t-il une possibilité de prendre appui sur cette propre tradition de pensée pour réfléchir à la condition humaine ? La comptabilité ancienne est un objet d'étude susceptible de devenir fascinant pour l'épistémologie des sciences comptables puisqu'avec elle arrive les nombres, l'écriture, la mémoire, l'archive, le concept, la connaissance, l'extériorisation de la pensée, la justification, des formes anciennes d'herméneutique, d'utilitarisme, de pragmatisme, de relativisme, de rationalisme, de scepticisme, etc. Mais avant d'arriver à ces stades supérieurs des conditions à la constitution de la connaissance, il y a une dimension socioanthropologique à mettre au jour. Elle commencerait dans la Nature, évidemment, mais rapidement avec un type de graphie, ancienne, la graphie comptable, proche d'un concept de dénombrement et de contrôle, ou de leurs variations, qui a œuvré dans l'histoire, selon une *inscription humaine* largement occultée, jusqu'ici, par le régime moderne des discours et des savoirs. Cette *inscription humaine* fait corps avec la technique et touche à l'individu qui sert d'élément ontologique

au contrôle. Cette *inscription humaine* comptable mal comprise va de pair avec une incompréhension de la genèse de la *domestication* de l'être humain par la technique, certes, et par la technique comptable, surtout parce que l'on comprend difficilement le rapport entre inscription comptable sur média comptable et la fonction médiatique de la technique car «l'humanité consiste dans le fait de choisir les médias qui apprivoisent sa propre nature afin de la faire évoluer, et de renoncer à ceux qui la désinhibent», c'est-à-dire que la condition humaine est produite et est résultat par la technique médiatique «si nous entendons par "médias" les moyens de communication et de communication par l'usage desquels les humains se cultivent eux-mêmes pour devenir ce qu'ils peuvent être et ce qu'ils seront.»¹ En ayant voulu, en partie, nous attaquer, à quelques dimensions seulement, notons-le, de ce rapport problématique technique/média comptable, nous voulions aussi profiter de ce moment de réflexion pour s'interroger sur d'autres questions fondamentales en lien avec le traitement des matériaux des études de cas. De la technique, des limites qu'elle impose à l'action, de l'immanence de l'action pour cause de faits techniques, ce sont les espaces humains en lien avec la technique comptable qui *contient* l'action comptable qui seront des fils conducteurs décisifs dans le classement et la mise en ordre de toute cette troisième partie. Ce sont tous ces espaces et aussi ceux qui forment ce que nous avons nommé les «milieux» des médiations comptables possibles. En effet, c'est à partir d'un espace humain que l'on peut mieux saisir la genèse de cette pensée comptable *de/à*, ou *de par rapport à*. C'est à partir des espaces extérieurs aux espaces d'inscription comptable et aux espaces intérieurs que nous devons aussi faire porter notre propos analytique. Donc de ces espaces aux médias vers un apprivoisement de l'homme par lui-même et sur lui-même, par la comptabilité comme technique de soi, et c'est en ouvrant sur des propositions autour de cet axe convergeant que nous pourrions sans doute établir une politique analytique acceptable: comme l'être doit se produire lui-même pour devenir humain, de quelle façon se produit-il par les techniques de comptabilités et dans quelle tension avec son être non déterminé ?

¹ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 18-19.

CHAPITRE 18 - ÉPISTÉMOLOGIE ET ONTOLOGIE: LE CAPITAL ENTRE TECHNIQUE ET CONTRÔLE

«Mais qui sera le maître ? L'auteur ou le lecteur ?»

-Furbank, P.N. (1992) Diderot. *A Critical Biography*, New York, Alfred Knopf.

Une des questions fondamentales à laquelle toute interrogation philosophique finit par conduire est probablement celle du sens. Quel est le sens général de ce que nous avons fait jusqu'ici ? Le sens n'est pas l'objet d'une quête. Il est donné, annoncé telle une primauté primitive, comme une évidence. C'est ensuite, seulement, qu'une philosophie-ontologie peut s'employer à questionner un sens de quelque chose. La question du sens était la technique et le contrôle dans leur rapport avec la comptabilité. Très vite, nous avons convenu de ce complément de sens: *l'homme comptabilise le Capital*. Dès que nous avons posé cette autre dimension, l'énigme du sens à trouver s'est accrue. C'est alors que la quête de sens commença. Nous avons abordé cette quête dans le champ de la technique et dans celui du contrôle. Nous avons cherché leurs problématisations possibles, de part et d'autre. Nous avons tenté, dans ce quatrième chapitre, de commencer à lier le sens de la technique au contrôle et ces deux concepts avec celui de la comptabilité. En cours de route, nous avons pu voir que le sens du Capital n'était pas donné et que le langage posé sur lui le débordait dans tous les sens. Il a donc perduré dans un silence rendu nécessaire pour conceptualiser, d'abord, les deux parties qui lui donnent un sens au sein de cette étude: autour des notions de formes et d'interfaces que sont la Technique et le Contrôle se nouent les questions épistémologiques de la comptabilité et de la formation d'une ontologie du Capital. Nous avons tenté de montrer en quoi les éléments techniques et de contrôle constitutifs d'une comptabilité organisationnelle transformaient celle-ci en artifices et en artefacts du Capital. C'est donc une enquête sur les savoirs actuels et sur les savoirs possibles de ces vérités de leur seul point commun, de la convergence de la Technique et du Contrôle au sein de cette interface qu'est la Comptabilité entre l'homme et le Capital à laquelle nous nous sommes livrés. Maintenant la tâche interrogative qui reste à faire consiste à trouver du sens au Capital puisqu'il apparaît comme le monde qui impulse toutes les connaissances communes, expertes, toutes les connaissances intellectuelles et à portée scientifique, enfin il apparaît comme l'objet d'attention d'une série de régimes de vérité. Nous verrons quelques variations théoriques sur l'entendement que nous avons sur le Capital sans toutefois épuiser le sujet et les développements que nous suggérons d'un point de vue d'une épistémologie de la comptabilité. Épistémologie et ontologie sont deux concepts pour désigner la variation de l'une dans l'autre, dans le même espace d'intelligibilité où *l'homme qui veut savoir* habite dans des rapports d'intimité liminale de lui-même qu'il cherche à mettre au jour. Du regard échangé dans l'entre-deux des visages de l'épistémè et de

l'onto, c'est dans cet intervalle, dans cet espace d'invention que l'on peut synthétiser, pour ne pas dire individuer, des problèmes conceptuels de la plasticité technique de la comptabilité, de ce qui est à comptabiliser, et qui est le Capital. Les ensembles conceptuels convoqués en intersection entre Technique et Contrôle trouvent un point de chute ontologique dans cette idée du Capital, et ce que nous proposons comme regards ce sont des multiplicités sous-jacentes à l'idée de Capital, ce sont des agencements d'idées à portée ontologique puisque le Capital est lui-même l'objet d'un paradigme de l'agencement, de la multiplicité puisque, comme on le verra, il est l'Être ou les multiplicités de l'être. Une comptabilité est une multiplicité puisqu'elle affiche des fragments du Capital qui sont autant de manières d'être. Mais elle montre *quoi*, à *qui*, et donne à *voir pourquoi faire*, et *pourquoi être* ? Elle montre le mouvement, le temps, la mémoire, la transmission de l'argent à qui de droit, mais cet argent, d'un point de vue ontologique, c'est bien plus que de l'encastrement de subjectivation comme le laissaient entendre Polanyi et Granovetter, bien plus qu'une capacité à établir, modifier, supprimer, rétablir, dénouer ou transfigurer des liens sociaux comme le laissait entendre plus récemment Zeliner: l'argent fait dans le *design*, il est un *objet-designer de Soi*, récupéré par la Comptabilité l'argent est porté par l'élan de son autodépassement, il devient alors ustensile à la préfiguration d'un devenir-humain; il devient donc, *technè de Soi*, il devient *art d'Être*, art d'êtres différents.¹ Mais l'argent ne pourra être qu'un étant du Capital. Si l'argent est expérimentation sur soi-même autour d'une autoconservation de soi, cette contrôlabilité implique l'automatisme de l'étant-argent, mais le Capital s'arroge le droit de mener des expériences sans limites avec la propre vie de *celui qui est*, qui est lui-même ce Capital, qui est l'Être du Capital.

Mais à qui, exactement ? Et quoi, précisément, selon qu'elle autre forme de vie ? Puis, ici, et là, que veut dire le sens de chaque catégorie comptable qui se distingue l'une de l'autre et qui semble indispensable à l'une comme à l'autre, et qui, du coup, ne se rapporterait pas qu'à la monnaie ou à l'argent ? Qu'est-ce que les catégories usuelles de l'actif ? Et celles du passif d'un bilan ? Pourquoi le geste technicien conduit-il à faire des synthèses de contrôle sous la forme de ces catégorisations ? Chacune possède-t-elle une fonction mémorielle, ou tient-elle à un titre inattendu, comme *promesse* ? Historicité ou devenir ? Et là, qu'est que ces nombres ? Quantifications, mesures ou simples sommations techniques arithmétiques ? Que fait le nombre dans la comptabilité d'un point de vue ontologique ? Le Nombre Comptable, entité ontologique pour contrôler/ordonner le chaos du réel ? Le Capital, l'Absolu de la Nature ?

Le chaos originel de l'histoire humaine, une différence de Nature et objet d'emprises, ultime principe justificatif de la comptabilité ? C'est ici qu'intervient le facteur technique: défiguration de la réalité par l'outil du nombre comptable, écriture de ce qui reste, calcul des chances de longévité du Capital, mettre un *dedans* au *dehors* en spatialisant et temporalisant un *moi* par transmutation graphique à travers un plan géométrique comptable et une opération matérielle d'organisation sociale d'un support d'expression, de conservation et de transmission de fragments récités de vive voix. C'est ici que s'*ouvre* un besoin pour une

¹ Polanyi, K. (1983) *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard; Granovetter, M.S. (1985) «Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness», *American Journal of Sociology*, vol. 91, p. 481-510. Voir aussi Zelizer, V.A. (2007) «Monétisation et vie sociale», *Le Portique* [En ligne], no. 19,

épistémologie de la vitalité, de celle qui collerait plus à ce tissu vivant de l'existence sur fond de Nature, mais qui serait, en prenant une accélération, une ontologie de la multiplicité. Il s'agit de donner un fondement au pluralisme comptable. Ce que la comptabilité reçoit et qui est en elle, c'est la multiplicité des catégories de la Nature, des signes, des quantités, des *images* qui informent la raison technique pour créer, et une autre raison à la maîtrise des phénomènes sensibles que ces nombres suscitent. Or, le sensible, c'est l'être, c'est une *intensité*; la consistance ontologique de la multiplicité comptable se trouve fondée dans une *intensité* vue comme des *régimes de vitesse de sensations, d'affects, de choses du sensible, de fulgurances événementielles*; et ce sont des régimes plus ou moins amalgamés, et comme dépourvus de centre; un *archipel de corps vécus* donc sans intérieur, jamais fermés car rien ne les enclot. Ces régimes font dans le préindividuel, car c'est là-dedans que l'individu est pris, entraîné dans un tourbillon et, dès lors, c'est ensuite, c'est seulement ensuite que l'individu est lancé sur des pistes individuanes, sur des chemins pour la pensée, sur des réseaux et dispositifs pour raisonner et agir autrement. C'est donc après, après avoir discoursu sur cette *intensité ontologique*, que l'on peut aligner *habitus, ethos, soi*, signe, nombre, technique, contrôle, etc. Le Capital comme préindividuel, comme intensité ontologique, c'est l'Un qui s'écoule dans le Nombreux, c'est l'Univocité de l'Être, c'est-à-dire toutes les *vérités possibles d'être* qui se reflètent dans ce qui *est* l'Être, et dans son devenir comme Multiplicité. Mais en premier lieu, et en dernier lieu, il y a le vide, il y a un moi devant au Autre moi, il y a un moi qui expérimente de la complétude de l'être-dans-le-monde. Si l'argent permet à son moi-propritaire de s'impliquer à la fois dans la conservation de soi-même et dans l'aventure de la clairière de l'Être, de lui permettre, autrement dit, d'aller s'expérimenter dans d'autres mondes, et c'est cette autoconservation de soi qui s'ajoute à une autoexpérimentation de soi qui renvoient à une intensification de soi-même selon une volonté d'*augmentation* de l'être, d'aller au-delà de ses possibilités d'être, de gagner en hauteur ontologique hors-de-soi jusqu'aux limites de l'auto-annihilation qui justifie le fait que l'on ne peut se satisfaire de l'argent compté comme enveloppe rituelle d'une expérimentation. Dans ce double ordre d'idée de l'autoconservation et de l'automobilisation vers un ailleurs, le concept de Capital devient fort utile pour montrer encore plus fondamentalement en quoi il est à la fois une *immunité du Moi* vers l'*immunité de l'Autre* qui, un jour, à force d'exercices sur soi pour changer sa vie par la découverte de l'Autre, sera aussi une *auto-immunité de soi*. N'est-ce pas déjà la fonction fondamentale de la Comptabilité, celle d'être une *immunologie*, un dispositif de défenses et de protections contre les corps étrangers, susceptibles de porter atteinte au Capital, donc à l'Être ? Déjà, nous le voyons, le concept de Capital renvoie à d'autres formes d'individuation. Le Capital peut nous offrir la possibilité d'asseoir une théorie globale de l'existence en exercices pour recentrer la Comptabilité dans les sciences humaines et sociales. Le Capital offre une occasion de voir la comptabilité comme un tableau de conversion des possibilités de l'Être qui doit se mettre en *exercices-Autres* pour se compléter Autrement. Le Capital comme automobilisation des possibilités d'être autrement signifie en même temps un principe d'incomplétude. Incomplétude au sens

d'une *différence* et cette différence est la condition pour techniciser, contrôler et penser l'aménagement d'une autre forme d'être dans l'histoire de l'être, dans l'histoire d'un moi-proprétaire. Si le Capital est donc l'inégal de l'être, ce qui lui manque pour être perfectible de soi-même, à travers cette idée de Capital, nous devons y encastrer une Comptabilité-Contrôle vue comme des ensembles anthropotechniques de défenses, donc une multiplicité complexe de «systèmes immunitaires de ce niveau [du Capital] comme les attentes incarnées d'une blessure et comme les programmes de protection et de réparation a priori qui en sont le pendant.»¹ Le Capital, c'est beaucoup plus qu'un équivalent monétaire, c'est une transfiguration de l'Être tout en préfigurant son Contrôle, sa Comptabilité, à travers sa défense, sa protection.

18.1 Le Capital: essai épistémique de mise en contexte avant son ontologie

Voici un premier *topos*. Voici notre plan de travail: nous voulons répéter et différencier en même temps. Le Capital est pure répétition et différence. Le Capital, c'est un *opérateur conceptuel* pour parler de deux modes d'existence: *avoir* pour *être* et *être* pour *avoir*. C'est la première couche, l'écorce d'un arbre, une définition terre-à-terre pour faire corps avec la comptabilité et le contrôle: il reste encore à examiner tous les autres anneaux de croissance de l'arbre, les cernes, pour déterminer ce que chacun *cerne* au juste de l'idée généalogique d'un Capital.

Le Capital est répétition de l'*avoir* et de l'*être* et la différence de l'*être* et de l'*avoir*. Le Capital englobe les *avoirs* et les *êtres* de l'Être. Le Capital est utile pour discourir sur les points de tension entre-les-deux: l'Être qui *n'a* rien *n'est* rien. D'où l'idée-force: que faut-il à l'Être comme *avoir* pour devenir ce qu'il *est* ? Avant qu'il puisse parvenir au plus haut niveau de développement humain de son Être, ce dernier devra s'appropriier des choses pour s'individualiser et ces choses seront disponibles dans la longue durée. D'où cette mesure des choses manquantes qu'offre une forme comptable ou une autre. D'un point de vue comptable, donc, le Capital est donc une mesure entre-les-deux, une mesure de l'un et de l'autre: c'est une mesure de l'existence de l'Être. Ne rien avoir, se rendre absolument libre et vide de toute possession, c'est ne pas pouvoir-être dans la durée, ne pas durer dans son Être: sans avoir quelque chose à se mettre sous la dent, à mijoter dans son esprit ou à mettre sur son corps ou sans avoir quelque chose pour mettre son corps à l'abri du monde, le maintien de la vie, la protection de la vie, la défense de la vie devient *capital*. Le Capital est donc une figure de la perfection de l'Être autour des avoirs et des êtres détenus, possédés; elle est lecture des êtres-limites, des avoirs-limites détenus par un Moi, de leurs états présents, passés et futurs; le Capital est par conséquent principe historique, principe économique et principe philosophique pour montrer, entretenir et entraîner les liens d'un moi-proprétaire de biens, d'avoirs, et qui veut être comme un être-dans-le-monde, à devenir, à les transformer en des liens d'un Soi tendu vers l'Autre. Autrement dit, d'un point de vue comptable, le Capital est mesure de ce qu'un individu possède et qui rend compte des

¹ Une fois encore, nous le précisons, nous devons le concept d'immunité à Sloterdijk. Voir Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique, op. cit.*, p. 21.

modes d'existence de ce qu'il *a* et qui l'engage vers d'autres *avoirs* pour *être* et des états de l'*être* visés pour *avoirs* afin de parvenir à devenir un *autre* que lui-même, un *soi* plutôt qu'un *moi* et un *autre* plutôt qu'un *soi*. On le voit, si le Capital est, finalement, Avoirs pour devenir un Être, il faut que cet opérateur conceptuel s'articule sur quelque chose de plus fondamental sur un plan ontologique.

Et parce que ce Capital de Contrôle Comptable est, lui-même, en pratique, et très concrètement, répétition et différence, la seule théorisation acceptable à nos yeux, ici, est de poser, d'abord, l'unité thématique de la Répétition: c'est le *destin*.¹ Comment bien de fois est répété un débit de tel compte ? Comment de fois est répété telle mesure du Capital-argent dans le compte de l'encaisse ? Pourquoi une comptabilité s'amuse-t-elle à tout répéter, reproduire, revenir sur telle ou telle chose ? Pourquoi un cycle comptable se répète-t-il d'une année à l'autre ? La répétition de quelque chose s'effectue dans le mouvement du devenir. Ainsi, le complément de la seule théorisation acceptable, à nos yeux, pour coller encore plus près à cette idée du Capital, c'est d'envisager la Différence «sur deux plans, méthodologique et ontologique.»² Notre façon d'écrire et de parler, jusqu'à ce jour, et dans ce qui suivra, épouse cette méthode de penser l'hétérogénéité du Capital, de la Technique, de la Comptabilité et du Contrôle. Le plan ontologique concerne le détenteur du Capital, le saisir dans toutes ses différences d'action et de pensée, dans toutes les différences d'événement qui impliquent ses manières d'être, et d'avoirs, dans toutes ces façons de posséder-en-soi des *avoirs* pour Être. À deux niveaux de réalité, sur deux plans de notre discours différencié sur les différences du Capital, «il s'agit de déterminer les différences de nature entre les choses: c'est seulement ainsi qu'on pourra "revenir" aux choses mêmes, en rendre compte sans les réduire à autre chose qu'elles, les saisir dans leur être.»³ Cette une première tâche qui nous incombe. Ensuite, en admettant que «si l'être des choses est d'une certaine façon dans leurs différences de nature, nous pouvons espérer que la différence elle-même est quelque chose, qu'elle a une nature, enfin qu'elle nous livrera l'Être.»⁴ Cette deuxième tâche nous incombe et concerne l'observation d'une nature de la différence chez un détenteur de Capital qui pourrait nous donner un aperçu de son Être. Dès lors, on pourrait se retrouver avec plusieurs aperçus, plusieurs différences de degré, de nature de l'Être.⁵

Tout ce que nous dirons dans ce court paragraphe traduit une problématique rigoureuse qui traverse toute cette partie et toute la thèse sous la forme d'une tension entre trois pôles. Le Contrôle est un *événement préservatif* contre des mondes envahissants et il faudrait théoriser sa différence et sa répétition selon une position psycho-historique de la technologie comptable pour montrer les phases de succès de son *système immunitaire* (au sens psychique, symbolique et cognitif du terme) pour défendre un Capital. La

¹ Voir sur cette question précise de la différence et de la répétition, le propos éclairant de Dumoncel, J.-C. (2009) *Deleuze face à face*, op. cit., p. 35 et ss.

² Deleuze, G. (2002) *L'île déserte et autres textes*, op. cit., p. 43.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Toute cette partie reprend tout ce qui précède avec plus de systématisation et de précision. Ce cœur synthétique de notre chapitre n'est ni un résumé réducteur, ni un manuel d'étude de premier cycle, ni un essai impressionniste, ni l'expression d'une volonté de totalisation ni une vanité ou l'affirmation d'une autorité dans la connaissance. Ce texte d'étude doctorale tient à une problématique complexe, théorique, épistémologique et rigoureuse développée dans notre avant-propos et tous les échos et les correspondances de sens, de mots concentrés, de chemins conceptuels trop courts ou trop longs sont au service de cette différence et répétition des éléments techniques comptables et de contrôles du Capital.

Comptabilité est un *événement de forme et de mise en forme* de la vie, de la pensée de l'*avoir-en-soi* et il faudrait théoriser sa différence et sa répétition selon une position d'un régime d'engagements pratiques, exprimés dans des anthropotechniques selon une intensité ontologique d'une volonté pour des efforts à fournir, sous formes d'exercices d'entraînement de soi, pour permettre à un détenteur de Capital de se former et de s'élever lui-même. Le Capital est, fondamentalement, une Répétition de vie, de ce que nous fûmes, des présents d'autrefois qui reviennent sur ce mouvement originaire tendu vers le devenir et qui met «en communication les deux séries de base, celle des adultes que nous connûmes enfant, celle de l'adulte que nous sommes avec d'autres adultes et d'autres enfants»; le Capital n'est qu'un *habere* qui enveloppe, un abri de protection ou «un éternel déguisement de la prisonnière» qui s'appelle enfance, ou *état natal de l'être*, où se déroule en catimini des exercices de soi qui se succèdent au nom du déploiement d'une maïeutique adulte-enfant: le Capital est un *événement d'enfance*.¹ Le Capital est donc un événement primitif, originaire, un espace-temps qui sert d'*habitat en commun* aux différences de l'Être et il faudrait théoriser sa différence et sa répétition selon une position, un lieu, une clairière de l'être comme point de départ et point d'arrivée d'une *relation bi-unitaire* avec soi et l'autre, avec son monde intérieur et le monde extérieur, avec la vie et la mort, entre l'*être-avoir* et l'*être-en-dette*, le débit et le crédit, sans oublier toutes les séries, toutes les multiplicités des coexistences adulte-enfant qui «coexistent dans l'inconscient intersubjectif», dirait Deleuze, ou encore de celles qui se nouent à partir de, et qui tentent de revenir confusément «dans la bulle entre l'enfant et la mère» dirait Sloterdijk.² Et c'est ce *destin des pulsions* entrelacé aux choix primitifs des objets introjectés qui forme, mais en partie seulement, un état de l'Être ou un dispositif d'absences, de défauts, de manques, de défaillances, de l'objet perdu, de reprises qui expliquent, en partie seulement, cette idée de l'inégalité de l'Être. Une inégalité qui est à combler dans la vie qui se répète, *dans la même vie qui se joue à un niveau différent et qui se nomme destin* annoncerait Deleuze. Dans tous les cas de figure évoqués jusqu'ici sur l'idée du Capital, en arrière-plan, chaque fois, nous avons tenté de problématiser la nature d'un événement possible le concernant. Dans ce qui suivra, nous chercherons davantage à préciser la nature du Capital comme *événement*. Un *événement destinal*. Si nous avons à retenir une courte expression de ce qu'est, finalement, le point de départ décisif pour penser le Capital, en accord avec sa réalité comptable concrète, technique, et de contrôle, c'est de le définir dans le paradoxe d'un événement «d'affirmer le destin mais de nier la nécessité», et surtout la nécessité d'une *inégalité présente*, d'un manque actuel, mais tout en poursuivant cette nécessité, ce manque et cette inégalité de l'Être dans son destin.³ C'est donc en partant des événements d'un Capital que nous pouvons

¹ Nous empruntons l'expression événement d'enfance à Deleuze dans Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 163.

² Ibid., p. 163. Voir aussi Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, op. cit., p. 295 et ss.

³ D'où pour le penseur en ontologie de croiser destin et événement selon des modes d'emploi dictés déjà par Deleuze: «ce qui fait un destin au niveau des événements, ce qui fait qu'un événement en répète un autre malgré toute sa différence, ce qui fait qu'une vie est composée d'un seul et même Événement malgré toute la variété de ce qui lui arrive, qu'elle est traversée d'une seule et même fêlure, qu'elle joue un seul et même air sur tous les tons possibles avec toutes les paroles possibles, ce ne sont pas des rapports de cause à effet, mais un ensemble de correspondances non causales, formant un système d'échos, de reprises et de résonances, un système de signes, bref une quasi-causalité expressive, non pas du tout une causalité nécessitante.» De même, en complément: «Considérons ce qu'on appelle répétition dans une vie, plus précisément dans une vie spirituelle. Des présents se succèdent, empiétant les uns sur les autres. Et pourtant, nous avons l'impression que, si fortes que soient

penser, conceptualiser, questionner, avancer des concepts sous la forme de problèmes et interrogations générales pour suivre les mouvements de notre pensée et les mouvements d'un être du Capital. Mais avant de déboucher sur ces développements, précisément, nous devons mettre en place un faisceau de considérations à connaître pour faciliter les chemins de l'intelligibilité qui vont y conduire.

Le problème le plus général du Capital est sans doute celui de sa *nécessité*. Le problème le plus spécifique du Capital est sans doute celui de la pensée qui se sait plus ou moins douée pour rechercher cet objet qui lui est nécessaire, pour le rejoindre, pour l'atteindre en dehors d'elle-même. En traduction simple, cela revient à dire: pourquoi est-il *nécessaire* d'avoir quelque chose pour être bien à moi ? Partant, comment un individu parvient-il à susciter cette *nécessité*, à se doter d'une *pensée nécessaire* sur la *mainmise* d'un avoir pour être en relation concrète ou abstraite, en continuité et en discontinuité avec quelqu'un ou quelque chose ? Cette *pensée nécessaire* d'aller vers quelque chose renvoie à son sens inverse: est-il nécessaire d'aller vers rien du tout ? Volontarisme ou nihilisme ? La *pensée nécessaire* cherche à s'inscrire dans une orientation, dans un cadre, dans un horizon, dans une démarche, dans une conduite; comme si elle n'avait pas d'autre choix: portée par l'événement de sa nécessité, sa force de traction inscrit cette pensée dans un élan vers l'*ailleurs*, un ailleurs qui est, pour cause de condition humaine, pour cause d'*homo sapiens*, une *extériorité*. La pensée du nécessaire ne peut donc pas dépendre, *a priori*, d'elle seule, puisqu'il lui est nécessaire d'avoir *ce qu'elle n'a pas*. Si penser c'est, «être et moi», affirme Deleuze, penser consiste en un *exercice*, un «exercice naturel» de l'être; penser c'est d'abord selon «le présupposé d'une pensée naturelle, douée pour le vrai, en affinité avec le vrai»; elle se comporte, elle fonctionne comme si elle était dotée d'une «Image de la pensée», antérieure à la pensée nécessaire, «empruntée à l'élément pur du sens commun» et qui institue une différence, une dissemblance, une disparité que nous nommerons ici «inégalité»; et c'est d'après cette représentation originelle, cette fulgurance, cette première impression ou image que la pensée se met en ordre de marche, en mouvement, tendue vers quelque chose, donc que la pensée nécessaire s'oriente vers l'événement du vrai, de la vérité; ainsi la «pensée est en affinité avec le vrai, possède formellement le vrai et veut matériellement le vrai.»¹ Ainsi, entre intériorité et extériorité, il y a une lecture *par le milieu* à réaliser pour voir le Capital comme une *pensée qui veut matériellement le vrai*, pour envisager le Capital comme un être qui veut posséder, maîtriser, contrôler formellement, donc rationnellement le vrai, enfin pour conceptualiser le Capital tel un événement de la différence en affinité avec le vrai de l'être, le vrai en *norme* de soi. Le Capital est donc un concept qui se voudrait original pour le champ comptable, un concept qui resterait encore à développer, certes, et qui mettrait en jeu ce qui *est nécessaire à l'être pour sa vérité*, mais qui se poserait en nœud

l'incohérence ou l'opposition possible des présents successifs, chacun d'eux joue "la même vie" à un niveau différent. C'est ce qu'on appelle un destin. Le destin ne consiste jamais en rapports de déterminisme, de proche en proche, entre des présents qui se succèdent suivant l'ordre d'un temps représenté. Il implique, entre les temps successifs, des liaisons non localisables, des actions à distance, des systèmes de reprise, de résonance et d'échos, des hasards objectifs, des signaux et des signes, des rôles qui transcendent les situations spatiales et les successions temporelles. Des présents qui se succèdent, et qui expriment un destin, on dirait qu'ils jouent toujours la même chose, la même histoire, à la différence de niveau près». Voir, dans l'ordre, Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 198, 199 et Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 112-113.

¹ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 171-172.

gordien d'une *inégalité* qui le pousserait à déployer une pensée de la relation, de la connexion et des compositions de rapports de matérialités, de formalités et autres événements du vrai qui feraient tenir ensemble des éléments hétérogènes au nom d'une cinéplastique de l'être. Cinéplasticité qui ne serait rien d'autre, *in fine*, qu'un autocontrôle de sa propre création, de sa propre construction de soi; cinéplastique comme *auto-venir-dans-le-monde*. C'est dans le cadre d'un tel événement de la cinéplasticité tendue dans la différenciation, dans l'inégalité de l'être dans ses rapports à lui-même qu'il faudra, par la suite, envisager la Comptabilité comme une Technique d'agencements, chargée de rendre compte des mouvements de transformation qui peuvent se produire dans un être, un individu, une vie, une société, autant de cas possibles de l'être que nous envisagerons dans l'idée de l'Être. Ainsi, entre les agencements des énoncés comptables, des nombres comptables, des mesures comptables et autres éléments hétérogènes des opérations sociotechniques comptables, et les agencements imprévisibles, dramatiques ou extatiques des mouvements du Capital et de ses états de Nature, la Comptabilité doit veiller aux nouveaux agencements des uns et des autres, non pas pour seulement traduire ou décrire les mouvements ou assurer une traçabilité du Capital, mais pour *capturer ce qui arrive au Capital, capturer ce qui arrivera à l'Être*, à l'Être du Capital.

Nous ne sommes pas les premiers à vouloir insister pour déposer des humeurs, des mentalités, des mœurs du temps, des croyances, des idéologies, des monnaies, des industries, du travail, des relations sociales et des affects dans l'argent, dans les capitaux. Déjà, dans ce petit livre passé, jusqu'à ce jour, pratiquement inaperçu et dont le préfacier, Michel Foucault, disait que c'était le plus haut livre de notre époque, Klossowski écrivait: «Comment la "personne" humaine peut-elle remplir la fonction de monnaie?»¹ D'abord parce que, avec la monnaie, l'argent ou le capital, selon l'un ou l'autre, c'est un Bien, c'est un *bien d'usage*, et c'est le sens de l'*utilisation* qui est décisif. L'usage doit être vu comme une *libre nécessité*, soit selon le sens qu'en donne Spinoza, c'est-à-dire selon l'expression d'une volonté indépendante car propre à son usage, à soi, une *nécessité des choses* qui est directement liée à l'enchaînement des causes et des effets; l'usage d'un bien est donc une *puissance en acte*, et fondamentalement l'expression d'une *puissance de vouloir exister*; c'est donc un déterminisme dans une liberté que l'«on peut nommer liberté dans la causalité.»² Ici, la liberté n'est pas une faculté; elle porte «sur la "chose" que l'on qualifie de libre ou contrainte: la liberté se rapporte à la nature même de la chose. Cette nature, elle est prise dans sa "nécessité"»; en d'autres termes «"est dite libre la chose qui existe par *la seule nécessité de sa nature* et est déterminée par soi seule à agir"- on retrouve là, transposée sur le plan de l'action, l'idée de cause de soi».³ La monnaie, l'argent ou le capital est une *chose libre* ou une *chose contrainte*. C'est *dans la chose* que la liberté de l'être trouve une puissance en acte, un champ de forces de son utilisation au nom de la cause de soi. C'est *dans la chose* que l'obligation de l'être trouve aussi cette autre part de puissance en acte, mais celle de la *chose contrainte* n'exprime pas sa nature, mais «la cause extérieure qui la détermine du dehors.

¹ Klossowski, P. (1997) *La monnaie vivante*, Paris, Payot & Rivages, p. 69.

² Rovere, M. (2010) *Exister. Méthodes de Spinoza*, op. cit., p. 3.

³ Suhamy, A. (2011) *Spinoza, pas à pas*, Paris, Ellipses, p. 16.

En conséquence, il ne suffit pas de dire que la chose contrainte est celle qui est nécessaire, puisque la chose libre l'est tout aussi bien»: c'est la nécessité qui en est l'élément commun.¹ En résumé, ce qu'il faut retenir, c'est que la monnaie, argent ou capital est une dimension du Capital parce que tantôt l'un ou l'autre est une *chose libre* tantôt une *chose contrainte* et est «libre ce qui est nécessité par soi; contraint ce qui est nécessité par autre chose que soi».² Il y a donc une *chose libre* que nous désignons comme une caractéristique de la monnaie-Capital lorsqu'elle est par soi, par cause de soi, donc de son utilisation libre par soi, qui se détermine d'elle-même. Il y a aussi une *chose contrainte* que nous désignons comme une caractéristique de la monnaie-Capital lorsqu'elle est «le mode, qui tire son être d'autre chose» que soi pour soi-même, d'un autre mode que Soi qui «semble condamné à la contrainte.»³ Ainsi, avec le Capital comme monnaie, argent ou capital, il y a une question d'être et de sa nécessité, de ce qu'il pense comme nécessaire, d'une pensée de la nécessité dans le fait d'agir selon la nécessité de sa propre nature: face à cette nécessité de l'être, la contrainte-monnaie s'impose du dehors des états de nature de l'être sous contrainte et la liberté-monnaie s'impose dans la nécessité qui est requise pour s'étendre dans l'être nécessaire. Tout ce que permet d'acheter l'argent, en l'occurrence des objets, des choses libres ou des choses obligées, contraintes, ces *objets sont vivants* puisqu'ils sont à nous et sont nécessaires à nous-mêmes naturellement ou parce qu'issus des autres. Ces *objets vivants* achetés ou vendus en retour de *monnaies vivantes* sont en extension de nous-mêmes selon des causalités qui forment des *événements de soi*, qu'ils sont identifiables et identifiés à nous selon nos actes et nos existences, que nous nous *déposons en eux*, qu'ils nous incorporent, qu'ils sont nos modalités d'être, nos *étants*, qu'ils nous octroient une identité puisqu'ils sont des objets reflétant des réponses à notre propre nécessité d'être. Ils sont alors, aussi, des objets culturels toujours en rapport avec nous-mêmes, des objets fantasmatiques également, car ils nous procurent des émotions et, pour toutes ces raisons, la monnaie-objet-dans-le-monde ouvre la *voie libre* vers une béatitude, une contemplation, un émerveillement, une fierté, et ouvre aussi la *voie contrainte* vers une posture ascétique, claustrale, vers le soutien forcé au *bios*, au fonctionnement de la vie ou de la société et de ses lois, ou contre la froideur de la mort, pour pallier au dégoût d'une fin de vie, donc de l'horreur possible dans l'usage incertain d'un bien. En quelque sorte, la monnaie est une *puissance de l'être*, selon l'acte de recherche de l'utile. Une utilité-nécessité qui est en potentiel de l'être encapsulé dans un *corps*. Un *corps* vivant vu comme une chose étendue, un mode d'être immanent et de ses effets affectifs; ainsi, dès l'apparition de la monnaie, dès la prise en compte des objets de troc comme choses antérieures à l'invention culturelle de la monnaie, «force serait d'admettre qu'un état psychique fût alors universellement atteint», une monnaie-objet-vivant comme monnaie vivante en acte possible d'affections, c'est-à-dire selon des modifications d'un mode d'être, et ce qui *affecte* la monnaie donc, ce sont les affections de l'être qui a la mainmise sur la monnaie, celles qui lui permettent d'augmenter ou de diminuer la puissance d'agir de cet être; l'affect est donc une «source de sensations voluptueuses» selon l'idée d'une affection dans l'être, ou un certain type

¹ *Ibid.*, p. 17.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

d'affection dans le corps, dans une chose vivante comme la monnaie qui «supprimera les fonctions neutralisantes de l'argent, ou bien fondera la valeur d'échange à partir de l'émotion procurée»: l'affect est donc lié à la fois à un corps et à une idée et c'est l'affect qui traduit le passage à une puissance de l'agir d'exister selon une nécessité plus, ou moins, grande.¹

C'est dans le même sens qu'aborde Schacht sur ce monde suprasensible de la monnaie: l'histoire «de l'argent est dans une large mesure l'histoire de ses avatars.»² Tout simplement parce que l'argent «outrepasse sa fonction de pur instrument, dans la mesure où [...] il engendre des effets à distance qui peuvent échapper au contrôle économico-politique».³ Il ne s'agit donc pas, comme le développe longuement Simmel d'une seule monnaie-travail, l'angle marxiste ne suffit pas puisque c'est la «valeur personnelle tout court [qui] est appelée à fournir le critère des valeurs en général [...] il apparaît justement que [la monnaie] menacerait la différenciation et l'élaboration personnelle des contenus de vie [...]; le résultat ci-dessus montre combien l'ignorance de ces valeurs-là est liée à son essence.»⁴ Des contenus de vie face à l'argent niveleur, la valeur de soi dévolue à la monnaie comme matrice de toutes les valeurs monétaires, c'est aussi «par la monnaie et pour la monnaie que bien des peuples ont décidé de leur avenir. Positives ou négatives, morales ou immorales, on n'en finirait pas de recenser les responsabilités de la monnaie dans le déroulement de l'histoire.»⁵ Sédillot nous rappelle que ce sont les Romains qui ont forgé le mot «monnaie» du nom du sanctuaire de la déesse Junon «où lui est accolée une étrange épithète: Moneta. Pourquoi moneta ? Le mot vient du latin *monere* qui signifie "avertir". Junon l'Avertisseuse, Junon la Prophétesse» et dans les dépendances de ce temple de «Junon la Monitrice, ad Monetam, à l'abri des assauts et des tentations, que Rome installe l'atelier dans lequel vont être frappées ses pièces.»⁶

Reprenons quelques origines du mot «capital». Apparu vers l'an 1200 dans la langue française, il est emprunté au latin *capitalis*, expression importante plus qu'il en faut pour nous puisqu'elle signifie «de la tête»; expression elle-même dérivée de *caput* pour tête, et tête d'un chef.⁷ Le sens figuré était employé rarement pour désigner «qui se trouve en tête, domine»; mais c'est ce sens qui conduira plutôt vers un usage plus fréquent de *capitaneus* pour qualifier un capitaine.⁸ Le mot «capital» s'utilisera dans le domaine juridique selon le sens de la valeur de «qui peut coûter la tête, mortel».⁹ Plus tard ce concept sera substantivé pour qualifier un sens plus imagé afin de décrire une «partie supérieure», puis, ensuite, l'*entête*, celle d'un livre, d'un chapitre; et plus tard pour désigner la «partie essentielle d'une chose».¹⁰ Autrement, tous les sens latins relatifs à la tête de *capitalis* seront repris dans la langue française selon différents usages dérivés; par exemple la peine capitale qui signifie «qui peut coûter la tête à quelqu'un», ou encore

¹ Rovere, M. (2010) *Exister. Méthodes de Spinoza*, op. cit., p. 72.

² Schacht, J. (1973) *Anthropologie culturelle de l'argent*, op. cit., p. 181.

³ *Ibid.*

⁴ Simmel, G. (1987) *La philosophie de l'argent*, op. cit. p. 543-544.

⁵ Sédillot, R. (1989) *Histoire morale & immorale de la monnaie*, Paris, Bordas, p. 7.

⁶ *Ibid.*

⁷ Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 343.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

selon un autre sens figuré de *capital*, pour désigner ce qui est *important, essentiel*.¹ De ville capitale à lettre capitale, le concept se raffine et se diversifie selon le sens de «qui est à la tête de quelque chose»; ce sens s'imposera, mais, dès 1567, un autre usage substantivé du mot apparaîtra dans le domaine de l'économie pour qualifier une situation sociale de «faire fortune».² Mais ce sens socioéconomique demeure incertain dans ses origines précises puisque l'étymologie révèle des sources culturelles variables; mais deux hypothèses dominant: le mot «capital» est «soit né directement du français, soit emprunté, par l'intermédiaire des banquiers italiens», à l'italien *capitale*, mot qui désignait la «partie principale d'un bien financier, par rapport aux intérêts qu'il produit», sens italien recensé vers le XIII^e siècle.³ Puis, par la suite, peu à peu, le mot s'emploiera pour qualifier la «partie principale d'une dette», ensuite d'une rente, et ainsi, lentement, rendra caduque l'usage de *chatel*, mot qui désigna longtemps le «patrimoine» ou les «biens mobiliers en bétail», d'où l'expression cheptel.⁴ Dès 1606, le mot «capital» va définir la «somme que l'on fait valoir dans une entreprise», au sens de fonds propres; et par la suite, dès 1767, le pluriel *capitaux* désignera «l'ensemble de sommes en circulation, des valeurs disponibles».⁵ Avec le XIX^e siècle, en économie politique, le mot prendra une signification marxiste pour décrire le sens de «richesse considérée comme moyen de production».⁶ Enfin, aujourd'hui, au propre comme au figuré, le concept «capital» renvoie à l'idée d'une «fortune possédée».⁷ C'est ce mot «fortune» qui pourrait retenir notre intérêt puisqu'il est issu de *fortuna*, emprunté vers 1130, mot latin signifiant «divinité qui symbolise le sort», ensuite selon le sens de «bonne ou mauvaise chance», puis, notons-le, «condition, destin».⁸ En effet, si *Fortuna* était le nom d'une *divinité* aux origines des hasards de la vie ou qualifiait la *puissance* «qui dispense au hasard les biens et les maux», mais aussi, et plus tard, vers 1636, selon le sens de «la bonne aventure» pour la *bonne fortune*, c'est le latin *fors*, qui signifie sort, et *fero* pour porter, apporter, et ici *porter le sort, apporter le sort* qui devrait devenir un point de réflexion pour nous et du sens à donner à cette nécessité de faire bonne fortune.⁹

Le sens moderne du mot «capital» est davantage rattaché à l'économie avec l'idée de la somme constituant une dette, puis, les sommes en circulation, les valeurs disponibles ou la richesse considérée comme moyen de production, ensuite c'est selon le contexte de l'entreprise pour désigner «l'ensemble des biens que l'on fait valoir dans une entreprise», expression synthèse d'où découle une série de vocable comme le «capital technique» qui désigne les actifs matériels comme l'usine, les machines, les instruments ou le bien-terre, puis le «capital monétaire» qui renvoie aux valeurs monétaires du capital technique qui peut être nommé aussi «capital productif»; ensuite on trouve dans la langue française la notion de capital «fixe» qui qualifie ce qui rend «des services continus»; le «capital circulant» ou les capitaux qui «qui

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 817.

⁹ *Ibid.*

s'aliènent ou se transforment pour produire d'autres biens»; de même que l'on retrouve le «capital agricole», le «capital industriel», le «capital commercial», le «capital juridique», le «capital-humain», le «capital immatériel» qui regroupe des éléments incorporels et, enfin, le «capital en valeur» qui désigne en propre l'argent, les fonds, la fortune, etc.¹ Toutes ces notions, toutes ces déclinaisons du mot «capital» ne sont pas à rejeter du revers de la main. Elles pourraient devenir utiles ou mobilisables dans une théorie du capital. En ce qui nous concerne, avec la notion de «Capital» que nous cherchons à définir ici, c'est d'abord dans le sens épistémologique d'un *modèle de l'idée*, de celle de ce qui peut être constitutif du Capital, et c'est dans le but de parvenir à dresser un tableau de la pensée ontologique sur les énoncés possibles d'un événement du Capital. Un événement spécifique au Capital est ce qui concerne la *tête de l'être*, c'est-à-dire tout ce qui est premier, primordial, vital ou attracteur comme objet de visée de l'être pour impulser l'élan d'auto-invention de l'Être confronté à un immense dispositif d'entraves qui le recouvre et qui l'incite à s'en protéger par des processus d'inhibitions et de déformations croissantes, une *extériorité* qui n'est pas nécessairement le *bon dehors*, mais aussi qui est-ce qui l'empêche d'être ce qu'il est, ce qu'il peut devenir, d'être face à son Devenir-Être. D'où cette autre *a priori* de l'inégalité de l'Être et dans l'Être. Parce que nous souhaitons définir le Capital tel un axiome épistémologique qui est une trame unifiée, commune, ontologique d'événements réels, passés, imaginés, virtuels ou possibles, mais disparates et constitutifs parce qu'agencés d'une expérience de l'être fondée sur le refus d'accepter sa vie telle qu'elle est, telle qu'elle se présente au présent et dans l'axe de son devenir, parce qu'il y a un manque, un déséquilibre de quelque chose. Le Capital renvoie aussi à la réponse de ce refus de l'être, à son *tournant*, à ce mouvement de l'être vers un changement de direction, à sa nécessaire conversion voire à sa propre révolution de lui-même. Il y a une *ontologie du tournant* présente sous plusieurs visages dans l'idée de ce qui est Capital. Un *tournant* est une relation courbe à la chose, un chemin diffus dans l'espace et le temps qui conduit l'être vers un objet-avoir pour être. Par exemple, un retrait momentané de l'être face à lui-même au profit d'une image-motivationnelle d'un Autre que soi, peut conduire l'idée d'un Capital à redéployer l'être dans l'agencement d'une mise en scène faisant une autre histoire de l'être, une autre sensibilité perçue selon une intensité ontologique qui tend à se développer en se présentant à l'intuition empirique comme une qualité incomplète de l'être. Il faut lui *ajouter* une extension de l'être par un temps déterminé, comme une matière qui remplit une forme déjà fixée. Le Capital est donc une tension déséquilibrante entre, d'une part, des valeurs vitales et leur négation ou leur remplacement par une lucidité furieuse et/ou par une action inconsciente qui déborde les mécanismes de l'inhibition et, d'autre part, une *situation de la lourdeur de l'être*, c'est-à-dire ce qui se pose en lassitude de l'être, qui respire l'ennui; une *lourdeur* qui traduit le seuil atteint lorsque l'être est fatigué de lui-même et des autres. Il faudrait faire une généalogie de la lourdeur pour montrer en quoi des élans de dénégations de sentiments de revers composent un agencement primitif de l'expérience existentielle qui conduit à un déficit dans la structure de l'être. L'imagination en réponse à cette frustration trace furtivement des connexions et des mouvements de

¹ Rey, A. [sous la dir.] (2005) *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, p. 1239.

la pensée plus libres, jusqu'à s'élever, possiblement, vers des psychodynamismes qui développent l'Idée de ce qui manque, qui modifient la topologie du système intensif d'individuation incomplète de l'être, qui produisent de nouvelles lignes de différenciation de l'Idée de ce qui est Capital.

Mais si, aujourd'hui, la notion de «capital» signifie surtout un *avoir en argent ou en biens dont on est à la tête*, elle a donné lieu à des extensions théoriques de ces objets identitaires contemporains du capital, soit à des analyses en économie, en histoire, en sociologie, puis, d'une certaine façon en finance et en comptabilité. Notre conception idéaltypique du Capital peut, là encore, servir de guide dans la construction d'hypothèses inspirées des théories existantes sur le capital comme celles bien connues de Marx et de Bourdieu. Elle n'est pas incompatible puisqu'il s'agit d'une architectonique d'intelligibilité qui "propose" une coordination de savoirs possibles autour de principes fondamentaux de l'ontologie. Constatons. Dans *Le Capital*, Marx explique que la richesse de la société capitaliste n'est qu'une accumulation déséquilibrée de marchandises. La marchandise et le trop-plein de marchandise conduisent à une autre vie, à une double vie, à une sur-vie. Avant l'ère de la société capitaliste existait une production d'usage des biens utiles à la vie et non des biens destinés à l'échange: il y a un excédent de la production de l'échange et une carence de la production d'usage. Cette aliénation de la valeur d'usage découle d'un mauvais usage des objets au nom d'une recherche du profit. Il existe une disparité grandissante entre les besoins humains et la surproduction. La sécurité du travail est subordonnée aux ventes animées par la surproduction posée comme valeur technique d'un capital d'excédents. La valeur de l'échange est fondée sur le travail rémunéré à la baisse, nouvelle mesure de la valeur du capital qui conduit à un travail abstrait, insensé pour l'individu, en écart à ce qu'il est et à ce qu'il peut faire. C'est l'argent qui est la mesure universelle de la valeur de toutes les marchandises et c'est l'argent cumulé, contrôlé par le profit qui engendre le capital. Pour obtenir un profit-capital, il faut une plus-value entre le coût et le prix d'une marchandise: cet intervalle entre l'argent requis et l'argent produit donne à penser la technique d'extraction de la plus-value qui est un contrôle générateur de la valeur. Le capital transforme le travail humain des ouvriers en marchandise destinée à la bourgeoisie: ensemble ils finiront par former un marché qui, par définition, pour cause de la disparité de la richesse collective, est déséquilibré entre offre et demande de marchandises. La puissance du capital fabrique des inégalités puisque le capitalisme *arrache* à ses détenteurs leurs biens comme la terre, les matières premières et les outils. Les dépossédés sont forcés de vendre leur main, leur cerveau, leur travail. Si le capitalisme trouve un terreau fertile en Angleterre avec la montée en puissance de l'industrie, l'histoire montre des précédents. D'autres sociétés avaient déjà expérimenté l'oppression pour contrôler les fruits du surtravail. Henri VIII chasse les paysans de leur terre: un déséquilibre vite comblé par un autre *avoir*: les moutons. Élisabeth I^{re} s'inquiète de la montée des pauvres en ville et des menaces qu'ils posent en instaurant une taxe des pauvres, des pauvres vus comme des individus ayant perdu le contrôle sur la production des biens d'usage et d'échange. Des pauvres condamnés à former une classe ouvrière dont la valeur de la force de travail sera calculée de manière à être inférieure à la valeur du produit du travail: cette différence explique le secret de la plus-value du capital. Puisque la valeur ajoutée à la marchandise par la force de travail varie, l'argent dépensé pour la force de

travail se nomme *capital variable*. Inversement, puisque la valeur d'un capital transformée en moyens de production ne varie pas, cet argent dépensé pour des moyens de production se nomme *capital constant*. L'addition de l'un et de l'autre et/ou le rapport de l'un à l'autre donne la *composition organique du capital*. Il faut que la valeur de ce dernier ou celle de l'addition du capital variable et du capital constant soit inférieure à la valeur du produit d'une marchandise. Dans ce cas, il est possible de calculer un taux de profit pour apprécier la différence de ce que rapporte un capital investi. Le taux de profit n'est pas constant ou n'est pas assujéti systématiquement à une augmentation comme le voudraient tous les capitalistes. Il tend à chuter à cause de la concurrence, à cause de la rivalité des autres détenteurs du capital qui s'organisent pour introduire des déséquilibres imprévisibles sur un marché entre offre et demande. Enfin, si les salaires reflètent des rapports de force entre classe ouvrière et classe propriétaire des capitaux, ce sont des rapports qui s'appuient sur des inégalités sociales en ce qui concerne le véritable propriétaire des fruits du labeur et la mainmise toujours grandissante des moyens de production par des propriétaires toujours plus riches et de moins en moins nombreux. Bref, en cours d'analyse, Marx ne voit plus le capital comme une chose, mais comme un *rapport social entre les personnes*.¹ Et ce rapport est, là encore, inégal.

L'idée de rapport social, directement ou indirectement, réapparaîtra plus tard et sera lentement récupéré par, entre autres, un Bourdieu et un Putnam qui, dans les années 80 et 90, vont développer la notion de «capital social».² Réglons de suite la contribution de Putnam qui a été pour beaucoup dans la popularité du concept dans la langue anglaise avec, d'abord la publication d'un article publié dans le *Journal of Democracy*, puis dans un ouvrage édité en 2000 qui reprend plus longuement les grandes idées de son premier texte.³ L'auteur montre le déclin du capital social aux États-Unis, c'est-à-dire le recul de l'engagement civique qui met à mal la vie démocratique. Aux yeux de Putnam, tout tient à la qualité des rapports sociaux et au degré de réciprocité et de confiance qu'ils produisent. Ces rapports ont donc de la *valeur*. C'est cette valeur qui constitue le capital social, capital qui est un ethos ou une vertu civique. Comme c'est un capital qui profite aux individus et aux règles de la vie sociétale, Putnam voit ce capital composé de *bien privé* et de *bien public*. Le Capital social est tous les rapports sociaux qui se développent en produisant des obligations mutuelles qui produisent elles-mêmes à la fois une réciprocité singulière et une réciprocité générale. Autrement, le capital est un rapport de soi aux autres et des autres à soi et met en lumière l'individu relationnel, la société relationnelle et la vie communautaire qui ne peuvent être que relationnelle. Le recul de ce capital social qui menace la démocratie américaine et l'ensemble de ses institutions va dans le sens déficitaire que nous octroyons à l'idée du Capital, car il s'explique par des réciprocités bloquées, entravées, arrêtées; tous les affects, percepts et concepts pour vivre l'Autre et dire l'Autre et se représenter l'Autre sont arrimés à une structure d'un Moi qui retraite, d'un Moi en retrait parce que prisonnier de lui-même, en réduction de ses possibilités d'Être.

¹ Voir, entre autres, tout le chapitre XXII sur le partage des profits pour apprécier le développement de ce constat dans Marx, K. (1976) *Le Capital, Livre troisième*, Paris, Éditions Sociales, p. 336-344.

² Pour une revue de littérature complète et récente des théories liées à ce concept, voir Ponthieux, S. (2006) *Le capital social*, op. cit.,

³ Putnam, R. (2000) *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon & Schuster.

En 1980, dans un article intitulé *Le capital social: notes provisoires*, Bourdieu cherche à cerner conceptuellement une des formes de *ressources* dont disposent à la fois les individus et les groupes sociaux pour conserver voire augmenter leur position au sein d'une hiérarchie sociale et, du coup, espérer maintenir ou accroître leurs avoirs liés à cette position, c'est-à-dire *bénéficier* de privilèges matériels et symboliques.¹ Bourdieu va distinguer, çà et là, par la suite, le capital économique du capital social et du capital culturel pour mieux décrire les différentes formes de richesses individuelles. Schématiquement, disons que Bourdieu réfère à différentes espèces de capital, mais le capital social les recouvre, car il se dit de l'ensemble des relations pourvues d'un élément de pouvoir, ou d'un certain pouvoir. Si le capital économique s'aligne dans un sens marxiste de ressources constituées de revenus, de la propriété des moyens de production et des avoirs constitutifs d'un patrimoine économique et financier, le capital culturel désigne les ressources symboliques que sont les qualifications intellectuelles, des dispositions cognitives à nommer, nuancer et critiquer les choses; enfin, le capital social renvoie à un groupe de *ressources actuelles ou potentielles* en rapport avec un réseau social; elles constituent toutes les formes de capital susceptibles d'aider un individu à être possesseur de son réseau et le rendre durable autour de rapports sociaux institutionnalisés, d'inter-connaissances et de relations de re-connaissance ou d'inter-reconnaissances.² Comprendons immédiatement qu'il existe des différences entre les *ressources détenues*, ou en potentiel d'être maîtrisées, d'un individu à un autre et d'un groupe à un autre. Aussi, d'autres différences existent entre capital réel et capital virtuel. Bien plus, il existe toute une série d'*inégalités* entre contenu et expression du capital social, c'est-à-dire que des ressources similaires seront toujours sous ou sur utilisées selon des formes multiples et pas toujours satisfaisantes pour les individus et les groupes. Ainsi, l'étude de la sociabilité montre l'existence d'individus incapables de se satisfaire d'un capital économique; ils rechercheront des moyens à mettre en œuvre dans des relations sociales utilitaires en investissant dans un capital-temps consacré au développement d'une forme singulière d'un travail social producteur de ressources symboliques et autres, travail qui suppose aussi un capital-argent et un capital compétence. À son tour, Bourdieu construit le concept de capital social de manière à «produire le moyen d'analyser la logique selon laquelle cette espèce particulière de capital est accumulée, transmise, reproduite, le moyen de comprendre comment elle se transforme en capital économique».³ Plus tard, parce que figure exemplaire de son idée de capital, il verra l'État comme une construction sociale et institutionnelle, certes, mais davantage comme le résultat d'un amalgame de «différentes espèces de capital, capital de force physique ou d'instruments de coercition (armée, police), capital économique, capital culturel ou, mieux, informationnel, capital symbolique», donc une série de plusieurs autres types de capital qui, ensemble, forment une «concentration qui, en tant que telle, constitue l'État en détenteur d'une sorte de méta-capital, donnant pouvoir sur les autres espèces de capital et sur leurs détenteurs.»¹ Le méta-capital bourdieusien est, pour nous, le Capital. Le Capital de l'être susceptible d'affecter les autres formes de capital, si l'on

¹ Bourdieu, P. (1980a) «Le capital social: notes provisoires», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol, 31, p. 2-3.

² *Ibid.*

³ Bourdieu, P. (1984) *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 56.

veut. Nous nous distinguons du sociologue parce que nous visons la compréhension des modalités de l'être, particulièrement celles de son passage des *différences liées* de ces formes de capital aux *différences libres* de ces mêmes formes qui deviennent disponibles pour de nouveaux agencements du Capital pour Être.² N'allons pas plus loin sur ce regard porté sur les interprétations existantes de l'idée de «capital» et concentrons-nous maintenant sur notre propre théorème du «Capital».

Depuis ses origines étymologiques jusqu'au sens commun contemporain, le concept même de «capital» réfère à l'individu et à une forme d'échange, de chose ou d'*avoir*, même que, on dira d'avoir une chose dans un lien, dans un rapport. Mais, dans ce cadre interrogatif philosophique, ontologique, épistémologique et interdisciplinaire, une telle conception n'est que le sens commun, un point de départ pour rejoindre le grand jeu de la Comptabilité et de ce, pourquoi, elle Contrôle. À terme, nous devons esquisser bien d'autres choses, croyons-nous; non seulement le *mouvement vers cet autre monde incarné à travers ces échanges*, mais une interrogation plus fondamentale sur ce que *doit être ce qui se rapporte à soi*, par rapport à toutes les formes de vie susceptibles d'être transformées par les *capitaux*, formes transfigurées en *ceci est mon corps*, mon combat, ma victoire, ma *mainmise thymotique sur un objet-avoir* (*objet de mon attention* qui est *objet de mon ambition d'être l'Être* que je ne suis pas encore, *l'objet de ma survie-fierté*). Cette interrogation fondamentale sur ce que *doit être ce qui se rapporte à soi* est cet *objet-avoir*, ce pourquoi je veux avoir cet objet, ce pourquoi je-ne-sais-trop-pourquoi je cherche, je tâtonne et j'exerce par mon corps ou par l'entremise de quelqu'un d'autre ou de quelque chose autre, une mainmise-contrôle de cette forme de vie ou d'une autre qui, tôt ou tard, précisément, se soucie de soi ou va contribuer à ce souci de soi et de ce qu'elle peut être en vérité, et en ma vérité. Nous devons nous donner une idée de ce que nous entendons par *avoir*, certes, mais c'est ce à quoi ce concept renvoie de manière fondamentale qui importe. En clair, nous devons avoir une *conception thymotique du Capital*, en référence au *thymos*, l'une des trois parties de la Psyché de Platon avec le *logos* et l'*eros*.³ Le *thymos* c'est plus qu'un état d'esprit, l'humeur; c'est tout ce qui s'oppose à l'*eros*; c'est la force, le principe moteur d'une conduite qui veut que nous fissions valoir ce que *nous avons*; c'est le *sens de l'avoir*, mais c'est surtout le sens de la *dignité* qui s'y rattache, c'est le sens de la fierté: courir après un Capital c'est une quête d'une *mainmise thymotique sur un avoir pour être*, c'est la recherche essentielle et existentielle d'une *égalité en dignité*. En cas déséquilibre ou d'inégalité de la dignité, c'est en même temps le sens d'un autre mouvement de l'être, celui de l'indignation et de la colère, couple politique de la revendication, d'une puissance en acte, d'une quête d'un avoir-dignité, d'une *révolution thymotique* qui se meut dans cette dimension du thymos-Capital, dans ce que nous pourrions dire, plus concrètement, dans l'économie libidinale selon l'état d'une insatisfaction,

¹ Bourdieu, P. (1994) *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, p. 108-109.

² Dans un langage commun et proche de nous, cela se traduit par quel capital acheter et quel capital vendre (pour s'en libérer). Mais ce niveau de réalité compte seulement pour un car d'autres déclinaisons sont possibles (incorporation de l'objet-capital en soi, la liberté nouvelle obtenue par l'acquisition-liaison d'un objet du Capital, etc.

³ Récemment, c'est Sloterdijk qui a remis à l'ordre du jour ce que Fukuyama lui-même avait repéré dans l'interprétation anthropologique de l'œuvre de Hegel par Kojève sur le rapport entre maître et esclave et sur l'importance de la reconnaissance, mot associé aujourd'hui à cette conception platonicienne de *thymos*. Voir d'abord Kojève, A. (1947) *Introduction à la lecture de Hegel*, Paris, Gallimard, p. 350 et ss, et surtout p. 496 et ss. Autrement, voir la première partie de ce dernier livre de Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit.

d'un désir non comblé, certes, mais c'est beaucoup plus que cela sur un plan ontologique: nous dirons selon l'état d'une *inégalité de l'être*, de ce qui lui manque pour revenir à un équilibre digne, étape obligée pour ensuite mener une vie paisible après reconnaissance de sa dignité par Soi ou l'Autre, autre phase importante du thymos-Capital car s'explique ici en quoi, après coup, un détenteur de Capital digne s'attache à satisfaire des désirs sans gloire dont le souci principale consiste en une *paix de l'esprit* qui n'est rien d'autre qu'une recherche d'équilibre au maintien d'un autre type de contrôle ontologique: l'*immunologie* constante, corrigée de ses avoirs pour Être, pour se créer autrement, pour devenir maître de soi.¹

L'«avoir», l'un des mots les anciens du français (vers 880) est issu du latin *habere* pour «posséder», mais surtout, pour nous, c'est le sens primitif d'«éprouver (dans la conscience)» qui nous apparaît digne d'intérêt, comme aussi cet autre sens ancien de «détenir en son pouvoir».² À l'origine, ce verbe *habere* signifiait en lui-même «tenir occuper» et «habiter»; vers 1100, le mot «avoir» en vieux français aura d'abord le sens de «"posséder en soi", "éprouver un (sentiment)" et "ressentir (une sensation)" (avoir *mal*, avant 1000), "obtenir" (id.) et "posséder (des biens)" (1050)».³ Restons-en là et rapprochons-nous des voisinages de ces sens anciens pour respecter notre regard généalogique sur ce qui nous intéresse. Faisons de l'«avoir» une composante archétypale du Capital de ce qui doit être *possédé-en-soi*, de ce qui doit être *détenu en son pouvoir*, celui de sa puissance possible en acte, de ses affects et ses effets; un objet-avoir c'est ce qui permet d'*éprouver dans la conscience l'étendue de cet objet*, à travers la pensée; un objet-avoir est destiné à *habiter* l'intériorité, pour permettre à l'être d'éprouver un sentiment, pour ressentir une sensation de posséder tel ou tel bien. L'avoir défini ici renvoie à la dénomination retenue en comptabilité pour présenter le capital: Avoir des actionnaires. Il y a de ce type d'avoir dans un Capital. Il y a donc des avoirs constitutifs du Capital. C'est cet avoir de l'être pour être qui est indicateur de cette idée du Capital de l'Être. Dans le sens du Contrôle, un Capital est donc un vouloir-avoir selon une *pensée de la mainmise technique*, d'abord celle du corps, de l'esprit rusé, de la force ou de tout autre *instrumentum* pour capter ce qui doit être *possédé-en-soi*. Il existe toutefois un écart, celui d'une insuffisance entre avoir réel et avoir virtuel. Le mot objet-avoir se représente aussi avec le sens d'un non-avoir, d'un rien. Jusqu'où peut aller l'être qui n'a rien ? Jusqu'à emprunter ? Jusqu'à contracter une dette pour avoir ? Le mot «dette», lié aux origines étymologiques du capital, rappelons-nous, est issu du latin *debita*, du «neutre pluriel de *debitum*» qui signifie «"ce qui est dû"», expression qui est le participe passé (neutre substantivé) de *debere* qui veut dire devoir.⁴ Là encore, étrangement peut-on croire, «devoir» est d'apparition très ancienne dans la langue française et est lié à l'avoir, car de «*dift* "il doit"(842), puis sous la forme *deveir* (XI^e s.), est issu du latin *debere*, composé de *de* et *habere*».⁵ Dès lors, le mot «devoir» renvoie à *debere* qui indique *avoir quelque chose en le tenant de quelqu'un*, «le complément désignant de l'argent ou tout autre objet. Par extension, il s'emploie aussi avec un infinitif complément pour marquer l'obligation de faire une chose», selon le sens

¹ Comme on le verra plus loin, le déploiement de ce dispositif de protection de soi commence bien avant.

² Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 153.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 592.

⁵ *Ibid.*, p. 595.

d'une «"nécessité" (842)».¹ Le *doit* et *avoir*, nous voilà soudain aux rives du monde comptable. De la comptabilité organisationnelle, il est possible de lui extirper ce principe simple (en apparence seulement), issu de sa technique identitaire par excellence que constitue l'écriture comptable: *débiter qui reçoit un objet-avoir et créditer qui donne un objet-avoir*. De débit au crédit, de *debere* au *credere*, il y a ce tiers, *il me doit*, un tiers qui est ici l'*autre*, et cet autre tiers, *il me fait confiance*. Chaque fois, sur un plan comptable d'inscription, il y a un avoir bien connu, bien au fait de ce qui en fait l'enjeu, un *avoir-moi*, et il y a l'*autre* qui *a* ou qui *veut avoir*, ou *tous les autres qui ont* et que nous qualifions d'*Autre*. Historiquement, en contexte de comptabilité en partie double, dans l'application de ce principe au sein d'une opération du Capital, soit une écriture au livre-journal ou du livre-journal au grand-livre, il y a un mouvement du Capital à saisir et d'abord celui qui fait intervenir un lieu de capture de l'avoir, c'est-à-dire un «compte», pour mémoire, un compte pour toutes les personnes ayant participé à une telle opération. Il y a d'abord celui du *chef*, de l'individu qui est *à la tête*, du détenteur du Capital, et il y a celui des tiers. Puis, d'autres techniques entrent en jeu: il faut, dans le cours du temps, grâce à leur aide, entreprendre un arrêt sur images de ce Capital et de ses différences d'états de nature. On finira alors par présenter tous ces comptes sous une forme synthétique, agrégée, agencée en deux parties, et constitutives du bilan. La partie gauche consiste à ce qui *Doit* ou *Débit*. L'écriture-calcul de chaque compte de cette partie tient dans l'enregistrement-contrôle de tout ce que le titulaire du compte a reçu et les pertes subies. La partie droite consiste à l'*Avoir* ou *Crédit*. L'écriture-calcul de chaque compte de cette partie tient dans l'enregistrement-contrôle de tout ce que le titulaire du compte a fourni et les bénéfices réalisés. Le nom du *chef de la maison du Capital* est transfiguré en «objets vivants» ou en valeurs de «monnaie vivante»; il y est représenté par ses *comptes actifs*, c'est-à-dire par le nom de ses *valeurs vivantes* et qui sont des objets-avoir de son activité commerciale: *encaisse, stocks, comptes-clients*, etc. Il en est de même pour ses *devoirs* envers les autres et envers lui-même dans ses comptes en *attente d'avoirs*, ses comptes passifs : *effet à payer, comptes-fournisseurs, emprunts, dettes, avoirs de l'actionnaire*, etc. Ainsi, le contrôle du Même, c'est-à-dire de l'*Autre* et du chef de la maison, se synthétise dans cette opération technique d'une écriture double: débiter celui qui reçoit par le crédit de celui qui fournit. En une autre manière, dans la Comptabilité d'un détenteur de Capital, une quantité monétaire (un *quantum* du Capital, soit un fragment, une partie ou une dimension) est écrite au *Doit* d'un compte et elle se retrouve autoreproduite à l'*Avoir* d'un autre compte ou inversement. En révélant les diffusions larges des expériences des avoirs du Capital, la comptabilité fournit un vocabulaire autorapetissé de tous ces contenus de vie, selon des *écritures de lumière*, de celles qui éclairent un détenteur de ces avoirs et qui lui fournissent une occasion de manifester sa pensée, celle sur ce qu'il *a*, et sur ce qu'il *doit*. Et parce qu'un propriétaire individuel ou collectif d'un Capital croit que le jeu de tous les états financiers comptables reflète fidèlement la réalité, chaque image comptable possède une force extatique ou dramatique insurpassable par la rationalité. L'ensemble des jeux de comptes d'une comptabilité se rapporte à l'être-propriétaire (ou intéressé). Tous ces comptes sont des

¹ *Ibid.*

formes de son activité. L'unité de sa personne ou de sa présence ne se constitue que dans le passage de l'un à l'autre. L'infini sous-jacent des relations sociales auxquels renvoient tous ces comptes de tout son être se pose davantage comme *quantité*, souvent exprimée par un Nombre comptable. Ici, plus qu'ailleurs, dans un tableau bilantaire, chaque Nombre comptable affiche un *seulement être*, proportion stricte d'un *quelque chose se passe de l'être*, c'est-à-dire qu'une action est susceptible d'intervenir, qu'une narration pourrait commencer: à la charnière du témoignage et du langage en attente d'être formulé, la schématisation du Nombre comptable est un auxiliaire indispensable du détenteur du Capital, car au-delà de son utilité, elle finit pas être modulée et transformée en une image de soi qui lui permet d'accéder au sommet d'une esthétisation de soi. Les possibilités de l'*œil comptable* sont illimitées. Le téléobjectif comptable de captation saisit tout, tout *quantum* du Capital, voit tout, même ce qui est caché au regard du moi-propriétaire du Capital. La comptabilité organisationnelle arrête ou fixe le mouvement par des *mesures*. Les mesures comptables révèlent ce que l'œil humain ne peut distinguer dans les réseaux transformatifs et mouvementés des états du Capital. Chaque mesure comptable qui s'affiche au bilan ou ailleurs ne serait qu'un *quantum* particulier du Capital. Ainsi, selon Hegel, «aucun quantum ne se pose absolument; la quantité est le champ des possibilités abstraites en quête d'un principe de stabilité.»¹ Ce principe de contrôle loge dans le rapport entre deux nombres comptables. Encore plus essentiel, c'est ce qui conduit à ces deux nombres qui devient important, de la façon dont sont reliés ces nombres, ici susceptibles d'être nommés par Hegel, *quanta variables*; ce principe de contrôle «ne se réalise effectivement que par l'hypothèse d'une nouvelle forme de qualité, la régulation interne de la quantité, la "mesure".»² La mesure est contrôle, elle est un contrôle exercé par la réflexion qui fait dans la substitution d'une chose pour une autre, la juxtaposition d'une chose sur une autre, la transition d'une chose à une autre; pour mesurer et conduire à une quantité au compte en avoir ou d'un *debitum*, «la mesure est déjà cette entité que l'on saisit réflexivement parce qu'elle est intrinsèquement réflexion: dans la chose elle-même, *ce par quoi* cette chose est précisément ce quantum déterminé.»³ En quelque sorte, les éléments de la mesure sont contenus dans la chose à mesurer. Enfin, nous ne pouvons pas aborder davantage les problèmes plus profonds entre technique de la mesure et contrôle de la mesure comptables à travers l'avoir et la dette et leurs rapports avec le Capital. Nous pouvons conclure rapidement en soulignant comme les Nombres comptables qui sont aussi des mesures sont des projections floues du Capital, mais le flou produit une impression de mouvement, semblable à celle que procure la vision directe, du moins dans la tête du détenteur du Capital qui voit les nombres des comptes au bilan signifiés beaucoup plus que leur seule valeur de quantité. Ce *ciné-Capital induit par la comptabilité* devient donc utile, car la comptabilité organisationnelle décompose en toutes ses étapes les procédés techniques de transformation du Capital en différentes ressources. Ce Capital déformé et recomposé par les images comptables qui lui donnent des effets de perspective en durée, en espace, fait intervenir naturellement l'être-lecteur comme troisième dimension, comme metteur

¹ Doz, A. (1994) «Introduction» in F. Hegel, *La théorie de la mesure*, Paris, PUF, p. 12-13.

² *Ibid.*, p. 13.

³ *Ibid.*

en mouvement, comme acteur utilisant ses propres moyens pour faire *mouvementer* une image du Capital. Un exercice nécessaire, car le Nombre comptable, par autoréduction, n'a pas fait dans la demi-mesure en se débarrassant de tous les contenus de vie explicatifs de sa mise en forme. Spinoza se sert d'un concept pour expliquer l'évacuation des contenus de vie qui ne sont pas *nécessaires*: le Mépris qui renvoie à une «imagination qui affirme "moins"» lorsqu'il s'agit de l'affection de l'être pour une chose; inversement il y a Estime qui «apparaît ainsi comme une imagination qui affirme "plus"», un couple amour (propre)-haine qui nous renvoie à l'idée du Thymos avec, cette fois-ci, *plus d'impressions*, plus d'affects proches de soi lorsqu'il y a plus de choses aimées, dignes de soi, et *moins d'impressions*, lorsqu'une Haine affecte l'individu de manière qu'il ressent ces impressions comme injustes.¹ La haine-indignation pousse à une «image *plus juste* que l'affection elle-même», parce que l'imagination trouve qu'il manque un apport en avoirs, une sorte de surenchère d'une Mésestime qui affecte un être de telle sorte qu'il peut avoir plus, mais en *acte*, c'est-à-dire en un acte qui, dans la conscience qu'il a de lui-même, se trie de l'*existence* qu'il pose dans la chose extérieure», et ici dans cette *monnaie vivante*, en plus de chose ou en moins être pour devenir digne, et toujours plus davantage dans cette recherche du Capital comme Bien attracteur thymotique. Vouloir plus d'argent pour être reconnu par le monde, pour venir-dans-le-monde des nantis en reconnaissance de l'Autre, exiger plus de participations au profit de l'entreprise, désirer une plus forte rémunération salariale en fonction de sa propre perception de statut social ou de compétence mal comprise, souhaiter plus de dividendes comme rentier d'une entreprise injuste qui gaspille à tort et à travers, enfin, nourrir toujours plus son propre Capital selon des fins utilitaires qui relèvent de la nécessité d'une Autre condition humaine. Dans ce cas, le Capital serait-il, entre autres choses, de l'argent, des ressources, des avoirs, des dettes, etc. et chaque fois un *possédé-en-soi* vu comme *sortie hors de l'être* ? Au bénéfice de quelque chose qui serait un retour vers soi de cet argent-avatar du Capital comme la création d'un Autre, retour d'*être qui impressionne* et dont le Bien renouvelé-retrouvé, justement, devient une hypothèse: de parachèvement de Soi ?

18.2 Le Capital: Immanence de l'expérience de soi et de l'autre

La comptabilité se présente souvent sous la forme d'un plan. Et si tous ses comptes reliés par elle sont constitutifs d'une agglomération de variations intrinsèques réelles, possibles et nécessaires du Capital, donc de Soi ? Le plan comptable relie le réel au possible et au nécessaire en vue d'aider un Soi à parvenir à un équilibre du possible et du nécessaire, équilibre au sens de Piaget et constitué de *relations nécessaires entre possibles*, équilibre donc «qui conduit à l'explication du réel en se le subordonnant par intersections croissantes, et c'est là un nouvel exemple des équilibres entre différenciations et intégrations, l'ouverture sur de nouveaux possibles constituant l'instrument des rééquilibrations.»² Le Capital serait une ouverture

¹ Rovere, M. (2010) *Exister. Méthodes de Spinoza*, op. cit., p. 157.

² Piaget, J. (1977) «L'équilibration», in B. Inhelder et al. [sous la dir.] *Épistémologie génétique et équilibration*, Neuchâtel/Paris,

sur le monde, destiné à se faire connaître par un processus comptable qui permettrait de comprendre ou d'éclairer l'apparition d'une conduite et d'une connaissance octroyant à un détenteur de Capital ou à son porte-parole une emprise toujours plus grande de l'Être à la fois sur ses propres actions et sur les transformations de la réalité extérieure jugée insatisfaisante, déséquilibrée, voire menaçante, parce qu'elle donne sur l'Ouvert. Justement, Piaget vient de nous dire que cet Ouvert devient un instrument de rééquilibrations, d'une remise à niveau pour l'être du Capital. En quelque sorte, un plan comptable qui est d'abord le réseau des comptes d'une comptabilité organisationnelle, pour être envisageable comme un archipel symbolique d'îlots ontologiques à bases d'autorégulations au service de renforcements, pour pallier aux insuffisances de quelque chose. Mais un plan d'immanence comme Image de la pensée, comme images de la conduite et de la connaissance et que se donne un lecteur de ce qu'il pourrait bien penser, ou comment faire usage de sa pensée, où penser, quand faire usage de la pensée, s'orienter dans sa pensée qui le conduira dans des raisons et dans des affections. Là, sur cette surface, la pensée du lecteur du Capital revendique l'expérience de lui-même avec l'espoir de pouvoir être autre ou qu'il sera de toute façon quelqu'un d'autre au sein d'un rééquilibrage de soi. Comptabiliser est une opération technique pour enregistrer des réalités possibles et nécessaires au sein d'un classement de catégories comptables qui se surimpose sur le réel tels une échelle de compensations, un index de l'état des lacunes à compléter pour parvenir à un Capital visé. Parallèlement, comptabiliser c'est parvenir à préserver le Capital d'un individu, d'un groupe ou d'autrui. Comptabiliser pour *soi* (pour un propriétaire, un dirigeant, un employé, pour un lecteur d'état financier, etc.) et comptabiliser pour autrui (pour les actionnaires grand public, les gouvernements, les clients, les fournisseurs, etc.) forment un principe régulateur encore mal compris: si autrui est sans causalité antécédente, et si le *soi* n'a d'autre visée que soi-même, alors, sous cette double perspective, que veut dire comptabiliser ? Comptabiliser pour les uns et les autres n'est plus seulement synonyme d'où ils en sont, de leur progrès, mais s'ils pourront en vivre. Car la Comptabilité du Capital est, elle-même, une «nécessité de produire techniquement des climats intérieurs vivables.»¹ C'est sur cet arrière-plan d'anxiété que se déroulent les recherches sur les perfectionnements techniques par les praticiens: elles sont mobilisées et développées pour maîtriser toute nouvelle situation d'engagement du Capital dans un déséquilibre. Cet engagement est un saut de soi en inégalité avec lui-même dans le monde. Ce soi-Capital doit donc revenir dans sa forme unitaire, mais que l'on souhaiterait bonifiée. Par exemple, l'argent fait un tour dans le monde et revient à son point de départ selon une autre multiplicité, une multiplicité, de différences et variations, qui seraient aux sources de nouvelles équilibres. Mais le Capital engagé n'est pas qu'avoir-argent, par son manque, son absence, il est aussi engagé sous la forme d'une dette. Le cas de la dette, ce que l'on doit, est cas du Capital qui porte un sens particulier sur le plan de l'immanence. On pourrait poser ce simple constat: quel est le sens de cet appétit pour la dette ? Puis, ensuite, cet autre: que veut dire le rapport entre débiteur et créancier autour d'une dette que l'on doit ? Dès qu'il est clair que nous avons affaire à une dette, elle signifie *être responsable* de quelque chose.

Delachaux et Niestlé, p. 14.

Les capitaux doivent être *restitués*, et d'abord par déconstruction comptable. À la moindre crise de la mécanologie comptable, il y a une crise de confiance sur le sort de l'argent, de la dette, des obligations, des engagements, de la parole, de tout un monde platonicien qui entraîne une crise de sociétés voire une crise de civilisation. Ces recherches pragmatiques et utilitaires dans les technologies comptables pour trouver le meilleur outil, même quand les experts s'y livrent avec sérénité, elles ne seront jamais étrangères au nœud gordien de la crise, puisque l'enjeu, pour tous, c'est le sort de la civilisation elle-même. Il nous faudrait une technogenèse et une sociogenèse de la comptabilité pour révéler comment les grandes civilisations d'aujourd'hui sont apparues avec le perfectionnement de l'outillage comptable en d'autres techniques d'organisation de l'action collective. Et l'histoire des différentes récessions et crises financières du siècle actuel et du précédent en atteste: en perfectionnant et en multipliant les moyens d'action du Capital, et leur organisation, la technique comptable, désorientée parce qu'incomprise et mal maîtrisée, nous laisse gravement libre de nos fins.

Si l'intentionnalité spécifique du langage des techniciens comptables est de tisser la médiation culturelle nécessaire à l'intellection même du Capital pour faire corps avec la société et son détenteur, une comptabilité devient un nœud de références. Remontons un peu à la source de ces valeurs des origines, celles des mutations du Capital conservées comme *indications de soi*, et entreprenons une nouvelle façon de penser à se référer à ce qui *est, mien, et moi*.

La manière singulière par laquelle autrui et *soi* se manifestent tient aussi dans les catégories de la comptabilité: compte-client, compte-fournisseur, encaisse bancaire, impôt à payer, capital-actions, salaires, etc. Ces figures de communication de l'un ou de l'autre ne se donnent pas à voir immédiatement. On doit partir d'un rebord, d'un pli, d'un événement replié comme une écriture comptable et son débit/crédit pour y apercevoir une première singularité disjointe d'autrui et de soi; puis du diagramme d'un état financier on pourrait passer d'un poste comptable à un autre pour approcher les virtualités les plus composites de ce qui *est à moi* et à *eux*. Elles sont tantôt des choses tantôt des personnes physiques ou morales, mais surtout des flux de représentations possibles qui circulent et s'interpénètrent. Dans un système comptable illustrant des états du Capital, de l'efficacité décisionnelle extirpée de ses petits cas de figure comptables pour nourrir l'action économique, entre ces petits circuits des comptes, mesures, valeurs monétaires et ces sortes de blocs référentiels disponibles pour faire dans l'agir médiatisé, ce ne sont pas les ressemblances, mais les différences entre catégories comptables (postes de l'actif, passif, budgétaires, etc.) qui se ressemblent que découle ce phénomène social d'une idéalité comptable purement relationnelle et équivalente entre choses, personnes et monnaies. Aussi, ce que nous éprouvons comme une succession d'entités différentes dans un bilan, un état des résultats ou dans un budget c'est aussi l'impression d'une coexistence de choses similaires, mais dont les différences sont toujours grandissantes lorsqu'elles sont ramenées à ce à quoi elles renvoient. C'est le jeu différentiel des usages du Capital qui articule les séries de comptes, les séries d'états financiers et les séries de résultats comptables et qui constitue la forme de ces synthèses coextensives à ces

¹ Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères II*, op. cit. p. 713.

différences. Car la comptabilité n'a pas à s'occuper systématiquement de tous les objets réels du Capital - le plus souvent c'est le management qui s'en occupe —, mais du Capital lui-même, et des problèmes des différences de point de vue, de leur disparité; et comme un point de vue sur le Capital devient sensible dans sa différence avec un autre point de vue, un objet abstrait du Capital peut naître de cette différence, et avant même l'avènement de sa concrétude, de sa réalisation, de son acquisition, la technique comptable est un va-et-vient, fait dans l'aller-retour, réalise un survol dissymétrique pour maîtriser çà et là son rapport autorisé avec l'emploi du Capital. Le grand jeu de la technologie comptable est donc la préhension de la différence dans la communication des contagions hétérogènes de vouloir épuiser le Capital pour soi. La technologie comptable relie le disparate, tisse la coexistence des intentions d'un collectif des usages du Capital et contrôle ce qui doit être discerné par l'écriture tout en chiffrant l'*indiscernable*, ce qui va cesser d'être discernable dans le virtuel et le devenir. Si la comptabilité est capable de réunir, en un tout, des activités d'une organisation, tout en permettant leur différenciation, c'est à cause de l'expérimentation de l'attribut du jeu combinatoire de la technique du Capital qui produit le rapport et le sens entre des biens et des hommes.

En conséquence, la comptabilité semble être une technique de création de liens, mais, bien plus: parce qu'elle donne à penser, à réfléchir, à imaginer ce qui est dans le devenir, elle apparaît comme une technique de création de concepts dans le but de produire de nouvelles variations des états du Capital. Seulement voilà, comme toute création de concept, tous ces concepts forgés sur les ateliers de la comptabilité «sont inséparables des *affects*, c'est-à-dire des effets puissants qu'ils ont sur notre vie, et des *percepts*, c'est-à-dire de nouvelles manières de voir ou de percevoir qu'ils nous inspirent.»¹ Une technique comptable peut faire éprouver un déportement de soi pour le modifier. Il devient autre au fur et à mesure d'une transformation de l'affect, en percept et un ordre possible de la raison. Par ses expérimentations de conceptualisation et de perception, la comptabilité technicienne se caractérise par des formes *plastiques* d'écriture et de calculabilité capables non seulement de s'adapter à une infinité de situations socioéconomiques par l'entremise d'un jeu limité de symboles, mais ces formes donnent à penser selon une multiplicité indécise, ouverte, créant des rapports pluriels et composites de déplacer son centre en le différent d'avec soi. Autrement dit, un lecteur d'états financiers ou un propriétaire de capitaux qui prend connaissance de son bilan d'entreprise n'est plus le même après-coup. Parce que la comptabilité se présente souvent comme une comptabilité-outil qui se donne à lire, elle devient l'objet d'une interprétation. C'est avec l'interprétation de la valeur d'un terme comptable donnée, sans doute réalisée par différence avec les autres catégories semblables ou dissemblables, que nous avons à faire à une mise en scène du Capital à laquelle se réfère un individu. Cette interprétation relève de l'allégorie textuelle suscitée par l'une ou l'autre des catégories comptables. Et cette structure des allégories textuelles engendre tôt ou tard des formes d'individuation pour l'individu-lecteur ou des vérités, sur lui-même ou sur des états-choses, sur des états-personnes etc. Ainsi, entre autrui et soi, dans les méandres de la comptabilité, un retrouverait un

¹ Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, Paris, Minuit, p. 219.

monde social qui serait en premier lieu celui d'un autrui qui se divise en catégories, en classements, en mesures et en équations pour mieux présider à la division du moi et du non-moi, c'est-à-dire les deux instances qui aménagent ou non les conditions de satisfaction des pulsions à une adaptation à la réalité, mais les deux instances qui restent au service du soi, de ce moi en devenir, et qui est une forme d'individuation de se désigner soi-même, de faire soi-même au-delà du temps présent, de ce qui est perçu.

Ce jeu de la perception est important à comprendre en comptabilité puisqu'il y a perception des avoirs détenus chez les autres afin de pouvoir compter sur des avoirs à soi. Il faut tendre vers les autres. La comptable tend vers soi et vers les autres pour s'occuper des *avoirs* de l'échange. Il n'y a pas incompatibilité entre percevoir et tendre, entre avoir et tendre, dirait Heidegger.¹ Percevoir, c'est «avoir devant soi un donné en l'accueillant» et comme la perception est «accueil, et, comme telle, *avoir*», aspirer ou tendre, ce «à quoi nous tendons est toujours et essentiellement quelque chose que nous n'avons *pas encore*.»¹ L'Être n'est pas donné, mais produit, au terme d'un procès d'individuation, procès en acte, rapport, tendu vers, un procès qui implique qu'il reste constamment inachevé, par défaut de ne pas *avoir encore*. Une comptabilité présente une différence de niveau d'un avoir, comme deux ordres de grandeur, qualités, et entre lesquels l'Être tend. Cette situation fait apparaître entre avoirs et Être un espace de singularités. Chaque *avoir* agit comme une singularité à l'origine d'un événement d'individuation, comme le germe cristallin à l'origine de la constitution d'un Capital, mais ce qui compte, c'est l'entre-deux, c'est le milieu intermédiaire entre avoir et Être, entre cette singularité émergente de l'avoir et le monde en construction de l'Être. Il a une résonance ontologique entre l'un et l'autre, il y a toujours opération d'équilibration de l'un à l'autre. Chaque élément de l'avoir est susceptible d'agir par modulation dans le Capital, en interaction constante avec l'Être. Jusqu'à une égalité obtenue, jusqu'à cette limite du Capital pour *devenir*, enfin, l'être recherché. L'être affecté, par soi, c'est l'avoir de l'autre. L'inégalité joue le rôle de contrôleur pour l'*avoir*. La comptabilité propose donc une analyse de l'action formatrice d'un *avoir* pour l'Être. L'avoir chez l'autre, c'est l'action négative contre soi: il signale le terme où s'achève l'égalité de l'autoprise en charge de soi par ses propres avoirs, par son Capital actuel. Pour l'obtenir, il faudra une dépense ou une dette, un *doit* de l'être qui peut être vu ici selon différentes modalités, entre autres sur l'idée de crédits contractés auprès du devenir. Ce qui arrive avec la dette pour en avoirs plus est trop beau pour être vrai. Ça ne peut pas durer sans engager un autre niveau d'inégalité de l'Être. Ne pas payer maintenant ce que l'on veut de l'autre, c'est non seulement dépenser plus, en être, demain, mais la dépense sera d'autant plus élevée qu'elle tendra toujours plus vers la finitude de soi. Comment ne pas tout *avoir* ? La comptabilité est là pour renseigner sur cet état de la question existentielle. La comptabilité autorise la construction d'un équilibre entre le bien acquis et le mal acquis d'un avoir. La comptabilité offre une loi commune des *avoirs* de chacun: c'est lorsqu'on se situe en dehors de ce qui n'est pas le sien que l'angoisse demande du management, parce qu'on est à *découvert*, et qu'on exige un retour du sort qui soit profitable en avoirs-revenus au sein de cette loi commune. Vient un temps d'individuation où, un moi-propriétaire

¹ Heidegger, M. (2001) *De l'essence de la vérité*, op. cit., p. 231.

voit le cours de ses *avoirs* s'inscrire dans des événements ordinaires, tranquilles, récurrents, répétitifs; son destin l'enchaîne dans des déséquilibres et il aspire, il tend à souffrir, à se sacrifier voire à payer de sa personne ce surcroît d'être pour ne plus vivre le monstrueux-moi qui s'installe à perpétuité dans l'être. De fait, il ne veut plus être la victime de sa propre démesure, de sa propre inégalité. Se mettre hors-la-loi-de-moi pour devenir mémorable, fier, obtenir une mesure thymotique en retour d'un gage contre lui-même; rien ne serait pire qu'une dignité inachevée, qu'un destin qui refuserait l'engagement de son être comme offrande pour retrouver son ordre original, son ordre quasi-natal. Les *avoirs* dans le monde sont les *avoirs* dans l'homme. Cette loi cosmogonique c'est celle de devenir Être dans le monde. Le sacrifice de son être pour avoir constitue un mode d'engagement de l'expiation et du rachat de sa personne, doubles racines à la fois immanente et transcendante d'une connaissance de soi, d'une vérité de soi qui s'affirme qu'en dépassant l'au-devant d'un être dans l'Être inconnu, insoupçonné. Dynamique de la liberté de soi, la comptabilité montre la carte des choses à faire pour tendre vers, aspirer à *avoir* thymotique. Ensuite, il restera encore des choses à faire, à obtenir: il restera de tout recommencer pour être de nouveau, pour être dans une re-naissance. La dette, la dépense de son être, le crédit en devenir, c'est un sacrifice selon l'Avoir d'un retour en grâce comme ouverture inédite, comme créatrice d'être autrement que selon cet avoir ou cet autre. Il y a donc dans une comptabilité du sacrifice un avoir abandonné à l'autre qui se retrouve regagné en être et vice et versa. Chaque nouvel *avoir*, quel que soit son prix, est un chemin vers soi qui permet à un moi-propriétaire du Capital, à un prisonnier, de s'évader.

18.3 Le Capital comme figures inégales d'individuation de l'Être

La conception du Capital en comptabilité doit se faire en *diagonale* de ses propres distinctions ontologiques. Le Capital, d'un point de vue comptable, est à façonner sur le seuil, sur le rebord, vers ce qui déborde de sa figure comptable. Qu'est-ce qui fuit du poste comptable des «Capitaux propres»? À quoi renvoient tous ces éléments comptables qui traduisent tôt ou tard des capitaux réels ou virtuels? Comment traduire l'infinité des moulages de l'argent dans les choses et les biens immatériels sans assujettir ces capitaux monétaires aux registres comptables de ces choses? En faisant tourner la roue du concept «capital», comment passer d'un capital économique à un capital social et à un capital intellectuel tout en montrant que ces formes sont mobilisables par les technologies comptables? Dans un espace de significations aussi sonore que plein d'échos de ces formes de capital, la philosophie demande de s'en remettre à la bonne fortune de l'histoire du mot pour élargir ses capacités d'accueil du sens, pour faire mouvoir les éléments de sa composition et leur donner une même forme en soi selon un axe de l'intime, selon l'ontologie de celui qui est concerné par ce qui lui apparaît comme capital pour son Bien Être. D'un point de vue comptable, le Capital est moins une valeur, une quantité ou une monnaie: il est, fondamentalement, *rattachement et événement*, et c'est la comptabilité qui assiste à cet événement, et c'est

¹ *Ibid.*

sa technique qui en agence l'espace de sa jonction pour le courbé vers la forme de vie de l'individuation. Et ce rattachement va bien au-delà d'une quête à combler une ontologie du manque, à parvenir à une égalité ou équilibre de l'être. En allant vers l'autre côté du sommet de cet équilibre, c'est le trop-plein, le déséquilibre, c'est une autre forme d'inégalité mais cette fois-ci c'est celle de l'excès, du faste, de la débauche. Ce sont des figures de *luxus*, expression latine pour luxe: l'être du Capital, un *être-de-luxe* ? L'être comptable, un être du luxe ?

18.3.1 Cap()tal: une Figure de l'être

Ici cette question du Capital Comptable tient dans la Différence, dans l'espace à inventer entre capital monétaire et Capital Bien à Soi. Et l'opération théorique pour schématiser tous ces «capital» en Capital est compliquée.¹ D'abord parce que le vocabulaire de la langue comptable n'est pas encore tout à fait au point pour rendre compte en *profondeur* de sa propre singularité. Dans cette perspective, la technique comptable pourrait apparaître un jour bien plus comme un art souverain du Capital à force de plonger dans la plus ancienne grammaire de l'appartenance du *bien à soi*. De fait, il faudrait restituer la variabilité du Capital qu'est la comptabilité: elle est mesure-lecture de positions de ses mobilités, de ses versatilités et de ses déséquilibres. La comptabilité, c'est l'autogénérique du Capital. Il nous faudrait dire que le Capital est la chimère de l'origine d'une comptabilité pour mieux lui ôter ce titre, par la suite, et faire de l'Être du Capital une fonction-auteur qui anime plus singulièrement une comptabilité, telle qu'il la reçoit de son époque, telle qu'à son tour il la modifie ou telle qu'il peut la faire révolutionner pour la prolonger anthropotechniquement en fonction-acteur de sa propre mise en scène de Soi. C'est donc à partir d'une nouvelle position sur l'Être, sur le Capital et sur leur rapport que nous pouvons espérer découper différemment le profil encore tremblant de cet autre cas de figure de la comptabilité et de sa fonction de contrôle. À ce défi se pose encore une fois cette même interrogation. Comment ne pas rester à la surface des choses comptables et du Capital ? Redisons-le: il ne s'agit plus ici de s'arrêter à seulement ce qui se donne à lire sur un document comptable comme ces formes de «Coût des ventes» ou «Quotepart des résultats de participations dans des coentreprises et des entreprises associées». Faire vaciller, fissurer ce qui fonde, dans les configurations techniques du savoir qui sont les nôtres, l'intelligibilité de l'Être en des figures de l'*être-en-plus*, de l'*être-en-moins*, de l'*être-en-sécurité*, de l'*être-en-dette* ou de l'*être-avoir* pour ainsi créer une vertigineuse et double tension ontologique entre l'homme et les *choses* qui, dans notre société, gouverne le rapport de l'ordre de nos discours, de là une question difficile: à quelles conditions est-il possible de produire une lecture-écriture d'un *être comptable*, c'est-à-dire de lire-écrire un cas de figure du Capital, une forme de sa manifestation, son activité comme preuve de sa réalité et ce, à partir d'un mince décalage entre Être et Capital qui ne serait rien d'autre qu'une action discursive de la recherche à

¹ Nous croyons que c'est une ontologie du Capital, et dans notre cas selon une dimension comptable, qui devrait être formulée avant d'utiliser des notions connues comme le capital chez Bourdieu. De fait, il serait plus facile après coup de rentrer dans les ressources sociales, dans les états incorporés, objectivés, institutionnalisés, dans l'idée de relations durables, dans le capital économique, culturel, éducatif, cognitif, etc. Nous avons coupé court à cette démonstration pour la reprendre ailleurs. Entre temps, voir Ponthieux, S. (2006) *Le capital social, op. cit.*

traiter conceptuellement des discours de l'un sur l'autre selon des séries *répétées*, *différentes* et *discontinues* d'événements qui permettraient d'introduire à la racine même de la pensée comptable, le *déséquilibre* dans l'individuation, l'*inégalité* dans les biens-*avoirs* possédés en propre et en soi, le *hasard* de l'*être-en-sécurité*, le *discontinu* de l'*être-en-plus* et la *matérialité* de l'*être-en-moins* ? Selon les propositions de Derrida, ce n'est pas le livre (comptable) qui devient important de comprendre mais le hors-livre comptable, tout ce qui l'a travaillé en marge et hors-champ; ce n'est pas l'écriture (comptable) qui doit faire l'examen de ses signes mais son démontage, selon ce qui a été *pris* en elle, *emprunté* et *enfermé*; il convient d'une déconstruction philosophique de l'immanence de l'écriture qui conduit au Compte Capital pour aller vers ce qui a été *refoulé*, traversé par des *forces*, pour aller *plus loin*, dans l'Être, dans ce qu'il a besoin d'*avoir* pour *être* ceci ou *être* cela.¹ Une telle régression dans l'écriture du Capital voire dans le système déconstruit et remonté qu'est la comptabilité n'est pas rien puisqu'on ne s'est jamais trop étendu, disait-il ailleurs, sur l'urgence théorique que l'on s'intéresse à «ce qu'il en est du désir de restitution quand il a trait à la vérité», et ici du désir de déconstruire le Capital et le restituer en sa vérité, et de l'écriture même de cette vérité, du calcul même, de la graphie comptable même il faut s'intéresser à son unité minimale qui est le *trait*: le *trait* qui compose le *un*, le *deux*, le *trois*, et la lettre *a*, la lettre *b*, la lettre *c*, et tous les autres *traits* pour faire voir le Capital, parce qu'un *trait* porte l'expérience qui rapporte la présence à l'absence, un quelque chose à ce qui manque, un «rapport de hantise qui travaille le dépareillé (et donc la paire)», un *avoir* ou un non-*avoir* qui est impair et qui, pourtant, doit être réunit avec sa paire, avec l'Être.² Il manque quelque chose à un Capital qui, en réponse à cette absence, tente de durer dans un projet d'entreprise: quoi, au juste ? Être et *avoir*, seule paire indispensable à la constitution d'un individu ? Comme le dit Derrida, il y en aura toujours des «multiplicités de paires plus ou moins dépareillées», parce que l'*être*, à force de *penser la paire*, ne pense qu'à sa *réparation*, car le fond de l'être est visité par un «spectre de l'impair», un autoportrait avec lequel *on tente de se rendre à soi-même*, et puis sur ce chemin, il faudrait se rendre ici, avant, et là, après; et ensuite, peut-être, il «faudrait "rendre" encore, donc, en se séparant. Et même en laissant tomber. Rendre ce secret pourtant lisible à même la lettre»: mais «la séparation, c'est en soi déjà, dans le mot, dans la lettre, dans la paire, l'ouverture du secret. Le nom l'indique. Il faudrait donc rendre ce secret déjà lisible, comme un reste de chiffre inutile.»³ Se rendre vers l'aspiration la plus haute de soi-même, par des exercices avec du Capital, pour combler cette inégalité, c'est ce qui reste à écrire pour traduire ce résiduel du chiffre qu'est le Compte Capital au bilan. Le principe à suivre à travers les raisonnements analytiques et propositionnels ci-dessous sera donc le suivant: dans un contexte ontologique de comptabilité, nous disons du Capital qu'il est l'*Inégal* de l'Être, un plan de composition de figures qui rend compte de cette différence fondamentale, ou de cette inégalité, et à l'opposé des injonctions comptables, l'Être tente réellement ou virtuellement de remédier à ce *décalé* de ce monde de *Bien-à-Soi* qui excède le réel du Moi, de déplier ces figures de la dissimilitude entre *ce que je veux* et *ce que j'ai* en

¹ Derrida, J. (1972) *La dissémination*, op. cit., p. 10 et ss.

² Derrida, J. (1978) *La vérité en peinture*, Paris, Flammarion, p. 4, 431.

³ *Ibid.*, p. 431, 435.

leur sens énigmatique, de plier ou de replier autrement ce plan de composition jusqu'à une *vie-sécuritaire*, puis jusqu'à une *vie-heureuse*, c'est-à-dire jusqu'à un seuil ascétique, jusqu'à une *fierté cénobitique* et/ou jusqu'à l'octroi d'une puissance immunisante qui donne une *légèreté* pérenne à l'*être-enfin-vu*.¹

Entre actif et passif du bilan qui est communion des éléments du Moi et des Autres, entre un débiteur et un créateur qui s'engage dans un rapport métamorphique de la *poiesis* de l'un et de l'autre pour donner une chance à la société, dans cet écrit comptable qui les manifeste selon une structure d'une *société à deux*, ou ce *texte comptable* baroque qui les indexe, dans un tel texte qui «n'est un texte que s'il cache au premier regard, au premier venu, la loi de sa composition et la règle de son jeu», c'est cette loi et cette règle qu'il convient de mettre au jour, au sein même d'une écriture comptable double entre ce qui est à toi et ce qui est à moi, car si la comptabilité livre, autrui, devant nos yeux, avec ce qui est à moi, si la comptabilité fabrique des rapports entre raisons collectives du bien de l'autre et raisons privées eu égard de mon propre bien, entre ces individus de la société qui s'affichent sous ces formes comptables et cette caisse de résonance, que constitue mon *avoir-ci* ou mon Capital, et qui est alimentée par mes propres vibrations issues de la forme la plus primitive de la personnalité, il est utile d'avoir à l'esprit que, de ce court élément textuel d'un *compte-rendu* d'une position d'un Capital, de cet énoncé comptable ou de cette écriture, ce que l'un ou l'autre peut vouloir dire, c'est qu'il manque quelque chose à ce moi qui mise son bien face au péril d'autrui pour faire partie d'une communauté d'échange de biens tout en se conduisant comme s'il n'avait rien de commun avec ce groupe, mais avec un autre univers mental, un autre monde: dans ce jeu paradoxal du qui perd gagne pour mieux combler les trous noirs de l'horizon d'une psyché de l'appartenance rapportée à un monde perdu, la comptabilité offre des histoires qui sont autant de multiplicités fantasmatisques sur l'appartenance à quelque chose d'inaudible, de ténébreux, de primitif, à quelque chose qui aurait à voir avec une composante de l'anthropogenèse.² Autrement dit, la comptabilité, vue comme la plus ancienne institution de l'écriture de l'échange, est à mettre davantage en rapport avec les états millénaires de l'histoire humaine, et à commencer par la préhistoire. En attendant d'en dresser quelques contours plus loin, attardons-nous à trouver quelques aspects de ce pourquoi la comptabilité *produit* l'homme dans un monde de risque et de pénurie de Capital, une matière première de conditionnement humain, de répétition de l'homme par l'homme pour entreprendre la mesure de la différence entre ce qui *est* et ce qui *doit*. Pour y parvenir, le mieux est d'*ouvrir* cette *langue de bois* avec une sémantisation disons plus plastique de sa pensée froide, austère et désincarnée pour cause d'un trop-plein technique, ou encore parce qu'un énoncé comptable comme le Compte Capital, une écriture au Compte Capital ou un tableau-

¹ L'expression cénobitique est formée de *koinos*, pour «en commun» et de *bios* pour «vie». Elle découle du cénobitisme qui est le mot retenu pour qualifier un régime monastique de vie commun. Nous voulons introduire cette expression de «fierté cénobitique» à défaut d'en trouver de meilleure pour désigner le type de fierté que tire certains fortunés à renoncer aux biens matériels, à produire encore plus après avoir longuement *capitaliser* leur être. Et c'est ce seuil du renoncement, de l'*apotagè* ou l'*apotaxis* qui devrait être un des points d'intérêt de la recherche en comptabilité, particulièrement dans le domaine de l'éthique et son rapport au Capital comptable. Sur les origines du cénobitisme, voir, entre autres, Festugière, A. J. (1965) *La première vie grecque de Saint Pachôme*, Paris, Cerf et sur les origines antiques des monastères du IV-VII siècles voire de l'organisation militaire qui inspira le monachisme voir, entre autres, Amélieau, M.E. (1887) «Étude historique sur saint Pachome et le cénobitisme primitif dans la haute Égypte, d'après les monuments coptes», Mémoire, Le Caire, *Bulletin de l'institut égyptien*.

² Derrida, J. (1972) *La dissémination*, op. cit., p. 71.

texte du Compte Capital reste «toujours imperceptible» dirait Derrida, parce que sa loi et sa règle de fabrication «ne s'abritent pas dans l'inaccessible d'un secret, simplement elles ne se livrent jamais, au *présent*, à rien qu'on puisse rigoureusement nommer une perception.»¹ Tentons une première brèche dans cette *texture comptable*, tentons de nous intéresser aux événements qui conditionnent cette texture, sachant, d'entrée de jeu, pour cause de son âge millénaire, qu'il y a, sur le plan du sens, une *dissimulation* à mettre au jour.

18.3.2 Capital de l'Être: Événement, Devenir, *avoir pour être selon l' (es)passe-temps comptable*

Une Comptabilité est un espace d'expression du Capital en même temps qu'une structure d'espace-temps pour le Contrôler et tout aussi bien un *passe-temps existentiel* du Capital pour faire ses états de ses positionnements selon une serre de relations qui reconforte l'être et *passe-temps technique* pour faire passer le Capital dans l'espace de calcul et de mesure comptables pour le rassembler ailleurs, selon d'autres temps du Capital. Comment dire que la Comptabilité est une cinéplasticité des espaces et des temps du Capital ? Autre *situation de figure ontologique* possible.

Contrôle, Comptabilité et Capital, trois événements pour discourir, entre nous, mais qui renvoient à un même Événement, celui de l'Être, celui qui manifeste toutes les répétitions de l'*être* et toutes les différences de l'*être* dont l'ensemble contribue à l'individuation de l'Être, à faire homme, à en faire un être humain. Or, cet être humain en devenir vit à une époque «dominée par les affects de l'appropriation», c'est-à-dire la captation, la saisie d'*avoirs*-pour-posséder-en-soi, de tout bien, symbole, signe, et chose susceptible de faire résonance avec la répétition de notre vie dans la différence de nos manières d'être pour devenir ce que nous sommes depuis longtemps.¹ Ce que nous sommes, c'est fondamentalement un être qui révolutionne de lui-même, sur lui-même; un être qui a le potentiel de mettre au point des gestes révolutionnaires à travers des exercices transformateurs. Acheter, vendre, investir, dépenser, monétiser, calculer, compter, évaluer, planifier et gérer sont ces exercices transformateurs qui articulent la même tension verticale: faire sortir de ses gonds l'existence humaine pour qu'elle advienne, pour qu'elle parvienne à elle-même dans ce qu'elle porte et dans ce qui la supporte. Acheter et vendre, dépenser et encaisser traduisent des techniques qui sont des invitations à faire révolutionner ce qui affectent un détenteur de Capital ou leur porte-parole que constitue le gestionnaire ou le comptable. Ces affections sont des contraintes à contourner, des limites à déborder, des misères à estomper ou des souffrances à soigner par des exercices comptables, par des exercices managériaux, par des exercices entrepreneuriaux ou par tout autre type d'exercices mentaux et corporels qui permettent à un individu de s'arracher de sa condition insatisfaisante, de son inadéquation que nous nommons inégalité. Avec l'aide de la Comptabilité, à l'aide de ce dispositif anthropotechnique, un détenteur du Capital tente d'empêcher son inégalité de l'être face à l'Être, à en combler l'écart, à le pourvoir en surplus d'être pour pallier à son déficit d'Être. Et ce n'est pas une chose aisée puisque la comptabilité décompose son Capital selon des séries d'exercices à faire faire par

¹ *Ibid.*

d'autres que soi ou directement par soi-même à travers les décisions prises pour mettre en mouvement son Capital. À la fin d'un cycle de mise en exercice, la Comptabilité va recomposer, reconstituer les états de son Capital et lui proposera en parallèle un autre projet d'investissement, réel ou chimérique, un autre contrat d'entraînement exprimé sous la forme d'un rendement à obtenir sur le Capital à investir. La comptabilité propose une expérience existentielle de la fragmentation de Moi et de la recomposition d'un Soi comme la condition de sa pensée de détenteur, comme sa condition-écriture budgétaire-comptable qui diffuse consignes, règles d'utilisations ou usages passées de ce Moi, ce Soi dorénavant *affectés* par une résolution possible de ce pourquoi un Capital a été mis au travail, transformé en choses pour faire faire des exercices. Avec la comptabilité qui contrôle son Capital selon sa volonté d'*être entraîné* autrement, on retrouve en elle des techniques de la décomposition de soi-même, de son Capital selon divers contrats d'entraînement que sont les comptes, les dépenses de soi et les postes budgétaires qui sont des projets d'entraînement, ceux du *corps-Capital* façonné par un Moi qui le *divise*, qui le fragmente, entre autres, par la technique de comptabilité, et le rapièce de nouveau par la technique de comptabilité, mais cette fois-ci avec des morceaux nouveaux, des rendements, des dividendes, des profits, des dettes, des nouveaux avoirs, en somme des *corps étrangers* issus de la société qui viennent proposer potentiellement de nouveaux systèmes d'exercice mentaux ou physiques au détenteur du Capital. Le Capital, comme dispositif d'*avoirs* pour *faire*, pour faire *devenir*, pour faire devenir l'*être*, s'accroît pour faire advenir l'être jusqu'à lui-même, jusqu'à son égalité, c'est-à-dire jusqu'à son sommet, que ce sommet se nomme souci de soi ou maîtrise d'un faire-souffrir pour exister.² Avant cette ascension, cet ascétisme, du grec *askesis*, qui veut dire «entraînement», le Capital pris en charge par la comptabilité est fondamentalement une perte de Moi avec la promesse d'un automouvement de sa reconstitution qui sera une recomposition étrangère de Soi selon des affects qui découleront du miroitement du détenteur dans le signe-Capital. Sans le moteur des affects, des affections, de ce qui affecte, par impressions, par intuitions, par actes inconscients, peu importe, mais au moins par des *essais de soi sur soi* par des appropriations d'*avoirs*-pour-posséder-en-soi de type comptables pour changer sa condition fiévreuse, et il y a là comme un mouvement singulier, une sorte d'*essai d'intoxication volontaire*, observerait Sloterdijk, c'est-à-dire un type de *mouvement homéopathique* qui chercherait le *remède le plus efficient* pour guérir ce qui nous affecte, cette maladie (même imaginaire) du mal-être, du mal de l'Être; mouvement quasi-romantique et/ou pathétique qui rechercherait cet *avoir* pour ne plus *avoir-mal*, qui chercherait à *devenir cobaye* avant de *devenir médecin* de son propre mal-être: l'«homéopathie pense au niveau d'une immunologie spéculative», elle tient «dans l'idée que l'on doit supposer l'existence d'une relation de réplique entre ce qui est la maladie, comme globalité d'un phénomène, et les effets que suscite un produit pur sur le corps sain.»³ Si nous disons depuis le début que le Capital est l'inégal de l'Être, c'est aussi selon les sens d'une affectation de l'être, d'un malaise dans l'être et il nous faudrait une ontologie de la maladie de l'être pour faire jouer à plein les métaphores

¹ Sloterdijk, P. (2012) *Repenser l'impôt. Pour une éthique du don démocratique*, op. cit., p. 9.

² Cette thèse est dérivée, est encore une fois empruntée à Sloterdijk.

³ Sloterdijk, P. (2003) *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, op. cit., p. 9.

homéopathiques qui fréquentent les mouvements métaphoriques de l'immunologie espérée efficace à la suite d'une appropriation d'un corps étranger. Un *avoir thérapeutique* pour soigner une affection. Un *avoir-granulaire* qui serait plus respectueux de la globalité de la personne. L'homéopathie comptable est une méthode alternative de soins au manque d'être, au manque d'avoir pour être-bien, au manque d'exercices de l'être pour s'éprouver lui-même. La comptabilité propose des issues à l'argent manquant, aux avoirs sans dette; elle inocule des mesures de rétablissement de soi qui sont des dosages infinitésimaux de substances du Capital et leurs effets sur le moi-propriétaire, dans sa globalité, sont aussi des éléments de la maladie qui guérissent. La comptabilité conditionne l'*être* à travers les figures du Capital, de manière à qu'il devienne un *être en forme*. La comptabilité lui fait des ordonnances pour qu'il puisse résister à la contagion du monde, des consignes à suivre qui ne sont rien d'autres que des multiplicités de *modus vivendi*, tantôt économique, tantôt cosmopolite, des manières de vivre forcément ontologique.

En comptabilité, et sans doute plus qu'ailleurs, la question de l'être est tombée dans l'oubli. La langue comptable est *épaisse*, hermétique, repliée sur elle-même; elle est résistance voire situation d'affrontement pour l'ontologie. Elle nie l'existence tout en rendant compte de l'existence par des fictions numériques et alphanumériques. La comptabilité produit des formes; elle figure, et il faut emprunter des chemins de travers, faire des traversées entre ces figures-formes et mises en forme pour produire du sens. Le Capital devrait donc prendre l'aspect d'une figure, celle du Compte Capital, de sa valeur numérique, de sa valeur monétaire en bénéfices non répartis ou de tout autre cas de figure selon les autres comptes d'une comptabilité ou selon ce qu'il peut représenter dans la tête de celui à qui il appartient. Or, le thème central de l'ontologie c'est l'être. C'est pourquoi nous nous intéressons à l'Être du Capital, d'abord au sens heideggérien, c'est-à-dire comme figure de l'*Incalculable* signale Vaysse, telle une façon de signaler l'homme sans le nommer ainsi tout en disant tout ce qu'il peut être jusqu'à son abîme absolu, dans la manière de le révéler en l'oubliant complètement; dire l'Être comme ce qui se dispense tel un destin sans principe, comme ce qui est en mouvement sans justification, sans être obligé de dire les mots mais tout en signalant sa présence, son fond abyssal; parler de l'Être consiste donc finalement à signaler un étant de l'être, comme ce qui peut être capturé par l'*étant* qui donne une direction à l'*être*, mais, dans ce seul cas, c'est l'Être retenu en une *epochè*, le temps d'un commentaire pour le poser comme fondement sur fond abyssal, c'est-à-dire figure de l'*Incalculable* car il est «ce dont la raison ne peut être rendu, la raison étant nécessairement ce qui peut être rendu comme étant. L'être de l'étant est donc inféodé à la raison tout comme la raison l'est à l'étant, la gestion de l'étant ne dépendant plus que de lui-même.»¹ Ainsi parler de l'être du Capital c'est justifier quelque chose, c'est évoquer un raisonnement, un étant. Présenter un état du Capital c'est appeler un étant, un discours à tenir. Une figure comptable du Capital est un être comptable vu comme étant. La question centrale de la figure du Capital est donc, en une manière, la question du sens de l'être, reposant sur une distinction heideggérienne entre un plan de l'étant, un plan ontique de l'étant, et un plan ontologique de l'être. Comme l'Être du Capital est *Incalculable*, c'est un être qui l'est, et il l'est par

¹ Vaysse, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger, op. cit.*, p. 58.

un plan ontique de l'étant, c'est-à-dire une sorte d'ontologie régionale qui vaut que pour ce raisonnement ou ce regard d'une science jeté sur l'être, et toutes les ontologies régionales «ont-elles-mêmes besoin d'être fondées sur une ontologie fondamentale élaborant le sens de l'être.»¹

Ainsi, avec la figure du Capital, c'est l'appelle d'une méthode pour tenter de saisir l'*être* des choses, approcher l'*être* des choses tout en reprenant tout à zéro à chaque fois pour tenter de voir ce qui a été occulté. La lecture du couple Comptabilité-Capital est une traversée pour l'ontologie et l'épistémologie pour apercevoir des signes-figures des fictions migratoires que sont les graphies comptables alphanumériques élaborées par un modèle analogique de mises en forme pour faire *circuler* et *entraîner*. Pour mener à bien cette déconstruction des figures du Capital comptable qui enveloppent *homéopathiquement* une substance du Capital, ou toute variation, toute autre différence de ce qu'est le Capital dans son rapport à une carence, mieux vaut prendre une Figure et mettre en miroir ce qu'elle peut devenir. Figurons une variation, ou une autre, d'une défaillance de l'être, d'une pénurie d'exercices, pour abattre ce que masque cette langue morte.

Médiations et appareillages de tous ordres d'une technologie comptable ont à voir avec le Capital. C'est parce qu'il est transporté par l'un des médias comptables que l'esprit entend reconduire, ce qu'il signifie, en différents états, en différents cas de figure. La Comptabilité apporte, transporte, des abstractions du Capital qui donne lieu à des images-signes: elle transmet une Figure du Capital. Comment déambuler à travers le vaste champ de ce que peut vouloir dire, faire et croire l'idée du Capital si ce n'est de se donner des figures, des formes, des formes d'échappées ? Proposons-le.

Le Capital est une Figure. Une Figure à entendre comme problématique, en attente de déterminations et de questionnements, comme des variations possibles pour délier la langue, pour discourir, pour conceptualiser; la Figure est une table de travail, un plan de coupe, un plan de consistance; elle est la forme, la bulle imagée d'un événement de pensée qui contient un plan d'immanence des concepts, ou le planomène de Deleuze, c'est-à-dire un champ d'étude immanent, illimité, qui poussent les multiplicités conceptuels au-dehors, en dehors de soi, vers le dehors-monde.² D'une autre façon, au sein de la Figure, un Derrida en dirait sans doute la chose suivante: «Tapie dans l'ombre de ces phrases, demeure la grammaire trouble de tant de phrases. Nous l'entendons venir, elle est prête à tout.»³ La Figure est une fulguration, un point-signe pour *fulgurer*. Pour nous, comme pour Deleuze, *fulgurer* est un opérateur, pour montrer que des événements éclatent, «du type éclair ou foudre.»⁴ C'est un acte pour rendre compte de l'individuation d'un état quelconque du Capital en mouvement vers un devenir.¹ Constatons-le sommairement.

Voici une première figure qui fulgure. Du Capital, il y a ce qu'on voit, et il y a ce que l'on ne voit pas. Le Capital est une Figure vue de l'extérieur et qui peut être vue de l'intérieur. Il y a une *extériorité* et

¹ *Ibid.*, p. 116.

² Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 38 et ss.

³ Derrida, J. (1996) «Demeure. Fiction et témoignage», in M. Lisse [sous la dir.] *Passions de la littérature. Avec Jacques Derrida*, Paris, Galilée, p. 14.

⁴ Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 155.

une *intérieurité* à penser autour d'un plan d'élaboration, un *planomène* «qui assure le raccordement des concepts, avec des connexions toujours croissantes, et ce sont les concepts qui assurent le peuplement du plan sur une courbure toujours renouvelée, toujours variable.»² Il y a ces nombres comptables qui le représentent et qu'on discute dans un espace public et il y a tout ce à quoi il renvoie lorsqu'on parle de lui, surtout en *privé*, ou de l'un de ses états, ou manière d'être, ou de sa transformation obsessionnelle en prestations primitives de la vitalité opprimée de l'être. Tous ces derniers concepts sont des événements en soit mais le planomène extériorité/intériorité est «l'horizon des événements, le réservoir ou la réserve des événements purement conceptuels».³ La Figure est une lumière courbe à grande vitesse qui englobe des événements et cet horizon. Si l'on veut, c'est une bouteille de cachets, de comprimés; elle contient les concepts: ils sont sans effets. C'est lorsqu'ils seront utilisés, dissous, que les granules-concepts auront de *l'effet sur un espace, sur un milieu*: les granules-concepts «pavent, occupent ou peuplent le plan, morceau par morceau, tandis que le plan lui-même est le milieu indivisible où les concepts se répartissent sans un rompre l'intégrité, la continuité».⁴ La Figure donne à penser. Le Capital est une Figure qui donne à penser. Le Capital est donc une *image de la pensée* comme l'est le plan d'immanence: le Capital est un planomène, l'image que nous nous donnons pour penser, plus précisément l'image «qu'elle se donne de ce que signifie penser, faire usage de la pensée, s'orienter dans la pensée...»⁵ Voilà ce qu'un chercheur peut faire du concept «Capital»: d'abord penser un événement. Voilà pourquoi il est utile: un moi-propriétaire d'un Capital peut se le *figurer*, en raisons, émotions, conduites, biens, avoirs, monnaies, ou en fulgurances. Mettez un actionnaire devant le résultat de ses placements et voyez ce qu'il en pensera. Mettez devant un entrepreneur un document faisant état d'une perte de 233 000 \$ et voyez ce qu'il en pensera. Mettez un professionnel travaillant pour une multinationale de fonds mutuels devant 23 états financiers d'entreprises publiques, encerclez en rouge tous les Bénéfices Non Répartis affichés dans les bilans, et voyez ce qu'il pensera. Enfin, donnez à un président d'entreprise une cible à atteinte du chiffre d'affaires pour l'année en cours et voyez ce qu'il en pensera, en public, et en privé. L'image de la pensée du Capital ne retient que ce que la pensée peut penser ou revendiquer en droit du penser. Ainsi, la pensée «revendique "seulement" le mouvement qui peut être porté à l'infini. Ce que la pensée revendique en droit, ce qu'elle sélectionne, c'est le mouvement infini ou le mouvement de l'infini. C'est lui qui constitue l'image de la pensée.»¹ Un plan d'immanence contenu dans une Figure du Capital, c'est le mouvement infini ou le mouvement de l'infini. Enfin, si le Capital vaut comme Figure pour le chercheur, il vaut aussi comme Figure pour celui qui prend acte de ce qu'il a, et de ce qu'il n'a pas pour Être. Et lui aussi, comptable, dirigeant ou actionnaire, en une certaine façon, recours à un champ d'immanence illimité dont la pensée, les intuitions, l'inconscient, toutes ses manières d'être l'emportent, transportent ses multiplicités vers le dehors, vers le mouvement du monde, tout simplement parce que sa pensée est liée à la vie qui «serait la force active de la pensée, mais la pensée,

¹ Voir sur cet état de la question Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, op. cit., p. 11 et ss.

² Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 39 et ss.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 39-40.

la puissance affirmative de la vie».² Laissons-nous emporter par un tel mouvement, une telle image, et pensons un peu plus loin. Revendiquons-le.

Et continuons. Le Capital, c'est le mouvement de tout ce qui pourrait se dire sur ce que l'on voit et sur ce que l'on ne voit pas. Ce que l'on ne voit pas, c'est aussi tout le Capital qui *fait défaut*, qui *est-là*, virtuellement, devant soi, sur lequel on projette, ou bien son gai savoir sur soi, ou sa lassitude, à force d'errer, dans la marche du monde. Ne pas faire défaut, ou capitaliser pour combler un manque à gagner, c'est la fonction de la comptabilité d'aider à le penser, morceau par morceau, *pièce* par *pièce*. La Comptabilité est l'arbre généalogique du Capital. Parce qu'elle donne à penser, elle est le moteur de son engendrement, de génération en génération; elle est une généalogie contre la dégénérescence du Capital de l'Être: elle-même comme Figure, la Comptabilité donne à réfléchir «le rôle de principe d'ordre: ressemblance, analogie, identité et différence, classification taxinomique, ordonnancement et arbre généalogique, ordre de la raison, ordre des raisons, sens du sens, vérité de la vérité, lumière naturelle et sens de l'histoire».³ Il nous faudrait une image pour mieux penser, une figure simple pour décrire la complexité, l'étrangeté et l'originalité de son existence généalogique propre, telle que proposée par la technologie comptable: le Capital, c'est le principe de la poupée russe dont chacune des composantes est habillée d'un manteau d'Arlequin différent. Un manteau qui masque, qui cache, et qui permet de faire des exercices d'acrobate, et de les répéter dans l'enthousiasme émerveillé de l'enfant. Le Capital est une figure-Arlequin. Arlequin au sens d'un tout fabriqué, un tout formé de choses disparates, morceau par morceau. Le Capital, c'est une *pièce* assemblée à une autre *pièce*.⁴ C'est une *pièce* déposée techniquement et ontologiquement sur une autre *pièce*. *Pièce* au sens de ses origines étymologiques de *pettia*, *pezh*, *peth* pour morceau, portion, proportion, proportionné, mais, surtout, pour *partie d'une chose déchirée, cassée; prise, ailleurs*, et qui manque doublement: à son ensemble de départ et à ce besoin de la compléter par une autre pièce pour la rééquilibrer. Le Capital, c'est une houppelande arlequine, chiffonnée par le temps, qui *traîne en longueur* (qui *entraîne* dans l'espace) et qui *habille* l'être; elle est fabriquée de *pièces* détachées, pourvue d'un *extérieur* que l'on aimerait orné de pacotilles, ou mieux, de broderies, de pierres précieuses, de perles enjolivées sur des morceaux d'étoffes, uniques, de toutes couleurs; et pourvue d'un *intérieur*, fabriqué, là encore, de soie, de velours, de satin, ou mieux, de fourrure d'un animal rare qui réchauffe le corps, le cœur, qui offre confort, commodité et utilité à l'être qui se sent bien à l'abri.⁵ Le Capital enveloppe l'être par *pièce-avoir* et le protège contre l'anéantissement, contient sa tristesse déboussolante et l'isole contre les décisions mélancoliques et crépusculaires de sa disparition. Le Capital *arlequine* l'être, sans doute un concept utile pour parler, pour aider à penser les multiples facettes de l'être et sa pauvreté, sa fragilité, l'écart entre ce qu'il projette, masqué, et son intériorité assez hagar, mue par une ivresse dont les

¹ *Ibid.*, p. 40.

² Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, op. cit., p. 115.

³ Derrida, J. (2003) *Parages*, Paris, Galilée, p. 266.

⁴ Le concept de «pièce» est en lui-même un événement sans fin pour aborder, penser le Capital comme pièce monétaire, pièce de théâtre, etc.

⁵ Que dire maintenant du masque noir et du sabre de bois d'Arlequin ? La métaphore pourrait s'étendre jusqu'au capitaliste, au moi-propriétaire anonyme et jusqu'à la guerre économique contemporaine.

autosyllabes lyriques mélangent les figures qui tiennent ensemble l'ordre et l'aventure, l'invention et la conservation de soi, la mise en exercice de son corps dans un monde étranger et l'esprit d'un acrobate survolant ce monde en équilibre avec le sourire d'un enfant retrouvé. Le Capital est une figure pour décrire des *êtres mêlés, mélangés* l'un après l'autre, *métissés* en un *être-là*, cet étant exemplaire qu'est l'homme. Le Capital est aussi une figure du temps: passé, présent, devenir, ces figures temporelles s'emboîtent les unes dans les autres. Le Capital est donc une figure-Épigone. Et une figure qui serait *colossale*, tant par sa présence que par sa portée sur la scène du moi-propriétaire qui cherche à se la jouer autrement selon une *analytique du sublime qui aurait à voir avec toutes ces inadéquations*.¹ Plein de choses descendent de Capital comme plein de choses remontent vers lui.

En un mot, le Capital est un *extérieur* et un *intérieur*. Pour en parler correctement, il nous faudrait un archipel de concepts, entouré du *problème de la pensée* qui est sa *vitesse infinie*, «mais celle-ci a besoin d'un milieu qui se meut en lui-même infiniment, le plan, le vide, l'horizon. Il faut l'élasticité du concept, mais aussi la fluidité du milieu. Il faut les deux pour composer "les êtres lents" que nous sommes»; ces êtres-concepts ont besoin d'un milieu pour s'agglutiner, prendre une pause dans le mouvement infini de la pensée: les «concepts sont l'archipel ou l'ossature, une colonne vertébrale plutôt qu'un crâne, tandis que le plan est la respiration qui baigne ces isolats.»¹ De l'archipel, il faudrait rejoindre d'abord chaque *îlot* que représente un concept, pleinement ouvert dans l'événement, pleinement singulier car rapporté à chacun de manière unique, et puis tous les îlots conceptuels qui forment cet archipel-Capital: ces îlots sont ontologiques parce qu'ils appellent des cas de Figure de l'Être du Capital. Tous les concepts de ce que nous pourrions dire de ce dehors/dedans, tous les concepts de ce qu'un détenteur de Capital pourrait dire de ce dehors/dedans qui le concerne forment un îlot ontologique épigonal aux isolats *arlequinades*. Dehors/dedans, ce que tu me dois/ce que j'ai à moi-en-moi, débit de l'autre/à mon crédit, ce capital-actif chez l'autre/ce capital-passif de l'être-en-dette qui culpabilise, etc.; il nous faudrait nous-mêmes tenir une comptabilité à double entrée pour montrer toutes les variations de l'envers et l'endroit de cette idée du Capital. Mais c'est le passage de l'un à l'autre qui nous intéresse, ontologiquement parlant. Voir leur métissage, ce qui découle. Insistons.

Prenons une de ces dualités. Le Capital s'accumule par l'extérieur et cumule par l'intérieur, et l'inverse. Prenons-en une autre. Il est ce qui emballe multiplement des choses Bien à soi et ce qui déballe

¹ Derrida parle pour nous de notre défi pour les années à venir de préciser ailleurs ce concept de Capital, estimé ici trop grand, trop volumineux, car Figure de figures, trop *colossos*, *colossale* : «*Colossal (kolossalisch)* qualifie donc la présentation, la mise en scène ou en présence, la prise de vue plutôt que de quelque chose, puisque c'est un concept. Et la présentation de ce concept en tant qu'il n'est pas présentable. Ni simplement imprésentable: *presqu'imprésentable*. Et en raison de sa taille: il est "presque trop grand". Ce concept s'annonce et se dérobe à la présentation sur scène. On le dirait, en raison de sa taille presque excessive, obscène. [...] Kant précise en effet, aussitôt après, que la présentation d'un concept devient difficile, dans notre "but", quand l'intuition de l'objet est "presque trop grande" pour notre pouvoir d'appréhension [...] Elle "devient difficile" [...], progressivement, par approximation continue. Mais où couper alors ? où délimiter le trait du *presque trop* ? Le "pouvoir d'appréhension" paraît donner ici la mesure. [...] La prise de l'appréhension n'est pas celle de la compréhension. Dans cette problématique, il s'agit toujours de savoir si l'on peut prendre [...], comment s'y prendre pour prendre, et jusqu'à quelles limites la préhension peut et doit s'étendre. Comment s'y prendre avec le *colossal* ?» Nous reprendrons cette piste une autre fois, et elle est d'autant plus intéressante à suivre que Derrida appelle Kant pour faire des liens entre cette appréhension, la mesure, le quantum et l'esthétique comme Figure de l'innommable, etc. Voir Derrida, J. (1978) *La vérité en peinture*, op. cit., p. 143-144.

devant les autres des choses Bien à soi. Nous commençons à dire/penser que le Capital est un étrange *signifiant* pourvu d'un *signifié* interne et d'un *signifié* externe. Ce qui devient intéressant, c'est le point de contact entre les deux, leur agencement, de ce que la pensée peut produire: c'est le signifié-*tiers*. Qu'est-ce que le dehors/dedans du Capital ? Un peu comme le fait déjà le contrôle et la comptabilité, le Capital est aussi un *Englobant*, nous dirait Jaspers, parce que tous ces morceaux, tous ces états arlequins, toutes ces *pièces* «ont un point commun: elles font de l'être une réalité qui est en dehors de moi, un objet sur lequel je suis braqué.»² Le mi-lieu, c'est la réalité, le signifié-*tiers* c'est la réalité de l'être qui est en dehors de moi, un objet sur lequel je suis braqué de l'intérieur vers l'extérieur. L'*Englobant*, c'est le Capital de l'Être, son Avoir-extérieur-posséder-en-soi, là où il habite, prend demeure; son enveloppe dans le mouvement-du-monde. Entre son monde à soi et le monde extérieur, un Sloterdijk nous dirait que c'est un mur de sécurité-contrôle qui protège la ville des étrangers et qui se donne à voir de l'intérieur et de l'extérieur, que c'est la *bulle de chacun*, de l'Être, la sphère, la membrane cognitive ou symbolique, c'est ce qui enferme et ouvre, ferme/découvre; entre les deux, il y a l'enveloppe dont la surface est ouverte sur le monde, c'est-à-dire un Capital exposé aux marchés financiers, et sous sa surface il y a une profondeur, c'est-à-dire les raisons d'être de ce qu'un détenteur de Capital en fera pour sa dépense personnelle. Le fait comptable du Capital ressort d'un phénomène d'isolation, de mise en isolat: la comptabilité protège par séparation entre les *choses* du Capital, par apparition concentrique de l'événement de l'acte qui doit expliquer l'acte de ce qui s'est déroulé dans son cadre et par sécession d'un morceau du Capital de type insulaire, de ce qui a été à soi et qui s'engendre dans des mouvements créatifs hors-monde mais suivi à la trace par la comptabilité selon le principe d'une insulation, d'un auto-enfermement d'un fragment du Capital qui produit une lecture de positionnement, une distance spatiale et temporelle. L'événement du Capital est donc lié, entre autres, de son milieu d'émergence comptable qui donne une topographie du lieu du devenir-humain, c'est-à-dire ce qu'on peut *avoir* ou devenir, et c'est ce devenir-lu dont le mouvement débouche dans la pensée et le rôle d'isolateur de la comptabilité trace les indices des inadéquations ontologiques.

18.3.3 Capital: la comptabilité comme réponse technique d'une ontologie du manque ?

Disons-le simplement: le Capital, c'est l'Inégal de l'Être. La Comptabilité, c'est la fiction, la simulation, le simulacre (voire la dissimulation) d'un état de privation, de manque, selon une *distance de l'être avec un autre être*, selon l'exigence d'une autre envie d'un autre *lieu d'être* différent, enfin selon une sorte de secret topologique qui reste à découvrir en cherchant à le combler: l'Être s'inscrit, dès lors, dans une dérive nomadique. Cette errance l'entraîne d'un monde à un autre, d'un îlot à un autre, il vit malgré tout des effets de monde et leur coexistence tisse un événement ontologique du Capital dont la figure s'exposerait assez bien dans les mots de cette phrase de Nietzsche: le *toi* est plus ancien que le *moi*.³ C'est

¹ Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, op. cit., p. 38-39.

² Jaspers, K. (1951) *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon, p. 28.

³ Voir dans la section «Amour du prochain», partie I, de Nietzsche, F. (1989) *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, Gallimard, p. 82 et ss.

de cette différence, de cette distance, de cet écart entre l'autre qui importe et moi qui tente de se découvrir par effet d'entraînement du Capital, voilà le point décisif de ce déséquilibre, de ce pourquoi l'homme s'empresse auprès de ce *toi sanctifié* plutôt que ce moi plié et replié dans l'indifférence, encore mesuré comme exclus de l'espace de l'être-ensemble des êtres humains avec leur semblables et le reste de leurs avoirs claniques ou identitaires. La Comptabilité permet d'explicitier le Capital comme champ de la rencontre réelle ou virtuelle avec l'Autre et l'Autre est aussi cet *Inégal*, celui auquel on doit toujours quelque chose. L'inégalité, c'est un concept de l'événement destinal du Capital qui est un opérateur de synthèse de l'épuisement de l'Être, celui de se laisser hanter, de se laisser parasiter par un défaut de la Nature, par une insuffisance biologique, sociologique ou psychologique, ou par l'usure de son for intérieur à vouloir Être, à force de s'éprouver dans l'impossibilité d'épuiser le néant, c'est-à-dire le sens inverse de ce qu'il *est*. Entre la vie et la mort, l'existence est inégale du point de vue des processus différentiels constituant l'Être comme l'intensité ontologique de la Différence pure. Entre l'idéal de l'Être et ce qu'il peut *être* et ce qu'il est et ce qu'il doit à *l'autre*, il y a des différences sur fond de répétition du Même.

Le Capital est un terme qui s'est imposé de lui-même et est devenu utile pour désigner fondamentalement l'existence. Il caractérise à la fois un *étant exemplaire* et un *étant d'être du désavantage*. Il est cet *entre-deux*, cet *être-tiers*, le *tiers-instruit* à instruire; il est une entité ontologique tierce parce résultat disproportionné et *fasciogène*, l'englobant d'un *étant exemplaire* et d'un *étant d'être du désavantage*; le Capital renseigne doublement entre ce qui est, et ce qui tend à manquer, qui donne à penser à dépasser des types d'expérience du désavantage, c'est pour dire, montrer ou révéler qu'il y va de son être en tant qu'il a à Être. Là, je me jette dans le monde de tes choses qui se jettent en moi, et là la singularité de mon Capital s'éparpille en toi et leur unité se multiplie en moi, mais ce Capital reste une troisième personne, à la troisième personne partout partagée. Le Capital, ce Tiers et sa loi comptable d'exclusion et d'inclusion, est un opérateur des transformations des mondes du je qui souhaite s'entretenir avec les mondes-biens à toi. La Comptabilité est cette sphère du Capital qui inclut le même et l'autre en excluant tous les autres qui ne comptent pas pour soi. Par son effet d'entraînement, par le biais de la comptabilité qui l'enserme et le protège, le Capital est un tiers espace, une tierce place entre ces deux foyers, entre un moi-propriétaire et le tiens à inclure, ce qui est à toi à mettre dans l'ensemble clos de notre entretien.

De l'«inégalité», beau mot pour qualifier plus justement une opération arithmétique comptable ou toute autre équation comptable liée à une relation asymétrique, mais on est plutôt tenté de dire que c'est un concept pratique pour travailler en double et pour montrer que l'être est tendu deux fois: dans ce qu'il *est-moins*, pour *avoir*, et dans le désavantage de ce qu'il *a*, pour *être-plus* ou *être-mieux*. Voilà un premier jeu de figures plus proches de la technicité comptable que vous pourrions utiliser comme porte d'entrée à une plus grande théorisation autour de cet Inégal pour poser la relation Moi-Toi et la relation Toi-Moi et insister sur plus de développements conceptuels sur ce qui en découlerait. Maintenant, cette idée de l'inégalité, on ne peut pas l'épuiser ici; tout au plus pouvons-nous en faire un tour de piste très schématique dans ce qui nous apparaît comme plus urgent à questionner. Voici quelques-uns de ces grands axes. En

situation comptable, parce qu'elle se donne à écrire, à lire, et que l'un et l'autre se prolongent dans un mouvement irrégulier de la pensée, c'est l'inégal en *pourparlers* avec l'Être. En situation sociétale, et comptable, devant l'Autre, autrui, c'est l'inégal du *logos* de l'*avoir* de l'Être qui est en jeu. En situation économique, et comptable, c'est l'inégal des *forces immunitaires* de l'Être. En situation organisationnelle, et comptable, c'est l'inégal des événements «chose-personne», issu de leur coexistence, ou de la *coupure* avec l'Être du Capital ou de l'*agencement* de l'Être selon un Moi-Ça. En situation monétaire, argentique, et comptable, c'est l'inégal des *vitesse*s de la continuité des flux calculés, espérés pour libérer-capturer des *avoirs*, opération topologique du Capital discontinue dans le temps et l'espace car soumise aux imprévisibilités du devenir et aux métamorphoses tâtonnantes-intuitives de l'Être. L'Être, ici, rappelons-le, c'est aussi cette primauté de l'orientation humaine sur la sphère de l'Autre, c'est un *Soi* et tous les *autres possibles* agencés à soi. De même que le Capital, c'est Être soi, c'est un vouloir-être exprimé dans une position comptable d'être selon des *avoirs* que personne ne peut prendre parce que contrôlés, une position comptable du Capital qui apparaît sur fond de l'Être d'une impossible unification durable de sa personne, mode d'affichage alphanumérique qui lui tient lieu d'identité éphémère, une mesure comptable du Capital signalant toujours ce qui est en *manque*, et toujours étant donné par un *autre*, comme un *autre*. Le Capital traité par la comptabilité est de l'ordre d'infinis isolats et de ses corolaires du manque, ordre apprécié momentanément selon un arrêt sur son image-mouvement et son image-temps. Le problème de la mise en ordre comptable du Capital croise le savoir de l'inévitable affrontement entre ce qui est à moi et ce qui est à toi et ce qui me manque pour être comme toi ou comme soi-même, en bout de course, au terme d'un régime d'entraînement à l'aide de moyens-avoirs. Pour apprécier ceci comme mouvement ou cela comme ordonnancement du Capital, il faut s'intéresser aux comptes qui capitalisent, aux comptes qui renferment des synthèses des états de transformation du Capital: profit/perte, dividende/marge, taux de rendement/coût du capital sont autant d'indices de toi, de moi, de il ou elle, de ceci ou de cela, de ce qui *est* ou de ce qui *a*, de quoi ou de qui, de tout ce qui sature l'univers ontologique du Capital, tous ces avatars de nos langues qui conduisent à ce qu'on peut *faire* lorsqu'on *a* rien, tout ce qu'on peut *être*, si on *avait* tout, un Capital qui figure comment le rien peut devenir tout et comment un être ou un avoir peut s'effondrer dans le néant. Entre l'opposition à un avoir et la différence d'être, devant une comptabilité, tôt ou tard, il y a entité tierce du Capital qui instruit et elle est, d'abord, concrètement, ce qui exprime «la différence de l'espace du texte à l'espace de la figure. Cette différence n'est pas de degré, elle est constitutive d'un écart ontologique, les deux espaces sont deux ordres du sens».¹ Le Capital est donc, aussi, pour cause de comptabilité, espace textuel et espace figural, l'un se superposant à l'autre, engendrant, là encore, une tierce composition qui est une mise en valeurs expressives, des effets secondaires qui se prolongent dans le mouvement d'une pensée en déséquilibre: *quoi* peut m'aider à *être*, *qui* et avec *quoi* peuvent m'aider à *être*, quel est mon prochain *avoir*, *qui* est mon prochain *moi*, par quel moyen et par quel exercice pallier à ce cache-misère ou au développement de ce bien-être de l'Être ?

¹ Lyotard, F. (2002) *Discours, figure, op. cit.*, p. 211.

Il ne s'agit pas de signaler cette évidence: tout le monde manque d'argent, tout le monde en veut encore plus. Y compris l'actionnaire, le créancier, le gestionnaire et le salarié: tout le monde réalise sa petite comptabilité mentale pour changer sa vie. L'être humain a des besoins illimités donc il manquera toujours de Capital pour pallier à ses ratés de ne pas pouvoir tout *avoirs*. Y a-t-il quelque chose de nouveau sur cette idée d'inégalité du Capital, sachant que le fond de l'être en variation est posé, en philosophie, depuis au moins Héraclite, sachant que c'est lui qui a formulé, originairement, la place de la *puissance de l'erreur*, chez l'être, et son chemin naturel de l'*errance* comme point destinal de la vérité, jamais achevé, toujours en recommencement ?¹ Il y aurait une *hétérogenèse* de ces idées fortes à entreprendre pour parvenir à la comptabilité organisationnelle d'aujourd'hui comme manifestation technologique parmi d'autres possibles de ce fond d'être errant, condamné à rectifier sa conduite sous l'égide de sa puissance mal informée. Théorisation difficile donc mais en même temps prometteuse car la comptabilité laisse des traces depuis si longtemps dans l'histoire humaine que son pragmatisme médial mobilise des figures effectives de ce qui fait ces disproportions de l'être qui n'est pas ou qui n'a pas. Parce que l'expérience comptable est millénaire et impliquée au *milieu*, entre Nature et Culture, point de tension de l'organon du monstrueux de l'un et de l'autre parce qu'elle donne à penser le transfert des choses dans l'être et l'être dans l'état des choses. Dans ce rapport à mi-lieu, dans cet espace humain, il y a déjà un défaut d'origine. Il faut donc *penser le Capital par son milieu*, entre un avant et un après et selon différents espaces humains. Entre un Événement, et Un autre. Et la comptabilité fait dans le grand écart manquant, dans l'*entre-deux*, toujours, chaque fois; entre deux êtres du Capital, entre deux espaces du Capital, entre deux temps du Capital, entre deux autres, entre l'Être et l'événement, l'Être et le non-être, entre l'Être et sa perte, son manque, sa dépense. Parce que la comptabilité fait dans la *coupe*, elle tranche pour séparer deux univers spatiaux du Capital, deux mondes temporels du Capital, elle coupe le Capital en division de lui-même; elle *tranche* lorsqu'il y a défaut de mémoire, surplus, rugosité; lorsqu'il y a perte de vue du Capital; ces *ciseaux comptables* se referment à vide sur l'intemporel, comme si c'était, chaque fois, la position zéro du Capital, le re-commencement de l'Être. Mais avant, de la comptabilité, lorsqu'elle s'active et qu'on l'active, son effet technique le plus inaperçu réside dans la coupure. L'élimination du tiers exclu, de l'*autre*, de la chose de l'autre, de sa part non utile de son Capital, après prélèvement de l'utile et son addition à ses biens, devient un rapport au rien parce que ce tiers exclu ne peut plus participer au secret de l'engendrement de l'Être, du temps et de son devenir. Son action c'est l'addition, la *capitalisation*, mais du point de vue d'un détenteur de Capital, ce qui compte, à travers tous les méandres psychodynamiques du désir d'acquérir, c'est aussi le *couper*. Le couper court, précis, le partager dans le sens de séparer pour accaparer, donner, éliminer ou abandonner, le fractionner pour équilibrer, le segmenter pour contrôler, le découper suivant les lignes d'un modèle d'Être, d'un *patron*.² La comptabilité ne fait donc pas que dans

¹ Voir cette excellente synthèse sur cette question, et toujours actuelle: Axelos, K. (1962) *Héraclite et la philosophie. La première saisie de l'être en devenir de la totalité*, Paris, Minuit.

² Et il y a ce ciseau technique de l'actif et ce ciseau technique du passif qui s'agence dans un même mouvement, celui du débit et celui du crédit, il y a la coupe de l'actif et du passif, il a cette coupe du Capital entre moi et l'autre, etc. La métaphore des ciseaux peut être d'une grande utilité à la fois analytique mais aussi pédagogique.

l'agencement du disparate. Elle procure de l'autoprotection contre l'hostilité venant du dehors: la comptabilité coupe court au désir d'envie. Elle restaure un orgueil blessé: la comptabilité sectionne le sentiment que la vie d'un détenteur de Capital est sans espoir. Elle morcelle le triomphe vengeur en petit bout de clameur thymotique de l'être. La comptabilité se présente souvent comme ayant la fonction de *coupe-feu* pour le Capital. Celui qui est au contour d'une porte d'accès au Capital, celui que l'on ne voit pas mais qui protège la demeure de l'Être. La comptabilité s'entrecoupe avec elle-même car elle recoupe le dehors avec le dedans et c'est pourquoi elle est dotée d'une autofermeture face à l'Autre, qui est la Différence, l'Étranger donc, l'autre terme de l'inégalité.

18.4 Synthèse : l'espace de l'Autre est en route comptable vers l'espace de Soi

La notion de Capital doit pouvoir faire dégager les échos, les reprises et les variations, les traductions et les agencements de l'expérience comptable qui est une expérience complexe du *comment devenir*, humain, à partir d'un plan abstrait de tout ce qui lui manque. Or, cette expérience technique, originaire, fondatrice de la *pensée subite* et sous laquelle elle se mit à penser dans l'acte cognitif répété et différenciant, elle a été cette agressivité critique lente et passive contre le mouvement, contre l'ordre de la Nature, une rencontre psychotique longitudinale, certes, mais bouleversante, éprouvante, qui chercha sa propre force dans la négation et la destination; les premières graphies manuscrites sont les propositions originaires d'une *théorie des sentirs*, de l'appréhension, d'un premier acte graphique pour marquer un premier point d'équilibration, une théorie de mise en évidence graphique qui doit bifurquer vers une théorie génétique du nombre à la lettre pour révéler comment s'est fondée, en ce domaine du décompter, la propre exigence de l'existence de l'Être. Dès l'apparition des premiers nombres comptables, le procès de l'inégalité de l'homme prit du volume, de la profondeur dans le dédoublement du dedans vers un dehors, dans la double pré-position graphique suivante: *de:/à:* ¹ Le «de», c'est ce qui indique l'origine, le point de départ, la source de quelque chose, ce qui manque à la possession, c'est ce qui précède les noms de quelque chose, ce qui précède les choses que l'on ne peut pas compter encore sans faire un pas. Le «à», c'est ce qui ajoute, c'est un complément à une chose, à un nom, c'est un complément d'*attribution*, il est indicial parce qu'il *marque*, il indique un rapport de direction, de destination, de lieu, d'appartenance, de manière, de temps, etc. Cette *pensée comptable* originaire, la *pensée prépositionnelle De/À*, est une dimension décisive de l'ontogenèse du devenir de l'Être. Mal comprise, cette pensée comptable primitive ne peut pas faire ici l'objet d'une grande précision par défaut de facticité mais elle mérite un espace philosophique pour la discerner à partir de sa possibilité technique *De*, d'adresser, de s'adresser *À* la sensibilité du destinataire, que le destinataire demeure sensible à l'adresse du *de*. Schématisons encore une fois et insistons sur cette proposition synthétique: une *pensée comptable-de*, est une *pensée-à*, c'est-à-dire une pensée qui agence des

¹ La préposition «de» signifie encore, «De façon remarquable, encore aujourd'hui, une écriture comptable se note de cette façon. Pour faire moderne et plus actuelle, on dira également que c'est toujours le code propositionnel/prépositionnel d'un courriel, de l'adresse de soi à quelqu'un.

éléments d'un événement, des événements à d'autres événements, donc à destinées, des libertés, des scénarios de l'Être sur fond d'impossibilité *De*, sur fond d'impossibilité *À*, et sur fond d'impossibilité de ce qui *est*. C'est impossibilité de-à pourtant bien humaine qui fonde ontologiquement un réel extérieur, le logos de-à et qui est présente à la racine de tout constat, description, démonstration, instrumentation, instruction et éducation. La *pensée comptable De/À* fait dans la proposition du problématique. Elle problématise l'incomplétude destinale du milieu d'une ligne de fuite. Autrement dit, elle *adresse* une différence dans une multiplicité, elle fait dans le marquage, dans le topographique, actuellement et virtuellement. Cette pensée singulière *adresse* (a-dresse) parce qu'elle *parle* à l'intention, elle *signe*, signale en direction de, elle fait parvenir, elle fait parvenir quelque chose, quelque chose à quelqu'un; elle dirige une chose vers une autre, un être vers un Autre; la pensée comptable interpelle, présente, expose l'Être à quelqu'un d'Autre. Avec la *pensée comptable De/À*, c'est en même temps, et au milieu, du différentiel et de l'algèbre. C'est en même temps une opposition méthodique et une opposition ontologique qui trace dans *Du trop plein de réalité*. Le *De quoi À quoi* de cette pensée est une mise en équation d'une ligne, d'une multiplicité, de l'irruption potentielle d'une *aube ontologique d'un événement*, d'un autre être, d'un idéal dans un univers de l'existence couvert d'obscurité. Entreprendre l'écriture comptable d'une chose pour l'enregistrer à qui de droit n'est pas un acte banal. Celle d'un scribe royal égyptien de la Haute Antiquité comme les trente-trois millions d'écritures comptables de ce mois d'octobre de cette multinationale, en chacune il y a vérité et réalité inventées: celles de mon image telle qu'elle s'inscrit dans le monde tout en révélant en quoi je suis un être limité. Écrire de/à c'est tracer une droite sur le monde qui est un droit à la vie s'affirmant dans des proportions toujours voulues sublimes face à l'Incommensurable, l'incompréhensible, l'Hors-entendement, hors de l'être, face au non-Être. Écrire une ligne comptable de/à, c'est faire subsister un petit espace qui est en moi pour qu'il en advienne quelque chose, celle de nos préférences-références pour délimiter un monde événementiel d'un non-monde et ainsi parvenir à me circonscrire entièrement dans la sphère d'action de mon Capital. Écrire mon Capital d'une chose à un être, c'est créer un espace philosophale, celui nécessaire pour fabriquer une alchimie du sens qui cherche des causes à soi, celles pour un exercice lyrique du déploiement de soi à travers des autocombinaisons de signes. L'écriture de ses *avoirs* est aussi un balayage du superflu dont on a besoin pour nous apporter de l'espoir, du courage et de la force face à cette action manuscrite qui suscite en même temps une vigilance face à un monde inachevé, et Capitaliser est peut-être une façon, précaire, de contribuer à son histoire, que nous aimerions voir différente, achevée, mais au prix élevé d'un réveil démesuré face au paiement d'une dette à l'infini pour le rendre harmonieux pour l'Être. *De* la démesure de l'Être à son Capital, *de* la violence à la domination, *de* la luxuriance à l'innocence de la clairière de l'Être, la pensée comptable tente expérimentalement de donner de la mesure à l'infini mouvement du monde, celui qui est à la portée d'une quantification, une arithmétique de ses contours pour convaincre l'Être de le trouver lui-même selon le système de ses besoins, mais hors du rêve, dans l'épreuve de l'échange de prestations complémentaires; de là le Capital, comme intensité accélératrice d'ontogenèse, comme immensité du temps et de l'espace d'Être Autre; d'où l'idée d'une pensée comptable qui met en œuvre des directives vers l'accaparement d'univers

productifs humains pour leurs ressources qui maintiendront en vie cet Être et ses possibilités de développement mais elles seront toujours associées au Capital selon un principe de refoulement: chaque gain du Capital est chaque fois une occasion pour prendre la mesure dérisoire d'une finitude, celle de l'Être, et surtout la mesure de l'inégalité dans le devenir.

L'écriture comptable d'un débit et d'un crédit est une annonce temporelle au nom de l'avenir de l'Un et de l'Autre. Aussi, chaque écriture comptable en partie double doit être l'objet d'une éthique du regard puisque débit/crédit sont inséparables, maintenant; ils logent en même temps, d'un même mouvement, moi et toi; l'empilement des écritures n'y changera rien : il y a toujours cet Un, ce que tu me dois, et cet Autre, ce que je te dois. Débiteur ou créateur, peu importe, en éthique : tu es moi et je suis toi. Derrière la figure d'un débit et d'un crédit qui partage la même valeur d'un capital, il y a l'Un-l'Autre; expression courte qui désigne un plan de l'être qui cherche à se recréer doublement dans l'infini de l'autre. Bien au-delà de la dernière image comptable et bien en-deçà du premier Nombre Comptable, il y a l'Être du Capital qui est retiré, qui disparaît dans une présence graphique; il est présent sans visage et c'est pourquoi la question de la technique doit déborder vers une problématisation de l'éthique du Capital si l'on souhaite ajouter au corpus de l'épistémologie et de l'ontologie. Levinas a mentionné à plus d'une reprise en quoi l'éthique est antérieure à l'ontologie : l'Autre est l'infini de soi, sa source temporelle inépuisable. Débit/crédit, De:/À :, l'Un-l'Autre, en ces temps incertains, il n'y a guère de plus bel objet que la comptabilité qui se donne à voir si l'on souhaite réfléchir plus avant autour de cette formulation encore inexpliquée de Levinas : «l'éthique est une optique».¹ Si le Compte-Capital est un œil-monde, que voit-il sinon cette autoréalisation qui est une autointensification de ce leitmotiv : *d'où viens-tu, que comptes-tu faire, et où vas-tu ?* Toi, l'Un-l'Autre, et moi, Différence et Répétition, *où es-tu ?* L'écriture comptable est destinale. Elle est autoconnaissance de l'Un-l'Autre et autorestaure tout oubli de l'Autre par rapport à Un. L'image la plus connue de ce mouvement éthique est cet arbre de la connaissance du bien et du mal de la comptabilité qui prend racine dans l'Être du Capital et qui donne des fruits ou des usufruits de droit commun. À la fois direction visuelle et surface réflexive, la comptabilité des choses de l'Un-l'Autre vous concerne, vous affecte, et appelle les sensibilités et les esthétiques d'un meilleur que soi, c'est-à-dire l'Autre, cet infini hors-de-soi.

Face aux temps de l'Être à venir, qu'ils soient anticipations, projections ou virtualisations, ces mouvements temporels forment des implants d'espaces de vie de l'être et de l'avoir dans un vide mental; ils sont forcément irréguliers car automutagènes et destinés à des autoprésentations des manières d'être, des autoprojections formant, dès lors, des sortes d'îles mentales nous dirait un Sloterdijk, perdues dans l'espace de l'imaginaire, et qui sont des *postes avancés*, insulaires, *face à l'ouvert*.

¹ Levinas, E. (1990) *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, op. cit., p. 8.

CHAPITRE 19 – ÊTRE CE QUI *EST* CAPITAL : COMPTES, MESURES ET AUTRES FIGURES NUMÉROÏDES COMPTABLES SONT DES ÎLOTS ONTOLOGIQUES

«Autrement dit, l'absence de forme propre, d'eidos, de paradigme approprié, de tour définitif, de sens propre, d'essence; et, du même coup, l'obligation de n'avoir que des tours, des tournures, des tropes, des strophes d'elle-même, voilà ce qui rend la démocratie imprésentable dans l'existence. [...] il faut la liberté, le désir de liberté, cela se doit, là même où il n'y en a pas, et où il n'y en aura jamais. Là est la force en dépit des formes.»

- Derrida, J. (2003) Voyous, Paris, Galilée, p. 108-109.

L'idée du Capital est située. Le Capital Comptable est espacement de sens. La comptabilité est invention du lieu du Capital. Espace d'assignation des choses et espace de séparation des êtres, la comptabilité demeure un espace de réenchantement de soi. Une comptabilité est aussi un ensemble d'espaces élaborés par les arts du Capital. Or, l'espace comptable est-il une forme sensible du Capital ou une autointensification de l'être du Capital qui cherche à devenir seul, libre, face à son seul destin ?

Faisons une action de modulation lente avec les ontologies précédentes, celles de Badiou, Deleuze, Simondon et Stiegler; servons-nous en comme un même moule pour fabriquer une autre brique ontologique. Et cette fois-ci, réutilisons une des argiles utilisées en grande quantité jusqu'ici, celle de la comptabilité; ce qui va lui donner une autre consistance singulière. La comptabilité est horizon de la technique. Elle est aussi un champ spécifique d'individuation. Celle-ci se développe au contact des mesures comptables, des ratios, des calculs et autres *raisons* tirées de l'objet de la comptabilité qui est le Capital. Naturellement, sur un plan ontologique, une comptabilité forme un agencement humain, une sorte d'archipel de l'éveil et de la *vérité* d'un Capital au sein d'une mer économique et sociétale; cette formation d'îlots est peuplée d'êtres comptables et de bien d'autres êtres provoqués par des distinctions et des vigilances d'épistémologues. Nous le disons, dans cet ordre d'idée de l'archipel ontologique aux îles inégalement réparties, la comptabilité apparaît comme des «îles humaines [qui] sont des mondes, c'est-à-dire des points de collecte de l'Être et des dépôts de succès. En elles se confirme la liaison immémoriale entre éveil et vérité, ou bien entre intelligence et succès. Les îles ontologiques sont des lieux sur lesquels l'ouvert refoule le lié.»¹ Ainsi, en renonçant à l'idée de système, de réseau, de structure, d'objectivité ou de subjectivité pour penser, réfléchir, raisonner, encore une fois il y a lieu d'en référer à des éléments liés mais non liés, à des éléments cohérents mais discontinus, à des éléments unitaires mais multiples, à théoriser exactement comme une comptabilité fonctionne. Ontologiquement parlant, le poste comptable au bilan

¹ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 437.

«Compte-clients» est une *île peuplée d'êtres* au sens phénoménologique, au sens d'un mode d'expression épistémologique qui donne accès à des clients-*avoirs* liés aux affaires d'un Capital tout en permettant à l'épistémologue ou chercheur d'avoir accès aux environnements empiriques de chacun des clients. La pensée philosophique ou théorique se voit octroyer un accès plus significatif à ces réalités mobiles, humaines, et dans «le langage phénoménologique, cela signifie qu'ici, l'esprit éveillé émerge de son élément d'hébétude» et cet esprit c'est autant celui du scientifique que celui du détenteur du Capital; leur esprit éveillé peuvent raisonner sur les *insulations comptables* qui appellent des faits humains à l'existence.¹ Dans ces îlots ontologiques comptables, on retrouve des étants de l'Être du Capital, et cet étant ou ce Capital est tout aussi bien un *être comptable*, qu'un être, que l'expression de l'Être tout court. Ceci doit être dit, ici, si l'on souhaite participer à une ontologie des êtres comptables car une «description topologique de l'île anthropogène a de vastes significations pour la reformulation de la théorie sociale dans le langage des pluralités d'espace» de l'être, dans la nécessité d'une reformulation du langage anthropotechnique de la comptabilité pour repérer les espaces ontologiques que sont les comptes qui donnent à penser, à raisonner.² L'*archipellisation comptable* du Capital autorise d'autres études des *grands corps composés* et au sein desquels on peut examiner l'être qui s'individualise selon un cadre socioanthropologique que l'on pourrait définir, avec Sloterdijk, comme une sorte de périmètre d'étude propre à une sociologie cellulaire multidimensionnelle qui reste à être précisée à partir d'une expression empruntée à Gabriel Tarde: «*chaque chose est une société* - il faut noter ici que les expressions *chose* et *société* ne désignent pas seulement le fait que la «chose» est composée de plus petites unités; s'y ajoute désormais, au sein de chaque structure spécifique, l'extension dans la multidimensionnalité.»³ Comme la comptabilité est une multidimensionnalité de multidimensionnalité, c'est une généalogie différentielle de l'être qu'il faudrait établir pour cerner comment s'attache et se détache le Capital avec cet *être-ouvert*. Et parce qu'historiquement la comptabilité a à voir avec la naissance du *logos*, il est normal d'accorder une place à une connaissance plus explicite, plus manifeste; celle de la compétence de la calculabilité qui permet à des capitaux-*avoirs* de se mouvoir avec une sécurité-contrôle suffisante dans chacune des dimensions possibles du Capital. En quelque sorte, tôt ou tard, nous devons travailler autour du Capital

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 439.

³ D'où cette autre idée: «Chaque foyer, chaque couple, chaque groupe de résonance, en tant que cellules dans l'écume, constitue déjà une miniature de tout l'anthropotopos.» L'anthropotopos désigne une sphère humaine, un monde de l'Être. L'auteur réfère à une cellule pour désigner une chose, et chaque cellule est liée à un tissu ontologique qu'il nomme «écume», précieux concept pour l'épistémologue qui voit ainsi comment mieux parler de la transformation des objets en êtres, de décrire «la subversion de la substance» d'une chose, de croiser l'élément naturel et l'élément psychique, l'élément solide avec l'élément fluide, l'élément terrestre avec l'élément métaphysique selon des emprunts conceptuels interdisciplinaires, de la physique des corps à la climatologie, ils montrent d'abord comment «l'apport d'air fait perdre sa densité à un liquide ou à un solide; ce qui paraissait homogène, stable et autonome se transforme en structures détachées et fragiles»; ainsi, dans l'idée de l'écume il y a d'abord qu'en son sein «s'exercent des forces motrices qui ne plaisent guère aux amis des états solides. Dès que le tissu dense s'est engagé dans le processus de constitution d'écume, il semble être devenu son propre trompe-l'œil. La matière, la matrone féconde qui mène une vie honorable au côté du logos, traverse une crise hystérique et se jette dans les bras de la première illusion venue. Ça enfle, ça fermente, ça tremble, ça explose. Que reste-t-il ? L'air de l'écume revient dans l'atmosphère générale, la substance plus solide se décompose en poussière de gouttes. Le presque rien se transforme en presque rien. Si, de ce genre d'embrassades avec le néant, la matière solide ne sort qu'avec des grossesses nerveuses, qui pourrait affirmer qu'il s'agit d'un phénomène inattendu ? La déception est donc garantie là où surgit l'écume.» *Ibid.*, p. 23, 24, 25, 440.

pour établir comment un étant déraisonnable devient un *être raisonnable*. C'est une dimension de l'individuation qui est aussi importante. La comptabilité agence depuis toujours des êtres tout en se constituant comme isolats et opérations autour d'*êtres raisonnables* que nous nommerons aussi des *raisons*. Des raisons agencées en raisons de penser, d'expliquer, de faire, de vivre, de justifier, et en matière de Capital, «Tout a une raison»; dès lors, tout être a la possibilité d'être l'objet d'une «raison suffisante».¹ C'est lorsque la raison d'un Capital ne suffit plus, en absence d'*être justifiable*, que la question du mal-être advient, qu'il y a déséquilibre de l'être ou de l'avoir. Il peut, dans ce cas, apparaître un *être démesuré*. Un *avoir* démesuré. C'est aussi lorsque l'Être doit se déphaser, se réinventer, se préparer à devenir autre, que la raison d'une perte peut aussi devenir un état d'être déraisonnable. De la raison comptable d'une perte, c'est le concept de la dépense en Capital qui est à mettre de l'avant: pourquoi dépenser ses avoirs ? Le prix à payer est à la fois un gain qui rapporte d'autres *avoirs* mais aussi de la *déperdition de l'être*, une tension importante de l'individuation qui perd à un niveau de sa transduction pour en gagner ailleurs, un profond déséquilibre de la métastabilité, et en même temps elle est une opération vive d'individuation. C'est le rapport des *pertes et profit* de l'individuation qui est en jeu dans la dépense, et ce rapport est d'autant plus tendu dans le cas de l'*être-endetté*. C'est une théorie de l'*être-endetté* qu'il faudrait mettre de l'avant face aux prestations complexes de l'intuition de l'être raisonnable pour faire apprécier autrement le jeu de la comptabilité dans le développement de la dette, de la créance et des comptes créditeurs et leur effet dans l'Inégal de l'Être du Capital. De l'*être-endetté*, et du point de vue de l'individuation, que pourrions-nous trouver comme bonnes raisons pour justifier, qu'en lui, il y a «un architecte, que les circonstances n'ont pas achevé de former» ?² Et même s'il pouvait tendre vers cet achèvement, il y aura toujours un moi en formation et en manque de moyens dont la conjugaison le pousse à emprunter sans qu'il sache souvent trop pourquoi: à «je ne sais quelle intention profonde de construire qui inquiète sourdement ma pensée.»³ L'*être-endetté* déploie lui aussi l'*existence comme séjour* à construire selon un habitat de l'être spécifique, comme si la dette venait à son aide, le protégeait, lui permettait de s'immuniser contre les éléments extérieurs à son monde, le temps de pallier à l'Inégal de l'Être.

Le Capital est souvent une île déserte. Cette île déserte offre un modèle de relation entre le Moi, son Capital et le monde à l'ère de la conquête des mondes extérieurs est nécessaire pour nourrir, meubler, combler l'être. Là encore, de l'*être-endetté* à l'*être raisonnable* et de l'*être comptable* à l'*être démesuré*, tous ces étants isolats de l'Être jouent à plein régime leur opération respective dans la structure de l'Inégal du Capital comme espace onirique ontologique. Le jeu de la comptabilité est de rendre plus explicite cette

¹ Il y a plusieurs années, en faisant la lecture du *Pli* de Deleuze, nous avons été estomaqué de constater la proximité de ces thèses avec ce que nous avons comme intuitions, réflexes ou ressentis générés par notre pratique professionnelle comptable. Nous reconnaissons notre dette à Deleuze à ce sujet. Le concept de «raison suffisante» est le titre du chapitre 4 de *Pli* qui commence par «Tout a une raison...» De larges pans de cette section sur le Capital sont directement inspirés de *Pli*, et de l'œuvre de Deleuze en général. Nous le résumerons dans nos mots et dans le cadre du Capital, nous le compléterons par d'autres apports conceptuels ontologiques et nous citerons les passages les plus significatifs qui nous feront prendre conscience de tous les «points d'inflexion» à considérer pour passer d'un stade à un autre, d'une phase à une autre, d'un événement à un autre, d'une différence à une multiplicité, d'une opération d'individuation à un être qui advient. Voir Deleuze, G. (1988) *Le pli, op. cit.*, p. 55.

² Valéry, P. (1945) *Eupalinos ou l'Architecte*, Paris, Gallimard, p. 59.

³ *Ibid.*

réalité ontologique: elle est une *explicitation* de l'Inégal du Capital, dirait, pour nous, un Sloterdijk. Rendre plus explicite, c'est un trait de la modernité qui cherche des mots pour faire des formes, pour faire corps, rendre plus réel l'idée, l'image mentale ou l'inconscient. Aux dires de ce dernier, parmi «les caractéristiques de l'explicitation en marche, on trouve aussi, désormais, le fait qu'elle parachève les architectures de sécurité de l'existence [...] pour en faire des disciplines, des routines et des institutions sécurisées d'un point de vue formel.»¹ Si les explicitations comptables du Capital appellent des mots, des nombres, des opérateurs arithmétiques et des choses, en cette direction «elles relèvent à la fois de l'analyse du réel et de la synthèse du réel. Elles font progresser le déploiement d'un état de fait sous la forme d'une liaison active entre des démarches relevant de l'opération et des tournures relevant du discours.»¹ Seulement voilà, face à ce dispositif d'explicitations, le Capital, lui, en lui-même, est *univocus*, qui conserve le même sens selon des variations différentes; c'est le sens de l'Être, c'est l'univocité de l'être et une multiplicité de noms. Tous les concepts de choses pour désigner un Capital ne sont que des plis d'un même tissu de l'Être, Être qui reste le Même, ou identique. Il n'y a qu'un seul et même Capital. C'est le vivre en vérité dans le devenir. Le Capital c'est le devenir-*avoir* pour le devenir-*être*. Et parce que les choses-*avoirs* et les désirs-*avoirs* ne cessent de se métamorphoser dans les devenirs, de différer dans la répétition de l'Être, il y un écart, un décalé qui est l'Inégal. Un *avoir* et un être-*avoir* *deviennent*. Un Capital n'est donc que la série de variations continues et discontinues de ces choses qui font l'être, qui le mettent en exercices de soi-même et elles deviennent; elles font advenir l'Être selon des inégalités. Si le Capital de l'Être est Devenir de l'*avoir*-qui-devient, il y a là une combinaison *être*-mouvement qui nous oblige à penser le disparate, l'incertain, le hors-champ, l'illimité, le perpétuel, l'inconnu, le non-monde: des inégalités qui résonneront autrement, s'équilibreront ou se désagrégeront dans le devenir. Le Capital de l'Être est donc une différence pour cause de devenir; c'est ce qu'il *a* et c'est ce qu'il faut *être* qui pose cette inégalité qui est une différence; et cette différence fuit, se lézarde; cette différence est mouvement, ligne de fuite qui perce des murs conceptuels aprioristes et fait franchir l'être dans l'événement insoupçonné, bourré de devenirs, de choses aux devenirs disparates. Celui d'un seul Événement pour tous. L'ontologie de ce que j'*ai* se confond avec l'univocité de l'être. L'univocité signifie ici que l'être est Voix, et le Capital en est le porte-parole. L'ontologie du Capital est celle qui donne à l'Être une seule voix, un être infini dans ses variations selon une infinité d'attributs matériels, cognitifs, affectifs, perceptifs, numériques, arithmétiques, etc., mais chacun exprime une intensité d'une même voix, celle de l'Un. De manière plus pratique, l'ontologie du Capital, c'est l'individuation du devenir et l'expression problématique de la genèse des modes de relation-isolation de l'homme au monde. Ces modes de relation sont des affections des attributs qui s'analysent selon des multiplicités et leur méthode singulière de s'agencer pour produire de l'individuation. L'Individuation par le Capital est un acte d'intensité ontologique qui agence des rapports différentiels de manière à les actualiser dans des qualités, des quantités ou dans toutes autres étendues temporelles liées à l'individuation psychique et collective, ou toutes autres étendues temporelles qu'elle

¹ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 184.

crée dans des mémoires-supports comme relais à la Voix. Il y a donc deux types de rapports qui importent ici: les rapports différentiels dans la synthèse réciproque du Capital avec l'être et les rapports d'intensité dans la synthèse dissymétrique du sensible, des affections, de cette forme des affinités à la chose à rechercher qui font dans la disparité. C'est la variation du même être qui implique en même temps une différenciation et c'est la présupposition ou la prédisposition que le sensible induit par tension comme instauration d'une invention ou de création de quelque chose de nouveau, mais en surcroît de ce qui est, en bifurcation autre. Cette idée du sensible est importante ici car elle peut se présenter comme forme nouvelle sur une matière, comme du pré-individuel. Ainsi, pour Deleuze ce sensible est aussi l'idée, de celle qui advient comme qualité de ce qui est; or, une «qualité fulgure toujours dans un espace, et dure tout le temps de cet espace.»² L'individuation par le Capital est production d'une vie intense parce qu'alimentée par des sensibilités, des impressions voire des désirs de s'entourer de *choses* à exercices pour soi. L'individuation est invention de l'idée pour devenir soi. Des idées variées, des variations des choses du même que soi. L'individuation est l'activité qui crée les idées, les mots, les concepts du réel des choses que l'on ramène à soi; elle est ce qui met en mouvement des éléments hétérogènes et qui ouvrent la voie à des *aventures pour avoir* qui entraînent l'être sur des chemins de sa différenciation. En cours de route, toutes ces choses rencontrées et possédées en soi se sont révélées irrégulièrement.

La Comptabilité comme instrument isolateur par comptes et états de compte montre un *monde-maquette* soulignerait pour nous Sloterdijk de l'expérience insulaire du Capital de Soi dans le monde extérieur: toutes ces petites îles seraient, de fait, fortement caractérisées par un «climat insulaire», expression utile pour qualifier l'*atmosphère ambiant*, les affects de la rencontre entre une valeur monétaire et une chose, pour décrire des climats politique, culturel, technologique ou social d'un échange réalisé ou à venir avec le Capital, pour signaler des «climats de compromis», fruits d'une équilibration de la biosphère, de ce qui rend viable une part ontologique de l'être, encore l'inverse, ce qui, dans cet air du temps, rend mortifère un investissement en Capital.³ En quelque sorte, une technique comptable dresse un monde ontologique du moi-proprétaire et la comptabilité serait cette mer, cet isolateur entre les mondes-comptes. Le Capital figure le rapport conflictuel, défaillant, entre la vie et la mort selon des inégalités de temps et d'espace. Avec le Capital, *c'est comme*, c'est ça; c'est comme cette chose-là, l'Être que tu es, ce qui est, comme s'il pouvait offrir le temps à la vérité comme *avoir*, et obtenir la vérité au temps comme *avoir*. Parce que la finitude humaine pèse de tout son poids dans la balance du temps et de la vérité, la question du Capital est comment trouver un équilibre entre inquiétude face à la vie et sérénité face à la mort. Le temps est premier, la vérité est deuxième. Partant, il y a toutes sortes d'inégalités entre les deux. Surtout avec la vérité de la précision: elle mériterait une destitution car source d'insatisfaction, de dépense inutile, de crainte et tremblement kierkegaardiens: le Capital de Être risque gros dans la précision qui est alimentée par une pure passion de la crainte de mourir et ici, à ce niveau de détail, il «signe son arrêt de mort pour

¹ *Ibid.*

² Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, op. cit., p. 281.

³ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 275.

autant qu'il met sa vie dans la passion qu'il demande de cette manière.»¹ Parce que la vérité de la mesure du Capital est une multiplicité qui ajoute des temps, des passés, des devenirs; elle s'ajoute aux êtres, elle répète des différences d'êtres: la multiplicité du Capital a une valeur dionysiaque; elle porte atteinte à la durée pure, à l'infinitude; elle fait alors diversion, elle place l'Être dans un hors-temps.² Encore que, on peut dédoubler la problématique et y voir un autre double à la Deleuze qui croit que la «seule subjectivité c'est le temps, le temps non chronologique saisi dans sa fondation»; du coup le temps *est* la vérité, et comme vérité, le temps ne peut devenir que fuyant, qu'il est une virtualité complexe et multiple, et que le lien s'efface entre l'être d'autrefois et l'être absolu.³ Le Capital est donc devenir. Ainsi le Capital peut devenir l'image mobile de l'éternité, puisqu'il est mémoire, point de contrôle, et mouvement de l'Être. Le Capital est un point de coordonnée de l'Être, un point de mire sur des choses utiles à la vie, des *avoirs* pour protéger l'être contre le péril du temps, certes, mais aussi pour le renforcer, le développer, le réinventer, le redécouvrir: ces *avoirs* sont des états de fait qui concernent les *états cognitifs des choses* pour que l'être advienne, pour que l'avoir conduise à l'*être-sécurité*, à l'*être-inventé* ou à l'*être-découvert*. Tout l'enjeu de la comptabilité est de rendre explicite cette problématique de l'Être du Capital qui résulte de la tension entre l'avoir qui renforce les défenses immunitaires psychiques et l'être qui cherche à s'élever au-dessus de sa condition. Si le temps n'a que pour fonction d'exprimer le devenir, alors la comptabilité explicite ce devenir en état de choses et en cela elle est une véritable «politique d'ouverture des frontières» de ces choses immigrantes «qui sortent de l'état de non-invention pour entrer dans l'état d'invention», de l'*être-inventé*, et qui sortent de l'état de la non-découverte pour entrer dans l'état de la découverte», de l'*être-découvert*.⁴ La comptabilité offre donc des produits de l'explicitation du Capital entre *doit* et *avoir* qui adviennent pour l'inventé ou le découvert de soi.

La comptabilité est une mappemonde qui présente des régions insulaires du Capital qui sont des modèles de monde de Moi dans le monde de l'Autre. La comptabilité doit donc faire *bonne figure* pour présenter l'effet isolat de cet élément du Capital d'un autre élément. Si elle exprime un désir de vouloir savoir les états-isolats du Capital qui renvoient à un champ d'extériorité, mieux vaut qu'elle montre aussi un *espace figural bien à soi* qui rend lisible, audible et intelligible cette plongée du Capital dans des mondes extérieurs. Si ces états sont comme pourvus de *forces* et d'*affects*, leurs *indices* comptables peuvent basculer dans la tête du lecteur ou du moi-propriétaire dans une méditation du temps les concernant, un recueillement qui finit par effacer leur rapport de succession et fait travailler le temps de manière hétérogène: temps présents, futurs et passés tourbillonnent autour de ces *forces* et de ces *affects* de manière à donner lieu à l'image d'un mouvement circulaire qui repasse par les mêmes points selon des contractions de la pensée et d'excitations qui créent des figures instantanées toujours différentes. L'œil

¹ Kierkegaard, S. (1946) *Crainte et tremblement*, Paris, Aubier, p. 117.

² Dans ce cas, la comptabilité est aussi une machine à faire remonter les temps des états du Capital vers l'ontologie de la temporalité accrochée à l'angoisse du néant mais pour mieux faire revenir tout ce *beau monde* vers une pensée comptable, unifiée dans l'équation d'une inégalité, là même où le sens serait encore attaché au monde malgré son défaut de valeur plus explicite pour elle-même.

³ Deleuze, G. (1985) *Cinéma 2 - L'image-temps*, Paris, Minuit, p. 110.

⁴ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 185.

écoute l'indice comptable du Capital selon une hétérogénéité temporelle. La donnée comptable n'est pas un chiffre. Elle s'appuie sur un espace figural dont l'étendue plastique est liée à l'alignement de la pensée sur le temps. La comptabilisation du Capital pose la question de son insertion dans un système de signes et de temporalités. Chaque nombre, titre de compte, poste budgétaire ou état des bénéfices non répartis - un lieu figural important pour un moi-proprétaire qui affiche ses capitaux propres - est un objet multifonctionnel qui permet une multiplicité d'interprétations de son fonctionnement sémiotique selon des utilités économiques, managériales, financières, sociales, esthétiques (pour soi), mémorielles, archivistiques, etc. Le signe comptable, c'est aussi ce quelque chose qui se met à la place du Capital. Selon Pierce, un signe est soit un indice, un symbole ou une icône mais nous aimerions, ici seulement, y voir davantage un indice comme étant une relation de contigüité, c'est-à-dire pour nous un signe-voisin ou un signe-liant au Capital.¹ Cet indice comptable de rapprochement du Capital ou cet autre est, chaque fois, une prise de contact aligné avec le temps; cet indice vu et lui est, chaque fois, un objet du présent, notre «consistance même, différenciée et qualifiée, de notre existence. Ce présent est nécessairement fini, limité, borné par une certaine capacité de contraction.»² Chaque composante de l'être, chaque composante de l'*avoir* pour *être* «a ainsi son présent ou sa durée propre, si bien que les différences ne sont pas seulement d'espèce à espèce: dans un même organisme coexistent plusieurs présents, durées ou *vitesse*s relatives.»³ Le présent indicel de cette chose comptable ou le présent de cet autre *avoir* tisse l'être inégalement; d'où la reprise de cette idée de la transduction à l'effet que l'objet comptable est un objet présent qui fabrique l'être selon des vitesses variables. Il faut octroyer à la comptabilité indicelle des capacités de transduction de l'Être par le Capital. Les images comptables du Capital traduisent des états transductifs du Capital. Les états du Capital en sont des divisions, des permutations, des qualités exprimées en quantités, en objets techniques ou en tout autre type d'être. Ils sont donc des variations, des *êtres capitaux* dispersés dans l'espace et dans le temps au nom de la multiplicité de l'Être. Les qualités et les quantités des états comptables du Capital sont des étendues, des mémoires, des voisinages intensifs du Capital. La comptabilité est la carte de ces états, la topologie des coordonnées de chacun. Elle est un diagramme du Capital où se croisent des lignes de ces états, des plis d'un même tissu, d'un même monde donc, celui du Capital; elle est une «embarcation» du Capital dans des états d'êtres, dans des états cognitifs d'un monde vu et lu «comme intérieur de l'extérieur»; avec la comptabilité, lorsqu'elle incorpore, enchâssement le Capital dans des *êtres capitaux* qui comptent, l'individu propriétaire de ce Capital devient «maître de sa vitesse, relativement maître de ses molécules et de ses singularités».⁴ Un état du capital est un être-

¹ Deledalle, G. (1990) *Lire Peirce aujourd'hui*, Bruxelles, De Boeck, p. 84 et ss.

² Zourabichvili, F. (1994) *Deleuze. Une philosophie de l'événement*, op. cit., p. 72.

³ *Ibid.*

⁴ Nous citons le passage précis où nous empruntons cette posture à Deleuze pour en comprendre le contexte qui témoignait du pli comme le dedans de la pensée: «Les forces viennent toujours du dehors, d'un dehors plus lointain que toute forme d'extériorité. Aussi, n'y a-t-il pas seulement des singularités prises dans les rapports de forces, mais des singularités de résistance, aptes à modifier ces rapports, à les renverser, à changer le diagramme instable. Et il y a même des singularités sauvages, non liées encore, sur la ligne du dehors elle-même, et qui bouillonnent particulièrement juste au-dessus de la fissure. [...] Mais, si terrible que soit cette ligne, c'est une ligne de vie qui ne se mesure plus à des rapports de forces, et qui emporte l'homme au-delà de la terreur. Car, à l'endroit de la fissure, le pli fait une boucle [...] traçant un espace du dedans, mais coextensif à toute la ligne du dehors. Le plus lointain devient intérieur, par une conversion au plus proche: la *vie dans les plis*».

temporel du Capital, mais aussi être temporel de contrôle, un être dont la particularité est d'être lent, momentanément, le temps mémoriel d'un temps d'un instant, le temps d'une *prise* sur cet état du Capital ou d'une *reprise* de cet état. Le Capital est un événement transductif. Le Capital est invention, résolution de problème, parce que multiplicité temporelle, parce que Devenir. Il a une fonction du Nouveau. De créer surtout des états, des dérivés dans l'aménagement du Capital. Les réalisations techniques des *êtres capitaux* sont inventées par le Capital. Le Capital est composé d'une multiplicité d'*êtres comptables* pour l'aider dans sa tâche d'anthropotechnique: *faire* l'Être, parce qu'il «doit se produire lui-même dans une querelle permanente autour de son être non déterminé», incomplet, imprécis.¹ Les images de ces états seraient donc des «images-volume, au-delà du mouvement même» du Capital, capables de donner de la profondeur de champ d'existence au Capital, à l'Être, à cet Inégal.² La machine comptable en ajoute à l'Être, à cet Inégal, car elle fabrique des *vitesse*s d'objet du présent qui sont des *ouvertures de l'existence*, des espaces moins obscurs de la *clairière* de l'Être, mot heideggérien qui signale l'ouverture de l'être-au-monde pour exprimer ce qui advient, par la suite, pour penser l'Être en tant que *clairière*; et c'est dans cette clairière que l'on retrouve l'homme dont ici l'enjeu est de veiller sur la vérité de l'Être du Capital, c'est le *berger* dans la clairière qui est demandé par l'Être pour sauvegarder la vérité de son Capital; ce berger est, dès lors, un gardien de la clairière, un garde des frontières de l'existence de l'être-au-monde; ce maître des vitesses des objets présents, c'est un agent contrôleur de l'être-au-monde qui est une «projection de l'Être, cet Être dont le destin est de destiner», projection sur la clairière, comme l'être-jeté (comme projet jeté au monde) hors de lui, comme projet de lui-même donc, projet qui signifie l'«acte de poser dans la représentation», dans une sorte de «sphère de l'"analytique existentielle" de l'"être-au-monde", c'est-à-dire comme la relation extatique à l'éclaircie de l'Être.»¹ L'homme qui comptabilise, ce berger du Capital, ne dit que la vérité de l'Être. D'abord la vérité, indicatrice, de ses états manquants, la vérité de son inégalité qui est toujours la Même, malgré sa progression-devenir et de ses variations advenues; le berger comptable, lui, *entre-temps*, travaille pour l'Être; il fait dans le préfabriqué, élabore des plans de coordonnées du Capital pour produire plus efficacement la maison de l'Être, celle qu'il habite par le langage; cet abri immunitaire est donc construit sur plans comptables, ici, à partir de, et dans l'écoute du parler du Capital de l'Être. La comptabilité fabrique des images du passé en même temps qu'elle fabrique des images du moment, qu'elle produit des images présentes des états du Capital mais tout en les servant comme des coordonnées plongées dans le devenir; s'ajoute alors des images virtuelles de ces états. En quelque sorte, dans cette dimension, la comptabilité est une topologie à base zéro pour le Capital qui s'y miroite toujours comme un commencement: l'Être préfère y voir une table de conversion qui ne produit qu'une chose, du non-être pour devenir. Un néant en quelque sorte qui ne peut que déboucher sur le mal d'Être un Autre, ce défaut comme Capital.

C'est la chambre centrale, dont on ne craint plus qu'elle soit vide, puisqu'on y met le soi. Ici, on devient maître de sa vitesse, relativement maître de ses molécules et de ses singularités, dans cette zone de subjectivation: embarcation comme intérieur de l'extérieur.» Deleuze, G. (1986) *Foucault, op. cit.*, p. 129-130.

¹ Sloterdijk, P. (2000b) *Règles pour le parc humain, op. cit.*, p. 58.

² Deleuze, G. (1983) *Cinéma 1 - L'image-mouvement*, Paris, Minuit, p. 22.

La question posée par le Capital c'est aussi, et peut-être même, d'abord, celle du mal-Être, de l'*avoir* qui n'est pas encore dans l'*être*. D'un plan comptable à l'autre, il s'agit, sous la contrainte de cas singuliers de l'événement, toujours infinis, de penser la pensée du Capital, son acte, son mouvement, sa lutte contre la finitude, sa transduction, ses effets individualisants, etc., et toujours selon des principes d'incomplétude. Nous devons l'interpréter sur le fond du *comment je deviens fidèle à mes affinités*, donc selon une compréhension préalable de l'ontologie de l'Être comme Un, comme revenant à lui-même à travers son expression multiple. Le Capital et ses états, c'est la même voix qui est *reprise*, qui est reprise d'une reprise, qui est l'événement d'un événement. Il est incarnation de virtualités. Un Capital est un Devenir. Et l'être est ce Devenir. Ce Capital est multiplicité parce que devenir; il *consiste* inégalement en plusieurs événements banals, inouïs, brutaux, sécurisants; à tout le moins affectés par des passions, des peurs, des raisons, des austérités, des retenus d'être, des *avoirs-mal*, selon des vitesses de l'être, sous maîtrise ou non, mais des vitesses de libération de l'être en *temps réel*, toujours présent.² Le Capital se perd et se retrouve dans le Devenir selon des vitesses irrégulières. Si le Capital est une multiplicité, il devient une singularité insupportable sublimée lorsqu'il est en *situation de dépense*. Entité bipolaire qui donne et qui prend, la comptabilité surajoute, amplifie ce sentiment de la perte et de l'acquis pour perdre à nouveau dans l'espérance d'un retrouvé-autre. Il y a donc une théorie de l'intime de la perte de soi à formuler qui serait de l'ordre de l'*abyssalité*, ce vers quoi tombe l'être lorsqu'il rate son déploiement hors-de-lui. Dépenser, perdre, du Capital est le destin, le découler originaire de l'Être puisqu'il s'en remet à lui-même pour s'épuiser à Devenir un Autre. Un Autre qui sera toujours le Même, qu'un autre pli de l'Être. Dépenser c'est faire revenir à soi ce qui a été dépensé. Perdre, c'est donner à l'autre ce qui sera toujours à soi. Perdre du Capital comme peur de perdre ses possibilités d'être, c'est revenir à soi dans sa résolution de ce qui peut Être, mais sans l'égalité de son être-été; perdre du Capital conduit à l'*être-en-dette*, entraîne une créance, peut-être, jamais honorée, face à son créancier qui ne peut être que le Devenir. Là, peut-être, pourrions-nous trouver des conditions ontologiques de sécurité qui se posent face au Devenir qu'est le Capital, de ce pourquoi il y a Contrôle, contrôle de la perte de soi, contrôle du temps pour être mieux qu'un autre que ce moi. Dépenser, perdre, épuiser, concepts précieux pour intégrer le Capital dans des champs de réflexion sur le contrôle plus étendus, celui de l'immunité du moi-*avoir* vers l'immunité du nous-*avoir*. Manière plus ontologique de dire que la comptabilité protège mon bien et celui des autres en même temps, dans le même système de protection de soi et d'autrui.

¹ Heidegger, M. (1964) *Lettre sur l'humanisme*, op. cit., p. 67, 69.

² Virilio nous demande de noter cette leçon épistémologique de l'astrophysique qui nous montre comment penser plus loin que le monde, le monde des choses concrètes, celle de notre propre monde, par exemple: «*au-delà de l'attraction terrestre, il n'y a plus d'espace digne de ce nom, mais seulement du temps !* Un temps qui assumerait à lui seul la réalité cosmique», c'est-à-dire «à une temporalité d'outre-monde, sans aucun rapport avec le caractère foncièrement "spatio-temporel" de nos activités au sein de l'espace d'une planète en *suspension dans le temps*; l'éther d'un temps-lumière sans analogie avec notre estimation habituelle de la durée et de l'étendue géophysique.» Voir Virilio, P. (1995) *La vitesse de libération*, Paris, Galilée, p. 13, 15.

19.1 Le Capital: vers la constitution d'une immunologie comptable ?

Le rôle de l'homme qui comptabilise serait d'abord la recherche d'agencements entre moi et l'autre, c'est-à-dire des rapports entre les éléments qui composent les aspects variés de l'ensemble spatiotemporel du Capital. Espace et temps ou la qualité technique de la reprise de son Bien sous d'autres cadres spatiotemporels: l'existence du Capital tient aussi dans la vie examinée qu'il contient à travers la trace comptable qui ouvre l'expérience élargie de l'être, et la pensée, et le rêve, et la possibilité d'être soi-même dans la communauté partagée parce la comptabilité fait franchir et franchie l'espace et le temps avec le plus grand nombre d'états du Capital, émancipateurs de l'être, grâce à leur inscription dans les livres de compte d'un monde à moi et de leur capacité à occuper une position livresque par le biais d'une opposition à un extérieur. Vivre en sachant que son Capital circule en dehors de nous-mêmes, dans l'espace sociétal, au sein même du libre marché, n'est-ce pas là une privation, un tourment qu'on ne peut comparer à rien parce qu'attente interminable étant donné que la comptabilité dit aussi que les choses du Capital *ont disparu* dans d'autres espaces socioéconomiques, tout en affichant, contradictoirement, que ces mêmes choses disparues continuent d'être présentes ? En situation comptable, où est le Capital ? Où sont les êtres comptables ? Pour un moi-proprétaire, *comment vivre dans un oikos éclaté* ?¹ L'*oikos*, c'est la propriété, c'est un ensemble de biens et d'êtres rattachés à un même lieu d'habitation et de production de l'Être, c'est la *maison* de l'être. Au début d'Être et Temps, Heidegger signale que l'un des modes d'être décisifs du Dasein est l'être-dans, c'est le *In-Sein*; c'est-à-dire l'être-dans-le-monde qui veut dire l'être auprès au monde, qui est *là*, dans un lieu existentiel; car *In* dérive de *Innan* qui veut dire habiter, séjourner, être dans le même espace que l'autre. Quel est l'espace, quelle est la maison de son être, en quoi un actionnaire est-il un être-dans-le-monde ? Comptabilité et espace: deux questions qui mettent en tension le problème de l'activité du Contrôle du Capital. L'une des problématiques les plus délicates de l'épistémologie des sciences et des techniques de la comptabilité est celle du passage du monde de l'intériorité d'un détenteur du Capital à l'espace socioéconomique des marchés financiers où circule son Capital tout en tenant compte de l'espace alphanumérique de contrôle de la comptabilité. D'un espace à un autre espace, de celui-ci à celui-là, pour tous les moi-proprétaire, la question centrale ici est: face au Capital, où sommes-nous ?

19.1.1 L'être comptable est un être-dans

La comptabilité est un monde peuplé d'objets techniques, particulièrement de médias. En examinant une pièce comptable ou la figure exemplaire d'un grand livre général, on observe, à prime abord, un espace matériel d'expression. Ce qu'on peut y voir, spontanément, ce sont des liens, des rapports entre des choses, des choses attachées ensembles, réunies par l'écriture, le nombre, la calculabilité ou rapprochées à cause de l'espace même des graphies et des signes. Une *dialectique spatiale* s'établit entre un matériau comptable, les signes de sa surface réfléchissante et un lecteur. Tout liseur a son espace, tout

¹ Nous empruntons cette dernière expression à Neyrat, F. (2006) «La vie dans les sphères: comment vivre dans un oikos éclaté

lecteur y trouvera un espace représentatif, un point focal à partir duquel s'ouvriront les projections de son imaginaire. Les états financiers publiés sur un marché par une entreprise cotée à la bourse offrent des séries complexes de postes comptables qui sont autant d'espaces sociaux qui sont des espaces symboliques où peuvent s'exprimer toutes les opinions qui structurent le sens à donner au Capital de cette entreprise. Cet usage public de l'*espace comptable* compte pour un parmi d'autres caractéristiques possibles de cet espace humain des plus singuliers: il est une source commune à bien des arts du langage. En quelque sorte, l'*espace comptable* peut, à lui seul, façonner un langage scriptural, graphique, raisonné, critique, figural, pictural, *numérique*, poétique, technique, théorique et scientifique. Au-delà des types de discours que l'on peut entreprendre sur elle ou à partir d'elle, la comptabilité pose la question de l'espace comme problématique fondamentale.

Or, la notion d'espace suggère l'idée de l'étendue réelle ou virtuelle des êtres comptables selon une panoplie de relations spatiales. Cette idée de l'étendue, elle est à considérer entre ce qui s'étend dans des mondes extérieurs comme ce qui s'étend dans des mondes intérieurs. Toute perception d'un lien comptable entre chose, événement et personne, est une prise sur un espace orientable car la comptabilité est aussi une technique d'intervention sur l'espace, elle est en prise sur la totalité du lien perçu par la totalité de l'être qui perçoit; c'est par cette étendue jusque dans l'être et bien au-delà de l'être-dans-le-monde que cette spatialité s'articule en significations. Il est facile de se mettre dans la peau d'un entrepreneur, d'un gestionnaire ou d'un comptable qui procède à l'examen sommaire de quelques-uns de ces liens, et de se *voir* en train de prendre une mesure du monde selon des espaces hétérogènes, d'être en train de plonger dans l'émotion d'un processus d'engendrement des capitaux selon l'*autre*, et l'*ailleurs*. Des perceptions jouent à plein entre des états du Capital qui sont proches, ici, là-bas, lointains, selon des espaces inconnus, extérieurs ou hors champs de visibilité. En même temps, dans un autre niveau de réalité, la comptabilité présente des insécurités du territoire des jeux d'exercice du Capital: l'horizon de l'appropriation des capitaux par le Capital ne doit pas masquer la durée et l'étendue des contrôles contre le risque de perdre le Capital dans l'espace public. Le devenir du Capital du moi-proprétaire, c'est le pays qui est devant lui et ce sont les mondes qui l'entourent qui en dressent le chemin. Tout Capital a son espace. Le Capital comme devenir est le temps qui le traverse. Espace et temps forment le mouvement d'un Capital et la Comptabilité en mesure l'étendue puisque l'œil qu'elle reçoit permet au regard de creuser le réseau des objets de ce Capital; ainsi, «décentré par rapport à ceux-ci je ressens une distance qui, les éloignant de moi, les fait tels et me permet de les comprendre. Mais la distance à la fois sépare et unit: l'*espace* naît de la conscience que je prends de ce double effet.»¹ L'espace d'expression du Capital est donc une modalité des choses et du moi-proprétaire et ces dernières perceptions n'«assurent ni paix ni pouvoir, trop proches encore du flux des impressions pré-conceptuelles», et ce sont ces affections qui conduisent à vouloir ordonner ces espaces, à souhaiter les contrôler, et d'abord à espérer maîtriser les projections de l'imaginaire de ces affections. Mais *qui veille ici*, comme le dirait Maldiney, quel regard est le *gardien futur* de cet espace de circulation du

?, *Multitudes*, no. 24, printemps, p. 1.

Capital, par quel «continuel retour à l'espace de sa garde, au souci de ce lieu, y entretient sans trêve la possibilité de [quel] Imminent» ?² De cet Imminent, c'est le sort réservé au Capital de l'Être, et l'espace de sa garde, c'est celui du contrôle comptable. Il y a là l'énoncé phénoménologique de la nécessité de construire théoriquement cette enveloppe transcendante inaliénable autour de l'Être et du Capital pour les penser dans le même espace commun, dans le même espace ontologique. De nouveau, la question heideggérienne revient ici: où est le détenteur du Capital lorsqu'il dit qu'il *est* au monde avec son Capital ?

Si un nombre comptable est anthropoïde parce qu'il traduit tôt ou tard un élément humain ou un élément non humain qui lui, est, tôt ou tard, en résonnance avec l'homme, alors il est aussi de l'ordre de l'être comptable et sa position dans un tableau comptable délimite un espace de l'évidence lié à un champ de suppositions sémantiques élargies à d'autres espaces de manière à donner à l'espace anthropologique et culturelle l'unité d'une même vision, celle d'un espace économe d'une longue chaîne de raisons qui se laissent résumer le un quantum. Le petit être comptable, le nombre, et le grand fugitif, le mouvement du Capital, appartiennent à la méconnaissance et au malentendu puisque l'un ou l'autre n'est «rien ni tout, ni ceci ni cela, mais à la fois tout et rien; qui n'est pas quelque chose, mais toujours autre chose; qui n'est pas quelque part, ici ou là, mais toujours ailleurs, autre part, ou mieux partout-nulle part, *ubique-nusquam*».³ L'être comptable, partout ailleurs et nulle part ailleurs, est donc *ubique-nusquam*. Comptabiliser, c'est faire habiter, habiter, penser les mouvements et les déséquilibres autour d'une invariance résiduelle: le Contrôle comme espace immunitaire dans l'être.

19.1.2 L'espace immunologique contrôlé comme force motrice des utopies ontologiques par le Capital

La Comptabilité est une surface réfléchissante, composée de lettres et de nombres qui forment autant de points d'intensités ontologiques, de fulgurances éphémères entre être et événement entre des efforts consentis ou à consentir par lesquels chaque chose comptable est un indice de l'effort consenti ou de l'effort à consentir pour contrôler un Capital et ce n'est rien d'autre que le même effort pour se conserver soi-même. Sur le plan de la connaissance, quel est le meilleur régime de vérité pour un état du Capital qui conduit à la conservation de soi ? Le contrôle comptable doit-il être compris et conceptualisé sur des éléments de sa matérialité et de sa symbolicité ? Philosophiquement parlant, le contrôle comptable doit-il être pensé sur la seule base de la *chose individuelle*, celle propre à l'individu, ou sur la base d'une seule *chose*, très concrète, matérielle, symbolique, ou selon une entité logique, rationnelle, scientifique ?

Nous voudrions prendre prétexte à ce dernier volet pour entreprendre une ouverture épistémologique dans le prolongement de ce que nous avons avancé jusqu'ici et concevoir cet axe du contrôle technique comptable du Capital à l'aide d'une théorie interdisciplinaire qui, faute de mieux dire,

¹ Zumthor, P. (1993) *La mesure du monde*, Paris, Seuil, p. 15.

² Maldiney, H. (1994) *Regard Parole Espace*, Lausanne, L'Âge d'Homme, p. 117.

³ Jankélévitch, V. (1980) *Le Je-ne-sais-pas-quoi et le Presque-rien*, Tome II, Paris, Seuil, p. 113.

est fondamentalement anthropologique, donc une théorie anthropotechnique des espaces, sociaux et intimes, pour aborder, à terme, un champ plus subjectif de la comptabilité.

Si la Comptabilité à elle seule peut fournir tous les matériaux pour la présenter comme une véritable *philosophie de l'apaisement* de l'Être du Capital, mieux vaut y intégrer les «processus modernes de la décharge technologique, de la détente morale et de l'abandon de l'idéologie économique de la rareté» au profit d'une «compréhension "cinétique", "historique" ou "évolutive" de la clairière heideggérienne qui devient plutôt un allègement bienfaisant»: un «tel allègement est garant du refuge constitutif de l'extase poétique».¹ Ce refuge, c'est, entre autres, les espaces ontologiques au sein d'un *système immunitaire symbolique* qui contrôle les accès à l'Être, et à ce qu'il a, pour s'exercer à l'extase d'une esthétisation de soi.

La contrôlabilité est une forme active et réactive du contrôle. Mais c'est plus un état, une propriété de ce qui est contrôlable, ou de ce qui doit être contrôlable. Cette propriété demeure ontologiquement la question de l'homme qui contrôle. C'est pourquoi nous devons, nous aussi, renvoyer à «l'hybridité de la technologie et de l'anthropologie qui conditionne l'émancipation du monde extatique du protohominidé contre l'*environnement* animal» jusqu'à l'homme, donc de s'en remettre «à une "anthropologie historique" de la différence ontologique», celle contenue dans notre idée du Capital.² Pour mieux comprendre l'origine et la possibilité de ce que l'homme contrôle ou peut contrôler, c'est s'interroger fondamentalement sur l'origine et la possibilité même de l'homme, plus particulièrement dans ce qu'il «se fait aujourd'hui à lui-même avec d'immenses effets rétroactifs»: la question de ce contrôle est liée à cette question de l'homme qui se fabrique lui-même, comme «un produit ouvert pour une élaboration ultérieure. Nous ajoutons aussitôt ce que nous ignorons qui, ou ce qui, est son producteur.»³ Le contrôle dont il sera question ici est celui qui s'inscrit dans cette autoproduction humaine, celui qui est en mouvement dans ces effets rétroactifs pour venir conditionner ce fond existentiel d'ignorance qui finit par s'ajouter dans la production de soi. Dès lors, la comptabilité qui contrôle est de l'ordre de l'engendrement; elle est une production de l'homme et l'homme «ne peut engendrer l'homme parce qu'il est déjà homme avant d'être homme»: la technique comptable qui contrôle est un dispositif *autopoétique*, soit une multiplicité qui produit l'homme et qui reproduit l'homme en produisant l'homme pour le transformer davantage en produit producteur.⁴ Il ne faut pas y voir ici un vulgaire mécanisme ou une machinerie biologique comme l'autopoïétique de Maturana et Varela, mais selon le sens des anciens grecs (Platon, Aristote, entre autres) de production artisanale ou artistique, également au sens de mimésis, soit l'imitation d'une imitation, de produire ce qui a déjà été produit.⁵ Ensuite, selon les hypothèses de travail de Sloterdijk qui estime la nécessité de procéder enfin à un examen en profondeur de la genèse de cette production artisanale de l'homme par une «analyse ontoanthropologique, par une situation résolument préhumaine, dans laquelle le résultat n'est pas toujours

¹ Tuinen, S. van (2007) «La Terre, vaisseau climatisé: Écologie et complexité chez Sloterdijk», *Horizons philosophiques*, vol. 17, no. 2, p. 55.

² *Ibid.*

³ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 35.

⁴ *Ibid.*

⁵ Sur l'œuvre, les travaux et les continuateurs de ces deux auteurs, on consultera avec profit l'ouvrage suivant: Dumouchel, P. et J.-P. Dupuis [sous la dir.] (1983) *L'auto-organisation. De la physique au politique*, Paris, Seuil.

anticipé de manière latente»; autrement dit, de poser un regard d'avant l'intention, d'avant l'intention de devenir un homme car il « n'était pas encore ce qu'il allait devenir avant de le devenir. Il s'agit donc de décrire le mécanisme anthropogénétique et d'expliquer, à sa lumière, qu'il procède d'une manière résolument pré-humaine et non humaine»: il faut donc poser l'être selon cette anthropogénétique avant de pouvoir parler de l'autopoétique pour que, par la suite, sur un plan épistémologique ou scientifique, on puisse distinguer l'ontoanthropologie de l'anthropologie et que, du coup, «en aucune circonstance il ne peut être confondu avec l'action d'un sujet producteur, ni divin, ni humain.»¹ Cette condition d'étude est nécessaire pour formuler la comptabilité comme une anthropotechnique du Capital de l'Être, c'est-à-dire le concept synthèse qui renvoie à «toutes les formes d'exercice autoréférentiel et de travail à sa propre forme vitale».² Ces exercices de sont pas que physiques ou en interaction avec des objets matériels, ils sont aussi psychologiques, cognitifs, intellectuels ou peuvent s'interpeler à partir d'autres catégories. Ainsi, la catégorie de la contrôlabilité peut, par exemple, mobiliser la notion moderne d'*ascétologie* de Sloterdijk pour parler des formes de l'ascétisme, non spiritualistes et, du coup, discourir «avec leurs annexes de physiotecniques et de psychotechniques, de diétologies et d'entraînements autoréférentiels» qui, ici, peuvent être associés «à des exercices intellectuels, des autodressages, des autoélevations et des autoabaissement, bref: l'univers des tensions verticales codées par la métaphysique.»³ De l'autoaugmentation de la fierté de l'être à son autodiminution, de l'autoaccroissement du Capital à son autodispersion, chaque fois qu'il y a une autoréférence à quelque chose nous nous donnons l'occasion de poser une généalogie du contrôle, de son ontoanthropologie à son anthropologie et avec elle peut être entreprise une *analyse de l'explicitation* par des comptabilités et des techniques comptables, considérées ici comme des pratiques anthropotechniques du Capital. Ceci étant proposé, est-ce là le principe le plus simple, et le plus fondamental, que nous pouvons présenter pour dire et redire, toujours mieux, le problème des problématiques conceptuelles sur le contrôle comptable du Capital ?

Jusqu'où pouvons-nous nous rendre dans une généalogie supposée pour repérer un fondement des valeurs de contrôle, enfoui dans les sous-sols d'une anthropogenèse ? De l'idée généalogique du contrôle, comme première et ultime barrière qui protège l'Être, de corps étrangers, de la frontière de défense d'un espace intérieur, contre des éléments issus d'un espace extérieur, dans ce tiers-état de l'un à l'autre réside le principe d'un *système immunitaire* et de son prolongement technique hors-de-lui, dans les exercices autoréférentiels de l'anthropotechnique.

Au sein des sciences biologiques, Sloterdijk rappelle que la «vie physique de l'individu n'est rien d'autre que la phase à succès de son système immunitaire. De ce point de vue, la vie apparaît comme le miracle qui permet aux organismes de se préserver efficacement d'environnements envahissants.»¹ Nous disions plus tôt en quoi la technique est le prolongement du cerveau et de la biologie humaine. La technique est une mémoire expérientielle du monde intérieur de l'homme. La technique vient, en quelque

¹ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 36.

² Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 55.

³ *Ibid.*

sorte, pallier les limites humaines; elle est une réponse à ses défauts biologiques originaires. De fait, pour Leroi-Gourhan, le milieu technique est un facteur de dilution du milieu intérieur; ce milieu technique est organisé en corps techniques dans lesquels on retrouve «des traces laissées par tout le milieu intérieur», et l'évolution technique est une reproduction de l'être humain, de toutes ses tendances, y compris de ses tendances d'auto-défense.² Dès lors, ajoute Sloterdijk, on est tenté de «comprendre le principe de l'immunité non plus au sens seulement biochimique, mais aussi dans son acception mentale et psychodynamique.»³ Voilà ce que nous proposons: que le contrôle comptable du Capital soit également envisageable comme une immunologie mentale et psychodynamique qui relève de l'*autos*, de l'auto-défense de l'être obtenue par les mouvements autopoïétiques que sont les exercices autoréférentiels de l'anthropotechnique.

En cette direction, il nous est envisageable de conceptualiser la comptabilité comme traduction technique de cette acception, comme faisant *corps* avec cette immunité mentale dont l'une «des prestations primaires de la vitalité de l'organisme chez l'être humain est d'être capable d'avoir une préférence spontanée et énergique pour son propre mode de vie, pour ses propres valeurs, ses convictions et les histoires qui lui permettent d'interpréter le monde.»⁴ Il est dans l'homme de s'auto-défendre par des forces psychiques conséquentes. Le cas exemplaire qui devrait retenir notre attention est celui des narcissismes puissants qui sont en rapport avec le Capital. Selon Sloterdijk, ces narcissismes sont, à la base, «le signe d'une intégration affective et cognitive réussie de l'être humain en lui-même, dans son collectif moral et dans sa culture.»⁵ Cet être narcissique est persistant, résistant dans sa réaction archaïque pour prendre, défendre et préserver l'objet d'amour qui est la personnalité propre ou encore, lorsque cet état de chose est un fait accompli et qu'il en est immunisé, il identifiera un objet préalablement aimé, du genre de ce que peut lui rappeler un *avoir*, et c'est la quête de son appropriation qui pose le procédé d'exploration des affects qui consiste en une suppression des inhibitions de l'être par l'introduction dans l'organisme psychique d'un hypnotique euphorisant; des sentiments refoulés s'extériorisent et le narcissique consent à s'extérioriser, à aller en dehors, au-delà de sa bulle, aller voir l'autre pour lui prendre un objet-avoir, et revenir, triomphant, fier. L'homme, dans la mesure où il est une créature qui peut marcher sur les plates-bandes de l'Autre, est un cas d'école chez le narcissique parce qu'il passe son temps à s'éprouver, à se mettre en exercices. Chez lui ou chez un groupe, lorsqu'il y a un «narcissisme intact», lui seul, apriori, «serait l'automanifestation immédiate d'une histoire de succès vitale qui a jusqu'ici permis à ses acteurs d'évoluer dans un continuum d'affirmations de soi et de préférences pour soi-même.»¹ À condition d'en avoir les moyens, dirions-nous; du coup, le narcissique devient *maître de sa vie*, brise les chaînes féodales de ses vieilles inhibitions et tente de fabriquer, de s'exercer, de s'entraîner à rendre son moi cohérent à partir d'un idéal du moi qu'il mesure avec les *avoirs* manquants pour l'atteindre. Une figure du Capital offre une lecture de cet idéal du

¹ Sloterdijk, P. (2001) *Essai d'intoxication volontaire, suivi de L'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Paris, Hachette, p. 235.

² Leroi-Gourhan, A. (1945) *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, p. 342 et ss.

³ Sloterdijk, P. (2001) *Essai d'intoxication volontaire, suivi de L'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, op. cit., p. 235.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 235-236.

moi comme la comptabilité qui s'y rattache peut lui offrir la figure d'un sur-moi, qui incite un moi-propriétaire à se défendre, à s'immuniser contre les pulsions instinctuelles, contre la culpabilité de l'être-endetté, se défendre contre la décharge d'un principe plaisir/déplaisir qui ne s'ajusterait pas à la réalité. Tout moi-propriétaire ajuste son organisme à la réalité de son Capital pour le biais d'un système immunitaire psychique qui consiste à contrôler l'accès des stimulations de ce Capital par son Soi ou par le corps étranger qui est l'Autre. Ainsi, avec le Capital, l'homme se crée des idéaux afin de rétablir, entre autres, le narcissisme perdu de l'enfance, et lorsque «le bouclier narcissique est intact, l'individu vit dans la conviction que le fait d'être soi-même est un avantage insurmontable. Il peut en permanence célébrer son analogie avec lui-même. La forme habituelle de cette célébration est la fierté.»²

19.1.3 Le projet d'une comptabilité: précipiter le *thymós* de l'être inégal face à lui-même

Thymós signifie, chez les Grecs de l'Antiquité, l'*esprit*, comme siège des passions et des sentiments, c'est le siège des émotions morales; c'est le *cœur* de l'être, mais c'est surtout, pour nous, le *courage*, qui est l'unité paradigmatique à retenir pour une ontologie comme la nôtre, courage susceptible de montrer l'*ardeur*, nous dit Platon, dans la *République*, pour que la sensibilité morale cède le pas d'abord à une *passion de l'âme*, de celle plus proche des jugements de valeur comme l'amour de soi, la reconnaissance, la dignité, le sens de l'honneur, mais aussi ardeur selon l'indignation, l'exaspération et la colère. C'est Fukuyama qui, récemment, dans *La Fin de l'Histoire*, réhabilita cette notion en soulignant l'existence d'un même schéma d'évolution des sociétés autour d'un dispositif politique plus émancipateur qu'est la démocratie libérale, le système politique le plus apte à répondre à la composante thymotique de l'homme, soit en lui octroyant la marge de liberté suffisante pour qu'il puisse satisfaire son désir d'être reconnu comme un être humain digne de ce nom.³ Partant, la comptabilité est un dispositif thymotique opérationnel: elle est force motrice de soulèvement et d'émancipation, relais des affects dignes et langages des idéaux, un monde de motifs de s'applaudir et de s'insurger devant des chiffres spectaculaires ou désastreux. La fierté, c'est d'abord une composante de l'ardeur, du *thymós* des Grecs, comme son opposé, la colère. Le *thymós* est une composante de l'être entre gaieté et ressentiment; et bien plus au sens d'une «réclamation de la gaieté [qui] n'a ici d'importance que dans la mesure où elle exige une attitude souveraine»; on l'obtient par un effet de retour de son propre investissement de l'être, on «l'acquiert en reprenant volontairement un poids qu'aucun homme qui calcule rationnellement ne chargerait sur ses épaules. Être souverain, c'est choisir par quoi l'on se laisse submerger.»⁴ Le *thymós*, c'est une victoire de l'être ou son courroux, c'est par conséquent, et forcément, une ambiance ontothymique chez l'être affublé d'un double sens opposé de sentiments propulseurs d'action forte. Cette notion est en mouvement entre

¹ *Ibid.*, p. 236.

² *Ibid.*

³ Voir le développement théorique de cette acception p. 76 et ss. et voir plus loin les références à Kojève et sa lecture de Hegel sur la partie de la lutte pour la reconnaissance, p. 176 et ss: Fukuyama, F. (1992) *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.

⁴ Sloterdijk, P. (2007) *Colère et Temps. Essai politico-psychologique*, op. cit., p. 162-163.

l'être militant s'autosatisfaisant de sa propre cause et l'être contestataire s'auto-opposant à une situation révoltante, immorale, injuste. La conduite thymotique est aussi une conduite comptable potentielle, par exemple pour rapporter un *avoir* fier à soi-même, un rendement, un dividende, un fort taux de profit. Gagner de l'argent par l'effort d'une maîtrise de ses coûts, connaître un bénéfice net inespéré, obtenir un budget à la hauteur de ses projets et de ses ambitions sont des situations comptables qui peuvent donner des accès à l'espace thymotique des réalités susceptibles d'être théorisées. Inversement, la lutte pour obtenir ce qu'on veut à la suite d'une colère du monde, ici d'une injustice financière (souvent sous la forme d'une rémunération salariale) ou une inégalité dans la répartition des ressources économiques et matérielles du Capital, entraîne, dans l'absolu, une «réactivité révolutionnaire entre sentimentalité et inexorabilité», un mouvement de contestation thymotique qui justifie de se porter «volontaire pour assurer ce rôle, on fait comprendre plus ou moins explicitement que l'Histoire elle-même doit exécuter le Jugement dernier» au nom de la mémoire et d'autrui, du moins afin que l'histoire soit reconnaissance d'un tel fait d'arme.¹ La réaction thymotique, c'est une réalité toujours bien présente dans la modernité mais que nous ne la voyons plus, soutient Sloterdijk; au contraire, nous devons la redécouvrir, non pas pour encourager à outrance la production de narcissismes, mais pour poser d'autres systèmes de forces morales, immunisantes, pour expliciter des éthiques de soi comme des pratiques anthropotechniques qui donnent le bonheur d'espérer changer sa vie sous l'effet protecteur d'une immunologie psychodynamique. La quête d'un *avoir* thymotique, lorsque réussie, n'est pas rien puisqu'il est l'objet rapporté pour la victoire de l'*être* qui s'est déplié sur lui-même. L'acquisition d'un nouveau bien, une profitabilité accrue, ou tout autre type de gain en Capital peut faire l'objet d'une mainmise thymotique sur soi lorsqu'on «éprouve de la fierté envers soi-même et son groupe, on produit de manière endogène une sorte de vitamine immatérielle qui protège son organisme contre les informations destructrices ou envahissantes.»² C'est là une manière de voir l'immunologie mentale de l'être s'activer en situation thymotique. L'aspiration à la puissance sur soi protège l'être dans son ascension vers lui-même. Cet élan vers soi protège de l'extérieur puisqu'il est notre exigence de nous contrôler nous-mêmes, puisqu'il contribue à octroyer au Capital une réserve de sentiments de notre courage sur soi.

Le Capital protège l'être des accidents de la vie jusqu'à le rendre *immunisé* dans son intimité, jusqu'à lui procurer un confort mental composé de *forces*, comme s'il était à l'abri dans une *serre luxuriante*, dans un monde de confort intérieur où la vie cherche l'abondance, des situations extatiques et autres *gâteries*.³ Cela ne veut pas dire que la misère n'assaillit plus cet abri de l'être et que ce dernier n'est plus touché par l'ennui, le ressentiment ou la révolte. Ces affects croisent ces autres affects à travers une serre bien à soi dont le plus grand luxe est le *temps disponible*, un état du Capital utile pour faire face aux situations de travers et tenter de les réaffecter en vue d'une plus grande immunologie.¹ La comptabilité peut permettre de nourrir cette maison de l'être si on accepte de l'envisager comme un dispositif de

¹ *Ibid.*, p. 163.

² Sloterdijk, P. (2001) *Essai d'intoxication volontaire, suivi de L'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, op. cit., p. 236.

³ Ce sont des concepts de Sloterdijk que l'on retrouve çà et là dans son œuvre. Nous y reviendrons plus loin.

«pilotage thymotique des affects» car il est absolument conforme aux réponses ontologiques à donner à l'imitation du désir et à la calculabilité de prestations utilitaires liées à l'exploitation du Capital.² Si la comptabilité peut devenir un vecteur d'accélération thymotique du gain en Capital, ou de l'être *plus immunisé*, rendu plus fort psychiquement, en permettant à son détenteur de revendiquer des formes superbes de conquête, en même temps, cette comptabilité peut susciter des mouvements thymotiques objectés. En effet, elle peut générer des disputes et des emportements, par le biais même des calculabilités, des taux de rendement, des prix et des coûts que cette course *affectée, individualisante, orgueilleuse* du gain, en Capital, entraîne chez d'autres. Si le pilotage thymotique comptable des affects du Capital vaut pour celui qui en est le détenteur, lorsque celui-ci étend ses appendices et plonge dans le monde, c'est-à-dire au-delà de la clairière de l'Être, ce pilotage *suffisant* pour soi est tributaire de la dignité de l'autre, affectée par cet automouvement du Capital qui n'est pas le sien; il est dépendant donc de la fierté de l'autre potentiellement atténuée, diminuée par les excès pathologiques ou immoraux du Capital prédateur, du Capital qui *affecte* le ressentiment, du Capital délirant qui suscite de la colère. Face à autrui, le pilotage thymotique comptable génère de la pacification, de la régulation et de la contestation thymotiques. Du contrôler de soi qui met à l'épreuve revient au même de parler de prendre des risques calculés du Capital qui appartient à un moi. C'est de ce début de mouvement vers sa visée qui immunise, celle de la promesse d'une conquête, celle d'un dépassement de soi-même. Lorsque le Capital est lui-même en mouvement dans le monde, la comptabilité interfère comme un système de défense fonctionnant silencieusement et efficacement, sans que nous le sachions vraiment. Sur les milliards de millions de chiffres qui se croisent d'une comptabilité à une autre pour faire corps commun, plusieurs d'entre eux sont là pour défendre notre Capital et fait partie du système immunitaire et protège l'être contre les informations destructrices et envahissantes. Ce prolongement technologique immunitaire est un réseau complexe de comptes-organes et de cellules-nombres spécialisés, réalisant une série de structures qui assurent le maintien de l'intégrité du Capital qui est le maintien de l'intégrité de l'Être. Ce système de contrôle comptable coordonne la défense contre les agressions étrangères et reste relié à l'intimité de l'être; il participe à la personnalité immunologique du moi-propiétaire du Capital.

19.1.4 L'espace, le regard, la lumière de la mappemonde comptable: pour une archéologie de l'intime

La technique comptable, c'est l'homme. La technique comptable, c'est l'homme qui comptabilise ou l'homme pour qui il y a comptabilité en son nom. Si la comptabilité lui présente une coexistence de structures antagonistes entre ce qui est à lui et ce qu'il doit à l'autre, entre ce qu'il doit avoir et ce qu'il ne peut avoir, elle lui offre un espace d'examen critique sur lequel il peut développer cette fierté face à ce compte ou cette vengeance métaphysique face à cet autre. Dans cette perspective, le chemin vers la pensée polyvalente est ouvert entre ce qui doit être contrôlé et ce qu'il ne peut pas ou ce qu'il ne veut plus

¹ Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, op. cit., p. 740 et ss.

² Sloterdijk, P. (2007) *Colère et Temps. Essai politico-psychologique*, op. cit., p. 278-279.

contrôler. De recourir au thymotique, c'est une façon ontologique de toucher à une forme d'*archéologie de l'intime*, dirait Sloterdijk dans *Ni le soleil ni la mort*, et plus spécifiquement pour dire et redire que le contrôle comptable appartient aussi à cette sphère de l'intime. En effet, nous devons, aussi, faire retour sur l'histoire personnelle à la fois de l'agent contrôleur et du détenteur du Capital pour apprécier le cheminement de la pensée vers la fabrication comptable des contrôles. De l'espace graphique d'expression du Capital que constitue la comptabilité comme espace externe, c'est dire qu'il nous faut, aussi, penser l'espace intérieur.

Faisons un bref retour sur quelques matières épistémologiques classiques pour mieux avancer les thèses ci-dessous. Prenons les chemins neufs ouverts par Sloterdijk et convenons avec lui qu'il est temps de «dissoudre les héritages écrasants de la métaphysique de la substance et de la chose isolée» car ils conviennent mal, entre autres, aux objets d'étude de la comptabilité.¹ Bien plus, depuis toujours la philosophie oriente la science pour qu'elle raisonne chaque chose isolément et cherche un fondement à cette substance des choses ou à cette autre. La chose pour elle-même et la substance-fondement constituent depuis plus de deux millénaires le «noyau dur du réel», d'où l'émergence sous de formes multiples d'une «pensée de la substance» érigée comme la seule matrice autorisée à «chercher l'essentiel du monde et de la vie dans et seulement dans ce que l'on peut appréhender de manière concrète et individuelle, ce qui a une existence par sa matière et par sa forme, ce qui, dans les objets, et les situations que nous rencontrons, se continue toujours comme leur essence.»² Cette *ontologie de la chose* n'est plus acceptable pour penser plus, pour verbaliser plus correctement les surcomplexités des mouvements démographiques, politiques, économiques, sociaux, numériques, informationnels et des mouvements mêmes des sociétés. En épistémologie, la philosophie classique rassure la pensée contemporaine, particulièrement celle de la science, en valorisant l'ordre des mots sur l'ordre des choses en accordant de la valeur à la matière, à la molécule solide, au tangible, à l'être concret, à un fondement de la chose ou de l'être, au substantiel de la chose ou de l'être, tout en misant sur un régime de croyances selon lesquelles «les choses isolées, les objets et personnes physiques individuels constituent l'épine dorsale du réel.»³ D'une impasse conceptuelle à une autre, dans le mouvement de brassages des disciplines et des réflexions épistémologiques, l'heure est à revoir ce pourquoi nous persistons à penser la connaissance et la science sous ce double cadre du substantialisme et de l'individualisme. Le temps est venu de remettre à plat le «fétichisme de la substance et de l'individualisme métaphysique» en lorgnant l'immanence de l'être et son espace mental que Sloterdijk nomme l'*espace soufflé* pour référer aux jeux des mots et des représentations mentales de la pensée qui suivent différents mouvements, puis, différents arrêts, puis d'autres et différents *mouvements de vol cognitifs en suspension*, c'est-à-dire une pensée qui vaut pour elle-même et qui fait du surplace, qui se met en rapport immédiat avec elle-même, le temps d'un instant, puis, s'emporte, fuit dans l'espace mental au sein duquel la liberté de l'être souffle dans toutes les directions à la fois; un espace

¹ Sloterdijk, P. (2003) *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, op. cit., p. 161.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 162.

mental difficile à décrire de manière cartésienne mais qui aurait bien plus l'aspect d'une galaxie ouverte sur l'univers et chaque étoile qui fulgure serait un groupe d'idées en automouvement sur elles-mêmes, qui tourbillonnent pour soi jusqu'à former une sorte de baluchon d'idées bien à soi, donc fondamentalement une sorte d'agencement d'éléments de la pensée pliés sur eux-mêmes: ou encore, pour faire autres images, cette pelote cognitive se mue, se met à circuler ailleurs en laissant échapper le fil de ces idées, comme si elle était *soufflée*, au même titre que cette autre qui suit un autre itinéraire de vol, bref ces amas stellaires d'éléments de la pensée sont comme des *bulles de savon* qui circulent dans l'air et qui ont été soufflées à l'aide d'une paille, celle propre à chaque être qui, du coup, dans son idéalisme de bon enfant, verrait, «avec enthousiasme, ses propres œuvres d'art», se représenterait ses pensées-bulles avec fierté, mais «jusqu'à ce que ces choses colorées éclatent.»¹ Le grand enjeu de Sloterdijk est de reformuler les formes et les corps de l'Un et du consistant à partir d'un espace mental, un espace soufflé entre des *pôles* qui seraient à se représenter non comme une ligne de A à B, un rapport de A/B, deux points isolés comme A, puis, B, mais comme des axes formant un champ magnétique, ou entourés d'un champ psychodynamique qui vaut pour lui-même et ayant l'image d'une sphère. C'est donc un espace intérieur marqué par des points de convergence éphémères d'une *pensée convulsive et vitaliste*, le temps d'un arrêt sur image, selon des frontières ouvertes entre l'*immobile* temporel et le *limité* cognitif, le temps de faire des combinaisons expérimentales entre des éléments proches, anciens, éloignés, récents et selon le rythme comme l'être l'entend, comme l'être le fait, comme l'être l'entreprend dans l'optique d'une maïeutique de soi-même, pour venir au monde de soi, à partir d'un repli sur soi, de sa pensée pour elle-même et c'est à partir de ce seuil qu'il faut envisager tous les exercices requis, ensuite, pour élargir tous ces autres espaces intimes à d'autres types d'espace sphérique, à d'autres types d'espace immunitaire et ce depuis «l'arrivée sur terre par la naissance à la production de mondes, à l'être-dans-des-sphères de l'être humain.»¹ Des mondes enveloppés pour nous dans des comptes, dans des états de compte du Capital, dans tous les éléments comptables du Capital qui se replient *in fine* sur un moi-proprétaire; et ce sont ces positions alphanumériques encore mal comprises par ce qu'elles renferment, ce sont ces mesures comptables qu'il faut *ouvrir* conceptuellement pour voir à l'œuvre une comptabilité éparpillée dans des mondes dont le mouvement apporte le monde de l'être d'un Capital enfermé dans des enveloppes numériques et rapporte des mondes extérieurs sous une rature en forme de comptes. Il suffirait de trouver le temps pour s'y arrêter et trouver à travers les nombres et les intitulés des pièces comptables les signes de ces mondes et comprendre que la comptabilité est un *jeu du monde*, rassemblé en ce lieu, au croisement du Capital et du moi-proprétaire et la conduite thymotique décisive reste le déchiffrement du devenir-monde du monde, de celui-ci contenu dans cet actif ou de cet autre contenu dans le chiffre d'affaire. Atlas, mappemonde des mondes du Capital, la comptabilité est dorénavant à penser bien au-delà de la rationalité économique puisqu'elle est devenue, elle aussi, un axiome à partir duquel «s'est développé une topologie psychologique moderne qui a réparti l'être humain, sans s'arrêter à ses premières auto-localisations de soi, sur des lieux radicalement différents, conscients et

¹ *Ibid.*, p. 162-163.

inconscients, [...] des lieux qui appartiennent au moi et des lieux sur lesquels des Autres intérieurs ont dressé leur camp.»²

Ainsi, il n'est pas facile de considérer la comptabilité comme une topologie psychologique à partir duquel il faut penser les espaces intérieurs, puis les espaces extérieurs des choses qui circulent du Capital tout en sachant dire en quoi la comptabilité exerce une mainmise, une capture de ces choses qui est, chaque fois, une autolocalisation de ce qui *est à moi*, de ce qu'un moi-propriétaire peut être. Mais c'est un effort à consentir qui doit se faire à travers ce que la comptabilité transporte avec elle: la voix des mondes qui ne sont pas à soi, des univers de Capital Autre qui menacent ou contraignent son admission dans des cercles supérieurs de lui-même. Colère, fierté, et temps, le temps de la retenue, le temps du contrôle joue à plein ici. Petite ou grande comptabilité, toutes ces choses décomptées valent pour soi ou jouent contre soi car c'est lui, c'est l'être thymotique qui se fait jour à chaque hésitation révélatrice de ces brouillons de lui-même. Que peux-tu faire avec toutes ces *choses d'entreprise* enregistrées dans des comptes sinon métamorphoser le lyrisme d'un Autre que ce moi, cette erreur à ne pas commettre dont il faut réécrire le livre de vie ? Le secret de sa survie, de sa vie ou de sa vie autre tient à sa faculté à autoplastifier la comptabilité avec ce qu'il est, avec les moyens du bord ou avec des *avoirs* fantasmagoriques qui correspondent à sa mesure et à sa démesure. Comment rassembler ces thèmes apparemment éloignés de la comptabilité technicienne ?

Quels sont les mots, les concepts, quels discours tenir pour les «contenus essentiels de notre vie», ceux qui ne sont pas de l'ordre de la «culture normalisé de l'université et des standards bourgeois» mais rendus nécessaires pour qualifier notre «vie d'expérimentations», entre autres, et dans notre cas, selon une ontologie du manque, de l'inhibition et de la limite normopathique du moi ordonné ?³ Aujourd'hui, nous dit Sloterdijk, il faut entreprendre un *déplacement du sérieux* vers un vocabulaire constitué d'un mélange de figures expressives de manière à mieux rendre, à aller au-delà de ce que les «images secs de la trivialité du monde de la vie du scientisme» ne peuvent plus traduire; il faut des concepts sérieux et réaliser un travail sérieux pour désigner «l'élément non-objectif»; mieux vaut signaler humblement qu'il faille expérimenter à ce niveau de l'épistémologie pour mettre au point une sorte de langage pour identifier «un élément médial pour le pré-objectif, le non-objectif»; donc, discourir sur un concept de *médialité* qui désignerait un mi-lieu entre ceci et cela, un milieu ambiant qui est un milieu en songes et c'est la «clairière fondamentale» de l'être et les «atmosphères» qui y circulent qu'il faut fixer dans le langage prioritairement, ces éthers d'idées qui se mettent en mouvement comme si ces nuées de la pensée sont des «rapports microclimatiques globaux» qui s'y développent et disparaissent.¹ Ce qui est vrai pour la pensée de la recherche comptable est aussi vrai pour la pensée comptable en action. Ouvertures, fermetures fondamentales sur un sujet, un lien, une chose; arrière-fond présent à tout objet mobile, à tout déplacement de la pensée, comme s'il y avait une sorte d'écran, de membrane, de décor de fond, tantôt ouvert sur l'extérieur d'un théâtre de la pensée, tantôt

¹ *Ibid.*, p. 164.

² Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, op. cit., p. 93.

³ Sloterdijk, P. (2003) *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, op. cit., p. 165.

plus fermé, plus englobant par une sorte de cape de l'impensé; bref, il est requis un langage pour décrire une «culture technique dans laquelle l'implicite devient l'explicite, et où le vague devient l'exact», donc qu'enfin les sciences sociales et humaines puissent acquérir d'autres vocabulaires pour cerner l'espace mental sachant que «nous ne sommes en effet jamais absolument "dans le monde"» comme le précise Heidegger dans *Être et Temps*, mais plus proche d'un espace intérieur, comme dans une «bulle à la paroi teintée, en un point défini et accordé, un lien qui possède sa propre extension et tension sphérique singulière»: comme l'esprit souffle dans toutes les directions à la fois, au-delà d'un certain espace, l'horizon s'obscurcit, se courbe parce que c'est un non-monde, non accessible au verbe, au langage, nous cessons de pouvoir voir, connaître.² Il faut ici s'en remettre aussi à Freud qui jugeait l'être comme une «énigme topologique», une zone d'ombre importante d'un point de vue néo-phénoménologique car cette créature est difficilement délimitable dans son rapport cognitif à la réalité: «où se trouve-t-elle en vérité ? Sur quelle scène latente agit-elle lorsqu'elle fait ce qu'elle fait manifestement?»³

De l'espace-nature à l'espace social, de l'espace économique à l'espace d'expression comptable, des espaces de circulation du Capital à l'espace intérieur d'un détenteur, il y a, sous toutes ces dimensions, un être topologique à cerner. La valeur d'une comptabilité est-elle fonction du développement technique de toutes ces formes de spatialité ? Mais que veut dire pour la pensée comptable que la technique, en un certains sens, passe par la mise en œuvre de concepts de repérage de l'espace de circulation du Capital et que ces concepts sont censés octroyer une prise sur quelque chose qui se résume, tôt ou tard, dans le Capital ? Cette chose montrée par la technique comptable, est-ce bien la réalité même ? Comment penser une chose du Capital qui est *là* ? L'agent pensant contrôleur est mis en jeu dans un espace d'intermédiation, dans un espace de discussion qui le met en rapport dans ce qu'il est, dans ce qu'il fait et selon les lieux à partir duquel il pense et veut agir. Par l'entremise d'une technique comptable qui agit à distance, il se sert de la figure-nombre, au sens que nous donnons à ce concept-outil: intemporelle puisqu'assujettie à toutes les dimensions temporelles, de sorte qu'elle peut être actualisée à tout moment et en tout lieu, mais thymotique, aussi, puisqu'elle proscriit ce qui n'est pas conforme à la tradition d'un Capital et entraîne, par le fait même, la protestation de celui ou du groupe exclu par un tel choix arbitraire. La figure-nombre est matière à refoulement et à rebuffade car elle a le potentiel d'une fonction thymotique. L'agent pensant contrôleur doit se préparer non pas à l'expérience d'une décision rationnelle mais il doit s'attendre à une marche hasardeuse au-delà des frontières de l'espace d'intermédiation. Des espaces inconnus ou méconnus. Le Capital désigne des espaces sociaux, économiques, intimes de l'inégalité. Il renvoie à des principes de propriété, sources de fierté, et à des principes d'injustice, sources d'une contestation de la part de ceux qui veulent agir avec des prémisses égalitaristes et qui ne sont pas détenteurs d'un Capital adéquat. La figure-nombre qui révèle l'inégalité en Capital est le terreau possible d'où peut naître des mouvements d'opposition, révolutionnaires, «accompagnées de lames de déception et de frustration qui produisent

¹ *Ibid.*, p. 166-167.

² *Ibid.*, p. 167.

³ *Ibid.*, p. 168.

toujours, outre la résignation et un rejet cynique des illusions passées, des formes aiguës et actuelles de colère. De celles-ci naissent les aspirations typiques de l'époque et une remise en scène étendue et approfondie du drame révolutionnaire.»¹ Face à ces mouvances, il y a des formes de contrôle à faire advenir. Les choses du Capital présentées par les figure-nombre de la comptabilité sont telles qu'elles le sont: à la fois signes de la propriété de quelqu'un, d'autrui, et en même temps une manière technique de signaler une chose qui, elle-même, suppose un certain nombre de liens avec la société, avec le temps, avec les espaces de discussion; donc multiples et très enchevêtrés avec la réalité de tous ceux qui peuvent contester l'inégalité d'un Capital. D'où, sans doute, pourquoi une comptabilité exposée aux autres ne provoque pas toujours les mouvements durables et puissants d'indignation et de rébellion. Entre les choses à soi et les choses d'autrui autour des affaires du Capital, la comptabilité se pose en structure immunitaire.

Le contrôle comptable peut apparaître comme un dispositif immunologique de l'intériorité psychique parce que l'écriture de mon bien et la notation de celui d'autrui interpellent un rapport de coexistence au sein d'un même espace sociétal entre communautés d'intérêt obligées de se doter de mécanismes d'autodéfense. Non seulement ce dispositif immunologique matérielle, symbolique voire numérique assurent en extériorité le maintien de l'intégrité du Capital comptable, mais il traduit aussi la base de la personnalité immunologique d'un propriétaire du Capital comme peut l'être le cas exemplaire de l'entrepreneur-propriétaire: sa comptabilité a comme fonction de conserver la mémoire d'expériences précédentes et de permettre à l'entrepreneur de réagir en conséquence comme il en est tout autant de la personnalité même de l'entrepreneur capable de reconnaître des milliers de dangers à l'intégrité de ses avoirs tout en sachant se doter de choses et des êtres qui se lieront ensemble pour neutraliser ces obstacles ou événements dangereux. Tout en étant autorégulée, une comptabilité n'est pas isolée des autres systèmes immunitaires.² Non seulement est-elle en relation intime et fonctionnelle avec la personnalité immunologique de son gestionnaire-lecteur-régulateur, mais elle fait partie d'un système intégré de défense que représentent les lois, les normes et autres dispositifs anthropotechniques. La comptabilité peut-elle se poser en technique ontogénétique, de celle qui permet à l'homme de se développer à l'abri, comme protégé, immunisé ? Si l'on en croit les travaux récents de Sloterdijk, toute l'histoire humaine des

¹ Sloterdijk, P. (2007) *Colère et Temps. Essai politico-psychologique*, op. cit., p. 155.

² Prenons connaissance du grand trait qu'il dresse pour étayer d'abord l'idée d'une immunologie globale: «Les systèmes immunitaires sont des attentes de blessure et de lésion incarnées ou institutionnalisées, qui reposent sur la distinction entre ce qui nous est propre et ce qui nous est étranger. Alors que l'immunité biologique se rapporte au niveau de l'organisme individuel, les deux systèmes immunitaires sociaux concernent les transactions supra-organismiques, c'est-à-dire les transactions coopératives, interactives, conviviales, de l'existence humaine : le système solidariste garantit la sécurité du droit, la prévention existentielle et les sentiments de parenté au-delà des familles respectives ; le système symbolique garantit la compensation de la certitude de la mort et la constance des normes par-delà les limites des générations. À ce niveau-là aussi, la même définition s'applique : la « vie » est la phase de réussite d'un système immunitaire. Comme les systèmes immunitaires biologiques, le système solidariste et le système symbolique peuvent eux aussi connaître des phases de faiblesse, voire de presque-échec. Ces phases s'expriment, dans l'expérience que l'homme fait de lui-même et du monde, sous forme d'une instabilité de la conscience de sa valeur et d'une incertitude à propos de la charge que peuvent soutenir nos solidarités. Leur effondrement équivaut à la mort collective.» Institutions, lois fiscales, cabinets comptables et normes comptables sont des dispositifs solidaristes qui engagent des collectifs lorsqu'ils sont en mouvements, lorsqu'ils sont déployés pour garantir la sécurité du Capital monétaire. Sloterdijk, P. (2011a) «Co-immunité globale. Penser le commun qui protège», *Multitudes*, vol. 2, no. 45, p. 43.

anthropotechniques y conduit, y compris ce qui pourrait être une anthropotechnique comptable du Capital.¹

19.2 Du Capital à l'espace d'exercices de l'Être: de l'ontologie vers l'anthropotechnique comptable

Une science de l'homme soutiendrait sans doute que la comptabilité est le propre de l'homme. Une science plus perspicace la rendrait comme une caractéristique, ce qui est spécifique à un homme qui y a recours. Une science de l'homme plus audacieuse affirmerait qu'une comptabilité est une véritable propriété de quelqu'un, son extension technique. Une science du futur, spéculative, nous la présentera, peut-être, comme un principe d'une science de la vie tout court, comme un *épigonisme*, soit un schème qui, à chaque publication de résultats comptables, est une occasion qui fait apparaître une ébauche de quelque chose qui ne deviendra l'élément de ce propriétaire qu'après un certain temps, qu'après quelques cycles d'état financier ou après des mouvements de dépenses et de revenus, voire après des années, des décennies ou des générations. En cette orientation, on pourrait soutenir qu'une comptabilité publiée est une *épigénie*, c'est-à-dire un mode de creusement du Capital de l'Être, de la manière dont il a été sculpté pour s'approcher de cette esthétisation de soi. *Épigénie* au sens d'une modification de la nature des agencements des états de son Capital sans altérer la forme cristalline, lumineuse, de la forme voulue rayonnante, éblouissante de l'Être. Enfin, une comptabilité est épigonale parce qu'elle offre même apparence que ce qu'est ou veut son propriétaire. Elle est technique épigonale parce que celui qui la maîtrise comme un propriétaire est un créateur qui cherche à se mettre sur la *voie-où*, sur le chemin qui mène où doit œuvrer un Capital, et qui est destiné à faire retour, à faire un compte-rendu dans l'être-ouvert, et un élément comptable est souvent ce sursaut qui fait signe vers ce que cet être veut avoir, ou vers ce qu'il veut être. Importante peut être une comptabilité lorsqu'elle reproduit une existence en son plein déploiement. La comptabilité est épigonale lorsqu'elle met en son fonctionnement la vérité de celui qui doit devenir par elle et qui lui offre cette mesure dans le temps.

La technique comptable est caractérisée par sa dispersion, ses interférences et par les traductions ou schématisations du réel. Elle renvoie à des récits disparates qu'il faut ressembler, des conduites éparpillées dans l'espace et le temps qu'il faut synthétiser dans un même mouvement; elle s'ingère comme garde-frontières entre ce qui peut être fait, ce que l'on voudrait faire et ce qu'il est impossible de faire; mais la Comptabilité élargie fonctionne comme une technologie de transport de messages de plusieurs langues devenus invariants pour répondre aux stratégies de traduction du Capital dans un état ou dans un autre. Et c'est là qu'il faudrait s'arrêter un instant, à ce niveau d'intensité ontologique: lorsque ce maximum n'est pas atteint, qu'arrive-t-il sur le plan du contrôle, certes, et davantage, de quel maximum parlons-nous ? Ce qui

¹ Toutes les idées sur les systèmes immunitaires comptables sont directement inspirées de l'œuvre de Sloterdijk, particulièrement de sa série sur l'ontologie des sphères de l'homme comme mondes premiers des autres mondes ou des autres modes d'existence de ces mondes hors-monde-bien-à-soi.

manque, ce désir non assouvi, l'objectif non atteint, toutes ces *figures du maximum* naissent de l'événement de l'Être, de l'événement de Vouloir Savoir Comment Devenir, comment fabriquer un *existant qui compte*. Penser la Comptabilité du Capital, c'est réfuter le seul aspect économique et rationnel des capitaux monétaires. C'est lui opposer une technologie qui fabrique de l'homme, une technologie du Faire UN entre Comptabilité, Capital et Détenteurs de ce dernier. Comptabiliser, c'est pour produire un surgissement de l'individu, toujours précaire, dont la *mise en œuvre*, dont l'émancipation suppose un pari et un calcul chaque fois risqués de ne pas pouvoir être celui qu'on veut-chercher. Il y a une comptabilité qui compte enfin pour soi lorsque tous les essais de recompositions du Capital qu'elle traîne avec soi sont centrés sur la seule interprétation d'un lecteur ou d'un propriétaire de ce qui fait son événement: celui de l'investissement fait sur le devenir-individu, sur les moyens nouveaux obtenus pour se transformer dans l'avenir.

Si on se mettait à suivre avec attention les marqueurs de la technique à travers les formes comptables, on observerait lentement la Technique Comptable qui se donne à voir telle une *habitude de l'arraisonnement* qui évoque, montre ou met en images un rassemblement d'êtres comptables qui commande une vision du réel qui, elle, suggère des esquisses d'accommodements, compléments ou aménagements des choses du Capital pour que réalité et vision s'incorporent l'une dans l'autre et forment une posture d'habitudes ou un nouvel d'état du Capital comme indice d'un entraînement *entre soi* qui a réussi. La technique comptable est au centre des dispositifs d'imageries du Capital qui s'exerce sur des individus. Elle est fortement anthropologique parce que ses outils changent et se transforment au gré des occasions, des aléas et des expériences du vouloir changer des investisseurs, détenteurs et/ou des propriétaires. Ici, l'injonction de l'anthropologie de l'homme qui comptabilise au nom de soi ou des autres autour de soi qui détiennent un Capital se dit de l'homme qui n'a pas à être plié par toutes les catégories comptables et à aucune calculabilité fixe de fragments de ce qu'il a. L'homme qui comptabilise, l'homme qui comptabilise pour un autre ou l'homme comptabilisé par un autre n'est pensable que comme actualisation de sa virtualité du Capital. Mieux, cet homme n'est pensable qu'au point où il est inassignable au Capital, aux *avoirs* ou aux seuls capitaux monétaires: sa virtualité, donc ce qu'il sera possible d'être demain, est une ligne de fuite qui l'entraîne hors ce qu'il est et de ce qu'il a, qui l'assigne à visiter d'autres mondes, virtualité qui est pur mouvement du devenir de ce qu'il peut faire pour devenir un autre. Ici, la comptabilité pourrait être vue comme un programme d'entraînement à sortir de sa zone de confort, à sortir du territoire de ce qu'on a, à gagner d'autres territoires, d'autres mondes pour se doter d'autres éléments à la constitution de sa propre théorie du sujet.

Maintenant, nous devons tenter de nous rapprocher des sciences humaines en opérant un passage à rebours, soit de partir d'une posture ontologique et regagner, idéalement, le domaine de la socioanthropologie voire de la sociohistoire, c'est-à-dire un carrefour interdisciplinaire pour trouver d'autres *épistémès* possibles qui concourent à une explicitation limitée et fragmentée des conditions de l'individuation de l'homme par la comptabilité.

De l'Être du Capital à l'homme qui comptabilise, il y a une ontocinétique comptable à mettre de l'avant comme *milieu d'emboîtements des exercices* de la possession, de l'appropriation pour devenir, de

l'écriture pour unifier les espaces de dispersion de ses biens et de ses dettes, du calcul pour hiérarchiser les prestations utilitaires à retirer de son pécule selon des espaces et des temps coordonnés; enfin pour *s'exercer soi-même* sur un corps étonnant, un document comptable, support matériel et inscriptions présentées sous formes de tableaux, écritures, petites calculs arithmétiques et à qui l'homme confie son souffle et s'essouffle, son cœur jusqu'à en avoir des haut-le-cœur, sa sueur jusqu'à une ultime peur, qui l'oblige à des courbatures à sa surface pour trouver un chemin concret ou imaginaire pour rectifier son entraînement à la réussite ou encore les exercices des autres en croyant qu'ils utiliseront à bon escient ses *remèdes* et ses prédictions *thérapeutiques* pour permettre à leurs corps de se redresser, de suivre d'autres programmes d'entraînement, de les déployer selon d'autres grands écarts, selon d'autres *acrobaties* ordonnées pour qu'elles témoignent d'un changement dans la nature humaine de celui qui entraîne et qu'elles finissent par en être des coexistences de ce changement. Comment ces *corps acrobatiques* des employés et des gestionnaires peuvent-ils former un modèle anthropogène d'*exercices* qui soit utile à la compréhension de la comptabilité ? Ou encore en quoi leur incarnation dans un théorème de l'exagération susceptible de nous permettre de suivre pédagogiquement leur langage transmuté en *donné comptable*, lui-même susceptible de dévoiler des encodages techniques des conduites aux *composants* dignes d'un entraînement, et que *donnés* et *composants* soient *designés* inconsciemment ou de manière somatique pour devenir des porte-parole d'un Capital à contrôler et, donc, entraînés, par conséquent, à participer à des systèmes immunitaires de l'entreprise ?

Marcel Mauss présenta en 1934 une communication devant la Société de Psychologie intitulée *Les techniques du corps*, communication reprise dans un article deux ans plus tard et considéré comme la première étude socioanthropologique de ce type de technique (étude qui servira plus tard à Leroi-Gourhan pour asseoir ses premiers travaux en anthropologie de la technique) qui donne à l'homme des capacités d'adaptation différentes selon les milieux et les sociétés.¹ La technique, et la technique comptable doivent aussi s'intéresser aux conduites des corps. De plus, comme nous le soutenons depuis le début, si la technique comptable fabrique l'homme qui, lui, produit de la technique comptable, il importe de privilégier les techniques du corps qui s'autoplastifie au gré des milieux qu'il fréquente. Ces milieux sont tous les espaces qu'un corps fréquente comme être-dans-le-monde. Nous verrons plus loin l'intérêt de s'intéresser aux notions d'exercices, d'entraînement et d'acrobatie plutôt qu'un modèle purement sociologique comme l'*habitus* bourdieusien dont nous suivons la critique formulée par Sloterdijk. L'heure est donc venue de réaliser une synthèse et croiser une anthropologie épistémique à une technologie épistémique pour permettre à une épistémologie de formuler des éléments pour la mise au point d'un théorème d'une anthropotechnique de la comptabilité qui reste soumise prioritairement à une ontologie de la multiplicité des êtres comptables qui agirait comme moteur de développement pour lui permettre de se dégager chaque

¹ Mauss, entrée de jeu, annonce, dès le premier paragraphe: «Je dis bien *les techniques du corps* parce qu'on peut faire la théorie de la technique du corps à partir d'une étude, d'une exposition, d'une description pure et simple *des techniques du corps*. J'entends par ce mot les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps. En tout cas, il faut procéder du concret à l'abstrait, et non pas inversement.» Mauss, M. (1936) «Les techniques du corps», *Journal de Psychologie*, XXXII, no 3-4, 15 mars-15 avril, p. 1.

fois des impasses conceptuels ou des tentatives abscondes d'un scientisme qui souhaiterait l'ensevelir sous les décombres de sa propre histoire hermétique.¹

Tout ce qui reste latent intéresse une épistémologie, tout ce qui est susceptible de révéler quelques opacités d'une généalogie d'une conduite anthropologique interpelle également une épistémologie et, ici, tout ce qui est l'objet d'un déplacement d'un corps dans le temps et dans l'espace autour d'un objet technique que constitue le capital monétaire doit mobiliser un déchiffrement et une mise en lumière doubles qui appellent une épistémologie de la comptabilité pour révéler des forces créatrices refoulées au sens d'une production de l'homme par des techniques qui comptabilisent des situations de l'être-dans-le-monde afin de faire apparaître l'impossible comme un exercice facile pour la chose ou l'individu en coexistence de celui pour qui on tient les comptes.

19.2.1 L'ontoanthropologie et le regard épistémique comptable: références et inventivités du temps, du crédit et de l'espace

Nos réflexions à tenir ici nous sont soufflées par des philosophies de l'ontologie que Sloterdijk résume et synthétise pour nous. Nous sommes nous-mêmes entraînés par leurs mouvements pour faire nos propositions conceptuelles. Revoyons rapidement ce cadre avant de rentrer dans l'idée qu'une anthropotechnique comptable entraîne autour du Capital qu'elle prend en charge.

Sloterdijk veut reprendre lui-même à son compte les synthèses sur les ontologies d'autrefois réalisées par Nietzsche et Heidegger. En croisant les deux, et en insistant sur les premières pages d'*Être et temps* d'Heidegger qui concernent l'espace et qui présentent, selon lui, des pistes rares pour penser les genèses de nos temps actuels, il va entreprendre une étonnant parcours qui le conduira vers cette idée que l'homme doit sa condition aux entraînements qu'il se donne pour s'inscrire dans une mobilité verticale qu'il vise mais qu'il ne pourra pratiquement pas atteindre, c'est-à-dire une sorte de seuil ou d'espace ascétique comme visée première pour parvenir à un au-delà de soi-même. Mais avant, dans sa trilogie sur les sphères de l'homme, il déplora une intelligence remarquable pour fonder une nouvelle phénoménologie de l'espace. On comprendra maintenant pourquoi tous les lieux organisationnels, les marchés, les espaces des échanges marchands et les surfaces d'inscription comptables peuvent être revisités à la lumière de ces propositions. C'est donc de cette phénoménologie qu'il faut partir si on souhaite entrée plus avant dans les formes spatiales, ontologiques et anthropotechniques de la comptabilité. Résumons les grands axes des conceptions de Sloterdijk avant de s'approcher de la comptabilité et du Capital.

D'une certaine manière, voici un cadre général d'un grand intérêt pour penser l'organisation, le management et la comptabilité. Si nous sommes dans le monde, où exactement ? L'Occident sait plus ou moins d'où il vient et le ne sait pas où il va. Pour Sloterdijk, cet Occident «a inventé une forme de vie inouïe fondée par l'anticipation de l'avenir. Cela signifie que nous vivons dans un monde qui se "*futurise*" de plus en plus. Je crois donc que le sens profond de notre "*être-dans-le-monde*" réside dans le *futurisme*,

¹ C'est pourquoi, fondamentalement, dans cette étude en épistémologie, nous préférons parler d'ontoanthropologie pour référer à ce rapport autocritique entre anthropologie et ontologie.

qu'il est le trait fondamental de notre façon d'exister.»¹ Étrangement, il semblerait que cette situation a à voir avec la comptabilité qui a conditionné voire permis l'avènement technique ou opérationnel du *créditisme*:

La primauté de l'avenir date de l'époque où l'Occident a inventé ce nouvel art de faire des promesses, à partir de la Renaissance, au moment où le crédit est entré dans la vie des Européens. Pendant l'Antiquité et le Moyen Age, le crédit ne jouait presque aucun rôle parce qu'il était entre les mains des usuriers, condamnés par l'Église. Tandis que le crédit moderne, lui, ouvre un avenir. Pour la première fois, les promesses de remboursements peuvent être remplies ou tenues. La crise de civilisation réside en ceci: nous sommes entrés dans une époque où la capacité du crédit d'ouvrir un avenir tenable est de plus en plus bloquée, parce qu'aujourd'hui on prend des crédits pour rembourser d'autres crédits. Autrement dit, le "créditisme" est entré dans une crise finale. On a accumulé tant de dettes que la promesse du remboursement sur laquelle repose le sérieux de notre construction du monde ne peut pas être tenue. Demandez à un Américain comment il envisage le remboursement des dettes accumulées par le gouvernement fédéral. Sa réponse sera sûrement: "personne ne le sait", et je crois que ce non-savoir est le noyau dur de notre crise. Personne sur cette Terre ne sait comment rembourser la dette collective. L'avenir de notre civilisation se heurte à un mur de dettes.²

La comptabilité a permis le calcul du crédit, l'enregistrement du crédit, son suivi et sa reddition devant qui de droit. Durée et simultanéité de la position du crédit jusqu'à son acquittement, voilà ce qu'offre la comptabilité comme tableau des valeurs et des échéances, mais surtout comme catalyseur, comme moteur d'augmentation des vitesses d'action de l'individu, comme accélérations d'individuation de l'être-endetté qui se développe avec les *avoirs* des autres. Pilotage des mouvements du crédit, outil existentiel bien utile à l'accélération du rythme de vie de celui qui se laisse gagner par des pulsions mortifères à défaut de ne pas avoir assez de temps pour se réaliser, la comptabilité devient un dispositif pratique de synchronisation des mobilités de la dette et en même temps un dispositif de désynchronisation des motivations économiques face à des besoins de sécurité-contrôle de ses intérêts, de ses biens et autres éléments de propriété. Un Capital-temps se trouve manquant pour justifier un désir d'accélération et intensification du devenir de l'être dans le présent des avoirs empruntés dont il peut faire usage immédiatement. Machiner un crédit comme anticipation d'un remboursement à venir, et voilà que l'être gagne à l'avance des avoirs empruntés pour se réaliser. Il n'est donc pas douteux que le crédit-temps se confonde avec la continuité de notre vie intérieure puisque le temps que l'on a, que l'on possède, est un bien précieux qui joue à plein comme l'inégal de l'Être, comme figure du Capital.

Je dépense donc je suis. Même sans avoirs, dépenser à crédit donne de la force à l'être, un acte qui octroie de la santé, de la richesse en accessoires, en parures et en biens; dépenser un capital réel ou imaginaire offre un surcroît d'âme voire une position de commandement. Faire des comptes pour établir quand et combien dépenser pour l'obtention ou la production des choses nécessaires à la vie et à la santé mentale de l'homme, c'est une production de force, autant extérieure qui se donne à voir par ses effets sur l'ordre des choses, qu'intérieure car ressentie comme une force vitale qui active un élément de libido,

¹ Sloterdijk, P. (2011b) «Des idées-force pour éviter les impasses de la globalisation», *Le Monde*, 27 mai, p. 1.

² *Ibid.*

inconscient ou un élément d'un paradis perdu de l'enfance. Pour dépenser agréablement, pour que dépenser fasse du bien, encore faut-il des *avoirs* monétaires, *avoirs* particulièrement fluides et plastiques, aux propriétés d'interchangeabilité rapide. À défaut de détenir de tels *avoirs*, il y a l'emprunt qui est du temps emprunté pour devenir être plus rondement. Si la sphère de l'argent a connu de tout temps des tabous, dont ceux de la dette repérés par Nietzsche, la peur du crédit n'est plus un sortilège négatif plein de présages de honte et de mauvaise foi. L'accès au crédit est un inhabituel vécu par d'autres, devenu norme; une conduite normative à vivre comme une puissance de l'être sur des objets à thésauriser. L'*être-en-dette* que nous sommes est une figure typique de l'être comptable moderne qui doit être pensé dans le temps à venir; l'*être-en-dette* est à mettre en rapport avec l'événement et le devenir, mais aussi, dans l'espace car, là encore, à ce niveau de réalité de la cinétique de la postmodernité, les événements se compliquent et gravitent autour d'un même problème qui est celui «de la coexistence au sein d'une "humanité" devenue une réalité physiquement»; parce que l'humanité est là, concrètement, à côté de nous, ou on la rejoint en auto, en avion, par internet et en vidéo; elle est toute proche de nous, palpable: il «ne s'agit plus de "l'universalisme abstrait" des Lumières, mais de l'universalité réelle d'un collectif monstrueux qui commence à être une communauté de circulation réelle avec des chances de rencontres permanentes et des chances de collisions élargies.»¹ Le corps qui bouge le fait dans un espace humain. Une symbolique peut faire bouger un corps dans un espace. Un crédit nouveau peut faire vivre un individu en avance sur ses moyens et selon un autre espace d'être-dans-le-monde. Ce qui importe à connaître dès maintenant, c'est la généalogie de cet espace et sa morphologie. Nous sommes dans un espace clos mais ouvert. Nous habitons dans des lieux sécurisés mais toujours assujettis à des ouvertures sur le monde. Nous sommes tranquilles, confortables, à l'abri; et puis soudain il y a ces collisions, tous ces mouvements d'individus, de choses, d'information et d'argent qui circulent selon des mouvements temporels et selon des rythmes différents d'une société à une autre, d'un marché financier à un autre, d'un média à un autre, d'une région à une autre, d'un espace social à un autre. Espaces rapprochés, emboîtés, temps compressés devenus espaces-vitesses, c'est une crise d'orientation, de significations et de sens qui gagne aujourd'hui l'être-dans-le-monde. Il appartient à chacun de dessiner le périmètre de ses horizons, de ses champs d'intervention avec les autres: face à cet autre, à ce *toi* qui est *tu* à force de proximité, le *nous* prend la tangente et c'est l'instantanéité de l'espace compressé qui conduit au *moi-je*, le temps d'un signe de l'être pour une reconnaissance par l'autre avant de disparaître dans le brouhaha des mouvements d'accélération des événements anonymes. Ce *moi-je* hypertrophié des temps actuels colle parfaitement à cet adepte d'une philosophie individualiste d'un moi-propriétaire d'un Capital que nous cherchons à bien lui rendre. Pour tout détenteur de Capital, de fait, l'heure du chacun pour *moi-je* s'explique par la quête d'un seul projet: de ne pas *avoir* le luxe de tout Être à la fois, de ne pas *avoir* le luxe du temps pour tout vivre, de ne *avoir* la possibilité de couvrir tout l'étendu du monde pour s'y moirer et venir-au-monde. Pourquoi investir des capitaux monétaires ? Pourquoi vouloir obtenir une rente complémentaire ? La notion d'individualisme

¹ *Ibid.*

possessif est écrit d'abord par cet *être-de-luxe* qui souhaite embellir toujours plus la maison protectrice de l'être jusqu'à une esthétisation voire jusqu'à sa décadence qui conduit à l'infantilisation ou à une forme de néoténie (conservation ou recherche vers la maîtrise, le contrôle illusoire des caractéristiques juvéniles chez l'adulte), voire aller au-delà, vers cet autre recherche inconsciente ou impossible de l'individu pour revivre des stades autonatals. Si la technique est une sorte de destin de l'humanité depuis Heidegger, Sloterdijk l'envisage comme ce qui permet la domestication de l'être, c'est-à-dire l'instance humaine qui, depuis les origines de l'homme, lui permet de se produire lui-même à l'abri de la Nature. Avec la technique comptable, on pourrait immédiatement convenir qu'elle cherche à produire des *actes de vérité* qui sont des dévoilements, des ouvertures d'un devenir, des inaugurations d'un monde où l'homme puisse habiter en sécurité: une technique comptable est non seulement ouverture de la clairière de l'Être en vue d'une esthétisation d'une distance avec la Nature mais sa fonction est de lui procurer l'impossible, l'irréel, le luxe pour préparer une habitation protégée de la Nature tout en pouvant profiter d'un maximum de gâteries et de capacités à changer d'oripeaux pour se mettre dans la peau d'un autre. Mais cette habitation - qui est fondamentalement le langage de l'être - que Sloterdijk nomme couveuse, serre (voulue) luxuriante ou espace humain autogène sécurise et permet d'obtenir un confort qui ne convient plus aux temps modernes.¹ Comptabiliser un pécule, le rentabiliser et ce pourquoi il faut impérativement le contrôler répond, aujourd'hui, d'un autre moteur que cette quête du confort et qui se résumerait dans les mots de Rilke: «Tu dois changer ta vie ! » La voix que Rilke fit entendre au Louvre devant un torse antique vaut depuis un siècle comme «l'impératif absolu» qui résonne «autour du globe» et qui agit également «à travers tous les indicatifs» comptables: il «exprime le mot récurrent qui dispose les innombrables particules d'information pour en faire une figure morale prégnante. Par lui s'exprime le souci du Tout.»¹ Toute la question est de savoir si toute la planète peut continuer à répondre ou à vivre selon un tel impératif. L'horizon de l'humanité, l'horizon de la mondialisation, reste une culture relationnelle des espaces de notre condition de nomade et de bipède. La conversation comptable autour de ce qu'un investisseur détient et ce qu'il doit, la naissance du verbe »capitaliser», l'analytique d'un discours du pourquoi il faille comptabiliser, la fondation d'un tel savoir risque de nous conduire vers l'élévation de la personne vers un niveau symbolique supérieur, plus grand que soi, dominant.

C'est la verticalité, opposée à l'horizontalité de la circulation matérialiste du système capitaliste, qui est le véritable défi de l'épistémologie des sciences. Pour sortir de la crise, l'homme doit se grandir. Seulement en haut, seulement vers le regard qui pointe vers quelque chose de supérieur à l'horizon bouché, là où il n'y a aucun dieu, aucune métaphysique qui peut nous aider. Nous devons nous sauver nous-mêmes en devenant, par des exercices d'ascèse, par l'entraînement assidu des muscles du cerveau et du corps, par des disciplines artistiques que nous nous imposons, davantage maîtres de notre destin. La visée d'un au-delà de soi est un développement spirituel et personnel orienté selon la finalité d'inaugurer un nouveau

¹ Dans sa trilogie, Sloterdijk utilise aussi l'expression métaphorique d'utérus externe lorsqu'il veut qualifier les états régressifs de l'individu vers des stades primitifs de développement, un mouvement ontologique ou existentiel qu'il appelle autonaissant ou autonatal.

cycle de comportements responsables. Pour survivre dignement dans cette mer d'égos irresponsables, endettés, chasseurs de luxe jusqu'à dans nos propres plates-bandes, l'élaboration d'un système d'immunologie s'impose chaque fois davantage: un bouclier de protection pour l'individu, l'humanité, la terre et ses projets d'entreprise, ses états de Nature transformés pour son bien-être, un bouclier de protection qui serait une conscience très aiguë et un autocontrôle impitoyable sur des *avoirs* qui nous promettent un devenir supérieur, un au-delà des conditions humaines de coexistences. Car vient un temps, sans doute, où l'Autre est passé dans sa vie, et puis après, que reste-t-il d'autre ?

Une banque prête de l'argent pourquoi ? Quelles sont l'ontologie et l'anthropologie de la genèse de ce prêt d'argent ? De même, quelle est la nature psychodynamique de la genèse de la monnaie prêtée par le retraité, le fournisseur, l'actionnaire, le créancier et quel est le rapport avec une comptabilité qui doit rendre des comptes, et que peut-on dire de cette genèse de produire de l'information comptable ? La monnaie, l'argent, le crédit, la rente ou le rendement sur investissement est un objet inerte, d'un point de vue extérieur; mais qui ne l'est plus, dès qu'il est entre les mains de celui à qui il *appartient*; ou à ceux qui les ont créés. Les expériences investies par l'homme du Capital dans la structure comptable de l'argent sont des projections d'un être humain appelé à se débarrasser des fatalités et résignations réductrices et qui cherche à se former par lui-même, pour un autre mode d'existence. La comptabilité aide à faire preuve de rigueur, à s'inscrire dans des exercices devenus nécessaires pour aspirer à un niveau supérieur de vouloir (à tout prix ?) devenir un homme.

19.2.2 Mouvements verticaux, contrôle de soi et invention de ma vie

L'anthropotechnique, justement, nous conduirait à étudier davantage certains idéaux de la contrôlabilité, entre autres, étonnamment croyons-nous, des *idéaux ascétiques*. Sloterdijk se sert du sens étymologique du concept «d'ascèse» du grec *ἄσκησις*, *askêsis* qui signifie «exercice», «entraînement» pour, non pas discuter à proprement parler de son sens religieux, mais davantage comme outil théorique afin de remettre en question le désenchantement du monde ou la conformité-normativité de la sécularisation du monde car notre modernité actuelle a développé de nouvelles formes de virtuosité de l'élévation de soi par des privations et des investissements contrôlés dans des exercices pour aller au fond de soi-même. Dans le management, la stratégie et la finance, c'est le discours quasi-aveugle vers toujours plus de performance, vers toujours plus d'entraînement des compétences de chacun vers le leitmotiv de changer à tout prix qui représente l'une des formes actuelles de l'ascèse contemporaine qui commande des systèmes d'exercices d'émancipation et non plus une spiritualisation des avoirs et des conduites. En ce sens, pour le gestionnaire, un tableau comptable comme le budget est fondamentalement une programmation d'exercices organisationnels en vue de permettre des formes individuelles et collectives d'émancipation.

¹ Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 632.

Sloterdijk observe que c'est Binswanger, inspiré certes par Heidegger, soulignons-le, considéré comme un des pères de l'anthropologie psychiatrique, qui, le premier sans doute, élaborait une *éthique élémentaire de l'espace et des proportions* autour de ce trait profondément humain de l'orientation existentielle selon des spatialités.¹ Il décrit «comment l'autoréalisation humaine», c'est-à-dire la fabrique par l'homme de l'humain grâce à des technicités (y compris corporelles, symboliques voire cognitives), «s'accomplit dans la vie ordinaire, notamment dans la bipolarité sémantique entre l'*étroitesse* et l'*étendue*, tandis que les drames de l'autoréalisation intellectuelle et artistique se déroulent majoritairement dans la dimension de la *profondeur* et de la *hauteur*.»² Ainsi, la vie en exercice se construit à partir de quelques camps d'entraînement de base que peuvent constituer, entre autres, ces quatre champs de valeur. En traduction libre, il faut y discerner ici cette idée d'*autos*, comme un élément de contrôle, certes, mais bien plus selon le sens d'une «tendance cinétique fondamentale de la vie, dont Goethe nota, à l'occasion, que "nous autres, humains, dépendons de l'extension et du mouvement"»; c'est encore plus concret pour l'investisseur, le banquier, le créancier ou l'entrepreneur et propriétaire de son Capital-entreprise puisque l'un comme l'autre aspire à quelque chose de *supérieur* entre l'aller et le retour du Capital dépensé-retiré.³ Au Capital cinétique, circulant selon une mobilité horizontale à travers un espace social, financier ou économique, doit intervenir dans l'ordre de la pensée une mobilité verticale qui désigne une autre forme de cinétique; celle des mouvements verticaux de la personne au-delà d'elle-même et à ne pas considérer au «sens physique ni au sens moral» mais d'abord selon le sens d'un manque, d'une inégalité, celle d'une «capacité insuffisante de l'agent qui escalade la hauteur sans être capable de s'y mouvoir.»⁴ La verticalité, c'est le sommet de l'être, et il n'est pas donné à tous de partir pour en faire l'ascension. Cible, beaucoup plus que réalité atteinte, ce sommet reste un programme, celui d'un tableau synoptique, pas très clair, car mal rendu par le discours écrit, parlé, souvent voilé. Dans ce cas avéré d'une conquête voulue, il faut partir d'un *camp de base* qui est l'espace social ou existentiel de l'individu que Sloterdijk préférerait sans doute nommé un *espace de surprise*, «potentiellement et actuellement invasif et porteur d'irritations» mais soumis à une barrière de contrôle, celui de systèmes immunitaires qui deviennent ici «des attentes incarnées d'une blessure et comme les programmes de protection et de réparation a priori qui en sont le penchant» et qui nourrissent et défendent à la fois la vie d'un individu, une vie qui agit «comme une dynamique d'intégration pourvue de compétence autothérapeutique ou "endocliniques", dynamique qui se réfère à un espace de surprise»; cet espace de surprise, grâce «à l'efficacité, en alerte constante, de ces mesures de précaution» issues de l'innée ou acquises au fil de l'expérience, devient alors un lieu de «confrontation active avec ceux qui ont la capacité de lui donner la mort et leur oppose sa capacité» d'être, ses habiletés et les résultats de ses entraînements pour espérer demeurer immunisé.⁵ Autrement dit, pour aller au sommet de soi-même, il faut avoir été bousculé, et continuer à entretenir cette énigme que tout

¹ *Ibid.*, p. 255.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 256.

⁵ *Ibid.*, p. 20-21.

homme, même le plus confortablement installé dans son espace vital, se demanderait: «Et qu'est-ce que je gagnerais à aller au-delà de moi-même ?»¹

Il y a aussi un espace anthropologique verticale à penser, anthropologique au sens de celui de *surhomme*; il y a un programme de sur-homme qui «incarne la tension verticale en général».² Espace en devenir d'une mise en action de soi au crépuscule de Prométhée, qui serait moins une histoire personnelle de chacun de la démesure humaine que le signe d'un regard inquiet couplé à un idéal d'émancipation. Un idéal transcendant qui assurerait une traction ontologique vers le haut. De cet idéal, il faudra faire admettre chez l'entrepreneur, le financier à succès ou le simple artiste gestionnaire, par exemple, que chacun est «devenu moins que ce qu'il aurait dû devenir selon sa capacité d'être».³ On n'arrive pas donc à cette fin, mais tout s'y concentre, tout peut y converger par ascétisme lorsqu'on opère à partir de cet espace de surprise. C'est ce nœud des sens, cet endroit surprenant où l'*avoir*-luxe arrive ou se fait attendre, espace d'exercices hors normes parce qu'il devient un lieu d'une course-poursuite d'un *avoir*-désiré, un avoir *incroyable*, capable d'embellir l'être jusqu'à l'extase; un rapport espace-surprise et objet fameux à un moment où «on se laisse imprégner sans se défendre, on fait l'expérience de la rencontre avec le sublime comme s'il nous était personnellement destiné.»⁴ L'*avoir* gagné par efforts surprenants ici fait *caput*, *capitis*, Capital, fait perdre la tête, parce que devient «sublime, ce qui, par la représentation de ce qui nous submerge, fait apparaître à l'observateur la possibilité de son naufrage dans le supérieurement grand, possibilité dont la mise en œuvre est cependant reportée jusqu'à nouvel ordre.»⁵ Jusqu'à de nouveaux exercices, de nouvelles habitudes jusqu'à leurs effets de surprise dans l'*avoir* inattendu pour nous élever vers un ailleurs sublime «dont la pointe me désigne» et qui est «aussi personnel que la mort et insaisissable que le monde»; un sublime qui vaut pour chacun et qui demeure une singularité ontologique totale.⁶ L'*avoir*-sublime qui vient s'inscrire au Capital de l'être d'un individu en situation ascétique lui «inspire le sentiment d'une rencontre avec quelque chose d'infiniment supérieur» à lui-même.⁷ Le *sur-soi*, le projet d'*être* que l'on voudrait annoncer par le signe d'une valeur supérieure à soi-même, peut se décrire ontologiquement comme manque de Capital, déficit d'*avoirs* qui est une privation de pouvoir se *faire*. Ce projet d'*être* est une perpétuelle invasion des *avoirs* dans les mains d'un *faire* qui est invention particulière de l'être en projet dont la genèse reste l'acquisition de nouvelles habitudes.

19.2.3 De l'habitus aux exercices à l'entraînement

C'est le *sur-réel* qui devient le moteur de la technique qui s'exerce sur l'homme. Le surréalisme, ce qui s'ajoute sur le réel par effets de surprise qui en redessinent les formes, c'est un mouvement de l'être qui

¹ *Ibid.*, p. 258.

² *Ibid.*, p. 633.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 634.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

vient nourrir la situation de l'homme qui «ne progresse que tant qu'il s'oriente vers l'impossible.»¹ L'homme est *manufacturé* par l'impossible. L'homme, on le voudrait comme ce qui *fonctionne*, ce qui *opère* à partir d'un fantasme *sur-réel*, celui de quelque chose d'Autre qui naîtrait de moi, à partir d'un champ magnétique qui aurait ouvert une quatrième dimension sur la dalle-sacrée de l'homme trop réel, celle de la faillite générale des idées ordinaires qui s'imposent à moi. Mieux vaut une philosophie du surréalisme qui entraîne hors-cadre de soi que les «commandements mesurés, les prescriptions rationnelles, les exigences quotidiennes qu'il faut satisfaire: tous supposent déjà, pour leur réalisation, une tension hyperbolique qui découle d'une ambition impossible à exaucer et inéluctable»; la rationalité est une autre forme d'idéologie de l'impossible voulue par d'autres qui ne fait que trahir des valeurs poétiques et morales bien à soi: «qu'est-ce que l'homme sinon l'animal qui en exige trop ?»² Trop des autres, trop de rationalité impossible pour moi ou trop de surréalités exigées aux autres pour moi seul. Face à moi, face à l'homme, face à la technique, face à la technique comptable, face au Capital, c'est l'impossible lui-même qui s'adresse à moi. Par quelle *adresse* vais-je y faire face ? Par une adresse technique, par une adresse technique du corps, par une anthropotechnique.

Pour y faire face, il faut s'entraîner. Il faut répéter un entraînement. Il faut un mouvement qui entraîne dans la répétition. Formule clé pour comprendre que c'est le cas d'un cycle comptable: il entraîne à gagner de l'argent, à faire preuve d'abstinence, de retenu, d'autocontrôle, à mesurer les écarts de l'impossible. Le rendement financier excessif, la coupe des effectifs excessive, des prix demandés excessifs, un taux de dividende démesuré, que peut faire un contrôle de gestion sinon de suggérer des exercices de gestion du Capital sachant que, dans ce rapport à l'argent comptable à surveiller dans de justes proportions, quand «on n'a pas été saisi par des dimensions excessives, on ne fait pas partie du genre homo sapiens», que la quête de l'excès, de l'excédent pour pallier à une inégalité est un événement humain.³ Face à toute situation technique corporelle, face à toute activité humaine mise en exercice par la technique qui entraîne par autocontrôle, il faut pouvoir mettre à jour «la connaissance qu'a chaque individu de son ébauche intime dans le pas-encore.»¹

L'être du Capital est un *être-pas-encore*. Le *pas-encore* est un manque à gagner, une disposition non développée. Il traduit un devenir. Il signale à l'avance l'événement de l'être impossible. Le *pas-encore* est une figure, un indice à promouvoir des actions de l'être devenues habiletés et aptes à se pencher sur le berceau d'un surréalisme qui comporte une théorie de la vie, de l'imagination et du rapport au monde pour lui faire écho tel un acrobate qui serait apte à survoler les richesses et les misères du monde. Le *pas-encore* en nous n'est donc pas en nous. Cette image de l'impossible s'oppose donc à toute théorie du social qui prétendrait qu'il est futile de ne pas considérer l'être humain comme un *agent piloté* par les autres, par les programmes de conduite des autres, par *habitus*; un individu est un être social qui vit dans une société et il est condamné à réaliser le programme de l'*habitus* qui lui a été octroyé par les tissus sociaux qu'il a

¹ *Ibid.*, p. 633.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

fréquenté. Sloterdijk montre que le concept d'*habitus* chez Bourdieu «ne peut pas appréhender les formes individualisées de projets existentiels en soi.»² L'analyse bourdieusienne fait trop dans la typologie, le pré-individualisable et l'être social qui aura le dernier mot au nom de la société qui le désigne. Pour Bourdieu, la «singularité de l'existence réside dans l'*habitus*, au-dessus duquel s'accumule une superstructure plus ou moins fortuite constituée d'ambitions, de compétences et d'attributs de distinction.»³ Aux yeux de Sloterdijk, on ne peut pas penser la conduite de l'homme comme était effectivement celle de l'homme «lorsque l'imprégnation par l'*habitus* l'a précédé - comme si le plus authentique en nous était la classe incorporée.»⁴ Là où le bat blesse, c'est la prétention explicative sociologique de cerner tout le domaine de l'idée de l'habitude alors qu'il existe une «grande tradition de la réflexion philosophique et psychophysiological sur le rôle des habitudes dans la formation de l'existence humaine» et qui, malheureusement, «se réduit chez cet auteur à un reste utilisable pour les objectifs de la critique du pouvoir.»⁵ La constitution d'un sujet par des exercices et par des habitudes ne serait se réduire, justement, à «l'étroit segment des habitudes qui constituent les sédiments de la "classe en nous"».⁶ Bourdieu n'a pas tiré toutes les leçons de l'*habitus* vu d'abord par lui chez Panofsky dans *l'Architecture gothique et pensée scolastique*, puis chez Thomas d'Aquin et Aristote qui y voyaient davantage une anthropologie éthique de type arétologique, c'est-à-dire une «théorie qui donne de l'homme un portrait en créature vivante capable de posséder des vertus»; partant, tout indique que Bourdieu «ignore volontairement la version longue de la doctrine de l'*habitus*, pour se limiter aux seuls aspects utilisables à ses fins propres.»⁷

Autrement dit, il est possible de se servir de la théorie classique de l'*habitus* et reformuler une théorie autour de l'habitude qui serait une théorie de l'entraînement. L'enjeu pour l'individu est de *se tenir prêt pour le Bien*. Faire le Bien, viser le Bien-être, c'est se montrer à la *hauteur* à travers le Bien, le Bien propre à soi. Ce qui était central dans le regard sur l'*habitus* chez Aristote et Thomas d'Aquin, «c'était l'explication de la possibilité du "capable en nous", sinon même du "bon en nous"».⁸ Une habitude, autrefois, était vue strictement comme une bonne habitude, comme une création de potentiel pour un devenir bénéfique pour soi, telle une «disposition somatique qui prépare celui qui agit à accomplir des actes vertueux».⁹ Selon la tradition classique, c'est le bon côté de l'habitude qui est le champ d'étude à privilégier, pas la mauvaise habitude qui était le risque de l'être, la perte de l'être qui devenait une perte de l'espoir dans les hommes. La bonne habitude, c'est ce qui permet d'intervenir virtuellement, au *bon moment*, et au *bon endroit* «pour réaliser ce qui est en soi bon et précieux comme si c'était la chose la plus facile qui fût. Cela ne peut toutefois paraître facile que lorsque, et parce que, un exercice durable a par

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 264.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 265.

⁶ *Ibid.*, p. 266.

⁷ *Ibid.* On consultera avec profit et étonnement la critique adressée à Bourdieu par Sloterdijk sur l'idée de l'*habitus* dans les pages suivantes, particulièrement p. 269 et ss.

⁸ *Ibid.*, p. 267.

⁹ *Ibid.*

avance ouvert la voie à l'improbabilité du bon.»¹ *Hexis* et *habitus* sont des théories en soi, des théories plus proches d'une anthropologie philosophique qui «identifient l'homme comme l'animal qui peut ce qu'il doit pourvu que l'on se soit soucié à temps de sa capacité» et chaque disposition atteinte par la pratique d'habitudes est susceptible de perfectionner de «nouveaux paliers d'intensification» en vue de *sur-monter* «l'improbabilité du bien et faire apparaître la vertu comme une seconde nature», disposition complexe apte à rendre l'homme tel un *acrobate de la vertu*, cette figure de l'homme qui le désigne «capable de se maintenir en hauteur. Il fait ce qui est presque impossible, le meilleur, comme si c'était le léger, le spontané, la naturel qui se met en marche comme par lui-même.»²

S'habituer à quoi ? Pourquoi *faire* ? D'abord à parfaire son identité, pour procéder à sa mise à niveau, à sa révision, sa transformation. Sloterdijk rappelle qu'il faut revoir le chapitre de Sartre sur le rapport entre Faire et Avoir si l'on veut comprendre en quoi pouvoir *faire*, c'est *être*, et en quoi les *avoirs* de l'être affichent ce qu'il *est*; que ce *faire être* est la répétition d'habitudes.³ Naturellement, la comptabilité est interpellée par ce champ sartrien d'investigation puisque *faire*, *avoir* et *être*, soutient-il, sont les trois catégories fondamentales de l'*existence humaine concrète* puisque l'homme «est ce qu'il n'est pas et il n'est pas ce qu'il est»; il *est* ce qu'il *a*, il *est* ce qu'il *fait* pour *avoir*, il doit *faire* et *refaire* pour obtenir des *avoirs* et de nouveau des *avoirs* puisqu'il n'est pas ce qu'il *est* mais seulement un projet de celui qu'il veut se faire à force de vouloir avoir cette envie, ce désir d'être un autre et ainsi renouveler «perpétuellement son existence de lui-même. Dès lors, mon œuvre m'apparaît comme une création continuée mais figée dans l'en-soi; elle porte indéfiniment ma "marque", c'est-à-dire qu'elle est indéfiniment "ma pensée"». ⁴ Je me fais, donc je suis. Je me sculpte une identité à force d'*avoirs*. Mes *avoirs* sont mes pensées, mon existence. Je me donne de nouvelles habitudes et je me retrouve avec de nouvelles capacités de *faire* autrement ce que je *suis* avec des *avoirs* qui m'aideront à me créer, à créer mon œuvre. Pouvoir *faire*, c'est d'abord s'appropriier des *avoirs*, et approprier n'est rien d'autre que *connaître*.⁵ Vouloir connaître, c'est se connaître au passage; vouloir connaître des choses c'est vouloir saisir des choses, c'est s'approprier en se changeant, c'est donc se transformer; c'est entreprendre la possibilité de changer ses habitudes pour mieux se connaître. Ainsi, la «vérité découverte, comme l'œuvre d'art, est *ma* connaissance: c'est le noème d'une pensée qui ne se découvre que lorsque je forme la pensée et qui, de ce fait, apparaît d'une certaine manière comme maintenu par moi à l'existence.»⁶ C'est donc par moi qu'un *avoir* se révèle et il compte vraiment pour *moi* parce qu'il *me* révèle et qu'il *est moi*, qu'il participe à ma création comme œuvre d'art, comme œuvre de technê. La comptabilité qui se rapporte à mes *avoirs* est mienne, me révèle et se révèle à la face du monde qui lui offre virtuellement de nouveaux *avoirs* à acquérir ou à s'acquitter, là encore pour révéler son devoir d'*être*. Quand une comptabilité affiche mes *avoirs*, elle révèle aussi, sans le dire, que «je suis

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 267-268.

³ Voir Sartre, J.-P. (1943) *L'être et le néant: essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, p. 616 et ss.

⁴ *Ibid.*, p. 636-637.

⁵ Sartre dira aussi que tous les *avoirs* c'est du connaître sur soi. Ainsi, dit-il «Et c'est pourquoi la recherche scientifique n'est rien d'autre qu'un effort d'appropriation.» *Ibid.*, p. 638.

⁶ *Ibid.*

créateur et possesseur» de cette identité, de cette possibilité d'être, de ce potentiel d'improbabilité de changer ma vie.¹ J'ai donc l'*habitude* d'être ce que j'ai.

Je *suis* ce que je *fais* avec ce que j'ai. C'est tout ce que je *suis* lorsque j'ai ceci plutôt que cela. Mais je *suis* aussi comme *ça et là*, lorsque je n'ai pas. Je suis aussi tout ce que je n'ai pas, cette part du Capital virtuelle et en attente, en devenir, cette partie d'impossibilité réelle, ce non-moi sartrien qui est tout aussi bien constitutif de ce qui m'est Capital. Par les *avoirs* que je détiens et que je ne détiens pas encore, je me *fais*, je me *fais* du Capital de l'Être, je me donne une identité: «Je *suis* ce qui m'a. La réalité de mon être est garantie par la somme de ce qui me possède.»² Je change mes possessions, mes choses fruits d'appropriation pour changer mon être, pour faire évoluer mon identité, l'élever au-dessus de la mêlée. Pour changer la vie, pour transfigurer ma vie, il faut commencer par transformer mes habitudes. Mes habitudes qui reposent, entre autres, sur des techniques, des techniques du corps, de l'action et de la pensée; toutes techniques utiles à *mener ma vie*.

L'identité est liée à l'*habitus*. L'*habitus* est lié aux *avoirs*. Les *avoirs* font de l'être lorsqu'ils font l'objet d'un *faire* déployé au nom d'un savoir-faire, un *habitus* utile pour savoir-être. La comptabilité identificatoire de l'être possesseur d'*avoirs* repose sur la maîtrise d'habitudes à savoir-dire l'être dans ses *avoirs*. Cette comptabilité, qui con-centre l'être, qui agence ses *avoirs* pour lui *faire* savoir-dire l'être et ce qui n'a pas lieu d'être, produit de l'identité qui est celle qui agit comme «la valeur directrice de la culture du camp de base», c'est-à-dire d'un camp d'entraînement pour développer des habitudes; «et si un traumatisme s'ajoute à l'identité» en train de se faire, par exemple la perte d'un avoir, la perte de ce que j'ai de précieux, de vitaliste, d'existential, dès lors «plus rien ne fait entrave à la transfiguration du noyau central de la valeur» identitaire, de la force vitale de vouloir être un autre bien au-dessus de soi et des autres, selon de nouveaux mouvements verticaux.³

L'homme qui se fabrique grâce à la technique productrice d'*avoirs* transformateurs ne signale pas là un eugénisme amateur, ne signifie pas qu'il se clone ou qu'il tente de modifier sa nature biologique. Changer l'homme par des techniques répétitives, des techniques de l'habitude signifie «former, par activation intérieure, un sujet à l'exercice qui doit être supérieur à la vie de ses passions, à la vie de son *habitus*, à la vie de sa représentation.»⁴ En quelque sorte, cette poussée d'individuation s'inscrit dans un «programme visant à sortir de sa passivité» un homme enlisé dans ses inerties; ce programme d'entraînement doit se comprendre comme le passage «du simple fait d'être formé vers le côté de celui qui met en forme», vers celui qui a acquis l'habitude de faire lui-même les choses; un programme de l'être qui est une affiche éthique de vouloir se faire du bien et qui est une «conversion à la capacité», une conversion qui se «produit sous forme d'une sortie du mode d'existence passif simultanément à l'entrée dans le monde d'existence activant.»⁵

¹ *Ibid.*

² Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 274.

³ *Ibid.*, p. 276.

⁴ *Ibid.*, p. 282.

⁵ *Ibid.*, p. 282-283.

Actif comme un artiste, actif dans la richesse des expérimentations de la vie, actif dans la profusion des habitudes, de leurs affirmations, donc de leurs vérités. Encore faut-il savoir bondir hors de soi, aller bien en hauteur de son ombre. Ce n'est pas Platon, l'anti-artiste, l'anti-artisan, qui ne voulait pas que l'homme fasse dans la multiplicité de ces essais mais Nietzsche qui a ouvert la voie avec son ascétisme, celui qui dicte de se préparer face à l'imprévisible, à l'improbable, face à l'impossible. Sloterdijk préfère utiliser l'expression nietzschéenne de savoir suivre son *étoile ascétique* dans le sens de savoir suivre son *étoile acrobatique* car c'est de cela qu'il s'agit, fondamentalement, chez Nietzsche: c'est une «interprétation strictement artistique des ascèses humaines» puisque «tout porteur de réalisation est pris sous tension acrobatique.»¹ Pourquoi parler d'*acrobatisme* ? C'est une manière épistémologique de présenter une réalité nouvelle sous l'angle d'un concept pour traduire le plus justement cette idée de «faire apparaître l'impossible comme un exercice facile.»² Si une *technê* est une tentative (répétée) de réponse pour faire advenir une virtualité en réalité, si une *technê* est aussi l'art de faire advenir une action inédite et une forme inédite dans une œuvre qui se voudrait originale, si je suis l'artiste qui manie ces techniques sur moi, j'aspire à être un surdoué en exercices de soi, à prendre l'habitude de surplomber avec aisance ce qui apparaît impossible aux yeux des autres. De l'acrobate comme artiste de soi, c'est le message transmis, c'est le message en transmission vers les autres qui compte le plus, celui de cet artiste du "pas capable" devenu exercé en marcheur agile sur le fil de fer qu'il adresse «au monde qui l'entoure» et qui «tient dans le sourire avec lequel il s'incline après sa prestation.»³ Partant, c'est l'après-transmission qui est capitale, c'est ce qu'il entraîne; d'abord la leçon morale transmise à la fin de son exercice périlleux: *faire ce genre de chose n'est rien*.

L'acrobate est un être de maîtrise de techniques devenues des habitudes qu'il sait adroitement déployer pour qu'il devienne lui-même un artiste du possible. L'acrobate, c'est donc un être en exercices qui fait de l'impossibilité sa discipline.

S'élever par la *voie psychotechnique*, se confronter à un réalisme qui l'entraîne dans la régression de l'inertie et de la passivité, ou encore dès qu'un obstacle se présente pour lui rendre la vie impossible, l'individu contraint peut devenir cet «animal condamné à diriger, à exercer, à penser.»⁴ L'homme acrobate est l'homme qui mène sa vie en donnant l'impression qu'il mène sa vie d'une main de maître et qu'il n'est mené que par ses anthropotechniques, c'est-à-dire ses ascèses humaines. Il devient un modèle de l'homme technique qui s'oppose à l'homme passif qui se donne à voir comme si ses techniques qui sont ses manières d'être étaient à la traîne, comme si cet être passif était «possédé par des programmes automatiques - affects, habitudes, représentations»; dans son cas à lui, s'il a la force de changer sa vie ou la chance d'être formé à transformer sa vie, «il est temps de prendre des mesures qui brisent les possessions.»⁵ Briser ses possessions signifie changer ce qui est en soi, troquer ses *avoirs* pour d'autres. Ou les augmenter, les

¹ *Ibid.*, p. 283.

² *Ibid.*, p. 283.

³ *Ibid.*, p. 284.

⁴ *Ibid.*, p. 285.

⁵ *Ibid.*

ajouter à d'autres pour obtenir de nouvelles habitudes d'être. La question est ici est de savoir dépasser les inerties. Comment le faire ? Par voie de formation, certes: il faut apprendre. Or, la comptabilité, d'une certaine façon, est une mémoire, un réservoir d'informations susceptibles d'être transformées en connaissances. Elle peut servir d'autopédagogie sur les dépossessions et les nouvelles possessions à acquérir. Elle peut servir de techniques à dépasser les inerties. En ce sens, elle ne serait pas si différente de l'antique pédagogie grecque qui reposait sur un tel principe mécanique de contrer les inerties avec le sens de *mèchanè*, retient Sloterdijk qui indique que ce mot signifie la ruse, «la manière de berner la nature par ses propres moyens. La *mèchanè* pédagogique naît de la décision réfléchie d'utiliser l'habitude pour son propre soulèvement».¹ Si une comptabilité peut servir de tableaux éducatifs pour répéter des gestes ordinaires de gestion des avoirs, elle donne aussi à penser l'impossible avec ce principe suggéré par Sloterdijk: «*repetitio est mater studiorum*. Les petites forces humaines peuvent l'impossible pour peu qu'elles soient démultipliées par le chemin long de l'exercice.»² Ces petites forces sont aussi les petits pécules de chacun des actionnaires, créanciers et détenteurs d'avoirs. La comptabilité concentre et démultiplie ces petites forces par sommation et les renseigne à ce sujet, elle leur enseigne ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils ont. La comptabilité est donc un cas d'école tout à fait particulier; elle ne fait pas apprendre pour nourrir le camp de base de chacun, «la seule chose qui compte, nous dirait Sloterdijk, c'est l'expédition», et l'expédition, c'est *apprendre pour la vie* qui signifie «apprendre pour le pur excédent», partir en expédition au sommet de soi, voire jusqu'à une «*vita vitalis*, qui se situe à la verticale par rapport à l'axe de l'existence empirique»; une façon de dire de vouloir rejoindre une transcendance, une métaphysique ou une ontoanthropologie inédite, planante.³ L'étude des écoles de comptabilité mésopotamiennes, égyptiennes et moyenâgeuses pourrait nous renseigner sur ce volet plus que nous pouvons l'imaginer, entre autres, sur les moyens techniques de l'appropriation pour s'émanciper de la mort, la mort comme ultime sujet pour s'exercer contre elle.⁴ Dans le contexte des théories égyptiennes et du platonisme chrétien, insiste Sloterdijk, on retrouve cet enseignement général qui ne pouvait passer inaperçu: face à la mort, le «droit de retour de l'âme [sur terre] est moins garanti par des efforts ascétiques supplémentaires que par une manière intègre de mener son existence.»⁵ Mener son existence comme l'acrobate qui sait se tenir pour l'homme des avoirs, aidé dans son équilibre par une comptabilité qui donne à penser, à exercer et à diriger autrement les lois de programmation répétées et répétitives. Tous ces avoirs rendus passifs qui se répètent dans un cycle comptable et d'un cycle à un autre, de ceux qui donnent la mesure de ce que j'ai, et la répétition de ce que j'ai encore, c'est là, précisément, qu'intervient un basculement possible vers l'être qui mettra en forme et non plus l'encaissement d'un être formé, formaté et répété *ad nauseam* à travers les figures comptables: «la répétition est le point de départ

¹ *Ibid.*, p. 288.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 290.

⁴ L'ouvrage classique de Marrou signale ce fait çà et là dans Marrou, H.I. (1958) *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil.

⁵ Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, op. cit., p. 291.

de sa maîtrise.»¹ Il faut maîtriser une habitude pour espérer la dépasser. Il faut contrôler une capacité si on veut de nouveaux camps de base à l'exercice de nouvelles habitudes. Il faut maîtriser les avoirs pour savoir s'en dessaisir au profit d'une autre anthropotechnique. La comptabilité n'est pas une simple imitation des états du Capital. Elle permet de montrer les programmations, les possessions, les avoirs passifs. Elle donne à penser de nouveaux exercices à partir de l'examen des causes hypertrophiques d'usages passifs des avoirs. Elle est une technique d'appropriation fondée sur la prétention à une étiologie commune entre un propriétaire d'un Capital, un gestionnaire-tiers et un agent-tiers comptable. La comptabilité est une étiologie utile à la répétition et à la différenciation des avoirs pour devenir être par des exercices moins symptomatiques. Elle exprime une voix commune et se rapporte à un élément commun entre ces parties tiers. Du grec αἰτιολογία, donc d'αἰτία, aitia, soit la cause et λόγος, logos, ici l'étude, donne le sens de recherche, exposition des causes, l'origine du mot étiologie était associée à une *École philosophique de l'Antiquité* qui s'intéressait aux causes. La comptabilité est une autopédagogie sous la forme d'une étiologie parce qu'elle permet à ces tiers d'étudier les causes et les facteurs de la *maladie* d'un Capital. Le contrôle comptable comme le contrôle de gestion est fondamentalement un acte technique de reconnaissance publique/privé réciproquement accordée par les deux parties d'un échange et ce geste est par quoi un lien social se tisse et montre non seulement un rapport humain, mais potentiellement l'ouverture d'une voie vers l'identification. Une écriture comptable qui enregistre mon bien et celui de l'autre est comme un pont qui unit le moi au monde extérieur. Le contrôle comptable d'une entreprise vise à protéger les intérêts des investisseurs, des créanciers et de toutes les autres parties prenantes. Lorsqu'un client effectue une dépense, son capital monétaire revient aux dirigeants de l'entreprise qui l'administrent au nom des propriétaires. Lorsqu'un fournisseur dépense des sommes importantes pour répondre aux besoins spécifiques d'une entreprise-cliente, il s'attend à un retour sur investissement qui lui soit profitable au même titre que l'entreprise cliente. Dans les deux cas, du capital monétaire est en jeu et circule d'une main à une autre. Ici, le contrôle comptable s'assure à la fois que cette circulation s'effectue en bonne et due forme et que les comptes sont en règles avec les lois, avec les normes et avec les objectifs des actionnaires. Peut-il y avoir une dépense, un investissement ou un placement sans retour ? Sans un effet-retour sur l'être qui a ?

19.3 Synthèse : La comptabilité est un espace d'habitudes ontologiques à définir par la technologie et l'anthropologie

Pourquoi *confie*-t-on un capital monétaire à quelqu'un ? Pourquoi un gestionnaire va-t-il nous proposer toute une série d'exercices à répéter pour produire des avoirs à partir de nos avoirs ? Revenons avec cette question: pourquoi comptabiliser ? Puis, cette autre, complémentaire à la première: pourquoi contrôler la gestion des capitaux, des biens, des avoirs et autres formes de propriété par le biais de

¹ *Ibid.*, p. 285.

techniques comptables ? Les caractéristiques d'une technologie comptable et d'une contrôlabilité qui lui est rattachée sont à mettre en rapport avec les caractéristiques anthropologiques de ceux qui veulent comptabiliser et de ceux pour qui il faut comptabiliser. Nous tenons à cet autre sol culturel, celui de l'homme, qui est à confondre avec la terre naturelle de toute technique: la Nature, celle qui décide de la technique, et l'une et l'autre décident de l'homme. Vecteurs enracinés en terre Nature, technique et homme forment une technologie et une anthropologie susceptibles de s'afficher sur la scène des sciences humaines et laisser derrière l'ontologie comme un manteau qui repartirait dans l'espace plus obscur de l'épistémologie. Et entre les deux, c'est toujours la même théorie topologique: une comptabilité qui formalise les formes d'un Capital. Champ complexe de sens anthropologiques tracés mais enfouis dans les circonvallations des comptes, c'est-à-dire dans les réseaux de fortifications du Capital, champ clos par le sens géodésique du propriétaire, champ ouvert par le sens fractal d'une forme de Capital en reproduction dans la société, idéographie du discours sur le Capital à mettre en mouvement dans les espaces sociaux, la comptabilité devient l'outil de celui qui suit le discours d'action du Capital et ses parcours pour en cartographier le mouvement et l'écrire dans leur juste proportion. La comptabilité a ici un sens: celui ou ceux de l'espace. La comptabilité est née avec la Nature, cet espace originaire, avec les premiers champs agraires, les premières mesures fiscales des récoltes. La technique est née avec le développement de la position verticale chez l'homme, phénomène biologique dû à la mise au point par des exercices du corps pour parvenir à une bipédie faisant passer le genre humain du type humanoïde au type hominidé: homo sapiens deviendra nomade, coureur des espaces. La sémantique de ces espaces est dans les écritures, les tableaux comptables et leurs histoires, dans les morphologies spatiales et temporelles que sont les états de comptes, les nombres et toutes les choses, personnes et événements consignés au grand livre général de la comptabilité. Discours comptable c'est comme un autre discours dirait Serres: «courir ça et là, se répandre en tout sens. Prédication, lapidation. La prédication [...] est une table à cartes, la table du tableau, c'est la prédication. Le lieu du sens est le même partout, et c'est le lieu, et voilà tout.»¹ Le tableau comptable, qu'il soit compte, budget, état financier ou celui du bénéfice non réparti qui s'adresse à l'actionnaire, est un prêche pour espérer changer quelque chose dans l'espace et dans le temps. Changer un actif, un passif, un crédit, un débit, une rentabilité, peu importe, c'est vouloir changer l'ordre des biens et des dettes dans l'ordre du Capital, et changer l'ordre du Capital, c'est changer la vie de celui qui en détient une parcelle ou une totalité. La comptabilité est une topologie pour changer la vie, les conditions de vie d'un individu propriétaire et *in fine*, la comptabilité devient une topologie qui est une esthétique au service d'un corps, au service d'un corps à entraîner, au service d'un ascétisme qui permettrait à un individu de s'élever jusqu'à la plus perfectible des images qu'il peu avoir de lui-même.

Nous venons de redire que la comptabilité organisationnelle trouvera des lettres de créance dans le domaine des sciences humaines et sociales si elle peut se mettre en rapport prioritairement et fondamentalement, non pas avec la gestion ou l'entreprise mais avec les investisseurs, les détenteurs de la

¹ Serres, M. (1975) *Esthétiques sur Carpaccio*, Paris, Herman, p. 90.

dette, les fournisseurs, les clients, les actionnaires et tous autres groupes d'individus porte-parole ou responsables de la surveillance d'un Capital confié, délégué. La mise en nombre des *avoirs* de chacun, leur écriture et leur évaluation, sous la forme d'une mesure, d'une norme comptable ou d'un calcul, sont des pratiques de l'espace parce que ces avoirs sont en mouvement. En effet, supposerait pour nous Serres, il faut reconnaître que le temps du Capital a un rapport avec l'espace de circulation du Capital car le temps, c'est «l'énergie qui travaille l'espace. Par transports et transformations. La topologie, discours en général du lieu en général, décrit les formes, essaie de déchiffrer leur alphabet. Par là, elle comprend», la comptabilité aide à faire comprendre le Capital déplié, ouvert dans l'espace de son mouvement, dans l'espace d'un automouvement puisqu'il s'agit du Capital que la comptabilité rapporte à soi, à quelqu'un: une comptabilité est topographique parce qu'elle plie la société et l'homme dans ses formes spatiales et les déplie à force de vouloir en déchiffre les indices; en ce sens, elle «indique l'ouvert, posé, noyé, plongé dans le noir du fermé», cet ouvert indique l'ouverture sur d'autres espaces possibles, il «désigne le sens, les pieds sauvés, au haut du socle, sauvés du noir fouillis des sens entrelacés, graphe complexe des antiques transports.»¹ La tablette d'argile comptable appartient à ce monde des antiquités qui transportent la voix. Transporter, c'est transmettre un message à travers le temps, mais un message qui a le temps de franchir plusieurs espaces possibles. C'est le principe même de l'archive comptable, de tous les papiers comptables: ils font dans la transmission d'un message d'un état du Capital d'un temps à un autre selon un média qui dure, selon une matérialité suffisante pour agir comme mémoire à travers le temps; donc un média comptable qui est pure surface topologique. Une surface qui reçoit les résidus d'un discours oral, d'une entente, d'un contrat, voire d'un texte dont la plus simple expression spatiale d'inscription est le nombre, dont l'espace fractal numérique qui traduit ces propos devient sur le média-objet technique l'«Exécuteur testamentaire de l'Écriture. L'indication [numérique], terme et fin de la prédication. Indicatif et prédicatif. Voici ceci, mort du texte. J'entends par là réveil et vie de l'information morte» sur l'espace d'expression des configurations numériques comptables du Capital.¹ La comptabilité, le calcul *géo-métrique* des affaires, la contrôlabilité des mouvements financiers, l'objet technique que représente le support matériel de la comptabilité, le geste technicien du comptable qui notifie, enregistre et communique sont des pratiques de l'espace. Les techniques comptables de jadis informaient la matière: pierre, argile, papyrus, cire, peau-parchemin, bois, papier: ce document-ci comptable ou ce document-là formait à son tour son lecteur. Un tel objet technique fabriquait de l'homme. L'idéaliste humain, l'être narcissique, celui qui détenait les choses comptabilisées, ne trouvait dans le monde que sa propre image qu'il s'empressa d'imprimer à nouveaux frais dans le média comptable, à grands frais de travail sur lui-même. Depuis longtemps la technique comptable réduit le réel à ces représentations d'un pouvoir sur mon Avoir, sur les chemins à prendre à travers le temps pour m'exercer à obtenir un autocontrôle entier sur l'espace de la liberté de ma propre destinée. Malheureusement, pendant longtemps dans l'histoire, notre intelligence sur nous-mêmes de notre propre cru est restée quelconque, et même encore aujourd'hui, nos possessions, notre argent, nos

¹ *Ibid.*, p. 91.

investissements comme actionnaires deviennent des miroirs qui aident à faire advenir plus rapidement une auto-intelligence; or, dès hier, notre «intelligence, notre entreprise un peu sotte, violente, grossière, avaient fermé la porte du trésor» du monde, de l'ailleurs, «alors que le monde cache mille fois plus de merveilles que nos décisions.»²

Reparlons de l'homme pour le recadrer autrement avec la comptabilité mais cette fois-ci avec le Capital-argent, élément temporel et spatial par excellence s'il en est un. Arrivé dans le réel en songe, puis selon une venue au monde, dès cette vie première, l'être est déjà promis à la mort et c'est elle qui devient son horizon indépassable. À ce destin irrémédiable, l'homme s'engage dans une course-poursuite, souvent surréelle, qui va dans le sens opposé et c'est dans ce mouvement contraire à la biologie humaine qu'un être va se saisir d'une *chose vitale*: le Capital-argent pour gagner du temps, prendre des raccourcis pour mystifier la mort, obtenir des milieux de protection de survie concrète ou acquérir des biens comme lieux de dépôt de son existant, comme léthargie de l'existant. L'heure est venue de discuter de la monnaie comme un objet technique de supplément de puissance de l'être. Et comme *propriété* de l'être.³ Rétention, classification, dissimulation et accumulation du Capital-argent sont de grandes notions connues pour discourir de sa comptabilisation. À un niveau plus ontologique et phénoménologique, le manque de Capital-argent renseigne immédiatement sur une symbolique particulière de la monnaie: elle est objet de synthèse de la vie qui se confond avec la mort. La comptabilité du Capital-argent le soustrait, le temps d'un moment présent, au devenir biologique et social par sa mesure et sa calculabilité qui l'immobilisent et le déplacent dans un espace hors-temps au nom d'une symbolique de l'efficace, de celle qui octroie une indifférence phantasmatique à la mort tout en la confinant dans une chose-argent vécue comme une vie équivalente. Un tel objet technique est donc à saisir entre une philosophie de la survivance et une somatisation des signes monétaires, c'est-à-dire que la présence de ce qui peut être perdu à jamais ou mourir se confond avec la présence des signes comptables de la monnaie qui peuvent faire du bien à un

¹ *Ibid.*

² Serres, M. (1993) *Les origines de la géométrie*, op. cit., p. 269,

³ Guineret et Milanese, dans leur «Introduction», associent la propriété à ce qui se rapporte à quelque chose, qui appartient à un corps, corps humain, corps social, corps matériel et «au point de concourir à le définir, le déterminer. [La] propriété réside à la fois dans la matérialité de biens dont on peut être le possesseur, dans la propriété de soi-même et donc dans une liberté initiale ou, enfin, dans ce qui m'est propre, dans une différence qui pose également l'altérité. Autant dire que la propriété est tout autant l'objet d'une métaphysique, d'une morale, que d'une réflexion politique et sociale; plus encore, elle relève autant de l'interrogation philosophique que juridique, économique ou historique.» C'est donc dire que la «propriété» peut faire l'objet d'une épistémologie, et derechef, d'une épistémologie de la comptabilité puisque ce concept a à voir avec le capital, les biens, les avoirs, l'argent, etc. L'enjeu, là encore, à ce niveau de réflexion, est de trouver les chemins conceptuels pour saisir l'unité de son domaine de réflexion. L'épistémologie de la comptabilité peut y parvenir si elle se donne, comme proposition, l'avancée conceptuelle suivante: «La propriété est une tension et un problème dans la mesure où elle se pense par rapport à l'appropriation et au propre. Or, il semble que ces deux concepts tendent à s'exclure. Le plus souvent, l'appropriation se lit comme une prise de possession, un fait, parfois arbitraire et injuste. On ne peut être propriétaire des biens d'autrui mais on peut se les approprier. En ce sens, l'appropriation serait comme le contraire de la propriété. [...] Mais en élargissant la question, c'est tout un régime de rationalité qui est interpellé: dans quelles limites la raison et l'homme ont-ils «droit» à s'approprier les choses, le monde ou la nature ? Cette démarche définit-elle un juste usage de la raison ou un abus de ce même pouvoir ? Inversement, le propre est ce qui est pleinement mien ou ce qui est approprié, convenable, juste. Une recherche du fondement et une définition de la liberté sont donc en question. La recherche d'un fondement assure la démarche de la raison, que ce soit d'un point de vue spéculatif ou dans une perspective juridique et morale. Dès lors, la propriété concourt à établir une définition de la liberté de l'homme, soit par la coïncidence avec ce qui lui est propre, soit par la définition d'un mode d'action légitime, dans l'appropriation et la propriété de ses biens.» Voir Guineret, H. et A. Milanese [sous la dir.] (2004) *La propriété: le propre, l'appropriation*, Paris, Ellipses, p. 5-6.

sentiment propre à soi. Le Capital-argent est nécessaire pour se mettre en scène dans la peur de la mort et dans son illusoire conjuration par des exercices de soi qui ne sont rien d'autres que des expériences de vie que l'on laissera mourir pour mieux renaître sous d'autres cadres de vie de soi. L'argent est un puissant catalyseur de ce mouvement ontologique de la recherche de soi. La comptabilité est une puissante technologie de l'instantanéité, de l'ubiquité et de l'immédiateté qui contribuent à limiter notre propre pouvoir de production de soi-même tout en étant des éléments clés dans la constitution de l'être fabriqué par la technique. La comptabilité est compression des espaces et des temps des flux financiers en permettant au détenteur d'un capital monétaire d'être ici et là au même instant. Seulement voilà, il y a un décalage horaire entre le temps requis pour vouloir être un autre immédiatement avec plus de moyens et plus d'objets pour changer sa vie et le temps réel que dresse une comptabilité sur l'états des capitaux. Entre la mort et l'épreuve de soi dans un Autre avec des moyens monétaires comme catalyseurs révélateurs d'un contenu transcendantal dans ce qui peut nous attirer dans un état comptable de nos avoirs, c'est cet aspect transcendantal contenu entre les lignes comptables, nous dirait Sloterdijk, qui donne à penser la comptabilité comme une anthropotechnique, c'est-à-dire un ensemble de systèmes d'exercices, de disciplines et d'entraînements.¹ Entraînement de son corps, de sa personne, de son mode de vie, entraînements pour changer son image, sa personne et sa vie; la comptabilité est une anthropotechnique parce qu'elle est un système de disciplines, de retenus, de régulations et de contrôlabilité; enfin, la comptabilité entraîne son propriétaire à changer, à se discipliner et se donner des exercices. Le Capital-argent relayé par la comptabilité permet de trouver des raccourcis, des exercices, des disciplines et des entraînements pour gagner du temps sur la mort.

La comptabilité vue comme anthropotechnique permettrait de s'intéresser davantage à la genèse du rapport entre contrôlabilité et Capital. Elle permettrait également de mieux faire franchir les frontières de l'entreprise pour incorporer l'individu dans son rapport aux autres et aux espaces du monde, aux mouvements sociaux et aux automouvements comptables qui y sont rattachés. Enfin, nous croyons que la comptabilité vue comme anthropotechnique ouvrirait un champ de recherche original sur la technique comptable comme composante inédite de l'individuation, inédite également sur la contrôlabilité, logeant au cœur de cet élément correcteur et qui a pour fondement l'œuvre d'art du genre humain, l'esthétique de soi qui joue dans le langage ouvert vers l'espace du jardin, à partir de la *technê* d'être un homme.

¹ Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique, op. cit.*, p. 24.

CHAPITRE 20 – SYNTHÈSE *OUVERTE* : POUR UNE THÉORIE DES ÉLÉMENTS COMPTABLES VERS DES ÊTRES COMPTABLES

«Il ne s'agit pas d'un mouvement d'opposition; car toute opposition sous forme d'anti, toutes les oppositions réactives sont pour une part essentielle déterminée aussi par cela à quoi elles s'opposent, même si elles se présentent sous la figure de ce qui est à l'envers de ce contre quoi elles se dressent. C'est pourquoi un tel antagonisme ne suffit jamais pour amener une mutation essentielle de l'histoire vraie. Les antagonismes s'enferment eux-mêmes dans les conséquences d'une victoire qui n'est que la leur; en d'autres termes: ils ne peuvent plus se détacher de ce qu'ils ont vaincu. Un fondement créateur n'est pas libéré par eux; tout au contraire, ils le dénigrent plutôt comme inutile.»

-Heidegger, M. (2013) Apports à la philosophie. De l'avenance, Paris, Gallimard, p. 308-309.

Une théorie écarte sans exclure. Sa fonction consiste à maintenir les agencements conceptuels dans leur tension, dans leur éclatement et dans leur devenir. L'enjeu d'une théorie est donc de parvenir au-delà de ce qu'elle souligne à son passage. Comment mieux dire que les mots, nos outils de travail intellectuel, que toutes les choses, toutes sortes d'*individu* et une panoplie infinie d'événements socioéconomiques, anthropotechniques, avec leurs singularités, leurs codes et leurs langages, tiennent, pourtant, dans un même lieu d'expression uniforme d'une comptabilité organisationnelle ? Avons-nous eu raison de qualifier ces choses, ces individus et ces événements comme *des faits de l'être* qui conduisent à les considérer ontologiquement comme des *êtres comptables* ? Si nous l'avons pensé, c'était uniquement pour mieux développer, par la suite, des *épistémès* susceptibles d'intéresser la recherche. Ce volet d'une *théorie des êtres comptables* reste ouvert puisque nous estimons ne pas avoir suffisamment exploité et développé sur un plan épistémologique cette idée de Capital. Voici succinctement pourquoi.

Il y a ce point de départ à prendre ou à reprendre en considération. Une comptabilité organisationnelle enregistre des marchandises, des monnaies, des immeubles, des dettes envers l'autre, des placements, des régimes de retraite, des salaires, des projections financières, des coûts, des brevets, des dépenses en nourriture, etc. Elle sert de lieu d'identification de ce qui est le *propre* d'une organisation, et ce qui est sa propriété, et même la propriété des autres: elle témoigne du droit à des biens pour une personne morale. Avant d'aller plus loin, et plus que nous l'avons fait jusqu'ici, à ce seul niveau de réalité de la connaissance, il conviendrait de préciser les présupposés épistémologiques et théoriques de la contribution comptable à la réflexion philosophique sur la notion de *propriété* et clarifier l'essentiel de ce qui fait la *propriété* d'un être comptable comme composant d'une comptabilité, établir ce qui lui est propre, et inversement, se servir des travaux en philosophie et en sciences humaines pour venir nourrir une

réflexion épistémologique sur le sens à donner à cette idée de propriété qui, tôt ou tard, nous ferait déboucher sur ces conceptions voisines d'*appropriation* et d'*avoirs*.¹ Parce que le *Dasein* est préoccupé par la nécessité d'agir et d'œuvrer, parce qu'il est l'*être-là*, et qu'il est davantage le lieu, ce *là*, en lequel l'étant qu'est l'homme reste ouvert à la révélation du sens de l'être, l'homme est dans le monde pour se réaliser et fait face à autrui qui lui propose des choses en son lieu pour pouvoir œuvrer à son être. C'est dans ce monde quotidien d'autrui, un monde de l'action et de la manipulation technicienne que l'être rencontre autrui par des choses interposées, choses susceptibles de capter son attention, choses qui entraînent un détournement de soi et, du coup, en une certaine manière, être pris en défaut vis-à-vis de soi-même, *être-en-faute* face à soi-même. Ce détournement m'est de plus en plus nécessaire car mon souci ultime, ce qui devrait capter toute mon attention pour ne pas être en faute, c'est ma possibilité ultime d'être, et c'est le seuil à franchir pour connaître ma propre mort. Ce détournement vers les choses me font du bien, car j'angoisse moins: l'accessoire devient ma planche de salut ! Vite, c'est urgent, je veux acquérir des biens, je veux *avoir* pour être un autre que ce condamné que je traîne lourdement avec moi. Heureusement qu'une comptabilité m'octroie des voies inédites, décuple mon désir d'acquérir ces avoirs, coupe court au temps et à l'espace pour obtenir de l'argent qui me permettront par la suite d'obtenir des avoirs pour me détourner de soi. En être propriétaire, comme possibilité d'être un autre, acquérir au nom d'un être dans le monde avec d'autres pour ne pas sombrer dans une existence impropre à ce que je suis, fondamentalement pour refuser cette indignité existentielle ou morale de la déchéance de mon être jusqu'à la mort. Je veux donc des *avoirs* qui m'habitent pour être dans le monde, je veux ces *avoirs* dans ma tête, qu'ils soient à ma tête, qu'ils deviennent tous chefs de ma propre entreprise d'être moi-même; à la tête donc, chef, selon le vieux sens indoeuropéen de *kap-ut*, pour tête, pour *meubler* ma tête, non pas de tête, pour *tesla* - coquille ou objet fait en terre cuite - mais bel et bien de *captum*, de *caput*, de *capitis*, de *capital* voire même un Capital comme *caput capere*, autre mot généalogique d'une autre famille de *kap-ut* pour saisir, prendre, contenir, capturer, capter, captiver, *être capable de* avec ceci, *être incapable de* sans cela; donc, *capere* pour capacité, incapacité.² Le Capital donc comme capacité/incapacité de capturer des avoirs-en-tête pour être dans le monde comme un autre.

Archéologie de l'intime ou généalogie de l'être comptable qu'est la figure typique du moi-propriétaire d'une entreprise, insistons encore pour justifier ce savoir. Avoir, c'est *habere*, mais sa genèse c'est le latin du nom, *habitus*, qui signifie le maintien, ce qui reste en place, et l'adjectif *habilis* qui signifie littéralement, ce qui tient bien, ce qui est bien adapté, pour moi, en moi, dans mon espace intérieur. Un avoir est un *habit* de mon être, ce qui y habite; vouloir *avoir* c'est vouloir faire *habil*, faire habit, faire habiter, faire habitation, être habitant, faire habitude, faire techniquement (ou être) habituer, être habituel, c'est le sens habituellement, c'est l'événement inhabituel d'une chose nouvelle en soi, c'est habitacle,

¹ Pour cela il faudrait consulter plus longuement la Métaphysique des mœurs de Kant, le traité Du Gouvernement civil de Locke, le Léviathan de Hobbes, l'œuvre de Rousseau (Contrat social, Inégalité entre les hommes...), et surtout, sans doute, sur la conscience morale et l'être-en-faute, dans la dernière partie du cours de Martin Heidegger dans *Prolégomènes de l'histoire du concept de temps*, Paris, Gallimard.

² Nous avons signalé plus haut les sources de ces références qui tiennent essentiellement dans le *Dictionnaire historique de la*

l'habitat, c'est-à-dire la chose que j'habite, là où des choses cohabitent en comptabilité, la comptabilité comme habitable de ce que j'ai, inhabitable lorsque je ne peux pas avoir; les avoirs enregistrés en comptabilité témoignent ou sont les indices d'une cohabitation. Au même titre que perdre des avoirs, perdre des choses ou des habitudes, c'est s'entraîner à se déshabituer, les retrouver c'est se réhabituer; en avoir beaucoup c'est être habile, devenir habilement un autre; les avoirs en quantité et en variété octroient des habiletés pour devenir un autre. Capitaliser c'est donc, ici, habiliter, habilitation, réhabiliter un avoir auprès de l'être, réhabilitation, inhabile, malhabile avec les avoirs de l'être ou avec les défauts de l'être. Le verbe *habere*, tenir dans l'être, avoir dans l'être, a eu en latin une série de dérivés préfixés que l'on devrait suivre pour mieux théoriser un tel corpus. Par exemple, *hibere*, *exhibere*, signifie *produire au dehors*, ce qui est techniquement produit à l'extérieur et qui peut devenir, être en nous; ou encore *inhibere*, littéralement *maintenir dans* ou encore dans le sens d'une contrôlabilité pour *exercer une autorité sur*. Inhibere donc pour le pouvoir que l'on peut avoir *sur-soi*, *sur* les choses, *sur* les événements, *sur* des avoirs; ou dans un sens opposé comme *prohibere*, pour *tenir à l'écart*, la comptabilité est *prohibere*, etc. Enfin, qu'on le sache aussi, *habere* qui qualifie l'*avoir*, donc le Capital, va dans un sens qui pourrait nous être utile en comptabilité puisqu'il signifie tout aussi bien, ou donnera lieu plus tard à des concepts en "hib" comme *exhiber*, exhiber l'Avoir des Actionnaires, le profit, *exhibition* ce que l'on doit ou possède à travers un bilan, *exhibitionnisme* pour montrer ses taux de dividende ou sa rentabilité, *exhibitionniste* pour parler d'un moi-propriétaire qui s'affiche dans le monde, ou encore son ascétisme, lorsqu'il est *inhibé*, qu'il fait preuve d'*inhibition*, que sa comptabilité le pousse à devenir *inhibitif*, à *prohiber* certaine chose, à faire dans la *prohibition*, ou encore dans le *prohibitif*, le *rédhitoire*, la *réhibition*, etc. En un mot, sur un plan généalogique, sachons que les verbes *habere* et *debere*, lui-même issu de *de-habere* vont subir des déformations de sens qui sont des déformations culturelles et donneront lieu à *avoir* et *devoir*, des maîtres mots de plusieurs formes de langages fabriqués à la vue d'une comptabilité qui entraînent toute une série de décisions souvent conséquentes. Ainsi, de la conjugaison de ces diverses formes comme *avoir*, *ai*, *as*, *a*, *avons*, *avez*, *ont*, *avais*, *aurai*, *eu*, *ayant*; et de *devoir* pour, *dois*, *devons*, *devrai*, *dû*, *dûment*, *indûment*, *indu*, *dette*, *s'endetter*, *endettement*, *débit*, *débiter*, *débiteur*, *redevable*, *redevance*, etc. La notion de Capital est liée à celle d'*avoirs* qui, elle, est liée à tout ce qui précède. Partant, il est plus facile de penser le rapport avoirs pour être et réfléchir à celui du rapport avec l'Être du Capital et les avoirs manquants ou les avoirs-de-luxe détenus, qui nous habitent, pour devenir cet Être.

La Comptabilité est une extension anthropotechnique du Capital. L'Être du Capital est une multiplicité indifférente car tout Capital se rapporte au Même. Le sens de l'être du Capital est événement, ouverture d'horizon et temporalisation d'ordres provisoires d'un état de l'être ou d'un état de chose. Le sens de l'*avoir* du Capital est l'événement d'un rapport à une chose qui libère l'individu et avec lequel il se donne forme à lui-même et se met en jeu, se donne des exercices pour devenir soi: le Capital est un

ensemble d'*avoirs* permettant à l'être de devenir un *candidat souverain aux actes*¹, comme ce qui permet de faire passer un être passif en être actif, lui octroyer une force subalterne susceptible de se *capitaliser* dans la force dominante qui se déploie dans l'espace de l'étant, c'est-à-dire que l'*avoir* est un sujet de l'être selon une *place* dans un dispositif de possibles qui l'habite et qui lui octroie un potentiel d'actes techniques sur lui-même; et chaque *avoir en soi* est un fragment obtenu du mouvement de l'être-dans-le-monde et qui est-là, dans l'habitat de l'Être, un *avoir en soi* comme une cristallisation d'un «monde qui devient l'horizon d'un projet dont je suis l'ouvreur.»² Comme la comptabilité affiche des avoirs détenus et des avoirs en consignment, elle mondéise, elle fait des mondes en présentant des mondes d'*avoirs* en des lieux, en des états de compte; elle est donc projet du monde en ordonnant les *avoirs* des possibles de l'être; ainsi, sur la surface même de la comptabilité, le monde se fait monde et «je suis moi-même en jet dans ce projet» du monde, dès que je suis lecteur ou propriétaire-lecteur du Capital de ces *avoirs*.³ Entre Comptabilité et Capital: là, être là, dans cet entre-deux, ce n'est pas rien puisqu'il s'est écoulée pendant des siècles une vie digne de l'être. Entre Capital et Technique: entre mon *Avoir* et mon *habitus* de faire moi-même les choses, il y a auto-opération sur moi, il y a une autoplaticité de mon être avec ce que j'ai et ce que m'*indique* les lignes de fuite de ma comptabilité, ses indices, ses valeurs indicielles. Phénoménologiquement, avec la puissance sur l'être de la technique comptable, il y métamorphose lente mais incessante de l'être lorsqu'un Capital qu'elle affiche m'intéresse; de fines transitions entre la pensée d'un Autre et la vie que pour Soi, selon de belles façades ouvrées sur des mondes de l'être par la technique, instrumentation conduite, chaque fois, selon des transmutations matérielles, anthropologiques et extatiques dans l'art de prendre, capter des *avoirs*, celles issues de privations, de renoncement, de douleurs, de plaisirs thymotiques et au plus grand profit de visages apaisés, tournés vers le lieu où s'expose l'humanité de celui qui *a* pour *être*, lieu pour s'y montrer, s'exhiber, pour y faire circuler son être jusqu'à une dernière fois, en ce lieu même où prendra fin sa vie ou qu'un objet de transmission viendra prendre le relais pour perpétuer la mémoire de ses *avoirs*, jadis sous le regard de pierre ou d'argile de l'archive, celle de ses *avoirs matériels ou symboliques*; un espace comptable à transmettre donc, un espace comptable à comprendre comme un lieu multiple, mais monumental car trace de l'édification de soi-même pour faire valoir son rêve d'émancipation au prochain mouvement de foule qui se fera sans lui: des choses œuvrées qui traduiront la chance de l'être humain de devenir être. Face à une Comptabilité, sous ses galeries marchandes, devant tous ces compte-fenêtre sur l'être, il y a l'écho d'un Capital de l'Être tel le vent qui rafraîchit ou refroidit la maison de l'être. Les passions non assouvies, déséquilibrées et déséquilibrantes, présentes sous formes de valeur-peur, comme des vapeurs émanant des souterrains des comptes qui s'étiolent jusqu'à une société-monde en proie à la loi triple de la prise-propriété de l'argent, du profit et de la consommation d'*avoirs*, sont à l'œuvre à travers le monde des êtres comptables.

¹ Nous empruntons l'expression à Sloterdijk, P. (2000c) *L'Heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Paris, Calmann-Lévy, p. 67.

² Maldiney, H. (2007) «Philosophie, art et existence», in C. Younès, [sous la dir.] *Henri Maldiney: Philosophie, art et existence*, Paris, Cerf, p. 30.

³ *Ibid.*

Voilà un dernier aperçu de la métamorphose par les sciences ontologiques des idées techniques ou expertes de la comptabilité pour les rendre plus proches de l'homme. Partant, l'autre voie pour y parvenir est l'anthropologie: la technique est le propre de l'homme. La technique comptable est le propre de l'homme. L'homme et la technique sont des objets d'étude de l'anthropologie. Un idéal épistémologique serait de proposer un modèle anthropologique de la comptabilité technique en y faisant converger une carte de la connaissance du monde interdisciplinaire. Il y a une nécessité d'un regroupement des dimensions épistémologiques de l'idée de l'homme qui comptabilise. De fait, si on reste fidèle à cette thèse en épistémologie et à Sloterdijk, comme lui, on voudra aussi «expérimenter une nouvelle configuration entre l'ontologie et l'anthropologie.»¹ La composante ontologique d'une épistémologie ne peut pas ici être évacuée du revers de la main puisque plusieurs dimensions significatives du Capital appartiennent à cet univers de la connaissance. Une configuration onto-anthropologique comme programmation théorique, comme avancées conceptuelles sur le sujet de la comptabilité, du contrôle, de la technique et du Capital serait plus appropriée.

Entre une économie initiale du Capital, de l'ordre d'un simple échange qui implique soi et autrui, vers une re-naissance d'un moment inaugural de l'être face à lui-même qui peut s'apercevoir dans la dépense et dans l'appropriation, nul ne perçoit cette figure ontologique dans le cadre instrumental ou disciplinaire du contrôle de gestion et des sciences comptables en général. Tout au plus y a-t-il là un jeu conceptuel d'ombres et de lumières qui interfèrent. Justement, affirme Serres, l'épistémologie est destinée à faire balancer son propos entre un savoir aveuglant et la nécessité d'aller chercher quelques éclats colorés dans les zones noires du tacite, du non-dit, de l'insu: de l'élémentaire, du concept inédit, ténébreux ou burlesque, de celui qui fait rire parce que naïf, ridicule, aberrant, il faut reconnaître qu'en ce domaine de la connaissance, le rire «est une chaîne. Quelque chose comme une contagion. Il fuse et diffuse [...] puisqu'il s'agit d'un mouvement, non, puisque la chaîne va croissant, intègre des éléments étrangers, se nourrit de son erre, va d'un minimum à un maximum, joue au mouvement perpétuel autonome.»² Ce n'est pas rien de rire un bon coup face à un concept étrange dans le domaine scientifique puisque le «mouvement perpétuel, c'est l'inverse de la mécanique, son négatif, l'absurdité. Du mécanique plaqué sur du vivant ?»³ Autre situation comique qui devrait nous faire réfléchir comme une chaîne, comme une contagion. Mais il faut partir d'un élément contaminant. Faire dans l'*élémentaire*, voilà qui oblige de séparer singulièrement le manifesté du caché, ce qui est dans l'ordre du savoir de ce qui n'est pas encore ordonné. La langue disciplinaire la plus élémentaire doit réaliser un déplacement de ses limites disciplinaires, de la linéarité rationnelle du raisonnement scientifique à une turbulence générale de l'épistémologie il y a toujours l'*ouverture ontologique* d'une question de la philosophie de la science qui génère son lot de particules élémentaires. C'est pourquoi nous avons proposé une théorie des éléments autour de l'être comptable avec

¹ Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, op. cit., p. 19.

² Serres, M. (1977) *Hermès II : L'interférence*, Paris, Minuit, p. 236.

³ *Ibid.*

l'ambition de le cerner davantage, sur le plan onto-épistémologique, comme un *être-dans*, un être qui a un rapport topologique avec le monde, qu'il soit chose, individu ou événement.

Une théorie des éléments qui opère aux bords du langage selon des figures épistémiques auto-interprétatives, destinées à chaque chercheur, et qui ne pouvaient se soumettre à des métadiscours tout en s'apparentant à des traductions des héritages conceptuels parvenus jusqu'à nous selon une auto-méthode de translation aussi nécessaire qu'impraticable. Inabordable, parce que, chaque fois, c'est chaque partition différente d'une autre qui se donne pour tâche la prise en compte de l'expérience différente de l'autre qui institue un sujet humain unique qui pense et agit avec un événement comptable. De plus, notre théorie des éléments cherchait, en même temps, à se mettre en rapport essentiel avec la pensée comptable même. Nous avons proposé en gros les grands axes suivants, toujours en mouvement et résolument tournés vers le devenir de la connaissance.

De la philosophie des sciences et des techniques, nous pouvions être autorisés à penser la primitivité de la pensée comptable selon ce mouvement, ancien, ontogénétique, *de/à*. Expression en propre à cette pensée archaïque naissante et théorème du rapport universel-particulier qui ouvre les paradoxes de l'espace du dedans et de l'espace du dehors. *De la réalité à moi. De la réalité extérieure, différente, à mon intériorité, différente. De l'événement à son assimilation. De la déconstruction de l'irruption de l'autre à l'accueil de l'étranger en soi. De sérier l'événement irréductible à un idiome au plus près de moi. De mesurer le droit de l'autre à la différence de sa chose, pour avoir, à l'expérience de soi qu'elle invente de la même chose de ma venue vers l'autre. Du signal numéral ancien à des fins de comptabilisation de quelque chose, du nombre qui parle des choses, ici, et en référence de la chose là-bas, de la langue de la chose rapportée de si près, pour m'en rendre compte, pour réfléchir à distance. La pensée comptable est une déconstruction et une reconstruction. La pensée concrète, opératoire, pratique, banale, usuelle de la comptabilité s'exerce à déconstruire la surcomplexité de la réalité pour la plier selon un autoentraînement double, à la fois intérieur et extérieur à une figure du Capital. La pensée comptable décroïsonne et referme. Elle déplie et replie. En rapport essentiel avec cette pensée même qui technicise, qui est faite d'additions et de réductions à l'aide de suppléments différents, cette déconstruction singulière incorpore l'irruption d'un événement différentiel. Une déconstruction conséquente de cette pensée doit faire l'objet d'une théorie des éléments qui soit au plus près de la différence, de la singularité, de la variation et de l'événement. C'est là notre enjeu, notre défi de trouver des bases conceptuelles pour espérer mettre en rapport, mieux mettre en diapason, ailleurs, cette pensée technique avec la pensée scientifique, cette pensée technique dans la pensée scientifique et cette pensée scientifique dans la pensée technique. Voilà la tâche de l'épistémologie, la nôtre: identifier en quoi cela change de mettre au premier plan de la connaissance comptable l'événement du Capital, la variation de sa contrôlabilité, la singularité des modes d'existence de ses techniques et la différence des exercices que l'un ou l'autre autorise pour permettre à l'homme de se former et de s'élever de lui-même dans une autre condition de ce qu'il peut avoir pour être de nouveau quelqu'un d'autre.*

Cette pensée comptable était à mettre en rapport avec notre ambition d'en tirer une théorie des éléments. C'est ce que nous avons tenté de faire dans ce qui précède à partir de quelques éléments présentés comme points accès à cet événement de la théorie en devenir. Une telle pensée comptable et théorie des éléments sont l'une pour l'autre une auto-affection qui impose l'une à l'autre la nécessité des forces de l'une et de l'autre qui tentent de refouler la différence de l'une et de l'autre au nom d'une auto-immunité. En soulignant ce trait, nous sommes parfaitement cohérents avec ce que nous disions plus tôt: comptabiliser et théoriser sont des agrégats de concepts, des corps étrangers l'un pour l'autre qui cherchent à se protéger l'un de l'autre, des prises de consciences individuées et stimulus d'un changement autocritique de notre façon de voir les choses de la comptabilité. L'idée de que le comptabiliser révèle quelque chose et que le théoriser révèle quelque chose se cristallisent par l'événement de la connaissance qui les donne à penser l'un dans l'autre dans un rapport différentiel. Voyons donc cette autofabrication d'une épistémologie qui ne vise à rien de moins qu'à offrir une bonne mobilité entre concepts.

La Comptabilité est un agencement de différences entre des individus, des choses et des phénomènes. Le Contrôle consiste à agencer des différences de ces différences comptables au sein d'un tiers-état différenciant. La Technique agence des cofonctionnements hétérogènes de ces différences comptables selon des modes différentiels. L'Épistémologie indique la direction dans laquelle il faudra chercher les moyens de différencier ces modes et les mondes de la connaissance pour que la science de la comptabilité se pense selon des mobilisations plus conséquentes de son ontogenèse. L'Ontologie agence l'être à l'événement pour que l'épistémologie différencie la multiplicité de la singularité de la technique comptable qui, à la fois, est déconstruction de ce qui *compte* et ressaisissement de ce qui *vaut* pour s'entraîner autrement, et dessaisissement de cet *avoir*, une perte de maîtrise, un renoncement forcé à la maîtrise de cet *avoir* pour se remettre en mouvement autonaissant, pour continuer à s'autopréfabricuer dans les limites surréelles de ce que le Capital d'un être permet d'agencer. Le Capital agencé par l'Être affronte une double déception qu'il lui appartient de surmonter par entraînement: à sa lecture, le constat de son impuissance d'être autrement et la nostalgie illusoire d'un être-immunisé face aux périls de la vie extérieure qui l'entraîne vers des autorenaissances en droit, en droit naturel thymotique.

L'épistémologie de la comptabilité que nous proposons dans ce quatrième chapitre tente de réconcilier l'homme et la comptabilité. Le portrait pluriel qu'elle brosse de ce rapport nous entraîne à découvrir une ontologie et à formuler des propositions au problème du développement des sciences de la comptabilité qui s'intéresseraient à la dimension humaine. Cette épistémologie a eu pour ambition de promouvoir une culture ontologique en ouverture vers les chemins de nos savoirs vers la technique, la comptabilité et le contrôle. C'est un chemin parmi d'autres possibles pour faire accéder le savoir technique comptable au savoir scientifique et, à ce titre, l'épistémologie se pose en référent extérieur comme outil de réflexion pour faire de la résistance face aux mouvements de fermeture et d'autorégulation des régions scientifiques de la comptabilité à prétendre à parler seulement d'elles-mêmes, à devenir leur propre référence. La connaissance ontologique proposée ici est l'événement de l'être qui s'amplifie et prit progressivement de nouvelles dimensions pour faire penser la technique comptable autrement étant donné

que la science ne pense pas de la même façon que la philosophie qui inspire cette ontologie et étant donné qu'une ontologie de la technique comptable est susceptible d'offrir d'autres *carrières* à la science comptable. L'ontologie devient dans ce cas un prétexte pour inviter multiples la science comptable à abandonner sa suffisance et devenir à son tour un véritable continent scientifique afin que le réel, l'élément décisif de la pensée scientifique, ne soit pas hors frontière ontologique. Si l'ontologie peut inviter la comptabilité à se remettre en place comme une opportunité ou comme un élément manquant dans la culture générale des savoirs de l'homme, l'épistémologie doit se constituer par confluences multiples entre domaines, selon des multiplicités et des différences, enfin selon des agencements qui tendent sur l'ouvert, vers la complétude virtuelle et à venir d'interférences conceptuelles autres. D'où la nécessité de mobiliser des concepts du disparate, de l'hybridation, de l'incorporation, de traduction et autres nouvelles théoriques du monde du savoir. Pour faire écho à cela, notre épistémologie a tenté de montrer que la pensée comptable se développe à partir d'un simple événement, entre deux doutes, deux objets, le premier partagé entre moi et l'autre, le deuxième parmi l'espace de l'être-dans-le-monde et le mouvement de l'être vers sa propre *domestication*. Entre les deux, de nouveau, il y a un corps d'homme à plastifier à coup d'*avoirs* et un corps de chose à s'approprier à l'intérieur de soi, et l'un comme l'autre sont rêvés, calculés, espérés, obsessifs, compulsifs, existentiels, exhaustifs mais coupés, séparés, divisés, isolés, soustraits, additionnés, multipliés, collés, fusionnés, transfigurés ou simplement agencés par des techniques comptables qui fabriquent un plan de symétrie entre les deux pour l'Être du Capital.

Pour résumer tous ces éléments de propositions, nous dirons que la comptabilité est comme un miroir de l'être humain et un miroir, c'est une utopie, c'est fondamentalement un lieu de l'Être sans lieu. La Comptabilité se donne à voir. Tout est question de regards posés sur un espace. Ou plus exactement, de décentrement de regards sur des espaces. Devant elle, devant ce qu'on a et ce qu'on doit, devant les plans, projets et autres configurations de la calculabilité d'un état du Capital, rien ne semble être vu ni vécu comme ailleurs, comme devant d'autres formes d'écrit ou de documentation. La Comptabilité révèle non seulement des points numéraux de quantité de Capital qui laisse penser ses qualités, mais le temps se dilate, l'espace comptable s'ouvre sur l'horizon, l'être se libère. La comptabilité offre une perception du monde et de la vie selon des réalités fuyantes et des mirages qui sont souvent des immanences de l'ego de celui qui a intérêt à s'y intéresser d'au plus près: le moi-proprétaire du Capital comptable. Si, d'un point de vue du Contrôle de gestion, la propriété du Capital ne se donne pas à voir immédiatement, elle modélise le contrôle comptable comme s'il y avait la présence tacite d'un sujet métaphysique, comme condition inconsciente de possibilité du monde et porteur d'une volonté éthique: comme fonction d'entreprise le Contrôle de gestion est amené à réduire le moi-proprétaire ou tout autre détenteur d'un Capital à un simple point de perspective sur le monde. L'emploi du moi-proprétaire pour qualifier, dans la grammaire philosophique, l'être de contrôle, l'être technique, l'être comptable qui est aussi l'être du Capital, apparaît comme un des modes de présentation les plus utiles à une épistémologie de la comptabilité qui souhaiterait mettre de l'avant un système de repérage égocentré et amorcer un jeu de langage sur l'individuation qui relève du contrôle de gestion et de la comptabilité organisationnelle. Le moi-proprétaire du Capital révèle

une autre asymétrie aux sciences comptables entre la première personne et la troisième personne que peut être le manager ou la gestion qui octroie aux mots, écritures ou discours concernant un tel investisseur, le statut d'une connaissance tacite ou celui d'une simple expression, sans valeur de vérité mais jouissant constamment d'un cas de figure de l'autorité de la première personne. Par ailleurs, la tentative répétée depuis des siècles par la technique comptable d'éliminer de ses écrits l'être en propre, l'être de la propriété, le fait, en somme, réapparaître sous des formes désenchantées de cette asymétrie grammaticale que constituent les catégories de compte, les schémas numériques, les normes, les modèles arithmétiques de calcul, en quoi consiste, très souvent, la seule réalité du moi-proprétaire.

La comptabilité et sa fonction spatiale peuvent devenir des objets d'étude par la philosophie. À ce titre, nous pourrions davantage développer la notion d'«hétérotopie» développée par Foucault à partir de *topos* (espace) et *heteros* (autre) pour désigner la comptabilité comme un lieu comme nulle part ailleurs, ou encore la comptabilité comme un endroit qui rend autre, autant celui qui regarde que la chose ou celui qui est regardé(e).¹ Comme espace autre, la comptabilité opère une mise à distance des effets sociaux, politiques, moraux ou environnementaux mais suscite, éveille et relaie puissamment des affects sous la forme d'une émission de jugements dont l'audace la plus téméraire est de se dire objectifs. Tous les espaces d'expression matériels et symboliques d'une comptabilité contiennent des équivalences monétaires ou numériques et en même temps des oppositions, des différences qui induisent les unes comme les autres des affects et des jugements de valeurs. Plus fondamentalement, c'est l'attraction pour le manque lui-même, l'écart, le déséquilibre, le disproportionné, ce que l'autre a en trop et moi pas assez qui devient le résultat d'une recherche, là même où le regard du gestionnaire, du contrôleur ou du propriétaire se convertit, révolutionne: un espace comptable d'expression d'une inégalité découle d'une révolution perceptive de celui qui ressent, qui réagit avec affects et autres éléments psychodynamiques qui produisent de la répulsion, de la frustration, de la colère envers une appétence qui n'est pas au rendez-vous dans les comptes et les bilans. C'est en mettant de l'avant des scènes de moi et d'autrui que la comptabilité peut révéler le Capital aux yeux de tous et permettre que ce lieu alphanumérique devienne celui de la propriété et de la responsabilité, celui de la confiance et du devoir, celui de la paix et celui de l'agression, enfin du rêve et celui de la réalité. Il n'existe finalement pas d'espace économique purement objectif qui peut être trouvé au sein des espaces comptables si n'est celui d'une impression de rationalité qu'octroie le dispositif de classement, de mesure, etc. Une surface comptable transfiguratrice de soi, celle qui décentre le regard ou qui offre un miroir autre à celui qui en fait la lecture signifie qu'on ne voit dans la réalité que ce que la comptabilité vous permet de découvrir dans la fiction que vous tissez, entre autres, à partir d'elle. Face à une comptabilité, je me vois là, et là, et là-bas, mais je suis ici et non pas là, et là, et là-bas. En lisant un résultat financier, les ventes, les coûts de matières premières, je suis comme dans un espace irréel; il y a celui où tout est là et rien n'est là, et sous la surface, il y a tout un réseau complexe d'inter-référence à une panoplie d'espace possible: celui de l'échange, celui du marché, celui du pays étranger, l'espace intérieur,

¹ Foucault, M. (2001) «Des espaces autres» in *Dits et écrits* II, texte no. 360, Paris, Gallimard, p. 1575.

etc. Cette conception spatiale de la comptabilité est une invitation à penser autrement, à entreprendre une mutation de la perception de ceux qui perçoivent les rivages du Capital et de ses équivalents, des lieux qui, contrairement aux apparences des figures comptables, restent des horizons ouverts qui ne permettent d'échapper à rien, surtout pas à la vie, à la mort et à autrui. La comptabilité devient donc un lieu à la rencontre indéfinie de l'autre, de la chose et de l'être, dans un présent et dans un devenir selon l'inscription d'un hier, un lieu donc où le temps n'est pas moins escompté si ce n'est que dans sa condensation dans le média matériel même, dans le papier ou la mémoire informatique susceptible d'être consulté en tout temps et en tout lieu: dans ce cas le temps d'un état du Capital inscrit dans le matériau de l'archive comptable vaut le temps que durera ce matériau. Dans ce cas, la comptabilité ne devient plus un dispositif de communication, c'est-à-dire l'expression d'une information dans l'espace, mais transmission, soit le transport d'une information dans le temps. Cette question tient dans cette seule pratique: comptabiliser, c'est aussi archiver: pourquoi ? Faire trace comptable pour le suivi d'un Capital en vue de la conserver implique de penser cette technique de l'archivage en rapport avec le temps.

En y incorporant la technique à titre de moyen de conservation, de notification dans la durée, il est possible d'y voir une structure migratoire de l'avoir pour être et de vouloir être pour avoir un autre que soi: là encore, l'interrogation philosophique du temps ne peut pas être éliminée de la recherche et de la pratique comptables concernant l'homme et son rapport au temps qui compte plus qu'il n'y paraît. Le temps est une réalité resserrée dans les entrailles de l'archive comptable et elle est suspendue entre deux lectures. Un temps comptable est un ensemble de temporalités pliées sous la surface de l'écriture. Le temps est un autre donné à une ontologie et à une épistémologie.

CHAPITRE 21 - ÉLÉMENTS DE DISCUSSION: PRIMAT D'UNE L'ONTOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ PARMIS LES DISCIPLINES DE LA CONNAISSANCE

«Ingres aurait, dit-on, introduit l'ordre dans le repos; moi, je voudrais, au-delà du pathos, introduire l'ordre dans le mouvement.»

- Klee, P. (1980) La pensée créatrice : écrits sur l'art, Tome 1, Paris, Dessain et Tolra, p. 5.

Nous avons affirmé plusieurs variations d'une même chose tout au long de cette thèse: voici un être et un événement comptables. Nous proposons une épistémologie de l'être et de l'événement comptables. Cette épistémologie a été développée pour épouser ce que nous pensions des états de nature de la comptabilité en générale. Ainsi, l'être, c'est le Un, l'événement, c'est le Multiple. Une comptabilité est donc une multiplicité qui se rapporte à un qui. Justement, qui est-il ? Comme entrée en matière de discussion, voici une de ces variations. Si nous pouvons mieux dire à qui ce rapporte une multiplicité de choses comptables, c'est que nous avons fait le pari de l'ontologie. L'ontologie nous a permis de neutraliser toute une série de déterminations. Ainsi, nous avons fait une économie de l'idée de sujet, d'acteur, d'agent, de gestionnaire, de comptable, d'investisseur, etc. en les qualifier de façon générique: voici un être et, partant, constatons son individuation par le biais de la multiplicité de ses possibilités d'être. Il n'était pas nécessaire d'adjoindre une ontologie, mais nous l'avons fait à la suite d'une autocritique de nos apprentissages en cours. Cette ontologie cinétique du Capital constitue une cristallisation de l'originalité de cette thèse. Une bifurcation par l'ontologie pour prendre à revers l'épistémologie et lui demander d'attendre un peu, d'y réfléchir deux fois avant de créer un concept à proposer à la recherche et à la science. Nous avons proposé des applications de cette ontologie du Capital pour faire de la pédagogie dans le domaine de la fabrication de nos savoirs. Du coup, l'ontologie peut faire valoir davantage le Capital comme un logocentrisme et nous pouvons saisir une multiplicité d'événement possible le concernant. De plus, la comptabilité a été présentée comme une ontologie des attractions multiples et discrètes qui se fonde sur cette idée de Capital. Tout ceci, et tous nos autres travaux théoriques ne sont pas des accidents ou des épiphénomènes instables ou isolables çà et là. Ce ne sont pas des effets d'un discours théorique mais ce sont des événements théoriques qui logent parfaitement bien dans cette idée d'une épistémologie de l'être et de l'événement comptables. Nous sommes donc enlignés avec toute une série de recherches généalogico-déconstructrices et encore faut-il pouvoir reconnaître une telle configuration générale à travers tous nos théorèmes. Enfin, toutes les questions soulevées, nous ne les avons certes pas produites à l'aveuglette, mais produites par déconstruction ou généalogie de vouloir connaître la comptabilité: qu'est-ce donc qu'une comptabilité, et d'où vient-elle ? Constatons.

Il y a bien là, devant nous, une comptabilité. Il y a bien là, quelques éléments, des graphies, et des effets. Des effets d'une cause. Qu'est-ce qui est en cause ? Là, une dette. Et là, un revenu à encaisser. Et plus encore. Tout cela se complique avec des nombres et des actifs et des passifs. "Ça peut devenir indéchiffrable si on veut généraliser, comparer, prévoir, et surtout identifier à quel type de discours a-t-on affaire. Et ici on a comptabilisé pour qui ? Et puis, avec quoi ? La bonne circulation des langages disciplinaires et des idées sur ces multiplicités devait suivre un autre trajet pour faire du sens: celui de l'épistémologie et de l'ontologie. Insistons encore. Toute connaissance des rapports comptables qui rattachent ou opposent les *avoirs* les uns aux autres n'implique-t-elle pas une compréhension obligée du fait que ces êtres comptables et ces relations comptables *existent* ? Êtres, existence, entre technologie et anthropologie, entre *avoirs* et Capital, mots décisifs d'une ontologie à poser comme philosophie première à l'esquisse d'une épistémologie de la comptabilité vers une anthropotechnique de la contrôlabilité: voilà ce que nous voulions faire. Avons-nous réussi? Mais encore. Dans cette relation avec des êtres-dans-le-monde que nous appelons comptabilité, ils se sont présentés phénoménologiquement comme des répétitions de la question de l'Être du Capital; des êtres difficilement visibles comme êtres car voilés, dissipés à travers la dispersion de leurs ombres où ils apparaissaient sous la forme d'éléments alphanumériques. Ils se sont montrés ainsi parce que nous avons tenté de les montrer, ils se sont proposés comme thèmes du connaître parce que nous les avons proposé comme des thèmes à connaître, ils se sont exposés dans la *vérité de ce qui compte* parce que nous les avons exposés comme une vérité qui comptait dans la fabrication de la connaissance. Ce concept d'«être comptable» est assez indéfinissable si ce n'est qu'il ne peut être défini que par la comptabilité qui est le propre de l'être humain. Nous le voulions suffisamment plastique pour qu'il puisse signifier selon celui qui veut se l'approprier et qui *sait pour lui* ce qu'il signifiera. Nous soulignons ici l'importance dévolue à l'ontologie du scientifique qui entend donner un sens, chaque fois, en le nommant ainsi ou d'une autre façon: un être comptable reste indéterminé avant d'être vu, saisi, décrit, expliqué selon telle variation ou telle autre variation de ce qui se rattache à une généralité de l'homme. La difficulté à définir correctement un être comptable ne doit pas faire renoncer à en chercher des sens, au contraire. Que ce soit dans tel fonctionnalisme, constructivisme, rationalisme, réalisme, objectivisme, la question de l'être prend aussi sa place dans ces cadres sociaux de la connaissance et dans la comptabilité. La question de l'être comptable et de l'événement trouve des réponses dans ces épistémologies mais davantage dans une ontologie. Nous ne l'avons pas dit assez mais l'ontologie offre une résistance fondamentale à tout concept et idée de la science: elle commande d'y penser deux fois, penser deux fois ce qu'on dira, penser deux fois pourquoi et pour qui on le dira de cette manière, deux fois, donc, selon moi et selon l'autre, celui à qui je m'adresse. Avons-nous respecté cette consigne éthique en recherche ? Nous voulions, nous-mêmes, exprimer un point de vue ontologique lors de nos conceptualisations sur la comptabilité. Qu'avons-nous fait de singulier, outre cette noble intention ?

Nous nous sommes lancés dans une vaste entreprise de pédagogie épistémologique pour montrer des savoirs possibles entre technique comptable et contrôle. Puis, nous avons entrepris une généalogie pour faire remonter la comptabilité, le contrôle et la technique vers l'homme et le regard posé par les

sciences humaines. Nous voulions savoir, nous voulions faire-savoir et nous voulions étudier, critiquer, prolonger des savoirs produits jusqu'aux mondes de la connaissance en comptabilité. La question de l'être allait de soi car elle se pose avant celle de l'individuation, avant celle de l'acculturation. De l'être, de l'être venu au monde par la comptabilité, nous avons osé aborder la comptabilité à l'aide d'une *archéologie de l'intime*. Nous voulions casser du sédiment, du figeant, du dur pour amollir un dispositif comptable qui n'avait pas besoin de l'être: il suffisait de déplacer le regard sur la genèse d'une comptabilité pour y découvrir l'extraordinaire condition de l'homme. La généalogie était une voie d'ouverture pour faire accepter plus facilement les principes d'une ontologie. L'histoire le rappelle et la philosophie y insiste. Genèse de la connaissance comptable, d'un savoir pratique, utile aux gestionnaires et ontologie de l'une, de l'un et des autres. À travers ce jeu de miroirs, nous nous sommes vus dans la genèse de cette thèse, nous nous sommes peu à peu découvert une ontologie propre, singulière. Du coup, nous le redisons, l'être social qu'est le chercheur devrait savoir que le problème de la constitution de la connaissance n'est pas méthodologique ou épistémologique mais ontologique. L'être de la science qui examine son objet d'étude suppose une situation de fait ontologique. Reprendre le problème d'une ontologie de la comptabilité comme vigilance première à une épistémologie n'était pas un pari gagné d'avance. Nous avons eu du mal à l'établir puisque nous voulions coller à la comptabilité et ne pas prendre des chemins trop balisés par d'autres épistémologies et développer des raisonnements et des propositions par simple mimétisme. Nous croyons toujours qu'une épistémologie de la comptabilité ne peut qu'être utile, sous la forme que nous proposons, ou sous d'autres formes à venir. Gageures, audaces, libertés prises par-ci, et par-là, pourquoi tous ces débordements sinon pour épouser le *dispars* deleuzien ou le *disparate* de Nietzsche et de Foucault: c'est ce que l'on ne dit pas assez, ce qui n'est pas assez vu, ce qui se tient en marge ou en lignes de compte, ce sont ces zones d'ombres de ce que l'on cherche à dire qui importe tout aussi bien que ce qu'on dit et qui peut être vu par d'autres, à travers les lignes. Cette part du *disparate* ne peut qu'appartenir à nos futurs lecteurs. Déjà, dans le choix des thèmes, ils en auront pour tout leur souffre. Nous avons proposé jusqu'ici une série d'analyses des modes de véridiction du Capital qu'étaient les *technologies* comptables et couplées à des formes d'autoconservation qu'étaient les contrôlabilités afin de les faire converger non vers une unique épistémologie de la connaissance de ce pourquoi l'individu comptabilise, mais tout aussi bien vers une anthropo-ontologie ou une ontoanthropologie afin de mettre au jour en quoi l'activité technique la plus intense *enveloppe* l'individu pour le rapprocher, pour l'inclure, pour le rendre coexistant du Capital, perçu comme expérience de l'être, comme initiation d'être-autre, comme un situationnisme induit par provocation, par excitation ou par désolation, souvent celle de la peur, l'ennui, la fierté, l'extase: cette mise en relation avec soi-même se double du rapport à l'autre qui est un rapport social médiatisé par des images du Capital qui jouent tout aussi bien sur les techniques d'individuation. Une comptabilité produit des savoirs sans apparences, anodins, et pourtant. Depuis le début, nous avons emprunté le leitmotiv de Foucault: «Mon objectif, depuis plus de vingt-cinq ans, est d'esquisser une

histoire des différentes manières dont les hommes, dans notre culture, élaborent un savoir sur eux-mêmes.»

¹ Plus spécifiquement, nous aussi, notre enjeu a été de ne pas prendre les sciences comptables (voire les sciences de la gestion) «pour argent comptant, mais d'analyser ces prétendues sciences comme autant de « jeux de vérité » qui sont liés à des techniques spécifiques que les hommes utilisent afin de comprendre qui ils sont.»² La comptabilité technicienne, contre toute attente d'un néophyte, est en mesure de faire comprendre l'homme. Voici ce que nous en pensons. Voici ce qui reste à délivrer. Voici les seuils d'ouverture où nous nous sommes arrêtés, par manque de temps, par contraintes, par incapacité à aller plus loin, par manque de narration, par limites, mais elles deviennent des tremplins pour mieux rectifier le tir dans l'avenir, avec d'autres travaux.

21.1 Notre sujet revu, notre démarche commentée, brièvement

La comptabilité est notre premier métier, notre profession. Nous habitons nous-mêmes dans les techniques de comptabilité depuis longtemps. Nous voulions nous donner une formation intellectuelle complète dans cette thèse en prenant le chemin de la découverte par l'épistémologie. Mais il y a épistémologie et épistémologie. En ce qui nous concerne, nous voulions épouser une épistémologie qui collait parfaitement à la réalité complexe et multidimensionnelle de la comptabilité. L'épistémologie, c'est un domaine de la recherche qui tente de faire comprendre les états de nature possibles de la connaissance. Elle est une instance utile au progrès des sciences comptables par son éclairage critique sur les conditions, les justifications et les voies d'avenir de la production de la connaissance. À travers le champ des épistémologies disponibles, après examens, comme tout bon technicien de la science, nous avons opté pour *agencer* la nôtre à partir d'emprunts et à forcer la nôtre à se situer aux carrefours de la philosophie des sciences et des techniques, de l'histoire des idées et à une convergence de théories susceptibles d'alimenter un théorème ontoanthropologique et technologique pour voyager sous les arcades connues de la comptabilité d'entreprise et de sa fonction contrôle. Notre ambition première était de participer à l'édification d'une épistémologie des sciences et des techniques comptables afin de dégager des axes pour une théorie à venir à partir d'éléments épistémiques qu'aurait pu utiliser un chercheur intéressé par des *épistémès* ou des axiomes à déployer au sein d'un modèle en vue de répondre plus judicieusement à cette crise de sens: qu'est-ce que *l'homme qui comptabilise* ?

Avec une épistémologie de la comptabilité, il y a du saute-mouton à faire à travers une très longue période de mises au point de différents savoirs à connotation comptable qui déboucheront sur des savoirs élaborés par l'écriture et la raison. Aussi est-il vain de se demander si Descartes a tort ou a raison puisqu'il y a eu Leibniz et Spinoza qui s'en sont chargés en suggérant d'autres vérités comme certitudes subjectives; et puis il y a eu Kant qui proposa d'autres cogito pour les concepts qui pourront conquérir

¹ Foucault, M. (2001) «Les techniques de soi» *op. cit.*, p. 1603.

² *Ibid.*

l'objectivité, etc. Et si une épistémologie inter-épistémologique devient intéressante, c'est qu'elle autorise à prendre des concepts pensés par d'autres qui peuvent être remplacés par des concepts pensés par d'autres grands théoriciens, scientifiques, chercheurs, parce qu'elle est au service de nouvelles conditions de nouveaux problèmes qui découlent d'un plan de connaissance du je, donc de nous, de notre ontologie. Une épistémologie de la comptabilité est un outil d'aide à la transformation de la connaissance en savoir, une instance réflexive pour opérer une distance nécessaire à l'examen des moyens de la pensée, des techniques méthodologiques et autres théories pour en apprécier ou en affiner la cohérence, la logique, la pertinence, la plausibilité et la singularité. Mais d'abord, nous semble-t-il, elle doit se pencher sur l'élémentaire d'un savoir à constituer, c'est-à-dire un concept. Que veut dire tel concept comptable ? Que signifie la définition largement répandue de ce concept régulièrement employé en sciences de la comptabilité ? Une épistémologie peut adopter un langage interdisciplinaire pour argumenter en quoi un concept utilisé en comptabilité possède en propre sa vérité qui lui est octroyée par les conditions de sa création, une création du je, un construit ontologique. C'est tout ce dernier volet que nous avons tenté de mettre en pratique. Nous nous sommes servis de deux concepts de départ: la «technique comptable» et la «contrôlabilité comptable». Puis, nous avons fait des plans, des plans d'immanence de développement des rapports entre les deux. Un plan d'immanence est un espace de création philosophique/épistémologique dénué a priori de tout déterminisme ou de toute idée transcendante. Il n'y a que des multiplicités et les multiplicités que nous pouvons construire, que des affects et nos affects et des signes et nos signes orientés par des intensités ontologiques et nos intensités ontologiques. Il y avait donc un souci de l'immanence parce qu'il était question d'intériorités, celles du moi, du soi, de l'Autre, du Nous, de l'être humain, de l'être, de l'Être du Capital, et de notre propre intériorité. Il y avait donc un champ immanent ou un champ ontologique que l'épistémologie devait poser pour faire comprendre en quoi une comptabilité est une extension technique de l'homme et qu'il faut qu'elle soit aussi comprise à partir de ceux qui la possèdent en soi. C'est là qu'il fallait aller pour prendre la mesure des intuitions de l'expérience comptable des *avoirs*, dégager les percepts sur des *avoirs* de l'expérience comptable ou de l'expérience gestionnaire elle-même. Et chose absolument étrange: la simple lecture d'un document comptable impulse des percepts qui peuvent conduire à des concepts, une immédiateté susceptible d'entraîner des temps longs de réflexivité, de dialectique lente, etc. L'épistémologie pouvait donc faire entrer la science et la recherche dans des univers conceptuels paradoxaux autour d'objets d'étude comme l'écriture, le calcul, le nombre, la mise en image des avoirs comptables, objets qui, chacun à leur manière peuvent interpeler à la fois la durée et l'espace, la conservation et le mouvant, la retenue ascétique et le goût du luxe extatique, etc. Une épistémologie qui peut faire voir à la science la comptabilité et ses doubles: elle favorise une conception du réel en même temps qu'elle favorise une conception du virtuel, elle aide à penser un *avoir comptable* comme un réel à deux pôles, c'est-à-dire du point de vue de celui qui le détient mais qui ne le possède pas, celui qui en est le propriétaire mais envié par celui qui a la volonté de l'obtenir, un avoir de quelqu'un qu'un autre doit lui remettre, etc. Une épistémologie devient un outil de travail précieux puisqu'il peut mobiliser des concepts hors-cadre idéologique pour expliquer et décrire des réalités insoupçonnées, comme par exemple, ce

couple deleuzien actualisation-virtualisation qui permette de voir des états de compte d'un bilan ou d'un état des résultats comme autant de lignes de fuite qui entraînent un moi-proprétaire de Capital à fuir là où bon lui semble. C'est une réalité comptable qui existe, et c'est encore plus vrai lorsqu'un individu démun de tout capital monétaire se met à rêver avec de l'argent gratuit, en quantité infinie: quelle science peut décrire, expliquer ou faire comprendre ce phénomène ? Enfin, une épistémologie absolument nécessaire car la pensée comptable en elle-même a produit tellement de choses, tellement de nouveautés, de réalités nouvelles, d'échanges marchands, de marchés économiques, de villes, d'États, enfin tellement de bien-être et de violence pour et envers les hommes que l'inventaire de ses réelles contributions est au-delà d'une seule science.

En cours de route, nous nous sommes longuement arrêtés sur un élément d'étude qui avait la qualité de réunir à la fois la technique, la contrôlabilité, la comptabilité et l'être humain puisqu'il était le fruit de leur production commune: le Capital. Nous avons cherché à le définir avec la *grammaire générative* propre à la comptabilité. Nous avons cherché à le définir en sachant qu'il faudra le prendre à revers par une histoire de la comptabilité, histoire qui conduit aux origines de la raison, de la pensée classificatoire et des débuts existentiels de l'homme au sein d'une organisation sociale au sein de laquelle des choses sont échangées, circulent, etc. Du coup, il était important de lui octroyer une dimension ontologique importante. Surtout parce qu'il est plus que de la représentation ou de l'abstraction: il est de *l'existant*. Il y a là comme un vertige pour la pensée qui s'intéresse à sa position, le vide, le néant de ne pas pouvoir *être* à défaut de ne pas *avoir*, de ne pas pouvoir exister. Il y a un autre vertige pour la pensée qui glisse sur la surface des *avoirs* que le Capital englobe, pensée insensibilisée et insensibilisante qui ne se rend pas compte des *avoirs* qui font exister, de ce par quoi un Capital *existe*. Détaché de ses nombreuses significations actuelles, fidèle à son origine et à son étymologie, nous avons conservé ce concept d'*avoirs* pour faire valoir épistémologiquement en quoi une comptabilité fonctionnait avec toute une série d'*avoirs* mais que nous avons voulu définir minimalement par des *êtres-en-soi*. Entre *avoir* et *être*, nous voulions dire et redire que, d'un point de vue comptable, les deux sont sur le même plan d'immanence, le même plan comptable qui présente des stocks et de ce qui est aux hommes; *avoir* et *être* sont l'un dans l'autre. L'*avoir*, c'est le «il a» et il s'exerce déjà dans l'*être* et celui-ci l'exerce dès l'instant qu'«il a». Donc, lorsqu'«il a», «il est». D'un point de vue comptable, les *avoirs des actionnaires*, concept fondamental, sont à la fois indécomposables et décomposables. Nous avons voulu le cerner pour le placer, justement, au-dessus du genre ou de l'attribut spécifique pour tenter de lui garder un lien direct avec un moi-proprétaire afin de répéter que c'est sa chose en lui, qu'il détient en propre ces avoirs pour être. Le Capital, qu'est-il ? Que signifie sa généralité avec une lettre majuscule ? Autre chose que le capital monétaire, autre chose que le capital économique, le capital social, culturel ou intellectuel. Le Capital est une figure neutre pour travailler, pour exploiter au mieux, si l'on veut, toutes les catégories des comptes comptables, toutes les nomenclatures, tous les êtres comptables, exploiter aussi tous les types de capital précédents puisque nous avons estimé qu'on les retrouve tous, sous plusieurs formes, dans les éléments de comptabilité. Pour faire court et pédagogique, le Capital sert à désigner à la fois «ceci est» et «ceci n'est pas», c'est l'être-multiple

qui ne présente rien de séparable, qui connexe; il est un assemblage de multiples intrigués les uns dans les autres. Mais c'est la série des multiples de «ceci n'est pas», n'est pas *là*, présent à moi, en moi, qui devient l'actualisation d'une virtualisation, celle d'une réalité angoissante ou hallucinante, une double réalité qui est une faim essentielle et perpétuelle qui entraîne des calculabilités et des comptabilités pour *capitaliser* chaque fois davantage, pour agencer chaque fois plus d'*avoirs*, pour incorporer toujours plus d'objets extérieurs à son intérieur. L'extérieur d'un moi-propriétaire de Capital se situe sur un plan comptable, soit les schémas de comptabilité et de calculabilité et il est exaltant ou épouvanté de voir son moi du dehors de cette façon: entre contemplation et mise à nue, les deux cas de figure montrent des craintes de l'extérieur, de l'Autre qui puisse prendre et partir sans demander son compte. Rendre des comptes est une technique qui rend la conscience tranquille. Elle temporise, calme: elle fait la paix, avec moi et entre nous. La comptabilité est donc, après tout, un des premiers traités de paix. L'histoire comptable pourrait nous le dire. Et l'épistémologie, elle ? Si un scientifique peut avoir l'habitude de fuir lorsqu'il entend qu'on va discuter un peu ses savoirs produits ou ses objets d'étude et la mobilisation des concepts et des connaissances qu'ils entraînent, l'épistémologue reste et entend bien parler un peu. Un épistémologue aurait beaucoup à dire s'il ne prenait à témoin que l'histoire des artefacts comptables. C'est ce que nous avons fait. Nous voulions du champ historique dans nos affaires techniques. Il est indispensable que d'autres types de pratiques, scientifiques ou épistémologiques, se poursuivent car nous avons l'impression de n'avoir rien vu. Et c'est vrai pour toutes les autres dimensions de la thèse: tout est dépoussiérage de cette vénérable vieille dame et nous nous sommes avancés vers elle sans avoir une seule d'assurance d'avoir tout épuisé. Voici un inventaire général de ce que cette recherche exploratoire nous a permis de produire.

21.2 Le résultat principal et son implication: l'explication de fond du Capital entre premier et autre commencement

Le Capital est un continent comptable à discerner. La comptabilité est, par conséquent, une encyclopédie de connaissances encore à découvrir. Des connaissances humaines et sociales. Voilà ce que nous disons. Des connaissances à mettre au jour de l'intérieur même de la comptabilité, des savoirs à constituer à partir de sa singularité et non par mimésis, en copiant aveuglément les modèles de notre voisin disciplinaire. Nous avons expérimenté une déconstruction de la comptabilité. Objet excessivement complexe, l'approche de ses fondements et l'examen de sa genèse commandaient plus qu'une approche interdisciplinaire: il fallait une épistémologie complexe pour étudier un objet dont la naissance remonte avant les disciplines, avant la philosophie, avant l'écriture. Nous sommes parvenus à développer une épistémologie de la différence entre *avoir* et *être*. Nous avons développé une ontologie du Capital selon une approche radicale: depuis les origines de ce qui fait l'être, c'est la comptabilité qui a aidé au déploiement du processus de pensée et c'est cette configuration du Capital que nous avons retenue pour

déduire une ontologie univoque du pur multiple. Nous nous sommes servis du concept de Capital pour y faire converger tout le bagage ontologique de l'accumulation, de l'appropriation et de la propriété des choses et des êtres qui servent à l'individuation, c'est-à-dire à la production de l'homme. Parce que nous étions dans le monde de la comptabilité, parce que nous voulions être fidèles aux origines des mots et de la grammaire de l'homme comptable, nous avons retenu ce terme de «Capital» également, et surtout, pour *mettre au jour tout ce qui n'est pas encore l'être*, pour qualifier tout ce qui lui manque comme *avoirs* pour *être*. Cette part défaillante, éloignée ou absente, c'est ce que nous avons nommé l'Inégal de l'être et il correspond en tout point à un événement. La machinerie comptable montre ces failles, calcule le déficit d'être, suggère des pistes événementielles pour gagner en Capital de l'Être, l'Être, la somme de tous ces événements, l'unité ontologique où se solde un événement; l'Être qui est ce Un face au Multiple, l'événement qui est cette multiplicité. La comptabilité traite la multiplicité de l'événement et capitalise les *avoirs* que cette multiplicité apporte et emporte en échange de d'autres *avoirs* pour permettre à un *être* de combler ce qui lui manque dans son devenir d'être. L'événement, c'est une variation de la manière d'être. Or, l'être humain se développe, se fabrique par des événements. Tout simplement parce que l'être humain rêve d'être le sur-homme nietzschéen, c'est-à-dire de faire d'abord apparaître ce qu'il n'est pas, devenir libre et créateur et aspirer à se surmonter lui-même. Nous venons de comprendre d'un trait, entre autres, cette course effrénée à l'argent, au capital monétaire, à la performance, à la création de valeur, à la monnaie comme échangeur universel des *avoirs*, et ces *avoirs* comme structures existentielles de rétention, comme mémoires de l'être. Avoir du Capital pour se faire, Avoir du Capital comptable pour se faire plus lentement à défaut d'en disposer immédiatement. Avoirs pour êtres et devenir Être. Ainsi, pour parvenir à cette fin, encore faut-il pouvoir compter sur des moyens qui lui permettront de réaliser cette conquête de soi et de parvenir à une sorte d'équilibration de son Être en faisant de ce dernier l'objet de son art, l'être comme œuvre d'art. Si le Capital est l'événement, c'est parce que c'est ce dernier qui est le concept excédentaire et dont la vérité pour l'être est indiscernable et jamais gagnée d'avance. C'est pourquoi la comptabilité ne prend en note que ce qu'il rapporte ou rapportera de vrai à l'être du Capital. Un événement plutôt qu'un autre est ce qui pourra fournir à l'être de la nourriture, de la marchandise, de l'argent, du droit, de la connaissance et bien d'autres séries d'avoirs qui participent à la définition de différentes formes de capital (économique, culturel, intellectuel, monétaire, etc.), mais chaque fois, c'est un devenir aléatoire de l'être qui est engagé et ce devenir qui conduit à l'individuation qui est la conquête de soi par soi-même ne peut offrir qu'une vérité éphémère, le temps que dure le sens du peu d'être dans un événement. Or, ce peu d'être ne suffit jamais à l'Être: la comptabilité le lance et le relance constamment dans des probabilités événementielles d'augmenter ses chances à obtenir des prestations utilitaires pour nourrir ses manières d'être par des avoirs acquis, échangés, sacrifiés et sanctifiés.

Voilà un volet indicateur de quelques chemins à suivre pour les sciences comptables qui souhaiteraient développer des théories plus humaines de la comptabilité. C'est la contribution d'une épistémologie de la comptabilité comme la nôtre: créer des concepts et les fournir à la recherche et à la science. Notre originalité tient donc à cela: nous avons produit des concepts pour aider au développement

des sciences comptables qui voudraient perfectionner des sciences humaines et sociales de la comptabilité. Dans cette perspective, nous avons insisté pour signaler qu'une décision comptable ou une décision qui se prend après lecture d'un événement comptable est fondamentalement une décision ontologique. Le fonctionnement même des énoncés comptables réside dans la formalisation issue d'un corpus largement archivé de propositions dont les modalités ontologiques sont enfouies dans la grammaire, le lexique et la sémantique même de la comptabilité contemporaine. D'où l'importance que nous avons accordé à l'histoire pour déconstruire ces sédiments et extirper cet aspect existentiel de la comptabilité. Figure homérique de la duplication, technique de détournement du réel, monstration de ce qui existe tant pour compter, sa vérité de droit de ce qui a manqué à l'être, et sa vérité de fait qui suggère une évocation fantasmatique du double de ce que j'*ai* et de ce que je *suis*, la comptabilité est notre première mise en scène discursive extérieure à nous, et en ce sens elle n'est ni communication, ni réflexion ni contemplation puisqu'elle est déjà, depuis longtemps, beaucoup plus que cela: elle est une activité qui crée des concepts et qui crée des fonctions à l'individuation par percepts et affects. Parce que nous marchons au milieu de milliers de choses, parce qu'elles suscitent différents champs de sensibilité, la comptabilité s'est constituée sur le fondement du présent de la perception de certaines choses qui valaient plus que d'autres pour l'existence car elles comblaient ce qui manquait à l'être humain. Et cette réserve de choses, cette liste, cet inventaire des stocks, cette technique de conservation et d'augmentation des choses bien à soi, c'est pour aider l'être à trouver le sens de l'être au-delà de l'être. Derrière les concepts qu'elle suggère, la comptabilité produit non seulement le sens de l'être, mais le sens, le sens des choses, certes, mais fondamentalement le sens. Tantôt sous la forme d'une rationalité, d'une image, d'une intelligibilité, d'une orientation. Le temps de devenir un autre. La dette comptable contractée par l'histoire des idées sur tous ces aspects et bien d'autres est, nous semble-t-il, pratiquement inconnue. Nous avons voulu participer à une reconnaissance de dette. De cette dette comptable qui est le tableau des éléments de plusieurs de nos savoirs. Nous nous devons à la comptabilité. Voilà notre contribution: d'avoir ouvert un chantier archéologique. Nous avons soulevé uniquement des indices herméneutiques à cet effet. Mais nous avons cru bon d'y déposer nos équipements et nos outillages. Nous commençons à peine nos travaux de déblaiement.

21.3 Les forces et les faiblesse de notre travail

Écrire de l'épistémologie, n'est-ce pas prendre un risque de ne pas être compris, a fortiori lorsque l'on veut écrire sur ce qui échappe à la science ? Nous étions proches de l'épistémologie des corps mêlés de Michel Serres, encore plus proche de l'ontologie de Deleuze et du principe de l'univocité de l'Être et de sa déclinaison unique dans la multiplicité des événements et de leurs variations perpétuelles; enfin, et comme nous voulions saluer bien bas les passerelles continues de Bachelard entre arts, sciences et techniques, nous nous sommes retrouvés avec trois fidélités que nous voulions respecter absolument. Un Nietzsche, un Foucault et un Derrida sont venus cautionner, et vous répéter haut et fort, que généalogie et

déconstruction sont des outils bien utiles pour fouiller dans la vie de la comptabilité. Un Badiou et un Levinas sont venus nous aider à compléter notre épistémologie complexe pour avoir cette archi-épistémologie qui soit à la hauteur de cette comptabilité millénaire pour la prendre de haut et par le bas en nous fournissant l'autre qui est celui à qui elle s'adresse et un complément à l'événement qui est ce qui s'adresse à elle. L'entraînement à l'épistémologie exige plus que tout ce qui se fait pour amariner un objet d'étude à une science ou à une théorie en recherche. L'aventure épistémologique est un engagement à confier sa réflexivité, ses intuitions, son cœur à l'ouvrage et son souffle de thésard en élevant une demeure d'abstractions au-dessus de l'événement de la science. Mais nous sommes restés fidèle au cheminement de la thèse et nous sommes partis de ce point de départ normative, avec cette question de recherche: *comment suggérer des concepts probants, plausibles, au potentiel herméneutique élevé et aptes à servir les fonctions de la science pour concevoir la genèse d'une connaissance possible des rapports entre contrôlabilités et modes d'existence techniques des comptabilités et pour quelles formes principales du Capital pour être au sein de quel type d'organisation du savoir selon quel régime de vérités ?* Nous sommes revenus des centaines de fois à cet énoncé. Qu'est-ce que cela à donner de concret, dans les faits ?

Parlons d'abord de nos faiblesses. C'était un projet ambitieux. Nous avons recensé des centaines de références, expérimenté autant de raisonnements conceptuels et récolté des milliers de faits pour élaborer le volet historique et seules quelques centaines ont été retenus. Un défaut d'avoir vu trop grand, donc une incapacité à s'en tenir à un principe réaliste de la thèse: réduire ? Notre ambition de départ était de profiter de la thèse pour se donner une formation intellectuelle qui nous permettrait de naviguer plus aisément par la suite dans différents champs de la recherche. Nous sommes restés fidèle à cette motivation première de vouloir faire une thèse. Puis, est arrivé un drame humain: le doctorat, le projet de thèse furent reportés à plus tard. Incapacité ontologique à les sortir de la glace. Pendant cette période nihiliste, nous sommes restés au chaud lors d'un séjour monastique où seule une bibliothèque pouvait nous faire la conversation. Elle fut une caisse de résonance au comptable que nous étions nous-mêmes. Trop d'intuitions, trop de fulgurances, il fallait comptabiliser tout cela. Nous avons pris du temps pour écrire plus qu'il y fallait mais sans nous en rendre vraiment compte, étant largement distrait par l'enseignement. Pendant longtemps nous n'étions pas prêts à revenir dans le giron des contraintes du doctorat. Mais nous sommes restés dans un incubateur.

Nous avons donc pêché par excès parce que nous voulions une bonne formation en épistémologie et une bonne formation en comptabilité. Il faut du temps pour combiner les deux. Pour nous, une bonne épistémologie doit reposer sur la philosophie des sciences et l'histoire des idées et des sciences. Pour nous, une bonne connaissance sur la comptabilité demandait de connaître son volet technique et sa fonction de contrôle. Nous avons donc pris les moyens nécessaires pour étudier la philosophie des sciences et des techniques, l'histoire des sciences et des techniques, de même qu'un volet sociopolitique et de l'histoire des idées pour identifier les caractéristiques du contrôle. En plus, nous avons eu le défaut de vouloir garder une trace écrite de cette démarche. Non par vanité, mais simplement par désir de donner à l'autre, à l'autre de la comptabilité, de lui fournir prétexte et justification pour lui dire que ce qu'il fait en comptabilité et

pense de la comptabilité comportent des valeurs utiles, certaines et importantes. Encore fallait-il déballer un immense papier d'emballage pour lui montrer l'incroyable trésor que l'histoire de l'homme nous avait envoyé. Encore faut-il comprendre que cet autre de la comptabilité a plutôt entrevue certaines choses seulement puisque ce papier enveloppant est resté largement plié et replié. D'où notre tendance à parler brièvement, à ne pas tout expliquer, développer, déballer. Notre discours est resté concentré, abstrait, il a été densifié volontairement pour présenter plus de sens dans moins de mots. Comme une comptabilité.

En cours de route, nous avons ramassé quantité de faits techniques à travers la documentation écrite pour établir nos études de cas, mais contrairement à notre ambition du début, nous avons sacrifié énormément de détails techniques justement pour laisser plus de place aux éléments de contexte, aux éléments des mœurs, de l'économie, etc. Le choix de passer par la médiologie nous a imposé un frein sur le détail technique alors que nous espérions le faire valoir. En fait, lors de la rédaction de nos études de cas, la seule description d'éléments techniques de calcul marchand ou celle des contenus d'écriture comptable ou d'archive prenaient beaucoup trop de place et ne signifiaient pas grand-chose. Nous avons privilégié le sens que notre auditoire pouvait obtenir en appréciant des éléments de contexte pour s'y retrouver et lui donner de meilleures pistes de recherche future, donc en insistant pour qu'il comprenne que la technique ne signifie rien sans son milieu d'usage et de perfectionnement. Nos études de cas sont restées à un premier niveau de classement et d'identification générale de ce qui resterait à combler par d'autres apports. À cet effet, d'ailleurs, nous nous sommes contentés de présenter un volet historique au sein d'une démarche épistémologique et il comptait pour un portrait théorique plutôt qu'un objet méthodologique alors que nous aurions pu passer par la méthode des études de cas pour en entreprendre une grande analyse. Mais cette tâche dépassait la portée de cette démarche. Ce n'est que partie remise. Nous nous sommes tenus à un constat global, comme on le retrouve dans les thèses philosophiques sur des thèmes similaires. Mais nous étions convaincus qu'il fallait une anthropologie philosophique au minimum pour présenter la technique comptable, technique qui est l'objet d'étude de l'anthropologie. Nous avons donc justifié une onto-anthropotechnique. Dans ce dernier cas, celle-ci reste à parfaire. Nous sommes insatisfaits de son développement analytique puisque nous avons travaillé sous la contrainte d'une échéance liée à notre milieu de travail et du fait que nous avons déjà beaucoup de conceptualisations en place dans les parties précédentes. Enfin, pour cause des choix théoriques précédents, nous ne pouvions pas procéder à n'importe quelle conceptualisation.

Notre thèse est en épistémologie et les travaux semblables sont réalisés le plus souvent dans le cadre d'une démarche philosophique. Nous nous sommes servis, justement, de points de méthode d'une telle démarche pour avancer des problèmes liés à la production d'une connaissance, développer des problématisations pour chacun par le biais d'une argumentation et terminer un raisonnement en laissant ouvert la réflexion par des interrogations. Enfin, sur cet aspect, nous nous sommes servis d'une approche *déconstructionniste* pour faire valoir l'enfoui, le non aperçu, ce qui était en marge des contenus des études de cas. Nous sommes restés fidèles à nos auteurs clés en épistémologie et nous nous sommes servis de leurs méthodes de déconstruction, méthodes qui passe par l'écriture, technique analytique qui renvoie à la

mise à plat d'un fragment à connaître avant tous les autres et qui est identifié comme tel. C'est la monographie analytique qui en résulte qui devient l'enjeu de la méthode de traitement par l'exposition des problèmes.

Nous n'avons pas assez parlé assez des techniques informatiques comptables. Notre contenu était faible. En fait, plus on se rapprochait des temps modernes, plus les études de cas étaient difficiles à rédiger. Surtout que, un changement dans les programmes informatiques de la comptabilité, c'est un changement des entraînements de la pensée et c'est le cas lorsqu'il y a un changement dans l'architecture des supports médias: changement technique et matériel devient un enjeu politique du futur. Entre vidéosphère et hypersphère, nous assistons encore à une transition historique. Dans le passé, par exemple, les normes comptables étaient écrites, interprétées et appliquées selon un processus d'interaction humaine homme-média. Aujourd'hui, et encore plus dans l'avenir, des domaines entiers de la comptabilité vont être écrits et appliqués en tant que programmations informatiques: la cinétique qu'elles sous-tendent emportera au loin les mots et les nombres d'un langage symbolique comptable traditionnel. Les mots d'ordre des inflexions des exercices et des habitudes à acquérir changeront pour quelle nature ? Avec les programmes informatiques, c'est toute une couche d'interprétation, d'interaction qui est supprimée, et la consigne ou la règle comptable devient une réalité fonctionnelle parmi des quantités d'autres, une multiplicité agencée à d'autres. Loi cinétique nouvelle ou non, l'agent comptable est appelé à devenir un ontocinéticien, un spécialiste des êtres comptables en mouvement perpétuel. L'un des problèmes que nous ignorons encore est le logiciel comme média comptable, un logiciel dont la fonction est de changer et d'évoluer, mais surtout d'être en interdépendance avec d'autres logiciels et d'autres ordinateurs, individuels et isolés, pouvant faire l'objet de manipulations privées: pour quelle conséquence ? Un programme informatique comptable répond davantage d'une psychorigidité et de lois de la physique. Il y a une automation de la comptabilité et nous sommes en train de transférer des réalités professionnelles ordinaires qui avaient à voir avec l'interaction humaine et la norme écrite, le budget papier directif, des accès lents à l'information, des capacités de censure, la vérité des résultats financiers en cours de formation, etc. Notre démarche pourrait nous fournir des pistes de réflexion à exploiter plus tard car ces questions de l'informatisation comptable comme niveau de réalité très abstrait de sa technologisation sont en train de se fixer pour très longtemps. La question centrale restera encore celle de l'ensevelissement d'un héritage technique rendu encore plus invisible et pourtant ayant encore une force de conviction pour connaître mieux la détermination de la technologie informatique pour l'avenir de la politique et de la culture des comptabilités à maintenir, à utiliser et à développer dans le sens humain des capacités à comprendre et à analyser les événements qui se déroulent en vitesse supérieure. Voilà donc un autre volet de tout ce qui méritait d'être évoqué, analysé dans l'urgence puisque c'est déjà notre histoire. Voilà donc un exemple de ce qui méritait d'être déconstruit et que nous n'avons pas pu faire par manque de matériaux conceptuels de départ pour convaincre.

Des forces ? Nous offrons une boîte à outils, des concepts pour faire des théories en comptabilité. Nous avons dressé un panorama, une carte épistémologique de la comptabilité des contrées à visiter, sous

d'autres éclaircies, par des chemins rapides, mouvants, et aux courbes hautes et basses des *mondes* empruntés pour faire connaissances. Nous présentons des saillies significatives, chaudement opérées, échevelées, volontairement, que nous avons fabriquées pour permettre à la Science d'user d'une lumière à longue portée: entre une intuition-fulgurance, qui commence par une idée sur le Capital, le buisson-ardent sur ou sous la cime des objets de la Comptabilité, et l'incendie pro-voquée, involontairement, dans les champs d'expérience actuels du savoir comptable par la mobilisation de concepts plus illuminés, venus de d'autres mondes de la connaissance. Partant, il y a nous, devenus, revenus en force, d'un tel voyage. Il n'y a, véritablement, ici, *là*, qu'un chercheur, un doctorant loin d'être un docte, pourvu du seul outil d'être animé par le seul feu-aventure de parvenir à une forge, d'espérer forger lui-même, un jour, une sorte de *comptabilité des mondes ouverts à connaître* au sein d'une cartographie de ce qui pourrait être, finalement, cet *être-capital*, cet *être comptable* finalement que nous aimerions mieux dire que nous l'avons fait jusqu'ici. Cet effort à venir serait celui d'une compréhension du Savoir qui le poserait d'emblée, en son *centre*, au cœur de cette mappemonde comptable de l'entreprise, branchée, elle, sur celle de la comptabilité nationale, sur celles des comptabilités domestiques, individuelles et orales. La Comptabilité forme un réseau global dont les mailles sont des connections encore mal comprises dans leur *fonction immunitaire*. Dans cette thèse, nous avons posé des gestes de production de la connaissance pour nous orienter vers ce chantier à venir.

CHAPITRE 22 - ÉLÉMENTS DE CONCLUSION: L'ÂGE D'OR DE LA COMPTABILITÉ EST DEVANT NOUS ET NON PAS À L'ORIGINE

«La question: "Où en sommes-nous aujourd'hui ?" appelle tout d'abord la réplique: "Sommes-nous seulement quelque part ?" Car il saute aux yeux que nous nous trouvons en mouvement, en forme de mouvement qui ne peut se décrire ni comme marche, ni comme avance, encore bien moins comme progression lente. Tout au contraire: un mouvement s'opère depuis longtemps déjà, comme un accelerando, selon une accélération croissante. Tel est le principe dont il faut partir quand on parle de l'état des choses présent. Nous pensons plutôt à une position, au sens maritime du terme. Il s'agit de fonder son jugement, moins sur des points que sur des courbes; nous nous formons une image plus claire de notre départ et de nos buts que du présent. Aussi ne sommes-nous point tant des êtres en repos, et qui jouissent de leurs biens, que des êtres engagés dans leurs plans, captifs de grands projets; ce qui se manifeste dans notre appareil technique, dans notre architecture, et aussi dans nos jugements. L'œil du juge est contraint de saisir des objets qui se déplacent rapidement, et d'un mouvement toujours plus rapide - sans compter que le juge lui-même se meut. »

- Jünger, E. (1990) *L'état universel, suivi de La mobilisation totale*, Paris, Gallimard, p. 9-10.

Et si la Comptabilité était *ronde* ? Qu'elle était en mouvement ? Peut-on espérer changer de paradigme, de point de vue sur la recherche, de regard sur la science, avec l'épistémologie ? Si le monde est caractérisé aujourd'hui par de multiples mouvements, parmi eux on retrouve quantités de mouvements comptables liés à des millions de comptabilités qui nous encerclent. Illustrons ou essayons d'imaginer tous les points de connexion entre les comptabilités individuelles orales, cognitives ou écrites de chacun dans le monde, les comptabilités organisationnelles de toutes les organisations de la planète et les comptabilités nationales de tous les pays: quelle forme voyez-vous ? Une sphère comptable ? Un méga-réseau comptable ? Tout autour de nous, il y a des millions de comptabilité pour nous *envelopper*, nous protéger de ce qu'on *a* et ce qu'on *est*, nous *immuniser* contre les risques de tout perdre, de se perdre dans un monde extérieur à nous-mêmes. Sous forme de nombre, opérateur arithmétique, écriture, tableau économique, image financière, autant d'éléments moléculaires de narration, de spéculation sur des avoirs non encore détenus, tous ces éléments mobiles comptables sont en mouvement dans le monde intérieur et dans le monde extérieur, éléments comptables tourbillonnaires propulsés dans un mouvement socioculturel de contrôlabilité destiné à nous sécuriser, à examiner les accès et les excès du monde à ce qui nous est propre. Langage trop esthétique ? Faut-il nécessairement discourir sur la comptabilité de manière cartésienne ? Une comptabilité à plat, alors ? C'est peut-être plus réaliste de parler d'un plan comptable. Selon des mobilités horizontales, celles monnaies ou marchandises qui circulent de façon linéaire ? Et s'il y avait aussi des mobilités verticales ? D'éléments circulatoires mais "sur" ce plan comptable, d'éléments permettant à l'être de s'élever, de faire dans le surréel, pour ne pas dire, comme Nietzsche, de vouloir *compter*, un jour, tel un *sur*-homme ? Mobilités horizontales et verticales

sociocomptables, mais mouvements et signes ontologiques des temps humains pour désigner, d'abord, l'homme comme un *être topologique* avant d'aborder plus justement, ensuite, *l'homme qui comptabilise* et sa sphère d'influence ? Paradigme épuisé que cette vision scientifique de la comptabilité rationalisée et rationalisante ? C'est le travail d'une épistémologie de nous le dire par un examen critique. Peut-elle être moins radicale, et plus innovante, pour aider la science, plus humblement, et plus raisonnablement ? C'est la raison d'être d'une épistémologie de produire des alternatives conceptuelles, de montrer de nouvelles voies de recherche et de faire valoir une activité qui compte: après contemplation des savoirs de la science, après réflexion sur ces savoirs et analyse des moyens de faire-savoir, à elle revient le devoir de créer des concepts puisque l'ontologie qui conditionne l'épistémologie peut, elle seule, prétendre à une nature subjective et créative d'une vérité liée à un concept, et par la suite à une connaissance organisée en savoir. L'épistémologie est la science qui étudie la manière de faire de la science et se distingue de la science tout en se situant dans son giron. Les sciences comptables *fonctionnent*. La science en général opère par *fonction* selon un plan de référence avec des outils conceptuels qui fonctionnent à valider par examens partiels. Une fonction est une proposition dans un système discursif. Un savoir scientifique est déterminé par fonction ou par un groupe de fonctions ou de propositions. L'ontologie cherche à faire valoir des concepts proches des affects, des percepts et autres perçus phénoménologiques de l'être par l'être. L'épistémologie tente de trouver, forge par agencement de deux concepts en un, ou crée un concept qu'elle propose à une fonction, pour initier une proposition à inscrire dans une recherche scientifique. Une épistémologie en comptabilité est un espace de résonance de la pensée avec les technologies comptables, avec les exercices anthropologiques impliquant des *avoirs*, avec les sciences comptables et avec des ontologies de l'être comptable. Une épistémologie de la comptabilité peut donc faire fonctionner, peut donc proposer à la recherche que la comptabilité n'est pas linéaire, ordonnée, logique, raisonnable. Une épistémologie peut proposer qu'une technique comptable est rien sans son rapport au corps humain, à la conduite réglée, à l'homo faber qui individualise l'homme par des exercices répétés sur des états du Capital en situation de contrôle ascétique; partant, pour cause d'un monde technique complexe qu'est la comptabilité organisationnelle, il y a une anthropologie à mettre en rapport avec une technologie, et préférablement une anthropologie philosophique pour rester sous l'influence de l'être humain et de l'ontologie. Pour s'en convaincre, il fallait passer par l'ontologie; il fallait définir tous les agents comptables, individuels comme collectifs, dans le vocable de l'Être; hermétisme assuré, donc, mais c'était pour mieux les laisser indéterminés et opérer plus efficacement, par la suite, une synthèse et les faire parler d'une même Voix, c'était pour avoir un meilleur accès aux fondements humains comptables, c'était surtout pour entreprendre une aventure pédagogique, la nôtre, et pour nous-mêmes, celle des généalogies possibles, postulées, dans l'espace réflexif d'une curiosité avide de vouloir connaître, de vouloir établir quelques lignes de fuite vers une connaissance encore à constituer, celle des arrière-pensées de la technique, celle des couches sédimentaires des existentiels des capitaux monétaires, celle d'une épistémologie critique pour penser au meilleur de nous-mêmes le sens originaire à donner à l'idée générale d'une science comptable qui a pour objet global le Capital de l'Être. Nous avons voulu signaler

l'importance d'une ontologie pour l'épistémologie et pour les sciences comptables en proposant nous-mêmes des concepts pour une ontologie cinétique du Capital. À la fois théorie critique d'une épistémologie de la comptabilité et illustration concrète de ce que pouvait être notre propre ontologie sur la comptabilité, cette ontologie cinétique du Capital qui se décline dans une théorie de l'être comptable était une fin naturelle de toute cette démarche pour inviter les sciences comptables à se doter d'une science humaine de plein exercice pour qu'enfin, elle puisse penser et entreprendre l'établissement de savoirs sur des comptabilités diverses de l'intérieur, à partir des objets identitaires de ces comptabilités qui sont autant sociaux, anthropotechniques, politiques, économiques, historiques, philosophiques qu'ontologiques. Nous espérons qu'un jour les sciences comptables puissent apporter leur propre singularité, leur propre originalité aux sciences humaines et sociales. Ainsi, qu'est-ce qu'une sociologie de la comptabilité peut proposer comme contribution originale au développement de la sociologie en générale. De même, et nous le prétendons humblement, quels sont les concepts originaux de la comptabilité qui pourrait nourrir le développement de la philosophie, de l'épistémologie générale, de l'histoire et de la sociologie des sciences ? Nous espérons aussi que les professions comptables puissent bénéficier de ces savoirs originaux et qu'elles puissent faire valoir des comptabilités nouvelles, innovantes, et avec l'audace qu'assure le poids de l'histoire à l'effet qu'il s'agit bel et bien de comptabilités, sans dilution de ce sens, de toute une série nouvelle d'*avoirs* diversifiés. Autrement dit, toute catégorie d'*avoirs* pourrait se voir capturer par une comptabilité adaptée à la spécificité de ces *avoirs*. La Comptabilité n'est pas destinée à être au service du seul capital-monétaire, capital-marchandise ou capital-économique. Il peut y avoir une comptabilité de capital intellectuel, de capital culturel, de capital immatériel, etc. Il nous faudrait d'autres comptabilités pour nous faire tourner la tête sur les abysses de ce qui nous en coûte aujourd'hui de ne pas avoir de mesures sur ce qui nous échappe et ce sur quoi nous ne pouvons plus *capitaliser* notre monde selon une éthique de l'autre. Nous pourrions prétendre, maladroitement que, comme l'institution comptable est à l'origine de l'institution de l'écrit et de la narration raisonnée, économique, juridique, étatique, il suffirait d'y penser un peu pour voir à travers les sphères de la modernité, des pièces d'étoffe documentaire qui sont des formes de comptabilité qui en architecturent les parois de protection entre nous et que le fil de ces morceaux d'étoffe discursif documentaire appartenait à de vieux habits comptables, défaits et perdus dans l'Histoire des idées par une pensée humaine qui souhaite depuis toujours renouveler sa garde-robe de prêt-à-penser. Du coup, un immense travail reste à faire pour montrer que nous vivons dans des sociétés comptables (les sociétés occidentales, surtout) et que nous sommes aussi les produits de l'histoire comptable. Un travail encore plus reste à faire pour montrer le mouvement général de toutes les comptabilités humaines qui s'intermédiatisent et forment un pan complet de notre modernité et de mobilité perpétuelle. À la lumière de notre démarche, comment convaincre encore davantage les sciences comptables et les autres sciences de prendre en charge de connaître plus formellement ce qu'est une comptabilité orale, une comptabilité de l'à-peu-près, une comptabilité mi-écrite et mi-cognitive ou mémorielle, une comptabilité domestique, une comptabilité privée, une comptabilité entrepreneuriale, et leurs liens, leurs interconnexions avec des comptabilités organisationnelles, des comptabilités fiscales,

nationales, etc. Tout aussi bien, que de travail technique reste-t-il encore à accomplir pour mettre au point une comptabilité des coûts cachés en tel ou tel domaine, une comptabilité des pollutions, une comptabilité de la pauvreté, une comptabilité des décisions politiques néfastes pour le bien public, une comptabilité coopérative pour mettre en exercices plus d'organisations coopératives, une comptabilité de compétences, une comptabilité d'actifs culturels, une comptabilité d'éléments mortifères, une comptabilité démographique, une comptabilité des citoyens, une comptabilité des personnes, une comptabilité des arts de faire autrui pour demain, une comptabilité des espaces sociaux, une comptabilité sur tel autre avoir important, etc. Comment convaincre encore que nous sommes tous engagés dans une société comptable qui s'exerce sous ses habitudes acquises et qu'il suffit de faire de meilleurs arrêts scientifiques et techniques sur images des *avoirs* que l'on voudrait comptabilisés à cette fin pour Savoir Qui Perd et Qui Gagne Quoi dans ce jeu d'un débiteur qui *engage* un créateur, c'est-à-dire un *moi-toi* ? L'avenir radieux et irradiant de la comptabilité est-il à venir ?

Si la comptabilité n'est pas *ronde*, pourtant, avons-nous essayé de dire au moins ceci: elle *tourne*. Elle est cycle et re-cycle. Elle est mouvement. Elle est automouvement. Elle est mouvement perpétuel autour de l'Être du Capital. Elle agit sur les consciences des investisseurs comme le mythe de l'Éternel retour. Elle va dans le monde et me revient. Elle *lobe* dans l'espace courbe de l'horizon du monde avec mon Capital qui s'autoplastifie selon différents espaces marchands et ses vents contraires reviennent me déposer mes *affaires* sur le seuil de ce que j'ai, repart et retourne au Compte-Capital mon *bien*; amène à nouveau mon Capital dans le monde extérieur, mais avant elle le retourne techniquement, le transfigure pour une meilleure contrôlabilité, le fragmente pour une meilleure mobilité. Je n'ai pas à avoir peur, puisque la comptabilité porte l'aura d'un sacrement; ses actes de vérité sont sacrés et la comptabilité me re-tourne mon Capital, le reconstruit, le synthétise dans l'image d'un profit idéalisé de manière extatique, dans les mots du rendement, du dividende, de la création de valeur ou de la performance mais qui sont incorporé dans ma langue de propriétaire ou d'investisseur, ma langue qui est le lieu où habite mon intériorité. Il y a donc des sens elliptiques que l'on peut trouver phénoménologiquement entre un débit et un crédit qui tourbillonne ensemble, entre un actif et un passif qui font forcément attractifs, tournoient sur eux-mêmes, etc. La comptabilité est en mouvement et s'incorpore dans des mouvements. Elle mobilise et *re-tourne*. Elle origine et reviens vers le propriétaire de la comptabilité. Elle fait tourner la raison autour d'une décision d'investissement tout en étant au centre de cette raison. Elle retourne la réalité des choses et des événements à comptabiliser selon la volonté d'un propriétaire de capital-monnaire. Si une comptabilité fait tourner le capital monétaire c'est qu'elle tourne avec lui selon un rapport de dépendance et de correspondance qui se déploie dans toutes les directions de l'Être comme exo-références de la proposition d'un Capital à mettre en exercice, c'est-à-dire la mise en mouvement exogène, dans le monde extérieur, d'un montant d'argent ou d'un autre *avoir*, et en même temps comme exo-références du Capital qui revient par mouvement endogène, c'est-à-dire qui revient dans le monde intérieur d'un moi-propriétaire. Une comptabilité circule dans le monde et se tourne vers son détenteur et destinataire. Une fois son cycle terminé, elle retourne à un point zéro. Une fois une créance acquittée, un compte de dette

retourne à zéro. Une comptabilité fait tourner le Capital pour qu'il s'emporte et qu'il rapporte de quoi faire tourner les têtes. Ce Capital, axe à partir duquel s'enroule la comptabilité, toute la question de l'*homme qui comptabilise* tourne autour de son énigme. Le Capital forme une étrange figure, une forme sans forme, et contrairement aux nombres qu'ils le manifestent, le Capital est une forme qui reste à peu près invisible. Le Capital, qu'il soit économique, social, culturel ou intellectuel, pour le dire simplement et à partir d'un point de vue comptable et ontologique, c'est certainement la somme de tous les *avoirs*; *avoir*, un des plus vieux mots de la langue française qui signifie *ce qui est en nous*, ce qui nous *est* propre, ce qui constitue les *propriétés* de notre individuation. Ce Capital selon cet état-ci ou selon cet état-là, c'est donc, un peu, le *nulla figura*, l'expression latine pour dire *pas une vraie figure*. Il y a là, une forme, mais sans véritable figure. En comptabilité, il y a une forme numérale, abstraite, pour exprimer un capital-monétaire ou un capital-stock ou un capital-dette, mais pas une véritable figure qui signifie, qui montre quelque chose qui a du sens. Il y a des petites figures mais il n'y a pas de Figure de ce que c'est. Il y a là, quelque chose, mais sans vérité connue, sans réalité précise. *Nulla figura* est une expression tirée de l'arabe *Sifr*, qui désigne le chiffre zéro. Il désigne un espace vide. Il est le nombre d'éléments dans un ensemble vide. Même s'il n'y a rien, il existe. Le Capital, c'est le donné de la comptabilité. La forme épousant un *avoir* pour *être* nous livre l'objet du Capital qui est l'objet à comptabiliser. C'est de ce donné dont il faut partir pour voir une pensée comptable ou gestionnaire qui lui tourne autour et qui devient l'élément d'une action. La comptabilité tourbillonne autour du Capital-Actions, point zéro de la comptabilité, espace vide mais à combler selon l'imagination tournante du Capital-Actionnaires, de l'Avoir des Actionnaires comme un ensemble multiforme de comptes s'y rapportant mais sans jamais révéler la figure de ces propriétaires. Il nous faut une Figure, un *Sifr*, parce que cet espace de l'Être laissé vacant révolutionne l'être de la comptabilité et les choses qui lui sont liées et qui finissent par retourner sous la forme d'une sommation au Compte Capital, pour le combler, en tout ou en partie. Un Compte *vu* comme base d'entraînement de la gestion qui doit répéter des gestes de contrôle pour ne pas perdre de vue le Capital. En fin d'année financière, la comptabilité revient terminée son mouvement après un périple autour du monde. Dans le sens d'une mappemonde, ou dans le sens de cartes, de planches, de plans géotechniques ou géométriques, pour explorer, saisir, se représenter un espace global, un espace local, un espace-monde qui serait celui des capitaux, certes, mais davantage celui des *avoirs*, de l'*avoir-monnaie* jusqu'à l'*avoir-chose*, de l'*avoir-appropriation* jusqu'à l'*avoir-être* et qui circulent comme des nombres-électrons tout autour de l'Être, signes ontologiques des choses-moléculaires de l'être-là, de l'Être hors-là, selon des temps et des espaces singuliers, ceux propres à un monde du Capital, et monde que problématise les sciences de la comptabilité selon le principe suivant: la question du comment comptabiliser-contrôler cet *avoir* relève d'une question plus fondamentale et pratiquement inaudible qui s'annonce comme-ci ou comme-ça: cet *avoir* est pour qui, pour quel *avoir* pour quel *être*, et où *être*, pour Être, que *faire* pour Être avec cet *avoir*, *qui être* pour Être pour obtenir cet *avoir*, *comment faire* pour Être et *par où passer pour prendre tel avoir* pour éviter une Inégalité de l'Être, et *pour aller où* ? Ce petit atlas des savoirs à connaître de la comptabilité ne dresse qu'une épigraphe, n'est qu'une variation épigonale de tout ce que nous avons produit dans cette thèse. Il

correspond à la fois à ce qu'est la comptabilité et au type d'épistémologie que nous avons retenue pour la refléter: une technique et un paradigme d'agencements de *corps* mêlés, enrôlés et enroulés sur eux-mêmes pour *devenir* des automouvements et agir comme des autocontrôles, c'est-à-dire une forme anthropotechnique de contrôle immunitaire qui se rapporte à soi sous formes d'habitudes à prendre pour que ces exercices *rapportent*. Une comptabilité organisationnelle ne *fonctionne* pas uniquement sur le mode du cogito. Celui de la volonté. Elle peut fonctionner sur le modèle paradigmatique «dehors-dedans». Celui des sentiments et des affects. En cela, l'aventure ontologique est destinée à l'éclairer l'obscurantisme des sentiments affectés par un Capital. L'ontologie atteste de l'événement antérieur à une rationalité économique et elle pose le problème avant la différenciation de l'être possesseur d'un capital quelconque en monde intérieur et monde extérieur. C'est là, en somme, le problème de la destinée de l'homme qui comptabilise. La connaissance que nous cherchions à produire est antérieure à ce placement technique comptable d'un montant d'argent dans les affaires d'une entreprise, et de son contrôle comptable. Nous comprenons ainsi la recherche qui doit suivre son cours dans ces domaines de l'ombre et de la lumière, exprimés selon les thématiques ci-dessous, selon d'autres propositions de recherche à venir et que nous inspire toute notre démarche.

22.1 De la Comptabilité au Capital: des modes d'existence technique encore à découvrir

Une comptabilité, qu'elle soit financière, budgétaire ou de gestion, ne se rapporte-t-elle pas, *in fine*, aux propriétaires de l'entreprise ? La comptabilité, une technologie cinétique sous l'emprise des propriétaires et des détenteurs de Capital, couple politique ultime et entité souveraine du Capital et de sa contrôlabilité comptable ? Dans ce cas, la question fondamentale de la comptabilité ne serait-elle pas: pourquoi détenir un Capital à comptabiliser, à contrôler *coûte que coûte* selon la totalité de ses transfigurations, totalité qui ne peut être conçue que par une théorie de l'être total ?

Voici en une formule courte ce que nous avons tenté de faire dans cette thèse: réaliser une généalogie de problèmes du contrôle comptable du Capital à travers des modalités techniques. À travers toute une série de variations épistémiques. L'épistémologie a été un opérateur de rapprochement multiple de propositions pour penser et faire de la recherche autour de ce rapport entre contrôle et technique et/ou comptabilité et Capital. Ces problèmes-propositions traduisaient, répondaient à un appel lancé il y a longtemps par un penseur que l'on pourrait classer parmi les épistémologues d'autrefois, Leibniz: des problèmes à «multiplier autant qu'il se peut les cas singuliers, les variétés et les degrés avant de découvrir l'invariant de la variation.»¹ Si l'écriture comptable, expression exemplaire de la technicité de la comptabilité, signale un mouvement loin d'être anodin qui est celui *de:/à:*, et c'est ce qu'il y a *entre* les deux qui devient important, c'est le *Entre* dont Serres disait qu'elle était la préposition d'une *importance capitale* puisque qu'elle appelle l'explication, l'interférence, les intermédiaires, l'interrelation, l'entre-temps,

¹ Serres, M. (1968) *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, op. cit., p. 559.

la transmission, le transport de quelque chose d'un lieu à un autre et d'un temps à un autre, un message qui est le pli d'un espace de vie qui se rapproche du pli d'un autre et qui prennent la forme de deux concepts au minimum qui sont deux événements dont les espaces de la connaissance à créer à leur sujet ne sont pas lisses ni ordonnés puisqu'ils sont tout au plus herméneutique ou hermétique, clair et obscur à la fois puisque délimités par des concepts flous, disparates, etc.¹ Tout ce qui sera dit entre ce concept et cet autre sera une variation de cet *entre*. Tout ce qui sera dit de/à, sera une variante de l'idée-tiers qui se dégage de cet *entre*. Ainsi, plus concrètement, tout ce qui sera dit au sein d'une écriture comptable qui se note de/à concerne bien plus le *entre*, l'espace de correspondance entre le à *qui*, à *quoi*, de *qui*, de *quoi*. C'est sur ce regard que nous avons affirmé qu'il y avait déjà dans une écriture ancienne en comptabilité dite en partie double la présence d'un moi et de l'autre, la présence d'un individu et d'un autre représentant de la société, enfin qu'il y avait là une *société à deux*, manifestée par une traduction technique. D'où l'intérêt, d'où l'urgence de faire parler cet autrui avec un moi-propriétaire, de montrer la présence d'un *moi-toi* dans l'actif, le passif, etc. Dans cette thèse, nous avons proposé une épistémologie générale de la comptabilité déclinée *entre* trois types d'approches: une approche philosophique, historique et ontoanthropologique. En cette direction, nous avons suivi les pas d'épistémologues connus, des philosophes qui se sont intéressés aux problèmes de la production de la connaissance, des historiens des sciences et autres chercheurs, penseurs et scientifiques spécialistes des techniques. Notre intérêt était de documenter de manière plurielle les rapports possibles entre technique et contrôle pour mieux approcher les singularités de la comptabilité en générale. Nous avons réalisé de nombreuses propositions pour entreprendre des discours de la connaissance sur le volet technique de la comptabilité organisationnelle et sa fonction de contrôle et prioritairement de contrôle de l'Avoir des Actionnaires. Ce dernier concept nous a conduit à développer comment la comptabilité envisageait cette idée d'*avoirs* du point de vue des propriétaires d'une entreprise que nous avons nommé *moi-propriétaire* ou d'un créancier ou autre partie prenante à une organisation susceptible d'être porte-parole désigné et que nous avons nommé *détenteur* non pas d'*avoirs* à proprement parler mais de Capital, un opérateur conceptuel que nous nous sommes donnés pour pouvoir mieux parler de toutes les *formes de capital possibles qui se rapportent et qui apportent quelque chose à l'être*. Mais aussi selon son sens opposé, c'est-à-dire ce qui ne rapportait pas encore, ce qui n'était pas encore l'objet d'une appropriation mais qui est *en-soi*, qui est nécessaire sans que l'on sache rationnellement pourquoi nous en avons besoin pour compléter l'être. Avec cette idée de Capital, le sens d'Avoir pour Être a pris tout son sens fondamental puisque nous avons utilisé l'ontologie pour faire une critique d'une épistémologie qui pouvait s'en tenir à la logique, à la cohérence, à la dialectique méthodologique. Ce passage obligé était requis pour fonder, par la suite, une étude sur les rapports entre une ontoanthropologie et une technologie afin de proposer des éléments théoriques pour développer une anthropotechnique de la comptabilité comme théorie immunitaire, prothétique. Le but recherché par cette thèse théorique et exploratoire était de parvenir à produire des concepts pour une connaissance selon divers niveaux de la

¹ Serres, M. (1992) *Éclaircissements*, op. cit., p. 99 et ss.

réalité possible de la comptabilité sous la forme d'*épistémès*, des dispositifs conceptuels qui ont été présentés, entre autres, comme des productions conceptuelles pouvant être utiles à des fonctions de la science, comme des seuils d'entrée à un monde de la connaissance possible entre technique et contrôle comptables. Ces *épistémès* se retrouvent sous la forme de tableaux conçus comme des outils de développement de savoirs à venir pour la recherche en présentant de multitudes carrefours ou rapports *entre* idées complémentaires, singulières ou disparates pour montrer la comptabilité selon ses fonctions fondamentales. La question de recherche que nous avons formulé pour étendre notre compréhension épistémologique était la suivante: ***comment suggérer des concepts probants, plausibles, au potentiel herméneutique élevé et aptes à servir les fonctions de la science pour concevoir la genèse d'une connaissance possible des rapports entre contrôlabilités et modes d'existence techniques des comptabilités et pour quelles formes principales du Capital pour être au sein de quel type d'organisation du savoir selon quel régime de vérités ?*** Nous sommes conscients que nous n'avons absolument pas épuisé le sujet et qu'il reste encore à faire.

Que dire, comme mots de la fin, alors que nous avons le sentiment d'être à un commencement ? Les mots sont-ils appropriés pour décrire l'essence, ou cette substance, peu importe, celle qui *consiste* à faire discours, à faire ressentir cet univers du Nombre Comptable pour, en premier lieu, faire vivre les impressions *humaines* du corps et les affects *spinozistes* d'un détenteur d'argent à compter ? Hume, Spinoza, des penseurs utiles en épistémologie de la comptabilité pour penser l'expérience technicienne qui est aussi une technique d'exercices et d'habitudes ? Faut-il alors s'en remettre à une approche phénoménologique pour espérer s'approcher de la comptabilité comme phénomène complexe de d'autres modes d'existence, de trouver enfin le sens de ce quelque chose qu'il faut compter, calculer et comptabiliser dans le rapport de cette chose à la force qui s'en empare ? Une relation, même phénoménologique, entre cette chose et la comptabilité, ne suffit pas à former une épistémologie. Pourtant, de façon surprenante, dans son dernier chapitre de son livre intitulé *La poétique de l'espace*, Bachelard, le célèbre épistémologue, fera un appel à tous pour fonder une *phénoménologie du rond*.¹ Circulaire, circonférence, espace courbe, mouvement distant, mais tourbillonnaire autour d'une force centrifugeuse, en quoi ces mots étranges pourraient-ils être utiles à penser les sciences de la comptabilité ? Le sens du sens de ce que nous venons de dire apparaît n'avoir aucun sens. De même, le sens général de cette thèse, et qui est, pourtant, omniprésent dans cette thèse, à ce dernier stade d'un lieu où rien ne devrait être cadenassé, n'est pas clair, diront certains: ce sont davantage des signes obscurs, ceux d'une consistance insolite, qui ne serait qu'un concentré inaudible de propositions, selon le sens d'une volonté de s'intéresser à des fondements de la Comptabilité, certes, mais qui donnent l'impression qu'elles sont et resteront souterraines, inaccessibles pour l'utilité de la science. N'est-ce pas là la grande leçon de Nietzsche, ce penseur de la généalogie, de la genèse des choses, des valeurs qui conduisent vers des volontés de savoir, de s'en prendre au non-sens, au signe obscur, au signe négatif, à l'opposé de ce qui est apparent, justement,

¹ Voir son chapitre X en totalité dans Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 208-214.

pour saisir une force de la volonté de savoir qui a pour objet une autre force, un autre champ d'attraction, une autre polarité qui fait dans la résistance ? Tout est indice de cette résistance avant d'être phénomène explicatif au sein d'un tableau aussi vaste que peut l'être une épistémologie. De plus, les menées souterraines sous les arcades de la comptabilité donne lieu à un réseau alambiqué de galeries qui comptent autant les unes que les autres, selon des caves à niveau multiple, érigées à travers des strates historiques immémoriales; enfin, comme de petits entrepôts aux portes quadrillées qui contiennent des trésors archivés, conservés pour la grande légende de l'homme qui aura accès à ces situations primitives. Ce qui complique encore le tout, avec la comptabilité, c'est que nous avons l'impression que problème et solution des techniques sont les nôtres, nous, savants; alors que la comptabilité actuelle est une réponse à des problèmes d'hier, elle est déjà une solution technique, une invention face à des problèmes d'ordre économique, social et humain. C'est pourquoi nous sommes déjà dans un labyrinthe de couloirs taillés dans le roc. Nous sommes déjà orientés dans des sillons de la science, des modèles théoriques, dans les modes d'existence des techniques comptables: nous sommes des produits de l'histoire. De fait, nous avons beaucoup de chance de remarquer que nous nous situons à quelque part dans une montagne souterraine, et encore plus fortunés si, soudain, une eau nocturne émerge telle une matière inconnue chargée de phosphorescences. C'est pourtant la pépite d'or du savant: c'est *dans ce qui arrive*, dans cette lueur, dans cette rencontre, dans un événement, dans cette vitesse spontanée de l'esprit tournée vers cette nuée de gouttes qu'il y a devenir d'un savoir. Pourquoi n'y a-t-il donc que de *fugitives fulgurations*, ici, alors que l'enjeu de la science comptable est d'arrêter, d'isoler ce qui fuit ? Tentons le coup, vous verrez: la Comptabilité est l'ombre d'une combinaison technique singulière et transitoire d'un être-avoir pour Être selon une strate historique de ce qu'il était sans un avoir et de ce qu'il adviendra avec ce nouvel avoir, en songe ou en réalité matérielle ou symbolique. Cela ne dit pas grand-chose. Redistribuons autrement ce sens trop hermétique ou dense: la Comptabilité est l'expression-emblème de *forces composantes*, et non des formes composées de l'argent, celles d'un composé humain aux *résistances inégales* que nous nommons Capital pour Être. Dans les deux cas, entre formes composées ou forces composantes, cela n'a pas d'importance d'un point de vue universel, normatif, du point de vue d'un langage commun, simple, pas trop compliqué: chaque concept est objet d'un événement de la pensée qui en dresse le sens et chaque pensée conceptuelle vaut pour chacun. Et ce qui complique les choses, c'est que la Comptabilité ne fait pas de sens d'un point de vue universel qui voudrait synthétiser un même sens à octroyer à toutes les comptabilités. Aussi, ce que nous disons d'une Comptabilité et des modes par lesquels nous cherchons à la faire exister ne s'entend guère avec ce que nous connaissons d'elle. Et pourquoi ces fondements ontologiques des fondements épistémologiques de ce que serait le couple comptabilité-capital architecturé par des concepts sur la technique, l'exercice anthropologique et l'immunologie psychique ? Pour l'optique choisie de la généalogie, pour aider la recherche à s'intéresser à la genèse d'un savoir, certes, mais aussi pour l'aider à connaître la genèse des sciences comptables qui est à saisir à travers son passé technique. Mais, pourquoi ces ultra-souterrains conceptuels donnent-ils l'impression que ce fameux Capital-usufruit loge au centre de l'amande-comptabilité, sa coquille immunitaire de protection, son *exosquelette*, et non

pas l'inverse, comme il se doit, parce que la technique dissipe ce Capital dans la Nature, non, dans le monde extérieur ?

Il nous faudrait une autre optique pour bien dire. Il nous faudrait, d'abord, un espace occupé par un dessein simple: pourquoi pas une schématisation comptable, un composé de valeurs numériques, disposées doublement, en doublant, ou en double, selon un débit et un crédit ? Dans ce cas, même le sens du débit/crédit, en dehors du domaine technique comptable, on ne s'y retrouve pas non plus; nous ne sommes guère avancés puisque nous ne savons pas grand-chose à leur sujet. Faut-il remonter aux vieilles maisons des scribes pour observer les entraînements et les paroles en l'air, et porter une attention à celles qui se transforment en tombant sur la surface de l'archive ? S'agirait-il de monter dans ce vieux grenier de la maison comptable pour aller y rêver, pour aller leur porter un peu d'attention ? Que pouvons-nous amener, outre un objet technique méthodologique comme un balai, pour y faire place nette ? Essayons plutôt d'y penser sur place. Hormis le fait que, *penser*, ne peut provenir que du *dehors*, à l'extérieur de l'enceinte comptable, de là-bas, d'un ailleurs, là où le Capital mobilise et s'automobilise, que devons-nous dire de ce toit voûté par-dessus les artefacts comptables, isolé dans sa hauteur, qui contient le passé des exercices de mises au point comme il domine l'espace d'inscription comptable en le protégeant ? En épistémologie, son grand jeu de la pensée, c'est sa tour des livres au vaste clavier de la culture venue d'ailleurs, hors-cadre d'une science pour réécrire les plans d'une topo-analyse qui vise à recentrer les voies d'accès aux escaliers négligés qui conduisent à ce grenier de la comptabilité, là où se trouvent des artefacts qui ont façonné nos discours comptables. Voici un plan, voici un autre escalier, et vous voici en direction d'un autre mode d'existence de la technique comptable sans doute oublié, déjà, par l'histoire. Prenons donc un espace du dehors de la comptabilité, allons chez Nietzsche et sa méthode de la généalogie pour penser. Dans sa *Généalogie de la morale*, il remarque que la question des origines de la valeur pose le fondement de la morale qui est la nôtre. Elle n'origine pas de ce qui est bon, utile, mais son contraire, ce qui est inutile, à commencer par ce qui éloigne un maître, un possédant, un riche en *avoirs* de toute sorte, et un dominé, appauvri, dépossédé du moindre avoir. Pour Nietzsche, la genèse de la morale commence avec cette distance originaire entre *acheter* et *vendre*, entre le manque d'argent et l'obligation vitale de recourir à la *dette*: elle s'institue dans le *doit* et *avoir*, la morale prend racine entre un débiteur et un créancier.¹ Cela peut devenir intéressant de creuser ce rapport entre morale et comptabilité en insistant sur cette modalité de l'écriture comptable d'un devoir envers une dette. Donnons une illustration. La *dette*, c'est la faute, le ressentiment qui découle de ne pas *pouvoir être autrement*, de ne pas *pouvoir avoir* selon sa propre volonté. La *faute débitrice*, c'est une inégalité morale. La dette attend le débiteur au *tournant*: le créancier sera *là*, prêt à le punir, à le faire souffrir, moralement, s'il ne rembourse pas, s'il ne répond pas de sa personne, c'est-à-dire s'il ne paie pas avec ce qu'il a de plus précieux. Mais encore, diront certains ? Cette *ouverture* vers le monde de Nietzsche est trop impressionniste, trop illusionniste du fond d'une histoire mal connue, et perdue dans l'évanouissement du support comptable et de son écriture en partie double, à quoi

¹ Nietzsche, F. (1971) *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard, p. 23 et ss.

bon ? Il faut aligner des concepts. En leur absence, il faut les inventer au nom de la science et de ce qui est à connaître. Le problème de la connaissance en comptabilité, c'est l'effet d'épaisseur dans son propre dispositif. On arrive plus à saisir le sens de sa profondeur de champ historique. Dès qu'on s'y intéresse un peu, les couches sédimentaires des techniques amalgamées dans un dispositif ne donnent plus accès au sens de ce pourquoi il y a eu des protocomptabilités comme événements antérieurs aux nombres, aux écritures et à la rationalité.

L'épistémologie est utile puisqu'elle nous mène aussi dans l'histoire des sciences et des techniques. Elle apparaît comme une racine pivotante de la science. Elle peut conduire la science comptable jusqu'à des ramifications perdues dans la nuit. L'épistémologie, par sa production-crédation de concepts, peut permettre à une science de la comptabilité de s'inscrire dans une avant-garde. L'épistémologie donne des hauteurs de vue et permet à un chercheur de se représenter des logis emboîtés du savoir technique ou autre: elle demeure une invitation permanente de tout remettre en question, de revoir les schémas gravés sur les murs de la science, de recommencer à imaginer autrement la comptabilité. Par exemple, en suivant les traces d'un Bachelard, on pourrait découvrir que la *hutte de l'ermite* est la genèse d'une fonction d'habiter et, du coup, nous pourrions représenter un détenteur d'un capital-argent comme personnage historique et se demander ce qu'était un tel ermite vivant dans une hutte, avec si peu d'accessoires pour meubler son quotidien, si peu d'avoirs. La maison de l'être, disait Heidegger, c'est le langage. Le langage comptable est une *maison*, voire une clairière de l'être, là où un actionnaire vie, ou exerce sa vie propre, dans une comptabilité. La figure de la *hutte de l'ermite* est utile pour penser l'être démun, sans propriété véritable, sans biens essentiels, un espace vide d'habitation de l'être où on imaginera tout ce qui n'est pas là, tout ce qui lui manque pour améliorer son confort, son luxe, imaginer à l'infini les endroits où ou des gâteries trouvées dans d'autres serres luxueuses pourront trouver place pour le plus grand enchantement (possible) de cet ermite. Le Capital comme lieu d'habitation d'abord primitif, le Compte-Capital comme habitation privée, cadencée, voire la hutte d'un ermite, est une conception, un concept qui, pour un temps de réflexion épistémique, resterait un «thème qui n'a pas besoin de variations» et qui recevrait «sa vérité de l'intensité de son essence, l'essence du verbe habiter. Aussitôt, la hutte est la solitude centrée» et autour de cette centration «rayonne un univers qui médite», un univers de l'*habere* «hors de l'univers. La hutte ne peut recevoir aucune richesse "de ce monde". Elle a une heureuse intensité de pauvreté. La hutte de l'ermite est une gloire de la pauvreté. De dépouillement en dépouillement, elle nous donne accès à l'absolu du refuge.»¹ Habiter, *habere* pour *avoir* disions-nous. De fait, il faudra toujours quelques choses dans la hutte pour que l'ermite puisse, d'abord, s'y moirer et finir par constater que ce n'est pas cette chose ou cette autre qu'il cherche en solitaire; il peut être patient et faire des sacrifices, s'inscrire toujours dans une même routine, une même habitude, qu'il y a une sorte d'ascétisme qui se pose en passage obligé pour gagner la pureté de son Être, une sorte d'autoélévation d'un moi vers un soi, avant de redescendre, avant de la perdre dans un accessoire, dans un avoir qui va le contraindre à déployer d'autres actions pour s'occuper de lui,

¹ Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 46.

pour s'occuper autrement de soi. Donc, il doit *avoir de/à*, il doit *avoir des choses* pour *parvenir à...*; il doit *avoir, posséder, contrôler* des choses pour espérer, un jour, à jouer son ultime rôle, rôle de *rota*, latin de roue, de ce qui est circulaire, de ce qui revient vers soi, de ce qui est contre-rôle, d'un avoir pour s'inscrire à nouveaux frais dans un contre-rôle de ce moi-propriétaire banalisé, intégré, individué; *avoir*, pour *avoir* un autre rôle, *rota* donc pour rouleau de contrôle qui enrôle et enroule un moi de ce qui est au centre de ce contreroule; il faut des *avoirs* pour espérer parvenir à la quiétude de ce lieu seul, celui de l'Avoir de l'Actionnaire, habitation du Capital, habere, tenter du Capital pour se l'offrir, pour avoir à nouveau cet avoir, et donc pour acheter sa paix d'esprit. L'«avoir», rappelons-nous, l'un des mots les plus anciens du français est issu du latin *habere* pour, certes, «posséder», dans le sens primitif d'*éprouver dans la conscience*, de *détenir en son pouvoir*, mais surtout, issu de ce verbe *habere* qui signifie *tenir occuper par l'esprit*, et «habiter» dans le sens d'un *lieu, d'un espace intérieur, de posséder en soi*.

Un autre problème avec la comptabilité, ce sont justement ses énoncés. Ses mots ordinaires qui forment son vocabulaire régulier et qui est proche d'un vocabulaire technique destiné aux spécialistes. L'épistémologie peut les prendre en charge. Elle doit au moins s'intéresser au Compte-Capital que Weber avait pressenti comme le lieu où l'homme affronte l'homme. Prenons en charge à nouveau cet *Avoir* de l'Actionnaire, celui est sous protection technique du Compte-Capital. Voici déjà ce que c'est, en peu de mots, que l'énoncé «avoir» et ce qui reste encore à dire: c'est une multiplicité. Nous constatons déjà que nous ne l'avons pas épuisé ici dans le développement de ses significations. Un *avoir* comptable comme multiplicité renvoie à un *là*, à un *dans*, à un *dehors* et à un *dedans*. Une telle multiplicité n'est pas une logique, n'est pas une sériation, n'est pas une axiomatique ou une typologie: l'*avoir* est topologique. *Habere*, espace, espace intérieur et espace extérieur. Le lien le plus singulier entre l'avoir pour être, entre l'avoir et son inscription comptable, entre sa pluralité, sa neutralité ontologique supposée par le *Dasein* heideggérien et sa répétition technique dans l'inscription bilantaire ou budgétaire, c'est d'abord sa modalité d'être dans le monde comme ce qui est d'être attaché à des choses, à des *avoirs* car dans le monde nous avons affaire à des objets-à-*avoir*, mais ce rapport entre *avoir* et *être* est ce sans-fond de l'Être, celui d'un abîme indifférencié qui est le «il y a, là»; il *là* de l'Être est le *topos* de toutes les multiplicités possibles. En d'autres mots, la multiplicité comme *avoir* c'est la maison de l'être et ses possibles êtres; la multiplicité c'est l'Être, son espace d'expression de ses modes d'existence par les avoirs est tourné vers le temps, vers le devenir qui interpelle ce Multiple de l'Un. Il faut plusieurs *avoirs* pour fabriquer l'homme.

On pourrait multiplier les exemples à partir des évidences de ce qui se donne à voir dans une comptabilité pour révéler d'autres opacités incrustées le long de ses chaînes de comptes et d'écritures, à travers ses éléments de calculabilité qui, pour bien fonctionner en toute logique, sont issus d'une élimination de leur fonction expressive, mais qui est temporaire, suspendue, le temps de les retrouver en tout ou en partie dans l'épaisseur d'un signifié singulier. Ainsi, toutes les qualités de se qui est nommé, de ce qui est quantifié, sont enfermées dans le signifiant numérique. C'est la même chose pour une comptabilité: elle est le signifiant de signifiés. Elle est le lieu des comptes qui comptent plus que ce qu'ils valent, en réalité. Épistémologiquement parlant, elle est aussi, disions-nous, une *technologie de soi*, ou

encore une *comptabilité-moi* qui comprend aussi tout ce que je suis, donc tout ce que j'ai, tout ce que je regarde comme nécessaire à assurer et à compléter mon existence, selon le vécu de ce que j'ai fait et obtenu, et selon tout ce qui échappe au non-moi pour assurer et rassurer ma vie, et toute cette sphère du moi au soi tient et loge au sein du Compte-Capital. Mais toute cette comptabilité-moi est orientée déjà vers son devenir anthropotechnique: un moi-proprétaire ou un investisseur fera des pieds et des mains pour que cette technique de son Capital glisse de plus en plus vers une comptabilité-soi. Une comptabilité-soi double une comptabilité-moi parce quelle est déjà une technique de virtualisation du Capital, celle qui promet des rendements élevés, celle qui va prétendre à générer de la création de valeur au-delà des attentes ordinaires d'un moi. Une comptabilité-soi est une comptabilité thymotique: la fierté d'un meilleur Avoir de l'actionnaire est en jeu ou la colère de perdre sans raison des avoirs est aussi en jeu puisque cette perte virtuelle de soi est aussi une perte de moi, lourde de frustration et d'irritation. Une comptabilité-soi est au mieux une comptabilité luxuriante destinée à produire par l'espérance thymotique des avoirs idéels pour accélérer la transformation du moi-investisseur. Quel actionnaire, quel investisseur ne voudrait pas plus de rendement qui généra plus d'avoirs, plus de luxe ou des gâteries trouvées dans d'autres serres luxueuses dans le monde et ramenées chez-soi. Ou encore mieux, toutes ces fonctions expressives du moi-soi comptable tiennent dans un petit schéma d'un compte en «T», petite équation-diagramme d'un débit/crédit nommé «Avoir des Actionnaires» sur lequel on fait des projections, on y fantasme en secret; espace technique donc qui appartient à un grand livre général, lui-même détenu par quelqu'un qui a intérêt à garder un œil sur la circularité de ses *avoirs qui peuvent rapportés plus qu'espérés*. Et ce Compte-Capital apparaît comme une «plate-forme spacieuse», nous dirait Claudel, là, dans cet espace de soi, «où l'œil se transporte si facilement qu'il ne communique au pied aucun désir. Tout a été égalisé, toute cette étendue de terre facile, prête à se délayer en couleur et en laitage, a été livrée à l'homme pour en faire son pâturage et son jardin. C'est lui-même», avec ses choses, ses *avoirs*, ses états du Capital que sont «ses villages et ses clochers, avec de gros bouquets par-ci par-là que sont les arbres, qui s'est chargé d'aménager l'horizon.»¹ L'horizon courbe de son intériorité; et par-delà l'éclairage de son éclaircie de l'Être, de sa clairière, se trouve un non-monde, un monde obscur, qui n'est pas l'objet de son attention, qui n'appartient pas aux *avoirs* qu'il examine avec attention pour s'avoir pour Être. La comptabilité produit des savoirs pour la raison pratique. Le mot «savoir» est issu de la forme *saveir* (vers 980), lui-même conçu à partir du latin populaire et classique *sapere*, expression dont le sens premier est *avoir du goût*, avoir la capacité de ressentir, de sentir; d'où, *avoir de l'intelligence*, du jugement, puis selon l'expression *se connaître "en" quelque chose*; enfin, plus tardivement, selon le sens d'*avoir la connaissance de quelque chose*, signification qui donnera lieu à un infinitif selon le sens d'*avoir la possibilité de faire quelque chose*, pour *être en mesure*, pour *être en mesure de faire quelque chose*, parce qu'on le veut, on en a le pouvoir, on peut en avoir le contrôle, pour la fierté d'être soi: un avoir est aussi un savoir, et c'est aussi un avoir thymotique qui compte, qui est capital, et que l'on veut connaître pour soi, en soi, au nom d'une autre raison d'être, ou

¹ Claudel, P. (1964) *L'œil écoute*, Paris, Gallimard, p. 11, 13.

d'une autre affection de l'être par ce qui advient d'un événement lorsque l'être-est-dans-le-monde.¹ La Science Comptable produit des savoirs qui sont des *avoirs*. La technique comptable aussi. Compte-Capital, *avoir*, savoir, mesure, être, capital, thymos et être-dans-le-monde, autant de mots oubliés, toujours actuels dans une épistémologie de la comptabilité qui deviendrait l'événement d'une ontologie comme *monade*, comme monde-maison sans fenêtre ni porte qui tire d'un sombre fond de l'Être toutes les perceptions claires qu'il importe de mettre au jour, car la comptabilité est une vieillerie de la langue française, une ancienne plate-forme de mots de la langue occidentale qui est la nôtre; elle donc nom seulement une extraordinaire machine à plier le réel et à le replier, mais elle est, elle-même, une technique pliée, pli sur pli, qui forme un corps anthropogène sans organe, car tout est à l'intérieur ou sur la profondeur de sa surface.

Avec l'épistémologie, justement, la science peut s'engager plus profondément dans le paradigme du nouage. L'ère du temps de la science est à l'hybridation, au mélange des genres. Il faudrait donc des outils épistémiques pour mélanger. Là, ça se complique un peu. Avec une telle épistémologie de la comptabilité, entre autres choses, une science comptable est donc appelée à laisser tomber l'*équivoque*, ce qui se rattache encore aux vieux couples sujet/objet, nature/culture, chose/être, donc en premier lieu l'équivoque dans la connaissance depuis le Cogito de Descartes; pour mieux suivre davantage les critiques du cartésianisme que furent Leibniz et Spinoza au nom d'une genèse épistémologique de l'univocité, et ontologiquement d'une univocité de l'Être pour montrer les forces de l'être sur l'Être, pour indiquer la puissance de l'Un dans le Multiple, dans la multiplicité possible de l'équivoque vu, de ce point de vue immanent, comme simple expression, comme simulacre d'un être, comme leurre d'un sujet rationnel qui cacherait l'Être. Encore faut-il trouver ce chemin de l'immanence, de l'Être, et non pas du sujet, de l'individu ou de l'acteur organisationnel, l'Être de ce qui se dit en plusieurs sens, selon une étendue toujours plus grande de la clairière de l'Être de sa pensée-langage comme lieu où il habite. La science comptable doit aussi s'intéresser à une intériorité constituante, et prioritairement du moi-proprétaire de Capital en espérant le déloger de sa *hutte*, le temps d'un savoir, pour examiner où il vit et où il noue son Être selon son intimité. Il ne s'agit pas d'être voyeur mais observateur de la nature humaine d'un capital, et ce qu'elle renferme. Et ce qui est enfermé, c'est un pli de l'être, donc l'une de ses variations possibles, l'une de ses manières d'être, et il peut y avoir plusieurs plis, noués ensemble. L'être se trouve donc, potentiellement, complètement enveloppé par des événements dont il a fait l'expérience. Bachelard rappelle que c'est Jasper qui le met sur cette piste avec cette phrase à percussion: "Tout être semble rond"; donc emballé par le réel; puis il y a eu Van Gogh, avec cette autre phrase à télescopage: "La vie est probablement ronde"; et là ce Joël Bousquet qui ne connaissait pas l'un ou l'autre: "On lui a dit que la vie était belle. Non ! La vie est ronde"; enfin, il y a eu La Fontaine avec cette phrase qu'il a sans doute conçu rondement, que pour lui et en lui: "Une noix me rend toute ronde".¹ Ces mots, ces représentations, chaque concept serait plutôt une monade leibnizienne; elle serait ainsi «une belle table, ou plutôt une pièce, un appartement couverts de

¹ Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p. 1887.

lignes à inflexion variables. Ce serait la chambre obscure des *Nouveaux Essais*, garnie d'une toile tendue diversifiée par des plis mouvants, vivants. L'essentiel de la monade, c'est qu'elle a un *sombre fond*; elle en tire tout, et rien ne vient du dehors ni ne va au-dehors.»² Bachelard indique que le caractère des données qui concourent à l'édification de la connaissance est l'intimité; les *données sont intimes*, d'abord, et «indépendantes des connaissances du monde extérieur. De telles données ne peuvent recevoir du monde extérieur que des illustrations.»³ Laissons tomber le trop plein de mots, prenons le raccourci de la phénoménologie pour passer outre ce trop plein de *couleurs vives* des discours qui détournent l'attention de celui qui cherche au point d'en perdre l'être *mis en image*, de l'illustration, perdre surtout sa *lumière première* et de ce à partir duquel il rayonne. On peut être choqué ou dépassé par cette idée de la *vie en rond* et le scientifique irréductible refusera d'envisager en quoi une noix qui croît dans sa coquille ne fait que s'arrondir. De fait, avec Jasper, Van Gogh et La Fontaine, Bachelard reste fidèle à son ambition de croiser les arts, les sciences et les techniques dans une même langue à partager; ambition qui emprunte d'autres chemins, celui de ce philosophe, de ce peintre et de ce poète qui, eux, et pas la science, «nous ont donné un document de phénoménologie pure. À nous maintenant de nous en servir pour apprendre le rassemblement de l'être en son centre; à nous aussi de sensibiliser le document en multipliant ses variations.»⁴ Voilà ce que ce type d'épistémologie peut dire à la comptabilité: si l'être d'un capital est rond, c'est pour le mettre au centre du rayonnement de ce qu'il a, c'est «pour faire vivre l'être en son immédiateté», «supprimer tout intermédiaire», «toute fonction surajoutée», «tout ce qui en masquerait la valeur ontologique», «tout ce qui en compliquerait la signification radicale»; si le Capital comptable est rond, c'est parce qu'il part *De là*, et qu'il revient *À là*, au même point, au même endroit. Si la comptabilité est ronde, si l'homme qui comptabilise est rond, c'est pour poser un concept herméneutique à connotation phénoménologique pour exprimer un sens topologique; c'est donc pour déposer sur une table de l'histoire des idées un outil de travail pour une onto-épistémologie plus adaptée à une cinétique du Capital, plus équilibrée car plus centrée; c'est un instrument conceptuel pour mieux faire connaissance afin de nous permettre de «reconnaître la primitivité de certaines images de l'être» dans le cinéma du monde, tout en mouvement, tout en mobilité, en circularité, en *globalisation* du monde.⁵ Histoire des idées, et pour être fidèle à une filiation des idées sur l'être qui tentent de souligner ce que nous sommes depuis longtemps, il faudrait aussi s'en remettre à la sphère de Parménide, un contemporain d'Héraclite qui, vers le VI^e-V^e siècle avant J.-C., dans le *premier discours ontologique de l'Occident*, va en faire un lieu ontologique et autour d'une phrase comme *être et ne pas être, c'est et ce n'est pas la même chose*, même en leur contradiction, elle accompagne celui qui prend une route, celui qui marche dans un espace avec une suite de signes, avec une *massification* des mots du discours qui se disent d'une seule masse, et c'est en marchant vers soi que l'on peut voir la contrainte qui les lie, au sein d'une sphère parfaitement équilibrée car en son centre il y a

¹ Voir les références et les autres précisions à ce sujet dans Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 208.

² Deleuze, G. (1988) *Le pli*, op. cit., p. 38-39.

³ Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 208.

⁴ *Ibid.*, p. 209.

⁵ *Ibid.*, p. 210.

d'abord un être vide prêt à recevoir tous les attributs de la langue qui se noueront d'eux-mêmes comme une «structure close d'un anneau, en prenant sens les uns avec les autres, en créant le champ sémantique de l'Être.»¹ Ainsi, le sujet non nommé, c'est-à-dire l'Être qui n'est pas encore identifié dans ce monde, est cette surface courbe qui se rejoint à elle-même pour y inscrire ses étants; l'Être est cette Sphère, et cette Sphère est identifiée comme un corps du monde, mais «elle symbolise la sécurité enclose en une affirmation tranquille de l'être.»² De la sécurité, du contrôle de l'espace ontologique donc. Ce volet sphérique sous-estimé du contrôle en comptabilité mérite donc de gagner quelques places dans l'ordre des priorités de son développement théorique. Enfin, encore une fois, insiste Bachelard, ce rond de l'être est pour penser autrement la science, pour se représenter des images de la rondeur comme des aides épistémiques ou ontologiques «à nous rassembler nous-mêmes, à nous donner à nous-mêmes une première constitution, à affirmer notre être intimement, par le dedans. Car vécu du dedans, sans extériorité, l'être ne saurait être que rond.»³ Mais comment penser en rond une ontologie aux aspérités inégales alors qu'une sphère rejoint une perfection géométrique ? Bachelard ne veut pas d'un géomètre qui ne traite que du volume, «que des surfaces qui les limites»: «la sphère du géomètre est la sphère vide, essentiellement vide»; elle est inutile pour servir l'onto-phénoménologie qui ne s'intéresse qu'à des sphères pleines de vie, comme *l'oiseau de Michelet* dont le destin est de tourner en rond autour d'une sphère ronde; il est un monde en soi qui gravite autour d'un monde plus grand et qui l'englobe, il «est presque tout sphérique, est certainement le sommet, sublime et divin, de concentration vivante. [...] Excès de concentration qui fait la grande force personnelle de l'oiseau, mais qui implique son extrême individualité, son isolement, sa faiblesse sociale.»¹ Ainsi, ici, on comprendra mieux l'intérêt des travaux de Peter Sloterdijk qui développent une surprenante théorie des sphères pour penser l'être-dans-le-monde qui est un être-venu-au-monde dans une série complexe de choses enveloppantes.

Déployant une pensée-monde leibnizienne qui porte sur l'événement comptable deleuzien plutôt que sur le phénomène tout kantien qui conditionne la sphère pleine de Bachelard, nous avons déployé des efforts dans cette thèse pour jeter les bases d'une épistémologie événementielle du singulier comptable en maintenant une intériorité au concept de la technique et du contrôle, en insistant sur une intériorité de l'Être, assumant du coup le choix de transformer un concept de la comptabilité comme un être ontologique marqué par un mouvement, par une cinétique du Capital et qui participe d'un monde anthropotechnique dont toutes les relations significatives sont internes, et externes, et internes, puis externes, en boucles et en plis, théorème surprenant, sans doute, mais c'est afin que les sciences puissent parvenir à plier les schématisations comptables alphanumériques afin de les envelopper dans les mondes de la connaissance constitués de séries divergentes qui se rapportent à l'Un, à l'Être, et préférablement à l'Être du Capital. Pourquoi ? Parce que c'est exactement de cette façon que plusieurs modes techniques de la comptabilité opèrent. Que *contient* un compte ? Qu'est-ce qui se cache dans ce nombre comptable du bénéfice ? Quelle

¹ Ramnoux, C. (1992) «Parménide» *Encyclopaedia Universalis*, Tome 15, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 545.

² *Ibid.*

³ Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 210.

réalité sociale est pliée techniquement dans une comptabilité ? Où sont les individus dans une *comptabilité de chiffres* alors que nous l'impression qu'ils sont vraiment là ? Et donc, devant lui, devant lui seul, devant cet Être du Capital que la comptabilité rend par des fragments d'être, tout sujet de l'être ou tout Sujet de l'Être se résout au profit de la signature comptable, de sa mise à plat du monde ontologique, du monde épistémologique, du monde scientifique, du monde technique, du monde sociotechnique comptable, du monde abstrait des qualités et des quantités des écritures comptables, etc. En cette direction épistémique, il y a donc des lieux de la comptabilité, des surfaces comptables à espace courbe où ce qui est à voir est au-dedans: actif, chiffres d'affaires, écart budgétaire, coût de revient, dette, crédit, *avoirs* des actionnaires et autres marques morphologiques de l'épaisseur comptable sont des *Nous*, des *moi-soi*, des *toi-moi*, des *avoirs-êtres*, des l'Un-L'Autre, autant d'*existants* que nous pourrions nous-mêmes concentrer dans cette seule phrase, ouverte vers d'autres recherches à venir: en quoi la Comptabilité est-elle un événement de l'homme qui n'est ni triste ni catastrophique mais un espace figural d'une mutation anthropotechnique dans les choses et la pensée ? Si nous entreprenons nous-mêmes ces recherches futures, nous pourrions, dès lors, signaler en une seule droite oblique tous nos efforts déjà entreprise dans cette thèse: nous voulions, notre propre volonté de savoir consistait à trouver, ontologiquement, puis épistémologiquement, comment incorporer le *figural comptable* dans les forces de l'Être pour capturer les forces de l'Être dans une psychodynamique du figural comptable qui transgresserait les codes disciplinaires de la lecture des images de l'homme pour introduire la Science à une interprétation du Capital comme le figural de l'Inégal de l'Être. Nous pourrions nous rendre dans le vif du sujet et insister immédiatement pour signaler des modes d'existence d'une *organisation comptable du monde*. Mais nous estimons que nous n'en savons pas suffisamment. Partant, nous pourrions revisiter un certain nombres de nos considérations et montrer en quoi il y a une organisation comptable du temps conjuguée à une organisation comptable de l'espace de la vie, et de la vie de Soi et des Autres à travers le dire et le voir alphanumérique au nom d'une *anthropologie d'exercices techniques* rendus nécessaires pour notre devenir-personne, pour que le sens d'une *autre* personne, pour qu'un autre individu que nous-mêmes, un autre *être* parmi les *êtres actuels et virtuels* que nous avons préféré qualifié d'"Être", expression heideggérienne pratique pour fédérer toutes les mondanités des possibilités existentielles d'*être*, puisse trouver des moyens pour *Avoir*, pour posséder en soi, pour faire obtenir à l'Être ce qu'il est; enfin, pour qu'il puisse donc trouver des *Avoirs* pour Être. Ces séries d'*Avoir*, nous les avons qualifiées par ce qui constituait un patrimoine de l'Être, ce qui lui permettait de *designer un Autre que son Moi*, mais un dispositif d'avoirs articulé selon un théorème anthropotechnique d'incomplétude de l'Être que nous avons synthétisé dans l'expression du *Capital*. Où donc, lorsque l'accumulation du Capital le conduit à l'impasse, peut-il y découvrir une issue ? Entre autres choses, dans la réponse anthropotechnique de la Comptabilité, dans la sécurité immunitaire qu'elle lui procure en *attendant autre chose*. Qu'elle soit organisationnelle, nationale ou domestique, empiriquement la Comptabilité prend en charge toutes les forces actives convergentes du Un vers sa réalisation à travers

¹ *Ibid.*, p. 211-212.

sa multiplicité d'être. Le Capital, concept que nous croyons toujours en développement mais qui nous a servi à poser une intensité ontologique de l'Être pour qualifier ce qui était Inégal chez lui, une intensité qui lui fait vivre des déséquilibres existentiels qui demandent un retour technique d'auto-rectification de ce qui *n'est pas là*, des choses manquantes; une réponse technique *immunitaire* qui est de la contrôlabilité, celle d'une barrière psychique de protection qui a des effets somatiques sur celle du corps, de la matérialité, de la symbolisation (numérique) ou qui pousse, qui incite retrait thymotique de l'Être de son éclaircie pour aller autrement dans le monde extérieur et espérer mieux *avoir à être*. Ce Contrôle, cette contrôlabilité maintes fois déclinée et que nous aurions pu décliner autrement, c'était chaque fois un automouvement comptable, celui d'un autocontrôle, une autoréférence comme mesure du moi-propriétaire, une automobilisation du Capital, son maintien en mouvement, son pilotage dans les mouvements du monde. La contrôlabilité comptable est elle-même cette ontocinétique de l'être aperçu dans un champ d'expérience d'un mouvement du Capital dans lequel il gagne ou dépense des avoirs et qui seront revenus, nets de leurs différences.

22.2 De la Comptabilité, genèse d'une exposition, sauf le nom

Au commencement de l'histoire comptable, il y avait, lui, le teneur d'un décompte, et l'*autre*, être d'une exposition par le décompter. Et depuis, qu'est-il arrivé à l'un et à l'autre ? Une Comptabilité, par le jeu de ses techniques, entraîne une traduction de la réalité tout à fait désarmante. Avec une comptabilité bien tenue, tout est noté, tout *est là*, devant les yeux, mais il n'y a rien, rien de concret, rien de palpable, il n'y a personne, aucune marchandise, aucune monnaie. Pourtant, il apparaît que ces graphies sont produites par des *actes de vérité*. Ce qui *est là* est vrai. En une certaine manière, sur un bilan, un état financier, une facture, un chèque, tout autre document comptable, tout *est là* mais tout *est absent*. Il y a une présence et une absence. L'enregistrement comptable d'un revenu est une activité technique d'encaisser un *avoir* d'un *autre*, mais sans que la personne soit nécessairement présente. Un Derrida nous suggérera qu'il y a quelque chose, *sauf le nom*.¹ Derrida réfère à l'*apophase* pour qualifier un type d'écrit ou un discours qui ne peut pas être précisé, traduits par des mots justes, des pensées bien arrêtées. Une comptabilité produit de l'apophase, des documents *apophatiques*. C'est le cas d'un papier comptable lorsqu'il y a du flou, du fuyant de quelque chose de présent, une présence dont l'identité se dissipe au-delà du média-support. Une vente rapide au commerce d'une grande surface se fait, s'enregistre pour la comptabilité, sauf le nom de l'acheteur. Une comptabilité de résultats financiers est un composé indicial de plusieurs êtres, de plusieurs *voix*, sauf leur nom. Il n'y a personne dans le bilan synthèse des jeux de transformation des états du Capital, mais ils sont tous là, choses comme individus. Tout est vide d'existence, tout est plein d'existants. Dans un bilan destiné au public, à sa surface, personne ne voit personne, mais tous s'interpellent. Un bénéfice net, la valeur monétaire des comptes-clients, un chiffre des ventes annuelles, autant de voix qui

¹ Derrida, J. (1993) *Sauf le nom*, Paris, Galilée.

furent nécessaires à toutes ces affaires, mais il n'y qu'une même Voix qui parle, celle du lecteur, celle du destinataire. Une même Voix qui se démultiplie, qui s'intensifie, à force d'être arithmétisés. Une comptabilité signifie au-delà de l'être qui porte un nom. Elle l'annonce, tout en l'éloignant dans une abstraction; elle l'annonce moins encore lorsque son porte-parole doit être présenté en vitesse, en temps réel, et avec d'autres. Étrangement, avec la comptabilité financière qui est une comptabilité pour obtenir la reconnaissance publique, ils sont toujours plus qu'un pour parler des choses du Capital. Il faut plusieurs voix. Mais où sont-elles ?

Comme produit d'une technologie de production de l'écrit alphanumérique, une comptabilité fait parler une chose et son contraire; là, il semble qu'il y a quelqu'un qui voudrait parler à la société des parties prenantes d'une entreprise, il y a bien des témoins, mais que disent-ils ? Rien à ma connaissance. N'y a-t-il pas l'accomplissement performatif d'un locuteur au moins ? Il y a quand même quelqu'un dans le public qui demande à voir. Qu'est-ce qui est montré ? Tout, sauf le nom. Tout sauf le Visage de l'autre.

C'est bien là un des drames de la comptabilité: elle n'affiche pas les visages d'autrui. C'est parce qu'on ne les voit pas qu'on les oublie après un certain temps, qu'on néglige autrui. Le visage de l'autre de l'échange marchand est résorbé techniquement dans l'écriture; or, dans une écriture comptable qui implique ce qui est à moi et ce qui est à toi, c'est une adresse, une reconnaissance de ce qui est à l'ami d'affaires. Le Visage de l'ami est laissé en marge du livre des comptes, seul ce qu'il *a* sera noté, seul ce qu'il *n'a pas* encore sera aussi noté; ce qu'il *a* ou ce qu'il *n'a pas* mais ce qu'il *devra*, sera replié et noué dans un nombre comptable, mais un nombre assez lumineux pour laisser dans l'ombre l'énoncé qui l'accompagne accessoirement, comme élément de coordination. De l'énoncé à l'autre auquel il renvoie, l'autre de l'échange marchand, il est présent, mais il finit par n'avoir plus aucun motif, il ne figure pas dans les plans, et parce qu'il n'est pas bien vu, il est sujet à devenir rien d'autre que son avoir concilié dans une archive qui n'intéressera plus personne, ou presque.

Le monde de l'entreprise est une affaire d'échange. Il y a toujours deux partenaires pour un échange. La comptabilité enregistre les termes de l'échange et tient compte, d'une manière ou d'une autre, des deux partenaires et des *avoirs* de l'échange. Derrière le comptoir marchand, il y ce visage du consommateur; derrière un lien internet, il y a des visages des personnes qui travaillent pour une banque, lorsque les procurations pour assister à l'assemblée des actionnaires sont expédiées à tous les moi-propriétaires partout en Amérique du Nord, il y a des visages d'individus en train d'ouvrir leur courrier. Tous ces visages des actionnaires ne figurent pas dans le Compte-Capital, mais ils sont là, sous la figure de l'Autre. L'Autre est un concept neutre et il peut devenir une catégorie pour désigner une relation, entre autres, celle avec autrui. Mais c'est un concept qui va au-delà de la pensée, de la science; qui ne peut pas s'arrêter à déterminer des actionnaires d'une comptabilité puisqu'il est question d'autrui. Autrui, c'est l'infini, c'est une multiplicité. La question décisive qui se pose à nous lorsqu'on prend connaissance d'une écriture comptable qui montre un échange à deux est: *qui est cet Autre ?* Ce *qui*, avec le concept de l'Autre, nous passons à sa personnalisation avec autrui. De manière absolue, cet Autre, c'est autrui. Un fournisseur, c'est autrui. Un client, c'est autrui. Un impôt à payer, c'est autrui qui le recevra. Autrui

devient utile car il brise la totalité du système comptable. Autrui est un concept à explorer puisqu'il met en contradiction ou en discussion, la jouissance, le désir, la luxure des seuls moi-propriétaires. Autrui est la source d'un discours pour remettre à plat l'intériorité du moi et sa conscience. Autrui torpille la rationalité économique par son imprévisibilité absolue. Autrui peut venir opérer des ruptures dans les ordres de la connaissance sur la comptabilité. Comment ? Soudainement, il y a l'irruption de l'Autre et il appelle une éthique, un souci; même nié, il appelle. Employé, citoyen, misérable, un dépouillé, peut importe son visage, dès que l'Autre est présent, sans l'être, il peut faire irruption et signaler l'impossibilité d'une adéquation juste aux avoirs, à un Capital. L'Autre, sur la surface comptable et dans la discussion comptable, l'Autre dans la recherche et dans la science, s'impose à nous par sa présence et par sa passivité, non par sa subjectivité immédiate; et ce qu'il nous impose, c'est une responsabilité. La responsabilité s'impose à un moi-propriétaire de Capital. Mais c'est une responsabilité qui s'impose à lui par une radicale altérité. Par conséquent, l'altérité, c'est le monde extérieur, c'est le lieu originel d'une transcendance d'un Capital; c'est donc le visage de l'autre et sa figure dernière, ultime, c'est le visage de l'autre devant la mort, celui qui affiche toute sa fragilité; et qui suscite, chez chacun, normalement, un ultime souci de l'autre. Encore faut-il être touché par un tel visage pour être sensible à l'altérité de l'Autre.

Mais l'Autre, dans une comptabilité, l'Autre qui figure partout dans un passif du bilan, est défiguré. La technique comptable est un procès de défiguration. Les nombres et les calculs, les comptes et les schématisations qui enveloppent l'Autre forment un mouvement de déstabilisation des visages de l'Autre. La défiguration comptable de l'Autre entraîne une déformation de la vérité de l'Autre et une interférence telle dans la communication qu'elle éloigne le sens de l'Autre. La défiguration comptable de l'Autre est un mouvement égo-centré des actionnaires, des créanciers et des investisseurs qui passent leur temps à reconfigurer et à défaire les figures convenues de l'Autre; pas pour les oublier purement et simplement, mais pour les interroger sous d'autres formes, pour les réinventer en se réinventant; à la limite, c'est pour s'exercer à recréer perpétuellement une pratique de l'enchantement. L'Autre est une figure alphanumérique passagère, provisoire. Mais *moi*, je suis aussi une figure fragile, et ma figure de *soi* est encore plus éphémère, irréaliste, souvent hors d'atteinte: peut-on aussi le voir dans cette comptabilité qui rend compte de chaque chose et de chacun ? *Moi-toi*, l'Un-L'Autre, nous nous voyons mal, nous sommes mal vus, mais nous sommes là, ensemble; nous nous conformons, nous sommes liés, nous nous exerçons à faire des affaires pour obtenir des habitudes de faire des affaires, mais il est vrai que nous sommes encastrés dans des figurations et des défigurations pour construire et déconstruire des narcissismes. Il faut bien devenir un *maître-à-vivre*. Un maître-artisan de son œuvre d'art. Un acrobate de sa vie. L'Un-l'Autre, peut-on les voir dans une documentation comptable ?

Avec des états financiers, il y a des excès du visible. Comme une photographie. L'Un-l'Autre sont des *photographiés*. L'Un-l'Autre sont *photos* et *graphies*, de *phôtós* et *gráphô* pour lumière et écrire, écriture et illumination, puisqu'ils se présentent visuellement à nous. Mais qu'est-ce qui est perçu ? L'image matérielle des choses, l'image vivante des visages des protagonistes de l'échange marchand ? Quel est le sens des choses visibles dans un bilan ou un budget lorsqu'elles sont à la rencontre de notre regard ?

Tous ces êtres comptables qui paraissent, c'est l'Un-l'Autre qui paraissent. Leur duplication technique les transforme en existants temporels sur une surface médiatique. Une surface réfléchissante des chemins des progrès vers soi qui doit conduire vers la lumière.

22.3 Un espace public de reconnaissance altruiste: la comptabilité financière

La comptabilité financière, pour pacifier un public ? La recherche en comptabilité financière devrait privilégier des problématiques éthiques avec des concepts comme le visage levinassien, la face d'Autrui qui s'affiche en contreplan, l'infini altruiste de la société qui s'étende au-delà, hors totalité du Compte-Capital et qui demeure en attente d'être impliqué dans les affaires privées du monde. Tous les écarts, toutes les différences entre un compte et un autre, une date et une autre, une valeur comptable et une autre sont aussi des rapports à autrui et, dans ce cas, elles sont des différences absolues. Du coup, toutes les formes inégales issues d'une calculabilité de la différence appellent une éthique avant une ontologie puisque c'est autrui qui est là. Voilà pourquoi l'Inégal du Capital doit, aussi, être envisageable de ce point de vue éthique altruiste. Partant, il y a toute une série de considérations qui en découlent. Quand il s'agit d'une éthique et du Capital, les scientifiques devraient se montrer plus généreux. Entre autres, avec le concept de réciprocité. Réciprocité avec Autrui. Le souci d'autrui est une ouverture sur des états de paix, toujours requis pour combler l'Inégal du Capital. C'est la reconnaissance publique, assurée par le citoyen moral, mais aussi par les institutions fiscales, comptables, politiques, juridiques et économiques et leur instance d'autorité, qui sera juge des moyens techniques comptables utilisés pour combler ces inégalités. La comptabilité financière s'adresse à une temporalité démocratique et à un espace public de discussion. Ces deux perspectives ouvrent des dimensions stimulantes sous l'angle de l'action collective qu'implique une comptabilité qui présente à la société des états du Capital. Encore faut-il que ces états soient vus en plus grand nombre au sein des états financiers pour offrir de meilleurs arbitrages politiques à la société entre présent et futur quand à la richesse collective qui y est présentée. Penser le monde public par la comptabilité financière car elle renvoie des manières complexe de penser Autrui mais peu déchiffrées jusqu'ici. Il y a de la coprésence des uns et des autres dans une comptabilité financière, il y a de la coexistence. Il y a donc une expérience vécue de la simultanéité et de la coprésence dans la vie d'un actif qui regard un passif et un passif qui regarde un actif. C'est un espace de parole la comptabilité financière et un espace où la parole est technicisée d'une manière inaudible. Mais il y a une parole, une parole publique qu'il faut identifier. Les paroles s'envolent et les écrits comptables restent: mais comment, quoi, pour qui ? La comptabilité financière, un sens commun du discours démocratique de notre époque à l'économie tout azimut ?

La comptabilité financière est aussi un lieu d'inclusion et d'exclusion: qui est là, et qui n'en fait pas partie ? Tout l'effort consiste à identifier le Même et l'Autre comme opposition entre deux genres de l'être et souligner en quoi il faut que l'Autre soit absolument un autre, c'est-à-dire que l'exclut soit transformé en

Autrui, cette altérité absolue. En déposant les pouvoirs égoïstes du moi-proprétaire dans les états financiers, la comptabilité financière ne dit jamais qu'elle est aussi une relation éthique et elle est toute entièrement dévouée à autrui: sauf qu'il lui manque des mots, et des visages. Autre paradoxe: une comptabilité financière s'adresse à Autrui qui est celui à qui elle parle. La signification dans le langage d'interpellation fait défaut puisqu'elle signale un petit appel de l'autre puisqu'un petit nombre d'individus y répondent. Pour la comptabilité financière Autrui devient fondamental, puisque c'est le *prochain*, notre prochain, nos proches, nos enfants qui appelleront, plus tard. Qui, au *juste* ?

À la lumière de nos travaux, de façon plus spécifique, la comptabilité financière reste à déconstruire. La comptabilité financière et ses équivalents, depuis les origines, ce n'est pas rien, c'est de la transcendance. Il nous à dire au moins cela et à partir de ce point. Si une telle comptabilité est transcendante, c'est parce que son étymologie qui signifie, mouvement de traversée, *trans*, mais aussi, *scando*, pour montée, pour monter plus haut que ce qui est là, devant les yeux. Faire une telle comptabilité, c'est aussi faire un geste vers le haut des intérêts singuliers, c'est le geste technique, mais humain, qui porte au-delà. La transcendance colle à la peau de cette comptabilité puisqu'elle est indicatrice de ce qui est relation avec ce qui est séparé, elle est souvent la seule manière d'être pour le distant qu'est le moi-proprétaire de Capital de se donner aux autres de cette façon. D'où l'idée que la comptabilité financière soit en quelque sorte sacrée. Un rapport au sacré est un rapport transcendantal. Les premiers ingénieurs du sacré ont sans doute été les scribes comptables. Bien plus, ils continuent de nous parler par des figures, par des lignes de comptes, par une numérologie, par des axiomes et des idiomes silencieux. Nous passons notre temps à déchiffrer ce qu'ils veulent nous dire. Ils sont peut-être des oracles, mais nous des croyants. Les hommes ne s'inclinent-ils pas devant ce qui les dépasse ? Qu'y a-t-il alors dans cette comptabilité sacrée ? Elle ne se paye pas de mots.

La comptabilité financière est un lieu de rassemblement, isolé de son voisinage et certains d'entre nous y viennent en rituellement, à la recherche de traces, celles d'un avenir voulu et souhaité radieux. Il y a même là un certain lieu de valeurs à marchander nous dirait un Debray dans *Jeunesse du sacré*, parce que c'est un espace public où l'on espère *croiser les merveilles du monde inscrites au répertoire*. Lieux de mémoire, lieux de recueillement, mausolées, panthéons, monuments, mémoriaux, les comptabilités financières se donnent encore à voir comme autrefois, lorsqu'elles étaient affichées sur des murs de temples religieux pour signaler les dons ou les murs de marbre que l'on traînait dans l'agora, dans les espaces publics de la Grèce antique. Autrefois, à une époque de la Haute antiquité égyptienne, le scribe comptable qui s'était occupé des stocks, du soin du peuple et de l'administration en l'absence prolongée de la famille royale régnante, une fois décédé, sa dépouille était conservée jusqu'au retour de sa majesté qui ordonna qu'on les momifie avec leur papyrus de comptabilité. Avec la comptabilité financière, c'est le résultat technique d'une quête de permanence pour les possesseurs de richesse, de capital monétaire, c'est même une preuve journalière d'un défi lancé à la mort, c'est une mesure de la conquête de l'esprit d'un moi-proprétaire contre le temps de sa limite de vie, de son souffle par la pierre relais, le média matériel, le support de la comptabilité qui le transporte au-delà de ce qu'il pourra être de son vivant. La comptabilité

financière, sacrée, transcendante, mais technique, comme un lieu qu'elle a sans doute contribué à créer, autrefois: elle fonctionne comme un palais de justice. Mais avant d'atteindre la salle d'audience, il y a la salle des pas perdus. Voilà, un peu, ce qui nous attend aussi, demain, comme travaux de recherche.

22.4 Less is More: Contrôle et Gestion

Les techniques déployées en contrôle de gestion sont des stratégies du moins. Face à une complexité croissante, face à des dispositifs communicants innombrables dans lesquels cette fonction comptable d'entreprise intervient, on lui demande de développer une nouvelle culture du Capital, une culture légère, aérienne, fluide, accélérée et accélérante, toute en images de synthèse et des produits de contrôlabilité dématérialisés, cognitifs, quasiment enregistrés dans des automations des corps, des exercices gestionnaires: on lui demande de tenir des entraînements, d'établir des lois de programmation des conduites pour que chacun respect son indicateur de saines habitudes d'action. La technique comptable de la contrôlabilité de gestion est de trouver les moyens de mettre le plus dans le moins. C'est la philosophie technique du faire-moins qui est l'arête identitaire du contrôle de gestion. On lui demande de faire transporter plus de valeur économique avec moins de matérialité et moins de main-d'œuvre. Comme l'artiste, on lui demande de fabriquer une esthétique minimaliste: en usant du statut *de minimis*, d'un *avoir*, de sa plus simple expression. Comme l'artiste postmoderne, il est dans une culture où le superflu est proscrit, la surcharge n'ajoute à rien à l'œuvre et tous les ornements sont à ranger dans le Compte-Capital. Légèreté des capitaux: un moi-propriétaire vise lui aussi une légèreté de l'être mais pour parvenir à cette esthétique de l'être, il veut plus de capitaux. La technique du contrôle de gestion est d'ôter des capitaux monétaires, ôter des capitaux matériels, ôter du poids aux figures humaines, ôter du poids au récit comptable détaillé, ôter du temps de discussion, ôter de l'espace organisationnel aux actifs inactifs, ôter du poids aux marchandises vendus, ôter des gestes dans l'offre de service, ôter de l'être, donc, pour plus d'avoirs. Faire plus. Plus d'économie et moins de société. Plus d'organisation. Plus de direction. Plus de planification. Faire plus petit, plus léger, plus mobile, plus simple, plus vite, plus loin et pour plus tard. Plus de réalité concentrée dans moins d'espace et moins de capacité d'interpellation et plus de transmutation de la réalité. Un seul coût de rêve et quelle richesse dans l'imagination. Un seul prix plus cher et quelle incroyable monde se livrera à nous.

On demande donc au contrôleur de l'extrême pauvreté. Il doit lui-même produire un savoir-faire et un savoir-dire qui relèveront d'une ascétologie. Il est au service de ses maîtres-à-vivre, ces moi-investisseurs. Maîtres de leur destinée, maîtres de leurs propres œuvres d'art: ils veulent, eux-mêmes, ériger leur personne au-delà de ce qu'ils sont. Ils peuvent donc se comporter comme des rois et maîtres de l'organisation. Tous les avoirs dont le contrôleur a la charge sont des êtres de ces maîtres-à-vivre. Le contrôle personnifié est ce maître-à-vivre. Le contrôleur exploite jusqu'à la limite, l'incroyable minceur de son budget. Un régime minceur de vérités imposé par au moins un agent hypercontrôleur, soit un

propriétaire ou un détenteur de Capital. D'où la gloire de ce maître de retirer plus avec des miettes. Pendant un temps, ce contrôleur est obligé de s'envelopper d'impossibilité de faire avec, d'absence de, d'irréel, de fiction dans l'annonce d'un objectif de rentabilité. Le moins, c'est une vision au microscope de ce qu'il en coûte. Le paradigme microscopique fait grossir les traits invisibles à l'œil nu, fait augmenter l'information, institue de nouveaux savoirs en faisant correspondre le minuscule avec une plus grande échelle d'interprétation qui conduira, dans ce cas, à une vision plus macroscopique. Mais cette vertu de la réduction demandée au contrôleur finit-elle par affecter les propriétés de la propriété des avoirs détenus ? Les parties du Capital en action dans l'organisation, de plus en plus fragmentées et allégées, de plus en plus transmutes en d'autres formes, affectent la production de la connaissance à leur sujet. Diviser et rediviser le Capital disponible et en réduisant, ensuite, le Capital disponible pour obtenir plus d'effectivité par de nouvelles divisions est une réduction de l'échelle analytique puisque la quantité d'information se réduit, s'allège et en même temps se multiplie pour suivre à la trace cette multitude de fragmentation, mais cette augmentation se confine dans des signes denses comme les nombres. Moins de Capital et plus d'information dans un nombre, mais pour quel coup d'œil ? Moins il y a à dire, plus les phrases sont courtes et moins elles se mélangent avec les autres phrases dans l'entreprise, plus le tissu organisationnel se distend et moins il se renforce dans l'intelligence et la force de sa réactivité de ses réponses face à un monde qui le dépasse. L'intellect perçoit d'abord les surfaces pleines. Est-ce le cas des états financiers, des rapports de gestion, des budgets ? Moins de mémoire comptable et plus d'économétrie dans la parole et la conduite ? Manque de mémoire comptable et manque de jugement ? À défaut de moins savoir ce qui se passe significativement dans l'organisation, si un contrôleur fait moins dans la transmission et plus dans l'éphéméride du signe numéral à distribuer, est-ce dire que le discours de la gestion sera composé de plus de croyances, plus de mythes pour compenser; une communication divinatoire, celle d'un oracle ? Conteur, alchimiste, à défaut de ne plus savoir ce qui compte, un gestionnaire puisera dans ses intuitions, dans son cœur d'enfant, ou dans les choses qu'il est capable de voir devant lui; il en oubliera la faute géométrique de son grand projet d'entreprise qui doit pourtant loger dans le petit Capital dont il ne dispose pas et qui n'est pas à lui. Parce qu'il croit avoir reçu une carte de l'Empire à conquérir alors qu'il vient de recevoir du contrôleur son enveloppe budgétaire, un gestionnaire habité par les joies et les extases du bonheur d'être propriétaire d'un Capital croit pouvoir suivre la même voie qu'un moi-propriétaire de Capital et réaliser les mêmes conquêtes d'être soi, de parvenir à devenir un maître-du-vivre d'être soi. Heureusement qu'il y a un contrôleur qui *veille*. Son but est de lui octroyer plus de réalisme et moins de mythomanie. En quelque sorte, ici, le contrôleur occupe plus une position de contre-cet-être-qui-veut-tout-du-monde mais avec moins de mots, moins d'armes pour se défendre: il est obligé de se faire petit. Je fais dans le *contre-être* ? Mais ce n'est pas moi. Oui mais tu es un garde-fou, tu es contre la folie de l'être qui n'écoute pas la comptabilité. Tu es contre, tu es contre certains êtres comptables car c'est là que tu vis, dans l'opposition. Tu es un député de l'opposition contre l'autorité d'un Capital tout puissant. Seulement voilà, aujourd'hui tu as moins de temps de parole qu'avant. C'est le Capital indicible, inaudible, c'est lui qui a plus de temps d'exposition. Toi, contrôleur, dois-tu de faire si petit devant si grand ? Dire et montrer le plus avec le

moins, c'est souvent longuement médité, même si c'est bref, petit comme message, signes monétaires et coût de revient, il s'agit de voir autrement l'outillage du contrôleur avec cette autre vue: *more is not less*.

À la lumière de nos travaux, de façon plus spécifique, la comptabilité de management et le contrôle de gestion restent encore des objets à déconstruire. Il est aussi un ensemble de techniques et de conduites de préhension et de capture par lequel un Capital s'empare du réel pour le maîtriser, par lesquels les propriétaires et les investisseurs s'emparent du réel pour le maîtriser. Le contrôle de gestion fait donc dans le rassemblement, celui des comptabilités, des stratégies, des objectifs, des résultats et de tout autre élément de gouvernance ou de l'entreprise digne de récapituler des avoirs et des êtres dévitalisés pour en faire une somme, une catégorie ou un point de décision. Rassembler certes, mais désencombrer le monde de l'entreprise, éliminer le lourd, le pesant, le trop plein de réalité. Oui, alléger le réel de l'organisation pour bien le comprendre et mieux le saisir. Et si on demandait au contrôle de gestion de contrôler, de fait, le résidu, léger, de la vie ? Qu'est-ce à dire ? C'est de l'homme et de toutes ces choses et de toutes ces paroles dont il faut faire place nette. Le léger circule plus dans un espace moins désorienté. Le léger, c'est de l'homme et de la sensibilité qui fusionnent et qui sont dans la graphie fabriquée par le contrôleur, dans l'image, dans le percept institué par un rapport destiné à la gestion. La graphie du contrôleur c'est l'algorithme et le secret de l'égo-rythme exposé dans un mot-nombre. L'égo de l'investisseur, du créancier, et du propriétaire qui, par personne interposée, ont eu la gentillesse de pourvoir le contrôleur d'un don de parole. D'où l'usage du mot-nombre, d'où le recours à une comptabilité du management. Un mot-nombre, c'est un moins avec un plus. Chaque fois, à chaque événement d'un mot-nombre, il transporte son lot de croyances et de nouvelles coutumes qui s'imposent par la multiplicité des concessions, temporaires ou perpétuelles, celles de tout ce qui est en trop, de ce sur-plus qui ne compte plus, de tout ce qui alourdit l'Être du Capital, de tout ce qui l'empêche d'être moins l'être qu'il souhaiterait. Ainsi, un moi-propriétaire du Capital *parle* à un contrôleur sans lui dire, souvent, un seul mot; il parle plutôt par des ordres chiffrés ou par des affects ressentis à distance, c'est-à-dire par des mots voilés par d'autres mots mêlés à d'autres mots-nombres. Sa remarque au contrôleur est toujours la même: qu'as-tu fait pour que je naisse si tard et non aux jours de la beauté d'une annonce d'un bénéfice que l'on n'attendait pas ? Mon rendement, ma délivrance, pour éternel retour à des états natals, que mon avenir soit plus léger, et toi; contrôle cet horizon, débarrasse-nous de ces avoirs et de ces êtres qui sont moins stratégiques, moins ontologiquement nécessaire à mon existence, qui ne comptent plus que pour rien. Surtout, tu as ordre de rester dans la capitainerie. Méfie-toi de ce manager-capitaine d'industrie que tu as appris à connaître à la Révolution industrielle lorsque tu es arrivé parmi nous dans tes oripeaux de la modernité. Il prétend être le découvreur de mon genre alors qu'il est un actif conférencier libre penseur qui s'exclame de ne pas pouvoir être pour être dans une réunion publique. C'est de ce genre de gestionnaire dont tu dois être la garde rapprochée puisque, l'histoire en atteste, il pourrait devenir un prêtre plutôt que mon banquier et dans ce cas, il profitera de mon absence et du jour de mes morts-*avoirs* annoncées par ton papyrus pour agir en bureaucrate d'un au-delà de moi, d'un ailleurs de ce que je suis et de ce que je ne veux pas être, devenir. Sois anticlérical, anti-travail clérical de ce travailleur de ma destinée et empêche l'éclosion de pensées

graves qui prennent en otage le bien d'autrui. Et toi, si tu n'étais pas le gardien de mon trésor, de ma vie, je te nommerais capitaine. Garde au moins une main sur la roue (*rota*, rouleau, contrôle, souviens-toi) de navigation, prend connaissance des cartes pour déterminer où je suis et où je vais, n'oublie pas le *compas*, celui que tu as perfectionné autrefois, et fais sortir l'*astrolabe* de sa boîte des oublis, ta vieille technique, celle qui te permettra d'avoir une meilleur hauteur de vue sur les astres qui me seront favorables. Si tu ne veux pas de ce titre d'*escrivain*, le nom de ce comptable de navire qui a déjà été le tien, je te nommerai moi-même Hélios, celui qui apporte la lumière de mon soleil pour éclairer tout ce qui se passe dans le monde qui est le mien. Donc, de toi, je ne veux qu'une vision héliocentrique. Demande à des savants de te concevoir une philosophie héliocentrique de la comptabilité, le monde de l'entreprise changera pour le mieux, et toi, tu auras moins de souci avec l'avenir. On t'écouterà plus.

D'ici là, entraîne-toi, et deviens un acrobate de la comptabilité et de la gestion.

22.5 Techniques, arts comptables du Capital: entraînements d'un exerçant immunisé comme maître-du-vivre

L'anthropotechnique de la comptabilité conduit à un mouvement de fermeture du Capital vers un soi-proprétaire et d'auto-régulation des moyens nécessaires à constituer une encyclopédie de savoir-faire, de savoir-être, de savoir-avoir et de faire-savoir et par confluences multiples entre eux et avec d'autres techniques et sciences pour fabriquer cette anthropotechnique qui tend indéfiniment à la complétude des interférences du Capital de l'Être. Les choses comptables, les *avoirs* du Capital demandent à mieux venir au jour sur des *corps*, sur des surfaces humaines agrandies et mieux éclairées pour aider l'être humain à dire, à justifier en quoi, un capital monétaire, par exemple, doit rapporté, parce qu'il progresse sur ce plan de l'être, il met en progrès un corps, une identité, une altérité, un avenir sociétal, qu'il juste ou injuste. Si l'argent achète du temps, il achète un espace d'étude pour s'entraîner autour de connaissances acquises au cours de ce temps acheté, ou emprunté. Parce qu'on a le temps de penser. Parce qu'on a le temps de partir en expéditions et de faire des camps d'entraînement de soi, dira Sloterdijk. Du temps, de l'argent et des exercices pour se développer et entreprendre une aventure pour y voir un peu plus de lumière sur notre être. Plus de capital monétaire c'est plus de temps capitaux et nous pouvons augmenter le capital cognitif non seulement du moi-proprétaire mais de l'Être du Capital, Être qui peut être aussi tous les êtres et donc la société. De la monnaie et du rendement comptable, de la marge bénéficiaire montrée par la comptabilité pour déterminer ce que j'y gagne: un nouvel angle cognitif, une nouvelle expérimentation de mon corps, de mes mains et de mon esprit; des possibilités d'action de s'exercer sous un soleil nouveau, radieux, selon un état de grâce, de *salutation de mon âme*.

Ce qu'il faut apprendre à penser ici, c'est l'effet de réverbération des éléments comptables sur le corps, ce qu'ils donnent à penser et, surtout ce qu'ils *entraînent*. Il faut conceptualiser mieux que nous l'avons fait comment le sort des éléments d'une comptabilité tient dans leur réception en surfaces

corporelles plus grandes, c'est-à-dire ce que le corps fera lorsque quelque chose lui aura transmis un message du dispositif comptable. C'est le corps humain et son action anthropogène qui deviennent le récipiendaire des traces comptables et qui sont atomisées dans les affects, les percepts et les concepts de celui qui est un destinataire du genre. C'est donc dire que les seules qualités immunitaires des anthropotechniques comptables, de celles qui donnent quelques choses à faire, permettent aux êtres de devenir des entités *auto-organisantes*. Un être d'un capital a les moyens cognitifs de se conserver et de se reproduire en paix, de répéter à l'abri de menaces extérieurs des exercices sur soi pour se différencier des autres. Les systèmes immunitaires comptables sont nos derniers mots sur les systèmes de contrôlabilité et ils sont des attentes déposées dans la mémoire des techniques comptables face à risque de perte, un risque de blessure, un risque d'accident; les systèmes immunitaires sont des programmes de protection et de réparation qui relèvent d'une dynamique d'intégration d'autotraitement et technoclinique. Une comptabilité organisationnelle fonctionnerait donc comme un exosquelette, une carapace contre la perte, la menace ou l'atteinte des avoirs et des êtres qui se rapportent au Capital. Partant, ce qui importe d'y voir, c'est la protection psychodynamique que la comptabilité procure. Elle libère un espace mental pour s'occuper d'autre chose, faire autre chose, s'exercer à faire quelque chose de sa vie. Enfin, il faudrait identifier et multiplier les systèmes immunitaires qui cherchent à isoler l'être ou l'avoir menaçant, à faire en sorte que l'être-tenu-dehors y reste. Ainsi, il y a des pratiques écono-immunologiques à mettre au jour, des pratiques socio-immunologiques, et des pratiques psycho-immunologiques qui croisent les pratiques comptabilico-immunologiques et qui témoignent que l'être humain est parvenu à les maîtriser, qu'il s'est exercé pour développer l'habitude que toutes ces pratiques deviennent des routines, des programmes de protection. Toutes ces choses nécessaires et toutes ces pratiques qui renvoient à des anticipations et à des armements mentaux sont destinées à assurer un avenir à la vulnérabilité de l'être du Capital. Jusqu'au temps où le détenteur d'un Capital vivra son temps d'artiste.

Eh, l'artiste; maintenant que tu as acquis suffisamment de Capital pour te dire souverain de tes sens, maître de tes vertus et que tu te declares un maître-à-vivre maintenant ta vraie vie, que feras-tu de ton corps ? La légèreté de l'être t'attend encore, sans doute. L'ascétologie est ta nouvelle théorie de l'agir. Maintenant que tu as gagné le bas de ton existence, tu veux gagner le haut ? Es-tu vraiment prêt à y mettre le prix de cette perfection ? Ça implique que tu deviennes encore un *exerçant*, toi et tes choses.

BIBLIOGRAPHIE

«C'était tout un langage de bric et de broc, de fils et de trocs, une espèce de queu leu leu logique et illogique à la fois : les mots s'ouvraient, ils étaient mon seul monde, ma seule pensée, comme un Orient que me parlait à l'oreille & me nourrissait d'imaginaire [...] Que de mots en cascade m'ont ravi, firent pour moi de vrais personnages, des êtres mystérieux, tel l'ouvreur, nom d'un ouvrier, ou encore coucheur...Il y en avait de laids comme pourrissage ou dérompage auxquels s'opposaient, pour moi, alors, les beaux mots de charpie ou de blanchiment ou de pile raffineuse, délissage, défilage, lessivage, blutage...Ils étaient la machine à papier, la machine à dormir, la machine à rêver...ô feutrage, ô papier brouillard, ô sablier...Ce furent mes premiers mots, la première source de mes mots-présents.»

-Bénézet, M. (1988) *L'Instant d'une quantité de paroles...*, Éditions Comp'Act.

Abdel-Khalik, A. R. et B.B. Ajinkya (1983) «An Evaluation of the The Everyday Accountant and Researching his Reality» *Accounting, Organizations and Society*, vol. 4, no. 8, p. 375-384.

Abendroth, W. (1969) *Entretiens avec Georg Lukács*, Paris, Maspéro.

Abernethy, M.A. et W.F. Chua (1996) «A Field Study of Control System "Redesign" : the Impact of Institutional Processes on Strategic Choice», *Contemporary Accounting Research*, vol. 13, no. 2, automne, p. 569-606.

Académie Française (1762) *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris.

Adam, J-M. (1990) *Le discours anthropologique : description, narration, savoir*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Adam, J-M. (1999) *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

Adelberg, A.H. (1979) «A Methodology for Measuring the Understandability of Financial Report Messages», *Journal of Accounting Research*, vol. 17, no. 2, automne, p. 565-592.

Agamben, G. (2007) *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot.

Agamben, G. (2008) *Le règne et la gloire, Homo sacer, II, 2*, Paris, Seuil.

- Ahrens, T. (1997) «Talking Accounting: An Ethnography of Management Knowledge in British and German Brewers», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 7, p. 617-637.
- Ahrens, T. (2010) «The Future of Interpretative Accounting Research - A Polyphonic Debate», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 19, p. 840-866.
- Akrich, M. (1987) «Comment décrire les objets techniques ?», *Technique et Culture*, no. 9, janvier-juin, p. 49-64.
- Akrich, M. et al. (1988) «À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : L'art de choisir les bons porte-parole», *Gérer et Comprendre*, septembre, p. 14-29.
- Akrich, M. et al. (1992) «Des réseaux vidéocom aux réseaux électriques : machines, gestion, marchés», in M. Akrich et al., *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, p. 5-30.
- Akrich, M. (1993) «Les objets techniques et leurs utilisateurs : de la conception à l'action» in B. Conein et al. [sous la dir.] *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, p. 35-57.
- Akrich, M. (1994) «Comment sortir de la dichotomie technique/société. Présentation des diverses sociologie de la technique» in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des technique*, Paris, La Découverte, p. 105-131.
- Aktouf, O. (1994) *Le management entre tradition et renouvellement*, 3^e édition, Montréal, Gaëtan Morin.
- Albright, T.L. et H. P. Roth (1992) «The Measurement of Quality Cost: An Alternative Paradigm», *Accounting Horizons*, vol. 6, no. 2, p. 15-28.
- Alexander, J. (1988) «The New Theoretical Movement», in N. Smelser [sous la dir.] *Handbook of Sociology*, Londres, Sage, p. 77-101.
- Alexandre, M. (1967) *Lecture de Kant*, Paris, PUF.
- Alimen, H. (1965) *Préhistoire : généralités et méthodes en Préhistoire*, Paris, N. Boubée et Cie.
- Allard, L. et F. Vandenberghe (2002) «L'invention de soi ? Étude de quelques usages expressifs d'Internet. L'exemple des Nets d'Or.», *2001 Bogues. Globalisme et pluralisme*, Actes de colloque, Montréal, 24-27 avril.
- Allègre, H. et F. Mouterde (1991) *Le contrôle de gestion*, Paris, Éditions du Moniteur.
- Alliez, É. (1991) *Les temps capitaux : récits de la conquête du temps*, Tome 1, Paris, Cerf.
- Allouche, J. et G. Schmidt (1995) *Les outils de la décision stratégique*, 2 tomes, Paris, La Découverte.
- Allouche, J. et I. Huault (1998) «Contrôle, coordination et régulation : les nouvelles formes organisationnelles», *Finance, Contrôle, Stratégie*, vol. 1, no. 2, p. 5-31.
- Alquié, F. (1992) «Réalité», *Encyclopaedia Universalis*, vol. 19, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 590-593.
- Alquié, F. (2009) *Leçons de philosophie*, Paris, La Table Ronde.

Alter, N. (1993) «Innovation et organisation : deux légitimités en concurrence», *Revue française de sociologie*, XXXIV, no 2, p. 175-197.

Alter, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.

Alter, N. (2003) «Mouvement et dyschronies dans les organisations», *L'Année sociologique*, vol. 53, p. 489-514.

Althusser, L. (1965) *Pour Marx*, Paris, François Maspero.

Aly, I.M. (1995) *Readings in Management Accounting: New Rules for New Games in Manufacturing and Service Organizations*, Dubuque, Kendall/Hunt Publishing.

Amadasi Guzzo, M.G. (1994) «L'écriture dans l'histoire», *L'Archéologue*, no. 8, août, p. 15-61.

Amblard, H. et al. (1996) *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Amélieau, M.E. (1887) «Étude historique sur saint Pachome et le cénobitisme primitif dans la haute Égypte, d'après les monuments coptes», Mémoire, Le Caire, *Bulletin de l'institut égyptien*.

American Accounting Association, (1959) «Report of the 1958 Committee on Management Accounting», *The Accounting Review*, vol. 36, avril.

American Accounting Association, (1972) «Report of the Committee on Courses in Managerial Accounting», Committee on Courses in Managerial Accounting, *The Accounting Review*, Supplément au vol. 47., p. 1-14.

American Accounting Association, (1974) «Report of the Committee on Concepts and Standards – Internal Planning and Control», Committee on Concepts and Standards – Internal Planning and Control, *The Accounting Review*, Supplément au vol 49.

Amiet, P. (1982) «Comptabilité et écriture archaïque à Suse et en Mésopotamie», in A.-M. Christin [sous la dir.] *Écritures. Systèmes idéographiques et pratiques expressives, Actes du Colloque International de l'université Paris-VII*, Paris, Le Sycomore, p. 39-44.

Amouretti, M.-C. et G. Comet (1993) *Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Armand Colin.

André-Salvini, B. (1992) «Les tablettes du monde cunéiformes», in E. Lalou, [sous la dir.], *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, Brepols, p. 15-33.

Anis, J. (1988) «Écriture, savoirs, pratiques», *L'écriture, théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck-Wasmal, p. 9-34.

Ansari, S.L. et J. Bell (1991) «Symbolism, Collectivism and Rationality in Organisational Control», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 4, no. 2, p. 4-27.

Anselin, A. (2008) «Signes et mots des nombres en égyptien ancien» in B. Midant-Reynes et Y. Tristant [sous la dir.] *Egypt at its Origins 2, Proceedings of the International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt"*, Leuven/Paris/Dudley, Orientalia Loveniensi

- Analecta - 172 - Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, Conference at Toulouse, 5-8 septembre 2005, p. 851-885.
- Anthony, R. N. (1957) «Cost Concepts for Control», *The Accounting Review*, avril, vol. 11, p. 229-234.
- Anthony, R.N. (1965) *Planning and Control Systems, A Framework for Analysis*, Boston, Harvard University.
- Anthony, R.N., (1988) *The Management Control Function*, Boston, The Harvard Business School Press.
- Anthony, R.N. (1989) «Reminiscences About Management Accounting», *Journal of Management Accounting Research*, vol., 1, automne, p. 1-20.
- Anthony, R.N. (1993) *La fonction contrôle de gestion*, Paris, Publi-Union.
- Antonioli, M. (2009) «Jacques Derrida, de la « ville-refuge » au droit de résidence», in T. Paquot et C. Younès [sous la dir.] *Le territoire des philosophes : lieu et espace dans la pensée au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, p. 139-159.
- Aoki M. (1994) «Sur certains aspects des conventions dans l'entreprise», in A. Orléan [sous la dir.] *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF, p. 281-305.
- Apec (1996) *Les métiers du contrôle de gestion*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Applegate, L.M. et al. (1988) «Information Technology and Tomorrow's Manager», *Harvard Business Review*, novembre-décembre, p. 128-136.
- Archer, M.S. (1982) «Morphogenesis Versus Structuration: On Combining Structure and Action», *The British Journal of Sociology*, vol. 33, no. 4, p. 455-483.
- Ardoin, J.-L. (1994) «Une nouvelle donne pour le contrôle de gestion», *Revue Française de Comptabilité*, no. 257, juin, p. 39-48.
- Ardoin, J.L. et H. Jordan (1978) *Le contrôleur de gestion*, Paris, Flammarion.
- Argyris, C. (1952) *The Impact of Budgets on People*, New York, The Controllershship Foundation.
- Argyris, C. (1953) «Human Problems with Budgets», *Harvard Business Review*, vol. 31., janvier-février, p. 97-110.
- Argyris, C. (1990) «The Dilemma of Implementing Controls: the Case of Managerial Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 15, no. 6, p. 503-511.
- Argyris, C. et D. Schön (1978) *Organizational Learning: A Theory of Action Perspective*, Boston, Addison-Wesley.
- Aristote (1932) *Rhétoriques*, Livre 1 et 2, Paris, Les Belles Lettres.
- Aristote (1948) *La Métaphysique*, 2 vol., Paris, Vrin.

- Aristote (1956) *Les parties des animaux*, Paris, Éditions Budé.
- Aristote (1990) *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin.
- Aristote (2000) *La physique*, Tome 1 et 2, Paris, Vrin.
- Armstrong, P. (1985) «Changing Management Control Systems: The Role of Competition between Accountancy and Other Organizational Professions», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 10, no. 1, p. 129-148.
- Armstrong, P. (1994) «The Influence of Michel Foucault on Accounting Research», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 5, no. 1, p. 25-55.
- Arnaud, G. (1996) «Quelle stratégie d'observation pour le chercheur en gestion ?», *Économies et Sociétés*, Sciences de Gestion, no. 22, octobre, p. 235-264.
- Arnheim, R. (1976) *La pensée visuelle*, Paris, Flammarion.
- Aron, R. (1961) *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon.
- Aron, R. (1970) *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, Vrin.
- Aron, R. (1969) *Les Désillusions du progrès : essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calman-Lévy.
- Arrington, C.E. et J. R. Francis (1989) «Letting the Chat Out of the Bag: Deconstruction, Privilege and Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 14, no. 1, p. 1-28.
- Arrington, C.E. et J.R. Francis (1993) «Giving Economic Accounts: Accounting as Cultural Practice», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18, no. 2/3, p. 107-124.
- Ascher, M. (1990) *Ethnomathematics: A Multicultural View of Mathematical Ideas*, Pacific Grove CA, Brooks/Cole.
- Ashton, D. et al. [sous la dir.] (1991) «Introduction», *Issues in Management Accounting*, New York, Prentice-Hall, p. 1-16.
- Atlan, H. (1984) «Le problème corps-esprit comme cas particulier d'organisation en niveaux : rôle du langage», *Psychologie Médicale*, no. 16, p. 1053-1058.
- Atlan, H. (1986) *À tort et à raison. Intercritique de la science et du mythe*, Paris, Seuil.
- Attali, J. (2003) *L'homme nomade*, Paris, Fayard.
- Aubenque, P. (1963) *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF.
- Audi, P. (2004) *Où je suis*, Fougères, Encre Marine.
- Augé, M. (1979) *Symbole, fonction, histoire : les interrogations de l'anthropologie*, Paris, Hachette.
- Augé, M. (1992) *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

- Augier, M. et J. G. March [sous la dir.] (2004) *Models of a Man: Essays in Memory of Hebert Simon*, Cambridge, MIT Press.
- Austin, J.L. (1970) *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Austin, M. et P. Vidal-Naquet (2007) *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin.
- Auzias, J-M. (1965) *La philosophie et les techniques*, Paris, PUF.
- Avenier, M.-J. (1989) «"Méthode de terrain" et recherche en management stratégique», *Économies et Sociétés*, no. 14, p. 199-218.
- Axelos, K. (1962) *Héraclite et la philosophie. La première saisie de l'être en devenir de la totalité*, Paris, Minuit.
- Aymard, A. et J. Auboyer (1956) *Histoire générale des civilisations: Rome et son empire*, Tome II, Paris, PUF.
- Aymard, A. et J. Auboyer (1967) *Histoire générale des civilisations: L'Orient et la Grèce antique*, Tome I, Paris, PUF.
- Babbage, C. (1963) *On the Economy of Machinery and Manufacturers*, Londres, C. Knight.
- Bacharach, S. B. [sous la dir.] *Research in the Sociology of Organisations*, Greenwich, Jai Press.
- Bachelard, G. (1928) *Essai sur la connaissance approchée*, Paris, Vrin.
- Bachelard, G. (1932) *L'intuition de l'instant*, Paris, Gonthier.
- Bachelard, G. (1943) *L'air et les songes. Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Corti.
- Bachelard, G. (1948) *La Terre et les Rêveries de la volonté*, Paris, Corti.
- Bachelard, G. (1953) *Le matérialisme appliqué*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1962) *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1963) *La dialectique de la durée*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1963a) *Le matérialisme rationnel*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1964) *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1965) *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1970) *Le droit de rêver*, Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1971) *La poétique de la rêverie*, Paris, PUF.
- Bachelet, B. (1998) *L'espace*, Paris, PUF.

- Bachelet, Th. et C. Dezobry (1831) *Dictionnaire général des lettres, des Beaux-Arts et des sciences morales et politiques*, Paris, Delagrave.
- Badiou, A. (1984) *Théorie du Sujet*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (1988) *L'être et l'événement*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (1989) *Manifeste pour la philosophie*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (1990) *Le Nombre et les nombres*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (1992) *Conditions*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (1997) *Deleuze. La clameur de l'être*, Paris, Hachette.
- Badiou, A. (1997a) *Saint-Paul, fondation de l'universalisme*, Paris, PUF.
- Badiou, A. (1998) *Court traité d'ontologie transitoire*, Paris, Seuil.
- Badiou, A. (2000) «Un, multiple, multiplicité(s)», *Multitudes*, mars, 4 pages.
- Baechler, J. (1976) *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard.
- Bagla-Gökalp, L. (1998) *Sociologie des organisations*, Paris, La Découverte.
- Balandier, G. (1972) *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- Balandier, G. (1988) *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard.
- Balibar, F. (1993) «Mouvement», Tome 15, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 862-866.
- Baltasar, G. (1983) *Art et figures de l'esprit*, Paris, Seuil.
- Bancel-Charensol L. et M. Jougoux (2003) «Les outils de gestion et de pilotage des équipes de direction des caisses d'allocations familiales», *Revue Recherches et Prévisions*, no. 74, décembre, p. 27-38.
- Bancel-Charensol L. et M. Jougoux (2004) «L'impact des outils de gestion sur le travail en "front office"», *Travail et Emploi*, no. 99, juillet, p. 81-97.
- Barbaras, F. (2007) *Spinoza : la science mathématique du salut*, Paris, CNRS Éditions.
- Barel, Y. (1984) «Les avatars du clerc-militant», *Connexions*, no. 43, p. 99-115.
- Barley, S.R. (1986) «Technology as an Occasion for Structuring: Evidence from Observation from CT Scanners and the Social Order of Radiology Departments», *Administrative Science Quarterly*, vol. 31, no. 1, p. 78-108.
- Barley, S.R. (1990) «The Alignment of Technology and Structure Through Roles and Network», *Administrative Science Quarterly*, vol. 35, no. 1, p. 61-103.

- Barnard, C. (1938) *The Functions of the Executive*, Cambridge, Harvard University Press.
- Baronchelli, A. et T Froehlicher (1998) «L'enchevêtrement des formes organisationnelles, marché, hiérarchie et réseaux», Actes de Colloque, VIIIème AIMS, Louvain la Neuve, 27-29 mai.
- Barrachina, M. et al. (2004) «Social Research Evolution in Management Accounting: reflection Using Bunge's Theory», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 15, p. 701-713.
- Barreau, H. (1990) *L'épistémologie*, Paris, PUF.
- Barrow, R.H. (1962) *Les Romains*, Paris, Payot.
- Barthélémy, J.-H. (2005) *Penser la connaissance et la technique après Simondon*, Paris, L'Harmattan.
- Barthes, R. (1957) *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Bataille, G. (1967) *La part maudite*, Paris, Minuit.
- Battersby, T. (1978) *The Perfect Double Entry Book-keeper (Abridged) and the Perfect Prime Cost and Profit Demonstrator for Iron and Brass Founders, Machinists, Engineers, Shipbuilders, Manufacturers, etc.*, Manchester & Londres, John Heywood.
- Battistini, Y. (1968) *Trois Présocratiques*, Paris, Gallimard.
- Baudet, J.C. (2005) *Signe de l'humain: une philosophie de la technique*, Paris, L'Harmattan.
- Baudrillard, J. (1968) *Le système des objets*, Paris, Gallimard.
- Baudrillard, J. (1985) *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée.
- Baumard, P. (1996) *Organisations déconcertées : la gestion stratégique de la connaissance*, Paris, Masson.
- Bayard, D. (1995) «Les outils de gestion : entre norme sociale et objet technique», *Comment écrire l'histoire des techniques*, Notes du Séminaire, CRHST, Cité des sciences et de l'industrie, février.
- Beaud, S. et F. Weber (1997) *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Beaulieu, A. [sous la dir.] (2005) *Michel Foucault et le contrôle social*, Québec, Presses de l'Universitaire Laval.
- Beaune, J.-C. (1972) *La technologie*, Paris, PUF.
- Beaune, J.-C. (1980) *La technologie introuvable : recherche sur la définition et l'unité de la technologie à partir de quelques modèles du XVIII^e et XIX^e siècle*, Paris, Vrin.
- Beaune, J.-C. [sous la dir.] (1994) *La mesure*, Paris, Champ Vallon.
- Beaune, J.-C. (1994a) «L'impossible mesure», in Beaune, J.-C. [sous la dir.] *La mesure*, Paris, Champ Vallon, p. 9-13.

- Beaune, J.-C. (1998) *Philosophie des milieux techniques : la matière, l'instrument, l'automate*, Paris, Champ Vallon.
- Beaune, J.-C. (2002) *Le balancier du monde : la matière, la machine et la mort. Essai sur le temps des techniques*, Seyssel, Champ Vallon.
- Bec, C. (1967) *Les marchands écrivains, affaires et humanisme à Florence 1375-1434*, Paris/La Haye.
- Becker, H. S. (2009) *Comment parler de la société : artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte.
- Bécour J.C. et H. Bouquin (1991) *Audit opérationnel*, Paris, Économica.
- Bédard, R. (1996) «Une interprétation trifonctionnelle du contrôle», *Gestion*, vol. 21, no. 3, p. 109-115.
- Behrmann, T. (2006) «Apprendre par l'écriture: les débuts de la comptabilité des marchands dans les villes hanséatiques», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer: vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 181-192.
- Belkaoui, A. (1989) «Accounting and Language», *Journal of Accounting Literature*, vol. 8, p. 281-292.
- Bellon, B. (2002) *L'innovation créatrice*, Paris, Économica.
- Bénatouïl, T. (1999) «Critique et pragmatique en sociologie : quelques principes de lecture», *Annales Histories, Sciences Sociales*, no. 2, p. 281-317.
- Benghozi, P.-J. (2001) «Technologies de l'information et organisation : de la tentation de la flexibilité à la centralisation», *Gestion 2000*, vol. 2, mars-avril, p. 1-12.
- Benoit, P. (1989) «Calcul, algèbre et marchandise», in M. Serres [sous la dir.] *Éléments d'histoire des Sciences*, Paris, Bordas, p. 197-221.
- Bentham, J. (1988) *Principes de législation et d'économie politique*, Paris, Guillaumin.
- Bentham, J. (2002) *Le panoptique*, Paris, Mille et une Nuit.
- Benveniste, É. (1969) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Tome 2 : pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit.
- Berdiaeff, N. (1946) *Essai de métaphysique eschatologique*, Paris, Aubier/Montaigne.
- Bergen, V. (2001) *L'ontologie de Gilles Deleuze*, Paris, L'Harmattan.
- Berger, P. et T. Luckmann (1986) *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- Bergson, H. (1932) *L'évolution créatrice*, Paris, Félix Lacan.
- Bergson, H. (1932a) *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Félix Lacan.

- Bergson, H. (1949) *Matière et mémoire*, Paris, PUF.
- Bergson, H. (1967) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF.
- Bergson, H. (1970) *Œuvres complètes*, Paris, PUF.
- Bergson, H. (1998) *L'évolution créatrice*, 8^e édition, Paris, PUF.
- Berlev, O. (1992) «Le fonctionnaire», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 109-150.
- Berliner, C. & Brimson, J.A. [sous la dir.] (1988) *Cost Management in Today's Advanced Manufacturing: the CAM-I Conceptual Design*, Boston, Harvard Business School Press.
- Bernard, B. (2006) *Quand des gestionnaires se mesurent. Les indicateurs au centre de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.
- Bernard, C. (1966) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Garnier/Flammarion.
- Bernard, Y. et J.C. Colli (1975) *Dictionnaire économique et financier*, Paris, Seuil.
- Berry, M. (1983) *Une technologie invisible : l'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Paris, Centre de Recherche en gestion : École Polytechnique.
- Berthelot, R. (1972) *La pensée de l'Asie et l'Astrobiologie*, Paris, Payot.
- Berthoud, A.C. (2002) *Essais de philosophie économique: Platon, Aristote, Hobbes, A.Smith, Marx*, Villeneuve, Presses Universitaires du Septentrion.
- Bertho-Lavenir, C. (1999) «Suivre le guide ?», *Les Cahiers de Médiologie*, no. 7, 1^{er} semestre, p. 151-163.
- Bescos, P.-L. et al. (1995) *Contrôle de gestion et management*, Paris, Montchrestien.
- Bescos, P.-L. (2002) «Les enjeux actuels et les compétences futures des membres de la fonction gestion-finance», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 5, no. 4, décembre, p. 5-28.
- Besnier, J.-M. (2011) *Les théories de la connaissance*, Paris, PUF.
- Bessire, D. (1993) *La nature du contrôle de gestion dans les entreprises du commerce de détail*, Thèse de doctorat, Université de Paris I/Sorbonne.
- Bessire, D. (1995) «Le contrôleur de gestion: acteur stratégique et vecteur de changement», *Revue Française de Gestion*, Novembre-Décembre, p. 38-45.
- Bessire, D. (2009) «L'émergence et la structuration d'une communauté scientifique: le cas de l'AFC depuis 30 ans», *Communication*, Association Française de Comptabilité, Congrès de Strasbourg, 27-29 mai.
- Besson, P. et H. Bouquin (1991) «Identité et légitimité de la fonction contrôle de gestion», *Revue Française de Gestion*, janvier-février, p. 60-71.

- Bessy, C. et F. Chateauraynaud (1992) «Le savoir-prendre. Enquête sur l'estimation des objets», *Technique et Culture*, no. 20, p. 105-134.
- Bhimani, A. (1994) «Modern Cost Management: Putting the Organization before the Technique», *International Journal of Production Economics*, vol. 36, no. 1, p. 29-37.
- Biasi, P.-M. et K. Douplitzky (2002) *La saga du papier*, Paris, Société Nouvelle Adam Biro/ Arte Éditions.
- Biemel, W. (2000) *Le concept de monde chez Heidegger*, Paris, Vrin.
- Bigo, D. (2011) «La sécurité en jachère», in P. Artières et al. [sous la dir.] *Foucault*, Cahier de l'Herne, Paris, Éditions de l'Herne, p. 326-334.
- Bijker, W.E. (1984) «Collectifs Technologiques et styles technologiques : éléments pour un modèle explicatif de la construction sociale des artefacts techniques», in J.H. Jacot [sous la dir.] *Travailleur collectif et relations science-production*, Paris, Éd. Du CNRS, p. 113-132.
- Bijker, W. et al. [sous la dir.] (1989) *The Social Construction of Technological System*, Cambridge, MIT Press.
- Bijker, W. et J. Law [sous la dir.] (1992) *Shaping Technology/Building Society, Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press.
- Bijker, W. et J. Law (1992a) «General Introduction», in W. Bijker, et J. Law [sous la dir.] (1992) *Shaping Technology/Building Society, Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, p. 1-14.
- Billy, J. (1960) *Les techniciens et le pouvoir*, Paris, PUF.
- Birnberg, J.G. et al. (1983) «The Organizational Context of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 8, no. 2/3, p. 111-129.
- Blalock, H. (1973) *Introduction à la recherche sociale*, Bruxelles, Duculot.
- Blanché, R. (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*, Paris, Armand Colin.
- Blanchet, A. et al. (1985) *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, la parole et le sens*, Paris Dunod.
- Blandin, B. (2002) *La construction du social par les objets*, Paris, PUF.
- Blau, P. (1956) *Bureaucracy in Modern Society*, New York, Random House.
- Blau, P. M. et W.R. Scott (1962) *Formal Organizations*, San Francisco, Chandler.
- Blau, P. M. et R.M. Schoenherr (1971) *The Structure of Organizations*, New York, Basic Books.
- Blauner, R. (1964) *Alienation and Freedom: The Factory Worker and his Industry*, Chicago, Chicago University Press.

- Bloch, M. (1993) *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, 8e édition, Paris, Armand Colin.
- Bloch, R. (1992) «Rome et Empire Romain», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 20, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 206-209.
- Blommfield, B.P. (1991) «The Role of Information Systems in the UK National Health Service: Action at a distance and the fetish of Calculation», *Social Studies of Science*, vol. 21, p. 701-734.
- Blommfield, B.P. (1995) «Power, Machines, and Social Relations: Delegating to Information Technology in the UK National Health Service», *Organization*, vol. 2, p. 489-518.
- Blommfield, B.P. et A. Best (1992a) «Management Consultants Systems Development, Power and the Translation of Problems», *Sociological Review*, vol. 40, p. 533-560.
- Blommfield, B.P. et al. (1992) «Machines and Manceuvres: Responsibility Accounting and the Construction of Hospital Information Systems», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 2, no.4, p. 197-219.
- Bloomfield, B.P. et R. Coombs (1992) «Information Technology, Control and Power: The Centralization and Decentralization Debate Revisited», *Journal of Management Studies*, vol. 29, no. 4, juillet, p. 459-484.
- Blommfield, B.P. et A. Danieli (1995) «The Role of Management Consultants in the Developpement of Information Technology: The Indissoluble Nature of Socio-Political and Technical Skills», *Journal of Management Studies*, vol. 32, no. 1., p. 23-46.
- Blommfield, B.P. et T. Vurdubakis (1997) «Visions of Organization and Organization of Vision: The Representational Practices of Information Systems Development», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 7, p. 639-668.
- Blondel, É. (2007) *Nietzsche -Volonté de puissance*, Notes de cours, Université de Paris 1 - Sorbonne, Paris, Éditions Philopsis.
- Bloor, D. (1976) *Knowledge and Social Imagery*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Boedker, C. (2010) «Ostensive Versus Performative Approaches for Theorising Accounting-Strategy Research», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 5, p. 595-625.
- Bogaert, R. (1966) *Les origines antiques de la banque de dépôt*, Leyde, A. W. Sijthoff.
- Bogaert, R. (1968) *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde, A. W. Sijthoff.
- Boisvert, H. (1991) *Le contrôle de gestion : vers une pratique renouvelée*, Montréal, ERPI.
- Boisvert, H. (1993) «Une ère nouvelle en comptabilité de gestion : la comptabilité par activités», *Gestion*, vol. 18, no. 2, mai, p. 39-48.
- Boisvert, H. (1996a) «L'émergence du contrôle de gestion intégré», *Gestion*, vol. 21, no.3, septembre, p. 92-96.
- Boisvert, H. (1996b) *Stimuler l'esprit d'entreprise et créer de la valeur : le contrôle de gestion renouvelé*, Les Cahiers des Leçons Inaugurales, Montréal, École des Hautes Études Commerciales.

- Boisvert, H. et M.-A. Caron [sous la dir.] (1995) *Redéfinir la fonction contrôle-finance*, Éditions Transcontinentales.
- Boisvert, H. et R. Déry (1996) «Le contrôle de gestion en mutation», *Gestion*, vol.21, no. 3, septembre, p. 10.
- Boisvert, M. (1980) *L'approche socio-technique*, Montréal, Les Éditions Agence d'Arc.
- Boisvert, M. et R. Déry (1980) *Le manager et la gestion*, Montréal, Les Éditions Agence d'Arc.
- Boix-Mansilla, V. et H. Gardner (2010) «Évaluer le travail interdisciplinaire aux frontières. Une recherche empirique des symptômes de qualité» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 105-123.
- Boland, R.J. (1979) Control, Causality and Information System Requirements», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 4, no. 4, p. 259-272.
- Boland, R.J. (1982) «Myth and Technology in the American Accounting Profession», *Journal of Management Studies*, Vol. 19, no. 1, p. 111-127.
- Boland, R.J. (1989) «Beyond the Objectivist and the Subjectivist : Learning to Read Accounting as Text», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 14, no. 5/6, p. 591-604.
- Boland, R.J. (1993) «Accounting and the Interpretive Act», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18, 2/3, p. 125-146.
- Boland, R.J. et L. R. Pondy (1983) «Accounting in Organizations: a Union of Natural and Rational Perspectives», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 2/3, p. 223-234.
- Boland, R.J. et T. O'Leary (1991) «Technologies of Inscribing and Organizing: Emerging Research Agendas», *Accounting, Management & Information Technology*, vol. 1, no. 1, p. 1-7.
- Boll, M. (1963) *Histoire des mathématiques*, Paris, PUF.
- Bollecker, M. et W. Azan (2009) «L'importation de cadres théoriques dans la recherche en contrôle», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 15, vol. 2, p. 61-86.
- Boltanski, L. (1982) *Les cadres*, Paris, Minuit.
- Boltanski, L. (1993) *La souffrance à distance*, Paris, Métailié.
- Boltanski, L. et L. Thévenot (1987) *Les économies de la grandeur*, Cahiers du Centre d'études de l'emploi, Paris, PUF.
- Boltanski, L. et L. Thévenot (1991) *De la justification : Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bonfante, L. et al. (1997) *La naissance des écritures, du cunéiforme à l'alphabet*, Paris, Seuil.
- Bonini, C.P. et al. (1986) *Management Controls: New Directions in Basic Research*, New York, Garland Publishing.

- Bontis et al. (1999) «The Knowledge Toolbox: A Review of The Tools Available to Measure and Manage Intangible Resources», *European Management Journal*, vol. 17, no. 4, p. 391-402.
- Bontis, N. et al. (1999a) «Les indicateurs de l'immatériel», *L'Expansion Management Review*, décembre, p. 37-46.
- Borraz, O. (1990) «La science est-elle une sociologie ? À propos des travaux de B. Latour et M. Callon», *Politix*, no. 10-11, p. 135-144.
- Borella, J. (1989) *Le mystère du signe : histoire et théorie du symbole*, Paris, Éditions Maisonneuve & Larose.
- Borne, É. (1963) *Le problème du mal*, Paris, PUF.
- Bottéro, J. (1974) «Symptômes, signes, écritures en Mésopotamie ancienne», in J.P. Vernant et al. (1974) *Divination et rationalité*, Paris, Seuil, p. 70-197.
- Bottéro, P. (1987) *Mésopotamie; l'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard.
- Bottéro, P. (1998) *La plus vieille religion : en Mésopotamie*, Paris, Gallimard.
- Bouaniche, A. (2007) *Gilles Deleuze, une introduction*, Paris, Pocket.
- Bouchard, B. (1993) *La structuration des logiques comptables et administratives des rapports annuels : une approche métaphorique*, Mémoire de Maîtrise, Montréal, École des Hautes Études Commerciales.
- Bouchard, B. (1998) *Fragments d'une genèse du fait technique comptable comme prémisses à la compréhension de quelques fondements en contrôle de gestion*, Document de travail non publié, Montréal, École des Hautes Études Commerciales.
- Bouchard, B. (1999) *Entre le contrôle organisationnel et le contrôle de gestion : une rationalité et une subjectivité techniques à découvrir*, Montréal, École des Hautes Études Commerciales.
- Bouchard, B. (2009) «De la comptabilité ou petite sociologie de la sécurité et de l'affrontement», *Communication*, 3e Congrès de l'Association Française de Sociologie, «Violences et Société», du 14-19 avril, Paris.
- Bouchikhi, H. (1990) *Structuration des organisations : concepts constructivistes et études de cas*, Paris, Économica.
- Boudon, R. (1985) *La place du désordre*, 2^e édition, Paris, PUF.
- Boudon, R. (1988) *Les méthodes en sociologie*, 7^e édition, Paris, PUF.
- Boudon, R. (1992) «Comment écrire l'histoire des sciences sociales», *Communications*, no. 54, p. 299-317.
- Boudon, R. (2003) *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF.
- Boudon, R. (2009) *La rationalité*, Paris, PUF.

- Bouillet, M.-N. (1864) *Dictionnaire Universel des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Hachette.
- Bouligand, Y. (1993) «Invention et Innovation», *Symposium, Les enjeux*, Tome 1, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 356-365.
- Bouquin, H. (1989) «Contrôle» in P. Joffre et Y. Simon [sous la dir.] *Encyclopédie de gestion*, Tome 1, Paris, Économica, p. 551-566.
- Bouquin, H. (1989a) «Audit» in P. Joffre et Y. Simon [sous la dir.] *Encyclopédie de gestion*, Tome 1, Paris, Économica, p. 194-211.
- Bouquin, H. (1991) *Le contrôle de gestion*, 2^e édition, Paris, PUF.
- Bouquin, H. (1991a) «Contrôle de gestion : le temps réel implique un retour aux sources», *Revue française de gestion*, novembre-décembre, p. 17-26.
- Bouquin, H. (1993) *Comptabilité de gestion*, Paris, Sirey/Dalloz.
- Bouquin, H. (1994) *Les fondements du contrôle de gestion*, Paris, PUF.
- Bouquin, H. (1996) «Pourquoi le contrôle de gestion existe-t-il encore ?», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 97-103.
- Bouquin, H. (1997) *La comptabilité de gestion*, Paris, PUF.
- Bouquin, H. (1997a) *Le contrôle de gestion*, 3^e édition, Paris, PUF.
- Bouquin, H. et M. Fiol (2007) «Le contrôle de gestion : repères perdus, espaces à retrouver», *Communication*, 28^{ème} Congrès de l'Association Française de Comptabilité, 23, 24 et 25 mai, IAE de Poitiers.
- Bourdieu, P. et al. (1968) *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton/Bordas.
- Bourdieu, P. (1980) *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1980a) «Le capital social: notes provisoires», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol, 31, p. 2-3.
- Bourdieu, P. (1984) *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1987) *Choses dites*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. (1992) *Réponses*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. et al. (1993) *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (1994) *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (1997) *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- Bourdil, P.-Y. (2001) *La raison philosophique*, Paris, Cerf.

- Bouretz, P. (1996) *Les promesses du monde: Philosophie de Max Weber*, Paris, Gallimard.
- Bourguignon, A. (1998) «De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité», *Transversales*, no. 51, mai-juin, 9 pages sur www.globenet.org/transversales/generiques/51/science1.html.
- Bourguignon, A. et A. Jenkins (2004) «Management Accounting Change and the Construction of Coherence in Organisation: A Case Study», *Document de Recherche*, ESSEC, mars, no DR 04003.
- Bourguignon, A. et A. Jenkins (2004) «Changer d'outils de contrôle de gestion? De la cohérence instrumentale à la cohérence psychologique», *Finance Contrôle et Stratégie*, vol. 7, no. 3, p. 31-61.
- Bourriot, F. (1965) «La Grèce», in L.-H. Parias, [sous la dir.] (1965) *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 146-256.
- Bousquet, J. (1988) *Études sur les comptes de Delphes*, Athènes, École Française d'Athènes.
- Boussard, D. (1989) «Comptabilité et variations des prix», in P. Joffre et Y. Simon [sous la dir.] *Encyclopédie de gestion*, Tome 1, Paris, Économica, p. 427-444.
- Boussard, V. (2001) «Quand les règles s'incarnent : l'exemple des indicateurs prégnants», *Sociologie du travail*, vol. 43, p. 533-551.
- Boussard, V. [sous la dir.] (2006) *Au nom de la norme. Les dispositifs de gestion entre normes organisationnelles et normes professionnelles*, Paris, L'Harmattan.
- Boussard, V. et S. Maugeri [sous la dir.] (2006) *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan.
- Boutang, P. (1973) *Ontologie du secret*, Paris, PUF.
- Boutinet, J.P. [sous la dir.] (1985) *Du discours à l'action*, Paris, L'Harmattan.
- Bouveresse, J. (1987) *La force de la règle : Wittgenstein et l'invention de la nécessité*, Paris, Minuit.
- Bouveresse, J. (2004) «III-La philosophie peut-elle être systématique ?», in *Essai IV. Pourquoi pas des philosophes ?*, Marseille, Agone, p. 69-99.
- Bouvier, A. (2002) «Un modèle polyphonique en épistémologie sociale: croyances individuelles, pluralité des voix et consensus en matière scientifique», *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XL, no. 124, p. 39-58.
- Bouvier, J. et J. Wolff (1973) *Deux siècles de fiscalité française : XIX-XXe siècle*, Paris, Mouton/EHESS.
- Bouvier, P. (2005) *Le lien social*, Paris, Gallimard.
- Boyer, G. (1958) *Archives royales de Mari VIII. Textes juridiques*, Paris, numéro de document 23.
- Bradach, J. et R.G. Eccles (1989) «Prices Authority and Trust: from Ideal Types to Plural Forms», *Annual Review of Sociology*, vol. 15, p. 97-118.

- Braudel, F. (1949) «Préface», *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin.
- Braudel, F. (1969) *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion.
- Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les structures du quotidien*, Paris, Armand Colin.
- Braudel, F. (1979a) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin.
- Braudel, F. (1979b) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme : le Temps du Monde*, Paris, Armand Colin.
- Braudel, F. (1985) *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Braudel, F. (1986) *L'identité de la France : Espace et Histoire*, Paris, Arthaud/Flammarion.
- Brechet, J.P. et P. Mévellec, (2000) «L'articulation de la stratégie et du contrôle de gestion : l'apport de la modélisation en termes d'activités et de processus», *IX Conférence AIMS*, Montpellier, 24-25-26 mai.
- Bresson, A. (2001) *La cité marchande*, Paris, Ausonius.
- Breuer, S. (1989) «Foucault et l'après-Foucault : vers une théorie de la société disciplinaire», *RIS*, no. 120, mai, p. 255-268.
- Breviglieri, M. et al. [sous la dir.] *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Économica.
- Brey, P. (1997) «Philosophy of Technology Meets Social Constructivism», *Society for Philosophy & Technology*, Vol. 2, no. 3/4, p.1-17.
- Briggs, J. et F.D. Peat (1991) *Un miroir turbulent*, Paris, InterÉditions.
- Brisson, L. [sous la dir.] (2008) *Platon. Œuvres complètes*, Paris, Flammarion.
- Bromwich, M. et A. Bhimani (1989) *Management Accounting: Evolution not Revolution*, Londres, Chartered Institute of Management Accountants.
- Bromwich, M. (1990) «The Case for Strategic Management Accounting: The Role of Accounting Information for Strategy in Competitive Markets», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 15, no. 1-2, p. 27-46.
- Brooks, H. (1980) «Technology, Evolution and Purpose», *Daedalus*, hiver, p. 65-81.
- Brosnan, P. (2005) «La comptabilité de gestion: une technologie invisible», *Travail et Emploi*, no. 103, juillet-septembre, p. 7-20.
- Brown, J. (2010) «Accounting and Visual Cultural Studies: Potentialities, Challenges and Prospects», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 4, p. 482-505.

- Brown, L.D. et al. (1987) «An Analysis of the Research Contributions of Accounting, Organizations and Society, 1976-1984», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 2, p. 193-204.
- Brown, R. (1905) *A History of Accounting and Accountants*, Edinbourg, Jack.
- Brown, R. (1989) *Clefs pour une poétique de la sociologie*, Paris, Actes Sud.
- Brun, C. (2009) «Perception et représentation mentale dans le Traité de la nature humaine» in J.-P. Cléro et P. Saltel [sous la dir.] *Lectures de Hume*, Paris, Ellipses, p. 151-171.
- Brun, J. (1981) *Les masques du désir*, Paris, Buchet/Chastel.
- Brunet, A.A. (1961) «Introduction» in R.B. Thibert, *La gestion prévisionnelle et contrôlée de l'entreprise*, Paris, Dunod, p. i-xi.
- Bruno, G. (2001) *Des liens*, Paris, Éditions Allia.
- Bruns, W.J. et F.W. McFarlan (1987) «Information Technology Puts Power in Control Systems», *Harvard Business Review*, vol. 65, no. 5, septembre-octobre, p. 89-94.
- Bruns, W.J. et J.H. Waterhouse (1975) «Budgetary Control and Organization Structure», *Journal of Accounting Research*, vol. 13, vol. 2, automne, p. 177-203.
- Bruns, W.J. et R. S. Kaplan [sous la dir.] (1987) *Accounting & Management: Field Study Perspectives*, Boston, Harvard Business School Press.
- Bruns, W.J. et R. S. Kaplan [sous la dir.] (1987a) «Field Studies in Management Accounting» in W.J. Bruns, et R. S. Kaplan [sous la dir.] *Accounting & Management: Field Study Perspectives*, Boston, Harvard Business School Press, p. 1-14.
- Buci-Gluksmann, C. (2002) *La folie du voir. Une esthétique du virtuel*, Paris, Galilée.
- Bunce, P. et al. (1995) «Advanced Budgeting: a Journey to Advanced Management Systems», *Management Accounting Research*, vol. 6, no. 3, p. 253-266.
- Burchell, S. et al. (1980) «The Roles of Accounting in Organizations and Society», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 1, p. 5-27.
- Burlaud, A. (1999) «Éditorial», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, mai, p. 1-2.
- Burnham, J. (1946) *L'ère des organisateurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- Burns, J. et J. Vaivio (2001) «Management Accounting Change», *Management Accounting Research*, vol. 12, p. 389-402.
- Burns, T. et G.M. Stalker (1961) *The Management of Innovation*, Londres, Tavistock Institute.
- Burrell, G. et G. Morgan (1979) *Sociological Paradigms and Organizational Analysis*, Londres, Heinemann.
- Burris, B. (1989) «Technocratic Organization and Control», *Organization Studies*, p. 1-22.

- Burris, B. (1993) *Technocracy at work*, New York, SUNY Press.
- Busino, G. (1986) *La permanence du passé: questions d'histoire de la sociologie et d'épistémologie sociologique*, Genève, Droz.
- Busino, G. (1998) *Sociologie des sciences et des techniques*, Paris, PUF.
- Busino, G. (2005) «Recherches préparatoires à une histoire de l'épistémologie des sciences humaines», *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLIII, no. 132, p. 83-162.
- Butchell, S. et al (1980) «The Role of Accounting in Organizations and Society», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 1, p. 5-27.
- Buton, F. et N. Mariot [sous la dir.] (2009) *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF.
- Cadiou, F. et al. (2005) *Comment se fait l'histoire: pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte.
- Caillé, A. (1995) «Préface», in P. Rospabé, *La dette de vie : aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte/ M.A.U.S.S., p. 9-21.
- Caillé, A. (2009) *Théorie anti-utilitariste de l'action : fragments d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte.
- Callon, M. (1974-75) «L'opération de traduction comme relation symbolique», *Incidence des rapports sociaux sur le développement scientifique et technique*, Paris, Maison des sciences de l'Homme.
- Callon, M. (1980) «Struggles and Negotiations to Define What is Problematic and What is Not; the Sociologies of Translation», in K.D. Knorr et al. [sous la dir.] *The Social Process of Scientific Investigation*, Dordrecht, Reidel.
- Callon, M. et B. Latour (1981) «Unscrewing the Big Leviathan : How Actors Macro-structure Reality and How Sociologists Help to Do so», In K. Knorr-Cetina et A.V. Cicourel [sous la dir.] *Advances in Social Theory and Methodology. Toward an Integration of Micro and Macro-Sociologies*, Boston, Routledge and Keagan Paul, p. 277-303.
- Callon, M. (1986) «Éléments pour une sociologie de la traduction», *L'Année sociologique*, no. 36, p. 169-207.
- Callon, M. et al. (1986) *Mapping the Dynamics of Science and Technology*, Londres, Macmillan.
- Callon, M. (1987) «Society in the Making: The Study as a Tool for Sociological Analysis», in E. Wiebe. Et al. [sous la dir.], *The Social Construction of Technological Systems*, Cambridge, MIT Press, p. 83-103.
- Callon, M. [sous la dir.] (1988) *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Unesco/Conseil de l'Europe.
- Callon, M. (1988a) «L'agonie d'un laboratoire», in M. Callon, [sous la dir.] (1988) *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Unesco/Conseil de l'Europe, p. 173-214.

Callon, M. et J. Law (1988) «La protohistoire d'un laboratoire», M. Callon, [sous la dir.], *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Unesco/Conseil de l'Europe, p. 66-116.

Callon, M. (1991) «Techno-Economic Networks and Irreversibility», in J. Law [sous la dir.] *A sociology of Monsters: Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, p. 132-161.

Callon, M. et B. Latour (1991) *La Science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte.

Callon, M. (1992) «Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques», in M. Akrich et al., *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, p. 53-78.

Callon, M. (1994) «L'innovation technologique et ses mythes», *Gérer et Comprendre*, mars, p. 5-17.

Callon, M. et al. (1997) «Que signifie «innover» dans les services ? Une triple rupture avec le modèle de l'innovation industrielle», *La Recherche*, no. 295, février, p. 34-36.

Callon, M. [sous la dir.] (1998) *The Laws of the Markets*, Oxford, Blackwell.

Callon, M. (1998a) «The Performance of Calculative Agencies», *CONDOR : Actes du Séminaire Contradictions et Dynamique des Organisations. Approches pluridisciplinaires de la question des marchés*, CNRS/Fédération des Recherches sur les Organisations et leur gestion, p. 7-22.

Callon, M. (1998b) «Writing and (Re)writing Devices as Tools for Managing Complexity», Document de travail à paraître in J. Law et A. Mol [sous la dir.] *Complexities in Science, Technology and Medicine*.

Callon, M. (1998c) «Introduction: The Embeddedness of Economic Markets in Economics», in M. Callon [sous la dir.] *The Laws of the Markets*, Oxford, Blackwell, p. 1-57.

Callon, M. (1999) «Actor-Network Theory: The Market Test», in J. Law et J. Hassard [sous la dir.] *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, p. 181-195.

Callon, M. et al. (2001) *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

Calvet, L.-J. (1996) *Histoire de l'écriture*, Paris, Plon.

Caminos, R.A. (1992) «Le paysan» in S. Donadoni, [sous la dir.] *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 15-48.

Cammann, C. et D. A. Nadler (1977) «Le contrôle de gestion : externe ou interne ?», *Harvard-L'Expansion*, été, p. 65-82.

Campbell, A. D. (1986) «The Monetary System, Taxation, and Publicans in the Time of Christ», *The Accounting Historians Journal*, vol. 13, no. 2, p. 131-135.

Camps, G. (1982) *La préhistoire: à la recherche du paradis perdu*, Paris, Perrin.

Canfora, L. (1993) «Le citoyen» in J.P. Vernant [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 145-183.

- Capron, M. (1993) *La comptabilité en perspective*, Paris, La Découverte.
- Carmona, S. et al. (1997) «Control and Cost Accounting Practices in the Spanish Royal Tobacco Factory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 5, p. 411-446.
- Caron, F. (1997) *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- Carver, S. et M.F. Scheir (1992) «La focalisation sur soi: facteur dispositionnel et facteurs situationnels», in M. Piolat et al. [sous la dir.] *Le Soi. Recherches dans le champ de la cognition sociale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 113-132.
- Casalis, G. (1992) «Grâce», Tome 4, *Encyclopaedia Universalis*, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 618-620.
- Cassirer, E. (1972) *Philosophie des formes symboliques, Tome I: Le langage*, Paris, Minuit.
- Cassirer, E. (1972a) *Philosophie des formes symboliques, Tome II: La pensée mythique*, Paris, Minuit.
- Cassirer, E. (1972b) *Philosophie des formes symboliques, Tome III: La phénoménologie de la connaissance*, Paris, Minuit.
- Cassirer, E. (1977) *Substance et fonction : éléments pour une théorie du concept*, Paris, Minuit.
- Castells, M. (2001) *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- Castoriadis, C. (1978) *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Seuil.
- Castoriadis, C. (1984) *Domaines de l'homme : les carrefours du labyrinthe II*, Paris, Seuil.
- Castoriadis, C. (1992) «Technique», Tome 22, *Encyclopaedia Universalis*, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 123-129.
- Castoriadis, C. (2002) *Sujet et vérité dans le monde social-historique*, Paris, Seuil.
- Caude, R. (1966) *Organiser pour vivre*, Paris, Hermann.
- Cauvin, J. (1997) *Naissance des divinités, Naissance de l'agriculture*, Paris, CNRS Édition.
- Cazeneuve, J. (1958) *Les rites et la condition humaine*, Paris, PUF.
- Cazeneuve, J. (1961) *La mentalité archaïque*, Paris, Armand Colin.
- Cazeneuve, J. (1993) «La mentalité archaïque», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 2, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 790-794.
- Cézard, M. et al. (2000) «L'ordinateur : outil de travail et bien culturel», *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, no. 134, p. 131-152.
- Chabrak, N. (2005) «The Politics of Transcendence: Hermeneutic Phenomenology and Accounting Policy», *Critical Perspectives on Accounting*, vol., 16, no. 6, p. 701-716.
- Chaix-Ruy, J. (1966) *La pensée de Platon*, Paris, Bordas.

- Chalmers, A. F. (1987) *Qu'est-ce que la science ?*, Paris, La Découverte.
- Chambers, R.J. (1966) *Accounting, Evaluation and Economic Behaviour*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Chamoux, F. (1983) *La civilisation grecque*, Paris, Arthaud.
- Champoer, A. (1967) *Le Livre des Morts: Papyrus d'Ani, de Hunefer, d'Anhai du British Museum*, Paris, Albin Michel.
- Chandler, A. D. (1992) *Organisation et performance des entreprises : les USA*, Tome 1, Paris, Éditions D'Organisation.
- Chandler, A.D. (1988) *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, Économica.
- Chanel, V. (2000) «Communautés de pratique et management de projet», *Management*, Vol. 3, no. 1, p. 1-30.
- Chanlat, A. (1985) *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Montréal, Québec/Amérique.
- Chanlat, J.-F. (1973) «Coûts, décision et contrôle», in P. Laurin [sous la dir.] *Le management*, Montréal, McGraw-Hill, p. 648-658.
- Chanlat, J.F. [sous la dir.] (1990) *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval/ESKA.
- Chanlat, J.F. et F. Séguin (1983) *L'analyse des organisations : les composantes de l'organisation*, Tome I, Montréal, Gaëtan Morin.
- Chanlat, J.F. et F. Séguin (1987) *L'analyse des organisations : les composantes de l'organisation*, Tome II, Montréal, Gaëtan Morin.
- Chanu, P. (1988) «Préface» in H.-J. Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Perrin, p. 11-17.
- Chapelle G. [sous la dir.] (2004) *Le Moi. Du normal au pathologique*, Paris, Éditions des Sciences Humaines.
- Chapellier, P. (1997) «Profils de dirigeants et données comptables de gestion», *Revue Internationale des PME*, vol. 10, no. 1, p. 9-43.
- Chapman C.S. (1997) «Reflections on a Contingent View of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 2, p. 189-205.
- Chapman, S.J. (1914) «Accounting in Relation to Economic Problems», *The Accountant*, novembre, p. 619-623.
- Charbonneau, B. (1990) *Le système et le chaos*, Paris, Économica.
- Charpin, D. (1984) «Une pratique administrative méconnue», *M.A.R.I.*, no. 3, 1984, p. 158-159.

- Charpin, D. (1989) «Corrections, ratures et annulation: la pratique des scribes mésopotamiens» in R. Laufer [sous la dir.] *Le texte et son inscription*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 57-62.
- Charreaux, G. et A. Schatt (2005) *Les Publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux*, FARGO : Centre de recherche en Finance, Architecture et Gouvernance des Organisations, Cahier du FARGO no 1050101, 2^{ème} version révisée.
- Chateau, J.-Y. (2008) *Le vocabulaire de Simondon*, Paris, Ellipses.
- Châteauraynaud, F. (1997) «Vigilance et transformation : présence corporelle et responsabilité dans la conduite des dispositifs techniques», *Réseaux*, no. 85, p. 101-127.
- Châteauraynaud, F. et D. Torny (1999) *Les Sombres Précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS.
- Châtelet, F. (1965) *Platon*, Paris, Gallimard.
- Chatfield, M. (1977) *A History of Accounting Thought*, Huntington, Robert E. Krieger Publishing.
- Chauvet, C.L. (2004) «Le Panoptique», *L'Actualité économique*, vol. 80, no. 4, p. 671-676.
- Chauvier, S. (2010) *Le sens du possible*, Paris, Vrin.
- Chauviré, C. et A. Ogien [sous la dir.] (2002) *La régularité: habitude, disposition et savoir-faire dans l'application de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Chazal, G. (2002) *Interfaces : enquêtes sur les mondes intermédiaires*, Seyssel, Champ Vallon.
- Chen, R.S. et S.D. Pan (1980) «Frederick Winslow Taylor's Contributions to Accounting», *The Accounting Historians Journal*, vol. 7, no. 1, printemps, p. 17-35.
- Chenhall R.H. (2003) «Management Control Systems Design within its Organizational Context ; Findings from Contingency-based Research and Directions for the Future», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 28, n° 2-3, p. 127-163.
- Chenhall R.H. et D. Morris (1986) «The Impact of Structure, Environment, and Interdependence on the Perceived Usefulness of Management Accounting Systems», *The Accounting Review*, vol. 66, n° 1, p. 16-35.
- Chenhall, R.H. et K. Langfield-Smith (1998) «The Relationship Between Strategic Priorities, Management Techniques and Management Accounting: An Empirical Investigation Using a Systems Approach», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 23, no. 3, p. 243-264.
- Chiapello, E. (1990) «Contrôleurs de gestion, comment concevez-vous votre fonction ?», *Échanges*, no. 92, 4^e trimestre, p. 7-11.
- Chiapello, E. (1990a) «L'image du contrôle de gestion et des contrôleurs en France», *Échanges*, no. 92, 4^e trimestre, p. 13-31.
- Chiapello, E. (1994) *Les modes de contrôle des organisations artistiques*, thèse de doctorat, Université de Paris-Dauphine.

Chiffolleau, J. (1980) *La Comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome, École Française de Rome.

Child, J. (1991) «New Technology and Developments in Management Organization», in B.C. Williams et B.J. Spaul [sous la dir.] *IT and Accounting: The Impact of Information Technology*, Londres, Chapman & Hall, p. 351-365.

Chomsky, N. et M. Foucault (2006) *De la nature humaine. Justice contre pouvoir*, Paris, L'Herne.

Choudhury, N. (1986) «In Search of Relevance in Management Accounting Research», *Accounting and Business Research*, vol. 16, p. 21-32.

Choudhury, N. (1987) «Starting out in Management Accounting Research», *Accounting and Business Research*, vol. 17, p. 205-220.

Christin, A.-M. (1995) *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion.

Christin, A.-M. (1999) «Les origines de l'écriture : image, signe, trace», *Le Débat*, no. 106, septembre-octobre, p. 28-36.

Chtioui, T. et M. Soulerot (2005) «Quelle structure des connaissances dans la recherche en comptabilité, contrôle et audit ? Une étude bibliométrique de la revue CCA sur la période 1995-2004», *Actes du colloque*, 26e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai

Chua, W.F. (1986) «Theoretical Constructions Of and By the Real», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 6, p. 583-598.

Chua, W.F. (1995) «Experts, Networks and Inscriptions in the fabrication of Accounting Images: A Story of The Representation of Three Public Hospitals», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 20, no. 2/3, p. 111-145.

Church, H. (1914) *The Science and Practice of Management*, New York, The Engineering Magazine and Co.

Ciborra, C.U. et al. (1984) «A Methodological Inquiry into Organizational Noise in Sociotechnical Systems», *Human Relations*, vol. 37, no. 8, p. 565-588.

Ciborra, C.U. (1993) *Teams, Markets and Systems. Business Innovation and Information Technology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Ciborra, C. U. et G.F. Lanzara (1994) «Formative Contexts and Information Technology : Understanding the Dynamics of Innovation in Organizations», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 4, no.2, p. 61-86.

Cicéron (1921) *De oratore*, Paris, Belles Lettres.

Citton, Y. et F. Lordon [sous la dir.] (2008) *Spinoza et les sciences sociales. De l'économie des affects à la puissance de la multitude*, Paris, Éditions Amsterdam.

Clagett, M. (1992) *Ancient Egyptian Science*, vol 1, Philadelphie, American Philosophical Society.

- Clairbone, R. [sous la dir.] (1975) *Le miracle de l'écriture*, New York, Time-Life.
- Clark, G. (1989) *Economic Prehistory*, Londres, Cambridge University Press.
- Claudel, P. (1964) *L'œil écoute*, Paris, Gallimard.
- Claval, P. (1972) *La pensée géographique : introduction à son histoire*, Publications de la Sorbonne, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur.
- Cléophans, D. (1847) «Traités et droits de douanes dans l'ancienne France», *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 8, no. 8, p. 465-478.
- Cléro, J-P. (2004) *Les raisons de la fiction : les philosophes et les mathématiques*, Paris, Armand Colin.
- Cleyet-Michaud, M. (1995) *Le nombre d'or*, Paris, PUF.
- Closs, M.P. (1986) *Native American Mathematics*, Austin, University of Texas Press.
- Coquery, N. et al. (2006) «Introduction», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 11-29.
- Cohen, E. (1994) «Statut épistémologique et développement historique de la gestion financière», in J.-P. Bouilloud et B.P. Lecuyer [sous la dir.] *L'invention de la gestion : histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 209-242.
- Cohen, M. (1958) *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie Nationale, p. 114.
- Cohen, Y. et D. Pestre (1998) «Présentation», *Annales HSS*, juillet-octobre, no. 4-5, p. 721-744.
- Colasse, B. (1995) «A quoi sert la recherche comptable ? Des fonctions du chercheur en comptabilité», *Revue Française de Comptabilité*, février, p. 67.
- Colasse, B. (2005) «La comptabilité comme "technique qui permet de voir"», in A. Hatchuel et al. [sous la dir.] *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 169-178.
- Colasse, B. [sous la dir.] (2005a) *Les grands auteurs en comptabilité*, Colombelles, Éditions EMS.
- Colbert, G. J. et B.H. Spicer (1995) «A Multi-Case Investigation of a Theory of the Transfer Pricing Process», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 20, no. 6, p. 423-456.
- Collectif (1990) «Moïra», in *Encyclopaedia Universalis, Thesaurus - Index, L/R*, Paris, Encyclopaedia Universalis, p. 2323.
- Collectif (2001) «Chassez le naturel... : écologisme, naturalisme et constructivisme», *Revue du MAUSS*, no 17, premier semestre.
- Collectif, (2003) *L'innovation selon Harvard Business Review*, Paris, Éditions d'Organisation.

- Collin, M. (1978) *Désir et Raison*, Paris, Hatier.
- Collins, H. (1985) *Replication and Induction in Scientific Practice*, Londres, Sage.
- Collins, H. et S. Yearley (1991) «Epistemological Chicken» in A. Pickering [sous la dir.] *Science as Practice and Culture*, Chicago, University of Chicago Press.
- Collins, J. B. (1979) «Sur l'histoire fiscale du XVII^e siècle: les impôts directs en Champagne entre 1595 et 1635», *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 34, no. 2, p. 325-342.
- Collins, L. [sous la dir.] (1999) *Questions de contrôle*, Paris PUF.
- Colombel, J. (2005) «Deleuze-Sartre: pistes» in Bernold, A. et R. Pinhas [sous la dir.] *Deleuze épars*, Paris, Hermann Éditeur, p. 39-47.
- Colville, I. (1981) «Reconstructing "Behavioral Accounting"», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 6, no. 2, p. 119-132.
- Combes, M. (1999) *Simondon. Individu et collectivité. Pour une philosophie du transindividuel*, Paris, PUF.
- Combessie, J.-C. (1996) *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.
- Combie, A. C. (1959) *Histoire des sciences de Saint Augustin à Galilée*, Paris, PUF.
- Compte, A. (1908) *Cours de philosophie positive*, Paris, Schleicher.
- Conein, B. et al. [sous la dir.] (1993) *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS.
- Conein, B. et E. Jacopin (1993) «Les objets dans l'espace : la planification dans l'action», in B. Conein et al. [sous la dir.] *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, p. 59-84.
- Conein, B. (2004) «Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive», *Réseaux*, vol. 2, no. 124, p. 53-79.
- Conein, B. (2005) *Les sens sociaux : trois essais de sociologie cognitive*, Paris, Économica.
- Conein, B. (2005) «Agir dans et sur l'espace de travail avec des objets ordinaires», *Intellectica*, vol. 2-3, p. 163-179.
- Coombs, R. et al. (1992) «Culture, Control, and Competition: Towards a Conceptual Framework for the Study of Information Technology in Organizations», *Organization Studies*, vol. 13, no. 1, p. 51-72.
- Cooper, C.L. et I.T. Robertson (1988) *International Review of Industrial and Organizational Psychology*, Chichester, Wiley.
- Cooper, D. (1983) «Tidiness, Muddle and Things: Commonalities and Divergencies in Two Approaches to Management Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 2/3, p. 269-286.

- Cooper, D. et M. Sherer (1984) «The Value of Corporate Accounting Reports: Arguments for a Political Economy of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 9, no. 2/3, p. 207-232.
- Cooper, R. (1992) «Formal Organization as Representation: Remote Control, Displacement and Abbreviation», in M. Reed et M. Hughes [sous la dir.] *Rethinking Organization: New Directions in Organization Theory and Analysis*, Londres, Sage, p. 254-272.
- Cooper, R. (1995) «Assemblage» Notes, *Document de travail*, Centre for Social Theory and Technology, Keele University.
- Cooper, R. (1996) «Costing Techniques to Support Corporate Strategy: Evidence from Japan», *Management Accounting Research*, vol. 7, p. 219-246.
- Coorebyter, V. [sous la dir.] (1994) *Rhétorique de la science*, Paris, PUF.
- Copley, F.B. (1993) *Frederick W. Taylor, Father of Scientific Management*, 2 vol., 2^{ème} édition, Londres, Routledge-Thoemmes.
- Corfmat, D. et al. (2000) *La mutation du contrôle de gestion*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Coriat, B. (1979) *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois.
- Coriat, B. (1991) *Penser à l'envers : travail et organisation dans l'entreprise japonaise*, Paris, Christian Bourgois.
- Corning, B. (2000) «Re-Inventing British Innovation», *Accountancy*, février, vol. 125, no. 1278, p. 22-25.
- Cornoy, M. (2001) *Dans quell monde vivons-nous? Le travail, la famille et le lien social à l'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- Corvisier, A. (1968) *Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime. Tome 1: Une source d'histoire sociale*, Paris, Ministère des Armées, État-major de l'Armée de Terre, Service historique.
- Costouros, G. J. (1977) «Development of an Accounting System in Ancient Athens in Response to Socio-Economic Changes, *The Accounting Historians Journal*, Printemps, p.37-54.
- Côté, Y.-A. (1991) «Comptabilités et sociétés», *Chaire de sciences comptables*, École des Hautes Études Commerciales, Cahier No 5, avril.
- Cotta, A. (1979) *Le capitalisme*, Paris, PUF.
- Courcelle-Seneuil, J.-G. (1855) *Manuel des affaires*, 1^{re} édition, Paris, Guillaumin.
- Courtis, J.K. (1986) «In Investigation into Annual Readability and Corporate Risk Return Relationship, *Accounting and Business Research*, automne, p. 285-294.
- Coutouzis, M. et B. Latour (1986) «Le village solaire de Frangocastello : vers une ethnographie des techniques contemporaines», *L'Année sociologique*, no. 36, p. 113-167.

- Covaleski, M. et M. Aiken (1986) «Accounting and Theories of Organizations: Some Preliminary Considerations», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 297-319.
- Covaleski, M. et M. Dirsmith (1988) «The Use of Budgetary Symbols in the Political Arena: An Historically Informed Field Study», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 1, p. 1-24.
- Covaleski, M.A., et al. (1996) «Managerial Accounting Research: The Contributions of Organizational and Sociological Theories», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 8, no. 1, p. 1-35.
- Covaleski, M. et al. (1998) «The Calculated and the Avowed: Techniques of Discipline and Struggles over Identity in Big Six Public Accounting Firms», *Administrative Science Quarterly*, vol. 43, p. 293-327.
- Cresswell, R. (1983) «Transferts de techniques et chaîne opératoire», *Techniques et culture*, no 2, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 143-163.
- Cresswell, R. (1994) «La nature cyclique des relations entre le technique et le social : approche technologique de la chaîne opératoire», in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La Découverte, p. 275-289.
- Crosby, A. W. (1997) *The Measure of Reality: Quantification and Western Society, 1250-1600*, Cambridge, Cambridge University Press,
- Crouzet, F. (1996) «Dirigeant d'entreprise pendant la Révolution industrielle : dur métier!», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 133-141.
- Crozier, M. (1963) *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil.
- Crozier M. et E. Friedberg, (1977) *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Crump, T. (1990) *The Anthropology of Numbers*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Crump, T. (1995) *Anthropologie des nombres: savoir-compter, cultures et sociétés*, Paris, Seuil.
- Cuches, D. (2001) *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Cuq, F. et al. (1999) «Forme, contenu et dynamiques des dispositifs de gestion», *Utinam*, no. 1-2, p. 19-48.
- Curien, H. (1994) «Ouverture», in Collectif, *Gilbert Simondon : une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Albin Michel, p. 11-15.
- Czarniawska-Jorges, B. et B. Jacobsson (1989) «Budget in a Cold Climate», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 14, no 1/2, p. 29-39.
- Czarniawska-Jorges, B. (1992) «Budgets as Texts: On Collective Writing in the Public Sector», *Accounting, Management and Information Technologies*, vol. 2, no. 4, p. 221-239.
- Daft, R.L. et N.B. Macintosh (1978) «A New Approach to Design and Use of Management Information», *California Management Review*, vol. 20, no.1, p. 82-92.

- Daft, R.L. et N.B. Macintosh (1981) «A Tentative Exploration into the Amount and Equivocality of Information Processing in Organizational Work Units», *Administrative Science Quarterly*, vol. 26, p. 207-224.
- Dagognet, F. (1960) «M. Gaston Bachelard, philosophe de l'imagination», *Revue Internationale de Philosophie*, no. 51, p. 32-42.
- Dagognet, F. (1973) *Écriture et iconographie*, Paris, Vrin.
- Dagognet, F. (1984) *Philosophie de l'image*, Paris, Vrin.
- Dagognet, F. (1985) *Rematégoriser : matières et matérialismes*, Paris, Vrin.
- Dagognet, F. (1992) *Pour l'art d'aujourd'hui, de l'objet de l'art à l'art de l'objet*, Paris, Dis Voir,
- Dagognet, F. (1993) *Réflexions sur la mesure*, Paris, Encre Marine.
- Dagognet, F. (1995) *L'invention de notre monde. L'industrie : pourquoi et comment?*, Fougères, Encre Marine.
- Dagognet, F. (1997) *Des détritiques, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*, Plessis, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- Dagognet, F. (1997a) *L'essor technologique et l'idée de progrès*, Paris, Armand Colin.
- Dagognet, F. (1998) «Incorporer», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 177-184.
- Dagognet, F. (1999) *Les outils de la réflexion: épistémologie*, Plessis, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- Dalton, G. (1971) «Traditional, Tribal and Peasant Economics» in *Introduction Survey of Economic Anthropology*, Boston, Addison-Wesley, p. 1-35.
- D'Ambrosio, U. (1990) *Etnomatemática*, Sao Paulo, Editoria Atica.
- Daniel, N. (1980) *Frederick W. Taylor and the Rise of Scientific Management*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Darras, B. (1996) *Au commencement était l'image*, Paris, ESF.
- Dastur, F. (1990) *Heidegger et la question du temps*, Paris, PUF.
- Dauphin-Meunier, A. (1968) *Histoire de la banque*, Paris, PUF.
- David, A. (1996) «L'aide à la décision entre outils et organisation», *Entreprises et Histoire*, no. 13, p. 9-26.
- David, A. (1996a) «Structures et dynamique des innovations managériales», *Centre de Gestion Scientifique, cahier de recherches*, no. 12, juin.
- David, A. (1998) «Outils de gestion et dynamique de changement», *Revue française de gestion*, no. 120, p. 44-59.

Davison, J. et S. Warren (2009) «Imag[in]ing Accounting and Accountability», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 22, no. 6, p. 845-857.

De Bruyne, P. et al. (1974) *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, PUF.

De Certeau, M. (1975) *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.

De Conink, A. et A. Félice (1964) «Le réel conscient, fondement ontologique de la vérité», in Société Belge de philosophie et Société philosophique de Louvain, *La Vérité*, Actes du XIIe congrès des sociétés de philosophie de langue française, Bruxelles/Louvain, 22-24 août, Louvain/Paris, Éditions Nauwelaerts/Béatrice-Nauwelaerts, p. 7-10.

De Koninck, T. (2004) *Philosophie de l'éducation. Essai sur le devenir humain*, Paris, PUF.

De Man, P. (1973) «Ludwing Binswanger et le problème du moi poétique» in G. Poulet [sous la dir.] *Les chemins actuels de la critique*, Actes du Colloque de Cerisy- La Salle de 1966, Paris, UGE, p. 63-78.

De Terssac, G. [sous la dir.] (2003) *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Raynaud : débats et prolongements*, Paris, La Découverte.

Debray, R. (1980) *Le scribe*, Paris, Grasset.

Debray, R. (1981) *Critique de la raison politique*, Paris, Gallimard.

Debray, R. (1991) *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.

Debray, R. (1991a) *Vie et mort de l'image, une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard.

Debray, R. (1994) *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard.

Debray, R. (1997) *Transmettre*, Paris, Odile Jacob.

Debray, R. (1998) «Histoire des quatre M», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, deuxième semestre, Gallimard, p. 7-24.

Debray, R. (1999) *Croire, voir, faire*, Paris, Odile Jacob.

Debray, R. (1999a) «Trace, forme ou message ?», *Les Cahiers de médiologie*, no. 7, premier semestre, Gallimard, p. 27-44.

Debray, R. (2000) *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF.

Debray, R. (2001) *Les Diagonales du médiologue : Transmission, influence, mobilité*, Paris Bibliothèque nationale de France.

Debray, R. (2001a) *Dieu, un itinéraire. Matériaux pour l'histoire de l'Éternel en Occident*, Paris, Odile Jacob.

Debray, R. (2012) *Jeunesse du sacré*, Paris, Gallimard.

- DeBresson, C. (1993) *Comprendre le changement technique*, Ottawa/Bruxelles, Les Presses de l'Université d'Ottawa/Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Deckeyser, A. (2006) *Éthique du sujet: problématiser à partir de Foucault*, Paris, L'Harmattan.
- Decouflé, A.-C. (1991) «Les mœurs de demain», in J. Poirier [sous la dir.], *Histoire des mœurs*, Tome 3, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 135-177.
- Deforge, Y. (1994) «L'évolution des objets techniques», in collectif, *Gilbert Simondon : une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Albin Michel, p. 173-181.
- Deforge, Y. (1982) «Les à-côtés de l'objet», *Milieus*, no. 9, février-mai, p. 38-45.
- Degos, J.-G., (1991) «Histoire de la comptabilité matricielle : de l'amnésie à la réécriture», *Revue Française de Gestion*, mars-avril-mai, p. 18-28.
- Degos, J.-G. (1998) *Histoire de la comptabilité*, Paris, PUF.
- Degos, J.-G. (1998a) *La comptabilité*, Paris, Flammarion.
- Degrange, E. (1824) *La tenue des livres des maîtres de forges*, Paris.
- Delas, J.P. et B. Milly (2009) *Histoire des pensées sociologiques*, 3^e édition, Paris, Armand Colin.
- Deledalle, G. (1990) *Lire Peirce aujourd'hui*, Bruxelles, De Boeck.
- Deleuze, G. (1953) *Empirisme et subjectivité. Essai sur la nature humaine selon Hume*, Paris, PUF.
- Deleuze, G. (1962) *Nietzsche et la philosophie*, Paris, PUF.
- Deleuze, G. (1966) *Le bergsonisme*, Paris, PUF.
- Deleuze, G. (1968) *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1968a) *Différence et répétition*, Paris, PUF.
- Deleuze, G. (1969) *Logique du sens*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1971) *Proust et les signes*, Paris, PUF.
- Deleuze, G. (1981) *Spinoza : philosophie pratique*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1983) *Cinéma 1 - L'image-mouvement*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1985) *Cinéma 2 - L'image-temps*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1986) *Foucault*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1988) *Le pli*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (1988a) «Foucault, historien du présent», *Magazine Littéraire*, septembre, no. 257, p. 51-52.

- Deleuze, G. (1989) «Qu'est-ce qu'un dispositif?» in Collectif, *Michel Foucault philosophe. Rencontre internationale, Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Seuil, p. 185-195.
- Deleuze, G. (1993) *Critique et clinique*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (2002) ««Bergson, 1859-1941», in *L'Île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, p. 28-42.
- Deleuze, G. (2002a) *L'Île déserte et autres textes*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. et C. Parnet (1996) *Dialogues*, Paris, Flammarion.
- Deleuze, G. et F. Guattari (1972) *L'Anti-Œdipe : Capitalisme et Schizophrénie*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. et F. Guattari (1975) *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. et F. Guattari (1980) *Milles plateaux*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. et F. Guattari (1991) *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (2002) *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit.
- Deleuze, G. (2003) *Deux régimes de fous*, Paris, Minuit.
- Delruelle, E. (2003) «Les techniques de soi chez Michel Foucault», in P. Chabot et G. Hottois [sous la dir.] *Les philosophes et la technique*, Paris, Vrin, p. 243-252.
- Delumeau, J. (1978) *La peur en Occident, XIV – XVIII siècle*, Paris, Fayard.
- Delumeau, J. (1989) *Rassurer et protéger*, Paris, Fayard.
- Delvaille, J. (1969) *Essai sur l'histoire de l'idée de Progrès jusqu'à la fin du XVIII siècle*, Réimpression de l'édition de 1910, Genève, Slatkine Reprints.
- Demazière, D. et C. Dubar (1997) *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan.
- Dent, J.F. (1991) «Accounting and Organizational Cultures: A Field Study of the Emergence of a New Organizational Reality», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no 8, p. 705-732.
- Dermer, J.D. (1988) «Control in Organisational Order», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 1, p. 25-36.
- Dermer, J.D. et R"G" Lucas (1986) «The Illusion of Managerial Control», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 6, p. 471-482.
- Deroche-Gurcel, L. (1997) *Simmel et la modernité*, Paris, PUF.
- Derrida, J. (1967) *La grammatologie*, Paris, Minuit.
- Derrida, J. (1967a) *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil.

- Derrida, J. (1972) *La dissémination*, Paris, Seuil.
- Derrida, J. (1978) *La vérité en peinture*, Paris, Flammarion.
- Derrida, J. (1988) *Mémoires, pour Paul de Man*, Galilée.
- Derrida, J. (1993) *Sauf le nom*, Paris, Galilée.
- Derrida, J. (1995) *Mal d'archive*, Paris, Galilée.
- Derrida, J. (1996) «Demeure. Fiction et témoignage», in M. Lisse [sous la dir.] *Passions de la littérature. Avec Jacques Derrida*, Paris, Galilée, p. 13-73.
- Derrida, J. (1999) *Sur parole. Instantanés philosophiques*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Derrida, J. (2001) *Papier machine*, Paris, Galilée.
- Derrida, J. (2003) *Parages*, Paris, Galilée.
- Derrida, J. (2005) *Histoire du mensonge*, Paris, L'Herne.
- Derrida, J. (2005a) *Le parjure, peut-être*, Paris, L'Herne.
- Derrida, J. (2010) *Le problème de la genèse dans la philosophie de Husserl*, Paris, PUF.
- Déry, R. (1994) «Enjeux et controverses épistémologiques dans le champ des sciences administratives», in J.-P. Bouilloud et B.P. Lecuyer [sous la dir.] *L'invention de la gestion : histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 163-190.
- Déry, R. (1995) «L'impossible quête d'une science de la gestion», *Gestion*, vol. 20. No. 3. P. 35-46.
- Déry, R. (1996) «Les défis du contrôle de gestion», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 104-108.
- Descartes, R. (1637) Livre Premier de *La Géométrie*, « Des problèmes qu'on peut construire sans y employer que des cercles et des lignes droites », in *Discours de la méthode*, p.297-314 de l'édition originale (Leyde 1637).
- Descola, P. (2006) *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Descombes, V. (1991) «En guise d'introduction : science sociale, science pragmatique», *Critique*, no 529-530, p. 419-426.
- Descombes, V. (2009) «Reconnaître la diversité des manières de se rapporter à soi», in V. Descombes et C. Larmore [sous la dir.] *Dernières nouvelles du moi*, Paris, PUF, p. 69-97.
- Detienne, M. (1988a) «L'écriture et ses nouveaux objets intellectuels en Grèce» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 7-26.
- Detienne, M. (1988b) «L'espace de la publicité, ses opérateurs intellectuels dans la cité», in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 29-81.

- Detienne, M. (2000) *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil.
- Detienne, M. et J. – P. Vernant (1974) *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Paris, Flammarion.
- Devereux, G. (1980) *De l'angoisse à la méthode*, Paris, Flammarion.
- Dewey, J. (1930) *Human Nature and Conduct*, New York, The Modern Library.
- Dibon, P. (1954) *La philosophie néerlandaise au siècle d'or: l'enseignement philosophique dans les universités à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Tome 1, Paris, Elsevier.
- Diderot & D'Alembert (1751-1765) *Encyclopédie du dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Tome quatrième, Paris.
- Diderot (1971) *Textes choisis*, Tome Deuxième, Paris, Éditions sociales.
- Didi-Huberman, G. (1992) *Ce que nous voyons, ce qui nous regarde*, Paris, Minuit.
- Didi-Huberman, G. (1999) *La demeure, la souche. Appartements de l'artiste*, Paris, Minuit.
- Didi-Huberman, G. (2000) *Devant le temps*, Paris, Minuit.
- Didi-Huberman, G. (2000a) *Être crâne : lieu, contact, pensée, sculpture*, Paris, Minuit.
- Diez, J.R. (2000) «Innovative Networks in Manufacturing: some Empirical Evidence from the Metropolitan Area of Barcelona», *Technovation*, mars, vol. 20, no. 3, p. 139-151.
- Dillard, J.F. et B.H. Burris (1993) «Technocracy and Management Control Systems», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.3, p. 151-171.
- Dillard, J. F. et R. Roslender (2011) «Taking Pluralism Seriously: Embedded Moralities in Management Accounting and Control Systems», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 22, no. 2, février, p. 135-147.
- Dilthey, W. (1942) *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, PUF.
- Dirsmith, M. W. (1998) «Accounting and Control as a Solution to Technical Problems, Political Exchanges and Forms of Social Discourse: the Importance of Substantive Domain», *Behavioural Research in Accounting*, vol. 10, Supplement, p. 65-77.
- Dittmar, N. (2011), «Simondon et Deleuze: l'intensité de l'être», *Rubrique philosophique*, 24 juillet, www.contrepointphilosophique.ch, consulté le 24 novembre 2011.
- Dobb, M. (1969) *Études sur le développement du capitalisme*, Paris, François Maspero.
- Dodier, N. (1990) «Représenter ses actions», in P. Pharo et L. Quéré [sous la dir.] *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, p. 115-148.
- Dodier, N. (1991) «Agir dans plusieurs mondes», *Critique*, no. 429-530, p. 427-458.

- Dodier, N. (1993) «Les arènes des habiletés techniques», in B. Conein et al. [sous la dir.] *Les objets dans l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 115-139.
- Dodier, N. (1995) *Les hommes et les machines : la conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.
- Doehaerd, R., (1971) *Le haut moyen âge occidental : économies et sociétés*, Paris, PUF.
- Dogan M. et R. Pahre (1991) *L'innovation dans les sciences sociales : la marginalité créatrice*, Paris, PUF.
- Dolle, J.-M. (1974) *Pour comprendre Jean Piaget*, Toulouse, Privat.
- Dollé, J.-P. (1981) *Danser maintenant*, Paris, Grasset, p. 24.
- Donadoni, S. [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil.
- Donaldson, L. (1992) «The Weick Stuff: Managing Beyond Games», *Organization Science*, vol. 3, no. 4, p. 461-466.
- Doolin, B. (1999) «Sociotechnical Networks and Information Management in Health Care», *Accounting, Management and Information Technologies*, vol. 9, p. 95-114.
- Doublet, J.-M. (1996) «Des outils de gestion dans les entreprises», *Entreprises et Histoire*, no. 13, p. 5-7.
- Doucet, Y. (1990) «Arguments pour une recherche sur le signe comptable», *Association Française de Comptabilité, Congrès Comptabilité Pluridisciplinarité*, Saint-Maur.
- Douglas, D.C. et G.W. Greenaway (1953) *English Historical Documents*, Tome II, Lonfres, Eyre and Spottiswoode.
- Doz, A. (1994) «Introduction» in F. Hegel, *La théorie de la mesure*, Paris, PUF, p. 9-17.
- Drevet, B. (2008) «Le rôle des représentations sociales au cours du processus de construction d'un outil de gestion», *Comptabilité - Contrôle - Audit*, tome, 14, vol. 2, p. 125-154.
- Dreyfus, H.L. (1983) «De la technè à la technique: le statut ambigu de l'ustensilité dans L'Être et le temps», in M. Haar [sous la dir.] *Cahier de l'Herne Heidegger*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 285-303.
- Dreyfus, H.L. (1992) «La portée philosophique du connexionnisme», in D. Adler, [sous la dir.] *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, p. 349-367.
- Dreyfus, H. et P. Rabinow (1984) «Le pouvoir, comment s'exerce-t-il» in *Michel Foucault, un parcours philosophique. Au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*, Paris, Gallimard, p. 308-321.
- Dreyfus, H. et P. Rabinow (1984a) *Michel Foucault, un parcours philosophique. Au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*, Paris, Gallimard.
- Drucker, P. (1964) «Controls, Control and Management» in C.P. Bonini et al. [sous la dir.] *Management Controls: New Directions In Basic Research*, New York, McGraw-Hill, p. 286-296.

- Drucker, P. (1966) *The Effective Executive*, New York, Harper and Row.
- Drucker, P. (1973) *Management: Tasks, Responsibilities, Practices*, New York, Harper&Row.
- Drucker, P. (1988) «The Coming of the New Organization», *Harvard Business Review*, janvier-février, p. 45-53.
- Drucker, P. (1996) *Structures et changements*, Paris, Village Mondial.
- Dubet, F. (1990) «Action et autoréflexion» in P. Pharo et L. Quéré [sous la dir.] *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, p. 171-193.
- Dubet, F. (1994) *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Dubet, F. (2001) «Rôle et Expérience», in J.-M. Barbier [sous la dir.] *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, p. 71-83.
- Dubet, F. (2011) *Dites-nous, François Dubet, à quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, Armand Colin.
- Dubreuil, H. (1956) *Des robots ou des hommes ? L'œuvre et l'influence de l'ingénieur Taylor*, Paris, Grasset.
- Ducassé, P. (1958) *Les techniques et le philosophe*, Paris, PUF.
- Duclos, D. (1989) *La peur et le savoir : la société face à la science, la technique et leurs dangers*, Paris, La Découverte.
- Ducrocq, C. et al. (2001) «Le suivi de la qualité et des coûts dans les entreprises de services : une enquête sur les pratiques et les outils employés par les départements de contrôle de gestion», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 4, no. 3, septembre, p. 89 - 121.
- Ducrot, O. et T. Todorov (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Dugdale, A. (1999) «Materiality: Juggling Sameness and Difference», J. Law et J. Hassard [sous la dir.] *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, p. 113-135.
- Dulau, P. (2008) *Heidegger. Pas à Pas*, Paris, Ellipses.
- Dumez, H. (1988) «Petit organon à l'usage des sociologues, historiens, et autres théoriciens des pratiques de gestion», *Économies et Sociétés*, no. 8, p. 173-186.
- Dumoncel, J.-C. (2009) *Deleuze face à face*, Vallet, M-editer.
- Dumouchel, P. et J.-P. Dupuis [sous la dir.] (1983) *L'auto-organisation. De la physique au politique*, Paris, Seuil.
- Duncan, R. B. (1972) «Characteristics of Organizational Environments and Perceived Environmental Uncertainty», *Administrative Science Quarterly*, septembre, p. 313-327.
- Dupuy, J. - P. (1982) *Ordres et Désordres : enquête sur un nouveau paradigme*, Paris, Seuil.

- Dupuy, Y. (2003) «Éditorial: Entre simplification et complexification», *Comptabilité-Contrôle-Audit*, vol. 1, mai, p. 3-4.
- Durkheim, E. et M. Mauss (1903) «De quelques formes primitives de classifications», *Année sociologique*, n° 6, reproduit in Mauss, M. (1968) *Essais de sociologie*, Paris, Minuit.
- Durkheim, É. (1968) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- Durkheim, É. (1973) *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Éditeurs (1993) «Hermès», *Thesaurus*, Encyclopadia Universalis, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, p. 1612.
- Éditeurs (1993) «Moyen : philosophie», *Thesaurus*, Encyclopadia Universalis, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, p. 2369.
- Edwards, E.O. et P.W. Bell (1961) *The Theory and Measurement of Business Income*, Berkeley, University of California Press.
- Edwards, J.R. (1989) *A History of Financial Accounting*, Londres, Routledge.
- Eglash, R. (1997) «When Math Worlds Collide: Intention and Invention in Ethnomathematics, Science, Technology, & Human Values», Vol. 22, no 1, hiver, p. 79-97.
- Ein-Dor, P. et E. Segev (1978) «Organizational Context and the Success of Management Information Systems», *Management Science*, juin, p. 1064-1077.
- Eliade, M. (1963) *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard.
- Eliade, M. (1976) *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Tome 1, Paris, Payot.
- Elias, N. (1993) *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- Ellul, J. (1954) *La Technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Armand Colin.
- Ellul, J. (1961) *Histoire des Institutions: l'antiquité*, Paris, PUF.
- Ellul, J. (1977) *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy.
- Ellul, J. (1988) *Le bluff technologique*, Paris, Hachette.
- Ellul, J. (1990) *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Économica.
- Emery, R. E. et E. L. Trist (1969) «Socio-Technical Systems», in F. E. Emery [sous la dir.] *Systems Thinking*, Harmondsworth, Penguin, p. 281-296.
- Emmanuel, C. et al. (1990) *Accounting for Management Control*, 2^e édition, Londres, Chapman and Hall.
- Emmanuel, C. et al. (1992) *Readings in Accounting for Management Accounting*, Londres, Chapman & Hall.

- Engel, P. (1989) *La norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard.
- Enrègle, Y. et R.-A. Thiétart (1985) *Précis de direction et de gestion*, Paris, Éditions D'Organisation.
- Enriquez, E. (1983) *De la horde à l'État : essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard.
- Enriquez, E. (1997) *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Epstein, M. J. et J.-M. Manzoni (1997) «The Balanced Scorecard and Tableau de Bord: Translating Strategy into Action», *Management Accounting*, vol. 79, no. 2, p. 28-36.
- Ernst van Aken, J. (1978) *On the Control of Complex Industrial Organizations*, Boston, Kluwer/Nijhoff.
- Escoffier, M. (1999) «Préface», in L. Collins [sous la dir.] *Questions de contrôle*, Paris, PUF, p. 1-3.
- Escoubas, E. (1995) *L'espace pictural*, Fougères, Encre Marine.
- Espinas, A. (1897) *Les origines de la technologie*, Paris, Félix Alcan.
- Etzioni, A. (1971) *Les organisations modernes*, Bruxelles, Duculot.
- Euske, K. (1984) *Management Control: Planning, Control, Measurement and Evaluation*, Boston, Addison-Wesley.
- Evans, H.A. (1911) *Cost Keeping and Scientific management*, New York, McGraw Hill.
- Everaere, C. (1993) «Le constructivisme : chaînon manquant de l'approche systémique ?», *Économies et Sociétés*, Série Sciences de Gestion, no. 19, octobre, p. 171-202.
- Ewald, F. (1986) «Le messager des dieux», in Dossier Dumézil, *Magazines Littéraires*, no. 229, avril, p. 16-21.
- Ewusi-Mensah, K. (1981) «The External Organizational Environment and its Impact on Management Information Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 6, no. 4, p. 301-316.
- Eymard-Duvernay, F. et E. Marchal (1994) «Les règles en action: entre une organisation et ses usagers», *Revue Française de sociologie*, XXXV, no 1, p. 5-36.
- Ezzamel, M. (1994) «Organizational Change and Accounting: Understanding the Budgeting Systems in its Organizational Context», *Organization Studies*, vol. 15, no. 2, p. 213-240.
- Ezzamel, M. (1994a) «The Emergence of the 'Accountant' in the Institutions of Ancient Egypt», *Management Accounting Research*, vol. 5, p. 221-246.
- Fattal, M. (2001) *Logos, pensée et vérité dans la philosophie grecque*, Paris, L'Harmattan.
- Faure, P. (1986) *La Renaissance*, 8^e édition, Paris, PUF.
- Favier, J. (1987) *De l'or et des épices : naissance de l'homme d'affaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard.

- Favier, J. (1995) *Finance et fiscalité au Bas Moyen Âge*, Paris, SEDES.
- Favret-Saada, J. (1977) *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- Faye, P. (2008) *Les premières utilisations du papier comme outil de gestion dans l'administration angevine provençale*, Montréal, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal.
- Fayol, H. (1962) *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod.
- Fayol, H. (1979) *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod.
- Feagin, J.R. et al. [sous la dir.] (1991) *A Case for the Case Study*, Chapel Hill, The University of North Carolina.
- Febvre, L. (1953) *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.
- Feldman, M.S. et J.G. March (1981) «Information in Organizations as Signal and Symbol», *Administrative Science Quarterly*, vol. 26, p. 171-186.
- Féraud, J.-F. (1788) *Dictionnaire critique de la langue française*, Tome Premier A-D, Marseille, Jean Mossy Pere et Fils, Imprimeur du Roi.
- Fernandez, V. et al. (1996) «Outils de gestion et espaces concurrentiels des PME», *Revue Internationale des PME*, vol. 9, no 1, p. 79-102.
- Ferry, L. et J-D. Vincent (2001) *Qu'est-ce que l'homme ? Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, Paris, Odile Jacob.
- Festugière, A. J. (1965) *La première vie grecque de Saint Pachôme*, Paris, Cerf.
- Finley, M.I., (1975) *L'économie antique*, Paris, Minuit.
- Fiol, M. et A. Solé (1999) «La double nature du contrôle de gestion», in L. Collins [sous la dir.] *Questions de contrôle*, Paris, PUF, p. 31-54.
- Fioleau, B. et P. Mévellec (1995) «Calcul des coûts : les sources de la normalisation», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 86-92.
- Fisher J.G. (1998) «Contingency Theory, Management Control Systems and Firm Outcomes : Past Results and Future Directions», *Behavioral Research in Accounting*, Supplement, vol. 10, p. 47-64.
- Fischer, W.H. (1992) «Review of Etnomatemática by V. D'Ambrosio», *Science, Technology, & Human Values*, vol. 17, no. 4, automne, p. 425.
- Flahault, F. (2008) *Le crépuscule de Prométhée: contribution à une histoire de la démesure humaine*, Paris, Mille et une nuits/Fayard.
- Fleischman, R. K. et al. (1996) «Expanding the Dialogue: Industrial Revolution Costing Historiography», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 7, p. p. 315-337.
- Flesher, T. K. et D.L. Flesher (1979) «Managerial Accounting in an Early 19th Century: German-American Religious Commune», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 4, no. 4, p. 297-304.

- Fleury, C. (2000) *Métaphysique de l'imagination*, Paris, éditions d'écarts.
- Flichy, P. (1995) *L'innovation technique*, Paris, La Découverte.
- Flichy, P. (2001) «La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'Internet», *Réseaux*, no. 109, p. 52-73.
- Fogarty, T. (2011) «The Social Construction of Research Advice: The American Accounting Association Plays Miss Lonelyhearts», *Accounting and The Public Interest*, vol. 11, p. 32-51.
- Folliet, J. (1950) *L'avènement de Prométhée : essai de sociologie de notre temps*, Lyon, Chroniques Sociales de notre temps.
- Foray, D. et al. (1999) *Innovations et performances : approches interdisciplinaires*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Foray, D. (2001) *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte.
- Foucault, M. (1963) *Naissance de la clinique : une archéologie du regard médical*, Paris, PUF.
- Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1966a) «La pensée du dehors», *Critique*, no. 229.
- Foucault, M. (1968) «Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie», *Cahiers pour l'analyse*, no.9, été, p. 9-40.
- Foucault, M. (1969) *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1976) *Histoire de la sexualité : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1977) «Le jeu de Michel Foucault», *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, no. 10, juillet, p. 62-93.
- Foucault, M. (1989) *Résumé des cours 1970-1982*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (2001a) *L'herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2001b) «Réponse à une question» in *Dits et écrits I*, texte no. 58, Paris, Gallimard, p. 701-723.
- Foucault, M. (2001c) «La naissance d'un monde» in *Dits et écrits I*, texte no. 68, Paris, Gallimard, p. 814-817.
- Foucault, M. (2001d) «Nietzsche, la généalogie, l'histoire» in *Dits et écrits I*, texte no. 84, Paris, Gallimard, p. 1004-1024.
- Foucault, M. (2001e) «La volonté de savoir» in *Dits et écrits I*, texte no. 101, Paris, Gallimard, p. 1108-1112.

- Foucault, M. (2001f) «La fonction politique de l'intellectuel» in *Dits et écrits* II, texte no. 184, Paris, Gallimard, p. 109-114.
- Foucault, M. (2001g) «Entretien avec Michel Foucault» in *Dits et écrits* II, texte no. 192, Paris, Gallimard, p. 140-160.
- Foucault, M. (2001h) «Le jeu de Michel Foucault» in *Dits et écrits* II, texte no. 206, Paris, Gallimard, p. 298-329.
- Foucault, M. (2001i) «La torture, c'est la raison» in *Dits et écrits* II, texte no. 215, Paris, Gallimard, p. 390-398.
- Foucault, M. (2001j) «La gouvernementalité» in *Dits et écrits* II, texte no. 239, Paris, Gallimard, p. 635-657.
- Foucault, M. (2001k) «À propos de la généalogie de l'éthique: un aperçu du travail en cours» in *Dits et écrits* II, texte no. 326, Paris, Gallimard, p. 1202-1230.
- Foucault, M. (2001l) «L'écriture de soi» in *Dits et écrits* II, texte no. 329, Paris, Gallimard, p. 1234-1249.
- Foucault, M. (2001m) «Le souci de la vérité» in *Dits et écrits* II, texte no. 350, Paris, Gallimard, p. 1487-1497.
- Foucault, M. (2001n) «Des espaces autres» in *Dits et écrits* II, texte no. 360, Paris, Gallimard, p. 1571-1581.
- Foucault, M. (2001o) «La vie: l'expérience et la science» in *Dits et écrits* II, texte no. 361, Paris, Gallimard, p. 1582-1595.
- Foucault, M. (2001p) «Les techniques de soi» in *Dits et écrits* II, texte no. 363, Paris, Gallimard, p. 1602-1632.
- Foucault, M. (2003) *Le pouvoir psychiatrique*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2004a) *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2008) *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2011) *Leçons sur la volonté de savoir*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Foulquié, F. (1951) *Le problème critique ou problème de la valeur de la connaissance*, Paris, Les Éditions de l'École.
- Fourastié, J. (1968) *La comptabilité*, 11e édition, Paris, PUF.
- Fourez, G. (1992) *La construction des sciences. Les logiques des inventions scientifiques: Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*, 2e édition, Bruxelles, De Boeck Éditions.

- Fowler, G. L. (1888) «Estimating the Cost of Foundry Work», *Transactions*, vol. 10., p. 390-397.
- Francfort I. et al. (1995) *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Frege, G. (1969) *Les fondements de l'arithmétique : recherche logico-mathématique sur le concept de nombre*, Paris, Seuil.
- Freitag, M. (1983) «Ontologie et sciences humaines : réflexions sur la violence de la méthode et le respect de la société», *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 1, septembre, p. 103-127.
- Freitag, M. (1986) *Dialectique et société. Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société*, Vol. 2, Montréal/Lausanne, Saint-Martin/L'Âge d'homme.
- Freitag, M. (1986a) *Dialectique et société. Introduction à une théorie générale du symbolique*, Vol. 1, Montréal/Lausanne, Saint-Martin/L'Âge d'homme.
- Freitag, M. (1998) *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Éditions Nota bene.
- Freitag, M. (2002) *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec/Rennes, Les Presses de l'Université Laval, Presses Universitaires de Rennes.
- Freitag, M. (2008) *L'impasse de la globalisation : une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*, Montréal, Écosociété.
- Freud, S. (1985) *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard.
- Freund, J. (1965) «Introduction» in M. Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 9-116.
- Freund, J. (1993) *L'essence de l'économie*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Friberg, J. (1984) «Numbers and measures in the Earliest Written Records», *Scientific American*, vol. 250, no.2, p. 78-85.
- Friedberg, E (1993) *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.
- Friedberg, E. (1996) «Sociologie et action managériale», *Gérer et comprendre*, mars, p. 16-25.
- Friedman, M. (1997) *Reconsidering Logical Positivism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Friedmann, G. (1945) *Problèmes du machinisme*, Paris, Éditions Sociales Internationales.
- Friedmann, G. (1956) *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard.
- Friedmann, G. (1966) *Sept études sur l'homme et la technique*, Paris, Denoël/Gonthier.
- Fujimura, J.H. et al. (1987) «Méthodes de recherche en sociologie des sciences : travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique» *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 5, no. 2, automne, p. 63-83.
- Fukuyama, F. (1992) *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.

- Furetière, A. (1694) *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam.
- Fuller, S. (2010) «L'interdisciplinarité. La fin de l'image héroïque dans la marche des idées» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 57-76.
- Gadamer, H.-G. (1976) *Vérité et Méthode*, Paris, Seuil.
- Gaffikin, M.J.R. (1981) «Towards a Taxonomy of Historical Research Methods in Accounting», *The Accounting Historians Journal*, décembre, vol. 8, no. 1, printemps, p. 22-62.
- Galison, P. et E. Thompson [sous la dir.] (1999) *The Architecture of Science*, Cambridge, MIT Press.
- Gantt, H.L. (1915) «The Relation between Production and Costs», *Transaction*, vol. 37, p. 109-129.
- Garbutt, D. (1984) «The Significance of Ancient Mesopotamia in Accounting History, *The Accounting Historians Journal*, vol. 11, no. 1, printemps, p. 83-101.
- Garcia, T. (2010-2011) «La fidélité selon Badiou», *Philosophie*, no. 45, décembre-janvier, p. 34-35.
- Garcke, E. et de J. M. Fells, (1887) *Factory Accounts, Their Principles and Practice*, Londres, Crosby, Lockwood & Son.
- Gardella, E. (2003) «Du jeu à la conversation. Le self comme interprétation chez Goffman», *Tracés*, no. 4, p. 21-42.
- Gardey, D. (2008) *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte.
- Gardiner, A. H. (1947) *Ancient Egyptian Onomastica*, Londres, The British Library.
- Garelli, P. (1965) «Asie occidentale ancienne», in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 49-104.
- Garfinkel, H. (2001) «Le programme de l'ethnométhodologie», in M. de Fornel et al. [sous la dir.] *L'ethnométhodologie : une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, p. 31-56.
- Garner, S.P. (1954) *Evolution of Cost Accounting to 1925*, Montgomery, University of Alabama Press.
- Garnsey, P. et R. Saller (1994) *L'empire romain : économie, société, culture*, Paris, La Découverte.
- Garreta, G. (1999) «Situation et objectivité. Activité et émergence des objets dans le pragmatisme de Dewey et Mead», in M. de Fornel et L. Quéré [sous la dir.] *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 35-68.
- Gaudemar, M. de (1994) *Leibniz : de la puissance au sujet*, Paris, Vrin.
- Gaur, A. (1984) *A History of Writing*, Londres, The British Library.

- Gauthier, P. (1985) *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Athènes/Paris, École Française d'Athènes, De Boccard, (BCH, Supplément XII).
- Gauvin, J. (1997) *Naissance des divinités naissance de l'agriculture*, Paris, CNRS/Flammarion.
- Geertz, C. (1996) *Ici et là-bas. L'anthropologie comme auteur*, Paris, Métailié.
- Geertz, C. (1998) «La description dense», *Enquête, La description*, no. 6, p. 73-105.
- Gehlen, A. (2010) *Essais d'anthropologie philosophique*, Paris, Édition de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Geindre, S. (1999) «Confiance et pratiques de réseau», *AIMS, Actes de Colloque*, Paris, 26-28 mai.
- Gerdes, P. (1991) *Lusona: Geometrical Recreations of Africa*, Maputo, E.M. University Press.
- Germain. C. (2004) «La contingence des systèmes de mesure de la performance: les résultats d'une recherche empirique sur le secteur des PME», *Finance, Contrôle Stratégie*, vol. 7, no. 1, mars, p. 33-52.
- Germain, G. (1954) *Homère et la mystique des nombres*, Paris, PUF.
- Gernet, J. (1972) *Le monde chinois*, Paris, Arthaud.
- Gernet, L. (1968) *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, François Maspero.
- Gernet, L. (2001) *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce : étude sémantique*, Paris, Albin Michel.
- Gernet, L. et A. Boulanger (1970) *Le génie grec dans la religion*, Paris, Albin Michel.
- Gerrie, J. (2003) «Was Foucault A Philosopher of Technology», *Techné : Research in Philosophy and Technology*, hiver, no. 2.
- Gerschel, L. (1960) «Comment comptaient les anciens Romains ?», *Latomus*, n° 44, p. 386-397.
- Gervais, M. (1997) *Contrôle de gestion*, 6^e édition, Paris, Économica.
- Gervereau, L. (2000) *Les images qui mentent. Histoire du visuel au XX siècle*, Paris, Seuil.
- Ghyka, M. (1931) *Le nombre d'or*, Paris, Gallimard.
- Ghyka, M. (1952) *Philosophie et mystique du nombre*, Paris, Payot.
- Giardina, A. (1992) «Le marchand», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 303-334.
- Giardina, A. (1992a) «L'homme romain», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 7-24.
- Gil, F. (1993) *Traité de l'évidence*, Grenoble, Millon.

- Gilbert, G. (1738) *An Historical View of the Court of Exchequer, and the King's Revenues*, Londres.
- Gilbert, P. (1998) *L'instrumentation de gestion : la technologie de gestion, science humaine ?*, Paris, Économica.
- Gillepsi D. F. et D.S. Mileti (1977) «Technology and the Study of Organizations: An Overview and Appraisal», *Academy of Management Review*, p. 7-17.
- Gilles, B. [sous la dir.] (1978) *Histoire des techniques*, La Pléiade, Paris, Gallimard.
- Ginzburg, C. (1991) «Représentation : le mot, l'idée, la chose», *Annales ESC*, novembre-décembre, p. 17-31.
- Girard, R. (2001) *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Girin, J. (1981) «Quel paradigme pour la recherche en gestion ?», *Économies et Sociétés*, Cahiers de l'Institut des sciences mathématiques et économies appliquées, Série «Science de Gestion», no. 3, p. 1870-1889.
- Girin, J. (1981a) *Les machines de gestion*, Paris, École Polytechnique.
- Giroux, L. et N. Giroux (2002) *De la prudence, Étude du Charmide de Platon*, Montréal, ERPI.
- Glaser, B.G. et A.L. Strauss (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- Glassner, J.-J. (2000) *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, Paris, Seuil.
- Glötz, G. (1968) *La cité grecque*, Paris, Albin Michel.
- Godard-Desmarets, P.-A. (1827) *Traité général et sommaire de la comptabilité commerciale*, Paris.
- Godelier, M. (2007) *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel.
- Godin, C. (2004) *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard.
- Godowski, C. (2000) «Appréciation du système de coûts bancaires : plaidoyer pour l'adoption d'un réseau d'analyse basé sur les activités », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, no. 3, septembre, p. 45-71.
- Goffi, J.-Y. (1988) *La philosophie de la technique*, Paris, PUF.
- Goffman, E. (1974) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- Golembiewski, R.Y. (1964) «Accounting as a Function of Organisation Theory», *The Accounting Review*, vol. 39, no. 4, p. 333-341.
- Gomm, R. et al. [sous la dir.] (2001) *Case Study Method*, Thousand Oaks, Sage.
- Gooderham, G. (1998) «Un outil puissant : adopter sans encombre le tableau de bord», *CMAmagazine*, septembre, p. 9.

- Goody, J. (1979) *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- Goody, J. (1986) *La logique de l'écriture*, Paris, Armand Colin.
- Goody, J. (1993) *The Interface Between the Written and the Oral*, Londres, Cambridge University Press.
- Goody, J. (1994) *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF.
- Gordon L.A. et D. Miller (1976) «A Contingency Framework for the Design of Accounting Information Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 1, n°1, p. 59-69.
- Gordon L.A. et V.K. Narayan (1984) «Management Accounting Systems, Perceived Environmental Uncertainty and Organization Structure: An Empirical Investigation», *Accounting, Organization and Society*, vol. 9, n° 1, p. 33-47.
- Gorz, A. (1988) *Métamorphoses du travail – Quête de sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- Gosselin, M. (2005) «Un bilan de dix ans de publication dans *Comptabilité, contrôle et audit*», *Actes du colloque*, 26e Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Lille, Mai.
- Gouldner, A. (1954) *Patterns of Industrial Bureaucracy*, Glencoe, The Free Press.
- Gourevitch, A.J. (1989) «Le marchand», in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 267-314.
- Goux, J. – J. (1999) «L'idéologie : opacité et transparence», in P. Descola et al. [sous la dir.] *La production du social : autour de Maurice Godelier*, Paris, Fayard, p. 103-116.
- Govindarajan, V et A.K. Gupta (1985) « Linking Control Systems to Business Unit Strategy: Impact on Performance», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 10, no. 1, p. 51-66.
- Goyard-Fabre, S. (2004) *Philosophie critique et raison juridique*, Paris, PUF.
- Granger, G.-G. (1967) *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier.
- Granger, G.G. (1979) «Théorie et expérience», in J. de la Campagne [sous la dir.] *Philosopher*, Paris, Seuil, p. 341-351.
- Granger, G.-G. (1993) *La science et les sciences*, Paris, PUF.
- Granger, G.-G. (1992) «Épistémologie», *Encyclopaedia Universalis*, vol. 8, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 565-572.
- Granlund, M. et J. Mouritsen (2003) «Introduction: Problematizing the Relationship Between Management Control and Information Technology», *European Accounting Review*, vol. 12, no. 1, p. 77-83.
- Granovetter, M.S. (1973) «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, p. 1360-1380.

- Granovetter, M.S. (1985) «Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness», *American Journal of Sociology*, vol. 91, p. 481-510.
- Gras, A. (1993) *Grandeur et dépendance. Sociologie des macro-systèmes techniques*, Paris, PUF.
- Gras, A. (2003) *Fragilité de la puissance : se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard.
- Graves, O. F. et al. (1996) «Pictures and the Bottom Line: The Television Epistemology of U.S. Annual Reports», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 21, no. 1, p. 57-88.
- Grawitz, M. (1983) *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- Grawitz M., (1990) *Méthodes des sciences sociales*, 8 éd., Dalloz, Paris.
- Grawitz, M. (1996) *Méthodes des sciences sociales*, 10 éd., Dalloz, Paris.
- Gray, S.J. (1988) «Towards a Theory of Cultural Influence on the Development of Accounting Systems Internationally», *Abacus*, vol. 24, no. 1, p. 1-15.
- Grayson, A. K. (1987) *Assyrian Rulers of the Third and Second Millennia BC (to 1115 BC)*, Toronto, University of Toronto Press.
- Grayson, A. K. (1991) *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC (1114-859 BC)*, Toronto, University of Toronto Press.
- Grayson, A. K. (1996) *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC II (858-745 BC)*, Toronto, University of Toronto Press.
- Greenwood, R. et C.R. Hinings (1988) «Organizational Design Types, Tracks and the Dynamics of Strategic Change», *Organization Studies*, vol. 9, no. 3, p. 293-316.
- Grimal, P. (1986) *Cicéron*, Paris, Fayard.
- Grimand, A. (2006) «Introduction : l'appropriation des outils de gestion, entre rationalité et construction de sens», in A. Grimand [sous la dir.] *L'appropriation des outils de gestion. Vers de nouvelles perspectives théoriques?*, St-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 13-28.
- Grimberg, C. (1974) *De l'aube des civilisations aux débuts de la Grèce antique*, Paris, Marabout.
- Grize, J. B. (1996) *Logique naturelle des communications*, Paris, PUF.
- Grondin, J. (1987) *Le tournant dans la pensée de Martin Heidegger*, Paris, PUF.
- Gros, F. (2004) «Michel Foucault, une philosophie de la vérité», in M. Foucault, *Philosophie, anthologie*, Paris, Gallimard, p. 11-25.
- Gros, F. (2008) «Situation du cours», in M. Foucault, *Le gouvernement de soi et des autres*, Paris, Gallimard/Seuil, p. 347-361.
- Gualandi, A. (1998) *Deleuze*, Paris, Les Belles Lettres.

- Guedj, N. et al. (1995) *Le contrôle de gestion : pour améliorer la performance de l'entreprise*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Guenancia, P. (2009) *Le regard de la pensée : philosophie de la représentation*, Paris, PUF.
- Guénon, R. (1945) *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, Paris, Gallimard.
- Guérée, B. (1968) «Espace et État dans la France du Bas Moyen Âge», *Annales, Économies, Sociétés*, vol. 23, no. 4, p. 744-758.
- Guibert, J. et G. Jumel (1997) *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Guibert, J. et G. Jumel (2002) *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin.
- Guibert, L. (1892) *De l'importance des livres de raison au point de vue archéologique*, Caen, Henri Delesques Imprimeur-Libraire.
- Guigo, D. (1994) *Ethnographie des hommes, des usines et des bureaux*, Paris, L'Harmattan.
- Guillaume, M. (1978) *Éloge du désordre*, Paris, Gallimard.
- Guillaume, M. (1999) *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie.
- Guitel, G. (1975) *Histoire comparée des numérations écrites*, Paris, Flammarion.
- Guinchard, J.-J. (2006) *Max Weber, vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses.
- Guineret, H. et A. Milanese [sous la dir.] (2004) *La propriété: le propre, l'appropriation*, Paris, Ellipses.
- Gullberg, J. (1997) *Mathematics: From the Birth of Numbers*, New York, W. W. Norton.
- Gumb, B. (1996) «Vers la gestion du contrôle», *Revue Française de Comptabilité*, mai, p. 65-68.
- Gurvitch, G. (1961) *Structures sociales et démocratie économique*, Institut de Sociologie Solvay, IIIe Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de langue française, Bruxelles.
- Gurvitch, G. [sous la dir.] (1963) *Traité de sociologie*, Tome II, Paris, PUF.
- Gusdorf, G. (1951) *Mémoire et personne. Tome II: Dialectique de la mémoire*, Paris, PUF.
- Gusdorf, G. (1953) *Mythe et métaphysique*, Paris, Flammarion.
- Gusdorf, G. (1957) «Pour une histoire des sciences de l'homme», *Diogène*, no. 17, p. 104-128.
- Gusdorf, G. (1959) «Sur l'ambiguïté des sciences de l'homme», *Diogène*, no. 26, p. 57-81.
- Gusdorf, G. (1960) *Introduction aux sciences humaines*, Paris, Belles Lettres.
- Gusdorf, G. (1961) «Projet de recherche interdisciplinaire dans les sciences humaines», *Rapport*

de recherche, Paris, UNESCO.

Gusdorf, G. (1962) *Signification humaine de la liberté*, Paris, Payot.

Gusdorf, G. (1963) «Pour une recherche interdisciplinaire», *Diogène*, no. 42, p. 122-142.

Gusdorf, G. (1966) «Universitas Scientiarum», *Communication*, Conférence de l'Association internationale des Universités de langue française, Liège, avril.

Gusdorf, G. (1967) *Les origines des sciences humaines*, Paris, Payot.

Gusdorf, G. (1967a) «From Metaphysics to Metahumanity», *Social Research*, vol. 34, n° 1, printemps, [Reproduction in University Microfilms International (New York), microfilm, vol. 1-37, 1934-70, série: "New School for Social Research"], p. 86-112.

Gusdorf, G. (1967b) *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Paris, Les Belles Lettres.

Gusdorf, G. (1968) «Éthologie et métaphysique : l'unité des sciences humaines», in J. Poirier, [sous la dir.] *Éthologie générale*, Encyclopédie de la pléiade, Paris, Gallimard, p. 1772-1815.

Gusdorf, G. (1968a) «Interdisciplinaire (Connaissance)», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 8, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 1086-1090.

Gusdorf, G. (1968b) «Sciences Humaines», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 14, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 767-772.

Gusdorf, G. (1969) *La révolution galiléenne*, Tome 1, Paris, Payot.

Gusdorf, G. (1971) *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot.

Gusdorf, G. (1972) *Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières*, Paris, Payot.

Gusdorf, G. (1976) «Prefácio» in Japiassu, Hilton, *Interdisciplinaridade e patologia do saber*, Rio de Janeiro, Imago, p. 26 (Logoteca).

Gusdorf, G. (1977) «A interdisciplinaridade» *Ciências Humanas*, Rio de Janeiro, Gama Filho, v. 1, no. 2, p.13-22.

Gusdorf, G. (1977a) «Passé, présent, avenir de la recherche interdisciplinaire», *Revue Internationale des Sciences Sociales.*, XXIX, no. 4, pp. 627-648.

Gusdorf, G. (1984) *Mythe et Métaphysique*, Paris, Flammarion.

Gusdorf, G. (1988) *Les révolutions de France et d'Amérique*, Paris, Perrin.

Gusdorf, G. (1989) «Réflexions sur l'interdisciplinarité», *Bulletin de Psychologie*, Tome XLII, no 397, p. 871-885.

Guyon, C. (1990) «L'irrésistible mutation du Contrôle de Gestion», *Échanges*, no. 92, 4^e Trimestre, p. 37-42.

Haber, S. [sous la dir.] (2004) *L'action en philosophie contemporaine*, Paris, Ellipses.

- Habermas, J. (1968) *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard.
- Habermas, J. (1973) *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard.
- Habermas, J. (1975) *Théorie et pratique*, 2 volumes, Paris, Payot.
- Habermas, J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 1, Paris, Fayard.
- Habermas, J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 2, Paris, Fayard.
- Habermas, J. (1987a) *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF.
- Habermas, J. (2001) *Vérité et justification*, Paris, Gallimard.
- Habermas, J. (2003) «Trente ans plus tard: remarques sur *Connaissance et intérêt*», in Renault, E. et Y. Sintomer, Y. [sous la dir.] *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, pp. 93-102.
- Habermas, J. (2006) *Théorie et pratique*, 2^{ème} édition, Paris, Payot.
- Hacking, I. (1989) «L'amélioration de soi», in D. Couzens Hoy [sous la dir.] *Michel Foucault. Lectures critiques*, Bruxelles, De Boeck, p. 257-262.
- Hacking, I. (2002) *Historical Ontology*, Cambridge, Harvard University Press.
- Hage, J. et M Aiken (1969) «Routine Technology, Social Structure and Organizational Goals», *Administrative Science Quartely*, vol. 6, septembre, p. 366-376.
- Haka, S.F. et al. (1985) «Sophisticated Capital Budgeting Selections Techniques and Firm Performance», *The Accounting Review*, vol. 60, no. 4, p. 651-669.
- Hall, E.T. (1959) *Le langage silencieux*, Paris, Mame.
- Halsey, F.A. (1893) «Cost of Manufacture», *Transactions*, vol. 15, p. 627-628.
- Hamel, J. (1997) *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Hamel, J. (1997a) *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan.
- Hamel, J. [sous la dir.] (2010) *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan.
- Hamel, J. (2010a) «L'objet d'analyse comme point d'orgue de l'analyse interdisciplinaire», in J. Hamel. [sous la dir.] *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan, p. 12-28.
- Hamel, J. (2011) «De l'utilité de la réflexion sur l'utilité de la sociologie», *SociologieS, Débats*, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 07 janvier 2012, URL : <http://sociologies.revues.org/3553>.
- Hamelin, O. (1985) *Le Système d'Aristote*, Paris, Vrin.

- Hatchuel, A. et B. Weil (1992) *L'expert et le système : gestion des savoirs et métamorphose des acteurs dans l'entreprise industrielle*, Paris, Économica.
- Hatchuel, A. (2001) «Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective», in A. David et al. [sous la dir.] *Les nouvelles fondations des sciences de la gestion*, Paris, Vuibert/FNEGE, p. 1-34.
- Hatchuel, A. et al. [sous la dir.] *Gouvernement, organisation et gestion: l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Hardt, M. et A. Negri (2000) *Empire*, Paris, Exils Éditeur.
- Hatzfeld, J. (1967) *Histoire de la Grèce ancienne*, Paris, Payot.
- Have, O. ten, (1986) *The History of Accountancy*, 2^e édition, Palo Alto, Bay Books.
- Hayat, P. (2009) «Emmanuel Levinas: une intuition du social», *Le philosophe*, no.32, p. 127-137.
- Hayek, F. von (1953) *Scientisme et sciences sociales*, Paris, Plon.
- Hayek, F. (1995) *Droits, législation, liberté*, Paris, PUF.
- Hayes, D. C. (1977) «The Contingency Theory of Management Accounting», *The Accounting Review*, vol. 44, no. 1, p. 22-39.
- Hayes, R.H. et W.J. Abernathy (1980) «Managing our Way to Economic Decline», *Harvard Business Review*, vol. 58. No. 4, p. 67-77.
- Hedberg, B. et S. Jönsson (1978) «Designing Semi-confusing Information Systems for Organizations in Changing Environments», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 3, no. 1, p. 47-64.
- Heers, J. (1959) *Le livre de comptes de Giovanni Piccamiglio homme d'affaires Génois (1456-1459)*, Paris, SEVPEN.
- Heidegger, M. (1958) *Essais et conférences*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1962) *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1964) *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Aubier.
- Heidegger, M. (1964a) *Être et temps*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1967) *Introduction à la métaphysique*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1968) *Questions I*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1971) *Qu'est-ce qu'une chose ?*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1977) *Écrits politiques*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1981) *Concepts fondamentaux*, Paris, Gallimard.

- Heidegger, M. (1986) *Être et temps*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (1990) *Langue de tradition et langue technique*, Paris, Lebeer-Hossman.
- Heidegger, M. (2001) *De l'essence de la vérité*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (2006) *Prolégomènes à l'histoire du concept de temps*, Paris, Gallimard.
- Heidegger, M. (2012) *Ontologie. Herméneutique de la factivité*, Paris, Gallimard.
- Heinsohn, G. et O. Steiger (1989) «The Veil of Barter: the Solution to the Task of Obtaining Representations of an Economy in Which Money is Essential», in J.A. Kregel [sous la dir.], *Inflation and Income Distribution in Capitalist Crisis*, Londres, Macmillan Press.
- Helfer, J.-P. et J.P. Milot (1996) «Les principaux débats comptables», *GREGOR*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, no. 13.
- Helmer, D. (1992) *La domestication des animaux par les hommes préhistoriques*, Paris, Masson.
- Hemenway, P. (2008) *Le code secret. La formule mystérieuse qui régit les arts, la nature et les sciences*, Lugano, Evergreen.
- Hénaff, M. (2002) *Le prix de la vérité : le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Seuil.
- Hennart J. F. (1993) «Control in Multinational Firms: the Role of Price and Hierarchy», in S. Goshal et D. Westney [sous la dir.] *Organization Theory and The Multinational Corporation*, New York, St Martin's Press, p. 157-181.
- Hennion, A. (1993) *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié.
- Hennis, W. (1996) *La problématique de Max Weber*, Paris, PUF.
- Hérodote (1850) *Histoire*, Tome deuxième, Paris, Charpentier Libraire-Éditeur.
- Herremans, M. et al. (1991) «Impact of Automation on Cost Accounting», *Accounting and Business Research*, vol. 21, no. 82, p. 147-155.
- Herrenschmidt, C. (1999) «Écriture, monnaie, réseaux : inventions des Anciens, inventions des Modernes», *Le Débat*, no. 106, septembre-octobre, p. 37-65.
- Herrenschmidt, C. (2000) «L'Internet et les réseaux», *Le Débat*, no. 110, mai-août, p. 101-112.
- Herrenschmidt, C. (2007) *Les trois écritures : langue, nombre, code*, Paris, Gallimard.
- Heydebrand, W. (1979) «The technocratic Administration Justice», *Research in Law and Society*, p. 29-64.
- Hildesheimer, F. (1985) «Insinuation, contrôle des actes et absolutisme», *Bibliothèque de l'école des chartes*, volume 143, no. 143-1, p. 160-170.
- Hines, R.D. (1988) «Financial Accounting: in Communicating Reality, We Construct Reality», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 3, p. 251-261.

Hines, R. D. (1989) «Financial Accounting Knowledge, Conceptual Framework Projects and The Social Construction of The Accounting Profession», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 2, no. 2, p. 72-92.

Hines, R. D. (1991) «The FASB's Conceptual Framework, Financial Accounting and The Maintenance of the Social World», *Accounting, Organizations and Society*, vol. vol 16, no. 3, p. 313-331.

Hirschheim, R.A. (1985) «Information Systems Epistemology: An Historical Perspective», in E. Mumford et al. [sous la dir.] *Research Methods in Information Systems*, North-Holland, Elsevier Science Publishers, p. 13-36.

Hirschhorn, L. (1984) *Beyond Mechanization: Work and Technology in a Postindustrial Age*, Cambridge, MIT Press.

Hirsh, M. et al. (1994) *Accounting and Communication*, Cincinnati, Southern Western.

Hocquet, J.-C. (1992) «Métrologie historique», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 15, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 237-244.

Hocquet, J.-C. (1995) *La métrologie historique*, Paris, PUF.

Hofbeck, M.-E. (1995) *Révolution paradigmatique en comptabilité de gestion*, Mémoire de maîtrise, Montréal, École des Hautes Études Commerciales.

Hofstede, G. (1968) *The Game of Budget Control*, Londres, Tavistock Institute.

Hofstede, G. (1977) *Contrôle budgétaire : les règles du jeu*, Paris, Éditions Hommes et Techniques.

Hofstede, G. (1978) «The Poverty of Management Control Philosophy», *Academy of Management Review*, juillet, p. 450-461.

Hofstede, G. (1981) «Management Control of Public and Not-for-Profit Activities», *Accounting, Organizations and Society*, vo. 6, no.3, p. 193-211.

Homère (1965) *L'Odyssée*, Paris, Garnier-Flammarion.

Honneth, A. (2007) *La réification: petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard.

Hopper, T. et al. (1987) «Accounting for Accounting: Towards the Development of a Dialectical View», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 5, p. 427-456.

Hopper, T. et P. Armstrong (1991) «Cost Accounting: Controlling Labour and The Rise Of Conglomerates», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 405-438.

Hopper, T. et A. Powell (1985) «Making Sense of Research in the Organizational and Social Aspects of Management Accounting», *Journal of Management Studies*, p. p. 429-465.

Hopwood, A. G. (1973) *An Accounting System and Managerial Behaviour*, Saxon House, D.C. Heath.

- Hopwood, A. G. (1974) *Accounting and Human Behaviour*, Upper Saddle River, Prentice-Hall.
- Hopwood, A. G. (1978) «Accounting, Research and the World of Action», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 3, no. 2, p. 93-95.
- Hopwood, A. G. (1983) «On Trying to Study Accounting in the Contexts in which it Operates», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no 2/3, p. 287-305.
- Hopwood, A. (1987) «The Archeology of Accounting Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 3, p. 207-234.
- Hopwood, A. G. (1988) *Accounting from the Outside: The Collected Papers of A.G. Hopwood*, New York, Garland.
- Hopwood, A.G. et P. Miller [sous la dir.] (1994) *Accounting as Social and Institutional Practice*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Horngren, C.T. (1989) «Cost and Management Accounting: Yesterday and Today», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 1, automne, p. 21-32.
- Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1986) «Accounting and the Examination: A Genealogy of Discipline Power», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no 2, p. 105-136.
- Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1988) «The Genesis of Accountability: the West Point Connections», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no 1, p. 37-73.
- Hoskin, K.W. et R.H. Macve (1993) «Accounting as Discipline: The Overlooked Supplement» in E. Messer-Davidow et al. [sous la dir.] *Knowledges: Historical and Critical Studies in Disciplinary*, Charlottesville, University Press of Virginia, p. 25-53.
- Hottois, G. (1984) *Le signe et la technique*, Paris, Aubier.
- Hottois, G. (2002) *Technoscience et sagesse ?*, Paris, Pleins Feux.
- Houdart, S. et O. Thiery [sous la dir.] (2011) *Humains non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Houle, G. (1993) «L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique», in E. Enriquez et al. [sous la dir.] *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 39-53.
- Howell, R.A. et al. (1992) *Cost Management for Tomorrow: Seeking the Competitive Edge*, Financial Executives Research Foundation.
- Huber, G.P. (1984) «The Nature and Design of Post-Industrial Organizations», *Management Science*, vol. 30, no. 8, p. 928-951.
- Hubert, B. et J. Bonnemaire (2000) «La construction des objets dans la recherche interdisciplinaire finalisée: de nouvelles exigences pour l'évaluation», *Nature Sciences Sociétés*, vol. 8, no. 3, juillet-septembre, p. 5-19.

- Huberman, A.M. et M. B. Miles (1991) *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Hugues, T.P. (1989) «The Evolution of Large Technological Systems» in Bijker, W. et al. [sous la dir.], *The Social Construction of Technological System*, Cambrige, MIT Press, p. 51-82.
- Hunton, J.E. (2002) «Blending Information and Communication with Accounting Research», *Accounting Horizons*, vol. 16, no. 1, mars, p. 55-67.
- Hurford, J. R. (1987) *Language and Number*, Oxford, Blackwell.
- Husserl, E. (1950) *Ideen I*, Paris, Gallimard.
- Husserl, E. (1959) *Recherches logiques*, Tome 1, Paris, PUF.
- Husserl, E. (1992) *Philosophie de l'arithmétique*, Paris, PUF.
- Ifrah, G. (1981) *Histoire universelle des chiffres: lorsque les nombres racontent les hommes*, Paris, Seghers.
- Ifrah, G. (1994) *Histoire universelle des chiffres: l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul*, 2 Tomes, Paris, Robert Laffont.
- Igbaria, M. (1994) «An Examination of the Factors Contributing to Microcomputer Technology Acceptance», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 4, no.4, p. 205-224.
- Ijiri, Y. (1967) *The Foundations of Accounting Measurement*, Londres, Prentice-Hall.
- Imbert, J. (1965) *Histoire économique: des origines à 1789*, Paris, PUF.
- Index, (1993) *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur.
- Inhelder, B. et al. [sous la dir.] (1977) *Épistémologie génétique et équilibration*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Iribarne, Philippe d', (1999) «Mythes de fondation et anthropologie de l'Occident "moderne"», in P. Descola et al. [sous la dir.] *La production du social : autour de Maurice Godelier*, Paris, Fayard, p. 457-465.
- Isambert, F.-A. (1985) «Un "programme fort" en sociologie de la science ?», *Revue française de sociologie*, XXVI, P. 485-508.
- Izard, M. et P. Smith (1979) *La fonction symbolique*, Paris, Gallimard.
- Janicaud, D. (1985) *La puissance du rationnel*, Paris, Gallimard.
- Jankélévitch, V. (1980) *Le Je-ne-sais-pas-quoi et le Presque-rien*, Tome II, Paris, Seuil.
- Janssen, R.M. et J.J. Janssen (1990) *Growing Up in Ancient Egypt*, Londres, The Rubicon Press.
- Janz, N. (1997) «Le symbole cassirérien entre voiles et dévoilement», *Études de lettres*, no. 1-2, p. 143-162.

- Jarrige, F. et R. Morera (2005) «Technique et imaginaire. Approches historiographiques», *Hypothèses*, no. 1, p. 163-174.
- Jaspers, K. (1951) *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon.
- Jaspers, K. (1970) *Essais philosophiques*, Paris, Plon.
- Jayyusi, L. (2010) *Catégorisation et ordre moral*, Paris, Économica.
- Jeanneret, Y. (1998) «La médiographie à la croisée des chemins», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 93-104.
- Jeanneret, Y. (2007) *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Villeneuve, Presses Universitaires du Septentrion.
- Jeanet, A. (1998) «Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception.», *Sociologie du Travail*, no. 3, p. 291-316.
- Jeannin, P. (1957) *Les marchands au XVI^e siècle*, Paris, Seuil.
- Jeanet, A. (1998) «Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception», *Sociologie du travail*, no. 3, p. 291-316.
- Jeffrey, D. (2000) «La toute-puissance techno-scientifique : le râteau et le sacré», in S. Cantin et R. Mager [sous la dir.] *L'Autre de la technique : perspectives multidisciplinaires*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, p. 157-176.
- Joerges, B. et B. Czarniawska (1998) «The Question of Technology, or How Organizations Inscribe the World», *Organization Studies*, vol. 19, no. 3, p. 363-385.
- Joffe, P. et G. Koenig (1992) *Gestion stratégique, l'entreprise, ses partenaires adversaires et leurs univers*, Paris, Éditions Litec.
- Johannessen, J.- A. et al. (1999) «Aspects of Innovation Theory Based on Knowledge-Management», *International Journal of Information Management*, avril, vol. 19, no. 2, p. 121-140.
- Johnson, H.T. (1972) «Early Cost Accounting for Internal Management Control : Lyman Mills in the 1855», *Business History Review*, vol. 46, hiver, p. 466-474.
- Johnson, H.T. (1978) «Management Accounting in an Early Multidivisional Organization: General Motors in the 1920», *Business History Review*, vol. 52, no. 4, p. 490-517.
- Johnson, H.T. (1983) «The Search for gain in Markets and Firms: A review of the Historical Emergence of Management Accounting Systems», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no 2/3, p. 139-146.
- Johnson, H.T. (1992) *Relevance Regained: From Top-Down Control to Bottom-Up Empowerment*, New York, The Free Press.
- Johnson, H.T. (1994) «Relevance Regained: Total Quality Management and the Role of Management Accounting», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 5, no.3, p. 259-267.

- Johnson, H.T. et R.S. Kaplan (1991) *The Rise and Fall of Management Accounting*, Boston, Harvard Business School Press.
- Johnson, P. (1995) «Towards an Epistemology for Radical Accounting: Beyond Objectivism and Relativism», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 6, no. 6, p. 485-509.
- Joly, H. (1994) *Le renversement platonicien, logos, épistémè, polis*, Paris, Vrin.
- Jonas, H. (1990) *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf.
- Jonas, H. (1997) «La technique moderne comme sujet de réflexion éthique», in M. Neuberg [sous la dir.] *La responsabilité*, Paris, PUF, p. 227-241.
- Jones, C.S. (1992) «The Attitudes of Owner-Managers Towards Accounting Control Systems Following Management Buyout», *Accounting Organizations and Society*, vol. 17, no. 2, p. 151-168.
- Jones, M.J. et P.A. (1994) «Accounting Narratives: A Review of Empirical Studies of Content and Readability», *Journal of Accounting Literature*, vol. 13, p. 142-184.
- Jones, T.B. (1956) «Bookkeeping in Ancient Sumer», *Archaeology*, no. 9, p. 17.
- Jones, T.C. (1992) «Understanding Management Accountants: the Rationality of Social Action», *Critical perspectives on Accounting*, vol. 3, p. 225-257.
- Jönsson, S. (1992) «Accounting for Improvement: Action Research on Local Management Support», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 2, no.2, p. 99-115.
- Jönsson, S. et N. B. Macintosh (1997) «Cats, Rats, and Ears: Making the Case for Ethnographic Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 22, no. 3/4, p. 367-386.
- Jorion, P. (2009) *Comment la vérité et la réalité furent inventées*, Paris, Gallimard.
- Josiah, J. et al. (2010) «Accounting for Privatisation in Africa? Reflection from a Critical Interdisciplinary Perspectives», *Critical Perspectives in Accounting*, vol. 21, no. 5, p. 374-389.
- Jourré, M. et B. Jourré (2007) «Une approche narrative des outils de gestion», *Revue Française de Gestion*, vol. 5, no. 174, p. 77-92.
- Jullien, F. (1996) *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset.
- Jullien, F. (1998) «Le concept de l'efficacité – approche chinoise et occidentale», *CONDOR : Actes du Séminaire Contradictions et Dynamique des Organisations. Approches pluridisciplinaires de la question des marchés*, CNRS/Fédération des Recherches sur les Organisations et leur gestion, p. 97-113.
- Jullien, F. (2012) *L'écart et l'entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l'altérité*, Paris, Galilée.
- Jünger, E. (1969) *Chasses subtiles*, Paris, Christian Bourgeois.
- Jünger, E. (1970) *Le nœud gordien*, Paris, Christian Bourgeois.

- Jünger, E. (1995) *Les nombres et les dieux/Philémon et Baucis*, Paris, Christian Bourgeois.
- Kaghan, W. et G.C. Bowker (2001) «Out of Machine Age?: Complexity, Sociotechnical Systems and Actor Network Theory», *Journal of Engineering and Technology Management*, vol. 18, p. 253-269.
- Kallinikos, J. (1995) «The Architecture of the Invisible: Technology is Representation», *Organization*, vol. 2, no. 1, p. 117-140.
- Kant, E. (1944) *Critique de la raison pure*, Paris, PUF.
- Kant, E. (1960) *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Paris, Vrin.
- Kant, E. (1993) *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Paris, Flammarion.
- Kaplan, R. (1995) «Des contrôleurs de gestion aux managers de coûts», *L'Expansion Management Review*, décembre, p. 46-52.
- Kaplan, R.S. (1983) «Measuring Manufacturing Performance: a New Challenge to Management Accounting Research», *The Accounting Review*, vol. 58, no. 4, p. 686-705.
- Kaplan, R.S. (1984) «The Evolution of Management Accounting», *The Accounting Review*, vol. 59, no. 3, pp. 390-418.
- Kaplan, R.S. (1985) «Accounting Lag: The Obsolescence of Cost Accounting Systems», in K.B. Clark et al. [sous la dir.] *The Uneasy Alliance: Managing the Productivity-Technology Dilemma*, Boston, Harvard Business School Press.
- Kaplan, R.S. (1986) «The Role for Empirical Research in Management Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 429-452.
- Kaplan, R.S. (1988) «One Cost System isn't Enough», *Harvard Business Review*, vol. 88, no. 1, p. 61-66.
- Kaplan, R.S. (1993) «Research Opportunities in Management Accounting», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 5, p. 1-14.
- Kaplan, R.S. (1996) «Mobil USM&R (A): Linking the Balanced Scorecard», *Case # 9-197-026*, Boston, Harvard Business School.
- Kaplan, R.S. et D.P. Norton (1993) «The Balanced Scorecard: Measures that Drive Performance», *Harvard Business Review*, janvier-février, p. 71-79.
- Kaplan, R.S. et D.P. Norton (1996) *The Balanced Scorecard*, Cambridge, Harvard Business School Press.
- Kaplan, R. et D. Norton (1998) *Le tableau de bord prospectif*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Karoui-Bouchoucha, F. (2010) *Spinoza et la question de la puissance*, Paris, L'Harmattan.
- Karpik, L. (2007) *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard.

- Kasanen, E. (1993) «The Constructive Approach in Management Accounting Research», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 5, automne, p. 243-264.
- Keating, P. J. (1995) «A Framework for Classifying and Evaluating the Theoretical Contributions of Case Research in Management Accounting», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 7, automne, p. 66-86.
- Keller, O. (2001) «Éléments pour une préhistoire de la géométrie», *L'Anthropologie*, no. 105, p. 307-349.
- Kelsen, H. (1996) *Théorie générale des normes*, Paris, PUF.
- Khandwalla, P.N. (1972) «The Effects of Different Types of Competition on the Use of Management Controls», *Journal of Accounting Research*, p. 275-285.
- Khemakhem, A. et J.L. Ardoin (1971) *Introduction au contrôle de gestion*, Paris, Bordas.
- Khoa, L. H. (2000) *Liens méthodologiques et parenté épistémologique entre les sciences sociales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Kierkegaard, S. (1946) *Crainte et tremblement*, Paris, Aubier.
- Kierkegaard, S. (1948) *Riens philosophiques*, Paris, Gallimard.
- Kilani, M. (1994) «Du terrain au texte», *Communications*, no. 58, p. 45-61.
- King, M. et al. (1991) «Information technology and the Changing Role of Management Accountants», in D. Ashton et al.[sous la dir.] *Issues in Management Accounting*, New York, Prentice-Hall, p. 294-312.
- Klammer, A. et D. McClokey (1992) «Accounting as the Master Metaphor of Economics», *The European Accounting Review*, p. 145-160.
- Klammer, T.P. (1972) «Empirical Evidence of the Adoption of Sophisticated Capital Budgeting Techniques», *Journal of Business*, juillet, p. 387-397.
- Klammer, T.P. (1973) «The Association of Capital Budgeting Techniques with Firm Performance», *The Accounting Review*, vol. 48, avril, p. 353-364.
- Klemm, F. (1966) *Histoire des techniques*, Paris, Payot.
- Klossowski, P. (1997) *La monnaie vivante*, Paris, Payot & Rivages.
- Knorr-Cetina, K. (1999) *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*, Cambridge, Harvard University Press.
- Kogima, O. (1995) *Accounting History*, Tokyo, Moriyama Shoten.
- Kojève, A. (1947) *Introduction à la lecture de Hegel*, Paris, Gallimard.
- Kolski, C. [sous la dir.] (2001) *Analyse et conception de l'IHM : Interaction homme-machine pour les systèmes d'information*, vol 1, Paris, Hermès.

- Kolski, C. [sous la dir.] (2001a) *Environnement évolués et évaluation de l'IHM : Interaction homme-machine pour les systèmes d'information*, vol 2, Paris, Hermès.
- Koontz, H. et C. O'Donnell (1980) *Management : principes et méthodes de gestion*, Montréal, McGraw-Hill.
- Koontz, H. et R.W. Bradspies (1972) «Managing Though Feed forward Control», *Business Horizons*, vo. 4, no. 3, juin, p. 24-36.
- Kouassi N'dri, M. (2011) «Gilbert Simondon: un optimisme technique sans illusion», *Rubrique Philosophique*, www.contrepointphilosophique.ch, janvier, consulté le 12 janvier 2012, 13 pages.
- Koyré, A. (1948) «Du monde de l'à peu près à l'univers de la précision», *Critique*, no. 28, p. 806-883.
- Koyré, A. (1971) *Études d'histoire de la pensée philosophique*, Paris, Gallimard.
- Kramer, S.A. (1975) *L'histoire commence à Sumer*, Paris, Arthaud.
- Kremer Marjetti, A. (2003) «De l'unité de la science à la science unifiée: de Comte à Neurath», in A. Petit [sous la dir.] *Auguste Comte: trajectoires positivistes, 1798-1998*, Paris, L'Harmattan, p. 189-204.
- Kuhn, T. (1972) *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- Labardin, P. et M. Nikitin (2007) «Les mots et les choses (de la comptabilité)», *Communication*, 12^{ème} Journées d'Histoire en Comptabilité et en Management, Lille, mars.
- Laborit, H. (1985) «Niveaux d'organisation biologiques, comportements et structures psychosociales productivistes», in A. Chanlat et M. Dufour [sous la dir.] *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Montréal, Québec/Amérique, p. 51-67.
- Lachière-Rey, M. (1994) «De la mesure en physique et en cosmologie», in J.-C. Beaune [sous la dir.] *La mesure*, Paris, Champ Vallon, p. 27-33.
- Lacroix, G. (1997) *Le Mirage Internet*, Paris, Vigot.
- Lacroix, J. (1964) *L'échec*, Paris, PUF.
- Ladrière, J. (1977) *Les enjeux de la rationalité : le défi de la science et de la technologie aux cultures*, Paris, Aubier/Unesco.
- Ladrière, J. (1988) «Préface» in A. Crahay, Michel Serres. *La Mutation du Cogito: Genèse du Transcendental Objectif*, Bruxelles, De Boeck, p. 9-15.
- Ladrière, J. (1995) «Cybernétique», *Encyclopaedia Universalis*, tome 6, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 982.
- Lagroye, J. et M. Offerlé [sous la dir.] (2010) *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin.
- Lahire, B. (1996) «Risquer l'interprétation : pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales», *Enquête*, no 3, premier semestre, p. 61-87.

- Lahire, B. (1998) *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Lahire, B. (2004) *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.
- Lakatos, I. [sous la dir.] (1968) *The Problem of Inductive Logic*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- Lalouette, C. (1985) *L'empire des Ramsès*, Paris, Fayard.
- Laloup, J. et J. Nélis (1957) *Hommes et Machines : initiation à l'humanisme technique*, Paris, Casterman.
- Lancy, D.F. (1983) *Cross-Cultural Studies in Cognition and Mathematics*, New York, Academic Press.
- Landry, M. (1995) « L'ambiguïté comme outil de gestion », *Revue française de gestion*, septembre-octobre, p. 110-125.
- Lane, H.M. (1896) «A Method of Determining Selling Price», *Transactions*, vol. 18, p. 221-226.
- Laplantine, F. (1996) *La description ethnographique*, Paris, Nathan.
- Lapsley, I. et E. Wright (2003) «The Diffusion of Management Accounting Innovations in the Public Sector: a Research Agenda», *Management Accounting Research*, Vol. 15, no. 3, septembre, p. 355-374.
- Lassègue, P. (1962) «Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité», *Revue d'économie politique*, no. 3, mai-juin, p. 314-325.
- Latouche, S. (1995) *La méga-machine : raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès : essais à la mémoire de Jacques Ellul*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1984) *Les microbes, guerre et paix*, suivi de *Irréductions*, Paris, Métailié.
- Latour, B. (1986) «Visualization and Cognition: Thinking with Eyes and Hands», *Knowledge and Society*, vol. 6, p. 1-40.
- Latour, B. (1986a) «The Powers of Association», in J. Law [sous la dir.] *Power, Action and Belief : A New Sociology of Knowledge*, Londres, Routledge, p. 264-280.
- Latour, B. (1988) «The Politics of Explanation», in S. Woolgar [sous la dir.] *Knowledge and Reflexivity*, Londres, Sage.
- Latour, B. (1988a) *The Pasteurization of France*, Boston, Harvard University Press.
- Latour, B. (1989) «Joliot : l'histoire et la physique mêlées», in M. Serres [sous la dir.] *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas.
- Latour, B. (1991) «Technology is Society Made Durable», in J. Law [sous la dir.] *A Sociology of Monsters: Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, p. 103-131.

- Latour, B. (1992) «Introduction» in Akrich, M. et al., *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, p. 1-4.
- Latour, B. (1992a) *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1993) *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1993a) *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1995) *La science en action*, Paris, Gallimard.
- Latour, B. (1995a) «The Flat-Earthers of Social Theory», in M. Power, *Accounting and Science: National Inquiry and Commercial Reason*, Cambridge, Cambridge Studies in Management, no 26, p. 1-7.
- Latour, B. (1997) *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte & Syros.
- Latour, B. (1997a) «On ne peut rien contre la fatalité des faits», in Club Merleau-Ponty, *Misère de la pensée unique*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1999) *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1999a) «On Recalling Actor Network Theory», in J. Law et J. Hassard [sous la dir.] (1999) *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, p. 15-25.
- Latour, B. (2000) «Morale et technique: la fin des moyens», *Réseaux*, no 100, p. 39-58.
- Latour, B. et De Noblet [sous la dir.] (1985) «Les "vues" de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques», *Culture technique*, numéro spécial, no. 14.
- Latour, B. et al. (1990) «Comment suivre les innovations ?» *Gérer et Comprendre*, septembre, p. 62-79.
- Latour, B. et P. Lemonnier [sous la dir.] (1994) *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. et P. Lemonnier (1994a) «Introduction : genèse sociale des techniques, genèse technique des humains», in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques : l'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, p. 9-24.
- Latour, B. et S. Woolgar (1996) *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- Latour, B. (2006) *Changer de société - Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Laufer, R. (1994) «Le gestionnaire et la science : histoire d'une relation», in J.-P. Bouilloud et B.P. Lecuyer [sous la dir.] *L'invention de la gestion : histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 243-267.
- Laughlin, R.C. (1987) «Accounting Systems in Organisational Contexts: A Case for Critical Theory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 5, p. 479-502.

- Laupies, F. (2002) *Leçon philosophique sur l'échange*, Paris, PUF.
- Lavedan, P (1931) *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette.
- Lavoie, D. (1987) «The Accounting of Interpretations and the Interpretations of Accounts», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 6, p. 579-604.
- Law, J. (1994) *Organizing Modernities*, Oxford, Blackwell.
- Law, J. et J. Hassard [sous la dir.] (1999) *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell.
- Law, J. (1999) «After Actor Network Theory: complexity, naming and topology», in J. Law et J. Hassard [sous la dir.] *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, p. 1-14.
- Lawrence, P.R. et J.W. Lorsch (1967) *Adapter les structures de l'entreprise : intégration ou différenciation*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Lazarsfeld, P. (1970) *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard.
- Lazzari, C. [sous la dir.] (1999) *Spinoza : Puissance et impuissance de la raison*, Paris, PUF.
- Le Breton, D. (2004) *L'interactionnisme symbolique*, Paris. PUF.
- Le Brun, A. (2000) *Du trop de réalité*, Paris, Stock.
- Le Brun A. et Vallat F. (1978) «L'Origine de l'écriture à Suse», *Cahiers de la délégation archéologique française en Iran*, n°8, p. 15-18.
- Le Du, M. (2004) *Qu'est-ce qu'un nombre ?*, Paris, Vrin.
- Le Glay, M. et al. (1991) *Histoire romaine*, Paris, PUF.
- Le Goaziou, (1992) «Usages et usagers : un travail de convergence», in Akrich, M. et al. *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, p. 153-168.
- Le Goff, J. (1969) *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Paris, PUF.
- Le Goff, J. (1981) *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard.
- Le Goff, J. (1989) «L'homme médiéval», in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 7-43.
- Le Moigne, J.-L. (1993) «Sur "l'incongruité épistémologique" des sciences de gestion», *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 123-135.
- Le Moigne, J.-L. (2003) *Le constructivisme: Épistémologie de l'interdisciplinarité*, Tome II, Paris, L'Harmattan.

Le Page, D. [sous la dir.] (2011) *Contrôler les finances sous l'Ancien Régime. Regards d'aujourd'hui sur les Chambres des comptes*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France/IGPDE.

Le Rider, G. (2001) *La naissance de la monnaie*, Paris, PUF.

Lebas, M. (1991) «Comptabilité analytique basée sur les activités, analyse et gestion des activités», *Revue Française de comptabilité*, septembre, p. 47-63.

Lebas, M. (1992) «L'ABM ou le management basé sur les activités», *Revue Française de Comptabilité*, no. 237, septembre, p. 61-66.

Lebas, M. (1996) «Comptabilité de gestion et cessions inter-unités : étude des pratiques de 9 groupes industriels européens», *Revue Française de Comptabilité*, no. 276, mars, p. 55-62.

Leclerc, G. (1996) *Histoire de l'autorité : l'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, PUF.

Lecourt, D. (1974) *Bachelard. Épistémologie*, Paris, PUF.

Lee, N. et P. Stenner (1999) «Who Pays? Can we Pay them Back?» in J. Law et J. Hassard [sous la dir.] *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, p. 90-112.

Lefort, C. (1979) *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard.

Lefranc, G. (1959) *Histoire du commerce*, Paris, PUF.

Legendre, P. (1968) *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, Paris, PUF.

Legendre, P. (1976) *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote*, Paris, Minuit.

Legendre, P. (1999) «La technique serait-elle sans Raison ? Remarques» *Quaderni*, no. 38, printemps, p. 43-48.

Legendre, P. (2001) *L'empire de la vérité : introduction aux espaces dogmatiques industriels*, 2^e édition, Paris, Fayard.

Legendre-Bergeron, M-F. (1980) *Lexique de la psychologie du développement de Jean Piaget*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.

Léger, F. (1989) *La pensée de Georg Simmel: contribution à l'histoire des idées au début du XX^e siècle*, Paris, Kimé.

Legros, P. et al. (2006) *Sociologie de l'imaginaire*, Paris, Armand Colin.

Leibniz, W. (1966) *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, Paris, Flammarion.

Lelong, B. (2002) «Savoir-faire technique et lien social. L'apprentissage d'Internet comme incorporation et automation» in C. Chauviré et A. Ogien [sous la dir.] *La régularité : habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 267-292.

- Lemaître, N. (1984) «La culture d'entreprise: outil de gestion ?», *Direction et gestion des entreprises*, vol 20, No 12, novembre-décembre, p. 42-52.
- Lemarchand, Y. (1990) «Les comptes d'armement revisités», in *Comptabilité et pluridisciplinarité*, Actes du 11e congrès de l'Association Française de Comptabilité, Saint-Maur, Mai, p. 218-243.
- Lemarchand, Y. (1993) *Du dépérissement à l'amortissement: enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*, Nantes, Ouest Éditions.
- Lemarchand, Y. et F. LeRoy (2000) «L'introduction de la comptabilité analytique en France : de l'institutionnalisation d'une pratique de gestion», *Finance, Contrôle, Stratégie*, vol. 3, no. 4, décembre, p. 83-111.
- Lemarchand, Y. (2001) «À la conquête de la science des comptes, variations autour de quelques manuels de comptabilité des XVIIe et XVIIIe siècles», in J. Hoock et al. [sous la dir.] *Ars mercatoria. Manuels et traités à l'usage des marchands*, tome III, Paderborn, Schöningh, p. 91-129 (article aussi publié en ligne, www.pressens.fr).
- Lemieux, C. (2009) *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica.
- Lemieux, M. (2000) «L'autre de la technique. Manifeste contre la fatalité», in S. Cantin et R. Mager [sous la dir.] *L'autre de la technique : perspectives multidisciplinaires*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, p. 19-57.
- Lemieux, V. (1999) *Sociologie des réseaux*, Paris, PUF.
- Lenclud, G. (1996) «La mesure de l'excès : remarques sur l'idée même de surinterprétation», *Enquête*, no 3, premier semestre, p. 11-30.
- Lenoble, R. (1969) *Histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1943) *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1945) *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1960) «L'illusion technologique», in *La Technique et l'Homme*, coll. «Recherches et débats», no. 31, Paris, Fayard, p. 65-74.
- Leroi-Gourhan, A. (1964) *Le geste et la parole: technique et langage*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1964a) *Les Religions de la préhistoire (Paléolithiques)*, Paris, PUF.
- Leroi-Gourhan, A. (1965) *Le geste et la parole: la mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. (1982) *Les racines du monde*, Paris, Belfond.
- Leroi-Gourhan, A. (1992) *L'art pariétal: langage de la préhistoire*, Grenoble, Jérôme Millon.
- Léveillé, V. (2000) *De l'organisation des données dans les systèmes d'information. Réalisation d'un outil de gestion de données hétérogènes et formelles appliqué à la veille technologique*, Thèse, Université d'Aix-Marseille 3, Aix-en-Provence.

- Levinas, E. (1967) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Vrin.
- Levinas, E. (1972) *Humanisme de l'autre homme*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (1974) *Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence*, La Haye, Nijhoff.
- Levinas, E. (1976) *Noms propres*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (1982) *De l'évasion*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (1982a) *De Dieu qui vient à l'idée*, Paris, Vrin.
- Levinas, E. (1983) *Le temps et l'autre*, Paris, PUF.
- Levinas, E. (1984) *De l'existence à l'existant*, Paris, Vrin.
- Levinas, E. (1990) *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Le livre de Poche.
- Levinas, E. (1994) *Liberté et commandement*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (1995) *Altérité et transcendance*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (2000) *Les imprévus de l'histoire*, Paris, Fata Morgana.
- Levinas, E. (2001) *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Vrin.
- Levinas, E. (2009) *Carnets de captivité et autres inédits*, Œuvres 1, Paris, Grasset/IMEC.
- Levinas, E. (2009a) *Parole et silence: et autres conférences inédites*, Œuvres 2, Paris, Grasset/IMEC.
- Lévi-Strauss, C. (1958) *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss, C. (1967) *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss, C. (1967) *Les structures élémentaires de la parenté*, La Haye/Paris, Mouton.
- Lévy, P. (1990) *Les technologies de l'intelligence*, Paris, La Découverte.
- Lévy, P. (1995) *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte.
- Lévy, P. (2000) *World Philosophie*, Paris, Odile Jacob.
- Lévy-Bruhl (1949) *Carnets*, Paris, PUF.
- Lévy-Bruhl, L. (1922) *La mentalité primitive*, Paris, Alcan (PUF).
- Lévy-Bruhl, L. (1927) *L'âme primitive*, Paris, Alcan (PUF).
- Lévy-Bruhl, L. (1931) *Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive*, Paris, Alcan (PUF).
- Lévy-Bruhl, L. (1935) *La mythologie primitive*, Paris, Alcan (PUF).

- Lévy-Bruhl, L. (1937) *L'expérience mystique et les symboles chez les primitifs*, Paris, Alcan (PUF).
- Lévy-Bruhl, L. (1951) *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 9^e édition, Paris, PUF.
- Lewis, J. S. (1896) *The Commercial Organization of Factories*, Londres.
- Lianos, M. (2001) *Le nouveau contrôle social*, Paris, L'Harmattan.
- Lieberman, S.J. (1980) «Of clay pebbles, hollow clay balls, and writing: a Sumerian view», *American Journal of Archeology*, n°84, p. 339-358.
- Littleton, A. C. et B. S. Yamey [sous la dir.] (1956) *Studies in the History of Accounting*, Londres, Sweet & Maxwell.
- Littleton, A.C. (1933) *Accounting Evolution to 1900*, New York, American Institute Publishing Compagny.
- Liversedge, A.J. (1890) *Engineering Estimates, Costs and Accounts*, Londres, Crosby Lockwood.
- Livet, P. (1994) *La communauté virtuelle: action et communication*, Combas, Éditions de l'Éclat.
- Livet, P. (1995) «Évaluation et apprentissage des émotions» in P. Paperman et R. Ogien [sous la dir.] *La couleur des pensées*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 119-143.
- Livet, P. (2002) *Émotions et rationalité morale*, Paris, PUF.
- Livet, P. (2005) *Qu'est-ce qu'une action ?*, Paris, Vrin.
- Livet, P. (2005a) «Les diverses formes de raisonnement par cas», in J.-C. Passeron et J. Revel (2005) «Penser par cas. Reasonner à partir de singularités», in J.-C. Passeron et J. Revel [sous la dir.] *Penser par cas*, Paris, Éditions EHSS, p. 229-253.
- Livet, P. (2006) *Les normes*, Paris, Armand Colin.
- Livet, P. et R. Ogien [sous la dir.] (2000) *L'enquête sociologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions EHESS.
- Livet, P. et F. Nef (2009) *Les êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Hermann.
- Lizée, M. (1985) «Le contrôle des organisations», in R. Miller [sous la dir.] *La direction des entreprises : concepts et applications*, Montréal, McGraw-Hill, p. 300-320.
- Llewellyn, S (1992) «The Role of Case Study Methods in Management Accounting and Research: A Comment», *British Accounting Review*, vol. 24, p. 17-32.
- Lohisse, J. (1991) *L'homme cyborg*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Lombardo, M. (1988) «Marchands, transactions économiques, écriture» in M. Detienne [sous la dir.] *Les savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 159-187.
- Lorange, P. et al. (1986) *Strategic Control*, St. Paul, West.

- Lordon, F. (2006) *L'intérêt souverain. Essai d'anthropologie économique spinoziste*, Paris, La Découverte.
- Lordon, F. (2008) «Spinoza et les sciences sociales», *Sciences humaines*, no. 189, janvier, p. 64-65.
- Lorino, P. (1989) *L'économiste et le manager*, Paris, La Découverte.
- Lorino, P. (1991) *Le contrôle de gestion stratégique*, Paris, Dunod.
- Lorino, P. (1995) *Comptes et récits de la performance*, Paris, Les Éditions D'Organisations.
- Lorino, P. (1995a) «Le déploiement de la valeur par les processus», *Revue Française de Gestion*, no. 104, juin/juillet/août/, p. 55-71.
- Lorino, P. (1997) *Méthodes et pratiques de la performance*, Paris, Les Éditions D'Organisations.
- Lorino, P. (2005) «Théorie des organisations, sens et action : le cheminement historique, du rationalisme à la genèse instrumentale des organisations», in R. Teulier et P. Lorino [sous la dir.] *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise au défi de la connaissance*, Paris, La Découverte, p. 54-71.
- Lorsch, J. [sous la dir.] (1987) *Handbook of Organisational Behavior*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Lot, F. (1968) *La fin du monde antique et le début du moyen âge*, Paris, Albin Michel.
- Loucas-Durie, É. (1989) «Kinyras et la sacralisation de la fonction technique à Chypre», *Mètis: Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 4, no. 1, p. 117-127.
- Lovell, A. (1995) «Moral Reasoning and Moral Atmosphere in the Domain of Accounting», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, no. 3, p. 60-80.
- Lowe, A. (2000) «Accounting Information Systems as Knowledge-Objects: Some Effects of Objectualization», *Working Paper Series*, no. 67, University of Waikato, août.
- Lowe, A. (2004) «Methodology Choices and The Construction of Facts: some Implications from the Sociology of Scientific Knowledge», *Critical Perspectives Accounting*, vol. 15, p. 207-231.
- Lucien (1866) «Comment il faut écrire l'histoire», *Œuvres complètes*, Paris, Hachette.
- Lucrèce (1954) *De la Nature*, Paris, Garnier.
- Luhmann, N. (2001) *La légitimation par la procédure*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Cerf.
- Lukács, G. (1960) *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit.
- Lukács, G. (2009) *Prolégomènes à l'ontologie de l'être social*, Paris, Éditions Delga.
- Lukka, K. (1990) «Ontology and Accounting: the Concept of Profit», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 1, no. 3, p. 239-261.

- Lukka, K. et S. Modell (2010) «Validation in Interpretative Management Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 35, no. 4, p. 462-477.
- Luneski, C. (1964) «Some Aspects of the Meaning of Control», *The Accounting Review*, vol. 39, no. 3, p. 591-597.
- Lyotard, F. (2002) *Discours, figure*, Paris, Paris, Klincksieck.
- Mabille, B. (2004) *Hegel, Heidegger et la métaphysique. Recherches pour une constitution*, Paris, Vrin,
- Macherey, P. (1965) «À propos de la rupture», *La Nouvelle Critique*, no. 166. mai.
- Macherey, P. (2009) *De Canguilhem à Foucault: la force des normes*, Paris, La Fabrique.
- Machet, A. (1987) *Si la mémoire m'était comptée. Symbolique des nombres et mémoires artificielles de l'Antiquité à nos jours*, Lyon/Paris, Presses Universitaires de Lyon/CNRS.
- Machin, J.L. et al. (1981) *Toward Managerial Effectiveness: Applied Research Perspectives on the Managerial Task and its Effective Performance*, Farnborough, Gower.
- Machin, J.L. et al. [sous la dir.] (1983) *Perspectives in Management Control*, New York, Macmillan, p. 22-42.
- Macintosh, N.B. (1981) «A Contextual Model of Information Systems», *Accounting Organizations and Society*, vol. 6, no. 1, p. 39-53.
- Macintosh, N.B. (1985) *The Social Software of Accounting and Information Systems*, Chichester, Wiley.
- Macintosh, N.B. (1994) *Management Accounting and Control Systems*, New York, John Wiley & Sons.
- Macintosh, N.B. et R.L. Daft (1987) «Management Control Systems and Departmental Interdependencies: An Empirical Study», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 12, no. 1, p. 49-61.
- Macintosh, N.B. et R. Scapens (1990) «Structuration Theory in Management Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 15, p. 455-477.
- MacNeish, R.S. (1992) *The Origins of Agriculture and Settled Life*, Norman, University of Oklahoma Press.
- Maeder, R. (1991) «De nouvelles missions pour le contrôle», *Revue Française de Gestion*, janvier-février, p. 58-59.
- Maillet, J. (1952) *Histoire des faits économiques: des origines au XX^e siècle*, Paris, Payot.
- Maillet, J. (1971) *Institutions politiques et sociales de l'antiquité*, 2^{ème} édition, Paris, Dalloz.
- Maingueneau, D. et P. Charaudeau [sous la dir.] «Schématisation», in *Dictionnaire d'analyse des discours*, Paris, Seuil, p. 518-520.

- Maître, P. (1984) *Plans d'entreprise et contrôle de gestion*, Paris, Dunod.
- Malabou, C. (2004) *Le Change Heidegger: du fantastique en philosophie*, Paris, Éditions Léo Scheer.
- Maldiney, H. (1994) *Regard Parole Espace*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- Maldiney, H. (2007) «Philosophie, art et existence», in C. Younès, [sous la dir.] *Henri Maldiney: Philosophie, art et existence*, Paris, Cerf, p. 19-37.
- Malerba, F. et L. Orsenigo (2000) «Knowledge, Innovative Activities and Industrial Evolution», *Industrial & Corporate Change*, juin, vol. 9, no. 2, p. 289-315.
- Mallery, G. (1886) *Pictographs of the North American Indians - a preliminary paper*, Washington, Fourth Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution, 1882-1883.
- Malsch, B. et al. (2011) «Investigating Interdisciplinary translations. The Influence of Pierre Bourdieu on accounting literature», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 24, no. 2, p. 194-228.
- Mann, J.J. (1891) «Notes on Cost Records: A Neglected Branch of Accountancy», *The Accountant*, août-septembre, p. 619- 621 et p. 631-637.
- Mannheim, K. (1956) *Idéologie et utopie*, Paris, Rivière.
- Manninen, A. (1996) «The Production of Knowledge in Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 21, no 7/8, p. 655-674.
- Manson, S. et al. (1997) *Audit Automation: The Use of Information Technology in the Planning, Controlling and recording of Audit Work*, Edinburgh, Institute of Chartered Accountants of Scotland Research Report.
- Manson, S. et al. (2000) «Audit Automation as Control within Audit Firms», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 14, no. 1, p. 109-130.
- Marcel, G. (1935) *Être et Avoir*, Paris, Aubier.
- March, J.G. (1999) «Les mythes du management», *Gérer et Comprendre*, no. 57, septembre, p. 5-12.
- March, J.G. (1991) *Décision et organisation*, Paris Dunod.
- March, J.G. et H.A. Simon (1974) *Les organisations*, Paris, Dunod.
- Marchesnay, M. (1997) «La convention, un outil de gestion?», *Revue française de gestion*, no. 112, p. 114-123.
- Marcuse, H. (1968) *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit.
- Margerin, J. (1986) *La gestion budgétaire : comment en faire un outil de management ?*, Paris, Sédifor/Éditions d'Organisation.

- Margerin, J. et J. Trahand (1989) «Coût», in P. Joffre et Y. Simon [sous la dir.] *Encyclopédie de gestion*, Tome 1, Paris, Économica, p. 567-588.
- Margot, J.-P. (1987) «Bachelard et l'épistémologie française», in G. Lafrance [sous la dir.] *Gaston Bachelard, profils épistémologiques*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 121-129.
- Marion, J.-L. (1991) *La Croisée du visible*, Paris, Éditions de la Différence.
- Maritain, J. (1932) *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Markus, M. et D. Robey (1988) «Information Technology and Organizational Change: Causal Structure in Theory and Research», *Management Science*, vol. 34, no. 5, p. 583-598.
- Marouby, C. (2004) *L'économie de la nature. Essai sur Adam Smith et l'anthropologie de la croissance*, Paris, Seuil.
- Marrou, H.I. (1958) *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil.
- Marrou, H.-I. (1959) *De la connaissance historique*, Paris, Seuil.
- Marshack, A. (1972) *The Roots of Civilization*, New York, McGraw-Hill.
- Martin, D. (1995) «From Mechanical Engineering to Re-Engineering: would Taylor be Pleased with Modern Management ?», *Journal of Management History*, vol. 1, no. 2, p. 38-51.
- Martin, H.J. (1996) *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel.
- Martin, J.-C. (1993) *Variations. La philosophie de Gilles Deleuze*, Paris, Payot.
- Martin, D.P. et C. Picceu (2007) «Outils de gestion et pilotage dynamique de l'action collective», *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 10, no 3, septembre, p. 75-110.
- Martuccelli, D. et G. Lits, (2009) « Sociologie, Individus, Épreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli », *Emulations*, Vol. 3, n° 5, Janvier, p. 1-9.
- Martuccelli, D. (2010) *La société singulariste*, Paris, Armand Colin.
- Marty, E. (2002) «Celui autre qu'individu. Le voyage de l'angoisse ou l'art de la lisière», in J. Roux [sous la dir.] *Gilbert Simondon. Une pensée opérative*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 35-57.
- Marx, K. (1953) *Le Capital, Livre troisième*, Tome 1, Paris, Éditions Sociales.
- Marx, K. (1965) *Œuvres Philosophiques*, La Pléiade, Paris, Gallimard.
- Marx, K. (1972) *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions Sociales.
- Marx, K. (1976) *Le Capital, Livre troisième*, Paris, Éditions Sociales.
- Marzano-Parisoli, A. A. (2001) «Corps» in M. Canto-Sperber [sous la dir.] *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, p. 352-358.

- Massa-Pairault, F.-H. (1992) «Étrusques (Art et archéologie)», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 8, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 1036-1047.
- Mattéoni, O. (2007) «Vérifier, corriger, juger. Les Chambres des Comptes et le contrôle des officiers en France à la fin du Moyen Âge», *Revue Historique*, vol. 1, no. 641, p. 31-69.
- Mattessich, R. (1964) *Accounting and Analytical Methods: Measurement and Projection of Income and Wealth in the Micro- and Macro-Economy*, Homewood, Irwin.
- Mattessich, R. (1987) «Prehistoric Accounting and the Problem of Representation: on Recent Archeological Evidence of The Middle-East from 8000 B.C. to 3000 B.C.», *The Accounting Historians Journal*, vol.14, no. 2, automne, p. 71-91.
- Mattessich, R. (1989) «Accounting and the Input-output Principle in the Prehistoric and Ancient World», *Abacus*, vol. 25, no. 2, septembre, p. 74-84.
- Maugé, F. (1937) *L'esprit et le réel: dans les limites du nombre et de la grandeur*, Paris, Félix Alcan.
- Maugeri, S. [sous la dir.] (2001) *Délit de gestion*, Paris, La Dispute.
- Maugeri, S. (2001a) «Du sens de la violence. Intérêt d'une sociologie des dispositifs de gestion», in Maugeri, S. [sous la dir.] (2001) *Délit de gestion*, Paris, La Dispute, p. 195-227.
- Maugeri, S. (2002) «Pour une sociologie de la gestion et de ses dispositifs», *Terminal*, no. 87, <http://www.terminal.sgdg.org/articles/87/maugeri.html>.
- Maugeri, S. [sous la dir.] (2006) *Au nom du client. Management néo-libéral et dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan.
- Maugeri, S. (2007) «Travail, dispositif de gestion et domination», *XI^{es} Journées Internationales de Sociologie du Travail*, 20/22 juin.
- Maunoury, J.-L. (1968) *La genèse des innovations*, Paris, PUF.
- Maurice, M. (1994) «Acteurs, règles et contextes. À propos des formes de régulation sociale et de leur mode de généralisation», *Revue Française de sociologie*, XXXV, no. 4, p. 645-658.
- Maury, R. (1995) «Comptabilité analytique», *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 269.
- Mauss, M. (1936) «Les techniques du corps», *Journal de Psychologie*, XXXII, no 3-4, 15 mars-15 avril.
- Mauss, M. (1950) *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- Mauss, M. (1967) *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- Mayet, L. [sous la dir.] (2007) *Le mystère des nombres*, Paris, Le Pommier.
- Mc Kitterick, R. [sous la dir.] (1990) *The Uses of Literacy in Early Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.

- McClellan, C. (1996) «The Economic Consequences of Bruno Latour», *Social Epistemology*, vol. 10, no. 2, p. 193-208.
- McKinnon, S.M. et W.J. Bruns (1992) *The Information Mosaic*, Boston, Harvard Business School Press.
- McLean, T. (1997) «Agent's Reputation, Accounting and Costing in Organisational Control Structures», *The Accounting Historians Journal*, vol. 24, no. 1, p. 1-23.
- McPhail, K. (1999) «The Threat of Ethical Accountants: an Application of Foucault's Concept of Ethics to Accounting Education and Some Thoughts on Ethically Educating for the Other», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 10, no. 6, p. 833-866.
- McPhail, K. (2011) «A Review of The Emergence of Post-Secular Critical Accounting and a Provocation from Radical Orthodoxy», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 22, no. 5, p. 516-528.
- Mead, G.H. (1963) *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- Mead, M. (1963) *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon.
- Menant, P. (2006) «Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle», in N. Coquery et al. [sous la dir.] *Écrire, compter, mesurer: vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, p. 33-50.
- Ménard, G. (2000) «L'ambivalence du silex. Réflexions sur la technique et son autre», in S. Cantin et R. Mager [sous la dir.] *L'autre de la technique*, Québec/Paris, PUL/L'Harmattan, p. 59-69.
- Mendras, H. et M. Forsé (1983) *Le changement social*, Paris, Armand Colin.
- Mengue, P. (2003) «Logique de sens» in R. Sasso et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, no 3, printemps, p. 230-239.
- Menjot, D. et M. Sanchez Martinez [sous la dir.] (2002) *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*, Tome 3: *Redistribution et utilisation des recettes fiscales*, Toulouse, Privat.
- Menniger, K. (1969) *Number Words and Number Symbols*, Cambridge, MIT Press.
- Mephram, M.J. (1986) «Accounting Control: An Historical Note», *The Accounting Historians Journal*, vol. 13, no. 1, printemps, p. 103-107.
- Merchant, K. A. (1982) «The Control Function of Management», *Sloan Management Review*, été, p. 43-55.
- Merchant, K. A. (1985) *Control in Business Organizations*, Londres, Pitman.
- Merchant, K. A. (1985a) «Organisational Control and Discretionary program Decision Making: A Field Study», *Accounting Organizations and Society*, vol. 10, no. 1, p. 67-85.
- Merchant, K. A. (2008) «Why Interdisciplinary Accounting Research Tends not to Impact Most North American Academic Accountants», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 19, p. 901-908.

- Mercier, D. et F. Sechaud (1998) «Les dispositifs de gestion dans le processus de globalisation», *Utinam*, no. 1-2,
- Merton, R. K. (1970) *Science, Technology and Society in Seventeenth-Century*, New York, Harper & Row.
- Merton, R. K. (1973) *The Sociology of Science*, Chicago, University of Chicago Press.
- Martineau, S. et al. (2001) «Recherches théoriques et spéculatives: considérations méthodologies et épistémologiques», *Recherches qualitatives*, vol. 22, p. 3-32.
- Merleau-Ponty, M. (1945) *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- Merleau-Ponty, M. (1964) *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard.
- Merleau-Ponty, M. (1964a) *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- Merril, P. (1998) «Retour à la case départ», *CMAmagazine*, octobre, p. 34.
- Mersereau, A. C. (1996) «Mécanismes de contrôle et modèles de comportement : nouvelles perspectives sur le rôle du contrôleur de gestion», *Gestion*, vol. 21, no. 3., p. 42-46.
- Merzeau, L. (1998) «"Branchement" in Abécédaire & partis pris», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 263-283.
- Merzeau, L. (1998a) «Ceci ne tuera pas cela», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 27-39.
- Merzeau, L. (1999) «Du monument au document», *Les Cahiers de médiologie*, no. 7, p. 46-57.
- Meschonnic, H. (1970) *Pour la poétique*, Paris, Gallimard.
- Meschonnic, H. (2008) *Dans le bois de la langue*, Paris, Éditions Laurence Teper.
- Metcalfé, H. (1885) *Cost of Manufactures and the Administration of Workshop*, New York, John Wiley & Sons.
- Mévellec, P. (1990) *Outils de gestion. La pertinence retrouvée*, Paris, Éditions Comptables Malesherbes.
- Mévellec, P. (1995) *Le calcul des coûts dans les organisations*, Paris, La Découverte.
- Mévellec, P. (1995a) «Une nouvelle dynamique du contrôle de gestion», *Gestion*, vol. 20, no. 1, mars, p. 59-68.
- Mey, M. de (1964) «Anthropologie philosophique et psychologie génétique. Une confrontation de l'anthropologie philosophique d'Arnold Gehlen avec la psychologie génétique de Jean Piaget», *Philosophica*, vol. 2, p. 41-67.
- Meyer, J. (1983) *Le contrôle de gestion*, Paris, PUF.

- Meyer, M.W. (1994) «Measuring Performance in Economic Organizations», in N.J. Smelser et R. Swedberg [sous la dir.] *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Mia, L. et R.H. Chenhall (1993) «The Usefulness of Management Accounting Systems: Functional Diffrenciation and Managerial Effectiveness», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18, no. 1, p. 1-13.
- Michelet, P. (1769) *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, Paris.
- Mickwitz, G. (1937) «Economic Rationalism in Graeco-Roman Agriculture», *English Historical Review*, vol 52, p. 577-589.
- Miles, R.E. et C.C. Snow (1986) «Networked Organisations: New Concepts for New Forms», *California Management Review*, vol. 28, no. 3, p. 62-73.
- Miller, D. et P. Friesen (1980) «Archetypes of Organizational Transitions», *Administrative Science Quartely*, vol. 25, p. 269-299.
- Miller, J. et T. Vollmann (1985) «The Hidden Factory», *Harvard Business Review*, septembre-octobre, p. 142-150.
- Miller, P. et T. O'Leary (1987) «Accounting and the Construction of The Governable Person», *Accounting Organizations et Society*, vol. 12, no. 3, p. 235-265.
- Miller, P. (1991) «Accounting Innovation Beyond the Enterprise: Problematizing Investment Decisions and Programming Economic Growth in the UK in the 1960s'», *Accounting Organizations et Society*, vol. 16, no. 8, p. 733-762.
- Miller, P. et al. (1991a) «The New Accounting History: An Introduction», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 395-403.
- Miller, P. (1997) «The Multiplying Machine», *Accounting Organizations et Society*, vol. 22, no. 3/4, p. 355-364.
- Miller, P. (1998) «The Margins of Accounting» in M. Callon [sous la dir.] *The Law and the Markets*, Oxford, Blackwell, p. 174-193.
- Miller, P. et N. Rose (1990) «Governing Economic Life», *Economy and Society*, p. 1-31.
- Miller, P. et T. O'Leary (1994) «Governing the calculable person», in A.G. Hopwood et P. Miller [sous la dir.] *Accounting as Social and Institutional Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 98-115.
- Miller, P. et T. O'Leary (1997a) «Capital Budgeting Practices and Complementary Relations in the Transition to Modern Manufacture: A Field-Based Analysis», *Journal of Accounting Research*, vol. 35, no. 2, p. 257-271.
- Mills, C. W. (1967) *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro.
- Minaud, G. (2005) *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Mintzberg, H. (1986) *Structure et dynamique des organisations*, Paris/Montréal, Éditions d'Organisation/ Agence d'Arc.

Mintzberg, H. (1986) *Le pouvoir dans les organisations*, Paris/Montréal, Éditions d'Organisation/ Agence d'Arc.

Miquel, C. et G. Ménard (1988) *Les ruses de la technique*, Montréal, Boréal.

Mish, F.C. [sous la dir.] (1989) *Webster's Ninth New Collegiate Dictionary*, Markham, Thomas Allen & Son.

Mispelblom Beyer, F. (2003) «Stratégies de direction et dispositifs de management» in V. Boussard et S. Maugeri [sous la dir.] *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan, p. 65-88.

Misrahi, R. (1992) «Immanence et transcendance», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, Tome XI, p. 949-952.

Mitchell, W.J.T. (2009) *Iconologie: image, texte, idéologie*, Paris, Les prairies ordinaires.

Modell, S. (2010) «Bridging The Paradigm Divide in Management Accounting Research: The Role of Mixed Methods Approaches», *Management Accounting Research*, vol. 21, no. 2, juin, p. 124-129.

Moisdon, J. C. [sous la dir.] (1997) *Du mode d'existence des outils de gestion*, Paris, Seli Arslan.

Moisdon, J.-C. (1997a) «Introduction générale», in J.-C. Moisdon [sous la dir.] *Du mode d'existence des outils de gestion*, Paris, Seli Arslan, p. 7-44.

Moisdon, J.-C. (2000) «Quelle est la valeur de ton point ISA? Nouveaux outils de gestion et de régulation dans le système hospitalier français», *Sociologie du travail*, vol. 42, p. 31-49.

Moisdon, J.-C. (2009) ««Règles de gestion, outils, organisations» in H. Dumez et J.-B. Suquet [sous la dir.] *Les jeux de la règle. Une approche interdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, p. 155-186.

Moisdon, J.-C. et A. Hatchuel (1993) «Modèles et apprentissage organisationnel», numéro spécial : «Instrumentation de gestion et conduite de l'entreprise», *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, no. 28.

Molénat, X. [sous la dir.] (2009) *La sociologie : histoire, idées, courants*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions.

Moles, A.A. et E. Rohmer (1972) *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman.

Molet, L. (1990) «Histoire du comput et de quelques calendriers», in J. Poirier [sous la dir.], *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, Tome 1, Paris, Gallimard, p. 181-268.

Monod, G. (1876) «Manifeste de la revue historique», *Revue historique*, tome 1, p. 27-38.

Montebello, P. (2008) *Deleuze, philosophie et cinéma*, Paris, Vrin.

- Montesquieu, C. (1964) «Grandeur et décadence des Romains», in *Œuvres Complètes*, Tome 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard.
- Monville, A. (2009) «Présentation» in Lukács, G. *Prolégomènes à l'ontologie de l'être social*, Paris, Éditions Delga, p. 5-36.
- Moore, A.M.T. (1975) «The Excavations at Tell Abu Hureyra In Syria: A Preliminary Report», *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 41, p. 50-77.
- Moore, J.S. et A.K. Reichert (1983) «An Analysis of the Financial management Techniques Currently Employed by Large U.S. Corporations», *Journal of Business, Finance and Accounting*, hiver, p. p. 623-645.
- Moreau, J. (1992) «Platon», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopedia Universalis Éditeur, Tome XVIII, p. 464-471.
- Morel, J.-P. (1992) «L'artisan», in A. Giardina [sous la dir.] *L'homme romain*, Paris, Seuil, p. 267-302.
- Morgan, G. (1988) «Accounting as Reality Construction: Towards a New Epistemology for Accounting Practice», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 5/6, p. 477-485.
- Morgan, G. (1989) *Images de l'organisation*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval/Eska.
- Morin, E. (1973) *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil.
- Morin, E. (1984) *Science avec conscience*, Paris, Fayard.
- Morin, E. (1991) *La méthode. Les idées : leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Seuil.
- Morin, E. (1991a) «De la complexité: complexus», in F. Fogelman Soulié [sous la dir.] *Les théories de la complexité autour de l'œuvre d'Henri Atlan*, Paris, Seuil, p. 283-296.
- Morin, E. et C. Wulf (1997) *Planète : l'aventure inconnue*, Paris, Mille et Une nuits/ARTE.
- Morin, P. (1979) «Actualité de Henri Fayol ou l'occasion perdue», in H. Fayol, *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod, p. iv-xii.
- Moscovici, S. (1972) *La société contre nature*, Paris, Union Générale d'Édition.
- Moscovici, S. (1974) *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, Union Générale d'Édition.
- Moscovici, S. (1977) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion.
- Mossé, C. (1966) *Le travail en Grèce et à Rome*, Paris, PUF.
- Mossé, C. (1993) «L'homme et l'économie», in J.P. Vernant, [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 31-64.
- Motte, A. et P. Somville (2008) *Ousia dans la philosophie grecque. Des origines à Aristote*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Mouck, T. (1989) «The Irony of "The Golden Age" of Accounting Methodology», *The Accounting Historians Journal*, vol. 16, no. 2, p. 85-106.

Mounoud, P. (1970) *Structuration de l'instrument chez l'enfant : intériorisation et régulation de l'action*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Mourey, J.-P. (1994) «L'arpenteur en ses écarts», in J.-C. Beaune [sous la dir.] *La mesure*, Paris, Champ Vallon, p. 17-26.

Mouritsen, J. (1996) «Five Aspects of Accounting Departments' Work», *Management Accounting Research*, vol. 7, p. 283-303.

Mousli, M. (2008) «Approche exploratoire de la relation cognitive des contrôleurs de gestion et des managers commerciaux face au management stratégique des directions générales : cas de trois sociétés cotées», Communication présentée lors des 7èmes Assises de la Vente, Journée de recherche *Sous le regard du client : réflexion prospective sur la construction de la performance commerciale des organisations*, IAE de Lyon, ISEOR, Manufacture des Tabacs, Lyon 8, 31 janvier-1^{er} février.

Mucchielli, A. [sous la dir.] (2009) «Imaginaire (structures et mécanismes de l') », *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Colin, p. 109-115.

Muller, R. (2006) *Les Stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin.

Mulligan, K. (2000) «Métaphysique et ontologie», in P. Engel [sous la dir.] *Précis de philosophie analytique*, Paris, PUF, p. 5-35.

Mumford, E. (1999) «Routinization, Re-Engineering and Socio-Technical Design: Changing Ideas of the Organization of Work», in W.L. Currie et B. Galliers [...] *Rethinking Management Information System*, New-York, Oxford University Press, p. 28-44.

Mumford, L. (1974) *Les transformations de l'homme*, Paris, Payot.

Munro, R. (1993) «Just When you Thought it Safe to Enter the Water: Accountability, Language Games and Multiple Control Technologies», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.4, p.249-271.

Munro, R. (1999) «Power and Discretion: Membership Work in the Time of Technology», *Organization*, vol. 6, no. 3, p. 429-450.

Murray, A. (1978) *Reason and Society in the Middle Ages*, Oxford, Oxford University Press.

Musso, P. (2003) *Critique des réseaux*, Paris, PUF.

Mustar, P. et H. Penan (2002) *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Économica.

Myers, G. (1990) *Writing Biology, Texts and the Social Construction of Scientific Knowledge*, Madison, The University of Wisconsin Press.

Nachi, M. (2006) *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin.

- Nahapiet, J. (1988) «The Rhetoric and Reality of an Accounting Change: A Study of Resource Allocation», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, no. 4, p. 5-27.
- Nancy, J.- L. (1995) «Démessure humaine», in É. Tassin [sous la dir.] *La démesure*, Grenoble, Revue Épikhè/Millon, p. 257-261.
- Nancy, J.L. (2000) *Le Regard du portrait*, Paris, Galilée.
- Nancy, J.L. (2001) *Le sens du monde*, Paris, Galilée.
- Nancy, J.L. (2003) *Au fond des images*, Paris, Galilée.
- Nancy, M. (2008) «Théétète» in L. Brisson [sous la dir.] Platon. Œuvres complètes, Paris, Flammarion, p. 1891-1975.
- Napier, C. J. (2006) «Accounts of Change: 30 Years of Historical Accounting Research», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 31, p. 445-407.
- National Association of Accountants, (1981) *Definition of Management Accounting*, Statement Number 1A, New York, mars.
- Nef, F. (2009) *Traité d'ontologie pour les non-philosophes (et les philosophes)*, Paris, Gallimard.
- Nelson, J.S. (1993) «Account and Knowledge, or Represent and Control? On Post-Modern Politics and Economics of Collective Responsibility», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 18. No. 2/3, p. 207-229.
- Neveux, M. (1995) *Nombre d'or : radiographie d'un mythe*, Paris, Seuil.
- Neyrat, F. (2006) «La vie dans les sphères: comment vivre dans un oïkos éclaté ?», *Multitudes*, no. 24, printemps, p. 1-20.
- Nicolescu, B. (1993) «Une nouvelle approche scientifique, culturelle et spirituelle : la transdisciplinarité», *Passerelles*, no. 7.
- Nicolet, C. (1976) *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard.
- Nicolet, C. (2000) *Censeurs et publicains : économie et fiscalité dans la Rome antique*, Paris, Fayard.
- Nietzsche, F. (1912) *Aurore. Réflexions sur les préjugés moraux*, Paris, Mercure de France.
- Nietzsche, F. (1942) *La volonté de puissance*, Tome II, Paris, Gallimard.
- Nietzsche, F. (1964) *La naissance de la tragédie*, Paris, Denoël/Gonthier.
- Nietzsche, F. (1970) *Par-delà le bien et le mal*, Paris, UGE.
- Nietzsche, F. (1971) *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard.
- Nietzsche, F. (1989) *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, Gallimard.

- Nikitin, M. (1995) «Aux origines du calcul du prix de revient», *Revue Française de Gestion*, mars-avril-mai, p. 56-65.
- Nisbet, R. A. (1984) *La tradition sociologique*, Paris, PUF.
- Njock, E. (1979) *Langues Africaines et non Africaines dans l'enseignement des mathématiques en Afrique*, Document de travail présenté au Séminaire interafricain sur l'enseignement des mathématiques, Mai, Accra, Ghana.
- Noiriel, G. (2006) *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte.
- Norman, D. A. (1993) «Les artefacts cognitifs», in B. Conein et al. [sous la dir.] *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, p. 15-34.
- Norreklit, H. et al. (2010) «Towards a «Paradigmatic Foundation for Accounting Practice», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 23, no. 6, p. 733-758.
- North, D.C. (1977) «Markets and Other Allocation Systems in History : The Challenge of Karl Polanyi», *Journal of European Economic History*, vol. 6, p. 703-716.
- Norton, G.P. (1889) «Textile Manufacturers Bookkeeping», *The Accountant*, juillet-septembre, p. 404, 414, 420-421, 429, 447, 454, 486-487.
- Nougier, L.-R. (1965) «La préhistoire» in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 9-48.
- Nougier, L.-R. (1970) *L'économie préhistorique*, Paris, PUF.
- Nowotny, H. (2010) «Le potentiel de la transdisciplinarité» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p.89-103.
- Ogien, A. et L. Quéré (2005) *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses.
- Ollivier, B. (1995) *L'acteur et le sujet : vers un nouvel acteur économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Olson, M. (1966) *Logique de l'action collective*, Paris, PUF.
- Oppenheim, A.L. (1975) «Vue d'ensemble sur l'histoire économique de la Mésopotamie», in K. Polanyi et C. Arensberg, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse, p. 63-70.
- Ordre des Experts-Comptables et des Comptables Agréés (1970) *Le contrôle interne*, Paris.
- Origgi, G. et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine.
- Origo, I. (1959) *Le marchand de Prato*, Paris, Albin Michel.
- Orlikowski, W.J. (1991) «Integrated Information Environment or Matrix of Control ? The Contradictory Implications of Information Technology», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 1, no.1, p. 9-42.

- Orlikowski, W.J. (1992) «The Duality of Technology: Rethinking the Concept of Technology in Organizations», *Organization Science*, vol. 3, no. 3, p. 398-427.
- Orlikowski, W.J. et D. Robey (1991) «Information Technology and the Structuring of Organizations», *Information Systems Research*, vol. 2, no. 2, p. 143-169.
- Orrieux, C. (1983) *Les papyrus de Zénon*, Paris, Macula.
- Orrieux, C. (1985) *Zénon de Caunos, parépidémos, et le destin grec*, Besançon/Paris, Les Annales Littéraires de l'Université de Besançon/Les Belles Lettres.
- Orsini, C. (1986) *La pensée de René Girard*, Paris, Éditions Retz.
- Orum, A. M. et al. (1991) «Introduction: the Nature of the Case Study», in J. R. Feagin et al. [sous la dir.] *A Case for the Case Study*, Chapel Hill, The University of North Carolina, p. 1-26.
- Otley, D.T. (1980) «The Contingency Theory of Management Accounting: Achievement and Prognosis», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 4, p. 413-428.
- Otley, D.T. (1994) «Management Control in Contemporary Organizations: Towards a Wider Framework», *Management Accounting Research*, vol. 5, no. 3-4, p. 289-300.
- Otley, D.T. et A.J. Berry (1980) «Control, Organization and Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 2, p. 231-244.
- Otley, D.T. et A.J. Berry (1994) «Case Study Research in Management Accounting and Control», *Management Accounting Research*, vol. 5, p. 45-65.
- Ottaviani, D. et I. Boinot (2008) *L'humanisme de Michel Foucault*, Paris, Ollendorff & Desseins.
- Otto, R. (2001) *Le sacré*, Paris, Payot.
- Ouchi, W.G. (1977) «The Relationship Between Organizational Structure and Organizational Control», *Administrative Science Quarterly*, vol. 22, no 1, mars, p. 95-113.
- Ouchi, W.G. (1979) «A Conceptual Framework for the Design of Organizational Control Mechanisms», *Management Science*, vol. 25, no.9, p. 833-848.
- Ouchi, W. G. (1980) «Markets, Bureaucraties, and Clans» *Administrative Science Quarterly*, vol. 25, no. 2, p. 129-140.
- Ouchi, W.G. et M.A. McGuire (1975) «Organizational Control : Two Functions», *Administrative Science Quarterly*, vol. 20, no. 4, décembre, p. 559-569.
- Oudshoorn, N. et T. Pinch [sous la dir.] (2002) *How Users Matter: the Co-Construction of Users and Technology*, Cambridge, MIT Press.
- Pagès, R. (1993) «Cas (Méthode des)», *Encyclopaedia Universalis*, vol. 5, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 34-37.
- Panofsky, E. (1969) *L'œuvre d'art et ses significations*, Paris, Gallimard.

- Paoli, U. E. (1960) *Vita Romana : la vie quotidienne dans la Rome Antique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Papaioannou, K. (1972) *Marx et les marxistes*, Paris, Flammarion.
- Papinot, C. (2010) «Épistémologie de la démarche de recherche en sciences sociales: quel dépassement possible du modèle positiviste ?», in J. Hamel. [sous la dir.] (2010) *L'analyse qualitative interdisciplinaire: définitions et réflexions*, Paris, L'Harmattan, p. 203-234.
- Parain-Vial, J. (1966) *La nature du fait dans les sciences humaines*, Paris, PUF.
- Parias, L.-H. [sous la dir.] (1965) *Histoire générale du travail*, 4 tomes, Paris, Nouvelle Librairie de France.
- Parker, L.D. (1997) «Informing Historical Research in Accounting and Management: Traditions, Philosophies, and Opportunities», *The Accounting Historians Journal*, vol. 24, no. 2., p. 111-149.
- Parker, L. D. et al. (1989) *Accounting for the Human Factor*, Sydney, Prentice Hall.
- Parker, L.D. (1986) «The Classical Model of Control in the Accounting Litterature», *The Accounting Historians Journal*, vol. 13, no. 1, printemps, p. 71-92.
- Parker, L. D. (2009) «Photo-elicitation: an Ethno-historical Accounting and Management Research Prospect», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 22, no. 7, p. 1111-1129.
- Parrochia, D. (1998) *La conception technologique*, Paris, Hermès.
- Passeron, J.-C. (1970) «Présentation», in R. Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, p. 7-25.
- Passeron, J.-C. (1991) *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Passeron, J.-C. et J. Revel (2005) «Penser par cas. Reasonner à partir de singularités», in J.-C. Passeron et J. Revel [sous la dir.] *Penser par cas*, Paris, Éditions EHSS, p.9-44.
- Passeron, J.-C. (2006) *Le raisonnement sociologique*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel.
- Patterson, J.L. (1983) «The Development of the Concept of Corporation from Earliest Roman Times to a.d. 476», *The Accounting Historians Journal*, vol. 10, no. 1, p. 87-98.
- Payen, J.-B. (1817) *Essai sur la tenue des livres d'un manufacturier*, Paris.
- Peaucelle, J.-L. (2003) *Henri Fayol, inventeur des outils de gestion*, Paris, Économica.
- Peignot, J. (1982) *"Du chiffre"*, Paris, Jacques Damase Éditeur.
- Peirce, C.S. (1976) *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- Penglaou, C. (1929) *Introduction à la technique comptable*, Paris, PUF.

- Pentland, B.T. (1995) «Information Systems and Organizational Learning: The Social Epistemology of Organizational Knowledge Systems», *Accounting, Management and Information Technologies*, vol., 5, no. 1, p. 1-21.
- Perdijon, J. (1998) *La mesure*, Paris, Flammarion.
- Peregalli, R. (2009) *La Cuirasse brodée : Les Grecs et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- Peretz, H. (1998) *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte.
- Perragallo, E. (1938) *Origin and Evolution of Double Entry Bookkeeping: a Study of Italian Practice from the Fourteenth Century*, New York, American Institute Publishing Company.
- Perrin, J. (1988) *Comment naissent les techniques : la production sociale des techniques*, Paris, Publisud.
- Perrin, J. (1994) «Pour une culture technique», in R. Scheps et al., *L'Empire des techniques*, Paris, Seuil, p. 113-121.
- Perrin J., et al. (1983) *Recherche en marketing: méthodes et décisions*, Gaëtan Morin, Chicoutimi.
- Perrot, J. (1966) «Le gisement natoufien de Mallaha (Eynan), Israël, *l'Anthropologie*, vol. 70, p. 437-484.
- Perrot, M. et M de la Soudière (1994) «L'écriture des sciences de l'homme : enjeux», *Communications*, no. 58, p. 5-21.
- Perroux, F. (1964) *Industrie et création collective*, Tome 1, Paris, PUF.
- Perrow, C. (1967) «A Framework for the Comparative Analysis of Organizations», *American Sociological Review*, avril, p. 194-208.
- Perrow, C. (1970) *Organizational Analysis : A Sociological Review*, Belmont, Wadsworth.
- Pesqueux, Y. (1999) «Le contrôle de gestion face aux impératifs de la flexibilité et aux enjeux de la complexité», In L. Collins [sous la dir.] *Questions de contrôle*, Paris, PUF, p. 55-69.
- Pesqueux, Y. (2000) «Towards a Stoic Interpretation of Controllability», *Management Decision*, vol. 38, no. 1, p. 5-12.
- Pesqueux, Y. (2010) «Pour une épistémologie des organisations», *Document de travail*, version 1, CNAM.
- Pestre, D. (2010) «L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et valorisation» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 39-56.
- Peters, T. et R. Waterman (1983) *Le prix de l'excellence*, Paris, InterÉditions.
- Petit, J.-L. [sous la dir.] (1997) *Les neurosciences et la philosophie de l'action*, Paris, Vrin.
- Pham, D. et V. Nguyen, (1999) «Une revue de quelques aspects de la comptabilité positive et de sa critique», *Les Cahiers de la recherche*, no. 661, HEC/Paris.

Piaget, J et B. Inhelder (1962) *Le développement des quantités physiques chez l'enfant*, Paris/Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Piaget, J. (1942) *Classes, relations et nombre*, Paris, Vrin.

Piaget, J. (1948) *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, 2^e édition, Neuchâtel/Paris, Delachaux & Niestlé.

Piaget, J. (1950) *La construction du réel chez l'enfant*, 2^e édition, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Piaget, J. (1959) *La formation du symbole chez l'enfant*, Paris/Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Piaget, J. (1964) *Six études de psychologie*, Paris, Gonthier.

Piaget, J. (1964a) *La psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin.

Piaget, J. (1965) *Sagesse et illusions de la philosophie*, Paris, PUF.

Piaget, J. [sous la dir.] (1967) *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard.

Piaget, J. (1967a) «Les méthodes historico-critiques et génétiques», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 105-127.

Piaget, J. (1967b) *Biologie et connaissance*, Paris, Gallimard.

Piaget, J. (1967c) «Les deux problèmes principaux de l'épistémologie des sciences de l'homme», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 1114-1146.

Piaget, J. (1967d) «Nature et Méthodes», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 3-121.

Piaget, J. (1967e) «Le système et la classification des sciences», in J. Piaget [sous la dir.] *Logique et connaissance scientifique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 1151-1224.

Piaget, J. (1968) *Le structuralisme*, Paris, PUF.

Piaget, J. (1970) *Psychologie et épistémologie*, Paris, Gonthier.

Piaget, J. (1973) *Introduction à l'épistémologie génétique: la pensée mathématique*, Tome 1, Paris, PUF.

Piaget, J. (1974) *Réussir et comprendre*, Paris, PUF.

Piaget, J. (1976) *Le comportement, moteur de l'évolution*, Paris, Gallimard.

Piaget, J. (1977) «L'équilibration», in B. Inhelder et al. [sous la dir.] *Épistémologie génétique et équilibration*, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé, p. 13-17.

Piaget, J. (1979) *L'épistémologie génétique*, 3^e édition, Paris, PUF.

- Piaget, J. et A. Szeminska, (1964) *La genèse du nombre chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Piaget, J. et B. Inhelder (1967c) *Genèse des structures logiques élémentaires*, Paris/Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Piaget, J. et B. Inhelder (1968) *La psychologie de l'enfant*, 3^e édition, Paris, PUF.
- Piaget, J. et P. Fraisse (1969) *Traité de psychologie expérimentale*, Tome VII, 2^e édition, Paris, PUF.
- Pickering, A. (1991) «From Science as knowledge to Science as Practice», in A. Pickering [sous la dir.] *Science as Practice and Culture*, Chicago, University of Chicago Press, en impression.
- Piel, J. (1989) *Esquisse d'une histoire comparée des développements dans le monde jusque vers 1850*, Natterre, Édition Érasme.
- Pierce, J. R. (1966) *Symboles, signaux et bruit : introduction à la théorie de l'information*, Paris, Masson et Cie/Sofradel Éditeurs.
- Pietra, R. (1992) *Sage comme une image. Figures de la philosophie dans les arts*, Paris, Éditions du Félin.
- Piette, A. (1996) *Ethnographie de l'action*, Paris, Métailié.
- Pinch, T. et W. Buker (1989) «The Social Construction of Facts and Artefacts : or How the Sociology of Science and the Sociology of Technology might Benefit each Other», in W. Buker et al. [sous la dir.] *The Social Construction of Technological System*, Cambridge, MIT Press.
- Pinch, T. et al. (1992) «Technology, Testing, Text: Clinical Budgeting in the U.K. National Health Service», in W.E. Bijker et J. Law, *Shaping Technology/building Society : studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, p. 265-273.
- Piolat, M. Et al. [sous la dir.] *Le soi: recherches dans le champ de la cognition sociale*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Pire, F. (1967) *De l'imagination poétique dans l'œuvre de Gaston Bachelard*, Paris, José Corti.
- Pirenne, J. (1969) *Histoire de la civilisation de l'Égypte ancienne*, 3 tomes, Neuchâtel, La Baconnière.
- Platon, (1950) *Œuvres complètes*, La Pléiade, Paris, Gallimard.
- Pleyte, W. (1868) *Les papyrus Rollin de la Bibliothèque Impériale de Paris*, Leide, E.J. Brill.
- Plutarque (2001) *Vies parallèles*, Paris, Gallimard.
- Poirier, J. [sous la dir.] (1990-1991) *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, 3 tomes, Paris, Gallimard.
- Poirier, L. (1990a) «L'homme, l'objet et la chose», in J. Poirier [sous la dir.], *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, Tome 1, Paris, Gallimard, p. 901-960.

- Poitrineau, A. (1995) «François Quesnay», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 18, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 232-235.
- Polanyi, K. (1974a) «Aristote découvre l'économie», in K. Polanyi, et C. Arensberg, [sous la dir.] *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse, p. 93-117.
- Polanyi, K. et C. Arensberg, [sous la dir.] (1974) *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse.
- Polanyi, K. (1983) *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Polanyi, K. (2008) *Essais*, Paris, Seuil.
- Pollard, S. (1964) «Fixed Capital in the Industrial Revolution in Britain», *Journal of Economic History*, vol. XXIV.
- Ponthieux, S. (2006) *Le capital social*, Paris, La Découverte.
- Poole, M.S. et G. De Sanctis (1990) «Understanding the Use of Group Division Support Systems: The Theory of adaptive Structuration» in J. Fulk et C. Steinfield [sous la dir.] *Organizations and Communication Technology*, Newbury Park, Sage, p. 173-193.
- Postle, D. (1994) «The Perception of Profit before the Leasing of Demesnes», in R. H. Parker et B. S. Yamey [sous la dir.] *Accounting History*, Oxford, Clarendon Press, p. 116-138.
- Potte-Bonneville, M. (2010) *Foucault*, Paris, Ellipses.
- Poursat, J.-C. (1993) «La Crète Antique», *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, vol. 6, p. 757.
- Powell H.A. (1981) «Three problems in the history of cuneiform writing: origins, direction of script, literacy» *Visible Languages*, n°15, p. 419-440.
- Powell, W. (1987) «Hybrid Organizational Arrangements: New Form or Transitional Development?», *California Management Review*, vol. xxx, no. 1, p. 67-87.
- Powell, W. (1990) «Neither Market nor Hierarchies: Networks Forms of Organization», *Research in Organizational Behavior*, vol. 12, p. 295-336.
- Power, M. (1997) *The Audit Society: Rituals of Verification*, Oxford, Oxford University Press.
- Pradeau, J.F. (1997) *Platon et la cité*, Paris, PUF.
- Preston, A.M et al. (1996) «Imag[in]ing Annual Reports», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 21, no. 1, p. 113-137.
- Proudhon, P.-J. (1855) *Des réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer*, Paris, Garnier.
- Putnam, R. (2000) *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon & Schuster.

- Quattrone, P. (2000) «Constructivism and Accounting Research: Towards a Trans-disciplinary Perspective», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 13, no. 2, p. 130-155.
- Quail, J.M. (1997) «More Peculiarities of the British: Budgetary Control in US and UK Business to 1939», *Business and Economic History*, vol. 26, no. 2, p. 617-631.
- Quattrone, P. (2009) «Books to be Practiced: Memory, the Power of the Visual, and the Success of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 35, p. 85-118.
- Quéau, P. (1989) *Metaxu: théorie de l'art intermédiaire*, Seyssel, Champ Vallon.
- Quéré, L. (1992) «Le tournant descriptif en sociologie», *Current Sociology*, vol. 40. No. 1, p. 139-165.
- Quéré, L. (1999) «Action située et perception du sens», in M. de Fornel et L. Quéré [sous la dir.] *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 302-338.
- Quivy, R. et L.V. Campenhoudt (1988) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Rabardel, P. (1995) *Les hommes et les technologies : approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin.
- Rabardel, P. (2005) «Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir», in R. Teulier et P. Lorino [sous la dir.] *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise au défi de la connaissance*, Paris, La Découverte, p. 251-265.
- Racine, P. (1992) «Le marchand, un type de la société médiévale», in Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, *Le marchand au Moyen Âge*, Paris, SHMES/Cid Éditions, p. 1-9.
- Rachel, J. et S. Woolgar (1995) «The Discursive Nature of the Socio-Technical Divide: The Example of Information Systems Development», *Sociological Review*, vol. 43, no. 2, p. 251-273.
- Radkowski, G.-H. de (1980) *Les jeux du désir : de la technique à l'économie*, Paris, PUF.
- Rajchman, J. (1987) *Michel Foucault, la liberté de savoir*, Paris, PUF.
- Ramanathan, K.V. (1982) *Management Control in Non-Profit Organizations*, New York, Wiley and Sons.
- Ramnoux, C. (1992) «Parménide» *Encyclopaedia Universalis*, Tome 15, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 544-545.
- Ramond, C. (1995) *Qualité et quantité dans la philosophie de Spinoza*, Paris, PUF.
- Rammstedt, O. et P. Watier [sous la dir.] (1992) *Georg Simmel et les sciences humaines*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Rathbone, D. (1991) *Economic Rationalism and Rural Society in Third-Century A.D. Egypt: The Heroninos Archive and Appianus Estate*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Rathbone, D. (1994) «Accounting on a Large Estate in Roman Egypt», in R. H. Parker et B. S. Yamey [sous la dir.] *Accounting History*, Oxford, Clarendon Press, p. 13-56.
- Rathe, A.W. (1960) «Management Controls in Business», in D.G. Malcolm et A.J. Rowe [sous la dir.] *Management Control Systems*, New York, Wiley, p. 28-60.
- Ravix, J. (1990) «L'émergence de la firme et des coopérations inter-firmes dans la théorie de l'organisation industrielles : Coase et Richardson», *Revue d'Économie Industrielle*, vol. 51, p. 202-225.
- Raynaud, P. (1986) «Préface» in Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, Paris, PUF, p. 7-12.
- Raynaud, P. (1996) *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, Quadrige/PUF.
- Reeves-Ellington, R. et A. Anderson (1997) «The Ethnology of Information: Cultural Learning Through Cooperative Action Research in a Multinational Firm», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 7, no. 3, p. 139-168.
- Regnard, Y. (1998) «Pour une approche structurelle des coûts des activités cliniques», *Comptabilité Contrôle Audit*, mars, p. 49-67.
- Renfrew, J.M. [sous la dir.] (1991) *New Light on Early Farming: Recent Developments in Palaeoethnobotany*, Edimbourg, Edimburgh University Press.
- Renouard, Y. (1949) *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin.
- Resweber, J.-P. (1995) *La recherche-action*, Paris, PUF.
- Resweber, J.-P. (2000) *Le pari de la transdisciplinarité. Vers l'intégration des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Revel, J. (2008) *Dictionnaire Foucault*, Paris, Ellipses.
- Revel, J. (2009) «Michel Foucault : repenser la technique», *Tracés. Revue de Sciences humaines*, no. 16, 139-149.
- Rey, A. (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Rey, A. [sous la dir.] (2005) *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Rey, A. et J. Rey-Debove (1990) *Dictionnaire le Petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Reynaud, J.-D. (1988) «La régulation dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome», *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, no. 1, p. 9-17.
- Reynaud, J.-D. (1989) *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- Riahi-Belkaoui, A. (1992) *The New Foundations of Management Accounting*, New York, Quorum Books.

- Ribeil, G. (1996) «Un pionnier oublié de la gestion des entreprises, Courcelle-Seneuil», *Gérer et Comprendre*, juin, p. 44-53.
- Ribot, T. (1905) *La logique des sentiments*, Paris, Félix Alcan.
- Richardot, H. et B Schnapper (1965) *Histoire des faits économiques jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, 2^{ième} édition, Paris, Dalloz.
- Richardson G. B. (1972) «The Organization of Industry», *The Economic Journal*, septembre, p. 883-896.
- Ricœur, P. (1950) «L'unité du volontaire et de l'involontaire comme idée-limite», *Bulletin de la Société Française de Philosophie*, Séance du samedi 25 novembre.
- Ricœur, P. (1955) *Histoire et vérité*, Paris, Seuil.
- Ricœur, P. (1975) «Parole et symbole», *Revue des sciences religieuses*, vol. 49, no. 3, p. 142-161.
- Ricœur, P. (1969) *Le conflit des interprétations: essais d'herméneutique*, Paris, Seuil.
- Ricœur, P. (1983) *Temps et récit*, Tome 1, Paris, Seuil.
- Ricœur, P. (1990) *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Ricœur, P. (1993) «Signe et sens», *Encyclopaedia Universalis*, Tome 20, Paris, Encyclopaedia Éditeur, p. 1075-1078.
- Ricœur, P. (1995) *Réflexion faite*, Paris, Esprit.
- Ricœur, P. (1999) *L'unique et le singulier*, Bruxelles/Montréal, Alice Éditions/Stanké.
- Ricœur, P. (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (2004) *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock.
- Ricoeur, P. (2008) «Le religieux et la violence symbolique», in R. Anspach [sous la dir.] *Girard. Les Cahiers de l'Herne*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 143-148.
- Rip, A. et P. Groenewegen (1988) «Les faits scientifiques à l'épreuve de la politique», in M. Callon [sous la dir.], *La science et ses réseaux : genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte/Unesco/Conseil de l'Europe, p. 149-172.
- Rispal, M. H. (2002) *La méthode des cas : application à la recherche en gestion*, Bruxelles, DeBoeck.
- Ritter, J. (1997) «Babylone – 1800», in M. Serres [sous la dir.] *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Larousse, p. 33-61.
- Robelin, J. (1998) *Les sagesses de l'art : études de technologie sociale*, Paris, Kimé.
- Robelin, J. (2000) *Esquisse d'une politique de l'esprit*, Paris, Kimé.

- Robert, S. (1978) *Les Révolutions du Savoir Théorie générale des ruptures épistémologiques*, Longueuil, Le Préambule.
- Roberts, J. et R. Scapens (1985) «Accounting Systems and Systems of Accountability – Understanding Accounting Practices in Their Organisational Contexts», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 10, no. 5/6, p. 443-456.
- Robey, D. et A. Azevedo (1994) «Cultural Analysis of the Organizational Consequences of Information Technology», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 4, no.1, p. 23-37.
- Robey, D. (1996) «Diversity in Information Systems Research: Threat, Promise, and Responsibility», *Information Systems Research*, vol. 7, no. 4, p. 400-408.
- Robey, D. et M.C. Boudreau (1999) «Accounting for the Contradictory Organizational Consequences of Information Technology: Theoretical Directions and Methodological Implications», *Information Systems Research*, vol. 10, no. 2, juin, p. 167-185.
- Robin, L. (1973) *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel.
- Robson, K. (1991) «On the Arenas of Accounting Change: the Process of Translation», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 547-570.
- Robson, K. (1992) «Accounting Numbers as "Inscription": Action at a Distance and the Development of Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 17, no. 7, p. 685-708.
- Roccati, A. (1992) «Le scribe», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p.81-108.
- Rochl-Anderson, J.M. et S. M. Bragg (1996) *The Controller's Function : the Work of the Managerial Accountant*, New York, John Wiley.
- Rochlitz, R. (1987) «Avant-propos» in J. Habermas, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF, p. v-xviii.
- Roover, R. de (1941) «A Florentine Firm of Cloth Manufacturers», *Speculum*, vol. 16, no. 1, janvier, p. 1-33.
- Roover, R. de, (1937) «Aux origines d'une technique intellectuelle: la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double», *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 9, no. 43, p. 171-193.
- Roqueplo, P. (1983) *Penser la technique : pour une démocratie concrète*, Paris, Seuil.
- Rose, N. (1991) «Governing by Numbers: Figuring out Democracy», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 7, p. 673-692.
- Roslender, R. (1996) «Relevance Lost and Found: Critical Perspectives on the Promise of Management Accounting», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 7, p. 533-561.
- Rospabé, P. (1995) *La dette de vie : aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S. .

- Rosset, C. (1960) *La philosophie tragique*, Paris, PUF.
- Rosset, C. (1968) *Textes Philosophiques, Tome II: Philosophie Moderne*, Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Rosset, C. (1984) *Le réel et son double*, Paris, Gallimard.
- Rossiaud, J. (1989) «Le citadin» in J. Le Goff [sous la dir.] *L'homme médiéval*, Paris, Seuil, p. 159-200.
- Rouchon, S. C. et al. (2006) «L'influence des facteurs organisationnels et stratégiques sur l'appropriation des outils comptables et financiers», *Revue Management & Avenir*, vol. 3, no. 9, p. 127-140.
- Rougé, J. (1969) *Les institutions romaines*, Paris, Armand Colin.
- Rousseau, A. et G. Warnotte (1996) «Qualité totale et contrôle de gestion», *Gestion*, vol. 21, no. 3, septembre, p. 84-87.
- Rouvillois, F. (1996) *L'invention du progrès*, Paris, Kimé.
- Roux, G. (1985) *La Mésopotamie : essai d'histoire politique, économique et culturelle*, Paris, Seuil.
- Rovere, M. (2010) *Exister. Méthodes de Spinoza*, Paris, CNRS Éditions.
- Russ, J. (1992) *Les méthodes en philosophie*, Paris, Armand Colin.
- Russ, J. (1994) *Les théories du pouvoir*, Paris, Librairie Générale Française.
- Russo, F. (1951) *Histoire de la pensée scientifique*, Paris, La Colombe.
- Russo, F. (1986) *Introduction à l'histoire des techniques*, Paris, Librairie scientifique et technique Albert Blanchard.
- Rutherford, B. A. (2010) «The Social Scientific Turn in UK Financial Accounting Research: a Philosophical and Sociological Analysis», *Accounting and Business Research*, vol. 40, no. 2, p. 149-171.
- Ruyer, R. (1954) *La cybernétique et l'origine de l'information*, Paris, Flammarion.
- Ryan, B et al. [sous la dir.] (2002) *Research Methods and Methodology in Finance and Accounting*, Londres, Thomson.
- Saarevirta, G. (1999) «Quand l'entreprise se fait orpailleur», *Management/CMA Canada*, no. 1, février, p. 30-33.
- Saenger, P. (1997) «Lire aux derniers siècles du Moyen Âge», in G. Cavallo et R. Chartier [sous la dir.] *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, p. 147-174.
- Sahlins, M. (1976) *Age de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.

- Sainsaulieu, R. (1997) *Sociologie de l'entreprise : organisation, culture et développement*, 2^e édition, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz.
- Saint-Sernin, B. (1989) *Genèse et unité de l'action*, Paris, Vrin.
- Saint-Sernin, B. (1993) «Causalité», Tome 5, *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis Éditeur, p. 142-145.
- Saint-Sernin, B. (1994) «La science de l'action au XX^e siècle», *Études*, juillet-août, p. 35-46.
- Saint-Sernin, B. (1995) *La raison au XX^e siècle*, Paris, Seuil.
- Saint-Sernin, B. (2000) *Whitehead. Un univers en essai*, Paris, Vrin.
- Salaman, G. et K. Thompson (1980) *Control and Ideology in Organizations*, Cambridge, The MIT Press.
- Salerni, D. (1987) «Le pouvoir hiérarchique de la technologie», in J.F. Chanlat et F. Séguin, *L'analyse des organisations : une approche sociologique*, tome II, Montréal, Gaëtan Morin, p. 175-191.
- Saltel, P. (2002) *La paix*, Paris, Ellipses.
- Sanchez Martinez, M. et M. Hébert (2002) «La "part du prince": contributions et transferts au roi dans les dépenses des villes des pays de la Couronne d'Aragon et de Provence» in Menjot, D. et M. Sanchez Martinez [sous la dir.] (2002) *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*, Tome 3: *Redistribution et utilisation des recettes fiscales*, Toulouse, Privat, p. 295-320.
- Sartre, J.-P. (1943) *L'être et le néant: essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard.
- Sasso, R. et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, no 3, printemps.
- Sasso, R. (2003) «Déterritorialisation/Reterritorialisation», in R. Sasso et A. Villani (2003) «Le vocabulaire de Gilles Deleuze», *Les Cahiers de Noesis*, no 3, printemps, p. 82-100.
- Sathe, V. (1978) «The Relevance of Modern Organization Theory for Managerial Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 3, no. 1, p. 89-92.
- Satzinger, J.W. (1994) «A Research Framework for Exploring User Interaction with Multiple Applications», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 4, no.4, p. 225-243.
- Sauneron, S. (1965) «L'Égypte» in L.-H. Parias, [sous la dir.] *Histoire générale du travail*, Tome 1, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 105-144.
- Sauvagnargues, A. (2003) «Capture», in R. Sasso et A. Villani [sous la dir.] *Le vocabulaire de Gilles Deleuze*, *Les Cahiers de Noesis*, no. 3, p. 48-53.
- Sauvagnargues, A. (2005) *Deleuze et l'art*, Paris, PUF.
- Sauvagnargues, A. (2009) *Deleuze. L'empirisme transcendantal*, Paris, PUF.

- Savall, H. (1978) «Compatibilité de l'efficacité économique et du développement humain», in *Économie appliquée*, Tome XXXI, no. 3-4, p. 561-593.
- Savall, H. (1985) «Où va la recherche en sciences de la gestion ?», *Revue Française de Gestion*, septembre-décembre, p. 242-269.
- Savall, H. et V. Zardet (1986) «L'évolution des sciences de gestion : l'exemple de l'analyse socio-économique», *Cahiers du programme mobilisateur Technologie, Emploi, Travail*, vol. 2, janvier, p. 70-72.
- Savall, H. et V. Zardet (1991) *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, Paris, Économica.
- Savall, H. et V. Zardet (1992) *Le nouveau contrôle de gestion*, Paris, Malesherbes/Eyrolles.
- Savall, H. et V. Zardet (1995) *Ingénierie du Réseau*, Paris, Économica.
- Savall, H. et V. Zardet (1996) «Vers un nouveau contrôle de gestion plus actif : l'apport de l'autocontrôle de gestion», *Gestion*, vol. 21, numéro 3, septembre, p. 47-56.
- Savall, H. et V. Zardet (2001) «Évolution des outils de contrôle et des critères de performance, face aux défis de changement stratégique des entreprises», *Communication*, 22^{ème} Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Université de Metz, 17-18-19 mai.
- Savall, H. et V. Zardet (2004) *Recherche en sciences de la gestion : approche qualimétrique, observer l'objet complexe*, Paris, Économica.
- Savary des Bruslons, J. (1762) *Dictionnaire Universel de Commerce, d'Histoire Naturelle et des Arts et des Métiers*.
- Sayles, L. (1972) «The Many Dimensions of Control», *Organizational Dynamics*, p. 21-31.
- Scapens, R.W. (1990) «Researching Management Accounting Practice: the Role of Case Study Methods», *British Accounting Review*, vol. 22, p. 259-281.
- Scapens, R.W. (2006) «Understanding Management Accounting Practices: A Personal Journey», *British Accounting Review*, vol. 38, no. 1, mars, p. 1-30.
- Scapens, R.W. et J.T. Sale (1981) «Performance Measurement and Formal Capital Expenditure Controls in Divisionalized Companies», *Journal of Business, Finance and Accounting*, automne, p. 389-419.
- Schacht, J. (1973) *Anthropologie culturelle de l'argent*, Paris, Payot.
- Schaerer, R. (1958) *L'Homme antique et la structure du monde intérieur d'Homère à Socrate*, Paris, Payot.
- Schanck, R.C. et R.P. Abelson (1977) *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Erlbaum, Hillsdale.
- Schein, E.H. (1985) *Organizational Culture and Leadership*, San Francisco, Jossey-Bass.
- Scheinder, A. (1920) *Die sumerische Temelstadt*, Staatswissenschaftliche Beiträge, Essen.

- Scheler, M. (1951) *La situation de l'homme dans le monde*, Paris, Aubier.
- Scheler, M. (1971) *Nature et Formes de la sympathie, Contributions à l'étude des lois de la vie affective*, Paris, Payot.
- Schlanger, N. (1994) «Piaget et Leroi-Gourhan. Deux conceptions biologiques des connaissances et des techniques», in B. Latour et P. Lemonnier [sous la dir.] *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La Découverte, p. 165-180.
- Schmandt-Besserat, D. (1977) «An Archaic Recording System and the Origin of Writing», *Syro-Mesopotamian Studies*, vol. 1, p. 1-32.
- Schmandt-Besserat, D. (1978) «The Earliest Precursor of Writing», *Scientific American*, vol. 238, no 6, p. 50-59.
- Schmandt-Besserat, D. (1980) «The Envelopes that Bear the First Writing», *Technology and Culture*, vol. 21, no 3, p. 357-385.
- Schmandt-Besserat, D. (1981a) «Decipherment of the Earliest Tablets», *Science*, vol. 211, p. 283-285.
- Schmandt-Besserat, D. (1981b) «From Tockens to Tablets: A Re-evaluation of the So-called 'Numerical Tablets'», *Visible Language*, vol. 15, p. 321-344.
- Schmandt-Besserat, D. (1982) «The Emergence of Recording», *American Anthropologist*, vol. 84, p. 871-878.
- Schmandt-Besserat, D. (1983) «Tockens and Counting», *Biblical Archeologist*, printemps, p.117-120.
- Schmandt-Besserat, D. (1984) «Before Numerals», *Visible Language*, vol. 15, no 1, p. 48-59.
- Schmandt-Besserat, D. (1986a) «The Origins of Writing - An Archeologist's Perspective», *Written Communications*, vol. 3, no 1, janvier, p. 31-45.
- Schmandt-Besserat, D. (1986b) «The Precursor to Numerals and Writing», *Archeology*, novembre-décembre, p. 32-38.
- Schmandt-Besserat, D. (1988) «Accounting in Prehistory», *Proceeding, 5th World Congress of Accounting History*, Sydney.
- Scholz, R.W. et O. Tietje (2002) *Embedded Case Study Methods*, Thousand Oaks, Sage.
- Schopenhauer, A. (1996) *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, PUF.
- Schreuder, H. (1987) «Organization, Information, and People : A Participant Observation of a MIS-Carriage», in W.J. Bruns, et R. S. Kaplan [sous la dir.] *Accounting & Management: Field Study Perspectives*, Boston, Harvard Business School Press, p. 146-165.
- Schumpeter, J. (1935) *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Gallimard.
- Schwaller de Lubicz, R.A. (1963) *Le miracle égyptien*, Paris, Flammarion.
- Schwartzman, H. B. (1993) *Ethnography in Organizations*, Newbury Park, Sage.

- Sédillot, R. (1989) *Histoire morale & immorale de la monnaie*, Paris, Bordas.
- Segal, J.-P. (1991) «Peut-on vaincre les résistances au contrôle de gestion en France ?» *Revue Française de Gestion*, janvier-février, p.72-81.
- Segrestin, D. (1997) «L'entreprise à l'épreuve des normes de marché», *Revue Française de Sociologie*, no. XXXVIII, p. 553-585.
- Segrestin, D. (2003) «Les nouveaux horizons de la régulation en organisation : le cas des progiciels de gestion intégrés», in G. de TERSSAC [sous la dir.] *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, Paris, La Découverte, p. 61-76.
- Séguin, F. et J.-F. Chanlat (1983) *L'analyse des organisations : les théories de l'organisation*, Tome 1, Montréal, Gaëtan Morin.
- Selltiz C. al. (1977) *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Éditions HRW, Montréal.
- Selmer, C. (1998) *Concevoir le tableau de bord : outil de contrôle, de pilotage et d'aide à la décision*, Paris, Dunod.
- Séris, J.-P. (1994) *La technique*, Paris, PUF.
- Serres, M. (1968) *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, Paris, PUF.
- Serres, M. (1977) *Hermès II : L'interférence*, Paris, Minuit.
- Serres, M. (1974) *Hermès III : La traduction*, Paris, Minuit.
- Serres, M. (1975) *Esthétiques sur Carpaccio*, Paris, Herman.
- Serres, M. (1977) *Hermès IV : La distribution*, Paris, Minuit.
- Serres, M. (1980a) *Hermès V : Le passage du nord-ouest*, Paris, Minuit.
- Serres, M. (1980) *Statues*, Paris, François Bourin.
- Serres, M. (1982) *Le Parasite*, Paris, Grasset.
- Serres, M. (1982a) *Genèse*, Paris, Grasset.
- Serres, M. (1983) *Rome. Le livre des fondations*, Paris, Grasset.
- Serres, M. (1985) *Les cinq sens. Philosophie des corps mêlés*, Paris, Grasset.
- Serres, M. (1992) *Éclaircissements*, Paris, François Bourin.
- Serres, M. (1993) *Les origines de la géométrie*, Paris, Flammarion.
- Serres, M. (2001) *Hominescence*, Paris, Le Pommier.

- Serres, M. (2003) *L'Incandescent*, Paris, Le Pommier.
- Servet, J.M. (1977) «Les Figures du troc du XVIe au XIXe siècle, *Cahiers AEH*, n° 12.
- Servet, J.M. (1981) *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse de doctorat ès sciences économiques, Université Lyon II.
- Servier, J. (1994) *Les techniques de l'invisible*, Paris, Éditions Du Rocher.
- Sfez, L. (2002) *Technique et idéologie : un enjeu de pouvoir*, Paris, Seuil.
- Shank, J.K. et V. Govindarajan (1989) *Strategic Cost Analysis*, Homewood, Irwin.
- Sharma, S. (1988) *Management Control Systems*, New Delhi, Tata McGraw-Hill Publishing.
- Sharrock, W. et R. Watson (1990) «L'unité du faire et du dire. L'action et l'organisation sociales comme phénomènes observables et descriptibles» in P. Pharo et L. Quéré [sous la dir.] *Les formes de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 227-254.
- Shields, M. H. (1997) «Research in Management Accounting by North Americans in the 1990s», *Journal of Management Accounting Research*, vol. 9, p. 3-61.
- Shirley, L. (1995) «Using Ethnomathematics to Find Multicultural Mathematical Connections», *National Council of Teachers of Mathematics Yearbook 1995*, Reston, National Council of Teachers of Mathematics.
- Sibony D. (1989) *Entre dire et faire: penser la technique*, Paris, Grasset.
- Sibony, D. (1991) *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Seuil.
- Sicard, M. (1998) «Eco-medio, la paire imparable», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 83-91.
- Sicard, M. (1998a) «Milieu (culturel) in Abécédaire & Partis Pris», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 278.
- Sicard, M. (2003) «L'image éclairée», in A. Cambier [sous la dir.] *Les dons de l'image*, Paris, L'Harmattan, p. 145-159.
- Sidebotham, R. (1970) *Introduction to the Theory and Context of Accounting*, Oxford, Pergamon Press.
- Silverman, D. (1973) *La théorie des organisations*, Paris, Dunod.
- Simmel, G. (1987) *La philosophie de l'argent*, Paris, PUF.
- Simmel, G. (1990) *Philosophie de la modernité 2 : esthétique et modernité, conflit et modernité, testament philosophique*, Paris, Payot.
- Simmel, G. (1994) *Rembrandt*, Paris, Circé.
- Simmel, G. (1999) *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.

- Simondon, G. (1964) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, PUF.
- Simondon, G. (1969) *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- Simondon, G. (1989) *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.
- Simondon, G. (1989a) *L'individuation psychique et collective. À la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, Paris, Aubier.
- Simondon, G. (1995) *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, Jérôme Million Édition.
- Simondon, G. (2005) *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, Paris, Seuil.
- Simondon, G. (2005a) *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Million.
- Simondon, G. (2008) *Imagination et invention*, Chatou, Éditions de la transparence.
- Simons, H. A. et al. (1954) *Centralization vs. Decentralization in Organizing the Controller's Department*, Controllershship Founfation, réédition (1978) publiée chez Scholars Book, Houston.
- Simons, H.A. (1991) *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Paris, Dunod.
- Simons, R. (1990) «The Role of Management Control Systems in Creating Competitive Advantage: New Perspectives», *Accounting, organizations and Society*, vol. 15, no.1/2, p. 127-143.
- Simons, R. (1991) «Strategic Orientation and Top Management Attention to Control Systems», *Strategic Management Journal*, vol. 12, p. 49-62.
- Simons, R. (1994) «How New Top Managers Use Control Systems as Levers of Strategic Renewal», *Strategic Management Journal*, vol. 15, p. 169-189.
- Simons, R. (1995) *Levers of Control*, Boston, Harvard Business School Press.
- Sinclair, A. (1995) «The Chameleon of Accountability: Forms and Discourses», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 20, no. 2/3, p. 219-237.
- Sismondo, S. (1993) «Some Social Constructions», *Social Studies of Science*, vol. 23, p. 515-553.
- Sirat, C. (1994) *Du scribe au livre*, Paris, CNRS.
- Sjoberg, G. et al. (1991) «The Case Study Approach in Social Research : Basic Methodological Issues», in J.R. Feagin, J.R. et al. [sous la dir.] *A Case for the Case Study*, Chapel Hill, The University of North Carolina, p. 27-79.
- Skinner, Q. (2009) *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel.
- Sloterdijk, P. (1987) *Critique de la raison cynique*, Paris, Christian Bourgeois.
- Sloterdijk, P. (1997) *Dans le même bateau. Essai sur l'hyperpolitique*, Paris, Rivages.

- Sloterdijk, P. (2000) *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Christian Bourgeois.
- Sloterdijk, P. (2000a) *La domestication de l'être*, Paris, Mille et une nuits.
- Sloterdijk, P. (2000b) *Règles pour le parc humain*, Paris, Mille et une nuits.
- Sloterdijk, P. (2000c) *L'Heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Paris, Calmann-Lévy.
- Sloterdijk, P. (2000d) *Le penseur sur scène. Le Matérialisme de Nietzsche*, Paris, Christian Bourgeois.
- Sloterdijk, P. (2001) *Essai d'intoxication volontaire, suivi de L'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Paris, Hachette.
- Sloterdijk, P. (2002) *Bulles. Microsphérologie -Sphères I*, Paris, Pauvert.
- Sloterdijk, P. (2003) *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, Paris, Fayard.
- Sloterdijk, P. (2005) *Écumes. Sphérologie plurielle - Sphères III*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2006) *Derrida, un Égyptien*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2007) *Le Palais de cristal. À l'intérieur du capitalisme mondial*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2007) *Colère et Temps. Essai politico-psychologique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2010) *Globes. Macrosphérologie - Sphères II*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2011) *Tu dois changer ta vie. De l'anthropotechnique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Sloterdijk, P. (2011a) «Co-immunité globale. Penser le commun qui protège», *Multitudes*, vol. 2, no. 45, p. 42-45.
- Sloterdijk, P. (2011b) «Des idées-force pour éviter les impasses de la globalisation», *Le Monde*, 27 mai, p. 1.
- Sloterdijk, P. (2012) *Repenser l'impôt. Pour une éthique du don démocratique*, Paris, Libella Maren Sell Éditeurs.
- Smircich, L. (1983) «Studying Organizations as Cultures», in G. Morgan [sous la dir.] *Beyond Method: Strategies for Social Research*, Newbury Park, Sage, p. 160-172.
- Smyrne, T. de (1892) *Exposé des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*, Paris, Hachette.
- Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (1992) *Le marchand au Moyen Âge*, Paris, SHMES/Cid Éditions.

- Soler, L. (2009) *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses.
- Solomons, D. (1978) «The Politization of Accountancy», *Journal of Accountancy*, p. 65-72.
- Solow, R. (1957) «Technical Change and the Aggregate Production Function», *Review of Economics and Statistics*, août.
- Sombart, W.(1966) *Le bourgeois*, Paris, Payot.
- Sotto, R. (1983) «Scientific Utopia and Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 1, p. 57-71.
- Soulanges, J.C. (1999) *Les mises en scènes visuelles de l'information*, Paris, Nathan.
- Soulez, A. [sous la dir.] (1985) *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, Paris, PUF.
- Spendler, O. (1931) «Du sens des nombres», *Le déclin de l'occident*, Tome 1, Paris, Gallimard, p. 97-157.
- Spengler, O. (1969) *L'homme et la technique*, Paris, Gallimard.
- Sperber, D. (2010) «Pourquoi repenser l'interdisciplinarité ?» in G. Origgi et F. Darbellay [sous la dir.] (2010) *Repenser l'interdisciplinarité*, Genève, Éditions Slatkine, p. 19-38.
- Spicer, B.H. (1992) «The Resurgence of Cost and Management Accounting : a Review of Some Recent Developments in Practice, Therories and Case Research Methods», *Management Accounting Research*, vol. 3, p. 1-38.
- Spinoza, B. (1954) *Œuvres Complètes*, La Pléiade, Paris, Gallimard.
- Sproull, L. et S. Kiesler (1986) «Reducing Social Context Cues: Electronic Mail in Organizational Communication», *Management Science*, vol. 32, no. 1, novembre, p. 1492- 1512.
- Spybey, T. (1984) «Traditional and Professional Frames of Meaning in Management», *Sociology*, vol. 18, no. 4 novembre, p. 550-562.
- Star, S. (1989) «The Structure of Ill-Structured Solutions : Boundary Objects and Heterogeneous Distributed Problems Solving», in L. Gasser et M. Huhns [sous la dir.] *Distribued Artificial Intelligence*, vol. 2, Londres, Pitman.
- Stark, A. W.(1990) «Irreversibility and the Capital Budgeting Process», *Management Accounting Research*, vol. 1, no. 2, p. 167-180.
- Staw, B.M. et L.L. Cummings (1988) *Research in Organisational Behavior*, Greenwich, JAI Press.
- Ste. Croix G.E.M. (1956) «Greek and Roman Accounting», in A. C. Littleton et B. S. Yamey [sous la dir.], *Studies in the History of Accounting*, Londres, Sweet & Maxwell, p. 14-74.
- Steensberg, A. (1989) *Hard Grains, Irrigation, Numerals and Script in the Rise of Civilisations*, Copenhagen, The Royal Danish Academy of Science and Letters', Commission for Research on the History of Agricultural Implements and Field Structures, Publication No.6.

- Stengers, I. [sous la dir.] (1987) *D'une science à l'autre : des concepts nomades*, Paris, Seuil.
- Stengers, I. (1991) «Introduction» in I. Stengers et J. Schlanger, *Les concepts scientifiques*, Paris, Gallimard, p. 9-28.
- Stengers, I. (2004) «Résister à Simondon?», *Multitudes*, vol. 4, no. 18, p. 55-62.
- Sterling, R.R. (1979) *Theory of the Measurement of Enterprise Income*, Lawrence, The University Press of Kansas.
- Stevelinck, E. (1970) *La comptabilité à travers les âges*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1^{er}.
- Stevelinck, E. (1996) «La comptabilité industrielle au XVIII^e siècle», *Gérer et Comprendre*, février, p. 51-63.
- Stiegler, B. (1988) «L'effondrement techno-logique du temps», *Traverses*, no. 44-45, septembre, p. 50-57.
- Stiegler, B. (1994) *La technique et le temps: la faute d'Épiméthée*, Tome 1, Paris, Galilée.
- Stiegler, B. (1994a) «La technologie contemporaine : ruptures et continuités», in R. Scheps et al. , *L'Empire des techniques*, Paris, Seuil, p. 182-194.
- Stiegler, B. (1996) *La technique et le temps: la désorientation*, Tome 2, Paris, Galilée.
- Stiegler, B. (1998) «Temps et individuations techniques, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon», *Intellectica*, no. 1-2, vol. 26-27, p. 241-256.
- Stiegler, B. (1998a) «L'inorganique organisé», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 187-194.
- Stiegler, B. (2001) *La technique et le temps: le temps du cinéma et la question du mal-être*, Tome 3, Paris, Galilée.
- Stiegler, B. (2006) *Mécréance et discrédit, Tome 3 : L'esprit perdu du capitalisme*, Paris, Galilée.
- Stierle, K. (2007) «Simmel, Balzac et la vie parisienne», *Actes du III^{ème} Congrès de la Société des études romantiques et dix-neuviémistes (SERD)*, du 7 au 9 juin, Paris, p. 1-7.
- Stone, E. (1962) «Profit-and-Loss Accountancy at Norwich Cathedral Priory», *Transactions of Royal Historical Society*, 5th series, vol. 12, p. 25-48.
- Stout, R. (1980) *Management or Control?*, Bloomington, Indiana University Press.
- Strauss, A. (1991) *La trame de la négociation: sociologie qualitative de l'interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- Suhamy, A. (2011) *Spinoza, pas à pas*, Paris, Ellipses.
- Sutton, S.G. (2000) «The Changing Face of Accounting in an Information Technology Dominated World», *International Journal of Accounting Information Systems*, vol. 1, p. 1-8.

- Suzuki, T. (2003) «The Epistemology of Macroeconomic Reality: The Keynesian Revolution from an Accounting point of view», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 28, no. 5, p. 471-517.
- Swanson, Z. et N.J. Cross (1998) «A Comparison of Academics', Practitioners', and Users' Perspectives Towards the Research of Accounting Practice», *Critical Perspectives on Accounting*, vol. 8, p. 467-485.
- Symons, V.J. (1993) «Evaluation and the Failure or Control: Information Systems Development in the Processing Company», *Accounting, Management & Information Technologies*, vol. 3, no.1, p. 51-76.
- Szabo, A. (1969) *Les Débuts des mathématiques grecques*, Paris, Vrin.
- Szendi, J.Z. et R.C. Elmore (1993) «Management Accounting: Are New Techniques Making In-Roads with Practitioners? », *Journal of Accounting Education*, vol. 11, no. 1, p. 61-77.
- Szyncer, M. (1977) «L'origine de l'alphabet sémitique», in Cahiers Jussieu, *L'espace et la lettre*, numéro 3, Paris, Union Générale d'Éditions, p. 79-123.
- Taguieff, P.-A. (2001) *Du progrès*, Paris, Librio.
- Taminiaux, J. (1983) «L'essence vraie de la technique» in M. Haar [sous la dir.] *Cahier de l'Herne Heidegger*, Paris, Éditions de l'Herne, p. 263-284.
- Tang, R.Y.W. (1992) «Transfer Pricing in the 1990s», *Management Accounting*, février, p. 22-26.
- Tannenbaum, A.S. (1964) «Control in Organizations: Individual Ajustment and Organizational Performance», in C.P. Bonini et al. [sous la dir.] *Management Control: New Directions in Basic Research*, New York, McGraw-Hill, p. 297-316.
- Tannenbaum, A.S. [sous la dir.] (1968) *Control in Organizations*, New York, McGraw-Hill.
- Tarde, G. (1999) *La logique sociale*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Tarde, G. (2001) *Les lois de l'imitation*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond/Seuil.
- Tarot, C. (2008) *Le symbolique et le sacré : théories de la religion*, Paris, La Découverte.
- Taylor, F. W. (1886) «Comments on "Shop-Order System of Accounts"», *Transactions*, vol. 8, p. 440-468.
- Taylor, F.W. (190?) «Bookeeping under the Taylor System», Document non publié, S.C. Williams Library, Stevens Institute of Technology, Hoboken, New Jersey.
- Taylor, F.W. (190?) «Cost Keeping under the Taylor System of Shop Management», Document non publié, S.C. Williams Library, Stevens Institute of Technology, Hoboken, New Jersey.
- Taylor, F.W. (1957) *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Dunod.
- Tenenti, A. (1990) «Le marchand et le banquier», in E. Garin [sous la dir.] *L'homme de la Renaissance*, Paris, Seuil, p. 213-248.

- Tertulian, N. (2009) «L'ontologie chez Heidegger et chez Lukács: phénoménologie et dialectique», Texte du *Séminaire Marx au XXIème siècle, l'esprit & la lettre*, 15 pages.
- Thévenot, L. (1985) «Les investissements de forme», in L. Thévenot [sous la dir.] *Conventions économiques*, Paris, PUF, p. 21-71.
- Thévenot, L. (1985a) «Introduction : pour une analyse des différentes espèces de conventions et de leurs économies respectives», in L. Thévenot [sous la dir.] *Conventions économiques*, Paris, PUF, p. v-xviii.
- Thévenot, L. (1990) «L'action qui convient», in P. Pharo et L. Quéré [sous la dir.] *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, p. 39-69.
- Thévenot, L. (2006) *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- Thierry, Y. (2006) «Discussion avec l'ontologie (Levinas et Merleau-Ponty)», *Cités*, no. 25, p. 101-110.
- Tinker, T. et al. (1982) «The Normative Origins of Positive Theories: Ideology and Accounting Thought», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 7, no. 2, p. 167-200.
- Tisseron, S. (1987) *Psychanalyse de la bande dessinée*, Paris, PUF.
- Thomas, A. (1989) «The Effects of Organizational Culture on Choices of Accounting Methods», *Accounting Business Resources*, vol. 19, no. 76, p. 363-378.
- Thomas, G. et al. (1987) *Institutional Structure: Constituting State Society and the Individual*, Beverly Hills, Sage.
- Thomas, M. E. (2000) «Internalizing Innovation», *New Zealand Business*, août, vol. 14, no. 7, p. 10-15.
- Thomas, M.F. (1989) «An Application as Socio-technical Systems Analysis to Accounting Variance Control Theory» *Journal of Management Accounting Research*, vol. 1, automne, p. 149-156.
- Thompson, G. (1991) «Is Accounting Rhetorical ? Methodology, Luca Pacioli and Printing», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, no. 5/6, p. 572-599.
- Thompson, G. (1994) «Early Double-Entry Bookkeeping and the Rhetoric of Accounting Calculation», in A.G. Hopwood et P. Miller [sous la dir.] *Accounting as Social and Institutional Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 40-66.
- Thompson, J.D. (1967) *Organizations in Action*, New York, McGraw-Hill.
- Thorelli, H. (1986) «Networks: Between Markets and Hierarchies», *Strategic Management Journal*, vol. 7, no. 1, p. 37-51.
- Tiessen, P. et J. H. Waterhouse, (1983) «Towards a Descriptive Theory of Management Accounting», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 2/3, p. 251-267.
- Tinker, T. (1988) «Panglossian Accounting Theories: the Science of Apologizing in Style», *Accounting, Organization and Society*, vol. 13, no. 2, p. 165-189.

- Tinland, F. (1977) *La différence anthropologique : essai sur les rapports de la nature et de l'artifice*, Paris, Aubier.
- Tisseron, S. (1996) *Le mystère de la chambre claire : photographie et inconscient*, Paris, Flammarion.
- Tisseron, S. (1998) «De l'inconscient aux objets», *Les Cahiers de médiologie*, no. 6, p. 231-232.
- Tomkins, C. et al. (1980) «The Social Process of Research: Some Reflections on Developing a Multi-Disciplinary Accounting Project», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 5, no. 2, p. 247-262.
- Tonneau, D. (1997) «Un changement d'organisation de la production à la merci de l'implantation d'un simple outil de gestion», in J.-C. Moisdon [sous la dir.] *Du mode d'existence des outils de gestion*, Paris, Seli Arslan, p. 134-161.
- Toth, I. (2009) *Liberté et vérité: pensée mathématique et spéculation philosophique*, Paris/Tel-Aviv, Éditions de l'Éclat.
- Touraine, A. (1965) *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil.
- Touraine, A. (1969) *La société post-industrielle*, Paris, Denoël.
- Touraine, A. (1978) *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Touraine, A. (1984) *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.
- Touraine, A. (1992) *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- Touraine, A. (1994) *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard.
- Toynbee, A. (1978) *L'histoire*, Paris-Bruxelles, Elsevier Séquoia.
- Tremblay, D. et al. (1993) *Théories et modèles comptables : développement et perspectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Trépo, G. (1989) «Conditions de travail, hygiène et sécurité», in P. Joffre et Y. Simon [sous la dir.] *Encyclopédie de gestion*, Tome 1, Paris, Économica, p. 487-518.
- Trévoux, (1771) *Dictionnaire Universel Francois et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Tome Second, Paris, La Compagnie des Librairies Associées.
- Tricot, A. (1994) «La prise en compte de la controverse dans l'aménagement du territoire : peut-on négocier le futur ?», *Espaces et Sociétés*, no. 74-75, p. 71-72.
- Tripier, P. (2001) «Modèles d'ordre des organisations et dispositifs cognitifs de gestion», in S. Mageri [sous la dir.] *Délit de gestion*, Paris, La Dispute, 15 pages (version électronique disponible sur www.martinemorel.com).
- Tripier, P. (2003) «La sociologie des dispositifs de gestion : une *sociologie du travail*?» in V. Boussard et S. Mageri [sous la dir.] *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan, p.11-22.

- Trist, E. L. et al. (1963) *Organisational Choice*, Londres, Tavistock Institute.
- Trovato, V. (2008) *Le concept de l'être au monde chez Heidegger*, Paris, L'Harmattan.
- Truan, F. et H. Hughes (1999) «Tradition of Enlightenment: Philosophical Choice in Accounting Academia», *Journal of Accounting Education*, vol. 17, no. 1, p. 23-34.
- Tucker, B.M. (1981) «The Merchant, the Manufacturer, and the Factory Manager: the Case of Samuel Slater», *Business History Review*, vol. 55, no. 3, p. 297-313.
- Tuinen, S. van (2007) «La Terre, vaisseau climatisé: Écologie et complexité chez Sloterdijk», *Horizons philosophiques*, vol. 17, no. 2, p. 55-73.
- Turcotte, W.E. (1974) «Control Systems, Performance, and Satisfaction in two State Agencies», *Administrative Science Quarterly*, vol. 19, p. 60-73.
- Turner, W.A. (1994) «Penser l'entrelacement de l'Humain et du Technique : les réseaux hybrides d'intelligence», *Solaris*, no. 1, Presses Universitaires de Rennes.
- Ullman, B. L. (1969) *Ancient Writing and its Influence*, Toronto, University of Toronto Press.
- Umapathy, S. (1987) *Current Budgeting Practices in U.S. Industry*, New York, Quorum Books.
- Urry, J. (2005) *Sociologie des mobilités: une nouvelle frontière pour la sociologie?*, Paris, Armand Colin.
- Valbelle, D. (1992) «L'artisan», in S. Donadoni, [sous la dir.] (1992) *L'homme égyptien*, Paris, Seuil, p. 51-81.
- Valéry, P. (1945) *Eupalinos ou l'Architecte*, Paris, Gallimard.
- Vandenberghe, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber Lukacs*, Paris, La Découverte/Syros.
- Vandenberghe, F. (1998) *Une histoire critique de la sociologie allemande : aliénation et réification, Tome 2 : Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas*, Paris, La Découverte/Syros.
- Vandenberghe, F. (2000) «Théorie critique ou critique théorique de l'«asociété» ? Dialogue constructif entre Freitag, Gauchet, Habermas et quelques autres», *Cahiers de recherche du Groupe Interuniversitaire d'étude de la Postmodernité*, no. 54, p. 1-80.
- Vandenberghe, F. (2001) *La sociologie de Georg Simmel*, Paris, La Découverte.
- Vandenberghe, F. (2006) *Complexités du Posthumanisme. Trois essais dialectiques sur la sociologie de Bruno Latour*, Paris, L'Harmattan.
- Vandenberghe, F. (2007) «Une ontologie réaliste pour la sociologie : système, morphogenèse et collectifs», *Social Science Information*, vol. 46, no. 3, p. 487-542.
- Vaysse, J-M (2007) *Dictionnaire Heidegger*, Paris, Ellipses.

- Vegetti, M. (1993) «L'homme et les dieux», in J.P. Vernant [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 319-354.
- Veltz, P. (2000) *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.
- Vergès, P. (1989) «Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance», in D. Jodelet [sous la dir.] *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p. 387-405.
- Vérin, H. (1982) *Entrepreneurs, Entreprise: histoire d'une idée*, Paris, PUF.
- Verley, P. (1994) *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette.
- Vernant, J.- P. (1957) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, vol. 10, no. 3, p. 205-225.
- Vernant, J.- P. (1957a) «Du mythe à la raison. La formation de la pensée positive dans la Grèce archaïque», *Annales*, vol. 12, no. 2, p. 183-206.
- Vernant, J.- P. (1962) *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF.
- Vernant, J.-P. (1966) *Mythe et pensée chez les grecs: études de psychologie historique*, Paris, Maspero.
- Vernant, J.- P. (1974) «Paroles et signes muets» in J. P. Vernant, et al. (1974) *Divination et rationalité*, Paris, Seuil, p. 9-25.
- Vernant, J. – P. (1988) «Remarques sur les formes et les limites de la pensée technique chez les Grecs», in J.- P. Vernant et P. Vidal-Naquet [sous la dir.] *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Paris, Édition Complexe, p. 35-52.
- Vernant, J. - P. [sous la dir.] (1993) *L'homme grec*, Paris, Seuil.
- Vernant, J. P. (1993) «Introduction», in J.-P. Vernant, [sous la dir.] *L'homme grec*, Paris, Seuil, p. 7-33.
- Vernus, P. (1989) «Supports d'écriture et fonction sacralisante dans l'Égypte pharaonique», in R. Laufer [sous la dir.] *Le texte et son inscription*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 23-34.
- Veyne, P. (1971) *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- Veyne, P. (1983) «Les grecs ont-ils connu la démocratie ?» *Diogène*, no. 124, p. 3-33.
- Veyne, P. (1999) «"L'histoire ne démontre rien"», in J.-C. Ruano-Borbalan [sous la dir.] *L'histoire aujourd'hui*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 427-433.
- Veyne, P. (2008) *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel.
- Vidal-Naquet, P. (1963) «Homère et le monde mycénien, à propos d'un livre récent et d'une polémique ancienne», *Annales : Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 18, no. 4, p. 703-719.

- Vigour, C. (2005) *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte.
- Vignaux, G. (1979) «Les mots, les arguments. Discours : idéologies, pouvoirs», *Connexions*, no. 27, p. 53-83.
- Villani, A. (2003) «Concept», in R. Sasso et A. Villani [sous la dir], *Le vocabulaire de Gilles Deleuze*, Les Cahiers de Noesis, n° 3, p. 57-61.
- Vinck, D. (1995) *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.
- Viollet, P. (1900) «Justices, milices et finances municipales au Moyen Âge», *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 44, no. 1, p. 109-110.
- Vioulac, J. (2009) *L'époque de la technique : Marx, Heidegger et l'accomplissement de la métaphysique*, Paris, PUF.
- Virilio, P. (1995) *La vitesse de libération*, Paris, Galilée.
- Virilio, P. (1996) *Cybermonde, la politique du pire*, Paris, Les Éditions Textuel.
- Vlaemminck, J.-H. (1956) *Histoire et doctrines de la comptabilité*, Bruxelles/Paris, Treurenberg/Dunod.
- Von Mises, L. (1985) *L'action humaine : traité d'économie*, Paris, PUF.
- Vuillat, P. (1999) «La dynamique des points fixes», *Les Cahiers de Médiologie*, no. 7, 1^{er} semestre, p. 144-149.
- Vultur, S. (1995) «De la reconstitution ethnographique à travers les récits de vie», *Ethnologie française*, vol. XXV, no. 3, p. 474.
- Wagner, P. (2009) «Lien social et lien politique. Les sciences sociales comme philosophie politique empirique», in M. Breviglieri et al. [sous la dir.] *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Économica, p. 281-294.
- Wahl, F. (1998) «Le cornet du sens», in É. Alliez [sous la direction] *Gilles Deleuze. Une vie philosophique*, Paris, Institut Synthélabo, p. 125-164.
- Wahl, F. (2007) *Le perçu*, Paris, Fayard.
- Wahl, J. (1963) *Existence et pensée*, Montréal, Cahiers A.G.E.U.M., Université de Montréal, no. 8.
- Walker, C. R. et R.H. Guest (1952) *The Man on the Assembly Line*, Cambridge, Harvard University Press.
- Washburn, D. K. et D.W. Crowe, (1988) *Symmetries of Culture*, Seattle, University of Washington Press.
- Waterhouse, J.H. et P.A. Tiessen (1978) « A Contingency Framework for Management Accounting Systems Research», *Accounting Organizations and Society*, vol. 3, no. 4, p. 413-428.

- Watson, R. (2001) «Continuité et transformation de l'ethnométhodologie», in M. de Fornel et al. [sous la dir.] *L'ethnométhodologie : une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, p. 17-29.
- Weber, M. (1965) *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
- Weber, M. (1964) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- Weber, M. (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Weber, M. (1971) *Économie et société*, Paris, Plon.
- Weber, M. (1986) *Sociologie du droit*, Paris, PUF.
- Weber, M. (1993) *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.
- Weber, M. (1995) *Économie et société*, Paris, Plon/Pocket.
- Weber, M. (1996) *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard.
- Weber, M. (1998) *Économie et société dans l'antiquité*, Paris, La Découverte & Syros.
- Weick, K.E. (1969) «Laboratory Experimentation with Organizations», in *Organizational Behavior and Human performance*, Homewood, Irwin, p. 68-89.
- Weick, K.E. (1983) «Organizational Communication : Toward a Research Agenda» in L.L. Putnam & M.E. Pacanowsky [sous la dir.] *Communication and Organizations : An Interpretative Approach*, Beverly Hills, Sage, p. 13-30.
- Weick, K.E. (1984) «Theoretical Assumptions and Research Methodology Selection», in F. W. Mcfarlan [sous la dir.] *The Information Systems Research Challenge*, Boston, Harvard Business School Press, p. 92-124.
- Weick, K.E. (1985) «Sources of Order in Underorganized Systems : Themes in recent Organization Theory» in Y. S. Lincoln [sous la dir.] *Organizational Theory and Inquiry*, Beverly Hills, Sage, p. 106-136.
- Weick, K.E. (1990) «Technology as Equivocal: Sensemaking in New Technologies», in P.S. Goodman [sous la dir.] *Technology and Organizations*, San Francisco, Jossey-Bass, p. 1-44.
- Weissmann, N. (1964) *Les Janissaires. Étude de l'organisation militaire des Ottomans*, Paris, Librairie "Orient" Édition.
- Wells, M.C. (1982) «Taylor's Contribution to Cost Accounting: A Comment», *The Accounting Historians Journal*, vol. 9, no. 2, p. 69-77.
- Wente, E.G. (1990) *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta, Scholars Press.
- Werner, K.F. (1998) *Naissance de la noblesse*, Paris, Fayard.
- White, W. F. (1959) «An Interaction Approach to The Theory of Organizations», in M. Haire [sous la dir.] *Modern Organization Theory*, New-York, Wiley, p. 155-183.

- White, W.H. (1959) *L'homme de l'organisation*, Paris, Plon.
- Whitehead, A.N. (1994) *La science et le monde moderne*, Paris, Éditions du Rocher.
- Whitehead, A.N. (1995) *Procès et réalité. Essai de cosmologie*, Paris, Gallimard.
- Williamson, O.E. (1975) *Markets and Hierarchies: Analysis and Anti-Trust Implications*, New York, Free Press.
- Williamson, O. (1993) «Calculativeness, Trust and Economic Organization», *Journal of Law and Economics*, XXXVI, avril, p. 453-486.
- Williamson, O. E. (1994) *Les Institutions de l'économie*, Paris, InterÉditions.
- Willmott, H. (1983) «Paradigms for Accounting Research: critical reflections on Tomkins and Groves», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 8, no. 4, p. 389-405.
- Wittgenstein, L. (1961) *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.
- Wittgenstein, L. (1976) *De la certitude*, Paris, Gallimard.
- Wolk, H. I. et al. (1989) *Accounting Theory: A conceptual and Institutionary Approach*, Boston, Kent Publishing.
- Wolton, D. (1997) *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- Woodward, J. (1958) *Management and Technologies*, Londres, HMSO.
- Woodward, J. (1965) *Industrial Organization*, Londres, Oxford University Press.
- Woodward, J. [sous la dir.] (1970) *Industrial Organization, Behavior and Control*, Oxford, Oxford University Press.
- Wooley, C. L. (1934) *Ur Excavations: The Royal Cemetery*, Londres, Oxford University Press.
- Woolgar, S. (1991) «The Turn to Technology in Social Studies of Science», *Science, Technology & Human Values*, vol. 16, p. 20-50.
- Woolgar, S. [sous la dir.] (2002) *Virtual Society ? Technology, Cyberbole, Reality*, Oxford, Oxford University Press.
- Wright Mills, C. (1977) *L'imagination sociologique*, Paris, François Maspéro.
- Wronski, H. (1884) *Caméralistique: Économie politique et finances*, Paris, Bibliothèque Polonaise.
- Wunenberger, J.-J. (1997) *Philosophie des images*, Paris, PUF.
- Wunenberger, J.-J. (2002) *La vie des images*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Yin, R.K. (1989) *Case Study Research: Design and Methods*, Newbury Park, Sage.

- Yon, A. (1933) *Ratio et les mots de la famille de Reor*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion Éditeur.
- Young, J. et A. Preston (1996) «Are Accounting Researchers under the Tyranny of Single Theory perspectives», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 9, no. 4, p. 107-111.
- Zald, M.N. (1986) «The Sociology of Enterprise, Accounting and Budget Rules: Implications for Organizational Theory», *Accounting, Organizations and Society*, vol. 11, no. 4/5, p. 327-340.
- Zaslavsky, C. (1973) *Africa Counts*, Boston, Prindle, Weber & Schmidt.
- Zelizer, V.A. (2007) «Monétisation et vie sociale», *Le Portique* [En ligne], no. 19, mis en ligne le 15 décembre 2009, Consulté le 10 décembre 2010. URL : <http://leportique.revues.org/index1131.html>.
- Zielinski, A. (2002) *Lectures de Merleau-Ponty et Levinas: le corps, le monde, l'autre*, Paris, PUF.
- Zielinski, A. (2004) *Levinas. La responsabilité est sans pourquoi*, Paris, PUF.
- Zimnovitch, H. (1996) «L'émergence des coûts standards : 1880-1930. Pourquoi ? Par qui ? Quel enseignement pour la France ?», *Entreprises et Histoire*, no. 13, p. 27-52.
- Zizek, S. (2008) *Le parallaxe*, Paris, Fayard.
- Zonabend, F. (1985) «Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen», *Études rurales*, no. 87-88, p. 33-38.
- Zourabichvili, F. (1994) *Deleuze. Une philosophie de l'événement*, Paris, PUF.
- Zourabichvili, F. (2003) *Le vocabulaire de Deleuze*, Paris, Ellipse.
- Zuboff, S. (1988) *In the Age of The Smart Machine*, New York, Basic Books.
- Zumthor, P. (1993) *La mesure du monde*, Paris, Seuil.